





COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.

AVIS IMPORTANT.

D'après une désolée providentielle qui régissent le monde, rarement les œuvres au-dessus de l'ordinaire se font sans contradictions plus ou moins fortes et nombreuses. Les *Ateliers Catholiques* ne pouvaient guère échapper à ce cachet divin de leur utilité. Tantôt on a nié leur existence ou leur importance; tantôt on a dit qu'ils étaient fermés ou qu'ils allaient l'être. Cependant ils poursuivent leur carrière depuis 27 ans, et les productions qui en sortent sérieusement de plus en plus graves et soignées: aussi paraît-il certain qu'à moins d'événements qu'aucune prudence humaine ne saurait prévoir ni empêcher, ces Ateliers ne se fermeront que quand la *Bibliothèque du Clergé* sera terminée en ses 2,000 volumes in-4°. Le passé paraît un sûr garant de l'avenir, pour ce qu'il y a à espérer ou à craindre. Cependant, parmi les calomnies auxquelles ils se sont trouvés en butte, il en est deux qui ont été continuellement répétées, parce qu'étant plus capitales, leur effet entraînait plus de conséquences. De petits et ignares concurrents se sont donc acharnés, par leur correspondance ou leurs voyageurs, à répéter partout que nos Editions étaient mal corrigées et mal imprimées. Ne pouvant attaquer le fond des Ouvrages, qui, pour la plupart, ne sont que les chefs-d'œuvre du Catholicisme reconnus pour tels dans tous les temps et dans tous les pays, il fallait bien se rejeter sur la forme dans ce qu'elle a de plus sérieux, la correction et l'impression; en effet, les chefs-d'œuvre même n'auraient qu'une demi-valeur, si le texte en était inexact ou illisible.

Il est très-vrai que, dans le principe, un succès inouï dans les fastes de la Typographie ayant forcé l'Éditeur de recourir aux mécaniques, afin de marcher plus rapidement et de donner les ouvrages à moindre prix, quatre volumes du double *Cours d'Écriture sainte et de Théologie* furent tirés avec la correction insuffisante donnée dans les imprimeries à presque tout ce qui s'édite; il est vrai aussi qu'un certain nombre d'autres volumes, appartenant à diverses Publications, furent imprimés ou trop noir ou trop blanc. Mais, depuis ces temps éloignés, les mécaniques ont cédé le travail aux presses à bras, et l'impression qui en sort, sans être du luxe, attendu que le luxe jurerait dans des ouvrages d'une telle nature, est parfaitement convenable sous tous les rapports. Quant à la correction, il est de fait qu'elle n'a jamais été portée si loin dans aucune édition ancienne ou contemporaine. Et comment en serait-il autrement, après toutes les peines et toutes les dépenses que nous subissons pour arriver à purger nos épreuves de toutes fautes? L'habitude, en typographie, même dans les meilleures maisons, est de ne corriger que deux épreuves et d'en confier une troisième avec la seconde, sans avoir préparé en rien le manuscrit de l'auteur.

Dans les *Ateliers Catholiques* la différence est presque incommensurable. Au moyen de correcteurs blanchis sous le harnais et dont le coup d'œil typographique est sans pitié pour les fautes, on commence par préparer la copie d'un bout à l'autre sans en excepter un seul mot. On lit ensuite en première épreuve avec la copie ainsi préparée. On lit en seconde de la même manière, mais en collationnant avec la première. On fait la même chose en tierce, en collationnant avec la seconde. On agit de même en quarte, en collationnant avec la tierce. On renouvelle la même opération en quinte, en collationnant avec la quarte. Ces collationnements ont pour but de voir si aucune des fautes signalées au bureau par MM. les correcteurs, sur la marge des épreuves, n'a échappé à MM. les correcteurs sur le marbre et le métal. Après ces cinq lectures entières contrôlées l'une par l'autre, et en dehors de la préparation ci-dessus mentionnée, vient une révision, et souvent il en vient deux ou trois; puis l'on clique. Le clichage opéré, par conséquent la pureté du texte se trouvant immobilisée, on fait, avec la copie, une nouvelle lecture d'un bout de l'épreuve à l'autre, on se livre à une nouvelle révision, et le tirage n'arrive qu'après ces innombrables précautions.

Aussi y a-t-il à Montrouge des correcteurs de toutes les nations et en plus grand nombre que dans vingt-cinq imprimeries de Paris réunies! Aussi encore, la correction y coûte-t-elle autant que la composition, tandis qu'ailleurs elle ne coûte que le dixième! Aussi enfin, bien que l'assertion puisse paraître téméraire, l'exactitude obtenue par tant de frais et de soins, fait-elle que la plupart des Editions des *Ateliers Catholiques* laissent bien loin derrière elles celles même des célèbres Bénédictins Mabillon et Montfaucon et des célèbres Jésuites Petau et Sirmond. Que l'on compare, en effet, n'importe quelles familles de leurs éditions avec celles des nôtres qui leur correspondent, en grec comme en latin, on se convaincra que l'in vraisemblable est une réalité.

D'ailleurs, ces savants éminents, plus préoccupés du sens des textes que de la partie typographique et n'étant point correcteurs de profession, lisaient, non ce que portaient les épreuves, mais ce qui devait s'y trouver, leur haute intelligence suppléant aux fautes de l'éditeur. De plus les Bénédictins, comme les Jésuites, opéraient presque toujours sur des manuscrits, cause perpétuelle de la multiplicité des fautes, pendant que les *Ateliers Catholiques*, dont le propre est surtout de ressusciter la Tradition, n'opèrent le plus souvent que sur des imprimés.

Le R. P. De Buch, Jésuite Bollandiste de Bruxelles, nous écrivait, il y a quelque temps, n'avoir pu trouver en dix-huit mois d'étude, une seule faute dans notre *Patrologie latine*. M. Denzinger, professeur de Théologie à l'Université de Wurzburg, et M. Reissmann, Vicaire Général de la même ville, nous mandaient, à la date du 19 juillet, n'avoir pu également surprendre une seule faute, soit dans le latin soit dans le grec de notre double *Patrologie*. Enfin, Son Éminence le cardinal Piltra, Bénédictin de Solesmes, et M. Bonetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, mis au défi de nous convaincre d'une seule erreur typographique, ont été forcés d'avouer que nous n'avions guère trop présumé de notre parfaite correction. Dans le Clergé se trouvent de bons latinistes et de bons hellénistes, et, ce qui est plus rare, des hommes très-positifs et très-pratiques, eh bien! nous leur promettons une prime de 10 centimes par chaque faute véritable qu'ils découvriront dans n'importe lequel de nos volumes, surtout dans les grecs.

Malgré ce qui précède, l'Éditeur des *Cours complets*, sentant de plus en plus l'importance et même la nécessité d'une correction parfaite pour qu'un ouvrage soit véritablement utile et estimable, se livre depuis plus d'un an, et est résolu de se livrer jusqu'à la fin à une opération longue, pénible et coûteuse, savoir, la révision entière et universelle de ses innombrables clichés. Ainsi chacun de ses volumes, au fur et à mesure qu'il les remet sous presse, est corrigé mot pour mot d'un bout à l'autre. Quarante hommes y sont ou y seront occupés pendant 10 ans, et une somme qui ne saurait être moindre d'un demi million de francs est consacrée à cet important contrôle. De cette manière, les Publications des *Ateliers Catholiques*, qui déjà se distinguaient entre toutes par la supériorité de leur correction, n'auront de rivaux, sous ce rapport, dans aucun temps ni dans aucun pays; car quel est l'éditeur qui pourrait et voudrait se livrer APRES COÛP à des travaux si gigantesques et d'un prix si exorbitant? Il faut certes être bien pénétré d'une vocation divine à cet effet, pour ne reculer ni devant la peine ni devant la dépense, surtout lorsque l'Europe savante proclame que jamais volumes n'ont été édités avec tant d'exactitude que ceux de la *Bibliothèque universelle du Clergé*. Le présent volume est du nombre de ceux révisés, et tous ceux qui le seront à l'avenir porteront cette note. En conséquence, pour juger les productions des *Ateliers Catholiques* sous le rapport de la correction, il ne faudra prendre que ceux qui porteront en tête l'avis ici tracé. Nous ne reconnaissons que cette édition et celles qui suivront sur nos planches de métal ainsi corrigées. On croyait autrefois que la stéréotypie immobilisait les fautes, attendu qu'un cliqué de métal n'est point élastique; pas du tout, il introduit la perfection, car on a trouvé le moyen de le corriger jusqu'à extinction de fautes. L'Hebreu a été revu par M. Drach, le Grec par des Grecs, le Latin et le Français par les premiers correcteurs de la capitale en ces langues.

Nous avons la consolation de pouvoir finir cet avis par les réflexions suivantes: Enfin, notre exemple a fini par ébranler les grandes publications en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France, par les *Canons grecs de Rome*, le *Gerdil* de Naples, le *Saint Thomas* de Parme, l'*Encyclopédie religieuse* de Munich, le recueil des *déclarations des rites* de Bruxelles, les *Bollandistes*, le *Suarez* et le *Spicilège* de Paris. Jusqu'ici, on n'avait su réimprimer que des ouvrages de courte haleine. Les in-4°, ou s'engloutissent les in-folio, faisaient peur, et on n'osait y toucher, par crainte de se noyer dans ces abîmes sans fond et sans rives; mais on a fini par se risquer à nous imiter. Bien plus, sous notre impulsion, d'autres Éditeurs se préparent, sous notre patronage et notre direction, au *Bullaire universel*, à une *Histoire générale des Conciles*, aux *Décisions* de toutes les Congrégations, à une *Biographie* et à une *Histoire universelle* etc., etc. Malheureusement, la plupart des éditions déjà faites ou qui se font, sont sans autorité, parce qu'elles sont sans exactitude; la correction semble en avoir été faite par des aveugles, soit qu'on n'en ait pas senti la gravité, soit qu'on ait reculé devant les frais; mais patience! une reproduction correcte surgira bientôt, ne fût-ce qu'à la lumière des écoles qui se sont faites ou qui se feront encore.

ORATEURS CHRÉTIENS.**DEUXIÈME SÉRIE,**

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789^a jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, BERTIN, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABRÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, BORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLOIN, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTBLANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACOUDRE ;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours^b

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES^{*}; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE, ET DEPUIS CARDINAL^{*}; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN ;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON^{*}; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; GUIBERT, ARCHEV. DE TOURS; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS^{*}; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER^{*}; DE MARGUERIE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE^{*}; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DION; MENJAUD, ÉV. DE NANCY, DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES^{*}; RÆSS, ÉV. DE STRASBOURG; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS^{*}; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS^{*}; GROS, ÉV. DE VERSAILLES^{*}; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES^{*}; DEPÉRY, ÉV. DE GAP^{*}; LAURENCE, ÉV. DE TARBES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER^{*}; DE MORLHON, ÉV. DU PUY^{*}; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS^{*}; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE VERSAILLES; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBV; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES^{*}; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY^{*}; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND^{*}; MALOU, ÉV. DE BRUGES^{*}; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL; LECOUCRTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE^{*}; MGR COQUEREAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS^{*}; MM. DE GENOUDE, DU CLERGÉ DE PARIS^{*}; RORITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS^{*}; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IRID.; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS^{*}; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE^{*}; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, DU CLERGÉ DE SAINT-BRIEUC; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING, MAINTENANT CARD. ARCHEV. DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLOD, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HIÉBRON; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR : THOMAS A KEMPIS, DUPERRON, DE RICHELIEU, S. VINCENT DE PAUL, DE CONDREN, FOUCAULT, DE LAMONT, PÉZENNE, GAMBART, BEUVELET, DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENART, MONMOREL, GIRARD, LAMBERT, CHEVASSU, DE FITZ-JAMES, BILLOT, REGUIS, GRISOT, DE BULONDE, CARRELET, BESPLAS, COCHIN, HENRI, REYRE, JAUFFRET, LACOSTE, MÉRAULT.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication ;**6° Un grand nombre de tables, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection ;**

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

EDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME SEIZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

NN. SS. DEPÉRY, PIE, BUISSAS, MONYER DE FRILLY, DE MORLHON, GUIBERT, MALOU, FOULQUIER,
DANIEL, DUPANLOUP, VIBERT, GIGNOUX, BILLIET.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE), 20,
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

^a Sauf Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série.

^b Les orateurs dont les noms sont suivis d'un astérisque, sont morts maintenant (mars 1867).

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

ET SEIZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

NOSSEIGNEURS :

	DEPÉRY, ÉVÊQUE DE GAP	
Notice.		col. 9
Mandements et Lettres pastorales.		15
Discours.		104
	PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS.	
Notice.		111
Discours.		<i>ibid.</i>
Eloges.		125
	BUISSAS, ÉVÊQUE DE LIMOGES.	
Notice.		245
Mandements et Lettres pastorales.		<i>ibid.</i>
	MONYER DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS.	
Notice.		505
Mandements.		507
	DE MORLHON, ÉVÊQUE DU PUY.	
Notice.		557
Mandements.		<i>ibid.</i>
	GUIBERT, ÉVÊQUE DE VIVIERS.	
Notice.		409
Mandements.		411
	MALOU, ÉVÊQUE DE BRUGES.	
Notice.		479
Mandements et Instructions pastorales.		481
Décret sur le gouvernement des religieuses et sur les règles de la vie monastique.		555
	FOULQUIER, ÉVÊQUE DE MENDE.	
Notice.		577
Mandements.		579
	DANIEL, ÉVÊQUE DE COUTANCES.	
Notice.		655
Mandements et Lettres pastorales.		<i>ibid.</i>
	DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.	
Notice.		665
Mandements et Instructions pastorales.		667
Lettres, Instructions et Mandements relatifs aux études dans les séminaires.		854
Discours.		979
	VIBERT, ÉVÊQUE DE MAURIENNE.	
Notice.		1051
Mandements et Lettres pastorales.		<i>ibid.</i>
	GIGNOUX, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.	
Notice.		1169
Mandements et Lettres pastorales.		<i>ibid.</i>
	BILLIET, ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.	
Notice.		1225
Mandements.		1225
Lettres pastorales		1515

BX

1756

A2M5

1844

412

NOTICE HISTORIQUE

SUR MGR JEAN-IRÉNÉE DEPÉRY, ÈVÈQUE DE GAP.

Mgr Jean-Irénée Depéry est né à Challex, dans le département de l'Ain, le 6 mars 1796, fils de Claude Depéry et de Claudine Dubuisson. Il commença ses études dans un petit pensionnat que M. Croûzet, notaire, avait ouvert à Saint-Jean de Gonville, quelque temps après la grande révolution.

En 1810, il alla les continuer au collège de Mélan, d'où il passa ensuite à celui de la Roche, en Savoie. Au bruit de l'invasion des armées alliées contre la France, l'écolier de troisième quitta le collège pour voler à la défense de son pays; sa jeune tête et plus encore son cœur ardent lui faisaient follement croire qu'il pourrait sauver la patrie; mais son bras, trouvé trop faible, fut refusé.

La renommée des professeurs du petit séminaire de Chambéry, où enseignait alors M. Rendu, son compatriote, devenu plus tard évêque d'Annecy, attira M. Depéry dans la capitale de la Savoie, où il fit ses classes d'humanités et de rhétorique; de là il alla étudier la philosophie au séminaire de l'Argentière, diocèse de Lyon, sous le célèbre abbé Chambeyron, dont la mort tragique fut longtemps pleurée par son jeune élève.

Des amis vertueux qu'il s'était déjà faits dans le cours de ses études décidèrent le jeune élève de l'Argentière à choisir le séminaire de Saint-Sulpice pour berceau de sa cléricature. La mémoire de M. Eméry, ancien supérieur de cette célèbre maison, les encouragements de Mgr de Fournier, évêque de Montpellier, de M. de Varicourt, curé de Gex, tous trois du pays de Gex, eurent une grande influence sur sa détermination: c'était en 1816. L'année suivante, il fut initié à la cléricature en recevant la tonsure des mains de Mgr de Latil, archevêque de Sens. En 1819, Mgr de Solles, archevêque de Chambéry, dont dépendait alors le pays de Gex, appela M. Depéry au petit séminaire de Saint-Louis du Mont, pour y enseigner la rhétorique; c'est là que ce vénérable prélat, qui l'avait pris en grande affection, lui conféra les quatre ordres mineurs. C'est là aussi que M. de Varicourt, curé de Gex, nommé évêque d'Orléans, prit le jeune professeur, et l'emmena avec lui en qualité de secrétaire.

En 1820, M. Depéry fut successivement promu au sous-diaconat, le 18 mars, au diaconat, le 27 mai, et à la prêtrise, le 23 décembre.

En décembre 1822, il perdit son protecteur sans avoir de position fixe. Les vicaires généraux capitulaires d'Orléans lui donnèrent à choisir entre le secrétariat de l'évêché et une cure de la ville; mais au moment où il hésitait sur le choix de ces deux positions, Mgr de Solles, qui avait conservé sur lui sa juridiction, le rappela à Chambéry en qualité de vicaire de la métropole.

Il était là depuis quelques mois seulement, lorsque M. Devie, vicaire général de Valence, fut nommé à l'évêché de Belley. En vertu du dernier concordat, le pays de Gex venait d'être adjoint au diocèse de Belley; le nouvel évêque réclama M. Depéry et se l'attacha en qualité de secrétaire. Pendant plusieurs années, il exerça ces fonctions simultanément avec celles d'aumônier du fort de Pierre-Châtel.

En 1829, il fut nommé chanoine honoraire. C'est à lui que la commune de Challex est redevable des réparations importantes faites à son église, des vases sacrés en argent donnés par Sa Sainteté le pape Léon XII, et de la fondation du couvent des sœurs de Saint-Joseph, destiné à remplacer l'établissement que Jean d'Arenthon d'Allais, évêque d'Annecy, avait formé à Gex, pour recevoir les jeunes protestantes qui se convertissent à la foi romaine. Il avait obtenu de Sa Sainteté Grégoire XVI une somme de 5,000 francs pour cette œuvre catholique.

Quand Mgr de la Croix, vicaire général de Belley, fut nommé, en 1837, à l'évêché de Gap, il fit de vives mais inutiles instances à son collègue, pour se l'attacher en qualité de grand vicaire; M. le prince de Croy, archevêque de Rouen, qui l'avait connu autrefois, lui proposa de remplacer auprès de lui M. Fayet, nommé à la cure de Saint-Roch, à Paris; plus tard, Mgr Affre, archevêque de Paris, qui depuis bien des années était lié avec lui d'une étroite amitié, lui offrit l'officialité de son diocèse. A ces honneurs et à ces charges, M. Depéry préféra sa solitude modeste, son indépendance et ses études chéries.

M. Depéry eut la part la plus active dans la construction de la nouvelle cathédrale de Belley. En arrivant à Paris au printemps de 1844, où il allait solliciter de nouvelles allocations pour cet édifice, il apprit que le roi Louis-Philippe, par ordonnance du 21 avril, venait de le nommer à l'évêché de

Gap, en remplacement de Mgr Rossat, transféré au siège de Verdun. Préconisé dans le consistoire du 17 juin suivant, il fut sacré dans la cathédrale de Belley le 1^{er} septembre, et le 14 du même mois, il prit possession de son siège.

Mgr Depéry est chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or, du 17 novembre 1826, — commandeur de celui des SS. Maurice et Lazare, du 3 octobre 1845, — chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, du 19 novembre 1853, — prélat assistant au trône pontifical et comte romain, du 4 avril 1854.

En mémoire de l'amitié qui exista entre le pape saint Grégoire le Grand et saint Augustin, évêque de Gap, le pape Pie IX, par un bref en date du 16 décembre 1853, a autorisé Mgr Depéry et les chanoines de Gap et leurs successeurs à porter une décoration qui a d'un côté l'effigie de saint Grégoire et de l'autre celle de saint Augustin, suspendue à un ruban rouge avec lisérés jaunes.

Mgr Depéry est membre de plusieurs sociétés savantes :

1° De la Commission des antiquités de la Côte-d'Or (17 juin 1832);

2° De la Société royale académique de Savoie (21 mars 1833);

3° De la Société d'émulation, d'agriculture, sciences et arts du département de l'Ain (27 mars 1833);

4° De l'Institut historique, constitué en 1834 (26 nov. 1834);

5° De la Société sphragistique (1^{er} mai 1853);

6° De la Société des antiquités de la Morinie (4 juin 1853);

7° De l'Académie des arts et métiers, autorisée par le gouvernement (23 novembre 1853).

Mgr Depéry a publié :

1° *Vie de saint Anthelme*, évêque de Belley; 1829, 1 vol. in-8.

2° *Vie de saint Arthaud*, évêque de Belley; 1830, 1 vol. in-8.

3° *Dissertation sur l'emplacement des murs que César fit construire près de Genève contre les Helvétiens*; 1832, 1 vol. in-8.

4° *Essai sur les mœurs et usages singuliers du peuple dans le pays de Gex*; 1833, 1 vol. in-8.

5° *Lettre de l'ermite du Jura sur le château de Pont d'Ain*, transformé en hospice pour les prêtres âgés et infirmes du diocèse de Belley; 1833, 1 vol. in-8.

6° *Notice sur saint Lambert et saint Roland*, abbés de Chézery en Jura; 1834, 1 vol. in-8.

7° *Archives saintes de Belley*; 1835, 1 vol. in-8.

8° *Vie de saint Nicolas Tolentin*; 1836, 1 vol. in-8.

9° *Chronique sur le département de l'Ain*; 1839, 1 vol. in-8.

10° *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*; 1835, 2 vol. in-8.

11° *Manuel des fabriciens*, 1838, 1 vol. in-8.

12° *Esprit du bienheureux saint François de Sales*, avec une notice biographique de Mgr J.-P. Camus, évêque de Belley; 1840, 3 vol. in-8.

13° *Statuts et constitutions des sévères de la Providence du diocèse de Gap*; 1849, 1 vol. in-12.

14° *Histoire hagiologique du diocèse de Gap*; 1852, 2 vol. in 8.

15° *Constitutions et instructions synodales du diocèse de Gap*; 1853, 1 vol. in 8.

16° *Vie de saint Guillaume*, berger, puis abbé de Calme, dans la paroisse d'Eyglers, diocèse de Gap; 1852, 1 vol. in-12.

17° *Catéchisme du diocèse de Gap*; 1853, 1 vol. in-18.

18° *Instructions familières sur le sacrement de confirmation en forme de catéchisme*; 1853, 1 vol. in-18.

19° *Vie de saint Arnoux*, évêque et patron du diocèse de Gap; 1845, 1 vol. in-18.

20° *Officia propria sanctorum diœcesis Vapincensis*; 1845, 1 vol. in-18.

Quand Mgr Depéry fut promu à l'évêché de Gap, il était sur le point de publier l'histoire du pays de Gex. Sa nouvelle dignité ne lui permit pas de mettre la dernière main à cet ouvrage; il céda ses matériaux à M. Brossard, professeur de philosophie au collège de Bourg en Bresse, qui publia cette histoire en 1851.

La volumineuse bibliothèque de Mgr Depéry contient une riche collection d'ouvrages et de manuscrits sur l'histoire du département de l'Ain et des provinces environnantes. Son intention est d'en doter la bibliothèque de Bourg en Bresse.

Dès son arrivée dans le diocèse de Gap, Mgr Depéry voulut visiter toutes les paroisses pour en connaître les besoins et les mœurs; plusieurs fois, en guéant des torrents, en passant par d'étroits chemins à corniche, au-dessus de précipices affreux, il courut de grands dangers pour sa vie. Rien ne put arrêter le zèle qui le portait à connaître son troupeau, afin de pouvoir administrer par lui-même cette portion de l'Église confiée à ses soins.

L'un des premiers actes de son administration fut de réorganiser son petit séminaire d'Embrun, de relever les études, de donner plus d'ampleur aux conférences ecclésiastiques; de réintégrer le rite romain dans toutes les églises; de donner une impulsion plus grande à la construction, aux réparations des édifices religieux; aussi en quelques années eut-il la consolation de consacrer plus de trente églises neuves, parmi lesquelles il faut compter la belle chapelle du grand séminaire de Gap, ce qui paraît prodigieux à quiconque connaît la pauvreté des Alpes. Le célèbre sanctuaire du Laus fut constamment l'objet de sa prédilection; c'est là qu'il a choisi sa sépulture. L'agrandissement de l'église, la construction du vaste hôtel de Sainte-Marie, destiné à donner l'hospitalité aux pèlerines; la maison

natale de sœur Benoîte, fondatrice du Laus, la chapelle de l'Erable, relevées de leurs ruines; la congrégation des missionnaires établie sur des bases plus solides, soit au Laus, soit à Gap, voilà des œuvres qui témoignent longtemps de l'attachement de Mgr Depéry à ce lieu de bénédictions, où souvent il va en simple pèlerin ranimer ses forces et son courage auprès de celle qu'il appelle la suzeraine des Alpes.

Après avoir pourvu de son mieux à la restauration des maisons religieuses, Mgr Depéry entreprit celle du palais épiscopal, qui était dans un pitoyable état, et qui aujourd'hui est un des plus confortables de France.

Tant de travaux ne suffisaient pas à la prodigieuse activité de ce prélat. On le vit ajouter à ses visites pastorales celles qu'il fit plusieurs années de suite dans le diocèse de Grenoble, à la prière de Mgr Bruillard, âgé et infirme, qui ne pouvait plus parcourir les montagnes difficiles du Dauphiné.

L'attachement de Mgr Depéry pour un diocèse qui n'a, comme il le dit lui-même, que la *peau et les os*, lui a fait refuser plusieurs fois des postes plus élevés et plus avantageux, et cela pour demeurer simple et pauvre dans ses chères montagnes où, pour lui, coulent le lait et le miel des véritables consolations religieuses.

Dans un synode solennel, tenu au mois

de juillet 1853, il publia des constitutions qui sont le fruit de veilles nombreuses, de recherches multipliées, et le résultat de trente-cinq ans d'expérience acquise à différents titres dans l'administration diocésaine. Dans ce code ecclésiastique, Mgr Depéry a donné une forme durable à une foule d'œuvres qui, c'est son espoir, forceront ses successeurs à s'attacher au siège épiscopal de Gap, malgré sa pauvreté.

Pour lui, les Alpes sont l'objet de toutes ses affections; pendant onze ans, il n'en est sorti que pour assister au concile de sa province, au sacre de Mgr Meirieu à Digne, à celui de Mgr Morlhon, évêque du Puy, à Auch, et encore à celui de Mgr Ginoulhiac, à Aix; une autre fois encore pour aller faire à Annecy l'ordination, où il fut promu à l'ordre de la prêtrise son neveu. Sa visite à Rome *ad limina apostolorum*, en 1854, était pour lui un devoir sacré; il y reçut l'accueil le plus gracieux de S. S. le pape Pie IX, qui le combla d'honneurs. Malgré ces marques flatteuses de l'affection du grand pape, et les instances qu'il lui faisait de prolonger son séjour dans la ville sainte, Mgr Depéry, mal à l'aise hors de son cher diocèse, se hâta d'y revenir, et souvent on l'entend répéter qu'il n'en sortira plus que lorsque des circonstances impérieuses, comme celles que nous venons d'écrire, lui en feront un devoir de charité ou de grande convenance.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

M^{GR} JEAN-IRENÉE DEPÉRY

ÉVÊQUE DE GAP.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES.

MANDEMENT

EN FAVEUR DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de son diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus Christ.

Jésus-Christ, nos très-chers frères, était descendu de la gloire pour apporter la lumière aux ténèbres. Après donc qu'il eut

fait briller ce flambeau divin aux yeux de la Judée, après qu'il eut illuminé l'esprit et enflammé le cœur des disciples qu'il s'était choisis, il les revêtit de sa puissance et leur laissa, pour dernières instructions, l'ordre formel de parcourir l'univers et d'appeler à la connaissance de sa religion sainte tous les peuples du monde. Allez, leur avait-il dit, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; apprenez-leur ce que je vous ai en-

seigné moi-même; voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Lorsque les apôtres, N. T. C. F., reçurent cette grande et noble mission, le monde, usé de débauches, hideux dans ses voluptés infâmes, cruel dans son despotisme brutal, n'avait pour ses maîtres que des plaisirs, des richesses, des honneurs, et pour ses esclaves que la misère, l'abjection et la mort. La religion païenne était une grande infamie, ses temples, des lieux de débauche, et ses dieux, toutes les passions que les peuples portaient dans leur cœur. A la suite de la volupté venait la cruauté qui l'accompagne toujours. Des sacrifices humains s'offraient sur tous les autels. Dans les amphithéâtres, ces lieux devenus plus tard si célèbres par les glorieuses victoires de nos pères dans la foi, dans les amphithéâtres coulait à flots le sang des esclaves, des gladiateurs et des infortunés captifs que la guerre avait livrés à de barbares vainqueurs. La liberté et le droit de jouir étaient la possession exclusive de quelques favoris de la fortune, l'immense majorité des hommes gémissait sous le plus dur esclavage. Le faible, le petit, le pauvre étaient opprimés. Pour l'enfant, la loi païenne permettait de l'exposer, de le vendre, de le tuer. La femme partout avilie, partout malheureuse, nulle part n'était la compagne de l'homme, mais simplement son esclave, sa propriété, le plus souvent délaissée, abandonnée à l'opprobre et à la misère. Qui dira le sort des pauvres? Pour eux pas un hôpital dans l'étendue du monde entier, la langue païenne n'avait pas même de mot pour exprimer la charité? on regardait comme un crime de les soulager, et quand leur vue fatiguait par trop le riche voluptueux, on en chargeait des vaisseaux que l'on faisait couler en pleine mer.

Telle était, N. T. C. F., la société païenne, tel est encore l'état misérable des peuples que la lumière de l'Évangile n'a point éclairés, chez qui elle n'a pu percer encore les noires ténèbres de l'idolâtrie. Mais les apôtres ont entendu la voix de leur maître : *Allez, enseignez. « Ite docete (Matth.*, XXVIII, 19), » et, fidèles à ce commandement d'un Dieu, ils se partagent le monde; ils s'en vont, sans se lasser jamais, par les royaumes et par les empires, dissipant les ombres épaisses du paganisme et de la superstition, convertissant à la religion de Jésus les peuples et les rois, ramassant les élus dispersés aux quatre vents, et partout, sur leur passage, ressuscitant le bonheur et la liberté. Ils usent leurs forces et leur vie à cette grande tâche, ils meurent à la peine, mais d'autres leur succèdent. Voyez ces missionnaires intrépides, infatigables ouvriers, armés d'une croix, portant dans leurs mains le divin flambeau de la foi catholique. Ils pénètrent partout, ils vont plus loin que n'allèrent jamais les conquérants

les plus vantés. « Rien ne les arrête, dit un éloquent orateur, ni les sables brûlants, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni le milieu fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares. Qui sont ceux qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi (*Isa.* LX, 8; *LII.* 7). Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise (1)!» Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité : des hommes qui ne calculent ni sur le butin de la victoire, ni sur la gloire des armées, ni sur aucune des grandes passions qui font mouvoir les avides mortels. Le glaive, les combats, la mort et le tombeau du martyr, voilà leur ambition.

Qui les pousse donc, ces apôtres, à quitter leur patrie, leur famille, leur position sociale, pour aller, par delà les mers, arroser de leurs sueurs et de leur sang ces terres inhospitalières, qui, bien souvent, selon l'énergique expression de la sainte Écriture, doivent leurs habitants? (*Num.*, XIII, 33.) Qui les pousse à aller vivre et mourir pour des hommes qu'ils ne connaissent pas et que cependant ils appellent leurs frères? Qui leur fait affronter la mort la plus cruelle, les persécutions les plus violentes? C'est la charité, cette charité que le monde ne connaît pas et qui embrasait le cœur de Paul. Oh! combien de héros cette charité sainte a jetés sur ces plages lointaines! Combien que vous avez connus, qui peut-être ont vécu au milieu de vous, dont vous avez reçu les derniers et magnanimes adieux, lorsque, pleins de courage, ils descendaient de vos montagnes pour aller combattre les grands combats du Seigneur, et planter sur la terre ennemie la glorieuse bannière de la civilisation et de la foi... Il y a peu de temps encore, n'avez-vous pas entendu l'appel d'un saint Pontife (2)? Sa voix n'a-t-elle pas attendri vos cœurs, lorsqu'en termes énergiques et les larmes aux yeux, il vous racontait le triste et misérable état d'une intéressante mission? A cette voix plusieurs d'entre vous ne se sont-ils pas levés pour le suivre dans ses périlleuses et fatigantes pérégrinations?

Eh bien! N. T. C. F., qui les soutient, ces valeureux soldats de Jésus-Christ? Qui leur donne le grossier vêtement qui les couvre, le pain noir qui leur sert de nourriture? C'est vous, associés à la sainte Propagation de la Foi; ce sont vos prières qui les animent et relèvent leur courage, ce sont vos aumônes qui les portent à travers mille écueils, d'île en île, de pays en pays; ce sont vos aumônes qui étendent

(1) Fénelon, Serm. pour l'Épiphanie.

(2) Mgr Borghi, évêque de Belluno, vicaire

apostolique du Tibet et de l'Indoustan, assista à la séance du Comité, le 21 juin 1844.

d'un pôle à l'autre l'empire de Jésus-Christ. Voyez ces sauvages idolâtres entourer le missionnaire que votre charité leur envoie ; il parle, et à sa voix ce peuple brise ses dieux de bois ou de pierre, quitte l'oisiveté, source de sa misère, apprend à tracer le sillon qui le nourrira, à construire le toit qui doit l'abriter, à tisser le vêtement qui le défendra des rigueurs des saisons et voilera sa nudité ; à sa voix, il divorce avec tous les vices qui jusque-là l'avaient dégradé et abruti, il renaît pour ainsi dire à une vie nouvelle, il connaît la vertu et avec elle toute la félicité qu'elle procure ; il est heureux, et ce bonheur, c'est vous qui l'avez fait, c'est à vous qu'il le doit. Touchante association ! Sainte et noble usure qui, en échange de quelques pièces de monnaie, nous donne l'or pur de la prière et les bénédictions des peuples !

Oui, N. T. C. F., sans cette œuvre inspirée de Dieu, des missions nombreuses ne pourraient se soutenir, des pays entiers resteraient courbés sous le joug du démon ; des missionnaires avides du salut des âmes verraient devant eux se dresser une barrière qu'ils ne pourraient franchir.

Aujourd'hui, dans notre siècle, l'on vante bien haut les sociétés philanthropiques, comme on les appelle, les sociétés destinées à porter au loin les lumières et la civilisation ; on les soutient de son crédit, on les soutient de ses richesses. Mais en est-il une seule qui puisse entrer en comparaison avec l'œuvre de la Propagation de la foi ? Qui donc les a portés aussi loin, ces lumières et cette civilisation, que le missionnaire catholique ? Qui leur apprend, à ces hommes habitués à se dévorer entre eux, à respecter leurs semblables ? Qui les humanise, ces peuples cruels jusqu'à la barbarie, adonnés à la débauche la plus hideuse ? Qui leur enseigne à devenir doux et chastes ? N'est-ce pas le missionnaire catholique ? N'est-ce pas lui qui, dans le nouveau monde, se constitue l'intrépide défenseur de ces nations malheureuses, opprimées, foulées par l'avarice barbare de leurs conquérants ? Qui est allé soulever la lourde chaîne de ces pauvres nègres arrachés au pays qui les avait vus naître et vendus comme un vil bétail ? Qui a réclamé le plus fort et le plus haut contre cette traite immorale abolie trop tard et pour l'humanité, et pour l'honneur des puissances de l'Europe ? Qui va arracher au péril de sa vie de pauvres sauvages à une idolâtrie si grossière qu'elle nous fait rougir ? N'est-ce pas toujours le missionnaire catholique ?

Pour nous, N. T. C. F., entourés de secours religieux, habitués aux idées de la foi, aux mœurs qu'elle a établies, nous ne concevons pas l'état avilissant dans lequel vivent et meurent les peuples idolâtres. Nous serions tentés de taxer d'exagération les récits que l'on nous fait du prodigieux

abaissement de ces nations. Hélas ! ils ne sont que trop vrais ces récits ; il n'est que trop vrai que des millions d'hommes, aujourd'hui encore, encensent les divinités les plus absurdes et les plus infâmes ; que les notions premières du bien et du mal sont profondément ensevelies dans leur esprit ; que tout, vice et vertu, leur apparaît égal.

Ranîmons donc notre charité, souvenons-nous qu'ils sont nos frères. Au nom de notre Dieu qui fit tant pour nous, faisons quelque chose pour eux. Donnons un peu de ce superflu que nous employons peut-être en dépenses si frivoles ; donnons même de notre nécessaire ; sachons faire quelques sacrifices. Celui qui tient compte d'un verre d'eau froide donné en son nom (*Matth.*, X, 42) ne laissera certainement pas sans récompense ces aumônes, dont chacune aura été pour nous une privation.

Toutes les fois, N. T. C. F., que l'on fait un appel à votre charité vous y répondez généreusement, et cependant il ne s'agit que de soulager des corps qui, malgré vos bienfaits, iront bientôt finir dans la terre. Et quand il est question de sauver des âmes immortelles, de leur procurer un bonheur d'une éternelle durée, vous seriez sourds à notre voix ? Vous ne vous laisseriez pas attendrir ? Votre cœur resterait dur et insensible ? Non, N. T. C. F., nous le connaissons trop ce cœur, nous savons trop votre foi vive et votre ardent amour, pour douter un seul instant que, riches et pauvres, vous réunirez vos efforts pour propager la foi ; nous en avons déjà un sûr garant dans le compte-rendu de l'œuvre en notre diocèse, qui, en quelques années, s'est rapidement accrue et a dépassé de beaucoup les étroites limites qu'autrefois nous lui avons connues. Et c'est pour nous un véritable honneur de pouvoir, aux premiers jours de notre épiscopat, vous en féliciter et vous témoigner, au nom de Jésus-Christ, toute notre gratitude pour le passé et aussi nos grandes espérances pour l'avenir.

Les conditions, vous le savez, ne sont pas onéreuses : un sou chaque semaine, une petite prière chaque jour ; et pour cela des âmes sur la terre qui vous béniront ; des âmes dans les cieux qui intercéderont pour vous, qui peut-être vous procureront à leur tour le salut que vous leur aurez donné ; des âmes, anges tutélaires qui seront un jour au chevet de votre lit d'agonie pour vous soutenir dans la dernière lutte, et pour vous accompagner en triomphe dans les cieux.

Cette œuvre, N. T. C. F., est par excellence l'œuvre des pauvres. Elle prit naissance dans la mansarde de l'artisan ; elle grandit, se développa, loin des salons du riche, dans l'humble boutique de l'ouvrier, dans la pauvre ferme du labourer. Ce tribut, aujourd'hui encore, se prélève sur l'indigent, sur le petit peuple. Il n'est pas

jusqu'au mendiant qui ne trouve à faire, sur les aumônes qu'il reçoit de la charité publique, la part du missionnaire catholique. Il n'est donc personne, même dans nos pauvres montagnes, qui ne puisse jeter dans ce trou ouvert aux vastes et nombreux besoins des missions le denier de la veuve, l'obole de la pauvreté, et mériter ainsi la brillante couronne réservée à l'apostolat.

Sachons aussi, N. T. C. F., apprécier à sa juste valeur le grand bienfait de la foi; sachons en conserver le dépôt pur et intact; tremblons aux effrayants exemples de retournement que Dieu, dans sa colère, a donnés à la terre.

Considérons, les yeux baignés de larmes, ces pays autrefois si catholiques, l'Afrique où les assemblées d'évêques étaient aussi nombreuses que les conciles universels, les fameuses et florissantes églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople, et plus près de nous, l'Angleterre rompant le lien sacré de l'union, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, rameaux naguère fleuris, l'ornement de l'arbre de l'Eglise, maintenant desséchés et arides, retranchés de l'ancienne tige par le glaive vengeur. Le même malheur peut nous atteindre. « Le fleuve de la grâce ne tarit point, il est vrai, nous dit encore l'éloquent Fénelon, mais souvent pour arroser de nouvelles terres, il détourne son cours et ne laisse dans l'ancien canal que des sables arides. La foi laisse derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs (3). » Hâtons-nous donc, N. T. C. F., de retenir parmi nous cette foi prête à nous échapper, et par une conduite plus sainte, par une charité plus ardente, par une appréciation plus juste de sa haute valeur, méritons qu'elle nous éclaire toujours, surtout à ce terrible et difficile passage du temps à l'éternité.

II. MANDEMENT

POUR LE CARÊME DE 1847.

Sur l'indulgence en forme de jubilé, accordée par N. S. P. le pape Pie IX, à l'occasion de son exaltation au trône pontifical.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il vous souvient, nos très-chers frères, qu'à la nouvelle de l'exaltation de S. S. Pie IX, nous nous empressions de vous faire part et de nos joies et de nos espérances; nous vous invitâmes à louer Dieu, à le remercier du merveilleux présent qu'il venait de faire au monde catholique; nous vous appelâmes au pied des autels pour rendre de solennelles actions de grâces au Très-

Haut qui, en plaçant dans ces temps difficiles à la tête de son Eglise et sur le trône de Pierre l'homme de sa droite, accomplissait avec tant d'éclat et de générosité les magnifiques promesses faites à son immortelle épouse.

Aujourd'hui, N. T. C. F., que toutes les voix se sont réunies pour exalter les glorieux commencements de ce règne pontifical; aujourd'hui que tous les organes du catholicisme et de l'hérésie même, sans acception de croyances, ont à l'envi enregistré avec orgueil les actes d'un souverain se révélant aux peuples comme l'heureux successeur de ses plus illustres devanciers, est-il nécessaire de vous rappeler cet auguste parole adressée par Jésus-Christ lui-même au chef de son Eglise: Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle? (*Matth.*, XVI, 18.)

Mais, N. T. C. F., en prenant en main le gouvernail du vaisseau sacré, Pie IX s'est souvenu que plus la mer était mauvaise, plus il avait besoin de l'assistance d'en haut. Il s'est donc adressé à celui à qui obéissent les vents et les tempêtes. A peine monté sur le trône apostolique, il signale à ses vénérables coopérateurs les dangers chaque jour plus nombreux qui environnent et pressent l'Eglise de Jésus-Christ; il décrit avec une amère douleur toutes ses plaies, toutes ses blessures, toutes ses souffrances, et appelle et réclame avec les plus vives, les plus paternelles sollicitudes le zèle et le secours de ceux qu'il nomme ses frères dans l'épiscopat.

« Nous vous écrivions, s'écrie-t-il, pour exciter votre éminente piété, afin que, redoublant d'activité et d'efforts pour veiller nuit et jour sur le troupeau confié à vos soins et combattant avec une fermeté et une constance épiscopale contre le terrible ennemi du genre humain, vous formiez, en vaillants soldats de Jésus-Christ, comme un rempart inexpugnable pour la défense de la maison d'Israël... Nous faisons un pressant appel dans le Seigneur à votre insigne piété, à votre courage, à votre prudence, vénérables frères, pour que, appuyés sur le secours du ciel, et, unissant vos efforts aux nôtres, vous défendiez avec intrépidité la cause de Dieu et de sa sainte Eglise... Vous comprenez avec quelle générosité vous devez combattre, instruits comme vous l'êtes du nombre et de la grandeur des blessures de l'Epouse sans tache et de la violence des assauts que lui livrent ses ennemis (4).

Mais ce n'était point encore assez, N. T. C. F., pour ce pasteur vigilant d'avoir fait entendre sa voix aux chefs qui, sous sa conduite, paissent les troupeaux du Seigneur; il faut, pour calmer ses inquiétudes et ses vives appréhensions, qu'il sollicite les prières de l'univers entier, afin que, les flots s'apaisant, le vaisseau de l'Eglise se repose

(3) Fénelon, *Scrms.* pour l'Épiphanie.

(4) *Encyclique* de S. S. Pie IX, du 19 nov. 1836.

des longues agitations de la tempête (5). Et comme un cœur pur, une conscience sans tache, trouvent un plus facile accès et pénètrent mieux jusqu'au trône de l'Éternel, le pontife ouvre à tous les impuisables trésors des indulgences et du pardon.

Tels sont, N. T. C. F., les puissants motifs qui ont déterminé le successeur de saint Pierre à cette libéralité d'un jubilé universel : faveur précieuse qui nous révèle toute la grandeur des infinies miséricordes ; qui nous dévoile toute l'étendue de l'amour de notre Dieu ; qui nous permet de puiser à pleines mains dans les richesses de l'Église et de satisfaire ainsi à une dette énorme peut-être. Ah ! si vous connaissiez ce don de Dieu, vous dirions-nous, N. T. C. F., avec le Sauveur des hommes, *si scires donum Dei (Joan., IV, 10)* ; si vous pouviez comprendre tout le prix de la grâce qui vous est offerte, s'il vous était donné de mesurer avec les yeux de la foi l'immensité de ce trésor ouvert à vos besoins, serait-il nécessaire d'animer votre piété, d'exciter votre confiance ?

Nous vous en conjurons donc par la charité de Jésus-Christ, N. T. C. F., ne négligez pas un si grand moyen de salut ; recevez-le avec les sentiments de la plus profonde reconnaissance ; préparez vos cœurs à la grâce de Dieu et entrez avec courage dans cette voie de pénitence qui doit en assurer le fruit.

Les conditions essentiellement requises pour gagner l'indulgence du Jubilé sont : la prière, le jeûne, l'aumône, la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Fille de l'exil, donnée à l'homme souffrant et malheureux comme l'unique médiatrice qui pût renouer ses relations brisées avec le ciel, la prière dans son essor prend notre âme, l'élève au-dessus des sens et des affections terrestres, et, sur ses ailes d'ange, la transporte jusque dans le sein de Dieu. Là elle demande, elle intercède, elle désarme le Seigneur, elle force sa clémence, elle fléchit sa justice. Elle n'a besoin ni de l'élégance du langage, ni de l'ordonnance du discours ; la ferveur brûlante de ses paroles, l'humilité de son maintien, la confiante insistance de ses supplications, suffisent pour toucher le cœur de Dieu et faire pardonner à l'homme. Témoins Abraham sauvant de l'embrasement de Sodome Lot et sa famille ; Joseph du fond d'un cachot placé auprès du trône des Pharaons ; Moïse levant les bras sur la montague et entraînant la victoire à l'Amalécite ; Josué, Débora, Gédéon, Jephté, tous vainqueurs de leurs ennemis par la prière ; et Judith, et Esther détournant de dessus leur patrie l'esclavage et la mort ; témoins chacune des pages des annales chrétiennes, plaçant sous nos yeux l'histoire de villes et de royaumes, que l'impiété, l'ambition, la soif d'or, l'amour de l'indépendance travaillaient à

bouleverser, arrêtés dans leur chute et soutenus par la prière des justes ; témoins Vienne, Munich, Lépante, souvenirs glorieux de l'efficacité de la prière.

Nous prions donc, N. T. C. F., nous prions d'abord pour N. S. P. le pape Pie IX ; nous demanderons à Jésus-Christ qu'il donne à ce chef de son Église la force et la sagesse indispensables pour conduire heureusement parmi tant d'orages et de tempêtes la barque de Pierre ; nous demanderons qu'il rende tous les esprits et tous les cœurs dociles à sa voix ; qu'il bénisse ses entreprises, qu'il lui donne assez de jours pour amener à bon terme tant de saintes et salutaires réformes ; nous demanderons que son règne égale en longueur et en gloire les règnes les plus longs et les plus glorieux de ses plus illustres prédécesseurs.

Nous prions pour que Dieu veuille au salut, à la prospérité et à la gloire de la France, pour qu'il maintienne la bonne harmonie entre les princes chrétiens, pour qu'il conserve et prolonge la vie du roi, garant de la paix et de la tranquillité publique.

Nous prions pour que cesse la persécution qui, dans plusieurs pays, ravage depuis des années l'Église de Jésus-Christ ; pour que des peuples fidèles ne soient plus poussés violemment hors de la bergerie ; pour que la liberté de la foi pénètre et se fasse jour partout ; pour que partout aussi soient respectées dans leurs conséquences les plus immédiates les convictions religieuses des familles.

Nous prions pour que la religion puisse prendre sa part de toutes les libertés conquises, accomplir sans entraves sa noble mission d'enseigner et, comme son divin auteur, former sur son sein des disciples qui ne meurent pas (*Joan., XXI, 23*) ; pour qu'il lui soit permis de conduire encore dans les sentiers de la science et de la vertu la jeunesse de France et de la rendre de nos jours ce qu'elle fut autrefois, sous sa puissante et maternelle direction : la plus savante et la plus catholique du monde.

Nous prions pour que la foi, qui chaque jour s'affaiblit et s'en va mourante dans notre malheureuse patrie, s'y ranime et y jette un nouvel et plus vif éclat ; pour que l'hérésie, malgré tous ses efforts, ne règne jamais sur le royaume très-chrétien ; pour que les projets de l'incrédulité soient confondus ; pour que se resserrent plus étroits encore ces liens sacrés qui unissent l'Église de France à l'Église de Rome.

Nous demanderons à Dieu qu'il guérisse tant d'esprits malades ; qu'il éclaire de ses divines lumières tant d'hommes qui prostituent à l'erreur et au mensonge les talents dont ils sont les dépositaires ; des hommes qui s'aveuglent à tel point que de vouloir tracer au successeur de Pierre, à l'Élu de Dieu, une ligne de conduite en opposition avec celle immuablement tracée par le doigt

(5) Lettre apostolique de S. S. Pie IX, du 22 novembre 1846.

même du Très-Haut; des hommes qui prétendent réglementer l'Eglise de Jésus-Christ, reviser son Evangile, reconstituer ses dogmes et ses croyances.

Vous prierez enfin pour vous-mêmes, N. T. C. F. Hélas, dans le sentier de la vertu, il est si facile de faire des chutes! Le monde et le démon sont si puissants, si acharnés à notre perte; les plaisirs du siècle, les maximes séduisantes de l'erreur, les scandales qui débordent, les railleries de l'impiété, tout nous pousse, tout nous entraîne. Au milieu de si nombreux dangers, comme les apôtres, recourons à Jésus; comme eux, disons-lui dans l'angoisse qui nous presse: *Maître, sauvez-nous, nous périssons.* (Matth., VIII, 25.) Et il se lèvera à notre secours, et, dociles à sa voix, les flots s'apaiseront et le calme se fera.

La prière est bonne, disait l'ange à Tobie, quand elle est accompagnée du jeûne. (*Tob.*, XII, 8.) Dieu en effet n'essaye point de résistance contre un cœur contrit et mortifié; bien volontiers il se laisse vaincre par les supplications de l'homme pénitent. Aussi entendez, N. T. C. F., les prophètes, les Pères, les docteurs de l'Eglise, nous enseigner à chaque page de leurs œuvres saintes la rigoureuse, l'indispensable nécessité du jeûne et de la mortification des sens. Combien de fois dans la crainte et le tremblement n'avez-vous pas écouté ce terrible arrêt qui condamnait l'homme pécheur aux larmes et à un dur travail? Combien de fois, du haut de la chaire de vérité, a retenti à vos oreilles cette douloureuse exclamation de Jérémie: *Il n'est personne qui fasse pénitence de son péché; comment donc pouvez-vous dire: Nous sommes remplis de sagesse?* (*Jerem.*, VIII, 6.) Et cet anathème porté par Jean le précurseur: *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* (*Luc.*, III, 8.) Et cette douce et paternelle invitation de notre Dieu: *Si l'impie fait pénitence de ses péchés... il vivra de la vie et mourra pas? C'est pourquoi, maison d'Israël, convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités, et l'iniquité ne sera plus pour vous la ruine.* (*Ezech.*, XVIII, 21, 28, 30.) Et cette effrayante menace adressée autrefois à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse, qui avait eu le seul tort de déchoir de sa ferveur première: *Souviens-toi d'où tu es tombé et fais pénitence... sinon je viendrai bientôt à toi, et si tu ne fais pénitence j'ôterai ta lumière de sa place: « Movebo candelabrum tuum de loco suo. »* (*Apoc.*, II, 5.)

Entrons donc, N. T. C. F., à la vue de nos fautes et du pardon généreux que Dieu nous offre, entrons dans les sentiments d'une vraie et sincère pénitence. Accomplissons avec joie les jeûnes prescrits. « Laissons les gladiateurs s'engraisser, disait Tertulien, aux chrétiens de son temps, ils ont besoin de vigueur. Nous, qui nous occupons d'autres combats, ce n'est point par la chair et le sang, mais par la foi et l'esprit de force que nous devons faire tête aux ennemis. »

Autrefois chez les païens mêmes, quand le ciel refusait à la terre ses rosées vivifiantes, quand les saisons se montraient stériles, on voyait les magistrats dépouillant les ornements de leur dignité, essayer d'apaiser le courroux céleste par des jeûnes expiatoires, par des prières publiques, par des sacrifices qu'accompagnaient les marques du deuil et de la pénitence. Aujourd'hui, N. T. C. F., que les eaux débordant sur une large partie du sol de la France ont détruit les habitations, dévoré les récoltes, enlevé jusqu'aux espérances du laboureur, aujourd'hui que la faim fait sentir partout ses durs aiguillons, aujourd'hui que la main de Dieu s'est appesantie sur la terre, n'est-il pas urgent de chercher par nos larmes et nos pénitences à fléchir le ciel et à éloigner de notre patrie cette désoleante tempête?

Mais à la vue de cet abîme de détresse, N. T. C. F., n'oublions pas les membres malheureux et souffrants de Jésus-Christ. Plus les temps sont mauvais, plus la saison est rigoureuse, plus la misère est profonde, plus aussi devient pressant parmi nous le précepte de l'aumône.

L'aumône, sœur de la prière, fille de la pénitence, a de merveilleux secrets pour toucher le cœur de Dieu et l'ouvrir à la miséricorde. Rachetez vos péchés par vos aumônes. Que la compassion que vous avez pour les pauvres serve à expier vos injustices. (*Dan.*, IV, 24.) Tel fut l'appareil que le Prophète voulait jadis appliquer aux blessures du roi de Babylone; tel aussi, N. T. C. F., le conseil que nous vous donnons. Malheur à celui dont le cœur et les mains se ferment aux souffrances de ses frères! Malheur au chrétien qui passe auprès du pauvre sans être attendri à la vue de sa misère, sans éprouver le besoin de la soulager! Malheur à celui qui n'a jamais compris ces paroles si vraies de l'Ecriture sainte: il est plus avantageux de donner que de recevoir. (*Act.*, XX, 35.)

Il y avait un homme riche, nous dit l'Evangéliste, qui était vêtu de pourpre et de lin et qui se traitait magnifiquement tous les jours. Il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, couché à sa porte, tout couvert d'ulcères, qui eût désiré se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais personne ne lui en donnait; pas un ami, pas un parent, pas une âme charitable qui vint ou l'assister dans son dénûment ou le consoler dans ses douleurs. Or il arriva que tous deux moururent. Des anges du ciel descendirent et, ayant recueilli l'âme de Lazare, ils l'emportèrent triomphalement dans le sein d'Abraham. Pour le riche qui, rendu cruel par sa mollesse, de jour en jour avait attisé le feu de son supplice et s'était préparé des vengeances sans miséricorde, il eut son sépulcre dans les enfers. (*Luc.*, XVI, 19-22.)

N'oublions pas, N. T. C. F., le sens profond et terrible de cette parabole, et craignons pour notre âme cet épouvantable aua-

thème que prononcera le juge souverain contre ceux qui auront endurci leur cœur aux souffrances de leurs frères : Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel. J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu et vous ne m'avez pas revêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. Alors ceux-ci lui diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou soif, ou étranger, ou sans habit, ou malade ou en prison, et que nous avons manqué de vous secourir ? Et il leur répondra : Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous ne l'avez pas fait pour le plus petit de vos frères, vous ne l'avez pas fait pour moi-même. (*Matth.*, XXV, 41-45.)

Laissez donc aller vos cœurs, N. T. C. F., à une miséricorde compatissante, empressée à soulager les pauvres, à les accueillir, à s'intéresser à leurs maux, à essuyer leurs larmes, à leur porter des consolations et des secours.

Donnez, riches, heureux du monde, donnez beaucoup, parce que vous avez beaucoup; donnez encore, parce que la misère est grande, parce qu'ici-bas Dieu vous a faits les ministres de sa providence. Multipliez vos aumônes, sachez borner vos besoins, retrancher toute dépense inutile.

Femmes chrétiennes, vous dont Dieu s'est plu à enrichir le cœur de tous les trésors d'une tendre commiseration, songez que, durant le froid des nuits, ce pauvre couché sur une paille humide, mal défendu par le toit de chaume délabré qui l'abrite, presque nu, écrasé sous le poids de la souffrance et de la faim, crie vers vous et réclame une petite partie de tant de superfluités qui contrastent si mal avec son profond dénûment.

Donnez, vous aussi qui avez peu; partagez ce pain de chaque jour que vous n'avez acquis qu'au prix de vos sueurs. Cette légère offrande, cette obole que vous apporterez à une plus pressante misère, vous la verrez se multiplier, parce que c'est dans le ciel que vous l'aurez placée, car qui donne au pauvre prête à Dieu.

Donnez avec un saint empressement, N. T. C. F., non avec tristesse et comme par force; car Dieu aime celui qui donne avec joie (*II Cor.*, IX, 7). « Le laboureur, vous dirons-nous avec saint Jean Chrysostome, quand il sème et jette dans la terre quelque partie de son bien, ne le fait-il pas avec joie, animé qu'il est par la confiance que la perte qu'il subit sera réparée abondamment par la récolte qu'il espère, bien qu'il ne soit pas toujours assuré de l'obtenir? Et vous, qui semez, et à grand intérêt, qui avez Jésus-Christ même pour répondant de vos sacrifices, vous hésitez, vous roidissez vos cœurs et vos mains, vous n'avez, dites-vous, rien à donner. » Ne calculez donc point ce que vous distribuez en aumônes, pensez plutôt au fruit que vous en espérez pour

l'avenir et que vous commencez à recueillir dès la vie présente.

Donnons tous, N. T. C. F.; que l'ardente charité unisse étroitement nos cœurs; qu'elle fasse de nous tous un peuple de frères ! Oh ! s'il en est ainsi nous pourrions aller avec une pleine et filiale confiance nous agenouiller aux pieds des ministres du Dieu, ami des pauvres, lui confier des fautes que déjà nos aumônes ont à demi effacées, et du tribunal de la miséricorde monter sans crainte nous asseoir au banquet de l'amour. Jésus-Christ dont vous aurez apaisé la faim, dont vous aurez réchauffé les membres engourdis par le froid, Jésus-Christ ne vous méconnaîtra point, et, plein de reconnaissance, il vous fera à son tour la magnifique aumône de son corps et de son sang, gage sacré d'une immortalité glorieuse.

III. MANDEMENT

POUR LE CARÈME DE 1848.

Sur l'enseignement religieux de l'enfance

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il est un âge, nos très-chers frères, que notre divin Sauveur aimait d'un amour sans mesure; un âge qui obtint toujours ses caresses les plus tendres, ses préférences les plus douces. Dans ses courses pastorales à travers les campagnes de la Judée, il appelait à lui les petits enfants, et lorsqu'en foule et avec l'aimable importunité qui leur est propre, ils se pressaient autour de lui, alors, heureux et souriant, il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains. (*Marc.*, X, 16.)

Cette affection pour l'enfance nous la comprenons, N. T. C. F.; elle s'est éveillée bien vite en nous et a pris la part la plus large de notre cœur. Aussi, dès notre arrivée dans ce diocèse, avons-nous travaillé à assurer, contre l'indifférence et la coupable incurie de trop de parents, une instruction religieuse à cette portion chérie de la grande famille dont nous sommes le père.

Nous avons reconnu dans cet enseignement de fâcheuses lacunes, et la publication d'un nouveau catéchisme plus complet que l'ancien est venue les combler.

Le pain de la doctrine n'était rompu qu'à de trop longs intervalles, et nos ordonnances ont rendu plus fréquentes ces distributions qui nourrissent l'esprit de l'enfance et fortifient son cœur.

Mais, N. T. C. F., à cet enseignement de vos pasteurs, il est un autre enseignement préparatoire, c'est l'enseignement de la famille, c'est celui que reçoit l'enfant sur les genoux de sa mère. Les lèvres des pères, dit saint Jean Chrysostome, sont les premiers livres de la jeunesse. Ce livre doit être ouvert toujours sous ses yeux; il faut qu'elle puisse y lire les secrets de cette religion sainte qui l'a reçue à son entrée dans

la vie, les mystères d'amour de sa rédemption, ces destinées de gloire, ces couronnes immortelles promises à sa fidélité et à ses victoires. Il faut que ce livre lui signale ses devoirs de chaque jour, les écueils de la route, le nombre de ses ennemis, la manière de les combattre et de les vaincre.

Vous êtes, N. T. C. F., les premiers pasteurs de vos familles, vous en êtes les apôtres (6). Votre mission commence dès que vos enfants essayent les premiers bagayements, elle ne finira que lorsqu'ils auront rendu le dernier soupir.

Où, dit un saint docteur : cet enfant est encore dans le berceau, il ne peut vous comprendre; à l'exemple des premiers chrétiens, imprimez-lui souvent sur le front et sur la poitrine le signe sacré du salut. Que le premier usage de ses petites mains soit consacré par le signe de la croix. Que son premier livre soit le livre qui apprend à connaître Dieu et à l'aimer; que le premier récit qu'il entendra de la bouche de son père soit le récit de ces grands événements qui forment toute l'histoire de la religion, et qu'il n'arrive qu'ainsi préparé par vous à ces instructions publiques de l'Église, où il vous verra encore le suivre avec une paternelle sollicitude, et assurer ses progrès par l'intérêt que vous y prendrez vous-mêmes (7). A vous donc, parents chrétiens, le touchant privilège de poser le premier fondement de l'éducation religieuse de vos enfants. Oui, pendant que, tout jeunes encore, ils sont, suivant l'expression de saint Basile (8), semblables à une cire molle qui reçoit facilement toute sorte d'empreintes, mettez sur leurs lèvres et gravez dans leur cœur les doux noms de Jésus et de Marie. Dites-leur comment ce divin enfant croissait en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes (*Luc.*, II, 52.); quelle était son obéissance envers saint Joseph et sa mère. Apprenez-leur à élever leurs mains innocentes vers le Créateur du ciel et de la terre, vers la Vierge protectrice du jeune âge, et quand leur intelligence développée par vos tendres leçons se sera ouverte plus large et plus limpide, initiez-les à la croyance catholique; apprenez-leur les premiers chapitres de ce catéchisme, sublime abrégé des mystères et des espérances de la foi; inspirez-leur le respect et l'amour pour les pratiques religieuses, et faites leur goûter tout ce qu'elles renferment de douces et consolantes émotions pour le cœur du chrétien.

Heureux, N. T. C. F., les parents qui comprennent ainsi, et acceptent cette sublime mission du ciel! Heureux les parents qui placent au premier rang de leurs obligations les plus graves l'obligation de satisfaire à ce besoin intellectuel et moral de leurs enfants, à cette faim de la science religieuse qui dévore tout esprit venant en ce monde;

car l'homme ne vit pas seulement de pain, il faut encore à son âme le lait de la doctrine chrétienne qui la nourrit, qui la fortifie, qui la garde contre les faiblesses et les défaillances de la nature.

Heureux aussi l'enfant qui, semblable à Sanniel, grandit à l'ombre de la vigilante tendresse de parents chrétiens! Bientôt son âme s'épanouira aux rayons de l'amour et de la piété maternelle. Cette atmosphère d'innocence qu'il respire et dans laquelle il vit, cette pureté de mœurs qui l'entoure, cette pratique d'une religion qu'on vénère, tout est pour lui enseignement, enseignement de chaque jour, de chaque heure, de chaque instant, qui éclaire son esprit, pénètre son cœur, y développe le germe fécond de toutes les vertus, et le prédispose heureusement à cette instruction plus étendue et plus complète qu'il recevra de la bouche de son pasteur.

Mais pourquoi, N. T. C. F., faut-il que parmi nous l'on comprenne si peu cette sainte mission de la paternité? Pourquoi ne considère-t-on plus les glorieuses traditions de la foi, comme le premier et le plus précieux héritage d'une famille? Pourquoi une fatale et trop coupable indifférence laisse-t-elle vivre et grandir l'enfance sans lui parler de ce maître qu'elle a au ciel, sans lui apprendre à le craindre, à l'aimer, à le prier, à le servir? Pourquoi la religion est-elle trompée tous les jours dans ses espérances les plus chères et les plus légitimes? Hélas, N. T. C. F., c'est que la foi n'habite plus dans ces familles, c'est que les pensées graves, les nobles sentiments ont cédé la place à l'insouciance, aux précautions matérielles; c'est que l'on vit pour le temps et non pour l'éternité.

Aussi voyez les funestes et déplorables résultats de cette ignorance des grands devoirs. Suivez l'enfant de ce père peu chrétien : il ne connaît de Dieu et de sa loi que ce qu'il n'a pu se dispenser rigoureusement d'en apprendre. La préparation à l'auguste sacrement de nos autels n'a été pour lui qu'une formalité gênante, et la première communion n'a occupé dans ses jeunes années que la place d'un souvenir éphémère. Il entre ainsi peu préparé dans la vie. Ses yeux, qui ne s'étaient qu'entr'ouverts à la lumière divine, fatigués, se referment. Sans principe fixe, sans règle certaine, il marche à l'aventure dans ce chemin glissant, et ses chutes, à chaque pas, se multiplient. Il arrive à l'âge de la lutte et des combats sans force et sans courage; dans ces heures de trouble, au vent des tentations, sa foi mal affermie s'ébranle, ses demi-croyances chancellent, le temple s'ébranle et sous ses décombres s'éteint le feu sacré; dès lors la fuite des sacrements, l'abandon de la prière, le mépris de toute pratique religieuse, le doute, l'incrédulité et puis la mort...

(6) *Apostoli estis familiæ vestræ* (S. CHRYS.)

(7) S. Jérôme.

(8) S. Basile, *in regidis*, cap. 15.

Hélas, N. T. C. F., combien de parents reconnaîtront dans ce sombre tableau un enfant prodigue dont ils pleurent l'égarement et la perte !

Combien de tendres mères à qui le cœur saigne encore au souvenir d'un fils dont la conduite a froissé les affections les plus saintes, abreuvé d'amertume leurs derniers jours et convert d'ignominie peut-être leurs cheveux blancs ! Quel fut le premier principe de cette jeunesse orageuse, de cette vie agitée par les passions mauvaises ? L'ignorance de la religion, de cette religion qui seule eût en le pouvoir de soumettre les tendances vicieuses de la volonté de cet enfant, les penchants dépravés de son âme, qui seule eût comprimé ses élans de perversité, mis un frein à ses désirs et fait germer dans son cœur toutes ces vertus mâles et fortes qui font les grands caractères et les hommes de haute probité.

Et si autour de nous, N. T. C. F., éclatent de si graves scandales ; si jusque dans nos contrées si catholiques, l'antique probité devient de jour en jour plus rare, si plus que jamais la corruption vend et achète les consciences à ciel ouvert, si le dévouement aux intérêts publics se meurt ; si le respect pour les puissances de la terre n'est plus connu ; si les divisions intestines grandissent dans d'effrayantes proportions et menacent de tout engloûtir, remontez à la source, et vous verrez que tous ces désordres, que tous ces débordements qui déposent au sein de la société des germes de dissolution et de mort, sont en grande partie le triste résultat de l'absence des convictions religieuses.

Voulez-vous donc, parents chrétiens, vous dont le noble privilège est d'avoir conservé pures les traditions héréditaires d'une foi ardente et d'une piété qui ne se dément pas, voulez-vous donner à l'Etat de bons citoyens, à vos familles de solides appuis, à vos vieux ans une couronne de gloire ? Initiez de bonne heure vos enfants à la connaissance des devoirs qu'ils auront à remplir envers Dieu, envers leurs semblables, envers eux-mêmes : appliquez leur jeune intelligence à l'étude de la religion ; continuez au foyer domestique l'enseignement de vos pasteurs.

Pendant les longues soirées de l'hiver, lorsque tous réunis, vos enfants vous entourent, ouvrez le catéchisme, faites-en réciter les leçons, expliquez-leur cette doctrine si simple, si belle et si pure, l'admiration des plus profonds génies ; racontez-leur quelques traits de cette touchante histoire de la vie et de la mort d'un Dieu ; ces récits, en charmant vos veillées, feront descendre dans ces âmes toutes neuves la reconnaissance et l'amour.

Mais surtout que l'exemple joigne son autorité au précepte, que vos actions ne contredisent jamais vos paroles, que la décence de votre langage, que la régularité de vos mœurs, que l'élevation de vos sentiments viennent toujours à l'appui de

vos leçons. Prenez-y garde, il y a dans l'âme de l'enfant une logique inflexible qui le pousse presque à son insu à tirer toutes les conséquences pratiques de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Alors votre conduite d'accord avec vos paroles leur prêtera la force dont elles ont besoin, et, semblables à ces caractères que la main du voyageur trace sur l'arbre des forêts, qui se dilatent et grandissent à mesure que le tronc sur lequel ils sont gravés élève sa cime vers les cieux, vos préceptes se développeront avec le temps, et vos enfants devenus hommes consolent vos derniers jours, béniront votre mémoire, hériteront de vos vertus. Et si jamais momentanément entraînés au courant impétueux des passions en délire, ils déviaient des sentiers de la vertu, dans ce naufrage des mœurs, leur foi du moins ne périra pas ; après l'ivresse des plaisirs, les nuages amoncelés sur leur intelligence se dissiperont, la tempête se calmera, les enseignements reçus sur les genoux d'une bonne mère se réveilleront et leur âme retrouvera dans les douces impressions de ses jeunes années le calme et le bonheur.

En présence, N. T. C. F., de ces immenses résultats de l'instruction religieuse, nous faisons appel au zèle et au dévouement de tous ceux qui dans leur poitrine sentent battre un cœur de chrétien, les suppliant, les conjurant, au nom de Jésus-Christ, de répandre, chacun dans sa sphère d'action et d'autorité, cette science du ciel.

Nous vous adressons cet appel à vous, nos bien aimés coopérateurs, qui regardez l'enseignement du catéchisme comme l'une des plus intéressantes fonctions et le plus important des devoirs du sacerdoce. Laissez-vous entourer par les petits enfants, gravez dans leur âme si tendre la doctrine du salut. A l'exemple de saint Vincent Ferrier, l'apôtre de nos vallées, aimez à converser avec eux, à leur faire réciter l'Oraison dominicale.

Nous l'adressons à vous aussi, instituteurs et institutrices, ce pressant appel, à vous qui avec tant d'abnégation partagez notre sollicitude et notre amour pour l'enfance. Secondez les efforts de zèle de vos pasteurs pour l'instruction de cette jeunesse qui vous est confiée ; déposez dans l'esprit de vos élèves, avant toute autre connaissance, la connaissance de la religion ; que ses vérités élémentaires soient la base de votre enseignement. Jamais cette étude fut-elle plus nécessaire que dans un siècle où l'erreur et l'impie affectent des formes savantes et jettent sur leurs désastreuses doctrines le manteau d'une fausse science ?

Nous nous adressons avec toute confiance à vous encore, chrétiens fervents et instruits qui, dans chaque hameau, réunissez les enfants les plus ignorants et hégayez avec eux les premiers articles du symbole catholique. Oh ! ne vous laissez pas dans ce doux ministère si plein de bénédictions pour vous, si abondant en fruits de salut pour eux. Chaque

jour, défiez-chez, avec un nouveau courage, ces terres vierges et fécondes; semez-y les bonnes semences de la foi; ne permettez pas à l'ivraie d'étouffer dans leurs germes ces plantes délicates; et le père de famille vous récompensera, et les anges de ces petits enfants qui voient la face de Dieu (*Matth.*, XVIII, 10) vous aimeront, vous béniront et placeront un jour sur vos têtes les brillantes couronnes de la bienheureuse éternité.

IV. MANDEMENT

POUR LE CARÊME DE 1849.

Liberté, égalité, fraternité.

Jean Irénée Déperý, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Liberté, égalité, fraternité ! Voilà, nos très-chers frères, les trois mots qui, depuis près d'un an, n'ont pas cessé de sortir de toutes les bouches, de frapper toutes les oreilles, de retentir d'un bout de l'Europe à l'autre. La France les a placés en tête de sa constitution; elle les a inscrits sur son drapeau et les a gravés sur le frontispice de ses monuments.

Liberté, égalité, fraternité : trois mots que trop souvent la main sanglante des anarhistes a pressurés avec violence pour en exprimer des doctrines antisociales et antichrétiennes; trois mots dont on a prodigieusement abusé et qui cependant ne font que traduire trois idées fondamentales de la religion catholique; idées pures, fortes, généreuses et fécondes, descendues du ciel sur la terre pour la régénérer et lui donner le honneur.

C'est donc, N. T. C. F., à ceux que l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu (*Act.*, XX, 28) qu'il appartient de vous dévoiler la véritable origine de la liberté, de l'égalité, de la fraternité; de vous en dessiner les traits principaux auxquels vous pourrez les reconnaître et les distinguer de cette liberté, de cette égalité, de cette fraternité de mauvais aloi, au nom et sous le manteau desquelles, tant d'erreurs ont été propagées, tant d'orages soulevés, tant de ruines amoncelées, tant de crimes commis. C'est à nous de vous dire quels sont leurs fruits légitimes, et comment vous serez dignes d'en jouir.

Ne craignez pourtant pas, N. T. C. F., qu'oubliant la sainteté et la hauteur de notre ministère, nous descendions dans l'arène ensanglantée où les partis s'agitent et se combattent. Pour vous parler, nous nous placerons au-dessus de la poussière orageuse et brûlante que soulèvent autour de nous les passions humaines, et nous ne vous expliquerons la loi que du sommet de la montagne sainte.

I. A l'époque où Jésus-Christ parut, l'esclavage le plus lourd et le plus funeste pesait sur le monde. L'homme à qui Dieu a soumis toute la création (*Ps.* VIII, 8) et qui

possède par droit de naissance le pouvoir d'agir et de se déterminer librement, s'était en quelque sorte dépouillé de cette noble prérogative et semblait avoir abdiqué ses titres à l'indépendance et à la souveraineté. Asservie aux doctrines du mensonge, son intelligence errait dans les ténèbres et se traînait péniblement dans la nuit de l'erreur. Chaque école n'était occupée qu'à lui forger des chaînes; le baillon stupide, selon l'énergique expression de Tacite, rendait immobile la lèvres des sages, et la vérité, retenue gémissante et meurtrie dans les fers d'une injuste captivité (*Rom.*, I, 18) se voyait impuissante à retirer les peuples de ce profond abîme. Le joug sous lequel le cœur était ploqué n'était ni moins pesant, ni moins honteux; l'orgueil, la haine, l'intérêt, la volupté, s'en disputaient la possession et y exerçaient leur tumultueux empire; tyrans domestiques d'autant plus redoutables qu'ils commandaient au nom du ciel, qu'ils paraissaient, dit Tertullien (*Apol.*), descendus du séjour éternel, armés d'une autorité divine.

Est-il donc étonnant, N. T. C. F., que sanctifiée par la religion et divinifiée par le culte, la servitude se fût introduite au sein de la société dont le chef n'était bien souvent qu'un despote ombrageux et cruel qui, ne connaissant d'autres lois que ses caprices, enchaînait toutes les libertés, foulait aux pieds tous les droits, jetait l'insulte à tous les sentiments, mutilait toutes les existences, et se faisait un jeu sanglant d'écraser les peuples vaincus sous les roues de son char de triomphe?

Ce que le prince était dans l'Etat, le mari l'était au foyer de la famille. Destinée par le Créateur à être la compagne de l'homme et à marcher son égale, la femme était tombée de ce haut rang de gloire et d'honneur dans l'oppression la plus avilissante. Le père s'était réservé un pouvoir absolu sur la vie de ses enfants. L'homme enfin, dit le grand apologiste, avait si peu conservé le sentiment de sa dignité naturelle, qu'il évaluait son semblable à prix d'argent, le marchandait, l'achetait, le vendait, le troquait comme une bête de bétail. La seule définition légale de l'esclave en révèle toute la misère : moins vil que nul : *non tam vilis quam nullus.*

La liberté, ce premier besoin de l'homme, cette vie des peuples, ne se rencontrait donc plus dans le monde. Le genre humain n'était même plus ce grand malade, dont parle saint Augustin; c'était Lazare mort depuis plusieurs jours et passé à l'état de cadavre. Placé dans la prison du tombeau, chargé d'une grosse pierre, le visage couvert d'un suaire, les pieds et les mains liés, devenu la proie des vers et de la corruption, il exhalait déjà une odeur infecte. Qui donc prendra pitié de lui? Quelle puissance assez grande lui commandera de se lever et de sortir de son sépulcre? Ecoutez, N. T. C. F., c'est la voix de Dieu même qui l'appelle. A ces accents de vie, celui

qui était mort se ranime, il secoue le linceul qui l'enveloppe, il déchire le voile qui lui cache la lumière, il jette loin de lui les entraves qui serrent ses membres et il marche, libre et à grand pas, à la clarté du soleil. (*Joan.*, XI, 17 et seq.)

Bien que sapée dans sa base, la servitude était encore debout, mais l'heure de sa chute allait bientôt sonner. Interrogé par les puissants de la terre : *Je suis roi* (*Matth.*, XXVII, 11), leur répond Jésus-Christ, je suis roi par droit de naissance, de conquête et d'amour. Or, je vous le dis : je ne suis point venu pour être servi mais pour servir. (*Matth.*, XX, 28.) Les nations ont des maîtres qui font peser sur elles une domination tyrannique ; qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous, que celui qui est le plus grand devienne le plus petit et se fasse le serviteur de tous. (*Marc.*, X, 44.) Puis convoquant tous les hommes sur le Calvaire, il explique à tous le grand mystère de la scène terrible qui vient de s'y passer. Vous étiez les ennemis de Dieu, leur dit-il, les esclaves du démon, vous voilà réconciliés par ce sang divin qui coule encore ; voilà l'arrêt qui avait été porté contre vous, que le Fils de Dieu a déchiré et qu'il a attaché à sa croix en signe de triomphe.... Vous recouvrez en même temps la liberté : c'est là que le Christ vous a délivrés. (*Col.*, II, 13 et 14 ; *Gal.*, IV, 31.) Dès ce moment l'œuvre de l'évancipation s'accomplit et la liberté pénètre insensiblement dans toutes les veines du corps social. Pour opérer cette étonnante révolution, Jésus-Christ n'a pas versé d'autre sang que le sien. ...

Les apôtres, qui, les premiers, ont entendu les préceptes du maître, sont aussi les premiers à présenter aux nations avides de la recevoir cette doctrine sainte. Le souffle puissant de leur parole la porte jusqu'aux extrémités du monde. Libres devant les magistrats du temple, en présence des proconsuls de l'empire, dans les prisons de Jérusalem, ils prêchent au savant et à l'ignorant, au grec et au barbare, le Dieu inconnu qui se révèle, le Dieu qui, du prix de son sang, opère le rachat des âmes, réhabilite et affranchit les corps. Ils disent à tous qu'étant frères ils sont tous appelés à la liberté (*Gal.*, V, 13), qu'il n'y a plus ni Juifs, ni gentils, ni maîtres, ni esclaves. (*Gal.*, III, 28.) Et sur leur passage s'opèrent des effets merveilleux : tout change de face dans la famille et dans l'empire ; l'homme redevient libre, indépendant, inviolable dans sa personnalité, un souffle régénérateur anime et rajeunit la terre.

Un fait remarquable, N. T. C. F., prouve et résume à lui seul ce prodigieux changement opéré dans les cœurs. Il y a dix-huit siècles, vous eussiez pu voir l'Apôtre des nations, placé sous la haute surveillance de la police romaine, le bras lié d'une chaîne que tient la main brutale d'un prétorien, traverser les rues de la ville éternelle et passer inaperçu au milieu d'un peuple occupé de ses affaires et de ses plaisirs. Un

pauvre esclave s'attache seul à ses pas et pénètre à sa suite dans l'humide prison que la haine des Juifs lui a donnée pour demeure. Il s'est jeté aux genoux de l'Apôtre : il lui avoue son crime, ses craintes, les remords qui s'est éveillé dans son âme, et le conjure de le recevoir à son service. Paul attendri ouvre ses bras à Oésime ; par le baptême, il lui donne d'abord l'évancipation morale, puis lui promet l'évancipation civile. Il renvoie donc l'esclave régénéré à Philémon, son maître : Reçois-le comme mes propres entrailles, lui écrit-il, reçois-le, non plus comme un esclave, mais comme un frère (*Philem.*, 12, 16, 17) ; et à cet appel fait à sa foi, à cette prière de l'Apôtre, Philémon ne voit plus dans Oésime devenu chrétien qu'un frère nouveau dont il s'empresse de briser les fers.

Religieux propagateurs de la même doctrine, les successeurs des apôtres continuent cette sainte mission d'affranchissement et de liberté. Bientôt leurs disciples remplissent les villes, les châteaux, les bourgades, les conseils, les camps, le sénat, la place publiques. (*Fert.*, *Apol.*) A leur suite, et comme une mer envahissante, la liberté s'avance, monte, gagne les hauteurs, couvre les maîtres du monde, et dans ses eaux salutaires efface les lois promulguées en faveur de l'esclavage.

Les siècles se succèdent ; le christianisme ne se lasse pas dans sa lutte héroïque contre la servitude et l'oppression. Ses docteurs, ses conciles, ses pontifes élèvent la voix ; l'univers retentit de leurs plaintes éloquentes, et plus d'une fois les tyrans en tremblèrent. Et quand les nations broyées sous le pressoir du despotisme viennent réclamer à genoux, comme un dernier secours et un extrême remède à leurs maux, l'intervention de cette puissance amie de la liberté et protectrice des peuples, les papes, au nom du Dieu libérateur, se lèvent, et les foudres du Vatican courbent la tête de l'opresseur et brisent les chaînes de l'opprimé.

Vous le voyez, N. T. C. F., c'est de la naissance du christianisme que date l'ère de la véritable liberté. Donc, gloire au Seigneur Jésus qui est venu l'apporter sur la terre ! Gloire aux apôtres qui l'ont inaugurée dans le monde ! Gloire aux martyrs dont le sang l'a fécondée ! Gloire à la sainte Eglise catholique qui l'a conservée avec tant de soin, qui l'a protégée dans tous les temps, qui l'a défendue contre ses propres excès et contre la haine de ses ennemis, et qui, pour la séparer aux yeux des peuples de cet autre liberté, fille bâtarde du despotisme et des révolutions, l'a marquée au front du sceau divin de la croix et la présente aux hommes, digne de leurs respects et de leur amour.

Mais ici, N. T. C. F., vous nous demanderez sans doute comment il se fait que, si le christianisme est le père de la liberté, on l'accuse d'en être l'ennemi ? Ah ! la chose n'est pas difficile à comprendre : c'est que le christianisme repousse dans l'ordre

intellectuel cette liberté sans règle et sans frein, qui fait descendre de son trône la sagesse éternelle, la cite à sa barre, la pèse dans ses balances, et, la trouvant trop légère, blasphème son œuvre, foudroie ses autels et proclame hautement l'indépendance et la souveraineté de la raison humaine. C'est que le christianisme repousse dans l'ordre moral cette liberté sans règle et sans frein, qui lâche la bride à toutes les passions, livre l'esprit aux sens, à la chair, à la matière, et ce sait rien refuser à l'insatiable avidité de l'appétit sensuel. C'est que le christianisme repousse dans l'ordre civil cette liberté sans règle et sans frein qui se croit supérieure aux lois les plus sages et à l'autorité la plus légitime, qui sème partout le trouble, la confusion et l'anarchie, qui se glorifie des ruines qu'elle entasse, et qui ne se montre que les pieds dans le sang, à l'éclair du poignard ou au reflet de l'incendie.

Or, nous vous le demandons à notre tour : condamner, flétrir, repousser une telle liberté, est-ce être l'ennemi de la liberté véritable ? Ah ! loin de vouloir la détruire et l'anéantir, la religion la dirige, la modère et en assure l'existence. Ce qu'une main babile est à un cheval fougueux dont elle guide la course impétueuse et qu'elle empêche de se briser contre la borne de la route ou de se jeter au fond d'un précipice ; ce qu'une digue sagement pratiquée est à nos torrents rapides qui, sans cette barrière salutaire, sortiraient de leur lit, envahiraient leurs rives et porteraient le ravage et la dévastation dans nos plus fertiles vallées, les lois de l'Évangile le sont à la liberté du chrétien ; elles sont à cette liberté ce que le lest est au vaisseau léger, poids en apparence énorme, mais qui, loin de l'entraîner au fond des mers, l'affermir sur les flots, et lui fait braver les orages et les tempêtes. Otez à l'homme ces lois bienfaisantes, et vous ne trouverez plus en lui qu'un enfant indocile, bizarre, capricieux, qui, parvenu à s'échapper de la maison paternelle, va errant, çà et là, sans savoir même où il veut porter ses pas, se croyant parfaitement libre, parce qu'il est parfaitement égaré, et qui, incapable de choisir un parti raisonnable, exténué par la faim, les pieds nus, les vêtements déchirés, ne tardera pas à tomber dans les fers du plus cruel esclavage et de la servitude la plus humiliante.

Non, certainement ce n'est pas ôter la liberté ni la gêner, que de la soumettre à certaines lois afin qu'elle ne dégénère pas en une licence effrénée. Ceux-là seuls étroitement, violent et étouffent la liberté, qui la font servir à des usages mauvais. Rappelons-nous qu'elle ne nous a pas été donnée pour user de la triste faculté de faire le mal, mais pour avoir la gloire de faire le bien. Les saints dans le ciel n'ont plus le pouvoir de commettre de méchantes actions, pour cela ils ne cessent pas d'être libres ; et qui oserait dire que le démon condamné à l'enfer est libre, parce que

Dieu lui a laissé le pouvoir de troubler le monde ?

Après cela, N. T. C. F., si vous nous demandez encore sur quoi est fondée la véritable liberté, cette liberté si précieuse qui nous inspire un si juste et si légitime orgueil, et dont l'enfancement a coûté à Jésus-Christ et à l'Église tant de larmes, tant de sueurs et tant de sang ; nous vous répondrons sans hésiter qu'elle repose uniquement sur la crainte de Dieu, sur l'amour du prochain et sur le respect de soi-même. Ainsi, vous serez libres, si, fidèles à sa loi sainte et n'ayant d'autre Dieu que lui, vous vous faites un devoir d'adorer le Seigneur, de l'aimer et de le servir. Vous serez libres, si vous avez soin de fermer l'oreille aux perfides insinuations et aux promesses fallacieuses de ceux qui, se détournant de la foi, s'égarant en de vains discours, et, se donnant pour docteurs, ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment. (1 *Tim.*, I, 7.) Vous serez libres, si vous leur répondez : Je ne vous connais pas. Vous serez libres, si la victoire qui triomphe du monde et de sa triple concupiscence, vous élève au-dessus des passions qui font peser sur ceux qui s'y livrent un joug si dur et si tyrannique. Vous serez libres, si, aimant votre frère comme vous-mêmes et ne lui faisant pas ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, vous le respectez dans sa personne, dans ses biens, dans l'exercice de ses droits, dans l'indépendance de son opinion et dans la manifestation légitime de sa pensée. Vous serez libres, vous qui obéissez, si, imitant le modèle qui vous a été montré sur la montagne, vous obéissez pour Dieu à toute loi basée sur les principes de l'Évangile, de la justice, de la sagesse et de la raison ; obéissance sans laquelle, religion, société, famille et patrie, s'écrouleraient sur vos têtes et vous écraseraient de leurs débris. Vous serez libres, vous qui commandez, si vous vous rappelez que tout pouvoir vient de Dieu, que celui qui règne dans les cieux est le seul à qui appartiennent en propre la gloire, la majesté, l'indépendance, et qu'un jour vous aurez à lui rendre compte de la puissance qu'il vous a confiée, afin que vous en usiez comme il fait lui-même pour le bien du monde. Enfin, vous serez libres, si, vous souvenant que nous avons tous un même père qui nous a créés, un même frère aîné qui est mort pour nous, une même mère qui nous a nourris de son lait et une même patrie qui nous attend après les fatigues de l'exil, vous savez comprendre l'Égalité, l'aimer et la mettre en pratique.

II. Lorsque Dieu, voulant couronner l'œuvre des six jours et donner un roi à la création, proféra ces paroles : Faisons l'homme, il s'adressait, dit saint Jean Chrysostome, au genre humain tout entier. (Hom. 2 *in Epist. ad Heb.*) Il est donc notre père à tous ; tous nous sommes ses enfants. Il n'y a devant lui aucune acception de personnes (*Ephés.*, VI, 9., et tous nous avons

une part égale dans la distribution de ses bienfaits et dans les effusions de son amour; car, d'après la pensée du docteur que nous venons de citer, c'est pour tous les hommes qu'il a déroulé le ciel comme une vaste tente, qu'il a peuplé les déserts de l'espace de corps étincelants, et que, chaque matin, il appelle le soleil du fond de l'Orient et lui commande de répandre sur le monde la lumière, la chaleur et la vie. (*Hom. in psal. VIII.*) C'est pour tous les hommes que, faisant sans cesse tourner sur lui-même le cercle des saisons, il ramène successivement le printemps avec sa riche verdure, ses fleurs odorantes et toutes ses magnifiques promesses; l'été avec l'opulence de ses moissons; l'automne avec ses fruits abondants et variés; l'hiver avec son manteau de neige, si propre à conserver le germe des plantes, à le protéger contre la gelée, l'orage et la tempête. C'est pour tous les hommes, en un mot, que, dans sa bienfaisance, il prépare, il développe, féconde et bénit la couronne de l'année. (*Psal. LXIV, 12.*)

Tous les hommes sont donc égaux devant lui et participent également aux bienfaits de sa providence. Cette vérité est si incontestable, si universellement reconnue, si profondément gravée dans tous les cœurs, que vous ne trouvez personne qui s'isole dans la prière et qui s'attribue exclusivement le privilège d'être enfant de Dieu; mais tous disent, en lui exposant leurs besoins: notre Père qui êtes dans les cieux, donnez nous notre pain de chaque jour. (*Luc., XI, 3.*)

Avec le même Père, qui est Dieu, nous avons aussi le même frère, qui est Jésus-Christ. La foi, nos bien-aimés diocésains, nous enseigne que Dieu, contemplant à l'éclat de sa propre lumière, dans le sanctuaire de sa nature indivisible, les perfections infinies dont il est doué, engendre de toute éternité un Fils qui est Dieu comme lui. (*Symbol. Nic.*) Or, ce Fils du Très-Haut, qui est la figure de la substance du Père et la splendeur de sa gloire (*Hebr., I, 3*), n'a pas rougi de devenir et de se nommer notre frère. (*Hebr., II, 11.*) Nous avons nous-mêmes acquis le droit de l'appeler de ce nom, le jour où il s'est revêtu de notre humanité. (*S. CURYS., Hom. in Epist. ad Colos.*) Participant dès lors à sa nature, élevés au-dessus des principautés et des puissances, nous sommes devenus supérieurs aux anges et aux archanges.

Une distance infinie séparait, il est vrai, celui qui est Fils de Dieu par nature de ceux qui ne le sont que par adoption et par grâce, mais il a pris soin lui-même de combler cet abîme en s'abaissant jusqu'à nous; car, dit saint Paul, de riche qu'il était, il s'est fait pauvre à cause de nous, pour établir l'égalité, *ut fiat æqualitas.* (*II Cor., VIII 14.*)

Aussi l'Apôtre brise-t-il d'une parole toutes les barrières qui séparent les peuples et les nations: il n'y a plus de distinction

entre le Juif, le gentil, le Grec, le Scythe, le barbare, l'homme libre et l'esclave (*Coloss., III, 11*); nous sommes tous unis, tous frères et par conséquent tous égaux en Jésus-Christ, qui n'a voulu garder pour lui que le titre de premier-né. (*Rom., VIII, 29.*)

Confidante, dépositaire et interprète de toutes ses pensées, l'Église catholique, notre commune mère, n'a cessé de nous rappeler à cette égalité sainte depuis le jour où le Sauveur du monde étendit ses bras sur la croix comme un niveau sur le genre humain régénéré. Par son ordre, à leur entrée dans la vie, et l'enfant du riche et l'enfant du pauvre sont arrêtés à la porte du saint lieu, et sous les mêmes promesses, aux mêmes conditions, baptisés avec la même eau au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Par son ordre, et le riche et le pauvre, s'ils veulent obtenir le pardon de leurs fautes, doivent se présenter au même tribunal, se frapper humblement la poitrine et dire au ministre de la réconciliation: Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché. Par son ordre, et le riche qui s'assied tous les jours à une table somptueusement servie et le pauvre qui s'en va mendiant son pain de porte en porte, sont obligés de venir prendre place, l'un à côté de l'autre, au banquet de l'Agneau immolé, pour se nourrir de la même chair et boire au même calice, sous peine de n'avoir pas la vie en eux. (*Joan., VI, 54.*) Par son ordre, et sur le front du pauvre qui marche les yeux baissés et sur le front du riche qui élève avec orgueil ses regards triomphants, le prêtre répand chaque année un peu de cendres en disant: *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu rentreras dans la poussière.* (*Genes., III, 19.*) Par son ordre enfin, lorsque la mort vient frapper et le pauvre sur sa paille et le riche dans sa pourpre, le prêtre récite pour l'un et pour l'autre les mêmes prières, les accompagne au même cimetière et jette sur leur tête la même quantité de terre. Mais si éloquente et si instructive soit-elle, l'égalité du sépulcre n'est pas la dernière que la religion promet aux chrétiens.

Créés par Dieu pour le connaître, l'aimer, le servir et arriver par ce moyen à la vie éternelle, tous nous avons la même patrie. Oui, nos frères bien-aimés, quelle que soit notre naissance, quelle que soit notre fortune, quels que soient nos talents, quelle que soit notre position sociale, dès lors que nous avons le bonheur d'être nés au sein du christianisme, nous sommes tous appelés à habiter la maison de notre Père céleste, et chacun de nous peut dire avec une noble fierté: *Le ciel est ma demeure, la terre n'est que l'escabeau de mes pieds* (*Isai., LXVI, 1*); car après que Dieu, dit un prophète, rappelant à lui le temps échappé de ses mains, aura enlevé la terre, comme le berger qui plie le soir la tente qu'il a dressée le matin, il n'y aura plus ni palais, ni château, ni chaumière, et la Jérusalem d'en haut s'ouvrira indistinctement devant tous

ceux qui auront mérité par leurs vertus d'entrer dans son immortelle enceinte.

Ainsi, N. T. C. F., sommes-nous tous égaux devant Dieu et aux yeux de la religion : égalité suprême et fondamentale qui a sa source dans le ciel et d'où découle sur la terre toute égalité légitime et possible; c'est-à-dire, égalité devant la loi, qui, dans toute société bien organisée, n'est que l'expression plus ou moins sensible de la volonté divine; égalité devant la raison qui donne à chacun le droit d'être jugé avec impartialité par la raison de tous; égalité devant la fortune, en ce sens que personne n'a de privilèges à faire valoir contre la Providence qui, dans les desseins impénétrables de sa sagesse, dispense à son gré la pauvreté et la richesse.

Voilà, N. T. C. F., jusqu'où va la véritable égalité; quiconque voudra lui donner une plus grande extension verra son niveau se briser entre ses mains et lui ensanglanter les doigts.

On a bien cherché de nos jours, par de sacrilèges comparaisons, à nous donner le Dieu Sauveur comme le père et le premier apôtre d'une autre égalité, celle-là absurde et chimérique; mais il suffit, N. T. C. F., d'en appeler à sa doctrine pour confondre l'impiété de ces hommes qui, comme autrefois les Juifs, n'ont pas rougi de placer sur le même rang Jésus et Barabbas. Il proclame l'égalité, c'est vrai, mais change-t-il pour cela les gouvernements, trouble-t-il l'ordre établi, renverse-t-il la hiérarchie sociale, conspire-t-il contre l'autorité publique, brise-t-il les lois de fidélité qui unissent les peuples à leurs princes, prêche-t-il la révolte, la loi agraire, la communauté des biens? Ouvrez le code qu'il apporte à la terre, qu'y lisez-vous? *Rendez à César ce qui est à César (Matth., XXII, 21), l'honneur à qui appartient l'honneur, le tribut à qui est dû le tribut. (Rom., XIII, 7.) Toute puissance vient de Dieu. (Rom., XIII, 1.) Celui qui résiste à l'autorité résiste à Dieu lui-même. (Ibid., 2.) Bienheureux sont les pauvres, bienheureux ceux qui souffrent. (Luc., VI, 20.) Les pauvres, vous en aurez toujours au milieu de vous. (Matth., XXVI, 11.)*

Ce langage, nous le savons, n'est pas celui que vous tiennent les partisans d'un système désorganisateur qui a ses journaux et ses disciples, système aussi absurde dans ses principes que funeste dans ses conséquences, et qui, dégagé de toute périphrase et réduit à sa plus simple expression, peut se résumer ainsi : Vous êtes égaux devant Dieu, par conséquent il n'y a aucune différence entre la vérité et l'erreur, entre le crime et la vertu, entre le péché et la sainteté, et personne n'a le droit de vous dire : Si vous faites le bien, vous serez récompensés; si vous faites le mal, vous serez punis. Vous êtes égaux devant la raison, par conséquent votre intelligence est indépendante, souveraine, infaillible, et personne n'a le droit de vous dire : Soumettez votre esprit au joug de la foi et croyez ce que

vous ne comprenez pas. Vous êtes égaux devant la loi, par conséquent vous êtes à vous-mêmes votre règle de conduite, et personne n'a le droit de vous dire : Faites telle chose et abstenez-vous de telle autre. Vous êtes égaux devant la fortune, par conséquent vous avez droit de prendre ce que vous n'avez pas, et personne n'a le droit de vous dire : Ceci est à moi, ne touchez pas à ce qui m'appartient.

Absurdes et décevantes chimères qui mettent en jeu des passions violentes que rien ensuite ne peut satisfaire! Incendie dévorant, dont les flammes alimentées par le désir des jouissances matérielles portent le ravage et la désolation dans tous les cœurs.

Gardez-vous donc, N. T. C. F., d'ajouter foi à une semblable doctrine? Nous ne vous dirons pas que, si brillant qu'il paraisse, le nuage dont elle se couvre recèle dans ses flancs l'orage, la tempête et la mort; nous ne vous dirons pas que le jour qui la verrait réduite en pratique verrait aussi s'ouvrir infailliblement la fosse dévorante où irait s'engloutir le cadavre de la société. Vous le comprenez : vous comprenez que l'application d'une théorie si subversive renverrait de foud en comble tout ce qui existe et serait dans l'impossibilité de rien édifier à la place. La nature des choses s'y oppose, et ceux qui vous disent le contraire vous trompent, vous abusent sur ce point comme sur beaucoup d'autres, vous racontent, comme nous dit le Prophète, des fables qui ne ressemblent en rien à la loi de Dieu. (*Psal. CXVIII, 85.*)

Avant de croire à cette égalité radicale et absolue que ses partisans font sonner si haut, demandez-leur comment il se fait que, si tous les hommes sont égaux, l'un a plus d'aptitude pour les travaux de la campagne, l'autre pour les arts mécaniques; celui-ci pour les sciences, celui-là pour les lettres? Demandez-leur comment il se fait qu'ils n'ont pas tous la même taille, la même force, les mêmes traits et la même couleur? Demandez-leur pourquoi l'arbrisseau de votre jardin ne s'élève pas à la hauteur de vos mélèzes majestueux, dont la tête se perd dans les nues? Demandez-leur pourquoi ils ne viennent pas dans leur toute-puissance commander à nos Alpes de s'abaisser et de descendre au niveau de la plaine? Demandez-leur pourquoi les astres, là haut, diffèrent en clarté et ne répandent pas tous la même lumière? Demandez-leur pourquoi il y a des habitations diverses dans la maison du Père céleste? (*Joan., XIV, 2.*) Demandez-leur pourquoi, bien qu'ils soient parfaitement heureux, tous les élus ne possèdent pas la même gloire et le même bonheur? Questions sans réponses et dont le défaut de solution prouve surabondamment l'absurdité du système auquel elles sont adressées....

Et d'ailleurs, n'est-il pas conforme à tous les principes du bon sens, de la justice et de l'équité, que celui qui a travaillé jouisse

du fruit de son labeur? Voudriez-vous, par exemple, qu'après avoir bâti une maison du prix de vos sueurs et de vos épargnes, un autre pût venir impunément vous en chasser vous, votre femme et vos enfants, pour y établir sa famille et pour y habiter lui-même? Voudriez-vous qu'après avoir labouré votre champ, récolté vos moissons et battu vos gerbes, un autre pût venir impunément vous enlever vos grains et s'en nourrir au sein de l'indolence et de la mollesse? Voudriez-vous qu'après avoir planté une vigne, taillé ses ceps, vendangé ses raisins, un autre pût venir impunément enlever le vin qui coule dans vos pressoirs, le renfermer dans ses celliers et en disposer au gré de ses désirs? Voudriez-vous qu'après avoir réalisé quelque gain au moyen d'un commerce légitime, un autre pût venir impunément vous enlever les honnêtes bénéfices qui vous ont coûté tant d'années de peine, d'économie, d'assujettissement et de privations de tout genre? Voudriez-vous qu'après avoir longtemps combattu sous les drapeaux de la France, usé vos forces à son service et arrosé les champs de bataille de votre sang le plus généreux, un autre pût venir impunément vous arracher la croix qui brille sur votre poitrine pour s'en décorer lui-même et recevoir des hommages qui ne sont dus qu'à votre valeur? Voudriez-vous en outre que votre épouse, mère si bonne et si vertueuse, ne fût plus que la nourrice mercenaire de vos enfants qui ne lui appartendraient plus dès qu'ils auraient la force de s'éloigner d'elle? Voudriez-vous vous-mêmes renoncer aux imprescriptibles prérogatives de la paternité pour les voir passer à un être de raison qui s'appelle la patrie? Non, sans doute, N. T. C. F., non, vous ne le voudriez pas.

Reposez donc de toute l'énergie de votre âme ces doctrines communistes, socialistes, phalanstériennes, égalitaires, qui ont pour but direct et qui auraient pour résultat infaillible de légitimer tant de spoliations sacrilèges; ces doctrines qui, poussées à leur dernière et plus logique conséquence, font monter le rouge au front de quiconque garde encore les notions premières du juste et de l'honnête, ces doctrines enfin, filles de l'ambition mauvaise, de l'ignorance et de l'orgueil, véritables fléaux de notre siècle. Ah! si Dieu leur donnait un seul instant de prévaloir, elles réduiraient bientôt notre pays aux dures extrémités de cette malheureuse terre d'Égypte dévorée autrefois par une multitude d'insectes que le vent brûlant de la colère céleste avait poussés vers elle et dont la dent vorace et meurtrière ravagea les campagnes, laissant après eux la terreur, la famine et la mort.

Attachez-vous plutôt, N. T. C. F., aux éternelles lois de la justice et de l'équité qui, nées dans le sein de Dieu, dit un ancien, sont immuables comme lui (Sophocle), et sans lesquelles le monde tomberait dans un chaos plus profond, plus ténébreux que

celui dont parlent nos livres saints. Servez-vous de votre raison pour étudier la vérité, mais que le rayon qui vous éclaire ne vous fasse pas perdre de vue l'astre qui en est la source et d'où il descend; travaillez à augmenter votre fortune par des moyens permis, mais souvenez-vous que vous serez toujours assez riches si vous avez la crainte de Dieu et de ses jugements, l'amour du foyer domestique, la modération dans les plaisirs, le contentement dans la médiocrité, une pieuse résignation dans le travail et dans les afflictions, le culte du dévouement et de la prière.

Enfants de Dieu et de l'Église, frères de Jésus-Christ, citoyens du ciel, tels sont, N. T. C. F., les titres incontestables de cette égalité, seule vraie, seule légitime, dont nous venons de vous entretenir. Tels sont aussi les éternels principes sur lesquels reposent les grands et saints devoirs de la fraternité.

III. — Vous le savez, N. T. C. F., le mot de fraternité est un mot qui, dans le christianisme, se traduit par celui de charité. Or, aucune vertu ne vous est plus familière, plus habituelle, ni plus fortement recommandée. Bien que gravé sur les tables du Sinaï, après l'avoir été dans le cœur du premier homme, le commandement qui nous ordonne d'aimer nos semblables est, à proprement parler, un commandement de la loi nouvelle, soit par la plus grande extension qui lui a été donnée, soit par la consécration qu'il a reçue dans le sang de Jésus-Christ; pour vous en convaincre nous n'aurions qu'à ouvrir l'Évangile, et chaque page nous en fournirait une preuve authentique et irrécusable.

Un docteur se présente à Jésus-Christ: Maître, lui dit-il, que faut-il faire pour mériter la vie éternelle? Vous connaissez la loi, répondit-il: Aimez le Seigneur votre Dieu et le prochain comme vous-même, et par là vous obtiendrez la possession du royaume des cieux. (*Luc.*, X, 25, et seq.) *Si nous nous aimons les uns les autres*, dit-il ailleurs, *Dieu demeure en nous et la perfection de la charité habite dans nos âmes.* (*I Joan.*, IV, 12.) Il craint tellement qu'un précepte d'une si grande importance soit mis en oubli, qu'il en fait en quelque sorte une des clauses les plus essentielles de son testament: Voici, dit-il à ses disciples, quelque temps avant de consommer son douloureux sacrifice, voici un commandement nouveau que je vous donne: Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même; faites-vous les uns aux autres tout le bien que je vous ai fait; c'est la marque distinctive à laquelle se feront connaître ceux qui m'appartiennent. (*Joan.*, XIII, 34.)

Cercle immense dont le centre est au sein de Dieu et la circonférence nulle part; la charité chrétienne embrasse tous les hommes sans exception: Vous savez, c'est le Sauveur qui parle: *Vous savez qu'il a été dit aux anciens: Vous aimerez votre prochain*

et vous haïrez votre ennemi; et moi je vous dis : aïnez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. (Matth., V, 43, 44.) Soyez donc miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. (Luc., VI, 36.) Et, à l'autorité du commandement, joignant l'autorité plus entraînante encore de l'exemple, le Dieu-Homme marque chacun de ses jours par un bienfait. C'est une multitude pressée par la faim qu'il rassasie. C'est le fils du centurion dont il prend soin et qu'il rend à la santé; c'est le fils unique d'une veuve qu'on porte en terre et qu'il ressuscite; c'est un aveugle-né qu'il fait jouir de la lumière; c'est un paralytique de trente-huit ans qu'il guérit; ce sont les larmes de deux sœurs qu'il essuie en rendant un frère à leur amour; c'est une femme faible et coupable qu'il refuse de condamner; c'est enfin l'acte héroïque par lequel il couronne une vie si pleine et si bien employée; c'est la mort de la croix à laquelle il se soumet et qu'il subit avec la plus entière résignation pour le salut du genre humain. Oui, N. T. C. F., seul, le glaive de la charité a pu immoler Jésus-Christ : Dieu a tellement aimé le monde qu'il n'a pas hésité à donner son Fils unique pour le sauver, et ce Fils unique lui-même n'a pas fait difficulté de se dévouer au rôle de victime et de verser pour nous jusqu'à la dernière goutte de son sang : *Obvlatus est, quia ipse voluit.* (Isai., LIII, 7.)

Fidèles à l'enseignement du divin maître, les apôtres n'ont pas cessé de recommander la fraternité dans leurs prédications et dans leurs écrits, comme par leur conduite.

Ecoutez, N. T. C. F., l'apôtre de l'amour. Il est parvenu à une extrême vieillesse, ses forces trahissent son courage, il ne pourrait plus comme autrefois courir à travers la montagne, à la recherche de la brebis égarée; sa voix est faible, les longs discours lui sont défendus, mais son cœur n'a pas vieilli, il est toujours brûlant de charité pour son Dieu et pour ses frères. Saint Jean se fait donc porter à l'église et là, soutenu dans les bras de ses chers disciples, entouré de la foule respectueuse des fidèles : Mes enfants, leur dit-il, mes chers petits enfants, aimez-vous les uns les autres; et si lassés de lui entendre répéter sans cesse les mêmes paroles, ils lui en demandent la raison : Oh! mes enfants, répond-il, mes chers petits enfants, aimez-vous les uns les autres; c'est le commandement du maître, et en l'accomplissant vous accomplirez la loi dans toute sa plénitude et dans toute sa étendue.

Voyez saint Paul! quelle vie, quels travaux, quelles souffrances! Il parcourt le monde, il traverse les mers, il souffre la faim, la soif, la persécution, rien ne l'arrête, rien ne ralentit sa course rapide, ni les prisons, ni le naufrage, ni les embûches perfides des Juifs, ni la haine ouverte des gentils; c'est que, plus forte que toutes ces

craintes, la charité du Christ le presse (II Cor., V, 14), le pousse à de nouveaux combats, à de nouvelles victoires; c'est que l'amour de la fraternité est si ardent dans ce noble cœur, qu'il semble l'emporter sur l'amour de Dieu même et qu'il lui fait désirer d'être anathème pour ses frères. (Rom., IX, 3.)

Aussi, N. T. C. F., quels fruits merveilleux produisit dans les premiers siècles de l'Évangile cette divine semence de la fraternité chrétienne!

Vous nous demandez qui nous sommes, répondent aux Césars, les disciples du Christ? Nous ne formons qu'un peuple, qu'une assemblée, qu'une famille unie par les liens les plus étroits. Parmi nous il n'y a qu'un cœur et qu'une âme; celui qui a donné à celui qui n'a pas; parmi nous personne ne se plaint, personne ne se venge, personne ne dit du mal, personne n'en fait. Nous avons connu des chrétiens, ajoute saint Clément, qui se sont mis dans les chaînes pour en décharger les autres; oui, plusieurs se sont réduits en servitude volontairement, et, du prix de leur liberté, ils ont soulagé la misère de ceux qui souffraient; aussi, saint Denis de Corinthe écrivait-il à Rome : Fidèles aux anciennes traditions, vous subvenez aux besoins de nos pauvres; votre pieux évêque n'a pas borné son zèle à imiter vos pères par ses bienfaits, il a consolé en même temps par ses charitables discours les frères condamnés aux mines, retraçant à leur égard la bonté d'un père pour ses enfants. Nous faisons de nos biens, poursuit saint Justin, un trésor commun, ou si nous les retenons, ce n'est que pour en faire part à ceux qui en ont besoin. Unis par les liens d'une mutuelle fraternité, nous prions même pour nos ennemis, pour ceux qui nous persécutent avec tant d'injustice. (*Exhort. ad Gent.*)

Ce que les premiers fidèles étaient les uns pour les autres, la religion chrétienne l'a été pour le genre humain tout entier. Ouvrez le registre des âges, feuillotez, page à page, le douloureux et sanglant martyrologe de l'humanité, vous verrez que maladies du corps, maladies de l'esprit, maladies du cœur, elle a tout pris sous sa protection, tout soulagé. Pour que rien ne pût échapper à sa tendresse maternelle, elle a placé, depuis le berceau jusqu'à la tombe, des sentinelles chargées d'épier la souffrance et de l'apporter dans ses bras; c'est par ses soins que sont élevés ces somptueux palais de l'indigence, arcs de triomphe de la charité, où se ramassent toutes les infirmités, toutes les douleurs, tous les accidents de la vie humaine. C'est pour obéir à sa voix et pour seconder ses pieux efforts, que tant de saintes filles, renonçant aux douceurs du foyer de la famille et adoptant tous les malheureux pour leurs enfants, se renferment dans un lieu infect, prodiguent à un homme inconnu les soins les plus touchants, retournent de leurs mains la paille de sa couche, se penchent sur son visage,

respirent son haleine empoisonnée, et se condamnent volontairement à n'avoir jamais sous les yeux que le déchirant spectacle de la souffrance ou les convulsions de l'agonie. C'est elle qui, par la main de ses religieux, a défriché les forêts, assaini les marécages, et élevé au sommet des montagnes jusqu'alors inaccessibles, des retraites aussi douces qu'assurées pour le voyageur surpris par la tempête ou par la nuit : retraites respectées par le cours du temps qui emporte tout, et par le glaive des conquérants qui épargne si peu de choses, mais dont l'impiété, dans son délire sacrilège, vient de fermer les portes ouvertes depuis tant de siècles (9). C'est elle qui a formé ces héroïques légions des Pères de la Merci qui, pour briser les chaînes de leurs frères captifs, courent affronter la peste, l'esclavage et le martyre (10).

C'est elle qui a ouvert tous ces pieux asiles de l'innocence et du repentir où sont venus s'abriter tant de cœurs brisés, tant d'intelligence délaissées, tant d'hommes enfin qui, touchés par la main de fer de l'infortune, n'ont trouvé que dans la paix du cloître un aliment à leur inquiétude et un remède à leurs maux.

Ainsi, N. T. C. F., les enseignements de l'Évangile, les exemples de nos pères dans la foi, la conduite de l'Église, tout nous dit par la bouche du Prince des apôtres : *Fraternitatem diligite. « Aimez la fraternité. »* (I Petr., II, 17.) Ce mot sacré, nous devons en convenir, n'a jamais été prononcé si souvent et répété par tant d'échos qu'à l'époque où nous sommes, mais aussi jamais il n'a été si peu compris, si peu réalisé dans la pratique, si démenti par l'action. Car, et nous le disons en gémissant, c'est au nom de la fraternité que nous avons vu naguère la capitale de la France se changer en une sanglante arène et devenir le tombeau de plusieurs milliers de victimes. C'est, sous prétexte d'établir le règne de la fraternité, que nous avons vu des hommes séduits et égarés s'armer contre ceux qui étaient nés sur le même sol, qui se chauffaient au même soleil, qui couchaient sous le même ciel, qui mangeaient le même pain et qui buvaient à la même coupe. C'est sous les balles de la fraternité que nous avons vu tomber un pontife martyr et ce nombre si grand d'illustres capitaines que les hasards de la guerre avaient épargnés sur vingt champs de bataille. Tant il est vrai de dire, avec saint Jean, que *ceux qui haïssent leurs frères sont homicides.* (I Joan., III, 15.)

(9) On sait que le gouvernement de la Suisse après avoir persécuté les catholiques, exilé injustement l'évêque de Lausanne et de Genève, vient d'expulser les religieux du Saint-Bernard, de confisquer les biens de cette célèbre abbaye fondée au sommet des Alpes par les largesses de l'univers entier pour porter secours aux voyageurs ; c'est là un crime énorme de lèse-fraternité.

(10) Il existe dans notre diocèse des monuments de cette vérité. En visitant les paroisses, nous avons remarqué appartenant aux murailles de quelques cha-

pellés des chaînes et des boulets, tristes insignes de la servitude. A nos questions sur un pareil fait, on nous a répondu que c'étaient là les fers dont quelques négociants natis de ces villages avaient été chargés autrefois dans les pays barbaresques. Capturés par les forbans, puis rachetés par la charité et les largesses des religieux Rédemptoristes ; ces malheureux esclaves rentrés dans leur patrie, avaient fixé ces insignes aux murs des églises pour transmettre à la postérité le souvenir de leur reconnaissance envers Dieu.

Ah ! pour nous haïr de la sorte, et pour nous livrer à ces luttes fratricides, avons-nous oublié que nous sommes tous les fils d'un même Père ; que le même frère nous a rachetés de son sang ; que la même mère nous a nourris de son lait, et que nous avons tous dans le ciel la même patrie ? Avons-nous oublié que c'est la charité qui a créé le monde ; que c'est la charité qui le conserve ; que c'est la charité qui l'embellit ? Avons-nous oublié que pour goûter quelque bonheur ici-bas, nous avons besoin de nous aimer, de nous supporter mutuellement et de nous aider les uns les autres ? Écoutez là-dessus saint Jean Chrysostome : « La société humaine, dit-il, n'est tout entière qu'un échange de services ; elle est fondée sur la communauté des besoins et des secours. Vous êtes riches, c'est pour soulager le pauvre ; vous êtes pauvres, c'est pour assister le riche. Vous ne pouvez rien l'un sans l'autre : Membres du même corps, il est impossible que vous viviez dans l'isolement sans que tout le système de l'harmonie sociale ne soit en souffrance. Si l'estomac, ou l'œil, ou le pied venaient à dire : Je reçois la nourriture, la lumière, le mouvement, je les garde pour moi, que deviendrait le reste ? Ce que chacun reçoit, c'est pour le distribuer. Les professions utiles, c'est la classe pauvre et laborieuse qui les donne à la société ; elles n'existent que par les riches qui alimentent et leurs travaux et leurs ressources ; les riches eux-mêmes n'existent que par les pauvres qui fournissent à leurs besoins et à leurs plaisirs. (S. Chrys., in I Cor.) »

Nous dirons donc aux riches avec saint Basile : « Rappelez-vous qui vous êtes, quelle est la part que vous devez distribuer, qui vous en a confié le dépôt, à quels titres vous êtes privilégiés. La bonté universelle vous a faits ses ministres, elle vous a délégués auprès de vos frères pour être les économes de sa Providence. Gardez-vous de croire que vous n'avez des biens que pour les caprices de votre sensualité et pour la satisfaction de votre avarice. Vous vous asseyez quelquefois auprès de vos trésors, et vous dites : Que ferai-je ? — La réponse se présente d'elle-même : J'assisterai le pauvre, j'apaiserai sa faim ; j'ouvrirai mes greniers ; je ferai un appel général à l'indigence. Prenant modèle sur le saint patriarche Joseph, je ferai retentir ces généreuses paroles : O vous tous qui manquez de pain, accourez vers moi ; prenez tous votre part du bienfait que la Provi-

deuce a déposé dans mes mains, comme dans un réservoir commun où chacun vient puiser selon les besoins de sa position. Agissez de la sorte et Dieu recevra vos présents, les anges célébreront votre libéralité, toutes les générations qui vécurent depuis l'origine du monde applaudiront à votre bonheur; et en échange de quelques biens périssables vous aurez une gloire immortelle, une couronne de justice et un sceptre dans le royaume céleste. » (*Hom., in despect. divitiarum.*)

Nous dirons aux pauvres avec saint Jean Chrysostome : « Ces richesses tant enviées que procurent-elles à ceux qui les possèdent ? — Des peines, des inquiétudes, des alarmes et des dangers. La pauvreté renferme dans son sein beaucoup plus d'avantages soit pour le temps présent, soit pour la vie future. Comme elle a moins d'occasion de pécher, elle a aussi plus d'espérance de se sauver. Gardez-vous donc d'imiter les serviteurs ingrats qui sont toujours à se plaindre de leur maître. Bénissez Dieu de tout; n'estimez de mal que le péché, de bien que la vertu. Avec de telles dispositions, il n'y aura ni maladies, ni privations, ni injustices de la part des hommes qui puissent vous troubler. Mais vous faisant de vos adversités une source de joie pure et une matière d'actions de grâces, vous mériterez les biens à venir que le Seigneur Jésus a promis à ceux qui le servent avec fidélité. »

Nous dirons aux pauvres et aux riches : Aimez-vous les uns les autres ; vous avez tous votre fardeau à porter, prêtez-vous un mutuel appui ; ce qu'un seul ne peut faire, plusieurs le font ensemble, car l'amour est un levier tout-puissant qui soulève les plus lourdes masses, et qui fait trouver légères les charges les plus pesantes. Aimez-vous les uns les autres, et chacun sera heureux dans sa condition. Car le cœur de celui qui aime est un paradis sur la terre ; le cœur de celui qui n'aime pas est un enfer anticipé et un sépulcre plein d'ossements arides. Aimez-vous les uns les autres ; nous vous en conjurons au nom de la très-sainte, très-auguste et très-adorable Trinité à qui honneur, gloire et bénédiction soient rendues dans les siècles des siècles. Aimez-vous les uns les autres, nous vous en conjurons au nom de Dieu le Père qui nous a tous créés ; au nom de Dieu le Fils qui nous a tous rachetés ; au nom de Dieu le Saint-Esprit qui nous a tous sanctifiés. Aimez-vous les uns les autres ; nous vous en conjurons au nom de la sainte Eglise catholique, notre mère, qui nous a tous portés dans son sein, qui nous a tous enfantés à la vie de la grâce et qui nous admet tous à la participation des mêmes faveurs. Aimez-vous les uns les autres ; nous vous en conjurons au nom du vicario de Jésus-Christ et du représentant de Dieu sur la terre, envers qui l'ingratitude a fait monter

l'outrage à la hauteur des bienfaits et qui, exilé par son peuple, n'a cependant pour lui que des bénédictions sur les lèvres, que de l'amour dans le cœur. Aimez-vous les uns les autres, nous vous en conjurons au nom de la France, notre grande et belle patrie ; assez et trop de larmes ont mouillé ses yeux ; assez et trop de gémisséments sont sortis de sa poitrine ; assez et trop de dissensions domestiques lui ont déchiré les entrailles ; assez et trop de sang a coulé de ses veines ; il est temps de cicatriser ses plaies, de fermer ses blessures. Aimez-vous les uns les autres, nous vous en conjurons au nom de la patrie d'en haut au sein de laquelle, semblables à deux fleuves sortis de la même source, mais un instant séparés dans leur cours, l'amour de Dieu et l'amour du prochain se réunissant, ne feront plus qu'un seul et même amour dont les flots mystérieux inonderont notre âme et formeront autour d'elle un océan de gloire et de bonheur.

Mais que cet amour se formule en actes de bienfaisance et de charité. Voyez, N. T. C. F. : autour de nous, les besoins se multiplient, le niveau de la misère monte rapidement ; que la miséricorde suive donc les mêmes proportions et grandisse avec la pauvreté qui nous presse. La fortune publique profondément ébranlée réagit, nous le savons, d'une manière bien fâcheuse sur la fortune privée ; la confiance a peine à renaître ; le gouvernement se verra forcé peut-être d'aggraver encore les charges si lourdes qui pèsent déjà sur la France ; mais tous ces motifs loin de fermer les cœurs et les bourses doivent les ouvrir plus larges à la pitié et à la fraternité chrétienne. C'est quand l'on partage avec le pauvre son nécessaire, c'est quand l'on s'impose de dures privations pour le secourir que l'aumône touche davantage le cœur de Dieu et nous sanctifie. Aimons-nous les uns les autres, et tous ensemble « unissant nos biens et nos maux dans une immense fraternité, allons à Dieu, notre premier père, alors à Dieu qui nous a préparés du même limon, qui nous a vivifiés du même souffle, qui nous a pénétrés du même esprit. Lui seul peut nous bénir ; lui seul peut nous ouvrir une ère véritable de liberté, d'égalité et de fraternité. Sans lui, c'est en vain que vous gravez ces mots sublimes sur le front de vos monuments. Ils avaient été gravés il y a trente siècles, sur les tables du Sinaï par un doigt plus puissant que le vôtre, et cependant les tables du Sinaï sont tombées des mains qui les portaient et se sont brisées au pied de la montagne. C'est que leurs lois étaient écrites sur la pierre et non dans le cœur de l'homme. N'écrivez donc pas les vôtres sur la pierre, écrivez les avec le doigt de Dieu dans votre cœur, afin que de là elles parlent au cœur de tous et s'y assurent une durable immortalité (11). »

(11) Conférence du P. Lacordaire, sur l'homme en tant qu'être moral.

V. LETTRE PASTORALE

SUR LE MOT « CITOYEN »

ET MANDEMENT

POUR LE CARÈME DE 1850.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse; salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

Chaque fois que dans le monde, nos très-chers frères, éclate une de ces tempêtes sociales, un de ces accidents violents et terribles qui changent, pour quelques années, la face d'une nation et les gouvernements des peuples, il surgit toujours à la surface quelques grands mots que souvent les partis les plus opposés invoquent, que les doctrines les plus contraires prennent pour devise et qui restent cependant comme l'expression de droits acquis ou de devoirs imposés, comme la formule de conquêtes révolutionnaires, comme la définition de théories nouvelles.

L'an dernier, N. T. C. F., nous avons recueilli trois de ces mots dont le sens et la portée bien souvent ignorés, ont si grand besoin d'une explication précise et nette. Nous avons cherché avec vous les principes cachés sous ces termes : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ; nous vous en avons démontré l'origine évangélique, signalé les interprétations fausses, coupables ou dangereuses, et déduit les conséquences en tout conformes à la doctrine chrétienne.

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous vous devons encore d'éclairer votre religion sur la valeur d'un autre mot qui, grâce au déplorable abus qu'on en a fait, ne réveille plus guère dans les âmes d'autres souvenirs que des souvenirs de sang et d'oppression : ce mot est celui de CITOYEN.

Qu'est-ce donc qu'un citoyen ?

En langue politique, un citoyen est le membre actif d'une société libre et indépendante, celui qui participe au pouvoir souverain par le suffrage dans les assemblées et la haute judicature. Ce titre glorieux dont le grand Apôtre autrefois se couvrait contre la persécution d'un proconsul : *Civis Romanus ego sum* (Act., XXII, 25), ce titre n'est donc point un vain mot; en conférant à l'homme des droits, il lui impose des devoirs, devoirs sacrés envers lui-même, envers sa famille, envers la société; devoirs qui, dans leur immense étendue, renferment la pratique de ces vertus privées qui seules élèvent l'esprit et le cœur à la hauteur des vertus patriotiques et sociales.

Qu'est-ce en effet que le bon et véritable citoyen, sinon l'homme qui puise au sein de la religion et jusque dans le cœur de Dieu, l'amour de la patrie, le dévouement à la patrie, et ce civisme éprouvé qui lui fera consacrer sur le champ de bataille, comme dans les luttes électorales, dans les fonctions publiques, comme dans l'existence privée, ses intérêts, sa fortune, sa vie, aux

intérêts, à la fortune, à la vie de la patrie ?

Vous l'avez déjà compris, N. T. C. F. : le code évangélique peut seul former le bon citoyen; les vertus qui affermissent la famille affermissent la société; et un pays où les croyances religieuses sont en baisse est un pays qui se trouvera toujours stérile et impuissant à enfanter des citoyens et à s'entourer de leur amour.

I. La religion enseigne au citoyen ses devoirs envers lui-même et envers sa famille. La vie du citoyen doit être une vie d'abnégation et de sacrifices, une vie d'occupations sérieuses et d'utiles labeurs; or, dès son enfance, la religion pénètre l'homme de ces vérités aujourd'hui trop méconnues; elle l'avertit de sa destination présente et de sa destination future; elle place sous ses yeux le bonheur d'une conscience honnête et pure; elle lui montre tous les hommes égaux devant Dieu, quoique placés par sa providence dans d'inégales conditions d'intelligence, de talents et de fortune; elle lui enseigne la nécessité du travail par l'exemple même d'un Dieu gagnant péniblement sa vie dans l'humble boutique d'un charpentier, et si sa condition semblable à la condition de Jésus, est de celles, où l'homme, loin de connaître les jouissances de la vie, lutte chaque jour contre les souffrances et la misère, elle lui apprend la résignation et la patience; elle le soutient contre les découragements de la terre par les sublimes espérances du ciel; malheureux et souffrant, elle ne l'envoie pas grossir les rangs de la sédition et de la révolte; mais, tout en cherchant à adoucir ses maux, elle lui apprend à les porter avec résignation et courage; et, lorsque le frémissement violent, le bruit tumultueux des passions couvre ses enseignements divins, elle emprunte, pour ramener un coupable, les grandes et terribles voix du repentir et des remords. Moniteur infatigable, témoin assidu, pas une action n'échappe à sa vigilance, pas une pensée à sa censure, et cette importunité salutaire, cette ténacité d'instances, finit ordinairement par la victoire.

N'est-ce pas la religion, N. T. C. F., qui modère la soif du gain, l'amour de l'or, le désir de s'élever, l'ambition des places, ces plaies hideuses qui dévorent vivantes nos sociétés modernes? N'est-ce pas avec ses pensées éternelles qu'elle coupe, pour ainsi dire, cette lièvre de l'âme qui agite et brûle le monde; qu'elle apaise ces aspirations violentes de l'homme vers tout ce qui peut flatter ses concupiscences et les satisfaire? N'est-ce pas elle aussi qui, au temps de l'épreuve, lorsque les revers succèdent à la prospérité, les humiliations aux honneurs, lorsque la lumière des choses se ternit, que les soucis creusent le front; n'est-ce pas elle qui apporte à l'âme brisée ses consolations et ses espérances et la fortifie contre les faiblesses et les infirmités de la vie?

L'esprit et le cœur ainsi formés par la religion, l'homme peut entrer dans la vie sociale sans craindre d'y faire fausse route;

appuyé sur ce bras divin, il y marchera d'un pas généreux et ferme. Ses rapports avec ses semblables seront empreints de toutes les vertus qui font l'honnête homme et le grand citoyen.

Suivez-le, N. T. C. F., dans les positions diverses de la vie. Il est jeune, mais jamais il n'a méconnu ces liens sacrés d'amour, de respect et d'obéissance qui unissent le père à ses enfants. Il porte gravé dans son cœur de fils ce commandement de Dieu : *Honore ton père et ta mère, « Honora patrem tuum et matrem tuam. »* (Exod., XX, 12.) Ce respect de l'autorité paternelle, hélas ! si peu connu parmi nous, est un doux fardeau qu'il a porté avec amour ; l'esprit d'indépendance ne l'a jamais poussé à secouer ce joug filial et à chercher, nouveau prodigue, le bonheur loin du foyer domestique. La religion ne lui dit-elle pas qu'il se doit à ses vieux parents ; que ces têtes vénérables que le temps a blanchies sont pour lui l'image de Dieu sur la terre ; que tout sourire qu'il amène sur leurs lèvres flétries, que toute joie qu'il fait entrer dans leur cœur, sont autant de bénédictions qu'il fait descendre sur sa vie et qui lui porteront bonheur ?

Il a été bon fils, il sera bon époux, bon père. Il marche à l'autel avec la sincère résolution de rendre heureuse celle qui lui confie sa destinée ; il soutiendra sa faiblesse ; il lui gardera fidèlement les affections de son cœur ; il apprendra à ses enfants à connaître Dieu, à le servir, à l'aimer et après Dieu, à aimer et à servir la patrie ; par ses exemples plus encore que par ses paroles, il en fera des citoyens utiles et dévoués ; il surveillera avec une constante sollicitude leurs premiers pas dans le monde et les guidera dans les voies de la probité et de l'honneur.

La religion lui enseigne encore ses devoirs d'humanité et d'indulgence, de justice et de gratitude, envers ceux de ses semblables qu'une dure nécessité condamne à servir. Dans eux il reconnaît des frères ; il sait que, fils du même Père, ils s'assoient à la même table et qu'ils partageront un jour le même héritage de gloire et de bonheur. Aussi, d'un côté, la douceur du commandement, la bonté dans les rapports, de l'autre l'attachement et la probité, forment entre eux ces liens de mutuelle affection que la mort seule peut rompre. Confidents et véritables amis de leurs maîtres, dévoués à la famille, ces serviteurs vieillissent au foyer domestique où la reconnaissance leur a fait une place ; et, lorsque la maladie arrive, des soins prévenants entourent leur lit de souffrance et des larmes sincères coulent sur leur tombe.

Mais quel lamentable contraste présente le tableau d'une famille qui n'est point chrétienne, d'une famille qui, loin de prendre la religion pour base de son gouvernement, la méconnaît et la méprise !

Voyez cet époux qui dédaigne toute croyance religieuse, le voilà violemment emporté dans le tourbillon des affaires,

cherchant avec passion les moyens de conquérir la fortune, oubliant son Dieu, son âme, son avenir, dans les mille préoccupations qui l'absorbent, ou bien livré aux dissipations et aux désordres d'une vie de licence et de débauche.

Cependant des enfants s'élèvent, ils s'élèvent dans la plus profonde indifférence sur l'éducation religieuse, dont leur âge réclame si vivement le bienfait ; ils s'élèvent au milieu des scandales domestiques ; ils voient leur père ne consacrant à la prière aucune des heures de la journée, ignorant le chemin des temples, ne respectant point le repos sacré du dimanche ; leurs oreilles sont frappées par des paroles blasphématoires et licencieuses ; leurs yeux s'ouvrent sur les exemples d'une probité douteuse, d'une immoralité profonde ; alors leur cœur s'égaré, les passions naissantes sans digue et sans frein débordent, et souvent de criminels égarements ne tardent pas à coûter à leur famille des larmes amères.

Chez les serviteurs, nul attachement pour leurs maîtres ; et comment pourraient-ils aimer ceux dont le langage et les œuvres offensent journellement sous leurs yeux la religion, la morale, la probité, tout ce qui obtient et force le respect des libertins eux-mêmes ? Les exemples qu'ils reçoivent, les paroles qu'ils entendent, ont bientôt développé leurs inclinations vicieuses et affermi leurs pas dans les voies mauvaises, dans ces voies qui, bien souvent, les ont conduits à la misère, de la misère au crime, du crime au baignoir ou à l'échafaud. Déplorables résultats de l'absence du sentiment religieux dans la famille ! Terrible responsabilité qu'assument sur leur tête ces hommes qui sapent ainsi cette première base de toute société, qui ébranlent ce fondement de l'État, et qui, citoyens coupables au premier chef, portent une main parricide sur la patrie et la livrent sanglante et désarmée à ses plus cruels ennemis !!

II. La religion. N. T. C. F., ne se borne pas à jeter les fondements de la société en prescrivant ces vertus privées qui, faisant l'honnête citoyen et le chrétien parfait, assurent par là même l'existence de la famille. Elle fonde encore le repos et la stabilité des empires sur la pratique des vertus publiques, sur des préceptes et des lois en rapport avec les conditions nécessaires à la vitalité de l'ordre social. Depuis le chef qui commande, jusqu'au plus humble citoyen qui obéit, chacun reçoit sa part de ses enseignements divins.

Aux chefs des États, la religion déclare qu'ils ne règnent que sous la dépendance du Dieu tout-puissant par qui seul les législateurs font des lois équitables : *Per me reges regnant, et legum conditores justa discernunt* (Prov., VIII, 15). Elle les ramène à cet important souvenir qu'ils n'ont qu'une puissance empruntée au souverain chef du ciel et de la terre, puissance dont ils rendront un jour un compte terrible : *Omnis potestas a*

Deo. (Rom., XIII, 1.) Judicium durissimum his qui præsunt (Sap., VI, 6); elle réserve toutes ses miséricordes pour le faible et le petit : Exiguo enim conceditur misericordia. (Sap., VI, 7.) Avec quelle sollicitude ne leur recommande-t-elle pas le bonheur des peuples qui leur sont confiés ! Chaque page de nos saints livres est remplie de ses monitions aux princes de la terre et de menaces faites, ou de châtiments infligés aux tyrans des nations : C'est l'ange du Seigneur couvrant la terre d'Égypte de cadavres et de sang pour délivrer les enfants d'Israël du joug intolérable que Pharaon fait peser sur eux. C'est le prophète Nathan reprochant au roi David ses adultères et ses homicides, et lui annonçant les châtiments réservés à ses deux crimes. C'est Elie marchant à la rencontre d'Achab, meurtrier du pauvre qu'il devait défendre, Tu as tué Naboth, lui dit-il de la part du Seigneur, et de plus tu t'es emparé de sa vigne; eh bien, en ce même lieu, où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront ton sang. (III Reg, XXI, 19.) C'est la main de Dieu troublant les dernières orgies de Balthazar et écrivant sur les murs de son palais la suprême sentence de son abdication et de sa mort :

C'est dans des époques moins reculées, la religion, dans la personne de son pontife, arrêtant aux portes du temple l'empereur Théodose et lui montrant la tache de sang laissée sur son front par le massacre des habitants de Thessalonique, tache que ne pouvait déguiser à l'œil de Dieu ni recouvrir le bandeau royal.

C'est, dans notre patrie, la voix des orateurs chrétiens s'élevant seule pour rompre le concert d'adulation qui environnait nos anciens monarques sur le trône, leur disant avec Massillon : « Qu'un roi ne doit son élévation qu'aux besoins publics ; que, loin que les peuples soient faits pour lui, il n'est lui-même tout ce qu'il est que pour les peuples. » C'est encore sous le même règne du plus absolu de nos rois, la chaire chrétienne retentissant de ces paroles sévères : « Avouons-le, ce qui rend les maîtres du monde si altiers, si impérieux, c'est moins ce qu'ils sont par rapport à nous que ce que nous sommes par rapport à eux ; ils n'oublient qu'ils sont hommes que parce que nous consentons à ne pas nous en souvenir, et ils ne se montrent hautains et superbes qu'autant que l'intérêt nous rend bas et rampants (12). »

Voulez-vous, N. T. C. F., un exemple mémorable d'un prince formé par la religion ? Voyez Louis IX, héros dans les combats, sage dans ses institutions, impassible dans l'adversité et les revers ; il protège son peuple autant par l'ascendant d'un nom vénéré que par sa redoutable épée ; il fait remonter à la dignité d'hommes libres, en les affranchissant, les serfs de ses domaines ; il consacre sa vie au bonheur du

pauvre, et aujourd'hui encore la reconnaissance du peuple français entoure de respect et d'amour cette humble place au pied d'un chêne, où il rendait justice à tous les droits violés et méconnus.

Mais, si la religion enseigne aux chefs des nations leurs devoirs envers les peuples, elle prescrit en même temps aux peuples leurs obligations envers ceux qui les gouvernent. *C'est par moi, dit-elle, que les princes commandent et que les puissants rendent la justice. (Prov., VIII, 16.) Que tout homme soit soumis aux puissances supérieures, car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu. Celles qui existent, c'est Dieu qui les a établies ; c'est pourquoi celui qui résiste à la puissance résiste à la volonté de Dieu, et par cette résistance, il attire sur lui la damnation. (Rom., XIII, 1, 2.)* C'est sa main divine qui, seule, au milieu des ruines et de la dissolution qui pénètrent la société, tient ferme et haut le drapeau de l'obéissance et de la fidélité ; seule elle peut arrêter les excès de la liberté en plaçant à côté d'elle le principe d'autorité qu'elle a reçu du ciel, cette souveraineté de Dieu qui entraîne avec elle la dépendance de l'homme et par là devient le fécond générateur de l'ordre dans un empire.

N'est-ce pas, N. T. C. F., pour avoir méconnu ce souverain domaine du ciel sur la terre ; n'est-ce pas pour avoir violemment ébranlé la foi du peuple dans l'action de la Providence, dans l'organisation et le maintien des sociétés, qu'on a fait de tout droit politique une institution humaine dans laquelle l'homme est le maître absolu de renverser aujourd'hui ce qu'il aura édifié la veille, sans que jamais aucune loi supérieure ne le domine dans ce rude travail de réformation et de reconstruction sociale ? Et cependant, a dit un de nos publicistes les plus distingués et l'un de nos plus savants évêques : « Si l'on se place en dehors de cette foi, nous portons à tous les hommes d'Etat le défi personnel de donner une base acceptable à la légitimité d'un pouvoir quelconque. Si ce droit ne vient pas de Dieu, le seul droit véritable, c'est la force... Les peuples ont dû cesser de respecter les maîtres de la terre, depuis qu'ils n'ont plus vu sur leur front le reflet de la majesté divine (13). »

Aussi, N. T. C. F., se sont-ils totalement trompés ces hommes qui, se mettant au lieu et place de la Providence, avaient cru fonder sur l'humaine sagesse l'éternité d'un empire. Ils l'avaient entouré d'institutions libérales ; ils avaient élevé dans son sein le niveau de la prospérité matérielle, intéressé à sa conservation la fortune de la France, et, comme ce roi de Babylone dont nous parlent les saintes Écritures, bâti de hautes et larges murailles derrière lesquelles ils croyaient devoir dormir en paix. « Que manquait-il, en effet, à la royauté de juillet

(12) Sermon du P. Neuville sur le jugement universel.

(13) Mgr Parisis : Démocrat. devant l'enseig., cathol.

pour faire croire aux partisans de la puissance matérielle que rien ne pouvait la renverser ? Elue par cette classe moyenne qui possède l'intelligence, la fortune et les fusils de la garde civique, elle était de plus soutenue par le corps enseignant, à qui elle assurait le monopole de la liberté intellectuelle. Un million d'employés qu'elle couvrait d'or s'intéressaient à sa conservation. Jamais gouvernement n'eut à disposer d'une majorité plus forte parmi les représentants du peuple... Cent mille baïonnettes devaient la défendre contre les émeutes, et les forts détachés lui assuraient la victoire sur une capitale inconstante dans ses affections, capricieuse dans ses désirs, impétueuse dans ses volontés. Que fallait-il de plus ? Nous déjions les théoriciens politiques de rien ajouter à cette royauté modèle, véritable chef-d'œuvre de la prudence humaine. Eh bien, au moment où ses adulateurs levaient les yeux pour l'admirer encore au faite de la grandeur où elle s'était placée, leurs regards ont été ramenés vers la terre où les débris du trône alimentaient un foyer, autour duquel se chauffaient ces hommes aux bras nus qui font les baricades et défont les rois (14). »

Triste et lamentable condition de tout ce qui ne va pas chercher un appui dans l'enseignement catholique et dans l'autorité religieuse !

Mais au contraire, N. T. C. F., quelle force au monde pourrait ébranler une puissance qui ne compterait pour citoyens que des hommes imbus des principes religieux ? Tous ses fonctionnaires seraient pénétrés du sentiment de leur responsabilité morale ; la religion écarterait de leur cœur les moindres germes de la séduction, même la plus innocente, et y maintiendrait dans toute leur délicatesse les honorables scrupules d'une sévère intégrité. Sa main divine tiendrait la balance de la justice et ses arrêts équitables comme Dieu même, seraient respectés par la conscience des peuples. Demandez à ce justiciable s'il lui importe que le magistrat qui va prononcer sur sa fortune, sur sa liberté, sur son honneur, sur sa vie peut-être, soit un homme religieux, il vous répondra que la plus haute garantie qu'il puisse avoir de la droiture et de la vérité de son juge se trouve dans sa conscience de chrétien.

N'est-ce point cette profonde conviction qu'exprimaient dernièrement ces imposantes cérémonies dans lesquelles la magistrature française, convoquée tout entière au pied des autels, appelait les lumières du Dieu qui juge les justices mêmes et venait recevoir, avec la consécration d'en haut, l'intelligence et le courage de ses graves et délicates fonctions ?

C'est encore la religion qui sanctifie en quelque sorte la valeur du guerrier ; qui lui rend facile le sacrifice de sa vie à la défense du pays, et, mieux que l'honneur, lui fait une loi de mourir fidèle à la patrie. On vrez

l'histoire des annales militaires des peuples, interrogez ses pages glorieuses. Voyez, et la légion fulminante défilant l'empereur Marc-Aurèle de trouver dans ses armées des guerriers plus dévoués, plus intrépides, plus soumis à la discipline, ce nerf de tout succès militaire ; et l'héroïne d'Orléans, l'immortelle et intrépide Jeanne-d'Arc, retournant des champs de la victoire au pied des autels ; et Bayard, le chevalier sans peur et sans reproches qui, frappé du coup mortel, le visage tourné vers l'ennemi, presse sur ses lèvres et sur son cœur la croix de son invincible épée ; et Condé, Turenne, le maréchal de Luxembourg, guerriers intrépides, chrétiens généreux ; enfin le plus grand capitaine des temps modernes, Napoléon, réchauffant sur le rocher de Sainte-Hélène les sentiments religieux de son enfance, remontant avec bonheur dans ses souvenirs pour y retrouver le jour de sa première communion qu'il proclamait le jour le plus beau de sa glorieuse vie, et mourant avec la foi du chrétien et le calme du héros.

Eh ! N. T. C. F., notre Dieu n'est-il pas toujours pour notre armée le Dieu des batailles ? N'est-ce pas lui qui inspire encore nos jeunes soldats et leur donne cette vaillance que nul peuple au monde n'a jamais pu égaler ? Nous n'en voudrions pour preuve que leur conduite dans la ville éternelle où, après avoir étonné l'Italie par leur bravoure, ils la remplissent aujourd'hui d'admiration par leur discipline et leur foi.

Toutes ces vertus, N. T. C. F., nécessaires partout pour fonder et affermir solidement l'existence sociale d'un Etat, sont, sous la forme républicaine, d'une nécessité plus indispensable encore. Aussi, Aristote définit-il la république le gouvernement des citoyens qui se proposent de bien vivre. En effet, un gouvernement avec des formes électives multipliées, avec une constitution démocratique, a besoin, plus que tout autre, de trouver dans les citoyens ce premier principe de vie et de stabilité.

Convoqué à des époques rapprochées les uns des autres, pour se reconstituer du sommet à la base, qu'arriverait-il si le peuple n'apporte pas à ces grandes opérations les vertus que la religion place au cœur de chaque citoyen ? Les passions individuelles fermenteraient dans toutes les têtes ; l'intérêt particulier, cette religion de ceux qui n'en ont pas d'autre, l'ambition, la soif du pouvoir, soulèveront les flots de l'égoïsme et les feront déborder sur l'urne électorale. L'intimidation et la violence comprimeront la liberté, changeront ces luttes pacifiques en combats saignants, abaisseront le glorieux étendard de la France devant le drapeau d'un parti, et couvriront de honte le front de la patrie en attendant qu'ils portent sur elle une main violente et sacrilège !

Hélas ! N. T. C. F., n'avons-nous pas eu devant les yeux ce douloureux spectacle ! et ne nous a-t-il pas été donné de sonder avec

(14) Mgr Rendu : *Lettre au roi de Prusse*.

épouvante l'effrayant abîme qu'il entr'ouvrirait sous nos pas !

Mais que la religion préside à ce grand acte de la vie politique d'une nation ! — Le citoyen qu'elle guide s'avance vers l'urne du scrutin avec la pensée que Dieu le regarde, que la patrie le contemple, qu'elle fait appel à son civisme, et que son vote doit la rendre libre au dedans, forte et invincible au dehors. Pour atteindre ce noble but, il saura faire taire les considérations locales et personnelles ; il ne sera pas l'homme d'un parti, l'électeur d'une coterie, il sera l'homme de la patrie. Son choix se placera sur des citoyens probes, fermes, généreux, dévoués ; sur des citoyens qui comprennent que la religion est le premier besoin d'un peuple ; que sa conservation et son indépendance sont nécessaires à l'éducation de l'enfance, à la paix et au bonheur de la famille, au droit imprescriptible de la propriété, à l'ordre et à la liberté publique.

Ainsi, N. T. C. F., la religion protégée-elle le bonheur des Etats en faisant un devoir aux citoyens du dévouement et de la fidélité, comme aux princes, de la modération et de la justice au sein de leur puissance. Gardienne vigilante des lois, des mœurs et de la liberté, elle vivifie le monde social qui, sans cette action incessante, finirait par se dissoudre dans l'anarchie ou par s'abrutir dans la servitude ; et le Prophète-Roi ne faisait qu'exprimer sous une image vive et populaire une idée éminemment politique, quand il disait : *Si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille à ses portes celui qui est préposé à sa garde.* (Psal. CXXXVI, 1.)

Ses enseignements sur les principes constitutifs de la société bien compris, éloigneraient à tout jamais de notre bien-aimée patrie l'application de ces théories désastreuses que nous voyons avec effroi se propager au milieu de nous et envahir la conscience publique. Alors la liberté serait le patrimoine de tous, parce que partout où est l'esprit de Dieu, là est la liberté (II Cor., III, 17). Cette liberté qui respecte les droits, qui reconnaît les limites du juste et de l'honnête, qui n'obéit pas aveuglément à tous les mauvais instincts de la nature ; qui ne cherche pas à satisfaire tous ses désirs, à assouvir toutes ses passions ; cette liberté, qui n'est pas la licence des esprits et le renversement des idées d'ordre et d'harmonie sociale. Alors régnerait cette sainte égalité qui, reconnaissant à tous une commune origine et une même immortalité, dit : Mon frère au dernier misérable tendant la main sur la voie publique. Alors la fraternité ne serait plus un mot sonore et vain, sans application et sans pratique, mais elle déracinerait l'égoïsme dans tous les cœurs ; elle enfanterait la charité ; elle ne voudrait pas de pauvre qui ne fût secouru, de faible qui ne fût protégé, d'ignorant qui ne fût instruit. Alors la vérité de cette parole du maître : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous* (Matth., XXI, 11),

adoucirait des positions sociales parfois si difficiles à supporter. L'indigent ne marcherait plus par la voie sanglante des révolutions, à la recherche de cette égalité devant la fortune, rêve chimérique de coupables ambitieux ; il ne dirait plus avec le cynisme proudhonien : *La propriété, c'est le vol*, mais il respecterait ce droit sacré des nations, et, loin de se plaindre, il s'en irait répétant au fond de son âme cette adorable parole du Sauveur : *Bienheureux les pauvres, parce que le royaume du ciel est à eux.* (Matth., V, 3.) Alors le dogme sacré de la souffrance inscrit dans l'Evangile, portant ses fruits de résignation et de patience, protégerait la société contre ces systèmes insensés qui provoquent à l'affranchissement de toutes les convoitises, défilent la libre satisfaction de tous les penchants et appellent le malheureux au partage de toutes les jouissances matérielles, comme s'il devait trouver dans l'assouvissement brutal de ses appétits les plus grossiers, le suprême bonheur. Alors la loi du travail imposé à l'homme pécheur relèverait à ses yeux le simple ouvrier, l'habitant des campagnes. Ils veraient la religion consacrant et sanctifiant leurs labeurs de chaque jour, et ils ne jetteraient plus un œil de concupiscence et d'envie sur des positions plus fortunées, et ils ne chercheraient plus à sortir violemment de cette humble place que la Providence, dans sa bonté, leur a faite.

Et ne disons pas, N. T. C. F., que pour atteindre à ces heureux résultats, il suffise d'appeler au secours de la société les lois humaines et de soumettre les citoyens au joug de l'honneur et de la probité.

Les lois, quelque sages, quelque nombreuses qu'elles soient, quelque appareil formidable qui les entoure, seront toujours insuffisantes pour le bonheur et la prospérité d'un Etat. En effet, leur action tout extérieure, ne pénètre pas dans le sanctuaire de la conscience ; elles n'ont que des châtimens, que la crainte des supplices pour sauver la société. Leur juridiction ne s'étend pas jusqu'au cœur ; et quand on néglige le cœur, on laisse subsister la source de tous les crimes. Elles punissent, elles ne récompensent pas ; elles défendent le crime, elles n'osent prescrire la vertu ; elles disent : Vous ne serez point homicides ; vous respecterez le bien d'autrui, mais elles ne peuvent dire : Vous aimerez votre prochain, vous n'aurez contre lui ni pensées, ni désirs, ni intentions coupables, et voilà leur insuffisance : *Leges populorum vanæ sunt.* (Jer., X, 3.)

Aurons-nous plus de confiance dans ces sentiments d'honneur et de probité dont le monde se glorifie tant ! Faible ressource, N. T. C. F., l'honneur du monde se renferme dans le cercle étroit de quelques obligations de bienséance ; il nous laisse nos passions et nos vices ; que disons-nous ? — Il les consacre, il les honore. N'est-ce pas lui qui porte écrit sur son front, en caractères de sang, cette barbare maxime : Ven-

gez-vous, lavez dans le sang d'un frère, d'un concitoyen, d'un ami, l'injure d'un regard, l'offense d'une parole ! Et la probité, déracine-t-elle ces semences d'injustice qui, enfermées dans le cœur, se développent et finissent trop souvent par se produire au dehors ? Elle se soufrendra, nous le voulons bien, tant qu'elle sera sous l'œil des hommes ; mais, s'ils la laissent seule, livrée à elle-même, sans témoin, sans regard, et, qu'une occasion se présente, que la passion sollicite puissamment à l'injustice, alors cette probité orgueilleuse faiblit et s'évanouit en vaine fumée devant l'intérêt et la satisfaction de la cupidité et de ses convoitises. Assez de scandales fameux, dans ces derniers temps surtout, nous ont révélé son impuissance !

Aussi, N. T. C. F., tous les fondateurs d'empire, tous les législateurs ont assis leurs constitutions sur la base immortelle du sentiment religieux ; tous ont cherché à intéresser le ciel à leurs lois ; tous ont appuyé sur les croyances divines, sur les cérémonies sacrées, leurs gouvernements. Les hommes obéissent toujours volontiers, a dit un profond politique, à un Etat dont les chefs honorent la Divinité (15). « Si un homme insulte aux autels, à la sainteté conjugale, à la décence, à la probité, et s'écrie : Patrie ! patrie ! ne le croyez pas, écrivait un des chefs et des martyrs de la liberté italienne ; c'est un hypocrite de patriotisme, c'est un mauvais citoyen (16). »

Le fondateur de la plus glorieuse république des temps modernes, l'illustre Washington, résignant ses fonctions de président des Etats-Unis, disait : « La religion et la morale sont les bases nécessaires de toutes les dispositions et habitudes qui procurent le bonheur politique.... Ce sont les deux grands appuis de la félicité humaine, les guides de l'homme et du citoyen. » Et plus près de nous encore, N. T. C. F., quand Napoléon Bonaparte voulut réunir les débris de la société naufragée en 1793 et la reconstituer, ne soutint-il pas la nécessité d'une religion, non point abstraite, mais positive, qui pût donner à la morale l'énergie, la stabilité et la certitude qu'elle ne pouvait obtenir de la philosophie des hommes ? « Les lois et la morale ne sauraient suffire disait-il ; les lois ne règlent que certaines actions, la religion les embrasse toutes. Les lois n'arrêtent que le bras, la religion règle le cœur. »

« La religion, disait encore un orateur célèbre, est la vie du corps social ; elle ne lui laisse que le choix, ou de se conserver avec elle, ou de se dissoudre avec elle. »

Obéissons donc à cette religion sainte N. T. C. F., puisque, seule, elle peut nous rendre dignes de la patrie en faisant de nous de bons citoyens.

Ses enseignements vont devenir plus pressants et plus nombreux pendant la

sainte quarantaine ; elle va nous rappeler tous les dogmes, toutes les vertus qui élèvent l'âme à la hauteur de ses devoirs ; elle va nous couvrir chaque jour au pied des autels de celui qui, entre ses mains puissantes, tient la paix et la tranquillité des empires. Demandons lui pour la France, notre bien-aimée patrie, ce calme dont elle a si grand besoin, après les rudes tempêtes qui l'ont secouée jusque dans ses fondements. Prions pour que ses citoyens comprennent cette maxime essentiellement politique et véritablement chrétienne : *Qu'il n'y a pas de droits contre le devoir*. Alors, fidèles à la patrie, il nous sera donné de reconstituer, ici-bas, à l'image de la société céleste, une société pleine de gloire, de force et d'immortalité.

VI. LETTRE PASTORALE

SUR LA FRATERNITÉ
ET MANDEMENT

POUR LE CARÊME DE 1851.

Jean-Irénée Déperý, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

Il y a deux ans, nos très-chers frères, que nous vous expliquions l'origine chrétienne de la fraternité (17). Nous vous l'avons montrée sortant du sein de Dieu même au moment de la création du premier homme, s'incarnant avec Jésus-Christ sur la terre, se propageant dans le monde avec la religion catholique et allant à la fin recevoir sa récompense dans le ciel.

Aujourd'hui nous venons vous apprendre à la mettre en pratique et vous faire connaître une partie des obligations qu'elle nous impose.

Nous vous devons d'autant plus cette instruction, N. T. C. F., que malheureusement ce ne sont pas toujours les hommes qui sans cesse ont à la bouche un nom si noble et si éminemment chrétien qui sont les plus fidèles à remplir les devoirs qui en découlent ; ce ne sont pas eux qui lui donnent l'interprétation la plus vraie et pratiquent cette vertu de la manière la plus libérale en faveur de ceux qu'ils appellent leurs amis et leurs frères. Trop souvent au contraire, semblable à cet arbre dont parle l'Évangile, qui, chaque année, revêtait un feuillage éclatant et touffu, mais sur lequel la main du voyageur ne rencontrait jamais aucun fruit propre à calmer ses souffrances (Marc., XI, 13), la fraternité, dans ces hommes-là, demeure stérile et n'est plus alors qu'un mensonger étalage trompant les espérances et les besoins du malheureux, un grand mot vide de sens, une cymbale retentissante frappant l'air d'un vain bruit.

D'autres prétendus économistes, plus coupables encore, déduisent de ce princi-

(15) Platina : *De bono cive*.

(16) Sylvio Pellico : *Devoirs de l'homme*.

(17) IV^e Mandement, pour le Carême de 1849.

pe, en conséquences fatales et absurdes : l'envie, l'aveugle cupidité, la haine de ce qui ne possède pas contre ce qui possède, et, en dernière analyse, la satisfaction illégitime de leurs ardentes convoitises par la violence, par la révolte et la spoliation. C'est ainsi que dans un ordre de choses moins élevé, nous voyons l'abeille et le serpent aspirer le suc parfumé des fleurs qui couronnent les plantes de nos montagnes : l'abeille en compose un miel délicieux, le serpent n'en tire qu'un venin dangereux et souvent mortel.

Telle est la fraternité : au contact délétère et nuisible des passions mauvaises, trop souvent elle se change en un poison subtil qui gagne rapidement les peuples et les provinces, infecte les Etats et corrompt les mœurs publiques ; mais qu'après avoir aspiré la sève nourricière du christianisme, elle passe en quelque sorte par le cœur de Dieu même, qu'elle soit arrosée du sang de Jésus-Christ, qu'elle se féconde au souffle de la religion, et vous la voyez se traduire en des actes extérieurs et sensibles, se répandre autour d'elle, surabonder à mesure qu'elle s'épanche, et devenir la charité chrétienne qui instruit l'ignorance, console l'affliction, soulage la douleur, revêt la nudité, nourrit la faim et se fait une sainte joie de verser dans le sein des pauvres tous les trésors de l'aumône. C'est de la dernière de ces œuvres de miséricorde, N. T. C. F., c'est de l'aumône que nous nous sommes proposé de vous parler plus spécialement aux approches de la sainte quarantaine qui va s'ouvrir, afin que, selon l'expression de nos divines Écritures, vous rachetiez vos péchés en la pratiquant, et vous vous prépariez à recevoir avec fruit, celui à qui appartient la terre et tout ce qui la remplit. (*Psal. XXIII, 1.*)

L'obligation de faire l'aumône a sa racine dans le principe même qui constitue la véritable fraternité. Nous devons la faire parce que nous avons tous Dieu pour père, Jésus-Christ pour frère, l'Église catholique pour mère, le ciel pour patrie.

1. Que notre Père qui est dans les cieux soit le maître absolu de tout ce qui existe, c'est une vérité incontestable et qui n'a nul besoin de preuve. N'est-ce pas lui qui a tout créé par sa puissance, qui gouverne tout par sa sagesse, qui conserve tout dans sa bonté ? N'est-ce pas à lui qu'appartient le souverain domaine de toutes choses ? Or tous les hommes étant ses enfants, tous étant l'ouvrage de ses mains, tous étant faits à son image et à sa ressemblance, où serait sa justice, s'il donnait pour partage aux uns l'opulence, aux autres la misère, sans obliger ceux à qui tout abonde à subvenir aux nécessités de ceux à qui tout manque ? Où serait sa justice, si toutes les jouissances étaient ici-bas pour les uns, toutes les privations pour les autres ? Si ceux-là avaient de quoi satisfaire non-seulement leurs besoins, mais leurs caprices, leurs passions, leurs désirs les plus effré-

nés, tandis que ceux-ci n'auraient ni pain, ni vêtements, ni asile ? Untel plan pour le gouvernement de l'univers n'aurait-il pas quelque chose d'anormal, de révoltant et de monstrueux, et pourrait-on un seul instant l'attribuer à la divine Providence ? Mais ce n'est pas ainsi que la Sagesse éternelle a procédé. De même qu'elle fait les génies supérieurs pour être la lumière et le flambeau des esprits vulgaires, les hommes forts et courageux pour être le rempart et le bouclier des faibles, elle a fait aussi les riches pour être les dépositaires de ses trésors, les ministres de sa bienfaisance et les administrateurs des pauvres. Conduite admirable et sagement combinée, qui, rattachant les unes aux autres les différentes classes de la société, unit tous les hommes entre eux par des liens indissolubles, et les tient sans cesse dans une dépendance mutuelle.

Vous d'ailleurs ce qui se passe dans la nature. Du haut de la voûte éternelle où la main du Créateur l'a placé, le soleil répand ses rayons sur le monde, l'éclaire par sa lumière et l'échauffe par sa chaleur. Dans les flancs de nos montagnes dont la cime communique avec les nues, sont d'immenses réservoirs d'où jaillissent les sources intarissables qui arrosent et fécondent les plaines. Au centre du corps de l'homme, dans le cœur, la partie la plus noble de son être, le sang se forme, s'agglomère, se purifie et, circulant de veine en veine, il va, par de mystérieux conduits, animer et nourrir tous les membres. Or, qu'arriverait-il, N. T. C. F., si le soleil concentrait en lui-même tous ses feux et refusait de nous en faire part ? N'est-il pas vrai que la terre mourrait de langueur et que nous serions plongés dans une nuit aussi épaisse, aussi profonde, aussi ténébreuse que celle de l'ancien chaos ? Qu'arriverait-il, si les montagnes retenaient dans leur sein les eaux destinées à fertiliser vos champs ? N'est-il pas vrai que, malgré toutes vos peines, malgré toutes vos fatigues, malgré toutes vos sueurs, les sillons que vous avez ensemenés tromperaient votre attente et vous laisseraient sans provisions pour l'année ? Qu'arriverait-il si le cœur gardait tout le sang pour lui seul et ne voulait pas le distribuer au reste du corps ? N'est-il pas vrai que la vie se retirerait, que le froid de la mort glacerait tous vos membres, et que vous ne seriez bientôt plus qu'un cadavre ? Qu'arriverait-il donc si vous refusiez aux pauvres les secours qui leur sont nécessaires et que Dieu vous fait une obligation de leur donner ? Qu'arriverait-il ?... Le volcan à peine éteint fume encore, et bien qu'éloigné un instant, le nuage qui recèle dans ses flancs la tempête et la mort peut reparaitre du soir au lendemain ! Seigneur, épargnez votre peuple et, dans votre miséricorde, détournez de dessus nos têtes de si épouvantables calamités !

Vous donc, N. T. C. F., à qui, par une faveur purement gratuite, le commun Père

a départi les dons de la fortune, sachez en faire toujours un noble usage. Prélevez sur ces biens le nécessaire du pauvre, tribut sacré que Dieu vous impose en vertu de son droit de souveraineté et qu'il perçoit en faveur de ses autres enfants dans le besoin. Ce tribut que vous lui devez, il ne le recueille pas, il est vrai par lui-même, mais il envoie ses pauvres l'exiger à sa place ! Ne les refusez pas ; ayez toujours devant les yeux ces saintes prescriptions du Seigneur à son peuple : *Ne souffrez pas qu'un seul infortuné manque de ressource et d'aide ; si l'un de vos frères tombe dans la détresse, ne lui fermez pas votre cœur, mais ouvrez-lui libéralement votre main pour le secourir. C'est à ce prix seulement que les bénédictions du Seigneur seront sur vous et sur vos vôtres, « ut benedicat Dominus. »* (Deut., XV, 9, 10.)

Après avoir entendu notre Père qui est dans les cieux, écoutons Jésus-Christ qui est notre frère à tous.

II. En prenant un corps et une âme semblable aux nôtres dans le sein de la bienheureuse vierge Marie, Jésus-Christ a voulu devenir et être appelé notre frère. Et si, par cette mystérieuse et ineffable assimilation, il nous a élevés à un degré sublime d'honneur, de gloire et de dignité, il est devenu, de son côté, membre de la grande famille humaine et, par conséquent, il en a acquis les droits et contracté les obligations. Ne pouvant plus ni mourir, ni souffrir depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts (Rom., VI, 9), il a transmis aux pauvres ses droits personnels et il accompli ses devoirs envers eux en se substituant à leur place. C'est ce qu'il nous apprend quand il nous dit : *Ce que vous ferez à l'égard du plus petit d'entre eux, c'est à moi-même que vous l'aurez fait, « mihi fecistis. »* (Matth., XXV, 40.)

Pouvait-il, nous vous le demandons, N. T. C. F., pouvait-il leur donner une marque plus éclatante de sa tendresse et vous recommander plus fortement de les secourir et de les assister dans leurs besoins ? Si vous eussiez vécu dans le temps où il était lui-même sur la terre, vous vous seriez fait sans doute un bonheur de soulager sa misère et de lui alléger le fardeau de la vie. Si vous étiez entrés dans l'étable de Bethléem quand il était couché dans la crèche et exposé à toutes les rigueurs de la saison, vous vous seriez dépouillés vous-mêmes pour le couvrir. Si vous aviez eu votre demeure sur la route qui conduit en Égypte, lorsqu'il se rendait dans cette contrée pour échapper aux ordres sanguinaires d'un roi cruellement jaloux, vous lui auriez ouvert votre porte et accordé un asile pour la nuit. Si vous l'aviez vu ayant faim, après les rigueurs d'un long jeûne, vous auriez partagé avec lui votre pain de la journée. Si vous l'aviez rencontré chargé de chaînes dans la maison du grand prêtre ou dans le palais de Pilate, vous auriez cherché à lui rendre moins lourd le poids de ses fers. Si

Joan. XIX, 28.

vous aviez assisté à sa sanglante et douloureuse passion, lorsque les hourreaux déchiraient à coups de fouet sa chair innocente, couronnaient sa tête d'épines, plaçaient un roseau dans sa main, et de lambeaux de pourpre sur ses épaules, vous vous seriez empressés d'étancher son sang, de pauser ses plaies et de cicatriser ses blessures. Si vous l'aviez suivi sur les flancs escarpés du Calvaire, lorsque, brisé de fatigue, il s'affaissait sous l'instrument de son supplice, votre cœur aurait été touché de compassion, et, comme Simon le Cyrénéen, vous lui auriez offert le secours de votre bras. Si vous l'aviez entendu, alors qu'attaché à l'arbre de la croix, les pieds et les mains percés, le front couronné d'épines, le côté ouvert d'un coup de lance, il s'écriait : *J'ai soif* ! Vous lui auriez donné au moins le verre d'eau froide qui ne restera pas sans récompense. Si vous l'aviez vu mort entre deux voleurs et déposé ensuite dans les bras de sa mère, comme Joseph d'Arimathie, vous lui auriez fait l'aumône d'un suaire et d'un tombeau.

Ah ! ce que vous n'avez pas fait alors, ce que vous n'avez pas pu faire, vous le pouvez maintenant. Car, bien que Jésus-Christ soit dans le ciel, assis dans sa gloire, à la droite de son Père, il est aussi sur la terre, et rarement la journée se passe sans qu'il s'offre à vos regards.

Ce petit enfant transi de froid et poussant des cris plaintifs sur le sein tari de sa mère, c'est l'enfant Jésus, abandonné de tous et à peine couvert de quelques misérables langes, *nudus eram.* (Matth., XXV, 36.) Ce voyageur qui, les vêtements blanchis par la poussière, les pieds meurtris par les pierres du chemin et le corps exténué par la fatigue, vous demande un abri sous votre toit, afin de réparer, par un repos de quelques heures, ses forces épuisées, c'est Jésus-Christ lui-même : *hospes eram.* (Matth., XXV, 42.) Cet homme au visage pâle et amaigri, qui vous tend une main décharnée en vous disant : *J'ai faim* ! c'est Jésus-Christ lui-même : *esurivi.* (Ibid., 42.) Ce prisonnier que la société a retranché de son sein et qui gémit dans l'étroite et obscure enceinte d'un cachot ; c'est Jésus-Christ lui-même : *in carcere eram.* (Ibid., 36.) Ce malade cloué par la douleur sur un misérable grabat ou sur la paille d'une grange et qui n'a personne pour lui donner l'eau tiédie qui porterait un peu de rafraîchissement à sa lèvre brûlante et dans sa poitrine embrasée ; c'est Jésus-Christ lui-même : *sitivi.* (Ibid., 35.) Cet homme enfin qui vient de rendre le dernier soupir dans le dénûment le plus complet, à qui tout a manqué pendant sa vie, et qui ne laisse pas même après sa mort de quoi payer les planches et les clous d'une bière ; cet homme, c'est encore Jésus-Christ.

Oui, N. T. C. F., c'est Jésus-Christ lui-même qui, par une incarnation quotidienne et perpétuelle de son amour, habite parmi nous et éternise sa présence sur la terre

dans la personne des pauvres. Or, quand le maître du ciel et de la terre consent à quitter les splendeurs des saints pour partager notre exil, résider avec nous dans cette vallée de larmes et se faire le compagnon de nos misères, qui de nous oserait lui refuser ce qu'il demande ! Et que vous demande-t-il, N. T. C. F. ? Ce ne sont ni ces champs qui vous ont été transmis par vos aïeux ou que vous avez achetés du fruit de vos épargnes, ni ces maisons que vous habitez, ni cet or que vous avez acquis par un commerce honnête et légitime. Ce qu'il vous demande, c'est le superflu de toutes ces choses, patrimoine assigné par la Providence à ceux qui n'en ont point !

Donnez, donnez donc à ceux qui souffrent ; donnez de bon cœur, donnez abondamment ; donnez encore, donnez toujours ! donnez et votre aumône pénétrera les nues ; elle montera jusqu'au trône de Dieu et elle attirera sur vous ses plus saintes bénédictions. Donnez encore, et Jésus-Christ qui reçoit vos dons vous apparaîtra dans vos songes et, comme à saint Martin, vous dira : « Le pauvre pour lequel vous vous êtes dépouillés, c'est moi ! » Donnez toujours et, comme les disciples d'Emmaüs, hospitaliers et charitables, dont les yeux s'ouvrirent à la divine lumière, vos yeux s'ouvriront et vous connaîtrez Jésus à la fraction du pain de l'aumône. (*Luc.*, XXIV, 35.)

C'est en conformité avec ces enseignements et ces invitations pressantes, N. T. C. F., que l'Eglise a déployé dans tous les temps la plus tendre sollicitude pour les pauvres et s'est montrée constamment leur bienfaitrice, leur avocate et leur mère.

III. En effet, l'Eglise est à peine née et déjà les pauvres accourent et se pressent autour de son berceau. Le livre des *Actes* nous apprend comment les premiers fidèles comprenaient l'obligation de les assister, et avec quelle pieuse et sainte libéralité ils accomplissaient à cet égard les préceptes, les conseils même du divin Maître : « Tous ceux qui croyaient étaient unis par des liens mutuels et mettaient tout en commun. Ils vendaient ce qu'ils possédaient et en distribuaient le prix aux pauvres. Ils passaient le jour dans le temple, rompant le pain autour des maisons et prenant leur nourriture dans la joie et la simplicité du cœur. Il n'y avait point d'indigents parmi eux, et la multitude des croyants ne formait qu'un cœur et qu'une âme. » (*Act.*, IV, 32.)

Cependant le nombre des nécessiteux augmente avec le nombre des chrétiens, et les apôtres ne peuvent plus suffire à la distribution des aumônes. « Aussitôt ils choisissent sept hommes à qui tout le monde rend bon témoignage, pleins du saint Esprit et de sagesse, leur donnent le nom de diacres, c'est-à-dire serviteurs, et se déchargent sur eux du soin de veiller à l'entretien et au service des tables. » (*Act.*, VI, 3.) A mesure que la religion chrétienne se répand, l'institution de ces ministres secondaires se propage et s'établit partout, et

chaque Eglise sommée de livrer ses richesses, aurait pu, comme saint Laurent, montrer la foule innombrable des malheureux qu'elle nourrissait, en disant : Voilà mes trésors. Un peu plus tard, les empereurs, les princes et les grands de la terre convertis au christianisme, font-ils à l'Eglise des donations et des legs pieux ? Cette tendre mère n'a rien de plus à cœur que d'en réserver une part pour les pauvres, comme étant le plus bel ornement du sanctuaire et le plus beau fleuron de sa couronne.

Mais si les évêques et les prêtres ne peuvent pas toujours les soulager de leurs mains, ils ont conservé le droit de parler en leur faveur, et dès lors la chaire évangélique d'où la divine parole tombe d'aussi haut que le ciel, devient une tribune permanente dans laquelle la charité la plus vraie, la plus pressante et la plus propre à convaincre et à persuader, plaide sans cesse la cause de la misère et de l'infortune.

Permettez-nous, N. T. C. F., de détacher ici et de mettre sous vos yeux quelques courts fragments de ces éloquents plaidoyers :

« Je connais, » dit saint Basile, « bon nombre de chrétiens qui prient, qui jeûnent, mais qui n'accordent rien ou presque rien au soulagement de la misère. Cette omission sacrilège leur fermera à jamais le royaume des cieux.

« Vous voulez garder pour vous seuls ce que vous possédez, » ajoute le même Père, « et vous dites : Ce sont mes biens ; en conséquence je puis en disposer selon mon bon plaisir. Ils sont à vous, j'en conviens, mais d'où, de qui les avez-vous reçus ? Si vous répondez que vous les tenez du hasard, vous êtes impies ; si vous avouez qu'ils sont un présent de la bonté du Créateur, à quel dessein vous a-t-il donné ce qu'il refuse à tant d'autres ? N'a-t-il obéi qu'à un injuste et aveugle caprice dans cette inégale répartition des choses nécessaires à la vie ? Puisqu'on ne peut douter ni de sa justice ni de sa sagesse, n'est-il pas évident que vous n'êtes riches et que d'autres ne sont pauvres qu'afin que vous pratiquiez, vous, la charité, et eux, la patience ; qu'ils doivent leur subsistance à vos bienfaits, et que vous, vous deviez votre salut à leurs prières ? » (*S. BASIL. Hom., de avaritia.*) « Si vous avez plus qu'il ne faut pour vous nourrir, » reprend saint Jérôme, « donnez cet excédant. » (*S. HIERON., Epist. ad Helvid.*)

Et ne dites pas, N. T. C. F., qu'une semblable doctrine légitime les théories subversives de ces hommes qui prétendent que tout doit être commun ; que la propriété est une chimère et l'inégalité de fortune un abus. Non, non, N. T. C. F., ce n'est point là l'esprit de l'Eglise ; son esprit à elle est de condamner sévèrement les menaces que des bouches audacieuses font entendre autour de vous ; c'est de réprover avec indignation cette doctrine impie qui enseigne aux pauvres qu'ils ont le droit de porter

une main criminelle sur votre héritage ou sur le fruit de vos labeurs; c'est de frapper de ses anathèmes quiconque oserait s'approprier la plus petite partie de ce qui vous appartient; bien plus, c'est de défendre, par un commandement exprès, jusqu'au désir d'une injuste possession.

Ouvrez donc votre cœur, N. T. C. F., à cette voix maternelle de l'Église qui vous dit: Vous êtes tous mes fils chéris et bien-aimés; je vous ai tous portés dans mon sein; je vous ai tous enfantés dans la douleur à Jésus-Christ; je vous nourris tous du lait de mon amour et j'ai pour chacun de vous l'affection la plus tendre et la sollicitude la plus empressée. Cependant parmi vous, il en est qui sont riches, et d'autres qui sont pauvres. Ah! je vous en conjure par la fraternité dont les doux liens vous unissent les uns aux autres, vous qui avez, donnez à ceux qui n'ont pas; par là vous me prouvez que vous êtes des enfants soumis et respectueux; par là vous conjurez l'anathème lancé contre les heureux de la terre par mon divin époux; par là vous rachèterez vos péchés, si grands et si nombreux soient-ils; par là vous obtiendrez le centuple dans cette vie et plus tard le ciel, cette glorieuse patrie assurée aux hommes de miséricorde.

IV. Nous n'avons point ici-bas, dit l'Apôtre, une demeure permanente, mais nous cherchons la cité future que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. (*Hebr.*, XIII, 14.) C'est donc vers cet heureux séjour que nous devons élever nos vœux et nos regards et que doivent tendre toutes les aspirations de notre âme. Et d'ailleurs quel lien si fort, quel attrait si séduisant pourrait nous attacher à la terre que nous habitons? N'est-ce pas encore plus vrai de nos jours ce que disait, il y a quelques années, un prédicateur célèbre: « En quel autre temps a-t-on dû être plus avide des espérances du monde à venir qu'au temps où nous sommes? quand le monde présentait-il moins de quoi enchanter et éblouir? où est le plaisir pur et tranquille qu'on y goûte, afin que nous y attachions nos cœurs? où est aujourd'hui la retraite inaccessible à l'inquiétude et au trouble, afin que nous y cherchions le repos? où sont, dans ce mélange et cette confusion universelle, les douceurs d'une société choisie, liée par la confiance mutuelle et l'union des sentiments, afin que nous en fassions nos délices? Montrez-moi, après tant de révolutions, le titre, la dignité qui ne soit pas déshonorée et flétrie par quelque endroit, afin que j'y aspire. Montrez quelque grandeur qui ne soit pas environnée de précipices, afin qu'elle excite mon ambition, quelque fortune qui paraisse assurée au moins pour un jour, afin que j'y mette mon bonheur. Dites un lieu où le mérite soit honoré, où les services soient récompensés, où le vice et le crime soient à leur place; un lieu où l'impiété ne règne

pas, où l'iniquité ne soit pas triomphante et la vertu opprimée; un lieu où il ne soit pas permis aux méchants de tramer ouvertement des complots, où l'on n'ait pas à trembler chaque jour, dans l'attente des orages qui se préparent pour le lendemain, afin que j'aie établi ma demeure dans cette heureuse contrée? Trouvez, en un mot, quelque chose ici-bas qui puisse encore faire illusion à l'homme de bien, le consoler ou le réjouir, afin que j'oublie, pour le lieu de l'exil, ma céleste patrie? Mais si cette terre n'est plus qu'un théâtre de désordres, d'injustices, de perfidies et trop souvent de meurtres, comment cesserai-je de soupirer après vos paisibles tabernacles, ô immortelle Jérusalem (18) ! »

Et quand même, N. T. C. F., le bonheur de la terre aurait quelque chose de plus réel, sa brièveté et l'incertitude qui l'accompagnent ne suffiraient-elles pas pour vous en inspirer le mépris? Ne sommes-nous pas entraînés sans cesse vers le tombeau par la rapidité d'un torrent que rien ne peut arrêter ni suspendre, mais dont mille causes, à tout instant, précipitent le cours? Savons-nous jamais, lorsque nous voyons le soleil à son lever, si nous serons sur la terre pour le saluer à son couchant? Que possédons-nous qui ne puisse à toute heure échapper de nos mains et qui ne doive bientôt nous être inévitablement arraché par la mort? De bonne foi, pensez-vous qu'en quittant la vie, vous emporterez avec vous votre or, votre argent, vos meubles, vos domaines, vos métairies et vos troupeaux? Quand le son lugubre de la cloche aura annoncé que vous aurez cessé de vivre; quand cet être qui fut une partie de vous-mêmes ne sera plus qu'un cadavre gisant sur un lit funèbre; quand vos proches ploués dans les larmes iront chercher des consolations auprès de ceux que vous appelez vos amis; quand des étrangers entoureront seuls votre dépouille terrestre; quand la main du fossoyeur aura cloué les planches de la bière sur cette matière infecte que les yeux n'oseront plus regarder, que vous restera-t-il de toutes vos richesses? un drap mortuaire.... un cercueil.... un tombeau....

Ne serait-ce donc pas le comble de la folie de refuser aux pauvres une partie de ces biens périssables que tôt ou tard vous serez obligés d'abandonner? Oh! qu'ils ont eu des pensées bien différentes des vôtres ces modèles de sainteté à qui l'Église rend un culte public et qu'elle invoque comme ses protecteurs! Lisez l'histoire de leur vie et vous ne trouverez pas un saint qui n'ait fait l'aumône selon sa condition, selon son pouvoir. Les uns nés dans la pauvreté et dans l'opulence se sont dépouillés de tout ce qu'ils avaient pour en soulager les malheureux; les autres en ont gardé l'administration, mais réduisant leurs dépenses au plus strict nécessaire, ils ont versé tout le superflu dans le sein des nécessiteux.

(18) Mac-Carty, Sermon sur l'aumône.

D'autres, sortis eux-mêmes de la classe indigente, sont devenus des trésors de charité pour tout un royaume, et ont mérité que leur nom fût placé au premier rang parmi les plus illustres et les plus populaires dont s'honore l'humanité.

Quel fut donc le grand mobile qui poussa ces saints dans les voies de la charité et leur fit parcourir cette noble carrière au milieu des bénédictions et de la reconnaissance des peuples? Le vain désir de la gloire humaine? Non, N. T. C. F., la gloire fut pour eux tous un peu de fumée que le vent le plus léger emporte. Mais ils avaient compris la brièveté de la vie, ils avaient aspiré aux éternelles récompenses, ils avaient tremblé devant les terribles jugements du Seigneur, et ils s'étaient souvenus de ces paroles du divin Maître : *Bienheureux les miséricordieux parce qu'il leur sera fait miséricorde.* (Matth., V, 7.)

Et nous aussi, N. T. C. F., un jour viendra où nous serons cités à ces grandes et solennelles assises qui doivent clore le temps et ouvrir l'éternité. Que se passera-t-il alors? Le souverain Juge, s'adressant à ceux qui seront à sa droite, leur dira : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde; parce que j'ai eu faim et vous m'avez nourri; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai été sans asile et vous m'avez reçu dans votre maison; j'étais nu et vous m'avez vêtu; j'étais malade et vous m'avez visité; j'étais captif et vous êtes venu à moi dans mon cachot. Ensuite se tournant vers ceux qui seront à sa gauche, il leur fera entendre ces foudroyantes paroles : Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé aux démons et à ses anges; vous m'avez vu pressé par la faim, mendier de porte en porte le pain de ma misère, et vous m'avez refusé les miettes qui tombaient de votre table et l'eau qui coulait de vos fontaines; vous m'avez vu étranger, errant, sans abri, et vous m'avez refusé une place parmi les animaux de vos étables; vous m'avez vu sans vêtements, exposé à toutes les rigueurs et à toutes les intempéries des saisons, et vous m'avez refusé quelques lambeaux sans prix et sans valeur qui auraient couvert et réchauffé ma nudité; allez, vous n'êtes point mes frères, jamais vous ne m'avez appartenu, je ne vous connais pas. (Matth., XXV, 36 et seq.)

Telle sera la double sentence que prononcera à la fin des temps le Juge suprême, aussi magnifique dans ses récompenses que sévère dans ses châtements.

Mais soyez pleins de confiance vous, N. T. C. F., vos œuvres ont été des œuvres de miséricorde, votre jugement sera un jugement de miséricorde.

En effet, n'avons-nous pas vu, n'avons-nous pas admiré ce que peut opérer de merveilles, dans des cœurs chrétiens comme les vôtres, la charité, cette charité que les siècles n'ont point vieillie, que le souffle des révolutions ne saurait éteindre? Un sinistre

épouvantable frappait dernièrement une ville de ce diocèse; de nombreuses familles se trouvaient sans asile, sans vêtements, sans pain, et quelques jours, quelques heures ne s'étaient pas écoulés, que vos frères avaient en abondance de quoi apaiser leur faim, couvrir leur nudité, relever leurs maisons détruites. Oh! c'est avec la plus vive satisfaction de notre cœur d'évêque que nous constatons ici, dans une manifestation publique, cet incroyable résultat d'admirables sacrifices; c'est avec une profonde reconnaissance, que nous, représentant des malheureux, adressons en notre nom et au leur des remerciements à tous ceux dont la généreuse initiative ou le sympathique concours ont aidé à ces efforts puissants et ont sauvé une population entière du désespoir en la sauvant de la misère et de la faim.

Et ce n'est pas seulement dans ces circonstances terribles et exceptionnelles, N. T. C. F., que s'est révélée, dans toute sa plénitude, votre charité. Depuis bientôt sept ans nous avons pu apprécier, plus particulièrement dans notre ville épiscopale, cet élan universel, ce dévouement sans calcul qui porte les cœurs riches de miséricorde et d'amour vers la classe souffrante et malaisée; et si, N. T. C. F., à aucune époque de notre histoire, l'assistance n'a été aussi urgente, les besoins aussi impérieux que de nos jours; si jamais la société n'a dû se préoccuper autant de cette plaie sociale qui la ronge et qu'on nomme le paupérisme, disons-le hautement, jamais aussi la charité chrétienne n'a répondu avec autant de zèle et de dévouement à l'appel qui lui était fait : Associations de bienfaisance, loteries, distributions en linges, en vêtements, en vivres, rien n'a été négligé. A ces généreux efforts, dans ces grandes libéralités de ceux qui possèdent en faveur de ceux qui sont dans le dénûment, reconnaît-on, N. T. C. F., cette implacable dureté, ce hideux égoïsme que nos démagogues modernes prêtent si gratuitement à la propriété, afin de faire du paupérisme une rage, de la misère une faction, de ceux qui souffrent autant d'instruments de désordre? Non, évidemment non.

Eh bien, N. T. C. F., réunissons-nous tous dans ces doux épanchements de la fraternité; de cette fraternité que la vue d'un malheureux émeut toujours; de cette fraternité qui va à la rencontre du pauvre, trop souvent aigri et frémissant, qui le serre contre son cœur et lui dit : Tu es mon frère, viens t'asseoir à ma table, tu me diras tes peines et je te ferai part de mon bonheur; de cette fraternité qui inspirait sur son lit de mort le sage Tobie, lorsqu'il adressait à son fils ces conseils qu'en finissant nous livrons à vos sérieuses méditations :

Faites l'aumône de votre bien, mon fils, et ne détournez les yeux d'aucun pauvre; car, de cette sorte, le Seigneur ne détournera point non plus son visage de dessus vous. Soyez charitable de la manière que vous le pourrez : si vous avez beaucoup de bien, donnez beau-

coup ; si vous avez peu, ayez soin de donner de bon cœur de ce peu que vous aurez, car vous vous amasserez ainsi un grand trésor, et une grande récompense pour le jour de la nécessité, parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort éternelle, et qu'elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres. L'aumône sera le sujet d'une grande confiance devant le Dieu suprême pour tous ceux qui l'auront faite... Mangez votre pain avec les pauvres et ceux qui ont faim, et couvrez de vos vêtements ceux qui sont nus... Ne craignez point, mon fils, nous sommes pauvres, il est vrai, mais nous serons riches si nous craignons Dieu, si nous nous abstenons de tout péché et si nous faisons des bonnes œuvres. (Tob., IV, 7 et seq.)

VII. LETTRE PASTORALE
SUR LA CHARITÉ CHRÉTIENNE
ET MANDEMENT
POUR LE CARÈME DE 1852.

Jean-Iréné Depéry, par la miséricorde divine et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

L'année dernière, nos très-chers frères, à pareille époque, nous vous entretenions de la charité, de cette charité, doux lieu des âmes, qui unit l'homme à Dieu par un continuel échange d'actes d'amour et qui rattache l'homme à son semblable par les pieux offices d'une fraternité vraiment chrétienne.

Nous vous montrions, au flambeau d'une foi éclairée et reconnaissante, les traits de parenté divine unissant les hommes entre eux ; et, sous l'humble vêtement qui couvre les uns, comme au milieu de l'éclat qui environne les autres, remontant jusqu'à la souche primitive, vous reconnaissiez, un à un, ces degrés destructibles de consanguinité, qui, du genre humain tout entier, ne font qu'une seule grande famille.

Nous vous disions encore qu'enfants du même père, il était bien juste que nous soulagions avec empressement et avec tendresse nos frères souffrants ; et nous vous exposions la nature et les merveilleux effets de cette charité chrétienne, seul remède au malaise qui mine les sociétés modernes, unique solution aux graves questions qui préoccupent à bon droit les économistes humanitaires. Nous l'admirions, les mains pleines, se montrant dans la chaumière du pauvre, dans l'atelier de l'artisan, dans les hôpitaux, dans les prisons, animant de son esprit les entreprises de zèle et de bienfaisance, les vivifiant de son souffle, les fécondant par sa maternelle tendresse. Enfin, nous comptions ensemble tous les actes d'amour découlant en conséquences rigoureuses du précepte du maître : *Aimez-vous les uns les autres.* (I Joan., III, 11, 23.)

Mais, N. T. C. E., après être venue ainsi en aide à toutes les misères, après avoir

soulagé toutes les infortunes, opéré tous ces prodiges, ne croyez pas que la charité ait rempli sa tâche. Fille du ciel, elle sait que le corps n'est pas tout l'homme, et que, si Dieu s'intéresse à la conservation de ce corps au point d'exclure de son royaume quiconque ne l'aura pas secouru, ses prédilections les plus marquées sont pour l'âme, créée à son image, rachetée par le sang précieux de son Fils et destinée à partager éternellement son propre bonheur.

Or, cette âme que la main du Créateur avait enrichie, dès le principe, de si nobles et si glorieuses facultés, la grande prévarication du paradis terrestre, en la dépouillant de son innocence originelle, la rendit sujette à l'ignorance et à l'erreur, et l'inclina avec violence vers le mal.

Dès lors la débilitation d'une nature vicieuse et corrompue dans sa source, entraînant à sa suite les faiblesses de l'enfance, les passions de la jeunesse, les inquiètes sollicitudes de l'âge mûr, les incommodités des dernières années de la vie, forma et condensa autour de nous comme un nuage qui couvrit notre esprit de son ombre et lui intercepta les rayons du soleil de vérité.

Quels sont donc, N. T. C. F., en présence de cette profonde misère de l'âme humaine, les saints devoirs de la charité chrétienne ? Que demande de nous notre Père qui est aux cieux, lorsque nous voyons quelqu'un de nos frères marcher dans les ténèbres ou, séduit par de fausses lueurs, s'engager dans des sentiers écartés dont les détours trompeurs aboutissent à l'abîme ?

Ce qu'il demande, ce qu'il veut, c'est que nous fassions luire, aux yeux de ces pauvres aveugles, l'étoile qu'ils doivent suivre et à la lumière de laquelle ils arriveront en toute sécurité au terme du voyage.

Noble et sublime ministère dont l'accomplissement nous acquitte envers notre prochain de la première et de la plus importante obligation de l'aumône spirituelle que nous lui devons, obligation dont nous nous sommes proposé de vous parler aujourd'hui.

I. A quelle cause funeste, N. T. C. F., faut-il attribuer tant de bouleversements qui ne cessent d'amonceler des ruines autour de nous ? Quel est ce principe puissant d'où sortent comme de leur source et les désordres qui travaillent le monde social et l'ébranlent jusque dans ses profondeurs les plus intimes, et ces crimes monstrueux dont le nombre va croissant chaque jour, et ces attentats qui soulèvent d'horreur tout cœur honnête et devant lesquels l'imagination recule d'épouvante ?

Il y a près de trois siècles, un profond penseur l'a dit : « Tout vice vient de l'ignorance (19). » Et bien avant lui, le prophète Osée (IV, 1-3) en avait déduit les lamentables conséquences : *La science de Dieu a disparu de la terre, s'écrie-t-il ; c'est pourquoi la malédiction et le mensonge, et l'homicide, et le vol, et l'adultère se sont*

répandus comme de hideux torrents, et le sang a touché le sang; c'est pourquoi la terre sera dans le deuil, et ceux qui l'habitent dans la consternation.

Contemplez en effet, N. T. C. F., le déplorable état des esprits qui ignorent les dogmes sacrés, les préceptes divins de la religion! Quelle anarchie affreuse, quel chaos dans la sphère de leurs croyances! Pas de foi commune qui unisse les intelligences, pas de règle sûre qui permette de discerner la vérité de l'erreur. Flottant à tout vent de doctrine, ils acceptent les théories les plus absurdes, les moins prouvées, les plus contraires à l'expérience. Ils se font des dogmes à l'usage et à l'image des passions, et par suite une morale monstrueuse, car les croyances font les mœurs. En vain un pressentiment secret répand la terreur dans les âmes; en vain les sages en appellent aux leçons mémorables de l'histoire de tous les temps et de tous les peuples; en vain ils invoquent la raison et l'expérience pour persuader cette vérité: Que la morale reposant nécessairement sur le dogme et lui ressemblant toujours, elle se corrompt dans la même mesure que les croyances s'altèrent. Ou a peine à comprendre ces vœux importunes; on aime mieux se nourrir de fables pour endormir ses craintes, en attendant le terrible réveil.

Puis donc, N. T. C. F., que le mal est si profond, puisque le défaut de connaissance, le manque d'instruction est, à n'en pas douter, la cause ordinaire des vices qui dégradent l'individu et des maux qui désolent la société, c'est un devoir pour nous tous, selon notre pouvoir et dans le cercle de nos attributions, d'instruire cette ignorance, de porter, par la parole et par l'exemple, la lumière dans ces noires ténèbres, d'arracher ainsi les esprits à la tourmente qui les emporte, de les tirer du chaos où se perdent leur énergie et leurs efforts, et de les replacer dans les conditions normales de l'ordre et de la paix.

II. Entre toutes les personnes plus spécialement chargées de rompre et de distribuer à leurs frères le pain de la bonne parole, se trouvent au premier rang les pasteurs que l'Eglise a placés à cet effet dans chaque paroisse. Or, nous le disons, le cœur surabondant de joie, nous le disons hautement et sans crainte d'être démenti, tous nos dignes collaborateurs comprennent la sublimité de la mission qui leur a été confiée et s'en acquittent avec un dévouement à toute épreuve et un zèle au-dessus de tout éloge.

Vous savez si nous disons vrai, vous, N. T. C. F., qui, chaque fête, chaque dimanche, presque chaque jour, pouvez les entendre, dans l'humble chaire de vos pauvres églises, développer les dogmes consolants qui forment la vaste synthèse de l'enseignement catholique, et vous exposer, avec une paternelle éloquence, la pureté de

sa morale, seule capable de rappeler l'homme au sentiment de sa dignité personnelle, de l'arracher aux passions dégradantes qui le courbent vers la terre, et de lui faire relever vers le ciel un front sur lequel Dieu lui-même a gravé le sceau de sa noble origine.

Oui, nos vénérables coopérateurs, témoins aussi bien que nous des profonds ravages de l'ignorance dans les âmes, vous avez compris ce que Dieu, la religion, la société demandaient de vous; vous vous êtes placés comme une digue aux torrents débordés de l'erreur; vous n'avez pas oublié que la parole immaculée de notre divin Maître a changé le monde et qu'elle peut encore renouveler les mêmes prodiges. Sanctuaires de ce Verbe tout-puissant, continuez donc à donner abondamment ce que vous avez reçu sans mesure, pressez à temps et à contre temps, exhortez, suppliez, reprenez, vous faisant tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. (II Tim., IV, 2; I Cor. IX, 22) Surmontez leur répugnance par la douceur et la charité de vos paroles. Allez, avec un cœur généreux et grand, porter, s'il est nécessaire, jusqu'au foyer domestique, le feu de cette parole sainte, afin que personne ne puisse se dérober à sa vivifiante chaleur.

Jamais peut-être la mission du prêtre n'a été plus laborieuse que de nos jours; mais jamais aussi elle n'a été et plus noble et plus belle. Les yeux et les espérances se tournent vers nous, nous ne tromperons ni l'attente des peuples, ni les droits de la religion, ni la confiance de l'Eglise.

Mais, hélas! N. T.-C. F., combien n'en est-il pas dans vos paroisses qui méprisent cette instruction du pasteur, qui la repoussent? Combien qui se réfugient dans l'ignorance comme dans un dernier retranchement contre ces vérités austères et importunes? Est-ce le temps qui leur manque? Mais ils ont des loisirs pour suivre les discussions politiques, étudier ou écouter des théories décevantes et vides, propres tout au plus à pervertir le bon sens et à semer la désunion et la discorde, et ils n'en ont pas pour étudier les principes élémentaires de la religion! Ils ont des loisirs pour s'asseoir, de longues heures, sur les bancs d'un cabaret, oubliant dans les fumées de l'ivresse jusqu'à leur dignité d'homme et de citoyen, et ils n'en ont pas pour aller, chaque dimanche, pendant quelques minutes, entendre la sublime et pure doctrine qui élèverait leur intelligence et fortifierait leur volonté! Et, trop souvent, les yeux attristés du prêtre, du haut de la chaire chrétienne, ne rencontrent que de rares auditeurs, et son âme abreuvée d'amertumes cherche, sans pouvoir les comprendre, les causes d'une si profonde indifférence et médite en tremblant ces paroles d'un grand pape: « J'affirme que le plus grand nombre de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels ne subissent ce malheur que parce

qu'ils ont ignoré ce qu'ils devaient savoir (20). »

Il est toutefois, N. T. C. F. dans le troupeau confié à la vigilance du pasteur, une portion choisie qui éveille avec plus de sollicitude ses soins pieux et sa paternelle tendresse. Voyez-le, ce bon pasteur, entouré de vos petits enfants que ses douces paroles ont su attirer, que son affectueuse bonté sait retenir; voyez-le, proportionnant ses instructions à l'humilité de leur intelligence, s'attachant du fond de ses entrailles à ces jeunes âmes qu'il enfante à la vie surnaturelle de la grâce, se constituant, pour ainsi dire, leur nourrice et distillant goutte à goutte sur leurs lèvres le lait de la doctrine. Heureux et fier, comme une mère, lorsqu'il voit sa petite famille grandir dans la foi, dans la connaissance de la vérité, dans la science du salut. Mais triste, oh! profondément triste, lorsque, le soir même du jour d'une première communion, on enlève à son amour ces jeunes enfants: lorsqu'au moment où la séve monte, on arrache ces plantes délicates de la terre bénie et fertilisée par les rosées célestes qui leur donnaient l'accroissement et la vie, pour les transplanter, sans précaution aucune, sur un sol aride et brûlant, où, trop souvent, elles se fanent et meurent.

III. Mais si vos pasteurs, N. T. C. F., sont de droit divin les premiers instituteurs de vos enfants, ils ont, dans chaque paroisse, des coadjuteurs à qui la justice, comme la religion, impose l'étroite obligation de continuer leur œuvre, de la consolider, de la préserver contre l'indifférence et l'oubli.

Vous comprenez de qui nous voulons parler, et déjà vous avez nommé les maîtres et les maîtresses d'école chargés de distribuer à vos fils et à vos filles le bienfait de l'instruction primaire.

L'école, vous le savez, N. T. C. F., peut être pour vos enfants ou un foyer de science et de piété qui, toute leur vie, rayonnera sur leur intelligence et sur leur cœur, et dès lors l'instituteur est un bienfait du ciel; comme aussi l'école quelquefois pourrait devenir pour eux un cloaque impur d'indifférence et d'impiété qui serait le tombeau de leur corps et de leur âme, et dès lors l'instituteur serait une calamité publique.

Mais nous aimons ici à le reconnaître et à le publier: dans notre diocèse, grâce au bon esprit qui anime nos populations, grâce à l'intelligente et religieuse impulsion donnée à l'enseignement par le chef de l'académie et son conseil, l'instituteur, dans nos campagnes, est tout à la fois l'homme de la science, des bonnes mœurs, de la religion, de l'ordre et de la paix. Digne de sa mission, il en accomplit les saints devoirs avec dévouement, et ses œuvres, en harmonie avec ses paroles, loin de les démentir, leur donnent la première et la plus forte des sanctions, celle de l'exemple.

Or, l'expérience, une déplorable expé-

rience, N. T. C. F., ne prouve que trop que, faute de culture, l'enseignement du catéchisme s'oublie bien vite; et que ne vient à cet égard tout le zèle et toute l'autorité du pasteur? C'est donc à vous, instituteurs de la jeunesse, c'est à vous qu'il appartient plus qu'à tout autre de surveiller la semence, de cultiver la plante, faible encore, de la faire épanouir, de l'abriter contre l'orage et de lui faire porter des fruits. Quelle que soit la position qu'il occupe, quelle que soit la puissance qu'il possède, quelle que soit la science qui le distingue, il n'est personne dans un pays qui soit appelé à exercer une influence aussi salutaire, aussi efficace que la vôtre. Vous portez dans vos mains les destinées futures de la patrie. Eh bien! élevez-vous à la hauteur de cette noble tâche; et, pénétrés de l'importance de cet auguste sacerdoce, accomplissez-en les grandes fonctions avec ce zèle, cette charité, ce discernement qui, seuls, peuvent les féconder dans l'esprit et dans le cœur de vos jeunes élèves.

Enseignez-leur, c'est là votre premier devoir, enseignez-leur les bontés de Dieu pour sa créature et les œuvres merveilleuses de sa puissance, de sa sagesse, de son amour. Montrez-leur la belle figure de Jésus-Christ; leur parlant tour à tour des épreuves de sa sainte enfance, de ses travaux apostoliques, de ses opprobres, de sa passion, de sa mort, de sa résurrection glorieuse et de sa triomphante ascension. Dites-leur les immortelles destinées du chrétien, son repos, sa gloire et son bonheur après les fatigues et les combats de cette courte vie; apprenez-leur à placer les affections de leur âme dans une sphère plus haute et inaccessible à la poussière du monde; inspirez-leur l'horreur du blasphème, du parjure, du désordre, du mépris des lois; le goût et le respect du travail qui nous fut imposé à tous par le Créateur, l'attachement au devoir, le sentiment de l'honneur, la pratique des vertus chrétiennes et civiles.

« Mais ce n'est pas assez, » écrivait un savant évêque, dont l'expérience égalait les lumières, « ce n'est pas assez d'enseigner la religion aux enfants: le point capital, c'est de la leur faire goûter, aimer et pratiquer. Comment aurait-il quelque zèle pour la faire pénétrer dans l'âme des enfants, celui qui n'en est pas pénétré lui-même? On ne parle avec conviction que de ce que l'on croit; avec amour que de ce que l'on aime; avec chaleur que de ce que l'on sent bien. »

« Tout instituteur, ajoute-t-il, soit privé, soit public, qui ne met pas la religion avant tout, et trouve trop longs les courts moments qu'on lui donne, trompe les espérances des familles, est indigne de l'honorable profession qu'il exerce, et semble ne voir qu'un métier dans ce qui devrait être, à ses yeux, une espèce de sacerdoce (21). »

Cette tâche, nous ne l'ignorons pas, est

(20) Benoît XIV, instr. xxvii, 48.

(21) Discours sur l'éducation, par M. de Freycissieux.

aussi difficile que sublime. Pour l'accomplir, il vous faut, sans relâche, meurtrir votre front au joug de l'enseignement quotidien ; il vous faut poursuivre votre courageuse entreprise au sein de l'obscurité, quelquefois de l'oubli ; supporter l'humiliation, la gêne, l'ingratitude, peut-être l'injustice. Nous savons tout cela ; mais nous savons aussi que l'accomplissement consciencieux et fidèle du devoir dépose au fond du cœur des consolations bien grandes ; nous savons qu'avec du dévouement, de la générosité, de la persévérance, vous forcerez l'estime, la considération, le respect que vous méritez à si juste titre ; nous savons surtout qu'une récompense proportionnée à la grandeur de votre œuvre, vous est réservée dans le ciel ; car c'est de vous que le prophète a dit : *Ceux qui instruisent la multitude brilleront pendant l'éternité comme les étoiles qui resplendent au firmament.* (Dan., XII, 3.)

Nous n'avons pas dessein de vous louer ici, vous, vierges consacrées, chastes épouses de Jésus-Christ, qui, sous des noms différents, accomplissez dans nos villes et dans nos campagnes, une même vocation de charité, d'abnégation, d'admirables sacrifices. Vous avez, pour vous soutenir au milieu des privations de la pauvreté et des fatigues laborieuses de la vie enseignante, autre chose que les applaudissements de la reconnaissance humaine. Le zèle religieux qui vous anime, mieux que nos paroles, sait vous dire toute l'importance de cette humble mission, qui met entre vos mains l'éducation de celles qui, un jour, seront des épouses et des mères, et par lesquelles, jusque dans les moindres hameaux, se transmettra de génération en génération, l'esprit d'une foi vive et d'une piété tendre.

Recevez comme gage des bénédictions célestes nos meilleures bénédictions et que par vous, elles se répandent sur toute cette jeunesse le plus solide espoir de la religion et de la société.

IV. Et que vous dirons-nous maintenant à vous, parents chrétiens, qui n'avez rien tant à cœur que de voir vos enfants porter avec honneur le nom sans tache que vos aïeux vous ont transmis et que vous leur léguez à votre tour ? Voulez-vous sincèrement la réalisation de vos plus chères espérances ? Voulez-vous former des hommes réellement estimables, des citoyens utiles à la patrie ? Voulez-vous qu'ils soient un jour l'honneur et la consolation de votre vieillesse ? Préparez, secondez et développez par l'éducation de famille, l'action du prêtre et de l'instituteur. N'oubliez pas que le jour où, devant les saints autels, vous vous êtes unis par les liens sacrés du mariage, vous avez pris l'engagement solennel d'élever vos enfants dans les principes de la foi et de la religion chrétienne ; c'est-à-dire d'élever, non pas seulement des corps, en leur procurant la nourriture dont ils ont besoin ; non pas seulement des esprits, en les

introduisant dans le sanctuaire des lettres, mais d'élever des âmes, en les abreuvant de la vraie lumière, en les échauffant au feu du saint amour, en en faisant des temples vivants de la Divinité et des élus pour le ciel.

Or, nous vous le demandons, N. T. C. F., y a-t-il beaucoup de parents qui comprennent l'importance d'une si redoutable obligation et qui la remplissent avec une scrupuleuse exactitude ? Les enfants naissent, la mère les nourrit de son lait ; ils grandissent, le père travaille pour subvenir à leur entretien. Rien de mieux sans doute. Mais est-ce là tout ? Qui leur donnera le lait de la doctrine céleste ? Qui leur rompra le pain de l'intelligence ? *Car l'homme ne vit pas seulement du pain matériel, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu.* (Deut., VIII, 3 ; Matth., IV, 4.)

Trop souvent aujourd'hui, dans leur coupable indifférence, un père, une mère, ne veillent pas à ce que ces besoins de l'âme de leur jeune famille soient satisfaits. Devenus infidèles aux anciens usages, ils ne la réunissent plus, chaque soir, pour rendre au souverain maître le tribut d'hommages et d'adorations qui lui est dû ; pour transmettre par une lecture pieuse, par la récitation du catéchisme, par l'étude de la religion, l'instruction dont leur intelligence a soif, dont elle a faim. Uniquement occupés du rôle qu'ils feront jouer à leurs enfants dans le monde, ils ne s'inquiètent nullement du sort qui les attend dans l'éternité.

Et plutôt à Dieu, N. T. C. F., qu'à cette profonde incurie pour tout ce qui tient à la vie future, des parents plus coupables encore n'ajoutassent pas le scandale de sentiments antichrétiens et d'une conduite immorale ! Ah ! faut-il que ces écarts de l'esprit et du cœur, qui, sous l'empire des idoles, corrompaient l'éducation de l'enfance, se trouvent au sein des familles chrétiennes ! faut-il que le sombre tableau qu'en traçait, il y a dix-huit siècles, un philosophe païen, soit encore vrai de nos jours. « Romains, s'écriait-il, vous ne trouvez plus dans vos enfants la vertu de vos ancêtres ! Mais quel soin prenez-vous de leur transmettre ce pieux héritage ? Qui de vous s'applique à former leur esprit et leurs mœurs ? Que dis-je ? Plût au ciel que les parents ne fussent pas eux-mêmes les corrupteurs de la jeunesse ! Plût au ciel que l'innocence des enfants n'eût rien à redouter des vices des pères ! *Utinam liberorum mores ipsi non perderemus !* Quelle pudeur voulons-nous attendre d'une fille qu'on accoutume à se parer, avant qu'elle se connaisse, à qui l'on vante la beauté comme l'unique ornement, le talent de plaire comme le seul mérite de son sexe et de son âge ? Quelle sera un jour l'avidité insatiable pour l'or et l'argent dans le fils, devant qui on loue sans cesse les richesses plus que la justice, les honneurs plus que la probité, les plaisirs plus que les vertus... Malheureux enfants ! témoins

de toute sorte de mauvais exemples dans ceux qui devraient les former aux bonnes mœurs, ils s'accoutument pour toujours à être vicieux, avant de connaître le vice : *discunt esse miseri antequam sciant vitia esse*. Ensuite on demande des magistrats intègres, des soldats intrépides, des citoyens vertueux ; on s'indigne de rencontrer en tout lieu des signes d'une corruption générale. Mais ce n'est point ainsi que fut élevée la jeunesse qui fonda la puissance de l'empire. Que les pères nous retracent la pureté des mœurs antiques, et les enfants nous rendront les triomphes de la patrie (22) »

Mais détournons les regards, N. T. C. F. ; contemplons de préférence le spectacle consolant que présentent ces familles vraiment religieuses, au sein desquelles la vertu est comme un don héréditaire, qui se transmet avec le sang et passe de génération en génération.

Dans ces familles qu'on pourrait appeler patriarcales, la mère, dans sa pieuse sollicitude, d'une main vigilante et attentive, écarte du berceau de son nouveau-né tout ce qui pourrait altérer la pureté de son âme ; elle veut qu'il ne soit entouré que d'une atmosphère d'innocence et de vertu. A peine sa langue commence-t-elle à se délier, que, joignant ses petites mains dans les siennes et lui montrant le ciel, elle lui apprend à balbutier le nom du Père qui est là-haut ; puis, proportionnant ses leçons au développement graduel de sa tendre intelligence, année par année, jour par jour, heure par heure, elle le façonne à son image, l'imbibe de ses croyances et verse insensiblement dans son jeune cœur la piété dont le sien surabonde. Doux enseignement reçu sur les genoux, au milieu des caresses et des baisers d'une mère, vous êtes notre meilleur souvenir, le parfum le plus pur de notre vie.

De son côté, le chef de la famille cherche à développer dans l'âme de ses enfants les premières semences de la vérité et de la vertu. L'ombre de son amour paternel s'attache à tous leurs pas, les environne sans cesse, ne les quitte jamais. S'il recommande à ses fils la sagesse et la piété, ses exemples la prêchent plus fortement encore que ses leçons ; l'autorité de sa parole est d'autant plus grande qu'elle n'est que l'écho de sa conscience et le reflet d'une conduite irréprochable. Et quand, chaque soir, sa famille le voit humblement agenouillé au milieu d'elle, devant l'image bénite du Sauveur ; quand elle entend cette voix grave invoquer avec elle la protection de la vierge Marie, de l'ange gardien et des saints patrons, comment croyez-vous que ces enfants prient eux-mêmes ? Avec quelle tendresse respectueuse, avec quelle piété filiale ils viendront recevoir sur leur front le baiser de ces lèvres paternelles qui, tout à l'heure, parlaient à Dieu en leur faveur et le priaient de les bénir ! Ne leur sem-

blera-t-il pas que c'est Dieu même qui leur accorde cette douce récompense de leur journée et cette garantie d'un sommeil paisible ?

Heureuse, mille fois heureuse la famille où règnent ainsi la crainte du Seigneur et l'amour de sa loi ! Semblable à un arbre fertile, planté sur le bord d'une eau courante qui baigne ses racines et féconde ses rameaux, elle reçoit à longs flots la grâce divine et voit tout prospérer au gré de ses désirs. Honoré sur la terre, celui qui en est le chef coule une vie tranquille et le ciel le prévient des bénédictions de sa douceur. Pareille à la vigne chargée de fruits, dont les pampres verdoyants tapissent les murs de sa maison, la compagne qu'il s'est choisie charme son regard et réjouit son cœur. Comme de jeunes tiges d'olivier qui décorent le trône qui les nourrit, la troupe innocente et pure de ses enfants se presse à ses côtés et forme autour de sa table une couronne de gloire et d'honneur. Une vieilleuse vénérée le conduit au terme de sa carrière, plein de jours et de vertus, et orne sa tête d'un diadème qui inspire plus de respect et qui fait incliner plus de fronts que le bandeau des rois. Avant de se fermer à la lumière, ses yeux satisfaits contemplent, avec un légitime orgueil, sa nombreuse postérité, et il voit les fils de ses fils promettre à son nom des rejetons immortels. (*Psal. CXXVII, 3, 6.*)

V. Nous vous tiendrons également le même langage à vous, maîtres et maîtresses, par rapport aux personnes dont vous réclamez les services, que vous abritez sous votre toit, qui deviennent votre famille et l'ont partie de votre maison, comme le rappelle dans notre langue, cette dénomination de *domestiques*, dénomination si belle et si touchante, mais hélas ! si peu comprise.

Un maître n'en est pas quitte avec son serviteur quand il l'a bien nourri, bien vêtu et convenablement rétribué ; il lui doit autre chose que le salaire stipulé dans son contrat avec lui.

Lorsque Dieu, N. T. C. F., par des raisons dont nous devons adorer la sagesse, soumet quelqu'un de ses enfants à la sujétion de leurs frères, il n'abdique pas à leur endroit son pouvoir souverain, et, s'il leur permet de vendre leur sueurs, d'engager leurs forces et leur travail, il n'autorise jamais l'aliénation de leur âme et de leur avenir éternel.

Les maîtres ne peuvent donc ignorer qu'enfants du même Père, façonnés par les mêmes mains, animés du même souffle, appelés au partage du même bonheur et de la même gloire, leurs serviteurs demeurent toujours les disciples de Jésus-Christ et les héritiers de son royaume céleste ; qu'en conséquence, ils leur doivent tous les moyens de parvenir à leurs immortelles destinées.

Eh bien ! N. T. C. F., vos domestiques

sont ils suffisamment instruits des principes de la foi, des vérités qu'elle proclame, des vertus qu'elle commande, des devoirs qu'elle prescrit ? Et, si vous reconnaissez leur ignorance, prenez-vous les moyens de la guérir ? Leur permettez-vous d'aller au pied des chaires sacrées, recevoir l'instruction qui leur manque, instruction que votre bouche ne saurait peut-être leur donner, et sans laquelle cependant ils ne peuvent parvenir à la vie éternelle ? Votre sollicitude s'éveille-t-elle sur leurs paroles, sur leurs démarches, sur leurs mœurs ? Prenez-vous un soin tout paternel de leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux ? Les anges les voient-ils, heureux convives, assis souvent à la table sainte ?

Hélas ! N. T. C. F., qu'il est triste de le penser, qu'il est triste de le dire ! Il existe bon nombre de maîtres qui, bornant leurs exigences aux détails d'un service tout matériel, oublient que leurs malheureux domestiques ont un autre maître à servir et d'autres intérêts à ménager. Et plutôt au ciel que ces maîtres insoucians fussent les plus coupables ! Mais combien qui, loin de faire respecter dans leur maison les lois de Dieu et les commandements de l'Eglise, forcent leurs serviteurs à renier le culte de leurs pères en violant et le repos sacré du dimanche, et les saintes obligations de l'audition de la messe, et les sages prescriptions de l'abstinence ! Combien qui, par les enseignements de l'impiété, par des paroles de raillerie, par des plaisanteries irréligieuses, ou bien encore par les scandales de leur vie, tuent la foi et la vertu dans les âmes de ceux qui les conservent ! Hommes aveugles ! qui ne comprennent pas qu'un serviteur ne saurait être fidèle à son maître, s'il est infidèle à son Dieu.

Telles sont, N. T. C. F., les personnes qui par leur position doivent, d'une obligation plus rigoureuse, l'aumône spirituelle à leurs frères. Mais la charité n'est pas ainsi restreinte; elle se généralise davantage et l'Evangile ne lui assigne aucune borne : *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) Si donc les limites dans lesquelles nous devons renfermer cette instruction pastorale, nous l'avaient permis, nous aurions développé devant vous ces saintes obligations qui, de chaque chrétien, font un apôtre et opposent à la marée montante des doctrines absurdes et séductieuses, des scandales dans les mœurs, de l'indifférence dans la foi, le zèle éclairé et le bon exemple du simple fidèle. Mais il nous sera donné, nous l'espérons, N. T. C. F., de traiter plus tard, avec l'importance qu'il mérite, un sujet qui appelle nos réflexions les plus sérieuses puisqu'il influe de la manière la plus puissante sur le salut des peuples.

VIII. LETTRE PASTORALE SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE ET MANDEMENT

POUR LE CARÈME DE 1854.

Jean-Iréné Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Gap, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

S'il est une loi, nos très-chers frères, qui commande le respect des peuples par sa haute antiquité, son origine céleste et son universalité, c'est bien la loi du dimanche, de toutes les lois positives la plus auguste et la plus sainte, mais aussi, de toutes les lois, la plus méconnue et la moins observée. Car, à quoi bon se le dissimuler ? Pour un très-grand nombre de chrétiens, le dimanche a cessé d'être le jour du repos et de la prière pour devenir le jour du travail et de la débauche. L'indifférence religieuse, l'oubli de Dieu, une insatiable cupidité semblent vouloir réaliser dans notre infortunée patrie ce vœu sacrilège formulé déjà au temps du Roi-Propète : *Faisons taire au milieu de nous les fêtes du Très-Haut* (*Psal.* LXXIII, 8); et de nos jours, comme aux jours de Jérémie, les voies du Seigneur désertes et solitaires pleurent parce qu'il n'est plus personne qui vienne à ses solennités. (*Thren.*, I, 4.)

Que voyons-nous, en effet, N. T. C. F., quand nous portons nos regards sur nos villes et sur nos campagnes, aux jours du dimanche ? Presque aucune distinction entre ces jours consacrés et les jours profanes : mêmes travaux, mêmes agitations, mêmes affaires, et partout le désolant spectacle d'une société qui, au mépris de Dieu et de sa loi, continue à se livrer à une activité sans repos, devenue par là même sacrilège.

Devant cette profanation scandaleuse de l'un des points les plus inviolables de la loi de Dieu, en présence de cette sorte d'apostasie publique qu'on peut bien appeler la grande plaie de l'Eglise dans les temps malheureux où nous vivons, notre cœur s'emplit d'amertumes et nous ne pouvons nous défendre d'un profond sentiment de douleur.

Ces amertumes, nos très-chers frères, ont cependant leurs espérances; il semble qu'un retour vers des idées meilleures se fasse pressentir dans notre France. Déjà, et nous en bénissons Dieu, l'exemple du respect pour les saints jours nous vient d'en haut; de sages mesures sont prises par un pouvoir plus éclairé; d'heureuses initiatives se multiplient dans les grands établissements d'industrie; le commerce, dans un bon nombre de nos villes, ferme ses magasins et signe l'engagement d'observer le repos sacré; enfin, une association pour la sanctification du dimanche, enrichie de grâces précieuses et élevée par N. S. P. le pape Pie IX au rang d'archiconfrérie, s'étend avec rapidité et enrôle sous sa pacifique bannière les hommes les plus honorables.

C'est pour aider à ce mouvement religieux, nos très-chers frères, et propager cette association qui, dans d'autres diocèses, a puissamment contribué à rétablir le respect du dimanche, que nous venons, cette année-ci, ouvrir la sainte Quarantaine en rappelant à votre loi les grands enseignements de la religion sur l'observance fidèle de cette loi fondamentale, aussi ancienne que le monde, imposée au peuple juif, confirmée par l'Église, et sur laquelle repose l'intérêt matériel, moral et religieux du monde.

Écoutez d'abord la voix du Seigneur, nous révélant dans les saintes Écritures l'origine et les motifs de cette grande loi : *Dieu créa en six jours le ciel et la terre ; le septième jour il se reposa, il bénit ce jour et le sanctifia, parce qu'il avait en ce jour même achevé toute son œuvre et cessé de créer.* (Gen., II, 2, 3.)

Vous le voyez, nos très-chers frères, ce jour a été béni et sanctifié dès la naissance du monde. Ce fut donc dans le principe, pour sa propre gloire que le Seigneur se réserva ce septième jour. Mais quand l'homme eut péché et qu'il eut été condamné à manger son pain dans le travail et à la sueur de son front, alors Dieu, voulant unir à l'intérêt de sa gloire celui du pécheur lui-même, fit, du jour de son repos, le jour du repos de l'homme. Loi de bonté et de miséricorde paternelle qui adoucit pour nous tous la rigueur et le poids de la terrible sentence, puisque, comme le remarque Bossuet : « Après le péché, il ne devait plus y avoir de jour de repos pour l'homme ; nuit et jour, hiver et été, dans la semence et dans la moisson, dans le chaud et dans le froid, il devait être accablé de travail.

Plus tard, lorsque les traditions antiques vont s'effaçant dans le cœur de l'homme dégénéré, et que, courbé sous le poids de ses passions et de ses fatigues, il semble chercher la matière pour s'identifier avec elle, Dieu se choisit un peuple à part, et lui donne un code complet de législation à la tête duquel il place le précepte de la sanctification du sabbat : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez durant six jours, et vous y ferez tout ce que vous y aurez à faire ; mais le septième jour est le sabbat consacré au Seigneur votre Dieu, vous ne ferez donc en ce jour aucun ouvrage.* (Exod., XX, 8-10.)

Cette loi, promulguée avec tant de solennité et d'éclat, le Seigneur, pour engager son peuple à l'observer fidèlement, l'accompagne des menaces les plus terribles et des plus maguifiques promesses : *Si vous ne m'écoutez point, dit-il au Lévitique, si vous violez ma loi, si vous profanez le jour que je me suis réservé, si vous méprisez le signe de mon alliance, voici comment je vous punirai : Je serai tomber sur vous la misère et je vous livrerai en proie à toutes les horreurs de l'indigence ; vous sèmerez, mais vous ne récolterez point, parce que vos en-*

neus ravageront vos campagnes ; tous vos travaux vous seront inutiles ; le ciel sera pour vous d'airain, et vous arroserez en vain la terre de vos sueurs. (Lev., XXVI, 14-16.)

Si, au contraire, vous respectez le jour du sabbat, et si vous marchez dans la voie de mes commandements, je fertiliserai vos champs, et je leur serai rendre au centuple ce que vous aurez semé ; je vous donnerai les ploies propres à chaque saison. La terre produira des grains en abondance, et les arbres seront chargés de fruits. J'établirai ma paix dans vos campagnes ; j'éloignerai de vous tout ce qui pourrait vous nuire, et je vous préserverai des horreurs de la guerre. (Ibid., 3-6.)

Si quelqu'un, quel qu'il soit, continue le Seigneur par son prophète Isaïe, garde mes jours de sabbat pour ne les point violer et demeure ferme dans mon alliance, je le ferai venir sur ma montagne sainte, et je le remplirai de joie dans la maison consacrée à me prier. (Isa., LVIII, 13-14.)

Ainsi parlait le Très-Haut ; il voulait, par l'appât des récompenses terrestres et par la crainte du châtimement, obliger un peuple charnel et grossier à observer ce précepte, qu'il regardait comme le signe particulier de son alliance avec lui.

Ce sabbat de la création, mes très-chers frères, ce sabbat du mont Sinaï, religieusement gardé pendant quatre mille ans, n'a cessé que pour faire place au sabbat de la loi nouvelle. Un jour plus saint et plus beau a succédé au jour désigné au peuple juif, c'est celui duquel il a été dit : *Voici le jour que le Seigneur a fait : « Hoc est dies quam fecit Dominus (Psal. CXVII, 24) ; »* c'est le jour où la puissance du Père est sortie de son repos éternel pour créer l'univers ; le jour où le Fils, vainqueur de la mort, nous a donné le gage certain de notre immortalité ; le jour où l'Esprit est descendu en langues de feu sur les apôtres et les a embrasés de l'amour de la vérité (Act., II, 3) ; le jour, enfin, où la voix de l'Évangile a retenti pour la première fois dans le monde, et a réveillé l'espérance dans tous les cœurs.

Cette substitution du dimanche au sabbat, opérée par les apôtres, nous est attestée par la pratique constante et la tradition de l'Église universelle. Saint Jean, dans son livre de l'Apocalypse, appelle déjà le dimanche par son nom. Saint Luc, au livre des Actes, parle du premier jour de la semaine comme de celui où les disciples s'assemblaient pour prier et rompre le pain, c'est-à-dire célébrer les saints mystères.

Les plus anciens Pères et les successeurs immédiats des apôtres sont unanimes à nous représenter le jour du Seigneur comme ayant pris dans toute l'Église la place du sabbat des Juifs. Saint Justin, philosophe et martyr, dans sa première apologie de la religion persécutée, n. 67, traçait en ces termes à l'empereur romain le tableau

des réunions dominicales chez les premiers chrétiens : « Le jour qu'on appelle le jour du soleil, tous ceux qui habitent la ville ou la campagne se rassemblent dans un même lieu. On lit dans cette assemblée les commentaires des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Ensuite, lorsque le lecteur a cessé, celui qui préside donne des avis et des instructions, et exhorte l'assemblée à imiter et à pratiquer les choses si belles qu'elle vient d'entendre. Après quoi nous nous levons tous ensemble et nous prions ; et lorsque nous avons cessé de prier, on apporte du pain, du vin et de l'eau. Alors celui qui préside fait avec ardeur et de tout l'effort de la piété des prières et des actions de grâces, et le peuple répond avec acclamation. Amen. Puis on distribue les dons sur lesquels les actions de grâces ont été récitées, on en fait part à chacun de ceux qui sont présents, et on en envoie aux absents par le ministère des diacres. »

A ce glorieux témoignage, nos très-chers frères, nous pourrions en ajouter bien d'autres. L'histoire est là pour nous dire la sollicitude constante de l'Église dans la sanctification du dimanche. La persécution disperse-t-elle ses enfants et lui défend-elle de les assembler en public, elle les assemble en secret ; la chasse-t-ou des villes et des lieux habités, elle se retire dans les forêts et les catacombes, afin d'y célébrer les divins mystères, dans la participation desquels ses vieillards cassés par l'âge, ses vierges timides puisent cette invincible constance qui étonne et fatigue les bourreaux ? La paix et la liberté lui sont-elles rendues, elle construit des temples, elle élève des basiliques pour y réunir aux jours saints les chrétiens fidèles ? Elle emprunte même la puissance des césars, et fait consacrer par un édit solennel, dans tout l'empire, le grand principe du repos dominical.

Dans la suite des siècles, nous retrouvons l'Église toujours inquiète, toujours zélée pour l'observance du saint jour. Le dimanche est une des premières lois qu'elle fait observer aux peuples qui abandonnent le culte des faux dieux. Les canons de ses conciles, les ordonnances de ses évêques témoignent, à toutes les époques, de sa sévérité contre les transgresseurs de ce point capital dans sa législation, et nous pouvons voir ce grand précepte traverser les âges, entouré de la vénération de tous.

« C'est un jour d'ébattement et de repos, dit un chroniqueur du XIII^e siècle, jour de bonnes pensées et durant lequel on se débarrasse du fardeau des labeurs et des soucis du commerce. Le dimanche, on ne livre point de bataille, on n'emprisonne point les débiteurs, on ne met point à mort les criminels ; il y a paix dans le monde, et on dirait qu'une lueur de la céleste lumière se reflète sur la terre et la rend moins triste et moins redoutable. »

Mais pourquoi donc, nos très-chers frères,

ce zèle tout particulier de l'Église pour la gloire des jours consacrés au Seigneur ? Pourquoi sa profonde douleur, son amère tristesse, à la vue de ses fêtes profanées et de ses temples déserts ?

Ah ! c'est que le dimanche est l'âme de la religion. Sans dimanche, plus de repos pour l'immense famille des travailleurs ; sans dimanche, plus d'enseignement, par conséquent plus de foi, ignorance complète des hautes vérités, extinction du sens religieux, matérialisme dans les pensées, dans les croyances, dans les habitudes de la vie, en un mot, ruine lamentable de tout l'édifice spirituel dans nos âmes. de ses grandeurs, de ses beautés, de ses consolations, de ses célestes espérances.

Voyons donc le dimanche sauvegardant à la fois tous les intérêts de l'homme : intérêt matériel, intérêt moral, intérêt religieux. Quelques simples et courtes réflexions suffiront, nos très-chers frères, pour vous faire apprécier cette institution divine sous ce triple point de vue.

Et d'abord, au point de vue de l'intérêt matériel : La nécessité d'un repos périodique a été reconnue, par les observateurs les plus attentifs et les plus judicieux, comme une loi impérieuse de la nature à laquelle on ne saurait se soustraire sans s'exposer aux inconvénients les plus graves. En effet, les forces de l'homme le plus robuste ont un terme qu'il ne peut dépasser impunément, et, si son travail est sans repos, si, après s'être courbé toute une semaine sur son métier ou sur son établi, il n'a au moins le dimanche pour se remettre des fatigues passées et recueillir des forces nouvelles, il ruinera à la longue le tempérament le plus vigoureux et sera cruellement puni dans son corps. Voyez ce que devient, dans certaines contrées, les ouvriers et les artisans qu'une insatiable cupidité condamne à un travail non interrompu ; leurs forces affaiblies avant le temps, leur santé usée bien avant l'âge, une vieillesse précoce, la misère, les infirmités et un déplorable abrutissement, tels sont les résultats funestes qui découlent naturellement de la violation du jour du repos.

Il en sera de même parmi les hommes qui, avec de longs efforts, exploitent la terre. Exposés au soleil, à la pluie, aux vents, à toutes les intempéries des saisons, leur énergie, aux prises avec des maux sans fin et des fatigues sans relâche, devra nécessairement bientôt défaillir. Aussi l'un des plus célèbres philosophes du XVIII^e siècle disait-il, en parlant de ceux qui voulaient ôter au peuple le dimanche, comme le détournant de son travail : « Cette maxime est barbare et fautive. Tant pis si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain, il lui en faut encore pour le manger avec joie, autrement il ne le gagnera pas longtemps. Ce Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse... Le dégoût du travail accable plus les malheureux que le

travail même, des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. »

Aussi l'Église se montre-t-elle mère tendre et intelligente des besoins de ses enfants, quand elle convie à une fête périodique l'artisan, l'homme de peine, l'habitant de la campagne; qu'elle le dépouille de ses haillons, essuie ses sueurs, et le rapproche de ses frères plus fortunés en le mêlant à eux dans la maison du père commun, en présence de qui cessent toutes les inégalités de ce monde.

Nécessaire au corps affaibli par les travaux de la semaine, le repos du dimanche l'est bien plus encore à l'âme, dont les forces s'épuisent si aisément; et c'est ici que l'institution du dimanche nous apparaît comme la gardienne d'un noble et puissant intérêt de l'humanité.

L'homme, placé sous le joug d'un travail pénible, les yeux fixés vers la terre, traînant la lourde chaîne du besoin, baisse rapidement dans l'ordre moral; sa pensée s'affaïssait sous le poids des nécessités terrestres; ses sentiments descendent au niveau du sol qu'il foule aux pieds; son front même semble avoir perdu le caractère sublime dont le Seigneur l'avait orné. Que fait alors la religion? Elle appelle dans ses temples ce pauvre ouvrier, cet humble habitant des champs, cet obscur serviteur, et elle leur fait entendre de bienveillantes paroles, de saintes espérances. Son langage est plein de respect et d'amour. Venez, leur dit-elle, venez dans ma maison, et je vous enseignerai votre divine origine et vos destinées immortelles; je vous ferai asseoir au milieu de vos maîtres; je vous recevrai à la même table; je vous donnerai le même pain et la même coupe; je vous offrirai les mêmes conseils et les mêmes joies. Votre joug est lourd, souvent il vous blesse, venez, je vous le rendrai doux et léger. Dans tous, elle ranime la piété, la vertu, les nobles penchants, les sentiments heureux; elle rafraîchit chaque cœur, dont elle renouvelle la vie par un saint commerce avec l'auteur de son être. Son enseignement à la fois sublime et familier rend le chrétien plus savant sur les choses de l'éternité, sur la grande métaphysique du ciel, que ne le furent jamais les philosophes les plus profonds de la docte antiquité. L'âme se dilate alors sans mesure dans ses pensées les plus consolantes, dans ses affections les plus chères, dans ses inspirations les plus généreuses, et l'homme se sent meilleur, et le lendemain il reprend, sans effort, sans regret, son travail de la semaine, ennobli par la foi, adouci par la prière.

C'est ainsi que lumières, vertus, devoirs, piété, charité, justice, tout ce qu'il y a de précieux pour l'individu, tout ce qu'il y a de respectable et de saint pour la société se fortifie, se développe sous l'action féconde de cette admirable institution du dimanche.

Mais ôtez le dimanche avec ses enseignements et ses solennités, quel désolat

spectacle frapperà vos regards, nos très-chers frères! Les travaux et les soucis de la vie absorbant la société entière, une ignorance profonde couvrant le monde, les principes des vertus sociales et chrétiennes s'éloignant graduellement dans les âmes, la vérité sans asile sur la terre, les passions sans barrières et sans frein, l'homme, enfin, descendant entraîné dans l'abîme.

Pénétrez dans l'intérieur de ces familles qui ont oublié la route de nos églises. Aux accents de la prière ont succédé les blasphèmes, les imprécations, les paroles déshonnêtes. Le trouble, la discorde, la misère les dévorent. L'enfant, vicié avant l'âge, y grandit dans la science du crime; la jeune fille, dépouillée de cette pudeur virginale, son plus bel ornement, a perdu le respect qui doit l'environner toujours; le père y est dur et sans entrailles; la mère sans douceur et sans amour; le serviteur bien souvent infidèle.

Que parlez-vous de Dieu, de religion, de famille à ces êtres matérialisés? Leur cœur de métal ou de boue, ne comprend rien à ce langage. Aussi, plus de vie de foi, plus de vie morale, insensibilité complète. Rien ne les émeut, rien ne les touche, ni les liens sacrés du mariage avec ses austères devoirs, ni la bonne éducation de leurs enfants, ni les soins de prévoyance dans l'intérieur de leur maison, ni les douces joies du foyer domestique. Leurs âmes flétries ne répondent plus qu'aux grossiers instincts de l'homme animal qui ne comprend rien aux choses de Dieu (I Cor., II, 14), et, dans ce naufrage de toutes les généreuses pensées, de tous les saints desirs, disparaissent les derniers débris de l'honneur et de la vertu.

Qu'il est bien différent, N. T. C. F., le tableau que présentent, à nos regards consolés, ces familles nombreuses dans nos montagnes, ces populations chrétiennes où la foi exerce encore son salutaire empire. L'arrivée des jours consacrés au Seigneur y fait naître, dans tous les cœurs, une sainte joie, une satisfaction pieuse. A l'allégresse peinte sur les visages, on voit que le moment est venu des consolations pures, des jouissances intérieures. La cloche a retenti dans les airs, aussitôt le vieillard à cheveux blancs et le jeune homme encore au seuil de la vie, le maître et le serviteur, le riche et le pauvre, tous se hâtent vers le temple saint. Là, les passions n'agitent point; là, règnent le calme et le vrai repos; là, grands et petits ne sont plus que des frères, en présence de leur Père céleste, tous également chers à son cœur. De tels chrétiens, n'en doutons pas, portent le bonheur dans leurs familles. Ils sont forts dans les épreuves, sages dans les succès, soumis aux lois, fidèles dans leurs engagements, exacts dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Et en ne considérant la sanctification du dimanche qu'au point de vue social, N. T. C. F., y a-t-il un moyen plus actif, plus puissant pour civiliser les peuples? Une fois par semaine, les habitants d'une commune,

d'une bourgade, se réunissent, se voient, se rapprochent; il s'établit entre eux un échange d'affectueuses paroles, de bons conseils, de mutuels services; les liens de la fraternité chrétienne se resserrent. Groupés autour de la chaire de vérité, ils apprennent à s'aimer, à s'entraider dans les besoins de la vie, à oublier les injures, à porter avec dignité la pauvreté, à ne point jalouser les positions plus élevées, à estimer, outre le pain matériel qui nourrit le corps, ce pain de la céleste doctrine qui fortifie l'âme et nous élève au-dessus de cette terre d'exil.

Au contraire, que le dimanche cesse d'exister, et la société sera réduite aux proportions étroites de la famille, et bientôt la famille elle-même ne sera plus qu'une agrégation fortuite d'individus travaillant sous le même toit, sans autre lien que l'intérêt, sans affection réciproque, descendant peu à peu les degrés de la civilisation pour revenir à l'état sauvage.

Voilà pourquoi, N. T. C. F., dans notre France autrefois si chrétienne, la législation civile tenait avec tant de fermeté à la suspension des travaux les saints jours de dimanche. Voilà pourquoi aujourd'hui encore, après de longues années du mépris le plus audacieux de cette loi divine, le pouvoir, mieux éclairé et comprenant qu'il y a là une question de vie ou de mort pour un peuple, cherche à lui redonner son ancien prestige et à la replacer au rang élevé dont, pour le bonheur de notre patrie, elle n'eût dû jamais descendre.

Hélas! n'est-ce point à cette profanation scandaleuse que nous devons tous nos maux? Nous nous plaignons souvent que les temps deviennent tous les jours plus difficiles et plus mauvais; nous voyons la misère et l'indigence faire des progrès effrayants; des maladies contagieuses désoler la terre; des doctrines anarchiques accueillies avec transport, germer dans les esprits et ébranler l'édifice social; des guerres sanglantes préparer des ruines, et nous ne voudrions point reconnaître là ce terrible oracle de nos livres saints : *Si vous profanez le jour que je me suis réservé, je serai tomber sur vous la misère... Vous sèmerez, mais vous ne récolterez point... Vous arroserez en vain la terre de vos sueurs.* (Lev., XXVI, 14-16.)

Où l'on oublie que si l'homme plante, s'il arrose, c'est Dieu seul qui donne l'accroissement; et l'on met sa confiance en soi-même; et l'on se regarde comme devant être le seul artisan de sa fortune; et quand on a inventé de nouvelles charrues, réuni des comices, créé quelque journal agricole; quand on a labouré son champ d'après les meilleures méthodes, qu'on a confié les semences à la terre en temps et lieu convenables, on ne suppose pas qu'il puisse y avoir d'autres précautions à prendre. Qu'arrive-t-il cependant? Ce Dieu si follement compté pour rien, se joue des desseins de celui qui l'outrage; il se plaît à confondre sa fausse sagesse, sa vaine science. Un nuage laissant

échapper de ses flancs une grêle meurtrière, passe sur ces terres si bien préparées; un vent glacial souffle sur ces récoltes à moitié mûres; un insecte se pose sur ces vignes dorées; un germe de corruption se développe et envahit ces précieux tubercules, le pain de celui qui n'en a pas; des torrents grossis par une pluie d'orage descendent des montagnes, j'écroule au sol végétal des champs, et voilà le fruit de longs et pénibles travaux anéanti en quelques heures, les espérances du labourer déçues au moment même où elles allaient se réaliser, et la misère et l'effroi entrant dans ces maisons où devaient régner l'abondance et la joie. C'est ainsi, c'est par ces désastres qu'aucune science humaine ne peut conjurer, que Dieu venge ses sabbats profanés et son culte méconnu.

Nous vous en supplions donc, N. T. C. F., nous vous en supplions au nom de tous les intérêts du ciel et de la terre: *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur: « Memento ut diem Sabbati sanctifices. »* (Exod., XX, 8.) Montrez-vous scrupuleux observateurs de la loi du dimanche, afin de réparer, autant qu'il est en vous, les profanations qui affligent l'Eglise. Travaillez à les prévenir, autour de vous, ces profanations désolantes; faites plus encore, et en apprenant que dans plusieurs autres diocèses, que dans des villes importantes les gens de bien, les hommes de cœur et d'intelligence s'associent, se concertent pour sauver de la ruine, la loi la plus ancienne, la plus universelle, la plus sacrée qui soit au monde, mettez tout en œuvre pour répondre à cette initiative en formant, vous aussi, sur ces modèles, dans vos paroisses, de pieuses associations.

Bons et vertueux travailleurs qui appartenez déjà à quelqu'une de ces nombreuses confréries, l'édification et l'honneur de notre diocèse, c'est sur vous surtout que notre confiance s'appuie pour l'œuvre éminente de la sanctification du dimanche: soyez les chefs de cette sainte croisade contre l'ennemi qui menace de précipiter dans l'abîme la religion, les mœurs, la famille, tous les biens, tous les droits, tous les pouvoirs. Nous savons que la faiblesse, la pusillanimité, la tyrannie des usages, un sordide intérêt vous opposeront des obstacles; mais nous savons aussi que les plus humbles, les plus modestes commencements sont toujours bénis de Dieu, lorsque la pureté des motifs, la droiture de l'intention les accompagnent. Oui, faites cet essai, et vous trouverez bientôt dans tous les états, dans toutes les conditions de généreux imitateurs, comme vous, faisant régner le repos sacré; comme vous, s'appliquant à faire disparaître du milieu de nos villes et de nos campagnes le scandale de la vente et du travail publics.

Ah! puissent ces saints engagements se multiplier partout, s'étendre à l'industrie comme au négoce, à l'atelier comme au comptoir, aux pauvres ouvriers comme aux riches marchands, à l'homme des champs

comme à l'homme des villes ! C'est le vœu le plus ardent de notre cœur, c'est l'œuvre que nous recommandons de toute la puissance de notre parole, à votre sollicitude et à votre zèle, nos bien-aimés coopérateurs ; ne vous laissez pas de rappeler aux fidèles confiés à vos soins, l'étendue de leurs obligations à cet égard ; usez de toute votre influence comme pasteurs des âmes, de toute votre autorité comme directeurs des consciences, pour rendre au dimanche son antique splendeur. Provoquez avec une infatigable persévérance, ces associations pieuses qui, seules, peuvent détruire les déplorables et scandaleuses profanations de ce saint jour ; faites-en connaître les avantages et le but, vous efforçant d'y enrôler les hommes de cœur qui comprennent toute l'importance des habitudes chrétiennes.

Et vous, dépositaires de l'autorité temporelle, vous à qui la société confie ses propres destinées, usez, pour soutenir cette société profondément ébranlée, des deux puissants moyens que Dieu a placés entre vos mains : l'influence de votre exemple et l'exercice même du pouvoir. Montrez-vous toujours et partout fidèles observateurs de la loi divine ; marchez les premiers dans la voie des commandements du Seigneur, et à votre suite marcheront bientôt les populations qui, à aucune époque, n'ont senti plus vivement le besoin de revenir à Dieu et d'attirer sur le pays les bénédictions du ciel. Que votre autorité protectrice de la religion et des mœurs aide notre autorité pour la sanctification des dimanches et des fêtes, en suspendant les travaux qui s'exécutent par vos ordres, en protégeant la célébration des offices divins, en fermant aux heures convenables ces maisons trop souvent témoins de scènes lamentables de dissolutions et de désordres.

Ah ! nos très-chers frères, s'il nous était donné de voir toutes les âmes qui nous sont confiées répondre au pressant appel que nous leur adressons à cette époque mémorable qui ouvre la sainte Quarantaine, notre joie serait grande, notre bonheur parfait ; et, sans attendre de plus longues années, nous dirions au Seigneur, comme autrefois le saint vieillard Siméon : Mon Dieu, vous pouvez maintenant congédier en paix votre serviteur, car ses yeux ont vu le plus touchant, le plus merveilleux

spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler sur cette terre, celui d'un peuple gardant, avec fidélité vos sabbats et solennisant, d'un seul cœur, les jours consacrés à votre gloire : *Nunc, dimittis, Domine, servum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* (Luc., II, 29, 30.)

A CES CAUSES : Après en avoir conféré avec vos vénérables frères chanoines et chapitre de notre église cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Concernant la sanctification du dimanche.

ARTICLE PREMIER. MM. les curés rappelleront souvent et avec instance aux fidèles, dans leurs instructions, l'obligation rigoureuse imposée à tous chrétiens d'observer les saints jours, et les châtimens spirituels et temporels que la transgression de cette loi attire trop souvent sur les paroisses.

ART. 2. Ils provoqueront, parmi les personnes les plus pieuses, une association pour la sanctification du dimanche.

ART. 3. Ils nous adresseront la liste des engagements obtenus, notre intention étant de solliciter auprès de N. S. P. le pape Pie IX, l'érection, dans notre diocèse, d'une archiconfrérie pour la sanctification du dimanche.

ART. 4. Ils ajouteront au règlement de chaque confrérie établie dans leur paroisse, un article supplémentaire portant l'engagement à prendre par chaque membre de la confrérie de ne point travailler ni faire travailler le saint jour de dimanche.

ART. 5. A l'avenir, ils ne recevront aucun nouveau confrère s'il ne souscrit à cet engagement.

IX. LETTRE PASTORALE

PUBLIANT LE BREF APOSTOLIQUE (23) QUI ÉRIGE DANS LE DIOCÈSE UNE ASSOCIATION POUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

ET MANDEMENT

POUR LE SAINT TEMPS DE CARÈME.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Gap, prélat assistant au trône pontifical, etc., au clergé et au fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

L'année dernière, nos très-chers frères, nous avons ouvert la sainte Quarantaine en

(23) *Bref adressé à Mgr. Jean-Irénée Depéry, évêque de Gap, par S. S. le pape Pie IX.*

Vénérable Père, salut et bénédiction apostolique,

Vous nous avez fait exposer qu'à l'effet d'arrêter et d'enchaîner, pour ainsi dire, la coupable et pernicieuse coutume de se livrer, les jours de dimanche et de fête, à des œuvres serviles, comme qui fait de jour en jour de nouveaux progrès, au si grand préjudice des âmes, vous êtes dans l'intention d'ériger et d'instituer, par vous ou par vos vicaires généraux, dans toutes les églises paroissiales de votre diocèse, sous l'invocation de la Très-Sainte Trinité, une pieuse association pour la cessation

des œuvres serviles, les jours de dimanche et de fête. Et afin que cette œuvre tourne au plus grand bien des fidèles de Jésus-Christ, vous nous avez instamment prié de daigner enrichir d'indulgences cette pieuse association. Nous donc, afin que cette sainte association que vous vous proposez d'ériger, ainsi qu'il a été dit plus haut, grandisse avec l'aide de Dieu, comme nous le souhaitons, par la puissance que Dieu nous a donnée, en nous confiant en la miséricorde du Tout-Puissant, en l'autorité des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres, nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui dorénavant entrèrent dans ladite association :

appelant vos plus sérieuses méditations sur une loi, de nos jours tristement méconnue, scandaleusement profanée, et, pour nous servir de l'énergique expression de nos livres saints, audacieusement déchirée, *lex lacerata*. (*Habac.*, I, 4.) Nous nous sommes efforcé de vous montrer le grand précepte de la sanctification du dimanche, commandant le respect des peuples par sa céleste origine, sa haute antiquité et son universalité; sauvegardant à la fois tous les intérêts de l'homme: intérêt matériel, intérêt moral, intérêt religieux, et réclamant par la même une obéissance d'autant plus nécessaire qu'elle touche, dans un degré plus élevé, et au bonheur de l'individu, et à l'avenir de la société.

Devant les rigoureuses prescriptions du Seigneur, nos très-chers frères, en présence des punitions terribles dont il menace et dont il afflige les transgresseurs de cette loi, vous avez pu comprendre et facilement apprécier le crime énorme de la profanation de ces jours consacrés et les déplorable conséquences qui en découlent; et cette violation devenue publique et comme passée dans les mœurs et dans les habitudes d'un peuple, a dû constituer à vos yeux, l'une de ces lamentables apostasies sociales qui provoquent l'indignation du Très-Haut et livrent les générations igno-

rantes et corrompues à tous les instincts mauvais d'une nature déchuée, dominée par le plus grossier sensualisme.

Nous ne reviendrons pas, N. T. C. F., sur ces graves enseignements; nous vous renvoyons pour cela à notre précédente instruction pastorale dont vos curés voudront bien vous donner une seconde lecture.

Toutefois, laissez-nous fixer de nouveau, d'une manière spéciale, votre attention la plus religieuse sur les pages de cette même instruction, dans lesquelles, vous disant les menaces de Dieu à son peuple, *profanateur du jour qu'il s'était réservé*, nous vous en démontrions le mystérieux et terrible accomplissement au milieu de nous. Hélas, N. T. C. F., l'année calamiteuse qui vient de finir n'a fait qu'ajouter une preuve de plus à l'incontestable vérité de cette démonstration trop facile.

En ces quelques jours dont les courts instants composent cette courte période qu'on appelle une année, tous les fléaux réunis n'ont-ils pas éclaté sur nos têtes? La guerre, une guerre gigantesque allumée vers l'Orient, menace aujourd'hui d'embraser de ses feux l'Europe et l'Asie, et des larmes de mères, de veuves et de sœurs, se mêlent, abondantes et amères, aux triomphes lointains de nos armées, car la victoire

1° Une indulgence plénière, le jour de leur réception, si, véritablement contrits, ils se sont confessés et ont reçu le très-saint sacrement de l'Eucharistie;

2° Nous accordons à tous les confrères et à toutes les consœurs qui sont ou qui seront inscrits à ladite association, une indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu que, véritablement contrits, ils se soient confessés et aient reçu la sainte communion, et s'ils sont dans l'impossibilité de le faire, pourvu que, contrits, ils invoquent dévotement de bouche, s'ils le peuvent, ou au moins de cœur, le nom de Jésus;

3° Nous accordons pareillement une indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aux mêmes confrères et consœurs qui font ou feront partie de ladite association, si, contrits et s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, ils visitent, dans l'intervalle des premières vêpres au coucher du soleil, l'église, chapelle ou oratoire de ladite association, le jour de la fête principale de la même association, fête qui doit être choisie une fois pour toutes par les confrères et approuvée par l'ordinaire, et enfin prient dans ladite église pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte mère l'Église;

4° De plus, nous accordons, quatre fois l'an, aux mêmes confrères et consœurs véritablement contrits, s'étant confessés et ayant communie, à des jours fériés ou non fériés, ou à des jours de dimanche, mais qui doivent être choisis une fois pour toutes, par les confrères et approuvés par l'ordinaire, sept années et sept quarantaines, chacun desdits jours où ils visiteront l'église, chapelle ou oratoire de ladite association et y prieront; et toutes les fois que les mêmes confrères et consœurs assisteront à la messe et autres offices divins dans ladite église, ou aux réunions publiques ou privées de la même association quelque part qu'elles aient lieu;

5° Toutes les fois qu'ils donneront l'hospitalité aux pauvres, réconcilieront des ennemis ou auront contribué à les faire réconcilier; toutes les fois qu'ils assisteront au convoi funèbre de leurs confrères et consœurs, ou de toute autre personne, ainsi qu'aux processions qui se font avec l'autorisation de l'ordinaire; toutes les fois qu'ils accompagneront le très-saint sacrement de l'Eucharistie, soit dans les processions, soit lorsqu'on le porte aux malades, soit en toute autre circonstance, ou s'ils en sont empêchés, réciteront au son de la cloche, annonçant ces cérémonies, une fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique; toutes les fois aussi qu'ils réciteront cinq *Pater* et cinq *Ave* pour le repos de l'âme de leurs confrères et de leurs consœurs défunts, ou qu'ils ramèneront quelqu'un dans la voie du salut, enseigneront aux ignorants les commandements de Dieu et les choses nécessaires au salut, ou exerceront toute autre œuvre de piété ou de charité, nous leur accordons en la forme accoutumée de l'Église, soixante jours d'indulgence pour l'accomplissement de chacune desdites œuvres.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

En outre, en vertu de l'autorité apostolique, nous accordons que toutes les messes célébrées pour les confrères et consœurs défunts de ladite association à l'un des autels de leur église, servent à l'âme ou aux âmes pour lesquelles on les célébrera, autant que si elles l'étaient à un autel privilégié. Nonobstant notre règle et la règle de la chancellerie apostolique de ne point accorder des indulgences *ad instar*, nonobstant aussi toutes autres choses contraires. Les présentes devant valoir à perpétuité.

Donné à Saint Pierre de Rome, sous l'anneau du pêcheur, le 28 mars 1854, la huitième de notre pontificat.

Pour le cardinal Lambruschini,

BRANCALEONI CASTELLANI, secrétaire.

n'a pas assez de lauriers pour cacher les cyprès funèbres qui couvrent la tombe de ceux qui ne sont plus. Le choléra a envahi nos villes et nos camps qu'il a décimés, et un crêpe de deuil s'est étendu sur nos cités les plus florissantes, comme sur l'humble village de nos montagnes.

Enfin les productions les plus essentielles du sol, celles qui forment le fond de l'alimentation publique, ont été successivement frappées d'un mal inconnu et sans remède, et le prix élevé des denrées impose au pays les plus dures privations.

Voilà l'effet, N. T. C. F. — Où se trouve la cause ? La cause de ces fléaux dont nous sommes les victimes, elle est, nous l'affirmons sans crainte, elle est dans la violation générale du jour du Seigneur. La parole de Dieu est assez claire pour ne point laisser le doute agiter nos âmes. « Si vous profanez ce jour que je me suis réservé, avait-il dit aux Hébreux, vous jetterez dans la terre beaucoup de semences et vous ne recueillerez que de petites moissons.....; vous planterez de la vigne et vous ne récolterez presque point de raisins; vous aurez des oliviers et ils périront; la maladie de la rouille consumera vos arbres et vos fruits. » (*Lev.*, XXVI, 14, 20.)

Et cette promesse qu'il fait ailleurs à la nation fidèle qui gardera ses sabbats, « d'établir la paix dans ses campagnes, et de la préserver des horreurs de la guerre; » ne dit-elle pas encore que le peuple audacieux qui transgressera sa loi ne jouira point de ces précieuses faveurs ? (*Ibid.*)

Ne croyez pas, N. T. C. F., qu'en vous parlant ainsi, qu'en appréciant sous ce point de vue la situation que nos prévarications ont faite, nous obéissions seulement aux exigences de notre ministère. Ne pensez pas qu'une pieuse exagération nous porte à attribuer la cause principale des calamités sous lesquelles nous courbons nos têtes, à la double profanation du dimanche, soit par un travail que l'Eglise condamne, soit par l'oubli des devoirs qu'elle prescrit. N'en appelez plus de nos livres saints à la science. La science, qu'a-t-elle pu contre cette maladie mystérieuse; insaisissable qui s'est abattue sur nos Alpes, si confiantes cependant dans la salubrité de leur climat ? Fatiguée de ses vaines recherches et de son impuissance, ne s'est-elle pas tristement croisé les bras devant ce messager des colères célestes ? La science, quels remèdes a-t-elle donnés pour préserver vos vignes ravagées, pour garantir de la pourriture le précieux tubercule qui nourrit le pauvre, pour rendre à vos champs leur fertilité, à vos arbres leur vigueur ? Les hommes de l'art se sont épuisés en conjectures; ils ont voulu expliquer, par des causes naturelles les phénomènes dont nous trouvons, nous, le principe dans les enseignements de la foi, et leurs explications souvent contradictoires, toujours stériles, ont laissé le laboureur sans consolation et sans espoir.

Aussi, N. T. C. F., les pasteurs des âmes

ont-ils multiplié, dans ces dernières années, le solennel avertissement que nous vous donnons ici. Témoins inconsolables d'une profanation, chaque jour plus audacieuse, et sans cesse croissante, leurs voix se sont fatiguées à réclamer le droit de Dieu, à signaler l'orage qu'annonçaient, sur nos têtes, tant de scandaleuses violations. Enfin ces voix qui si longtemps ont parlé dans le désert, semblent avoir trouvé un écho dans la conscience des peuples. D'autres voix, mues par le seul sentiment du bien public, par le seul désir de contribuer au bonheur de la société comme à celui de la famille et de l'individu, ont ajouté leur puissance à la puissance de nos longues supplications, et, de toutes parts, le réveil s'est fait, et les journaux de la capitale comme ceux des provinces ont enregistré de nombreuses tentatives pour faire revivre, au sein de nos villes et de nos campagnes, l'antique respect de nos pères pour les saints jours.

Dans ce but religieux et civilisateur, des associations spontanées s'organisent, des négociants chrétiens, et nous en comptons, grâce à Dieu, plus d'un dans notre ville épiscopale, des négociants chrétiens qui estiment leur âme à un plus haut prix que l'or et l'argent, prennent l'engagement de fermer leurs magasins et de forcer les acheteurs à ne pas transformer le dimanche en un jour de négoce; les chefs de nos plus grands établissements industriels suspendent les travaux dans leurs vastes ateliers. Les professions libérales suivent ce noble exemple; les villes entraînent les campagnes; l'Etat applaudit à cette résurrection des anciennes traditions, en inscrivant, en tête de ses traités pour les grandes entreprises, la loi du repos dominical; et bientôt, nous en avons l'espoir, bientôt l'étranger ne sera plus attristé par le scandaleux spectacle qui s'offrait à lui, lorsque en traversant les rues de nos cités ou nos fertiles campagnes, il voyait, dans la France catholique, dans la France, la fille aînée de l'Eglise, les magasins ouverts, les marchandises étalées, l'ouvrier dans son atelier, le négociant à son comptoir, le laboureur conduisant dans les champs sa charrue, ensemençant ses terres, fauchant ses prés ou rentrant ses récoltes. Cette France, si grande, si glorieuse, cette patrie dont nous sommes justement si fiers, N. T. C. F., ne sera donc plus entachée, aux yeux des peuples, de ce vernis d'irrégularité qui la discréditait dans le monde entier, et, par cette violation publique du repos consacré, la plaçait pour ainsi dire, en dehors du droit religieux des gens.

Parcourez en effet, N. T. C. F., la carte du monde, comptez les nations civilisées ou barbares qui le peuplent; partout vous trouverez vénération profonde pour la sainte loi du dimanche.

L'Amérique, républicaine et marchande, s'y montre scrupuleusement fidèle, et ne croit pas, par des réglemens, sur ce point

très-sévères, blesser en rien la liberté de l'individu ni celle du commerce. L'Angleterre, notre puissante alliée, l'observe avec ce puritanisme qui nous étonne et quelquefois nous fait sourire. Les monarchies catholiques ou protestantes qui nous entourent, témoignent toutes, par leurs mœurs et dans leurs lois, de l'importance qu'elles attachent à cette manifestation de leur foi. Les pays d'Orient, eux-mêmes, ou nous portons l'appui et la terreur de nos armes, ces Turcs que nous allons secourir, ces Russes que nous combattons, la connaissent et la respectent. Et vous le savez, N. T. C. F., l'obstacle le plus sérieux à l'affermissement de notre domination en Afrique fut aux yeux des disciples de Mahomet, l'absence de tout culte parmi nos troupes et nos colons, et le désolant spectacle que nous leur donnâmes trop longtemps, d'une nation sans religion et sans Dieu.

Vous suivrez donc, N. T. C. F., ces grands exemples ; vous vous associerez, vous aussi, pour le complet triomphe du jour de Dieu, dans ce diocèse, d'ailleurs si catholique, et qui, moins qu'un autre, peut alléguer les tristes et vains prétextes que présentent les contrées tout industrielles. Vous vous associerez, vous vous unirez, car agir dans l'isolement, séparés les uns des autres, serait compromettre le succès de l'heureux mouvement qui s'accomplit. Dans toutes les entreprises, vous ne l'ignorez pas, le principe de la force et le gage de la réussite se trouvent dans l'union qui donne, aux efforts de tous et de chacun, une direction commune. Ainsi appuyés les uns sur les autres, vous saurez vaincre héroïquement tous les obstacles qu'opposeraient encore à vos généreuses résolutions les tyrannies du respect humain et de la coutume, l'amour effréné du gain, les froids calculs d'un intérêt tout matériel, et une concurrence qui tombera nécessairement devant la préférence que l'acheteur associé accordera toujours au vendeur catholique.

C'est, N. T. C. F., pour favoriser et étendre parmi vous cette sainte communauté d'efforts, qui doit emporter, comme d'assaut, ce camp retranché de l'indifférence et de l'égoïsme, que nous avons sollicité et obtenu, de la paternelle bonté de N. S. P. le pape Pie IX, les plus précieuses indulgences en faveur d'une association qui, sous le titre de la Très-Sainte Trinité, doit procurer le retour de tous à l'observation du premier et du plus sacré des devoirs de l'homme sur cette terre : le culte public rendu au Créateur et souverain Maître de toutes choses.

Nous vous convoquons tous, N. T. C. F., sous cette bannière que nous déployons aujourd'hui en publiant le bref apostolique qui établit, dans le diocèse de Gap, *cette pieuse association pour la cessation des œuvres serviles, les jours de dimanche et de fête*, et nous avons la confiance que tous vous répondrez à cet appel du chef vénéré de l'Église.

Nous avons cette confiance, car nous n'avons pas oublié le consolant spectacle de votre foi pendant ces jours de deuil, où une épidémie cruelle semait parmi nous l'épouvante. Nous nous souvenons de vos résolutions, alors hautement proclamées, de ne plus profaner le dimanche et d'honorer en toute manière ce saint jour. Cette parole donnée à Dieu, pas un de vous, sans doute, ne veut la retirer, pas un de vous ne la faussera. Ce serait manquer à l'honneur, manquer à la probité, et, en trompant ainsi le Seigneur, ce serait se tromper tristement soi-même, appesantir de nouveau sur nous sa main puissante et nous exposer à de plus terribles châtiments.

Qu'il serait beau, N. T. C. F., le spectacle de tout un peuple, sanctifiant, dans le repos et les saintes pratiques du culte, le jour du Seigneur ; apprenant au pied des chaires chrétiennes à être tempérant, laborieux, économe, résigné ; à conserver une probité intègre jusqu'au sein de l'indigence, à observer scrupuleusement les lois, à respecter les pouvoirs établis ! Qu'il serait grand ce peuple recevant dans les purs enseignements de la religion, les consolations et le soulagement à ses misères ; écoutant avec bonheur cette voix solennelle qui lui parle d'une Providence qui veille sur lui et le protège, d'une justice, supérieure à celle des hommes, qui le récompensera de son obscure mais courageuse fidélité à ses devoirs, d'un avenir éternel pour le dédommager, des amertumes et des douleurs du présent !

Ces quelques paroles de foi qu'il entendrait chaque semaine, l'empêcheraient de s'affaïsser et de se corrompre dans la misère ; elles le préserveraient de l'enivrement et des séductions des plaisirs comme du matérialisme brutal dans lequel l'homme tombe inévitablement dès que l'appui de la religion lui manque. Oui, N. T. C. F., telle est l'efficacité de ce repos sanctificateur que, bien observé, il suffirait seul pour régénérer le monde.

Mais, par contre, comment voulez-vous qu'il comprenne la dignité et la fin surnaturelle de son être, qu'il ait le sentiment austère du devoir, cet homme qui n'a pas un jour par semaine pour en entendre parler et y réfléchir ? Comment se pourrait-il qu'il n'eût pas, pour unique horizon, la terre, pour unique ambition, ses biens, ses jouissances et ses plaisirs, quand, tous les jours, sans exception et sans relâche, il y reste collé et pour ainsi dire identifié par le travail ? Comment les liens de la famille ne se briseraient-ils pas, comment l'autorité garderait-elle son auréole divine, comment l'égoïsme ne glacerait-il pas les cœurs, quand la loi de Dieu ne passe plus dans les mœurs pour les épurer, dans la famille pour la consacrer, la vivifier et l'unir, dans le pouvoir humain pour l'entourer, aux yeux des peuples, de respect et lui donner une sanction divine ?

Concertez donc tous vos efforts, N. T. C.

F., pour former une puissante digue contre ce torrent débordé d'une lamentable coutume qui, par la seule infraction du dimanche, menace de tout entraîner dans l'abîme. Nous demandons ces courageux efforts aux riches dont la salutaire influence peut tout sur les masses à la tête desquelles ils marchent et qu'ils dirigent; nous les demandons aux pauvres, parce que c'est surtout en vue de leur soulagement sur la terre et de leur salut dans le ciel que le Seigneur a établi le saint repos; nous les demandons aux pères et aux enfants, aux maîtres et aux serviteurs, à l'artisan des villes et à l'homme des champs; nous les demandons surtout à la femme chrétienne dont le doux et irrésistible empire n'a jamais rencontré de sérieux obstacles au bien qu'elle a voulu faire. Nous osons les demander même aux dépositaires de la puissance publique, car le concours de toutes les classes de la société nous est nécessaire pour arracher les peuples au travail impie des dimanches et à tous les désordres, à toutes les hontes, à toutes les calamités qui en sont l'inévitable conséquence.

Nous vous les demandons ces efforts, à vous en particulier, nos bien-aimés coopérateurs, à vous, dont l'intelligence, éclairée par une foi plus vive, comprend mieux le caractère effrayant de ce désordre social. *Que votre voix ne se lasse pas, « Clama ne cesses (Isa., LVIII, 1); » qu'elle éclate comme la trompette, « quasi tuba exalta vocem tuam (Ibid.); » qu'elle redise aux peuples le grand précepte du Seigneur : Memento ut diem Sabbati sanctifices (Exod., XX, 8 « Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. » Faites, pour extirper le mal, au moins pour en diminuer la gravité, tout ce qu'exige, tout ce que permet votre ministère; mettez à cette œuvre tout votre zèle, toute l'influence morale dont vous pouvez disposer. Il s'agit de la gloire de Dieu, du salut des âmes et aussi du salut de la société.*

A CES CAUSES : Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les chanoines et chapitre de notre cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

En ce qui concerne l'association pour la sanctification du dimanche.

ARTICLE PREMIER. En vertu d'un bref apostolique à la date du 28 mars 1854, une association pour la cessation des œuvres serviles les jours de dimanches et de fêtes, est érigée dans notre diocèse.

ART. 2. Cette association est placée sous l'invocation de la Sainte-Trinité.

ART. 3. Les associés s'engagent : 1° à ne pas travailler ni faire travailler, à ne pas vendre ni acheter les dimanches et fêtes, sauf les exceptions autorisées par la loi religieuse; 2° à donner la préférence, autant que possible, aux ouvriers et aux marchands qui ne travaillent pas ou ne vendent pas le dimanche.

ART. 4. Un registre destiné à recevoir les

adhésions demeurera ouvert dans chaque paroisse, pendant tout le carême. Après Pâques, MM. les curés solliciteront, s'il y a lieu, à la chancellerie de notre évêché, un diplôme d'érection.

ART. 5. MM. les curés rappelleront souvent et avec instance aux fidèles l'obligation rigoureuse imposée à tout chrétien d'observer les saints jours, et les châtimens spirituels et temporels que la transgression de cette loi attire trop souvent sur les paroisses.

A cet effet, ils reliront, l'un des dimanches du carême, notre instruction pastorale de l'année dernière sur la sanctification du dimanche.

ART. 6. Ils ajouteront, ainsi que nous l'avons déjà prescrit, aux réglemens de chaque confrérie établie dans leurs paroisses, un article supplémentaire portant l'engagement à prendre, par chaque membre de la confrérie, de ne point travailler le saint jour du dimanche.

A l'avenir, ils ne recevront aucun nouveau confrère, s'il ne souscrit à cet engagement.

X. MANDEMENT

A L'OCCASION DU COURONNEMENT DE LA VIERGE DU LAUS.

Jean-Iréné Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Gap, prélat assistant au trône pontifical, etc., au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très-chers frères,

Entre toutes les faveurs insignes dont il a plu à la paternelle munificence du vicaire de Jésus-Christ de nous combler, pendant notre dernier séjour à Rome, il n'en est pas, sans doute, de plus précieuse à notre cœur, que le bref apostolique qui décerne une couronne d'or à Notre-Dame du Laus. Ce public témoignage de la haute vénération du Saint-Père pour la Vierge de nos montagnes, n'a pu vous laisser indifférents vous-mêmes, nos très-chers frères, et dans vos cœurs comme dans le nôtre, ont éclaté les sentiments de la joie la plus vive et de la reconnaissance la plus profonde envers le glorieux Pontife, qui associe ainsi, avec tant d'éclat, ses hommages aux hommages séculaires dont nous entourons l'image miraculeuse de Notre-Dame.

Pie IX a voulu connaître dans ses détails l'origine et les progrès de ce pieux pèlerinage, et, dans une longue entrevue dont sa douce condescendance avait banni tout cérémonial, nous avons pu lui raconter comment, il y a deux siècles, au milieu d'une contrée sévère et déserte des Alpes, Marie apparut à une pauvre bergère, gardant son troupeau; comment ces apparitions se renouvelèrent, nombreuses et presque quotidiennes, pendant soixante ans, avec un caractère et des circonstances chaque jour plus intimes, chaque jour plus merveilleuses; comment enfin Marie choisit elle-même, au fond du valton, l'emplacement de

son nouveau sanctuaire, et donna à l'humble fille de nos montagnes l'ordre de construire dans la solitude de ces bois, une *grande église, l'assurant qu'elle avait destiné ce lieu pour la conversion des pécheurs.*

Cette église miraculeuse s'éleva comme par enchantement, dans un pays dénué de toutes ressources, avec les *deniers des pauvres*, au milieu du zèle et de l'enthousiasme des populations voisines; elle entourra bientôt de ses solides murailles et enchâssa sous ses voûtes, comme un précieux joyau, l'étroite et misérable chapelle au toit de chaume, à demi ruinée, ouverte à tous les vents, que la Mère de Dieu avait maintes fois remplie des plus suaves odeurs et fait resplendir de lumière et de gloire lorsqu'elle apparaissait à la bergère, *effaçant par sa beauté les rayons du soleil.*

Depuis cette époque mémorable, nos très-chers frères, vous savez si la Reine des cieux a rempli fidèlement sa promesse, et quels torrents de bénédictions et de grâces ont coulé de ce sanctuaire vénéré, sur tout notre diocèse, sur les diocèses voisins et jusque sur les points les plus éloignés de la France.

Il serait sans fin le récit de ces mystérieuses faveurs, scrupuleusement recueillies dans de volumineux manuscrits; faveurs de tout genre, qui ont marqué le Laus comme l'un de ces trônes bénis, où la Mère des miséricordes accueille avec le plus de condescendance les vœux de ses enfants. Que d'infirmités guéries! que de périls évités! que de conversions obtenues! que de consciences apaisées! Ah! si nous était donné d'invoquer ici le témoignage de tous ceux qui ont été exaucés dans ce célèbre pèlerinage, quel immense concert de louanges et d'actions de grâces serait chanté à la gloire de Notre-Dame du Laus!

Aussi voyez, nos très-chers frères, la confiance incomparable qu'elle inspire, vers qui, dans les malheurs publics, se tournent instinctivement les regards et l'espérance des cœurs? Vers cette montagne sainte du Laus, d'où sont descendus à toutes les époques calamiteuses, comme en ces derniers jours de deuil et d'effroi, les secours d'une visible et maternelle protection. Dans quel lieu s'en vont chercher la paix de l'âme, le calme de l'esprit, l'oubli d'amères déceptions, tant de pauvres malades souffrants des maladies incurables du siècle? Dans cette douce et pieuse solitude du Laus. Aux pieds de quelle haute puissance est venu depuis deux cents ans, et vient encore chaque jour, déposer l'hommage de la plus grande vénération et du plus filial amour, ce nombre presque infini de pèlerins de tout rang, de tout âge, de tout sexe et de tous pays? Aux pieds de la Vierge du Laus, de cette Vierge des Alpes, qui n'a plus d'autre nom parmi nous, que le nom béni de la *bonne Mère.*

C'est, nos très-chers frères, après avoir écouté, avec les marques du plus vif intérêt, le récit de tous ces prodiges de la maternelle bonté de Marie dans ce pieux sanc-

tuaire, que l'illustre Pontife nous a témoigné le désir d'en couronner l'image vénérée, et que par une lettre en date du 6 avril 1854, il nous a délégué pour accomplir en son nom l'auguste cérémonie.

Nous allons donc, avec l'allégresse d'un cœur entièrement dévoué à cette *bonne mère*, remplir au milieu de vous la mission d'honneur qui nous est confiée. Nous allons, en déposant sur la tête de Marie la couronne d'or envoyée de Rome, la reconnaître solennellement pour la Reine bien-aimée de ce diocèse.

Oh! oui, qu'elle soit désormais notre Reine et que nous soyons son peuple, son peuple fidèle à respecter ses volontés souveraines, fidèle à imiter ses vertus? qu'elle soit notre Reine et que de son trône sublime elle abaisse sur cette terre des Alpes des regards de miséricordieuse complaisance et de bienveillant amour! qu'elle soit notre Reine et que sous son sceptre si doux, toutes les têtes s'inclinent! qu'elle soit notre Reine continuant à nous bénir, à nous protéger, à nous secourir dans tous nos besoins! qu'elle soit notre Reine et que jamais la révolte ne vienne secouer ce jong si suave et ce fardeau léger. Oh! non, Marie, non, puissante souveraine des anges et des hommes, douce Reine de nos cœurs, votre royauté ne sera jamais méconnue, jamais contestée dans nos religieuses montagnes! A nos yeux, vous porterez éternellement la triple couronne de la pureté immaculée qui fait germer les vierges, de la miséricorde qui intercède et à qui rien n'est refusé, de la vérité à qui il appartient de dompter toutes les erreurs: *Tu sola cunctas hæreses interemisti.* Vous régnerez, vous dominerez, vous bénirez à jamais; vous serez toujours, après le Sauveur, notre vie, notre douceur, notre espérance: *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.*

En couronnant la Mère, nos très-chers frères, nous couronnerons aussi le Fils, car à cet enfant divin, bercé entre les bras d'une faible femme, appartient la royauté de la toute-puissance; c'est lui le dominateur des temps, qui doit porter au front le signe du roi des rois et le symbole des triomphateurs; c'est lui, le vainqueur de la mort, qui doit régner dans les siècles des siècles; et, devant cette royauté éternelle, à jamais fléchira tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Mais ne sera-ce pas aussi votre couronnement, à vous, pauvre fille des champs, humble Benoîte, dont la vie augélique s'écoula tout entière sous l'horizon restreint de cette étroite vallée, dans un commerce mystérieux avec la Reine du ciel; à vous dont les vertus cachées embaumèrent cette solitude, et dont toutes les forces s'usèrent à procurer à la Mère de Dieu les hommages d'un sanctuaire nouveau? Dans l'attente de l'auguste solennité, votre cœur tressaille déjà d'allégresse, et, au jour désigné, sans doute vous serez là, auprès de votre céleste maîtresse, pour poser avec nous la couronne

d'or sur cette tête, dont la majesté et l'éclat vous ravirent si souvent à la terre.

Et vous, nos chers coopérateurs, qui aimez tant Marie dans son sanctuaire du Laus, vous serez encore à nos côtés en cette solennelle circonstance, et vos rangs, pressés et nombreux, diront à la Reine du clergé l'ardent dévouement de vos cœurs. Combien nous regrettons vivement que les exigences si souvent impérieuses du saint ministère ne vous permettent pas d'être tous les heureux témoins de cette fête ! Que du moins chaque archevêque soit représenté en ce jour par quelques-uns de ses membres, chargés des vœux, des supplications, de la reconnaissance de tous.

Pour vous, nos très-chers frères, qui, dans un transport universel, avez salué le triomphe de votre Dame et Mère, vous accourez, de tous les points de notre diocèse, lui offrir la couronne et jouir de sa gloire. Cette inappréciable faveur aura à vos yeux un prix d'autant plus élevé, qu'elle vient d'un Pontife bien-aimé, auquel l'Eglise de Gap n'est pas seulement unie par sa foi, mais encore par tous les sentiments d'une affection pleine de respect et de reconnaissance. Puisse cette union devenir plus étroite encore et plus tendre aux pieds de la Vierge du Laus, et sa protection s'étendre sans fin et sur le père et sur les enfants !

Vous viendrez, surtout, recueillir avec une sainte joie les trésors de grâces spirituelles que le Souverain Pontife a daigné attacher à la fête du couronnement ; heureux si vous savez dignement préparer vos âmes à ces grands jours d'indulgence et de pardon, durant lesquels la miséricorde de Marie, croissant avec les honneurs qui lui seront rendus, apparaîtra, plus abondante et plus féconde, à tous ceux qui l'invoqueront dans son sanctuaire aimé du Laus.

Vous le voyez, nos très-chers frères, nous pouvons bien, empruntant les paroles des anges aux bergers de Bethléem, vous dire en toute vérité : *Evangelizo vobis gaudium magnum* : « Nous vous annonçons une grande joie (Luc., II, 10) ; » une joie qui mettra dans vos cœurs des espérances mieux senties, dans vos âmes une paix plus profonde ; une joie pour le juste, qui trouvera, dans cette solennité, un sensible accroissement de fervent et des grâces nombreuses ; une joie pour le pécheur dont le Laus fut, de tout temps, le refuge, et qui, si souvent, rapporta de cette terre sainte le calme dans sa conscience et la paix. Oui, nos très-chers frères, une joie pour tous, prêtres et fidèles, car la couronne que nous allons ensemble déposer sur ce front de reine, symbole de son auguste empire, symbole aussi de cet autre diadème immaculé qu'Eve avait laissé tomber dans le jardin des délices et que Marie releva de ses mains pures et virginales, cette couronne, en brillant sur le front de la Mère, projettera sur la tête des enfants son reflet glorieux. Dans ce nouvel honneur sera un titre nouveau à la protection, aux faveurs, à l'amour de la Vierge du

Laus. De son sanctuaire s'épancheront avec plus d'abondance les eaux divines et vivifiantes dont elle est le canal fortuné, et ce désert sera changé en un lieu de délices, cette solitude en un nouvel Eden. (Isai., LI, 3.)

Ah ! célébrons ce triomphe avec un saint enthousiasme ! Si les Juifs autrefois saluèrent, par des réjouissances et des acclamations publiques, le retour de Judith dans la ville de Béthulie, s'ils la proclamèrent la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de son peuple, que ferons-nous, nos très-chers frères, pour Marie, notre reine et notre mère ; pour Marie, cette tour invincible, qui, à l'heure du danger et du combat, a protégé notre faiblesse et vaillamment soutenu l'assaut de nos ennemis ; pour Marie, notre secours, notre consolation, notre refuge dans les peines et les tribulations de la vie ?

Que cette journée soit donc, pour elle, pleine de magnificence et d'éclat ; qu'elle soit l'une de ces brillantes journées qui comptent dans l'histoire religieuse d'un diocèse et qui y font époque ; et que son pieux souvenir se perpétue immortel au fond de nos vallées comme au sommet de nos plus hautes montagnes !

XI. DISCOURS

AVANT LE COURONNEMENT.

Messeigneurs et Messieurs,

La grande cérémonie qui va s'accomplir est bien vraiment providentielle comme tout ce qui arrive dans ce vallon béni.

En effet, N. T. C. F., lorsqu'il y a un an, nous déposions aux pieds de notre saint-père le pape Pie IX, le compte-rendu de notre administration épiscopale et l'état de notre diocèse, ce ne fut pas sans une disposition spéciale et adorable de la Providence que le souverain pontife voulut parcourir, de ses propres yeux, avant de le soumettre à la Congrégation chargée de son examen, ce simple rapport de nos travaux, de nos espérances, de nos joies nombreuses et aussi de nos quelques peines.

Il l'ouvrit donc et commença cette lecture vers laquelle un charme secret semblait attirer son âme aimante ; puis il s'interrompait pour nous demander, avec une paternelle condescendance, des détails plus circonstanciés sur les Alpes et sur leurs habitants, sur les œuvres catholiques de notre diocèse, sur les usages religieux du peuple. Et nous, N. T. C. F., humble évêque de vos pauvres montagnes, assis à ses pieds, oubliant devant cette douce figure de père, la majesté du pontife, nous lui parlâmes longuement et avec effusion, de vous, nos bien-aimés diocésains, de votre foi, de votre pauvreté, de vos montagnes, trois choses magnifiques dans notre pensée et presque inséparables ; car si vous n'habitez pas les plaines unies et fertiles, en retour vous respirez un air pur ; et il y a de mystérieuses harmonies entre l'âme et l'atmosphère : si le sol, arrosé de vos sueurs, est avare de ses fruits, le ciel que la terre vous montre

comme du doigt, par ces élancements gigantesques, est riche de ses consolations et prodigue de ses faveurs.

Quel peuple est mieux partagé que vous sous ce rapport? Est-il un autre vallon fortuné où la Reine du ciel ait ouvert ses mains pleines de grâces, comme sur celui qui nous rassemble aujourd'hui et dans lequel nous aimons tant à vous réunir? Aussi lorsque le saint pontife de Rome eut lu le chapitre consacré dans notre compte rendu à Notre-Dame du Laus, voulut-il connaître toute l'histoire du célèbre pèlerinage. Nous lui dîmes comment, vers l'époque de la guerre de trente ans qui remplit le monde de troubles, d'erreurs et de misères, la sainte Vierge ouvrit, dans les Alpes, un lieu de repos pour les âmes fatiguées et un refuge aux pauvres pécheurs; comment elle choisit, pour intermédiaire entre elle et les hommes, une pauvre petite villageoise, en lui donnant pour signe de sa mission, le don des prodiges, de mystérieuses souffrances et de sublimes vertus.

Mais lorsque nous en vîmes à votre dévotion, à votre confiance sans bornes dans la Vierge de vos montagnes; lorsque nous parlâmes de ces longues processions si pieuses, si recueillies, qui affluent au vallon du Laus, voyageant plusieurs jours de suite par des chemins difficiles, n'ayant pour réparer leurs forces qu'un morceau de pain noir et l'eau du torrent; lorsque nous racontâmes vos veilles saintes, vos nuits passées dans l'église, vos prières, vos chants, et jusqu'à votre sommeil à l'ombre du sanctuaire, sous le toit de la Vierge et à ses pieds, faute d'un autre abri, alors nous pûmes voir des larmes dans les yeux du Souverain Pontife que notre récit tenait comme sous le charme, sous ce charme particulier au Laus, que vous connaissez tous, et qui semblait avoir passé avec nous les mers pour envelopper, de sa douce atmosphère, le trône apostolique. Nous avions fini, le pape écoutait encore. Puis il nous dit avec un ton de voix qui trahissait son émotion profonde: -- Que puis-je faire pour Notre-Dame du Laus? L'idée d'un couronnement se présenta de suite à nos désirs. — Oui, continua Pie IX, et je vous nomme mon délégué pour déposer les couronnes en mon nom, sur l'image de Celle qui console si abondamment vos pauvres habitants des montagnes et sur celle du divin enfant.

Ensuite, il nous combla d'amitiés, et nous pressa plusieurs fois sur son cœur. Nous reçûmes ces tendresses non pour nous, mais pour la Vierge du Laus et pour vous, N. T. C. F., comme les bonnes grâces destinées à accompagner les couronnes et comme de suaves bénédictions qui vous étaient adressées.

Or, ces couronnes, les voici; elles viennent de la ville éternelle, et lorsque nous les offrirons à Marie, sachez-le bien, nous ne serons que le délégué du Pontife de Rome, et la main qui bénit le monde agira par notre main.

N'avions-nous donc pas raison de dire que cette cérémonie unique, parmi tant de cérémonies touchantes qui se sont accomplies ici jusqu'à ce jour, n'avait rien d'humain, qu'elle était providentielle et que le charme mystérieux du Laus l'avait préparée?

Mais quelque grand que soit l'hommage rendu à notre puissante protectrice, il est loin d'égalier ses bienfaits et notre reconnaissance.

N'oublions pas l'origine de ce saint pèlerinage. Cette terre que nous foulons est une terre bénie, s'il en fut jamais; ces arbres séculaires, ces rochers, ce vallon, ont vu, pendant plus d'un demi-siècle, Marie elle-même descendre du séjour de sa gloire. Il n'est pas un coin de ce ciel qui n'ait été éclairé de sa divine lumière; pas un pic élevé de ces monts sur lequel son pied ne se soit posé, pas un écho qui n'ait répété quelqu'une de ses douces paroles de salut et d'amour, pas un brin d'herbe, pas une petite fleur, qui n'ait été embaumée de parfums qu'elle apportait des cieux.

Dans ce sanctuaire, Marie s'est assise en reine, comme au sein de son empire céleste, commandant aux puissances de la nature en guérissant les malades; aux puissances de l'âme en convertissant les pécheurs; aux puissances de la terre en recevant les hommages des grands de ce monde; aux puissances de l'abîme en délivrant les possédés.

Le ciel semblait s'abaisser avec sa Reine; des anges se sont montrés sur toutes ces montagnes; ils ont parcouru tous ces sentiers; sans cesse ils descendaient et remontaient, comme par une échelle mystérieuse dont la base s'appuyait sur ces rocs et dont le sommet se perdait dans les cieux. Enfin, le Verbe incarné lui-même a sanctifié ces lieux de sa présence sensible en se montrant, tantôt sous la figure de l'adorable enfant Jésus dans les bras de sa mère, tantôt dans sa douloureuse splendeur du Calvaire, sur la croix d'Avançon.

Serez-vous étonnés maintenant, N. T. C. F., qu'on n'abordât plus qu'en tremblant cette terre de miracles? Aussitôt qu'un pèlerin touchait le bassin sacré du Laus, il tombait à genoux, il se prosternait le visage dans la poussière, et quittait sa chaussure, car il marchait sur une terre sainte. Des paroisses entières accouraient, se frappant la poitrine, et transformaient le vallon en un vaste temple dont tous les échos répétaient des prières, des soupirs, des cris d'admiration, de joie et de bonheur. On y vit même des processions de vierges marchant nues, les cheveux abattus, couronnées d'épines, les yeux baignés de larmes et portant sur les bras les pierres du futur sanctuaire.

Marie avait admis dans sa cour une enfant du village qui devint un ange, et fit, pendant 60 ans, l'admiration des anges. Simple bergère, pauvre, orpheline, ignorante et naïve, à quel degré de sagesse et de

sainteté ne parvint-elle pas dans cette compagnie céleste ? Elle ne savait pas lire dans un livre, mais elle lisait dans les cœurs, soulevait tous les replis des consciences, sondait les plaies les plus cachées des âmes. Le ciel lui-même n'avait plus pour elle de secrets ; presque chaque jour de sa longue vie, Marie et les anges lui révélèrent, dans les plus sublimes extases, ce qui n'est pas donné à l'esprit de l'homme de comprendre.

Aussi parlait-elle à ravir de la vie et de la mort, du temps et de l'éternité ; et les princes de l'Église, comme les peuples, venaient la consulter ; le flambeau de sa science était une lumière surnaturelle ; tant est vraie, à tous les âges du christianisme, cette devise d'une sainte : *Aimer, c'est savoir*. Elle était si simple, malgré tant de faveurs, que tous les pauvres l'appelaient *ma sœur*. Elle ne cessa elle-même d'être pauvre jusqu'à la fin de sa vie, et elle mourut dans cette cellule étroite et nue que vous voyez tout près d'ici.

Une seule passion la dévorait : celle des souffrances ; et malheur à celui qui ne comprendrait pas cette passion des âmes privilégiées ! Benoîte eut bientôt livré son corps au jeûne, au cilice, au froid, aux veilles ; ses sens à la virginité, son cœur à la charité, toutes ses actions, même les plus saintes, aux contradictions qui ne lui manquèrent pas dans ce siècle un peu déshabitué de sainteté et de prodiges.

Quand elle eut épuisé la série des sacrifices humains, elle demanda à Dieu de souffrir davantage, et Dieu l'associa à son martyre divin en lui donnant l'impression des sacrés stigmates. Pendant quinze ans, la douloureuse passion de Jésus-Christ se renouvela tous les vendredis dans sa chair vierge. Mais comme les stigmates la livraient à l'admiration du peuple, car le peuple ne se trompe point à ce signe de prédestination, et que son humilité en souffrait horriblement, elle se plaignit à sa *bonne mère* et demanda un supplice plus cruel s'il était possible, mais plus caché ; c'est alors qu'elle fut livrée aux bourreaux de l'enfer.

Il s'est passé dans ce riant vallon des scènes effroyables dont on ne trouverait les pareilles que dans la vie de saint Antoine, au désert. Sans un secours surhumain, Benoîte eût infailliblement succombé à ces furies acharnées. Souvent un ange allait, pendant la nuit, la chercher au sommet de quelque haute montagne couverte de neige où le démon l'avait transportée ; il l'aidait à descendre des roches inaccessibles, lui frayait nu chemin à travers les broussailles : devenait lumineux si la nuit était sombre, priait ou chantait pour la récréer si elle souffrait trop, l'accompagnait jusqu'à sa cellule et ne la quittait jamais sans l'avoir saluée, comme les pèlerins, du nom de *sœur*.

Mais nous ne vous avons pas dit toute sa pureté, N. T. C. F., toute son innocence, et nous vous parlons de ses tourments... Comprenez-vous le rapport d'une vie très-pure avec d'ineffables souffrances ? Nous

pourrions vous dire : regardez Jésus-Christ ; nous vous disons : voyez plutôt cette église et ce qui s'y passe.

La sainte Vierge l'a fait bâtir pour être le refuge des pécheurs. Elle est solitaire, elle est sombre pour ménager la honte des pécheurs ; les murs en ont été élevés au chant des psalmes et des cantiques, en attendant les jubilatons des pécheurs ; les pierres ont été recueillies dans le lit des torrents, comme les pauvres pécheurs sont ramassés dans les ornières profondes du mal où ils roulent plus misérablement que les pierres détachées des montagnes. Ainsi une foule innombrable de pécheurs a passé dans ce lieu ; leurs genoux et leurs larmes ont usé les dalles de marbre de ce pieux sanctuaire. Le chrétien, en contemplant ces choses, bénit Dieu dans son cœur et rend de sincères actions de grâces à son infinie miséricorde ; mais tant de conversions supposent une grande expiation, tant de bénédictions ne peuvent se rencontrer qu'à côté de grands sacrifices ; et voilà le secret de la vie de Benoîte, si pure et si sainte, et cependant si cruellement et si longtemps éprouvée. Comme saint Paul, elle se réjouissait des maux qu'elle endurait pour les pécheurs, en accomplissant dans sa chair ce qui restait à souffrir à Jésus-Christ. (*Col., 1, 24.*) C'est ainsi que cette innocente victime a déposé dans l'église du Laus un trésor de mérites qui, unis à ceux de l'Homme-Dieu, forment cette piscine abondante et salutaire où tant d'infirmes trouvent, chaque jour, la santé de l'âme et du corps.

Ainsi la sainte Vierge fondait cette dévotion merveilleuse du Laus qui suit maintenant sa marche providentielle à travers les siècles, appuyée sur un autel et sur une tombe : l'autel sur lequel tant de fois Marie est descendue resplendissante de gloire, et la tombe où reposent les restes mortels de sœur Benoîte. C'est notre conviction profonde que tant de vertus, tant de sacrifices sont récompensés ; que l'admirable bergère est au ciel dont elle avait déjà parcouru les demeures dans ses visions extatiques ; que l'ange terrestre est réuni aux anges célestes ; que l'élève, l'enfant et la compagne de Marie, est auprès de sa *bonne mère*, et qu'elle continue, comme autrefois, à la supplier pour le salut des pauvres pécheurs. A un siècle et demi de distance, il n'y a donc rien de changé, si ce n'est que la créature a passé à l'immortalité, et qu'en restant unie à Dieu dans la gloire, son suffrage a dû devenir plus puissant, son intercession plus ardente.

En offrant des couronnes à Notre-Dame du Laus, le chef de l'Église a donc été, comme toujours, inspiré du ciel. Ce solennel hommage qui associe avec tant de bonheur, le nom glorieux et trois fois béni de Pie IX, aux souvenirs religieux de l'humble sanctuaire, marquera comme la plus précieuse faveur qui ait jamais enrichi notre pauvre diocèse et comme une

grande bénédiction pour les grâces dont Marie nous comble chaque jour.

Mais n'est-ce pas aussi le ciel qui a inspiré votre présence à cette fête de nos montagnes, mes vénérés Seigneurs ? N'est-ce pas le ciel qui, après avoir levé tous les obstacles qui pouvaient arrêter l'élan de votre piété envers Marie, et de la bienveillante et fraternelle amitié dont vous daignez honorer l'évêque de ce diocèse, a guidé et protégé vos pas vers ce sanctuaire aux rudes et difficiles abords ? Soyez donc bénis d'être ainsi venus, nobles pèlerins de la Vierge des Alpes, des points les plus éloignés de la France, sans calculer les fatigues du voyage ! Soyez bénis de vous être arrachés pour elle et pour nous, aux pressants travaux d'un grand ministère !

Tout ce peuple avec moi vous remercie ; vous d'abord, prince auguste de l'Eglise, qu'une condescendance inespérée amène des bords lointains de l'Océan au sommet de nos Alpes, et dont la pourpre si dignement portée fait resplendir cette fête d'un éclat plus solennel (24).

Merci à vous ensuite, pontife métropolitain de cette belle province. Ce lieu vous appartient par ses traditions les plus glorieuses et, non loin d'ici, votre antique métropole d'Embrun, ressuscitant ses jours de gloire, tressaille déjà à la pensée de de vous recevoir dans quelques jours, sous ses voûtes, et de vous faire asseoir sur le trône vide de vos illustres prédécesseurs (25).

Merci et reconnaissance à vous, courageux et saint prélat, dans qui nous saluons un confesseur de la foi catholique, un martyr de la liberté épiscopale. Avec respect nous baisons ces mains qui ont eu l'insigne honneur de porter les chaînes de Jésus-Christ ! Heureux mon diocèse qui, le premier, Monseigneur, a eu le bonheur de recevoir, tout ému, vos saintes bénédictions, alors que le sol d'une ingrate patrie vous repoussait de son sein et vous jetait dans l'exil ; aujourd'hui il vous reçoit avec un religieux enthousiasme. Quo Dieu et Notre-Dame du Laus vous rendent, père bien-aimé, à des enfants coupables, mais contents et repentants (26) !

Merci à vous aussi, ange de l'église d'Avignon, que l'entraînement d'une vieille amitié pleine d'honneur pour moi, a conduit à cette solennité. Au plaisir que j'éprouve à vous recevoir, je sens qu'il eût manqué quelque chose à ma joie si vous ne fussiez pas venu. Je compléter en la partageant (27).

Et vous, mon bien-aimé Seigneur, auprès duquel j'ai vécu depuis dix ans, comme on

vit auprès d'un conseil et d'un ami, soyez remercié pour votre présence ici. Ce sanctuaire vous connaît déjà ; placé sur les limites de nos diocèses, il est, il sera toujours le nœud sacré qui unit nos deux cœurs et confond nos deux vies (28).

En prenant part à votre consécration, savant et pieux évêque de Grenoble, j'ai contracté avec vous une alliance spirituelle ; votre participation à cette fête des Alpes, resserrera ces liens en resserrant nos relations de bon voisinage (29).

A notre clergé des Alpes, à tous les vénérables prêtres ici présents, reconnaissance, bénédictions, paix et bonheur.

Soyez loués et remerciés, vous aussi, monsieur le préfet (30), et vous, Messieurs, qui présidez dans ce département, à la justice, aux armes, aux diverses administrations ; avec eux soyez loués et remerciés, bien-aimés habitants de notre ville épiscopale, pour l'empressement que tous vous voulez bien mettre à cette fête. En accueillant, avec une si respectueuse bienveillance, les hôtes illustres que nous possédons, vous honorez la Vierge du Laus qui vous le rendra, soyez-en sûrs, en bénédictions et en grâces sur vous et sur vos religieuses familles.

MESSEIGNEURS, vos noms, comme il convient, vont être gravés en lettres d'or sur le marbre chargé de perpétuer le souvenir de ce couronnement solennel ; mais soyez-en sûrs, ils demeureront gravés plus profondément encore dans nos cœurs, et notre reconnaissance les associera tous, sans les séparer jamais, dans nos prières à la Vierge du Laus et dans nos souvenirs devant Dieu.

Plus qu'un mot : Les sympathies ne peuvent manquer entre les enfants et le père. Que donnerez-vous donc, N. T. C. F., vous les enfants, que joindrez-vous aux couronnes offertes par notre père à tous, le pontife souverain ?

Nous allons vous le dire. Ce que nous vous demandons, ce n'est point de l'or ; la modestie ne messied pas à ce temple ; il ne doit briller que par le luxe des consolations qui font ici le luxe des richesses ; l'obole du pèlerin suffit à ses besoins sans ambition. Mais ce que vous pouvez, ce que vous devez offrir en ce jour : c'est une larme du cœur, larme de repentir et d'amour ; l'or et les diamants ne sont pas si précieux !... ce sont les saints, les sublimes élancements d'une âme reconnaissante ; c'est enfin la généreuse et forte résolution de mener une vie moins terrestre, une vie s'harmonisant mieux avec les grâces reçues et la protection de la Vierge du Laus.

Ainsi soit-il.

(24) S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

(25) Mgr Darcimoles, archevêque d'Aix, d'Arles et d'Embrun.

(26) Mgr Franzoni, archevêque de Turin, qui avait reçu l'hospitalité à l'évêché de Gap, en sortant de la prison d'Etat de Fenestrelles.

(27) Mgr Debessay, archevêque d'Avignon.

(28) Mgr Meirieu, évêque de Digne.

(29) Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble.

(30) M. Lanay le Provost, préfet des Hautes-Alpes, chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Griégoire-le-Grand.

NOTICE SUR MONSEIGNEUR PIE,

ÉVÊQUE DE POITIERS.

Monseigneur Louis - François - Désiré - Edouard Pie, né le 26 septembre 1815 à Pontgonin, dans le diocèse de Chartres, se distingua de bonne heure par des talents supérieurs. Après qu'il eut reçu les saints ordres, son évêque le nomma vicaire de sa cathédrale, et peu d'années après, ses mérites le firent choisir pour vicaire général. Il

se distingua tellement dans ces hautes fonctions que le 23 mai 1849 il fut nommé à l'évêché de Poitiers, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de 34 ans. Le 28 septembre suivant il fut préconisé dans le consistoire qui eut lieu à Portici, et la cérémonie du sacre se fit à Chartres, le 23 novembre de la même année.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

MONSEIGNEUR PIE,

ÉVÊQUE DE POITIERS.

DISCOURS.

DISCOURS PREMIER

Prononcé le 31 août 1845,

A LA BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE
DU VIADUC DE LA VOISE,

Pour le passage du chemin de fer de Paris à Chartres sur
la vallée de Maintenon.

Vous avez voulu, Messieurs, que la religion vint ici répandre en ce jour ses bénédictions et ses prières, et la religion accourt à votre voix, elle s'empresse de répondre à vos vœux : car où sa présence est-elle plus nécessaire, son intervention plus désirable ? Chose remarquable, Messieurs ! plus le Créateur accorde de puissance à l'homme, plus celui-ci sent vivement sa dépendance, et les liens de sujétion qui le rattachent à Dieu sont plus étroits à mesure que son empire sur la création inférieure s'étend davantage.

Loïn de moi que je vienne déprécier ici

les âges qui nous ont précédés ! Le spectacle imposant des monuments du grand règne et la majesté des souvenirs du grand roi qui planent sur nos têtes, ces merveilles et ces ruines avec leurs points de comparaison et leurs contrastes, les noms illustres et toujours vivants qu'elles abritent et qui les auiment (1), protesteraient contre mon langage téméraire. Pourtant, disons-le, le génie humain dans ces derniers temps a fait de magnifiques découvertes, enfanté des prodiges inouïs. Attelant au char de sa fortune les éléments les plus redoutables et les plus impatients du jong et de la règle, les comprimant et les dilatant à son gré, l'homme, émule du Tout-Puissant, a fait les vents ses messagers et le feu dévorant son ministre (2). Pareil à l'aigle qui se balance et se jone parmi les tourterres, il a posé sa tente barbare dans le tourbillon de l'orage (3). Il a commandé aux éclairs :

(1) Les aqueducs de Maintenon, propriété du duc de Noailles.

(2) *Qui facis angelos tuos spiritus, et ministros*

tuos ignem urentem. (Psal. CIII, 4.)

(3) *Qui ponis nubes ascensum tuum. (Psal. CIII, 5.)*

ils sont partis à son ordre, et revenant à ses pieds, ils ont répondu : Nous voici (4). Ses mains ont fabriqué des foudres dociles et des tempêtes obéissantes. Sous les pas brûlants de ces nouveaux coursiers, les distances s'effacent. Si je prends mes ailes au lever de l'aurore (5), le soir j'arrive aux extrémités du monde où la lumière s'éteint.

Oui, Messieurs, de nos jours Dieu a mis entre les mains de l'homme une puissance que l'homme ne se souvient pas d'avoir jamais possédée. Mais dans l'emploi, dans l'exercice de cette puissance, l'homme peut-il se passer de l'assistance et des inspirations de celui qui la lui a départie? Eh quoi! je le vois, effrayé lui-même le premier des forces terribles et des ressorts aveugles qu'il met en jeu, tremblant devant l'œuvre de ses mains. Car qui peut lui assurer que sa sagesse prévoira tout et n'oubliera rien; que l'élément indompté ne brisera pas ses barrières, et que la mort ne sortira pas du sein de cette fournaise volcanique qu'il allume et qu'il alimente, des flancs de l'ouragan impétueux qu'il promène et qu'il se flatte de gouverner? Non; quelles que soient l'intelligence, la pénétration, la force de l'homme, ni son esprit, ni son bras ne suffisent ici; il a besoin de l'œil et du bras de Dieu. A chaque instant, la foudre des éléments peut s'armer et se révolter contre lui; son industrie doit être secondée par la prière, son courage soutenu par la foi.

Voilà pourquoi, j'ose le dire, Messieurs, vous n'êtes que sages en invoquant dès aujourd'hui le Très-Haut sur votre entreprise naissante, en invitant la religion à descendre jusque dans les fondations de votre œuvre pour les visiter, les toucher et les bénir.

Quand une horrible catastrophe a désolé pour jamais, ce semble, un lieu marqué d'effroi et comme frappé d'anathème et de malédiction, alors on appelle la religion; elle vient, elle plante une croix, elle élève un autel à la Mère de Dieu, et la trace sanglante disparaît. Messieurs, si la religion sait effacer les malheurs, elle sait aussi les prévenir. Et j'ai la confiance que ces pierres, pénétrées et comme imbibées aujourd'hui de notre prière et de notre foi, ne seront jamais arrosées de sang ni de larmes. Car la foi, nous dit l'Apôtre, sait opérer des miracles de tout genre; elle a souvent triomphé des impétuosité de la flamme : *Per fidem exstinxerunt impetum ignis.* (Hebr., XI, 34.)

Ajouterai-je, Messieurs, que la prospérité matérielle d'un peuple ne fournit pas à elle seule toutes les conditions de sa durée et de sa gloire; que si c'est la justice qui élève les nations et le péché qui les précipite dans l'abîme (6), trop souvent

l'affaiblissement des vertus morales et des nobles sentiments se fait sentir en proportion des progrès du bien-être et de la fortune publique : *Prodiit quasi ex adipè iniquitas eorum* (Psal. LXXII, 7); en un mot, qu'à côté des brillants avantages que nous promettons ces nouveaux prodiges, il faut s'attendre à trouver de nouveaux dangers? En admettant l'exagération de leurs presentiments, faut-il refuser toute sagesse, toute justesse de vues, à ceux qui craignent que le même véhicule, qui favorisera par sa rapidité les intérêts commerciaux, ne donne des ailes à la corruption? qu'en même temps que les fleuves ne seront plus tranquilles dans leurs lits ni les montagnes sur leurs bases, les positions sociales ne s'ébranlent et les existences privées ne veuillent plus s'écouler dans le silence et la satisfaction d'une heureuse médiocrité? que la facilité du déplacement et du transport n'enfante le *mal inquiet*, dont parle l'Écriture (Jac., III, 8), et ne finisse par altérer cet esprit de *citè*, d'où vient le nom de *citoyen*, et aussi le beau mot de *civilisation* dont nous sommes si fiers, et par dissoudre ces liens précieux de famille, de municepe et de patrie, en dehors desquels il ne reste plus que l'humeur nomade et vagabonde, et l'indifférence cosmopolite des peuples barbares?

Messieurs, à ce point de vue encore, au point de vue moral, oh! qu'il est nécessaire à nos siècles modernes, à nos sociétés avancées, que la religion et la prière viennent bénir et sanctifier leurs travaux et leurs conquêtes, afin que la main divine, comme le demande l'Église, nous en fasse éviter tous les maux et recueillir tous les biens (7)!

Il y eut avant nous, Messieurs, des peuples riches et puissants; il y eut surtout, dans les temps anciens et primitifs, un peuple dont l'Écriture nous a gardé l'histoire en quelques lignes, et qui porta jusqu'aux dernières limites le développement des arts et le raffinement des vices. (Gen., vi, 3, 4, 5.) Ces enfants des hommes, ainsi que les appelle le texte sacré, appliquant exclusivement à la matière cette noble intelligence qu'ils avaient reçue du Créateur, et qui, malgré le ravage du péché, se ressentait encore de sa vertu première et de sa force native, produisaient chaque jour de nouvelles conceptions, bâti-saient les villes, travaillaient les métaux, perfectionnaient les arts agréables; et chaque jour aussi ils attiraient parmi eux les enfants de Dieu, tentés par de riches alliances avec leurs filles, en qui brillaient tous les dons les plus séduisants de la nature et de la fortune. Or, Messieurs, ce premier de tous les peuples, dont la civilisation, et aussi la corruption, ne sera jamais égalée

(4) *Nunquid mittes fulgura, et ibunt, et reverentia dicit tibi : Admansus?* (Job, XXXVIII, 35.)

(5) *Si sumptero pennas meas dirivulo...* (Psal. CXXXVIII, 9.)

(6) *Injustitia elevat gentem : miseros autem facit populos peccatum.* (Prov., XIV, 34.)

(7) « *Ut noxia cuncta submoveas, et omnia nobis proventura concedas* » (Orat. Ecc.)

peut-être par la civilisation, ni heureusement par la corruption des siècles modernes, ce peuple que l'Esprit-Saint a nommé un peuple de géants, savez-vous pourquoi il a disparu de la terre ? L'Écriture va vous le dire : *Non exoraverunt antiqui gigantes, qui destructi sunt confidentes virtuti suæ : « Les anciens géants n'ont pas prié, et ces hommes qui se fiaient à leurs forces ont été détruits. »* (Eccl., XVI, 8.)

Messieurs, nous voulons rendre justice à notre siècle : par plus d'un côté, c'est un siècle géant. Mais, au milieu de toutes ces merveilles et de tout l'éclat de cette gloire, la religion regarde autour d'elle avec anxiété. Car hélas ! si la prière allait se taire parmi nous ; si l'esprit allait cesser de purifier, de vivifier la matière ; si les hommes, croyant se suffire à eux-mêmes, al'aient dire à Dieu de se retirer (8) ; si le malheur que Mardocheé suppliait le Seigneur d'écartier de son peuple quand il disait : *Ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges* (Esther, XIII, 17), allait fondre sur nous ; le jour ne tarderait pas à venir, où, sur les ruines fumantes de notre patrie et sur les débris dispersés de notre civilisation, les générations pourraient dire : « Ces hommes géants n'ont pas prié, et tandis qu'ils se confiaient en leurs forces, ils ont été détruits : *Non exoraverunt,* » etc.

Mais il n'en sera pas ainsi, Messieurs ; et quand je vois en ce jour les chefs du peuple et les magistrats de mon pays s'incliner devant le Dieu des nations, et placer sous la protection du Très-Haut les glorieuses entreprises qui doivent accroître la prospérité de la France, je me rassure, et je m'écrie avec le Psalmiste : *Béni soit le Seigneur, qui, en nous dotant de mille autres biens, ne nous a pas retiré celui de la prière : Benedictus Dominus qui non amovit orationem meam a me !* (Psal. LXV, 20.)

Que d'autres, pour célébrer les gloires de la France, proclament avec transport le bonheur d'un peuple dont les greniers sont si pleins qu'ils regorgent : *Promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud* (Psal. CXLIII, 13) ; dont les troupeaux sont abondants et fertiles : *Oves eorum fetosæ* (ibid.,) ; dont les fils ressemblent à une plantation de jeunes oliviers, tandis que leurs sœurs sont parées avec luxe et ornées comme des temples : *Quorum filii sicut novellæ plantationes... filia eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi* (ibid., 12) ; dont les villes sont remplies de riches palais et d'habitations commodes, dont les places publiques et les rues n'entendent plus jamais ni les plaintes du pauvre ni les clamours de l'émeute : *Non est ruina maceriarum, neque transitus, neque clamor in plateis eorum* (ibid., 14) ; que d'autres félicitent ma patrie de tous ces avantages : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt !* (ibid., 15.) Moi, je consens à

joindre ma voix à leur voix, pourvu qu'on me laisse ajouter : « Heureux le peuple qui, enrichi de la graisse de la terre, ne laisse pas d'implorer les rosées du ciel ! (Gen., XXVII, 39.) Heureux le peuple, à la fois puissant et religieux, fort et soumis, qui sait commander à la nature et obéir au Créateur : Heureux, en un mot, le peuple grand et fidèle dont le Seigneur est toujours le Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus !* (Psal. CXLIII, 15.)

DISCOURS II.

Prononcé le 5 juillet 1849,

A LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE CHARTRES,

En présence de M. le Président de la République.

Monsieur le Président, Messieurs,

Déjà la religion avait été appelée à répondre sur cette entreprise de premières bénédictions, et nous nous souvenons avec bonheur d'être descendus dans les fondations de cette œuvre naissante, pour les visiter au nom de Dieu et les consacrer par les prières de l'Église (9).

Aujourd'hui que le travail de l'homme est achevé et qu'il va vous être donné d'en jouir, vous implorez de nouveau la protection du Très-Haut. Et de nouveau, Messieurs, nous vous apportons nos suffrages et nos vœux ; car il est dans les traditions de l'Église de bénir tout ce qui est à l'usage de ses enfants, et d'appeler avec plus d'instance la grâce et la miséricorde divine là où les dangers sont plus multipliés et plus redoutables.

Ce jour, Messieurs, occupera une grande place dans les annales de notre vieille cité. Cette date, illuminée d'un rayon de gloire, sera décisive pour la prospérité matérielle de cette riche contrée, et elle ne le sera pas moins pour d'autres intérêts plus précieux encore et plus nécessaires. Dieu m'inspire de parler. Je serai l'homme de mon pays et le ministre de Jésus-Christ.

D'un seul regard nous apercevons ici les deux produits les plus surprenants des deux phases les plus extrêmes de l'esprit humain (10). Or, Messieurs, c'est entre ces deux merveilles, qui appartiennent à deux ordres d'idées si différents, que je me place en ce moment, et que je voudrais vous placer vous-mêmes, pour les rapprocher l'une de l'autre, s'il est possible : rapprochement qui ferait le salut de notre société. Tenons-nous donc quelques instants par la pensée entre ces lignes qui glissent et s'allongent pour enlacer la terre et ces aiguilles qui se dressent et s'élancent pour saisir le ciel, et recueillons de ce contraste de salutaires enseignements.

L'homme est posé ici-bas entre le temps et l'éternité, les pieds sur la terre et les

(8) *Qui dixerunt Deo : Recede a nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus.* (Job, XXI, 14.)

(9) Bénédiction de la première pierre du viaduc

de Maintenon, le 31 août 1845.

(10) La cathédrale et ses clochers, qui dominent la gare.

yeux vers le ciel, soupirant après les joies permanentes de la patrie, et désirant aussi toute la mesure de félicité compatible avec la condition présente.

La terre est le domaine actuel de l'homme; l'homme a raison de travailler la terre, de l'exploiter; c'est son droit, et c'est même son devoir: cela est écrit en tête de la *Genèse* (11). Mais le ciel aussi est le domaine de l'homme, son domaine promis, et il lui est commandé de vivre déjà par la foi dans ce monde meilleur, et de s'en assurer la propriété (12).

Or, on a vu l'humanité se porter passionnément, et presque exclusivement, à des époques diverses, vers l'un ou l'autre de ces héritages.

Le résultat le plus étonnant, et, j'ose le dire, le miracle de la noble passion des hommes pour le ciel, c'est cette cathédrale; témoignage vivant de la foi qui anima toute une grande époque de notre histoire nationale; brillant sommaire des doctrines et des espérances chrétiennes, sculptées sur la pierre, ou écrites en perles et en diamants sur la transparence du verre; vestibule magnifique et proportionné aux magnificences de la demeure éternelle; transfiguration de la matière obéissant à l'esprit; assumption de la nature entre les bras de la grâce; aspiration de la créature exilée et souffrante vers la patrie de l'immuable félicité; œuvre gigantesque, œuvre populaire, dans l'exécution de laquelle l'ardeur qui entraînait les masses sembla créer un moteur invisible, dont les effets rivalisaient avec ceux des agents naturels découverts dans ce dernier âge: «Car, observent les chroniqueurs, l'élan des hommes s'était communiqué aux choses, les chars se mouvaient d'eux-mêmes, et vous eussiez dit, selon la parole du prophète, que *l'Esprit de vie était dans les roues* (13).» Avouons-le, Messieurs, ce sera un sujet d'éternelle gloire pour l'humanité que ce chef-d'œuvre enfanté par elle aux jours où l'enthousiasme religieux l'élevait vers le monde des réalités futures.

Mais, dans d'autres siècles, l'esprit de l'homme a changé de direction, et il s'est incliné tout entier vers le domaine positif de son habitation présente, pour l'embellir, le perfectionner, le parcourir dans tous les sens, et s'y procurer tous les avantages d'une vie tranquillement voluptueuse ou agréablement agitée. Et le triomphe incontestable, le miracle de cette ardente passion des hommes pour la terre, c'est ce véhicule rapide, qui, sous la pression d'une vapeur courroucée, part de l'Orient et touche déjà à l'Occident, pareil à l'éclair qui brille en même temps aux deux extrémités

de l'horizon (14); dernier secret de la science et de l'art appliqués à l'industrie; révolution immense dans la vie et dans l'histoire des hommes; trait d'union entre tous les peuples; conquête au delà de laquelle ne s'ouvre plus que la région féerique des chimères. Proclamons-le, Messieurs, ce sera à tout jamais un beau titre de gloire pour l'esprit humain que ce succès obtenu par lui depuis qu'il s'est assujéti à l'étude des combinaisons de la matière au profit de cette vie mortelle.

Mais une grande question reste à résoudre, et c'est la question qui agite le monde. La matière ne peut-elle donc se perfectionner qu'en se séparant de l'esprit? Entre *ceci* et *cela*, entre ce présent et ce passé, un abîme est-il donc creusé? ou bien la distance est-elle remplie par un chaos qui ne permette pas d'aller d'ici là, ni de venir de là ici? (*Luc.*, XVI, 26.) Ah! Messieurs, s'il en était de la sorte, si l'humanité n'agrandissait son domaine qu'aux dépens de Dieu; si une vérité de plus dans l'ordre physique avait pour conséquence nécessaire une vérité de moins dans l'ordre moral, il faudrait bientôt s'attendre à des commotions et à des ruines sans exemple. Mais non, Messieurs; mille fois non. La religion, pour sa part, sait que le Dieu qu'elle annonce est le Dieu des sciences, et que c'est lui qui inspire et qui prépare les pensées et les découvertes des hommes (15); elle est toujours prête à bénir les conquêtes de l'humanité, quand celle-ci ne veut point s'en servir contre Dieu. La société, de son côté, je veux dire la société d'aujourd'hui, sinon celle d'hier, éclairée par tant de malheurs et d'appréhensions, ne veut plus continuer la guerre ruineuse des intérêts contre les principes; elle a compris que, pour conserver les biens de cette vie, il n'est pas indifférent de croire en l'autre, et l'instinct même de la jouissance a reporté l'homme vers le sentiment de la foi. Car, à quoi servirait-il d'embellir un monde que les passions rendraient inhabitable? A quoi bon cette grande rapidité de transport, si c'était pour précipiter la ruine des peuples, en communiquant aux doctrines de désordre et de subversion cette facile rotation autour du globe, et ce prompt circuit que l'Écriture attribue au prince de l'enfer (16)? Je le répète, Messieurs, la société d'aujourd'hui a compris toutes ces choses, et il n'y aura plus, je l'espère, d'abîme entre elle et Dieu.

C'est pourquoi nous avons quitté avec émotion les sombres nefs de ce temple, asile séculaire du spiritualisme chrétien, arsenal de nos longs combats contre la chair et le monde, pour venir ici, précédés de la

(11) *Et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret eum.* (*Gen.*, II, 15)

(12) *Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (*Hebr.*, XIII, 14)

(13) «Dixisset prophetiam implem (*Ezech.*, I, 20): *Spiritus vitæ erat in rotis.*» (*Ron. de M.*, ap. Guib. de Novig., p. 764. *Histor. de Fr.*, t. XIV, p. 518, 519.)

(14) *Sicut enim fulgur exit ab Oriente, et parat usque in Occidentem.* (*Matth.*, XXIV, 27.)

(15) *Quia Deus se civitatum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.* (*I Reg.*, II, 3.)

(16) *Dixit Dominus ad Satan: unde venis? Qui respondens ait: Circuivi terram et perambulavi eam.* (*Job.*, I, 7.)

croix de Jésus-Christ, apporter des bénédictions à ce fer et à cette vapeur avec lesquels nos siècles modernes ont identifié leurs progrès et leurs destiuées. Et quand je vois, en présence de la suprême magistrature du pays, l'industrie humaine rendre foi et hommage à la religion de l'esprit, je conçois de favorables pressentiments, et je m'écrie : Non, la société ne devra plus tant craindre les coupables colères d'en bas, puisque celles-ci n'auront plus de secrètes correspondances avec les justes colères d'en haut, et que les seuls ennemis redoutables pour un peuple sont ceux dont il a mérité que Dieu se serve pour le punir.

Achevons donc les rites sacrés de l'Eglise. Prions la Mère de Dieu, afin que ce chemin, qui amènera souvent des multitudes vers sa plus belle demeure terrestre (17), soit protégé par elle du haut de ces tours, et surveillé par tous les anges de son sanctuaire. Puis ensuite, si telle est la signification du cantique d'actions de grâce que vous avez demandé, nous irons sous les voûtes du temple louer le Très-Haut de la grande œuvre dont cette solennité est le gage, et que je veux appeler le retour des intérêts vers les croyances ; la nouvelle soumission de la matière à l'esprit, de l'industrie à la foi ; la réconciliation de la science et de l'art avec Dieu ; enfin, pour me servir des paroles du grand évêque qui jetait, il y a plus de huit cents ans, les fondements de cette cathédrale, « la religieuse fusion de la terre et du ciel dans une seule patrie et une même république : *Terræ poliæ patriam unam facit rempublicam* (18). »

DISCOURS III.

Prononcé le 11 avril 1848

A LA CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ, A CHARTRES.

Mes frères, vous allez planter l'arbre de la liberté. Tout à l'heure je vais arroser ses racines de l'eau sainte et féconde que la religion a consacrée. Mais votre œuvre subsistera-t-elle ? Mais nos prières seront-elles exaucées ? En un mot, celui qui donne seul l'accroissement (19), Dieu permettra-t-il à ce jeune et vigoureux arbuste de grandir ? Oui, mes frères, il grandira, pourvu qu'il soit véritablement digne que Dieu lui accorde l'accroissement. Sinon, il périra, malgré vos bras robustes qui l'auront fixé sur ce sol, et malgré les vœux que nous vous avons apportés (20). Écoutez-moi quelques instants. J'ai le bonheur d'être prêtre de Jésus-Christ ; vous n'estimeriez moins si mon langage n'était pas exclusivement sacerdotal. D'ailleurs, au moment

où je vais bénir l'arbre de la liberté, il est juste qu'il abrite sous ses rameaux protecteurs la sainte et apostolique indépendance de ma parole, et que j'use le premier d'un droit sacré qu'il s'agit d'assurer pour toujours.

Savez-vous, mes frères, pourquoi depuis plus d'un demi-siècle nous avons vu périr au milieu de nous toutes les formes de gouvernement, sans excepter celle-là même à laquelle nous revenons aujourd'hui ? Je vais vous le dire. Toutes les formes dont s'est revêtue la société ont péri, parce que sous ces formes il manquait une âme. Or, si heureusement pourvu qu'il soit d'articulations, de ressorts et de muscles, un corps sans une âme, c'est un cadavre, et c'est le propre d'un cadavre de tomber bientôt en dissolution. L'âme de toute société humaine, c'est la croyance, la doctrine ; c'est la religion, c'est Dieu. Or les sociétés modernes ont trop longtemps divorcé avec Dieu. Je le dis sans amertume et sans récrimination, mes frères ; car, en ces jours difficiles qui succèdent à des crises violentes qu'avaient provoquées des torts communs à toutes les conditions, certes, nous avons mieux à faire que de nous adresser de mutuels reproches ; c'est de nous éclairer réciproquement sur les véritables besoins du présent et de l'avenir. Et c'est à ce titre de concours et de sympathie pour la chose publique, que je me permets d'interroger ici le passé, pour en faire sortir des lumières et des avertissements. Je le répète donc : nos pères, entraînés par de lamentables préjugés, ont en le malheur de croire qu'ils pouvaient rejeter tous les jougs, y compris celui du Maître souverain qui habite dans les cieux. Ils ont adressé à Dieu cette parole coupable : *Retire-toi loin de nous ; nous ne voulons pas de la science de tes voies* (21). Et Dieu a obéi, il s'est retiré. Mais il est écrit que, bon gré malgré, et nonobstant le frémissement orgueilleux des peuples, Dieu régnera ; c'est son droit : *Dominus regnavit, irascantur populi*. (Psal. XCVIII, 1.) Et quand il ne règne pas par les bienfaits attachés à sa présence, il règne par toutes les calamités inséparables de son absence. Voilà, dans ce peu de mots, mes frères, tout une période de notre histoire. Que parliez-vous alors de libertés ? Quand Dieu n'est plus reconnu pour maître, tout le monde est maître ; et quand tout le monde est maître, tout le monde est esclave. L'Esprit-Saint l'a dit : Là où règnent les impies, il n'y a que des ruines (22). Mais attendez, dit le Seigneur ; ceux qui croient se préparer une domination plus facile en pervertissant les hommes, trouveront leur perdition dans

(17) Cui toto par nulla hostie splendescit ju orbe.

(GUIL. BRUTO, *Philip.*, lib. IV.)

(18) Opp. Fulberti Carnot. Paris, 1698, p. 183 verso.

(19) Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat ; sed, qui incrementum dat, Deus. (1 Cor., III, 7.)

(20) *Omnia plantatio quam non plantavit Pater meus cœlestis, cradicabitur*. (Math., XV, 15.)

(21) *Dixerunt Deo : Recede a nobis, et scientiam tuam inavrum nolumus*. (Job, XXI, 14.)

(22) *Regnantibus impiis, ruinæ hominum*. (Prov., XXVIII, 12.)

leur calcul infâme (23). Ils ont régné, et ce n'était pas en mon nom; ils étaient les premiers du peuple, et je ne les voyais jamais en face de mes autels; ils se sont fait leur Dieu de leur or et de leur puissance: divinité fragile et périssable (24). Un jour ils se sont endormis, et à leur réveil ils n'ont plus rien trouvé de leurs richesses et de leur autorité dans leurs mains vides (25).

Mes frères, ces divers oracles des prophètes se sont accomplis. Ne considérez pas les causes secondes; ce qui vient d'être renversé par la main des hommes, c'est Dieu qui l'a renversé. Mais, de grâce, ce que vous allez reconstruire, ah! que Dieu le reconstruise avec vous et par vous! Car, hélas! si cette fois encore le suprême ouvrier n'était pour rien dans la restitution du monde social, législateurs impuissants, vous vous épuiseriez en efforts inutiles; vous ne vous succéderiez les uns aux autres que pour mourir à la peine comme vos devanciers, et le jour où vous croiriez poser le faite de l'édifice, serait celui de sa chute et de votre confusion (26). Eclairés par l'expérience, vous voulez asseoir la société, non plus sur le sable mouvant des systèmes, mais sur la pierre solide de la Vérité. Eh bien! cette pierre, c'est Jésus-Christ: *Petra autem erat Christus.* (I Cor., X, 4.) Que Jésus-Christ et son Evangile soient la base de votre constitution, et cette constitution ne périra pas. Vos pères aussi avaient planté un arbre; ils n'avaient pas invité la religion à le bénir; vos pères ont mangé du fruit de cet arbre, et ils sont morts. Mais celui qui mangera du fruit de l'arbre chrétien, de l'arbre vivifié par la sève évangélique et nourri des sucs de la religion, celui-là vivra éternellement. (*Joan.*, VI, 52.) Oui, ils seront libres, ces hommes auxquels l'Evangile enseignera que la première liberté c'est de dominer ses vices et ses passions, qui sont le germe de toutes les servitudes et le marchepied de toutes les tyrannies. Ils seront égaux, ces hommes qui, à certains jours, se rassembleront dans la même maison, y confondront leurs prières et leurs chants, s'assiéront à la même table, courberont la tête devant le même Dieu et le même Rédempteur, en attendant qu'il soit leur commun juge. Ils seront frères, ces hommes qui auront appris de Jésus-Christ à dire tous indistinctement: *Notre Père, qui êtes dans les cieux*; car je ne sache pas d'autre moyen d'être frère sinon d'avoir un même père, et quel sera le père commun des hommes, si ce n'est le Père céleste? De ces principes fé-

conds déconleront sur la société les plus précieux avantages; les droits de l'homme seront alors une vérité, parce que les droits de Dieu seront sacrés; nous verrons s'établir entre toutes les classes de citoyens un échange de bienfaits et de reconnaissance, un équilibre de dignité et de respect; il n'y aura parmi eux, comme aux premiers jours du christianisme, qu'un cœur et qu'une âme; et la loi de Jésus-Christ, par le libre empire de la charité, nous conduira à cette heureuse communauté de tous les biens, que ni les théories ni les violences n'ont jamais su et ne sauront jamais réaliser ici-bas (27).

Je finis, mes frères; mais entendez bien mes dernières paroles. Nous tous qui vivons en ce siècle, nous sommes appelés à voir d'étonnantes merveilles. A cette heure, selon la magnifique image des livres saints, « Dieu a pris la terre par les deux pôles, et il la secoue fortement pour renverser ce qui ne doit plus vivre (28). » Mais Dieu ne détruit jamais que pour renouveler. On l'a dit, nous touchons à une des grandes époques de l'humanité. Déjà, au-dessus des ruines, les plans et les proportions d'un vaste édifice se sont dessinés. Le principal architecte s'est mis à l'œuvre; c'est ce mystérieux et incomparable pontife, vers lequel j'entends l'univers tout entier pousser des cris de supplication et d'espérance. Loin de m'effrayer de ses malheurs et de ses revers, j'y verrai le sceau de la croix empreint sur sa divine entreprise. Le monde, ébranlé jusque dans ses fondements, appelait un grand homme et un saint. Or, la Providence ne manque jamais au monde. Et quant à vous, mes frères, mes concitoyens et mes amis, qui accueillez mes paroles, toutes graves et austères qu'elles sont, avec un respect si religieux, avec une bienveillance si marquée, sachez-le, vous avez, nous avons tous, pour notre part, une magnifique mission à remplir, la plus heureuse et la plus féconde de toutes les restaurations à accomplir: enlaçons tous nos bras, joignons tous nos efforts pour replacer Dieu triomphalement sur les autels de la patrie; et, dans cette fin, rendons-lui avant tout, chacun en ce qui nous concerne, la place qui lui appartient dans notre cœur et dans notre vie. Croyez-moi, mes frères: ce ne sera donner tort à personne, que de donner raison à Dieu. *L'œuvre de vos pères*, dites-vous quelquefois? Eh! c'est précisément elle que je vous recommande, cette œuvre qui compte parmi nous 1400 ans de durée, cette alliance de la liberté et de l'Evangile, du Franc et du chrétien,

(23) *Et qui pessimant plebem tuam, inveniant perditionem.* (*Ectli.*, XXXVI, 11.)

(24) *Ipsi regnaverunt, et non ex me; principes existerunt, et non cognovi; argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola ut interirent.* (*Osc.*, VIII, 4.)

(25) *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* (*Psal.* LXXX, 6.)

(26) *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* (*Psal.* CXXXVI, 1.)

(27) *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una; nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.* (*Act.*, IV, 52.)

(28) *Et tenuisti convectus extrema terre.* (*Job.* XXXVI, 15.)

qu'un instant de délire est venu passagèrement interrompre. Au jour où l'Église catholique, en la personne de saint Remy, baptisait le peuple français représenté par Clovis et les chefs de son armée, elle disait : « Fier Sicambre, baisse la tête ! adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Mes frères, avouons-le, car ce fait appartient à l'histoire : nous sommes les fils d'un siècle où, dans certains jours mauvais, le Sicambre avait reparu. Je vous dirai donc : « Enfants de ce siècle, baissez la tête ; adorez ce que vous avez brûlé, » cette croix, cet Évangile ; « brûlez ce que vous avez adoré, » ces blasphèmes contre Dieu et contre son Christ. Mais, pour vous, ce ne sera

pas rompre avec le passé ; ce sera adorer ce que pendant quatorze siècles ont adoré vos pères, rejeter ce que pendant quatorze siècles ils ont rejeté ; ce sera relever les bornes de votre pays, les enfants de Dieu et les maîtres du monde. Le jour où la France tout entière aura rappris à se mettre à genoux (je veux dire à genoux devant Dieu, car certes nous l'avons vue s'agenouiller assez devant toutes ses rivales), Dieu lui rendra le sceptre de l'univers, un instant tombé de ses mains. Elle reprendra sa magnifique destinée parmi les peuples, procurant à ses enfants ici-bas la paix, la liberté, la gloire, et dépeçant des légions d'élus vers l'immuable et éternelle patrie. »

ELOGES.

I^{er} ELOGE.

DE JEANNE D'ARC.

Prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1844, jour anniversaire de la délivrance de cette ville.

Quam pulchra casta generatio cum caritate ! Immortalis est enim memoria illius apud Deum et apud homines.... In perpetuum coronata triumphat, incoquinatum certaminum præmium vincens. (*Sap.*, IV, 4, 4.)

Qu'elle est belle, la génération chaste ! Quelle auréole autour de son front ! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes. Elle triomphe, couronnée d'un éternel diadème ; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire.

Messieurs,

Dieu, qui tient les fléaux à ses ordres, et qui fait de la foudre son ministre, laisse le plus souvent aux passions déchaînées le soin d'exécuter ses volontés et d'accomplir ses éternels desseins. Telle est, si je ne me trompe, la part ordinaire de la Providence dans l'histoire des siècles. L'homme se meut, s'agite dans la libre sphère de ses pensées, de ses désirs souvent coupables ; et Dieu, habile à tirer le bien du mal, convertit en moyens les obstacles, et du crime lui-même se forge une arme puissante. Alors le résultat est de Dieu, et il est toujours admirable ; mais l'action est de l'homme, et presque toujours elle est digne de blâme. Et voilà ce qui rend l'étude de l'histoire si profondément affligeante : pas une page qui ne soit ensanglantée ; les plus hideuses passions y sont perpétuellement en jeu ; la gloire n'obtient guère ce nom que par indulgence ; et la main fatiguée rejetterait mille fois ce livre souillé, si l'action divine n'apparaissait au-dessus de ces conflits et de ces agitations, gouvernant les choses par une providence d'autant plus ferme et plus sage que l'instrument est plus rebelle et plus avengé.

Pourtant, il n'en est pas toujours ainsi. Dieu n'emprunte pas toujours ses moyens à l'ambition ou à la malice des hommes ;

quelquefois il les crée lui-même. Quand ses doigts sacrés sont las de ne toucher que des armes impures, lui-même se lève, descend dans l'arène, et prend en main sa propre cause. Et comme alors il avoue son instrument, toujours son instrument est saint ; et comme c'est sa propre puissance qu'il veut faire éclater, ordinairement son instrument est faible. Alors apparaît dans l'histoire un de ces rares héros, qu'on dirait descendus des cieux, en qui la gloire ne trouve pas de faiblesses à effacer ; et le regard attristé de n'avoir rencontré partout, dans le champ des annales humaines, que le vice sous le masque de l'honneur, que le crime sur le pavois de la fortune, se repose délicieusement, par exemple, sur le front chaste et pur d'une femme intrépide, d'une vierge guerrière, en qui la bravoure est rehaussée par l'innocence, et dont les traits, plus angéliques qu'humains, révèlent une vertu divine et une inspiration mystérieuse. Et le cœur s'écrie avec transport : Qu'elle est belle, la chaste héroïne ! Quelle auréole de gloire autour de sa tête ! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes ; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire : *Quam pulchra*, etc.

Ces paroles de l'Esprit-Saint, Messieurs, déjà vous les avez appliquées à votre brave et pudique libératrice. Être surnaturel, en qui la beauté prend sa source dans l'innocence, la gloire dans la vertu : *Quam pulchra casta generatio cum claritate !* Immortelle héroïne que le ciel et la terre ont couronnée d'un éternel diadème, et dont la mémoire, toujours bénie, est encore aujourd'hui, après quatre cents ans, l'objet d'un triomphe : *In perpetuum coronata triumphat.* Guerrière d'un nouveau genre, et qui elle aussi, sans peur comme sans reproche, dans les camps, au champ de bataille et sur l'échafaud, a remporté, sans la souiller jamais, la triple palme de la virginité, de la victoire et du martyre : *Incoin-*

quinatorum certaminum præmium vincens.
Messieurs, le sujet qui s'offre à moi est immense; je devrai restreindre une matière que trop d'abondance pourrait appauvrir. Les nobles exploits de Jeanne d'Arc vous appartiennent : cette vie illustre est comme l'héritage propre de votre cité; chacun de vous en connaît jusqu'au moindre détail. Souffrez donc que, du haut de cette chaire, je sois moins historien que prêtre, et qu'en face des autels je proclame ces grands principes qui seront toujours compris en France : que c'est la justice qui élève les nations, et que c'est le péché qui les fait descendre dans l'abîme (*Prov.*, XIV, 34); qu'il est une Providence sur les peuples, et qu'en particulier il est une Providence pour la France, Providence qui ne lui a jamais manqué, et qui n'est jamais plus près de se manifester avec éclat que quand tout semble perdu et désespéré; que le plus riche patrimoine de notre nation, la première de nos gloires et la première de nos nécessités sociales, c'est notre sainte religion catholique, et qu'un Français ne peut abdiquer sa foi sans répudier tout le passé, sans sacrifier tout l'avenir de son pays. Telles sont, je l'espère, Messieurs, quelques-unes des convictions que je réveillerai dans vos âmes, et qui ressortiront du fond de mon sujet. Mais des vérités plus pratiques encore nous seront montrées : nous verrons que la vertu la plus délicate est loin d'être inconciliable avec la plus intrépide bravoure; qu'entre les mains de Dieu la faiblesse devient plus forte que toutes les puissances humaines; enfin, et ce qui est plus chrétien encore, nous verrons que tout ce qui sert aux desseins de Dieu porte l'empreinte de la croix, et que le cachet de l'inspiration céleste est inséparable du sceau de la douleur. Hâtons-nous d'entrer en matière. Jeanne d'Arc, suscitée de Dieu pour opérer le salut de la France, commençant cette œuvre réparatrice par ses exploits, la consommant par ses malheurs. En d'autres termes, Jeanne d'Arc, bras de Dieu qui renverse les ennemis de la France; Jeanne d'Arc, victime qui désarme le bras de Dieu : tel est le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut le dire, Messieurs, l'histoire, quand elle est écrite par des hommes, ne justifie guerre son nom et se rapproche trop souvent de la fable. Car, outre que les passions et les préjugés tiennent presque toujours la plume, l'homme ne peut dire que ce qu'il sait. Or, deux éléments essentiels lui manquent, faute desquels la certitude historique lui échappe dans la plupart de ses appréciations concernant les hommes ou les choses : il ne connaît ni les ressorts secrets qui font mouvoir les cœurs, ni les conseils plus secrets encore de Dieu dans le gouvernement des peuples. Le grand jour

des révélations divines, nous dit l'*Ecclésiaste*, sera celui des réalités de l'histoire : *Et tempus omnis rei tunc erit (Ecclé., III, 17.)* Jusque-là, tout n'est qu'incertitude, prévention, système : *Omnia in futurum servantur incerta (Ecclé., IX, 2)*; à moins, pourtant, que Dieu ne s'explique lui-même : c'est ce qu'il a fait dans les Livres saints et par les hommes inspirés. Là, on voit à découvert la cause humaine et la raison divine de ces grands événements qui bouleversent ou qui sauvent les empires. Instruisons-nous à cette école, Messieurs; prenons l'Esprit-Saint pour guide, et, dans l'histoire d'Israël, apprenons à connaître la nôtre. La merveilleuse vie de Jeanne vous paraîtra un épisode biblique, un chapitre emprunté du *Livre des Rois* ou des *Juges*. L'Esprit-Saint semble avoir dicté, il y a quatre mille ans, les annales de la France.

Il est écrit au *Livre des Juges* que Dieu laissa subsister au milieu de son peuple chéri des peuples rivaux et ennemis. Voilà le fait; le motif, apprenez-le : afin d'instruire et d'éprouver ainsi Israël, et de tenir au milieu de lui son châtiment tout prêt à l'instant où il abandonnerait le Seigneur son Dieu : *Ut in ipsis experiretur Israellem, utrum custodiret præcepta Domini. (Judic., III, 4.)* Les Israélites firent le mal aux yeux du Seigneur, et ils oublièrent leur Dieu; et le Seigneur, irrité, les livra aux mains de leurs ennemis, auxquels ils restèrent assujettis huit ans. Et ayant crié vers le Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les délivra. (*Ibidem*, 7, 9.) Et de nouveau les enfants d'Israël commirent le mal aux yeux du Seigneur, qui les abandonna aux mains des Philistins pendant quarante ans. (*Judic.*, XIII, 1.) J'en arrête; l'histoire entière de ce peuple n'est qu'une suite d'alternatives semblables. Frappé le jour où il s'est rendu prévaricateur, le terme de son châtiment est déjà fixé par le Seigneur. Et quand les oppresseurs se flattent d'anéantir à tout jamais leur victime, le Très-Haut, qui veut l'amendement de son peuple et non pas sa ruine, brise la verge orgueilleuse dont il s'était servi; le Dieu vengeur redevient un père, et Israël, soutenu par son bras, poursuit sa destinée divine à travers les siècles.

L'application est facile, Messieurs; mais si elle est glorieuse pour nous, à Dieu ne plaise que je veuille la rendre injurieuse pour un grand peuple, notre voisin, et aujourd'hui notre allié! Quand je n'aurais pas appris, avec Bossuet, que les habitants de cette île, la plus célèbre du monde, tirent leur origine des Gaules, et que quelques restes du sang de nos pères coulent encore dans leurs veines (29), le prêtre français pourrait-il oublier l'hospitalité si empressée que lui offrit, aux jours de ses malheurs, cette terre d'où les saines croyances avaient pu s'enfuir, mais où les sentiments généreux ne s'étaient pas éteints?

(29) BOSSUET, *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*.

Or l'Esprit-Saint a dit : *Vous n'aurez point en aversion l'Iduméen, parce qu'il vient de même sang; ni l'Égyptien, parce que vous avez été étrangers dans sa terre.* (Deut., XXIII, 7.) Cependant, Messieurs, si notre France est une nation prédestinée, un autre peuple de Dieu sous la loi nouvelle, le *royaume de Jésus-Christ* comme le dira notre héroïne, l'Angleterre, dans le plan divin, fut pour nous pendant plusieurs siècles ce rival nécessaire, ce providentiel ennemi, instrument permanent des justices de Dieu. Un pied dans son île et l'autre sur notre continent, son regard envieux épiait nos fautes; et sa politique habile, je ne veux pas dire astucieuse, ne manquait jamais d'en profiter. Et quand nos propres iniquités, se mettant d'intelligence avec ses vues ambitieuses, appelaient sur nous de justes rigueurs, auxiliaire ardent et ministre intéressé de la vengeance divine, l'Angleterre aussitôt se jetait sur sa proie; ses légions asservissaient nos plus riches cités et nos plus belles provinces; ses rois prenaient le titre orgueilleux de *monarques de France*. Puis, quand la couronne allait s'affermir sur leur tête; quand le *plus beau royaume, après celui du paradis*, allait passer tout entier et à jamais sous un joug étranger, — joug odieux et pesant, après quatre siècles il est permis de le dire : il y avait si loin du gouvernement facile et paternel de nos rois à l'administration rigide et supplicatrice des insulaires, si loin de l'étendard des lis à celui des léopards! — alors le Dieu de la France, se souvenant de son peuple et de la mission qu'il lui a donnée pour la gloire de son nom et le triomphe de son Église, venait à son aide et dissipait tout à coup ses fiers oppresseurs, comme la tempête disperse la paille légère.

Plus d'une fois déjà l'intervention divine avait été manifeste en faveur de la France. Nagnère, sous les murs de Chartres, le bras de la Vierge Marie, plus encore que les éléments, avait désarmé le vainqueur de Crécy et de Poitiers (30); et quand le terrible Édouard était mort, il lui restait à peine un coin de terre où poser le pied sur le sol français. *Rursusque filii Israel fecerunt malum in conspectu Domini, qui tradidit eos in manu Philistinorum quadraginta annis.* (Judic., XIII, 1). Et de nouveau la France oublia le Seigneur son Dieu, qui l'avait miraculeusement protégée. Il y eut de grandes, d'immenses prévarications. Pour punir la France, Dieu fit tomber son roi dans la démence, et défendit à la victoire de secourir l'ardeur de ses héros. Azincourt, Crevant,

(50) « L'intention d'Édouard était qu'il entreroit dans ce bon pays de Beauce, et se traiterait tout bellement sur cette bonne rivière de Loire. Tout à coup, devant Chartres, il eut un grand miracle, qui moult humilié et brisa son courage. Car... un tems et un effondre et un orage si grand et si horrible descendit du ciel en l'ost du roi d'Angleterre que il sembla bien proprement que le siècle eût finir: car il chéoit de l'air des pierres si grosses

Vernueil, journées à jamais déplorables, et qui justifiaient le mot de Jeanne : « Que Dieu, pour punir les péchés des hommes, permet la perte des batailles ! » Une reine, dont le cœur ne sut pas devenir français, gubio qu'elle est mère; Troyes voit briller les flambeaux d'un comble hymen, sanction sacrilège d'un infâme traité, et bientôt, sur le cercueil de Charles VI, la voix du héros fait retentir ces mots inaccoutumés qui vont trembler, dans le silence de leurs tombes, les cendres des vieux rois : *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre !*

C'en était fait de la monarchie, si Dieu n'accourait à son secours. Orléans, le dernier rempart et la dernière ressource de Charles VII; Orléans, la cité fidèle par excellence, et qui pouvait dire alors : *Etiamsi omnes, ego non*; Orléans, malgré l'intrépidité de ses guerriers et l'héroïsme de ses citoyens, allait tomber au pouvoir de l'Anglais, dont rien n'arrêtera plus désormais la marche triomphante et dévastatrice. Seigneur, avez-vous oublié vos anciennes miséricordes? Et toi, que n'es-tu là, bon comte, que nous appelions l'*Épée de la France*? — Silence! voici briller l'épée de Dieu!...

« Fille de Dieu, va! va! va! je serai à ton aide! va! » Et la fille de Dieu s'est levée. Naïve enfant, des voix célestes lui ont parlé de la *grand'pitié* qui est au *royaume de France*. Craintive et timide bergère de *Don-Rémy*, le saint patron de son hameau, le Samuel français (31), l'attend aux pieds de l'autel de Reims, où elle doit lui conduire l'héritier de Clovis. Malgré mille obstacles, elle a franchi les distances; elle est aux genoux de son roi : « Gentil dauphin, dit-elle au monarque, j'ai nom Jehanne la Pucelle, et vous mande le roy des cieulx, par moi, que vous serez sacré et couronné à la ville de Rheims, et serez lieutenant du Roy des cieulx qui est roy de France. » Jamais la cour n'a vu tant de douceur et de courage, tant de simplicité et de noblesse, tant d'ardeur et de modestie, tant d'aisance et de piété. Longtemps la prudence humaine hésite, la politique délibère, la théologie disente, la science examine. Jeanne souffre avec peine ces délais, car le temps presse; et pourtant elle se résigne à ces épreuves nécessaires, qui doivent garantir sa mission divine contre tout soupçon d'entreprise téméraire et aventureuse.

Enfin son généreux élan n'est plus arrêté. Elle part, et Orléans, *réconforté déjà et comme désassiégé*, dit le chroniqueur naïf, par la vertu céleste qui brille en cet ange

qu'elles tuoient hommes et chevaux; et en furent les plus hardis ébahis. Et adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'église Nostre-Dame de Chartres, et se rendit et vint à Nostre-Dame dévotement, et promit, si comme il dit et confesse depuis, qu'il s'accorderoit à la paix. (FROISSART, *ch. de Buchon*, p. 51 et suiv.)

(51) Bossuet, *Serm. sur l'unité de l'Église*.

mortel, salue et porte en triomphe celle qui vient au nom du Seigneur. Ici, Messieurs, je n'aurai garde de suivre Jeanne sur vos remparts, vos forteresses, vos ponts et vos redoutes, ni de redire ses hauts faits connus des plus jeunes enfants de la cité. Ce que les plus expérimentés et les plus intrépides guerriers, les La Hire, les d'Illiers, les Dunois, les Xaintrailles, n'avaient pu faire en sept mois, sept jours, que dis-je ? trois jours de combat ont suffi à Jeanne pour l'accomplir. « Tout est nouveau dans cette guerre : *Nova bella elegit Dominus* ; c'est le Seigneur lui-même qui a renversé les forces de l'ennemi : *Et portas hostium ipse subvertit*. Les vaillants hommes avaient perdu le courage et leurs mains restaient impuissantes, jusqu'à ce qu'une femme, jusqu'à ce qu'une vierge se levât en Israël : *Cessaverunt fortes et quieverunt, donec surgeret Debhora, surgeret mater in Israel*. Mon cœur aime les princes d'Israël. Dans le lieu où les chars ont été brisés, où l'armée ennemie a été écrasée, que l'on raconte à les justices du Seigneur et sa clémence sur Israël. Les débris du peuple ont été sauvés ; le Seigneur a combattu par les braves. Du haut des cieux, les anges et les saints ont pris part à la bataille ; ils ont lutté contre nos ennemis : *De cælo dimicatum est contra eos ; stellæ adversus Sisaram pugnauerunt*. Le torrent de Cison a entraîné leurs cadavres. Leurs chevaux ont rompu la corne de leurs pieds dans l'impétuosité de la fuite ; les plus vaillants de leurs guerriers ont tourné le dos et se sont précipités les uns sur les autres.

Levez-vous, levez-vous, Jeanne, et chantez un cantique de louange au Seigneur : *Surge, surge, Debhora, et loquere canticum !* (*Judic.*, V, 8-12.)

Les voûtes de ce beau temple retentissaient des hymnes de l'action de grâces ; Orléans avait à peine eu le temps de contempler et de louer sa libératrice, et déjà elle affrontait de nouveaux périls. Héroïne inspirée, elle prophétise la victoire, et la victoire ne sait pas lui donner le démenti. « En mon Dieu, s'écrie-t-elle, il les fait combattre ; seraient-ils perdus aux nues, nous les aurons. » Jargeau n'est plus aux Anglais ; les champs de Patay sont jonchés de cadavres. Un colosse affroyable écrasait hier ma patrie ; il élevait son front dominant au-dessus des cèdres du Liban ; je n'ai fait que passer, et voilà qu'il n'est plus. L'armée anglaise a disparu ; ses chefs les plus renommés, Salisbury, Glacidas, Suffolk, Talbot sont ou morts ou captifs ; les autres ont pris la fuite. Esprit-Saint, cette fois encore prêtez-moi une lyre inspirée pour célébrer les triomphes de Jeanne : *C'est le Seigneur qui met les armées en poudre ; le Seigneur est son nom : « Dominus conterens bellu, Dominus nomen est illi. » Il a pluri son camp nu milieu de son peuple pour nous délivrer de nos ennemis. Assur est venu du côté de l'aquilon, avec une multitude et une force extraordinaires ; ses légions ont*

*rempli les torrents, et sa cavalerie a couvert les vallées. Il avait juré de brûler mes terres, de passer mes jeunes gens au fil de l'épée, de rendre mes vierges captives. Mais le Seigneur Tout-Puissant l'a frappé, et il l'a livré aux mains d'une femme qui l'a immolé. » Et tradidit eum in manus feminæ. » Car le puissant ennemi n'a point été renversé par la main des jeunes hommes, ni des vieux guerriers ; ce ne sont point les titans d'Israël, ni les géants de la nation qui l'ontanéanti ; mais c'est Judith, fille de Mérari, avec les grâces de son visage. (*Judith.*, XVI, 38.)*

Mais pendant que je chante, d'autres merveilles se sont succédées. Jeanne ne combat plus ; elle vole de triomphes en triomphes. Place, place au dauphin que conduit l'ange de la victoire ! Reims, ouvre les portes au successeur de Clovis, au petit-fils de saint Louis ; pontife du Seigneur, montez à l'autel, faites couler l'huile sainte et posez la couronne sur le front du lieutenant de Jésus-Christ. Et toi, ma jeune héroïne, jouis de ce spectacle qui est ton ouvrage. Ah ! que j'aime à te voir, debout, près de ton roi, à côté de l'autel, ton saint étendard à la main ! Plus tard, quand on voudra te faire un crime de ce privilège, tu répondras noblement : « Il avoit esté à la peine ; c'estoit raison qu'il fust à l'honneur. »

Messieurs, que de prodiges ! quelle révolution éclatante ! Et qui a fait toutes ces choses ? Une jeune fille de dix-huit ans. Je me trompe. A la suite d'un noble fait d'armes, un de nos rois écrivait à sa mère : « Madame, veuillez mander partout pour faire remercier Dieu ; car, sans point de faute, il a montré ce coup qu'il est bon Français. » Messieurs, quand Dieu se montrera-t-il plus Français qu'aux jours de Charles VII ? Le voile qui cache ici l'action divine est transparent. Sous cette armure de jeune fille, c'est le Dieu des batailles qui combat ; sa vertu est en elle, et quel instrument plus digne de lui ? Arrêtons-nous quelques instants à contempler l'ineffable physiologie de cet ange terrestre.

Jamais, peut-être, le dogme divin du salut des hommes par une vierge n'a été aussi parfaitement reproduit dans la sphère des choses humaines. Jeanne d'Arc est, dans la loi nouvelle, une des plus sages et des plus fidèles copies de Marie, comme Judith, Esther, Ruth, Débora étaient ses ébauches figuratives dans l'alliance ancienne. Tous les traits de ces saintes femmes s'appliquent à notre jeune inspirée. Composés harmonieux des perfections les plus contraires, des attributs qui semblent s'exclure, Jeanne n'appartient point à cet ordre de héros vulgaires que leurs brillantes qualités ne rendent pas meilleurs, et ses vertus ne sont pas de celles dont l'enter est plein. Jeanne est l'héroïne chrétienne par excellence. Ce que les hommes admirent en elle est ce que Dieu couronne. Voyez-la dès le berceau.

Dans la solitude de ce riant vallon qu'arrose la Meuse, sur l'herbe émaillée des prai-

ries, à l'ombre des saules et des hêtres, alors que ses mains portaient la houlette, on tournaient les fuseaux, sous les ailes d'une mère chaste et pieuse qui, en mêlant les caresses à la leçon, lui avait appris pour toute science à invoquer ce Père des hommes qui est aux cieux, à saluer avec l'ange la Vierge pleine de grâce, les commencements de Jeanne la bergère étaient heureux. Dès ses plus jeunes années, elle fut immaculée dans sa voie; l'exquise sensibilité de ce cœur si tendre ne s'éancha jamais que sur des objets innocents ou sacrés, comme ces fontaines qui n'égarent jamais hors de leur lit leurs ondes limpides. Si ses doigts tressaient en guirlandes les fleurs des champs, c'était pour en couronner l'image de Notre-Dame de l'Ermitage. Elle priaît tendrement sous les ombrages du vieux chêne; mais l'accent religieux des cloches, dont elle aussi, comme le plus célèbre guerrier de notre siècle, ne voulait pas perdre une seule vibration (32), venait-il frapper son oreille pieuse, ses délices étaient de courir à l'église du village pour y prier encore, y pleurer, et se cacher à l'ombre des autels. Jamais jeunesse ne fut plus pure et plus fervente: innocence de la vie pastorale, paix, silence des vallons, douceur du toit maternel, air embaumé de la maison de Dieu, parfums des campagnes, *saintes joies de son matin*, vous ne sembliez guère annoncer *les pleurs du soir douloureux de sa vie* (33) ! La bonté divine aime à ménager le jeune âge; elle ne jette pas d'ordinaire sur le front de l'aurore, sur ses teintes gracieuses, les noirs nuages de la tempête (34). Prévoyant un soir si orageux, Dieu prit en pitié Jeanne, sa douce petite créature, et répandit la paix sur son enfance, sur les premières heures de sa vie, par une touchante compensation que le cœur rencontre presque toujours comme une loi providentielle qui le console.

Mais le brillant midi de Jeanne révéla dans cette âme si pure des richesses auxquelles rien ne se compare.

Brave comme l'épée, elle est pudique comme les anges. Ya-t-il une tache, une poussière même sur cette chaste envoyée du ciel? Dieu est, sous ce rapport, si délicat dans le choix de ses instruments ! Sa vertu est le seul point où je la trouve susceptible; elle brave sous les remparts l'atteinte des flèches; mais une parole d'outrage lancée à sa pudicité fait couler ses larmes, et il faut que ses frères du ciel viennent la consoler. O saintes larmes de la pudeur ! pleurs sacrés de la modestie, que je vous vénère ! C'est de la force encore; c'est la noble énergie, l'exquise sensibilité du plus magnanime comme du plus délicat amour. Non pas que Jeanne fût tremblante et pusillanime; jamais la vertu ne fut plus naturelle et moins farouche. Vincent de Paul

a dit ce mot, qui est d'un grand homme, et qui définit toute la règle de son virginal institut : « Mes filles, je mets votre chasteté à la garde de votre charité. » En voyant Jehanne, disait un jeune et loyal chevalier, nul ne songeait à forfaire; *et ce à cause de la grande bonté qui estoit en elle.* » Heureuse enfant, dont la douceur imprimait le respect, dont la bonté commandait la vertu !

Ardente comme un lion, elle est tendre et sensible comme un agneau. Quoi de plus intrépide que Jeanne ? Sa main saisissait, appliquait l'échelle aux murailles, sous une grêle de traits presque tous dirigés contre elle. Comme elle guidait avec grâce son cheval écumant ! Quelle science infuse de la stratégie militaire ! Que de fois elle réveilla l'ardeur assoupie de ses compagnons d'armes ! Elle était l'âme de cette grande lutte; sans elle, tout languissait; tout se ranimait, triomphait par elle. Les bras de toute cette armée étaient mus par une voix de femme : *Dux femina facti*. Mais sa force était sans violence. Les étincelles jaillissent sous les pieds rapides de son coursier, parce qu'elle apprend *que le sang de France est réparé*. « Jamais, disait-elle, je n'ai vu sang de François, que les cheveux ne me levassent en sur. » Elle pleurait en pansant les blessures même de ses ennemis; elle pleurait surtout sur leur perte éternelle. « Glacidas, Glacidas, rends-toi au roy du ciel; tu m'as injuriée, mais j'ai grand pitié de ton âme ! » et quand Glacidas et les siens ont roulé dans le fleuve, l'amazone foud en larmes, car elle se dit que leurs âmes coupables paraissent devant Dieu. Dans la plaine de Patay, voyez la guerrière transformée en fille de charité, soutenant entre ses bras et appuyant sur son sein la tête d'un pauvre blessé, d'un Anglais, qu'elle encourage à mourir, tandis qu'il balbutie de ses lèvres défaillantes ses derniers aveux et son repentir.

Timide et naïve comme une *pauvre petite bergère qui ne sait A ni B*, ignorante dans tout le reste, quand le ciel lui a parlé, elle a toute la sublimité du génie, toute l'autorité de l'inspiration. Les chefs de guerre, assemblés en conseil, se cachent de Jeanne par la conscience de leur infériorité. Et la jeune fille, heurtant de sa lance à la porte de la salle, faisait presque pâlir les Gaucourt et les Xaintrailles. « Vous avez été à votre conseil, et moi au mien. En mon Dieu, le conseil de Notre-Seigneur est plus sûr et plus habile que le vôtre. » Ses manières de dire sont nobles, courtoises, *princières*; le tutoiement chevaleresque vient à propos se placer sur ses lèvres virginales, et les plus fiers guerriers, les princes même du sang royal, subissent l'inévitable ascendant de cette parole humaine et surhumaine à la fois. « En avant, gentil duc, à l'assaut ! Ah !

(32) Bonaparte. (*Mémoires de Bourienne*, t. IV, p. 122.)

(33) *Ad vesperum aemorabitur fletus, et ad ma-*

tinum latitia. (*Psal.* XXIX, 6.)

(34) *Lux aurora, oriente sole, mane absque nubibus rutilat.* (*II Reg.*, XXIII, 4.)

gentil due, as-tu peur? ne sais-tu pas que j'ai promis à la duchesse de te ramener sain et sauf? » C'est au duc d'Alençon qu'elle parle ainsi. Dunois lui-même entend son commandement; il s'incline et promet humblement d'obéir. L'idiome de Jeanne n'a point vieilli. Que dis-je? comme ces teintes de vétusté qui sont un mérite de plus dans certaines merveilles de l'art, il efface la phrase moderne, de jour en jour plus terne et plus pauvre, quoi qu'en puisse dire notre orgueil. Ses répliques étaient vives, justes, animées; c'étaient des éclairs inattendus, et, s'il est permis de parler ainsi, ses répliques ne souffraient pas de répliques. « Si Dieu est pour nous, lui dit un docteur, à quoi bon les gens d'armes? — En mon Dieu, répond-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire... Mes pères, mes pères, il y a dans les livres de Messire plus que dans les vôtres. Monseigneur a un livre où aucun clerc ne lit, tant parfait soit-il en éléricature »

Enfin, jetée au milieu des camps et dans l'arène de la guerre, elle est pieuse et recueillie comme une fille du Carmel. Pour elle, la cellule et l'oratoire sont auprès du champ de bataille. Toutes ses amours sont pour Jésus. Elle ne l'oublie pas plus dans la poudre brûlante des luttes guerrières qu'aux pieds des autels, soit que le sacrifice s'offre dans le silence du lieu saint, ou dans la campagne encore humide des gouttes de la nuit. Et là, comme elle redevient petite en présence de son Dieu! Quel oubli d'elle-même dans l'ivresse des triomphes! A l'exemple du Sauveur, qu'elle aime si tendrement, elle ne cherche pas sa gloire, mais la gloire de celui qui l'a envoyée, la gloire de son Roi qui est au ciel, et de son roi qui est sur la terre. Tant de sainteté, jointe à tant de bravoure, exerce une heureuse séduction sur les cœurs. Dunois est chrétien; La Hire, qui ne blasphème plus, prie à sa façon; le camp est un temple, et mille guerriers s'écrient : *Saint, saint, saint est le Dieu des armées!* (Apoc., IV, 8.)

O Dieu! dont les voies sont belles, et les sentiers pacifiques (35), vous qui marchez par un chemin virginal (36), soyez béni d'être venu à notre aide par des mains si pures et si dignes de vous! Soyez béni d'avoir fait Jeanne si belle, si sainte, si immaculée! Je cherche en vain ce qui pourrait manquer à mon héroïne; tous les dons divers s'accumulent sur sa tête; pas une pierrerie à joindre à sa couronne. Par l'esprit et par le cœur, je ne connais rien de plus chrétien et de plus français que Jeanne d'Arc, rien de plus mystique et de plus naïf; en elle la nature et la grâce se sont embrassées comme sœurs; l'inspiration divine a laissé toute sa part au génie national, tout son libre développement au caractère français; c'est une extatique chevaleresque, une contemplative guerrière; elle est du

ciel et de la terre; c'est, pardonnez cette anticipation, c'est une martyre qui pleure; c'est une sainte qui n'a pas d'autels; que l'on vénère, que l'on invoque presque, et qu'il est permis de plaindre; que le prêtre loue dans le temple, que les citoyens exaltent dans les rues de la cité; modèle à offrir aux conditions les plus diverses, à la fille des pâtres et à la fille des rois (elle a prouvé, elle aussi, qu'elle savait comprendre la sainte et noble figure de Jeanne), à la femme du siècle et à la vierge du cloître, aux prêtres et aux guerriers, aux heureux du monde et à ceux qui souffrent, aux grands et aux petits; type le plus complet et le plus large au double point de vue de la religion et de la patrie, figure historique qui n'a son semblable nulle part, Jeanne d'Arc, c'est une douce et chaste apparition du ciel au milieu des agitations tumultueuses de la terre, une île riante de verdure dans l'aride désert de l'histoire humaine, un parfum de l'Eden dans notre triste exil; et, pour parler le langage de saint Augustin, c'est Dieu venant à nous, cette fois encore, par un chemin virginal.

Car, Messieurs, Jeanne d'Arc est de Dieu; elle est l'envoyée de Dieu; elle n'a cessé de le dire. Et quel Français se sentirait le triste courage de nier le témoignage des paroles de Jeanne, si magnifiquement confirmé par le témoignage de ses œuvres et par le témoignage de sa vie et de sa mort? Et cela, pour ne pas vouloir reconnaître cette vérité si consolante, savoir: que Dieu aime la France, et qu'au besoin il la sauve par des miracles. « Prince de Bourgogne, écrivait Jeanne à l'ennemi de son roi, je vous fais assçavoir, de par le Roy du ciel, pour votre bien et votre honneur, que vous ne gagnerez point bataille à l'encontre des loyaux François, et que tous ceulx qui guerroyent audit saint royaume de France, guerroyent contre le Roy Jésus, roy du ciel et de tout le monde; sil vous plaist aguerroyer, allez sur le Sarrazin. » Vous l'entendez, Messieurs, le saint royaume de France, le royaume des loyaux Français, c'est le royaume de Dieu même; les ennemis de la France, ce sont les ennemis de Jésus. Oui, Dieu aime la France, parce que Dieu aime son Eglise, rapporte tout à son Eglise, à cette Eglise qui traverse les siècles, sauvant les âmes, et recrutant les légions de l'éternité; Dieu, dis-je, aime la France, parce qu'il aime son Eglise, et que la France, dans tous les temps, a beaucoup fait pour l'Eglise de Dieu. Et nous, Messieurs, si nous aimons notre pays, si nous aimons la France, et certes nous l'aimons tous, aimons notre Dieu, aimons notre foi, aimons l'Eglise notre mère, la nourrice de nos pères et la nôtre. Le Français, on vous le dira du couchant à l'aurore, son nom est chrétien, son surnom catholique. C'est à ce titre que la France est grande parmi les

(35) *Via ejus via pulchra, et omnes semite illius pacificæ.* (Prov., III, 17.)

(36) « *Ecce ille agnus graditur itinere virginali.* » (S. Aug., *De S. virginit.*, n. 27, t. VI.)

nations ; c'est à ce prix que Dieu la protège, et qu'il la maintient heureuse et libre. Et si vous voulez savoir en un seul mot toute la philosophie de son histoire, la voici : *Et non fuit qui insultaret populo isti, nisi quando recessit a cultu Domini sui* : « Et il ne s'est trouvé personne qui insultât ce peuple, sinon quand il s'est éloigné du Seigneur son Dieu. (Judith, V, 17.)

Mais la mission réparatrice de Jeanne n'est pas achevée ; elle a commencé son œuvre dans la gloire ; elle la poursuivra dans la douleur. L'épouse de Jésus doit s'abreuver au calice de son époux. Jeanne va passer du Thabor au Calvaire ; et sa mort sera plus féconde que sa vie. Recueillons-nous, Messieurs. La sagesse antique avait entrevu quel noble spectacle c'est que celui d'un juste aux prises avec l'adversité. Mais la doctrine chrétienne seule peut nous faire comprendre ce mystère d'expiation, qui tire toute sa vertu de la croix.

SECONDE PARTIE.

On a dit, et l'on a répété souvent que la mission de Jeanne d'Arc expirait au pied de l'autel de Reims ; que son devoir était de quitter l'armée et de rentrer sous la chaudière, de déposer le glaive et de reprendre le fuseau ; et parce qu'elle entra de ce moment dans la carrière des malheurs, on l'accuse d'être sortie de la voie que le Seigneur lui avait tracée. Cette appréciation trop humaine, Messieurs, n'est pas fondée sur l'histoire. Après un examen scrupuleux et approfondi, je vois bien que c'était le désir de Jeanne de reprendre la douce vie du hameau ; mais je ne vois pas que ce fût son devoir (37). Ses voix *se taisent*, mais son roi parle ; et pour celle en qui la religion de la seconde Majesté avait tant de puissance, je ne sache pas qu'à défaut du ministère des anges, le ciel pût s'expliquer plus authentiquement que par la bouche de l'oint du Seigneur. Ah ! ne soyons pas de ceux qui ne se rejettent point qu'ils n'aient trouvé des torts dans l'adversité, et qui imputent toujours des fautes au malheur. La théologie des amis de Job n'est pas celle des disciples de la croix.

Le christianisme repose tout entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Sauveur des hommes a peu agi, et beaucoup souffert ; l'Évangile est concis sur sa vie, proluxe sur sa passion. Sa grande œuvre, c'a été de mourir ; c'est par sa mort qu'il a vivifié le monde. Or, si telle est la première et la plus fondamentale vérité du symbole chrétien, c'est aussi la première loi morale du christianisme que les disciples, et surtout les apôtres du cru-

cifié, continuent le mystère de ses douleurs. Et si, parmi les enfants des hommes, le ciel se choisit des êtres privilégiés, qu'il élève à la gloire d'être les instruments extraordinaires de sa puissance et de son amour, ce n'est qu'au prix de mille angoisses qu'il accorde de telles faveurs. De la grâce divine, plus encore que de la gloire humaine, on peut dire « qu'elle vend chèrement ce qu'an croit qu'elle donne. » La vie des hommes inspirés est un drame dont le dénouement est presque toujours tragique. Apprenez du grand Apôtre quel a été le sort final de tous les prophètes : *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt* ; « Ils ont été lapidés, sciés, éprouvés de mille façons, décapités. (Hebr., XI, 37.) Et si la religion de la croix atteignait déjà par de si terribles préludes les prophètes anciens, que dire de cette représentation vive et naturelle de son agonie, de son crucifiement et de sa mort, que Jésus-Christ grave en traits si profonds dans le cœur et sur la chair de ses apôtres et de ses prophètes de la loi nouvelle, lesquels doivent accomplir en eux ce qui manque à la passion de Jésus. Messieurs, un chrétien qui souffre, c'est Jésus encore qui souffre dans les membres de son corps, et qui achève ainsi son œuvre de rédemption (38). Aussi, dans la balance divine, pour le salut d'un peuple, un martyr pèse plus qu'un héros : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnator urbium*. (Prov., XVI, 32.) Le baptême de sang est inséparable de la mission divine.

Il le comprenait, ce pauvre père, ce bon Jacques d'Arc, quand, ayant entrevu dans un songe l'avenir merveilleux de sa fille, il disait : « Si je savais que la chose advint que j'ai songée d'elle, je la noyerais à l'instant. » Dès le début, en effet, j'aperçois des indices trop significatifs. Jeanne seule ne les entrevoit que dans un demi-jour : précieuse attention de la Providence, qui proportionne la lumière à la force, et qui craint d'oppresser la timide vierge, si elle lui montrait du premier coup, comme autrefois à Paul, cette âme de fer, tout ce que sa mission doit lui apporter de douleurs (39) ! Ainsi que le jeune et naïf Isaac, elle chemine longtemps sans connaître le fatal secret qui la coïncerne. Mais, pour tout autre que pour la victime, comme il est évident, dès le départ, qu'elle marche vers la montagne du sacrifice ! Les deux saintes données à Jeanne pour conseillères et pour assistantes sont deux vierges martyres (40). Pour toute récompense finale, ce qu'elles lui promettent, c'est de la conduire en paradis. Aussitôt l'école de la douleur commence. La pieuse enlante est mé-

(37) Cette vérité a été solidement établie, et le préjugé contraire victorieusement réfuté par le chantre et l'historien de Jeanne d'Arc, M. Le Brun de Charmettes. Qu'il me permette ici l'expression de ma reconnaissance pour sa bienveillante amitié.

(38) *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi*

in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia. (Col., I, 24.)

(39) *Ego ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.* (Act., IX, 16.)

(40) Sainte Catherine et sainte Marguerite.

prise comme une visionnaire, repoussée comme une intrigante, exorcisée comme une démoniaque ; elle a déjà versé bien des larmes, quand elle obtient d'être conduite à son roi. Là, nouvelles épreuves plus pénibles encore, soupçons injurieux, dédains humiliants, voyage à Poitiers où elle a tant à souffrir, plus effrayée qu'elle est des arguments d'une armée de docteurs que de l'artillerie d'une armée d'Anglais. Puis, au fort même de l'action, et quand elle va être précipitée dans la gloire, voyez comme le ciel lui fait sentir que ce n'est pas elle qui agit, mais le bras divin qui agit par elle ; voyez comme la douleur précède et achète toujours le triomphe, afin qu'elle dise comme Paul : *Ma force n'est pas de moi, mais de Dieu ; car, quand je suis faible, c'est alors que je suis forte* : « *Cum infirmor, tunc potens sum.* » (II Cor., XII, 10.) — C'était le grand et solennel jour du 7 mai, celui qui devait immortaliser la jeune héroïne et décider la délivrance d'Orléans. Une grande victoire l'attend, elle le sait ; mais elle sait aussi depuis longtemps que son sang doit couler. Jésus combat par elle : or l'instrument doit s'accommoder, s'approprier à la main qui l'emploie, et la main de Jésus a été transpercée. Au milieu de la bataille, un trait la frappe au sein, et la renverse. Un instant effrayée, elle pleure ; ses saintes, qui l'avaient avertie, la consolent ; elle arrache de sa propre main la flèche qui l'a percée, et se met en prière. Et comme Dunois, désespéré, sonnait la retraite : « En mon Dieu, s'écrie-t-elle en se précipitant vers la bastille, tout est vôtre, et y entrez. » Tout à l'heure elle gisait dans son sang, et la voilà rayonnante de gloire. Sa blessure a été le signal de son triomphe ; c'est la force dans l'infirmité, la puissance par la faiblesse : *Cum infirmor, tunc potens sum.* — Un autre jour, c'était devant Jargeau, elle s'élançait la première à l'assaut ; une pierre énorme roule sur sa tête et la renverse dans le fossé. Un cri de triomphe a retenti sur le rempart ; l'épouvante a glacé les Français. Se relevant soudain plus fière et plus terrible : « Amis, sus ! sus ! notre sire a condamné les Anglais ; ils sont tous nôtres. » Les Français se raniment, la place est emportée, et Suffolk n'a que le temps de faire un chevalier pour lui rendre glorieusement les armes. C'est toujours le dogme chrétien ; la mystérieuse préparation du succès par le revers, de la victoire par la défaite : *Cum infirmor, tunc potens sum.*

Mais si l'empreinte de la croix est ainsi marquée jusque sur l'épée victorieuse de Jeanne, que sera-ce maintenant que cette épée vole en éclats, sans qu'on puisse la reforgier jamais ? Si la phase glorieuse de sa vie n'est pas étrangère à la douleur, que sera-ce maintenant qu'elle entre dans la période de ses angoisses, maintenant que

l'action cesse et que la passion commence ? « Je ne durerai qu'un an, et guère au delà, disait-elle souvent au roi ; il faut tâcher de me bien employer cette année. » Hélas ! ce beau mois de mai, qui l'avait vue victorieuse et entourée d'hommes dans Orléans, ne reparut que pour la voir captive à Compiègne. O Jeanne ! je vous aimais heureuse et triomphante, je ne vous aime pas moins, et je vous vénère davantage dans vos malheurs ! Vous avez été jugée digne, non-seulement d'être l'instrument de Dieu, mais encore de lui être offerte en holocauste (41). Dieu ne manque pas de bras par qui verser le sang ; mais des victimes pures dont le sang répandu soit un sacrifice agréable à ses yeux, voilà ce que Dieu cherche. Il ne faut que des qualités telles quelles pour être un héros ; il faut des vertus sans tache pour faire un martyr. Tel est désormais le rôle douloureux de Jeanne. Depuis qu'elle a quitté Reims, la mandataire du ciel est devenue une humble fille de la terre. Sa bravoure lui reste, son inspiration l'a quittée. Il est d'une grande âme, Messieurs, quand on a gouverné, de savoir obéir, et de n'avoir pas désappris la soumission dans le commandement. Notre héroïne, depuis que Dieu ne la conseille plus, se soumet aux conseils des hommes ; ce que d'autres décident, elle l'exécute, *sans nulle indication de ses voix, ni pour ni contre.* Et ici encore j'admire la délicatesse et la sainteté de la Providence, qui dirigeait elle-même la guerrière, qui laisse marcher la victime. Quand Jeanne volait à la victoire, Dieu la conduisait par le bras ; quand elle s'achemine vers le bûcher, Dieu se voile pour un temps et retire son concours. Ainsi la sagesse divine est toujours justifiée dans ses voies. Désormais les anges et les saintes martyres parlent à Jeanne de son âme, de ses malheurs ; ils ne lui parlent plus de ses exploits. Ce n'est pas seulement le glaive miraculeux qui s'est brisé dans sa main ; son étendard, son saint étendard, qu'elle aimait *quarante fois plus que son épée*, a roulé près d'elle dans la poussière. Paris entend sa voix et la méprise impunément ; pour la première fois la victoire ne lui obéit pas. Blessée sous les murs de la grande cité, elle voudrait y mourir, et la mort est indocile comme la victoire. O journée fatale ! épreuve terrible ! L'envie de ses rivaux triomphe et s'exaspère ; ses amis hésitent et n'osent plus se prononcer en sa faveur. Tels sont les hommes ; sitôt que le succès manque, leur foi chancelle. Ainsi les apôtres, témoins de tant de prodiges authentiques, abandonnent et renient leur maître quand vient l'heure des méchants et de la puissance des ténèbres (41*). Leurs convictions, si solidement établies, périssent avec leurs espérances. *Sperabamus* : « *Nous espérons* (42), » disent-ils ; ils se résignent à croire qu'ils ont

(41) *Quoniam digni habitus sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Act., V, 41.)

(41*) *Sed hæc est hora vestra, et potestas tenebra-*

runt. (Luc., XXII, 53.)

(42) *Nos autem sperabamus quia ipse esset redemptor*

plurims Israël. (Luc., XXIV, 21.)

été deçus. Ainsi Jeanne voit en un instant tout le passé de sa gloire s'effacer aux yeux des hommes ; le caractère surnaturel de ses expéditions les plus merveilleses devient équivoque : *Sperabamus* : « Nous espé- rions. »

Mais ce n'est là que le prélude des don- leurs. A peine un dernier rayon de gloire militaire est-il venu luire sur son front, qu'une autre lumière ne tarde pas à briller pour elle. Ses saintes lui ont annoncé sa captivité prochaine. A cette nouvelle, déjà pressentie, elle demande avec larmes de mourir plutôt que d'endurer une longue prison. Pour toute réponse, il lui est dit qu'elle preime tout en gré, et que Dieu lui aidera. Mon cœur se serre, Messieurs. La vierge qui avait délivré votre ville, qui avait rendu le courage aux guerriers et la couronne à son roi, est tombée entre des mains profanes. Jeanne, abandonnée des siens, et peut-être trahie, comme son divin maître, est vendue à l'ennemi ; vendue, elle, non ce qu'on vend un esclave, mais une tête couronnée. Une prison s'ouvre, prison affreuse, où l'attendent des supplices et des perfidies qu'on ne saurait redire ; prison dont les murailles ont des yeux pour la lubricité, des oreilles pour la trahison. Un tribunal est érigé par la haine ; un autre Caïphe sollicite le privilège de s'y asseoir. C'est un évêque, un Français, je le sais ; n'en rougissons pas, Messieurs ; depuis long-temps il a renié sa patrie, et s'est vendu à l'étranger ; on l'appelle Anglais, Bourgui- gnon, on ne l'appelle plus Français. Les interrogatoires commencent. Là, quel contraste ! D'une part, l'hypocrisie, la bassesse de sentiments et de langage, la servilité, la cruauté ; de l'autre, la franchise, l'élévation, la noblesse, l'indépendance, la douceur. Cepen- dant, combien Jeanne souffre, elle est si pieu- se, si délicate, si respectueuse ! Sans doute ses saintes viennent la consoler : « Je serais morte, dit-elle, sans la révélation qui me conforte chaque jour. » Mais à ces voix du ciel qui la rassurent, on oppose la voix de l'Eglise, comme si quelques Ames vénales, c'était l'Eglise. L'Eglise ! elle parlera un jour, et l'on saura ce qu'elle pensait dans cette grande affaire. L'accusée invoque le pape, le concile : « Le pape est trop loin, lui dit-on, c'est à votre pontife que vous devez obéir. » Elle est, comme Jésus, in- terrogée, jugée, condamnée avec tout l'ap- pareil des formes légales et le cérémonial imposant de l'orthodoxie. Mais Jésus était un Dieu ; elle n'est qu'une faible femme. Et si l'Homme-Dieu a frémi, si l'Homme-Dieu a pleuré, s'il a eu besoin qu'un ange vint le soutenir dans son agonie, s'il a demandé que le calice de la douleur passât loin de lui, comment s'étonner du trouble de Jeanne, de ses craintes, de ses larmes, de ses hésitations passagères ? Ah ! loin que je me scandalise de retrouver dans mon héroï-

ne cette horreur de la souffrance et de la mort, qui ne vient pas du préjugé, mais de la nature (43), je m'intéresse à sa douce sensibilité, qui la rapproche plus de ma faiblesse, et qui donne plus de prix à son sacrifice et à sa résignation. Si vos voix vous eussent commandé de sortir et signifié que vous seriez prise, lui dit le juge, y fûtes- vous allée ? — Si j'eusse su l'heure et que je dusse être prise, je n'y fusse point allée volontiers ; toutefois j'eusse fait leur commandement en la fin, quelque chose qui me dût être venue. Retrouvez-vous ici le langage du Maître : *Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'é- loigne de moi ! Cependant que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre ?* (Matth., XXVI, 39.) Jésus-Christ n'est pas de l'école des stoïciens ; il sent vivement la douleur, et il avoue qu'elle est un mal ; il ne va pas au- devant d'elle, il l'accepte. Jeanne se flatte jusqu'à la fin ; Dieu lui laisse cette dernière ressource des malheureux, qui est l'espé- rance. Par le martyr qui lui est prédit, elle entend ses douleurs présentes. Mais bientôt les illusions s'envolent ; un bûcher s'allume, et la victime s'avance en pleurant. Pardonnez si j'insiste sur la conformité mi- nutieuse des circonstances de sa mort avec celle du Sauveur des hommes : la ressem- blance du disciple n'est pas un outrage pour le maître. Elle s'attendrit sur Rouen comme Jésus sur Jérusalem ; elle prédit et déplore la perte de son juge, comme Jésus celle de Judas ; comme lui, elle pardonne à ses bourreaux. Un instant encore la nature affaiblie succombe ; mais n'avons-nous pas entendu le Christ s'écrier avec l'accent d'une angouisse inexprimable : *Eli, Eli, lamma sabachthani ?* (Matth., XXVII, 46.) Elle tient entre ses mains, elle couvre de ses baisers une croix, une pauvre croix de bois. De nouveau, elle rend témoignage à la vérité de sa mission, à l'innocence de son roi. Au milieu des flammes, ses derniers soins sont des attentions de charité et de modestie. Les yeux toujours fixés sur le signe sacré, on l'entend invoquer avec lar- mes les *benoits* anges, et les saints et saintes du paradis. Elle incline la tête, pousse un grand cri : *Jésus ! Jésus !* Et du sein du bûcher, son âme, comme une blanche colombe, s'envole vers les cieux. . . .

Hé quoi ! vous tremblez, vous pleurez, ennemis de la France ! Peuple de braves, vous avez brûlé une vierge de vingt ans ; n'êtes-vous pas fiers de cet exploit chevaleresque ? Oui, tremblez et pleurez, ennemis de la France. Vous avez vaincu ; mais votre victoire, comme celle de Satan sur Jésus, est une défaite (44). Vous avez cru n'être que des bourreaux, et vous étiez des sacrifi- cateurs. Parmi ces tempêtes et ces orages, il fallait du sang pour apaiser le ciel et pu- rifier la terre. La France est rachetée, puis- que Dieu a accepté d'elle une vierge pour hostie :

(43) « Mortem quæ ppe horret non opinio, sed natura. » (S. Aug., serm. 172.)

(44) Si cognovissent, nunquam crucifixissent. (1 Cor., II, 8.)

Sanguine placastis ventos, et virgine cæsa.
(Virg., *Æneid.*)

Il est désormais permis d'espérer d'heureux retours de fortune. Il a raison, ce secrétaire du roi des Anglais, qui s'écrie : « Nous sommes perdus, car nous avons fait mourir une sainte ! » Les cendres de Jeanne crient vengeance contre vous, pardon pour la France; sa mort vous sera plus fatale que sa vie (45). Dans un même supplice, je vois trois triomphes : le triomphe de la France, le triomphe de la foi, le triomphe de Jeanne.

Triomphe de la France. On apportait les clefs des villes sur le cercueil de Duguesclin, et le nom de Condé gagnait des batailles. Jeanne n'aura point de sépulture; son noble cœur, la seule partie que le feu n'ait pu détruire, a été jeté dans les flots. Mais son ombre, mais sa terrible image poursuivra les Anglais jusqu'à ce qu'ils soient effoulés dans leur île. « Je sais bien, disait-elle, que les Anglais me feront mourir, parce qu'ils croient pouvoir s'emparer de la France après ma mort; mais seraient-ils cent mille de plus (Jeanne appelait les Anglais d'un surnom joyeux et militaire : Jeanne était Française, et jusque dans les fers elle avait la gaieté française), seraient-ils cent mille de plus, ils n'auront pas le royaume.... Avant qu'il soit sept ans, les Anglais abandonneront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans. » Six ans ne s'étaient pas écoulés, et Paris, ce grand gage, se rendait presque sans coup férir à l'intrépide Dunois. Bientôt Charles le Victorieux régnait sur tout le pays de ses ancêtres, et un siècle plus tard, la blanche bannière de France, flottant sur Calais, laissait lire dans ses plis l'accomplissement de la parole prophétique de Jeanne : « Les Anglais seront boutés hors France. » Une femme, une reine voluptueuse avait perdu le royaume; une bergère héroïque, une vierge martyre l'a sauvé.

Triomphe de la foi. Messieurs, dans cette invasion de l'Angleterre, notre nationalité n'était pas seule en péril. Dieu qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Eglise, apercevait un autre danger. La France possède un trésor plus précieux encore que son indépendance, qui nous est si chère à tous pourtant, c'est sa foi catholique, son orthodoxie intacte et virginale; c'est ce trésor qui allait périr. Circonstance mémorable, Messieurs! Devant le tribunal du Juge suprême des nations, l'Angleterre, en prononçant la sentence de Jeanne d'Arc, a signé, cent ans à l'avance, sa propre condamnation : *Hérétique, apostate, schismatique, malcrédant de la foi de Jésus-Christ*, tels sont les griefs inscrits, de par l'Angleterre, sur la tête de Jeanne. Ne déchirons pas cette inscription précieuse; livrons-la à l'histoire; elle pourra lui servir bientôt pour

marquer au front une autre coupable, une grande coupable. Edouard n'a-t-il pas déjà parlé de faire des prêtres anglais qui chanteront la messe *malgré le pape*? Et, à la licence qui règne, ne sentez-vous pas qu'Henri VIII approche! C'est à ce point de vue, Messieurs, que la mission de Jeanne s'élargit et prend des proportions immenses. Que la France devînt anglaise, un siècle plus tard elle cessait d'être catholique; ou bien, si elle résistait à ses dominateurs, elle se précipitait, comme l'Irlande, dans des luttes et des calamités sans fin. La cause de la France, au xv^e siècle, était la cause de Dieu, la cause de la vérité, et l'on a dit que la vérité a besoin de la France. Ne vous étonnez donc pas que les deux plus illustres représentants de la monarchie catholique, *saint Louis* et *saint Charlemagne* (j'aime pour le grand empereur cette canonisation par la bouche inspirée de Jeanne), se soient émus au sein de la gloire sur leur trône immortel, et qu'ils aient demandé un miracle pour la France. Ne vous étonnez pas si l'archange de la France est envoyé vers une vierge, et si cette vierge est choisie au pied des autels de Remy, l'apôtre des Français, de Remy qui a sacré et béni, dans la descendance de Clovis, les perpétuels défenseurs de l'Eglise et des pauvres (46). Ne vous étonnez pas enfin si la mission de la libératrice de la France se termine par un grand et mémorable sacrifice. Au mal qui nous menaçait, il fallait un remède surnaturel; quand la religion du divin crucifié est en cause, les prodiges de valeur ne suffisent pas, il faut des prodiges de douleur. Ce sont encore nos ennemis qui l'ont proclamé, alors qu'ils se frappaient la poitrine en descendant de cet autre calvaire : *Elle est martyre pour son droit Seigneur*. Et si vous me demandez quel est son Seigneur, elle m'a appris à vous répondre que c'est Jésus-Christ.

Enfin, triomphe de Jeanne. Serai-je paradoxal si je dis que le supplice de Jeanne était nécessaire à sa gloire même temporelle? Outre qu'elle y a conquis ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu, sans le procès de Jeanne d'Arc, sans la procédure de révision qui en a été la conséquence, si l'héroïne, après le couronnement de Reims était rentrée sous la chaumière de Domrémy, qu'elle y eût achevé ses jours dans les soins obscurs de la vie champêtre, Jeanne d'Arc serait pour la postérité, serait pour nous un problème insoluble. Des ombres douteuses se mêleraient aux rayons de sa gloire; sa mémoire tiendrait un milieu incertain entre la légende et l'histoire. Le roman y gagnerait de pouvoir hasarder mille suppositions aventureuses; l'œuvre sainte et surnaturelle de Dieu disparaîtrait. Jeanne serait plus fêtée, plus célébrée peut-être des mondains et de ceux que l'Écriture appelle *la faction des lascifs* ;

(45) *Plures interfecit moriens, quam ante vivus ciderat.* (Judic., XLVI, 50.)

(46) Bossuet, *Polit. sacr.*, l. VII, art. 6.

« *factio lascivientium* (Amos, VI, 7); » les chrétiens, affligés, trembleraient sur la fin d'une vie que tant de gloire eût exposée à tant de séductions. Messieurs, même au point de vue humain, il n'y avait d'autre issue pour Jeanne que le cloître ou le martyre. Je me trompe : on eût douté de la sincérité des dépositions sorties du cloître. Chose admirable et providentielle ! L'événement le plus extraordinaire, le plus surnaturel qui figure dans les annales humaines, est en même temps le plus authentique et le plus incontestable. Ce n'est pas seulement la certitude historique, c'est la certitude juridique qui garantit jusqu'aux moindres circonstances de cette vie merveilleuse. Oh ! qu'elle semblera grande aux âges les plus reculés, cette fille d'Adam, en qui ses ennemis et ses juges n'ont pu découvrir une seule faiblesse ; dont la vie intime est aussi pure, aussi resplendissante que sa vie publique ; dont cent dix-huit témoins oculaires, parmi lesquels ses amis d'enfance, ses compagnons d'armes, ses serviteurs les plus familiers, ont révélé tout ce qu'ils savaient, sans pouvoir révéler autre chose que des vertus ! Scribes de l'Angleterre, enregistrez ces dépositions ; conservez à la France les nobles paroles de Jeanne, ses réponses inspirées, ses solennelles prédictions : c'est de vos mains ennemies qu'est élevé le plus beau monument à la gloire de l'envoyé des cieux. O Dieu ! soyez béni ! Les juges qui prononcent la sentence de Jeanne, ont écrit son absolution devant la postérité, comme les bourreaux qui la livrent aux flammes ont mis la palme céleste entre ses mains, et la couronne éternelle sur sa tête.

Et maintenant, Messieurs, je m'arrête ; et quand je jette un regard sur le chemin que nous avons parcouru, oh ! que j'aime à reposer mes yeux sur cette ville d'Orléans ! Orléans, où Jeanne ne trouva point d'incrédulités ni d'envieux, mais où elle fut reçue comme un ange libérateur ; Orléans, où elle conquit ses premiers et ses plus doux titres de gloire ; Orléans, qui a toujours gardé dans son cœur la précieuse mémoire de Jeanne, et qui, après quatre cents ans, célèbre encore ses triomphes avec tant d'amour et de reconnaissance ! Français et ca-

tholique, avec quel honneur. Messieurs, je suis venu payer ce faible tribut à votre libératrice, en présence (je regrette de ne pouvoir nommer un pontife si éminent, en qui j'eusse trouvé l'indulgence du génie), en présence de ce clergé vénérable, de ces illustres magistrats, de ces braves guerriers, de toute cette multitude enfin, dont la devise est toujours celle de Jeanne : *Religion et Patrie*. Orléans, ton nom sera grand jusqu'à la fin des âges entre toutes les cités ! O vous qui écrivez les fastes de la France et de l'Eglise, aux noms de Clovis et de Tolbiac, de Charles Martel et des plaines de Tours, joignez les noms de *Jeanne* et d'*Orléans*, noms désormais inséparables ; car Orléans n'a pas été seulement le théâtre des exploits de Jeanne, il en a été l'auxiliaire ; Jeanne a sauvé son pays et sa foi, et c'est à Orléans ; elle tenait le glaive divin, et Orléans, Orléans tout entier combattait avec elle. Chrétiens qui m'avez entendu, femmes, vierges, enfants de la cité, vos pères ont partagé la gloire de Jeanne, et ils vous l'ont transmise. Mais Jeanne vous a laissé un autre héritage non moins précieux : c'est celui de sa foi, de sa piété, de ses douces et aimables vertus. La religion n'a pas de plus séduisant modèle à vous offrir que votre libératrice. Ah ! qu'Orléans soit toujours la digne cité de Jeanne ! que Jeanne se retrouve, qu'elle vive, qu'elle respire toujours dans Orléans ! Quo sa gracieuse et sainte figure resplendisse dans vos mœurs, qu'elle brille dans vos œuvres. Marcher sur ses pas, c'est marcher dans le sentier de l'honneur ; oui ; mais c'est marcher aussi dans le sentier du ciel. Et les rigueurs dont Jeanne a été victime ici-bas proclament assez éloquemment qu'il n'y a rien de solide, rien de vrai, que ce qui conduit au ciel.

II. ÉLOGE

DE SAINTE THEUDOSIE, MARTYRE (47).

Et revertetur in terram suam ; statuto tempore revertetur. (Dan., XI, 28, 29.)

Elle reviendra dans sa terre natale ; elle y reviendra au temps marqué.

Messeigneurs (48).

Si malheureux qu'on puisse appeler les temps auxquels le Seigneur nous a réservés, qui de nous pourrait se plaindre désormais d'appartenir à une génération à la-

(47) AVRELIAE-THEUDOSIAE
BENIGNISSIMAE ET
INCOMPARABILI FEMINAE
AVRELIUS OPTATUS
CONJUGI INNOCENTISSIMAE.
DEPOS. PR. KAL. DEC.
NAT. AMBIANA

B. M. F. (*bene mercanti fecit*) (a)

« A Aurélie Theudosie
Très benigne et
Incomparable femme
Aurelius Optatus

A son épouse très innocente

Déposée la veille des kalendes de décembre

(a) Cette inscription, gravée sur une pierre de marbre, a été trouvée dans le tombeau de la sainte avec une

Née Amiénoise

Il a fait (*cette épitaphe*) à elle bien méritante. »

(48) LL. EE. les cardinaux archevêques de Reims, de Westminster, de Tours ; S. Exc. Mgr l'archevêque de Dublin, primat d'Irlande, légat du Saint-Siège ; LL. GG. les archevêques de Sens, de Cambrai, de Bogota, de Tuam, de Babylone ; les évêques d'Amiens, du Mans, d'Arras, d'Autun, de Beauvais, de Versailles, de la Basse-Terre (Guadeloupe), de Soissons, d'Angoulême, ancien d'Alger, de Namur, de Gand, de Tournay, de Bruges, de Lausanne et Genève, les vicaires apostoliques de Siam, de Taïti, l'évêque d'Alas *in partibus*.

fièle de sang et les autres signes usités qui constatent le martyre

quelle il est donné d'assister à de tels spectacles ? Non, mes frères, le siècle qui a fait jaillir de terre cette incomparable basilique n'a point vu s'accomplir sous ses voûtes de solennités aussi dignes d'elle. Pour la première fois peut-être depuis six cents ans, cet édifice aux proportions gigantesques et colossales, sous le poids desquelles tout ce qui semblait grand s'écrase et se rapetisse, s'est étonné de contempler une scène vivante plus haute encore et plus large que l'enceinte où elle se déroulait. Pour la première fois, ce cadre, d'ordinaire trop vaste, s'est trouvé suffire à peine aux dimensions du tableau. Cité d'Amiens, tes aïeux ne furent que prévoyants, et, s'ils ne l'avaient légué cette merveilleuse église, tes édiles eussent dû la créer pour la fête d'hier. Je me trompe, l'église d'hier c'était la cité d'Amiens tout entière, transformée en un temple par le zèle pieux de ses enfants.

Mais quelles lèvres humaines oseront s'ouvrir aujourd'hui après la bouche d'or qui parlait hier ? Langage rare, ou plutôt unique, comme la circonstance qui l'inspirait. Et quelle éloquence aussi ne serait découragée par le spectacle seul de ces assemblées et de ces fêtes, plus éloquents que toutes les paroles ? Pourtant les usages sacrés demandent que l'éloge de Théodosie retentisse à cette heure ; car le sacrifice qui vient de commencer et qui va se consumer bientôt, c'est pour elle, d'après les règles de l'Église, la prise de possession authentique et décisive du culte solennel qui lui sera rendu désormais jusqu'à la fin des âges. Puis les princes de l'Église romaine et nos autres frères dans l'épiscopat nous ont commandé de parler ; et, le plus humble d'entre eux, nous devons cette déférence à leur volonté unanime. Écoutez-nous donc quelques instants, mes frères.

Saint Augustin disait de son temps : Le corps du premier de tous les martyrs, Etienne, vient d'être révélé au monde comme ont coutume de l'être les corps des martyrs : *sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum*, au moment voulu par le Créateur : *quando placuit Creatori*. (S. Aug. serm. 318, *De martyre Stephano*.) Or, mes frères, cette loi générale et ordinaire qui réserve à des époques marquées par le bon plaisir de Dieu ces providentielles apparitions des corps saints, cette loi, constatée par le grand Augustin, subsiste toujours, et elle se rattache aux plus secrets desseins de Celui au gré duquel s'écoulent les siècles. Aussi, bien que mon indignité ne m'ait pas permis assurément de pénétrer dans le conseil du Très-Haut, je viens essayer de vous dire en son nom pourquoi notre époque, préférablement à toute autre, a été prédestinée à cette bienheureuse invention du corps de sainte Theudosie, inconnu pendant une longue suite de siècles, et tiré naguère de l'obscurité de la tombe, comme ont coutume de l'être le corps des martyrs, à l'heure fixée par la sagesse et la volonté du Pasteur invisible

et immortel de l'Église : *Hujus corpus ex illo usque ad ista tempora latuit ; nuper autem apparuit sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum, quando placuit Creatori*.

Messeigneurs, ayant invoqué la lumière du ciel aux pieds de la martyre, j'ai compris la chose ainsi, et j'espère que vous ne trouverez pas ma proposition hasardée : Oui, la Gauloise du III^e siècle, Theudosie, femme chrétienne en des temps païens, revenant parmi nous dans ce milieu du XIX^e siècle recueillir des hommages et recevoir les honneurs du triomphe, revient véritablement à son jour et à son heure, au jour et à l'heure où il convenait ; car, dans cette glorification extraordinaire et inattendue de leur devancière, Dieu a voulu glorifier parmi nous les innombrables héritières de son courage, de sa foi et de ses vertus. Oui, l'inscription tumulaire de la femme d'Aurélius Optatus n'est sortie des ténèbres des catacombes que pour devenir une inscription triomphale à la louange de la femme chrétienne, telle qu'elle nous a apparue depuis cinquante ans sous le ciel de la France. Lisons sur la pierre, où elle est gravée en caractères admirables, la légende de sainte Théodosie, et nous verrons ensuite l'application.

Pardonnez, mes frères : j'ai dit quelquefois Théodosie, et en cela je n'ai pas offensé les règles, car, vous le savez, la fille d'Amiens a obtenu pendant sa vie et conservé quinze cents ans après sa mort le droit de cité dans Rome ; puis, Gauloise par son berceau, elle sera Française désormais par sa tombe, où elle commence une nouvelle vie. Elle ne s'offensera donc point que son nom, obéissant aux transformations qu'opère le génie des langages, devienne en quelque sorte plus national en subsistant les lois de nos idiomes rajeunis.

Donc, une jeune vierge de la cité d'Amiens, Theudosie ou Théodosie, n'importe, devient l'épouse de quelque haut fonctionnaire, de quelque noble personnage, envoyé de Rome dans les Gaules pour participer à l'administration de ces provinces conquises : *Nata Ambiana*. Est-ce aux rives de la Somme, est-ce au bord du Tibre qu'elle trouva la foi ? Il nous suffit d'apprendre des signes authentiques qui accompagnent sa dépouille, qu'ayant été initiée à la doctrine de Jésus-Christ, elle l'a confessée jusqu'à ce degré d'amour qui ne saurait être dépassé, jusqu'à l'effusion du sang et au sacrifice de la vie. Et encore bien que son seul martyre nous garantissons sa béatitude éternelle, son sépulcre nous a transmis néanmoins, sous la mystérieuse enveloppe des syllabes et des symboles, de précieuses données sur sa vie et sur ses vertus. Il importe de n'en pas négliger le moindre détail.

Il est dit d'abord : *Benignissimæ et incomparabili femine*. Issue d'un sang répété barbare, vous ne retrouvez en elle aucun reste du caractère altier et indompté de la

femme germaine ou gauloise, non plus que ce cachet de vertu austère et quelque peu stoïque de la dame romaine; la grâce de Jésus-Christ s'étant emparée des éléments divers fournis par la nature ou par l'adoption, et les ayant combinés et transformés dans son creuset tout-puissant, il ne demeure à la surface et au fond de cette âme que cette bénignité suave et modeste qui est le sceau distinctif de la femme chrétienne, et qui, couronnant tout un riche ensemble de nobles qualités, élève Theodosie à cette hauteur de perfection que son époux appelle incomparable : *Theodosia benignissimæ et incomparabili feminæ*.

Je continue de lire, et je trouve ces mots : *Conjugi innocentissimæ*. Mes frères, j'ai parcouru quelques pages où Tertullien, le contemporain de Theodosie, retrace avec son coup de pinceau ordinaire la condition de la femme chrétienne unie à un époux infidèle. C'en est assez ; et, jetant un voile sur ce qui ne doit point être proféré ni même pensé dans l'assemblée des saints, je consulte seulement le témoignage rendu par Aurélius à Theodosie : Epouse très-innocente : *Conjugi innocentissimæ*.

Enfin, à côté de Theodosie repose dans le même sépulcre un corps de moindre stature, le corps d'un enfant que tout semble nous dire avoir été le sien. Et j'en veux conclure que cette mère, très-prudente à la fois et très-ferme, écartant avec soin les autres influences de la maison, réussit à faire partager sa foi à son fils, et lui prépara ainsi une place auprès d'elle dans les cieux aussi bien que dans la tombe.

Vous l'entendez, mes frères, Théodosie pleine de bénignité et femme incomparable, épouse très-innocente, mère assez heureuse pour communiquer sa religion à son fils : Voilà le panégyrique qui est sorti des catacombes avec la dépouille de la martyre. Et son époux, encore païen peut-être, qui lui consacre ce monument, déclare ne lui rendre qu'un hommage mérité : *Bene merenti fecit*.

Or, mes frères, qu'une enfant de notre Gaule Belgique s'en soit allée à Rome en ces temps reculés donner le spectacle de telles vertus, et honorer à ce point dans sa personne la femme de nos contrées, n'est-ce pas un fait en lui-même si admirable et si rare, qu'on s'explique que le Seigneur ait voulu, pour la gloire de sa servante et pour noire instruction, le révéler à notre pays ? Et à ne considérer que ce surcroît de gloire temporelle que Dieu, par une série de prodiges inespérés, vient de départir tout à coup à la Gauloise si longtemps oubliée dans la poussière de la tombe, n'y aurait-il pas lieu de dire que le ciel n'a rien fait de trop pour Théodosie, et qu'elle méritait d'être tôt ou tard mise ainsi en évidence aux yeux de sa nation et du monde entier : *Bene merenti fecit* ?

Mais j'ai avancé que c'est avec raison que notre époque, de préférence à tous les temps qui nous ont précédés, a été choisie

pour cette manifestation aussi éclatante qu'inattendue, et c'est à ce point principal de ma proposition que je dois m'attacher. N'est-il pas vrai, mes frères, que le siècle de Theodosie est revenu pour le monde, le siècle de la femme chrétienne vivant dans un monde païen ? Le paganisme, on l'a dit, avait fait depuis longtemps une irruption fâcheuse dans les lettres et dans les arts ; mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est que sous nos yeux, en particulier depuis un demi-siècle, le matérialisme païen avait envahi le sanctuaire domestique et les institutions publiques, la famille et la société. Or, durant ces cinquantes années dont je parle, que s'est-il passé en France ? Tandis que le sexe le plus noble et le plus fort, celui auquel le Créateur avait remis le sceptre de l'esprit, l'avait laissé tomber dans la boue pour ne relever que le sceptre de la matière ; tandis que les hommes réputés les plus sages et les plus fermes semblaient avoir juré de ne plus regarder que la terre : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Psal. XVI, 11) ; la femme, la femme seule resta debout, les yeux attachés au ciel, obéissant aux lois de l'esprit et vivant de la vie de la grâce et de la foi. La voyez-vous, — et je ne parle que de la femme du siècle, que serait-ce si je voulais étendre mon sujet ? — la voyez-vous, quand autour d'elle, sous l'empire des pensées irrégulières et des préoccupations exclusives de l'intérêt et de l'égoïsme, les mœurs se sont endurcies jusqu'à la rudesse et la grossièreté ; quand les habitudes ordinaires du foyer sont devenues vulgaires jusqu'à l'ignominie ; la voyez-vous, toujours parée de sa douceur, de son sourire, de sa bonté, et de cet assemblage de qualités exquis qui font de la femme française, au jugement de tous les peuples, le type achevé de la distinction et quelque chose d'incomparable : *Benignissimæ et incomparabili feminæ* ? Placée dans un milieu impur, ne sachant où poser le pied sur un sol qui ne soit souillé, elle ne participe point à la contagion qui l'environne. C'est le lis parmi les épines. Assailli par tous les vices, leur ignoble obsession peut contrister parfois sa vertu, mais elle ne l'altère jamais : *Conjugi innocentissimæ*. Enfin, luttant avec succès contre le débordement du mal, dissimulant avec prudence des exemples finesses, écartant avec délicatesse et ménagement, mais aussi, s'il le faut, avec énergie et fermeté, des influences pernicieuses, elle parvient à ne laisser voir à ses enfants que ce qui est bien, à leur dérober la vue de ce qui est mal ; elle réussit à faire passer dans leur âme la piété et la vertu qu'elle tire du trésor de son cœur : mère chrétienne, elle a formé un fils chrétien.

Mes frères, et tandis que je parle ainsi de la femme française, assurément dans cet immense auditoire il s'est trouvé plus d'un homme, soit de la classe plus élevée, soit de la condition moyenne, soit des rangs plus humbles de la société, qui a dit tout

bas, si quelques-uns même ne l'ont dit tout haut : « L'évêque a raison, la femme vaut mieux que nous, et le témoignage qu'il lui rend est fondé : *Bene merenti fecit*. Pour moi, celle que Dieu m'a donnée pour compagnie, par sa douceur et sa bénignité que rien ne déconcerte, par son esprit d'abnégation et de dévouement, par ses qualités aimables et solides, est une femme incomparable ; sa vertu soutenue, qui ne s'est jamais démentie, a commandé mon respect, et, je le sens, a commencé de me rendre meilleur ; mais surtout sa piété industrieuse, sa foi vigilante fera mon fils plus chrétien et plus heureux que moi. »

Or, mon frère, ce n'est pas seulement la femme qui est auprès de vous, ce n'est pas seulement votre épouse, votre sœur, votre mère, qui méritent ce tribut d'éloges ; on peut dire, malgré de rares exceptions, que depuis la naissance de notre siècle, ç'a été la femme française qui, partout et toujours, s'est montrée, à tous les degrés de l'échelle sociale, telle que nous venons de la dépeindre, et par conséquent que ce n'a pas été seulement dans le cercle restreint de la famille, mais dans la sphère plus étendue de la société, que son action bienfaisante s'est fait sentir.

C'est pourquoi, quand le Tout-Puissant aujourd'hui, rappelant d'au delà des monts et de la nuit des siècles l'ancienne habitante de cette cité, Theodosie, la femme chrétienne des temps païens, lui décerne un triomphe comme Rome païenne, aux jours les plus brillants de sa gloire, n'en sut jamais décerner à ses conquérants ; quand, pour donner à la triomphatrice un cortège sans égal dans les fastes mêmes des temps chrétiens, il convoque de l'orient et de l'occident, de l'aquilon et du midi, des îles et des continents, des pôles et des tropiques, ce que la religion a de plus illustre, ses pontifes, ses apôtres, ses docteurs, ses confesseurs et presque ses martyrs ; et que, réfléchissant en nous-mêmes sur la portée de cette ovation sans exemple, nous comprenons qu'elle embrasse dans son objet et dans les desseins d'en haut non point seulement notre ancienne Theodosie gauloise, mais des milliers de Theodosie françaises, ses imitatrices et ses rivales ; alors, prosternés devant ces autels, nous nous écrions avec transport : Seigneur, vous êtes juste dans vos voies ! car si splendide et si incomparable qu'elle soit, la fête n'est que digne de l'héroïne, le triomphe n'est que proportionné à la triomphatrice. Non, le ciel n'a rien fait de trop, et ce n'est que justice : *Bene merenti fecit*.

Donc, mes frères, et j'insiste à dessein sur ce point, cette solennité dont l'éclat pourrait sembler inexplicable à quelques-uns, l'histoire dira qu'elle est venue à point, comme une constatation authentique et retentissante du fait le plus considérable, le plus décisif qui se soit produit depuis cinquante ans, non pas seulement au point de vue de la religion, mais dans l'intérêt de

la famille et de la société. Assurément, pendant ce laps de temps, le monde a vu briller bien des gloires humaines. Nous avons eu des souverains illustres, des conquérants célèbres, des guerriers intrépides, des ministres habiles, des orateurs éminents, des mathématiciens profonds, des penseurs spirituels, des lettrés aimables, des philanthropes dévoués : oui, à la bonne heure ! Mais quand ce siècle, rempli de tant de célébrités de toutes sortes, est arrivé, halestant, au milieu de sa course, comme tous ces hommes, ou du moins la plupart d'entre eux, n'avaient négligé qu'une chose : Dieu et sa loi, Jésus-Christ et son Evangile, il s'est trouvé que cette société si satisfaite d'elle-même était sur le bord d'un abîme tel qu'il ne s'en était jamais creusé aucun sous les pas d'aucune société chrétienne. Et alors on a entendu retentir de toutes parts ce cri d'épouvante : *Ergo erravimus!* « Nous nous sommes donc trompés ! » (*Sap.*, V, 6.) Puis, cherchant d'où pourrait encore venir le salut, on a proclamé que l'unique ressource désormais était la religion ; que les principes chrétiens, l'accomplissement pratique des devoirs chrétiens pourraient seuls conjurer la ruine générale et sauver le monde. Et le découragement faisant place à l'espérance, à ce premier cri : *Ergo erravimus!* a succédé celui-ci : « Nos femmes avaient donc raison ! Nos femmes, pour lesquelles nous avons laissé les temples debout (sans elles, nous ne les eussions point entretenus ni restaurés : nous n'y allions jamais) ; nos femmes, qui ont empêché le culte et le nom de Dieu de périr sur la terre ; nos femmes, qui, malgré nos sarcasmes et nos dédains, ont conservé dans leurs cœurs et dans leurs habitudes la religion de Jésus-Christ ! » — Oui, mes frères, il en a été ainsi. A Dieu ne plaise sans doute que je méconnaisse ou que j'oublie les services rendus à l'Eglise et à la société par ce petit nombre d'hommes éminents qui se sont montrés courageusement chrétiens au milieu de la défection universelle ; mais, dans un discours public, c'est parler avec exactitude que de parler conformément à la généralité des choses. Je dis donc que, durant la première moitié de ce siècle, l'Eglise n'a rencontré sous sa main qu'un élément véritablement conservateur, qu'une puissance sérieusement conservatrice, ç'a été la femme française. La femme, que sa condition, nos lois et nos usages rendent étrangère au manquement des affaires, il se trouve que c'est elle seule qui les a faites. Car enfin, nul n'osera désormais le nier : Si le Seigneur ne nous avait laissé une semence de foi et de religion : *nisi Dominus reliquisset nobis semen* (*Rom*, IX, 29), nous aurions eu le sort des villes détruites par le feu. Heureusement, dans le naufrage général, la foi, la piété s'étaient réfugiées au cœur de la femme française comme dans une arche sûre : *Ad ratem confugiens*. Et aujourd'hui que les eaux de ce déluge semblent décroître, c'est la femme qui a remis à la génération

qui s'apprête un nouveau germe de vie et une semence de régénération : *Remisit saculo semen nativitatis.* (Sap., XIV, 6.)

Aussi, mes frères, que le vain orgueil des hommes, toujours et malgré tout contents d'eux-mêmes, multiplie tant qu'il voudra les statues et les apothéoses; que, sous l'inspiration pratique d'un panthéisme à peine déguisé, chaque matin voie s'élever, à la gloire de quelqu'un de nos mille sauveurs de la patrie, un nouveau piédestal assis sur un sol à peine déblayé des ruines de la veille, au milieu d'une place encore fatiguée des hurlements de la sédition et agitée déjà par le vent précurseur de quelque autre tempête; Dieu, à qui seul il appartient de rendre à chacun selon ses œuvres et de distribuer la véritable louange, fera quelque autre chose sous nos yeux. Dans la personne de Theodosie, la femme d'une condition plus aisée, qu'il renvoie de Rome à la France, et dans la personne de Germaine Cousin, l'humble bergère des environs de Toulouse, que Rome vient de placer sur les autels, Dieu, ou si vous le voulez son Eglise seul organe infaillible de toute canonisation, glorifiera, par des solennités auxquelles rien ne se compare, le sexe qui, en sauvant la foi, a véritablement sauvé la France, sauvé la famille, sauvé la propriété, sauvé la patrie. Voilà comment la religion, à sa façon, érige des statues, voilà comment elle décerne des triomphes et des apothéoses; et voilà aussi comment elle ne trompe point dans l'appréciation du véritable mérite : *Bene merenti fecit.*

Je m'arrête, mes frères. Je crois avoir justifié ma proposition et montré que le corps de Theodosie a été trouvé de notre temps en la façon qu'ont coutume de l'être les corps des martyrs, au moment marqué dans les trésors de l'éternelle sagesse : *Hujus corpus ex illo usque ad ista tempora latuit; nuper autem apparuit, sicut apparere solent sanctorum corpora martyrum, quando placuit Creatori.*

Quelques mots seulement encore. Une plume chérie de tous les amis de l'Eglise, aussi bien que de tous ceux qui ne sont pas insensibles aux charmes du style, écrivait naguère : « L'apostolat des saints ne finit pas avec leur vie terrestre; leurs reliques aussi ont une mission, et leurs tombes ne voyagent que pour évangéliser (49). » Le retour de Theodosie dans sa ville natale sera donc une source de grâces ouverte au milieu de nous.

Vous d'abord, femmes chrétiennes, si Theodosie est rentrée triomphalement en France pour vous faire assister en quelque sorte à votre propre triomphe, sa présence deviendra désormais aussi pour vous un encouragement utile, une leçon nécessaire. *Soyez debout, vous crie-t-elle, et ne laissez pas tomber votre couronne.* (Apoc., III, 11.) Ah! Mesdames, si les vertus dont Theodosie a été le plus parfait modèle avaient commencé

de s'affaiblir parmi vous; si des manières, des habitudes nouvelles, inconnues à vos mères, si des allures étrangères aux traditions de notre éducation nationale et chrétienne menaçaient de se substituer à cette modestie suave, à cette aisance noble et réservée, à cette grâce enjouée et bénigne, en un mot, à toutes ces qualités incomparables qui vous ont rendues l'admiration du monde entier; si des goûts légers et frivoles, en vous inspirant l'horreur de la gêne et de la contrainte, avaient diminué en vous la vie de la foi et de la grâce, l'esprit de renoncement et d'immolation, ah! souvenez-vous désormais de votre concitoyenne, de votre devancière Theodosie; souvenez-vous de la femme incomparable en bénignité et en perfection, de l'épouse très-sainte et très-innocente, de la mère chrétienne tout entière vouée à son fils; souvenez-vous surtout de l'héroïne, de la martyre qui, vivant d'une vie surnaturelle et supérieure, a vaincu la chair et le monde, et triomphé dans un combat plus difficile que n'est le vôtre : *Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang. « Nondum enim usque ad sanguinem restitistis. »* (Heb., XII, 4.)

Et vous, mes frères, des grâces s'échapperont aussi pour vous de la tombe de Theodosie. Quoique le corps d'Aurélius n'ait point été trouvé jusqu'ici dans les caveaux des martyrs, je ne puis croire que ce Romain qui fit graver l'épithaphe que vous avez sous les yeux, ait fini sa vie sans embrasser la religion de celle envers laquelle il se montra si reconnaissant et si juste. Non, cet époux qui portait, mystérieusement peut-être, le surnom d'*Optatus*, n'aura point été en vain l'objet de tant de saints désirs, de tant de saintes prières. La parole du grand apôtre se sera vérifiée : L'époux infidèle aura été sauvé par l'épouse fidèle, (1 Cor., VII, 14), comme le fils avait été initié à la croyance de sa mère. — Eh bien ! mon frère, vous aussi je pourrais vous appeler *Optatus* : votre nom est souvent redit devant Dieu parmi les vœux et les larmes de cette Theodosie qui est votre mère, votre femme, votre fille, votre sœur. Grâce aux saintes intercessions de ce sépulcre, les oraisons de ces anges de la terre seront désormais plus promptement exaucées devant Dieu. Ou plutôt cette merveille est accomplie déjà. La parole de l'apôtre commence à se réaliser parmi nous dans de grandes proportions. La femme chrétienne de France nous a rendu toute une génération de Français qui se glorifient d'être chrétiens. Le nom sacré de Dieu, qui n'était plus prononcé que dans les ténèbres, on le publie désormais au grand jour; le nom adorable de Jésus-Christ, que l'on ne disait qu'à l'oreille et tout bas, de peur de provoquer des blasphèmes, on ne craint pas de le prêcher sur les toits, je me trompe, on ne rougit pas de le prononcer jusque sur le trône et dans les assemblées publiques. Par

(49) M. l'abbé Gerbet.

la miséricorde de Dieu, les temps sont revenus où les époux et les fils font profession d'être de la religion de leurs épouses et de leurs mères. Une nouvelle période commence où la femme, qui ne demande qu'à s'effacer, va se réjouir de voir l'homme la précéder et occuper partout la place qui lui appartient. Et c'est parce que ce résultat est désormais acquis, parce que cette conquête est assurée, que la Providence nous fait assister aujourd'hui à ce magnifique triomphe de la femme de notre pays : on ne célèbre le triomphe qu'après la victoire.

Et nous, Messeigneurs et mes pères, nous allons nous séparer : notre réunion ici et aujourd'hui n'aura pas été sans objet. Cette Gauloise qui, la première il y a seize siècles, franchissait les Alpes pour aller chercher la foi à sa source, voici qu'une seconde fois les Alpes se sont abaissées sous ses pas, et que Rome nous la renvoie, comme un présent d'amour, dans un temps où par le concours de mille circonstances diverses, les évêques de France ont appris plus que jamais le chemin qui conduit à Rome. Oui, Messeigneurs et mes Pères, cette Théodosie, Gauloise et Romaine, Romaine et Française, c'est le symbole de l'embranchement séculaire et non interrompu de l'Eglise de Rome et de l'Eglise des Gaules, de la fille et de la mère ; et c'est aussi le baiser de paix et d'amour de notre bien-aimé pape Pie IX à la France d'aujourd'hui, sa fille de prédilection, et en particulier à la cité religieuse d'Amiens et à son illustre pontife. Béni soit donc le Seigneur qui nous a tous rassemblés ici ! Les princes de l'Eglise et les évêques de toutes les nations, qui sont venus se joindre à nous, pourront dire partout, ce que le monde sait depuis longtemps, que nulle part plus qu'en France les prêtres et les évêques ne sont unis entre eux et à leur chef, qui est aussi leur Père.

III. ELOGE

DE LA B. GERMAINE COUSIN, BERGÈRE,

Prononcé à la fête de sa béatification, à
Pibrac, le 23 juillet 1854.

Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus, et inxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas. (Bérach., III, 55.)

Les étoiles ont été appelées, et elles ont dit : Nous voici ; et elles ont pris plaisir à briller pour obéir à Celui qui les a faites.

Messeigneurs (50),

L'éloquent évêque de Nysse ouvrait un de ses discours par ces mots : « D'où vient cette affluence de chrétiens de tout âge et de toute condition, accourus aujourd'hui des cités et des campagnes?... Et non-seulement aujourd'hui ; car, bien que ces solennités aient un caractère particulier,

le spectacle qu'elles offrent n'a rien d'inaaccoutumé, et la voie publique qui aboutit ici, semblable au sentier des fourmis, est sans cesse sillonnée par des pèlerins diligents qui se croisent, et dont les uns arrivent tandis que les autres se retirent pour leur faire place... Est-ce donc vers la demeure de quelque César que se porte tout ce mouvement ? Non, c'est vers le tombeau d'un juste... (51). » Et nous disons, nous, mes frères, c'est vers le tombeau d'une humble bergère, qui vient de remplir le monde entier de la renommée de ses vertus et de ses miracles. Rome déjà et Toulouse ont célébré son apothéose avec un éclat impossible à reproduire ; mais si plus de pompes ont été déployées ailleurs, ici seront répandues plus de grâces, et la simplicité champêtre de la fête la mettra plus en rapport avec celle qui en est l'héroïne. Pour nous, nous l'avouons, c'est vers Pibrac que nous avons aimé à diriger nos pas ; car, quand il s'agit de Germaine, c'est Pibrac « qui est l'objet de notre prédilection (52). » C'est pourquoi, répétant ce que saint Jean Chrysostome disait à Flavien, un jour que celui-ci l'avait chargé d'évangéliser son peuple assemblé dans la campagne d'Antioche, auprès du tombeau de la sainte martyre Droside, « nous remercierons d'abord ce pontife, à l'âme généreuse, qui nous a permis de nous associer à lui, et qui nous a conduits ici, précédés en quelque sorte de la bienheureuse vierge Germaine, qui nous montrait gracieusement la route. » *Propterea nimirum et generosum hunc Patrem laudo quod... nos huc eduxerit, præcedente nos et viam monstrante beata Droside cujus memoriam celebramus. (Ibid.)*

Dieu le sait, M. T. C. F., nous voulions venir ici nous cacher dans la foule, et placer silencieusement sous les yeux de votre puissante thaumaturge nos besoins et ceux de notre peuple. Mais puisqu'on nous a demandé quelques paroles à la gloire de Germaine, nous obéirons à ce désir en toute simplicité, encore bien que tout ait été dit déjà avec plus d'éloquence et de savoir que vous n'en pouvez attendre de nous.

Si les saints n'apparaissent pas fortuitement sur la scène de ce monde, ce n'est pas non plus le hasard qui, après leur mort, détermine l'époque de leur glorification. Dans le ciel des élus, ainsi qu'au firmament visible, c'est sur un signal du Très-Haut que les étoiles, longtemps cachées et comme endormies dans un point reculé de l'espace, accourent en criant : *Nous voici*, et qu'elles commencent de briller pour obéir à celui qui les a faites : *Stellæ vocatæ*

(50) LL. GG. Mgr Archevêque de Toulouse et Mgr l'évêque de Limoges.

(51) « Etsi enim anniversariis feriis hunc diem celebramus : at nunquam cessat studiosæ adventionis multitudo, ac tornicarum similitudinem servat ea que huc perinet via publica, cum alii qui-

dem ascendunt, alii vero venientibus cedant... » etc. (De S. Theod.)

(52) « Quam ob causam hunc præ ceteris omnibus locum diligo. » (S. Joax. Curys, de S. Droside, I. 2.)

sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas. (Baruch, III, 35.) Des rapports secrets et permanents ont été établis entre l'Église triomphante et l'Église militante; et quand Dieu nous destine de nouveaux combats sur la terre, presque toujours il nous montre de nouveaux alliés et de puissants défenseurs dans les cieux : *De cælo dimicatum est contra eos. Stellæ manentes in ordine et cursu suo adversus Sisaram pugnaverunt. (Judic., V, 20.)*

Permettez que je signale, par deux ou trois traits contemporains, cette harmonie merveilleuse, cette corrélation frappante entre les mouvements qui s'accomplissent ici-bas, et les astres nouveaux qui rayonnent au cycle divin de l'Église.

Par exemple, au moment où la patience divine est à bout, fatiguée par mille ans de perfidie, de rébellion et d'ingratitude de la part des races orientales, lesquelles, après s'être opiniâtement soustraites à la douce et généreuse autorité du Père que Dieu leur a donné en Occident, n'aspirent plus qu'à se courber servilement sous la verge du maître qui leur est né des flancs de l'Aquilon; au moment, dis-je, où le Seigneur Dieu des armées, jetant dans son creuset les éléments les plus hétérogènes, et se forgeant un faisceau d'armées étonnées du prodige qui les accouple dans sa main, s'avance avec ses bataillons si disparates, prêts à verser le feu de son courroux, et peut-être aussi celui de son amour, sur tous ces peuples abâtardis par qui la tunique de son Fils est sacrilègement divisée en deux parts, et le giron de son Eglise privé de toute une moitié de la famille : eh bien ! à ce moment-là même, malgré mille obstacles et mille menaces, Bobola, le martyr des Cosaques, la victime des hordes schismatiques qui ont inventé pour son supplice des raffinements de torture inconnus de Néron et de Dioclétien, Bobola, secouant l'obscurité dans laquelle sa cause languissait depuis un siècle, et prenant solennellement place sur nos autels : Je vous le demande, M. T. C. F., vous tous qui croyez en une Providence qui régit le monde, et surtout qui conduit avec un soin plus divin, s'il est possible, les choses de l'ordre religieux et surnaturel, ne voyez-vous là qu'une coïncidence fortuite? N'admirez-vous pas avec moi comment, à l'appel du chef de l'Église, qui, de cette façon du moins, s'est mis à la tête d'une expédition que les dissidences religieuses de l'Occident ne lui permettaient plus de diriger comme autrefois, cette étoile cachée est venue dire : *Me voici*, et se faire en quelque sorte la colonne lumineuse de nos phalanges pour les conduire à la victoire : *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus... Stellæ manentes in ordine et cursu suo, adversus Sisaram pugnaverunt. De cælo dimicatum est contra eos.*

Mais j'ai hâte d'ajouter aussi : Quand les nations chrétiennes, après douze siècles de

combats acharnés contre l'impunité musulmane, ont tellement affaibli et circonscrit l'héritage du faux prophète qu'il ne subsiste plus que par leur condescendance, ou plutôt qu'elles sont réduites à lui prolonger elles-mêmes un reste de vie pour maintenir un équilibre politique d'où l'Europe actuelle fait dépendre son repos; au moment où la France catholique, par un contact qui ne peut tarder d'exercer une influence profonde, par des services qui ne manqueront pas de constituer des droits, acquiert sur l'empire de Mahomet des avantages plus précieux que ceux de la victoire, et rend à tout jamais inexcusables, s'ils osaient encore se produire, les féroces attentats de l'islamisme contre la liberté et la dignité des chrétiens; tout à coup, sur une terre musulmane devenue française, dans les assises des fondations d'un des forts d'Alger, Gérouimo, le Maure converti, brisant le bloc de ciment et de chaux qui scellait son impénétrable prison, déchirant le linceul de sable et d'argile dont l'implacable fanatisme des sectateurs du Coran l'avait enveloppé tout vivant, en haine de la foi chrétienne, et le squelette entier du martyr se redressant, avec l'empreinte de ses traits fidèlement conservée, pour étaler les preuves saisissantes de son identité aux regards attendris de cette même armée qui s'apprête à porter secours aux Turcs, tandis que l'évêque d'Alger ira déférer la cause de leur victime à Rome : en vérité, mes très-chers frères, est-ce là seulement un jeu du hasard? et ne prévoyez-vous pas, après quelques années écoulées (car la Providence a ses sages lenteurs et ses haltes nécessaires dans le gouvernement du monde, comme l'Église dans ses procédures canoniques), n'entrevoiez-vous pas, dans un avenir prochain, avec le dénouement de la cause du vénérable Gérouimo, d'autres solutions dont l'invention presque miraculeuse de sa dépouille est l'heureux présage? Non, ce flambéau, si longtemps enseveli dans une nuit obscure, n'a pas été évoqué en vain, au commencement de cette guerre, des profondeurs de la muraille qui le recérait; et sa lumière ne nous arrive pas sans un ordre d'en haut à l'entrée de cette seconde moitié d'un siècle dans lequel il a été annoncé que la messe serait chantée à Sainte-Sophie : *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Eulin, si je porte mes regards seulement à quelques années derrière nous, alors que de violentes tempêtes, soulevées par les intérêts et les passions peut-être, mais contenues et dirigées par la main de Dieu, produisaient, entre autres conséquences, celle de l'affranchissement général et définitif de nos frères dans toutes nos possessions d'outre-mer; tandis que l'Église romaine qui, durant tout le cours des siècles, n'avait cessé de poursuivre ce résultat avec tous les ménagements que son esprit de prudence et de justice savait mêler à l'ar-

deur de son zèle et de sa charité, s'appliquait à le féconder, à le sanctifier, en fondant des évêchés au sein de ces populations nouvellement affranchies; à cet instant solennel et décisif, Pierre Claver, le héros de Carthagène, l'apôtre des nègres, l'homme que sa charité avait fait l'esclave des esclaves, recevant des mains de l'Eglise la palme des bienheureux, devenant un objet de culte pour ceux à la cause desquels il avait héroïquement consacré toute sa vie, et montant sur l'autel comme dans une nouvelle chaire pour prêcher avec plus de succès à ses enfants émancipés la modération dans le triomphe, le sage exercice de la liberté, l'amour persévérant du travail dans leur condition nouvelle: dites-le-moi, M. T. C. F., n'y a-t-il pas là encore un à-propos providentiel et divin? Ne vous semble-t-il pas que cette étoile aussi a envoyé ses rayons lumineux vers nous, d'après un commandement de celui qui conduit et gouverne les révolutions de la terre, comme il dirige le cours des astres: *Stella vocata sunt, et dixerunt: Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Je pourrais prolonger cette énumération des divines correspondances entre l'histoire des nouveaux saints et les grands événements accomplis ou imminents de notre époque. En particulier, s'il m'était permis de lever un moment mon front par-dessus la cime tremblante de vos Pyrénées, après avoir contemplé l'état religieux et moral de toute la Péninsule et de ses dépendances lointaines, j'aimerais à jeter jusqu'aux frontières lusitaniennes, avec le nom récemment glorifié du jésuite et du martyr Britto, l'expression de ma douleur, de mes souhaits et de mes espérances. Mais ce préambule vous a déjà semblé long, et il est temps d'introduire la figure de notre douce bergère dans cet encadrement, où vous vous demandez, peut-être avec quelque anxiété, comment elle peut être amenée.

Rassurez-vous, M. T. C. F.; quand j'entreprends de rattacher l'humble Germaine aux intérêts les plus élevés de notre situation sociale, je suis garanti du paradoxe par la parole inspirée de deux Papes. Leur langage prouve trop directement ma proposition pour que je ne le cite pas textuellement; les témoins auriculaires sont ici, et ils ne me donneront pas de démenti.

« J'ai étudié cette cause, » disait le pape Grégoire XVI, qui ne l'avait pas accueillie favorablement tout d'abord, « j'ai étudié la cause de Germaine Cousin, je la connais, et je la trouve admirable. Quand on songe que cette pauvre fille a passé toute sa vie en butte à la haine et aux continuelles persécutions d'une marâtre; qu'elle a supporté ces mauvais traitements avec une patience qui ne s'est jamais démentie... » Et la pensée de Grégoire XVI s'est complétée par celle de Pie IX. « Ce qui augmente la satisfaction que j'éprouve du triomphe de cette humble bergère, » disait-il dans

une circonstance solennelle, « c'est de penser que Dieu n'exalte point ainsi, sans des desseins de miséricorde, une faible et pauvre enfant. Il veut donner à notre siècle les enseignements dont il a le plus besoin. En effet, dans un temps où tout le monde court après la fortune, le plaisir et l'élévation, rien n'est plus nécessaire que de proposer à notre culte et à notre imitation une vie sanctifiée dans la pauvreté, dans la souffrance et dans l'abjection. A un siècle égaré par de vains systèmes de philosophie et de science, il fallait opposer la vraie sagesse et la vraie science, que Germaine Cousin avait apprises au pied de la croix, et dont les leçons l'avaient conduite à la plus sublime perfection et au triomphe le plus éclatant. » Mes frères, un langage aussi substantiel ne demande qu'à être développé, et c'est à cela que se réduira notre tâche. Les évêques sont heureux quand ils ont la parole des papes pour thème de leurs discours.

Oui, par l'exaltation de Germaine Cousin, le Dieu tout-puissant a voulu nous donner un double enseignement dont notre siècle a le plus besoin. Le vice dominant de notre société, c'est le désir effréné de paraître et de jouir. On le dit tout autour de nous, et ceux qui ont été le plus atteints de ce mal dans le passé sont les plus éloquents à se plaindre de ses progrès, qui leur portent ombrage et troublent leur sérénité. « Nul n'est plus satisfait de la condition dans laquelle il est né, le déclassement (l'Eglise n'eût pas trouvé ce mot; il appartient au vocabulaire moderne de l'ancien libéralisme alarmé), le déclassement prend des proportions effrayantes; la vie paisible des champs est dédaignée, et la noble simplicité de la chaumière rustique est abandonnée pour les ignobles bas-fonds de la cité, d'où sortent à tout instant d'affreux complots contre l'ordre public. » Assurément, mes frères, ce tableau n'est que fidèle. Or, c'est en de telles conjonctures que le premier nom français inséré par l'Eglise dans ses dyptiques depuis le commencement du siècle est le nom d'une bergère obscure. Née sous un toit modeste, qui abritait encore, ce semble, quelque aisance et quelque joie pour les autres, elle ne comut pour elle-même que le dénûment et la contradiction. Sa vie, abrégée par la souffrance et la misère, s'écoula tout entière sous l'horizon restreint qui s'étend de cette prairie à ces forêts, de ce ruisseau à cette église; et c'est dans cet espace borné que Germaine, ennobliant ses occupations vulgaires par les vues de la foi et les sentiments de la piété, sanctifiant ses malheurs par la résignation, a mérité pour une éternité entière les récompenses et les joies de la vie céleste, et pour le reste des siècles une gloire temporelle plus éclatante et plus flatteuse que toutes les distinctions terrestres qui peuvent s'attacher à la mémoire des hommes. Je vous le demande, mes frères, n'est-ce pas là un premier enseignement plein d'op-

portunité, et l'Eglise pouvait-elle nous présenter un exemple mieux assorti aux nécessités du moment ?

Mais si la cupidité, l'égoïsme, la soif de l'argent, des emplois, des honneurs et des plaisirs, forment le trait le plus saillant de nos vœux actuelles, il faut le dire pourtant, ces maux ne sont que la conséquence d'un autre mal qui en est le principe. Impossible que la morale publique ne s'altère profondément, quand la doctrine elle-même est défigurée. La doctrine, trop souvent impuissante à réprimer les passions, alors qu'elle est enseignée dans toute sa force et sa pureté, comment n'enfanterait-elle pas des monstres de corruption, lorsqu'elle devient l'auxiliaire et la complice des plus mauvais enchants de la nature ; que dis-je ? lorsqu'elle se fait l'humble servante et l'ignoble pourvoyeuse des appétits les plus grossiers de la chair ? Or, M. T. C. F., vous savez, et l'histoire dira comment toutes les criminelles erreurs de l'hérésie du xvi^e siècle et de la fausse philosophie du xviii^e, amalgamées et combinées avec les principes les plus avancés de la révolution et de l'anarchie, et réduites en corps d'enseignement public, étaient devenues, pendant quarante ans, la triste pâture de presque toutes les intelligences. L'orgueil humain avait solennellement prononcé la déchéance de la religion chrétienne, et marqué le terme prochain de son trépas. La philosophie allait supplanter l'Evangile ; l'Etat, dispensateur de toute instruction, allait être substitué à l'Eglise ; et le sacerdoce laïque allait remplir à son tour le ministère spirituel des âmes, à la place du vieux sacerdoce à qui le Christ avait dit : Allez et enseignez. Nous en étions arrivés à cet excès de délire, quand un coup de tonnerre se fit entendre, qui déranger la conspiration ourdie par l'impiété savante et philosophes, et dispersa pour un moment les conjurés. Puisse la trame interrompue de leurs manœuvres n'être jamais reprise ! Mais, quoi qu'il en soit, c'est au moment où la coalition rationaliste, déconcertée par les conséquences sociales de ses théories, se débat péniblement sous l'anathème que lui jettent non pas seulement les esprits sages et élevés qui se préoccupent de la vérité pour elle-même, mais encore les hommes pratiques et conservateurs qui ont vu avec effroi de quelle manière les mauvaises doctrines peuvent descendre de la tête aux bras et se traduire en violences et en spoliations de tout genre ; c'est à cette heure-là même, qu'en face de la fausse science et de la fausse philosophie abattues et humiliées, le Seigneur nous montre le triomphe le plus éclatant de la vraie sagesse et de la vraie science étudiées au pied du crucifix. Notre bergère, vous le savez, mes frères, n'a jamais fréquenté d'autres leçons que celles de la religion. L'Eglise, sa mère, fut aussi sa seule nourrice, et n'eut point à lui

faire rejeter le lait malsain de l'étrangère. Tout enseignement émana pour elle du catéchisme et des homélies de son pasteur. Jamais aucune influence séculière n'intervint dans l'affaire de son éducation. Disciple du divin Maître, Germaine Cousin, je l'avoue, n'eut pas un grain de philosophie humaine, pas un atome de littérature ; et, dans la procédure de sa béatification, le procès des écrits, qui serait un écueil si redoutable pour la plupart des hommes de ce temps, a été complètement nul. On se demande si Germaine savait lire, et tout porte à croire que, de l'alphabet, elle ne connut jamais que le signe placé par nos pères au frontispice de l'abbécaire chrétien : je veux dire la *Croix de Dieu*. Mais ce qu'elle apprit, sous l'empire de la grâce divine, à l'école de cette croix du Sauveur et à celle des secrètes inspirations de l'Esprit-Saint, lui tint lieu de toutes les autres connaissances. Son ignorance fut si savante, sa simplicité si éclairée aux yeux de Dieu, que, non content de lui donner dans les cieux l'auréole des élus, il a voulu glorifier son tombeau depuis deux siècles par une série non interrompue de miracles, et couronner enfin sa tête du nimbe radieux par lequel l'Eglise signale juridiquement la sainteté de ses enfants. Et tandis que les systèmes philosophiques le plus en crédit naguère sont devenus l'objet de l'indifférence ou du mépris, et que de vieux écrits célèbres, désormais jugés, s'exercent à reconquérir l'attention et la faveur publiques en se rajeunissant sous des formules semi-chrétiennes dans lesquelles le mot propre et concluant de l'orthodoxie est toujours omis ; tandis que *tous les fabricateurs d'erreurs s'en sont allés dans la confusion* (53), et qu'ils recueillent avec découragement, pour les rajuster bien ou mal, les pièces éparses de leurs vieilles machines de guerre contre l'Eglise ; voici que le Tout-Puissant s'est armé de ce sarcasme et de cette ironie dont il use quelquefois envers le savoir impie et moqueur : *Ego quoque ridebo et subsannabo.* (Prov., I, 26.)

Voici que, sous les regards de toutes ces déités philosophiques renversées de leur piédestal et couchées dans la poussière, un autel se dresse pour une pauvre fille des champs, qui n'a connu et pratiqué que la doctrine chrétienne ; voici que son image est placée dans les temples ; voici que son nom est inséré à perpétuité au calendrier de tout le peuple chrétien ; voici qu'un jour de l'année est assigné pour ramener périodiquement sa fête ; voici que Rome, la mère patrie de tous les enfants de Dieu, voici que Toulouse, la métropole de la contrée qui lui donna le jour, célèbrent en son honneur, deux cent cinquante ans après sa mort, des solennités que les princes auraient peine à obtenir de leur vivant ; voici enfin que Pibrac, Pibrac, l'heureuse paroisse

(53) *Confusi sunt et erubuerunt omnes ; simul in confusionem abierunt fabricatores errorum.* (Is., XLV, 16.)

qui ia vit naître et dont elle fut l'ornement pendant sa vie, acquiert par son tombeau une importance, une célébrité qui dureront autant que la terre. Ici, mes frères, ne voulez-vous pas entendre une parole du grand Apôtre : *Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages* : « *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes* ; » *il a choisi ce qui est infirme pour confondre ce qui est fort* : « *Et infirma mundi, ut confundat fortia* ; » *enfin, il a pris ce qui est obscur et méprisable, ou plutôt ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est* : « *Et ignobilia mundi et contemptibilia, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* ; » *afin qu'aucune chair (le mot est bien juste ; car, chez la plupart des sages de ce temps, l'esprit, c'était encore la chair, et le spiritualisme qu'ils se glorifiaient d'avoir rétabli se confondait par mille endroits avec le naturalisme le plus grossier), afin qu'aucune chair ne se glorifie en sa présence* : « *Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.* (I Cor., I, 27-29.) Et ne voulez-vous pas aussi que je répète la parole des saints pontifes : « La cause de Germaine, elle est admirable... Par elle Dieu veut donner à notre époque les enseignements dont elle a le plus besoin... A un siècle égaré par de vains systèmes de philosophie et de science, il fallait opposer la vraie sagesse et la vraie science que Germaine Cousin avait apprises au pied de la croix et dont les leçons l'avaient conduite à la plus sublime perfection et au triomphe le plus éclatant. » Enfin, appliquant à Germaine la parole de mon texte et considérant que sa béatification, longtemps et mystérieusement retardée, a été comme miraculeusement accélérée quand a sonné l'heure fixée par les décrets d'en haut, ne dirai-je pas que cette gracieuse étoile, placée depuis deux siècles et demi au firmament, mais voilée encore pour nos yeux, est venue, à point nommé, sur l'ordre du Seigneur, répondre : *Me voici*, et verser sa douce et consolante lumière sur les événements les plus significatifs de notre temps : *Stellæ vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Mes frères, dans ce transport universel qui a salué le triomphe de la bienheureuse Germaine, on a remarqué de toutes parts l'émotion et la joie des humbles, des petits, de ceux que l'on appelle *le peuple*. Et certes, il en devait être ainsi. Car si Germaine est désormais une des gloires de la France, elle est surtout un titre d'honneur pour *le peuple*. Il reste en France, je veux le dire, il reste dans nos cités, il reste dans nos hameaux, un *peuple* vraiment digne de ce noble nom, un *peuple* chez qui l'esprit chrétien et l'esprit français sont plus vivaces peut-être que dans aucune autre condition de la société. Sans doute, le vent des nouveautés qui avait atteint les grandes races au temps de la Réforme, et le souffle non moins impur qui a perverti plus tard les races moyennes, ont laissé dans une partie

des classes plus humbles des traces désolantes de leur passage. Mais quelque étendus que soient ces ravages, il est demeuré, par la grâce de Dieu, après les crises du xvi^e siècle, un peuple qui n'a point trahi sa religion et sa foi, un peuple attaché au catholicisme par le fond des entrailles et plein d'horreur pour l'hérésie : c'est du sein de ce peuple qu'est issue Germaine Cousin. Et il est resté aussi au xix^e siècle un peuple qui a traversé toutes les révolutions sans se laisser corrompre : un peuple chez qui la fibre religieuse et la fibre nationale sont plus sensibles qu'on ne peut dire ; un peuple dans les rangs duquel l'Eglise recrute presque tous ses prêtres et ses missionnaires, et la patrie ses meilleurs soldats ; et c'est ce peuple qui a tressailli, qui a bondi de joie et d'amour en contemplant les traits de Germaine Cousin. Il s'est dit qu'après tout, son partage, même en ce monde, n'est pas si mauvais ; et que s'il a laissé passer à d'autres des biens et des avantages que, lui aussi, dans le pêle-mêle des révolutions, lui eût pu convoiter et obtenir peut-être, ç'a été pour conserver d'autres biens qui conduisent à une gloire plus haute et plus durable. Oui, dans la personne de Germaine, ce peuple, le vrai peuple de France, s'est senti ennobli, glorifié ; car Germaine, fille du peuple, c'est la chair de sa chair et l'os de ses os. Aussi, aujourd'hui encore, voyez son affluence, voyez son élan et son bonheur ; entendez ses chants qui commencent avant l'aurore et se prolongent jusque dans la nuit. Et ne nous a-t-on pas dit, mes frères, que, dans vos grandes solennités de Toulouse, alors que votre cité, animée d'un enthousiasme unanime, se montrait digne d'elle-même et de sa vieille renommée de piété, ce furent néanmoins les plus humbles demeures du peuple qui voulurent devancer et presque surpasser toutes les autres par leurs décorations, et que, pour rendre hommage à la bienheureuse Germaine, par un touchant et gracieux retour, le pauvre et le mendiant avaient fait aussi leur miracle et changé leur pain en fleurs et en lianes ?

Mais il est d'autres pieux asiles qui se sont épris des plus vives sympathies pour la nouvelle béatifiée ; et quoique le culte public de la bienheureuse soit, à certains égards, le privilège du diocèse qui l'a donnée au monde, toutefois, sur divers points de la France, on a vu des communautés de vierges, consacrées à l'éducation des enfants et au soin des pauvres, solliciter et obtenir la faveur liturgique de célébrer la fête de Germaine. C'est ici, mes frères, que je veux m'attacher à un dernier aperçu sur les circonstances remarquables dans lesquelles notre bergère a été offerte à la vénération du monde.

Dans une occasion solennelle, ma faible voix a osé retentir pour payer un tribut d'hommages mérités à la femme française de notre siècle, dont la glorification me semblait ressortir de celle de l'illustre Gau-

loise Thendosie, rapportée providentiellement de Rome dans sa cité natale. Aujourd'hui la justice me commande d'acquitter une dette plus particulière. Accordez-moi un dernier moment d'attention.

Des femmes qui se séparent du monde et qui, ne voulant d'époux que Jésus-Christ, se consacrent exclusivement à la contemplation et à la prière, c'est une merveille qui est née avec l'Église et qui durera autant qu'elle. De timides vierges qui, renonçant pour elles-mêmes aux joies et aux sollicitudes de la famille, se vouent par état, dans les hôpitaux de nos villes, au soin des membres souffrants de Jésus-Christ, c'est un spectacle que ces derniers âges nous ont offert et dont l'origine se lie aux noms de saint Vincent de Paul et de la fille de charité. Mais ce qui n'a guère commencé qu'avec notre siècle, ce qui ne s'est produit du moins dans d'aussi vastes proportions que chez nous et de nos jours, en un mot, ce qui est propre à notre pays et à notre temps, ce sont ces innombrables familles de pauvres sœurs qui, fondées depuis trente ou quarante ans et multipliées avec une incroyable fécondité, se sont répandues jusque dans les quartiers les plus délaissés des villes, jusque dans le fond des campagnes les plus abandonnées, pour y prendre soin des malades et y instruire les enfants. Dans vos Pyrénées et dans notre Poitou on les nomme principalement les Filles de la Croix ; ailleurs on les appelle de noms divers. Toutes, elles ont le même esprit, le même but. Or, c'est au sein de tous ces collèges de vierges que l'avènement de Germaine sur les autels a été accueilli, a été fêté, nous le savons, avec d'indicibles transports. Et n'en comprenez-vous pas la raison ? En vérité, si l'humble fille de Laurent Cousin vivait aujourd'hui, avec ses instincts de charité envers les malheureux, avec son zèle à catéchiser les enfants du hameau, n'est-il pas vraisemblable qu'elle serait ou Petite Sœur des pauvres ou Fille de la Croix ! Dieu n'eût pas besoin d'elle pour ces ministères. Aux jours où elle vécut, le mal, plus concentré dans les hauteurs de la société, ne réclamait pas les mêmes remèdes ; mais, aux jours où elle est mise en possession d'un culte solennel, les ravages de la corruption étant descendus jusque dans les régions les plus intimes, il faut à la France trente ou quarante mille Germaines, agissant avec concert et livrant comme un assaut général à toutes nos misères morales. Il les faut et Dieu les suscite ; et en même temps, comme pour les encourager d'un bienveillant sourire, sa douce et attentive Providence leur envoie un modèle, leur donne une protectrice et une patronne, prise en quelque sorte du milieu d'elles. Si bien que, la date trop récente de leur fondation n'ayant pas encore permis à ces jeunes instituts de fournir leur contingent aux légions bienheureuses, ils sont unanimes à considérer Germaine comme une compagne et une sœur aînée

qui va les représenter dans le ciel ; tant il y a d'analogie, de ressemblance entre la vie obscure et dévouée de la vierge de Pibrac et celle de ces humbles filles ! Jugez-en vous-mêmes, mes frères.

La voyez-vous, cette pauvre sœur, née ordinairement dans une condition modeste, et trop souvent aussi atteinte d'infirmités précoces ? Jetée au milieu d'une contrée où l'esprit a disparu dans la matière, son dévouement méconnu de cette population vraiment marâtre dont toutes les affections ont pris un autre cours, ne se déconcerte pas des premiers rebuts qu'il rencontre. La maladie du moins lui donne accès auprès de son lit ; et, par ses charitables industries, ayant gagné le cœur des parents, bientôt elle obtient d'être entourée de ces pauvres petites filles qui jusque-là ne semblaient pas moins sauvages que les troupeaux qu'elles menaient paître. Dès ce moment, elle est devenue comme le bon ange de ce pays. Sa prière vient en aide à son zèle, et la paroisse ne tarde pas à prendre une physionomie nouvelle. Les visages mêmes y sont changés, civilisés ; on dirait que la grâce divine, en s'insinuant dans les âmes, a ramené quelque grâce naturelle sur les fronts et quelque rayon d'intelligence dans les yeux. Mais surtout les cœurs sont purifiés, embellis, les désordres disparaissent. Depuis que la pieuse sœur a planté sa quenouille dans cette contrée, les brebis autrefois vagabondes, maintenant serrées autour de ce signe de ralliement, ne sont plus la proie du loup cruel, et on ne les surprend plus à s'égarer dans les pâturages défendus. En retour, le temple est fréquenté, les instructions du pasteur sont écoutées et comprises, les sacrements sont en honneur, l'image de Marie est entourée de fleurs et de prières, et il n'est pas rare qu'au son de la cloche on voie de modestes enfants s'agenouiller dans les prairies pour saluer la reine du ciel. En un mot, Germaine est présente au milieu de ce peuple par ses leçons et ses exemples, et elle y renouvelle les merveilles de sa vie.

O pieuses familles de vierges répandues sur toute la surface de la France, et par la France bientôt sur toute la surface du monde, que ne puis-je donner à ma voix assez de retentissement pour qu'elle vous porte à toutes mes félicitations, mes encouragements ou plutôt les félicitations et les encouragements de l'Église entière ! A Dieu ne plaise que nous venions troubler en vous, pour la première fois, la plus exquise et la plus nécessaire de vos vertus, qui est l'amour de l'obscurité ! Mais le Seigneur nous commande de le dire aujourd'hui : oui, c'est par vous que seront réparés les maux dont la fausse science a inondé la terre ; c'est par vous que sera recomposé l'esprit de famille, qui est le support et la base de la société. Vous êtes, vous aussi, un sacerdoce pour l'Église, une milice pour l'État. Et comme nous n'avons rien tant à cœur que de nous montrer toujours justes et re-

connaissants envers les pouvoirs publics, nous voulons les remercier ici solennellement du concours empressé et intelligent qu'ils ne nous refusent jamais pour multiplier vos saintes maisons: c'est le plus utile service rendu à la patrie; c'est un correctif apporté à mille autres principes de désorganisation et de ruine.

Hélas! nous le savons, nonobstant de nobles efforts et de généreux sacrifices, le toit qui vous abrite ressemble assez souvent au réduit de Germaine; la pauvre couche sur laquelle vous passez les nuits n'est guère plus molle que les sarments qui formaient son grabat. Enfin, le pain que vous mangez, et qui n'est pas plus blanc que le sien, ne vous est pas même toujours assuré. Mais courage: le lit de Germaine s'est changé, vous le voyez, en un trône et un autel; sa demeure, même ici-bas, est devenue un temple. Et quant au pain qui doit vous nourrir, deux des plus éclatants miracles de Germaine vous diront que, pour les maisons religieuses en détresse, il est désormais au ciel une Providence qui multiplie la farine et le pain. Béni soit donc le Seigneur, qui, pour diriger et soutenir vos pas chancelants, a commandé à la douce étoile que nous admirons en ce jour de projeter particulièrement ses rayons sur vous, et de vous inonder de sa lumière caressante: *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt: Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas.*

Et maintenant, ô Germaine! nous nous agenouillons à vos pieds et nous implorons

vos intercession. C'est principalement sur les maladies corporelles que votre empire s'exerce: daignez nous faire ressentir la puissance de votre prière. Que de fois l'infirmité de la chair ne vient-elle pas enchaîner, paralyser, dans les serviteurs et les ministres de la cause sainte, les plus généreux mouvements de l'esprit! Que de fois les pieux élans de la volonté ne sont-ils pas trahis par la faiblesse des organes! O bienheureuse bergère, à qui il a été donné de confiner, du haut des cieux, le touchant ministère qui consiste à soulager les maux, à guérir les souffrances des hommes, montrez-vous secourable à tous ceux qui, de près ou de loin, vous invoquent avec tant de confiance! Que nul ne s'approche en vain de votre tombe, transformée à partir d'aujourd'hui en un brillant et sacré reliquaire; que la puissance de vos ossements s'accroisse de jour en jour avec les honneurs qui leur sont rendus; qu'une vertu de guérison décente, plus abondante et plus féconde, de votre dépouille glorifiée! Enfin, souvenez-vous que les nations ont aussi leurs maladies, et que ces maladies sont guérissables. (*Sap., I, 14.*) Plus d'une fois, de Geneviève à Jeanne d'Arc, la France a été sauvée par une bergère. Étendez vos mains, ô Germaine, vers les plaies de notre société pour les cicatriser. Daignez surtout guérir les maux de nos âmes, et nous introduire ainsi, après cette vie, dans le séjour glorieux où notre foi à l'autorité souveraine de l'Église ne nous permet plus de douter que vous habitiez. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE

Prononcée dans l'église de Notre-Dame, le 8 décembre 1834,

A LA MESSE PONTIFICALE DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION (54).

Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham. (*Math., I, 1.*)

C'est le livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

Vous venez d'entendre, nos très-chers frères, la lecture du livre de la génération, c'est-à-dire le récit de la généalogie de Jésus-Christ. Vous venez d'entendre comment celui qui, en tant que Dieu, est engendré éternellement et immédiatement par le Père, a reçu de lui la vie, en tant qu'homme, par l'entremise de quatorze générations d'Abraham à David, de quatorze générations de David à la captivité de Babylone, de

quatorze générations de la captivité de Babylone à l'incarnation, sans parler de la première souche de ce livre généalogique c'est-à-dire de vingt générations d'Abraham à Adam (*Luc. III, 34 - 38*) (54*) : ce qui fait soixante-deux générations entre le Fils de Dieu fait homme et le Dieu créateur duquel naquit Adam.

Comme le Père a la vie en lui-même, nous dit saint Jean, ainsi il a donné à son Fils d'avoir la vie en lui-même (Joan., V, 26.) Oui, s'il s'agit de sa naissance éternelle, le Fils trouve éternellement la vie en son propre fond où elle est éternellement épanchée par

(54) La sentence qui confère à la sainte Vierge le glorieux titre d'immaculée n'était pas encore rendue quand le prélat a prononcé cette homélie.

(54*) Dans la généalogie par saint Luc, il y a un plus grand nombre de générations.

le Père. Toute la généalogie du Verbe se réduit à une seule génération. *Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non point fait, consubstantiel au Père.* (Symb. Nic.) Mais s'il s'agit de Jésus-Christ en tant que Fils de l'homme, sans doute il a encore son origine en Dieu, puisqu'il vient d'Adam, qui est venu de Dieu : *Qui fait Adam, qui fait Dei* (Luc., III, 38) ; mais quelle longue série intermédiaire de parents selon la chair, quelle longue liste d'ancêtres ! Soixante-deux générations, et quelles générations ! Tout à l'heure, N. T. C. F., tandis qu'on récitait les noms de ces patriarches, de ces prophètes, de ces rois, même des plus renommés d'entre eux, tels qu'Abraham, Juda, David et Salomon, en songeant que c'était là l'ascendance de Jésus-Christ, est-ce que votre juste susceptibilité n'en était pas offensée ? Puis si quelques femmes apparaissent dans cette généalogie, à l'exception de Ruth qui semble n'avoir contre elle que sa qualité de fille de Moab, est-ce qu'en entendant les noms de Thamar, de Rahab, de la femme d'Urie, et en rapprochant ces noms de celui de Jésus-Christ leur fils, le rouge ne vous est pas monté au visage (55) ? Ah ! mystère de miséricorde ! Jésus-Christ est venu pour mettre fin au péché ; sa généalogie sera toute parsemée de pécheurs ; et le sexe même que nous sommes accoutumés, depuis les temps chrétiens, à considérer comme le modèle de toute délicatesse et de toute pureté, l'Esprit-Saint affectera de ne le mentionner dans la parenté du Rédempteur que par des noms souillés (56).

Toutefois soyez en repos pour la pureté et la sainteté du Verbe qui va se faire homme. Toutes ces générations pécheresses passeront devant lui, et il ne voudra naître immédiatement d'aucune d'elles. Adam a entendu la première annonce d'un Sauveur ; mais la sainteté d'Adam pénitent n'est pas celle qu'il faut au Verbe de Dieu : soixante-deux générations sépareront Adam de Jésus-Christ. Les promesses ont été faites à Abraham, le père des croyants ; mais la sainteté du patriarche n'est pas assez parfaite pour celui qui ne consent à s'appeler son fils qu'à travers la nuit des siècles : il s'écoulera quarante-deux générations d'Abraham à Jésus-Christ. Le Messie sera de la famille de David ; mais l'arbre de Jessé ne donnera ce fruit que par des rameaux tardifs ; la sainteté du roi de Juda laisse beaucoup à désirer à Jésus-Christ : il se tient à une distance de vingt-huit générations. Pour châtier et réformer son peuple, Dieu l'en-

voie en captivité ; mais au retour de cette grande tribulation, il n'est pas assez pur encore, et de la transmigration de Babylone à Jésus-Christ quatorze générations vont encore se succéder.

Le Christ, dans le sein de son Père, c'est la colombe impatiente qui voudrait sortir de l'arche et s'envoler vers la terre. Soixante-deux fois elle regarde si les eaux du déluge universel ne se sont pas retirées, soixante et une fois elle ne trouve pas un sol où elle puisse poser le pied.

Mais pourtant les générations vont en se purifiant, en se sanctifiant. Les dernières sont humbles, cachées ; si la noblesse de la naissance y subsiste, elle a la pauvreté pour compagne ; l'orgueil du pouvoir et les séductions de la fortune ne s'y rencontrent plus. Néanmoins la loi comme du péché d'origine n'y est pas encore suspendue. Enfin voici que les miracles commencent. L'avant-dernière génération indiquée par les Évangélistes ne se rapporte pas à la généalogie de Marie, mais à celle du chaste gardien de sa virginité. Et si vous me demandez la raison pour laquelle les propres parents de la Vierge sont passés sous silence, j'en pourrais donner plusieurs qui me sont suggérées par l'antiquité ; mais il en est une plus haute à laquelle je vais m'attacher, et je puis dire, avec non moins de fondement que saint Jean Chrysostome, que ce ne sera point ma parole propre, mais que je l'ai reçue de la tradition des Pères et des grands hommes (57).

Pourquoi me demandez-vous mon nom, qui est mystérieux (58) ? disait autrefois l'ange du Seigneur. Pareillement je vous dirai : Pourquoi vous étonnez-vous du silence de l'Évangile sur la génération de Marie, qui est un prodige, une œuvre accomplie en dehors de plusieurs des lois ordinaires ? Marie est la proche parente de Joseph ; elle a un même aïeul avec lui, et il vous suffit que leur lignée soit commune jusque-là. Mais, arrivé à ce point, l'écrivain inspiré s'entoure de mystère en ce qui regarde la filiation de Marie et celle de Jésus, parce que l'engendrement de la Mère et celui du Fils, s'étant produits l'un et l'autre dans des conditions exceptionnelles, ne pouvaient être simplement racontés comme faisant suite à toute la série généalogique précédente, où les règles générales suivaient leur cours. Et comme le généalogiste sacré ne donne point de père à Jésus, mais parle seulement de l'époux de sa Mère, attendu que la conception de Jésus-Christ selon la chair n'est pas moins inénarrable que sa généra-

(55) « Audiri quidem mirabile est quod ineffabilis Deus .. dignatus est habere progenitores. David et Abraham ? Et quid dico David et Abraham ? Etiam illas, quod magis stupendum est, feminas quas paulo ante memoravi. » (S. CHRYSOST., hom. 2 in *Matth.*)

(56) « Notandum in genealogia Salvatoris nullam sanctam assumi mulierum, sed eas quas Scriptura reprehendit : ut qui propter peccatores venerat, de peccatoribus nascens omnia peccata deleret. »

(S. Hieron., *Comm. in Matth.*, l. 1.)

(57) Possimus vero aliam quoque et altiorum quidem proferre rationem ob quam parentes Virginis pratermissi sunt... Neque proprius noster hic sermo est, sed a nobis de Patrum atque insignium virorum traditione susceptus est. » (S. CHRYSOST., hom. 2 in *Matth.*)

(58) *Car quæris nomen meum quod est mirabile ?* (*Judic.*, XII, 18.)

nou éternelle ; ainsi, pour un motif analogue, il se tait sur le père et sur la mère de Marie, parce que la génération de Marie ne peut être assimilée à aucune autre : *Generatorem ejus quis enarrabit ? (Isai., LIII, 8.)*

Entendez ce qu'une fidèle et constante tradition nous apprend à cet égard, et voyez comme le germe confié aux familles patriarcales, le sang dont l'humanité sainte de Jésus doit être formée, va en s'épurant jusqu'à l'entière perfection. L'avant-dernier anneau de la chaîne, celui qui touche à la Vierge Mère du Sauveur, nous montre une génération juste et sainte. C'est un vieillard, c'est une femme stérile, chez qui la nature semble morte et le corps éteint. Leur vie a été toute remplie de vertus et d'épreuves ; leurs jours se passent dans les prières et dans les larmes. Voici les paroles de saint Jean Damascène : « Parce que la Vierge Mère de Dieu devait naître d'Anne, la nature n'osa pas devancer l'ouvrage de la grâce, mais elle s'arrêta, tremblante, et elle attendit respectueusement que la grâce eût produit son fruit. En effet, c'est de cette façon merveilleuse et jusqu'alors inouïe que devait entrer en ce monde la première-née d'entre les femmes, Celle qui était appelée à mettre au jour le premier-né de la création (59). » Tels sont les enseignements de tous les anciens Pères qui ont traité cette matière. Qu'on lise en particulier saint Germain de Constantinople et saint André de Crète.

Mais, quoi qu'il en soit d'ailleurs des conditions dans lesquelles a été formé le corps de la bienheureuse Vierge, et quand on oublierait ce qu'ont dit les saints docteurs, à savoir, que la chair de Marie, issue de la chair d'Adam, n'a pas contracté les souillures charnelles d'Adam, la doctrine de la Conception immaculée demeurerait encore entière. Car nous sommes catholiques, et nous ne sommes pas manichéens ; c'est pourquoi nous savons que la chair n'est formellement appelée chair de péché qu'à cause des souillures de l'âme. Il ne s'agit donc pas, après tout, de la conception de Marie selon le corps, mais selon l'esprit. Il n'est pas besoin de considérer les auteurs de ses membres, mais seulement le créateur de son âme. La question est de savoir si l'âme de Marie, au premier moment de sa création et de son union au corps virginal, a été constituée, par la puissance de Dieu et par les mérites anticipés de Jésus-Christ, dans l'état de sainteté, de justice et d'intégrité originelle, ou bien si elle a été atteinte, même un seul instant, par la souillure du péché d'Adam et placée sous l'empire du démon.

Or, ici, et dans ce sens, nous affirmons :

(59) « Quoniam futurum erat ut Dei genitrix et virgo ex Anna oriretur, natura gratia fetum antevertere nimium ausa est : verum tantisper expectavit donec gratia fructum suum produceret. Si quidem oportebat eam Primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditorum Primogenitum paritura erat. » (Orat. 4 de Virg. Mariæ)

« La Conception de la bienheureuse Vierge Marie a été immaculée. Dès le premier instant de sa création, la Mère de Dieu, par un privilège particulier, par une grâce d'exemption et de préservation accordée en vertu des mérites futurs de son divin Fils, a été mise à l'abri de la souillure commune à tous les enfants d'Adam. » Telle est la croyance générale de l'Église, N. T. C. F., et peut-être qu'à l'heure qu'il est, il faut dire que c'est sa foi expresse et définie. Et si ce grand acte de l'autorité de l'Église est consommé ; si Pierre, entouré de ses frères venus des quatre vents et de toutes les extrémités du monde, a prononcé sa sentence, préparée par le travail et l'enfantement de tant de siècles, amonée par la marche mystérieuse et par le développement providentiel des choses, c'est-à-dire par la volonté de Celui qui a promis d'être avec son Église tous les jours jusqu'à la fin des temps ; nous avons hâte de vous assurer, N. T. C. F., que nous n'en éprouverons aucun embarras en face des adversaires de notre sainte religion.

Il est vrai, après avoir écrit, dans ces dernières années, le chapitre *Comment les dogmes finissent*, la philosophie expirante se promet d'exploiter avec avantage un nouveau thème sur lequel elle fonde de grandes espérances. Elle s'est mise à l'œuvre, et le chapitre *Comment les dogmes commencent* existe déjà, délayé dans une foule d'arguments et de raisonnements présentés par des feuilles pleines de venin et de perfidie. Mais rassurez-vous, N. T. C. F., ce second chapitre aura le sort du premier ; et quant à nous, nous pourrions dès aujourd'hui en écrire un troisième, à savoir, comment finissent tous ceux qui, d'une façon quelconque, s'attaquent aux dogmes révélés de Dieu et à l'autorité de l'Église qui les définit.

Comment les dogmes commencent, N. T. C. F. ? Ils commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait aux hommes d'une vérité. Cette vérité est annoncée par le ministère d'un envoyé divin, lequel n'a droit à notre assentiment qu'autant qu'il a prouvé la divinité de sa mission. Cette vérité est écrite dans les livres inspirés, ou bien elle est confiée à la tradition vivante, n'importe. Voilà comment les dogmes commencent, et toute vérité qui n'a pas commencé ainsi, ne sera jamais un dogme dans le christianisme. L'Église, N. T. C. F., ne crée pas le dogme ; elle le conserve, elle le professe, elle l'explique, elle le venge, et au besoin, quand le moment en est venu, elle le définit. L'Église a reçu un dépôt ; son ministère est celui du garde scellé (60). Le jour où l'Église, par une négligence crimi-

(60) « Christi Ecclesia, sedula et casta depositorum apud se custos, nihil in his unquam permittit, nihil minuit, nihil addit, non amputat necessaria, non apponit superflua, non amittit sua, non usurpat aliena, etc. » (S. VINCENT, LITTÉR., *Commonit.* I, 25.)

nelle, laisserait s'altérer, se corrompre, se perdre une partie quelconque du dépôt; le jour où, par un larcin sacrilège, elle amoindrirait le trésor dont elle a été constituée gardienne, elle aurait forfait à son devoir le plus sacré; elle ne serait plus l'Eglise: hypothèse impossible, puisque son céleste Fondateur lui a promis son assistance pour la préserver contre toute faiblesse à cet égard. Et de la même manière, le jour où l'Eglise introduirait sous les sceaux un atome de doctrine que le Révéléateur divin n'y aurait pas consigné, elle serait coupable du crime de faux dans le sens le plus grave de cette expression, du crime de faux par supposition d'écriture authentique et de témoignage divin (61). Vainement s'agirait-il d'opinions favorables au développement de la piété, d'affirmations susceptibles de tourner à la plus grande gloire de Dieu ou de la Vierge sa Mère, le Seigneur lui répondrait par son Prophète: « Est-ce que ma Mère ou Moi nous ayons besoin de votre mensonge et de vos ruses (62)? » Encore une fois, mes frères, comme l'Eglise ne soustrait rien au dépôt, avec la même fidélité jalouse, elle n'y ajoute rien. La révélation de Dieu, c'est le point de départ nécessaire de tout dogme. Voilà comment les dogmes commencent.

Le dogme de la Conception immaculée de Marie a-t-il commencé ainsi? Oui. Cette doctrine, insinuée dans les Ecritures, a été enseignée dès les temps apostoliques; et une tradition non interrompue, une tradition que le divin Paraclet a de plus en plus éclairée des lumières de la théologie et de la raison dans l'esprit des doctes, qu'il a de plus en plus accréditée et comme naturalisée dans les âmes saintes par le sentiment intime et par les pratiques de la piété, nous transmet, nous apporte cette doctrine, sans nul danger d'erreur, et nous la présente comme un point de la révélation chrétienne. Et l'Eglise, attentive aux progrès d'une vérité qu'elle a toujours crue, toujours professée, toujours défendue, l'Eglise, dirigée par son Auteur, assistée de l'Esprit-Saint, mue par des raisons dignes de sa souveraine sagesse, est à la veille de définir cette vérité. Voilà comment les dogmes se développent.

Car, N. T. C. F., si le dogme n'est jamais de création humaine, il est pourtant sus-

ceptible de recevoir un développement au sein de l'Eglise de Jésus-Christ. Ce serait toute une magnifique page de saint Vincent de Lérins qu'il faudrait vous réciter ici; les esprits cultivés n'en goûteraient pas moins la forme que le fond. Disons seulement que s'il est des vérités qui sont l'essence même du christianisme, et qui, à ce titre, ont brillé nécessairement dès les premiers jours de l'Eglise d'un éclat complet, il en est d'autres dont il a plu à Notre-Seigneur Jésus-Christ de déposer seulement le germe dans la tradition (63). En ce sens, on peut dire de la révélation divine ce que saint Augustin a dit de Dieu lui-même: c'est une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. La lumière de la foi, prélude de la lumière de gloire, ne cessera de croître jusqu'à l'instant où elle doit s'absorber dans ce midi perpétuel qui est la claire vue de Dieu, le face à face de l'intuition éternelle. Mais cette marche ascendante et progressive ne sera jamais une invention ni une création. Et comme l'homme qui grandit, qui se fortifie, reste toujours le même être qui est sorti du sein de sa mère, ainsi le progrès qui s'accomplit dans la religion chrétienne n'est qu'une application de cet ordre divin d'après lequel tout accroissement consiste à développer dans l'adulte les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait données à l'enfant: de telle sorte que rien de nouveau n'existe plus tard dans le vieillard, qui n'ait commencé d'être, à l'état latent, dans le nouveau-né (64).

Une voix a eu l'incroyable audace de s'écrier naguère: *La doctrine de l'immaculée Conception, mais on n'en trouve pas même le germe dans la tradition.* On n'en trouve pas le germe, N. T. C. F.? La perversité seule peut le prétendre; l'ignorance ne saurait aller jusque-là. Et moi, je dis, les monuments en main: la doctrine de l'immaculée Conception, on en trouve des vestiges de toutes parts, et il n'est pas un siècle ni une contrée qui ne lui apporte son témoignage. A l'instant où je vous parle, n'est-il pas certain que le rayon lumineux qui touche ma paupière émane, sans solution de continuité, du flambeau céleste, encore que celui-ci soit dérobé à mes yeux par un nuage? Pareillement la vérité de l'immaculée Conception, qui est présente à mon âme, procède

(61) « *Depositum, custodi. Quid est depositum? id est quod tibi creditum est, non quod excogitasti; rem non ingenii, sed doctrinæ; non usurpationis privatae, sed publicæ traditionis; rem ad te perductam, non a te prolatam; in qua non auctor esse debes, sed custos; non institutor, sed selector; non licens, sed sequens. Aurum accepisti, aurum redde: nolo mihi pro aliis alia subicias: nolo pro auro aut impudenter plumbum aut fraudulenter aramenta supponas: nolo auri speciem, sed aurum plane.* » (Ibid., 22.)

(62) *Nunquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos? (Job, XIII, 7.)*

(63) « *Sed forsitan dicit aliquis: nullus ne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis? Habetur plane, et maximus... Sed ita tamen ut*

vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Si quidem ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquaque res amplifietur; ad permutationem vero, ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. » (Nous recommandons aux hommes désireux de s'instruire la lecture de tout ce chapitre 23 du *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins.)

(64) « *Unde non dubium est hanc esse legitimam et rectam proficiendi regulam, hinc ratum atque pulcherrimum crescendo ordinem, si eas semper in grandioribus partibus ac formis numerus detexit: relatis quas in parvulis Creatoris sapientia præformaverat.... Ut nihil novum postea proferatur in sensibus quod non in pæris jam ante kitilaverit.* » (Ibid.)

de l'Auteur de la foi. Il est vrai, sur la route des siècles, il se rencontre quelques obscurités; mais, qu'en conclure? D'autant que ce qu'il ne m'est pas donné de faire par rapport au rayon solaire, je le puis faire par rapport à ce rayon divin, c'est-à-dire, je puis en suivre tout le parcours, en toucher, en palper le prolongement sur toute la ligne qui me sépare de son foyer.

La tradition n'en est nulle part! Mais j'irai d'abord avec les plus éminents théologiens qu'elle est supposée partout, et que les éloges donnés par l'Écriture et la tradition à la très-sainte, très-pieuse et très-immaculée Vierge Marie ne seraient qu'une perpétuelle hyperbole si cette sainteté et cette pureté n'avaient eu ce caractère et ce privilège d'intégrité primitive. *La tradition n'en est nulle part!* Mais c'est André, l'un des douze apôtres, le frère de Pierre, qui nous dit que « le premier homme ayant été créé de la terre immaculée, il était nécessaire que d'une Vierge immaculée naquit l'homme parfait qui réparerait cette vie éternelle que les hommes avaient perdue par Adam (65). » Et il ne servirait à rien, de combattre l'autorité authentique de ce texte; car il resterait à expliquer comment toute la suite des siècles se complait à répéter cette image d'après laquelle l'âme de Marie est comparée à la terre de l'Éden avant la malédiction. Or, si cette comparaison et ce rapport, tant de fois reproduits, ne sont pas des vains mots; si Marie, comme nos premiers parents, a été en quelque sorte formée et pétrie du limon très-pur du paradis d'innocence, il s'ensuit qu'elle a été immaculée et sans tache au sortir des mains du Créateur. Son sein maternel ne mériterait pas d'être appelé le jardin de délices, si le chérubin, armé d'un glaive flamboyant, qui interdit aux hommes pécheurs l'entrée du paradis terrestre, n'avait également fermé au démon les abords de ce paradis virginal.

La tradition n'en est nulle part! Mais on ne niera pas que cette tradition existe aujourd'hui, et nous dirons bientôt la valeur de cet argument. Or, si elle existe aujourd'hui, quel en a pu être le commencement? Ce n'est point depuis la réformation protestante que cette croyance a été inventée; on sait que Calvin l'a honorée de ses injures, tandis que Luther, témoin non suspect, se déclarait impuissant à contester avec quelque apparence de raison ce privilège de la Mère de Dieu. Voici donc que cette tradition, qui n'est nulle part, est plus ancienne que le protestantisme.

La tradition n'en est nulle part! Il faut donc relouter dans le néant cette ancienne universalité de Paris, et tant d'autres universi-

lés qui, à son exemple, dès avant le milieu du xiv^e siècle, faisaient solennellement profession d'enseigner cette croyance. Et qu'on ne dise pas que c'était là une affaire de parti, une opinion convenue, une doctrine de corps. Il eût été indigne de la Sorbonne, qui jouissait alors d'une si grande autorité théologique dans l'Église, de s'obliger elle-même et d'obliger tous ses docteurs, sous la loi du serment, à professer une vérité qu'elle n'eût pas considérée comme certaine d'après la tradition. Et l'on peut s'étonner que des hommes qui appartiennent aujourd'hui aux corps savants de la nation, qui occupent des chaires dans le plus haut enseignement, se montrent si oublieux des traditions de ces anciennes corporations dont ils ont eu quelquefois la prétention de revendiquer l'héritage.

« Cette croyance est née, dit-on, dans les ténèbres du xii^e siècle, et l'on sait que saint Bernard l'a combattue comme une nouveauté. » Laissons de côté la discussion critique et théologique à laquelle l'autorité de saint Bernard peut donner lieu. Vous voulez que la croyance de l'immaculée Conception ne soit pas antérieure, du moins en France, aux temps de saint Bernard. Je vais vous répondre par l'autorité de trois docteurs français, dont l'un a été le contemporain, l'ami intime et le biographe de saint Bernard, et dont les deux autres l'ont précédé. C'est la seule Église de Chartres, ma mère et ma nourrice, qui me fournit ces trois autorités. En allant puiser à d'autres sources, j'en pourrais ajouter mille autres, mais il faut se borner.

D'abord donc, c'est le célèbre Arnould, abbé de Bonneval, qui nous explique le mystère de l'Assomption de Marie par celui de sa Conception immaculée, et qui nous dit, dans un savant traité, que *l'incendie originel, par une intervention divine du Saint-Esprit, avait été éteint en Marie, et qu'à cause de cela il ne convenait pas que sa chair innocente fût soumise aux peines du péché; car la justice ne permettait pas que ce vase d'élection fût exposé aux outrages ordinaires, puisque, bien différent des autres, il n'avait de commun avec eux que la nature et non la faute* (66). Ce sont là de belles et remarquables paroles. Méditez-les: *Incendium originale in Maria extinctum est: L'incendie originel a été éteint en Marie*: et observez bien qu'il s'agit nécessairement d'une extinction primordiale: autrement tout le raisonnement serait vicieux; car Jérémie et Jean-Baptiste, purifiés de la tache originelle dans le sein de leurs mères, mais non pas préservés à l'instant de leur conception, ont été passibles des conséquences ordinaires

(65) « Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, quo Filius Dei, qui ante considerat hominem, vitam æternam quam perdidierant homines per Adamum repararet. » (Mart. S. Andrew apost. apud Marcell.)

(66) « Spiritu sancto obumbrante, incuban-

originale (in Maria) extinctum est; ideoque innovam affligi non decuit; nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. » (ARNOULD, Garnot., *De cardinalibus Christi operibus*, inter Opera S. Cypri., p. 60.)

de la condition mortelle et corruptible. D'ailleurs, quoi de plus précis et de plus formel : *Plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa* : « *Ce vase d'élection, notablement différent des autres, n'avait de commun avec eux que la nature, et non la faute.* »

Voulez-vous, avant saint Bernard, un témoignage non moins formel ? Remontons d'un demi-siècle le fleuve de la tradition. Je lis ces mots dans les sermons de saint Ives de Chartres : *Entendons de quelle manière le Verbe qui devait s'incarner avait sanctifié la chair de sa mère, afin que le catholique s'en réjouisse et que l'hérétique en soit confondu. Il détruisit en elle toute tache de péché tant originel qu'actuel, et prenant sa chair de cette chair, il l'a élevée jusqu'à la pureté divine* (67). » Ce texte n'est-il pas assez péremptoire par lui-même ? Disons pourtant qu'il donne lieu à ce syllogisme rigoureux : Jésus-Christ a aussi bien détruit en Marie toute tache de péché originel que de péché actuel : *Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit* ; or, cela supposé, comme il est de foi que Jésus-Christ a détruit en Marie toute tache de péché actuel par une grâce prévenante et préservatrice, et non par une grâce subséquente et purifiante, donc il est certain qu'il l'a également préservée et non pas seulement purifiée du péché originel.

Enfin, me demandez-vous de poursuivre mon investigation ? Je me place à un siècle et demi avant saint Bernard, et je trouve une autre autorité qui m'est plus chère encore que les précédentes : je veux parler de saint Fulbert, évêque de Chartres, qui nous offre, jusqu'à un certain point, outre le témoignage de son Église, celui de cette Église de Poitiers à laquelle il appartenait par son origine, selon toute apparence, et assurément par les charges ecclésiastiques qu'il y a possédées dans la basilique du grand Hilaire. Or, ce dévot serviteur de Marie a parlé du mystère de la Conception immaculée avec une clarté, une précision de langage et de doctrine, qui dénotent le théologien expérimenté. Prévenant en quelque sorte une distinction que la rigueur scolastique devait formuler plus tard, et faute de laquelle les objections surgiront au siècle suivant, il enseigne que la Conception de la très-sainte Vierge, considérée activement, c'est-à-dire du côté de ses parents selon la chair, peut n'être pas entièrement exempte de ce qui est appelé *péché* dans le style sacré, quoique pourtant Anne et Joachim aient été

inondés de grâces spéciales et incomparables, assistés d'une protection surnaturelle et extraordinaire de Dieu et des saints anges (68). Mais il enseigne en même temps que la Conception de la bienheureuse Marie, prise passivement, c'est-à-dire dans l'instant où Dieu a joint une âme au corps conçu dans le sein de la bienheureuse Anne, a été préservée de tout péché d'origine. Il n'admet pas que le Saint-Esprit ait pu être un seul instant absent de cette Vierge illustre qu'il devait un jour féconder de sa vertu (69). Le texte serait trop long à produire ici. Il m'a suffi de bien établir le sens qui en résulte. Et, dans une phrase plus courte et plus facile à citer, le même saint Fulbert nous dira que l'immaculée Conception était le prélude nécessaire de la maternité divine, et que *Marie a été sans tache dès le premier instant de sa création, parce qu'elle devait mettre au monde le créateur de toute sainteté* (70).

Dira-t-on que ce n'est pas assez, et qu'au moins la tradition ne s'en trouve nulle part dans les siècles primitifs ? L'histoire me fournit une réponse accablante. Depuis que l'Orient s'est séparé de l'Église latine, assurément il n'est jamais venu prendre chez elle qu'il considère comme une rivale et une ennemie des doctrines qu'il ne trouvait pas dans ses propres traditions antérieurement à la séparation. Or, N. T. C. F., les témoignages des Églises orientales sur la Conception immaculée de la Mère de Dieu sont innombrables. On peut dire que le dépôt de l'Occident, quoique très-intéressant et très-riche, est pauvre en comparaison de l'abondance de celui de ces Églises séparées. Le Pontife qui nous gouverne, en faisant appel à tous les évêques du monde catholique pour obtenir l'expression de leurs sentiments et connaître la tradition de leurs sièges, n'a pas négligé non plus de faire interroger les siècles les plus reculés, les monuments les plus anciens et les plus ignorés des contrées dissidentes. Avant de prononcer la définition, il a voulu que, comme au temps du concile de Jérusalem, *il fût fait une grande enquête*. « *Magna conquisitio fieret*. » (Act., XV, 7.) Chose admirable ! c'est l'Orient, l'Orient aujourd'hui schismatique, qui, dans ses divers idiomes, grec, syriaque, arménien, copte, a fourni l'appoint le plus considérable et le plus décisif. De la poussière des vieux écrits est sorti un trésor d'érudition qui constituera le plus beau monument à la gloire de Marie Immaculée (71). A tel point, j'ose le prédire,

parentes, ab initio suæ procreationis, et excubatio super tam ingentem sobolem. » etc. (FULB. CARNOT., serm. 3 de *Natiuitate Mariæ*.)

(69) « Nunquid ahfuisse credendus est Spiritus sanctus ab ista eximia puella, quam sua disponebat obumbrare virtute? » (*Ibid.*)

(70) « Electa insignis inter filias quæ immaculata semper existit ab exordio iuæ creationis, quia paritura eras creatorem totius sanctitatis. » (FULBERT. CARNOT.)

(71) On peut voir une partie de ces recherches

(67) « Quomodo matrem carnis suæ sanctificaverit (Verbum) audiamus, ut inde letetur catholicus, et hæreticus confundatur. Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit, sicque carnem de ejus carne sumens in divinam munditiam transformavit. » (IVO CARNOT., *Sermo de Nativ. Christi*.)

(68) « Felix enim culpa, sed sancta conjugalis societas, quæ tale ac tantum, specialeque vel singulare decus profudit in orbe, de concessio nuptiali contubernio... Quamvis, putamus, provisio fuerit sanctorum angelorum circa tam Deo gratissimos

que si le schisme grec s'émeut de la décision pontificale qui est sur le point d'être rendue, ce sera pour s'étonner et se scandaliser qu'il pût rester encore l'ombre d'une controverse à cet égard chez les Latins. Voilà, N. T. C. F., comment il faut croire aux affirmations du philosophisme contemporain dans les questions religieuses en général, et, en particulier, dans celle de l'immaculée Conception de Marie. Voilà comment *la tradition ne s'en trouve nulle part.*

La tradition ne s'en trouve nulle part ! Mais ouvrez vos yeux, et voyez; ouvrez vos oreilles, et entendez. Tandis que vous contestez, que vous discutez, que vous subtilisez, le sentiment commun des fidèles, régis par l'Esprit-Saint en même temps qu'ils sont gouvernés par les pasteurs, a tranché la question. Les chrétiens de tout âge, de toute condition, les âmes les plus parfaites qui vivent dans le siècle ou dans la solitude, dans la cléricature ou dans les monastères, les apôtres qui vont arroser de leurs sueurs et souvent de leur sang les contrées lointaines, que dis-je? non-seulement les particuliers, mais les universités et leurs principales lumières, mais les villes et leurs magistrats, les nations et leurs rois, en un mot le monde civilisé tout entier se déclare pour l'immaculée Conception. Temples, autels, statues, confréries, chants liturgiques, poésies de tout genre, médailles de bronze, d'argent ou d'or : énumérez, si vous le pouvez, tous les hommages pratiques, tous les témoignages d'adhésion populaire, par lesquels se produit la croyance et la piété progressive des chrétiens. Or, N. T. C. F., les oracles de la théologie, soit anciens soit modernes, s'accordent pour dire que dans les questions de la foi, le sentiment commun du peuple chrétien est du plus grand poids (72). Cette persuasion intime des vrais fidèles, ce culte public et passé en habitude universelle possède une autorité qui fait impression sur les intelligences les plus fermes et les plus éclairées (73). Et la puissance de cet argument n'échapperapas à quiconque prendra la peine de réfléchir que ce n'est point ici le suffrage de la chair et du sang, mais le suffrage de ceux que l'Esprit a régénérés, que l'Esprit anime et régénère, et dans lesquels il repose comme

dans son temple (74)? C'est qu'en effet, le peuple chrétien n'est autre chose que le corps même de l'Eglise, et il faudrait dire que Jésus-Christ s'est séparé de son Eglise, que le chef a retiré des membres son influence divine, si une erreur universelle réussissait à s'introduire dans la communauté chrétienne (75). D'où la théologie conclut qu'une controverse venant à s'élever en matière de religion le sentiment unanime des fidèles, résultant d'un culte généralement reçu et du scandale général qui causerait l'opinion contraire, peut être pris pour base d'une décision, et doit être considéré par le souverain Pontife comme l'indice suffisant de la croyance infaillible de l'Eglise (76). Supposons un seul instant que Marie n'ait pas été réellement préservée de la tache originelle, comprend-on que Dieu, qui n'aurait pas cru devoir accorder ce privilège à sa mère, eût permis que toute la multitude des chrétiens fût induite à cet égard dans une croyance fautive, et, par suite, dans un culte superstitieux? Comprend-on que Jésus-Christ, qui a promis d'être avec son Eglise tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, eût laissé prévaloir au sein de cette Eglise une persuasion universelle, en vertu de laquelle, par une sorte de reproche et de sarcasme, Marie, sa mère très-pure, serait à chaque instant félicitée pour la seule prérogative qui lui eût manqué? Disons mieux, comprend-on que Jésus-Christ eût laissé s'établir une dévotion qui serait une sorte de commémoration ironique et sans cesse renouvelée du moment malheureux durant lequel sa mère aura été abandonnée par lui sous l'empire honteux du péché et dans la servitude du démon? Non, et c'est le cas de dire avec saint Vincent de Lérins : « Si l'on admet une pareille supposition, il faut déclarer que tous les fidèles de tous les âges, tous les saints, tous les chastes, les continents, les vierges, tous les clercs, les lévites et les prêtres, tant de milliers de confesseurs, tant d'armées de martyrs, tant de villes et de peuples renommés, tant d'îles, de provinces, de rois, de nations, d'empires, en un mot que presque tout l'univers, incorporé à Jésus-Christ comme à son chef par la foi catholique, a été pendant une longue suite de siècles dans l'ignorance, dans l'erreur,

et dans le doute. » (74) Nul n'a mieux établi cette proposition que le célèbre évêque J. Fischer, dans son livre pour Henri VIII contre Luther : « Apud eum populum hæc consuetudo nata est, qui Spiritum sancto regitur. Nemini enim dubium est Ecclesiam Spiritum sancto regi, nisi quis forte Christi non crederet Evangelio, » etc. (C. 5, p. 134.)

(72) « In questione fidei, communitatis fidelis populi sensus hanc legem facit fidem. » (MELCHIOR CANES, *De locis Theolog.*, lib. v, c. 6.)

(73) « Movet autem me ut in eam sim partem propensior communitatis maxime sensu fidelium, qui hoc intimis mentibus alium deliximusque habent, et quibus passim indicis officisque testatur, » etc. (PETAVIUS, *Theolog. Dog. De Incarnatione*, l. XIV, c. 10.)

(74) « Cujus quidem suffragii vim esse insignem, dignitateque præstantissimam si omnes sua sponte faciebunt qui seculum reputaverint suffragium esse, non carnis et sanguinis, sed eorum quos Spiritus generavit, quos Spiritus fovit et amant, et in quibus non secus ac in proprio templo Spiritus convalescit. » (C. PASAGLIA, *De Immac. Conc.* proleg. 18.)

(75) Nul n'a mieux établi cette proposition que le célèbre évêque J. Fischer, dans son livre pour Henri VIII contre Luther : « Apud eum populum hæc consuetudo nata est, qui Spiritum sancto regitur. Nemini enim dubium est Ecclesiam Spiritum sancto regi, nisi quis forte Christi non crederet Evangelio, » etc. (C. 5, p. 134.)

(76) « Si quando de re aliqua in materia religionis controversia constaret fidelium omnium concordem esse sententiam (soleat autem id constare vel ex ipsa praxi alicujus cultus communitate apud christianos populos recepta, vel ex scandalo et offensione communi...) merito posse ac debere Pontificem illa nitri, ut que esset Ecclesie sententia infallibilis. » (GREGOR. DE VALENTIA, *De rebus fidei... Analysis fidei catholice*, lib. VIII, c. 9.)

dans le délire, et n'a su ce qu'il croyait (77). » Il faut nier enfin qu'il existe une Eglise protégée par les promesses divines : ce qui est la négation de l'Évangile.

Or, N. T. C. F., le fait de la croyance actuelle de toute la chrétienté au mystère de la Conception immaculée, je ne pense pas que personne veuille le nier. On ne nie pas la lumière du soleil, surtout en son plein midi. Ne savez-vous pas la merveille qui s'accomplit en ce moment ? Je vous parlais d'une expédition pacifique des docteurs et des théologiens dans le domaine des antiquités ecclésiastiques de l'Orient. Mais il se remue à cette heure chez les races helléniques quelque autre chose que la poudre des livres, il s'y livre d'autres combats que ceux de l'érudition. Voyez-vous ces enfants de la France qui s'élancent pour repousser l'héritier couronné de Photius ? Regardez sous la cuirasse de ces braves : l'image de Marie immaculée y repose ; c'est leur plus puissant bouclier. Le soldat baise chaque matin, avec une piété à la fois religieuse et filiale, cette médaille sacrée, cette figure de la Vierge sans tache, que sa vieille mère lui a suspendue au cou avant son départ comme un gage de protection, et le général en chef, épargné par le projectile qui s'est éteint sur le métal béni, témoigne sa gratitude respectueuse aux mains augustes qui l'ont couvert de cette armure. En sorte qu'au moment où la doctrine de l'immaculée Conception nous revient des contrées orientales à l'état de lettre morte ou de croyance immobile et pétrifiée, les races occidentales la reportent vers ces mêmes plages, rajouée, vivante et gravée dans les cœurs. *La tradition ne s'en trouve nulle part*, dites-vous ? L'Orient, par les parchemins de ses bibliothèques ; l'Occident, par la poitrine de ses héros, vous donnent de concert leur réponse, et peut être trouvera-t-on que cette réponse n'est pas sans valeur.

Mes frères, quand on songe que la plume des lettrés avait mis naguère la France et le monde entier à deux doigts de l'abîme, quand on songe que c'est derrière le canon du fusil de nos soldats qu'ils ont retrouvé leur assurance, et qu'on les entend déverser l'injure et le mépris, du fond de leur cabinet, sur une croyance qui est le soutien de notre armée parmi ses épreuves, et l'espérance des familles au milieu de tant d'alarmes ; on sent naître au fond de son cœur un sentiment d'indignation, qu'il faut maîtriser dans le lieu saint. Ou plutôt, sous les regards de Marie, la mère de miséricorde, ce sentiment s'adoucit, se transforme, et il se traduit par une prière fervente : Prenez pitié d'eux, ô très-douce vierge Marie, et pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

(77) « Quæ si recipiantur, necesse est ut omnes omnium ætatum fideles, omnes sancti, omnes casti, continentes, virgines, omnes clerici, levitæ et sacerdotes, tanta confessorum millia, tanti martyrum exercitus, tanta urbium, tanta populorum celeberrima et multitudine, tot insular, provincie, reges,

Des hommes plus graves, et qui ont coutume de se montrer toujours convenables en ce qui a trait à la religion, nous ont plus d'une fois exprimé, dans ces derniers temps, leur inquiétude touchant l'opportunité de cette définition prochaine. Ils ne voient pas quel intérêt la religion peut trouver dans cet acte, quel avantage peut en rejouir sur la société ; et, surtout, ils craignent que l'Église, par cet exercice superflu de sa suprême autorité, ne provoque de nouvelles résistances et ne retarde des conversions qui étaient sur le point de s'accomplir. A ces appréhensions, à ces incertitudes de quelques esprits sages et honnêtes, c'est notre devoir de répondre selon nos faibles lumières.

Disons-le avant tout, N. T. C. F., il nous serait impossible, à nous qui ne cessons d'étudier l'histoire des dix-huit siècles de l'Église chrétienne, de douter un seul instant de la sagesse et de l'opportunité de toute mesure que l'Église, dans sa haute et suprême appréciation, jugera utile et convenable. Je vois bien, en relisant les annales des sociétés humaines, que les hommes d'État les plus renommés, les politiques les plus fins et les plus exercés se sont souvent perdus dans leur propre habileté ; je vois bien que les assemblées souveraines ou législatives, après des années de discussion, des torrents de paroles et des volumes d'écritures, se sont trouvées n'avoir enfanté que des lois éphémères et des institutions mortes au jour de leur naissance ; je vois bien, sur un parcours de cinquante ans, trois ou quatre gouvernements, pour ne rien dire de plus, périsant entre les mains d'ailleurs capables des hommes de lettres, des hommes de guerre, des hommes de loi, des hommes d'industrie, que la confiance des souverains avait appelés au timon des affaires. Je ne m'étonne ni de ces fautes, ni de ces malheurs ; car Dieu n'a pas promis assistance continue aux chefs temporels des nations, ni perpétuité aux établissements politiques quelconques. Au contraire, si je cherche dans les fastes de la religion fondée par Jésus-Christ, il m'est impossible d'y rencontrer, depuis son origine, autre chose qu'une sagesse marquée au doigt de Dieu. Les fautes individuelles n'y ont pas manqué ; mais l'Église enseignante, l'Église dirigeante, il n'est pas un de ses actes, pas une de ses décisions, pas une de ses lois à qui le temps, l'expérience, la pratique et le résultat n'aient donné raison. Dans le cours d'une si longue durée on ne peut citer, en matière de dogme ou de discipline, aucune lâcheté, aucune mesure regrettable ni de la papauté, ni du corps entier des pasteurs unis à leur chef. Avouez,

gentes, regna, nationes, totos postremo jam pene terrarum orbis per catholicam fidem Christo capiti incorporatus, tanto sacerdotum tractu ignoranti, errasse, blasphemasse, necesse quid crederet, pronuntietur. » (VINCENT LINX, *Compendiorum*, t. XXIV.)

N. T. C. F., qu'il y a là quelque sujet de sécurité pour l'avenir. Vous demandez à être tranquilisés sur la portée et la conséquence de la décision que l'Eglise prépare; l'hypothèque et la garantie que je vous offre, c'est un passé de dix-huit cents ans pendant lesquels l'Eglise a, ce semble, assez bien compris les besoins de l'humanité, assez bien réussi à conduire ses propres affaires et celles des sociétés qui n'ont pas craint de s'en rapporter à elle. Mais entrons plus avant dans notre sujet.

Quelle opportunité à définir la doctrine de l'immaculée Conception? Mais est-ce donc ainsi que vous comprenez la science et que vous aimez la vérité? Ou bien, suffit-il que la science touche au domaine de la religion, que la vérité se rapporte à la doctrine révélée, pour que l'ardeur passionnée avec laquelle l'esprit humain poursuit la recherche de toutes les autres vérités, le perfectionnement de toutes les autres connaissances, doive se changer en une froideur de glace, en une indifférence dédaigneuse? Une découverte de plus dans l'ordre naturel, la constatation d'un fait ou d'une loi longtemps rebelles aux efforts du calcul ou aux tâtonnements de l'expérimentation, ce sont des résultats dont le monde scientifique retentit à l'instant. Qu'une plante, une fleur, dont les anciens avaient parlé, et qui semblait avoir disparu des parties connues du globe, soit retrouvée aux extrémités de la terre, rapportée d'un delà des mers, il en sera mention dans les académies des sciences, et la fleur reconquise sera reçue avec une sorte de culte et d'amour par les hommes adonnés à l'étude de cette branche des sciences naturelles. Qu'un astronome parvienne, à l'aide de ses instruments et par la persévérance de ses investigations, à démontrer l'existence d'une étoile longtemps soupçonnée, quelquefois entrevue, cette découverte devient l'événement d'une époque; les corps les plus savants s'empressent d'admettre l'heureux inventeur dans leur sein; le monarque l'introduit dans le sénat de la nation, et tous ceux qui ne sont pas envieux applaudiront à cette juste distinction. Mais, N. T. C. F., toute science, toute vérité n'est pas nécessairement parquée dans le cercle étroit de la nature. Quand nous récitons notre symbole, nous faisons profession de croire en un Dieu créateur des choses visibles et des choses invisibles. Cette seconde moitié des œuvres divines déroule devant nous tout un monde supérieur, des cieux nouveaux et une terre nouvelle: c'est l'ordre de la grâce et de la gloire. S'il plaît à l'homme terrestre de n'avoir souci que des choses de la terre, du moins qu'il ne jette pas l'outrage à l'homme céleste, lequel, communiquant comme lui avec cette nature inférieure, et prenant intérêt autant que lui, mais non pas exclusivement, à tout ce qui constitue la science d'ici-bas, accorde un intérêt plus vif et une importance plus grande à l'étude des choses cé-

lestes. Vous êtes de la terre, mon frère, je le vois bien; vous n'avez d'amour que pour la terre: *De terra, terrenus*. Permettez-moi d'être du ciel, et de m'occuper des choses du ciel: *De cælo, cælestis*. C'est pourquoi ne vous étonnez pas, par exemple, si, croyant aux mystères de l'Incarnation et de la maternité divine, c'est-à-dire croyant qu'un Dieu s'est fait homme et qu'il a eu une mère, rien de ce qui se rapporte à cet ordre divin ne me trouve froid et dédaigneux. Non, cette plante que la terre virginal de l'Eden n'avait poussée qu'une fois, cette fleur qui ne s'était épanouie qu'un instant dans le paradis terrestre, sur cette plage dont une épée de feu nous défend l'abord, je ne puis être insensible à l'événement qui me la montre, avec certitude, rendue à notre admiration, à notre amour, plus fraîche, plus éclatante, plus parfumée qu'elle ne fut dans sa végétation primitive. L'espèce entière ayant été perdue, je ne puis dominer le transport que me cause ce rejeton unique, échappé par privilège et par miracle à la destruction générale, et perfectionné par une seconde culture plus divine que la première. Cette étoile du ciel des cieux, dont la merveilleuse configuration a été l'objet de tant d'études, je ne puis apprendre sans tressaillir que toute hésitation est désormais impossible à propos d'une ombre, d'une tache que quelques-uns avaient voulu y apercevoir; je ne puis dissimuler ma joie quand une autorité irréfragable me déclare qu'en cet astre tout est lumière et que rien n'y est ténèbres. Cela ne vous touche pas, mon frère; je vous plains; j'en conclus que vous êtes de la terre et que vous ne voulez entendre parler que de ce qui est terrestre. Pour moi, qui suis du ciel, je prêterai l'oreille à tout ce que vous me direz de ce monde créé dont je me reconnais hôte et citoyen comme vous; mais, encore une fois, j'ai d'autres pensées, d'autres aspirations, d'autres amours qui me mettent en rapport avec des réalités plus hautes. Ecoutez-moi donc encore.

J'ai connu des hommes, épris d'une noble passion pour nos grandeurs nationales, et qui consacraient toutes leurs veilles à restituer à l'histoire un personnage oublié, à détruire une calomnie accréditée, à remettre dans son véritable jour un caractère méconnu, à rendre à un visage travesti sa physionomie native. Travail digne des plus grands éloges. Et quand ce labour patient et imperturbable était enfin couronné par une de ces démonstrations décisives qui enfantent la certitude, et qui acquiescent pour toujours à l'histoire une vérité longtemps incertaine, ils recevaient de tous les hommes versés dans ces matières un applaudissement universel et mérité. Dans la sphère plus circonscrite des réputations domestiques, il est des études non moins opiniâtres. Vous avez rencontré, comme moi, des hommes qui passaient leur vie à compiler les titres de famille, à rassembler tous les documents de la vie de leurs ancêtres, à décar-

ter des difficultés sur la bravoure, la probité, la vertu de ceux dont ils voulaient être fiers de se dire les descendants. Voyez-vous ce fils obstiné dans ses laborieuses recherches? Une ombre de doute plane sur la dignité de sa mère, sur l'honneur de sa naissance, sur la noblesse de son origine. Le nuage est si léger qu'il existe à peine; c'est au plus une possibilité. N'importe, il n'aura pas de repos que la certitude morale ne soit changée en certitude juridique. Des pièces probantes et péremptoires sont enfin entre ses mains; un tribunal souverain a prononcé; la vérité qu'il avait le plus à cœur de faire triompher a désormais l'autorité de chose jugée. Aucune victoire plus chère ne pouvait être remportée par sa tendresse filiale. Vous comprenez, N. T. C. F., l'application que nous voulons faire. Régénérés par le saint baptême, nous sommes les frères de Jésus, les membres de son corps, et nous avons Marie pour mère: l'honneur de notre mère est le nôtre. Incorporés à la nation sainte, nous sommes les citoyens de la bienheureuse Jérusalem, et Marie est notre reine: la gloire de notre reine est notre gloire. Et quand ce qui avait été cru dans tous les temps concernant la pureté originelle de notre mère et de notre reine, ce qui n'avait cessé d'être de plus en plus éclairci par les travaux de plusieurs de nos frères, ce que la voix du peuple, écho de la voix des pasteurs et de la voix de Dieu, proclamait avec un accent toujours plus énergique, acquiert enfin l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort; quand les possibilités même d'un doute s'évanouissent; alors nous bénissons le Seigneur qui a réservé à notre époque l'honneur et la joie d'une telle décision, d'un tel triomphe. Et à ceux qui s'avancent froidement en disant la convenance des temps et des moments, nous répondons avec une émotion que nous ne pouvons contenir: mon frère, vous n'êtes pas de la famille des chrétiens, vous n'êtes pas de la nation sainte; Marie n'est pas votre mère ni votre reine; votre accent trahit le cœur de l'étranger.

A quoi bon une définition régulière en ce qui regarde la Conception de Marie? Cette question, N. T. C. F., est résolue pour quiconque est doué du sens chrétien, pour quiconque n'a rien de commun avec les déistes ou les protestants. Car enfin quelle est notre croyance? Nous croyons que Dieu s'est fait homme, et qu'en se faisant homme il a eu une mère, et tous ceux qui croient à l'Évangile admettent ces deux points avec nous; il n'y a que les rationalistes qui les nient. Nous croyons que le Dieu fait homme a voulu honorer et faire honorer sa mère, nous croyons qu'il lui a rendu et qu'il veut que son Église lui rende un culte filial; c'est ce que les hérétiques modernes n'admettent pas avec nous. Les hérétiques ont tort: ce n'est pas le lieu de le démontrer; le sentiment se joint à la raison et à l'autorité pour les réluter. Qu'ils entassent tous

les sophismes possibles: nous ne serons jamais de la religion de ceux qui ont mis leur mère hors de la maison. Nous n'adorons que Dieu, mais nous honorons, nous aimons sa mère, qui est aussi la nôtre. L'amour que nous portons à notre mère dans la famille, correspond un même amour envers notre mère dans l'ordre surnaturel. Après le culte que nous rendons au Sauveur, notre principal culte est pour celui qui nous l'a donné. Après le nom incomparable de Jésus, aucun nom n'est plus souvent sur nos lèvres que le nom de Marie, rien ne nous est plus intime, plus familier; nous l'initions à nos joies, à nos douleurs, à nos espérances, à nos alarmes. Pas un jour ne commence, pas un jour ne s'achève que nous n'implorions sa bénédiction; cent fois dans la journée nous cherchons son regard, nous implorons sa bonté; et si notre cœur n'est pas assez pur pour que nous osions baiser même ses pieds, nous basons la pierre sur laquelle ses pieds reposent. Encore un coup, que l'hérésie s'indigne, qu'elle murmure: ni le cœur des mères, ni le cœur des fils ne lui donneront jamais raison. Nous honorons donc Marie; mais honorer, c'est célébrer les vertus, les prérogatives, les gloires de celui que l'on honore. La louange, et, comme parle l'Écriture, la *confession* fait partie intégrante du culte. Voilà pourquoi tout ce qui tend à nous révéler, à nous certifier les privilèges de Marie, nous touche de si près. C'est l'aliment de notre piété, c'est le texte de nos félicitations, c'est la matière de nos hymnes et de nos chants. Mon frère, vous ne comprenez pas qu'on puisse attacher quelque prix à la proclamation authentique du privilège de Marie; rentrez en vous-même, et voyez si l'incrédulité du déiste ou les préjugés du protestant n'exercent aucun empire sur votre esprit.

Du reste, N. T. C. F., si nous consentions à nous placer un moment au point de vue de ces hommes que l'on appelle positifs, qui n'envisagent les choses que par le côté de l'utilité pratique et matérielle, et qui ne considèrent comme opportun que ce qui offre un préservatif contre les périls présents de l'ordre social, il nous serait facile de leur montrer une corrélation providentielle entre la décision que va rendre l'Église et les nécessités de notre époque. En proclamant le dogme de l'immaculée Conception de Marie, il se trouve que le saint-siège répudiera précisément les doctrines de mensonge qui ont enfanté toutes les révolutions modernes. Prêtez un instant d'attention.

Quelle est l'essence de tous les systèmes philosophiques de ces derniers temps? Sur quel fondement s'appuient toutes les erreurs que l'on a nommées socialisme, communisme, toutes ces utopies d'émancipation de la chair, de réhabilitation de la nature, d'égalité des conditions, de partage des biens, de souveraineté de la raison? Le point de départ général de toutes ces monstruosité, n'est-ce pas la négation de la chute de

l'homme, de sa dégradation primitive? Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, la corruption de la source et la fatale dérivation de son infection dans les ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède, tous ces points de la croyance catholique ont été rejetés par les modernes éducateurs des nations. Attaquer leurs négations, c'est donc attaquer le principe de toutes les applications anti-sociales qui ont été tentées sous nos yeux. Dans ces conjonctures, que fait l'Eglise? En même temps qu'elle veut assurer à la terre une protection en quelque sorte nouvelle par le surcroît d'honneur qu'elle destine à celle qui est appelée la mère de la grâce divine, l'Eglise enseignera formellement la vérité la plus contestée et la plus nécessaire à inculquer aux générations actuelles. On a remarqué, à propos des anciennes expéditions de l'Orient, que l'Eglise, en enflammant tous les cœurs par la noble et pieuse ambition de reconquérir le tombeau du Christ, accomplissait simultanément et sciemment une œuvre politique qui n'était rien moins que le salut de l'Europe, puisqu'elle allait frapper au cœur l'implacable ennemi de la civilisation. Dirai-je que quelque chose d'analogue se passe en ce moment? En définissant que Marie, par une exception qui est particulière à la Mère de Dieu, a été préservée de la tache originelle, l'Eglise promulguera hautement l'existence de la règle générale; et en rappelant à une génération qui semblait l'avoir oublié, le dogme du péché originel, par conséquent la nécessité de l'expiation, l'Eglise rétablira dans les esprits les principes sur lesquels repose toute doctrine conservatrice?... Est-ce que les hommes qui se sont voués à la défense de la société ne comprendront jamais ce que signifient les clameurs des partis anarchiques? Les fils de l'iniquité sont plus prudents à leur façon que les enfants de lumière. Ils ne montrent tant d'acharnement contre une mesure qu'ils devraient accueillir avec indifférence et dédain que parce qu'un instinct secret leur en fait pressentir les contre-coups. Admettre la Conception immaculée de Marie, c'est admettre le péché originel; admettre le péché originel, c'est admettre la rédemption, l'intervention surnaturelle de Dieu, la révélation, l'Evangile, la loi nécessaire de la souffrance et de la résignation; admettre tous ces points, c'est fermer toute entrée au rationalisme, au naturalisme, au socialisme, au communisme, parce que c'est admettre le christianisme, qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus intraitable de tous les excès comme de toutes les erreurs, le gardien le plus incorruptible de toutes les vérités divines et humaines.

Enfin l'opportunité d'une décision dogmatique, je pourrais l'établir encore par une considération non moins puissante. Car quel est le travail auquel tous les hom-

mes d'ordre et de conservation concourent en commun de toutes leurs forces? Rétablir l'autorité, la rétablir en fait, la rétablir en principe, n'est-ce pas l'objet présent de tous leurs efforts? Or, une définition doctrinale, c'est l'exercice de l'autorité la plus élevée qui puisse exister sous le soleil. A ceux qui avaient prophétisé la prochaine décadence du pouvoir spirituel, et qui derrière l'affaiblissement de l'Eglise et de la papauté saluaient le déclin et la ruine de toutes les puissances humaines, l'Eglise, la papauté opposent un acte plénier de la puissance reçue d'en haut. Et cet acte, accueilli par la soumission universelle des peuples, démontrera jusqu'à l'évidence que l'anarchie n'est pas encore à la veille d'en finir avec le principe d'autorité d'ici-bas.

Finissons, N. T. C. F., car il en est temps; mais vous me pardonnerez d'avoir prolongé cet entretien au delà des bornes ordinaires. La définition que notre saint-père le pape a sans doute proclamée à cette heure, aura produit d'avance des fruits utiles par les controverses auxquelles elle a donné lieu. A propos du mystère de la douloureuse transfixion de Marie, étroitement lié à celui des contradictions et des opprobres de son divin Fils, l'évangéliste a dit une parole que je puis appliquer à la proclamation du dogme de l'immaculée Conception de cette bienheureuse Vierge: elle aura pour résultat de faire connaître, en bien comme en mal, les pensées d'un grand nombre de cœurs: *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* (Luc., II, 35.)

Vous avez lu, N. T. C. F., quelques-uns des écrits qui circulent sur cette matière. Quelles révélations inattendues! Par exemple, on nous avait reproché depuis un siècle l'immobilité du dogme chrétien; notre crime, c'était d'être étrangers à tout progrès, ennemis de toute perfectibilité. Or, voici que, conformément aux lois d'un développement légitime et véritable que ne repousse pas la constitution du christianisme, une vérité, révélée dès l'origine, s'est dégagée, comme Jésus son révélateur, des rangs du berceau, a traversé toutes les phases de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, pour arriver à la plénitude de la virilité. Et le jour où ce perfectionnement est proclamé par l'Eglise, voici qu'elle est accusée d'innovation par les apôtres de la nouveauté, de témérité par les prédicateurs du progrès. On eût voulu le christianisme plus immuable, plus conforme à l'antiquité. C'est-à-dire que toutes les pensées les plus contradictoires se heurtent, se rapprochent, selon le besoin, dans l'esprit passionné des ennemis irréconciliables de l'Eglise: *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes*

La constitution de l'Eglise excitait principalement les colères et provoquait les anathèmes des modernes publicistes par son caractère monarchique et aristocratique. On réclamait quelque chose pour l'élément populaire, pour la multitude laïque,

La concentration de l'autorité doctrinale entre les mains du pape et des évêques, sans nulle participation du peuple chrétien, s'opposait à toute harmonie entre les institutions chrétiennes et les institutions libérales. Or, voici que, selon des règles consacrées dès les premiers âges du christianisme, l'Église enseignante va prendre, au moins en partie, pour occasion et pour base d'un de ses jugements le sentiment commun des peuples, le désir ardent des multitudes chrétiennes (78); voici que, selon la belle parole de notre grand homme de l'Aquitaine, entendue catholiquement, les pasteurs vont en quelque manière *se suspendre à la bouche des fidèles pour y recueillir le verbe de Dieu et le souffle de l'Esprit-Saint* (79). Et à l'instant on nous reproche d'obéir à l'entraînement aveugle des masses, d'abaisser la majesté des pontifes devant les croyances irréflechies du vulgaire, de donner trop légèrement satisfaction aux désirs des classes peu éclairées, enfin de sanctionner d'une façon compromettante les caprices populaires (80)? L'Église n'est plus assez hiérarchique, comme elle n'est plus assez stationnaire; et l'assemblée des chrétiens laïques est sans autorité, parce qu'elle témoigne en faveur de la pureté immaculée de la Mère de Dieu: *Ut reveleatur ex multis cordibus cogitationes*.

Ce n'est pas tout, et voici d'autres révélations. Un procès retentissant nous avait appris que, chez un peuple voisin, l'Église établie livrait à la merci des opinions la question de la nécessité du baptême; et des indices effrayants nous avaient fait soupçonner l'irruption, au moins locale et partielle, du même fléau parmi nos frères séparés de France. Or, tout donte est devenu impossible à cet égard. Un ministre réformé vient de déclarer que la doctrine de l'immaculée Conception est *une erreur entée sur une erreur* (81); que cette doctrine implique une exception particulière d'une règle générale qui n'existe pas; que le péché originel étant une chimère, un dogme barbare, *une erreur aussi contraire à l'Évangile qu'à la conscience et à la raison* (82), toute conception est immaculée; c'est-à-dire, N. T. C. F., que le protestantisme, au moment où il réclame le plus haut une place au sein de la société chrétienne, confesse qu'il n'est plus chrétien. Car s'il n'y a pas de péché originel, il n'y a pas de rédemption, il n'y a pas de Christ, il n'y a pas de régé-

neration baptismale, et pas un seul des éléments du christianisme ne subsiste. Que tous ceux qui n'ont pas voulu renoncer totalement à Jésus-Christ en demeurant engagés dans la prétendue réforme, entendent et comprennent ces aveux que la discussion de l'immaculée Conception de Marie nous a valus! Que les pères, que les mères, dont les enfants baptisés, même par des mains hérétiques, étaient jusqu'ici considérés par nous comme des membres de la véritable Église tant que le développement de leur raison ne les avait pas conduits au péché d'hérésie volontaire et formelle, tiennent compte désormais de cette révélation importante! *Ut reveleatur ex multis cordibus cogitationes*.

Au surplus, ce langage d'un ministre réformé sera celui de tout rationaliste qui voudra être conséquent avec lui-même. Un contraste frappant nous est offert en ce moment par quelques livres penseurs. Ces hommes qui n'ont pas cessé de nier l'existence du péché originel, doctrine blessante pour l'orgueil, humiliante pour la raison et pour la nature, se sont transformés tout à coup en défenseurs acharnés de ce même dogme. Ils ne veulent pas admettre la possibilité d'une seule exception. Que si leur langage est sincère, une chose du moins demeurera acquise: c'est que cette école philosophique n'était incrédule qu'en apparence, puisqu'en admettant le péché originel, elle en admet nécessairement toutes les suites, la rédemption, le baptême, c'est-à-dire tout l'ensemble de la révélation chrétienne dont elle avait feint d'être l'adversaire. Dieu soit béni de nous avoir montré le christianisme dans des cœurs qui semblaient l'avoir repoussé! *Ut reveleatur ex multis cordibus cogitationes*. Mais s'il fallait penser que c'est pour l'utilité présente de la cause et pour servir les passions du moment que ces écrivains ont paru redevenir croyants, la France saurait qu'elle renferme des esprits assez pervers, des cœurs assez livrés aux inspirations de l'enfer, pour chercher à se faire une arme temporaire d'une doctrine qu'ils n'admettent pas, mais qui leur permet d'assouvir leur rage contre la plus sainte, la plus pure, la plus miséricordieuse de toutes les créatures. *Ut reveleatur ex multis cordibus cogitationes*.

Heureusement, la proclamation du dogme de l'immaculée Conception produira des

(78) « ... Nohis significare velitis quia devotione vester clerus populisque fidelis erga immaculate Virginis Conceptionem sit animatus, et quo desiderio flagret ut ejusmodi res ab apostolica sede decernatur. » (LITUR. ENCYCL., PII IX, 2 febr. 1849.)

(79) « ... Ubicumque aucepimus verbum Dei; de omnium fidelium ore pendeamus, quia in omnium fidelium Spiritus Dei spirat. » (PAULIN. NOL., epist. 25, 36.)

(80) « A fidelium vulgo, inquis, ista sumis. Metuebam ne a lenonibus diceres. Christiani rudis dixerunt isto modo. Bene profecto narras... Quæro

enim ex te, quando de rebus christiane fidei inter nos confendimus, non de philosophiæ decretis, utrum potius querendum est quid philosophi atque ethnici, an quid homines christiana et doctrina et fide instituti sentiant? Præsertim enim tuæ sententiæ consenserunt Patres etiam veteres... » (MELCHIOR CANUS, *De loc., meol.*, l. V, c. 6.)

(81) *Un dogme nouveau*, etc. Sermon prêché dans le temple de l'Oratoire, le 12 novembre 1854, par Athanase Coquerel, Paris, Joel Cherbuliez, p. 42.)

(82) *Ibid.*

révélations d'une autre nature, et fera sortir d'un grand nombre de cœurs l'expression des sentiments les plus consolants.

Par exemple, des rumeurs circulaient qui tendaient à faire croire à une division au sein des catholiques, au sein du clergé, au sein de l'épiscopat. On affirmait qu'entre le pontife romain et le corps des pasteurs de secrètes mésintelligences étaient à la veille d'éclater, et l'on se plaisait à dire que la proclamation du dogme de l'immaculée Conception déterminerait l'explosion de ce conflit d'autorité en matière de doctrine. Qu'est-il arrivé? Le pontife romain, avant d'accomplir l'acte suprême de sa puissance judiciaire, s'est adressé, à deux reprises, à l'épiscopat du monde catholique, et il a recueilli pendant quatre ans les suffrages de tous ses frères. De leur côté, sur un simple désir du saint-siège, près de deux cents évêques sont accourus vers lui de toutes les parties de l'univers, des limites les plus reculées des deux océans; et, en ce moment, une assemblée de pontifes, telle que Rome n'en avait jamais vu, est rangée autour du trône du vicaire de Jésus-Christ. Pierre prononcera; et tous, pasteurs et fidèles, brebis et agneaux, recevront, avec la même docilité l'oracle que l'Esprit-Saint rendra par sa bouche. Que parlez-vous de divisions? Jamais plus grande union ne se sera rencontrée dans le sanctuaire, jamais définition dogmatique n'aura trouvé une adhésion plus unanime, excité de plus ardents transports. Dans aucun temps le respect, l'amour filial de tous les chrétiens pour le saint-siège et pour le pape n'aura brillé avec plus d'évidence; et il sera manifeste combien ce sentiment, qui fut celui de nos pères, s'est maintenu, s'est développé dans le cœur de leurs enfants. *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Que dirai-je encore? On savait, on répétait depuis plusieurs années, que le christianisme reprenait son empire sur les âmes, qu'une sorte de renaissance spirituelle s'opérait au sein des peuples. Divers symptômes révélèrent cette phase meilleure, cette disposition plus chrétienne des esprits, cette tendance plus religieuse des sociétés. En particulier, la piété si vive envers Marie, la confiance avec laquelle des hommes, encore étrangers aux pratiques commandées par l'Eglise, se prémunissaient du signe sacré de la Conception immaculée, la multiplicité des conversions obtenues du cœur miséricordieux de cette Vierge très-pure, étaient un sujet de joie pour les pasteurs attentifs à cet heureux mouvement. Mais, cette résurrection chrétienne, que plusieurs voulaient encore contester, les suites de la promulgation du dogme de l'immaculée Conception la rendront incontestable. Cet événement qui, au siècle passé, eût été inaperçu partout ail-

leurs que dans le cercle restreint des maisons lévitiques et des solitudes sacrées, aura son retentissement dans toutes les familles, dans tous les hameaux, dans toutes les cités, sur tous les points du globe. A d'autres époques, on eût relégué ce fait dans le domaine du mysticisme, ou, selon un langage très-accrédité alors, dans l'enceinte des *sacristies*; au ourd'hui, il fera invasion dans le domaine de la publicité, il sera connu et fêté des municipes comme des particuliers, des capitales comme des provinces, des magistrats comme des citoyens obscurs, des princes comme des sujets. Témoignage sans réplique des progrès de la piété chrétienne, des développements de la foi et du sentiment religieux dans les âmes, et surtout de la recrudescence d'amour et de confiance des individus et des sociétés envers la très-sainte vierge Marie. *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Enfin, Dieu lui-même et sa divine mère sembleront nous révéler aussi, par ce grand événement, leurs desseins de bonté et de miséricorde. On s'est demandé plus d'une fois si nos sociétés étaient destinées à vivre ou à mourir, si les pensées du ciel étaient des pensées d'amour ou de colère. Désormais que toute crainte s'évanouisse, Dieu fait briller son arc-en-ciel dans les nues, Marie, le signe de salut et de paix par excellence, va resplendir d'un nouvel éclat. Non, le Seigneur Jésus ne portera pas son arrêt de mort contre ce globe périssable à l'instant où il devient le théâtre du plus magnifique triomphe de Marie; et, comme on l'a si bien dit, le Fils ne brisera pas un monde tout retentissant de la gloire de sa mère (83). En réservant à notre siècle le privilège de cette définition si longtemps désirée, le Tout-Puissant donne une preuve immense d'amour à la génération présente, il offre à notre société un motif infini de confiance. Et Marie, en recevant de nous cet hommage nouveau, cette louange qui a pour but de glorifier en elle le don qu'elle estime le plus, l'intégrité de l'âme, l'exemption de toute tache, la sainteté en un mot (84), Marie prend l'engagement, et, si j'ose ainsi le dire, contracte la nécessité de secourir la terre par de nouveaux bienfaits, de la protéger contre ses propres fureurs et contre le courroux céleste. Les pensées du cœur de Dieu et du cœur de sa Mère se révèlent donc à nous : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes*; et ces révélations promettent au demi-siècle dans lequel nous sommes entrés des triomphes pour l'Eglise, des conquêtes pour la foi, des victoires pour la France qui est en voie de redevenir le soldat de la chrétienté, et surtout des miracles de grâce et de conversion pour les âmes, et des conversions plus nombreuses que jamais pour le ciel! Ainsi soit-il.

(83) *Mémoire sur la question de l'immaculée Conception*, par le R. P. D. Guéranger, abbé de Solesmes, p. 121.

(84) *Ibid.*, p. 151.

INSTRUCTION SYNODALE

Au clergé diocésain assemblé pour la retraite et le synode, le 7 juillet 1855,

SUR LES MAUX QUI DÉSOLENT L'ÉGLISE.

I. L'ennemi du genre humain, Messieurs et chers coopérateurs, change de langage et modifie le ton de sa voix selon la nécessité des temps et la marche des idées; il varie ses évolutions selon la tournure des événements et les chances du combat. C'est ainsi qu'aux négations hardies et tranchées de l'arianisme on vit succéder autrefois les concessions savamment hypocrites des demi-ariens, et que les assertions effrontées du naturalisme pélagien firent place aux prétentions honnêtes et modérées d'un semi-pélagianisme en apparence assez innocent. Assurément, c'est là un spectacle digne d'intérêt et consolant à plusieurs égards. Tandis que la vérité catholique grandit dans la lutte, tandis qu'elle se développe, qu'elle se précise, qu'elle s'illumine dans la discussion, tandis qu'elle arbore son drapeau avec d'autant plus de courage qu'il est en butte à plus d'assauts, l'erreur, poursuivie par la lumière, est condamnée à s'amoindrir, à se restreindre, à s'envelopper d'ombres et de ténèbres, à céder une partie du terrain et à recourir à mille subterfuges pour garder un dernier retranchement. Toutefois, n'allez pas, par le trop vif désir du repos après de longs combats, négliger ces propositions équivoques, ces réticences calculées, ces rétractations imparfaites, ces formules tronquées : dangereuses embuscades derrière lesquelles l'ennemi ne tarderait pas à rétablir toutes ses batteries. Si c'est un axiome de la sagesse antique *qu'il ne faut pas mépriser les moindres avantages dans un adversaire*, c'est surtout quand il s'agit des adversaires de l'orthodoxie que la vigilance est indispensable. On sait quel parti la subtilité des hérésiarques ne manque jamais de tirer des dernières ressources qui leur sont laissées. L'arianisme n'avait-il pas fini par tout admettre, pourvu qu'on lui accordât un iota? Et l'addition de cet iota, c'était la renaissance prochaine et infaillible de toute la perversité arienne réfugiée, et, pour ainsi dire, condensée sous cet unique trait de plume. La gloire de saint Athanase, de saint Hilaire et de tant d'autres, ce fut d'avoir aperçu la ruse, d'avoir démêlé et poursuivi l'erreur jusque dans ses plus secrets replis.

Nous ne vous le dissimulons pas, Messieurs et chers coopérateurs : si nous ne consultions que nos goûts personnels, si nos désirs pouvaient devenir la règle de nos devoirs, nous nous persuaderions volontiers

que tous les périls de la religion comme de la société sont passés, et que l'époque actuelle offre tous les caractères et tous les avantages d'un de ces temps de trêve que le Dieu des combats ne refuse pas toujours à l'Église militante. Le besoin des temps nous inclinerait aisément à croire à un retour sincère, à un rapprochement sérieux de la philosophie vers le christianisme; et nous ne serions pas insensible à la renommée de tolérance, de conciliation; à la réputation d'esprit pratique et expérimenté que les maîtres de l'opinion, les oracles du goût et des convenances, les princes de la science et de la politique mondaine ne refuseraient peut-être pas de nous faire. Du moins, il nous serait doux et commode de former notre conscience de telle sorte que, tant occupé de procurer le salut individuel des âmes, de multiplier et de développer les moyens de sanctification sur tous les points du territoire qui nous est directement confié, nous puissions rester dans une attitude indifférente envers les ennemis publics de notre foi, nous en rapporter au bon sens public pour la réfutation de leurs paradoxes, laisser mourir à nos pieds des traits désormais émoussés et sans vertu. Après avoir mesuré de l'œil les adversaires de la religion et de la société, au lieu de redescendre péniblement dans l'arène, nous aimerions à dire avec le noble dédain de cet ancien héros : *Montons au Capitole!* Mais non, Messieurs, nous ne pourrions, sans trahison, nous abandonner à une fausse sécurité; nous ne pourrions, sans encourir les anathèmes lancés contre les lâches prophètes, *crier la paix là où n'est pas la paix* (Ezech., XIII, 10), ni chanter victoire quand les nécessités de la cause nous rappellent au combat. La grande conspiration ourdie contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre sa religion surnaturelle et révélée, contre son Église et son sacerdoce, après un temps d'arrêt trop court, a repris sa marche et recommencé ses manœuvres. Un silence plus long de notre part finirait par autoriser, dans l'esprit des peuples, ces docteurs perfides *qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres* (Isa., V, 20), et dont les sophismes ont déjà séduit ce trop grand nombre d'intelligences flottantes et incertaines qui tournent à tout vent de doctrine. Disons-le donc avec saint Hilaire : *Il est temps de parler, parce que le temps de se taire est désormais passé* : « *Tempus est loquendi,*

quia jam praterit tempus tacendi » (Contra Constant., I.)

Si quelque hésitation pouvait encore nous retenir, Messieurs et chers coopérateurs, tout doute a cessé pour nous le jour où nous avons reçu la mémorable Allocution prononcée par le Vicaire de Jésus-Christ dans le consistoire secret du neuf décembre dernier, en présence de la plus imposante réunion d'évêques qui se soit vue depuis plusieurs siècles. Après avoir imploré la Vierge Immaculée, au lendemain de son grand jour de triomphe, afin qu'elle fasse descendre de ses lèvres les paroles les plus utiles au salut et à la prospérité de l'Église de Dieu, le Prince du Sénat apostolique signale à ses frères dans l'épiscopat les erreurs capitales de notre époque, et il les exhorte à ranimer toutes leurs forces pour les combattre. A l'exemple de plusieurs de nos vénérables collègues, nous avons reçu ces solennels avertissements *comme une consigne du ciel* (83). Aussi avons-nous pensé qu'en cette pieuse réunion de prêtres groupés autour de leur évêque, il serait utile et opportun de faire retentir comme un écho des instructions que l'épiscopat a reçues de son Chef : de telle sorte que, vous et moi, « réjouis et ranimés par la voix même du bienheureux Pierre, qui vit et qui vivra dans ses successeurs, nous sortions de ce cénacle investis d'une nouvelle force pour travailler au salut des brebis qui nous sont confiées, et pour défendre avec ardeur et résolution la cause sacrée de l'Église au milieu de toutes les difficultés du temps (86). »

II. Oui, d'abord, « il est déplorable et il est trop certain qu'il existe encore au milieu de nous une race impie et incrédule, qui voudrait, s'il était possible, exterminer tout culte religieux. Tels sont principalement ces hommes qu'un lien infernal, et dont les machinations occultes tendent incessamment à la violation de tout droit public ou privé, au bouleversement de toute société sacrée ou séculière; grands coupables sur la tête desquels tombent directement ces paroles du divin Réparateur : *Vous avez Satan pour père, et vous voulez faire les œuvres de mon Père* (87). » (Joan., VIII, 44.) Vous le savez, nos chers coopérateurs, et les passions qui fermentent de tous côtés sous vos yeux vous le démontrent assez, ce cri d'alarme ne procède pas d'une vaine terreur. Vous qui connaissez l'état des choses et des esprits autrement que par des phrases banales et trompeuses, vous qui touchez chaque jour de la main les plaies morales et les souffrances de tout genre de notre infortuné pays, vous qui entendez rugir tant de sourdes colères, vous pouvez dire si le monde n'a rien à craindre de ces provocations incendiaires jetées quotidiennement au milieu des passions les plus inflammables. Toutefois, ce n'est pas à propos des ennemis for-

cenés de tout bien et de tout ordre que le Vicaire de Jésus-Christ excite principalement le zèle des pasteurs. Nous n'avons aucune prise sur ces âmes. Et d'ailleurs, il peut paraître à quelques-uns qu'avec de tels adversaires le remède du mal est dans sa violence même, et que son exagération mesure son étendue. Prédicateurs effrontés de toutes les doctrines de subversion, organes en quelque sorte officiels de l'enfer, il semble que ces publicistes fougueux ne doivent compter pour lecteurs que les partisans déterminés de leurs excès, les complices de leurs exécrables complots. Il est vrai. Cependant, nos chers coopérateurs, vous et moi nous n'aurions pas rempli notre devoir, nous n'aurions pas déchargé notre conscience et *délivré notre âme* (Ezech., III, 19), si nous ne faisons entendre à ce sujet un grave avertissement. Oui, il est au milieu de nous, dans nos villes et dans nos bourgades, un assez grand nombre d'hommes qui se flattent d'appartenir au parti de la modération, et qui ont le tort insigne de prêter chaque jour de nouvelles forces au monstre qui les dévorera. L'expérience leur avait apporté de cruelles leçons; mais qui se souvient des leçons de l'expérience? « Sachez-le donc bien, mon frère, cette feuille quotidienne ou périodique qui affiche l'outrage et le blasphème envers la première Majesté, qui attaque incessamment l'Église, ses institutions, ses ministres, et qui ébranle par là même le fondement de la société civile et le rempart des intérêts matériels, n'ira pas impunément, chaque matin ou chaque semaine, se poser sur votre table, sous vos yeux et sous les yeux de vos serviteurs. Sans faire injure à votre intelligence, j'oserai vous dire que, sur beaucoup de points, elle n'est pas à l'épreuve des sophismes les plus grossiers. Toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la conservation immédiate de votre fortune, de votre influence, de votre bien-être, je vous trouve encore imbu de tant de préjugés, accessible à tant de mensonges, que je dois trembler en vous voyant journellement aux prises avec un discoureur qui n'est pas sans habileté jusque dans ses emportements. La vérité est qu'il réussit à faire accepter de votre esprit ces principes-là mêmes dont votre volonté repousse le plus énergiquement les conséquences. Croyez-moi, la présence assidue de ce mauvais génie ne vaut rien ni auprès de vous, ni auprès des vôtres. Cette fréquentation funeste pervertit la rectitude de votre jugement; et, de plus, elle fait sous votre toit les affaires du parti du désordre qui, au jour décisif, est toujours assuré de rencontrer quelques auxiliaires dans toute maison où il a trouvé, en temps de paix, des complaisants et des dupes. »

Plaise à Dieu, Messieurs et chers coopérateurs, que ces conseils soient entendus de

(83) Mandement de Mgr l'évêque d'Alger, pour le Carême 1855.

(86) Allocution de N. S. P. le Pape dans le Con-

sistoire du 9 décembre 1854.

(87) Ibid.

ceux à qui nous les adressons, et qu'ils contribuent à suspendre la marche, chaque jour plus effrayante, de cette démoralisation sociale dont les progrès ne s'expliquent que trop pour quiconque est témoin de la scanda leuse connivence de ceux qui auraient le plus intérêt à la prévenir! En vérité, certains hommes semblent avoir juré de ressembler jusqu'à la fin à ces enfants incorrigibles qui s'obstinent à jouer avec le feu, persuadés qu'il sera toujours temps d'en arrêter les ravages, et qu'on voit ensuite fondre en pleurs et se désespérer en présence de l'incendie qu'ils ont bien pu allumer, mais qu'ils ne peuvent éteindre.

III. « A cette exception près, nos très-chers frères, nous avouons que les hommes de ce temps ont généralement horreur de la perversité des incrédules, et qu'il se manifeste de toutes parts une certaine inclination des esprits vers la religion et la foi. Soit qu'on en doive chercher la cause dans le souvenir des forfaits atroces que l'irréligion du siècle précédent avait enfantés, ou dans la crainte de ces émeutes et de ces révolutions qui menacent toutes les existences et bouleversent toutes les sociétés; soit qu'on doive l'attribuer à l'action de l'Esprit divin qui souffle où il veut et quand il veut; il est certain que nous voyons diminuer de jour en jour le nombre de ces esprits de perdition qui se font une gloire et un mérite de ne croire à rien, tandis qu'au contraire nous entendons louer souvent l'honorable état de la vie et des mœurs, et nous constatons un sentiment général d'admiration pour la religion catholique, dont la beauté ne frappe pas moins les yeux que la lumière du soleil.

« Assurément, nos très-chers frères, ce n'est pas là un médiocre bien, et il faut y reconnaître comme un premier pas vers la vérité: *Quidam quasi ad veritatem progressus*; toutefois, il reste plusieurs obstacles qui arrêtent les hommes sur le chemin, et qui les empêchent d'embrasser la vérité entièrement (88). »

Qui de vous, Messieurs et chers coopérateurs, ne reconnaît la justesse profonde de ces observations? Oui, sans nul doute, la période dans laquelle nous vivons est meilleure à certains égards que la période qui a précédé. Sous l'empire des circonstances que nous avons traversées, et par le concours de plusieurs causes diverses, de précieux résultats ont été obtenus. Il est même des esprits que la grâce a complètement changés, des cœurs qu'elle a entièrement conquis. Nous serions indiscret et précipité peut-être si nous nommions ici tel historien éminent, qui ent longtemps le malheur de méconnaître l'action divine du christianisme parmi les éléments confus de nos origines nationales, et qui désormais, éclairé d'une lumière plus haute et plus désirable que la lumière même des yeux, demande au ciel le temps de revoir ces œuvres, pour y restituer au Verbe fait chair la grande part qui lui

revient dans l'histoire de l'humanité régénérée par son sang et par ses doctrines. Ah! Dieu le sait, tandis qu'on fond de nos provinces nous suivons d'un œil attentif le mouvement des esprits, épiant jusque sous la moindre syllabe des anciens chefs de l'école antichrétienne un signe sincère de retour à la foi, s'il nous arrive de rencontrer dans leurs nouveaux écrits quelque symptôme de conversion véritable, à l'instant nous hâtons le Seigneur de sa grande miséricorde, et nous le conjurons d'achever l'œuvre de sa grâce. C'est ainsi que nous portons chaque jour au saint autel le nom de plusieurs de nos frères, auxquels nous sommes complètement inconnu, mais qu'un sentiment de charité sainte rend présents à notre âme depuis qu'il nous a semblé que le nom de Jésus-Christ s'échappait de leurs lèvres ou de leur plume avec cet accent qui ne se contrefait point et qui dénote la touche intérieure de l'Esprit-Saint. Mais, hélas! combien il est rare encore cet accent de conviction surnaturelle; et, pour quelques-uns qui savent prononcer le nom du Seigneur Jésus dans le Saint-Esprit (I Cor., XII, 3), combien d'autres qui disent Seigneur, Seigneur, et qui n'entreront pas dans le royaume des cieux (Matth., VII, 21), parce qu'en invoquant ce nom sacré, ils en dénaturent le sens, ils en blasphèment la vertu. Des phrases toutes païennes sur la beauté de la morale, une admiration philosophique de l'Évangile et du christianisme, voilà sans doute une sorte d'acheminement vers la vérité: *Quidam quasi ad veritatem progressus*. Mais qu'il y a loin de là au terme qu'il faut atteindre, et que d'obstacles restent sur la route!

Redoublez ici d'attention, Messieurs et chers coopérateurs, puisque c'est le mal présent de la société qui va vous être révélé par celui que Jésus-Christ a constitué juge suprême en Israël. Apprenez de lui que les temps actuels, malgré leurs tentances meilleures, présentent encore deux écueils contre lesquels viennent se briser le plus grand nombre des esprits. Apprenez que le double mur de séparation entre notre siècle et la vérité catholique, c'est un droit public trop souvent hostile aux libertés essentielles de l'Église, et une philosophie jalouse d'égaliser ses titres à ceux de la religion. Le souverain pontife se contente, pour cette fois, d'indiquer brièvement le premier point, et nous n'ajouterons pas de longs commentaires à sa parole; il s'étend davantage sur le second, et il nous exhorte à le développer après lui.

IV. « En effet, parmi ceux qui sont chargés de la direction des affaires publiques, il en est beaucoup qui aiment à se dire les protecteurs et les partisans de la religion, qui lui prodiguent leurs éloges, qui la proclament parfaitement appropriée et avantageuse à la société humaine, mais qui n'en veulent pas moins régler sa discipline, diriger ses ministres, s'ingérer dans l'adminis-

tration des choses saintes, en un mot, qui s'efforcent de renfermer l'Église dans les limites de l'État, de la dominer, elle qui est indépendante, et qui, dans les desseins de Dieu, ne peut être contenue par les bornes d'aucun empire, mais doit s'étendre jusqu'aux terres les plus éloignées et embrasser dans son sein tous les peuples et toutes les nations pour leur montrer et leur faciliter le chemin de l'éternelle félicité.... Et, à cette heure même, ne voyons-nous pas des gouvernements aveugles proposer des lois qui détruisent tous les établissements ecclésiastiques et réguliers, qui foulent au pied et réduisent à néant, s'il était possible, tous les droits de l'Église... Fasse que le ciel que ceux qui s'opposent ainsi à la liberté de la religion catholique reconnaissent enfin combien cette religion tourne à l'avantage de la chose publique, elle qui, au moyen de la doctrine qu'elle a reçue du ciel, propose et inculque à chacun des citoyens les devoirs qu'il est tenu de remplir! Puissent-ils se persuader enfin ce que saint Félix, notre prédécesseur, écrivait autrefois à l'empereur Zénon, « qu'il n'est rien de plus utile aux princes que de laisser l'Église suivre ses lois; car ce qui leur est salutaire, quand il s'agit des choses de Dieu, c'est de soumettre leur volonté royale aux prêtres de Jésus-Christ et non de la mettre au-dessus d'eux (89). »

Depuis le jour où le chef de l'Église s'exprimait ainsi, vous savez, Messieurs et chers coopérateurs, quels attentats sacrilèges ont été consommés; vous savez les malheurs qui sont venus fondre sur nos frères les catholiques des Etats Sardes et de l'Espagne. Il nous est commandé de nous taire à cet égard: le saint-siège avisera, et nous savons qu'il n'est pas plus déshérité de sa force que de sa sagesse. Malheur aux puissances qui appellent les foudres de l'Église sur leurs têtes! Dix-huit siècles d'histoire nous apprennent que *tout ce que Pierre aura lié sur la terre sera lié également dans les cieux.* (Matth., XVI. 19.)

Aussi, quelle n'a pas été notre stupeur en voyant que ces mêmes violences, ces mêmes spoliations sacrilèges, qui faisaient éclater des hymnes de triomphe dans les rangs de tous les adeptes de la révolution et de la démagogie, rencontraient des apologistes déclarés parmi ceux qui se flattaient d'occuper les avant-postes du camp de l'ordre et de la conservation (90)! Le croirait-on? Ces mêmes hommes qui suppliaient naguère l'Église de leur venir en aide et de proclamer sa grande et forte doctrine pour le maintien

des principes sur lesquels repose le droit de la propriété privée et séculière, ce sont eux qui ressuscitent toutes les prétentions les plus brutales de leurs adversaires d'hier et qui les invoquent contre le droit de la propriété ecclésiastique et religieuse. Ce qui n'empêche pas ces mêmes publicistes de déplorer l'affaiblissement des idées conservatrices, de signaler avec horreur chaque nouvelle apparition de ces manifestes démagogiques si menaçants pour la propriété, et de se demander avec effroi s'il pourrait jamais surgir des assemblées de législateurs capables de décréter des lois aussi révoltantes (91). Mais, en vérité, leur dirai-je, par quel renversement d'idées pourriez-vous prétendre que la propriété est une chose sacrée, si elle touche à votre propre maison, et qu'elle perd ce caractère quand elle confine à la maison de Dieu; et comment ferez-vous croire que le larcin d'un bien profane est une faute si punissable quand les choses consacrées au service de la religion et de votre âme peuvent tous les jours être usurpées sans crime? Il fut dit à la France, dès le début de la révolution: « En spoliant l'Église, vous jetez la première pierre à la propriété; l'attaque ne s'arrêtera pas là, et, avant un demi-siècle, un assaut général lui sera livré. » Cet oracle était prophétique. Je sais bien qu'un moderne historien de notre révolution s'est égayé aux dépens d'un des orateurs célèbres de la cause religieuse (92), qui *déploya*, dit-il, *en cette circonstance sa faconde imperturbable*, et voulut par des raisonnements bizarres et des déductions forcées *sonner l'alarme chez les propriétaires et les menacer d'un envahissement prochain* (93). Mais ce que je sais aussi, c'est que ce même historien qui badinait agréablement sur l'effroi chimérique inspiré aux propriétaires à propos de la spoliation de l'Église, on l'a vu composer à son tour pour la défense de la propriété un honnête volume où, je ne dirai pas sa faconde, mais ses arguments plus ou moins solides se déploient en quatre cent quarante pages, et où nous lisons aux premiers signes de la préface « qu'il faut désormais, si l'on ne veut pas que la société périsse, prouver ce que par respect pour la conscience humaine on n'aurait jamais autrefois entrepris de démontrer (94). » Voilà un de ces retours que la Providence se plaît à rendre nécessaires.

Que l'ébranlement de la propriété aujourd'hui ne soit pas sans rapport avec les coups portés au principe de la propriété par la négation des droits de l'Église, c'est une

(89) *Allocut. Pontif. du 9 décembre 1854.*

(90) Voir principalement le *Journal des Débats* 1854, et 24 mars et 5 mai 1855: articles signés de Sève.

(91) Aux législateurs-propriétaires qui proposaient la spoliation de l'Église de France, le vénérable archevêque d'Aix disait, en 1789: « Pensez-vous, si jamais les non-propriétaires de biens-fonds dominent dans une assemblée nationale, que les

droits des propriétaires de terres ne puissent pas être violés? » (*Discours sur la propriété des biens ecclésiastiques*, par Mgr l'archevêque d'Aix.)

(92) L'abbé Maury.

(93) *Histoire de la Révolution*, par M. A. THIBERS, 3^e édit., 1854, p. 207.

(94) *De la propriété*, par M. A. THIBERS, 1848. Préf., p. 3.

vérité dont l'un de nos hommes d'Etat les plus éminents s'est fait l'interprète, il y a quarante ans bientôt, lorsqu'il disait dans la haute chambre : « Messieurs, j'ose vous le dire : sous un gouvernement qui représente l'ordre, si vous n'arrêtez pas la vente de ces biens, aucun de vous ne peut être assuré que ses enfants jouiront paisiblement de leur héritage.... Je sais que, dans ce siècle, ou est peu frappé des raisons placées au delà du terme de notre vie : le malheur journalier nous a appris à vivre au jour le jour. Nous vendons les bois de l'Eglise; nous voyons la conséquence physique et prochaine » qui est l'argent dans les caisses de l'Etat; « quant à la conséquence morale et éloignée qui ne doit pas nous atteindre, peu nous importe. Messieurs, ne nous fions pas tant à la tombe; le temps fuit rapidement dans ce pays : en France, l'avenir est toujours prochain; il arrive souvent plus vite que la mort (95). » Deux ou trois révolutions survenues depuis ce discours fut prononcé, révolutions dont la dernière est plus sociale encore que politique, disent si la prévision de l'orateur était le fruit de *cette logique à outrance que les faits ne justifient jamais*.

Aussi, Messieurs et chers coopérateurs, ne cessons-nous de gémir sur les progrès toujours croissants de l'usurpation et de l'envahissement des droits de l'Eglise, parce que nous y voyons à la fois un crime envers Dieu et un malheur pour les nations. Nous n'exagérons rien en affirmant qu'aux plus mauvais jours du paganisme, le vieil empire romain, dans les intervalles qui séparaient les persécutions sauglantes, laissait à la communauté chrétienne plus d'autorité sur sa discipline extérieure et sur ses possessions temporelles que ne lui en reconnaissent la plupart des gouvernements modernes. De là, à l'intérieur, la puissance publique et la propriété temporelle tenues en échec par le socialisme révolutionnaire, toujours prêt à rétorquer contre elles leurs propres arguments et leurs propres actes contre l'autorité et la propriété religieuses. De là, dans le grand mouvement qui ébranle le monde à cette heure, le côté faible et défectueux de l'Europe; et l'on dirait que le ciel, après avoir armé les peuples occidentaux contre l'autocrate schismatique qui plane sur l'Orient, hésite à donner la victoire à ceux-là même dont il emploie le glaive pour sa cause, attendu que les provocations et les menaces de plusieurs d'entre eux contre Rome, leurs attentats contre la religion et l'Eglise rivalisent avec les excès qu'ils avaient mission de réprimer. Voilà ce qui nous arrête si longtemps, malgré nos prodiges de courage, sous les murailles ennemies; voilà ce qui nous coûte tant d'argent, de sang et de larmes. Heureusement la justice de l'en-

treprise, la foi et les prières de la France, l'héroïsme religieux de ses soldats, le prix de leur sang, de leurs souffrances, de leurs sacrifices, feront pencher de notre côté la balance divine (96.)

Pour vous, Messieurs et chers coopérateurs, dans l'intérêt de la société plus encore désormais que de la religion, nous vous recommandons de conserver avec soin les derniers débris tels quels de la propriété sacrée, et de ne pas laisser prévaloir au sein des peuples cette persuasion, trop généralement accréditée, que tout est licite contre les biens de l'Eglise, et qu'il n'est pas même besoin de son consentement formel pour la déposséder de son avoir. Sous l'empire de ce funeste préjugé, la chose ecclésiastique est atteinte journellement, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et l'on peut dire que le combat est à la veille de finir faute de champ de bataille. Dans ces conjonctures du moins, le monde ne nous accusera pas, comme il a pu le faire en d'autres temps, de cacher l'avarice ou l'ambition sous le voile des principes religieux. Certes, ces quelques parcelles de terre qui restent çà et là auprès des temples du Seigneur ou de la demeure de ses ministres, sont tellement disproportionnées avec nos besoins, que l'intérêt matériel qui s'y rattache est presque nul. S'il n'y avait donc là qu'un fait, et non un principe, ce serait presque le cas de tout abandonner sans conteste; et l'Eglise, dépouillée de sa tunique et de tous ses vêtements, serait tentée peut-être d'offrir elle-même le dernier reste de son manteau aux spoliateurs. Mais, précisément, parce qu'aujourd'hui nos résistances sont évidemment désintéressées, elles ont acquis le droit d'être plus opiniâtres. Ne vous étonnez donc pas, Messieurs et chers coopérateurs, lorsque nous opposons des obstacles à la facilité déplorable avec laquelle vos populations cherchent en toute circonstance à s'éviter un sacrifice quelconque moyennant l'aliénation d'une partie de votre demeure ou de votre modeste enclos. Derrière ce coin de terre et ce pauvre toit de tuiles, nous défendons un principe qu'il ne nous est pas permis d'abandonner sans pécher en même temps contre la vertu de religion et contre la vertu de justice; nous luttons contre une tendance que nos devanciers ont combattue au prix de leur vie; et tout à la fois, nous repoussons un levier de démolition qui se retournerait bientôt contre toute propriété quelconque : car, si Dieu est débonté de son droit de propriétaire ici-bas en ce qui concerne les nécessités de son culte, tous les titres sur lesquels se fonde la propriété humaine seront logiquement lacérés demain. Quand la cause de l'Eglise est méconnue, toute justice, toute subordination sont à la veille d'être violées. C'est ce que Bossuet

(95) CRATEAUBRIAND, *Opinion sur la vente des forêts*, prononcée à la chambre des pairs le 21 mars 1817.

(96) Ces espérances n'ont pas tardé à être justi-

fiées par de grandes victoires qui comblent de joie tous les vrais catholiques et les vrais Français, et qui ne sont que le prélude de succès encore plus éclatants.

a dit, avec son accent ordinaire, en parlant du roi d'Angleterre Henri II : « Le monarque se déclare l'ennemi de l'Église; il l'attaque au spirituel et au temporel; il usurpe ouvertement sa puissance; il met la main dans son trésor qui enferme la subsistance des pauvres; il flétrit l'honneur de ses ministres par l'abrogation de leurs privilèges et opprime leur liberté par des lois qui lui sont contraires. Prince téméraire et mal avisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son Etat le mépris de l'autorité ecclésiastique et les excès inouïs où les peuples seront emportés!... » Et le grand évêque ajoute quelques autres paroles que je veux dire et qui seront pour nous, Messieurs, un sujet de consolation et d'espérance : « C'est, dit-il, une loi établie que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang... Il paraît donc qu'elle devait du sang à l'affermissement de son autorité, comme elle en avait donné à l'établissement de sa doctrine; et ainsi la discipline, aussi bien que la foi de l'Église, a dû avoir ses martyrs (97). » Ce principe étant posé, Messieurs, s'il est vrai d'une part, comme l'a si bien établi un de nos vieux maîtres dont la parole a quelquefois retenti dans ces réunions, que l'*hérésie constitutionnelle qui soumet l'Église au magistrat* est la grande hérésie de ce temps (98); d'autre part, rien n'est rassurant comme de voir ce grand nombre d'ajôtres que Dieu a suscités, en particulier depuis vingt ans, pour la défense du droit méconnu. Jamais peut-être on n'a entendu, sur tant de points à la fois, les pontifes exilés, proscrits, dépouillés, emprisonnés, répondre à leurs persécuteurs par des accents plus apostoliques; jamais la patience et la fermeté épiscopales n'ont brillé avec plus d'éclat chez un si grand nombre de nations. Or, la souffrance, dans le christianisme, c'est toujours le gage d'un prochain triomphe. L'autorité ecclésiastique renaîtra donc de ses ruines, et les mérites de tant d'illustres confesseurs de cet âge « opéreront, dans la cause de la discipline, les mêmes merveilles que le supplice de leurs devanciers a autrefois opérés lorsqu'il s'agissait de la croyance (99). »

La croyance, hélas! plutôt à Dieu qu'elle fût en dehors de tous ces débats, et que le principe de la foi fût du moins respecté!

(97) *Panegyrique du saint Thomas de Cantorbéry.*

(98) *Défense de l'Église catholique contre l'hérésie constitutionnelle qui soumet la religion au magistrat, renouvelée dans ces derniers temps.* Paris, 1840. Par M. BOYER, directeur au séminaire de Saint-Sulpice.

(99) BOSSUET, *Panég. de saint Thomas de Cantorbéry.*

(100) « Quoniam vero fides semper fuit semperque erit humane salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis, sine qua impossibile est placere Deo, et ad futurum ejus consortium per venire, damnamus systema eorum qui, naturalem et supernaturalem ordinem confundentes, et filii ra-

Nous n'avons parlé jusqu'ici que d'une faible partie de nos maux; il nous reste à vous signaler, avec le chef de l'Église, « cette philosophie jalouse d'égaliser ses droits à ceux de la religion. »

V. Avant tout, Messieurs et chers coopérateurs, rappelons ici quelques-uns des anathèmes prononcés par les Pères de la province de Bordeaux contre les principales erreurs de cette philosophie naturaliste et rationaliste qui avait envahi les écoles publiques et qui remplissait toutes les productions des écrivains les plus accrédités. Bientôt nous rapprocherons de ces condamnations le texte de plusieurs écrits très-récents et très-vantés; vous jugerez s'ils ne tombent pas évidemment sous le coup de ces censures solennelles. Laissons la parole au vénérable concile :

« Parce que la foi a toujours été et sera toujours le commencement du salut de l'homme, le fondement et la racine de toute justification, et que sans elle il est impossible de plaire à Dieu et de parvenir à la bienheureuse société de ses enfants, nous condamnons le système de ceux qui, égalant la raison à la foi, confondant le naturel et le surnaturel, représentent la philosophie humaine et la religion divine comme deux sœurs, appliquées au même titre et avec la même compétence au ministère des âmes, et capables de conduire les hommes avec un même succès, quoique par une voie différente, à leur fin dernière et à un résultat parfait (100)... »

Les Pères disent encore :

« Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, consubstantiel au Père, qui pour nous et pour notre salut est descendu des cieux, et qui, nous ayant rétablis dans cette première dignité de l'état surnaturel et vraiment gratuit dont Adam était déchu par sa désobéissance, nous a donné tous les moyens nécessaires pour acquérir l'éternelle félicité. C'est pourquoi nous condamnons l'erreur de ceux qui considèrent à la vérité Notre-Seigneur Jésus-Christ comme un homme plein de sagesse, ou même comme un personnage divin, mais non pas comme un Dieu..., et qui nient la nécessité et la vertu des sacrements institués par notre Sauveur et Rédempteur pour appliquer aux hommes les mérites de son sang et leur conférer la grâce qui conduit au salut (101). »

totem coequantes, religionem divinam et philosophiam humanam dicunt duas sorores, pari jure ministerio animarum allaborantes, parique exitu, licet non eadem via, suos assclas ad finem perfectum perducturas. » (Concil. Burdig., 1850, pag. 15.)

(101) « Credo in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum, consubstantialem Patri; qui, propter nos et propter nostram salutem, descendit de cœlis, ut nos vocaret in admirabile lumen suum restituens nos in pristinum illam dignitatem status supernaturalis et indebiti, de qua exierat Adam per inobedientiam peccatum, dansque nobis omnia necessaria ut aeternam assequamur felicitatem. Damnamus ergo errorem eorum qui De-

Le successeur de Pierre va nous dire, maintenant, si ces condamnations ne s'adressent plus aujourd'hui qu'à des ombres et à des fantômes :

« En outre, vénérables frères, il est certains hommes, distingués par leur érudition, qui avouent que la religion est le don le plus exquis que Dieu ait départi aux hommes, et qui néanmoins font un si grand cas de la raison et l'exaltent à un tel point qu'ils ont la folie de se figurer qu'elle doit être égalée à la religion elle-même. Par suite de cette vaine opinion, les sciences théologiques leur semblent devoir être traitées de la même manière que les sciences philosophiques ; tandis que les premières s'appuient sur les dogmes de la foi, fondement le plus ferme et le plus inébranlable, et que les autres au contraire sont le fruit de la raison humaine, si variable, si incertaine, sujette à tant d'illusion et de déceptions de tout genre... C'est pourquoi il faut montrer à ces hommes, qui élèvent plus qu'il ne convient les forces de la raison, que cela est très-contraire à cette maxime très-vraie du docteur des nations : *Si quelqu'un pense qu'il est quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se trompe lui-même.* (Galat., VI, 3.)... Il faut les convaincre que la Providence n'a rien donné de plus excellent aux hommes que l'autorité de la foi divine, qu'en elle ils trouveront un flambeau dans les ténèbres, un guide pour arriver à la vie, et qu'elle est absolument nécessaire pour le salut, puisque *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (Hebr., XI, 6), et que *celui qui n'aura pas cru sera condamné.* » (Marc., XVI, 16.) (102)

Tel est, en effet, le point précis de la question. Hâtons nous de le dire : il ne s'agit pas ici de débats domestiques et de querelles d'école à propos de quelques difficultés sur les attributions plus ou moins étendues de la raison, sur les limites plus ou moins reculées du domaine de la foi. Que d'autres engagent sur ce terrain, livré aux discussions, des combats plus ou moins opportuns ou intempestifs ; pour notre part, nous n'entendons point descendre dans cette arène, ni nous mêler à des luttes auxquelles nous n'apercevons aucune issue profitable pour personne. De grandes lignes ont été tracées par la main sûre et ferme de l'Eglise. Par une permission de Dieu, l'autorité religieuse, en ce siècle de rationalisme, a été amenée à condamner ceux qui refusent à la raison ses lumières essentielles et ses droits certains. Et d'autre part, depuis les siècles les plus reculés, la même autorité n'a cessé de condamner ceux qui proclament la suffisance de la raison et de la nature pour le salut. Ces points principaux, placés hors de toute controverse, nous suffisent. Jamais l'esprit humain ne sera par nous ni *outra-*

gementeum attaqué ni petitement transsé (103) ; nous attribuons formellement à la raison tout ce que l'Eglise lui attribue ; nous lui concédons largement et sans mesquine contestation tout ce que l'Eglise ne défend pas de lui concéder. Mais nous déclarons que le meilleur usage possible de la simple raison, que la pratique la plus parfaite de la morale et de la vertu purement naturelles ne peuvent conduire au salut, et qu'à part le cas d'ignorance invincible de la religion révélée, l'honnête homme selon le monde ne saurait parvenir au bonheur du ciel, ni éviter les peines de l'enfer. C'est le dogme catholique.

Or, la prétention des philosophes de ce temps, quand ils veulent bien admettre l'existence de la foi, c'est que la raison et la foi offrent deux routes parallèles dont l'homme peut choisir l'une ou l'autre indifféremment, attendu que la voie exclusivement philosophique aboutit, tout aussi bien que la voie chrétienne, au terme final de la destinée humaine. Telle est la condition fondamentale du traité qu'ils rêvent entre le christianisme et la philosophie. Telle est la base de l'accord qu'ils prétendent nous faire accepter, et qu'ils supposent signé déjà de ceux qu'ils appellent *les sages*.

L'organe le plus célèbre du philosophisme moderne, dans la préface des éditions multipliées qu'il nous donne de ses premières œuvres, ne fait pas difficulté d'affirmer qu'il n'a rien désavoué de ses précédents écrits. Mais en même temps il daigne se féliciter et féliciter les soldats de la cause religieuse du mouvement *indubitable*, bien que *tardif*, qui les ramène vers lui. Nous avons lu avec la plus sérieuse attention toutes les productions rajeunies de cet écrivain, nous nous sommes reporté à la plupart des publications vieillies auxquelles ses innombrables retours sur son propre passé renvoient à chaque instant le lecteur. Nous confessons bien volontiers que le livre de ses *Rétractations* est encore à faire, car s'il a beaucoup *retouché*, il n'a rien *rétracté*. Nous reconnaissons hautement que, malgré mille précautions de langage, le philosophe d'aujourd'hui est bien celui auquel nos devanciers dans l'épiscopat, nos pères et nos modèles, ont fait une si longue et une si énergique guerre, celui que le saint siège a condamné, celui qui a donné le branle principal au panthéisme, au naturalisme, à l'éclectisme, dont nos écoles ont été si tristement infectées, celui qui a outragé l'Être souverain en confondant son essence avec les êtres que sa libre volonté a tirés du néant, celui qui n'a jamais accordé à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un respect dérisoire, celui qui a élevé la raison humaine de chaque individu à la dignité de *Verbe*

minum nostrum Jesum Christum habent ut hominem, sapientissimum quidem, vel etiam divinum, sed non ut Deum... negantque necessitatem ac virtutem sacramentorum, quæ salubriter instituit Salvator ac Redemptor noster, per quæ merita ejus

hominibus applicantur, et gratia confertur ut salutem assequi possint. » (*Ibid.*, pag 15 et 14.)

(102) *Allocut. pontif. du 9 décembre 1854.*

(103) *Premiers essais de philosophie*, par M. V. Cousin. Avertiss. de la 5^e édit. 1855, p. xvi

fait chair, celui qui n'a épargné sur son chemin aucune des vérités du dogme chrétien. Non, ce n'est pas une vaine forfanterie, ce champion de la cause rationaliste peut se glorifier avec fondement de n'avoir pas fait un pas en arrière, d'avoir ménagé à la philosophie des portes dérobées pour échapper à toutes les prises de la foi, d'avoir affaibli et ruiné toujours à la page suivante les vagues espérances que la précédente page aurait pu faire concevoir ; en un mot, il a droit à ce qu'on lui rende cette justice, qu'au milieu de mille autres variations sa doctrine n'a pas varié en ce qui concerne le christianisme. Et ce qu'on peut ajouter, c'est que l'école dont il est le porte-étendard, sinon le chef, est demeurée aussi profondément ennemie que lui de tout l'ordre surnaturel et révélé, lequel, à leurs yeux, ou bien n'existe pas, n'est pas possible, ou, à tout le moins, n'est pas obligatoire et commandé.

VI. En effet, Messieurs et chers coopérateurs, les principes essentiels et constitutifs du christianisme sont ceux-ci : l'élévation primitive de l'homme à une destinée surnaturelle ; sa chute, et par suite, le vice de notre origine ; la nécessité d'une réparation et d'une réhabilitation ; l'incarnation du Fils de Dieu, et la rédemption par sa mort ; la croyance à tout un ensemble de moyens divinement institués pour communiquer aux âmes les fruits de la doctrine et les mérites du sang de Jésus-Christ ; l'existence d'une société gardienne et dépositaire de ces trésors ; la nécessité d'appartenir à cette société pour se sauver. Nier ces grandes vérités, et particulièrement nier l'incarnation, qui est le mystère central de toute l'économie religieuse, c'est nier le christianisme tout entier. Or, non-seulement aucun de ces points n'est encore admis par l'école philosophique moderne que nous avons en vue, mais il n'en est aucun qui ne soit ou formellement ou implicitement nié par elle. Prouvons-le en ce qui concerne la révélation divine et l'incarnation. C'est l'oracle de l'école qui va parler.

« Le seul moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige, c'est de nous en rapprocher à l'aide du divin intermédiaire (104). » Mais, quel est ce médiateur divin, ce médiateur unique ? Vous espérez ici peut-être le nom de Jésus-Christ. Erreur ! « Entre un être fini tel que l'homme, et Dieu, substance absolue et infinie, il y a le double intermédiaire etabli ce magnifique univers livré à nos regards, et de ces vérités merveilleuses que la raison conçoit, mais qu'elle n'a pas faites, pas plus que l'œil ne fait les beautés qu'il aperçoit. » Vous l'entendez, Messieurs. Saint Paul a dit : *Il y a un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus qui est homme lui-même* (104*). L'apôtre de la philosophie naturaliste dit à

son tour : « Se rapprocher de Dieu à l'ajle du divin intermédiaire, c'est-à-dire se consacrer à l'étude et à l'amour de la vérité, à la contemplation et à la reproduction du beau, surtout à la pratique du bien (105)... » *Tel est le seul moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige. Peut-on nier plus ouvertement l'existence et même la possibilité d'une révélation directe ? Peut-on combattre plus formellement la doctrine de l'incarnation divine, et substituer plus clairement la médiation du Verbe humain, c'est-à-dire, de la pure raison, à celle du Verbe fait chair ? Or, ce n'est point un passage isolé, c'est le livre entier, ce sont plusieurs volumes fraîchement revus et corrigés qui, dans tout leur contexte, préchent perpétuellement cet odieux naturalisme, et repoussent toutes les données les plus essentielles de la doctrine chrétienne, que, d'après une vieille tactique depuis longtemps dévoilée, on dissimule le plus souvent sous les noms de *mysticisme*, d'*enthousiasme* ou de *spontanéité*.*

Par exemple, qu'est-ce que l'acte de foi pour le chrétien ? N'est-ce pas l'acte par lequel nous adhérons à une vérité, au mystère de la sainte Trinité, je suppose, à cause de la révélation qui nous a été faite de cette vérité par Dieu lui-même, et non point à cause que notre raison, notre conscience, notre réflexion nous l'enseignent ? Et si la foi est une vertu théologale, n'est-ce pas précisément parce qu'elle implique un rapport direct avec Dieu, et qu'elle a Dieu lui-même pour motif et pour objet ? Telle est la doctrine élémentaire du catéchisme chrétien. Voici celle du philosophe : « Nous n'apercevons pas Dieu, mais nous le concevons sur la foi de ce monde admirable exposé à nos regards et sur celle de cet autre monde plus admirable encore que nous portons en nous-mêmes. C'est par ce double chemin que nous parvenons à Dieu. Cette marche naturelle est celle de tous les hommes : elle doit suffire à une saine philosophie. Mais il y a des esprits faibles et présomptueux qui ne savent pas aller jusque-là, ou ne savent pas s'y arrêter... On n'avait pas osé admettre l'existence d'un Dieu invisible, et voilà maintenant qu'on aspire à entrer en communication immédiate avec Dieu, tout comme avec les objets sensibles et les objets de la conscience. C'est une faiblesse extrême pour un être raisonnable de douter ainsi de la raison, et c'est une témérité incroyable, dans ce désespoir de l'intelligence, de rêver une communication directe avec Dieu. Ce rêve désespéré et ambitieux, c'est le mysticisme (106). »

Et nous répondons, nous, ce rêve, tout ambitieux qu'il paraisse, n'est celui de la foi et de l'espérance chrétiennes. Sans doute,

(104) *Du vrai, du beau et du bien*, par M. Victor Cousin, 2^e édition, 1854, p. 152.

(104*) *Unus mediator Dei et hominum homo Christi*

Jesus. (1 Tim., II, 5.)

(105) *Du vrai*, etc., p. 152.

(106) *Du vrai*, etc., p. 105, 106, 107.

le chrétien, lui aussi, conçoit Dieu et croit à son existence sur le témoignage de sa propre raison et sur celui de tout l'univers créé; il arrive à lui par cette marche naturelle, qui est celle de tous les hommes: car le chrétien (nous le disons bien haut, vu que les adversaires du christianisme l'oublent sans cesse), le chrétien est avant tout un homme, il n'a pas dit adieu à la raison le jour de son baptême, et tous les privilèges de sa race lui sont maintenus. Mais ce premier pas fait vers Dieu ne suffit pas à la philosophie du chrétien. Après que sa raison lui a fait admettre l'existence d'un Dieu invisible, cette même raison, nullement présomptueuse en cela, lui enseigne que l'Être tout-puissant et tout bon peut se mettre en *communication directe* avec sa créature. Et quand des témoignages certains, contrôlés et vérifiés à la lumière de la raison la plus exigeante, lui ont démontré qu'il en est véritablement ainsi, que Dieu a daigné réellement parler aux hommes autrefois en plusieurs occasions, que plus tard il leur a parlé en la personne de son Fils, descendu sur la terre (107), alors le philosophe chrétien ne sait plus s'arrêter à cette connaissance imparfaite de Dieu, qui résulte du témoignage de sa raison. Il n'y a point de désespoir ni de faiblesse pour son intelligence à reconnaître que Dieu en sait plus sur sa propre nature que l'intelligence finie de l'homme n'en peut découvrir. Il entre dans le nouveau chemin que Dieu lui ordonne de suivre pour arriver à lui. Car il sait désormais que « personne ne va au Père si ce n'est par le Fils (108); que celui qui est incrédule au Fils encourt la colère de Dieu (109); que personne n'a jamais vu Dieu, mais que le Fils, qui est dans le sein du Père, est venu lui-même nous raconter la nature divine (110); enfin que la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ son envoyé (111). »

Voulez-vous savoir, Messieurs et chers coopérateurs, jusqu'à quel point la philosophie la plus récente, tout en « portant des paroles de paix à toutes les écoles (112), » tout en « se mettant en communion avec toutes les religions, et particulièrement avec la religion chrétienne (113), » se sépare criminellement du christianisme et le taxe de folie? Écoutez ce qui suit: « Il nous importe d'autant plus de rompre ouvertement avec le mysticisme qu'il semble nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la philosophie, et que, par un air de grandeur, il

peut séduire plus d'une âme d'élite, particulièrement à l'une de ces époques de lassitude où à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, la raison humaine, ayant perdu la foi en sa propre puissance sans pouvoir perdre le besoin de Dieu, pour s'être faite ce besoin immortel s'adresse à tout, excepté à elle-même, et, faute de savoir aller à Dieu par la voie qui lui est ouverte, se jette hors du sens commun, et toute le nouveau, le chimérique, l'absurde même, pour attendre l'impossible (114). » Vous me demandez, Messieurs, quel est ce mysticisme si redoutable en ce moment, ce mysticisme vers lequel les âmes fatiguées de cruelles déceptions sont en danger de se porter au détriment de la philosophie; vous le cherchez vainement autour de vous, et je vous réponds: ce mysticisme, qu'autrefois on n'a pas craint d'appeler tout haut par son nom, ce n'est autre chose que le christianisme lui-même. Car nous acceptons pour la foi chrétienne l'accusation que vous allez entendre; s'il y a là un crime, c'est le crime de tout chrétien. Oui, « ce n'est point assez pour lui de concevoir Dieu sous le voile transparent de l'univers et au-dessus des vérités les plus hautes. Il ne croit pas connaître Dieu, » du moins il ne croit pas le connaître assez pour arriver au ciel, « s'il ne le connaît que dans ses manifestations » naturelles « et par les signes de son existence: il veut l'apercevoir directement » par les lumières de la foi ici-bas, face à face dans la gloire; « il veut s'unir à lui par quelque procédé extraordinaire (115), » oui, par le procédé de la vie surnaturelle, de la grâce sanctifiante, de la communion eucharistique. Sans cela il ne serait pas chrétien, il n'aurait pas la foi et l'espérance chrétiennes.

Enfin on lit plus loin: « L'erreur fondamentale du mysticisme, c'est qu'il fait de l'être infini l'objet direct de l'amour. Mais un tel amour ne se peut soutenir que par des efforts surhumains qui aboutissent à la folie (116). » Vainement l'auteur se rejettera-t-il ensuite sur les excès de ce mysticisme intempérant condamné par l'Église dans le quietisme; la vérité est que l'accusation de folie porte ni plus ni moins sur l'acte de charité chrétienne, laquelle n'est une vertu théologique que parce qu'elle fait de Dieu « l'objet direct de l'amour. »

Qu'ajouterai-je encore, Messieurs et chers coopérateurs? C'est un principe fondamental de l'Évangile, que, pour arriver à la béatitude après cette vie, l'homme est tenu

(107) *Multifariam multis modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio.* (Hebr., I, 1, 2.)

(108) *Nemo venit ad Patrem nisi per me.* (Joan., XIV, 6.)

(109) *Qui credit in Filium, habet vitam aeternam; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.* (Joan., III, 36.)

(110) *Deum nemo vidit nunquam: unigenitus Filius*

qui est in sinu Patris, ipse enarravit. (Joan., I, 18.)

(111) *Hæc est vita æterna ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (Joan., XVII, 3.)

(112) *Du vrai, etc.,* p. 10.

(113) *Ibid.,* p. 152.

(114) *Ibid.,* p. 107.

(115) *Ibid.,* p. 108.

(116) *Ibid.,* p. 116.

d'être saint ici-bas. Et la sainteté, c'est plus que la vertu humaine, c'est plus que le devoir naturel; c'est l'observation de la loi révélée, c'est la pratique de la doctrine et de la morale évangélique, c'est la vie de la foi et de la grâce, c'est la reproduction par chacun de nous de la vie de Jésus-Christ. « Soyez saints, parce que je suis saint, dit le Seigneur (117). » La philosophie contemporaine nous dit au contraire avec assurance : « La sainteté n'est pas plus accessible à l'homme dans cette vie que la béatitude. Nous pouvons aspirer à l'une et à l'autre par le désir et par l'espérance, mais notre objet immédiat ici-bas, c'est la vertu; là seulement réside l'obligation; elle n'est point ailleurs. L'erreur du mysticisme est d'anticiper sur les droits de la mort... La sainteté présuppose la vertu, et c'est la vertu qu'on doit recommander aux hommes. La sainteté ne leur manquera pas un jour des mains de la mort et de Dieu, si, vivants, ils n'ont pas manqué au devoir. La sainteté est un idéal auquel on peut aspirer; la vertu est une loi qui nous est imposée et pour laquelle nul délai ne peut être ni demandé ni accordé (118). » Ainsi cela est clair, vivez en honnêtes philosophes, observez la vertu naturelle et le devoir humain; mais ne rêvez pas une perfection surnaturelle qui n'est pas d'obligation et qui n'est pas compatible avec la vie présente. Renvoyez les prédications de Jésus-Christ et de son Apôtre « à une autre fois (119), » et, pour le présent, contentez-vous d'obéir aux préceptes de la raison : le surplus sera l'affaire de la mort et de Dieu.

Que dirais-je de tant d'autres assertions? Que signifie ce Dieu de la philosophie « qui est une personne comme la personne humaine, avec l'infinité de plus, et qui peut ainsi porter la Trinité chrétienne (120)? » Que penser de cette énumération, si souvent renouvelée, qui met sur un même rang « l'inspiration du poète, l'instinct du héros, l'enthousiasme du prophète (121)? » Comment qualifier cette affection d'assimiler les miracles du christianisme aux jongleries de la superstition (122), et de faire dériver les extases et les visions de sainte Thérèse ou de la pieuse Madeleine de Saint-Joseph d'une imagination échauffée par le cœur (123)? Et cette accusation portée contre « la morale ascétique, qui étouffe

la sensibilité au lieu de la régler, et pour sauver l'âme des passions lui commande un sacrifice de tous les instincts de la nature qui ressemble à un suicide (124), » comme aussi ce danger de « abêtir les âmes à force de vouloir les épurer (125)? » Et ce reproche fait à « l'auteur de l'*Imitation*, à l'angélique habitant d'un cloître, d'appeler la mort comme une délivrance bienheureuse, et de la devancer, autant qu'il est en lui, par une continuelle pénitence et dans une adoration muette (126), » comme si Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait pas prêché le renoncement à soi-même (*Matth.*, XVI, 24), comme si le grand Apôtre n'avait pas demandé « d'être séparé de ce corps de mort (127), » et n'avait pas « désiré la dissolution de sa chair pour être avec le Christ (128)? »

Vous le voyez, Messieurs, il y a là un renversement complet de tout le christianisme. Ni la révélation, ni les miracles et les prophéties, ni l'incarnation, ni les actes de foi, d'espérance et de charité, ni les sacrements, et particulièrement l'Eucharistie, ni les préceptes et les conseils évangéliques, ni les exemples des saints, ne peuvent rester debout en présence de pareilles affirmations. Tout rapport entre Dieu et l'homme qui ne résulte pas uniquement de l'entremise de la raison et de la nature est nié en principe et en fait. Jésus-Christ est supprimé.

Cependant, me direz-vous, le nom de Jésus-Christ se rencontre, au moins équivalamment, dans ces ouvrages philosophiques. On y parle du christianisme, du « sublime et doux crucifié, » de « la folie de la croix. » Oui, cela est vrai, et je veux vous dire aussi comment saint Hilaire caractérise une des phrases de l'ancien arianisme : « La stratégie du moment, disait-il, consiste à s'abriter sous le voile spécieux de l'orthodoxie évangélique, de telle sorte que Jésus-Christ semble être annoncé alors même qu'il est nié (129)... Ils ont introduit un nouveau Christ sous le couvert duquel l'Antechrist pût se glisser. Car ce Christ de leur façon, *hunc suum Christum*, ils ne lui accordent pas la divinité : c'est assez qu'il soit une créature plus excellente que les autres (130)... De cette manière, ils ont réussi à tromper les simples, qui pensent que les mots renferment les croyances qu'ils expriment (131),

(117) *Secundum enim qui vocavit vos, sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sicutis : quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* (1 *Petr.*, I, 15, 16.)

(118) *Premiers essais de philosophie*, par M. Victor Cousin; 3^e édition, revue et corrigée, 1853, p. 307, 309.

(119) *Audiemus te de hoc iterum.* (*Act.*, XVII, 52.)

(120) *Premiers essais*, p. 15.

(121) *Du vrai*, etc., p. 61.

(122) *Ibid.*, p. 125.

(123) *Madame de Longueville*, par M. V. Cousin; 2^e édit., 1853, p. 92. — Note, *ibid.* et p. 138.

(124) *Du vrai*, etc., p. 277.

(125) *Ibid.*, p. 381.

(126) *Ibid.*, p. 277.

(127) *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* (*Rom.*, XII, 24.)

(128) *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* (*Philip.*, I, 25.)

(129) « Hoc nunc sub opinione falsæ pietatis efficitur, hoc sub specie prædicationis evangelicæ laboratur, ut Dominus Jesus, dum prædicari creditur, denegetur? » (*Contra Auxent.*, 2.)

(130) « Nam ipsi nunc Christum novum, per quem Antichristus subreperet, interferunt. Valuit enim hunc suum Christum non ejus divinitatis esse ejus et Pater est, sed esse potentem et præstantem cæteris abis creaturis. » (*Contra Auxent.*, 5, 6.)

(131) « Et hujus usque quidem ad hunc impietatis,

et qui ne découvrent pas la ruse de ces écritures composées en style d'antéchrist : *scripturam stylo antichristi compositam* (132).» Ainsi en est-il à cette heure. La religion chrétienne, on la proclame « incomparablement la plus parfaite et la plus sainte de toutes » les religions ; mais on n'a garde de la proclamer la seule vraie ; on se glorifie au contraire d'être « en communion avec toutes les grandes philosophies et avec les religions qui couvrent la terre (133), comme si la religion chrétienne, qui condamne toutes les sectes dissidentes et qui se proclame divine, n'était pas déclarée fautive par cela seul que d'autres religions peuvent revendiquer, même à un moindre degré, la perfection et la sainteté. Ailleurs, on se prend à regretter que Platon n'ait pas trouvé sur la terre « la religion du sublime et doux crucifié, » qu'il n'ait pas « eu affaire » à elle, lui « qui gardait déjà tant de ménagements envers la religion de son temps » ; et l'on se tient pour assuré que ce grand maître de la philosophie, ce type de l'humanité, « s'il était venu de nos jours, à défaut de la foi d'un Augustin, d'un Anselme, d'un Thomas, d'un Bossuet, aurait en sans aucun doute les sentiments au moins d'un Montesquieu, d'un Turgot, d'un Franklin (134) ; » ce qui veut dire que Platon, cette personification suprême de la raison humaine, s'il eût vécu en des temps chrétiens, aurait pu être déiste ou protestant : voilà tout ce que l'Évangile et l'Église peuvent attendre de mieux de la philosophie. Enfin, vous éprouvez un trépidement de joie, parce que votre œil vient de découvrir sous la plume de l'écrivain un des mots les plus saints de l'idiome chrétien : *la folie de la croix* (135) ; mais quel n'est pas votre mécompte en apprenant aussitôt que *cette folie-là*, comme celle qui réside « dans tout homme supérieur, c'est la partie divine de la raison, » et l'entendant comparer, soit à « cette puissance mystérieuse que Socrate appelait un démon, » soit à ce que « Voltaire appelait le diable au corps, » sans lequel « une comédienne même » ne saurait être « une comédienne de génie (136) !!! » Après de tels blasphèmes, Messieurs, qu'importent « les hommages sincères et affectueux dont la philosophie nouvelle couvre le christianisme (137) ? » Qu'importe que le philosophe « doive mesurer ses progrès en philosophie par ceux de la tendre vénération qu'il ressentira pour la religion de l'Évangile (138) ? N'est-il pas mille fois évident que nous avons affaire à des naturalistes « qui peuvent considérer Jésus-Christ comme un homme plein de sagesse, ou même comme un personnage

divin, mais qui ne confessent pas qu'il est un Dieu, » et contre lesquels notre concile a prononcé sa rigoureuse condamnation (139) ?

Non, le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore. C'est un Christ psychologique, conçu de l'esprit de l'homme, né de son intelligence ; celui que ma foi me révèle est conçu du Saint-Esprit, né de la bienheureuse Vierge Marie. Leur Christ est venu d'en bas, jailli des entrailles de l'humanité ; mon Jésus est descendu d'en haut, il est sorti du sein du Père éternel. Leur Christ n'est que consubstantiel à Dieu. C'est leur propre raison qu'ils adorent en adorant le Verbe abstrait qu'ils ont fait ; et moi j'humilie ma raison devant celle de Dieu en adorant le Verbe incarné qui m'est prêché. Que parlez-vous de rapprochement et d'entente quand nous sommes toujours séparés par un abîme ? Prophète complaisant, comment osez-vous dire que, « malgré quelques apparences contraires, la paix est à la veille de se faire ? » Des apparences, grand Dieu ! comme si le point de litige entre eux et nous, entre l'Église et ce qu'ils appellent l'humanité, entre les défenseurs de la foi et les grands prêtres de la raison, ce n'était pas la question même de la divinité de Jésus-Christ et de sa doctrine ! Je le dirai hardiment avec saint Hilaire : « La cause qui nous force de parler aujourd'hui n'est rien moins que la cause de Jésus-Christ : » *Nunc non alia nobis ad dicendum causa quam Christi est* (140). Nous croyons, nous, qu'en dehors de toutes les lois qui régissent la race humaine, en dehors de tous les perfectionnements naturels dont elle est susceptible, par un élan spontané de son amour, de son immense et excessif amour, *propter nimiam charitatem suam* (Ephes., II, 4), par un prodige qui appartient essentiellement à l'ordre surnaturel, le Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel à son Père, est descendu des cieux, qu'il a pris une chair, qu'il est né d'une Vierge, qu'il s'est fait homme, et qu'il a élevé tous les hommes ses frères à la qualité de fils adoptifs de Dieu et d'héritiers du royaume céleste. Nous croyons ce dogme théologique « de la venue du Verbe dans la chair, et à cause de cela nous sommes assurés de posséder l'esprit de Dieu : » *Omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est.* (I Joan., IV, 2.) Mais, continue le disciple bien-aimé, « tout esprit orgueilleux qui altère, qui dissout le dogme de Jésus, n'est pas de Dieu : » *Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est.* (Ibid., 3.) Or un grand nom-

fraude perficitur, ut jam sub Antichristi sacerdotibus Christi populus non occidat, dum loci putent illi fidei esse quod vocis est. » (Ibid., 6.)

(132) Ibid., 7.

(133) Du vrai, p. 452.

(134) Ibid., p. 426, 428.

(135) Ibid., p. 174.

(136) Dans une de ses compositions plus récentes, le même auteur reproduit avec complaisance le

même parallèle entre le démon de Socrate et le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. C'est toujours la même théorie rationaliste, la même négation des phénomènes surnaturels. (Madame de Longueville, p. 92.)

(137) Premiers essais., p. 15.)

(138) Du vrai, etc., p. 6.

(139) Concil. Burdig., 1850, p. 15

(140) Contra Constant., II.

bre de séducteurs ont paru dans le monde, qui ne confessent point que Jésus Christ soit venu dans la chair: « Multi seductores exierunt in mundum quæ Multi seductores exierunt in mundum venisse in carnem. » (II Joan., v. 7.) Ils corrompent la notion surnaturelle de l'incarnation; ils disent que le Verbe fait chair, c'est la raison suprême en tant qu'elle est communiquée à tout homme venant en ce monde; ils ne voient dans le Christ et par le Christ que la nature humaine plus richement dotée de la raison divine; Jésus-Christ est un homme qui a fait faire un grand pas à l'humanité, qui a déterminé un des progrès de sa marche toujours ascendante, qui a rassemblé sous forme de religion les meilleures traditions de la philosophie spiritualiste qui l'a précédé et qui devait se perfectionner encore après lui. Et ainsi la raison orgueilleuse se fait un trophée de ce qui est le plus grand, le plus impénétrable mystère de la grâce. Et ainsi la fausse sagesse réduit à des proportions humaines l'incommensurable chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la charité divine. Or, dit encore saint Jean, *quiconque se retire et ne demeure pas dans la doctrine du Christ, celui-là est un séducteur et un antechrist, et Dieu n'est pas en lui. Si quelqu'un vient à vous et ne vous apporte pas la doctrine révélée de Jésus Christ, ne le recevez pas chez vous et ne le saluez pas; car le saluer, c'est participer à ses œuvres mauvaises* (141). Telle est, Messieurs et chers coopérateurs, la règle sévère tracée par le disciple de la charité toutes les fois que la personne adorable de Jésus-Christ est en cause. C'est à cette recommandation du plus tendre des apôtres que nous obéissons en ce moment. Qu'importe la colère de ceux qui voudraient exploiter le silence? et qu'importe aussi les murmures et l'étonnement de certains hommes trop peu dociles, qui se font juges de ce qu'ils ignorent, et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix « *quand même,* » qui ne veulent pas qu'on trouble leurs illusions, ni qu'on aborde les matières auxquelles il ne leur plaît pas de prêter leur attention? La paix n'est possible que dans la vérité. Or, *qui donc est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ? « Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus? »* (I Joan., II, 22.) Et qui donc est aveugle, sinon celui qui a lu les productions de ce temps, et qui ne voit pas que ce qui est toujours en cause, c'est Jésus-Christ? Oui, la question vivante qui agite le monde moderne, c'est de savoir si le Verbe de Dieu incarné, Jésus-Christ, demeurera sur les autels, ou si, sous une forme plus ou moins adoucie, la déesse Raison le supplantera au milieu de nous. Et la question ainsi posée ne comporte pour aucun chrétien l'abstention et la neutralité, n'est susceptible d'au-

cune transaction ni d'aucun atermolement.

Vainement voudrait-on alléguer ici que la philosophie a ses limites et qu'elle doit se garder de toute incursion, de tout empiètement sur le domaine de la révélation. Autre chose est de s'arrêter à la frontière du surnaturel, autre chose est d'en nier l'existence et les conséquences. Or, ce que nous reprochons à toute l'école moderne, ce n'est pas le soin qu'elle prend, ou du moins qu'elle pourrait prendre, d'établir et de développer par la lumière de la raison les doctrines et les préceptes de la religion naturelle. Nos théologiens, qui sont aussi des philosophes, n'ont pas négligé d'approfondir les vérités et les obligations qui peuvent jaillir de l'entendement humain et de la conscience, abstraction faite de toute loi positive et révélée. Mais, d'une part, le philosophe, mis en présence des faits historiques et des monuments publiés sur lesquels se fonde la révélation, est obligé par sa raison et sa conscience même de se rendre à l'évidente crédibilité des témoignages qui démontrent l'existence de l'ordre surnaturel. D'autre part, l'existence de l'ordre surnaturel une fois établie, le philosophe peut sans doute, jusqu'à un certain point, s'abstenir de traiter des devoirs qui en découlent, car sa qualité de philosophe ne lui impose pas les devoirs de l'apostolat religieux, et le divin révélateur ne lui a pas confié le ministère spirituel des âmes; mais, à coup sûr, il ne peut, sans impiété et sans blasphème, soutenir que sa doctrine purement philosophique et naturelle donne aux hommes le dernier mot de leur destinée et de celle du genre humain; il ne peut, sans sacrilège, égaler sa science, qui est la science bornée et trop souvent faillible de l'homme, à la révélation divine, qui est une communication de la science infinie et toujours infallible de Dieu; enfin, il ne peut nier qu'en cas de divergence et de désaccord apparent, l'esprit humain ne doive s'humilier devant l'autorité de la foi, assuré d'ailleurs de rentrer ainsi dans la voie de la saine raison, attendu que, le Dieu de la révélation étant le Dieu de la nature, sa parole surnaturelle ne saurait jamais être en contradiction avec la vérité qu'il a primitivement déposée en nous, mais que nous savons trop souvent obscurcir. Or, Messieurs et chers coopérateurs, c'est ici que nous avons à vous signaler la conjuration générale et permanente du philosophisme qui nous envahit de toutes parts.

VII. L'assertion la plus chère à toute l'école contemporaine, le point sur lequel toutes les divisions cessent et l'accord le plus unanime s'établit, c'est que l'esprit de l'homme n'a d'autre maître que lui-même. L'indépendance, l'émancipation de la raison, telle est la maxime fondamentale : conquête tardive, on l'avoue, puisque les

(141) *Hic est seductor et antichristus... Omnis qui recedit et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet. Si quis venit ad vos et hanc doctrinam non*

affert, nolite recipere cum in domum, nec ave ei dicertis. Qui enim dicit illi ave, communicat operibus, ejus malignis. (II Joan., v. 7, 9, 10, 11.)

nous ne la font dater que du xvii^e (142) ou du xviii^e siècle (143), et que les autres lui assignent seulement trois dates principales dans le passé : Abailard, Descartes, 1789, ou bien encore, la renaissance, la philosophie et la révolution (144); mais conquête sacrée et sublime qu'il faut garder et défendre à tout prix. *Où la philosophie n'est pas, s'écrie-t-on, ou elle est la dernière explication de toutes choses* (145). Et nous disons, nous : Où la religion révélée n'existe pas, ou elle est l'explication de mille choses que n'explique pas la philosophie; ou le christianisme n'existe pas, ou il faut admettre qu'il enseigne à l'homme des vérités que sa raison n'avait pas découvertes, qu'il lui impose des devoirs positifs que sa conscience seule ne lui dictait pas, enfin qu'il lui assigne une destinée à laquelle sa nature ne pouvait prétendre et qu'il est impossible d'atteindre par les seules ressources de la morale humaine.

Un livre moderne a paru, intitulé : *Du devoir*; il peut se résumer ainsi : « Le devoir conduisant au bonheur après cette vie, sans Jésus-Christ, sans l'Évangile, sans la foi, sans l'Église, sans la rédemption, sans la grâce, sans les sacrements. » On admet, il est vrai, « que le philosophe, en même temps qu'il est philosophe, peut appartenir à une Église, » et l'on enseigne qu'alors « il observe suffisamment le devoir d'adorer Dieu en se conformant aux pratiques du culte auquel il appartient (146) : » que ce culte soit vrai ou faux, c'est ce qu'on ne distingue pas. On se demande ensuite « comment le philosophe qui n'appartient à aucune religion positive remplira le devoir d'adorer Dieu par un culte, » et l'on trouve apparemment le cas assez pratique pour qu'il doive être résolu. Le casuiste, en effet, se met à l'œuvre : il trace en quelques lignes un programme de bonne vie et mœurs, renfermant « à peu près tous les préceptes que l'on peut faire découler des inductions philosophiques sur Dieu et la Providence. » Cela dit, il ajoute : « Reconnaissons que ces quelques préceptes ne sauraient constituer un culte. Ils ne suffisent à l'homme ni pour sa sanctification, ni pour sa consolation; ou, pour parler plus exactement, ils suffisent aux âmes d'élite, qui savent aimer et penser, mais le reste de l'humanité a d'autres besoins (147). » Ce langage n'a pas besoin de commentaire : « La religion, les cultes, peu importe d'ailleurs le choix, sont pour la foule, qui ne sait ni aimer ni penser; la philosophie suffit aux âmes d'élite. » Le maître, que l'on contredit quelquefois, mais à l'avis duquel on se range en définitive toujours, l'avait fortement insinué : « Sans la religion, disait-il, la philosophie, réduite à ce qu'elle peut tirer la-

borieusement de la raison naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre, et court risque de rester sans une grande efficacité sur les mœurs et sur la vie (148). » Et ailleurs : « La philosophie ne croit point s'humilier en avançant qu'elle est faite pour quelques-uns et ne suffit pas au genre humain (149). » Or, nous enseignons, et nous établissons tout à l'heure que, sans la religion, la philosophie ne suffit à personne, parce que tous sont appelés à la gloire surnaturelle, et que la pure philosophie n'y conduira jamais qui que ce soit.

A propos du livre *Du devoir*, je dois, Messieurs et chers coopérateurs, vous entretenir d'un incident particulier. Dès son apparition, cet ouvrage avait attiré notre attention. Il nous importe d'autant plus de surveiller le naturalisme religieux de certains écrits, qu'il semble, lui aussi, nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la religion, et que, par un air d'honnêteté, par l'avantage surtout qu'il offre d'être un culte très-commode, il peut séduire plus d'une âme, et faire prendre le change à de bons esprits qui, en ces temps de lassitude publique et à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, sentent le besoin de Dieu et s'achemineraient tout naturellement vers le christianisme pour satisfaire ce besoin immortel. Une circonstance vint augmenter nos appréhensions. Une compagnie illustre, dont les jugements ont un grand poids, et qui semble revendiquer désormais, outre ses attributions littéraires, une part considérable dans la *direction intellectuelle du pays*, avait cru devoir couronner, en société d'un traité remarquable de philosophie chrétienne, le volume dangereux dont nous venons de vous indiquer la tendance et de vous citer, en les prenant au milieu de mille autres, quelques propositions qui résument tout l'esprit du livre. Le rapport, écrit par un homme très-distingué, auquel on conçoit que les lettres sacrées soient encore plus familières que la doctrine exacte de la foi, confondait d'une façon étrange toutes les notions religieuses et s'écartait des règles rigoureuses du langage chrétien. Ce fait n'était pas le seul de son genre. Divers symptômes tout semblables s'étaient manifestés dans plusieurs corps savants. Or, on ne peut nier que tout appoint nouveau donné à l'éclectisme, à l'indifférentisme, prend une singulière gravité dans un siècle déjà si enclin à traiter toutes les religions, toutes les croyances sur un pied d'égalité, et à étaler l'une à côté de l'autre toutes les doctrines les plus contraires, comme on expose les produits les plus divers de l'industrie. De tels faits ont beaucoup plus de

(142) Descartes a été l'émancipateur de la raison. (Bouvier, *Hist. de la philosophie cartésienne*, 1854.)

(143) Combien de fois n'avons nous pas répété sur tous les tons : Gardons du dix-huitième siècle notre indépendance; voilà notre conquête. (*Premiers essais*, 1855. Avertissement de la 5^e édit., p. 14.)

(144) *Du devoir*, p. 5. — *Revue des Deux-Mondes*, 1854.

(145) *Du vrai*, etc., p. 448.

(146) *Du devoir*, p. 485.

(147) *Ibid.*, p. 487.

(148) *Du vrai*, etc., p. 428, 429.

(149) *Premiers essais*, p. 15.

portée encore que les théories, et ils sont de nature à achever le renversement du sens chrétien, déjà si profondément altéré parmi nous. Nous fûmes donc péniblement affecté de ce chaos d'éloges et de ce pêle-mêle de récompenses qui consacraient le chaos et le pêle-mêle des principes, et notre sollicitude pour la pureté de la doctrine nous obligea de signaler, comme indigne de figurer à côté d'une théodicée orthodoxe, cette morale naturaliste qui n'aboutit qu'à *des vertus dont Bossuet a dit que l'enfer est rempli*.

La parole austère du grand évêque, tombée de notre plume, excita de vives récriminations dans lesquelles se révéla toute la profondeur du mal auquel nous cherchions à nous opposer. Nous ne parlerons pas d'un écrivain recommandable qui, habitué à se porter pour modérateur de la presse religieuse, crut pouvoir opposer son jugement à celui qu'un évêque venait d'exprimer sur une question incontestablement doctrinale et théologique. La distraction d'un esprit préoccupé peut seule excuser les phrases incohérentes dans lesquelles ce publiciste, que nous ne saurions cesser d'estimer, s'est montré si étranger aux premiers principes de la science chrétienne, ou plutôt, si tristement atteint de cette funeste disposition aux conciliations les plus impossibles, qui est un des grands périls religieux du moment (150). Cet adversaire, sur lequel nous ne devions naturellement pas compter, fut appuyé par d'autres contradicteurs qui ne pouvaient nous manquer; et nous avons trouvé dans une feuille qui occupe un rang considérable dans l'opinion publique les paroles qui suivent : « Bien des honnêtes gens de ma connaissance, qui n'ont que des vertus naturelles, se sont fort attristés dernièrement d'entendre une voix très-autorisée appeler les vertus naturelles de *fausses vertus dont l'enfer est plein* (151). » L'on ajoutait : « D'où vient donc ce malentendu, et pourquoi persiste-t-il? Car enfin, ce qui importe, c'est que l'homme fasse le bien : qu'il le fasse au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi, n'est-ce pas toujours le bien? et pourvu que l'homme atteigne le but moral que la religion lui propose, la religion ne peut-elle lui pardonner d'y arriver par la route de la philosophie (152)? »

Ce même écrivain, quelque temps auparavant, établissait nettement l'existence de toute une classe d'hommes qui ont la prétention « de se tenir entre le scepticisme et l'orthodoxie, dans un juste milieu philosophique et paisible, où ils croient trouver le repos de leur conscience et la règle de leur vie... Ces incroyables-là, disait-il, sont honnêtes et convaincus; ils croient trouver dans

la raison humaine une lumière assez éclatante pour diriger leur conduite, une discipline assez forte pour suffire à tous leurs devoirs. Ils répètent souvent que si on leur démontrait qu'ils se trompent, que leur lumière est une fausse lumière, que leur règle de conduite est une règle fragile, que leur morale n'a pas de sanction, ils éprouveraient une reconnaissance singulière et n'opposeraient à cette démonstration aucun entêtement d'orgueil.... Ce qu'il faudrait donc pour les convertir, ajoutait-il, c'est une démonstration bien nette et bien décisive que le dogme est absolument indispensable, et que sans lui la morale n'est rien; une argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut rien sans la foi (153). »

Ainsi, Messieurs et chers coopérateurs, le siècle présent ne saurait nous taxer de calomnie, lorsque nous l'accusons de naturalisme. Les aveux que nous venons de recueillir sont aussi clairs que les raisonnements qui les accompagnent sont confus. Il appartient donc aux prédicateurs de la foi chrétienne de porter le flambeau de la vérité au milieu de ces ténèbres.

Non, mille fois non, vous n'enseignerez jamais que les « vertus naturelles sont de fausses vertus, que la lumière naturelle est une fausse lumière; » non, vous n'emploierez point « d'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut rien sans la foi. » Si nous avions le malheur d'enseigner de pareilles propositions, nous tomberions sous le coup des censures de l'Église, dépositaire de toute vérité, et qui n'est pas moins attentive à maintenir les droits certains de la nature et de la raison qu'à venger ceux de la foi et de la grâce. L'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver péremptoirement qu'elle ne peut rien sans la foi, elle s'est trouvée, en ce siècle, sous la plume d'un prêtre célèbre et de quelques-uns de ses disciples. Les encyclopes romaines sont venues leur apprendre qu'en démolissant la raison, ils détruisaient le sujet auquel la foi s'adresse et sans la libre adhésion duquel l'acte de foi n'existe pas; qu'en niant tout principe humain de certitude, ils supprimaient les motifs de crédibilité qui sont les préliminaires nécessaires de toute révélation. Et, pour ce qui est des vertus naturelles, Baius ayant osé soutenir que les vertus des philosophes sont des vices, et que toute distinction entre la rectitude naturelle d'un acte humain et sa valeur surnaturelle et méritoire du royaume céleste n'était qu'une chimère, cet hérétique a été formellement condamné par le pape saint Pie V (154). Vous enseignerez

(150) *Le Correspondant*, 25 novembre 1854, p. 305-306.

(151) Le mot est de Bossuet, et il est dénaturé dans la citation. Nous ne disons pas de *fausses vertus*, mais des vertus qui ne conduisent pas au ciel par elles-mêmes, et qui, si elles ne sont pas com-

plétées par d'autres, ne peuvent préserver de l'enfer.

(152) *Journal des Débats*, 8 mars 1855.

(153) *Id.*, mai 1854.

(154) La vingt-cinquième et la soixante-deuxième proposition condamnées de Baius sont celles-ci :

donc, Messieurs, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples, par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouverez, par des arguments inséparables de l'essence même du christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière, qui est la gloire céleste; vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'Anteur même de notre nature nous a constitués par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obligatoire et inévitable; vous enseignerez que Jésus-Christ n'est pas facultatif, et qu'en dehors de sa foi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais « de juste milieu philosophique et paisible » où qui que ce soit, « âme d'élite » ou âme vulgaire, puisse trouver le repos de sa conscience et la règle de sa vie. Vous enseignerez « qu'il n'importe » pas seulement « que l'homme fasse le bien, » mais « qu'il importe qu'il le fasse au nom de la foi, » par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le bonheur éternel des cieux. Cet enseignement, vous l'appuieriez sur tout ce que l'Évangile et la tradition ont de plus positif. Il ne m'appartient pas d'établir ici devant vous cette grande et solide thèse, que chacun de vous saura développer. Je veux seulement vous dire l'objection que j'ai recueillie plus d'une fois sur les lèvres des hommes du monde : elle me donnera lieu d'entrer au plus vif de la question.

« A Dieu ne plaise, me disait l'un d'eux, que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison ! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un cœur noble et bien fait : je repousse le matérialisme comme une honte pour l'espèce humaine. Je professe hautement les doctrines spiritualistes ; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais, ajoutait-il, vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle ; vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'incarnation d'une personne divine ; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie, la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui-même ; comme moyens proportionnés à

cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théologales, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Église. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rongis de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. « Ni si bas, ni si haut. » Je ne veux faire « ni la bête ni l'ange ; » je veux rester homme. D'ailleurs j'estime grandement ma nature ; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison ; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait, qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement surajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première ; je vivrai selon les lois de ma conscience, selon les règles de la raison et de la religion naturelle ; et Dieu ne me refusera pas, après une vie honnête, vertueuse, le seul bonheur éternel auquel j'aspire, la récompense naturelle des vertus naturelles. »

Vous avez reconnu, Messieurs, le plus spécieux raisonnement du naturalisme, que personne ne nous accusera d'avoir affaibli, car jamais peut-être il ne s'est présenté avec cette force. Or, ce raisonnement porte à faux, et il est de tout point inadmissible, puisqu'il méconnaît à la fois et le souverain domaine de Dieu sur sa créature, et les conséquences nécessaires de la venue de Jésus-Christ sur la terre, et le véritable état de la nature humaine dans sa condition actuelle.

VIII. Il méconnaît le souverain domaine de Dieu. En effet, on ne prouvera jamais que Dieu, après avoir tiré l'homme du néant, après l'avoir donné d'une nature excellente, n'ait pas conservé le droit de perfectionner son ouvrage, de l'élever à une destinée plus excellente encore et plus noble que celle qui était inhérente à sa condition native. Au contraire, les mêmes faits qui établissent d'une façon irréfutable que Dieu s'est mis en rapport direct et immédiat avec l'homme par la révélation, les mêmes faits qui nous obligent d'admettre la divi-

« Omnia opera infidelium sunt peccata, et philosophorum virtutes sunt vitia. » — « Illa quoque distinctio qua opus dicitur bifariam bonum, vel quia ex objecto et omnibus circumstantiis rectum est et bonum

(quod naturaliter bonum appellare consueverunt), vel quia est meritorium regni aeterni, eo quod sit a vivo Christi membro per Spiritum charitatis, rejicienda est. »

nité des saintes Écritures et l'existence de l'ordre surnaturel, nous forcent aussi de reconnaître l'obligation où nous sommes d'entrer dans cet ordre de grâce et de gloire, sous peine des châtimens les plus justes et les plus sévères. En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait acte aussi d'autorité. Il a donné, mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. Le souverain Maître n'entend pas être refusé. Si l'argile n'a pas le droit de dire au potier : Pourquoi fais-tu de moi un vase d'ignominie? elle est infiniment moins autorisée encore à lui dire : Pourquoi fais-tu de moi un vase d'honneur? (*Rom.*, IX, 20, 21.) Quoi donc l'ouvrage rebelle, vous vous plaignez de ce que celui qui vous a pétri de ses mains, qui a tout droit sur vous, use de son autorité suprême pour assigner à votre obscurité une place brillante au-delà des astres! Humble esclave de celui qui vous a donné l'être, vous vous plaignez de ce qu'il vous tire de la poussière pour vous ranger parmi les princes des cieux! Le souverain domaine que Dieu peut exercer sur vous à son gré, vous trouvez mauvais qu'il l'exerce par la bonté! Phénomène monstrueux de l'ordre moral, vous êtes indocile au bienfait, révolté contre l'amour! Eh bien! le domaine imprescriptible de Dieu s'exercera sur vous par la justice. Malheureux mendiant du chemin, le Roi vous avait invité aux noces de son Fils, au banquet éternel de la gloire : c'était à vous de vous acheminer et de revêtir la robe nuptiale de la grâce pour être admis; vous vous êtes présenté sans cet ornement prescrit; il n'y aura point de place pour vous, même dans un coin de la salle, même à la seconde table; vous serez chassé dehors, jeté dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des désespoirs (155). Le même Dieu qui, dans l'ordre de la nature, par une suite de transformations physiques, fait passer incessamment les êtres inférieurs d'un règne plus intime à un règne plus élevé, avait voulu, par une transformation surnaturelle, vous faire monter jusqu'à la participation, jusqu'à l'assimilation de votre être créé à sa nature infinie. Substance ingrate, vous vous êtes refusé à cette affinité glorieuse, vous serez relégué parmi les rebuts et les déjections du monde de la gloire; portion résistante du métal placé dans la creuset, vous ne vous êtes pas laissé convertir en l'or pur des élus, vous serez jeté parmi les scories et les résidus impurs. Noblesse oblige : c'est un axiome parmi les hommes. Ainsi en est-il de la noblesse surnaturelle que Dieu a daigné conférer à la créature. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige; quiconque y forfait,

est coupable, coupable envers le souverain domaine de la paternité divine, qui punira en esclave celui qui n'aura pas voulu être traité en fils.

IX. Du reste, supposer que Dieu n'a pu et n'a voulu faire de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire du christianisme, qu'une institution libre et facultative, ce n'est pas seulement méconnaître le droit et la volonté du Père, c'est outrager son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, la seconde naissance de l'homme, sa régénération surnaturelle, son adoption divine, ont coûté cher au Dieu Sauveur; elles ont été le prix de grands travaux. Celui qui était éternellement dans le sein du Père s'est incarné dans le sein d'une femme, celui qui était Dieu s'est fait homme, afin de nous élever jusqu'à des hauteurs divines. Pour acheter, ou plutôt, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, pour racheter nos âmes, pour leur ouvrir les portes du ciel, Jésus-Christ a donné sa vie; pour les éclairer, il a laissé une doctrine, un symbole; pour les guider, il a dicté des préceptes; pour les sanctifier, il a institué un sacrifice, des sacrements; pour les régir, il a établi une Église, une hiérarchie, un sacerdoce. Trente-trois années ont été consacrées à ce grand œuvre, qui ne s'est achevé que sur l'arbre douloureux de la croix. Or, quelle est la prétention du naturalisme? C'est qu'il est permis à chacun d'accepter ou de refuser sa part dans les lumières de l'Évangile et dans les mérites de la croix. Pour lui, Jésus-Christ n'a été ni un révélateur divin qu'on est tenu de croire, ni un législateur sérieux auquel on est tenu d'obéir, ni un rédempteur nécessaire sans lequel il n'y a pas de régénération et de salut. L'Évangile devient une théorie dont on peut faire impunément abstraction; la croix est l'enseignement d'une école à laquelle on peut s'affilier ou se soustraire à son gré. Or, que le Fils de Dieu ait été envoyé sur la terre et que, dans la pratique de la vie, il puisse être considéré comme non venu par ceux qu'il avait mission d'éclairer et de sauver, c'est là une supposition pleine d'injure pour la Divinité, une assertion contre laquelle le bon sens réclame, une assertion que toutes les paroles de Jésus-Christ combattent, que toute la tradition chrétienne renverse. Entendez le Seigneur au moment solennel où il donne l'investiture aux apôtres de la religion : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre; allez donc et enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, enseignez-les à observer tout ce que je vous ai prescrit.* (*Matth.*, XXVIII, 19, 20.) *Allez dans le monde entier, enseignez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, celui qui n'aura pas été baptisé sera damné.* (*Marc.*, XVI, 15, 16.) Philosophie, vous voulez n'être

(155) *Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus*

ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium. (*Matth.*, XXI, 12, 13.)

jugé que par le Père, par celui que vous appelez l'auteur de la nature; et l'Évangile vous répond que le Père ne juge personne, mais qu'il a donné tout jugement au Fils afin que tous honorent le Fils aussi bien que le Père; car celui qui n'honore pas le Fils, outrage le Père qui l'a envoyé (156). Vous permettez à quelques-uns de fléchir le genou au nom de Jésus-Christ, et vous stipulez pour d'autres le droit de rester debout; et Dieu a exalté son Fils et il lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père (157). Vous voulez qu'en dehors et en face de la science chrétienne puisse s'élever une autre science totalement indépendante; et Dieu nous a donné des armes puissantes pour détruire cette forteresse philosophique où tous vous retranchez, pour renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour captiver toute intelligence sous le joug de Jésus-Christ (158). Vous voulez un Christ restreint, limité; et il a plu à Dieu de restaurer, de récapituler toutes choses en Jésus-Christ (159), et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire (160). Non, encore un coup, vous ne ferez pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à son gré, un christianisme abandonné au libre choix et au caprice personnel de chacun. Cette pierre que vous voudriez pouvoir répudier, c'est la pierre angulaire, hors de laquelle il n'y a pas de salut; car il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus (161). Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas librement fléchir le genou au nom de Jésus sur la terre, et, par suite, dans le ciel, sera forcé de le fléchir dans les enfers, là où les démons croient et rugissent (162).

Sans doute, Messieurs et chers coopérateurs, il est beaucoup d'hommes de ce siècle qui se récrieront contre ce dur langage. Dans une certaine sphère de la science mondaine, c'est un point qui semblait désormais acquis que la conscience humaine

peut s'endormir paisiblement sur l'oreiller commode d'un naturalisme honnête et religieux; attendez-vous à de violentes récriminations, le jour où vous irez troubler cette sécurité. Mais à une erreur fondamentale, qui se flatte d'avoir déjà pour elle la sanction de plusieurs années de silence de notre part, qui s'autarise de quelques paroles mal interprétées, et qui se croit en droit d'invoquer bientôt la prescription, c'est un rigoureux devoir d'opposer la vérité, toute la vérité. Les docteurs les plus illustres des premiers siècles vous fourniront de magnifiques développements sur cette matière. Vous ne sauriez surtout assez interroger saint Augustin.

Ce beau génie, que la philosophie actuelle daigne honorer de son estime particulière, vous sera d'un grand secours. « Parmi les docteurs du christianisme, un trait distinctif caractérise saint Augustin, c'est qu'il est de tous le plus philosophe, » nous dit un récent traducteur de la *Cité de Dieu* (163). Je veux bien souscrire à cet éloge. Voyons donc si le « théologien philosophe » se montrera plus accommodant que les autres Pères de l'Église, quand il s'agit de la nécessité de la foi et de la grâce surnaturelle pour parvenir au bonheur de l'autre vie et pour échapper aux peines éternelles. Je tombe sur son commentaire du quinzième chapitre de saint Jean. On ne peut disconvenir que les paroles du divin Sauveur ne soient assez directes contre l'erreur que nous avons en vue, contre l'erreur de ceux qui accordent que le chrétien uni à Jésus-Christ par la foi et par la grâce peut produire des fruits plus abondants, plus exquis peut-être, mais qui prétendent que le sarment détaché du cep, la nature séparée de la grâce, peut produire des fruits à tout le moins convenables et suffisants. Jésus leur dit : « Je suis la vigne, vous êtes les branches; si le sarment adhère à la tige, il produira beaucoup; sinon, rien; on le mettra dehors, et il séchera, on le jettera au feu, et il brûlera (164). » L'évêque d'Hippone, qu'on nous représente comme un fidèle disciple de Platon, va-t-il, dans sa tolérance philosophique, retrancher quelque chose de cette rigueur et de cette into-

(156) Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio; ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem: qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum. (Joan., V, 22, 23.)

(157) Deus exaltavit eum, et dedit illi nomen quod est super omne nomen; ut in nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium, et infernorum; et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris. (Philipp., II, 9, 10, 11.)

(158) Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitonum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extolentem se adversus scientiam Dei, et in captivitate redigentes omnem intellectum in obsequium Christi, et in promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam. (II Cor., X, 4, 5, 6.)

(159) Instaurare omnia in Christo..., et omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput. (Ephes., I, 10, 22.)

(160) In eo ruim quod omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum ei. (Hebr., II, 8.)

(161) Ille est lapis qui reprobatus est a vobis edificamentibus, qui factus est in caput anguli: et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud est nomen sub cælo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri. (Act., IV, 11, 12.)

(162) Dæmones credunt et contremiscunt. (Juc., II, 19.)

(163) M. SAISSET. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1855, p. 870.

(164) Manete in me, et ego in vobis. Sicut palæe non potest ferre fructum si semetipso nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis. Ego sum vitis, vos palmites; qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum: quia sine me nihil potestis facere. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palme, et arecet et coligent eum, et in ignem mittent et ardet. (Joan., XV, 4, 5, 6.)

lérance théologique ? Ecoutez-le : « De j'en, dit-il, que le sarment ne crût pouvoir produire quelque petit fruit par lui-même, le Sauveteur, après avoir dit que le rameau uni au cep produira de grands fruits, n'ajoute pas que sans cette union il en produira peu, mais qu'il ne produira rien. Ni peu, ni beaucoup, rien n'est possible à l'homme pour le salut qu'à la condition rigoureuse de son union avec le Christ, qui est la vigne : s'il n'est adhérent au cep, s'il ne puise sa sève dans la racine, il ne peut porter le moindre fruit par lui-même. ... Et comme, sans cette vie qui procède de l'union avec le Christ, il n'est pas au pouvoir de l'homme de mourir ou de ne pas mourir, celui qui ne demeure pas dans le Christ sera mis dehors, et il séchera, et on le jettera au feu et il brûlera (165). » Ici le saint docteur remarque, après le prophète Ezéchiel, que « le sarment a cela de particulier, qu'étant retranché de la vigne il n'est propre à aucun usage, ni pour les travaux de l'agriculture, ni pour les travaux de construction. (Ezech., XV, 2-5.) Autant ce bois, qui se serait couvert de pampres et de raisins, et qui aurait produit le vin généreux, c'est-à-dire la plus noble des substances, aurait acquis de gloire en demeurant dans la vigne, autant il devient méprisable s'il n'y demeure pas. L'alternative inévitable pour le sarment, c'est la vigne ou le feu. S'il n'est pas dans la vigne, il sera dans le feu : afin de n'être pas jeté au feu, qu'il reste donc uni à la vigne... (166). » Entendez ce langage, vous qui vous complaisez en vous-mêmes, vous qui ne craignez pas de dire : « C'est de Dieu que nous tenons notre nature, notre raison ; mais notre nature et notre raison nous éant données, c'est de notre propre fonds que nous pouvons tirer notre vertu et notre justice. Telle est votre vaine présomption ; mais voyez ce qui vous attend, et s'il vous reste quelque sentiment, frémissez d'horreur ! Celui qui croit porter du fruit par lui-même, n'est pas dans la vigne, c'est-à-dire, n'est pas dans le Christ ; s'il n'est pas dans le Christ, il n'est pas chrétien : voilà la profondeur de votre abîme (167). » Or, autant la nature humaine enrichie de la sève surnaturelle qu'elle eût puisée dans la racine qui est le Christ, aurait été glorifiée, autant sa desti-

née devient humiliante quand elle s'isole de la grâce : *Tanto contemptibilia si in vite non manserint, quanto gloriosiora si manserint.* Le Père céleste, qui est le grand la-honneur et le grand architecte, n'en saura plus tirer aucun parti : *Præcisa, nullis agricolarum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur.* Pour la nature humaine, dans sa condition présente, il n'y a pas de destinée intermédiaire : ou le Christ, ou le feu : *Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis aut ignis.* Si elle ne veut pas puiser la vie et la gloire dans le Christ, elle trouvera l'opprobre et le supplice dans la flamme : *Si in vite non est, in igne erit.* Pour éviter la flamme, qu'elle demeure donc fidèlement unie au Christ : *Ut ergo in igne non sit, in vite sit.*

Ailleurs le même saint docteur explique une autre parabole, c'est celle où le Sauveteur dit : « Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi dans le bercail, il sera sauvé, et il aura ses entrées et ses sorties, et il trouvera d'abondants pâturages ; mais si quelqu'un n'entre pas par la porte, et veut escalader par ailleurs, c'est un ravisseur qui ne vient que pour dérober, pour massacrer et pour détruire (168). » En effet, reprend saint Augustin, il est bon nombre de gens qui, d'après une certaine coutume de la vie humaine, sont appelés des gens de bien, des hommes de bien, des femmes de bien, « *secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem, dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminae,* gens réguliers, qui semblent observer ce qui est commandé dans la loi : rendant honneur à leurs parents, ne commettant ni la fornication, ni l'homicide, ni le vol ; ne portant de faux témoignage contre personne, et accomplissant à peu près les autres points de la loi ; mais ils ne sont pas chrétiens : *Christiani non sunt.* Or, comme tout ce qu'ils font ainsi ils le font inutilement, ne sachant pas à quelle fin ils doivent le rapporter, c'est à leur su, et que le Seigneur propose la similitude de la porte par laquelle on entre dans le bercail. Que les païens disent donc : Nous vivons bien. S'ils n'entrent par la porte, à quoi leur sert ce dont ils se glorifient ? Car le motif de bien vivre pour chacun, c'est l'espérance de toujours vivre : *Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi*

aut vitis, aut ignis ; si in vite non est, in igne erit : ut ergo in igne non sit, in vite sit. » (Tract. 91, *ibid.*)

(167) « Dicitis : A deo habemus quod homines sumus a nobis, ipsi autem quod justi sumus ? Quid dicitis, qui vos ipsos decipitis ?... Hæc sunt verba præscriptiois vestræ. Sed quid vos sequatur videte, et si est in vobis alius sensus, horræte. Qui enim a semetipso se fruuntur ex sumat terræ, in vite non est : qui in vite non est, in Christo non est ; qui in Christo non est, christianus non est. Hæc sunt profunda submersiois vestræ. » (*Ibid.*, 2.)

(168) *Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur ; et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet... Qui non intrat per ostium, sed ascendit aliunde, ille faciet et latro. Non enim venit nisi ut furetur, et muret, et perdat.* (Joan., X, 9, 1, 10.)

(165) « Ne quisquam putaret saltem parvum aliquem fructum posse a semetipso palmitem ferre, cum dixisset, *hic fert fructum multum,* non ait, quia sine me parvum potestis facere ; sed, *nilhil potestis facere.* Sive ergo parvum, sive multum, sine illo fieri non potest... Nisi in vite manserint et vixerint de radice, quantumlibet fructum a semetipso non potest ferre... Verum quia ita sine ista gratia non potest vivi, ut et mors in potestate sit liberi arbiterii. Si quis in me, inquit, non manserit, mittetur foras sicut palmes ; et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet. » (Tractat. 91, in Joan., III.)

(166) « Ligna itaque vitis tanto sunt contemptibilia si in vite non manserint, quanto gloriosiora si manserint. denique, sicut de his etiam per Ezéchielum prophetam Dominus dicit, *præcisa nullis agricolarum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur.* Unum de duobus palmiti congruit,

semper vivere. A quoi bon en effet une vie régulière, si elle n'est le moyen d'obtenir une vie sans fin : *Nam eni non datur semper vivere, quid prodest vivere?* On ne peut dire que ceux-là vivent bien, qui sont assez aveugles pour ignorer la raison qu'ils ont de bien vivre, ou assez orgueilleux pour la mépriser. Or personne n'a une assurance vraie et certaine de vivre toujours, s'il ne connaît la véritable vie, qui est Jésus-Christ, et s'il n'entre dans le séjour de la vie par cette porte (169)... Il y a donc certains philosophes qui dissertent avec subtilité sur les vices et les vertus; ils divisent, ils définissent, ils raisonnent, ils concluent, ils emplissent des livres, ils enflent leurs joues pour vanter leur sagesse... Les hommes de cette trempe cherchent le plus souvent à persuader à leurs semblables de bien vivre sans pour cela devenir chrétiens. Mais ces hommes n'entrent pas par la porte qui est Jésus-Christ; ils veulent monter par ailleurs; ils n'aboutiraient qu'à ravir, à ravager, à perdre les âmes (170).»

Vous le voyez, Messieurs et chers coopérateurs, ce grand homme et ce grand évêque, en qui l'on se complait à célébrer « la fusion intime et complète des deux plus grandes forces de l'esprit humain, la raison et la foi (171), » est loin de considérer comme indifférent « que l'homme fasse le bien au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi. » Il ne conteste pas à l'honnêteté naturelle sa bonté morale; mais il ne reconnaît point dans « la raison humaine une discipline assez forte pour suffire à tous les devoirs; » il n'admet pas de « juste milieu philosophique et paisible entre le scepticisme et l'orthodoxie, où qui que ce soit puisse trouver le repos de sa conscience. » Quiconque ne veut pas entrer par la porte chrétienne, il n'hésite pas à lui fermer le ciel et à lui montrer l'abîme qui l'attend. Puisse l'autorité de ce grand théologien et de ce grand philosophe ne rencontrer « aucun entêtement d'orgueil, » mais exciter plutôt une « reconnaissance singulière » chez ceux de nos frères en Jésus-Christ qui

nous ont interpellés! Il est écrit au livre des *Proverbes* : *Celui qui veut instruire le railleur se fait injure à lui-même; ne raisonnez pas le moqueur, de peur qu'il ne vous hâisse* (172). Mais il est écrit aussi : *Répondez au sage, et il vous aimera* (173). C'est le grand Augustin qui a répondu à notre interrogateur : il trouvera dans son âme docilité et amour.

Du reste, quel autre docteur ou chrétienisme a plus sainement parlé que saint Augustin de l'affaiblissement de la raison et de l'altération de la nature de l'homme par suite de la faute originelle? Ce point très-important de la question, auquel la philosophie naturaliste ne veut pas songer, demande toute notre attention. Rendons de nouveau la parole au souverain pontife, et prêtons l'oreille à ce passage de son allocution :

X. « On ne peut douter que cette classe de partisans, ou plutôt d'adorateurs de la raison humaine, qui s'en font comme une maîtresse sûre et qui, sous sa conduite, se promettent toute espèce de bonheur, ait oublié de quelle grave et cruelle blessure la faute du premier père a frappé toute la nature humaine, puisque tout à la fois l'esprit a été enveloppé de ténèbres et la volonté inclinée vers le mal. C'est pour cela que les plus célèbres philosophes des âges anciens, quoiqu'ils aient écrit excellemment sur bien des points, ont cependant souillé leurs doctrines de très-graves erreurs. De là encore ce combat continuel que nous éprouvons en nous, et dont parle l'Apôtre : *Je sens dans mes membres une loi qui répugne à la loi de mon esprit.* (Rom., VII, 23.) Maintenant donc qu'il est constant que la tache originelle, propagée à tous les enfants d'Adam, a affaibli la lumière de la raison, et que le genre humain a fait une chute très-malheureuse de l'état primitif de justice et d'innocence, quel est celui qui pourra dire que la raison suffit pour arriver à la vérité? Qui niera que, pour ne pas succomber et périr au milieu de si grands dangers et d'une telle infirmité, l'homme

(169) « Multi enim sunt qui secundum quandam vitæ hujus consuetudinem dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminae, innocentes, et quasi observantes ea quæ in lege præcepta sunt; delerentes honorem parentibus suis, non mæchantes, non homicidium perpetrantes, non furtum facientes, non falsum testimonia adversus quemquam perhibentes, et cætera quæ lege mandata sunt velut observantes, christiani non sunt... Quia vero ista omnia quæ faciunt, et nesciunt ad quem finem referant, inaniter faciunt; Dominus de grege suo, et de ostio quo intratur ad ovile, similitudinem proposuit in hodierna lectione. Dicant ergo pagani : Bene vivimus. S. per ostium non intrant, quid prodest eis unde gloriantur? Ad hoc enim debet venienter procedere bene vivere. ut deter illi semper vivere; nam cui non datur semper vivere, quid prodest bene vivere? Quia nec bene vivere dicendi sunt, qui finem bene vivendi vel cæcitate nesciunt, vel inflatione continent. Non est autem cuiquam spes vera et

certa semper vivendi, nisi agnoscat vitam, quod est Christus; et per januam intret in ovile. » (Tractat. 45, in Joau., II.)

(170) « Quærent ergo peramque tales homines etiam persuadere hominibus ut bene vivant, et Christiani non sint... Fnerunt ergo quidam philosophi, de virtutibus et vitis subtilia multa traerantes, dividentes, definiens, ratiocinationes acutissimas concludentes, libros implentes, suam sapientiam buccis crepantibus ventantes; qui etiam dicere auderent hominibus : Nos sequimini, se tam nostram tenete, si vultis beate vivere. Sed non intrant per ostium : perdere volebant, mactare et occidere. » (Ibid., III.)

(171) *Revue des cours publics*, 24 juin 1855, p. 56.

(172) *Qui erudit derisorem, sibi ipsi injuriam facit, et qui arguit impium, sibi maculam generat. Noli arguere derisorem ne oderit te.* (Prov., IX, 7, 8.)

(173) *Argue sapientem, et diliget te.* (Ibid., 8.)

ait besoin des secours de la religion divine et de la grâce céleste (174)? »

On doit donc l'affirmer, Messieurs : la prétention qu'a le naturalisme de vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible. Car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature ; il est malade et dans son esprit et dans sa volonté. Sans doute, il lui reste assez de lumière pour connaître plusieurs vérités naturelles, assez de force pour pratiquer plusieurs vertus morales : le baianisme, le jansénisme, le quesnellisme (et ce sont ces hérésies, pour le dire en passant, que la philosophie contemporaine, à laquelle aucune inconséquence ne coûte, honore de ses plus chaudes sympathies), ont été condamnés par l'Église, parce qu'ils attribuaient à la nature et au libre arbitre de l'homme déchu une impuissance complète. Mais il est certain pareillement que, dans son état actuel, l'homme n'est capable par lui-même ni de connaître toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut. Je sais que Dieu ne refuse pas toujours ce secours à ceux qui ne sont pas encore régénérés en Jésus-Christ ; je sais que c'est une proposition condamnée de dire qu'il n'y a pas de grâce hors de l'Église (175). Mais je sais aussi que cette grâce, Dieu se lasse de l'offrir à ceux qui, soit avant, soit après le baptême, persistent à repousser et à méconnaître le principe même et la source de la grâce qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'ailleurs, le fait de la révélation divine et de la venue du Fils de Dieu sur la terre étant une fois établi par des preuves évidentes, auxquelles la raison ne peut rien opposer, c'est être infidèle à la raison elle-même et à la saine philosophie que de ne pas croire à la révélation et à son auteur. Le péché contre la grâce devient un péché contre la religion de la nature, qui enseigne clairement que s'il plaît à Dieu de se révéler par des lumières mystérieuses et inattendues, c'est notre devoir d'ouvrir les yeux ; que s'il lui plaît d'épancher en nous des richesses surabondantes, c'est notre devoir d'ouvrir notre cœur.

Or, écoutez comment la colère de Dieu se révèle du haut des cieux sur l'impiété des hommes qui retiennent la vérité captive dans l'injustice. (176). Saint Paul écrit au peuple le plus policé du monde, aux Romains, et il leur parle de leurs anciens philosophes : *Ils sont inexcusables*, dit-il, *car ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et*

ils ne lui ont pas rendu grâces ; et, à cause de cela, Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, il les a abandonnés aux passions d'ignominie, au sens réprouvé (177). Or, si telle est la vengeance exercée contre les anciens philosophes, qui ne pouvaient guère connaître Dieu que selon la nature et par le spectacle des choses visibles, comment sera poursuivie l'infidélité de ceux qui, ayant été régénérés par le baptême chrétien, étant investis de la lumière révélée, enfin connaissant Dieu par l'Évangile de son Fils Jésus-Christ, ne veulent pas le glorifier en conséquence ? La justice divine se manifeste sur eux du haut des cieux ; croyant être sages, ils deviennent insensés : ces hautes intelligences se perdent dans des systèmes absurdes, dans des doctrines où personne ne veut les suivre. Puis, trop souvent, des jouissances orgueilleuses d'une raison fière et indépendante, ils tombent jusqu'aux voluptés grossières. Ne voulant pas s'élever jusqu'aux régions pures et sereines où la foi les conduirait, ils glissent sur la pente des sens. Et le prétendu sage cède aux passions d'ignominie ; et celui qui en public proclame les maximes les plus sévères de l'ordre moral, retombant sur lui-même, souille son corps par le péché, son âme par les mauvais désirs, quelquefois ses mains par l'iniquité. Et ainsi s'accomplit la parole du Psalmiste : *L'homme, ayant été constitué en gloire, n'a pas compris sa dignité il est tombé, et, dans sa chute, il n'a pu s'arrêter à une région moyenne impossible à habiter ; il est tombé jusqu'au niveau des bêtes sans raison et il leur est devenu semblable* (Psal. XLVIII, 21) ; et ayant vécu de la vie des sens, il a été trouvé digne de mort, de la mort qui consiste à être éternellement privé de Dieu, et de la mort qui consiste aussi dans la peine éternelle du sens coupable : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte.* (Rom., I, 32.)

Volontiers, Messieurs, nous en appelons ici aux hommes du monde eux-mêmes, à leur conscience, à leur expérience, et nous leur dirions : « Vous qui vivez en dehors des pratiques de la religion positive, répondez : N'est-il pas vrai qu'avec la seule raison, avec la seule morale humaine, quelques beaux principes que l'on professe, quelque éducation savante et polie qu'on ait reçue, n'est-il pas vrai qu'on est impuissant à réprimer tous ses penchants coupables, à étouffer tous ses instincts mauvais ? Quand vous avez senti en vous ces deux hommes dont parle saint Paul, ne vous a-t-il pas été facile de reconnaître que l'homme selon la grâce, et que l'homme selon la pure

(174) *Allocut. pontific.* du 9 décembre 1854.

(175) Alexandre VIII a condamné cette proposition : « *Pagani, Judæi, hærenici aliique hujus generis nullum omnino accipiunt à Jesu Christo influxum,* » etc. Et les 26^e et 29^e propositions condamnées de Quesnel sont celles-ci : « *Nulle datur gratia nisi per fidem. — Extra Ecclesiam nulla conceditur gratia.* »

(176) *Revelatur enim ira Dei de celo super omnem impietatem et injustitiam hominum eorum qui veritatem Dei in injustitia detinent.* (Rom., I., 18.)

(177) *Ita ut sint inexcusabiles ; quia, cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt. Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum.* (Ibid., 20 et 24.)

raison est un maître dont l'empire est bien fragile, l'autorité bien mobile et bien incertaine ? Ah ! que de fois le maître s'est mis d'accord avec l'esclave ! que de fois l'esprit s'est fait complice de la chair ! Homme sérieux et presque austère le matin, homme d'études ou d'affaires dans le cabinet, le soir ce n'était plus qu'un homme léger et folâtre, un homme d'ambition et de plaisir. Philosophie drapé dans le manteau héréditaire de Socrate et de Platon quand il fallait poser devant le public, trop souvent, dans le secret, il ne restait qu'un disciple d'Épicure. Oni, mon frère, avouez-le, non pas à nous, mais à vous-même : votre vertu humaine, votre sainteté humaine s'est au moins quelquefois démentie ; juste devant les hommes, vous ne l'êtes pas à vos propres yeux ; vous connaissez dans votre vie plus d'une page humiliante ; vous avez mis le pied dans la fange ; vous n'êtes pas pur de cœur ; et si, tôt ou tard, vous ne recourez aux sources de la grâce, s'il ne descend pour vous un pardon du ciel, si une goutte du sang de Jésus-Christ, que vous repoussez, ne vient toucher votre âme et la guérir, vous avez mérité le châtement des coupables : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte.* »

La morale vraiment spiritualiste, ah ! plutôt à Dieu qu'il nous l'ait donné de la retrouver quelque part en dehors du christianisme ! Vous n'êtes pas obligés au même titre que nous, Messieurs et chers coopérateurs, de vous tenir au courant des diverses publications de ce temps ; et si vous y gagnez de pouvoir entretenir un commerce plus assidu avec les grands maîtres des siècles anciens, principalement avec les saints docteurs, je vous en félicite : car c'est un triste spectacle de voir à quel point des hommes, qui se font un mérite d'avoir ressuscité le spiritualisme dans les régions philosophiques, trahissent la cause de la morale et de la pudeur dans leurs œuvres historiques ou littéraires, trop souvent accueillies avec éloge par des chrétiens aussi peu précautionnés contre le mal que contre l'erreur. Le sensualisme y coule à pleins bords. Ce n'était pas la peine d'afficher le puritanisme doctrinaire, de se targuer d'une austérité demi-stoïcienne et demi-janséniste, pour en venir à des descriptions lascives, à des raffinements d'un pinceau voluptueux. Certes, il n'y a là rien de plato-

(178) Voici comment une plume qui n'est pas suspecte apprécie quelques écrits célèbres de ces derniers temps : « Pour moi, je ne puis me faire à l'idée de voir le traducteur de Platon, le restaurateur de l'éclectisme, devenu le Plutarque des dames et le continuateur amené, perfectionné de Brantôme. Il me semble que, dans ces jours d'amères preuves pour la philosophie, les philosophes devraient être les premiers sur la brèche et ne pas la quitter. Je soufre de les voir gaspiller dans l'archéologie des ruelles et des boudoirs, dans les détails de la chronique moitié galante, moitié dévote, les mâles qualités d'un talent qu'ils devraient consacrer à des travaux plus dignes d'eux. » (*Journal*

nique ; tout cela est né de la chair et du sang (178). Philosophes, je m'en aperçois à ce signe encore, vous n'êtes pas de l'école de Jésus-Christ ; car la philosophie qui vient d'en haut, la sagesse que Jésus a apportée sur la terre, son premier caractère, c'est d'être chaste : *Quæ desursum est sapientia, primum quidem pudica est.* (Jac., III, 17.)

Il reste donc démonté, Messieurs et chers coopérateurs, que ni le souverain domaine de Dieu sur sa créature, ni la doctrine de son Fils incarné, ni l'état d'affaiblissement de notre nature actuelle ne permettent à qui que ce soit de se tenir impunément en dehors de l'ordre surnaturel et révélé, et que tout manuel du devoir, tout code de morale qui prétendent conduire les hommes à une fin heureuse sans tenir compte de Jésus-Christ, doivent être rejetés. Mais il est un autre retranchement derrière lequel nous devons poursuivre le naturalisme.

XI. Après tout, semblent-ils dire, il ne s'agit pas pour nous de la question du salut individuel et éternel des hommes : ceci est l'affaire de chacun. Il s'agit de pourvoir à la conservation et au salut de l'ordre social et moral, qui menace de s'engloutir. Et, *puisque c'en est fait de la foi noire de nos pères* (179), puisque la croyance religieuse n'existe à peu près plus, c'est à la philosophie qu'il appartient de sauver la France par l'enseignement d'une morale à la fois commune et supérieure à toutes les religions. « On comprend à la rigueur l'indifférence en matière de philosophie chez un peuple religieux, parce que toute religion contient une solution sur l'origine, la destinée et la fin de l'homme (180)... » — « Si nous vivions dans un de ces siècles où la foi religieuse exerçait un empire incontesté sur les âmes, il y aurait un motif plausible pour empêcher la raison de disputer à la religion sa souveraineté séculaire et légitime. Mais aujourd'hui que le mal est fait, aujourd'hui que l'on voit tant d'hommes éclairés, tant de consciences honnêtes gouverner leur vie par les seules lumières de la raison naturelle, quel intérêt y a-t-il à leur crier sur tous les tons que cette lumière les trompe et les égare ? Tout ce qu'on y gagnera peut-être, ce sera de les pousser au désespoir, et du désespoir au scepticisme absolu (181). » Voulez-vous,

des Débats, novembre 1854) — Et plus récemment, à propos des travaux de plusieurs écrivains éminents, le même publiciste a dit : « Décidément notre maître en littérature et en philosophie, c'est *Mari-vaux*. » (*Ibid.*, 28 et 29 mars 1855) — Ce qui n'empêche pas ces écrivains, *amis sincères de la philosophie*, de convier les maîtres de la religion à leur donner la main pour travailler de concert à relever les âmes abattues et les caractères affaiblis. (*Du vrai*, etc., p. 450.)

(179) *Premiers essais*, p. xiv.

(180) *Du devoir*, p. 1.

(181) *Journal des Débats*, 6 avril 1855.

Messieurs, que je multiplie ces citations ? Je tiens en main un livre intitulé : *Morale sociale, ou Devoirs de l'Etat et des citoyens en ce qui concerne la propriété, la famille, l'éducation, la liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir, la sûreté intérieure et extérieure* (182). Le programme est étendu. Voyons quelle place la religion, dont on ne parle pas, y occupe cependant. Le chapitre second du livre troisième est intitulé : *L'Enseignement moral et religieux*. En voici quelques passages : « En réclamant pour l'Etat le droit de diriger l'éducation publique, nous lui imposons un devoir difficile. Nous avons vu que, depuis saint Louis, l'autorité laïque s'est peu à peu substituée à l'autorité ecclésiastique dans la direction de l'enseignement. La liberté de conscience, cette précieuse conquête de notre révolution, l'abolition d'une religion dominante, permettent, moins que jamais, de remettre les écoles de l'Etat entre les mains d'un ministre du culte, quel qu'il soit. Mais il ne faut pas croire que parce qu'on n'appartient pas à l'Eglise, on n'ait pas qualité pour enseigner les bonnes mœurs et les vérités communes à toutes les religions... Il ne faut pas que l'Etat laisse périr l'enseignement de ces vérités de tous les temps et de tous les lieux ; il doit charger la philosophie de les maintenir et de les répandre. Professer les vérités religieuses communes à toutes les diverses religions, c'est la religion la plus haute, la plus universelle ou la plus catholique dans le sens étymologique du mot (183). »

Dans ces lignes, Messieurs, il y a presque autant d'erreurs que de mots ; et je me suis aperçu, au murmure improbable qui accueillait chaque membre de phrase, qu'aucun des côtés faibles de cette doctrine du *tolérantisme* universel ne vous échappait. Mais la pensée première de cette *morale sociale* est elle-même radicalement fautive et vicieuse. Qu'un gouvernement sage et même chrétien puisse et doive, dans certaines circonstances déterminées, maintenir le principe de la tolérance civile, ceci n'est nullement contesté. Mais, de là à l'existence d'une *morale sociale* et suréminemment *catholique*, qui se place au-dessus de toutes les religions, et qui a la prétention de suffire aux besoins des Etats, il y a la distance qui sépare le possible de l'absurde. Non, jamais on ne sauvera les nations, jamais on

ne rétablira l'ordre moral et social au moyen de l'impiété. Or, depuis que Jésus-Christ est venu sur la terre, quiconque néglige ou refuse de le connaître et de lui obéir est un impie. Il est en révolte non-seulement contre le Fils, mais contre son Père qui l'a envoyé ; il pèche, nous l'avons dit, non-seulement contre la révélation, mais contre la raison, qui ne permet point de mépriser la parole révélée de Dieu. On ne le répétera donc jamais assez : la morale qui pouvait suffire aux nations païennes, est insuffisante depuis les temps chrétiens. *Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, dit le Sauveur, ils seraient excusables. Mais maintenant ils ne sauraient être excusés de leur péché... Si j'en avais pas fait au milieu d'eux des œuvres que nul autre n'a faites, leur faute serait pardonnaible ; mais maintenant ils ont vu mes œuvres, et ils me haïssent, et en me haïssant ils haïssent mon Père* (184). Ainsi, la morale qui s'en tient, de propos délibéré et de parti pris, aux lois de la simple nature, ne saurait procurer désormais le salut, même temporel, des individus ni des sociétés. Car cette morale est insuffisante et incomplète ; et, de plus, elle ne peut être observée dans tout son ensemble que par un secours surnaturel de la grâce. Or, Dieu ne versera point ses bénédictions sur les contempteurs obstinés de son Fils. Philosophes qui proclamez la déchéance de Jésus-Christ, vous ne prendrez point sa place, et s'il était vrai qu'il n'existât plus sur la terre de société chrétienne, vous ne réussiriez pas davantage à y refaire une société d'honnêtes païens. Les passions humaines, après avoir secoué le joug de Jésus-Christ, ne s'arrêteront pas en si beau chemin. Si la philosophie se déclare autorisée « à disputer à la religion sa souveraineté séculaire et légitime, » comptez que la souveraineté récente et usurpée de la philosophie aura ses contradicteurs et ses contempteurs. Les multitudes que vos doctrines irréligieuses ont perverties, seront fort peu touchées de vos homélies platoniciennes. Et, puisque vous ne leur opposez d'autre barrière que celle des lois de la nature, vous apprendrez que la nature a des penchants contre lesquels cette barrière est impuissante. Le philosophisme a couvert le monde de sang, de larmes et de ruines depuis bientôt un siècle ; les révolutions qui ont si fortement ébranlé les sociétés sont son œuvre (185) :

(182) Par M. A. L. Garnier, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris 1850.

(183) *Ibid.*, p. 143, 152.

(184) *Si non venissem et locutus fuisssem eis, excusationem haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo... Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent : nunc autem et viderunt me, et oderunt et me et Patrem meum.* (Joan., XV, 22, 24.)

(185) C'est merveille de voir comment le conservatorisme philosophique s'applique à nier l'existence et la portée de la révolution de 1848, qui fut bien assurément la plus inévitable et la plus logique des révolutions. « La révolution de 1848, nous disent-

ils, n'avait ses causes que dans les fantaisies de la mauvaise littérature, dans les passions érigées en doctrines, dans les odieuses peintures que le roman faisait de la société : aussi n'a-t-elle point duré. — 1848, dans notre histoire, ne mérite pas d'être autre chose qu'un accident fatal, sans cause et sans durée. » (*Journal des Débats*, 30 janvier 1855.) — « En 1848, la monarchie vaincue par une émeute sans cause et sans raison. » (*Ibid.*, 10 février 1855.) — « La France, en 1848, surprise et dépoignée comme un homme en plein sommeil, » etc. (*Ibid.*, 11 février.) — Compte rendu de l'*Histoire du gouvernement représentatif*, par M. L. de Carné. — Nous pourrions faire cent citations semblables.

il ne produira dans l'avenir que ce qu'il a produit dans le passé.

Heureusement, Messieurs et chers coopérateurs, le christianisme continuera d'opposer sa vertu vivifiante à l'action délétère du naturalisme. « C'en est fait, dit-on, de la foi naïve de nos pères (186). » Combien d'augures trompeurs avaient ainsi annoncé la fin du christianisme, et dont le christianisme a bientôt écrit l'épitaphe, comme le vieillard de la fable sur le marbre du jeune homme ! *La foi naïve de nos pères est morte*, répètent-ils. Mais saint Augustin et Bossuet furent nos pères, et leur foi ne fut assurément ni plus naïve, ni moins réfléchie que celle des chrétiens de notre âge ; et, durant le cours de dix-huit siècles, tous les chrétiens éclairés n'ont pas cessé d'être prêts à rendre compte du fondement de leur espérance à quiconque leur en demandait raison, ainsi que l'apôtre saint Pierre le leur avait recommandé (187). Nous nous glorifions d'être toujours naïfs à la fois et réfléchis de cette façon. « Le mal est fait, » ajoute-t-on. Ne semblerait-il pas que le genre humain tout entier a suivi les philosophes dans leur apostasie du christianisme, et que l'Eglise de Jésus-Christ est désormais un royaume sans sujets ? Par la grâce de Dieu, le christianisme est plein de vitalité, et son empire est immortel. De toutes parts il se manifeste vers la religion chrétienne un mouvement marqué de retour ; la philosophie sent bien qu'elle ne peut l'arrêter, aussi cherche-t-elle à le diriger et à le fausser. N'a-t-elle pas entrepris de nous faire reculer, sous prétexte de religion, jusqu'au paganisme ?

XII. Oui, Messieurs, je n'exagère rien, la philosophie de ce temps a une prédilection marquée pour le paganisme, pour ses dogmes aussi bien que pour sa morale. Celui-ci n'hésite pas à regretter les vieilles divinités de la Gaule. Celui-là nous propose sérieusement d'abandonner un dogme qui, selon lui, n'appartient pas à l'essence de la révélation chrétienne, le dogme de l'éternité des peines et des récompenses, pour revenir, sous l'action de l'esprit progressif de la France, à la croyance des druides, c'est-à-dire à l'antique métempsycose, interprétée à l'aide de l'astronomie, de la géologie et de la philosophie modernes (188). D'autres se plaignent que « l'esthétique manque à l'Evangile, le gracieux au Crucifié. » Le maître principal ne veut pas qu'on « se hâte d'accuser l'anthropomorphisme ni l'idolâtrie qu'il a répandue : c'est la première conquête de la liberté et de l'intelligence, il a une immense supériorité sur

tout ce qui l'a précédé (189). » Enfin un publiciste distingué nous assure que, « là où règne le spiritualisme, on pourrait dire sans témérité qu'à ne considérer que les actes, il n'y a pas une grande différence entre un philosophe honnête et un honnête chrétien. » Et cette conclusion, il l'appuie sur une leçon récente d'un professeur renommé, qui établit : que les philosophes anciens étaient d'excellents « directeurs spirituels de l'humanité ; » que leur morale ne manquait d'aucune des garanties désirables ; qu'elle était « presque aussi précise que celle des Pères de l'Eglise ; » qu'elle était populaire et pratique, et s'adressait à tout le monde ; qu'elle possédait une sanction très-suffisante ; enfin, qu'elle avait son mobile presque surnaturel et qu'on y trouve « la doctrine de la grâce dans toute sa sévérité (190). » Aussi les saints du christianisme sont-ils mis tout naturellement en société des héros païens : Oh ! s'écrie-t-on, si l'âme du dernier des Brutus, si l'âme de saint Louis s'étaient racontées elles-mêmes, quelle belle psychologie morale nous aurions (191) ! »

Ainsi, Messieurs, Jésus-Christ, venu sur la terre pour nous arracher à la puissance du démon et nous rendre à Dieu (192), pour nous tirer du sein des ténèbres et nous introduire dans son admirable lumière (193), n'a eu rien ou à peu près rien à faire en ce monde. Les idoles qu'il a remplacées étaient fort respectables. Il n'a apporté ni vérité ni vertu que les païens ne connaissent et ne pratiquassent d'avance. Une âme purifiée dans le sang de Jésus-Christ, régénérée par le baptême, nourrie de l'Eucharistie, n'a rien qui la distingue beaucoup de celle qui est plongée dans l'infidélité : Brutus ou saint Louis, ce sont des vertus qui vont de pair. Il est vrai, le premier n'a point connu la révélation chrétienne, et le second a pratiqué toutes les perfections de l'Evangile. Mais, on l'a dit ailleurs, « la philosophie et la religion ne diffèrent que par les formes qui les distinguent sans les séparer : un autre auditoire, d'autres formes, un autre langage (194). »

Enfin, oserai-je vous dire, Messieurs, que ce n'est pas seulement la réhabilitation du paganisme, mais que c'est celle de l'enfer et du démon qui est entreprise ? Entendez ceci : « De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant, laid,

(186) *Du vrai*, etc., p. 251.

(187) *Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe.* (1 Petr., III, 15.)

(188) *Ciel et Terre*, par M. Jean Reynaud, 1^{re} édition. — Voir l'excellent livre de M. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes : *De la vie future*, 1855, p. 207.

(189) *Premiers essais*, p. 524.

(190) *Journal des Débats*, 8 mars 1855. — Cours de M. A. Garnier.

(191) *Premiers essais*, p. 265.

(192) *Ut convertantur de potestate Satanæ ad Deum.* (Act., XXVI, 18.)

(193) *Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.* (1 Petr., II, 9.)

(194) *Du vrai*, etc., p. 529.

torturé... Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans les entreprises hasardeuses... Si nous sommes devenus indulgents pour Satan, c'est que Satan a dépouillé une partie de sa méchanceté, et n'est plus ce génie funeste, objet de tant de haines et de terreur. Le mal est évidemment de nos jours moins fort qu'il n'était autrefois. Permis au moyen âge, qui vivait continuellement en présence du mal, fort armé, crénelé, de lui porter cette haine implacable... Nous qui respectons l'étincelle divine partout où elle reluit,... nous hésitons à prononcer des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans notre condamnation quelque atome de beauté (195). »

Serait-il vrai, Messieurs, que toutes ces débauches d'esprit, tous ces blasphèmes qui eussent fait frémir les chrétiens de l'ancienne marque, eussent perdu une partie de leur horreur pour je ne sais quels chrétiens énérvés de ce temps? Quoi qu'il en soit, voici de très-graves paroles tombées de haut et qui ne doivent jamais être oubliées :

« Nous avons appris avec douleur qu'une autre erreur funeste s'était répandue dans quelques parties du monde chrétien, et s'était emparée de l'esprit d'un assez grand nombre d'hommes, la plupart catholiques, lesquels s'imaginent qu'il faut bien espérer du salut éternel de ceux qui ne vivent point au sein de la véritable Eglise de Jésus-Christ. De là vient qu'ils posent fréquemment la question de savoir quels seront, après la mort, le sort et la condition de ceux qui n'ont fait aucune profession de la foi catholique, et ils appuient sur les raisons les plus vaines une réponse favorable à leur opinion erronée. Loin de nous, vénérables frères, que nous osions mettre des limites à la miséricorde divine, qui est infinie; loin de nous que nous voulions sonder les conseils et les jugements secrets de Dieu, abîme profond où la pensée de l'homme ne peut pénétrer. Mais, selon le devoir de notre charge apostolique, nous voulons exciter votre sollicitude et votre vigilance épiscopale, afin que, de toute l'étendue de vos forces, vous chassiez de l'esprit des hommes cette opinion impie et funeste que le chemin du salut éternel peut se trouver dans toutes les religions. Démontrez à vos peuples, avec toute la doctrine et l'habileté qui brillent en vous, que les dogmes de la foi catholique ne sont nullement contraires à la miséricorde et à la justice de Dieu. Il est en effet certain

par la foi que, hors de l'Eglise apostolique romaine, personne ne peut être sauvé, qu'elle est l'unique arche du salut, que celui qui n'y sera point entré périra par le déluge; et d'autre part, il faut aussi tenir pour certain que ceux qui sont à l'égard de la vraie religion dans une ignorance invincible, n'en portent point la faute aux yeux du Seigneur. Or, maintenant quel mortel serait assez téméraire pour vouloir déterminer les limites de cette ignorance, suivant le caractère et la diversité des peuples, des pays, des esprits et de tant d'autres circonstances? Sans doute, lorsque, affranchis de ces entraves corporelles, nous verrons Dieu tel qu'il est, nous comprendrons alors la beauté du lien qui unit étroitement en Dieu la miséricorde et la justice; mais tant que nous sommes dans ce séjour terrestre, affaissés sous ce fardeau mortel qui écrase l'âme, croyons fermement, d'après la doctrine catholique, qu'il n'existe qu'un Dieu, une foi, un baptême (*Ephes., IV, 5*); aller plus loin dans ses recherches n'est pas licite. Au reste, suivant que la charité le demande, faisons des prières fréquentes pour que tous les peuples, quelles que soient les régions qu'ils habitent, se convertissent au Christ, et dévouons-nous de toutes nos forces au salut commun des hommes, car le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et les dons de la grâce céleste ne sauraient nullement faire défaut à ceux qui désirent et demandent sincèrement d'être réjouis de cette lumière.

« Ces sortes de vérités doivent être gravées très-profondément dans les esprits des fidèles, afin qu'ils ne se laissent pas corrompre par de fausses doctrines, qui vont à entretenir cette indifférence que nous voyons se répandre de plus en plus et se fortifier au détriment mortel des âmes (196). »

Quelle sagesse de conseils, Messieurs et chers coopérateurs! Quelle connaissance de l'état actuel des esprits, des périls les plus présents de la société chrétienne! Quelle précision d'enseignement et de doctrine! Quels ménagements fondés à la fois sur la vérité et sur la charité! Mais, en même temps, quelle sainte énergie pour la conservation du dogme, pour le maintien du dépôt! Non, personne ne sera jugé d'après ce qu'il aura invinciblement ignoré (197). Non, la lumière divine ne manquera jamais à qui que ce soit qui l'aura cherchée et qui s'en sera rendu digne. Il existe dans les trésors de la miséricorde et de l'amour de Dieu des ressources et des inventions que nous ne connaissons qu'au ciel. Les théologiens les plus autorisés enseignent à cet égard les doctrines les plus consolantes.

(195) *Journal des Débats*, 25 avril 1833 — Lire l'article entier, où l'on verra que le peintre, auteur de la *Tentation du Christ*, a su, le premier, dégager la vraie signification symbolique du passage de l'Evangile, et, en écartant les détails qui portent trop profondément l'empreinte de l'époque et du pays où se forma le récit, l'interpréter d'une

façon accommodée aux idées religieuses de notre temps, » etc., e c.

(196) *Allocution pontif.* du 9 décembre 1854.

(197) La 68^e proposition de Baius, qui a été condamnée par saint Pie V, est celle-ci : *Invidita pure negativa in his quibus Christus non est predicatus, peccatum est.* »

Mais il n'en reste pas moins incontestable qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (Ephes., IV, 5), et « qu'en dehors de l'Eglise il n'y a pas de salut (198). » Insistez donc souvent auprès de vos peuples, Messieurs, afin de leur faire sentir tout le prix, toute la dignité, tout l'avantage de la condition chrétienne. Sans doute, après le baptême, il reste en nos âmes de tristes conséquences du péché d'origine, mais elles ne nous sont laissées que pour l'épreuve et le combat; et l'Eglise, jalouse de la vertu infinie du sang de Jésus, dénonce anathème contre quiconque méconnaît la condition du chrétien régénéré, et l'abaisse au niveau de celle du païen ou même du catéchumène (199). L'humilité nous sied à tous; nos fautes personnelles nous la commanderont toujours assez. Mais, de grâce, ne soyons pas humbles au détriment de Jésus-Christ; et quand il a relevé si magnifiquement l'édifice de notre âme, quand il en a cimenté la restauration avec son sang, quand il l'a ornée de ses dons les plus choisis, n'appelons plus ce glorieux édifice un débris, et gardons-nous de l'assimiler aux ruines d'une nature non réparée. Soyons d'ailleurs pleins de zèle pour communiquer nos privilèges, et tâchons de les étendre à toutes les âmes. Mais n'oublions jamais à quelles conditions nos clefs doivent ouvrir et fermer. Dieu a posé ses lois que nous ne saurions enfreindre. Malheur à moi si j'oubliais l'injonction que l'Eglise adresse, par ma bouche, au jeune lévite qui aborde le sanctuaire! Evêque, c'est bien le moins que je me souvienne du premier des ordres intérieurs qui m'ont été conférés, et que je n'ouvre pas l'Eglise aux infidèles: *Domum Dei aperialis fidelibus et semper claudatis infidelibus* (200).

Il est temps, Messieurs, de terminer ce long entretien, et il s'en faut beaucoup cependant que la matière soit épuisée. Je m'arrêterai après une ou deux observations finales.

Quand nous signalons ainsi les graves erreurs et les tendances antichrétiennes de la philosophie contemporaine, nous sommes loin, Messieurs, de vouloir déprécier la bonne philosophie, la vraie et sainte philosophie, celle-là même qui, au moyen du doute méthodique et de l'abstraction spéculative, se place hypothétiquement, autant que le permet l'état actuel de l'humanité, en dehors du domaine de la foi et de la tradition surnaturelle pour étudier les choses qui sont du légitime domaine de la raison.

(198) August., epist. 50.

(199) Concil. Trid., sess. v, decret. *De peccato origin.*

(200) Pontific. Rom., *De ordin. ostiariorum.*

(201) *Lettres à dom Bretagne.*

(202) De toutes les injustices que la vénérable Compagnie de Jésus a endurées depuis deux siècles, la haine acharnée dont elle est poursuivie par les précaus de la philosophie n'est assurément pas la moins criante et la moins gratuite. Il est de notoriété, en effet, que la société de Jésus n'a

Au contraire, nous ne cessons d'encourager cette étude et de recommander cet utile emploi et ce noble exercice de l'intelligence. A vrai dire, si quelque chose pouvait dégoûter de la philosophie humaine, ce sont les étranges abus qui ont été faits, principalement depuis un siècle. Volontiers nous adopterions à cet égard le langage que tenait déjà Nicole, si nous ne le trouvions légèrement empreint de cette aversion excessive de sa secte contre la raison et la nature: « De quelque éloge qu'on relève la philosophie, disait-il, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel est qu'elle nous fait très-bien comprendre que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature n'avaient entretenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes que de chimères... J'ai vu tant de vanité et tant de présomption parmi ceux qui font métier de philosophie et qui soutiennent même la plus solide, que si j'avais à revivre, il me semble que j'évitais de faire paraître de l'inclination pour aucun de ces partis (201). » Qu'eût dit le solitaire de Port-Royal s'il eût connu les élucubrations de ceux qui ont fait *métier de philosophie* de nos jours? Du reste, jamais nos paroles les plus sévères n'égaleront la dureté de langage avec laquelle les maîtres les plus renommés de ce temps ont caractérisé eux-mêmes l'impuissance et la nullité de tous les modernes systèmes, les aberrations et les contradictions des nouveaux chefs d'école. Pourquoi taire une vérité incontestable, Messieurs? J'aurai la franchise de dire ce que je pense, ce que vous pensez comme moi, ce qui est certain pour tout homme qui a étudié, observé les choses: Il n'existe plus guère de philosophie, en ce XIX^e siècle, si ce n'est chez les corporations religieuses, dans les séminaires et dans les universités catholiques; et si vous voulez trouver encore des hommes qui aient véritablement conservé foi dans la raison humaine, cherchez-les dans les rangs de ceux qui ont gardé la foi chrétienne en leurs cœurs (202). Oui, il reste chez nous un enseignement philosophique sérieux. Et, comme la philosophie est assurément la première et la plus noble de toutes les connaissances naturelles, comme elle l'emporte sur l'industrie, sur les arts, sur les sciences exactes et sur les sciences physiques, celui-là ne serait que juste envers l'Eglise qui reconnaît la supériorité avec laquelle elle soutient, aujourd'hui comme autrefois, le flambeau de la science humaine. Persévérez donc, Mes-

jeux, jamais cessé de donner la plus grande importance à l'étude de la philosophie, et qu'à toutes les époques ses membres les plus distingués ont figuré aux premiers rangs parmi les adversaires de toute école qui paraissait détraire ou affaiblir les droits de la raison humaine. Il ne faut rien moins que le privilège dont jouit particulièrement ce saint institut d'être traité comme le divin Maître, pour expliquer la persévérance d'une accusation si évidemment calomnieuse et le succès d'une contre-vérité si manifeste.

sieurs, dans cette grande et noble étude. Tout disciple de Jésus-Christ, qu'il soit simple baptisé ou qu'il soit prêtre, n'importe, est tenu de respecter toujours les lignes sévères de l'orthodoxie. Mais qu'on ne croie pas que l'esprit humain, dès l'instant qu'il a mis le pied sur le terrain de la révélation, y soit comme emprisonné et chargé d'entraves. *Je suis la porte*, a dit Jésus-Christ : *si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. Et il entrera, et il sortira, et il trouvera d'abondants pâturages.* (Joan., X, 9.) Oui, la porte par laquelle il faut nécessairement entrer pour trouver la vérité complète qui conduit au salut, c'est Jésus-Christ, c'est la foi : *Ego sum ostium; per me si quis introierit, salvabitur.* Mais le chrétien, une fois incorporé à la cité sainte avec la résolution d'y vivre et d'y mourir, jouit en quelque sorte de ses entrées et de ses sorties franches. La citadelle divine a des portes ouvertes sur toutes les régions environnantes, elle a des descentes sur toutes les plages; et la police de la ville, qui est une ville libre par excellence, autorise sans difficulté et sans ombrages les allées et les venues qui n'ont pas de caractère hostile. Le chrétien profite de cette bienheureuse facilité; *il entre et il sort*, au delà comme en dedans des remparts il rencontre de riches domaines, des prairies émaillées, des jardins fleuris, où son esprit se délecte, où son génie trouve un aliment et une pâture : *et ingreditur et egreditur, et pascua inveniet.* Ainsi le chrétien qui a fait l'acte de foi peut-il, quand il le veut, se replacer sur le terrain de la pure raison et de la simple nature, soit pour y étudier toutes les parties diverses de ce monde naturel *que Dieu a livré aux disputes des hommes* (Éccl., III, 11), soit pour y vérifier son assentiment religieux, et dont l'examen approfondi le rendra plus éloquent pour déterminer l'assentiment de ses frères. Puis, après cette excursion fructueuse, rentré dans la place, il y trouve des terres plus riches encore et plus fécondes. Acceptant la foi pour point de départ, sa raison se livre à de magnifiques investigations, à des spéculations sublimes. Le philosophe s'était fait chrétien; le chrétien redevient philosophe, et sa raison prenant son essor, comme l'aigle, du sommet des montagnes où la foi l'a portée, s'élanche dans des régions inaccessibles pour le timide oiseau parti de la vallée. C'est ainsi que tout chrétien, à qui Dieu a départi une étincelle de génie, est un philosophe éminent, près duquel pâlisent les docteurs profanes; et je dirai aussi que le chrétien le plus illettré possède dans sa foi une dose de philosophie humaine qui n'existe point, en dehors du christianisme, chez ceux de sa condition. Pour conclure une alliance entre la raison et la foi, entre la science et la religion, le chrétien n'a pas à sortir de lui-même, il trouve dans son propre fonds les deux éléments combinés. Nos illustres devanciers ne commettaient donc aucune usurpation, ne faisaient aucune confusion, quand, aux

premiers âges de l'Église, ils donnaient au christianisme le nom de *philosophie*. Il ne sera jamais fait sous le soleil un assez noble usage de l'intelligence humaine par quiconque ne l'appliquera point à connaître Celui que le père a envoyé, Celui qui n'est pas seulement l'auteur et le consommateur de la foi, mais encore le chef de la race humaine restaurée, perfectionnée; en un mot, Celui qui récapitule tout en lui : la nature et la grâce, la raison et la foi, la philosophie et la religion.

Enfin, Messieurs, si nos attaques ne sont pas dirigées contre la philosophie, mais contre les erreurs qui se parent de son nom, avons-nous besoin de protester que nous confondons encore moins les personnes avec les erreurs? Les personnes, Dieu nous en est témoin, nous demandons chaque jour l'amendement de leur esprit et de leur cœur; nous donnerions notre vie pour les conquérir à la vérité et à la grâce, pour leur procurer le don de la foi et leur ouvrir la porte du ciel. S'il y a quelque chaleur, quelque vivacité dans notre langage, c'est qu'il est impossible d'être convaincu de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de ne pas flétrir avec une sainte indignation les doctrines qui combattent directement cette vérité fondamentale, ou qui l'annihilent dans la pratique. Quand on a le bonheur d'être chrétien, quand on a l'honneur d'être ministre de la sainte Église de Dieu, la tiédeur sur ce point serait un crime, et toute capitulation serait une apostasie et une trahison. Ce serait de plus une cruauté, soit envers tant d'esprits faibles et peu éclairés qui peuvent se laisser séduire par les dehors convenables de cette philosophie trompeuse, soit envers les philosophes eux-mêmes, dont plusieurs pèchent par ignorance plus encore que par impiété : *Ignorant et errant.* (Hebr., V, 2) Qu'on ne nous reproche donc pas, comme un acte d'intolérance et d'hostilité, un cri d'alarme qui tend à préserver du supplice éternel des frères égarés, et, avec eux, ce grand nombre d'hommes qu'ils égarent. Nous ne connaissons point et il n'existe pas de moyen terme entre la béatitude surnaturelle qui est promise aux élus et tous les tourments sans fin qui attendent les contempteurs de Jésus-Christ et de sa loi : voilà notre raison de parler, puisée dans un sentiment de zèle et dans un devoir de charité pastorale. Il en est une autre qui procède d'une pensée de foi, d'un devoir d'adoration et d'amour. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, il est le Roi de l'humanité par droit de naissance et par droit de conquête. La philosophie conteste à Jésus-Christ sa divinité, elle lui dispute son empire. En face de cette négation sacrilège : *Malheur à moi si je n'évangélise pas : « Ve mihi si non evangelizavero! »* (1 Cor., IX, 16.)

Au fond des sanctuaires chrétiens de l'Orient, parmi plusieurs autres peintures qui décorent l'abside, il est une représentation

qu'on retrouve souvent (203) : c'est un évêque, saint Pierre d'Alexandrie, étonné et comme dans la stupeur. Devant lui, c'est Jésus-Christ, nu et transi de froid. L'évêque l'interroge de son regard plein d'émotion. Jésus lui répond : « C'est Arius, l'impie Arius qui m'a dépouillé de ma tunique. » — Ah ! mes vénérables frères, le même Jésus, dépouillé du manteau de sa divinité et de sa royauté par la main glaciale du nouvel arianisme, est disparu à vos regards et aux miens. Et chacun de nous s'est écrié comme Pierre d'Alexandrie : « Tant qu'il me restera un souffle de vie, j'élèverai la voix contre l'impie Arius. »

Le secours d'en haut ne nous manquera pas dans l'accomplissement de cette tâche. Le Père commun des fidèles nous en donne un présage certain dans ces consolantes et saintes paroles, qui terminent l'allocution apostolique dont cet entretien synodal n'a été que le développement :

« Telles sont les choses que nous avons jugé devoir vous faire entendre, vénérables frères, dans notre soin et notre sollicitude à remplir le ministère apostolique que la clémence et la bonté de Dieu ont imposé à notre faiblesse. Mais nous nous sentons relevés et fortifiés par l'espérance et la pro-

(205) *Le Guide de la peinture*, manuscrit byzantin ; traduit par M. Paul Durand et publié par M. Durand, Paris, 1845, p. 317.— Voir la belle collection

lection céleste. Dieu protégera son Eglise, il favorisera nos vœux communs, surtout si nous avons l'intercession et les prières de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. En votre présence et au milieu de vos applaudissements qui nous remplissaient de joie, nous l'avons, avec l'aide du Saint-Esprit, proclamée exempte de la tache originelle. C'est un privilège assurément glorieux, et qui convenait pleinement à la Mère de Dieu, d'avoir échappé saine et sauve au désastre universel de notre race. Or, la grandeur de ce privilège servira puissamment à réfuter ceux qui nient que la nature humaine ait été détériorée par suite de la première faute, et qui exagèrent les forces de la raison pour méconnaître ou diminuer le bienfait de la religion révélée. Fasse enfin la bienheureuse Vierge qui a tué et détruit toutes les hérésies, que soit aussi entièrement déracinée et anéantie cette très-pernicieuse erreur du rationalisme, qui, à notre malheureuse époque, tourmente si violemment la société civile, et désole si profondément l'Eglise : *Faxit tandem Virgo Beatissima, quæ interemit ac perdidit universas hæreses, ut hic etiam evellatur stirpitis ac deleatur rationalismi error perniciosissimus* (204) ! » Ainsi soit-il !!!

de dessins de M. P. Darand.

(204) *Allocution pontific.* du 9 décembre 1854.

NOTICE SUR MGR BUISSAS,

ÉVÊQUE DE LIMOGES.

Mgr Bernard Buissas est né à Toulouse, le 25 novembre 1797. Il était chanoine archiprêtre de la métropole de sa ville natale, quand il fut nommé évêque de Limo-

ges par ordonnance royale du 21 avril 1844. Il fut préconisé le 17 juin suivant par le souverain pontife, et son sacre eut lieu le 4 août de la même année.

ŒUVRES ORATOIRES

DE MGR BUISSAS,

ÉVÊQUE DE LIMOGES.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES.

I. INSTRUCTION PASTORALE
ET MANDEMENT

Pour le carême de 1850.

LE CHRISTIANISME PEUT SEUL PROCURER LA PAIX
AU MONDE

Nos très-chères frères,
Le ministère que Dieu nous a imposé de

remplir auprès de vous est un ministère de conciliation et de paix. En présence de notre pays agité par les dissensions de partis, divisé par leurs prétentions rivales, ébranlé par le choc, parfois si terrible, toujours si regrettable, des intérêts, des opinions, des systèmes, nous éprouvons le besoin de remonter les degrés du sanctuaire, de nous

appuyer à l'autel de l'Agneau immolé pour le salut de tous, et du faite élevé de tous les dévouements et de toutes les miséricordes qui se rattachent au souvenir de son sacrifice, de vous faire entendre le langage évangélique de celui qui fut le Sauveur et le pacificateur des nations.

Notre époque se révèle, au premier coup d'œil, par les tendances les plus généreuses; dans aucun temps, peut-être, on ne comprit mieux que la paix est l'unique garantie de la prospérité des peuples et du bonheur des individus; qu'elle est le gage de leur avenir, la condition de leurs progrès; et que la paix universelle sera le terme glorieux que doit atteindre la civilisation moderne. Jamais on ne parla davantage de conciliation, d'union des esprits et des cœurs; jamais on n'invoqua plus hautement les maximes de l'Évangile. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité propagés par le christianisme, sont devenus le symbole de notre société et la base de notre droit public; on les inscrit comme une devise glorieuse sur le fronton de nos monuments et de nos temples; on les confie aux plis du drapeau national, afin que l'étendard, en se déployant dans les airs, les jette au monde comme une seconde semence. On se croirait enfin arrivé à une ère glorieuse de progrès religieux et moral, si, à côté de cette proclamation de tous les droits, on ne s'apercevait tout de suite, avec douleur, de l'oubli et du dédain de tous les devoirs.

Chose étrange, nos très-chers frères! ce siècle, si empressé de reconnaître les droits de l'homme, s'obstine à méconnaître les droits de Dieu; il se montre jaloux de conserver l'héritage de Jésus-Christ et refuse toute obéissance à ses lois divines; il accepte le bienfait et repousse le bienfaiteur; il reçoit le présent du ciel et veut rompre tout pacte avec le ciel lui-même; il reconnaît que la liberté, l'égalité, la fraternité, la paix, sont le fruit merveilleux du christianisme, le gage assuré du bonheur des peuples, le point de départ de leurs progrès et de leur avenir, et voilà que, dans une impatience aveugle de hâter cet avenir si désiré, il brise la chaîne de la tradition chrétienne; il s'efforce d'arracher le rameau de la civilisation du tronc vigoureux qui l'a porté, il veut le transplanter sur le sol sablonneux et mouvant de la philosophie moderne, tarir dans ses veines la sève évangélique, pour lui donner je ne sais quelle vitalité factice, au moyen de vagues principes enfantés par la raison humaine; il se vante enfin de pouvoir se passer de Dieu, lorsqu'il ne fait que jouir avec une superbe ingratitude des dons célestes qu'il en a reçus.

Qu'on ne s'y trompe pas, ces criminelles tentatives, déplorable aberration de ce siècle, deviendront, s'il n'y prend garde, son plus cruel châtement. Déjà on en peut entrevoir les conséquences; ces erreurs de l'intelligence pervertie ont douloureusement retenti dans les mœurs; on associe à la soif

du bonheur l'avidité des plaisirs qui le détruisent, au désir du progrès moral le mépris des vertus qui peuvent seules le réaliser; le repos public est remplacé par une fiévreuse agitation, l'existence de la société est compromise, le problème de l'avenir n'offre que d'alarmantes solutions, et avec l'instinct de la paix, du bonheur, du progrès, de la vie, jamais aucun siècle ne recéla plus d'éléments de guerre, de dissolution et de mort.

Vainement on essaierait de se faire illusion, la possession des droits n'a d'autre garantie que l'accomplissement des devoirs. La paix ne régnera sur la terre qu'autant que l'homme aura fait sa paix avec le ciel. Il ne peut pas être question de bonheur et de progrès tant que la loi de l'Évangile n'en sera pas le point de départ; et la société s'écroulera dans ses ruines, si elle s'obstine à méconnaître la doctrine de Jésus-Christ, qui est la pierre angulaire qui la soutient.

L'homme a beau s'enorgueillir des biens qu'il possède, ces biens périront dans sa main et se changeront même en éléments de destruction, s'il refuse d'en reconnaître le principe; s'il dédaigne la grâce qui les maintient et les développe; s'il méprise la loi qui en règle l'usage. Ces biens ne pourront se conserver sur la terre et aider au progrès des sociétés qu'autant que la loi de Jésus-Christ y sera reconnue et pratiquée.

En voulez-vous la preuve, nos très chers frères? commençons par le bien le plus précieux des sociétés modernes, leur droit le plus inaliénable, le mobile le plus puissant de tout progrès. Vous l'avez déjà nommé : la liberté.

La liberté, fille de l'Évangile, est le premier bienfait que Jésus-Christ nous apporta des cieux. Car la vie des sociétés c'est la paix, la paix est la tranquillité de l'ordre; et l'ordre ne peut exister sans la liberté. L'ordre qui règne par la tyrannie et le despotisme n'est que le silence de l'esclavage; c'est la paix des tombeaux, comme le dit Tacite de ces régions désolées de la Germanie qu'un général romain prétendait avoir pacifiées, parce qu'il en avait fait un désert couvert de ruines, *ubi solitudinem faciunt pacem appellant*. Au milieu des chocs sanglants que le despotisme de la tyrannie ou le despotisme de la multitude avaient opérés dans les sociétés antiques, Jésus-Christ fit naître la liberté, et par la liberté l'ordre et la paix. Ce fut la liberté qui régénéra le monde.

Comment en eût-il pu être autrement? la liberté, premier fruit de la rédemption, était le premier privilège que l'homme avait perdu par le péché. Cette noble prérogative avait, dans les commencements, marqué l'homme au front comme d'un signe divin, et lui avait donné comme l'investiture de sa souveraine autorité sur la terre. C'est la liberté qui a fondé la société moderne, et après avoir assuré les progrès et les conquêtes de la civilisation, elle a subsisté à

travers les révolutions de toutes les époques, elle a survécu à toutes les ruines. Mais qu'on ne s'y trompe pas, fondée par Jésus-Christ et conservée par sa divine loi, la liberté ne peut exister dans le monde que par Jésus-Christ.

Est-ce que vous croyez qu'il ait suffi de proclamer la liberté comme un grand principe du christianisme pour en obtenir sur la terre l'heureuse et immédiate réalisation? Certes, on avait parlé de liberté avant Jésus-Christ; la Grèce avait eu des hommes quise croyaient libres; Rome était passionnée pour la liberté, Spartacus s'était révolté en son nom, Brutus était mort pour elle, et Caton n'avait pu survivre à sa ruine. Si Jésus-Christ n'avait fait que proclamer la liberté, il n'eût été qu'un philosophe plus éclairé voyant, qu'un héros plus courageux que ses devanciers; le temps aurait bientôt fait justice de ses efforts infructueux. Pour que ce grand principe devint fécond, que la restitution de ce droit devint un bienfait, à côté de la révélation qui le promulgait, il fallait promulguer aussi les moyens efficaces de le mettre en pratique. Proclamer en face de l'humanité un privilège qui confère des droits immenses, sans imposer en même temps les devoirs qui en sont la condition, ne faire accepter de ces principes que la part qui est favorable aux passions de la foule, donner le bénéfice du droit sans les charges du devoir, qu'est-ce autre chose que de déchaîner sur le monde le torrent impétueux qui va le ravager? N'est-ce pas la liberté tour à tour triomphante et vaincue, qui avait couvert le monde ancien de sang et de ruines? Celui qui eût agi de la sorte n'eût pas été le bienfaiteur de l'humanité, il n'en eût été que le plus audacieux perturbateur. Et s'il avait eu la gloire de découvrir à l'horizon des rivages inconnus, il n'aurait pas pu préserver l'humanité de périr sur les écueils qui en défendaient l'accès. Voilà pourquoi les philosophes qui réclament les droits en méprisant les devoirs n'accordent à Jésus-Christ d'autre gloire que celle d'un penseur qui découvre des aperçus nouveaux. Il y a de la logique, en effet, dans cette fatale et sacrilège méprise. Mais Jésus-Christ n'était pas un des voyants de l'humanité, il en était le divin Sauveur.

Lorsque Dieu, dans les commencements, avait donné la liberté à l'homme, il lui avait donné aussi une volonté droite, et il lui avait prescrit de se soumettre à sa suprême direction. Sans cela il eût blessé sa sagesse et sa sainteté infinie : car la liberté n'eût été pour l'homme qu'un présent funeste. Cela est si vrai que, malgré ces dons de Dieu et ces lumières qui l'éclairaient, il abusa de sa liberté pour pécher. Or, dans les souillures et les ténèbres de son péché, la rectitude de sa volonté, la pureté de son cœur, la lumière de son esprit ayant disparu, il cessa d'être dans les conditions qui conviennent à l'être libre. La liberté ne fut entre ses mains qu'un instrument de mort qu'il tourna contre Dieu par la révolte, contre ses frères par la tyrannie, contre lui-même par le suicide. Elle

ne pouvait pas être autre chose. Qu'est-ce que la liberté pour l'homme mauvais, sinon la porte ouverte à tous les crimes? pour l'ignorant, sinon un chemin qui étoit de sombres précipices? Jésus-Christ, en venant des cieux pour rendre la liberté à l'homme, s'est appliqué surtout à lui apprendre à en faire usage, et comme celui-là seul est digne de la liberté qui sait noblement s'en servir, Jésus-Christ apporta avant tout à l'homme la loi qui donne la pureté, l'obéissance, la force. Il lui enseigna la résistance à tous les penchans mauvais, la lutte contre ses passions, la probité, la justice, la fidélité à la loi divine, toutes ces vertus enfin dont la réunion produit la sainteté. La liberté qui n'a pas la vertu pour compagne, le droit qui ne s'appuie pas sur l'Évangile, n'est qu'un vain mot ou un principe de mort. Un peuple libre qui n'accepte pas le règne de Jésus-Christ tombe fatalement sous le règne des passions; il pourra changer de chaînes, il ne changera pas de destinées. La liberté sans guide et sans frein, despotisme effrayant de la multitude, le précipitera dans l'abîme de la licence d'où surgiront mille maux. Irrité de sa déception, il se tournera contre l'idole qu'il avait adorée, armera contre elle la puissance de la tyrannie, et préférera immoler la liberté que de périr avec elle.

Quant à l'individu, on sait ce que la liberté avait fait de lui dans le monde ancien. Et que fait encore de toi, ô homme! la liberté, lorsqu'elle n'a plus pour règle la loi de Jésus-Christ? La liberté des sens te précipite dans les plus dégradans excès; la liberté de penser te jette dans le doute; la liberté d'agir produit le plus odieux arbitraire. Faut-il donc qu'une main de fer s'appesantisse sur toi et te sauve de tes désordres en te jetant dans l'esclavage? Tu t'indignes noblement à cette pensée; la créature faite à l'image de l'être souverain ne peut être réduite à un état voisin de l'abrutissement des êtres sans raison! Faut-il donc te précipiter plus avant dans les excès de cette liberté qui te dégrade? Ce serait pour toi l'avilissement et bientôt la ruine. Qui te sauvera? Jésus-Christ. « Si vous écoutez ma parole, dit-il dans l'Évangile, vous connaîtrez la vérité, et la vérité saura vous rendre libre. » (Joan. VIII, 31, 32.) En dehors de Jésus-Christ, la liberté pour l'individu, ce n'est que le choix des fers; pour le peuple, que le choix de la forme de gouvernement qui doit le rendre esclave.

En proclamant les droits et les devoirs de l'homme, Jésus-Christ devait nécessairement les faire partager à tous, et l'égalité entre les enfans des hommes était la conséquence du principe qui les rendait libres. Mais en proclamant l'égalité des droits, Jésus-Christ a imposé l'égalité des devoirs : il a placé l'égalité sur un terrain accessible à tous, la pratique du bien. L'égalité dans le sens absolu de ce mot n'est pas possible. Tous ne peuvent pas être également riches, également grands, également savants, mais

tous peuvent être également bons. Dieu nous voit et nous juge dans d'équitables proportions ; le denier de la veuve retentit dans le trésor du temple autant que l'or du riche ; et la vertu, rétablissant l'équilibre entre les conditions inégales, donne droit au pauvre de prendre place avec le riche, et souvent avant lui, au banquet des élus de Dieu. Le plus grand c'est le plus saint, le plus digne c'est le plus humble ; car *les premiers seront les derniers* (Matth., XIX, 30), et *quiconque s'élève sera abaissé*. (Luc., XIV, 11.) *S'il entre dans votre assemblée, dit l'apôtre saint Jacques, un homme qui ait un habit magnifique, qu'il y entre aussi un pauvre couvert de haillons, et qu'arrêtant la vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez, en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici, et que vous disiez au pauvre : Tiens-toi là debout, ou assieds-toi à mes pieds, vous suivrez des pensées injustes dans la différence que vous faites de l'un et de l'autre.* (Jac., II, 2 et seq.) Voilà l'esprit de Jésus-Christ ; il ne fait acception de personne ; il rapproche les rangs les plus élevés des rangs les plus inférieurs, sans détruire la hiérarchie de la société et l'harmonie des membres qui la composent.

Quant à l'égalité telle que la rêvent aujourd'hui certains utopistes, elle n'est qu'un leurre séduisant, qu'une trompeuse amorce jetée aux plus mauvaises passions. L'égalité absolue, en imposant un fatal et inexorable niveau à toutes les conditions, serait l'extinction du mouvement social et la mort de l'humanité. On dira : Mais l'égalité des droits ? L'égalité des droits sans l'égalité des devoirs, laisse subsister au fond du cœur les plus formidables passions. Oui, si vous apprenez à l'infortuné voué à d'accablants labeurs, à des privations douloureuses, à l'isolement de la misère, si vous lui apprenez la résignation, l'humilité, la gloire du travail, l'honneur du devoir, vous n'aurez plus à craindre ses haines sourdes et ses implacables jalousies.

Jésus-Christ n'a pas seulement apporté la liberté et l'égalité au monde, il a voulu encore unir les hommes entre eux par des liens d'amour. Nos très-chers frères, la plupart des hommes envisagent la fraternité comme un bénéfice, peu la considèrent comme un devoir.

Qu'est-ce que la fraternité selon Jésus-Christ ? Ouvrez l'Évangile : *Aimez vos ennemis, faites du bien à tous ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, revêtez ceux qui sont nus, soignez les malades, visitez les prisonniers ; enfin, si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres.* (Matth., V, 44 et seq.) Voilà la fraternité de Jésus-Christ ; on sent que cette fraternité a un autre mobile que les intérêts de la terre, qu'elle puise ses inspirations dans la foi, l'espérance et l'amour ; qu'elle a dans le ciel son principe et sa récompense.

Être frères, cela est beau sans doute ;

mais suffit-il d'être assujettis aux mêmes labeurs, assouplis à la même discipline ? Suffit-il d'exploiter au bénéfice de la misère les intérêts des plaisirs et les convoitises des passions ? de faire appel à la fortune et de raviver le luxe sous prétexte de favoriser l'indigence ? Non, on ne donnera jamais le saint titre de frère qu'à celui qu'inspirent la patience, la douceur, la miséricorde, l'abnégation, le dévouement. Quand je vois la mère de famille qui visite avec ses enfants les plus humbles réduits de la misère ; le prêtre qui embrasse et bénit le malade atteint de la contagion, le soldat qui va verser son sang pour la défense de son pays, la jeune vierge qui veille au chevet du moribond et lui ferme les yeux après avoir recueilli son dernier soupir ; je salue avec transport ces anges de la famille humaine, et je leur dis avec émotion : Vous êtes mon frère, vous êtes ma sœur.

Oui, il est nécessaire que le christianisme vienne à tout-instant au secours de l'homme pour lui faire estimer à son prix cette fraternité à laquelle il l'invite. Pour que cette fraternité lui soit douce, il faut qu'il la préserve des passions mauvaises qui en abusent. Jésus-Christ seul a pu rendre possible, dans la société humaine, la liberté par la *sainteté*, l'égalité par l'*humilité*, la fraternité par la *charité*.

Enfin Jésus-Christ, après avoir remis l'humanité en possession de ses droits à la condition de la pratique des devoirs, a voulu assurer les bienfaits de sa rédemption sur la terre, en rendant aux hommes un bien qui leur est propre : la paix.

Ce fut un ministère de conciliation que le Fils de l'homme vint accomplir sur la terre ; la paix est le plus doux fruit qu'il nous apporta des cieux. La paix, ce bien par excellence, qui consacre les droits des nations et les droits des individus, assure la prospérité des peuples et le bonheur des particuliers, devient l'unique garantie de la possession et de la jouissance de tous les biens ; la paix qui résume tous les bénéfices de la rédemption, puisque la rédemption c'est la destruction du péché, et que la paix et le péché sont les deux termes opposés, les deux pôles extrêmes du bien et du mal. La paix, dit saint Augustin, c'est la tranquillité de l'ordre ; le péché c'est le désordre suprême. La paix, c'est l'union des âmes, c'est le progrès, c'est la vie ; le péché, c'est la division, la dissolution et la mort. Avec la paix règnent l'harmonie et le bonheur ; avec le péché, la confusion et les souffrances. La paix, c'est l'état bienheureux des élus dans le ciel ; le péché, c'est l'éternelle peine de ce séjour de châtement où règne, dit l'Écriture, une *sempiternelle horreur*. (Job, X, 22.)

Avant Jésus-Christ, le péché régnait en souverain dans le monde, et avec le péché, la guerre permanente, cruelle, acharnée ; la guerre de l'homme contre Dieu, de l'homme contre ses frères, de l'homme contre lui-même. Par Jésus-Christ, la terre est

réconciliée avec le ciel ; les antipathies de peuple à peuple, d'homme à homme sont détruites, et tous les hommes, enfants d'un même père, ne forment qu'une seule famille de frères unis par l'amour.

C'est donc la paix que le divin Sauveur veut surtout faire descendre sur la terre. Pour en assurer l'établissement parmi les nations, il a créé la société catholique. Cette société doit réunir le monde sous le même chef spirituel et sous les mêmes lois. Ces lois, basées sur l'autorité de Dieu et par conséquent dignes de toute foi et de toute obéissance, auront pour objet de substituer au droit de la force la force du droit. L'effusion de l'esprit évangélique disposera les âmes à la bienveillance mutuelle, à la charité, à toutes les vertus pacifiques ; les difficultés que n'enveniment plus les passions haineuses seront apaisées, et le progrès des idées chrétiennes, l'adoucissement des mœurs, feront pressentir l'ère future de la paix universelle.

De nos jours on s'est montré plein d'empressement pour accepter ce progrès du christianisme ; nous avons vu des réunions de savants, d'économistes venus de toutes les contrées de la terre se réunir en congrès pour poser les bases de la paix universelle et discuter sérieusement les moyens de la réaliser dans un prochain avenir.

Qu'on ne s'y trompe pas, la paix, si on l'isole du christianisme, sera toujours impossible sur la terre, ou n'y produira que des fruits de corruption et de mort. Les mauvaises passions qui en tout temps bouillonnent au cœur de l'homme, s'y réveillent surtout dans les époques de paix. Lorsque les forces physiques cessent de s'agiter et d'opérer de puissantes diversions, les forces morales se remuent, fermentent, et, comme elles sont infectées dès l'origine par les souillures du péché, ce mouvement se révèle par une sorte de lièvre délirant qui, en paraissant hâter le progrès des nations, ne fait que précipiter leur décadence, et les plonger dans l'abîme où elles trouvent la mort. On voit alors les systèmes les plus aventureux naître des débris des systèmes qui les ont précédés ; les inventions les plus audacieuses, les prétentions les plus hardies, les dogmes les plus incroyables, se manifester à la surface de la société, et l'épouvanter de leurs sinistres apparitions ; on voit l'entraînement des plaisirs et les tentations de toutes sortes produire une espèce d'enivrement qui tient du délire. L'homme veut épuiser jusqu'à la lie la coupe des plaisirs, se flattant toujours que de la passion de demain sortira quelque bien inconnu qu'il n'a pas trouvé dans la passion de la veille ; et, quand il s'est convaincu de la vanité de ses recherches, il se prend d'un invincible dégoût pour la vie ; le doute, l'indifférence, la satiété, sinistre avant-coureurs de la mort, paralysent son existence ; le sépulcre, et au delà du sépulcre le néant, est l'unique patrie à laquelle il aspire.

Lamentable condition ! déplorable malheur ! Où est le remède, nos très-chers frères ? L'Évangile, mais l'Évangile seul vous le fournit : *Veillez et priez, de peur que vous n'entriez en tentation.* (Matth., XXVI, 41.) *Veillez*, c'est-à-dire soyez toujours armés, toujours prêts à la lutte contre vous-mêmes ; *priez*, c'est-à-dire invoquez à l'appui de votre faiblesse la grâce et le secours d'en haut. Embrassez avec courage le dévouement, le travail, la chasteté, qui purifient, réveillent, vivifient les âmes languissantes ; courbez votre esprit sous le joug de la foi, qui vous fera franchir le seuil des réalités invisibles, et vous ouvrira du côté de l'éternité les vastes champs de la lumière céleste. Alors seulement vous jouirez avec sérénité de cette paix divine que le monde ne peut donner, de cette paix que Jésus-Christ nous apporta des cieux et qui seule est le fondement du bonheur de l'homme sur la terre.

Que d'autres, nos très-chers frères, se chargent de vous enseigner vos droits, nous aimons mieux vous enseigner vos devoirs, et vous convaincre surtout que vous ne serez dignes des privilèges que le christianisme vous confère, qu'en vous efforçant de les mériter par vos vertus. Certes, autant que qui que ce soit, nous voulons votre grandeur et votre gloire, mais nous voulons surtout votre bonheur et votre salut. Ne nous accusez pas de les mettre à un prix trop élevé, en vous montrant qu'on ne peut les acquérir que par d'austères obligations ; ne nous reprochez pas d'altrister votre vie en arrachant les fleurs qui croissent sur le sentier de l'homme ; les fleurs que nous arrachons sont celles qui vous cachaient les abîmes. Ce n'est pas nous qui vous bercerons d'illusions, qui vous nourrirons de vaines chimères, en vous promettant un bonheur qu'il ne sera jamais donné à l'homme de réaliser sur la terre. Non, ce n'est pas ici-bas le lieu de votre repos, et les joies durables ne vous seront accordées, au prix des vertus, que dans l'éternelle patrie. Quoi que nous fassions, il y aura toujours pour nous dans ce monde de sévères labeurs ; les meilleures choses y sont mêlées d'amertume ; il y aura des souffrances dans toutes les joies, des sacrifices dans toutes les gloires, des épines dans toutes les couronnes, des devoirs pénibles au fond de tous les droits glorieux. Mais, ô nos frères bien-aimés, ces luites, ces douleurs, ces devoirs religieusement accomplis, seront autant de titres à une impérissable félicité.

A ces causes, etc.

II. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1831.

SUR L'ÉDUCATION.

Mes très-chers frères,

Il est une question qui domine aujourd'hui tous les esprits et qui réveille vivement les sollicitudes de l'Église, parce que de sa solution dépend, en France, la

bonheur de la famille, le salut de la société, l'avenir de la religion : cette question si importante est celle de l'éducation.

Nous ne voulons pas la considérer ici au point de vue des détails qu'elle a soulevés dans ces derniers temps, discuter quelle part de liberté doit lui être faite, quelle est la légitimité ou l'étendue des droits et des réserves que l'Etat peut faire valoir dans l'intérêt de l'ordre et de la morale publique; les devoirs de notre ministère exigent de nous, dans ce saint temps, des considérations d'un ordre plus élevé; c'est aux âmes que nous nous adressons, et, loin de prétendre leur apporter une solution nouvelle, nous venons leur rappeler seulement la grande et éternelle maxime qui nous vient de la bouche du divin Maître : *Avant tout cherchez le royaume de Dieu et sa justice; le reste vous sera accordé par surcroît.* (Matth., VI, 33.)

Un grand philosophe a dit ces paroles si graves et si simples : « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si on réformait l'éducation de la jeunesse. » Cet axiome, d'une vérité si frappante qu'on peut dire qu'il était au fond de toutes les consciences avant d'être formulé et consacré par la bouche d'un grand génie, est d'une application plus évidente peut-être au siècle où nous sommes. Jamais l'importance sociale de l'éducation ne fut plus vivement sentie. Il est incontestable que c'est de l'éducation de la jeunesse que dépend le salut de l'avenir, et la génération qui s'élève, n'en doutez pas, nos très-chers frères, aura la plus grande part dans les éléments divers qui doivent concourir à former cet avenir mystérieux dont tant de regards attentifs et inquiets cherchent aujourd'hui à percer le voile.

Or que doit être l'éducation pour répondre à sa mission sociale? Quel doit être son caractère général et prédominant? Les esprits les plus graves et les plus éminents de l'époque répondront sans hésiter : L'éducation doit être avant tout religieuse, c'est là son premier et son plus essentiel caractère; elle doit être dirigée par les enseignements divins du catholicisme, sanctifiée par ses pratiques, intimement pénétrée de son esprit.

La mission de ces hommes généreux et dévoués qui se sont consacrés au sacerdoce de l'éducation est donc bien grande et bien solennelle, leur responsabilité est immense aux yeux de Dieu et de la société; mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le devoir de la famille est plus grave encore, parce que l'éducation commence dans la famille, et que cette première influence est peut-être plus intime, plus universelle et plus durable.

Afin d'embrasser le moins imparfaitement qu'il nous sera possible cette importante question dans ses détails, nous suivrons successivement l'éducation au foyer

domestique et au collège, nous examinerons tour à tour son caractère privé et son caractère public.

Heureux l'enfant qui reçoit de son père les traditions de foi qui font l'homme intelligent et religieux, et de sa mère ces doux enseignements du cœur qui font l'homme pieux et bon; car lorsque l'enfant sort du sanctuaire de la famille pour être confié à la direction d'habiles maîtres, son intelligence peut être novice; mais son cœur a déjà subi une direction, et son âme de premières influences qui décideront de son avenir.

Un des plus grands esprits dont la philosophie chrétienne s'honore l'a dit avec une merveilleuse justesse : « L'homme moral est déjà formé à dix ans; s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

L'âme de l'enfant a de bonne heure des instincts de vertu qu'il faut diriger, des germes de vice qu'il faut combattre; il importe de surveiller le moment où cette âme se révèle et se manifeste pour la première fois.

Et c'est ainsi que la famille est comme l'atmosphère morale de l'enfant, le milieu où doit respirer son âme; toute influence délétère doit donc en être bannie; et ce n'est pas assez que les apparences y soient irréprochables; car si la vertu a son parfum qui s'exhale comme celui des fleurs, le vice a son poison qui s'insinue comme une vapeur contagieuse. Pères et mères, que de vos cœurs sincèrement bons et purs se répandent incessamment, comme les flots d'un air salubre, les sentiments pieux, les actions bienfaisantes. L'âme de l'enfant s'épanouira à cet éclat et se dilatera à cette chaleur; à cet âge elle comprend et s'assimile beaucoup mieux le langage des habitudes que celui des leçons, et sachez surtout que la vue du mal au foyer paternel altérerait en elle les notions du devoir et en affaiblirait le sentiment. Vous êtes les pasteurs de vos enfants, disait saint Jean Chrysostome aux chrétiens de Constantinople; votre maison est une église particulière que Dieu a confiée à votre zèle; vous devez y exercer l'autorité du ministère évangélique; donnez, si vous le voulez, à vos enfants ces leçons qui cultivent l'esprit; mais, ajoutez ce Père, appliquez - vous surtout à imprimer dans leurs âmes les principes sacrés de la religion (1).

Les croyances de la famille déterminent presque toujours celles de l'enfant et agissent par conséquent avec une grande puissance sur son éducation, puisque la foi est la seule base de l'éducation. Or, comme il y a dans l'âme de l'enfant un instinct de lo-

(1) Div. CHRYS., in Matth.

gique clairvoyante et rigoureuse qui lui fait deviner et repousser la contradiction, si, en lui enseignant à croire, on est soi-même incrédule ou indifférent, il s'en apercevra bien vite, et méprisera la leçon ou celui de qui il l'a reçue. Il est donc bien important que les mœurs de la famille soient réglées selon la sagesse chrétienne. Cette charmante union des cœurs, cette décence de langage, cette sobriété de goûts et de désirs, ces habitudes de bienfaisance, ces prières en commun le soir, et la douce piété de la mère, et les pratiques religieuses du père, toutes ces images animées laissent dans les jeunes cœurs des impressions que rien ne saurait jamais effacer.

Jésus-Christ a dit : *Videte ne contemnatis unum ex pusillis istis.* (Matth., XVIII, 10.) Que ne pouvons-nous la faire entendre, cette parole divine, à toutes les familles chrétiennes ! Oui, leur dirions-nous, respect à vos enfants, à leur candeur, à leur pureté, à leur innocence. Ne les livrez jamais qu'en des mains pures et religieuses, inspirez-leur de bonne heure l'amour du pauvre, le goût de la prière, l'énergie du sacrifice, et le sentiment profond du devoir. C'est de cette première direction que dépend tout leur avenir ; car l'action de la famille sur l'enfant est continuelle, intime, complète. Elle saisit cet être fragile et tendre dans son âme et dans son corps, elle règne sur lui par le sang et par l'amour.

Ces rapports si sacrés et si doux de l'éducation paternelle, c'est la nature elle-même qui les a établis et qui les maintient avec autant de suavité que de force. Loin de nous, cependant, la pensée de prétendre que l'éducation de la famille est la seule rationnelle, la seule vraie et morale. Sans doute elle nous paraîtrait la plus naturelle et la meilleure, si elle était possible ; mais quels que soient les dangers de l'éducation publique, il est certain que l'état de nos mœurs et de notre société la rend nécessaire. Il arrive une époque dans la vie de l'enfant où les parents ne peuvent déjà plus diriger son intelligence et former son caractère. Dès le moment que la curiosité excitée a besoin d'apprendre et de savoir, ces enseignements éparés de la famille ne suffisent plus. Il faut alors suivre de plus près les progrès de l'esprit et du cœur, régler les études et l'emploi du temps, refouler sans cesse les penchants mauvais qui se font jour de toutes parts. Or comment la famille pourrait-elle remplir, au gré de son cœur, cette tâche si difficile, absorbée qu'elle est par tant d'autres occupations ? Il devient alors indispensable que l'enfant soit confié à de dignes maîtres. Hélas ! nos très-chers frères, pourquoi sommes-nous forcés d'ajouter que cette séparation de la famille est trop souvent pour lui un bienfait, tant il arrive fréquemment que l'enfant ne trouve au foyer domestique ni recueillement pour ses études, ni harmonie pour ses convictions, ni bons exemples pour son cœur.

Cette transition de l'éducation par la famille à l'enseignement public doit être l'objet, parents chrétiens, de vos plus vives sollicitudes. C'est ici surtout, à mesurer que la question s'agrandit et se généralise, que se fait plus vivement sentir l'importance religieuse de l'éducation de vos enfants et du choix des maîtres auxquels vous devez la confier. Car, tous ces jeunes hommes que les établissements d'instruction publique rendent chaque année à leurs familles, ne deviennent-ils pas, plus tard, les arbitres et les maîtres de l'avenir de la société. Sortis du collège avec des idées faites, des principes arrêtés, des habitudes de vie et un caractère déjà formés, ils envahissent peu à peu toutes les hautes positions sociales. De là leur influence s'exerce sur un rayon plus ou moins vaste, et comme un réseau qui s'étend, elle finit par envelopper la société tout entière, par le barreau ou la médecine, l'industrie ou la propriété, la parole ou la presse, la magistrature ou l'administration. Sans doute ce que l'éducation a fait, la vie réelle peut le modifier ; une fois rendu à lui-même et à la liberté de ses actions, le jeune homme subira, à un degré quelconque, l'influence des milieux divers où va désormais s'écouler sa vie. La famille et le monde, les passions et les habitudes honnêtes, la religion et l'incrédulité, tous ces éléments de vie et de mort peuvent se disputer son intelligence et son cœur : mais le fonds moral de l'éducation reste dans son âme, et le jeune homme demeure ou redevient le plus souvent ce que l'éducation l'a fait, bon ou pervers, utile ou funeste à la religion, à son pays et à la famille.

Nos très-chers frères, on a oublié trop longtemps que le grand principe qui doit servir de base à l'éducation publique, pour la rendre véritablement chrétienne et sociale, c'est de ne séparer jamais la foi religieuse du développement intellectuel.

Oui, il y a des hommes qui croient avoir rendu l'éducation suffisamment religieuse quand ils ont formulé aux enfants de vagues principes de morale, et qu'ils les ont astreints à quelques exercices religieux du culte chrétien ; puis, une fois cette part faite au besoin religieux, ils se montrent fort peu préoccupés du christianisme dans ses applications à la vie réelle, surtout fort peu soucieux de fortifier leurs leçons par leurs exemples. Qu'ils aient à réformer ou à diriger le cœur de l'enfant, ils le feront toujours par des mobiles étrangers à la religion ; qu'ils développent son intelligence par les nombreux enseignements de la science humaine, peu leur importe que ces enseignements s'accordent ou non avec la vérité religieuse. Ces noms si graves et si saints de Dieu, de Jésus-Christ, d'Évangile, de catholicisme, n'apparaissent guère que comme une sorte de langage officiel qui fait partie d'une règle convenue ; mais il n'en est plus question dans ces mille rapports quotidiens de la vie réelle entre les maîtres

et les disciples, et ces rapports ont cependant une si grande et si décisive influence sur l'éducation? Il semble qu'on veuille donner aux sciences humaines comme le monopole de l'âme, leur attribuer tous les progrès sociaux, vérité, gloire civilisation, et la religion ne figure auprès d'elles que comme une solennelle abstraction qui ne se lie à rien.

Certes nous n'approuverions pas davantage que, sous prétexte de préserver la foi des enseignements de l'erreur, on frappât d'une sorte de suspicion les progrès de la science, et que, renfermant l'âme dans un cercle restreint de pratiques rigoureuses, on la maintint en état d'hostilité contre les grandes et puissantes réalités du savoir humain. Non, nos très-chers frères, nous n'avons jamais pensé qu'on doive isoler la religion du domaine de la science; il est important, au contraire, qu'on montre les rapports intimes et nécessaires qui lient les grands et immuables principes de la foi avec les conceptions variées de la raison humaine. La religion et la science doivent s'unir étroitement dans l'éducation, se pénétrer mutuellement comme les voix d'un même concert, et se confondre en un tout harmonieux. Dieu, qui est le maître de la foi, l'est aussi de la science : *Deus scientiarum Dominus*. (I Reg., II, 3.) Dieu, qui est l'auteur de la religion, l'est aussi de l'intelligence humaine; il ne saurait y avoir contradiction entre ses œuvres. Non, la religion n'a rien à redouter de la science, et la science n'a rien à craindre de la religion; mais il faut que celle-ci, loi divine et suprême des intelligences, prédomine leur développement, qu'elle se mêle à l'éducation non-seulement pour la diriger, mais pour la pénétrer tout entière.

Heureuse donc, nos très-chers frères, la jeunesse dont l'intelligence, fécondée par le souffle de la religion, se sera épanouie sous ses douces influences, dont la raison et le cœur auront été mûris par ses inspirations et ses préceptes! Pure et laborieuse, cette jeunesse ne préparera ni regrets, ni remords à son âge mûr; elle sera l'honneur et la joie de la famille, elle ne trompera pas les espérances que son heureux début dans le collège, sous l'habile direction de maîtres pieux, aura fait concevoir à la société.

Guidée par la science, sous la tutelle protectrice de la religion, la jeunesse s'avance dans sa marche laborieuse à travers les longues années de ses études. Or comme il est important que pas un seul instant ne soit perdu, qu'aucune faculté ne reste sans objet, qu'aucun germe de bien ne demeure stérile, précepteurs de la jeunesse, ne perdez jamais de vue le véritable but que l'on doit atteindre dans l'éducation, qui est de développer l'intelligence et le cœur des enfants selon les principes de la religion, de la morale et de l'ordre, principes constitutifs de la société et de la famille. Et voilà pourquoi vous ne devez pas oublier qu'il y

a dans l'homme trois sortes de vies, celle du corps, celle de l'âme, et la vie surnaturelle de l'Esprit-Saint, la vie chrétienne qui lui a été communiquée par le baptême; trois sortes d'éductions doivent se rapporter à ces trois vies, l'éducation physique ou la culture du corps, l'éducation intellectuelle ou la culture de l'esprit, l'éducation religieuse ou la culture du cœur par les enseignements et les pratiques du christianisme. La première fait l'homme fort et vigoureux, elle agit sur l'organisation; la seconde fait l'homme de savoir, elle agit sur les idées; la troisième fait naître les vertus et forme le vrai chrétien, en agissant sur le cœur.

Mais remarquez que s'il est possible de séparer ces trois éducations en théorie, elles sont en pratique intimement unies et solidaires. Car s'il est complexe dans sa nature, l'homme est rigoureusement un dans sa personnalité. Les diverses parties de son être ne sont pas seulement conjointes et soumises à la symétrie d'un même plan, elles sont régies par une seule volonté, elles sont animées d'une même et commune vie; il résulte de cette corrélation essentielle, de cette dépendance réciproque des divers genres d'éducation, que si vous en faites prédominer un, tous les autres doivent nécessairement en recevoir l'influence et la direction. Or, vous le comprenez, cette prédominance salutaire, cette influence protectrice n'appartiennent-elles pas de droit et directement à l'éducation du cœur par la religion? Est-il nécessaire de vous faire comprendre les heureux effets de la vertu sur la science, des sentiments du cœur sur les lumières de l'esprit, des qualités morales sur les qualités intellectuelles? L'antiquité voulait que l'homme qu'on va soumettre à la discipline de la science fût d'abord un homme de bien : *Vir bonus dicendi peritus*. En effet, on n'a pas assez compris jusqu'à présent combien les clartés de la science peuvent rencontrer d'obstacles dans les ténèbres du cœur, et combien il est difficile surtout qu'elle se développe dans une âme troublée par le tumulte orageux des passions. L'étude, pour être fructueuse, exige le calme, la candeur, la pureté de l'innocence; le recueillement n'est possible que dans l'équilibre parfait, que dans la paix profonde de toutes les facultés de l'homme. Si les maladies, les fièvres dévorantes l'empêchent de poursuivre le cours de ses investigations laborieuses, que dirons-nous de ces fièvres plus ardentes encore des vices et des dérèglements qui paralysent les efforts de l'âme, et détruisent ses facultés les plus généreuses?

Vous le savez, nos très-chers frères, l'homme porte en lui des sources de vie et d'activité puissantes et intarissables; il a aussi des passions qu'on peut bien transformer, mais qu'on n'étouffe jamais. Noble ou vil, méritoire ou coupable, il lui faut un objet. Aussi notre divin Sauveur Jésus-Christ lui parle-t-il, dans l'Évangile, de deux maîtres

à servir, l'un supérieur, infini, l'autre ignoble et indigne d'une âme immortelle, Dieu et l'argent, le ciel et la terre, les idées et les intérêts, l'avenir et le présent, l'esprit et la matière. *Nul, dit le Sauveur, ne peut servir à la fois ces deux maîtres, car il haïra l'un ou aimera l'autre; vous ne pouvez en même temps servir Dieu et l'argent.* (Matth., VI, 24.) Voulez-vous donc que l'enfant ne se laisse point entraîner plus tard par des passions basses, dégradantes, donnez de bonne heure à toutes ses facultés une sainte direction, inspirez-lui dans le collège le zèle du bien, le goût du beau, l'amour de la patrie, et par-dessus tout le respect et la pratique de notre sainte religion.

Parents chrétiens, et vous, maîtres investis de la mission sainte et du noble sacerdoce de l'éducation, vous connaissez vos devoirs, et, nous en avons la certitude, vous êtes disposés plus que jamais à les remplir avec un zèle dont rien ne lassera l'activité et ne rebutera le dévouement.

Sans doute les enfants appartiennent à Dieu qui les a créés, et à Jésus-Christ leur Sauveur qui les a acquis au prix de son sang; mais ils sont aussi dans vos mains un dépôt précieux, dont il vous demandera un jour un compte rigoureux et sévère : *Magnum habetis pretiosumque depositum, filios* (2). Et voilà pourquoi il a voulu vous faire connaître toute l'étendue de vos obligations, en inspirant à son prophète ces terribles paroles : Si votre négligence ou vos mauvais exemples deviennent les causes des désordres de vos enfants et de leur éternelle réprobation, je vous demanderai leur sang au jour de ma justice : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (Ezech., XXXIII, 8.) Ainsi, vous ne pourrez vous sauver si vous ne travaillez au salut de vos enfants; s'ils périssent, vous périrez vous-mêmes; vous donnerez âme pour âme, éternité pour éternité : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Songez donc que l'héritage le plus précieux que vous puissiez leur laisser est celui de la foi et des bons exemples. Puissent-ils eux-mêmes le conserver et le transmettre à leurs descendants pour leur sanctification et leur éternel bonheur !

A ces causes, etc.

III. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le carême de 1852.

SUR LA PROVIDENCE.

L'année qui vient de s'écouler a été féconde en événements, nos très-chers frères; l'histoire moderne offrira peu d'époques où Dieu ait manifesté ses desseins sur nous par plus de signes providentiels, et fait éclater davantage en notre faveur les prodiges de sa miséricorde et de sa bonté.

Vous savez les fruits de salut que firent éclore partout les grâces de l'année sainte.

Les temples dilataient leurs nefs pour contenir la foule attentive à la parole de vérité et de vie. La voix des apôtres de l'Évangile semblait avoir des accents plus inspirés, et leur éloquence obtint rarement de plus beaux triomphes. Les tribunaux sacrés, la table sainte, tressaillaient d'allégresse au retour de tant de pécheurs depuis longtemps privés de l'aliment divin.

Si les prévenances miséricordieuses de la bonté céleste avaient provoqué ces saintes dispositions, il faut se hâter de dire qu'une aide salutaire n'avait pas peu contribué à les faire naître et à les développer. Jamais ce mot de nos saints livres ne parut plus vrai : *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.* (Psal. CX, 9.)

Trop peu de jours nous séparent de cette époque pour que vous en ayez perdu le souvenir. Selon la parole du Prophète : *La confusion s'était mise parmi les peuples; les empires chancelaient, et la terre tremblait sur sa base.* (Psal. XLV, 7.) La société semblait entraînée à la dérive des révolutions comme un torrent qui ne sait plus sa route; rien ne paraissait solide et ferme à sa surface, et des bruits inaccoutumés grondaient dans ses profondeurs. L'autorité était sans action, le pouvoir sans influence, la force sans prestige, la puissance du glaive paraissait brisée, les chefs avaient perdu la confiance, les sujets le respect. Chacun interrogeait avec anxiété le mystère de l'avenir, et sentait défaillir son cœur comme à l'une de ces heures d'angoisse suprême où l'on croit toucher au chaos. Il n'y avait plus d'espoir que dans un miracle de la Providence. Alors les regards les plus attachés à la terre se tournaient involontairement vers le ciel, les restes d'une foi non éteinte se rallumaient au cœur des indifférents du siècle, et la peur, à défaut de l'amour, fit renaître des prières ferventes sur des lèvres glacées par le scepticisme.

Tout à coup Dieu parle par un immense événement; un seul homme, un seul jour, suffisent pour fermer l'abîme, raffermir le pouvoir, sauver la société, et, le lendemain, le calme succède à l'orage, la joie à l'anxiété, la sécurité la plus parfaite aux sinistres appréhensions.

Il faudrait avoir perdu toute notion de la Providence pour ne voir dans tout cela que le résultat plus ou moins heureux des calculs de la sagesse et de la politique humaines; il faudrait avoir banni Dieu du gouvernement des choses d'ici-bas, pour n'y pas reconnaître les dispositions miraculeuses de sa sagesse, se révélant tour à tour sévère et miséricordieuse.

Cependant la raison humaine, toujours courte par quelque endroit, selon l'expression de Bossuet, semble prendre occasion des grandes choses qui viennent de s'accomplir pour se laisser aller aux plus décevantes illusions. La sécurité des hommes semble ramener l'oubli de cette sagesse dont la

(2) Div. CHRYS. in Matth.

crainte de Dieu avait provoqué le retour. Les consolations de la religion paraissent moins désirables depuis que les plaisirs et les amusements sont moins incertains, et à mesure que renaît la confiance dans la fortune du monde, on voit diminuer dans les mêmes proportions les désirs de conversion et de retour que les présages du péril promettaient à Dieu. Quelques hymnes d'actions de grâces paraissent un tribut suffisant pour le secours inespéré qui nous est venu du ciel. Livrés à une sécurité sans bornes, il est des hommes qui, se croyant désormais inaccessibles à tous les maux, se regardent comme affranchis de tout devoir, parce qu'ils sont à l'abri de tout danger.

Certes, bien qu'étranger aux luttes des partis, et retiré à l'ombre du sanctuaire, nous avons béni la main puissante qui a sauvé la France menacée des plus grands malheurs. Mais nous n'hésitons pas à redire que ce serait être ingrat envers Dieu, de méconnaître le principe surhumain qui vient d'opérer le salut de la société, d'oublier les ensei gnements religieux dont la pratique peut seule la replacer sur de solides fondements, et assurer son avenir.

Si le Dieu que nous adorons aime à s'appeler dans nos saints livres *un Dieu caché* (Isa., XLV, 15), il veut cependant qu'aperçue de tous, sa main divine soit hautement reconnue dans le gouvernement et l'ordonnance de cet univers que nous habitons. Il ne suffit pas que l'ordre, la magnificence et l'harmonie des cieux lui rendent témoignage, il faut qu'à de certains intervalles des coups inattendus viennent révéler aux yeux des hommes, distraits ou indifférents, sa puissante et souveraine intervention dans les affaires des sociétés terrestres. C'est pourquoi, dit Bossuet avec son énergique éloquence, le long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les gouvernements; il a tous les cœurs en sa main; tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants? il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs? il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance; il leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine; il l'éclaire, il l'étend sa vue, et puis il l'abandonne à ses ignorances; il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même; elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont des pièges. Dieu exerce par ce moyen un redoutable jugement, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut renverser les empires, tout

est faible et irrégulier dans les conseils. Mais que les hommes ne s'y trompent pas: Dieu redresse, quand il lui plaît, le sens égaré; ceux qui insultaient à l'aveuglement des autres tombent eux-mêmes dans les ténèbres les plus épaisses, sans qu'il faille autre chose pour leur renverser le sens que leur longue prospérité.

Ne parlons donc plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut.

Ces considérations ne suffisent-elles pas, nos très-chers frères, pour vous montrer que celui-là seul tient tout en sa main, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils.

Oui, c'est Dieu qui a arrêté le torrent que sa juste colère avait déchainé contre nous. Mais qu'on ne s'y méprenne pas; Dieu n'a changé les événements que pour accomplir, par sa grâce, la transformation de nos cœurs; et l'œuvre qu'il se propose et qu'il poursuit à travers les révolutions qui changent les destinées du monde, c'est l'œuvre de notre salut pour l'éternelle destinée de nos âmes. La société a été sauvée tout à coup, au moment où elle semblait rouler au penchant des abîmes. Maintenant elle ne peut être replacée sur de solides fondements qu'autant qu'elle reviendra à la pratique des préceptes et des devoirs de l'Évangile. La puissance de Dieu a armé le bras qui l'a soutenue, sa sagesse doit inspirer la volonté persévérante qui ouvrira devant elle les voies d'un meilleur avenir.

Il ne peut plus être question aujourd'hui, pour sauver la société moderne, de recourir aux utopies philosophiques qui ont trop longtemps servi à l'égarer ou à l'endormir sur les bords du précipice. Le retour sincère, pratique, persévérant aux saints devoirs de la religion peut seul obtenir cet heureux résultat.

S'il y avait encore des hommes aveuglés par de vains systèmes, qui fussent tentés de chercher la solution du problème social dans les mensongères théories du *progrès* ou du *bien-être*, ou qui voulussent s'en rapporter exclusivement à la *force*, à la *raison*, nous leur dirions:

Ne voyez-vous point qu'il ne saurait y avoir de progrès que par le concours de l'action divine? Mais d'ailleurs que parlez-vous de progrès en présence de la confusion des doctrines qui divisent les esprits? Nul ne pourra nier que le progrès n'exige l'union et l'harmonie de toutes les forces de la raison et de l'activité humaines vers un même but. Or ce mot de progrès, inscrit sur le drapeau de toutes les écoles révolutionnaires du monde, n'est-il pas, au contraire, le signe de la confusion profonde qui règne parmi les hommes, et des haines irréconciliables qui séparent les partis divisés? Les uns affirment que le progrès véritable consi ste dans la subversion radicale des sociétés hu-

maines; les autres, que le progrès c'est de marcher, en découvrant tous les jours de nouveaux horizons. Tous adorent le même Dieu; mais chacun à sa manière, avec un culte différent et contradictoire. Or, ce Dieu qu'ils adorent n'existe pas, n'est qu'un vain nom. L'objet réel de leurs hommages, c'est l'homme avec ses défailances, ses passions et ses ténèbres; et ce mal fastueux de progrès n'est qu'un titre sonore dont ils reconvoquent pompeusement le vide de leurs pensées et le néant de leurs doctrines.

Malgré les dissertations des philosophes et les savantes théories des économistes, la véritable notion du progrès résidera toujours dans ce mot si simple et si profond de l'Evangile : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* (Matth., VI, 33.)

Pour ramener les peuples dans la voie du véritable progrès, il faut donc, avant tout, unir les hommes entre eux et les unir ensuite à Dieu dans la vérité et dans la charité; or, cela n'est possible que par Jésus-Christ.

La société est emportée par un mouvement d'innovation et de réforme, auquel on ne trouve rien d'analogue dans les siècles passés; elle dispose de forces matérielles immenses; eh bien! si on ne se hâte d'en appeler à Jésus-Christ, de le supplier de mêler sa grâce à ce mouvement, pour le régulariser et le diriger, d'accorder sa lumière à cette force aveugle, pour la purifier et la sanctifier, nul ne peut prévoir à quels désastres il nous sera donné d'atteindre.

Dans cette société, si profondément remuée par les révolutions, il y a deux parts : la part du mal et la part du bien. Au mal, il n'y a de remède que par le recours sincère et pratique à la religion de Jésus-Christ; au bien, il n'y a de consécration et d'accroissement que par une alliance intime, profonde, avec Jésus-Christ.

Que le mal ne soit guérissable que par Jésus-Christ, c'est une conviction qui règne désormais, même dans les esprits les plus prévenus contre la religion. Les conséquences poussées jusqu'à l'extrême nous ont ouvert les yeux sur le principe du mal; et aujourd'hui il est devenu évident pour tous que cette frénésie de jouissances et de plaisirs matériels, ces sauvages théories de spoliation et de communisme, lèpre effrayante qui s'est étendue de jour en jour sur la société, ne venaient que de l'indifférence religieuse, ou du matérialisme de l'incrédulité.

Que voulez-vous? quand le pauvre, quand le travailleur, saturés de scandales, et poursuivis par une propagande impie, ont fini par se persuader que les espérances religieuses ne sont qu'une chimère, qu'il n'y a rien à attendre d'une autre vie; quand, à force de se séparer de Dieu, l'homme a vu haïsser et s'obscurcir la lumière qui l'éclairait, quand tout ce qui s'appelle âme, justice, vérité, temps futur, éternité, est devenu problème ou ruine pour lui, il voit se dresser à la place de toutes ces choses per-

dues, une réalité d'autant plus saisissante, que rien ne lui fait contre-poids; il ne voit plus que le plaisir, et l'argent qui en est la clef; dépourvu de tout le reste, pauvre et nu, il se jette sur ces débris impurs du naufrage universel, il s'y attache avec un enivrement désespéré, et dit à son âme, s'il se doute encore qu'il en ait une: jouis, mange, rassasie-toi, et puis meurs.

Que lui répondrez-vous? c'est sa part à lui, c'est son droit suprême, c'est son devoir unique, puisqu'il ne connaît pas d'autre bonheur. Nous délinquons qu'en dehors des principes chrétiens ou puisse réfuter ces systèmes subversifs. La foi en une autre vie est la seule explication logique des inégalités sociales.

Oh! hommes insensés qui, pendant si long-temps, avez travaillé à ébranler les croyances du catholicisme, à discréditer la religion et ses prêtres, à ridiculiser les enseignements divins parmi le peuple, mesurez, si vous le pouvez, la profondeur de l'abîme que vous avez creusé, et reculez d'effroi!

Et vous, générations nouvelles qui grandissez sous l'égide sacrée de la religion, une grande mission vous est réservée: il faut qu'à force de dévouement, de zèle, de charité, de vertu, d'héroïsme religieux, vous effaciez le scandale du passé, vous fassiez régner Jésus-Christ, et qu'à sa clarté divine, vous ouvriez devant le monde moderne la voie lumineuse d'un meilleur avenir.

Ne vous y trompez pas, nos très-chers frères, vous n'opérerez la réforme de la société qu'en commençant sérieusement par la réforme de vous-mêmes; cessez de vous lamenter sur les erreurs qui obscurcissent les intelligences; ne nous parlez plus des désordres qui souillent les mœurs publiques, si vous participez à ces erreurs, si vous contribuez à ces désordres par des dérèglements inconnus ou de secrètes lâchetés. En matière d'influence religieuse les mots ne sont rien, les apparences servent de peu, il faut de bons exemples et des vertus réelles. Malheur à la religion, malheur à la société, si le peuple, dans sa perspicacité, pouvait dire à ceux qui s'efforcent de le rendre meilleur: vous parlez, et vous n'agissez pas; votre parole prêche le christianisme, et rien ne le révèle dans vos actes. Vous abusez des jouissances dont vous nous faites craindre la contagion, et vous accumulez les richesses dont vous nous conseillez le mépris. Portez ailleurs vos charitables avis, votre religion n'est qu'une ironie amère, ou une insolente raillerie.

Comprenez donc, nos très-chers frères, que, pour unir les hommes entre eux, pour établir et cimenter une paix durable et solide entre le riche et le pauvre, entre la classe qui travaille et celle qui possède, il faut des cœurs dévoués, animés du véritable esprit de Jésus-Christ. Ceux-là seront les anges et les véritables pacificateurs du monde, ils adouciront plus d'amertume, ils calmeront

plus de haines, ils réfuteront plus d'erreurs, ils empêcheront plus de séditions et de révoltes, ils répandront plus de moralité que tous les gouvernements avec leur autorité, que tous les philosophes avec leurs systèmes, que tous les économistes avec leurs théories.

Non, la société moderne ne peut être sauvée que par la charité de Jésus-Christ, et, si la charité ne suffit pas, par le sacrifice; mais elle sera sauvée. Trop de feu chrétien vit encore sous la cendre dont les éruptions philosophiques et païennes du xvi^e et du xviii^e siècle ont converti l'Europe. Le christianisme a des ressources que le monde ignore, mais encore une fois, n'attendez rien que par lui.

Quelques-uns ont invoqué la *force*; d'autres attendent tout du *progrès* de la *raison*: mais ici la *force* est impuissante, aussi bien que la *raison*.

La *force*? voulez-vous parler de la force morale, ou de la force matérielle? L'une et l'autre sont également stériles. Quand le peuple romain, se dépouillant de ses mâles vertus, se coucha sur le monde asservi, ivre de gloire et de plaisir, la force morale du stoïcisme, car en dehors du christianisme il n'y a que celle-là, réagit vigoureusement contre ces doctrines sensuelles et ces mœurs dépravées, et toutelois le stoïcisme fut impuissant; fataliste dans ses dogmes, il ne possédait pas une vraie puissance de régénération; car l'homme ne se régénère que par la foi en ses propres forces, soutenues de la force infinie de Dieu. Or Jésus-Christ seul unit en nous ces deux éléments de la régénération et de la vie qui peuvent seules opérer le salut de la société. Seul il peut opposer au mal une résistance active et commune, une résistance sociale, tandis que le stoïcisme n'y opposait qu'une résistance individuelle, purement passive. Le stoïcisme a plus de roideur que de force réelle; le christianisme apprend à l'homme à prier, mais sans rompre. Le stoïcien, au milieu du monde, ainsi que l'a dit un écrivain de nos jours, est un vieux chêne isolé, debout, mais mutilé par les orages; il y a quelque grandeur dans ce tronc solitaire. Les chrétiens ressemblent aux tiges de blé que la tempête agite dans la plaine; ils ondoient au souffle des vents, et, s'appuyant les uns sur les autres, rien ne les brise; ils se relèvent toujours. Quant à la force matérielle, elle n'est rien en présence de la charité. La force n'arrête que le bras, la charité arrête la volonté qui le fait mouvoir: la force tue, la charité de Jésus-Christ convertit et vivifie. Ah! n'en appelez plus à la force, il n'y a déjà eu que trop de guerres fratricides, et le sang versé, bien loin de cimenter la paix, n'a fait que raviver la haine. Il a jailli sur les cœurs en taches de fureur et de vengeance; il a creusé des abîmes entre des classes que Dieu n'a distinguées que pour les unir plus étroitement par la réciprocité des besoins et des services. Écartez ces rêves de combat qui font

se détourner la face de Dieu. A quoi bon se combattre quand il est si sûr et si doux de s'aimer comme des frères?

La *raison*? Elle a beau mûrir et se développer par le progrès de la science, elle ne peut rien pour le salut des sociétés, si elle n'est éclairée de la lumière de Jésus-Christ. L'expérience ne nous a-t-elle pas prouvé que, livrée à elle-même, elle flotte à tout vent de doctrine; ne semble-t-il pas qu'à mesure qu'elle étend ses connaissances, elle devient moins sûre de sa conviction? Mais d'ailleurs, l'ordre social, qu'il s'agit de sauver, n'est pas seulement une affaire d'idée et de lumière; c'est, avant tout, une affaire de conscience, de moralité, de charité; et, dans la maladie qui le travaille, s'il y a l'élément de l'erreur, il y a surtout l'élément des mauvaises passions.

Jésus-Christ seul peut donc opérer le salut de la société; il n'y a que sa lumière qui soit assez vive pour dissiper les ténèbres de l'erreur; il n'y a que sa grâce qui soit assez puissante pour dompter les instincts mauvais qui naissent des mauvaises doctrines; la vérité de Jésus-Christ est seule assez précise et assez éclatante pour grouper autour d'elle toutes les intelligences; son amour assez riche de dévouement et de promesses divines pour consoler et fortifier tous les cœurs. Voulez-vous sauver la société? faites naître dans son sein le règne de Jésus-Christ. Voulez-vous que le pouvoir ait de la force? il faut qu'il puisse s'appuyer sur les suffrages et les sympathies d'un peuple véritablement chrétien, et sincèrement dévoué à la doctrine de Jésus-Christ.

C'est à vous, nos bien chers collaborateurs, zélés pasteurs des âmes, fervents disciples de notre glorieux Maître, qu'est dévolue la part la plus noble et la plus importante dans cette belle mission. Le malheur réel, intime, profond, des classes laborieuses ou indigentes, ce n'est pas le dénûment des biens de la fortune, c'est la perte du don précieux de la foi. Le pauvre, le travailleur qui croit et se résigne en Jésus-Christ, est aisément consolé; le pain, qui suffit un jour, apaise sa souffrance; l'espérance immortelle qui vit dans son cœur rayonne jusqu'à son front et le couronne d'une inaltérable sérénité; mais rien ne saurait peindre son affreuse misère lorsque l'irréligion vient ajouter aux tortures de son désespoir; ignorant et incrédule, il a horreur de ce qui pourrait le relever; il fuit nos temples, il insulte le prêtre et blasphème Dieu. Eh bien! ce n'est pas assez de le mettre à l'abri du froid et de la faim; c'est peu encore d'entrer dans sa demeure; pour y déposer l'ollaïndé de la charité; il faut monter dans son grenier, il faut s'asseoir sur le siège délabré qui lui reste, s'intéresser à ses infortunes, en écouter le récit, décharger son cœur des secrets qui l'oppressent, mêler ses larmes aux siennes, à force de patience, de relations affectueuses et de temps rajeunir ce cœur desséché

y faire naître l'espoir, et, quand on est parvenu à le réconcilier avec la terre, essayer de le réconcilier avec le ciel, lui parler d'un Dieu miséricordieux et clément qui ne châtie ses enfants que pour les rendre meilleurs et qui, en échange des peines supportées avec patience, leur promet des récompenses éternelles. C'est par là que vous parviendrez à résoudre le difficile problème de l'indigence, du travail, de la douleur, supportés avec résignation, acceptés avec douceur, pratiqués même avec dignité, comme un titre précieux de confraternité avec Jésus-Christ.

Au sortir de ces œuvres, vous rapporterez au milieu du monde les graves impressions que la vue de la misère fait naître, le courage et la fermeté que donne la conscience du devoir accompli. Vous en aurez besoin, ô nos prêtres bien-aimés ! car au milieu du monde vous aurez aussi des ignorances à dissiper, des préjugés à combattre, des doutes à vaincre, des plaies vives à cicatrifier. Vous le savez, les désordres et les vices ne se sont pas tous réfugiés au dernier degré de l'échelle sociale; il en existe dans ses rangs élevés, et, pour être voilés de splendeur, pour être moins hideux en apparence, ces vices ne sont ni moins réels ni moins nuisibles. Là, votre succès sera plus difficile peut-être, vous rencontrerez plus d'obstacles, vous essuierez plus d'affronts. L'esprit du mal dans ces régions somptueuses s'appelle *légion* (Marc., V, 9) : il faut le poursuivre à travers l'étourdissement des fêtes, l'enivrement des plaisirs, l'éclat de l'opulence. Il faut le vaincre, le dompter par la prudence, la force, la charité; tâche difficile, laborieuse, mais où vous serez aidés par Jésus-Christ, par lequel on *peut tout quand il nous fortifie* (Philip., IV, 13). Et si, par vos efforts et vos sacrifices, vous préparez aux anges et à l'Eglise ce ravissant spectacle des hommes de tous les rangs, de toutes les positions, de tous les âges, de toutes les opinions, unis par les liens sacrés du catholicisme, votre vie n'aura pas seulement révélé et prêché Jésus-Christ, elle aura, en accomplissant parmi nous l'avènement de son règne, opéré le salut de la société moderne.

N. T. C. F., pendant cette sainte Quarantaine, lorsque vous serez prosternés au pied des autels, et que dans la prière, le jeûne et l'abstinence, vous préparerez vos âmes au grand devoir de la communion pascale, de notre côté, fidèle à l'engagement sacré que nous avons contracté en ce jour, à jamais mémorable pour nous, de notre consécration épiscopale, nous entreprendrons le pieux pèlerinage de Rome, de cette mère et maîtresse de toutes les Eglises. Nous nous prosternerons aux pieds du Pontife, vicaire de Jésus-Christ, de cet illustre Pie IX, que le monde chrétien entoure de tant de vénération et d'amour; nous épancherons notre cœur dans son cœur paternel; nous lui dirons nos joies et nos sollicitudes, nos craintes et nos espérances, les

bénédictions que Dieu a répandues sur notre vaste et bien-aimé diocèse, et ce que nous attendons encore de sa bonté; nous supplierons le Père commun des fidèles de nous distinguer au moment de tous ses enfants, en nous accordant la grâce précieuse de ses plus abondantes bénédictions; nous le prions de bénir toujours notre apostolat parmi vous, de lui faire porter de nouveaux fruits de salut et de charité, jusqu'au jour où, réunis ensemble dans la cité sainte, il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

A ces causes....

IV. LETTRE PASTORALE

à l'occasion du voyage à Rome.

SUR ROME CHRÉTIENNE.

Nous venons d'accomplir au tombeau des saints Apôtres un pèlerinage de foi et d'amour, nos très-chers frères. De retour à peine dans notre ville épiscopale, nous éprouvons le besoin d'épancher notre cœur dans le vôtre, et de vous traduire les saintes impressions dont notre âme a été si vivement pénétrée.

Vous commaissez la pensée religieuse qui, dès les commencements du christianisme, attira les chrétiens vers Rome. Dans les temps même des persécutions, les fidèles venaient des pays les plus lointains pour prier sur le tombeau des apôtres, pour se retremper à cette source de leur foi, pour y puiser la grâce du martyre. Cette affluence ne fit que s'accroître lorsque la paix eut été rendue à l'Eglise; et, pendant toute la suite des siècles, on a vu de nombreux pèlerins sur toutes les routes de la chrétienté. C'est pour remplir un grand devoir, c'est pour vous, nos très-chers frères, en votre nom, c'est dans l'intérêt du salut de vos âmes, que nous avons entrepris, à notre tour, ce pieux pèlerinage; ce sont vos hommages et les nôtres que nous avons déposés aux pieds du saint Pontife qui occupe si glorieusement la chaire des vicaires de Jésus-Christ. C'est pour vous et en votre faveur qu'il nous a comblés de ses bénédictions les plus abondantes, et de ces privilèges précieux que n'eussent jamais osé ambitionner notre indignité et notre faiblesse. Quand nous étions entre ses bras, quand il nous pressait contre son cœur, quand il communiquait au nôtre le feu de sa charité divine et les ardeurs de son zèle, notre parole était tremblante d'émotion, notre cœur s'épanchant dans le sien; Nous lui disions nos consolations et nos peines, notre amour pour vous, la pitié des uns, l'indifférence des autres. Noble et saint Pontife, aussi grand à nos yeux dans sa solennité de toutes les Eglises que lorsqu'il porte majestueusement sur son front la triple couronne!

Dieu nous est témoin que nous n'avons éprouvé qu'un regret, c'est que notre troupeau tout entier ne pût être là, avec nous, pour puiser à leur source les consolations

les plus douces, les grâces les plus précieuses. Nous aurions voulu aussi vous voir prosternés avec nous au pied de ce tombeau de saint Pierre, centre de l'unité universelle; de ce tombeau autour duquel sont venues se ranger les reliques des autres apôtres, comme pour reproduire la majesté du sénat apostolique jusque dans les régions de la mort; de ce tombeau, au-dessus duquel la main hardie de Michel-Ange posa dans les airs une grande et magnifique couronne d'honneur; et où il grava cette parole divine, qui est le défi le plus solennel que le ciel ait jeté à la terre et à l'enfer : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. (Matth. XVI, 18.)*

Où, le miracle du triomphe de l'Eglise est demeuré visible à Rome; aussi rien n'égale l'impression que fait sur le chrétien cette cité deux fois souveraine.

C'est cette pensée, N. T.-C. F., c'est cette impression surtout que Nous voulons aujourd'hui communiquer à vos âmes; vous y trouverez des enseignements plus utiles que ceux qui pourraient résulter d'une description des merveilles sans nombre, des prodiges étonnans que l'art chrétien a multipliés dans la ville éternelle.

Il n'entre pas dans notre dessein de vous raconter ici cette lutte de trois siècles entre Rome et l'Eglise, où la Providence se plut à réunir toutes les circonstances qui pouvaient la rendre décisive. Vous savez l'étrange spectacle que présenta la religion de Jésus-Christ dans ce combat acharné qui tint le monde attentif. D'un côté l'empire romain, avec sa puissance, sa hiérarchie, son antique gloire, ses philosophes, ses savants de toute sorte, mais travaillé par l'erreur et la corruption et où toute chair, comme au temps du déluge, avait corrompu sa voie. D'un autre côté, un petit nombre d'hommes nés au sein de la plus basse condition et de la plus profonde ignorance, au milieu d'un peuple haï de tous les autres peuples, et qui parlent de tout réformer, les croyances, les mœurs, les lois. Ici, le vice triomphant; chez les grands, l'orgueil oppresseur et plein de mépris, qui se vante de ses généalogies célestes, et qui veut après sa mort de criminelles apothéoses; chez le peuple, l'esclavage dégradant et honteux, l'ignominie de vices plus honteux encore; mais les uns et les autres s'unissant dans un même mépris pour toute croyance, pour tout devoir. Et là, des dogmes qui exigent la foi la plus désintéressée, qui révoltent la sagesse humaine, des austérités effrayantes dont la pensée seule épouvante les sens; la croix, arbre d'expiation, avec son auréole de sanglants sacrifices.

C'est dans ces conditions si étonnantes que l'Eglise entreprend cette conquête hardie. Et ne croyez point qu'obéissant à la prudence de la chair, elle voile les sévères préceptes de sa morale; qu'elle agisse avec des précautions et par degrés pour guérir insensiblement des plaies que le paganisme

a faites si profondes; qu'elle ménage la faiblesse humaine, en la préparant peu à peu à ces vertus difficiles; qu'elle commence par les peuples les plus obscurs et les plus opprimés pour les rappeler à la dignité de leur nature, avant de les élever à la dignité de la grâce. Non, après avoir abordé du premier pas ces Corinthiens, dont la politesse délicate, embellie par les jeux et les arts, attire les regards et l'envie de tous les peuples, elle s'adresse aux sages de Rome, à ses magistrats, à ses guerriers, et va dérober au démon ses victimes choisies, assises sur les marches du trône impérial, et abritées sous la pourpre voluptueuse du manteau des Césars.

Et savez-vous quels sont ces puissants moyens de séduction qui doivent l'emporter sur les séductions du monde? Entendez l'Apôtre : *Le juste vit de la foi ; il faut crucifier en nous le vieil homme, anéantir ce corps de péché, afin de n'être plus esclave. Il faut s'immoler tous les jours, se dépouiller des choses de la terre, et porter toutes ses pensées vers le ciel. (Rom. I, 17; VI, 6; I Cor., XV, 31; Coloss., III, 1, 2)*

Quel sera le résultat de cette doctrine? Chose étonnante! le monde entier se réveille de la longue ivresse de l'orgueil et des sens; toutes les vertus germent sur la terre : la chasteté brille sur le front des vierges; la famille est sanctifiée; l'homme expie ses erreurs; et quand les ennemis du nom chrétien se liguent contre les fidèles, quand la fureur des bourreaux, la flamme ardente, le fer acéré, la dent des léopards deviennent les armes terribles de ce combat, le disciple de Jésus-Christ vient chercher dans la demeure souterraine des morts la liberté qu'il ne trouve plus sur la terre. Dans ces catacombes sacrées, qui ont rempli notre âme de si vives et de si religieuses émotions, sous ces voûtes augustes, quel spectacle, N. T.-C. F.! Tout y respire l'innocence et la paix. L'autel est sans parure, il est construit sur les ossements des martyrs. Seul, debout devant la majesté du Très-Haut, le Pontife tient dans ses mains vénérables la victime du salut; il l'offre pour l'Eglise, pour la patrie, pour les persécuteurs du nom chrétien. Le peuple fidèle, immobile de respect, est dans l'attitude et le recueillement des Anges. Il n'y a là qu'un seul cœur, une seule âme, une seule victime et un même sacrifice : *Multitudinis autem creditum erat cor unum et anima una. (Act., IV, 32.)* Quels vœux s'élèvent vers le ciel! quelle joie pure inonde tous les cœurs! Cependant il faut se séparer; mais les cœurs des fidèles sont tout brûlants d'amour; ils sauront braver les tourments et la mort; ensevelis dans leur triomphe, ils s'élancent de l'arène, que nos lèvres ont baisée avec amour, vers les cieux qui leur préparaient de riches récompenses.

O Eglise naissante, que vos réunions étaient belles, que vos tabernacles étaient aimables en ces jours de votre indulgence et

de vos douleurs : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel!* (Num., XXIV, 5.)

Eh bien, N. T.-C. F., Nous venons de voir la Rome ancienne couchée dans le silence de ses ruines, aux pieds de cette Eglise de Jésus-Christ, aux pieds de la Rome nouvelle qui la domine de sa majesté sublime et de son immortelle durée. Nous avons pu, par l'imagination, refaire, avec ces débris, l'histoire des siècles passés, voir la Rome païenne s'élever d'âge en âge, poser dans son Capitole les bases de sa puissance, et ne faisant, à son insu, que bâtir le prédestal d'une plus haute unité, que jeter les fondements indestructibles d'un règne qui doit survivre à tous les temps, et délier les vains efforts de l'impiété et de l'hérésie.

Les Césars s'inclinaient aux pieds des apôtres, les aigles romaines fuyant devant la croix, quel spectacle, N. T.-C. F. ! Les Césars, la suprême manifestation de ce qu'il y a de plus puissant dans le monde ; l'Eglise, humainement ce qu'il y a de plus faible ! Un pauvre pêcheur de Galilée posant la pierre immobile, autour de laquelle s'accomplira l'évolution des destinées surnaturelles de l'humanité, sur la pierre même autour de laquelle devaient tourner jusqu'à la fin des temps les destinées temporelles du monde : voilà les souvenirs qu'éveille à chaque pas Rome chrétienne, souvenirs vivants, où les triomphes du passé s'unissent à ceux du présent, et présagent les glorieuses conquêtes de l'avenir.

Aujourd'hui, comme à l'origine, lorsque l'on regarde du côté de la terre la base de l'Eglise, on ne voit que des états si fragiles, qu'il semble que pour renverser le successeur de Pierre un souffle doit suffire ; et cependant, de même qu'Attila abaissa devant lui son épée, le plus illustre guerrier des temps modernes y a brisé la sienne. L'amour uni à la foi a fait un empire plus durable que la force. Dès la fin du III^e siècle, les conquêtes de l'Eglise avaient dépassé le cercle de la domination romaine ; et depuis que la terre a si prodigieusement reculé ses limites, que les découvertes du génie de la navigation ont ajouté à l'ancien monde des mondes nouveaux, il ne reste pas sur le globe un point si éloigné où de nouveaux apôtres ne se soient élancés à la suite des navigateurs les plus hardis, pour y planter la croix et y établir le règne de l'Eglise de Jésus-Christ.

Oni, si d'une part Rome est le centre de l'unité de la foi ; si, attirant à elle les hommages de tous les peuples, elle conduit le couvert d'admiration qui s'élève de tous les points de l'espace vers le trône de Dieu, de l'autre, elle est encore la colonne lumineuse, le flambeau divin d'où se répand la lumière qui éclaire les régions les plus obscures, la source féconde d'où jaillissent à toute heure les flots de la grâce céleste, qui enfante les peuples à la véritable vie.

C'est à Rome surtout qu'il est plus facile de comprendre et d'admirer ce double ca-

ractère, ce double privilège de concentration et d'expansion dont le Fils de Dieu a doté son Eglise, unissant ainsi à l'immortalité de la foi, à l'infaillibilité de la doctrine, la diffusion de l'enseignement catholique.

Les deux grands apôtres, que Rome et le monde entourent de leur vénération, nous apparaissent, dès l'origine de l'Eglise, comme les héros et les représentants de ce double caractère qui la distingue, et c'est à cause de cela qu'on les a considérés sans doute comme les deux colonnes qui soutiennent l'édifice merveilleux auquel des destinées immortelles sont assénées.

Pierre n'est qu'un pêcheur inconnu du lac de Galilée ; il gagne sa vie avec ses filets. Jésus l'appelle, et il obéit. Il sera l'apôtre de la foi ; à lui seul appartiendra la suprématie dans l'Eglise universelle. Ce sera à lui de faire les agneaux et les brebis : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (Joan., XXI, 15-17.) Il sera prince parmi ses frères. Eclairé par sa chute, Pierre s'était relevé sous le regard puissant du Sauveur ; une triple protestation d'amour avait réparé son triple renoncement. Il sait désormais d'où lui vient sa force et quelle est la source de sa foi ; autant son autorité est éminente dans l'Eglise, autant son gouvernement sera doux et paternel. Puissant par ses prérogatives, il porte dans ses mains les clefs du ciel ; humble de cœur, il se déclare le serviteur des serviteurs de Jésus-Christ sublime modèle des chrétiens, qui possède les trésors des cieux à la condition de se mépriser lui-même. Pierre nous enseigne que la foi, pour être inébranlable, doit être fondée sur l'humilité, et que notre intelligence ne peut s'éclairer des reflets de la vérité infinie qu'en abaissant l'orgueil de la raison en présence des saintes obscurités de nos mystères.

La mission de saint Paul est différente. Pierre maintient souverainement l'intégrité du dogme, Paul en développe les conséquences. L'un est le prince des pasteurs, l'autre est le prince des orateurs chrétiens. Disciple de Gamaliel, Paul possède à fond la science de la Synagogue ; il a été élevé dans le camp des ennemis du nom chrétien ; il ignore Jésus-Christ pendant sa vie, il le persécute après sa mort ; il est obstiné dans ses erreurs pharisaïques ; aussi, devenu chrétien, il ne désespère de la conversion d'aucune âme. Généreux, éloquent, d'une ardeur qui semble téméraire, son génie est hardi comme ses voyages. Il s'en va par les villes et les bourgades, conversant et prêchant, annonçant partout le royaume de Jésus-Christ ; il connaît tous les peuples, il sait leurs idées, il parle leur langue ; il est aux Athéniens leurs poètes, il interprète leurs inscriptions ; il correspond avec tout l'univers. Sa parole surtout est comme le glaive symbolique devenu l'attribut glorieux de sa victoire ; c'est une épée toujours hors du fourreau ; elle décrit des cercles si rapides qu'elle semble se multiplier sur tous les points de la terre, heurtant les puissances du siècle, corrigeant les vices, réprimant les

abus, pénétrant aux intimes replis du cœur, traçant de larges sillons dans l'âme des peuples pour y répandre la semence évangélique. Du reste, Paul se rit des persécutions, il brave les souffrances, il aspire aux humiliations, il est altéré de supplices ; traîné dans les cachots, il déclare que les chaînes sont pour lui des liens d'honneur ; maltraité, torturé, battu de verges, son enthousiasme n'a plus de bornes, et il proclame qu'il est *en spectacle au ciel et à la terre, aux anges et aux hommes* (1 Cor., IV, 9.) Cependant l'Apôtre tremble à la pensée qu'*ayant sauvé les autres, il pourrait se perdre lui-même.* (1 Cor., IX, 27.) Modèle d'abnégation et de dévouement, il nous enseigne à trembler sur nous-mêmes et à nous pénétrer d'une crainte salutaire, au milieu des transports du zèle le plus ardent et des joies de l'amour le plus pur.

Fidèles à la mission de toute leur vie, leur mort l'a confirmée d'une manière éclatante, et leur tombeau la révèle à l'avenir comme un monument glorieux qui en est l'expression.

Pierre, inébranlable dans sa foi, meurt crucifié comme celui qui en fut l'auteur. Héritier de la souveraine autorité du Maître, il doit partager son supplice. Pierre est crucifié la tête en bas ; mais cette tête, toute inclinée qu'elle est devant Dieu, domine encore le monde à une grande hauteur. Sur le sommet du mont Janicule, la croix de Pierre brille de l'éclat de la croix du Calvaire, et des hauteurs du Vatican, le tombeau du prince des apôtres est comme la chaîne de l'infailible foi. Nous avons vénéré ces deux sanctuaires, et nos yeux s'y sont plus d'une fois mouillés de douces larmes.

Paul aussi rendra témoignage, par son sang, à la foi dont il est l'apôtre ; mais à lui n'est point réservé le royal supplice de son divin Maître. Accoutumé aux luttes des passions et aux combats de la parole, cet athlète du catholicisme sera frappé au milieu des chemins qu'il a si souvent parcourus dans ses courses apostoliques, et, pour ainsi dire, dans l'arène où il a combattu. Fier et intrépide comme un soldat romain, sa tête tombera sous la hache d'un sicteur par ordre d'un proconsul. Frappé sur les bords de cette voie Appienne qui fut le chemin du genre humain tout entier, Paul, à l'heure de son trépas, sembla se reposer dans une halte passagère sur le bord de la route en attendant le réveil du dernier jour. Une triple source jaillit à toute heure sur le lieu de son trépas, comme pour indiquer au voyageur qu'il doit s'abreuver aux ondes de la vérité divine pour posséder les lumières de la vraie foi.

La Rome païenne, la cité des Césars, s'est écroulée dans ses ruines ; la Rome chrétienne, la cité de saint Pierre et de saint Paul, est debout, et les ruines qui l'entourent sont une des gloires de l'Église impénétrable ; c'est qu'il faut, N. T.-C. F., que Rome païenne, comme les vaincus enchaînés autrefois au char de ses triomphateurs,

suive, à travers les siècles, le triomphe de Rome chrétienne, et qu'elle soit là avec ses débris pour attester cette immortelle victoire.

Oui, après l'avoir étudiée et observée de près, Nous avons salué dans cette Jérusalem nouvelle, dont l'autre n'avait été que la figure, cette Jérusalem céleste que les prophètes avaient vue se lever, du milieu de la nuit de l'idolâtrie, comme une reine couronnée de lumière (Cant., VI, 9), et destinée à éclairer tous les peuples jusqu'à la fin des temps.

Oui, après l'avoir salué de près et nous être prosterné à ses pieds, nous l'avons salué d'un hommage plus profond, et nous l'environnons de plus de vénération et d'amour, ce pontife illustre à tant de titres, notre père et notre pasteur. Inébranlable comme Pierre, dont il est le digne successeur, plein de zèle et d'amour comme Paul, doué comme lui d'un cœur assez vaste pour contenir la sollicitude de toutes les Églises, doux et saint comme le divin Maître dont il est la vivante image et le visible représentant sur la terre, la Providence le destinait, à ces temps à la fois pleins de troubles et d'espérances, pour ouvrir devant l'Église, dont il est le glorieux chef, les merveilles d'un plus bel avenir.

Votre vie tout entière sera consacrée, N. T.-C. F., à vous nourrir dans cette foi, dans cet amour, dans ce respect profond pour l'Église de Jésus-Christ et pour son chef visible sur la terre. Heureux si, après avoir vécu dans ces pieux sentiments, vous recevez dans la Jérusalem céleste le prix de votre foi et de votre amour ?

V. LETTRE PASTORALE

ET MANÈMENT.

POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA LITURGIE ROMAINE DANS LE DIOCÈSE.

Nos très-chers Frères.

Le prêtre est l'homme de la prière et du sacrifice. Médiateur entre le ciel et la terre, sa mission est de porter au pied du trône de Dieu les offrandes et les supplications du peuple fidèle, et de rapporter en échange au peuple les dons et les grâces de Dieu. Uni à l'Église, dont il est une des plus glorieuses personnifications, il partage sa joie et ses peines ; sa voix devient par la prière l'expression touchante des sentiments, des regrets, des désirs, des gémissements de cette épouse de Jésus-Christ encore exilée sur cette terre de douleurs, et le sacrifice qu'il offre est le moyen le plus puissant et le plus efficace pour obtenir les faveurs et les secours célestes dont elle a besoin.

La prière, dont le prêtre est le ministre, n'est pas seulement un de ses principaux devoirs ; elle est sa force et sa consolation. Séparé du monde, pour vivre uniquement de la vie de Dieu, il a besoin de se retremper à toute heure dans la grâce qui l'anime, et de respirer l'air du monde divin. Ses obligations, même les plus humbles, sont

autant de vertus surnaturelles dont la pratique ne lui est possible que par une assistance continue de l'Esprit Saint. Sa conversation doit être avec Dieu ; il soit de ce commerce divin fortifié par de secrètes inspirations, et plus intimement uni au Maître dont il est l'auguste représentant ; car, si du commerce des hommes on se retire toujours *moins comme*, le commerce de Dieu nous laisse toujours plus pénétrés de force, de consolation, et des grâces de Dieu.

Trop souvent l'âme, fatiguée sous le poids de la vie, stérile et desséchée comme un désert sans eau, privée de sentiment et de force par l'excès même de sa douleur, serait incapable d'exprimer sa détresse, et ne pourrait parler à Dieu que par son silence. Quelquefois aussi la surabondance de sa joie et les déchirements cruels de son affliction lui inspireraient des expressions trop ardentes, tant il est rare que l'homme puisse être modéré dans la prospérité ou résigné dans l'infortune ! C'est pourquoi l'Eglise catholique, mère tendre, aurait cru manquer à l'amour qu'elle doit aux prêtres, comme à ses enfants de prédilection, si, après leur avoir imposé l'obligation de prier en son nom, elle ne leur avait elle-même fourni la formule sacrée de la prière. Dans les pages admirables des livres qu'elle lui met entre les mains, elle a exprimé des pensées et des sentiments qui ne sauraient naître de la terre ; elle y a renfermé des trésors de sagesse et de vérité dont la source n'est que dans le ciel ; de sorte que le prêtre reçoit de l'Eglise, avec le caractère sacré qui l'attache à l'autel, les livres qui lui traacent tous les devoirs du ministère sacré qu'il doit remplir, qui lui indiquent les rites solennels du sacrifice, et lui fournissent l'expression des prières de l'Eglise entière ; c'est cet ensemble admirable que nous appelons la liturgie.

Or, comme il est écrit que les *lèvres du prêtre garderont la science* (Malach, II, 7) en même temps qu'elles exprimeront la prière, l'Eglise a voulu que la science se trouvât renfermée dans les formules mêmes de la prière ; de sorte que la liturgie, prière des ministres de l'autel, est aussi l'écho des dogmes de la religion, l'organe des traditions, des mystères qu'il faut enseigner au peuple, des devoirs qu'on doit lui prescrire ; monument complet de la science et de la piété de la foi et des œuvres.

Ce simple aperçu suffit pour vous faire comprendre quelle vigilante sollicitude l'Eglise dut apporter dans tous les temps à l'orthodoxie, à la pureté et à la pieuse ouction des formules sacrées de sa liturgie : en cela elle se montre fidèle à l'exemple de son divin Epoux. Vous savez comment le Sauveur répondit à cette question des apôtres : Seigneur, enseignez-nous à prier. — Il leur dicta la prière qui est à chaque instant sur les lèvres de ses enfants : *Notre Père, qui êtes aux cieux*, etc. (Matth., VI, 9) ; élevant ainsi notre faiblesse à la dignité de son lau-

gage divin, ou plutôt mettant sa céleste parole à la portée de son humble créature, afin d'entretenir avec elle une éternelle société. L'Eglise a voulu nous dicter aussi la formule sainte de la prière publique, qui ne doit plus tarir sur les lèvres du prêtre, dès qu'il a été investi de sa divine mission. Dans tous les temps elle a veillé avec un soin particulier sur la liturgie, afin de la maintenir dans sa forme première, de la préserver de toute contagion de l'erreur, de la défendre contre les changements arbitraires, et surtout pour la mettre à l'abri de l'esprit de nouveauté, à l'aide duquel l'homme ennemi s'efforce de s'introduire dans le sanctuaire, pour semer l'ivraie parmi le bon grain de l'Evangile. Avec quelle vigilance et quelle autorité les évêques, les conciles, et surtout les souverains pontifes, s'appliquèrent à ramener ou à maintenir toutes les Eglises dans l'unité de liturgie !

L'unité, vous le savez, N. T.-C. F., est le plus beau et le principal caractère de l'Eglise ; cette unité à son modèle et son principe dans l'unité même de l'adorable Trinité. Une dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte, l'Eglise doit l'être aussi dans sa liturgie, qui reproduit, nous le disions tout à l'heure, comme un miroir fidèle, les croyances qu'elle enseigne et les devoirs qu'elle prescrit.

On conçoit cependant que l'Eglise, bien qu'elle ait eu son point de départ dans l'unité du dogme, n'a pas pu arriver immédiatement et dès l'origine à l'unité de liturgie.

Sans doute les apôtres avaient reçu de leur divin Maître les prescriptions essentielles du sacrifice eucharistique et de la prière publique ; mais, quant aux cérémonies particulières, aux prières diverses qui doivent concourir à l'ordonnance et à l'ensemble du culte tout entier, elles durent nécessairement être surajoutées selon les exigences diverses des temps et des lieux, et introduire, par conséquent, quelques variétés. Les liturgies particulières furent conservées et maintenues par les traditions locales, mais, ces traditions, en se généralisant, durent aussi se modifier dans le sens d'une unité de plus en plus parfaite. Lorsque les temps de paix, qui succédèrent aux persécutions, permirent aux ministres de la religion de comparer les rites sacrés des diverses liturgies, le besoin de formules uniformes se fit sentir davantage. Il y avait en cela une raison bien puissante : tant que l'Eglise n'avait eu à se défendre que de la persécution des tyrans et de la fureur des bourreaux, la foi et le courage du dévouement lui avaient suffi. Cette première épreuve ne s'éteignit que pour faire place à des luttes plus dangereuses ; car l'existence de l'Eglise, comme la vie de l'homme, n'est sur la terre qu'un combat incessant. Ce fut l'esprit de mensonge, de schisme, d'hérésie, qui lui déclara la guerre ; dès lors l'Eglise, comme une armée qui serre et concentre ses bataillons pour soutenir un assaut vigoureux,

du v. aller à l'unité de la prière, comme elle avait toujours veillé à l'unité de la doctrine, afin qu'il n'y eût pas la moindre brèche dans son enceinte qui pût donner accès à l'erreur. De cette époque datent la nécessité et l'importance de l'unité liturgique.

Trois langues avaient été consacrées sur le Calvaire par l'inscription qui fut attachée à la croix de notre divin Sauveur Jésus-Christ. L'Eglise fut fidèle à cette tradition, qu'on peut appeler divine, et la liturgie orientale, la liturgie grecque et la liturgie latine conservèrent chacune dans leur formule la langue qui semblait leur avoir été transmise avec le sang rédempteur qui avait coulé sur la croix. Mais cette trinité de langage humain se réunît et se confond dans l'unité de la pensée qui est la même partout, et confirme, au lieu de l'affaiblir, cette maxime de l'Apôtre qui est celle de l'Eglise, *un Dieu, une Foi un Baptême.* (Ephess., IV, 5.)

Il faut dire toutefois que la formation des Eglises diverses entraîna forcément quelques variétés dans la liturgie, selon qu'elles avaient puisé la foi à l'une des trois sources diverses : ainsi la liturgie mozarabique et l'ancienne liturgie des Gaules se reconnaissent à un air de famille qui fait assez voir leur origine en partie orientale ; mais cette variété inévitable des commentements, qui se retrouve d'ailleurs dans toutes les parties de la discipline de l'Eglise, n'est qu'une preuve de plus en faveur de l'unité catholique, qui ne tarda point à réunir dans un même culte et une même liturgie, comme il les avait unis d'abord dans une même foi, tous ces peuples, divers de langage, d'origine, de mœurs et de civilisation.

Cela seul suffirait pour montrer que l'unité de liturgie est une des grandes lois de l'Eglise catholique. Cette loi ne pouvait tarder à être établie dans toute son étendue : L'unité des royaumes, des provinces, des diocèses, en rendait l'application facile. Les relations avec le saint-siège apostolique, devenues plus fréquentes, tirent sentir aux diverses Eglises la nécessité de plus en plus pressante de resserrer les liens qui les rattachaient au centre de l'unité catholique. La liturgie romaine finit, au moyen-âge, par devenir la liturgie de presque toute l'Eglise latine ; après quelques alternatives d'infidélité ou d'altération dans l'unité, qui s'expliquent facilement par la nécessité où l'on se trouvait alors de transcrire les livres liturgiques à peu près individuellement, le pape Paul IV put aborder cette grande entreprise, et saint Pie V, dans la Bulle fameuse que vous connaissez, rétablit l'unité de liturgie.

Ce grand Pape n'admit que de rares exceptions, que nous allons signaler en citant ses propres paroles : « Nous n'exceptons que les lieux où l'on se sert actuellement d'un

bréviaire particulier, soit en vertu d'une première institution approuvée par le Saint-Siège, soit en vertu de la coutume, si cette institution ou cette coutume a plus de deux cents ans... Nous ordonnons à tous et à chacun des patriarches, archevêques, évêques... de laisser les autres Bréviaires que nous venons de supprimer, d'abolir ceux même qu'ils auraient établis de leur propre autorité, et d'introduire notre Bréviaire dans chacune de leurs Eglises... voulant qu'eux-mêmes et tous les prêtres aient soin de psalmodier ou de réciter l'Office divin, soit au chœur, soit en particulier, suivant les formules prescrites dans notre Bréviaire (3). »

Ce langage si précis et si décisif, émané de ce siège anguste, qui est le centre de toute vérité, ne pouvait permettre aucune hésitation ni aucun doute.

Aussi, vers la fin du xvi^e siècle, l'unité liturgique régna généralement dans toute l'Eglise latine, et particulièrement dans l'Eglise de France. Nous n'entrerons point ici dans le détail des circonstances qui, dans les deux derniers siècles, amenèrent la rupture de cette magnifique unité, et anéantirent le fruit de tant de persévérants travaux et de généreux sacrifices. Nous ne discuterons point les causes diverses qui amenèrent ces événements ; certes, Dieu nous garde de confondre l'*esprit de nouveauté* où se laissèrent entraîner, avec les intentions les plus pures, des hommes dont la mémoire sera toujours vénérée, avec l'*esprit d'incrédulité*, qui se déchainait déjà comme le vent des tempêtes, et entraînait plus tard dans ses tourbillons et le trône et l'autel ; mais nous dirons que ces changements, quels qu'en aient été les motifs, avaient pour résultat de rompre un des liens, et ce n'est pas le moins puissant, qui rattachaient la France, cette fille aînée de l'Eglise, à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises.

Notre siècle, qui a relevé tant de ruines, devait avoir la gloire d'accomplir, en faveur de l'unité de liturgie, un devoir de réparation. Le fait dominant et caractéristique de notre époque, c'est le mouvement qui s'opère vers Rome. Des causes diverses, et bien étrangères entre elles, concourent à ce mouvement : les sociétés défallantes, effrayées des révolutions qui les ont entraînées à deux doigts de leur ruine, ne trouvant autour d'elles que l'affaiblissement du respect et de l'autorité, se sont tournées vers Rome, comme vers l'institution qui représente le mieux dans le pouvoir ces caractères de force et de paternité qui sont venus de Dieu même ; le schisme et l'hérésie, ébranlés par leurs divisions, et arrivés jusqu'au fond du chaos de la doctrine, ont senti le besoin d'un symbole qui ralliât toutes les défec-tives, et aboutissent sans s'en douter, au catholicisme, en cherchant tout simplement l'unité. L'Allemagne et l'Angleterre, l'Anglicanisme et le protestantisme ne nous en

(3) Bulla *Quod a nobis.*

donnent-ils pas aujourd'hui une preuve éclatante ?

Or, en même temps que ce mouvement de retour vers Rome se manifestait sur les points les plus éloignés, le saint-siège, dirigeant sa vigilante sollicitude vers ces points fortement ébranlés, rétablissait la hiérarchie épiscopale au sein de deux grandes contrées protestantes, et cette puissance d'attraction qui entraînait vers le centre avait pour analogue cette effusion d'amour qui s'étend du centre à tous les points de la circonférence.

Comment la France, N. T.-C. F., qui a eu dans tous les temps l'initiative des grandes choses, aurait-elle pu rester étrangère à ce mouvement ? Tandis que des miracles de grâces s'accomplissaient au dehors, comment serait-elle restée insensible au bonheur de rétablir dans sa liturgie ce caractère d'unité, d'universalité, de stabilité, de sainteté, qui sont les caractères essentiels de l'Église elle-même ? Oui, ce sera une date glorieuse dans l'Église de France, que la manifestation du besoin de se rattacher plus que jamais au saint-siège, de ce désir de se livrer plus spécialement à l'étude de ses droits apostoliques trop longtemps ignorés ou méconnus, des principes du droit canonique que les besoins pressants du ministère pastoral n'avaient pas permis d'étudier jusqu'ici avec assez de loisir ; que cet empressement enfin de répondre à la pensée et à l'intention de notre immortel et bien-aimé pontife Pie IX à l'égard de l'unité de liturgie, et de lui donner, par ce retour aussi ardent qu'il est spontané et libre, un gage de notre obéissance et de notre amour filial.

Quant à nous, N. T.-C. F., nous étions depuis bien longtemps animé de cette pensée et de ce désir. Le concile à jamais mémorable de la province de Bourges, en décrétant le retour à la liturgie romaine, réalisa nos espérances et mit le comble à nos vœux. Nous allions revenir aux traditions de nos pères, car, dans notre diocèse, l'interruption de la liturgie romaine ne datait que de l'année 1737. Le moment est donc venu, N. T.-C. F., de proclamer solennellement qu'entin l'Église de Limoges, toujours attachée par le fond de ses entrailles à la chaire apostolique du successeur de Pierre, va contracter avec l'Église romaine des liens plus intimes et plus étroits par le retour à sa sainte liturgie. Unis par le même sentiment d'obéissance, de tendresse et de dévouement pour elle avec nos frères répandus dans le monde entier, nous aurons encore la consolation d'être unis avec eux par les mêmes prières, les mêmes rites, les mêmes cérémonies, et il semble qu'à partir de ce moment nous serons plus parfaitement réunis dans un même bercail, sous la conduite d'un même pasteur.

Et vous, nos frères bien-aimés dans le sacerdoce, ne trouverez-vous pas aussi, en vous nourrissant tous les jours du pain de

plus facilement à ce but désiré dont parle le grand Apôtre : *l'unité d'esprit dans le lien de la paix* (Ephes., IV, 3) ? Car l'unité des prières, source de toute grâce, contribue plus qu'on ne le pense à réunir dans l'unité les idées et les sentiments.

Daigne le Seigneur répandre sur vous à cette occasion, avec une effusion nouvelle, ses grâces les plus précieuses ! Vous le savez, l'homme ne peut rien si Dieu ne lui enseigne la science divine de la prière ; il serait même incapable de rien demander si l'Esprit Saint ne priaît dans son cœur avec d'ineffables gémissements. Que la prière vous anime d'un zèle plus actif encore pour le ministère sacré que vous remplissez avec un si admirable dévouement, et que nous puissions dire avec le grand Apôtre, dans son Épître aux Philippiens : *S'il y a quelque consolation que je puisse attendre de vous en Jésus-Christ ; s'il y a quelque douceur que je puisse goûter dans la charité qu'il vous inspire ; s'il y a quelque union entre vous dans la participation à un même esprit ; s'il y a dans vos âmes quelque tendresse pour vous, rendez notre joie pleine et entière ; soyez tous parfaitement unis, n'ayez tous qu'un même amour, une même âme et les mêmes sentiments* (Philipp., II, 1, 2), comme vous n'aurez désormais qu'une même prière. *Que vos sentiments soient les sentiments de Jésus-Christ* (Ibid., 3), et que sa grâce et que sa paix soient toujours avec vous : « *Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* » (Philipp., 1, 2.)

A ces causes....

VI. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA BÉATIFICATION DE LA VÉNÉRABLE GERMAINE COISIN, ET DE LA CÉRÉMONIE QUI AURA LIEU A CE SUJET DANS L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DU VATICAN, A ROME.

Nos très-chers Frères,

L'Église de Jésus-Christ poursuit à travers les siècles l'œuvre de la sanctification des êtres, pour l'agrandissement du royaume de Dieu. C'est là le but essentiel de sa mission ; c'est pour l'accomplir et en assurer le succès qu'elle soutient en ce monde de si rudes combats, et s'obstine avec une si héroïque persistance à ces luttes douloureuses où elle n'attend de triomphe définitif que dans le ciel. Aussi, pendant qu'elle tient tête à ses ennemis, qu'elle se débat sous l'oppression des vices et se défend contre les assauts de l'impétété et de l'hérésie, c'est un merveilleux et touchant spectacle de voir germer et s'épanouir, à l'ombre de sa protection tutélaire, ces fruits de grâce, de vertu, de sainteté qui distinguent les élus de Dieu. Elle semble exercer de cette manière deux actions différentes : l'une qui s'accomplit visiblement au dehors, l'autre qui se développe mystérieusement dans son sein ; son apostolat se retrace dans deux sortes d'histoires : l'une se compose des événements, des progrès, des révolutions

qui marquent son passage sur la terre, et c'est la seule dont se préoccupent les hommes; l'autre nous révèle les mérites, les combats et les victoires obscures qui font les saints, et elle est écrite par la main des anges aux pages du livre de vie. Quand vous lisez les récits émouvants des attaques andaciennes du schisme ou de l'hérésie, des triomphes impis à la suite desquels les Pontifes étaient renversés du trône pour être jetés dans l'exil ou dans les fers, n'oubliez pas qu'au moment même où s'accomplissaient ces douloureux événements, l'Eglise, humiliée aux yeux des hommes, se relevait aux yeux de Dieu par la plus certaine et la plus décisive des victoires qu'elle puisse remporter sur l'ennemi de tout bien; au fond de quelque obscure vallée, dans une chaudière cachée aux flancs des montagnes, au sein du tumulte des cités, ou sur les plages orageuses des mers inconnues, des âmes pures et sanctifiées, brisant les terrestres liens qui les tenaient captives, remontaient vers le ciel dans leur innocence ou leur repentir, couronnant l'Eglise de leurs vertus, et ajoutant à ses annales, par les actes de leur vie, des pages plus belles que celles qui sont illustrées par les plus magnifiques récits. Ces Actes des saints forment à eux seuls la véritable histoire de l'Eglise, puisqu'ils composent dans leur ensemble le résultat positif et le succès réel de la mission qu'elle a reçue de Dieu.

C'est donc une œuvre éminemment utile et glorieuse à l'Eglise de Jésus-Christ de contribuer par tous nos efforts à l'exaltation des saints qu'elle juge dignes d'être placés sur ses autels; et c'est aussi dans ce but, N. T.-C. F., et pour répondre à l'invitation de notre vénérable collègue, Mgr l'archevêque de Toulouse, que nous venons solliciter vos offrandes généreuses en faveur de l'œuvre de la béatification de la servante de Dieu, Germaine Cousin, de la paroisse de Pibrac, au diocèse de Toulouse. Les belles paroles prononcées naguère au pied de la chaire du successeur de Pierre, par le postulateur de la cause de l'humble bergère, nous ont déjà appris quelque chose de ses mérites et de ses vertus.

Née en 1579, et morte en 1601, Germaine Cousin n'eut qu'une existence rapide, obscure, laborieuse, éprouvée par de vives souffrances; mais la patience, la résignation, la foi, la piété qu'elle y fit paraître lui donnent un si vil éclat que l'univers catholique la vénère, l'admire, et dirige aujourd'hui ses regards pieux vers l'humble toit de chaume qui la vit naître et les campagnes solitaires où s'écoula sa vie. Cette vie, si pleine d'œuvres et de prodiges, fut restée toujours ignorée, si Dieu n'eût permis par un miracle que la tombe nous révélât les secrets qui ne devaient pas demeurer inconnus à la terre. Voici ce que racontent les auteurs de la Vie de la pieuse bergère: En 1664, dans la petite paroisse de Pibrac, on procédait aux préparatifs d'une inhumation

qui devait avoir lieu le jour même dans l'église, ainsi que cela se pratiquait généralement alors. Dès le premier moment, la terre, fraîchement remuée, laisse apparaître une sépulture dont l'état de conservation frappe tous les assistants; on l'ouvre, on voit avec étonnement un corps doué presque des apparences de la vie, et qui semble moins frappé par la mort qu'appesanti par un doux sommeil; le visage, couvert de teintes vermeilles, respire une ineffable douceur; les membres ont conservé leur souplesse; et comme, dans l'imprudente précipitation qu'on a mise à le dérober à la tombe, il a été légèrement blessé, un sang frais et pur le colore; enfin si quelques parties, légèrement desséchées, attestent qu'il a payé son tribut au trépas, rien n'y révèle la hideuse corruption du sépulchre, et il semble comme enseveli dans sa céleste immortalité.

On conçoit, mieux qu'on ne saurait la peindre, l'émotion des habitants religieusement accourus; chacun consultait ses souvenirs ou se livrait à mille conjectures, lorsqu'une femme, arrivée à une extrême vieillesse, s'approchant du pasteur de la paroisse, lui dit avec un attendrissement respectueux: « Ne cherchez pas plus longtemps; je reconnais parfaitement la sainte que nous avons sous les yeux, et d'autres peut-être pourront la reconnaître avec moi, surtout à la difformité de sa main droite, et aux cicatrices que vous apercevez à son cou; c'est Germaine Cousin, la pauvre fille si vertueuse dont vous avez si souvent entendu parler, et qui fut enterrée ici, il y a plus de quarante ans. Je m'en souviens parfaitement; je fus une de celles qui la gardaient avant les funérailles. C'est moi qui aidai à la revêtir de son suaire; et comme c'était vers le temps de la moisson, nous posâmes sur sa tête une couronne d'épillets et d'épis de seigle, que vous voyez conservée encore dans toute sa fraîcheur. » Il n'y a pas de possibilité à un doute, c'était Germaine, la jeune bergère, morte en si grand renom de piété vers l'âge de vingt-deux ans.

Cette découverte si merveilleuse fut rapidement connue; on accourut en foule de Toulouse et des environs; chacun désirait voir et vénérer cette dépouille mortelle si miraculeusement conservée. La foi et la piété s'animèrent d'une ardeur et d'une confiance nouvelles autour de ce tombeau, d'où rayonnèrent bientôt de nouveaux et éclatants miracles. L'autorité ecclésiastique s'émut; des informations légales se succédèrent pour recueillir les faits précis de la bouche des témoins oculaires d'abord, puis les souvenirs des témoins traditionnels.

On sut alors que Germaine Cousin était née de parents plus pauvres encore qu'on ne l'est d'ordinaire dans l'indigence de la vie des champs. Les premières années de son enfance avaient été des années d'affliction. Atteinte de cruelles infirmités qui auraient suffi pour lui rendre la vie douloureuse, ses jours s'écoulèrent sous les

veux d'une dure marâtre qui l'avait prise en aversion. Employée à la garde des troupeaux, elle en profitait pour prier et méditer à toute heure dans le recueillement de la solitude, et faisait épargne de son morceau de pain pour nourrir les mendiants qu'elle rencontrait. Traînée un jour toute tremblante en présence de son père, par la marâtre qui l'accusait de voler le pain du ménage pour le donner à des étrangers, on trouva sur elle, à la place du pain qu'on cherchait, des fleurs magnifiques dont l'éclat et le parfum disaient assez la miraculeuse transformation. Comme les bergers de Bethléhem, elle laissait son troupeau sous la garde des anges; Elle allait entendre la messe à la pauvre église de son village, et, quoiqu'elle fût assez éloignée, jamais, pendant l'absence de la pieuse bergère, un seul de ses agneaux ne fut la proie des loups qui étaient en grand nombre dans une forêt voisine. On remarqua souvent que sa quenouille, plantée au milieu des prairies, suffisait pour rallier ses brebis et les empêcher de s'écarter au delà d'une certaine distance. Sa dévotion, objet des railleries de sa famille, fut souvent tournée en ridicule et lui attira de véritables persécutions. Enfin ayant persévéré dans la douceur, la piété, la charité, elle termina, à la fleur de l'âge, par une mort obscure comme sa vie, une existence pleine de mérites et de saintes œuvres, mais qui n'avait été pour elle qu'un long et héroïque martyre.

Le temps qui amène la destruction et l'oubli passa sur la terre sans flétrir sa tombe, et sur la mémoire des hommes sans y affaiblir l'impression de ses vertus. Germaine devint bientôt la sainte bien-aimée des religieuses populations du Languedoc, et Dieu, pour la glorifier, prodigua ses miracles.

Il était réservé à notre âge et au pontife si justement aimé qui est le vicaire de Jésus-Christ en ce monde, de placer enfin sur les autels, l'humble fille des champs, devenue depuis longtemps une des plus illustres thaumaturges. Le procès de sa béatification a été conduit avec un zèle admirable de la part des pieux mandataires de Toulouse, de l'épiscopat français, des congrégations romaines et de la papauté.

Lorsque en 1844, Son Eminence le cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse, de si sainte mémoire, fit connaître au clergé de France son désir de solliciter auprès du saint-siège la béatification de Germaine Cousin, d'une extrémité à l'autre du royaume de France, les prélats et les chapitres répondirent à son appel et formulèrent les mêmes vœux.

Quant à nous, N. T.-C. F., qui avons eu le bonheur de naître dans la contrée que la pieuse bergère illustra par ses vertus, Nous ne pouvions rester étranger à cet assentiment unanime. Nous avons été si souvent témoin de la vénération et de la confiance des fidèles, des prodiges et des guérisons

opérées par l'intercession de l'humble servante de Jésus-Christ; Nous nous empressâmes d'adresser au Souverain Pontife une lettre Postulatoire, témoignage à la fois et de notre respect filial envers le Saint-Siège, et de notre vénération pour l'illustre bergère de la paroisse de Pibrac.

Jusqu'à là notre confiance seule avait parlé, et Germaine en avait souvent accueilli l'expression sincère, mais retenue dans les limites que la sagesse et la docilité des enfants de l'Église catholique doivent reconnaître et respecter jusque dans les plus légitimes élan de leur foi et de leur piété; car tout n'est pas dit pour le véritable fidèle, même quand les miracles parlent et qu'il croit entendre une voix du ciel.

L'Église fut donc saisie de la cause; sa prudence sévère et bienveillante a tout pesé, tout apprécié. Le pontife suprême va délier les lèvres; et les populations qui ont vu naître Germaine pourront désormais, non-seulement articuler de cœur, mais dire et chanter de bouche dans leurs solennités saintes : *Bienheureuse Germaine, priez pour nous.*

Cependant, N. T.-C. F., le digne pontife qui a succédé à l'illustre cardinal d'Astros sur le siège de Toulouse, et qui continue si glorieusement la tradition de ses mérites et de ses œuvres, poursuit avec une ardeur nouvelle la cause de la béatification de la pieuse Germaine. Ce prélat vénéré vient de nous apprendre que le procès de la béatification de l'humble servante de Dieu est terminé, et qu'il ne reste plus qu'à procéder à la cérémonie même de la béatification dans l'église de Saint-Pierre du Vatican. Or, cette cérémonie, pour être digne de la bienheureuse qui en sera l'objet, de l'Église romaine qui la célébrera, et de la France qui en recueillera les plus beaux fruits, doit nécessairement entraîner des frais considérables. Il est facile de comprendre que les pieux habitants du diocèse de Toulouse qui soutiennent depuis plus de dix ans les dépenses de ce long procès ne puissent suffire à des charges nouvelles, malgré leur charité généreuse dont nous avons admiré si souvent Nous-même la prodigieuse fécondité. D'ailleurs Germaine Cousin appartiendra désormais, par ses vertus glorieuses et sa puissante intercession, à la France tout entière, et c'est un honneur qu'on nous accorde, plus qu'un secours qu'on sollicite, en nous offrant de contribuer pour notre part à la pompe et à la glorification d'un culte qui ne peut manquer de devenir bien cher à tous les catholiques de notre belle patrie.

C'est pourquoi, N. T.-C. F., Nous associant à la pensée de Monseigneur l'archevêque de Toulouse, nous venons avec confiance faire appel à votre foi et à votre charité. Nous n'avons présenté à votre piété que les principaux traits de la vie de Germaine Cousin, il nous serait impossible

de vous faire connaître le nombre et la grandeur des miracles que Dieu a opérés par son intercession. On peut dire qu'elle a vécu davantage parmi nous depuis son trépas que pendant sa vie. Dieu, à qui elle s'était donnée exclusivement pendant la rapide carrière de son humble existence, a voulu qu'elle nous appartint après sa mort par les innombrables bienfaits qui sont le fruit de ses gloires et de ses vertus. Nous ne vous dirons point qu'elle vous rendra au centuple ce que vous lui donnerez, les biens de la terre ne sauraient jamais être mis en comparaison des dons du ciel ; mais puisque Dieu permet que par le sacrifice du superflu de nos richesses nous puissions acheter les trésors de la grâce, et mériter les faveurs célestes, portez avec empressement et avec confiance au pied de l'autel que l'Eglise va élever en l'honneur de l'humble Germaine l'obole de la charité, et faites-vous par là, selon la parole de l'Evangile, une puissante protection auprès de Dieu.

A ces causes.....

VII. INSTRUCTION PASTORALE
ET MANDEMENT
pour le carême de l'année 1851.
SUR LE SACERDOCE

Il y a quelques mois à peine, nos très-chers frères, notre église cathédrale était témoin d'une touchante et majestueuse cérémonie. Le souvenir en est encore vivant dans le cœur des fidèles de Limoges. L'élite du clergé de notre diocèse était réunie autour de nous ; ces dignes prêtres du Seigneur avaient médité pendant les jours précédents, dans le recueillement de la retraite, la grandeur et l'importance de la mission qu'ils exercent de la part de Dieu auprès des peuples ; et ils venaient recevoir de nos mains de nouveaux statuts destinés à régler leurs devoirs dans la pratique du saint ministère.

Ce fut un spectacle plein d'une religieuse émotion ! On vit tous ces vénérables ministres de Jésus-Christ, les uns anciens du sanctuaire, blanchis par l'âge et par les labeurs, les autres mûris par l'apostolat plus que par les années ; quelques-uns enfin plus jeunes dans la sainte tribu, au cœur ardent et plein de zèle, se prosterner ensemble au pied du même autel, renouveler leurs promesses d'éternel dévouement, et puiser dans la communion de l'hostie immolée l'énergie renaissante de leur immolation de tous les jours. Ce moment béni ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Nous résolûmes, dès lors, de profiter de la première occasion pour vous faire connaître d'une manière plus intime la gloire, le mérite, l'action de ce sacerdoce catholique qui est auprès de vous, par ses vertus, la personnification vivante de la religion elle-même et, par ses travaux, l'instrument de ses grâces et de ses bienfaits. C'est ce sacerdoce, en effet, qui per-

petue la présence du Fils de Dieu parmi les hommes, non-seulement par l'oblation de ce sacrifice qui le fait descendre des cieux et lui donne pour demeure les tabernacles de nos sanctuaires, mais en le reproduisant, pour ainsi dire à vos yeux, d'une manière sensible, dans la mission d'enseignement et de salut exercée à toute heure par ses ministres dont Jésus-Christ est le chef. Car il n'y a qu'un seul prêtre, qui est Jésus-Christ, et c'est lui-même qui agit dans la personne de ses ministres, en vertu des consécérations sacramentelles par lesquelles il les institua ses augustes représentants.

Vous savez, N. T.-C. F., quel est le principe de cette divine institution.

Il existe, dans la suite des siècles, un fait immense qui domine l'humanité, éclaire son passé et résout le problème de ses destinées à venir, c'est le Fils de Dieu descendant du ciel pour nous racheter. Ce Dieu fait homme vit de notre vie ; humble et pauvre entre tous, abrité sous le toit de l'indigence, mangeant un pain gagné aux sueurs du travail, partageant les misères qu'il est venu secourir. Bientôt, sur le fond si obscur de cette modeste existence se détachent en traits de feu les deux caractères de sa divine mission : la parole et le sacrifice. Lumineuse comme la vérité, indulgente comme la miséricorde, puissante comme la vie, la parole s'échappe de ses lèvres en flots suaves de doctrine. Patient et doux malgré les outrages, constant et inépuisable dans les bienfaits malgré l'ingratitude, résigné et soumis devant l'iniquité du jugement qui le condamne, dévoué jusqu'à mourir pour les bourreaux qui le crucifient, il n'est pas moins divin dans son sacrifice.

La parole et le sacrifice, tels sont les deux traits principaux de l'apostolat de Jésus-Christ et comme les deux caractères de son sacerdoce. Prêtre et victime à la fois, dans cette mission de salut et d'expiation dont les mérites sont infinis, il enseigne et il s'immole, afin que le vœu éternel de l'adorable Trinité pour le salut du monde soit accompli. Sacerdoce sublime ! sacrifice auguste, qui ne sera jamais interrompu sur la terre, ni dans le ciel, car Jésus-Christ est prêtre pour l'éternité : *Tu es sacerdos in æternum.* (*Psal.* CIX, 4.)

Dans le ciel, sur cet autel mystérieux où saint Jean en ses visions salua l'Agneau toujours immolé, Jésus-Christ poursuit son éternelle médiation entre le Dieu juste et l'homme coupable ; de l'une de ses mains, radieuses des stigmates du sacrifice, il arrête la vengeance du Père ; de l'autre, il fait rayonner sur la terre la miséricorde, l'espérance et la vie.

Sur la terre, ce ministère auguste doit être visiblement exercé à travers les siècles, il lui faut des représentants. Quoiqu'il n'y ait qu'un seul sacerdoce, comme il n'y a qu'un seul sacrifice, le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ, il faut que le prêtre,

l'autel, la victime, multipliés visiblement sur tous les points de la terre, y continuent la médiation réparatrice entre Dieu et l'homme jusqu'à la fin des temps.

C'est pourquoi le ministère du prêtre perpétue sans interruption sur la terre le ministère même de Jésus-Christ, dont il n'est point séparé. Il le perpétue par la parole, en vertu de ce droit que Jésus-Christ donna à ses apôtres *d'enseigner les nations de la terre.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Il le perpétue par le sacrifice, dans l'oblation de cet holocauste divin qu'il leur accorda d'offrir tous les jours, en leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi.* (*Luc.*, XXII, 19.) Vous devez par conséquent, N. T.-C. F., voir dans les pasteurs de vos âmes les représentants de Jésus-Christ, *d'autres Jésus-Christ*, selon l'expression d'un Père de l'Église, car le Fils de Dieu est comme vivant en leur personne. Quelques rapides considérations vont vous démontrer cette importante vérité.

Jésus-Christ avait dit un jour à ses apôtres ces merveilleuses paroles par lesquelles il s'est défini lui-même, et qui s'appliquent également à la religion qu'il a fondée sur la terre : *Je suis la voie, la vérité, la vie* (*Joan.*, XIV, 6) : la voie qui ramène à Dieu, la vérité qui le révèle, la vie qui unit éternellement à lui. Il en est ainsi de la religion ; elle est un PARDON qui réconcilie l'homme avec Dieu, une DOCTRINE qui lui fait connaître la vérité infinie, une VIE NOUVELLE qui l'anime, lui donne une existence surnaturelle, et le rend participant de la nature divine. Or le prêtre, comme Jésus-Christ lui-même, est le messager et le médiateur de ce PARDON, le révélateur et l'apôtre de cette DOCTRINE, l'initiateur puissant à cette NOUVELLE VIE.

La religion de Jésus-Christ est d'abord une parole de PARDON descendue du ciel il y a dix-huit siècles, et promulguée en face du monde du haut de la croix du Calvaire ; et ce pardon, l'Église, par le ministère du prêtre, est chargée de le redire au monde jusqu'à la fin des temps. C'est pourquoi sur tous les points de l'univers il y a des temples, et dans ces temples, non loin du sanctuaire, on découvre, à demi-caché dans l'ombre, le tribunal mystérieux où ce pardon est accordé. Il y a dans les cités des tribunaux où les coupables sont traduits au grand jour de la justice humaine, devant de vénérables magistrats qui punissent le crime au nom de la société ; dans le tribunal secret, abrité sous les colonnes du temple, vient s'asseoir au autre magistrat qui pardonne le crime au nom de Dieu, c'est le prêtre. Ici le coupable se cite lui-même pour faire le volontaire aveu de ses fautes, et devenir son propre accusateur ; il a, par un examen sérieux, traversé d'avance les surfaces trompeuses qui nous dérobent si souvent la connaissance de ce que nous sommes ; et sa confession dévoile généreusement toute la profondeur de sa misère aux yeux du ministre qui a été consacré par Dieu pour recevoir cette chaste et austère confiance :

après cela, il se prosterne de nouveau devant cette paternité spirituelle des âmes qui, en se dévouant à les aimer et à les servir, a mérité le privilège divin de les régénérer dans le sang rédempteur ; et il se relève ahossé, purifié, dans tout l'éclat d'une innocence nouvelle.

Où, le prêtre, armé du PARDON, doit poursuivre à toute heure et atteindre cette grande misère de notre nature qu'on nomme le péché. C'est lui qui tend la main à l'enfant et le relève après sa première faute. A tous les âges, sur toutes les routes, sur toutes les hauteurs ou au fond de tous les abîmes de la vie, il avertit l'homme à chaque instant ; il le presse de se souvenir de ses fautes, de songer au repentir, de s'assurer le pardon et de s'affranchir, en se jugeant lui-même au tribunal de la miséricorde, du terrible jugement qu'il aurait à subir devant le tribunal suprême de l'éternelle justice. Laborieux et infatigable, il apporte ce pardon divin à ceux qui ne peuvent plus venir l'implorer ; assis près du lit de l'infirme, au chevet de l'agonisant, ou parcourant, comme l'ange du Seigneur, les carrefours des cités frappées de mortelles épidémies, il répand le remède divin qui guérit les âmes ; les allège du poids des souvenirs amers ; leur ouvre les voies lumineuses de l'espérance, et transforme en soupirs de reconnaissance et d'amour les râles convulsifs des plus cruelles agonies.

Rien ne l'arrête. Voyez-vous le sombre caillot où vient de descendre un criminel frappé par l'irrévocable arrêt de la justice humaine ? Qui oserait accompagner cet infortuné et le plaindre dans cet affreux séjour, fermé, comme l'enfer, à l'espérance elle-même ? Il reste seul sous le poids de son désespoir et de ses remords. Le prêtre se présente ; il vient pardonner ; déjà le coupable est tombé à ses pieds, les yeux levés vers lui comme vers l'ange qui délivre. Désormais ils ne se sépareront plus. Le lendemain, à l'heure du supplice, la foule impatiente et tumultueuse les regardera passer ; elle les verra étroitement enlacés l'un à l'autre, comme la justice et la miséricorde, comme le repentir et l'innocence, comme la mort et la vie. Enn par les consolations divines, le criminel reste insensible aux murmures qui le poursuivent, et à cette curiosité stupide qui, après avoir frémi au récit de ses forfaits, vient voir si celui qui a été criminel avec tant d'audace aura devant le trépas le même courage ; comprenant que dans ce monde où il ne lui reste pas un ami, il a rencontré un sauveur, et qu'au moment où la terre semble mugir pour le maudire, le ciel s'ouvre pour lui pardonner, il s'attache dans une étreinte affectueuse au prêtre qui le bénit, baise avec ferveur l'image du Christ mourant sur la croix, et, montant à son tour sur son calvaire, il expie par son sang, aux yeux des hommes, la tache du crime que le pardon du prêtre avait déjà effacée aux yeux de Dieu.

La religion de Jésus-Christ est une DOCTRINE céleste, que le Fils de Dieu nous apporta du ciel; une doctrine de vérité, qui enseigne à l'homme la grandeur de son origine, la dignité de sa nature, le mystère de sa destinée; une doctrine qui offre à l'humanité la solution de tous les problèmes qui la préoccupent, qui dissipe toutes les incertitudes qui l'agitent, tous les doutes qui la troublent; qui l'éclaire et la dirige dans ses voies comme un flambeau lumineux, et ouvre devant elle la vision splendide d'une éternité de gloire et de félicité; doctrine qui est le véritable et unique trésor de l'homme; *plus précieuse que l'or* (Prov., III, 15), que l'honneur, que la vie, puisqu'elle est la science même de la vie, la science du temps et la science de l'éternité.

Le prêtre est l'apôtre et le révélateur de cette doctrine; il en est le fidèle et laborieux interprète, car il est écrit : *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science et de la doctrine; c'est de sa bouche qu'on viendra apprendre la loi, parce qu'il est l'ange des armées du Seigneur.* (Prov., III, 15) Voilà pourquoi dans le temple, non loin de l'autel, il y a une chaire de la vérité, où le prêtre parle sans se lasser jamais, parce qu'il n'épuisera jamais la source intarissable de l'enseignement divin. Tantôt petit avec les petits, faible avec les faibles, *se faisant tout à tous* (Malach., II, 7), il met la science infinie à la portée de l'enfant débile ou de l'ignorance enveloppée de ténèbres. Dans ces dialogues simples et sublimes, où il pose hardiment des questions qui auraient déconcerté la sagesse antique et mis au défi le savoir et les lumières des plus grands philosophes, la réponse d'un timide enfant résume avec autant de clarté que de précision ces oracles de la vérité éternelle, qui, pendant dix-huit siècles, ont servi de thèse aux méditations savantes et aux lumineux commentaires des plus illustres génies.

Tantôt, souffrant avec ceux qui souffrent, il répand dans les cœurs languissants, dans les âmes profondément atteintes par la douleur, le baume suave de la parole, qui apaise l'ardeur des plaies secrètes, et guérit les plus vives blessures. C'est par ses accents divins que le mourant est soutenu et fortifié à travers les défilés obscurs où règnent les ombres de la mort; la parole qui le console et le bénit est pour lui comme un son harmonieux, et, saintement absorbée, son âme se détache doucement de sa dépouille mortelle pour aller se reposer au sein de Dieu.

Enfin, superbe et menaçant quand il le faut contre un monde obstiné dans ses égarements, il apparaît, en présence de la foule étonnée, comme Moïse descendant des hauteurs du Sinaï, et portant au front l'éclair lumineux de la loi et de la justice divines. Sa parole, où retentissent profondément les sourds murmures de la colère de Dieu, passe sur la foule attentive comme ce

vent de feu (Psal. XXVIII, 3) dont parle l'Écriture, *qui courbe la cime des cèdres altiers*. Souvent sa voix, pleine de larmes, fait tomber à flots pressés ces grâces secrètes du repentir et de l'espérance qui échauffent le cœur, le pénètrent, et y font germer comme une moisson ces sentiments d'amour que Dieu aime à recueillir. Quelquefois enfin sa langue, acérée comme *un glaive à double tranchant* (Heb., IV, 12) porte la division dans ces intimes replis, où l'homme, jusqu'alors complice de lui-même, se sépare désormais de ses instincts mauvais, et foule aux pieds la corruption de sa nature, pour renaître dans la grâce et dans la vie.

C'est là surtout, ce semble, que le prêtre devient la personification la plus sensible du Dieu dont il est l'ambassadeur, du Dieu qui parle et agit en lui, et laisse arriver, à travers le voile obscur de l'humanité de son ministre, les rayons de vérité et de lumière de la doctrine céleste, qu'il a déposée dans son sein comme dans une arche inmaculée.

La religion de Jésus-Christ, ce n'est pas seulement un PARDON et une DOCTRINE, c'est une VIE NOUVELLE, ou plutôt la vie elle-même apportée au monde : *Ego veni ut vitam habeam* (Joan., X, 10.) Où est la vie ici-bas? Est-elle dans ce corps fragile et périssable dont l'existence n'est qu'une *vapeur légère*? (Jac., IV, 15.) Est-elle dans l'intelligence, pleine de ténèbres pour l'ignorant, de doutes pour le savant? Est-elle dans le cœur, dans ces affections passagères, dans ces plaisirs frivoles et fugitifs, dans ces joies rapides, qui se flétrissent plus vite que la fleur des champs? Non, la véritable vie ne peut naître en nous ni de notre union avec le monde de la nature, qui ne la possède, comme nous, que par emprunt; ni de l'union de notre esprit avec la science, ni de l'union de notre cœur avec la créature; la vie ne peut naître que de notre union avec Dieu, parce que Dieu seul a la vie en lui, qu'il est la vie par excellence, qu'il en est l'éternelle et inépuisable source.

Cette vie immortelle que Jésus-Christ apporta au monde, cette vie surnaturelle, qui commence ici-bas dans la grâce, et doit se consommer aux cieux dans l'éternelle gloire, nous fut accordée par le divin Maître gratuitement et avec une générosité prodigieuse; cependant, pour la recevoir et la conserver, quelques dispositions de notre part sont nécessaires: il faut la demander par la prière, la mériter par le sacrifice, l'obtenir par le sacrement.

Voilà pourquoi le prêtre, qui est pour nous le médiateur de cette grâce par excellence, l'initiateur à cette nouvelle vie, est aussi l'homme de la prière, l'homme du sacrifice, l'homme du sacrement; sa vie est une prière qui jamais ne finit, elle est un sacrifice toujours offert, où il est à la fois, comme Jésus-Christ, sacrificeur et victime; elle est une sorte de sacrement continu.

La prière, il la prononce dans le temple, à la tête de la foule prosternée ; et lorsque chaëun, après avoir imploré les bénédictions du ciel, est retourné à ses travaux, le travail du prêtre c'est de prier encore, d'unir sa voix suppliante à la grande voix de l'Église, dont l'existence, sur cette terre d'exil, n'est qu'un long gémissement d'intercession et d'amour; et, lorsqu'il a satisfait à ce grand devoir de la prière publique et solennelle, c'est son devoir encore de s'entretenir seul face à face avec Dieu, et d'entrer avec lui, dans une sorte de familiarité sainte, dans des colloques intimes et divins.

Homme du sacrifice, il l'offre tous les jours sur l'autel, en immolant Jésus-Christ, l'adorable victime qui répand son sang pour notre salut. A ce sacrifice d'un prix infini, le peuple unit ses offrandes et ses sacrifices volontaires ; à ce sang divin, il mêle ses prières et ses larmes ; mais le sacrifice consommé il retourne à ses travaux, à ses douces joies de famille, à ses délasséments. Le sacrifice ne cesse jamais pour le prêtre, et, après avoir offert avec son peuple l'holocauste sans tache qui est le sacrifice du matin (*Num.*, XXVIII, 8), seul sous les voûtes du temple, dans l'isolement du presbytère, ou sur les chemins difficiles à la poursuite de la brebis qui s'égare, le prêtre consume sa vie dans de perpétuels labeurs, usant son esprit dans l'étude, son cœur dans la méditation, son corps dans l'apostolat, jusqu'au moment où la nuit, ramenant l'obscurité sans amener toujours pour lui le repos, il élève ses mains vers le ciel dans le silence, et réunissant aux pieds de Dieu ses immolations de toute la journée, il lui offre, avec sa vie, ce sacrifice du soir, qui réjonit si vivement la miséricordieuse bonté. *Elevatio manuum mearum sacrificium vesperinum.* (*Psal.* CXL, 2.)

Ministre du Sacrement, à toute heure il le prépare, il le consacre, il le distribue. L'eau qui régénère dans le baptême, l'eucharistie qui nourrit les âmes, l'huile sainte qui fortifie les mourants, il est prêt à vous les donner à chaque instant. Au premier signe de vie, au moindre symptôme de mort, appelez le prêtre, N. T.-C. F., accourez à lui, frappez à sa porte, il est prêt à vous suivre : que les chemins soient àpres et difficiles, la nuit froide et obscure ; que la pluie tombe par torrents, que la foudre déchire la nue ; qu'une neige perfide voile les abîmes, peu importe ! le prêtre est à vous, il vous appartient ; il est le serviteur de vos âmes ; il vous doit ses forces, son sang, sa vie ; il s'est donné tout entier pour le salut de son troupeau, comme *Jésus-Christ s'est donné à nous pour le salut du monde.* (*Tit.* II, 14.)

Si, en retour de son généreux dévouement, on le bénit et on l'aime, il aimera et bénira ; si on lui jette l'insulte, la calomnie, le sarcasme et le blasphème, triste, mais résigné, il aimera et bénira encore. Si la loi et la piété lui tressent des couronnes et jonchent de fleurs le seuil de sa demeure, il priera le ciel de vous donner en

échange tout ce qui lui reste de force et de joie. Si l'impiété et l'aveugle colère le chargent de fers et le traitement de la captivité au supplice, c'est encore sa vie qu'il offrira, avec plus de ferveur, pour ceux qui le torturent, et, en mourant, son âme s'exhalera dans un dernier pardon.

Aussi, chose infiniment remarquable ! cet homme de Dieu, que souvent la foule indifférente dédaigne et oublie, l'innocence le reconnaît, l'aime et le vénère ; au milieu de l'isolement et quelquefois du mépris qui l'accueille, il est bien rare que les enfants n'aillent pas vers lui avec confiance et amour, comme pour le consoler, par leur tendre sympathie, de la douloureuse émotion qui oppresse son cœur. Privilège touchant de la vertu et du sacrifice ! Ô divin Jésus ! qui avez parcouru les sentiers épineux de la terre où nous sommes, après ces longues et pénibles journées où vous aviez essuyé le sarcasme et l'hypocrite déli des pharisiens, les murmures de la foule, la trahison des disciples, la haine jalouse et les menaces des Juifs, prêts à vous lapider, vous veniez vous asseoir sur les bords du chemin ; triste et fatigué, écartant vos apôtres, le cœur altéré de tendresse et pensant aux cieux, vous disiez : *Laissez venir à moi les petits enfants, le royaume éternel est à ceux qui leur ressemblent.* (*Marc.*, X, 14.)

Il en est ainsi du ministre de Jésus-Christ. L'enfance est la consolation du prêtre, la joie de sa mission, l'avenir de son troupeau, l'espérance de la religion. L'enfant timide et doux sert le prêtre à l'autel, lui offre le vin et l'encens du sacrifice, mêle, en chantant, sa voix naïve et éclatante à ce concert harmonieux de supplications où gémissent toutes les voix de l'humanité, accompagne l'envoyé du Seigneur sous le toit du pauvre, répond aux dernières prières qui consolent les mourants ou sanctifient leur dépouille mortelle après le trépas.

Élevé au-dessus des hommes pour être auprès d'eux le messager céleste du pardon, de l'enseignement, de la vie, le prêtre semble avoir reçu de Dieu, avec la grâce sacramentelle qui le consacre, un caractère sublime et touchant de paternité spirituelle. Dans l'ordre de la nature, est-il un sentiment plus profond, plus excellent, plus nécessaire que l'amour paternel ? et nous ne voulons pas le séparer ici de l'amour maternel qui n'est que le même sentiment dans une manifestation encore plus délicate, plus vive et plus touchante ; c'est à cette paternité naturelle que Dieu a confié la conservation, la vie, les progrès, l'avenir de l'enfant lorsqu'il arrive dans ce monde, si faible, si fragile, si dénué, si indigent. Que deviendrait-il sans cela ? et quant à cette protection naturelle lui manque, que deviendrait-il si une charité dévouée, vigilante, protectrice ne se faisait paternité pour lui durant ses premières années ?

Or, ce besoin suprême de l'humanité, ne croyez pas qu'il soit rigoureusement limité

à l'enfance. Il y a, au contraire, dans l'humanité, une sorte d'enfance intérieure et permanente, qui résiste au cours des années, à la croissance de l'âge, à l'expérience et aux enseignements de la vie. N'y a-t-il pas, dans notre être, un côté par lequel nous nous sentons toujours faibles, abandonnés, comme étrangers et isolés en ce monde? Qui n'a profondément éprouvé ce besoin intime de grâce, de lumière, de secours? Lorsque, dans notre prière de tous les jours, nous appelons Dieu *notre père*, que faisons-nous autre chose que de lui livrer cette enfance que nous portons au dedans de nous; et, lorsque humblement prosternés aux pieds de son ministre, nous lui disons : *Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché*, ne sommes-nous pas comme des enfants humiliés dans l'aveu de notre indigence et de notre misère? C'est pour cela que Dieu, en consacrant le prêtre, lui donna la réalité de cette paternité spirituelle, qui répond à un besoin si profond du cœur humain, et qu'il répandit dans l'esprit du sacerdoce un souffle de son amour de père envers nous.

A ce caractère de paternité, se joint nécessairement un caractère d'immolation, car l'amour fut toujours la source de la douleur et du sacrifice. Le mystère de la Rédemption est l'âme du catholicisme, l'immolation est donc aussi le caractère distinctif du sacerdoce catholique; et c'est de la vertu même du sacrifice infini qu'il offre tous les jours sur nos autels que naît, pour le prêtre, l'efficacité sacramentelle du caractère sacerdotal, et c'est ainsi qu'à l'exemple de Jésus-Christ il est prêtre pour l'éternité.

Ces deux caractères distinctifs, qui brillent au front du prêtre et sont comme l'aurore de sa dignité divine, suffisent à nous faire comprendre son élévation dans l'ordre surnaturel. Homme de Dieu, ministre de Jésus-Christ, il a été choisi par Jésus-Christ lui-même. Qui oserait, en effet, prétendre à une pareille délegation, si le possesseur divin du sacerdoce éternel ne le désignait pas? C'est l'élection qui fait le sacerdoce catholique : le sacerdoce d'Aaron, qui s'étendait et se communiquait par l'hérédité des lignées terrestres, n'avait qu'une destinée temporaire, il cessa avec l'ancienne loi; le sacerdoce spirituel de Jésus-Christ est éternel, il ne se perpétue point par les origines humaines, l'ordre des familles, les privilèges du sang; l'Église n'accepte dans les rangs du sacerdoce que ceux que l'Esprit-Saint a choisis. Ce n'est pas le peuple chrétien qui a fait le sacerdoce, mais le sacerdoce qui a fait le peuple chrétien, puisqu'il existait dans les apôtres avant la création du monde chrétien. Mais c'est désormais parmi le peuple que l'Esprit-Saint fait son choix; non point que nous voulions dire par là que le prêtre est toujours choisi parmi les plus humbles tribus de la société, quoique, à vrai dire, le plus souvent il en soit ainsi. Et cela n'a pas lieu de nous étonner; la classe des pauvres étant la plus nom-

breuse dans la société, il est tout simple que les dons primitifs que Dieu a faits à la race humaine y soient aussi plus nombreux. Dans la charnière, sous le toit de l'artisan, les belles natures existent en foule : l'Église ne se lasse jamais d'explorer cette obscure et féconde région, et quand elle y voit briller, à travers les ombres, une âme d'élite, elle s'incline avec amour pour l'élever. Combien de prêtres illustres, de docteurs, d'évêques, de pontifes souverains, gloire et honneur du catholicisme, sont sortis de la terre de pauvreté!

Mais quand nous disons que le prêtre est choisi parmi le peuple, nous voulons exprimer surtout qu'il a été pris parmi les rangs des hommes pécheurs, et voilà ce qui aurait le droit de nous étonner au plus haut degré, si nous n'étions familiarisés chaque jour avec ce mystère. Quand Jésus-Christ est venu dans ce monde, il y est venu de la manière la plus pure, la plus sainte, la plus glorieuse; il semblerait naturel que des ministres chargés de le représenter eussent été affranchis aussi de l'iniquité originelle, et exempts de toute souillure du péché; il était Fils du Très-Haut, ils devraient au moins être des anges. Il n'en est pas ainsi : les ministres de Jésus-Christ sont fils d'Adam; ils sont hommes comme vous, exposés aux mêmes tribulations, aux mêmes tentations; ils ont comme vous, le démon, le monde et la chair pour ennemis mortels.

Ah! N. T.-C. F., la raison en est facile à comprendre; des anges n'auraient pu s'affliger de vos peines, sympathiser avec vous, être touchés de compassion pour vous, avoir pour vous de miséricordieuses et indulgentes tendresses; ils n'auraient pu être vos modèles, vos guides, et vous conduire de l'état de péché à une vie nouvelle, comme les prêtres sortis de vos rangs, qui, eux-mêmes, ont été guidés comme ils vous guideront à leur tour; qui ont eu, sinon l'expérience de vos faiblesses et de vos chutes, du moins celle de vos périls et de vos tentations; c'est pour ce motif que Jésus-Christ a choisi parmi les hommes ses ministres de réconciliation et d'intercession. Lui-même, quoiqu'il ne pût pécher, prit dans sa personne, en se faisant homme, avant qu'il était possible à un Dieu, le fardeau et l'épreuve des infirmités humaines. Il ne pouvait pas être pécheur, mais il pouvait être homme : il prit un cœur d'homme, afin que nous puissions lui ouvrir notre cœur, et, selon le mot de l'apôtre saint Paul, *il fut tenté en toutes choses, pour nous servir de modèle, et, malgré cette similitude, il fut sans péché.* (Hebr., IV, 15.)

Ainsi le prêtre est homme, mais homme ne devant conserver de lui-même que la connaissance la plus intime de son propre cœur, et le sacrifice volontaire de ses tentations, de ses droits naturels, pour entrer dans la sphère de la pureté divine, de la force toute céleste où l'a élevé sa consécra-

tion. Cependant, nous ne voulons pas le dissimuler, l'humanité dans le prêtre a beau être associée à la toute-puissance et à l'autorité, elle n'en est pas moins l'humanité infirme, faible; elle n'en est pas moins cet instrument fragile qui a besoin à chaque instant de la lumière et de la grâce de Dieu. Ne soyez donc ni scandalisés, ni surpris, bien moins encore portés à hésiter dans la foi, s'il arrive que vous entendiez alléguer, en parlant du sacerdoce, quelques-uns de ces faits rares où les imperfections, les faiblesses et les passions de l'homme se retrouvent. Souvenez-vous que si les imperfections sont de l'homme, le ministère est de Dieu; qu'il a sa force et sa vertu en Dieu. Souvenez-vous que ces imperfections mêmes l'ont ressortir plus manifestement encore ce qu'il y a de divin dans le sacerdoce, toujours parfait et efficace, malgré tout, dans ses opérations, impérissable dans sa succession et sa continuité, destiné à durer autant que le monde, à s'y conserver perpétuellement, mais surnaturellement, et par la puissance de l'Esprit-Saint.

Oui, la perpétuité du sacerdoce est, avec celle de l'Eglise, un miracle toujours permanent; Dieu donne par là au genre humain le spectacle et l'enseignement d'un fait apparent et saisissable, toujours subsistant au milieu des révolutions et des ruines; subsistant par une force toute spirituelle, échappant par cette force aux tyrannies de toutes les puissances de la terre, réalisant dans une manifestation extérieure et sensible les grandeurs abstraites ou mystérieuses de la religion; faisant descendre dans l'action et dans la pratique journalière la vérité de la doctrine, la substance de l'éternelle vie, la régénération sainte de la miséricorde et du pardon.

Oui, la main de Dieu est là. Rien, en effet, n'est plus empreint d'immortalité; rien n'est plus empreint d'autorité divine, de sainte liberté, de charité, d'immolation personnelle, de patience, de douceur, d'austérité, de tendresse, que le ministère du prêtre. Toute la substance de la religion, toute la morale de l'Evangile s'y réfléchissent en quelque sorte, et toute la grandeur, toute la beauté de l'un et de l'autre y sont retracées et y relaient à nos yeux.

Tels sont, N. T.-C. F., rapidement esquissés quelques traits principaux du sacerdoce catholique. En les désignant à votre attention, Nous n'avons fait qu'éveiller vos souvenirs et vos sentiments à l'égard de ces pasteurs vénérés de vos âmes, si aimés de vous et si dignes de l'être. Pareils à cet ange conducteur qui accompagna le fils de Tobie dans un voyage lointain, les ministres du Seigneur, anges du sanctuaire, sont aussi vos guides à travers les chemins difficiles de la vie. Après avoir instruit votre enfance, ils vous dirigent avec une tendre sollicitude, et vous conduisent de l'innocence à la vertu, attentifs à écarter les dangers sans nombre qui se multiplient sous vos pas. L'adolescence trouve en eux des monitions salu-

aires, l'âge mûr de sages conseils, la vieillesse des consolations célestes; et, au dernier jour, en présence du tribunal de suprême justice, ils paraîtront avec vous devant Dieu, à la tête de leur troupeau, pour obtenir la récompense éternelle de leur zèle, de leurs travaux et de leur dévouement. Soyez donc unis à vos vénérés pasteurs pendant la vie; soyez-leur unis par la foi, le respect, la piété, la vertu, la pratique des saintes œuvres; soyez leur auxiliaire et leur consolation sur la terre, vous serez leur plus belle couronne dans les cieux.

VIII. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE POUR LE PRÊTRE.

Au moment de vous adresser, nos très-chers collaborateurs, le *Compte Rendu* des conférences ecclésiastiques de l'année 1854, notre sollicitude pastorale nous presse de profiter d'une occasion si favorable pour vous communiquer nos pensées sur un des devoirs les plus importants du sacerdoce; Nous aimons à croire qu'elles ne vous seront pas inutiles dans l'exercice du saint ministère: Nous voulons parler de la *nécessité de l'étude pour le prêtre*.

Une des bases essentielles de la religion, nos très-chers collaborateurs, est la nécessité d'instruire le peuple. Un peuple sans instruction est un peuple sans religion. Or, c'est au sacerdoce catholique que Jésus-Christ a dit, dans la personne de ses apôtres: *Allez et enseignez* (*Matth.*, XXVIII, 19), *vous êtes la lumière du monde*. (*Ibid.*, 14.) Par conséquent le plus noble attribut qui distingue le prêtre, après la piété, c'est la science. Les livres du prêtre, dit un prophète, sont les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche qu'on attend l'explication de la loi de Dieu. (*Malach.*, II, 7.) Tous les théologiens enseignent que le défaut de science est un empêchement de droit naturel à la réception des ordres sacrés, et nous lisons dans l'Écriture ces paroles décisives: Parce que vous avez rejeté la science, vous serez repoussé du sacerdoce. *Quia tu scientiam repulisti, et ego repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi*. (*Osé.*, IV, 6.) Ainsi la science, cette émanation de la clarté de Dieu, ce don parfait descendu du *Père des lumières* (*Jac.*, I, 17), est comme l'auréole splendide du caractère sacerdotal.

Dans l'Eglise les ministères sont divers, mais les grands devoirs sont les mêmes; celui de la science n'admet point d'exception. Ainsi l'Eglise vous a-t-elle investi du noble ministère de la prédication ou de l'enseignement? a-t-elle marqué votre place dans le rang de ceux qu'elle nomme ses docteurs, *alios autem doctores, alios vero evangelistas?* (*Ephes.*, IV, 11.) La science est l'essence même de la mission que vous avez à remplir; c'est à l'aide de ce flambeau que vous vous appliquerez sans cesse à conserver et à transmettre dans toute sa pureté le dépôt sacré de la foi; que vous pourriez suivre le schisme et l'hérésie dans les

dédales obscurs de l'erreurs et du mensonge ; dégager la vérité divine du mélange des nouveautés profanes ; suivre, à travers l'obscurité des âges et des tourmentes orangées des révolutions, le fil non interrompu, mais caché parfois, des traditions saintes ; grouper autour de chaque question dogmatique ou morale les oracles divins et toujours infaillibles que l'Église a prononcés sur ces points particuliers, selon qu'ils étaient attaqués ou dénaturés par l'esprit des ténèbres ; montrer enfin la barque de Pierre toujours battue des flots sur cet océan des âges si plein d'écueils, mais toujours triomphante, et s'avancant avec plus de majesté vers les rivages éternels.

Etes-vous au nombre des pasteurs, *alios autem pastores?* (*Ephes.*, IV, 2) votre devoir est d'enseigner à votre troupeau toute la doctrine de vérité et de vie ; or, il faut pour cela la posséder à fonds. Ce serait peu, nos très-chers collaborateurs, il faut pouvoir être assez familier avec elle pour la reproduire sous les formes les plus ingénieuses et les plus variées, la proportionner d'abord à la simplicité de l'enfance ; la distiller, comme un lait pur, pour nourrir cet âge délicat ; la préparer comme un pain substantiel pour fortifier l'adolescence, nourrir l'âge mûr et y mêler pour la vieillesse les consolations qui relèvent l'homme au déclin de la vie.

L'Église vous destine-t-elle une part dans l'administration de son gouvernement ? C'est à la science que vous devez ces clartés soudaines, ce coup d'œil sûr et précis, qui devine les hommes, et fait entrevoir de suite le dénoûment et la solution des affaires les plus difficiles ; cette sagacité profonde qui sait distinguer les traditions des coutumes établies, les coutumes établies des simples usages, et fait sans hésiter la part qui convient à ces longues habitudes, qui sont devenues pour les hommes comme une seconde vie ; cette fermeté qui commande sans roideur, se montre austère sans être inflexible, et, toujours conciliatrice, sait tenir compte de la différence des temps et des circonstances.

Etes-vous consacrés au ministère divin de la conduite des âmes ? Comment vous acquitterez-vous des devoirs qu'impose ce redoutable ministère, si vous n'avez pas acquis la science de la théologie morale et pratique, et si vous ne vous êtes pas appliqués à connaître les replis les plus secrets du cœur humain ? Comment dirigerez-vous les âmes dans les voies du salut, si vous ignorez les moyens de leur faire parcourir la route si difficile qui y conduit ?

Qui que vous soyez enfin, et quelle que soit votre position dans l'Église, la science vous assurera cette considération qui impose aux incrédules, cette confiance qui donne du courage aux faibles, cette influence qui captive les esprits et enchaîne les cœurs, cette autorité que la piété seule ne peut donner, ces succès enfin qui couronnent le ministère sacerdotal.

La science est donc une des attributions spéciales du prêtre ; mais, nos très-chers collaborateurs, la science est-elle possible sans l'étude ? Poser une pareille question c'est la résoudre. La science est la conquête longue, difficile, laborieuse de l'étude la plus constante et la plus soutenue. Il ne s'agit plus que de savoir si, même après avoir conquis la science ecclésiastique la plus étendue, on peut l'entretenir et la conserver sans une persévérance de tous les jours dans l'étude. Et, s'il en est ainsi, l'étude constamment pratiquée deviendra pour vous d'une obligation aussi rigoureuse que la science elle-même.

Quelques rapides considérations vont vous démontrer jusqu'à l'évidence cette importante vérité.

La vie de l'intelligence a de grandes analogies avec la vie du corps. Si la science de la vérité est comme la substance de notre esprit, si elle y fait, pour ainsi dire, circuler la lumière, comme le sang fait circuler la vie et la force dans nos membres, il est vrai aussi que cette vie de l'intelligence a besoin, comme celle du corps, d'être réparée et fortifiée, en prenant chaque jour l'aliment qui lui convient. Sans doute l'esprit ne vit pas comme le corps ; mais ce n'est pas sans motif que le langage humain possède la tradition de ces figurés hardies qui transportent à la vie intellectuelle les opérations de la vie animale, et qu'on dit nourrir son esprit. Oui, l'esprit a sa nourriture ; le corps tombe en défaillance faute d'aliment, et, faute d'une étude persévérante et soutenue, la science s'affaiblit dans l'esprit ; elle ne s'y périt pas complètement, sans doute, mais sa lumière vive semble s'éclipser peu à peu, elle se cache dans les profondeurs reculées de la mémoire, comme dans une sorte de sépulchre ténébreux, d'où il ne sera pas facile de l'évoquer. Cette multitude d'objets nouveaux, variés, profanes, frivoles peut-être dont se remplit aisément une journée dissipée dans les loisirs inféconds et inutiles, ces images qui entrent dans l'esprit par les sens y effacent peu à peu tous les traits que la lecture et l'étude le avaient pu y tracer ; et le temps finit par jeter comme un voile d'oubli sur les connaissances acquises au prix de tant de labeurs.

C'est pourquoi, nos très-chers collaborateurs, l'Église dans tous les temps imposa l'étude au prêtre comme une rigoureuse obligation. Entendez Benoît XIV, ce pontife si savant, nous dire en termes formels : « Il ne suffit pas d'avoir parcouru une fois la théologie, d'en avoir eu l'intelligence, ni même de l'avoir enseignée publiquement, mais il faut être assidu à cultiver cette science, afin de graver profondément dans l'esprit ce qu'on a appris, et d'acquiescer ainsi de nouvelles connaissances dont la théologie est une source si abondante. » Écoutez saint Charles Borromée, l'illustre évêque de Milan, disant à ses prêtres, dans une de ses instructions pastorales : « Les pasteurs

et les directeurs des consciences qui négligent l'étude finiront par s'acquitter de leur ministère au grand détriment des âmes. » Vous n'ignorez pas que les constitutions du Droit avertissent les évêques de frapper de censure les pasteurs en qui l'ignorance se montre à déconfort dans la pratique du saint ministère. Et les Pères d'un concile dont les oracles ont retenti dans le monde, frappent d'anathème ceux qui, malgré leur ignorance, oseraient entrer dans les saints ordres, et ceux qui s'oublieraient jusqu'à leur imposer les mains. *Nullus ad sacra veniat inductus; aliter ordinaturus et ordinandus imminet Dei et Ecclesie ejus vindicta.* (Concil. Tolet. viii.) Saint Laurent Justilien nous dit qu'un prêtre sans science se déshonore, et avilit le ministère auguste dont il est revêtu : *Ecclesie dedecus presbyter inscius.*

Ces paroles suffisent, nos très-chers collaborateurs, pour vous montrer que la science est nécessaire dans le prêtre, et qu'elle diminue, s'affaiblit et se perd, si elle cesse d'être entretenue par l'étude. Or lorsque la science s'amointrit dans le prêtre, avec elle ne s'amointrissent ni l'importance de sa sublime mission, ni la rigueur de ses devoirs. Déchu des clartés primitives de la science, et descendu peu à peu dans les ténèbres de l'ignorance, il ne cesse point d'être pasteur, interprète de la Loi, directeur des consciences; d'être considéré comme la lumière du peuple, le guide de son troupeau. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul écrivait à son disciple Timothée : « Soyez appliqué à l'étude et à la méditation de la parole de Dieu; c'est ainsi que vous vous sauverez et ceux qui vous écoutent. » (1 Tim., IV, 16.)

En effet, nos très-chers collaborateurs, il est hors de doute que le prêtre, chargé du ministère pastoral, est obligé d'enseigner au peuple la loi chrétienne : *Legem requirunt ex ore ejus.* (Malach., II, 16.) S'agira-t-il de dogme? Croyez qu'il faut avoir lu, compris, médité les plus détaillés sur nos saints mystères, pour s'exprimer sur ces questions si délicates et si difficiles avec facilité, exactitude et précision. Or, il faut l'avouer, cette science si nécessaire au prêtre est plus rare qu'on ne pense, et il arrive trop fréquemment que, dans l'enseignement public de la vérité divine, on s'expose à soutenir des propositions hasardées, et à confondre ce qui est de simple opinion avec ce qui est de foi catholique.

S'agira-t-il de morale? Pour tracer d'une main ferme la limite des obligations de la vie chrétienne, pour séparer avec précision ce qui est de conseil avec ce qui est de simple précepte, pour distinguer la coutume de l'abus, se tenir à égale distance, du rigorisme et du relâchement, connaître les principes, et en faire une sage application, il faut sans doute un esprit juste, un sens droit, un jugement sûr, des connaissances acquises; mais cela ne suffit pas, il faut

une intelligence exercée tous les jours et comme tenue en haleine par la persévérance dans l'étude.

Vous nous répondez peut-être que le troupeau que Dieu a confié à vos soins se compose d'âmes simples, qui, s'étant développées sous l'influence de la parole d'un pasteur dans la solitude des champs, sont habituées à respecter ses décisions; que leur bonne foi ne saurait jamais les égarer; que ces âmes ignorent jusqu'à l'ombre de ces scrupules de la conscience, de ces subtilités de l'esprit, de ces vagues inquiétudes du cœur, que le démon des grandes cités suscite quelquefois dans les âmes qui s'appliquent au service de Dieu; que cette science profonde qui sait au premier coup d'œil discerner la lèpre de la lèpre, qui pénètre les voies intérieures et extraordinaires par lesquelles Dieu favorise certaines âmes privilégiées de grâces et de lumières spéciales, serait dans votre ministère consacré aux habitants de la campagne une science inutile et sans fruit, parce que d'ailleurs ils sont plus portés à discuter leurs intérêts matériels que les intérêts de la religion. Détrompez-vous; le doute d'abord plus d'une fois s'élève dans leur faible intelligence, et il est bientôt à l'état d'incrédulité, si le prêtre n'a soin de le dissiper. Et puis, Dieu ne choisit-il pas partout ses élus? Dans les rangs les plus obscurs, dans les campagnes les plus désertes et les plus abandonnées, sous un toit de chaume, ne se rencontre-t-il pas des âmes privilégiées, une Geneviève de Brabant, une Catherine de Sienne, une humble bergère, Germaine de Pibrac, que la grâce avait élevées, sous la direction de leur pasteur, au plus haut degré de la perfection chrétienne? Mais si ce pasteur des campagnes, ange visible que Dieu leur donna pour les diriger, ignore l'art de conduire ces âmes d'élite dans ces voies périlleuses et difficiles, à combien de perplexités, de langueurs, de sécheresses, de découragement même et de désespoir ne peut-il pas les exposer? Aveugle, dit l'Évangile, qui, voulant conduire un aveugle sur le bord d'un abîme, s'expose à y tomber avec lui. (Matth., XV, 14.)

D'ailleurs, nos très-chers collaborateurs, ne l'oubliez pas; vous ne devez pas seulement considérer votre saint ministère au point de vue spécial et restreint de la mission que vous avez à remplir actuellement; vous devez envisager le sacerdoce auguste dont vous êtes revêtus au point de vue général du service de l'Église et de la défense de notre sainte religion. Vous n'êtes pas uniquement et d'une manière exclusive l'ange gardien de telle ou telle paroisse; vous êtes une des sentinelles vigilantes placées à l'entrée du camp du Seigneur, prêtes à jeter le premier cri d'alarme à la première attaque de l'impiété ou de l'erreur. L'apôtre saint Paul vous l'enseigne : Il ne suffit pas, dit-il, de savoir exposer sagement la doctrine, il faut pouvoir confondre ses superbes contradicteurs; *ut potens sit exhortari in*

doctrina sana et eos qui contradicunt arguere. (Tit., 1, 9.) Il n'est pas que vous n'ayez déjà rencontré, et que vous ne rencontriez encore, même dans le bourg le plus obscur et le plus retiré, des hommes imbus des fausses maximes de l'incrédulité et de l'erreur; des hommes prévenus injustement contre le sacerdoce, habiles à s'insinuer dans l'esprit des multitudes, à revêtir leur prosélytisme mensonger de couleurs séduisantes, et à donner à leur parole corruptrice une forme piquante et populaire. La foule saisit bien vite tout ce qui, dans ces mensonges et dans ces systèmes, s'adresse à ses passions et flatte ses mauvais instincts. Les apôtres de l'erreur n'ont jamais négligé les ressources ingénieuses qui peuvent inculquer aux masses le poison meurtrier des fausses doctrines; et, depuis les ariens, qui, selon ce qui est écrit dans l'histoire de l'Eglise, avaient traduit leurs hérésies en chansons, les hérétiques et les faux prophètes de tous les temps ont eu recours à des moyens ni moins ingénieux ni moins perfides.

Or, nos très-chers collaborateurs, si le prêtre, mis au courant des erreurs de son époque par les clameurs mêmes de la publicité, n'est point en état de discerner la dangereuse habileté de ces œuvres de l'esprit de mensonge, s'il ne trouve pas dans les ressources de son intelligence et dans les études auxquelles il s'applique un moyen solide, sûr, décisif, de les combattre et de les vaincre, qui donc se chargera de ce soin? qui donnera au peuple la lumière dont il aura besoin pour sauvegarder sa foi et ses mœurs? qui lui dictera ces réponses claires, péremptoires, qui frappent le mensonge, l'écrasent, le discréditent et le perdent dans l'esprit du peuple un moment surpris, mais bientôt ramené dans la voie lumineuse de la vérité.

Ne soyez pas surpris de ce que nous allons vous dire: ce sont précisément les pasteurs préposés à la partie la plus ignorante du troupeau qui ont besoin d'une science plus solide. Une exposition relevée et savante de la doctrine catholique n'est pas toujours une preuve de science réelle dans celui qui la fournit. Mais des instructions claires, simples, familières, substantielles dans le fonds, agréables et ingénieuses dans la forme, parfaitement adaptées à la portée de l'auditoire, supposent une science profonde et une connaissance réfléchie du sujet que l'on traite; c'est surtout dans ce genre que doit exceller le pasteur: semblable, dit l'Evangile, à ce père de famille qui tire du trésor de son cœur des choses toujours anciennes et toujours nouvelles. (Matth., XIII, 52.) Ce que le grand Bossuet admire et vante le plus dans saint Augustin, c'est l'art sublime avec lequel l'illustre docteur savait abaisser les plus hautes questions de la science théologique à la portée des esprits les plus humbles. Habitué à parler devant la population d'Hippone, composée en grande partie de bateliers, gens plus ignorants et plus

grossiers d'ordinaire que les habitants des campagnes, il ne leur laissait rien ignorer des connaissances les plus relevées de notre sainte religion, et, comme une tendre mère, il savait changer en un lait pur la séve puissante et vigoureuse de son génie, le plus illustre peut-être qui ait brillé dans l'Eglise.

Ces considérations, nos très-chers collaborateurs, qui se rapportent au ministère sacré que vous exercez parmi les peuples, ont leur importance sans doute; pour s'en convaincre, il suffit de les méditer un instant. Il en est d'autres néanmoins qui vous touchent personnellement et qui vous concernent d'une manière plus directe. Les premières s'adressent au prêtre dans la mission de diriger et de sauver les âmes; les secondes s'adresseront au prêtre lui-même, notre fils bien-aimé, dont l'âme nous est plus particulièrement chère, dont le salut doit être mis au-dessus de tous les autres, dont le bonheur est l'objet constant de nos pensées et de notre sollicitude.

II — L'étude, nos très-chers collaborateurs, n'est pas seulement un moyen essentiel pour vous élever à la hauteur de votre ministère par la science, elle est encore comme la sauvegarde indispensable des mœurs, le remède le plus efficace à l'oisiveté un abri sûr contre la contagion du monde. Le prêtre, obligé par mille motifs, que nous n'avons pas besoin de développer, de fuir le monde, de n'y paraître qu'autant que la nécessité ou la bienséance l'exigent, doit donc vivre dans la retraite, et le plus souvent il y vit seul. Or, si l'Esprit-Saint a glorifié d'une part cette solitude à laquelle tant de saints ont aspiré, qui a fait les délices de tant d'autres, et où ont germé les fruits célestes de tant d'œuvres et de tant de sacrifices; d'un autre côté, il a prononcé dans les livres sacrés ce terrible anathème: *Malheur à celui qui est seul: « Væ soli. »* (Eccli., IV, 10.) D'où vient, nos très-chers collaborateurs, cette effrayante contradiction? Ah! c'est que la solitude n'est salutaire qu'à celui qui y apporte Dieu, qui l'y cherche, qui l'y trouve; mais elle est dangereuse et funeste à celui qui n'y rencontre que soi-même. La solitude que Dieu bénit est celle de l'âme timorée et fervente, qui fuit le tumulte du dehors, qui se réfugie dans l'étude et dans l'accomplissement de ses devoirs, comme sous un abri où elle vit en paix, et où elle se répand dans le sein du Seigneur, s'écriant avec le Prophète: *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.* (Psal. LIV, 8.) La solitude maudite est celle de l'âme oisive et désœuvrée, solitude traversée à toute heure par ces esprits de malice dont parle saint Paul (Tit., III, 3), qui y allument la flamme des tentations, et y répandent le germe de tous les vices; solitude pleine d'ennuis et de dégoût, où l'âme succombe comme écrasée sous le fardeau d'elle-même, sans autre préoccupation que de passer le temps dont le vide l'effraye, et s'étonnant parfois de cette contradiction déplorable qui

lui fait paraître la vie si courte et les jours si longs.

Nous ne voulons pas, nos très-chers collaborateurs, entrer ici dans le pénible détail des vices qui peuvent naître de l'oisiveté chez le prêtre; ce tableau serait épouvantable, et nous n'aurions d'ailleurs à en rapporter les traits à nul d'entre vous. Il nous suffit de vous rappeler ces remarquables paroles de saint Augustin : *David, Salomon, Samson in occupationibus sancti, in otio perierunt* (4). Mais sans parler des vices grossiers, que de défauts sont ordinairement la suite d'une vie oisive et inoccupée? Que de travers d'esprit! Quelle sécheresse de cœur, quel égoïsme, quel penchant aux soupçons, aux jugements téméraires, aux dangereuses rêveries! Quelle tendance fâcheuse à la médisance, à l'envie, aux commérages vulgaires, aux dénigrements, aux murmures, à la critique amère! Quelle facilité à se livrer au jeu, aux courses inutiles, et à se rendre au milieu de ces réunions mercantiles, sur les places publiques, où la dignité et la gravité sacerdotales sont toujours compromises aux yeux du peuple qui gémit et qui murmure. Quelle vie pour un prêtre dispensateur des sacrements et des grâces de Jésus-Christ! Quel terrible compte au jugement de Dieu! *Si quis ignorat, ignorabitur*. (I Cor., XIV, 28.) N'est-ce pas de ce prêtre que l'on peut dire avec un célèbre moraliste (5) que le sacerdoce a été pour lui le terme fatal de ses études, et que l'ignorance l'a fait déchoir peu à peu de sa sublime dignité?

L'étude, au contraire, élève l'esprit et ennoblit le cœur du prêtre. Si le commerce des hommes est si périlleux, parce que l'on s'y heurte à chaque instant contre les puerilités de l'amour-propre, les misères de la vanité, les rancunes de la jalousie, les haines de l'orgueil; l'étude, qui est le commerce de l'esprit avec de nobles intelligences, est la source pure des plus précieux avantages: elle vous offre la plus attrayante conversation avec ces morts illustres qui vous parlent dans leurs écrits le langage de la raison et de la sagesse, qui savent, selon la belle expression de saint Jean Chrysostome, vous enseigner sans faste, vous reprendre sans hauteur, et vous initier à la science des choses divines, en vous communiquant les lumières qui éclairèrent leur esprit.

Le pieux auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* a dit cette parole célèbre: « Toutes les fois que j'ai été parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme. » C'est-à-dire moins parfait. Ne pourrait-on pas dire avec non moins de vérité: Toutes les fois que par l'étude j'ai conversé dans les livres des plus sages, j'en suis sorti plus fort, plus instruit, plus calme. Cela est vrai, nos très-chers collaborateurs; car la science puisée dans les livres par l'étude élève à Dieu et inspire les nobles instincts de la vertu. Et l'étude toute seule n'est-elle

pas déjà une vertu? et toute vertu ne fait-elle pas monter vers Dieu? L'âme, a dit un écrivain illustre, est comme les deux plateaux d'une balance en équilibre; si dans l'un vous y jetez le poids de l'étude, l'autre s'élève et monte. Ainsi l'esprit occupé par l'étude s'élève, et le cœur, libre de l'esclavage où trop souvent l'oisiveté l'enchaîne, va naturellement à Dieu.

Ce n'est pas assez, nos très-chers collaborateurs, l'étude, devenue pour vous le principe et la sauvegarde des plus pures vertus, serait bientôt une source inépuisable de vraies consolations. Vous le savez, le ministère divin que nous exerçons dans ce monde est rempli d'épreuves, de sollicitudes, de difficultés et de dangers. Le serviteur, dit l'Évangile, n'est pas de meilleure condition que le maître (*Matth., X, 24*), et si le Dieu fait homme a subi les injustices, les haines jalouses, les persécutions, les calomnies, le prêtre ne doit pas espérer d'y échapper. Quels sont donc, après Dieu, après les joies douces de la piété, les délices de l'oraison et les consolations de la prière, quels sont les dédommagements et les compensations que nous pouvons trouver au milieu de nos anxiétés et de nos peines? Ne sont-ce pas les joies pures et solides de l'étude? Dans la solitude du presbytère, le prêtre veille prêt à répondre au premier appel de la maladie ou de la mort, prêt à se dévouer pour le salut de la dernière brebis de son humble troupeau; il veille, mais il n'est pas seul. Sans doute la présence de Dieu anime sa retraite, et y répand comme un parfum de recueillement et de divin amour; mais là aussi, dans le calme de son esprit et dans la joie de son cœur, il converse avec les intelligences les plus élevées qui ont paru dans la suite des temps. La science du passé lui ouvre tous ses trésors, l'expérience lui livre tous ses fruits, la théologie, la philosophie, l'éloquence, la poésie même déploient sous ses yeux toutes leurs richesses et toutes leurs merveilles. Il multiplie sa vie, en quelque sorte, en agrandissant son intelligence et en fertilisant son cœur par tant de doctes et sages leçons. Ses livres sont désormais ses compagnons les plus aimés. Saint Paul, le grand apôtre, ne se séparait jamais de ses livres: dans ses courses apostoliques, dans ses lointaines pérégrinations, dans les cachots où il était jeté, dans les retraites forcées que lui imposait la persécution, la lecture et l'étude étaient une de ses plus précieuses occupations. De là la recommandation si touchante qu'il adresse à Timothée à la fin de sa seconde épître: *Prenez avec vous tous mes manuscrits que j'ai laissés à Troade; n'oubliez pas aussi de m'apporter mes livres*. (II Tim., IV, 13.)

Cette notable tradition s'est conservée dans l'Église. Elle a été le principe et la source de cette vaste et prodigieuse érudition qui se prodit dans les écrits des doc-

(4) S. AUG., *Ad frat. eremi*, serm. 17.

(5) MASSIL., *Dis. syn.*

teurs et des Pères. Que d'études, que de recherches, que de travaux, que de veilles supposent les écrits d'Origène, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Bernard, de Bossuet, et de tant d'autres! Allez-vous chercher la science ecclésiastique dans ces trésors qui la renferment? N'eussiez-vous, du moins, à cause des occupations de votre ministère sacré et des exigences de vos devoirs, n'eussiez-vous que quelques instants de loisir pour lire et méditer les saintes Écritures, ne négligez pas, nous vous en supplions, cette étude si précieuse. *Omnis scriptura divinitus inspirata*, nous dit l'Apôtre, *utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia.* (II Tim., III, 16.) Les simples fidèles savaient autrefois par cœur le livre des divines Écritures : combien peu de prêtres pourraient aujourd'hui en dire autant ; combien peut-être à qui l'on pourrait adresser le reproche que faisait saint Jérôme à quelques prêtres de son temps, d'ignorer jus-

qu'an nom de tous les livres qui composent le canon des saintes Écritures.

Puissent, nos bien chers collaborateurs, ces quelques considérations, fruit de nos méditations devant Dieu, vous convaincre et vous pénétrer de la nécessité de l'étude. Qu'elles servent de texte à vos réflexions, et qu'elles reçoivent de vos méditations de tous les jours le développement que nous n'avons pu leur donner dans cette instruction pastorale! Il nous suffit de vous avoir indiqué avec précision que l'étude est pour vous un des devoirs les plus importants que vous impose votre auguste caractère, devoir par lequel vous contribuerez puissamment à la gloire de l'Eglise, à l'honneur du sacerdoce, devoir qui sera toujours la sauvegarde de vos âmes, devoir par lequel vous vous honorerez vous-mêmes devant Dieu et devant les hommes, devoir enfin qui sera pour vous une source aussi pure que surabondante de joies et de consolations.

Limoges, le 15 novembre 1855.

NOTICE SUR MGR MONYER DE PRILLY,

EVÊQUE DE CHALONS.

Mgr de Prilly naquit à Avignon le 29 octobre 1775, et il reçut au baptême les noms de Marie-Joseph-François-Victor. Nous connaissons peu de détails sur les premières années du prélat. Nous savons seulement qu'il embrassa d'abord la carrière militaire. Il fit ses premières armes dans la cavalerie, et il était parvenu au grade de chef d'escadron dans un régiment de dragons, quand il résolut de changer son épée contre la soutane ecclésiastique. Au milieu du tumulte des camps, M. Monyer de Prilly sut conserver l'esprit de foi héréditaire dans sa famille, et sa piété lui fit désirer de voler à des conquêtes qui, pour être moins brillantes, aux yeux du monde, que celles des armes, n'en sont que plus précieuses aux yeux de la foi. A cette époque l'Eglise de France était désolée; les peuples manquaient de pasteurs pour les instruire; les saints mystères n'étaient célébrés que de loin en loin dans un grand nombre d'églises. Cette plaie frappa vivement Mgr de Prilly. Dès qu'il fut prêtre, il voulut y porter remède autant qu'il était en lui. Il fonda à Avignon un petit séminaire où il réunit des jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique. Cette maison, sagement administrée devint une pépinière d'où sortirent de pieux et zélés ministres de la religion.

Le 7 avril 1823, Mgr de Prilly fut nommé à l'évêché de Chalons, mais il ne fut sacré que le 18 janvier 1824. Depuis sa promotion à l'épiscopat, la vie de Mgr de Prilly fut toujours celle d'un apôtre, parcourant son diocèse dans tous les sens, souvent à pied, un

bâton à la main, et sans suite. Sa simplicité est devenue proverbiale dans le pays. En 1832, lorsque sévissait le choléra, apprenait-il la mort de l'un de ses prêtres, il quittait immédiatement son palais épiscopal; il allait s'installer dans le presbytère, visitant les cholériques, leur administrant les sacrements et remplissant toutes les fonctions d'un curé jusqu'à ce qu'il eût pu donner un successeur au curé défunt.

Mgr de Prilly, quoique évêque, n'avait pas oublié ses anciens compagnons d'armes. Non-seulement il les accueillait avec bonheur dans son palais épiscopal, mais il se plaisait encore, avant que la vieillesse ne le privât de cette distraction, à les visiter lui-même.

On se rappelle avec plaisir dans le diocèse de Nancy les voyages que Mgr de Prilly faisait à Pont-à-Mousson où il avait autrefois tenu garnison. Il aimait à y visiter son ancien colonel ainsi que sa respectable veuve et ses enfants, qui l'accueillaient comme un père. Il y retrouvait encore un excellent ami, le général de Fréhaud, qui habitait Vittanville. Lorsqu'il n'était encore que capitaine de dragons, il avait été le parrain de la fille de ce général. Il aimait à revoir cette filleule, qui était un ange véritable par sa piété et sa douceur. Il voulut lui donner lui-même la bénédiction nuptiale.

Nous nous estimons heureux de publier quelques-uns des Mandements de ce pieux prélat, actuellement le doyen des évêques de France. On y remarque la douce piété jointe à la plus édifiante simplicité.

MANDEMENTS

DE

M^{GR} MONYER DE PRILLY,

ÉVÊQUE DE CHALONS.

PREMIER MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1841.

SUR LA FOI.

Nos très-chers frères, la foi est le premier de tous les biens, et renferme seule tous les autres. Elle est, comme dit le saint concile de Trente, le commencement, la racine, le fondement de notre justification : *Initium fundamentum et radix justificationis nostræ*, par conséquent la source de toute sainteté ; elle fait notre gloire, notre force, notre véritable richesse. C'est elle qui nous instruit, nous éclaire, nous sert de guide dans les sentiers ténébreux de la vie. C'est elle qui ennoblit nos actions, leur donne un prix infini, les rend divines et extraordinaires, de communes et d'humaines qu'elles sont. Sans elle, comment pourrions-nous plaire à Dieu et aspirer à sa possession ? C'est de la foi que vit le juste, non pas le juste, l'honnête homme selon le monde, qui se contente de pratiquer des vertus aisées et commodes, des vertus qui n'en ont que l'apparence, et borne là ses efforts ; mais le juste de Dieu : *Justus meus* (Hebr., X, 38), comme dit saint Paul, qui est au-dessus de tout, qui marche par les voies les plus difficiles, qui sait maîtriser ses penchans, se vaincre lui-même, qui ne ménage rien, quand il s'agit de soutenir les intérêts de la vérité et de se montrer fidèle.

C'étaient ces justes de Dieu, ces hommes dont l'Apôtre nous fait une si admirable peinture ; en qui la foi était vivante, et qui faisaient par elle de si grandes choses ; ils en rapportaient toute la gloire au Seigneur, ne voulant pour eux que les humiliations et les opprobres. Les yeux toujours fixés sur l'auteur et le consommateur de cette foi, sur le Christ, qui avait eu tant à souffrir de la part des pécheurs ligués contre sa doctrine, rien ne les ébranlait et n'abattait leur courage ; ils étaient les maîtres du monde entier ; intrépides au milieu de tous les dangers, ils triomphaient de tous les obstacles. Accoutumés à juger de tout par la foi, ils ne se réglaient que par ses lumières ; ils admiraient les grandeurs de Dieu et la sagesse infinie qui présidait à tous ses ou-

vrages ; ils en découvraient les mystères les plus profonds ; ils lui offraient, dans la simplicité de leur cœur, des sacrifices purs, leurs plus beaux fruits, tout ce qu'ils avaient de plus cher ; et, sans être transportés, encore comme Hénoch, dans le séjour de la gloire, ils y étaient présents par la pensée, et tous leurs désirs étaient pour le ciel. Fallait-il quitter le pays qui les avait vus naître, pour en chercher d'autres inconnus et où ils étaient étrangers, ils partaient à l'instant et se mettaient en chemin avec leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs et leur immense attirail, sans s'inquiéter de l'avenir, et pleins de confiance en Dieu qui leur promettait à la fin un lieu de repos, une cité permanente dont il est lui-même le fondement. Animés de cette foi vive et agissante que nous voudrions, N. T. C. F., ranimer dans les cœurs, que ne faisaient-ils pas ? Les éléments leur étaient soumis ; pour eux le feu perdait son ardeur, les animaux farouches les plus intraitables oubliaient leur férocité ; de faibles qu'ils étaient, ils devenaient forts ; ils remportaient sur les plus puissants ennemis d'illustres victoires, et si les montagnes eussent été un obstacle à leur passage, ces hommes de foi, ces justes de Dieu les eussent transportées au loin ou précipitées dans les mers. Oui, dans ces siècles heureux, la foi faisait ces miracles.

Et de nos jours même, que ne ferait-elle pas, si nous suivions ses inspirations, si nous marchions à la lueur de ce divin flambeau, si nous cherchions à la conserver, à l'accroître ? Elle renouvellerait la face de la terre, elle lui rendrait sa grâce, sa beauté, sa première vigueur ; elle en ferait même, dans notre exil, un lieu de délice, un val de bénédictions où nous n'aurions qu'à nous livrer à un doux repos, à nous réjouir en Dieu, à goûter ses consolations. Oui, en nous tirant de cette indifférence fatale qui nous perd, de ce funeste assoupissement où nous sommes plongés pour nos intérêts éternels, elle rappellerait le monde à la vie ; car il faut bien le dire, tout y meurt et tout y languit, comme l'arbre qui n'a plus de sève et qui se dessèche, n'étant plus rafraîchi par les douces pluies du ciel. C'est ce que fait parmi nous l'absence de la foi,

que rien ne supplée, dont rien ne peut réparer la perte. De là, en effet, tous les malheurs que nous ressentons ou dont nous craignons les atteintes ; de là, plus de paix, plus de bonheur public ni particulier ; de là, plus d'affection, plus de charité entre les hommes, devenus les uns pour les autres presque étrangers. Les liens qui les unissaient autrefois et qui faisaient le charme de la société sont rompus. Au *nous* collectif et universel qui les comprenait tous, sans exception d'aucun, s'est substitué le *moi* solitaire et isolé, qui fait abstraction de tout et n'a d'égards et de tendresse que pour lui : *Tout pour moi, et rien pour les autres*, dit-on, en pratique au moins ; maxime inhumaine et anti sociale, presque la seule qui soit de mise aujourd'hui ; à peine si le bien public et l'intérêt de la patrie, mobile des grandes actions, et qui inspiraient à nos aïeux de généreux sacrifices, sont comptés pour quelque chose parmi nous. Et c'est au sein de la vie privée et du foyer domestique que cette doctrine est professée ; on en voit les déplorables conséquences. Ainsi, plus d'attachement ni de soumission de la part des enfants pour les auteurs de leurs jours ; un père est sans autorité ; un fils, une fille vivent sans pudeur et sans retenue : tous commandent à la fois et personne ne veut obéir. De malheureux parents, ne pouvant supporter de se voir méprisés, traités indignement par des enfants ingrats, ne voient plus en eux que des ennemis, que des rivaux jaloux de leur succéder ; de leur côté les frères, divisés entre eux, et sans égard pour les liens du sang et de la nature, ne peuvent consentir à s'aimer, à se supporter, étant appelés au même partage. Quel spectacle que celui-là ! Et sauf quelques honorables exceptions, que voit-on de plus ordinairement dans le monde ? Aussi, plus de franchise ni de probité, plus rien de ce qui fait la consolation et la douceur de la vie : chacun se tient en garde, crainte d'être surpris et trompé, et ne trouve de secours que dans les lois pour se mettre à l'abri des fraudes et de l'injustice. D'où viennent ces déchirements politiques, ces commotions qui menacent tous les Etats, cette confusion dans tous les rangs, ce malaise dans toutes les conditions, si ce n'est du manque de foi en Dieu, cette foi qui, étant le premier anneau de la chaîne et le fondement de toute solide vertu, laisse sans consistance tout le reste, si elle est retranchée et mise en oubli : ne cherchons point ailleurs la source de tous nos mécomptes.

Où parle sans cesse de morale, le nom en est inscrit sur tous les livres et à l'entrée de nos écoles ; on l'enseigne à tous les enfants ; on veut qu'un maître en sache donner des leçons. Prêchez-nous la morale, dit-on au pasteur lui-même ; c'est de la morale qu'il nous faut. Mais, qu'est-ce que la morale ? A quoi nous oblige-t-elle, et d'où est-elle venue ? Comment s'imprime-

l-elle dans les âmes ? C'est sur quoi l'on est dans une ignorance profonde. Ah ! nos pères la savaient et l'entendaient mieux que nous, y prenant pour base l'autorité de la foi et cette sanction divine sans laquelle toute morale est sans force et demeure sans appui. Qu'auraient-ils fait de celle que l'on vante tant aujourd'hui, qui se prête à tout, que chacun interprète à son gré, et d'où il tire, comme il lui plaît, les plus absurdes conséquences ? Plus dociles que nous aux saints enseignements, nos pères étaient bien plus sages. C'est la foi en Dieu qu'ils invoquaient comme le principe et la source d'où découlent toutes les vertus ; c'est là qu'ils puisaient, pour bien agir et pour bien penser, toutes leurs lumières ; elle présidait à leurs délibérations, elle était l'âme de leurs conseils, la règle sur laquelle tout était mesuré, jusqu'aux moindres actions de la vie. Que ne faisaient-ils pas, guidés par cette foi dont les inspirations étaient reçues comme autant d'oracles ? Elle leur apprenait à vivre en chrétiens, à en remplir exactement tous les devoirs, à ne chercher que Dieu dans leurs entreprises et dans leurs travaux, à ne voir partout que lui. *A Dieu seul*, disaient-ils ; et dans cette vue ils fondaient d'utiles établissements pour l'honneur de la religion et pour le bien de l'humanité ; ils bâtissaient de belles églises, les décoraient, veillaient à leur conservation ; ils les fréquentaient, les révéraient, non pas seulement parce que c'étaient des chefs d'œuvre et des monuments de l'art, mais parce que c'était la maison de Dieu, la maison la plus digne de leurs soins et de leurs respects, pour laquelle chacun offrait son or, son argent, son travail et son industrie, s'estimant trop heureux d'avoir contribué à élever ces temples du Dieu vivant. Ces augustes édifices, ouvrages de la foi, étaient riches dans leur simplicité, quelquefois magnifiques, et toujours décents. Ils nous charment encore par la beauté et la hardiesse de leur construction, par le goût qui y a présidé, par l'esprit de foi qui y respire et dont ils sont la vive expression ; le cœur en est touché. En peut-on dire autant des nôtres, surtout de certains édifices modernes, sans caractère et sans dignité, où ceux qui en furent les auteurs semblent avoir voulu faire un lieu pour le trafic ou pour de profanes assemblées, bien plus qu'une église ? Ah ! c'est à cette vue que nous avons à gémir trop souvent, en déplorant l'absence de cette antique foi qui a disparu sans laisser presque aucune trace.

Mais c'était surtout parce que nos pères avaient la foi, qu'ils sanctifiaient les fêtes et les dimanches, les regardant comme des jours sacrés, comme un repos béni que Dieu lui-même daignait leur accorder après six autres jours passés sans relâche dans l'exercice de leurs différentes professions. Ils en sentaient le besoin, non pas seulement pour le corps, mais aussi pour l'âme. Ils le voyaient reparaître avec joie, le saluaient

avec amour et reconnaissance, prenant dès le matin leurs habits de fêtes, se disposant à remplir un saint devoir, à venir rendre grâce au Seigneur pour les bienfaits reçus, et à l'adorer dans son temple. Les pères, vrais patriarches, en donnaient l'exemple à leurs enfants. On les voyait, au premier signal de la cloche, s'acheminer gravement vers la maison du Seigneur, là, se ranger autour du pasteur pour recevoir ses instructions et assister, avec un profond respect, à la célébration des divins mystères. Les mères y venaient accompagnées de leurs filles, modestes, parées simplement et selon leur condition; on se serait cru en quelque sorte déshonoré si l'on eût fait autrement. C'est là ce qu'on voyait dans ces temps de foi. Comme c'était, d'ailleurs, une foi pratique, nos pères en donnaient hautement des marques, et n'avaient garde de négliger ce qui en fait l'aliment. Ainsi, la table sainte était fréquentée non pas seulement par des filles et des femmes, mais par les chefs de famille, par de jeunes hommes, par tout ce qu'il y avait dans un pays de plus considérable et de plus grand. Et même on ne rougissait pas d'être d'une confrérie, de vaquer après l'office aux œuvres de piété qui se rencontraient souvent. Le soir, quand la famille était réunie, on ajoutait quelquefois à l'instruction du jour reçue à l'église, de bonnes lectures; car on ne savait pas alors ce que c'était que les mauvaises. Un livre obscène ou impie eût fait horreur; un père ne l'eût pas souffert en son logis, pas plus qu'on y souffre du poison. S'il restait un peu de temps avant le sommeil, on le passait en conversations utiles et d'innocentes récréations; on n'y parlait jamais sur le compte du prochain. La journée se terminait par la prière du soir, faite en commun; et même après s'être acquitté de ce devoir, c'était une louable coutume qu'un père bénissait ses enfants. Par ce moyen, sans entrer dans d'autres détails, tout était en paix dans un pays, dans chaque maison; si l'on y entendait quelque chant, c'était celui des cantiques; d'ailleurs, pas le moindre bruit, pas un jurement ni une parole déplacée, pas la moindre altercation, et le syndic du lieu, pour tout dire en un mot, n'y avait jamais rien à faire. D'où provenaient ce bel ordre, cette paix, cette douce union? De la foi en Dieu, N. T.-C. F., ainsi que tous les autres biens. Mais aujourd'hui, que voit-on? Ah! tirons le voile sur ce triste tableau. Nos pères, s'ils revenaient en ce monde, en seraient confondus et étonnés, et ne pourraient reconnaître ce qui se faisait et ce qu'ils furent de leur temps. Que sont, en effet, devenus leur probité, la fidélité aux engagements, la simplicité de leurs mœurs, ce profond respect pour la religion, dont ils donnaient des exemples si touchants? Où retrouver cet amour pour la vérité, qui leur faisait éviter jusqu'à l'apparence du mensonge? cette modération dans l'usage des biens de la vie, la sage économie dont ils se faisaient honneur et qui leur permet-

tail d'être généreux dans l'occasion et de faire de grandes aumônes? Où sont ces belles qualités, et surtout cette profession de la piété, qui les distinguait devant Dieu et devant les hommes? Hélas! en recueillant leurs biens, nous avons renoncé à leurs vertus et répudié ce noble héritage!

Ce n'est pas cependant qu'il ne reste parmi nous des hommes de foi, de vrais chrétiens, dignes d'être cités pour modèles, car le vice effronté n'a pas tellement prévalu, n'est pas si bien établi que la timide vertu n'ait conservé quelques partisans sur la terre; mais que le nombre en est petit! Aussi, quand la mort vient à les frapper et à éclaircir leurs rangs, se dit-on avec une inquiétude et une trop juste douleur: quelle perte pour le pays, pour la religion! Le fils ne vaut pas le père. Les bons s'en vont et ne sont pas remplacés. Hélas! c'est ce qui n'est que trop vrai et ce qui est pour nous le sujet d'une profonde affliction.

Et maintenant, pour en venir à l'objet plus spécial de cette instruction, nous vous le dirons, N. T.-C. F., notre douleur est aussi de penser que bien peu de nos diocésains profiteront du carême; que même en ce saint temps, à la veille de nos plus grandes solennités, notre voix ne sera entendue que d'un petit nombre d'âmes pieuses, qui, fidèles à la loi du Seigneur, sont venues s'enquérir de ce qu'elles auront à faire pour avoir part aux grâces qu'il répandra sur nous dans ces jours de propitiation. Ah! nous le disons à tous, de la part de Dieu et au nom de la sainte Eglise notre mère: Faites pénitence, accomplissez le précepte de l'abstinence et du jeûne, n'abusez point des adoucissements qui vous sont permis, rachetez par les bonnes œuvres, surtout par l'aumône, ce qui manquera à ce que vous devez à Dieu pour vos péchés, à la pénitence qui vous est imposée et qui est maintenant si adoucie qu'elle n'en a plus que le nom. Quelle honte ce serait de traiter le temps de la sainte Quarantaine comme on traite tous les autres temps, de n'y être pas plus mortifié, plus appliqué à la prière, de vivre dans la même dissipation, de n'y rien retrancher de ses aises et de ses plaisirs! Quelle injustice même ce serait de n'être pas plus charitables envers les pauvres, à qui notre superflu appartient; de ne tenir aucun compte des demandes, nous dirons presque des supplications que nous vous faisons, surtout à cette époque, en faveur de nos établissements de charité, en particulier de nos séminaires, qui ont besoin d'être soutenus et encouragés, et qui, si les cœurs se resserraient de plus en plus, finiraient par manquer de pain. Serait-ce une marque que vous avez conservé la foi, N. T.-C. E., qu'elle est vivante en vous, qu'elle se montre par les œuvres? Ces asiles de la science et de la piété étaient riches autrefois, grâce à la munificence de nos pères; mais ce n'est pas là ce que nous souhaitons. Il nous suffit du pain de tous les jours que

Dieu a promis et qu'il ne refuse à personne, bien moins à ceux qui sont chargés de vous parler en son nom, et qui ont, dans ces jours mauvais, le courage de se consacrer à un état qui n'offre plus, à parler humainement, que des amertumes, des contradictions, des dégoûts, et souvent des peines sans consolation. Toutefois, nous ne nous rebuterons point, et nous souffrirons patiemment, en nous rappelant que les amis de Dieu, que les saints, et le Saint des saints, Jésus-Christ, n'eurent jamais d'autre partage : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo, persecutionem patientur.* (1 Tim., III, 12.)

A ces causes, etc.

DEUXIEME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1842.

LA RELIGION PEUT SEULE NOUS RENDRE HEUREUX.

Nos très-chers frères, ce n'est pas seulement pour remplir une formalité, pour nous acquitter d'un devoir d'usage attaché à notre charge de pasteur, que nous venons, à l'entrée de la sainte Quarantaine, vous faire entendre notre voix, vous rappeler le commandement de l'Eglise, vous parler des obligations qu'elle vous impose dans ce temps consacré à la pénitence; c'est aussi pour vous témoigner nos sentiments, qui ne sauraient être ni plus sincères, ni plus tendres; pour vous exprimer nos vœux pour votre bonheur, et le vif désir que nous avons d'y contribuer, autant qu'il est en nous, pendant tout le temps qu'il plaira au Seigneur de nous laisser sur la terre. Et quel emploi plus cher et plus honorable! Vous rendre heureux pour la vie future, et même la vie présente, quel devoir plus doux à remplir? C'est à cela que vous travaillez vous-mêmes le plus volontiers et avec une constante ardeur; rien n'étant plus naturel à l'homme que de tendre vers ce but et de faire, pour y parvenir, tous ses efforts. Mais, d'un autre côté, voyant combien la plupart se trompent dans le choix des moyens et s'écartent de la voie qui mène à la possession de ce bien, objet de tous leurs désirs, nous nous demandons comment il se fait que la recherche du bonheur étant pour tous un besoin, et formant en nous, on peut le dire, comme un instinct irrésistible et universel, il y ait au monde si peu de gens heureux, et au contraire tant d'hommes qui souffrent, qui se plaignent, qui soient mécontents de leur sort, qui vivent dans le trouble et une inquiétude continuelle, en sorte qu'il n'y ait pour eux ni félicité ni repos? La réponse à cette question est facile à faire: c'est que Dieu n'est plus connu, qu'on l'a mis à l'écart, qu'il est compté pour rien dans nos calculs et dans nos projets, qu'il n'a plus de part à nos pensées, à nos affections; enfin, pour nous servir d'une expression familière, c'est qu'on a chassé le maître de la maison; de là le désordre et la confusion qui régnent dans les membres de la famille;

de là les divisions survenues entre les enfants qui ne s'entendent plus, qui vivent sans loi. s'étant émancipés de l'autorité paternelle; de là tous les maux dont on se plaint, chacun voulant commander, et nul ne se souciant d'obéir. N'est-ce pas l'image de la société où nous vivons, société, cependant, qui se donne pour modèle aux autres? Aussi, tout y périt, nous le voyons; tous les liens se relâchent ou se rompent; on y est triste et plein d'ennui, il semble à tous qu'il leur manque quelque chose: telle est notre situation; les moins clairvoyants en sont frappés, et le mal ira croissant jusqu'à ce que le Père de famille, c'est-à-dire Dieu, rentre dans ses droits et dans la maison, qui est celle de notre cœur.

Quel bonheur puis-je espérer? disait sans le connaître le saint homme Tobie à un ange (c'était Raphaël) qui le saluait et faisait des vœux pour lui. Quel bonheur puis-je espérer, disait le vieillard privé de la vue, puisque je suis dans les ténèbres et que j'ai cessé de voir la lumière du ciel: *Quale gaudium mihi erit qui in tenebris sedeo et lumen cœli non video.* (Tob., V, 12.) C'est bien là ce que peuvent dire ceux qui ont renoncé à Dieu, qui l'ont peut-être connu autrefois, mais qui ne le connaissent plus. Vous vous plaignez, mon cher frère, d'être malheureux dans la vie, de n'y trouver plus de repos, de contentement, de vous être à charge à vous-même; cherchez votre Dieu, attachez-vous à l'aimer et à le servir, à découvrir sa sainte lumière; il ne dépend que de vous, ouvrez les yeux, il ne faut pour cela qu'un léger effort. Certes, il serait bien surprenant que sans lui vous puissiez être heureux, puisqu'il ne vous a faits que pour lui. Ces raisonnements sont bien simples, et pour les comprendre, M. F., il ne faut pas beaucoup d'esprit. Le mal est que, tout en les comprenant, on en fait peu d'usage dans la pratique, que Dieu est oublié et qu'on cherche ailleurs le bonheur. Ce n'est pas que l'on ne parle de morale et de philosophie, que l'on ne disserte sur ces matières avec éloquence dans les livres et dans maints écrits, que l'on ne fasse à la religion l'honneur de la trouver belle, même nécessaire; mais en est-on pour cela plus religieux? est-on soi-même bien convaincu? Y met-on moins la restriction qu'elle est bonne pour le peuple? Et les habiles gens, qui n'ont garde de se mettre dans cette catégorie, se piquent-ils d'en donner l'exemple, nous ne disons pas dans les choses de surrogation, mais dans celles qui sont essentielles et de rigoureux précepte? Vous savez ce qui se passe, et comment les choses sont traitées. Que penser, hélas! d'une société où le temple du Seigneur n'est plus fréquenté, surtout par les hommes, où la loi du dimanche est ouvertement violée, où l'on n'interrompt point les travaux publics ni ceux des particuliers, où chacun ne songe qu'à s'enrichir, à mener une vie commode; où l'on foule aux pieds impudemment les lois les plus saintes: il y a de quoi s'en effrayer

Il nous reste, il est vrai, quelques âmes qui, loin de mériter ces reproches, forment l'élite du troupeau, aiment à entendre leurs pasteurs, et viennent avec respect et empressement recueillir toutes leurs paroles ! Ah ! qu'elles ne perdent jamais courage et soient fidèles au Seigneur. Oui, leur dirons-nous, quand vous seriez seules sur la terre à lui rendre hommage, il n'en serait pas moins digne de vos adorations, de votre reconnaissance et de votre amour. Et quand nous ne verrions autour de nous que dix justes, nous ne leur en dirions pas moins : *Venez, venez, venez*. Après tout, cette défection dont nous gémissons, au lieu de vous étonner et de refroidir votre zèle, doit vous embraser d'une nouvelle ardeur, voyant avec quelle fidélité s'accomplissent nos divins oracles, et ainsi ne pouvant douter que le passé ne soit un garant infailible des promesses de l'avenir ; car cet affaiblissement de la foi est prédit. L'Évangile ne nous dit-il pas que les jours viendront où à peine en trouverait-on quelque trace ; des jours mauvais s'il en fût, signes avant-coureurs de la terrible catastrophe qui fait trembler les justes, qui doit épouvanter les pécheurs. Eh bien ! si figurons-nous que ces jours sont venus, ils se rapprochent au moins, rien n'est plus certain ; ils sont, pour ainsi dire, à la porte ; mais n'en soyons point découragés, persistons dans la bonne voie, en pensant que la récompense n'est promise qu'à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin.

A certaines époques de l'histoire où les esprits étaient, nous ne disons pas plus crédules, car c'est le nom qu'on donne trop souvent, avec un injuste dédain, à ceux qui ont conservé la foi ; à certaines époques de l'histoire, disons-nous, on a parlé de la fin du monde, de ce grand événement dont la connaissance n'a pas été donnée à l'homme et qui sera toujours pour lui un secret ; ces conjectures plus ou moins fondées ne laissent pas que de toucher les cœurs, de réveiller l'attention, de produire quelque réforme dans les mœurs. C'étaient, il est vrai, des siècles plus religieux que le nôtre ; car, aujourd'hui, que ne dirait-on pas, avec quelle indifférence, peut-être quel mépris, seraient accueillis de tels discours ! A Dieu ne plaise que, par un zèle déplacé, nous cherchions à vous inspirer des craintes vaines ; mais, outre la mort qui fait finir le monde pour quelqu'un de nous tous les jours, que de signes effrayants se multiplient autour de nous, faits sans contredit pour inspirer des alarmes ! Que penser, en effet, de ces divisions, de ces guerres allumées entre tant de peuples, de ces serments de discorde qui règnent partout et qui peuvent à tout moment susciter des collisions sanglantes, presque universelles ? Que nous présagent ces séditions, ces noirs complots des méchants, qui se renouvellent sans cesse, ces révolutions qui agitent et mettent en feu tout un continent ? Pourrait-on se rassurer sur les dispositions de tous les pays de l'Europe, qui font juger à des hommes

graves que nous sommes sur un volcan qui fermente et peut à tout moment faire éruption ? Sans parler de ces épidémies qui, lorsque Dieu les appelle, arrivent aussi promptes que l'éclair, et semblent dire à celui qui les envoie : nous voici, *adsumus*. La terre tremble aussi, on l'a vu dans des contrées peu distantes de la nôtre. N'est-ce pas là, au moins, de quoi nous rendre attentifs et nous inspirer quelque crainte ? Le bras de Dieu atteint de loin. Et que penser de la sombre inquiétude, de cet ennui profond, de ce dégoût de la vie, qui travaillent même de jeunes esprits, comme on l'a remarqué surtout dans cette province, où l'on est cependant moins sujet aux violentes passions, où les caractères sont plus calmes et les habitudes plus douces ? A quoi faut-il attribuer tous ces suicides qui passent sans être aperçus, qui sont regardés comme des événements ordinaires, tant ils sont devenus fréquents ? Est-ce à la faiblesse d'âme, est-ce à la folie ou à la fureur, à la gravité des accidents, capables d'ébranler l'homme le plus résolu ? Mais ce sont le plus souvent des malheureux dans toute la force de l'âge, qui passaient pour faire usage de la raison et qui attendent à leurs jours pour les moindres bagatelles, pour une contrariété, pour la perte de fortune la plus légère. Ce n'est donc pas pour cela que ces infortunés recourent à l'eau, au fer, au poison, à des armes meurtrières ; mais c'est parce que Dieu n'est plus connu, qu'on n'a point de religion. Nous déplorons de si grands maux, mais où en trouver le remède ? ce serait à l'église, auprès de la chaire du pasteur ; ce serait à ses instructions, dans nos cérémonies et nos fêtes religieuses, où l'on trouverait tant de consolations et des jouissances si pures ; ce serait dans une vie modeste et chrétienne, dans la lecture des bons livres, dans d'utiles travaux, et toujours de préférence dans ceux qui sont du devoir. Mais si personne ne va à l'église, si l'on ne se repaît que de lectures infâmes qui outragent à la fois la piété et les mœurs ; si les plus sages vivent à peine en hommes pareus ; si le moindre crime de plusieurs est de vivre dans l'oisiveté, qu'espérer ? que dire ? que faire ?

Il est vrai que le Seigneur, dans sa bonté, nous aimons à le dire encore, laisse au milieu de la foule immense qui se perd, un troupeau choisi, peu nombreux il est vrai, mais qui ne nous en est que plus cher, puisqu'il le destine à nous édifier, à conserver la foi parmi nous. C'est là, en effet, que se forment ces associations de charité, pour le soulagement des pauvres, pour l'instruction des enfants, pour l'entretien et l'embellissement des églises, pour toutes les œuvres où l'honneur de Dieu est intéressé. C'est là que de pieuses et jeunes personnes, de saintes filles, des mères chrétiennes, par un zèle où la vanité n'a aucune part, rivalisent entre elles à qui fera les sacrifices les plus généreux ; c'est là que de pauvres ouvrières retranchent tous les jours sur leur

modique salaire, pour contribuer à la *propagation de la foi*, aux besoins de nos séminaires, à ceux de nos frères catholiques dans tous les pays. Ce sont elles aussi qui s'empresent à vêtir de pauvres étrangers. Est-ce un religieux qui vient solliciter pour sa maison quelque aumône, est-ce un prisonnier qui tend la main, est-ce un enfant abandonné de ses parents, etc., etc.? toutes les bourses sont ouvertes, chacune se dépouille d'une partie de ce qu'elle possède pour les assister. Ames tendres et compatissantes que nous bénissons, continuez à faire le bien : Dieu sera un jour lui-même votre riche récompense.

Quelques hommes vertueux et sincèrement chrétiens viennent à leur suite, aussi soigneux de cacher leurs bienfaits que d'autres seraient jaloux de s'en prévaloir et d'en tirer gloire. Ah ! nous n'avons garde ici d'affliger leur piété en les signalant à la reconnaissance publique. Qui a fondé, par exemple, notre école paroissiale de Saint-Etienne ? nous l'ignorons ; Dieu le sait. Ah ! que ces saintes âmes ne se lassent pas de faire le bien, de nous édifier par leur vertu : dans tous les temps nous avons besoin de leur concours, mais surtout pendant le carême, ces jours de salut, où, pour nous préparer à la pâque du Seigneur, nous nous réunirons au pied des autels, où nous pratiquerons les saints exercices de la prière, de la pénitence, de la mortification ; où nos aumônes seront aussi plus abondantes, où nous saurons retrancher pour cela quelque chose sur nos plaisirs, prendre même, s'il le fallait, sur le nécessaire. C'est là, M. F., ce que nous ferons, et les hommes sans religion en seront touchés, et la voix de Dieu parlant à leur cœur, peut-être voudront-ils vous imiter, convaincus que c'est le seul moyen de mettre fin à ces agitations, à ces troubles qu'ils ressentent malgré eux au fond de leur âme, et qui les empêchent de goûter aucun repos. Ah ! que ne peut ce carême, ce temps de propitiation, si fécond en grâces, amener le renouvellement du monde entier, en sorte que ce monde ennemi de Dieu, ce monde qui ne le connaît plus, ce monde qui persécute la vertu, finisse, c'est-à-dire se convertisse, soit heureux ! Ah ! l'heureuse fin du monde ! Nous l'appelons, N. F., de tous nos vœux.

A ces causes, etc.

TROISIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1848.

SUR LA PÉNITENCE DU CARÈME.

Nos très-chers frères, l'an passé, à la même époque, nous faisions nos préparatifs de départ ; nous nous mettions en chemin pour Rome ; vous receviez nos adieux. Tout en nous éloignant de notre cher troupeau, nous étions comblés de joie en pensant que nous allions bientôt voir la ville éternelle et le saint pontife qui en fait le plus magnifique ornement, que nous pour-

rons nous prosterner à ses pieds, lui offrir le tribut de notre vénération, lui exprimer nos sentiments et les vôtres. Plein de cet espoir, nous avançons à grands pas, malgré les rigueurs de la saison ; cette pensée nous donnait des ailes. Notre but une fois rempli, nous sommes revenu à vous, nous n'avons pas perdu un moment, et après avoir raconté de notre mieux ce que nous avons vu, ce qui avait le plus frappé nos regards dans la sainte cité, au milieu des pompes de la religion et de tant de chefs-d'œuvre et de merveilles des arts, nous reprenions parmi vous le cours de nos travaux, de ces visites pleines d'intérêt que nous vous faisons chaque année, et que nous regardons comme un de nos plus essentiels devoirs. Daigne le Seigneur les bénir toujours et vous en faire retirer tout le fruit que nous espérons.

Ce voyage fut partout la matière de nos entretiens, nous ne pouvions nous lasser d'en parler ; partout on était avide d'en connaître le détail ; aujourd'hui nous avons à traiter un autre sujet qui doit vous être cher, c'est un mandement qu'il faut faire, c'est une invitation qui s'adresse à tous pour bien passer le carême, ces jours de salut auxquels tant de grâces sont attachées. Ah ! puisse le Dieu de bonté nous inspirer des paroles propres à toucher vos cœurs, à vous faire recevoir, pour votre plus grand bien, les instructions que nous vous donnons de sa part ; car c'est lui qui vous parle par notre bouche ; et comment y seriez-vous insensibles, puisque ses commandements sont remplis de douceur, selon le langage du Prophète, et préférables mille fois à tout l'éclat de l'or et des diamants : *Mandata tua dilexi super aurum et topazion.* (Psal. CXVIII, 166.) C'est donc le carême que nous vous annonçons ; c'est la trompette sacrée que nous ferons retentir pour publier partout cette importante nouvelle. Que pourrions-nous vous dire, à cet égard, que vous ne sachiez et que nous ne vous ayons souvent répété depuis bientôt vingt-quatre ans que nous sommes au milieu de vous ? Vingt-quatre ans ! cet espace paraît long, et il l'est en effet, mais quand il faut le parcourir et qu'on entre dans la carrière ; car, quand on est au bout, que nous en reste-t-il ? à peine un souvenir : ce n'est plus qu'un songe, un rapide trait qui a passé comme l'éclair. On en peut dire autant, N. T. C. F., de toute la vie. Le fond cependant en est réel ; tout y demeure et rien ne se perd ; ce sont nos œuvres ; c'est le bien ou le mal que nous aurons fait, et d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. Que de sujets n'avons-nous pas de trembler ! que de reproches nous fait la conscience ! que d'alarmes et que de regrets ! Ah ! si jusqu'ici nous y avons peu pensé, prenons au moins la résolution, en commençant cette quarantaine, d'y donner à l'avenir une sérieuse attention.

Nous vous avons dit souvent, N. T. C. F., que le jeûne du carême, aussi ancien que la religion, a été institué par ses apôtres eux-

mêmes, que l'Église nous l'ordonne, à l'exemple de celui de Jésus-Christ, en vertu du pouvoir qu'elle tient de ce divin chef de nous faire des commandements. Vous n'ignorez pas que cette matière est grave, que nous ne saurions manquer à cette obligation, sans nous rendre grandement coupables, si nous n'avions aucun motif d'excuse légitime; vous savez que nous trouvons dans ce jeûne solennel des moyens d'expier le passé et de satisfaire à la justice de Dieu, que nous y pouvons puiser de nouvelles forces pour vaincre la chair, pour résister à nos passions, enfin, que cette sainte pratique, accompagnée du sacrement qui purifie les consciences, nous sert de préparation à la pâque, à cette divine réflexion à laquelle le Seigneur nous a invités, et dont nous ne pourrions nous abstenir sans crime. Par conséquent, nous avons parlé de jeûnes, d'abstinences, d'œuvres de charité, surtout de renoncement au péché, sans lequel tout le reste servirait de peu. Nous vous avons entretenus de ces graves sujets, et même de croix à porter et de sacrifices pénibles à la nature; ce langage est dur : *Durus est hic sermo* (Joan., VI, 61); mais quoi qu'il en puisse coûter, cette considération ne doit pas nous décourager, car Dieu sera avec vous, il vous aidera, et son secours ne vous manquera jamais. De votre côté, vous l'écoutez et répondrez à sa grâce, y coopérant, autant qu'il dépendra de vous, par la bonne foi, le zèle, l'assiduité, trois sortes de vertus que nous vous proposons, et dont les chrétiens fervents se feront honneur de donner l'exemple; nous nous bornerons là-dessus à un petit nombre de réflexions.

Nous disons d'abord la bonne foi, car à quoi bon chercher des prétextes, s'excuser toujours sur le tempérament, la faiblesse de la santé, la crainte de la maladie, la répugnance pour tel ou tel aliment, sur l'usage, la coutume? Est-il juste d'y regarder de si près, quand il s'agit d'acquitter une dette, de satisfaire à une obligation. Manque-t-on de force quand il est question de se pourvoir des biens de la vie, de se livrer aux plaisirs, de faire ce qu'on appelle ses affaires? Ah! que nous sommes injustes envers Dieu, N. T. C. F., et qu'il a bien sujet de nous reprocher notre indifférence, notre peu d'affection, de se plaindre que nous ayons deux poids, deux mesures, et que la moindre part soit toujours pour lui! Car, par exemple, un homme chargé d'un travail long, difficile, ennuyeux, mais d'où sa fortune dépend, dit-il qu'il ne saurait prendre tant de peine, qu'il préfère rester en repos, qu'il ne peut se résoudre à faire une démarche qui le gênerait, qui contrarierait ses goûts, qu'il veut remettre à un autre jour? Ah! qu'il sait bien alors faire violence à la nature, l'assujettir à ce qui est pénible: loin d'en murmurer, il se félicite d'avoir trouvé une occasion de faire quelque profit, et lui-même estimerait peu un homme assez lâche dans de telles circonstances,

pour ne vouloir rien souffrir; vous comprenez ce raisonnement, qui est simple et propre à frapper tous vos esprits.

Ce n'est pas que les motifs que l'on fait valoir si communément ne soient quelquefois légitimes; aussi l'Église, cette bonne mère toujours remplie d'égards et de condescendance pour ses enfants, consent-elle à leur alléger le poids de la règle, à leur accorder, quand il le faut, de certains adoucissements; que peut-on exiger de plus? Voudrait-on qu'à force de concessions, elle abolît le peu qui nous reste du carême, qu'elle se relâchât en notre faveur de tout ce qui nous paraît encore rigoureux dans sa loi? Hélas! le malheureux esprit du siècle n'a déjà que trop obtenu, et il serait bien plus dans notre intérêt qu'elle se montrât plus sévère; et cependant on se plaint, on se récrie contre le précepte, on dit qu'il est au-dessus de nos forces, sans en avoir seulement fait l'essai? Est-ce là être de bonne foi? Nous vous le demandons. On est plus logique, on raisonne mieux quand il s'agit d'affaires et d'intérêts temporels; on ne se plaint point alors qu'il en coûte trop, parce que ce n'est qu'à ce prix qu'on peut s'enrichir et parvenir au but que l'on se propose.

Outre la bonne foi, dont nous venons de parler, il faut aussi de l'assiduité à nos instructions; car, avancerait-on beaucoup si l'on y venait de loin en loin, par curiosité et par forme d'acquit seulement, ou pour juger du mérite de l'orateur? Que ceux-là se trompent, qui ne viennent entendre la parole de Dieu que lorsque le prédicateur est bon, comme on dit, qu'il a un beau style, un débit flatteur, que c'est un homme éloquent. Ah! ce ne sont pas les plus habiles en ce genre qui touchent les cœurs et qui font le plus de conversions! L'expérience le fait bien voir. Soyons plus sages et mieux inspirés, nos très-chers frères, ne cherchons en toutes choses que Dieu seul, il bénira notre fidélité, nos bonnes intentions, notre soumission à la règle. Ainsi, sans chercher ce qui plaît le plus à l'oreille, ce qui flatte l'esprit, soyons assidus aux instructions de ce bon père plein de zèle et de l'esprit de foi, qui parle simplement, qui a pour but, en prêchant, non pas de se faire admirer, mais de gagner des âmes. Allons l'entendre, et s'il se peut tous les jours, allons recueillir ses pieux avis; nous y ferons ordinairement plus de profit qu'aux sermons des docteurs les plus renommés. Mais venons-y, là est toute la question, car si vous n'y venez pas, comme cela arrive à plusieurs, et c'est même le plus grand nombre, votre âme tombera dans la défaillance, étant privée du pain qui lui donnerait la vie. Il en sera de vous comme de ces malades qui ne touchent à rien, même dans une table bien servie, et qui laissent à d'autres l'avantage de faire un bon repas, dont ils aiment à parler ensuite et dont ils conservent le sou-

venir. Cette comparaison n'a, il nous semble, rien de choquant, l'âme ayant ses aliments aussi bien que le corps. D'ailleurs, votre exemple sera contagieux, il éloignera de plus en plus les faibles, les indifférents, ceux qui ont peu de foi, qui restent toujours en arrière; et vos pasteurs désolés n'auront jamais autour d'eux que ces personnes pieuses qui nous dédommagent, il est vrai, et nous édifient par leur assiduité, mais qui ont le moins besoin d'instructions. Quelque chères qu'elles nous soient, ce n'est point assez; outre les âmes justes, nous y voudrions voir aussi les pécheurs; qui sont aussi de notre bercail. Soyez donc assidu, vous, homme du monde, qui vous piquez de savoir, mais qui, avec tout votre esprit et vos belles connaissances, ignorez les premiers éléments de la science la plus importante, qui est celle de la religion. Soyez assidu, vous qui ne vous occupez ici-bas que de bagatelles, qui passez vos jours dans l'oisiveté, et certainement dans l'enfer, ne trouvant rien dans toutes ces choses qui puisse remplir et satisfaire votre cœur. Soyez assidus, vous, hommes de tous les états, et vous, riches surtout, que rien ne peut excuser, qui n'avez pas, comme le pauvre, à gagner, par un pénible travail, votre vie et celle de votre famille. Ah! ce n'est pas à lui que nous dirons: quittez tout pour venir à nos instructions. C'est bien assez qu'il y puisse assister quelquefois, surtout si les autres jours il y est représenté par une épouse chrétienne, par sa jeune fille, qui lui répète, après l'avoir écouté avec attention, ce qu'a dit en chaire le pasteur. Enfin, qui que vous soyez, nos très-chers frères, venez à nous autant que le permet votre profession, empressez-vous de recueillir votre part de cette manne sacrée qui tombera de nos chaires chrétiennes, plus abondante que jamais, pendant ce saint temps. Songez à vous pourvoir de ce précieux aliment, qui ne se corrompt point, comme il arrivait à la manne du désert, qui perdait sa qualité, qui n'était plus d'aucun usage si on la gardait jusqu'au lendemain. Celle-ci, au contraire, peut se conserver toujours; elle est aussi d'un goût merveilleux, si vous en connaissez le prix, et vous n'en sauriez faire une trop ample provision dans cette terre ingrate et stérile, où notre âme languit et trouve à peine quelque source d'eau vive où elle puisse étancher sa soif.

A la bonne foi et à l'assiduité que nous vous demandons, nos très-chers frères, joignez le courage, car il en faut pour vaincre les difficultés qui accompagnent la vie du chrétien, laquelle n'est qu'un exercice presque continu de la pénitence. Nous y réussirons, si nous rappelons souvent à noire mémoire les dettes immenses que nous avons contractées envers notre Dieu, en sorte que nous ne sommes peut-être à ses yeux que des objets de colère et de mépris, quoique les hommes nous estiment, fassent l'éloge de notre vertu, que nous

passions même pour grands à leurs yeux; tandis qu'à ceux du souverain juge, nous sommes en effet bien petits. Ces pensées sont humiliantes; notre orgueil en est contristé; mais elles n'en sont que plus propres à nous faire embrasser volontiers les saintes rigueurs de la pénitence, à nous faire dire à Dieu, avec des cœurs touchés de componction, les yeux pleins de larmes: Purifiez-moi, Seigneur, de tant de péchés que j'ignore, que j'ai commis tous les jours, qui ont échappé à mes regards, mais non pas aux vôtres: *Ab occultis meis mundame.* (Psal. xviii, 13.) D'ailleurs, ce langage nous convient, sachant que le temps passe, et que ce carême, comme on l'a dit tant de fois, sera peut-être pour nous le dernier, cela étant supposé pour plusieurs, et qui sait si nous ne serons pas de ce nombre! Ne voyons-nous pas l'empire souverain que la mort exerce sur nous au milieu de nos troubles, de nos révolutions, de nos constitutions, de tous les vains projets des hommes? Cela, disons-nous, étant supposé, ne sommes-nous pas trop heureux que le Seigneur nous accorde encore un peu de répit, qu'il veuille se contenter de quelques légères satisfactions, n'exiger qu'une pénitence de quarante jours, au lieu de nous condamner, comme il en aurait bien le droit, à faire de nos péchés, dans l'enfer, une pénitence éternelle. Des objets si graves sont dignes de toute notre attention et notre malheur, notre crime, c'est d'y avoir à peine pensé jusqu'ici; aussi la terre est-elle, dit le prophète Jérémie, plongée dans la désolation: *Desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde.* (Jer., XII, 11.) Serait-elle dans ce triste état, si chacun y remplissait fidèlement ses devoirs? si les pères et les mères en donnaient l'exemple à leurs enfants, si la loi de Dieu était respectée, en un mot, si l'on vivait en chrétien? Nous avons parlé de l'exemple des parents, et ce n'est pas sans raison, car, que pouvons-nous sans eux? Oui, que pouvons-nous si, par leur conduite, leurs conseils, l'indifférence où ils vivent pour tous les devoirs, ils sont un sujet de scandale dans leurs familles, et détruisent tout le fruit de nos instructions? Quel spectacle que celui d'un père qui s'emporte, qui s'irrite, parce que ses enfants, fidèles à nos prescriptions, refusent de manger des viandes interdites pendant le saint temps, qui en vient jusqu'à user de violence, à les maudire, à les frapper ou menacer? Quel abus de pouvoir et d'autorité! Un père a-t-il le droit de tyranniser ainsi les consciences, de renverser toute une maison? Ah! ce sont ces péchés publics ou particuliers qui nous attirent ensuite de si sévères châtimens; ce sont ces crimes, ces attentats contre toutes les vertus, ces violations de toutes les lois, qui causent les révolutions, qui troublent la paix des États, qui y mettent tout en confusion, qui font que les peuples s'émeuvent, s'agitent, n'ont point de repos, et que la société est menacée d'une entière destruc-

tion. Que peut-on, en effet, respecter, et que peut-on craindre quand on s'élève au-dessus de la loi éternelle, de l'autorité de celui de qui dépendent et les sujets et les rois ? Ah ! puissent tant de funestes expériences, qui ont coûté si cher, rendre enfin les hommes plus sages ? C'est le vœu que nous formons pour eux, et sans exception pour tous les peuples, puisqu'un même lien nous unit, celui de la charité, et que nous sommes tous frères. Quant à nous, N. T. C. F., quoi qu'il arrive, ne donnons, comme on a toujours fait dans ce diocèse, que des exemples de vertu, de sagesse, de modération, de discrétion, de fidélité à tous les devoirs. Obéissons à la loi de Dieu et des hommes, vivons en paix, et soyons bien convaincus que c'est le seul moyen d'être heureux.

A ces causes, etc.

QUATRIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1831.

SUR L'ABANDON DE LA LOI DU CARÊME.

Nos très-chers frères, en vous annonçant, selon l'usage, à cette époque de l'année, le grand précepte du jeûne ; en vous rappelant cette loi qui est publiée aujourd'hui solennellement dans toute l'Eglise chrétienne, nous en ressentons, d'un côté, une vive joie, puisque c'est l'œuvre de Dieu, un des moyens les plus efficaces pour nous mériter ses grâces, pour procurer votre sanctification ; mais, de l'autre, nous en éprouvons une profonde tristesse, en pensant que le plus grand nombre de ceux à qui nous en portons la nouvelle, qui semblent s'honorer du nom de chrétien, chercheront à l'éviter, cette loi, qu'ils auront recours à tous les moyens pour s'en dispenser ; en sorte que ce qui paraissait devoir les justifier, leur donner de nouvelles forces pour gagner le ciel, ne fera que les en éloigner de plus en plus ; tel est le sujet de notre douleur en remplissant cette fonction, en vous annonçant le retour de la sainte Quarantaine. En effet, malgré nos exhortations, que de contempteurs du précepte ! que de violateurs de la loi ! que d'ennemis du carême ! qui pourrait les compter ? le nombre en est infini, et c'est dans ce temps le sujet le plus ordinaire de nos plaintes. Quelle institution cependant plus digne de tous nos respects : car ce n'est point ici une invention de l'homme, un usage indifférent, qui soit laissé au gré et à la merci de chacun, dont on puisse s'affranchir et ne tenir aucun compte ; c'est une loi sacrée ; c'est un ordre émané du ciel et qui a pour lui la sanction et le suffrage de tous les siècles. Aussi, avec quel respect était-il observé par nos religieux ancêtres : ils se seraient bien gardés d'y faire aucun changement, d'y user même du moindre adoucissement sans le concours de l'autorité, chargée de prononcer souverainement jusqu'où pouvait aller la condescendance. C'est ce que l'on a vu

autrefois, ce que l'on voit encore dans les familles chrétiennes qui nous restent, et n'ont point été entraînées par les maximes du siècle ; mais, il faut le dire, combien en est-il qui lui soient fidèles ! Et quand le temps est venu de mettre le commandement en pratique, qui se dit sérieusement et de bonne foi : « Voici le carême, voici des jours que le ciel daigne encore m'accorder pour rentrer en moi-même et pour faire pénitence ; il faut que j'en profite, que je retranche de ma vie tout ce qui est incompatible avec ma qualité de chrétien ; il faut qu'il apparaisse que je veux me convertir. » Qui tient un langage si édifiant ? hélas ! presque personne, il faut en convenir, même parmi ceux qui font profession d'estimer la vertu et de tenir encore à la religion. On murmure au contraire, on perd courage, même avant d'avoir essayé ses forces, on se plaint que nous sommes trop exigeants, que nous ne savons pas nous prêter aux circonstances, aux nécessités du temps, comme s'il y avait d'autre nécessité que celle d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire à sa justice, de ne pas perdre un moment après tant de retardements et d'offenses ! C'est là ce qui nous fait redouter le carême, voyant que nous répondons si peu aux vœux miséricordieuses du Seigneur, et que nous en profitons si mal.

Ce qui n'est pas moins propre à nous inspirer des craintes, c'est que ce mépris de la loi est universel, que l'abus semble avoir prévalu, que l'on cherche à réduire de plus en plus les obligations qui nous sont imposées, que l'on ne veut plus de carême ; mais prenons-y garde, si les temps ont rendu quelques adoucissements nécessaires, le précepte n'est pas abrogé pour cela et ne le sera jamais. C'est à nous d'en conserver le dépôt, puisqu'il est consacré par l'exemple du Fils de Dieu et celui de tant de saints qui n'ont pu se tromper en écoutant sa voix et en marchant à sa suite ; on est ravi d'admiration en les contemplant au désert, en allant les chercher dans leurs profondes retraites, en voyant comment le carême était pratiqué dans leurs solitudes, ce qu'ils y faisaient pour sanctifier leurs âmes et pour mortifier leurs corps ; on bénit le Seigneur, qui donna autrefois au monde un si grand spectacle. Mais que les temps sont changés ! qu'ils sont différents, hélas ! de ceux que nos pères ont vus, et dont vous connaissez l'histoire ! Les peuples alors étaient insatiables de la parole de Dieu, ils se pressaient dans les temples pour y venir recueillir l'instruction, ils suivaient partout leurs pasteurs ; à peine aujourd'hui vient-on les entendre, et si nous exceptons le petit nombre des fidèles qui s'attachent à nos pas et qui honorent notre ministère, nos églises sont comme abandonnées, rien n'en interrompt le silence, si ce n'est la voix de quelques enfants plus ou moins attentifs, et celles de quelques hommes chargés par la nature de leurs fonctions de représenter celles de tout un peuple. Et ce n'est pas

seulement ce qui se passe chez nous, mais ce qui se voit dans d'autres contrées, comme nous l'apprenons par de touchants et éloquents mandements, dont quelques-uns de nos collègues veulent bien nous donner communication; ils se plaignent aussi; partout ce sont les mêmes sujets de gémir et de trembler, partout le même abandon de la cause sainte, la même indifférence pour tout ce qui est sacré, et peut contribuer à la gloire de Dieu; or, nous vous le demandons, est-ce là faire le carême? est-ce là être pénitent? n'est-ce pas plutôt un nouvel outrage fait au ciel, une offense cruelle qui ne peut attirer sur nous que des châtimens? Prenons-y garde, encore une fois : *Deus non irridetur.* (Galat., VI, 7.) On ne se moque pas de Dieu impunément.

Et cependant, pour ne parler ici que de nous, que de paroisses ont demandé et demandent encore des pasteurs, ont bâti même à grands frais des presbytères! Que de pères de famille se sont plaints de la situation où on les laissait! « Qui aura soin de nos enfants, disaient-ils, qui en fera des chrétiens? qui leur apprendra leurs devoirs? » Puis, quand le pasteur est venu, chose étrange! on s'en lasse bientôt, on le laisse sans auditeurs, il ne trouve plus personne à qui il puisse, comme il le souhaite vivement, distribuer le pain de la parole. Explique qui pourra de telles contradictions. Ainsi, la société tombe peu à peu en dissolution, les idées morales s'effacent, les liens qui unissent la société, qui en sont le fondement, se dissolvent, et peut-être, après tant d'agitations, ne verrons-nous bientôt plus autour de nous que des ruines.

Disons toutefois, pour être justes, que le Seigneur, au milieu de toutes nos peines, ne nous laisse pas sans consolation, qu'il est parmi nous et dans tous les rangs de saintes âmes qui nous édifient et que nous pourrions proposer pour modèles, qui pratiquent les bonnes œuvres, qui cherchent à les mettre en crédit; des âmes que Dieu a bénies, qui foulent aux pieds généreusement le respect humain. Ah! que ferions-nous sans elles! notre ministère serait stérile et sans fruit; elles sont notre appui et notre gloire; mais, il faut l'avouer, le nombre en est bien petit, aussi quand la mort vient parmi elles choisir des victimes, personne ne prend leur place, elles ne laissent après elles que des regrets et de précieux souvenirs. Ainsi le danger de notre situation s'accroît tous les jours, et, trouvant autour de nous tant de places vides, nous demandons avec effroi si l'Eglise de Dieu n'est pas menacée d'une entière désertion.

Pour la prévenir, des hommes sages et bien inspirés ont proposé le renouvellement de la loi pour l'observation du dimanche; Dieu veuille qu'ils soient écoutés et qu'ils triomphent dans ce débat qui s'est engagé entre le ciel et la stupide impiété du siècle! Le monde chrétien y applaudirait, et la France, cette fille aînée de l'Eglise, au-

rait donné un bel exemple qui lui ferait honneur et attirerait sur elle des bénédictions. Mais, pour préliminaire, nous adressant à la conscience de chacun, nous commencerions par recommander la fidèle observation du carême, qui est aussi un des fondemens de la foi, qu'on ne peut négliger sans crime, puisque tout se lie et se tient dans le saint édifice de la religion. Nous ne disons rien de trop, tout le bien que nous espérons dépend de la parfaite observation du jeûne quadragésimal et de notre fidélité à accomplir ce précepte. Car, N. T. C. F. le carême bien observé, pratiqué selon les règles, vous ramènera dans nos temples pour y recevoir l'instruction, dont le peuple et nous tous avons un si grand besoin; c'est là qu'on vous apprendra à vivre en chrétiens, à sanctifier le dimanche, à réformer de graves abus que les lois civiles n'atteignent point. Un carême bien observé vous fournira mille moyens pour vivre dans la sainteté, pour pratiquer toutes les vertus et combattre avec avantage tous les vices; un carême bien observé vous fera reprendre vos pienses habitudes d'autrefois, qui ont fait votre bonheur et que vous avez perdues de vue depuis que vous vivez dans une si cruelle indifférence; un carême bien observé vous réunira à l'assemblée de vos frères devenus depuis tant d'années étrangers pour vous et que vous ne connaissez point, qu'il vous serait si bon de connaître, puisque leur conduite serait pour vous un si puissant encouragement; un carême bien observé serait un hommage que vous rendriez à votre créateur; vous y seriez comme jadis, dans de meilleurs temps, l'exemple de vos familles; Dieu serait satisfait et répandrait sur elles toutes ses grâces. Sans rien ajouter à ce détail, qu'il serait si facile de pousser plus loin, voyez, N. T. C. F., si tout n'est pas à gagner pour vous et si vous auriez le moindre sujet de vous repentir après avoir bien fait ce carême; il vous servirait d'ailleurs de préparation pour une des plus saintes démarches de votre vie, celle de la communion pascale, qui doit être, si vous êtes chrétien, le principal et en quelque sorte l'unique objet de votre ambition. Ah! nous ne disons rien de trop: si le carême était bien fait, observé fidèlement, selon nos forces et notre âge, tous nos maux seraient réparés, nous aurions même fait un grand pas vers la civilisation.

— On se récrie, nous le savons, sur la difficulté d'observer la loi du jeûne et de l'abstinence; cette excuse est fondée et légitime pour plusieurs; aussi l'Eglise, cette mère toujours sage et compatissante, s'empresse-t-elle de venir au secours de ses enfants; mais n'accusons le plus souvent que notre lâcheté, qui nous fait reculer et rendre les armes avant de combattre. Voyez ce que font, dans d'autres contrées loin de nous, les disciples de l'erreur; tout indifférents qu'ils sont, ils savent se faire violence et ne s'étonnent point de souffrir pour obéir à leur loi, ils sentent que c'est un devoir pour eux

de se contraindre et de faire pénitence. Mais nous n'avons garde ici de vous proposer pour modèles ces prétendus *croiyants*, des hommes également éloignés de la piété et de la raison, qui peuvent cependant nous apprendre de quoi la nature humaine est capable, armée d'une forte résolution, et ce que peuvent à plus forte raison des hommes de loi, qui vivent de Dieu, qui sont ici-bas comme n'y vivant pas, dont toutes les pensées et les espérances sont immortelles. Venez donc à nous, N. T. C. F., venez par votre présence encourager vos pasteurs, soutenir leur zèle ; qu'ils ne soient pas seuls dans nos temples, puisqu'ils y ont à traiter avec Dieu, pour vous, de si grands et de si chers intérêts. Ah ! que c'est pour eux une grande douleur de prier toujours pour des gens qui ne prient point, qui semblent n'attacher aucune importance à ce qui se fait ici pour eux et en leur nom, à nos supplications et à nos prières. Ah ! les plus rebelles y viendront un jour ; mais quand il ne sera plus question de rémission et de pénitence. Que leur serviraient alors toutes les demandes que nous ferions pour eux au Seigneur ? que leur serviraient tant de carêmes que l'Eglise aura célébrés, s'ils n'y ont pris pendant leur vie, aucune part, si leur cœur a toujours été fermé, si leur bouche est toujours restée muette ?

Nous ne dirons rien de la circonstance qui s'est si heureusement rencontrée et qui concourt avec elle du carême, nous voulons parler du jubilé, qui s'est déjà fait dans un certain nombre de paroisses du diocèse, et sur lequel le Seigneur a daigné répandre ses bénédictions ; c'est pour chacun de nous, N. T. C. F., un grand encouragement. Les conditions pour le gagner vous sont connues, et nous ne doutons pas de votre empressement à mettre ces grâces à profit ; les yeux de notre saint-père le pape sont en ce moment, et d'une manière particulière, fixés sur la France pour la bénir, pour applaudir à son zèle et prier Dieu d'y conserver cette bonne volonté dont elle donne l'exemple maintenant : *Conserva, Deus, hanc voluntatem*, c'est la demande que fait pour nous le chef de l'Eglise ; répondons à ses vœux, et par une conduite véritablement chrétienne, soyons sa consolation.

A ces causes, etc.

CINQUIEME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1852.

SUR LA RECONNAISSANCE ENVERS DIEU.

Nos très-chers frères, si nous étions justes envers Dieu, ce Dieu si bon, auteur de toute justice, de qui nous avons reçu tous les biens, toute notre vie ne serait qu'une action de grâce continuelle ; du fond de notre misère toutes nos pensées s'élèveraient vers le ciel, pour l'adorer, lui témoigner notre gratitude ; tout dans cet univers retentirait de ses louanges, non-seulement

dans nos temples, mais jusque dans nos habitations. Nous multiplierions, tant au dedans qu'au dehors, les signes qui nous rappelleraient et ses bienfaits et sa présence comme il fut ordonné autrefois aux enfants d'Israël qui en portaient des marques sensibles, même sur leurs vêtements. Et n'était-ce pas pour eux un devoir, après avoir été engraisés et enrichis de la substance de la terre, avoir vu couler pour eux des torrents de lait et de miel, avoir reçu en tant de lieux des gages des plus manifestes faveurs ? Pour nous, chrétiens, qu'il traite si magnifiquement et à qui, dans un ordre bien plus élevé, il prodigue ses largesses, ne sentons-nous pas le besoin de penser à lui, de lui rapporter le bien qu'il nous fait tous les jours et à chaque instant, de le remercier, de nous entretenir des merveilles de sa bonté, d'accomplir ainsi toute justice.

« Non, nous n'exagérons point, N. T. C. F., ce devrait être là la principale et presque unique occupation de notre vie, celle dont l'usage devrait être le plus familier à tous les hommes et dont ils ne se laisseraient jamais. Et n'est-ce pas pour cela que tant de temples sont érigés, que l'on prend soin de les embellir et de les orner, de pourvoir à leur entretien, qu'on les appelle *maison de Dieu* ? C'est pour nous acquitter d'un devoir sacré et pour accomplir toute justice que les peuples s'y réunissent à de certains jours, que l'on y étale à leurs yeux la pompe des cérémonies, qu'on y fait fumer l'encens, que nos oreilles y sont charmées par les sons d'une douce et sainte harmonie, car tout cela se fait pour la grande gloire de Dieu, pour lui payer d'une manière éclatante l'hommage qui lui est dû ; c'est dans cette vue que l'Eglise nous offre, surtout dans nos fêtes, de si beaux et de si touchants spectacles, qu'elle se pare de ce qu'elle a de plus riche et de plus précieux. Mais si nous sommes muets devant lui, si sa maison est déserte, si nous ne trouvons rien à lui dire, même dans nos solennités, dans ces jours où il est le plus disposé à exaucer nos prières ; si nous n'avons jamais rien à dire à ce tendre père qui a tant de droits à nos respects et à notre reconnaissance, n'est-ce pas l'offenser de la manière la plus sensible, nous rendre coupables d'une injustice que rien ne peut excuser ?

Nous vous le dirons simplement, N. T. C. F., nous avons été touché de cette pensée, en entrant dans la carrière d'expiation et de pénitence qui s'ouvre devant nous ; Dieu veuille que ce ne soit pas sans succès comme il est arrivé tant de fois ; pour cela, et sans recourir à tous les raisonnements, nous offrirons à votre piété, à votre bon cœur, une proposition, pour ainsi dire à double face, brève dans son expression, mais où tout est renfermé et que vous saurez bien comprendre ; elle consiste pour chacun à se demander : *Qu'est-ce que Dieu*

fait pour moi? et Qu'est-ce que je fais pour lui?

Cette pensée a bien de quoi confondre, il faut l'avouer; car, lorsqu'il est question de compter les grâces reçues, on ne sait pour ainsi dire par où commencer : le nombre en est infini; tout se trouve d'un côté, de l'autre presque rien, souvent le mal pour le bien; est-ce ainsi qu'on en use parmi les hommes? Dieu nous a donné la vie, la raison et l'intelligence, les facultés du corps et de l'esprit, ces qualités qui rendent l'homme si grand et nous élèvent jusqu'à lui; dès le premier jour de notre existence il veille sur nous comme le père le plus attentif; nous ne pouvons faire un pas sans ressentir les doux effets de sa présence; même avant que nous le demandions, et même sans l'avoir demandé il nous fait du bien; il ne se lasse point d'ajouter bienfait sur bienfait, quoique trop souvent nous l'offensions, et que nous ne songions point à lui rendre grâce, et n'en conservions presque nul souvenir; si quelquefois il menace et s'irrite, il nous rassure bientôt et se calme presque à l'instant, partout il est bon; et c'est non-seulement dans l'ordre de la grâce et de la nature, mais dans celui de la vie privée et même de la vie publique qui nous unit aux autres hommes en qualité de citoyens. L'autre jour, l'exemple en est récent, et tout s'est passé sous nos yeux, l'autre jour, nous allions périr, et voilà que tout d'un coup il fait apparaître un homme puissant, que nous pouvons bien appeler grand homme puisqu'il a fait de si grandes choses et a rétabli la société ébranlée jusque dans ses fondements. Les ennemis de Dieu s'étaient levés et menaçaient le monde d'une ruine entière; avec autant de sagesse que de fermeté, il a prévenu leurs desseins et les a fait rentrer dans le néant. Voilà ce que Dieu a fait pour nous par le ministère de cet homme, aussi habile qu'énergique, qui lui a servi d'instrument. Par lui, la France a été exaltée et placée plus que jamais au premier rang des puissances, au profit de l'ordre, de la civilisation, pour l'honneur de Dieu, pour l'édification de tous les gens de bien. Ce n'est pas tout, cet élu de Dieu et de huit millions de Français, fait cesser le scandale du dimanche profané; il rend à la religion un temple qui lui fut consacré, il a honoré la mémoire du roi martyr, et rassure tous les citoyens en les mettant à couvert des entreprises et des complots des méchants. On l'a nommé, dans de publiques acclamations, *Sauveur de la France*, il l'est sans doute, et de l'Europe et du monde entier, ayant donné la paix au monde chrétien; mais c'est à Dieu surtout que la gloire en revient, N. T. C. F., c'est lui, ne l'oublions pas, qui est le premier auteur d'un si grand bien.

Voilà ce que Dieu a fait pour nous; mettons maintenant en regard ce que nous faisons, ce que nous voulons faire pour lui; question fort étendue, si nous considérons ce que sont la plupart des hommes. Hélas!

à peine le connaissons-nous, à peine faisons-nous quelques démarches et quelques efforts pour lui plaire, à peine méritons-nous le nom de serviteurs, quoique ce soit là notre vocation, et qu'on nous en ait inculqué la nécessité et le devoir; à peine avons-nous conservé le souvenir de ces paroles qui nous furent adressées par les pasteurs dès notre entrée dans la vie, lorsqu'on nous demanda : Pourquoi Dieu vous a-t-il créé? nous répondîmes à cette interrogation que c'était pour le connaître et l'aimer, et ainsi gagner la vie éternelle. Le faisons-nous, voulons-nous le faire? Serons-nous plus fidèles à l'avenir? Souvent des prédicateurs éloquents sont venus se joindre à vos prêtres, pour vous rappeler ces saintes vérités; qu'ont-ils obtenu? A quoi ont abouti toutes leurs exhortations? Nous sommes cependant débiteurs envers Dieu, débiteurs de sommes immenses; faisons pour lui ce que nous faisons dans le commerce de la vie humaine. Ah! quand nous avons prêté quelque argent et que le jour est venu de payer la dette, nous disons à celui que nous avons obligé : payez-moi, vous me devez *tant*, sans cela, j'aurai recours à la justice, des peines sévères seront prononcées. Eh bien! N. T. C. F., figurons-nous que Dieu nous tient le même langage et que notre premier devoir est de lui rendre ce qu'il a prêté. Il le demande avec patience, il est touché de notre misère; mais ne le faisons pas plus longtemps attendre, il pourrait à la fin se lasser; c'est bien le moins que nous puissions faire pour répondre à ses bontés. On se pique d'exactitude dans le monde, quand il s'agit de payer une dette; on n'a nulle estime pour ceux qui tardent toujours, ne pouvant payer, qui empruntent de toute main, ne rendent jamais; n'en ferons-nous pas autant pour Dieu? Mille moyens pour cela vous sont proposés : le jeûne, l'aumône, la prière, les exercices de la pénitence et de mortification, l'assistance au saint sacrifice, aux instructions de la paroisse; vous savez toutes ces choses dont on vous a parlé mille fois, faites-en usage pendant le carême, en sorte que tout se termine par une bonne confession et la communion pascale. Veillez, d'ailleurs, avec une grande attention sur vous-mêmes; corrigez avec le secours de la grâce vos défauts, travaillez à acquiescer les vertus, surtout celles de votre état; ranimez en vous l'esprit de la foi; car voilà en peu de mots où se réduit ce que nous demandons et ce que Dieu vous ordonne de faire pour lui.

A ces causes, etc.

SIXIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1854.

SUR LES PRÉTEXTES ASSIGNÉS POUR SE DISPENSER DE LA LOI DU CAREME.

Nous touchons de nouveau à une époque qui est chère à tous les chrétiens, aux amis

de Dieu, celle du carême, où il nous sera permis, et même commandé, au nom de l'Église, par la bouche des pasteurs, de faire plus ouvertement profession d'une vertu qui nous devrait être familière, puisque nous sommes pécheurs, d'une vertu si peu connue, si mal pratiquée de nos jours et qui, pour être négligée par la plupart, n'en est pas moins nécessaire.

Le carême va donc commencer. Bientôt les ministres de la religion, revêtus des couleurs du deuil, prosternés au pied des autels, entonneront de lugubres chants, feront entendre leurs supplications, auxquelles sans doute vous viendrez joindre les vôtres. Quoi de plus propre à vous toucher, à réveiller en vous le sentiment de la foi, à opérer dans vos cœurs un prompt et entier changement? Mais y avons-nous bien pensé, nos très-chers frères, avons-nous fait d'avance nos dispositions pour mettre à profit ce saint temps et faire enfin pénitence; car, jusqu'ici, nous n'y avons peut-être travaillé que bien lâchement; et l'Église, toute puissante qu'elle est, puisqu'elle a en main le trésor des mérites de Jésus-Christ et des saints, l'Église ne peut nous accorder, à cet égard, que quelques adoucissements, à proportion de nos besoins. C'est ce qu'elle fait, cette tendre mère, toujours portée à user pour nous d'indulgence et à prendre en pitié la faiblesse de ses enfants. Mais ceux-ci en sont-ils plus fidèles, plus soumis à ses lois? N'a-t-elle jamais à se plaindre de leurs prévarications? Hélas! vous savez là-dessus où nous en sommes et ce que l'on vous reproche tous les ans. Car, nous murmurons et nous éclatons en plaintes, nous sommes en quelque sorte effrayés au seul nom de carême, nous imaginons des prétextes pour l'adoucir de plus en plus et pour nous en dispenser; nous faisons valoir les raisons de l'âge, des infirmités, de nos occupations, peut-être du rang que nous tenons dans le monde, finissant par nous persuader qu'un précepte si digne de tous nos respects n'est pas fait pour nous. Ah! que la plupart des hommes du monde se font étrangement illusion sur ce point; car est-ce ainsi que l'on raisonne, quand il s'agit de nos affaires et de nos plaisirs? Balançons-nous un moment quand l'intérêt ou même le devoir commande; quand il est question de gagner les bonnes grâces d'un maître de qui nous attendons quelque faveur, quand nous espérons par ce moyen nous distinguer? Ah! quand donc serons-nous équitables envers Dieu et le traiterons-nous comme nous faisons pour les hommes même d'une condition ordinaire? Ne serait-il pas juste qu'il y eût au moins entre le maître et les serviteurs une parfaite égalité; que le monde n'eût pas toujours la préférence?

A quels raisonnements n'a-t-on pas recours, nous ne disons pas pour autoriser, mais pour pallier, autant que nous le pouvons, le désordre de cette conduite? Le

carême, dit-on, n'est presque plus d'usage; il est tombé en désuétude; cela était bon autrefois, les mœurs de nos pères n'étaient pas les nôtres; ils avaient des forces que nous n'avons pas. Peu de gens s'assujettissent à ces pratiques et tiennent à accomplir le précepte. Nous n'avons qu'un mot à répondre à une si faible objection dont on devrait rougir: c'est que le nombre est petit de ceux qui se sauvent, et qu'à peine à la fin trouvera-t-on quelques élus dans ces multitudes d'hommes qui peuplent cette ingrate terre que nous habitons. Aussi n'est-ce pas à eux que le Juge souverain adressera ces paroles consolantes: Venez, les bénis de mon Père; venez, vous qui m'avez donné à manger quand j'avais faim; qui m'avez vêtu quand j'étais nu; qui m'avez visité quand je gémissais en prison (*Matth.*, XXV, 34); ce qui signifie, par interprétation, et s'étend à toutes les obligations: « Venez, vous qui avez jeûné, qui avez bien fait le carême. » Voilà ce qui sera dit au petit nombre de chrétiens qui seront restés fidèles. Mais, d'une autre part, quelle confusion pour ceux qui auront accordé sans besoin et sans permission, sans distinction des jours, à ce corps de boue, tous les adoucissements; qui n'auront mis aucune différence entre la sainte quarantaine et les autres temps!

Mais, dit-on encore, il est bien long, ce carême; ces privations, ces abstinences qui nous sont imposées sont bien gênantes; elles affligent à la fois l'âme et le corps, elles humilient. Mais c'est là précisément ce qu'il faut, puisque tous deux ont péché, qu'il n'y a eu rien de sain, que tout y est corrompu. Nous pourrions nous purifier de toutes ces taches, en les confessant, devenir des hommes nouveaux; ne le voulons-nous pas? Préférons-nous nous perdre, après avoir vécu en mondains, en ennemis de Dieu?

Si ces quarante jours nous paraissent comme un siècle, ah! serait-ce à nous à faire ces plaintes, pécheurs que nous sommes, qui avons mérité tant de fois l'enfer? Ah! si nous étions mieux inspirés, si nous étions plus chrétiens, nous devrions souhaiter qu'il fût plus long, qu'il durât pour ainsi dire toute notre vie, afin d'être plus sûrs que Dieu est satisfait et qu'il a oublié nos offenses, qu'il nous en accorde le pardon. Considérons-nous à ses yeux comme de pauvres mendiants qui doivent à leur maître un trésor, et qui n'ont à lui rendre pour s'acquitter envers lui que de faibles oboles et des monnaies de bas aloi, presque sans valeur. Souvenons-nous de ce serviteur infidèle qui, pressé par son maître de payer enfin sa dette, lui disait d'un ton pitoyable: « Un peu de patience, je vous prie; je vous rendrai tout. » Et que pouvait-il rendre, puisqu'il n'avait rien, pas même l'espérance de gagner un peu d'argent? Malheureux qui, au sortir de chez ce bon maître, prenait à la gorge, presque en l'étouffant, un de ses confrères et refusait de lui donner quelque répit; méchant ser-

viteur, bien indigne désormais que le maître lui fit grâce!

Ceci nous amène naturellement à vous dire que, pour bien faire le carême, il faut, non-seulement prier, jeûner, faire des aumônes, assister aux offices divins, aux exercices de vos paroisses, écouter les instructions du pasteur, mais pardonner à ses ennemis, si par malheur nous en avons; et qui peut se flatter de n'en point avoir? Le Saint des saints en a eu lui-même, et il faisait du bien à tous; jamais il ne s'est plaint cependant qu'on lui eût fait quelque tort; il aimait avec tendresse même ceux qui lui faisaient du mal; en instituant le carême et en nous en donnant l'exemple, il l'a pratiqué d'une manière bien sévère et dans toute sa rigueur. Que tout était parfait en lui! Pour nous, si nous ne le sommes point, si nous sommes toujours les mêmes et si éloignés de la perfection, c'est que bien rarement nous jetons les yeux sur ce grand et divin modèle. Que ce soit pendant ce carême notre principale et notre unique occupation; nous y trouverons la réponse à toutes les objections que font si souvent les gens du monde pour se dispenser de la pénitence que nous leur prêchons et dont ils ont un si grand besoin. Car sommes-nous, surtout aujourd'hui, dans des circonstances où l'on puisse marchander pour ainsi dire avec Dieu; dans un temps où il se dispose à nous châtier, où il est las de prendre patience et de faire miséricorde; dans un temps où nous sommes menacés à la fois de tous les fléaux, où déjà, dans d'autres contrées, le sang coule par torrents, en Europe, en Asie, où les peuples, sans savoir ce qu'ils veulent faire, vont se heurter et mettre tout le monde en feu. Daigne le Seigneur nous épargner tant de maux, que nous n'avons que trop mérités!

Mais la France est là; c'est en partie ce qui est propre à nous rassurer; la France catholique, consacrée à Marie, qui a pour patrons tant de saints: saint Denis, saint Remy, saint Louis, sainte Jeanne de Valois, reine infortunée dont nous célébrions il y a peu de jours la fête; la France, où se font tant de belles actions, chez qui ont pris naissance tant d'œuvres de charité: celle de la *Propagation de la foi*, celle de la *Sainte-Enfance*; la France, vers qui tendent les mains tous les peuples opprimés, qui répand partout ses bienfaits: à la Chine, au Tonquin, dans les Indes, jusqu'aux extrémités de la terre; la France, enfin, dont les nobles vaisseaux voguent maintenant sur les mers, de concert avec ceux de la fière Angleterre, pour assurer la paix du monde; — que ces deux grandes nations nous offrent là un beau spectacle! — Oui, tout cela, nos très-chers frères, est propre à nous rassurer, à nous faire tout espérer. Mais, de notre côté, remplissons nos devoirs; venons en toute dans nos temples, pour y joindre nos adorations et supplier le Seigneur qu'il nous pardonne nos péchés, et qu'il exauce les prières que nous lui adresserons tous d'une

même voix et d'un même cœur, pendant le carême, qui est un temps de propitiation et de grâce.

A ces causes, etc.

SEPTIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de l'année 1855.

SUR LA PÉNITENCE.

Nous voici revenus, nos très-chers frères, à cette heureuse époque de l'année où l'Eglise, notre sainte mère, rassemble autour d'elle ses enfants pour les bénir solennellement, pour leur annoncer derechef des vérités importantes qu'elle voudrait graver au fond de leur cœur, parce que leur bonheur en dépend; elle les invite à y réfléchir, à faire sur eux-mêmes un sérieux retour, à entrer dans les saintes voies de la pénitence. Ce fut par là que Jean le Précurseur commença autrefois la mission dont il était chargé auprès d'un peuple obstiné et si souvent infidèle, quoique comblé de tant de grâces; ce fut tout le fond des discours qu'il tenait aux hommes de ce temps, qui le suivaient jusque dans le désert et qui se montraient si avides de sa parole. *Faites pénitence, race de vipères: « Genimina viperarum »* (Luc., III, 7), disait-il à tous, *déjà la cognée est à la racine de l'arbre.* (Ibid., 9.) Ce langage devait leur paraître bien dur, et cependant ils venaient l'entendre, ils ne pouvaient se lasser; l'envoyé du ciel laissait de côté tout ce qui n'avait pour but que de flatter la vanité et de charmer les oreilles, de plaire au monde. Mais, tout rempli qu'il était de l'esprit de Dieu, il se bornait à reprendre les vices, à exalter les vertus, à répéter partout, sans respect humain et tout simplement: *Faites pénitence, autrement vous périrez.* (Ibid., 8; XIII, 3, 5.) Dieu était avec lui et bénissait son ministère. Aussi que d'hommes, il est bien permis de le croire, que d'hommes il faisait rentrer dans la voie de la justice! que d'hommes qui n'avaient jamais pensé, qui ne s'étaient occupés jusque-là que de bagatelles! que d'hommes, peut-être entraînés par la foule, qui n'étaient allés au désert que pour faire comme les autres, poussés par la curiosité, et qui revenaient convertis, sans se laisser décourager par cette terrible parole, que leur adressait partout le saint précurseur: *Faites pénitence!* (Matth., III, 2.) Aurons-nous le même succès, N. T. C. F.? nous l'ignorons, nous le désirons: nous en rendrions grâce au Seigneur; tout serait gagné pour nous.

Un autre Jean après lui, et celui-ci fut l'Évangéliste, qui eut le bonheur de reposer sa tête sur la poitrine même de Jésus-Christ, un autre Jean avait dit, jusqu'à en lasser, pour ainsi dire, ceux qui venaient se ranger au nombre de ses disciples: *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres* (I Joan., V, 7); parole sublime et digne de Dieu, qui renferme tout et qui suffirait seule pour nous rendre parlants, si nous la prenions à la lettre, sans manquer à rien et si nous faisons tout ce qu'exige ce divin

précepte. Double enseignement qui, par une conséquence nécessaire, nous mènerait naturellement en mille occasions à nous mortifier, à nous abaisser, à nous faire pratiquer la *vertu de pénitence*. Car souvent, quoi de plus pénible à supporter que l'humeur chagrine d'autrui, que d'essayer ses caprices? quoi de plus opposé à la nature que le sacrifice perpétuel que nous avons à faire de nos goûts, de notre amour-propre? quoi de plus contraire à nos penchants, que de nous humilier, que de rien céder de nos droits, que de prendre partout, autant qu'il se peut, la dernière place? Eh bien! N. T. C. F., si nous étions vraiment pénitents, nous ferions volontiers tous ces sacrifices; l'amour du prochain nous ferait passer sur bien des considérations qui sont la source de tant de trouble dans le monde, la matière de tant de procès; nous serions peu touchés d'un manque d'égards, d'une offense qui suffit quelquefois pour tout bronchier, pour entretenir la discorde dans les familles, nous pardonnerions volontiers, nous nous dirions: cet homme, à qui je n'ai fait aucun mal, cherche à me nuire, je ne l'en aimerai pas moins; s'il me fait quelque tort, je me bornerai à le plaindre, et n'userai, si je le puis, que de moyens de douceur pour le désarmer et répandre à ses injustices. Combien de fois moi-même, n'ai-je pas été injuste envers Dieu en l'offensant? il m'a supporté cependant jusqu'à ce jour. En raisonnant de la sorte, tout nous serait bon; nous nous rappellerions qu'en qualité de pécheurs, nous méritons de souffrir et de faire pénitence. Armés, pour ainsi dire, des deux grandes maximes que nous ont prêchées l'évangéliste et le précurseur, rien ne pourra nous étonner dans la vie ni abattre notre courage; nous pourrions détier l'enfer, rien n'altérerait notre paix et rien ne nous troublerait, au milieu des événements qui peuvent ici-bas abattre et déconcerter le commun des hommes. Nous nous consolerions de leurs mépris et de leurs rebuts, et après avoir même tout souffert de leur part, nous nous en réjouirions en disant: c'est *ma pénitence*. Quel allègement, quel à compte précieux ne serait-ce pas pour celle dont nous sommes redevables à Dieu, après tant d'offenses! Souffrir est donc un bienfait dont il faut lui rendre grâce. Hélas! que deviendrions-nous à son jugement si, coupables comme nous le sommes, nous avions été toujours heureux, toujours honorés, haut placés dans l'opinion; si rien n'eût contrarié nos projets, si nous avions joui de tous les biens, si rien ne nous eût affligés dans la vie? Pourrions-nous dire alors que nous avons fait pénitence, que nous sommes de vrais disciples de saint Jean? Aussi, N. T. C. F., ce qui m'étonne dans le monde, c'est qu'on y cône après les richesses, qu'on y soit si jaloux des titres et des distinctions; que le plus grand mal pour nous, ce soit d'être confondu avec le vulgaire, de n'y jouir

d'aucune considération. Ah! c'est que le monde juge de tout en aveugle, et que de toute part, de quelque côté que nous l'envisagions, il est plongé dans l'erreur. Quelle maxime plus autorisée par lui, que celle qui nous fait haïr ceux qui nous haïssent, qui nous fait regarder la vengeance comme un point d'honneur, presque comme un devoir, et l'amour du prochain, l'oubli des injures, le pardon, comme une faiblesse! Le Seigneur se serait donc trompé, lorsque du haut de la croix il pria pour ses bourreaux et disait à Dieu: *Faites-leur miséricorde, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (Luc., XXIII, 24.) L'évangéliste saint Jean, cette âme si aimante et si éminemment chrétienne, aurait donc en tort de nous dire à tous sans distinction: *Aimez-vous les uns les autres.* Et tant de saints qui sont venus après eux, et qui certes étaient sans reproches, ces saints n'auraient donc été dans l'erreur lorsqu'ils nous tenaient le même langage, et qu'à toutes leurs pénitences ils ajoutaient celle d'aimer leurs ennemis et de leur rendre tous les services qu'à peine nous rendrions à nos meilleurs amis, aux hommes les plus aimables?

Puisque nous avons parlé de pénitence, voilà, N. T. C. F., voilà celle que Dieu demande de nous, la plus agréable à ses yeux, et qui ne peut être suppléée par aucune autre; car de croire que nous serons quittes envers lui par la récitation de quelques prières, par quelques aumônes ou autres œuvres de charité qui ne coûtent rien, c'est manifestement s'abuser; et cependant que de gens en sont là et ne songent pas à en faire davantage? Une piété éclairée ne se fera là-dessus jamais illusion. On croit servir Dieu et avoir de la dévotion parce qu'on fréquente les églises, qu'on y pratique certains exercices, qu'on est honnête, serviable, que d'ailleurs on ne fait tort à personne. Ah! vous vous en faites à vous-mêmes un bien grand, N. T. C. F., en refusant de pardonner à un ennemi, en ne l'aimant pas, en évitant sa présence, en lui refusant dans l'occasion les marques ordinaires de civilité, en vous laissant aller sans scrupule à la médisance, en ne tarissant pas sur son compte lorsqu'on vient à parler de ses défauts. Est-ce là aimer le prochain, faire ce qu'a dit Jean l'évangéliste? est-ce là, comme l'a entendu Jean le Précurseur, comme il faut être pénitent? Mettons en pratique leurs maximes; elles nous conviennent dans tous les temps, elles sont divines, et malheur à nous si nous voulions les interpréter comme on le fait dans le monde; nous n'aurions alors que le nom de chrétien et de pénitent. Nous avons besoin de pénitence, cela est certain; pourrions-nous jamais nous flatter d'en avoir assez pour expier toutes nos offenses! nous devrions trembler à cette vue. Et n'est-ce pas un mal, disons-le, fort à regretter, que le carême tel qu'il se fait aujourd'hui? tout en permettant cependant ce qui est autorisé par l'usage et n'est pas contraire à la loi,

bélas ! si fort adoucie, qu'elle a presque effacé ce qui s'appelait *carême*. On s'effraye et l'on s'attriste, pour ainsi dire, à l'approche de ce saint temps, au lieu de s'en réjouir. Qu'il est à craindre qu'en n'en laissant plus subsister que le nom et le souvenir, on se voie privé en grande partie des mérites dont il devait être la source pour nous, et que ce soit à notre détriment et à celui de nos âmes qu'on ait accordé tant de ménagements, dont le corps s'accommode, qu'il a souhaités vivement, mais dont la piété gémit. Ah ! qu'on serait coupable de ne tenir aucun compte du peu qui nous reste du temps passé, de ces carêmes tels qu'on les observait autrefois ! A peine croyons-nous à ce qui nous en est rapporté dans l'histoire. Avec quelle religieuse ferveur, quelle fidélité, on obéissait aux saintes prescriptions de l'Eglise ! Quelle exactitude parfaite pour le choix des aliments et pour les heures des repas, pour le renoncement à tout ce qui était plaisir ! Com-

bien on était loin de se plaindre qu'il fallût un peu souffrir, faire quelque effort pour obéir exactement à la loi ! Aujourd'hui, chacun se prétend dispensé, imagine des prétextes, croit avoir de bonnes raisons pour ne plus faire pénitence ; on est trop faible, dit-on, de tempérament pour supporter le jeûne ; l'abstinence est un supplice, on n'a plus assez de force pour faire ce que faisaient nos aïeux. A toutes ces plaintes et à toutes les objections nous ne dirons qu'un mot, c'est qu'il faudra un jour compter avec Dieu, et que ce compte sera sévère. Pensons-y, ne cherchons point, comme il arrive trop souvent, à nous faire illusion en cette matière. Et pour en revenir, à notre première pensée, il serait si doux de s'entr'aimer et de se traiter en frères ! chacun y gagnerait, les mauvais cœurs seuls se plaindraient, les bons s'en réjouiraient et trouveraient cette pénitence bien douce.

A ces causes, etc.

NOTICE SUR MGR DE MORLHON,

ÉVÊQUE DU PUY.

Mgr de Morlhon est né à Villefranche-de-Panat (Aveyron), le 18 décembre 1799. Il était vicaire général d'Auch, quand une ordonnance royale, en date du 5 décembre 1846, le nomma à l'évêché du Puy en remplacement de Mgr Darceinales, transféré à l'archevêché d'Aix. Mgr de Morlhon fut sacré à Auch le 30 mai 1847.

Le prélat a bien voulu nous envoyer quelques-uns de ses mandements d'un intérêt général pour être reproduits dans notre *collection des Orateurs sacrés*. Voici les titres de ces mandements : 1^o Mandement pour le carême de 1848, *Sur la sanctification du di-*

manche ; 2^o mandement pour le carême de 1849, *Sur la pénitence* ; 3^o mandement pour le carême de 1850, *Sur la foi* ; 4^o mandement, *Pour la publication d'un jubilé* ; 5^o mandement, *Sur l'indifférence religieuse* pour le carême de 1851 ; 6^o mandement, *Sur la dévotion au sacré cœur* pour l'année 1852 ; 7^o mandement, *Sur le jubilé de Notre-Dame du Puy*, pour le carême de 1853 ; 8^o mandement pour le carême de 1854, *Sur le respect humain* ; tous ces mandements offrent des détails très-intéressants et très-utiles dans la pratique.

MANDEMENTS

DE

MGR DE MORLHON.

ÉVÊQUE DU PUY.

PREMIER MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1848.)

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Nous les voyons arriver avec joie, nos

très-chers frères, ces jours de grâce et de salut que la divine Providence va faire lever sur nous, parce qu'ils nous offrent une occasion favorable de vous adresser nos exhortations et de vous exprimer tout ce que nous a fait éprouver de douces émotions le pieux empressement avec lequel vous avez

salué notre apparition parmi vous. Votre zèle, votre piété, les témoignages d'affection et de respect dont vous avez environné l'envoyé du Très-Haut, en pénétrant notre âme, nous ont fait déjà pressentir les consolations que vous réservez à notre ministère.

Nous en espérons de bien précieuses des diverses associations pieuses dont s'honore à juste titre notre diocèse. Mais parmi elles, il en est une que nous voudrions propager dans toutes les paroisses, persuadé qu'elle serait féconde en heureux résultats. Elle vient à peine de se former dans notre ville épiscopale, et déjà elle promet des fruits abondants de grâce et de sainteté. Par elle, nous en avons la confiance, la décence et le respect régneront davantage dans le lieu saint, les offices de l'Église seront mieux suivis, la parole sainte sera écoutée avec plus de docilité; les tribunaux sacrés et la sainte table eucharistique seront entourés d'une foule plus compacte et plus recueillie; par elle, enfin, plus de sécurité et de paix, plus de concorde et d'harmonie iront s'associer au foyer domestique. Tels sont les inestimables avantages que nous nous promettons de l'Association pour la sanctification du dimanche? Et comment le ciel ne se plairait-il pas à la bénir? elle est destinée à venir en aide à l'accomplissement du précepte le plus hautement proclamé de tous les préceptes de la loi divine.

Ouvrez les livres saints et vous le trouverez à chaque page. Voici ce que dit le Seigneur: *Tu travailleras six jours, et tu s'arrêteras le septième* (1). *Durant six jours vous ferez votre ouvrage; mais le septième sera saint pour vous* (2). *Gardez mon sabbat, car il est saint pour vous; celui qui le profanera mourra de mort; c'est le pacte éternel entre vous et moi, c'est l'alliance indissoluble; car le Seigneur a fait le ciel et la terre en six jours, et il s'est reposé le septième* (3). Il n'est pas de commandement plus souvent et plus impérieusement réitéré; et au pied du Sinaï, quand la voix de Dieu retentissant au milieu des foudres et des éclairs devait graver plus profondément dans les cœurs les ordres qu'elle proclamait, n'entendit-on point: *Homme qui m'écoutes, n'oublie pas de sanctifier le jour du Seigneur* (4).

Écoutez les prophètes inspirés du ciel, et vous les entendrez énumérer avec complaisance les biens que Dieu promet aux fidèles observateurs du jour qu'il s'est choisi: *Gardez mes sabbats*, disait le Seigneur par

(1) *Sex diebus operaberis, septimo die cessabis.* (Exod., XXIII, 12.)

(2) *Sex diebus facietis opus, dies septimus vocabitur sanctus.* (Levit., XXIII, 5.)

(3) *Custodite sabbatum meum, sanctum est enim vobis: qui polluerit illud morte morietur... pactum est sempiternum... Sex enim diebus fecit Dominus cælum et terram, et in septimo ab opere cessavit.* (Exod., XXXI, 14, 16, 17.)

(4) *Memento ut diem sabbati sanctifices.* (Exod., XX, 8.)

(5) *Custodite sabbata mea, et dabo vobis plures temporibus suis, et terra gignet germen suum.*

la bouche de Moïse, et je vous donnerai la pluie propre à chaque saison, et la terre portera avec abondance ses fruits (5). *Ceux qui auront gardé mes sabbats et maintenu mon alliance, je leur donnerai une place dans ma maison et au sein de ma cité, je leur donnerai aussi un nom éternel, un nom qui ne périra point* (6). D'un autre côté, les mêmes prophètes ne trouvent pas d'expressions assez fortes pour faire gronder les foudres du Très-Haut sur la tête des transgresseurs; les menaces se précipitent de leurs lèvres: *Si vous persistez à méconnaître ma voix, leur disait Jérémie au nom du Seigneur, et si vous vous obstinez à ne pas sanctifier le sabbat, j'allumerai le feu aux portes de Jérusalem, il dévorera les maisons et rien ne pourra l'éteindre* (7). Et près d'un siècle plus tard, Néhémie, enflammé d'un saint zèle à la vue des transgressions qui se poursuivaient sur les ruines encore fumantes de l'infidèle Jérusalem, et qui justifiaient si bien les menaces de Jérémie, disait aux prévaricateurs: *Quelle chose mauvaise faites-vous? comment osez-vous profaner le jour du Seigneur? N'est-ce pas ce qu'ont fait nos pères, et le Seigneur a versé sur nous tous ces maux dont nous sommes les tristes témoins et les victimes plus tristes encore* (8).

Ces phases diverses, il ne faudrait pas les chercher seulement sur les bords du Jourdain: des observateurs distraits ou prévenus peuvent les méconnaître; mais pour qui-conque étudie sérieusement l'histoire, ce spectacle n'est pas unique. A tous les âges et chez toutes les nations, l'apogée de l'élévation des peuples, ou du moins celle de leur dignité et surtout de leur bonheur, arrive toujours quand leur fidélité aux observances religieuses est la plus complète et la plus générale; tandis qu'au contraire, les peuples s'affaissent et descendent quand cette fidélité s'affaiblit ou s'altère. Mais nous ne voulons pas oublier que nous parlons à des âmes chrétiennes; et n'est-ce pas notre pensée la plus douce et la plus consolante que celle d'être le pasteur d'un des troupeaux les plus pieux de la France? Or, pour des chrétiens, dès que le ciel a parlé, tout front se courbe et toute volonté se plie. Aussi, voyez les premiers fidèles. Un philosophe illustre, né dans le paganisme, mais qui devait sceller de son sang les vérités qui reçurent son adhésion, nous a tracé le tableau du dimanche au berceau de l'Église:

« Le jour, nous dit saint Justin dans son (Levit., XXVI, 2.)

(6) *Hæc dicit Dominus: Qui custodierint sabbata mea et tenuerint fœdus meum, dabo eis in domo mea et in muris meis locum; nomen sempiternum dabo eis quod non peribit.* (Isa., XXVI, 4.)

(7) *Si autem non audieritis me ut sanctificetis diem sabbati, succendam ignem in portis ejus et devorabit domos Jerusalem, et non extinguetur.* (Jer. XVII, 27.)

(8) *Quæ est hæc res mala quam facitis? (II Esdr. III, 17.) — Et adduxit Deus noster super nos omne malum, hoc et super civitatem hæc.* (Ibid., 18.)

immortelle *Apologie*, le jour qu'on appelle du soleil (notre Dimanche), tous ceux qui résident dans les villes ou dans les champs se réunissent dans le même lieu, et on lit les commentaires des apôtres ou les écrits des prophètes aussi longtemp que l'heure le comporte. Ensuite le lecteur se tait, et celui qui préside l'assemblée fait un discours dans lequel il instruit le peuple et l'exhorte à imiter de si belles choses. Alors nous nous levons tous et nous prions. Les prières finies, on offre le pain, le vin et l'eau. Le président fait de temps en temps monter vers le ciel des prières et des actions de grâces, et le peuple acquiesce à ses paroles en disant : *Amen*. On distribue ensuite la communion à toutes les personnes présentes, et on l'envoie aux absents par le ministère des diaques. Ceux qui en ont la faculté font ensuite des aumônes, chacun dans la mesure qui lui convient. Ce fonds est déposé entre les mains du président ; celui-ci s'en sert pour secourir les orphelins, les veuves, les prisonniers, les étrangers, car il est le curateur de tous les indigents. (S. Just., *apol.*, 2.)

Où ! qu'il était beau de voir ainsi sanctifier le dimanche par la prière, par la communion et par l'aumône ! qu'elles étaient imposantes ces réunions où accourraient et les villes et les campagnes ! Qu'elles étaient nobles et touchantes ces assemblées où, au fond du sanctuaire, apparaissait un pontife quelquefois glorieusement mutilé par la persécution, mais toujours aussi vénérable par ses incontestables vertus que par son âge et son caractère sacré ! Et dans l'enceinte se pressaient, d'un côté, les vieillards, les hommes mûrs, les jeunes adolescents, les enfants, tous rivalisant d'attention, de respect et de prières, et de l'autre, les veuves, les épouses, les mères, les filles, toutes également modestes, également chastes, également pieuses. O spectacle béni du ciel et fait pour charmer les anges et les hommes ! combien un jour ainsi sanctifié retrempe l'âme et fortifie le sentiment religieux ! Par là s'expliquent facilement et le courage des martyrs, et l'austérité des solitaires, et l'innocence des vierges, et les vertus des confesseurs. Le monde avait beau étaler ses plaisirs, les tyrans déployaient en vain leurs tortures, on avait présumé son cœur contre les illusions trompeuses, on s'était armé pour le combat : la victoire était déjà presque assurée.

Sans doute, et remercions-en la bonté divine, sans doute, N. T. C. F., la hache du bourreau ne menaçait plus les têtes chrétiennes ; mais, ne l'oublions pas toutefois, les jours de paix ont leurs périls comme les temps de guerre. La foi a sans cesse des assauts à soutenir : le monde et ses séductions, le plaisir et ses perfides caresses, tout menace la vertu. Et la vie hu-

maine, qu'est-elle au jugement de l'Esprit-Saint lui-même, qu'un combat continu (9), principalement dans un siècle où les scandales sont si fréquents, où l'impiété lève une tête altière, où tout est ou peut devenir à chaque instant un sujet de tentation. Le moyen de triompher, si nous n'allons nous retremper, nous fortifier, nous animer, où ? au pied des autels, là où tout parle à l'âme ; comment ? en passant chrétiennement, pieusement, saintement le jour du dimanche. C'est le grand jour, le jour royal du chrétien, comme l'appelle un Père de l'Eglise : *Dominica dies, regina et princeps omnium dierum* (10).

Maintenant, si vous demandez, N. T. C. F., pourquoi le ciel a proclamé si souvent et si haut la stricte et rigoureuse observance du jour du Seigneur, nous vous répondrons d'abord que Dieu devait à son infinie majesté d'imposer à l'homme un acte public et solennel de dépendance. Maître suprême des mouvements que sa main libérale lui dispensait, il s'en réservait exclusivement quelques-uns. Six jours étaient abandonnés aux nécessités de la vie, le septième restait au Créateur ; c'était la marque de la soumission et de l'infériorité, ou, ce que notre piété aimera encore mieux, c'était la dette de la reconnaissance et de l'amour. Faut-il s'étonner que le ciel l'exigeât ?

Nous vous répondrons ensuite que Dieu devait réclamer impérieusement ce qui est nécessaire à l'existence de la religion ; car on ne conçoit pas de religion sans culte public ; mais le culte public a besoin d'être organisé et réglé. Il eût aussitôt péri, si le divin Législateur n'eût fixé lui-même les jours qui devaient lui être consacrés. Abandonner ce soin à la libre volonté des hommes, ce serait bien peu connaître leur nature : la cupidité, les passions, la frivolité, les besoins réels ou factices trouveraient toujours des prétextes aux délais ; des délais naîtraient la désuétude, et la désuétude ne tarderait pas à amener l'indifférence et l'oubli. Mais admettons que le culte, ainsi livré au bon vouloir des individus, conservât les sympathies de tous, du moins dans la pratique il n'y aurait jamais concours général, ni par conséquent culte public dans la large acception de ce mot.

Non-seulement l'observation du dimanche est nécessaire à l'existence de la religion, mais elle est surtout nécessaire au développement des principes religieux dans nos âmes. La religion a pour mission spéciale de dépendre l'homme de la terre, de l'arracher à l'illusion des sens, et de l'entraîner vers ce monde invisible où s'agrandissent, se perfectionnent et s'achèvent nos destinées. Mais pour élever ainsi l'homme au-dessus de lui-même et de ce qu'il voit, il faut qu'elle le conduise dans ses tem-

(9) *Militia est vita hominis super terram.* (Job, VII, 1.)

(10) S. Ics., *mat.*, *Epist. ad Magn.*

ples, et qu'elle lui rappelle souvent le néant des choses humaines, la fragilité de la vie, le vide et le néant des passions; il faut surtout qu'elle verse dans son cœur la haine du vice et l'amour de la vertu. Le pourrait-elle? j'en appelle à vous-mêmes, N. T. C. F., s'il n'y avait des jours fixés où tous ses enfants soient obligés de venir écouter ses leçons? Et encore, pour se soutenir dans le bien, l'instruction ne suffit pas.

Les vérités chrétiennes ne sont pas des vérités spéculatives qui ne demandent que l'adhésion de l'esprit; ce sont des vérités pratiques pour lesquelles il faut, de plus, le concours de la volonté, et quel concours? Dompter ses penchants, mettre un frein à ses passions, triompher de soi, du monde et du démon. Notre divin Maître ne nous l'a point laissé ignorer, il l'a dit hautement : *Le royaume du ciel souffre violence, et ce n'est que ceux qui savent se l'imposer qui le ravissent* (11). Pour une œuvre aussi difficile, il faut sans doute que de pieuses, de fréquentes, de saintes exhortations viennent nous animer; mais il faut encore plus que la prière et la fréquentation des sacrements viennent nous soutenir.

Or, est-ce durant les occupations, parmi les travaux, au milieu des affaires sans cesse renaissantes qui se disputent presque toutes les heures de nos jours ordinaires, qu'on peut, avec tranquillité d'esprit et repos de conscience, élever ses mains et son cœur vers le ciel, repasser ses fautes dans l'amertume de la douleur, ou se purifier dans le bain salubre de la pénitence, ou se nourrir du pain des anges? Et que serait, je vous le demande, que serait la vie chrétienne sans le dimanche? Avouons-le, le monde nous envahit presque malgré nous; nos biens, nos affaires, des objets moins dignes encore nous absorbent; que du moins un jour dans la semaine nous puissions faire trêve avec toutes les préoccupations terrestres! que le ciel ait ses moments comme le monde a les siens! que nos regards puissent se fixer quelques heures sur cet avenir qui nous attend! que nos cœurs puissent s'entretenir en paix avec ce Dieu qui nous créa pour lui! que nos âmes puissent goûter dans le silence les ineffables communications de celui qui seul est pour nous *voie, vérité et vie* (12)!

Ajoutons que l'homme doit à l'homme l'exemple de ses vertus : le précepte de l'édification publique est un précepte également avoué par la raison et par la morale. Or, l'édification publique implique ou suppose l'observance du dimanche. La vie privée est un sanctuaire fermé aux regards du public; vos pratiques religieuses au foyer domestique, au sein de la famille, vos frères les ignorent; ils ne peuvent les connaître qu'en vous voyant vous y livrer avec eux et près d'eux.

Jusqu'ici, N. T. C. F., nous ne vous avons montré le dimanche qu'au point de vue religieux, et sous ce rapport, vous comprenez déjà que tout en commande impérieusement la sanctification; vous ne vous étonnerez même plus en songeant à la terrible sanction qu'y avait apposée le Seigneur chez le peuple juif; qu'il punisse le transgresseur; que, par son ordre, le peuple entier accable sous une grêle de pierres le téméraire qui n'a pas craint de violer publiquement une des lois les plus importantes, non-seulement de la religion, mais encore de la société; et voilà le nouveau point de vue sous lequel nous pourrions vous montrer la sanctification du dimanche. Elle est aussi sociale que religieuse; et quand pourrions-nous le proclamer avec plus de fruit que de nos jours, où de tristes et déplorables doctrines voudraient diviser en deux camps opposés les membres de la grande famille chrétienne, des hommes faits pour vivre ici-bas en frères, en attendant qu'ils aillent partager le haut l'héritage éternel. Du reste, cet antagonisme n'est pas nouveau; il a apparû plus ouvertement à toutes les époques où les principes religieux se sont affaiblis dans les cœurs. Et comment, en effet, le riche privé de la foi ne serait-il pas tenté d'abuser de sa prépondérance? Comment surtout le pauvre, qui ne trouverait nulle part une compensation à ses souffrances, ne porterait-il pas un regard d'envie et peut-être bientôt de haine sur ceux qui ont en partage tous les biens dont il est privé? Bénissons le jour qui appelle l'un et l'autre au pied de ces autels où le riche voit le Maître du monde, abaissant sa grandeur, compatir aux maux du genre humain jusqu'à revêtir ses misères et épuiser ses douleurs, et où le pauvre voit son Dieu naître dans une crèche, vivre sans savoir où reposer sa tête et mourir sur une croix. A cette vue, nous ne vous dirons plus : Songez aux leçons qui tombent de la chaire évangélique, au développement de la morale chrétienne, si douce, si bienfaisante, si fraternelle ajoutez les exemples des saints, nos maîtres et nos modèles, et calculez ensuite tout ce qui doit naître de paix, d'ordre et de tranquillité. Non, ici il n'est pas même besoin d'instruction; le rapprochement dans l'église, ce rapprochement qu'on ne trouve que là, n'est-il pas à lui seul la leçon la plus sainte, la plus utile, la plus consolante?

La leçon est pratique : tous les rangs sont confondus dans le même édifice; les mêmes fonts sacrés ont fait enfants de Dieu et frères en Jésus-Christ, le fils du maître et le fils du serviteur; dans le même tribunal sacré, la même absolution a été donnée au pauvre et au riche; la même table sainte a reçu le puissant et le faible; enfin, au

11) *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (Matth., XI, 12.)*

(12) *Ego sum via veritas et vita. (Joan., XIV, 6.)*

piéd des mêmes autels se sont agenouillés le prince et le sujet, humbles et petits l'un et l'autre devant le *Roi immortel des siècles*. Otez maintenant le dimanche, et les hommes placés aux deux extrémités de l'échelle sociale ne se seront rencontrés que sur les places publiques ou dans les représentations solennelles, là où l'un était tout le faste qui l'entoure, et où l'autre laissait apercevoir les haillons et les angoisses que ces haillons ne montrent que trop. Ainsi se seront vus, d'un côté, les jouissances de l'amour-propre, les joies apparentes, tout ce qui frappe et éblouit, et, de l'autre, le délaissement, l'indifférence, les peines du jour, les soucis du lendemain, les amertumes de la vie, en un mot, tout ce qui attriste et repousse.

Il nous semble que lors même que le dimanche n'aurait d'autre bien à offrir que celui de faire cesser ce contraste affligeant, la société ne saurait assez le pratiquer; mais, après tous les avantages que nous avons énumérés, il en est un autre et celui-ci Dieu l'avait clairement annoncé : *Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième, afin que les animaux à ton service se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger aient quelque relâche* (13). Quels que soient les rêves que forment quelques âmes généreuses, et, il faut le dire aussi, des esprits égarés ou prévenus, la plus grande partie du genre humain est condamnée à porter le poids de la chaleur et du jour. Nous voudrions bien, N. T. C. F., qu'il en fût autrement, et les pauvres, les malheureux ne sont-ils pas la portion la plus chère et la plus précieuse de notre troupeau? Mais pourquoi chercherions-nous à vous abuser et à nous abuser nous-même? Nos désirs ne changeront point la destinée. Tristes enfants d'un père prévaricateur, nous ne trouvons ici-bas qu'une terre d'exil; toutefois le Dieu qui n'abandonna pas l'homme dans sa déchéance et qui promit à ses fautes un Rédempteur, n'a pas abandonné les malheureux à un travail continu. Après ses fatigues, il a voulu qu'il pût réparer ses forces : *Ut refrigeretur filius ancillæ tuæ, et advena*. Il l'a protégé contre la cupidité et l'avarice. Pauvres, peut-être avez-vous souvent oublié que vous aviez un père dans le ciel; lui du moins n'a pas oublié qu'il avait des enfants souffrants sur la terre; il a placé sa loi comme une barrière infranchissable entre votre faiblesse et le mauvais vouloir; à vos labeurs il a assuré un repos.

Mais, gravons-le bien dans notre cœur, N. T. C. F., le repos du dimanche n'est pas un repos oisif et stérile, moins encore un loisir accordé au vice et aux mauvaises passions; c'est le repos du Seigneur. Fuyons tout ce qui pourrait le souiller. Evitons les courses sans nécessité, les jeux, les sociétés dangereuses, la fréquen-

tation des cabarets; montrons-nous assidus aux offices de la paroisse, aux prônes, aux catéchismes; passons ce saint jour dans les exercices de la piété chrétienne: nous entrerons ainsi doublement dans l'esprit de l'Eglise durant la sainte quarantaine qui va s'ouvrir, et nous nous préparerons dignement à la grande solennité de Pâques qui nous attend.

A ces causes, etc.

Donné au Puy, le 7 février 1848.

DEUXIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême

(Année 1849.)

SUR LA PÉNITENCE.

Nous voici arrivés, nos très-chers frères, à ce temps favorable, à ces jours de salut, où la bonté divine a coutume de nous visiter dans l'abondance de ses miséricordes; nous voici près de célébrer ces mystères ineffables où l'ont vit un Dieu se livrer à la mort pour ses créatures et se faire lui-même notre victime expiatoire, afin de nous retirer du péché, et de nous rendre avec avantage tous les biens dont nous avions été dépourvus, L'Eglise tressaille à l'approche de ces grands anniversaires; elle les contemple, elle les admire; elle en est toute pénétrée de reconnaissance et d'amour, et son désir le plus ardent est que ses enfants en recueillent les fruits. Elle cherche ce qu'elle doit faire pour les célébrer dignement; elle consulte au dedans d'elle-même l'esprit de Dieu, et la réponse qu'elle entend, c'est la parole du saint précurseur : *Faites pénitence, parce que le royaume des cieux approche*. (Matth., III, 2.) Oui, N. T. C. F., le royaume des cieux approche; Jésus-Christ ne souffre que pour nous le mériter; il ne meurt que pour nous en ouvrir l'entrée; il ne ressuscite que pour nous donner la justice, qui en est la condition nécessaire; il ne monte au ciel que pour nous y préparer une place; il ne se fait lui-même notre pâque sur nos autels que pour nous en mettre en vain un gage assuré, et nous en donner un délicieux avant-goût. Ce magnifique royaume est près de nous; si nous le voulons, il nous appartient; la voix céleste ne demande pour cela qu'une condition facile, la pénitence.

Souffrez donc, N. T. C. F., qu'à l'entrée de la sainte quarantaine, nous vous entretenions de la pénitence, et, parce que plusieurs peut-être ne savent pas bien en quoi elle consiste, qu'ils n'en comprennent pas assez les avantages, et qu'ils ignorent ce qu'il faut faire pour la pratiquer, écoutez avec docilité ce que votre premier pasteur, dans sa sollicitude pour votre salut, croit devoir vous dire sur un sujet si important.

La pénitence est le remède du péché,

(13) *Sex diebus operaberis, septimo die cessabis ut requiescat bos et ainus tuus, et refrigeretur filius ancillæ tuæ, et advena*. (Exod., XXIII, 12.)

l'unique planche de salut après le naufrage; elle est le supplément de l'innocence, et la seule ressource de l'homme qui a eu le malheur de perdre l'amitié de son Dieu. Vous ne la retrouverez pas dans le ciel, parce que dans ce séjour de gloire il n'y a pas de péché à expier; elle est stérile dans l'enfer, parce que là elle est sans confiance et sans amour. C'est la terre seule qui la pratique utilement et qui lui doit tous ses biens et toutes ses espérances; elle est comme un arbre béni que la miséricorde divine a planté au milieu de nous pour lever la malédiction que nous avons encourue; ses fruits sont des fruits de vie qui nous guérissent de toutes nos blessures, et nous retirent des portes de la mort. Aussi Dieu n'a cessé de la faire prêcher dès le commencement du monde, d'abord par les patriarches, puis par les prophètes, enfin par son propre Fils, dont les exhortations nous sont tous les jours reproduites par la sainte Eglise; bien plus, tout ce qu'il fait, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, dans la conduite de son Eglise comme dans celle des empires, il le fait pour amener les hommes à la pénitence; et si vous demandez la raison dernière des diverses dispositions de sa sagesse dans les grands et les petits événements, l'apôtre saint Paul vous la révèle en ces deux mots : *Ignorez-vous que le dessein de Dieu est de vous conduire à la pénitence?* « *Ignoras quoniam benignitas Dei ad penitentiam te adducit?* » (Rom., II, 4.)

Cherchons donc, N. T. C. F., à nous faire une juste idée de cette vertu; plus elle est excellente, plus il nous importe de la bien connaître.

Le nom même de la *pénitence* nous amène à en découvrir la nature. Ce mot, pris dans la langue des anciens Romains, signifie *regret, repentir, rétractation*. Qu'un fils se repente d'avoir offensé son père, qu'un serviteur ait du regret d'avoir désobéi à son maître, qu'un homme coupable de mensonge et de calomnie rétracte ses discours injustes, c'est là une pénitence; mais ce nom qui peut s'appliquer à toute sorte de repentir, s'entend dans l'usage de l'Ecriture et de l'Eglise du repentir par excellence, de celui qui est le plus juste, le plus utile et le plus important de tous, du regret d'avoir offensé Dieu et encouru sa disgrâce. Ainsi, reconnaître qu'on a péché contre Dieu, qu'on a violé à son égard les droits les plus sacrés, qu'on a mérité toute sa colère, et par cette considération concevoir une douleur proportionnée à une si grande injure, voilà ce que signifie dans la langue de la religion le nom de *pénitence*.

Telle est, en effet, la notion que le Saint-Esprit nous en donne dans les saintes Ecritures : *Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements* : « *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.* » (Joel., II, 13.) Ce qui nous marque que le siège de la pénitence est dans l'âme, que c'est là qu'elle agit et qu'elle produit ses salutaires effets.

Mettons bien avant dans nos esprits, N. T. C. F., cette vérité fondamentale que la pénitence est une vertu du cœur, et que c'est en vain qu'on en porte tous les signes au dehors, si on ne la pratique intérieurement. Quel est en effet le but et la fin essentielle de la pénitence? n'est-ce pas de détruire le péché et de réparer le désordre qu'il renferme? Or, en quoi consiste ce désordre, si ce n'est dans l'infidélité du cœur envers Dieu, dans une révolte contre sa majesté souveraine, dans l'oubli des droits que lui donne sa double qualité de maître et de père, en un mot, sur ce que, préférant la créature au Créateur, nous renversons au dedans de nous l'ordre que la nature et la grâce devaient nous rendre inviolable? Il faut donc que la pénitence s'accomplisse dans le cœur : c'est là que le péché a pris sa source, c'est là qu'il doit être réparé.

Il nous sera facile maintenant de comprendre pourquoi au temps du prophète Isaïe les Juifs virent leur pénitence rejetée. Ils jeûnaient, ils mettaient de la cendre sur leur tête, ils se revêtaient de cilices, ils demandaient miséricorde; mais ils demeuraient dans leur péché, leur cœur n'était pas changé, ils ne rentraient pas sincèrement dans la voie des commandements de Dieu. Ecoutez ce que leur dit alors le Seigneur : *Vous avez jeûné, et je n'y ai pas eu égard; vous vous êtes humiliés, et je l'ai ignoré, parce que dans vos jeûnes votre volonté demeure la même, et que je la retrouve dans ses désordres.* « *Ecce in die jejunii invenitur voluntas vestra.* » (Isa., LVIII, 3.)

Le Sauveur du monde adressait un langage semblable aux pharisiens de son temps. Scrupuleusement fidèles à tous les actes extérieurs de la pénitence, ces enfants déclinés de la synagoge se bornaient à de vaines apparences; ils avaient une grande réputation de vertu, mais ils n'en possédaient pas la réalité : *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites*, leur dit Notre-Seigneur, *parce que vous nettoyez le dehors de la coupe, et qu'au dedans vous êtes remplis de rapine et d'iniquité. Pharisiens aveugles, purifiez d'abord le dedans, afin que le dehors devienne également pur. Malheur à vous, parce que vous ressemblez à des sépulchres blanchis dont l'extérieur brille aux yeux des hommes, mais qui ne renferment qu'ossements et pourriture.* (Matth., XXIII, 25-27.)

C'était par ces foudroyants anathèmes que Notre-Seigneur protestait contre les fausses vertus, et qu'il nous apprit en particulier à ne pas nous reposer sur les œuvres extérieures de la pénitence, si elles ne procèdent d'une vraie conversion du cœur et d'une sincère douleur du péché.

Vous le voyez donc, N. T. C. F., la pénitence est un heureux changement qui s'opère dans l'âme et qui y rétablit tout dans l'ordre : l'idole de Dagon est renversée et l'arche sainte est remise en honneur; Dieu donne la loi; et la raison, loin de la con-

battre, ne s'occupe qu'à établir de plus en plus son règne au dedans de nous. Non-seulement le péché est banni, mais des mesures sont prises avec sagesse pour en prévenir le retour. C'est la pénitence qui a opéré tous ces prodiges, c'est par elle que toutes les choses anciennes sont passées et que tout est renouvelé : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova.* (II Cor., V, 17.)

Concluons de là que la pénitence du carême ne regarde pas uniquement ceux qui peuvent jeûner et faire des exercices extraordinaires, non : la pénitence, étant l'œuvre du cœur, elle regarde tout le monde, soit que vous jeûniez, soit que vous ne jeûniez pas, que vous soyez en santé ou que la maladie vous retienne sur un lit de douleur ; enfant, jeune homme, vieillard, dans quelque condition que vous puissiez être, comme vous avez une âme à sauver, et que c'est par les affections du cœur qu'on se sauve, Dieu s'adresse à tous, sans aucune distinction, et il nous dit : *Mon Fils, donnez-moi votre cœur* ; c'est la pénitence du cœur que j'exige, tout le reste n'est rien pour moi : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* (Prov., XXIII, 26.)

Qui ne sera touché, N. T. C. F., de cette bonté de Dieu à notre égard, et qui ne s'écriera dans les transports d'une pieuse reconnaissance avec un illustre docteur de l'Eglise :

« Béni soit le Dieu élément et bon qui se réjouit si nous faisons pénitence, et qui, plein d'une tendresse ineffable, nous reçoit avec un doux sourire et sans aucun reproche amer, quand nous revenons à lui ! Béni soit Celui qui, cédant à nos vœux, que nous soyons coupables ou non, nous ouvre la porte du céleste séjour ; car il ne hait pas assez les pécheurs pour la fermer à un repentir sincère ! Trois fois béni soit le Dieu tout-puissant qui donne à tous les hommes le moyen de faire leur salut, parce qu'il ne veut exclure personne de l'héritage de son royaume, héritage sacré que méritent les justes par leurs vertus, et les pécheurs par la pénitence » (EUREM., II, *Serm. exeget.*)

Si, après ces magnifiques paroles, bien propres à exciter de nobles élans dans nos âmes, il fallait de nouveaux motifs pour nous faire comprendre le prix de la pénitence, nous n'aurions qu'à considérer les maux dont elle nous délivre, et les biens qu'elle nous apporte. D'une main elle nous arrache au péché et à l'enfer ; de l'autre elle nous comble des plus ineffables consolations, et nous élève jusqu'au ciel. Comme autrefois Moïse vint de la part du Seigneur vers son peuple pour le retirer de la servitude d'Egypte, ainsi la pénitence vient à nous pour nous rendre la liberté des enfants de Dieu. Le péché nous avait faits ses esclaves, il nous avait assujettis à une multitude de passions impérieuses, et sous ce jong honteux, nous gémissions dans une captivité d'autant plus malheureuse, que, selon la pensée de saint Augustin, elle s'attachait à

nos pas, elle nous poursuivait partout, puisque nous la portions au dedans de nous : *Peccatum enim quod facit intus est* ; mais la pénitence a bientôt brisé ces chaînes, et, mettant sous nos pieds ces tyrans domestiques, elle fait que, désormais affranchis du péché, nous ne connaissons plus d'autre maître que Dieu, et d'autre empire que celui de la justice. Jusque-là nous étions continuellement dans la crainte et les alarmes : la mort, le jugement, l'enfer ne se présentaient à notre souvenir que comme des objets de terreur qui troublaient notre vie, et nous tenaient dans l'épouvante ; mais depuis que la pénitence a pris possession de notre cœur, toutes ces pensées nous sont devenues doncques, et même consolantes. En détruisant en nous le péché, la pénitence a ôté à la mort tout ce qu'elle a de redoutable, et elle nous donne le droit de dire avec l'Apôtre : *O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? Ton aiguillon était le péché, et il n'est plus.* (I Cor., XV, 55, 56.)

Trop souvent, N. T. C. F., on envisage la pénitence sous les plus sombres couleurs ; on se la représente toute hérissée de rigueurs et d'épines cruelles. Elle n'en a réellement que pour ceux qui n'ont pas le courage de s'en approcher. Osons nous livrer à elle avec sincérité, et nous la trouverons aimable par ses consolations, et généreuse dans ses récompenses ; et en effet, après avoir eu le malheur d'offenser celui qu'on aime, n'est-il pas doux de lui dire et de lui répéter sans cesse que l'on ne se pardonnera jamais ses torts à soi-même ? La seule peine que ressent une âme sensible, après avoir été reçue en grâce, n'est-elle pas de ne pouvoir assez expier ce qu'elle se reproche d'avoir commis ? S'il se mêle quelque chagrin à ses sentiments, n'y entre-t-il pas bien plus de satisfaction encore ?

Voyez l'enfant prodigue : il combattit longtemps sans doute avant de se résoudre à aller se jeter aux pieds d'un père justement irrité ; mais quand il se vit reçu à bras ouverts, quand il vit que son retour mettait le comble à la joie de son père, de quelles délices son âme ne dut-elle pas être inondée ? Et quel en était le principe ? son repentir.

Voyez la femme pécheresse qui, attirée par la foi, par l'extrême indigence du divin Rédempteur, pénétra dans la salle du festin, s'approcha de lui, et, sans oser lui adresser une parole, se pencha sur ses pieds, les arrosa de ses larmes, les essuya de ses cheveux. Larmes délicieuses ! témoignages muets, mais d'une expression bien éloquente, oh ! que vous fûtes bien entendus ! *Allez, vos péchés vous sont remis* (Matth., IX, 2), répond l'adorable Sauveur, à celle qui n'avait point ouvert la bouche. Qui pourrait dire ce qui se passait alors dans le cœur de cette bienheureuse pénitente ? Qui de nous n'aurait voulu, nous ne disons pas être à sa place, mais partager son bonheur ? Le monde avec toutes ses joies et ses prestiges, produisit-il jamais de semblables dé-

lices? Quel en était le principe? le repentir. Reconnaissons donc, N. T. C. F., que la pénitence a des douceurs et des charmes que nous ne lui soupçonnions point. Embrassons-la, et bientôt nous en ferons l'heureuse expérience.

Il n'est pas jusqu'aux biens temporels qui ne marchent à sa suite : nous en avons pour garant la parole de Dieu même, qui nous assure par la bouche du prophète Isaïe que si nous nous lavons de nos fautes, si nous devenons purs, si nous rendons nos actions saintes à ses yeux, nous serons rassasiés des biens de la terre (*Isa.*, 16-19.) Les prophète Jérémie étend ces promesses aux nations entières : *Si a nation, dit le Seigneur, se détourne du mal qui appelait ma menace, moi aussi je me repentirai du mal que j'avais résolu de lui faire, et soudain je parlerai de cette nation et de ce royaume pour l'édifier et l'affermir.* (*Jerem.*, XVIII, 8, 9.)

Ne dirait-on pas, N. T. C. F., que ces dernières paroles ont été écrites pour nous tracer la conduite à suivre dans les circonstances où nous vivons? En présence des orages qui ont si violemment agité notre patrie, et qui ne nous menacent que trop de nouveaux malheurs, qui de nous n'a éprouvé des sentiments de douleur, d'effroi, et peut-être de découragement? Mais voici une voix descendue du ciel, qui nous donne le secret de conjurer les maux que nous redoutons : Qu'une nation ébranlée jusque dans ses fondements revienne à Dieu, bientôt elle sera rétablie et affermie sur ses véritables bases : *Subito loquar de gente et regno ut adificem et plantem illud.* Législateurs, politiques, et vous tous qui vous donnez pour les régénérateurs de l'ordre social, vous cherchez dans de vains systèmes le moyen de réaliser vos grands projets, et vous oubliez l'unique voie de succès, celle qui vous est proposée par l'auteur même de toute société, le retour à Dieu et aux préceptes de sa loi. Ignorez-vous cet autre oracle de la sagesse éternelle, que la justice rend les nations grandes et puissantes, et que ce qui fait les peuples malheureux, c'est le péché (14)?

Mais élevons nos regards sur des biens d'un ordre supérieur. J'entends sortir de la bouche du Sauveur cette douce parole : *Aujourd'hui vous serez avec moi en paradis.* (*Luc.*, XXIII, 43.) Quel est l'heureux mortel à qui elle s'adresse, et qu'a-t-il fait pour la mériter? C'est un insigne voleur, un larron supplicié pour ses crimes : tout son mérite est de n'avoir pas enduré son cœur, et de s'être livré à un sentiment de vrai repentir. Que la pénitence est donc puissante, N. T. C. F., et qu'elle a d'empire sur le cœur de Jésus-Christ ! Qui ne sera excité par un trait si mémorable à abandonner son âme à ses salutaires impressions? J'entends encore le Sauveur du monde dire aux pharisiens et aux docteurs de la loi une parole qui m'étonne : *En vérité, je vous le*

déclare, les publicains et les pécheresses vous précéderont dans le royaume de Dieu. (*Matth.*, XXI, 31.) Quoi! dans le royaume de Dieu, dans ce séjour des âmes pures, où rien de souillé ne peut entrer! Qui nous expliquera ce mystère? Il s'explique par la pénitence : des âmes qui vivaient dans le péché, précéderont les scribes et les docteurs de la loi dans le royaume de Dieu, parce qu'elles ont ouvert leur cœur à la pénitence, et que ceux-ci lui ont fermé le leur.

Mais d'où vient à notre repentir une vertu si excellente? où puise-t-il tant de force et de grâce qu'il nous délivre de tous les maux et nous procure tous les biens? Ah! N. T. C. F., vous le savez, Jésus-Christ, s'étant fait victime pour nos péchés, demanda à son Père, sur l'autel même de son sacrifice, le prix de son sang, et obtint de lui le salut de tous ceux qui, en faisant pénitence à son exemple, s'appliqueraient ses mérites.

Hâtons-nous d'entrer dans les vues de l'innnie miséricorde, et n'attendons pas que le jour soit venu où tout repentir et toute expiation seraient inutiles. Voici des jours propices qui nous sont offerts, voici des jours de salut. Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. Oui, nous vous le disons comme les ambassadeurs de Jésus-Christ, et nous vous en conjurons de sa part, réconciliez-vous avec Dieu : *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.* (*II Cor.*, V, 20.)

Mais ici prenons garde, N. T. C. F., à une parole que le saint précurseur adressait aux Juifs, quand il les pressait de se préparer à la venue du Sauveur : *Faites, leur disait-il, de dignes fruits de pénitence.* (*Luc.*, III, 8.) Ce qui nous fait comprendre qu'il y a deux sortes de pénitences : l'une, fautive et stérile ; l'autre, sainte et agréable à Dieu. L'Écriture nous présente de tristes images de la première dans Saül, dans Antiochus, dans Judas.

Mais, voulez-vous des exemples de la vraie pénitence, voyez David confessant son péché au prophète Nathan, le pleurant et l'expiant le reste de ses jours, non-seulement par la patience dans les maux dont Dieu le frappe, mais encore par le jeûne, le cilice et de continuelles gémissements.... Voyez saint Pierre rentrer en lui-même au regard de son Maître, s'éloigner de la compagnie qui l'exposait au péché, et commencer dès lors à verser des larmes amères qui ne tarirent pas jusqu'à la fin de sa vie.... Voyez Saül arrêté par la voix céleste sur le chemin de Damas ; entendez-le s'écrier aussitôt : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* (*Act.*, IX, 6.) Et dès ce moment, sans égard pour la chair et le sang, il prie jusqu'à ce qu'il ait mérité de rentrer en grâce avec Dieu par le baptême.... Voyez encore de dignes fruits de pénitence dans ces hommes dociles qui, le jour de la Pentecôte, reconnaissant

(14) *Justitia elevat gentem; misericordia autem facit populos peccatum.* (*Prov.*, XIV, 34.)

qu'ils sont les meurtriers de Jésus-Christ, le juste par excellence, demandèrent aux apôtres le cœur navré : « Frères, que faut-il que nous fassions ? » et qui aussitôt, à la voix de saint Pierre, abjurant et détestant leur vie passée, se montrèrent des hommes tout nouveaux. Ainsi eut lieu le premier enfante-ment de l'Eglise : il s'accomplit dans le sein de la pénitence, afin d'apprendre à tous les siècles que le premier pas à faire dans le chemin du salut, c'est de renoncer au péché et de se repentir sincèrement de l'avoir commis.

Si vous nous demandez, N. T. C. F., quels sont ces dignes fruits de pénitence, nous vous dirons : Cessez d'abord de pécher et rompez entièrement le cours de vos iniquités : *Quiescite agere perverse.* (Isa. I, 16.) Allez ensuite au ministre de la réconciliation, et, vous souvenant que Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez* (Joan., XX, 23), montrez-vous aux prêtres, héritiers de ce pouvoir, et, devenant vous-même votre propre accusateur, confessez votre injustice, afin que le Seigneur vous remette l'impunité de vos offenses. (Psal. XXXI, 5.) Mais la confession des péchés ne marche pas seule, elle est accompagnée du cortège des œuvres satisfaites, de la prière, de l'aumône et du jeûne : de la prière, qui immole à Dieu notre esprit, notre cœur, notre mémoire, notre imagination, en un mot, notre âme tout entière ; de l'aumône, qui nous détache des biens de ce monde, et du jeûne qui mortifie les sens. C'est à cette triple expiation que vous invite l'Eglise, votre mère, durant la sainte carrière qui s'ouvre devant vous, et c'est là ce que saint Jean appelait *les dignes fruits de pénitence* Luc. III, 8).

« Accourez avec joie, disait autrefois l'évêque de Césarée à son peuple, accourez à cette lice bénie du jeûne solennel ; ne soyez pas tristes dans les jours de grâce où nous entrons. — Eh quoi ! poursuivait saint Basile, voit-on un homme pleurer et s'abattre, quand on lui met la couronne sur la tête ? lui voit-on la tristesse sur le front quand il érige un trophée et qu'il dresse le monument de sa victoire ? Ne vous affligez donc pas, quand on travaille à vous guérir, et qu'on remet sur votre tête, par le jeûne, le diadème brillant que l'intempérance en a fait tomber. » (S. BASILE, *Orat. de jejunio.*)

Nous vous adressons, N. T. C. F., le même langage, et s'il fallait y ajouter quelque chose, voyez, vous dirions-nous en terminant, ce qui se présente à vous au bout de la sainte quarantaine ; voyez ce laurier triomphant, signe de la véritable liberté, que l'Eglise mettra dans vos mains ; voyez cette table sacrée où Jésus-Christ, vainqueur de la mort, vous fera part de tous les fruits de sa victoire ; levez ensuite les yeux et voyez le ciel, ce séjour de gloire immortelle dont ce divin maître vous ouvrira l'entrée, et dont il ira prendre possession en votre nom. Ou plutôt, voyez le

royaume de Dieu commencer pour vous dès cette vie par la justice, la paix et la joie du Saint-Esprit. Considérez avec attention tous les heureux résultats de la pénitence, et, comparant les avantages qu'elle vous assure avec les œuvres qu'elle vous prescrit, nous espérons que, loin de vous plaindre de sa rigueur, vous direz hautement que le joug qui vous est imposé par l'Eglise est doux ; que son fardeau est léger, et qu'on reconnaît aisément qu'il vous vient de la main d'une mère.

A ces causes, etc.

Donné au Puy, le 2 février 1848

TROISIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1850.)

DE LA FOI.

C'est une parole bien digne de nos méditations, nos très-chers frères, que celle d'un ancien prophète : *Le juste vit de la foi.* (Habuc., II, 4.) L'Apôtre des nations en était si préoccupé, qu'on la retrouve plusieurs fois dans ses Epîtres ; ce qui prouve qu'elle renferme un grand fond d'instruction.

Ne soyez donc pas étonnés que nous vous entretenions aujourd'hui de la foi : nous remplissons en cela le devoir le plus essentiel de notre ministère pastoral, qui est de vous montrer la source de la vie ; et, après vous avoir exhortés, l'an dernier, à pareille époque, à la pénitence, nous ne voyons pas de sujet plus convenable à vous présenter que celui de la foi, puisque le premier devoir d'une âme qui revient à Dieu, c'est de croire et de s'affermir dans cette vertu fondamentale.

Quelle idée, N. T. C. F., l'Evangile nous donne-t-il de la foi ? Jésus-Christ nous en montre le premier et le plus essentiel fondement, quand il dit : *Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi ; mais il croit en celui qui m'a envoyé.* (Joan., XII, 44.) Vous le voyez, le fondement de la foi, c'est le témoignage divin ; ainsi, quand les prophètes, précurseurs du Messie, quand le Messie en personne, quand ses apôtres, quand les pasteurs successeurs des apôtres, nous proposent leur doctrine, ils nous disent hautement : « Si nous parlons en notre nom, si c'est notre propre doctrine que nous vous annonçons, si nous ne vous présentons pas les titres certains de notre mission divine, ne nous croyez pas ; mais si c'est au nom de Dieu que nous venons, et que lui-même vous témoigne qu'il nous a envoyés, vous ne pouvez, sans crime, rejeter notre parole. »

Le témoignage divin ! Qui peut contester, N. T. C. F., l'inébranlable solidité d'un tel fondement ? qui ne rendra cette gloire à son Créateur : qu'il est la lumière même, et qu'il n'y a point de ténèbres en lui ; que ses paroles sont esprit et vie, et que c'est dans elles que nous devons chercher la nourriture de nos esprits et de nos cœurs.

Mais comment nous assurer que Dieu a parlé ? Cette demande est prudente, N. T.

C. F., elle procède d'un esprit sage qui apprêhonde qu'on ne fasse servir une autorité aussi sainte que celle de Dieu à répandre le mensonge ; car de tout temps il s'est présenté des hommes qui, selon l'expression de Jérémie, *couraient*, et que *Dieu n'envoyait pas*. (Jer., XXIII, 21.) Eh ! qui ne sait que cette longue chaîne d'imposteurs, depuis le serpent qui trompa Eve, jusqu'aux inventeurs de systèmes impies de nos jours, ne se terminera, selon les Ecritures, qu'à cet homme de péché qui viendra aux derniers temps, avec la force de Satan, avec toute sorte de pouvoirs, de faux miracles et de faux prodiges, pour séduire les esprits rebelles à la foi ? C'est pourquoi nous vous disons avec le disciple bien-aimé : *Ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits*, comme on éprouve l'or et l'argent ; *voyez s'ils viennent de Dieu* (I Joan., IV, 1), c'est-à-dire ne reconnaissez pour religion révélée que celle qui porte sur le front le sceau brillant et incorruptible de sa divine origine.

Voyez Moïse, quand il se présente aux Hébreux, et puis au roi qui les tenait captifs, ne montrait-il pas dans la puissance divine qui était en ses mains, la preuve de sa mission, et n'obligeait-il pas les magiciens de Pharaon à dire : *Le doigt de Dieu est là*. (Exod., VIII, 19.) Voyez les prophètes qui se succédèrent chez les Hébreux depuis leur saint législateur jusqu'à Malachie, le dernier d'entre eux ; ne donnaient-ils pas aussi la preuve de leur mission par des œuvres d'une si haute puissance, par des prophéties si manifestes, qu'il fallait que tout homme s'inclinât et reconnût en eux les envoyés de l'Éternel ? Ne vit-on pas Nabuchodonosor reconnaître dans un décret solennel le Dieu qu'adoraient les trois jeunes Hébreux compagnons de Daniel ? Darius ne rendit-il pas une ordonnance semblable, lorsqu'il vit ce prophète sortir vivant de la fosse aux lions ? Et Cyrus, dans son édit fameux pour la délivrance des Juifs, ne déclara-t-il pas que leur Dieu est le Seigneur du ciel et de la terre ?

Mais venons à Celui qui avait été promis aux patriarches, que la loi figurait, que les prophètes annonçaient, que les aveux mêmes des philosophes gentils proclamaient nécessaire, que les besoins de tous ont fait si justement appeler le *Désiré des nations*. (Agg., II, 8.)

Jésus-Christ se présente aux Juifs ; ils lui contestent sa divine mission. Il les renvoie aux prophéties qui sont entre leurs mains, à Jean-Baptiste qu'ils ont reconnu pour l'envoyé du ciel, mais surtout à ses œuvres : *Les œuvres que je fais*, dit-il, *au nom de mon Père, rendent témoignage de moi*. (Joan., V, 36.) Il dit « les œuvres de mon Père, » parce qu'en effet, la toute-puissance, la bonté et la sagesse qu'elles révèlent, leur impriment le cachet de la divinité. Mais il faudrait autre chose à des hommes frivoles : ils voudraient des prodiges dans le ciel et des merveilles qui satisfissent leur curiosité. Le Sauveur leur annonce alors sa ré-

surrection, dont il leur prédit le temps précis, afin qu'ils y mettent obstacle, s'ils le peuvent : ce sera après trois jours et trois nuits passés dans le tombeau. Notre-Seigneur va en effet à la mort, et toutes les circonstances de sa passion nous montrent en lui le bon pasteur, qui donne volontairement sa vie pour ses brebis. Il prédit tout ce qu'il va souffrir ; il désigne le traître qui le livrera ; il renverse ses ennemis d'une seule parole avant de se mettre entre leurs mains ; il annonce, en montant au Calvaire, les désastres prochains de Jérusalem ; il fait d'un des compagnons de son supplice le modèle et le plus heureux des pénitents ; il expire en poussant un cri qui ne peut être naturel dans un mourant, et il reçoit de toute la nature en deuil les témoignages de sa compatissante douleur : c'est ainsi qu'il meurt en Dieu. Mais si sa divinité se décele jusque dans ses humiliations, que dirons-nous de sa résurrection, de son ascension triomphante, et de la mission du Saint-Esprit qui en a été la suite ? Qui pourra contester ces faits glorieux, lorsque nous voyons les apôtres les attester au prix de leur sang, et Dieu lui-même en confirmer la vérité par des merveilles si éclatantes et si nombreuses qu'elles ont produit la conversion de l'univers ?

C'est sur ces fondements inattaquables, N. T. C. F., que nous aimons à répéter chaque jour ce que l'Église notre mère nous a appris dès l'enfance : *Je crois en Jésus Christ, Fils unique de Dieu, Notre-Seigneur*. C'est sur ces fondements que nous nous associons avec bonheur à cette multitude innombrable de voix qui, selon le témoignage de saint Jean (Apoc., V, 12), ne cessent de proclamer dans les cieux et sur la terre la divinité de l'Agneau qui a été immolé.

Nous avons à peine effleuré, N. T. C. F., les preuves sur lesquelles repose notre croyance, et cette esquisse rapide suffit cependant pour que la vérité se fasse jour de toute part. Si Jésus-Christ est vraiment l'envoyé de Dieu, s'il est Dieu lui-même, vous le comprenez, nous devons l'assentiment le plus complet et la soumission la plus entière aux dogmes et à la morale qu'il nous a apportés des cieux ; vous comprendrez aussi sans peine ce qu'ont de faux et de pervers les systèmes que des docteurs de mensonge s'efforcent de répandre parmi les peuples. Les ennemis de Jésus-Christ ont changé aujourd'hui de langage : ils ne lui adressent plus les outrages dont le siècle dernier se montra si prodigue ; mais, couvrant leur impiété d'un masque hypocrite, ils se bornent à le proclamer l'humanitaire, le progressiste, le réformateur social le plus sage des temps passés. De là cette affectation sacrilège à rappeler sans cesse le nom du Christ, et à le mêler à leurs fêtes et à leurs joies profanes ; blasphémant ce qu'ils ignorent ou ce qu'ils ont intérêt à méconnaître, ils aspirent à détrôner l'Évangile et à faire régner leurs doctrines

sur ses ruines. Funeste triomphe ! qui ne serait autre chose que le tombeau de la société. Gémissons, N. T. C. F., sur ces aberrations, et ne répondons à ces novateurs insensés que par nos prières, notre patience et notre charité ; ce fut par ces armes que les premiers chrétiens vainquirent le monde ; ils firent même mieux que le vaincre : ils le changèrent et le gagnèrent à leur cause.

Mais comme il est constant que Jésus-Christ a été l'envoyé de son Père, il ne l'est pas moins que les apôtres ont été envoyés de ce divin Sauveur, et que l'Eglise catholique est l'Eglise fondée par les apôtres. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit à ces douze hommes qu'il avait choisis entre ses disciples : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie ?* (Joan., XX, 21) et l'Eglise catholique ne montre-t-elle pas aux moins clairvoyants, par son indivisible unité, par sa sainteté, que tant de miracles ont confirmée de tout temps, par sa prééminence au-dessus de toutes les sectes, et enfin par cette succession de ses premiers pasteurs par laquelle, du pontife auguste qui nous gouverne aujourd'hui, nous remontons jusqu'à saint Pierre ; ne montre-t-elle pas, disons-nous, manifestement par tous ces titres, qu'elle est cette Eglise dont Notre-Seigneur disait au Prince des apôtres : *Vous êtes pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (Matth., XVI, 18.)

Nous vous rappelons, N. T. C. F., ces vérités fondamentales, pour vous rendre sensible la nature de la foi. En effet, de l'exposé que nous venons de vous retracer, vous conclurez aisément que la foi n'est pas une croyance aveugle, une adhésion sans motif, une doctrine reçue sans examen, mais qu'étant une connaissance fondée sur le témoignage divin, elle est de toutes les sciences la moins contestable, la persuasion la plus légitime, et la plus assurée de toutes les convictions. Car, si nous croyons aux prophètes, à Jésus-Christ, aux apôtres, c'est que leur mission divine nous a d'abord été démontrée ; si nous croyons aux écritures canoniques et aux saintes traditions de l'Eglise, c'est qu'il nous est auparavant démontré qu'elles sont la parole de Dieu ; si nous croyons au symbole de la foi et aux décisions de l'Eglise, c'est qu'il nous est démontré que dans l'enseignement des pasteurs mis à la chaire de Pierre, Jésus-Christ a déposé son infailibilité, et que là il nous enseigne lui-même. (Matth., XXVIII, 20.)

Nous avons donc, N. T. C. F., un juste sujet de nous glorifier : si les diverses écoles du siècle s'honorent du grand homme qui les a fondées, quel honneur pour nous

d'avoir pour fondateur, non pas un homme, non pas un ange, mais Dieu lui-même, mais le Fils unique du Père, qui est descendu des cieux pour être notre docteur ! *Il seront tous les disciples de Dieu*, disait Isaïe, parlant avec admiration des enfants de l'Eglise : *Erunt omnes docibiles Dei.* (Isa., LIV, 13.) Quelle gloire, quelle douce jouissance pour un cœur droit ! quelle consolation au milieu de ce déluge d'erreurs qui de toute part inonde la terre !

Mais, s'il en est ainsi, dira quelqu'un, d'où vient que tous ne croient pas, et que le drapeau de la foi éprouve tant de désertions ? Hélas ! N. T. C. F., si tous ne croient pas, apprenez-en la cause de la bouche de l'Esprit-Saint. *La terre, dit-il, est dans la désolation parce qu'il n'est personne qui médite en son cœur* (15). Où sont ceux en effet qui, comme Augustin à Milan, sont assidus dans nos églises pour y écouter la parole de Dieu ? Où sont ceux qui, selon la pieuse coutume de nos pères, la lisent dans leur famille, et qui en font l'objet de leurs méditations ? Où sont ceux qui, comme le centurion Corneille, prient, jeûnent et font des aumônes, pour demander le don de la foi ? (Act., X, 4.) Où sont ceux, du moins, qui disent avec ce père de famille de l'Evangile : *Je crois, Seigneur, mais aidez mon peu de foi ?* » (16)

Ces notions sur la nature de la foi étant bien établies, N. T. C. F., nous pensons qu'il ne nous sera pas difficile de vous en faire sentir les avantages et la nécessité.

Où en serions-nous, si Dieu ne nous eût éclairés de sa révélation, et s'il nous eût abandonnés sans secours aux lumières de notre esprit ? Interrogez l'histoire, et demandez lui quelles étaient les doctrines, les mœurs et le culte des peuples que le flambeau de la foi n'avait pas visités. Leurs doctrines ? elles étaient tellement perverses, qu'un de leurs sages fut condamné à perdre la vie pour avoir enseigné l'unité de Dieu ; et que saint Paul, parlant à l'aréopage, eut besoin d'un long discours pour lui prouver que la divinité ne pouvait être semblable à des simulacres d'or et d'argent, ou de pierre, ouvrage de l'art et de l'invention des hommes. (Act., XVII, 29.) Les mœurs répoulaient aux doctrines. Ecoutez le portrait qu'en faisait saint Paul, écrivant aux Romains dans le temps même où les faits étaient là pour le démentir s'il avait admis la moindre exagération : *N'ayant pas voulu s'appliquer à connaître Dieu*, disait cet Apôtre en parlant des sages de la gentilité, et s'il en était ainsi des sages, qu'était-ce des autres ? (17) *Dieux abandonnés à un sens reproché, de sorte qu'ils font ce qui est indigne de l'homme, et qu'ils sont remplis de toute sorte d'iniqui-*

(15) *Desolatio desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde.* (Jer., XII, 4.)

(16) *Credo, Domine, adjura incredulitatem meam.* (Marc., IX, 25.)

(17) *Et sicut non probaverunt Deum habere in notitia, tradidit illos Deus in reprobum sensum, ut faciant ea quæ non conveniunt, repletos omni iniquitate...* (Rom., I, 28, 29.)

tés. L'auteur au *Livre de la Sagesse* faisait de son temps le même tableau des mœurs des païens, lorsqu'il nous les représente *immolant à leurs faux dieux leurs propres enfants, faisant en secret des sacrifices infâmes, célébrant des veilles pleines d'une brutalité furieuse, ne gardant plus aucune honnêteté ni dans leur vie ni dans leurs mariages, se tuant les uns les autres par l'envie, ou s'outrageant par l'adultère* (18).

Quant au culte que ces peuples rendaient à la divinité, que peut-on imaginer de plus ridicule et de plus lamentable, puisqu'à la majesté du Dieu incorruptible ils avaient substitué la représentation des plus vils animaux, honorant ainsi les démons sous la figure de ces vaines idoles, et leur offrant des sacrifices dignes d'eux?

O flambeau sacré de la révélation, voilà les ténèbres dont vous nous avez déivrés! voilà l'abîme d'où vous nous avez retirés! car à qui devons-nous de connaître Dieu et ses perfections, l'homme et ses destinées? à qui devons-nous ces mœurs pures et douces qui caractérisent tout vrai chrétien? à qui devons-nous ce culte si aimable qui nous présente dans un Dieu fait homme un pontife toujours exaucé, une victime toujours agréée? à qui devons-nous enfin les consolations et les espérances qui calmement si bien les douleurs et les amertumes de la vie? si ce n'est à cette lumière descendue du ciel? Elle est pour nous ce que la main d'une mère est pour le faible enfant, ce que le guide est au voyageur, et le pilote au navire dans des plages lointaines et périlleuses. « Il n'est sur la terre, dit saint Augustin, ni richesses, ni trésors, ni honneurs, ni biens désirables qu'on puisse comparer à la foi catholique (19). »

Et maintenant, en face des enseignements sacrés qu'on puise à son école, plaçons les systèmes de nos plus célèbres théoriciens modernes, de ceux même qui, élevés au sein du christianisme, en ont sucé les principes, et retenu à leur insu, ou même malgré eux, quelques lambeaux. Comme tout sent l'homme dans leurs élucubrations! quelles obscurités! quelles contradictions! quelles absurdités même! Il n'est pas nécessaire que nous le proclamions: ils se jugent tous les jours publiquement les uns les autres, et la haine et l'envie pourraient-elles ajouter aux couleurs sous lesquelles ils se peignent mutuellement? Non: la vérité n'eut jamais de pareils apôtres. Les infortunés! pourquoi ferment-ils les yeux à la lumière? Qu'ils reviennent se placer sous les étendards de la foi: là est l'apaisement et le repos.

Aussi, N. T. C. F., lorsque l'Écriture parle de l'incrédule, c'est dans les termes

les plus propres à nous inspirer de la compassion pour une disposition d'esprit si déplorable. Moïse nous le montre comme frappé de délire, marchant à tâtons en plein midi, ainsi qu'un aveugle au milieu des ténèbres. (*Deut.*, XXVIII, 29.) Isaié nous le représente comme un insensé qui va se briser contre la pierre fondamentale que Dieu lui-même a placée dans Sion, ou qui appelle sur sa tête la chute de cette pierre pour en être écrasé (*Isa.*, VIII, 14); et le Sauveur dit qu'il porte déjà sur le front la sentence de sa condamnation, parce qu'il ne croit pas au nom qui pouvait seul le sauver. (*Joan.*, III, 18.)

Hélas! N. T. C. F., vous savez que lorsque Jésus-Christ entra pour la dernière fois à Jérusalem, la vue de cette ville le fit fondre en larmes: *Videns civitatem, flevit super illam*. (*Luc.*, XIX, 41.) Il pleurait en songeant aux maux qui allaient être la suite de son incrédulité: *Les temps approchent, s'écriait-il, où tes ennemis feront une circonvallation, où ils l'environneront et te ruineront de tout côté; ils te ruineront toi et tes habitants, et ils ne laisseront pas pierre sur pierre dans tes murs, parce que tu n'as pas su connaître le temps où tu as été visitée*. (*Luc.*, XIX, 44.) Cette prophétie ne tarda pas à s'accomplir, et les Juifs, dispersés encore dans tout l'univers, sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, ne justifient que trop les larmes du Sauveur. Or, c'est ainsi que les menaces faites à l'incrédule auront leur exécution; car la vérité même l'a dit, et sa parole ne passera point: *Celui qui ne croira pas, sera condamné: « Qui non crediderit, condemnabitur. »* (*Marc.*, XVI, 16.)

Mais est-ce tout, N. T. C. F., de connaître la nature, la nécessité de la foi, et de rendre hommage à sa divine autorité? Non, dit saint Augustin: à une croyance saine et orthodoxe, joignons une conduite régulière: *Adjungite fidei rectæ vitæ rectam* (*S. Aug.*, serm. 31); et que nous servirait la foi, si nous n'avions les œuvres? Seule, pourrait-elle nous sauver? Ce serait contesser Dieu de bouche et le nier par les actes (20).

Et voilà la grande plaie de notre époque. Non, malgré tous les efforts de l'impiété, la foi n'est pas éteinte dans les cœurs: on y tient par l'éducation du foyer domestique, par les souvenirs d'une première communion bien faite, par les habitudes d'une première enfance passée pieusement, par les bienfaits que la religion a versés sur nous, enfin par ce besoin de croire que nous trouvons tous au fond de nos cœurs. Nos temples, nous ne pouvons en douter, on les protégerait; nos autels, on les défendrait,

(18) *Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscuro sacrificia facientes, aut insanie plenas vigiliis habentes, neque vitam, neque voluptas unquam, jam custodiam; sed alius alium per invidiam, occidit, aut adulterans convristat.* (*Sap.*, XIV, 29-31.)

(19) « Nullæ sunt majores divitiæ, nulli thesauri, nulli honores, nulla mundi hujus major substantia quam est fides catholica. » (*S. Aug.*, serm. 1.)

(20) *Confitentur se nosse Deum, factis autem operibus non. (Tit., 1, 16.)*

même au péril de ses jours. Mais quand il s'agit de certains devoirs, on s'étourdit et l'on s'aveugle; nous présentons l'étrange spectacle d'un peuple qui se déjuge incessamment. Notre voix est la voix de Jacob; mais nos mains sont les mains d'Esau. Et, de bonne foi, en est-il beaucoup qui soient plus détachés de la terre que les anciens idolâtres ou les incrédules modernes, moins esclaves de leurs passions, moins enivrés de l'amour des plaisirs, moins sensibles aux injures, moins emportés, moins sensuels, moins affamés de biens, d'honneurs, de jouissances matérielles? Ah! que nous servira au tribunal de Dieu d'avoir porté le glorieux nom de *chrétien*, si nous avons vécu comme les infidèles? que nous servira-t-il d'avoir cru, si nous avons démenti nos croyances par nos actions? Faisons cesser une pareille contradiction: retrempons notre foi aux sources où elle se ravive, c'est-à-dire dans les exercices de la piété et de la charité chrétienne; que chacun fasse valoir le talent qui lui a été confié, afin de rendre sa récompense certaine au dernier jour!

Et pour entrer ici dans quelques détails, nous souvenant que nous sommes redevable à tous, nous dirons, d'abord aux prêtres, nos frères et nos bien-aimés coopérateurs: « Hommes de Dieu, ayez soin des âmes que Jésus-Christ a rachetées de son sang; combattez courageusement les combats de la foi. Le sacrifice des autels, la prière publique, la prédication de la parole sainte, l'ascendant de la vertu, le dévouement de la charité: voilà les armes que Jésus-Christ vous met en main; c'est par leur usage assidu que vous vous sauverez vous-mêmes et ceux qui vous écoutent. »

Nous dirons aux pauvres, la portion la plus nombreuse et la plus chère de notre troupeau: « Ne vous laissez pas ravir le trésor caché dans votre condition; vous êtes déshérités des biens temporels, mais vous avez les biens de l'éternité; vous êtes peut-être méprisés des hommes superbes et frivoles, mais Jésus-Christ a réhabilité et ennobli votre état en le revêtant lui-même, de préférence à celui des riches. Détruisez dans vos cœurs l'empire de la foi et de la religion, en abandonnant leurs saintes pratiques, ce serait vous livrer sans défense aux passions qui chercheraient à vous exploiter. »

Nous dirons à ceux qui ont en partage les dons de la fortune: « La Providence vous a confié les richesses de la terre... Souvenez-vous du compte que vous aurez à en rendre. Vous êtes les premiers ici-bas; prenez garde que dans l'éternité ne se réalise en vous cet oracle de l'Évangile: *Les premiers seront les derniers.* (Luc., XIII, 30) Faites un tel usage de vos biens, que vous ne soyez pas condamnés avec le mauvais riche; mais que Jésus-Christ, se souvenant des aumônes que vous lui avez faites dans la personne des pauvres, vous place avec Lazare dans le sein d'Abraham. »

Nous dirons à ceux qui sont dans la dou-

leur et les éprouvés de l'adversité, ce que Tobie répondait autrefois à des plaintes inconsidérées: *Ne murmurez pas, car nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu donnera à ceux qui n'abandonnent pas la foi qu'ils lui ont promise.* (Tob., II, 17, 18.)

Aux pères de famille nous dirons: « Ayez soin du dépôt que Dieu vous a confié dans l'épouse qu'il vous a donnée, et dans les enfants issus de votre union: vous méritez par là qu'ils soient votre joie, votre consolation sur la terre, et votre couronne dans la patrie céleste. »

Nous rappellerons aux femmes mariées le précepte que leur fait le prince des apôtres: « Soyez soumises à vos époux, afin que, si quelques-uns d'eux ne croient pas à la parole, la conduite de leur femme les gagne à Dieu sans la parole, lorsqu'ils viendront à considérer la pureté de vos mœurs, et la crainte de Dieu dont elle procède. » (I Petr., III, 1, 2.)

Nous dirons aux veuves: « Mettez votre espérance en Dieu, et ne cherchez votre consolation, comme la veuve de Béthulie, que dans la prière et l'oraison: vous ne trouveriez que la mort dans les plaisirs du monde. » (I Tim., V, 6.)

Nous recommanderons aux jeunes personnes de bien graver dans leur âme cette parole de l'Esprit-Saint: *La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine; mais la femme qui craint le Seigneur sera glorifiée.* (Prov., XXXI, 30.)

Et vous qui vivez dans le célibat, à l'ombre sacrée du cloître, où même au milieu du monde, estimez un état qui vous donne le moyen de prier sans obstacle, de ne rien perdre d'un temps qui est court, d'être au Seigneur sans division, et de vous conserver dans une sainteté parfaite de corps et d'esprit. (I Cor., VII, 34.)

Nous exhorterons les jeunes gens à modérer leurs désirs, et nous les encouragerons, avec le disciple bien-aimé, aux saints combats de la vertu, en leur rappelant qu'en Jésus-Christ ils ont vaincu l'esprit malin, et qu'ils seront toujours invincibles, s'ils conservent dans leur cœur la parole de Dieu. (Tit., II, 6; I Joan., II, 14.)

Nous n'oublierons pas les petits enfants, et nous leur dirons, avec le même disciple bien-aimé: « Enfants, je vous écris que vous êtes venus à la connaissance du Père (Ibid.); bénissez-le donc ce Père céleste: c'est de la bouche des enfants qu'il aime à recevoir des louanges. » (Psal. VIII, 3.)

Enfin, qu'il nous soit permis de rappeler à ceux que la Providence a établis sur leurs frères dans le gouvernement de ce monde, qu'ils sont les ministres de Dieu. (Rom., XIII, 4.) « Il leur a mis la puissance en main pour protéger ceux qui font le bien, et contenir les méchants; c'est en cela qu'ils le servent, et ce sera l'objet du compte sévère qu'il leur demandera. » (Sap., VI, 6.)

En un mot, N. T. C. F., qui que nous soyons, vivons de la foi. *C'est de la foi que*

rit le juste (*Habac. II, 4*) ; et c'est d'elle aussi que découleront sur la société la paix et le bonheur. Au milieu des regrettables dissentiments qui séparent les enfants l'une même patrie, parmi les appréciations si diverses des événements et des choses, qu'un drapeau étranger à toutes les haines et à toutes les passions, que le DRAPEAU DE LA FOI nous rallie tous ! Unissons-nous sur le sein de l'Eglise, notre mère commune ; joignons nos mains au pied des saints autels, et, oubliant la terre et les éternels mécomptes qu'elle garde à tous les âges, à tous les rangs et à toutes les conditions, élevons nos regards vers cette éternité, vers ce ciel, vers ce bonheur pur et sans mélange que chacun peut et doit conquérir.

A ces causes, etc.

Donné au Pay, le 25 janvier 1850.

QUATRIÈME MANDEMENT

POUR LA PUBLICATION DU JUBILÉ ACCORDÉ
PAR N. S. P. LE PAPE PIE IX.

Nous ne vous le dissimulerons point, nos très-chers frères, nous ne pouvions nous défendre d'une grave préoccupation en voyant approcher l'année qui s'écoule : c'était une de ces années de propitiation et de salut, consacrée par tant de siècles, attendue autrefois avec tant d'impatience et saluée avec tant de transports ; mais, hélas ! à mesure que le terme avançait, les circonstances semblaient devenir plus critiques. Aussi quand l'heure fatale a sonné, nous avons vainement porté nos regards vers la ville éternelle ; en vain nous avons prêté une oreille attentive, les trompettes sacrées n'ont point éveillé les échos du monde catholique, la porte sainte ne s'est point ouverte. Comme à l'origine de ce siècle si fécond en péripéties, les voies de la triste Sion sont restées désertes. Eh ! comment se fût-on précipité vers Rome ? elle était venue de son premier pasteur ; comment l'Eglise eût-elle invité les fidèles aux joies d'une solennité séculaire ? le vicaire de Jésus-Christ, l'évêque de nos âmes, victime de ses propres bienfaits, errait sur la terre étrangère. Mais enfin Dieu a eu pitié de nos prières et de nos larmes : des jours meilleurs ont lui sur la chrétienté ; l'époux a été rendu à son épouse, et le successeur de Pierre est revenu s'agenouiller près des cendres de ses glorieux prédécesseurs.

Vous savez comme nous, N. T. C. F., quelle noble part la France a prise à cet événement vraiment providentiel ; et, comme nous, vous avez félicité notre patrie d'avoir trompé les espérances et les calculs de l'impiété, et de s'être montrée cette fois encore la fille aînée de l'Eglise. Mais, quand l'immortel Pie IX est rentré dans Rome avec cette auréole de gloire que la persécution imprime au front des pontifes, l'année sainte était déjà à moitié écoulée, il n'était plus possible au père commun des fidèles d'en faire revivre toutes les solennités ; toutefois sa tendresse

n'a pas voulu priver ses enfants des trésors de grâces que le ciel a déposés dans ses mains. Eh ! qui n'admirerait ici une belle et glorieuse vengeance bien digne d'un cœur que la religion possède tout entier ; ou, si vous voulez, qui n'admirerait une noble punition que ne connaît point le monde et que les saints savent seuls trouver ? Ce n'est pas par des réactions, ce n'est pas en insultant à des esprits égarés ou pervers qui provoquèrent un exil si peu mérité ; mais c'est par des prières, c'est par des actes de piété, c'est en nous appelant au pied des autels, là où on abjure toute haine, là où, non-seulement on pardonne et l'on oublie, mais encore où l'on intercède pour ses persécuteurs ; c'est par la fréquentation des sacrements que le chef de l'Eglise veut qu'on fête son retour. Il ne se souvient plus qu'il a eu à se plaindre des hommes ; il se rappelle seulement que Dieu l'a couvert de sa protection, et dans sa reconnaissance il invite la grande famille chrétienne à le remercier avec lui. Il ordonne à cet effet un jubilé d'un mois, auquel il attache les indulgences du jubilé séculaire ; et, pour qu'on puisse plus facilement participer à cette faveur, il laisse à chaque évêque la faculté d'en fixer successivement l'ouverture dans les diverses paroisses de son diocèse, et permet de prolonger la grâce qui accorde jusqu'à la fin de l'année suivante.

Le jubilé, N. T. C. F., bien peu d'entre vous l'ignorent, nous l'avons emprunté à la loi mosaïque qui appelait de ce nom la cinquantième année, année toute de privilège et de faveur : cette année les terres se reposaient, les esclaves recontraient leur liberté, les familles reentraient en possession des biens qu'elles avaient aliénés, les dettes étaient anéanties, chacun se replaçait dans sa première condition ; mais la loi judaïque n'était que l'ombre de la religion chrétienne, et à la figure devait succéder la réalité. Aussi notre jubilé nous procure des avantages bien autrement précieux. Ecoutez, N. T. C. F., et foncez-en à jamais le Seigneur : c'est le repos éternel qui nous est assuré, ce sont les chaînes honteuses du péché qui sont brisées, ce sont les dettes contractées envers Dieu qui nous sont remises. Pauvres exilés, on nous rend notre patrie ; rois déchus, on nous rappelle sur le trône d'où nos fautes nous avaient précipités ; enfants de Dieu, on nous rétablit dans tous les droits que nous avait conférés le baptême. Il est vrai qu'une partie de ces avantages, nous les trouvons dans l'absolution sacramentelle ; et nous ne saurions jamais en bénir assez le ciel. Mais si dans l'absolution sacramentelle la miséricorde pardonne, la justice n'est pas satisfaité ; le crime est effacé, l'expiation reste ; l'enfer se ferme, le purgatoire s'ouvre ; la coupe, pour nous servir des termes de l'école, la coupe a disparu, mais la peine due à cette coupe est maintenue : seulement d'éternelle qu'elle était, elle est devenue temporelle.

Voyez David : à la voix du prophète il a reconnu son double crime : *J'ai péché contre le Seigneur*, s'écrie l'humble pénitent, « *Peccavi Domino.* » (II Reg., XII, 13.) Dieu se laisse fléchir aux accents d'un repentir aussi profond que sincère. Aussi, répond aussitôt le prophète, *le Seigneur a transporté loin de vous votre péché* : « *Dominus quoque transtulit peccatum tuum* » (Ibid.) ; mais attendez-vous à l'expiation longtemps sur la terre. Et l'on sait en effet que l'expiation ne manqua pas à l'ancien coupable, et que le ciel alla chercher jusque dans sa famille les instruments de sa juste vengeance. Ainsi sont traités nos crimes dans le sacrement de la réconciliation. Il n'est pas jusqu'à nos fautes, presque inséparables de la faiblesse humaine, qui ne soient redevables à la justice divine ; de là les pénitences plus ou moins longues qui suivent l'absolution du prêtre, et celles, bien autrement longues et bien autrement rigoureuses, qui nous attendent au delà du tombeau. Ah ! sans doute, fallût-il acheter notre grâce au prix des plus durs sacrifices, fallût-il tremper notre pain dans nos larmes comme David, humilier nos âmes sous la cendre et le cilice comme les Ninivites, subir l'austère discipline des premiers siècles de l'Eglise ; nous devrions nous estimer trop heureux : que sont nos faibles expiations auprès des tourments de l'enfer, à côté de la majesté de Dieu outragée ? La planche que l'on tend au naufragé, quelque effort qu'il lui en coûte pour la saisir, il l'accepte avec transport. « Si le prophète vous avait ordonné une chose difficile, certainement vous auriez dû la faire, » disaient autrefois les serviteurs de Naaman à leur maître ; et devons-nous nous dire à nous-mêmes : *Et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debuisses.* (IV Reg., V, 13.)

Mais non, le ciel s'accommode mieux aujourd'hui à notre faiblesse. Il a vu que, demandant à notre mollesse et à notre relâchement les pénitences des temps primitifs, ce serait exiger d'une vieillesse usée et infirme ce qu'on pourrait attendre d'une jeunesse forte et robuste. Il s'est contenté de nous dire : *Lavare et mundaberis.* (Ibid.) Lavez-vous dans les eaux régénératrices, et vous serez guéris. Pauvres prodiges, nous n'avons qu'à nous prosterner devant le père dont nous avons si longtemps désolé la tendresse ; et là, le cœur brisé par le repentir, à lui dire : *Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous* : « *Pater, peccavi in cælum et coram te* » (Luc., XV, 21), et il accueillera notre retour, et il nous recevra dans ses bras, et il nous rendra la robe de notre première innocence, et il nous admettra au banquet de l'agneau. Ici, N. T. C. F., repassez votre vie dans le silence de votre cœur ; voyez et les infidélités de l'enfance, et les égarements de la jeunesse, et les emportements de l'âge mûr, et peut-être les scandales d'une vieillesse décrépite ; Dieu quel monde d'iniquités s'offrira à vos regards épouvantés ! Et si vous échappâtes à

ces funestes entraînements, voyez votre coupable indifférence, votre éloignement des sacrements, votre vie toute terrestre, ou plutôt toute animale, pour parler le langage de nos saintes Ecritures. Et enfin, si votre conduite fut plus régulière, songez à votre tiédeur, à votre dissipation dans le lieu saint, à vos distractions dans la prière, au peu de fruit que vous avez retiré de vos nombreuses communions, à l'abus que vous avez fait de tant de grâces particulières. En un mot, à quel ordre de pécheurs que vous apparteniez, quelles que soient la multitude et la gravité de vos fautes, Dieu vous offre aujourd'hui le pardon le plus généreux et le plus complet : il vous remet et vos fautes et toutes les peines que ces fautes méritent, et cela sans exiger de compensation, sans vous imposer ni fatigue ni travail ; car pourrions-nous appeler fatigue, travail, ou compensation, la visite de quelques églises, quelques aumônes accommodées à vos facultés, ou plutôt laissées à votre dévotion ? N'est-ce pas ici qu'il faut s'écrier : O profondeur de la bonté divine ! ô charité devant laquelle toute expression languit ! Et cette bonté, et cette charité, vous pourriez les méconnaître ? Non, N. T. C. F., non : il n'en sera point ainsi.

Nous vous exhortons à ne pas négliger le bienfait précieux qui vous est présenté, et à ne pas recevoir en vain la grâce qui vous est offerte : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipialis.* (II Cor., VI, 1.) Nous vous conjurons de ne pas laisser passer inaperçus les jours de propitiation qui vont se lever sur nous, mais d'en profiter comme de l'occasion la plus favorable pour assurer le succès de la plus importantes de vos affaires : votre sanctification et votre salut. *Que l'impie, selon l'avertissement du prophète, abandonne sa voie, et l'homme inique ses pensées ; qu'ils retournent au Seigneur, il aura pitié d'eux ; qu'ils reviennent à notre Dieu, il est riche en miséricorde.* (Isa., LV, 7.) Eh ! fut-il un temps où l'on pût mieux sentir que de nos jours le besoin immense que nous avons de Dieu ? quelle époque prêcha jamais plus hautement que la nôtre la nécessité d'un retour général aux sentiments religieux, aux principes et aux pratiques de la loi ? Le sol tremble encore sous nos pieds ; la société, ébranlée jusque dans ses fondements, se fresseoit à peine ; que de plaies saignent, et, hélas ! saigneront longtemps, non-seulement autour de nous, mais dans l'Europe entière. Que de doctrines pestilentielles attaquent les plus saintes et les plus antiques croyances ! que de déplorables passions fermentent dans l'ombre, et semblent n'attendre que le moment propice pour faire irruption ! En présence de ce qui peut surgir aujourd'hui même, demain, chaque jour, toute sagesse se trouble, toute forces'aveugle impuissante, et toute bouche tant soit peu sensée s'écrie : Dieu seul peut conjurer l'orage, ou calmer la tempête ; et, qui sait ? peut-être ces jours sont-ils la dernière faveur que laissera tomber la main miséricordieuse du Sei-

gneur! peut-être est-ce là l'épreuve fatale qui doit décider du sort de notre bien-aimée patrie. Il nous semble quelquefois entendre le divin Sauveur dire à notre malheureuse France, comme il disait autrefois à l'infidèle Jérusalem : *Jérusalem ! Jérusalem ! combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu : « Et noluisti. »* (Luc., XIII, 34). *Si tu savais même en ce jour fait pour toi ce qui peut t'apporter la paix ; mais maintenant tout est caché à tes yeux. Tremble, des jours viendront sur toi, et tes ennemis l'environneront et te presseront de toute part, et ils te renverseront par terre, toi et tes enfants.* (Luc., XIX, 42, 43.)

Craignons un pareil sort, N. T. C. F., et hâtons-nous de désarmer le ciel en retournant à Dieu dans toute la sincérité de notre âme. N'imitons point les Juifs : *Ce peuple, disait le Sauveur, m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi* (Matth., XV, 8) ; et que nous servirait un langage mensonger et des adorations hypocrites ? que gagnerions-nous en paraissant nous joindre à la troupe des fidèles et en accomplissant avec une piété simulée les prescriptions imposées par le souverain pontife ? les grâces du jubilé ne sont accordées qu'à la bonne confession et à la sainte communion, c'est-à-dire à la véritable conversion, au changement du cœur et des habitudes : une confession mauvaise et une communion indigne enflammeraient davantage la colère céleste, au lieu de l'apaiser ; vous ne feriez qu'ajouter un nouveau crime à vos crimes passés, et amasser sur vos têtes de nouveaux châtiments, au lieu d'expié ceux que vous avez déjà évités. Ah ! loin, à jamais loin de vous un pareil malheur !

Vous porterez, nous en avons la douce confiance, N. T. C. F., vous porterez à la sainte solennité que nous vous annonçons avec tant de bonheur, la foi, l'amour, la piété, la contrition, les sentiments, en un mot, qu'elle demande ; et quand vous aurez purifié votre âme de toutes les fautes qui la souillent, alors vous pourrez élever avec confiance vos cœurs et vos voix vers le trône du Tout-Puissant. Entrant dans les vues du souverain pontife, vous remercieriez le Seigneur d'avoir protégé son Eglise et ramené son chef visible dans la ville éternelle, là où le premier vicaire de Jésus-Christ établit sa chaire indéfectible. Vous le prierez d'achever l'œuvre de salut qu'il a commencée, et de remplir de l'esprit de sagesse et de force celui qu'il a chargé de conduire dans les sentiers de la justice et les pasteurs et le troupeau. Vous le conjurerez de dissiper les préventions, d'apaiser les haines, de ramener l'harmonie entre les diverses classes de la société, la paix et la concorde entre les citoyens de la même patrie, l'union et la véritable fraternité entre les enfants de la grande famille chrétienne ; de réaliser la prière que le Sauveur du monde adressait à son Père au moment où il allait consommer son sacrifice : Père saint, que mes fu-

lurs disciples soient un, comme vous et moi sommes un : *Ut sint unum sicut et nos unum sumus.* (Joan., XVII, 22.)

A ces causes, etc.

Donné au Puy, le 13 novembre 1850.

CINQUIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps du carême.

(Année 1851.)

SUR L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE.

Les jours de grâce et de salut ont, cette fois, nos très-chers frères, devancé la sainte quarantaine. L'Eglise tient ouverts depuis quelques mois les trésors de la divine miséricorde. Plusieurs d'entre vous sont déjà venus y puiser ; les autres le feront à l'époque que leur fixera la prudence des divers pasteurs qui gouvernent les paroisses de notre diocèse. Pour rendre les exercices du jubilé plus utiles, il a fallu leur assigner des temps différents. Partout où ces exercices ont eu lieu, le concours a été grand, les fruits abondants, et nous en recueillons déjà les plus douces et les plus précieuses consolations. Nous n'attendions pas moins de votre piété, N. T. C. F. ; la Vierge du mont Anis ne protège pas en vain et notre ville et notre troupeau : son assistance s'est toujours fait sentir parmi nous. Nous devons à son honneur, à sa gloire, au culte que nous lui avons voué, de marcher à la tête des populations les plus religieuses de la France ; c'est le glorieux héritage que vous léguèrent vos aïeux ; cet héritage, vous serez jaloux de le transmettre à vos enfants. Aussi, dans les paroisses où le jubilé va s'ouvrir durant les mois de cette année qui restent encore à s'écouler, le concours ne sera pas moindre qu'il ne l'a été ailleurs ; nous ne disons point assez, il sera plus grand encore, nous en avons la confiance. Pour nous, nous ne vous le cachons pas, nous ne pouvons pas nous faire à l'idée d'une seule défection. N'êtes-vous pas tous nos ouailles ou plutôt nos enfants bien-aimés ? les plus coupables, les plus endurcis, n'ont-ils pas des droits particuliers à notre tendresse ? O mon Dieu ! qui sait ? un évêque plus zélé, plus pieux, plus digne eût peut-être attiré sur eux plus de grâces, peut-être les eût-ils tous ramenés avec lui. Il n'y eût eu qu'un bercail comme il n'y a qu'un pasteur. (Joan., X, 16.) Grâce donc, ô mon Dieu ! sommes-nous pressé de vous crier, grâce et merci pour nous en vous criant : Grâce et merci pour eux.

Pourquoi, N. T. C. F., vous montreriez-vous sourds à la voix de l'Eglise, et repousseriez-vous le pardon que Dieu vous offre dans sa bonté ? Ils ne sont plus, ces jours d'aberration et de délire où l'impiété triomphante arborait hautement ses étendards ; et vraiment nous nous étonnons qu'elle ait jamais pu séduire les peuples. Eh ! qu'ont donc de si entraînant ses principes déso-lants ? Comment ! ne rien croire ! ne rien pressentir au delà de la tombe, faire le vide à la fois et dans son cœur et dans son intelligence ! ne pas reconnaître ce Dieu que

tout proclame, *que le jour révèle au jour et que la nuit annonce à la nuit* (Psal. XVIII, 3; s'isoler dans le temps et dans la nature! ne connaître de cette vie que ce qu'elle présente à tous, aux prétendus heureux du monde comme aux êtres qui ont été moins largement partagés ici-bas, peu de joies, des plaisirs bien rares et une masse accablante d'angoisses, de misère, de douleurs et d'ennuis! marcher péniblement sur une terre hérissée de ronces et d'épines, arrosée de nos sueurs et engraisée de notre sang, et puis disparaître sans retour; et, quand dans la vie quelqu'un des nôtres nous échappe, l'abandonner à l'affreux néant, à l'impitoyable destruction! Quelle triste et cruelle destinée! Voulez-vous mieux sentir tout ce qu'ont de monstrueux de pareilles doctrines? Nous vous le demandons, N. T. C. F. : quand la mort eut frappé à vos côtés un père respectable, une mère tendre, une épouse chérie, des enfants bien-aimés; à ce moment que vous serez toujours à oublier, quand, pour la dernière fois, vous les pressiez dans vos bras désolés; quand, de vos pleurs, de vos soupirs, de vos gémissements, plus que de vos paroles, vous leur faisiez vos adieux suprêmes; ou, quelques instants après, quand on vous arrachait du lit funèbre et qu'on vous emportait loin de la couche où ce que vous aimiez venait d'expirer, quel cœur de fer, qu'elle âme de bronze eût osé s'avancer vers vous, et vous crier d'une voix forcée : Etre infortuné, triste jouet de je ne sais quel hasard cruel ou de quelle nature bizarre, pleurez, pleurez encore, livrez-vous à votre angoisse, ou plutôt roidissez-vous contre le sort, c'en est fait, tout est consommé : ce père, cette mère, cette épouse, cet enfant, cet ami, n'est plus qu'un hideux cadavre promis à la pourriture et aux vers; rien, rien de lui désormais, à jamais rien... Ah! les plus affreux tyrans enissent reculé devant une pareille barbarie; ils n'inventèrent jamais de si poignantes tortures.

Voilà l'impiété, N. T. C. F. L'humanité autant que la foi, le cœur aussi bien que l'intelligence, protestent contre elle. Non, elle ne fut point faite pour l'homme, et qu'on nous vante ensuite la bonté, la générosité, la compatissance des impiés! Sans doute il s'en rencontre quelques-uns de cette espèce; mais alors leur conduite fut-elle lems doctrines. Heureusement qu'ils étaient hommes, et qu'on ne saurait jamais dépeupler entièrement l'humanité.

Oh! qu'ils sont différents, les principes du christianisme. Nous en appelons à tous ceux de vous qui ont traversé ces déchirantes épreuves. N'est-ce pas qu'au milieu de votre désolation, vous le sentiez au dedans de vous cet enseignement si consolant et si vrai. Au revoir, ô plus tendre des mères, ô le meilleur des pères! A bientôt, épouse bien-aimée et bien digne de l'être! A bientôt, ô mon pauvre fils, ô ma pauvre fille! Car pour nous, chrétiens, nous ne connaissons point d'éternelle séparation; la

ton bé, c'est le repos; la mort, c'est le sommeil, et, après le sommeil, c'est le réveil. Alors à chacun selon ce qu'il aura fait; ou plutôt nous n'attendrons pas jusqu'au jour de la grande manifestation : à peine l'âme s'est-elle élancée dans l'éternité, que son sort est fixé. A l'être pervers, au pécheur obstiné, l'enfer. A l'âme faible, qui n'a que des fautes légères, ou qui, ayant commis des fautes plus graves les a reconnues, s'en est repenti et a obtenu le pardon, mais n'a pas encore achevé de les expier, le purgatoire. Enfin, au juste, à l'innocence, le ciel. Ainsi disent et le christianisme et la raison. Ainsi l'avez-vous compris, N. T. C. F.; car, quoique notre malheureuse patrie soit livrée à tout vent de doctrine, et que des hommes, peut-être plus égarés que coupables, aient essayé de semer parmi vous, je ne sais quelle vague et absurde défiance contre la religion qui fit la gloire et le bonheur de vos pères, et qui, seule, peut faire aussi votre gloire et votre bonheur, nous en sommes pleinement convaincu, l'impiété ne compte pas beaucoup d'adeptes dans vos rangs; et si vous ne répondez pas tous à la voix de la religion et aux invitations de l'Eglise, ce n'est pas elle que nous accuserons. La foi sommeille quelquefois dans notre Velay, mais elle n'y est point éteinte : on croit au christianisme, et comment ne pas y croire, lorsque les passions se taisent et que les préjugés n'obscurcissent pas l'intelligence? comment ses dogmes si hauts, si bien prouvés, si favorables à l'humanité, n'obtiendraient-ils pas notre assentiment? comment sa morale si sainte, si belle, si sociale, si féconde en résultats salutaires, n'aurait-elle pas notre adhésion? comment son culte à la fois si relevé et si populaire, si simple et si majestueux, n'aurait-il pas notre vénération et nos respects? comment une institution qui prend l'homme au berceau, le suit dans toutes les positions de la vie, qui lui présente dans chaque circonstance un conseil, un secours, une consolation, qui ne se contente pas de le déposer dans la tombe, mais qui le suit de ses vœux, de ses bénédictions et de ses prières jusque dans le sein de l'éternité; comment une telle institution n'aurait-elle pas toutes nos sympathies? Eh! que sont, dites-le nous, N. T. C. F., que sont auprès d'elle toutes les théories qui se sont produites depuis le polythéisme ancien, tout dégoutant de sensualisme, jusqu'aux rêves plus ou moins insensés qu'a vus éclore notre époque?

Non, ce n'est pas l'impiété qui vous a arrêtés jusqu'ici, pauvres pécheurs, dont nous attendons avec tant d'impatience la conversion. Il est un autre mal que nous craignons pour vous, moins triste sans doute, mais bien autrement contagieux : c'est l'apathie, c'est l'irréflexion, c'est l'insensibilité, c'est, en un mot, l'indifférence pratique; voilà la plaie commune et générale de nos jours. On croit, mais on vit comme si on ne croyait pas. On tient à sa religion, on vient lui demander ses prières.

dans les grandes solennités de la vie ; mais on se met peu en peine d'en remplir les saintes prescriptions ; on se laisse aller au cours de la vie en éloignant toute préoccupation religieuse, et souvent on arrive à la dernière heure sans avoir songé au compte qu'on aura à rendre à Dieu.

Cette indifférence, nous la concevions pour les honneurs, pour les plaisirs, pour les biens de la terre. Ces prétendus avantages qu'un monde frivole prise et renomme, sont souvent le partage des méchants, des âmes basses et déloyales, d'hommes qui n'ont point notre estime, et auxquels nous rougirions de ressembler ; quelquefois même ils deviennent le fruit et le salaire du vice ; toujours du moins ils peuvent si peu pour le bonheur véritable et réel. Ajoutez les soins, les peines, les labeurs qu'il faut souvent pour se les procurer, et les labeurs, les peines et les soins plus grands peut-être encore qui sont nécessaires pour les conserver. Examinez enfin le petit nombre des hommes privilégiés qui parviennent à les obtenir ; opposez-les à la foule immense de ceux qui s'épuisent en efforts stériles et impuissants, sans atteindre le but qui semble se jouer et de leurs calculs et de leurs prévisions. Les choses étant ainsi, nous ne nous étonnerions point que la saine raison et que l'expérience les fissent prendre en pitié et en dégoût ; mais non, N. T. C. F., jetez les yeux sur la scène du monde, et voyez si jamais la soif de l'or et des richesses fut plus grande et plus générale, si jamais on se montra plus affamé d'honneurs et de distinctions, plus avide de jeux, d'amusements et de plaisirs, si à aucune autre époque de notre histoire on se précipita avec plus de fureur après tout ce qui semble promettre quelque jouissance. On dirait qu'une agitation fébrile augmente l'activité humaine : on se remue, on s'agite dans tous les sens. Eh ! que parlons-nous d'honneurs, de biens, de plaisirs de la terre ? la plus légère frivolité suffit quelquefois à éveiller l'attention publique, à tenir tous les esprits en suspens ; et Dieu, et la religion, et nos destinées éternelles nous laisseraient indifférents et froids ! comme, si Dieu n'était pas notre créateur, notre maître et notre juge ; comme si la religion, même à notre insu, même malgré nous, n'était pas le pivot de toutes nos actions, et que, selon qu'elle était plus ou moins gravée dans notre cœur, notre vie n'était pas plus ou moins régulière, et par là plus ou moins heureuse ; comme si tout ne s'effaçait pas devant l'éternité.

Encore si, par cet oubli, vous ne deviez, N. T. C. F., que méconnaître la souveraine majesté de Dieu, que repousser ses faveurs, que dédaigner son amour, que sacrifier le ciel, sans doute nous gémirions sur votre sort ; et comment ne pas vous plaindre amèrement, en vous voyant froids et insensibles devant tout ce qui peut et doit faire palpiter un cœur noble et généreux, en présence de vos intérêts les plus chers et

les plus sacrés ? Mais, après tout, si votre aberration était grande, du moins le mal ne serait pas souverain ; mais la question s'étend et s'aggrave : à côté de l'amour de Dieu est son courroux ; en regard de ses bienfaits sont ses châtimens ; en face du ciel se trouve l'enfer ; au lieu d'une joie pure et douce, d'un torrent d'inéffables délices, d'une félicité sans terme et sans mesure, vous êtes menacés de rencontrer *le ver qui ne meurt point* (Marc., IX, 47), *les pleurs et les grincemens des dents* (Matth., VIII, 12), les flammes éternelles. Nous voyageons entre deux éternités : si l'une nous échappe, nous tombons infailliblement dans l'autre ; et devant une pareille alternative, nous resterions froids, oisifs et impassibles ! nous ne tremblerions pas ! nous ne recueillirions pas tout l'activité de notre esprit ! nous ne ramasserions pas toutes les forces de notre corps !... L'infortuné qu'on a traîné devant nos tribunaux, s'endort-il insensible, se joue-t-il, distrait et inattentif, tandis qu'à quelques pas de lui on prépare la sentence qui doit lui conserver l'honneur ou le vouer à l'infamie, river à jamais ses fers ou le rendre à la liberté, protéger sa tête ou le livrer à la mort ? Resterait-il surtout les bras stupidement croisés sur sa poitrine, ou le sourire de l'indolence sur les lèvres, s'il ne dépendait que de lui de préparer une défense victorieuse, s'il n'avait qu'à agir pour faire pencher en sa faveur la balance de la justice, et assurer le triomphe de sa cause ? Non, non, les fastes judiciaires d'aucun peuple n'enregistrent jamais un pareil acte de démenée, et quelque peu attaché que l'on soit à une vie qu'assiègent tant d'angoisses et qu'empoisonnent tant de mécomptes, on ne la dépose jamais avec tant de dédain ; et devant un intérêt grand, immense, essentiel, auprès duquel tous les intérêts rénnis de la terre, et biens, et honneurs, et plaisirs, et considération, et vie, ne sont qu'un vain jeu, qu'une légère bagatelle, nous ne daignerions pas réveiller notre foi et lixer notre esprit ? Trouvez, trouvez maintenant des termes pour caractériser l'indifférence religieuse, cherchez dans toutes les langues, et voyez si vous découvrirez des mots pour flétrir dignement un pareil oubli de soi. Pour nous, nous ne pouvons que nous écrier : O profondeur des jugemens de Dieu ! ô aveugle perversité des hommes ! Ou plutôt nous ne pouvons que vous redire avec le Psalmiste : *Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge ?* (Psal. IV, 3) ou bien avec le Sauveur : *Marthe, Marthe, tu te préoccupes de bien des choses, pourtant il n'en est qu'une de nécessaire* (Luc., X, 41) ; et que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ? (Matth., XVI, 26)

Jusqu'ici nous avons considéré l'indifférence religieuse par rapport à l'homme ; si nous l'envisageons du côté de Dieu, nous y trouvons le plus sanglant outrage, le mépris le plus effronté. Hé quoi ! Dieu parle,

et on ne l'écoute pas ; il propose ses faveurs, on fait plus que les rejeter, on les dédaigne ; il fait tonner les foudres de sa justice, et l'on n'y prête pas l'oreille ! Il invite, il presse, il conjure, il menace ; et prières, et invitations, et menaces, et puissance, et grandeur, et justice, et bienfaits, tout est impuissant à éveiller nos désirs, ou à exciter notre terreur ! Une pareille apathie de la part d'un misérable ver de terre à l'égard du créateur du monde, du maître de l'univers, du roi immortel des siècles, de celui qui tient dans ses mains nos destinées, et qui, d'un mot, d'un regard, d'un souffle, peut à jamais nous perdre, est-ce vraiment une apathie, ou plutôt n'est-ce pas une léthargie véritable ? Dieu de bonté et de miséricorde ! puisse seulement cette léthargie n'être pas mortelle ! Pécheurs, il est temps enfin de s'arracher à ce fatal sommeil : *Hora est de somno surgere* (Rom., XIII, 11) ; cessez une conduite qui vous ramène à la légère frivolité du premier âge : *Relinquitte infantiam et vivite.* (Prov., IX, 6.)

Insultante pour Dieu, l'indifférence pratique tend à rendre inutile l'œuvre de notre rédemption, ou même l'économie entière de notre religion ; car, pourquoi le Fils du Très-Haut aurait-il visité notre exil, pourquoi serait-il né dans une crèche, pourquoi aurait-il vécu dans les larmes et la misère, pourquoi aurait-il expiré au milieu des plus affreux tourments, si nous ne devions pas nous appliquer les mérites de ses souffrances et de sa mort ? Pourquoi aurait-il fait entendre à la terre les vérités du ciel, pourquoi aurait-il donné aux hommes une loi nouvelle, si ces vérités, nous nous mettions peu en peine de les réduire en pratique ; si cette loi, nous ne nous occupions réellement d'en suivre les prescriptions ? Enfin, pourquoi aurait-il fondé sa religion, établi ses sacrements, si sa religion ne recevait de notre part que l'hommage d'une froide adhésion, vraisemblablement plutôt prétendue que réelle, mais du moins toujours sans effet et sans conséquence ; si ces sacrements, sources salutaires où se purifient nos âmes, où se guérissent nos maux, où se ravive notre bonne volonté, où se retrempe notre courage, nous n'allions jamais les recevoir ?

Mais qu'est-il besoin, N. T. C. F., de tant de raisons pour combattre l'indifférence pratique. Vous êtes chrétiens, vous vous enorgueillissez de ce nom, vous le regardez comme le plus beau titre de gloire. Vous avez raison : c'est le christianisme, et le christianisme seul qui non-seulement assure notre félicité éternelle, mais qui a formé notre législation, nos mœurs, notre civilisation, comme, seul, il est et sera bien longtemps encore notre rempart et notre sauvegarde contre un nouvel envahissement de la barbarie. Et voyez ce que furent les peuples aux yeux desquels ne brilla jamais le flambeau sacré de l'Évangile ; voyez ce que sont encore les nations qui ne

marchent pas sous les étendards de la foi. A cette vue, comment ne pas être fier d'appartenir au Christ ? Eh bien ! si vous appartenez au Christ, imitez ses actions. Ne disait-il pas lui-même à ceux qui avaient embrassé sa loi, et, dans leur personne, à tous leurs successeurs : *Je vous ai donné l'exemple, afin que comme j'ai fait vous fassiez vous-mêmes* (Joan., XIII, 15) ; et n'ajoutait-il pas ailleurs : *La marque à laquelle tous connaîtront que vous êtes mes disciples, c'est si vous observez mes commandements.* (Joan., XIII, 35) Chrétiens de nom, soyons-le de conduite : ainsi firent les membres de la primitive Eglise, nos pères dans la foi ; ainsi et les courageux martyrs, et les généreux confesseurs, et les pures vierges, toutes ces âmes d'élite dont l'Eglise a consacré les vertus, et qu'elle propose à notre imitation autant qu'à nos hommages et à notre culte. Et qu'est-ce que l'Évangile, qu'une loi pratique qui s'empare de notre intelligence dès qu'elle s'éveille, qui règle tous nos actes, préside à toute notre conduite, dirige notre vie tout entière. Montrez le jour, l'heure, presque le moment où il n'ait pas, non-seulement tous les vices à nous interdire, mais quelque bonne pensée à nous inculquer, quelque conseil salutaire à nous inspirer, quelque vertu à nous commander. Voilà l'Évangile, voilà le christianisme ; associez lui, si vous le savez, l'indifférence pratique.

Mais, nous dira-t-on peut-être, pourquoi nous alarmerions-nous ? Dieu est bon, il ne perdra pas l'ouvrage de ses mains. Oui, Dieu est bon, les chrétiens fervents le savent autant que les indifférents ; cette divine bonté, ils la célèbrent tous les jours sur la terre, et ils espèrent la chanter éternellement dans le ciel. Mais qu'est-ce à dire, Dieu est bon ? Si sa bonté enchaînait sa justice, l'impie qui abjura sa foi, l'homme sans mœurs et sans probité, le malheureux qui séduisit l'innocence et porta la honte et la désolation au sein d'une famille vertueuse, l'avare qui ferma son cœur et son oreille au cri de la faim et du désespoir, le misérable qui trempa ses mains dans le sang de son frère, l'affreux parricide qui s'arma d'un fer meurtrier contre les auteurs de ses jours, tous les criminels, en un mot, pourraient donc se rassurer ! Mais alors déchirez l'Évangile : à quoi bon les prescriptions qu'il nous impose ? que signifient les arrêts de mort et de damnation éternelle qu'il prononce : *Allez, maudits, au feu éternel.* (Matth., XXV, 41.) Ils nous trompaient donc les divins apôtres, lorsqu'ils proclamaient : *Sachez-le bien, ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants n'entreront dans le royaume de Dieu.* (1 Cor., VI, 10.) Alors ce ne furent que des insensés, sublimes, si vous le voulez, mais pourtant de vrais, d'incontestables insensés, ces cœurs nobles et généreux qui sacrifiaient leur rang, leur fortune, leur liberté et leur vie même à leurs convictions religieuses. Et vous-mê-

mes, pécheurs qui nous parlez ainsi, pourquoi poursuivez-vous de votre indignation les forfaits, et applaudissez-vous aux justes châtimens que les lois humaines leur infligent? Cessez de vous couvrir d'un vain subterfuge auquel vous ne croyez pas vous-mêmes, ou plutôt implorez comme nous la bonté de Dieu; mais comme nous craignez sa justice.

Mais je ne fais point de mal. Vous ne faites aucun mal, dites-vous! Et n'est-ce donc aucun mal que de donner à une épouse, à des enfants, à votre famille, à vos proches, à vos amis, à la société, l'exemple funeste d'un éloignement prolongé des sacrements de pénitence et d'eucharistie, c'est-à-dire de deux sacrements souvent nécessaires et toujours si utiles? Vous ne faites aucun mal! Oui, si vous entendez par là ce qu'entend l'insensé vulgaire, ne pas égorger vos semblables, ne pas leur ravir leur fortune. Est-ce donc là toute la morale que vous vous réservez? Et les médisances et les calomnies, et les vengeances, et la prière du matin et du soir, et les lois de l'abstinence, et l'observation des dimanches et des fêtes, les retranchez-vous de votre code, que vous nous donnez pourtant pour un code chrétien? Vous ne faites pas de mal! Ah! si vous étiez précipités subitement au pied du tribunal de ce Dieu à qui rien n'échappe, vous tiendriez, nous le craignons, un langage tout opposé, et vous vous écrieriez dans les transports d'une douleur trop tardive : Hélas! quel est le mal que je n'ai point fait, quelle est la loi de l'Évangile que je n'ai point méconnue, quel est le précepte de l'Église que je n'ai point transgressé!

Le chrétien indifférent finira peut-être par répondre : Si je ne pratique pas, je n'en ai pas moins la foi; je tiens à la religion par le fond de mes entrailles; je vais à l'église, j'assiste aux offices. Vous avez la foi! Nous le savons comme vous, et c'est ce qui fait notre joie et notre bonheur que de voir la foi au fond de tous les cœurs; mais, N. T. C. F., qu'est-ce que la foi sans les œuvres? et que fait votre foi, que vous condamner davantage? Nous concevons l'indifférence chez l'impie. Il ne croit à rien; pourquoi s'inquiéterait-il donc du ciel et de l'enfer, et de Dieu et de l'avenir? La vie présente, pour lui, l'infortuné, c'est toute la vie; ce monde, c'est tout ce qu'il connaît, tout ce qu'il aime, tout ce qu'il espère. Qu'avec de pareils principes et de pareils sentiments, il s'éloigne des sacrements, il viole les commandemens de Dieu, il se mette au-dessus des préceptes de l'Église, comment s'en étonner? Mais vous qui êtes le jour à des parents si pieux, qui reçûtes une éducation chrétienne, qui êtes entouré d'une famille vertueuse, qui avez sous les yeux des exemples si différens, vous qui croyez à tons nos dogmes, qui, par conséquent, connaissez et révèrez tons les oracles proclamés par notre divin maître : *Veillez et priez* (Matth., XXVI, 41), tenez-vous prêts,

car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous vous y attendrez le moins (Luc., XII, 40); *Dieu viendra à vous avec la rapidité de l'éclair* (Matth., XXIV, 27), et toutes les autres vérités si capables de faire trembler l'âme la plus fidèle et la mieux préparée. vous continuerez à irriter la patience de Dieu, à braver ses foudres? Plus vous nous parlerez de votre foi, plus s'augmentera notre étonnement.

Vous paraissez à l'église tous les dimanches, vous assistez aux offices : c'est-à-dire que votre cœur repousse les avis salutaires qui descendent du haut de la chaire sacrée, qu'il résiste à la vue de ces tribunaux où tant de vos amis, de vos concitoyens, de vos connaissances, viennent s'agenouiller coupables, et se relèvent innocens, au spectacle de cet autel, où le Dieu trois fois saint s'immole chaque jour pour un ingrat qui le dédaigne et le brave, à la présence de l'adorable victime qui réside près de vous, pour mieux entendre des prières et des soupirs que votre âme obstinée ne laisse point tomber. Vous paraissez dans les assemblées chrétiennes, que vous affligez par votre opiniâtreté, et que vous déparez par votre endurcissement; et vous nous donnez pour excuse et pour motif d'espérance ce que précisément nous pourrions vous reprocher, et ce qui nous fait le plus trembler pour votre sort.

Non, non, N. T. C. F., c'est assez d'aberration et d'inconséquence, assez de délai et de temporisation; rendez-vous enfin à la voix de Dieu, qui vous appelle en vain depuis si longtemps. Il est le seul bien de notre âme; et si jusqu'ici vous avez éprouvé tant d'angoisses et de mécomptes, ce n'est que parce que vous n'avez pas cherché en lui franchement votre repos. Lui seul peut résoudre pacifiquement les problèmes redoutables qui s'agitent, et rendre à notre société si profondément ébranlée le calme et la stabilité, qu'elle n'a perdus que pour avoir cessé de s'appuyer sur lui. Rendez-vous aux pressantes invitations de l'Église, qui brûle de vous prodiguer les trésors de miséricorde céleste dont elle est dépositaire; aux instances d'un époux, d'une épouse, d'enfants, d'une famille que vous aimez et que votre retour doit rendre heureux; aux prières du digne pasteur de vos paroisses, qui s'intéresse si vivement à votre salut. Et si vous nous permettiez de l'ajouter, nous vous dirions encore : Rendez-vous aux sollicitations de votre évêque, qui vous a voué son cœur, ses soins, sa vie tout entière, et qui ne saurait avoir de plus grande joie que de vous voir réconciliés avec Dieu et avec vous-mêmes.

A ces causes, etc.

Donné au Puy, le 9 février 1851.

SIXIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps du carême et pour la publication de deux lettres encycliques de sa sainteté Pie IX.

(Année 1852.)

SUR LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR.

Elle est passée, nos très-chers frères, l'année mil huit cent cinquante-un, année de grâce et de salut; elle est passée, et les souvenirs qu'elle a laissés parmi nous vivront longtemps dans notre cœur. Non, non, quoi que dise, quoi que se promette l'impiété, la foi n'est pas près de s'éteindre dans notre patrie, et moins encore dans notre diocèse; elle peut sommeiller chez quelques-uns; mais vienne une occasion solennelle, une retraite, une mission, un jubilé, un jubilé surtout, et elle se réveille aussitôt. Vous en avez été comme nous les heureux témoins pendant l'année qui vient de s'écouler. A peine la grande nouvelle est-elle proclamée dans une paroisse que l'on s'ébranle de toutes parts. Bientôt les préoccupations de la terre disparaissent, les passions font silence, la foule s'empresse vers l'église; les chaires sont environnées, les tribunaux sacrés assiégés; souvent même les confesseurs manquent à la foule des pénitents, et quand les consciences ont été purifiées, on voit s'asseoir à la sainte table le fils près de son père, la fille près de sa mère, le serviteur et le pauvre à côté du maître et du riche. On dirait presque qu'ils sont revenus les jours de l'Église naissante, alors que tous les disciples de la loi nouvelle s'unissaient dans la fraction du pain.

Tel est le magnifique spectacle qui s'est produit dans toutes les parties du monde chrétien. En apprenant ces prodiges de la grâce, le souverain pontife a été comblé de la joie la plus vive. Il a trouvé dans ces heureux effets une juste et douce compensation aux rudes épreuves qui ont pesé sur lui. Pour rendre publique cette joie, il a daigné adresser à tous les évêques une lettre dont nous sommes heureux de vous donner connaissance et dans laquelle se montrent si bien et l'amour qu'il porte à ses enfants et les tendres sentiments de sa belle âme.

A l'exemple du vicaire de Jésus-Christ, notre premier soin, à la vue du bien qui s'est fait parmi vous, N. T. C. F., a été, comme il sera toujours, d'abord de béni le ciel, et puis d'en renvoyer la grâce à celui de qui descend tout don excellent (Jac. I, 17), et après Dieu, à notre glorieuse protectrice, à la puissante et miséricordieuse Vierge du mont Anis. Bons habitants du Velay, ô notre bien-aimé troupeau, vous vous êtes montrés dignes d'elle. Son divin Fils vous en récompensera peut-être dans le temps et certainement dans l'éternité. Toujours, avant qu'arrive le jour des rémunérations célestes, recevez ici nos félicitations. Mais si votre empressement à correspondre aux grâces d'en haut et aux invitations du père commun des fidèles a été pour votre pre-

mier pasteur une source de consolations, il n'en a point été surpris; il n'attendait pas moins de vous; puissent seulement les sentiments que vous avez manifestés survivre à l'occasion solennelle qui les a fait éclater. *Demeurez fermes et inébranlables, et travaillez de plus en plus à l'œuvre de Dieu* (I Cor., XV, 58); *persévérez à vivre dans la loi du Sauveur* (Hebr., XII, 7); *ne cessez jamais de faire le bien* (I Thess., V, 15); et loin de vous arrêter dans la carrière où vous vous êtes engagés, *croissez en science, en grâce et en vertu*. (Coloss., I, 10).

Que servirait votre retour à Dieu, si vous deviez l'abandonner presque aussitôt. *Du reste, le temps est court* (I Cor., VII, 29); et qu'est-ce, après tout, que quelques années rapides? Vous toucherez bientôt au terme; ne l'oubliez pas. *Puissiez-vous dire alors: Il ne me reste qu'à recevoir la couronne que me destine le juge suprême.* (II Tim., IV, 8.)

Féliciter les ouailles, c'est féliciter les pasteurs; et rappeler le spectacle si édifiant qu'ont présenté la plupart de nos populations, c'est rendre hommage à votre zèle, à votre piété, à votre vie exemplaire, respectables curés, bons vicaires, pieux aumôniers, vous tous, en un mot, chers et estimables collaborateurs, quels que soient vos titres et vos emplois. Nous n'avons d'autre mission que celle d'étendre le royaume de Jésus-Christ et de lui ramener les âmes. Cette mission, vous l'avez remplie avec succès. Louez-en le Seigneur avec nous, et tous ensemble payons un juste tribut de reconnaissance aux membres d'une congrégation toujours plus chère à la religion, aux dignes enfants de saint Ignace, qu'on est assuré de voir accourir dès qu'on réclame leur concours et qu'on leur montre quelque bien à faire. Honneur à leur dévouement sans bornes, ou plutôt à leur inépuisable charité!

Mais, que pouvons-nous par nous-mêmes, faibles et inutiles ouvriers! et combien durerait notre ouvrage, si Dieu ne le protégeait? C'est à lui seul qu'il appartient de le soutenir et de le consolider. Selon les désirs et les intentions du souverain pontife, que nos prières montent vers le Seigneur pour le remercier des fruits du dernier jubilé, pour qu'il les rende durables et pour obtenir la cessation des maux qui désolent l'héritage de Jésus-Christ.

Pour assurer l'effet de nos prières, recourons, N. T. C. F., au cœur de Jésus, ce trône de grâce et de miséricorde. Le concile de Clermont lui a consacré la province de Bourges, dont nous faisons partie. Les autres conciles lui avaient consacré ou lui ont consacré depuis leurs provinces respectives; en sorte que la France entière vient d'être de nouveau placée solennellement sous la protection de ce cœur adorable. Ne vous étonnez donc point si désormais nous nous efforçons de propager et d'étendre parmi vous cette dévotion. Nous n'en connaissons point de plus conforme à l'esprit du christianisme, ni de mieux

adaptée au temps dans lequel nous vivons.

Vous le savez, N. T. C. F., la dévotion au Cœur adorable de Jésus naquit presque à nos portes, dans le diocèse d'Autric. Le grand siècle penchait vers sa fin. Ces génies immortels qui avaient défendu nos dogmes sacrés avec tant d'éclat, de talent et de gloire, les Mascaron, les Fléchier, les Bourdaloue, les Bossuet, et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici, étaient descendus dans la tombe, ou n'allaient pas tarder d'y descendre. Né dans les entrailles du protestantisme, et longtemps relégué dans quelques sociétés particulières d'une île voisine, le déisme commençait à se produire. Jusque-là les ennemis de la religion avaient gardé une certaine mesure, ils attaquaient quelque point particulier; mais ils respectaient ou feignaient de respecter les autres. L'Évangile était toujours invoqué comme la règle infailible des croyances; on pouvait contester les sens de ses paroles, mais on n'essayait pas de se soustraire à son autorité; on prétendait rester disciple du Christ. Telles s'étaient montrées toutes les hérésies. Maintenant l'erreur ne connaissait plus de frein. Elle brisait toute entrave, mais hautement toute vérité révélée; bientôt même, car la pente est trop glissante pour s'arrêter là, bientôt même des novateurs plus téméraires devaient en venir jusqu'à allicher la plus complète incrédulité, rejetant également et tout dogme et toute morale.

À de nouveaux maux le ciel prépare de nouveaux remèdes. Soit pour mieux montrer son action, soit pour mieux confondre les pensées humaines, il se plaît d'ordinaire à chercher des instruments vulgaires et communs. Ici il se servit d'une obscure religieuse (21), morte depuis en odeur de sainteté. Quelques esprits étroits et ombrageux accueillirent le nouveau culte avec méfiance; ils crièrent à la nouveauté, comme si les sentiments que ce culte propage n'étaient pas aussi anciens que le christianisme, comme si la fête du très-saint sacrement n'entraînait pas celle-ci, et que l'Église, en consacrant l'adoration du corps sacré de Jésus-Christ, ne consacrait pas l'adoration de son cœur divin? Car, qu'est-ce que le cœur sinon la partie la plus noble de notre humanité; et n'est-ce pas à nous-mêmes qu'on fait appel quand on fait appel à notre cœur? Qui ne connaît le cœur d'un père ou d'un ami, le cœur d'une mère, ce trésor inépuisable de tendresse? N'est-il pas un des besoins, un des bonheurs, une des gloires de la vie? Nul ne s'y trompe: parler au cœur, c'est s'adresser à l'homme dans ce qu'il a de plus grand, de plus élevé. Agrandissez l'esprit et l'intelligence tant que vous voudrez, si le cœur manque, ou même s'il n'est pas à leur niveau, non-seulement l'édifice sera incomplet, mais vous y chercherez vainement ce qui en fait le charme et la beauté;

et d'ailleurs, Jésus-Christ lui-même nous a accoutumés à ce langage; il nous dit: *C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle* (Matth., XII, 34); et ailleurs: *Ce n'est pas ce qui entre par la bouche, mais ce qui sort du cœur qui souille l'âme.* (Matth., XV, 11.)

Ainsi donc, N. T. C. F., et les habitudes les plus douces et les plus pures de la vie, et les rapports journaliers de la société, et les paroles mêmes du Sauveur, tout nous fait clairement sentir que lorsque nous nous adressons au Cœur de Jésus, c'est à Jésus lui-même que nous nous adressons. Le cœur n'est que le syndole. C'est vers la personne du Fils de Dieu que s'élèvent les sentiments. Loin de partager les craintes et les méfiances chimériques qui s'éveillèrent d'abord, mais qui ne tardèrent pas à se dissiper devant la réflexion, devant l'assentiment unanime de l'épiscopat et devant le jugement solennel de Rome, adorons les desseins de la Providence sur son Église; l'indifférence resserre le cœur aussi bien que l'intelligence; elle éteint la charité en éteignant la foi; le nouveau culte prenant un chemin opposé ramène à la foi par l'amour. C'est employer la voie la plus douce et la plus efficace: en nous montrant le cœur de Jésus, elle nous rappelle toute la charité de notre Dieu.

Nous l'avouons, N. T. C. F., l'univers n'est qu'un livre immense où, à chaque page, nous trouvons cette charité écrite en caractères irréfragables. Elle reluit partout, et dans le soleil qui nous éclaire, et dans la terre qui nous porte et nous nourrit, et dans l'air qui nous soutient et nous fait vivre, et dans les animaux qui nous servent. Mais pourquoi aller si loin? Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur nous-mêmes: notre corps si bien organisé, notre cœur, notre intelligence, notre âme, tout ce que nous sommes: qu'est-ce que cela, sinon l'effet d'une charité que nous ne saurions jamais assez reconnaître? Mais si la charité apparaît dans les créatures, elle se montre plus encore dans notre divin Sauveur. Rappelez sa naissance dans une crèche, sa vie pauvre et persécutée, sa mort sur une croix et puis ses sacrements, l'adorable eucharistie surtout, c'est-à-dire un Dieu se faisant pour toujours le compagnon de notre exil, et, miracle plus étonnant encore, notre nourriture. L'amour alla-t-il jamais aussi loin? Qui même eût jamais imaginé qu'il pût aller jusque-là? Ajoutons: ce ciel qu'il nous destine, cette couronne qu'il nous prépare et ce bonheur pur, immense, éternel qu'il nous réserve. Oh! qu'il nous a aimés, notre Dieu! Voilà ce qui nous montre le cœur de Jésus, le sanctuaire de l'amour, le foyer de la charité qui le pressait lorsqu'il s'écriait durant ses jours noirs: *Je suis venu porter le feu sur la terre, et que désiré-je, que de le voir allumé partout.* (Luc., XII, 49.)

Rappeler de pareils souvenirs, ce n'est

(21) La vénérable sœur Marguerite Marie, religieuse du couvent de la Visitation de Paray-le-Monial.

pas seulement mettre sous les yeux des considérations pieuses et salutaires, c'est encore rappeler nos véritables destinées. Non, N. T. C. F., non, nous ne sommes point nés pour cette vie terrestre et périssable, pour ces plaisirs rapides et trompeurs, pour ces biens qui se fondent entre nos mains, pour ces honneurs si étrangement départis. Notre cœur ne fut point fait pour ces créatures qui le remplissent si peu et qui lui échappent sitôt; un autre sentiment doit le dominer. Dieu nous créa pour lui. Hé quoi! N. T. C. F., pourrions-nous songer aux soins dont il nous environne, à la tendresse qu'il nous prodigue, sans tourner nos regards vers lui, sans faire monter vers son trône les accents de notre reconnaissance; et pour quoi ne pas ajouter sans l'aimer à notre tour? Mais on croit à ce que l'on aime, et, sous l'influence de ce sentiment, on ne songe pas même à ouvrir son cœur au doute. Ainsi voilà le remède à la double plaie qui tourmente notre époque, à l'indifférence pour le salut, à l'affaiblissement de la foi.

Courez, courez, N. T. C. F., vous réfugier dans le cœur de Jésus, chaque fois que le monde ou ses passions présenteront à votre imagination ébranlée leurs amorces perfides; votre cœur se déprendra de la terre et apprendra à soupirer après les biens autrement solides et précieux qui vous attendent là-haut. Courez-y surtout quand l'impiété essaiera de vous séduire. Tant que vous serez renfermés dans ce pieux sanctuaire, elle sèmera en vain autour de vous ses doctrines désolantes. On n'abandonne pas des dogmes que l'on chérit. Plus même on insultera à votre foi, plus votre foi vous sera chère et précieuse; et vous ne répondrez aux sollicitations des impies qu'en disant au Sauveur, avec saint Pierre: « Non, Seigneur, que tous les autres vous abandonnent, s'ils veulent; je les plains, les infortunés; pour moi, je vous resterai toujours fidèle. Et que me font à moi les railleries, les détractations et les insultes? Fallût-il braver les persécutions, les tourmens et même la mort, je le ferais plutôt que de vous renier: *Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo.* » (Matth., XXVI, 35.) Mais l'amour de Dieu entraîne l'amour du prochain; voilà la seconde inspiration que nous puisons dans le cœur de Jésus; et celle-ci n'est pas moins nécessaire que la première.

Naguère on inscrivait le mot *fraternité* sur nos drapeaux, et certes, jamais sentiment plus doux et plus beau ne fut invoqué par une grande nation. Mais du reste, c'est le christianisme, et le christianisme seul qui l'a enfanté. Voyez hors de son sein, interrogez toute l'antiquité païenne, examinez toutes les religions qui ne reconnaissent pas le Fils de Marie pour auteur, vous ne trouverez rien qui approche d'un pareil sentiment. Ne vous en étonnez pas, N. T. C. F., le christianisme seul émane de Dieu. Ici, souffrez que nous vous le fassions observer: chaque fois que l'humanité fait un pas, elle emprunte quelque maxime à l'Évangile et la

met en relief. Voilà le progrès: n'en cherchez pas d'autre. Hors de là, tout ce qui en prend le nom n'est qu'un leurre, et ne présente rien de solide et de durable.

Mais est-ce assez d'acclamer la fraternité, ou même d'en sentir la nécessité et la justice pour l'inspirer, et surtout pour la faire passer dans les mœurs et la conduite? Jugez-en vous-mêmes. Les cœurs sont-ils maintenant plus rapprochés qu'ils ne l'étaient il y a quelques années? L'union est-elle plus grande, les diverses classes de la société professent-elles les unes pour les autres plus d'amour, plus d'estime, plus de respect? Nous voudrions de toute notre âme qu'il en fût ainsi; après tout, rien de plus juste que l'union dans notre France. Ne sommes-nous pas tous fils adoptifs du même Dieu, les frères du même Jésus-Christ, les cohéritiers du même royaume éternel? Et néanmoins, quoique tout nous rapproche, on ne s'aime pas dans notre malheureuse patrie: savez-vous pourquoi? N'en cherchez pas la première cause dans les rivalités mutuelles, dans les intérêts divers, moins encore dans de folles jalousies, ou des rêves insensés; elle est ailleurs, tout entière ailleurs. Où donc? Dans l'affaiblissement du principe religieux. L'amour de ses semblables est fondé sur le sacrifice; on se prive, on prend sur ses goûts, sur ses plaisirs, sur ses répugnances, sur ses prétentions, sur ses biens. On donne du sien, on se met au service des autres; il y a sacrifice en un mot; or, le sacrifice, la religion seule l'inspire aux masses. L'éducation, la générosité naturelle, le désir de se faire un nom, l'ambition de conquérir des sympathies, les considérations philosophiques peuvent bien, nous en conviendrons, animer et soutenir quelques individus privilégiés; mais à ces individus eux-mêmes ne demandons pas plus que ne peut donner la pauvre humanité. Le temps, l'expérience, l'ingratitude que nous rencontrons toujours sous nos pas, ne tardent pas à refroidir cette ardeur. L'égoïsme qui forme le bas-fond de notre être finit bientôt par reprendre le dessus. Pour le dompter, il faut des motifs plus graves, plus pressants, plus impérieux que ceux que nous offre la terre.

Ces motifs, la religion nous les présente et la dévotion au sacré Cœur de Jésus, en nous retrem pant dans l'amour de Dieu, nous les fait goûter. Si nous aimons Dieu, comment n'aimerons-nous pas des créatures sorties de ses mains, faites à son image, rachetées de son sang, destinées à partager son bonheur? La religion couvre leurs imperfections et leurs défauts; elle les édifie à nos yeux, car elle nous montre Dieu en elles. Ainsi donc, N. T. C. F., qu'ils servent mal l'humanité ces prétendus amis des hommes qui poursuivent la religion de leur haine et cherchent à en affaiblir l'empire sur les cœurs! Que vont-ils lui substituer pour provoquer les sacrifices et le dévouement? Mais nous, lors même que, pour être utiles à nos frères, il faudra nous condamner

à des sacrifices fréquents et pénibles, nous n'avons qu'à considérer le cœur de Jésus; il nous rappelle ce qu'a fait pour les hommes le Sauveur. Suivez-le depuis la crèche jusqu'au Golgotha; qu'a été sa vie entière? qu'un long et continu sacrifice, qu'un dévouement que nulle ingratitude n'a pu refroidir! qu'un amour qui résista aux préventions et à l'aveuglement de ses concitoyens, à la trahison, à l'apostasie, à l'abandon de ses apôtres, à la haine et à la cruauté de ses ennemis! qu'une tendresse qui ne recula ni devant la faim ni devant la misère, ni devant la calomnie, ni devant la persécution, ni devant les supplices et la mort! Peut-on pousser plus loin la bonté du cœur et la générosité des sentiments? Voilà l'exemple qu'il nous a laissé: il le disait lui-même à ses apôtres, et, dans leur personne, à tous ses futurs disciples: *Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait vous le fassiez vous-mêmes.* (Joan., XIII, 15.) Aimer Dieu, aimer les hommes, là est toute sa loi; il va plus loin, et il ajoute: *La marque à laquelle on reconnaîtra que vous n'appartenez, c'est que vous vous aimiez les uns les autres.* (Joan., XIII, 35.) Il ne forme pas d'autre vœu, pour la société qu'il fonde, que de la voir vivre, non-seulement dans la paix et la concorde, mais dans l'union la plus intime: *Qu'elle soit une, comme lui et son Père éternel ne font qu'un.* (Joan., XVII, 22.)

Au milieu de nos agitations et de nos discordes, vous sentez, N. T. C. F., combien de pareils enseignements et de pareils exemples sont salutaires, et combien est utile et précieuse la dévotion qui nous les rappelle, ou plutôt qui nous les remet sous les yeux. Vraiment, plus nous examinons le christianisme, plus nous nous étonnons qu'il ne reçoive pas les hommages unanimes de tout ce qui a un cœur pour sentir et une intelligence pour comprendre. Et qu'est-ce donc qui peut justifier les préventions qu'affectent contre lui certains esprits? Envisageons-le sous quelque point que l'on voudra; partout nous le trouvons le même, arrétant le mal, poussant au bien, servant l'humanité. Hé, mon Dieu! l'impie n'est-elle pas forcée de venir lui demander les améliorations dont elle essaye quelquefois, et qui, entre ses mains, ne tardent pas à devenir stériles, ou même à périr comme périssent bientôt les plantes que le soleil ne réchauffe pas de sa bien-faisante chaleur? Et qu'est la philanthropie? qu'un christianisme dégénéré! Qu'on vienne nous dire ensuite que notre religion resserre l'âme, endureit le cœur, isole les hommes; qu'on vienne nous dire aussi que la dévotion au sacré Cœur est une dévotion nouvelle, comme si elle n'était pas née au sein de la charité, et qu'ainsi elle ne fût pas née avec l'Église. Destinée à raviver notre amour pour Dieu et notre amour pour nos frères, elle a encore un autre but aussi éminemment chrétien, et dont le besoin se fait généralement sentir: elle est destinée

à demander pardon au ciel pour tous les crimes et surtout pour toutes les profanations qui se commettent sur la terre.

Hélas! ils ne sont pas loin de nous ces jours d'aberration et de délire, où la religion fut solennellement proscrite au milieu d'une nation qui lui devait ses lois, ses mœurs et ses institutions les plus grandes et les plus utiles. Nous ne vous rappellerons pas nos temples détruits ou servant de théâtre à de dégoûtantes saturnales, nos autels renversés; les images vénérées du Sauveur, de sa divine Mère et des saints horriblement mutilés; les vases sacrés profanés et envahis par la cupidité; les divers objets du culte livrés aux flammes ou devenus le jouet de la dérision publique. A ces souvenirs si pleins de tristesse, quelle âme pieuse ne s'émeut, et quelle voix chrétienne ne s'écrie: Pardon, Seigneur, pardon: *Parce, Domine, parce!* (Joel, II, 17.) Dieu de bonté, ayez pitié de nous selon votre grande miséricorde: *Audi, Domine, et miserere nostri*; oubliez l'iniquité de nos pères: *Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum* (Baruch, III, 2, 5); mais souvenez-vous des prodiges que vous avez faits autrefois en notre faveur; écoutez la prière que vous adressez les fils de ceux qui péchèrent en votre présence, et refusèrent de prêter l'oreille aux commandements et aux menaces de leur Dieu! Encore si nous n'avions que d'anciens souvenirs à déplorer; mais notre époque est-elle donc bien moins coupable que les époques précédentes?

Jetons les yeux sur la scène du monde: quand l'impie leva-t-elle une tête plus audacieuse? quand insulta-t-elle avec plus d'insolence à la majesté du roi immortel des siècles? quand essayait-elle, comme de nos jours, d'arracher le Sauveur de dessus les autels où l'a placé notre foi, et de lui disputer les titres nombreux qu'il présente à nos adorations et à notre reconnaissance? Sous certaines plumes ou dans certaines bouches, rien de ce que vénéraient nos pères ne trouve grâce. Les malheureux on dirait qu'ils éprouvent nous ne savons quelle triste satisfaction d'y déverser le sarcasme et le mépris. Faut-il s'étonner ensuite si d'affreux scandales viennent quelquefois consterner la foi et désoler la piété? Ainsi s'explique comment se sont multipliés ces sacrilèges profanateurs, qui, non contents de s'attaquer à nos temples et de dérober les objets plus ou moins précieux, mais toujours sacrés qu'ils renferment, osent briser le saint tabernacle où l'amour place et retient le Dieu que nous adorons, et jeter aux vents ou fouler aux pieds le corps adorable de notre Sauveur!

En des temps différents, ces monstruositéssussent soulevé la société tout entière, qui se fût sentie blessée au cœur. Le deuil eût été général, tous eussent voulu prendre part à la réparation. Nul âge, nul état, nulle condition qui n'eût fait entendre sa protestation. On se fût cru redevable à la

vengeance céleste, si l'on n'eût apporté son tribut de douleur ; ainsi l'on eût fait autrefois. Mais si maintenant la société, trop blâsée sur les scandales, accueille ces horreurs avec moins d'indignation et de dégoût, du moins la foi et la piété éprouvent le besoin de dédommager le ciel de la froideur du grand nombre, et si elles ne peuvent laver des larmes de la componction, du repentir et de l'amertume le théâtre du sacrilège, elles veulent entourer les autres temples de respects plus empressés et de plus ferventes adorations. La dévotion au sacré Cœur leur vient en aide ; c'est là le but principal, presque spécial qu'il se propose : à ce titre seul ne mériterait-elle pas toutes nos sympathies ?

Cependant, nous avons hâte de le proclamer, ces profanations éclatantes, trop fréquentes sans doute, sont néanmoins encore rares ; elles le sont surtout dans notre diocèse ; ça toujours été la gloire du Velay de compter parmi les pays les plus religieux de la France. Cette gloire, nous en sommes pleinement convaincus, vous voudrez la transmettre à vos enfants. Loin de vous donc ces actes sauvages ; à jamais loin de vous ces dégoûtants sacrilèges. Mais il est chez nous, comme partout ailleurs, des scandales moins graves, et, hélas ! aussi plus communs ; nos temples n'en sont que trop souvent les tristes témoins. Ici vous nous prévenez peut-être, et votre pensée se retrace ces conversations oiseuses ou frivoles, ces postures indécentes, ces irrévérences de tant de genres, ces messes entendues sans piété et sans attention ; ajoutons ces sacrements reçus sans les dispositions requises et surtout ces communions indignes... Mais non, n'achevons pas, ne déchirons pas entièrement le voile. A ces pensées, quel cœur croyant ne voudrait pas faire amende honorable à Dieu, lui crier grâce et merci ! Vous voyez donc encore ici combien la dévotion au cœur de Jésus est une dévotion éminemment chrétienne ; elle est accommodée aux besoins les plus doux et les plus impérieux de nos cœurs.

Permettez-nous, N. T. C. F., de faire valoir en sa faveur un dernier titre. Le cœur est le sanctuaire des vertus. En nous introduisant dans le cœur du Sauveur, on nous initie à ses divines perfections, son humilité, sa patience, sa chasteté, sa justice, son désintéressement, sa douceur, sa débonnairété. Allons plus loin, tout ce que nous connaissons, ou même tout ce que nous pouvons imaginer de qualités rares et précieuses, nous les trouvons là dans leur plénitude. Quoi de plus propre que cette contemplation à amender l'homme, à le corriger, à le purifier, à l'améliorer, à le perfectionner ? Où peut-on mieux apprécier le monde et juger plus sainement des choses de la vie qu'à côté de ce cœur ? Approchons-en, N. T. C. F., ou plutôt, comme le dit un saint docteur, entrons-y par l'ouverture qu'y fit la lance d'un de ses bourreaux ; nous y puiserons ses sentiments intimes. Les saints aimèrent à habiter dans ce sanctuaire : « Il

est bon d'être avec Jésus, s'écriait un des plus illustres enfants de saint François ; il est bon d'être avec Jésus, et dans lui je veux bâtir trois tentes ; là je veux me reposer, dormir, lire, prier, traiter toutes mes affaires. O Âme faite à l'image de Dieu, comment peux-tu encore te contenir ? Vois ton tendre époux blessé pour toi, pressé par l'excès de son amour ; il ouvre son côté pour te donner son cœur. O Jésus, quelles sont admirables les inventions de votre charité ! » (S. BONAVENT., *Stim. amoris.*)

Saint Bernard avait dit avant saint Bonaventure : « Ne souffrons pas qu'on nous sépare facilement du cœur tant aimable de Jésus... Oh ! qu'il est bon, oh ! qu'il est doux de faire sa demeure dans ce cœur !. Que votre cœur, ô aimable Jésus, est un riche trésor... C'est dans ce temple, dans ce sanctuaire, dans cette arche du testament que j'adorerai et louerai le nom du Seigneur. O aimable Jésus, souffrez que mes prières soient admises dans ce divin sanctuaire pour être exaucées. Tenez-moi tout entier dans ce cœur, et afin que j'y puisse faire ma demeure tous les jours de ma vie, lavez-moi de mes iniquités... Oh ! le plus beau des enfants des hommes, votre côté n'a été percé que pour nous ouvrir l'entrée dans votre cœur ; ce cœur lui-même n'a été ouvert qu'afin que nous puissions habiter en lui. Ce cœur adorable a été blessé afin que par cette plaie visible nous connaissions la plaie invisible que l'amour y a faite. Ah ! comment Jésus pouvait-il plus efficacement nous marquer son ardeur qu'en voulant que non-seulement son corps, mais encore son cœur fût percé de la lance ! Qui pourra donc ne pas aimer un cœur blessé de la sorte, qui pourra n'être pas sensible à son amour ? » (S. BERN., *Traité de la Passion*, ch. 3.)

Que ce ne soit pas nous. Ouvrons, N. T. C. F., ouvrons nos âmes aux sentiments que doit nous inspirer l'approche de la sainte quarantaine où nous allons entrer. Elle va être signalée dans notre diocèse par une faveur nouvelle. Pie IX, dont la main ferme et intelligente tient le gouvernail de l'Eglise, n'a pu voir sans une anxiété profonde les circonstances dans lesquelles se trouvait placée la chrétienté presque tout entière. Il a fait un appel solennel à tous les pasteurs et à tous les fidèles, et les a invités à élever leurs cœurs et leurs voix vers le ciel, afin de fléchir son courroux et de détourner de nos têtes les calamités qui nous menaçaient ; et pour que nos prières soient mieux accueillies, il nous presse et nous conjure de purifier nos consciences. Sa tendresse paternelle toujours ingénieuse a voulu nous présenter un appât de plus. Il a puisé dans les trésors de l'Eglise et a proclamé un jubilé ou plutôt une indulgence en forme de jubilé. Nous donnons à la fin de notre mandement les lettres encycliques qui le promulguent et les conditions qu'impose le souverain pontife : elles sont à peu près les mêmes que celles du jubilé dernier.

Rendons-nous, N. T. C. F., aux pieuses et tendres invitations de notre commun père. Dieu semble nous montrer d'avance combien il est disposé à nous exaucer : les prières étaient à peine commencées, un plutôt la voix qui les réclamait s'était à peine fait entendre, que la tempête s'est éloignée ; le sol qui tremblait sous nos pas s'est raffermi ; une main forte et vigoureuse, suscitée par la Providence, a rompu les trames des méchants et comprimé l'auarachie. Mais ne nous y trompons pas, l'orage pour avoir reculé, ne s'est pas dissipé. Ce n'est qu'un point d'arrêt, un gage des bontés divines. Le triomphe serait court et surtout éphémère, si nous ne le consacrons par notre retour sincère à la pratique des lois de l'Évangile. Que faudrait-il encore pour nous dessiller les yeux ? L'expérience ne vient-elle pas de nous montrer jusqu'où l'on peut se laisser égarer quand on ne s'arme pas de la religion pour l'opposer aux promesses décevantes qu'on fait briller à nos yeux et aux passions mauvaises qui fermentent dans nos cœurs ? Non, non, respecter, honorer l'Évangile, l'aimer même et y croire, ce n'est point assez, nous ne disons pas seulement pour le salut éternel, mais même pour le repos, pour l'honneur, pour la dignité d'une nation ; il faut encore, il faut principalement y conformer sa vie, en suivre exactement toutes les prescriptions. Qu'attendrions-nous ? Ne craindrions-nous pas de laisser enfin la divine miséricorde qui nous est venue en aide d'une manière si visible dans ces jours à jamais déplorables que, pour l'honneur de notre religion autant et plus encore que pour la gloire de notre patrie, nous voudrions pouvoir effacer de notre histoire. Ah ! au nom de tout ce que les hommes vénérèrent jamais comme saint et sacré, honte et réprobation à ces doctrines impies et perverses qui amènent tant de Français contre leurs frères, et dont la funeste application a couvert de ruines et de sang des cités et des provinces, et menacé la France de la plus horrible guerre civile. Le christianisme, auquel elles empruntèrent leur drapeau menteur, comme si, hors des convictions religieuses, il y avait jamais et il pouvait y avoir liberté sérieuse, vraie égalité et fraternité véritable, le christianisme les flétrit et les condamne autant et plus que la civilisation.

Mais, du moins, que la leçon ne soit pas perdue, et que cet exemple nous ramène à la foi et à la vertu, ou nous y rattache davantage. O vous, que la religion a jusqu'ici trouvés froids et indifférents, pécheurs endurcis, entendez : Dieu vous appelle de nouveau, ne vous obstinez point ; s'il est lent à frapper, il est terrible dans ses jugements, et *c'est une chose affreuse que de tomber dans les mains de sa justice.* (Hebr., X, 31.) Et vous qui étiez ébranlés, l'année dernière, mais qui ne sûtes pas prendre sur vous de briser enli avec un passe coupable ; vous, qu'une mauvaise honte, un malheureux respect humain, un amour-propre insensé,

de vaines et futiles considérations retiennent dans l'abîme du péché, plus fermes et plus courageux désormais, dites avec le prodigue : *Je me lèverai et j'irai à mon père.* (Luc., XV, 18.) Enfants ingrats, n'est-ce pas avoir assez et trop tardé à consoler sa tendresse éplorée. Mais vous qui avez enfin goûté le don de Dieu, conquêtes précieuses du jubilé dernier, cœurs longtemps égarés, mais aujourd'hui repentants, vous comprenez trop tout ce qu'il y a dans le service du Seigneur, non-seulement d'intérêt véritable, mais de douceur et de joie, pour ne pas profiter de la faveur nouvelle qui vous est offerte. Et vous, enfin, âmes pieuses et fidèles, portion chérie de notre bien-aimé troupeau, vous surtout, vous irez, puisque l'on vous y convie, vous placer entre le courroux du ciel et les crimes de la terre, et crier à Dieu : *Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple* (Joel, II, 17) ; grâce et miséricorde pour lui dans le temps, et plus encore pour lui grâce et miséricorde dans l'éternité.

A ces causes, etc.

Donné au Puy, le 2 février 1852.

—

Acte de consécration au sacré Cœur de Jésus.

O cœur si aimant de Jésus, où sont réunis tous les trésors de la bonté et de la miséricorde divine ! Cœur plein de douceur, cœur plein d'amabilité d'où est sortie et a été formée la sainte Eglise, notre mère, recevez les vœux de vos pieux fidèles. C'est en votre nom qu'ils se sont réunis ; votre esprit s'est reposé sur eux ; sa douce rosée, descendant sur leurs âmes, les a vivifiés. Grâces éternelles vous en soient rendues !

Mais maintenant, ô cœur débonnaire, que produiraient ces grâces, ces faveurs célestes, si les cœurs de tous les fidèles ne souvriraient aux impressions intérieures de votre amour, si votre amour lui-même ne les leur faisait accepter ? C'est vous qui êtes ce maître, ce gardien des cœurs, qui ouvrez et personne ne ferme, qui fermez et personne n'ouvre ; recevez donc nos cœurs et réglez sur nous. Que l'onction de votre charité toute-puissante fasse ce que notre faiblesse ne pourrait faire. Oh ! nous le voulons de tout notre cœur ; seul, soyez notre roi, notre guide, notre consolation et notre espérance.

Étendez aussi à tout le peuple fidèle l'effusion de votre grâce, ô cœur si aimant de Jésus ; sauvez-le des malheurs qui le menacent, sauvez-le du torrent du vice, sauvez-le du venin dangereux de l'erreur, éloignez de lui l'homme ennemi, préservez-le de la contagion de l'impiété, arrachez-le au froid mortel de l'indifférence.

Soyez notre refuge à tous, soyez notre force, cachez-nous dans les profondeurs de votre place sacrée, et nous serons à l'abri de tout danger, nous serons exempts de

toute souillure. Ah ! puissions nous brûler des chastes ardeurs de votre amour, puissions-nous vous rendre si généreusement amour pour amour, que vous n'ayez point à regretter de nous avoir aimés en vain ; que vous ayez au contraire à vous réjouir éternellement de nous avoir sauvés.

Et vous aussi, soyez-nous propice. Ô cœur immaculé de Marie ! A vous aussi nous nous consacrons : régnez sur nous, daignez nous bénir ; que nous soyons toujours, sous vos auspices, pleinement dévoués à votre divin Fils. Ainsi soit-il.

SEPTIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps du carême.

(Année 1853.)

SUR LE JUBILÉ DE NOTRE-DAME DU PUY.

Aux approches de la sainte carrière qui bientôt s'ouvrira devant nous, nous ne venons point, cette année, faire retentir à vos oreilles, nos très-chers frères, les salutaires rigueurs de la pénitence, ni les graves et austères vérités de la religion. Nous venons plutôt vous entretenir d'un sujet aussi doux que cher à votre cœur ; et, empruntant les paroles de l'ange quand il vint apporter aux hommes la nouvelle que la terre attendait avec tant d'impatience, nous vous dirons comme il dit lui-même aux bergers : Je vous annonce une grande joie, que les fidèles au loin partageront avec vous (22). Le jubilé, objet de votre attente, le jubilé dont le souvenir se transmet dans vos foyers de génération en génération, que le père fait connaître à son fils, que la mère raconte à sa fille, dont le vieillard mourant parle à ceux qu'il laisse sur la terre après lui, le grand jubilé, ou, comme l'appellent les vieux documents de notre église, le *grand pardon* du Puy, va clore la sainte quarantaine qui s'approche.

Nous le savons comme vous, N. T. C. F., et nous serons longtemps à l'oublier, deux jubilé viennent de se succéder rapidement. Si nous en jugeons par l'empressement avec lequel vous les avez accueillis, et surtout par le bien qu'ils ont opéré parmi vous, que ne devons-nous pas espérer de celui qui se prépare ? Ces deux jubilé vous étaient communs avec la chrétienté entière, et ils vous appelaient chacun dans vos églises. Celui-ci est spécial au Puy. C'est notre privilège et notre gloire. Il vous appelle à notre cathédrale, sur ce mont Anis marqué par tant de souvenirs, dans ce sanctuaire vénéré que s'est choisi la Mère de Dieu, et d'où elle se plaît à répandre ses faveurs. Il vous invite à un pèlerinage lointain, pratique religieuse dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et paraît remonter au berceau de l'Eglise ; car pieux et fervents tels que l'étaient les premiers chrétiens, comment n'auraient-ils pas aimé à visiter les lieux chers à la piété, et pour ainsi dire tout imprégnés de la présence,

du contact, des atouchements du divin Maître, tout retentissants de sa parole, tout palpitants de ses miracles, tout remplis, en un mot, des mystères sacrés qui venaient de s'y accomplir. Bethléem, Nazareth, le Thabor, Jérusalem, le mont des Oliviers, le Golgotha, le Saint-Sépulchre ; mais ces noms, même dans nos jours d'indifférence et de tiédeur, parlent vivement à l'âme. Le chrétien le moins fervent ne saurait, après tant de siècles, fouler leur poussière sans émotion. Que devait-ce donc être quand les événements dont ces lieux avaient été le théâtre étaient encore récents, et surtout quand les cœurs étaient bien autrement disposés.

On se précipita vers la Judée. Les empereurs païens essayèrent en vain d'arrêter l'élan en profanant les souvenirs les plus augustes, et en substituant aux monuments chrétiens les images de leurs infâmes divinités. Rien ne put faire oublier la terre sanctifiée par les pas du Sauveur. Mais enfin Dieu eut pitié de son Eglise. Le polythéisme s'affaissa sur ses autels vermoulus, et la croix passa du sommet du Calvaire sur le front des Césars. Libres de tout obstacle, les fidèles s'empressèrent avec une nouvelle ardeur vers la Palestine. Soixante-dix ou quatre-vingts ans après, saint Jérôme écrivait de Bethléem : « On accourt ici de tout l'univers ; Jérusalem est pleine d'hommes de toute nation ; leur langage est différent, mais leur religion est la même. » (S. HIER., épist. 8.)

Ceux à qui l'âge, le sexe, la position sociale ne permettaient pas d'aller chercher au delà des mers les lieux témoins des saintes merveilles, remplaçaient ce pèlerinage par quelque course moins longue. Ils allaient d'ordinaire vénérer la Mère de Dieu dans quelque sanctuaire privilégié où son image, presque toujours miraculeuse, et ses bienfaits, la rendaient comme visible à leurs regards et présente à leur amour. Là les pieux fidèles oubliaient tous ses titres pour ne l'invoquer que sous le nom de *Notre-Dame*, vocable naïf qui renferme l'idée de souveraineté, mais d'une souveraineté pleine de douceur et de tendresse. Sa statue, placée auprès de la croix, tempérant la frayeur qu'un instrument de mort et la sainte rigueur des maximes évangéliques pouvaient inspirer à des néophytes bercés et nourris dans les idées d'un polythéisme sensuel.

Au premier rang de ces sanctuaires privilégiés, vous le savez comme nous, N. T. C. F., puisque c'est là une des principales gloires de ce diocèse, se présente l'église que le ciel, dans son ineffable bonté, a daigné nous donner pour épouse. Aucun sanctuaire de Marie n'a eu, en France, dès les temps les plus reculés, autant de renom, et aucun n'a compté autant de visiteurs que Notre-Dame du Puy ou du mont Anis. Nos légendes expliquent facilement et ce renom et ce concours. Suivant elles, des merveilles

(22) *Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo.* (L. c. II. 10.)

avaient désigné son sol au saint évêque qui construisit le premier édifice, et les auges eux-mêmes avaient consacré ses murs. Ce qui du moins est incontestable, c'est que des miracles nombreux avaient attesté la protection que lui accordait la Mère de Dieu et récompensé la piété et la confiance des fidèles. C'est que les reliques les plus insignes, presque toutes richement enchâssées, reposaient dans son trésor, d'où elles étaient produites les jours des grandes solennités. C'est enfin que les souverains pontifes l'avaient enrichie des faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. Ces faveurs, permettez-nous de les rappeler ici. Quel enfant du Velay ne se plairait à entendre révéler ce qui recommande à la vénération et aux hommages publics l'église du mont Anis ?

Dans l'ordre hiérarchique, son siège fut soustrait à toute juridiction métropolitaine et attaché immédiatement au saint-siège, à l'instar des primaties et des patriarcats ; son évêque décoré du *pallium*, et la sainte basilique elle-même, ainsi que le chapitre qui la desservait, mis à l'abri de tout interdit. Ces privilèges étaient grands et précieux surtout dans le moyen âge. Là cependant ne s'arrêta pas la munificence des vicaires de Jésus-Christ ; et pour ne parler que des concessions accordées aux pèlerins durant le XIII^e siècle, Innocent IV, Alexandre IV, Clément IV, que le Puy avait compté au nombre de ses évêques, avant que la chrétienté le comptât parmi les successeurs de saint Pierre (23), Nicolas IV et enfin Boniface VIII, dont le pontificat se prolongea jusqu'aux premières années du siècle suivant, accordèrent, l'un quarante, l'autre quatre-vingts, le suivant quatre cents jours d'indulgence, et enfin le dernier une indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient dévotement le sanctuaire angélique, d'abord les quatre principales fêtes de Marie, puis toutes ses fêtes, ensuite quelques autres jours désignés, et en particulier l'anniversaire de la dédicace de la basilique, le 11 juillet.

Mais toutes ces faveurs s'éclipsent et s'effacent devant une faveur spéciale bien autrement importante et glorieuse. Ici, N. T. C. F., vous prévenez notre pensée, et votre cœur a déjà prononcé le jubilé que nous célébrons chaque fois que l'Annonciation, fête patronale de notre cathédrale, coïncide avec le Vendredi saint. On ne saurait assigner la date précise de cette concession ; mais elle doit remonter bien loin, puisqu'en 1410, Elie de Lestrangle, se trouvant au concile de Constance, où il avait fait admirer sa haute piété et son vaste savoir, représenta au pape Martin V, élu dans cette assemblée, que le sanctuaire de Marie était en possession de son jubilé depuis un temps immémorial. Trois membres du sacré collège, bien instruits tous les trois des

choses du Velay, le célèbre Pierre d'Ailly, le prédécesseur d'Elie sur le siège du Puy, d'où il avait été transféré à Cambrai ; Jean de Brogny, plus connu dans l'histoire sous le nom de cardinal de Viviers, dont il était évêque quand il fut revêtu de la pourpre, et enfin Amédée de Saluces, évêque de Valence et en même temps doyen du chapitre de notre cathédrale, joignurent leur témoignage à celui de Lestrangle. Le pape ne put que céder à des autorités si dignes de foi. Il confirma solennellement à l'église du Puy le privilège dont elle jouissait, par une bulle qu'on conserva longtemps dans le trésor de notre église, mais qui disparut dans ces jours à jamais déplorables, où tant de documents précieux furent livrés aux flammes ou jetés aux quatre vents du ciel.

Cette confirmation augmenta le nombre des pèlerins. Il avait été grand depuis l'érection du sanctuaire béni. Des papes, des empereurs, des rois, des princes, des saints, les plus grands personnages dont s'honoreraient et l'église et le siècle étaient venus s'agenouiller aux pieds de la Vierge du mont Anis. Urbain II avait voulu lui recommander la grande œuvre qu'il méditait pour la délivrance des lieux saints et la gloire du nom chrétien. L'évêque Adhémar, un des futurs héros de la première croisade, l'introduisit dans notre basilique, en 1065, par une porte que l'on pratiqua à cette occasion, et que, par respect pour le vicaire de Jésus-Christ, on mura sur-le-champ pour qu'elle ne s'ouvrit que devant les papes, ses successeurs. Calixte II, en 1119, plaça sous la protection de notre auguste patronne les prémices de son pontificat. Gélase II, en 1118, Innocent II, en 1130, et Alexandre III, chassés de Rome et forcés à venir demander un asile à la France, refuge ordinaire des papes persécutés, lui contèrent leurs droits et le vaisseau de l'église si agité durant presque tout le XII^e siècle.

Vous n'entendez peut-être pas sans édification, N. T. C. F., ce que nous racontent de la visite d'Alexandre les annales de notre cathédrale : On s'avança processionnellement à sa rencontre jusqu'à une demi-heure de la ville ; il était en rochet et camail, monté sur une haquenée blanche et suivi de sept cardinaux et de quelques évêques, tous montés sur des mules et revêtus de la chape romaine. La multitude s'agenouillait sur son passage et se pressait autour de lui. Chacun ambitionnait le bonheur de toucher ses vêtements. Ces marques de foi et de piété faisaient palpiter de joie le cœur du pontife ; il s'arrêtait pour donner à tous sa bénédiction et se laissait environner de la foule, sans permettre qu'on la repoussât pour faciliter son passage. On l'introduisit dans le sanctuaire par la porte papale ; il y resta plus d'une heure en oraison, et du-

rant trois jours qu'il demeura dans notre ville, il ne manqua pas de célébrer tous les matins les saints mystères et de se rendre ensuite avec exactitude à l'office de vêpres et des matines (24). C'était au mois d'août 1162, trois ans après, nous le trouvons gravissant le mont Auis pour prier la Vierge qui y préside, de le ramener dans la ville sainte, où il ne tarda pas à rentrer.

Les rois de France précédèrent les papes dans l'église angélique. La plus grande figure de notre monarchie et peut-être l'homme le plus éminent de l'histoire moderne, l'empereur Charlemagne, traça la route à ses successeurs. Il vint incliner devant notre glorieuse Vierge un front si souvent couronné par la victoire. Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, héritiers de son sceptre impérial et de sa piété, mais non de son courage et de son génie, et longtemps après ceux-ci les rois Eudes et Robert suivirent cet exemple. Quand la lutte se fut engagée entre les chrétiens et les infidèles, alors que l'Europe presque entière se précipitait vers l'Orient, Louis le Jeune et Philippe-Auguste, près de quitter la France, voulurent placer et leur personne, et leur royaume, sous la tutelle de notre auguste protectrice. Ils parurent, dans nos murs, l'un en 1146 et l'autre en 1188. La haute piété du roi saint Louis devait le conduire dans le sanctuaire de Marie le plus renommé de ses États. Il s'y montra deux fois. La dernière, il venait remercier la Mère de Dieu d'avoir brisé ses fers et protégé son retour en Europe. Marguerite de Provence, sa femme, l'accompagnait ; et tandis que le prince dotait notre église d'une sainte épine enlevée à la couronne qui avait ensanglanté la face du Sauveur, et très-probablement aussi d'une statue apportée d'Égypte, qui prit aussitôt place au-dessus du maître-autel, et reçut jusqu'en 1792 les hommages publics, la reine détachait le diadème de perles qui paraît sa tête, et le déposait aux pieds de la statue en signe de dépendance.

Philippe III et Philippe IV imitèrent le saint roi, et pour gage de leur piété, ils laissèrent au Puy, le premier une croix d'or enrichie d'une parcelle de la vraie croix et d'une partie de l'éponge imbibée de fiel et de vinaigre présentée à Jésus par ses bourreaux, et le second un magnifique calice aussi d'or. Charles VI visita aussi à son tour notre église, accompagné des ducs de Berry et de Bourgogne. Il venait y chercher la guérison du mal cruel qui le dévorait. Il y fit ses dévotions ; et, malade lui-même, il y toucha les malades atteints des écrouelles. Charles VII y parut souvent ; poursuivi par la haine implacable d'une mère dénaturée, trahi par la victoire, pressé par ses ennemis, abandonné de la plupart des siens, refoulé au fond de nos montagnes, il renut (15 mai 1820) entre les mains de notre puissante Vierge sa cause alors presque désespérée.

Il était à nos portes lorsqu'il apprit la mort de son père, et c'est au pied du mont Auis, tout près de notre basilique, qu'à la suite d'une messe solennelle, il leva la bannière que l'héroïne de Vaucouleurs suscitée du ciel, allait bientôt promener victorieuse à travers la France. Aussi, quand il eut repris une à une et réuni sous son sceptre les provinces envahies par l'Anglais, le prince religieux qui était venu demander à la patronne du Velay de bénir ses armes, revint plusieurs fois lui faire hommage de ses triomphes. Après lui Louis XI, le chrétien à la piété si bizarre, accomplit deux fois le voyage du Puy, et s'y montra toujours en pèlerin. Enfin Charles VIII et François I^{er}, l'un échappé presque miraculeusement à ses ennemis après la perte du royaume de Naples, l'autre sorti de la dure captivité qui avait failli lui coûter la vie, viennent, eux aussi, s'agenouiller dans le sanctuaire où s'étaient agenouillés un si grand nombre de leurs prédécesseurs, et acquitter les vœux que, dans leur détresse, ils avaient faits pour leur délivrance. Peu contents de visiter le sanctuaire de Marie, plusieurs de nos monarques voulurent revêtir ses livrées, et tinrent à honneur de prendre place en surplis et aumusse à côté des chanoines. Ainsi il se fit que, jusqu'en 1789, les rois de France et leurs fils aînés comptèrent parmi les membres de notre chapitre cathédral.

A la suite de Charlemagne et de ses successeurs, nous trouvons des rois d'Arâgon et de Naples, des princes du sang, de hauts et puissants seigneurs, un comte de Bigorre, qui fit hommage de son comté à Marie et assigna à notre église une rente de soixante sols, somme assez considérable pour l'époque (1602) ; plusieurs comtes de Toulouse ; un duc de Bourgogne ; Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI ; Louis II, duc de Bourbon-Vendôme ; le duc d'Albanay, régent d'Ecosse ; Charles-Emmanuel, duc de Savoie ; des Montmorency, des Joyeuse, des Noailles ; des cardinaux, des évêques ; souvent même des guerriers célèbres : Bertrand Duguesclin, le bon et renommé comte, meurt au service de notre église, sous les murs de Châteauneuf-de-Randon, dont les clefs sont déposées sur son cercueil.

Mais c'est surtout les hommes éminents par leur sainteté qui sont venus se prosterner sur les dalles de notre basilique, et porter à la Vierge du mont Auis le tribut de leur vénération et de leurs prières. Pour ne parler que des plus connus, nous vous citerons, N. T. C. F., trois abbés de Cluny : saint Mayol, saint Odon et Pierre le Vénéralable ; saint Robert et saint Etienne, fondateurs l'un de la Chaise-Dieu et l'autre de l'ordre de Grandmont ; saint Hugues, de Grenoble ; saint Dominique qui eut, dit-on, dans notre église, l'inspiration d'instituer le Rosaire (25) ; saint Antoine de Padoue ; saint Vincent Ferrier ; sainte Colette, dont

(24) OD. DE GISS., liv. III, chap. 5 ; THÉODORE, liv. II, chap. 25.

(25) On croit que l'usage de saluer Marie trois fois le jour, ou de l'Angelus, naquit au Puy. C'est à

on montre encore la cellule dans le convent de Sainte-Claire; la vénérable mère Agnès, cette sainte fille du Puy que Dieu combla des faveurs les plus extraordinaires; enfin, le pieux Ollier, fondateur de la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, que nous nous félicitons chaque jour davantage d'avoir à la tête de notre grand séminaire; car où nos jeunes lévites pourraient-ils mieux se former à la piété, à la science et au dévouement, en un mot, à toutes les vertus du bon prêtre qu'auprès des membres d'une société animée du véritable esprit sacerdotal?

Mais parmi les saints qui nourrirent une dévotion particulière pour Notre-Dame du Puy, vous ne nous pardonneriez pas, N. T. C. F., vous, les témoins habituels du dévouement et du zèle des pères de la compagnie de Jésus, d'omettre l'apôtre du Velay, notre immortel saint François Régis. Vous le savez comme nous, c'est près de l'église angélique, dans le collège de la ville, alors dirigé par les enfants de saint Ignace, qu'il avait établi sa demeure; c'est des pieds de l'image vénérée de Marie qu'il parlait pour évangéliser nos bourgs et nos campagnes; c'est aussi aux pieds de la même image qu'il revenait faire à Dieu et à sa céleste Mère l'humble hommage des conversions si nombreuses qui signalaient partout ses prédications.

Quand les sommités marchent les premières, les masses suivent toujours, ou plutôt le peuple à la foi naïve, aux besoins plus nombreux, devance d'ordinaire les grands dans les sanctuaires vénérés. On accourut au Puy, non-seulement de toutes les provinces de la France, mais encore des royaumes voisins. On y vit arriver jusqu'à des Polonais et des Grecs; les pèlerins espagnols furent surtout si nombreux, qu'on bâtit à Toulouse un hospice pour les héberger à leur passage; ils venaient, disaient-ils, honorer et prier leur *Dame de France*. Aux principales fêtes de l'année, racontent nos anciens chroniqueurs (26), les routes frayées qui débouchaient dans la ville ne suffisaient pas à la multitude: elle était obligée de s'ouvrir de nouveaux passages à travers les champs. Ni les neiges, ni les frimas, ni les pluies presque torrentielles, ni les débordements des rivières et des ruisseaux, n'arrêtaient le pas de ces pieux fidèles. Que pouvaient-ils craindre? La Vierge du Puy protégeait leur marche. Assez souvent, malgré la rigueur de la saison, plusieurs faisaient pieds nus la plus grande partie de leur chemin. La plupart n'attendaient pas d'avoir pénétré dans l'auguste sanctuaire pour donner l'essor à leurs sentiments; mais dès qu'ils l'apercevaient du haut des montagnes qui environnent le Puy et qui dominent le mont Anis, ils tombaient à genoux dans la boue, sur la neige, sur la glace, sur la pierre

froide, et saluaient celle qu'ils étaient venus visiter à travers tant de fatigues.

C'est surtout dans la ville que le spectacle était édifiant. Écoutez encore nos chroniqueurs: « La presse était telle par les rues que si quelque chose tombait, personne n'osait le relever ou se courber pour le ramasser de peur d'être foulé de la presse. Ceux qui étaient de même lieu ou famille, pour se pouvoir rallier, portaient quelques enseignes au bout de leurs épées ou bâtons haussés (27). »

Vous ne vous étonnerez pas maintenant, N. T. C. F., qu'on ait eu quelquefois de bien tristes catastrophes à déplorer. En 1255, à l'inauguration de la statue vraisemblablement apportée par saint Louis, ou plutôt durant une procession où on la promenait en triomphe dans les rues, il périt, dit-on, cent quarante, et suivant d'autres, quatorze cents personnes étouffées par la foule. L'histoire raconte ainsi le premier de nos jubilé qu'elle ait enregistré: « En ce carême 1407, l'Annonciation de Notre-Dame fut le Vendredi-Saint, et, tient-on, que quand elle échet le jour dudit vendredi, il y a pardon de peine et de coulpes au Puy, et y fut tant de monde et de peuple que merveille, et y eut bien deux cents personnes mortes ou éteintes (28). » Le jubilé ne durait alors qu'un jour. Elie de Lestrangé, qui occupait le siège du Puy durant ce jubilé et qui devait présider au jubilé suivant, obtint du pape que celui-ci ne se clôturât que le mardi de Pâques, afin que les pèlerins pussent satisfaire leur dévotion avec moins de danger. Malgré cette prorogation et les précautions dont l'expérience avait fait sentir la rigoureuse nécessité, la mort de trente-trois pèlerins (29) étouffés dans la presse vint encore attrister la fête. Du reste, ce fut le dernier malheur de ce genre dont nos annales aient conservé le souvenir. La plupart des autres jubilé furent prorogés plus ou moins.

En 1621, à la prière de Just de Serres, un de nos prédécesseurs, et du roi Louis XIII, qui déclarait au pape que l'église de Notre-Dame du Puy « était l'une des églises de son royaume à laquelle il avait plus grand amour et singulière dévotion, et où il reconnaissait qu'à l'intercession de Notre-Dame, Dieu lui avait fait de grandes grâces, » Grégoire XV, par une bulle datée du 24 décembre, étendit pour toujours à la semaine entière le privilège accordé par ses prédécesseurs pour le seul jour de la fête de l'Annonciation, en sorte que les fidèles qui visiteraient le sanctuaire de Marie un des jours de l'octave, gagneraient l'indulgence du jubilé. La difficulté de procurer assez d'aliments maigres pour les pèlerins qui se pressent plus nombreux que jamais aux exercices de la clôture et le désir de

un évêque du Puy, au célèbre Adhemar, qu'on attribue l'autienne à la sainte Vierge: *Salve Regina*. (Oe. de Giss., liv. III, ch. 21; Theob., liv. III, ch. 15.)

(26) Oe. de Giss., liv. III, ch. 28.

(27) Id., *ibid.*

(28) JUVÉNAL DES URINS, *Histoire de Charles VI.*

(29) Oe. de Giss., liv. III, ch. 38.

donner à cet exercice plus d'éclat et de pompe, portèrent, en 1842, notre vénérable prédécesseur à supplier le pape Grégoire XVI de vouloir ajouter quatre jours à l'octave octroyée par Grégoire XV. Nous avons suivi cet exemple ; et l'illustre pontife, que Dieu a placé à la tête de son Eglise, a daigné accueillir notre prière comme son prédécesseur avait accueilli la prière de Mgr Darcimoles. Ainsi, cette fois encore, le jubilé ne se terminera que le lundi de Quasimodo, 4 avril.

Cette double supplique vous fait comprendre, N. T. C. F., que ce n'est pas seulement dans les âges reculés que le *grand pardon* du Puy eut l'heureux privilège d'attirer un concours immense de fidèles de tout rang, de tout âge et de toute condition. En 1701, sous Mgr de Béthune, d'après une relation écrite à cette époque par un membre du chapitre, dès le commencement de la semaine sainte il y eut encombrement aux portes de la ville et dans les rues. Durant toute l'octave, l'église fut constamment remplie de pèlerins ; les prêtres ne pouvaient suffire à entendre les confessions, et le nombre des communicants fut si considérable, que pour maintenir l'ordre, il fallut établir un piquet de soldats à chaque extrémité de la table sainte. La rigueur du temps et l'abondance de la neige, qui, dès le second jour, tombait à gros flocons, ne furent point capables de diminuer l'affluence des étrangers. Les fruits que produisirent ce jubilé s'étendirent à toute la France et on peut presque dire à l'Europe entière, car, outre une grande partie de la noblesse d'Auvergne et des provinces voisines qui s'y rendit avec une suite nombreuse, on y vit des pèlerins de Lorraine, d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne ; on y remarqua en particulier deux chevaliers de Malte qui, attirés de leur île par la dévotion, marchèrent nu-pieds depuis la chapelle de Sainte-Anne jusqu'au Puy et montèrent à la cathédrale en marquant de leur sang les traces de leurs pas.

Le Jubilé de 1785 ne le céda en rien à celui de 1701. On eût dit qu'au milieu du calme si complet dont jouissait alors la France, on avait dans le Velay, je ne sais quel vague pressentiment de la tempête qui allait bientôt s'élever : on courut en foule se jeter aux pieds de celle que l'Eglise salue du titre d'*Etoile de la mer* ; mais la société trop coupable avait besoin d'un châtement : la tourmente éclata bientôt ; et quand, en 1796, arriva le dernier jubilé d'un siècle qui s'était ouvert au Puy sous des auspices aussi favorables à la religion, nos temples étaient ou détruits ou fermés, et les ministres des autels jetés sur la terre d'exil ou forcés de se cacher et d'exercer dans l'ombre, et au péril de leur vie, leur ministère sacré.

Le XIX^e siècle, si différent sous tant d'autres rapports des siècles qui l'avaient précédé, devait ramener la même foule dans l'église argélique. Il y a quelques années

à peine, quand l'annonce du jubilé eut retenti dans nos montagnes, à ce grand nom la foi se réveilla dans les cœurs, les populations s'ébranlèrent ; on accourut à flots pressés dans le temple privilégié ; on se serait cru transporté aux plus beaux jours de l'Eglise. O vous ! à qui il a été donné de jouir de ce spectacle, dites combien ils étaient beaux les pas de ceux qui sillonnaient les flancs de tous les coteaux dont est environné le mont Anis ; dites combien ils étaient touchants et religieux les chants qui retentissaient dans nos rues, ou qu'apportaient à vos oreilles les échos lointains ; combien elles étaient pieuses et imposantes ces immenses processions qui mettaient des trois et quatre heures à défiler ; et quand, après un long et pénible voyage, les pèlerins étaient entrés dans le sanctuaire vénéré, et qu'ils étaient enfin admis près de la bonne et puissante Vierge, objet de leur culte et de leur amour, dites, dites-nous leurs transports et leur joie ; racontez-nous avec quel empressement ils se prosternaient sur ces dalles saintes, combien ils les arrosaient des pleurs du repentir, ou des larmes plus douces de la reconnaissance ou de la charité ; et lorsque le signal était donné pour qu'ils s'éloignassent afin de faire place à des pèlerins arrivés après eux, racontez-nous avec quels regrets ils s'arrachaient de la chapelle de Marie, et comme ils imprimaient encore, imprimaient longtemps leurs lèvres frémissantes sur ce pavé sacré. N'est-ce pas que deux seuls sentiments dominaient tous leurs sentiments ? L'amour de Dieu et la dévotion à son auguste Mère. Que deux seuls noms s'exhalèrent de toutes ces poitrines et tombaient de toutes ces lèvres ? Les noms à jamais aimés, les noms à jamais bénis de Jésus et de Marie. Oh ! qu'elles furent suaves et profondes les émotions qu'un tel spectacle fit naître dans l'âme du pieux et vénérable pontife qui gouvernait alors ce diocèse ! N'était-il pas, dans ces jours privilégiés, comme il aimait à le proclamer lui-même, l'évêque le plus heureux de France ?

Pourquoi, nos très-chers frères, ne donneriez-vous pas une aussi douce consolation au pasteur qui vous gouverne aujourd'hui, et qui vous a voué tous ses soins, tout son cœur, sa vie tout entière ? N'êtes-vous pas les fils de ces populations religieuses dont parlait le pape Léon IX. quand il écrivait à un évêque du Puy : « Nous accordons à Votre Fraternité le *Pallium*, pour le respect dû à la bienheureuse et glorieuse Vierge et Mère de Dieu, dont en cette église d'Anis, appelée aussi du Velay ou du Puy, la mémoire est d'une manière plus spéciale et plus affectueuse, que dans toutes les autres églises qui lui sont dédiées, honorée, aimée et vénérée par les habitants de la Gaule entière (30). » Héritiers du sol qu'elles fé-

(30) Bulle du pape Léon IX à Etienne de Meung, évêque du Puy, 1031.

condèrent de leurs sueurs et qui garde leurs cendres, soyez-le aussi de leur dévotion, de leur confiance et de leur amour pour la Vierge du mont Anis. La France a les yeux sur vous. Gardez, gardez le noble rang que vos ancêtres ont occupé parmi les serviteurs de Marie. Aux motifs généraux qu'ils avaient et qu'ont toujours les chrétiens d'aimer Dieu et d'honorer sa sainte Mère, viennent s'ajouter pour vous deux motifs particuliers.

L'antique édifice dans lequel s'agenouillèrent tant de générations, miné par les ans, a disparu pour faire place à un édifice nouveau bâti sur le même plan, avec les mêmes matériaux et sur les mêmes fondements; vous en jugerez vous-mêmes, nos très-chers frères, si déjà vous ne l'avez vu. La réédification est si récente, que le temps et aussi les ressources ont manqué pour achever la décoration intérieure. Ah! s'il ne nous est pas donné de dire de la nouvelle basilique ce que disait du second temple de Jérusalem un prophète inspiré du ciel : *La gloire de cette maison surpassera celle de la première* (Agg., II, 10); si l'or, si les pierreries, si les riches étoffes, si les vases précieux dont l'avaient doté la reconnaissance des empereurs, des rois, des puissances du siècle, lui ont été ravis; si elle a perdu dans un effroyable cataclysme un trésor plus précieux, des richesses bien autrement estimables, une partie des reliques insignes qu'elle gardait avec un saint orgueil, du moins que la piété des habitants du Velay lui reste. Inaugurons le nouvel édifice par un concours aussi grand, et surtout par une foi et une religion aussi vives et aussi sincères. Témoins de ce concours et de ces sentiments, les vieillards qui avaient vu l'ancienne église dans toute sa magnificence et dans tout son éclat, et qui verront la nouvelle, s'affligeront sans doute d'abord de cette différence; mais ils se consoleront bientôt en songeant qu'après tout ce sont les adorateurs pieux et fervents qui font la première beauté des temples, ou s'ils versent des larmes, ces larmes seront mêlées de plaisir et de joie (31).

Le second motif que nous vous proposerons sera peut-être plus propre à faire impression sur certains esprits, et celui-ci nous ne cessons de le placer sous vos yeux que lorsque tout péril se sera éloigné; car, malheur, malheur à nous, si nous le perdons trop tôt de vue. La France se rassemble à peine après tant de bouleversements successifs; le calme règne, il est vrai, autour de nous, grâce à la main ferme et énergique qui a saisi les rênes du gouvernement, et que l'acclamation de la reconnaissance nationale vient de placer sur le pavois, ou plutôt, grâce à la divine Providence, car qui pourrait méconnaître qu'ici l'homme n'a été que l'instrument de

Dieu, et nous l'en félicitons; ce titre ne peut que le grandir et le rendre plus respectable aux yeux de tout esprit grave et judicieux, et surtout de toute âme véritablement chrétienne. Mais le calme que nous goûtons est-il si solide? Le cratère ne peut-il se rouvrir? Que faudrait-il pour amener une explosion bien autrement redoutable que celles qui nous ont épouvantées? Et quand viennent ces explosions, que sont les hommes, même ceux en qui la société devait, ce semble, le mieux placer ses espérances? Que prévient leur génie? Que déjoue leur prudence? Qu'arrêtent leur fermeté et leur énergie? Vil troupeau, comme le reste de leurs concitoyens, s'ils cèdent ils sont emportés, ils sont brisés s'ils résistent. C'est précisément autour des cèdres altiers et des chênes séculaires que l'ouragan accumule le plus de ruines. Comprendons-le donc bien, jamais la France n'eut plus besoin de supplications, jamais il ne fut plus nécessaire de recourir à Marie, et d'invoquer celle qui d'un sourire calme les vents et dissipe les orages. Enfin, quand aucun motif public ne guiderait vos pas vers le mont Anis, quelle ville, quel bourg, quel village, quel hameau n'est point travaillé par quelque nécessité? Quelle famille n'a pas son inquiétude et son souci? Quel cœur ne nourrit pas sa plaie secrète?

Venez donc à notre jubilé, N. T. C. F., accourez dans le sanctuaire de Marie; venez, pères et mères chrétiens, époux et épouses fidèles, fils vertueux, filles pieuses, venez; c'est sous les auspices de Marie que s'affermissent et se conservent la paix, l'union, la tendresse mutuelle, la fidélité à ses devoirs, tous les sentiments, en un mot, qui font le charme et le bonheur des familles. Justes, venez-y, la vertu trouve dans Marie exemple et encouragement. Venez, pécheurs, Marie est votre refuge; c'est par elle qu'on retourne à Jésus. Ames faibles et chancelantes, venez chercher auprès de la mère du Dieu fort les secours dont vous avez besoin pour résister aux illusions du monde et aux séductions de votre cœur. Venez, pauvres de la terre, les meilleurs amis de notre Dieu, comme aussi la portion la plus chère d'un troupeau bien cher à notre cœur; oh! vous surtout, venez: Marie est une bonne mère, et quelle mère vit jamais d'un œil indifférent et sec la détresse de ses enfants? Mais accourez à la tête de tous, vous, riches de ce monde: les premiers par votre rang et par votre position sociale, soyez aussi les premiers par votre empressement et par votre foi. Vainement vous chercheriez à vous faire illusion: l'amour et la crainte de Dieu dans les cœurs, dans le vôtre comme dans celui de vos inférieurs, chez tous la pratique franche et loyale de la religion, voilà, voilà le seul moyen d'asseoir la société sur des bases durables, et d'étouffer à jamais ces

(31) *Seniores qui viderant templum prius cum fundatum esset, et hoc templum in oculis eorum, flebant*

voce magna: et multi vociferantes in lætitia, elevabant vocem. (1 Esdr., III, 12.)

systèmes monstrueux dont se repaissent si facilement la misère, l'orgueil, la soif des jouissances, tous les mauvais instincts et toutes les mauvaises passions de l'homme. Mais que vous dirons-nous, ô vous que l'âge, que les infirmités, que les soins impérieux du ménage ou des affaires domestiques retiennent dans vos foyers ; et vous encore davantage, chastes épouses de Jésus, âmes d'élite que les lois inflexibles de la clôture enchaînent dans vos monastères ? Eh bien ! vous aussi gravisiez par la pensée la sainte montagne, répandez votre âme devant Marie. La Vierge du Puy, à la vue des obstacles qui vous éloignent de son sanctuaire, accueillera de loin vos désirs et exaucera vos vœux. Sachez-le bien, personne ne sera exclu des faveurs de Marie, que ceux qui s'en excluront eux-mêmes.

Enfin, qui que vous soyez, laissez-nous vous le dire avec un vrai bonheur : le terme si désiré approche, hâtons-nous de nous préparer à ces jours de propitiation et de salut. Qu'attendrions-nous ? Nous touchons à la sainte quarantaine : c'est le temps favorable à la pénitence, au recueillement, aux graves, aux saintes pensées. Que ceux que n'ont pu ramener les jubilé de 1851 et de 1852 cèdent enfin aux inspirations de la grâce ; qu'ils adjurent une indifférence coupable ou une impiété plus coupable encore ; que rendus à des sentiments plus dignes de leurs premières années, plus dignes de leurs vertueux parents, plus dignes de notre religieux Velay, et nous ajouterons plus dignes d'eux-mêmes, ils se joignent au reste de nos ouailles, et tous ensemble, prêtres et peuple, fidèles et pasteurs, purifions, purifions nos consciences de tout ce qui pourrait les souiller. N'oublions pas que ce n'est qu'avec un cœur exempt de péché et une âme embrasée de l'amour divin, qu'on doit franchir le seuil de l'auguste sanctuaire, et qu'on peut se flatter de gagner le grand pardon du Puy.

A ces causes, etc.

Donné au Puy le 18 janvier 1853

HUITIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps du carême.

Année 1854.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Au moment où nous venons, nos très-chers frères, vous annoncer la sainte quarantaine qui approche, nos pensées se reportent d'elles-mêmes à la dernière que nous avons célébrée, et qui restera comme un monument à jamais béni des miséricordes célestes à l'égard de notre diocèse. Et vous aussi, nous en avons presque la certitude, et vous aussi, en entendant prononcer le nom de sainte quarantaine, vous vous associez à ces pensées ; car, comme nous, vous apercevez encore ces nuées de pélerins, qui, de tous les cotéaux, de toutes les hauteurs, de tous les monts, s'abattaient

vers notre ville épiscopale ; vous entendez ces chants si divers que nous apportaient tous les échos ; vous voyez défilér ces immenses processions qui gravissaient, lentes et recueillies, le mont sacré que couronne le sanctuaire de Marie ; vous contemplez d'un œil ému et d'un cœur plus ému encore ce zèle, cet élan, ces transports qui entraînaient toutes les âmes vers l'auguste Vierge du Puy. Le temps, qui use si vite la plupart des souvenirs n'a pas même effleuré celui-ci : on le dirait d'hier, tant il est présent à tous les esprits.

Oh ! puisse-t-il vivre longtemps ! Puisse le père le transmettre à son fils, la mère le confier à sa fille, le vieillard déjà penché vers la tombe le déposer dans la mémoire de l'enfant qui entre dans la vie, et, avec ce souvenir, puissent vivre et se perpétuer les œuvres qu'a enfantées cette sainte quarantaine. Une d'elles au moins est à peu près assurée : la statue de Marie s'élèvera sur le rocher de Corneille et portera aux générations futures l'irrécusable témoignage de votre foi et de votre piété. Les artistes ont répondu à notre appel ; le concours a été brillant, et après un examen raisonné et consciencieux, le choix a été arrêté d'un concert unanime. Les souscriptions déjà connues sont abondantes et nombreuses, et chaque jour en fait connaître de nouvelles. Notre clergé surtout, et nous le proclamons avec un noble orgueil et un véritable bonheur, notre clergé surtout a été admirable de générosité : la moitié à peu près des sommes annoncées ou réalisées lui appartient. Vous voulez élever un monument digne de vous, digne de la Vierge du mont Anis et de votre dévotion pour elle, nous le voulons comme vous, et, croyez-le bien, nous ne négligerons rien pour atteindre ce but.

Si nous désirons vivement, N. T. C. F., voir vivre et se perpétuer le souvenir de la dernière sainte quarantaine et des œuvres qu'elle a produites, bien plus vivement nous désirons voir se maintenir et se perpétuer les sentiments qu'elle fit naître ou éclater. Que cet élan si beau, si admirable n'ait pas été un élan passager ! Qu'il y ait, cette année et les années qui suivront, le même empressement et le même concours autour de la chaire de vérité, auprès des tribunaux de la pénitence et à la table sainte. Vous surtout qui, après un éloignement plus ou moins long, revintes à la pratique des sacrements, conquêtes précieuses du grand pardon du Puy, faites-lui honneur par votre constance et votre fidélité. Vous le devez à vous-mêmes, à la sincérité de vos convictions, à la miséricorde de Dieu qui vous rappela de vos égarements et vous pardonna vos fautes, à la tendresse de Marie qui provoqua votre retour et vous couvrit de sa protection, enfin à la religion que votre conversion combla de joie et que votre défection nouvelle pénétrerait de douleur. A tous, qui que vous soyez, nous vous dirons avec un de nos livres saints :

*Soyez fermes dans les voies du Seigneur (32), ou hi n avec le grand Apôtre : Ne vous laissez pas de faire le bien (33.; montrez-vous constants et inébranlables, travaillant sans cesse avec ardeur à l'œuvre de Dieu, sachant bien que votre travail ne sera point vain dans le Seigneur (34). Gardez-vous de livrer vos cœurs au découragement (35). Nous vous dirons encore avec saint Jérôme : « Dans un chrétien, ce ne sont pas seulement les débuts qu'on examine ou que l'on recherche, mais la persévérance et la fin. Paul commença mal et finit bien; on loue les commencements de Judas, mais sa trahison infâme vous sa fin à l'exécration (36); » ou avec saint Bernard : « Quelque vitesse que vous ayez déployée dans la course, vous n'obtiendrez point le prix, si vous n'atteignez pas le but. » (S. Bern., 1^{re} pist. 252.) Mais non, écoutons, écoutons plutôt le Sauveur : *Celui-là sera sauvé qui aura persévéré jusqu'à la fin (37); mais celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu (38).**

En présence de pareilles sentences, qu'est-ce donc, N. T. C. F., qui pourrait vous faire revenir sur vos pas et vous empêcher, à la fin de cette quarantaine, de remplir, comme vous le fîtes à la fin de la quarantaine dernière, les devoirs sacrés que vous impose l'Église, ou plutôt Jésus-Christ par l'organe de sa divine épouse? Vos passions? mais n'est-ce pas notre devoir de les réprimer, et arriva-t-on jamais au bonheur en leur égard? — L'indifférence? mais e-t-il un sentiment plus insensé que l'indifférence en matière religieuse, c'est-à-dire là où il s'agit de nos plus graves intérêts? Nous ne vous développerons pas ces vérités; nous nous sommes étudié deux fois à vous les démontrer à cette même époque : laissez-nous espérer que vous n'avez pas entièrement oublié ce que nous vous avons dit à cet égard. Après ces deux obstacles, nous n'en connaissons point d'autre que le respect humain. On nomme ainsi la crainte de paraître fidèle observateur des préceptes du Christ.

On conçoit ce sentiment durant les jours mortels du Sauveur, car il n'était point encore sorti vivant du tombeau et ne s'était point élevé triomphant dans les airs; et si, d'un côté, ses vertus, sa doctrine, ses miracles annonçaient l'homme supérieur à l'homme, ou plutôt révélaient le Dieu revêtu de notre chair mortelle, de l'autre, sa vie pauvre et mortifiée confondait les vues charnelles des Juifs et bouleversait les idées de gloire, de puissance et de grandeur dont

ils environnaient le Messie. On conçoit encore le respect humain durant les trois premiers siècles de l'Église, quand le nom de chrétien était un arrêt de proscription et de mort. Oh! oui, qu'en face de la prison et de l'exil, que devant les roues et les chevalets, qu'au rugissement des bêtes féroces la foi pâlit et la vertu se troublât, nous ne nous en étonnons point : l'héroïsme n'appartient pas à toutes les âmes.

Mais depuis que la croix a passé du sommet du Golgotha sur le front des Césars, depuis que tout s'est incliné devant l'Évangile et que sa doctrine est entrée dans les mœurs, dans les lois, dans les institutions, dans les relations publiques et privées de la plus grande partie du monde connu, qui donc peut rougir du Sauveur? Qui surtout peut craindre de manifester des sentiments chrétiens au sein du christianisme? Qu'à à faire parmi nous le respect humain? Il semble, N. T. C. F., qu'il devrait en être ainsi, et, néanmoins, ô inconséquence, ô aberration des esprits! et néanmoins, malgré nos croyances, on peut dire de nos jours comme aux jours mortels du Sauveur, comme au berceau de l'Église naissante : *Bienheureux qui ne se scandalise pas de Jésus (39).* Car si parmi les défections nombreuses et qui viennent si souvent affliger la piété chrétienne, une partie est due à l'ivresse des passions et à l'indifférence religieuse, une autre partie, et celle-ci n'est peut-être pas la moindre, est due au respect humain : c'est lui qui énerve et refoule au fond du cœur les sentiments religieux qu'on avait sucés avec le lait d'une mère chrétienne ou qui s'étaient développés à l'exemple et au contact d'une famille pieuse. C'est lui qui dissipe les semences de vertu que les leçons d'un maître ou d'une maîtresse vraiment dignes de ces nobles et si importantes fonctions, ou les exhortations d'un pasteur zélé, avaient déposées dans des cœurs encore innocents. C'est lui enfin qui étouffe les généreuses résolutions prises à l'époque d'une mission, d'une retraite ou d'un jubilé.

Tout vice porte avec lui son aberration, puisqu'il nous fait préférer les jouissances du temps aux jouissances de l'éternité; mais le respect humain présente un caractère d'aberration qui va jusqu'à la démence et à la folie. Il poursuit une triple chimère. D'abord, il cherche à plaire à tous, comme si jamais personne y fût parvenu, et comme si l'expérience de tous les jours ne nous montrait pas que ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre, et qu'ainsi, sur cette

(32) *Esto firmus in viis Domini.* (Eccl., V, 12.)

(33) *Nolite deficere beneficientes.* (1^{re} Thess., III, 13.)

(34) *Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles abundantes in operibus Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino.* (1^{re} Cor., XV, 58.)

(35) *Ne fatigemini animis vestris deficientes.* (Hebr., XI, 5.)

(36) « Non quæcuntur in christianis initia, sed

finis et perseverantia. Paulus male cepit, sed bene finivit; Judæ laudantur exordia, sed finis proditiōe damnatur. » (Hier., Cont. Jov.)

(37) *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (Matth., X, 22.)

(38) *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.* (Luc., IX, 62.)

(39) *Beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.* (Matth., XI, 6.)

terre de contradiction, les approbations ou les désapprobations, l'encouragement ou le blâme se croisent sans cesse.

Il cherche à plaire au monde en désertant la vertu. Mais où est la vertu qui jusqu'ici ait été mise au ban de l'opinion publique? Le monde, quoique travaillé par le levain de tant de mauvaises doctrines, a-t-il imprimé quelque flétrissure au front de la bienfaisance, de la justice, de la tempérance, de la douceur, de l'humilité? Censure-t-il la fidélité à ses engagements, la tendresse paternelle, la piété filiale, l'amour de ses semblables, ou mieux, rendons-lui son vrai nom, la charité envers le prochain? Blâme-t-il la pratique franche et loyale des devoirs de religion, la fréquentation pieuse et chrétienne des sacrements? Il blâme et censure, savez-vous quoi? les petites, les imperfections, les défauts que nous allions trop souvent à la vertu et qui la défigurent ou la ternissent; mais la vertu elle-même, jamais ou presque jamais. Le vice ne le sait que trop, et voilà pourquoi il revêt si souvent les livrées de la vertu: et qu'est l'hypocrisie, la lâche et vile hypocrisie, qu'est-elle, qu'un hommage que celui-ci rend à sa rivale? Nous ne craignons pas de le proclamer, le monde est moins pervers qu'on le croit généralement; ses sectateurs aiment le vice chez eux, chez leurs complices ou leurs complaisants; mais ils ne l'aiment pas chez les autres et ne l'estiment nulle part.

Le respect humain cherche à plaire au monde, non-seulement en désertant la vertu, mais en s'abandonnant au vice. Mais ici nous le demandons avec plus d'assurance encore! Quel est donc, N. T. C. F., quel est le vice auquel le monde applaudit? Est-ce la sordide avarice, l'insatiable cupidité, le hideux libertinage? est-ce l'orgueil, l'ambition ou la fierté? les fraudes, les tromperies ou les injustices? serait-ce enfin l'impie et l'irréligion? Non, N. T. C. F., non, ce n'est pas en vain que l'Évangile a remanié la société jusque dans sa base, ou plutôt qu'il l'a refondue; nous pourrions creuser tant que nous voudrions, nous retrouverions son esprit partout; nous avons beau vouloir faire, nous sommes chrétiens, profondément chrétiens; quelques-uns le sont, peut-être à leur insu, peut-être malgré eux; mais le sceau de la croix qu'ils ont reçu est indélébile; ils ne parviendront jamais à l'effacer entièrement. En voulez-vous la preuve? voyez si le vice, auquel le respect humain, dans sa démenée, prostitue cependant ses hommages, voyez s'il ose nulle part, sous le christianisme, se montrer dans sa hideuse nudité, et si, quand il veut se produire, il n'a pas besoin de prendre un masque. Pour qu'il puisse s'étaler à l'aise, il lui faut ces antres ténébreux créés par la vindicte publique, ou bien ces repaires in-

fects où s'agitent pêle-mêle tous les mauvais instincts, toutes les mauvaises passions des bas-fonds de la société, et encore là, nous n'oserions pas assurer que le vice, même chez les plus pervers, ne garde pas quelque reste de pudeur et de retenue. Ainsi s'explique pourquoi les gens vicieux font cause commune avec les hommes de bien pour flétrir le vice et honorer la vertu, et comment les premiers formulent quelquefois leur sympathie et leur indignation avec plus d'énergie que personne. Enfin, avouons-le, si la crainte du blâme ou du respect humain nous arrêtaient dans le chemin de la vertu, il devrait bien plus encore nous arrêter dans le chemin du vice; et qu'est-ce que le monde, qu'une arène plus ou moins agitée où les différents vices s'attaquent, se blessent et se déchirent sans ménagement comme sans pitié.

Quand tout ce que nous avons dit, N. T. C. F., serait moins incontestable, qui donc fait attention à nous pour que nous cédions au respect humain? Même parmi ceux qui nous connaissent, combien qui ne se sont jamais occupés et qui ne s'occuperont jamais de ce que nous avons fait ou de ce que nous avons omis, et aux yeux desquels nous passerons aussi indifférents et aussi inaperçus que si nous n'avions jamais apparu à la vie. Dans notre siècle d'égoïsme chacun songe à soi et s'occupe très-peu des autres. Lors même que les hommes daigneraient s'occuper de nous davantage et prêter une attention sérieuse à nos paroles, à nos actes, à notre conduite, que nous importe le jugement qu'ils en porteront? Notre sort est-il donc entre leurs mains? Sont-ce donc eux qui un jour doivent nous ouvrir l'entrée du ciel ou nous précipiter dans les flammes éternelles? Un langage sensé, c'est celui de l'évêque d'Hyppone: « Pensez de moi, disait-il, ce que vous voudrez; pourvu que je plaise à Dieu, cela me suffit, je n'en demande pas davantage (40). » Ce langage, le grand docteur l'avait appris du grand Apôtre qui avait dit le premier: « Je compte pour rien d'être jugé par les hommes; le seul juge que je reconnaisse, c'est Dieu (41); » ainsi pensent et la religion et la raison. De quel côté qu'on envisage le respect humain, on y trouve toujours aberration et folie, on y trouve encore plus peut-être, bassesse et lâcheté.

On vous l'a dit quelquefois, N. T. C. F., et on a eu raison de vous le dire: c'est une chose sainte et sacrée que la dignité de l'homme; tout nous la recommandant, et notre titre de premier-né de la création, et le titre mille fois plus éminent d'enfant de Dieu, de frère de Jésus-Christ et d'héritier du ciel. Or, rien ne porte atteinte à la dignité de l'homme comme le respect humain. L'infortuné qui s'en laisse dominer s'abdi-

(40) « Sentite de Augustino quidquid libuerit, modo Deo placam. »

(41) *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judi-*

cer, qui autem judicat me dominus est. (I Cor., IV, 5, 1.)

que lui-même; il reçoit du dehors ses pensées, ses sentiments, ses mœurs, ses jugements; c'est un esclave qui se laisse maîtriser jusque dans les choses les plus intimes; disons mieux, c'est une âme de bon sens sur laquelle la foule passe et repasse et où reste empreinte la trace du dernier qui l'a foulée.

En vous montrant l'esclave dans la triste victime du respect humain, vous croyez peut-être, N. T. C. F., que nous vous avons fait comprendre jusqu'où nous fait descendre ce malheureux vice: vous vous trompez, il nous précipite plus bas. Les infortunés qui languissent dans l'esclavage n'ont ni forgé ni rivé leurs fers: ah! s'ils eussent été maîtres de leurs destinées, jamais ils ne fussent venus se placer sous le joug; mais ici, c'est librement, c'est volontairement, c'est froidement qu'on a couru au devant de ses chaînes. L'esclave ne reconnaît pour maître qu'un individu, ou tout au plus une famille. Il n'a ainsi que quelques caprices à subir; tandis que le respect humain nous donne pour maîtres tous ceux qui vivent avec nous ou qui peuvent nous voir ou nous entendre; nous livre aux caprices de nos supérieurs, de nos égaux et de nos inférieurs; nous impose ici un acte, là un acte opposé, plus loin une conduite différente encore, et nous poussons enfin, de bassesses en bassesses, au gré du hasard ou des circonstances. Enfin, si l'esclave traîne sa chaîne, c'est qu'il ne peut pas la rompre; rendez-lui la liberté possible, aucun sacrifice ne lui coûtera pour la conquérir; tandis qu'ici il n'en coûterait rien, ou presque rien, pour se soustraire à la domination qu'on s'est imposée; ou n'a qu'à se prononcer, qu'à rester soi-même, et on ne le fait pas. Ah! quand après avoir forgé ses fers on les garde volontairement, c'est qu'on est fait pour les porter. En présence d'une pareille abjection, toute appréciation serait superflue; le respect humain nous fait descendre plus bas que la pitié, il inspire le mépris.

Un dernier trait, le principal aux yeux de toute âme fidèle, lui manquerait si nous ne vous montrions combien il est coupable devant Dieu; or, ici les longues preuves seraient inutiles. Pour le comprendre, nous n'avons qu'à remarquer que le respect humain c'est le renversement complet de toutes les idées du christianisme. Dieu avant tout, au-dessus de tout, tout le reste ensuite; ou si vous voulez la même pensée, comme l'avaient formulée avec leur haute sagesse nos vieux pères: *Fais ce que dois, advienne que pourra*; voilà, s'il nous est permis de nous exprimer de la sorte, l'essence de la morale évangélique; et à cette vérité le respect humain oppose: les hommes et leurs jugements, puis Dieu et ses préceptes; et il agit en conséquence, non

par inadvertance, non en se laissant aller à l'emportement des sens, à l'entraînement des passions, à la séduction des plaisirs, mais dans toute la liberté de son action, et après avoir pesé les choses et calculé les actes. Je crains, dis-tu, s'écrie à ce sujet saint Chrysostome indigné, qu'on ne se moque de moi: eh quoi! misérable, tu ne veux pas être raillé par un de tes semblables, et tu consens à être haï par ton Dieu (42)! Le Christ n'a pas rougi d'être crucifié pour toi, et tu rougis de professer son ineffable doctrine (43)!

Encore, si, pour déplaire à Dieu, l'infortuné que le respect humain a subjugué optait pour un monde sensé et raisonnable, s'il se tournait du côté des hommes de bien; mais non, ce n'est pas ce qu'il y a dans le monde de raisonnable et de sensé, d'hommes probes et loyaux qui le verraient avec peine marcher résolument sous les bannières de la religion. Ah! loin de le blâmer, ils applaudiraient à sa conduite. Savez-vous pour qui il opte? pour un monde léger, frivole, inconséquent; il opte pour les libertins, pour les impies, quelquefois pour ce qu'il y a de moins estimable dans une ville, dans un bourg, dans une paroisse. Il opte pour des gens qui n'ont ni sa considération ni ses sympathies, auxquels il se garderait de confier ses biens ou l'honneur de son foyer domestique; il renouvelle la scène de Barabas: comme les Juifs, il préfère au Sauveur un misérable couvert de crimes.

Mais de quel malheur est-il donc menacé s'il reste fidèle à sa conscience? Renouvelera-t-on pour lui les rigueurs des premiers siècles de l'Eglise? Rouvrira-t-on les prisons? Reconstruira-t-on les cirques et les amphithéâtres? Rallumera-t-on les bûchers? Préparera-t-on de nouveau les roues, les chaudières d'huile bouillante ou de plomb fondu? Dressera-t-on de nouvelles listes de proscription et va-t-on le forcer à prendre le chemin de l'exil? Non, N. T. C. F., non, notre siècle, grâce à Dieu, n'est pas à la persécution religieuse; il n'y a pas de danger qu'on s'arme aujourd'hui contre une conduite, après tout, bonne et sensée et qui met les actes en harmonie avec les croyances. S'il a à craindre quelque chose des méchants, ce sera tout au plus quelque froide raillerie, quelque brocard grossier, quelque sarcasme plus honorable pour celui qui en est l'objet que ne serait un éloge tombant d'une pareille bouche; et pour un motif aussi futile, pour une cause si peu digne d'attention, il se fait le déserteur de la foi, le transfuge de la religion de ses pères? O Eglise primitive! vous qui vous montrâtes si ferme et si sévère à l'égard des apostats, alors qu'ils n'avaient fléchi que devant les menaces d'une populace en fureur, qu'après avoir sacrifié leurs biens

(42) « Timeo ne deridear: miser homo, non vis a conservo derideri, sed odio haberi a Deo tuo! » (CHRYSOST., hom. 41.)

(43) « Christum non puduit tua causa crucifigi et te pudet ejus inenarrabilem profiteri dispensationem. » (Id., in Epist. ad Galat., c. vi.)

et leur liberté, quelquefois même qu'après avoir subi de longues et cruelles tortures, comment eussiez-vous accueilli des défec-tions qui ne peuvent pas présenter pour leur défense un prétexte sérieux ?

Mais, nous dira-t-on peut-être, les caractères sont maintenant plus faibles qu'autre-fois, on se laisse aller plus facilement. Oui, vous dites vrai, malheureusement trop vrai ; on est faible, mais pour ce que l'on veut ; on se laisse aller facilement, mais quand la pente vers laquelle on nous in-cline nous plaît ; mais heurtez, heurtez des goûts bien arrêtés, combattez un vice fa-vori, vous verrez aussitôt les coupables re-trouver la force et l'énergie des siècles passés. Dites à un libertin, à un avaro, à un ambitieux que leur conduite fixe depuis longtemps l'attention publique ; que leurs voisins, leurs amis, leurs proches et quel-quefois une ville, ou même une contrée entière, se scandalisent et se choquent de leurs désordres, vous les verrez aussitôt se raidir contre leurs voisins, leurs proches, leurs concitoyens, contre le pays entier ; opposer un front d'airain, un cœur de bronze à tous les traits lancés contre eux, et s'ob-stiner à poursuivre leurs iniquités au mi-lieu de l'animadversion générale. Les pé-cheurs, ô mon Dieu ! n'ont hélas ! que trop de fermeté quand il faut protéger et défen-dre leurs passions ; ce n'est que pour pra-tiquer votre loi qu'ils se montrent lâches et pusillanimes. Ils sont courageux lorsqu'au péril de leur santé, de leur honneur, de leur repos, ils veulent marcher dans les

sentiers de l'impiété, et lorsqu'il s'agira de remplir leur devoir pascal, de sanctifier le jour du Seigneur, d'observer les lois sacrées de l'abstinence, de désertier une société li-cencieuse, ils plieront au moindre souffle de contradiction, ils pâliront devant le plus léger sarcasme, quelquefois à la seule pen-sée d'un blâme ou d'une désapprobation que souvent même ils n'encourront pas. Car quoi de plus ordinaire que de voir les impies et les libertins applaudir les pre-miers à un acte de courageuse vertu, à la noble profession des convictions religieuses, tandis que souvent, auprès d'eux comme ailleurs, le lâche abandon de la foi ne re-cueille que le salaire qu'il a mérité : la honte et le mépris.

Revenez, N. T. C. F., revenez sincère-ment aux principes religieux, si vous vous en êtes écartés. Mais vous dont la foi, grâce à Dieu, ne fit jamais naufrage, et ici c'est le plus grand nombre, la presque totalité, pénétrez-vous de plus en plus des grandes vérités dont votre enfance, dont votre jeu-nesse, dont votre âge mûr ont été nourris, et le respect humain, la lèpre et la honte des temps de doute et de scepticisme, disparaî-tra parmi nous, et les merveilles de la der-nière sainte quarantaine se perpétueront, et vous vous montrerez les dignes enfants du religieux Velay ; et du haut du trône que lui élevèrent vos pères, l'auguste Reine du mont Aun se plaira chaque jour davan-tage à étendre sur vous sa main protectrice.

A ces causes, etc.

Donné au Puy le 2 février 1854.

NOTICE SUR MGR GUIBERT,

ÉVÊQUE DE VIVIERS.

Mgr Guibert (Joseph-Hippolyte) che-valier de la Légion-d'Honneur, évêque de Viviers, est né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 13 décembre 1802 ; il était supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, et il donnait tous ses soins à former des ministres à l'E-glise, quand le roi Louis-Philippe l'appela à l'évêché de Viviers par une ordonnance en date du 30 juillet 1841. Mgr Guibert fut préconisé par le souverain pontife dans le consistoire du 24 janvier 1842, et son sacre eut lieu le 14 mars suivant.

Le prélat ayant compris combien pouvait être utile à l'Eglise une collection où se trouveraient réunis les mandements de nos-seigneurs les évêques, s'empessa de nous envoyer, à notre prière, celle de ses instruc-tions pastorales qui peuvent être utiles dans

tous les temps et dans tous les lieux. Nous reproduisons ici, 1° une *Exhortation à l'au-mône*, publiée par un mandement pour le carême de 1847 ; 2° un mandement *Sur la manière de faire pénitence*, carême de 1848 ; 3° une lettre pastorale *Sur les devoirs des pa-rents et des maîtres relativement à l'éducation des enfants* ; 4° un mandement prescrivant *l'établissement des bibliothèques paroissiales* ; 5° un mandement *prescrivant des prières pu-bliques* ; 6° un mandement pour le carême de 1853, *Sur les fautes que commettent les parents dans le choix d'un état de vie pour leurs enfants* ; 7° une lettre pastorale *Sur les tables parlantes* ; 8° une lettre pastorale *Sur les moyens d'obtenir de Dieu la cessation des fléaux* ; 9° enfin une autre lettre pastorale *Sur l'immaculée conception*.

MANDEMENTS DE M^{GR} GUIBERT,

ÉVÊQUE DE VIVIERS.

I. MANDEMENT

Pour le carême de 1847.

EXHORTATION A L'AUMÔNE.

Nos très-chers frères,

Dans l'un de nos derniers mandements pour le saint temps de carême, nous avons appelé votre sollicitude sur la classe pauvre de notre diocèse. Initié par nos précédentes visites pastorales à la connaissance des nombreux besoins qui pèsent sur ces membres délaissés de la famille dont nous sommes le père; devenu tant de fois le témoin de leurs souffrances, le confident de leurs peines, nous nous sentions pressé par le tendre intérêt que nous leur portons, de plaider leur cause devant vous pour provoquer en leur faveur les élan de votre charité.

Nous obéissions alors aux seules inspirations de notre cœur, et nous étions bien éloigné de prévoir que, par la succession rapide des plus tristes événements, la Providence nous imposerait sitôt le devoir de vous adresser sur le même sujet de nouvelles exhortations.

Mais comment pourrions-nous garder plus longtemps le silence, quand le mal que nous vous signalions, il y a deux ans, a fait parmi nos ouailles des progrès si alarmants? Oni, N. T. C. F., malgré les efforts de votre généreuse charité, le nombre des victimes de l'indigence s'est encore multiplié sous nos yeux; ceux qui étaient pauvres sont devenus plus pauvres, et combien de nouvelles infortunes se sont ajoutées aux infortunes précédentes.

Les tristes circonstances qui ont causé tant de maux n'ont point échappé à votre souvenir, N. T. C. F.; nul d'entre vous n'a oublié combien de privations et de souffrances impose, depuis deux années, aux populations de nos campagnes, la disette de ce fruit précieux que la terre semblait être accoutumée à produire avec une admirable fécondité. Si, sur la table de l'homme riche, cet aliment n'est qu'un des moyens nombreux de satisfaire le besoin, il est, pour le pauvre, le principal et souvent l'unique élément de subsistance, surtout pour le pauvre habitant de nos montagnes qui demanderait en vain au sol qu'il arrose de ses sueurs, quelques épis des moissons dont se couvrent des terres plus heureuses. Dans les villes où les ressources sont variées,

cette lacune dans la récolte annuelle a dû être moins sentie; mais quelle gêne, quelle détresse n'a-t-elle pas dû occasionner, surtout pendant la saison rigoureuse, dans ces habitations solitaires qui échappent quelquefois, par leur isolement même, aux recherches de la charité la plus attentive et la plus empressée.

Cependant ce malheur ne devait être que le prélude de plus grandes calamités. Dieu, de qui relèvent toutes les puissances de la nature, tenait en réserve dans les trésors de sa justice, ces torrents dévastateurs qui ont désolé, en quelques jours et sur une immense étendue, les plus belles contrées de la France. Notre infortuné diocèse, déjà si cruellement éprouvé par les grandes inondations du fleuve qui le circonscrit sur une étendue de plus de vingt lieues, a acquis cette fois encore le triste privilège d'être mis au nombre des contrées victimes du fléau. Quelques heures ont suffi aux nombreux torrents qui se précipitent du sommet des montagnes, pour ravager nos vallées les plus fertiles; en quelques heures, la violence des eaux a déraciné la végétation la plus vigoureuse, détruit les travaux d'art les plus solides et renversé un grand nombre d'habitations, modestes, il est vrai, mais où régnait une honnête aisance entretenue par le travail. Les eaux, en se retirant, n'ont laissé que des terrains déponillés ou couverts de ruines, qui ne pourront être rendus à la culture qu'avec d'immenses travaux.

Nous avons vu nous-même ces scènes de désolation, N. T. C. F., pendant nos dernières courses apostoliques. Dans ces lieux que nous avons parcourus, nous avons rencontré, plus d'une fois, sur nos pas, ceux qui ont été victimes du désastre; et à la vue de leur dénuement et de leurs larmes, élevant nos yeux vers le ciel, nous disions à Dieu dans les angoisses de notre âme: O père des pauvres, qui nous avez établi votre représentant près de cette portion si affligée de votre famille, que n'avez-vous placé dans nos mains, pour subvenir à ses besoins, un fonds de richesse égal au trésor d'amour que vous avez mis dans notre âme pour compatir à ses maux. Mais les biens de ce monde nous manquent et l'impuissance de notre charité devient un nouveau tourment pour notre cœur.

Toutefois, une pensée consolante tempère l'amertume de notre douleur ; si nos ressources personnelles sont insuffisantes pour soulager tant d'infortunes, nous possédons dans le cœur de nos bien-aimés diocésains un trésor inépuisable de générosité ; et nous savons que notre voix paternelle, toujours écoutée avec docilité, sera entendue avec plus de faveur encore, aujourd'hui qu'elle supplie pour les malheureux qui sont dans la détresse.

Oui, N. T. C. F., la charité de Jésus-Christ nous presse en ce moment (II Cor., V, 14) ; elle nous presse de vous appeler tous, sans distinction, au secours de nos enfants pauvres répandus en si grand nombre sur la surface de ce vaste diocèse.

Ah ! nos frères bien-aimés, que n'est-il en notre pouvoir de rassembler cette foule de vieillards infirmes, d'enfants nus et exténués, de mères de famille dépourvues de tout moyen d'existence, et de les faire passer sous vos yeux avec le triste cortège de leur indigence ! que ne nous est-il permis du moins de vous introduire dans ces demeures obscures, dans ces réduits malsains où se passent des scènes si tristes et si affligeantes ; vous seriez émus jusqu'au fond de l'âme en voyant partout une si profonde misère, et souvent des familles entières manquant de choses les plus nécessaires à la vie !

Les grandes calamités, N. T. C. F., appellent les grands sacrifices, et chacun doit y prendre part, selon la mesure de ses forces. Celui qui possède beaucoup donne beaucoup ; celui qui possède peu sait trouver, dans ce peu qu'il possède, de quoi fournir son tribut modeste à la bienfaisance. Nous vous exhortons donc encore une fois à mettre au service de votre prochain, tombé dans l'indigence, toute la générosité de vos sentiments, à ranimer de plus en plus et à sanctifier le zèle de votre charité, en vous rappelant sans cesse que Jésus-Christ est caché sous l'image de ce pauvre que vous nourrissez, de ce malade que vous visitez, de cet orphelin que vous recueillez, et que le Fils de l'homme, quand il viendra pour juger, tiendra comme fait à lui-même ce que vous avez fait pour le plus petit de ses frères. (*Matth.*, XXV, 40.)

Mais si la charité fut toujours ingénieuse, il importe, aujourd'hui plus que jamais, qu'elle déploie toute la fécondité de ses moyens, qu'elle se manifeste sous toutes les formes possibles. Elle donne sans retour au vieillard débile, à la mère occupée du soin de la famille ; mais à l'homme robuste, au cultivateur, à l'artisan, elle demande en donnant, elle demande le travail et donne le salaire.

C'est une inspiration excellente de la charité chrétienne que celle qui porte l'homme riche ou aisé à fournir du travail à l'ouvrier pauvre dans le but de le soulager. Les plus précieux avantages résultent de cette manière d'exercer la bienfaisance. Le salaire

que vous versez dans la main du pauvre, comme prix de son travail, conserve aux yeux de Dieu, par la vertu de votre intention, le caractère et le mérite de l'aumône ; il sert en même temps à améliorer vos propriétés ou à multiplier les produits de votre industrie et vous ouvre ainsi une nouvelle source de prospérité.

L'ouvrier, de son côté, trouve dans le produit de son travail un moyen légitime de se nourrir, et dans son travail même un préservatif contre l'oisiveté, cette dangereuse conseillère, surtout quand elle s'inspire du besoin : par là même le sentiment de sa dignité, ses principes d'honneur et de moralité, ses habitudes religieuses, se maintiennent et se fortifient en passant par l'épreuve du malheur ; et si, malgré son courage, il ne peut échapper aux rigneurs de la pauvreté, la religion qui lui viendra en aide, trouvera dans son âme un plus facile accès pour lui persuader la patience et la résignation.

Si l'aumône du travail produit de si utiles résultats, pourrions-nous, N. T. C. F., remplir plus utilement le ministère que nous exerçons en ce moment auprès de vous, qu'en exhortant tous les propriétaires aisés de notre diocèse à multiplier les travaux en faveur des pauvres qui les entourent, en réalisant dans le présent les projets qu'ils ont conçus pour l'amélioration et l'embellissement de leurs domaines, mais dont l'exécution, dans leur pensée, devait être renvoyée à un avenir plus ou moins éloigné. En nourrissant ainsi le pauvre par le fruit de son propre travail, ils seront vraiment auprès de lui les représentants de la Providence, qui a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front, et le pauvre les bénira comme ses bienfaiteurs, et la Providence confirmera sur leur tête la bénédiction du pauvre, parce qu'il est écrit qu'il sera fait miséricorde aux âmes miséricordieuses. (*Matth.*, V, 7.)

Ah ! N. T. C. F., dans quel temps fut-il plus nécessaire de l'implorer cette divine miséricorde que dans ces tristes années où une calamité appelle une autre calamité, où les fléaux semblent se succéder au sein de nos sociétés, comme les floes autour d'un vaisseau battu par la tempête ? Le sentiment de vos propres infortunes ne vous a point empêché de prêter l'oreille à ces lugubres gémissements, à ces cris de détresse qui ont retenti sur les rives de la Loire. Vous avez appris aussi bien que nous que les scènes de désolation qui ont affligé vos regards, se sont reproduites, avec des caractères plus affreux encore, sur toute l'étendue des immenses et fertiles vallées que ce fleuve arrose et ont plongé la France entière dans le deuil.

Or, s'il est vrai que Dieu souverainement équitable n'inflige jamais de châtiement qui ne soit mérité, l'étendue de nos malheurs doit suffire pour nous donner la mesure de nos iniquités. Est-il étonnant que la justice divine nous visite d'une manière si

terrible, lorsque l'impunité et la corruption ont pénétré dans toutes les classes de la société? Voyez le spectacle que le monde offre aujourd'hui; les lois du Seigneur tombées dans l'oubli ou violées sans remords; le jour du repos, que tous les peuples avaient consacré au culte de la divinité, publiquement profané dans nos villes et même dans nos campagnes; les saintes ordonnances de l'Eglise gardées seulement par un petit nombre d'âmes restées fidèles; la lumière de la foi obscurcie par les sophismes de l'erreur, la raison superbe se proclamant indépendante de son auteur, et l'esprit de prière, qui est la vie des âmes, presque entièrement éteint. Ce n'est plus au Père qui est dans les cieux qu'on demande le pain de chaque jour; ou le demande à la force, à l'industrie, à la science. Celle-ci, dans ses profonds calculs, n'a rien oublié, si ce n'est la part de Dieu dans le gouvernement du monde; elle connaît d'une manière précise la quantité de subsistances qui est nécessaire pour nourrir l'espèce humaine; elle sait aussi dans quelle proportion chaque contrée produit et consomme; elle a tout pesé, tout compté, soumis tout à ses infailibles formules; elle a même annoncé pompeusement que le fléau de la faim qui a épouvanté les siècles passés, est désormais impossible. Le genre humain peut se reposer dans une pleine sécurité, la science a préparé de ses mains le pain qu'il doit manger tous les jours de son long pèlerinage sur la terre! Mais on ne s'en tient pas à cette négation indirecte de la Providence divine; l'impunité ne se calcule plus, elle se montre au grand jour, elle sème partout le poison de ses funestes doctrines; le blasphème contre Dieu, contre toute vérité qui vient de Dieu, circule sous les yeux de tous dans des écrits publics, multipliés et répandus avec l'activité qui caractérise le génie du mal.

Cependant ne nous y trompons pas, nos très-chers frères, Dieu voit tout: du haut de son éternité, il suit l'impie dans les voies où il s'égare, il entend le cri de son blasphème, il recueille tous ses crimes, *les lie en un faisceau*, selon la parole du Prophète, et *les met en réserve* pour s'en ressouvenir au moment que la justice a marqué.

Si dans l'ordre de la sagesse éternelle, la punition des individus est différée à une autre vie, le châtiement des sociétés coupables doit s'accomplir dans la vie présente. C'est le péché qui rend les peuples malheureux. (*Prov.*, XIV, 34.) Cette vérité qui est écrite dans nos livres saints, est attestée par la conscience des peuples et proclamée par la voix de tous les siècles. Le péché, voilà la vraie cause de tous les maux qui ont désolé le monde à toutes les époques de sa durée, la vraie cause des maux qui affligent notre infortunée patrie et qui attesteront aux générations futures nos fautes, comme les malheurs des générations passées nous attestent à nous-mêmes les crimes

dont elles se rendirent coupables: *Perditio tua ex te, Israel.* (*Ose.*, XIII, 9.)

Humilions-nous donc, N. T. C. F., sous la main puissante de Dieu (*I Petr.*, V, 6), c'est lui qui frappe et c'est lui qui guérit. (*Eccle.*, III, 3.) Quel temps plus favorable pourrions-nous choisir pour lui offrir nos expiations, que ces jours de salut où l'Eglise nous appelle tous à la pénitence. Que la prière devienne plus fervente et plus assidue; que la méditation des vérités éternelles soit, pendant ce saint temps, l'aliment quotidien de nos âmes. Imposons-nous de salutaires privations dont la vertu est d'affaiblir l'empire de la chair et de communiquer à l'âme une vigueur plus grande pour le bien. Supprimons le luxe dans les vêtements et bannissons de nos tables une recherche et une somptuosité qui sembleraient insulter à la misère publique; et que ce qui sera retranché à la sensualité et à la pompe mondaine, devienne la portion et comme le patrimoine de ceux qui n'ont rien. Ainsi l'esprit de mortification qui est déjà d'un si grand prix aux yeux de Dieu, sera pour nous une source nouvelle de mérites puisqu'il nous fournira les moyens de répandre dans le sein des pauvres, *l'aumône qui rachète les péchés*. Alors le Seigneur touché de nos supplications, fléchi par le repentir sincère de nos cœurs et par les œuvres de notre charité, *rejetera nos iniquités loin derrière lui*, selon l'expression des livres saints, pour ne plus se souvenir que de ses anciennes miséricordes.

A ces causes, etc.

Donné à Viviers, le 6 janvier 1847.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

SUR LA MANIÈRE DE FAIRE PÉNITENCE.

Nos très-chers frères,

Le retour du saint temps de carême rappelle à nos méditations le grand précepte de la pénitence. Ce précepte, que la foi nous montre comme l'un des plus étendus et des plus pressants qui nous soient imposés, l'expérience de tous les jours nous le montre aussi comme l'un de ceux que la faiblesse de notre volonté est ingénieuse à éluder, ou que la légèreté de notre esprit met promptement en oubli. Nous ferons une chose utile aux intérêts de votre salut, en vous présentant aujourd'hui quelques réflexions simples et pratiques sur les moyens de remplir, avec autant de facilité que de mérite, cette grave obligation de la pénitence.

Nous avons appelé déjà, nos très-chers frères, votre attention sur cet important sujet. Les premières paroles que nous avons eu la consolation de vous adresser, à l'occasion de la sainte quarantaine, nous les avons consacrées à vous expliquer la profonde sagesse de l'Eglise dans l'institution de ces abstinences et de ces jeûnes réguliers qu'elle a attachés aux différentes époques

de l'année ; et nous avons la confiance qu'en pénétrant avec nous jusqu'à l'esprit qui a inspiré cette sage conduite à la divine épouse du Sauveur, vous avez reconnu, sous la rigueur apparente de ses prescriptions, l'amour tendre et vigilant d'une mère qui, venant au secours de ses enfants faibles et peu éclairés sur leurs vrais intérêts, leur ménage de temps en temps quelques privations salutaires autant que modérées, afin de les arracher à l'empire des sens, et de les faire entrer, à la suite de Jésus-Christ, dans la voie étroite qui conduit à la vie.

Cependant, N. T. C. F., il est des circonstances malheureuses, et les temps actuels en offrent la preuve, qui font un devoir aux pasteurs de vos âmes de modérer, dans l'application, suivant l'inspiration d'une prudente charité, la sévérité de la discipline pénitentielle de l'Eglise. Mais bien loin de porter atteinte à la substance même du précepte divin, les adoucissements que nous croyons devoir vous accorder, sont, au contraire, et pour vous et pour nous, un puissant motif de rappeler plus fortement ce précepte à notre souvenir ; cette condescendance nous autorise à proclamer avec une plus entière liberté, la nécessité de la pénitence, et vous oblige vous-mêmes, N. T. C. F., à chercher, dans des expiations volontaires, acceptées avec une plus grande générosité, une juste compensation à l'insuffisance des satisfactions imposées par l'autorité ecclésiastique.

Ne craignez pas, N. T. C. F., que cette pénitence volontaire dont nous allons vous entretenir, ait rien d'incompatible avec le légitime sentiment que vous pouvez avoir de votre propre faiblesse. Non ; nous voulons au contraire qu'elle soit proportionnée à la mesure de vos forces ; nous voulons qu'elle ne sorte pas du cercle de vos habitudes ordinaires, et qu'elle se modifie suivant la variété des circonstances de votre position ; nous voulons enfin qu'elle se mêle à tous vos travaux sans en interrompre le cours, à vos larmes et à vos douleurs sans en accroître l'amertume, à vos joies mêmes et à vos consolations sans en troubler la douceur. En un mot, ce moyen d'expiation que nous vous proposons comme un supplément à l'insuffisance des pénitences quadragesimales, c'est l'acceptation spontanée, volontaire, de toutes les peines, de toutes les épreuves, que Dieu a attachées à notre condition sur la terre.

Oui, N. T. C. F. la croix de Jésus-Christ qui, par la vertu de son sang divin, a réconcilié la terre avec le ciel, nous est préparée à tous, qui que nous soyons, pour nous marquer tous du signe glorieux de cette réconciliation. *Vous ne pouvez la fuir, quelque part que vous alliez*, dit le pieux auteur de l'Imitation. (Lib. II, cap. 12.) *Elevez-vous, abaissez-vous ; sortez de vous-mêmes, rentrez-y, toujours et partout vous trouverez la croix. Et il faut que partout vous preniez patience, si vous voulez posséder la paix et mériter la couronne immortelle.* La vérité que

ces paroles expriment est de tous les temps et de tous les lieux ; elle appartient à tous les âges comme à toutes les conditions, parce qu'elle a son fondement dans le plus intime de notre nature ; et de tous les membres de la grande famille humaine, il n'en est aucun, si distrait qu'il soit par les plaisirs ou les affaires, si bien favorisé qu'on le suppose du côté de la santé, de la fortune ou des honneurs, qui ne soit contraint de rendre à cette vérité un douloureux témoignage.

Vous le comprenez, ce langage, ô vous, N. T. C. F., qui portez sans relâche le poids du jour et de la chaleur, et qui puisez, dans un travail honorable et utile, mais pénible et assidu, les ressources nécessaires à l'entretien de votre famille. Soit que, laborieux cultivateurs, vous soyez appliqués à féconder le sol de nos campagnes ; soit que, artisans ingénieux, vous prépariez, dans l'enceinte de nos villes, les objets destinés à satisfaire à nos besoins, vous avez tous appris, par une douce expérience, que la terre dont vous sillonnez le sein, avec toutes les matières qu'elle fournit à votre industrie, a été maudite dans l'œuvre de notre premier père (*Gen., III, 17*) ; et les traits de votre visage flétris par la fatigue, et les instruments de votre travail usés par vos mains, et la nécessité de recommencer le lendemain les labeurs de la veille, sous peine de voir tarir la source des biens que la nature se laisse arracher plutôt qu'elle ne les donne, tout atteste que l'homme est condamné à la peine, et qu'il peut, sans sortir de la sphère de son état, accomplir chaque jour l'expiation qui lui fut imposée dès l'origine des temps.

Mais peut-être qu'après vos pénibles labeurs, il vous sera permis au moins, en vous asseyant, le soir, auprès du foyer domestique, de goûter, au milieu de ceux qui vous sont chers, une joie pure et sans mélange. Ah ! pères et mères de famille, répondez-nous dans toute la sincérité de vos consciences : cette flatteuse espérance a bien pu sans doute être du nombre des illusions de votre jeunesse ; mais aujourd'hui que la réalité s'est montrée à vos yeux, dites-nous si, malgré les abondantes bénédictions que la religion a coutume de répandre sur toute union légitime, vous n'avez pas éprouvé, si vous n'éprouvez pas tous les jours ces sollicitudes multipliées, ces contrariétés, ces tribulations que l'Apôtre a prédites à ceux qui sont engagés dans l'état du mariage. Et si vos cœurs sont unis par le lien d'une sainte et inaltérable affection, si la paix et la concorde président à vos rapports et embellissent l'intérieur de vos ménages, ces précieux avantages n'ont-ils pas leur source dans l'immolation entière de vous-mêmes, dans le sacrifice sans cesse renouvelé de vos goûts, de votre humeur, de votre caractère. Epoux chrétiens, jouissez en paix de votre bonheur, mais avouez que la croix en est l'unique principe et l'indispensable aliment.

Et que dirons-nous, N. T. C. F., de cette multitude de soins que réclame l'éducation des enfants? Voyez cette mère de famille : quelle assujettissante assiduité, quelle inquiète sollicitude auprès du berceau de son enfant ! Elle a renoncé à tout rapport avec la société, à ses plus chères habitudes, à tout ce qui faisait auparavant le charme de sa vie ; renfermée dans le secret de sa maison, elle passe les jours sans repos et les nuits sans sommeil. Ah ! elle peut bien dire avec vérité, comme saint Paul le disait en parlant des chrétiens qu'il avait engendrés à Jésus-Christ, que sa sollicitude pour celui qu'elle a mis au monde est un enfancement continué dont les douleurs se renouvellent tous les jours de sa vie.

Et ce n'est là que la première des épreuves réservées aux parents : ils doivent procurer à leurs enfants une instruction convenable, un établissement assorti à leur condition, à leur attrait, à leurs talents. De là, que de préoccupations, que d'inquiétudes, que d'angoisses, que de privations, surtout pour les chefs de famille, dont le nombre est si grand aujourd'hui, qui n'ont d'autre trésor sur la terre qu'un modique patrimoine, ou même que le travail de leurs mains ! Et encore devront-ils s'estimer heureux, si, pour prix de tous leurs sacrifices, le succès vient enfin remplir, au moins dans un certain degré, leurs longues espérances, et si, au déclin de l'âge, ils trouvent dans leurs enfants la reconnaissance et l'appui qui sont dus à leur dévouement !

Mais l'homme qui a reçu de la Providence une part plus abondante dans la distribution des biens de ce monde, est-il dispensé par cette faveur temporelle, de porter aussi sa part du fardeau imposé par la justice divine au reste de l'humanité ? Ne le croyez pas, N. T. C. F., les richesses sont une épreuve comme le travail et la pauvreté : la crainte de les perdre, le désir de les augmenter agitent et inquiètent celui qui les possède ; le luxe qu'elles engendrent, multiplie les besoins en multipliant les désirs ; les jouissances qu'elles procurent, appesantissent les sens et répandent dans l'âme l'ennui et le dégoût ; enfin, l'ambition qu'elles provoquent, trouble le repos de la vie et remplit d'amertume l'existence tout entière.

D'ailleurs, N. T. C. F., parmi les maux qui nous affligent, combien n'y en a-t-il pas que ni la richesse, ni aucune puissance au monde ne peut conjurer ni prévoir ? les maladies, les revers, les pertes de biens, d'amis, de parents, et tant d'autres accidents de ce genre, ont-ils jamais respecté le rang, la science ou la fortune ? non ; mais poussés dans toutes les directions par le souffle de la justice de Dieu, tous ces fléaux vont frapper leurs victimes dans toutes les classes de la société.

Ainsi donc, N. T. C. F., un joug pesant est sur les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du sein de leurs mères, jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein

de la mère commune à tous. (*Eccli.*, XI, 1.) Cette terre est une vallée de larmes et un lieu d'exil (*Prières de l'Eglise*), nous y vivons peu de temps, et nous y sommes sujets à beaucoup de misères. (*Job*, XIV, 1.) Notre vie est un combat, et semblables aux jours du mercenaire, nos jours s'écoulent tristement, pleins de douleurs et d'angoisses (*Job*, VI, 1.) Tel est le langage de l'Ecriture et de l'Eglise, tel est celui de la nature et de l'expérience.

Cependant, à Dieu ne plaise, N. T. C. F., que ces pénibles détails viennent jeter le moindre découragement dans vos âmes chrétiennes ! s'ils sont propres à vous attrister, que du moins, selon la recommandation de l'Apôtre, *Votre tristesse ne ressemble point à l'abattement de ceux qui n'ont point d'espérance* (*I Thess.*, IV, 12) : si Dieu nous châtie, c'est parce qu'il nous aime ; loin donc de nous plaindre des rigueurs de sa justice, reconnaissons, au contraire, dans toutes les épreuves de cette vie, la main miséricordieuse de sa Providence qui dispose toutes choses pour le plus grand bien de ses élus.

En effet, N. T. C. F., il y a, dans toutes les épreuves de cette vie, une force réparatrice qui tend, par sa nature même, à rétablir en nous par l'expiation, autant du moins qu'il est possible sur la terre, l'heureuse harmonie qui a été troublée par le péché. Depuis la première prévarication, nous éprouvons en nous-mêmes un attrait comme invincible qui tend à nous éloigner de Dieu et à nous incliner vers la créature. Avec cette pente malheureuse, si la prospérité était notre unique partage, notre âme énermée ne tarderait pas à courber ses plus nobles facultés sous l'empire des sens, et à s'abrutir ainsi dans les viles jouissances de la matière. Mais que l'adversité vienne à tomber sur nous, aussitôt nos illusions s'évanouissent, le feu des passions s'amortit ; notre âme, retremée comme dans un creuset, sent renaître ses forces, elle recouvre le sentiment de sa dignité, et, se rappelant avec amour ses immortelles destinées, elle aspire naturellement à les remplir. Aussi, combien d'hommes indifférents ou irréligieux ont dû aux sévères avertissements du malheur, leur retour à la foi et à la pratique des saintes maximes de l'Evangile ! Navigateurs imprudents sur la mer de ce monde, ils s'étaient engagés au milieu des écueils, à la faveur d'un calme faux et trompeur ; mais tout à coup la tempête s'est élevée, et par un bonheur inattendu, les a poussés vers le port.

Mais outre ce premier avantage, les tribulations peuvent en produire un autre d'un prix inestimable pour le chrétien : quoi de plus avantageux pour nous, N. T. C. F., que de pouvoir acquitter dès cette vie les dettes que nos offenses nous ont fait contracter envers Dieu, et de pouvoir ainsi échanger contre quelques instants de souffrances, les longs et terribles châtiments d'une autre vie ? Quoi de plus avantageux que de pou-

voir, par de légers combats et de faciles victoires, augmenter nos mérites, et nous préparer un plus grand bonheur, une couronne plus brillante dans l'éternité ? Eh bien ! N. T. C. F., l'épreuve produira, si nous le voulons, tous ces heureux effets : elle est comme un trésor placé entre nos mains, et il dépend de nous d'y puiser pour satisfaire abondamment aux droits de la justice divine ; elle est comme une terre bien préparée, et il dépend de nous d'y jeter cette semence féconde qui produira un centuple des fruits de vie et d'immortalité.

Or, il n'est pas de moyen plus simple, plus à la portée de tous, et d'une application plus facile, que celui que la foi nous suggère pour rendre ainsi nos souffrances utiles et méritoires. Accepter tous les maux qui nous arrivent comme nous étant envoyés par Dieu lui-même ; les offrir à sa justice en compensation de nos fautes ; les supporter avec une humble résignation, en esprit de pénitence, en union avec Jésus crucifié : voilà la source des plus grands mérites, et le secret d'une perfection à laquelle chacun peut atteindre. Dans une âme qui possède d'ailleurs la grâce et l'amitié de Dieu, ces dispositions surnaturelles communiquent infailliblement aux souffrances, quelque légères qu'elles soient, de quelque part qu'elles viennent, un principe de fécondité, une sève divine qui les fait fructifier pour la vie éternelle.

Maintenant, nous vous le demandons, N. T. C. F., quel est le chrétien qui puisse employer, dans l'intérêt de son âme, un semblable moyen d'expiation ? Parcourez tous les âges de la vie, tous les rangs de la société, toutes les situations d'esprit et de corps où l'homme puisse se trouver, vous ne rencontrerez pas une seule circonstance capable de mettre obstacle à la pratique de cette salutaire pénitence. Cette mère dont l'existence paraît absorbée par le soin de sa famille ; ce serviteur qui se doit tout entier au service de son maître ; cet ouvrier qui ne vit que du fruit de son travail ; ce négociant que la préoccupation des affaires semble tenir continuellement hors de lui-même ; tous ces hommes en un mot qui s'agitent dans des occupations si diverses au sein de nos sociétés, sauront bien trouver, s'ils le veulent, quelques moments, chaque jour, pour se recueillir devant Dieu, et pour lui offrir leurs travaux, leurs peines morales et leurs fatigues corporelles. Et puis, quand le chrétien, arrivé au terme de sa douloureuse carrière, se verra défaillir sous le poids des ans et des infirmités, ou bien lorsque, accablé par la maladie, il sentira le dernier souffle de la vie s'échapper de sa poitrine, pourquoi ne demanderait-il pas à sa foi un suprême effort, en acceptant avec résignation le sacrifice de sa vie comme la dernière et peut-être la plus efficace de toutes les expiations ?

Cette doctrine que nous vous avons exposée, N. T. C. F., c'est toute la vie chrétienne et le fond même de l'Évangile : si nous savons nous la rendre familière par une pratique constante, nous y trouverons le soulagement des maux présents, avec une source précieuse d'espérance pour l'éternité. Faisons-nous un mérite devant celui qui doit nous juger, des peines et des souffrances qui sont une triste nécessité de notre condition dans ce monde. *Disposez-vous donc, pour me servir encore des paroles du pieux auteur déjà cité, disposez-vous, comme de bons et fidèles serviteurs de Jésus-Christ, à porter courageusement la croix de votre maître, crucifié par amour pour vous. Préparez-vous à souffrir mille adversités, mille traverses dans cette misérable vie ; car voilà partout ce qui vous attend, ce que vous trouverez partout. Buvez avec joie le calice du Sauveur, si son amour vous est cher, et si vous voulez avoir part à sa gloire. Car le signe de la croix sera dans le ciel, lorsque le Seigneur viendra pour juger : alors, tous les disciples de la croix qui auront imité, pendant leur vie, Jésus crucifié, se présenteront à Jésus-Christ jugé avec une grande confiance.* (Imitat. Christ., liv. II, ch. 12.)

A ces causes, etc.

Donné à Viviers, le 27 février 1848.

III. LETTRE PASTORALE

SUR LES DEVOIRS DES PARENTS ET DES MAÎTRES RELATIVEMENT À L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Nos très chers frères,

Dieu nous est témoin, et vous savez tous avec quelle tendresse nous vous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ (1). En venant vous entretenir aujourd'hui de l'un de vos devoirs les plus graves et les plus importants, nous vous donnons un nouveau témoignage de cette affection paternelle qui embrasse toutes les familles de notre diocèse pour n'en faire qu'une seule famille chrétienne. Nous n'aurions pas rempli notre tâche tout entière, nous n'aurions pas satisfait à tous les sentiments de notre cœur, si notre sollicitude se bornait seulement aux soins que réclame l'état présent du troupeau confié à notre garde ; il faut que nous nous occupions encore du salut, comme du bonheur des générations qui nous succéderont. Vous êtes, en votre qualité de chrétiens, l'héritage du Seigneur ; et cet héritage qu'il a remis en nos mains, après l'avoir acquis au prix de son sang, nous devons en assurer la continuation non interrompue dans vos enfants, en leur transmettant tout entières la vérité et la sainteté du christianisme.

Mais que disons-nous ? Cette mission ne nous est point exclusivement propre. Les pères et les mères de famille sont tenus de la remplir avec nous. Si nous avons reçu

(1) *Testis enim mihi est Deus quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.* (Philip., I, 8.)

d'en haut la charge de vous instruire dans la foi et de former en vous Jésus-Christ, un devoir semblable vous est imposé de Dieu à l'égard de vos enfants : c'est pour lui qu'il les a créés et mis au monde; ils lui appartenent encore plus qu'à vous et à la société; ils sont un dépôt sacré qu'il vous a confié et que vous devez lui garder avec le plus grand soin pour l'éternité. Toute négligence à cet égard est tellement répréhensible, que l'Apôtre déclare celui qui la commet coupable d'avoir nié sa foi, et pire qu'un infidèle (2).

C'est afin que vous puissiez remplir cette grave obligation que, pendant plusieurs années, nous n'avons cessé de réclamer pour vous, avec nos vénérables collègues dans l'épiscopat, la libre faculté d'exercer à l'égard de vos enfants les droits imprescriptibles que vous tenez de Dieu. C'est pour vous, pour votre liberté; c'est dans votre intérêt et dans l'intérêt de ceux qui sont votre sang et les héritiers de votre nom, que nous avons combattu d'une voix infatigable les rigueurs d'un système oppressif des consciences : sentinelles d'Israël, nous avons crié, et nous n'avons cessé de crier, comme le Prophète, du haut des murs du sanctuaire devenu alors, en quelque sorte, les remparts qui protégeaient votre foyer domestique.

Méconnue dans ses intentions maternelles, l'Église n'avait pourtant aucune pensée hostile; et aujourd'hui qu'il lui est permis de voir enfin quelque espace accordé à la conscience chrétienne pour y abriter et y élever, sous la protection du ciel, les nouvelles générations des enfants de Dieu, elle semble prête à oublier les douleurs et les injures adressées à son zèle. Aussi, reportons-nous vers vous notre sollicitude tout entière pour vous faire connaître l'obligation où vous êtes de profiter, autant qu'il est en votre puissance, de la position qui vous est faite par la nouvelle loi sur l'enseignement.

Nous ne disons point que cette position vous offre tous les avantages auxquels vous aviez droit. Si on s'est relâché, en quelques points, des exigences excessives dont vous aviez à vous plaindre, si vous n'êtes plus privés de toute liberté et réduits à l'impuissance la plus absolue, vous n'êtes pas déçus pour cela de toutes les entraves gênantes qui paralysaient votre action la plus légitime. Nous avons désiré et demandé pour vous plus que vous n'avez obtenu. Néanmoins, tout en reconnaissant qu'il n'a été donné qu'une satisfaction incomplète à vos justes prétentions, nous croyons, et nous n'hésitons pas à vous dire, qu'il y a nécessité pour vous de ne rien négliger

(2) *Si quis autem suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infidelis deterior.* (I Tim., V, 8.)

(3) *Ego enim sum minimus apostolorum.* (I Cor., XV, 9.)

(4) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act., XX, 28.)

pour faire sortir d'une situation mêlée de bien et de mal la plus grande somme de bien possible.

C'est par là, N. T. C. F., que vous réaliserez la sage et paternelle pensée que le souverain pontife nous a fait communiquer, ainsi qu'à tous les évêques de France, et qu'il vous appartient, tout comme à nous, de prendre pour règle de conduite. La manifestation de cette pensée est venue fixer les incertitudes de notre esprit. Pourquoi voudrions-nous, dans une question douteuse et obscure, suivre une autre direction que celle qui nous est indiquée par le père commun chargé de conduire dans la véritable voie toutes les âmes chrétiennes? Si nous nous refusions à des conseils descendus de si haut, nous qui sommes le plus petit (3) d'entre ceux que l'Esprit-Saint a établis pour régir l'Église de Dieu (4), nous croirions manquer au conseil même de l'Apôtre qui nous dit de n'être pas plus sage qu'il ne faut, mais de l'être avec sobriété (5).

Il serait à désirer sans doute, N. T. C. F., que chaque famille trouvât dans son sein le bienfait d'une bonne et complète éducation donnée par elle-même, sans en partager la sollicitude avec d'autres. Oni, plutôt à Dieu que les enfants nés de parents chrétiens pussent grandir et croître jusqu'à la fin sous l'influence des soins paternels, et à l'ombre des vertus domestiques, comme les rejetons de l'olivier autour de l'arbre qui les a produits (6) ! Alors l'esprit religieux des pères se communiquerait à leurs enfants comme le sang; la vie morale émanerait de la même source que la vie physique, et les traditions des aïeux se perpétueraient héréditairement dans leur race élue de Dieu. Les liens d'une telle famille se resserreraient et se fortifieraient de plus en plus; sa croyance et ses mœurs deviendraient une portion inaliénable de son patrimoine, et les bénédictions du Seigneur se transmettraient de génération en génération jusque dans les âges les plus reculés.

Toutefois, dans l'état de notre société, cette éducation patriarcale des anciens jours n'est pas généralement possible, parce qu'elle ne présenterait pas les ressources suffisantes pour l'instruction nécessaire à un grand nombre de vocations. Il faut cependant que vous sachiez bien, N. T. C. F., que le vœu de la nature, ou pour mieux dire, l'institution primitive du Créateur attribue aux parents seuls le droit et le devoir d'élever leurs enfants, et cela, à l'exclusion de toute autre puissance. Les autres personnes chargées de l'éducation de la jeunesse ne peuvent être que substituées aux parents et déléguées par eux. Il n'y a

(5) *Dico enim per gratiam quæ data est mihi, omnibus qui sunt inter vos: non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* (Rom., XII, 5.)

(6) *Beatus es, et bene tibi erit... Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* (Psal CXXXVII, 2, 5.)

d'exception à ce sujet que pour l'ordre purement spirituel. Dans cet ordre-là, les pasteurs de l'Eglise, ne tenant pour l'enseignement de la religion leurs droits que de Dieu, instruisent dans la foi et élèvent dans la piété la jeunesse, en vertu d'une autorité qui procède de la même source que celle des parents, et qui s'exerce au même titre : car les pasteurs de l'Eglise sont pères, eux aussi, envers leurs ouailles ; ils représentent à leur égard la bonté du Père céleste, et leur portent la tendre et pieuse sollicitude d'une mère qui les a fait naître dans son sein et les a enfantés à la vie de la grâce. Il y a entre l'Eglise et la famille une telle similitude, qu'elles nous offrent de part et d'autre, chacune dans la sphère d'action qui lui est propre, une sorte d'identité de ministère et la pratique du même amour.

Voilà pourquoi, pendant si longtemps, ce fut aux ministres de la religion que, par un sentiment bien naturel, la famille s'en remit uniquement pour l'éducation de ses enfants. Personne ne lui paraissait plus apte à la remplacer que ceux qui ont reçu la mission de perpétuer sur la terre toutes les traditions de la vérité et de la sainte morale.

Nous ne venons point cependant, N. T. C. F., vous dire de choisir toujours des prêtres pour être les instituteurs de vos enfants. Nous ne voulons vous indiquer rien de particulier ; nous nous contentons de vous faire connaître votre devoir qui consiste cette fois à user de toute la liberté qui vous est laissée. Nous cherchons à éclairer votre conscience sans vouloir porter, même moralement, la moindre atteinte à la liberté de votre choix.

Il faut que, dans ce choix, vous vous préoccupiez avant tout de la pensée, que vous devez à vos enfants, quel que soit votre état et quelle que soit leur vocation, une éducation toute chrétienne, et que le plus nécessaire héritage que vous avez à leur laisser, est celui de votre foi. Malheur à eux et à vous, si par l'erreur de votre confiance, ce bien, le plus précieux de tous, était perdu pour eux, ou si seulement ils ne le recevaient pas dans toute son intégrité. Rien ne peut vous dispenser d'en faire des chrétiens. C'est là un devoir qui est supérieur à toutes vos obligations d'un autre genre, et dont l'omission peut avoir pour eux et pour vous les plus terribles conséquences.

Or, nous vous le demandons, ce devoir indispensable, le remplirez-vous lorsque vous ne ferez aucun discernement des principes qui président aux institutions que vous choisirez pour vos enfants, et à la conduite des maîtres que vous leur donnerez ? Non certainement. Voyez cette plante : sa végétation dépend de la nature du sol où elle étend ses racines, de l'atmosphère qui l'environne et des rayons de lumière qu'elle reçoit. Ainsi, transplanté hors de la maison paternelle, votre fils

subira l'impression de tous les objets qui l'entoureront : ses maîtres, ses condisciples, les leçons qu'on lui donnera, les exemples qu'il verra, exerceront, en bien ou en mal, sur cette nature faible encore et molle comme la cire, une souveraine influence. S'il est confié à de bons maîtres, il sera rendu à ses vertueux parents fait à leur image, et promettant de les faire revivre en sa personne par les qualités, par les principes, par la piété qui les recommandent ; si au contraire il est livré à des mains inhabiles ou indignes, il reviendra dans la maison paternelle, façonné d'après d'autres modèles, renouvelé par une seconde nature, et avec des idées et des sentiments bien différents de ceux qu'il reçut dans sa première enfance. Désormais, il continuera ou il interrompra les traditions de sa famille ; il l'honorera ou il la fera rougir ; il marchera avec amour dans la voie de ses ancêtres, ou il les reniera comme tant d'autres, et n'aura pour eux qu'un superbe dédain.

Ah ! combien un père qui a quelque souci de l'honneur de son nom, du repos de sa vieillesse, de l'avenir et du salut éternel de ses enfants, doit trouver effrayante et dure la nécessité où il est de les confier à des étrangers ! Vraiment, il ne peut s'y résoudre qu'en tremblant. Il va exiler son fils de sa maison, loin de ses regards, loin de son cœur ; il va le livrer, corps et âme, à des mains qui n'ont pas soigné ses premières années ; il va le hasarder, pauvre petit agneau à peine échappé au sein de sa mère, dans un troupeau peut-être atteint déjà de quelque maladie contagieuse, peut-être ravagé tous les jours par le loup dévorant, peut-être conduit par un pasteur négligent qui l'abandonne, ou même par un pasteur plus coupable qui l'abreuve à des sources empoisonnées. O père infortuné ! à quelles anxiétés n'êtes-vous pas condamné, dans la cruelle incertitude du sort que vous préparez à votre enfant ! C'est vous-même qui allez prononcer sur lui une sorte de jugement qui s'exécutera dans la vie présente et dans la vie future.

Faut-il conclure de là qu'en présence d'une si redoutable perspective, vous devez renoncer à prendre une résolution, et laisser vos enfants grandir dans une ignorance qui doit leur fermer la porte de toutes les carrières libérales ? Non, certes ; et à Dieu ne plaise que nous vous adressions la parole pour vous décourager ! Mais la conclusion qu'il faut tirer, c'est que vous ne sauriez être trop sévères dans le choix de ceux qui doivent être d'autres vous-mêmes auprès de ce que vous avez de plus cher ; c'est que dans le siècle perverti où nous vivons, vous ne pouvez vous donner des soins trop inquiets, afin de trouver des asiles assez bien gardés pour rassurer pleinement votre tendresse sur les suites d'une éducation que vous ne donnerez pas et que vous ne surveillerez pas vous-mêmes.

Grâce à Dieu, vous n'êtes plus réduits à

l'affreuse alternative de cacher votre fils dans le secret de votre maison, ou de le livrer à des périls presque inévitables. Si nous ne sommes pas entièrement affranchis de la servitude, on a du moins adouci ses rigueurs; l'Église n'est plus renfermée dans un cercle inexorable au delà duquel il ne lui était point permis de faire un pas. Outre les maisons d'éducation précédemment établies, et qui, sous divers régimes, pouvaient mériter votre confiance, il s'en formera d'autres encore qui en seront également dignes. Ainsi vous ne devez pas désespérer de faire entre elles un choix que votre conscience puisse ratifier.

Mais pour bien faire ce choix, vous avez d'abord à vous rendre compte de l'état religieux et moral des établissements qui appelleront votre préférence, ainsi que des principes, des sentiments et de la conduite des maîtres.

Si ces maîtres honorent leur catholicisme par une foi sincère et une pratique fidèle; s'ils attachent encore plus de prix à la vertu qu'à la science, à la religion qu'aux intérêts terrestres; s'ils remplissent leurs fonctions, non comme on fait un métier, mais comme on s'acquitte en présence de Dieu d'un ministère sacré, comme on suit une vocation de dévouement et de sacrifice, alors, vous pouvez croire que leurs mains sont assez pures pour recevoir et garder l'inestimable dépôt sur lequel reposent vos plus chères affections.

Mais si la croyance de l'instituteur ou de ceux qui coopèrent à la même éducation est suspecte; si elle ne consiste que dans des paroles plus ou moins empreintes de convenance et qui n'expriment qu'un vague respect pour la religion en général; si ce langage n'est qu'une formule sous laquelle se déguise l'impiété philosophique si commune de nos jours, oh! alors, déniez, déniez votre confiance, comme si vous aviez devant vous un impie de profession; car votre fils, pénétrant bientôt les sentiments secrets d'un tel instituteur, courrait grand risque de devenir lui-même, comme cela est arrivé à tant d'autres, un impie déclaré.

Si, sans être au fond de leur âme ennemis du christianisme, les instituteurs témoignent par les paroles ou par la conduite, que leur croyance flotte indifférente entre la véritable foi et l'hérésie, ou ce qui est pis encore, s'ils confondent l'une avec l'autre, sous l'apparence d'un égal respect qui ressemble beaucoup à un égal mépris, nous vous disons encore: Gardez-vous de choisir de tels maîtres. Vous leur auriez confié un catholique, ils vous rendraient un indifférent, c'est-à-dire, dans la réalité, un jeune homme sans foi et sans Dieu.

Si enfin l'instituteur, tout en professant, dans le langage le plus explicite, la véritable foi catholique, ne remplit pas les devoirs que le catholicisme lui impose; s'il est du nombre de ceux qui ne prennent des pratiques de la religion que ce qui leur convient, sans aller au delà de certaines apparences

faciles, qui se présentent dans nos temples et assistent à nos saintes solennités, sans jamais s'approcher des sacrements qui sont l'aliment nécessaire des vertus chrétiennes; alors, N. T. C. F., il vous est permis de douter de la sincérité de cette foi qui n'agit point, ou du moins de croire que cette foi, morte, stérile, n'est point capable de produire dans l'âme de vos enfants ces impressions salutaires et durables qui deviendraient pour eux, dans un autre âge, une sauvegarde et comme une planche de salut au milieu des dangers du siècle et des égarements des passions. Dès lors vous ne pouvez pas compter sur un tel maître, et vous devez lui refuser votre confiance.

Refusez-la aussi à ces établissements où vous remarqueriez soit un défaut de surveillance, soit une indulgence et une facilité extrêmes, soit enfin l'absence des mœurs austères dans les maîtres eux-mêmes. Dans ces maisons, le vice se glisse souvent comme un serpent venimeux qui propage la corruption au sein d'une jeunesse dont l'innocence est perdue. Nous n'avons pas besoin de vous dire combien est dangereux pour cet âge le contact avec des compagnons vicieux, et quelle funeste initiation au mal il en résulte inévitablement. Ce danger, qui hélas! ne se révèle que trop souvent, devient plus redoutable encore là surtout où une nombreuse agglomération d'élèves resserrés nuit et jour dans le même local, a pu malheureusement être atteinte par le venin mortel. Une fois inoculé à quelques-uns, ce venin s'étend et accroît sa puissance en proportion de la masse sur laquelle il exerce ses ravages. Son invasion rapide devient presque irrésistible; et alors à peine reste-t-il, comme par miracle, quelque partie saine parmi les jeunes élèves de ce vaste établissement où la corruption est répandue, ce semble, jusque dans l'air que l'on respire. Ce mal contagieux, qui se perpétue dans une succession sans terme ni mesure, peut arriver à un degré tel qu'il n'y ait plus de remède possible que le renvoi en masse de cette malheureuse jeunesse. Oseriez-vous, N. T. C. F., plonger vos enfants dans cette atmosphère pestilentielle? Pourriez-vous jamais consentir à les précipiter vous-mêmes dans le vice dès leurs plus tendres années, pour un peu d'instruction qu'il faudrait payer au prix de leur innocence?

Mais à quel signe reconnaître que l'immoralité ne règne pas dans une maison d'éducation? Vous le saurez, N. T. C. F., si une piété sincère s'offre à vos regards comme le caractère général de l'esprit de cette maison. Nous entendons ici par la piété, non cette perfection difficile à laquelle il n'est donné qu'à un petit nombre d'âmes choisies de s'élever, mais la foi sincère et profonde à toutes les vérités révélées, la pratique fidèle des commandements de Dieu et de l'Église, la fréquentation des sacrements qui entretient dans l'âme la grâce et la vie de Jésus-Christ. C'est de cette piété que saint Paul a dit qu'elle est utile à toutes

choses, et qu'elle a reçu la promesse des biens de la vie présente et de ceux de la vie future (7). Sans doute l'hypocrisie peut couvrir, dans un établissement, les mauvais penchans de quelques individus; mais elle ne saurait être tellement commune au plus grand nombre, qu'on pût se tromper longtemps sur le véritable état moral de cette maison. Cherchez donc la piété; elle est la meilleure défense et la plus sûre garantie contre le désordre des mœurs avec lequel elle est de tout point incompatible. Là où cette défense et cette garantie ne se trouvent pas, vous pouvez toujours craindre que le mal que nous venons de vous signaler ne sévisse d'une manière cruelle: en vain on s'arme d'une rigoureuse surveillance, en vain on prend toutes les précautions les plus minutieuses; cette discipline matérielle n'atteint pas jusqu'à l'âme, elle laisse libre l'action intime d'une passion toujours subsistante, et toujours prompte à saisir l'occasion de se communiquer.

Nous ne saurions trop vous le répéter, N. T. C. F., si vous voulez conserver les mœurs de vos enfans, cherchez à conserver leur foi qui est elle-même la sauvegarde des bonnes mœurs. Le devoir de notre charge nous oblige à vous signaler ici un écueil contre lequel cette foi si précieuse peut faire un bien triste naufrage. Cet écueil, c'est l'indifférence en matière de religion qui est pratiquée d'une manière publique et officielle dans certains établissemens d'éducation. Dans ces maisons on ne craint pas de mettre chaque jour en présence la religion catholique et l'hérésie; on a pour l'une un temple, et pour l'autre des autels; on oblige une portion des élèves à recevoir l'enseignement de la vraie foi, comme on oblige les autres à recevoir un enseignement hérétique; on couronne en même temps, dans les mêmes solennités scolaires et par les mêmes prix, les progrès dans l'étude de l'erreur, et les progrès dans l'étude de la vérité. Quelle funeste impression ne doit pas produire sur la raison à peine naissante de l'enfant catholique, cette égale faveur, ou plutôt cette commune indifférence avec laquelle on traite les religions les plus diverses! Quelle valeur attacherait-il aux dogmes et aux pratiques de son culte, lorsqu'il saura que sous le même toit, et avec une égale protection, ces dogmes et ces pratiques sont représentés devant une partie de ses condisciples, comme autant de superstitions! Quelle idée se fera-t-il de la foi de ses maîtres obligés par leur position à se maintenir dans une sorte de neutralité entre deux religions dont l'une dit cependant: *Qui n'est pas pour moi est contre moi*? (Luc., XI, 23.) Ne semblera-t-il pas à cet élève accoutumé au spectacle qu'on lui offre sans cesse, que ses instituteurs se sont placés en dehors ou plutôt au-dessus de toutes les questions religieuses! Ne croira-t-il pas que

s'ils professent personnellement un culte. ce n'est pour eux qu'une affaire de pure convenance, une apparence extérieure qui n'obtient pas la ferme adhésion de leur esprit et de leur cœur! Dès lors, la foi de l'enfant ne sera-t-elle pas assailli par mille doutes qu'à cet âge on n'est pas capable de résoudre soi-même! Et ces doutes rapportés du collège, ne sont-ils pas la source funeste de l'incrédulité, du scepticisme ou de l'indifférence que l'on remarque si souvent parmi les hommes qui ont été élevés dans ces sortes d'établissements?

Qu'on ne dise pas qu'un ministre de chaque culte est chargé, dans les collèges mixtes, de cultiver dans l'esprit des élèves par la prédication la foi qu'ils ont reçue de la famille. Car, s'il y a une chose capable de déconcerter l'esprit des jeunes gens, et de les jeter dans les anxiétés du doute, c'est précisément la vue de ces deux chaires élevées en face l'une de l'autre, où l'on enseigne des doctrines diamétralement opposées. Nous en appelons, sur la valeur d'un tel enseignement religieux, au jugement d'un homme dont l'opinion a d'autant plus de poids qu'elle est le fruit d'une longue expérience et d'une profonde observation: « Ne nous y trompons pas, dit-il, ce n'est point la présence dans les écoles, à tout fixe, d'un ecclésiastique, quelque respectable qu'on le suppose, qui inculquera aux enfans un esprit religieux de quelque durée. Celui-ci ne s'acquiert que par la continuité d'un enseignement où la loi divine se trouve comme infusée. Les études, fussent-elles purement littéraires, doivent s'en ressentir. Que serait-ce si le dogme devenait jamais un objet de doute? Il faut à la jeunesse des vérités incontestées en matière de religion; pour elle toute foi controversée est bientôt une foi morte. » (De KÉRATAY.)

Nous sommes donc obligé de vous dire, N. T. C. F., que vous exposeriez au plus grand danger la foi de vos enfans en les plaçant dans les collèges mixtes qui offrent le mélange le plus choquant d'enseignemens et de pratiques contradictoires touchant la religion. Ce système d'égal protection envers les divers cultes, transporté du domaine de la politique dans le régime des écoles, est une des plus malheureuses conceptions des esprits trop superficiels, pour ne rien dire de plus, qui se sont occupés en d'autres temps de l'organisation de l'instruction publique. Ils n'ont pas compris à quelles conditions on fait pénétrer la connaissance et l'amour de la religion dans l'esprit des jeunes écoliers. Nous aimons à espérer que les hommes chargés aujourd'hui de réparer l'erreur des précédentes théories, comprendront que l'enseignement catholique pour être sérieux et porter des fruits durables, doit être donné par des maîtres convaincus dans des maisons entièrement pures de tout culte étranger.

(7) *Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ.* (1 Tim., IV, 8.)

En formant ce vœu nous ne faisons qu'exprimer la pensée du chef de l'Eglise qui, après avoir exhorté les évêques à prêter leur concours à l'exécution de la nouvelle loi, leur recommande aussi « de prendre les mesures nécessaires pour assurer aux enfants catholiques le bienfait d'une école séparée, dans les diocèses où se trouvent établies des écoles mixtes (8). »

Vous qui connaissez nos pensées intimes, N. T. C. F., parce que notre cœur vous est ouvert comme notre bouche (9), vous nous rendrez le témoignage, qu'en vous écrivant cette lettre, nous n'avons en vue que le salut de vos âmes et de celles de vos enfants. D'autres peut-être égarés par leurs préventions contre la religion ne nous rendront pas la même justice, et s'imagineront, qu'en vous donnant ces avis, nous avons été inspiré par un intérêt trop exclusif ou même par un sentiment peu bienveillant envers des établissements d'éducation formés en dehors de l'influence de l'Eglise. A ceux qui nous prêteraient une intention indigne de notre caractère et qui, pour cette raison même, ne peut jamais entrer dans notre esprit, nous dirions avec saint Paul, que nous avons la conscience d'avoir agi toujours, et surtout en ceci, avec la simplicité du cœur et la sincérité de Dieu; non selon la sagesse du monde, mais selon la grâce de Dieu (10). Oui, nous nous écrierions de toute notre âme avec le même Apôtre: Qu'importe? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, de quelque manière que ce puisse être, nous nous en réjouissons et nous nous en réjouissons toujours (11). Plût à Dieu que ceux qui ont écarté l'action de l'Eglise de l'éducation de la jeunesse française avec un soin si jaloux, eussent élevé cette même jeunesse mieux que l'Eglise ne l'avait fait avant eux! Ils auraient épargné à la patrie bien des maux qu'elle a soufferts, et de plus grands peut-être dont elle est encore menacée. Ah! quel ne serait pas notre bonheur si nous voyions les maîtres appelés à former la génération qui s'élève, profitant de la triste expérience du passé, entrer dans une voie meilleure que celle qui a été suivie par leurs devanciers! Puissent-ils être convaincus qu'ils doivent avant tout former les jeunes gens à la vertu; que l'instruction scientifique dans leurs leçons ne doit jamais être séparée de l'instruction religieuse; que pour préparer au pays des intelligences élevées, il faut cultiver les plus purs et les plus nobles sentiments de l'âme, puisqu'il est vrai que les grandes pensées viennent du cœur; que l'exemple d'une vie chrétienne est un des devoirs les plus essentiels qu'ils ont à remplir envers leurs élèves; qu'ils doivent enfin s'attacher à former des catholiques

pour la nation la plus catholique du monde! Qu'ils se montrent pénétrés de ces vérités, et qu'ils en fassent en tout et partout, la règle de leur conduite et de leur enseignement, alors on verra sortir chaque année des écoles qu'ils dirigent des jeunes gens se faisant remarquer par des habitudes d'ordre, respectueux envers leurs parents et envers l'autorité, modestes, pieux, instruits sans vanité, capables sans ambition, promettant de devenir un jour la gloire de la religion et du pays. Oui, qu'il en soit ainsi! et nous ressentirons une joie plus vive des succès de ces maîtres que des succès qui nous seraient accordés à nous-même, nous leur adresserons nos plus sincères actions de grâces pour le bien qu'ils feront à la portion la plus tendre de nos ouailles, et nous élèverons nos mains vers le ciel pour appeler sur eux et sur leurs maisons les bénédictions du Seigneur. Notre sollicitude pastorale étant dès lors pleinement rassurée et désormais sans inquiétude, nous serons les premiers à signaler à la confiance des familles chrétiennes ces vrais amis de la jeunesse, et ces asiles précieux de l'innocence et de la vertu.

Ainsi, N. T. C. F., loin de vouloir servir un intérêt quelconque à l'exclusion d'un autre, nous ne cherchons que le bien des âmes, de quelque part qu'il vienne. Nous restons entièrement, en cela, dans l'objet de notre ministère, et nos paroles doivent être comprises, non comme étant dirigées contre qui que ce soit, mais bien plutôt comme des avertissements salutaires adressés également aux parents et aux instituteurs. Tandis que nous demandons aux uns une grande attention dans le choix des maîtres, nous indiquons à ceux-ci ce qu'ils ont à faire pour mériter une juste confiance. Nous osons dire que c'est un service que nos sentiments de pasteur nous portent à rendre aux uns et aux autres. Ah! si nous étions capable de céder à d'autres préoccupations et de suivre les conseils de la prudence humaine, nous laisserions chacun aller dans sa voie, et l'on ne nous entendrait point réclamer pour des établissements dont nous ne voudrions pas le succès, des réformes indispensables qui deviendront, si elles sont adoptées, l'élément le plus fécond de leur prospérité.

Tant que ces grandes et nécessaires réformes ne seront pas opérées, N. T. C. F., vous ne sauriez trouver trop sévères les règles que nous venons de tracer. C'est d'après ces règles que vous devez vous diriger. L'homme, en général, est tel que l'éducation le fait. Choisissez donc des instituteurs dignes de remplir cette haute et sainte mission, si vous voulez que vos enfants de-

(8) Lettre du nonce du pape, en date du 19 mai 1850.

(9) *Os nostrum patet ad vos...*, *cor nostrum dilatatum est.* (II Cor., VI, 11.)

(10) *Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiarum nostrarum, quod in simplicitate cordis et sinceritate Dei, et non in sapientia carnali, sed in gratia Dei*

conversati sumus in hoc mundo: abundantius autem ad vos. (II Cor., I, 12.)

(11) *Quid enim? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem Christus annuntietur; et in hoc gaudeo, sed et gaudebo.* (Philip., I, 18.)

viennent, en sortant de leurs mains, la joie de votre vie (12), l'honneur de votre maison, la consolation et la gloire de votre vieillesse, (13) votre couronne dans l'éternité. Amen.

Notre présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Viviers le 8 septembre 1830.

IV. MANDEMENT

PORTANT INSTITUTION D'UNE COMMISSION DIOCESAINE POUR LA PROPAGATION DES BONS LIVRES ET PRESCRIVANT L'ÉTABLISSEMENT DE BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

Nos très-chers frères,

Le génie du mal se livre de nos jours à des efforts incroyables pour anéantir, s'il le pouvait, la religion de Jésus-Christ. Il poursuit par toutes les voies, avec une ardeur infatigable, son œuvre de destruction; mais le moyen qu'il emploie avec le plus déplorable succès, c'est sans contredit la propagation des mauvais livres. Indépendamment des œuvres des philosophes incrédules du xviii^e siècle dont les éditions ont été multipliées à l'infini, il sort chaque jour des officines de l'impiété un nombre prodigieux d'écrits qui se répandent dans la France entière et qui, grâce à l'avidité d'une classe de lecteurs déjà corrompus, à l'imprudente curiosité de beaucoup d'autres et à la simplicité ignorante de plusieurs, causent les plus grands ravages dans les villes et dans les campagnes. Tantôt ce sont les saintes Écritures travesties et dénaturées dans des traductions infidèles que l'on présente comme la pure et véritable parole de Dieu : tantôt ce sont des traités succincts, d'un style familier, portant un titre qui éveille l'attention, dans lesquels on reproduit contre l'Église des objections déjà mille fois réfutées et qui tombent d'elles-mêmes devant la simple exposition de la doctrine catholique. A ces productions inspirées par l'esprit de mensonge viennent se joindre d'autres écrits dans lesquels de faux prophètes, ne tenant aucun compte de la nature de l'homme et de son histoire, représentent les dogmes chrétiens et les institutions de l'Église comme contraires au bonheur des peuples, et promettent à ceux-ci, sous le règne d'un nouvel évangile, les jouissances d'une félicité jusqu'ici inconnue, dans la satisfaction de tous les appétits sensuels. Enfin, ce torrent qui dévaste tout, est encore grossi par cette foule de romans obscènes qui s'adressent aux plus mauvaises passions, et dont la lecture longtemps continuée détruit infailliblement dans le cœur de l'homme le goût de la vertu, la tendresse compatissante pour le malheur, tous les instincts du bien, en épousant sur des aventures chiméri-

ques et scandaleuses la noble sensibilité dont Dieu l'avait doué pour un plus saint usage.

Pour propager dans toutes les classes de la société ces ouvrages impies ou immoraux, il n'est pas de moyen qui ne soit mis en œuvre : on les imprime dans les formats les plus faciles à répandre, on les vend à vil prix, on les distribue quelquefois gratuitement, et pour les faire arriver jusque dans les chaumières que leur isolement semblait mettre à l'abri de ce fléau, on les sème sur les chemins et sur les sentiers dans l'espoir que le laboureur, en passant, les ramassera et se nourrira de ce fruit empoisonné; quelquefois même, par une indigne manœuvre que l'esprit du mal a pu seul inventer, on insère des pages impures dans des livres de prières pour tenter de prendre à ce piège grossier l'âme pieuse au moment où elle se recueille en Dieu pour lui exprimer son adoration et son amour. Mais la cause qui contribue le plus activement à la diffusion des productions dangereuses et criminelles, ce sont les feuilletons des mauvais journaux qui de la capitale et des principales villes se répandent chaque jour comme une influence mortelle dans tous les pays.

C'est ainsi, N. T. C. F., que l'homme abuse des dons les plus précieux. La faculté sublime de communiquer nos pensées par l'écriture et par la parole, privilège exclusif dont Dieu a honoré notre nature afin que nous nous en servions pour nous exciter mutuellement à l'amour du bien, est devenue l'arme la plus terrible entre les mains de l'impiété pour attaquer la religion et ruiner les bonnes mœurs. Aussi le châtement a suivi de près un si grand crime. Depuis que de prétendus sages ont osé s'écrier dans le délire de leur orgueil : *Nous glorifions notre parole; nos lèvres sont à nous; quel est le maître qui peut les fermer* (14)? depuis qu'ils ont proclamé et mis en pratique le droit de tout penser, de tout dire, de tout écrire, la société, ébranlée dans ses fondements, a été en proie à des calamités inouïes : *Les nations se sont troublées et ont penché vers l'abîme* (15).

Placé au milieu de vous, N. T. C. F., comme une sentinelle vigilante, nous devons vous signaler tous les périls qui vous menacent. Il n'en est pas de plus grand pour vous aujourd'hui que l'invasion toujours croissante des productions impies et licencieuses de la presse. *Tenez-vous en garde contre ce ferment dangereux.* (Matth., XVI, 6.) Si vous éloignez avec tant de précautions de vos personnes et de vos habitations les substances vénéneuses qui tuent la vie du corps, avec quelle horreur ne devez-vous pas repousser loin de vous et de vos fa-

(12) *Filius sapiens lactificat patrem.* (Prov., X, 1.)

(13) *Corona semini filii eorum.* (Prov., XVII, 6.)

(14) *Qui dixerunt: Linguam nostram magnificabi-*

mus, labia nostra a nobis sunt, quis noster dominus est. (Psal. XI, 5.)

(15) *Conturbatae sunt gentes et inclinata sunt regna.* (Psal. XLV, 7.)

milles le poison qui flétrit et qui tue les âmes?

Vous ne pouvez pas, sans péché, acheter des livres contraires à la foi ou aux mœurs, ni les lire, ni les garder dans vos maisons. Vous vous mettriez en présence d'un danger permanent. Or, selon la parole de l'Esprit-Saint : *Celui qui aime le danger périra dans le danger* (16). Ne vous confiez pas dans votre propre vertu ; de plus forts que vous ont succombé. Vous ne devez pas être moins attentifs à éloigner de vos enfants une tentation si séduisante. La curiosité naturelle à cet âge les porte à saisir avidement tous les livres qui leur tombent sous la main. Malheur à l'enfant simple et innocent qui ouvre un livre impie ou licencieux ; son âme recevra une blessure qui peut-être ne se fermera jamais ! Mais malheur aussi aux parents coupables qui ont placé la pierre de scandale devant la faiblesse et l'inexpérience ! Dieu, au jour de sa justice, leur demandera un compte sévère du dépôt sacré qu'il confia à leur tendresse, et, dans ce monde même, ils verseront un jour des larmes amères sur les suites irréparables de l'imprudence d'un moment ou d'une complaisance criminelle.

Pour des raisons semblables et plus pressantes encore, il ne vous est pas permis non plus de recevoir des journaux écrits dans un mauvais esprit ou qui contiennent des feuilletons immoraux. L'influence de ces écrits périodiques est d'autant plus redoutable qu'elle s'exerce par degré et d'une manière insensible sur ceux qui la subissent. Il arrive souvent que le lecteur assidu d'un journal est transformé, sans qu'il s'en aperçoive, à l'image et ressemblance de celui qui le rédige. Comment pourriez-vous d'ailleurs, sans manquer à Dieu et à votre conscience, encourager de vos suffrages et de votre argent, des écrivains coupables qui insultent chaque jour à vos croyances et corrompent la morale publique ? Vous ne devez pas même leur faire l'honneur de toucher du doigt leurs feuilles qu'on expose dans les lieux de réunion, afin de condamner par votre dédain et votre mépris l'abus quotidien qu'ils font des facultés de leur esprit. Aussi bien n'avez-vous rien à perdre, même au point de vue de l'art, en renonçant à ces lectures tristes et fatigantes pour les âmes honnêtes : en général, toutes ces œuvres dirigées contre ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré dans ce monde, sont un outrage perpétuel à toutes les règles du bon goût et de la saine littérature. Qu'attendrez en effet d'écrivains qui ont vendu leur plume au vice et qui reçoivent chaque jour, à tant la ligne, l'humiliant salaire de la tâche qu'ils accomplissent ? Comment l'inspiration du génie pourrait-elle descendre dans des intelligences vouées à zette honteuse prostitution ?

C'est pour vous offrir un préservatif contre le danger de ces mauvaises lectures que les évêques de province, réunis en concile à Avignon, ont décidé qu'une commission serait établie dans chaque diocèse dans le but de favoriser l'institution de bibliothèques chrétiennes dans les paroisses. Nous comprenons que la lecture est devenue comme un besoin général depuis que l'enseignement a été mis à la portée de toutes les classes de la société. Ce n'est pas nous qui blâmerons cette universalité de l'instruction. Nous avons regretté souvent la fausse direction d'un enseignement qui s'applique d'une manière presque exclusive à la culture des facultés de l'esprit et néglige la partie morale et religieuse qui devrait être placée toujours en première ligne. Mais la bonne, la solide instruction, l'Eglise l'a toujours aimée, toujours favorisée. C'est elle qui la première a établi des écoles pour les pauvres ; c'est elle qui dans tous les temps a le plus contribué à faire descendre les vraies lumières dans les classes inférieures de la société, et aujourd'hui encore les institutions religieuses se livrent à l'instruction des enfants du peuple de l'un et de l'autre sexe avec un zèle que des rivaux jalouses n'ont pu éteindre ni refroidir.

Nous voulons donc, N. T. C. F., que vous exerciez les nobles facultés de l'intelligence dont Dieu vous a doués et que vous vous efforciez d'acquérir le degré de connaissances que comporte votre position dans le monde. Mais nous vous rappellerons aussi, avec saint Paul, que *vous devez appliquer les pensées de votre esprit à tout ce qui est vrai, honnête, juste, saint, aimable, de bonne réputation, vertueux et louable dans les bonnes mœurs* (17). Bien loin d'improver l'attrait qui vous porte à la lecture, nous vous exhortons à consacrer, le dimanche surtout, à cet honnête et utile délassement une partie de ce temps de repos que vous imposent la loi de l'Eglise et la nécessité de rétablir les forces épuisées par le travail. Encore une fois, nous voulons que vous ayez des livres entre les mains, non des livres futiles ou dangereux qui n'apprennent rien ou qui apprennent le mal, mais ces livres divins qui contiennent l'histoire de la vie du Sauveur et du merveilleux établissement de son Eglise ; ces ouvrages où sont exposés avec autant d'exactitude que d'éloquence les dogmes sacrés de la foi, notre origine, notre fin, nos devoirs envers Dieu et envers nos semblables ; ces traités dans lesquels des philosophes chrétiens, missant la lumière de la révélation à celle de la raison, ont vengé avec une force invincible la vérité de la religion contre les attaques de l'incrédulité ou de l'ignorance ; ces histoires écrites avec une simplicité pleine d'onction et d'un charme incomparable, qui retracent la vie des saints dont l'exemple

(16) *Et qui amat periculum, in illo peribit.* (Eccli., III, 27.)

(17) *De cætero, fratres, quæcumque sunt veru, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque*

sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate. (Philip., IV, 8.)

est proposé à notre imitation; enfin, ces productions de tous les genres marquées au coin du bon goût, de la décence, de la saine morale, où sont célébrées toutes les gloires de la religion et de la patrie. C'est de la lecture de ces ouvrages sérieux et pleins d'intérêt que vous devez nourrir vos esprits. Vous y trouverez la vraie lumière, d'abondantes consolations, une force merveilleuse qui vous élèvera au-dessus de vous-mêmes, vous fera vaincre les mauvais penchans du cœur et embrasser avec résolution les sacrifices de la vertu.

L'établissement des bibliothèques paroissiales, N. T. C. F., mettra à votre disposition tous ces ouvrages dont la lecture occupera utilement vos loisirs. Vous pourrez puiser avec une entière sécurité à ces sources pures et bienfaites : tous les livres qui composeront ces bibliothèques seront approuvés par nous, après avoir été examinés par des prêtres instruits que nous nommerons à cette fin.

Nous nous abstenons de donner ici des instructions détaillées sur la manière de former les bibliothèques. Le mode d'organisation qui convient aux grandes paroisses pourrait ne pas convenir également aux paroisses moyennes ou peu considérables. Nous ne pouvons mieux faire que de nous en rapporter pour l'exécution au zèle et à l'intelligence de nos bien-aimés coopérateurs. Ils connaissent le vœu du concile d'Avignon; ils connaissent notre volonté qui est que l'on réunisse dans chaque paroisse un nombre d'ouvrages proportionné aux besoins de la population; cela suffit, nous en sommes certains, pour que cette bonne et utile pensée soit promptement réalisée. Nous savons même que notre appel a été devancé par plusieurs prêtres qui ont déjà établi, avec un plein succès, dans leurs paroisses, des bibliothèques chrétiennes. Nous nous bornerons donc à indiquer, dans le dispositif de notre mandement, quelques mesures générales qui trouveront partout une application facile.

Nous devons, en terminant, N. T. C. F., vous exhorter à prêter un concours efficace au zèle de vos dignes curés pour l'établissement d'une œuvre si précieuse. Ne serions-nous pas indignes du nom de chrétien que nous portons, si les maux de la religion et de la société nous trouvaient indifférent et si nous montrions moins de zèle pour propager la vérité et les maximes de la bonne morale que les ennemis de l'Église n'en ont pour propager l'erreur et le mensonge? Le clergé ne peut pas tout faire par ses seules forces : vous connaissez son dévouement, l'esprit de sacrifice qui l'anime; mais les ressources n'égalent pas toujours la volonté. L'établissement des bibliothèques paroissiales nécessitera quelques dépenses. Que ceux d'entre vous qui sont riches ou qui vivent dans une honnête aisance, contri-

buent selon leurs moyens à l'exécution d'un projet dont ils seront les premiers à recueillir les heureux fruits. Il s'agit, non de l'aumône si méritoire d'ailleurs qui distribue un pain matériel pour soulager les misères physiques, mais d'une aumône plus excellente aux yeux de Dieu, puisqu'elle a pour objet de répandre la vérité qui est le pain des intelligences. En favorisant ainsi une œuvre qui a pour but d'arrêter le progrès des mauvaises doctrines, de faire mieux connaître Jésus-Christ et son enseignement divin, d'inspirer à tous l'esprit de charité et l'amour de l'ordre, vous mériterez bien de la religion et de la société, et vous vous préparez une récompense abondante dans les cieux (18).

A ces causes, etc.

Donné à Viviers le 29 juin 1850.

V. LETTRE PASTORALE.

RELATIVE AUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS L'AR-DÈCHE, ET MANDEMENT PRESCRIVANT DES PRIÈRES PUBLIQUES, DEMANDÉES PAR LE SOUVERAIN PONTIFE.

Nos très-chers frères,

Le souverain pontife, à qui est confiée la sollicitude de toutes les Églises, a été comblé de joie, en apprenant que le jubilé qui vient de finir a produit les plus heureux fruits de salut dans toutes les parties du monde chrétien. C'est une bien douce consolation ménagée au vicaire de Jésus-Christ au milieu de ses dures épreuves. Sa sainteté, voulant donner à ses sentiments une expression publique, a daigné adresser à tous les évêques une lettre où respirent son amour pour tous ses enfants et la joie sainte dont son âme surabonde.

Le clergé et les fidèles de notre diocèse peuvent à juste titre prendre leur part dans ces témoignages de la satisfaction du père commun. Ici, comme partout, l'empressement a été grand à recueillir les grâces de l'année sainte : les chaires ont été entourées de nombreux auditeurs avides d'entendre la parole de Dieu; les justes et les pécheurs se pressaient autour des tribunaux sacrés; au dernier jour des exercices, la salle du festin était pleine, et, en voyant la foule recueillie des pieux communians, on pouvait se croire transporté dans les assemblées des premiers chrétiens.

Ces fruits admirables sont dus après Dieu, à ces hommes apostoliques qui, excités par l'abondance de la moisson, ont donné à leur course évangélique une rapidité qui semblait les rendre présents dans tous les lieux (18*). Le zèle du clergé des paroisses n'a pas moins contribué au triomphe de la grâce; car, pour suppléer au petit nombre de ces hommes de Dieu spécialement voués au ministère des missions, nos prêtres se sont eux-mêmes transformés en missionnaires : L'esprit de Dieu qui

(18) *Ecce enim merces vestra multa est in cælo.* (Luc., VI, 23.)

(18) *Qui emittit eloquium suum terræ: velociter currit sermo ejus.* (Psal. CXLVII, 15.)

souffle où il veut (*Joan.*, III, 8) leur a communiqué une grâce surabondante d'apostolat, et a donné à leur parole la puissance qui remue les cœurs et les convertit.

Il était vraiment beau le spectacle qu'offrait le clergé de notre diocèse pendant ces jours de salut : le cours ordinaire du ministère paroissial semblait interrompu ; on aurait dit que chaque prêtre n'avait plus seulement sous sa garde spéciale une portion de nos ouailles, mais que tous, confondant leur sollicitude avec la nôtre, embrassaient dans l'ardeur de leur zèle les besoins du troupeau tout entier. La milice sainte, occupée jusque-là à veiller aux avenues du sanctuaire, s'est levée comme un seul homme pour attaquer avec vigueur l'ennemi sur tous les points. Aussi elle a enlevé à l'enfer de riches dépouilles, et les fruits de la victoire ont été glorieux.

Voilà, N. T. C. F., ce qui a rempli de bonheur l'âme du chef de l'Eglise, ce qui nous a inspiré à nous-même les plus vives actions de grâces envers Dieu par qui ces merveilles ont été opérées.

Mais pourquoi faut-il que ce tableau si consolant ait été tout à coup obscurci par les plus sombres couleurs ? Pourquoi la joie des pasteurs s'est-elle si vite changée en amertume et en tristes gémissements ? Tandis que les apôtres de la vérité annonçaient la parole de vie, les apôtres du mensonge et de l'erreur répandaient partout des paroles qui tuent les âmes ; quand nous évangélisions la paix et la charité, ils soufflaient au sein des populations la discorde et la haine ; dans le temps où le père de famille semait dans son champ le pur froment, l'homme ennemi venait, pendant la nuit, y mêler la zizanie qui étouffe le bon grain. Aussi le saint père qui commence sa *Lettre* par l'expression de ses joies, obsédé par l'image des maux qui désolent la religion et la société, laisse bientôt échapper de son cœur le cri de la douleur la plus amère et nous appelle tous au pied des autels, afin que, par nos supplications et par nos larmes, nous apaisions la colère de Dieu prête à éclater sur nos têtes.

Oui, N. T. C. F., après ce qui vient de se passer sous nos yeux, après ces désordres qui auraient été suivis, si on ne les eût promptement arrêtés, de la plus horrible des guerres civiles, il ne reste à votre évêque et à vos prêtres d'autre ressource que celle de la prière et des gémissements. Quand nous voyons le fruit de nos travaux si promptement dissipés, nos espérances si cruellement trompées, que pouvons-nous faire si ce n'est de pleurer entre le vestibule et l'autel, et de conjurer le Dieu des miséricordes de pardonner à son peuple coupable (*Joel.*, II, 17), qui s'est détourné

de lui pour suivre de faux prophètes qui le séduisent et l'égareront ?

Qui nous l'eût dit, si y a quelques années, lorsque nous arrêtions avec complaisance nos regards sur les richesses spirituelles de notre Eglise où brillait encore d'un si vif éclat la gloire des anciens jours, qui nous eût dit que cette épouse bien aimée serait plongée dans l'affliction et dans l'opprobre, par la conduite criminelle d'un grand nombre de ses enfants nourris dans son sein ? Nous étions fier alors de la beauté de l'héritage qui nous était échu, nous ne parlions de nos ouailles qu'avec un saint orgueil, et nous aimions à raconter aux étrangers, ou à nos collègues dans l'épiscopat souvent moins bien partagés que nous, les œuvres de votre foi et de votre piété. Nous bénissions la Providence de ce que, en nous condamnant à porter le poids si lourd de la charge pastorale, elle avait dans sa bonté rendu notre tâche facile, en nous plaçant à la tête de l'un des diocèses privilégiés qui ont conservé, avec une fidélité constante, les mœurs et les habitudes chrétiennes. Rien en effet n'était plus admirable que l'ordre qui régnait dans toutes nos paroisses : le devoir pascal exactement rempli, le repos du jour du Seigneur généralement observé, les saintes solennités fréquentées par la foule du peuple, un zèle généreux pour l'ornement de la maison de Dieu, voilà ce qui se voyait parmi nous. Quand nous allions vous visiter dans vos campagnes, avec quel empressement ne veniez-vous pas pour entendre de notre bouche l'enseignement des vérités divines, et pour recevoir de notre main le pain qui nourrit les âmes ? Partout nous étions frappé de l'union et de la charité qui régnaient parmi vous ; partout nous remarquions dans les familles l'esprit d'ordre et l'amour du travail, source de l'honnête aisance dont vous jouissiez. Et maintenant, que sont devenus tous ces biens et les trésors précieux de la grâce ? Tous sans doute ne les ont pas dissipés : la plus grande partie du troupeau est restée fidèle à Dieu et docile à notre voix. Mais notre douleur sera inconsolable tant que nous verrons un si grand nombre de nos enfants, dégoûtés des dons célestes, chercher une pâture immonde dans les doctrines de la révolte et de l'orgueil.

Comment s'est faite, en si peu de temps, cette transformation surprenante ? Serait-ce que nous aurions manqué au ministère de notre apostolat, en négligeant par faiblesse ou par crainte, de vous faire entendre la vérité ? Il nous semble que nous n'avons jamais décliné le devoir de vous annoncer tous les conseils de Dieu (19). Nous n'avons cessé, surtout pendant ces trois années, d'avertir avec larmes chacun de vous (20). Souvenez-vous des instructions que nous vous

(19) *Non enim subterfugi, quominus annuntiarem vobis consilium Dei vobis. (Act., XX, 27.)*

(20) *Memoria retinentes, quoniam per triennium*

nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrum. (Act., XX, 31.)

avons données de vive voix ou dans nos lettres, et en particulier de celles que nous adressions à toutes les classes des fidèles en publiant la grâce de l'année sainte. *C'est pourquoi nous vous déclarons aujourd'hui que nous sommes innocent du sang de vous tous et de la perte de vos âmes (21)*. N'imputez qu'à vous-mêmes les maux qui vous affligent : Vous avez laissé entrer parmi vous des loups ravissants qui ont déchiré le troupeau : du milieu de vous, il s'est élevé des hommes prêchant des doctrines perverses, afin d'attirer des disciples à eux (22), et vous avez été assez faibles ou assez coupables pour prêter l'oreille à ces faux prophètes, qui appellent bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. Voilà l'unique, la véritable source de tous vos malheurs.

Ce qui nous confond, N. T. C. F., ce qui étonne tous ceux qui connaissent l'esprit de notre pays, ce qui sera pour vous-mêmes, quand les illusions seront entièrement dissipées, un sujet d'humiliation et d'amers regrets, c'est que, au milieu d'un peuple éminemment religieux, doué d'un bon sens si remarquable, il se soit rencontré tant de personnes qui aient accepté, avec une déplorable légèreté, les doctrines absurdes et dangereuses qu'on leur a prêchées.

Comment se fait-il qu'avant d'entendre un homme qui vient à vous pour vous enseigner, vous ne lui demandiez pas qui il est, d'où il vient et de qui il tient sa mission? Si vous aviez été assez sages pour prendre cette précaution que la prudence vous commandait, vous n'auriez pas tardé à reconnaître que ces nouveaux docteurs étaient en général des hommes perdus de mœurs et de dettes, livrés à tous les vices, voulant vivre et jouir sans travailler, cherchant à vous pousser à une guerre impie dans laquelle ils avaient tout à gagner et vous tout à perdre, se faisant ainsi, pour leur ambition sans mesure, un marche-pied de votre simplicité et de votre bonne foi trompées. Tels sont les hommes que, dans votre imprudence, vous aviez choisis pour vos maîtres et pour vos conducteurs.

Et quels étaient les enseignements que vous receviez de leur bouche avec une aveugle docilité? Ils vous disaient que tous les biens sur la terre sont communs, que ceux qui ont peu ou qui n'ont rien peuvent s'élever aux biens des riches et employer pour cela tous les moyens, s'ils trouvent de la résistance. Certes, on ne nous accusera pas, nous ministres de Jésus-Christ, d'avoir des préférences pour les heureux du siècle; mais nous ne pouvons non plus trahir la vérité, ni la retenir captive. Comment cette théorie du vol, du pillage et du meurtre

n'a-t-elle pas révolté vos sentiments chrétiens? Est-ce bien là la doctrine que Jésus-Christ, notre maître à tous, a enseignée dans son Evangile? Ne savons-nous pas que *c'est le Seigneur qui fait le riche et le pauvre, le grand et le petit (23)*, et la lumière de la raison ne dit-elle pas à tous que la diversité des rangs et des fortunes est la condition essentielle de l'existence de la société? Qui ne voit que l'égalité des biens n'est qu'une chimère, qu'elle détruirait, si elle pouvait se réaliser un instant, tous les liens nécessaires qui unissent les hommes entr'eux, qu'elle serait enfin la plus énorme des injustices, car la justice ne veut pas que le paresseux et le dissipateur entrent en partage des fruits acquis par le travail de l'homme rangé et de l'ouvrier sage et économe?

D'ailleurs, le sens religieux serait-il effacé de votre esprit au point que vous puissiez croire que le bonheur consiste dans la possession des biens matériels? Croyez à notre expérience; nous avons étudié toutes les situations de la vie; nous nous sommes approché quelquefois des grands et des riches, et plus souvent encore des pauvres et de ceux qui souffrent. Or, nous vous le déclarons, la faim et l'indigence du cœur se cachent presque toujours sous les dehors séduisants de la richesse et de la grandeur, tandis que la paix et la joie de l'âme se rencontrent ordinairement avec la médiocrité de la fortune, et même dans la pauvreté, quand elle est acceptée avec la résignation du chrétien. S'il y a ici-bas une ombre de félicité, elle ne se trouve que dans le témoignage de la bonne conscience et dans l'espérance des biens plus solides d'une autre vie. Ce qu'on appelle bonheur n'a rien de commun avec les richesses terrestres. Cependant, nous devons le dire aussi, il n'est pas défendu de les rechercher, pourvu qu'on apporte dans cette recherche la modération chrétienne, et que l'on n'y emploie que les moyens avoués par l'honnêteté et par la justice. Le plus sage est celui qui sait imposer des bornes à ses désirs, et qui dit à Dieu comme Salomon : *Seigneur, je vous demande deux choses : éloignez de moi la pauvreté et les richesses; donnez-moi seulement ce qui est nécessaire à la vie, de peur que, rassasié, je ne sois induit à vous renier et à douter de votre Providence, ou que, pressé par le besoin, je ne sois porté à dérober ou à parjurer le nom de mon Dieu (24)*.

Que vous enseignaient encore les chefs sous le drapeau desquels vous marchiez? *Ils se servaient, comme dit l'apôtre saint Pierre, du voile de la liberté pour couvrir*

(21) *Quapropter obtestor vos hodierna die, quia mundus sum a sanguine omnium.* (Act. XX, 26.)

(22) *Intrabunt lupi rapaces in vos, non parentes gregi, et ex vobis ipsis exsurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.* (Ibid., 29 et 30.)

(23) *Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat.* (I Reg., II, 7.)

Pusillum et magnum ipse fecit. (Sap., VI, 8.)

(24) *Dno rogavi te... : mendicitatem et divitias ne dederis mihi, tribue tantum victui meo necessaria : ne forte satiatns illiciar ad negandum, et dicam : Quis est Dominus? aut egestate compulsus furer, et perjurem nomen Dei mei.* (Prov., XXX, 7, 8, 9.)

leurs desseins pervers et pour flatter les mauvaises passions de votre cœur. Sous le prétexte de vous faire connaître vos droits, ils vous bréchaient les maximes d'une licence sans bornes; et vous n'avez pas compris qu'ils vous engageaient dans une voie pleine de périls où vous trouveriez le châtiment de votre témérité. Quelles ont été en effet les premières victimes de la mise en pratique de ces principes subversifs? N'est-ce pas vous, hommes simples et crédules, plus dignes de pitié que de la sévérité des lois, vous qui vous êtes laissé conduire en aveugles à une lutte insensée, dont le prix a été pour quelques-uns la mort, pour un grand nombre la prison, et pour tous la honte et l'indignation des gens de bien? Quelle est la classe d'hommes qui a le plus souffert de l'agitation produite dans les esprits, de ces craintes incessantes qui arrêtent le cours des affaires et détruisent la confiance qui est l'âme du commerce? N'est-ce pas vous, ouvriers de toutes les branches de l'industrie, et vous petits propriétaires des campagnes qui avez vu votre travail suspendu ou qui avez été obligés de livrer à vil prix le fruit de vos sueurs? Vous aviez aspiré à une liberté sans règle, vous aviez convoité injustement le bien de votre prochain, et vous n'avez trouvé que la servitude de la misère et de la faim : c'est toujours la justice de Dieu qui s'accomplit; on est puni par où l'on pèche, et l'excès amène toujours la privation du bien dont on abuse. Si vous voulez jouir du bienfait de la liberté, il faut d'abord vous en rendre dignes, et pour cela, commencer par établir dans vos âmes le règne de la liberté des enfants de Dieu, en dominant vos passions et vous affranchissant du joug dégradant du péché. Vous ne serez vraiment libres qu'à cette condition. Notre nation elle-même n'entrera pleinement en possession de ce bien que par son retour sincère à Dieu et à la pratique de sa loi; car il n'y a pas de milieu entre ces deux situations : ou il faut que les instincts mauvais qui tendent sans cesse à troubler l'ordre de la société, soient réprimés par les moyens physiques, et alors c'est le règne de la force et le temps de la servitude; ou qu'ils soient retenus par la crainte de Dieu et par le lien de la loi morale, et alors c'est le règne de la religion et l'ère de la liberté légitime.

Il ne suffisait pas aux hommes qui vous avaient séduits, de vous avoir jetés dans la voie mauvaise; ils employaient, pour vous y fixer irrévocablement et sans retour, des moyens que le génie du mal peut seul inspirer. C'est dans ce but qu'après avoir semé leurs détestables maximes dans les réunions publiques ou dans les entretiens particuliers, ils vous attiraient à des conciliabulos secrets, où leur action sur vos esprits était d'autant plus puissante qu'elle

était entourée de mystères plus effrayants. Là, avec un appareil terrible, dans l'obscurité de la nuit, en présence des instruments de la mort et du crime, et quelquefois devant les symboles profanés de la religion, ils vous arrachaient des engagements formidables dont les formules semblent empruntées à l'enfer. Comment votre conscience de chrétien n'a-t-elle pas reculé devant ces horribles serments? Vous étiez dans ces moments, n'en doutez pas, sous la sinistre influence d'une puissance ténébreuse. Vous aviez oublié alors que le chrétien verse son sang, s'il le faut, pour confesser sa foi ou pour défendre sa patrie, mais qu'il ne peut, sans renier Jésus-Christ et l'Évangile, jurer de verser le sang de ses frères. Aussi nous devons déclarer que ces serments impis sont sans force et sans valeur aucune, que les piéters et un crime, un crime plus grand encore de se croire obligé à les tenir. Fuyez donc ces sociétés secrètes dans lesquelles se traînent les noirs complots et se consomment souvent la réprobation des âmes. Si l'on y parle quelquefois du Christ avec un respect simulé, si l'on y montre à vos yeux les signes sacrés de la foi, sachez-le bien, c'est l'ange de ténèbres qui se transforme en ange de lumière pour mieux tromper votre ignorance et surprendre plus sûrement votre religion. Écoutez l'apôtre saint Jean : *Les hommes, nous dit-il, ne se cachent dans les ténèbres que parce que leurs œuvres sont mauvaises. Quiconque fait le mal, hait la lumière et ne s'expose point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées; mais celui qui accomplit la vérité, agit au grand jour, afin que ses œuvres soient manifestes aux yeux de tous, parce qu'elles sont faites selon Dieu* (25). Aussi l'Église a frappé de ses anathèmes ces sociétés secrètes, et a voulu que tous ceux qui y sont affiliés ne pussent être admis aux sacrements sans une renonciation formelle.

Nous ne voulons pas, N. T. C. F., nous arrêter plus longtemps sur ces détails trop affligeants pour notre cœur, et pour la piété de la grande majorité de nos diocésains qui ont gémi, comme nous, des excès commis dans notre pays.

En adressant aux coupables des reproches bien mérités, notre intention n'est point de les accabler, ni de porter le découragement dans leur âme, mais de leur inspirer un sincère repentir de leur conduite criminelle. Qu'ils ne croient pas que nous avons cessé de les aimer. Le malheur de leur égarement nous touche et nous inspire pour eux une tendre compassion. Ah! que nous voudrions pouvoir effacer de tout notre sang la triste page qu'ils ont écrite dans l'histoire de notre Église! Malgré l'amertume dont ils nous ont abreuvé, nous ne pouvons oublier qu'ils sont nos

(25) *Dixerunt homines magis tenebras quam lucem: erant enim eorum mala opera, omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non*

arguantur opera ejus. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta. (Joan., III, 19, 20, 21.)

enfants. Souvent même il nous arrive de nous surprendre plaidant leur cause au tribunal de notre cœur, et recherchant toutes les circonstances qui peuvent atténuer la gravité de leur faute. Nous nous disons à nous-même : La plupart ont péché par ignorance ou par un entraînement irréflecti ; on a trompé leur simplicité ; on a indignement abusé de leur bonne foi. Cette pensée adoucit un peu le chagrin de notre âme et nous donne la ferme espérance qu'ils rentreront dans la voie du bien. Ils seraient désormais sans excuse si, après ces nouveaux avertissements de notre charité, après la sévère leçon qu'ils ont reçue de l'expérience, ils persistaient dans leur funeste aveuglement. Ils se laisseront éclairer, nous en avons la douce confiance, par la lumière qui a jailli des tristes événements qui ont révélé les pensées des cœurs. Pourraient-ils ne pas voir maintenant le but où on les menait, et les desseins perfides qu'on leur cachait sous le voile de promesses mensongères ? N'est-il pas évident pour tous ceux qui ne veulent pas fermer volontairement les yeux, qu'il s'agissait de détruire de fond en comble l'ordre social, de soulever nation contre nation, peuple contre peuple, famille contre famille, le père contre le fils, le fils contre le père ; d'anéantir tout ce qu'il y a de grand et de sacré sur la terre, de renverser les temples de Dieu, d'abolir son culte, de poursuivre ses ministres, c'est-à-dire d'enlever au peuple tout ce qui le console ici-bas et lui adoucit les angoisses de la vie ; et, pour tout dire en un mot, de transformer cette terre en un séjour de désolation où n'auraient plus habité que la crainte de la mort, le trouble et une éternelle horreur (26).

Nous ne finirons pas cette lettre, N. T. C. F., sans revenir sur les conseils que nous avons donnés, l'an dernier, à ceux de nos diocésains qui, par leur éducation, leur fortune ou par le rang qu'ils occupent, exercent sur tout ce qui les entoure une influence salutaire ou funeste. Nous les exhortions de la manière la plus pressante à revenir à la pratique des devoirs religieux. Après leur avoir démontré que les malheurs de notre temps ont été produits par l'impunité et le dérèglement des mœurs, dont ils ont donné trop souvent l'exemple aux autres classes, nous les conjurons de réparer le scandale de leur conduite passée, en embrassant franchement tous les devoirs de la vie chrétienne. Notre voix a été entendue par un grand nombre d'entre eux ; mais les autres, plus nombreux encore, sont restés à peu près ce qu'ils étaient. Ils ne se montrent point hostiles à la religion ni à ses prêtres, mais ils persévèrent dans cette indifférence profonde qui déguise mal l'ab-

sence de toute foi. Pressé par le zèle de leur salut, nous voulons leur faire entendre encore une fois nos avis paternels. Vous ne pouvez douter, leur dirons-nous, que votre conduite, si opposée à la loi chrétienne, n'ait irrité la justice de Dieu ; vous avez contribué à la ruine de sa religion en désertant ses temples et ses solennités ; il ne reçoit jamais de vous l'hommage de l'adoration et de la prière ; vous vous êtes fait des idoles de chair ou d'argent que vous avez adorées à sa place ; quelquefois par vos paroles, toujours par la puissance de l'exemple, vous avez tué la foi au cœur des peuples, qui sont restés sans conseil et sans guide. Voilà ce que vous avez fait. Dieu, dans ses desseins, a arrêté qu'il aurait raison de vos mépris et qu'il punirait votre révolte contre sa loi. Dans sa miséricorde, il tempore ; son amour vous avertit de toutes les manières pour provoquer en vous le repentir. Les événements qui s'accomplissent n'ont pas d'autre signification. Malheur à vous, si vous ne comprenez pas les signes des temps qui frappent tous les yeux attentifs ! Vous vous faites à vous-mêmes une grande illusion, en plaçant toute votre espérance dans la force matérielle pour défendre votre vie et vos biens menacés. Ne voyez-vous pas que la maladie dont la société est atteinte est un mal moral, qui étend ses racines jusque dans les profondeurs de l'âme et qui a corrompu l'intelligence elle-même ? Ce mal ne peut être guéri que par un remède de même nature, qui n'est autre que le retour de la société entière au principe de la vie, c'est-à-dire, à la foi chrétienne, et ce retour a besoin d'être secondé par l'influence de vos exemples. Il vous en coûte sans doute de confesser que vous vous êtes trompés ; mais cet humble aveu est la condition que Dieu met à votre salut en ce monde et dans l'autre. Encore une fois, ne dédaignez pas les conseils de notre affection. Si vous êtes plus habiles que nous dans la conduite des affaires du siècle, nous connaissons mieux que vous les desseins de la justice de Dieu et les lois qui règlent le monde moral. Mais surtout ne méprisez pas la voix miséricordieuse de Dieu qui pourrait se fatiguer à vous appeler, et n'attendez pas, pour revenir à lui, qu'il frappe un de ces coups terribles qui étourdissent les oreilles de ceux qui les entendent (27). Nous vous disons ces choses, afin que, quand l'heure sera venue, vous vous souveniez que nous vous les avons annoncées (28).

Quel est donc, N. T. C. F., le parti que nous devons prendre pour échapper aux maux qui nous assillent et à ceux plus grands peut-être qui nous menacent dans l'avenir ? Il faut que chacun rentre au fond

(26) *Terram miseriam et tenebrarum, ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* (Job, X, 22.)

(27) *Ecce ego inducam mala super Jerusalem et Judam: ut quicumque audiverit, timant ambo aurcs*

ejus. (IV Reg., XXI, 12.)

(28) *Hac locutus sum vobis, ut, cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis.* (Jean., XVI, 4.)

de sa conscience, et que là, en présence de ce juge inflexible, il fasse un examen sévère de ses pensées et de ses actions; que les coupables qui ont failli, dans ces temps malheureux, par faiblesse ou par l'entraînement des passions, reconnaissent leur erreur et en conçoivent un véritable repentir; que ceux qui ont été séduits par les principes d'une fausse philosophie, abjurent à leur tour les maximes dangereuses dont les désordres actuels ne sont que les dernières conséquences, pour embrasser avec sincérité les doctrines pures et les saintes lois de la religion; enfin, que les vrais chrétiens, si nombreux parmi nous, se reprochent à eux-mêmes les tiédeurs et les imperfections qui arrêtent peut-être l'effusion des miséricordes de Dieu sur son peuple. A ces dispositions ajoutons la prière fervente qui pénètre le ciel et désarme sa colère; approchons du trône de la bonté divine avec foi, avec humilité, avec la componction du cœur pour implorer la lumière et le pardon. Invoquons aussi, avec une tendre piété et une ferme confiance, la Vierge immaculée, qui est toute-puissante auprès de Dieu et qui ne repousse jamais la prière de ses enfants. Ainsi, nous pourrions sauver nos intérêts du temps et ceux de l'éternité. Ainsi soit-il.

A ces causes, etc.

Donné à Viviers, le 6 janvier 1852.

VI. MANDEMENT.

Pour le carême de 1853.

SUR LA FACTE QUE COMMETTENT LES PARENTS QUI, DANS LE CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE POUR LEURS ENFANTS, NE CONSULTENT QUE LES INTÉRÊTS DE CE MONDE.

Nos très-chers frères,

Le ministère sacré que nous remplissons auprès de vous, nous oblige à ne soustraire, à votre connaissance aucune vérité utile, mais à vous annoncer tous les conseils de Dieu, afin que nous puissions, comme l'Apôtre, nous rendre le témoignage, au tribunal du souverain Juge, que nous sommes pur du sang de vous tous (29), et qu'aucun de ceux qui nous ont été confiés, n'a péri par notre faute (30). C'est pour cela que nous saisissons toujours, avec empressement, l'occasion que nous fournit le retour du saint temps de carême, pour vous remettre sous les yeux quelques-uns des devoirs de la vie chrétienne, ou pour vous signaler les écueils qui peuvent devenir funestes à votre salut.

Aujourd'hui, notre dessein est de vous prévenir contre un mal dont on trouve, sans doute, la trace dans tous les temps, parce qu'il est inhérent à l'infirmité de notre nature, mais qui est devenu presque universel de nos jours, et qui forme l'un des caractères les plus tristes de notre époque. Nous voulons parler de cette déplorable légèreté avec laquelle on s'engage, le plus

souvent, sans vocation, dans les diverses carrières de la vie. Les parents, qui devraient, avant de choisir un état de vie pour leurs enfants, se recueillir devant Dieu, se pénétrer des conséquences que peut avoir une si grave détermination, se décident presque toujours, sans réflexion et par des vues purement humaines. Dans ce choix redoutable, ce n'est pas l'ordre de Dieu que l'on consulte; on ne place point dans la balance les périls que l'enfant trouvera pour son salut dans telle condition, ni les facilités qu'une autre condition aurait pu lui offrir; les inspirations de la foi, les pensées surnaturelles sont entièrement écartées; on ne tient même aucun compte des aptitudes naturelles, des dispositions du caractère, des passions et des inclinations du cœur, qui sont comme autant de signes que Dieu a placés sur notre route, pour nous indiquer la voie et prévenir nos égarements. Les vocations, c'est l'intérêt seul qui les forme: il suffit qu'une carrière ouvre un vaste champ à l'ambition, qu'elle présente l'espérance du bien-être matériel ou d'une fortune à acquérir, pour qu'on s'y précipite avec une aveugle fureur. Ainsi cette grande affaire qui se lie presque nécessairement au salut éternel, dans laquelle par conséquent il faudrait apporter et la crainte des jugements de Dieu et toutes les lumières de la foi, se décide d'ordinaire dans un conseil où préside toute seule la considération des intérêts du siècle. Si la famille se compose de nombreux enfants, le père et la mère assignent à chacun d'eux sa position dans le monde, dès l'âge le plus tendre: l'un est destiné aux charges publiques, l'autre sera voué aux dangers de la guerre; à celui-ci sont réservés les honneurs de la magistrature, à celui-là, les agitations du commerce. Le choix de ces différents états est-il conforme aux desseins de la Providence? Ces êtres encore faibles, qui entrent à peine dans la vie, seront-ils doués de toutes les qualités et du mérite nécessaires pour remplir les obligations de ces divers emplois? Ce sont là des questions superflues auxquelles on n'accorde pas un instant de réflexion.

Comprenez, parents aveugles et imprudents, qui disposez ainsi de vos enfants, comme si vous étiez seuls maîtres de leurs destinées, comprenez l'outrage que vous faites à l'autorité souveraine de Dieu, le dommage que vous portez à la société et les périls auxquels vous exposez des âmes que Jésus-Christ a confiées à votre sollicitude.

Nous convenons que vous possédez, à cause des liens formés par la nature, une légitime autorité sur vos enfants, que vous avez même un droit de direction, quand le moment est venu pour eux de choisir un état de vie; mais cette autorité n'est point absolue, ce droit est subordonné au droit

(29) *Quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiarem vobis....*

Mundus sum a sanguine omnium, non enim subterfugi, quominus annuntiarem omne consilium Dei vo-

bis. (Act., XX, 20, 26, 27.)

(30) *Quos dedisti mihi, custodiri, et nemo ex eis perivit. (Jouan., X VII, 12.)*

de Dieu, qui lui est supérieur; vos enfants, sans doute, vous doivent beaucoup, mais ils doivent bien plus encore à celui qui est leur maître souverain et le vôtre. Ne croyez pas qu'ils tiennent de vous seuls la vie que vous leur avez transmise. Entendez l'admirable mère des Machabées expliquant ce profond mystère avec une science qu'elle n'a pu recevoir que du ciel : *Je ne sais, disait-elle à ses fils en les exhortant au martyre, je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein, car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, ni l'âme, ni la vie, et je n'ai pas moi-même assemblé tous vos membres; mais c'est le Créateur du monde qui forme l'homme dans sa naissance, comme toutes les choses dans leur origine; c'est lui qui vous rendra, par sa miséricorde, l'esprit et la vie que vous abandonnez pour l'amour de ses lois* (31).

Ainsi, l'homme ne s'est pas fait lui-même, c'est Dieu qui l'a fait (32), et sa condition est de vivre dans la dépendance de son auteur. Quand donc des parents injustes disposent du sort de leurs enfants, ou que ceux-ci, par une coupable témérité, disposent d'eux-mêmes, sans consulter la volonté du Seigneur, ils violent les droits de sa souveraineté et renversent l'ordre de sa Providence.

Car, N. T. C. F., Dieu qui est l'auteur du monde physique et de tout ce qu'il renferme, ne l'est pas moins de la société des hommes et des diverses conditions dont elle se compose. Or, s'il préside avec un soin infini au gouvernement des êtres insensibles, pouvons-nous croire qu'il soit moins jaloux de son autorité dans le gouvernement des créatures intelligentes, qu'il a faites à son image? Non, celui qui a réglé, avec une précision si parfaite, les mouvements des corps célestes, qui détermine, dans un ordre invariable, le cours des temps, celui dont la sollicitude s'étend à toute la nature matérielle, au point que pas un seul atome n'échappe à l'empire de sa volonté suprême, ne s'est pas dépouillé de son domaine sur les êtres raisonnables, et ne peut laisser flotter au hasard la société humaine, œuvre de sa prédilection, pour laquelle il a fait tout le reste. Ainsi, comme le monde matériel est régi par des lois invariables, qui ne sont que la volonté divine attentive à la conservation de l'ordre physique, la société, ou l'ordre moral, est gouverné par des lois qui, différentes des premières, émanent de la même source, et doivent servir de règle à la liberté de l'homme.

Il est facile de conclure de ces principes que le Maître souverain de toutes choses ne nous a pas laissé la puissance de nous former à nous-mêmes nos destinées, selon le gré de nos passions ou de nos caprices, mais qu'il a fixé à chacun la place qu'il doit occu-

per dans ce monde, et qu'il punira l'ambition des parents qui troublent l'œuvre de sa sagesse, en poussant leurs enfants dans des carrières où la voix du ciel ne les appelait pas.

Car, N. T. C. F., à quels désordres n'est pas exposée la société, quand on ne tient plus aucun compte de la nécessité de la vocation divine pour les divers états de la vie? Dans une telle société, rien n'étant à sa place naturelle, au lieu de la tranquillité de l'ordre, qui fait le bonheur des peuples, on ne voit partout qu'agitation, que luttes sans fin produites par des ambitions contraires, qui se combattent en poursuivant l'objet de la commune convoitise. Les richesses, les emplois, les honneurs sont un point de mire vers lequel tous s'élançant à la fois. Chacun aspire à tout, et croit pouvoir arriver à tout. Tous les moyens sont bons, si le succès les justifie. La conscience n'est plus qu'un mot vide de sens; ses craintes les mieux fondées sont traitées de vains scrupules. La modestie qui hésite ou qui s'arrête par le juste sentiment de sa faiblesse, est regardée comme une vertu incommode dont on secoue le joug. L'esprit de suffisance, la sotte présomption tiennent lieu de vrai mérite, et les plus hardis supplantent les plus dignes. Quand on en est venu là, la société des hommes ne présente plus qu'une scène de confusion et de désordre, où tous les rôles sont renversés, et où l'on ne reconnaît presque plus les traits de l'œuvre divine.

Ce tableau, que nous venons de tracer, N. T. C. F., est-il une peinture faite à plaisir et un simple jeu de notre imagination? N'y reconnaissez-vous pas plutôt la réalité que nous avons sous nos yeux? Voilà l'état de notre société, telles que l'ont faite nos passions, et, disons-le encore une fois, voilà les tristes fruits de ces inspirations toute charnelles auxquelles les parents obéissent, dans le choix qu'ils font d'un état pour leurs enfants.

Mais si ces fausses vocations, qui ont leur source dans la cupidité et l'ambition des familles, sont un danger permanent pour l'ordre public, elles deviennent aussi un écueil presque inévitable pour le salut des enfants.

Car le Seigneur a fixé, ainsi que nous l'avons déjà dit, la condition de chaque homme sur la terre et la mission qu'il doit y remplir. Ce Maître souverainement sage, qui proportionne toujours les moyens à la fin, qui prévoit de loin et dispose tout pour l'accomplissement de ses desseins, a préparé d'avance, dans ses décrets éternels, les secours dont chacun de nous aura besoin pour se sanctifier, et les a attachés à la condition pour laquelle il nous a créés : à l'un, il destine des dens de sainteté, de zèle et

(31) *Nescio qualiter in utero meo apparuistis : neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi : sed enim mundi Creator, qui formavit hominis natiuitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum*

vobis iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus. (1^{re} Mach., VII, 22, 25.)

(32) *Quoniam Dominus ipse est Deus, qui fecit nos, et non ipsi nos.* (Psal. XCIX, 5.)

de lumière pour remplir les devoirs sacrés et les fonctions saintes du sacerdoce ; à l'autre, il réserve l'esprit d'ordre, de régularité et de conduite, parce qu'il l'appelle à fonder une nouvelle famille, qu'il devra diriger par ses conseils et édifier par ses exemples ; à celui-ci, il a préparé des grâces de piété, de méditation et de silence, parce qu'il doit vivre loin des dangers du monde ; à celui-là, au contraire, le don de la force et du courage chrétien, parce qu'il sera exposé, au milieu du siècle, à la séduction des plaisirs et à la tentation du respect humain. Mais pour recueillir ces dons précieux, ces grâces spéciales, fruit de sa miséricorde, il faut occuper le poste qu'il nous a marqué, remplir les fonctions pour lesquelles il nous a choisis, vivre enfin dans l'état auquel il nous a lui-même appelés. Est-il engagé à nous accorder son secours pour remplir des obligations que nous avons contractées malgré lui ? Nous doit-il sa protection et son appui dans une voie qu'il nous avait interdite, et peut-il, sans violer ses propres lois, nous récompenser de notre infidélité et de notre révolte, en transportant à une position qui n'est que l'effet de notre choix téméraire, les faveurs que, dans sa bonté, il avait attachées à une vocation légitime ?

Si l'on réfléchit sur cette infidélité, si commune aujourd'hui, sur ce renversement des desseins du Créateur, on y trouvera la véritable source de la plupart des désordres de notre temps : c'est la cause la plus ordinaire de la perte d'une foule innombrable de chrétiens qui, pour être sortis des plans de la Providence, s'égarèrent dans les voies de la perdition. Ils se seraient sauvés dans la condition que Dieu leur avait assignée ; ils se perdront, presque infailliblement, dans la profession que l'ambition seule leur a fait embrasser.

Et ne croyez pas, N. T. C. F., que ces parents, égarés par un amour aveugle qui leur montre, comme certain dans l'avenir, le succès de leurs enfants, voient toujours se réaliser cette folle espérance à laquelle ils ont sacrifié des intérêts bien autrement précieux. Au contraire, leur attente est le plus souvent trompée, soit que les enfants n'aient point les talents et les qualités nécessaires pour l'état auquel on voulait les élever, soit que Dieu se plaise à confondre des desseins, pour lesquels on n'avait consulté, ni sa volonté, ni les règles de son Évangile. Bien plus, il arrivera quelquefois qu'une fortune modeste, mais qui aurait suffi à l'entretien honorable d'une famille, sera entièrement dissipée par cette fureur de monter, de monter toujours (33), qui nous fait sortir des limites tracées par la main de Dieu.

Mais, alors même que tout succéderait

au gré des desirs de ces parents insensés, que tous les calculs d'une cupidité sans mesure seraient accomplis, auraient-ils pour cela réussi à donner le bonheur à leurs enfants, car telle est la fin que doit se proposer l'affection paternelle ? Hélas ! que d'illusions on se fait sur l'idée du bonheur en ce monde, et que les choses vues de près sont bien différentes de ce qu'elles paraissent dans le lointain de l'avenir ! Ce qui étonne surtout, c'est que l'expérience de ceux qui nous ont précédés dans la vie, que le témoignage qu'ils ont rendu de la vanité des biens que l'on poursuit avec plus d'ardeur, ne nous rendent pas plus sages et ne corrigent pas nos faux jugements. Ces enfants auraient joui, non sans doute, de la félicité parfaite qui n'est point de ce monde, mais de la paix d'une âme qui n'est pas dévorée de désirs, de cette joie, de ce repos digne qui embellissent toujours une existence modeste, si on les avait laissés dans les carrières que leurs ancêtres avaient honorablement parcourues ; mais l'ambition les a jetés hors de ces voies communes ; ils se sont fatigués à courir après la fortune ou les emplois publics, pendant les plus belles années de la vie ; ils ont, pour parvenir à ce but, sacrifié le repos, la santé, peut-être l'honneur et la conscience, et, quand ils ont atteint le fantôme, qu'ils ont embrassé les biens dont le désir les avait si cruellement tourmentés, ils trouvent dans cette possession même un tourment nouveau et plus cruel encore. *O enfants des hommes, s'écrie le Roi-Prophète, jusqu'à quand votre cœur sera-t-il appesanti vers la terre, et quand cesserez-vous d'aimer la vanité et de poursuivre le mensonge* (34) ?

Mais, si un père et une mère se rendent coupables en ouvrant devant leurs enfants des carrières auxquelles Dieu ne les appelle pas, que dirons-nous de ces parents plus injustes encore, qui s'opposent à l'entrée d'un fils dans le sacerdoce où le pousse son zèle pour l'Église, à l'entrée d'une fille dans la vie religieuse où l'attire le désir de la perfection ? Cette opposition n'est-elle pas l'abus le plus sacrilège qu'ils puissent faire de la puissance paternelle qu'ils tiennent de Dieu lui-même ? Ils usurpent manifestement les droits de son autorité, ils lui disputent les âmes qu'il appelle à lui, ils prennent parti pour le monde contre Jésus-Christ à qui ils refusent l'oblation de leurs fils et de leurs filles, pour les immoler, dit l'Esprit-Saint, sur les autels du démon (35).

Il n'est pas rare aujourd'hui, N. T. C. F., de rencontrer, surtout dans les classes riches et élevées, des parents qui s'efforcent d'arracher du cœur d'un enfant l'inclination qui le porte vers la cléricature, qui éloignent avec soin de son esprit tout ce qui pourrait lui inspirer l'estime de cette sainte

33 *Superbia eorum..... ascendit semper. (Psal. LXXIII, 25.)*

34 *Filii hominum, usquequo gravi corde ? Ut quid diligitis vanitatem, et queritis mendacium ?*

(Psal. IV, 5.)

35 *Et immolaverunt filios suos et filias suas demoniis. (Psal. CV, 37.)*

vocation, et qui ressentent une douleur inconsolable, lorsque, malgré toutes ces précautions, ce lils aimé de Dieu déclare la volonté de se consacrer au service de ses autels. D'où vient cet éloignement, ce dédain pour un état si saint et si élevé, qui est aux yeux de la foi, la plus belle, la plus noble de toutes les carrières? Etre le coopérateur de Jésus-Christ pour le salut des âmes, son apôtre pour annoncer aux hommes la vérité, son ministre et le dispensateur de ses mystères, peut-on concevoir des titres plus grands et des fonctions plus augustes? Mais l'état ecclésiastique n'ouvre pas la porte des honneurs et de la fortune; c'est, de notre temps, une condition humble et sans éclat, qui mène plus souvent aux humiliations du Calvaire qu'aux gloires du Thabor; elle condamne ceux qui l'embrassent, à la pauvreté et à toutes les privations d'une vie consacrée aux œuvres du zèle et de la charité. Voilà la source d'où procèdent l'opposition et toutes les répugnances qu'on manifeste contre l'état du sacerdoce.

O sainte Eglise ! épouse sans tache de Jésus-Christ, lorsque, en des temps plus prospères, tu possédais les richesses que la piété des nations t'avait données comme la dot de leur alliance, quand les rois et les reines s'empressaient de t'apporter l'abondance des biens, et qu'ils se prosternaient devant toi pour baiser la poussière de tes pieds; quand tu distribuais les honneurs et les trésors de la terre avec les bénédictions du ciel, alors les peuples accouraient vers toi, portant leurs fils dans les bras, et leurs filles sur les épaules, pour te les offrir. Tes tentes étaient trop étroites, tu étais obligée d'en élargir l'enceinte (36), pour recevoir la foule qui se pressait aux portes du sanctuaire; les familles les plus illustres étaient fières de compter quelques-uns de leurs rejetons dans l'armée nombreuse de tes lévites. Maintenant que tu es pauvre, sans éclat, et que tu n'as plus à offrir à ceux qui se donnent à toi, d'autres trésors qu'une part au calice de ton divin époux et à la couronne dont sa tête fut ceinte le jour de sa mort, on s'éloigne de toi, on te délaisse, et tu n'as plus à choisir que parmi les humbles et les petits, pour former la tribu sainte des ministres de tes autels.

Ne croyez pas, N. T. C. F., que nous regrettions ces temps où l'appât des richesses temporelles attirait dans le sanctuaire des hommes sans vocation, qui y apportaient l'esprit du monde et changeaient, bien souvent, la vie gravé et austère du prêtre en une vie de dissipation et de mollesse. Non, ces jours, heureusement, sont passés, et nous sommes bien loin d'en désirer le retour. Nous savons que la gloire de la lille du Roi, c'est-à-dire de l'Eglise, lui vient,

non de ses vêtements resplendissants d'or et de broderie, mais des vertus cachées dans son sein (37), que le sacerdoce se purifie dans l'abnégation et qu'il prend une vigueur nouvelle dans le creuset de la pauvreté et de la souffrance. Mais il n'est pas moins vrai que les familles, distinguées par la richesse ou par la naissance, en refusant leurs enfants au ministère des autels où leur inclination les appelle, se rendent coupables d'infidélité envers Dieu dont ils méconnaissent les volontés, d'ingratitude envers l'Eglise qui les combla autrefois de ses faveurs, et d'injustice envers leurs enfants qu'ils privent des dons sublimes et des grâces du sacerdoce.

Mettons fin, N. T. C. F., à cette instruction, en tirant quelques conclusions salutaires, qui puissent vous servir de règle dans la conduite. Si Dieu a béni votre union et qu'il ait fait croître, autour de vous, de nombreux enfants, soyez reconnaissants de cette faveur qui vous fera revivre dans votre postérité; mais n'oubliez jamais que le jour où un enfant vous est né, vous impose de nouveaux devoirs et vous crée une redoutable responsabilité. Les enfants sont un dépôt sacré que Dieu place entre vos mains, et dont il vous demandera un compte rigoureux au tribunal de sa justice. Cette première naissance que vous leur avez donnée selon la nature, vous oblige à les engendrer de nouveau d'une manière plus excellente et plus noble, en formant Jésus-Christ dans leur cœur (38). C'est vers ce but que doivent tendre tous vos soins. Entourez-les dans cet âge si faible, de mille précautions pour préserver leur innocence, instruisez-les dans les vérités de la religion, rendez-leur la loi de Dieu aimable par vos bons exemples. Vous les préparerez ainsi à remplir dignement un jour leur mission dans le monde. Quand le moment de les y introduire sera venu, vous devrez redoubler de sollicitude pour eux. C'est alors qu'après avoir étudié, avec une intention persévérante, leur caractère et leurs dispositions, il faut vous recueillir en vous-mêmes, réfléchir longtemps et implorer le secours de la lumière d'en haut, pour ne pas vous tromper dans une démarche aussi importante. Dans ce choix que vous avez à faire, pour vos enfants et avec eux, d'un état de vie, ne vous laissez pas dominer par la considération exclusive d'un intérêt mondain; demandez-vous à vous-mêmes, non quelle est la voie qui les conduira plus rapidement à la fortune, mais quelle est la condition dans laquelle ils feront plus facilement leur salut. Lorsque votre détermination sera prise sous les inspirations de votre conscience en vous séparant de ces êtres si chers à votre cœur, confiez-les à la garde

(36) *Augustus est mihi locus, sac spatium mihi ut habitem.... Et afferent filios tuos in ulnis, et filias tuas super humeros portabunt. Et erunt reges nutritii tui, et regine nutritiæ tuæ: vultu in terram demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lintent.* Isa., XLIX, 20, 22, 25.)

(37) *Omnia gloria ejus filia regis ab intus, in fimbriis aureis circumamicta varietatibus.* (Psal. XLIV, 14.)

(38) *Filioli mei, quos iterum porturio, donec formetur Christus in vobis.* (Galat., IV, 19.)

de Dieu et à la protection de sa sainte Mère, et suivez-les partout avec l'œil de l'affection paternelle, afin de les ramener, s'ils s'égareraient dans des voies dangereuses. Enfin, si celui de qui descend tout don parfait, faisait à votre maison l'insigne honneur de la visiter par une grâce de prédilection, en appelant un de vos fils à la dignité du sacerdoce, ou l'une de vos filles à l'héroïsme de la vie religieuse, soyez heureux d'un si grand privilège, et que votre bouche ne trouve, pour la bonté divine, que des paroles de gratitude et d'amour, vous souvenant que les sacrifices de la vierge consacrée au Seigneur et la prière du prêtre appelleront sur la famille tout entière les bénédictions du ciel, dans le temps et dans l'éternité.

A ces causes, etc.

Donné à Viviers le 23 janvier 1853.

VII. LETTRE PASTORALE.

SUR LE DANGER DES EXPÉRIENCES DES TABLES PARLANTES.

Depuis assez longtemps, nos très-chers coopérateurs, on se préoccupe beaucoup, dans le monde, de phénomènes étranges que l'on attribue à nous ne savons quel agent mystérieux, et que l'on croit obtenir en imposant les mains d'une certaine façon sur des tables ou même sur d'autres meubles. Ces tables se meuvent, s'agitent en sens divers, sans cause impulsive apparente, et répondent, dit-on, au moyen de signes convenus d'avance, aux diverses questions qu'on leur adresse.

Ces expériences commencèrent en Amérique ; on s'y livra d'abord avec une fureur inouïe, et l'on assure qu'elles ont donné naissance à une nouvelle secte, qui s'est ajoutée aux mille sectes religieuses qui divisent ce pays. De là cette fièvre s'est rapidement propagée en France, dans les villes surtout, où il n'y a presque pas de famille qui ne se soit procuré, pendant les soirées, le passe-temps de ces séances.

Tant que ces opérations n'ont présenté que le caractère d'un exercice purement récréatif, ou que la curiosité n'y a cherché que les effets d'un fluide répandu dans la nature, notre sollicitude ne s'est point alarmée. Nous avons cru que cette mode passerait bien vite dans notre pays, dont l'esprit mobile accueille et rejette, avec une égale facilité, toutes les nouveautés qui apparaissent dans le monde.

Aujourd'hui, N. T. C. F. coopérateurs, nous ne sommes pas sans appréhension, et nous croyons qu'il est de notre devoir de donner des avertissements. Ces pratiques ont pris une toute autre direction : on s'y livre avec un esprit sérieux ; on prétend s'en faire un moyen de renverser la barrière qui nous sépare du monde invisible, d'entrer en communication avec les esprits, de leur demander la révélation des événements futurs et des choses de l'autre vie, de s'élever enfin à un ordre de connaissances que notre esprit ne peut atteindre par ses forces naturelles. Ce qui, dans l'origine, ne paraissait qu'un

jeu de physique amusante, ressemble tout à fait aujourd'hui aux opérations mystérieuses de la magie, de la divination ou de la nécromancie.

Nous admettons bien volontiers l'excuse de l'entraînement, et nous reconnaissons que, jusqu'ici du moins, on n'a pas apporté des intentions mauvaises, ni un esprit hostile à la religion, dans ces expériences. Mais si les personnes qui s'y livrent veulent bien se soustraire, pour un moment, aux trompeuses impressions de l'imagination, et réfléchir dans le calme, elles apercevront tout ce qu'il y a de téméraire dans la prétention de sonder des secrets cachés à notre vue, et se convaincront facilement que les moyens employés dans ce but ne sont rien moins que des pratiques absurdes, pleines de périls, superstitieuses, que l'on croirait renouvelées du paganisme.

Il y a, sans doute, des relations entre l'intelligence de l'homme et le monde surnaturel des esprits. Ces relations sont nécessaires, elles sont surtout douces et consolantes pour la pauvre créature exilée dans cette vallée de larmes. Mais Dieu ne nous a pas laissé la puissance de nous élever dans cet autre monde, par toutes les voies que l'imprudence humaine tenterait de s'ouvrir. Il nous commande de nous élever jusqu'à son essence infinie par l'adoration, par la prière, par la contemplation de ses divins attributs ; dans son ineffable bonté, il livre à nos âmes l'aliment divin de l'eucharistie, où le ciel et la terre ne sont séparés que par un voile ; il veut que, du fond de notre misère, nous puissions invoquer l'intercession des anges et des saints qui assistent autour de son trône ; il a même établi entre nous et les âmes qui achèvent de se purifier de leurs fautes, une loi de charité, qui nous permet de leur appliquer le mérite de nos œuvres et de nos propres satisfactions. Ainsi la prière, l'invocation, les sacrements, le sacrifice de la messe, les pratiques saintes de l'Eglise, voilà les liens sacrés qui unissent le chrétien au monde supérieur. Vouloir y pénétrer par une autre route, chercher à découvrir, par des voies naturelles, les mystères cachés du ciel ou les redoutables secrets de l'enfer, c'est la plus folle et la plus coupable entreprise ; c'est tenter de troubler l'ordre providentiel et faire d'inutiles efforts pour franchir les limites posées à notre condition présente. S'il plaît à Dieu, dans des cas infiniment rares, d'élever jusqu'au troisième ciel des âmes connues de lui et réservées pour ses desseins, c'est alors une dérogation à la loi commune, que l'humble chrétien ne recherche point, et que Dieu n'accorde jamais aux vains desirs de la curiosité.

Ces réflexions ne s'appliquent-elles pas, avec une égale justesse, à la témérité de ceux qui tentent de connaître les choses futures par les expériences dont nous parlons ? L'avenir est couvert à nos yeux d'un voile impénétrable : il est, pour notre faible intelligence, ce livre fermé de sept sceaux.

que nul ne peut ouvrir ou même regarder, ni dans le ciel, ni sur la terre, si ce n'est le Lion de la tribu de Juda, le Rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en briser les sept sceaux (39). Dieu seul, dans son infinie science, connaît les choses à venir qui ne sont point liées à des causes nécessaires, mais qui dépendent du libre arbitre des créatures. Quand les prophètes ont annoncé les événements futurs, la connaissance qu'ils en avaient n'était que l'effet d'une révélation divine, et c'est de là que dérive uniquement la force des prophéties pour prouver la vérité de la doctrine évangélique.

Le Créateur, qui, dans sa bonté, nous a laissé la connaissance du passé pour que nous en retirions d'utiles leçons, nous a refusé, dans sa sagesse, la connaissance des temps à venir. Notre ignorance à cet égard est le fondement nécessaire de la société humaine. Comment cette société pourrait-elle exister un seul jour avec la connaissance claire et distincte de l'avenir ? Qu'on se figure ce qui arriverait, si tout à coup une clarté subite nous dévoilait toute la suite de nos destinées et celles de nos semblables, les biens comme les maux, la vie et la mort, dans le temps et dans l'éternité ? A l'instant, le trouble et l'effroi seraient partout, tous les liens se briseraient à la fois, et le monde moral rentrerait dans le néant. Apprenons donc à respecter la sainte obscurité dont la Providence a enveloppé notre existence sur la terre; car tout ce que nous ferions pour écarter les nuages qui nous cachent les choses futures, serait une tentative insensée de révolte contre les lois de la sagesse éternelle.

Mais, si l'homme doit se renfermer dans le cercle que la main de Dieu a tracé autour de lui, ne serait-il pas doublement coupable d'employer, pour franchir cette limite, des moyens qui ne sont pas moins réprouvés par la religion que par les lumières de la droite raison ? Or, que fait-on pour parvenir à la connaissance des secrets que Dieu a dérobés à notre investigation ? On interroge, dans les expériences des *tables parlantes*, les anges restés fidèles à Dieu, et les saints, qui, par leur victoire, sont devenus semblables aux anges (40); on évoque les âmes des morts qui achèvent leur expiation dans le purgatoire; on ne craint pas même d'interpeller les démons, ces anges déchus de leur principauté, et les âmes de ceux qui ont mérité, par leur infidélité, de partager leurs supplices; enfin on se met en communication avec nous ne savons quelle âme du monde, dont la nôtre ne serait qu'une émanation. Car, d'après les récits

qui nous ont été faits, ou qui sont rapportés dans les feuilles publiques, on s'adresse tour à tour à ces diverses classes d'esprits, auxquels on demande des réponses sur toute sorte de matières.

Or, N. T.-C. coopérateurs, tout cela n'est-il pas la reproduction des erreurs grossières, des pratiques superstitieuses que le christianisme a combattues à son apparition dans le monde, et qu'il a eu tant de peine à déraciner parmi les peuples idolâtres et barbares, en les ramenant à la vérité ? Le paganisme attachait un esprit ou un génie à tous les objets physiques. Il avait des augures et des devins pour prédire les choses futures; ses pythonisses élevées sur la *table à trois pieds*, agitées par le dieu, lisaient dans l'avenir. Tout le culte idolâtrique n'était qu'une communication incessante avec les démons (41). Socrate conversait avec son démon familier. Pythagore croyait à l'âme du monde, qui anime, selon lui, les différentes sphères, comme l'esprit anime notre corps. Le poète Lucain a décrit les mystères dans lesquels on se mettait en rapport avec les mânes des morts, et, dans des temps plus reculés encore, on évoquait ces âmes de l'autre monde, pour leur demander la révélation des choses cachées, puisque, au livre du *Deutéronome*, Moïse déclare que Dieu a en abomination ceux qui demandent la vérité aux morts (42).

Ainsi, le Sage l'a dit avec vérité : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.* (Eccle., I, 10.) Qui ne reconnaît l'affinité, ou plutôt la parfaite ressemblance des opérations mystérieuses qui sont en vogue aujourd'hui parmi nous, avec les vieilles erreurs de l'ancien monde ?

Il n'est pas surprenant que des hommes légers, et qui ne sont pas profondément pénétrés du sentiment religieux, se laissent entraîner, par l'amour du merveilleux, dans ces voies ténébreuses; mais ce qui étonne c'est que des chrétiens, éclairés de la pure lumière de la foi, ne soient pas suffisamment défendus contre ces étranges aberrations par l'instinct, ordinairement si sûr, de la vraie piété. Comment ne sentent-ils pas tout ce qu'il y a de condamnable dans des opérations qui ont pour but avoué d'établir des rapports directs avec un ordre de choses dont l'entrée nous est interdite ?

Sont-ce les anges et les âmes des saints, leur dirons-nous, dont vous recherchez le commerce dans vos puérides expériences ? Vous croyez donc que le Créateur a soumis ces sublimes esprits à vos volontés et à tous les caprices de votre fantaisie. Jusqu'ici,

(39) *Et nemo poterat, neque in caelo, neque in terra, neque subus terram, aperire librum, neque respicere illum... Ecce vicit Leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, et solvere septem signacula ejus.* (Apoc., V, 5, 5.)

(40) *Erunt sicut angeli Dei in caelo.* (Matth., XXII, 30.)

(41) *Omnes gentium dii daemonia.* (Psal. XCV, 5.)

(42) *Nec incantator, nec pythones consulat, nec divinos, aut quarat a mortuis veritatem. Omnia enim haec abominatur Dominus.* (Deut., XVIII, 11, 12.)

appuyés sur la doctrine des saintes Écritures et sur l'enseignement de l'Église, nous avions cru que ces intelligences si parfaites étaient entre les mains de Dieu de nobles instruments, dont il se sert pour exécuter ses volontés souveraines; nous aimions à nous les représenter comme des ministres fidèles, entourant son trône, toujours prêts à porter ses oracles partout, à annoncer ses mystères, à remplir les missions que sa miséricorde ou sa justice leur confie. Nous savions, de plus, que Dieu, dans son ineffable amour pour les hommes, a recommandé chacun de nous à la vigilance de ces esprits célestes, afin qu'ils nous gardent dans nos voies et nous défendent contre tous les périls (43). Nous bénissions la bonté divine de ses délicates attentions, et la pensée que nous étions sans cesse sous les yeux et sous la protection de ces messagers célestes, nous pénétrait d'une profonde vénération et d'un respect affectueux pour leur présence. Telle est, en effet, l'idée que la foi nous donne de ces saintes et pures intelligences et des sublimes fonctions qu'elles remplissent. Mais était-il jamais venu dans la pensée d'un chrétien que Dieu eût créé ces esprits si élevés, qui sont ses amis et les princes du ciel, pour en faire les esclaves de l'homme; qu'il les eût mis aux ordres de notre indiscrète curiosité; qu'il les eût, pour ainsi dire, enchaînés à tous les meubles qui décorent nos appartements, et qu'il voudt enfin les contraindre à répondre à l'appel injurieux qu'on leur adresse en tourmentant une table sous la pression des mains? Nous avons bien lu, dans les livres sacrés, que l'homme a été fait roi de la terre, et qu'à ce titre, il a reçu l'empire sur tous les animaux créés pour son usage; mais nous ne voyons nulle part qu'il ait été établi roi du ciel, et que les célestes hiérarchies aient été assujetties à ses volontés si mobiles et souvent si injustes. Il n'y a donc rien moins, dans les expériences auxquelles vous vous livrez, qu'une profanation de la sainteté de l'œuvre divine et une insulte grossière au bon sens chrétien.

Que dirons-nous maintenant à ceux qui ne craignent pas de s'adresser à l'enfer, pour en évoquer l'esprit de Satan, car c'est à cet esprit malin que l'on fait jouer le rôle principal et le plus ordinaire? Certes, ce n'est pas nous qui mettons en doute l'intervention funeste des anges déchus dans les choses humaines. Nous ne savons que trop qu'ils sont pour l'homme de méchants conseillers, qu'ils sèment sous ses pas les pièges séducteurs, qu'ils réveillent les passions assoupies en agissant sur l'imagina-

tion, et qu'ils fomentent le foyer impur de la triple concupiscence. Mais nous savons aussi que Jésus-Christ, par la victoire qu'il a remportée avec la croix, a mis dehors le prince de ce monde (44); que la puissance extérieure du démon, dont nous rencontrons si souvent les tristes effets au temps du Sauveur et dans les âges précédents, a été singulièrement affaiblie, et qu'elle ne s'exerce plus d'une manière sensible sur l'homme régénéré, que dans les circonstances rares que Dieu permet dans les desseins de sa justice et quelquefois de sa miséricorde. Pourquoi faut-il qu'il se trouve des hommes assez imprudents pour essayer de relever l'empire de cet éternel ennemi du genre humain, pour provoquer l'ancien serpent tout meurtri du coup que le pied de la femme lui a porté à la tête (45), et pour l'inviter en quelque sorte à régner de nouveau sur la terre?

Comment enfin peut-on envisager sans frayeur, regarder comme exemptes de péril pour le salut éternel, ces communications avec l'esprit de l'abîme? Démons ou damnés, ils sont les uns et les autres les victimes de la justice divine; Dieu les a maudits, il les a retranchés de la vie qui est en lui seul. Et vous qui aspirez à l'amitié et à l'éternelle possession de Dieu, pouvez-vous croire qu'un commerce familier vous soit permis avec ceux qui sont dans la mort éternelle? Nos rapports avec ces êtres dégradés et mal-faisants ne peuvent être que des rapports de haine, de malédiction, de répulsion absolue; et vous voudriez, vous, en établir d'amusement, de curiosité, je dirais presque de bienveillance! Avez-vous donc oublié la parole de saint Paul: *Il ne peut exister de commerce entre la lumière et les ténèbres, ni d'alliance entre Jésus-Christ et Bélial* (46); et cette autre du même apôtre: *Nous ne pouvons participer en même temps à la table du Seigneur et à la table des démons* (47), et enfin la terrible réponse d'Abraham au mauvais riche, qui demande que Lazare vienne répandre une goutte d'eau sur sa langue embrasée: *Entre vous et nous il y a un abîme, en sorte qu'on ne peut passer d'ici vers vous, ni venir ici du lieu où vous êtes* (48). Ainsi tout se réunit pour vous faire repousser les pratiques dont il est question; tout vous les montre impies, superstitieuses, condamna-bles à toute sorte de titres.

Est-il nécessaire, après ce que nous avons dit, que nous parlions des communications avec ces âmes déjà séparées de nous, mais qui ne sont pas encore unies à Dieu, attendant dans le purgatoire le jour de la délivrance? L'Église a déterminé nos rapports avec ces âmes saintes; elle veut que nous

(43) *Quoniam angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis... ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* (Psal. XC, 11, 12.)

(44) *Nunc princeps hujus mundi ejiceretur foras.* (Joan., XII, 31.)

(45) *Ipsa conteret caput tuum.* (Gen., III, 15.)

(46) *Quæ societas luci ad tenebras? Quæ autem*

conventio Christi ad Belial? (II Cor., VI, 14, 15.)

(47) *Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum.* (I Cor., X, 21.)

(48) *Inter vos et nos chaos magnum firmatum est: ut hi qui volunt hinc transire ad vos non possint, neque inde hinc transire.* (Luc., XVI, 26.)

les consolions par un souvenir pieux, que nous intercédions pour elles, que nous leur appliquions le mérite de nos suffrages et de nos bonnes œuvres. Mais l'Eglise ne peut approuver que nous plongeions notre regard dans ce lieu d'expiation et de larmes, autrement que pour en rapporter une crainte salutaire pour nous, et une utile compassion pour ces âmes souffrantes, bien moins encore que nous insultions à leur misère en voulant les faire servir à la satisfaction de notre vaine curiosité. Ah! dans un sentiment de respect pour la douleur qui les oppresse, ne leur demandons jamais d'autres paroles que ce cri touchant par lequel elles implorant sans cesse notre pitié : *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis, car la main du Seigneur s'est appesantie sur nous.* « *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me.* » (Job, XIX, 21.)

Nous pourrions, si nous voulions faire un traité, pousser ces réflexions plus loin, et les appuyer d'une plus ample démonstration. Rien ne serait plus facile que d'accumuler un nombre infini de textes des livres saints, des Pères et des conciles, qui renferment, de la manière la plus claire, la condamnation des pratiques contre lesquelles nous nous élevons, ou du moins de pratiques d'une nature entièrement semblable. Ce que nous avons dit suffit aux chrétiens qui veulent marcher dans la droiture et la simplicité de l'Évangile.

Si nous avons combattu, N. T.-C. coopérateurs, des observances qui nous paraissent pleines de dangers, il ne faut pas conclure de là que nous admettions, dans notre pensée, la réalité des phénomènes attribués à l'atouchement des tables. Non, nous sommes plutôt porté à croire que ces faits merveilleux n'ont d'existence que dans l'imagination des personnes qui prennent part à ces opérations comme agents ou comme témoins. Il en est parmi elles, nous le savons, dont le caractère exclut toute supposition d'artifice et de fraude. Mais nous connaissons aussi ce que peut l'imagination, quand elle s'exalte, et comment, sous l'empire de l'enthousiasme, l'homme le plus sincère devient facilement le jouet de ses propres illusions.

Quelle que soit, du reste, l'opinion qu'on se forme à cet égard, la force de nos observations subsiste. Que les phénomènes dont nous parlons soient véritables ou qu'on les regarde comme de pures créations de l'exaltation de l'esprit, on doit renoncer à des expériences qui, dans le premier cas, portent une atteinte sacrilège à l'ordre établi par la Providence, ou qui, dans le second, ne servent qu'à entretenir des illusions fantastiques.

Mais, si nous avons peu de foi à la présence de ces esprits qu'on évoque au moyen des tables, nous n'en sommes pas moins convaincu que ces expériences sont une des mille ruses de Satan pour perdre les âmes.

La foi nous apprend qu'il est d'une fécondité inépuisable dans les inventions de sa malice. Il sait même, quand il le faut, se transformer en ange de lumière, pour produire plus sûrement la séduction. Voyez la marche habile et pleine d'astuce de ce serpent infernal! D'abord, il ne préoccupe les esprits que du mouvement des tables, ce sont des expériences de physique récréative; il pousse ensuite à la recherche des causes, on assigne le fluide magnétique. Quoi de plus innocent jusque-là! Ce premier succès obtenu, il s'empare de cette disposition naturelle qui pousse l'homme vers tout ce qui est merveilleux, pour l'entraîner plus loin, et les tables qui tournaient d'abord deviennent bientôt des tables qui frappent, et puis enfin des tables parlantes, animées par des esprits de toute sorte. C'est ainsi que celui qui est homicide dès le commencement abuse de la faiblesse et de la simplicité de l'homme, pour l'engager pas à pas en des voies ténébreuses, jusqu'au moment où il le précipite dans l'abîme. C'est la tactique perverse qu'il suivit pour tromper nos premiers parents; c'est celle qu'il employa pour introduire parmi les peuples les terreurs et les substitutions les plus coupables; c'est la ruse dont il se sert aujourd'hui pour entraîner les esprits dans de funestes égarements.

Obligé, N. T.-C. coopérateurs, par le devoir de notre charge, de prémunir les fidèles contre les pièges du père du mensonge, de veiller à la pureté de la foi et à l'honneur du nom chrétien, nous avons jugé à propos de vous adresser ces réflexions. Notre lettre n'est pas destinée à être lue du haut de la chaire. Le mal que nous signalons n'est pas connu du peuple de nos campagnes; il convient de le lui laisser ignorer. Mais vous emploierez tous les efforts de votre zèle sacerdotal, et, avant tout, l'autorité de votre exemple, pour éloigner de ces damnables pratiques tous ceux de vos paroissiens qui seraient assez imprudents pour s'y livrer. A ceux-là, vous pourrez communiquer notre lettre, dont nous enverrons plusieurs exemplaires dans les paroisses où il peut être utile de la faire circuler. Faites-leur bien comprendre que le chrétien doit abandonner les chemins obscurs et détournés aux impies et à tous ceux qui ferment les yeux à la véritable lumière. Privés qu'ils sont de la vérité, est-il étonnant qu'ils s'agitent en tous sens dans leurs ténèbres, cherchant, par des routes nouvelles, sans pouvoir le trouver, l'aliment de leur intelligence, qu'ils dédaignent de recevoir des mains de l'Eglise. Mais pour nous, qui vivons au milieu des splendeurs du dogme catholique, quel rayon de lumière manque à notre esprit, quelle consolation à notre cœur, quelle règle à nos actions, pour que nous allions courir follement, à travers des voies périlleuses, à la recherche d'un bien que nous possédons déjà par la foi, en attendant que nous l'embrassions sans voile et face à face dans l'éternité?

Donné à Viviers, etc., le 27 novembre 1853.

VIII. LETTRE PASTORALE
ET MANDEMENT.

Pour le Carême de l'année 1854,

SUR LES MOYENS D'OBTENIR DE DIEU LA CESSATION DES FLÉAUX QUI NOUS AFFLIGENT DANS L'ORDRE PHYSIQUE.

Nos Très Chers Frères,

Depuis plusieurs années, *toutes les créatures gémissent* (Rom., VIII, 22), comme dit saint Paul; la nature physique est travaillée d'un mal inconnu, dont les effets désastreux frappent tous les yeux, auquel on cherche des remèdes, et qu'on n'est pas même parvenu à bien définir.

Ici, la pomme de terre, ce pain de nos habitants de la campagne, tout à coup et sans cause apparente, se corrompt et se dissout, trompant l'espoir du cultivateur qui avait vendu, pour ses autres besoins, les productions les plus précieuses de son champ, et n'avait réservé que ce fruit, le plus commun de son travail, pour la subsistance de sa famille.

Là, sous les climats tempérés, la vigne, après avoir déployé ses rameaux vigoureux et fait naître l'espérance par une belle floraison, se couvre d'une lèpre hideuse qui fait sécher ses pampres et périr ses fruits naissants. Ainsi se trouve tarie la source de cette liqueur dont l'usage modéré, selon la sainte Ecriture, réjouit le cœur de l'homme, et contribue à la santé de l'âme et à celle du corps (49). Quoique le vin ne soit pas un aliment de première nécessité, la privation de cette boisson fortifiante, qui sert en quelque sorte de condiment au reste de la nourriture, diminue d'autant les ressources qui entretiennent la vie.

Enfin, presque tous les autres fruits de la terre subissent à leur tour cette fatale altération. Le mal s'étend, se propage et menace d'envahir tous les degrés du règne végétal, d'où l'homme tire ses aliments les plus usuels et les plus nécessaires. De là l'élévation du prix des denrées, une cruelle détresse dans le présent et des larmes plus cruelles encore pour l'avenir.

Quelle peut être, N. T. C. F., la cause qui arrête ainsi la fécondité ordinaire de la nature? La terre, après avoir versé sur nous ses trésors pendant de longs siècles, serait-elle enfin épuisée, comme la mère qui a nourri de nombreux enfants voit son sein desséché dans le déclin de son âge? Non, assurément. Nous savons que ce monde doit finir, et que l'éternelle jeunesse de la nature, chantée par les poètes, n'est qu'une chimère; mais nous croyons que, jusqu'au

jour fixé par les décrets divins, la terre, cette mère commune, ouvrira ses entrailles pour nourrir les habitants qu'elle porte.

D'où vient donc, encore une fois, ce mal étrange dont l'apparition a éveillé la prévoyance des chefs des nations au milieu de leurs conseils, et entretient dans les esprits une inquiétude générale?

Les hommes de la science, qui étudient les secrets de la nature, se sont assemblés de toutes parts; ils se sont livrés à de profondes recherches; ils ont recueilli les faits connus et comparé les expériences faites en divers lieux; des discours éloquents ont été prononcés, et, après de longues discussions, au lieu du remède, on n'a trouvé que des noms pour exprimer les différents symptômes de la maladie.

Ces efforts sont dignes d'éloges, ils sont inspirés par le zèle le plus pur, ils attestent la sollicitude des hommes que l'autorité ou le génie placent à la tête des peuples; mais ils n'ont eu d'autre effet jusqu'ici que de montrer combien est courte la science de l'homme, et combien faible la mesure de pouvoir qui lui a été laissée sur les éléments dont dépend son existence.

Nous, chrétiens, nous pouvons, sans mépriser la science, demander l'explication de ces terribles mystères à une lumière plus sûre, parce qu'elle vient du ciel, à cette lumière qui nous a été révélée par Jésus-Christ, envoyé de Dieu pour être le guide et le précepteur des nations de la terre (50).

Selon la doctrine chrétienne, Dieu, qui a créé les mondes, est aussi l'auteur de la société: *il a fait naître d'un seul toute la race humaine pour habiter sur la face de la terre, déterminant les temps de la durée des peuples et les limites de leur demeure* (51). Tous les biens descendent de sa munificence comme de leur source essentielle; il distribue à l'homme sa nourriture, comme il prend soin des oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent; c'est encore sa bonté qui nous donne le vêtement, ainsi qu'elle revêt de sa parure l'herbe des champs, qui demain sera jetée dans la fournaise. Mais Dieu veut que nous reconnaissions son souverain domaine, en lui demandant ce pain de chaque jour et le vêtement de notre corps, qu'il peut, selon la pensée de saint Augustin, nous accorder ou nous refuser, comme le riche donne ou refuse l'obole que sollicite le pauvre.

Les maux arrivent aussi sur la terre, ou par un dessein arrêté de sa justice, ou par la permission de son infinie sagesse, et il nous ordonne d'invoquer le secours d'en haut pour être délivré du mal. Tel est l'enseignement aussi simple que sublime de l'Evangile, que nous voulons vous exposer ici avec quelque développement.

(49) *Exsultatio animæ et cordis, vinum moderate potatum; sanitas est animæ et corpori sobrius potus.* (Eccli., XXXI, 36, 37.)

(50) *Dedi eum ducem ac præceptorem gentibus.* (Isa., LV, 4.)

(51) *Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum.* (Act., XVII, 26.)

Il ne faut pas croire, N. T. C. F., que le monde matériel soit séparé et entièrement isolé du monde moral : des liens intimes unissent au contraire ces deux ordres, qui se touchent nécessairement, et, dans ces points de contact, souvent se mêlent, se pénètrent se confondent. Les lois qui régissent ces deux mondes différents ont entre elles de secrètes affinités, d'où naissent des influences réciproques, très-réelles, bien qu'elles ne puissent être saisies par nos sens.

Rien n'était plus digne de la souveraine sagesse que d'unir ainsi par des liens étroits toutes les parties de son ouvrage, d'assujettir la matière à l'esprit, de subordonner la nature physique à l'influence et à la direction supérieure de l'ordre moral. Dans les œuvres de Dieu, tout est fait pour l'intelligence, et quand la société des hommes aura pris fin sur la terre, les mondes, selon l'expression des livres saints, seront pliés comme un livre inutile (52), dans lequel nous n'aurons plus rien à apprendre.

Ces considérations, N. T. C. F., nous aident à pénétrer dans les desseins du Créateur, et nous font concevoir comment, en imposant à l'homme des commandements, il ne leur a pas donné pour unique sanction les craintes et les espérances éloignées d'une autre vie, mais il les a appuyés, en outre, sur un ordre visible de peines et de récompenses terrestres.

Cette sorte de législation temporelle, nous la voyons appliquée d'une manière sensible dans les événements des siècles passés. Saint Jean Chrysostome remarque quelque part que souvent Dieu a puni les hommes par la stérilité de la terre : quand Adam eut péché, la terre, qui jusque-là produisait ses fruits d'elle-même et sans travail, se couvrit de ronces et d'épines; quand les iniquités des hommes eurent attiré sur leurs têtes le fléau du déluge universel, la constitution de la terre fut altérée, et cette grande révolution diminua sa fécondité. L'exécution de cette loi providentielle devient plus éclatante encore dans les diverses phases de la vie du peuple juif, dont l'histoire n'est guère que le récit des châtements provoqués par ses prévarications, ou des récompenses obtenues par sa fidélité.

Il est vrai que, depuis, la publication de l'Évangile, la loi de crainte a fait place à la loi d'amour, et que Jésus-Christ, en nous enseignant l'adoration en esprit et en vérité, a formé un peuple nouveau, guidé par des pensées plus nobles et plus élevées. On rencontre, en effet, dans l'Église chrétienne, des âmes généreuses s'attachant à la loi du Seigneur sans retour sur elles-mêmes, et qui, selon la belle expression de l'auteur de *l'Imitation* : *Ne s'arrêtant pas aux dons, mais s'élevant jusqu'à l'auteur de tous les dons*, demeurent toujours fidèles, alors même

qu'elles sont privées des consolations et des biens de la terre.

Mais, si le christianisme a perfectionné et ennobli les sentiments du cœur, il n'a pas détruit la loi générale dont nous parlons. Elle subsiste, et doit subsister dans tous les temps, parce qu'elle fait partie du gouvernement de la Providence dans les sociétés humaines. La notion du bien est trop affaiblie dans le cœur de l'homme, son penchant au mal trop dominant, pour que le suprême Législateur puisse jamais retirer à la loi morale la force qu'elle emprunte de la crainte de la punition ou de l'attrait de la récompense en ce monde. Les livres saints nous représentent les biens et les maux comme autant de ministres puissants qui entourent le trône de Dieu pour être envoyés, selon le besoin, dans toutes les parties de son empire, afin d'y maintenir le respect de ses lois souveraines. De là vient que bien souvent les hommes qui se livrent à leurs aveugles passions reçoivent aussitôt, dans les maladies et les autres peines physiques, le salaire de leurs désordres : cette même règle s'accomplit, à plus forte raison, à l'égard des nations qui, n'existant que sous la forme d'un être moral, ne peuvent recevoir, dans la vie future, la compensation due à leurs vices ou à leurs vertus. Le Saint-Esprit a sans doute en vue cet ordre de récompenses et de châtements temporels, quand il assure que *la justice élève une nation, et que le péché fait les peuples malheureux* (53).

Ici, N. T. C. F., ne nous laissons pas imposer par les sophismes de certains philosophes, qui s'imaginent que Dieu, après avoir créé le monde par un acte de sa puissance infinie, l'a livré à la seule impulsion des lois de la matière, pour s'épargner apparemment le soin de gouverner lui-même son œuvre pendant la durée des siècles; en sorte que tous les événements de ce monde ne seraient que l'effet nécessaire d'une force aveugle et fatale, dont il nous serait impossible d'arrêter le cours.

« Que je méprise, dit Bossuet, ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut comme s'il avait, à notre manière, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement (54). » Ne serait-ce pas, en effet, se faire une idée basse de l'intelligence divine, que de se la représenter sujette aux défaillances de notre propre esprit, qui ne peut embrasser un grand nombre de détails, sans que sa vue en soit troublée ? Le regard du Créateur saisit d'une vue ferme, sans obscurité et sans confusion, tous les rapports des êtres qu'il a faits lui-même, et sa main souveraine tient, sans lassitude,

populos peccatum. (Prov., XIV, 34.)

(54) *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

(52) *Et cælum recessit sicut liber involutus.* (Apoc., VI, 14.)

(53) *Justitia elevat gentem, misericors autem facit*

les rênes du gouvernement du monde avec une vigueur toujours égale à tous les instants de la durée.

Ainsi, ce qu'on appelle les lois de la nature, n'est point une force distincte de la volonté de Dieu, ni un attribut essentiellement inhérent aux êtres matériels. La matière, au contraire, est de sa nature inerte, sans énergie propre, indifférente au repos comme au mouvement, n'affectant aucune forme particulière, mais susceptible de recevoir toutes les formes que lui impose une volonté étrangère. D'où il faut conclure que tous les êtres composant le monde physique, créés par un acte de la libre volonté de Dieu, demeurent toujours sous l'empire de cette volonté libre, dociles à l'impulsion toute-puissante qui les guide, sans interruption, à tous les points de l'espace et du temps. L'uniformité des mouvements, la constante reproduction des phénomènes extérieurs ne suppose point l'existence de lois immuables par elles-mêmes ; elle manifeste seulement la persévérance de la volonté toujours sage, toujours bien ordonnée, du suprême législateur.

C'est ainsi que l'ont compris tous les peuples instruits, non par les leçons d'une philosophie incertaine dans ses raisonnements, mais par la lumière intérieure, qui n'est qu'un rayon de la vérité se révélant elle-même à l'esprit. Dans tous les temps, de tous les points habités du globe, les hommes convaincus que Dieu dispose à son gré de tous les êtres sortis de ses mains, n'ont cessé d'élever vers lui leur voix suppliante, pour obtenir la conservation des biens de la terre, la marche régulière des saisons la fertilité des champs, l'éloignement des calamités communes et des infortunes particulières.

Qu'on n'objecte pas qu'en demandant à Dieu d'être délivré des fléaux naturels, on lui adresse une prière pleine de témérité et de présomption, puisque c'est demander qu'il opère des miracles en changeant l'ordre commun des événements.

Nous pourrions répondre qu'il n'est pas défendu de solliciter des miracles, quand cette demande est faite avec tout le respect qu'inspire la foi et dans un esprit de parfait soumission. Une telle prière honore Dieu, car elle est l'hommage le plus éclatant rendu à sa bonté et à sa toute-puissance.

Mais, quand nous nous adressons à Dieu pour être délivrés des fléaux qui nous affligent, nous ne demandons pas qu'il bouleverse subitement tout l'ordre naturel des choses, qu'il emplisse nos greniers d'un froment qui n'a pas germé dans la terre, qu'il attache des fruits aux branches qui n'en ont pas porté, ni qu'il rende sains et agréables les fruits que la maladie a déjà corrompus. Sa puissance pourrait sans doute opérer ces merveilles. Mais ce que nous sollicitons de sa bonté paternelle, c'est qu'il dirige le travail intérieur des éléments, qu'il dispose le cours des saisons, qu'il prépare enfin, selon les industries infinies de sa

sagesse, les différentes causes qui concourent à la production des biens de la terre, de telle manière que nous voyions renaître l'abondance qu'il daignait répandre sur nos champs en des jours plus heureux.

Encore une fois, la prière ne dérange point l'ordre des lois établies : elle prend elle-même rang parmi ces lois providentielles, son action ayant été prévue et calculée dans les plans du Créateur, et nous aimons à nous la représenter sous l'image d'une puissance douce et conciliatrice, placée aux confins de l'ordre matériel et de l'ordre moral pour entretenir l'harmonie entre ces mondes divers.

Ce n'est pas sans raison, N. T. C. F., que nous sommes entré, cette fois, dans des considérations qui semblent s'éloigner du caractère plus simple et plus facile des instructions que nous avons coutume de vous adresser. Il est de notre devoir de combattre la grande erreur de notre temps, qui est de se conduire, dans les choses de la vie, comme si Dieu n'y avait aucune part. Pense-t-on à lui rendre grâce des biens qu'il répand sur nous ? Est-ce de sa providence qu'on attend le succès d'une entreprise ? Ne se confie-t-on pas uniquement dans les ressources de l'habileté et de l'industrie ? Les hommes ne se sont-ils pas habitués à regarder la fécondité de la terre comme le fruit de leur travail et de leur vigilance ? Et quand Dieu leur retire pour un temps les biens qu'ils recevaient de sa libéralité, songent-ils à attribuer la cause de cette privation à l'égarément de leur conduite ? Hélas ! ils ne savent, dans leur aveuglement, que proférer de stupides murmures contre le désordre des éléments, et accuser l'inclémence des saisons. Cette morale dégradante est devenue commune et presque universelle, aujourd'hui, parmi les peuples qui ont perdu le sens religieux, et l'on ne peut douter que la soustraction des bienfaits de Dieu n'ait été provoquée par l'oubli coupable du bienfaiteur.

Mais ce n'est pas la seule cause qui ait soulevé la colère du ciel contre nous. Entrons ici en jugement avec nous-mêmes ; scrutons nos consciences avec cette lumière que le Juge souverain y portera au dernier jour, et nous serons forcés de convenir avec humilité que nous avons mérité justement, par nos péchés, tous les maux qui pèsent sur nous.

Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., les plaintes que nous avons fait entendre si souvent contre la profanation scandaleuse du saint jour de dimanche. Nous n'avons cessé de vous annoncer, dans nos prédications et dans nos lettres, que le mépris de la grande loi qui réserve un jour de la semaine pour la prière et pour le repos, attirait les châtimens de Dieu sur les peuples. En vous parlant ainsi, nous n'étions que le faible écho de la voix des autres évêques, dont le zèle s'élevait avec une vigueur toute apostolique contre un désordre qui ressemblait à une apostasie générale de la nation.

Il est vrai que nos efforts n'ont pas été entièrement vains : dans ces derniers temps un retour consolant au respect de la loi sacrée s'est manifesté en bien des endroits ; mais que ce retour est loin encore d'être complet et général ! Puisse cet heureux mouvement se continuer et se propager de plus en plus ! Il n'en faudrait peut-être pas davantage pour désarmer la colère divine.

Que dirons-nous, N. T. C. F., de cette orgueilleuse complaisance qu'inspire à notre siècle le prétendu progrès des lumières et ce que l'on décore du nom pompeux de conquêtes sur le domaine de la nature ? A Dieu ne plaise que nous nous affligions jamais des merveilles enfantées par le génie de l'homme ! Nous nous en réjouissons au contraire. Mais, ce qui nous remplit de tristesse, c'est de voir que ces découvertes admirables, si propres à élever la pensée vers le ciel et à remplir les âmes de reconnaissance et d'amour pour le Créateur, les en éloignent davantage, et leur font oublier tout devoir de dépendance envers lui. Chaque pas que l'on fait dans la perfection des arts et de l'industrie, semble marquer un nouveau degré d'affaiblissement dans la science de Dieu et la pratique de la loi chrétienne. L'esprit humain s'est persuadé qu'il n'a plus besoin du secours d'en haut, qu'il se suffit à lui-même. Dans l'admiration dont il est épris pour l'excellence de ses œuvres, il est allé jusqu'à proclamer que les guerres, les famines et tous les fléaux d'autrefois sont désormais impossibles, grâce aux progrès obtenus en tous genres, et à ces voies si rapides de communication qui ont effacé les distances. Quand on étudie attentivement les dispositions de notre époque, on découvre au fond des esprits un sentiment semblable à ce fol orgueil qui entreprit autrefois d'élever jusque dans les nues l'édifice fastueux qui devait le mettre à l'abri de la colère du ciel.

Nous ne fuirions pas, N. T. C. F., si nous entreprenions de compter toutes les prévarications, et de faire ici la peinture fidèle des vices de notre société. Mais ce que nous ne pouvons passer sous silence, parce que là est le péché qui a le plus irrité Dieu contre nous, c'est cet instinct de l'homme animal qui poussait les peuples, il y a à peine deux ans, à se ruer sur les biens de la terre, pour les dévorer en quelques jours et accomplir un crime jusque-là inouï, la destruction de la société par elle-même. Que Dieu, dans son infinie bonté, daigne arracher du fond des cœurs jusqu'aux dernières racines d'un mal si profond !

Nous voulons encore vous signaler un désordre, dont la punition a été si éclatante, qu'elle a laissé voir à tous les yeux la main d'où partait le châtement. Qui peut s'étonner que Dieu ait ordonné à la vigne de nous retirer son fruit ? Comment a-t-on usé de ce don précieux de sa bonté, des-

tiné à réparer nos forces épuisées par le travail ? Il ne servait plus qu'à dégrader les âmes et à les exalter pour le mal. Jusque dans nos plus humbles villages, où l'on rencontrait autrefois à peine une hôtellerie pour le repos du voyageur, on a vu, pendant ces dernières années, les cabarets se multiplier d'une manière alarmante pour les mœurs publiques. C'est là que la raison, la foi, les vertus simples et toutes les ressources des habitants de nos campagnes venaient s'engloutir comme dans un abîme sans fond. L'église était délaissée pour l'ignoble cabaret, les assemblées bruyantes et désordonnées avaient remplacé les réunions chrétiennes, et, au lieu des saints cantiques de la religion, on n'entendait partout que les chants de la haine et de l'impiété. Ce scandale, devenu la honte de l'humanité, était si général et si rebelle aux exhortations des pasteurs, que Dieu lui-même semblait n'avoir plus d'autre moyen pour l'arrêter, que d'enlever aux passions mauvaises la matière qui leur servait d'aliment, comme un père arrache une arme dangereuse aux mains d'un enfant privé de la raison.

Voilà, N. T. C. F., où nous en étions venus. Quand le Seigneur voit son peuple s'éloigner du sentier de la justice, secouer le joug de la loi sainte, abuser des dons de sa munificence, se livrer aux coupables inspirations d'un orgueil sans mesure, et qu'un si grand mal s'étend comme une contagion, menaçant de tout envahir, alors il se lève et frappe de ces coups terribles qui montrent à la terre qu'il est seul maître, seul souverain, seul indépendant ; que nos vies et nos biens sont dans sa main, et qu'il les donne et les retire quand il veut et comme il veut.

Telle est la véritable source de tous nos maux. Elle est là, il ne faut pas la chercher ailleurs. Les savants vous apprendront que les fruits de la terre sont altérés par une végétation parasite, semblable à une poussière malfaisante, ou par de petits insectes que l'œil le plus pénétrant ne peut apercevoir. Nous ne contestons pas l'observation de la science ; nous disons seulement que la poussière vengeresse et les insectes destructeurs descendent du ciel, comme la cendre et les mouches que le Seigneur répandit sur la terre d'Égypte pour vaincre l'obstination d'un roi cruel et injuste. Quand Dieu a résolu d'humilier l'homme révolté contre lui, que peut-il faire de mieux que d'employer ces vils instruments pour abattre l'orgueil de sa créature, et lui mettre devant les yeux toute sa fragilité et tout son néant ?

Cependant, N. T. C. F., les saints livres nous enseignent que Dieu n'a point fait la mort, et qu'il ne se réjouit pas de la perte des vivants ; qu'il a créé les choses, afin qu'elles subsistent, et qu'il a fait tous les peuples de la terre guérissables (55). Dans les châti-

(55) *Deus mortem non fecit, nec letatur in perditione vivorum. Creavit enim ut essent omnia: et*

sanabiles fecit nationes orbis terrarum. (Sap., I, 15, 14.)

ments qu'il inflige, l'amour n'est jamais séparé de la justice, et pour être guéris, il nous suffit d'accepter le remède. *Si cette nation, dit-il lui-même, se détourne du mal qui appelait ma menace, moi aussi, je me repentirai du mal que j'avais résolu de lui faire* (56).

C'est parce que le Seigneur, comme un père plein de tendresse, ne punit jamais qu'à regret, qu'il presse si souvent ses ministres de se placer entre lui et son peuple, pour arrêter le cours de sa justice. Entendez la parole qu'il nous adresse par la bouche de son prophète : *La campagne est désolée; la terre est dans le deuil; le blé est détruit; la vigne est couverte d'ignominie; l'olivier est frappé de langueur, et tous les autres arbres des champs sont desséchés. A cause de cela, les laboureurs sont confondus, les vigneronns poussent des cris lamentables, et la joie a fui du visage des hommes. Prêtres, ceignez vos habits; pleurez, ministres des autels; entrez dans le temple, passez-y la nuit couverts de cilice; ordonnez des jeûnes publics, convoquez l'assemblée solennelle, faites venir les vieillards et tous les habitants du pays dans la maison de votre Dieu, et criez vers le Seigneur* (57).

Docile à cette voix qui nous vient du ciel, nous vous exhortons. N. T. C. F., à recourir à la prière et à la pénitence pour obtenir la guérison des maladies de l'âme, afin que vous soyez aussi délivrés des maux qui affligent le corps. Cessez de mettre votre confiance dans les hommes qui ne peuvent rien, pour vous jeter entre les bras de Dieu qui peut tout, parce qu'il est le maître souverain de la nature. Oui, nous en avons l'assurance, fondée sur sa parole immuable, si tous les chrétiens se pressaient autour des saints autels pour implorer sa miséricorde, et si, fidèles à l'inspiration de la grâce, ils détestaient leurs égarements passés et embrassaient généreusement, sans réserve, la pratique de la loi chrétienne, notre Dieu se laisserait toucher par la prière et les larmes de ses enfants, et en leur donnant les biens de son royaume, qui sont la sainteté et la justice, il ajouterait par surcroît l'abondance des biens de la terre.

Quel moment fut plus favorable, N. T. C. F. pour faire agréer au Seigneur nos expiations et les sentiments d'un cœur contrit et humilié, que le saint temps du carême qui s'ouvre devant nous. Entrons, pendant ces jours de salut, dans les pieuses intentions de l'Eglise, en nous appliquant à toutes les bonnes œuvres; aimons à nous trouver souvent dans le lieu saint, assistons avec un sentiment profond d'adoration et d'a-

mour au saint sacrifice, rendons-nous dignes, par la pureté de nos cœurs, de participer à la victime sainte qui s'immole pour nous sur l'autel; pardonnons à nos ennemis tous leurs torts, afin que Dieu remette nos propres dettes; portons des consolations à tous ceux qui sont affligés, et surtout, dans ce temps de détresse, donnons aux pauvres abondamment et avec joie, car *l'aumône faite pour Dieu a la vertu de racheter les péchés*.

A ces causes, etc.

Donné à Viviers, le 15 février 1854

IX. MANDEMENT

PRESCRIVANT LA PUBLICATION, DANS TOUTES LES PAROISSES DU DIOCÈSE, DES LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX, RELATIVES À LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

Nos très-chers frères,

Quand le souverain pontife daigna nous interroger sur la question de l'Immaculée Conception, et nous demanda quelle était sur ce point la croyance du clergé et des fidèles de notre diocèse, notre réponse ne pouvait être douteuse. Nous nous empressâmes de faire connaître à Sa Sainteté, que tous ici, depuis l'évêque jusqu'au plus humble parmi les fidèles, faisaient profession de croire au glorieux privilège de la Mère de Dieu. Nous ajoutâmes que cette pieuse croyance était très-ancienne dans notre Eglise, et que nous serions heureux de la voir consacrée par une définition solennelle comme un dogme de la foi catholique.

Vous avez suivi, N. T. C. F., dans le sentiment d'une espérance aussi ardente que respectueuse, la marche et les progrès de cette affaire, qui intéressait au plus haut point la piété chrétienne. Vous appeliez de tous vos vœux, vous sollicitiez par de ferventes prières une issue favorable, lorsque enfin, le 8 décembre dernier, jour de la fête de la Conception, le successeur de Pierre, entouré de deux cents évêques successeurs des apôtres, avec l'autorité infailible qu'il tient de Jésus-Christ, a déclaré, prononcé et défini que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu Tout-Puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, préservée intacte du péché originel, est révélée de Dieu, et que, par conséquent, elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.

Vos vœux et les nôtres étaient accomplis. Il ne vous suffisait pas cette fois de recevoir

(56) *Si penitentiam egerit gens illa a malo suo quod locutus sum adversus eam, agam et ego penitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei. (Jer., XVIII, 8.)*

(57) *Depopulata est regio, luxit humus, quoniam destructa est viticella, confusum est vinum, clamant oleam... Confusi sunt agricolæ, et ulularunt*

vinitores... Omnia ligna agri aruerunt : quia confusum est gaudium a filiis hominum. Accingite vos et plangite, sacerdotes... ; ingredimini, cubate in sacco, ministri Dei mei... sanctificate jejunium, vocate cæcum, congregate senes, omnes habitatores terræ in domum Dei vestri, et clamate ad Dominum. (Joel, I, 10 et seq.)

avec une respectueuse soumission, la définition du Pasteur suprême ; vous avez osé y applaudir, tant était vive la joie qui transportait vos âmes. Votre voix s'est mêlée aux voix parties de tout l'univers chrétien, pour couvrir d'une immense acclamation la décision du Chef de l'Eglise.

Qu'il nous eût été doux, N. T. - C. F. , d'assister, non-seulement en esprit et de cœur, comme nous l'avons fait, mais en réalité, à cette sainte assemblée, où tant de nos frères dans l'épiscopat étaient réunis autour du pontife suprême, et d'être ainsi présent au triomphe de notre Mère bien-aimée. C'était plus qu'une assemblée d'hommes : toute la cour céleste dont Marie est la reine immortelle, était descendue du ciel, pour assister invisible à ce grand et sublime spectacle.

Nous avons dû renoncer à cette joie pour remplir un devoir de pieuse affection envers un digne et saint évêque, qui avait besoin d'être assisté dans les fonctions que son infirmité ne lui permettait pas de remplir. Le sacrifice que nous avons fait pour un collègue vénéré ne sera pas perdu pour nous ; la Vierge Marie, nous en avons la confiance, nous obtiendra, en compensation, une plus grande abondance de grâces, celle surtout que nous lui demandons avec instance, d'imiter toutes les vertus pastorales qu'il nous a été donné d'admirer.

Si nous avons été l'heureux témoin, N. T. C. F., des grandes choses qui se sont passées dans la ville sainte, nous vous parlerions aujourd'hui de ces magnifiques fêtes des âmes, qui ne se célèbrent que dans l'Eglise catholique ; nous aimerions surtout à vous raconter les saintes émotions, dont le cœur d'un évêque est saisi en ces moments rares et précieux qui donnent un avant-goût des joies d'une autre patrie.

Puisque nous sommes obligés de nous borner à la publication des Lettres apostoliques de notre saint Père le pape, qui sont, à la vérité, ce qu'il y a de plus important et de plus capital, nous croyons utile de proposer à votre piété quelques réflexions sur ce grand acte de l'Eglise et sur le dogme qui en fait l'objet. Ces réflexions ne sont nullement nécessaires à votre foi, la parole du vicair de Jésus-Christ vous suffit ; mais elles pourront vous aider à expliquer votre croyance, si l'occasion l'exigeait, devant ceux de nos frères séparés, qui se laissent dominer par d'injustes préventions contre l'Eglise catholique, et auxquels vous êtes sans cesse mêlés dans les relations sociales. Ne cessons de prier pour eux avec amour, afin qu'ils rentrent dans la vérité, et que nous ayons la joie de les voir un jour se réunir à nous pour célébrer les gloires de la Mère de Dieu.

Si, parmi les vérités de la religion, il n'y en a pas de plus chère à la piété chrétienne que la croyance de l'Immaculée Conception, il n'est pas de dogme non plus, dont l'esprit saisisse plus facilement les motifs et la convenance. Quand nous étudions les différents

articles de notre croyance, nous sommes forcés souvent de courber notre raison devant le mystère impénétrable, et d'adorer ce que nous ne pouvons comprendre. Notre foi n'en est pas moins raisonnable, puisque l'assentiment que nous donnons aux vérités incompréhensibles est fondé sur la parole de Dieu qui ne peut tromper. Mais ici, à l'autorité divine qui *doit soumettre toute intelligence*, s'ajoute la lumière naturelle de l'esprit, qui pénètre sans peine dans les desseins de Dieu préservant Marie du naufrage général de la race humaine.

Dès que l'on admet, comme chrétien, le plan de la Rédemption, tel qu'il fut arrêté dans les conseils de l'éternelle Sagesse, on conçoit aussitôt que la préservation de la Sainte-Vierge en est une conséquence, ou plutôt, que cette préservation fait partie elle-même du plan divin, non sans doute en vertu d'une nécessité absolue, mais, pour parler comme la théologie, par suite d'une loi de décence, à laquelle Dieu n'a pas voulu se soustraire.

Quelle est, en effet, la place que doit occuper cette bienheureuse Vierge dans le grand œuvre de la réparation du genre humain, qui est, selon la pensée de l'Eglise, quelque chose de plus merveilleux que la première création ? J'entends les oracles divins annoncer, dès l'origine, cette femme admirable comme devant écraser la tête du serpent infernal, dont le venin a infecté le monde. Elle est destinée à concevoir le Rédempteur dans son sein très-pur par la vertu toute-puissante du Très-Haut ; par cette mystérieuse alliance, elle deviendra, selon l'expression des docteurs, la fille du Père et l'épouse du Saint-Esprit. Elle doit porter l'Homme-Dieu dans ses chastes entrailles ; son corps virginal sera ainsi le temple vivant où le Saint des saints, la Sagesse éternelle, la Lumière incréée, habitera substantiellement pendant neuf mois. Elle mettra au monde le Sauveur dans une parfaite pureté ; elle appellera donc Jésus son fils, et Jésus l'appellera sa mère, dans le sens le plus véritable, et tous les chrétiens, dans la suite des siècles, la désigneront, avec la même vérité, par le titre auguste de Mère de Dieu.

O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Qui pourra jamais comprendre les grandeurs d'une créature qui doit soutenir des relations si intimes avec les Personnes divines, et se trouver tellement mêlée partout dans le dessein de la rédemption, que la miséricorde et la puissance de Dieu semblent ne pouvoir s'exercer que par elle et avec sa coopération ! Ces fonctions sublimes et si singulières feront de Marie un être à part, qu'il ne sera pas permis de confondre avec le reste des créatures. Elle appartiendra à la race humaine, puisqu'elle sera fille d'Adam ; mais sa mission incomparable l'élèvera bien au-dessus de la commune humanité. Elle ne sera pas faite pour elle-même ; sa destinée sera de servir d'instrument à la Sagesse éternelle

dans l'exécution du plus grand de ses ouvrages ; sa création se liera au salut, à la dignité, au bonheur du monde entier.

Aussi, le Seigneur qui met toujours une parfaite harmonie dans tout ce qu'il fait, en créant la bienheureuse Vierge pour de si hautes destinées, l'a enrichie des dons les plus excellents de la grâce dès le premier moment de sa vie. Elle a reçu ces dons célestes dans un cœur si fécond, sa fidélité à y répondre a été si constante, elle s'est élevée à un si haut degré de sainteté, que son âme est devenue comme un miroir pur et sans tache, sur lequel s'est réfléchi l'image de la justice éternelle : *speculum justitiæ*. Comme elle était la plus élevée parmi les pures créatures par son éminente dignité, il fallait aussi qu'elle fût la première dans l'ordre surnaturel du mérite et de la grâce.

C'est pour marquer la prééminence de cette créature unique dans l'univers, que l'Eglise, toujours conduite par l'esprit de Dieu, a décerné à Marie un culte qu'elle appelle d'un nom particulier, qui reste sans doute à une distance infinie de l'adoration réservée à Dieu seul, mais qui s'élève bien au-dessus des honneurs que nous rendons aux anges et aux autres bienheureux.

Or, qui ne voit, N. T. C. F., que la souillure du péché originel dans la très-sainte Vierge Marie se serait mal alliée avec tant de perfection et de grandeur, et que ce chef-d'œuvre de la main de Dieu serait d'autant plus dégradé par ce seul vice, qu'il est plus pur et plus éclatant par tous les autres côtés. Ne convenait-il pas que celle qui devait être si intimement associée à l'action réparatrice du péché, fût elle-même exempte de cette honteuse contagion ?

Je comprends que Dieu ait soumis la bienheureuse Vierge aux privations de la pauvreté, à la souffrance, aux autres infirmités de la condition humaine. Il a voulu qu'en cela elle fût semblable à son divin Fils, qui, par son sacrifice, a effacé l'outrage fait à la justice divine. Mais que le souille du péché ait jamais touché celle que la vertu du Très-Haut devait couvrir de son ombre, qui était destinée à revêtir de sa substance le Verbe éternel, et à contracter par-là une alliance si étroite avec le Ciel ; non, la sagesse de Dieu ne l'a jamais permis, j'en atteste l'horreur éternelle qu'il a pour le mal et la haine infinie dont il le poursuit partout où son regard le rencontre. Disons-le, car c'est la vérité, Dieu est entièrement libre dans la dispensation de ses dons ; il les distribue, comme il lui plaît, avec une souveraine indépendance. Les privilèges et les grâces merveilleuses dont il a comblé Marie sont l'effet de sa libéralité divine et le fruit des mérites de Jésus-Christ. Mais ajoutons, en suivant la maxime de saint Augustin, « que le créateur de tous les biens, qui fait tout ce que la droite raison peut imaginer de plus convenable (58), » n'a pas

oublié cette règle dans la part faite à la Bienheureuse Vierge des trésors de sa munificence.

Ainsi, N. T. C. F., notre faible intelligence, aidée des lumières de la révélation, peut pénétrer cette fois dans les desseins de la Sagesse éternelle ; elle en découvre l'ordre et la liaison, et si elle n'a pas la compréhension de l'action divine qui préserve la sainte Vierge du péché originel, elle saisit du moins les raisons qui servent de fondement à ce privilège merveilleux.

Mais, dira-t-on peut-être, si cette doctrine de l'Immaculée Conception l'est si plausible que l'esprit y incline naturellement, comment se fait-il que l'Eglise, chargée d'enseigner toute vérité, ait laissé passer dix-huit siècles, avant de définir et de proposer à la foi des chrétiens un dogme si glorieux à la Mère de Dieu ?

Ecoutez, N. T. C. F., ce qui nous reste à vous dire, et peut-être loin de vous étonner de cette marche si lente de la lumière, vous y trouverez le signe manifeste de la sagesse divine, qui inspire et qui conduit son Eglise.

La vérité de l'Immaculée Conception est indubitablement révélée de Dieu, puisque elle a été crue dans tous les temps. Comment le divin Maître qui dévoila à ses disciples les mystères les plus secrets de la mission de Marie, leur aurait-il laissé ignorer l'éminent privilège qui marqua le premier instant de la vie de sa sainte mère, et qui devait répandre encore une si vive lumière sur sa bienheureuse mort ? L'assomption de la Sainte-Vierge devait être en effet pour les apôtres un témoignage éclatant de sa sainteté originelle. Quand ils la virent, comme son divin Fils, affranchie des liens de la mort et de la corruption du tombeau à laquelle le péché a condamné tous les enfants d'Adam, ne durent-ils pas reconnaître dans ce dernier triomphe de Marie sur les puissances de la mort, l'effet et la continuation de son premier triomphe sur le péché ?

C'est donc de cette source apostolique que nous vient la connaissance de la conception sans tache de la mère de Dieu, et c'est pour cela qu'en remontant le cours des siècles, nous retrouvons la trace ineffaçable de cette vérité dans la croyance des fidèles, dans les écrits des saints docteurs, et dans les autres monuments de la tradition ecclésiastique.

Si l'Eglise, dès le commencement, n'a pas donné une sanction formelle à cette doctrine, c'est sans doute parce qu'elle n'avait aucune raison de le faire. Nous voyons qu'en général, elle ne définissait d'une manière solennelle les articles de notre croyance, que pour défendre la foi des fidèles contre les innovations de l'hérésie, ou lorsqu'elle avait des motifs particuliers pour

(58) *Quidquid tibi vera ratione melius occurrerit, scias fecisse Deum tanquam honorum omnium conditorem. (De lib. arbitr., lib. V.)*

donner à l'expression d'un dogme plus de précision et une plus grande clarté.

Qui pourrait ne pas admirer la prudence d'une telle conduite, surtout dans les temps primitifs ? N'oublions pas ce qu'étaient les peuples qu'il fallait amener à la doctrine si pure et si élevée de l'Évangile. Ils étaient si ignorants, si grossiers, si enclins à l'idolâtrie, qu'ils prenaient pour des dieux les premiers prédicateurs de la foi, et que les apôtres furent obligés de se défendre avec force, quelquefois, du culte superstitieux qu'ils voulaient leur décerner. Ne convenait-il pas de ménager la lumière à des yeux encore faibles et incapables d'en supporter tout l'éclat ?

Voilà pourquoi l'Église, au lieu de procéder toujours avec les formes de l'autorité croyait plus sage, dans bien des cas, de laisser la doctrine pénétrer doucement dans les esprits par la seule force de la prédication et de l'enseignement traditionnel. Ainsi a-t-elle fait en confiant la vérité de l'Immaculée Conception à l'amour et à la piété des chrétiens qui nous ont fidèlement transmis ce dépôt sacré.

Permettez-moi de le dire, ô bienheureuse Vierge, il entra dans les desseins de Dieu que votre gloire s'élevât sur la terre par des degrés successifs jusqu'à cette pleine lumière qui remplit aujourd'hui le monde. Vous êtes si élevée au-dessus des autres créatures, vous touchez de si près à tout ce qui est divin, que si, dès l'origine, vous étiez apparue, environnée de tout l'éclat de vos perfections, aux peuples encore assis dans les ombres de la mort, frappés d'une admiration qu'ils n'auraient pas su contenir, ils vous auraient prise pour une divinité, et, au lieu des honneurs que mérite votre éminente dignité, ils auraient offert sur vos autels l'hommage d'une adoration qui n'est due qu'à Dieu seul.

Ajoutons, N. T. C. F., pour mettre dans une plus vive lumière la sagesse de l'Église, que cette progression qui n'implique pas le changement, mais qui n'est que la manifestation plus claire de ce qui existait déjà, est, en quelque sorte, nécessaire pour fournir un aliment incessant à la vie des âmes. Quoique l'épouse de Jésus-Christ soit toujours sainte dans un grand nombre de ses membres, l'expérience nous apprend que la piété des peuples diminue quelquefois et s'affaiblit par le triste effet de l'infirmité humaine. Il y a des temps de zèle fervent et des siècles de tiédeur. Il fallait donc que l'Église tint en réserve, dans le trésor de grâce et de vérité qu'elle a reçu du Sauveur, le remède à ces déplorables et funestes langueurs.

C'est donc par un bienfait singulier de la Providence, toujours attentive à nos besoins, que la vérité de l'Immaculée Conception a traversé tant de siècles dans l'ombre d'un demi-jour, afin que la définition de ce dogme vint ranimer la foi des chrétiens de notre temps, et fortifier tant d'âmes attristées ou découragées.

Nous irons plus loin, N. T. C. F., et nous croyons entrer dans la pensée de l'illustre Pontife à qui était réservée la gloire de proclamer le privilège de Marie, en disant que cette définition offre à l'esprit humain égaré une planche de salut, qui peut le ramener dans la voie, s'il veut la saisir ; car elle contient la réfutation la plus péremptoire des erreurs qui troublent le monde depuis un siècle.

Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'esprit pour reconnaître que toutes les erreurs qui ont cours aujourd'hui, se rattachent à cette fausse théorie, que l'homme est naturellement bon, parfait, qu'il se suffit à lui-même, que son esprit n'a pas besoin d'une lumière divine, ni sa volonté d'un secours surnaturel. C'est en partant de ce principe, aussi contraire à la doctrine de l'Église qu'aux enseignements de l'expérience, que les philosophes, les politiques, les législateurs eux-mêmes se sont égarés dans leurs voies, et ont conduit la société au bord de l'abîme.

Or, quelle est la cause première de cette déviation presque générale des esprits, si ce n'est l'entier oubli ou la négation coupable de la faute originelle et de la déchéance qui en a été la suite. Au lieu de reconnaître avec humilité sa misérable condition, ce qui serait déjà le commencement du remède, l'homme se complait encore, comme au premier jour de son existence, aux illusions du fol orgueil qui l'a perdu. Il en coûte à sa vanité d'arrêter ses yeux sur sa profonde misère ; il aime mieux garder son mal, en se le dénigant à lui-même, et laisser s'envenimer la plaie qui le dévore.

Le saint concile de Trente en exposant, avec une admirable clarté, la doctrine catholique sur le péché originel, a mis dans tout son jour la triste réalité de notre condition présente. Mais quelle que soit l'autorité d'un tel enseignement, il a été comme nonvenu pour une foule d'esprits orgueilleux, légers ou inattentifs. L'hérésie elle-même, qui avait d'abord exagéré les effets du péché originel, en admettant, comme une des conséquences, l'extinction totale de la liberté humaine, entraînée par l'esprit du siècle, a fini par ne plus croire au dogme de la déchéance. Elle n'ose pas l'avouer publiquement, de peur d'effrayer ses adeptes qui tiennent encore au baptême ; mais ce sacrement, qui est le véritable remède établi par Jésus-Christ, est conféré dans les églises dissidentes avec une négligence qui atteste l'absence de conviction, et nous oblige, nous, ministres de la véritable Église, à renouveler conditionnellement dans la plupart des cas le rite sacramentel envers ceux que la grâce ramène au sein de la vérité.

Au milieu de ce débordement d'erreurs produit par un orgueil qui n'a plus connu de mesure, quelle est la mission de l'Église, gardienne fidèle de la vraie doctrine ? Sa mission est de dire et de dire sans cesse la vérité à l'homme sur la corruption de sa nature, sur le vice de son origine, afin de

le rappeler à ces sentiments de modestie et d'humilité qui conviennent si bien à un être déchu.

C'est ce qu'a fait admirablement, quoique d'une manière indirecte, la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Car si l'arrêt porté contre le genre humain est si absolu et si général, qu'il n'ait fallu rien moins que tous les titres et tous les privilèges attachés à la condition de la Mère de Dieu, pour la soustraire à la loi commune et faire admettre une exception en sa faveur, le reste de la postérité d'Adam ne peut que répéter la prière et le cri de douleur du roi David : *Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu ! et renouvelez au fond de mes entrailles l'esprit de droiture, car j'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché* (59).

Ainsi, rien ne pouvait être plus opportun, plus utile, plus convenable dans le moment présent, que le grand acte que vient d'accomplir le Chef de l'Eglise. Il a bien connu le mal qui travaille le monde; son regard inspiré a pénétré jusqu'au fond de la plaie. Sa parole apostolique, comme *une épée à deux tranchants*, a coupé la racine d'orgueil qui empoisonne les âmes, en même temps qu'elle attachait un nouveau rayon de gloire à la couronne de la plus pure et de la plus humble des vierges.

Ces réflexions, N. T. C. F., sont bien propres à exciter notre reconnaissance envers Dieu, et à nous faire apprécier le bonheur d'appartenir à l'Eglise catholique, à cette grande société où les esprits ne sont pas livrés à tout vent de doctrine (*Ephes.*, IV, 14), mais dans laquelle une autorité toujours vivante, assistée d'en haut, distribue aux intelligences la vérité, qui est le pain dont elles se nourrissent. Cette vérité, l'Eglise ne l'invente pas; elle la constate et la promulgue. Rappelez-vous ce qui s'est passé avant la déclaration du dogme de l'Immaculée Conception : le souverain pontife, pendant plusieurs années, a prié, il a fait prier pour appeler sur lui les lumières de l'Esprit-Saint; il a prescrit les recherches

les plus longues et les plus approfondies, les livres sacrés et les écrits des saints docteurs ont été étudiés par les savants théologiens, on a interrogé les traditions et les usages des différentes Eglises, les monuments ont été examinés avec le soin le plus scrupuleux, tous les évêques catholiques ont été consultés, et quand il a été surabondamment prouvé que tous ces genres de témoignages concouraient à établir la vérité du privilège de la sainte Vierge, celui que Jésus-Christ a chargé de paître les brebis et les agneaux, a déclaré le dogme au monde chrétien. On voit par là avec quelle réserve, quelle maturité procède l'Eglise, quand il s'agit de fixer et de maintenir les croyances parmi ses enfants. Ce qui s'est fait en cette circonstance mémorable, au grand jour et en présence du monde entier qui regardait, devrait imposer pour toujours silence à ces bouches téméraires qui accusent l'épouse de Jésus-Christ de faire des dogmes nouveaux, lorsque toute son autorité est employée à conserver pure et sans mélange la doctrine dont elle a reçu le dépôt.

Pour nous, N. T. C. F., qui croyions déjà la vérité qui vient d'être définie, réjouissons-nous en voyant la sainte Vierge de plus en plus glorifiée sur la terre. Elle est notre consolation, notre espérance dans l'exil. Demandons-lui son assistance dans le péril, son secours contre les ennemis de notre salut; faisons-nous un bonheur de célébrer ses louanges et de publier ses glorieux privilèges. Mais n'oublions pas que la partie la plus importante du culte que nous devons à cette mère bien-aimée, consiste à retracer dans notre vie les vertus que nous admirons en elle. C'est en imitant son humilité, sa pureté sans tache, son amour pour Jésus-Christ, son zèle pour le salut des hommes, que nous mériterons ses faveurs, et que nous nous rendrons dignes d'entrer en participation de la gloire dont elle jouit dans le ciel. Amen.

A ces causes, etc.

Donné à Viviers, le 2 février 1855.

(59) *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis... ecce enim in ini-*

quitatebus conceptus sum, et in peccatis conceptus mater mea. (Psal. L, 12, 8.)

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M^{GR} MALOU,

ÉVÊQUE DE BRUGES.

M^{gr} Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges, né à Ypres, en Flandre, le 9 juin 1809, fit ses humanités au collège de Saint-Acheul, près d'Amiens, et ses études

théologiques à l'academie ecclésiastique, et au collège germanique à Rome, où il obtint le diplôme de docteur en théologie, au collège romain. Il reçut la prêtrise le

2 novembre 1834, et fut, nommé au commencement de 1837, à l'âge de 27 ans, professeur de théologie dogmatique à l'université catholique de Louvain. A dater de 1838, il remplit les fonctions de bibliothécaire au même établissement. Au mois de septembre 1840, Mgr Boussen, évêque de Bruges, lui conféra un canonat honoraire dans sa cathédrale. Mgr Malou fut préconisé évêque de Bruges le 11 décembre 1848, dans un consistoire tenu à Gaëte. Il prit possession de son siège le 31 mars 1849, et fut sacré dans sa cathédrale le premier mai de la même année.

Il a publié jusqu'ici les ouvrages suivants :

1° *Pieuse explication des principales prières du chrétien*, Louvain, 1841, et la seconde édition, à Tournai, 1854.

2° *La lecture de la sainte Bible en langue vulgaire, jugée d'après l'Ecriture, la tradition et la saine raison : ouvrage dirigé contre les principes, les tendances et les défenseurs les plus récents des sociétés bibliques ; comprenant une histoire critique du canon des livres saints du Vieux Testament, des versions protestantes de la Bible et des missions protestantes parmi les paysans, etc.*, 2 vol. in-8°, Louvain, 1846.

3° *Chronicon Aldenburgense minus*, in-4°, Bruges, 1840.

4° D'Algeri, canonici et scholastici Leodiensis, *De sacramentis corporis et sanguinis Domini, libri tres, etc... emendatius in lucem denuo edidit, adjectis notis et præfatione J. B. Malou, etc.*, in-32, Lovanii, 1847.

5° *Bibliotheca ascetica ex scriptis SS. Patrum selecta*. 17 vol. in-32, Lovanii, 1846-1849.

6° *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ ; Examen des droits de Thomas à Kempis, de Gersens et de Gerson, avec une réponse aux derniers adversaires de Thomas à Kempis, MM. Napcone, cancellieri, De*

Grégory, Weigl, Gence, Daunou, Onésime Leroy et Thomassy, suivi de documents inédits. 8°, Louvain, 1848. La seconde édition, Louvain, 1849. Une troisième édition est sous presse.

7° *De la liberté de la charité en Belgique*. 8°, Bruxelles, 1854.

8° *Les actes du diocèse de Bruges*, depuis le 31 mars 1849.

9° *Iconographie de l'Immaculée Conception, ou de la meilleure manière de représenter ce mystère*. Sous presse.

10° *L'Immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie, considérée comme dogme de foi*. Sous presse.

Monseigneur l'évêque de Bruges a composé un certain nombre de sermons qui restent inédits.

Nous publions ici un choix d'Instructions pastorales et de mandements, qui sont d'un intérêt général. Voici l'ordre que nous suivrons :

1° Mandement publié à l'occasion de la mort de Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, reine des Belges.

2° Mandement publié à l'occasion de la majorité de S. A. R. le duc de Brabant, prince héréditaire, de Belgique.

3° Mandement publié, à l'occasion de la prise de possession du siège épiscopal de Bruges.

4° Instruction pastorale sur l'enseignement de la religion dans les collèges.

5° Instruction pastorale sur la nécessité de l'éducation chrétienne de la jeunesse.

6° Instruction pastorale sur la vertu et la pratique de la foi.

7° Instruction pastorale sur la parole de Dieu.

8° Instruction pastorale sur les mauvaises lectures.

9° Instruction pastorale sur la dévotion envers le saint sacrement.

10° Instruction synodale sur la vie religieuse, aux communautés religieuses du diocèse, en français et en latin.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE MONSEIGNEUR MALOU,

EVÊQUE DE BRUGES.

I. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA MORT DE LOUISE-MARIE THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS, REINE DES BELGES.

Nos très-chers frères,

La mort vient de frapper à la fleur de son âge Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isa-

belle d'Orléans, notre reine bien-aimée. Ce fut le 11 de ce mois qu'un cri de douleur retentit dans les murs d'Ostende : *Notre Reine n'est plus!* et ce cri, porté avec la rapidité de l'éclair jusqu'aux extrémités du royaume, remplit tous les cœurs d'amertume et de regret. Dans nos campagnes comme dans nos villes on n'entend que

piens; on ne voit que deuil et tristesse; chacun mesure d'un regard effrayé le vide immense que la perte de cette illustre et pieuse reine creuse autour de nous!

Notre souverain a perdu en elle une épouse chérie, nos princes une tendre mère, les grands un modèle, les faibles un appui, les malheureux une protectrice, la patrie une reine vénérée, tout le monde l'objet de son admiration et de son amour?

En vain tâcherions-nous, N. T. C. F., de célébrer sa mémoire sans répéter les éloges qui sont sur toutes les lèvres. Qui n'a dit, en parlant de notre bonne reine, que les qualités les plus rares de l'esprit et du cœur relevaient en elle l'éclat de la naissance et la majesté du rang? Jamais princesse ne porta sur le trône plus d'amour de la simplicité, uni à des vertus plus sublimes. Elevée dans les sentiments de la piété chrétienne par une mère sincèrement pieuse, elle aima sur le trône tout ce que la religion lui commandait d'aimer, Dieu, son époux et ses enfants.

Modèle parfait de piété, elle ne croyait point satisfaisante à la loi de Dieu en pratiquant sa foi à l'ombre de ses palais; mais bravant avec une noble franchise les critiques du monde et la tyrannie du respect humain, elle aima toujours à fréquenter nos églises et à y professer publiquement sa foi. Le peuple fidèle, en se pressant autour des autels, n'était point étonné de voir la reine s'associer à ses prières, participer à nos fêtes, approcher de la table sainte, écouter la parole de Dieu. Le recueillement qu'on remarquait alors en elle édifiait, sans exciter de surprise, tous ceux qui en étaient témoins.

Grande leçon, N. T. C. F., dans ce siècle d'indifférence et de tiédeur! Leçon utile surtout pour ces âmes charnelles, qui cherchent dans les exigences du monde, ou dans les embarras d'une haute position, des prétextes pour ne point servir le Seigneur! Leçon utile encore pour ces âmes faibles et lâches, qui se laissent dominer par le respect humain, et qui rougissent de se montrer partout et toujours enfants de Dieu et héritiers du royaume des cieux!

Après Dieu, la reine était toute à son époux. Modèle parfait des épouses chrétiennes, elle étudiait ce qui pouvait plaire au roi. La volonté de son époux était la règle et le mobile de sa conduite. Elle y sacrifiait au besoin et ses aises et son repos. Aux jours de fêtes où ses devoirs religieux l'appelaient dans nos saints temples, elle venait de très-grand matin au pied des autels, afin de ne point déranger les heures du palais. Lorsqu'elle parcourait avec sa famille nos cités populeuses, pour y recueillir le témoignage public de l'affection de ses peuples, elle ne consultait, dans ses fatigues, ni ses forces, ni ses goûts, mais les désirs du roi. En un mot, toutes ses paroles comme tous ses actes ré-

vélaient son désir de rendre heureux celui auquel Dieu avait uni ses destinées.

Notre reine ne partageait qu'avec ses enfants l'amour qu'elle avait voué à son époux. Elle fut vraiment le modèle des mères chrétiennes. La sollicitude qu'elle étendait à toute sa famille était de toutes les heures et de tous les instants. Lorsqu'elle ne pouvait garder ses enfants sous ses yeux, elle ne les confiait qu'à des mains sûres. Elle répandait elle-même dans leur esprit la lumière des vérités chrétiennes; elle leur inspirait, dès leur enfance, la piété la plus tendre, et les habitua à la pratique de la vertu. L'enseignement que leur donnait un vénérable ecclésiastique servait de base à ses leçons; elle leur inculquait à toute occasion que, sans la pratique de la religion, l'homme ne peut pas être heureux sur la terre, et qu'il peut bien moins encore y faire des heureux.

Ah! N. T. C. F., si une pensée temporelle aujourd'hui la douleur qui nous accable, c'est le souvenir de ces pieuses leçons; car les avis d'une bonne mère ne s'effacent jamais de la mémoire d'un bon fils? — Et pourquoi vous le cacher!... Oui, nous savons qu'en présence des restes inanimés de notre reine, ces princes chéris, notre gloire et notre amour, ont juré d'être fidèles aux leçons de leur mère, et de se montrer toujours dignes d'elle!

Puisse cette âme sainte du haut des cieux appeler sur ces vœux les bénédictions du Seigneur pour le bonheur de la Belgique!... Notre patrie n'a rien à craindre de l'avenir, si notre bonne reine revit dans ses enfants!

Un cœur si noble et si dévoué ne pouvait rester insensible aux souffrances des malheureux. Afin de procurer aux pauvres l'aumône spirituelle dont ils ont le plus besoin, notre reine fonda des écoles gratuites qu'elle entretenait à ses frais. Les institutions charitables n'eurent jamais recours en vain à sa royale générosité. Donner, était pour elle un bonheur. Lorsque les personnes chargées de lui soumettre les demandes qui affluaient de toutes parts, manifestaient la crainte de l'importuner, elle accusait leur embarras et les encourageait à produire les requêtes: *Demandez, leur disait-elle, demandez sans cesse; ne craignez point de demander; je donnerai aussi longtemps que je pourrai!* Admirable expression de la charité chrétienne qui, obligée de mettre des bornes à ses œuvres, n'en met point à ses désirs!

De cette piété envers Dieu et de cette charité envers les pauvres naissait dans notre reine un grand sentiment de force qui la rendait supérieure aux malheurs de la vie, et un caractère de douceur qui la rendait aimable à tout le monde.

Son âme sensible et aimante avait acquis un tel empire sur elle-même, que rien au monde ne pouvait l'abattre. Semblable à son illustre mère, qui a su retracer dans sa conduite une image fidèle de la femme forte

de l'écriture, elle subit avec une résignation parfaite les épreuves auxquelles Dieu la soumit. La mort de la princesse Marie sa sœur, du duc d'Orléans son frère, de son propre fils, enfin de son père, la chute et l'exil de sa famille purent émouvoir, troubler, attérer son cœur, mais rien ne put l'abattre. Elle adora les jugements cachés de la divine Providence, sans plainte et sans murmures; elle en souffrit; sa santé plus faible que sa volonté en reçut peut-être une cruelle atteinte; mais la sérénité de son esprit, le calme de son cœur n'en furent jamais altérés.

Cette force de caractère s'alliait dans notre reine avec une grande douceur. Son langage était toujours celui de la bonté, du respect et de la reconnaissance. La fatigue des honneurs n'était rien à l'affabilité de ses traits, ni à l'amabilité de ses discours. Toujours patiente, toujours dévouée, toujours préoccupée d'autrui, elle semblait en toute circonstance n'oublier qu'elle-même.

Une si belle vie devait finir par une mort plus belle encore. Dès que notre reine eut compris au langage d'une amie, que la mort approchait, elle remercia cette amie dévouée avec effusion et à plusieurs reprises; elle voulut voir aussitôt le directeur de sa conscience, et se préparer à recevoir les derniers sacrements. Elle les reçut avec une piété angélique le jour même, veille de sa mort, entourée de sa famille éplorée, et elle ne songea plus dès lors qu'au grand voyage de l'éternité. Quelques heures avant sa mort elle fit appeler le prêtre vénérable qui avait instruit jusqu'alors ses enfants dans les devoirs de la piété, et le remercia avec un sentiment de vive reconnaissance, elle le conjura de leur accorder encore ses soins à l'avenir. Je sens, dit-elle ensuite, que ma dernière heure approche, et je désire que vous priiez pour moi! Le prêtre commença aussitôt à réciter en français les prières des agonisants que la reine récita avec lui.

Enfin sentant ses forces l'abandonner, l'auguste malade fit un dernier effort pour saisir la main du roi; elle la baisa avec respect, et peu d'instants après elle rendit sa belle âme à Dieu.

Telle fut la vie, N. T. C. F., telle fut la mort de la reine chérie que nous pleurons! Qu'un exemple aussi beau et aussi touchant de piété chrétienne ne soit point perdu pour nous! mais qu'il nous engage à servir Dieu avec plus de ferveur. Si nous voulons mourir comme notre bonne reine dans la paix du Seigneur, efforçons-nous de vivre comme elle, en pratiquant notre foi, en aimant notre prochain, en nous sanctifiant nous-mêmes!

En ce moment nous ne pouvons nous contenter d'une admiration stérile. Après avoir donné un libre cours à notre tristesse il convient que nous acquittions la dette de la reconnaissance. Unissons donc nos vœux et nos prières pour supplier le Seigneur de recevoir sans retard no-

tre reine bien-aimée dans ses tabernacles éternels!

Fait à Bruges le 15 octobre 1860.

II. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA MAJORITÉ DE S. A. R. LE DUC DE BRABANT, PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BELGIQUE.

Nos très-chers frères,

Le 9 du mois d'avril prochain, Son Altesse royale le duc de Brabant, notre prince héréditaire, accomplit sa dix-huitième année, et commence à prendre part aux affaires publiques.

Cet événement répand aujourd'hui dans le pays une joie universelle, et réveille dans tous les cœurs les douces espérances que la Belgique a fondées sur sa jeune dynastie.

Plus que personne, N. T. C. F., nous avons droit de prendre part à l'allégresse commune, nous qui avons appris dès l'enfance que Dieu est le maître souverain des destinées humaines, et qu'il élève ou abaisse à son gré les peuples de la terre. Lorsque nous lisons, dans les écrits des apôtres et les oracles des prophètes, que tout pouvoir vient de Dieu (*Rom.*, XIII, 1); que Dieu suscite en leur temps les princes qui gouvernent utilement les nations (*Eccli.*, X, 4); qu'il place les rois sur leur trône (*Job*, XXXVI, 7); qu'il tient leur cœur dans ses mains et l'incline où il veut (*Prov.*, XXI, 1); que la vertu fait le bonheur des peuples, comme le vice en fait le malheur (*Prov.*, XIV, 34); comment pouvons-nous ne pas adorer la main de Dieu dans les événements qui se passent sous nos yeux, et ne pas y voir un signe sensible de la protection divine sur notre chère patrie?

Au sortir d'une révolution qui faillit un instant conduire la Belgique à sa perte, Dieu nous donna un roi, qui depuis plus de vingt ans fait notre bonheur, et qui a su, malgré les difficultés des temps, élever bien haut dans l'estime de l'Europe notre petite mais généreuse nation. Aujourd'hui il nous montre à côté de ce roi bien-aimé, un fils digne de lui, un jeune prince accompli, en qui brillent déjà les nobles qualités de son auguste père unies aux douces vertus de feu son auguste mère. Tandis que des nations puissantes entendent gronder autour d'elles l'orage, et mugir l'esprit des tempêtes; tandis que, désolées de voir miner sous leurs pieds les bases de l'ordre social, par des hommes d'autant plus dangereux qu'ils versent le sang et amoncellent les ruines au nom de la fraternité et du progrès, ces nations n'envisagent l'avenir qu'en tremblant, comment se fait-il que nous, qui comptons des armées moins nombreuses, un territoire moins étendu, des alliés moins puissants, nous contemptions cet avenir avec confiance, et nous ne tremblions pas.

Ah! N. T. C. F., c'est que d'une part nous voyons à notre tête un roi prudent et ferme, qui nous gouverne avec sagesse et avec bonté; c'est que nous voyons autour de lui

une jeune famille qui captive comme lui et avec lui tous les cœurs; c'est que nous voyons dans ces insignes bienfaits reçus de la divine Providence, un gage des bienfaits que le ciel nous réserve à l'avenir; c'est que le peuple belge, pourquoi ne pas l'avouer, a su résister jusqu'ici au torrent d'incrédulité qui a fait tant de ravages chez les nations qui lui sont voisines; c'est qu'attaché du fond de ses entrailles à cette Eglise catholique qui lui apporta, il y a plus de quinze siècles, la civilisation avec l'Evangile, ce peuple professe encore la foi de ses pères, et pratique encore les vertus de ses aïeux.

Gardons-nous de croire, N. T. C. F., que l'esprit de foi qui règne encore parmi nous, que nos institutions charitables, que la sainteté de nos ordres religieux, que les bonnes œuvres de tout genre, multipliées à l'ombre de la liberté dont nous jouissons depuis 1830, ne soient pour rien dans les heureux événements que nous célébrons en ces jours, et dans les espérances si belles que nous nourrissons pour l'avenir. Soyez-en convaincus, N. T. C. F., ces événements n'ont pas seulement la valeur d'un présage; mais encore celle d'une récompense et d'un encouragement.

Afin de voir réaliser tout ce que le ciel nous promet, soyons donc fidèles, N. T. C. F., aux devoirs que la religion nous impose, et servons Dieu tous les jours de notre vie, dans la simplicité de notre cœur. N'attendons que de lui notre bonheur terrestre, comme notre couronne céleste. Prions par nos œuvres autant que par nos paroles, et ne cessons pas d'élever, vers ce Dieu de bonté, des mains suppliantes en faveur des princes qu'il nous a donnés lui-même comme les instruments de ses bienfaits.

Nous aurions trop peu songé, N. T. C. F., au bonheur de ces princes et au nôtre, si l'expansion de la joie publique absorbait toutes nos pensées, et nous faisait oublier le devoir sacré de la prière. Nous devons surtout en ces jours de réjouissance publique, offrir à Dieu de ferventes supplications pour le roi et pour la famille royale: nous le devons pour obéir à la volonté de l'Apôtre, nous le devons encore pour nous conformer aux traditions du peuple chrétien, nous le devons enfin pour acquitter une dette de justice.

Je recommande avant tout, écrivait saint Paul à Timothée, *qu'on fasse des prières pour tous les hommes, mais surtout pour les rois et pour tous ceux qui sont en autorité.* (1 Tim., II, 3.) « Priez pour les rois, écrivait saint Polycarpe aux fidèles de Philippes, et pour les princes et pour les magistrats. » (Epist. ad Philip., n. 12.) « Nous ne cessons de prier le Seigneur pour vous, » écrivait un célèbre apologiste à l'empereur Marc-Aurèle; « nous le conjurons de faire en sorte que votre fils succède un jour au trône de son

père. » (ATHÉNAGOR., *Legat. pro Chr.*, II, 37.) « Tous les jours, écrivait Lactance à l'empereur Constantin, nous adressons des prières à Dieu, afin qu'il vous inspire la volonté de persévérer dans l'amour de son saint nom; ce qui sera salutaire à tous: à vous, en vous procurant le bonheur; à nous, en nous procurant le repos. » (*De vita beata*, I, VII, c. 26.)

Que ces sentiments, ce langage et cette conduite soient toujours les nôtres. N'en doutez pas, N. T. C. F., les prières que nous adressons à Dieu pour notre roi et pour nos princes, ne sont qu'une dette que nous leur payons en retour du bien qu'ils nous font. Quoi de plus juste, s'écrie le grand Chrysostome, que de prier pour nos souverains, qui exposent pour nous leur vie à la guerre, et qui portent pour nous le fardeau de l'administration publique! Que pouvons-nous faire de moins pour leur témoigner notre gratitude et notre amour, que d'invoquer sur leur tête l'abondance des bénédictions célestes?

Nous leur devons aussi, N. T. C. F., ce tribut de prières à raison des devoirs plus nombreux et des obligations plus lourdes que le ciel leur impose.

Non-seulement ils sont, comme chacun de vous, les enfants et les serviteurs de Dieu (1); mais ils sont encore, dans l'ordre temporel, ses ministres. *Le prince, dit saint Paul, est le ministre de Dieu pour le bien. Si vous faites le mal, craignez-le; car ce n'est pas sans motif qu'il porte le glaive.* (Rom., XIII, 4.) Aux devoirs communs de la vie chrétienne, l'Apôtre ajoute ici les devoirs de la vie publique, qui ne demandent certes ni moins de constance, ni moins de dévouement.

Qui oserait contester, N. T. C. F., qu'il ne faille aux princes qui gouvernent, une prudence consommée pour discerner les hommes et les choses, et pour démêler dans le cours des affaires humaines les événements qui touchent à l'intérêt public? De quelle rectitude de jugement n'ont-ils point besoin pour se décider toujours à propos? pour estimer toutes les choses à leur valeur? pour tenir compte des grandes, et négliger les petites? S'ils ne sont pas doués d'un grand amour de la justice, comment pourront-ils rendre à chacun ce qui lui revient, selon ses droits ou selon ses mérites? Si leur cœur n'est pas rempli de courage, comment résisteront-ils à leurs ennemis, commanderont-ils leurs armées, et défendront-ils leur royaume? Sans force de caractère ne se laisseront-ils pas éblouir, aveugler peut-être, par les prestiges du pouvoir, et égarer par la voix des flatteurs? Sans magnanimité et sans générosité d'âme, pourront-ils facilement pardonner les injures et oublier les torts? Sans un grand fond de bonté et de douceur, se montreront-ils toujours les pères de leur peuple? passeront-ils toujours pour les amis et les

(1) BELLARMIN, *De officio principis christiani*. I, I, Antwerp. 1617.

bienfaiteurs de leurs sujets ? « Les princes, dit Bossuet (2), sont faits pour être aimés, et Dieu lui-même semble les rendre aimables ; » mais les princes pourraient-ils, N. T. C. F., réunir toutes ces vertus et faire briller toutes ces qualités dans leur conduite, si ceux pour qui Dieu les leur accorde ne conjurent jamais, ou rarement, le ciel de les leur conserver et de les accroître (3) ?

C'est pour nous, N. T. C. F., un devoir sacré de prier pour notre roi et pour nos princes : et les grâces que nous avons à demander à Dieu, pour eux et pour nous, sont si nombreuses, que nous ne pouvons nous en acquitter ni trop souvent, ni avec trop de ferveur.

« Nous prions tous et toujours pour notre souverain, » écrivait déjà Tertullien au III^e siècle de notre âge, « et nous demandons pour lui une vie longue, un royaume tranquille, une demeure sûre, une armée valeureuse, un sénat fidèle, un peuple vertueux, la paix du monde, et ensuite tout ce qu'il peut désirer comme homme et comme souverain. » (*Apolog.* c. 30)

Voilà en peu de mots, N. T. C. F., ce que nous devons demander nous-mêmes à Dieu. Oui, à l'exemple des premiers fidèles, nous lui demanderons tous ces bienfaits pour notre roi bien-aimé et pour toute sa famille ; et de plus, dans ces jours de joie publique, nous adresserons au ciel des prières spéciales, afin que le prince qu'il nous a donné soit plus tard un roi selon le cœur de Dieu (*Act.*, XIII, 22) ; que toujours il porte dans son propre cœur la loi et les commandements du Seigneur (*I Paral.*, XXII, 12) ; que son exemple serve toujours d'encouragement aux bons et de reproche aux méchants (*Eccli.*, X, 2) ; qu'il soit toujours aussi grand et aussi élevé par ses vertus et ses belles qualités qu'il l'est par son autorité et par son rang ; qu'il commande habilement à lui-même, afin de commander heureusement aux autres ; qu'il consolide nos institutions (*Sap.*, VI, 16), et gagne tous les cœurs par sa bonté ; enfin, que Dieu nous le conserve longtemps, et associe dans nos pensées son nom au nom de ces princes chrétiens dont le souvenir est encore populaire parmi nous, et dont les grandes actions occupent les plus belles pages de notre histoire !

Si le ciel exauce ces vœux, — et pourquoi ne les exaucerait-il point ? — il ne manquera rien à notre chère et catholique Belgique pour devenir la nation la plus heureuse et la plus florissante du monde.

Donné à Bruges, le 7 mars 1853.

(2) BOSSUET, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, t. III, IV, V, *Caractères de l'autorité royale*, etc., lib. VII : *Devoirs particuliers de la royauté*, etc.

(3) A. A. PELLICCI, *De Christiana Ecclesia tum publica tum privata recte pro principibus*, Neap. 1778.

III. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION DU SIÈGE EPISCOPAL DE BRUGES

Nos très-chers frères !

Appelé par la divine Providence à gouverner le diocèse de Bruges, nous venons, après avoir pris possession de notre siège et reçu l'onction sainte, inaugurer auprès de vous notre sublime ministère, en vous expliquant la nature et le but de notre sainte mission.

Cette mission, N. T. C. F., est celle que notre divin Sauveur a exercée lui-même durant sa vie mortelle, et qu'il a confiée à son Eglise avant de monter aux cieux, afin de l'exercer jusqu'à la consommation des siècles, par le ministère de l'épiscopat catholique.

Cette mission est essentiellement une mission de paix. Le Verbe éternel n'est descendu en ce monde et n'y a pris notre nature que pour réconcilier le ciel avec la terre, en mettant fin à la guerre cruelle qui désolait le genre humain depuis la chute de notre premier père.

Vous l'avez appris dès l'enfance, N. T. C. F. : à l'heure où Adam foula aux pieds le précepte de Dieu, précepte petit par son objet, mais immense par sa signification et son but, une guerre cruelle fut allumée, d'abord entre le Créateur et la créature, ensuite entre les créatures elles-mêmes, enfin dans le cœur de la créature raisonnable. Dès lors l'homme naquit dans un état de désordre et de rébellion vis-à-vis de l'Auteur de son être ; la haine, l'envie, l'ambition, l'orgueil, tous les vices en un mot qui troublent les rapports naturels de la société et de la famille, firent irruption dans le monde, et tous les fils d'Adam furent obligés de s'appliquer cette parole humiliante de l'Apôtre : *Je sens dans mes membres une loi contraire à la loi de mon esprit* (4).

Ce fut pour réparer ce terrible désastre et pour éteindre, autant qu'il était en lui, cette triple guerre que le Verbe éternel daigna descendre des collines éternelles, et se revêtir de notre humanité. En compatissant d'une manière aussi merveilleuse à nos antiques misères, il n'avait d'autre but que celui de sauver l'homme en rétablissant en lui et autour de lui l'ordre et les rapports que Dieu avait établis par sa grâce, lorsqu'il le créa.

Ce désir du Verbe incarné se manifesta dans les écrits des prophètes, comme dans les livres du Nouveau Testament. Isaïe prédisant les gloires d'Emmanuel, le Dieu habitant parmi nous, l'appelle *le Prince de la paix* (5). Les anges du ciel, à sa naissance, annoncèrent la paix aux hommes qui ont le cœur droit (6). Zacharie, le père du saint

(4) *Video autem animam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meae.* (Rom., VII, 23.)

(5) *Parvulus natus est nobis... et vocabitur nomen ejus... Princeps pacis.* (Isa., IX, 6.)

(6) *Et subito facta est cum angelo multitudo militum celestium, laudantium Deum : Gloria in altissimi*

précurseur, transporté d'un mouvement prophétique, déclara que l'Homme-Dieu était venu pour diriger nos pas dans les sentiers de la paix (7). Durant sa vie, l'aimable Sauveur promettait la paix à ses disciples, comme un de ses dons les plus précieux : *Je vous donne la paix*, leur disait-il, *je vous laisse ma paix* (8); non point la paix fautive, que promet le monde, mais la paix qui chasse réellement tous les soucis et dissipe toutes les craintes. Après sa résurrection, le divin Maître aborde encore ses disciples par ce cri de son cœur : *Que la paix soit avec vous* (9) comme s'il avait voulu nous apprendre, qu'il n'est descendu sur la terre, qu'il n'y est né, qu'il n'y a vécu, qu'il n'y a subi la mort, que pour mettre un terme à la guerre allumée par le péché, et nous rendre cette paix inconnue au monde, que le ciel seul pouvait nous donner.

Lorsqu'il fonda son Eglise, en confiant à ses apôtres la mission qu'il avait reçue le son Père, il lui imposa le devoir de rétablir la paix sur la terre, et il lui donna tous les moyens de la faire renaitre. *Quand vous entrez dans une demeure*, dit-il à ses disciples, *dites: Paix à cette maison!* et si vous y trouvez des fils de la paix, c'est-à-dire des hommes qui aiment et qui recherchent la paix, *votre paix s'arrêtera sur eux* (10). De là vient que le prince des apôtres, saint Pierre, exprime aux fidèles le désir ardent de voir multiplier la paix parmi eux (11); et qu'il les exhorte, comme le Roi-Propète exhortait autrefois le peuple juif, à chercher et à poursuivre la paix (12). De là vient encore que l'apôtre saint Paul appelle toujours notre aimable Sauveur le Dieu de la paix (13), et qu'il se glorifie d'exercer, au milieu des fidèles, un ministère de réconciliation (14).

Ce ministère, N. T. C. F., nous a été confié malgré notre indignité, et c'est comme représentant du Dieu de la paix, que nous sommes envoyés parmi vous. A l'exemple de notre divin Maître, qui a été notre paix (15), nous évangélisons la paix à ceux qui en sont éloignés (16). Nous venons annoncer, promettre et donner la réconciliation au pécheur repentant, et la conserver au juste qui la possède. Investis d'un pouvoir surhumain, que Jésus-Christ a institué lui-même dans l'Eglise, nous venons multiplier autour de vous les sources de sanctification et de salut. C'est à nous que Dieu a donné

le pouvoir de perpétuer le sacerdoce dans ce diocèse, et de pourvoir à la succession de vos pasteurs. C'est à nous qu'il a confié les clefs du ciel et le pouvoir de lier et de délier vos consciences; c'est à nous qu'il a laissé le soin de guérir les plaies de vos cœurs, en y répandant le baume de la grâce et de l'onction du Saint-Esprit; c'est à nous enfin, qu'il a imposé le devoir d'exciter les justes à un amour plus vif, à une union plus intime avec Dieu, et de ramener les pécheurs dans les voies de la justice. Le but de notre ministère est donc bien celui que notre divin Sauveur se proposait lui-même, à savoir, de pacifier le monde et de conduire les enfants de Dieu, par les sentiers de la paix, jusqu'au séjour de la gloire.

Nous aurions trop peu fait, N. T. C. F., pour atteindre ce but, si, après vous avoir réconciliés avec Dieu, par nous-mêmes ou par nos vénérables coopérateurs, nous ne nous efforcions de vous enseigner et de vous inculquer les vertus qui seules font le vrai chrétien. Ne soyez donc pas étonnés, que, pour assurer la paix et la concorde non-seulement aux familles, trop souvent troublées, lorsqu'elles oublient la loi de Dieu, mais surtout à la société, où mille éléments de discorde et de désordre se font jour, nous vous rappelions sans cesse la pratique des vertus, dont le Sauveur fut un parfait modèle, et que nous devons nourrir dans nos cœurs, si nous voulons goûter la paix. L'humilité qui étouffe l'orgueil; l'abnégation de soi, qui anéantit l'envie; la pénitence qui soumet la chair; la miséricorde qui rachète les péchés; la mansuétude qui pardonne les torts; l'amour de Dieu et du prochain, qui, lorsqu'il est parfait, embrasse toutes les vertus, tels sont, N. T. C. F., les vrais moyens de pacification que nous légua l'Évangile, et que nous venons vous enseigner et vous offrir.

Si vous écoutez notre voix, qui n'est réellement pas la nôtre, mais celle du Dieu qui nous envoie, vous verrez toujours fuir loin de vous le désordre moral et les maux qui affligent tant de nations voisines. Vous trouverez dans le trésor des vérités et des vertus chrétiennes, des remèdes efficaces contre les misères de notre faible humanité, tandis que les populations privées de la lumière divine qui nous guide, et des moyens de sanctification que l'Eglise nous présente, marcheront à la suite des séducteurs qui les

mis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis! (Luc., II, 15, 14.)

(7) *Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* (Luc. I, 79.)

(8) *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non quomodo mundas dat, ego do vobis.* (Joan., XIV, 27.)

(9) *Pax vobis!* (Luc., XXIV, 36, et Joann., XX, 19, 21, 26.)

(10) *In quacunq;ue domum intraveritis, primam dicite: Pax huic domui! Et si ibi fuerit filius pacis, super illam requiescet pax vestra.* (Luc., X, 5, 6.)

(11) *Gratia vobis et pax multiplicetur.* (I Petr., I, 2.)

(12) *Inquirat pacem, et sequatur eam.* (Psal. XXXIII, 15.)

(13) *Rom.*, XV, 33; *XVI*, 20; *I Cor.*, XIV, 33; *II Cor.*, XIII, 11. *Phi.*, IV, 9. *I Thess.*, V, 25; *II Thess.*, III, 16; *Hebr.*, XIII, 20.)

(14) *Dedit nobis ministerium reconciliationis.* (II Cor., V, 18.)

(15) *Ipse enim est pax nostra, qui fecit utraque unum.* (Ephes., II, 14.)

(16) *Ei veniens evangelizavit pacem vobis, qui longe fuistis, et pacem iis qui prope.* (Ephes., II, 17.)

trompent, de déception en déception, et de malheur en malheur.

Jamais la paix de la société ne sera troublée parmi nous, si nous nous efforçons de rétablir la paix dans nos âmes ; car tous les désordres extérieurs et sensibles ont leur source dans un désordre des cœurs. Efforçons-nous donc, N. T. C. F., de soumettre notre esprit à la vérité divine de la foi, qui est entourée, pour ceux qui la cherchent avec sincérité, d'une lumière éclatante. Etouffons dans notre esprit cet orgueil séduisant, qui nous fait préférer notre propre volonté à celle de Dieu. Mortifions ces sens qui se révoltent si souvent contre l'esprit, et soumettons la chair à la raison ; en un mot, faisons en sorte que notre personne tout entière rentre dans l'ordre que Dieu avait établi dans notre premier père, et que nous retrouvions ainsi la paix du paradis terrestre.

Dès ce moment, N. T. C. F., nous vous souhaitons du fond de notre cœur cette paix inestimable. Nous la souhaitons d'abord aux pécheurs qui traînent la chaîne de l'iniquité dans la voie de la douleur et de la tristesse. Puisse, ô frères infortunés, la paix divine, que le Sauveur a apportée sur la terre, pénétrer jusqu'à vos cœurs, et vous rendre la joie que le crime en a chassée ! Si vous désirez cette paix ineffable, que vous ne goûtez plus, venez à nous avec confiance, et par le secours du ciel nous dissiperons vos angoisses. Si votre esprit est obscurci par le doute, vous trouverez auprès de nous les lumières de la vérité ! Si votre cœur, fatigué des plaisirs trompeurs du monde, cherche un objet capable de l'attacher et de le combler, nous y déposerons Celui que ni le ciel ni la terre ne peuvent contenir. Si le bonheur que vous cherchiez dans les jouissances sensibles et dans les biens éphémères de ce monde vous a fuis et trompés, goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (17) à ceux qui le cherchent, et n'espérez jamais de trouver la paix loin de lui ; car *qui put jamais jouir de la paix après lui avoir résisté* (18) ?

Nous vous souhaitons aussi cette paix, à vous, âmes fidèles, qui portez avec joie le joug du Seigneur ! Que cette paix, dont vous jouissez déjà par un effet de sa grâce, se multiplie en vous, et garde toujours vos intelligences et vos cœurs (19) ! Voulez-vous conserver jusqu'à la mort ce don précieux ? Ne vous conformez jamais au siècle (20) corrompu et corrupteur qui vous entoure ; mais cherchez dans la pratique sincère de la piété chrétienne cette joie vraie qui ac-

compagne et suit toujours la vertu. Pour conserver le trésor de cette paix, ne craignez point de résister aux méchants et de combattre l'iniquité. Aujourd'hui, plus que jamais, l'impiété se couvre du masque de l'hypocrisie, et s'écrie : Paix, paix ! lorsqu'il n'y a point de paix (21). Plus d'un Judas embrasse notre mère la sainte Eglise pour la livrer plus sûrement aux fureurs de ses cruels ennemis. Que ces traîtres, N. T. C. F., ne vous trompent jamais ; car si vous aviez le malheur d'écouter les hommes qui vous promettent la paix, à condition que vous abandonniez votre foi et vos vertus, la paix serait infailliblement exilée de vos cœurs !

Nous vous souhaitons aussi cette paix, à vous, âmes choisies qui avez entendu et compris les conseils évangéliques, et qui marchez à pas sûrs vers les derniers degrés de la perfection chrétienne. Pieux enfants de saint Benoît, de saint Bernard, de saint François, de saint Ignace, de sainte Thérèse, de saint Vincent de Paul, de saint Alphonse, et d'autres grands serviteurs de Dieu, réjouissez-vous et glorifiez-vous de porter les stigmates de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur votre corps (22), en pratiquant, à la face d'un siècle sensuel et mondain, l'obéissance, la chasteté et la pauvreté volontaires ! Réjouissez-vous, parce que vous trouverez toujours dans la pratique de vos saintes règles un gage assuré de la paix du Sauveur.

Nous la souhaitons enfin, cette paix inestimable, à vous tous, nos chers frères et dignes coopérateurs, qui êtes appelés à travailler au salut des âmes, et à compléter, comme s'exprime l'Apôtre, ce qui manque encore à la Passion de Jésus-Christ (23). Ah ! vous posséderez toujours ce trésor de la paix, nous en avons la douce confiance, et vous, nos chers fils, qui, sous la direction de vos maîtres savants et pieux, vous préparez à l'exercice du saint ministère, par la pratique des plus belles vertus ; et vous, zélés pasteurs des âmes, qui, dans ces temps de maladie et de disette, avez partagé votre pain avec le pauvre, et donné votre âme pour vos troupeaux ! Ceux de vos frères qui sont montés aux cieux, martyrs de la charité, vous enverront du séjour de la gloire quelques rayons de cette paix qu'ils ont tant aimée sur la terre, et dont ils sont aujourd'hui enivrés dans le ciel. Vous la posséderez, cette paix, chapitre vénérable, qui éclairez ce diocèse par vos vertus et votre prudence, et vous, respectable vieillard, doyen de ce chapitre, qui avez blan-

(17) *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (Psal. XXXII, 9.)

(18) *Quis restitit ei, et pacem habuit ?* (Job, IX, 4.)

(19) *Et pax Dei quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu.* (Philip. IV, 7.)

(20) *Nolite conformari huic sæculo.* (Rom., XI, 2.)

(21) *Dicentes : Pax ; pax ; et non erat pax.* (Jer., VI, 14.)

(22) *Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.* (Galat., VI, 17.)

(23) *Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus quod est Ecclesia.* (Col., I, 24.)

chi dans la vigne du Seigneur, et qui porterez un jour au ciel l'aurole des persécutions! Puissiez-vous longtemps encore nous rappeler notre bien-aimé père et prédécesseur, dont toutes les vertus brillent en votre personne, et nous montrer ainsi les voies de la paix! Nous soupirons nous-même après cette paix, qui seule peut alléger le poids accablant de l'épiscopat; nous l'attendons avec confiance dans les prières et de l'intercession du saint évêque qui nous a précédé sur ce siège, et qui nous envoie aujourd'hui des cieux les plus douces espérances. Nous la chercherons dans les tribulations comme dans les consolations, toujours prêts à nous sacrifier pour vos âmes (24) et à donner pour elles notre vie.

Poursuivons donc, N. T. C. F., paisiblement notre course en élevant souvent nos regards vers le ciel, d'où tout secours doit nous venir. Prions souvent pour le saint et vénérable pontife, dont un peuple perfide et ingrat a payé les bienfaits par l'exil et l'outrage. Déjà, par vos dons généreux, vous avez témoigné au Père commun des fidèles combien est vil dans vos cœurs l'amour que vous lui portez. Payez-lui encore le tribut de vos prières, afin que le Seigneur jette un regard de miséricorde sur la pauvre Italie, et ramène Pie IX triomphant dans la capitale du monde chrétien. Prions aussi les uns pour les autres, afin que nous jouissions tous en ce monde de cette paix véritable que le Sauveur a apportée sur la terre, et qui est le gage le plus certain et le plus précieux de la paix que Dieu réserve à ses saints.

Donné à Bruges, dans notre palais épiscopal, le 2 mai 1849.

IV. INSTRUCTION

Adressée aux professeurs ecclésiastiques et laïques du diocèse de Bruges,

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION DANS LES COLLÈGES.

Bruges, le 15 octobre 1851.

Messieurs,

Quoique l'enseignement religieux ait été donné jusqu'ici dans nos collèges avec un grand zèle et un plein succès, je crois cependant utile de vous rappeler, au commencement de cette année scolaire, les principales idées dont un professeur chrétien doit être animé dans l'exercice de ses fonctions, et les principales règles qu'il doit suivre dans l'enseignement de la foi. Je fixerai votre attention, Messieurs, sur trois points capitaux : 1° sur la nécessité de l'enseignement religieux et de l'éducation morale; 2° sur la nature de cet enseignement et de cette éducation; 3° sur la méthode à suivre pour réussir dans l'un et dans l'autre.

I. — De la nécessité de l'enseignement religieux et de l'éducation morale.

Personne aujourd'hui ne conteste en Belgique la nécessité de l'instruction religieuse. Ceux mêmes qui en ignorent la nature en reconnaissent la nécessité. Il est vrai que plusieurs d'entre eux ne comptent cette instruction parmi les branches de l'enseignement moyen, que pour satisfaire au vœu de l'opinion publique, et par égard, comme on s'en est expliqué récemment, pour les *idées religieuses* des populations; mais encore ces aveux prouvent-ils que l'empire de la religion est tel parmi nous que les personnes les moins favorables au principe religieux sont forcées d'y rendre hommage.

Pour nous, Messieurs, la nécessité de l'enseignement religieux a d'autres causes.

Nous croyons cet enseignement nécessaire, d'abord pour guérir l'ignorance naturelle de l'homme. En dehors de la religion révélée, il y a un certain nombre de vérités qui naissent en quelque sorte de l'activité de l'esprit humain et des inclinations droites du cœur. Les idées de la Divinité, par exemple, de la justice, du devoir, de la vie future, idées dont les païens même, dans leurs plus épaisses ténèbres, n'ont pas été totalement privés, constituent un ensemble de vérités naturelles que l'esprit entrevait, mais qu'il ne possède pas avec certitude, ni sans mélange d'erreur, à moins qu'une lumière extérieure ne vienne les définir et les confirmer. La philosophie n'a jamais appris d'une manière certaine à l'homme ni son origine, ni ses destinées; jamais elle n'a résolu d'une manière satisfaisante cette foule de questions que la vue du monde et nos sentiments intimes soulèvent dans notre esprit. La solution de ces problèmes ne se trouve que dans la doctrine chrétienne, qui seule a le privilège de mettre l'intelligence humaine en pleine possession des vérités qu'il lui importe le plus de connaître. Les erreurs de la philosophie païenne et les systèmes monstrueux de la philosophie contemporaine attestent que, sans le flambeau de la foi, l'esprit humain erre et se trompe presque toujours.

L'enseignement religieux est plus nécessaire encore pour apprendre à la jeunesse les vérités révélées, surnaturelles, positives, qui constituent la base de la vraie religion.

Toutes nos croyances sont fondées sur la révélation divine, qui nous a fait connaître Dieu, ses œuvres, son culte et ses lois. Cette révélation ne se compose pas, comme le remarque saint Pierre, de doctes tables inventées par l'esprit humain et sujettes comme lui à mille vicissitudes, mais d'oracles de l'éternelle vérité. Les dogmes qu'elle renferme sont positifs. Ils nous apprennent l'économie de la divine Providence dans l'institution et la conservation de la vraie

(24) *Ego autem libentissime impendam, et superimpendam ihsse pro animalibus vestris.* (II Cor., XII, 13.)

religion, les prérogatives de l'Eglise catholique, l'autorité du sacerdoce, la vertu des sacrements, les conditions de la pénitence, la règle des devoirs, le sort des justes et des pécheurs après cette vie, tout ce qui nous intéresse, en un mot, dans l'ordre religieux et moral.

En daignant nous enseigner ces vérités positives, d'abord par la bouche de ses prophètes, et en dernier lieu par l'organe de son divin Fils, Dieu a fait à son Eglise un devoir de les enseigner, et il nous a imposé l'obligation de les apprendre et de les étudier, chacun selon nos lumières et nos forces. Tous les fidèles sont donc obligés, en vertu de leur baptême, de s'instruire dans la doctrine chrétienne, et d'y conformer en toutes circonstances leur conduite. C'est pour qu'ils satisfassent, dès le jeune âge, à cette obligation, que dans nos collèges, comme dans nos paroisses, on explique aux enfants les vérités de la religion.

Cet enseignement est nécessaire, en troisième lieu, pour préserver les jeunes gens des égarements du jour. Que d'erreurs, que de faux systèmes ne voyons-nous point répandre et prôner autour de nous? Aujourd'hui plus que jamais la fausse science se produit avec audace. Des systèmes absurdes qui renversent toutes les bases de la société, toutes les notions de la morale, tous les principes de la religion, s'étalent au grand jour, avec la singulière prétention de régénérer le monde. Les passions les plus violentes viennent en aide à leurs auteurs, et menacent de tout envahir, pour tout renverser. Erreurs philosophiques, erreurs religieuses, sophismes du libertinage, sophismes de l'impunité, tout est piège et danger pour les jeunes gens peu instruits. Comment notre jeunesse résistera-t-elle au torrent dévastateur, si dès le premier âge elle n'a été imbue des vérités de la foi, qui seules peuvent lui donner une conviction et une force à toute épreuve? Sans une connaissance solide et approfondie de la religion, la jeunesse, je le dis hardiment, ne résistera pas, mais sera infailliblement entraînée dans l'abîme.

Enfin l'enseignement religieux est nécessaire pour assurer le bonheur de la famille et de la société. La religion, dans tous les états, dans toutes les conditions est l'âme et la règle des devoirs. Elle veille au bien-être général, lorsque la force publique sommeille; et elle arrête le crime, là où le magistrat ne l'atteint pas. Je ne développerai pas cette vérité, qui vous est assez connue. Aujourd'hui que des événements fameux et des présages alarmants la confirment, d'une manière si frappante, aux yeux de tous, il suffit de l'avoir rappelée.

L'éducation morale n'est pas moins nécessaire que l'enseignement religieux. Je dirai mieux, elle est beaucoup plus nécessaire, parce que le cœur de l'homme a été beaucoup plus affaibli, que son intelligence n'a été obscurcie par le péché; et la société est beaucoup moins intéressée à posséder

des membres savants que des membres vertueux. Or, c'est dans les années de la jeunesse que cette éducation doit être donnée. A cet âge les penchants naturels de l'enfant se manifestent, les passions naissent, les inclinations et les habitudes se forment. L'homme moral se développe en même temps que l'homme physique. Dans le cœur de l'enfant on trouve, comme dans le monde, un mélange étonnant de bien et de mal. Les deux hommes dont parle l'Apôtre, commencent dès lors en lui cette guerre intestine qui ne cesse qu'avec la vie. Il est de la dernière importance qu'un maître dévoué suive en quelque sorte de l'œil les premières périodes de cette guerre intime, gagne la confiance de son élève, lui ouvre le cœur, obtienne ses confidences, l'encourage dans ses défaillances, le félicite de ses victoires, et lui inspire enfin l'amour du bien et l'horreur du mal. Si cette direction est acceptée, les conseils du maître doublent les forces morales du jeune homme, en l'armant contre sa faiblesse. Il a honte alors de céder aux passions déréglées de son cœur, et il se fait gloire de régner sur elles. Il trouve dans sa foi des motifs puissants pour enchaîner ses penchants déréglés, et dans la pratique de la religion des forces supérieures pour les vaincre. Grâce à ces secours et au zèle de ses maîtres, il parvient à corriger ses défauts; son caractère se forme, ses mœurs s'adoucissent, ses rapports deviennent agréables et faciles; étez lui plus de rudesse, plus d'emportement, plus de gourmandise, plus de paresse, plus de mensonge, plus d'insubordination. Au contraire la douceur, l'affabilité, la tempérance, l'activité, la sincérité, la docilité et l'obéissance, toutes les qualités, en un mot, qui font le jeune homme accompli, brillent dans sa conduite et reluisent en sa personne.

Voilà ce que nous entendons par éducation morale. Les résultats qu'on en obtient valent bien les peines qu'on se donne pour y réussir.

Si on a le malheur de la négliger, la jeunesse grandit dans ses défauts et dans ses vices, à peu près comme l'arbre abandonné des forêts; elle perd avec le sentiment de la vertu l'énergie du caractère et la santé du corps; et si elle ne périt pas avant le temps par ses propres excès, elle devient le fléau de sa famille, de la société et de l'Eglise.

Nous avons donc bien raison de dire que l'éducation morale est au moins aussi nécessaire à la jeunesse que l'enseignement religieux.

Ces vérités, Messieurs, ne vous sont pas inconnues; mais il fallait les rappeler ici, pour montrer à combien de titres l'enseignement de la foi et l'éducation de la jeunesse réclament vos soins; et combien est légitime la sollicitude avec laquelle nous y veillons, afin de seconder le zèle que vous déployez pour les consolider et les étendre.

Ici se présente une seconde question, n'est-elle pas moins importante que la première : Que faut-il entendre par enseignement religieux et par éducation morale ?

II. — De la nature de l'enseignement religieux et de l'éducation morale.

Certains hommes influents, il faut bien le dire, peu instruits dans la religion, se sont fait de l'enseignement religieux une idée assez étrange. Ils le réduisent à un exposé purement théorique des vérités consignées dans le catéchisme. Ils ne distinguent point, quant au mode de l'enseigner, ni quant à son importance, l'instruction religieuse de l'enseignement profane. Ils croient qu'un professeur de religion suffit pour enseigner la religion, absolument comme un professeur d'histoire suffit pour enseigner l'histoire. Ce professeur, d'après leurs idées, n'a qu'à fixer les dogmes dans la mémoire de ses élèves, à peu près comme un professeur de mathématiques y fixerait un théorème d'algèbre. Les vérités de la foi, dans ce système, sont un ornement de la mémoire, et non point un objet de foi ou une règle de vie.

Dans un cercle d'idées aussi étroit, on conçoit que les laïques s'arrogent le droit d'enseigner la religion sans mission, et même malgré l'Eglise, car la vérité sainte est mise par eux au rang des opinions humaines. On la traite comme un système de philosophie ; on l'enseigne absolument comme un professeur chrétien enseignerait dans nos collèges le Bouddhisme ou l'Alcoran, c'est-à-dire, sans obliger personne à y croire ou à y conformer sa conduite. Au fond, pour exposer à la jeunesse quelques idées religieuses qui ne sont pas liées aux devoirs de la vie, et qui n'entraînent aucune obligation, pourquoi faudrait-il appeler un prêtre, un délégué de l'Eglise, un ministre de Dieu ? Il est évident qu'un laïque suffit pour remplir ces fonctions.

Ce système, vous en êtes convaincus, Messieurs, non-seulement est faux, mais il détruit l'idée même de la religion, en la confondant avec les sciences profanes et les créations éphémères de l'esprit humain.

D'après l'Eglise catholique, l'enseignement religieux se distingue des sciences profanes par trois caractères essentiels, le caractère d'autorité, le caractère d'obligation, et le caractère pratique.

Le caractère d'autorité. Les vérités de la religion chrétienne n'ont pas été jetées dans le monde comme un système philosophique dont chacun peut tirer parti à sa manière. Elles ont été apportées sur la terre par l'ordre de Dieu, et confiées à l'Eglise catholique comme un dépôt sacré et inviolable. L'Eglise qui conserve ce dépôt est une société spirituelle, fondée par le Sauveur, et hiérarchiquement organisée pour se gouverner elle-même. Jésus-Christ lui a imposé, dans la personne de ses chefs, la mission d'interpréter et de propager cette

doctrine. Après sa résurrection, le Sauveur apparut à ses disciples et leur dit : *Allez, enseignez toutes les nations .. apprenez-leur à faire tout ce que je vous ai ordonné.* En vertu de ces paroles, les évêques, comme successeurs des apôtres, interprètent la doctrine sainte et la répandent avec autorité. Ils communiquent aux autres ministres de l'Eglise la mission qu'ils ont reçue ; ils font aux parents un devoir d'inculquer à leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, les vérités de la foi et le sentiment de la piété chrétienne. Tous ceux qu'ils délèguent, d'une manière expresse ou tacite, enseignent aussi la doctrine chrétienne avec autorité et comme une partie du dépôt sacré. Mais tous ceux qui l'enseignent sans mission, ou malgré l'Eglise, la dépossèdent de son caractère divin et l'abaissent au niveau des doctrines humaines. Ce n'est plus la doctrine divine, traditionnelle, qu'ils exposent ; c'est un système religieux dénué de tout caractère d'autorité. Leur enseignement est même hypocrite, car ils le donnent pour l'enseignement de l'Eglise, quoique l'Eglise le désavoue.

Afin d'éviter jusqu'à l'apparence d'un pareil enseignement, les évêques ne se bornaient pas autrefois à donner une mission tacite aux maîtres d'école qui enseignaient le catéchisme ; mais ils exigeaient que ces maîtres fissent d'abord une profession de foi, et qu'ils reçussent ensuite une mission par écrit et en due forme. Nos conciles provinciaux ont prescrit plusieurs fois cette mesure. Un savant et illustre prélat français, Mgr l'évêque de Luçon, vient de la rétablir dans son diocèse, en imposant à tous les instituteurs chrétiens l'obligation de lui demander, nominativement et par écrit, la permission de donner aux enfants l'instruction chrétienne.

Cette mesure n'est qu'une application régulière des principes catholiques sur la constitution de l'Eglise, et sur l'autorité de sa hiérarchie. Le dépôt de la foi n'a été confié qu'aux pasteurs : c'est par leur canal seul, ou par celui de leurs délégués, que la vérité passe aux fidèles. L'Eglise est un corps dont tous les membres sont unis par les liens de la croyance et de l'obéissance. Rien n'est plus naturel, dans un corps bien constitué, que l'action de la tête sur tous les membres, et la subordination des membres à leur chef. La nécessité d'une délégation, au moins tacite, ne suppose pas autre chose ; et cependant on s'est étonné un jour de cette proposition éminemment vraie : Personne ne peut enseigner la foi sans la mission du Pape et des évêques. C'est qu'on avait perdu de vue la constitution de l'Eglise. On n'eût jamais été étonné de cette autre proposition : Personne ne peut commander dans l'armée sans délégation du roi ou de ses ministres ; parce qu'on sait que l'autorité militaire émane du souverain et descend de lui jusqu'aux moindres officiers hiérarchiquement subordonnés. Pourquoi donc oublie-t-on

que l'Église est, sous le rapport de l'autorité, une armée spirituelle, qui combat par la foi contre les erreurs de l'esprit de ténèbres; que les dogmes sont ses armes et sa défense, et que les chefs qui la commandent en décident avec autorité? Ceux qui enseignent la foi malgré l'Église sont donc des usurpateurs, de faux frères, que l'Église ignore et repousse. Voilà toute la question.

Par ce caractère d'autorité la doctrine chrétienne se distingue donc manifestement des sciences profanes; elle s'en distingue encore par un caractère d'obligation.

Je veux dire que cette doctrine ne nous propose point seulement des vérités à croire, mais aussi des préceptes à observer. Dans plusieurs de ses parties, elle a toute la valeur d'une législation. Elle contient les commandements de Dieu et de l'Église, les règles de la morale chrétienne, et tout ce que Dieu nous défend et nous ordonne par rapport au salut. Le devoir d'obéir à notre Mère la Sainte Église, et de vivre conformément à ses lois, est une des dispositions les plus solennelles de ce code sacré. Rien de semblable ne se trouve dans les sciences profanes; l'enseignement religieux ne peut donc à aucun titre leur être assimilé.

En troisième lieu l'enseignement de la religion se distingue de l'enseignement des sciences profanes par son caractère pratique.

Cet enseignement, tel que le conçoit l'Église, comprend trois choses :

L'*instruction religieuse* proprement dite, ou l'explication des vérités de la foi;

L'*instruction morale*, ou l'explication des devoirs de la vie chrétienne; et

L'*exercice des actes* que les vérités religieuses et morales commandent.

C'est dans cette troisième partie de l'enseignement religieux que consiste proprement l'*éducation chrétienne*. Qu'on veuille bien le remarquer néanmoins, cet enseignement est pratique dans toutes ses parties.

Ainsi l'explication des vérités de la foi n'a pas pour but unique de faire comprendre la théorie de la religion, et de donner aux fidèles une notion spéculative des vérités chrétiennes, mais elle doit surtout faire adhérer ceux-ci d'esprit et de cœur à ces vérités, et les conduire par l'instruction à l'acte de foi, qu'on peut résumer en ces termes : « Mon Dieu, je crois fermement tout ce que vous m'avez révélé et que l'Église me propose à croire; je le crois, ô mon Dieu, parce que vous êtes la vérité même, et que vous ne pouvez ni vous tromper, ni me tromper. » Toutes les vérités chrétiennes étant l'objet de notre foi, toutes sont donc pratiques en ce sens qu'elles exigent de notre part un plein assentiment et une ferme croyance, dès qu'elles nous sont suffisamment proposées.

Elles sont pratiques, en second lieu, par les actes qu'elles commandent, par les bon-

nes pensées qu'elles font naître, par les motifs qu'elles fournissent. C'est ainsi que les vérités les plus abstraites de la théologie catholique se rattachent à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Le mystère de la sainte Trinité, par exemple, qui est le plus sublime et le plus profond de tous, ne nous fait connaître par lui-même que l'unité de la nature divine subsistante en trois personnes; mais cette notion nous aide immédiatement à comprendre comment la seconde personne de la sainte Trinité a pu s'incarner, et offrir pour nous, à Dieu son Père, le sacrifice d'expiation; ce qui est éminemment pratique. Si nous méditons ensuite le mystère de la rédemption accompli par le Sauveur, nous y découvrons la bonté infinie et la miséricorde sans bornes de Dieu envers les hommes, et nous sentons naître dans nos cœurs les sentiments les plus vifs de reconnaissance et d'amour. En contemplant la vie du Dieu Sauveur, en parcourant les écrits de ses disciples, nous trouvons dans ses exemples et dans ses discours un code complet de morale. Et voilà comment le mystère de la sainte Trinité se rattache aux vérités les plus pratiques de l'enseignement religieux, et influe, d'une manière plus ou moins directe, sur tous les actes de la vie chrétienne.

Quant à l'*instruction morale*, elle a pour but d'expliquer les commandements de Dieu et de l'Église; elle donne la notion exacte des vertus et des vices; elle fait aimer les premières et détester les seconds. Elle fournit les motifs et indique les moyens d'éviter le péché et d'observer les devoirs religieux. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus pratique au monde.

Enfin, l'*exercice des actes que la doctrine chrétienne commande* fait partie de l'enseignement religieux, par cette raison fort simple et fort facile à saisir, que s'il n'est point enseigné il ne sera jamais appris. Les enfants qui n'auront pas été exercés dans le collège à la pratique de leurs devoirs ne s'y exerceront jamais. Ils auront acquis peut-être une certaine notion toute spéculative de la religion; mais ils vivront toujours en païens. L'éducation morale et religieuse, qui forme le jeune homme chrétien et qui détermine ses habitudes, leur manquera; et par conséquent leur conduite ne sera jamais celle des vrais enfants de l'Église. Il ne faut pas le dissimuler, l'éducation chrétienne commence par l'acte de foi, se perfectionne par la prière, l'étude de la religion, la réception des sacrements, les pratiques de piété approuvées, les bons avis, les bons exemples, et elle se termine en créant dans le jeune homme l'habitude de s'acquitter avec conviction et facilité de tous les devoirs de son état. Lorsqu'on néglige cette éducation, on ne donne pas un enseignement complet ni efficace; mais on abandonne la jeunesse à toutes ses passions et à tous ses vices, c'est-à-dire qu'on la perd et qu'on l'égare dès ses premières années.

Quelle que soit l'opinion de certaines personnes sur l'utilité et la nécessité de cette partie essentielle de l'enseignement religieux, complètement perdue de vue dans des dispositions législatives et administratives récentes, les professeurs de nos collèges auront toujours soin de faire marcher de front l'éducation chrétienne et l'instruction religieuse, et de diriger les jeunes gens dans leur conduite avec autant de zèle qu'ils les dirigent dans leurs études.

Nous venons d'expliquer la nature d'un enseignement religieux complet et efficace; il nous reste à dire à quelles conditions cet enseignement produira ses effets. Nous le dirons en traitant cette troisième question : Quelle méthode convient-il de suivre dans l'enseignement de la religion ?

III. De la méthode à suivre dans l'enseignement religieux.

Parlons d'abord de l'instruction; nous nous occuperons ensuite de l'éducation.

Un maître chrétien, qui désire enseigner la religion avec succès, doit acquérir d'abord lui-même une connaissance approfondie des vérités de la foi, afin de les expliquer avec clarté, ordre et conviction. L'exactitude théologique et la précision sont ici de rigueur.

Avant de donner leçon, que le maître coordonne donc sa matière; qu'il classe ses idées, qu'il lie les vérités à proposer de manière qu'elles s'enchaînent et fassent un seul tout qui pénètre facilement dans l'esprit des enfants. Une préparation immédiate est ici d'autant plus nécessaire que le sujet et le but de l'enseignement sont plus élevés.

En second lieu le maître chrétien doit inspirer à ses élèves une profonde estime pour la doctrine chrétienne, et un sincère amour de la religion. Cette tâche est facile. Qu'il leur démontre que les vérités saintes dépassent en dignité toutes les sciences profanes; et que, par leur origine, leur but, leur efficacité, leur beauté, elles sont sans contredit l'objet le plus digne d'occuper l'esprit humain. Quelle que soit l'importance attachée aux lettres profanes, on ne les placera jamais, si on veut rester dans le vrai, au-dessus ni même à côté de la doctrine chrétienne. C'est par celle-ci que nous apprenons à connaître Dieu et ses œuvres, le monde et ses destinées, l'homme et ses devoirs. Cette science divine embrasse tout, explique tout; elle est la seule dont l'homme ne puisse pas se passer, la seule qui, pour une grande partie des mortels, tiennent lieu de toutes les autres. Elle est donc digne de toute notre estime.

Enfin, le maître chrétien doit exciter dans ses élèves une grande ardeur pour l'étude de la religion. Qu'il accorde des distinctions spéciales aux jeunes gens qui s'y appliquent avec zèle et succès; que, dans les programmes, les proclamations des places, les heures de leçon, et en toute circonstance, il traite la doctrine chrétienne comme la première

des branches de l'enseignement. Ces encouragements exciteront l'émulation de la jeunesse, et lui feront faire des progrès rapides dans l'étude de la foi.

A ces règles générales j'ajouterai, Messieurs, quelques observations particulières, qui, je pense, pourront vous être utiles.

Il est essentiel que l'on fasse apprendre aux enfants la lettre du catéchisme, et que l'on acquière l'assurance qu'ils la savent par cœur. A cet effet des répétitions fréquentes sont nécessaires. Des parents trop indulgents ont prétendu que cette précaution était inutile, parce que les enfants apprennent les mots comme des automates, et les répètent sans les comprendre. C'est là une objection futile, qui ne mérite aucun égard. Elle n'est propre qu'à seconder une funeste paresse au détriment de l'enseignement religieux. Quand les vérités de la foi ont été gravées profondément dans la mémoire des enfants, elles s'y effacent difficilement; et, aussi longtemps qu'elles y existent, elles servent de texte aux explications qu'on en donne. Les enfants qui n'ont pas fixé les paroles du catéchisme dans leur mémoire n'ont en général des dogmes de la religion qu'une connaissance vague, incertaine et souvent erronée. L'enseignement qu'on leur procure manque en quelque sorte de base, et ne laisse dans leur esprit qu'une faible impression. Que l'on attache donc toujours beaucoup de prix à la lettre du catéchisme, et qu'on la fasse apprendre par cœur avec les points nécessaires au salut, et les prières prescrites dans le diocèse pour les écoles.

Mais cette première étude suffit-elle? Non; elle n'est qu'un premier pas vers la connaissance complète de la vérité. Dès que ce premier pas est fait, le professeur doit expliquer le texte du catéchisme, afin que ses élèves en pénétrant le sens. Qu'il se mette dès lors à leur portée et qu'il ait recours aux méthodes les plus faciles et les plus naturelles. La méthode historique, qui rattache l'exposé des vérités de la foi et les règles de la morale chrétienne à la vie des saints patriarches et aux principaux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament, est tout à fait appropriée aux goûts et aux lumières de l'enfance. C'est ainsi que saint Ambroise et d'autres saints Pères ont expliqué les vertus chrétiennes; c'est sur ce plan que l'abbé Fleury a écrit son catéchisme. Il convient aussi dans ces premières instructions d'employer des comparaisons empruntées aux objets sensibles, qui placent en quelque sorte les vérités sous les yeux et sous la main des enfants. Que le maître s'efforce moins d'expliquer un grand nombre de vérités, que de faire bien comprendre celles qu'il propose. Afin de les faire pénétrer plus facilement dans l'esprit de ses élèves, qu'il interroge fréquemment ceux-ci, et qu'il les oblige, par des questions adroitement posées, à exercer leur jugement, et à donner des preuves de leur intelligence. Le plus beau résultat

qu'un professeur puisse obtenir, en fait d'instruction chrétienne, c'est de procurer à ses élèves une connaissance raisonnée des vérités de la foi.

Je conseille aussi aux professeurs de terminer toujours les leçons de doctrine chrétienne par une conclusion pratique qui touche les cœurs. L'occasion de déduire l'une ou l'autre conséquence morale des vérités expliquées ne fera jamais défaut au professeur instruit et zélé. Cet usage donnera un nouveau démenti à l'opinion qui fait consister, d'une manière exclusive, l'enseignement religieux dans un exposé théorique du catéchisme; il fera mieux comprendre aux élèves le côté pratique de nos dogmes, et sera en même temps pour eux un sujet d'édification.

Quant à la manière de traiter la vérité sainte, un des points les plus importants de l'enseignement religieux, voici celle qui nous paraît la plus convenable.

Aux élèves des classes inférieures que l'on inculque surtout les dogmes les plus faciles et les règles les plus pratiques. Lorsqu'ils sont bien instruits des points nécessaires au salut, qu'on leur explique leurs prières, les sacrements, le saint sacrifice de la messe, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Qu'à l'époque de leur première communion on les prépare avec un soin particulier à ce grand acte, le plus solennel et le plus heureux de leur vie. Les enfants, bien préparés dans cette circonstance, n'oublient jamais les impressions salutaires qu'ils ont reçues, et le souvenir qu'ils en gardent suffit quelquefois, après de tristes égarements, pour les ramener dans les voies de la vertu.

Dans les classes de quatrième et troisième on peut s'élever plus haut. Qu'on y explique les mystères de la foi, tels que la sainte Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la grâce, les vertus théologales et morales, les vices et les péchés; les jeunes gens qui suivent ces cours pourront facilement saisir l'enseignement de l'Eglise sur ces objets fondamentaux de la foi. Qu'on veille aussi à ce qu'ils retiennent les vérités nécessaires au salut, déjà proposées et expliquées aux enfants.

Dans les classes supérieures de seconde et de rhétorique le champ ouvert au professeur est plus vaste encore. Qu'il s'attache à exposer, dans toute leur force, les preuves de la vérité de la religion chrétienne; qu'il traite des miracles, des prophéties, et des nombreux arguments intrinsèques ou historiques qui donnent à la religion un caractère vraiment divin. Qu'il s'applique aussi, d'une manière spéciale, à faire connaître à ses élèves la nature de l'Eglise catholique, sa hiérarchie, son autorité, les bienfaits qu'elle a répandus en tout temps sur la société et sur la famille. Qu'il réfute enfin, avec énergie, les principales erreurs du jour.

J'en signalerai deux qui sont la source de toutes les autres.

La philosophie, l'histoire et la littérature tendent aujourd'hui, comme la politique de certaines nations, à constituer la famille, la société, et le monde moral tout entier en dehors du domaine religieux. Les écrivains à la mode placent les dogmes de foi à côté ou au-dessous des opinions philosophiques. Ils tenent l'Eglise, avec un air de haute protection, sous certains rapports, afin de la blâmer avec plus de hauteur sous d'autres. On fit de l'Etat une espèce d'idole à laquelle tout le monde doit immoler son opinion, ses sentiments, ses enfants, tout ce qu'il a de cher au monde. Les droits de la religion on les nie, ou on les conteste, comme contraires au bien de l'Etat: on cherche mille moyens d'élever des conflits entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, et on représente celles-ci comme deux rivales et deux ennemies. On envie à l'Eglise son influence morale sur la jeunesse, sa charité pour les pauvres, sa sollicitude pour toutes les misères humaines. Ses efforts pour soulager les classes souffrantes lui sont imputées à grief ou à crime. L'usage qu'elle fait des libertés publiques pour exercer, selon l'Evangile, la charité fraternelle, excite une mesquine jalousie. On s'efforce de créer en dehors de toute influence chrétienne des institutions semblables, pour l'objet et pour les apparences, aux institutions d'utilité publique qui, depuis dix-huit siècles, font la gloire de l'Eglise. Il semble que la société civile n'ait plus qu'un intérêt à poursuivre, celui de supplanter, partout et en tout, l'influence et l'action du principe religieux.

Cette tendance à séculariser, comme on s'exprime, la société, c'est-à-dire à bannir toute influence religieuse de son sein, est au fond la plus funeste des erreurs. Elle nous ramène au plus grossier paganisme. Nous voyons ce qu'elle a produit dans des Etats voisins! L'action du clergé y a été opprimée par l'autorité publique au nom des intérêts de l'Etat: mais à peine l'influence salutaire de la foi a-t-elle été retirée au peuple, que l'influence désastreuse des clubs et des sociétés secrètes lui a été substituée par l'activité des anarchistes; et c'est par le principe païen, que nous venons de vous signaler, Messieurs, que la France a été conduite à deux doigts de sa perte.

Le professeur chargé de donner l'instruction religieuse aux élèves les plus avancés, devra donc leur faire comprendre les vices et les dangers de ce système. Qu'il leur représente Dieu, le maître des destinées humaines, comme auteur de la société civile aussi bien que de la société religieuse, faisant dépendre le bonheur même temporel des hommes de l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Qu'il leur montre la religion, fille du ciel, descendue sur la terre pour animer la société temporelle de la vie des vertus chrétiennes, et pour la conduire ainsi au but moral que l'auteur de toutes choses lui a prescrit. Qu'il rattache à la religion, par des liens sensibles, la société,

la famille, l'individu, et tout ce qui entoure ou intéresse l'homme en ce monde. Qu'il découvre le vide immense que l'absence de la religion laisse dans nos pensées, dans nos sentiments et dans notre vie entière. S'il parvient à faire bien comprendre à ses élèves la liaison intime qui existe entre la religion et nos intérêts spirituels et temporels, il les aura précautionnés contre l'erreur la plus déplorable et la plus fatale de notre temps.

Une autre erreur, à peu près aussi funeste que la première, doit être combattue avec non moins d'énergie. Les révolutions politiques qui ont relâché tous les liens de l'obéissance et de la subordination civile, ont acérédité le préjugé intolérable que chaque fidèle est juge de ses pasteurs et de l'Eglise elle-même. Au lieu d'interroger les envoyés de Dieu sur leurs obligations, et d'obéir à l'Eglise en tout ce qui touche au salut, plusieurs fidèles s'arrogent le droit de critiquer et même de condamner ce que les pasteurs ont décidé avec toute la maturité et toute la prudence que leur charge pastorale exige. Les choses en sont venues au point que nous pourrions nous écrier avec saint Paul : *Tous sont-ils donc apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ?* (I Cor., XII, 29.) Que les ennemis de la religion dictent aux évêques avec hauteur ce qu'ils doivent faire ou omettre pour le plus grand bien de la religion, on le conçoit : c'est là une suite naturelle de leurs malheureux préjugés, et peut-être de leur malveillance ; mais que des chrétiens qui se prétendent enfants de l'Eglise et bons catholiques, prononcent, avec la dernière témérité et sans connaissance de cause, sur les questions les plus importantes et les plus délicates du ministère pastoral, c'est un abus, un scandale, qu'on ne peut assez réprimer.

Pour préserver la jeunesse de ces tristes écarts, qu'on leur rappelle les paroles par lesquelles Jésus-Christ a confié aux apôtres et à leurs successeurs, le pouvoir d'administrer son Eglise : *Tout pouvoir m'a été donné, au ciel et sur la terre* (Matth., XXVIII, 18) : *comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* (Joan., XX, 21) : *celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise.* (Luc., X, 16.) *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain.* (Matth., XVIII, 17.) Pénétrés de ces maximes évangéliques, les jeunes gens conserveront la docilité et l'humilité des enfants de Dieu, et ils n'auront jamais la témérité de juger et de blâmer leur mère la sainte Eglise.

Aujourd'hui que le besoin de lire est si général, qu'aux leçons de vive voix on ajoute la lecture ; mais qu'on ait soin de mettre entre les mains des jeunes gens des livres solides et attrayants, où les vérités de la foi et les principes de la morale chrétienne soient exposés dans leur enchaînement naturel, et à leur point de vue le plus frappant. On peut leur indiquer le *Caté-*

chisme de persévérance par M. l'abbé Gamme, l'*Explication historique, dramatique et morale du catéchisme* par M. l'abbé Gaillais ; la *Bibliothèque nouvelle* publiée sous la direction de M. Louis Veillot, les œuvres de Son Eminence le cardinal Wiseman, les *Conférences* de Mgr Frayssinous, les écrits de M. le comte de Maistre, la *Religion chrétienne démontrée*, par Tassoni, et d'autres ouvrages du même genre. Cette lecture leur procurera une connaissance solide de la religion, et les affermira dans la pratique de leurs devoirs.

A l'aide des moyens que nous venons de vous suggérer, Messieurs, votre enseignement produira les résultats les plus satisfaisants.

Quant à l'éducation de la jeunesse, elle est en partie l'œuvre de la grâce, en partie l'œuvre de la vigilance et du zèle, en partie l'œuvre de la patience et du temps.

Afin d'y réussir, recommandez d'abord votre œuvre au Seigneur, et appelez sur vos efforts les bénédictions du ciel. Voyez dans les jeunes gens confiés à vos soins, les enfants de Dieu et de notre mère la Sainte Eglise ; aimez les, d'une charité toute chrétienne, comme les membres les plus délicats et les plus précieux de notre famille spirituelle ; traitez-les avec respect comme des frères de Jésus-Christ, et n'oubliez jamais que vous exercez auprès d'eux une mission dont dépend tout leur bonheur en ce monde et dans l'autre.

Veillez aussi sur ces enfants avec une sollicitude de tous les instants. Une surveillance active, continue, est nécessaire pour les préserver de la contagion du vice, et des scandales du mauvais exemple. La faiblesse humaine est si grande que l'abandon suffit pour les précipiter dans le mal. Lorsque les maîtres ne veillent pas sur leurs élèves, les mauvais discours, les actes scandaleux de l'un et de l'autre de leurs condisciples suffisent pour flétrir bientôt leur cœur, et leur enlever le plus précieux des dons de la nature, l'innocence et la candeur du premier âge. Aux grâces de l'enfance succèdent alors une inquiétude révense, des habitudes funestes, de coupables penchants qui opposent, en se fortifiant, un obstacle presque invincible à l'action de la foi et de la morale chrétienne. Oh ! que les enfants sont heureux d'ignorer longtemps les misères du monde, et de s'attacher à la vertu avant de connaître le vice ! de détester le crime avant d'être tentés, et de croître dans leur innocence ! Heureux aussi les maîtres qui cultivent ces jeunes plantes à l'abri des tempêtes, et qui leur font porter des fruits de vertu, avant que le souffle empesté des passions ait pu les flétrir ou les atteindre ! une sollicitude continuelle, la surveillance la plus active sont la condition essentielle d'un aussi grand bien.

C'est pour remplir cette condition que la surveillance dans nos collèges est confiée à des personnes qui en font leur occupation exclusive. Ce que nous venons de dire leur

prouvera combien il importe de ne jamais perdre les élèves de vue, mais de les tenir toujours en respect et en haleine, afin qu'ils trouvent dans ces soins assidus un préservatif contre le mal, et un soutien dans le bien. Lorsque cette surveillance est exercée avec bienveillance et avec cette bonté paternelle que la charité rend facile, elle n'a rien de pesant ni de désagréable pour les enfants : on peut dire qu'elle les conduit, sans qu'ils s'en doutent, en quelque sorte, depuis leur entrée dans la carrière des études, jusqu'au dernier degré d'une éducation parfaite : et si, dans le collège, ils n'apprécient point cette heureuse influence, ils ne s'en rendent pas moins compte plus tard, et un jour arrive où le souvenir des soins de leurs maîtres excite dans leur âme la gratitude la plus vive et un ardent désir de persévérer dans la voie où ils ont fait leurs premiers pas.

A la surveillance le maître chrétien doit ajouter le zèle. Les enfants lui sont confiés tels que la nature et une première éducation, souvent defectueuse, les ont faits, c'est-à-dire avec leur ignorance et leurs défauts. Le maître doit étudier d'abord le caractère de l'enfant, et en rechercher le côté fort et le côté faible, afin de développer les bons sentiments, et de corriger les inclinations perverses qu'il trouve en lui. Son œuvre est dans l'ordre moral ce qu'est celle d'un statuaire dans l'ordre physique. Pour former le jeune homme le maître doit enlever beaucoup, ajouter davantage, et donner au tout sa forme et ses proportions. Il doit éclairer l'esprit, corriger et fortifier le cœur, diriger la conduite, étudier tous les mouvements, tous les pas, et suivre de l'œil tous les progrès de son élève. Que les mauvaises inclinations et les résistances de certains caractères revêches, grossiers, opiniâtres ou dissimulés, que l'on rencontre, hélas ! de temps en temps parmi une nombreuse jeunesse, ne fatiguent jamais son zèle, ne désarment jamais son courage. Que ces difficultés, auxquelles il doit s'attendre, enflamment au contraire son ardeur, et affermissent sa constance. Qu'il se rappelle souvent que l'éducation de la jeunesse n'est pas l'œuvre d'un jour, mais le travail de plusieurs années. Qu'il étudie, si ses occupations le permettent, dans l'ouvrage remarquable de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, sur l'éducation de la jeunesse, tout ce qu'il lui faut de charité, de dévouement, de respect envers les enfants, pour conduire cette œuvre à bonne fin. Il y verra qu'on ne l'achève qu'en employant tour à tour beaucoup de douceur et beaucoup d'énergie, et toujours beaucoup de patience. Comme les terres ingrates deviennent fertiles à force de labours et de soins ; ainsi les natures les plus rebelles cèdent aux efforts persévérants d'un maître dévoué, et le récompensent abondamment de ses peines. Il est rare que ses constants efforts ne soient point couronnés d'un plein succès.

Mais ce succès, on l'espérerait en vain, si les

élèves, dans le cours de leurs études, n'étaient pas obligés de mener une conduite qui réponde à leur croyance et à l'enseignement qu'on leur donne. L'expérience a prouvé qu'ils n'exercent jamais dans le monde les vertus qu'ils n'ont pas pratiquées au collège, en eussent ils d'ailleurs entendu faire les plus pompeux éloges. Ils n'observeront même jamais la loi de Dieu, si on leur a permis de croire, au moins par un coupable silence, que la foi et la morale chrétienne n'obligent à rien, et que l'instruction qu'on leur donne ne doit point vivre dans leur conduite. Si les jeunes gens restent paresseux, négligents, indifférents à l'égard des devoirs de la vie chrétienne, on n'a rien fait pour leur éducation morale ; si au contraire on remarque en eux du zèle, de l'exactitude, de la régularité, de la docilité, de la piété et de la soumission, on a tout gagné : ces jeunes gens dès lors sont formés, et ils jouiront, nous osons le prédire, dans le monde de tous les avantages d'une éducation parfaite.

Une dernière condition de la bonne éducation, condition au moins aussi essentielle que les trois autres, est la conduite morale et religieuse des professeurs. Je défie l'homme le plus habile du monde d'enseigner la religion s'il n'y croit pas ; non, jamais personne ne portera dans l'esprit de la jeunesse une conviction dont il n'est point pénétré. Je défie l'homme le plus rusé et le plus dissimulé du monde d'inspirer aux jeunes gens le désir et l'amour de la vertu, s'il n'est pas vertueux lui-même. En fait de religion et de morale, plus qu'en toute autre matière, il est vrai de dire que personne ne donne ce qu'il n'a pas. Une foi feinte, une feinte vertu ne font jamais illusion aux enfants : leur œil scrutateur pénètre avec la rapidité de l'éclair la pensée et les sentiments de leurs maîtres, et perce tous les voiles de leur dissimulation.

Il faut donc que le professeur enseigne la religion autant par ses exemples que par ses discours. Sa conduite en toute circonstance doit confirmer son enseignement, et ne le démentir jamais. Il faut plus : la conduite de tous les membres du corps enseignant doit, sous le rapport religieux et moral, être irréprochable, afin de conserver à l'école, selon la belle expression de M. Guizot, l'atmosphère religieuse qui en fait le principal mérite. C'est la conduite des professeurs qui imprime à l'institution son caractère, et qui en détermine l'esprit. Si le corps professoral est chrétien, les élèves croîtront sous l'influence de l'esprit chrétien, et recevront une éducation chrétienne. Mais si ce corps se compose en partie de professeurs inéduqués, indifférents ou libertins, l'influence de ces derniers suffira pour neutraliser tous les efforts de leurs confrères, et dès lors les jeunes gens, soustraits à cette action une et continue de la foi et de la morale chrétienne, finiront par devenir mauvais. Leur éducation dans ce cas devient impossible.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, que l'enseignement religieux ne sera jamais efficace, et que l'éducation de la jeunesse ne sera jamais chrétienne, que dans les collèges dirigés par un personnel sincèrement chrétien. Un personnel qui pose l'indifférence des cultes en principe, et dont plusieurs membres n'observent les devoirs d'aucune religion, ou observent les prescriptions d'un culte hostile aux croyances des élèves, pourra former des incrédules, des indifférents, des impies; mais il ne saurait jamais donner à la jeunesse l'enseignement religieux ni l'éducation chrétienne que nos familles catholiques prétendent procurer à leurs enfants.

Je termine ici, Messieurs, les observations que j'ai voulu vous présenter sur la partie la plus essentielle de vos importantes fonctions. En finissant je vous engage à les méditer sérieusement et à les relire de temps en temps, afin que, pénétrés de plus en plus de la sublimité et de l'utilité de votre mission, vous fortifiez encore, s'il est possible, dans nos collèges l'enseignement de la religion, et que vous répondiez ainsi de mieux en mieux à ce qu'attendent de vous et nos familles chrétiennes, et votre premier pasteur et l'Église catholique tout entière.

V. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LA JEUNESSE.

Nos très-chers frères,

Lorsque le roi Pharaon eut oublié les bienfaits dont le patriarche Joseph avait comblé l'Égypte au temps de ses pères, il conçut contre les descendants de Jacob un sentiment profond de jalousie, et s'écria : *Voici que les enfants d'Israël se multiplient et deviennent plus forts que nous ! Allons, opprimons-les, de crainte qu'ils ne nous surpassent en nombre.* (Exod., I, 9, 10.) Il ordonna en même temps d'étouffer les enfants mâles des Hébreux dès leur naissance ou de les précipiter vivants dans le Nil.

Aujourd'hui, N. T. C. F., les ennemis de la foi tiennent le langage de Pharaon, et imitent sa conduite. Oubliant aussi, malgré leur nombre et leur éclat, les bienfaits dont la religion chrétienne a comblé depuis des siècles l'Europe tout entière, ils s'élèvent contre elle, et s'écrient dans un transport de jalousie : *Voici que les enfants de l'Église se multiplient et deviennent plus forts que nous ! Allons, opprimons-les, de crainte qu'ils ne nous surpassent en nombre !* Pour exécuter ces sinistres desseins, ils s'efforcent d'étouffer le sentiment de la foi et de la piété dans le cœur des enfants catholiques, et de précipiter la jeunesse dans le torrent de l'immoralité et de l'irreligion.

Où, N. T. C. F., si, au premier âge de l'Église, l'enfer a combattu la foi par la violence des persécutions, et plus tard par d'autres hérésies, des schismes profonds, le relâchement des mœurs, et la lecture des mauvais livres; aujourd'hui tous

ses efforts semblent se concentrer sur la corruption de la jeunesse.

Cette tactique, N. T. C. F., est d'autant plus dangereuse pour les familles chrétiennes, qu'elle est mise en pratique avec un art infini par une école qui, loin de manifester aucune passion violente contre l'Église, affecte au contraire pour elle tous les dehors du respect : car cette vénération apparente ne sert au fond qu'à couvrir la pernicité de ses doctrines, et à cacher son but. Son hostilité réelle n'éclate point en invectives ni en menaces, qui épouvanteraient les pères chrétiens; elle se tait jour par des réserves étudiées et des principes abstraits dont le vulgaire ne mesure point d'abord la portée, mais dont les conséquences n'en sont pas moins mortelles. Ainsi elle admire la religion, mais elle décrie ses ministres; elle enseigne la doctrine chrétienne, mais comme une science profane; elle vante l'Évangile, mais elle le place au rang des systèmes humains; elle jône la religion, mais à l'usage du peuple; en un mot elle ressemble à cet empereur romain qui, par une bizarrerie que la plus grossière erreur seule explique, plaçait l'image de Jésus-Christ dans son temple entre la statue de Jupiter et celle de Mercure, confondant la vérité et l'erreur dans son culte, et insultant au Dieu Sauveur par une vénération absurde.

Le respect que cette école voue à la religion, n'honore point celle-ci, mais l'abaisse, l'avilit, la supprime. C'est un respect d'apparat qui laisse bientôt à nu l'hostilité, qu'il devait couvrir. Comment en effet les pères chrétiens pourraient-ils se faire illusion sur le but de ses manœuvres, lorsqu'on annonce, sans détour, le projet de séculariser l'instruction de la jeunesse, c'est-à-dire de la séparer complètement de la religion, et d'en faire une œuvre tout à fait matérielle?

L'instruction dont on nous parle ne tend, en vérité, qu'à cultiver l'esprit des enfants sans développer leurs facultés morales, et sans les former à la vertu; elle est destinée à détruire les enseignements de la foi, et à persuader à la jeunesse qu'elle est bien élevée, même lorsqu'elle ignore les vérités et méconnaît les devoirs de la vie chrétienne. Si on voulait sincèrement inculquer le sentiment religieux aux enfants, on ne laisserait point percer la crainte qu'il inspire; on ne dirait point que ce sentiment peut devenir trop vif et trop répandu; que l'influence de la religion dans la société a besoin d'un contrepoids et même d'un frein; que la foi et la piété, à un certain degré, deviennent nuisibles. Ces frayeurs chimériques n'entrent jamais dans un cœur chrétien; elles sont l'effet et le signe d'une hostilité vague mais réelle, et d'une aversion déplorable pour l'Église. Elles attestent en même temps une ignorance profonde de la religion. Car, je le demande à tout homme sensé, est-il possible, en fait de religion, de s'arrêter au milieu où les partisans de

ce système prétendent se fixer? Conçoit-on le moyen d'en prendre un peu, et d'en laisser un peu? d'en accepter les dehors, et d'en rejeter l'essence? de la croire bonne sous certains rapports, et mauvaise sous d'autres? Un invincible bon sens nous dit que la religion est l'expression vraie des rapports qui existent entre l'homme et Dieu; qu'elle est une institution divine, un bienfait du ciel, le principe de tout bien, ou qu'elle n'est rien; qu'elle est bonne partout et toujours, ou qu'elle ne l'est jamais; qu'elle est d'autant plus utile qu'elle est mieux connue et mieux pratiquée, ou bien qu'elle n'est qu'une fable digne de nos mépris. Et ce bon sens n'est point au-dessus de l'intelligence des enfants. Si on leur insinue qu'ils peuvent devenir trop pieux, trop chrétiens, on place entre eux et la piété, entre eux et le christianisme un abîme infranchissable. Ils diront alors que, si la religion nuit à un certain degré, il vaut mieux n'en point avoir, et ainsi cette religion sainte perdra à leurs yeux non-seulement le prestige qu'elle exerce sur tout esprit droit, mais aussi sa base et ses fondements. Un système d'enseignement laïque ou sécularisé ne peut donc former que des impies, parce qu'il conduit logiquement au mépris de la religion.

Les parents chrétiens, justement effrayés des funestes suites de ce système, trouveront toujours dans la loi de Dieu et dans l'enseignement de l'Eglise, les règles qu'ils ont à suivre pour procurer à leurs enfants une éducation vraiment chrétienne. Cette éducation, dans la pensée des SS. Pères, est un ensemble de soins, de précautions et d'efforts dont on entoure l'enfant dès son berceau pour en faire un homme vertueux et un excellent chrétien. Elle a pour but de développer et de nourrir dans l'enfant la triple vie que le Seigneur lui a donnée, comme auteur de la nature, et comme auteur de la grâce, la vie du corps, la vie de l'intelligence et de la volonté, et la vie de la grâce. Comme l'éducation physique conserve les membres, les fortifie, les développe, et fait peu à peu d'un enfant délicat, un jeune homme, puis un homme parfait; ainsi l'éducation morale et religieuse développe les facultés de l'âme, et féconde les dons de la grâce pour former un chrétien accompli. Tout ce que l'éducation physique opère dans l'ordre de la nature, l'éducation morale et religieuse l'opère dans l'ordre de la vertu et de la religion. Elle éclaire l'esprit, chauffe le cœur, nourrit l'âme; elle exerce, dirige, forme, fortifie, soulage, guérit; elle est tout à la fois lumière, chaleur, nourriture, remède, règle et soutien. Elle met l'enfant en rapport avec Dieu; elle lui enseigne son origine, sa fin dernière et ses devoirs; elle lui inspire la foi, l'espérance et la charité, trois vertus essentielles, qui font la vie de l'âme et l'unissent à Dieu; elle l'habitue à observer les commandements de Dieu, afin de fortifier l'amour du bien qui constitue

la vie morale, et à participer aux sacrements, qui entretiennent dans l'âme la vie de la grâce, et la restituent lorsqu'elle est perdue.

De ces principes généraux il est facile de déduire les devoirs des parents chrétiens.

Que les parents craignant Dieu placent leur enfant sous la protection du ciel dès le commencement de son existence, et que dès lors ils appellent sur lui l'abondance des dons du Seigneur. Dieu, qui est le maître de la vie et de la mort, mesure l'étendue de ses grâces non-seulement sur les vœux cachés de sa miséricorde, mais aussi sur la ferveur des prières qui lui sont adressées. Que de mères chrétiennes ont obtenu ainsi de donner le jour à des saints! La vie de l'enfant est confiée aux auteurs de ses jours, qui en répondent, comme de leur vie propre. Après la naissance de l'enfant, les parents sont obligés de lui procurer d'abord le baptême, et puis plus tard l'instruction, les bons avis, la réception des sacrements d'eucharistie et de confirmation, une piété sincère, une tendre dévotion, un vif attachement à l'Eglise, et en un mot tous les moyens de salut. Qu'elle est belle, qu'elle est louable, la coutume d'inscrire les jeunes enfants dès leur berceau parmi les membres des pieuses associations de la Propagation de la Foi ou de la sainte Enfance, afin qu'ils participent, avant l'âge de raison, au mérite de ces œuvres. Mais ce qui importe surtout, c'est que la mère aime et respecte son enfant, comme l'enfant adoptif de Dieu, l'enfant de l'Eglise, le frère de Jésus-Christ, et lui apprenne, dès qu'elle le pourra, à prononcer les doux noms de Jésus et de Marie, à joindre ses petites mains et à les élever vers le ciel; à vénérer les images saintes, et à prononcer devant elles de courtes mais ferventes aspirations. Dès que les premiers rayons de la raison commencent à luire, que les parents, et surtout la mère, parlent à leur enfant, et du ciel où Dieu récompense les bons, et de l'enfer où il punit les méchants, et de la bonté de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui s'est fait homme et qui est mort pour nous. Qu'ils développent ensuite, aussitôt qu'il pourra les saisir, les autres vérités de la foi, et qu'ils lui inspirent dès lors une grande horreur du péché, et une crainte salutaire de Dieu. Ces soins affectueux doivent entourer l'enfant aussi longtemps qu'il habite au foyer paternel.

A cette éducation morale et religieuse, que les parents ajoutent une surveillance active et de tous les jours. Qu'ils conservent leurs enfants sous leurs yeux comme un précieux trésor. Qu'ils ne les abandonnent point à des mercenaires, qui n'ont jamais pour eux l'affection du père et de la mère, et qui souvent hélas! leur sont bien funestes. Le mal commence aussi bien souvent par des compagnies dangereuses, par la société d'enfants corrompus. Les pères et mères ne peuvent porter trop loin à

cet égard leur sollicitude et même leur défiance.

Cette éducation domestique qui inspire la vertu et la piété et qui éloigne les dangers du vice sera complète, si les parents donnent à leurs enfants l'exemple de la vertu et de la piété. C'est un grand crime que de les scandaliser. Il vaut mieux, dit saint Jean Chrysostôme à ces parents déaturés, plonger un poignard dans le sein de votre enfant, que de lui enlever par vos mauvais exemples la vie de la vertu et de la grâce : car c'est moins la chair et le sang qui vous fait parents, que l'éducation morale et religieuse qui les engendre à la foi et à la vertu.

Lorsque le moment de confier ce précieux dépôt à des mains étrangères arrive, pères et mères chrétiens, songez que les maîtres auxquels vous les remettez vous remplacent, et voyez s'ils partagent vos pensées, vos sentiments et votre sollicitude. Examiner surtout s'ils sont vertueux et chrétiens ; car s'ils ne l'étaient point, ils détruiraient infailliblement l'œuvre que vous avez commencée, et précipiteraient vos enfants dans le malheur. Nous vous avons signalé les dangers auxquels un système funeste expose aujourd'hui vos enfants ; que jamais intérêt temporel ne vous les fasse braver, car cette témérité serait un jour cruellement punie. Si des considérations humaines vous arrêtent, pesez les maximes que voici : Un enfant chrétien doit recevoir une éducation chrétienne, et il n'y a point d'éducation chrétienne sans enseignement de la foi par l'Église, et sans pratique de la loi de Dieu. — Telle est la corruption et la faiblesse de la nature humaine que tous les moyens fournis par la religion ne suffisent pas toujours pour former un jeune homme tel qu'on le désire. — Un enfant qui néglige ces moyens est infailliblement perdu. — Dans une affaire dont le bonheur de la famille et de ces chers enfants dépend, les moyens les plus sûrs sont les meilleurs. — Vos enfants sont ce que vous avez de plus cher et de plus précieux au monde ; vous ne pouvez sans crime les exposer au danger de se perdre. — Dans une résolution de cette importance un chrétien doit écouter l'Église, et en l'écoutant, il est certain de ne point se tromper.

Ne croyez pas, N. T. C. F., que les avis que nous vous donnons ici soient nouveaux. Ils ont réglé, à tous les âges, la conduite des vrais serviteurs de Dieu. Notre premier père a été constitué de Dieu même le maître et le docteur de ses enfants ; il leur a enseigné la loi de Dieu, le rit du sacrifice et tous les principes de la religion. La mission qu'il a reçue de Dieu, il la transmise à tous les pères de famille qui l'ont suivi ; et en effet, les plus saints personnages de l'antiquité l'ont exercée avec autant de fidélité que lui. Ainsi nous trouvons dans l'Écriture que le saint homme Job « sanctifiait tous les jours ses enfants, et offrait pour chacun d'eux des holocaustes ; car,

disait-il en lui-même, peut-être que mes enfants ont commis quelque péché et offensé Dieu dans leur cœur. » (Job, I, 5.) Anne, mère du prophète Samuel, plaça son enfant dans le temple sous la garde du grand prêtre Héli, afin qu'il apprît dès sa jeunesse à connaître, à aimer et à servir le Seigneur. (I Reg., I, 28 ; II, 26.) Tobie, le modèle des parents chrétiens, apprit à son fils à craindre Dieu dès son enfance et à s'abstenir de tout péché. (Tob., I, 10.) Se croyant près de mourir il lui rappela en ces termes, les leçons de toute sa vie : *Mon fils, ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre existence, et gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, de violer les préceptes du Seigneur notre Dieu. Faites l'umône de votre bien, et ne détournez votre visage d'aucun pauvre, car de cette sorte le Seigneur ne détournera point non plus son visage de dessus vous. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup ; si vous avez peu, ayez soin de donner de bon cœur de ce peu. Veillez sur vous, mon fils, pour vous garder de toute impureté ; évitez tout ce qui peut tendre au crime. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine dans vos pensées ou dans vos paroles ; car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé. Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû pour son travail, et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous. Prenez garde de ne jamais faire à un autre ce que vous seriez fâché qu'on vous fit. Demandez toujours conseil à un homme sage. Bénissez Dieu en tout temps, et demandez-lui qu'il conduise et rende droites vos voies, et ne fondez que sur lui vos espérances dans tous vos projets.* (Tob., IV, 6-20.)

Je pourrais multiplier ces exemples ; mais je préfère, N. T. C. F., vous rappeler les paroles que le divin Sauveur adressait à ses disciples, lorsqu'ils écartaient de lui les petits enfants : *Laissez, disait-il, ces petits enfants venir jusqu'à moi, et ne les empêchez pas d'approcher.* (Matth., XIX, 14 ; Marc., X, 13 ; Luc., XVIII, 15.) L'Église catholique vous adresse les mêmes paroles, au nom du Sauveur, pour vous inviter, N. T. C. F., à offrir vos chers enfants à Jésus-Christ, comme les parents de la Judée les lui offraient durant sa vie, afin qu'il les combât de ses grâces et de ses bénédictions. Le Sauveur attend de vous, que vous laissiez aller jusqu'à lui vos petits enfants, c'est-à-dire que vous les conduisiez vers lui par vos prières, vos instructions, vos bons exemples, et par toutes les voies d'une éducation chrétienne. Il vous défend aussi de les éloigner de lui par votre indifférence, vos mauvais discours, vos scandales. L'apôtre saint Paul, digne interprète de la volonté du Sauveur, vous exhorte à accomplir courageusement ce devoir. *Et vous, ô parents, dit-il, élevez vos enfants dans la discipline et la correction du Seigneur* (Éphes., VI, 4), c'est-à-dire instruisez-les des vérités de la foi, enseignez-leur la règle de leurs devoirs, inspirez-leur la vraie piété ; donnez-leur le bon exemple ;

et lorsqu'ils pèchent contre la loi de Dieu, corrigez-les, châtiez-les par les peines que la loi de Dieu vous indique, afin qu'ils se réconcilient avec Dieu et marchent dans les voies de la justice. Qu'un aveugle amour ne vous ferme point les yeux sur leurs défauts, et ne vous inspire point une fausse et funeste indulgence, que le Seigneur vous imputerait à crime comme il l'imputa au grand prêtre Héli (*1 Reg.*, III, 13); car ce serait participer à leurs péchés, mais que votre affection, éclairée par la foi, tempérée par la charité, soutenue par la fermeté, soit pour eux un moyen efficace de salut.

Ici, N. T. C. F., vos devoirs s'accordent avec vos plus chers intérêts. Le plus grand malheur des familles est de voir croître, dans leur sein, des enfants qui n'ont pas au fond du cœur la foi, et une piété sincère. Abandonnés bientôt à la fougue de leurs passions et aux mauvais instincts de la nature corrompue, ils brisent les liens de la famille, perdent tout sentiment d'amour et de reconnaissance envers leurs parents; dissipent leur patrimoine, ruinent leur santé, s'endurcissent dans le mal, et finissent toujours par faire la désolation et le déshonneur de leur maison; heureux, si dans ce triste naufrage de tous leurs biens, ils obtiennent de la miséricorde divine un dernier moment de grâce, pour se reconnaître, se repentir et se réconcilier avec Dieu, avant de paraître devant le tribunal du souverain Juge!

Au contraire, l'enfant chrétien, conservé dans sa candeur et dans son innocence, est, comme le jeune Samuel, « aimable aux yeux de Dieu et des hommes (*1 Reg.*, II, 26); » il aime ses parents d'un amour tendre et sincère; il les respecte comme les représentants de Dieu sur la terre, et les instruments de la divine bonté à son égard; il imite les vertus qu'il admire en eux, et prie le ciel pour leur bonheur. Il ne voudrait à aucun prix les affliger; il s'attriste de leurs chagrins, comme il se réjouit de leurs joies. Il les aide, les soutient, au besoin les nourrit; dans leurs malheurs, il les console et ne les abandonne jamais. Il leur prodigue jusqu'à la porte du tombeau les soins affectueux dont ils ont entouré son berceau. Non, il n'y a point dans la vie de joie plus pure, de consolation plus douce, que celle dont les parents chrétiens jouissent, lorsqu'ils ont, à l'exemple de Tobie, élevé leurs enfants dans la crainte de Dieu et dans la pratique de la vertu. Ce bonheur est le plus solide qui soit donné à l'homme sur la terre, et la plus belle récompense que des parents chrétiens puissent désirer en ce monde.

Gravez profondément dans votre mémoire, N. T. C. F., les vérités que nous venons de vous rappeler; afin d'y conformer toujours votre conduite: donnez à vos chers enfants aussi longtemps qu'ils restent sous le toit paternel cette éducation domestique, vraiment chrétienne, que le saint homme Tobie donnait à son fils; et lorsque vous

serez obligés de vous en séparer, ne les confiez qu'à des maîtres vertueux et chrétiens, qui puissent continuer l'œuvre que vous avez commencée; c'est le moyen d'attirer sur vous, sur vos enfants et sur toute votre maison, les bénédictions et les miséricordes du Seigneur.

Donné à Bruges, le 25 janvier 1852.

VI. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA VERTU ET LA PRATIQUE DE LA FOI.

Nos très-chers frères,

Au devoir imposé à l'Eglise d'enseigner l'Evangile aux nations, et de conserver intact le dépôt de la foi, correspond dans la loi de Dieu un précepte rigoureux, imposé aux fidèles, de s'instruire des vérités saintes, et d'y conformer leur conduite.

Ce précepte est malheureusement oublié par une foule de chrétiens, qui, absorbés, les uns par les soucis de la fortune, les autres par la curiosité des sciences, consomment toutes les forces de leur esprit à amasser des trésors périssables et des connaissances d'un jour. De l'oubli de ce précepte est née l'ignorance de la foi, vraie plaie de notre époque, qui, semblable aux ténèbres de l'Egypte, couvre des royaumes entiers, et entretient une foule de fidèles dans une langueur voisine de la mort.

Ah! que ne puissions-nous, N. T. C. F., dissiper au moins parmi vous cette fatale obscurité, et faire briller aux yeux de toutes nos orailles cette admirable lumière de l'Evangile, que le Fils de Dieu a apportée à la terre, et à laquelle il a donné le plus vif éclat! Que ne puissions-nous faire comprendre à tous nos enfants combien est belle et consolante cette doctrine de la foi, dont l'Eglise catholique conserve le dépôt, et dont beaucoup d'âmes n'apprécient plus la salutaire et douce influence! Si notre sainte foi était mieux connue, elle serait aussi plus aimée et mieux pratiquée. Elle seule éclaire notre esprit sur toutes les vérités qu'il nous importe de connaître; sans elle tout est mystère en nous et autour de nous; avec elle tout devient lumière et clarté. Elle seule touche les cœurs et fournit à la volonté la plus rebelle des motifs victorieux pour pratiquer la vertu.

Tournons nos regards, N. T. C. F., vers cet astre brillant de la foi, soleil lumineux du monde spirituel où nous sommes entrés par le baptême, et, pleins d'une vive ardeur trop longtemps refroidie, tâchons d'enrichir enfin notre esprit de la science qui seule peut nous conduire au bonheur.

Nous, à qui Dieu a confié le soin de vos âmes, nous venons aujourd'hui vous faciliter cette tâche importante, en vous expliquant en partie le symbole de la foi. Vous ferez ainsi avec nous un nouveau pas dans l'étude des vérités saintes, et vous concevrez, nous en avons l'espoir, un nouveau désir de parcourir cette carrière. Nous vous expliquerons plus tard le symbole entier, les commandements de Dieu et de l'Eglise, l'oraison dominicale, la salutation angélique

et les sept sacrements, afin que vous nourrissez de plus en plus dans votre esprit les vérités du salut, et que vous graviez plus profondément dans vos cœurs la règle de vos devoirs.

Aujourd'hui nous appelons toute votre attention sur ces paroles du symbole des apôtres : *Je crois*. Pour vous en faire saisir la portée, nous vous exposerons brièvement ce que l'Église et les saints Pères nous enseignent touchant la doctrine de la foi, touchant la vertu de la foi, touchant l'acte de foi et touchant la pratique de la foi. Puisse l'Esprit-Saint diriger notre plume et éclairer vos âmes, afin qu'après avoir contemplé cette base du salut, vous commenciez dès ce jour à bâtir sur elle l'édifice de votre sanctification!

1. De la doctrine de la foi.

Le corps des vérités que Dieu nous a révélées pour nous faire connaître sa nature et ses œuvres, et pour nous conduire au vrai bonheur, constitue la doctrine de la foi. Ces vérités n'ont point d'autre origine que l'intelligence de Dieu dont elles émanent. Elles nous ont été révélées au milieu des prodiges et des miracles, afin que personne n'en pût ignorer la source ni le but. La lumière qui en jaillit éclaire l'horizon entier de notre existence, et nous fait découvrir mille vérités auxquelles notre esprit ne pouvait atteindre par ses propres forces. La foi nous fait connaître Dieu et ses œuvres, le monde et ses vicissitudes, l'homme et ses destinées; elle franchit les bornes du monde sensible, et s'élève jusqu'au sein de la Divinité. Le temps ne peut la contenir; elle pénètre l'avenir et s'élançe jusque dans les abîmes de l'éternité.

Il n'est donc point étrange que cette doctrine si profonde et si étendue renferme des mystères, c'est-à-dire des vérités dont l'existence est devenue certaine par le témoignage de Dieu, mais dont les propriétés et la liaison avec d'autres vérités connues nous échappent. Comme l'ordre naturel contient beaucoup de vérités claires et manifestes pour les esprits cultivés, qui constituent des mystères pour les esprits faibles et ignorants, de même l'ordre surnaturel, auquel la doctrine de la foi appartient, renferme plusieurs vérités claires pour l'intelligence de Dieu et des bienheureux, qui sont mystérieuses et obscures pour notre raison. Si la doctrine de la foi, qui nous fait connaître Dieu, sa nature et ses œuvres, ne renfermait point de mystères, elle ne serait point vraie; car, dans cette hypothèse, elle nous ferait comprendre l'Être incompréhensible, et renfermerait le Créateur dans l'esprit de la créature, c'est-à-dire l'infini dans le fini.

D'ailleurs la nature a ses mystères comme la foi, et il faut une étrange préoccupation d'esprit pour ne point voir qu'il n'est pas plus difficile de se rendre raison des mystères de la foi, tels que la Trinité et l'Incarnation, que des mystères de la nature,

tels que l'espace et le temps. Mais quoi qu'il en soit, les mystères sont de l'essence de la vraie religion, et ceux qui les repoussent par orgueil ou par ignorance, tombent inévitablement dans des contradictions absurdes, parce qu'ils méconnaissent la nature des choses, et prétendent voir la lumière au sein d'une impénétrable obscurité.

Ces mystères obscurs dans leur essence brillent du plus vif éclat lorsqu'on les considère dans les plans de la divine miséricorde. Ils nous apparaissent alors comme le principe des bontés de Dieu envers nous, et la raison dernière des merveilles que sa grâce opère dans les âmes. Le mystère de la sainte Trinité nous explique comment le Fils de Dieu a pu s'incarner pour le salut des hommes. Le mystère de l'Incarnation nous fait concevoir comment nous avons trouvé pour notre rédemption des mérites d'un prix infini. L'histoire de l'homme, de sa chute et de sa rédemption, est renfermée tout entière dans la doctrine de la foi, sans laquelle les fils d'Adam ne connaîtraient ni l'auteur de leur être, ni la fin pour laquelle ils sont créés, ni la règle des devoirs auxquels ils sont astreints. La foi seule met dans leur vrai jour ces vérités capitales, et seule elle montre à l'homme déchu la voie qui conduit à la céleste patrie.

La doctrine de la foi, loin d'avilir ou d'abaisser l'intelligence de l'homme, comme des esprits étroits et bornés l'ont prétendu, élève et ennoblit la raison, en l'attachant à Dieu par une chaîne toute divine. Elle l'introduit dans le monde de Dieu, où ses regards sans la foi n'auraient jamais pénétré; elle la rend participante de la science de Dieu, et lui fait entrevoir, comme dans un miroir et dans une énigme, les vérités admirables dont la contemplation fait le bonheur des élus.

Cette doctrine, qui attache l'homme à Dieu par l'intelligence et lui révèle un monde nouveau, lui est devenue nécessaire du moment que Dieu l'a créé pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire qui dépasse et les droits et les exigences de sa nature. Or, telle a été la destinée de l'homme dès son origine. Le Seigneur lui a dit dès lors : *Je serai moi-même votre récompense ! « Ego ero merces tua magna nimis. »* (Gen., XV, 1.) Si vous répondez à ma grâce et si vous observez mes commandements, vous posséderez pendant l'éternité votre Dieu et votre Créateur par la vision béatifique de son essence, et par l'amour invincible que vous inspirera son ineffable beauté. Dès lors l'homme a dû connaître les voies qui devaient le conduire à cette fin, et adhérer librement dès ce monde aux vérités dont la croyance prépare son esprit à voir Dieu face à face dans tout l'éclat de sa gloire et de sa majesté. La révélation de la doctrine céleste est donc pour l'homme une conséquence nécessaire de ses sublimes destinées.

Cette révélation était aussi nécessaire à

l'homme pour fixer ses connaissances dans l'ordre moral. L'esprit humain, abandonné à lui-même, ressemble, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, à un navire lancé sur les flots agités, sans voiles et sans gouvernail. Il ne peut se fixer nulle part; il ne suit aucune direction, il ne tend vers aucun port, mais le courant des passions l'emporte et le brise contre d'inévitables écueils. Telle est la faiblesse de l'esprit humain, que si Dieu ne vient point l'éclairer du divin flambeau de la foi, il s'égaré et se corrompt, comme dit l'apôtre saint Jude, jusque dans la connaissance des vérités que sa raison naturelle lui enseigne. De quelle vérité naturelle n'a point douté la philosophie païenne? Quel est le principe de morale dont elle n'ait contesté l'existence? Hésitation, doute, inquiétude, voilà le partage de la raison privée du puissant secours de la foi.

Que le Seigneur soit donc béni d'avoir ouvert nos yeux aux vérités surnaturelles du monde invisible qu'il habite, et d'avoir dirigé et affermi le regard inquiet que notre intelligence porte sur les vérités morales gravées dans nos âmes. Grâce à cette lumière divine, notre ignorance héréditaire se dissipe, et à l'obscurité causée dans notre raison par le péché succède une clarté douce et bienfaisante.

La manière éclatante dont Dieu nous a communiqué ce trésor n'est pas moins admirable que la doctrine même. A l'origine Dieu a fait retentir sa voix aux oreilles de nos premiers parents. Il a parlé de même à Abraham et à Moïse; il a inspiré les prophètes, qui lui rendaient témoignage, après avoir prouvé leur mission par d'éclatants prodiges. Enfin il nous a parlé par son divin Fils, qui s'est fait semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, afin de nous rendre semblables à lui et de nous faire participer à son héritage. Rien au monde de plus prodigieux que les miracles qui ont imprimé à cette révélation un caractère divin. Les merveilles opérées par Moïse devant le peuple hébreu sont si convaincantes, que le Seigneur disait aux Juifs incrédules qui, pour croire à sa parole, lui demandaient la résurrection d'un mort : *Si vous ne croyez pas à Moïse, quand même un mort ressusciterait à ma parole, vous ne croiriez pas.* (Luc., XVI, 31.) Et cependant que de preuves frappantes de la divinité de la doctrine sainte depuis la mort de Moïse ! L'existence du peuple juif, conservé au milieu des nations païennes comme une roche inébranlable au milieu des flots agités, n'est-elle point un miracle permanent? L'histoire de ce peuple unique n'est-elle point une figure frappante et une prophétie manifeste des desseins miséricordieux de Dieu sur l'Eglise? Celui qui n'aperçoit point cette prédiction merveilleuse est aveugle. Mais l'abondance de lumière répandue autour de nous est si grande, que cet aveugle même peut voir la vérité dans les miracles du Sauveur. Notre divin Maître,

après avoir confirmé de son autorité la doctrine de Moïse et des prophètes, disait aux Juifs endurcis : *Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez au moins à mes œuvres.* (Joan., X, 38.)

Afin de prouver la divinité de sa doctrine, il a guéri les aveugles et les paralytiques; il a ressuscité les morts; il a multiplié les pains; il a chassé d'un mot les démons. A sa mort le soleil s'est obscurci et la nature a tremblé; il a triomphé de la mort, en sortant glorieux du tombeau. Les deux faits, qu'il a prophétisés durant sa vie mortelle, sa résurrection prochaine et la ruine de Jérusalem, ont été accomplis à la lettre. La croix, ce scandale des Juifs, cette folie pour les païens, a subjugué le monde. Les empereurs et leurs sujets, les savants et les ignorants, les pauvres et les riches l'ont embrassée. L'univers entier, à la voix de douze pauvres artisans, a accepté l'Evangile, renversé les idoles, déponillé le vice et adopté la morale évangélique. Après ce miracle, quelle preuve demanderons-nous à Dieu de la vérité de notre foi? Celui-là, dit saint Augustin, est lui-même un prodige étonnant, qui, après avoir vu la conversion du monde, demande encore un prodige pour croire ! Ce prodige existe néanmoins, car le plus incrédule des hommes peut voir de ses yeux l'Eglise de Jésus-Christ, tour à tour triomphante du glaive des tyrans, des fureurs de l'hérésie, de la corruption des passions, des sophismes et des railleries d'une philosophie impie. L'existence et la prospérité de l'Eglise triomphant sans cesse au milieu des angoisses et des douleurs, comme son auteur a triomphé sur la croix, est le miracle le plus prodigieux que nous fournissent les annales du monde.

Telles sont, N. T. C. F., les marques que Dieu a imprimées à la doctrine de la foi; telles sont les garanties qu'il nous offre de l'origine toute céleste de nos croyances. C'est trop sans doute pour nos mérites et nos besoins; ce n'est point assez pour sa miséricorde. Il a voulu, pour nous rassurer davantage, que la vérité sainte fût consignée dans des livres conservés par sa Providence et dictés par son Esprit. Aux livres divins il a ajouté la conscience de son Eglise, à qui le même Esprit-Saint enseigne et suggère toute vérité. Une tradition constante, perpétuée par l'enseignement des pasteurs, par les rites du culte et par la pratique des fidèles, sert de lumière et d'interprétation aux livres saints, auxquels souvent elle supplée, et sans laquelle la parole écrite devient une lettre morte. Institution visible, vivante, animée, l'Eglise n'est pas seulement, dans un sens mystique et réel, l'épouse du Sauveur, mais elle est son propre corps. C'est à titre d'enfants de l'Eglise, que nous sommes les membres de Jésus-Christ; notre Mère spirituelle possède donc la vérité en vertu de l'union qui existe entre elle et son chef. Comme la tête étend son influence dans

tous les membres d'un corps matériel, de même notre Sauveur répand sa vérité dans tous les membres du corps spirituel de l'Eglise, qui est son propre corps.

L'Eglise, éclairée par l'Esprit-Saint, conserve non-seulement la véritable doctrine de la foi, mais elle condamne aussi toute erreur contraire. Donée du don de l'infailibilité, que son divin Epoux lui a promis, elle réprime toute intelligence qui s'élève contre la vérité de Dieu, et offre à ses enfants le dépôt de la foi, sans aucun mélange d'erreur.

Admirable bienfait de la bonté divine ! qui, compatissant à notre faiblesse et à notre ignorance, nous a procuré, par l'institution de son Eglise, le moyen de nous instruire par la voie de l'autorité, qui est, comme l'observe à juste titre saint Augustin, la voie la plus courte et la plus facile pour arriver à la vérité. Grâce aux miracles dont Dieu a environné l'Eglise, miracles dont les plus ignorants peuvent se convaincre, et qu'ils peuvent même voir de leurs yeux, toute l'étude d'un vrai chrétien se borne à reconnaître et à adopter la doctrine et la foi de l'Eglise. Ainsi la céleste philosophie, que Dieu nous a communiquée par la révélation chrétienne, est placée à la portée du plus ignorant des hommes, sans rien perdre de la beauté ni de la profondeur par lesquelles elle charme et captive les esprits les plus cultivés.

O doctrine sainte, lumière du monde, croyance immuable, que nulle science humaine ne peut remplacer, et qui peut tenir lieu de tout savoir humain, puisses-tu frapper de ton éclat les esprits qui, dans ce diocèse, n'ont pas le bonheur de te connaître, et consoler tous ceux qui t'aiment et te possèdent !

II. — De la vertu de la foi

Voyez, nos très-chers frères, jusqu'où s'étend pour nous la bonté du Seigneur ! A la doctrine de la foi, qui frappe nos oreilles, aux miracles qui étonnent nos yeux, il ajoute un don intérieur, une vertu, qui prépare notre âme à accueillir la vérité sainte. Comme il nous a donné les yeux du corps pour saisir la lumière du soleil et voir les beautés de la nature, et les yeux de l'esprit, l'intelligence, pour apercevoir les vérités naturelles, de même il donne aux fidèles la vertu de foi, afin qu'ils conçoivent et retiennent les vérités révélées. Cette vertu est comme l'œil surnaturel de notre âme ; elle nous incline et nous porte vers ces vérités ; elle nous y attache dès qu'elles se présentent à notre pensée ; elle donne à notre assentiment une force telle, qu'avec la grâce de Dieu, nous sommes prêts à subir plutôt la mort que de renier nos croyances. C'est cette vertu de la foi, répandue par le Saint-Esprit dans l'âme fidèle, qui a soutenu les confesseurs en présence des tyrans, et les martyrs au milieu des supplices. C'est elle qui sert de base à notre justification, et qui maintient dans l'Eglise

l'unité de la foi, dont les sociétés schismatiques et hérétiques n'offrent point d'exemple.

La vertu de la foi nous est donnée dans le baptême. Ce sacrement est appelé par les saints Pères le sacrement de la foi et de l'illumination, parce que le Saint-Esprit répand dans notre âme, par la force de ce sacrement, ce don intérieur de la foi. Les enfants, avant l'âge de raison, reçoivent cette grâce précieuse, avec celle de la justification ; et c'est ainsi que leur esprit et leur volonté sont préparés à adhérer à la vérité dès qu'elle leur sera proposée par l'Eglise. A la vertu habituelle, reçue dans le baptême, ils joignent alors les actes libres de leur intelligence et de leur volonté, qui fortifient la vertu et deviennent le principe de leurs premiers mérites.

Sans foi, point de justification. Le Sauveur ne donne le pouvoir de devenir enfants de Dieu qu'à ceux qui croient en son nom. Les enfants croient de la foi de l'Eglise dont ils deviennent membres ; les adultes font des actes explicites de foi, afin d'obtenir cette vertu. Les actes de foi qui précèdent la justification peuvent se faire sans la vertu de la foi, mais non sans le secours de la grâce, qui excite l'âme à adhérer fermement aux vérités révélées. Les catéchumènes, que l'Eglise prépare au baptême, se disposent ainsi à recevoir le sacrement de la régénération.

Pour conserver la vertu de la foi, il faut l'exercer par des actes fréquents. Pour la fortifier il faut l'associer à la vertu d'espérance et à la vertu de charité, dont elle est sœur. Sans elle ni l'espérance ni la charité ne sont possibles. Comment espérer les biens qu'elle ne nous découvre point ? Comment aimer une félicité dont elle ne nous fait point sentir la douceur ? Avant d'aimer, il faut connaître ; avant d'espérer il faut entrevoir. Or, dans l'ordre surnaturel, où notre âme vit et agit, la foi seule nous sert de flambeau et de lumière. Lorsque la foi disparaît, toute lumière disparaît avec elle, et les ténèbres de la mort couvrent l'âme de leur obscurité. La vertu de la foi peut subsister dans l'âme sans l'espérance et sans la charité ; tout péché mortel ne l'étouffe point, comme il étouffe la charité ; un pécheur qui a perdu l'amour de Dieu peut conserver la foi, comme une dernière planche de salut, et comme la base de l'espérance qui console et ramène à la grâce le pécheur repentant. La foi sans les œuvres est morte, non point quant à sa substance, mais par rapport au mérite. Isolée, elle languit, et finit peu à peu par s'éteindre sous le souffle empesté des passions.

L'apostasie et l'hérésie la tuent. Quiconque renonce à l'enseignement de la foi chrétienne perd à l'instant le don de Dieu, et retombe dans les ténèbres du paganisme ; entre un païen et un apostat, il n'y a point de différence en ce qui concerne cette vertu. L'hérétique, qui nie une seule vérité révélée et sullisamment proposée, perd

aussi la vertu de la foi, parce qu'il repousse d'une volonté coupable l'autorité de Dieu, sur laquelle toutes les vérités révélées reposent à un titre égal.

Dans l'âme juste la foi ne s'éteint jamais en ce monde; mais elle cesse dans l'autre vie. Alors l'obscurité se dissipe, l'énigme disparaît, et la vérité, que la foi nous présentait enveloppée de nuages, apparaît dans tout son éclat.

Gardons toujours, N. T. C. F. ce don précieux de la foi, par lequel le Seigneur nous a appelés dans la société de son Fils, et demandons au Père des lumières, de qui vient tout don parfait, qu'il daigne le faire fructifier en nous au centuple.

III. — De l'acte de foi.

La doctrine et la vertu de la foi sont données au fidèle, afin qu'il adhère librement, d'esprit et de cœur, à la vérité révélée.

Lorsque l'Église propose un dogme à la croyance des fidèles, qui ont reçu intégralement le don de la foi, et que la grâce divine, qui ne fait jamais défaut dans ces circonstances, les invite à accepter la vérité sainte, le chrétien sincère n'éprouve aucune peine à émettre un acte de foi. D'une part la révélation divine lui apparaît entourée des miracles par lesquels Dieu l'a confirmée, et l'Église, dont l'autorité est prouvée par des miracles non moins éclatants, lui assure que cette croyance est révélée; d'autre part la vertu de la foi, imprimée dans son âme, l'incline à accepter cette croyance, et la grâce surnaturelle l'invite à cet acte; il ne faut donc plus de sa part pour que l'acte de foi soit parfait, qu'un assentiment réfléchi de son intelligence, et un consentement libre de sa volonté, qui, par amour pour l'autorité de Dieu, détermine son esprit à croire. La part de la grâce est si grande dans cette œuvre, que l'on conçoit sans peine pourquoi les fidèles adhèrent facilement à la vérité révélée et croient, avec une fermeté inébranlable, les mystères les plus profonds. On voit de même combien est précieux le don de la foi, et quelles actions de grâces nous devons à Dieu pour l'avoir reçu.

L'analyse de cet acte nous prouve aussi que la foi chrétienne est tout à fait conforme aux lois de notre esprit, et souverainement raisonnable. Notre raison n'adhère à aucune vérité de foi, sans s'être démontré à elle-même, d'une manière indirecte mais convaincante, l'existence de cette vérité. Ainsi, par exemple, nous croyons le mystère de la sainte Trinité, parce que Dieu nous l'a révélé; nous croyons que Dieu nous l'a révélé, parce que l'Église catholique, qui conserve le dépôt de la révélation, nous déclare et nous montre que ce mystère lui a été révélé; nous croyons cette Église, parce que sa divine mission et son infaillibilité nous sont prouvées par les miracles dont Dieu a entouré son berceau et dont il confirme à chaque âge son autorité. La certitude des vérités révélées repose donc en der-

rière analyse sur des témoignages et sur des faits, dont nous ne pouvons pas plus douter que de l'existence du monde et de notre propre personne. Dieu a parlé; Dieu ne peut nous tromper; l'Église atteste que Dieu a parlé; le témoignage de l'Église a pour garantie de sa véracité les merveilles que Dieu a opérées pour la prouver. Tel est le raisonnement décisif qu'implique tout acte de foi. L'Apôtre avait donc bien raison de dire que notre soumission à l'autorité de Dieu est souverainement raisonnable¹.

Aidés du don de la foi et du secours de la grâce, nous devons orner l'acte de foi des propriétés qui le rendent agréable au ciel et utile à nous-mêmes. Selon la bonne volonté plus ou moins grande avec laquelle nous l'émettons, cet acte peut croître ou décroître en perfection. Si nous désirons faire un acte de foi parfait, il faut qu'il soit éclairé, c'est-à-dire que nous ne nous contentions point d'une connaissance vague et superficielle de la doctrine sainte, et des motifs que nous avons d'y croire, mais que nous tâchions d'en concevoir la beauté et la liaison, afin que notre esprit participe plus abondamment à la doctrine céleste, et que notre cœur soit plus vivement touché des motifs que la foi nous offre de fuir le vice et de pratiquer la vertu. Chaque fidèle doit proportionner son instruction à la culture de son esprit; mais tous doivent exciter dans leur cœur une sainte avidité pour la parole de Dieu, afin d'aimer davantage sa loi, et de marcher d'un pas plus assuré dans la voie de ses commandements. Il est prouvé par l'expérience que mieux on connaît notre sainte religion et plus on l'aime.

L'acte de foi doit aussi jouir d'une fermeté inébranlable. L'assentiment, que nous donnons à la vérité révélée, n'est point une simple opinion, ou une croyance douteuse, mais une adhésion formelle et explicite à une vérité clairement reconnue, vérité dont la certitude repose sur l'autorité et le témoignage de Dieu. Il est donc déraisonnable d'hésiter dans la foi, ou de comparer la doctrine sainte à ces systèmes humains que l'on adopte et que l'on rejette sans blesser les droits de la vérité éternelle. Une fois admise la doctrine sainte ne peut plus être rejetée sans crime ni sans folie.

L'acte de foi doit être généreux, c'est-à-dire qu'il doit partir du fond du cœur, et exclure l'indifférence, la tiédeur et la réserve. Le vrai croyant adhère à la vérité sainte de toutes les forces de son esprit, et il la préfère à toute doctrine humaine, quelque brillante qu'elle puisse paraître. Profondément pénétré des espérances que sa foi renferme, il est prêt à y sacrifier, lorsque Dieu l'exige, et sa fortune et sa personne.

L'acte de foi doit être simple et soumis. C'est-ici que Dieu nous demande la simplicité de la colombe, unie à la prudence du serpent. La prudence est sauvée lorsque Dieu a parlé; la simplicité s'exerce en ac-

¹ Rom. xii, 1.

ceptant les vérités que notre esprit ne peut pénétrer. La lumière naturelle venant à cesser, l'intelligence se soumet à celle de la foi, et elle jouit en paix du don de Dieu. Si par déliance ou pusillanimité elle accepte ce don en hésitant; si par témérité ou présomption elle prétend juger lorsqu'elle doit obéir, elle méconnaît ses droits et ses forces, et manque à ses devoirs essentiels. Elle ne doit ni craindre la lumière de la foi, comme un bienfait qui l'accable, ni la soumettre aux téméraires essais d'une vaine curiosité; mais, remplie d'une simplicité évangélique, elle doit recevoir ce don avec reconnaissance, et captiver sa raison dans l'obéissance de la foi.

Enfin l'acte de foi doit être universel. Toutes les vérités, proposées à notre croyance comme vérités révélées, reposent sur la même base, l'autorité de Dieu. Elles ont toutes le même titre à notre assentiment. Nous ne sommes point obligés cependant de les croire toutes par un acte explicite et formel. Leur nombre est trop grand, et notre esprit trop borné pour que nous puissions émettre ces actes; mais il est de notre devoir de n'en contester aucune, et de les confesser toutes par un acte implicite et général d'adhésion à la foi de l'Eglise. De cette universalité de croyance naît l'unité de la foi, que le Sauveur, et après lui les apôtres, nous ont commandée; car il est impossible que tous les fidèles ne se réunissent point dans l'unité de la foi par le lien de la paix, lorsque tous, sans exception, croient et confessent toutes les vérités révélées.

L'acte de foi est absolument nécessaire au fidèle adulte, pour obtenir la justification et opérer son salut. C'est surtout de cet acte qu'il faut entendre ces solennelles paroles de l'Apôtre : *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu.* (Hebr., XI, 6.)

L'homme, aidé de la grâce, tend vers Dieu, non point comme les créatures matérielles par une loi mécanique de sa nature, mais par l'usage libre de ses facultés. Il élève librement vers Dieu son esprit et le lui soumet; il espère en lui comme dans l'auteur de tous les biens; enfin il attache à lui son cœur et ses affections, car on n'adore Dieu, dit saint Augustin, qu'en l'aimant. Il faut donc que l'intelligence du fidèle, qui éclaire toutes ses facultés, soit la première à percevoir un rayon de clarté céleste, qui dirige toutes les pensées de son esprit, et règle tous les mouvements de son cœur, dans cette action de l'âme vers sa fin dernière. La nécessité de la foi est ici manifeste. Cet acte est évidemment le principe de la vie spirituelle et la première condition du mérite surnaturel. Dans l'ordre de la grâce elle opère tout ce que la respiration opère dans le corps; elle anime, fortifie, dirige toutes les facultés de l'âme, et les fait toutes concourir à la perfection qui est le but de la vie spirituelle. Aussi le Sauveur a-t-il promis le salut à la foi en disant : *Celui qui croira et aura été baptisé sera sauvé.* (Marc., XVI, 16); il a menacé aussi les incrédules

de la damnation éternelle lorsqu'il a dit : *Celui qui ne croira pas sera condamné.* (Ibid.) Il a exigé à plusieurs reprises des actes de foi de la part des juifs auxquels il accordait ses grâces. *Croyez-vous*, disait-il au père d'un possédé qui l'invoquait; *tout est possible à celui qui croit.* (Marc., IX, 22.) Il demanda aussi à ses apôtres un acte de foi explicite en sa divinité : *Et vous*, leur dit-il, *que dites-vous de moi? — Vous êtes le Christ*, répliqua aussitôt saint Pierre au nom des autres apôtres, *le Fils du Dieu vivant.* (Matth., XVI, 15, 16.)

Comprenons par ces exemples, N. T. C. F., combien la foi nous est nécessaire pour faire notre salut, et admirons la sagesse de Dieu qui a voulu que notre réparation commençât par l'humilité de la foi. Ce fut par un abus de son intelligence, livrée à l'orgueil, que notre premier père nous entraîna dans le malheur. Aujourd'hui c'est par la soumission de notre intelligence à la vérité de Dieu, que nous faisons le premier pas vers le céleste bonheur. Dans la nécessité de la foi nous voyons donc briller la sagesse de Dieu, non moins que sa miséricorde.

IV. — De la pratique de la foi.

La foi, à laquelle le Sauveur a promis le salut, n'est pas une foi spéculative et stérile, mais une foi pratique et féconde, qui opère par la charité. Sans les œuvres la foi est morte; il ne suffit donc point de dire : Seigneur! Seigneur! pour entrer au royaume des cieux; il faut encore observer les commandements. Ce n'est point à ceux qui écoutent la loi, mais à ceux qui la pratiquent, que la récompense céleste est assurée. Marchez donc selon la foi, N. T. C. F., en ayant sans cesse devant les yeux et le modèle de toutes les vertus, Jésus-Christ, notre aimable Sauveur, que nous devons imiter si nous voulons être vraiment chrétiens, et la récompense qui est réservée à ceux qui persévèrent jusqu'à la fin. C'est la vue de cette récompense qui animait les saints patriarches dans les premiers siècles du monde; c'est elle qui soutenait les martyrs en face des tyrans; c'est elle qui doit aussi nous rendre supérieurs à tous les obstacles du salut.

Tels sont les devoirs généraux que le don de la foi impose aux fidèles; mais pour répondre à la grâce de Dieu, un vrai chrétien a, par rapport à la foi, trois devoirs particuliers à remplir. Il doit en premier lieu s'instruire dans la foi; en second lieu, il doit confesser et professer la foi; en troisième lieu, il doit conserver l'unité de la foi.

Les connaissances de la foi ne sont pas répandues dans notre âme comme un don prophétique, mais elles nous sont proposées par l'Eglise à qui Dieu les a confiées. *La foi s'acquiert par l'ouïe.* (Rom., X, 17.) *Celui qui vous écoute m'écoute*, dit le Sauveur à ses ministres. (Luc., X, 16.) Le moyen ordinaire, d'acquérir la connaissance de la foi est d'écouter l'Eglise et d'entendre la parole de Dieu. Il serait témé-

raire de compter sur une illumination ou sur une inspiration intérieure pour acquérir la science du salut. Tous les fidèles sont donc obligés par la loi de Dieu de s'instruire des vérités de la foi, et même de les approfondir selon leurs forces et leur condition. Le fidèle adulte doit, sous peine d'être exclu du ciel, connaître les vérités fondamentales qui sont la base du salut et le principe de la justification, à savoir l'existence de Dieu, selon cette parole de l'Apôtre : *Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi ; car, pour approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu, et qu'il récompensera ceux qui le cherchent* (Hebr., XI, 6); le mystère de la sainte Trinité, selon cette parole du Sauveur : *La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé* (Joan., XVII, 3); le mystère de l'Incarnation, selon cet autre oracle de Jésus-Christ : *Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, et, au contraire, celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui* (Joan., III, 36); enfin la justice de Dieu, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, comme saint Paul vient de nous l'enseigner.

La connaissance de ces vérités capitales est nécessaire de nécessité de moyen; c'est-à-dire que sans elle le fidèle adulte ne parvient point au salut: il en est d'autres, dont la connaissance est nécessaire de nécessité de précepte, c'est-à-dire dont la loi positive de Dieu et de l'Eglise nous oblige à prendre connaissance. Ainsi tout fidèle doit connaître les vérités contenues dans l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des apôtres, les dix commandements de Dieu, les six commandements de l'Eglise, les sept Sacrements, ainsi que les devoirs spéciaux de son état. Personne ne peut négliger volontairement cette connaissance sans se rendre gravement coupable devant Dieu: l'ignorance invincible, qui est bien rare parmi les chrétiens, peut seule excuser ceux qui en seraient privés. Heureux les fidèles qui, animés d'une pieuse curiosité, ne se contentent point de ces notions strictement nécessaires, mais qui scrutent jour et nuit la loi du Seigneur! Grâce à cette sainte avidité, la parole de Dieu devient pour eux une lumière qui éclaire tous leurs pas, et qui les fait avancer rapidement dans la voie de la vertu.

Plus heureux encore les fidèles qui, non contents d'avoir appris les vérités salutaires pour leur propre sanctification, s'empressent encore de les enseigner aux autres. Ils exercent un acte de charité bien méritoire, celui de l'aumône spirituelle, qui éclaire l'esprit de l'ignorant, qui le nourrit et l'attache à Dieu. Ils ressemblent aux anges que le ciel envoie sur la terre pour opérer le salut des hommes, et un jour ils brilleront au haut des cieux comme des étoiles, pendant l'éternité tout entière.

Les parents sont obligés d'instruire leurs

enfants; les maîtres leurs serviteurs; et, à plus forte raison, les pasteurs leurs troupeaux, de toutes les vérités qu'il leur importe de connaître. Ce devoir est rigoureux et sacré.

Le chrétien suffisamment instruit doit confesser sa foi de bouche, et la professer dans sa conduite. Si la foi se renfermait dans l'esprit du fidèle, elle ne serait point vivante et efficace; elle ne contribuerait point à distinguer le fidèle de l'infidèle. Il faut donc que le chrétien, outre les actes de foi implicite qui renferme tout exercice extérieur de piété, fasse de temps en temps des actes de foi explicite, en manifestant sa croyance par l'expression sincère des vérités de la foi. A cet effet il récitera le Symbole des Apôtres, et la formule d'acte de foi, qui lui est enseignée par ses pasteurs; il adhérera d'esprit, de cœur et de bouche à toutes les vérités que Dieu nous a révélées et que notre Mère la sainte Eglise nous propose à croire. Chaque jour, après avoir élevé son cœur vers Dieu, il renouvellera son acte de foi, afin de bien commencer la journée que le Seigneur lui accorde. Si un impie ose en sa présence contester une vérité de foi, il repoussera l'erreur, et professera la vraie croyance. Il sera toujours prêt à rendre raison de sa foi à ceux qui lui en demanderont compte. Devant les hérétiques, et, si Dieu le permet, devant les tyrans, il sera inébranlable, et préférera la mort à l'apostasie. Sa conduite tout entière respirera l'esprit de foi. Le respect humain n'aura aucun empire sur lui. Il se fera gloire d'être chrétien et de le paraître aux yeux de tous. La qualité d'enfant de Dieu et de frère de Jésus-Christ, que la foi lui assure, lui sera plus précieuse et plus chère que tous les honneurs et tous les biens de la terre. Il aura toujours devant les yeux et le saint patriarche Abraham, père des croyants, et les saints prophètes qui vivaient de la foi. Il se rappellera la foi de saint Pierre qui, selon l'observation de saint Cyrille de Jérusalem, marcha sur les eaux par la foi; et celle de saint Grégoire le Thaumaturge, qui par sa foi déplaça une montagne. Il songera à la foi de saint Louis, roi de France, qui refusa de voir l'apparition miraculeuse de l'enfant Jésus dans la sainte eucharistie, en disant qu'il croyait moins au témoignage de ses yeux qu'à celui de la foi, et, fort de ces exemples, il méritera la grande récompense de la foi.

Enfin le troisième devoir que le don de la foi nous impose est un vif attachement à l'unité de l'Eglise. L'unité du corps mystique du Sauveur a pour base l'unité de la foi dans le lien de la paix. Quiconque se sépare de cette unité, en niant obstinément une seule vérité de la foi, ressemble au rameau séparé de l'arbre. Le suc divin de l'arbre de vie lui est soustrait, et les fruits de la foi ne peuvent plus éclore dans son âme. C'est un ruisseau séparé de sa source, qui s'écoule dans le sable et se dessèche. L'incrédule se sépare de la famille de Dieu,

et perd ses droits à l'héritage céleste. Celui qui n'a point l'Eglise pour Mère, dit saint Cyprien, ne peut avoir Dieu pour Père. Dieu qui a révélé la doctrine sainte ne peut être contraire à lui-même. Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, ne peut se contredire. La foi qui n'est point une, dit saint Léon, n'est point la foi. La vérité est une comme son auteur est un, comme le sacrement de la foi, le baptême, est un, comme l'Eglise est une. Ceux qui ne vivent et ne meurent point dans cette unité périront comme ont péri ceux qui n'étaient point dans l'arche pendant le déluge.

L'hérésie, tel est l'abîme où se précipite le fidèle qui ose violer le précepte divin de ne nier aucune vérité de foi. N'oublions jamais, N. T. C. F., que le relâchement des mœurs, que la lecture des livres impies et obscènes, que la tiédeur dans le service de Dieu, conduisent à ce vestibule de l'enfer. Le Seigneur, qui nous entoure d'une si vive lumière, permet que les fils des ténèbres se manifestent de temps en temps, afin d'éprouver ceux qui lui appartiennent, mais ces tristes chutes, loin de nous ébranler, doivent nous inspirer un attachement plus vif à la foi. Prions, N. T. C. F., pour nos frères égarés, afin que Dieu les ramène au bercail de l'Eglise, et les reçoive de nouveau au sein de sa famille. Conjurons le ciel de pardonner aux impies, qui de nos jours déchirent le sein de l'Eglise par leurs perfidies et leurs sarcasmes; supplions-le surtout de conserver dans notre chère patrie, l'esprit de foi qui y brille depuis tant de siècles, et qui y a porté tant de fruits de salut. Redoublons de ferveur pendant le saint temps du carême, afin de fléchir la miséricorde divine, en faveur des nations qui marchent à grands pas vers le paganisme; demandons-lui qu'il daigne changer en bénédictions les malédictions dont la justice céleste semble menacer l'Europe. Si nous sommes fervents dans le cours de ce temps de pénitence et d'expiation, les anges porteront au pied du trône de Dieu nos jeûnes, nos aumônes et nos prières, et, grâce à la bonté divine, nous jouirons au milieu des tempêtes, qui mugissent autour de nous, d'une paix inaltérable.

Donné à Bruges, le 23 janvier 1850.

VII. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Nos très-chers frères,

Un des dons les plus précieux, que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait accordés à son peuple, est sans contredit le trésor de sa parole, la lumière admirable de son Evangile, qui est venu compléter les révélations que Dieu avait faites à notre premier père, aux saints patriarches et au peuple d'Israël, par le ministère de ses prophètes. Grâce à la doctrine du divin Sauveur, nous avons appris à mieux connaître Dieu le Créateur du monde, et Jésus-Christ son

divin Fils et notre Sauveur, et le Saint-Esprit, troisième personne de la sainte Trinité, et la source de toute sanctification parmi les hommes. Par elle le mystère de la Rédemption nous a été expliqué, la loi de Dieu développée, le chemin du ciel montré et facilité. En un mot, par l'enseignement de la doctrine évangélique, nous avons vu accomplir la promesse que Dieu avait faite, par ses prophètes, de fixer sur la terre un soleil nouveau, de répandre une lumière nouvelle, issue de Jacob, qui éclairerait et réjouirait toutes les nations du monde.

Ce divin foyer de lumière a été placé dans l'Eglise, dont les ministres ne cessent de répandre la clarté, afin qu'elle luise à tous les yeux et qu'elle devienne pour tous les hommes un guide, un soutien et une consolation. L'Esprit-Saint, promis par le Sauveur avant de monter aux cieux, est venu enseigner et suggérer à l'Eglise toute vérité, de sorte que l'on trouve dans son enseignement tous les secours dont on a besoin pour croire et pour pratiquer ce qui est nécessaire au salut, et pour éviter tout ce qui lui est contraire.

D'où vient, N. T. C. F., que malgré cette abondance de vérités, que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a léguées, l'ignorance des dogmes de la foi et des devoirs de la vie chrétienne soit si commune? D'où vient que l'on trouve si peu d'enfants de cette Eglise, qui soient capables de rendre compte de leur foi? D'où vient qu'un si grand nombre de chrétiens violent les commandements de Dieu, faute de les connaître?

Ah! sans doute l'esprit d'erreur, qui souffle depuis plus d'un siècle sur ce pays, a égaré beaucoup d'intelligences par les doctrines des démons, c'est-à-dire par les sophismes d'une philosophie impie, et par les maximes d'une morale mondaine, qui corrompt les esprits et amollit les cœurs: un déluge de livres frivoles et passionnés a affadi les âmes, et leur a enlevé le goût si naturel de la vérité sainte. Nous n'ignorons pas non plus, N. T. C. F., que depuis longtemps l'éducation de famille, autrefois si puissante pour former les enfants dans la foi et dans la pratique de la vertu, est, si non oubliée, au moins souvent très-négligée. On voit dans un très-petit nombre de familles chrétiennes de bonnes mères s'étudier à inculquer les vérités de la foi, dès l'âge de raison, à leurs petits enfants, et à leur faire aimer, dès leurs premières années, Dieu, l'Eglise et la vertu. Dans l'enseignement de la foi cette lacune est immense; et, si nous parvenons peu à peu à la combler par la bonne éducation de la jeunesse, il n'en est pas moins certain, qu'elle a contribué, pour une bonne part, à l'ignorance de la religion que l'on déplore. Nous voulons tenir compte aussi de la cruelle persécution qui a pesé sur l'Eglise à la fin du dernier siècle, et qui a décimé le clergé, dont à peine les rangs sont complétés de nouveau. Entre temps, si le clergé

n'a pu faire tout ce que son zèle lui inspirait, il a fait au moins tout ce que ses forces lui permettaient.

Mais, en dehors de ces causes accidentelles, il en est une que vous devez vous imputer, N. T. C. F., chacun à vous-mêmes ; je veux dire l'indifférence pour la parole de Dieu ; la lenteur à écouter la prédication de l'Évangile ; la négligence à prêter une oreille attentive et docile à l'enseignement de l'Église. Cette faute, hélas ! n'est que trop commune de nos jours, et elle est bien certainement une des causes les plus actives de l'ignorance de la foi, et de la tiédeur de beaucoup de chrétiens dans la pratique de la vertu.

Afin de vous prémunir, N. T. C. F., contre ces suites funestes, nous venons vous rappeler aujourd'hui combien est grave pour vous l'obligation d'entendre la parole de Dieu, et le devoir de vous instruire dans les vérités de la foi, et dans la connaissance des principes de la morale évangélique, par votre assiduité à écouter l'enseignement de vos pasteurs, et par votre zèle à le mettre en pratique.

Cette obligation, résulte d'abord, N. T. C. F., de l'institution toute divine de l'enseignement de la foi. On ne saurait rappeler trop souvent aux fidèles, que la prédication, que les ministres de l'Église font chaque jour, n'est qu'une continuation de celle que Jésus-Christ, notre divin Maître, fit lui-même dans la Judée, et qu'il chargea ses apôtres et leurs successeurs de faire jusqu'à la consommation des siècles.

Nous lisons dans l'Évangile qu'ayant choisi ses douze apôtres, il leur dit : *Allez, et enseignez (les gentils et les juifs) en disant : Le royaume des cieux approche !* (Matth., X, 7.) Et, leur apparaissant après sa résurrection, il leur répéta le même commandement, et renouvela leur mission en disant : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Allez et enseignez toutes les nations... et apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé.* (Joan., XX, 21 ; Matth. XXVIII, 19 et 20.)

Et, pour que l'on ne puisse jamais douter de l'autorité dont il avait investi pour toujours ses ministres, il ajouta : *Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise... Qui vous reçoit, me reçoit ; et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.* (Luc., X, 16 ; Matth., X, 40.) Pouvait-il, N. T. C. F., nous donner une plus haute idée de l'enseignement de ses ministres qu'on nous assurant que leur parole serait toujours la sienne ? Si notre divin Sauveur paraissait au milieu de nous pour nous annoncer de vive voix nos devoirs, écarterions-nous de l'obligation de nous presser autour de lui, et de recueillir comme autant de perles précieuses les paroles qui s'échapperaient de ses lèvres ? Ah ! nous ne nous laisserions jamais de l'entendre ; mais, enflammés d'une sainte soif pour sa parole, nous lui dirions sans cesse avec la Samaritaine :

Seigneur, donnez-moi de cette eau à boire ! (Joan., IV, 15.)

Eh bien, le Sauveur nous assure qu'il parle par la bouche de ses ministres ; ne sommes-nous donc pas coupables de laisser dessécher nos cœurs, obscurcir nos esprits par l'indifférence que nous montrons pour cette source d'eaux vives, qui rejaillissent dans la vie éternelle, et dont l'Église nous offre chaque jour les fruits salutaires ?

Cette indifférence, N. T. C. F., est d'autant plus coupable devant Dieu, que la prédication de la parole sainte est, pour la généralité des chrétiens, le moyen ordinaire d'arriver à la connaissance des vérités qu'ils doivent croire, et des commandements qu'ils doivent observer.

Personne d'entre vous ne doute, qu'en recevant le baptême, il n'ait contracté l'obligation rigoureuse d'apprendre les principes de la religion ; car comment pourrait-il se considérer comme enfant de Dieu, et se conduire comme tel, s'il ignorait que Dieu est son père et son créateur ; que le Fils de Dieu l'a racheté de l'esclavage du démon, en se faisant homme et en mourant pour lui sur la croix ? Comment pourrait-il profiter des saints Sacrements, s'il ignorait les dispositions qu'ils exigent et les effets qu'ils produisent ? Comment observerait-il les commandements de Dieu et de l'Église, si personne ne les lui expliquait ? C'est la question que posait l'Apôtre lorsqu'il disait : *Comment les peuples pourront-ils croire, si personne ne leur annonce la foi ? La foi naît par l'ouïe.* (Rom., X, 14, 17.) Quiconque n'entend pas expliquer la vérité évangélique, doit l'ignorer. Il est donc impossible que des chrétiens, obligés par la grâce de leur baptême à connaître leur dignité d'enfants de Dieu, et la conduite qu'ils doivent tenir pour arriver au beau royaume qui leur est promis, soient suffisamment instruits, lorsqu'ils ne prêtent point ou peu l'oreille à la prédication de l'Évangile.

Dès qu'ils négligent ce moyen ordinaire et commun, ils n'en trouvent aucun autre qui puisse le remplacer. Qui oserait attendre que Dieu vint en personne leur apprendre, comme il les apprenait aux patriarches, ses décrets et ses volontés ? Ne serait-ce point atteindre les dernières limites de la témérité que d'espérer des révélations intérieures, ou des communications prophétiques ? moyens prodigieux et rares qui sortent du cours ordinaire de la divine providence ; grâces que Dieu n'accorde pas en faveur des personnes particulières, mais en faveur de son peuple, et dans des circonstances solennelles et décisives. Non, certes, Dieu n'a pas entendu, en nous enrôlant sous les drapeaux de son Fils, nous transformer en autant d'hommes inspirés, comme se l'imaginent follement certains sectaires de nos jours, mais il nous a donné l'esprit de son Fils, afin que, devenus enfants fidèles de son Église, nous nous laissions instruire et guider avec simplicité par cette Église, et

par ceux qui veillent en son nom sur nous, comme devant un jour rendre compte de nos âmes.

C'est en vain aussi, N. T. C. F., que des esprits orgueilleux croiraient pouvoir remplacer l'assiduité à écouter la parole de Dieu par la lecture des livres saints ou par une étude particulière des vérités révélées. Dieu n'a pas choisi ce moyen pour faire pénétrer et fructifier la doctrine de la foi dans les esprits; il n'a jamais dit : Celui qui lit ma parole m'écoute; celui qui étudie l'Évangile, m'écoute; mais il a dit à ses ministres : *Celui qui vous écoute, m'écoute!* C'est à la prédication de son Église qu'il a attaché ses grâces et ses laveurs; ce n'est point pendant qu'on lit, mais pendant qu'on prête l'oreille à la prédication, que Dieu parle au cœur du fidèle. La voix du Saint-Esprit se fait entendre intérieurement à ceux dont l'oreille est frappée extérieurement par l'enseignement de l'Église; et c'est à cette coopération intérieure de la grâce, bien plus qu'à l'éloquence et au zèle des prédicateurs, qu'il faut attribuer l'étonnante, l'admirable efficacité de la parole de Dieu.

De cette fécondité même de l'enseignement de l'Église, je veux tirer, N. T. C. F., un motif de vous le faire aimer. Toujours cette parole a agi sur les âmes d'une manière étonnante! Pour ne point parler de la conversion générale du peuple de Dieu, qui eut lieu sous le règne du roi Josias, et une seconde fois au retour de la captivité, lorsque Esdras lut et expliqua la loi du Seigneur à la multitude assemblée, je me bornerai à vous rappeler que la ville de Ninive, quoique païenne, fut convertie à la parole du prophète Jonas, et détourna par sa pénitence les fléaux qui étaient sur le point de fondre sur elle. Que ne pourrai-je point vous dire, N. T. C. F., de la conversion du monde opérée par la prédication de l'Évangile? Vit-on jamais œuvre plus étonnante, effet plus prodigieux? Les philosophes de l'antiquité avec leur profondeur, leur subtilité et leur renommée, n'ont jamais pu persuader leurs systèmes à un seul bourg; et les apôtres, sans éloquence humaine, sans prestige, sans autorité aux yeux des hommes, ont renversé les temples et les idoles, et fait fleurir, dans toutes les contrées de l'univers, des vertus, qui jusqu'alors avaient paru plus propres aux anges qu'aux hommes.

Telle est la force et l'efficacité de la parole de Dieu. Ce qu'elle a opéré de merveilles pour la conversion des peuples, elle l'opère encore tous les jours d'une manière sensible dans les âmes. L'histoire de l'Église nous fournit à ce sujet des exemples frappants. N'est-ce pas à une parole de l'Évangile expliquée, que le grand saint Antoine dut sa vocation et son salut? Le grand saint Augustin, cette lumière brillante, cet admirable docteur de l'Église, comment fut-il tiré des ténèbres de l'Égypte et introduit dans la terre promise? en d'autres termes, comment d'hérétique et de libertin qu'il était, fut-il transformé en apôtre, en doc-

teur, en saint? Par la prédication de saint Ambroise. Et, pour vous citer des faits que vous pouvez en quelque sorte toucher du doigt, ne vous souvenez-vous pas, N. T. C. F., de l'impression que la parole sainte a faite sur vous, sur vos frères, sur vos amis, pendant les saints exercices du jubilé, dans le cours d'une mission, à l'occasion des solennités de l'adoration perpétuelle, et en toute circonstance où vous avez écouté la parole sainte avec un esprit docile et un cœur bien préparé! Oui, alors vous avez vu des changements qui étaient l'œuvre du bras du Très-Haut; alors vous avez entendu en vous mêmes la voix de la grâce; alors vous avez senti votre cœur ému, votre volonté sanctifiée, et vos pensées comme vos sentiments vous attacher à Dieu!

Cette expérience ne vous prouve-t-elle pas, N. T. C. F., que, si vous languissez quelquefois dans l'ignorance et dans le vice, c'est parce que vous vous êtes soustraits à la lumière et à la chaleur du divin soleil de justice, qui brille dans l'enseignement de l'Église? Si vous voulez donc profiter de ce don inestimable de la foi et de la vertu chrétiennes, ne négligez jamais le moyen que Jésus-Christ vous a fourni pour les conserver. Écoutez la parole de Dieu avec assiduité. Ne laissez point passer les dimanches, ni les jours de fête, sans assister au sermon, lorsque la chose vous est possible. Veillez à ce que vos enfants et vos domestiques entendent la parole de Dieu. Que les pères et les mères de famille enseignent les premières vérités à leurs petits enfants, et qu'ils leur procurent toute l'instruction dont ils sont capables fait-à-fait qu'ils avancent en âge.

Écoutez aussi la parole de Dieu avec docilité, sans esprit de critique, sans négligence, avec foi, et avec le désir d'en profiter: faites moins attention à la parole du prédicateur qu'aux vérités qu'il vous propose, et demandez à Dieu qu'il fasse fructifier cette bonne semence au centuple dans votre cœur. Dieu seul peut la rendre féconde.

Écoutez enfin cette parole avec réflexion, afin de la conserver dans votre âme, et de l'opposer aux suggestions du démon et à l'entraînement de vos passions. Ne la laissez point étouffer par vos mauvaises habitudes, votre légèreté, votre amour du monde; mais nourrissez-la, fortifiez-la par la prière, par de pieuses lectures et par une vie sérieusement chrétienne.

Alors vous trouverez dans la parole de Dieu beaucoup de force pour combattre les ennemis de votre salut, et beaucoup de consolations pour supporter les misères et les contrariétés de la vie. Alors cette parole sera réellement la lumière de vos yeux et le guide de vos pas; et elle vous conduira, à travers les vicissitudes et les tribulations de ce monde, jusqu'au royaume du ciel et au pied du trône de Dieu.

Le saint temps du carême qui commence vous offre l'occasion, N. T. C. F., de mettre

en pratique les avis que nous venons de vous donner. Profitez de ces jours de salut pour renouveler votre esprit par votre empressement à écouter la parole sainte ; priez, faites pénitence ; préparez-vous aux fêtes de Pâques, en vous réconciliant parfaitement avec Dieu, afin que la grâce de Dieu ne vous ait point été donnée en vain.

Donné à Bruges, le 3 janvier 1853.

VIII. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LES MAUVAISES LECTURES.

Nos très-chers frères,

De tout temps l'Eglise catholique a réprimé avec une égale sollicitude l'enseignement des faux docteurs et la propagation des mauvais livres. Au premier âge de la foi, l'apôtre saint Paul fit jeter à ses pieds, et brûler sur une place publique, les livres superstitieux qui avaient séduit les fidèles d'Éphèse avant leur conversion, et depuis lors, les conciles, convoqués pour proscrire les erreurs contraires à la foi, ont presque toujours frappé d'un même anathème les hérétiques et leurs écrits.

Le saint concile de Trente assemblé, il y a trois siècles, par une disposition admirable de la divine Providence, pour définir les dogmes que la prétendue réforme contestait, et rétablir la discipline ecclésiastique, altérée par le malheur des temps, a condamné solennellement les livres des hérétiques, et défendu aux fidèles d'en prendre connaissance. A la demande de cette sainte assemblée, les souverains pontifes ont publié la liste des principaux livres proscrits par l'Eglise, et tracé les règles que les fidèles doivent suivre de nos jours, dans le choix de leurs lectures.

Jamais, N. T. C. F., la direction de l'Eglise dans le choix des lectures n'a été plus nécessaire aux fidèles que de nos jours. Le monde aujourd'hui est vraiment inondé d'un torrent de livres, de brochures, de journaux, de publications de tout genre, qui se répandent avec la rapidité de l'éclair dans toutes les directions ; qui pénètrent dans toutes les familles ; qui tombent sous toutes les mains ; et qui, hélas ! servent trop souvent à obscurcir les vérités les plus lumineuses, et à fournir une pâture déplorable aux plus mauvaises passions. Lorsqu'on considère les ravages que la presse immorale et impie tente et opère de nos jours par ses innombrables productions, on se rappelle involontairement ces nuées d'insectes et d'animaux immondes, que Dieu, dans sa juste colère, jeta sur l'Égypte, comme une plaie vengeresse, et qui, selon l'expression des livres saints, corrompaient la surface de la terre. (*Exod., VIII, 14.*)

Si la multitude vraiment immense de ces publications rend aujourd'hui le discernement des lectures excessivement difficile, le grand nombre de faux docteurs, qui prétendent, selon l'expression de saint Jérôme, enseigner aux autres ce qu'ils n'ont pas appris eux-mêmes, et qui blasphèment ce

qu'ils ignorent, devient pour les simples fidèles un écueil nouveau. On pent à peine se faire une idée de l'ignorance et de la perversité de beaucoup d'auteurs de nos jours, lorsqu'on n'a point observé de près leur esprit, leurs tendances et leurs livres. Par eux l'histoire est travestie, la foi est insultée, les préceptes de l'Évangile sont tournés en ridicule, la morale est foulée aux pieds, la société civile et la famille sont minées dans leur base, et le monde moral est conduit à sa ruine. C'est du reste au nom du progrès et de la liberté que tous ces excès se commettent, comme si l'apôtre saint Pierre n'avait point défendu aux chrétiens de prendre la liberté pour prétexte du mal qu'ils feraient, lorsqu'il écrivit : *Agissez comme des hommes libres ; mais ne couvrez jamais votre malice du prétexte de la liberté.* (*I Petr., II, 16.*)

La témérité, l'insouciance et l'esprit d'insubordination, que les idées du jour ont répandus dans les masses, ont fait perdre à beaucoup de fidèles jusqu'à la pensée de se prémunir contre les ravages des mauvaises lectures. Des personnes, fort peu instruites, se croient de force à juger par elles-mêmes des écrits insidieux et perfides, qui ont été composés avec un art infini pour les séduire et les tromper. Elles se demandent à peine, en prenant un livre en main, s'il est bon ou mauvais, s'il éclairera ou pervertira leur esprit, s'il consolera ou troublera leur cœur. Et, ce qui est pire encore, il arrive souvent qu'elles n'entendent, dans le choix de leurs lectures, subir les conseils ni la direction de personne, mais suivre uniquement leur volonté, ou plutôt leur caprice. Lorsque l'Eglise, par l'organe de ses ministres, leur dit : Ne mangez pas de ce fruit qui paraît beau à la vue et agréable au goût, parce qu'il recèle un poison mortel, ils ferment l'oreille à la voix de leur mère, et la prêtent aux discours du serpent qui leur dit : Lisez sans crainte, vous ne mourrez point !.... Comme ces Athéniens dont parle saint Luc, qui « ne s'occupaient qu'à raconter et à écouter des nouvelles (*Act., XVII, 21*), ils pensent avoir tout gagné, lorsqu'ils ont satisfait une vaine curiosité, ou flatté leurs passions, même au détriment de leur conscience.

Nous trahissons, N. T. C. F., un devoir sacré si nous ne vous prémunissions pas contre ce funeste égarement, en vous rappelant que vous êtes obligés d'obéir à l'Eglise dans le choix de vos lectures, comme dans toutes les autres choses qui touchent à votre saint, et que vous vous rendez gravement coupables devant Dieu, lorsque vous repoussez en cette matière ses lois et ses préceptes.

Quoique votre conscience, éclairée par les avis d'un sage directeur, puisse vous faire reconnaître aisément les écrits dont la lecture vous est interdite par les lois de Dieu et de l'Eglise, nous vous les indiquerons de nouveau, sous des traits qui, si vous le voulez, ne vous tromperont jamais.

D'abord, un chrétien ne peut point lire les livres et les publications qui attaquent directement ou indirectement la religion et les mœurs.

Tout écrit qui blesse la foi catholique, les préceptes de l'Évangile, les vertus chrétiennes, telles que la charité, la piété, la justice, la vérité, est un écrit mauvais qu'un enfant de l'Église doit repousser avec horreur. Tout écrit qui prône ou exalte les vices, tels que l'orgueil ou la paresse; qui excite les passions, telles que la volupté ou la haine; tout écrit qui tend à rompre ou à affaiblir le lien d'obéissance et de subordination qui nous attache à l'autorité civile et à l'autorité ecclésiastique; tout livre qui diminue, dans l'esprit l'estime, et dans le cœur l'attachement que le fidèle doit à l'Église, est un livre condamnable, qu'un chrétien ne peut point lire sans blesser sa conscience, ni sans offenser Dieu. En un mot toute publication, qui est de nature à rendre l'homme mauvais, ou moins bon, est condamnée et condamnée, et jamais elle ne doit se trouver entre les mains d'un chrétien.

Afin de mieux vous faire saisir le sens de cette règle générale, nous entrerons en quelques détails.

Parmi les livres qui vous sont défendus, parce qu'ils vous sont si jours funestes, N. T. C. F., il faut placer au premier rang les romans et les poésies où les mauvais instincts du cœur humain sont dépeints sous les apparences les plus aimables, et comme des vertus que l'on ne peut trop glorifier. Par un reste de pudeur, ou plutôt par un raffinement de corruption, les auteurs de ces écrits, hélas! si répandus aujourd'hui, ne l'ont point les vices en eux-mêmes; ce serait offenser la saine raison; mais ils les honorent soit en prodiguant des éloges aux personnes qui en sont infectées, soit en supposant que la Providence leur accorde de magnifiques récompenses, soit en plaçant les esclaves du vice dans les situations les plus heureuses.

De crainte de heurter le sentiment chrétien, qui vit encore dans les cœurs, ils se gardent de nier ouvertement les maximes de l'Évangile; mais ils leur opposent adroitement les maximes du monde et les excuses des passions, afin de détruire dans l'esprit des lecteurs le respect et l'attachement qu'ils professent pour les commandements de Dieu, et pour les entraîner insensiblement dans l'amour du vice.

Quoi de plus dangereux pour le vulgaire, nous vous le demandons, N. T. C. F., que de voir condamner par une suite de faits habilement enchaînés, les vérités qu'on semble respecter en parole? Quoi de plus propre à corrompre les mœurs, que le spectacle, par exemple, d'un homme licencieux ou adultère, d'une femme orgueilleuse et corrompue, comblés, malgré leurs vices, d'éloges, de richesses et d'honneurs? Quoi de plus contraire à la morale de l'É-

vangile que la vue du crime heureux et content, et de la vertu malheureuse et méprisée? Quoi de plus funeste à la paix du cœur et à l'innocence de l'âme, que ces tableaux obscènes du vice en action; que ces angoisses des passions, décriées sous les couleurs les plus vives; que ces apologues dramatiques du menteur, de linceste et du suicide? Ne faut-il pas en vérité, N. T. C. F., que le sens moral et l'amour de la vertu soient profondément altérés de nos jours pour que de pareilles productions trouvent des milliers de lecteurs, et que nous soyons contraints de vous prévenir par des avertissements réitérés, contre les ravages que cette horrible contagion exerce jusqu'au milieu du peuple de Dieu?

À la suite de ces livres corrupteurs viennent les journaux et autres publications périodiques, qui sèment la zizanie dans le champ du père de famille; qui détachent le troupeau du pasteur; qui arment les fidèles les uns contre les autres pour venger des intérêts fictifs, imaginaires; qui blessent la charité et avilissent les pouvoirs.

Qu'avons-nous besoin, N. T. C. F., d'appeler ces malheureuses publications par leur nom? Vous les avez déjà nommées vous-mêmes dès ce moment, et jamais peut-être ne vous êtes-vous fait illusion sur leur malice, quoique vous vous fissiez illusion sur le triste effet qu'elles produisaient dans vos âmes. Non vraiment, personne aujourd'hui ne peut opposer ici le prétexte d'ignorance. Les publications hostiles à la religion et aux mœurs, se font connaître de nos jours par des excès que le simple bon sens peut apprécier. Qui de vous, N. T. C. F., oserait dire qu'un père de famille chrétien peut, sans crime, recevoir chez lui des feuilles où les croyances de la foi sont traitées avec la plus profonde indifférence, et quelquefois avec le dernier mépris; où les éloges sont prodigués sans mesure aux ennemis de l'Église, et où les défenseurs de la foi sont couverts de sarcasmes et de dédain; où l'hostilité envers les ministres de Dieu se manifeste par un esprit de critique aveugle, et par une malveillance habituelle; où les événements, lorsqu'ils touchent à l'Église, sont toujours interprétés dans le sens le plus défavorable; où l'éclat de la publicité est donné, avec affectation, aux faits qui affligent les cœurs chrétiens, et où les faits glorieux pour la religion sont enveloppés d'un profond silence; enfin où des écrivains anonymes, inconnus, ignorant les premiers éléments de la foi, s'arrogent le droit de dicter au souverain Pontife, aux évêques, à vos pasteurs, ce que l'intérêt de la religion exige de vous et de nous?

Croyez-vous, N. T. C. F., que ces attaques ouvertes ou cachées soient moins redoutables pour vous, parce que les auteurs de ces publications protestent de temps en temps de leur attachement à la religion, et de leur respect pour le clergé? Ne voyez-vous pas qu'ils joignent alors l'hypocrisie à

l'insulte, et qu'ils ne peuvent pousser plus loin la perfidie, qu'en attaquant la religion sous le masque de la piété, et vos pasteurs sous le masque du respect? Non ce n'est pas à eux que Jésus-Christ a promis son assistance pour discerner le vrai du faux et le bien du mal; mais c'est d'eux, nous le disons d'autant plus librement que nous ne connaissons point leurs personnes, et que nous voulons seulement apprécier leurs actes, c'est d'eux que le Sauveur parlait, lorsqu'il nous dénonçait les loups qui se présentent sous la peau des brebis, et les faux prophètes qui lui dirent au dernier jour : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom?* et auxquels le Seigneur répondra : *Je ne vous connais pas!* (Matth., VII, 22, 23.)

Malgré l'évidence du mal, vous serez infailliblement séduits, N. T. C. F., si, au lieu d'obéir aux lois de l'Eglise, vous vous réfugiez dans le dédale des prétextes que l'amour-propre et l'esprit de désobéissance ont inventés au profit des passions. Si vous vous flattez d'une grande supériorité d'esprit et de jugement, si vous prétendez discerner vous-mêmes, sans conseil ni avis, les lectures utiles des lectures pernicieuses; si, au lieu d'exciter en vous une sage défiance, vous n'écoutez que votre orgueil et votre présomption; si vous cédez à la curiosité qui perdit Eve et le genre humain, vous compromettez certainement votre salut, et vous êtes infailliblement perdus.

En vain allégueriez-vous, pour excuser ces lectures, le mérite littéraire de ces productions corruptrices, en vain vauteriez-vous les renseignements plus exacts, les nouvelles plus récentes, que vous trouvez dans ces écrits; en vain prétexteriez-vous le bas prix de ces publications, ou la facilité de les lire sans dépense; aucun avantage temporel ne peut vous dédommager de la perte de votre innocence, aucun motif d'agrément ne peut excuser votre témérité et votre désobéissance devant Dieu et devant l'Eglise.

Nous le savons, N. T. C. F., les lois civiles permettent dans notre pays de publier les écrits les plus impies et les plus immoraux; la liberté en cette matière n'a ici ni frein ni limite; mais vous seriez victimes d'une bien fausse et bien pernicieuse illusion, si vous vous persuadiez que votre conduite morale et religieuse doit, ou peut, se régler sur la tolérance de la loi civile. Ici vous devez prendre pour règle la loi naturelle, qui vous interdit le suicide moral; la loi divine, qui vous défend d'encourir l'inimitié de Dieu par le péché; la loi ecclésiastique, qui proscrit les écrits pernicieux et en interdit la lecture; les conseils de vos pasteurs qui vous conjurent, au nom de vos intérêts les plus sacrés, de ne pas souiller votre esprit, de ne pas corrompre votre cœur par le contact impur des mauvais livres et des publications impies.

Où, N. T. C. F., c'est la loi de Dieu que

nous interprétons ici; c'est par affection pour vous, et par zèle pour votre bonheur, que nous vous conjurons de ne point apposer vos lèvres au bord de la coupe empoisonnée, par respect pour vous-mêmes; et que nous vous disons : Ne lisez point, pour l'amour de Dieu.

Et si nous adressons ces prières à tous les fidèles qui sont exposés à la peste des mauvaises lectures, nous les adressons surtout à vous, pères et mères de famille, à qui Dieu a confié la garde des personnes soumises à votre autorité. De grâce, n'oubliez pas que votre responsabilité est immense, et que votre crime est énorme, si les âmes périssent par votre négligence et votre mauvais vouloir. Ah! si des enfants encore innocents, si des domestiques encore simples étaient mis sur la voie du mal par les malheureuses publications que vous recevez jusque dans le sanctuaire de la famille; si, par votre faute, ils se détachaient peu à peu de l'Eglise leur mère; s'ils perdaient toute affection, tout respect pour leurs pasteurs qui les aiment tendrement, le souverain Juge vous demanderait un jour de leurs âmes un compte sévère, redoutable!

Du reste, pour que personne ne puisse prétexter cause d'ignorance, ni couvrir ses fautes de misérables excuses, nous déclarons de nouveau :

1° Qu'il est rigoureusement défendu à tous les enfants de l'Eglise de lire ou de retenir les livres, brochures, journaux et publications quelconques, qui blessent la foi ou les mœurs;

2° De soutenir par des contributions ou par des abonnements, sous quelque prétexte que ce soit, les écrits qui attaquent directement ou indirectement les dogmes catholiques, les préceptes de l'Evangile, la discipline, les droits et l'action spirituelle de l'Eglise;

3° De répandre, ou de prêter à d'autres, de pareilles publications;

4° D'approcher des saints sacrements, lorsqu'on s'obstine à faire des lectures qui sont une occasion prochaine de péché mortel, ou qui constituent un acte de révolte contre l'Eglise.

Il vous sera facile, N. T. C. F., d'observer ces règles si, en matière de religion et de morale, vous ne lisez que les livres revêtus de l'approbation ecclésiastique, ou universellement reconnus pour bons et irréprochables. La persuasion générale des personnes timorées peut suppléer dans certains cas à l'approbation explicite de l'Eglise; et dans le doute les conseils de vos pasteurs ne vous feront jamais défaut.

Les règles que nous venons de tracer, N. T. C. F., obligent respectivement les pasteurs et le troupeau, et nous voulons qu'elles soient rigoureusement observées de tous dans notre diocèse.

Si certains fidèles, tels que des magistrats, des juriconsultes, des médecins, des professeurs, se trouvent, à cause de leur profession, de leur état ou de leurs fonctions,

dans la nécessité de lire des livres ou des publications défendus, qu'ils rendent hommage à la loi de l'Eglise, en se munissant d'une permission, que l'autorité ne refuse jamais lorsqu'il y a nécessité ou utilité grande. Alors, l'acte de soumission et de défiance de soi-même que l'on pose, uni à l'intention droite et à de sages précautions, écarte les dangers auxquels la foule téméraire n'échappe jamais. Mais, qu'on s'en souvienne, cette autorisation n'est point donnée, lorsqu'on n'a, pour se livrer à ces lectures dangereuses, qu'un motif de curiosité ou de pur agrément.

Les avis que vous venez d'entendre, N. T. C. F., nous sont dictés par la tendre affection que nous vous portons, et sous l'impression des alarmes que nous causent, pour votre salut, les ravages toujours croissants des mauvaises lectures. Nous vous les adressons avec une pleine confiance dans votre docilité et votre bonne volonté; et avec l'intime persuasion que nous ne vous les aurons point adressés en vain. Quel intérêt au fond avons-nous à vous cacher ou à vous exagérer la vérité? N'êtes-vous point nos enfants, selon la grâce? Ne sommes-nous pas votre père, selon Dieu? Nos intérêts ne sont-ils pas les vôtres? Votre bonheur, n'est-il pas le nôtre?

Oui, nous en sommes convaincu, vous avez compris et notre affection pour vous et l'importance des avis et des préceptes que nous venons de vous donner. Pendant le saint temps du carême, qui commence, vous méditez ces vérités salutaires, et avant la grande fête de Pâques vous aurez mis un ordre parfait à vos lectures, afin que, dans votre conduite, ni Dieu ni l'Eglise n'aient plus rien à désirer sous ce rapport.

Donné à Bruges, le 6 janvier 1834.

IX. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA DÉVOTION ENVERS LE SAINT SACREMENT.

Nos très-chers frères!

Nous désirons vivement que la dévotion envers le saint sacrement de nos autels, déjà florissante parmi vous, prenne une nouvelle extension dans notre diocèse et s'enflamme davantage dans vos cœurs. C'est dans ce but que nous nous adressons aujourd'hui de nouveau à vous, N. T. C. F., et que nous allons tâcher de vous indiquer brièvement les motifs que vous avez de vous y attacher, et la manière dont vous devez la pratiquer.

La dévotion envers le saint sacrement, N. T. C. F., est la première et la plus noble de toutes les dévotions. Elle s'adresse immédiatement à l'auteur et au consommateur de notre foi, Jésus-Christ; elle est environnée de mystères qui étonnent l'esprit, et qui charment le cœur; elle s'exprime et se manifeste dans l'Eglise, par un culte aussi touchant que magnifique, par les solennités les plus éclatantes de la religion.

Toutes ces propriétés, N. T. C. F., mé-

ritent de notre part une attention spéciale; nous ne pouvons trop les méditer.

Et d'abord remarquez bien, N. T. C. F., que l'objet immédiat de la dévotion envers le saint sacrement est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, le Verbe éternel de Dieu, incarné, le Sauveur et le Rédempteur du monde, le Juge des vivants et des morts, Celui qui sera la récompense des élus dans le ciel!

Celui que nous adorons dans la sainte Eucharistie est bien le Fils éternel de Dieu, dont le Père a dit, en le produisant dans le monde: *Que tous les anges l'adorent* (Hebr., I, vers. 6): c'est bien cet aimable enfant, adoré dans la crèche de Bethléem, et par les anges qui annonçaient sa naissance aux hommes de bonne volonté, et par les bergers des environs et par les rois mages accourus de l'Orient; c'est bien encore ce Dieu Sauveur que les disciples adorèrent lorsqu'ils le virent marcher sur les eaux, les apôtres lorsqu'ils aperçurent sa gloire sur le Thabor, les aveugles et les paralytiques lorsqu'ils eurent recouvré la santé à son contact ou par sa parole.

Il est présent dans la sainte eucharistie avec sa divinité et son humanité sainte. En offrant le pain et le vin consacré à ses apôtres dans la dernière cène, il leur a dit: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang; faites ceci en mémoire de moi.* (Luc., XXII, 19, 20) Comment douter encore de sa présence, s'écrie saint Ambroise, lorsqu'il l'a affirmé lui-même, lui qui a dit: *Je suis la vérité* (Joan., XIV, 6), et à qui nous devons dire tous avec saint Pierre: *O Seigneur, vous avez les paroles de la vie; Domine, verba vitæ habes!* (Joan., VI, 69.) Il n'y a plus, dit saint Hilaire, possibilité de douter.

Mais s'il en est ainsi, N. T. C. F., pouvons-nous nous concevoir une dévotion plus sainte, plus noble et plus digne de notre zèle, que la dévotion envers le saint sacrement? S'il est louable, s'il est juste, s'il est en quelque sorte nécessaire d'honorer la sainte Vierge et les saints, n'est-il pas infiniment plus louable, plus juste et plus nécessaire d'honorer, d'adorer Celui que tous les saints adorent, et dont ils sont comme nous les créatures et les serviteurs? Si nous aimons à invoquer notre mère selon la grâce, la bienheureuse et incomparable Vierge Marie, ne devons-nous pas invoquer avec infiniment plus de confiance et d'amour notre Dieu Sauveur dont Marie a reçu tous ses dons, et pour l'honneur duquel elle a été élevée au plus haut degré de sainteté et de gloire? Si nous nous adressons avec confiance aux saints patrons, que Dieu nous a donnés pour nous protéger sur la terre et nous aider à arriver au ciel, ne devons-nous pas implorer avec plus d'ardeur et de confiance Notre-Seigneur, notre premier médiateur, dont les mérites font toute la force et sont la seule source de la médiation des saints?

Si nous vénérons les précieuses reliques des martyrs et des confesseurs dont les

membres reluiront un jour dans le ciel, comme autant d'astres lumineux, et que Dieu nous laisse comme des souvenirs de leurs grandes actions, et comme des stimulants qui nous excitent à les imiter, avec quel profond respect ne devons-nous pas approcher du sacrement de nos autels où le corps et le sang de notre divin Sauveur, qui ont été le prix du rachat du monde, reposent pour notre salut et notre consolation ?

Rien dans l'Eglise, rien dans le monde n'est comparable en sainteté, en grandeur, à la sainte eucharistie ; la dévotion envers le saint sacrement est donc la première et la plus sainte des dévotions pratiquées par le peuple fidèle.

Cette dévotion, N. T. C. F., est tout aussi sublime par ses mystères, qu'elle est sainte par son objet.

Elle nous fait apercevoir d'abord dans la sainte eucharistie un mystère profond de la sagesse divine. Dieu ne s'est pas contenté de nous donner son Fils, pendant les trente-trois années de sa vie mortelle ; il a voulu que ce Dieu Sauveur restât en personne parmi nous jusqu'à la fin des siècles, et que, par l'institution d'un sacrement ineffable, il devint tout à la fois la protection, la nourriture et la consolation de nos âmes. Afin que notre foi pût se retremper en même temps que notre amour à cette source toute céleste, il a institué ce divin sacrement de manière à y retracer comme en abrégé tous les mystères de la rédemption.

Il semble naître de nouveau sur la terre, lorsqu'à la voix du prêtre il vient voiler son humanité sainte et sa divinité sous les espèces eucharistiques. Il renouvelle le sacrifice du Calvaire, lorsqu'il s'immole sur nos autels pour l'expiation des péchés du monde. Il descend encore au tombeau, lorsque les fidèles le reçoivent dans leur cœur, comme dans un sanctuaire qu'ils lui ont préparé. Il ressuscite glorieux, lorsqu'on voit éclater sa vie, ses pensées, ses sentiments, ses vertus, dans les fidèles qu'il aime, qu'il inspire et qu'il dirige par la vertu de son divin sacrement. La sainte eucharistie rappelle toute l'économie de la divine Providence, dans la rédemption des hommes ; elle est en vérité une merveille de la divine sagesse.

Elle est aussi un mystère de la divine puissance. Quelle force humaine aurait pu accomplir les merveilles que nous admirons dans la sainte eucharistie ? Un Dieu fait homme caché tout entier sous les apparences d'un peu de pain et de vin ! La substance du pain et du vin échangée chaque jour dans le corps et dans le sang de Jésus-Christ ! Le Dieu Sauveur présent en vérité, en réalité et en substance dans chaque hostie et dans chaque parcelle de l'hostie, après la séparation ! Jésus-Christ Notre-Seigneur, présent au ciel, à la droite de son Père, dans la Jérusalem céleste, et présent en mille endroits sur toute la surface de la terre ! Tels sont les mystères que la sainte eucha-

ristie recèle ! Ne faut-il pas que la puissance de Dieu même intervienne pour opérer tant de miracles, qui s'accomplissent cependant tous les jours sous nos yeux ?

Dans la sainte eucharistie nous voyons aussi un mystère de la miséricorde divine. C'est trop peu pour la bonté du Sauveur de s'être immolé une seule fois sur le Calvaire et d'avoir expié ainsi, par l'abondance de ses mérites infinis, toutes les iniquités du monde, il a voulu encore renouveler le sacrifice de la croix sur nos autels et s'y offrir chaque jour à Dieu son Père, comme une victime d'agréable odeur. Le sacrement de la sainte eucharistie conserve Notre-Seigneur à l'état de victime sur la terre, et continue en quelque sorte l'expiation commencée durant la passion. De ce divin sacrement coule un flot de miséricorde et de pardon qui atteint les pécheurs les plus endurcis, dès qu'ils ouvrent leur cœur à la grâce ; et il n'y a point d'abîme d'iniquité qu'une prière adressée au Sauveur dans le sacrement de son amour ne fasse facilement franchir aux esprits obscurcis et aux cœurs corrompus.

Dans la sainte eucharistie nous admirons enfin un mystère d'amour.

A l'époque de l'histoire évangélique où les autres écrivains sacrés racontent l'institution de la sainte eucharistie, saint Jean, le disciple bien-aimé, qui connaissait si bien les secrets du cœur de Jésus, se borne à dire : *Lorsque le Sauveur eut aimé ses disciples il les aima jusqu'à la fin.* (Joan., XIII, 1.) Il renferme en ces mots, comme dans un résumé, l'histoire de la dernière cène et l'institution du divin sacrement. Belles et consolantes paroles ! Paroles pleines de vérité ! car enfin, N. T. C. F., n'est-il pas évident pour tout homme réfléchi que Notre-Seigneur a institué la sainte eucharistie, afin de vérifier cette exclamation de la sagesse éternelle : *Je fais mes délices d'habiter parmi les enfants des hommes !* (Prov., VIII, 31.) Afin de nous rappeler sans cesse qu'il est lui-même le pain de vie, la nourriture spirituelle de notre âme, il a institué ce sacrement sous les apparences du pain matériel qui nourrit nos corps. Comme ce pain s'identifie à nos membres et ne fait plus qu'un avec eux, de même son corps divin et sa divinité s'unissent à notre âme, afin de la remplir de son esprit et de sa grâce. Il descend dans nos âmes pour nous fournir un gage du bonheur dont nous jouirons au ciel. Il a trouvé, dans son amour pour nous, le moyen de faire que nous soyons à lui et qu'il soit à nous dès ce monde ! Pouvait-il nous témoigner d'une manière plus sensible et plus touchante son amour pour nous ?

La dévotion au saint sacrement renferme donc un mystère de sagesse, un mystère de puissance, un mystère de miséricorde et un mystère d'amour, qui charment autant notre cœur, qu'ils frappent et éclairent notre esprit.

Mais nous avons, N. T. C. F., un dernier trait de la dévotion envers le saint sacre-

ment à vous signaler, et c'est la magnificence de son expression.

Comment l'Eglise a-t-elle coutume de témoigner à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie son respect et son amour? Par les solennités les plus brillantes; par les actes les plus éclatants du culte public; par les manifestations les plus significatives de ses sentiments intimes.

La dévotion envers le saint sacrement s'exprime d'abord par l'oblation du saint sacrifice, qui de tous les actes de religion est le premier en dignité et en importance; ensuite par ces processions solennelles où le Sauveur s'avance comme un roi triomphateur au milieu de ses Etats, dans nos villes et dans nos campagnes, pour y répandre ses bénédictions. Alors retentit le chant des hymnes et des cantiques; alors l'air est embaumé de parfums; alors les ministres des autels, revêtus des plus beaux ornements de fête, entourent le divin sacrement, l'adorent et célèbrent ses bienfaits. Enfin cette dévotion se manifeste par l'exposition publique du saint sacrement dans nos églises, par les prières des Quarante-Heures, par le rite de l'Adoration perpétuelle.

Comme il nous est impossible de vous entretenir aujourd'hui, N. T. C. F., de toutes ces manifestations de la dévotion catholique envers Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour, nous nous arrêtons à ce dernier rit, pour vous faire remarquer combien il est sublime en lui-même, et combien il est propre à remplir tous les cœurs catholiques de l'attachement le plus tendre pour la sainte Eucharistie.

Pourquoi, N. T. C. F., l'Eglise a-t-elle coutume d'exposer publiquement le divin sacrement de nos autels, dans un ostensor, à nos adorations?

L'Eglise se propose d'abord, N. T. C. F., d'imiter par ces cérémonies, autant qu'il est en elle, sur la terre le triomphe que les anges et les saints célèbrent constamment dans le ciel en l'honneur de l'humanité de Notre Seigneur. Elle invite ainsi ses enfants à rivaliser de zèle et d'amour envers Notre Seigneur, avec les habitants même de la cité de Dieu. Ce triomphe sert dans sa pensée à célébrer la majesté et la puissance du Verbe incarné, du Roi immortel des siècles, qui s'est conquis l'Eglise par son sang, et qui y règne aujourd'hui par sa grâce et par ses bienfaits, comme il régnera un jour par sa justice et par ses vengeances sur tous les ennemis de son nom. Il convient d'entourer d'honneur et de gloire le Dieu Sauveur, à cause des miracles qu'il opère par sa grâce dans les cœurs. Par cette influence céleste, plus encore que par son exemple, il fait fleurir dans le sein du peuple de Dieu l'exercice de toutes les vertus chrétiennes; c'est là une victoire de sa grâce sur le monde et sur l'enfer, victoire que nous célébrons, en adressant au Sauveur, caché sous les voiles eucharistiques, nos chants et nos adorations.

En plaçant sous nos yeux le divin sacrement entouré de toute la pompe du culte public, l'Eglise se glorifie de la présence de son Dieu au milieu de nous, et célèbre en quelque sorte sa propre gloire et son propre bonheur. Si les Israélites, en transférant l'arche du Testament, s'estimaient la plus heureuse et la plus glorieuse des nations; si Moïse s'écriait alors dans les transports d'une joie sainte : *Il n'y a pas de nation assez grande pour avoir des divinités qui s'approchent d'elle.* (Deut., IV, 7); l'Eglise catholique n'a-t-elle pas le droit de se considérer comme la plus grande et la plus sainte des nations de la terre au moment où son Dieu se montre à elle sous les voiles sacramentels? Par ce triomphe spirituel l'Eglise professe publiquement sa foi en la présence réelle de Notre-Seigneur dans le saint sacrement; elle réfute par ce culte solennel les hérétiques qui ont le malheur de la nier; elle répare les injures qu'une foule d'incrédules, d'impies et de sacrilèges lancent au Sauveur dans le sacrement de son amour; enfin elle exprime au nom du peuple chrétien tout entier sa reconnaissance envers Jésus-Christ, à cause des bienfaits sans nombre dont il nous a comblés; elle rassure, par la présence du vainqueur de l'enfer, les fidèles craintifs, pusillanimes, qui tremblent à la vue des combats que l'ennemi du salut leur livre; elle leur inspire plus de courage et plus de confiance dans le secours du ciel; elle excite enfin plus d'amour dans leur cœur, et les invite indirectement à faire descendre souvent dans leur cœur celui qu'elle entoure de tant de gloire et de splendeur au milieu de ses temples.

Voilà, N. T. C. F., quelle est la pensée de l'Eglise et quelle doit être la vôtre, si vous voulez vous associer courageusement au culte que le peuple fidèle rend au saint sacrement. Aujourd'hui le rit de l'adoration perpétuelle est organisé dans les paroisses de ce diocèse, de manière que tous les fidèles, en y prenant part, peuvent s'instruire facilement de leurs devoirs envers le saint Sacrement, et s'acquitter aussi de pratiques particulières que l'Eglise recommande à leur piété.

Dans la plupart des paroisses, les fidèles se préparent à la fête de l'Adoration perpétuelle, en écoutant la parole de Dieu qui leur est annoncée à cette fin. Ils s'approchent alors du sacrement de la pénitence avec un repentir sincère des péchés de leur vie passée, ils reçoivent la sainte Communion dans un cœur rempli de dévotion et d'amour pour Notre-Seigneur. C'est à cette occasion que la confrérie du Saint-Sacrement, canoniquement instituée dans la paroisse, exerce son zèle, et voit s'accroître le nombre de ses membres; c'est alors que de pieux fidèles prennent l'habitude de visiter tous les jours, au moins une fois, lorsque la chose est possible, Notre-Seigneur renfermé dans les saints tabernacles; c'est alors qu'ils contractent l'habitude

d'adorer Jésus-Christ dans le saint sacrement par des aspirations fréquentes et des oraisons jaculatoires brûlantes. La solennité de l'adoration perpétuelle est donc pour les fidèles de bonne volonté une source de grâce, un moyen efficace de sanctification et un gage de salut.

Ce serait agir contre notre volonté expresse, N. T. C. F., que de diminuer l'éclat et la ferveur de ces fêtes, là où elles sont convenablement célébrées. Nous désirons au contraire que l'attention et le zèle des fidèles soient de plus en plus excités à concourir à cette solennité; que le nombre des personnes inscrites à la confrérie du saint sacrement augmente; que plus de personnes acceptent une heure fixe d'adoration, les jours où le saint sacrement est exposé; que les autels où il repose soient ornés avec plus de richesse et d'éclat; que les offices du saint sacrement soient plus fréquentés encore qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Mais nous désirons surtout, et nous exigeons autant qu'il est en nous, que les paroisses où l'adoration perpétuelle a été célébrée jusqu'ici humblement, sans bruit, sans concours de peuple, sans préparation, s'empressent d'imiter l'exemple des paroisses ferventes, où cette belle solennité ne laisse rien à désirer.

À la suite de cette Lettre pastorale, nous publions la liste des paroisses et des couvents qui concourent à l'adoration perpétuelle dans le diocèse. Nous avons fixé à chacun ses jours d'adoration, en ayant égard, autant que possible, aux vœux et aux besoins de chaque localité. L'ordre prescrit doit être inviolablement gardé sous peine d'interrompre le concert d'hommages que tout le diocèse entend rendre au Sauveur dans le saint sacrement. Messieurs les curés et directeurs des couvents seront les gardiens fidèles de cet ordre commun; et ils auront soin, chacun selon les circonstances, d'en assurer l'exécution. Ils développeront, à l'occasion de l'adoration perpétuelle de leur paroisse, les motifs d'attachement envers la sainte eucharistie que nous venons d'indiquer, et ceux que la brièveté du temps nous a forcés d'omettre; ils feront comprendre de mieux en mieux aux fidèles et aux religieuses, les innombrables trésors de grâces cachées dans le saint sacrement, et c'est ainsi que la solennité de l'Adoration perpétuelle contribuera puissamment à fortifier dans tous les cœurs la dévotion envers Notre-Seigneur, et à attirer sur les fidèles de ce diocèse les bénédictions les plus abondantes du ciel.

À ces causes, et en vertu des facultés du saint-siège apostolique, nous renouve-

lons et érigeons la confrérie de l'Adoration perpétuelle du saint sacrement dans toutes les églises, oratoires et chapelles de notre diocèse, qui sont mentionnées dans l'ordre fixé à la suite de ce mandement, et nous nommons MM. les curés, les directeurs des couvents et les supérieurs des collèges et des autres établissements, qui ont leur jour d'adoration, directeurs de cette confrérie, et nous les chargeons d'inscrire leurs sujets sur le registre, et de leur assigner une heure pour l'adoration.

Nous espérons que cette nouvelle érection de la confrérie de l'Adoration perpétuelle sera un moyen efficace pour ranimer la ferveur de nos diocésains et augmenter leur dévotion envers le saint sacrement.

Nous attendons du zèle et de la piété de nos chers coopérateurs, qu'ils ne négligeront rien pour faire goûter cette solide dévotion à leurs paroissiens en leur faisant observer que les engagements pris par les confrères n'obligent point sous péché.

Pour donner plus de lustre à l'Adoration perpétuelle, nous ordonnons que ce jour-là les offices divins soient célébrés comme aux jours de fête, et qu'entre vêpres et salut il y ait un sermon analogue à la solennité; enfin que, le dimanche précédent, la solennité soit recommandée au prône, pendant lequel on annoncera les indulgences attachées à l'Adoration perpétuelle, et qu'elle soit annoncée la veille par le son des cloches.

Pour ce qui regarde le temps prescrit pour l'exposition du saint sacrement, conformément à ce qui a été statué par notre vénérable prédécesseur dans son mandement du 23 juin 1836, le saint sacrement sera exposé à l'adoration des fidèles de 6 heures du matin à 5 heures du soir, depuis le 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre inclusivement, et de 7 heures du matin à 4 heures du soir, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 30 mars inclusivement. Si le jour de l'adoration tombe dans quelque église ou chapelle le jour du vendredi-saint, nous voulons qu'elle soit transférée au lundi de Pâques.

Nous engageons MM. les curés à s'associer ce jour-là quelques confesseurs étrangers, afin de faciliter à leurs paroissiens le moyen de s'approcher avec plus de liberté du sacrement de pénitence. Ce concours d'ecclésiastiques du voisinage ajoutera en même temps à la splendeur de la fête, et contribuera à honorer le très-adorable sacrement auquel soient rendus gloire, honneur et actions de grâces, maintenant et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Donné à Rome, hors de la porte Flaminienne, le dimanche 3 décembre 1854.

INSTRUCTION SYNODALE

SUR LA VIE RELIGIEUSE,

OU

DECRET SUR LE GOUVERNEMENT DES RELIGIEUSES

ET SUR LES

RÈGLES DE LA VIE MONASTIQUE,

Arrêté dans la congrégation synodale des doyens du diocèse, le 3 juin 1851.

AUX RR. MÈRES SUPÉRIEURES DES MONASTÈRES
ET DES COUVENTS, ET AUX RELIGIEUSES DU
DIOCÈSE DE BRUGES, SALUT ET BÉNÉDICTI-
ON DANS LE SEIGNEUR !

Nos très-chères sœurs en J.-C. !

L'affection sincère que nous vous portons en Notre-Seigneur, et l'ardent désir que nous éprouvons de contribuer, autant qu'il est en nous, à la prospérité de vos saintes communautés et à la perfection de vos âmes, nous ont engagé à réunir en forme de décret synodal les règles que nous appliquons chaque jour à l'administration des congrégations religieuses de ce diocèse. Nous avons cru faire une chose aussi utile qu'agréable à vos pieux directeurs et à vous, en vous offrant, en peu de pages, le résumé des maximes qui doivent animer toute votre vie, et l'abrégé des règles qui doivent diriger toutes vos actions. Après les avoir discutées dans la réunion synodale de MM. les doyens du diocèse, qui a eu lie le 3 juin 1851, et promulguées et latin, nous les avons fait traduire dans notre langue maternelle, afin que vous puissiez toutes les lire et les méditer.

Il n'est aucune de ces maximes ni de ces règles, qui ne soit appliquée et observée aujourd'hui dans la plupart de nos maisons religieuses, et qui n'y porte des fruits abondants de salut. C'est donc dans le but de les confirmer, et d'en étendre la salutaire influence dans les communautés où elles sont oubliées ou inconnues, que nous vous les rappelons et les prescrivons dans ce décret, convaincu qu'elles sont absolument nécessaires dans une communauté bien organisée, et que, dussent-elles de prime abord paraître pénibles à la nature en quelque point, elle paraîtront toujours très-douces et très-consolantes dans leur ensemble, lorsqu'elles auront été observées avec générosité.

Si néanmoins des circonstances particu-

lières rendaient l'accomplissement de l'une ou de l'autre de ces règles moralement impossible, on par trop difficile, nous serions toujours disposé à écouter les personnes chargées de vous diriger, afin de tempérer, en votre faveur, ce que ces préceptes pourraient, dans certains cas exceptionnels, avoir de trop rigoureux.

Nous recommandons spécialement à votre attention les règles qui concernent la vie intérieure, la fuite du monde, l'amour de la solitude et la clôture. Méditez souvent ce conseil de l'Apôtre : *N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde* (1 Joan., II, 15); *ne vous conformez point aux idées du siècle, mais imitez en toutes choses Jésus-Christ.* (Rom., XII, 2.) Ayez aussi souvent présentes à l'esprit ces paroles du divin Maître : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth., XI, 29); *mon joug est doux et mon fardeau est léger* (Ibid., 30); *suivez-moi et vous trouverez le repos de vos âmes* (Ibid., 29).

Vous le savez, nos très-chères sœurs, pour arriver à la perfection de votre état, et mériter la couronne du ciel, il ne suffit pas de vivre dans le couvent et d'y observer matériellement la règle; il faut encore y vivre selon l'esprit de l'état religieux, et y accomplir avec foi et avec zèle les devoirs de la vie monastique. Ce n'est pas l'habit seul qui fait la religieuse, mais surtout la piété et la ferveur. Continuez donc, nos très-chères sœurs, à vous exercer chaque jour dans l'obéissance et dans l'humilité, dans la chasteté et dans la pénitence, dans la pauvreté et dans le détachement des choses terrestres, et vous augmenterez ainsi les consolations dont notre cœur abonde à la vue du bien que vous faites chaque jour à la jeunesse pauvre et à la vieillesse souffrante. Vous aurez en même temps le bonheur de travailler efficacement à la gloire de Dieu, à l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise, et à votre propre perfection. Afin que nos vœux soient

comblés sous ce rapport, nous conjurerons sans cesse le Père des miséricordes de répandre sur vos œuvres et sur vos person-

nes l'abondance de ses bénédictions célestes.

Bruges, le 11 mars 1852.

DECRET SUR LE GOUVERNEMENT DES RELIGIEUSES

ET

SUR LES REGLES DE LA VIE MONASTIQUE.

PREFACE

Quoique les institutions de charité aient fluri de tout temps dans l'Eglise, cependant il y a peu d'époques où la libéralité des fidèles ait été aussi féconde que pendant les trente années qui viennent de s'écouler. Lorsque la révolution française eut détruit les hospices, les hôpitaux, les refuges d'orphelins, les écoles, les monastères, et les autres établissements charitables dont la piété de nos pères avait doté ce pays, la loi ne pourvut point suffisamment aux besoins des pauvres, en fondant parmi nous des commissions civiles des hospices et de bienfaisance, d'abord parce que les revenus des pauvres qui avaient été dilapidés pendant les troubles, n'ont jamais été intégralement restitués; ensuite, parce que le nombre des pauvres, ayant depuis lors considérablement augmenté, le trésor public n'a pu soulager assez abondamment les besoins de tous.

L'amour des catholiques envers les pauvres a pourvu en grande partie à cette disette, en fondant, non-seulement dans nos villes, mais jusque dans nos moindres villages, des hospices, des hôpitaux, des refuges, des écoles et des ateliers de charité nouveaux, qu'ils ont placés sous la direction des congrégations religieuses. Car il faut ajouter, à la louange de la foi catholique, que parmi nous un nombre considérable de jeunes personnes ont mépris le monde, et renoncé aux choses temporelles pour se réunir sous l'obéissance d'une règle monastique, et se consacrer au soulagement des malheureux dans de pieuses congrégations; et que la charité a préparé par elles dans notre diocèse aux pauvres de la nourriture, aux vieillards un domicile, aux malades des remèdes, aux orphelins un soutien, aux ignorants l'enseignement, à tous les affligés des consolations. Nous sommes donc obligés de rendre au Seigneur les plus vives actions de grâces de ce qu'il a daigné faire naître de sa main toute-puissante ce grand nombre d'institutions charitables au milieu de nous, et de ce qu'il les a conservées jusqu'ici dans un état florissant.

Mais telle est la faiblesse des hommes, telles sont les vicissitudes des choses humaines, que ces établissements déclinaient

peu à peu de l'état prospère où ils se trouvent, si nous ne veillions avec la plus grande sollicitude à leur administration. Les difficultés que les événements font naître pour tous, les inconvénients qui ont leur origine dans des embarras intérieurs, exigent de notre part une attention continue, et nous obligent à encourager et à diriger ces intéressantes communautés qui attendent toujours de nous, à bon droit, appui, protection et conseil.

Afin de satisfaire à cette obligation pastorale, autant qu'il est en nous, et pour prévenir le relâchement dans la vie religieuse, qui serait pour nos institutions charitables le dernier des malheurs, nous avons résolu de confirmer d'abord de notre autorité les sages dispositions que notre vénérable prédécesseur a prises autrefois en faveur des congrégations religieuses, et de décréter ensuite dans le synode des respectables doyens de notre diocèse, les mesures que nous croyons nécessaires ou opportunes pour le bonheur de ces institutions, en y ajoutant des avis salutaires pour le salut des âmes.

Fasse le Dieu Tout-Puissant que ces dispositions profitent, selon nos desirs, à ces saintes congrégations, et aux paroisses dans lesquelles celles-ci sont fondées, afin que, produisant plus de fruits salutaires, s'exerçant en toute espèce de bonnes œuvres, les sœurs consolent les malheureux confiés à leurs soins, et soient à l'avenir, comme par le passé, pour tous les pieux catholiques, un objet de joie et de gloire.

CHAPITRE PREMIER.

De la première origine, de la grande utilité et de l'admirable dignité de la vie religieuse.

L'état de la vie religieuse a été institué dans l'Eglise par Jésus-Christ lui-même. Le Sauveur n'enseigna pas seulement à ses disciples des commandements, par l'observation desquels on mérite la vie éternelle, mais aussi les conseils évangéliques qui conduisent en ce monde à la perfection de la vie chrétienne.

Les conseils évangéliques principaux sont au nombre de trois, savoir, le conseil de la parfaite obéissance, qui suppose l'abnégation de la propre volonté; celui de la parfaite pauvreté, qui suppose le mépris des

richesses ; et celui de la parfaite chasteté, qui suppose la fuite perpétuelle des voluptés de la chair.

Jésus-Christ a enseigné ces conseils à ses disciples par ses discours et par ses exemples. Dès son enfance il s'écriait : *Ne savez-vous point que je dois être occupé à ce qui regarde le service de mon Père ?* (Luc , II, 49.)

Il était soumis à ses parents ; il fut obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Il conseilla aussi la parfaite obéissance lorsqu'il dit : *Si vous voulez être parfaits... Suivez moi.* (Matth. , XIX , 21.) *Si quelqu'un veut venir après moi... qu'il renonce à lui-même.* (Matth. , XVI, 24.)

La vie du Sauveur nous fournit aussi l'enseignement et l'exemple de la parfaite pauvreté. Jésus-Christ naquit pauvre, d'une vierge pauvre, dans une étable, et abandonné de tous. Plus tard il n'eut point de quoi payer le tribut, ni même une pierre pour y reposer sa tête. Il dit à ses disciples : *Si vous voulez être parfaits, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres.* (Matth. , XIX, 21.)

Jésus-Christ, qui fut le Saint des saints, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, loua les eunuques qui se sont faits eunuques pour obtenir le royaume des cieux. (Matth. , XIX, 12.)

Il opposa donc ces trois conseils évangéliques aux trois empêchements principaux de la perfection chrétienne, c'est-à-dire à l'orgueil, par lequel nous nous aimons nous-mêmes d'un amour désordonné ; à la concupiscence des yeux, par laquelle nous désirons les biens de la terre, et à la concupiscence de la chair, qui nous fait rechercher les jouissances charnelles. Conformément à cette pensée du divin Maître, l'apôtre saint Jean s'écrie que *Tout ce qui est dans le monde est concupiscence des yeux, et orgueil de la vie.* (I Joan., II, 16.)

Comme ces vices innés dans notre nature corrompue mettent surtout obstacle en nous à l'amour de Dieu, qui renferme, selon la doctrine du Sauveur, la loi et les prophètes, c'est-à-dire tout bien, l'observation des conseils évangéliques nous aide puissamment à concevoir la charité parfaite dans laquelle toute la perfection du Chrétien consiste, selon ces expressions de l'Apôtre : *La charité est la plénitude de la loi.* (Rom., XIII, 10.)

L'utilité de la vie religieuse éclate donc surtout en ce qu'elle est fondée sur l'observation des conseils évangéliques, qui écarte les principaux obstacles de la vertu, et fournit des secours nombreux pour combattre les ennemis du salut. A ces secours généraux il faut joindre, l'aide de la règle, l'expérience des supérieurs, la sollicitude, l'exemple des sœurs, la paix de l'âme, la tranquillité, la liberté d'esprit, la prière continuelle, et toute espèce de bonnes œuvres, qui sont tout à la fois les fruits de la vie religieuse et des moyens puissants de sanctification. C'est pourquoi le divin Sauveur lui-même

appela cette vie *la meilleure part*, et en parla comme d'un gage de salut, lorsqu'il dit que tout le monde ne comprend point la parole par laquelle Dieu appelle à cet état, mais seulement ceux que le Père céleste instruit d'une manière spéciale par la grâce.

La dignité de la vie religieuse égale son utilité. Les fidèles qui l'embrassent marchent évidemment sur les pas de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des apôtres ; on peut même dire, avec saint Jean Chrysostome, qu'ils mènent la vie des anges sur la terre. Les âmes des justes qui suivent les traces de Jésus-Christ sont vraiment ses épouses, et suivent l'Agneau partout où il se rend, et par conséquent forment sa cour. Que sont les ordres religieux aux yeux de l'Eglise, si ce n'est sa couronne et sa gloire ? Que sont-ils, si ce n'est une preuve vivante de la présence continuelle de Jésus-Christ, qui opère des merveilles dans ses serviteurs ? Que les âmes appelées à ce bienheureux état se glorifient donc dans le Seigneur ; mais qu'elles se souviennent toutefois qu'elles ne parviendront à la couronne de justice qu'en combattant ici-bas selon la loi de Dieu, et jusqu'à la fin de leur vie.

CHAPITRE II.

De la profession religieuse et des vœux monastiques.

C'est par la profession des trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté que l'on embrasse la vie religieuse.

Les vœux offerts à Dieu sont une source de mérites, lorsqu'on les observe ; mais il vaut mieux ne jamais les prononcer que de ne point les accomplir. On semble vraiment se invoquer de Dieu, lorsqu'après lui avoir promis de plein gré ce qu'il y avait de mieux, on lui offre ensuite ce qu'il y a de moins bien. Que les religieuses se rappellent donc que les vœux sont comme la base d'un pacte conclu entre elles et Dieu, pacte par lequel elles se consacrent à Dieu, et en vertu duquel Dieu leur promet les dons spéciaux de sa grâce. Elles ne sont donc plus libres, après avoir émis des vœux, de faire ce qui leur plaît, mais elles sont liées non-seulement par la vertu de fidélité, mais encore par les vertus de religion et de justice ; elles se rendraient coupables de péché plus ou moins grave, si elles refusaient obéissance aux ordres de leurs supérieurs, ou se servaient des biens temporels comme d'une propriété, ou blessaient en quelque chose la chasteté parfaite.

Il leur serait impossible d'accomplir leurs vœux, si elles ne s'appliquaient point à acquérir les vertus qui sont propres à l'état religieux, et qui aident à s'acquitter des devoirs intérieurs et extérieurs que cet état impose.

En premier lieu, il faut qu'une humilité vraie et sincère serve de fondement à la parfaite obéissance ; car quiconque ne fait pas abnégation de soi-même, et ne renonce pas à sa propre volonté, n'obéira point fidèlement, mais préférera son jugement ou

ses opinions aux ordres de ses supérieurs. Comme l'orgueil est le péché de notre premier père par lequel nous sommes tous tombés, et le vice qu'Adam a transmis à ses descendants comme une espèce d'héritage, une bonne religieuse doit le craindre et le combattre plus que tous les autres, afin de ne pas éprouver en elle, par suite de ses péchés contre l'obéissance monastique, la vérité de ces paroles de l'apôtre saint Jacques : *Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.* (Jacob., IV, 6.) Qu'elle aime donc à être humiliée devant ses sœurs, à être placée la dernière, à s'acquitter des fonctions les plus basses, à être publiquement réprimandée. Si elle désire vraiment que les autres lui soient préférées, elle accomplira sans peine son vœu d'obéissance, parce que, convaincue qu'elle ne mérite aucun honneur, et éclairée de l'esprit de foi, elle pensera que Dieu même lui donne des ordres par l'organe de ses supérieurs, et elle fera tout ce qui lui est ordonné, comme si Jésus-Christ lui-même l'avait prescrit.

Une bonne religieuse doit obéir au directeur de la maison, à la mère et aux sœurs qui dirigent, même pour un temps, la congrégation à divers titres, et dans diverses fonctions. « Que l'on obéisse, dit saint Augustin aux religieuses, à la mère supérieure, avec tout le respect qu'on lui doit, de crainte d'offenser Dieu en elle (Reg., art. 20); » et saint Césaire ordonne aux jeunes sœurs de témoigner des égards surtout aux plus âgées. (Reg., art. 31.) Cette manière d'agir est tout à la fois une preuve de charité et d'obéissance révérentielle.

L'esprit de pauvreté n'est pas moins nécessaire que l'humilité. Il doit non-seulement régner dans le cœur, mais aussi se manifester par les œuvres, et par la manière d'être et de vivre. Que l'amour des choses terrestres soit donc banni du cœur des religieuses; que le mépris du monde y domine, afin qu'elles soient vraiment *pauvres de volonté*, et que tous leurs désirs s'élèvent vers le ciel où se trouve leur véritable trésor; car s'il en était autrement, quoique privées de richesses, elles paraîtraient riches devant Dieu, et par conséquent n'accompliraient point leur vœu de pauvreté.

A cet esprit de pauvreté intérieur il faut joindre la pauvreté qui exclut la propriété, l'usage des biens temporels, et l'abondance des richesses. Que les biens mobiliers et immobiliers qui sont nécessaires à la communauté pour subsister, soient possédés comme une propriété commune, et administrés par la mère avec ses conseillères, de sorte que celle-ci puisse dresser chaque année ses comptes de dépenses et de recettes, pour nous les présenter. La pauvreté religieuse ne permet point qu'aucune religieuse conserve et dépense à son gré les revenus ou les rentes qui proviennent de son patrimoine, ou qui sont payés par sa famille pour son entretien. Tout ce que

l'on reçoit pour la nourriture des sœurs, soit de leurs parents, soit de leurs amis, doit être remis à la communauté, et dépensé comme un bien commun. Cependant si une religieuse avait soutenu, avant sa profession, des établissements de piété ou de charité, et n'avait point disposé de ses biens par donation entre-vifs, elle pourrait manifester à la mère le désir de continuer ces œuvres; à condition néanmoins que celle-ci, après avoir pris l'avis de l'évêque, en agisse comme elle le jugera convenable.

Qu'aucune religieuse n'ait des épargnes personnelles; qu'aucune ne travaille pour son propre profit; qu'aucune n'accepte ou ne distribue de petits cadeaux, si ce n'est avec la permission expresse de la mère, ou dans des circonstances autorisées par un usage légitime; qu'aucune ne donne à ses parents, fussent-ils pauvres, les biens du convent; qu'aucune enfin n'ait quelque chose qui lui appartienne en propre: car tout cela est contraire à la pauvreté monastique; mais que toutes les religieuses, satisfaites des choses communes, ignorent complètement ces mots pleins de froideur, de discorde et d'envie, *le mien et le tien*, afin qu'elles puissent toujours se glorifier de vivre dans cette précieuse médiocrité qui les rende semblables à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la bienheureuse Vierge Marie vivant dans la maison de Nazareth.

Il faut aussi que la parfaite chasteté, vouée à Dieu, se fortifie dans le cœur, et se manifeste par des actes. Afin de la conserver sans tache, il y a plusieurs choses à faire et d'autres à éviter. Et d'abord que les sœurs s'appliquent à l'oraison, afin qu'elles s'attachent d'esprit et de cœur à Dieu: rien n'éloigne davantage les tentations charnelles qu'un sincère amour de Dieu et un vrai désir des biens célestes. Qu'à l'oraison elles ajoutent la pratique de la pénitence et de la mortification, afin de soumettre la chair à l'esprit, et de la maintenir dans l'esclavage: l'esprit impur ne peut être chassé que par la prière et le jeûne; et personne ne vit dans la continence, à moins que Dieu ne le lui accorde. Que toutes donc portent toujours, selon l'expression de l'apôtre, la mortification de Jésus dans leur corps, afin que la vie de Jésus se manifeste dans leurs membres.

En outre qu'elles fuient le monde et les choses qui sont dans le monde. La profession de la sainte Virginité ne défend pas seulement l'usage des objets superflus, mais elle règle l'usage des choses nécessaires, et ordonne la modération en tout. La familiarité avec les personnes du siècle doit être interdite à des vierges consacrées à Dieu, si ce n'est dans les cas de nécessité. Saint Césaire dit: « Qu'on ne permette point à une religieuse de s'entretenir seule un seul instant avec un homme du siècle. » (RECAPIT., art. 3.) Rien ne doit être plus cher aux religieuses que la solitude, la clôture, le silence, et la société de leurs sœurs. Qu'elles ferment donc toujours leurs yeux à la vanité,

et leurs oreilles aux discours des mondains ; qu'elles gardent soigneusement leur langue, et l'empêchent de se porter à la médisance, de crainte de blesser la charité, et de diminuer ainsi l'esprit intérieur.

Des formes affectées ou une propreté recherchée dans les vêtements, et moins encore une imitation des modes du jour, ne conviennent pas à des religieuses, dont la modestie doit être connue de tout le monde. Alién d'imiter les vertus de la sainte Vierge, qu'elles aiment à rester ignorées, comme Marie fut ignorée pendant son enfance dans le temple, pendant sa jeunesse dans la maison de Nazareth, et pendant sa vieillesse dans la maison de saint Jean. Qu'en leur qualité d'épouses de Jésus-Christ elles ne cherchent à plaire qu'à lui, qu'elles n'aiment que lui de tout leur cœur ; c'est ainsi qu'elles répondront fidèlement à leur vocation, et qu'elles feront leur salut avec grande sécurité.

Si une religieuse négligeait l'oraison, flattait ses sens, fuyait la pénitence, n'observait pas fidèlement la règle, sortait volontiers, s'entretenait souvent avec les personnes du monde, parlait toujours, ne se taisait jamais, se mêlait de toutes choses, et s'abandonnait à sa curiosité, il est bien certain qu'elle mettrait son salut en péril.

Au contraire, si elle combat, comme la règle et son état le lui ordonnent, l'orgueil, l'ambition, l'avarice et la sensualité, elle parviendra à cette charité parfaite qui est la fin et le fruit des vœux monastiques. Elle aura sans cesse devant les yeux Jésus-Christ son époux, et elle l'aimera de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces.

Que les sœurs nourrissent aussi parmi elles une amitié sincère, égale pour toutes, fondée non point sur une affection naturelle, ou une ressemblance de caractère, mais sur les motifs de la charité chrétienne. *Qu'elles s'aiment d'une tendresse toute fraternelle, qu'elles se préviennent par des témoignages de respect (Rom., XII, 10) ; qu'elles pratiquent en toutes choses l'humilité, la douceur, la patience ; qu'elles se supportent les unes les autres avec charité, s'efforçant de conserver l'unité d'un même esprit, par le lien de la paix. (Ephes., IV, 2, 3.)*

Que dans ces pieux asiles on ne voie jamais paraître l'esprit de dispute, la discorde, l'envie, les plaintes, les murmures ; mais que la charité y règne seule parmi les sœurs, pour en faire un seul cœur et une seule âme dans Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui seul appartient l'honneur et la gloire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CHAPITRE III.

De l'observation de la règle.

Les religieuses doivent considérer la règle de leur congrégation comme un second évangile, à l'aide duquel Dieu, par l'organe de leurs supérieurs légitimes, leur prescrit ce qu'elles ont à faire en dehors de la loi commune, pour accomplir les devoirs

de leur état et acquérir la perfection religieuse. Toutes les sœurs doivent suivre la règle comme une loi divine que l'Église propose et sanctionne, qui éloigne les obstacles de la perfection et qui leur fournit les moyens les plus efficaces de salut. Lorsqu'elle est fidèlement observée, la règle est une lumière pour les yeux, une voie mise pour les pieds, une force et une consolation pour le cœur, le fondement de l'espérance, le principe d'un grand progrès, et, sous certains rapports, le gage du salut. Il est certain que Dieu réserve des grâces spéciales aux religieuses qui observent scrupuleusement leur règle, et que par conséquent celles qui ne l'observent point avec fidélité sont privées, au moins en partie, des secours célestes que la divine bonté a attachés à l'état religieux.

Que toutes les sœurs observent donc la règle avec la plus grande exactitude, d'abord parce qu'elle manifeste la volonté de Dieu ; ensuite parce qu'elle est confirmée par l'autorité des supérieurs ; de plus, parce qu'elle éloigne les difficultés que l'on peut rencontrer dans l'état religieux, et qu'elle aide puissamment à porter les charges de cet état ; enfin, parce qu'obéir à la règle, c'est obéir à Dieu.

Malheur aux religieuses qui feraient peu de cas de la règle ! car elles ne comprendraient pas la position que Dieu leur a faite, et ne répondraient point aux grâces de leur sainte vocation. Il est impossible de violer la règle avec mépris, sans offenser Dieu grièvement. Celle qui, sans aller jusqu'au mépris, transgresse souvent la règle par négligence, ne commet point, il est vrai, un péché grave chaque fois qu'elle viole la règle, mais elle pose un obstacle à de grandes grâces, et entre dans la voie qui conduit directement aux plus grands péchés, et même à la perte de la vocation. Quelle est la religieuse qui pourrait envisager ces conséquences sans trembler ?

Quoi que puissent faire les autres religieuses, chaque sœur doit observer fidèlement la règle, comme un décret que les anges mêmes lui ont apporté en particulier du ciel ; décret que le souverain Juge lui présentera au dernier jugement, comme la loi à laquelle elle a dû conformer sa conduite pendant toute sa vie. Si par malheur l'une ou l'autre des sœurs n'obéit pas à la règle, leur faute ne saurait excuser les fautes de leurs compagnes. L'observation de la règle est pour chacune un devoir personnel, et, quoi que les autres fassent, chacune y est personnellement astreinte. Il n'appartient pas à chaque sœur de forcer, ou d'engager les autres sœurs à l'accomplissement de ce devoir ; c'est là une charge de la mère ; mais il appartient à chacune de faire en sorte que la règle soit très-fidèlement observée par elle. Que l'amour de la règle soit donc pour les sœurs la première des règles : que toutes l'aient sous la main et la méditent constamment. Nous ordonnons que chaque mois, par exemple au jour du re-

neillement mensuel, on lise quelques articles de la règle, pour servir de sujet de méditation le jour suivant. Du reste que la supérieure la fasse lire et l'explique aussi souvent que cela est nécessaire pour qu'elle soit très-bien connue des sœurs, et qu'elle soit pour ainsi dire gravée dans leur mémoire.

Aussi longtemps qu'une règle approuvée subsiste, il n'est point permis de la changer ou de la négliger, même de commun accord, sans consulter l'évêque. Si par le laps du temps ou le changement des circonstances, l'un ou l'autre article semblait exiger une modification, toute l'affaire devrait être déférée au jugement de l'évêque, afin que cet article soit abrogé ou modifié, selon que les circonstances l'exigeront. Un usage introduit contre les prescriptions de la règle ne sera jamais considéré comme légitime, avant que l'évêque l'ait approuvé. Les sœurs ne peuvent rien faire de leur autorité privée en cette matière, mais elles doivent tout abandonner à la prudence des supérieurs.

CHAPITRE IV.

De la pratique régulière des exercices de la vie religieuse.

Lorsque le signal du lever a été donné selon la règle, toutes les sœurs se réuniront dans leur oratoire pour faire la prière du matin et la méditation. Que la mère veille à ce qu'aucune ne soit absente sans motif, et à ce que toutes celles qui n'ont pas pris part, pour un motif légitime, à l'exercice commun, n'omettent point ce jour-là l'oraison mentale. La vie religieuse ne peut être maintenue dès qu'on néglige l'oraison; dans ce cas les congrégations courent à leur perte.

Que les sœurs adressent chaque jour leurs prières à Dieu pour l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise, pour le souverain pontife régnant, pour leur évêque, pour leurs supérieurs et bienfaiteurs, pour le roi et la famille royale, pour les magistrats, pour les enfants et autres personnes qui leur sont confiées, pour la conversion des pécheurs et pour les besoins particuliers de leur congrégation.

Dans les maisons où existe l'obligation de réciter l'office divin, qu'on ne le récite point négligemment et comme par habitude, mais avec attention, piété et dévotion, selon les rites et les rubriques de l'Eglise. Qu'on lise aussi en langue vulgaire les psaumes que l'on récite en latin, afin de les bien comprendre, et d'unir plus facilement son intention à celle de l'Eglise.

Les religieuses doivent approcher une fois par semaine du tribunal de la pénitence; mais point plus souvent, si ce n'est avec la permission expresse du directeur ou de la mère, permission qui doit être rarement donnée. Qu'elles approchent fréquemment de la sainte table, comme leur règle l'ordonne et selon le jugement de leur confesseur, afin qu'ayant toujours devant les yeux le grand amour que Notre-Seigneur nous

témoigne dans le saint sacrement, elles brûlent sans cesse de la divine charité, de laquelle il nous a aimés le premier.

Que les sœurs n'omettent jamais les jeûnes ni les autres pénitences corporelles que la règle impose, à moins qu'elles n'aient une raison légitime, et la permission de leur mère; mais aussi qu'aucune sœur n'exerce d'autres pénitences volontaires sans le consentement de son directeur, à l'avis duquel elle doit se conformer. Il faut absolument éviter que les sœurs, entraînées par un faux zèle, n'épuisent leurs forces, et ne se rendent ainsi incapables de remplir leurs devoirs, au grand détriment de la congrégation.

Que toutes les semaines, ou au plus tard tous les quinze jours, il soit tenu chapitre; les sœurs s'y accuseront spontanément, avec une humilité sincère, dans un véritable esprit de pénitence, et avec le désir de se corriger, des transgressions de la règle et des fautes extérieures qu'elles auront commises: elles demanderont aussi à la mère une salutaire pénitence. La mère aura soin, en prescrivant ces pénitences, de ne rien décider par un mouvement de colère, ou d'aversion, mais d'agir avec la plus grande prudence, comme une véritable mère, afin que les sœurs ne soient jamais tentées au-dessus de leurs forces ni détournées de ces salutaires aveux.

Si quelque raison grave obligeait l'une ou l'autre communauté à omettre pour un temps le chapitre, que cela se fasse avec la permission préalable de l'évêque.

Tous les quinze jours les sœurs assisteront à la conférence spirituelle, dans laquelle leur directeur expliquera les devoirs, les dangers, et les grâces de leur état, ainsi que les obstacles de la perfection religieuse, et les moyens d'acquérir cette perfection.

Si le directeur est chargé de fonctions pastorales, ou gouverne plusieurs maisons, il pourra faire ces conférences chaque mois seulement; mais qu'il veille à ce qu'un autre prêtre fasse, en ce qui concerne les choses essentielles, ce qu'il ne peut faire lui-même.

Tous les ans, si la chose est possible, ou au moins tous les deux ans, les sœurs feront une retraite, selon la méthode de saint Ignace, ou toute autre qui soit utile, afin de se renouveler dans l'esprit de leur vocation. Le directeur et la mère sont chargés de procurer à leurs religieuses ce renouvellement spirituel, en temps convenable, et par le ministère d'un prédicateur extraordinaire.

Que tous les jours on fasse une lecture pieuse sur la vérité et les mystères de la religion, ou sur les vertus morales, ou sur la dignité et les obligations de l'état religieux. Les repas devraient être assaisonnés d'une semblable lecture.

Telles sont les règles concernant les devoirs de piété que nous désirons voir obser-

Quant à ce qui concerne les devoirs de la vie extérieure, que les sœurs s'appliquent surtout à observer la règle en commun, et généralement parlant à tout faire en commun. Une vraie religieuse abhorre tout ce qui sent la vie privée et l'avantage personnel. Que les sœurs aiment donc avant tout de se trouver avec leurs sœurs, de prier, de travailler, et de prendre leur récréation ensemble. Que toutes se lèvent à la même heure, au signal; qu'aucune ne cède à la paresse; que toutes prennent leur repas ensemble, sauf l'accomplissement de leurs devoirs, par exemple, envers leurs élèves; que toutes commencent et finissent le travail en même temps; afin que ce lien d'obéissance et de charité mutuelle, qui les unit, non-seulement se manifeste aux yeux de tous, mais forme vraiment d'elles un seul corps et une seule âme. Celles qui négligent la vie commune s'éloignent évidemment de la perfection religieuse.

Les sœurs doivent aussi accepter avec joie le travail qui leur est imposé, et s'occuper sans ennui et sans murmures des fonctions les plus humbles de la communauté. Qu'elles fassent donc avec un véritable esprit de foi tout ce qu'elles font, ayant devant les yeux l'heureuse espérance, et la couronne de justice que Dieu réserve à toutes celles qui l'aiment. Qu'elles ne pensent jamais qu'on leur fait injure ou qu'on les humilie au delà de ce qui est juste. Il importe aussi que les sœurs chargées de soigner les malades ou d'instruire les ignorants, s'acquittent de ce devoir avec un sentiment bien sincère d'amour de Dieu et du prochain, pensant que dans la personne des infirmes elles visitent et soulagent Jésus-Christ. Qu'elles instruisent avec beaucoup de patience les enfants ignorants; qu'elles forment leurs mœurs, et leur inspirent surtout le sentiment d'une sincère piété. Si elles n'étaient point très-habiles dans l'instruction, qu'elles tâchent d'apprendre une meilleure méthode, afin de se rendre plus utiles à ces pauvres enfants et à leur congrégation. Si elles agissent de cette manière, elles peuvent compter sur le secours d'en haut.

Il convient de rendre méritoire devant Dieu le travail des mains fait en commun, par le silence ou par une pieuse lecture, ou par la prière.

Toutes les religieuses qui ont à cœur leur propre perfection garderont le silence avec le plus grand soin; car le silence est le véritable rempart et l'ornement nécessaire de la vie religieuse. Le silence chasse les pensées vaines, favorise le recueillement, forme les mœurs et le caractère, excite la dévotion, et procure cette solitude intérieure, que Dieu cherche pour parler au cœur de ses amis. Au contraire la manie de parler dissipe l'esprit intérieur, distraît l'âme, refroidit la charité et quelquefois l'éteint, blesse la modestie et ouvre la porte aux mauvaises pensées. C'est pour cela que saint Jacques s'écrie : *La langue est un feu :*

elle est un monde d'iniquité (Jac., III, 6.) Il ne s'agit donc pas d'empêcher que la langue se porte au mal comme l'ordonne saint Pierre (I *Petr.*, III, 10); il faut encore qu'une religieuse se distingue par une grande tempérance dans le discours.

Le silence sera donc gardé toujours dans le dortoir ou les cellules des sœurs. On le gardera aussi dans le réfectoire, la chambre de travail, la cuisine et dans tous les lieux réguliers, si ce n'est aux jours et aux heures permis par la règle et approuvés par nous. Si quelque règle permettait aux sœurs de parler après la prière du soir ou avant la prière du matin, ou pendant toute la journée, sans nécessité manifeste, et par conséquent ne prescrivait aucun silence, il faudrait évidemment la corriger au plus tôt; car le habil est un immense obstacle à la perfection religieuse.

Nous désirons aussi que l'on bannisse toujours des couvents la jalousie, l'envie, deux vices diaboliques qui portent les sœurs à ne pas souffrir volontiers qu'une d'entre elles préside aux autres, et à croire facilement, et à tort, que le directeur ou la mère prélèvent une sœur aux autres. Rien n'est plus contraire à la charité fraternelle.

Que l'on repousse aussi avec soin des monastères, la tiédeur, l'orgueil, la vanité, l'esprit d'indépendance, les murmures, la sensualité, l'immortification, l'amour des choses privées, la préoccupation des choses du monde, la paresse; tous ces vices déshonoreront des vierges chrétiennes, et seraient autant d'armes dont le démon se servirait pour souiller et subjuguier leurs âmes. Mais elles n'auront rien à craindre du terrible ennemi, si elles ne pensent qu'aux choses de Dieu, afin d'être saintes de corps et d'esprit, et de vivre sans tache, en la présence du Seigneur, comme il convient à des épouses de Jésus-Christ.

CHAPITRE V.

De la clôture des religieuses.

La clôture qui est annexée à l'état religieux, en quelque sorte par la nature des choses, a été ordonnée par l'Église à toutes les congrégations religieuses en termes solennels. *Désirant remédier*, dit Boniface VIII, *à l'état dangereux et blâmable de certaines religieuses, qui circulent quelquefois hors de leurs monastères pour visiter les maisons des séculiers, et qui reçoivent souvent dans ces monastères des personnes suspectes, à la grande offense de Celui auquel elles ont volontairement consacré leur virginité, à la honte de la religion et au grand scandale de plusieurs, nous avons décrété par cette constitution, qui aura force à perpétuité et sans contestation, que toutes les religieuses en général et en particulier, présentes et futures, de quelque religion ou ordre qu'elles soient, dans quelque partie du monde qu'elles existent, devront désormais garder la clôture perpétuelle dans leurs monastères. (In Sext., l. III, t. XVI *De statu reg.*) Quoique cette constitution, renouvelée par le concile de Trente. (Ses*

5 *De reform.* avec la sanction de nouvelles censures contre ceux qui la violeraient, concerne surtout les religieuses qui ont émis des vœux solennels, nous sommes convaincu, tant à cause de l'universalité de ces principes qu'à cause de la solennité de ce langage et du but de la loi, que la pensée du concile a été d'obliger les religieuses, quel que soit leur ordre ou leur congrégation, pourvu qu'elles vivent en commun, de se soumettre, autant qu'elles le peuvent, à la loi de la clôture.

Et en effet cette loi a été portée pour des motifs puisés dans l'infirmité de la nature humaine, et dans le caractère de l'état religieux, motifs qui par conséquent existent toujours et partout. La clôture a été prescrite aux religieuses, je me sers des paroles mêmes de Boniface VIII, *afin que séparées ainsi des regards du public et des mondains, elles puissent servir Dieu en toute liberté, et l'occasion des faux plaisirs étant éloignée, elles gardent avec plus de soin à Dieu leur corps et leur cœur en toute sainteté.* Le but de la clôture est donc de conserver sans tache la virginité des épouses de Jésus-Christ; de nourrir en elles l'esprit de piété, d'oraison, de pénitence et de mortification; enfin de les préserver de l'amour et des dangers du siècle: ce but, comme on le voit, doit être atteint dans toutes les congrégations quelles qu'elles soient.

La clôture consiste en deux points: d'abord en ce que les religieuses ne sortent jamais des lieux réguliers fermés d'une clôture, si leur clôture est rigoureuse, ou qu'elles n'en sortent que rarement, selon les prescriptions de la règle, si la clôture n'est pas rigoureuse; ensuite, en ce qu'on n'admette aucune personne séculière dans l'enclôture du monastère ou des lieux réguliers.

On ne peut douter que les religieuses qui militent sous les règles anciennes et s'adonnent à la vie contemplative, ne soient rigoureusement tenues à observer la clôture stricte; mais il nous paraît tout aussi certain que les congrégations fondées récemment, avec une règle approuvée par l'évêque, pour mener une vie active, et soulager les misères du prochain dans les hospices, les maisons d'orphelins et les écoles, doivent être soumises à la loi de la clôture, tout autant que la nature de leurs règles le permet. Non seulement ce principe est compris par les pieuses associations de religieuses, mais il en est plusieurs qui désirent vivement, comme nous l'ont appris leurs demandes répétées, voir rétablir au plus tôt par notre autorité, la loi de la clôture qui a été jusqu'ici négligée dans leurs maisons.

Pour satisfaire à la loi du concile de Trente, aux pieux désirs de ces congrégations religieuses, et arrêter une mesure manifestement utile, nous ordonnons à toutes les religieuses de garder la clôture autant que la chose sera possible; en ce sens que les religieuses adonnées à la con-emplation

ne souffrent point que la *clôture stricte*, prescrite par leurs règles, soit violée d'une manière quelconque, et que les religieuses qui mènent la vie active observent la *clôture moins stricte*, c'est-à-dire aient au moins des lieux réguliers, ou de communauté, séparés et clôturés dans lesquels elles habitent, se livrent à leurs exercices communs, et s'appliquent dans le silence et dans la paix à l'observation de leur règle. Qu'elles ne sortent donc de ces lieux réguliers qu'à certaines heures fixes, pour accomplir leurs devoirs envers les malades, les infirmes et les enfants qui leur sont confiés, et qu'elles rentrent sans retard dans leur cloître, lorsque ces devoirs sont accomplis.

Si on bâtit désormais à neuf des monastères, des hospices, des couvents ou d'autres institutions charitables, ceux qui dirigent les travaux veilleront à ce que les lieux destinés à la communauté des religieuses soient clôturés, et que par conséquent on en sorte par une seule porte qui sera toujours gardée par la sœur portière, et qui restera toujours fermée à tout genre de personnes séculières et ecclésiastiques.

Quant aux locaux destinés aux vieillards, aux malades, aux orphelins, aux écoliers, on les bâtera hors du cloître, mais à sa proximité, afin que les sœurs puissent facilement y arriver, et les quitter avec la même facilité.

Il faudra donc que les maisons, déjà construites sur un autre plan, soient arrangées, à la première occasion favorable, de manière à ce qu'on y puisse garder la clôture, en séparant les lieux réguliers des places où tout le monde est admis.

Comme certains abus se sont introduits dans quelques communautés, par suite de la négligence où est tombée la loi de clôture, il sera utile de les signaler ici et de les proscrire.

En premier lieu que l'on n'accorde point de vacances aux religieuses pour fréquenter la maison paternelle, entreprendre des voyages, rendre des visites à des personnes du monde, et se promener librement hors du monastère, dans un but de récréation; car cela est inconciliable avec la vie monastique. Si par hasard des vacances de ce genre ne pouvaient être abrogées sans danger de trouble dans l'une ou l'autre localité où elles existent, nous désirons que l'affaire nous soit soumise, afin que les sœurs, mieux instruites des obligations de leur état, acceptent cette loi de plein gré. Nous sommes persuadé qu'il n'y a pas dans le diocèse une seule sœur, qui, après avoir compris les motifs de cette disposition, voudrait violer la loi de la clôture contre l'intention de l'Eglise, et au scandale des laïques.

Si pour un motif grave et extraordinaire une sœur est obligée de s'éloigner du couvent, et de visiter la maison paternelle, qu'elle soit accompagnée d'une autre sœur,

et qu'elle ne parte point avant d'avoir reçu la permission de sa supérieure. Quo la sœur obligée de sortir quelquefois pour traiter les affaires de la maison, soit toujours munie d'une permission scabable.

Ainsi il n'est point permis aux sœurs de sortir seules, ni même accompagnées, à moins qu'elles n'aient obtenu le consentement de la mère, et que ce soit pour des raisons d'utilité et vraiment légitimes. Il ne convient pas non plus que les épouses de Jésus-Christ fassent route par les voitures publiques sans nécessité, fréquentent les marchés et les boutiques pour acheter ou pour vendre. Que ne puissent-elles pourvoir partout à ces besoins du ménage, à l'aide d'une servante, ou de l'une ou de l'autre personne séculière!

Nous rangeons parmi les abus, la sortie du couvent, lorsqu'elle a lieu pour visiter des laïques ou des ecclésiastiques par pure politesse. Ces visites ne doivent se faire par des religieuses que dans le cas où le devoir, la charité ou la gratitude les y obligent.

Les sœurs noires qui soignent les malades à domicile, ne doivent sous aucun prétexte rester dans la maison séculière au delà d'un an; et l'année étant révelue, qu'elles restent au moins six semaines dans le couvent, si la chose est possible, avant de se rendre dans une autre maison pour y soigner des malades. Aussi longtemps qu'elles se trouvent hors du couvent, qu'elles ne s'abstiennent pas, sous prétexte de veiller aux malades, des exercices spirituels qui sont donnés à toute la communauté. En outre nous souhaitons que la coutume déjà reçue dans plusieurs couvents, de ne pas rester au delà de trois mois dans la même maison séculière, devienne commune à tous les couvents de notre diocèse.

Il convient que les religieuses, obligées à la campagne, de fréquenter l'église paroissiale, aient dans cette église une place réservée. Avant et après l'office divin qu'elles ne se rendent point de maison en maison; qu'elles ne s'arrêtent point sur la voie publique pour causer avec des laïques, qu'elles ne se permettent rien, ni dans leurs gestes, ni dans leurs paroles, ni dans leurs actions, qui soit contraire à la modestie religieuse.

La loi de clôture qui prescrit la solitude aux sœurs, défend aussi aux personnes qui n'appartiennent pas au couvent, d'entrer dans des lieux réguliers. La supérieure qui permettrait, pour un motif quelconque, à des séculiers, laïques ou ecclésiastiques, ou à des réguliers, de passer la nuit dans l'enclos du cloître, violerait cette loi, et à notre avis, d'une manière assez grave. Quo l'on évite donc de donner l'hospitalité à des hommes dans les maisons où il n'existe point de clôture, à moins qu'on n'ait une chambre matériellement séparée de l'habitation des sœurs; et encore, que cela ne se fasse que rarement, et dans le cas où l'on ne pourrait se procurer une hospitalité convenable hors du couvent.

Il faut donc que les personnes séculières soient tout à fait exclues des lieux réguliers. En attendant que la clôture existe, qu'on n'admette point d'étranger dans le réfectoire, dans la cuisine, pour boire ou pour manger, surtout avec les sœurs; que personne ne visite le dortoir ou les cellules, si ce n'est à l'occasion de la visite canonique.

Au jour d'une prise d'habit ou d'une profession religieuse, on ne doit pas admettre les parents de la novice ou de la religieuse professe à la table de la communauté. Si dans quelques localités les parents des sœurs et d'autres séculiers ont coutume depuis longtemps de dîner avec les sœurs dans le couvent, nous désirons vivement que cet usage soit aboli le plus tôt possible. Nous défendons absolument de l'introduire là où il n'existe pas. L'usage de recevoir, à l'occasion de pareilles fêtes ou de funérailles solennelles, les séculiers invités à une table particulière et séparée, avec le clergé, est plus tolérable; nous souhaitons cependant le voir cesser: déjà il a été pros crit totalement par les règles de plusieurs congrégations récemment fondées. Pour que la discipline régulière ne soit point troublée, il convient que les religieuses, surtout aux fêtes qui leur sont propres, prennent leur repas à part, et comme en famille, à l'exclusion des personnes séculières.

Si on était obligé de préparer un grand dîner pour le clergé ou les magistrats dans les locaux spéciaux d'une école, d'un hospice ou d'une maison d'orphelins, ce qui a lieu quelquefois à l'occasion de certaines fêtes publiques, la supérieure ne devrait pas permettre que les sœurs servent à table comme des servantes, à moins qu'elle ne puisse faire autrement.

Lorsqu'un atelier pour les enfants pauvres est annexé au couvent, la mère doit veiller avec le plus grand soin à ce que les personnes séculières chargées de diriger l'atelier, ou les délégués des commissions civiles, n'entreprennent rien qui étude ou viole la loi de la clôture. Elle devrait même nous faire part de tous les dangers que ces établissements pourraient entraîner pour la vie religieuse et la régularité de la maison.

Que les parents des sœurs les voient dans le parloir, et non ailleurs. Aucune sœur ne peut recevoir de visite seule, sans être accompagnée d'une ou de plusieurs sœurs à désigner par la supérieure, si ce n'est la visite de sa mère, de son père, ou de ses frères et sœurs.

Les religieuses qui tiennent des pensionnats de jeunes demoiselles, savent qu'il n'est point permis, à la distribution solennelle des prix, de leur faire jouer des drames ou des comédies, ou de leur laisser chanter des airs efféminés et mondains, ou d'employer des musiciens qui jouent au théâtre. Qu'à ces solennités elles n'invitent que les mères et les sœurs des élèves, et les autres très-peu, et qu'il convient d'inviter, à l'ex-

sion de toute autre personne. Nous désirons même que ces distributions des prix, hors des écoles pauvres, se fassent tout à fait en particulier.

Il appartient au directeur et à la supérieure de veiller à l'observation de la clôture, et de supprimer sans délai les abus qui pourraient s'introduire. Du reste la clôture sera gardée très-exactement et très-fidèlement, si toutes les sœurs joignent à l'amour de la solitude un profond mépris du monde, et n'ont rien de plus à cœur que d'ignorer tout ce qui se passe autour d'elles, et d'être ignorées de tous.

CHAPITRE VI.

De l'entrée en religion, ou de la réception des novices.

Quoique Notre-Seigneur Jésus-Christ ait invité en général tous les fidèles à embrasser la vie parfaite, puisque ces paroles adressées à un seul : *Si vous voulez être parfait... Suivez-moi*, sont censées adressées à tous, cependant il ne faut point recevoir en foule et sans choix dans les couvents toutes les jeunes personnes qui demandent à y entrer. Par suite de la faiblesse humaine on en trouve malheureusement qui s'efforcent d'y être admises par légèreté, par ennui du monde, ou bien sans délibération ni aptitude, comme par hasard, ou même pour se procurer leur subsistance. Si notre divin Maître ajouta : *Tous ne comprennent pas cette parole*, ce fut sans doute pour nous faire entendre que tous les fidèles ne reçoivent point les leçons du Père céleste de manière à ce qu'ils puissent et veuillent accomplir ce conseil. Pour embrasser la vie religieuse, il faut absolument une vocation divine, qui se manifeste ordinairement par les qualités morales et physiques de la personne, par l'exercice des vertus chrétiennes, par un désir ardent d'acquiescer la perfection, par l'aptitude naturelle, et par le jugement des supérieurs légitimes, aidés de la grâce de Dieu.

Que la supérieure, ou le directeur, s'informe donc, si les jeunes personnes qui se présentent pour le noviciat sont non-seulement de mœurs irréprochables, mais sont douées aussi d'une piété sincère, et se sont préparées à mener la vie des parfaits, en accomplissant jusqu'alors avec fidélité tous les devoirs de leur état ; que l'on examine en outre si elles se distinguent par l'humilité, la mansuétude, la ferveur de la charité, la modestie, l'amour de la solitude, et les autres vertus propres aux personnes pieuses de leur âge. En les interrogeant prudemment, on découvrira sans peine ce qu'elles pensent, ce qu'elles désirent, ce qu'elles espèrent et ce qu'elles veulent.

Il est nécessaire aussi que ces jeunes postulantes aient un bon témoignage des personnes du dehors, et jouissent d'une réputation sans tache. Que l'ambition, ou la pression des parents n'agissent point sur elles. Que l'on n'admette point non plus à la prise d'habit, ou à la profession, une jeune personne, pour le seul

motif, ou qu'elle est habile dans un métier, ou pour assurer au couvent la bienvenue d'un bienfaiteur, ou pour plaire aux hommes. Comme nous l'avons déjà indiqué, la seule question à examiner est celle-ci : cette personne a-t-elle, ou non, les qualités par lesquelles elle sera vraiment utile au couvent et à elle-même dans la vie religieuse, et est-elle, ou non, exempte des vices et des défauts, qui la rendraient nuisible à la communauté et à ses propres intérêts ?

Les parentes des sœurs au premier degré ne doivent pas être admises parmi les novices, sans une autorisation expresse de l'évêque, qui jugera dans chaque cas particulier, si pour des raisons spéciales il convient de les admettre ou non. La personne admise prendra l'habit religieux à l'époque déterminée par la règle. Dès qu'elle sera vêtue, elle commencera son noviciat, afin de s'habituer, sous la direction de la maîtresse des novices, à l'observation de la règle, et s'exercer à la pratique de la vie spirituelle. Qu'elle apprenne avant tout la manière de méditer, la nature et les devoirs de l'état religieux, la fin de la perfection chrétienne, et les principaux moyens de l'acquiescer ; qu'elle apprenne aussi à connaître et à pratiquer l'humilité, l'obéissance, la pauvreté, la pureté angélique, et les autres vertus qui ne sont pas seulement un ornement de la vie religieuse, mais qui en sont le complément nécessaire, et en quelque sorte l'essence.

De là il est facile de conclure que les fonctions de la maîtresse des novices sont de la plus haute importance, et que la prudence, le discernement, et le zèle de la perfection religieuse lui sont nécessaires au plus haut degré, afin qu'elle puisse concilier la confiance de ses novices, et former de celles-ci de vraies épouses de Jésus-Christ, de solides soutiens de sa congrégation.

Il faut du reste que les novices, dans le cours de leur noviciat, s'occupent surtout de choses spirituelles. Que la mère et la maîtresse des novices évitent donc de les surcharger de travail corporel, ou d'œuvres extérieures et matérielles, qui les empêcheraient, au grand détriment du couvent, de vaquer à l'exercice des vertus religieuses.

Aussi longtemps que les novices porteront leurs habits séculiers, elles ne soigneront point les hommes malades dans les hôpitaux ou dans les hospices.

Que le noviciat dure au moins une année entière. Nous désirons même que dans les congrégations où l'on émet des vœux perpétuels, le noviciat dure deux ans.

On observera fidèlement les prescriptions de la règle dans l'admission des novices à la profession. Dans les congrégations où l'on a coutume de consulter les sœurs sur cette admission, qu'elles donnent leur avis par un vote libre et secret. Si la majeure partie des sœurs, chose dont Dieu nous préserve ! repoussait sans motif, ou par une

novice pieuse, propre à la vie religieuse, et utile au convent, le directeur, la mère, ou les sœurs qui lui sont favorables, pourraient en appeler au jugement de l'évêque. Si le suffrage des sœurs n'est point demandé, que la supérieure de concert avec ses conseillères, l'Esprit-Saint invoqué, et le directeur entendu, admette la novice à la profession, ou la renvoie dans le siècle. Jamais la mère ne doit consentir, contre le cri de sa conscience, à la profession d'une novice, ou par respect humain, ou par affection purement naturelle, ou pour ne point déplaire au directeur, surtout si la majeure partie des sœurs s'y oppose; car l'opinion des sœurs ne doit jamais être considérée comme une chose de peu d'importance. Dans le doute, que l'on consulte l'évêque, ou qu'on renvoie la novice.

Il ne faut point admettre plus de novices que l'état de la congrégation n'en exige, ou n'en permet. Des sœurs oisives et inutiles nuiraient à la communauté sous plusieurs rapports.

La profession elle-même doit se faire d'une manière vraiment pieuse; on ne peut y tolérer ni des réjouissances profanes, ni la dissipation des laïques, ni le tumulte des étrangers; il faut que cette fête soit célébrée avec recueillement, et une douce joie, dans l'enclos du convent, afin que le nombre des sœurs étant augmenté, le contentement augmente en même temps, et que Dieu soit loué en tout.

CHAPITRE VII.

De l'élection de la mère et des autres dignitaires.

Qu'on ne procède jamais à l'élection de la supérieure ou des autres dignitaires, avant d'avoir invoqué le secours du Saint-Esprit, et adressé à Dieu pendant trois jours des prières communes, afin que l'élection ait lieu selon sa sainte volonté, et pour le plus grand bien de la communauté; car l'élection, dans ces circonstances, est un acte religieux qui doit être fait avec une intention droite, en esprit de foi, et sans considération humaine.

Que les sœurs élisent donc pour leur mère, celle d'entre elles qu'elles croient devant Dieu la plus digne et la plus apte, et qu'en donnant leur suffrage elles ne consultent que l'avantage spirituel et temporel de la maison. La bonne discipline exige qu'on ne s'entretienne jamais ni des élections à faire, ni des élections déjà faites; après avoir écouté la voix de Dieu et celle de leur conscience, les sœurs doivent abandonner ces affaires à Dieu seul.

Il faut que l'élection se fasse toujours par des suffrages écrits et secrets, afin que les sœurs ignorent par qui et par combien de suffrages la mère a été élue, et combien de suffrages ont pu obtenir d'autres sœurs. Ce point est de la plus haute importance pour éloigner toute occasion d'ambition, de jalousie et de discorde.

Il faut aussi que les suffrages soient émis

en toute liberté, et que par conséquent ni la mère, ni le directeur, ni les sœurs éligibles n'exercent aucune pression morale, ou ne fassent des instances, pour influencer l'élection. Chaque sœur doit donner son suffrage d'après sa propre manière de voir sans qu'elle ait ou paraisse avoir dans cet acte un motif d'espérance ou de crainte.

Si au premier tour de scrutin aucune sœur n'obtient la majorité absolue des suffrages, que l'on propose deux ou trois des sœurs, et que l'on proclame élie celle qui, dans ce second scrutin, a obtenu le plus grand nombre de voix.

Aucune élection ne doit avoir lieu, si ce n'est en présence de l'évêque ou de son délégué, qui recueille et dépouille les suffrages, proclame la mère élue, et lui remet les insignes de son autorité.

Il a été sagement établi que la mère soit élue par les suffrages des sœurs, d'abord parce que celles-ci obéissent plus facilement à une supérieure qu'elles savent avoir été choisie de leur consentement; ensuite, parce que la majorité de la communauté choisit presque toujours le sujet le plus apte à gouverner la congrégation. En ce point les sœurs ne se trompent presque jamais. Cependant s'il était constaté, chose dont Dieu daigne nous préserver, que la majeure partie de la communauté s'entend pour élire une mère qui n'est pas digne, ou qui est positivement indigne, ou si, par esprit de parti et au grand dommage de la congrégation, elle refusait ses suffrages à un sujet plus digne que toute autre, et très-digne de ces fonctions, l'évêque se réserverait le droit d'établir la mère cette fois, et même dans la suite, jusqu'à ce que la communauté, revenue à des sentiments de paix et de concorde, puisse faire elle-même des choix vraiment utiles.

A moins qu'il n'en soit statué autrement par la règle, l'élection doit se faire tous les trois ans.

Si la sous-prieure, ou mère vicairie, et les autres dignitaires doivent être élues, qu'elles le soient de la même manière que la mère. Si elles ne sont point nommées par voie d'élection, que la mère les nomme après avoir pris l'avis du directeur.

Les mères des maisons affiliées seront nommées par la mère générale de la congrégation, à moins que la règle n'en ordonne autrement.

CHAPITRE VIII.

Des principaux devoirs de la mère.

Lorsqu'un navire est dirigé par un capitaine habile, il évite les écueils, surmonte les tempêtes, et vogue heureusement jusqu'au port. Il en est de même des congrégations religieuses. Celles-ci échapperont à toutes les attaques du démon, et n'éprouveront aucun dommage des tempêtes que les passions humaines soulèveront autour d'elles, si elles sont gouvernées par une mère vraiment pieuse, vraiment prudente, qui ne se laisse ni entraîner par une folle

présomption, ni abattre par une pusillanimité puérole.

Que la mère régulièrement choisie ne refuse point le fard-au qu'on lui impose, à moins qu'elle n'ait des raisons légitimes, approuvées par l'Evêque, pour le refuser, mais qu'elle obéisse en toute simplicité à la volonté de Dieu qui lui est manifestée par le suffrage de ses sœurs, et qu'ensuite elle place toute sa confiance en Dieu.

Afin d'obtenir dans l'exercice de ses fonctions le secours du ciel, que dans tout ce qui concerne la perfection de la vie religieuse et l'observation de la règle, elle soit non-seulement l'exemple, mais en quelque sorte la règle vivante à laquelle toutes les sœurs puissent et doivent conformer leur conduite. Qu'elle ne soit point fière, ni tracassière, mais humble, simple, pleine de mépris pour elle-même, ayant l'air de servir les sœurs plutôt que de leur commander; qu'elle ne se réserve rien de particulier en fait de nourriture, de boisson, de vêtements ni de meubles; mais qu'elle ne considère comme siennes que les choses communes. Qu'elle se place à la tête de la communauté non pas en affectant le pouvoir, mais par une piété fervente, de manière qu'elle ne paraisse jamais se rechercher elle-même, ou ce qui l'intéresse en personne, mais qu'elle semble en toutes choses ne poursuivre que l'intérêt des sœurs et de Jésus-Christ.

A l'égard des sœurs elle doit être mère dans toute la force du terme, remplie de sollicitude, et même un peu inquiète, prudente, douce, affable, patiente, aimant toutes les sœurs d'une amitié égale, et les embrassant toutes dans la charité de Jésus-Christ qu'elles ont choisi pour leur époux. Qu'elle compatisse aux infirmes, qu'elle excite les indolentes, qu'elle console les affligées, qu'elle dirige les zélées, qu'elle anime les timides, qu'elle les traite toutes avec patience, et qu'elle les aide de tous ses moyens, afin que, selon l'avis de l'Apôtre, elle se fasse réellement toute à toutes. (I Cor., IX, 22.)

Il faut néanmoins qu'elle soit sévère envers celles qui sont de mauvaise volonté, et ne souffre point qu'on viole impunément la règle. Elle ne peut point tolérer les abus. Tout en conservant les usages pieux et louables, elle doit corriger les fautes des sœurs, appliquer les peines établies par la règle, et, lorsqu'elle croit son autorité insuffisante pour prévenir un danger, recourir aux conseils et à l'autorité du directeur. Il est toujours plus aisé de prévenir le trouble dans une communauté, que de le faire disparaître. Du reste, il est certain que la mère est responsable devant Dieu des fautes que, par sa négligence, ou par une connivence tacite, elle laisse commettre aux sœurs.

Afin d'administrer plus facilement la communauté, qu'elle ait, si la chose est possible, au moins deux conseillères, auxquelles l'état de la congrégation soit connu, ainsi

qu'au directeur, à moins qu'il n'y ait des raisons contraires; et que ces conseillères lui prêtent secours surtout dans les affaires épineuses. Que la mère ne décide jamais rien sans leur avis, s'il y a danger de causer quelque tort à la communauté.

La mère doit avoir souverainement à cœur le bien spirituel et temporel de la congrégation, et observer avec fidélité tout ce que nous venons de prescrire touchant les pieux exercices de la vie religieuse, et tout ce que nous prescrivons à l'instant touchant l'administration des biens temporels. Elle doit veiller à ce que les dignitaires s'acquittent convenablement de leurs fonctions. Par ses soins l'église ou la chapelle du couvent doit être convenablement ornée; et si les sœurs ne sont point appliquées, en vertu de la règle, aux œuvres de charité, elle doit exercer la charité au nom de la communauté, soit par des aumônes, soit par d'autres bonnes œuvres.

Enfin, qu'elle soit soumise au directeur, avec une confiance filiale, et une humilité sincère: qu'en lui elle vénère Jésus-Christ; qu'elle demande son avis et le suive; si elle aperçoit des dangers, qu'elle les lui signale; qu'elle lui suggère ce qui pourrait se faire à l'avantage de la communauté; qu'elle lui concilie la confiance des sœurs, et l'aide, de tous les moyens qui sont en son pouvoir, dans l'administration de la congrégation.

CHAPITRE IX.

De l'administration des choses temporelles.

Il ne convient pas que les congrégations religieuses soient adonnées au gain, ou s'occupent beaucoup des choses temporelles. Cependant elles doivent gérer leurs affaires de manière qu'elles puissent honnêtement subsister, et se vouer, sans inquiétude, à Dieu et à l'accomplissement de leurs devoirs spirituels. Il n'est pas désirable qu'elles aient beaucoup de richesses; mais il n'est point avantageux non plus, vu le cours actuel des choses, qu'elles soient pressées par la pauvreté.

Afin de se maintenir, sous le rapport des biens temporels, dans cette pieuse médiocrité qui convient à leur saint état, les congrégations doivent éviter de contracter dès leur premier établissement des dettes considérables, dans le but de construire des édifices ou d'acheter des terres; dettes qui plus tard les écrasent, les jettent dans des inquiétudes terribles, et même quelquefois les exposent au danger de perdre leur sainte vocation. Il n'est point permis aux congrégations religieuses, existantes ou à créer, de construire désormais des édifices, de quelque nature qu'ils soient, de lever des sommes à intérêt, ou de faire de grandes dépenses quelconques sans la permission expresse de leur évêque, qui autorisera ou défendra ces opérations, selon qu'il le jugera utile devant Dieu, pour le plus grand bien de ces communautés.

En outre, les congrégations religieuses

ne reçoivent jamais, ni par don entre-vifs, ni par testament, des biens immobiliers ou des capitaux de la part des sœurs de la communauté, avant d'avoir obtenu le consentement de l'évêque; car l'état actuel des choses exige que, dans l'acceptation ou dans le refus de ces donations et de ces legs, on tienne quelque compte de l'intérêt des familles, surtout lorsqu'elles sont proches, et des besoins des congrégations.

Il est du devoir de la mère de soigner que les affaires de la communauté et des sœurs soient réglées conformément aux prescriptions de la loi civile, ou par un testament, ou par un acte de donation, de crainte qu'après la mort de l'une ou de l'autre sœur des difficultés ne soient soulevées par la famille de la défunte, ou par les agents du trésor public, touchant les biens du monastère, qui sont peut-être connus aux autorités civiles sous le nom et comme propriétés de cette sœur, ou touchant certains biens patrimoniaux. Lorsque la mère et le directeur ne parviennent point à terminer eux-mêmes ces affaires, qu'ils se hâtent de nous consulter, ou de prendre leur recours vers les membres de la commission que nous avons chargée de veiller à l'administration des communautés religieuses, afin de placer leurs biens en sûreté.

Les maisons qui possèdent des capitaux ne doivent point les laisser infructueux, mais les placer ou les confier à des mains fidèles, pour en retirer un revenu annuel.

Que la mère et la sœur économe administrent donc avec le plus grand soin les biens acquis; et si ces ressources ne suffisent pas à l'entretien de la communauté, qu'elles acceptent les aumônes qui sont offertes par la libéralité des fidèles, et augmentent leur revenu par le travail des mains. Il faut que les sœurs travaillent volontiers pour se procurer ce qui est nécessaire à leur entretien, et pour faire quelques aumônes au pauvre; car les communautés religieuses, fussent-elles pauvres elles-mêmes, doivent de temps en temps secourir les pauvres de Jésus-Christ. La mère ne peut point ordonner des dépenses considérables à l'insu de ses sœurs conseillères. Le compte de ses recettes et de ses dépenses doit être dressé avec exactitude et fidélité, chaque année, de manière qu'elle puisse nous en adresser le résumé dans le courant du mois d'octobre. Nous ne permettons point qu'on fasse deux comptes, l'un exact, l'autre supposé. Qu'il n'y ait point de dépenses inutiles ni de fantaisie; que le ménage soit tenu sans luxe, avec économie; que la sobriété préside à la table; que le vêtement soit simple; qu'on n'ait point de meubles précieux pour l'usage des sœurs; que rien, dans les monastères et les convents, ne respire le luxe du monde, ni le faste du siècle; mais que ces saintes maisons brillent seulement par la modestie et la pauvreté, qui sont le véritable ornement des épouses de Jésus-Christ.

Il est du devoir des sœurs de veiller à ce

que les enfants pauvres, qui travaillent dans les écoles et les ateliers de charité, obtiennent pour leur travail un salaire convenable, et même de faire tout ce qu'elles peuvent faire dans l'intérêt de ces enfants.

Dans les grandes paroisses où le directeur, nécessairement placé dans le saint ministère, ne peut donner aux communautés religieuses tous les soins désirables, il sera permis aux congrégations de réunir les ressources nécessaires pour se procurer, à l'aide d'un revenu annuel, l'entretien d'un directeur spécial.

Les sœurs ne doivent jamais faire connaître l'état de leurs biens mobiliers ou immobiliers, à qui que ce soit, avant d'en avoir obtenu la permission de leurs supérieurs.

CHAPITRE X.

De la fondation de nouveaux couvents.

Si l'on bâtit à l'avenir des hospices, des hôpitaux ou des écoles pour les pauvres, qu'on ne les confie point à des mercenaires, mais à des communautés religieuses. Cependant notre désir n'est point que l'on crée une congrégation nouvelle pour chaque établissement nouveau qui sera fondé; nous préférons que l'on demande, à l'une ou à l'autre congrégation déjà florissante, des sœurs bien formées à la vie monastique, qui puissent administrer facilement la nouvelle maison, et à la tête desquelles se trouve placée une mère, qui soit vraiment leur supérieure par son âge, ses mœurs et son expérience. Si de jeunes personnes, qui ne sont encore agrégées à aucune congrégation, se présentent pour diriger le nouvel établissement, et offrent les fonds nécessaires pour construire l'édifice et y nourrir les pauvres, qu'elles soient reçues d'abord dans une congrégation déjà existante, afin qu'après avoir fait leur profession elles puissent être envoyées, selon le jugement des supérieurs, dans la maison qu'elles ont fondée. Par ce moyen il sera beaucoup plus efficacement pourvu à la prospérité de l'institution que si ces personnes, dès le premier jour de leur noviciat, ou sans noviciat, c'est-à-dire encore étrangères aux pratiques et aux usages de la vie monastique, fondaient et dirigeaient l'institution par elles-mêmes.

Ainsi, quoique nous désirions vivement que de nouvelles maisons religieuses soient fondées dans les localités où l'on peut exercer utilement la charité envers les malades, les ignorants et les pauvres, nous n'accorderons la permission de créer de nouvelles congrégations que pour les motifs les plus graves. L'expérience nous a appris que les congrégations nombreuses, qui occupent plusieurs maisons, sont plus faciles à gouverner, et à maintenir dans l'esprit de ferveur, que celles qui ne desservent qu'un seul établissement. La raison en est facile à saisir: il est plus aisé de trouver de bonnes supérieures dans un grand nombre de sœurs

que dans un nombre restreint. Ajoutons que dans les congrégations considérables les sœurs peuvent passer d'une maison à une autre sans retourner dans le monde; tandis que dans les petites congrégations, une sœur ne peut en quelque sorte quitter la maison où elle a fait sa profession, sans renoncer à son état, et sans se précipiter dans le danger de perdre sa vocation. Il est donc plus utile d'augmenter et de fortifier les congrégations qui existent, que d'en créer tous les jours des nouvelles. Nous serons donc toujours disposés à seconder la réunion des congrégations aujourd'hui distinctes, mais peu favorables à la division de celles qui sont maintenant unies.

CHAPITRE XI.

Des anciens ordres de religieuses.

Il n'entre point dans nos intentions de déroger par ce décret aux règles des anciens ordres religieux, qui, grâce à Dieu, sont encore fidèlement observées dans le diocèse de Bruges par les pieuses filles de saint Augustin, de saint Benoît, de saint François d'Assise, de sainte Thérèse et de saint Alphonse de Liguori. Nous voulons seulement confirmer par ce décret les points de ces règles qui sont d'accord avec les règles données aux congrégations nouvelles par l'évêque du diocèse. Que les religieuses de ces ordres suivent donc leurs règles et leurs constitutions antiques à la lettre, et qu'elles persévèrent dans l'esprit de ferveur dont elles ont été animées jusqu'ici.

Nous désirons aussi que les Beguinages reprennent et observent fidèlement, comme ils l'ont déjà fait en partie, leur ancienne manière de vivre et leurs coutumes antiques, qui contribueraient sans aucun doute à la prospérité de leurs communautés.

CHAPITRE XII.

De la commission épiscopale chargée des affaires des ordres religieux et des congrégations des sœurs.

Nous maintenons dans toutes ses attribu-

tions et dans tous ses droits, la commission épiscopale que nous avons créée au mois de septembre 1849, pour nous aider dans l'administration des congrégations religieuses. C'est elle qui, sous notre autorité, est chargée d'exécuter ce décret de manière à ce qu'il profite à toutes et ne nuise à aucune. Quoique les mesures que ce décret renferme aient pour objet l'utilité de toutes les religieuses de ce diocèse, néanmoins il concerne surtout les congrégations de sœurs qui vivent sous une règle approuvée par l'évêque, et qui, à la plus grande gloire de Dieu, et à la joie de l'Eglise, exercent la charité chrétienne en instruisant les enfants ignorants, en soignant les malades, en nourrissant les vieillards, et en faisant d'autres bonnes œuvres. Notre but n'est point d'engager les ordres religieux qui suivent une règle plus parfaite, à se relâcher dans leur manière de vivre, ou bien de forcer de pieuses et dévotes filles qui, sans émettre de vœux, ou n'en émettant que pour un temps assez court, se réunissent dans de petits villages pour instruire les enfants, et habitent une étroite maison, à observer les mesures qui sont propres aux monastères et aux couvents. Ces mesures ne leur sont proposées que comme un but vers lequel elles peuvent tendre, selon les temps et les circonstances. Quant aux règles approuvées par l'évêque, si elles étaient par hasard en désaccord avec ce décret, nous voulons qu'elles y soient, peu à peu et en temps opportun, conformées. Ce sera à l'œuvre de la commission épiscopale, qui, après avoir veillé jusqu'ici avec un grand zèle et un non moindre succès au bien spirituel et temporel des saintes congrégations de sœurs, continuera à se montrer en toutes circonstances la fidèle et prudente interprète de l'affection paternelle que nous portons aux ordres religieux et aux congrégations religieuses de notre diocèse.

Donné à Bruges, le 3 juin 1851

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR FOULQUIER,

ÉVÊQUE DE MENDE.

Mgr Foulquier, qui reçut au baptême les prénoms de Jean-Antoine-Marie, est né le 7 février 1798, à Valady, dans le diocèse de Rodez. Nous ferons remarquer que ce diocèse et celui de Lyon sont ceux qui sont en possession de donner le plus de prélats à l'Eglise de France. Mgr Foulquier fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où il fut ordonné prêtre en 1822. Après son ordination il se consacra à l'enseignement dans les séminaires; c'est ainsi qu'il fut successivement professeur d'Écriture sainte au grand séminaire d'Aulun, professeur de philosophie au collège

ecclésiastique d'Espalion et supérieur du petit séminaire de Saint-Pierre, près Rodez, dans son propre diocèse. Enfin son évêque voulut récompenser ses services en le nommant chanoine de sa cathédrale, et l'appela à l'administration du diocèse en lui conférant le titre de vicaire général du diocèse. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'une ordonnance du prince président de la république, en date du 11 janvier 1849, le nomma à l'évêché de Mende. Mgr Foulquier fut préconisé le 2 avril suivant et sacré le 2 septembre de la même année.

MANDEMENTS

DE MGR FOULQUIER,

ÉVÊQUE DE MENDE.

I. MANDEMENT

à l'occasion du carême de 1870.

SUR LA PÉNITENCE.

Déjà, dans deux circonstances différentes, N. T. C. F., la voix de votre premier pasteur est parvenue jusqu'à vous. Une première fois, lorsque le Père céleste lui a confié le soin de ses enfants chéris, il a épanché dans le vôtre un cœur plein du désir de votre salut et de votre bonheur. Puis, lorsqu'un douloureux anniversaire est venu renouveler de touchants souvenirs et des regrets amers, il vous a convoqués au pied des autels, pour acquitter solennellement la dette sacrée de la reconnaissance, envers celui qui fut pour vous si longtemps un guide sûr et fidèle dans le chemin du ciel.

Aujourd'hui, il vient vous intimer un des plus graves et des plus saints devoirs de la vie chrétienne.

Vous le savez, N. T. C. F., tout dans l'Évangile, et tout dans notre propre cœur, nous dit et nous annonce que la pénitence est pour nous un grand devoir, qu'elle devrait être pour nous, en quelque sorte, un irrésistible besoin. Dans l'Évangile, que voyous-nous ? Un Dieu qui, pour nous frayer par son exemple la voie qui conduit à la vie, et pour devenir le chef et le modèle des prédestinés, s'est fait homme et homme de douleurs ; qui a voulu épuiser le calice d'amertume, souffrir et mourir sur une croix. Et lorsque sa voix s'est fait entendre, que nous a-t-il dit et enseigné, si ce n'est : *Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche* (1). — *Si vous ne faites pénitence vous périrez tous* (2). *Celui qui veut venir après moi, qu'il porte sa croix et qu'il me suive* (3). — *Celui qui se hait soi-même en ce monde, se conserve pour la vie éternelle* (4). Et si, après avoir entendu ces oracles de la vérité elle-même, nous descendons dans notre propre cœur, que de fautes à expier ! que de taches et de souillures, peut-être, imprimées sur cette robe d'innocence dont nous fûmes revêtus aux fonts sacrés et que nous aurions dû conserver

au jour de Jésus-Christ (5), selon la parole du saint Apôtre ! Et cependant il approche, ce grand jour, qui doit fixer notre sort éternel. Il arrivera au moment où nous y penserons le moins, et, par une effroyable surprise, il doit nous transporter tout à coup au tribunal de sa justice, pour y rendre compte de tous les dons que nous aurons reçus de sa bonté. Comment oser paraître devant le Dieu trois fois saint, si on n'a conservé son innocence, ou si l'on ne l'a heureusement reconvrée ? Et comment la recouvrer, si ce n'est par une vraie et sincère pénitence ?

L'Église, qui connaît nos besoins et qui n'ignore pas l'horreur que la nature nous inspire pour tout ce qui la gêne et la contrarie, vient au secours de notre faiblesse. Semblable à une mère qui, d'une main ferme et tremblante tout ensemble, présente à son fils unique une potion rebutante qui doit le sauver, elle nous présente le calice, et nous dit avec son divin époux : « Faites pénitence ; » elle nous indique le remède à tous vos maux. Quel est celui de ses enfants qui pourrait repousser sa main maternelle, lorsqu'elle vient l'appliquer elle-même sur les plaies de notre âme, sur des plaies peut-être si hideuses, si invétérées, et qui doivent la conduire, cette pauvre âme, à la mort éternelle ?

Qu'il nous soit permis de l'espérer, N. T. C. F. : oui, vous accepterez avec joie, vous embrasserez avec amour les pratiques de cette pénitence si nécessaire à tous, puisque tous nous sommes pécheurs. Vous les accepterez, puisqu'elles vous sont imposées par l'Église votre mère, au nom de Jésus-Christ, pour le salut de vos âmes, et pour achever en vous ce qui manque à ses souffrances (6), afin que le mérite vous en soit appliqué.

Et quels prétextes pourrait-on, oserait-on alléguer pour s'en dispenser, alors que le jeûne et l'abstinence, tels que la sage condescendance de l'Église les a réduits et adoucis dans ces derniers temps, ne sont plus qu'un faible reste, et, pour ainsi dire, un souvenir de cette austère et rigoureuse

(1) *Pœnitentiã agit, appropinqua it enim regnum celorum.* (Matth., IV, 17.)

(2) *Si pœnitentiã non egeritis, omnes similiter peribitis.* (Luc., XIII, 5.)

(3) *Si quis vult venire post me,.... tollat crucem suam et sequatur me.* (Matth., XVI, 24.)

(4) *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.* (Joan., XII, 25.)

(5) *Usque in diem Christi Jesu.* (Philip., I, 6.)

(6) *Adimpleo ea quæ de sum passionum Christi in carne mea.* (Col., I, 24.)

pénitence que s'imposaient les premiers chrétiens, et qui ne pouvait suffire encore à la sainte horreur qu'une foi vive et profonde leur inspirait pour leurs péchés et pour eux-mêmes ? Enfants de la croix, et les yeux tendrement fixés sur la céleste victime qui venait de s'immoler pour eux, ils auraient voulu s'immoler avec elle ; du moins voulaient-ils s'associer à ses douleurs, et unir les souffrances de l'homme coupable à celles de l'innocent et divin agneau.

Mais, laissant à vos bien-aimés pasteurs le soin de vous inculquer l'obligation et de vous développer l'étendue d'un précepte que vous aimez, N. T. C. F., qu'il nous soit permis, pour cette fois, de suivre l'impulsion de notre cœur, et de vous entretenir uniquement d'une dévotion à laquelle se rattachent toutes les espérances de notre apostolat parmi vous : nous voulons parler du culte de reconnaissance et d'amour que vous devez au cœur si aimable, et cependant si peu aimé, de votre Dieu, de votre sauveur, de votre père.

Vous le faire connaître, ce cœur divin, qui a conçu le dessein et accompli le mystère de la Rédemption et du salut du monde, c'est vous le faire aimer. Car le cœur humain est ainsi fait, qu'il ne saurait résister à l'amour, lorsqu'il est à la fois pur et désintéressé, ardent et généreux. Et, à ces traits, comment ne pas reconnaître celui du Créateur et du père de nos âmes, ou plutôt quel amour les réunit jamais au même degré que le sien ?

C'est par lui que toutes choses ont été créées, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui, dit le saint évangéliste (7). C'est de sa plénitude que nous avons tout reçu, dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce. Mais, si nous avons tout reçu de lui, que pouvons-nous lui refuser sans injustice et sans ingratitude ? C'est donc assez pour proclamer ses droits à l'hommage de notre amour et à la possession de notre cœur, que de savoir qu'il est la source unique et universelle de tous les biens. Mais ce n'était pas assez pour un Dieu qui, par amour pour son indigne créature et par bonté pour elle, désire d'un désir infini d'en être aimé, et qui, pour l'obtenir, s'abaisse, pour ainsi dire, jusqu'à la supplication et à la prière; qui lui dit avec tendresse : *Mon enfant, donnez-moi votre cœur* (8). Ce n'était pas assez pour un Dieu qui n'a pas dédaigné de se comparer à une pauvre femme, qui, ne possédant qu'une drachme pour tout trésor, la cherche avec inquiétude, bonleverse tout dans sa maison pour la retrouver, et ne se donne de repos que lorsqu'il lui a été donné de la revoir de ses yeux, de la toucher encore une fois de ses mains, et qui veut que tout le voisi-

nage la félicite et participe à son bonheur (9).

Ce n'était pas assez pour un Dieu qui s'est lui-même présenté au monde sous les traits d'un pasteur, mais d'un pasteur charitable et dévoué, qui court après la brebis égarée, et, ne craignant que pour elle, oublie les dangers et les fatigues; qui s'engage à travers les ronces et les épines, et franchit les montagnes et les vallées; qui la retrouve avec bonheur, et la rapporte avec amour au bercail (10).

L'homme est donc, aux yeux et pour le cœur de ce grand et divin Pasteur, cette brebis infortunée, exposée, loin de lui, à la dent du loup dévorant, et qu'il veut sauver, arracher à tout prix au danger dont elle est menacée, à la mort qui l'attend.

Mais si le salut de l'homme est d'un si grand prix pour un Dieu qui, puisant en lui-même à la source du bonheur, et d'un bouilleur infini, n'a rien à attendre de son impuissante créature, que ne fera-t-il pas pour lui témoigner, pour lui prouver son amour !

Aussi, voyez, N. T. C. F., comment pour le lui exprimer, il épuise les formes du langage humain, comment, pour lui en donner des gages dignes de lui, il va jusqu'à épuiser, s'il est permis de le dire, les trésors de sa puissance et de son infinie sagesse; que dis-je, tout le sang de ses veines.

Son amour pour nous est incompréhensible, ineffable. Mais, tout ineffable qu'il est, combien le langage du Dieu Sauveur devient touchant, lorsqu'il daigne nous l'exprimer et nous le dépeindre ! Tous les noms consacrés à reproduire tout ce que l'amour a de plus vif et de plus tendre, viennent alors se presser sur ses lèvres divines, et on comprend qu'ils ne suffisent pas encore à nous dévoiler tous les secrets de son cœur, à nous faire sonder la profondeur et mesurer la hauteur de la charité d'un Dieu qui est amour (11).

Écoutez ce Dieu Sauveur; ce qu'un ami est pour son ami, ce qu'un frère bien-aimé est pour un frère digne de ce nom, ce qu'une épouse chérie est pour son époux, ce qu'un fils est pour le meilleur des pères, et pour la plus tendre des mères; voilà ce que nous sommes, ce que chacun de nous est pour Jésus. Et c'est un Dieu qui nous tient ce langage, et qui l'adresse à celui qui, selon la portion la moins noble de son être il est vrai, a pu dire au ver du sépulchre : « Vous êtes mon frère », et à la pourriture du tombeau : « Vous êtes ma sœur (12); » et qui l'adresse, chose encore plus étonnante à celui qui, vivant dans son sein, vivant des dons de sa bonté infinie, a eu à peine un souvenir, un sentiment d'amour pour son bienfaiteur, pour son père; que dis-je, qui,

(7) *Per ipsum omnia facta sunt, et sine ipso factum est.* (Joan., I, 3.)

(8) *Præbe, fili mi, cor tuum.* (Prov., XXIII, 16.)

(9) *Convocat amicos et vicinos dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.* (Luc., XV, 9)

(10) *Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (Joan., X, 11.)

(11) *Dens charitatis est.* (I Joan., IV, 8.)

(12) *Putredini dixi : pater meus es; mater mea, et soror mea, vermibus.* (Job, XVII, 14)

plus d'une fois, l'a outragé par des crimes sans nombre et a tourné contre lui ses propres dons !

Où, Jésus est son ami, il nous l'a dit lui-même, il l'aime encore, comme il aimait le disciple perfide qui le trahissait par un baiser (13). Ami fidèle, ami généreux, ami dévoué jusqu'à la mort ! Oh ! non, N. T. C. F., ce n'est pas lui qu'on verra méconnaître et violer les saintes lois de l'amitié, même envers celui qui, comblé de ses biens, se sera déclaré son ennemi. Il le supporte, il l'attend avec une patience dont les richesses (14), selon l'étonnante parole de saint Paul, sont inépuisables. Il fait lever sur lui son soleil (15), et lui-même, comme un doux soleil, ne cesse de l'inonder des rayons de sa grâce, il le réchauffe dans son sein. Et pendant toute la durée de cette vie, qui est le règne de sa miséricorde, jusques à son dernier soupir, il lui demande son cœur, il le lui demande avec instance, uniquement par amour et pour son propre bonheur.

Mais ce n'est pas assez pour lui d'être l'ami généreux et fidèle de tous les hommes, même des plus grands pécheurs. Il veut devenir leur frère ; leur nature pauvre et misérable, il la revêt miséricordieusement, dit un saint Père, avec ses infirmités et ses misères. Le calice qui est présenté à l'homme n'a aucune amertume qu'il n'ait voulu goûter et connaître par expérience, afin de compatir davantage à ses maux. Quelles que soient ses infortunes, quelque rude et pénible que soit pour lui le sentier de sa vie, Jésus l'y a précédé, il lui tend sa main fraternelle et divine pour y affermir ses pas, il l'enconrage et l'anime par son exemple, il lui montre le terme qui l'attend. Et ce terme, c'est un royaume, et ce royaume, c'est le sien ; c'est celui du fils unique et bien-aimé du Père, car, s'il devient le fils de l'homme, c'est afin que nous devenions en lui les enfants de Dieu, et que nous ayons droit à l'héritage céleste (16) ? Par le bienfait de la glorieuse adoption qu'il nous a conquise et méritée, par le nœud de cette divine fraternité qui nous unit à Jésus, tout devient en quelque sorte commun entre Jésus et nous : nous sommes appelés à partager avec lui son bonheur et sa gloire, comme il a voulu participer à nos douleurs et à nos ignominies.

Mais ce nom de frères qu'il nous a donné, si doux néanmoins et si aimable, ne dit pas encore tout ce qu'il y a d'amour et de tendresse dans le cœur de ce Dieu sauveur. Jésus est notre Père, et c'est pour lui le nom du cœur, c'est celui de ses délices, et il semble le revendiquer pour lui seul, parce que, au prix de sa bonté de père, ceux que

nous appelons ainsi sur la terre, en méritent à peine le nom (17). Et voyez, N. T. C. F., de quelle manière merveilleuse et toute divine il le justifie dans l'Évangile : il compatit à tous les maux de ses enfants, il s'attendrit sur toutes leurs infortunes. Les infirmes et les malades se pressent autour de sa personne adorable, et leur seule présence a déjà ému ses entrailles : pour lui, leurs besoins sont une prière ; ils ont une voix qui trouve le chemin de son cœur et qui leur ouvre le trésor de ses grâces. La veuve de Naim n'a pas encore parlé, et déjà son fils unique est rendu à la vie. Ses larmes ont parlé pour elle, elles ont été exaucées. Jésus a vu couler celles de Marthe et de Marie, il y a mêlé les siennes : un frère chéri sera rendu à ses sœurs désolées. Et que dire de sa bonté pour les pauvres pécheurs ? La femme adultère, et cette pécheresse scandaleuse, dont il fait en un moment un vase d'élection et un modèle de pénitence ; et le bon larron, qui, après avoir vieilli dans l'iniquité, devient subitement le premier héritier de son royaume (18), nous disent assez comment ce tendre père accueille le repentir de ses enfants, combien il a soif de leurs âmes, et que cette soif qui le dévore ne peut-être éteinte que par leur conversion et leur salut.

Mais comment oublier ici cette touchante parabole, où, sous les traits d'un père désolé de l'inconduite d'un fils chéri, il nous peint et nous révèle son cœur tout entier, avec tout ce qu'il recèle de trésors de miséricorde et d'amour ? Ici admirons, N. T. C. F., la conduite de ce bon père envers un fils dénaturé, et que chacun de nous y reconnaisse l'histoire des miséricordes du Seigneur. Ce fils ingrat l'a abreuvé de douleur et d'amertume, et cependant il est toujours père ; il attend son retour, et il l'appelle de ses vœux les plus ardents. Et lorsque cet indigne enfant a recours à sa clémence, il le reconnaît sous les haillons qui le défigurent ; son cœur lui dit que c'est son fils, et il oublie sa faute pour ne voir que ses infortunes. Il n'attend pas même qu'une parole d'excuse et de regret soit sortie de sa bouche, et le voilà, ce pauvre et malheureux enfant, non pas à ses pieds qu'il voudrait arroser des larmes du repentir, mais sur son cœur et entre ses bras. Il ordonne qu'on lui apporte sa première robe, il veut qu'on égorge le veau gras, et qu'un grand festin célèbre le retour d'un fils qui était mort et qui est rendu à la vie, qui était perdu et qui est heureusement retrouvé (19). Il veut que tout ce qui l'entoure partage la joie et le bonheur dont son cœur est inondé. Bon et adorable, qui n'a pas même une parole de plainte et d'amertume pour toute une vie

(13) *Amice, ad quid venisti ? (Matth., XXVI, 50.)*

(14) *An divitias bonitatis ejus, et patientiæ, et longanimitatis contemnis ? (Rom. II, 4.)*

(15) *Solem suum oriri facit super bonos et malos. (Matth. V, 45.)*

(16) *Si autem filii, et heredes : heredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (Rom., VIII, 17.)*

(17) *Et patrem nolite vocare vobis super terram : vnus enim est pater vester, qui in cælis est. (Matth., XXIII, 9.)*

(18) *Hodie mecum eris in paradiso. (Luc., XXIII, 45.)*

(19) *Hic filius meus mortuus erat et revixit : perierat et inventus est. (Luc., XV 24.)*

d'ingratitude, qui ne sait qu'aimer, souffrir et pardonner; qui ne se venge que par de nouvelles et de plus précieuses faveurs! Qui de nous, N. T. C. F., n'a pas eu, quelquefois en sa vie, besoin de cette bonté toute divine? Qui n'a pas fait l'heureux essai, la douce expérience des infinies miséricordes du cœur de Jésus?

Qu'ajouter encore, N. T. C. F.? Est-il donc quelque chose au-dessus de la tendresse d'un père pour son enfant, de l'indulgence du père du prodigue pour un fils si peu digne de son amour? Si on peut concevoir quelque chose de plus aimant que le cœur d'un père, n'est-ce pas celui d'une mère à l'égard du fruit de ses entrailles? Eh bien! c'est encore sous cette touchante image que Jésus, ce doux Sauveur, se présente à nos cœurs, afin qu'ils comprennent bien que les liens divers, que tous les liens les plus doux et les plus puissants qui peuvent unir les hommes entre eux, nous unissent à la fois à cet objet suprême de notre amour. Et ici, N. T. C. F., qu'attendez-vous? A qui va se comparer lui-même le Dieu tout-puissant, pour nous faire comprendre jusqu'où vont, pour le salut des âmes, les tendres inquiétudes d'un amour qui n'a point d'égal au ciel et sur la terre? Peut-être à quelqu'une de ces héroïques mères que l'histoire nous apprend s'être dévouées, par un transport de l'amour maternel, pour le salut de leurs enfants. Non, ce n'est pas même parmi les hommes qu'il ira prendre un terme de comparaison. Oubliant le soin de sa propre gloire et ce qui convient à une si haute majesté, pour ne songer qu'à nous révéler toute sa tendresse, il ira choisir dans la nature tout ce qu'elle a de plus petit et de plus humble, mais aussi ce qui, dans la nature, nous offre peut-être la plus vive et la plus fidèle image des angoisses d'une mère alarmée sur le sort de ses enfants.

Assis sur cette même montagne des Oliviers, qu'il devait bientôt inonder des sueurs sanglantes de son agonie, ses regards s'étaient abaissés sur la cité déicide, qui allait, par le plus grand de tous les crimes, attirer sur elle le plus grand de tous les malheurs. Et alors les larmes de Jésus coulèrent en abondance, et on put entendre ces paroles sortant de son cœur oppressé : *Oh! si tu savais, ville infortunée, dans ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut t'assurer la paix! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Jérusalem! Jérusalem!... combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble sous ses ailes ses petits, qui allaient devenir la proie de l'autour dévorant!* (20).

Voilà, N. T. C. F., la tendresse du cœur de Jésus dévoilée tout entière, avec toutes ses alarmes, avec ses angoisses déchirantes,

(20) *Videns civitatem, flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. (Luc., XIX, 41.) Jérusalem, Jérusalem, .. Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluit!*

lorsqu'il voit, ce doux Sauveur, vos âmes au moment de devenir la proie de ce *lion rugissant, qui tourne sans cesse cherchant à vous dévorer* (21); lorsqu'il vous voit fréquenter cette société dangereuse, cet ami perfide, auprès de qui votre innocence, il le sait, il le voit, ne peut que faire un triste naufrage. Il craint, il tremble pour vous, parce que vous ne tremblez pas, et que vous courez en aveugles au-devant du danger où vous ne pouvez que périr. Il craint, parce qu'il vous aime comme lui seul peut vous aimer, parce qu'il vous aime d'un amour de mère et que vous êtes les enfants de ses douleurs; parce qu'il connaît votre faiblesse et les maux que votre imprudence trop confiante va attirer sur vos têtes.

Où ira se réfugier un faible enfant qu'un grand danger menace, si ce n'est entre les bras de sa mère? où ira-t-il chercher des consolations et un appui pour son cœur, si ce n'est entre les bras de sa mère? Eh bien! N. T. C. F., voilà ce que Jésus est pour tous ses enfants qui souffrent : eh! qui ne souffre pas dans cette vallée de larmes? Mais un consolateur nous est venu du ciel : c'est Jésus qui, s'adressant à chacun de nous, à l'humanité tout entière, lui a dit avec amour : *Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés*, pour qui la vie est un fardeau. *Venez à moi, et je vous soulagerai* (22).

Vous l'avez entendue, N. T. C. F., cette grande parole de Jésus, qui a attiré jusqu'ici, et qui toujours, quoi que l'on fasse, attirera le monde à lui. Vous l'avez entendue, et vous y avez reconnu l'accent d'une tendresse ineffable, d'un amour infini. Non, il n'est pas donné à l'homme de tenir un pareil langage manifestement divin! Car, si la sagesse de Salomon sut distinguer l'accent d'une mère entre les deux femmes qui se disputaient un enfant, est-il un cœur d'homme qui puisse ne pas reconnaître ici, à cet accent d'un amour passionné pour les âmes, celui qui seul est leur Créateur et leur Père?

Mais ce n'est pas seulement par de magnifiques paroles que Jésus nous a attesté son amour. Nous en trouvons les témoignages gravés en traits de feu dans toutes les œuvres, dans tous les mystères qu'il a daigné accomplir pour le salut du monde.

Le mystère de sa naissance dans une crèche, dont nous célébrions naguère le touchant anniversaire, que ne dit-il pas à nos cœurs? — Un Dieu qui se fait homme, qui se fait enfant pour nous, qui veut être comme un de nous; qui, après avoir épuisé en notre faveur, dans la création, les richesses de sa puissance, veut encore épuiser pour nous toutes les humiliations; qui revêt toutes les infirmités de notre nature, depuis

(Matth., XXIII, 37.)

(21) *Tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret. (1 Petr., V, 8.)*

(22) *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth., XI, 28.)*

tes faiblesses de l'enfance jusqu'aux douleurs de la cruelle agonie : n'est-ce pas là, N. T. C. F., l'accomplissement de cette parole du Seigneur dans son prophète : *Je les attirerai par les liens d'Adam, par des liens et des chaînes d'amour* (23) ? — Qui ne serait touché à la vue de cette naissance si humble, si pauvre, si délaissée ? Quel est ce petit enfant qui pleure et qui vagit dans une pauvre étable, dans une crèche ? — C'est le Tout-Puissant, le Fils du Roi de gloire. — Et qui a pu le réduire en cet état, si indigne de sa grandeur, si ce n'est son amour pour nous ? Il a vu que nous allions périr, et il est accouru pour nous sauver. Que nous disent ces pauvres langes, qui le garantissent à peine des rigueurs de la saison ? Que nous disent ces larmes, qu'il offre déjà à son Père céleste, en attendant qu'il puisse lui offrir tout son sang comme le prix de notre rédemption, si ce n'est qu'il nous a aimés, qu'il nous a aimés en Dieu, jusqu'à se livrer pour nous ? *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (24). Qui pourrait lui refuser son cœur, lorsqu'il nous le demande par cet état d'abaissement dans lequel nous le voyons, lorsqu'il nous le demande du haut de cette crèche, devenue le trône de son amour ? Comment, à cette vue, ne pas lui jurer une fidélité inviolable, un amour éternel ?

Mais, s'il en est ainsi de sa naissance, que dirons-nous de sa mort, du mystère de la croix sur laquelle il a consommé son sacrifice, et cimenté de son sang le pacte de réconciliation et d'alliance du ciel avec la terre ? *Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin* (25). Oui, il nous a aimés jusqu'à la fin, ou plutôt c'est la fin de sa vie qu'il a signalée par le plus grand et le plus généreux effort de son amour.

Où allez-vous, ô innocent Agneau, en gravissant péniblement la montagne du Calvaire, et fléchissant sous le poids de cette croix qui doit être l'autel de votre sacrifice ? Jésus va mourir de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse tout ensemble. Et pourquoi va-t-il épuiser le calice d'amertume et donner jusqu'à la dernière goutte de son sang divin ? C'est pour le salut et le bonheur de l'homme, de l'homme, son enfant, il est vrai, mais devenu pour lui un fils ingrat et rebelle, un fils dénaturé. Et cependant Jésus l'aime toujours, il l'aime jusqu'à mourir d'amour pour lui ; et non-seulement il accepte cette mort qui doit lui donner la vie, mais il l'a choisie de son plein gré, *il a été offert et immolé, uniquement parce qu'il l'a voulu* (26), et il a soupiré pendant toute sa vie mortelle après ce baptême de sang, où il devait effacer les

péchés du monde (27). Et maintenant, quel cœur ne serait touché, attendri, pénétré ; quel cœur ne serait brisé au pied de cet autel, où le nouvel Isaac n'a plus à demander où est la victime de l'holocauste ? Quel est l'homme qui, au pied de cette croix, où triomphe l'amour d'un Dieu sauveur, n'abjurera ses erreurs, ne déplorera ses ingratitude et ne consacrerait sa vie tout entière à un Dieu qui lui a sacrifié sa propre vie ?

Mais, ce sacrifice d'amour, Jésus ne nous en a-t-il laissé qu'un simple souvenir ? N'est-il pas toujours subsistant, et, pour ainsi dire, vivant au milieu de nous ? Oui, la foi nous l'apprend, cette foi appuyée sur sa parole divine, qui ne passera point, tandis que le ciel et la terre doivent passer un jour : il est là sous nos yeux, ce Sauveur adorable, qui nous a aimés et qui s'est livré lui-même pour nous. Victime toujours immolée et toujours renaissante, il est là, ce divin agneau, dont le sang, selon l'expression d'Origène, doit *baigner l'univers* jusqu'à la consommation des siècles. Il est dans son temple comme un père au milieu de ses enfants chéris. Et cependant, où sont-ils, tardis qu'il n'est là que pour eux, et que son amour seul le retient captif et enchaîné parmi eux ? Combien que la solennité du jour du Seigneur peut seule amener quelques instants au pied de ses autels ! Combien pour qui l'assistance au divin sacrifice n'est qu'un hommage extérieur, auquel leur cœur est étranger ! Combien qui n'y apportent qu'un cœur froid et insensible, que dis-je ? un cœur vendu au péché et livré au démon ! Et, ce que nous ne devrions dire qu'avec des larmes de sang, combien de nouveaux Judas, qui, jusqu'à la table sainte, trahissent encore une fois le Fils de l'homme par le baiser de l'amitié, et qui, par une ingratitude parricide, le crucifient de nouveau en eux-mêmes, en le forçant à descendre dans un cœur et dans une conscience souillées par tout ce qu'il y a de plus opposé à la sainteté infinie !

Ah ! N. T. C. F., si la bonté de Jésus nous touche, si son amour parle à nos cœurs, formons tous ensemble une sainte ligue : *Venez, adorons-le, et prosternons-nous devant ce grand Dieu, pleurons devant le Seigneur qui nous a créés* (28), qui nous a rachetés au prix de son sang, qui, comme une tendre mère, a voulu nourrir ses enfants de sa chair adorable et de sa propre substance ; et qui, pour prix de tant et de si grands bienfaits, ne recueille que la plus noire et la plus odieuse ingratitude. Parmi ses enfants, les uns, dans l'audace de leur incrédulité, ont osé nier jusqu'à l'existence et à la réalité du mystère que le grand Chrysostome,

(23) *In inicitis Adam traham eos, in vinculis charitatis.* (Ose., XI, 4.)

(24) *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* (Galat., II, 20.)

(25) (Jésus)... *cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* (Joan., XIII, 1.)

(26) *Oblatus est quia ipse voluit.* (Isa., LIII, 7.)

(27) *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usque dum perficiatur ?* (Luc., XII, 50.)

(28) *Venite, adoremus et procidamus ante Deum : proceamus coram Domino qui fecit nos.* (Psal. XCIV, 6.)

il y a qualorze cents ans, avait appelé *le miracle* et la merveille *des mystères* (29). Il leur avait dit, lui qui est la vérité même : *Ceci est mon corps, qui sera livré; ceci est mon sang, qui sera répandu pour vous* (30). Et son Église, appuyée sur les immortelles et immuables promesses de son divin époux, leur dit et leur répète, depuis plus de dix-huit siècles, par les mille voix de son enseignement, par tous les échos de son impérissable tradition : « Ceci est le corps et le sang du Seigneur ! » Et eux, ils ont osé dire à Jésus-Christ : « Non, ce n'est point votre corps, ce n'est point votre sang. Nous ne croyons pas à votre toute-puissance; nous ne croyons pas à un amour infini dans ses bienfaits, comme il est infini dans son essence ! »

D'autres, plus malheureux encore et plus coupables, s'il se peut, croient à son amour et à sa présence dans l'Eucharistie, et ils l'y délaissent dans un profond oubli; et à peine si on peut obtenir qu'à leurs derniers moments, au moment de tomber entre les mains de sa justice, ils consentent à ouvrir leurs cœurs à un Dieu qui soupire après eux, et qui, pour satisfaire son désir, multiplie les prodiges et épuise les trésors de sa puissance. Et combien n'en est-il pas, qui, dans l'audace de leur impiété, vont jusqu'à profaner indignement, par des attentats sacrilèges de tout genre, le sacrement auguste de son corps et de son sang !

Ah ! N. T. C. F., tirons une voile sur tant d'horreurs; ou plutôt, puisque nous ne saurions les méconnaître ni les ignorer, efforçons-nous de dédommager ce Dieu sauveur par nos hommages et nos profondes adorations, de consoler son amour affligé, de réjouir son cœur, qui a été triste pour nous jusqu'à la mort (31) au jardin des Oliviers, et si souvent encore abreuvé d'amertume par les outrages de ses propres enfants. C'est notre Dieu, c'est notre père; et c'est pour nous et pour notre salut, c'est pour nous combler de toutes les grâces du ciel, pour nous en faire goûter d'avance les pures délices, pour nous en donner le gage touchant, qu'il s'est exposé dans son sacrement à tant et à de si cruelles ingratitude. Voudriez-vous donc, N. T. C. F., être aussi du nombre des ingrats? Ah ! préparez-lui dans votre cœur une demeure digne de lui; purifiez-le par la pénitence et le regret de vos fautes, ornez-le de grâce et d'innocence, en attendant le jour où il doit venir, dans votre communion pascate, vous couronner de ses miséricordes.

C'est ce qu'il attend de votre foi et de votre reconnaissance. C'est ce que nous vous demandons en son nom, nous à qui il a communiqué son amour pour vos âmes, et qui, comme l'Apôtre, serions si heureux, au prix de tous les sacrifices, de vous enfanter pour le ciel. Vous le savez, N. T. C. F.,

un jour dans l'église dédiée à votre premier apôtre, entourés des prêtres de Jésus-Christ, qui sont vos pasteurs et vos pères dans la foi, nous vous avons offerts et consacrés à son cœur adorable. Jour immortel ! Jour béni entre tous les jours, douces prémices de notre apostolat parmi vous, où, effrayé à la vue de l'immense responsabilité qui pèse sur notre faiblesse, nous l'avons prié, nous l'avons conjuré de nous recevoir avec vous dans ses plaies sacrées, dans la plaie de son cœur !

Nous l'avons fait, moins encore au nom de l'autorité sainte dont il a daigné nous investir qu'au nom de notre amour pour vous, et du désir ardent que nous avons de votre salut et de votre bonheur; qu'au nom de votre foi et de votre amour pour le Seigneur. Oh ! non, N. T. C. F., nous ne craignons pas que vos cœurs désavouent celui de votre pasteur et de votre père. Et tous ensemble, de près et de loin, dans le temps et dans l'éternité, nous n'aurons qu'un cœur et qu'une âme pour louer, pour bénir, pour aimer et adorer ce cœur qui s'est attendri sur nous, qui a porté Jésus à descendre pour nous dans une pauvre étable, à monter pour nous sur le Calvaire.

Puisse-t-il, ce divin cœur, source de toute grâce, s'ouvrir pour vous recevoir, épancher sur vous tous les trésors de son amour ! Puisse le nom de chacun de vous y être gravé dès cette vie, et un jour dans l'éternité bienheureuse !

Donné à Mende, le 17 janvier 1850.

II. LETTRE PASTORALE

A l'occasion de sa visite pastorale de 1852.

SUR LES DEVOIRS DES PÈRES DE FAMILLE.

Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, et que sa miséricorde est éternelle ! (Psal. CXXXV, 1.) Tel est, nos très-chers frères, le cri d'amour et de reconnaissance qui, tous les jours de notre vie, devrait s'échapper de nos cœurs, comme autrefois de celui d'un Roi-Prophète, puisque, comme les flots d'un torrent qui se précipite, les bienfaits du Seigneur s'accroissent et se succèdent sans relâche dans notre vie.

Toutefois, il est, dans la vie des nations comme dans celle de chacun de nous, des époques privilégiées, où la mesure de ses grâces se montre plus pleine, plus pressée, où elle surabonde et déborde de toutes parts. Celle que nous venons de traverser et qui finit à peine pour nous n'est-elle pas de ce nombre, N. T. C. F. ? Que de bienfaits signalés, dans l'ordre temporel comme dans celui de la grâce et du salut, n'avons-nous pas recueillis à la fois ! Entre deux jubilé, Dieu a sauvé la France, et peut-être avec elle l'avenir de la religion, et l'avenir du monde dont elle est l'unique espérance.

(29) *Miraculum mysteriorum.* (Cyrilost.)

(30) *Hoc est corpus meum... Hic est sanguis meus.* (Marc, XIV, 22, 24.)

(31) *Tristis est anima mea usque ad mortem.* (Math., XXVI, 38.)

Et pour ne parler ici que de cette double faveur spirituelle du grand pardon, de la grande indulgence, ce n'est pas à vous, N. T. C. F., que nous chercherons à en faire connaître le prix inestimable, car vous l'avez compris; et dans d'innombrables paroisses, tous comme un seul homme, depuis l'enfant plein d'avenir et d'espérances jusqu'au vieillard courbé vers la tombe, vous avez avidement recueilli cette grâce des grâces. Et on a vu les justes s'affermir dans la justice et aller de vertu en vertu (*Psal. LXXXIII, 8*); et les pécheurs jusque-là obstinés peut-être n'ont pas su eux-mêmes résister à cet effort suprême de l'amour infini qui venait les sauver. Et alors, que de douces larmes ont coulé des yeux de tout ce qui vous aime véritablement, d'un père chrétien, d'une pieuse mère, d'un pasteur charitable, qui voyait rentrer au bercail des brebis bien-aimées dont il pleurait la perte! Et pour Jésus, le divin Pasteur, qui avait pleuré lui-même si amèrement sur vous, comme autrefois sur la cité déicide, parce que vous aviez méconnu ce qui pouvait vous donner la paix (*Luc., XIX, 42*), quelles larmes de bonheur, lorsque vous avez été rendus à son amour et qu'il lui a été donné de vous presser sur son cœur! Et votre âme elle-même, de quelle joie si pure n'a-t-elle pas été inondée en ce jour heureux où, avec votre innocence, vous avez retrouvé votre Dieu, vos espérances pour l'éternité, et, comme un gage du bonheur qui vous y attend, *cette paix* de la bonne conscience *qui surpasse tout sentiment!* (*Philip., IV, 7.*) Ah! dites-nous ce qui se passait en vous en ce moment où, pauvres enfants prodiges, vous retrouviez votre père, et où le ciel se rouvrait sur vos têtes! N'est-il pas vrai qu'il descendait en quelque sorte dans vos âmes régénérées, avec des joies jusque-là inconnues?

Et puis, la Pâque du Seigneur est venue couronner l'œuvre de sa miséricorde; et il s'est donné lui-même encore une fois à vous, comme un nouveau gage de son amour et de votre réconciliation, de votre persévérance et de votre bonheur éternel.

Et c'est lorsque Jésus-Christ a choisi votre cœur *pour sa demeure et le lieu de son repos à jamais* (*Psal. CXXXI, 14*); c'est après que tant de faveurs célestes, tant de promesses et de serments, vous ont unis à lui pour toujours, c'est alors qu'il sera permis à votre premier pasteur d'aller vous voir et vous bénir en son nom. Oh! avec quelle joie il ira, lui aussi, vers ces véritables enfants de Dieu, qui le portent dans leur cœur, et pour qui, malgré l'immensité de ses désirs pour leur bonheur, il n'aura plus en quelque sorte qu'un vœu à former, c'est qu'ils demeurent ce qu'ils sont jusqu'au jour de Jésus-Christ (*Philip., I, 10*); à qui il n'aura plus qu'à dire, comme le Seigneur lui-même à l'ange de l'Église de Philadelphie: *Gardez ce que vous avez, afin que personne ne ravisse votre couronne!* (*Apoc., III,*

11.) Il viendra confirmer vos enfants dans la foi et dans la charité: puisse, à sa prière, l'auteur de tout don parfait vous y affermir avec eux de plus en plus, achever et perfectionner en vous ce qu'il a si heureusement commencé! (*II Cor., VIII, 6.*)

C'est pour seconder les desseins de son amour que nous venons aujourd'hui vous montrer la loi de Jésus-Christ et de son Évangile réglant, non plus seulement la conduite de l'homme individuel, mais celle de la famille tout entière. Dans le tableau de la famille vraiment et pratiquement chrétienne, vous verrez ce que vous devez être comme membres de cette société religieuse et civile, et au sein de laquelle se forment et se préparent les liens de cette société immortelle et impérissable qui doit un jour nous unir aux anges et à Dieu lui-même dans l'éternité bienheureuse.

Franchissez avec nous par la pensée le seuil de cette maison où toutes les vertus ont fixé leur demeure, où Jésus-Christ règne en souveraine, où il est reconnu et honoré comme le Maître et le Père du père et des enfants, du maître et des serviteurs; où sa volonté est la loi de tous, où son amour règle toutes les affections, où il embellit toutes les joies et charme toutes les douleurs.

I. Celui qui, le premier dans ce sanctuaire, attire vos regards, c'est le chef de cette famille bénie. Voyez autour de lui se presser ses enfants parés de toutes les grâces de leur âge, relevées encore par tous les charmes de l'innocence. Car il est *Père*, et qui pourrait dire tout ce que ce nom de père a, pour les âmes bien nées, d'auguste et de touchant? C'est dans les rapports d'homme à homme et dans l'ordre des affections humaines, le plus beau de tous les noms. Il est si beau et si grand qu'on dirait que Dieu le revendique pour lui-même et pour lui seul, qu'il en est jaloux par amour, et que, comme celui de Jéhovah, ce grand nom est incommunicable; car nous lisons dans l'Évangile: *N'appellez sur la terre personne votre père; car vous n'avez qu'un seul Père, qui est dans les cieux.* (*Matth., XXIII, 9.*)

Oui, dans l'ordre de la Providence et par la volonté de celui qui, au langage de l'Apôtre, est la source de toute paternité, elle est quelque chose de bien grand; mais ce n'est que dans le christianisme qu'elle s'élève à toute sa hauteur, qu'elle revêt toute sa majesté. Un père chrétien! aux yeux de la religion, comprenez-vous, et lui-même a-t-il jamais bien compris tout ce qu'il est; tout ce que ce nom sacré, on peut le dire, lui confère de prérogatives, tout ce qu'il lui impose de saints devoirs? O pères, devenus les instruments de la puissance créatrice et d'une providence plus que paternelle, vous voilà associés à tous les desseins de l'amour infini sur cet enfant, objet de votre tendresse. Dieu veille sans cesse sur sa fragile créature, il la réchauffe dans son sein, il la porte dans son cœur, il la garde et la pro-

tège comme la prunelle de l'œil, il la confie à un de ses anges. Ce n'est pas assez : il a voulu qu'elle eût aussi sur la terre un protecteur et un ange visible. Et c'est pour cela qu'il a créé un cœur fait à l'image de son cœur si bon et si aimant; et, de la surabondance de son amour, il a formé le cœur du père. Il s'est reposé sur votre tendresse du soin de seconder sa tendresse infinie. Une haute, une immense obligation vous a été imposée; un dépôt d'un prix inestimable a été remis entre vos mains. Vous répondez au Père qui est dans les cieux de son enfant chéri; mais aussi votre amour pour cet enfant lui répond de votre fidélité. Pouvez-vous mieux lui témoigner le sien qu'en le confiant au vôtre, et quel plus sûr moyen d'assurer son bonheur, que d'en donner le soin à celui pour qui ce bonheur est un besoin?

Oui, père chrétien, vous êtes la providence visible de votre enfant, et de là les grands devoirs que votre cœur vous dicte et que la religion vous impose.

Le premier de ces devoirs, celui qui les comprend et les résume, c'est de pourvoir à tous les besoins de votre enfant, de veiller sur sa frêle existence, de l'entourer des soins que réclame la faiblesse de son âge; et, sans négliger le présent, votre tendresse prévoyante doit aussi se préoccuper de l'avenir, par une vie laborieuse, par une sage économie. Sans doute, cet héritage que vous devez lui laisser un jour, à Dieu ne plaise que vous cherchiez à le grossir par la fraude et par l'injustice. Héritage maudit de Dieu et des hommes et sur lequel pèserait à jamais l'anathème, il dépérirait entre ses mains. Celui qu'il sera appelé à recueillir doit être le fruit de vos sueurs et de vos veilles; mais dans quel état lui parviendrait-il, si vous l'aviez amoindri par une négligence coupable; compromis, anéanti peut-être par des entreprises hasardeuses, par des dépenses folles et inutiles? Où serait votre amour pour vos enfants, où serait votre religion, si, pour emprunter ici une expression populaire, vous alliez pleurer les imprudences d'un père devenu cruel et barbare, par cela seul qu'il aurait été dissipateur et prodigue?

Toutefois, ce n'est là ni l'unique, ni même le premier objet des soins et de la sollicitude d'un père vraiment chrétien. Ce qui l'occupe avant tout, dans cet être chéri, ce n'est pas ce corps périssable, qui porte en naissant le germe de la mort qui doit le décomposer et le dissoudre; c'est l'âme immortelle de cet enfant du ciel, de cet héritier de Dieu même. Ce qu'il cherche à lui assurer, c'est moins les biens fragiles de la terre que les trésors impérissables de la vertu et de la piété chrétienne. C'est bien moins la félicité de cette vie d'un jour, que le bonheur sans mesure et sans fin qui lui est promis dans la cité des élus. Il aime son enfant; et serait-ce l'aimer que de négliger, que de sacrifier ses plus grands, ses

plus chers intérêts, ses intérêts éternels? Il aime plus encore que son enfant celui qui le lui a donné : ah! pourrait-il ne pas lui apprendre à connaître et à bénir le nom de ce Dieu si bon, de celui qui est le père du père et de l'enfant, qui les a donnés l'un à l'autre pour le commun bonheur et comme un gage de son amour pour tous deux, et qui veut un jour se donner lui-même éternellement à eux?

Il lui assurera donc, à cet être bien-aimé, le bienfait de l'éducation, de celle qui seule peut l'élever à la hauteur de ses destinées, de celle qui seule peut rendre les hommes bons et heureux, d'une *éducation solidement et profondément chrétienne*. Pour atteindre ce but, qui sera désormais celui de toute son existence, rien ne lui coûte, ni peines, ni travaux incessants; et cette pensée absorbe son âme tout entière. Ne lui dites pas qu'il s'épuise et se consume; non, car son fils, c'est un autre lui-même qui lui fait oublier, pour ainsi dire, le premier; car ses peines et ses fatigues, c'est sa jouissance et son bonheur; il se dit à lui-même: « Si, à ce prix, cet enfant pouvait être heureux! » Aussi, sages leçons, conseils utiles, tendres exhortations, rien ne sera négligé; tout sera prodigué à ce jeune cœur, pour l'ouvrir et le former, selon le langage de l'Apôtre, à l'amour de *tout ce qu'il y a de vrai, d'honnête, de juste; de tout ce qu'il y a de saint et d'aimable; de tout ce que la vertu a de plus noble et de plus pur.* (Philip., IV, 8.) Et alors, on le verra quelquefois, — c'est un exemple qu'a donné de nos jours un ministre très-chrétien d'un roi très-chrétien; — on le verra, après avoir consacré ses journées tout entières aux affaires publiques et au bonheur de son pays, consacrer ses nuits à faire de sa propre main des extraits des ouvrages qu'il importe à son fils de connaître, et qui ne pourraient être impunément mis sous ses yeux dans leur ensemble. Et, s'il se voit contraint de confier à des mains étrangères ce qu'il a de plus précieux et de plus cher, oh! avec quel soin le sûr instinct de sa tendresse n'ira-t-il pas les choisir entre mille? Ce n'est pas assez pour lui des plus habiles, si elles ne sont en même temps les plus sûres et les plus fidèles. Il faut que le maître de son fils, que l'instituteur de son enfance, soit un autre lui-même; qu'il partage, à l'égard de son disciple, les craintes et les alarmes, toute la sainte jalousie de l'amour paternel. Ah! ne craignez pas que le hasard des circonstances décide d'un choix qui doit lui-même décider d'une destinée si chère! Ne craignez pas même que ce choix soit jamais fixé d'après les calculs d'un intérêt sordide, fussent-ils colorés des plus beaux préceptes; car il veut avant tout, et il veut à tout prix laisser à son enfant le plus riche et le plus beau de tous les héritages, celui de la religion et de l'honneur; et il préférerait mille fois pour lui l'ignorance à une science qu'il faudrait acheter trop cher, s'il ne pouvait l'acquérir qu'au prix de sa foi, de sa vertu et de ses principes.

Un devoir particulier, dont le père de famille sincèrement chrétien a compris toute l'importance, c'est celui d'une *vigilance* douce, mais soutenue, et qui s'étend à la vie de l'enfant dans toutes ses phases et, pour ainsi dire, dans tous ses instants; à ses travaux et à ses études comme à ses prières; aux jeux même de son âge et, le dirai-je? jusqu'au repos de ses nuits. Rien n'échappe à sa sollicitude de tout ce qui peut offrir ou un danger pour son innocence, ou un moyen de former son cœur. C'est lui qui préside au choix de ses sociétés, car il sait qu'elles aussi doivent le former à leur image; de ses amis, car l'amitié, si elle était perfide, ne serait qu'un danger et une séduction de plus; de ses lectures, car il n'ignore pas qu'un mauvais livre, un journal licencieux qui, dans la maison paternelle ou ailleurs, tomberait sous sa main, peut suffire pour ruiner peut-être en un seul jour toutes ses espérances, et pour flétrir dans sa fleur une vie toute entière. Aussi, jusqu'au moment où, pour cet enfant chéri, la grande œuvre de son père, celle de son éducation, est accomplie; où la vertu, une vertu solide et affermie est venue couronner l'ère de l'innocence, cette surveillance préservatrice ne doit jamais se lasser, jamais se démentir; car on ne saurait trop le redire, un moment, un seul moment suffit pour tout exposer et pour tout perdre, quelquefois sans retour. Se pourrait-il qu'un père de famille, qui a compris ses devoirs, oublie celui dont nous parlons? Quoi! tandis que, pour rien au monde, il ne voudrait laisser son jeune enfant se jouer parmi les fleurs, dans la prairie infestée par des reptiles venimeux, il pourrait le voir sans frémir entouré de ceux qui vont peut-être infecter son âme d'un poison mortel! Ah! tandis que vous dormez, père coupable et imprudent, l'ennemi du salut, qui veille toujours, rôde autour de cette créature chérie, et elle va peut-être devenir sa proie! Ah! souffrez que, se jetant à vos genoux, on vous prie et qu'on vous conjure, par les entrailles de la charité de Jésus-Christ, au nom de son amour pour cet enfant, non plus seulement, comme l'Esprit-Saint vous y exhorte, d'avoir pitié de votre âme (*Eccli.*, XXX, 24), dont le sort éternel est lié à ses propres destinées, mais de cette âme bien-aimée qui vous fut confiée et qui va périr. Vous l'aimez, nous dites-vous; mais aimez-la donc pour la sauver! car, ne voyez-vous pas que vous l'exposez, ou qu'elle s'expose par votre faute au plus grand de tous les malheurs? Un jour, bientôt-peut-être, vous cueillerez les fruits amers, vous verrez les suites funestes d'une négligence parricide. Vous les verrez et vous en serez inconsolable; mais il sera trop tard, et des regrets impuissants et inutiles ne rendront pas à votre enfant son innocence, et avec elle le bonheur qu'il aura perdu. Ils ne lui rendront pas son Dieu, qu'il aura chassé de son cœur. Il ne fallait pas, en le plaçant dans cette

maison, le livrer, ce tendre agneau, au loup dévorant! Il ne fallait pas, pour un misérable salaire, l'envoyer au loin, hors de toute surveillance protectrice, sans même songer à prendre aucun moyen d'abriter son innocence. Frêle roseau, ainsi abandonné à la merci des vents, pouvait-il ne pas être brisé par la tempête?

Et ne dites pas que vos conseils ne lui ont point manqué, et que vous lui avez signalé les écueils qui devaient se rencontrer sur sa route; car ce n'est pas assez pour un père de suppléer par sa sagesse à l'inexpérience du premier âge. Revêtu d'une *autorité* sainte, il doit le plier au joug de l'obéissance; ce n'est pas assez pour lui de donner les conseils et les encouragements de l'amitié, s'il ne parle quelquefois avec empire. Sans doute, à Dieu ne plaise que son autorité se traduise jamais par des paroles emportées, par les violences de la colère, qui, en la rendant odieuse, ne pourraient que l'énerver et l'affaiblir. Elle aura toute la douceur, tous les ménagements, toute l'indulgence de l'amour paternel qu'elle doit servir pour le bonheur de son enfant; mais elle en aura aussi toute la fermeté, et elle doit en déployer toute la force. Elle saura opposer aux caprices de l'enfance une volonté inflexible, toutes les fois que son bien le demande, qu'il y va de son salut et de sa conservation; et cette volonté, dans la famille chrétienne, sera respectée et obéie, parce que le digne chef en est aimé et honoré, et qu'il a su inspirer à ses enfants l'amour et la crainte du Seigneur.

Il a fait bien plus encore: il leur en a donné l'*exemple*, comme celui de toutes les vertus qu'il désire voir germer et fleurir dans leurs jeunes âmes. Tout ce qu'il exige d'eux, il le fait lui-même le premier; car, il ne l'ignore pas, de toutes les leçons la plus efficace est celle de l'exemple; et comment voudrait-il que l'enfant, imitateur par instinct et par nature, ne suive pas inévitablement celui qu'il a sans cesse sous ses yeux, qui lui vient de si haut, et qui aura toujours sur lui tout l'ascendant que lui donne l'autorité d'un père, tout l'empire que lui assure la tendresse qu'il lui témoigne à tout instant! Ah! lui donner le moindre scandale, ne pas être aux yeux de son fils tout ce que son fils doit être pour son bonheur, ce serait, et il l'a compris, trahir le premier, le plus saint des devoirs; ce serait entraîner après lui cet objet de sa tendresse dans le chemin de la perdition et de la mort. Et c'est le chemin du ciel qu'il veut lui indiquer; c'est là qu'il veut le conduire par la main, le porter entre ses bras, animé par la douce espérance de s'y retrouver un jour avec lui dans le sein de son Dieu. Et si quelquefois il pouvait être tenté de négliger ses devoirs religieux, alors il se souvient qu'un jour, qui n'est pas loin, celui qui, dans sa bonté, lui a donné ses enfants, et avec eux la joie et la douceur de sa vie, lui demandera dans sa justice un compte sévère du dépôt confié à sa foi et à sa ten-

dresse ; et que si, en marchant sur ses traces, ils venaient à se perdre, il lui dirait, non plus comme autrefois à Caïn : *Où est ton frère (Gen., IV, 9) ?* mais : « Qu'as-tu fait de ton fils ? » Et il comprend que, même avec l'audace impie du premier fratricide, il n'oserait, il ne pourrait jamais lui dire, à son exemple : « Etais-je donc le gardien de mon fils ? » Car, il le sent bien, son cœur et sa conscience le lui crient, il en était le premier dépositaire, et il devait en être le gardien le plus fidèle. Non, il n'entendra jamais sortir de la bouche du juste juge cette question fondroyante, qui allumerait dans son âme les feux d'un enfer anticipé. Pasteur vigilant et dévoué, il aura conduit sûrement les agneaux confiés à sa garde, et il les verra près de lui à la droite du *grand Pasteur* des âmes, et quel ne sera pas son bonheur, lorsqu'il entendra tomber des lèvres de Jésus ces ravissantes paroles, devenues mille fois plus ravissantes pour un père ; « Venez, famille bénie de mon Père, venez posséder son royaume !... » (*Matth., XXV, 34.*)

Oui, pères chrétiens, donnez de bons exemples à vos enfants, car il y va de leur salut et du vôtre, il y va même de votre bonheur en ce monde qui passe. Vous voulez qu'ils vous entourent de leur respect et de leur amour ; aimez et honorez en leur présence celui qui est leur Dieu et le vôtre, leur père et votre père ; car, si, après avoir négligé vos devoirs envers l'auteur de votre être, vous ne trouviez que des ingrats dans ceux qui l'ont reçu de vous, ce qu'il y aurait de plus cruel dans la douleur dont ils vous auraient abreuvés, ce serait cette pensée : « Je leur avais moi-même le premier donné l'exemple d'une plus haute et d'une plus coupable ingratitude ! »

Mais ce n'est pas assez pour un père digne de ce nom de travailler lui-même au salut de ses enfants comme à son propre salut, il prie, il prie sans cesse pour ces âmes bien-aimées. Son amour pour elles ne connaît point de bornes ; mais les immenses désirs qu'il forme pour leur bonheur, comment pourrait-il les réaliser, lui qui ne peut rien pour sa propre félicité, qui ne peut ni se promettre ni se donner un jour de vie ? Il le sent, il le reconnaît ; et dans son impuissance, que peut-il faire pour ces êtres chéris, si ce n'est de les recommander à celui qui tient entre ses mains leurs destinées, qui les aime comme lui seul peut les aimer, d'un amour tout-puissant ? Oui, il les confiera à leur Père céleste, et il lui dira : « Mon Dieu, vous êtes le premier, le véritable père de ces enfants que vous m'avez donnés ; vous les avez remis entre mes bras, souffrez que je les dépose dans le sein de votre bonté et de votre miséricorde. C'est de vous et de vous seul que j'attends, pour eux comme pour moi, le bonheur qui n'est qu'en vous et qui ne peut venir que de vous ! » Il prie, et qui pourrait dire combien sa prière est fervente, lorsqu'elle est le cri de la tendresse paternelle, alarmée

pour l'avenir de ce qu'il a de plus cher au monde ! Tout ce qu'il y a au ciel et sur la terre de motifs plus puissants, son amour pour son Dieu, son amour pour ses enfants, le désir de son propre salut, tout se réunit pour lui faire un besoin de la prière et de cette sainteté de vie qui seule peut la rendre efficace et digne d'être exaucée. Oui, nous le disons hautement, et puissions-nous être entendus ! celui qui, du moins par son exemple, n'apprend pas à ses enfants à prier, qui néglige de prier pour eux, qui néglige de se sanctifier pour eux, afin de mériter qu'ils soient bénis de Dieu, celui-là est indigne du nom de père. Il trahit le premier de ses devoirs : comment veut-il que ces jeunes plantes grandissent et prospèrent, si elles ne sont humectées de la rosée du ciel ?

II. Le père vraiment chrétien sera fidèle à implorer son secours, et alors il ne sera pas seul pour assurer la félicité de la famille : Dieu sera avec lui. Et c'est aussi ce Dieu si bon qui, pour l'accomplissement de la grande œuvre qui doit être celle de toute sa vie, pour l'éducation de ses enfants, lui a donné une aide ; et quelle aide ! c'est son épouse, c'est *leur mère*. Une mère ! Qui nous dira tout ce que son cœur recèle de tendresse généreuse et dévouée ? Une mère chrétienne ! c'est un long et inépuisable héroïsme ; c'est le sacrifice, d'autant plus touchant qu'il l'ignore lui-même : c'est le sacrifice devenu un besoin, et transformé en la plus douce des jouissances.

Ce n'est pas à une mère chrétienne qu'il faut demander d'être toujours attentive aux besoins toujours renaissants de cette frêle créature. La nature a une voix assez puissante pour le lui dire, et cette voix ne sera pas méconnue. C'est à peine si la religion, qui est toujours là pour perfectionner et ennoblir la nature, devra quelquefois intervenir, moins encore pour soutenir sa constance que pour diriger ses efforts. Voyez-là, cette pieuse mère, aux soins que demande ce petit corps formé de son propre sang, joindre, avec une ardeur et une joie plus vives encore, ceux qui doivent former cette jeune âme d'un élu encore au berceau ; y verser goutte à goutte, avec les trésors de sa tendresse, les premiers sentiments de la piété chrétienne ; ouvrir à son intelligence d'un jour les perspectives éternelles ; placer sur ses lèvres naissantes, comme pour les sanctifier et les bénir, le plus grand et le plus aimable de tous les noms.

Ce n'est pas à elle qu'il faut dire de veiller sur son innocence : elle lui est plus chère que sa propre vie. Les dangers qu'elle pourrait courir, elle n'attend pas qu'ils se présentent menaçants ; un sûr instinct, celui des deux amours qui semblent se confondre dans son âme et qui l'unissent à son Dieu et à son fils, les lui a révélés d'avance, elle les pressent et les éloigne. C'est une autre Blanche, disant et redisant à son jeune Louis : « Mon fils, Dieu sait si je vous aime ; et cependant, j'aimerais mieux vous voir

mort à mes pieds, que de vous voir offenser Dieu par un seul péché mortel. » Et ces paroles, échappées à la foi d'une mère, et prononcées avec cet accent qu'elle seule peut donner, iront s'imprimer profondément dans ce jeune cœur et cet enfant sera un saint. — Non, ce n'est pas cette mère chrétienne qui mettra un jour entre les mains, qui laissera sous les yeux de sa fille un livre, une peinture qui pourrait ouvrir son âme aux séductions du monde. Ce n'est pas elle qu'on verra la conduire dans ces assemblées funestes où la pudeur est outragée par l'indécence des parures et des danses scandaleuses. Elle veut que ses enfants vivent dans une atmosphère d'innocence; elle veut que tout concoure à préserver, à affermir une vertu toujours fragile, au lieu de l'exposer et de créer des dangers autour d'elle.

Aussi, quelle sage prévoyance! que de précautions inconnues au monde, connues de Dieu seul, et qui sont le secret de l'amour maternel! C'est, pour lui appliquer une comparaison qu'un Dieu lui-même, dans les ineffables condescendances de son amour, n'a pas jugée indigne de lui, c'est l'inquiète vigilance de la poule, qui, à la vue de l'autour dévorant, rassemble ses petits sous ses ailes, et leur fait un abri de sa sollicitude et un rempart de son courage doublé par sa tendresse alarmée. (*Luc.*, XIII, 34.)

Mais surtout, pour la pieuse mère, que de larmes et de prières versées dans le sein de celui qui tient entre ses mains le cœur de ses enfants, qui seul peut, par sa grâce toute-puissante, les incliner au bien et les fixer dans la vertu! Prier pour elle seule lui est impossible; et les objets de sa tendresse, fussent-ils au bout du monde, lorsqu'elle se prosterne au pied des autels, ils sont toujours là près d'elle, ou plutôt dans son cœur; et elle les présente au Dieu Sauveur, afin qu'il les bénisse avec elle et avant elle.

Et si quelqu'un d'eux a désolé son âme, en affligeant le cœur du Dieu qu'elle adore, alors c'est une autre Monique, dont toute la vie n'est plus qu'un long gémissement et qu'une longue prière pour le fruit de ses entrailles; et sans doute qu'un jour elle méritera d'entendre intérieurement ce qu'un saint évêque disait autrefois à la première Monique, lorsqu'elle lui demandait ce qui lui était permis, après une si longue attente, d'espérer pour le salut de son fils: « Consolerez-vous, mère désolée, un enfant de tant de larmes et de prières ne saurait périr! » Et si Dieu, dont les desseins sont toujours adorables, permet qu'elle meure sans avoir vu s'accomplir le plus ardent de tous ses vœux, ah! du moins, elle peut emporter, en quittant la terre, la plus douce de toutes ses espérances; un jour ses vœux seront exaucés; car le Seigneur, qui nous aime plus qu'une mère, ne peut tenir con-

tre les prières de celle qu'il nous a donnée. Le souvenir d'une mère, lorsqu'il se lie dans notre pensée à celui de Dieu qu'elle a tant aimé et dont elle voulait si ardemment nous inspirer l'amour, ce souvenir serait presque à lui seul tout-puissant pour changer un cœur; et on a vu le plus beau génie de notre siècle ramené en un instant des erreurs de sa jeunesse à la foi la plus inébranlable et la plus vive, par la seule nouvelle de la mort d'une mère qui avait vécu et qui venait d'expirer en priant pour la conversion de son fils: « Je pleurai, dit-il lui-même, et je crus (32). »

III. Mais non, plus heureuse encore que Monique, si elle est secondée par un époux chrétien comme elle, elle n'aura pas à déplorer les égarements de son Augustin, bien loin d'avoir à redouter de mourir avec l'affreuse crainte d'être à jamais séparée dans l'éternité de ce qu'elle a le plus aimé sur la terre. Oh! sans doute, pieuse mère, si un père prévaricateur venait, par des exemples parricides donnés à votre fils, saper à la base l'édifice que votre foi et votre tendresse ont si laborieusement élevé, tous les jours, à tous les instants de son enfance; sans doute qu'alors il y aurait tout à craindre, et que son avenir se présenterait sous des couleurs sombres et effrayantes. Mais si, comme vous, votre coopérateur dans la grande œuvre de l'éducation montre à son enfant dans sa conduite toutes les vertus chrétiennes, pourraient-elles ne pas germer et s'épanouir dans son jeune cœur, et comment tous les instincts pervers n'y seraient-ils pas étouffés dès leur naissance? Oui, il aimera la vertu, il aimera le Dieu des vertus, parce qu'il l'aura appris à la plus douce et à la plus aimable de toutes les écoles; parce qu'il aura senti sa présence dans des cœurs qui l'auront entouré de leur amour à son entrée dans la vie.

Ajoutons que non-seulement il sera pour son Créateur et pour son Père céleste un enfant bien né, mais qu'il le sera aussi pour les auteurs de ses jours. Pourrait-il ne pas les entourer d'honneur et de respect, refuser d'obéir et de se conformer, je ne dis pas à leurs ordres, mais à leurs moindres désirs; méconnaître une autorité qui ne se fait sentir que par des bienfaits dont on n'use jamais que pour son bonheur, que pour le protéger contre tout ce qui peut lui être nuisible, quelquefois contre lui-même et contre les caprices d'un âge imprévoyant? — Et puis, dès sa plus tendre enfance, n'a-t-il pas entendu retentir cette grande parole: *Honore ton père et ta mère, comme le Seigneur te l'a commandé, afin que tu vives longtemps et que tu sois heureux....* (*Deut.*, V, 16.) Pour lui, elle n'a point été promulguée, comme au Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs; c'est parmi les splendeurs de la religion qui sont venues illuminer son berceau, c'est au milieu des ca-

resses maternelles que s'est révélée à son cœur et à son intelligence tout ensemble cette autorité tutélaire qui a abrité ses premières années. Ici, la reconnaissance, la piété filiale, s'unissent et se confondent, pour former avec la religion comme un triple lien qui enchaînera sa volonté à celle d'un père tendre, d'une mère chérie; et ce lien sacré sera à jamais indissoluble.

Heureux enfant ! on a mis sous les yeux de sa foi, son Dieu, son Sauveur, devenu petit pour son amour, pour bénir et consacrer sa vie dans sa fleur; pour lui tendre la main à lui-même comme à son jeune frère, pour affermir ses pas dans le chemin du ciel où il l'appelle. Il le voit, lui le Fils du Très-Haut, obéissant à Joseph, suspendu, pour ainsi dire, aux lèvres de Marie pour recueillir toutes les paroles de sa bouche; attentif à lire dans ses regards jusqu'à ses désirs, pour les prévenir et les accomplir avec bonheur. Jésus enfant, c'est pour lui l'obéissance avec ce qu'elle a de plus joyeux, de plus aimable, de plus filial. On lui a appris à aimer cette vertu, en lui inspirant l'amour de celui en qui elle se montre dans toute sa perfection et avec tous ses charmes, on pourrait dire, avec tout ce qu'elle a de plus divin et de plus ravissant. Fortuné disciple, il n'aura pas, comme son aimable Maître, à obéir jusqu'à la mort. Il ne connaîtra guère de l'obéissance que ses joies, et il n'en aura pas de plus douces, que ses fruits si précieux pour la terre et pour le ciel; mais, dût-il la porter jusqu'à l'héroïsme, ce serait à ses yeux le triomphe de l'amour filial.

Est-il besoin d'ajouter que l'enfant chrétien aimera ses parents? Qui aimerait-il, si ce n'est ceux à qui, après Dieu, il doit tout ce qu'il possède et tout ce qu'il espère; à qui il doit plus que la vie qu'ils lui ont donnée et qu'ils lui conservent par des soins incessants; car il leur doit d'avoir conservé son innocence et le trésor des grâces du baptême; il leur doit le goût de la vertu, ses espérances pour le ciel, où ils ont élevé ses premiers regards, où ils ont dirigé ses affections naissantes. Il leur doit tout, car ils lui ont appris à connaître et à aimer, ils l'ont préparé à posséder un jour celui qui fera à jamais son bonheur. Oui, il les aimera de l'amour le plus tendre, le plus indestructible, d'un amour qui ne cédera dans son Âme qu'au seul amour de son Père céleste. Il comprendra que, lui fût-il donné de sacrifier pour eux tout ce qu'il a, jusqu'à sa propre vie, jamais il ne saurait s'acquitter envers eux. Et, dans cette pensée, de quels soins empressés ne le verra-t-on pas les entourer à chaque instant! Quelles effusions d'un cœur qui ne peut suffire à sa reconnaissance! Que ne sera-t-il pas disposé à faire pour répondre à leur amour, pour leur rendre le bonheur qu'ils veulent lui assurer, pour suivre les conseils et les inspirations de leur tendresse, pour se rendre

digne d'eux par sa vertu et par une conduite irréprochable! Il sait que le voir marcher dans les sentiers de la sagesse est pour eux la joie la plus douce et le plus pur bonheur; et cette joie, il ne se pardonnerait pas à lui-même de la leur refuser un seul jour de sa vie. Et si quelquefois il en voit les larmes briller dans leurs yeux, lorsqu'il leur demande si leur fils a su les contenter, rien alors n'égale son bonheur; et, cette couronne de la piété filiale, il ne la céderait pas pour toutes les couronnes de l'univers.

Père fortuné, heureuse mère, ne craignez pas que votre fils, comme il arrive, hélas! trop souvent, abreuve votre vieillesse de douleur et d'amertume. Ne craignez pas que rien vous manque, tant que votre fils aura de quoi suffire à vos besoins. Son dernier morceau de pain, il sera trop heureux de le partager avec vous: que dis-je? il ne se souviendra de lui-même et de ses plus pressants besoins qu'après avoir pourvu aux vôtres; et s'il ne lui reste plus rien, s'il se voit dépourvu de tout, à vous, ses chers parents, il vous restera toujours son cœur et sa tendresse. Au jour de vos douleurs, vous aurez toujours en lui une consolation et un appui; et encore au pied de votre couche funèbre, il viendra, le cœur brisé, recevoir votre dernier soupir, votre adieu jusqu'au ciel, et vous demander encore une bénédiction. Il y verra le gage des plus douces faveurs de celui qui vous avait donné, qui vous redemande, et qui vous rendra un jour à son amour, là où il n'y aura plus de séparation cruelle et déchirante. Et quand vous l'aurez laissé seul dans la vallée des larmes, encore alors il ne vous oublierait pas: oh non! il s'oublierait plutôt lui-même; comme Augustin, « il se souviendra » et il voudra « qu'on se souvienne de vous à l'autel du Seigneur, » et que quelques gouttes du sang de « l'Agneau Sauveur du monde (33) » viennent tempérer l'ardeur des flammes expiatoires et hâter votre bonheur, s'il vous restait encore quelques fautes à expier, si votre tendresse pour lui avait été trop vive, ou du moins trop peu chrétienne.

IV. Chers enfants, soyez de bons et fidèles chrétiens, et vous serez des fils tendres et respectueux. Vous serez aussi de *bons frères*; car il est impossible, à moins de supposer quelqu'une de ces natures perverses et ingrates, telles qu'on en rencontre de loin en loin, comme des monstres, il est impossible que de jeunes cœurs qui, sous les influences d'une tendresse chrétienne, se sont ouverts à tout ce que le sentiment a de plus noble et de plus pur; il est impossible, disons-nous, qu'ils ne s'ouvrent aussi comme d'eux-mêmes à toutes les affections douces et légitimes; que ces affections n'y soient d'autant plus vives qu'elles y ont germé seules et sans rivales et qu'elles y règnent en souveraines, sans être combattues ni affaiblies par des affections étran-

gères et par des instincts compatibles. Comment la jalousie et la haine pourraient-elles germer dans ces âmes neuves que le souffle empesté du mal n'a pu atteindre, qu'on a su préserver du contact de tout ce qui pouvait leur en révéler la triste science ? Et la violence même du caractère ne doit-elle pas s'amortir et s'éteindre dans un sanctuaire domestique devenu celui de la paix et du bonheur, des joies pures et innocentes ? Non, ce ne sera pas cette famille bénie, qui donnera au monde le spectacle de ces haines d'autant plus vives qu'elles usurpent violemment la place de cette amitié, modèle de toute amitié, qui unit le frère à son frère, qui l'identifie avec lui comme avec un autre lui-même. La vertu chrétienne serait là, au besoin, pour étouffer à sa naissance une pensée malveillante, un désir de vengeance ; mais cette pensée, ce désir ne naîtront même pas dans des cœurs qui, avec l'essai de la vie, ont fait celui des douceurs d'une amitié pure, d'une amitié réciproque, dont la première source, pour chacun d'eux, est dans le cœur d'un père et d'une mère, dans leur amour pour tous leurs enfants ; de telle sorte que ce que chacun d'eux aime le plus dans son frère, c'est que, comme lui, il est l'objet de la tendresse de ceux qu'il aime, pour ainsi dire, uniquement.

V. Si, maintenant, des enfants de la famille, nous descendons à ceux qu'elle s'est incorporés, à ceux qui, sous le nom de *domestiques* et de serviteurs, sont appelés à partager ses joies et ses labeurs, ici encore nous retrouvons les vertus, qui en les associant à son bonheur, viennent y ajouter et l'embellir encore. Ils seront fidèles, dociles, laborieux ; pour tout dire en un mot, ils seront vertueux. Et pourquoi ? Parce qu'ils seront chrétiens de cœur et d'âme. Une attention sévère a présidé au choix qu'on en a fait, en les admettant. Leur maître, en les engageant, n'a voulu introduire au sein de la famille, ni un élément de discorde, ni un danger et une chance de perversion pour ce qu'il a de plus cher au monde. Après les avoir admis, il a étendu sur eux les soins d'une protection et d'une vigilance vraiment paternelles. Oui, il a compris qu'ils devaient trouver en lui un père qui pût remplacer pour eux celui qui les a confiés à sa sollicitude ; qu'il répondait à leur première famille des soins que réclament leur santé et leur vie ; de leurs mœurs et de leur innocence, de leur foi et de leur religion, plus encore que de leur santé et de leur vie ; qu'il en répondait au souverain maître, au père de tous. Dieu, en lui départissant la fortune, en lui ménageant, dans la personne de ceux qu'il en a privés, un aide et un secours, l'a établi surtout le gardien de leurs âmes : et il a compris tout ce que lui imposent de saints devoirs et tant de confiance, et tant de bonté. Aussi, non content de leur donner de sages conseils, d'utiles leçons, il s'attache surtout à s'assurer à lui-même, par une conduite exemplaire, le droit de les leur donner avec tout

l'ascendant de la vertu, qui ne veut pas démentir ses paroles par ses œuvres ; car, encore une fois, il en répond âme pour âme, en ce qui touche à l'exercice de ses droits et à l'accomplissement de ses devoirs envers eux : et malheur à lui, s'ils venaient à se perdre par sa faute et par sa négligence, peut-être par ses exemples ! Ah ! qu'ils auraient alors payé cher le modique salaire, prix de leurs sueurs, et devenu le prix de leur âme ! Combien ils maudiraient peut-être à jamais, le jour fatal où ils lui engagèrent leurs services ! Le maître chrétien le sait et il ne peut l'oublier ; aussi, ce n'est pas assez pour lui de les traiter avec douceur et bonté comme ses frères en Jésus-Christ, à qui l'infériorité d'une condition dépendante fait un besoin de ce dédommagement, qui les console en les relevant à leurs propres yeux. Il porte ses pensées plus haut : il veut concourir pour sa part au salut de leurs âmes ; et c'est dans ce but qu'il les tient éloignés du monde et de ses scandales, qu'il attire leur innocence sous le toit domestique devenu pour eux un second toit paternel ; qu'il veille à ce que jamais ils ne négligent les devoirs que la religion leur impose. Ils ont trouvé en lui le cœur et les entrailles d'un père, qui veut leur bonheur et leur vrai bonheur : il voudrait les conduire au ciel. Et déjà sa propre maison leur en offre une image touchante par le parfum d'innocence qu'on y respire, par la paix inaltérable dont on y goûte les douceurs. Aussi, cette maison bénie, y entrent-ils avec bonheur, et ne la quittent-ils qu'avec regret ; et son seul souvenir sera à jamais pour eux une grande et précieuse leçon.

VI. Nous vous avons montré, N. T. C. F., la famille chrétienne dans tous ses membres. Vous avez vu ce que la vertu a d'aimable et de touchant dans le père et la mère, qui en sont les chefs et les guides, dans les enfants, qui en sont l'espérance, dans les serviteurs, qui en forment le complément. Est-ce tout, et avons-nous épuisé notre sujet ? Non, N. T. C. F., car les *pauvres*, les pauvres de Jésus-Christ sont aussi de la famille. Pauvre elle-même peut-être, elle trouve dans son indigence même de quoi soulager une plus grande misère. Lorsque le Dieu Sauveur dans leur personne vient frapper à sa porte, il y trouve un accueil compatissant et un toit hospitalier : les petits anges du foyer l'y admettent. Quelquefois, chose touchante ! une place lui est réservée à la table de la famille, et, pour le repos de la nuit, elle lui a ménagé une couche modeste, mais qu'il trouve bien douce. Jamais il ne s'éloigne qu'après avoir reçu un secours et une consolation, que la reconnaissance dans le cœur, et en béussant la charitable famille pour qui sa bénédiction va devenir un gage de prospérité.

Les pauvres ne sont pas les seuls qui l'aiment et qui la béussent : tout le voisinage, quelquefois toute une contrée se sent pénétrée pour elle de cette estime et de cette

admiration attendrie qu'inspire la vertu, lorsqu'elle se montre tout ensemble avec ce qu'elle a de plus gracieux dans la candeur de l'enfance, de plus ferme et de plus soutenu dans la maturité de l'âge, de plus digne et de plus patriarcal dans un âge plus avancé. Dans cette maison vraiment chrétienne, la probité est si parfaite, la loyauté si proverbiale, le commerce si sûr, les rapports de tout genre si faciles et si aimables ! Et ce n'est pas assez, pour ceux qui l'habitent, d'un respect pour la justice porté jusqu'à la plus exquise délicatesse : elle y est dépassée par la bienfaisance, qui, sous toutes les formes, cherche à répandre autour d'elle le bonheur dont elle jouit. Si elle est distinguée par un rang élevé, elle devient pour tout ce qui l'entoure une seconde providence : en elle le malheur est sûr de trouver un refuge, la faiblesse un soutien, l'inexpérience des conseils amis, la vertu un appui, et l'âme dévoyée elle-même, une main compatissante qui la rend à son Dieu et à elle-même. La seule présence de ces vrais chrétiens est tout à la fois le plus beau de tous les spectacles et la plus éloquente de toutes les leçons. Que de larmes d'attendrissement ont coulé, à la vue de l'heureux père, entouré de ses enfants comme d'une couronne, se dirigeant vers le temple du Seigneur, pour lui offrir leur innocence et les vœux de sa tendresse ; s'avancant vers son autel, et allant, au milieu d'eux, prendre place à la table où on reçoit le pain des anges ! Alors, on a comme un pressentiment du bonheur de ces esprits célestes, et une même pensée, un même sentiment pénètrent tous les cœurs. Oui, se dit-on à soi-même, *c'est bien là cette race bénie du Seigneur ! « Isti sunt semen cui benedixit Dominus ! » (Isai., LXI, 9.)*

VII. Mais cette joie pure et sainte qu'elle inspire, c'est bien surtout la famille chrétienne qui la goûte dans sa plénitude. Et ici, N. T. C. F., si vous nous demandez quelle en a été la première source, ah ! nous vous le dirons : c'est que ceux dont l'union a été ainsi bénie et couronnée sont des époux chrétiens. Cette union, comme autrefois celle de Tobie et de Sara, a été formée sous de saints auspices : eux aussi se sont souvenus qu'ils étaient les enfants des saints, et qu'ils ne devaient point s'unir comme les nations qui ne connaissent point Dieu. (*Tob., VIII, 5.*) Pour eux la religion a présidé à ce grand acte de la vie, non pas seulement par un hommage extérieur, tribut dérisoire, froidement et quelquefois, hélas ! sacrilègement payé à l'usage chrétien, mais par un sentiment profond du besoin que l'homme a du secours du ciel pour accomplir de grands, d'immenses devoirs. Elle a élevé leurs âmes à la hauteur d'une vocation qui les appelle à concourir à la consommation du plus grand de tous les desseins de Dieu, de celui pour lequel il a créé l'homme et le monde, qu'il n'a créés que pour ses élus. Elle leur a dit, et ils ont su le comprendre, que, si Dieu les a donnés l'un à l'autre,

comme la consolation et le soutien de leur vie, ce don réciproque doit être pour leur reconnaissance un lien de plus qui les unisse plus étroitement au souverain bienfaiteur ; qu'ils doivent s'exciter mutuellement à le servir, se donner la main pour affermir leurs pas dans le chemin du ciel, et pour y conduire ceux qui sont aussi pour eux un don inestimable de la bonté infinie. Et de là, dans chacun d'eux, quel religieux respect pour la vertu de l'autre ! Quelle attention infinie à éviter tout ce qui pourrait y porter la plus légère atteinte, autant et plus encore que ce qui pourrait altérer l'union des cœurs et troubler la paix domestique !

Fidèles à leur Dieu, pourraient-ils ne pas l'être à de saints engagements, qui, par la grâce du sacrement, furent comme scellés du sang d'un Dieu Sauveur ? Lui-même, dans son union ineffable avec notre nature et avec son Eglise, leur offrit le modèle divin de celle qui les unit à son autel d'un lien indissoluble. L'œil fixé sur ce que la foi leur y montre d'auguste et de céleste, pourraient-ils, ne fût-ce que par une pensée conçue dans le secret du cœur, trahir un serment si solennel ? Mais ce n'est pas assez pour eux d'y être inviolablement fidèles : ils veulent que tout, dans leurs sentiments comme dans leur conduite, se ressentisse de la dignité de l'homme et de la sainteté du chrétien. Ils craindraient, en y manquant, d'attirer sur eux et sur leur postérité la malédiction divine, au lieu de cette bénédiction première qui doit reposer à jamais sur la famille tout entière, et qui est pour elle le seul gage de la félicité des cieux. Les pensées de la terre furent dominées, dans l'origine, par des pensées plus hautes et plus pures ; ce sont celles-ci qui règlent toute la suite de leur vie, qui doivent en sanctifier la fin et la couronner par *une mort précieuse devant le Seigneur*. Car elle viendra un jour les séparer pour un peu de temps, mais ce sera pour les réunir bientôt dans le sein de celui qui forma lui-même de sa main les nœuds qui les unirent sur la terre ; ils se retrouveront au ciel, avec tout ce qu'ils ont aimé aux jours de leur pèlerinage.

Vous l'avez vue, N. T. C. F., la touchante image de la famille des vrais serviteurs de Dieu : qu'elle est ravissante ! qu'elle est belle ! Qui ne s'estimerait heureux de lui appartenir, d'avoir vu son enfance croître et se développer dans cette atmosphère de tout ce qu'il y a de *saint, d'honnête et de louable* ; son cœur s'ouvrir à la vie sous sa douce influence, comme une tendre fleur sous les rayons d'un soleil du printemps ! Quel père, quelle mère ne seraient heureux d'avoir des enfants tels que ceux qui auront grandi dans ce séjour de toutes les vertus ? Pour jouir d'un spectacle plus digne des anges, il faut monter jusque parmi les chœurs de ces esprits célestes, ou bien redescendre dans l'humble demeure de Nazareth, où l'époux, c'était

Joseph ; où l'épouse et la mère, c'était Marie, la mère bête entre toutes les mères ; où le fils, c'était Jésus, le *Dieu béni dans tous les siècles* (Rom., IX, 5), revêtu des grâces de l'enfance.

Pères et mères, qui de vous n'ambitionnerait le bonheur de voir son sanctuaire domestique ressembler par quelque endroit à ce paradis de la terre ; reproduire quelque chose de sa sainteté, de sa paix, de son bonheur ? Eh bien ! laissez-nous vous le dire, nous à qui le Créateur et le Père de vos âmes a daigné en confier le soin : le sort de votre famille est entre vos mains. Vous aussi vous la formerez à votre image ; presque toujours, presque infailliblement, vos enfants seront ce que vous les ferez vous-mêmes, par vos soins ou par votre négligence ; surtout par vos exemples, auxquels leur tendresse respectueuse donnera toujours sur eux une influence irrésistible. Vous ne pouvez, pour ainsi dire, ni vous perdre, ni vous sauver sans eux : des destinées si chères, si indissolublement liées aux vôtres, pourraient-elles ne pas enflammer votre ardeur ? Soyez des saints, par la pratique des vertus chrétiennes, et ils seront eux-mêmes les anges de la terre. Et alors, quelle douce joie pour ces pasteurs charitables qui se consomment d'efforts et de fatigues pour vous enfanter au ciel ! Quel bonheur pour vous-mêmes ! Quelle joie pour les anges, et surtout pour le cœur de ce Dieu sauveur, qui a pleuré avec des larmes de sang la perte de tant d'âmes, qui ne périssent que parce que, à leur entrée dans la vie, elles n'ont pas trouvé, même dans un père chéri, une main amie qui leur montrât le ciel et la voie qui seule pouvait les y conduire !

Mon Dieu ! vous qui savez que la prédestination de vos élus se prépare dès l'aurore de la vie, et en quelque sorte dès le berceau ; vous qui voyez combien l'éducation première influe d'une manière décisive sur toute l'économie de notre salut, donnez-nous des pères selon votre cœur, dont les vœux, dépassant la sphère si étroite et si bornée des intérêts du temps, s'élèvent jusqu'à vous et s'étendent jusque dans l'Éternité qui nous attend. Éclairiez, dirigez leur tendresse en dirigeant leur foi ; et alors nous verrons s'accomplir le vœu suprême de votre Fils unique et bien-aimé ; et, comme il vous le demandait avec ardeur avant de gravir le Calvaire, où il allait mourir pour notre amour, ceux que vous lui avez donnés seront un jour où il est : éternellement lui-même ; et ils verront, en la partageant avec lui, la gloire dont vous le couronnez dans les cieux. (*Joan.*, XVII, 24.) Ainsi soit-il.

Donné à Mende, le 25 mars 1852.

III. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA BULLE PONTIFICALE QUI DÉFINIT DOGMATIQUEMENT L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Lorsque la justice de Dieu, irritée par la désobéissance du premier homme, eût pris la place de cette bonté touchante qui l'avait enrichi de tous ses dons, lorsque tout semblait perdu pour lui sans retour, une espérance lui fut laissée, vous le savez, nos très-chers frères, mais la plus douce, la plus consolante de toutes les espérances, une espérance immense comme la miséricorde qui nous l'avait réservé. Un Sauveur nous fut promis, et avec lui celle qui devait le donner à la terre, et, par lui, écraser la tête du serpent (34) infernal. Et c'est ainsi, pour parler le langage de l'Église, que l'*Etoile du matin* se leva radiense sur le berceau du monde, comme un signe et un gage de rédemption et de salut. Et vous savez aussi comment, pour les enfants d'Adam, cette Vierge bénie, qui devait enfanter l'Emmanuel, fut, dès l'origine, avec le fruit béni de ses entrailles, l'objet de leur plus douce attente et de leurs vœux les plus ardents. Isaïe, qui annonça la gloire de son enfement virginal (35), ne fut pas seul à *saluer de loin*, dans ses visions prophétiques, et à appeler par ses soupirs celle qui était bien, elle aussi, la désirée des nations : ces saints désirs lui furent communs avec tous les patriarches, avec tous les prophètes de l'ancienne loi. Les siècles qui se succédaient virent, dans la nation privilégiée, dépositaire des promesses, les pères transmettre à leurs enfants, comme leur plus riche héritage, la foi au Rédempteur promis, et, avec elle, les aspirations de leur amour vers le moment heureux où les cieux devaient répandre leur rosée, et où la terre devait donner son fruit (36).

Mais quelle est donc cette terre bénie qui doit *s'ouvrir et germer son Sauveur* ? Écoutez le saint évangéliste.

Dans la plénitude des temps, l'ange du Seigneur fut envoyé dans une ville de Galilée appelée Nazareth, à une Vierge... dont le nom était Marie. (*Luc.*, I, 26, 27.) Marie ! Voilà donc celle qui est, après Jésus son divin fils, le plus doux objet de la foi et des espérances du monde ! Dieu a conçu un grand dessein pour le salut du genre humain. Il veut lui donner son Fils unique, engendré dans son sein avant tous les siècles. Il veut nous le donner comme notre victime, afin qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ nous puissions satisfaire à son infinie justice, lui payer le tribut d'un amour digne de sa grandeur et attirer sur nous les dons de sa bonté infinie. Pour cela, il faut que ce Fils adorable s'unisse à notre nature, et Dieu veut qu'il ait une mère dans le temps, comme il a un Père dans l'éternité. La vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre.

(34) *Ipsa conteret caput tuum.* (*Gen.*, III, 15.)

(35) *Ecce Virgo concipiet...* (*Isa.*, VII, 14.)

(36) *Rorate, caeli, desuper, et nubes pluant justum, aperietur terra et germinet Salvatorem.* (*Isa.*, XLV, 8.)

Epouse d'un Dieu, pour emprunter ici le langage de saint Jean Damascène, déjà consacré quatre siècles avant lui par saint Augustin, elle participera en quelque sorte à cette fécondité ineffable par laquelle un Dieu engendre éternellement un Dieu dans son sein. Le corps d'un Dieu sera formé dans ses chastes entrailles et de sa propre substance, et le plus pur sang de cette bienheureuse mère coulera dans les veines de Jésus. . . . O dons de Dieu, quelle langue mortelle pourra vous raconter et vous décrire ! O divine maternité, qui pourra célébrer tes merveilles ? Mais sur quelle créature privilégiée tombera votre choix, ô Seigneur, pour l'accomplissement de votre miséricordieuse promesse ? Son évangéliste vient de nous le dire : c'est sur Marie. « Vailà celle, dit un saint Père, qui a été choisie entre toutes les générations et tous les peuples, entre toutes les tribus et toutes les langues. Voilà celle qui, avant tous les siècles, a été destinée au Créateur et au Roi des siècles. » Je vous salue, s'écrie ici ce saint prêtre de l'Eglise de Damas qui portait le nom de son Fils d'adoption, je vous salue, ô Marie ! parce que vous avez enfanté un fils que loue, que bénit et que célèbre toute créature au ciel et sur la terre, que les chérubins et les séraphins proclament à l'envi leur Seigneur et leur Dieu ! Je vous salue, ô Marie, par qui reçoit la vie celui qui est la vie même, par qui le Très-Haut devient un enfant, qui portez dans vos bras celui qui porte et soutient l'univers, qui nourrissez de votre lait celui qui alimente et vivifie tout ce qui respire. Je vous salue, ô Marie, ô nom uniquement vénérable et aimable pour tout chrétien ! »

Telle était, N. T. C. F., la destinée de cette incomparable Vierge. Voulons-nous savoir maintenant comment le ciel l'a préparée à cette destinée si sainte et si auguste, qui devait l'approcher de si près du trône de la Divinité elle-même ; quels dons la sagesse éternelle, qui proportionne toujours les moyens à la fin, a déposés dans ce cœur qui devait être la source du sang divin de l'Agneau sans tache ? Entendons le glorieux archange qui est descendu du ciel pour lui annoncer ses desseins sur elle : *Je vous salue, ô vous qui êtes pleine de grâce !* (Luc. 1, 28.)

Oui, Marie est pleine de grâce, de cette grâce céleste qui ravit le cœur de Dieu et de ses anges. Et ce n'est pas seulement son âme qui en est remplie et comme inondée, au moment où l'ange du Seigneur lui annonce la grande nouvelle, c'est sa vie, c'est son existence tout entière ; car c'est à elle que l'Eglise, l'épouse sans tache du Sauveur, a appliqué cette parole de l'Esprit-Saint dans le *Livre des Proverbes* : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies* (37) ; et c'est aussi à cette Vierge sainte qu'elle applique, dans toute leur force et dans toute leur étendue, ces paroles du

Cantique, dans lesquelles le Seigneur célèbre la beauté toute céleste de l'âme pure et lui témoigne son ineffable tendresse, lorsqu'il l'appelle sa colombe, son unique, sa bien-aimée. (Cant., II, 10.) Et à quelle autre que Marie aurait pu convenir, dans sa splendeur et sa plénitude, cet éloge divin : *Vous êtes toute belle, d'une beauté qu'aucune tache n'a jamais défigurée !* (Cant., IV, 7.) Aussi est-ce à Marie, uniquement à cette Vierge immaculée, que l'Eglise, dirigée par l'Esprit-Saint, les a toujours appliquées. Qui ne voit que sa croyance intime et profonde a toujours été que, comme la sainte mère du Sauveur n'a pas cessé un seul moment, dans le cours de sa vie, d'être les délices de son cœur, elle l'a été aussi dans son origine ? Qui ne comprend que, comme, dans la pensée de l'Eglise, l'incomparable sainteté de Marie n'a jamais été déshonorée par le moindre péché véniel, par la plus légère faute, elle l'a été bien moins encore par la tache originelle, qui eût rompu violemment l'alliance d'amour que le Seigneur, dans ses desseins éternels, avait faite avec elle ? Marie a toujours été fidèle à la grâce de son Dieu, d'une fidélité que le ciel et ses anges envient eux-mêmes à la terre ; mais la grâce aussi, mais l'amour de son Dieu lui a été fidèle dans tous les temps, non-seulement pour la soutenir dans les jours de sa vie mortelle, mais encore pour la préserver à son aurore, afin que son cœur fût toujours ce beau ciel dont le plus léger nuage ne devait jamais ternir l'azur.

Et il nous semble, N. T. C. F., que ce fonds de grâce primitive et de sainteté originelle peut seul expliquer ce qui, sans elle, serait inexplicable dans la vie de cette auguste Vierge. Voyez-la, dès l'âge le plus tendre, s'arracher aux embrassements d'un père chéri et d'une mère bien-aimée, dont elle fait les délices et l'espoir, et voler avec transport où son Dieu l'appelle. A peine elle peut distinguer les sons qui frappent son oreille que déjà elle entend la voix de son bien-aimé qui veut la posséder à lui seul, et elle n'aura plus désormais d'autre soin que celui de l'aimer et de lui plaire. Jalouse d'elle-même et de ses affections pour celui à qui ce n'est pas trop de tout son amour, elle se voue et se consacre à son service sans partage et sans retour ; et c'est alors que le ciel, étonné et ravi, voit germer dans cette âme si sainte, que le mal n'infesta jamais de son souffle impur, ce beau lis de l'innocence virginale, jusque-là inconnu à la terre qu'il devait embaumer de ses parfums. « Qui vous a appris, ô Vierge des vierges, lui disait saint Bernard, qu'elle charma le cœur du céleste Epoux ? Vous n'en aviez reçu ni le précepte, ni le conseil, ni l'exemple. » Ah ! je le comprends, c'est l'amour qui vous a révélé ce mystère, cet amour que vous avez commencé à respirer en commençant à vivre, qui, dès ce moment, a été et qui sera toujours votre vie.

Non, la grâce dont votre vœu tout angélique devient le fruit inestimable, ne fut pas en vous entée sur une nature corrompue et dégradée. Evidemment, la contagion funeste qui, de notre premier père, se répand sur ses enfants, s'était arrêtée devant l'arche sainte; elle avait respecté l'innocence qui devait attirer un Dieu dans votre sein. Fille d'Adam, vous étiez, avant tout, la fille chérie du Père céleste, qui voulait vous donner pour mère à son Fils unique, pour mère à ses enfants d'adoption.

Il était avec vous, selon la parole de l'ange : *Dominus tecum.* (Luc., I, 28.) Il était avec vous, non pas seulement comme il fut autrefois avec vos glorieux ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob; non pas seulement comme il fut avec David, votre père, ainsi que le lui annonçait, au nom du Dieu d'Israël, le prophète Nathan, en lui ordonnant de sa part de lui construire une maison de cèdre incorruptible, alors que son arche n'avait jamais résidé que sous des tentes. (II Reg., VII, 2.) Pour vous, arête vivante du Seigneur, il est avec vous par sa pensée, qui repose éternellement sur vous comme le digne instrument de sa grande miséricorde, par un amour de prédilection et par une protection toute paternelle, qui s'étend à tout ce que vous avez et à tout ce que vous êtes, dans l'ordre de la nature comme dans celui de la grâce.

Aussi, N. T. C. F., l'ambassadeur du Très-Haut l'a-t-il proclamée bénie par-dessus toutes les femmes. (Luc., I, 28.) Et qui nous dira l'étendue, l'immensité de cette bénédiction suprême dont le Seigneur, dans l'effusion de son amour, a prévenu de toute éternité la plus heureuse des créatures, ou plutôt, qui osera lui assigner des bornes et lui dire : « Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin; et tu l'arrêteras » devant ce terrible anathème que Marie vient attacher à la croix de son Fils et effacer de son sang ?

C'est un nouvel ordre de destinées que la conception de Marie vient annoncer au monde : c'est l'ère de la régénération et du salut qu'elle vient ouvrir pour le genre humain; et on pourrait supposer que, moins heureuse que la première Eve, qui sortit innocente et pure des mains du Créateur, Marie en serait sortie coupable et souillée ! Et la nouvelle Eve, qui fit toujours ses délices de la volonté du Seigneur, aurait été moins favorisée que celle qui fut rebelle à ses ordres ! Et la bonté divine, si prodigieuse envers celle qui devait être la mère du Verbe incarné, se serait démentie envers elle, jusqu'à l'abaisser au-dessous de celle dont elle venait réparer la funeste désobéissance ! Quel étrange renversement de toute l'économie de ses desseins éternels dans l'œuvre de notre rédemption !

Non, l'infinie bonté n'a pas voulu déshériter ainsi sa fille bien-aimée. Non, l'infinie sagesse n'a pas voulu déparer ainsi son ouvrage et le chef-d'œuvre de ses mains. Elle n'a pas voulu qu'une destinée si sainte s'ouvrit sous les auspices du démon et de l'en-

fer, et qu'il pût revendiquer sa part dans les fondements d'un édifice qui devait s'élever jusqu'au ciel. Celle qui devait le vaincre et renverser son empire ne fut jamais sa captive et son esclave. La Reine des anges n'a pas été moins heureuse que les anges fidèles, et Dieu n'a pas permis qu'elle eût à rougir devant eux de la honte de son origine. Reine du ciel, tout a été céleste dans sa vie, et rien n'a jamais terni l'éclat de son diadème. Et, si nous comparons sa destinée aux plus belles et aux plus saintes destinées de la terre, comment ne pas croire que ce grand Dieu, qui a jugé qu'il était de sa dignité et de sa gloire de sanctifier son illustre précurseur dans le sein de sa mère, ait cru devoir faire quelque chose de plus encore en faveur de celle à qui il était réservé de le porter neuf mois dans ses chastes flancs ?

La maternité divine ! C'est à elle que tout nous ramène, c'est à cette lin sublime que tout se rapporte et se subordonne dans la vie de la très-sainte Vierge. Écoutez les dernières paroles de l'envoyé céleste : *L'Esprit-Saint descendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Vous concevrez et vous enfanterez un fils, et le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils du Très-Haut.* (Luc., I, 35.)

Ici, N. T. C. F., pénétrons sur l'aile de la foi dans le sanctuaire où le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, lui qui seul possède l'immortalité, habite une lumière inaccessible. Entendons les chérubins qui font retentir les voûtes de la Jérusalem céleste du cantique de l'éternité : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées : les cieux et la terre sont remplis de sa gloire.* (Isa., VI, 3.) Et, après avoir adoré le Verbe divin dans le sein de son Père, redescendons dans ce lieu d'exil; et là, ce grand Dieu, qui autrefois féconda le néant, et qui vient de féconder par un miracle d'amour la plus pure des vierges, adorons-le dans son sein, car c'est là que, selon sa nature humaine, il a reçu une nouvelle naissance, et Marie aussi a pu lui dire : *Vous êtes mon fils, et je vous ai engendré aujourd'hui.* (Psal. II, 7.)

Et Marie, la mère du Saint des saints, l'épouse immaculée du Saint-Esprit, aurait pu être conçue dans l'iniquité, et le péché aurait déshonoré et flétri ses premiers instants ! Hé quoi ! ô Vierge sainte ! vous, l'enfant chérie du Très-Haut, vous auriez été, ne fût-ce qu'un seul moment, enfant de colère (Ephes., II, 3), vouée à la réprobation et sous le poids de l'anathème ! Il y aurait eu dans votre vie, où tout devait répondre à la grandeur, à la sainteté de vos destinées surhumaines, un moment où ce grand Dieu, qui, après avoir épuisé sur vous tous ses dons, allait se donner lui-même, aurait pu vous maudire; que dis-je ? où il vous aurait maudite et rejetée loin de lui avec horreur ! Ah ! ce serait un blasphème de le dire, une impiété d'oser le penser. Quoi ! le ciel aurait permis qu'un cœur sur lequel devait palpitier le cœur d'un Dieu fût un jour profané par

le péché, et qu'un sang qui devait devenir son propre sang fût souillé dans son origine ! que Satan le précédât dans le tabernacle vivant qu'il s'était choisi il n'aurait pas veillé à la garde de son sanctuaire ! il n'aurait pas envoyé son ange pour le défendre, comme autrefois le fruit de la vie !

Non, Jésus, le Fils de Dieu, qui allait devenir levôtre, ô Marie ! a veillé sur sa mère bien-aimée. Il n'a pas voulu vous laisser l'inconsolable douleur de penser que vous aviez été, ne fût-ce qu'un seul instant, loin de lui, privée de sa grâce et de son amour, qui était votre vie. Et, comme le soin de sa propre gloire lui défendait de laisser en proie au démon les prémices d'une vie si étroitement liée à la sienne dont elle était la source, son amour pour vous, qui a accompli en votre faveur de si grandes choses (*Luc*, I, 49), ne lui a pas permis de vous délaisser un seul moment, dans ce moment béni où vous avez été donnée à la terre, comme le gage des miséricordes du Seigneur. Et, lorsque vous êtes sortie de ses mains toutes-puissantes, dès lors, comme toujours, il a pu vous dire dans l'effusion de sa tendresse : *Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous ! (Cant., IV, 7.)*

N'est-il pas vrai, N. T. C. F., que tel est le cri de la foi, que telle est la croyance instinctive de tout chrétien ? Aussi, voyez quel a été le langage, quelle a été, dans le cours des âges, la conduite de l'Eglise, dépositaire de la vérité divine. Que ne nous est-il permis de retracer ici à vos yeux ces pages immortelles où ses Pères et ses docteurs ont consigné, avec les plus purs sentiments de la dévotion la plus touchante à la douce mère de Jésus, leurs hommages les plus profonds à la plus sainte des créatures !

Écoutez du moins quelques-unes de ces voix qui, du couchant à l'aurore, ont formé, dans tous les âges de l'Eglise, comme un immense concert de louanges en son honneur.

Voix de l'Orient : Entendez, au I^{er} siècle, les prêtres d'Achaïe, disciples de saint André, dans leur lettre sur le martyre de cet apôtre du Seigneur : « Le premier homme, disent-ils, ayant été formé d'une terre immaculée, il était nécessaire que l'homme parût naître d'une vierge immaculée. » Et ce n'est là que le premier anneau d'une longue chaîne de témoignages non moins glorieux à la sainte Mère du Sauveur. Vierge (38) pure, sainte, sans tache, sans ombre de souillure, qui fut toujours hors de toute atteinte, au dessus de toute imperfection, » et dont « la sainteté incorruptible et inviolable ne connut jamais rien qui pût l'affaiblir ou l'altérer. » Et lorsque les Pères de l'Eglise grecque et les liturgies orientales

ont ainsi épuisé les formes de l'éloge et les richesses de la langue la plus féconde qui fut jamais, ils enchéristent encore sur des expressions dont la nôtre ne saurait reproduire la variété et l'indicible énergie. Ce n'est pas assez pour eux d'avoir dit et répété mille fois que Marie est « pure, » qu'elle est « sainte, » qu'elle est « immaculée, » ils ajoutent qu'elle l'est « parfaitement, » qu'elle l'est « pleinement et sans réserve » qu'elle l'est « en tout et toujours (39). » Ils vont, dans leur ravissement à la vue de la beauté toute céleste de la Bien-aimée du Seigneur, jusqu'à la proclamer plus « pure que la pureté, plus sainte que la sainteté elle-même » : elle en est le trône, le sanctuaire, le paradis. » Elle est « la fleur de l'innocence, l'innocence même conçue dans le sein de sa bienheureuse mère. » (S. ANDR. *Cretens.*) Dans leur pensée, Marie est « plus pure que les anges, plus immaculée que les chérubins, plus sainte que les séraphins. Elle est sainte de la sainteté de Dieu même (ORIGEN. *hom. in div. I*), qui se réfléchit en elle, » autant qu'elle peut se retrouver dans une pure créature. Et pour éloigner jusqu'à la pensée que son âme a pu être un instant dépouillée de cette beauté ineffable qui ne le cède qu'à la beauté incréée, ils ont soin d'ajouter qu'elle fut « toujours pure, toujours bénie (S. EPHREM, *Orat. ad S. Dei gen.*) toujours heureuse » du seul bonheur qui en méritât le nom à ses yeux, celui d'être en grâce avec Dieu.

Tel est l'hommage éclatant que tous, à l'envi, se sont plu à rendre à la Vierge immaculée, depuis Origène, qui enseigne que « le démon ne l'a jamais atteinte de son souffle empesté ; » depuis Proclus, qui, « de ce que Jésus ne pouvait contracter aucune souillure » conclut que « Marie en a été préservée elle-même, » jusqu'à ceux qui, comme Chrysippe, l'appellent *germe immaculé* ; ou qui, comme saint Sophrone, l'appellent *toute pure de la plus légère tache*, ou qui, avec saint Ephrem, l'élèvent « au-dessus de la pureté elle-même. » (S. EPHREM, *Orat. ad S. Dei gen.*) Théodote d'Ancyre déclare que « Marie n'a point connu les maux dont Eve fut la cause, parce que le ciel a voulu nous la donner digne du Créateur ; » et saint Jean Damascène nous assure que, « dans sa conception, la nature n'osa prévenir la grâce et que le démon n'eut point d'accès auprès d'elle ; que le serpent infernal n'a pu se glisser dans le paradis terrestre où le Fils de Dieu a pris son corps d'une terre vierge et pure. » (HOW. *2 de dormit. B. M. V.*)

Telle fut, dès l'origine, la croyance de l'Orient, vive, profonde, universelle, ne cessant de se reproduire par les manifestations les plus éclatantes et les plus solen-

(38) « Immaculata labisque expers ; intemerata et a quovis navo libera ; inviolata nullaque ex parte immunita ; inco taminata, illusa, illibata ; nihil factis et detrimenti admittent. »

(39) « Penitus immaculata, rugæ funditus expers, perfecte illibata, penitus illæsa, undequaque intemerata. »

nelles. Et ne pensez pas, N. T. C. F., que l'Eglise dans notre Occident en ait été déshéritée. S'il nous était permis de rappeler ici les innombrables monuments qui nous l'attestent, vous entendriez saint Irénée enseigner que, « comme le corps du premier homme, celui du second Adam, de Jésus-Christ, a dû être formé d'une terre vierge et immaculée; » saint Ambroise, célébrer « la Vierge qui fut, par la grâce du Seigneur, pure de toute tache. » Saint Jérôme nous assure que « Marie n'a jamais été dans les ténèbres, mais toujours dans la lumière; » saint Augustin (S. Aug., *De natura et gratia*) déclare que, « lorsqu'il s'agit de péchés, il n'entend nullement qu'on parle de la bienheureuse Vierge Marie, » dont le seul nom en repousse jusqu'à la pensée, et qu'« elle a dû, comme mère de celui qui nous a affranchis du péché, recevoir une grâce plus abondante pour en triompher en toute manière » (*Ex omni parte*); saint Anselme proclame comme un principe fondamental qu'« il était juste que Marie brillât d'une pureté qui ne fût surpassée que par celle de Dieu. » (S. Ans., *De concept. Virg.*)

A la suite de ces noms illustres, vous verriez se ranger d'âge en âge sous la bannière de Marie immaculée une glorieuse phalange de docteurs et de saints que l'Eglise a placés sur les autels, et dont la pensée se résume dans ces paroles de saint François de Sales, lorsqu'il enseigne (*Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, ch. 6) que la grâce de la rédemption fut pour Marie, non une grâce réparatrice, mais une *grâce de préservation*; que Dieu lui assura « le bonheur des deux états de la nature humaine, puisqu'elle eut l'innocence que le premier Adam avait perdue, et qu'elle jouit excellemment de la rédemption que le second lui avait acquise. Rédemption admirable! ajoute-t-il, chef-d'œuvre du Rédempteur, et la première de toutes les rédemptions, par laquelle le Fils, d'un cœur vraiment filial, prévenant sa mère des bénédictions de sa douceur, la préserva, non-seulement du péché, comme les anges, mais du péril même du péché et de tout ce qui pouvait affaiblir ou ralentir son amour! »

Telle est, en aperçu, N. T. C. F., la tradition chrétienne sur le mystère de la conception immaculée, et telle fut toujours, par là même, la croyance de l'Eglise, manifestée par l'enseignement de ses Pères et de ses docteurs, qui en étaient les interprètes et les témoins. Jusqu'ici, il est vrai, elle ne s'était point prononcée hautement par l'organe de ses papes et de ses conciles, de manière à ériger en article de foi catholique une vérité qui lui fut toujours chère, et à bannir de son sein ses rares contradicteurs. Mais qui ne voit que sa croyance est assez attestée par sa conduite et par ses actes? N'a-t-elle pas permis, ordonné à ses enfants d'honorer d'un culte particulier, non pas seulement le berceau de Marie et sa naissance parmi les hommes, mais encore le

jour, le moment béni où elle a été conçue? Et n'était-ce pas, nous vous le demandons, N. T. C. F., préluder à l'acte solennel par lequel elle devait un jour inscrire comme une vérité dans son symbole la sainteté originelle de cette conception privilégiée? Epouse sans tache du Sauveur, l'Eglise peut-elle solemniser avec bonheur une conception qui aurait été flétrie et déshonorée par le péché? Oui, la croyance à la sainteté originelle de Marie était au fond de la pensée de l'Eglise, lorsque dès le vi^e siècle en Orient, et dès le ix^e en Occident, elle institua cette fête si chère au monde chrétien.

Que dire encore de sa conduite, lorsque, au moyen âge, on entendit quelques voix dissidentes s'élever contre la croyance commune? Jamais, on peut le dire, elles ne trouvèrent un écho dans le cœur de l'Eglise, et bientôt on la vit condamner leur opinion, par la voix du vicaire de Jésus-Christ et par ses défenses réitérées, à un silence qui était une flétrissure, et comme une condamnation anticipée. Comment, en effet, comprendre que l'Eglise, organe et infailible interprète de la vérité, lui ordonne de se taire, en présence de l'erreur triomphante, qui seule aurait la parole, et par là même, avec la faculté de se perpétuer et de se répandre, le privilège d'infecter de son venin tout le peuple fidèle? Non, la parole de la vérité éternelle y est engagée: jamais elle ne permettra que Pierre, sur qui repose comme sur un fondement inébranlable l'immortel édifice de son Eglise, proscrive la vérité et la condamne à une sorte d'ostracisme, dans cette Eglise sainte qui est son royaume, de telle sorte que, comme Jésus-Christ, lorsqu'il est venu dans un monde pervers, elle aussi soit méconnue par les siens dans son propre héritage, et que, tremblante et fugitive, elle soit réduite à chercher un asile dans le secret des cœurs.

Et ne croyez pas, N. T. C. F., que ce soit uniquement par le silence imposé à l'erreur que les successeurs du Prince des apôtres ont vengé la gloire de Marie immaculée. Tandis que pas une parole, dans le cours des siècles chrétiens, n'est descendue de la chaire éternelle qui pût l'obscurcir du plus léger nuage, toujours on a vu les papes applaudir au zèle pieux des fidèles, qu'un irrésistible instinct portait à la relever et à la célébrer de plus en plus; toujours on les a vus accueillir et encourager leurs vœux, qui, d'âge en âge, se manifestaient sous mille formes. Ici c'était un catéchisme célèbre, celui du docte et pieux cardinal Bellarmin, le seul où la sainte croyance fût alors nettement formulée: Rome l'approuvait hautement. Là c'étaient des liturgies, qui la contenaient dès les premiers siècles, ou qui en avaient été enrichies dans les âges suivants: elles étaient revêtues d'une sanction solennelle. Et comment ne pas se rappeler ici avec bonheur le jour où, sur la demande de notre vénéré prédécesseur, il vous

fut permis pour la première fois d'appeler hautement Marie, dans le chant de ses tourbillantes litanies, du nom d'*Immaculée*, que, dans le secret de la prière, vous n'avez jamais pu séparer de son nom? jour heureux, vigile anticipée de celui qui nous éclaire aujourd'hui de ses rayons, et où vos cœurs, s'ouvrant à une joie toute céleste, purent pressentir celle qui les inonde en ce moment! Jusque dans l'action la plus sainte et la plus auguste de la religion, dans l'*action* par excellence, au sein même de l'adorable sacrifice, et au moment où l'Hostie d'amour allait descendre sur l'autel, on put entendre la voix du Pontife du Seigneur mêler en quelque sorte à l'éternel Trisagion et aux concerts des séraphins, la proclamation solennelle de la sainteté originelle de leur Reine.

Voyez ensuite, N. T. C. F., ce qui se passait, pour ainsi dire, à tous les instants de la durée, dans quelque'une des contrées qu'embrasse l'immense empire de la foi. Tout retentissait des louanges de la Vierge immaculée : tout célébrait à l'envi ce privilège, précurseur de ses innombrables et incomparables privilèges, cette gloire qui fut pour elle l'aurore et le présage de toutes ses gloires. Ici, c'était une œuvre qu'on voyait se fonder, là un temple qui s'élevait sous ses auspices; plus loin, une communauté, une paroisse, un ordre de chevalerie, une province, une grande Eglise (l'Eglise d'Irlande), un royaume (l'Espagne), qui se vouaient avec amour à la reine de l'innocence, à celle qui en avait toujours porté la couronne. A l'ombre de son nom béni, on voyait les associations de piété, de charité, de dévouement, se former, se multiplier comme par enchantement et couvrir la face de la terre.

Et le successeur de Pierre, celui qui avait reçu du Fils de Dieu la mission auguste d'affermir ses frères (*Luc.*, XXII, 32), d'enseigner toutes les nations, que faisait-il à la vue de ce mouvement de foi et d'amour, qui, à dater de la crèche et depuis la naissance du Sauveur, emportait vers sa douce et glorieuse mère toutes les générations, toutes les nations chrétiennes, qui croyaient que l'homme ne peut rien ajouter par la pensée à ce qu'un fils tel que Jésus avait fait pour sa mère, et pour une mère telle que Marie; qui croyaient que Marie, prédestinée à porter Jésus dans son sein, l'avait été par cela même à tout ce que la sainteté créée a de plus sublime et de plus pur? Que faisaient alors les vicaires de Jésus-Christ? Ah! on les voyait sourire à cet empressement filial de tout un monde. Ils y voyaient avec bonheur se mêler et se confondre, dans tous les cœurs chrétiens, le double sentiment qui naît de ces deux paroles de l'Evangile, dont l'une nous apprend que Marie est mère de Jésus, et l'autre, qu'elle nous a été donnée pour mère. Ils accueillaient avec des bénédictions et des louanges des vœux qu'ils

avaient eux-mêmes inspirés par leurs actes, lorsqu'ils ne les avaient pas prévenus et appelés par leurs paroles.

C'est donc la vérité de l'immaculée Conception de Marie qu'ils ont recueillie et réchauffée dans leur sein, en la comblant de leurs bénédictions suprêmes, en lui ouvrant tout le trésor des grâces célestes, alors qu'en imposant à l'erreur contraire un silence de réprobation, ils la frappaient, pour ainsi dire, d'un anathème anticipé. Oui, on peut le dire, la conduite du siège apostolique à l'égard de la sainte croyance et à ses manifestations les plus éclatantes, la marquait d'avance du sceau de la vérité révélée.

Et ne peut-on pas ajouter, qu'au témoignage décisif que lui rendait ainsi la plus haute autorité enseignante sur la terre, est venu mille fois se joindre le témoignage même du ciel? Et ici, N. T. C. F., qui pourrait raconter les grâces, les merveilles innombrables obtenues par l'intercession de la Vierge immaculée? Grâces de préservation, grâces de guérison et de délivrance, grâces plus précieuses de conversion inespérée, toutes les faveurs du ciel semblent attachées à cet hommage rendu à la Mère de Dieu, à cette prière de l'enfant implorant sa mère, au nom d'un privilège si cher à son cœur : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous! » L'or, l'argent et le bronze en reproduisent à l'envi les caractères aimés. « Ecrite partout, disait un saint évêque (40), elle est gravée dans tous les cœurs, placée sur toutes les lèvres. » Le petit enfant, à peine sorti de ses langes, la balbutie avec amour, et il sent qu'une mère lui a souri du haut des cieux : le vieillard la retrouve sur ses lèvres mourantes, et son dernier soupir s'exhale doucement dans le sein de cette mère bien-aimée. Elle a un charme tout divin pour l'âme innocente et pure, et le pécheur sent, en la répétant, son cœur s'ouvrir à la confiance, ses yeux aux douces larmes du repentir. « Et qui pourrait compter les prodiges opérés par cette médaille bénie, désormais connue sous le nom de *Miraculeuse*? Ne savons-nous pas que Marie, à la vue de ce gage touchant d'une confiance filiale, a mille fois éclairé les esprits, enchaîné les passions, écarté les fléaux, rendu la santé aux malades, calmé les tempêtes, ramené heureusement au port après le naufrage? Ne savons-nous pas qu'il a suffi, en mille rencontres, de la porter, même à son insu, peut-être sans le vouloir, pour être arraché aux plus grands périls, tant du corps que de l'âme? »

Aussi, N. T. C. F., sous l'impression de l'admiration et de la reconnaissance, la piété envers Marie immaculée prenait-elle chaque jour d'immenses accroissements, et le vœu qu'un roi d'Espagne exprimait à Urbain VIII, il y a plus de deux siècles, au nom de la catholique Espagne, était-il au fond de tous les cœurs et la chrétienté tout

(40) M^r l'évêque de Luçon.

entière, on peut le dire, appelait de tous ses vœux le jour heureux où la pieuse croyance deviendrait un dogme et serait inscrite dans le symbole, lorsque, du rocher de Gaète, aux jours de son exil, l'ange de l'Eglise, Pie IX, voyant la barque de Pierre agitée par la tempête, éleva vers l'Etoile de la mer des regards confiants. Son cœur filial, en implorant sa protection toute-puissante, se sentit pressé de faire quelque chose pour la gloire de sa céleste protectrice, pour sa mère. Et que pouvait-il faire de plus glorieux pour elle, de plus doux au cœur de la reine de l'innocence, que de proclamer hautement que cette innocence et cette sainteté, qui avaient ravi le cœur de Dieu, avaient toujours été son partage, qu'elles avaient été comme identifiées et confondues avec son existence même ?

Cette vérité ressortait comme d'elle-même du fond de tous les mystères chrétiens et de l'économie tout entière du grand ouvrage de notre rédemption. Et cependant le vicaire de Jésus-Christ, guidé par cette sagesse d'en haut qui lui a été promise, plus encore peut-être par une condescendance touchante dans cette plénitude d'autorité, voulut consulter ses frères dans l'épiscopat, et par eux connaître de plus en plus la persuasion et la croyance de toutes les Eglises.

Vous ne l'avez pas oublié, N. T. C. F., et vous savez aussi avec quel bonheur, avec quel élan unanime le corps épiscopal, et, on peut le dire, le monde tout entier se leva pour répondre à une question qui n'en était pas une pour les enfants de Jésus et de Marie : oui, la sainte Mère du Sauveur a été conçue sans péché, et il n'y a pas eu un moment dans sa vie toute céleste où elle ne fut la bien-aimée du Seigneur.

Et voilà que le saint Père, après avoir ainsi recueilli, si la majesté de son action peut nous permettre ce langage, les voix de toutes les Eglises, de toutes les nations catholiques, comme déjà d'avance il avait recueilli celles de tous les siècles chrétiens ; entendant les échos qui lui parviennent de toutes les parties de l'empire de Jésus-Christ, de tous les points de l'espace et du temps, mais surtout, favorisé de la lumière divine, vient de parler du haut de la chaire éternelle. Il l'a prononcée cette parole, objet de l'attente universelle, objet des vœux de tout chrétien : *Marie a été préservée de la tache du péché originel...*

Il l'a prononcée, au sein de ce sénat auguste, formé de plus de deux cents évêques, accourus à sa voix des quatre vents du ciel, et jusque des extrémités des deux mondes et des îles les plus lointaines ; il l'a prononcée au milieu de leurs plus vives et de leurs plus touchantes acclamations. Et cette parole, désormais impérissable, a retenti dans tout l'univers chrétien. Elle a trouvé un écho dans tous les cœurs, et ils ont

tressailli d'une sainte allégresse, d'une joie toute céleste, qu'égalait autrefois à peine celle des heureux habitants d'Ephèse, lorsque, au milieu d'eux, le troisième concile œcuménique vengea la gloire de la maternité divine des blasphèmes de Nestorius.

Réjouissez-vous donc, N. T. C. F., et nous le redisons avec l'Apôtre, réjouissez-vous dans le Seigneur (Philip., IV, 4) ; car, en vérité, plusieurs serviteurs de Marie, ou, pour mieux dire, plusieurs siècles, qui ont cru que nous croyons, ont ardemment désiré de voir ce que nous voyons, et il ne leur a pas été donné. Nous assistons à un double triomphe bien cher à nos cœurs :

L'Eglise triomphe, par la définition solennelle d'un dogme de foi, qu'on ne peut désormais nier ou mettre en doute sans s'exclure soi-même de son sein. C'est ainsi que, par l'organe de son chef visible, elle déploie dans sa plénitude cette autorité souveraine et infaillible sur qui repose toute foi divine, et hors de laquelle, dans l'ordre de la religion, tout se dissipe et se perd. Et n'est-ce pas, comme le disait naguère un ministre anglican aujourd'hui prêtre catholique, n'est-ce pas quelque chose de remarquable et de providentiel, que « l'Eglise pose comme le fait et le couronnement de l'édifice dogmatique du christianisme, au moment même où le protestantisme, après avoir renversé tout le corps de cet édifice, est occupé à en saper jusqu'au fondement, en reietant le baptême, et, par là même, la chute originelle et le dogme de la rédemption ! » Qui ne bénirait mille fois le Seigneur de nous avoir fait naître au sein d'une Eglise, où le fidèle, comme dans un port tranquille et assuré, jouit d'une profonde paix, tandis qu'autour de lui toutes les vérités chrétiennes sont emportées, une à une, par le flot mobile des opinions humaines ?

Mais c'est surtout ici, N. T. C. F., le triomphe de Marie, de Marie la sainte Mère de Jésus, de Marie notre mère, de Marie qui est, après Jésus, *notre vie et notre plus douce espérance* (41). Quel enfant ne jouit du bonheur d'une mère bien-aimée, et comment ne pas nous unir à sa reconnaissance envers l'éternelle bonté qui a veillé sur elle, sur tous les moments de ce te vie, source de la vie de Jésus, et qui n'a pas oublié celui qui en fut comme l'aurore ?

Mais n'oublions pas, N. T. C. F., que, si ce privilège de Marie est un honneur pour ses enfants, il est aussi pour eux une grande leçon. Qu'est-ce donc que le péché aux yeux de Dieu, et quelle horreur ne doit-il pas inspirer, puisqu'il n'a pu consentir à en voir la tache, un seul instant, dans le cœur de celle qui devait porter Jésus dans son sein virginal ? Mais si Marie devait, par la plus ineffable de toutes les faveurs, devenir un jour sa mère, n'avons-nous pas le bonheur d'être nous-mêmes ses enfants ? Oui, notre vie,

(41) *Vita, dulcedo et spes nostra.* (Pree. Ecclesie.)

celle dont nous vivons dans le Seigneur, la vie céleste de la grâce, c'est comme la vie même de Jésus qui s'épanche et se répand dans nos âmes ; c'est, dit le prince des apôtres, comme une participation à la nature divine ; c'est Jésus, le Fils unique et bien-aimé, vivant dans les enfants d'adoption. Oui, nous sommes de la famille, de cette grande et céleste famille où on a Dieu pour père, Marie pour mère, Jésus-Christ pour frère, son royaume et sa gloire pour héritage. Comprenons, si nous le pouvons, tout ce qu'une alliance si auguste et si sainte, tout ce que le sang divin qui coule en quelque sorte dans nos veines, demande de sainteté, de respect pour nous-mêmes, d'attention à éviter tout ce qui pourrait, en profanant notre être, blesser la pureté et la sainteté infinie des regards du Seigneur.

Et, si nous voulons conserver jusqu'à la fin cette pureté inviolable que demande de nous la vocation chrétienne, recourons à Marie immaculée ; prions, et confions à sa garde le trésor de notre innocence. Prions, et « nous sentirons descendre sur nous, sur nos familles, sur tout ce qui nous est cher, même au delà du tombeau, l'effusion abondante des grâces qu'elle va nous obtenir de la bonté divine. Demandons, espérons beaucoup pour l'Eglise, pour son auguste Chef, pour le monde, pour la France, qu'un grand pape appelait, et qui est aujourd'hui plus que jamais peut-être, *le royaume de Marie*. Inclignons-la, par nos vœux, vers nos frères, vers nos fils, vers nos soldats, qui, aux rivages de l'Orient, combattent, triomphent en héros, le nom de Marie sur leurs lèvres et sa médaille sur leurs poitrines. Que l'écho de nos vœux et de nos prières arrive jusqu'à eux, qu'il leur soit un doux souvenir de la patrie absente, un principe nouveau de foi et de courage (42) ! »

A ces causes, etc.

Donné à Mende le 24 décembre 1854.

IV. MANDEMENT

Pour le Carême de 1855.

SUR LE CULTE DU A LA SAINTE VIERGE.

Il est, nos très-chers frères, un nom qui s'associe comme de lui-même au plus beau de tous les noms, au nom de Jésus : un nom que vos pieuses mères vous ont appris à bégayer dès le berceau, et que vos lèvres mourantes balbutieront encore avec amour ; un nom qui ranime l'espérance dans les âmes les plus désespérées, et fait renaître la joie dans les cœurs les plus flétris par la douleur ; un nom qui est la terreur de l'enfer, la consolation de la terre et les délices du ciel. C'est le nom de la mère des orphelins, de la consolatrice des affligés, de celle qui est le refuge des pécheurs, le secours de tous les chrétiens : c'est le nom de Marie. Nom doux et puissant, auquel est attachée une impression comme irrésistible

de sainteté et de grâce, de confiance et d'amour ! Voilà le nom dont nous venons vous entretenir, dans cette année où tout le monde chrétien retentit de ses louanges et célèbre la gloire de son nouveau triomphe : c'est Marie que nous venons vous prêcher encore une fois. Ce sujet, nous le savons, vous intéresse toujours vivement, ce nom trouve toujours un écho dans vos âmes. C'est à des enfants bien nés que nous parlons de la meilleure des mères ; et vous nous trouveriez bien éloquent si nous pouvions rendre tout ce que son seul souvenir réveille dans vos âmes de joie, de respect et d'amour.

Élevez donc vos pensées, vous dirons-nous ici avec un grand serviteur de cette auguste Vierge, élevez vos pensées, et venez contempler la plus grande, la plus sainte des créatures ; jamais vous ne pourrez atteindre à la hauteur de sa gloire et de ses perfections ; dilatez vos cœurs, jamais ils ne pourront suffire à ce qu'elle a droit d'attendre de vous. Venez, ô enfants de Marie entendre parler de votre Mère qui est au ciel ; venez en entendre parler, non pas d'une manière digne d'elle, ce ne serait pas assez du langage d'un séraphin, mais d'un cœur plein du désir de l'avoir connue, bénie, aimée et honorée comme elle est digne de l'être.

Nous devons à Marie un culte d'honneur et de vénération, un culte d'amour et de reconnaissance, un culte de confiance filiale :

Un culte de respect et de vénération : devoir sacré pour tous les chrétiens, mais dont il semble d'abord inutile de s'attacher à les convaincre, parce qu'une sorte d'irrésistible instinct porte tous ceux qui ont reçu la connaissance d'un Dieu incarné, à mêler aux adorations dues à son infinie grandeur leurs hommages à sa sainte et bienheureuse Mère. Toutefois, pour rendre notre conviction plus vive et plus profonde, méditons quelques instants les motifs d'une si douce et si aimable obligation.

Marie est Mère de Dieu, et selon la parole de l'Évangile éternel, c'est d'elle qu'est né Jésus (*Matth.*, I, 16), fils unique de Dieu et fils de l'homme tout ensemble, par l'union ineffable des deux natures dans l'unité d'une seule et même personne divine. Marie est Mère de Dieu : ô grandeur que les anges eux-mêmes révèrent, sans oser entreprendre de la célébrer par leurs louanges ! Marie est Mère de Dieu ! Mais si l'homme, parce qu'il est enfant de Dieu, créé à son image, et marqué du sceau de son auguste ressemblance, est digne d'un honneur et d'un respect dont ce grand Dieu lui-même, au témoignage du Saint-Esprit (*Sap.*, XII, 18), n'a pu se défendre, après l'avoir orné de ses dons et embelli de ses mains ; si ce tribut d'hommages est encore plus légitimement dû à l'ange dans le ciel, où il voit face à face et tel qu'il est le Roi im-

(42) Mandement de Mgr l'évêque de Nantes.

mortal des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20), où il s'anéantit au pied de son trône éternel, que sera-ce de Marie, qui l'a approché de si près, que dis-je ? qui est devenue elle-même son trône et son sanctuaire vivant, qui l'a porté neuf mois dans son sein, ce n'est pas assez, qui l'a formé d'elle-même et de sa propre substance, selon la nature humaine qu'il s'est unie par un prodige de sa puissance, par un prodige de son amour ! O merveille vraiment incompréhensible et ineffable ! Il est une créature prédestinée à tout ce qu'il y a de plus glorieux et de plus divin ; un Dieu a voulu que le corps humain dont il s'est revêtu par amour fût formé dans ses chastes entrailles ; et les anges étonnés l'ont vue enfanter son propre Créateur, le nourrir de son lait virginal, lui prodiguer tous les soins de la meilleure des mères. Ils l'ont vu lui-même, ce divin Emmanuel, avoir pour elle tous les sentiments du meilleur des fils, l'amour, le respect, l'obéissance ; et nous pourrions ne pas offrir nos plus humbles hommages à la Mère du Dieu que nous adorons, refuser un culte d'honneur à celle qu'un Dieu a ainsi honorée ! Oui, ô Jésus, mon Roi et mon souverain Maître, en me prosternant devant le trône de votre grandeur, je me sens pressé d'offrir mes vœux les plus purs à celle que vous avez choisie, que vous avez aimée dès l'éternité, que vous avez bénie par-dessus toutes les œuvres de vos mains, dans le sein de laquelle vous avez revêtu votre chair mortelle ; dont le sang coule dans vos veines, que vous semblez avoir élevée au-dessus de vous en vous soumettant à elle ; entre les bras de qui je vous vois au jour de votre enfance, et lorsqu'elle vous y reçoit encore après votre mort ; en un mot, à cette Mère bien-aimée, les délices de votre cœur, à laquelle je vous vois uni par le lien le plus doux et le plus étroit que votre toute-puissance elle-même pût former entre la créature et son Créateur. Puis-je vous aimer sans aimer celle qui fut toujours l'objet de toutes vos prédilections ? Puis-je élever jusqu'à vous un humble regard, sans avoir une pensée, un hommage pour Marie, qui vous a donné au monde, que je retrouve près de vous à la croix comme au pied de la crèche ; sur la terre, où son cœur avec le vôtre est transpercé du glaive de la douleur, comme au ciel, où elle est assise à votre droite et couronnée Reine des anges et des hommes !

C'est de la maternité divine comme de leur source que découlent tous les autres titres de Marie à notre vénération et à nos hommages. C'est parce qu'elle devait être Mère de Dieu, qu'elle a été comblée et enrichie de tant de grâces, et de grâces si privilégiées, que, selon la pensée des saints, tous les dons célestes répartis entre toutes les créatures ensemble, ne pourront jamais égaler ceux dont fut prévenue cette incomparable créature, et qu'elle a toujours été regardée, après l'humanité sainte de Jésus son divin Fils, comme le chef-d'œuvre de

la sagesse et de la puissance infinies. Pour nous en convaincre, N. T. C. F., il suffirait de considérer quelle admirable proportion règne dans toutes ses œuvres, et il serait aisé d'en conclure que si la nature divine du Fils, ni même les perfections de son humanité, n'ont pu être communiquées à la mère, Jésus a dû se donner du moins une mère digne de lui, digne des grandeurs créées et incréées qui se réunissent dans sa personne adorable. Mais, pour nous borner à ce que la loi nous enseigne de l'effusion des dons de Dieu sur ceux à qui il veut donner son Fils unique et bien-aimé, que ne fait-il pas pour nous disposer à le recevoir dans son sacrement d'amour ! il purifie nos âmes dans son sang, il les revêt de ses mérites, il les anime de son Esprit et les fait vivre de sa vie. Il ordonne à ses anges de nous rapporter notre première robe, la robe de notre innocence ; il l'embellit des plus riches ornements de sa grâce. En un mot, avant que de nous unir à Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, il faut que nous soyons devenus les enfants de ses miséricordes : le don qu'il nous fait de lui-même vient mettre le sceau à des dons innombrables, et il ne nous accorde la plus grande de ses faveurs qu'après nous les avoir déjà prodigués, pour se préparer au dedans de nous une demeure moins indigne de lui. Que n'aurait-il donc pas fait pour vous, ô mon auguste Reine, pour vous qui deviez le posséder, non pas quelques moments, non pas quelques jours, mais neuf mois entiers dans votre sein ; qui deviez l'avoir si longtemps sous vos yeux, le presser si souvent entre vos bras ; pour vous, heureuse dépositaire de ce trésor des trésors ! Si, selon la pensée de Tertullien, le « Seigneur a orné si merveilleusement notre nature, parce que le Verbe divin devait se l'unir un jour, » que n'aura-t-il pas fait pour celle de qui il devait la recevoir ?

Que de grâces n'a-t-il pas versées sur ceux qui devaient concourir à annoncer au monde la venue de son Fils bien-aimé ! Combien n'a-t-il pas glorifié Abraham, de qui il devait descendre selon la chair ; Isaac, en qui il avait figuré d'avance son immolation sur le Calvaire ; le chaste Joseph, bré, comme Jésus, par les mains de ses frères et pour leur salut ; Moïse, précurseur du législateur éternel ; David et son fils Salomon, images vivantes de sa royauté conquérante et pacifique ; Jean-Baptiste, qui, pour lui préparer les voies, a dû être le plus grand des enfants des hommes (*Luc*, VII, 28), l'archange qui vient annoncer à Marie les desseins du ciel ! Mais si ce grand Dieu a été si magnifique envers ses serviteurs, qu'aura-t-il pu refuser à sa Mère, à celle qui ne l'annonce pas, mais qui le montre ; qui ne le promet pas, mais qui le donne elle-même à la terre ?

O Dieu Sauveur, alors même que vous n'auriez pas dû à votre propre grandeur de l'enrichir de tous vos dons, ne le deviez-vous pas à celle à qui vous vouliez donner le nom de mère ? Vous qui avez imprimé au

cœur de l'enfant nne si vive tendresse pour celle qui lui donna le jour, jusque-là qu'il est heureux de se dépouiller, de s'immoler pour elle, que n'avez-vous pas fait, ô le meilleur des fils, pour la meilleure et la plus tendre des mères ! Oui, Seigneur, vous l'avez remplie, vous l'avez inondée de grâces, selon la parole de l'ange. Vous seul, ô mon Dieu, pouvez en mesurer l'étendue, vous seul pouvez souder cet obine sans fond. Cela n'est pas donné à l'homme, et il ne peut que s'écrier ici encore avec l'Apôtre : *O profondeur ! « O altitudo ! »* (Rom., XI, 33.)

Qu'on réunisse dans un seul et même cœur la foi des patriarches et des prophètes, le zèle des apôtres, l'humilité la plus profonde, la pureté la plus parfaite, la constance héroïque des martyrs, la patience invincible des confesseurs : ce ne sera pas encore le cœur de Marie.

Marie a été conçue sans péché, et, par la pureté et par l'innocence de sa vie, elle a brillé au milieu d'un monde pervers, comme « un lis céleste » (S. AMBR.) « parmi les épines » (*Cant.*, II, 2) de la terre ; et cette innocence de son origine, elle l'a portée jusqu'au tombeau, ou, pour mieux dire, jusqu'au ciel ; mais elle l'y a portée, embellie de tous les mérites d'une vie dont l'ombre même du péché, c'est la foi de l'Eglise, n'effleura jamais la pureté, dont toutes les œuvres furent saintes de la sainteté la plus parfaite.

Comblée de grâces dès le commencement, jamais elle ne cessa de mériter ; par une fidèle correspondance, d'en recevoir de nouvelles et de plus signalées ; jamais la plus légère infidélité ne l'arrêta dans ses voies, et ne mit obstacle à cette effusion plus abondante des dons divins qui est le prix d'une inviolable fidélité. Mais à quelle perfection ineffable était-elle donc parvenue, lorsqu'elle est morte d'amour pour son Jésus, puisque, dès le moment où elle a été conçue, déjà pleine de grâce, elle était, disent les saints, plus pure que les anges, plus auguste que les séraphins ? O cœur de la plus sainte des créatures, que vous êtes bien digne des hommages de tous les cœurs. Ce n'est que par le silence du ravissement que nous pouvons louer votre humilité si parfaite au sein de tant de grandeurs, votre pureté virginale, votre soumission si profonde à la volonté du Seigneur, au sein des plus cruelles épreuves qu'une mère ait jamais subies. Et que dire de votre amour pour ce Dieu qui, dès l'âge le plus tendre, vous avait attirée par la douceur de ses parfums (*Cant.*, I, 3), à qui dès lors vous vous étiez donnée sans réserve et sans partage, pour qui, avec tant de bonheur, vous aviez dit dès lors l'adieu éternel à toutes les espérances de la terre ? O cœur dont tous les mouvements, toutes les affections furent pour son Dieu, à qui tout parlait de son Dieu, qui ne vécut et ne respira que pour son Dieu ! O qui me donnera de pénétrer dans ce sanctuaire, de contempler cet autel d'or, d'où s'élèvent sans cesse vers le cœur de mon

Dieu, les parfums du plus tendre, du plus pur, du plus généreux amour ! Venez, ô vous tous, qui gémissiez de ne pouvoir aimer votre Père céleste comme il est digne d'être aimé, qui souffrez de votre insensibilité, de votre ingratitude : réjouissez-vous ! Il s'est trouvé un cœur qui l'aime, comme lui-même n'en mit pas à l'effusion de ses miséricordes ; un cœur qui n'a pas été indigne de tous les miracles que l'amour divin a prodigués en sa faveur ; un cœur qui, après celui de Jésus, est le plus digne objet des complaisances du Père, et dont la reconnaissance, les hommages, les vœux, suffiraient pour le dédommager de l'ingratitude et des outrages de tous les cœurs. Oui, c'est une joie ineffable pour toutes les âmes qui ne voudraient pas être ingrates envers le meilleur des pères, de penser que du moins il en est une qui l'aime pour ceux qui ne l'aiment pas, qui se consume d'un désir immense de voir son règne établi, son saint nom béni et adoré, sa loi gravée dans tous les cœurs, les fruits de sa passion et de sa mort recueillis par les enfants de ses douleurs. C'est avec bonheur que, pour suppléer à leur impuissance, pour couvrir leur indignité, ils offrent au Seigneur le cœur et les sentiments de celle qu'ils peuvent appeler du nom de sœur, et que Jésus leur a donnée pour mère !

Nous avons ajouté, N. T. C. F., que nous devons à la Vierge sainte par excellence un culte de reconnaissance et d'amour. Mais ici, ô Marie, que dira votre enfant ? donnez-nous un cœur pour sentir ce que vous doivent les enfants de la croix, donnez-nous la lumière pour le comprendre. O Mère ! s'il est des enfants ingrats, que du moins ce ne soient jamais les vôtres !

Avant même que Marie eût connu les desseins du Seigneur sur elle, la charité dont elle était embrasée ne lui permettait pas d'être indifférente pour notre salut : elle ne pouvait tant aimer le père sans aimer aussi ses enfants. C'était avec bien plus de fervent qu'Isaïe, qu'elle s'écriait, dans les saintes impatiences de sa charité : *Envoyez, ô Seigneur, l'Agneau qui doit régner sur la terre !* (*Isa.*, XVI, 1.) *O si vous ouvriez les cieux, et si vous descendiez !* (*Isa.*, LXIV, 1.) *Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées enfantent le juste : que la terre s'ouvre, et qu'elle enfante le Sauveur !* (*Isa.*, XLV, 8.)

Lorsqu'elle voyait le monde plongé dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort (*Luc.*, I, 79), elle adressait au ciel les vœux les plus ardents pour attirer sur la terre celui qui est la vie et la lumière des hommes. (*Joan.*, I, 4.) C'est ainsi que Marie, qui n'avait pas encore de promesses, rappelait au Seigneur les promesses faites au monde : c'est ainsi qu'elle nous enfantait d'avance à une vie nouvelle par les désirs de sa charité. Et que n'eût-elle pas été disposée à faire pour engager la bonté divine à nous donner un Sauveur ! Si saint Paul voulait tout sacrifier et s'immoler lui-même pour

l'âme de ses frères (II Cor., XII, 15), que penserons-nous de la Mère de Jésus? Et ce n'est pas ici une conjecture, N. T. C. F., c'est une conséquence manifeste de la charité suréminente du cœur de Marie. Ce n'est pas une conjecture, car Marie nous a donné, elle a sacrifié pour nous une vie qui lui était mille fois plus précieuse que sa propre vie. Malgré les déchirements de son cœur maternel, elle a accepté avec son divin fils, elle a épuisé comme lui le calice d'amertume. Qui ignore la tendresse d'une mère? Qui ne sait que son cœur collé à celui d'un fils unique et bien-aimé, partage toutes ses douleurs, qu'elle les ressent plus vivement que ses propres douleurs? Aussi Marie, Mère de Jésus, ne vivait-elle, pour ainsi dire, qu'en Jésus, à qui l'unissait tout ce que la nature a de plus tendre et tout ce que la grâce a de plus puissant. Aussi son âme fut-elle transpercée du glaive de douleur (Luc., II, 35), en voyant ce Dieu d'amour, lorsqu'il parut sur la terre et qu'il daigna converser avec les hommes, méconnu par les siens dans son propre héritage (Joan., I, 11); et, lorsque l'heure de la puissance des ténèbres (Luc., XXII, 53) fut venue, lorsque l'Agneau de Dieu fut conduit à la mort, sous les yeux d'une mère, oh! c'est bien alors surtout qu'elle conquit à un grand prix le nom que lui a donné la piété reconnaissante, qu'elle devint la *mère de douleur*, et l'on peut bien dire qu'elle a été couronnée d'épines avec Jésus, et qu'il n'a fallu rien moins qu'une sorte de miracle, ou si l'on veut, que tout l'héroïsme de sa patience et de sa foi, pour qu'on ne la vît pas expirer au pied de la croix de Jésus.

Ajoutons, N. T. C. F., que, comme Jésus, elle a embrassé avec amour toutes ces souffrances qui devaient nous sauver, et nous commencerons à comprendre ce que nous devons à la Mère de notre doux Rédempteur.

Mais ce qui fut l'effort, le triomphe de la charité de Marie, l'aurait-il donc épuisée, cette charité ineffable, qui ne le cède qu'à la charité de Jésus? Ah! nous ne saurions douter que, parvenue à sa perfection dans le ciel, elle ne l'ait encore plus vivement intéressée à ceux qu'elle avait tant aimés sur la terre, que Marie n'ait obtenu de son divin Fils des grâces sans nombre, pour ne pas voir périr le fruit de tout ce qu'il avait fait et souffert pour nous. Nous ne saurions douter qu'elle n'ait veillé sur ses enfants avec une sollicitude et une tendresse de mère, pour écarter loin d'eux mille dangers et du corps et de l'âme, pour leur tendre dans leurs détresses une main secourable, et pour leur ménager après le naufrage une planche de salut. Non, la charité de Marie, qui l'a associée à l'œuvre de notre rédemption, ne peut lui permettre de rester étrangère à celle de notre sanctification. Eh! pourrait-elle abandonner ceux dont le salut lui a coûté si cher, pour qui elle a dû laisser aller son divin Fils à la mort, et à la

mort de la croix? Oui, N. T. C. F., si, au milieu même de vos infidélités et de vos ingratitude, vous avez conservé le goût de la vertu, et comme l'enfant prodigue, le regret des joies pures et innocentes que les enfants de Dieu goûtent dans la maison de leur père; si vous avez fait sur vous-mêmes un effort généreux pour revenir à lui, pour commencer à vivre comme vous voudriez avoir vécu quand il faudra mourir, Marie, croyez-le bien, n'a été étrangère à aucune de ces faveurs du ciel; c'est à Marie, après Jésus, que vous en êtes redevables. Et si, comme nous l'espérons, elle ajoute à ses autres bienfaits celui qui doit y mettre le comble; si, *au sortir de cet exil, elle vous montre Jésus, le fruit béni de ses entrailles* (Or. Ecclesiæ); lorsque la bonté divine déverlopera à vos yeux étonnés et ravis toute l'économie de sa providence dans l'ordre de vos destinées éternelles, et cette longue chaîne de grâces qu'il vous aura prodiguées, jusqu'à celle de la persévérance finale qui doit en former le dernier anneau, vous aurez sujet de bénir Marie, par les mains de qui elles auront découlé sur vos âmes, qui les aura sollicitées et obtenues, qui ne vous aura pas oubliés alors même que vous l'oubliez peut-être vous-mêmes, et qui aura justifié pleinement ces beaux titres que vous aimez à lui donner, en l'appelant *votre vie et votre douce espérance*. (Or. Eccles.)

Mais ici, N. T. C. F., élevons nos esprits à un autre ordre de bienfaits qui doit nous trouver encore plus reconnaissants que ceux dont nous lui sommes personnellement redevables: je veux parler de ce que Marie a fait pour Jésus, Jésus notre Dieu, Jésus notre Sauveur, Jésus notre ami, Jésus notre père, Jésus l'amour et les délices de nos cœurs. Un enfant bien né, que ne sentirait-il pas pour le bienfaiteur de son père? Eh bien! Marie, Mère de Jésus, a été, j'ose le dire, sa bienfaitrice. O sainte Mère de mon Dieu, il me semble vous voir le recevoir et le presser entre vos bras, lui prodiguer les plus tendres caresses, le nourrir de votre lait, essuyer ses larmes, les larmes de ce Dieu d'éternelle majesté, devenu un petit enfant, revêtu, par amour pour nous, des infirmités de notre nature. Il me semble vous voir veiller sur son berceau, vivre dans de continuelles alarmes, tandis que son enfance fut menacée, entreprendre pour lui de longs et pénibles voyages, vous condamner pour lui à un dur et triste exil, et faire tout cela avec joie. Je vous vois, — et ne nous lassons pas d'entrer dans ces détails si précieux au cœur de Marie, — je vous vois préparer de vos mains les aliments qui doivent soutenir une vie si chère, la robe sans couture qui devait revêtir le divin Agneau, la couche où il se délassait des travaux de sa jeunesse: en un mot, lui prodiguer, depuis sa naissance dans une crèche jusqu'à sa mort sur le Calvaire, tous les soins que peut inspirer la tendresse d'une mère pour un fils adoré, l'amour de la plus sainte des

créatures pour son Créateur. Heureuse sans doute, ô Vierge sainte, d'avoir été choisie pour rendre à Jésus ces services et pourvoir à tous ses besoins, pour lui faire oublier, par les plus tendres soins de la meilleure des mères, l'ingratitude des hommes ! Mais heureux nous-mêmes d'avoir pu, du moins par vos mains, rendre tous ces devoirs à notre bon Maître !

Frères bien-aimés, je me représente la Mère de mon Sauveur auprès de son divin Fils, comme chargée, au nom de l'humanité tout entière, de lui offrir pendant sa vie mortelle le tribut de nos adorations et de notre amour. Il ne nous a pas été donné de le lui offrir nous mêmes, et le bonheur de rendre quelques devoirs à son humanité sainte, lorsqu'il demeurait visiblement parmi nous, n'a pas été le nôtre. Mais quelle joie de penser que Marie nous remplaçait en quelque sorte auprès de lui, qu'elle suppléait par l'ardeur de son amour aux hommages de toutes les nations et de tous les siècles, que le cœur d'une mère acquittait le tribut de notre reconnaissance ! *Il est venu dans son propre héritage et les siens ne l'ont point reçu* (Joan., I, 11); ce bon père a été méconnu, il a été traité comme un étranger, comme un ennemi, jusque dans sa propre maison qu'il avait bâtie de ses mains pour ses propres enfants à qui il l'avait destinée ! Mais Marie l'a reçu, elle lui a fait par sa reconnaissance et par sa tendresse un accueil qui répondait, autant qu'il était possible, à la bonté infinie qui l'avait attiré parmi nous. On dirait que tout l'amour dont sa divine présence dans notre exil eût dû pénétrer, embraser le cœur de tout homme venant en ce monde, s'était pressé, concentré dans le cœur de sa sainte Mère !

O Marie, que vous rendrons-nous, pour avoir ainsi suppléé à notre impuissance, pour nous avoir en quelque sorte acquittés envers le Sauveur de nos âmes ?

Ce qu'elle demande de nous, N. T. C. F., c'est que, n'oubliant jamais tout ce qu'elle a fait pour Jésus, tout ce qu'elle a fait et souffert pour nous-mêmes, nous nous excitions de plus en plus à l'amour de cette souveraine bonté de qui découlent toutes les grâces comme de leur premier principe. C'est elle qui a répandu dans le cœur de Marie cette charité immense dont nous avons si souvent, si constamment reçu les effusions. Marie se plaît à reconnaître qu'elle n'est que la dispensatrice des dons célestes que nous avons reçus par ses mains, elle nous invite à unir nos cœurs à son cœur immaculé pour aimer de toute notre âme et de toutes nos forces Celui qui les lui prodigua à elle-même, et par elle à nous et à tous les hommes. Ce qu'elle demande de nous, c'est que nous usions saintement des grâces sans nombre qu'elle ne cesse de nous obtenir, pour acquérir et perfectionner en nous toutes les vertus chrétiennes, et surtout celles qui forment comme les plus belles fleurs de sa couronne, une foi vive, une humilité sincère et véritable, une an-

gélifique modestie, un grand amour pour le recueillement, par lequel seul, au milieu du monde et de l'air empesté qu'on y respire, on peut commencer à vivre de la vie même du ciel ; vie pure, vie sainte, vie dégagée de l'empire des sens, où, dans le sein d'un Père infiniment bon, on fait son unique, ou du moins sa principale étude de l'adorer, de le louer, de le bénir, avec une joie toujours renaissante.

Tels sont les sentiments que Marie aime à voir et qu'elle cherche à former dans le cœur de ses enfants. Elle s'estime dédommagée de tout ce que nous avons coûté à son cœur maternel, si nous avons soû, si nous avons pitié de notre âme qui lui est chère. Nous ne pouvons rien faire qui lui soit plus agréable que de travailler sérieusement, pendant les rapides instants que nous passons dans une terre étrangère, à nous assurer le bonheur de la patrie. *Mes petits enfants*, nous dit-elle avec bien plus de tendresse encore que le grand Apôtre à ses chers néophytes, enfants de ma douleur, *je vous enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.* (Galat., IV, 19.) « Je suis dans les angoisses tandis que je vois votre cœur partagé entre Dieu et le monde, tandis qu'il n'est pas tout entier et sans réserve à celui qui l'a créé, qui l'a fait par lui seul, et qui en est jaloux d'une jalousie égale à son amour, infinie comme lui. Je souffre violence, lorsque, après avoir mis la main à la charrue, vous regardez encore derrière vous (Luc., IX, 62); que vous laissez votre œuvre imparfaite, et qu'infidèles à l'amour de votre Dieu, à vos plus saints engagements envers lui, vous reprenez indignement le don que vous lui avez fait de vous mêmes. »

O nos très-chers frères, donnons à une si bonne mère le contentement de nous voir tels qu'elle nous souhaite par amour. Si elle nous demandait un grand et pénible sacrifice, ne devrions-nous pas le lui offrir avec joie ? Que pourrions-nous donc refuser à sa tendresse, alors qu'elle ne nous demande que notre bonheur, que de songer au plus cher de nos intérêts, comme au plus saint de tous nos devoirs ?

Ajoutons, en finissant, un mot sur la confiance que nous inspire la protection toute-puissante de cette grande Reine du ciel et de la terre.

« O Marie ! s'écriait autrefois l'un de ses plus fidèles serviteurs ; ô Marie ! O nom à l'abri duquel nul ne doit désespérer ! »

Et, on peut le dire, il n'est aucun chrétien digne de ce nom qui ne partage cette confiance filiale. Les saints qui règnent avec Jésus-Christ sont pour nous auprès de lui des intercesseurs aussi puissants que charitables ; parvenus au port de la bienheureuse éternité, ils ne peuvent oublier leurs frères encore exposés à mille dangers sur la mer orageuse de ce monde ; et le Père commun ne saurait être insensible aux vœux que lui adressent en Jésus-Christ, pour des enfants qu'il aime, leurs frères

qu'il a déjà reçus dans son sein. Mais si tous les saints sont ainsi notre refuge, combien plus la Reine de tous les saints ! S'ils sont pour nous des frères, des frères compatissants, Marie est pour nous une mère. Elle en a les entrailles, elle en a la tendre sollicitude. Pourrait-elle ne pas avoir une soif ardente de notre salut, celle dont le cœur est si intimement uni à celui d'un Dieu qui n'est qu'amour et miséricorde, qui l'a porté neuf mois dans son sein, qui a pu se former à loisir sur ce divin modèle, qui a respiré si longtemps auprès de lui tout ce que la charité a de plus magnanime et de plus tendre, qui a livré pour nous son Fils aux bourreaux, et qui maintenant puise dans le ciel à la source intarissable de la charité ?

Je ne m'attacherai point à vous prouver que Marie est toute-puissante auprès de Jésus, je croirais presque faire injure au cœur de mon Sauveur. Mais je vous dirai : souvenez-vous de la bonté vraiment paternelle avec laquelle ce Dieu de miséricorde vous a reçus dans ses bras, peut-être après plusieurs années que vous auriez voulu effacer de votre vie par vos larmes, au prix de votre sang ! Si ce grand Dieu est si doux, si propice à des enfants ingrats, que serait-il à sa sainte Mère ? Aussi l'Eglise, cette autre mère que nous avons ici-bas, ne cesse-t-elle de nous inspirer la plus vive confiance en celle qui nous attend dans le ciel. Elle s'adresse à Marie comme si elle était la dépositaire de la toute-puissance de son Fils, et qu'elle eût en ses mains le trésor des grâces qu'il répand sur la terre : *O Marie, s'écrie-t-elle dans ses cantiques, affermissez-nous dans la paix, brisez les liens de nos iniquités : éclairez-nous, pauvres aveugles que nous sommes, éloignez de nous les maux qui nous affligent. Rendez-nous doux et chastes à votre exemple. Accordez nous une vie pure, conduisez-nous heureusement jusqu'à ce qu'il nous soit donné d'être heureux avec vous de la vue et de la possession de Jésus.* (Hymn. Eccles.) C'est ainsi que Marie, selon le langage de l'Eglise, nous purifie de nos fautes, qu'elle nous sanctifie et nous fait persévérer dans la justice, parce qu'elle dispose, avec tout l'empire d'une mère sur le cœur de son fils, des dons de la miséricorde divine.

Notre divin Rédempteur, au moment d'expirer sur la croix et de consommer son sacrifice, disait à saint Jean, en lui montrant Marie : *Voilà votre Mère !* et à Celle-ci, en se tournant vers son bien-aimé disciple : *Voilà votre Fils !* C'était à l'humanité tout entière, c'était à chacun de nous que Jésus, dans ce moment suprême disait dans la personne de saint Jean : *Voilà votre Mère !* (Joan., XIX, 26, 27. (Elle en aura pour vous la tendresse ; c'est à sa garde que je vous confie : pourriez-vous être en de meilleures mains ?

Il est donc vrai, N. T. C. F., Jésus nous a donné Marie pour mère, il nous a donnés à Marie comme ses enfants. Mais pourquoi a-t-il voulu adresser cette parole à Marie

comme son dernier adieu ? Elle voit ce doux Sauveur, le fruit béni de ses entrailles, expirant sur la croix ; et c'est en ce moment, où elle succombe sous le poids de son affliction, qu'elle l'entend lui dire : *« Voilà votre Fils ! »* Et cette parole en pénétrant comme un glaive dans son cœur maternel, y imprime avec une douleur ineffable, un amour de mère pour tous les enfants de Dieu ; et, toutes les fois que les chrétiens paraissent devant ses yeux, elle se souvient de cette dernière parole, et il lui semble voir en eux Jésus qui les a recommandés à sa tendresse, et ses entrailles sont émus sur eux comme sur les enfants de sa douleur et de son amour.

Elles se sont émus sur vous, n'en doutez pas, N. T. C. F., lorsqu'elle vous a vus, aux jours de son triomphe, manifester, avec un élan si unanime et si touchant, une joie si vive, une joie vraiment filiale ; lorsqu'elle a vu vos paroisses tout entières se lever comme un seul homme, pour recueillir les grâces précieuses du jubilé, qu'un Pontife cher à son cœur nous accordait en son honneur et, pour ainsi dire, en son nom.

O Marie ! à ces signes éclatants, votre cœur a dû le reconnaître, ils ont un cœur d'enfant pour vous. Oui, vous êtes leur mère ! Vierge sainte, soyez-la jusqu'à la fin, et qu'aucun ne périsse de ceux que votre Jésus mourant a confiés à votre cœur. Protégez-les, veillez sur ces âmes qui sont le prix du sang de votre Fils, afin qu'il y vive et y règne à jamais, que l'ennemi de leur salut n'y trouve point d'accès, et que l'œuvre de la grâce s'accomplisse de jour en jour en elles, malgré ses efforts pour les perdre. Hélas ! il ne tentera que trop de les dépouiller des trésors célestes dont Jésus les a enrichis à votre voix, et d'en déconcrager peut-être quelques-uns par les premières difficultés qu'on rencontre au service du Seigneur, et qui, si on les surmonte généreusement, inondent l'âme d'un torrent de joie et de douceur. O Marie ! déjoutez ses projets, vous « par qui la bénédiction découle sur nous, qui sommes votre peuple, vous dont le nom béni, selon le langage des saints, est pour le ciel et la terre le gage de tous les biens ! Vous qui êtes la force de ceux qui se sentent défaillir, le trésor des pauvres, la mère des orphelins, le salut commun de toutes les contrées de l'univers, l'asile de tous les chrétiens ! » (S. JOAN. DAMASC.)

Elle approche, cette grande époque de l'année où nous devons recevoir ce Dieu trois fois saint, devant qui les cieux eux-mêmes ne sont pas assez purs (Job, XV, 15), où son cœur doit venir reposer sur notre cœur. O Marie, par amour pour votre saint fils Jésus, par amour pour vos enfants d'adoption, aidez-leur à lui préparer une demeure, à orner leur âme des vertus qui l'ont attiré dans votre sein virginal. Et, parce que nous sommes pécheurs, faites-nous embrasser avec amour, avec joie dans le Seigneur, la pénitence que l'Eglise nous impose pour notre salut et pour notre bon-

heur, la pénitence sans laquelle, dit Jésus-Christ, nous ne pouvons que périr. (*Luc.*, XIII, 3.) La pénitence ! Vous l'avez aimée, vous l'avez embrassée, vous qui seule avez été toujours bénie, toujours pure, si pure que vous avez mérité de voir la chair d'un Dieu formée de votre sang, un Dieu nourri de votre lait, un Dieu collant ses lèvres sur vos lèvres. (S. JOAN. DAMASC.) Vous avez mortifié votre corps virginal : vous vous êtes refusée jusqu'aux joies les plus innocentes de la nature, pour ne connaître que celles du divin amour. Quel besoin n'avons-nous donc pas nous-mêmes de mortifier une chair rebelle. Pour la captiver sous le joug du Seigneur, pour nous punir, enfants prodigues que nous sommes, de tant d'ingratitude que nous devons d'autant moins nous pardonner à nous-mêmes, que le Dieu que nous avons offensé se montre plus indulgent et plus facile à nous les pardonner !

Allons, N. T. C. F., allons à l'école de la sainte Mère du Sauveur : son incomparable sainteté nous fera rougir de nous-mêmes, nous inspirera une vive horreur de nous-mêmes et de nos péchés sans nombre : sa parfaite innocence, l'innocence de toute sa vie, nous fera sentir le besoin du repentir. Elle nous apprendra à pleurer inconsolablement le malheur d'avoir pu offenser, ne fût-ce qu'une seule fois en notre vie, le plus généreux des bienfaiteurs, le meilleur des pères, dont, comme Marie, nous sommes les enfants. Et c'est ainsi qu'après nous être purifiés dans les larmes de la pénitence et dans le sang de l'Agneau (*Apoc.*, VII, 14), nous mériterons de le voir un jour avec Marie dans cet aimable paradis où elle aussi est allée nous préparer une place, et où elle nous attire par les vœux et les efforts de son amour. Ainsi soit-il.

Donné à Mende, le 5 février 1855.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M^{GR} DANIEL,

ÈVÈQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES.

M^{gr} Daniel (Jacques-Louis), officier de la Légion d'honneur, est né à Contrières (Manche), le 13 janvier 1794. Il est sous tous les rapports l'enfant du diocèse qu'il gouverne maintenant comme évêque ; car non-seulement il est né dans le diocèse de Coutances, mais encore il y a fait ses humanités et ses études de théologie. C'est dans ce diocèse qu'il reçut l'ordination comme nous le voyons dans sa lettre pastorale publiée à l'occasion de la prise de possession de son siège. Il est vrai que des fonctions importantes le tinrent longtemps éloigné de ce diocèse ; toutefois il y reparaisait de

temps en temps pour l'exercice de ces mêmes fonctions. Car M^{gr} Daniel, avant d'être promu à l'épiscopat, avait été recteur de l'académie de Caen, membre du conseil supérieur et inspecteur général de l'instruction publique. En 1848 il fut envoyé à l'Assemblée constituante par les suffrages de ses compatriotes. M^{gr} Daniel fut nommé à l'évêché de Coutances le 9 décembre 1852, en remplacement de M^{gr} Robiou, démissionnaire. Le souverain pontife le préconisa dans le consistoire du 7 mars 1853, et le nouvel évêque fut sacré à Coutances le 12 juin suivant.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES

DE

M^{GR} DANIEL,

ÈVÈQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES.

I. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION DU SIEGE DE COUTANCES.

Le chef suprême de l'Eglise nous appelle à succéder au pieux et savant pontife qui, n'écoulant que la voix de l'humilité chrétienne, a déposé les éminentes fonctions

qu'il pouvait conserver longtemps encore pour la gloire de Dieu et la sanctification de vos âmes. C'est à notre inexpérience qu'est confié désormais le vaisseau que conduisait ce pilote vigilant et exercé. Nous aspirions à y revenir un jour, modeste passager, confondu parmi la foule, pour y terminer notre vie dans la méditation et le

recueillement, et nous mieux préparer au redoutable jugement qui la doit suivre; et voilà qu'il nous faut en prendre le gouvernail et le guider nous-même vers le port, à travers les vents et les orages; mission difficile et périlleuse, autant qu'elle est grande et sublime! Elle remplissait d'une immense frayeur l'âme intrépide des saints les plus illustres. Comment n'aurait-elle pas été pour nous le sujet de vives et profondes alarmes? Aussi, nos très-chers frères, avons-nous essayé de nous y soustraire, comme nous l'avions déjà fait une première fois. Si, écoutant aux conseils d'amis pieux et de prélats vénérés, nous l'avons enfin acceptée, c'est que nous avons cru voir se révéler sur nous les desseins de cette divine Providence, qui souvent emploie pour parvenir à ses fins les instruments les plus faibles. *Infirmi mundi elegit Deus.* (1 Cor., I, 27.)

Cette admirable Providence nous a semblé se manifester par le choix même du diocèse dont elle nous chargeait. Quel autre, en effet, aurait pu nous offrir autant de moyens de succès? Dans quel autre eussions-nous rencontré un clergé aussi nombreux et aussi justement renommé pour sa science, sa piété, son zèle et sa charité? Simple prêtre, fonctionnaire de l'instruction publique, nous avons trouvé parmi vous, bien-aimés coopérateurs, des amis sûrs et dévoués. Tous, vous nous avez montré les plus douces et les plus fraternelles sympathies. Vous nous accorderiez tous ce filial attachement et ce concours actif et complet que nous venons vous demander aujourd'hui comme votre premier pasteur et votre père spirituel. Vous nous accorderiez ce concours et cet attachement d'autant plus volontiers, que nous sommes, ainsi que vous, un des enfants de ce beau diocèse. Si, pendant longues années, nous en avons été absent de corps, nous y avons toujours été présent d'esprit et de cœur; nous y avons été élevé sous les yeux et par les soins de cet ancien clergé qui avait si héroïquement confessé la foi et souffert persécution pour la justice. De même que beaucoup d'entre vous, nous avons reçu l'onction sacerdotale des mains de Mgr Dupont-Poursat, de douce et pieuse mémoire. Nous avons conservé un profond souvenir du mérite et des vertus de ce saint pontife et du clergé exemplaire qu'il gouvernait avec tant de sagesse et d'édification. C'est sous la protection de ces souvenirs, et vivement pénétrés des sentiments qu'ils font naître, que nous venons au milieu de vous nous acquitter de la mission qui nous est imposée. Il nous manque beaucoup des qualités d'un évêque; mais du moins nous ne manquerons ni de courage, ni d'ardeur pour le bien, ni d'affection et de dévouement pour vous. Nous serons toujours tout à vous, bien-aimés coopérateurs. Les fruits heureux dont il plaira à notre souverain maître de couronner votre ministère, feront notre bonheur autant que le vôtre. Nous vous suivrons avec sollicitude dans vos travaux, vos luttes et vos combats de tous les

instants. Nous nous associerons du fond de l'âme aux soucis, aux chagrins et aux peines dont vous êtes, hélas! si souvent accablés. Car ce n'est pas sur le Thabor, c'est sur le chemin de la croix que s'écoule la vie du prêtre. Prissions-nous adoucir vos peines en les partageant! Vous adoucirez les nôtres, vous rendrez notre fardeau moins lourd, bien-aimés coopérateurs, par votre affection, votre zèle et votre dévouement. Nous comptons sur vous tous. Nous comptons, avant tout, sur vous, vénérables frères, membres du chapitre de notre Eglise cathédrale, honneur et lumière du diocèse. Vous nous prêterez l'appui nécessaire de votre sagesse et de votre expérience.

Quand nous venons à considérer les ressources qu'à l'heure qu'il est nous présente le diocèse, et celles qui se préparent pour l'avenir, nous oublions notre faiblesse, et nous ouvrons notre cœur à la joie et à la confiance. Que de belles et riches espérances nous donne le sémuaire! Les ouvriers choisis ne manqueront pas à la vigne du Seigneur. Ceux qui, après avoir porté le poids de la chaleur et du jour et fécondé le sol de leurs sueurs, s'en vont recevoir au ciel le salaire qui leur est dû, n'ont pas, au moment suprême, à se tourmenter de ce que deviendra après eux le champ du père de famille. Chaque année, de nouveaux travailleurs s'élanceront, pleins d'ardeur et de force, à l'œuvre commencée. Oui, jeunes et intrépides ouvriers de Jésus-Christ, vous remplacerez dignement ceux qui vous précèdent. A votre tour, vous tracerez dignement la route à ceux qui doivent vous suivre. A votre tour, vous montrerez aux populations instruites, édifiées, soulagées et consolées par vous, ce que valent et ce que peuvent des prêtres selon le cœur de Dieu.

Formés par cette pieuse et savante congrégation de Saint-Sulpice, qui rend de si inappréciables services à l'Eglise de France, comment ne deviendriez-vous pas de pieux et saints prêtres, toujours enflammés d'un zèle aussi ardent que prudent et sage? C'est un des titres qui recommandent le plus notre vénérable prédécesseur à la reconnaissance des hommes et aux récompenses de Dieu, que de vous avoir confiés à des maîtres qui continuent si heureusement l'œuvre de ceux qui ont donné au diocèse l'admirable clergé que nous y trouvons.

Que d'efforts, que de sacrifices n'a-t-il pas faits pour les petits séminaires où croissent, à l'ombre du sanctuaire, de nouveaux Samuels, qui deviendront les conducteurs et les juges du peuple de Dieu! A son exemple nous veillerons avec amour sur ces précieusement établissemens, où des maîtres habiles savent si bien faire fleurir la piété, en même temps que les lettres et les sciences. Nous n'aurons rien tant à cœur que d'assurer et d'accroître leur prospérité.

Les colléges aussi seront l'objet de notre sollicitude pastorale. Notre dévouement

leur est depuis longtemps acquis ; car depuis longtemps nous savons le bien qui s'y fait sous la direction de prêtres non moins recommandables par leur zèle et par leur piété que par leurs talents.

Les colléges de notre diocèse nous seront d'autant plus chers qu'ils étaient au nombre des établissements de l'Etat et des communes dont, à d'autres titres, nous avons eu la surveillance et la direction générales. Que de chers et ineffaçables souvenirs nous laisse cette longue et laborieuse partie de notre vie ! Oh ! non, nous ne vous oublierons jamais, bons jeunes gens, qui répondiez si bien à nos soins et à nos efforts, et qui justifiez, dans les diverses carrières où vous a appelés la divine Providence, les espérances que nous avions conçues de vous. Jamais, non plus, vous ne serez oubliés de nous, fonctionnaires et professeurs de l'instruction publique, que nous avons vus, en si grand nombre, non moins passionnés pour le bien que pour le beau.

Par un bienfait dont nous ne saurions assez remercier le ciel, les écoles primaires nous présentent, ainsi que les séminaires et les colléges, les plus légitimes sujets de joie et d'espérance. S'il est encore des instituteurs qui ne soient pas assez fidèles à tous leurs devoirs, combien n'en comptons-nous pas qui instruisent par leurs exemples non moins que par leurs leçons, et se montrent aussi attentifs à graver de bons sentiments dans les cœurs qu'à répandre dans les esprits les premières notions de la science !

Notre digne prédécesseur comprenait trop bien toute l'étendue de sa mission pour négliger l'éducation des enfants. La propagation des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne et la fondation de l'institut des Frères de la Miséricorde de l'abbaye de Montehourg, attestent son zèle actif et éclairé. Les frères rivaliseront de capacité avec les instituteurs de l'école départementale, et ceux-ci rivaliseront avec les Frères de dévouement et de piété. Ils s'appliqueront à l'envi, les uns et les autres, à donner aux générations nouvelles les qualités et les vertus que demandent la religion et le pays.

Avec quel dévouement et quel succès cette tâche sainte et sociale est accomplie par les institutrices ! Elles sont les bienfaitrices, nous avons presque dit les anges de l'enfance et de la société tout entière. En formant les jeunes filles à la piété et à toutes les vertus qui sont l'ornement et la gloire de leur sexe, elles forment d'avance de bonnes et saintes mères de famille ; elles consolent et rassurent le présent et sauvent l'avenir.

C'est par vous principalement que se produisent ces fruits abondants de miséricorde et de salut, pieuses filles, vouées au Seigneur pour l'instruction du peuple et pour le soulagement de toutes les misères, de toutes les infirmités et de tous les besoins

de l'humanité. Comme il nous sera doux de vous visiter, de vous encourager, de vous remercier et de vous bénir !

Continuez, institutrices et instituteurs de l'enfance, directeurs et professeurs des séminaires et des colléges, continuez sous l'œil de Dieu et sous les inspirations de la religion, votre œuvre si chère et si nécessaire à la religion et à la société ; poursuivez-la avec une ardeur toujours croissante, fraternellement unis d'esprit et de cœur, et n'ayant d'émulation et de rivalité que pour le plus grand bien de la jeunesse et la plus grande gloire de Dieu : *Bonum amulamini in bono semper.* (Gal., IV, 18.)

Ce n'est point assez, N. T. C. F., pour le succès de la grande mission qui nous amène au milieu de vous, que nous trouvions autant d'auxiliaires pleins d'ardeur et de piété qu'il y a dans le diocèse de prêtres, de professeurs, d'instituteurs et d'institutrices. Fonctionnaires publics, magistrats de tout ordre, vous tous à qui les emplois, le talent, l'instruction ou la fortune donnent de l'autorité et de l'influence, nous comptons aussi sur vous. Vous nous seconderez en faisant servir votre influence et votre autorité aux progrès de la religion et au salut du prochain. Dieu lui-même vous l'ordonne : *Mandavit Deus unicuique de proximo suo.* (Eccl., XVII, 12.)

Quels que soient notre état et notre condition, n'oublions pas qu'au jour du jugement il nous sera tenu compte du bien que nous aurons fait faire, comme de celui que nous aurons fait nous-mêmes ; mais qu'aussi nous aurons à répondre non-seulement du mal dont nous serons personnellement les auteurs, mais encore de celui que nous n'aurons pas empêché, lorsque nous le pouvions. Nous contribuons tous au salut ou à la perte de nos frères, suivant que nous les portons au bien ou au mal par nos conseils et nos exemples. Nous sommes tous, comme notre divin Maître, quoique à des degrés divers, établis pour le salut ou pour la damnation de plusieurs : *Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel.* (Luc., II, 34.)

Vous deviendrez donc tous, dans une certaine mesure, frères bien-aimés, nos coopérateurs en Jésus-Christ. L'auguste ministère dont nous allons diriger l'exercice, vous trouvera de plus en plus dociles et bienveillants ; vous serez les amis, les auxiliaires de vos pasteurs. Qui pourrait dire combien d'âmes ont été égarées et perdues par les mauvais exemples et les funestes enseignements qui sont descendus des hautes régions de la société ? Que désormais, N. T. C. F., il n'en descende plus que de bonnes leçons, de bons conseils, de bonnes œuvres et de salutaires exemples. C'est à ce prix que nous parviendrons à guérir les maux dont est travaillée la génération contemporaine, à rétablir et à cimenter parmi nous l'union, la concorde et la fraternité chrétiens. Tâche grande et difficile ! moins difficile, toutefois, dans nos contrées que

dans d'autres; car les ravages des mauvaises passions et des mauvaises doctrines y ont été moins étendus et moins profonds. L'esprit de charité qui s'y est maintenu, l'attachement qu'elles ont conservé pour la foi, les ont protégées et préservées.

Bons habitants des villes et des campagnes, hommes du commerce et de l'industrie, laboureurs, ouvriers, fidèles de tout rang, de tout âge et de toute condition, oh! conservez, ranimez dans vos cœurs, avec le feu sacré de la charité, la divine lumière de la foi que vos pères vous ont transmise et que vous avez sucée avec le lait de vos mères. C'est dans des convictions religieuses, saines et fermes, et là seulement, que vous trouverez le but et la sanction du devoir, la raison et la fin de la vie humaine. Cessez de dire aux agitations et aux orages, perpétuellement soulevés par les passions: Calmez-moi. Le calme est dans une conscience en paix avec elle-même et avec Dieu; il n'est que là. Cessez de demander le bonheur au monde, à ses biens, à ses plaisirs; croyez-le bien tous, riches et pauvres, le bonheur est dans la religion et dans le fidèle accomplissement des obligations qu'elle impose. Vainement vous le cherchiez ailleurs.

Pauvres de Jésus-Christ, notre âme s'attriste et s'émeut à la pensée de votre détresse et de vos souffrances. Oh! que nos ressources ne sont-elles aussi grandes que notre affection pour vous! Que ne nous est-il donné de sécher toutes vos larmes et de faire cesser toutes vos privations! Un tel bonheur ne nous est pas réservé. Du moins nous ne négligerons rien de ce qui peut dépendre de nous pour que votre misère soit, autant que possible, adoucie et soulagée. Nous exhorterons, nous conjurerons tous ceux qui sont riches, tous ceux qui ne sont pas pauvres, de dilater les entrailles de leur charité et de verser dans votre sein des consolations plus efficaces, des aumônes plus abondantes. Nos vœux seront écoutés; ils le sont déjà; car c'est une vérité qui ne saurait être niée, nul temps n'a été aussi fécond en œuvres de charité que celui où nous vivons. Ce n'est pas uniquement sur le superflu, c'est souvent sur le nécessaire que, dans beaucoup de familles, se prélève la part des pauvres, *la part du bon Dieu*. Mieux que jamais, ceux qui sont favorisés des dons de la fortune comprennent et remplissent leurs devoirs envers ceux qui en sont dépourvus.

Vous remplirez aussi les vôtres, pauvres de Jésus-Christ. Vous respecterez, vous bénirez, vous aimerez la main qui vous soulage. Vous n'oublierez pas d'ailleurs, N. T. C. F., que, si le chemin de la pauvreté, des humiliations et des souffrances, est rude, c'est en même temps celui qui mène plus sûrement au ciel; que si vous supportez chrétiennement votre misère, vous n'aurez été déshérités des biens de la terre que pour avoir une part plus large et plus belle des biens de l'éternité. Ayez toujours

présentes à l'esprit ces paroles du Roi-Propète: *Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans l'allégresse.* (Psal. CXXV, 5) Souvenez-vous que le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour racheter l'humanité, et nous servir en tout de modèle, a voulu être pauvre lui-même, et qu'il ne possédait pas sur la terre un lieu où il pût reposer sa tête. Loin de vous donc les plaintes et les murmures, qui ne feraient qu'aigrir et aggraver vos maux et vous en enlever le mérite et le fruit.

Nos espérances et nos vœux ne seront pas trompés. Vous vous moindrez tous, N. T. C. F., de plus en plus remplis de la connaissance et de l'esprit de l'Évangile; vous travaillerez tous avec une généreuse intrépidité à la sanctification de vos âmes. Nous vous y exhorterons de toutes nos forces. A dater de ce jour, nous sommes dévoué tout entier à tous vos besoins spirituels; tout ce qu'il peut y avoir en nous de courage et d'ardeur, vous sera désormais consacré sans réserve. Nous vous aimerons de toute la puissance de la charité que Dieu peut répandre dans notre âme. Avec quel empressement nous concerterons avec vos pasteurs les moyens de seconder leurs efforts et de les rendre plus fructueux! Comme nous serons heureux de vous confirmer dans la foi, d'appeler sur vous et sur vos enfants tous les dons de l'Esprit-Saint, toutes les grâces et toutes les bénédictions du ciel, et en même temps de vous féliciter de votre foi, de votre piété, de votre soumission à l'Église, de votre attachement à ses ministres, de votre zèle pour le soulagement des pauvres, pour l'entretien des écoles, pour l'ornement des temples et la décoration des autels!

Ces sentiments et ces bonnes œuvres, que nous trouverons sur tous les points du diocèse, feront notre bonheur; car ils assurent le vôtre, et ils offrent une triomphante démonstration de la vérité et de l'immortalité de notre auguste religion, seule capable de les inspirer, de les commander et de les récompenser.

Non, la religion n'a pas fait son temps comme l'ont prétendu de vains et orgueilleux philosophes. L'histoire contemporaine s'est elle-même chargée de les démentir, en nous présentant en foule d'éclatantes manifestations de la vigueur et de la fécondité inépuisable de la foi catholique! En vit-on jamais de plus admirables et de plus frappantes que celle qui fut donnée, à la fin du siècle dernier, par les prêtres français? Il leur fallait manquer à leurs devoirs ou subir le dernier supplice, s'ils ne parvenaient à s'y soustraire par la fuite et l'exil. L'immense majorité n'hésite pas; la fuite, l'exil, une vie errante et cachée, pleine de privations, de misères et de dangers, la mort dans les déserts, dans les prisons, sur l'échafaud, tout fut accepté avec joie plutôt que de désobéir à la religion et à la conscience.

Non, la source de ces héroïques senti-

ments n'est pas tarie. Ne mérite-t-il pas d'être exalté comme un illustre martyr, ce bon pasteur que la France a vu nagnère entreprendre, avec autant de simplicité que de courage, de mettre fin à des luttes fratricides, et donner sa vie pour son troupeau, en demandant que *son sang soit le dernier versé*? Ne retrouvez-vous pas, N. T. C. F., la même piété et le même dévouement dans ces prêtres savants et vertueux, qui exercent parmi vous le ministère paroissial, ou qui vont, sans que rien puisse lasser leur courage et refroidir leur ardeur, porter la bonne nouvelle de l'Évangile jusqu'aux contrées les plus lointaines et les plus barbares? Ne les retrouvez-vous pas dans ceux qui se livrent aux saintes rigueurs de la pénitence à l'ombre des cloîtres providentiellement ouverts, dans le vénérable vieillard qui a fondé et qui gouverne encore aujourd'hui l'abbaye de Notre-Dame-de-Grâce, à Bricquebec, et dans les fervents solitaires que ses leçons et ses exemples élèvent à la perfection de la vie chrétienne?

Ne voyez-vous pas d'incomparables modèles de charité, de chasteté et de pauvreté, dans cette innombrable multitude de femmes qui se dérobent au monde, et foulent aux pieds ses plaisirs, ses hommages, ses trésors? Leur vie ne vous offre-t-elle pas une image de la vie des anges? Toutes les vertus, tous les genres de dévouement et de sacrifice ne sont-ils pas comme incarnés et vivants parmi nous sous les traits des Sœurs de la Miséricorde, du Sacré-Cœur, de Notre-Dame-du-Carmel, de la Trinité, du Bon Sauveur, de Sainte-Ursule, de Saint-Benoît, de Saint-Augustin, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Thomas-de-Ville-neuve et de tant d'autres pieux instituts? Quelle joie et quel bonheur pour nous et pour vous, N. T. C. F., que de voir plusieurs de ces saintes congrégations se recruter presque exclusivement dans notre diocèse, et les autres y trouver une foule toujours croissante de sujets précieux!

Que n'aurions-nous pas à dire aussi des œuvres de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, des associations laïques de piété et de charité, et, en particulier, des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul? Qui ne serait édifié et touché jusqu'au fond de l'âme, à la vue des heureux effets de leur charité et de leur dévouement? Oh! puissions-nous voir ces œuvres et ces associations admirables s'établir et se multiplier de plus en plus dans notre diocèse!

Ces irréfragables preuves d'une foi vive et active, ne les lisez-vous pas partout, gravées en caractères éclatants, sur les églises reconstruites, restaurées et embellies; sur une immense multitude d'établissements charitables et d'institutions pieuses, fondés, dotés et entretenus, et surtout dans la demeure des pauvres soigneusement visités, et presque toujours efficacement secourus?

Non, la terre, où chaque jour, sous les inspirations de la grâce, et sous la direction

des ministres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, naissent, et se développent tant de saintes vocations, tant d'œuvres de foi et de charité, n'est pas une terre que le vent de l'incrédulité ait desséchée, et de laquelle Dieu se soit retiré.

Le spectacle que nous retraçons devant vous doit vous frapper d'autant plus, N. T. C. F., que c'est depuis quelques années seulement qu'il est devenu aussi grand et aussi consolant. Ils ne sont pas encore, en effet, bien loin de nous les temps où la religion et ses ministres, au lieu de l'amour et du respect qui leur sont dus, ne rencontraient souvent que le mépris, le dédain, l'indifférence, et parfois, une hostilité déclarée. On semait du vent, on devait recueillir des tempêtes. Voulant à la fois nous instruire et nous châtier, Dieu les déchaina. Du fond de l'abîme s'élevèrent, impétueuses et indomptées, toutes les mauvaises passions, toutes les mauvaises doctrines; la propriété, la famille, tout fut attaqué. Le démon de l'anarchie triompha. Les trônes s'éroulèrent avec fracas. Tremblante sur ses fondements ébranlés, la société menaçait de disparaître, brisée et anéantie, dans l'antique chaos. Mais bientôt, Dieu, dans sa miséricorde, permit qu'au bruit de ces vastes et terribles commotions, la foi se réveillât. Les peuples consternés reportèrent leurs pensées vers le ciel. Comme autrefois les apôtres, sur leur barque, battue par l'orage et près de s'envelir sous les flots, ils s'écrièrent: *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons*: « *Domine, salva nos, perimus.* » (Matth., VIII, 25.) Ainsi que celui des apôtres, ce cri de détresse et de foi a été entendu. Les orages se sont dissipés; au horizon plus serein s'ouvre devant nous. Le prince habile et courageux qui a pris d'une main ferme et résolue les rênes de l'État, accorde à la religion une protection éclairée, en lui laissant sa liberté et son indépendance. Aussi la voyons-nous étendre chaque jour davantage, dans tous les rangs et dans toutes les conditions, ses saintes et pacifiques conquêtes.

Sans doute, N. T. C. F., ces conquêtes sont beaucoup trop lentes et trop restreintes encore. Le retour aux croyances et aux pratiques de la religion est loin d'être complet. Hélas! bien des hommes encore, demeurés flottants sur l'océan du doute, livrés au monde et à ses enchantements, s'avancent, les yeux fermés, vers le formidable avenir qui nous attend au delà du tombeau, comme s'ils pouvaient l'anéantir en le niant stupidement ou en n'y pensant pas! Oh! redoublons tous ensemble de prières, de soins et d'efforts, bien-aimés coopérateurs, pour éclairer et toucher ces frères aveugles et malheureux. Embrassons-les étroitement dans la charité, afin de mériter le bonheur de les embrasser bientôt dans la foi, et de les conquérir tout à fait à Jésus-Christ.

Faites, ô mon Dieu, que nos vœux et nos efforts soient heureux et féconds! Puisque

vous avez voulu qu'un si riche et si nombreux troupeau fût placé sous notre conduite, soutenez-nous, dirigez-nous de votre main puissante. Lorsque nous hésitions à accepter l'immense fardeau qui va peser sur nous, il nous sembla vous entendre nous adresser les paroles que vous adressâtes autrefois à un saint patriarche : *Ne timeas, serve meus, ego ero tecum.* (*Gen. XV, 1.*) Soyez avec nous, ô mon Dieu ! soyez notre guide et notre appui. De nous-mêmes nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien ; mais nous pouvons tout en vous et par vous. Que pourrions-nous craindre, si vous êtes notre lumière et notre force ? *Dominus illuminatio mea, et salus mea, quem timebo ?* (*Psal. XXVI, 1.*)

Accordez-nous donc, ô Dieu, souverain Pasteur des âmes, toutes les qualités et toutes les vertus qui nous sont nécessaires. Donnez-nous ce caractère de bonté, de douceur et de discrétion qui attire la confiance et qui la justifie ; cette prudence, cette sagesse et ce discernement qui traite et place chacun selon ses talents et son mérite ; cette volonté ferme et soutenue qui sache faire respecter les lois de l'Église et les règles de la discipline ecclésiastique ; donnez-nous enfin cet esprit de zèle, de dévouement et de sacrifice dont vous avez offert le modèle, et qui nous porte à immoler notre temps et notre repos, et à nous immoler nous-mêmes pour le salut de nos frères. Ne permettez pas qu'il y ait jamais sur nos lèvres d'autres paroles que des paroles de paix, d'union et de conciliation, et dans notre âme d'autres sentiments que ceux qu'inspire votre religion sainte. Formez si bien notre esprit et notre cœur, dirigez si bien nos pensées et nos travaux, qu'au moment redoutable où vous nous demanderez compte de notre administration, nous puissions nous rendre le témoignage qu'aucun de ceux que vous nous avez confiés n'a péri par notre faute.

Sollicitez ces grâces pour votre faible et indigne successeur, saints pontifes qui nous avez précédé dans le gouvernement de ce vaste diocèse.

Anges gardiens, esprits de lumière, saints anges protecteurs de notre diocèse, protégez-nous comme vous avez protégé saint Éreptiole, saint Lo, saint Romphaire, saint Fromond, saint Pair, saint Sénier, saint Sever, saint Aubert, et cette foule de grands et pieux prélats qui ont illustré les Églises de Coutances et d'Avranches par leurs talents et par leurs vertus. Veillez sur le pasteur et sur le troupeau ; éloignez de ce troupeau chéri l'esprit de ténèbres qui rôde sans cesse autour de lui, cherchant à pénétrer dans ses rangs pour y porter le ravage et la mort.

Veillez sur nous, vous surtout, Vierge immaculée, Reine du ciel, Mère de notre Sauveur, patronne vénérée de notre diocèse ; faites tomber sur nous et sur tous nos enfants, que nous plaçons, avec nous, sous votre protection toute-puissante, les

bénédictions et les miséricordes de votre divin Fils.

Nous en avons la confiance, N. T. C. F., nos vœux et les vôtres seront exaucés. Il nous sera donné de voir le zèle partout ranimé, les œuvres de foi, de charité et de piété croître, se multiplier et couvrir le diocèse de leurs bienfaits. Nous en louons Dieu, et d'avance nous vous en félicitons et vous en remercions.

Donné à Coutances, le 10 juin 1853.

II. MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES PUBLIQUES POUR LE SUCCÈS DE NOS ARMES EN ORIENT.

Vous le savez, nos très-chers frères, ou vous l'a enseigné dès votre enfance : Rien de ce que nous voyons s'accomplir sur le théâtre de ce monde n'est l'effet du hasard ni d'une immuable et désespérante fatalité. Rien n'arrive sans l'ordre ou la permission de Dieu. Propices ou funestes, grands ou petits, tous les événements sont dirigés par sa libre et toute-puissante volonté. Les rois comme leurs sujets, les nations aussi bien que les individus ne sont dans ses mains que des instruments qu'il emploie et fait mouvoir comme il lui plaît. Tout en les laissant maîtres et responsables de leurs actions, il se sert des hommes, dans les combats, pour les punir les uns par les autres. Les maux qu'ils se font mutuellement ne sont que l'accomplissement des jugements que sa justice a prononcés. *L'homme s'agit et Dieu le mène* ; Dieu nous mène à ses fins, tantôt en manifestant avec éclat l'action de sa Providence, tantôt en l'enveloppant d'ombre et de mystère ; il nous mène en nous faisant sentir, selon nos vices ou nos vertus, les coups de sa justice et de sa vengeance, ou les bienfaits de sa miséricorde et de sa bonté. Mais, hélas ! N. T. C. F., tels sont notre aveuglement et notre ingratitude, que nous oublions vite et les châtiments et les bienfaits.

Nous avons vu se rouvrir naguère l'abîme des révolutions, et la société ébranlée et sanglante sur le point de s'y engouffrer, au bruit des sceptres qui se brisaient et des trônes qui s'écroutaient. Frappés des lugubres murmures qui grondaient dans ces profondeurs, éclairés par les sinistres lueurs qui s'en échappaient, nous nous sommes réveillés. Mais nous avons fait comme les Israélites. Lorsque la main du Seigneur s'appesantissait sur eux, ils élevaient vers Dieu leurs cœurs contrits et repentants ; mais, à peine la paix et la prospérité étaient-elles revenues, que revenaient l'infidélité et les désordres. Le malheur et le danger ranimant notre foi, nous nous sommes, comme eux, tournés vers Dieu ; mais comme eux aussi, dès que le malheur et le danger nous ont paru s'éloigner, nous sommes retombés dans notre indifférence, notre sommeil et notre révolte. Sans doute, N. T. C. F., ce coupable aveuglement n'est pas général. Nous apprenons avec bonheur

que les instructions et les exercices religieux sont suivis, par tout le diocèse, avec un redoublement de zèle et de piété, et que l'on verra, cette année, s'asseoir à la table sainte une multitude beaucoup plus considérable que celle des années précédentes. Dieu en soit loué ! Mais, combien reste grand encore, dans toutes les classes de la société, le nombre de ceux qui, ayant mis un épais bandeau sur leurs yeux et endurci leur cœur, s'égarent dans leurs voies mauvaises, oublient le ciel et l'éternité, et n'ont de pensée, de soin et d'ardeur que pour les affaires et les biens du temps, comme s'ils n'étaient créés que pour ce monde périssable ! Combien, poussant l'oubli et la révolte jusqu'à tout refuser à Dieu, même de lui consacrer le jour qu'il s'est réservé chaque semaine, profanent indignement ce saint jour, l'emploient à des travaux défendus et, au lieu d'en faire le jour du Seigneur, en font le jour du vice et du démon ! Il n'est que trop vrai de dire avec le prophète : *Les peuples ont profondément péché : « Profunde peccaverunt. »* (Osee, IX, 9.)

Est-il étonnant après cela que Dieu juge nécessaires de nouveaux avertissements et de nouvelles leçons, et qu'il les multiplie afin d'atteindre plus sûrement son but ? A son commandement, des plaies sans nom et dont la cause est ignorée, ont attaqué les productions de la terre ; *vos champs et vos vignes*, comme ceux dont parle le prophète, *sont devenus malades et infirmes. Il y a eu partout des pleurs et des gémissements* (1). A l'abondance et à ses joies succède la disette, avec les privations et les souffrances qu'elle traîne à sa suite. Ce fléau ne comblant pas encore la mesure des épreuves que nous avons méritées, Dieu permet qu'un autre fléau vienne s'y ajouter.

Le puissant monarque d'un vaste empire, qui aimait à se présenter comme plus spécialement chargé par la divine Providence de la mission de défendre et de raffermir partout les principes conservateurs de l'ordre et de la société, démentant le glorieux rôle qu'il s'attribuait, et se laissant aveugler par des pensées d'ambition et de conquête, donne lui-même le signal d'une conflagration générale, et ouvre ainsi la carrière à tous les désordres et à toutes les calamités. En vain les autres chefs des nations, et, avant tous, celui qui préside si heureusement aux destinées de notre patrie, ont épuisé toutes les ressources d'une politique pleine de modération, de sagesse et d'habileté, pour conjurer l'orage et prolonger le règne de la paix ; les mauvais conseils, les pensées de guerre et d'envahissement ont prévalu. L'Europe entière s'agite et s'ébranle. Du Nord au Midi, de l'Occident à l'Orient, tous les échos retentissent de l'appel aux armes : *On n'entend*

que des bruits de guerre, que des chevaux qui hennissent, des chariots qui roulent ; on ne voit que des épées qui brillent et des lances qui étincellent. (Jer., XLVI, 3, 4, 9.) Les mers sont couvertes de flottes formidables, qui volent sur l'aile des vents ou emportées par l'action de la vapeur, plus puissante encore et plus rapide. L'épouvante, la mort et la désolation volent avec elles, prêtes à fondre sur les provinces de l'ambitieux despote qui s'est fait l'ennemi de la paix et de la liberté du monde.

Quel sera le résultat de ce mouvement, de cette agitation, de cet ébranlement général qui tiennent le monde attentif et inquiet ? Quel sera l'issue des lointaines et gigantesques luttes qui vont commencer ? La France attend calme et confiante. L'arbitre de la guerre et des combats, le maître qui dispose souverainement de la victoire, Dieu, bénira ses généreux efforts ; il bénira les sacrifices que lui impose la guerre qui éclate malgré elle et qu'il est de son devoir d'accepter et de poursuivre avec ardeur. Sans doute, N. T. C. F., cette guerre est une calamité grande et déplorable, mais infiniment moins déplorable et moins grande que ne le seraient les progrès de la domination et les envahissements du prince qui l'a provoquée et qui l'a rendue inévitable. Il s'agit ici de défendre le faible et l'opprimé contre les exigences intolérables et les agressions imméritées du fort et de l'oppressur ; il s'agit de conserver à la France le haut rang qu'elle occupe dans le monde et la légitime influence qu'elle y exerce. Il s'agit de sauver la liberté et l'indépendance de l'Europe. Comme autrefois nos pères, nous pouvons nous écrier : *En avant, Dieu le veut !*

Allez donc, vaillants soldats, intrépides marins, honneur et espoir de la patrie ; allez combattre pour le bon droit et la justice. Nos prières et nos vœux vous accompagnent. Nos mains suppliantes ne cesseront de s'élever vers le ciel, afin d'obtenir qu'il soit votre guide et votre protecteur, qu'il confonde et qu'il dissipe les nations qui veulent la guerre (2), ou qu'il leur inspire des sentiments de réconciliation et de paix.

Le prince qui a préparé, dans la prudence de ses conseils, la gloire de vos armes et le triomphe de la justice, compte sur votre valeur, sur l'habileté des chefs qu'il vous a donnés et sur la fidélité de ses puissants alliés ; mais il sait que les armées les plus nombreuses, avec le plus formidable appareil, ne sont qu'une vaine ostentation si Dieu ne marche à leur tête et ne combat avec elles et pour elles. Aussi compte-t-il par-dessus tout sur la protection divine.

A son exemple, valeureux fils de la France, vous ne vous reposerez pas uniquement sur votre nombre, votre force et

(1) *Luxit et defluxit terra et infirmata est. — Luxit vindemia, infirmata est vitis ; ingemuerunt omnes qui latabantur corde.* (Isa., XXIV, 4, 7.)

(2) *Dissipa gentes quæ bella volunt.* (Psal. LXXII, 31.)

voire courage. Vous mettrez en Dieu votre confiance et vous marcherez en son nom (3). Rien ne vous manquera de ce qui peut rendre prompts et complètes vos victoires sur les ennemis de la patrie. Grâce aux sentiments élevés et religieux du chef auguste de l'État, rien aussi ne vous manquera de ce qui peut faciliter l'accomplissement des devoirs que la religion vous impose, et assurer votre triomphe sur les ennemis de votre salut. Ce n'est pas seulement de loin et du fond de ses sanctuaires que la religion veillera sur vous. Représentée par de dignes ministres qui se sont disputé l'honneur de partager votre dévouement et vos périls, elle sera à vos côtés sur les mers, sur les champs de bataille, partout où vous aurez des dangers à courir, partout où vous aurez besoin de ses conseils, de ses consolations et de ses secours. Si vous avez à faire le sacrifice de votre sang pour la cause sainte que vous allez défendre, elle sera là pour prononcer sur vous des paroles de réconciliation et de pardon, qui donnent, en échange d'une vie courte et remplie de misère, une vie éternellement heureuse. Nobles fils de la France, soyez dignes de votre patrie, soyez dignes de la religion. Montrez aux populations de l'Orient que vous êtes les dignes descendants de ces héroïques guerriers qui, au temps des croisades, ont laissé dans ces contrées de si glorieux et de si impérissables souvenirs. Qu'elles admirent, en même temps que votre bravoure si justement renommée dans tout l'univers, votre amour du devoir, votre exactitude à observer la discipline militaire et votre respect pour les enfants, les femmes, les vieillards, pour tout ce qui est faible et désarmé. Les soldats de Robert de Normandie, de Godefroy de Bouillon et de Philippe-Auguste servaient la cause de la religion en combattant les disciples de Mahomet. Dieu, dans ses mystérieux desseins, vous appelle à servir la même cause en combattant à côté de ces mêmes disciples. Ce n'est pas en Turquie que sont aujourd'hui les ennemis de notre foi comme de nos intérêts, de notre influence et de notre civilisation : c'est dans ce vaste empire dont le chef orgueilleux, tout à la fois pontife et roi, menace d'imposer partout, en même temps que sa domination, le schisme dont il est le fanatique propagateur. Vous êtes les instruments dont Dieu va se servir pour arrêter dans sa marche ce superbe géant, et pour confondre les projets qu'il a si artificieusement médités, et si habilement poursuivis. Votre triomphe sera le triomphe de la religion, aussi bien que le triomphe de la patrie. Dieu, qui sait tirer le bien du mal, fera tourner le fléau de la guerre au bonheur de nos frères, les catholiques de l'Orient. Comment ne pas croire que c'est là une des fins qu'il se propose ? Ne voyons-nous pas tout

se préparer pour qu'à la voix des puissances alliées, tombent ces entraves dans lesquelles gémissent ces frères si dignes de notre intérêt et de notre protection ? Nans n'en saurions douter ; l'indépendance et la liberté de leur culte, l'égalité devant la loi, tous les droits qui ont été jusqu'à ce jour le partage exclusif des sectateurs de Mahomet, leur seront enfin concédés. C'est principalement à l'action de la France qu'ils seront redevables de ces immenses bienfaits, qu'hier encore ils pouvaient à peine entrevoir dans les profondeurs reculées d'un avenir incertain. Il y aura là pour eux un nouveau titre de reconnaissance envers notre nation qu'ils vénèrent, depuis tant de siècles, comme une protectrice vigilante et fidèle, et comme l'intelligent et infatigable missionnaire de la civilisation évangélique. Il y aura là pour nous une première récompense de notre intervention et de nos sacrifices.

Quels que soient, N. T. C. F., les avantages que nous attendons de cette guerre providentielle, nous n'en devons pas moins déplorer les calamités qui en sont inséparables. En demandant à Dieu de la rendre glorieuse pour nos armes, demandons-lui qu'elle soit aussi courte que glorieuse, et qu'une solide paix vienne promptement réunir toutes les nations et leur faire longtemps goûter ses bienfaits.

Afin qu'un pareil bonheur ne nous soit pas refusé, hâtons-nous de le mériter, à force de prières, de vertus et de bonnes œuvres. Souvenons-nous que nos ennemis les plus dangereux, les plus à craindre, et, au jugement de la foi, les seuls à craindre, ce sont les ennemis de notre salut. Que nous servirait d'être protégés au dehors et couverts de gloire par des armées victorieuses, si, au dedans, nous nous laissons vaincre et dominer par nos passions, et si nous demeurions honteusement les esclaves du vice ? Que nous servirait de voir notre patrie terrestre triompher des ennemis les plus redoutables et les forcer à la paix, si, continuellement en guerre avec Dieu, nous le forçons à nous fermer la céleste et éternelle patrie ? Ce n'est qu'en désarmant Dieu par notre repentir, en triomphant de nos vices et de nos passions, et en menant une vie édifiante, qu'il pourra nous être donné de désarmer les ennemis de la France et de remporter sur eux de durables triomphes. Appliquons-nous donc à faire régner la paix dans nos consciences et à devenir de jour en jour meilleurs et plus exacts observateurs des lois divines.

Donné à Coutances, le 2 avril 1854.

III. MANDEMENT

ORDONNANT QU'IL SOIT CHANTÉ UN *Te Deum* EN ACTIONS DE GRACES DU SUCCÈS DE NOS ARMES DANS LA GUERRE D'ORIENT.

Vous l'avez appris avec bonheur, nos très-chers frères ; de brillants succès vien-

(3) *Ili ex curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domini Dei nostri.* (Psal XIX, 8.)

ment de couronner les armes de la France et de l'Angleterre, unies pour la défense de la plus juste des causes. Les rives de la Baltique, étonnées et frémissantes, retentissent encore des coups terribles qui ont foudroyé Sweaborg, et voilà que, de l'autre extrémité de l'immense empire des czars, arrive, aux acclamations de l'Europe civilisée, la nouvelle de succès plus grands encore et plus éclatants. Il y a peu de jours, tentant un suprême effort, l'ennemi se précipitait sur l'armée alliée, cherchant à l'écraser du choc de ses masses imposantes. Malgré l'énorme infériorité de leur nombre, nos intrépides soldats ont, en moins de trois heures, remporté une victoire signalée, et glorieusement placé la journée de la Tchernaiâ à côté de celles de l'Alma et d'Inkermann. A peine reposés de ce glorieux exploit, ils s'élancent à l'attaque, impatientement attendu, des remparts que l'art et la nature ont merveilleusement fortifiés, et que défend avec le courage du désespoir une formidable armée. Rien n'égalait leur audace, leur impétuosité et leur sang-froid. En plein jour, avec un admirable élan et une incroyable rapidité, ils envahissent l'imprenable forteresse, et réduisent l'ennemi à livrer aux flammes et à anéantir de ses propres mains cette puissante flotte dont il était si fier, et les gigantesques ressources qu'il accumulait depuis longtemps pour réaliser ses ambitieuses pensées d'invasion et de conquête.

Dans cette grande lutte contre un ennemi nombreux, aguerri et depuis longtemps préparé; durant ce long et rude siège de Sébastopol, le plus mémorable de ceux dont l'histoire fasse mention, nos héroïques soldats ont déployé un courage, une vigueur, une patience, des qualités et des vertus telles que jamais armée n'en avait montré de semblables. Que ces généreux enfants de la France, que les illustres capitaines qui les conduisent en soient à jamais loués et bénis. Qu'ils soient à jamais loués et bénis, et notre bien-aimée patrie, et le prince qui préside à ses destinées avec tant de gloire et de bonheur. C'est à l'habileté de ce sage et religieux prince, c'est aux sacrifices que la France a su s'imposer et aux prodiges par lesquels elle vient, une fois de plus, d'étonner le monde, qu'est dû le triomphe de la civilisation, de la liberté et de l'indépendance de l'Europe. La France entière s'est noblement associée aux pensées et aux résolutions de son auguste chef. Comme lui, elle a reconnu que la guerre était juste et inévitable; elle a voulu, comme lui, qu'elle fût poursuivie avec autant d'énergie que de fermeté; elle l'a voulu, avec un calme réfléchi, profond, solennel et plein de grandeur et de dignité; elle l'a voulu, non-seulement avec les sentiments qu'inspire un patriotisme généreux et élevé, mais encore avec ceux que commande la religion. Aussi, depuis le moment où il

a fallu tirer sa redoutable épée et rentrer dans la sanglante carrière des combats, elle n'a pas cessé de porter ses regards vers le maître souverain qui dispose à son gré du sort des batailles et des empires, et de lui adresser ses ferventes prières et ses humbles supplications. C'était un devoir. Vous l'avez, pour votre part, N. T. C. F., dignement compris et dignement rempli. Vous le remplirez aujourd'hui avec un empressement plus grand encore et plus marqué. Si nous devons, au jour du danger, élever vers Dieu nos pensées et nos cœurs, nous ne le devons pas moins, au jour du succès et du triomphe. Vous allez donc accourir dans nos temples, pour y rendre au Très-Haut de solennelles actions de grâces, pour lui rapporter l'honneur des glorieuses victoires accordées à nos armes; car à lui seul appartiennent la gloire et la puissance. Mesurée à la grandeur du bienfait, votre reconnaissance sera aussi durable qu'elle est vive et sincère. Vous le savez, N. T. C. F., rien n'appelle davantage sur les individus et sur les nations les calamités publiques et privées que l'oubli de Dieu et de ses dons. C'est cet oubli qui a fait nos révolutions et nos malheurs passés. C'est notre fidélité et notre reconnaissance qui seules peuvent assurer la durée et le développement de notre prospérité et de notre gloire présente. Touché de nos prières et de nos bonnes œuvres, Dieu ne cessera de veiller sur nous avec bonté; il se fera le protecteur et le chef de nos armées; il continuera de les conduire lui-même à la victoire (4*); il fera succéder aux calamités de la guerre une paix durable et féconde. Appelons-la, N. T. C. F., cette paix, appelons-la de tous nos vœux. Si grands que soient nos triomphes, ils ne sauraient nous faire oublier que la guerre est un fléau de Dieu, attiré par nos iniquités et par nos crimes. En saluant la victoire par des chants de joie et des transports d'allégresse, nous ne saurions oublier qu'elle coûte beaucoup de sang et de larmes. Combien de mères pleurent comme Rachel leurs enfants parce qu'ils ne sont plus! Nous mêlons tous nos larmes aux larmes de ces mères désolées. Nous supplierons le Dieu tout-puissant de les bénir et de les consoler. Nous le supplierons de faire paix et miséricorde à tous les dignes enfants de la France qui ont payé de leur vie notre immortel triomphe.

Nous en avons la confiance; les pleurs et les sentiments qui les animaient, et le généreux sacrifice qu'ils ont fait de leur vie, leur ont fait trouver grâce devant Dieu: il a ratifié dans le ciel les paroles sacrées de pardon et de réconciliation que les ministres de la religion, appelés par la piété de l'empereur au milieu de nos soldats et de nos marins, ont prononcées, à l'heure des batailles, sur ceux qui allaient combattre, et, auprès du lit de douleur, sur ceux qui allaient mourir.

(4*) *Adjutorem et ducem belli fieri.* (II Mac. XII, 36.)

Ainsi donc, N. T. C. F., paix et repos éternel à ceux qui ont succombé en combattant pour la patrie, gloire à la France, et avant tout gloire à Dieu.

A ces causes, etc.

IV^e MANDEMENT.

POUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Parmi les devoirs que la religion vous impose, il n'en est pas, N. T. C. F., qui vous soit plus souvent rappelé et expliqué que celui de la sanctification du dimanche. Durant les heureux jours du jubilé, que nous venons de traverser, vos pasteurs en ont fait la matière de fréquentes et de pressantes exhortations. Le père commun des fidèles, du haut de la chaire de saint Pierre, et, dans chaque diocèse, tous nos vénérables frères dans l'épiscopat ont fait entendre d'éloquentes paroles pour montrer combien ce devoir est important et sacré, et combien sont coupables ceux qui ne craignent pas de le mépriser et de l'enfreindre.

Le clergé n'est pas seul à s'élever contre la profanation du jour du Seigneur, et à s'effrayer des maux qui en sont la conséquence inévitable. Dans les villes et dans les campagnes, partout, les hommes les plus recommandables, par leurs vertus et par leurs lumières, joignent leurs efforts à ceux des ministres de la religion afin de ramener les peuples à Dieu en les ramenant à la sanctification du jour qu'il s'est réservé.

Nous aimons à le reconnaître, N. T. C. F., nos contrées offrent moins souvent que d'autres le scandale du travail au jour du dimanche. Dans un grand nombre de nos paroisses, le dimanche n'a pas cessé d'être respecté et sanctifié. Dans quelques-unes malheureusement ce respect n'est plus aussi général. Le jour du Seigneur y est méconnu et profané. Nous manquerions dès lors aux redoutables obligations de notre charge, si nous n'employions pas tout ce que nous pouvons avoir de force et d'ardeur à seconder le zèle de nos bien-aimés coopérateurs, et à combattre un mal qui porte une atteinte profonde aux droits imprescriptibles de Dieu et aux intérêts les plus chers de l'homme, de la famille et de la société.

Vous l'avez appris dès votre enfance, N. T. C. F., le monde n'a pas toujours existé. Au temps marqué dans ses immuables décrets, Dieu parla, et, dociles à sa voix toute-puissante, le ciel, la terre, ce vaste univers et tous les êtres qu'il renferme, sortirent des profondeurs du néant et répondirent : Nous voilà. Après avoir accompli dans l'espace de six jours ces œuvres où reluit, avec tant de magnificence et d'éclat, la splendeur de ses infinies perfections, Dieu bénit le septième, le déclara saint, et entra dans son repos éternel. Lorsque plus tard, afin de sauver le genre humain en sauvant les vérités primitives que les passions défiguraient et corrompaient, et qui allaient se perdant dans la nuit des âges, il donna sa loi au

peuple qu'il s'était choisi, il rappela, confirma et promulgua le précepte primordial et fondamental de la sanctification du septième jour : *Souviens-toi*, dit-il, au peuple d'Israël, *souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.* (Exod., XX, 8.) Il voulut par là perpétuer le souvenir de la création et du Créateur, faire reconnaître ses droits comme maître souverain de toutes choses, et obtenir, à ce titre, la louange et l'adoration qui lui sont dues. Que pourrait-il y avoir de mieux établi que ces droits et de plus juste que ces hommages ? N'est-ce pas de notre Créateur que nous tenons tout ce que nous avons, l'air que nous respirons, la lumière qui nous éclaire, la terre qui nous porte, le champ qui nous nourrit, l'intelligence, la raison, la volonté, toutes ces grandes et sublimes facultés qui font de l'homme le roi de la création ? A qui appartiennent les œuvres de l'intelligence, sinon au génie qui les a conçues et enfantées ? A qui les ouvrages de nos mains, sinon à celui qui les a faits, qui les a commandés ou qui a fourni les matériaux, les instruments et les ressources qui en ont préparé et assuré l'exécution ? Ravis à l'artiste, à l'homme de lettres et de science le fruit de ses travaux ; au cultivateur, à l'industriel, à l'ouvrier ce qu'ils ont produit à force de soins, de veilles et de fatigues, n'est-ce pas usurper leurs droits et les dépouiller d'une légitime propriété ? Mais ces droits et cette propriété de l'homme peuvent-ils être comparés aux droits et à la propriété de Dieu ? L'homme ne tire rien de son propre fonds ; il travaille avec des facultés, des instruments, des matériaux qui lui viennent de Dieu. Dieu est donc, à infiniment plus juste titre, le propriétaire, le maître de l'homme, de sa vie, de son temps, de ce qu'il fait et de ce qu'il produit que l'homme lui-même. Le monde est fait pour l'homme, mais l'homme est fait pour Dieu. Nous appartenons à Dieu, nous sommes sa propriété incommutable et inaliénable. Maître absolu de notre existence, il en peut disposer à son gré. Il a bien voulu se contenter d'un jour sur sept, ne réclamant pour chacun des autres jours que quelques rapides instants. Lui dénier ce jour, le détourner de sa destination et le livrer à des travaux solennellement et sévèrement interdits, tout refuser à celui à qui tout appartient, n'est-ce pas le comble de l'injustice et une révoltante usurpation des droits souverains et éternels du Créateur ?

La profanation du jour que le Seigneur s'est réservé l'outrage non-seulement comme créateur, mais encore comme juge, comme bienfaiteur et comme législateur. Continuons de remonter à l'origine des choses : que trouvons-nous ? D'un côté, Adam qui s'enfuit et se cache, saisi d'épouvante à la vue de la commotion immense et de la révolution universelle que sa désobéissance a fait naître ; de l'autre, Dieu irrité de cette révolte. Il fallait un châtiement.

La justice divine l'a prononcé: *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* (*Gen.*, III, 19.) Voilà la sentence, voilà la loi du travail, voilà le fardeau qui pèse sur l'humanité et qui ne cessera d'y peser jusqu'à la fin des siècles. Rien de si juste que cette peine, rien aussi de plus intolérable si elle eût dû n'éprouver aucune interruption. Mais il y a toujours en Dieu, à côté du juge qui punit, le père qui pardonne. Dans sa bonté, il a excepté de la condamnation un jour sur sept, en nous ordonnant toutefois de l'employer à lui rendre nos hommages. Si nous devons subir avec résignation la première partie de la sentence, nous devons accueillir la seconde avec joie, et l'observer avec une respectueuse et ponctuelle fidélité. Consacrer encore aux travaux de la semaine le jour réservé à Dieu, travailler encore pour les choses de la terre et ne penser qu'à elles, quand la voix de la cloche bénite nous convoque à l'assemblée des fidèles pour nous entretenir avec Dieu et lui offrir, en échange de ses grâces et de ses bénédictions, le tribut de notre adoration et de notre reconnaissance, c'est la désobéissance à une loi divine, c'est la révolte contre le juge et le législateur suprême.

Pour ne laisser aucune excuse, aucun prétexte à cette désobéissance et à cette révolte, Dieu a formulé la loi de la manière la plus claire, la plus nette, la plus absolue. Voyez en quels termes a été promulguée cette loi sainte, contemporaine de la création, renouvelée au Sinaï, retrempee dans le sang du Calvaire, et transférée au dimanche en mémoire de la résurrection de notre Sauveur et de la descente du Saint-Esprit: *Tu travailleras six jours. Le septième jour est le Sabbat, c'est-à-dire, le repos du Seigneur. Tu ne feras aucune œuvre servile ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni l'étranger admis à ton foyer, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.* (*Deut.*, V, 13 14.)

Dans la profanation du dimanche, l'ingratitude se joint à la révolte. La condamnation prononcée contre l'homme pouvait être sans rémission, sans adoucissement. La peine pouvait durer autant que l'éternité. Mais la miséricorde est descendue du ciel. Dieu fait homme a traité de notre rançon. Par ses humiliations, ses souffrances et son sang, il nous a réhabilités; nous sommes redevenus les fils, les héritiers du ciel; nous appartenions à Dieu parce qu'il nous a créés, voilà que nous lui appartenons de nouveau parce qu'il nous a rachetés, qu'il a arraché à la mort sa victoire, et fait lever sur l'humanité le glorieux soleil, la divine lumière de l'Évangile. Oh! ne manquons pas, N. T. C. F., à la reconnaissance que nous imposent tant et de si grands bienfaits. Respectons les jours destinés à les célébrer; sanctifions-les par la prière publique et par les bonnes œuvres.

Plus on examine cette grande question de

la sanctification du dimanche, plus on reconnaît que non-seulement les droits et l'autorité de Dieu y sont profondément engagés, mais qu'elle se lie de la manière la plus étroite aux plus grands intérêts de l'homme et de l'humanité. Les six jours, abandonnés chaque semaine au travail, sont les jours de l'activité matérielle, des besoins physiques, des pénibles efforts destinés à procurer une nourriture périssable à un corps qui périt lui-même. Mais l'homme a d'autres besoins que ceux-là, il a d'autres appétits que ceux de l'animal. Doué de belles et riches facultés, avide de connaître le souverain bien et capable de l'aimer, il a des besoins intimes, de nobles instincts, des aspirations plus vastes que le temps et l'espace. A tous ces titres, il lui faut autre chose que les travaux, les produits et les jouissances de la terre; son âme impérissable réclame une nourriture qui soit comme elle impérissable. Le dimanche la lui procure. Le dimanche est le jour de l'intelligence et du cœur, le jour des douces et saines communications, non pas avec la matière, mais avec l'éternel auteur de la matière. Dans ce délicieux commerce avec le Dieu qui l'a créée, qui l'a rachetée et qui la sanctifie en l'enrichissant des dons de l'Esprit-Saint, vivifiée par l'édifiant spectacle de la foule prosternée et recueillie devant la majesté du Très-Haut, éclairée et touchée par les paroles qui descendent de la tribune sacrée, l'âme grandit, s'élève et se remplit de pensées et de sentiments qui la consolent, l'épurent et la fortifient. Le dimanche, c'est le jour où s'apprend le vertu, où se fait l'éducation morale de l'homme, où s'acquiert la science du devoir, la vraie science de la vie et de l'éternité. Que deviendraient notre bonheur et la dignité de notre nature, si, pliant sous le poids de nos convoitises et de nos passions, nous restions incessamment courbés vers la terre, rivés aux soins matériels comme le forçat à sa chaîne, enfermés dans la nuit ténébreuse des intérêts et des affaires de ce monde dont la figure passe, n'ayant de pensées et d'efforts que pour des biens et des jouissances qui ne font qu'irriter nos désirs sans pouvoir les satisfaire? Combien triste et misérable serait alors notre condition! O béni soit à jamais le saint jour du dimanche qui, relevant notre front humilié, arrachant notre âme à cette nuit où elle s'égarerait, à cette boue où elle se perdrait, porte nos pensées, nos affections et nos désirs vers le ciel, vers le souverain bien, vers la lumière éternelle! Sans lui, l'âme, ignorant son origine, sa grandeur et sa fin, n'offrirait plus que des penchants abjects et grossiers et la dégradation de la brute. Vous chercheriez vainement l'homme dans l'homme. (*Psal.* XLVIII, 21.)

Mais il nous semble que nous entendons ici la voix de certains ouvriers et de certains travailleurs. « Nous ne pouvons pas, nous disent-ils, consacrer le dimanche aux exercices de la piété et à notre instruction religieuse. Une impérieuse nécessité nous

force d'ajouter au travail des six jours le travail du septième. C'est au travail ainsi prolongé que nous devons d'obtenir pour nous et pour les nôtres des ressources suffisantes. » Pourquoi donc, leur demandons-nous, les ouvriers, qui ne respectent pas la loi du dimanche, sont ils presque toujours ceux qu'on voit plongés plus avant dans l'indigence, la pauvreté et la misère ? C'est que Dieu ne bénit pas leur travail ; c'est que, d'ailleurs, l'homme n'a qu'une mesure de forces déterminée. Un travail que ne vient interrompre aucun jour de repos honnête et pur, les épuise promptement, ou du moins les rend moins actives et moins fécondes. Le voyageur qui se repose par intervalles arrive au but ; celui qui entreprendrait de marcher sans s'arrêter ne l'atteindrait jamais, pour peu qu'il fût éloigné.

Le travail de six jours chaque semaine ne vous suffit pas, dites-vous, les exigences de la vie matérielle vous forcent d'en prolonger la durée. Est-ce que vous croyez, N. T. C. F., que le Dieu souverainement bon et souverainement sage, qui a créé votre âme et votre corps, ne connaissait pas, quand il a porté la loi du travail et du repos, l'étendue de vos besoins, la mesure et les limites de vos forces ? Vous croyez-vous donc plus habiles, meilleurs et plus sages que lui, pour régler autrement le rapport du travail temporel au travail spirituel ; du travail de l'âme au travail du corps ? S'il a voulu que le travail spirituel, le travail plus spécialement consacré à la sanctification de l'âme, ne s'élevât qu'à la septième partie du travail temporel, c'est qu'il savait que cette proportion concilie les besoins et les devoirs du corps avec les besoins et les devoirs de l'âme. Six jours de travail ont suffi à l'homme dans tous les temps pour gagner sa subsistance et pour féconder la terre sans compromettre sa santé ni son bonheur. Le septième jour, consacré aux exercices publics du culte, lui a suffi pareillement pour réchauffer et rajeunir son âme, conserver et raviver la connaissance et l'amour de Dieu et des vérités éternelles, et s'animer à la pratique de la vertu et de la piété. Oh ! gardez-vous, N. T. C. F., de rompre cet équilibre établi par Dieu lui-même, vous amèneriez la dégradation physique et morale de l'humanité, l'oppression des faibles, la cupidité de tous et la misère du plus grand nombre.

C'est au profit de tous, c'est plus particulièrement, même au point de vue du salaire, au profit des plus pauvres et des plus laborieux qu'a été prescrit le repos du septième jour. Tâchons, N. T. C. F., de vous le faire bien comprendre. En observant le repos du jour du Seigneur, vous diminuez votre travail, sans, en dernier résultat, diminuer vos ressources. Vous finissez par gagner en six jours ce que vous gagnez en sept. Comme il y a pour chaque homme une mesure de forces déterminée, il y a dans chaque contrée une mesure détermi-

née d'ouvrage à faire. Le salaire sera d'autant moins élevé qu'il se présentera un plus grand nombre de bras pour exécuter l'ouvrage ; or, en travaillant le dimanche, les ouvriers augmentent d'un septième le nombre des bras employés ; ils augmentent par conséquent la concurrence d'un septième et produisent un abaissement correspondant dans le taux des salaires. Donc en réalité les ouvriers, qui ne respectent pas le repos du dimanche, ne gagnent rien au surcroît de travail qu'ils s'imposent, et, par un aveuglement déplorable, c'est d'eux-mêmes que vient l'avilissement du salaire qui les nourrit.

La nécessité de certains jours de repos est commandée par la nature non moins que par la religion ; aussi ceux qui ne se reposent pas au jour que Dieu a fixé se reposent-ils un autre jour. Ils refusent de consacrer le dimanche au service de Dieu, à s'instruire de leurs devoirs, à penser au salut de leur âme immortelle ; mais ils consacrent le lundi à la dissipation, à l'orgie et à ses ignobles jouissances. Après avoir profané le dimanche par un travail illicite, ils profanent le lundi par une vie désordonnée, où d'ordinaire se perdent misérablement, avec le gain des jours précédent, les forces, la raison et la santé.

L'artisan, l'ouvrier, le serviteur qui violent la loi du dimanche, sont coupables devant Dieu et devant les hommes ; mais ils ne le sont pas seuls. Bien autrement grand est le crime de l'industriel qui fait, ce jour-là, rouler ses chariots et fonctionner ses usines et ses fabriques ; du marchand qui vend et qui achète ; de l'homme de loi qui fait des actes et des contrats ; des entrepreneurs et des maîtres qui ouvrent leurs ateliers et leurs chantiers ; des propriétaires et des laboureurs qui ne laissent reposer ni la terre qu'ils cultivent, ni les hommes qu'ils emploient, ni les animaux qui les servent. Un compte terrible leur sera demandé, et du scandale dont ils sont personnellement les auteurs, et de celui qui s'accomplit par leur ordre ou à leur exemple. Dieu a dit à l'homme : « Tu te reposeras un jour sur sept, afin de réparer, par ce jour de fête, les forces épuisées de ton corps et de me rendre les hommages qui me sont dûs. » Ces hommes, oublieux et ignorants de la loi et de leurs devoirs, tiennent un tout autre langage. Semblables à ces inupies dont parlent nos livres sacrés, ils disent : *Secouons le joug du Seigneur et de son Christ, effaçons ses solennités et ses jours de fête de dessus la terre.* (Psal. LXXIII, 8.) Hommes avides et insatiables des profits et des trésors de ce monde, antagonistes de Dieu, ministres de l'éternel ennemi de Dieu, vous dites au malheureux qui met ses bras à votre service : « Non, tu n'iras pas adorer Dieu dans son temple ; non, tu ne connaîtras pas le repos ; il me faut ton travail le dimanche comme les autres jours, sinon va porter ailleurs tes bras : plus d'ouvrage, plus de salaire ici pour toi. »

Ravisseurs impitoyables, vous usez ainsi avant le temps les forces et la vie de vos ouvriers et de vos serviteurs, vous leur enlevez les biens les plus précieux : la paix de la conscience et les consolations de la foi. De si honteux exemples et de si énormes iniquités sont heureusement fort rares. Ceux qui, dans leur aveuglement et leur ignorance, s'en rendent coupables, allèguent les exigences et les besoins de l'industrie. Excuse vaine et menteuse ! Non, l'industrie ne demande pas qu'on enlève à Dieu son jour et qu'on abolisse le dimanche. Ici nous en appelons, à regret, à des nations qui ne sont pas catholiques. Voyez l'Angleterre, la Hollande, les Etats-Unis : nulle part l'industrie n'est plus active et plus florissante ; nulle part, cependant, le jour du Seigneur n'est plus complètement honoré, plus rigoureusement respecté. Ce que peut l'industrie dans ces pays protestants, elle le peut dans notre catholique France ; elle n'est pas plus condamnée en France qu'ailleurs à exiger des ouvriers un travail sans relâche, sans trêve ni merci, à les traiter comme s'ils n'avaient pas un Dieu à servir et une âme à sauver. En leur laissant le repos du dimanche et la liberté des enfants de Dieu, elle ne compromet pas ses intérêts, car elle rend les ouvriers plus religieux et par là même plus moraux, plus laborieux et plus dévoués. En respectant l'homme dans sa dignité, dans ses droits et dans ses intérêts les plus élevés, l'industrie française s'honorera aux yeux des nations, méritera les bénédictions du ciel et verra croître sa richesse et sa prospérité. *A ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste est donné comme par surcroît. (Luc., XII, 31.)*

Le marchand qui profane la sainte loi du dimanche a aussi ses raisons à faire valoir ; il prétend que, s'il ne fait pas comme les autres, il gagnera moins et ne pourra soutenir la concurrence. Nous vous le demandons, N. T. C. F., cesse-t-on d'être coupable, parce que d'autres le sont ? Nous est-il permis de nous livrer à des actions mauvaises, parce que, si nous n'imitons pas ceux qui s'y livrent, nous resterons privés des avantages et des ressources qu'ils en retirent ? Poser de pareilles questions, c'est les avoir résolues.

La religion, qui seule peut faire notre bonheur dans la vie future, peut aussi seule le faire dans la vie présente. Toutefois nos bonnes actions ne sont pas toutes récompensées dans ce monde. La vertu a ses épreuves. Le ciel ne s'acquiert pas sans peines et sans sacrifices ; mais ces sacrifices et ces peines, quand on les supporte pour obéir à Dieu, sont accompagnés et suivis de consolations, de dédommagements et d'un commencement de récompense que vous chercheriez vainement ailleurs que dans le devoir religieusement accompli. Si donc la sanctification du dimanche vous imposait des sacrifices, plus grands encore que ceux que vous redoutez, vous devriez

les accepter courageusement : *Etsi rem grandem dixisset propheta, certe facere debueras. (IV Reg., V, 13.)*

Mais est-il bien vrai, N. T. C. F., que votre clientèle vous abandonnera, parce que vous aurez refusé d'abandonner Dieu, et que votre fidélité causera votre ruine ? Loin de vous une pareille crainte. Les sympathies et les encouragements des âmes vraiment catholiques ne vous feront pas défaut. Les hommes en général suivent les inspirations du bon sens quand il s'agit de leurs intérêts temporels, ils ne manqueront pas de faire ce raisonnement : Ce marchand a de la religion, donc il a de la conscience ; il craint Dieu, donc il ne voudra pas tromper les hommes ; malgré la contagion de l'exemple, il respecte le précepte divin de la sanctification du dimanche, donc il respectera dans ses ventes et dans ses achats la délicatesse et la probité ; il est sincèrement religieux, donc il est honnête homme ; je n'ai donc à redouter de lui ni tromperies, ni fraudes, ni injustices ; je n'ai point à craindre qu'il fasse à mon détriment des gains exagérés et illicites. N'en doutez pas, N. T. C. F., si vous établissez bien votre réputation d'homme de foi et de piété, loin de s'éloigner de vous, la confiance publique vous viendra plus grande et plus complète.

Il vous est d'ailleurs facile d'imiter l'exemple donné dans un grand nombre de villes. Faites un accord qui profitera à tout le monde ; fermez en même temps vos magasins et vos ateliers. Il ne vous restera plus alors ni doutes ni inquiétudes. Vous jouirez tous d'un repos nécessaire. Vous pourrez tous servir Dieu et sauver votre âme.

Le cultivateur qui, sans une nécessité sérieuse et pressante, travaille ou fait travailler le dimanche, est aussi inexorable que le marchand, l'ouvrier et l'industriel. On pourrait dire qu'il l'est davantage. Il vit sans cesse au milieu des splendeurs et des magnificences de la création. De combien de merveilles n'est-il pas le témoin et l'objet ! Quel prodigieux spectacle lui donnent ces astres éclatants, semés dans l'immensité de l'espace comme la poussière dans les champs et qui roulent sur sa tête avec tant de pompe et de majesté ! Ces petits grains, ces semences presque imperceptibles que le laboureur dépose dans les sillons qu'il a ouverts, par qui sont-ils mystérieusement transformés ? Quel pouvoir en fait naître ces admirables tapis de verdure dont la terre se pare comme d'un vêtement ; ces fleurs délicieuses et variées dont elle est émaillée ; ces moissons ondoyantes et dorées qui vont tomber sous la faucille ; ces fruits abondants qui flattent l'œil et le goût ; ces plantes innombrables ; ces arbres majestueux si utiles à l'homme et qui rendent les campagnes si belles et si ravissantes ? Qui donne l'accroissement à toutes ces productions que l'homme cultive, mais auxquelles il ne saurait donner la vie ? D'où viennent ces rosées et ces pluies qui les rafraichis-

sont et ces doux rayons de soleil qui les mûrissent? Par qui l'air, la terre, les forêts et les mers ont-ils été peuplés de cette multitude infinie d'êtres divers qui célèbrent, à leur manière, la puissance qui les a créés et la sagesse qui les gouverne? Aux champs, de quelcôté côté que l'homme porte ses regards, sur quelque point qu'il arrête sa pensée, il voit, il sent, il touche Dieu, si nous osons ainsi parler; il rencontre partout sa présence et son action. Les miracles de sa puissance et de sa bonté planent sur lui, l'environnent, le pressent, le pénètrent de toutes parts; et c'est au milieu de tant de merveilles; c'est au milieu des bienfaits sans nombre dont ils sont chaque jour comblés; c'est en plein soleil, à la face du ciel et de la terre, que l'on voit parfois les habitants de nos campagnes refuser à Dieu le jour qu'il réclame, et faire monter vers lui leur désobéissance comme nu défilé à son autorité et à sa colère! Où trouver, N. T. C. F., assez de larmes pour tant d'aveuglement, assez d'indignation pour tant d'ingratitude?

Hommes de l'industrie et du négoce, habitants de nos villes et de nos villages, nous vous en conjurons, ne vendez pas votre âme, ne vendez pas votre part du ciel pour un morceau de pain que vous trouverez un jour bien amer, et pour de misérables intérêts temporels qui ne vous satisferont jamais. Sarcetifiez le jour du Seigneur. Ce n'est qu'à ce prix qu'il vous sera donné d'assurer vos véritables intérêts; ce n'est qu'à ce prix que peuvent être assurés ceux de la famille et de la société.

Quel délicieux air de fête et de bonheur respirent les familles qui, pénétrées du sentiment du devoir, observent le repos du dimanche! Après avoir assisté ensemble à l'auguste sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, adoré le Très-Haut et appelé ses bénédictions; après avoir écouté ensemble la voix amie du pasteur vénéré qui enseigne les vérités, les consolations et les espérances éternelles, les membres de ces familles vraiment chrétiennes goûtent ensemble, au foyer domestique, des joies innocentes et pures, que ne connaissent pas ceux qui passent les jours saints dans des travaux défendus ou dans des divertissements et des jouissances plus blâmables encore que le travail. Dans ces familles pieuses et hénies, les nœuds qui unissent les époux se resserrent de plus en plus, le cœur des enfants est plus près de celui des pères, les serviteurs sont plus fidèles et plus dévoués. On vit de la vie de l'intelligence, de la vie de la loi et de la charité. Tout y est calme et paix, parce que Dieu y est aimé, glorifié et servi. C'est un spectacle digne de Dieu et des anges.

Passons dans la famille qui profane les saints jours. Quel affligeant contraste! Parti dès le matin et ne revenant que le soir, le chef de cette famille se hâte de livrer au sommeil ses membres fatigués par le travail et par les désordres auxquels il vient de consacrer sa journée. Où trouvera-t-il

le temps de s'occuper de ses enfants, de prendre part à leurs jeux, de parler à leur intelligence et à leur cœur, de leur donner des conseils dictés par sa tendresse et son expérience, de leur faire sentir qu'il les aime et de s'en faire aimer? Comment ces malheureux enfants apprendront-ils leurs devoirs, puisque leur père ne les conduit pas aux leçons du pasteur qui les enseigne au nom de Dieu? Un père peut-il espérer que ses enfants auront de la religion, de la vertu, de la modération et de la sobriété, quand il leur offre le triste spectacle de son indifférence pour la religion, de son impiété, de son intempérance et de ses emportements? Peut-il se flatter que ses enfants respectent son autorité, quand il leur donne le funeste exemple de braver celle de Dieu, source de la sienne? Pères aveugles et coupables, vous désobéissez à Dieu, à votre Père qui est aux cieux, vous méprisez ses lois, vous le bannissez de votre maison; un de vos châtiments sera le mépris et la désobéissance de vos enfants. Imitateurs de votre indifférence et de votre impiété, de votre intempérance et de votre immoralité, ils feront votre malheur et peut-être votre honte. De quel droit vous en plaindriez-vous? Vous recueillerez ce que vous avez semé; qu'avez-vous fait de vos enfants, qu'avez-vous fait pour votre famille? Epouse infortunée, pauvres enfants, vous attendiez de votre époux, de votre père, des marques d'une sincère et religieuse affection. Vous attendiez ses conseils et ses leçons, vous comptiez sur son appui dans la vie, sur le produit de son travail pour apaiser votre faim et couvrir votre nudité; au lieu de ces bienfaits et de ces secours qui vous étaient si légitimement dus, que vous rapporte-t-on trop souvent? L'ignoble spectacle de la dégradante ivresse, les juréments, les blasphèmes, et peut-être de mauvais traitements. Quelle déplorable vie et quelle déplorable famille! Peut-on plus misérablement perdre, avec le bonheur du ciel, le bonheur domestique, le bien-être de la vie, l'honneur et la santé?

La profanation du dimanche n'est pas moins funeste à la société qu'à la famille et à l'individu. Pour la paix, la prospérité, l'existence même de la société, il faut des convictions religieuses, généreuses et fortes; avec les bonnes mœurs, l'esprit de charité, de sacrifice et de dévouement qu'elles enfantent; il faut la connaissance, le saint amour et la crainte de Dieu. La société reposera sur des fondements d'autant plus solides, elle sera d'autant plus florissante que les sentiments et les vertus qu'inspire la religion y seront plus universellement répandus et plus profondément enracinés. O vous qui méprisez Dieu et ses jours saints, si des sentiments nobles et purs font encore battre vos cœurs, si vous comprenez et si vous aimez la vertu, si vous la pratiquez encore dans une certaine mesure, rendez-en grâce au dimanche et aux enseignements qu'il donne. C'est aux yeux précieux

qu'ils ont déposés dans vos âmes, peut-être à votre insu ; c'est à l'atmosphère religieuse qu'ils ont créée autour de vous, et aux lumières dont ils l'ont remplie, que vous devez ce qu'il y a en vous de beau, de bien et de bon. La société, comme l'individu, ne vit pas seulement de pain matériel ; comme lui elle réclame la céleste et incorruptible nourriture de la parole de Dieu. Si du haut de la chaire chrétienne ne descendait pas sur les hommes la parole sainte, comme une abondante et féconde rosée, si les populations ne se pressaient pas, attentives et recueillies, autour des pasteurs qui, avec l'imposante autorité qu'ils tiennent de Dieu, apprennent à l'homme son origine, sa dignité, ses devoirs et ses glorieuses et impérissables espérances, où en serions-nous et que deviendrions-nous ? Ah ! si, partageant votre aveuglement et votre ingratitude, la société méconnaissait Dieu ainsi que vous, et ainsi que vous bravait et foulait aux pieds ses ordres sacrés, bientôt une nuit profonde et désolée pèserait sur le monde moral. Supprimez l'observation du dimanche, du même coup vous bannissez de la société la vérité, la vertu, les lois divines, et, avec elles, les lois humaines, car les lois humaines n'ont de base, de sanction, de force et de durée qu'autant qu'elles s'appuient sur Dieu et sur les lois de Dieu. Du même coup vous anéantissez l'ordre et l'autorité. Quand le Roi du ciel n'est plus reconnu, honoré et servi, les rois et les pouvoirs de la terre cessent d'être respectés et obéis ; l'esprit d'indépendance et de révolte s'allume et se propage ; plus de frein pour les passions mauvaises, plus de digne pour le désordre et l'anarchie. Du foud de l'abîme montent les fléaux de toute sorte qui affligent la société, les tempêtes et les révolutions qui la dévastent et la bouleversent. Dieu supporte les crimes isolés et individuels avec une patience qui va parfois jusqu'à paraître de l'indifférence ; souvent même il les épargne durant la vie présente. Il n'a pas besoin de se hâter pour punir les individus ; il a l'éternité pour exercer sur eux sa justice. Il n'attend pas ainsi les nations qui l'ont offensé ; il les châtie dans ce monde, parce que, pour les nations, il n'y a pas d'éternité. Aussi nous déclare-t-il lui-même que sa main s'appesantira sur les populations qui profanent ses saints jours. « Je les visiterai, dit-il, dans ma colère, je les mènerai de ma verge de fer, je les briserai comme un vase d'argile, je verserai sur elles les flots de ma colère ; elles auront beau semer, elles ne récolteront rien ; le ciel sera de bronze, la terre de fer, la sécheresse brûlera leurs récoltes et la grêle les emportera : les maladies, les peites, les famines les accablent, le feu se mettra dans leurs maisons et consumera ce qu'elles auront amassé. » (*Levit., XXVI, 16-20.*)

Vous ne sauriez, N. T. C. F., révoquer en doute l'efficacité de vos menaces, car vous en avez fait la triste expérience. Vous avez vu vos champs et vos vignes malades et in-

firmes comme ceux dont parle le prophète. (*Isa., XXIV, 7.*) Vous avez labouré, commencé et cultivé vos belles et riches campagnes, et les récoltes n'ont répondu ni à vos vœux, ni à vos besoins. (*Agg., I, 6.*) Vous les avez vues périr, tantôt dans leur fleur, tantôt au moment où vos greniers allaient s'ouvrir pour les recevoir. Aussi que de larmes ont coulé, que de plaintes et de lamentations ont été entendues ! Combien de femmes, d'enfants et de vieillards ont souvent en vain demandé le morceau de pain qui devait apaiser leur faim, le morceau de toile qui devait couvrir leur nudité ? Nous sommes heureux d'avoir à le proclamer : les pauvres ont supporté leurs privations et leurs souffrances avec calme et avec résignation ; la main des riches et des puissants s'est généreusement ouverte. Partout la charité a été grande et vraiment digne de populations catholiques. Cependant les industries du zèle et les ressources de la charité n'ont pu égaler la misère et les privations. C'est que Dieu était là qui avertissait et qui punissait.

Les épidémies, les révolutions et les guerres sont aussi, dans les mains de Dieu, des châtimens et des leçons. Il ne nous les a pas épargnés. Un mal implacable, qui confond toutes les prévisions et détie tous les efforts de la science, a parcouru les provinces épouvantées, les frappant comme l'ange exterminateur, et laissant partout sur son passage le deuil et la désolation. Par une faveur toute spéciale, et dont nous ne saurions assez la bénir et la remercier, la divine Providence n'a fait que nous laisser entrevoir ce terrible fléau, et ne lui a permis de porter dans nos rangs que quelques coups rares et isolés ; elle s'est contentée de nous menacer et de nous avertir de loin par l'éloquent retentissement des ravages immenses dont étaient victimes d'autres contrées. Cessons, N. T. C. F., de braver Dieu et d'enfreindre sa loi, si nous voulons qu'il continue de nous épargner.

Les révolutions, qui depuis soixante ans ont tant de fois et si profondément bouleversé la France en la couvrant de sang et de ruines, se sont enfin éloignées de nous. Mais, pendant que d'autres nations en subissent à leur tour les effroyables épreuves, il nous reste celles de la guerre. Rien de si légitime et de si nécessaire que la lutte mémorable dans laquelle la France est engagée et qu'elle soutient avec tant de gloire et d'éclat. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de sauver la liberté et l'indépendance de l'Europe, en arrêtant, pendant qu'il en est temps encore, les envahissements de la menaçante et gigantesque puissance du czar. Bientôt, si la France n'eût tiré sa formidable épée, toutes les nations de l'Europe auraient dû courber la tête devant cet ambitieux monarque, en attendant l'heure, qui n'eût pas tardé à sonner, où il les eût subjuguées, et, comme la malheureuse Pologne, englouties dans son vaste empire. Cependant, si juste et si nécessaire qu'elle soit,

la guerre n'en est pas moins une cruelle expiation, une horrible calamité, un instrument redoutable dont Dieu se sert pour venger ses lois méprisées et sa majesté outragée, et pour apprendre aux peuples qu'il est leur maître, et qu'ils relèvent de lui. Or, N. T. C. F., quels mépris, quels outrages plus propres à irriter le Seigneur et à faire monter les tourbillons de sa colère et de ses vengeances, que la profanation du jour qu'il s'est approprié, qu'il a fait sien et dont il est souverainement jaloux ? O honte, ô douleur lamentable ! c'est la France, c'est notre bien-aimée patrie, c'est la fille aimée de l'Église et l'ardente propagatrice de la foi et de la civilisation, qui présente le plus souvent et avec le plus d'audace le scandale de cette violation sacrilège ! Écoutez, N. T. C. F., la voix de la raison et de la religion, ne donnons pas plus longtemps au monde un aussi funeste exemple. Que désormais la sainte et bien-faisante loi du repos trouve en nous de fidèles et zélés observateurs ; nous trouverons dans cette fidélité des récompenses qui ne se feront point attendre. C'est Dieu lui-même qui nous en donne l'assurance. « Si vous faites vos délices du repos du Sabbat, si vous le regardez comme le jour saint et glorieux à mon nom, si vous l'employez à chercher et à suivre mes voies, vous trouverez en moi votre joie et votre bonheur, je vous placerai au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé sur la terre. Si vous gardez les jours que je me suis consacrés, je vous donnerai des pluies dans leur temps, la terre se couvrira d'abondantes productions, vos arbres seront chargés de fruits. Vous mangerez votre pain à satiété. Je donnerai la paix en vos contrées. Je vous bénirai vous et vos enfants. » (*Levit.*, xxvi, 2 et seq.)

Quelle confiance ne doivent pas nous inspirer des promesses si formelles et si consolantes ! Maître des temps et des saisons, Dieu rendra vos terres fertiles, il arrêtera les tempêtes qui devaient les ravager, il accomplira vos vœux, si vous accomplissez ses volontés saintes. *Voluntatem timentium se faciet.* (*Psal.* CXLIV, 19.)

Ainsi donc, N. T. C. F., si vous voulez que les droits et l'autorité de Dieu ne soient pas audacieusement bravés et sacrilègement usurpés, et les plus nobles, les plus précieux intérêts de l'homme et de la famille, déplorablement sacrifiés ; si vous voulez que les fléaux, ministres impitoyables des vengeances de Dieu, n'exercent pas sur nous leur fureur, que les populations soient dociles et soumises ; qu'elles s'honorent par la dignité du caractère et la pureté des mœurs ; qu'elles soient saines et fortes ; que la nation soit grande et puissante ; faites que le jour du Seigneur soit fidèlement observé, que la maison de la prière et du sacrifice soit fréquentée et la parole sainte écoutée ; qu'aux jours marqués les églises offrent partout l'édifiant spectacle de pieuses et imposantes assemblées, qui, prosternées

devant l'autel où notre Seigneur Jésus-Christ renouvelle le sacrifice de la croix et continue de réconcilier la terre avec le ciel, font monter vers le Très-Haut de solennels hommages, de touchants concerts de louange et d'adoration, qui, commencés sur la terre, se continueront dans le ciel. Alors Dieu, qui a toujours été trouvé fidèle en ses promesses, prodiguera à la société les inépuisables trésors de ses grâces et de ses bénédictions ; il la comblera de gloire, de bonheur et de prospérité.

Bénédissons donc, N. T. C. F., honorons et sanctifions le dimanche ; c'est le jour que le Seigneur a fait, c'est le jour de la religion, c'est le jour de l'homme, de la famille et de l'humanité ; c'est pour nous tous le jour par excellence, le jour du salut, le chemin du ciel.

Nous en avons la confiance, ô mon Dieu ! votre peuple comprendra ces vérités. Vos jours seront observés, votre nom sera sanctifié sur la terre comme il l'est au ciel. Votre paix et vos miséricordes seront assurées aux hommes de bonne volonté. Nous en avons pour garants ce vaste et profond mouvement religieux, et ces innombrables conversions qui se sont opérées pendant le temps du jubilé. Quel ravissant spectacle a offert le diocèse durant ces jours trop vite écoulés ! Quel admirable zèle ont montré nos bien-aimés coopérateurs ! Avec quelle ardeur ils se sont multipliés pour annoncer la parole de vie, en se prêtant un mutuel et fraternel secours ! Comme elles ont été belles les courses apostoliques des pasteurs et des missionnaires évangélisant nos villes et nos campagnes (*Rom.*, X, 15), et courant après les brebis égarées pour les ramener au bercail (*Luc.*, XV, 4.) Comme ils ont su se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ ! (*1 Cor.*, IX, 22.) Dieu a béni leur zèle et leurs travaux. Aussi ces infatigables ouvriers de la parole sacrée, ces généreux dispensateurs des divins mystères, ont-ils obtenu la seule récompense qu'ils ambitionnent en ce monde : le bonheur de voir les populations répondre à leurs efforts pieux et dévoués. Elles y ont dignement répondu. Ni l'intempérie des saisons, ni les difficultés et la grandeur des distances à parcourir, rien n'a pu arrêter l'élan des multitudes empressées et poussées par les secrètes inspirations de la grâce. Partout on les a vues accourir en foule aux saints exercices, se presser autour de la tribune sacrée et des tribunaux de la pénitence, et s'asseoir, heureuses et réconciliées, au banquet céleste. Oh ! oui, pour nous servir de l'expression des bons habitants de nos campagnes : *Le jubilé a été traité beau dans nos paroisses. C'est le jubilé de la bonne Vierge.*

Ces merveilles dont vous avez été, bien-aimés coopérateurs, les dignes instruments, ont rempli votre âme et la nôtre de consolation et de joie. Mais vous ne vous en attribuez pas le mérite, vous le faites remonter à sa vraie source, à l'auteur de tout don

parfait, à l'Esprit-Saint qui parlait aux cœurs, pendant que le son de votre voix frappait les oreilles. Vous la faites remonter à la toute-puissante protection de l'auguste patronne de notre diocèse, à la Vierge Immaculée dont vous venez de célébrer le glorieux triomphe, récemment proclamé dans la ville éternelle, aux acclamations de l'univers catholique. Vous continuerez, bien-aimés coopérateurs, à mériter la protection de cette toute-puissante Reine du ciel, en déployant, dans la sainte carrière de la pénitence qui va commencer, l'admirable zèle que vous avez déployé dans le saint temps du jubilé qui vient de finir. Votre voix ne cessera pas de retentir pour inspirer aux âmes, qui vous sont confiées,

l'horreur du péché et l'amour de Dieu, et les porter à la pratique de la vertu. Vous poursuivrez courageusement l'œuvre éminemment chrétienne et sacerdotale des associations pour la sanctification du dimanche. Vous demanderez à vos paroissiens, au nom de la raison et de la piété, l'engagement purement religieux, leur parole d'hommes d'honneur et de catholiques de sanctifier le jour du Seigneur, et de ne rien négliger de ce qui peut dépendre d'eux pour qu'il soit sanctifié par tous et partout. Cet engagement ne vous sera pas refusé, puisqu'après tout il ne s'agit que de l'accomplissement d'un des devoirs fondamentaux de la religion.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR MONSIEUR DUPANLOUP, EVÊQUE D'ORLÉANS.

Mgr Félix-Antoine-Philibert Dupanloup est un enfant de la Savoie. Il est né le 3 janvier 1802, à Saint-Félix, commune dépendante alors de l'ancien département du Mont-Blanc. Ce ne fut qu'en 1833 qu'il demanda et obtint la qualité de Français. M. Dupanloup passa donc ses premières années dans son pays natal. Il avait un oncle curé qui, de bonne heure, sut apprécier l'intelligence et les talents dont la nature avait enrichi son neveu. Il conseilla à ses parents de l'envoyer faire ses études à Paris. Le jeune Dupanloup entra d'abord, comme élève de sixième, dans la petite communauté de la rue du Regard, maison fondée par l'abbé Tesseydre, et il fut admis ensuite, comme élève de quatrième, au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, dirigé alors par M. l'abbé Thavenet. Quoique M. Dupanloup eût fait une belle quatrième à la petite communauté, le supérieur du petit séminaire voulait qu'il en fit une seconde en entrant dans son établissement; mais l'enfant déclara nettement que, s'il en était ainsi, *il ne travaillerait pas du tout*. Il tint parole; de manière qu'on prit le parti de l'envoyer en troisième, où il occupa constamment la première place. Du petit séminaire M. Dupanloup passa à celui de Saint-Sulpice, où il fit avec distinction sa philosophie et ses études théologiques, et il fut ordonné prêtre par M. de Quélen en 1825.

Après son ordination, M. Feutrier, alors curé de l'Assomption, se l'attacha comme prêtre-administrateur, et il le chargea du catéchisme qui se faisait dans la chapelle Saint-Hyacinthe, à la Madeleine. L'illustre curé vit bientôt qu'il avait fait un excellent choix. Les catéchismes prirent, dès l'abord, un accroissement prodigieux; non-seulement les jeunes gens s'y rendaient en

foule; mais on les voyait habituellement suivis par des familles entières. Le jeune prêtre qui dirigeait ces catéchismes ne tarda pas à se voir investi de la considération, de l'estime et même de l'affection générale: on crut un moment que les anciens catéchismes de Saint-Sulpice allaient être supplantés par ceux de la chapelle Saint-Hyacinthe.

Dans le même temps M. le duc de Bordeaux choisit M. Dupanloup pour son confesseur.

On sait qu'il assista plus tard, à ses derniers moments, le prince de Talleyrand de Périgord.

M. Feutrier, ayant été nommé à l'évêché de Beauvais, céda sa cure à M. Gallard; ce dernier à M. Mathieu, et M. Mathieu enfin à M. Beuzelin. Par suite de la considération que lui avait donnée son catéchisme, M. Dupanloup exerçait, même à son insu et malgré lui, une grande influence dans la paroisse de l'Assomption. M. Beuzelin en prit de l'ombrage, et il s'imagina que le crédit dont jouissait son vicaire diminuait celui qu'il devait obtenir comme curé; et, pour arrêter ce qui lui semblait un débordement de zèle, il signifia à M. Dupanloup et à ses collègues qu'il ne voulait plus de leurs services. Cette résolution fut annoncée à Mgr de Quélen, qui s'en moutra profondément affligé. Il lit venir M. Beuzelin et il lui proposa des accommodations. Le curé fut inflexible. Alors les vicaires donnèrent leur démission, et M. Dupanloup se retira au séminaire de Saint-Nicolas où il fut provisoirement nommé préfet des études. Mais bientôt après, par des arrangements avec M. Olivier, curé de Saint-Roch, M. Dupanloup et ses collègues furent installés comme vicaires de

cette paroisse. Déjà, à cette époque, M. Dupanloup était chanoine honoraire de la métropole, et ce fut sans doute une des causes qui fit accorder la mosette à Mgr Olivier; il ne convenait pas que le vicaire pût porter cette marque de distinction, et que le curé ne l'eût point. Le curé de Saint-Roch vécut toujours avec ses trois nouveaux vicaires dans les rapports de la plus vraie comme de la plus étroite intimité.

En 1834, Mgr de Quélen établit des conférences à Notre-Dame. M. Dupanloup fut chargé de les ouvrir, et il le fit avec un talent et un succès remarquables.

Peu de temps après, Mgr de Quélen donna à M. Dupanloup des lettres de vicaire-général honoraire, et Mgr Affre, son successeur, le nomma tour à tour professeur d'éloquence en Sorbonne, chanoine titulaire de la métropole et vicaire général, lui conservant toujours néanmoins le titre de supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, charge qu'il avait reçue de Mgr de Quélen.

L'évêché d'Orléans étant devenu vacant par la mort de Mgr Fayet, une ordonnance du prince-président de la république, en date du 6 avril 1849, appela M. Dupanloup pour occuper ce siège. Il fut préconisé à Portici

le 30 septembre suivant, et sacré à Paris le 9 décembre de la même année.

Mgr Dupanloup fut reçu à l'Académie française le 9 novembre 1854 en la place de M. Tissot; de plus il est membre du conseil d'instruction publique.

Depuis qu'il a été promu à l'épiscopat, Mgr Dupanloup a publié des Mandements et des Lettres pastorales où se peignent non-seulement son zèle et sa vigilance de pasteur, mais encore un talent qu'on est habitué à retrouver dans toutes ses productions. Nous nous faisons un devoir de reproduire une partie de ses Mandements dont l'utilité est moins spéciale à son diocèse.

Mgr Dupanloup a recueilli et mis en ordre un ouvrage intitulé: *Le christianisme présenté aux hommes du monde*, par Fénelon, 6 vol. in-32.

Chaque année, pour ainsi dire, a vu depuis sortir de sa plume quelque autre ouvrage sur la religion, sur le catéchisme, sur l'éducation; ceux relatifs à cette dernière matière sont sans contredit les plus nombreux, les plus pratiques et les plus frappants qui aient été produits par un seul homme, en France et hors de France.

ŒUVRES PASTORALES

DE M^{GR} DUPANLOUP

EVÊQUE D'ORLÉANS.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.

I. MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES D'ACTIONS DE GRÂCES POUR L'HEUREUX RETOUR DE S. S. LE PAPE PIE IX DANS LA VILLE DE ROME.

Nos très-chers frères,

Le chef suprême de la chrétienté, le père commun des fidèles, Pie IX, est enfin rentré dans Rome! Le jour qui le rend à la ville éternelle le rend en même temps à la joie de l'Eglise entière et met un terme à la désolation de nos cœurs. Grâces immortelles en soient rendues à celui qui, du haut du ciel, veille sur la barque de Pierre et la guide invisiblement au milieu des tempêtes!

Il a donc cessé, ce douloureux exil, qui contristait si amèrement l'univers chrétien, qui fixait tous les regards comme tous les cœurs sur ce glorieux fugitif, à la destinée duquel se tient si profondément les desti-

nees mêmes de l'Eglise, et, nous pouvons l'ajouter, le salut du monde! Dieu s'est donc encore une fois complu à écrire, pour l'instruction des peuples, une nouvelle et admirable page dans l'histoire de cette papauté, dont tous les combats sont des victoires, et dont toutes les épreuves furent toujours les préludes de nouveaux triomphes!

Aussi, quelle consolation pour l'Eglise catholique, notre mère! Après avoir suivi de ses larmes l'illustre exilé, après l'avoir accompagné, sur la terre étrangère, de ses vœux et de son indéfectible amour, elle l'accompagne en ce jour de ses acclamations le roi-pontife au Vatican, et le voit s'asseoir tout resplendissant d'un nouvel éclat sur le siège de Pierre! On peut donc agiter, ébranler ce trône impérisable; mais le renverser, jamais!

Il y a là une triple couronne qui ne sau-

rait manquer au front sur lequel la main de Dieu l'a placée. Simon, fils de Jean, peut tomber glorieusement sous les coups de la persécution; mais le vicaire de Jésus-Christ, mais Pierre est immortel comme son maître!

Que de leçons à recueillir ici, N. T. C. F., et combien nous regrettons que les soins d'une pénible infirmité ne nous permettent pas de vous les développer, selon l'inclination de notre cœur! Mais pourquoi ces regrets? Les leçons de la Providence ne valent-elles pas mieux que tous les discours, et ces leçons furent-elles jamais plus éclatantes et plus fortes?

Il est donc vrai que l'Eglise catholique est bien la véritable Eglise de Jésus-Christ, puisqu'elle est en possession permanente de cet héritage de persécution que Jésus-Christ a légué à ses enfants, et dont la gloire mystérieuse n'appartient qu'à eux: *Si me persecuti sunt, et vos persecuentur.* (Joan., XV, 20.)

Il est donc vrai que l'Eglise catholique est la véritable Eglise de Jésus-Christ, puisqu'elle vérifie avec une si invariable constance, à travers les âges, l'étonnante prédiction par laquelle Jésus-Christ assure à son Eglise une perpétuelle stabilité parmi de perpétuelles attaques: *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (Matth., XVI, 18.)

Il est donc vrai que les peuples, aussi bien que les rois, se liguent et s'arment en vain contre le Seigneur et contre son Christ: *Quare fremuerunt gentes?* (Psal. II, 1, 5.) Ils ont beau frémir dans leur rage impuissante, ils ne formeront que de vains complots: *Meditati sunt inania!* Celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, et le Seigneur les livrera à la dérision des siècles: *Qui habitat in cælis iridebit eos, et Dominus subsannabit eos.* Il prononcera contre eux des jugements de colère, et il les dispersera dans sa fureur: *Loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos.* Et toujours il sera vrai qu'il n'y a ni sagesse, ni conseil, ni force contre le Seigneur! Et cette immobilité divine, donnée par Dieu lui-même à son Eglise, bravera à jamais la méchanceté des hommes, la violence des persécutions et la mobilité des siècles: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

Vit-on jamais, en effet, plus clairement démontrée et plus hautement confondue l'inanité des droits que s'arrogent la force brutale et la vanité de l'orgueil humain? Et, tout à la fois, vit-on jamais plus manifestement déclarée la protection immortelle de celui qui commande aux vents et aux tempêtes, soutient d'une main douce et forte le prince des apôtres sur les flots irrités et le dépose vainqueur et tranquille

sur la ferme rivage contre lequel les fureurs de l'enfer viendront éternellement se briser?

Ils se sont donc trompés, ces esprits téméraires qui, prophétisant sans que le Seigneur leur eût parlé, annonçaient, comme s'ils l'eussent vu dans les décrets divins, que la souveraineté temporelle du saint-siège allait disparaître. A les entendre, le dessein de Dieu sur la papauté était changé. Vaines pensées! folles conjectures! auxquelles la Providence, aujourd'hui, donne encore une fois le plus éclatant démenti. Le dessein divin est donc toujours le même: tous doivent aujourd'hui reconnaître que la souveraineté temporelle du saint-siège demeure toujours intimement liée, dans la pensée manifestée de Dieu, à la souveraineté spirituelle. Tous doivent reconnaître que la sécurité de l'Eglise et l'indépendance de son divin gouvernement demeurent providentiellement unies à la liberté et à l'indépendance du vicaire de Jésus-Christ. Et c'est ainsi que le chef suprême de l'Eglise universelle continuera, comme lui-même le disait naguère, à *posséder sa pleine liberté dans l'exercice de sa puissance souveraine* (1), et que « tenant en main la balance droite au milieu de tant d'empires souvent ennemis, il entretiendra l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets, et tantôt par de sages tempéraments » (2). »

Il est donc vrai que la souveraineté providentielle des pontifes romains continuera sa mission bienfaisante, et qu'après avoir une première fois sauvé l'Europe des flots tumultueux de la barbarie, elle la sauvera de l'invasion plus redoutable encore de ces nouveaux barbares qui la menacent aujourd'hui!

En ces temps si mauvais, et au milieu de la consternation générale, quel esprit attentif et chrétien n'aime à voir, dans le rétablissement merveilleux de cette souveraineté pacifique, un nouveau et puissant secours donné par Dieu à l'ordre social, l'aurore et le présage d'un dessein réparateur, et le gage de la paix européenne? Certes, cette paix ne parut jamais plus menacée qu'en ces jours de douloureuse mémoire où le saint père, abreuvé d'outrages et poursuivi par la violence des impies, fut obligé d'aller demander à l'exil la sûreté de sa personne et l'indépendance de son autorité sacrée. C'était là, aux yeux des hommes de sens et de foi, un des signes les plus certains de la colère du Seigneur contre les peuples, et la menace terrible d'un renversement imminent et universel!

Ah! que les nations chrétiennes, tristement égarées, profitent donc enfin de cette nouvelle et éclatante expérience! Elles savent aujourd'hui ce qu'elles deviennent quand elles brisent les liens sacrés du respect et de l'autorité; elles ont vu quelles

(1) Paroles de Pie IX, dans la protestation du 27 novembre 1818.

(2) BOSCHU, *Discours sur l'Unité de l'Eglise.*

calamités tombent sur un peuple, quand, au milieu des ruines et de l'effroi de la société tout entière, ébranlée jusqu'en ses fondements, il vient à porter une main sacrilège jusque sur ce pouvoir vénérable, qui est la personnification la plus auguste de l'autorité et du droit parmi les hommes !

Grande et instructive leçon, tout à la fois pour les peuples et pour ceux qui les gouvernent ! Enseignement mémorable pour nos sociétés, si profondément travaillées du mal de l'indiscipline et de l'orgueil, livrées à l'oubli de toute loi divine, au mépris de tout frein religieux et social, et par cela même en proie à ces convulsions effroyables qui ressemblent à une suprême agonie !

Méditons, N. T. C. F., ces grandes et solennelles leçons, et béniissions mille fois le Dieu qui, en nous les donnant, les couronne par des événements si merveilleux et si consolants ! Oui, en voyant les desseins de Dieu se développer si miséricordieusement, l'Eglise ravimer son espérance, la souveraineté pontificale s'affermir miraculeusement, l'Europe en augurer instinctivement l'ordre et la paix, et notre France, l'antique nation très-chrétienne, appelée de nouveau aujourd'hui à l'honneur incomparable d'être le premier et le plus puissant instrument de ces merveilles, et, fidèle à sa mission providentielle, prêter encore une fois l'appui de sa force à la sainte et vénérable faiblesse des pontifes romains, à ce spectacle, reconnaissons que le doigt de Dieu est là : *Digitus Dei est hic* (*Exod.*, VIII, 19) et que lui seul a fait ce que nos yeux admirent : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (*Psal.* CXXVII, 23.)

Béni soit donc celui qui revient au nom du Seigneur ! Bénie soit la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises ! Après tant de combats, elle chante encore une nouvelle victoire. Rendons-en à Dieu d'immortelles actions de grâces. Ces combats pourront se renouveler : de nouvelles victoires les couronneront toujours ; et, au dernier jour du monde, l'Eglise, en quittant la terre pour s'envoler vers le ciel, laissera comme dernier adieu aux puissances ennemies cette parole qu'elle ne cesse point de redire depuis dix-huit siècles. Ils m'ont livré de continuel assauts dès ma jeunesse, et jamais ils n'ont rien pu contre moi : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea ; etenim non potuerunt mihi.* (*Psal.* CXXVIII, 1 et 2.)

O Eglise romaine ! ô cité sainte ! ô chère et commune patrie de tous les vrais chrétiens ! Tout est fait un seul peuple dans votre sein. Tous sont citoyens de Rome, et tout catholique est romain. O Eglise ! d'où Pierre confirmera à jamais ses frères, que ma main droite s'oublie elle-même si je vous oublie jamais ! Que ma langue se des-

sèche en mon palais et qu'elle devienne immobile, si vous n'êtes pas, jusqu'au dernier soupir de ma vie, le principal objet de ma joie et de mes cantiques (3) !

Donné à Orléans, le 22 avril 1850.

II. MANDEMENT

A L'OCCASION DE L'ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX, CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Vous n'avez pas oublié, nos très-chers frères, la lettre encyclique adressée, le 2 février de l'année dernière, à tous les évêques de l'univers catholique, par N. T. - S. P. le pape Pie IX, au sujet de l'immaculée conception de la très-sainte Vierge.

C'était, vous le savez, au milieu des plus violentes tempêtes qui eussent depuis longtemps agité le monde : le sol tremblait partout sous les pieds des nations consternées ; de toutes parts les trônes tombaient ou chancelaient ; les peuples, emportés par un esprit de vertige, conspiraient à l'envi le renversement de toutes les antiques lois ; une barbarie nouvelle, sortie soudainement, et tout armée, du sein de la civilisation épouvantée, menaçait de tout envahir, de tout dévaster ; et déjà on la voyait attaquer avec une audace inouïe toute autorité, toute religion, tout droit, la propriété, la famille elle-même, ces institutions primitives et fondamentales ; que l'humanité, depuis soixante siècles, était accoutumée à respecter ! Enfin, le vicaire de Jésus-Christ lui-même, outragé dans sa triple majesté, comme pontife, comme père, comme roi, par des enfants, par des sujets rebelles, était réduit à chercher, loin de Rome, la sûreté de sa personne sacrée, et à confier aux armes catholiques la défense du siège de Pierre.

Ce fut dans ces circonstances si orageuses et si terribles que N. S. P. le pape Pie IX nous fit entendre sa voix et nous révéla toutes les pensées, tous les vœux de son cœur, relativement à la conception immaculée de Marie, et que parut cet acte incomparable d'une si tendre, si douce et si tranquille piété.

Ce fut, certes, un beau et touchant spectacle pour la chrétienté tout entière que celui qu'offrit alors à son admiration et à son attendrissement, ce pieux pontife, seul calme et serein au milieu de tous les conducteurs des nations éperdus et troublés, arrêtant, au plus fort de la tempête, un paisible regard sur celle que l'Eglise appelle l'*Étoile de la mer* (4), et faisant planer, pour ainsi dire, sur le monde comme un signe d'espérance et de paix, comme un arc-en-ciel dans l'orage, la pure et douce figure de Marie conçue sans péché !

De toutes parts la voix des pasteurs et des peuples répondit à la voix du pontife suprême : tous les cœurs s'épanchèrent à la gloire de la Vierge sans tache ; tous les enfants de Marie se levèrent à l'envi, et la

(3) Fénélon.

(4) S. BERNARD.

proclainèrent bienheureuse dans son immaculée conception : *Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt.* (Cant., VI, 8.)

L'Eglise d'Orléans, veuve alors de son pasteur, et livrée à tous les regrets de sa douleur, ne put joindre sa voix à ce concert de pieuses acclamations, et elle ne répondit qu'en secret, et comme en silence, à l'invitation du souverain pontife.

Mais aujourd'hui, N. T. C. F., notre voix à tous doit enfin se faire entendre. Nous pouvons enfin faire connaître à Pie IX les vœux de notre piété envers Marie et adresser à Dieu les prières que ce saint pape demande à notre foi. L'accomplissement de ce double devoir fut une des premières pensées de notre esprit, lorsque la divine Providence nous appela, quoique indigne, au gouvernement de l'Eglise d'Orléans, et c'est avec bonheur que nous nous empressons d'y satisfaire.

Nous devons d'abord, N. T. C. F., mettre sous vos yeux le texte même de l'Encyclique de N. S. P. le pape (5).

Vous voyez, N. T. C. F., quel est le doux et saint objet qui occupait dans son exil, et qui occupe encore aujourd'hui la grande âme du vicaire de Jésus-Christ. Ce privilège glorieux, unique, incomparable, mais en même temps si naturel et si simple dans la Mère de Dieu ; ce privilège, si conforme aux révélations de nos saintes Ecritures, transmis d'âge en âge par la tradition, attesté par les fêtes et la liturgie catholique, établi par l'enseignement des théologiens et des pasteurs, est de fait, vous le savez, la pieuse et universelle croyance de l'Eglise, et une croyance si chère à tous les cœurs, qu'on peut dire avec vérité que, si l'immaculée conception de Marie n'était pas un dogme de foi, les fidèles en avaient fait depuis longtemps un dogme d'amour. Eh bien ! N. T. C. F., c'est ce grand et beau privilège de notre mère, qu'il est aujourd'hui question de définir comme doctrine de l'Eglise catholique, et notre saint et bien-aimé pontife Pie IX se demande s'il n'est pas temps enfin de donner aux enfants de Marie la consolation de voir décerner par l'Eglise et le saint-siège apostolique, à cette Vierge très-sainte, ce titre glorieux que la piété générale des fidèles désire si ardemment entendre attribuer à cette même Vierge par le jugement solennel de l'Eglise et du saint-siège.

Le saint père a donc voulu que les évêques missent en prières le peuple fidèle sur toute la surface de la terre, afin d'attirer les lumières d'en haut et de préparer la décision qui conviendra le mieux à la gloire de Dieu, à l'honneur de la bienheureuse Vierge et à l'utilité de l'Eglise.

Sa Sainteté demande en même temps aux évêques de lui faire connaître de quelle dévotion le clergé et le peuple fidèle sont animés envers la conception de l'immaculée

Vierge ; quels vœux ils forment pour que cette croyance soit définie par le saint-siège apostolique ; et enfin ce que les évêques pensent et désirent eux-mêmes sur cet important sujet.

C'est de tout notre cœur, N. T. C. F., c'est avec la plus douce et la plus sensible consolation, que nous obéissons aux désirs du souverain pontife, en venant vous demander à tous les prières qu'il réclame de votre piété. Vous nous avez prévenu, il est vrai ; vous avez depuis longtemps, nous n'en doutons pas, accompli, autant qu'il était en vous, le vœu du saint père, en offrant au Seigneur vos prières et vos bonnes œuvres aux intentions de Sa Sainteté. Mais il ne suffit pas que chacun de vous ait prié par un mouvement spontané et dans les exercices de sa dévotion particulière ; il faut maintenant que nous nous unissions tous ensemble pour offrir à Dieu, avec cette sainte unanimité qui touche son cœur, des prières publiques et des supplications solennelles.

Nous élèverons donc nos mains et nos cœurs vers le ciel, pour prier l'Esprit de vérité de faire luire sur le père commun, sur le docteur universel de tous les fidèles, les rayons de la lumière divine, afin qu'il puisse décider avec sagesse ce qui sera le plus convenable pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de la bienheureuse Vierge et pour l'utilité de l'Eglise.

Quant aux renseignements que le saint père nous demande, N. T. C. F., sur la dévotion dont vous êtes animés envers la conception de la Vierge immaculée, et sur le désir que vous auriez de voir le saint-siège apostolique rendre un décret sur ce sujet, nous avons déjà pris et nous continuerons à prendre les informations dont nous pourrions avoir besoin pour répondre sur ce point avec une entière certitude. Mais déjà nous éprouvons le besoin et nous avons la consolation de vous dire qu'il nous serait impossible de douter, ni de la dévotion des pieux fidèles de ce diocèse envers la très-sainte Mère de Dieu, ni de leur pleine adhésion à la croyance de la conception immaculée. Et comment, en effet, pourrions-nous avoir le moindre doute à cet égard, lorsque nous savons que ce diocèse fut un des premiers qui demandèrent et qui obtinrent du saint-siège la permission d'exprimer solennellement leur foi à l'immaculée conception dans la préface de la messe de cette fête ; lorsque, de plus, nous voyons dans ce même diocèse tant de pieuses confréries érigées en l'honneur de Marie, et sous le titre même de l'immaculée conception ; lorsqu'enfin les rapports que nous recevons des diverses paroisses du diocèse nous attestent que toutes les fêtes de la sainte Vierge, celles mêmes qui ne sont pas publiquement solennisées, y sont singulièrement chères aux fidèles ; que la fête de l'immaculée concep-

(5) Nous croyons inutile de reproduire le texte de l'encyclique.

tion en particulier y est célébrée avec une dévotion toute spéciale, et que, ce jour-là, un grand nombre d'âmes pieuses s'approchent avec un saint empressement et un pieux concours de la table eucharistique, comme aux plus grandes fêtes de l'année.

Oui, N. T. C. F., nous pourrions rendre au père commun des fidèles un bon et consolant témoignage sur la dévotion du diocèse d'Orléans envers la très-sainte Vierge; nous pourrions lui attester le pieux et inébranlable attachement de vos esprits et de vos cœurs pour tous les privilèges que le sentiment commun de l'Église reconuait à cette incomparable Reine du ciel; et spécialement pour le privilège de son immaculée conception, pour cette belle et sainte doctrine, pour cette touchante et glorieuse confiance, que la piété éclairée par la foi admet aussi facilement, aussi heureusement qu'un œil sain donne entrée à la pure lumière du jour.

Et quant à nous, N. T. C. F., comment pourrions-nous ne pas saisir cette précieuse occasion, pour consigner dans ces pages et pour faire entendre du haut de toutes les chaires de ce grand diocèse la publique et solennelle protestation de notre dévotion envers Marie, et la haute profession que nous avons toujours faite et que nous aimons à renouveler ici de croire du fond de notre âme à toutes les grâces, à tous les dons, à toutes les prérogatives de la sainte Mère de Dieu, et surtout au privilège incomparable et si cher à son cœur, de sa très-pure et très-immaculée conception.

Nous aussi, N. T. C. F., s'il nous était permis d'emprunter les paroles de notre saint pape, nous pourrions dire que *de bonne heure nous n'avons eu rien plus à cœur que d'honorer la bienheureuse vierge Marie du dévouement le plus intime de notre cœur*. Cette chère dévotion nous fut inspirée dès l'enfance par les pieux et fervents catéchistes auxquels nous dûmes les premières leçons de la foi et de la vertu, et l'incomparable bienfait d'une éducation chrétienne. Notre amour pour Marie s'accrut encore plus tard dans cette sainte et illustre maison de Saint-Sulpice, dont Fénelon mourant écrivait à Louis XIV : *Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable*; et dont le même Fénelon disait ailleurs que *la solide piété pour le Saint-Sacrement et pour la sainte Vierge était son véritable héritage*.

C'est là surtout, c'est dans ce pieux asile que nous avons appris à connaître, à aimer et à servir plus parfaitement la très-sainte Vierge; c'est là aussi qu'il nous a été donné de commencer à la faire connaître, aimer et servir par la jeunesse. Et si plus tard la miséricorde infinie de Dieu a bien voulu se servir de notre indignité pour lui gagner quelques âmes, nous proclamons qu'après Dieu, c'est à Marie que nous en sommes redevable. Oui, s'il nous est permis de le dire, dans la sainte et laborieuse pêche des âmes, le nom de Marie fut toujours le plus fort comme le plus doux hameçon qui nous ser-

vit pour attirer, prendre, retenir et reprendre encore au besoin les pauvres pêcheurs.

Est-il besoin de vous dire après cela, N. T. C. F., que nous croyons de toute la certitude de notre esprit, que nous adhérons du fond de nos entrailles à la doctrine de l'immaculée conception de la très-sainte Vierge.

Oui, nous croyons que Marie a été conçue sans tache du péché originel, et, Dieu aidant notre faiblesse, nous donnerions avec joie notre vie pour attester cette sainte vérité.

Tels sont nos sentiments : telle est notre croyance, N. T. C. F., et ce sera pour nous une bien grande consolation que d'en déposer, en votre nom et au nôtre, le témoignage aux pieds du saint père.

Que nous reste-t-il en finissant, N. T. C. F., sinon à vous exhorter à entrer de plus en plus dans l'esprit et dans les vues de notre pieux pontife en retrepant et en renouvelant vos âmes dans cette douce, dans cette sainte, dans cette bienheureuse dévotion envers Marie, dont lui-même, au milieu de tant de graves et douloureuses préoccupations, nous donne et donne à l'Église entière, depuis son avènement au souverain pontifical, un si haut et si touchant exemple. Marie est votre mère à tous, N. T. C. F., et elle a pour vous, pour vous tous, un vrai cœur de mère. Nous ne vous dirons pas : soyez ses enfants, vous ne pouvez pas ne pas l'être; vous l'êtes par cela même que vous êtes chrétiens; mais nous vous dirons d'avoir, pour cette bonne et auguste mère, de vrais cœurs d'enfants. Oui, chrétiens, membres et frères de Jésus-Christ, et par cela même enfants de Marie, respectez tous, aimez tous, servez tous votre Mère qui est dans les cieux; invoquez-la souvent, ayez recours à elle dans tous vos besoins; soyez fidèles aux pratiques de sa dévotion; propagez son culte dans vos familles, autour de vous et au loin, si vous le pouvez; ornez ses sanctuaires et ses autels; célébrez ses fêtes; enrôlez-vous dans ses confréries; enfin imitez ses vertus, afin de pouvoir être reconnus pour enfants de Marie, aux traits et à la ressemblance de votre mère. Nous vous disons ces choses à tous, N. T. C. F., nous les disons aux justes, nous les disons aussi, nous les disons surtout aux pêcheurs, dont Marie est le refuge.

Oui, qui que vous soyez, bons et mauvais, justes et pêcheurs, vous qui avez besoin d'être conservés en grâce, et vous qui avez besoin d'être ramenés et convertis, allez tous à cette mère de grâce et de miséricorde; mettez toute votre espérance en Marie; car, pour emprunter le tendre et admirable langage d'un des plus grands serviteurs de la sainte Vierge, saint Bernard : « Pourquoi, N. T. C. F., pourquoi notre pauvre et fragile nature craindrait-elle de s'approcher de Marie? En elle il n'y a rien d'austère, et qui puisse inspirer la crainte;

elle est toute douceur et suavité. Ouvrez l'Évangile, lisez attentivement toute la suite de l'histoire sacrée; si vous y trouvez un seul endroit où vous puissiez remarquer en Marie quelque chose de dur, ou une parole de sévérité et de reproche, ou le moindre signe d'indignation, j'y consens, mettez alors en doute si elle est bonne, et n'osez point approcher d'elle. Mais si vous la voyez, au contraire, toujours pleine de tendresse et de compassion, toujours miséricordieuse et douce, alors rendez grâces à Dieu, dont la bonté vous a donné une telle médiatrice, en laquelle il n'est rien qui puisse inspirer la plus légère défiance.

« Marie se fait toute à tous; sa très-abondante charité la rend également secourable aux sages et aux insensés; elle ouvre à tous le sein de sa maternelle miséricorde, afin que tous puissent y puiser selon leurs besoins: le captif sa délivrance; le malade sa guérison; l'affligé sa consolation; le pécheur son pardon; le juste l'accroissement de sa grâce. Que dis-je, l'ange même trouve en elle sa joie, la Trinité sa gloire et le Verbe son humanité; en sorte qu'il n'est rien qui ne ressente la bienfaisante chaleur de ce soleil. »

« O Mère bénie! continuerons-nous avec le même saint Bernard, qui pourra mesurer la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur de votre miséricorde! car sa longueur s'étend jusqu'au dernier jour du monde; jusque là, vous de cesserez point de secourir ceux qui vous invoqueront. Sa largeur va jusqu'aux confins de la terre, laquelle est pleine des miséricordes de la mère aussi bien que de celles du fils. Sa sublimité monte jusqu'au ciel dont vous avez été la restauratrice; et sa profondeur est descendue jusqu'au fond de l'abîme de nos ténèbres, où vous avez apporté la rédemption à ceux qui gémissaient dans les ombres de la mort. Par vous le ciel se remplit de ceux qui devaient remplir l'enfer. Les ruines de la céleste Jérusalem sont réparées, et la vie perdue est rendue aux malheureux qui soupiraient après elle. Votre très-bénigne et très-puissante charité n'est pas moins efficace à nous secourir que tendre à compatir à nos maux, également riche et abondante en ses sentiments et en ses effets. Donc, que nos âmes épuisées de soif courent à cette vive fontaine qui leur est ouverte, que notre misère aille se perdre dans cet océan de miséricorde. Après quoi, ô très-douce Vierge, ayant fait de notre part ce que nous devons, il ne restera plus rien à faire, sinon que vous manifestiez au monde à quel point vous avez trouvé grâce aux yeux de Dieu, en obtenant, par vos prières: aux coupables, la réconciliation; aux malades, le remède; aux faibles, la force; à ceux qui pleurent, la consolation; à ceux qui sont en danger, le secours et la délivrance. »

Donné à Orléans le 2 juillet 1850.

III. MANDEMENT

POUR LE JUBILÉ ET LE CARÈME DE 1851.

Nos très-chers frères,

C'est avec joie qu'au retour d'un lointain voyage, où nous avons recueilli, pour les répandre sur vous, toute l'abondance des bénédictions apostoliques, nous venons faire retentir à vos oreilles, avec l'exhortation solennelle de la pénitence quadragésimale, le grand nom du jubilé :

Ce nom si sacré et si cher encore, ce nom si encourageant et si doux, ce nom toujours si populaire et si puissant sur les cœurs!

Ce nom, d'une si vénérable antiquité, que Moïse faisait déjà retentir il y a plus de trente siècles au pied de la montagne sainte; ou plutôt que le Dieu du Sinai prononçait lui-même pour la première fois comme un nom de paix et de joie, comme un nom de grâce, de réparation et de retour! — *Que la trompette sacrée retentisse; que tous les enfants d'Israël, que tous les habitants de la terre livrent leur âme à une sainte allégresse, parce que voici la rémission générale, voici la cinquantième et bienheureuse année, voici le divin jubilé: « Quia jubilæus est. (Levit., XXV, 9-11.)*

Et n'est-ce pas cette grande et sainte année, dont Isaïe célébrait autrefois les bienfaits avec une douceur et une magnificence de langage que rien ne saurait égaler? *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, disait-il, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, et m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle du salut aux âmes dociles, guérir ceux qui ont le cœur brisé, prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes. Voici, continue le prophète, la grande année de la réconciliation du Seigneur! Voici le jour où notre Dieu ne se vengera des pécheurs qu'en répandant ses consolations sur tous ceux qui pleurent, en comblant de ses plus riches grâces les enfants de Sion qui sont dans les larmes, en mettant sur leur front une couronne de joie au lieu de cendres, en leur donnant l'huile et l'onction de la sainte allégresse au lieu des gémissements et des pleurs, en préparant un vêtement de gloire à tous ceux qui auront affligé leur âme par les saints travaux de la pénitence!*

C'est pendant cette grande année que les faibles deviendront forts, que tous les enfants de Dieu deviendront puissants en sainteté et en justice; que les ministres du Seigneur relèveront la gloire de ses temples dans les lieux déserts, répareront les ruines des âmes; et là où de génération en génération il n'y avait plus qu'une lamentable solitude, feront germer et fleurir les plus saintes et les plus odorantes vertus! *(Isa., LXI, 1-4.)*

Telles étaient les consolantes images et les riantes peintures que le prophète se plaisait à tracer de l'année sainte et du jubilé.

Et n'est-ce pas aussi avec une complaisance toute divine que notre Sauveur, au

sortir du désert et aux premiers jours de sa vie publique, commença la prédication évangélique en rappelant les paroles du prophète Isaïe, et en déclarant que la prophétie s'accomplissait en sa propre personne, et qu'il était le Messie divin *envoyé pour publier l'année des miséricordes du Seigneur.*

Et, en effet, l'Esprit du Seigneur, sur les bords même du Jourdain, aux yeux des peuples étonnés, venait de se reposer sur Jésus-Christ sous la forme pacifique d'une colombe céleste; et c'est à Nazareth même, où Notre-Seigneur avait été élevé, qu'il entonna l'Évangile du salut par ces tendres et miséricordieuses paroles : *Le Seigneur m'a rempli de son onction, et il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, pour soulager ceux qui ont le cœur malade, annoncer la liberté aux captifs, la lumière du jour aux aveugles, l'affranchissement à ceux qui sont dans les fers, la consolation à ceux qui pleurent, enfin, l'année et le jour de la grande réconciliation.* (Ibid.)

N'est-ce pas de ce temps bienheureux que saint Paul disait autrefois : *Mes frères, l'heure est venue, il faut nous réveiller de notre sommeil; car le salut vient lui-même à nous.* « *Hora est jam nos de somno surgere.* » (Rom., XIII, 11.) *Voici le temps favorable, voici les jours du salut.* « *Ecce nunc dies salutis.* » (II Cor., VI, 2.) *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu qui vient à vous :* « *Exhortamur ne invacuum gratiam Dei recipiatis.* » (Ibid.) »

Et maintenant, N. T. C. F., que vous dire nous-même, après les divines paroles que vous venez d'entendre, et qu'ajouter aux exhortations des prophètes, des apôtres et du Seigneur lui-même ? Je me sens pressé de ne faire retentir, au milieu de vous, qu'un cri, qu'un nom, qu'une voix : je suis heureux de n'avoir à vous redire que le nom et l'exhortation du jubilé ! Oui, vous tous, qui que vous soyez, justes ou pécheurs, ayez confiance, ayez courage : *car voici l'année de grâce et le jubilé du Seigneur :* « *Jubilæus est et quinquagesimus annus.* » Levit. XXI, 11.)

Ah ! lorsqu'autrefois chez le peuple de Dieu, après sept semaines d'années, arrivait enfin cette année mémorable qui devait briser les fers de tous les captifs, essayer les pleurs de tous les malheureux et faire partager à la terre elle-même l'allégresse commune, en récompensant, par une année de paix, ses longues peines et sa laborieuse fécondité, le son éclatant de la trompette en portait la consolante nouvelle dans tout le pays d'Israël, et faisait tressaillir tous les cœurs des douces émotions de la joie et de l'espérance. Ne devons-nous pas éprouver les mêmes transports et la même reconnaissance, lorsque nous entendons encore après tant de malheurs, après un si profond et si douloureux silence, retentir dans notre France cette voix toujours si vénérable et si chère d'un pontife et d'un père plein de tendresse qui, rappelant à grands cris des enfants égarés, sollicite leur retour par les

plus touchantes invitations, et ouvre à leur repentir ses plus riches trésors ?

O père commun de la grande famille catholique, héritier de la dignité de Pierre et de sa sollicitude, nous ne résisterons pas à tant d'amour et nous ne tromperons pas vos espérances !

Oui, nous recueillerons du jubilé tous les fruits de grâce et de paix, toutes les bénédictions de miséricorde que le Seigneur nous prépare.

Oui, il sera brisé ce jong sous lequel les passions nous avaient si longtemps asservis, et nous échangerons contre la glorieuse liberté des enfants de Dieu leur avilissant esclavage. C'est assez d'illusions et d'égarements, assez d'excès et de malheurs ; il est temps enfin, après de si violents orages, d'entrer dans le port du salut que nous ménage la bonté divine et de chercher dans les bras de la religion la guérison de nos blessures et l'oubli de nos longues calamités.

Ce sont bien là vos sentiments, âmes fidèles, qui, depuis longtemps, dociles à la voix de votre Dieu, trouvez à pratiquer sa loi, votre consolation et votre plus douce joie : et je sais avec quelle ferveur vous vous apprêtez à enrichir votre âme des biens que l'Église va répandre sur ses enfants avec une tendre prodigalité.

Mais hélas ! ces jours dont l'attente vous remplissait d'une sainte impatience, et qui vont être pour vous des jours de propitiation et de salut, dans combien de cœurs n'ont-ils peut-être pas encore porté l'espérance et le courage ? Combien de pécheurs n'envisagent peut-être qu'avec un effroi secret les approches du temps qui doit troubler la fausse joie des cœurs même les plus insensibles ? Combien, peut-être, qui par découragement se roidiront contre ce dernier effort de la divine miséricorde ?

Sera-ce par les terreurs que nous essaierons de les troubler dans ce funeste dessein ? Leur montrerons-nous un Dieu irrité, réservant à leur endurcissement ses plus redoutables vengeances, et ferons-nous retentir à leurs oreilles ces menaces terribles qui portent dans tous les cœurs la consternation et l'épouvante ?

Sans doute ces salutaires alarmes sont souvent nécessaires pour réveiller les pécheurs et pour les tirer de leur mortel assoupissement. A Dieu ne plaise que nous négligions d'employer un si puissant moyen de salut, le seul peut-être qui puisse être encore efficace auprès de plusieurs. Le glaive de la parole de Dieu que nous portons à deux tranchants ; et ceux que l'amour ne touche pas, il faut que nous essayons de les ébranler par la crainte.

Toutefois, ministres d'un Dieu de clémence, et envoyés vers des enfants rebelles par une mère pleine de tendresse, nous apprendrons de l'Église et du Seigneur lui-même à user, en ce saint temps de rémission, d'une condescendance charitable ; et, dans des jours de propitiation et d'indul-

gence, c'est le langage de la miséricorde que nous aimerons partout à parler.

Nous dirons à tous, ce qui est la vérité même, que c'est pour les pécheurs principalement que le JUBILÉ est fait. C'est aux pécheurs que Dieu l'envoie : ce sont les pécheurs qui doivent surtout faire leur jubilé et accueillir cette grâce avec une sainte joie et une grande espérance. *Non veni vocare justos, sed peccatores.* (*Matth.*, IX, 13.)

O vous tous donc, mes très-chers et vénérables collaborateurs dans le grand ouvrage de la rédemption des âmes; vous avec lesquels il va m'être de nouveau si doux de travailler à la moisson divine, dans une sainte unanimité d'efforts : éclairons de concert sur leurs véritables intérêts ces pauvres pécheurs qui ne craignent la religion que parce qu'ils ne la connaissent pas; qui ne refusent de se soumettre à ses lois, que parce qu'ils ignorent par quelles douceurs elle en paie toujours la fidèle observance; et qui fuient enfin le vrai bonheur, quand ils croient éviter les assujettissements de ce joug divin, qui est si doux et de ce fardeau qui est si léger. (*Matth.*, XI.) Pour y réussir, essayez, dans vos prédications, de leur montrer que le pécheur converti trouve sa paix dans les sacrifices que la religion lui demande; que le pécheur converti trouve sa consolation dans les devoirs que la religion lui prescrit. Faites-leur entendre la parole si tendre du divin Pasteur qui leur crie : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et qui gémissiez sous le poids de vos péchés et de vos peines, et je vous soulagerai.* « *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* » (*Ibid.*, 28.)

Donné à Orléans, le 20 février 1831.

IV. MANDEMENT

Pour le carême de 1832.

DANGERS DE L'ABANDON DE LA RELIGION.

Nos très-chers frères,

Les saints exercices du jubilé qui viennent de se terminer parmi nous, au milieu de toutes les bénédictions et de toutes les pompes de la religion, ont laissé dans le diocèse et dans mon cœur les plus précieux souvenirs, et semblent nous donner à tous pour l'avenir les plus consolantes espérances.

Béniissons-en le Seigneur ! Non, nous ne saurons jamais assez bénir le Dieu de toute consolation (*II Cor.*, I, 3), qui tient en réserve des joies inespérées et les distribue, selon les conseils de sa miséricorde, pour encourager les efforts de ses enfants fidèles; et aussi — nos vénérables collaborateurs nous permettront de l'ajouter — pour soutenir notre ministère et le récompenser des travaux, dont il connaît seul toutes les peines et quelquefois toutes les amertumes.

Oui, nos très chers frères, grâce à l'éternelle clémence de notre Dieu, au dévouement infatigable de vos pasteurs et à votre généreuse fidélité, la semence de la divine parole n'a pas été sans fruit dans ce

diocèse : elle n'est point tombée le long des grands chemins pour y être foulée aux pieds, ni parmi les épines et sur un terrain pierreux pour y mourir aussitôt; mais elle a été reçue dans une bonne terre : arrosée des sueurs du zèle, fécondée bientôt par les larmes de la pénitence, elle a donné enfin les fruits de la justice et du salut.

Eclairées sur les graves intérêts de l'éternité et réveillées par les puissants accents de la parole de Dieu et par le cri de la conscience, les populations ont enfin compris qu'on ne vit pas seulement de pain dans cette vallée de larmes, et qu'il y a pour l'homme d'autres espérances que celles qui se brisent au tombeau. Aussi, dans la plupart des cantons, avec quel admirable concours elles ont repris le chemin de leurs églises, depuis longtemps peut-être bien tristement délaissées ! Comme elles se sont saintement pressées autour de cette chaire chrétienne, d'où descendent sans interruption, depuis dix-huit siècles, non pas les vains discours du siècle, mais les paroles de la vie éternelle ! (*Joan.*, VI, 69.) Comme les tribunaux de la miséricorde ont été environnés d'une foule recueilli et pénitente, venant demander à la religion et au repentir la paix que le monde ne saurait donner ! (*Preces. Eccl.*) Que d'enfants prodigues, après de longs égarements et de cruelles déceptions, sont revenus dans la maison paternelle reprendre leurs titres de noblesse, et quels magnifiques cantiques les anges ont chantés dans le ciel pour célébrer de si nombreuses résurrections, de si miraculeux retours !

Tels sont, N. T. C. F., les précieux résultats que, dans un grand nombre de paroisses, le jubilé a obtenus au milieu de nous, et les fruits d'un zèle que je puis bien louer dans l'effusion de mon cœur, mais que Dieu seul peut récompenser dignement.

Car, vous le savez, N. T. C. F., et vous en avez été vous-mêmes les témoins, ni la prédication de l'évangile, ni les ouvriers n'ont manqué nulle part. Je me plais à rendre ce témoignage, et aux hommes apostoliques qui, dans ces circonstances solennelles, nous ont prêté leur concours avec une si admirable générosité, et au clergé du diocèse, qui a si glorieusement associé, pendant toute la durée de ce jubilé, les labeurs extraordinaires de l'apostolat avec les fonctions et les sollicitudes journalières de la charge pastorale. Les jeunes prêtres, les anciens du sanctuaire, tous ont rivalisé d'ardeur. Plusieurs, à qui les forces de l'âge le permettaient, ont porté avec un saint empressement à leurs frères le secours d'une charité toute sacerdotale; on les a vus, après qu'ils avaient évangélisé leur propre paroisse, parcourir les paroisses voisines, voler à l'appel et au cri du zèle en détresse, saintement jaloux de s'entraider les uns les autres dans les glorieux combats du Seigneur. Qu'ils en soient à jamais bénis !

Qu'ils soient aussi remerciés et bénis nos bien-aimés collaborateurs de chaque jour et

de tous les instants, nos vicaires généraux, nos archidiacres, qui ont su se multiplier sur tous les points du diocèse, et par leur parole, leur exemple et leur autorité, accroître et sanctionner l'ardeur et les efforts des ouvriers évangéliques?

Mais le bon Pasteur croit n'avoir rien fait tant qu'une seule de ses brebis est éloignée du bercail. Que sera-ce, s'il en reste encore un si grand nombre, qui errent et s'égarant de plus en plus dans les voies de la perdition! Il faut l'avouer, et pourquoi le dissimulerions-nous? malgré tous les efforts de la sollicitude apostolique et pastorale, la grâce du jubilé n'a pas produit partout les mêmes fruits : il y a des paroisses où les oreilles se sont fermées, où les cœurs se sont endurcis, où les ministres les plus fervents de la divine parole ont été réduits, après avoir épuisé toutes les ressources du zèle, à pousser cette lamentable plainte d'un prophète : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum, qui graditur in via non bona.* (Isa., LXV, 2.) Et dans les paroisses même où les triomphes de la grâce ont été les plus éclatants et les plus nombreux, hélas! combien d'âmes lâches ou rebelles, dont rien n'a pu réveiller le léthargique sommeil ou vaincre l'opiniâtre résistance : d'autant plus coupables qu'elles ont en même temps abusé de deux grâces également précieuses et puissantes, la grâce de la parole divine et celle de l'exemple! Mais rien n'a pu faire : *Ils ont bouché leurs oreilles* : « *Obturaverunt aures suas.* » (Psal. LVII, 5.) Combien de jeunes gens et de jeunes personnes, fascinés par le charme grossier des sens, se sont obstinés à préférer l'ivresse et la fièvre des plaisirs brutaux aux saintes et pures joies de la vertu et aux élastiques douceurs du divin amour! Combien de mères et surtout de pères de famille ont résisté, non-seulement à la voix des ministres de Dieu, mais au cri même de leur cœur, au cri de tout ce qu'il y a de plus vif et de plus tendre dans les affections humaines, à la plainte de l'amour paternel et maternel qui leur reprochait de ne pas joindre l'autorité décisive de l'exemple aux leçons de vertu et de religion qu'ils donnaient à leurs chers enfants! Combien de vieillards qui, sur les confins mêmes de l'éternité, et déjà penchés vers la tombe prête à s'ouvrir sous leurs pas, ont trouvé dans les tristes habitudes de toute une vie passée dans l'indifférence et l'oubli de Dieu, le déplorable secret de s'avengler, de s'endurcir encore une fois et de remporter sur la grâce une nouvelle victoire, qui sera peut-être, hélas! la dernière.

Donc, que le bien qui n'a été fait ne nous empêche pas de voir celui qui reste encore à faire, ô mes chers et vénérables coopérateurs! Continuez, toujours avec le même courage, l'œuvre de votre laborieux ministère : ensemencez, arrosez sans cesse ; travaillez ces terres arides et rebelles jusqu'au jour marqué pour l'accroissement et la maturité ; et si des ouvriers plus heureux,

mais non plus méritants, sont appelés, après vous, à recueillir les fruits de vos travaux, votre récompense n'en sera que plus magnifique dans le ciel : *Ut qui seminat simul gaudeat et qui metit.* (Joan., IV, 36.)

Et vous, nos très-chers frères, puisqu'il s'agit ici de vos plus grands et plus chers intérêts, n'oubliez pas vos prières aux nôtres, prions tous les uns pour les autres, *appelant sans cesse au Seigneur, dans toutes nos prières*, les pasteurs et le troupeau! Demandez-lui, avec nous, qu'il veille lui-même sur les pécheurs nouvellement convertis à sa loi sainte, comme sur des plantes faibles encore, que le moindre souffle pourrait flétrir et dessécher ; qu'il éclaire de sa vive lumière, qu'il touche de sa grâce toute-puissante, qu'il convertisse enfin tant de pécheurs encore endurcis, *afin que notre joie soit pleine et sans mélange* : *Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.* (Joan., XVI, 21.)

Voilà qu'une nouvelle grâce nous est offerte : le père commun des fidèles, dans l'effusion de sa paternelle tendresse, vient de nous accorder une nouvelle indulgence plénière : faites tous vos efforts pour en mériter le bienfait. Ah! tous, prêtres et fidèles, ranimons dans nos cœurs tous les sentiments de la foi : par la sincérité de notre repentir, par la ferveur de nos prières, faisons violence au ciel : d'une main innocente arrêtons le glaive menaçant de la divine vengeance ; éloignons les jours mauvais. Ah! je le dirai à tant de lâches chrétiens, à tant de chrétiens indifférents, qui languissent depuis tant d'années loin de Dieu, dans l'abandon et l'oubli de tous leurs devoirs, à ces chrétiens qui ne le sont plus que de nom, qui semblent même ne porter ce nom auguste que pour le déshonorer, je leur dirai :

Voulez-vous donc que la religion disparaisse parmi vous? Voulez-vous que son divin flambeau, qui semble depuis longtemps, hélas! ne plus éclairer votre malheureuse patrie que de ses dernières lueurs, s'éteigne enfin, et vous laisse ensevelis dans la nuit la plus profonde? Voulez-vous que bientôt le vœu cruel de l'impie soit exaucé ; que vos solennités saintes soient tout à fait abolies, vos temples condamnés sans retour à une lamentable solitude, vos tabernacles vides, vos autels sourds, vos chaires muettes? Voulez-vous enfin que, dans tout Israël, il n'y ait plus un prophète? Prêtres du Seigneur, laissez s'affaiblir votre zèle, tombez votre courage, et abandonnez votre œuvre ; et vous, chrétiens indifférents, continuez à dormir votre sommeil, et demeurez dans votre désolante indifférence! *Dormite jam et requiescite!* (Matth., XXVI, 45.)

Mais bientôt alors aussi vos yeux verront s'accomplir au milieu de vous et sur vous-mêmes ce terrible oracle qui retentissait naguère à vos oreilles, et dont le pontife suprême vous suppliait de retarder au moins l'effroyable accomplissement ; alors, les prophètes manquant, le peuple périra : *Cum pro-*

phætia defecerit, dissipabitur populus. (Pror., XXIX, 18.) La lumière s'éteindra dans Jérusalem ; les tentes de Jacob seront maudites, la gloire de ses tabernacles sera flétrie, et Israël, dispersé comme la cendre au vent, sentira la colère et la vengeance céleste tomber d'en haut tout à coup sur lui, pour s'attacher éternellement à ses misérables restes : *Cum prophætia defecerit, dissipabitur populus.*

Ah ! N. T. C. F., notre dessein, encore une fois, n'est pas de troubler vos cœurs par des craintes vaines. Mais ne serait-ce pas le plus grand des malheurs, que de se laisser endormir dans une illusion funeste dont le réveil serait si horrible ? Et ne dites pas : Mais la France est aimée de Dieu ; car voilà pourquoi il faut trembler. O France ! ô nation très-chrétienne, ô terre longtemps chérie du ciel, et trop longtemps aussi infidèle au Seigneur ! Oui, tu as été comblée des bénédictions divines et ornée de tous les dons des cieux ; mais pour quoi as-tu payé tant de bienfaits d'un oubli si affreux ! Cultivée toujours par des mains pures, arrosée par mille fleuves de grâces, ô terre ingrate, par quels malheureux enchantements es-tu couverte encore de ronces et d'épines ? *Proferens spinas et tribulos.* (Heb., VI, 8.) La vengeance pend donc sur toi ! *Maledicto proxima* ; et il faut trembler que tu ne sois plus bientôt qu'une de ces terres malheureuses que le père de famille finit par réprouver et maudire : *Reproba et maledicto proxima.* (Ibid.)

Et, pour parler sans figure, N. T. C. F., et avec une douloureuse sincérité, quand on voit le péché qui abonde, notre foi qui s'éteint, notre espérance qui tombe ou qui se relève avec une folle présomption, notre charité qui se refroidit ou qui devient une vanité du siècle, le dimanche profané, la pâque abandonnée, nos mœurs qui se perdent, nos ténèbres qui s'épaississent, le mystère d'iniquité qui se forme, et le royaume de Dieu qui semble fuir loin de nous, comment ne pas trembler ?

O Dieu ! si nous refusons de nous convertir à vous, à quelles épreuves nous réservez-vous ! à quels malheurs, à quels châtiments ! Ah ! plutôt touchez nos cœurs ; éclairez nos âmes de vos plus secourables clartés ; faites couler nos larmes ; et par là changez nos afflictions en joie, et nos gémissements en actions de grâces ! et en ce moment, souffrez que pour soutenir notre zèle et ranimer notre courage, nos cœurs s'ouvrent à de douces espérances, dans le souvenir des bénédictions que vous venez d'accorder parmi nous aux premiers efforts de votre bonne volonté pour revenir à vous laissez-nous vous dire, avec votre Prophète :

Seigneur, vous nous avez assez affligés, vous essuiez enfin les pleurs de votre Eglise ! Après tant d'années tristes et sombres, vous ferez ensuite luire sur elle des jours plus doux et plus sereins. Vous aurez enfin pitié de cette Sion que vous avez aimée : *Tu exurgens miseraberis Sion* ! Elle ne

peut soutenir plus longtemps le poids de votre courroux ! Si vous ne voulez pas qu'elle périclite, jetez enfin sur elle un regard plus doux et plus tendre : *Quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus.* Vos serviteurs eux-mêmes, qui sont ses enfants, n'ont pu refuser des larmes à ses malheurs. Ils essaient de recueillir les pierres dispersées de son sanctuaire ; car les ruines de Sion leur sont encore chères, et leur cœur s'attendrit sur cette terre infortunée qui n'est plus aimée des cieux : *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus, et terræ ejus miserabuntur.* Ah ! mettez fin à tant de maux ! Puissent vos divines consolations se répandre avec abondance dans le cœur de vos saints que la vue de votre colère et les craintes de l'avenir tiennent plongés encore dans une consternation profonde ! Et alors les princes de la terre rendront véritablement gloire à votre nom, et nos ennemis superbes ne nous demanderont plus : Où est votre Dieu ? *Timentur gentes nomen tuum, Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam.* Le Seigneur, diront-ils, vient lui-même de relever Sion ; il a eu pitié de ses ruines ; le voilà qui rappelle en sa faveur ses antiques bontés. Il veut de nouveau faire éclater sa gloire : *Quia ædificavit Dominus Sion et videbitur in gloria sua.* Réjouis-toi donc Sion : oublie les longs malheurs ; pousse un cri de joie ; que ton cœur admire et s'épanche : voici les nations soumises et les chefs des peuples qui viennent vers toi, non plus pour troubler ta paix et obscurcir tes beaux jours, mais pour chanter unanimement dans ton temple la gloire du Seigneur et publier à jamais ses merveilles : *In conveniendo populos in unum et reges... ut annuntient in Sion nomen Domini!* (Psal. CI, 14-21.)

O Dieu, répandez ces espérances au fond des cœurs ! exaucez nos vœux, et que leur parfait accomplissement puisse être ici-bas notre plus douce joie et le commencement de notre immortelle récompense !

Donné à Orléans, le 2 février 1852

V. MANÈMENT

SUR LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

Nos très-chers frères,

L'Eglise a vu s'ouvrir enfin devant elle, après cinquante années d'épreuves diverses, une ère plus heureuse, qui semble destinée à la mettre en possession de ses libertés.

Oui, ces saintes libertés du bien, du vrai, du dévouement sacerdotal, de la charité pour tous, de la perfection évangélique et du gouvernement spirituel, ces parties essentielles d'un trésor qui n'a jamais servi qu'au bonheur des hommes et à celui des empires ; voilà que, depuis quelques années, des perspectives inattendues et promettent à l'Eglise le maintien ou le retour.

Vous le savez, N. T. C. F., les libertés de l'Eglise ne sont pas de celles qui trou-

blent les peuples et qui divisent les esprits et les cœurs.

La liberté de l'autel et du sacrifice, c'est-à-dire la liberté d'offrir à Dieu le culte suprême et public qui lui est dû ;

La liberté du ministère et de la parole évangélique, c'est-à-dire la liberté d'enseigner la vérité et la vertu aux hommes ;

La liberté de la sacrée hiérarchie, c'est-à-dire la liberté des conciles et des assemblées d'évêques, la liberté des relations nécessaires de chaque évêque avec le chef suprême de l'épiscopat ;

La liberté de tendre à la perfection du christianisme et de s'associer pour le mieux faire, c'est-à-dire la liberté de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance dans les congrégations religieuses ;

La liberté de s'assembler charitablement pour secourir les malheureux et les pauvres, c'est-à-dire la liberté de l'aumône et des associations charitables ;

Enfin, la grande et féconde liberté de l'enseignement et de l'éducation :

Voilà, certes, des libertés légitimes, des libertés saintes, qui ne peuvent jamais être contraintes que par la violence tyrannisant la conscience chrétienne en ce qu'elle a de plus élevé, de plus noble, de plus libre, de plus pur !

Et cependant nous pouvons le dire, — car nous le disons sans amertume, — pendant cinquante années et plus, de ces libertés, on nous a ravi les unes, on nous a disputé les autres ; et il y a quatre ans, nous les réclamions vainement encore.

Grâces immortelles en soient rendues à la providence de Dieu, au zèle persévérant et intrépide des défenseurs de l'Église, et à l'intelligence plus éclairée de ceux auxquels, dans ces derniers temps, a été confié le gouvernement de la France, nous jouissons aujourd'hui de la plupart de ces droits sacrés, qui constituent la liberté de l'Église, la sainte liberté chrétienne et ecclésiastique.

Je ne viens point ici, N. T. C. F., examiner par quel déplorable aveuglement, cette liberté de l'Église, si nécessaire à son existence, si nécessaire au salut de la société temporelle elle-même, a été toutefois méconnue, et si longtemps enchaînée par tous les pouvoirs qui se sont rapidement succédé au milieu de nous, depuis la première origine de nos troubles révolutionnaires.

Profitant d'une heure favorable, ce que je viens en ce moment vous faire contempler, vous faire admirer, c'est l'attitude toujours calme et digne, toujours forte et pratique de l'Église, pour maintenir et revendiquer cette liberté sacrée, qui fut toujours le premier de ses biens, comme le plus incontestable de ses droits.

Il y a là un grand et beau sujet d'instructions.

C'est ainsi qu'aux temps où l'impiété révolutionnaire faisait régner sur notre patrie une formidable terreur, l'Église de France, ; lutôt que de subir le joug de la

tyrannie, sacrifia sans hésiter son antique patrimoine et toutes les richesses qu'elle avait reçues de la piété de ses enfants, laissant même renverser ses tabernacles et ses autels, et immoler la fleur de la tribu sainte pour conserver à tout prix son antique discipline et les droits inaliénables de la liberté évangélique ; et c'est alors que, faisant revivre la beauté la plus pure des anciens jours, une croix de bois, des calices de verre et des prêtres d'or lui suffirent encore une fois pour sauver le feu sacré et défendre les âmes !

C'est alors aussi, plutôt que de se séparer jamais de la sainte Église romaine, de cette Église, mère et maîtresse infailible de toutes les Églises, et de ce siège de Pierre, centre immobile de la catholicité et de toutes les promesses de Jésus-Christ, c'est alors que cette Église gallicane inspira à ses pontifes et à ses prêtres le courage qui fait affronter les échafauds, descendre dans les catacombes et subir toutes les douleurs de l'exil !

Elle répondait ainsi par avance aux injures que devaient lui adresser, cinquante années plus tard, dans le coupable emportement d'une aveugle passion, quelques-uns de ses enfants ; comme s'ils n'avaient pas reçu d'elle le baptême, les enseignements de la foi, le pardon de leurs péchés, et retrouvé, au prix même de son sang, cette liberté de la parole dont ils abusent si étrangement contre elle !

Quoi qu'il en soit de l'ingratitude et des calomnies de ses enfants, ce sera l'éternel honneur de l'Église de France d'avoir traversé les périls d'une longue prospérité sans s'amollir ; et quand un siècle impie est venu lui demander le témoignage du sang, son front n'a point pâli, et elle s'est trouvée prête à le lui donner.

Oui, ce fut un grand et beau spectacle de voir, à la fin d'un xviii^e siècle, cent trente évêques et cinquante mille prêtres se lever à la voix du successeur de Pierre, se presser autour de lui au jour du péril, soutenir avec lui l'arche chancelante d'une main généreuse, la fortifier d'un triple rang de confesseurs et de martyrs, et, plutôt que de sacrifier en rien la liberté des âmes, mourir, quand il le fallut, en combattant pour elle !

Cette attitude si digne et si forte, l'Église de France ne l'a jamais perdue ! Elle l'a d'abord gardée sous cet empire qui voulut la relever sans la rendre libre, lui créa des entraves dans une loi destinée à l'organiser sans son aveu et malgré les plus justes réclamations du saint siège et des évêques, et finit bientôt par la persécuter dans la personne de celui qu'on n'atteint jamais sans frapper en lui du même coup l'Église entière dont il est le chef auguste.

A cette grande et solennelle époque, certes, l'Église ne s'était pas montrée ingrate ; elle avait béni avec effusion de cœur la main puissante qui l'aida à relever ses premiers autels ; mais le bienfaiteur étant devenu tout à coup un ennemi par le fatal en-

trainement des passions humaines, les plus extrêmes condescendances du pouvoir spirituel ne recueillirent bientôt plus que l'ingratitude et l'outrage. La modération et la patience de l'Église et du vicaire de Jésus-Christ furent portées à leurs dernières limites; et nous vîmes alors avec le dernier abus de la puissance le dernier excès de nos maux.

Tristes souvenirs, que nous voudrions pouvoir effacer de notre mémoire! Mais, si l'histoire s'y refuse, l'Église n'oubliera jamais non plus la délivrance de Rome et le glorieux et persévérant service rendu dans ces derniers temps à la chrétienté tout entière et au père commun des fidèles.

Quoi qu'il en soit, Dieu avait alors ses desseins, et le monde devait voir encore un grand et mémorable spectacle.

Les évêques de France, toujours dignes de la gloire de leurs Pères, firent entendre de nouveau le cri apostolique : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (5*) ! La douceur céleste de l'angélique vieillard du Vatican fut la pierre contre laquelle vint se briser le marteau qui avait abattu tant de trônes; et, peu d'années écoulées, la cité sainte était devenue une fois encore l'asile des puissances humaines tombées, et le sol protecteur où de grandes infortunes trouvaient le respect et les soins d'une religieuse et paternelle hospitalité.

Cette attitude, l'Église de France l'a gardée sous le gouvernement de la Restauration, dont les intentions lui étaient assurément favorables, mais que l'esprit plus puissant du siècle lui rendit toutefois si contraire.

Comment est-il arrivé que ces princes pieux, qui nous aimaient, et que nous aimions, n'aient pu nous offrir le plus souvent qu'une protection compromettante? c'est que, généreux d'ailleurs envers l'Église, ils n'osèrent pas lui donner la seule chose qui ne la compromette jamais, la liberté.

Pendant combien d'années n'avons-nous pas eu à supporter avec tristesse les funestes conséquences d'une situation fautive et d'une malheureuse faveur?

Pendant combien d'années n'avons-nous pas eu à gémir du bien qu'on nous voulait faire plus que des maux les plus cruels?

Et, après une révolution faite contre l'autel non moins que contre le trône, il a fallu la longue continuité des dévouements et des sacrifices les plus héroïques pour nous relever du poids accablant des calomnies et des colères de l'opinion égarée!

Ah! c'est que, comme le disait autrefois, en plein siècle de Louis XIV, Fénelon : « Quelque besoin que l'Église semble quel-

quefois avoir des puissances humaines, elle a encore plus besoin de conserver sa liberté. Quelque appui qu'elle reçoive des meilleurs princes, elle a toujours à craindre que la protection ne soit bientôt plus un secours, mais un joug déguisé (6); » tandis qu'avec sa liberté, elle ne court jamais aucun péril.

Et il y en a une raison profonde :

« Sa liberté, c'est sa nature, c'est son action pure et essentielle, c'est sa vie.

« Sa liberté, c'est le ministère donné à l'épouse immédiatement par le seul époux, » disait encore Fénelon, et l'Église doit l'exercer avec une entière indépendance des hommes.

« Sa liberté, pour le dire dans le langage le plus simple et le plus fort, c'est la vertu du *Docete omnes gentes!*

« Sa liberté, c'est la toute-puissance de l'*Euntes ergo: Ecce ego vobiscum sum.*

C'est la force invincible de la Parole qui envoya l'Église à travers le monde, comme elle avait autrefois lancé les lumières célestes dans la nuit du chaos : *Allez, enseignez toutes les nations.*

Et, en même temps qu'elle dote l'Église de sa liberté, la même Parole donne à cette liberté divine une garantie ferme, qui la doit à jamais préserver de la licence par où dégénèrent et périssent finalement presque toutes les libertés humaines : *Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles!* (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Ah! quand je considère cette haute origine et cette souveraine nécessité de la liberté ecclésiastique, je comprends pourquoi, dans tous les âges, c'est cette liberté sainte pour laquelle réclamaient les évêques, écrivaient les docteurs, mouraient les martyrs, priaient tous les saints.

C'est cette liberté que saint Cyprien défendait contre les persécuteurs, lorsqu'il disait : « Un évêque, qui tient d'une main l'Évangile de Dieu, la croix de l'autre, peut être tué, jamais vaincu. » *Occidi potest, vinci non potest* (6*).

C'est cette liberté que saint Augustin défendait même contre la protection quelquefois oppressive des princes, lorsqu'il allait jusqu'à dire : « A Dieu ne plaise que l'Église soit jamais assez abattue, pour avoir besoin de vous à un tel prix (7). »

C'est cette liberté que saint Ambroise défendait encore en disant à Théodose : « Vous êtes au dedans de l'Église; mais vous n'êtes pas au-dessus d'elle. » (*Epist.* 21.)

C'est dans ces sentiments que tous les siècles chrétiens ont toujours dit à toutes les puissances humaines, avec Tertullien : « Nous ne sommes pas à craindre; mais nous ne craignons pas non plus (8); seulement laissez-nous libres et ne combattez pas contre Dieu ! »

(5*) *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (*Act.*, V, 29.)

(6) *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne.*

(6*) *Ep.* 57 *ad Cornel.*, p. 88, ed. Banz.

(7) *Ep.* 100 *ad Donat.*, n. 1, p. 269.

(8) « Non terremus, qui nec timemus. » (*Ad Scap.*, cap. 5.)

Les grands évêques de France ne furent pas au-dessous de ces magnanimes exemples : C'est ainsi que Bossuet ne craignait pas de proclamer devant toute la magistrature française assemblée : « Messieurs, l'Église a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment ; on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés ; la puissance temporelle semble vouloir la tenir captive (9). » « Pour moi, » écrivait-il bientôt après, « j'y mettrais la tête ! »

À la même époque, dans la circonstance la plus solennelle, Fénelon ajoutait à la belle et riche tradition des siècles passés ces grandes paroles : « O hommes, qui n'êtes qu'hommes, quoique la flatterie vous tente d'oublier l'humanité, et de vous élever au-dessus d'elle, souvenez-vous que Dieu peut tout sur vous, et que vous ne pouvez rien contre lui. Troubler l'Église dans ses fonctions, c'est attaquer le Très-Haut dans ce qu'il a de plus cher, qui est son épouse ; c'est blasphémer contre ses promesses ; c'est oser l'impossible ; c'est vouloir renverser le règne éternel. »

Et que je m'écrierais volontiers aussi avec cet immortel évêque : « O Dieu ! continuez à donner à votre Église des Cyprien, des Ambroise, des Augustin, des pasteurs qui honorent leur ministère et qui fassent toujours sentir qu'ils sont les dispensateurs des mystères divins (10). »

Où, N. T. C. F., je suis fondé à le dire hautement, cette grande attitude de l'Église de France ne s'est jamais démentie ; et pour reprendre la suite des temps jusqu'aux jours où nous sommes parvenus, qui n'a admiré les remontrances si sages, si fermes et si bien concertées de l'épiscopat français, et sa résistance pacifique autant que forte à un pouvoir, qui, né d'un mouvement populaire, au sein d'une révolution, et traînant après lui les embarras de son origine, ne put jamais, malgré de prudents conseils et de saintes influences, trouver la force d'accorder à l'Église cette liberté vitale pour elle et qui eût été peut-être salutaire pour lui !

Mais Dieu avait encore ici ses desseins ; les ébranlements du monde devaient servir une fois de plus à rétablir la nécessaire liberté de l'Église. Tout à coup la foudre éclata dans ce ciel qui semblait si serein ; et de toutes parts on entendit gronder les menaces de la plus noire tempête qui fût jamais. La religion paraissait devoir être entraînée dans cet étrange et immense naufrage qui menaçait de tout engloutir. Les enfants de l'Église les plus aguerris craignaient de voir renaître pour elle les temps les plus exécrables de nos révolutions. Il n'en fut rien : Dieu veillait sur elle ; et encore ici sa main puissante gouvernait, en les contenant ou en leur lâchant la bride, les passions et les agitations des hommes. L'étonnement fut grand lorsqu'on vit l'É-

glise respectée là où l'on ne respectait plus rien, et implorée par tous comme la divine et secourable puissance, à laquelle a été providentiellement réservée une part meilleure dans nos plus mauvais jours, et une influence miséricordieuse et réparatrice dans les destinées les plus adverses de l'humanité !

Ah ! ce fut bien encore là un grand spectacle ! au milieu de cet immense désordre des pensées et des mœurs publiques, tandis que les plus hautes et les plus terribles controverses sociales étaient violemment agitées, il était beau et consolant de voir tous les regards, lassés des scènes douloureuses de la terre, se tourner vers l'Église comme vers une autre patrie éclairée d'un soleil plus pur, et que les hauteurs sereines sur lesquelles elle est assise tiennent au-dessus des tempêtes du siècle.

Les âmes épouvantées des ruines de la vie et des menaces de la mort, invoquaient l'Évangile, cette loi morale et éternelle que, depuis trop longtemps, les pouvoirs politiques s'obstinaient vainement à tenir muette et impuissante. On la proclamait, on lui rendait partout hommage ; plusieurs peut-être sans grande intelligence, quelques-uns même en y joignant de téméraires ou de criminelles interprétations, mais tous avec étonnement, et par un secret et profond instinct des conditions vitales de l'humanité ; les plus ennemis, comme frappés d'une religion involontaire, et témoignant par là même en faveur de cette force supérieure et irrésistible, qui les condamnait tous à prononcer avec respect des noms divins qu'ils blasphémaient naguère !

La propriété, la famille, le foyer domestique, le père, la femme, l'enfant, tout ce qu'il y a sur la terre de vénérable et de sacré, était menacé ; la croix ne le fut pas. Au milieu du naufrage de tant de nobles et antiques vertus, la charité de Jésus-Christ ne périt point, et les flots de l'émotion populaire vinrent se briser respectueusement devant l'image d'un Dieu crucifié ; puis, lorsque se leva le jour des grandes douleurs de la patrie, nous vîmes les colères emportées de la multitude s'arrêter devant la majesté inattendue d'un pontife, s'immolant avec une magnanime simplicité à la concorde publique, demandant la paix au ciel comme le prix de son sang versé, et s'ensevelissant enfin dans la gloire d'une mort immortelle !

Ah ! sans doute, en ces jours de grande et douloureuse mémoire, nous, enfants de l'Église, nous fûmes violemment agités dans la barque qui nous portait, mais nous y demeurâmes tranquilles et pleins d'une confiance inébranlable, toujours sûrs du pilote invisible qui la guide à travers les ondes.

Comme nous n'avions point imprudemment cherché les tempêtes, elles ne nous effrayèrent pas ; et, bien que des nauages

(9) *Oraison funèbre du chancelier Lottelier.*

(10) *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne.*

épais semblaient nous dérober la vue du rivage, nous savions qu'il nous attendait en dépit des écueils; et, au moment même où la violence des vents déchaînés nous menaçait des derniers périls, nous tendîmes notre voile avec assurance, et c'est l'orage même qui nous poussa en frémissant au port!

C'est alors, et au milieu de ces terribles secousses, que la liberté de l'enseignement nous fut rendue pour le salut des générations présentes et à venir; c'est alors que les évêques purent de nouveau s'entendre, et concerter, dans l'unanimité de leurs sacrés conseils, les moyens d'arracher le monde au naufrage en le recueillant dans l'arche sainte; c'est alors aussi que la France eut encore une fois cette gloire si belle et si pure, de porter au vicaire de Jésus-Christ un fidèle secours, et de protéger sous son drapeau victorieux le siège de Pierre, contre les barbares de la civilisation, comme elle l'avait autrefois défendu contre les hordes de la Germanie!

Tout cela fut grand; et l'histoire comme l'Église conservera avec reconnaissance le souvenir du prince hardi, et des hommes de cœur qui, de concert avec lui, travaillèrent, au milieu de tant de périls, à l'accomplissement de ces œuvres immortelles!

Mais ici, N. T.-C. F., une haute et importante considération vient se présenter à notre esprit.

Bien différente des puissances temporelles, que trop souvent les faveurs de la fortune enivrent et perdent, l'Église a toujours su, dans son immuable sagesse, gouverner sa prospérité. Les leçons qu'elle offre là-dessus aux autres, elle se les donne à elle-même: les faveurs des princes comme les acclamations des peuples ne la trouvent jamais ingrate, mais jamais non plus trop confiante.

Elle sait qu'il n'y a pas loin de l'entrée triomphante de Jérusalem au Calvaire, et que l'*Hosanna filio David* est quelquefois promptement suivi de l'affreux *crucifigatur*.

De ces grands souvenirs elle conclut que les prospérités sont aussi pour elle des épreuves que son immortel époux lui envoie, et pour lesquelles il lui demande et lui inspire des vertus comme pour le temps et l'adversité: et, jetant les yeux sur ses glorieuses annales, elle voit qu'il n'y eut pas moins d'honneur pour elle à garder sa liberté pure et sa dignité inaltérable sous Constantin qui la protégeait, qu'à se montrer héroïque et invincible sous Dioclétien son persécuteur.

Cette Église sainte n'est pas autre à cette heure qu'elle fut dans tous les temps.

Au milieu du mouvement des partis, des espérances trompées, des mécomptes cruels, et de tout ce que la scène politique a offert de tumultueux pendant ces dernières années, on l'a vue poursuivre avec une noble tranquillité ses destinées qui ne sont pas de ce monde; se prêter à tous sans se donner à personne, et n'employer les clefs

du royaume du ciel qu'à sauver les peuples et à raffermir l'ordre ébranlé dans les royaumes de la terre.

D'un bout du monde catholique à l'autre, elle a donné ses enseignements à toutes les fortunes, ses prières à tous les besoins: elle n'a refusé ses consolations à aucune défaite, ses soins à aucune blessure, ses encouragements à aucun repentir, et elle est restée fidèle à la grande mission de chercher toujours et partout le salut des âmes.

En voyant aujourd'hui l'ordre social se rasseoir plus fortement sur une de ses principales bases, et le pouvoir régner parmi nous sans obstacle, le principe de sa conduite n'est pas changé: elle n'aliène pas sa liberté; elle reçoit les secours qui lui sont offerts, pour travailler, dans le dévouement et la sincérité de son ministère, au renouvellement de la foi, à la restauration des mœurs, au rétablissement de la piété chrétienne et au soulagement des pauvres; et elle répudie comme injustes les reproches qui lui seraient faits de condescendre à des vues humaines dans son adhésion et ses prières.

Quoi qu'il arrive, l'œuvre de Dieu est toujours la sienne; c'est la seule dont l'Église soit chargée sur la terre; l'on ne songera jamais à lui en demander une autre: elle répondrait qu'elle est sans mission pour y travailler. On lui laissera accomplir dans la paix et la liberté de son céleste gouvernement sa sainte et glorieuse tâche: nous en gardons pour garants, devant Dieu et devant les hommes, ces fortes assurances si souvent et si solennellement réitérées par le pouvoir nouveau qui régit la France.

À Dieu ne plaise qu'en remplissant le devoir de la charité et de la prière, en obéissant au précepte de saint Paul et en intercédant *pro omnibus qui in sublimitate sunt* (1 *Tim.*, II, 2); et cela afin que *tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate* (*Ibid.*), à Dieu ne plaise que l'Église paraisse s'associer à aucune passion, flatter aucun parti, insulter à aucun malheur!

Non: les prières qu'elle fait avec sincérité devant Dieu ne peuvent jamais attrister que les ennemis de l'ordre public.

Il importe que ceci soit bien compris par tous.

Sans doute nous avons entendu depuis cinquante ans bien des prières et des vœux en apparence contraires. Naguère encore on voyait les chants funèbres associés le même jour aux *Te Deum* d'actions de grâces: triste image des vicissitudes humaines, dont l'Esprit-Saint a dit: *Extrema gaudii luctus occupat!* (*Prov.*, XIV, 13.)

Mais dans tous ces vœux et dans toutes ces prières, l'Église n'a jamais demandé qu'une chose: la paix dans l'ordre et la piété sincère: *Tranquillam vitam in omni pietate et castitate*.

Dans tous les événements permis par la Providence, et au milieu desquels l'Église

prie, il y a, par le fait, toujours à prier : parmi tous les changements des choses de ce monde, *l'homme s'agite*, mais *Dieu le mène* ; et au milieu du mouvement des passions humaines, quand l'Eglise et ses enfants se prosternent pour prier, il y a toujours un bien possible, une espérance légitime, des grâces importantes à demander.

Et qui pourrait reprocher à l'Eglise de bénir Dieu et de lui rendre solennellement grâces de ce que la main de sa Providence se cache et opère invisiblement dans la profondeur des événements humains ? Qui pourrait lui faire un blâme de ce que, supérieure à toute la politique mondaine, elle prie pour le monde sans être du monde, et essaye par ses prières d'obtenir pour les habitants du monde cette paix, que le monde ne peut ni donner, ni ôter, et qui est la suprême tranquillité de l'ordre : *Pax tranquillitas ordinis* ?

Qui pourrait trouver mauvais qu'elle prie pour ceux aux mains desquels est déposée la force mystérieuse qui vient de Dieu, et cela afin qu'ils soient les dignes instruments de sa providence ? Qui pourrait lui reprocher de solliciter pour eux la sagesse dans la victoire, la modération dans la puissance, la justice dans les entreprises, la prévoyance dans les conseils, et les vertus chrétiennes sans lesquelles ceux qui commandent, commandent mal et se précipitent ?

Et même, quand l'Eglise consentit à descendre jusqu'à bénir les symboles passagers de cette liberté si oragense, qui n'est plus aujourd'hui, et qui pouvait devenir si fatale, qui oserait dire que ses bénédictions et ses prières furent vaines et n'aient pas aidé à conjurer les orages ?

Qui oserait dire que ce peuple si puissant, si formidable alors, n'a pas été mystérieusement enchaîné dans sa colère par cette miséricordieuse douceur ? Non, si la France, un moment, dans l'oubli profond de tous les dissentiments passés, dans l'accord hélas ! trop vite évanoui de tous les honnêtes gens et de tous les partis, a eu l'immortelle gloire de se sauver elle-même, l'Eglise de France a participé à cette gloire et a montré encore une fois au monde que ni les révolutions, ni l'ordre paisible des temps, ni les prospérités, ni les malheurs, n'avaient pu rompre une alliance de quatorze siècles entre la nation et l'Eglise de Jésus-Christ, entre le sacerdoce français et une patrie toujours chère !

Donné à Orléans, le 3 décembre 1852.

(11) *Desidero enim videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis ad confirmandos vos ; id est simul consolari in vobis per eam quæ invicem est fide vestram atque meam. (Rom., I, 11-12.)*

Ita ut et nos ipsi in vobis gloriamur in Ecclesiis Dei, pro patientia vestra, et fide, et in omnibus persecutionibus vestris et tribulationibus quas sustinetis. (11 Thess., I, 4.)

(12) *Testis enim mihi est Deus..., quod sine me er-*

VI. MANDEMENT

ET LETTRE PASTORALE

POUR LE CARÈME DE 1854 ET POUR ANNONCER LA VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE.

L'une des plus importantes comme des plus douces obligations qui pèsent sur le redoutable ministère que nous avons reçu du souverain Pasteur des âmes, c'est la visite de toutes les églises confiées à notre zèle et à notre sollicitude. Aussi, nous ne trouvons pas dans notre cœur d'expressions assez vives pour vous dire combien nous désirons vous voir tous, N. T. C. F., afin de vous affermir tous dans la foi, par la dispensation des grâces spirituelles dont le trésor nous a été confié, afin de mettre en commun nos craintes et nos espérances, et de nous consoler mutuellement parmi les combats et les épreuves que nous soutenons en Notre-Seigneur Jésus-Christ (11).

Dans nos premières visites pastorales, pendant les années précédentes, le Seigneur nous a fait la grâce de pouvoir donner le sacrement de confirmation à tous ceux d'entre vous qui ne l'avaient pas reçu, en sorte que nous avons aujourd'hui la consolation de penser qu'il n'y a guères, dans notre diocèse, un seul de nos bien-aimés diocésains, qui, s'il en a eu la bonne volonté, n'ait reçu, ou n'ait pu recevoir par nos mains le bienfait de cet auguste sacrement.

Mais, dans ces premières visites, nous n'avons pu vous rendre, comme nous l'aurions désiré, dans chaque paroisse, dans chaque village, dans chaque hameau : c'est ce qu'avec le secours de Dieu nous voulons faire aujourd'hui, dans cette visite nouvelle que nous allons commencer : car elle sera générale, c'est-à-dire qu'elle comprendra toutes les paroisses de ce diocèse et sera particulière à chacune d'elles.

C'était depuis longtemps un des plus profonds et des plus ardents desirs de notre cœur.

Dieu nous est témoin, en effet, N. T. C. F., que nous n'avons cessé de nous souvenir de vous tous dans toutes nos prières, lui demandant de hâter le jour où il nous sera enfin permis de venir parmi vous, de vous connaître et de vous bénir tous (12).

Puissions-nous, avec le secours de vos prières, remplir dignement ce saint ministère, et, à l'exemple du bon pasteur, chercher les âmes qui sont perdues, relever celles qui sont tombées, bander les plaies de celles qui sont blessées, fortifier les faibles, et les conduire toutes dans la justice (13).

La fin principale de toutes les visites,

missionem memoriam vestri facio, semper in orationibus meis obsecrans, si quomodo tandem aliquando prosperum iter habeam in voluntate Dei veniendi ad vos. (Rom., I, 9-10.)

(13) *Quod perierat requiram, et quod abjectum erat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo..., et paseam illas in iudicio. (Ezech., XXXIV, 16.)*

nous dit le saint concile de Trente, c'est d'établir la saine et orthodoxe doctrine, après avoir banni les erreurs ; de veiller à la conservation des bonnes mœurs et de rectifier les mauvaises ; d'exciter, par des exhortations et des avertissements, le peuple fidèle à l'amour de la religion, à la paix et à l'innocence ; et de régler toutes les autres choses selon le temps, le lieu et l'occasion, d'après les règles de la prudence, pour le plus grand bien des fidèles. Et afin que ces efforts aient un résultat plus facile et plus heureux, ceux à qui ce ministère aurait été confié sont avertis en général et en particulier d'embrasser tous leurs subordonnés dans une charité paternelle et un zèle tout chrétien. (Cap. 3, sess. 24, *De reform.*)

Parmi les fonctions sacrées de la charge épiscopale, il n'en est donc pas de plus importante ni de plus nécessaire au salut du troupeau que la visite des paroisses : cela est évident.

C'est ce qui portait, il y a un siècle, l'un des plus savants pontifes qui se soient assis sur la chaire du Prince des apôtres, Benoît XIV, à redire à tous les évêques du monde chrétien, dès son élévation au suprême pontificat, l'indispensable nécessité des visites pastorales. « Dans la conduite même des affaires domestiques, disait ce grand Pape, rien n'est plus avantageux qu'une surveillance fréquemment exercée par le père de famille lui-même sur toute sa maison ; car la vigilance du père excite l'activité et la diligence de tous ceux qu'il est chargé de conduire : c'est pourquoi nous vous avertissons, nous vous exhortons, vénérables frères, bien plus, nous vous ordonnons de visiter vous mêmes vos Eglises et vos diocèses, à moins qu'une raison grave et légitime ne vous oblige de confier ce soin à d'autres, afin de connaître par vous-mêmes vos brebis, et l'état de votre troupeau. Elle doit assurément nous remplir de crainte et d'une religieuse terreur, cette sentence inflexible, que le pasteur sera inexcusable, si le loup vient à dévorer les brebis, et que le pasteur ne le sache même point.

« Or, l'évêque ignorera bien des choses ; beaucoup de faits seront dérobés à sa connaissance, ou du moins lui parviendront plus tard qu'il ne le faudrait, s'il ne se transporte dans toutes les parties de son diocèse, et s'il ne voit, n'écoute, n'examine partout et par lui-même quels sont les maux auxquels il faut apporter remède, d'où ils proviennent, et par quel moyen une sage prévoyance peut les prévenir, afin qu'ils ne se reproduisent pas après avoir été détruits. De plus, comme c'est le triste apanage de l'infirmité humaine, que dans le chaup du Seigneur, dont la culture est confiée à l'évêque, les ronces, les épines, et les plantes nuisibles et inutiles repoussent insensiblement,

il est certain que si le cultivateur ne retourne pas souvent pour les arracher, cet élat et cette beauté, fruit de ses veilles et de ses travaux, se flétriront par la succession des temps.

« Mais il ne vous suffit pas, ajoutait cet illustre pontife, de parcourir vos diocèses, et de pourvoir à la guérison de leurs maux par des ordres convenables : il vous reste encore à apporter tous vos soins pour que les règlements rendus dans vos visites reçoivent vraiment leur exécution ; car les lois, même les meilleures, ne seraient d'aucune utilité, si ce qui a été écrit dans le texte de la loi n'était soigneusement accompli en effet par ceux que cet accomplissement regarde. C'est pourquoi, après avoir préparé des remèdes salutaires, soit pour chasser, soit pour détourner les maladies des âmes, votre sollicitude ne doit pas pour cela rester en repos ; mais il faut presser, avec toute l'énergie dont vous serez capables, l'exécution des ordres que vous aurez donnés ; et c'est surtout par des visites réitérées que vous atteindrez ce but. Enfin, dit toujours ce pape si rempli de sagesse : pour renfermer beaucoup de choses en peu de mots, vénérables frères, il convient que dans toutes les fonctions saintes et ecclésiastiques, et dans tous les exercices du culte divin et de la piété, vous soyez vous-mêmes les modèles, les guides et les maîtres, afin que le clergé et le troupeau tout en entier puise en quelque sorte la lumière dans la splendeur de votre sainteté, et se réchauffe au feu de votre charité (14). »

Mais si la visite diocésaine est un des plus grands devoirs des évêques, c'est aussi une obligation pour les fidèles de faire tout ce qui est en leur pouvoir, afin de se rendre cette visite profitable. C'est dans cette pensée que l'un des plus saints évêques de ces derniers siècles traçait en 1576, dans le quatrième concile provincial de Milan, des règles admirables pour aider ses diocésains à profiter de la visite pastorale.

De pieux évêques de France ont emprunté ces règles au grand saint Charles Borromée, et je suis heureux, N. T. G. F., de vous les faire connaître aujourd'hui (15) :

« Lorsque l'évêque arrive pour la visite des églises paroissiales, ceux-là surtout, ainsi que le marque un ancien concile de Tours, qui doivent recevoir de lui le sacrement de confirmation, et ensuite tous les autres fidèles, ceux qui sont retenus par la maladie ou par la mauvaise santé étant seuls exceptés, doivent venir en ordre à sa rencontre, et le recevoir comme le représentant de Jésus-Christ au chant des hymnes, des psaumes et des prières d'usage, et dans les sentiments d'une joie toute religieuse et d'une profonde vénération.

« Ce n'est pas seulement au moment où l'évêque arrive, mais encore aux autres

(14) Epist. encycl. *Ubi primum*, 3 dec. 1740, § 5 et 6 Bullar., t. 1, p. 12 et 15.

(15) *Conc. Mediol.* 1, Const. part. II, tit. 50, *De*

visitatione. SS. *Conc. Labbe*, t. XV, col. 282, D. *Conc. Aquense*, tit. *De visitatione*, lb., col. 1155, C.

jours où se fait la visite de la paroisse, que les fidèles doivent se trouver aussi nombreux qu'il sera possible, afin que tous et chacun puissent exposer librement à leur propre pasteur et à leur père ce dont ils auraient besoin pour le salut de leurs âmes; répondre aux interrogations que les devoirs de sa charge pourraient l'engager à leur faire; écouter ses instructions, ses avertissements, ses réprimandes, ses supplications, ses corrections paternelles; recevoir ses ordres, ses avis et ses prescriptions; et enfin accomplir avec fidélité, non pas seulement par de stériles désirs d'obéissance, mais par des actions vertueuses, la volonté de Dieu, qui leur est exprimée par la bouche de l'évêque.

« Or, pour que les fidèles remplissent ces devoirs avec soin et avec empressement, et qu'ils assistent en très-grand nombre à la visite épiscopale, c'est aux curés et aux autres prêtres chargés de cet emploi, à les instruire fréquemment, suivant les occurrences, dans la célébration des saints mystères, tant des devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard de l'évêque en visite, que des avantages et des fruits de salut attachés à la visite elle-même. Le curé fera tous ses efforts pour qu'il n'y ait pas un seul de ses paroissiens qui, dans ce temps de la visite, ne se confesse et ne reçoive la sainte communion de la main de l'évêque ».

« De même, aucun de ceux qui n'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation, pourvu qu'ils aient l'âge prescrit dans le synode, ne doit manquer de le recevoir alors de l'évêque. C'est pourquoi, dès qu'on saura que l'évêque est sur le point d'arriver pour la visite, le curé fera connaître son arrivée aux fidèles par un son particulier et solennel des cloches, afin que, laissant les campagnes et renonçant à tout autre soin, ils se réunissent en plus grand nombre, et mettent plus d'empressement à se présenter à l'évêque, avec le respect et la vénération dont ils doivent l'entourer, lorsqu'il vient remplir une fonction si excellente et si nécessaire (16).

Je vous le dirai donc avec un des évêques les plus zélés de notre temps. N. T. C. F. : si le sacrement de Confirmation s'administre ordinairement et très-convenablement à l'occasion de la visite pastorale, ce n'est pas néanmoins l'unique fin que nous devons avoir en vue. Quelque consolant que soit le ministère par lequel nous élevons à la perfection de la vie chrétienne ceux qui étaient encore dans l'enfance de cette vie; toutefois, ce n'est là, ni toute la visite, ni même l'objet principal que l'Église se propose dans la visite. Non : nous ne venons pas vous visiter, N. T.-C. F., seulement pour les quelques fidèles qui

n'ont pas encore reçu le sacrement qui fait les forts; nous venons pour vous tous. D'abord, pour soulager les âmes des fidèles défunts qui vécurent, qui moururent dans chaque paroisse, et dont les corps reposent, en terre sainte, au milieu de vous. Nous venons visiter en quelque sorte les âmes souffrantes de vos ancêtres, de vos pères, de vos mères, de vos parents, de vos amis, de vos bienfaiteurs. Nous commençons par le soulagement de ces chères âmes, auxquelles profitent les suffrages de l'Église.

Nous venons ensuite pour examiner tout ce qui se rattache au gouvernement spirituel et temporel de chaque église; les ornements, linges, vases sacrés et autres objets consacrés au service divin. Nous venons savoir comment les sacrements sont administrés, les offices célébrés; nous informer de tout ce qui touche à la conduite de la paroisse; connaître le zèle et la sainteté de vie des ministres du Seigneur, la docilité du peuple fidèle, afin de corriger, de rectifier et d'amender par nous-même tout ce qui réclame quelque réforme.

Nous venons pour remédier, autant que possible, à ces scandales si criants et si nombreux de nos jours, qui désolent les sociétés chrétiennes, et contre lesquels nos chers coopérateurs ne peuvent pas toujours lutter seuls avec succès; nous venons joindre notre parole à la leur, et notre autorité à celle dont ils sont investis.

Nous venons pour donner à chacun les conseils, les lumières, les consolations, les secours, les exhortations dont il peut avoir besoin pour marcher dans les voies de Dieu (17).

Nous venons célébrer les saints mystères pour tous et au milieu de tous; distribuer à tous le pain des anges à la table eucharistique, et le pain de la divine parole. Nous venons pour confirmer les bénédictions précédentes par des bénédictions nouvelles. Nous venons bénir vos enfants, vos familles, vos habitations, vos héritages, vos campagnes, vos pâturages, en un mot tout ce qui vous appartient, tout ce qui vous touche ou vous intéresse.

Comme toujours, nous viendrons visiter vos paroisses, sans doute avec l'autorité de celui dont nous sommes les ambassadeurs et les organes (18), mais surtout avec l'autorité plus douce et plus efficace de l'affection et de l'amour (19).

Nous savons, d'ailleurs, combien votre docilité nous en rendra l'exercice facile et consolant.

Toutefois, avant d'entreprendre le cours de ces travaux si nécessaires, nous voulons, N. T.-C. F., vous ouvrir notre cœur tout entier (20), vous révéler nos pensées les plus intimes, vous entretenir de nos espé-

(16) *Conc. Aquense., tit. De visit. SS. Conc., ib. col. 4158. AD.*

(17) *Pomif. Rom. Ordo ad visit. paroch., p. 458. Colonia edit. 1682.*

(18) *Pro Christo ergo legatione fungimur, tanquam*

Deo exhortante per nos. (II Cor., V, 20.)

(19) *Tanquam si nutrix foreat filios suos. (I Thes., II, 7.)*

(20) *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est. (II Cor., VI, 11.)*

rances et de nos craintes, afin de rendre, s'il est possible, les fruits de notre prochaine visite plus abondants qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. (II Cor., I, 12.)

Depuis notre arrivée dans ce diocèse, nous avons eu la consolation de visiter un grand nombre de paroisses, et partout nous avons rencontré le même empressement à nous accueillir, une véritable avidité pour écouter notre parole, recevoir nos conseils et nos avertissements paternels. Nous avons vu le plus souvent, non sans éprouver le sentiment de la joie la plus vive, les temples du Seigneur ornés avec une magnificence simple, mais convenable, les offices divins dignement célébrés en notre présence, la parole de l'Évangile sagement distribuée par un clergé vigilant et laborieux.

Sans cesse nous bénissons Dieu de ce que les bonnes œuvres diocésaines sont honorées, les pauvres secourus dans leurs misères, de pieux établissements fondés où l'enfance trouve chaque jour le double aliment de l'esprit et du cœur; et toutes ces œuvres tendent à prospérer, à s'agrandir, à se multiplier.

Ces consolations sont bien douces à notre cœur, sans doute; elles sont bien propres à fortifier notre faiblesse parmi les fatigues d'un laborieux ministère; mais bientôt, hélas! elles font place à d'insurmontables tristesses (21), à une douleur qu'il nous est impossible de vous exprimer, et qu'il vous serait peut-être difficile de comprendre (22); aussi c'est surtout à vos pasteurs et à vos prêtres que nous nous adressons ici en même temps qu'à vous.

Quel est l'état de la religion dans vos paroisses, N. T. C. F.? Qu'est devenu l'usage de la prière publique? Où sont ceux qui s'approchent des sacrements de pénitence et d'eucharistie aux époques fixées par l'Église? Quel est le nombre de vos communions pascales? Que sont devenus tous ces enfants que vous avez vus si recueillis au jour de leur première communion et lorsque nous les avons enrichis des dons du Saint-Esprit par l'imposition des mains? Plantés précieusement, fleurs choisies, cultivées avec sollicitude, hélas! elles ne s'épanouiront pas une seconde fois dans le champ de l'Église! Parlons sans figure: Sur tant de milliers d'enfants confirmés pendant ces quatre années, où sont ceux qui persévèrent?

Quels fruits de vie ont laissé parmi vous ces retraites paroissiales, entreprises avec un si admirable dévouement, continuées avec un zèle si soutenu; et ces fêtes si touchantes de l'adoration perpétuelle? Sans doute quelques âmes égarées ont ouvert les yeux à la lumière; la piété s'est un instant

réjouie; nous-même, nous avons espéré voir renaître dans ce diocèse la beauté des anciens jours; mais bientôt les populations ne sont-elles pas rentrées dans leur indifférence et n'ont-elles pas repris leur sommeil? Se réveilleront-elles un jour? Nous l'espérons, N. T. C. F., et nous ne cessons de demander au souverain Pasteur des âmes, ce miracle de sa miséricorde, pour éloigner de ceux qui sont confiés à notre garde les coups de la divine colère, les malheurs du temps et de l'éternité.

Ces malheurs, vous les connaissez comme nous, N. T. C. F., vous les voyez de plus près que nous peut-être encore; et peut-être ont-ils commencé à s'introduire au sein de vos paroisses, pour y porter avec des habitudes impies le scandale et le trouble! Que faisons-nous, N. T. C. F., pour arrêter de pareils scandales? *Quid faciemus, viri fratres?* (Act., II 37.)

O nos frères bien-aimés, ô vous surtout, nos fidèles coopérateurs dans l'œuvre de la sanctification des âmes, nous comprenons toutes vos tristesses, comme nous admirons le zèle et la constance du plus grand nombre parmi vous! Oh! bénis soient ceux qui ne cessent d'appeler les bénédictions de Dieu et la rosée du ciel, même sur des terres qui ne leur donnent que des ronces et des épines! Bénis soient ceux dont les prières ferventes s'efforcent d'éloigner la malédiction de Dieu dont ces terres malheureuses sont menacées dans l'Écriture (23). Non: ne nous décourageons jamais! Ne disons pas: « Qu'attendre de ces terres si souvent ensemençées, si patiemment cultivées, si longtemps arrosées de nos sueurs et de nos larmes, et toujours frappées de la même stérilité? » Ah! je le sais! il est difficile de faire arriver les rayons de la lumière divine à ces esprits aveuglés qui vous disent, du fond de leurs ténèbres: *Nous voyons parce que nous voyons* (24). Il est difficile de ramener la vie dans ces consciences cautérisées par les passions, selon l'énergique expression de l'Apôtre, remplies de l'esprit d'erreur, qui parlent avec hypocrisie la langue du mensonge (25), et repoussent avec dédain tous les efforts du zèle et de la miséricorde.

Mais le bras de Dieu ne s'est point affaibli, nos très-chers coopérateurs, et sa miséricorde se manifeste chaque jour au milieu de nous par des miracles de conversion et de salut. Notre auguste ministère conserve toujours sa vie, son énergie, sa fécondité primitive; son action est toute puissante, parce qu'elle est toute divine: les saints prêtres l'éprouvent tôt ou tard. La grâce, dont les profondeurs nous sont inconnues, peut faire briller la clarté la

(21) *Extrema gaudii luctus occupat.* (Prov., XIV, 15.)

(22) *Supra modum gravati sumus supra virtutem, ita ut taderet nos etiam vivere.* (II Cor., I, 8.)

(23) *Terra enim sæpe venientem super se bibens imbrem, proferens autem spinas ac tribulos, reproba est,*

et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem. (Hebr., VI, 8.)

(24) *Quia videmus.* (Joan., IX, 41.)

(25) *Attendentes spiritibus erroris, et doctrinis demoniorum, in hypocrisi loquentium mendacium, et exciteriam habentium suam conscientiam.* (I Tim., IV, I, 2.)

plus vive parmi la plus profonde obscurité, réveiller le remords endormi, d'un Saul persécuter faire un apôtre, d'un Augustin la gloire et le rempart de l'Église, d'une Madeleine le témoignage éternel de l'éternelle miséricorde. Sous sa puissante main, les vases d'ignominie se transforment en vases d'honneur et de gloire, comme parle l'Apôtre (*Rom.*, IX, 21) ; et pour relever notre confiance, la religion ne cesse de mettre sous nos yeux l'histoire de tant de pécheurs, plus illustres encore par les merveilles de leur pénitence que par le scandale de leurs égarements !

Redoublons donc de zèle, même auprès de ces chrétiens profondément endurcis, qui fuient les recherches de notre dévouement, méprisent nos instructions, évitent notre présence et repoussent tous nos efforts par ces froides et dédaigneuses paroles : J'ai ma religion, moi ; — vos pratiques religieuses ne sont plus d'usage dans la paroisse ; — d'ailleurs je suis honnête homme, et cela me suffit ; — et, sans autres éclaircissements, ils poursuivent leur course vers l'éternité avec un calme qui épouvante ! Eh bien ! en présence d'une pareille désolation, il ne suffit pas de « mettre nos mains sur nos visages, » selon l'expression de Bossuet ; il faut prier pour eux ; il faut répéter sans cesse la dernière prière du Sauveur des hommes : *Pater dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.* (*Luc.*, XXIII, 34.) Il faut se souvenir du *Clama, ne cesses* (*Isa.*, LVIII, 1) ; il faut tout faire, enfin, et donner sa vie, au besoin, pour sauver ces pauvres âmes !

Nous sommes les disciples de celui qui a dit : *Je ne suis pas venu sur la terre pour appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence* (26). Nous invoquerons donc avec une pleine confiance cette lumière qui éclaire les ténèbres les plus épaisses, ces grâces qui brisent les cœurs les plus endurcis. Nous offrirons à cette intention toutes nos prières, nos communions, nos aménes, toutes les œuvres de notre piété, en même temps que celles de la pénitence quadragésimale. Qui sait si Dieu ne viendra pas vers nous pour nous pardonner, s'il ne s'apaisera pas et s'il ne révoquera pas l'arrêt de sa colère (27) ? Car nous sommes accoutumés aux miracles de sa miséricorde et de son amour.

Donné à Orléans, le 2 février 1834.

VII. INSTRUCTION PASTORALE

AU SUJET DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA VIE COMMUNE ENTRE LES CURÉS ET LES VICAIRES DU DIOCÈSE.

Messieurs et très-chers coopérateurs,

Il est un point de discipline ecclésiastique que nous avons toujours regardé comme capital pour le bien du clergé, pour le salut des jeunes prêtres en particulier,

et en même temps pour l'édification des fidèles : c'est la vie commune des vicaires avec MM. les curés.

Nous vous en avons entretenus déjà plus d'une fois, et il ne s'est passé aucune de nos retraites pastorales où nous n'ayons pris soin de vous communiquer, sur ce sujet, nos intentions avec une instance particulière.

C'est que, depuis le jour où nous avons pu mesurer toute l'étendue, toutes les difficultés, et aussi toute l'effrayante responsabilité de l'œuvre immense dont il a plu à Notre-Seigneur de charger notre faiblesse, nous sommes demeuré convaincu que la première et la plus indispensable condition pour le succès de cette grande œuvre, c'était le bon état et la sainteté du clergé, puisque, selon la brève et énergique expression du saint concile de Trente : *Integritas præsentium salus est subditorum.*

Aussi, Messieurs, c'est dès les premiers temps de notre arrivée dans ce diocèse, c'est dès la première retraite où nous avons eu la consolation de nous trouver réuni avec notre clergé tout entier, que nous avons dit les motifs qui nous portaient à établir sans retard parmi nous la vie commune des vicaires avec MM. les curés, dans tous les presbytères où elle était possible.

Toutefois, comme les meilleures choses doivent s'accomplir avec douceur autant qu'avec fermeté, *suaviter et fortiter* (*Sap.*, VIII, 1) ; en même temps que nous vous faisons connaître notre dessein touchant l'établissement de la vie commune, nous vous disions aussi que notre intention n'était pas de donner à cette mesure un effet rétroactif ; mais simplement d'y soumettre dès lors et à l'avenir tous les prêtres auxquels nous confierions désormais des cures à vicaires, et des vicariats.

Nous n'eûmes qu'à nous féliciter, Messieurs, de l'excellent esprit avec lequel les paroles de votre évêque furent par vous accueillies. Nous en fûmes profondément touché ; et ce qui nous édifia surtout, ce fut de voir plusieurs de nos anciens et de nos plus vénérables curés venir, à raison de leurs infirmités, de leur âge et de leurs anciennes habitudes, nous demander dispense d'une loi à laquelle nous n'avions point entendu les soumettre, puisqu'en déclarant qu'elle serait la règle pour l'avenir, nous avons déclaré formellement aussi que cette règle ne réagirait point sur le passé, et ne romprait pas brusquement les habitudes depuis longtemps contractées.

À cette époque, et depuis, nous eûmes encore la consolation de voir quelques-uns de ceux qui n'y étaient point obligés se ranger volontairement à cette forme de vie, dont leur sagesse et leur zèle leur avaient fait comprendre tout le prix : quant aux nouveaux curés que nous avons successi-

(26) *Non enim veni vocare justos, sed peccatores ad penitentiam* (*Math.*, IX, 13.)

(27) *Quis scit si convertatur et ignoscat Deus, et*

revertatur a furore iræ suæ, et non peribimus? (*Jou*, III, 9.)

vement nommés, ils se sont conformés, comme ils le devaient, à nos prescriptions, et ont reçu chez eux leurs vicaires : en sorte que nous pouvons entrevoir déjà que, dans un petit nombre d'années, cette excellente discipline sera établie universellement dans le diocèse d'Orléans, comme elle l'est déjà en tant d'autres diocèses.

Si nous venons de nouveau, Messieurs, vous entretenir aujourd'hui de ce grave sujet, notre pensée n'est pas de donner à la sainte et salutaire mesure dont il s'agit plus d'étendue ni plus de rigueur que nous n'avions fait jusqu'à présent; nous nous maintenons la non-rétroactivité pour tous les curés nommés avant la déclaration formelle de nos intentions, faite dans les retraites, et qui n'ont pas cru d'ailleurs pouvoir s'y conformer précédemment. Mais, ce que nous vous avons dit, et ce que nous n'avions prescrit jusqu'ici que de vive voix, nous croyons, après quatre années d'expérience et de réflexions, que le moment est venu de le consigner et de le régler par écrit; et nous sommes heureux de cette circonstance pour vous en expliquer plus amplement les motifs, et vous ouvrir en même temps, et à cette occasion, notre cœur sur bien des choses qui, malgré tous nos efforts et les vôtres, préoccupent encore nos sollicitudes.

C'est, du reste, au milieu des voyages et des soins si graves de notre visite canonique, que nous vous adressons cette lettre; c'est là que, voyant de plus près l'état des paroisses et des presbytères, des fidèles et du clergé, nous pouvons plus facilement reconnaître nos devoirs et les vôtres, les grands besoins du troupeau confié à nos soins, et quel est enfin, pour vous comme pour nous, jusque dans les moindres détails, devant Dieu et devant les âmes rachetées de son sang, le poids de la responsabilité pastorale : c'est de là aussi que nous nous sentons plus vivement pressé de nous adresser à vous, Messieurs et dignes collaborateurs, pour exciter votre zèle et vous demander la part de coopération que nous avons le droit d'attendre de vous pour l'entier accomplissement de l'œuvre de Dieu dans ce diocèse.

I. Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui n'ait plus d'une fois réfléchi sur la tristesse et les graves inconvénients de cet état de solitude, de pénible isolement où vivent aujourd'hui, dans les campagnes surtout, la plupart des prêtres. Les laïques eux-mêmes en gémissent, et le disent à leur point de vue. Mais c'est surtout l'Eglise qui s'en afflige avec raison : et quant à nous, sans dire ici plus qu'il ne convient, combien de fois cette vie isolée ne nous a-t-elle pas été présentée sinon comme l'excuse, au moins comme une triste explication des plus grands malheurs que nous ayons eu à déplorer !

Cette situation, si regrettable pour tous, mais particulièrement regrettable pour les jeunes prêtres, ne se peut guère éviter

dans les paroisses où il n'y a point de vicaires, et l'Eglise cherche encore un remède efficace à ce mal inévitable.

Mais là du moins où la société sacerdotale est possible, — c'est-à-dire dans toutes les paroisses à vicaires où il y a un presbytère suffisant — cette vie séparée et solitaire, cet éloignement si étrange entre des hommes que Notre-Seigneur a si étroitement unis pour le même ministère, sont sans excuse comme sans raison : il est évident que l'intérêt tout à la fois des vicaires, des curés et des peuples exige que ceux qui sont frères dans le sacerdoce, et prêtres dévoués ensemble au même troupeau, ne s'éloignent pas l'un de l'autre, mais se rapprochent pour vivre ensemble et en famille. S'il est une situation à laquelle s'appliquent les paroles des divines Ecritures, c'est assurément celle-là : *Ecce quam bonum habitare fratres in unum ! Illic mandavit Dominus benedictionem. (Psal. CXXXII, 1, 3.) — Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (Matth., XVIII, 20.)*

Telle fut toujours la pensée de tous les hommes les plus éclairés, en fait de discipline et de ministère ecclésiastiques.

Tel est, particulièrement de nos jours, le but constant, en France, des efforts de l'épiscopat.

Tel fut aussi, dans tous les temps, le vœu de tous les plus saints évêques, conforme à l'esprit de la plus haute et de la plus pure antiquité.

II. En cette matière, comme en tant d'autres, ne suffirait-il pas de pouvoir citer le grand archevêque de Milan, cet illustre et puissant ouvrier de la réforme ecclésiastique, au xvi^e siècle; dont les conciles provinciaux, si régulièrement tenus et si savamment élaborés, furent le plus brillant reflet des plus vénérables traditions ecclésiastiques, l'application la plus complète et la plus exacte des pensées du concile de Trente et de tous les décrets de cette sainte et immortelle assemblée, et enfin l'une des plus vives lumières de la discipline canonique, dans les temps modernes.

Voici comment, sur le sujet qui nous occupe, s'exprime ce saint archevêque en l'un de ces célèbres conciles de Milan, qui réglèrent d'abord la vie et la discipline du clergé dans les seize diocèses de cette grande province ecclésiastique, et dont les décrets furent adoptés depuis en tant d'autres diocèses :

Parochum qui, quacunq; de causa, parochialis curationis socium vel adiutorem habet, ... illum in habitatione parochiali manere ac residere cogat, et fructuum mulcta, et aliis praterea penis arbitrato suo erogandis.

Si vero, pro domicili parochialis angustia, unus et alter item illius habitatione uti, episcopi iudicio, nullo modo potest, tum eorum alterum in domo parochiali, alterum in domicilio proxime conducte habitare.... episcopus jubeat. (C. Mediol., IV, p. II, c. 15.)

On voit ici, tout à la fois, la prescription

formelle qui exige que les vicaires habitent chez les curés, l'emploi des peines canoniques pour sanctionner cette prescription, et la dispense d'un si important règlement estimée si grave, que c'est l'évêque lui-même qui doit en connaître, et ne l'accorder que dans le cas d'une nécessité absolue.

Saint Charles, d'ailleurs, n'avait fait en cela, comme en tout le reste, que suivre l'ancien esprit des plus saintes Eglises, et principalement celui de la sainte Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les autres.

Quand il rédigea cette ordonnance, il avait présents dans sa pensée les décrets réindus, cinq siècles auparavant, par deux grands conciles de Rome assemblés sous les souverains pontifes Nicolas II et Alexandre II, deux papes qui s'occupèrent avec tant de zèle de la réforme du clergé, en un siècle où tant de causes, que ce n'est pas ici le lieu de rappeler, rendaient cette réforme si nécessaire.

Voici ce qu'on trouve dans le concile romain tenu l'an 1059, sous le pape Nicolas II, et auquel assistèrent cent treize évêques.

Le saint concile, après avoir décerné les peines canoniques les plus sévères contre un certain nombre de prêtres, de diacres et de sous-diacres prévaricateurs, s'applique à établir les règles les plus efficaces pour préserver d'un malheur semblable ceux des mêmes ordres, qui étaient jusque-là demeurés fidèles, et en conséquence il statue ce qui suit : *Præcipientes statuimus ut in prædictorum ordinum (sacerdotum scilicet diaconorum et subdiaconorum...) qui Leoni, prædecessori nostro, obedientes, castitatem servaverunt.... juxta ecclesias quibus ordinati sunt, sicut oportet religiosos clericos, simul manducent et dormiant; et quidquid eis ab ecclesiis venit, communiter habeant. Et rogantes monemus ut ad apostolicam, communem scilicet, vitam summopere pervenire studeant.*

Le même règlement se lit, en termes identiques, dans le concile tenu dans la même ville de Rome, en 1063, par le pape Alexandre II.

Ces saints papes prescrivait donc à tous les prêtres, diacres et sous-diacres, attachés au service des églises, la cohabitation que nous demandons aujourd'hui, *simul manducant et dormiant*; et ils prescrivait de plus, la mise en commun de tous les revenus ecclésiastiques, qui, provenant de l'église, ne doivent servir qu'à l'entretien des clercs et aux bonnes œuvres; portant leurs désirs plus haut encore, ils faisaient voir le souhait, que leur clergé pratiquât une communauté encore plus parfaite, en imitant celle des saints apôtres, qui s'étendait à tous les biens sans distinction.

Il faut remarquer que de nombreux évê-

ques assistèrent et concoururent à ces conciles, et que les décrets en furent transmis à tous les évêques du monde catholique : *Universis episcopis.*

III. Mais c'est bien loin encore au-dessus du siècle de ces grands pontifes, qu'il faut remonter pour trouver les origines de la vie commune dans le clergé; elles se confondent avec celles même de l'Eglise :

Car, vous venez de le voir, la vie commune fut la vie des saints apôtres, à laquelle ils avaient été formés par Jésus-Christ même : *Apostolicam, communem scilicet, vitam.*

Et ce fut aussi celle de leurs successeurs les premiers évêques, si fidèlement appliqués à suivre en tout la doctrine et les exemples de leurs pères.

Les détails dans lesquels nous allons entrer ici, Messieurs, pourraient vous paraître au-dessus de notre sujet; mais ils sont pleins de lumières et d'intérêt, et ils serviront à vous faire mieux connaître l'esprit et les pensées de l'Eglise, en ce qui concerne la sainteté et la vie des clercs.

Dans les commencements de l'Eglise, et encore plusieurs siècles après, il n'y avait pas ou presque pas de paroisses avec des prêtres résidants, dans les campagnes, et c'était par des missions qu'on pourvoyait aux besoins de cette partie des diocèses. La sagesse des hommes apostoliques, qui fondèrent les églises, leur avait fait comprendre que, pour établir d'une manière solide l'empire de Jésus-Christ et le propager ensuite avec plus de rapidité, il fallait organiser d'abord fortement le ministère ecclésiastique dans les grands centres de population : c'est pourquoi, au lieu d'isoler les prêtres en les dispersant dans une multitude de petites résidences, on s'appliquait plutôt à les réunir plusieurs ensemble auprès de l'évêque, là où le siège épiscopal avait été établi (28), ce qui n'empêchait pas qu'ils ne se répandissent de là dans les bourgs et dans les villages, autant qu'il fallait, pour prêcher l'évangile, servir les âmes, et faire partout rayonner la lumière qu'ils avaient puisée au foyer commun, et qu'ils venaient sans cesse y rallumer.

Plus tard, à mesure que le clergé se multiplie et à cette époque où les monuments ecclésiastiques devenus plus nombreux nous permettent de suivre et de constater avec encore plus de certitude les traditions et les usages des églises touchant la vie des clercs, nous voyons assemblées partout autour des évêques ces grandes et belles communautés cléricales, qui jetèrent dans l'Eglise un si vif éclat, depuis la fin du IV^e siècle; qui couvrirent l'Europe entière, au moyen âge, de leurs innombrables établissements, et qui ont subsisté, du moins en partie, jusqu'à des temps très-voisins du nôtre, célébrant l'office du chœur dans les chapitres, desservant les paroisses, administrant les sacrements, ouvrant des écoles

(28) Voy. THOMASSIN, *Ar. c. et nouv. discipline de l'Eglise*, p. 1, l. 1, c. 1, n. 8 et c. 21, n. 1.

pour la jeunesse, prêchant au peuple la parole de Dieu, édifiait l'Eglise au dedans et la propageant au dehors.

C'est à saint Augustin que plusieurs attribuent la fondation de cette forme de vie cléricale, mais nous serions plutôt de l'avis d'un des plus érudits biographes de ce grand évêque, qui pense que d'autres évêques, avant lui, avaient déjà pratiqué cette même forme de vie avec leur clergé : *Existimare licet plures alios etiam ante Augustini episcopatum idem fecitisse* (29). Saint Augustin a du moins la gloire d'avoir établi et maintenu avec une admirable fermeté la vie commune parmi les cleres de son Eglise et sa belle communauté d'Hippone a servi de modèle à la plupart des communautés semblables qui s'établirent ou se renouvelèrent à partir du v^e siècle, dans toute l'Eglise d'Occident.

Ce grand évêque était si pénétré de l'importance de cette vie commune pour le clergé, qu'il avait pris la résolution de n'ordonner aucun clere qui ne s'engageât à demeurer dans sa communauté, et il déposait même de la cléricature ceux qui abandonnaient la vie commune, après l'avoir embrassée. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans son sermon quarante-neuvième : *Certe ego sum, qui statueram nullum ordinare clericum nisi qui mecum vellet manere : ut, si vellet discedere a proposito, recte illi auferem clericatum.* (S. AUG., serm. 49.)

Il est vrai que, plus tard on le vit relâcher quelque chose de cette première sévérité, en laissant l'état ecclésiastique à ceux de ses cleres qui abandonnaient la communauté, de peur, disait-il, que la crainte d'une nouteuse dégradation ne les jetât dans une hypocrisie encore plus funeste.

Mais, du moins, il retranchait toujours du clergé d'Hippone ces prêtres qui prétendaient vivre à part ; il ne voulait pas qu'ils servissent l'Eglise dont il était évêque : et c'est un point sur lequel il ne consentit jamais à se relâcher : *Maneant ubi volunt et ubi possunt. Non eis aufero clericatum ; nolo habere hypocritas.* (Ibid.)... *sed delebo eum (qui vitam communem deseruerit) de tabula clericorum. Interpellet contra me mille concilia, naviget contra me quo voluerit ; sit certe ubi potuerit ; adjuvabit me Deus, ut ubi ego sum episcopus, illic clericus esse non possit.* (S. AUG., serm. 50.)

La communauté de saint Augustin devint, vous le savez, Messieurs, comme un fécond séminaire de prêtres et d'évêques, auquel les églises étaient heureuses de venir demander leurs pasteurs. Et Possidius nous

apprend qu'il n'avait pas connu moins de dix évêques, d'une science et d'une sainteté remarquables, qui s'étaient tous formés à cette école. (Possidius, *Vit. S. Aug.*, c. 2.)

C'est de cette même communauté, comme d'une tige puissante, que sortirent ce grand nombre de communautés cléricales qu'on vit, en peu de temps, remplir les diocèses d'Afrique (*Ibid.*), passer au delà des mers et servir à la réforme du clergé en tant d'Eglises et jusqu'à Rome même, où le pape saint Léon I^{er} se servit de Gélase, qui fut depuis un de ses successeurs, et qui était disciple de saint Augustin, pour réformer les cleres de l'église de Latran, et les faire vivre en communauté, selon les règles que ce grand évêque avait prescrites à ceux d'Hippone.

IV. Et, chose remarquable ! comme si tous les désordres du clergé, dans tous les siècles, n'étaient jamais venus que du relâchement de la *vie commune* entre les cleres, pour peu qu'on étudie l'histoire de l'Eglise, on est frappé de voir tous les efforts des plus saints réformateurs de la discipline ecclésiastique tendre toujours principalement à rétablir ou à restaurer dans le clergé cette sainte et forte vie de communauté, quand l'esprit d'indépendance et le goût d'une liberté mondaine l'avaient affaibli : témoins les grandes réformes de saint Chrodegand, de Metz (30), du B. Yves, de Chartres, et beaucoup d'autres, auxquelles il faut joindre aussi cette réforme du clergé par les papes Nicolas II et Alexandre II, dont nous avons déjà parlé, et qui se fit vers le milieu du xi^e siècle.

Et dans des temps plus voisins du nôtre, quand les Bourdoise, les Bérulle, les Olier, les Vincent de Paul, les Eudes, les Pierre Fourier, et tant d'autres saints prêtres, voulurent entreprendre, parmi nous, le grand renouvellement du clergé dont nous recueillons encore les fruits, ces hommes si grands et si sages, qui furent une des plus belles gloires de ce xvii^e siècle qui en eut tant d'autres, ne crurent pas pouvoir employer de plus puissant moyen pour atteindre ce but, que d'établir de pieuses communautés de prêtres (31) ; et, jusqu'aux jours de nos grands désastres, à Paris même, les communautés paroissiales de Saint-Roch, de Saint-Sulpice, de Saint-Paul, etc., et tant d'autres ailleurs, jetèrent un éclat de sainteté, de vertus sacerdotales, et de zèle, dont le souvenir n'est pas encore effacé.

Et la même chose se vit aussi en Allemagne, vers le même temps, dans l'institution de cette célèbre société des *cleres séculiers vivant en commun*, fondée par le

observée par les cleres de sa cathédrale et les autres de son diocèse, mais qu'elle servit de modèle à la réforme de plusieurs Eglises de France, d'Allemagne et d'Italie. (*Hist. des Ord. monast. et des Congrég. séculières et régulières*, t. II, p. 65.)

(31) Voy. surtout la *Vie de M. Olier*, par M. l'abbé FA'LLOU.

(29) *Vita S. August.*, edit. Benedict., p. 409.

(30) Saint Chrodegand monta sur le siège épiscopal de Metz l'an 742. La vie commune qu'il fit observer au clergé de son diocèse, pour lequel il dressa une règle particulière, lui a fait donner le titre de *réformateur de la vie commune parmi les cleres* ; parce que cette règle ne fut pas seulement

pieux Holzhauser (32), qui mérita d'être tant louée par le pape Innocent XI (33), et dont les nombreux établissements rendirent à l'Église, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, et jusqu'en Espagne et en Italie, de si grands et de si importants services.

Certes, en reportant nos regards et les vôtres, Messieurs et très-chers coopérateurs, sur tout cet ancien et si saint état de la vie ecclésiastique dans l'Église, pendant tant de siècles, notre pensée n'est pas, vous le comprenez, de comparer le peu que nous voulons essayer de faire avec ces grandes et si fortes institutions : il y a loin de la vie commune de quelques vicaires avec leur curé, il y a loin de là à ces communautés nombreuses, si fortement et si largement organisées, que le vent des révolutions a renversées, dont l'Église regrettera toujours profondément la ruine, et que Dieu et le temps seuls pourront un jour peut-être nous rendre !

Mais ce que nous avons prétendu, c'est de vous montrer que l'isolement, la solitude, le *chacun chez soi* des prêtres, et surtout de jeunes prêtres de vingt-quatre ans, au point où nous le voyons aujourd'hui parvenu, n'est pas, il s'en faut de beaucoup, l'état ancien, normal, traditionnel du clergé dans l'Église ;

C'est de vous faire conclure que, si, dans les circonstances présentes, nous avons la douleur de ne pouvoir seulement songer à ressusciter ce qui fut autrefois la vie, la force et la gloire de l'Église, nous devons n'en pas perdre toute trace, tout souvenir, et tendre à nous rapprocher, du moins dans la petite mesure de nos forces, de l'esprit et de la pratique de nos pères ;

C'est enfin de vous faire voir sur quel solide fondement et sur quelles saintes traditions ecclésiastiques nous nous appuyons et s'appuient aussi nos vénérables collègues dans l'épiscopat, lorsque nous exprimons des vœux si ardents, lorsqu'un si grand nombre d'entre nous portent, individuellement ou en conciles, comme vous allez le voir, des ordonnances expresses, pour maintenir ou rétablir la *vie commune* des vicaires avec leurs curés.

V. Parmi les conciles provinciaux tenus pendant ces dernières années, depuis que la divine Providence nous a permis de pouvoir reprendre enfin la célébration de ces saintes assemblées après une suspension de près d'un siècle, il y en a sept au moins, — car nous n'avons pas sous les yeux les actes de tous — qui ont porté des décrets, pour établir ou maintenir, dans les quarante et un diocèses de leur juridiction, la vie commune entre les curés et les vicaires : les uns y exhortent de la manière la plus pressante ; les autres la prescrivent

et l'ordonnent expressément : on sait que tous ces conciles ont été examinés et approuvés avec les plus grands éloges par le saint-siège, comme le concile de Milan l'avait été lui-même par Grégoire XIII, au temps de saint Charles Borromée.

Voici le décret du concile d'Auch :

Parochi vicarios ut fratres diligant, eis invigilent, et que experientia didicerunt eis commendent, ut et ipsi valeant alios docere et regere... Cum autem ad hunc finem assequendum multum conferat cohabitatio parochi et vicarii, enixe hortamur in Domino parochos omnes ut vicarios in domum presbyteralem recipiant; imo et ita fieri volumus, nisi in casibus particularibus et attentis quibusdam circumstantiis aliter judicaverit episcopus (34).

Le décret du concile d'Alby n'est pas moins formel :

Parochus vicarios propria in domo hospites habeat, nisi forsan presbyterii angustia fieri non permittat; affectu vero paterno eos prosequatur... salutaribus dirigens monitis, ut in omnibus vitam sacerdotalem agant (35).

Les Pères de ces conciles tiennent si fortement à la vie commune des prêtres dévoués au service paroissial, que plusieurs, dans leurs diocèses, exigent au moins la *commensalité* à défaut de l'habitation commune, lorsque l'exiguïté des presbytères la rend impossible. Voici ce qu'un de ces vénérables évêques nous écrivait à ce sujet :

« Lorsqu'il y a impossibilité de demeurer ensemble à cause de l'exiguïté du local, j'exige qu'il y ait du moins la *commensalité*. Dans certaines villes où il y a plusieurs vicaires, et où le presbytère est insuffisant, j'exige que les vicaires habitent une même maison et forment comme une petite communauté. »

C'est aussi, Messieurs, ce que nous nous proposons d'établir nous-même là où nous ne pourrions mieux faire encore.

Les conciles provinciaux d'Avignon, d'Aix, de Bordeaux, de Sens, de Bourges, ne vont pas jusqu'à la prescription formelle : ils ont voulu laisser aux évêques le soin de juger, d'après les circonstances locales, s'il sera mieux, dans leurs diocèses respectifs, ou d'ordonner ou d'exhorter seulement d'abord. Ces conciles, néanmoins, ont pris soin de s'exprimer en des termes tels, qu'on y voit assez quel prix tous les évêques, auteurs des décrets, attachent à cette sainte discipline.

Le Concile de Sens porte :

Hoc nobis maxime in votis est ut parochi simul et vicarii, si qui sint, in eadem domo habitantes, ad eandem mensam sedentes, una vivant, quo melius et efficacius tum regulari observantia, tum morum integritati consulatur (36).

(32) Voy. les *Règles et Constitutions* de cet institut imprimées à Rome en 1684.

(33) Voy. six *brefs* de ce pape, aux archevêques de Mayence, de Salzbourg, de Strigonium, à l'évêque de Vienne, au roi de Hongrie et au duc de Bavière.

(34) *Conc. prov. d'Auch*, clos le 2 sept. 1851, approuvé par le saint-siège le 22 juillet 1852.

(35) *Conc. prov. d'Alby*, clos le 5 juillet 1850, approuvé par le saint-siège le 17 novembre 1852.

(36) *Conc. prov. de Sens*, clos le 15 sept. 1850, approuvé par le saint-siège le 15 mars 1852.

Le concile d'Aix s'exprime en ces termes : *Maxime commendat synodus exoptatque ut in eadem domo maneat et ad eandem mensam conseedant parochus et vicarii, sicque securius et efficacius unanimes sint, pacem in parœcia fovant et servant, mores habitusque ecclesiasticos retineant* (37).

Parmi les motifs de la vie commune, si bien résumés par ces conciles, il en est un qui mérite une particulière attention ; c'est celui de l'union et de la paix qu'il est par là plus facile d'entretenir, non-seulement parmi les prêtres, mais encore dans les paroisses : *Pacem in parœcia foveant*.

Sur ce point même, un de nos vénérables collègues, après nous avoir dit qu'une de ses plus cruelles peines avait été de trouver dans son diocèse l'usage contraire à la vie commune, et qu'il avait fait une ordonnance pour y obliger à l'avenir les curés, ajoute avec douleur ces paroles, qui n'ont pas besoin de commentaire, mais qui sont bien dignes d'être sérieusement méditées : « Je trouve très-souvent de la résistance de la part des paroissiens, qui tiennent à avoir dans le vicaire, logé séparément, un point d'appui contre le curé. » La vie commune ôte ce point d'appui : elle est même souvent l'unique moyen de l'ôter, et voilà comment, *pacem in parœcia fovet*.

C'est dans ces sages pensées que Mgr l'archevêque de Cambrai, en ordonnant la vie commune dans son vaste diocèse, écrivait ces remarquables paroles (38) :

« La vie commune entre les curés et leurs vicaires a pour elle l'autorité des conciles qui la prescrivent, en certaines provinces ecclésiastiques, et la pratique d'un grand nombre de diocèses où elle est de règle depuis longtemps ou qui l'adoptent de nos jours. Il n'est pas possible, d'ailleurs, de se dissimuler les avantages dont elle est la source, pour les prêtres qui y trouvent du côté de la piété et de la vertu, une sécurité inappréciable ; pour le saint ministère dans l'exercice duquel elle établit une parfaite entente et une véritable unité ; pour les fidèles qu'elle édifie et dont elle empêche que les affections ne se partagent ou que les mécontentements ne trouvent d'imprudens appuis.

« Avec la séparation et l'isolement des prêtres, on est exposé à leur voir à chacun sa clientèle particulière et son troupeau d'adoption, nous dirions presque sa paroisse à part dans la paroisse commune. »

Le concile d'Avignon dit :

Mortanur episcopus comprovinciales nostros ut quamprimum fieri poterit, ad communem vitam ineundam parochos et vicarios perducere studeant. « Bonum est cum et ju-

cundum habitare fratres in unum (Psal. CXXXII, 1) (39). »

Si les Pères de ce concile, ayant égard aux circonstances des lieux, n'ont pas voulu s'imposer rigoureusement l'obligation d'établir, sans aucun retard, la vie commune, ils s'exhortent mutuellement à l'établir le plus promptement possible : *quamprimum fieri poterit*.

Et l'on sait que l'un des Pères du même concile, Mgr l'évêque de Viviers, a déjà fait une lettre circulaire à ses prêtres, pour prescrire cette forme de vie dans son diocèse : « Fidèles à la recommandation du concile d'Avignon, dit ce prélat, en s'adressant à son clergé, nous venons vous annoncer que nous prescrivons, comme une règle générale dans le diocèse, que désormais les vicaires soient logés dans les presbytères et reçus à la table de MM. les curés, moyennant une pension convenable (40). » Nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière cette lettre de Mgr l'évêque de Viviers. On y trouve tous les plus graves motifs de la vie commune, développés avec autant de netteté que de force, et, de plus, avec un accent de zèle pastoral bien propre à toucher profondément tous les bons prêtres.

Le concile de la province de Bourges, tenu à Clermont, s'exprime en ces termes :

Magnopere optandum est ut cohabitent vicarii cum parochis, eidem assideant mensæ, una honestis relaxationibus indulgeant (41).

Le concile de Bordeaux n'est pas moins pressant.

Parochos obsecramus ut quos in adiutorio ministerii habuerint fraterna benignitate suscipiant... exemplis et monitis inexpertos dirigant ; a periculis removeant ; ad pietatem, virtutes, ministeriumque rite implendum diligenter informant : ad quæ omnia multum proderit si eodem tecto, eadem mensa, et indivisa demum vitæ societate parochus et vicarii utantur (42).

Les conciles que nous venons de citer emploient assurément les expressions les plus énergiques, les plus vives, pour indiquer jusqu'où doit aller l'intimité de la vie commune entre les curés et les vicaires ; ils en décrivent même tous les détails avec complaisance, et c'est ce que font aussi beaucoup de statuts diocésains et d'ordonnances épiscopales : *Una vivant : in eadem domo : ad eandem mensam : una honestis recreationibus indulgeant : indivisa demum vitæ societate parochus et vicarii utantur*.

Et quand les saints conciles ou les évêques dans leurs statuts n'entrent pas dans tous ces détails, et veulent tout dire en un seul mot, ils expriment la sainte intimité de cœur et de vie, l'esprit de famille enfin

entre les curés et les vicaires des paroisses.

(41) *Conc. de Bourges*, tenu à Clermont, clos le 21 octobre 1850, approuvé par le saint-siège le 15 mars 1852.

(42) *Conc. prov. de Bordeaux*, clos le 50 juillet 1850, approuvé par le saint-siège le 25 septembre 1851.

(37) *Conc. prov. d'Aix*, clos le 25 septembre 1850, approuvé par le saint-siège le 50 septembre 1851.

(38) Règlement publié en septembre 1855.

(39) *Concil. prov. d'Avignon*, clos le 13 décembre 1849, approuvé par le saint-siège le 12 août 1850.

(40) *Lettre circulaire* de Mgr l'évêque de Viviers du 15 décembre 1850, prescrivant la vie commune

qui doit régner parmi des prêtres dévoués au même ministère, en empruntant à la jurisprudence l'expression consacrée pour désigner la vie commune la plus intime : ils se servent du simple terme de *cohabitation*, que tous les dictionnaires entendent dans le sens de ne faire qu'un seul ménage. C'est, qu'en effet, il n'y a pas vie commune quand il n'y a pas cela : et c'est non-seulement la seule communauté ecclésiastique vraie ; mais c'est aussi la seule possible dans les paroisses. Les évêques se plaignent presque partout de l'exiguïté des presbytères, pour loger les vicaires ; que serait-ce si, dans chaque presbytère, outre le ménage et la servante du curé, il fallait autant de ménages et de servantes que de vicaires, en y ajoutant souvent des sœurs et des nièces ? N'est-il pas évident que, non-seulement la plupart des presbytères n'y pourraient suffire, mais qu'il n'y aurait d'ailleurs rien de plus contraire à l'esprit de l'Église, puisque ce serait remplir de femmes ces maisons presbytérales, où les saints canons ne les tolèrent que par nécessité et en gémissant ?

Il ne faut pas, du reste, s'étonner si, dans plusieurs autres conciles provinciaux, les évêques n'ont point porté de décrets spéciaux sur cette matière : outre d'autres motifs qui ont pu se rencontrer, il en est un fort simple, c'est que, dans la plupart des diocèses, la vie commune existait déjà de temps immémorial, et presque sans aucune exception.

« Dans tous nos diocèses, » m'écrivit l'un de ces vénérables prélats, « MM. les vicaires ont toujours demeuré avec leur curé, sauf de rares exceptions motivées, et avec permission. Nous ne fléchirons jamais sur ce point ; sans cela il n'y a ni surveillance, ni traditions ecclésiastiques. L'isolement est une source d'abus déplorables. — Ici on ne penserait pas même à me demander une dispense, et l'on sait bien que je ne l'accorderais pas. »

Un autre prélat m'écrivait encore :

« L'usage commun de mon diocèse, où il y a plus de 300 vicaires, est qu'ils soient tous en pension chez leur curé.

« Comme il est de principe que de deux maux, qu'on ne peut éviter en même temps, il faut choisir le moindre, je préfère de beaucoup être de temps en temps dans la nécessité de changer quelques vicaires, que de les voir loger ailleurs que chez le curé. »

Vous voyez ici, Messieurs et chers coopérateurs, la réponse à une objection qu'on a coutume d'élever contre la vie commune, tirée de l'opposition des caractères et quelquefois de la malheureuse incompatibilité des humeurs contraires. Quand la charité a fait, sous ce rapport, tout ce qu'elle peut et qu'elle doit, et chez des prêtres elle peut et doit beaucoup, il reste une ressource que vous pourrez toujours employer, c'est de s'adresser à l'évêque qui examine, juge, décide, et, s'il le faut, opère un changement nécessaire.

J'ai reçu également, d'une autre province ecclésiastique, la certitude du même fait :

« La vie commune des vicaires avec MM. les curés, m'écrivit un de nos vénérables collègues, est d'un usage tellement général dans mon diocèse, qu'on n'y concevrait pas un autre état de choses, et que je ne permettrais pas, sauf des cas exceptionnels, qu'il y fût dérogé, à raison des avantages inappréciables que procure cette vie commune, si conforme à l'esprit primitif de l'Église. »

« C'est, de temps immémorial, m'écrivit un autre évêque, que nos vicaires vivent chez les curés : on ne comprendrait pas une autre manière de faire. »

Et un autre : « La cohabitation et la commensalité des vicaires avec MM. les curés ont toujours été en usage dans mon diocèse, à l'exception de la ville épiscopale, où elles n'ont été introduites que depuis trente ans. La cohabitation du clergé paroissial est une mesure fort sage, qui intéresse à la fois et sous tous les rapports, et les curés et les vicaires. »

Et d'une autre province : « J'ai le bonheur, et j'en bénis la Providence, que dans tout mon diocèse les vicaires logent sous le même toit que leurs curés, et vivent avec eux à la même table. Je n'ai à regretter que deux exceptions qui tiennent à l'insuffisance des presbytères et à des circonstances particulières. C'est une discipline traditionnelle, admise par tout le clergé, et à laquelle personne ne songe à se soustraire. »

D'une autre encore : « La cohabitation et la commensalité ont toujours existé dans mon diocèse. Je crois qu'il en est de même dans toute la province. Je n'ai jamais éprouvé de difficultés à cet égard. »

Et d'ailleurs : « Je ne tolère d'exception à la communauté que pour une seule cure où il y a eu nécessité. Les curés, les vicaires et les fidèles ont tout à gagner dans un usage qui fortifie la discipline et garantit l'unité du ministère. »

Nous pourrions, Messieurs, multiplier singulièrement les citations à l'appui de ce fait consolant ; car c'est d'un très-grand nombre de diocèses que nous avons reçu des témoignages tout à fait semblables.

Mais, pour nous en tenir aux actes qui ont été publiés : les statuts du vénérable cardinal d'Astros, de glorieuse mémoire, pour l'archidiocèse de Toulouse, portent :

« Notre intention est que tous les vicaires demeurent avec leur curé. Cette habitation commune est pleine d'édification pour les peuples, de consolation et d'avantages pour les ecclésiastiques : les personnes raisonnables et chrétiennes ne peuvent s'empêcher d'avoir moins bonne opinion de ceux qui s'y refusent.

« Nous entendons, disent les statuts de Nantes, que les vicaires habitent avec leur curé. »

Et ceux de Limoges : « Nous exhortons vivement les curés à recevoir leurs vicaires

dans leur maison, à les admettre à leur table et à partager avec eux leurs récréations. »

Les statuts du Mans sont, sur le même point, aussi formels que possible : *Lege generali vicarii apud parochos manebunt, nec aliam quancunque habitationem sibi eligent vel accipient absque speciali nostra licentia.*

A Saint-Brieuc : « Nous voulons, » disent également les statuts, « que dans toutes les paroisses où il y a un ou plusieurs vicaires, ces messieurs habitent dans le presbytère avec le curé, et nous déclarons que nous n'accorderons de dispenses que pour des motifs tout à fait graves. »

La même prescription et la même sévérité en fait de dispense, se remarquent dans les statuts de Verdun : « A moins d'impossibilité réelle, les vicaires seront logés dans le presbytère avec le curé. Outre que cette cohabitation est édifiante pour les fidèles, elle est encore pour les prêtres la source des plus précieux avantages. »

Les statuts du diocèse de Coutances portent : « Les vicaires demeureront chez le curé, s'ils n'ont été autorisés par nous à demeurer ailleurs. Si quelques difficultés s'élevaient entre le curé et les vicaires au sujet de la pension, du logement et de la cohabitation en général, elles seraient soumises à l'arbitrage du doyen, qui ne nous ferait son rapport que dans le cas où il ne pourrait pas, lui-même, rétablir l'harmonie. »

On voit que, dans le style de ces statuts, la demeure des vicaires chez les curés s'entend, comme toujours, non du logement seulement, mais de la pension, c'est-à-dire de la table et de tout ce qui constitue la cohabitation en général. On y voit aussi, pour remarquer en passant, l'une des plus importantes fonctions des doyens, celle d'entretenir l'union et la bonne harmonie entre les prêtres.

Nous voudrions pouvoir rapporter tous les statuts diocésains et tous les actes épiscopaux publiés dans ces trente dernières années, dont plusieurs même sont d'une date très-récente, et dans lesquels la vie commune se trouve ou fortement conseillée, ou fortement prescrite ; mais nous nous bornerons à en citer seulement quelques-unes encore.

Dans les statuts de Quimper nous lisons : « Depuis un demi-siècle, grâce aux pressantes recommandations de nos vénérables prédécesseurs et au bon esprit du clergé de ce diocèse, les prêtres de nos paroisses mènent la vie commune, et les vicaires sont logés dans la maison presbytérale avec leur curé, dont ils deviennent les pensionnaires et les commensaux ; avantage inappréciable pour le pasteur qui peut à tout instant surveiller, diriger, encourager ses collaborateurs ; pour les vicaires, délivrés des dispendieux embarras d'un ménage, et, ce qui vaut mieux encore, soustraits aux dangers de l'isolement, dans ces premières années du ministère sacerdotal environnées

des mille écueils de l'inexpérience souvent frémissante sous le souffle empesté de la calomnie, et pour les fidèles eux-mêmes, plus sûrement édifiés par la vie de leurs prêtres.—Nous maintenons avec force cette cohabitation du pasteur et des vicaires ; nous en faisons une loi formelle dont nous nous réservons la dispense, laquelle ne s'accordera que pour des raisons très-graves. »

Voici ce que nous trouvons dans les statuts récemment publiés par Mgr l'évêque de La Rochelle : *Hucusque toleravimus ut vicarii habitatione a parochis separarentur; sed in votis nobis est ut quantoocius fieri poterit, sub eodem tecto vivant. Hæc vitæ societas Deo nobisque gratissima, vicariis ipsisque parochis ac fidelibus erit utilissima.*

Les institutions et ordonnances pour le diocèse de Valence portent : « Nous verrons toujours avec plaisir que les vicaires logent et vivent chez les curés ; c'est un moyen puissant pour entretenir l'harmonie. »

Dans le Rituel du diocèse de Belley, publié par le vénérable Mgr Devie, on lit : « Nous maintiendrons toujours l'usage établi dans le diocèse, qui assujettit les vicaires à loger et à vivre avec leur curé ; c'est un moyen puissant pour entretenir l'harmonie. »

Dans les statuts du diocèse de Saint-Flour : « Les vicaires seront toujours en pension chez les curés, et ils seront logés, autant que possible, au presbytère même. Nous ne leur accorderons de dispense, à ce sujet, que pour des raisons bien graves. »

Là encore, quand l'habitation commune n'est pas possible, à cause de l'exiguité du presbytère, la commensalité est ordonnée.

Les statuts de Clermont sont également explicites : « Notre intention est que les vicaires résident chez leur curé ou desservant, suivant l'esprit de la discipline ecclésiastique et l'usage observé dans notre diocèse, sauf les exceptions déjà autorisées ou qui pourraient l'être à l'avenir, pour des motifs dont nous nous réservons l'examen et la décision. »

Les statuts du diocèse de Rodez s'expriment en ces termes :

« Nous entendons que les vicaires habitent avec leur curé, à moins que nous n'ayons accordé une dispense temporaire : s'ils ne pouvaient avoir le logement au presbytère, ils devraient au moins y faire leur dépense.— Dans les paroisses où il y en a plusieurs qui ne peuvent demeurer au presbytère, ils se logeront dans une même maison, et y vivront en communauté. »

Les statuts du diocèse de Sez sont aussi très-formels : « MM. les curés et desservants ne pourront fixer leur demeure que dans la maison presbytérale.

« Il est défendu aux vicaires d'habiter ailleurs qu'au presbytère avec le curé ou desservant. »

Nous trouvons de plus, dans ces derniers statuts, une disposition aussi importante qu'elle est sage : c'est l'incompatibilité en-

tre la présence des vicaires et celle d'une jeune nièce ou d'une jeune sœur dans un presbytère : « Nous défendons entièrement à tout curé et desservant, qui a un vicaire, de retenir une parente, pernieuse par le droit, qui n'aurait pas trente ans accomplis, sauf le cas d'une permission spéciale. » Il peut, sans doute, résulter de là, dans certaines circonstances, quelque froissement pour les affections de famille ; mais, dans notre saint état, l'amour de l'Église doit dominer de si haut les considérations de parenté, qu'un bon prêtre, en pareil cas, n'hésitera point ; et nous savons d'ailleurs, par de nombreuses et consolantes communications, que beaucoup de curés sont heureux de trouver, dans les statuts mêmes de leur diocèse, une barrière contre des importunités domestiques dont ils n'ont plus à se défendre si péniblement, quand c'est l'évêque lui-même qui les écarte.

Et ce que nous devons encore particulièrement remarquer ici, c'est, Messieurs, que sur ce point délicat, les statuts du diocèse de Seez s'appuient précisément sur un capitulaire de l'un de nos plus illustres prédécesseurs, Théodulphe, évêque d'Orléans : *Quamvis canones matrem et sororem et hujusmodi personas in quibus nulla sit suspicio, cum illo (presbytero) habitare concedant, hoc nos modis omnibus idcirco amputamus quia, in obsequio sive occasione illarum, veniunt alia femina, quæ non sunt ei affinitate conjunctæ et eum ad peccatum illicitum.* (THÉODULPH., capitul. 12.)

Nous finirons par les statuts de Cambrai, dont nous avons déjà cité quelque chose ; nous voudrions ne pas retrancher un mot de cet admirable règlement, publié dans le dernier synode de cet archidiocèse, en septembre 1853.

« Le seul inconvénient qu'on puisse trouver à la communauté d'habitation et de vie, c'est qu'elle est moins commode. Mais que Dieu nous préserve de mettre nos aises et nos agréments au-dessus des intérêts de la religion, et que jamais les peuples, dont nous sommes les chefs spirituels, n'aient le droit de dire à Jésus-Christ, en se plaignant de notre peu d'abnégation : *Impersuisti homines super capita nostra!*

« Mû par ces graves considérations, plein de confiance dans l'esprit qui aime notre bien-aimé clergé, dans le but unique de procurer la plus grande gloire de Dieu, nous statuons qu'à l'avenir la vie commune entre les curés et leurs vicaires, ainsi qu'entre les aumôniers qui seront attachés à un même établissement, sera obligatoire dans le diocèse.

« Cette loi diocésaine n'aura point d'effet rétroactif ; mais son acceptation sera une condition nécessaire des nominations qui seront ultérieurement faites.

« Les constructions et réparations des presbytères seront dirigées de manière à en faciliter autant que possible l'accomplissement, et les jeunes prêtres éviteront de prendre aucuns engagements de famille

qui puissent y mettre obstacle. Ces engagements ne seront pas ratifiés.

« Quoique nous n'imposions à aucun de nos vénérables curés, placés antérieurement dans des paroisses à vicariats, l'obligation de la vie commune, nous les exhortons néanmoins instamment à l'adopter, autant que le permettront l'état de leurs presbytères, et les autres circonstances particulières où ils se trouveront placés.

« Plusieurs se sont déjà prêtés à l'exécution de cette importante mesure avec une bonne volonté dont nous sommes touché et dont nous les remercions. D'autres nous ont exprimé les mêmes intentions pour l'avenir, et n'attendent que les moyens de les réaliser. »

Les mêmes statuts ajoutent :

« Tout curé qui, épreuve faite, ne pourrait vivre en paix avec un vicaire, devrait demander à être placé dans une paroisse où il fût seul ; et tout vicaire qui, après des conseils et des avertissements assez souvent répétés, ne saurait pas respecter un curé et lui obéir, devrait renoncer à l'exercice du saint ministère. »

Nous nous arrêtons ici, Messieurs : Qu'il nous suffise d'ajouter que la vie commune existe sans exception, ou presque sans exception, comme nous l'apprennent les renseignements les plus certains, dans les diocèses de Saint-Claude, de Poitiers, de Strasbourg, de Nevers, de Bourges, de Bayeux, de Nancy, de Vannes, de Langres, de Moulins, de Lyon, d'Aire, de Saint-Dié, de Périgueux, d'Autun, de Besançon, de Grenoble, de Metz, de Luçon, etc.

Nous avons pris aussi des renseignements dans quelques-unes des provinces ecclésiastiques limitrophes de la France.

Un évêque de Belgique nous communique un statut de son diocèse, conçu en ces termes : *Vice pastores cohabitare et ordinis domus se conformare tenentur, nisi facultatem ab episcopo obtinuerint aliam sibi habitationem eligendi.*

« Quelques-uns de mes conseillers, nous dit un autre vénérable prélat, voient des inconvénients dans la vie commune ; à mon avis, ces inconvénients ne balancent pas les avantages de soumettre les jeunes prêtres à une sage direction, lorsqu'ils sortent du séminaire, et rencontrent les premiers embarras du saint ministère. »

Un évêque de Suisse nous fait l'honneur de nous écrire : « La cohabitation et la commensalité des vicaires avec MM. les curés existent dans mon diocèse d'après un usage immémorial. Les avantages de cette cohabitation sont si multipliés et si précieux, que je ne saurais trop m'en féliciter. »

Dans la Savoie, qui comprend cinq diocèses, la vie commune est ordinairement pratiquée, et les évêques y tiennent partout inflexiblement.

Voici ce que nous écrit un évêque de cette province : « Les statuts de mon diocèse, publiés en 1803, prescrivent rigou-

rensement la cohabitation des vicaires avec les curés.»

Et il ajoute : « Cette disposition a été suivie dans toute la Savoie. On n'y a pas vu, depuis lors, un seul vicaire qui ait été autorisé à habiter hors du presbytère. Ce point de discipline a été confirmé dans les constitutions synodales des divers diocèses. Il est donc invariablement établi dans ces contrées. Nous nous en trouvons très-bien. Tous les évêques sont disposés à ne jamais accorder aucune dispense sur ce point. On n'en fait pas la demande; et d'ailleurs, il n'y a plus nulle part un logement séparé pour le vicaire. »

Un autre évêque de la même province nous confirme encore la même chose, d'une manière non moins expresse : « Dans toute la Savoie, il n'y a pas une seule exception à la cohabitation des vicaires avec les curés. Pour les jeunes, comme pour les vieux vicaires, et aussi pour les curés, il est bon qu'il y ait vie de communauté. Le régime de communauté est plus catholique, plus prudent, plus économique : c'est le régime de la primitive Eglise : il a duré longtemps. »

Voici les termes de quelques-unes des constitutions qui établissent dans les diocèses de Savoie la vie commune :

Prohibemus ne vicarii habitent extra presbyterium, nisi de licentia nostra, quam non nisi ob gravissimas rationes concedemus. (Principales regule quibus dioceses Cambriensis regitur, 1803.)

« Le curé ou recteur doit fournir au vicaire le logement au presbytère, la lumière, la pension et un traitement annuel que nous nous réservons de fixer dans chaque cas. » (*Constit. synod.*, du même archidiocèse, de 1842.)

« Nous ordonnons aux curés de loger chez eux leurs vicaires, afin qu'ils puissent faire en commun leurs exercices spirituels, et profiter mutuellement du bon exemple. » (*Statuts du diocèse d'Annecy*, de 1773.)

« Nous ordonnons aux curés et vicaires de loger ensemble dans le presbytère, nous réservant de permettre à ceux qui auraient des raisons très-fortes, de prendre une autre habitation ; ce que nous permettrons difficilement, vu la nécessité de faire en commun leurs exercices, et de profiter mutuellement du bon exemple. » (*Statuts du même diocèse*, de 1828.)

« La somme fixée par la commune ou par la fabrique pour le traitement du vicaire sera toujours payée au curé, à la charge par celui-ci de fournir au vicaire le logement au presbytère, la pension et un traitement annuel que nous nous réservons de fixer. » (*Constitut. synod. du diocèse de Maurienne*, de 1829.)

« Nous défendons expressément à tous les vicaires de prendre pension ou de loger ailleurs qu'au presbytère, afin de n'agir en toutes choses que d'après l'avis et sous la direction du curé. » (*Constitut. synod. du diocèse de Tarentaise*, de 1832.)

Les constitutions synodales du diocèse

d'Aoste, de 1835, s'expriment absolument dans les mêmes termes.

Je prolongerais trop cette instruction si je citais toutes les fortes paroles que nous ont écrites nos vénérables collègues, en nous transmettant les renseignements et les lumières que nous avons demandés à leur charité.

Ce qui est certain, c'est que dans les diocèses mêmes où la vie commune n'est pas généralement établie, il en existe peu où il n'y en ait d'édifiants exemples que les évêques encouragent de tout leur pouvoir, en attendant de porter sur ce point des décrets formels et généraux.

Parmi les évêques, dans les diocèses desquels la vie commune a été jusqu'ici peu pratiquée, quelques-uns nous disent « qu'ils préparent des statuts pour l'établir ; » d'autres, « qu'ils l'ont établie déjà dans un certain nombre de paroisses et qu'ils tendent à propager cette mesure. »

Plusieurs évêques nous écrivent encore que, pour parvenir à généraliser la vie commune, ils ont pris le parti « d'exiger de tous les nouveaux titulaires cette forme de vie, dans les paroisses à vicaires, avant de faire leur nomination. »

Là même, en effet, où la vie commune n'est pas encore établie par ordonnance ou par coutume, un évêque libre dans ses nominations et qui a le choix entre plusieurs prêtres pour un poste important, doit, comme c'est son droit et son obligation, préférer celui qui lui offre plus de garanties : il peut donc demander au futur titulaire s'il consent à mener la vie commune avec ses vicaires, et, s'il refuse, l'évêque use simplement de sa liberté en nommant un autre curé.

C'est dans le même esprit qu'un autre prélat nous écrit : « La cohabitation et la commensalité des vicaires avec Messieurs les curés sont la règle et la pratique ancienne de ce diocèse. De nombreuses exceptions ayant donné lieu à des inconvénients, mon prédécesseur les rétablit en peu de temps, soit par voie de persuasion, soit en n'accordant des vicaires qu'aux curés qui consentaient à les recevoir au presbytère. »

Ainsi les évêques, pleins de sagesse, estiment la vie commune si importante pour les jeunes prêtres, qu'ils n'hésiteraient pas à laisser quelquefois sans vicaires des paroisses, où les curés ne voudraient pas loger les vicaires chez eux, plutôt que d'exposer de jeunes prêtres à la tristesse et aux dangers de l'isolement !

« Tous les vicaires dans mon diocèse, m'écrit un autre évêque, logent chez leurs curés et se nourrissent à leur table. Je ne souffrirais pas qu'il en fût autrement. »

« A mon arrivée ici, nous écrivit également un de nos plus vénérables collègues, la vie commune n'était point connue dans les presbytères. J'ai conseillé, puis j'ai prié, puis j'ai commandé. Et aujourd'hui, dans la ville épiscopale comme dans toutes les villes et bourgades du diocèse, la vie commune

est de rigueur. Quelques presbytères (de villes) n'ont pu se prêter à cet arrangement ; mais les vicaires de chacune des paroisses sont obligés de loger et de manger ensemble. »

Et un autre évêque nous dit, dans le même sens : « J'ai prescrit la vie commune entre les vicaires et Messieurs les curés. Il était nécessaire de procéder ici par voie de prescription, parce qu'il fallait vaincre une longue habitude contraire, et prévenir toutes les objections de l'esprit d'indépendance. »

Ainsi, les habitudes contraires d'un long passé n'ont pas paru à ces sages prélats une raison suffisante pour reculer devant une mesure disciplinaire dont les avantages sont si grands : *Nova licet præclare arripere*. L'Église est ennemie des nouveautés, sans doute ; mais, par nouveauté, on n'entend pas, dans la langue canonique, ce qui est nouveau dans un diocèse particulier, et à une époque donnée : autrement l'établissement du Bréviaire romain, que le respect pour les vœux du saint-siège a déjà décidé tant d'évêques à effectuer dans leurs diocèses, à mesure que les circonstances le permettent, et que nous préparons aussi pour le nôtre, vous le savez, serait lui-même une nouveauté.

En terminant cet exposé, Messieurs et chers coopérateurs, nous sentons le besoin de vous communiquer une réflexion qui est en même temps une des plus vives et des plus douces consolations de notre cœur, parmi toutes les tristesses des temps présents ; cette réflexion la voici :

VI. Quand on pense à ce qu'était devenue l'Église de France il y a cinquante ou soixante ans ; quand on voit cette grande Église, à cette époque de si douloureuse mémoire, sans temples, sans autels, sans sacrifice public, sans ministres qui pussent seulement montrer le vêtement de leur saint état ; descendue tout entière avec ses prêtres et ses évêques dans les catacombes, ou égoragée sur les échafauds, ou noyée dans les fleuves et dans les mers, ou dispersée sur toutes les places étrangères, réduite à mendier de ville en ville l'hospitalité et le pain de l'aumône, et ne conservant plus enfin de toute son ancienne splendeur que la gloire impérissable de sa foi et de sa fidélité au siège de Pierre : quand, dis-je, on pense à toute cette lamentable situation de l'Église de France, si voisine de nous que plusieurs vivent aujourd'hui encore, qui en ont été les témoins et les martyrs ; quand après avoir contemplé cet héroïque, mais si douloureux, spectacle, on vient à considérer, sitôt après, la miraculeuse renaissance de cette Église, si ancienne et si jeune tout à la fois, et, depuis cette renaissance, tout ce qui s'est fait par elle : ses temples et ses autels relevés, ses séminaires multipliés, son clergé renouvelé, tant de saintes congrégations fondées, tant d'écoles ouvertes pour la jeunesse, tant d'œuvres admirables conçues, établies, propagées, tant de saints missionnaires envoyés dans les pays mili-

dèles pour y répandre la semence de la divine parole, en l'arrosant de leurs sueurs et de leur sang ; tant de saints prêtres, livrés obscurément et sans relâche, dans les paroisses de nos villes et de nos campagnes, aux sollicitudes des plus laborieux ministères, partagés entre mille fonctions diverses, soutenant toutes les œuvres de piété, partant à la fois : au saint tribunal, pour y réconcilier les pécheurs ; dans la chaire de vérité, pour y convertir les âmes ; au lit des malades, pour y verser l'huile sainte sur leurs membres délaillants ; à l'autel pour y offrir les victimes du salut, ou bénir l'union des époux ; aux fonts sacrés, pour y baptiser les enfants.....

On est saisi, à ce spectacle, d'une admiration que le langage humain ne peut rendre, et qui diffère peu de celle que nous fait éprouver cet autre spectacle, le plus merveilleux que le monde ait jamais vu, et qui s'étend à travers trois siècles, pleins en même temps et du carnage des chrétiens et de la fondation des Églises par toute la terre, depuis le Calvaire jusqu'au triomphe de la croix à Constantinople et à Nicée.

Ce sentiment, sans doute, nous l'avions déjà mille fois éprouvé et exprimé, en bénissant Dieu et les hommes si grands et si modestes, si laborieux et si saints, dont la Providence s'est servi pour l'œuvre de notre restauration religieuse.

Mais, nous devons le dire, à notre confusion peut-être : nous ne connaissons guère encore que l'extérieur et la partie visible de ce grand ouvrage : l'intérieur, ce qui ne se voit point, et que le monde ne connaît pas, est bien plus admirable encore : c'est ce travail caché et incessant des évêques, qui ont donné et donnent chaque jour l'impulsion à tout ce vaste et grand mouvement, et cela, chose étonnante ! sans avoir pu, avant ces dernières années, se concerter autrement que par l'inspiration du même Esprit qui les éclaire, les anime, les dirige, et qui est dans l'Église l'immortel principe de l'unité, dans la conduite comme dans la foi.

Eh bien, ce travail admirable, obscur, fécond et puissant comme la conception, et laborieux comme l'enfantement, nous venons de le contempler de près en parcourant non-seulement les décrets solennels, et plus connus, des conciles, mais encore ces modestes recueils de statuts synodaux et d'ordonnances épiscopales, dont la connaissance ne s'étend guère au delà des diocèses où on les publie. Nous cherchions dans ces statuts et ces ordonnances les règlements sur la *vie commune* du clergé ; nous y avons trouvé des trésors sur toute la discipline canonique, sur toutes les œuvres de piété et de charité, sur tous les moyens et toutes les industries du zèle ; nous y avons découvert enlin la sève de ce grand arbre qui nous abrite de ses rameaux, l'âme, la vie puissante de ce grand corps qui se dit l'Église de France.

Certes, le respect que nous devons à nos

vénérables collègues peut nous défendre d'en louer aucun ; mais le respect ne nous défend pas de les admirer tous, et de leur rendre ici, avec émotion, nous qui sommes le dernier d'entre eux dans les rangs de ce grand épiscopat français, l'hommage de profonde reconnaissance que nous leur devons, pour les admirables exemples qu'ils nous montrent, et les leçons pleines de lumières qu'ils ont bien voulu nous donner. Nous profiterons, Dieu aidant, des uns et des autres, et nous nous en servirons, Messieurs et très-chers coopérateurs, pour exciter notre zèle dans la mesure que notre infirmité permettra, et aussi pour animer le vôtre et vous presser de concourir avec nous, et avec tous les évêques et tout cet admirable clergé de France, à l'œuvre de Dieu et des âmes dans notre patrie.

VII. Et maintenant, s'il faut résumer tous ces grands et beaux témoignages de l'autorité et de la tradition ecclésiastiques, quelles sont donc les hautes raisons qui ont déterminé tant de saints prêtres, tant d'évêques, des conciles même, et l'Église enfin, à souhaiter si vivement et à établir la vie commune dans le clergé ?

Vous les avez déjà vues, Messieurs, ces raisons, dans les textes mêmes des documents que nous avons été assez heureux de mettre sous vos yeux ; mais il nous reste à en montrer l'application aux besoins particuliers de notre diocèse.

Il y deux choses qu'il importe souverainement d'entretenir et d'accroître toujours plus dans le prêtre : c'est la vie sacerdotale et la vie pastorale, c'est la sainteté et le zèle.

Eh bien, l'isolement n'est pas favorable à ces deux choses : la vie commune est au contraire pour l'une et pour l'autre un élément de conservation et de force.

L'isolement dans le ministère, c'est la tristesse, l'ennui, la langueur ; c'est le relâchement et la détente de toutes les forces vives de l'âme ; c'est le fardeau importun de l'imagination retombant sans distraction sur elle-même ; c'est le face à face continuel de l'homme avec ses idées, ses désirs, ses craintes, ses mécomptes, ses chagrins, ses passions ;

C'est la privation enfin des lumières, des conseils, des exemples, des consolations, que procure, dans le saint ministère, la société sacerdotale.

Et, quant aux devoirs mêmes et aux fonctions du ministère, c'est pire encore : l'isolement, c'est la faiblesse et presque inévitablement l'impuissance ; c'est le découragement, et souvent, à la longue, l'extinction de tout ce qu'il y a de plus vif dans le zèle ;

Où bien, c'est le laisser-aller dans la voie d'une routine aveugle et stérile, que rien ne vient jamais éclairer, exciter, corriger ; routine d'autant plus incurable qu'elle ne se connaît pas elle-même, et que la conscience ne la reproche guère, parce que ce n'est pas une oisiveté tout à fait inerte :

elle agit, mais, le plus souvent, sans rien produire.

Aussi une des plus grandes douleurs de notre épiscopat, Messieurs, douleur qui se réveille surtout plus vivement dans le cours de nos visites pastorales, où nous pouvons voir les choses de plus près, c'est la déplorable nécessité à laquelle la détresse de notre époque, le petit nombre de nos prêtres, et l'insuffisance des ressources nous condamnent et nous condamneront longtemps encore, de laisser tant de paroisses sans vicaires, et tant de prêtres obligés de passer leur vie dans le plus entier isolement. Et voilà pourquoi nous vous avons exhortés si fréquemment et si vivement à vous visiter et à vous aider du moins les uns les autres dans votre isolement.

Certes, il faut le reconnaître, il est bien peu de paroisses où deux prêtres ne trouvaient suffisamment de quoi s'occuper, en prenant le ministère des âmes en détail, et au vif, comme il le faudrait faire à une époque où *conserver* n'est presque rien, si l'on ne *reconquiert*, et où il ne s'agit plus seulement de veiller sur un bercail rempli, mais de rechercher au loin dans le désert et de ramener dans le bercail, devenu désert lui-même, un troupeau presque entièrement dispersé ;

A une époque où la célébration des saints offices dans des églises aux trois quarts vides, où la prédication dans des auditoires si tristement clair-semés, où l'administration des sacrements au petit nombre de ceux qui veulent bien encore venir d'eux-mêmes les demander, où toute l'affection paroissiale en un mot n'atteint plus que quelques âmes fidèles, devenues si rares dans la plupart de nos malheureuses paroisses ;

A une époque enfin où, avec ce fond indispensable du saint ministère, il faudrait de plus, pour cette multitude innombrable de chrétiens sans christianisme, qui vivent *sine Christo, sine Deo in hoc mundo* (Ephes., II, 12), il faudrait de nouvelles industries, une nouvelle action, un nouveau zèle, de nouveaux ouvriers, des moyens plus larges et plus puissants d'influence, et des efforts comparables à ceux des premiers fondateurs de nos Églises.

Et cependant, hélas ! où en sommes-nous ? Vous le savez, Messieurs et très-chers coopérateurs, le nombre des paroisses à vicaires dans toute l'étendue de ce diocèse, où les besoins des peuples sont si grands, est à peine de 40 : nous avons un grand nombre de paroisses sans vicaires, où il en faudrait au moins un ; beaucoup d'autres qui en ont, et où il en faudrait plus qu'il n'y en a. Notre diocèse, sous ce rapport, est un des plus malheureux de France. Il y a en France tel diocèse où on compte 300 vicaires : tel autre, moins peuplé que le nôtre, où on en compte 250.

Que dis-je ? Nous avons un grand nombre de curés, qui non-seulement n'ont pas de vicaires, mais qui sont obligés, au grand préjudice des âmes et de leur santé si né-

ressaire à l'Église, de desservir deux, trois églises en même temps !

Ah ! sans doute, nous sommes résolu à ne rien négliger, Messieurs et très-chers coopérateurs, pour faire disparaître entièrement cette déplorable nécessité des binages, et remédier à tout ce lamentable état de choses, dont nous laissons paraître seulement quelques traits à vos yeux : nous y mettrons toutes nos forces, toutes nos ressources : notre argent, ce n'est rien ; nous y mettrons notre vie, notre sang, s'il le faut.

Dieu nous est témoin que si ce faible sacrifice pouvait sauver ce diocèse, nous confiant à la miséricorde de Dieu, nous le ferions à l'heure même ; mais, nous le sentons, ce n'est pas le sacrifice d'une heure, ni d'un jour, que Dieu demande de nous ; c'est un sacrifice plus long, et qui doit s'accomplir avec des détails plus amers : des sueurs pénibles répandues sur une terre légère et ingrate coûtent plus que le sang. Plusieurs de vous, Messieurs, le savent et me comprennent.

Mais quel qu'il soit, ce sacrifice, et quoi que nous fassions, seul nous ne pouvons rien, et il faut qu'on nous aide.

Et, pour laisser là ces tristes pensées et revenir à ce qui touche plus directement ici à notre sujet, nous tenterons assurément les derniers efforts, pour obtenir, en aussi grand nombre qu'il sera possible, l'érection de vicariats nouveaux, afin de penler la solitude du sanctuaire et des presbytères, afin d'arracher nos prêtres aux ennuis et aux dangers de l'isolement, et de leur procurer, dans les postes où le soin des âmes les tient attachés, une société, un *contubernium* fraternel, qui, ne fût-il pas absolument nécessaire à quelques-uns, *in subsidium animarum*, pour me servir de l'expression d'un des plus grands réformateurs du clergé, serait utile à tous, *in subsidium continentiae et disciplinae securius servanda*.

Cet homme si sage ne voulait pas que ses prêtres, employés au service spirituel des paroisses, allassent moins de deux ensemble, quoique soutenus par la sévérité d'une forte règle ; et nous voyons aussi que presque tous les fondateurs des communautés cléricales ont été dans un sentiment et dans une pratique semblable. C'est d'ailleurs la forme de vie ecclésiastique et de ministère établie par Jésus-Christ lui-même : quand, par ses ordres, ses disciples allaient prêcher l'Évangile et lui préparer les voies, dans les lieux où il devait lui-même se rendre, c'est toujours deux à deux qu'il les envoyait : *Cæpit eos mittere binos* (Marc., VI, 7) : *Misit illos binos ante faciem suam*. (Luc., X, 1.) Et le grand pape saint Grégoire, commentant ces paroles, ajoute :

Minus enim quam inter duos charitas haberi non potest.... Et qui charitatem erga alterum non habet, predicationis officium suscipere nullatenus debet (13)

Qui pourrait trouver mauvais que les évêques aient eu, eux aussi, la même sollicitude pour leur clergé, et dans l'impossibilité où ils sont de parvenir à ce désirable résultat d'envoyer deux prêtres dans chaque paroisse, n'est-il pas digne d'eux d'en concevoir au moins le désir, et d'employer tout leur zèle à le réaliser dans la mesure du possible ?

Il ne tiendra donc pas à nous, Messieurs et très-chers coopérateurs, que toutes les paroisses un peu populeuses de notre diocèse n'arrivent à avoir un jour un vicaire, en même temps qu'un curé ; mais en attendant que tout ce que nous pourrions faire dans ce sens se fasse, ah ! du moins, ne nous privons pas des avantages qui sont pour ainsi dire sous notre main, et dont, dès à présent, nous pouvons jouir !

Que l'isolement ne sépare plus ceux qu'une si sainte et si utile société peut unir ;

Que deux prêtres attachés à la garde et à la conduite du même troupeau, appelés par la divine Providence à faire ensemble une même œuvre, dans l'entente d'une même pensée et dans le concert d'une même action, que ces deux prêtres ne vivent plus isolés, à distance l'un de l'autre, ne se voyant pour ainsi dire qu'à la sacristie, à l'église, ou dans l'échange de quelques froides visites ;

Qu'ils vivent à côté l'un de l'autre ; qu'ils prient, étudient, sinon toujours ensemble, au moins sous le même toit ; qu'ils mangent à la même table, qu'ils partagent les mêmes innocentes récréations ; qu'ils puissent tous les jours, et plusieurs fois chaque jour, trouver des occasions naturelles de se communiquer leurs vues, leurs désirs, leurs projets, leurs joies et leurs peines, pour la grande œuvre qui leur est commune, et aussi les lumières qui éclairent dans les doutes, les consolations qui adoucissent les chagrins inévitables du saint ministère, et les encouragements qui entretiennent le zèle et, au besoin, le réveillent ;

Enfin, qu'il n'y ait plus dans une même paroisse autant de maisons de prêtres que de prêtres mêmes, mais qu'il y ait la maison sacerdotale : *presbyterium*.

Et que les peuplés apprennent par là que nous nous aimons véritablement les uns les autres !

Que notre inclination à nous rapprocher, pour vivre en commun ainsi que des frères, leur soit un témoignage manifeste que nous n'avons entre nous, comme pour eux, qu'un cœur et qu'une âme !

Et, d'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, cette vie commune, elle est utile à tous parmi nous ; et celui-là, dans le clergé, serait trop suspect de présomption, qui s'imaginerait qu'il ne peut y avoir là pour lui aucune utilité et nul profit : surtout quand nous savons par l'histoire à quel point tous les plus saints prêtres et tous les plus saints évê-

ques, dans tous les siècles, malgré la solidité et tout l'éclat de leurs vertus, se montrèrent toujours jaloux d'avoir auprès d'eux des témoins domestiques de leurs actions. Ah ! ils comprenaient dans leur haute prudence, ces hommes si saints et si sages, que, quand même ils n'auraient eu aucun besoin d'un tel secours pour la conservation de la bonne vie, cette garantie pouvait, dans certaines circonstances délicates, leur être nécessaire pour la conservation de cette bonne renommée qui, après la bonne vie, est, pour un prêtre et pour un pasteur, tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus important à ménager.

Et, en outre, quel est le bon prêtre, le meilleur prêtre même, s'il est humble, qui ne sente pas, dans cet âge surtout où, sans avoir rien perdu de sa solidité, la vertu a quelquefois à regretter un certain élan, une certaine tendresse de dévotion que le temps émousse, qui ne sente pas, dis-je, tout ce qu'il peut y avoir pour lui d'avantageux et d'édifiant à retrouver dans un jeune vicaire le touchant spectacle de cette piété, de cette ferveur, de cette régularité plus délicate, qui est l'apanage de la jeunesse sacerdotale, et à respirer, pour ainsi dire, auprès de ce cher confrère, qui sera pour lui comme un fils bien-aimé, la bonne odeur du séminaire et le parfum d'une ordination récente !

Et les soins paternels qu'il prendra pour conserver, pour cultiver dans ce jeune prêtre le germe précieux des vertus sacerdotales, en même temps qu'il lui communiquera les lumières de sa vieille expérience, et le formera à toutes les saintes fonctions du ministère, tous ces soins ne seront-ils pas, pour lui-même, et la plus sainte des occupations, et le soutien de sa propre vertu, et un aiguillon puissant pour exciter son zèle ?

VIII. Mais ces pensées nous conduisent, nos très-chers coopérateurs, à un ordre de considérations qui nous touchent, qui nous émeuvent jusque dans le plus profond de nos entrailles comme évêque, c'est-à-dire comme père du clergé, et sur lesquelles nous sentons vivement aussi le besoin de vous ouvrir tout notre cœur.

Ah ! c'est ici que nous pouvons vous dire avec saint Paul : *Os nostrum patet ad vos ; cor nostrum dilatatum est ; non angustiamini in nobis !... dilatamini et vos* (II Cor., VI, 11-13) ! car, c'est votre coopération la plus dévouée, c'est le concours de tout votre zèle que nous venons en ce moment vous demander pour la plus capitale de nos œuvres épiscopales, pour celle où l'avenir de ce diocèse se trouve le plus hautement intéressé, le soin et la bonne direction des jeunes prêtres.

Certes, si la vie commune parmi nous est utile à tous, on peut dire qu'elle est non-seulement utile, mais indispensable pour les prêtres nouvellement ordonnés.

Qui ne le sait ? Qui ne le dit ? Combien de fois ne l'avez-vous pas dit vous-mêmes :

Pour faire un prêtre, pour affermir sa vertu comme pour le former au saint ministère, l'éducation théorique n'est pas tout et ne suffit pas : il y a, il faut de plus l'éducation pratique.

Vous savez, Messieurs et très-chers coopérateurs, et nous pouvons le rappeler ici sans orgueil, puisque nous ne faisons en cela qu'accomplir le plus rigoureux de nos devoirs d'évêque, vous savez avec quel zèle et quelle sollicitude nous n'avons cessé de nous occuper, depuis notre arrivée au milieu de vous, de nos maisons d'éducation ecclésiastique.

Nous n'avons rien négligé pour fortifier et perfectionner les études dans notre petit séminaire de La Chapelle.

A ce séminaire, il nous a été donné de pouvoir en joindre un second, le petit séminaire de Sainte-Croix, ouvert dans les bâtiments mêmes de notre évêché, et qui rivalise avec honneur pour la force des études aussi bien que pour la discipline et la piété, avec le séminaire de La Chapelle.

Tout n'est pas fait encore, sans doute ; mais nous avons déjà fait beaucoup : ce qui reste à faire, avec la grâce de Dieu, s'achèvera ; et, après les soins qu'il a fallu prendre pour organiser fortement toutes choses, dans ces deux maisons, après les innombrables difficultés qu'il a fallu vaincre, les sacrifices de tout genre que nous avons dû nous imposer, pour mettre le personnel et le matériel de ces établissements sur un pied qui fût en rapport avec les grands développements qu'ils ont acquis, et qui, en deux années, ont presque triplé le nombre de leurs élèves, nous voulons les rendre accessibles au plus grand nombre possible de ces enfants, pauvres, mais vertueux et capables, en qui Notre-Seigneur déposera, et dans lesquels votre zèle aura cultivé les germes de la vocation ecclésiastique.

Quant à notre grand séminaire diocésain, nous l'avons considérablement agrandi ; le nombre de ses élèves augmente ; l'émulation pour les fortes études y égale le zèle pour la piété ; et c'est d'ailleurs assez le louer que de dire qu'il est dirigé par les prêtres si saints, si savants et si modestes de la vénérable société de Saint-Sulpice.

Mais vous le comprenez, Messieurs, quels que soient le bon état de nos séminaires et les justes espérances qu'ils nous donnent, quand un jeune prêtre y a été formé, il reste encore immensément à faire pour compléter et achever son éducation. Sa piété peut être tendre, fervente ; elle n'est pas exercée à se soutenir parmi les périls et les distractions du saint ministère : c'est une vertu qui a donné ses fleurs ; elle doit maintenant donner des fruits. Il y a dans cette jeune vertu, jusque-là si facile, il y a quelquefois et trop souvent une secrète et innocente présomption, qui rend pour elle l'épreuve des tentations bien périlleuse.

Et sous le rapport de la science, il est

manifeste que des éléments, même très-solides, de théologie n'enseignent encore que bien imparfaitement au jeune prêtre tout ce qu'il doit savoir : le dogme ? Il faut, du langage des écoles, le faire passer dans celui de la prédication et des catéchismes ; la morale, il en faut appliquer les principes aux cas pratiques et compliqués du saint tribunal : la vie réelle et le cœur humain sont des livres jusqu'alors fermés ou peu connus, dans lesquels on a besoin de lire, et dont l'étude serait bien longue, bien difficile, et sujette, dans les commencements surtout, à de bien graves méprises, si l'on était réduit à se faire ici tout seul à soi-même son éducation et son expérience, sans être aidé par l'expérience d'autrui. Que dirai-je encore ? Quelques leçons de cérémonies et de rituel apprennent peu la pratique des saints offices et l'administration des sacrements ; et les douces et simples relations du séminaire laissent un jeune homme encore bien novice, pour les rapports si délicats et si difficiles qu'il faut avoir avec un monde dangereux, perfide, soupçonneux, très-exigeant et presque toujours ennemi.

Il faut donc à ce jeune prêtre de vingt-quatre ans, il lui faut une seconde éducation, un second séminaire, un second noviciat : l'éducation, le séminaire, le noviciat pratiques ; et pour cette éducation, pour ce séminaire, pour ce noviciat nouveau et non moins nécessaire que le premier, il lui faut des maîtres.

Mais ces maîtres, où les trouvera-t-il ? Nous n'en avons pas d'autres à lui offrir que vous, nos très-chers coopérateurs. Et nous n'avons garde de le regretter et de nous en plaindre : vous nous suffisez amplement pour cette grande œuvre qui doit être le couronnement de tous les efforts, faits jusque-là pendant dix ans ; vous nous suffisez, si vous voulez sincèrement et sérieusement avec nous vous occuper.

C'est ce que nous attendons avec confiance de votre piété, de votre zèle et de votre amour pour cette grande et belle Eglise d'Orléans, fondée et cultivée par les Euvrte, les Aignan, les Eucher, les Théodulphe, arrosée, avant nous, par les sueurs de tant de saints évêques et de saints prêtres, où vous avez reçu vous-mêmes le saint baptême et le divin sacerdoce ; où vous recevrez un jour les sacrements des mourants, et où vos corps, quand l'âge et les travaux du zèle auront achevé de les consumer, attendront en paix la gloire de la bienheureuse résurrection !

Et, pour vous expliquer ici plus nettement, plus à fond et en un seul mot toute notre pensée ; ceux d'entre vous, nos très-chers coopérateurs, que nous avons chargés, ou que nous chargerons à l'avenir du saint ministère paroissial dans les cures à vicaires, nous ne les avons pas regardés, nous ne les regardons pas dans ces grands emplois, nous ne les regarderons jamais seulement comme les pasteurs d'une popula-

tion importante ; mais nous les regardons de plus, et nous pourrions même dire surtout, comme les pères, les maîtres, les guides, comme les seconds instituteurs enfin de ces jeunes prêtres, qui font toute notre espérance pour l'avenir de ce diocèse, où ils sont destinés à vous remplacer quand vous n'y serez plus, et où nous les laisserons nous-même, comme le plus riche héritage de l'Eglise d'Orléans, à nos successeurs.

Et ce que nous vous disons ici à vous, c'est à eux aussi que nous le disons, toutes les fois que nous allons remplir auprès d'eux le devoir de notre charge pastorale, dans les maisons où on les prépare pour le sacerdoce.

Nous nous appliquons à leur faire considérer qu'ils ne seront encore que des écoliers, des novices, quand ils sortiront du séminaire pour aller travailler sous vos ordres ; nous ne voulons pas qu'ils aient la détestable présomption de se regarder presque comme vos égaux, quand nous leur ferons l'honneur de les envoyer pour servir à côté de vous dans l'œuvre des âmes.

Nous ne voulons pas même qu'ils se considèrent alors seulement comme vos collaborateurs et vos vicaires.

Nous voulons qu'ils se regardent humblement comme vos enfants dans la vie sacerdotale et pastorale, comme vos disciples dans la science du ministère sacré ; et, par conséquent, qu'ils vous aiment, vous respectent, vous écoutent, vous consultent, vous obéissent, et que, selon la loi de cette belle subordination qui tient tout uni dans l'Eglise de Dieu, le vicaire ne fasse rien sans son curé, comme le curé ne doit rien faire sans son évêque, ni l'évêque lui-même sans celui qui est le prince des évêques, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et à qui tout le troupeau doit obéir.

Voilà ce que nous leur disons, et comment nous leur apprenons à envisager le temps, malheureusement si court, du vicariat ; nous espérons de leur humilité et de leur piété, qu'ils se montreront dociles, sur tous ces points, à nos exhortations, et s'ils venaient à y manquer au delà de ce que la fragilité humaine peut excuser, nous chargeons votre responsabilité de nous en avertir, afin que nous puissions nous-même accomplir comme il conviendra le devoir de notre ministère, en les corrigeant.

Mais, nos très-chers coopérateurs, vous le comprendrez : pour que ce grand but que nous proposons ici à votre zèle, et qui est une des plus vives sollicitudes de notre épiscopat, puisse être atteint, pour que cette seconde éducation de notre jeune clergé soit possible, une condition que la nature même des choses indique, est indispensable :

Il faut que le vicaire que nous vous envoyons pour être instruit, dirigé, formé par vous, demeure avec vous ; car, comment vous regarderait-il comme son père, si vous

ne l'admettiez sous votre toit et à votre table?

Comment pourriez-vous être son maître, s'il vivait séparé de vous, et si vous ne le voyiez, en quelque sorte, que fugitivement?

Comment surveilleriez-vous de près sa conduite, s'il y avait entre vous et lui des espaces et des murailles qui le déroberaient habituellement à vos regards?

Comment conserverait-il cette dépendance où il doit se tenir vis-à-vis de vous? Comment, pour peu qu'à des talents brillants, et à une grande activité de zèle, il joignît quelque chose de cette ardeur présomptueuse si naturelle, hélas! à la jeunesse, comment, dis-je, échapperait-il à la tentation signalée plus haut par nos vénérables collègues, s'il demeurerait à part lui, s'il avait sa maison, son ménage, et s'il jouissait enfin de cette indépendance matérielle que le *chez soi* procure, et qui facilite si dangereusement l'indépendance morale?

Comment, en un mot, à cette distance, pourriez-vous faire véritablement et complètement son éducation pratique, cette éducation qui ne se donne pas par des leçons en règles et à heures fixes, mais par les entretiens journaliers, par la constante édification du bon exemple, par le commerce habituel de la vie, et à la faveur de ces mille occasions que les circonstances font naître entre personnes qui sont toujours, et nécessairement, l'une avec l'autre?

Et puis, quelle apparence — pour ne rien dire de plus — d'indifférence et de froideur n'y aurait-il pas de votre part, à l'égard de ce jeune homme, qu'on vous confie pour être votre coopérateur et votre élève dans la science du saint ministère, si, le lendemain même de la sortie du grand séminaire, dès son arrivée dans votre paroisse, dans un lieu où il ne connaît personne encore, et où il ne peut avoir d'appui et de société que vous, vous le reléguez loin de vous, seul, dans une maison séparée de la vôtre, l'obligeant, lorsqu'il est encore sans ressources, à se pourvoir d'un ménage entier, d'un mobilier complet, d'une bibliothèque; à se procurer une servante, à contracter des dettes, presque toujours nécessaires pour couvrir les frais d'un tel établissement, à consumer ainsi d'avance les faibles émoluments de sa place, et à ne pouvoir vivre, près de l'autel où il monte avec vous tous les jours, qu'en s'imposant les plus pénibles et les plus humiliantes privations!

Et, en cela, quelle triste impression n'y aurait-il pas pour vos paroissiens! Ah! les païens disaient des premiers chrétiens, qui étaient tout un peuple: « Voyez comme ils s'aiment! » Et vos fidèles, que pourraient-ils dire, s'ils voyaient leur curé et son vicaire affecter cet isolement, cet *a parte* l'un à l'égard de l'autre? « Hélas! ils ne sont que deux, et ils ne peuvent vivre en-

semble! » Voilà ce qu'ils diraient ou penseraient.

IX. Et d'ailleurs nous devons ici revenir sur une considération qui nous frappe trop, pour que nous puissions n'y pas insister:

Nous vous avons fait connaître déjà notre pensée sur la nécessité d'établir et de multiplier, partout où cela se pourra, les vicariats, afin de donner plus de force, plus de puissance, plus d'étendue à l'action si faible et si insuffisante du saint ministère; mais, vous le savez comme nous, nos très-chers coopérateurs, la grande difficulté, le principal obstacle à ce dessein, c'est l'extrême modicité des ressources, dans un diocèse où le casuel est si peu de chose, où les honoraires de messes sont presque nuls, où les fabriques sont si pauvres, et où les communes se montrent, depuis cinquante ans, si avares envers l'Eglise.

Pour suppléer à cette insuffisance des ressources, il n'y a qu'un moyen: c'est la vie commune! L'isolement coûte très-cher; la communauté, c'est l'économie. L'isolement, c'est la gêne, même avec des traitements passables; la communauté, c'est une honnête aisance, même avec des traitements médiocres.

Telle paroisse qui ne pourrait jamais avoir qu'un prêtre, si celui-ci devait vivre seul, pourra facilement, avec quelque léger sacrifice, en avoir deux, si le curé reçoit chez lui son vicaire. Et dans les paroisses, où un ou deux vicaires, avec des ménages séparés, peuvent à peine subsister, deux ou trois vivraient aisément, s'ils partageaient la maison et la table de leur curé.

C'est un fait dont nous avons fait plusieurs fois nous-même et vu l'expérience, et trop évident, d'ailleurs, pour qu'il soit besoin de le démontrer par des calculs.

La mesure que nous avons établie n'aura donc pas seulement pour résultat de procurer une plus sainte discipline dans le clergé, et de rendre plus facile l'éducation pratique et pastorale des jeunes prêtres; elle aura de plus pour les peuples ce grand avantage de procurer des prêtres à des paroisses qui, nous le voyons chaque jour de nos yeux, périssent faute de prêtres!

Et pour nous tous, évêque et curés, qui sommes les pasteurs de ces peuples, et qui répondrons de leurs âmes au tribunal de Jésus-Christ, cette mesure nous donnera la consolation la plus douce dont puisse jouir le cœur d'un bon prêtre, celle de pouvoir travailler à l'œuvre de Dieu plus facilement et avec des fruits de grâce et de salut plus abondants.

Quand vous aurez des vicaires en nombre suffisant, vous pourrez donner plus de solidité et d'intérêt à l'instruction chrétienne des enfants, établir des catéchismes de persévérance, former des congrégations de filles, organiser des réunions au presbytère pour les jeunes garçons, dans les soirées des dimanches et des fêtes, créer et diriger convenablement des confréries et des associations de charité, donner des retraites plus

fréquentes, faire des stations de carême et d'avent plus complètes, évangéliser tous vos hameaux, visiter plus fréquemment vos malades, préparer de jeunes enfants pour l'état ecclésiastique, dans quelques paroisses même, peut-être, faire l'école (44).

Voilà, veuillez bien le remarquer, voilà la partie vive, puissante du saint ministère; voilà le ministère qu'on peut appeler de *conquête*, tel qu'il convient à notre siècle, et sans lequel le ministère de *conservation*, avec tous ses offices, ses prêches, ses processions, ses saluts et ses confessionnaux ouverts et déserts, non-seulement ne gagne rien, mais ne conserve presque rien, et à la longue laisse tout périr!

Vous le voyez, nos très-chers coopérateurs : *Os nostrum patet ad vos, cor nostrum dilatatum est.* (II Cor. VI, 11.)

Le cœur de votre évêque vous est ouvert, vous pouvez y lire jusqu'au fond, et y découvrir, nous le disons avec simplicité, tout ce qu'il y a dans ce cœur d'amour et de désirs pour le salut de ceux que le Père céleste lui a donnés et dont il voudrait qu'aucun ne pérît; et, en même temps, tout ce qui s'y fait sentir aussi d'angoisses, de déchirement, de douleurs, en ce laborieux et difficile travail de l'enfantement des âmes!

Ah! vous du moins, nos très-chers coopérateurs, compatissez à ces peines, qui doivent être les vôtres; entrez dans nos craintes et dans nos terreurs, à la pensée du compte redoutable que tous, vous comme moi, nous aurons bientôt à rendre de notre administration à Jésus-Christ; et quant à moi, songez à ce que doit ressentir, dans son esprit et dans son cœur, un homme, un prêtre, un évêque, devenu l'époux d'une grande Eglise, qui pense, qui réfléchit et qui sent sa faiblesse, en considérant qu'il répond chaque jour devant Dieu, depuis cinq ans bientôt, de près de 350,000 âmes, dont 200,000 au moins ne remplissent pas le devoir pascal; car il y en a 45,000 à peine qui s'acquittent de ce grand devoir!

Et si vous avez, vous aussi, comme nous n'en doutons pas, un cœur et des entrailles pour sentir cela, et pour aimer les âmes, ah! *Dilatamini et vos!* appliquez-vous à nous aider, à collaborer plus fortement et plus unanimement avec nous, à partager toutes les sollicitudes de notre zèle, à nous rendre ainsi le fardeau de l'épiscopat et le poids de la vie plus léger, à nous faciliter enfin l'accomplissement de notre redoutable ministère et à remplir vous-mêmes tellement le vôtre, que vous méritiez d'être notre joie et notre couronne, comme nous désirons l'être aussi nous-même pour vous au jour de l'avènement du Seigneur : *In uno spiritu unanimes collaborantes fidei Evangelii.* (Philip., I, 27.)

D'autant, nos très-chers coopérateurs, que cette responsabilité qui nous effraye si

fort, est la vôtre aussi, je le répète : car je ne m'exagère pas ici ma responsabilité jusqu'à oublier que je ne la porte pas tout seul. Dans cette grande bataille de l'Eglise militante, les évêques sont les chefs sans doute; mais vous êtes leurs lieutenants. Dans ce vaste royaume des âmes, nous ne pouvons pas atteindre tous les fidèles directement : nous ne les atteignons que par vous; nous ne pouvons que prier, et puis gouverner de loin; c'est vous qui devez, sous nos ordres, gouverner de près.

Mais s'il y a des âmes dont nous répondions plus particulièrement et très immédiatement devant Dieu, ce sont, sans contredit, les âmes des prêtres, et surtout de nos jeunes prêtres, ces âmes si précieuses, si ferventes, si pures, quelquefois si hautes et si nobles! ces âmes destinées à accomplir de si grands biens et de si grandes choses, mais livrées tout d'abord à de si grands périls! Voilà, nous ne vous le dissimulons point, Messieurs, les âmes pour lesquelles nous ne craignons pas seulement d'avoir à rendre à Dieu le compte le plus redoutable, mais pour lesquelles nous sentons aussi un amour si vif et si tendre, qu'il est dans notre cœur plus fort que la mort, et deviendrait au besoin plus dur que l'enfer contre ceux qui le blesseraient en blessant ces âmes si chères! *Fortis est ut mors dilectio, dura ut infernus amulatio.* (Cant., VIII, 6.) Et, pour les défendre, il n'y a rien que je ne sois prêt à faire, et que vous ne deviez faire vous-mêmes, Messieurs; car le zèle, le dévouement, l'empressement à nous seconder, que nous attendons ici de vous, et pour l'établissement de la vie commune, et pour toutes les autres œuvres du saint ministère, n'est que l'accomplissement de votre devoir, de ce devoir dont vous vous êtes librement chargés, le jour où vous avez reçu de nous, ou de nos prédécesseurs, le sacerdoce et le ministère; où, libres encore à l'égard des âmes, vous vous êtes fait volontairement leurs esclaves : *Cum liber essem ex omnibus omnium me servum feci* (I Cor., IX, 19), et, pour elles, les serviteurs de l'Eglise, *Ecclesie mancipatos* (Pontif. Rom.); et où vous nous avez solennellement promis, dans votre ordination, l'obéissance, sans laquelle, dans l'Eglise, rien ne se peut et rien ne se fait.

Aidez-nous donc, aidez votre évêque; nous pouvons dire plus, aidez tous les évêques à établir, à affermir une discipline, qui fut toujours un des vœux les plus chers de l'Eglise, et dont tant de diocèses depuis longtemps nous donnent l'exemple; discipline des plus saintes, des plus conformes manifestement à l'esprit de l'Evangile et des saints canons, des plus salutaires pour le clergé et pour les peuples, et qui sera, si vous l'embrassez avec amour, pleine pour vous des plus solides consolations.

X. Oui, il y aura là pour vous, Messieurs

(44) Comme cela se pratique dans certains diocèses, où les écoles sont tenues par les vicaires.

et très-chers coopérateurs, il y aura là les consolations de la vie, et il y aura aussi celles de la mort !

Il y aura les douceurs de la sainte société fraternelle, *charitas fraternitatis*. Il y aura les joies de la paternité spirituelle, vis-à-vis de ces jeunes prêtres dont vous serez vraiment les pères, puisque vous les aurez formés à la vie sacerdotale et pastorale, *benedictio filiorum*; il y aura le tressailllement de vos cœurs de prêtres et de pasteurs, quand vous verrez le bien croître visiblement dans vos paroisses, à l'aide d'une collaboration plus puissante, plus fructueuse, plus bénie de Dieu, parce qu'elle sera plus unie : *Frater qui adjvotur a fratre, quasi civitas firma.* (Prov., XVIII, 19.) *Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus incrementum dedit.* (I Cor., III, 6.)

Voilà les consolations de la vie.

Voici celles de la mort.

Maintenant où, chez les plus justes même, et par l'effet, hélas ! de notre triste condition ici-bas, les impressions des choses présentes mettent toujours entre l'œil de l'esprit et la vérité quelque léger nuage : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona* (Sap., IV, 12), il y aura sans doute aux yeux de plusieurs, dans la vie commune que nous établissons, quelques inconvénients, quelque diminution de la liberté domestique, quelques froissements dans la rencontre et le choc des humeurs contraires, quelques mécontentements peut-être de la part des parents, qui ne verront pas sans chagrin des vicaires occuper dans un presbytère la place qu'ils voulaient pour eux-mêmes, etc...

Mais, à l'heure de la mort, quand tout ce qui est du temps et du monde étant près de finir, le flambeau de la foi brillera seul, dans l'effacement de toutes les fausses lumières, ah ! alors, vous ne verrez plus que les avantages de ces saintes communautés sacerdotales que vous aurez contribué à fonder dans le diocèse ! Vous verrez le bien qu'elles auront déjà produit, chez vous et autour de vous; vous verrez, dans l'avenir, le bien plus grand encore qu'elles sont appelées à produire durant, peut-être, une longue suite de siècles; un clergé plus pieux, plus régulier, plus uni, plus fort; les jeunes prêtres mieux instruits et mieux élevés; les fidèles plus édifiés, des vicariats plus nombreux; tout l'ensemble du ministère ecclésiastique plus puissant et plus fécond en fruits de salut; et à la vue de ces grands biens, dont vous aurez avec nous jeté la semence, vous bénirez Dieu de vous avoir inspiré, envers votre évêque, cette religieuse docilité qui n'aura fait de vous et de lui, pour l'établissement et l'achèvement de ce bel ouvrage, qu'un même esprit, qu'un même cœur, qu'une même âme en Notre-Seigneur Jésus-Christ, le prince et la couronne des pasteurs.

C'est dans cette pensée que je relis avec confiance en ce moment la prière adressée par Notre-Seigneur à son Père, entre la

cène et la croix, pour les premiers prêtres de l'Eglise, et, en leurs personnes, pour tous les prêtres de tous les temps :

Mon Père, je vous demande qu'ils soient un, comme vous en moi, et moi en vous; qu'ils soient eux-mêmes un en nous. La gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse qu'ils sont mes disciples, que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé moi-même., et que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux et moi aussi en eux. « Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus quia tu me misisti. Et ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis; ut sint unum; sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me; ut sint consummati in unum; et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos sicut et me dilexisti... et dilectio, qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. » (Joan., XVII, 21-26.)

A ces causes, avons déterminé et réglée qui suit :

1° La vie commune est et demeure établie entre MM. les curés et vicaires de notre diocèse.

2° L'obligation de la vie commune ne s'étend pas à ceux de MM. les curés nommés avant que nous eussions établi et déclaré cette obligation dans les retraites ecclésiastiques de 1850, et chez lesquels la vie commune n'aurait pas d'ailleurs été pratiquée jusqu'à ce jour. Nous les y exhortons ici toutefois avec les fortes et touchantes paroles des conciles : *Exhortamur — summopere commendamus — obsecramus*; — et nous espérons de leur piété et de leur zèle pour la discipline ecclésiastique, qu'ils s'empresseront de donner ce bon exemple au diocèse, aussitôt que les circonstances le leur permettront.

3° La pension de MM. les vicaires, admis à vivre avec leurs curés, sera fixée par nous, d'entente avec MM. les curés.

4° Les difficultés qui pourraient subvenir entre MM. les curés et MM. les vicaires, à l'occasion de la vie commune, seront examinées par MM. les doyens, qui devront au besoin nous en référer.

5° Et sera, notre présente instruction, adressée à tous les prêtres de notre diocèse.

Donné à Orléans, le 6 mai, 1854.

VIII. MANDEMENT

ET INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMMACULEE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Il nous est doux, nos très-chers frères, tandis que nous sommes pour quelque temps encore séparé de vous, de pouvoir, de loin comme de près, remplir envers vos âmes le ministère de sainte édification et

d'enseignement que le souverain Pasteur nous a confié.

Nous le faisons cette fois avec une particulière consolation; car c'est une lettre de famille, en quelque sorte, que nous voulons vous écrire. Nous vous l'adressons des portes de Rome, cette antique et immortelle cité, le siège, autrefois, d'une puissance redoutable à tout l'univers, mais aujourd'hui le centre pacifique et comme le foyer paternel de toute la grande famille chrétienne.

Et c'est de la très-sainte Vierge que nous venons vous entretenir, de Marie, notre mère, et la mère de tous les enfants de Dieu; c'est de sa gloire, de ses incomparables grandeurs, de sa pureté sans tache et du plus glorieux enfin de ses privilèges, qui est aussi le plus cher à son cœur, celui de son immaculée Conception.

Ce privilège de Marie, N. T.-C. F., avait toujours été pour vous une pieuse croyance. Mais depuis cette grande journée, dont la mémoire, si récente encore, ne périra jamais dans l'histoire, vous avez la consolation d'y voir et d'y reconnaître, avec toute l'Eglise, une vérité de foi. La tradition des siècles a parlé; la savante théologie a recueilli les témoignages des siècles, et, les élevant dans la lumière de Dieu, en a fait à la bienheureuse Vierge un monument de gloire. Tous les évêques du monde, interrogés, ont unanimement répondu; et, dans l'auguste basilique, temple immense de l'immortelle unité catholique, la suprême autorité pontificale a fait entendre, avec une solennité, presque inouïe jusqu'alors, *urbi et orbi*, la voix de Pierre confirmant ses frères et enseignant la foi à tout l'univers.

Dans ces imposantes circonstances et au milieu de la joie universelle inspirée par ce glorieux triomphe de la Mère de Dieu, c'est un besoin pour notre cœur, autant qu'un devoir de notre charge, de vous instruire à fond sur l'immaculée Conception de Marie, de vous bien expliquer le sens de cette belle vérité, de vous en développer toute la doctrine, de vous en découvrir les raisons profondes, les harmonies, les rapports nécessaires avec tous les titres, tous les privilèges, toutes les grandeurs de cette bienheureuse Vierge, et avec tout l'ordre enfin de sa sublime vocation: nous vous en montrerons aussi les antiques fondements dans la tradition des siècles passés, tradition si fidèlement conservée au sein de la société chrétienne, et dont la lumière, toujours brillante, même parmi les disputes et les malentendus passagers des écoles, resplendit aujourd'hui plus radieuse que jamais: nous vous dirons enfin, comment

l'Eglise, cédant au vœu de ses enfants, et usant de son droit suprême de déclarer et d'interpréter sa tradition, a pu constater de nos jours et fixer, par son jugement doctrinal, une croyance, dont l'universalité lui était attestée par l'unanime témoignage de tous ses évêques.

I. Mais il importe avant tout de bien préciser en quoi consiste ce grand privilège de Marie, dont on se fait quelquefois par ignorance d'étranges idées, lorsqu'elles transformeraient en un mystère, qui contrarierait la raison, une vérité qui est, après tout, aussi simple que belle et consolante.

L'immaculée Conception ne consiste pas dans une miraculeuse suspension des lois générales de la nature, au moment où le corps de Marie fut formé dans le sein de sa mère. On ne vous a jamais enseigné, N. T.-C. F., que Marie fut née d'une vierge et qu'elle ait été conçue du Saint-Esprit, comme son divin Fils: c'est là un privilège tout à fait unique, qui était dû à l'Homme-Dieu, mais que Jésus ne partage avec personne, non pas même avec sa très-sainte Mère; et jamais l'Eglise n'a eu la pensée de voir dans la première origine de Marie un tel prodige.

Il y a ici, en effet, une distinction essentielle à faire; elle est dans la nature des choses; et voilà pourquoi elle est entrée dans la précision du langage théologique: saint Bonaventure, le pape Alexandre VII, le grand pape Benoît XIV l'ont consacrée (45). Il faut bien distinguer, dans la conception de Marie, entre la formation du corps de cette bienheureuse Vierge et l'avènement de son âme, c'est-à-dire l'union de l'âme avec le corps. Ce n'est pas de la production matérielle, ni du premier concours des éléments qui formèrent le corps de la Vierge qu'il peut être ici question; sous ce rapport Marie fut conçue selon les lois communes de la nature humaine.

Qu'est-ce donc que l'immaculée Conception?

C'est dans la Mère du Sauveur, à l'instant même où son âme fut créée et unie au corps, l'exemption de la tache originelle, c'est-à-dire par faveur divine, la dispense, pour cette âme bénie, l'affranchissement de la mystérieuse solidarité par laquelle nous venons tous à l'existence dépourvus de la grâce sanctifiante, de la pureté primitive, et privés de l'amitié de Dieu. Telle est, vous le savez, N. T.-C. F., depuis le péché de notre premier père, la malheureuse condition de tous ses enfants. Eh bien! nous disons que telle ne fut pas la condition de Marie, et c'est en cela précisément, c'est-à-dire, dans l'exemption de la tache originelle,

(45) *Conceptio dupliciter accipi potest; vel enim est activa, in qua sancti beate Virginis parentes invicem convenientes præsterunt ea, que maxime spectabant ad ipsius corporis formationem, organisationem et dispositionem ad recipiendam animam rationalem in Deo infundendam; vel est passiva, cum rationalis anima corpore copulatur. Ipsa enim*

infusio, et unio cum corpore debite organisatio vulgo nominatur Conceptio passiva, que scilicet fit illo ipso instanti, quo rationalis anima corpori omnibus membris ac suis organis constanti mittitur. (Bened. XIV, in opere De festis D. N. J. C., B. Mariæ Virginis, et quorundam sanc., c. 15.)

que consiste le privilège de son immaculée Conception.

Au moment où la belle âme de Marie fut unie au corps préparé naturellement pour la recevoir, cette âme, par le bienfait de Dieu, se trouva surnaturellement dès lors toute pure, et ornée de la grâce qui sanctifie, comme autrefois le premier homme en l'état d'innocence, et dans un degré même plus excellent; embellie de tous les dons intérieurs de la justice et de la sainteté originelle, exempte de tout germe impur de concupissance, comme du péché qui en est la source et enfin fille bien-aimée de ce Dieu avec lequel elle devait avoir un jour des rapports si étonnants et si étroits.

(46) Ce dogme, au reste, du péché originel, bien que mystérieux, n'a lui-même rien qui soit contraire à la raison, et, ici comme dans tous les dogmes chrétiens, ce qui importe avant tout, c'est de bien connaître l'enseignement de l'Église, et de ne pas s'en faire de fausses idées.

Il y a dans tout péché deux choses : l'acte et l'état. L'acte du péché, c'est l'action passagère par laquelle on transgresse la loi de Dieu; l'état, c'est la situation, la manière d'être de l'âme, qui suit l'acte du péché, et qui subsiste après que cet acte est passé; c'est la tache du péché dans l'âme; c'est l'âme souillée, dégradée, devenue mauvaise et ennemie de Dieu par l'effet du péché.

Le dogme du péché originel ne consiste pas à croire que nous ayons posé nous-mêmes l'acte du péché; car, comment l'aurions-nous pu, avant que d'être? Cet acte fut le fait de nos premiers parents. En nous, le péché originel, c'est cette triste et mystérieuse communication, par laquelle l'état de péché, dans lequel Adam se trouva après sa faute, nous est transmis. Adam, devenu pécheur, engendra une race semblable à lui; et nous naissons tous flétris, dégradés, mauvais, comme notre père, pécheurs enfin, selon la forte expression de saint Paul, et enfants de colère. (Ephes., II, 3.)

Mais, pour comprendre ce que c'est que cette souillure, cette dégradation, ce mal de l'âme, en un mot cet état de péché que nous apportons en naissant, il faut considérer que Dieu avait créé le premier homme dans la sainteté, orné de la grâce sanctifiante, et embelli de tous les dons surnaturels qui étaient les glorieux appendices de la justice originelle. C'est ce que les saintes Écritures nous apprennent, quand elles représentent Dieu s'appliquant à imprimer dans l'âme de l'homme les traits de sa divine ressemblance, c'est à-dire dans sa connaissance et son amour : *Ad imaginem Dei creavit illum* (Gen., I, 27); l'établissant dans cette parfaite rectitude où la chair était soumise à l'esprit, et l'esprit soumis à Dieu : *Fecit hominem rectum*. (Eccl., VII, 30); le remplissant d'intelligence, et de ce sens supérieur par lequel l'homme pénètre et goûte les choses divines : *Sensu implevit cor illorum... et creavit illis scientiam spiritus* (Eccl., XVII, 6); lui mettant en mains, comme au roi de la création, l'empire sur toute la nature, *ut dominaretur eis* (Sap., IX, 2), et le faisant enfin si beau et si grand, qu'il était presque l'égal des anges, *minus enim paulo minus ab angelis*. (Hebr., II, 7.)

L'homme, dans cet état, ne connaissait ni l'ignorance, contre laquelle il nous faut lutter par de si pénibles efforts, pour n'en sortir jamais qu'imparfaitement; ni ces honteux mouvements d'une chair rebelle, qui préviennent la volonté et font pousser à l'esprit de si douloureux gémissements; ni toutes

Voilà ce que c'est que l'immaculée Conception.

De sorte que, chose remarquable, bien loin qu'il y ait un nouveau mystère dans ce privilège de Marie, c'est, au contraire, en elle la suspension de ce grand mystère qui enveloppe notre nature tout entière et notre origine, et qui fait, pour les esprits faibles dans la foi, et d'ailleurs sans réflexion sur eux-mêmes, le sujet d'un si grand étonnement.

Le mystère, en effet, n'est pas de croire que Marie ait été conçue sans péché; le vrai, le seul mystère, c'est que notre premier père ayant péché, nous soyons tous en lui devenus pécheurs (46).

ces innombrables douleurs qui affligent notre corps et ne font quasi plus de la vie humaine qu'une perpétuelle maladie; ni cette terrible loi de la mort, à laquelle nul ne peut échapper, depuis qu'elle est entrée dans le monde avec le péché. L'homme était saint, il était heureux, il était immortel, et il le fût demeuré toujours, s'il était toujours resté innocent.

Mais le péché survint, et, par le péché, Adam perdit pour lui et pour ses enfants la grâce de la justice originelle, principe de ce saint et bienheureux état. Dieu pouvait ôter justement à l'homme rebelle ce don sublime et surnaturel; et, comme d'ailleurs ce don était gratuit et que Dieu n'eût rien dû à personne, il en pouvait du même coup priver toute la postérité d'Adam sans nulle injustice : de même qu'un monarque bienfaisant, outragé par la révolte d'un ingrat sujet, lui retire tous les honneurs dont il l'avait comblé, et en déshérite ainsi par avance toute sa race.

Tel est l'état où, depuis ce triste péché de notre premier père, nous venons tous à la vie, dégradés, appauvris, dépouillés misérablement de cette grâce, de cette justice originelle qui faisaient la sainteté, la noblesse, la surnaturelle beauté de l'âme humaine, et l'élevait au-dessus d'elle-même jusqu'à Dieu. Et, avec la grâce et la justice originelle, nous avons perdu en même temps et par la suite, tout ce qui reposait sur ce fondement, la rectitude et l'équilibre de nos puissances, l'intégrité et l'immortalité de nos corps, la félicité de la vie présente et le droit à la bienheureuse vision de Dieu dans l'éternité. Dans ce grand renversement enfin, toute notre nature a été profondément blessée, *secundum corpus et animam in deterius commutatum*, comme s'exprime le saint concile de Trente.

Et cet état n'est pas seulement un état misérable, c'est un véritable état de péché, parce qu'il est une suite et un effet du péché; parce qu'il prive notre âme de la vie surnaturelle de la grâce, pour laquelle elle était faite, et la constitue dans un état de mort spirituelle, parce qu'il nous rend contraires à Dieu et ses ennemis, en renversant ses desseins sur notre nature et en allumant dans nos cœurs toutes ces malheureuses concupiscences qui conspirent sans cesse contre Dieu; et enfin parce qu'il nous fait esclaves du démon, par ces mêmes concupiscences qui sont en nous quelque chose de son venin, et lui servent comme d'un charme pour nous séduire et nous assujettir à son empire.

Voilà ce que c'est que le péché originel dans nos âmes. On le voit, ce qui en fait l'essence et en quoi il consiste formellement, c'est le dépouillement de la grâce sanctifiante et de la justice originelle (a); et sa plus fâcheuse suite c'est cette ignominieuse rébellion de la chair contre l'esprit, et de

(a) Privatio originalis justitiæ, per quam voluntas subdatur Deo, est formalis in peccato originali. (S. Thom. 1-2^a II, art. 5.)

Mais que la bienheureuse Vierge, la Mère du Fils de Dieu, ait été exempte de cette loi, cela peut-il avoir de quoi nous étonner? Que dis-je? n'est-ce pas le contraire qui devrait bien plutôt nous surprendre? Ne serait-ce pas mettre dans le dogme du péché originel, pour nos esprits, un étonnement de plus? Ce dogme alors ne serait-il pas doublement mystérieux, et parce que le péché d'Adam nous atteint tous, et parce qu'il aurait létré celle même en laquelle le péché ne se conçoit pas?

Voici donc la question, N. T.-C. F.; le redoutable anathème qui a frappé notre premier père le poursuit chaque jour encore jusque dans la postérité la plus reculée, *ex uno in condemnationem*. Oui, tous sans exception, dit saint Paul, *tous sont morts*, « *omnes mortui sunt* : » notre âme est morte à la grâce par le péché de son origine, et couverte d'une tache honteuse qui la déshonore, qui la rend indigne des regards de Dieu, *omnes peccaverunt*, et digne seulement d'être à jamais séparée de sa gloire; en un mot, dit saint Paul avec une effrayante énergie, notre nature est dégradée, et nous sommes tous enfants de colère; *natura filii iræ*. (Ephes., II, 3.) Tous les saints en pleurèrent; que dis-je? pour cela il n'est pas nécessaire d'être saint; nous en faisons tous bon gré mal gré; oui, toute créature en gémit, « *omnis creatura ingemiscit* (Rom., VIII, 22), » et pour sentir la honte de cette triste et profonde plaie de notre nature, il suffit d'avoir un cœur où reste seulement encore quelque trace d'honnêteté et de pudeur.

David en poussait, il y a longtemps, cette plainte amère : *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché* : « *Ecce in iniquitatis conceptus sum et in peccatis concepit me mater mea.* » (Psal. L, 7.)

L'esprit contre Dieu, que nous appelons la concupisance, que saint Paul appelle du nom de péché, parce qu'elle est une suite du péché et qu'elle y porte, et qui est la cause principale de l'obscurcissement de notre raison aussi bien que de tous les désordres de notre vie.

On sait en quels termes éloquentes Bossuet déploie cette profonde corruption de notre nature, qu'il nous faut bien, bon gré mal gré, reconnaître :

« Mes frères bien-aimés, écoutez le narré de ma maladie; vous trouverez sans doute que vous avez à peu près les mêmes infirmités. C'est la maladie de la nature. Blessé dans toutes les facultés de mon âme, épuisé de forces par de si profondes blessures, je ne fais que de vains efforts. Ai-je jamais pris une généreuse résolution, que l'effet n'ait bientôt démentie? Ai-je jamais en une bonne pensée, qui n'ait été contrariée par quelque mauvais désir? A-je jamais commencée une action vertueuse, où le péché ne se soit comme jeté à la traverse? Il s'y mêle presque toujours certaines complaisances qui viennent de l'amour-propre, et tant d'autres péchés inconnus qui se cachent dans les replis de ma conscience, qui est un abîme sans fond : impénétrable à moi-même. Il est vrai je sens, à mon avis, quelque chose en moi-même qui voudrait s'élever à Dieu, mais je sens aussitôt comme un poids de cupidités opposés qui m'entraînent et me captivent; et, si

Et Joli s'écriait dans l'amertume de son âme : *Périsse la nuit où j'ai été conçu, et le jour où l'on a dit : Un enfant vient de naître : « Perat dies in qua natus sum! » que ce jour demeure enveloppé de ténèbres épaisses; que cette nuit, possédée par la tempête, n'arrive jamais à son aurore, pour n'avoir pas rejeté loin de moi le mal de la vie!* (Job, III, 3, 4.)

Mais cette condamnation terrible atteindra-t-elle Marie? Elle aussi sera-t-elle conçue dans le péché? Dans ce moment heureux où, après avoir été attendue comme son Père, pendant quatre mille années, après avoir été chantée par les prophètes et saluée de loin par les patriarches comme la Vierge du salut, en ce moment si solennel dans les décrets divins, où son âme reçoit l'existence et fut unie au corps, dans le sein miraculeusement béni de sainte Anne sa mère; eh bien! fut-elle alors létrée par le péché, comme le reste des malheureux enfants d'Adam? Cette âme destinée à une si divine vocation et à tous les plus prodigieux desseins de grâce, a-t-elle été, dans le premier instant de son existence, privée de l'amitié, de la bénédiction de Dieu, et de la grâce sanctifiante dont elle devait donner l'auteur au monde? Cette âme à part, singulièrement unique en sa destinée, et qui le devait être aussi en son existence, afin que tout en elle fût proportionné, a-t-elle été confondue avec la masse perdue du genre humain, ou bien distinguée tout au plus des autres pécheurs par un avantage de sanctification précoce, que de simples prophètes du Sauveur auraient partagé avec sa mère? Marie, en un mot, a-t-elle été conçue dans le péché, esclave du mal, ennemie de Dieu, portant en son âme, avec la tache originelle, le venin de nos ignominieuses concupiscentes et la racine maudite de la ré-

je ne suis secouru, cette partie impuissante, qui semblait vouloir se porter au bien, ne peut rien faire pour ma délivrance; elle écrit seulement ma condamnation. Quand j'entends quelquefois discourir des mystères du royaume de Dieu, je sens mon âme comme déchantée; il me semble que je serai merveilles; je ne me propose que de grands desseins. Faut-il faire le premier pas de l'exécution? le moindre soufre du diable éteint cette flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière, mais qui court légèrement par dessus. Quoi plus? Je suis malade à l'extrémité et ne me sens point mal. Réduit aux abois, je veux faire comme si j'étais en bonne santé. Je ne sais pas même déplorer ma misère ni implorer le secours du Libérateur; faible et altier tout ensemble, impuissant et présomptueux! *Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort?* (Rom., VII, 24.)

« Les philosophes charlatans, semblables à ces dangereux empiriques, clairement et endorment le mal pour un temps, et pendant cette fausse tranquillité, inspirent un secret venin dans la plaie. Ils me font la vertu si belle et si aisée, ils la dorent de telle sorte par leurs artificieuses inventions, que je m'imagine souvent que je puisse être vertueux de moi-même; au lieu de me montrer ma servitude et mon impuissance! Ah! superbe philosophie, n'est-ce pas assez que je sois faible, sans me rendre encore de plus en plus orgueilleux? »

volte qui soulève notre chair contre notre esprit, et notre esprit contre Dieu ?

Voilà la question :

Et quand, pour prévenir de tels abaissements et de tels malheurs dans cette incomparable vierge il suffisait à Dieu de verser en Marie, à l'instant de sa conception, la grâce qui exclut le péché, faut-il croire que Dieu ne l'a pas voulu, et qu'il s'est montré avare, dans ce seul moment, à l'égard de celle en qui la grâce et la gloire, pendant tout le cours de sa sainte vie et après sa mort, devaient si admirablement abonder ?

Sur cette question, nous le savons, en des temps déjà fort éloignés des premiers siècles, et où le goût des discussions scolastiques dominait, des particuliers, quelques écoles avaient dit non ; mais toujours le corps de l'Eglise, par la grande masse de ses docteurs, de ses pasteurs, de ses fidèles, et par les voix de ses liturgies, avait dit oui. Et aujourd'hui que cette glorieuse affirmation a solennellement été prononcée sur cette chaire suprême de Pierre, autour de laquelle tous les évêques sont rangés, et où les dogmes ne se font pas, mais se déclarent, le doute même n'est plus permis ; et l'*Immaculata* se joint désormais glorieusement au *Θεοτόκος* pour accomplir le dernier et le plus doux triomphe de Marie.

Réjouissons-nous donc, N. T. C. F., réjouissons-nous au Seigneur : *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete* (*Philip.*, IV, 4) ; et, n'ayant plus à envier la joie des anciens fidèles de Philippes, puisqu'une joie semblable nous est donnée, bénissons Dieu tous ensemble de ce qu'il a placé les jours de notre pèlerinage sur la terre, en un siècle, dont les immenses tristesses devaient recevoir une si abondante consolation.

Que la terre, en ce jour, tressaille d'allégresse avec les cieux, à la vue de cette éblouissante pureté de Marie, où nul œil chrétien ne pourra plus, à l'avenir, même soupçonner une tache :

ECCE MATER IMMACULATISSIMA DOMINI :
FUGITE PARTES ADVERSÆ ;
VICIT VIRGO DE TRIBU JUDA !

II. Ouvrons avant tout, N. T. C. F., les livres des Pères, consultons les saints docteurs, les anciens auteurs ecclésiastiques, tous ces hommes si profonds dans la science des Ecritures, et si voisins de la vénérable tradition des apôtres : étudions leurs grands écrits, pour voir quelles sont leurs pensées, quel fut leur langage, quel est par là même l'enseignement catholique traditionnel, c'est-à-dire l'enseignement de Dieu transmis d'âge en âge, sur la pureté sans tache, sur la parfaite et perpétuelle innocence de Marie.

(47) Commemorationem agamus sanctissimæ, immaculatæ, gloriosissimæ, benedictæ Dominiæ nostræ Matris Dei et semper Virginis Mariæ. (*Biblioth. max. Patr.*, t. II, p. 1, p. 4.)

(48) Orcinus sanctam et laudatam et immacula-

En lisant ces belles pages, en les admirant, N. T. C. F., vous y trouverez, avec la plus solide éducation, une profonde consolation de cœur : les hommes du monde eux-mêmes y trouveront, comme vous, nous l'espérons, le grand charme d'esprit, qui se rencontre toujours dans la lecture de ces premiers monuments du christianisme, où la sève des livres saints et de la doctrine apostolique est si abondante et si vive : il y a là, dans ces beaux siècles des Pères et des martyrs, il y a des accents, des images, une sainteté, une dignité, et, si je puis le dire, pour nous, lecteurs de temps modernes, une nouveauté d'expressions avec un parfum d'antiquité, qui ne peuvent être que du goût le plus élevé et du prix le plus rare. Et, aussi, en remontant jusqu'à ces premiers âges, on s'étonnera peut-être d'avoir pu un moment, dans je ne sais quelle regrettable préoccupation, contester l'antiquité et la perpétuité de la tradition chrétienne, sur la sainte vérité que nous étudions.

Ce sont ces divers motifs, N. T. C. F., et surtout celui de votre édification, qui nous déterminent à mettre ici sous vos yeux ces textes vénérables. Ils sont d'ailleurs pour nous comme des titres de noblesse, puisque ce sont les titres les plus glorieux et les plus chers de notre Mère, la très-sainte Vierge ; et c'est pourquoi, surtout, nous avons à cœur de les déposer dans les archives de toutes les paroisses de notre antique Eglise d'Orléans, laquelle, vous le savez, et nous en sommes fiers, reçut la dévotion envers Marie, en même temps que celle de la croix, presque dès les temps apostoliques.

Et d'abord, j'aime à commencer par les liturgies : j'y trouve la voix, non-seulement des docteurs, mais des pasteurs et de tout le peuple chrétien. — Les liturgies les plus anciennes, celles mêmes qui portent les noms de saint Jacques, de saint Marc, de saint Basile, ne se servent jamais, en parlant de la personne de Marie, que des expressions d'*immaculée*, de *très-sainte*, de *très-pure*, et autres semblables qui, par elles-mêmes, et par leur abondante accumulation, montrent bien que, dans l'esprit de ceux qui les employaient, toute pensée d'un péché quelconque était absolument exclue : « Faisons mémoire de notre *très-sainte* et *immaculée* Souveraine, la bénie et très-glorieuse Mère de Dieu, Marie toujours Vierge (47). » — Et encore : « Prions notre *sainte*, *vénérée* et *IMMACULÉE* Souveraine, *bienheureuse en tout temps*, Marie, Mère de Dieu (48). » Et ailleurs : « Rappelant principalement la mémoire de notre *très-sainte*, *très-glorieuse* et *immaculée* Souveraine, *comblée sans mesure de bénédictions*, Marie, Mère de Dieu, toujours Vierge (49). »

tam Dominam nostram, beatam omni tempore Mariam genitricem Dei commemorantes. (MORIN, *De sacris ordinat.*, p. 315, collat., pag. 346.)

(49) Præcipue vero sanctissimæ, gloriosissimæ, immaculatæ, benedictionibus cumulata, Domina

Ce sont ces mêmes expressions, et d'autres bien plus fortes encore, que l'on rencontre sans cesse dans les écrits des Pères et des saints docteurs : partout où ils parlent de la Vierge, ils les accablent avec une complaisance visible. C'est ainsi qu'ils appellent Marie : la *Fille de la vie* par excellence, *exempte de toute corruption, bénie parfaitement et toujours* ; — le *tabernacle du Dieu très-saint, affermi et toujours protégé du Saint-Esprit* ; — le *paradis virginal, où aucune bénédiction ne manqua* (50) ; — la *nouvelle Ève, comme Jésus-Christ est l'Adam nouveau* (51) ; — un *bois précieux sans corruption et incorruptible* (52) ; — la *Mère sans tache du Saint sans tache* ; — la *plénitude de la sainteté, la perfection de la justice* (Antiq. auct.), *le fruit de la Grâce* (JOANN. DAMASC.) ; — *innocente, sans péché, exempte de toute sorte de fautes, toujours parfaitement sainte d'âme et de corps* (53) ; — *telle entre les filles d'Ève, qu'un pur lis parmi les épines* (THEODOT., Orat. ad S. Dei Genit.). — Que citerai-je encore ? *plus sainte que les séraphins, plus glorieuse sans comparaison que toutes les armées des anges : le trône très-pur de la divinité* (S. EPHEM., loc. cit.) ; *l'astre céleste de la nouvelle création, le paradis du nouvel Adam* (THEODOT. Aneyr., Bibliot., Gallandi, tom. IX) ; *la rose sans épines* (Sedul. carm. pasch.), *plus pure et plus blanche que la neige* (SOPHRON, Serm. de Assumpt.) ; mais surtout : *Inmaculée, très-inmaculée, parfaitement immaculée*, et tant d'autres semblables paroles ; car je ne finirais pas, et je devrais écrire plusieurs volumes, si je voulais ici tout rapporter.

Les critiques, que l'habitude de raffiner retire trop souvent de la simplicité et de la forte vérité du sens chrétien, ou ceux qu'une préoccupation inattendue rend quelquefois, tout à coup, plus amis qu'on ne le devait prévoir, des disputes et des subtilités de l'école, viendront-ils, au sujet de ces textes, nous dire que le mot de péché originel ne s'y trouve pas ?

S'il leur faut ce mot, ils ne tarderont pas à le voir paraître, lorsque la controverse qui, à cette époque, n'était point née, exigera la rigueur scolastique du langage.

Mais le mot de péché originel se trouve-t-il davantage en saint Paul, quand il parle de la parfaite pureté de notre Sauveur ? Jésus, nous dit-il, *est saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs, sans péché* : « Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a pec-

toribus... absque peccato. » (Hebr., VII, 26). Est-ce que cela ne suffit pas ? Quoi ! il aurait fallu des catégories, à la manière des écoles, et l'Apôtre aurait dû distinguer le péché originel de l'actuel, afin d'en exemplifier Jésus plus formellement ! Non, l'Apôtre l'a autrement entendu : Eh bien ! il doit me suffire, assurément, que les Pères parlent de Marie, comme saint Paul parle de Jésus lui-même ! Ne sont-ce pas, de part et d'autre, des expressions pareilles : *Jésus saint, innocent, sans tache, exempt de péché. Marie sainte, innocente, immaculée, sans aucun péché*. N'était-ce pas assez, pour se faire entendre des esprits droits ? Qu'on trouve une autre créature, de laquelle aient jailli des dites de telles paroles, et je reconnaitrai qu'il fallait parler de Marie plus expressément.

III. Mais entrons maintenant dans le détail, et citons plus amplement ces beaux textes :

Dans une célèbre épître des diacres d'Aschate sur la Passion de l'apôtre saint André, pièce contemporaine des temps apostoliques (54) ou du moins de l'antiquité la plus reculée, nous lisons : « Le premier homme ayant été créé d'une terre immaculée, il fallait de même que le Fils de Dieu naquît, homme parfait d'une Vierge immaculée, afin de rendre à l'homme, sa créature, la vie éternelle que le genre humain avait perdue par Adam (55). » — Pour comprendre toute la force de cette comparaison, il suffit de se rappeler que la terre immaculée, c'est la terre avant que le péché du premier homme l'eût souillée : lorsque Marie est ici comparée à cette terre immaculée, dont Adam fut tiré, n'est-ce pas nous dire combien a été plus pure encore Celle de qui devait naître le nouvel Adam ?

Cette comparaison de Marie immaculée avec le *jardin de délices*, où la souillure du péché n'avait pas encore eu d'accès, se retrouve souvent dans les Pères.

On peut citer saint Proclus, patriarche de Constantinople, le célèbre concile de Francfort, saint Jean Damascène, saint Bruno d'Asi, saint Denis d'Alexandrie, saint André de Crète, etc. — C'est ainsi que saint Denis d'Alexandrie, l'un des plus savants docteurs de l'Eglise, disait : « Le Verbe, Fils unique de Dieu, descendu du ciel, a été porté dans le sein de Marie, et a pris chair en ce paradis virginal, qui possédait toutes choses, c'est-à-dire, toute grâce (56). »

nostræ Deiparæ et semper Virginis Mariæ. (Apud Renaudot, Liturg. orient., Collect. tom. I, pag. 72.)

(50) S. DIONYS. Alex., Epist. adv. Paul. Samos.

(51) S. JÉR. M., Dialog. c. Tryphon. — Et alii multi SS. PP.

(52) S. HIPPOL. Mart. Orat. in illud Gen. XLVIII, 15 : Dominus pascit me.

(53) S. EPHEM., Orat. ad S. Dei Genitricem. — Id., de SS. Virg. Mariæ laudibus.

(54) Les savants les plus autorisés, Gallandi, Lamper, Morcelli, et Charles Woog, écrivain protestant, ont reconnu l'authenticité de ce document.

(55) Primus enim homo per lignum prevarica-

tionis mortem induxit : hinc necesse erat, ut per lignum Passionis, mors que ingressa fuerat pelleretur, et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, quo Filius Dei, qui ante considerat hominem, vitam æternam quam perdiderant homines per Adamum repararet (Biblioth. Patrum GALLANDI, t. II, p. 157, c. 5.)

(56) Qui enim e cælo descendit Unigenitus Deus Verbum, gestatum est in utero, et genitum ex paradiso virginali habente omnia. (Epist. adv. Paul. Samosat.)

C'est encore ainsi que, dans le grand concile d'Ephèse, où Marie fut déclarée solennellement Mère de Dieu, et la maternité divine vengée de l'impie Nestorius, qui avait osé l'attaquer, Théodote d'Ancyre, parlant devant tous les Pères assemblés, comparait la bienheureuse Vierge à la terre immaculée du paradis, avant le péché, et la proclamait plus parfaite et plus pure encore que cette terre bénie :

« O Vierge ! s'écriait-il, vous avez surpassé en gloire le jardin même des délices ! Le paradis produisit de sa terre vierge les arbres et les plantes ; mais la vierge Marie est bien plus excellente que cette terre ; car elle a produit, non des arbres chargés de fruits, mais la tige de Jessé, qui apporte aux hommes le fruit du salut (57). »

Saint André, évêque de Crète, dans un éloquent discours sur la naissance de Marie, s'exprime en ces termes : « Le Rédempteur de notre race voulut inaugurer pour nous une nouvelle naissance, qui succédât heureusement à la première ; mais alors, de même que, pour forner Adam, il avait pris du limon de la terre encore vierge, ainsi, auteur lui-même de son incarnation, il choisit dans toute la nature *cette autre terre toute sainte*, si je puis parler ainsi, *la Vierge pure et très-immaculée* (58). »

C'est toujours, vous le voyez, dans la même pensée, ce sont toujours les mêmes termes, si forts dans leur simplicité ; et c'est toujours aussi la même raison ; car, il est bien à remarquer que c'est surtout à cause des rapports de Marie avec son divin Fils, et pour conserver au Verbe fait chair l'honneur de la plus pure origine, que les Pères proclament en Marie une sainteté sans tache, une perpétuelle innocence, et ont recours, pour rendre leur pensée, à toutes les comparaisons les plus expressives.

Une autre comparaison familière aux Pères, et qu'on trouve déjà souvent employée dès le second siècle, c'est la comparaison de Marie avec Eve, en regard de Jésus-Christ comparé avec Adam. « Marie est la nouvelle femme comme Jésus-Christ est l'homme nouveau. Par Marie, la vie ; comme par Eve, la mort. La vierge Eve nous perd, la Vierge Marie nous sauve ;

(57) O Virginem, quæ ipsum vicit deliciarum paradisum ! Ille namque genus sativarium stirpium protulit, ex virgine terra exortis plantis : hæc autem Virgo melior est illa terra. Non enim pomorum protulit arbores, sed Virgam Jesse fructum salutarem hominibus afferentem. (*Concil. LABB.*, tom. III, 989.)

(58) Cum Redemptor generis nostri, novam priori succedentem nativatem ac formationem exhibere voluisset, quemadmodum illic prius accepto limo ex virgine a: ilibata terra primum Adam effluxit : sic et hic modo, suæ ipse incarnationis auctor, alterius, ut sic dicam, vice terræ, mundam hanc immaculatissimamque Virginem e tota natura eligens, nostrumque ex nobis in ea signum nova ratione componens. (*De Nativitate B. M. V.*, orat. 1, *Bibl. Max. Patrum*, tom. X, pag. 618-620.)

(59) Arca ex lignis quæ putrescere non poterant, erat ipse Salvator. Per hanc enim, putredinis et

Eve était encore sans péché, lorsqu'elle prêta l'oreille aux perfides discours du serpent ; Marie, parfaitement pure et immaculée, reçoit l'ambassade de l'ange, etc... » C'est saint Irénée, saint Justin, Tertullien, Julius Firmicinus, saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane, dont je vous rapporte ici les pensées. La force de cette comparaison consiste, non-seulement en ce que Marie y est comparée, toujours avec les plus glorieux avantages, à Eve innocente, mais encore, et surtout, en ce qu'elle y est mise à côté de Jésus-Christ même, dans l'inauguration de cet ordre nouveau et si élevé de régénération céleste, où la sainteté et la grâce devaient être plus abondantes encore que dans la première création de notre nature.

Saint Hippolyte, évêque et martyr, au commencement du III^e siècle, compare aussi Marie à un bois parfaitement pur et inaccessible à la corruption : « Jésus, dit-il, était le tabernacle exempt de toute tache de péché, ayant été formé d'un bois incorruptible, à savoir de la Vierge et du Saint-Esprit (59) : » et, ce qu'il y a en ces paroles de plus remarquable, c'est que Marie, simple créature, y est mise en un rang si haut et si divin de pureté, qu'on parle d'elle et du Saint-Esprit dans les mêmes termes.

Saint Denis, dont nous avons déjà cité de belles paroles, parlant encore des rapports de Marie avec son divin Fils, s'exprime en ces termes : « On trouve un grand nombre de mères, mais il n'est qu'une seule et unique Vierge, *la Fille de la vie, qui a enfanté le Verbe vivant* (60). » — C'est ce même grand évêque, qui, pénétrant au fond de nos divins mystères, et voyant le Fils de Dieu travailler lui-même à la création de Marie, sa mère, écrivait : « Ce n'est pas chez un simple serviteur que le Christ a habité, c'est dans son saint tabernacle, lequel n'a pas été fait de main d'homme ; c'est en Marie, Mère de Dieu : c'est en elle que notre Roi, le Roi de gloire, a été fait Pontife pour demeurer tel à jamais (61). »

Plus loin, ce savant docteur dit encore : « Notre Souverain Prêtre n'a pas été ordonné de main d'homme, ni son tabernacle fabriqué de main d'homme ; mais, ce tabernacle auguste qui est Marie, Mère de corruptionis expers ejus tabernaculum significabatur, quod nullam peccati putredinem genuit. Dominus autem peccati expers erat, ex lignis putrefactioni non obnoxiiis secundum hominem, hoc est ex Virgine et ex Spiritu sancto, intus et foris tanquam purissimo Verbi Dei auro circumtectus. (*Oratio in illud Gen.*, XLVIII, 15 : « Dominus pascit me, » *Bibl. Patrum Gallandi*, tom. II, pag. 496.)

(60) Multæ reperiuntur matres : una autem et sola Virgo filia vite genuit Verbum vivens et per se subsistens increatum et creatorem. (*Epist. advers. Paulum Samosatenum.*, S. Dionysii Opp., pag. 212.)

(61) Non in servo inhabitavit (Christus), sed in sancto suo tabernaculo non manufacto, quod est Deipara Maria. Illic in ipsa Rex noster, Rex gloriæ, factus est Pontifex et manet in perpetuum. (*Respons. ad quæst. 7 Pauli Samosatemi, ibid.*, pag. 261.)

Dieu et Vierge, a été fondé par le Saint-Esprit lui-même et il est toujours protégé par la vertu du Très-Haut (62). » Ce passage n'est pas le seul où l'âme de Marie nous est montrée créée dans le Saint-Esprit, c'est-à-dire dans la grâce; et c'est une des formules qu'emploient les Pères pour exprimer la sainteté de son origine.

Saint Ephrem, ce Père si éloquent, le grand prédicateur de l'Eglise d'Edesse, en Syrie, au IV^e siècle, ne peut se représenter en Marie ancienne souillure : le péché, quel qu'il soit, est tout ce qu'on peut concevoir, selon lui, de plus étranger à cette bienheureuse Vierge. « Elle est, dit-il, immaculée, sans corruption, tout à fait pure, absolument étrangère à toute souillure et à toute tache. » Et la simple et puissante raison qu'il en donne, c'est qu'elle est « l'épouse de son Dieu (63). »

Et ce n'est pas assez encore pour le même saint d'appeler Marie immaculée : il a recours à toutes les plus fortes expressions superlatives qu'il peut trouver, pour donner à son discours plus d'énergie : « Immaculée, très-immaculée, entièrement et tout à fait immaculée, toujours immaculée d'âme et de corps : *Immaculatam, immaculatissimam, omnino immaculatam.... quæ semper fuit tum corpore, tum anima immaculata.* » Je ne puis rapporter toutes les autres expressions qu'accumule, au même endroit et en d'autres, ce saint docteur : « Toujours bénite, fontaine de grâces, que le Saint-Esprit a scellée, pure demeure de Dieu, saint tabernacle que le Bézéleel spirituel, c'est-à-dire le Saint-Esprit a édifié (64), » etc. Oh ! que l'on eût bien étonné ce Père, si quelque'un fût venu lui dire que de telles paroles n'étaient pas assez fortes, pas assez précises, et qu'il aurait fallu distinguer les péchés, et nommer l'originel avec l'actuel !

Au IV^e siècle, nous pouvons encore citer saint Ambroise, le grand archevêque de Milan, et saint Augustin, son fils spirituel, l'immortel évêque d'Hippone, et l'illustre saint Jérôme, trois des plus brillantes lumières de l'Eglise assurément :

Saint Ambroise, méditant le psaume cxviii, s'adresse en ces termes à Notre-Seigneur : « Cherchez votre brebis, non plus par le moyen de vos serviteurs et des mercenaires, mais par vous-même : recevez-

moi dans cette même chair qui est tombée en Adam; recevez-moi, non de Sara, mais de Marie, afin que celle qui m'offre à vous soit une Vierge sans tache, une Vierge exempte, par grâce, de toute tache de péché (65). » Se peut-il rien dire de plus formel ? — *Par grâce, per gratiam*, ajoute toutefois le saint docteur, pour nous faire entendre que, naturellement, Marie elle-même aurait été soumise au péché, si son divin Fils, auteur de la grâce et seul innocent par nature, ne l'eût préservée. C'était, d'un seul mot, mettre la mère à une distance convenable du Fils, et dissiper par avance un des nuages qui devaient un jour s'élever sur cette belle et simple vérité.

Saint Jérôme, le plus savant des Pères dans la science des Ecritures, comparant la bienheureuse Marie à une nuée lumineuse : « Cette nuée fut toujours dans la lumière, dit-il, jamais dans les ténèbres (66). » Le jour et la lumière, dans le style figuré des livres saints, signifient la pureté; et les ténèbres, le péché : qu'y a-t-il donc sous cette allégorie, sinon encore, avec l'expression la plus simple et la plus vive, la perpétuelle et inviolable innocence de Marie (67) ?

Saint Augustin n'est pas moins formel. Ce puissant adversaire du pélagianisme, que son zèle pour faire triompher la grâce aurait porté, s'il eût dû faillir, à outrer plutôt la corruption de la nature, saint Augustin lui-même, en parlant du péché, a soin d'excepter formellement Marie : « A l'exception, dit-il, de la sainte Vierge Marie, de laquelle, pour l'honneur de Notre-Seigneur, je ne veux pas qu'il soit jamais question, lorsqu'il s'agit de péché. » Et il en donne aussitôt la raison : « Parce que Marie, ajoute-t-il, a reçu plus de grâce qu'aucune créature, afin que le péché fût vaincu, de toute manière, de toutes parts, en celle qui a mérité de concevoir et d'enfanter Celui qui est certainement exempt de tout péché : *Ad vincendum omni ex parte peccatum (67*)*. »

Et, comme Julien, ce fameux disciple de Pélage, niant contre le même saint docteur le dogme du péché originel, lui objectait : « Vous livrez donc Marie elle-même au démon, par cette condition de la naissance humaine, *conditione nascendi*, » c'est-à-dire par le péché originel. — « Non, répondait

tum anima integra et immaculata. *Oratio ad S. Dei Genitricem*. Opp., tom. III, pag. 545 et seq. Tabernaculum sanctum quod Spiritus Bezeleel ædificavit (orat ad Deiparam).

(65) Quære ovem tuam, jam non per servulos, non per mercenarios, sed per temetipsum. Suscipe me in carne quæ in Adam lapsa est; suscipe me, non ex Sara, sed ex Maria, ut incorrupta sit Virgo, sed Virgo per gratiam ab omni integra labe peccati. (Serm. 22, in psal. cxviii, v. 50.)

(66) Nubes illa non fuit in tenebris, sed semper in luce. (In psal. lxxvii.)

(67) Plusieurs ont contesté l'authenticité du discours d'où ce passage est tiré : ce serait toujours au moins le témoignage d'un auteur très-ancien.

(67*) Excepta itaque sancta Virgine Maria, de qua propter honorem Domini, nullam prorsus, cum æ-

(62) Neque summus noster Sacerdos manu hominis est ordinatus, neque tabernaculum ejus ab hominibus fabricatum, sed Spiritu sancto firatum est, et virtute Altissimi protegitur illud semper laudatissimum Dei tabernaculum Maria Deipara et Virgo. (*Resp. ad quæst. 10, ibid.*, pag. 240.)

(63) Immaculata et intemerata, incorrupta et prorsus pudica, atque ab omni sordide et labe peccati alienatissima, Dei sponsa et Domina nostra. (*Orat. De sancta Dei Genitrice*.)

(64) Immaculatam, immaculatissimam, novam maxime ac divinam largitionem, omnino immaculatam, Dei divinam sedem, Dominam semper benedictam. Evæ pretium redemptionis, fontem gratiæ, Sancti Spiritus fontem signatum, templum divinitimum, sedem Dei puram, quæ draconis nequissimi caput contrivit, quæ semper fuit tum corpore,

Augustin, nous ne livrons pas Marie au démon par cette condition de la naissance humaine : pour elle, la condition de la naissance humaine est *détruite, solvitur*, par la grâce de la renaissance (68). » C'est-à-dire la personne de la Vierge n'a jamais été livrée au démon, et la grâce de la renaissance qui, chez les autres, opère pour effacer le péché originel, dans Marie, a opéré pour le prévenir. Il n'y a pas d'autre sens aux paroles du docteur de la grâce; sans quoi Julien triomphe, et Augustin ne répond pas.

C'est encore dans ce 4^e siècle de l'Église, si fertile en grands docteurs et en grands saints, que saint Amphiloque, évêque d'Icone, dit que Dieu forma la Vierge sans péché et sans tache, *sine macula* (69).

Contemporain de ces grands hommes, saint Epiphane, dont l'esprit fortement exercé à discerner et à combattre les hérésies, était devenu, par cet exercice même, si pénétrant et si exact dans les choses de la foi, saint Epiphane, parlant de Marie et de sa pureté sans tache, ne met que « Dieu seul au-dessus d'elle. » Il nous la représente « d'une beauté native (c'est-à-dire d'une pureté originelle), plus parfaite que celle des chérubins, des séraphins et que toutes les hiérarchies célestes; enfin il l'appelle la *brebis très-immaculée*, qui a enfanté l'Agneau de Dieu, Jésus-Christ (70).

Vous le voyez, ce sont toujours les épithètes et les figures les plus expressives, pour signifier le plus haut degré possible de pureté.

Aussi je ne m'étonne pas d'entendre le poète chrétien Sédulius, vers le commencement du 5^e siècle, chanter à l'honneur de Marie ces belles paroles : « Comme la douce rose s'élève d'une tige épineuse, n'ayant rien en elle qui puisse blesser.... ainsi Marie très-sainte, s'élevant de la tige d'Eve, est cette nouvelle Vierge qui efface le crime de l'ancienne (71). »

Au commencement de ce même 5^e siècle, saint Proclus, patriarche de Constantinople, disciple et successeur de saint Jean Chrysostome, et qui avait été présent au grand

peccatis agitur, haberi volo questionem; unde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum omni ex parte peccatum, quæ concipere ac parere meruit quem constat nullum habuisse peccatum? (De nat. et gratiæ, c. 36, n. 4.)

(68) Non transcribimus diabolo Mariam conditione nascendi; sed ideo, quia ipsa conditio solvitur gratia renascendi. *Op. imperfect. contra Julian. I. IV, c. 122.*

(69) Orat. 4, in S. Deipar.

(70) *De laudibus Virginis*: « Solo Deo excepto, cunctis superior existit, natura formosior est ipsis Cherubin, Seraphim, et omni exercitio angelorum... Ovis immaculata, quæ peperit Agnum Christum. »

(71) Et velut e spinis mollis rosa surgit acutis, Nil quod hædat habens, matremque obscurat honore, Sic Evæ de stirpe sacra veniente Maria, Virginis antiquæ facinus nova Virgo piaret.

(*Carmen Paschale*, lib. II, vers. 28-31.)

(72) Proclus, orat. 6 *In sanctam Dei Genitricem* de S. Josepho loquens : « Non meminerat, » inquit, « potuisse eam (Mariam) effici Dei templum, quæ

concile d'Ephèse parle de Marie en des termes qui expriment également la plus haute perfection et une pureté incomparable : « C'est, dit-il, un édifice dont le Seigneur fut lui-même l'architecte; » — c'est « un vase, qu'il avait lui-même façonné de ses mains divines » nous faisant entendre par ces expressions, quel soin particulier Dieu avait apporté dans la formation d'une créature si hautement destinée.

Et, quand le même saint docteur ajoute que « Marie put dignement devenir le temple de son Dieu, elle qui avait été formée d'une terre très-pure » que faut-il entendre, encore ici, par cette *terre très-pure* dont Marie avait été formée, sinon la parfaite sainteté de son origine (72) ?

Je trouve dans les écrits de cet éloquent patriarche une autre magnifique similitude : « Marie, dit-il, est le globe céleste de la nouvelle création, dans lequel les rayons du soleil de justice ne connaissent point de couchant, illuminent les âmes, et en chassent la nuit des péchés (73). » Comment se persuader que ce globe de gloire, ce trône brillant, ce char admirable qui porte le divin Soleil de justice, qui verse sur le monde des flots de lumière et en dissipe les ombres, ait été jamais lui-même dans les ténèbres ?

En ce même temps, où saint Proclus célébrait ainsi dans l'Église grecque, à Byzance, la gloire de Marie, saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, et la bouche d'or de l'Italie, comme saint Jean Chrysostome l'avait été de Constantinople, s'exprimait en ces termes sur l'Annonciation de la Vierge : « L'ange, interprète des desseins divins, vole en toute hâte vers Marie, pour éloigner de l'Épouse de son Dieu tout ce qui ressentirait l'affection d'une alliance humaine. Il n'enlève point la Vierge à Joseph, mais il la rend au Christ, à qui elle avait été promise dès le sein de sa mère, dès l'instant où elle fut créée (74). » Ainsi, d'après cet éloquent docteur, Marie fut promise à son Dieu dès le sein de sa mère, et au moment même qu'elle fut créée : mais, qui

ex rudo erat formata luto. (Biblioth. PP., GAILLAND, t. IX, pag. 637, n. 8). Atque orat. 4 : « Haudquaquam architecto dedecori est, » ait, « ut eam incolat domum quam ipsemet extruxerit; neque lutum figulum inficit, cum ille vasculum, quod finxerat, reffugit : ita nec quidquam Deum purissimum polluit, quod ex virginali utero prodit. Quam enim citra omnem sui labem formaverat, ex ea nulla contracta macula processit. (Ibid., pag. 615, n. 5). Et iterum ita Christum B. Virginem al'oquentem inducit : « Nulla injuria incretam majestatem suam affecturus, ut in habitacula, quæ a me creatum fuit, habitaverim. » (Ibid., pag. 642, n. 14.)

(73) Ipsa novæ creaturæ cœlestis globus, in quo sol justitiæ nunquam occidens omnem ab antea omni peccatorum noctem fugavit. (*Ibid.*, pag. 646.)

(74) Pervolat ad sponsam festinus interpres, ut a Dei sponsa humane desponsationis arceat et suspendat affectum, neque auferat a Joseph Virginem, sed reddat Christo, cui est in utero oppignorata, cum fieret, Christus ergo suam sponsam recipit, non præcipit alienam. (*De Annuntiatione B. M. V., serm. 140.*)

ne voit qu'une telle alliance et le péché sont incompatibles ?

Dans le même siècle, le célèbre Théodoret appelle Marie « une colombe choisie, une âme à part, parmi toutes les âmes des élus, plus pure sans aucun doute, que les chérubins et les séraphins (75). »

Théodote d'Ancyre la salue « comme une vierge pleine d'innocence, sans tache, toute immaculée : comme un lis entre les épines, ignorant le mal d'Eve : comme celle que la divine Providence nous a donnée, parfaitement digne de son Créateur (76). » De telles paroles, prononcées avec toute l'autorité d'un des Pères du grand concile d'Ephèse, n'ont aucun besoin de commentaire.

Et celui même qui présidait ce grand concile, au nom du siège apostolique, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, n'avait-il pas dit devant cette sainte assemblée : « Qui jamais oit raconter qu'un architecte, qui se bâtit une maison, en ait cédé la première possession à son ennemi (77) ? »

Saint Maxime de Turin, qui vivait dans le même temps, est encore plus exprès : « Marie, » dit-il, « fut une demeure vraiment assortie à la sainteté du Christ, non pour sa beauté extérieure, mais à cause de sa grâce originelle (78). »

Contemporain de tous ces grands évêques, le poète Prudence chante à la gloire de la Vierge : « Celle qui mérita d'enfanter son Dieu, triomphe de tous les poisons de l'ancien serpent..., et l'oblige à revomir, tout languissant, son virus inutile (79). »

On le voit, l'Eglise grecque et l'Eglise latine n'ont qu'une voix en l'honneur de Marie et de sa pureté sans tache.

On sait d'ailleurs que la fête de la Conception de la très-sainte Vierge est fort ancienne dans l'Eglise grecque, puisque certains auteurs la font remonter jusqu'au v^e siècle, et que nous en trouvons des monuments tout à fait incontestables dès le vi^e. Or, dans les hymnes et dans les prières de

cette fête, on voit exprimée, de la manière la plus claire, la croyance en l'immaculée Conception.

Voici, par exemple, ce qu'on y lit : « En vous, ô Marie ! la chute, le péché de notre premier père s'arrêta, n'ayant pas la puissance d'avancer (80). » — « Parce que vous n'avez jamais eu d'affinité avec aucun péché, c'est en vous, ô Vierge, que je mets toute ma confiance. — Personne ne vous fut jamais comparable en innocence, ô notre Souveraine ; personne ne fut jamais sans souillure, si ce n'est vous seule, vous qui avez été exempte de toute tache (81). » Puis, s'adressant aux saints parents de la Vierge : « Vous êtes les deux flambeaux, leur dit-on, où s'alluma cette lampe, autour de laquelle ne se vit jamais l'ombre même la plus légère (82). »

Vers le milieu du vi^e siècle, saint André, évêque de Crète, s'exprimait ainsi, dans un *Sermon sur la nativité de Marie* : « Marie est prise dans la masse du levain (c'est le mot de saint Paul, pour désigner la nature humaine après le péché, *fermento veteri*) ; et cependant elle n'a pas elle-même fermenté ; car c'est par elle qu'est formé le pain qui doit régénérer l'humanité (83). »

Dans le même siècle, Hésychius, prêtre de l'Eglise de Jérusalem, disait de Marie qu'elle était « la plus parfaite des femmes ; choisie entre toutes les vierges, le magnifique ornement de notre nature, la gloire de notre limon ; celle qui a délivré Eve de sa honte, et Adam de sa condamnation ; celle qui a brisé l'audace du serpent ; celle enfin, que la fumée de la concupiscence n'a jamais atteinte (84). »

Quand, dans les premières années du vi^e siècle, saint Germain, patriarche de Constantinople, salue Marie comme un tabernacle fait non de main d'homme, mais par Dieu lui-même (85), que pouvons-nous entendre encore par de telles paroles, sinon, dans l'origine de Marie, une intervention

progredi facultate sublata.

(81) In te quæ nulli nunquam culpæ affinis fuisti spem omnem meam repono. Nemo, tu Domina, inculpatus est æque, nec præter te incontaminatus quisquam, o nævo nulli subjecta.

(82) Joachim allate divino decore ! tu quoque Anna divinitus clara ! vos gemini estis lychni, a quibus orta est lampas circa quam nullum umbræ vestigium cernimus.

(85) Hodie ex nobis, nostri loco, Adamus primitias Deo offerens Mariam primitias facit ; et ex toto fermento, ea non fermentata, per ipsam formatur panis ad humani generis reformationem. (*De Nativ. B. M. V.*, orat. 1, *Biblioth. max. PP.*, t. X, pag. 618.)

(84) Quænam mulierum egregia, e virginibus electa, præclarum naturæ nostræ ornamentum, gloria huius nostri, quæ Evam pudore et Adamum comminatione liberavit, audaciam draconis abscidit : quam concupiscentiæ fumus non attingit. (*De Virgine Maria*, hom. 2, *Biblioth. Patrum Græcor.*, tom. II, pag. 425.)

(85) Salve, non manufactum tabernaculum, atque a Deo conditum in quo semel consummatione sæculi solus Deus ac summus Pontifex introvit. (*Biblioth. Patrum Græc. latin.*, t. II, p. 157.)

(75) Inter tot animas hominum qui salvantur, ut electa Columba, est una illa sola quæ Christum genuit, Virgo Mater ; puella Maria, quæ puritate profecto cherubim et seraphim antecellit. (*In Cant. cantic.*)

(76) Virgineum innocentem, sine macula, omni culpa vacantem, intemeratam, sanctam animam et corpore, sicut lilium inter medias spinas germinans, non doctam Evæ mala, quam nobis Creatore dignam donavit divina Providentiâ. (*Orat. In sanctam Dei Genitricem*, *Bibl. Patrum GALLANDI*, t. IX, p. 475.)

(77) Quis unquam aulvit architectum, qui domum sibi ædificavit, ejus occupationem et possessionem primum suo inimico cessisse.

(78) Iconem plane Mariæ Christo habitaculum, non pro habitu corporis, sed pro gratia originari. (Opp. S. Maximi Taurinensis, edit. Romana, 1784, p. 18.)

(79) Edere namque Deum merita
Omnia Virgo venæca donat.
Tractibus anguis inexplicitis
Viras inermes piger revomit,
Gramine concoctur in viridi.

(CATHER., *Hymn. ante cibum*, 146-155.)

(80) In te primi parentis substatit lapsus, ultra

de Dieu extraordinaire, laquelle, au sens de la figure ici employée, ne put être qu'une opération de sainteté et de grâce, puisque c'était un tabernacle, pour un pontife divin, qu'il s'agissait de former.

Aussi le même patriarche affirme-t-il que « Marie surpasse en pureté toutes les créatures, à cause de la grandeur de ses sublimes et divines prérogatives, et, — remarquez cette parole, — parce qu'elle n'a jamais eu d'affinité avec aucun péché (86). » Le saint patriarche ne pouvait pas assurément, non plus que les liturgies grecques, employer une expression plus forte : *Nulli penitus culpæ affinem.*

L'illustre saint Jean Damascène, expliquant pourquoi Marie naquit d'une mère stérile : « Je puis, dit-il, en donner une autre raison plus profonde et plus divine : c'est que la nature, ici, céda la place à la grâce ; car celle qui devait naître d'Anne étant la vierge destinée à devenir la mère de Dieu, la nature n'osa prévenir le germe de la grâce ; elle demeura donc sans fruit, jusqu'à ce que la grâce eût produit le sien (87). » Voir en Marie, dès sa première origine, un fruit, non de la nature, mais de la grâce, n'est-ce pas l'exempter du péché originel, avec lequel la grâce, évidemment, ne peut subsister ?

Le même pieux auteur appelle Marie « un paradis toujours fermé au serpent... (88) une âme dont le péché n'approcha jamais (89) ; un arbre incorruptible, parce que le ver du péché, qui engendre la corruption, n'y pénétra point (90) : » paroles qui expriment toutes la plus absolue, la plus inviolable innocence.

Dans une hymne que Paul Diacre, ce savant moine du mont Cassin, qui fut secrétaire de Charlemagne, composa en l'honneur de Marie, voici en quels termes il célèbre le grand privilège de la Vierge : « Ayant reçu le virus du serpent infernal, le père

(86) Vera est electa et omnia superior, non domorum excellentia et altitudinis excitatorum ædificiorum ; sed divinarum et sublimium virtutum magnitudine, et puritate omnibus antecellentem Mariam, nulli penitus affinem. (MARRACCI, S. Germani Mariali, p. 155.)

(87) Cætecum alia quoque altior divinioreque ratio a me afferri potest. Natura enim gratiæ cedit, statque tremula, pergere non sustinens. Quoniam itaque futurum erat, ut Dei Genitrix Virgo ex Anna nasceretur, natura gratiæ germen antevertere non ausa est ; sed mansit fructus expertis, dum gratia fructum ederet.) *In Nativ. B. M. V.*, hom. 1, Opp., tom. II, pag. 842.)

(88) Ad hunc enim paradysum serpenti aditus non patuit, cujus falsæ divinitatis cupiditate flagrantis jumentis sumus comparati. Ipse enim Unigenitus Dei Filius, cum Deus esset ejusdemque ac Pater substantiæ, ex hac Virgine ac pura terra seipsum in hominem formavit. (*In Dormitione B. M. V.*, hom. 2, *ibid.*, pag. 869.)

(89) Ave, rubus, igni complicatum miraculum, ipsa peccato inaccessa ; nam arbusculum istud tangi nequit. (*In Nativ. B. M.*, hom. 2, *ibid.*, pag. 854.)

(90) Ave, lignum non patrescens, quæ corruptionis peccati vermem non admisisti ; ex qua spirituale altare, non ex lignis impuribus, sed ex

des humains tomba dans la mort : ce poison qu'il avait aspiré infecta sa race tout entière et lui fit une plaie profonde. Mais le Créateur, s'apitoyant sur le sort du genre humain, et contemplant le sein de la Vierge exempt de cette souillure, voulut s'en servir pour rendre au monde, affaissé sous le poids du péché, les joies du salut (91). »

Dans ce même siècle, le concile de Francfort, en 794, emploie lui-même la célèbre similitude des anciens Pères, et compare Marie avec la terre immaculée du paradis, avant le péché originel : « Le Christ, dit ce concile, fut formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge, terre vivaente et animée, tout à fait sans tache, et meilleure que celle dont Adam fut tirée (92). »

Théodore, patriarche de Jérusalem, dans une lettre synodale unanimement approuvée par le second concile de Nicée, septième œcuménique, dit, parlant de Marie, « qu'elle fut créée dans une lumière et une gloire supérieure à celle de toute nature intelligente ou sensible (93). » Ainsi, dès sa création, dès le premier instant de son existence, Marie est dans une lumière, dans une gloire, c'est-à-dire dans un état de grâce au-dessus de tout. Que peut-on dire de plus fort ?

Au ix^e siècle, saint Paschase Rathbert, abbé de Corbie, dans son *Traité de la virginité et de l'enfantement de la Vierge*, fait cette question : « Si le Saint-Esprit n'a pas rendu Marie sainte et pure, comment sa chair n'a-t-elle pas été une chair de péché ? et, si la chair de Marie vient de la masse de la première prévarication, comment le Verbe fait chair, le Christ, serait-il sans péché, lui qui aurait pris chair d'une chair de péché (94) ? »

Vers le même temps, dans un sermon sur la fête de la Conception de Marie, Georges, évêque de Nicomédie, exalte cette solennité par-dessus toutes les autres, « à cause, dit-il, des grandes merveilles opérées en ce

intemerato utero fuit exstructum Deo. (*Ibid.*, pag. 856.)

(91) Hausto maligni primus ut occidit
Virus Chelydri terrigenum parens,
Hinc lapsa pestis per genus irrepens
Cunctum profundo vulnere percussit.
Rerum miserans sed Sator, *inscia*
Cernens piaci viscera Virginis.
His ferre mortis crimine languido
Mandat salutis gaudia securo.

(Cité d'après le manuscrit, par don J.-B. Federici, dans son ouvrage intitulé : *La Immacolata Concezione della B. Virgine Maria*. Naples, 1792.)

(92) Sed et hoc volumus a vobis audire, an Adam primus humani generis pater, qui de terra Virgine creatus est, liber esset conditus, sive servus ? Si servus, quomodo tunc imago Dei ? Si liber, quare et Christus quoque non ingenus de Virgine, *meliore quidem terra, etiam animata et immaculata, Spiritu sancto operante factus est homo.* (LABB., *Concil.*, tom. VII, pag. 1041)

(93) Quæ vere Dei Mater est, ante partum et post partum Virgo, atque omnis intelligibilis ac sensibilis naturæ gloria et claritate creata sublimior. (LABB., *Concil.*, t. VII, p. 182.)

(94) Si non eodem Spiritu sanctificata esset

jour, et qui sont le fondement de tous les mystères du christianisme. » Et il exhorte les fidèles « à vénérer la Conception de la Vierge, à la fêter avec effusion de joie, comme le principe et la cause de tous les biens (95). » Mais, quelles merveilles se seraient donc opérées, en ce jour, dignes d'être vénérées et célébrées par toute l'Église, s'il n'y avait eu là qu'une simple conception ordinaire, avec la commune souillure du péché ? La merveille, c'est la Conception immaculée, c'est la conception sans tache, dans une race où la corruption originelle a tout flétri ; il n'y a que cela qui puisse être ici vénérable !

Je le demande encore, que peut-on voir de plus exprès sur le privilège de Marie, que le passage suivant d'une hymne de la liturgie Melchite pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, hymne composée au x^e siècle (96) ? « Réjouissez-vous, Ô Vierge, dont le corps est élevé au plus haut des cieux, et que la corruption de notre commun péché ne souilla jamais ! Vous qui avez donné au Christ son corps mortel, réjouissez-vous ! Réjouissez-vous d'avoir été exempte de la tache de notre premier père ! »

« La chair de la Vierge, disait, au xi^e siècle, l'illustre saint Pierre Damien, fut tirée d'Adam, mais sans en recevoir les souillures (97). » Et encore : « La branche de Jessé provient à la vérité du tronc tortueux du genre humain, mais elle s'élançait droite et ferme, jusqu'à sa plus grande hauteur, et ne laisse voir en elle de nœud nulle part (98). »

A l'époque où nous sommes parvenus, la tradition est si éclatante, et les textes qui l'établissent sont si nombreux, qu'il serait superflu, N. T. C. F., de multiplier davantage les citations ; bornons-nous à rapporter encore seulement quelques passages.

Dans un commentaire d'Hervé, moine de Dol, sur les Épîtres de saint Paul, composé vers l'an 1130, on lit expressément : « Tous les hommes sont morts avec le péché, soit originel, soit actuel ; aucun n'est

emundata (Maria), quomodo ejus caro, non caro peccati fuit ? Et si caro ejus de massa primæ prævaricationis venit, quomodo Christus Verbum caro sine peccato fuit, qui de carne peccati carnem assumpsit. (*Bibl. Max. Patrum*, tom. XII, pag. 566, sous le nom de saint Ildefonse, auquel cet ouvrage a été longtemps attribué.)

(95) Cum itaque hodierna festivitas illustrioribus omnibus solemnitatibus, miraculorum in ipsa consummatorum ratione, præeat ; iisque ceu fundamentum quoddam, ac crepidi supposita, quidquid in illis sacramentorum dispensatum est pro fundamenti ratione in se colligat, par omnino est, ut tanquam principio et causæ universorum bonorum, venerationem ei adhibeamus, in superiorique eam gaudio celebremus. (*Bibl. Max. Patrum*, tom. XII, pag. 695.)

(96) Gaude concretum sublimi corpus Olympo,
Et vitæ nostri crimine, Virgo carens.

Gaude, quæ Christo corpus mortale dedisti,
Gaude primæ libere labe patris.

(Hymn. 3. in B. Dei Genitricem, *Bibliot. maxima Patrum*, t. XXVII, p. 472.)

(97) Caro Virginis ex Adam assumpta maculas Adæ non admisit. (*Sermo in Assumptione B. V.*, Opp.,

excepté, si ce n'est la seule Mère de Dieu (99). »

Saint Bruno d'Asti, évêque de Segui, paraphrasant ces paroles du Psalmiste, le Seigneur a favorablement regardé la terre (*Psal. LXXXIV*, 2), s'exprime ainsi : « Le Seigneur jeta sur la terre un regard favorable, quand, de sa royale demeure, il descendit dans le sein de la Vierge ; Marie, en effet, est cette terre sans corruption que le Seigneur a bénie, et qui pour cela fut exempte de toute contagion du péché (100). »

C'est dans la même pensée que le pieux et célèbre Fulbert de Chartres, parlant de la conception de Marie, s'écriait : « Peut-on penser que le Saint-Esprit n'était pas avec celle très-sainte enfant, dès le premier moment de son existence, lui qui devait un jour la couvrir tout entière de son ombre (101) ? »

Enfin le vénérable Hildebert, évêque du Mans, et depuis archevêque de Tours, écrivait que « Marie ne déshonora pas son Fils par le péché originel, comme font les autres mères, parce que, sainte elle-même et immaculée, elle était exempte de péché (102). »

Certes, il a été fidèle à la tradition de son Église, et il a courageusement apporté au siège apostolique le témoignage de saint Hildebert et de ses vénérables prédécesseurs, ce digne et savant évêque du Mans, que nous avons vu naguère accourir à Rome sur la parole de Pierre, sans être arrêté ni par l'âge, ni par les infirmités, ni par toutes les fatigues d'un long voyage : nous l'avons vu tous, avec attendrissement et admiration, se faire transporter mourant, du seuil de sa cathédrale, à travers la France et les mers, dans le sanctuaire de la grande basilique, au matin du 8 décembre ; montrant ainsi, selon la belle parole du grand pape Innocent III, que, dans l'âme d'un évêque, la vertu ne vieillit point, et que le cœur même y devient d'autant plus fort, que le corps, avec l'âge, y est devenu plus faible (103) :

tom. II, pag. 205.)

(98) Germinat igitur virga Jesse de tortuosa radice generis humani, et de patriarcharum arbore in altitudinem et rectitudinem erumpens, omnem ignorantiam nodositatem, filiorum tenebras nescit, instructuosa quæque non habet. (*Sermo de Annuntiatione B. M. V.*, *ibid.*, p. 51.)

(99) Omnes itaque mortui sunt in peccatis, nemine prorsus excepto, dempta matre Dei, sive originalibus, sive etiam voluntate additis. (*In II Epist. ad Cor.*, cap. V, 14.)

(100) Dominus de cælo in terram aspexit, dum de regalibus sedibus in utero Virginis venit. Hæc est enim incorrupta terra illa, cui benedixit Dominus, ab omni propierea peccati contagione libera. (*In Psal.*, cap. 1.)

(101) Nunquid absuisse credeudus est Spiritus sanctus ab ista eximia puella, quam sua obnubilare disponebat virtute ? (*Sermo in ortu almæ V. M.*, *Biblioth. Max. Patrum*, tom. XVIII, pag. 40.)

(102) Nec peccato originali, sicut alii solent, deturpavit eum, aut dehonestavit, sed immaculata et intacta, et immunis ab omni peccato sanctum sanctorum edidit. (HILDEBERT. *Opp.*, pag. 537.)

(103) Etiam corpore senescente, non debilis, sed

puis, bientôt après, nous l'avons contemplé sur son lit de douleur, visité et béni par le vicaire de Jésus-Christ, vénéré par tous les pieux évêques réunis, et rendant enfin à Dieu sa belle âme avec cette paix, avec cette noble simplicité, qui avait fait le caractère de sa sainte vie et de son laborieux épiscopat !

Heureuse et glorieuse l'Eglise de France, toujours si inséparablement unie à la sainte Eglise romaine, d'avoir été choisie de Dieu pour offrir ainsi un de ses évêques, en victime de louange, à l'honneur de Marie, proclamée à jamais bénie et glorieuse dans son immaculée Conception !

IV. Et maintenant, N. T. C. F., quand, après avoir parcouru toute cette ancienne et si belle tradition des siècles passés, je viens à arrêter mes regards sur les temps présents, il me semble, sauf l'édification que donne à l'âme une telle étude, que tout ce travail sur l'antiquité ecclésiastique n'eût pas été nécessaire : car, il y a sous nos yeux un fait incontestable, fait public, manifeste, éclatant, qui suppose à lui seul nécessairement, et résume toute cette ancienne tradition.

Ce fait, attesté de la manière la plus solennelle par tous les évêques catholiques, témoins de la foi de leurs peuples, et que le vicaire de Jésus-Christ a tous consultés, c'est la croyance universelle des fidèles et du clergé, dans toutes les Eglises du monde, au privilège de l'immaculée Conception.

Partout, en effet, où l'Evangile de Jésus-Christ est annoncé, partout où règne la foi à l'adorable Trinité, à l'Incarnation du Fils de Dieu et à la divine maternité de la Vierge, partout aussi la pure et immaculée Conception de la Mère du Sauveur est enseignée par les pasteurs, affirmée, défendue dans les écoles, chantée dans les temples, crue et vénérée par tout le peuple chrétien.

On le peut dire : l'univers catholique tout entier croit de cœur et professe de bouche que Marie a été conçue sans péché.

Mais l'Eglise de Jésus-Christ, N. T. C. F., n'est-ce pas la maison du Dieu vivant, dans laquelle il n'y aura jamais d'idole debout et d'erreur honorée ? n'est-ce pas la colonne et le fondement de la vérité, qui ne saurait jamais porter le mensonge (104) ? d'où il suit que dès qu'une doctrine est reçue universellement dans toute l'Eglise, c'est assez pour qu'on puisse prononcer avec certitude, qu'elle est vraie, et qu'elle dérive de la révélation divine et de l'enseignement primitif (105).

vergente deorsum condicione corporea, fervor spiritus in sublimiora conscendit. (Ixxoc. III, Epist. ad episc. Calarit.)

(104) *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis. (I Tim., III, 15.)*

(105) Ici se présente à faire une observation capitale, pour le discernement des vraies et saines doctrines, dans les matières de la religion : Il ne peut pas arriver que l'autorité doctrinale, par une décision solennelle, établisse l'erreur parmi les fidèles ; mais il ne peut pas arriver davantage que

Ces deux grands faits, N. T. C. F., celui de la croyance universelle de l'Eglise, qui est sous vos yeux, et celui de l'antique et perpétuelle tradition, que nous venons d'étudier ensemble, sont donc tous deux dans un admirable accord, et l'un n'est que la conséquence, la lumière et le magnifique couronnement de l'autre.

Et tant s'en faut, N. T. C. F., que ces anciennes et fameuses disputes scolastiques sur l'immaculée Conception, qui ne commencèrent qu'au moyen âge, aient ici de quoi nous embarrasser : au contraire, le fait même de cette controverse, quand on l'étudie de près et attentivement, prouve que la doctrine de l'immaculée Conception, à l'époque où les disputes s'élevèrent, était déjà, comme nous venons de le voir d'ailleurs, en pleine et ancienne possession.

Cette belle doctrine, en effet, ne nous apparaît jamais, parmi les discussions du moyen âge, comme l'assertion nouvelle, hasardée, d'un particulier, de quelque dévot, de quelque panégyriste exalté de Marie. Non : c'est une doctrine ferme, grave, établie, qui occupe, dès les premiers jours du débat, les plus grands et les plus sérieux esprits, et qui est en même temps populaire, comme toutes les grandes doctrines catholiques ; car, ici, comme en tant d'autres controverses que ces siècles, fertiles en disputes scolastiques, virent agiter, les fidèles, eux, ne disputaient pas, ils s'étonnaient seulement qu'on disputât.

Aussi faudrait-il n'avoir guère le sens historique chrétien, pour ne pas reconnaître, du premier coup d'œil, que ce ne sont pas ici les caractères d'une doctrine nouvelle qui se produit, mais ceux d'une doctrine ancienne qui se maintient et se défend. Dès l'origine de la dispute, tout ce que je vois de docteurs, d'écoles, d'ordres religieux, d'académies, d'universités, parmi les défenseurs de l'immaculée Conception, suppose nécessairement la croyance antérieure et la tradition ; et il ne résulte enfin de la discussion elle-même qu'une chose, que tout le monde sait, c'est que la vérité de l'immaculée Conception n'était pas encore définie à cette époque ; qu'il était libre d'en discuter : et s'il n'est permis de l'ajouter, l'on n'y pouvait manquer, dans un temps où le goût des disputes était si vif.

L'étude attentive de toute cette controverse et de son histoire prouve clairement que ce qui était véritablement nouveau alors, c'était l'opinion contraire au privilège de Marie : ou le voir par les vives et éclatantes

l'erreur s'y introduise furtivement, insensiblement, comme d'elle-même, au point d'être jamais reçue en fait par toute l'Eglise. L'autorité doctrinale n'a été instituée par le Fils de Dieu, que pour maintenir les enfants de l'Eglise dans la vérité, *ut non circumferamur omni vento doctrinae* (Ephes., IV, 14) ; mais il ne serait pas moins contraire au dessein de Dieu que l'Eglise pût tomber peu à peu dans l'erreur, que si elle y était tout à coup précipitée par ses guides.

tantes réclamations que cette opinion excita contre elle dès le début. Quant à la doctrine de l'immaculée Conception, elle se soutient par la force naturelle de sa possession, par ses racines dans tout le passé, par sa profonde inhérence, si je puis ainsi parler, dans le sentiment catholique; et elle finit par triompher, et demeure seule maîtresse du terrain, sans même qu'il ait été besoin de décision: preuve évidente, pour quiconque a le sens des choses de l'Eglise, que la nouveauté était dans l'opinion opposée, et l'ancienneté, la tradition, la vérité, dans la doctrine que cette opinion venait combattre.

Quant à saint Bernard et aux chanoines de Lyon, que je trouve à l'origine du débat, il est évident qu'il y eut, dans ce célèbre différend, deux malentendus :

Le saint docteur crut d'abord que la fête en l'honneur de la Conception de Marie était une nouveauté; mais c'était là, de sa part, une erreur historique manifeste: la fête de la Conception se célébrait dès le v^e siècle, ou au plus tard dès le vi^e, dans l'Eglise grecque: elle existait en Espagne plusieurs siècles avant saint Bernard; et saint Anselme l'avait fait célébrer depuis longtemps en Normandie et en Angleterre.

Quant au fond, saint Bernard ne combattit pas la doctrine de l'immaculée Conception, telle que l'Eglise vient de la définir, mais les excès d'une dévotion exagérée, dont on voit les traces dans les écrits de quelques écrivains ecclésiastiques.

Plusieurs confondaient le premier moment de la formation du corps de la Vierge avec celui de l'avènement de l'âme: saint Bernard se refuse à mettre la grâce, le Saint-Esprit, là où peut se trouver la concupiscence. Poussé par son zèle, il reprend sévèrement les chanoines de Lyon de ce qu'ils voulaient établir une fête nouvelle sans consulter Rome, et de ce qu'ils outraient la louange de Marie: sa lettre ne dit point autre chose.

(106) An dicitur ante sancta esse quam esse; siquidem non erat antequam conciperetur? an forte sanctitas se ipsi conceptioni immiscuit, ut simul sanctificata fuerit et concepta? Nec hoc quidam admitti ratio. Quomodo enim sanctitas absque Spiritu sanctificante? Aut sancto Spiritui societas cum peccato fuit? aut certe peccatum quomodo non fuit, ubi libido non defuit? nisi forte quis dicat de Spiritu sancto eam et non de viro conceptam fuisse; sed id hæcenus inauditum est... Restat, ut post conceptionem in utero jam existens sanctificationem accepisse credatur. (S. BERN., *Epist. ad Lugdun. Canon.*)

On le voit, ce que saint Bernard rejette, avec raison, c'est que Marie ait été conçue du Saint-Esprit; et, s'il dit qu'elle n'a pas été sanctifiée au moment de sa conception, mais après, c'est que, par conception, il entendait l'instant de la première formation du corps, au lieu que, dans la doctrine de l'immaculée Conception, telle que l'Eglise la tient et l'a définie, c'est le moment de la création de l'âme et de son union avec le corps, c'est l'avènement de la personne, si je puis ainsi parler, qu'on envisage. Voilà, encore une fois, ce que l'Eglise entend, et ce que nous devons entendre avec elle; car il est manifeste que la grâce, la sainteté, la jus-

Dans la rapidité de cette lettre, il n'expliqua pas avec précision le malentendu, sur lequel, par là même, on continua à disputer (106).

Quoi qu'il en soit, ce qui prouve bien que la doctrine de l'immaculée Conception était la vraie, l'ancienne doctrine, c'est que cette doctrine demeura: la fête établie à Lyon subsista pareillement; d'autres Eglises l'adoptèrent, et bientôt, nous la voyons partout célébrée. Et cependant saint Bernard n'était pas, on le sait, un obscur particulier, qu'il eût été tout simple de n'écouter pas, s'il se fût réellement agi d'une nouveauté.

Au temps même où saint Bernard écrivait cette lettre, devenue fameuse, le pieux Adam de Saint-Victor composait, pour l'Eglise de Paris, des proses où il chantait en ces termes la gloire de la Vierge immaculée :

« Saint, Mère du Verbe; fleur qui sors des épines, sans avoir toi-même d'épines; fleur, gloire du buisson ! — Le buisson n'est nous; l'épine du péché nous a tous ensanglantés; toi, ô Marie, tu ne connais pas d'épine (107) ! »

En ces mêmes temps, Pierre de Celles, disciple et partisan de saint Bernard, répondait lui-même à Nicolas, moine de Saint-Alban en Angleterre: « Vous louez la Vierge, et je la loue comme vous; vous la dites sainte, et moi pareillement je la dis sainte;... vous soutenez qu'elle est exempte de tout péché; je le soutiens de même. Cherchez, recherchez en toutes manières tout ce qui peut établir la gloire et le respect de Marie; je suis avec vous, je pense comme vous. Mais, si, non content de la monnaie reçue, vous prétendez en fabriquer une autre (une fête nouvelle), que le siège de Pierre n'ait point approuvé, ce siège auquel il appartient d'approuver ou d'improver l'ordre de l'Eglise universelle, là seulement je m'arrête, et ne veux pas passer les bornes posées (108). »

Dans toute cette ardente controverse,

tice originelle, tous ces privilèges admirables de la nature innocente, sont des dons essentiellement spirituels: ce que le corps en peut recevoir ne lui vient que par l'âme ou à cause d'elle; il faut donc, de toute nécessité, un sujet spirituel pour recevoir ces dons; et, de même que, comme principe de la grâce sublime d'Adam, nous assignons l'instant où Dieu souffla sur le limon dont son corps était pétri, pour y inspirer une âme vivante; de même aussi le commencement de la grâce, plus sublime encore, dont la bienheureuse Vierge fut ornée, se doit mettre au moment où sa sainte âme reçut l'existence. Cette âme, la plus noble que le ciel et la terre eussent jamais vue, fut créée dans un état et dans un ordre de grâce incomparables, et, en animant le corps préparé pour la recevoir, elle y fit rejaillir, en la manière dont le corps en est capable, quelque chose de la sainteté dont elle était remplie.

(107) Flos, spineti gloria,
Nos spinetum, nos peccata
Spina sumus erentati,
Sed in spina nescia.

(In *Assumpt.* B. M. V. apud Cliehtov.)

(108) Virgineum laudas, et ego laudo. Prædicas sanctam, et ego. Extollis super choros angelorum, et ego. Dicis immunem ab omni peccato, et ego...

encore une fois, ce fut donc la confusion, le malentendu qui devint l'occasion, et lit le fond principal des disputes. Et c'est ce qui explique comment, parmi les théologiens qui semblaient contraires à l'immaculée Conception, les plus célèbres hésitaient si fort, et avaient si peu d'assurance en leurs assertions, qu'on les peut citer, et qu'on les cite en effet en divers sens.

Je crois même pouvoir affirmer que la question bien posée, et entendue comme elle devait l'être, n'a guère jamais eu de contradicteur sérieux ou persévérant dans l'Eglise.

En effet, quand on a bien compris que dans la doctrine de l'immaculée Conception, telle que l'Eglise l'enseigne, il n'est pas question des parents de Marie, mais de Marie elle-même; qu'on ne songe pas à prétendre que Marie soit née d'une mère vierge, et ait été conçue du Saint-Esprit, dans un sein virginal; en un mot, qu'il ne s'agit pas du limon d'Adam, des éléments terrestres du corps de Marie, avant que l'âme y fût unie, et que la personne de la vierge existât; mais que c'est de l'âme principalement qu'il est question, de l'âme enrichie de tous les dons du Saint-Esprit en sa création, et portant toutes ces richesses de grâce avec elle dans le moment où elle vint animer le corps pour former la personne de Marie; quand, dis-je, on a compris la doctrine de l'immaculée conception en ce sens, qui est le seul vrai, l'on s'aperçoit facilement alors que la plupart des difficultés et des disputes n'avaient d'autre fondement qu'un faux supposé (109).

Aussi, peu à peu, la vraie doctrine s'éleva, dans les écoles même, au-dessus des discussions, à dater surtout de l'époque où saint Bonaventure, cette grande lumière de l'Ordre séraphique, affirma positivement l'immaculée Conception, qu'il avait d'abord semblé méconnaître; indiqua la juste et nécessaire distinction que nous avons tout à

Versa et reversa in quolibet statu venerationis et glorificationis, tecum vado, tecum sentio. Si vero extra communis monetae formam vis fabricare aliam, quam non approbaverit Sedes Petri, cuius est approbare vel improbare ordinem universalis Ecclesie, pedem sisto et terminos constitutos non transgredior.

(109) En réponse à une autre objection tirée de certaines expressions des Pères mal comprises, nous nous bornerons à citer le passage suivant du R. P. Perronne:

« Patres interdum vel ipsam Christi carnem vocare *carnem peccati* ratione propagationis, quam progenitoribus peccatoribus est sortitus? Exemplo locupletissimo sint S. Hilarius Pictaviensis, et S. Proclus. S. Hilarius quidem, dum, lib. 1 de *Trinit.* n. 15, de Christo scripserit *CARNEM PECCATI recepit, ut Assumptione carnis nostræ delicta donaret, dum ejus fit particeps assumptione, non crimine* (Opp., edit. Constant., t. II, col. 41, quem in locum Cf. notam eruditæ editoris, Cf. pariter ejusdem editoris præfat. § 4, n. 50 et 51, pag. xvii; ubi inter cætera in rem nostram profert similem phrasim ex Tertuliano, lib. 1 de *carne Christi*, n. 16 scrihent: *Defendimus autem non CARNEM PECCATI evacuatum esse in Christo, sed peccatum carnis; non materiam, sed naturam; non substantiam, sed culpam.*) S. vero

l'heure rappelée, et répondit à la grande objection des théologiens opposés, en déclarant que Marie eut contracté la tache originelle, inhérente à notre nature déchue, si elle n'avait été préservée et rachetée par une grâce spéciale. Voici les paroles de ce saint docteur: « Notre-Dame, dit-il dans un sermon sur la Vierge, fut pleine de la grâce prévenante en sa sanctification, grâce préservative de la souillure et de la coulpe originelle, qu'elle eût contractée, par la corruption de la nature, si elle n'en avait été préservée par la grâce toute spéciale qui la prévint. Car il n'y a jamais eu d'exempt du péché originel que le seul Fils de la Vierge, et la Vierge sa mère elle-même: il faut croire, en effet, que, par un nouveau genre de sanctification, le Saint-Esprit, dans le principe même de la conception de Marie, la racheta et la préserva, par grâce singulière, du péché originel, qu'elle n'eut point, mais que, sans cette grâce, elle aurait eu (110). »

Saint Anselme, le grand archevêque de Cantorbéry, primat de cette île célèbre, dont le nom fait depuis longtemps ressaillir de douleur, et aujourd'hui d'espérance, tous les cœurs catholiques, saint Anselme, après avoir paru lui-même hésiter sur la question, l'avait aussi affirmativement décidée, en faisant célébrer la fête de la Conception de la Vierge, et en posant le grand principe qui domine ici, et éclaire toute la question:

Dans l'idée, en effet, qu'on se doit former de la bienheureuse Marie, saint Anselme ne veut pas qu'on s'arrête à un degré de pureté moindre, que celui qui est le plus grand après la pureté de Dieu même: « La pureté de Marie, dit-il, a dû être si excellente, qu'au-dessous de Dieu on ne puisse pas en concevoir de plus parfaite. » Et il en donne cette profonde raison, bien digne d'un si sage et si grand esprit: « Les con-

Proclus Constantinopolitanus (Orat. 6, n. 14) vocat corpus Christi *corpus peccati*; sic enim Christum B. Virginem alloquenter inducit: *Nisi in peccati constitutus sim corpore eoque tanquam mortuus in novo recliner monumento*, etc. (In *Bibl. Galland.*, t. IX, pag. 642). Quinimo S. Gregorius Nazianz. (Orat. 51, n. 18) asserere non dubitavit, a Verbo assumptam esse *carnem damnatam*. (Opp. S. Gregor. Nazianz., edit. Paris., 1650, tom. 1, p. 742, quem in locum Cf. *Commentar. Eliæ Cretenensis, ibid.*, tom. II, col. 1290). Nemo tamen, qui veors plane non sit, affirmabit ob ejusmodi locutionem hoscæ Patres existimasse, Christum peccatum contraxisse originale; sic nemo prudens ob casdem locutiones dixerit allegatos Patres censuisse, B. Virginem vere originalem labem incurrisse.)

(110) *Damina nostra fuit plena gratia præveniente in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem originalis culpæ, quam contraxisset ex corruptione nature, nisi speciali gratia præventa præservatæque fuisset. Solus enim Filius Virginis fuit ab originali culpa immunis, et ipsa Mater ejus Virgo. Credendum est enim, quod novo sanctificationis genere, in ejus conceptionis primordio Spiritus sanctus eam a peccato originali (non quod inluit, sed quod inluisset) redemit, atque singulari gratia præservavit.*

venances » — remarquez : c'est des convenances divines qu'il s'agit, — « les convenances exigeaient la plus excellente pureté possible en une Vierge qui devait, au vrai sens du mot, avoir, avec le Père céleste, un seul et même commun Fils ; que le Verbe divin avait choisie pour en faire substantiellement sa mère ; et en laquelle le Saint-Esprit voulait que, par son opération, fût conçu et naquit Celui de qui lui-même procède éternellement (111). » Je le demande, quel est l'esprit si grossier qui, écoutant de si fortes paroles, et entendant parler de la plus grande pureté possible après celle de Dieu, sans excepter même celle des anges, voudrait allier, avec une telle pureté, la souillure, où tous les vices et toutes les passions de notre nature prennent leur source ?

Aussi ce beau passage de saint Anselme avait-il vivement frappé l'esprit de l'Ange de l'école ; et on peut dire de saint Thomas lui-même ce que nous disions tout à l'heure de saint Bonaventure. Vous en jugerez par les passages de ce prince de la théologie, que nous allons mettre sous vos yeux, de mot à mot :

La Vierge, dit-il en son 1^{er} opuscule, reçut une si grande plénitude de grâce, qu'elle se trouva rapprochée le plus possible de l'Auteur de la grâce (112). »

Et ailleurs : « Le souverain Ouvrier, voulant montrer toute la perfection de son art, fit un miroir plus brillant que la brillante lumière, plus pur que les purs séraphins, tellement qu'après la pureté de Dieu, il ne se peut imaginer de pureté plus grande : je parle de la personne de la très-glorieuse Vierge (113). »

Et, expliquant encore plus clairement sa pensée, au 1^{er} livre des *Sentences* : « La pureté, dit-il, se comprend par la négation du contraire (c'est-à-dire du péché). C'est pourquoi, on peut trouver une créature, si pure, qu'il ne puisse y avoir rien de plus pur parmi toutes les choses créées, à savoir, si aucune contagion du péché ne s'y rencontre : telle est la pureté de la bienheureuse Vierge, qui fut exempte de tout péché originel et actuel (114). »

Ces passages sont d'une telle clarté que, si l'on trouve autre chose dans les écrits du même saint docteur, il faut dire manifestement, ou que ce grand homme a varié dans ses sentiments, ce qui prouverait qu'il ne croyait pas pouvoir avec assurance rejeter une doctrine si considérable, quoique non

définie à cette époque ; ou bien, ce qui me paraît plus vraisemblable, que, distinguant entre la dette du péché originel et le péché même, il aurait pensé que la Vierge était soumise naturellement à la dette du péché, ce qui est vrai ; mais qu'elle avait été préservée du péché même par grâce.

Encore une fois, plus je lis, plus je médite tout ce que l'on peut opposer de plus sérieux, parmi les pièces de cette grande controverse, et plus j'y aperçois clairement tous les caractères d'un malentendu, et d'une vive mais simple dispute sur une doctrine non encore définie par l'Eglise.

Mais, chose bien digne d'être ici remarquée par les esprits pratiques, tandis que certains théologiens doutaient, formaient des objections, distinguaient, et s'escrimaient en subtiles disputes sur le glorieux privilège de Marie, le peuple catholique leur répondait simplement, en célébrant la fête de la Conception, en chantant la Vierge immaculée, en honorant toujours davantage la Mère de Dieu ; et, quand je dis ici le peuple, j'entends par là, avec les fidèles, les premiers pasteurs eux-mêmes, sans lesquels les fêtes ne s'instituent, ni ne se propagent point dans l'Eglise. C'était le soleil continuant sa marche et montant de plus en plus sur l'horizon, tandis que, pour et contre, on argumentait et on disputait sur son mouvement !

La même fête, dès cette époque, s'établissait chez les Bénédictins, chez les Céslestins, les Cisterciens, les Carmes, les Trinitaires et dans cette innombrable et illustre famille de saint François, qui, dès son origine, eut, ainsi que l'Eglise, la gloire de couvrir le monde de ses enfants : c'est ainsi que les ordres religieux manifestaient avec éclat leur croyance.

Les académies, les écoles savantes, se déclarèrent avec non moins de zèle : le privilège de Marie immaculée trouva les plus doctes et les plus ardents défenseurs, dans les universités de Cologne, de Mayence, d'Alcala, de Saragosse, de Compostelle, de Grenade, de Tolède, ainsi que dans les académies d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, de Portugal. Mais je suis ici particulièrement heureux de pouvoir nommer, à la gloire de notre patrie, l'antique Sorbonne, qui obligeait, comme on le sait, tous ses docteurs à soutenir la croyance de l'immaculée Conception, et à laquelle Bossuet donnait cette louange : « Savante compagnie, cette piété pour la Vierge, cette

ut esset Auctori gratiæ propinquissima. (Opusc. VII.)

(115) Fecit summus artifex, in ostensionem pleniorum artis suæ, speculum unum clarissimo clarissimum, seraphim tertius, ut purius intelligi non posset, nisi Deus esset : personam, scilicet, gloriosissimæ Virginis. (Opusc. VI.)

(114) Puritas intelligitur per recessum a contrario, et ideo potest aliquid creatum reperiri, quo nihil purius esse possit in rebus creatis, si nulla contagione peccati infectum sit, et tatis fuit puritas B. Virginis quæ a peccato originali et actuali immunis fuit. (*Sentent.*, hb. I, distinct. 41, q. 1, art. 5.)

(111) Decebat ut illius hominis (Christi) conceptio de matre purissima fieret. Nempe decens erat, ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa miteret, cum Deus Pater mirum Filium suum quem de corde suo æqualem sibi genitum tanquam seipsum diligebat, ita dare disponebat, ut naturaliter esset unus idemque communis Dei Patris et Virginis filius : et quam ipse Filius substantialiter facere sibi matrem eligebat ; et de qua Spiritus sanctus volebat, et operaturus erat, ut conciperetur et nasceretur ille de quo ipse procedebat.

(112) Virgo tantam obtinuit gratiæ plenitudinem,

tendre dévotion que vous avez pour la Mère en considération du Fils, est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous avez reçu de vos pères (115) ! »

L'assemblée de Bâle, que nous ne citons pas ici comme un concile, mais où se voit du moins le sentiment si ferme des évêques et des docteurs qui la composaient, s'exprime sur l'immaculée Conception en des termes tels, qu'ils approchent, le plus près possible, d'une définition de foi.

« Nous, après avoir attentivement examiné les autorités et les raisons produites de part et d'autre, etc..., définissons et déclarons que la doctrine affirmant que la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, n'a jamais été souillée du péché originel, mais en a toujours été exempte, aussi bien que de tout péché actuel, par une grâce spéciale de Dieu, est une doctrine pieuse, conforme au culte ecclésiastique, à la foi, à la droite raison et à l'Écriture, et qu'elle doit en conséquence être approuvée, embrassée et retenue par tous les catholiques ;... voulons qu'il soit à l'avenir interdit à quiconque d'enseigner ou de prêcher le contraire. »

Parmi toutes ces controverses scolastiques, dont nous venons de faire mention et où l'ardeur était si vive, que souvent les défenseurs de l'immaculée Conception, prévenant la décision de l'Église, ne craignirent pas d'employer, contre leurs adversaires, l'arme des censures théologiques, la sagesse de Rome dut plus d'une fois intervenir pour modérer la ferveur d'un zèle indiscret ; mais cette intervention même des souverains pontifes fut une nouvelle protestation, et la plus imposante de toutes, quoique la plus calme, en l'honneur de la Conception immaculée de Marie.

Car, tandis qu'ils défendent aux particuliers de se flétrir par de pénibles qualifications, les papes se font, en même temps, les propagateurs les plus zélés de la doctrine et de la fête de l'immaculée Conception : ils en établissent partout l'office et la messe ; ils y attachent de riches indulgences ; ils approuvent les instituts religieux fondés sous ce titre ; ils condamnent des écrits et des propositions contraires au privilège de la Vierge ; ils réprouvent les prédications où ce privilège est attaqué ; ils se montrent enfin universellement et sans exception, si attachés à la croyance de la Conception immaculée et si contraires au sentiment opposé, que le long délai qu'ils ont apporté à terminer les controverses sur cette matière

(115) *Universi tertio congregati, post multam, gravem et maturam deliberationem, in ejus piissimæ doctrinæ, quæ benedictissimam Dei Matrem, ab originali peccato, Dei singulari dono, fuisse præservatam asserunt ; quamque jampridem veram credidimus et credimus ; defeasione et propugnationem speciali sacramento conjuravimus, nosque devovimus statuentes ; ut nemo deinceps sacro huic nostro Collegio ascribatur, nisi de ejus religiosæ doctrinæ, assertorem, strenuumque propugnatorem semper, pro viribus, futurum, simili juramento profiteatur. Quod si quis ex nostris, quod absit! ad hostes Virginis transfuga, contrarie assertionis,*

par un jugement dogmatique, est un des plus remarquables exemples de patience et de sage lenteur que le saint-siège ait jamais donnés !

Vint enfin le grand concile de Trente, qui s'appliqua avec tant de soin, vous le savez, à l'étude de toutes les traditions catholiques. Or, voici comment s'exprime, au sujet de la Vierge, ce célèbre concile, dans son décret sur le péché originel :

LE SAINT CONCILE DÉCLARE, D'AILLEURS, QUE SON INTENTION N'EST PAS DE COMPRENDRE DANS CE DÉCRET, OU IL S'AGIT DU PÉCHÉ ORIGINEL, LA BIENHEUREUSE ET IMMACULÉE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU (116).

Que signifient ces paroles, N. T. C. F., et que veulent dire les Pères de cet immortel concile, quand, faisant un décret si universel, et ayant les yeux attachés sur la lettre des saintes Écritures, où il est dit que *tous ont péché*, « *omnes peccaverunt (Rom., III, 23)*, » ils déclarent expressément ne pas comprendre la bienheureuse Marie dans ce décret et dans cet *omnes* ? Saints évêques, permettez-moi de vous le demander ici, que voulez-vous dire et qu'entendez-vous, encore une fois, quand vous ne comprenez pas Marie, sinon que vous l'excepez ? d'autant que vous-mêmes la proclamez aussitôt IMMACULÉE, ce qui signifie, si je l'entends bien, sans aucune tache de péché ! Tous ont péché, dites-vous, tous sans exception, sont souillés. Mais Marie, la Mère de Dieu est exceptée ; car elle est immaculée, elle est sans tache ; et à Dieu ne plaise que nous puissions jamais la comprendre dans le décret du péché !

Je m'arrête ici, N. T. C. F. Vous le voyez, les témoignages abondent, et la tradition se montre de toutes parts avec éclat, dans tout le cours des siècles, pour attester le glorieux privilège de la Vierge immaculée. Elle brille, cette tradition, si chère à l'Église, dans les écrits des Pères, des saints docteurs et des anciens écrivains ecclésiastiques ; elle respire, elle vit dans le culte et dans les liturgies sacrées ; elle triomphe parmi les disputes et toutes les controverses des écoles ; enfin, elle règne dans la croyance universelle de l'Église.

Et, quand le jour, que tant de saints et doctes personnages avaient désiré voir, et n'ont point vu, a lui enfin ; quand le vicaire de Jésus-Christ, après avoir interrogé tous les évêques, quand l'Église elle-même, par l'organe du successeur de Pierre, a solennellement défini la vérité de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge,

quam falsam, impiam et erroneam judicamus, spreta, non nostra tantum, sed Synodi et Ecclesiæ, que procul dubio summa est, auctoritate, patrocinium quacunque ratione, assumere ausus fuerit ; hunc honoribus nostris privatum et exauctoratum a nobis et consortio nostro velut ethnicum et publicanum, procul abjiciendum decernimus. (*Decret. Univers. Paris.*)

(116) *Declarat tamen hæc ipsa sancta synodus non esse suæ intentionis comprehendere in hoc decreto eto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam virginem Mariam Dei genitricem.*

l'Église et son chef suprême n'ont fait autre chose, en cela, que reconnaître, certifier, proclamer l'enseignement traditionnel et divin.

Notre tâche pourrait être ici terminée, N. T. C. F. Mais, après vous avoir expliqué dans son vrai sens catholique, la doctrine de l'Immaculée Conception; après avoir mis sous vos yeux les fortes, les décisives autorités sur lesquelles cette vérité repose, maintenant, pour achever de vous édifier et de vous instruire, nous avons à cœur de présenter à vos regards un autre beau et grand spectacle, celui de toutes les admirables convenances de cette noble et touchante vérité: en d'autres termes, après vous avoir montré ce que Dieu, dans la magnificence de sa grâce, a fait en faveur de Marie, nous avons à cœur de vous dire pourquoi il l'a fait, et si j'ose m'exprimer ainsi, pourquoi il le devait faire.

Nous serons obligés d'entrer ici dans l'intérieur même et dans toutes les plus saintes profondeurs de nos dogmes, et de nous élever aussi dans les régions de la haute mystique chrétienne.

Mais c'est avec confiance que nous l'esayons: les pieux fidèles en seront édifiés; et parmi les hommes même les moins exercés dans la méditation de nos mystères, les grands esprits, les esprits élevés et pénétrants trouveront ici, nous l'espérons, cette clarté vive qui ne se voit bien, dans le christianisme, qu'au fond des choses, et dont la lumineuse simplicité charme la raison elle-même, et lui inspire l'amour de la foi, *pium affectum credendi*.

Plusieurs s'étonneront peut-être aussi d'avoir si peu connu jusqu'à ce jour la très-sainte Vierge, et sans rien diminuer de la gloire du Fils de Dieu; que nous mettons toujours au-dessus de tout: *qui est super omnia Deus benedictus in sæcula* (II Cor., XI, 31), ils seront heureux de découvrir et de respecter désormais la grande place que donne à Marie, dans le christianisme, son incomparable qualité de Mère de Dieu.

SECONDE PARTIE.

Il y a dans la religion des vérités qui, en éclairant notre raison, semblent la confondre, et la jettent comme en des profondeurs où elle a peine à se reconnaître. La vérité de l'Immaculée Conception est plus douce: ce n'est pas une lumière qui éblouit, c'est une clarté plus tempérée qui charme et qui repose; le regard de notre esprit s'y plaît, et la raison, éclairée par la foi, s'en trouve consolée.

Il est loin de notre pensée assurément, N. T. C. F., de vouloir donner à ce point de votre croyance, non plus qu'aux autres, la raison humaine pour fondement; et, au lieu de mettre vos intelligences sous l'obéissance du Fils de Dieu, selon la forte méthode des apôtres, *redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (II Cor., X, 5), de prétendre ne les nourrir que d'arguments! Ce serait trop rabaisser la foi, et même la dénaturer, que d'agir ainsi. Cette auguste maîtresse des enfants de Dieu n'enseigne en toute sa

puissance et avec toute sa dignité, que dans la grande école de Jésus-Christ et de l'Église, c'est-à-dire, au grand jour de la vérité révélée, et sur les hauteurs qu'illumine le Verbe divin: le mystérieux bandeau dont elle semble voiler ses regards, nous fait assez entendre que sa lumière est surnaturelle, et lui vient d'ailleurs et de plus haut que des sens, ou de la simple raison.

Toutefois, N. T. C. F., la foi, comme nous vous l'avons déjà fait remarquer, n'est jamais contraire à la raison, bien qu'elle la surpasse, de toute la hauteur qui sépare l'intelligence divine de l'esprit humain; et, tandis que le chrétien reçoit la vérité révélée par un acte de simple acquiescement à l'autorité de Dieu et de son Église, il ne lui est pas défendu d'étudier les analogies de la raison et de la foi, de rechercher l'accord de l'une avec l'autre, et de réjouir son esprit par le consolant et harmonieux spectacle de toutes les lumières que Dieu, le *Père des lumières*, « *Pater luminum* (Jac., I, 17), » a fait briller dans sa maison, pour éclairer ceux qui l'habitent.

C'est ce qui s'est toujours pratiqué dans le christianisme, depuis l'âge des Pères et des docteurs, qui ne furent pas moins grands philosophes que généreux croyants; l'Église y encouragea constamment ses plus fidèles disciples; et ces hautes et belles études, sur les choses de la foi, ont donné naissance à la grande philosophie chrétienne, divine et humaine tout ensemble, où se voient rapprochées, dans une incomparable splendeur, toutes les lumières, naturelles et surnaturelles, qui ont jamais éclairé l'humanité.

C'est aussi dans ce même dessein, N. T. C. F., et pour procurer à vos esprits, avec le mérite de la foi, toutes les consolations qu'elle porte avec elle, qu'après avoir proposé à votre croyance la vérité de l'Immaculée Conception de Marie, en vous annonçant le décret solennel du siège apostolique et de l'Église, qui l'a définie, et en mettant sous vos yeux tant de témoignages de la vénérable tradition catholique, nous allons vous montrer maintenant les lumineux rapports qui existent entre cette vérité et tout ce qui vous fut jamais enseigné touchant l'auguste Mère du Sauveur.

Sans doute, c'est ici une œuvre ineffable de grâce: pour me servir de la belle expression d'un saint docteur, c'est un abîme de lumière, *abyssus luminis*; mais, plus le regard purifié, plus l'œil illuminé du cœur y plonge, et plus il y découvre de clartés et d'harmonies merveilleuses.

En effet, cette vérité de l'Immaculée Conception de Marie se lie à tout dans le christianisme; ses racines et ses traces se retrouvent non-seulement dans la tradition, mais aussi dans tout l'ordre et l'enchaînement de nos plus saints mystères, et vous verrez qu'on ne peut l'ébranler sans porter atteinte à ce que la loi a de plus intime, comme aussi à ce que notre cœur et notre piété ont de plus délicat et de plus cher.

Après vous avoir présenté les autorités

les plus imposantes, nous avons donc maintenant à mettre sous vos yeux les raisons théologiques les plus fermes, avec les raisons naturelles les plus vives : ne faisant du reste que suivre, encore ici, les traces lumineuses des Pères, et nous bornant à vous montrer avec eux que tous les dogmes évangéliques, tous les privilèges de Marie, envoient leur lumière au privilège de son Immaculée Conception.

Qu'est-ce donc que la vierge Marie dans le christianisme et dans l'économie des desseins divins ?

Je pourrais répondre d'abord que, dans le christianisme, Marie est la Reine des anges, et qu'à ce titre seul on devrait la proclamer bienheureuse dans son Immaculée Conception ; car enfin Dieu n'a pas donné aux anges une reine moins pure, moins parfaite qu'eux, et dont ils auraient eu à pleurer la première naissance. Mais, que sont les anges et les séraphins les plus sublimes devant le Très-Haut, sinon de faibles créatures et d'humbles serviteurs ?

Et qui dira maintenant les relations étonnantes, les incompréhensibles rapports qui unissent Marie, en qualité de Fille, d'Épouse et de Mère, à son Dieu lui-même ! Fille bien-aimée du Père, Épouse du Saint-Esprit, Mère du Fils de Dieu, ses alliances sont toutes divines !

Je n'aperçois que des rois autour d'elle, disait autrefois Bossuet, en parlant d'une grande princesse ; et moi, de quelque côté que je me tourne, je n'aperçois autour de Marie que des personnes divines. Les splendeurs de la divinité l'environnent, la pénètrent, la protègent tellement de toutes parts, qu'il m'est impossible de découvrir comment, par quelle voie, à quelle heure le péché aurait pu entrer dans son âme.

I. Et d'abord, Marie est la fille bien-aimée du Père.

Quand Dieu le Père arrêta dans ses conseils éternels que le monde serait sauvé par l'incarnation de son Verbe, et que cet ineffable mystère s'accomplirait au sein d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit, il prédestina, il choisit d'avance, il adopta d'une manière toute spéciale et avec une extraordinaire tendresse pour sa Fille Celle qui devait être l'Épouse immortelle de son Esprit-Saint, la Mère vénérée et chérie de son divin Fils, et la mère aussi, par une mystérieuse extension, de tous les enfants de l'Église.

Pour comprendre, N. T. C. F., toute l'excellence de cette adoption spéciale de Marie, et combien elle surpasse la nôtre, celle

(117) *Christus cogitabatur homo futurus.* (TERTULL., *De resurrect. carnis*, n. 6)

(118) *Profundissima sanguinem pro mundi vita de corpore tuo accepit, ac de te sumpsit quod etiam pro te solvat.* (S. EUCNERIUS.)

(119) Comme remarque très-bien Tertullien, « il est bienséant à la nature divine, qui ne connaît en elle-même aucune différence de temps, de tenir pour fait tout ce qu'elle ordonne, à cause que chez elle l'éternité fait régner une consistance toujours uniforme : » *Divinam competit, quacunque de-*

par laquelle nous sommes faits aussi enfants de Dieu, il suffit de considérer que Dieu nous adopte comme les disciples de Jésus-Christ, au lieu que Marie fut adoptée comme sa mère.

Au moment, en effet, où le Père forma de ses mains divines cette admirable créature, ou plutôt, dès les jours de l'éternité, lorsqu'il en préparait de loin le dessein, dans le secret de son conseil, il voyait dès lors en elle quelque chose de Jésus lui-même, son bien-aimé Fils (117), et, dans la chair et le sang de cette Vierge, la source auguste où le Saint-Esprit devait venir, un jour, puiser le sang et la chair de notre Sauveur (118). C'est Bossuet, à la suite des anciens Pères, qui nous expose cette belle et grande doctrine.

L'amour du Père pour son Fils, cet éternel et inouï objet de ses complaisances, s'étendit donc dès ce moment sur Marie, s'il est permis de parler ainsi, comme sur un commencement de Jésus-Christ et de la sainte humanité du rédempteur (119). La puissance d'un tel amour et la libéralité de ses profusions durent être sans bornes, vous le comprenez ; et vous pouvez juger par là combien l'adoption de la Vierge fut excellente, puisqu'elle procédait d'un si grand amour, et avait un si grand but !

Mais, prenez garde, c'eût été peu pour Marie que son adoption fût excellente, si elle avait dû être différée.

Tout délai de la grâce eût mis la plaie du péché en cette sainte âme, si pure, vous le savez, qu'elle préférerait à la maternité divine elle-même une virginité, qui se perd cependant sans péché dans l'innocence d'un saint mariage. Marie fut donc adoptée de Dieu en même temps que conçue au sein de sa mère (120) ; il n'y eut, pour elle, entre la création et l'adoption aucun intervalle ; mais une telle adoption, remarquez-le, c'est la grâce sanctifiante, c'est la sainteté, c'est la justice, qui exclut le péché : donc l'adoption en Marie fut la conception sans tache, la conception immaculée.

Et n'est-il pas évident, d'ailleurs, qu'en formant une créature créée tout exprès pour de si grandes choses, Dieu dut veiller à ce que rien ne manquât à la perfection de celle qu'il appelait lui-même à de si hautes destinées ?

N'est-il pas évident qu'il dût se plaire à faire revivre en elle toute la beauté, toute la pureté primitive de son image, déshonorée partout ailleurs par la contagion commune ; et que, le pouvant faire, il mit sa joie à préserver Marie du péché, et à la

creverit, ut perfecta reputare, quia non sit apud illam differentia temporis, apud quam uniformem statum temporum dirigit eternitas ipsa. (Lib. III advers. Marcian.)

(120) La perfection d'un si grand ouvrage, dit Bossuet, ni ne pouvait être portée trop loin, ni ne pouvait être commencée trop tôt, et si nous savons concevoir combien est auguste cette dignité à laquelle Marie est appelée, nous reconnaitrons aisément que ce n'est pas trop de l'y préparer dès le premier moment de sa vie.

créer dans la justice, afin que, toutes les inclinations de cette fille chérie étant pures, et aucun germe funeste n'ayant jamais flétri l'aimable fleur de son innocence, il pût reposer sur elle ses regards avec amour et y contempler avec complaisance, comme dans un miroir fidèle, tous les traits de sa ressemblance altérée si profondément par le péché chez le reste des hommes.

Ce fut donc, N. T. C. F., dès le premier instant de son existence, que Marie fut unie à son Dieu, et que le Père céleste lui put dire au fond de l'âme ces tendres paroles que l'Eglise emprunte aux divines Ecritures, et qu'elle applique à la bienheureuse Vierge, en ses saints offices, comme l'expression des sentiments de Dieu envers cette fille bien-aimée :

Ma fille, *filia*, écoute et prête l'oreille aux paroles de mon cœur : *Audi, filia* ; ouvre les premiers regards aux rayons de ma divine lumière : *Audi, filia, et vide.* (*Psal. XLIV, 11.*)

Puis, voyez en quels termes le Seigneur exalte la perfection de cette fille bien-aimée ! Oui, tu es ma fille par excellence, *filial* tu es le chef-d'œuvre de mes mains, *perfecta mea* (*Cant., VI, 8*) ; tu es unique, incomparable, et seule digne de mon amour, *una es* ; tu es élue, choisie et privilégiée entre toutes, *electa* (*Ibid.*) ; tu es brillante et pure comme l'étoile du matin après une nuit d'orage, *stella matutina* (*Apoc., XXII, 16*) ; tu es donc et belle à voir comme les premiers rayons de l'aurore naissante, *aurora consurgens* (*Cant., VI, 9*) ; aussi ton Roi, ton Dieu, ton Père, celui que l'univers adore, est épris lui-même de ta beauté : *Concupiscet Rex decorem tuum.* (*Psal. XLIV, 12.*)

Remarquez-vous, N. T. C. F., la mystérieuse énergie de ces paroles ? Et l'on voudrait que de telles paroles eussent été appliquées par l'Eglise à une pécheresse, à un enfant de colère, à une créature sonillée, dès l'origine, jusque dans le fond de sa nature ! *Natura filii Israël* (*Ephes., II, 3.*)

Non, répondrons-nous, en empruntant encore ici avec l'Eglise les paroles du Prophète : Toute la gloire de la fille bien-aimée du Roi des cieux est dans la pureté de son cœur : *Omnis gloria filiae Regis ab intus.* (*Psal. XLIV, 14.*) Mais où serait, je le demande, cette gloire intérieure de Marie, si son cœur avait été souillé par le péché ? N'y a-t-il pas des répugnances manifestes ?

Et vainement alléguerait-on la loi générale ! Qui ne sait que les lois les plus générales souffrent exception, et peuvent admettre des privilèges ? Sans doute, l'immaculée Conception de Marie est une exception et un privilège ; mais y a-t-il là de quoi nous surprendre ? Tout dans Marie

n'est-il pas privilège et exception ? N'a-t-elle pas été exceptée par son Créateur des lois les plus générales, et sauvée des condamnations les plus universelles ? Dieu ne l'a-t-il pas mise en un rang singulier, et n'a-t-il pas voulu que la vie de sa fille chérie se distinguât en tout de la vie pécheresse et misérable du reste des hommes ? Ne lui a-t-il pas donné, comme dit Bossuet, une virginité féconde, un enfantement sans douleur, un cœur sans fragilité, une vie sans tache, une mort sans peine ? Si donc tous les plus grands prodiges sont naturels pour cette créature incomparable, pourquoi voudrait-on que sa conception fût le seul instant de sa vie qui n'ait été marqué par aucun miracle (121) ?

II. Marie est de plus l'épouse de l'Esprit-Saint.

Elevons ici nos pensées au-dessus de toutes les pensées humaines : et, puisque nous ne pouvons envisager les privilèges de cette auguste Vierge, et ses rapports avec son Créateur, sans être entraînés dans la région des plus sublimes mystères ; puisque nous ne pouvons toucher à ce grand sujet, même par la plus humble pensée, sans nous trouver, malgré nous, comme perdus dans les splendeurs de la divinité, ayons la sagesse de ne demander qu'aux divines Ecritures et à la sainte Eglise les enseignements que nous allons ici méditer.

Eh bien ! donc, oui, quand je médite les saints livres, quand je cherche à y découvrir les secrets de Dieu et les merveilles de sa puissance et de sa grâce, je trouve qu'il y a une créature mortelle, à laquelle a été réservée l'honneur d'un mariage sacré, d'une alliance unique et incomparable avec son Dieu, une créature à qui l'Esprit de toute sainteté, l'Esprit d'amour a dit avec une tendresse ineffable : *Vous êtes mon épouse : « Soror mea, Sponsa. »* (*Cant., IV, 9.*)

Vous savez, N. T. C. F., le jour solennel où, après quarante siècles d'attente, s'accomplirent enfin ces prophétiques et mystérieuses paroles ; et l'auguste ambassade, où le titre de prince d'une des plus hautes hiérarchies célestes mérita à Gabriel l'insigne honneur d'être député vers Marie, pour lui adresser, au nom de la terre et du ciel, cette mémorable salutation, si souvent répétée depuis : *Ave, gratia plena* (*Luc., 1, 28.*)

Vous savez comment l'Esprit d'amour descendit des cieux, où il est, aux siècles des siècles, le lien éternel de charité qui unit le Père et le Fils, et vint se reposer ici-bas dans le cœur de cette pure Vierge !

Vous savez comment, pour me servir enfin des expressions évangéliques, il survint en elle : *Supervenit in te*, la couvrit de la vertu du Très-Haut et de l'ombre même de la majesté divine : *Et virtus Altissimi obum-*

(121) Cette alliance éternelle que Marie a contractée avec Dieu la met dans un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison. Et, dans une si grande inégalité, quelle conséquence pouvons-nous en tirer ? Montrez-moi une autre mère de Dieu, une autre vierge féconde ; faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâces, cet assemblage

de vertus divines, une humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la sainte Vierge ; et puis dites, si vous voulez, que l'exception que j'apporte à une loi générale, en faveur d'une personne si extraordinaire, a des conséquences fâcheuses ! (BOSSUET, *Sermon sur l'Immaculée Conception, serm. 1.*)

brabit tibi; et comment, par cette opération mystérieuse de la puissance et de la pureté infinie, l'humble Marie, dans le silence de la terre et l'admiration des cieux, devint la Mère auguste du Verbe fait chair, et se trouva tout à coup porter en ses chastes entrailles l'Emmanuel, promis et attendu depuis l'origine du monde!

Vous savez ces choses; ce sont les éléments de votre foi, c'est la lettre de votre catéchisme: l'enfant apprend à le bégayer, avant d'être admis à la première joie du banquet sacré, dans cette humble école de Jésus-Christ, où s'enseignent, avec une si touchante simplicité, les plus hauts mystères.

Et l'on voudrait que, dans ce cœur, où devaient se célébrer les noces ineffables de l'Esprit-Saint, dans ce cœur, lit mystérieux où l'Esprit de toute sainteté devait descendre et se reposer: *Spiritus sanctus superveniet in te*; dans ce cœur, auquel il devait s'unir par les nœuds d'une si belle alliance, qu'il devait s'attacher par des liens si étroits et si nouveaux, si doux et si forts; que dis-je? qu'il devait investir de sa majesté sainte et de sa toute-puissante vertu: *Et virtus Altissimi obumbrabit tibi!* (*Luc.*, I, 35)

On voudrait que, là, le démon eût prévalu d'abord, et que la contagion du péché eût préparé de loin ces merveilles de pureté et de grâce!

On voudrait que l'iniquité et la honte eussent précédé l'Esprit d'amour dans le cœur de son épouse!

En un mot, que dans ce cœur et ces entrailles virginales, que le Saint-Esprit devait, par un prodige inouï, féconder, consacrer et comme diviniser, en leur faisant concevoir un Dieu, de telle sorte que celui qui devait naître de Marie serait la sainteté même: *Quod nascetur ex te sanctum* (*Ibid.*); on voudrait, dis-je, que dans ce cœur, le démon eût été le premier maître, le premier eût saisi de ses mains impures ce vase admirable, préparé pour de si grandes merveilles, le premier y eût triomphé avec orgueil? Eh bien, non! Le bon sens le plus simple y répugne comme la tradition.

A qui persuadera-t-on, en effet, que les pensées de Dieu soient moins hautes, ses inclinations moins bienfaisantes, ou ses convenances moins délicates, que celles des rois de la terre, qui n'épargnent rien pour ennobler et élever jusqu'à eux les épouses qu'ils se choisissent? A qui fera-t-on croire que l'Esprit de toute pureté, résolu dès l'éternité de faire de Marie son épouse, ait pu la laisser, même un seul instant, dans la misère de notre commune condition et dans la bassesse du péché?

Non: ce n'est pas ainsi que l'entend l'Eglise: l'Eglise, avec ce tact profond des choses divines qui la distingue, nous apprend quelle devait être la pureté sans tache, la sainteté parfaite, l'innocence à jamais immaculée de l'épouse que l'Esprit-Saint voulait se donner, lorsque, dans ses cantiques, elle lui applique ces mystérieuses paroles de l'Epoux sacré:

Oui, vous êtes mon épouse; *Soror mea, sponsa*; et voilà pourquoi aussi vous êtes toute belle, ô mabien-aimée, et il n'y a point de tache en vous: *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te!* (*Cant.*, IV, 7.)

Mais de quelle beauté pensez-vous qu'il soit ici parlé, sinon de l'immortelle beauté de l'âme, dont la pureté fait tout le fonds? C'est cette beauté pure et cachée, qui seule attire les regards de Dieu et provoque à l'admiration celui aux yeux duquel rien, dans tout cet univers visible, n'est admirable: *Nihil est mirabile in conspectu ejus.* (*Eccli.*, XXXIX, 25.)

Aussi, l'Epoux sacré ajoute: Vous êtes comme une blanche colombe, par la perfection et la splendeur de votre innocence, *columba mea*; vous êtes la beauté et la pureté même, *immacula mea!* (*Cant.*, V, 2.)

Et n'est-ce pas cette gloire de la Vierge que le Prophète royal avait entrevue et chantée, dans ce psaume que l'Eglise applique encore à Marie, quand il y représente cette mystérieuse épouse d'un Epoux divin, comme une reine magnifiquement parée au jour de son couronnement: *Astitit regina a dextris tuis.* Rien n'est comparable à la variété et à la richesse de ses ornements: *Circumdata varietate.* La robe nuptiale, qui lui a été préparée par son époux est une robe d'or: *In vestitu deaurato* (*Psal.* XLIV, 10); mais ce qui surpasse tout le reste, ce sont les trésors de vertu, de pureté et de grâce cachés dans son cœur: *Omnia gloria filie regis ab intus.* (*Ibid.*, 14.)

Il est manifeste, par cette multitude d'expressions figurées et si vives, que l'Esprit-Saint se plut à prévenir Marie d'une effusion de grâces sans mesure comme sans exemple, et qu'il lui donna ainsi par avance, avec une magnificence plus que royale et toute divine, la dot la plus digne d'un Epoux céleste, et la seule capable d'assortir comme il convenait l'épouse à l'Epoux.

Dira-t-on encore après cela que ce privilège de Marie est une exception dans l'humanité? Mais Marie, quoique fille d'Adam, est tellement élevée par la libéralité divine, que c'est précisément parce qu'un tel privilège et une telle exemption sont sans exemple, que nous les voulons pour Marie, afin que sa grâce aussi bien que sa dignité soit au-dessus de tout, et que la proportion, que Dieu met dans tous ses desseins, soit ici gardée.

Si Assuérus, un époux mortel, dit autrefois à une Esther: Cette loi n'a pas été faite pour vous! à combien plus forte raison l'Esprit de sainteté dut-il exempter de la plus ignominieuse de toutes les lois l'épouse qu'il voulait faire digne de lui!

C'est ce beau mystère de pureté et de grâce, qu'avait devant les yeux, n'en doutons pas, l'envoyé céleste, le confident des secrets de Dieu et le négociateur de ses desseins, quand, venant traiter avec Marie, en cette célèbre ambassade dont nous vous entretenions tout à l'heure, la grand affaire de notre salut, il lui dit qu'elle avait charné

le cœur de Dieu : *Invenisti gratiam apud Deum* (Luc., I, 30); et lui adressa cette mystérieuse salutation, à laquelle on ne trouve dans tous les saints livres rien de comparable, pendant les quarante siècles qui précèdent : *Ave, gratia plena!* Aussi tous les siècles qui ont suivi se sont plu à la répéter, et il suffit de relire la page de l'Évangile où elle se trouve, pour relire en l'honneur de Marie l'hymne la plus glorieuse et la plus sublime qui fut jamais !

III. Enfin Marie est Mère du Fils de Dieu.

Avez-vous jamais, N. T.-C. F., dans le silence de votre cœur, dans une méditation profonde, considéré quelle devait être la grandeur et surtout la sainteté de celle à qui un Dieu même dirait un jour : Vous êtes ma mère : *Mater mea*; et qui dira à un Dieu : Vous êtes mon fils : *Filius meus es tu*. (Psal., II, 7.)

L'esprit tombe éperdu devant de si prodigieuses destinées; et, quant à moi, il me paraît d'une impossibilité absolue d'admettre qu'une si auguste créature ait pu jamais être souillée d'aucun péché. Et, si ce malheur l'avait un seul instant menacé : O Jésus! me serais-je hardiment écrié, qu'il n'auriez-vous point pitié de votre mère, ou seriez-vous impuissant à la préserver? Ah! c'est à elle que vous vous plairez un jour à redire : *Je vous ai aimée d'un amour éternel* : « *Perpetua charitate dilexi te.* » (Jer., XXXI, 3.) Cet amour que vous avez senti de toute éternité pour elle, vous permettrait-il de lui faire aujourd'hui un refus qui serait le regret inconsolable de son cœur?

Bientôt elle vous portera dans son sein; elle vous nourrira de son lait; elle vous aidera à former vos premiers pas; elle recueillera sur vos lèvres vos premières paroles et vos premières caresses; faites-lui sentir par avance, en quelque manière éclatante, qu'il lui est profitable d'avoir un fils tel que vous! La voilà sur le point d'arriver à l'existence, et Satan, comme un lion rugissant, rôde autour d'elle pour la saisir et la dévorer. O Jésus! Lion terrible de la tribu de Juda, levez-vous! sauvez votre mère! ne souffrez pas qu'elle aussi, dise du jour de sa naissance : *Périsset le jour où je suis née* : « *Pereat dies in qua natus sum!* » (Job, III, 3.)

Mais les eaux du péché veulent tout engloutir; l'arrêt fatal est porté, et tout a péri, depuis quatre mille ans, dans ce grand naufrage. Comment Marie pourrait-elle y échapper? L'univers, mes très-chers frères, n'a-t-il pas vu déjà une semblable merveille? Autrefois, dans l'ancien déluge, les eaux ne s'étaient-elles pas amoncelées au-dessus des plus hautes montagnes? Et cependant l'arche, portant le salut et l'espérance du monde submergé, apparaissait seule sur les eaux qui couvraient tout.

Marie n'est-elle pas l'arche pure de la nouvelle alliance : *Fœderis arca*? Et se peut-il que celle qui apporte un Sauveur à la terre soit elle-même ensevelie dans le déingo d'iniquités qui en couvrent la face?

Quoi! on douterait de la puissance de notre tout-puissant Sauveur? O Jésus! n'êtes-vous pas le dominateur de la terre et des cieux? N'avez-vous pas dit un jour au soleil : Arrête-toi? Et n'est-ce pas au bruit de votre menace, que les fleuves épouvantés suspendirent l'impétuosité de leur cours, pour laisser passer votre peuple. O Jésus! faites encore éclater votre puissance; dites, dites aux ondes impures du péché de remonter un moment vers leur source, pour laisser passer pure et sans tache votre mère; et ensuite, si le péché se déborde comme un torrent sur tous les hommes, nous en verserons des larmes amères! mais, au moins, votre mère, qui est aussi la nôtre, n'aura pas été souillée de ses ondes empoisonnées!

Qui ne voit, N. T. C. F., la solidité profonde, la force invincible de cette raison, tirée de la maternité divine? Pour moi, je l'avoue, j'admire comment la nature conspire ici avec la grâce pour proclamer Marie bénie et immaculée dans sa conception; et comment les raisons naturelles les plus décisives, d'accord avec les plus certaines analogies de la foi, forment un merveilleux concert, pour démontrer que Jésus-Christ devait à sa mère ce bienheureux privilège?

Et s'il faut aller plus loin encore, je vous dirai — permettez-moi cette familiarité de langage : — O vous, qui sentez vivement la honte du péché, et qui savez ce que c'est qu'une mère, et l'honneur qui lui est dû, j'en appelle ici à vos cœurs : que n'eussiez-vous pas fait pour préserver vos mères d'un pareil malheur, si vous l'eussiez pu! Il n'y aurait donc que le Fils de Dieu qui tiendrait pour indifférent d'avoir la plus pure, la plus heureuse des mères! Ah! ne faisons pas à Notre-Seigneur Jésus-Christ l'outrage de penser qu'il ait en pour sa mère un amour moins éclairé ou moins généreux que nous pour les nôtres! Donc, si Jésus-Christ le pouvait, et qui oserait en douter? il le devait : il a fait manifestement tout ce qu'il pouvait pour sa mère; le respect filial lui en faisait une loi. O mon Sauveur, permettez que je vous redise ici ces belles paroles d'un de vos commandements les plus sacrés : *Mon fils, vous honorerez votre mère tous les jours de votre vie.* (Tob., IV, 3.) Le respect, l'honneur d'une mère, l'amour pour celle de qui on a reçu le jour, mais c'est votre préceptel c'est la loi, c'est le cri de la nature! c'est le sentiment le plus profond, le plus délicat, le plus indestructible qui soit dans les cœurs formés par vos mains, et vous vous en seriez dépouillé vous-même! Non cela ne se peut; cela n'est pas!

Je le sais, on a dit : Mais ce malheur de Marie ne devait être que passager; et la Mère du Fils de Dieu n'eût été, après tout, souillée qu'un instant. Eh bien! je répondrai avec franchise : Toutes ces expressions, malgré la modération et les ménagements qu'on peut y mettre, finissent, quand on y réfléchit, par blesser profondément. Hélas! tous tant que nous sommes, nous ne comprenons que bien imparfaitement ce que

c'est que d'être un moment sous la malédiction, sous la colère de Dieu, et esclaves du démon; mais le Fils de Dieu, qui le comprenait, ne le pouvait souffrir; Marie ne s'en fût jamais consolée! Cette tache d'un moment eût flétri une si belle vie, et, encore une fois, Jésus-Christ devait à sa Mère de lui épargner cette douleur et cette honte!

Que dirai-je encore? — Craindrions-nous d'appauvrir le Fils, de ce que nous donnerions à la mère? — Cette conception sans tache est le privilège de Jésus: ne serait-ce pas lui porter injure que d'en faire part à Marie? — Ah! périssent tous nos discours, s'ils devaient diminuer quelque chose de la grandeur de Jésus! Mais non: Jésus est innocent par nature; Marie ne l'est que par grâce; Jésus est infiniment au-dessus de la corruption commune; Marie y était soumise, mais elle en a été préservée; c'est Jésus-Christ, son fils, qui l'a sauvée, en la retenant sur le bord du précipice, où elle serait tombée sans lui, tandis qu'il nous a retirés nous-mêmes du fond de l'abîme. N'en est-ce pas assez, pour que la gloire de Jésus soit toujours supérieure à tout?

« Vous tenez, dit Bossuet, à mettre un intervalle de justice et d'honneur entre le fils et la mère, et je vous l'accorde; mais, moi, je tiens aussi à mettre un intervalle de convenance et de grâce entre la Mère de Jésus-Christ et ses serviteurs. Jean-Baptiste et Jérémie ont été sanctifiés dans le sein maternel, l'un, parce qu'il devait être le prophète, et l'autre, le précurseur du Fils de Dieu; n'accorderiez-vous rien davantage à Marie, qui devait être sa mère (122)? »

Oui; je réclame, en faveur de la bienheureuse Vierge, une faveur toute singulière; et je la réclame, non plus seulement au nom de l'honneur que le Fils de Dieu doit à sa Mère, mais au nom du respect qu'il se doit à lui-même.

Car, ce glorieux privilège, j'ajoute que Jésus-Christ le devait à sa propre dignité: son honneur était intéressé à l'innocence de sa Mère; il y allait ici de sa gloire.

Pouvait-il abandonner au démon, même pour un moment, l'âme de Marie, cette âme bienheureuse, qui devait être le saint et nouveau tabernacle, dont il avait dit prophétiquement, et avec plus de complaisance mille fois que de l'ancien: *C'est là que je me reposerai un jour.* « *Hæc requies mea;* » j'y habiterai, car je l'ai choisi: « *Hic habitabo, quoniam elegi eam.* » (Psal. CXXXI, 14.)

Mais, si cette âme avait été flétrie par le péché, quel triste séjour pour le Saint des saints! « Non, dit encore quelque part Bos-

suet, si Satan eût osé seulement s'en approcher, le Fils de Dieu eût fait tomber sur sa tête toutes les foudres de sa colère. »

N'avez-vous pas remarqué, N. T. C. F., dans les saints livres, cet avertissement solennel, que Dieu faisait donner autrefois aux ouvriers du temple de Jérusalem, et les précautions extraordinaires de sainteté qu'il demandait aux architectes de ce divin sanctuaire? *C'est un grand et sublime ouvrage que vous faites*, leur disait-il: « *Opus grande est;* » car ce n'est pas à un homme, mais à un Dieu que vous préparez une demeure: « *Neque enim homini præparetur habitatio, sed Deo.* » (I Par., XXIX, 1.) Permettez que j'applique à Marie ces mêmes paroles! Quoi! Dieu aurait été si jaloux de la sainteté d'un temple matériel! Et maintenant qu'il se prépare à lui-même un vivant tabernacle, où il habitera véritablement, il n'en défendrait pas avec plus de jalousie encore l'honneur et la pureté! Quoi! il négligerait son plus bel ouvrage! et la honte et la souillure du péché lui seraient moins odieuses, dans le cœur de sa Mère, que le bruit des marteaux qu'il ne voulait pas même entendre retentir dans le temple de la cité sainte!

Que dis-je? il irait jusqu'à souffrir que le démon, son ennemi, entrât en vainqueur dans ce sanctuaire et le souillât de son regard impur, lui qui n'avait pas seulement voulu que les gentils, dont il devait faire un jour ses enfants, missent le pied dans l'ancien temple, ni que d'autres que les seuls prêtres entrassent dans le sanctuaire!

Non, ô Jésus! vous entendez mieux les convenances de l'honneur divin, et vous êtes d'accord avec vous-même dans les conduites de votre providence. C'est de vous, ô Fils de Marie! que le Prophète, inspiré par vous-même, a chanté: *Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle:* « *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus* (Psal. XLV, 5); » *il a prévenu le lever du jour et la première aurore, pour l'environner de sa protection:* « *Adjuvabit eam mane diluculo.* » (Ibid., 6.)

Ce qui fait illusion ici aux esprits inattentifs, c'est l'erreur par laquelle ils se figurent que le Fils de Dieu ne commença de voir sa mère en Marie, et de prendre envers elle les sentiments d'un fils, qu'après le moment où il se fit homme dans les chastes entrailles de cette vierge.

Mais non: les saintes Ecritures nous révèlent ici des pensées plus hautes; Jésus est le Verbe éternel de Dieu, qui voit et connaît dès l'éternité tout ce qui sera,

divin Fils: elle appartient à Jésus de droit, elle n'est en Marie que par privilège; à Jésus par nature, à Marie par grâce et par indulgence: nous en honorons la source en Jésus, et en Marie un écoulement. Mais, ce qui doit nous consoler, mes frères, je le dis avec joie, je le dis avec sentiment de la miséricorde divine; donc, ce qui doit nous consoler, c'est que ce t écoulement d'innocence huit en la divine Marie en faveur des pauvres pécheurs (Bossuet.)

(122) Et ne nous persuadons pas que pour distinguer Marie de Jésus il faille lui ôter l'innocence, et ne la laisser qu'à son Fils. Pour distinguer le matin d'avec le plein jour, il ne faut pas remplir l'air de tempêtes ni couvrir le ciel de nuages; c'est assez que les rayons soient plus faibles et la lumière moins éclatante: ainsi pour distinguer Marie de Jésus, il n'est pas nécessaire que le péché s'en mêle; c'est assez que son innocence soit comme un rayon affaibli, en comparaison de celle de son

comme ce qui est : *Vocans ea que non sunt, sicut ea que sunt* (Rom., IV, 17) ; c'est par lui que toutes choses ont été faites, et rien n'a été fait sans lui : *Per quem omnia facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est.* (Joan., I, 3.) Et lorsque le moment arriva de former l'âme de Marie, ce fut lui-même qui s'employa à ce grand et saint ouvrage.

Autrefois, quand il s'agit de créer l'homme, Dieu prononça cette solennelle parole : *Faciamus hominem.* (Gen., I, 26.) Tous les docteurs ont remarqué que ce ne fut plus ici ce commandement impérieux et bref, dont Dieu s'était servi pour le reste de la création : ce fut une parole de conseil. Nous voyons apparaître là, pour la première fois, dans les saintes Ecritures, un profond et divin conseil, qui médite et délibère. Ce fut aussi, je ne crains pas de le dire, une parole de respect ; car les saints livres m'apprennent avec quel respect Dieu lui-même traite l'homme : *Cum magna reverentia disponis nos.* (Sap., XII, 18.)

Je ne sais quelle parole fut prononcée en ce même divin conseil, lorsqu'il s'agit de créer Marie ; mais ce que je sais, c'est que la loi du respect est l'éternelle loi des œuvres de Dieu, — et voilà, pour le dire en passant, voilà pourquoi la loi du respect est aussi la grande loi de l'Eglise, la grande loi que ceux qui travaillent sincèrement à sa gloire ne doivent jamais violer. — La loi du respect fut donc observée dans la création de Marie. En la créant, le Père respecta son Fils, dont elle devait être un jour la Mère, et la fit digne de lui. L'Esprit-Saint se respecta lui-même, en respectant celle qui devait être son épouse, et il respecta aussi, comme dit admirablement saint Anselme, celui dont il procède éternellement. Et que dirais-je enfin du Fils de Dieu ? Lorsqu'il s'appliqua à former lui-même, en Marie, celle qui devait être sa Mère, quelles furent ses pensées dans ce grand ouvrage ? Dis-moi qui l'osera qu'il la laissa naître pécheresse : pour moi, j'aurais horreur d'une telle parole : non-seulement je ne la pourrais jamais prononcer ; je ne la saurais pas même comprendre : je prononce que Jésus fit sa Mère innocente, et je bénis Dieu d'avoir vu le jour où sa sainte Eglise a défini cette vérité !

Ainsi, vous le voyez, N. T. C. F., tout ce que la plus haute théologie chrétienne nous enseigne sur les sublimes rapports de Marie avec les trois personnes divines, ne permet en aucune façon de penser que cette créature incomparable ait été conçue dans le péché.

J'ajoute que les rapports de Marie avec l'humanité, dans le dessein de la réparation de notre nature, la grandeur de ses destinées, et le rang qu'elle occupe auprès de son Fils dans la nouvelle création, qui est la seconde dans l'ordre des temps, mais la première en dignité, ne permettent pas davantage de supposer qu'elle ait été conçue pécheresse, c'est-à-dire qu'elle ait jamais

pu être, même un seul instant, sous les pieds de celui dont elle devait, par son Fils, écraser la tête et ruiner l'empire :

Marie, en effet, est la nouvelle Eve victorieuse du démon ;

La coopératrice immédiate de Jésus, notre unique sauveur, dans l'œuvre de la rédemption du monde ;

La mère glorieuse de la sainte Eglise catholique et de tous ses enfants :

Eh bien ! à tous ces titres, elle devait être exempte de tout péché et entièrement immaculée.

Je l'avouerai encore une fois, N. T. C. F., j'éprouve une véritable joie à vous développer ces belles et harmonieuses vérités qui seront, pour tous les pieux fidèles, une source de profonde consolation, en même temps qu'elles ouvriront aux hommes moins instruits dans les choses de la foi, des perspectives nouvelles pour eux, mais pleines de cette grande et vive lumière du christianisme qui élève et charme les âmes.

IV. Marie est la nouvelle Eve, victorieuse du démon.

« J'ai appris, dit Bossuet, que, dans le mystère et le miracle de la rédemption de notre nature, c'était une résolution déterminée de la Providence de faire servir à notre salut tout ce qui avait été employé à notre ruine. En effet, la foi nous enseigne que, si un homme nous perd, un homme nous sauve : Dieu fait servir de remède à notre péché la mort qui en est le châtimement. Il y a un arbre fatal qui nous tue ; il y a un arbre salutaire, la croix, qui nous guérit. Il y a un fruit de mort, il y a un pain de vie. »

Mais je veux ici vous faire remarquer, N. T. C. F., un des principaux traits de ce grand dessein de Dieu, révélé par saint Paul et par le premier chapitre de la *Genèse* : comme Adam et Eve sont intervenus tous deux dans la défaite de notre nature, et tous deux sont tombés sous les coups du démon, une nouvelle Eve, aussi bien qu'un nouvel Adam, devait concourir à notre victoire, et écraser la tête du serpent infernal.

Entendez sur ce sujet Tertullien, cet ancien et célèbre prêtre de Carthage : « Il fallait que ce qui avait été perdu par Eve fût ramené au salut par une fille d'Eve : *Ut quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem per eundem sexum redigeretur in salutem.* » (TERTULL., *De carne*, IX, n. 17.)

Entendez saint Irénée, cet illustre évêque de Lyon, docteur et martyr des Gaules, et qui avait été disciple de saint Polycarpe, disciple lui-même de saint Jean : « Il fallait que le genre humain, livré à la mort par une vierge, fût délivré par une vierge : *Quomodum morti astrictum est per virginem genus humanum, salvatur per virginem.* » (IREN., *Contra hæreses*, dis. 5, cap. 19.)

Et saint Augustin, cette grande lumière de l'Eglise d'Afrique et de toute la sainte Eglise catholique : « Par une femme la mort, par une femme la vie : *Per feminam mors, per feminam vita.* Par Eve la ruine,

par Marie le salut ; *Per Evam interitus, per Mariam salus.* » (AUGUST., *De Symb. ad Catec.*, serm. 3, cap. 4.)

Entendez enfin saint Bernard, ce grand abbé de Clairvaux, ce courageux et illustre ami de la sainte Eglise romaine : « L'homme est tombé par la femme, c'est par la femme qu'il se relève : *Vir cecidit per feminam, jam non erigitur nisi per feminam.* » (S. BERNARD., homil. 2, *super Missus est.*)

Et tout cela, dit encore admirablement saint Irénée : « Afin que la Vierge Marie fût l'avocate de la vierge Eve ; *Ut virginis Eva virgo Maria fieret advocata.* » (S. IREN., *Contra hæreses*, c. 19.)

Je pourrais multiplier ces citations (123), et vous nommer encore ici saint Justin, cet ancien et éloquent apologiste de notre foi ; saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane, le vénérable Bède ; mais les témoignages que je viens de citer suffisent pour démontrer quelle est la doctrine des anciens Pères, et la tradition de la sainte Eglise catholique, sur l'économie de ce grand dessein de Dieu.

Nos frères séparés, qui s'étonnent quelquefois de tout ce que nous disons en l'honneur de Marie, sont obligés, pour rompre avec nous sur ce point, de rompre avec toute l'antiquité chrétienne, avec tous les Pères, avec les saintes Ecritures elles-mêmes, avec tout ce qu'il y a enfin de plus magnifique et de plus consolant dans l'économie de la rédemption.

Dieu voulut, cela est manifeste, que ce sexe si faible, qui avait contribué et qui contribue chaque jour encore si puissamment, par sa faiblesse même, à la ruine du genre humain, eût la consolation de contribuer aussi à notre triomphe. Il voulut qu'il se révélât d'abord dans la femme, dès l'origine des choses, une puissance terrible au démon et victorieuse de l'enfer ; et qu'ainsi la gloire de cette noble compagne de l'homme, obscure et comme effacée en Eve, reparût et resplendît plus brillante même qu'autrefois, à l'aurore de la grande régénération chrétienne.

Admirable dessein de Dieu, par où la dignité de la femme est rétablie, et où se prend aussi le fondement de ces équitables et saintes lois du mariage chrétien, dans lequel, après quatre mille ans d'un abaissement déplorable, l'épouse de l'homme est

relevée à la hauteur, à la noblesse de sa condition primitive !

Et, afin que ce dessein de la divine Providence fût bien connu, afin que le ciel, la terre et les enfers n'en pussent douter, le plus ancien des divins oracles et la plus consolante des promesses nous apprennent le ministère de force inattendue, qui devait être un jour donné à la femme, sa victoire sur l'ancien serpent, et toute la hauteur de ses destinées.

Ecoutez, N. T. C. F., les solennelles paroles du Seigneur, qui ont inspiré aux saints Pères toutes les choses que vous venez d'entendre.

« Dieu dit au démon. C'est par une femme que tu as introduit le péché sur la terre ; c'est une femme que je te susciterai pour ennemi : *Ponam inimicitias inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius.* Elle sera la terreur de ta race, la destructrice de ton empire : enfin elle t'écrasera la tête : *Ipsa conteret caput tuum*, et tu pourras à peine tendre des pièges impuissants à son talon : *Et tu insidiaberis calcaneo ejus.* (Gen., III, 15.) (124.)

Telles sont donc les destinées providentielles de Marie.

« Et c'est avec de telles destinées qu'on voudrait que Marie elle-même fût tombée sous les coups du démon !

Mais y songe-t-on ?

Quoi ! elle est montrée quarante siècles d'avance à la vénération du genre humain, comme une Vierge victorieuse, qui doit fouler aux pieds les puissances de l'enfer ; et l'ignominie du péché aurait été le prélude de sa victoire !

« Mais, que seraient alors devenues les paroles du Seigneur, et à quoi sa menace, si solennelle, eût-elle abouti ? Il y aurait donc eu un moment où la prophétie de cette bouche divine aurait failli ; et Satan, s'élevant avec insolence contre Dieu, aurait pu lui dire : Vous avez eu beau prophétiser, vous avez eu beau dire : *Ponam inimicitias inter te et mulierem* ; il n'y a point d'inimitié entre cette femme et moi ; l'inimitié est entre elle et vous ! Quant à moi, je la possède à cette heure, elle m'appartient, et c'est moi qui puis vous dire : *Inimicitias posui inter te et mulierem.*

Dieu ajoute : *Ipsa conteret caput tuum !* Cette femme, ton ennemie par-dessus tou-

(123) S. Justin., in dialogo cum Tryph., « Ex virgine hominem esse factam, ut quam viam initium orta a serpente inobedientia accepit, eandem et dissolutionem acciperet. Eva enim cum virgo esset et incorrupta, sermone serpentis concepto, inobedientiam et mortem peperit. Maria autem et virgo, cum fidem et gaudium percepisset nuntianti Gabrieli lætum nuntium, nempe Spiritum Domini in eam superventurum, respondit : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* » (Luc., I, 38.) — JULIUS FIRMI-CUS, *De error. prof. religion.*, c. 26. — S. CYRILLUS Hieros., catech. 12, n. 29. — S. EPIPHANIUS, Hæres. 78, n. 18.

(124) Sur la question relative au mot *ipsa*, voir les solides observations du R. P. Péronne.

1. Lectionem vulgatæ esse antiquissimam, firmisque tum auctoritatibus, tum Patrum testimoniis ac rationibus intimis inniti. 2. Si absque punctis legatur Hebraicum pronomen, illud utriusque favere lectioni. 3. Haud insolens esse ut κατ' ἐναλλαγὴν verbum masculini generis cum feminino conjungatur. Legesis cit. Auct. qui non pauca exempla adducunt ex Hebræo textu ad hoc illustrandum.) 4. Demum perinde esse, sive legatur *ipse*, sive *ipsa*, sive *ipsum*. Nam cum mulier non virtute propria, sed filii meritis contritura sit serpentis caput, si legatur *ipsa*, subaudiendum erit per *ipsum*, nempe semen aut filium ; sin autem *ipse* vel *ipsum*, sententia ea erit, ut filius aut semen mulieris una cum muliere caput serpentis, seu demonis sit contriturus.

tes les autres, fera ce que nulle autre femme n'a jamais pu faire, elle ne te blessera pas seulement, elle t'écrasera la tête : *Conteret caput tuum!* Et toi, contre elle que feras-tu? Dans la rage impuissante, tant s'en faut que tu puisses atteindre seulement sa tête victorieuse, pour lui porter le plus léger coup; tu ne pourras pas même arriver jusqu'à ses pieds; tu essaieras de lui tendre lâchement, de loin et par derrière, tes pièges, mais tu ne la toucheras pas : *Insidiaberis calcaneo ejus*; et, dans ce moment-là même, elle t'écrasera la tête : *Ipsa conteret caput tuum!* (*Gen.*, III, 15.)

Mais si Marie, en sa conception, avait été souillée du péché qui est l'empire et la victoire du démon sur notre nature : ô Sauveur ! que vois-je? Non-seulement votre Mère eût été menacée par les pièges de son ennemi, mais elle serait tombée tout entière dans ces pièges. Et n'importe qu'elle en dût sortir un jour, quand vous l'auriez arrachée des mains impures de son vainqueur : toujours le démon pourrait se vanter que le premier triomphe a été pour lui; et, quand, appuyés sur les saintes Ecritures, nous chanterions que notre mère et la vôtre a écrasé sa tête : *Ipsa conteret caput tuum* (*Gen.*, III, 15), lui, se glorifierait d'avoir tout premièrement écrasé la sienne : *Ipsa contrivi caput illius!*

Cela se peut-il, N. T. C. F., cela se peut-il? Le pense qui pourra! Mais c'était le bonheur réservé à notre siècle, qu'il n'y aura plus désormais, pour le penser et le dire, que ceux qui ne voudront pas croire que Marie soit la Mère du Fils de Dieu!

ΘΕΟΤΟΚΟΣ ΙΜΜΑΚΟΥΛΑΤΑ ces deux noms glorieux, si bien faits l'un pour l'autre, ne pourront donc plus à l'avenir être séparés. Rome et Ephèse, l'Eglise grecque et l'Eglise latine, l'Orient et l'Occident se donnent la main et joignent leurs voix, à la gloire de Marie, et je redis volontiers, en l'honneur de la Vierge immaculée, l'inscription triomphante du Vatican :

FUGITE, PARTES ADVERSE!
ECCE VICIT VIRGO DE TRIBU JUDA!

Où l'est avec une nouvelle et ineffable joie, que nous aimerons désormais à contempler la bienheureuse et pure Marie, sous la glorieuse image d'une vierge céleste, foulant le dragon infernal, pressant d'un pied ferme sa tête écrasée, et regardant le ciel d'un air si doux et d'un front si serein, qu'on voit bien que c'est sans nul effort qu'elle triomphe.

Et nous chanterons avec de nouveaux transports, à la gloire de notre mère, ce cantique que l'ancien peuple chantait en l'honneur de Judith, victorieuse de l'impie Holopherne : *Béni soit le Seigneur, créateur du ciel et de la terre, qui a donné la force à votre bras, pour blesser à la tête, d'un coup mortel, le prince de nos ennemis* : *« Benedictus Dominus, qui te direxit in vulnera capitibus principis inimicorum nostrorum! »* (*Judith.*, XIII, 24.)

Seigneur, ce sera la gloire éternelle de votre nom, d'avoir frappé ce superbe par la main d'une femme : *« Domine, erit hoc memoriale nominis tui, cum manus feminae, dejecerit eum! »* (*Judith.*, IX, 15) Il disait : *Nul n'échappera à ma puissance, j'incendierai tout sur mon passage* : *« Dixit se incensurum; »* les petits enfants eux-mêmes seront ma proie : *« Infantes in pradam; »* les vierges seront mes captives, *« Et virgines in captivitatem. »* (*Judith.*, XV, 6.)

Il disait ainsi dans son orgueil, et le Tout-Puissant l'a livré aux mains d'une humble femme : *« Dominus omnipotens tradidit eum in manus feminae. »* Elle l'a renversé à ses pieds d'un seul coup : *« Et confudit eum. »* (*Ibid.*, 7.)

Et par ce premier coup, qui ébranlait tout son empire, et que lui portait la Mère, il put comprendre et pressentir ce que le Fils lui réservait un jour, lorsqu'il viendrait lui-même, en personne, pour en finir avec lui!

V. Mais non-seulement Marie est la nouvelle Ève victorieuse du démon, elle est aussi la coœpératrice immédiate de Jésus, notre unique Sauveur, dans l'œuvre de la rédemption du monde.

Ne craignez pas, N. T. C. F., que ma dévotion pour Marie m'entraîne ici au delà des bornes. Tous les Pères ont proclamé Marie la médiatrice, le refuge, l'échelle des pécheurs; la dispensatrice des grâces, la réparatrice de nos premiers parents; celle par qui tous les hommes ont reçu la vie; celle enfin qui est l'espérance du monde entier et la porte des cieux : *Peccatorum scala, parentum reparatrix; hominum vivificatrix; ratio spei nostræ; janua cæli.* — Et, en vérité, je ne puis comprendre pourquoi on s'attristerait de ce qu'une fille d'Adam, de notre race, de notre sang, n'a point partagé notre funeste héritage, de ce que notre sœur enfin a été élevée si haut!

Et, si vous étiez tentés de m'accuser ici d'exagération, écoutez saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, parlant au nom de toute l'Eglise, en présence du grand concile d'Ephèse, et troisième des quatre anciens conciles œcuméniques que saint Grégoire le Grand vénérât à l'égal des quatre Evangiles : *« Je contemple avec joie, disait-il, l'assemblée des saints qui, sur l'invitation de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu et toujours vierge, sont accourus en ce saint temple avec tant d'ardeur! Nous vous saluons, ô Trinité sainte, qui nous avez ici convoqués; salut, vous aussi, ô Marie, Mère de Dieu, vénérable trésor de tout l'univers; flambeau céleste qui ne s'éteindra jamais, couronne de la virginité, sceptre de la foi orthodoxe, temple incorruptible; mère et vierge, salut! C'est par vous, ô Marie, c'est par vous que l'homme tombé a reconquis les cieux; par vous, que le démon a été vaincu; par vous que les morts ont retrouvé la vie; par vous, que les nations ont été amenées à la pénitence! C'est par vous que le Fils de Dieu s'est levé comme un soleil*

sur les peuples assis dans l'ombre de la mort; par vous, que la Trinité est glorifiée; par vous, que la croix est adorée: c'est vous qui avez conçu et renfermé dans votre sein virginal le Verbe immense et éternel, et qui l'avez donné au monde!»

Vous le voyez, N. T. C. F., tous nos discours, toutes nos expressions les plus fortes, languissent auprès de ces louanges données à Marie par la plus haute et la plus vénérable antiquité.

Mais pourquoi et comment donc Marie a-t-elle été la coopératrice du Sauveur, dans l'œuvre de notre rédemption? Saint Cyrille vient de vous en indiquer la raison: il fallait une victime à la rédemption du monde; il fallait une victime sanglante. Eh bien! cette victime, le ciel ne pouvait l'offrir; le ciel la demande à Marie, et Marie la donne.

« Le Verbe divin, s'écrie Bossuet, voulant racheter les hommes, emprunte de vous, ô Marie, de quoi payer la justice de son Père; et ne voyant point au monde de source plus belle et plus pure, il puise dans vos chastes flancs le sang qui a lavé nos iniquités. »

Ainsi cette chair sacrée, ce sang adorable, qui seront notre victime, tirent leur origine de la vierge. Le Père céleste, l'Esprit-Saint a formé dans le sein virginal de Marie, la sainte hostie qu'il nous destinait, et c'est définitivement Marie qui a fourni la victime au sacrifice auguste, par lequel la terre devait être réconciliée avec le ciel.

L'ambassade de l'archange Gabriel n'avait point d'autre objet: le messager céleste ne descendit des cieux que pour négocier avec la Vierge ce grand intérêt; et aussi l'on vous a fait plusieurs fois remarquer que rien pour la rédemption du monde ne s'acheva, avant que Marie eût donné son consentement. Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est celle des docteurs: et le grand saint Thomas, l'Ange de l'école, le déclare expressément: *Et ideo, per annuntiationem, expectabatur consensus Virginis*. Dieu ne veut rien faire de forcé ni de violent avec ses créatures, et surtout il ne voulut pas qu'il y eût rien de contraint dans la maternité divine.

En ce jour la rédemption du genre humain semble tenir de telle sorte à Marie, qu'il faut qu'elle prononce en notre faveur, et consente à notre délivrance.

Humblement cachée dans sa pauvre demeure, elle priait, quand, tout à coup, l'envoyé du Seigneur lui apparaît et se déclare à elle par ces belles paroles: *Je vous salue, ô pleine de grâce; vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes!* (Luc., 1, 28-38.) A une salutation si auguste, Marie, interdite et confuse, se tait, se trouble; son humilité l'empêche de rien comprendre à un pareil langage: *Turbata est et cogitabat qualis esset ista salutatio*. L'ange continue: *Ne craignez pas, ô Marie; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous donnerez le jour à un fils, et vous l'appellerez Jésus. Il sera grand, il se*

nommera le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob, et son royaume n'aura point de fin.

Ce fut alors que Marie rompit le silence, pour adresser à l'ange une question, et mettre à son consentement une condition sacrée pour son cœur virginal: *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?*

L'ange lui répondit: *L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; et celui qui naîtra de vous sera la sainteté même et se nommera le Fils de Dieu.*

Il y avait eu, autrefois, entre une femme téméraire et l'ange de ténèbres, une triste conversation, prodige de vanité, de présomption, de mensonge et d'orgueil! Quand je contemple cette conversation nouvelle, prodige d'humilité, de candeur, d'obéissance, entre une vierge modeste et pure, et un ange de lumière, je reconnais bien que l'œuvre de notre salut commence, et par le contraire de ce qui nous avait perdus!

Mais ce qu'il faut surtout remarquer ici, c'est la part extraordinaire que Dieu fait à Marie, dans cette grande négociation, et le rôle sublime qu'il réserve à son obéissance et à son humilité.

Ah! autrefois, Eve ne se troubla point: Marie se trouble: *Turbata est*. Mais voyez avec quel délicat ménagement l'ange la rassure: *O Marie, ne craignez point. « Ne timeas, Maria! »* Cette vierge sainte a ses difficultés; elle les dit, avec simplicité et avec force: l'ange les aplanit longuement et avec respect.

Et cependant, le consentement de Marie paraît suspendre le salut du monde; les décrets éternels semblent arrêtés: les cieux, et le Seigneur des cieux lui-même, demandent la réponse de la Vierge. Elle la donne enfin cette réponse, si longtemps attendue, elle la donne par ces humbles paroles: *« Ecce ancilla Domini: »* *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole: « Fiat mihi secundum verbum tuum! »*

Et c'est alors que les innombrables légions des anges, s'ébranlant, descendirent vers la terre, pour faire cortège au Fils de Dieu; et le Verbe éternel, sans quitter le sein de son Père, où il demeure éternellement, prit un corps et une âme semblables aux nôtres, dans le sein de Marie, qui venait de consentir à être sa mère et la nôtre!

Au jour de la première création, un *fuit* divin, tout-puissant, avait fait la lumière: *Facta est lux!* (Gen., 1, 3.) Le *fuit* de Marie, le *fuit* de l'humilité et de l'obéissance, non moins puissant que le premier, enfante une plus étonnante merveille: le Verbe, la lumière éternelle, la splendeur incréée du Père, se fait chair: *Et Verbum caro factum est!*

C'est ici que les pères et les docteurs entonnent de concert l'hymne d'admiration et de reconnaissance:

Crediderat Eva serpenti;
Credidit Maria Gabriell!
Quod illa credendo deliquit,
Hæc credendo delevit!

« Une foi pieuse et docile efface le crime d'une crédulité téméraire et impie ;

« L'ouvrage de notre damnation a commencé par Ève ;

« L'ouvrage de notre rédemption commence par Marie ;

« Une parole de tromperie, de révolte et d'orgueil nous avait perdus,

« Une parole de vérité, d'obéissance et d'amour nous sauve. »

Saint Augustin s'écrie de nouveau : « Par une femme la mort, par une femme la vie. Par Ève la ruine, par Marie le salut.

« Ève se laisse corrompre, et enfante le péché et la mort ; Marie demeure fidèle, et, toujours vierge, elle enfante la vie et un Sauveur :

« Ève est maudite : *Maledicta tu !*

• Marie est bénie : *Benedicta !*

« Les œuvres d'Ève sont réprouvées comme elle : *Maledicta terra in opere tuo*, et le fruit des entrailles de Marie est béni comme sa Mère : *Benedictus fructus ventris tui*. (*Luc.*, I, 42.)

« Ainsi, l'une nous présente le fruit de mort, l'autre le fruit de vie.

« L'une fuit la face de Dieu, l'autre devient sa mère.

« Et, après que la céleste simplicité de la colombe a triomphé de la malice infernale du serpent, Marie toujours Vierge devient l'avocate et l'appui d'Ève tombée, la mère de ses malheureux enfants, et le monde est sauvé ! »

Et saint Bernard s'écrie : « Eve ! ô notre mère ! courez à votre fille, cherchez un refuge auprès de Marie ! *Curre, mater, ad filiam ! Eva, curre ad Mariam !* »

Voilà quelque chose des grandeurs de la bienheureuse Vierge, telles que l'Évangile nous les découvre en nous révélant les profondeurs du mystère de l'Incarnation !

Mais il y a plus :

Marie, en consentant à donner le jour au Sauveur, consent d'avance et en même temps à fournir une victime sanglante à la rédemption du genre humain. Elle y consent ; et, par cette acceptation volontaire et le dévouement inséparable d'un acquiescement, qui devait avoir un jour sur le Calvaire, au pied de la croix, de si douloureuses suites pour son cœur, elle devient plus parfaitement encore la coopératrice immédiate de Jésus-Christ dans l'œuvre de notre salut.

Car, après avoir consenti à la naissance de son Fils, Marie dut consentir encore à sa mort : et voilà pourquoi l'Évangile nous la montre debout, immobile au pied de la croix, dans l'attitude d'un prêtre à l'autel, et comme le glaive du sacrifice à la main : *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus*. (*Joan.*, XIX, 25.)

Ces paroles de l'évangéliste saint Jean

me frappent d'autant plus dans le récit de la passion du Sauveur, que le Saint-Esprit, comme d'intelligence avec la modestie de cette humble Vierge, semble avoir voulu couvrir d'un voile les merveilles de sa sainte vie. A l'heure de la mort du Fils de Dieu, comme à l'heure de sa naissance, Marie paraît ! Mais, hors ces deux heures solennelles, je ne crois pas qu'il soit parlé d'elle plus de trois fois, et comme en passant, dans tout le cours du récit sacré.

Marie, donc, se tenait près de la croix : non pas loin, comme les timides amis du Sauveur, mais là, tout auprès : *Juxta crucem* : non abattue et renversée par la douleur, comme on la dépeint quelquefois, mais debout, immobile, sans défaillance, *stabat* ; dans l'attitude sacerdotale, comme le prêtre, dont le cœur ne doit pas défaillir en immolant la victime.

Et que dire de ces deux mots : *Juxta crucem Jesu Mater ejus* ? Avez-vous jamais bien considéré l'énergique signification de ces paroles, et le sens de leur mystérieux et terrible rapprochement ? Ah ! cette mère était donc là, debout ; mais elle portait dans son cœur un abîme de douleur ! — Il n'y a réellement ici-bas de grandes douleurs que celles de l'amour ; mais qui pourra comprendre la douleur et l'amour de cette mère, qui adorait son Dieu dans son fils, et qui aimait son fils dans son Dieu ? *Votre douleur est grande comme la mer*, disait autrefois un prophète : *Magna est ut mare contritio tua !* (*Thren.*, II, 13.) Pas une douleur de ce divin Fils, qui ne perçât son âme, pas un déchirement de cette victime adorée, qui ne déchirât les entrailles de sa mère !

Voilà, N. T. C. F., la mission de Marie et sa part dans l'œuvre de notre salut, telle que l'Évangile la raconte. Aussi, je ne m'étonne plus que saint Cyrille et tous les Pères aient si extraordinairement exalté Marie ; la page évangélique en dit plus mille fois que leurs discours. Nous autres, faibles prédicateurs des temps modernes, quand nous parlons de cette incomparable Vierge, nous pâlissons tous devant les Pères, et tous les Pères pâlisent eux-mêmes devant l'Évangile !

Ainsi donc, Marie a fourni volontairement la victime de la rédemption du monde et l'a volontairement immolée !

« Il fallait, dit Bossuet, qu'elle s'unît à l'amour du Père éternel, et que, pour sauver les pécheurs, ils livrassent leur commun fils d'un commun accord au supplice. »

Et maintenant comprenez, N. T. C. F., les conséquences de cette grande doctrine !

Si Marie a fourni la victime de notre salut, elle l'a fournie de son sang, de sa chair même : ce sang répandu sur le Calvaire, c'est donc le plus pur sang de Marie ! Jésus-Christ ne l'a-t-il pas reçu d'elle ? Le cœur de Marie n'en est-il pas la première source ? Et la conception de Marie n'est-elle pas l'origine du sang de Jésus (125) ?

Où sont-ils maintenant ceux qui voudraient que ce sang adorable, qui a lavé tous les péchés du monde, eût été flétri à son origine et dans le cœur même de la Mère du Fils de Dieu ?

Quoil c'est du cœur de Marie que ce beau fleuve, ce fleuve de grâces, qui coule dans nos veines par les sacrements, qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise, qui a inondé le Calvaire, et qui ruisselle encore tous les jours sur tous nos autels, d'un bout du monde à l'autre, dans le calice du salut; c'est du cœur de Marie qu'il a commencé à se répandre; et l'on prétendrait que le serpent infernal était là caché, pour y verser, avec son souffle impur, ses funestes poisons !

Et cette chair meurtrie pour nous, n'est-ce pas Marie qui en a revêtu son Fils ? Ces membres percés pour nous, n'ont-ils pas été formés dans le sein de Marie ? En un mot, selon la forte expression des saints livres, le divin Fils de Marie n'est-il pas l'os de ses os, le sang de son sang et la chair de sa chair ? Et ce serait une chair de péché ! Eh bien ! non, le sens commun le plus vulgaire y répugne. Il ne pouvait y avoir là, pour parler comme saint Paul, que la ressemblance du péché, non le péché même : *In similitudinem carnis peccati.* (Rom., VIII, 3.)

Rassurez-vous donc enfin, N. T. C. F., rassurez-vous : la tige qui devait donner le fruit de bénédiction qu'attendait l'univers n'a pas été maudite à sa naissance ! non : le souffle mortel du serpent n'a pas flétri jusque dans sa racine cette fleur des champs, ce lis de la vallée, ce noble rejeton d'où devait germer l'Emmanuel, et qui fera fleurir un jour, au Calvaire, l'arbre du salut ! Le sang de Jésus-Christ, qui lave tous les péchés du monde, n'a pas coulé d'une source impure ! Non, encore une fois, ô Jésus ! ô Marie, nous ne vous ferons pas un tel outrage !

Mais, avec un saint docteur, nous nous écrierons que vous êtes, ô Vierge sainte, la tige de Jessé, où ne s'est jamais trouvé le nœud fatal du péché originel, ni l'écorce maudite du péché actuel ; et, avec le prophète : *Que vous êtes toute belle, et qu'il n'y a aucune tache en vous : « Tota pulchra es, et macula non est in te ! »* (Cant., IV, 7.)

VI. Enfin Marie, N. T. C. F., est la mère glorieuse de la sainte Eglise catholique et de tous ses enfants.

C'est dans les Pères et dans les saintes Écritures que nous puiserons encore ici nos enseignements. La bienheureuse Vierge, dit en termes formels saint Epiphane, est, dans l'ordre de la régénération, la mère véritable de tous les vivants, c'est-à-dire, de tous les fidèles, enfants de Dieu, auxquels elle a été donnée pour mère, et qui reçoivent par elle une nouvelle vie.

pro te solvat. » (S. Eucherius.) — Bossuet ajoute avec sa suavité : « Et de même que les fontaines, se souvenant toujours, de leurs sources, portent leurs eaux en rejoignant jusqu'à leur hauteur, qu'elles

Et saint Augustin : « Mère selon la chair de notre divin chef Jésus-Christ, Marie est, selon l'esprit, la mère de ses membres ; et c'est elle qui, par les ardeurs de sa charité, coopère à la naissance des enfants de Dieu dans l'Eglise : *Carne mater capitibus nostri, spiritu mater membrorum ejus, quia cooperata est charitate, ut filii Dei in Ecclesia nascerentur.* »

Belle doctrine, N. T. C. F., et bien digne du plus profond docteur de l'Eglise ! Comme on l'entend bien cette doctrine, et comme l'auguste qualité de mère des enfants de Dieu paraît en Marie naturelle, quand on a médité et compris cette haute théologie du grand Apôtre, où l'Eglise entière nous est représentée comme un seul corps mystique, dont Jésus-Christ est le chef et dont nous sommes tous les membres : *Christus caput Ecclesie... quæ est corpus ejus !* (Ephes., V, 23.) Car, si toute l'Eglise n'est qu'un même corps et une extension en quelque sorte, de Jésus-Christ, selon le même Apôtre : *Plenitudo ejus* (Ibid.), qui ne voit aussitôt que la Mère du chef doit l'être, par suite, de tous les membres : du chef, naturellement ; des membres, spirituellement, par adoption ; et par conséquent, en un sens très-vrai, de tout le corps.

Aussi Notre-Seigneur prit-il soin de nous déclarer lui-même cette touchante vérité quelques moments avant de rendre son dernier soupir, lorsque, parlant de Marie, il dit à saint Jean sur le Calvaire, où Marie se tenait au pied de la croix : *Voilà votre mère : « Ecce mater tua : »* puis à Marie : *Voilà votre fils : « Ecce filius tuus. »* (Joan., XIX, 26, 27.)

Certes, de telles paroles ne furent pas dites, à Dieu ne plaise, pour un seul homme, et ce suprême testament du Verbe divin ne fut pas fait pour nous déshériter tous au profit du fils de Zébédée ! Quand le Fils de Dieu prononçait ces mystérieuses paroles, son regard divin embrassait tous les fidèles et tous les siècles. Dans ces débris de son Eglise dispersée, saint Jean, son disciple le plus aimé, le seul qui l'eût suivi jusqu'à cette heure dernière, lui représentait, dit Bossuet, tous ses disciples et l'universalité des enfants de Dieu. Jésus donc voyait en saint Jean tout le peuple nouveau et la sainte société des chrétiens tout entière : il nous voyait nous-mêmes, et il disait à chacun de nous : Mon fils, voilà votre mère : *Ecce mater tua.*

Titre bien doux pour Marie, N. T. C. F., et pour nous bien glorieux ! Mais ce titre, le Fils de Dieu ne l'instituait pas en ce moment, comme par un dessein nouveau : il ne faisait que le promulguer, en nous découvrant une des plus belles et des plus touchantes conséquences du grand mystère de l'unité de l'Eglise.

Or, ce solide fondement étant posé, je vont chercher au milieu de l'air ; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa Mère, pour honorer le lieu dont il est sorti. »

poursuis et j'affirme, sans hésitation, qu'il ne pouvait convenir à la sagesse de Dieu, à sa gloire, et à l'harmonie de la plus grande de ses œuvres, que la mère de son Eglise et de tous ses enfants commençât par le péché le cours glorieux de ses destinées.

Car, qui ne voit, avec évidence, que le Fils de Dieu n'a pu donner à son Eglise qu'une mère en tout temps et de tous points vénérable, une mère toujours sainte et parfaitement immaculée, une mère enfin dont ses enfants n'aient jamais à rongir, à quelque moment de sa glorieuse existence qu'ils la considèrent ?

Quoi ! Jésus-Christ venait former une Eglise sainte, sans tache, irrépréhensible : *Sanctam, non habentem maculam aut rugam* (Ephes., V, 27); et il lui aurait donné une mère flétrie, déshonorée dès son origine ! Qui pourrait le croire ?

Non ; il était de l'honneur de l'Eglise et de tous ses enfants, aussi bien que de l'honneur du Fils de Dieu lui-même, que Marie, la mère de tous les fidèles, fût bénie et toute pure en sa conception ; et il ne pouvait se faire que ce bel astre se levât sur le monde, enveloppé et comme noyé dans les ténèbres qui montent du puits de l'abîme.

Mais, pour pénétrer encore plus profondément cette belle preuve, il faut de plus considérer, N. T. C. F., que Marie étant la mère de l'Eglise, c'est en elle que va prendre son commencement cette nouvelle création dont parle saint Paul : *Nova creatura*, laquelle n'est autre chose que le second plan de Dieu, s'appliquant à réparer son premier dessein renversé par la malice du démon et du péché. Or, tout ce que Dieu fait, il le fait bon ; mais ce qu'il lui plaît de refaire, il est de sa majesté de le faire meilleur encore, surtout quand c'est pour le triomphe de sa puissance méconnue et de ses desseins méprisés, qu'il remet la main à son œuvre ! c'est ce que l'Eglise, dans sa liturgie sacrée, proclame : *O Dieu, qui avez créé si merveilleusement la nature humaine, et l'avez réformée plus merveilleusement encore : « Mirabilius reformasti ! »*

Autrement c'eût été, de la part de Dieu, s'avouer vaincu, et il semblerait n'avoir pu mettre la sainteté deux fois, au commencement de son ouvrage !

Hélas ! l'Eglise gémit ; elle combat éternellement le péché originel, cette profonde et déplorable plaie de notre nature ; chaque jour elle baptise le genre humain, pour l'en purifier ; et même après le saint baptême, j'entends encore les Pères du concile de Trente, confesser, avec gémississement, et déplorer la concupiscence, qui est la triste suite du péché.

Mais Marie, du moins, pour la gloire et la consolation de l'Eglise ne devait pas partager un tel malheur ; il fallait que les fidèles pussent dire à leur mère : *Vous êtes toute belle, toute pure, et il n'y a point de tache en*

vous ; « Totâ pulchra es, et macula non est in te ! » (Cant. IV, 7.)

Et voilà pourquoi l'Eglise catholique, dès son origine, s'attacha, et s'est toujours depuis attachée, avec une si filiale affection, à cette doctrine qu'elle avait reçue des apôtres, de saint Jean surtout, cet intime et fidèle confident de la Vierge, et qui ne put ignorer aucun de ses privilèges.

Ce bien-aimé disciple du Fils de Dieu, qui, en reposant sur le cœur du Sauveur, y avait découvert les secrets de sa divinité, et, dans ces secrets même, toutes les grandeurs cachées de Marie, si étroitement liée à celles de Jésus, saint Jean nous a représenté magnifiquement le mystère dont nous célébrons en ce jour la gloire ; c'est une des scènes les plus grandes qui soient dans les saints livres, et j'éprouve une consolation particulière à la mettre ici sous vos yeux, en achevant cette instruction.

Saint Jean voit le temple de Dieu, le ciel, s'ouvrir tout à coup à ses regards : *Apertum est templum Dei in celo* ; dans les hauteurs du firmament, l'arche de la nouvelle alliance apparaît : *Arca testamenti* ; c'était une femme mortelle, *mulier* ; et toutefois elle était revêtue du soleil comme d'un vêtement de gloire : *Amicta sole* ; tous les rayons du divin soleil de justice l'environnaient, la pénétraient de splendeur. Et cependant l'astre des nuits, la lune brillante et pure, était sous ses pieds : *Luna sub pedibus ejus* ; et sur son front resplendissait une couronne d'étoiles étincelantes : *In capite ejus corona stellarum duodecim*.

Certes, jamais signe plus divin, jamais figure plus merveilleuse ne brilla dans le ciel : *Signum magnum !*

Mais quelle est cette femme extraordinaire, sur laquelle venaient rayonner toutes les clartés des cieux ?

C'était une mère : *In utero habens* ; elle portait dans son sein un fils, qui devait étendre son sceptre sur toutes les nations : *Qui recturus erat omnes gentes*, et dont la place était au trône de Dieu lui-même : *Raptus est filius ejus ad Deum et ad thronum ejus*.

Mais voilà que tout à coup une scène nouvelle, étrange, inattendue, se révèle aux regards du disciple bien-aimé : voilà que le dragon, celui-là même qui avait entraîné dans sa chute la troisième partie des anges du ciel, vient audacieusement se dresser devant cette femme : *Ecce draco, stetit ante mulierem, quæ erat paritura*, pour la perdre, pour la dévorer elle et son fils.

Alors il se lit dans le ciel un grand combat : *Factum est prælium magnum in celo*.

Le glorieux Fils de Dieu et de Marie ne daigna pas lui-même entrer en lice avec ce vil adversaire : ce fut Michel et ses anges qui combattirent le dragon : *Michael et angeli ejus*. Et bientôt le dragon tombe, précipité : *Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, Satanas, qui seducit universum orbem*.

Alors furent données à cette mère deux

elles merveilleuses : *Et data sunt mulieri alæ duæ*, comme à une colombe, pour voler, sans se flétrir, sur la surface de la terre couverte d'un déluge d'iniquités : *Ut volaret.*

Vainement le serpent infernal essaye de la poursuivre, et vomit de sa bouche impure un poison meurtrier contre elle, comme un fleuve d'iniquité : *Et misit ex ore suo, post mulierem, aquam tanquam flumen*, pour l'entraîner à sa ruine : *Ut eam faceret trahi a flumine.*

La terre absorbe les eaux corrompues de ce fleuve d'ignominie : *Terra absorbit flumen* ; et alors le dragon furieux d'être vaincu par une femme : *Iratus draco in mulierem*, se rédnit à ne plus faire la guerre qu'avec les autres de sa race : *Abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus.* (Apoc., XII, 9-17.)

Il sentit qu'il ne pouvait rien contre elle, et alla cacher sa honte et son désespoir au fond des enfers, en s'écriant lui aussi : *Tota pulchra es, et macula non est in te!* (Cant. IV, 7.)

Telle est, N. T. C. F., la doctrine de l'immaculée conception de Marie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est cette belle et grande doctrine, toujours si fidèlement conservée par la tradition catholique, toujours si chère à la piété des fidèles, toujours vivante dans le culte et dans les liturgies sacrées, toujours victorieuse de tous les doutes élevés contre elle, c'est cette doctrine, N. T. C. F., que la sainte Eglise, cédant aux vœux mille fois renouvelés de ses enfants, vient enfin de définir et de consacrer par une décision dogmatique.

I. Ce qu'il faut bien comprendre ici, N. T. C. F., et le point capital sur lequel nous devons en finissant vous instruire, c'est que l'Eglise ne fait pas les dogmes ; elle les déclare.

« C'est la foi expresse du saint concile de Trente, dit très-hien Bossuet, que toute vérité révélée de Dieu est venue de main en main jusqu'à nous ; ce qui aussi a donné lieu à cette expression qui règne dans tout ce concile, que le dogme qu'il établit a toujours été entendu comme il l'expose : *Sicut Ecclesia catholica semper intellexit.* Selon cette règle, on doit tenir pour assuré que les conciles œcuméniques, lorsqu'ils décident quelque vérité, ne proposent point de nouveaux dogmes, mais ne font que déclarer ceux qui ont toujours été crus, et les expliquer seulement en termes plus clairs et plus précis. »

En prononçant que Marie fut immaculée dans sa conception, ce n'est donc pas une doctrine nouvelle que l'Eglise a établie ; elle n'a fait que certifier et proclamer la doctrine ancienne ; ce qui était cru par les fidèles et enseigné par les pasteurs, l'Eglise a décidé qu'il devait l'être : ce que l'enseignement divin, l'enseignement traditionnel

nous avait transmis d'âge en âge, elle a prononcé qu'il venait véritablement de cette source vénérable, et pour tout dire en un seul mot, elle a reconnu simplement dans cette croyance, elle a authentiqué, elle a marqué du sceau de son infaillible autorité le titre d'une ancienne et perpétuelle possession.

C'est ce que déclare expressément N. S. P. le pape Pie IX. dans sa bulle sur la définition dogmatique de l'immaculée Conception :

« Cette doctrine de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge a toujours existé dans l'Eglise. L'Eglise, par la très-grave autorité de son sentiment, par son enseignement, par son zèle, sa science et son admirable sagesse, l'a de plus en plus mise en lumière, déclarée et propagée d'une manière merveilleuse chez tous les peuples et chez toutes les nations du monde catholique ; et de tout temps elle l'a possédée, comme reçue des anciens Pères, comme revêue des caractères d'une doctrine révélée ; les plus illustres monuments de l'Eglise d'Orient et de l'Eglise d'Occident, les plus vénérables par leur antiquité, en sont un témoignage irrécusable.

« Toujours attentive à garder et à défendre les dogmes dont elle a reçu le dépôt, l'Eglise de Jésus-Christ n'y change jamais rien, n'en retranche jamais rien, n'y ajoute jamais rien ; mais portant un regard fidèle et sage sur les enseignements anciens, elle recueille tout ce que l'antiquité y a mis, tout ce que la foi des Pères y a semé ; elle s'applique à le polir, à en perfectionner les formules, de manière que ces anciens dogmes de la céleste doctrine reçoivent l'évidence, la lumière, la distinction, tout en gardant leur plénitude, leur intégrité, leur caractère propre ; en un mot, de façon qu'ils se développent sans changer de nature, et qu'ils demeurent toujours dans la même vérité, dans le même sens, dans la même pensée. »

Ces dernières paroles sont particulièrement à remarquer, parce qu'elles contiennent, sous l'expression la plus nette, l'idée précise de ce qu'il faut entendre par le progrès possible et légitime dans les choses de la foi. Ce progrès ne se fait jamais par *changement*, par addition de nouvelles vérités, mais par détermination, élucidation, ou expansion des vérités anciennes. Laissons ici parler saint Vincent de Léris :

« Quoi l dira-t-on peut-être, il n'y aura donc point de progrès dans l'Eglise de Jésus-Christ ? — Qu'il y ait progrès, certes, j'y consens, et que le progrès même soit très-grand mais aussi il faut que ce soit *progrès* et non *changement* ; car, par le progrès, toute chose s'agrandit en restant elle-même ; par le changement elle se transforme en une autre. »

Et après avoir donné pour exemple le corps humain qui passe, en gardant son identité, par toutes les phases de son dé-

veloppement, Vincent de Lérins continue :

« Ainsi, faut-il que le dogme chrétien, suivant les lois d'un progrès analogue, s'affermisse par les années, grandisse avec le temps, s'élève avec l'âge, toujours incorruptible et inaltérable dans son intégrité... Que prétendit, en effet, l'Eglise, dans tous les temps, par les décrets dogmatiques de ses conciles, sinon de faire que ce qui avait été cru simplement jusque-là, on le crût désormais avec plus de soin et de ferveur. Cet héritage des ancêtres, qu'elle avait reçu des mains de la tradition, elle a voulu charger l'Ecriture de le transmettre à la postérité, renfermant dans peu de paroles une grande somme de choses, et pour mieux éclairer l'intelligence, désignant le plus souvent par la propriété d'un mot nouveau, une foi qui n'était pas nouvelle (125*). »

Enfin, s'il s'élève parmi les fidèles ou dans les écoles des dissentiments et des doutes sur quelque matière concernant la religion, l'Eglise, en sa qualité de juge des controverses, les examine, et quand elle le croit nécessaire ou utile, les dirime par un jugement doctrinal. Car il importe de bien remarquer que l'Eglise de Jésus-Christ n'est pas seulement dépositaire, mais interprète de l'Ecriture et de la tradition; et cela afin que la saine doctrine ne soit pas livrée sans défense à l'esprit de curiosité et à la contradiction des langues; afin que les disputes ne soient pas éternelles, et que la charité et la vérité se conservent dans l'obéissance parmi les enfants de Dieu : *Natio justorum obedientia et dilectio. (Eccli., III, 1.)*

II. C'est ce droit souverain et essentiel, dont l'Eglise, après tant de siècles d'attente, vient d'user enfin, à l'endroit de l'immaculée Conception, en rendant, avec la plénitude de sa puissance et par l'organe de son chef suprême, cette solennelle décision que nous avons eu la joie d'entendre prononcer.

Que n'avez-vous pu, N. T. C. F., être tous présents dans l'auguste basilique du Prince des apôtres, en ce jour d'impérissable mémoire, et à ce moment solennel, où le vicaire de Jésus-Christ, assis sur la chaire de saint Pierre, et entouré de tant d'évêques, accourus de toutes les plus lointaines régions de l'univers, et d'une foule innombrable de prêtres et de pieux fidèles, après avoir rendu à la sainte et indivisible Trinité tout honneur et toute gloire, a proclamé, comme une doctrine révélée de Dieu

(125*) Forsitan dicet alius : Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis? Habeatur plane et maximus... Sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Si quidem ad profectum pertinet, ut semetipsum unaquaque res amplifietur, ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transvertatur...

Ita etiam christianæ religionis dogma sequatur his decet profectuum regulas, ut annis scilicet consolidetur, dilatetur tempore, sublimetur aetate, incorruptum tamen illibatumque permaneat.

et comme une vérité de la foi catholique, que, LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, PAR UNE GRACE SINGULIÈRE DU DIEU TOUT-PUISSANT, ET EN VUE DES MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR DU GENRE HUMAIN, A ÉTÉ PRÉSERVÉE ET ENTIÈREMENT EXEMPTÉ, DÈS LE PREMIER INSTANT DE SA CONCEPTION, DE TOUTE TACHE DU PÉCHÉ ORIGINAL.

Nous étions là, N. T. C. F., nous vous représentions dans cette illustre et sainte assemblée, nous vous portions tous dans notre cœur; et, tandis que nos oreilles écoutaient avec joie la voix de Pierre parlant par la bouche de Pie IX, nous vous offrions tous à Dieu, à la sainte Eglise et à la glorieuse Vierge, vous, et tout ce qui vous est cher, vous et votre foi, qui nous est connue, et que nous avons déjà authentiquement attestée, quand, naguère, le souverain pontife nous avait solennellement interrogé à votre sujet.

Vous aurez du moins la consolation, N. T. C. F., de lire et de méditer cette bulle immortelle, où le décret dogmatique de l'immaculée Conception est contenu; car, c'est en écrivant ces dernières lignes de notre instruction pastorale, que nous recevons cet admirable document, et nous nous empressons de vous l'adresser : c'est là que vous trouverez une force d'enseignement, une douceur, une lumière, une majesté, auprès de laquelle tous nos discours sont bien faibles, et vos âmes en seront remplies de consolation et de joie.

Vous n'aurez pas tous, il est vrai, le bonheur de lire ces saintes et glorieuses pages dans cette belle langue pontificale, qui rappelle l'éloquence des saint Grégoire et des saint Léon le Grand; car nous ne pourrions en mettre sous vos yeux qu'une traduction bien imparfaite; mais, là même, vous pourrez encore reconnaître la majesté du plus haut enseignement qui soit sur la terre, sentir la présence et la vertu de l'Esprit-Saint, et goûter la manne cachée sous le voile des paroles.

III. Et maintenant, N. T. C. F., me serait-il permis, en finissant cette instruction, de vous exprimer tous les sentiments, toutes les pensées qui s'élèvent dans mon âme, quand, des hauteurs de la foi, je contemple ce grand et solennel événement, et la place qu'il occupera dans l'histoire? Je le ferai avec joie, puisque je parle à la gloire de Marie, à la gloire du siège apostolique, à la gloire de l'Eglise universelle tout entière, et, je puis l'ajouter aussi, à l'honneur particulier de notre Eglise de France.

Quid unquam aliud conciliorum decretis enixa est, nisi ut quod antea simpliciter credebatur, hoc idem postea diligentius crederetur... nisi ut quod prius a majoribus sola traditione susceperat, hoc deinde posteris per scripturæ chirographum consignaret, magnam rerum summam paucis litteris comprehendendo, et plerumque propter intelligentiæ lucem non novum fidei sensum novæ appellationis proprietate signando. (VINCENT. LIRIX, *Comment.*, c. 25.)

Plus on médite sur tout ce qui s'est passé, dans les divers âges, relativement à cette sainte croyance de l'immaculée Conception, et plus on admire le dessein de Dieu et la conduite merveilleuse de sa providence, en même temps que la profonde sagesse de l'Eglise et du siège apostolique.

Cette sainte croyance apparaît dès les temps les plus reculés, ainsi que vous l'avez vu plus haut : et cela était nécessaire ; l'Eglise ne crée ni les traditions, ni les dogmes : elle explique et promulgue les uns ; elle interprète et manifeste les autres ; elle enseigne, elle déclare, jamais elle n'invente. Aussi, les premières origines de la croyance en l'immaculée Conception ne se doivent point chercher ailleurs que dans le sacré dépôt de la révélation : nul ne peut dire quand cette croyance a commencé, sinon avec l'Eglise elle-même ; et c'est là le commun caractère de toutes les vérités catholiques.

Les Pères grecs en furent d'abord les éloquents interprètes, comme il devait être. Toute l'Eglise d'Orient en retentit : l'Achaïe, la Syrie, l'Egypte, la Crète, Alexandrie, Ephèse, Damas, Constantinople, Bésse, Nicomédie, Ancyre, Jérusalem, Salamine, Icône ; puis l'Afrique, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, les Gaules et l'Occident tout entier. La diversité des sources démontre l'universalité de la croyance, aussi bien que son antiquité. Si tous les rayons, partis de points si éloignés et si divers, sont venus aboutir à un foyer commun, c'est qu'ils avaient tous une commune origine : la révélation de Dieu.

Mais, dira-t-on peut-être : Pourquoi donc la définition de cette belle et antique croyance a-t-elle été si longtemps différée ?

Ah ! c'est qu'ici l'Eglise pouvait, et si je l'ose dire, devait attendre. Oui, elle a pu et elle a dû attendre.

Tel autre dogme n'aurait pu rester en suspens en présence d'une impie dénégation.

Il a bien fallu déclarer la foi, prononcer l'anathème, faire impérieusement l'unité et imposer sans délai l'obéissance, alors que l'attente eût mis tout en péril dans la religion. L'arianisme, par exemple, a soulevé dans l'Eglise d'affreuses tempêtes : l'Eglise, certes, n'a pu ni traiter, ni temporiser avec lui. Il n'y avait pas là seulement un malentendu ; il y allait du christianisme tout entier. L'Eglise, au prix même des séparations les plus douloureuses, a dû sauver son unité et déclarer sa foi.

Mais il n'en était pas ici de même, N. T. C. F. Ici l'Eglise, je le répète, pouvait attendre, et le pouvant, j'ai osé ajouter qu'elle le devait.

Il fallait que la définition de l'immaculée Conception fût acceptée non-seulement avec unanimité, mais avec amour : ce dogme consolant ne devait irriter personne ; la Vierge sans tache ne devait pas triompher de quelques-uns, mais pour tous et par tous : il est manifeste que l'hommage rendu à la

Mère de miséricorde sera d'autant plus digne d'elle qu'il ne divisera pas ses enfants mais les assemblera tous au contraire et les unira plus fortement dans la commune joie du triomphe de leur mère.

En effet, qu'est-il arrivé ? l'attente a, chaque jour, dissipé les nuages, affaibli les résistances, éclairé les esprits et enflammé les cœurs. Le temps explique toujours les malentendus, mûrit et manifeste la vérité pour les âmes sincères. Sans doute l'Eglise, depuis longtemps, eût pu commander, et faire l'unité par l'autorité ; mais qui pouvait répondre qu'il n'y aurait pas eu encore ici quelque séparation ? L'Eglise ne l'a pas voulu. Elle a mieux aimé attendre cette consolante unité, de la force persuasive de la vérité et de l'inclination des cœurs.

Enfin l'unanimité s'est faite. Oh ! qu'il était plus beau, plus doux, plus glorieux à Marie, plus consolant pour nous ; en un mot, qu'il valait mieux avoir à déclarer ici l'unanimité que de l'ordonner !

Ainsi a pensé la haute sagesse du saint-siège. Jamais il n'a pratiqué avec plus d'éclat les traditions tutélaires et immémoriales de cette prudence admirable, dont le ciel le dota, pour le gouvernement et la pacification des esprits, et qui fit toujours aussi un des beaux caractères de sa mission, je dirai même le singulier privilège de sa renommée devant le siècle.

Le pouvoir le plus auguste se glorifie avec raison d'être en même temps le plus modéré : *Lex clementiæ in ore ejus*. Il sait que la grandeur même de l'autorité commande la réserve, et que l'inviolabilité devant les hommes fait l'immense responsabilité devant Dieu.

Et voilà pourquoi on n'admira jamais assez ce mélange de force et de douceur apostolique, qui fait son attitude ici-bas, et avec lequel il poursuit sa marche dans tout le cours des siècles, à travers tant de tentations diverses et d'épreuves contraires.

Et, il le faut avouer aussi, jamais cette prudente, cette forte, cette suave conduite des souverains pontifes ne leur réussit mieux !

Qu'a-t-on vu en effet ? — Le saint-siège a toujours singulièrement aimé la doctrine de l'immaculée Conception. En même temps et depuis des siècles, les docteurs l'ont pressé de la définir, les peuples l'ont supplié, les rois lui ont écrit. Mais tous les malentendus n'étaient pas détruits, ni tous les nuages dissipés, ni toutes les résistances vaincues. Le saint-siège n'a pas voulu écraser ces résistances, ni contrister personne. Il a mieux aimé s'associer au mouvement religieux des esprits et l'accroître en le dirigeant. Chaque jour il a marqué son zèle par un effort nouveau. Il a institué la fête de l'immaculée Conception, il a protégé ses défenseurs, il a interdit la publicité à ses adversaires, il a encouragé l'affirmation et prohibé l'attaque : il ne restait plus qu'un pas à faire pour arriver à la définition dogmatique. Mais avec

quelle religieuse sagesse, avec quelles attentives et délicates précautions tout a été préparé pour l'accomplissement de ce grand acte!

Quand le temps est venu, Grégoire XVI répond aux vœux de la catholique Espagne, et commence l'information.

Pie IX la reprend, et avec quelle incomparable opportunité! C'est de l'exil même qu'il envoie le signal aux extrémités du monde et consulte tous les évêques! Il sait que l'exil et les persécutions ne suspendent ni les travaux de l'apostolat, ni l'enseignement de la vérité: tous ces grands devoirs apostoliques sont plus sacrés dans la confusion des temps, et plus doux dans l'amertume des révolutions humaines.

C'était, vous le savez, N. T. C. F., au milieu des plus funestes tempêtes qui eussent depuis longtemps agité le monde: le sol tremblait partout sous les pieds des nations consternées; de toutes parts les trônes tombaient ou chancelaient: les peuples, emportés par un esprit de vertige, conspiraient à l'envi pour le renversement de toutes les antiques lois; une barbarie nouvelle, sortie soudainement, et tout armée, du sein de la civilisation épouvantée, menaçait de tout envahir; et déjà on voyait attaquer, avec une audace inouïe, toute autorité, toute religion, tout droit, la propriété, la famille elle-même, ces institutions primitives et fondamentales, que l'humanité, depuis soixante siècles, était accoutumée à respecter! Enfin, le vicaire de Jésus-Christ lui-même, outragé dans sa triple majesté, comme pontife, comme père, comme roi, par des enfants, par des sujets rebelles, était réduit à chercher, loin de Rome, la sûreté de sa personne sacrée, et à confier aux armes catholiques la défense du siège de Pierre.

Ce fut dans ces circonstances si terribles que Pie IX fit entendre sa voix: seul, calme et serein au milieu de tous les conducteurs des nations, éperdus et troublés, il arrête au plus fort de la tourmente un paisible regard sur celle que l'Eglise appelle *l'Etoile de la mer*, et fait planer pour ainsi dire sur le monde comme un signe d'espérance et de paix, comme un arc-en-ciel dans l'orage, la pure et douce figure de Marie conçue sans péché!

Quel magnifique spectacle ce fut pour la chrétienté tout entière que celui d'un pontife exilé, en butte à toutes les afflictions, à tous les périls, et qui a recours, non pas aux moyens temporels, non pas seulement à la prière, mais à un grand acte de foi, à la manifestation solennelle d'une vérité divine, laquelle deviendra, pour l'Eglise battue de la tempête, une protection dans le présent et une gloire dans l'avenir!

Quel hommage rendu, au milieu des souffrances de la société et de l'Eglise, à cet ordre surnaturel, depuis tant d'années, si profondément oublié sur la terre! C'est en lui seul, dans ce qu'il a de plus élevé

et de plus intime, qu'on va chercher son secours!

Aux craintes et aux agitations du monde, qui emploie et rejette successivement tous les moyens, toutes les espérances, l'Eglise répond en s'isolant en Dieu, en se détachant plus que jamais de la terre, et en se rapprochant du ciel par un grand acte de religion et de loi! Comment ne pas admirer la sublime opportunité de cette politique tonie d'en haut! Quelle réponse aux esprits qui aiment à parler de Dieu, de l'ordre spirituel, des vérités éternelles, et qui ont en même temps le malheur de ne pas comprendre l'autorité et la conduite surnaturelle de l'Eglise!

Pie IX fait de cette pensée la consolation de ses travaux, le but de ses efforts. Enfin le jour vient d'accomplir les plus chères espérances de son cœur; et ce jour, nous l'avons vu, a été la joie de sa vie, la couronne de ses vertus, et il restera l'honneur de son règne, la gloire de son pontificat.

Mais que de soins, que de sagesse encore, pour préparer l'avènement prochain de ce grand jour! Six cents évêques sont consultés; et, remarquez le bien, chacun sur son siège, entouré de ses prêtres, de son chapitre, de tout son clergé, de tous ses fidèles, de toutes les lumières et de tous les conseils de son diocèse. Ils interrogent, chacun de leur côté, avec maturité, avec sûreté, la tradition de leurs Eglises, la discernant, la jugeant, la déclarant dans la plénitude de leur liberté, sous la seule inspiration de Dieu, loin de toute influence et de tout entraînement étranger.

Non, jamais réponses plus libres et plus réfléchies ne furent faites à une consultation plus solennelle et plus sage.

Et tous ont répondu de la même voix: par cet admirable concert, qui est dans la vérité de Dieu, tous, sans s'être concertés, se sont accordés. La même inspiration a parlé en même temps à toutes les intelligences comme à tous les cœurs, en ce grand concile de l'Eglise dispersée.

Puis deux cents évêques de toutes les nations catholiques sont accourus à Rome, représentant la catholicité tout entière; et il est permis d'ajouter qu'il y en aurait eu six cents, comme à Chalcedoine, si les nécessités de l'Eglise l'eussent demandé, et si la discrétion de part et d'autre n'avait inspiré la réserve.

Mais de là, du moins, est sortie une grande démonstration: c'est qu'un concile œcuménique est désormais possible, quand le besoin s'en fera sentir.

Un signal, parti de la chaire de Pierre, peut en un instant réunir au centre tous les rayons de l'unité, et assembler l'auguste sénat du monde catholique, dont les prétendus sages et les politiques du siècle s'étaient plu à proclamer les séances closes désormais et pour toujours.

C'est qu'aujourd'hui, plus qu'en aucune autre époque, les brillantes découvertes du

génie de l'homme, les progrès les plus hardis des sciences, en faisant disparaître les obstacles, en supprimant les distances et rapprochant les peuples, ont servi providentiellement la cause de l'Eglise; tant il est manifeste que toutes les vraies lumières, toutes les grandes découvertes profitent toujours ici-bas à l'établissement divin!

Non, ce ne sera pas seulement pour porter les échanges du commerce jusqu'aux extrémités de la terre, ce ne sera pas seulement pour l'industrie ou pour la guerre, que les hommes marcheront désormais avec des pieds de fer et des ailes de feu; ce sera aussi pour la vérité, pour la charité catholique, ce sera pour la lumière et la paix du monde!

Et que vous dire maintenant de cette mémorable assemblée, et du touchant spectacle qu'elle a présenté à nos regards? Les évêques de France, d'Irlande, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique, de Portugal, de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Autriche, de la Hongrie, des Amériques, de l'Asie, de l'Afrique même, de tant de nations diverses, étaient là; sans s'être jamais vus, ils se sont avec joie rencontrés, reconnus et embrassés; tous unis dans la même pensée, dans la même grande inspiration de foi. Rien n'y rappelait les luttes, les vanités, les amertumes des plus grandes assemblées humaines. On n'y a vu qu'une généreuse émulation de mutuel respect, et de déférence unanime envers un saint pape, qui, de son côté, n'avait rien voulu entreprendre ni achever sans les évêques.

Vingt évêques de France étaient présents, et si l'élan des cœurs avait pu être suivi, soixante, tous, fussent accourus. L'Eglise de France, si illustre par sa science, si vénérable par ses vertus, si féconde dans les œuvres de son zèle, si fidèle en son indéfectible dévouement à l'unité de la foi et à la chaire de Pierre, avait et devait avoir une place d'honneur en ce congrès sacré. Nulle Eglise ne pouvait plus se réjouir, je dirai même, se glorifier dans une telle rencontre. Nulle en effet, parmi ce concert de toutes les autres Eglises, n'avait plus respectueusement et plus instamment pressé le saint-siège d'accomplir cet acte solennel; ses sentiments les plus chers, ses sentiments immémoriaux recevaient, par la définition même de ce dogme, une éclatante consécration.

C'est donc avec confiance que je le dis à tous: Nul ne pouvait avoir le droit de se plaindre ici; mais la France avait surtout le droit de se féliciter, elle qui était restée, entre toutes les nations, si fidèle à la tradition reçue de ses évêques apostoliques et de ses docteurs, depuis saint Irénée jusqu'à Bossuet. Lyon avait devancé de quatre siècles l'institution de la fête par Sixte IV; le serment de la Sorbonne avait devancé de plusieurs siècles aussi la définition de Pie

IX. Quand on disait ailleurs, la France affirmait et croyait; là où d'autres écoles voyaient une thèse, la grande école théologique de Paris révélait une croyance et imposait un serment. La scolastique, qui contestait en d'autres pays, suivait en France un commun symbole.

La France, qui avait eu une si ancienne et si noble part dans les efforts qui ont préparé la victoire, pouvait donc en demander une particulière dans le triomphe. Ce triomphe appartenait à tous, et pourtant, dans l'exaltation commune, une joie plus grande, s'il se pouvait, était permise à la France. Aussi, avec quel transport elle l'a fait éclater! Qui peut redire l'enthousiasme de ses plus illustres cités (126), faisant resplendir au loin, comme un phare lumineux de la foi, le rayonnement de leurs éblouissantes illuminations? Qui pourrait peindre la sérénité épanouie des cœurs et le touchant élan des multitudes? Depuis longtemps les pouvoirs de la terre s'étaient réservé le triomphe des pompes publiques.. la religion a eu les siennes, et le XIX^e siècle a revu les fêtes populaires de la foi.

La journée du 8 décembre couronne donc l'attente des siècles passés, bénit le siècle présent, appelle la reconnaissance des âges à venir, et laissera une impérissable mémoire. Elle satisfait chacun et ne blesse personne; c'est la première définition qu'aucun dissentiment n'aura marquée à l'heure de sa promulgation, la première qu'aucune hérésie ne suivra. Elle laissera le monde catholique unanime, comme elle l'a trouvé. Elle confirme tout et ne brise rien; elle resserre plus que jamais les liens entre Rome et l'Eglise de France, entre l'Orient et l'Occident, entre le successeur de Pierre et tous les évêques du monde; elle fait éclater la force de l'unité, l'énergie de la foi, l'expansion de la charité. Elle est pour le présent une irrésistible preuve de vie, au lendemain de tant de cruelles tempêtes. L'Eglise, qu'on croyait abattue par cinquante années de persécutions et d'outrages, se relève plus forte et plus libre que jamais; et cette immortelle épouse du Dieu vivant, que quelques-uns disaient épuisée par ce demi-siècle d'indifférence et de dédain, se déclare aussi puissante qu'aux anciens jours, en faisant, sans effort, et avec cette simple majesté qui lui est propre, un acte nouveau et solennel de sa plus haute souveraineté!

Donc, bénissons Dieu!

IV. Bénissons Dieu et applaudissons au triomphe de Marie!

C'est un noble et touchant spectacle de voir, dans les saintes Ecritures, les enfants de la femme forte se lever avec transport, se presser à l'envi autour de leur mère, admirer ses prérogatives, ses vertus, sa gloire, et publier hautement qu'elle est bienheureuse: *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt!* (Prov., XXXI, 28.) Les étrangers eux-mêmes, saisis d'admiration

et de respect, se levèrent aussi, joignirent leurs louanges à celles de cette famille privilégiée, et s'écrièrent : Oui, les grâces sont trompeuses; la beauté est un éclat fragile : *Gratia fallax : vana pulchritudo* (*Ibid.*, 30); mais votre sagesse et vos vertus, ô heureuse Mère! méritent seules une louange immortelle!

N. T. C. F., un pareil spectacle se présente en ce moment à nos regards d'un bout du monde catholique à l'autre : et nous aussi, nous avons une mère, nous ne sommes pas orphelins sur la terre : son nom nous est cher; nous aimons sa gloire; nous prenons plaisir à publier ses louanges; nous connaissons ses jours de fête; et c'est pour nous, en ce moment, une douce joie de céder à l'invitation qui nous est faite, et de nous unir à tous nos frères dispersés sur la face de la terre, pour célébrer en l'honneur de Marie, comme dans une fête de famille, la solennité du nouveau triomphe qui lui est décerné, et la proclamer enfin bienheureuse dans son immaculée Conception : *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt!*

Ceux-là même qui, depuis longtemps peut-être, sont étrangers à nos fêtes, attirés vers nous par la douceur du nom de Marie, par cette pieuse pompe, par cette lumière pure qui nous environne, et par l'harmonie de nos cantiques, se joindront à nos assemblées, et il n'y aura bientôt plus parmi nous qu'une voix et qu'un cœur pour redire à Marie une hymne d'admiration et d'amour.

O Marie! ô la plus pure des vierges! ô la plus noble! ô la meilleure des mères! c'en est donc fait! tous les enfants de Dieu, qui sont vos enfants d'adoption, se lèvent aussi! Je les vois! ils se pressent au pied de vos autels! Ils vous environnent de toutes parts! Comme leurs rangs sont serrés! Avec quel bonheur leurs yeux et leurs cœurs ravis vous contemplant sur ce trône de grâce que leurs mains vous ont élevé, et d'où vous semblez présider à leurs fêtes! Et cette joie ne sera pas renfermée dans le secret et dans le silence de nos cœurs : elle éclatera chez nous aussi par une solennelle manifestation. C'est pour vous, ô Marie! qu'ont été préparés ces festons et ces gracieuses guirlandes! pour vous ces arbustes verdoyants, cet encens, ces parfums et ces fleurs! pour vous ces chiffres d'or, ces riantes couleurs, ces bannières sacrées! c'est pour vous enfin que les nuits tout à coup s'illuminent des feux du plus beau jour!

La voix de vos enfants se fait entendre : c'est un cri d'amour, ils vous redisent mille et mille fois bienheureuse dans votre immaculée Conception : *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt!*

O très-douce Vierge! ne dédaignez pas ces humbles chants de joie que vous entendez s'élever vers vous du fond de la vallée des pleurs! Pardonnez à notre amour faible et grossier ces louanges que nous vous bégayons dans un langage si imparfait! Mais

il faut bien contenter notre cœur qui a besoin de vous louer!

Hélas! parmi les douceurs même des plus saintes allégresses, nous ne saurions oublier non plus nos profonds besoins et nos misères. Mais nos maux trouvent en vous leur remède; et tous, d'une même voix, dans le sentiment qui nous presse, nous vous adresserons, avec confiance, cette prière si pure et si fervente, qui est la prière des pécheurs, et qui est aussi la prière des justes et celle de toute l'Église, pendant le pèlerinage d'ici-bas : *Salve, Regina!*

Où, vous êtes véritablement reine par la gloire de cette incomparable alliance qui, vous faisant l'épouse immortelle de l'Esprit-Saint, vous a fait aussi la Mère du Fils de Dieu, c'est-à-dire, de celui qui porté écrit en lettres d'or sur son vêtement : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs!* (*Apoc.*, XIX, 16.)

Mais vous permettez à notre amour un nom plus doux et plus tendre; vous aimez que les enfants des hommes vous appellent leur mère : le sourire de l'amour maternel est toujours sur vos lèvres; vous ne réglez sur nous que par la honte; la miséricorde éternelle s'étant une fois donnée aux hommes par vous, ne cesse point de s'épancher sur eux par vous encore, et votre bouche pleine de douceur ne porte que des arrêts de clémence! Je vous salue donc, ô la plus douce et la plus miséricordieuse des mères! *Salve, Regina, mater misericordiæ!*

Où, vous êtes notre joie, notre vie, notre douceur, notre chère espérance! *Vita, dulcedo et spes nostra, salve.*

Hélas! malheureux enfants d'Eve, bannis du ciel avec une coupable mère, nous ne savons presque ici-bas que faillir, gémir, faillir encore et gémir toujours! De cette terre de larmes, où nous languissons, à peine avons-nous pu interrompre quelques instants nos chants de tristesse pour célébrer vos triomphes : ah! écoutez favorablement les cris de détresse que, du fond de notre exil, nous poussons vers vous : ne rejetez pas nos gémissements et nos pleurs : *Ad te clamamus, exsules filii Evæ : ad te suspiramus gementes et flentes in hac lacrymarum valle!*

O notre protectrice et notre mère! abaissez en ce moment sur nous vos regards les plus tendres et les plus miséricordieux : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte!*

Si une mère pécheresse nous condamna à d'inconsolables douleurs, nous avons en vous, ô Marie, par la bonté de Dieu, une autre mère, innocente et pure, qui essuie nos larmes et qui, après avoir, ici-bas, pleuré pour nous et avec nous, maintenant assise sur les paisibles rivages de la patrie céleste, nous appelle de sa main bénie et de son doux regard, et nous invite cependant à tourner vers elle nos yeux, et à invoquer comme la consolatrice de nos tristesses!

C'est donc à vous, ô Marie, que nous erions ; c'est vers vous que nous soupirons ! Voyez nos maux et hâtez-vous de nous secourir ! O Mère ! ô Mère ! ne nous entendez-vous pas, et vos entrailles n'en sont-elles pas émuës ?

Hélas ! il est vrai, nous avons mérité de souffrir ! Nous le confessons : nos misères ont abondé avec nos fautes ! Des disettes, des maladies cruelles dont nos pères ne connurent pas même le nom, des guerres terribles, tous les fléaux sont tombés sur nous à la fois, et sous tant de coups répétés de la justice divine, qui nous écrasent, nos cœurs endurcis ne se sont peut-être pas encore donnés à la pénitence ! Presque partout le saint nom de Dieu est encore blasphémé, le jour du Seigneur profané ; la sainteté des mariages est violée ; l'orgueil est au comble ; la corruption des mœurs envahit tout, et un luxe effréné, nourri par une cupidité sans bornes, couvre toutes ces misères d'un vêtement d'or !

O Dieu ! que deviendrons-nous, si votre miséricorde n'a pitié de nos maux et de nos crimes ? Mais comment oserions-nous attendre la miséricorde, nous qui ne savons pas même profiter des avertissements de la justice ? Plus Dieu nous frappe, et plus nous nous enhardissons à mal faire, comme si nous espérions lasser ses vengeances à force de péchés !

Je m'arrête : peut-être que mon zèle m'entraîne trop loin : nous sommes vains ! nous sommes oublieux ! nous sommes légers ! peut-être ne sommes-nous pas si méchants ! mais quel que soit le principe de nos maux, nous sommes du moins bien misérables !

Donc, ô Marie ! ô notre avocate ! abaissez en ce moment sur nous vos regards et prenez en pitié nos misères ! *misericordes oculos ad nos converte !*

Ce fut le vœu et l'espérance du Pontife, qui gouverne aujourd'hui, au nom de votre Fils, l'Eglise de Dieu, lorsque, parmi les amertumes de ces derniers temps, il médita le grand et pieux dessein de décerner à votre perpétuelle innocence ce nouveau et glorieux triomphe ! Pie IX pensa qu'en vous montrant à la terre dans l'éclat de cette éblouissante pureté qui ne connut jamais de lache, il attirerait vers vous les regards et les cœurs des hommes, et que vous, ô Mère de miséricorde, qui avez si souvent compassion de ceux-là mêmes qui ne pensent pas à vous invoquer, vous leur feriez sentir au monde, en cette rencontre, par quelque intervention plus compatissante encore, combien vous êtes bonne et puissante pour secourir ceux qui se tourmentent vers vous et réclament avec confiance vos intercessions !

Donc, ô notre miséricordieuse mère abaissez vos regards les plus tendres sur tous ceux qui souffrent et qui pleurent ici-bas, sur les justes et sur les pécheurs, sur tous les hommes, sur toute la sainte Eglise catholique dont vous êtes la Protectrice, et au milieu de ses luites et de ses douleurs,

obtenez-lui la gloire, la beauté et les vertus des anciens jours : *misericordes oculos ad nos converte !*

Abaissez-les en même temps sur la sainte Eglise romaine, sur ce glorieux siège de Pierre, fondement vénéré des promesses de Jésus-Christ, centre immuable de la grande unité chrétienne, d'où sortiront à jamais les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde pour dissiper toutes les ténèbres de l'erreur et propager les saintes vérités de Dieu !

Abaissez-les aussi sur nos chères Eglises de France, sur leurs pontifes et sur leurs prêtres ! voyez en ce triste siècle nos épreuves et nos périls ; bénissez notre ministère et ses amertumes ; intercédez pour nous auprès de votre Fils, le divin Pontife sans péché ! Qu'il fasse vivre à jamais dans nos cœurs la grâce sacerdotale et les vertus apostoliques ! Qu'il nous conserve cette sainte prudence, cette force pacifique et modeste, cette magnanimité simple, cette dignité patiente et invincible, qui convient si bien à ceux qui combattent pour la justice, parce que les lumières de la foi leur donnent quelque chose de la sagesse et de la patience de Dieu ! *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte !*

Et enfin, après avoir apaisé votre Fils, que nos crimes ont irrité contre nous et que nous ne savons plus nous-mêmes fléchir, montrez-nous, ô Marie, ce fruit béni de vos entrailles, montrez-nous son doux visage et son doux regard ; montrez-nous-le, pardonnant et bénissant : afin que, le voyant, nous croyions en lui, et que, croyant en lui, nous l'aimions, et que, l'aimant, nous ne péchions plus, et que, cessant de pécher, nous cessions aussi d'être misérables, autant qu'on peut, en ce triste monde, cesser de l'être : que la paix se fasse sur la terre entre la miséricorde et la justice ; que la joie revienne avec l'innocence ; que les fléaux cessent avec les crimes, et que des mœurs meilleures fassent luire pour nous de meilleurs jours !

Et, après nous avoir montré ce béni Sauveur comme le remède et le divin médecin de tous nos maux, parmi les ténèbres et les douleurs de la terre, obtenez-nous, ô clémente et très-douce Mère, obtenez-nous, par vos dernières supplications, la suprême grâce, celle de le contempler avec vous, après l'exil, dans les splendeurs du jour éternel et dans l'immuable félicité de la patrie ! *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende !*

Tel est le dernier vœu de notre cœur ; nous le déposons dans le vôtre, ô très-douce Vierge Marie ! *O pia ! o clemens ! o dulcis Virgo Maria !*

Donné à Orléans, le 25 mars 1854.

IX. MANDEMENT

Pour le saint temps du carême de l'année 1850.

SUR LA LOI.

Nos très-chers frères,
Aux approches de la sainte quarantaine.

L'Église, notre mère, invite chaque année ses enfants à méditer sérieusement devant Dieu quelqu'une de ces grandes vérités, dont l'oubli désole toujours étrangement la terre, dit un prophète (126*).

Parmi ces vérités saintes, il en est une, dont il nous a paru singulièrement utile de rappeler les enseignements à votre foi : également simples et sublimes, également nécessaires et accessibles à toutes les intelligences, ces enseignements, aux tristes jours où nous vivons, sont devenus plus que jamais dignes d'une méditation profonde.

Les esprits graves et les hommes réfléchis y découvriront peut-être la définition certaine de l'indéfinissable malaise qui nous travaille, la solution préparée par Dieu lui-même aux redoutables problèmes qui agitent en ce moment le monde, le remède providentiel aux maux du passé, et enfin, l'unique pacification possible de l'avenir!

On a vu tomber en défaillance les peuples les plus forts, dit le prophète Isaïe : *la société humaine s'est comme affaissée dans sa faiblesse, et la terre entière a pleuré, parce que ses habitants ont perverti le droit, violé la loi et brisé le lien essentiel et éternel de l'alliance sociale. (Isa., XXIV, 4, 5.)*

Les hommes sont gouvernés par diverses sortes de lois (MONTESQUIEU), vous le savez, N. T. C. F.; mais il y a une loi générale, unique et suprême des sociétés humaines. Cette loi est une condition nécessaire de force et de vie pour les peuples comme pour les individus, pour les familles les plus humbles comme pour les plus puissantes nations.

Et si l'humanité souffre aujourd'hui, si d'un bout de l'Europe à l'autre une effroyable détresse se révèle, au cœur même de la plus brillante civilisation qui fut jamais, c'est que la grande loi morale et sociale, la loi divine et éternelle, la loi conservatrice du genre humain est oubliée, méconnue, foulée aux pieds, et, selon l'énergique expression d'un prophète, indignement déchirée : *Lacerata est lex. (Habacuc, I, 4.)*

Certes, ce ne sont point les lois qui nous manquent : elles surabondent parmi nous ; mais, comme le disait autrefois le plus grave des historiens, leur nombre est un embarras plutôt qu'un secours. Jamais, sans contredit, la société française n'a éprouvé des angoisses plus vives qu'aujourd'hui, et, chose singulière ! les sages ont proclamé que c'était la multitude même et la variété de ses lois qui la fait souffrir. Ce qui nous manque, c'est ce qui donne aux lois leur force, en leur donnant un appui dans la conscience des peuples ; ce qui nous manque, c'est l'intelligence et le respect de cette loi supérieure, immuable, divine, éternelle, sans laquelle toutes les lois humaines ne semblent faites que pour proclamer plus haut la détresse des législateurs de la terre et étaler plus tristement à tous les yeux, dans le luxe même et la

multiplicité de leurs ordonnances, la misère étrange de leurs plus sages pensées et la faiblesse incurable de leurs plus puissants efforts.

Voilà, redisons-nous volontiers encore avec cet ancien historien, voilà ce qui nous avertit de remonter plus haut et d'étudier plus profondément les principes mêmes du droit, afin de découvrir par quelles voies déplorablement nous sommes parvenus à cette multitude infinie et à cette variété de lois (127).

En toutes choses, il faut bien distinguer ce qu'il y a d'essentiel et de divin, dont Dieu est l'auteur, et qui est immuable ;

Et ce qu'il y a de contingent et d'humain, qui vient de l'homme et qui peut changer.

Les formes de gouvernement sont variables ; les lois civiles et politiques peuvent être modifiées selon les temps et les lieux, selon les hommes et les choses : ce qui était sage et bon hier, peut aujourd'hui ne l'être plus ou l'être moins ; ce qui est utile chez un peuple, est quelquefois inutile ou dangereux chez un autre.

En un mot, il y a un bien relatif, contingent, mobile, changeant comme la nature de l'homme, comme le temps, comme l'espace, comme la terre où il habite, comme les jours, les saisons et les heures à travers lesquels s'écoule sa fugitive existence.

Mais il y a, un bien absolu, suprême aussi immuable, nécessaire, dont on ne saurait s'éloigner sans péril, dont on ne se sépare jamais sans crime : tout ce qui s'y oppose, tout ce qui lui est contraire est essentiellement mal.

De là deux ordres de lois :

1° Les lois humaines, variables et accidentelles, que l'homme et les sociétés civiles et politiques instituent, modifient, abolissent, reproduisent pour leurs besoins particuliers et selon les différents caractères et les divers tempéraments des peuples ;

2° La loi divine ou essentielle de l'homme et de la société générale du genre humain, que l'homme et les sociétés humaines ne peuvent pas changer, parce qu'ils ne l'ont pas faite et qu'elle est immuable comme Dieu lui-même, de qui elle vient, en qui elle est : et toutes les lois humaines, au milieu même de la mobilité de leurs formes accidentelles et variables, doivent toujours, dans leur principe et dans leur fond, demeurer conformes à cette loi suprême et éternelle.

Cette grande loi est, au milieu du monde moral, le centre immobile autour duquel peuvent se mouvoir sans péril la multitude et la variété des lois humaines : elles ne s'égarent point tant qu'elles conservent leur lien et leur rapport avec ce centre nécessaire ; mais, du moment qu'elles s'en éloignent, elles commencent aussitôt à affoler.

Mais quelle est cette loi ? où la trouve-t-on ? où est-elle écrite ? quels sont ses principaux caractères ? quels devoirs impose-t-elle ? quelle est sa sanction ? Graves questions, assurément, que je me propose d'étudier avec vous, M. T. C. F.

(126*) *Desolatio desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde. (Jerem., XII, 4.)*

(127) *Lex res admouet et de principibus juris et qui-*

bus modis ad hanc multitudinem infinitam ac varietatem loquitur, peruenitum sit, alii us disseram. (TACITE.)

Si je considère cette loi dans sa nature essentielle et dans sa plus haute origine, je la définirai : *la loi qui est*.

Si je la considère dans sa raison absolue, dans son but suprême, je la définirai : *la loi du bien*.

Si je la considère dans son obligation principale et dans son accomplissement sommaire, je la définirai : *la loi de l'amour*.

Enfin, si je la considère dans son expression écrite et dans sa promulgation solennelle, c'est le *Décalogue chrétien*.

I. — *La loi qui est*.

Quiconque veut, en fait de législation, élever ses pensées à la hauteur convenable, et les éclairer des vives lumières de la vérité et de la justice, doit distinguer toujours deux sortes de lois : l'une que les hommes de génie ont appelée *la loi qui est* ; l'autre, *la loi qui est faite*.

La loi qui est : fondée sur la raison, sur l'essence même des choses divines et humaines, sur la nature, sur les rapports nécessaires de Dieu et de l'homme, et des hommes entre eux ; éternelle, immuable, universelle, toujours vivante, comme l'essence même des choses, laquelle est identique et toujours la même, dans tous les temps et dans tous les lieux.

La loi qui est faite : accidentelle, contingente, variable comme les hommes qui la font, comme les circonstances pour lesquelles elle est faite.

La loi qui est : ce n'est point l'accord des nations et le consentement libre des législateurs qui l'ont établie ; elle n'est point le droit particulier de tel ou tel peuple, le privilège exclusif de telle ou telle civilisation : elle existe la même pour toutes les nations, pour tous les siècles et avant eux : avant qu'aucune loi ait été écrite, avant qu'aucune cité ait été fondée, elle était.

Les hommes ont pu l'écrire ; Dieu lui-même a pu la graver sur la pierre. Mais elle n'a pas commencé à être loi du jour seulement qu'elle a été écrite, mais bien du jour où elle est née. Or, dit admirablement un ancien, *elle est contemporaine de l'intelligence divine* ; elle est née avec et dans la pensée divine elle-même. Non-seulement elle compte plus d'années que les peuples et les cités (127*) ; mais elle est de l'âge du Dieu qui a créé, qui conserve et régit le ciel et la terre.

Elle subsiste, par elle-même, comme le vrai, comme le juste, comme le bien, dont elle n'est que l'expression ; elle ne saurait

donc commencer ni périr avec les lettres qui servent à rédiger les lois.

Elle est la raison souveraine du Dieu très-haut, communiquée à notre faible nature. Ce qui doit être fait, elle le commande ; ce qui doit être évité, elle le défend. En elle, par conséquent, se trouve, se formule et apparaît la profonde et nécessaire distinction du bien et du mal, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste.

En un mot, elle est le modèle primitif et immuable ; le type divin et immémorial de tout ce qui est bon.

C'est cette haute et sublime loi que contemplait le philosophe romain quand il écrivait ces remarquables paroles :

« Le sentiment des plus grands d'entre les sages fut toujours que *la loi* n'a point été imaginée par le génie des hommes, ni faite par la volonté des peuples ; elle est quelque chose d'éternel, qui doit régir le monde entier par la sagesse de ses commandements et de ses défenses. L'esprit divin, ajoutait-il, ne peut pas être sans la raison, et la raison divine ne peut pas exister sans être la règle et la sanction du bien et du mal, sans poursuivre les méchants et sans protéger les bons (128).

« Non, disait-il enfin, il n'existe qu'un seul droit, qui est le lien unique de la société humaine, et qu'une loi unique institua. Cette loi est la droite raison, en tant qu'elle commande ou qu'elle défend ; et cette loi, écrite ou non, quiconque la méconnaît, est dans l'injustice. »

Voilà pourquoi, bon gré mal gré, *la loi qui est*, demeure d'une manière ou d'une autre, la dominatrice souveraine de toutes les intelligences et de toutes les volontés. *Elle est*, comme le chantait le prince des lyriques profanes, *elle est la reine des mortels et des immortels*. C'est la grande loi des âmes ; c'est la loi profonde et inévitable des consciences.

Elle règne sur les législateurs eux-mêmes, qui sont au langage des divines Écritures, *les principes et comme les dieux de la terre*. « *Dix estis.* » (Psal. LXXXI, 6.) C'est la loi des lois. Tout ce qui est mis et demeure dans le moule de cette loi s'ordonne et subsiste ; c'est l'ordre et la paix : tout ce qui s'en sépare tombe dans le désordre et la ruine. Sans cette loi supérieure et féconde, qui seule donne la vie, les lois les plus savantes ne font qu'organiser le dépérissement, l'anarchie, la mort. Les législateurs les plus puissants ne peuvent rien contre elle ou sans elle : elle les domine, elle les inspire, elle les règle, ou elle les brise. *Malheur à ceux, dit*

(127*) Quæ non tum denique incipit lex esse, cum scripta est, sed tum cum orta est. Orta autem simul est eum mente divina. Quæ vis (sive lex) non modo senior, quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius, cætum et teras truentis et regentis Dei. (Cic.)

(128) Video sapientissimorum fuisse sententiam, legem, neque hominem ingenii excogitatum, nec scitum aliquid esse populorum, sed æternum quoddam, quod universum mundum regeret, imperandi prohibendique sapientia.

Neque enim esse mens divina sine ratione potest, nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sancendis habere; erat enim ratio perfecta a rerum natura, et ad recte faciendum impellens et a delicto avocans.

Est enim unum jus, quo devincta est hominum societas, et quod lex constituit una: quæ lex est recta ratio imperandi atque prohibendi; quam qui ignorat, is est injustus, sive illa sit scripta usquam, sive nusquam. (P. 556.)

un prophète, qui, en décrivant des lois, écrivent l'injustice (Isa., X, 1), ils périront!

Et tout cela se comprend : comme la société humaine est, avant tout, une société d'intelligence, de vérité et de justice, la loi, qui est la vérité, la justice, la raison même, est essentiellement la loi générale et suprême de la société humaine.

De cette loi dérivent et dépendent essentiellement toutes les institutions civiles, morales et politiques des peuples, toutes les conventions, toutes les ordonnances, toutes les lois, en un mot, que peuvent faire les hommes.

Aussi, combien il importe que les hommes qui font des lois n'oublient jamais que la loi qui est faite doit toujours l'être sur le modèle et l'image de la loi qui est : autrement la loi qui est faite est mal faite. Elle n'est pas loi, elle n'est rien ; dit saint Thomas d'Aquin, l'angélique et immortel théologien de l'Eglise catholique. Et Bossuet exprime en des termes peu différents la même pensée, quand il dit que tout ce qui se fait contre la loi éternelle est nul de soi.

La sagesse païenne, elle-même, avait reconnu cette grande vérité. Le droit fondamental de la loi qui est faite, dit le philosophe romain (128*), vient essentiellement de cette loi suprême, qui était, qui est et qui sera éternellement, et indépendamment de tout homme qui l'écrive, indépendamment de toute cité qui lui obéisse.

Donec, l'arbitraire ou la force, la violence ou le caprice d'une volonté quelconque, générale ou particulière, ne fait point, ne peut point faire la loi. La maxime adulatrice : *Quod placuit principi, legis habet vigorem* tombe et disparaît devant cette belle et forte doctrine : Le bon plaisir, la seule fantaisie du prince, qu'il soit un ou plusieurs, n'est point la loi.

Ce qui fait la loi, ce qui donne à la loi sa force, ce qui l'impose à la conscience de l'homme, c'est la raison et la sagesse de Dieu même : et cela doit être essentiellement, puisque l'homme est un être raisonnable, et la société humaine une société d'intelligence.

Telle est l'idée fondamentale de toute loi, tel est le principe essentiel qui la constitue : il faut toujours que la loi humaine soit conforme à la raison divine et qu'elle apparaisse comme une lumière, comme une émanation de la vérité et de l'intelligence éternelle ; il faut qu'elle soit l'application pratique des principes immuables de la sagesse, aux besoins, aux intérêts, aux droits, aux devoirs mutuels des hommes dans la société.

Les théologiens de l'Eglise catholique auraient pu proclamer une absurdité et aussi l'abaissement de l'homme, s'ils avaient reconnu que l'obligation d'obéir à la loi a sa racine dans la volonté arbitraire, ou même dans la raison personnelle d'un législateur humain quelconque. Ils ont cher-

ché et trouvé plus haut la sanction de la loi, dit le docteur Baluès, dont nous aimons à citer le nom et les paroles, en rendant à cette chère et glorieuse mémoire un juste tribut de tendres et douloureux regrets : *Lorsqu'il est question d'agir sur le cœur de l'homme, de lier sa conscience et de lui imposer des devoirs, les théologiens de l'Eglise n'ont rien trouvé dans la sphère des choses créées qui puisse atteindre si haut.*

Sans doute les lois humaines, si elles sont justes, dit saint Thomas, ont la force d'obliger les âmes ; mais elles tiennent cette force de la justice, de la raison, de la loi éternelle dont elles dérivent ; en un mot, de Dieu, qui est le droit suprême, le droit unique, le droit divin de toutes les autorités et de toutes les lois.

Par là, et par là seulement, on explique les véritables droits de l'humanité ; on obtient des hommes une obéissance noble et facile ; on assied sur des basses solides, inébranlables, les droits et les devoirs des gouvernements, aussi bien que des peuples : par là on comprend enfin ce qu'est dans la société humaine le pouvoir, le commandement et l'obéissance ! Ce n'est plus la volonté d'un autre homme, ce n'est plus sa raison vulgaire qui règne sur l'homme : non ; c'est la raison émanée de Dieu, c'est la loi éternelle, c'est Dieu lui-même. Généreuse et libérale théorie, dans laquelle le pouvoir trouve son autorité et sa force, et dans laquelle aussi la société trouve la plus ferme garantie de l'ordre et de la vraie liberté ! Théorie sublime, qui fait disparaître de l'obéissance, l'abaissement de l'homme en même temps que du commandement, la tyrannie de sa volonté ; qui fait, en un mot, de la loi humaine un écho, un organe de la loi éternelle, et de la législation des peuples un ministère divin !

Et par là se révèle ici la Genèse profonde et la belle économie de toutes les autorités, de toutes les lois divines et humaines !

Avant toutes choses, il y a l'autorité qui est : l'autorité simple, divine, éternelle, immuable, universelle, absolue et souverainement paternelle du Créateur sur le monde et sur les hommes, qui sont ses créatures et l'ouvrage de ses mains ; et puis il y a l'autorité qui est faite : l'autorité donnée, transmise, reçue, partagée, multipliée : les autorités humaines.

De même il y a la loi qui est, et la loi qui est faite. La loi supérieure, invariable, essentielle ; et les lois humaines.

Et tout vient, tout dépend, tout dérive du Dieu qui nous a révélé son nom glorieux, incommunicable, essentiel, lorsqu'il nous a dit : *Je suis celui qui est* (129) !

L'autorité qui est, c'est Dieu : la loi qui est, c'est la raison, c'est la volonté de Dieu : Voilà d'où lui vient sa puissance et son nom,

constituta

(129) *Ego sum qui sum.* (Exod., III, 14.)

(128*) *Constituendi vero juris ab illa summa lege capimus exemplum, que sæculis omnibus ante nata est quam scripta lex ulla, aut quam omnino civitas*

sa force, sa majesté, sa souveraineté invincible.

Et quand la loi humaine a été faite sur le modèle de la loi divine, elle participe à cette force, à cette majesté, à cette puissance ! Et les sages législateurs sont alors regardés sur la terre comme des hommes divins !

Considérée dans sa nature essentielle et dans sa plus haute origine, la grande loi que nous méditons, c'est donc *la loi qui est*.

Considérée dans sa raison absolue et dans son but essentiel, c'est la *loi du bien*.

II. — *La loi du bien.*

Qu'est-ce à dire ? *Le bien* ! Il n'y a pas, dans la langue humaine, de nom plus vulgaire : Il n'y en a pas de plus noble ! Il n'y en a pas de plus simple : Il n'y en a pas de plus fécond ! — On l'a dit, et il est vrai : la langue vulgaire cache quelquefois dans ses profondeurs des beautés inaperçues, et sous une apparence de simplicité, des sens magnifiques. — Ainsi nous répétons tous les jours : *Aimer le bien, faire le bien, conseiller le bien, revenir au bien*. Il n'y a pas de locution plus familière ; et toutefois rien n'est plus grand ! La vertu, cette sublime puissance du cœur de l'homme, n'est la vertu, que parce qu'elle veut et fait courageusement le bien ! Et quand les saints livres veulent exalter la femme forte, ils ne lui donnent que cette louange si courte et si majestueuse : *Tous les jours de sa vie, elle a fait le bien, et jamais le mal !* (Prov., XXXI, 12.)

Il est impossible de prononcer ce grand nom, le *bien* ! avec quelque réflexion, sans qu'il s'élève tout à coup dans la pensée à une force, à une hauteur, à une dignité singulière. Le *bien* est manifestement un nom supérieur et divin ! C'est un de ces noms augustes, devenus providentiellement populaires et par lesquels il a plu à Dieu de se nommer ici-bas. Nous dirons plus : Le *bien* ; au sens absolu, c'est *Dieu même* ! c'est Dieu seul ! et voilà pourquoi *la loi de Dieu, la loi qui est*, est essentiellement la *loi du bien* ; et la loi du bien ne devient la loi de l'homme, que parce qu'elle est la loi de Dieu même.

Dieu est avant tous les siècles : il est la vérité, la raison, la bonté, la justice infinie ; c'est par là qu'il est le bien suprême, et, selon la simple et belle expression des divins livres, *tout le bien* (129*). Mais, de plus, Dieu connaît ; il approuve, il aime, il veut essentiellement le bien, qui est lui-même ; il impute, il défend, il repousse, il condamne essentiellement le mal, qui lui est souverainement contraire.

C'est la condition nécessaire, immuable de sa nature et de son existence dans l'éternité, on le comprend ; mais c'est aussi la condition nécessaire, immuable de sa volonté pour tout ce qu'il crée en dehors de lui, dans le temps et l'espace. S'il en était autrement, Dieu se renierait lui-même ; il s'annéantirait. Celui qui est éternellement le bien ne serait plus : il y aurait contradiction dans les termes.

Donc, nous le répétons, la *loi de Dieu*, la *loi qui est*, la loi éternelle est essentiellement la *loi du bien*.

Donc, et par là même, le *bien* est essentiellement la raison et le but de toutes les lois humaines qui doivent dériver et dépendre de la loi divine et éternelle.

Les lois humaines ne sont lois que quand elles ont le *bien* pour raison et pour but :

Le *bien* infini, qui est le bien de Dieu, Dieu lui-même ;

Le *bien* particulier de l'homme ;

Le *bien* public, le *bien* commun des hommes réunis.

Essayons d'étudier dans leur principe même les belles et importantes conséquences de cette haute doctrine.

Dieu, vie, intelligence et amour ; vérité, beauté, bonté essentielle : Dieu, infini, immuable, parfait, universel, et par là bien suprême, a voulu communiquer ses perfections au dehors, et nous le voyons dans le temps créateur et père ; créateur du monde et père de l'homme ; et par là autorité souveraine de l'homme et du monde.

Or, voici quel a été, quel sera jusqu'à la fin l'ordre essentiel de cette création : Dieu a créé le monde, le ciel et la terre, le temps et l'espace pour l'homme ; mais l'homme pour lui-même et pour l'éternité, c'est-à-dire pour le bien suprême et éternel : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* (Prov., XVI, 4.) C'est pour cela qu'il l'a créé à son image et à sa ressemblance ; qu'il l'a fait vie, intelligence et amour, vérité, beauté, bonté, créés ; et par là bien magnifique, quoique fini, borné, imparfait et dépendant essentiellement du bien suprême, qui est tout à la fois son principe et sa fin, son origine et son but, son modèle et sa loi.

La vérité, la beauté, la bonté, la justice infinies : le vrai, le beau, le bon, le juste, le *bien* par excellence, est donc sous tous les aspects la condition suprême, la loi essentielle d'existence et de perfection pour l'homme.

C'est en faisant le *bien*, en l'aimant, en s'appliquant à le connaître, à le vouloir, à l'accomplir, que la vie, l'intelligence et l'amour s'élèvent en l'homme, se perfectionnent et s'achèvent ; s'assimilent au vrai, au beau, au bien suprême.

Le *bien*, c'est donc tout à la fois la fin de l'homme, le but de sa création, la raison de son existence, le moyen de son perfectionnement : Le *bien*, c'est l'obligation, le devoir, le lien de son intelligence, de son cœur, de sa vie : C'EST SA LOI.

L'homme est obligé au *bien* ; il doit tendre au *bien* : c'est une chose *juste* qu'il fasse le *bien* ; et il devient lui-même *juste* quand il fait le *bien* : il devient pur, il devient saint, il devient bon ; parce que le *bien* qu'il fait et auquel il s'assimile en l'aimant et en l'accomplissant, c'est la bonté, c'est la justice, c'est la sainteté, c'est la droiture, c'est-à-dire, l'éloignement de tout ce qui est mal, de tout ce qui est impur, méchant ou dépravé.

(129*) *Omne bonum.* (Exod., XXXIII, 19.)

En un mot, l'homme en faisant le bien devient ce que la langue vulgaire nomme d'un nom si simple et si beau, si énergique et si touchant : il devient l'homme de bien !

Mais ce bien pour lequel l'homme est fait, qui est la fin de sa nature et le but de sa création, Dieu a voulu qu'il l'aimât, qu'il le fit librement. Il n'a pas plu à Dieu d'être servi machinalement par un esclave imbécile, ou tristement glorifié par une créature sans liberté et sans vertu : Et Dieu a créé l'homme libre, c'est-à-dire, maître et arbitre de ses actions, de ses pensées, de ses volontés (130) : L'homme pense, veut, agit sans contrainte et sans nécessité : C'est librement que l'homme doit tendre au bien, et observer la loi qui est l'expression du bien.

Le bien, qui est Dieu, est essentiellement libre : l'homme de bien l'est aussi, il doit l'être; autrement, il ne serait plus que l'homme de la nécessité et de la contrainte. Le bien pourrait encore être en lui, mais sans mérite et sans vertu : Il a convenu à Dieu de nous traiter autrement : Il y a plus de péril sans doute; mais aussi pour nous plus d'honneur. Et d'ailleurs, Dieu nous secourt, nous soutient toujours ! il a gravé la loi du bien dans le cœur de l'homme, dans sa conscience, dans son intelligence (130*) : Il ne l'y contraint jamais, mais il l'y oblige toujours, et toujours il l'y porte, il l'y aide ! Le remords est la seule violence qu'il lui fasse; mais c'est une violence aussi douce que forte, aussi respectueuse pour sa liberté que secourable et miséricordieuse : Que si l'homme, après avoir violé, méprisé le bien, repousse et dédaigne le remords, Dieu se réserve, pour maintenir contre lui les droits de sa sainteté et de sa justice, les secrets et les profondeurs de l'éternité : en un mot, Dieu est patient, parce qu'il est éternel.

Mais ce qui demeure toujours manifeste, c'est que Dieu n'exerce son autorité suprême et le droit de commander à l'homme que pour le bien, pour faire arriver l'homme au bien, qui est le but, la fin, le moyen de son existence et de son perfectionnement.

Et toutes les lois de Dieu qui sont le commandement de son autorité, l'expression de sa volonté, en même temps que l'expression du bien, n'ont pas d'autre but, ni d'autre fin.

Et toutes les lois de la société humaine, filles de la loi divine, doivent avoir la même fin, le même but : car le bien, qui est la fin de l'homme et la loi de sa vie, est aussi nécessairement la fin de la société humaine, le but de son institution, la loi de son existence et le moyen de tout perfectionnement social.

La société, comme l'homme, doit tendre au bien, aimer le bien, faire le bien. Le bien c'est son obligation, son devoir, son lien, sa loi; elle est uniquement, essentiellement obligée au mal.

Et voilà pourquoi l'homme de bien est celui qui respecte, qui observe, qui accomplit toutes les lois divines et humaines :

voilà pourquoi le respect, l'observance, l'accomplissement des lois est le devoir essentiel de l'homme sur la terre. De même que l'homme devient saint, droit, bon, juste, quand il observe les lois; il devient dépravé, méchant, injuste, pécheur, quand il ne les observe pas.

Et alors surgit une autre grande loi, qui est toujours la loi de la raison, de la vérité et de la justice, et qui se nomme la loi du châtiment. La loi du châtiment n'est pas une seconde loi de l'humanité : c'est, si je puis m'exprimer ainsi, la seconde face, le revers de la première; c'est toujours la loi du bien; mais la loi du bien revendiquant ses droits contre le mal, châtiant justement le mal. Et cependant ce n'est pas la loi des contraintes : c'est la loi des semblables, c'est la loi du talion. En voici la formule : *Per quæ peccatis, per hæc et torquetur.* « Par où l'homme a péché, c'est par là qu'il souffre. » (Sap., XI, 17.) Cette loi s'applique dans le temps et dans l'éternité : c'est la loi de la justice humaine comme de la justice divine. Vous avez voulu le mal, vous avez rejeté le bien : le bien vous rejettera à son tour; le mal vous saisira, et vous appartiendrez au mal. Le mal que vous avez voulu, que vous avez choisi, que vous avez fait, votre mal demeurera. Vous vous êtes éloignés, vous vous êtes séparés librement, volontairement du bien : votre volonté sera faite; la séparation, l'éloignement continuera; et, si le repentir n'est pas venu vous ramener au bien, toujours loin du bien, dont vous n'avez pas voulu, vous serez dans le mal que vous avez choisi : *Discedit a me.* (Matth., XXV, 41.)

Telle est la loi éternelle, et sa sanction profondément juste et inévitable; et tel est le fondement des lois pénales parmi les hommes.

Et maintenant, quel est en substance le bien dont cette loi est l'expression, le commandement; dont elle a fait à l'homme une obligation sacrée? Quels sont, en détail, les préceptes fondamentaux de la loi qui est? Chose admirable! cette loi est d'une simplicité et tout à la fois d'une fécondité infinie, comme le Dieu dont elle est née. Elle se résume dans un seul précepte qui dit tout ! Elle ne commande qu'une chose, une seule, l'amour ! l'amour du bien. Elle n'en défend qu'une autre, la haine ! Exclure la haine et faire régner l'amour, c'est toute la loi !

Considérée dans sa raison absolue, dans son but essentiel, la grande loi que nous méditons, c'est donc la loi du bien : Considérée dans son obligation principale, dans son accomplissement sommaire, c'est la loi de l'amour.

III. — La loi de l'amour.

1° L'amour de Dieu, qui est infiniment bon, aimable et parfait, qui est le bien suprême.

2° L'amour de l'homme, qui est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, qui est ici-bas le premier et le plus noble des biens créés !

illi. (Eccli., XV, 14.)

(150*) *Adjecit mandata et præcepta.* (Eccli., XV, 15.)

(130) *Deus ab initio constituit hominem et reliquit illum in manu consilii sui: ante hominem vita et mors, bonum et malum; quod voluerit ei, dabitur*

Et d'abord l'amour de Dieu : inscrivons ici avec joie les simples et fortes paroles, qui sont l'expression divine elle-même de cette belle loi :

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme et de toutes vos forces. Et ces paroles, vous les mettrez dans votre cœur ; vous les méditeriez, étant assis dans votre maison, ou par les chemins dans vos voyages ; à votre réveil et à votre coucher. (Deut., VI, 5—7.)

Qui oserait contester la souveraine et évidente justice de cette loi ? Si le bien doit être aimé, le bien suprême ne mérite-t-il pas un suprême amour ?

Puis vient l'amour du prochain :

Vous aimerez votre prochain comme vous-même. (Marc., XII, 31.)

C'est avec cette simplicité, cette clarté, cette brièveté de paroles, que le grand, le premier et comme l'unique précepte de la loi du bien ; celui dont la fécondité renferme et produit tous les autres, a été défini et révélé au monde qui l'avait si étrangement oublié, par l'Évangile. Aimer : aimer chaque chose selon la dignité de sa nature ; aimer par conséquent Dieu par-dessus toutes choses et soi-même pour Dieu, et en soi l'âme plus que le corps, et ses semblables comme soi-même ; et par conséquent ne pas faire à un autre ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait, et faire pour lui ce que nous voudrions qu'il fit pour nous-mêmes : telle est au langage des divines Écritures, *la loi royale et souveraine* : « *Lex realis.* » (Jac., II, 8.)

Où, nous devons nous aimer les uns les autres, parce que nous sommes tous frères, *omnes fratres estis*, dit Jésus-Christ ; tous faits à l'image de Dieu, et également ses enfants : tous une même race et un même sang. Nous le devons, parce que nous devons aimer tous ensemble le même Dieu, qui est notre père commun ; parce qu'il est naturel que nous aimions les uns dans les autres la ressemblance de Dieu ; parce que qui aime Dieu doit aimer sans effort, pour l'amour de lui, tout ce qui est fait à son image.

Aimer Dieu, le servir, respecter son autorité souveraine et s'aimer les uns les autres, telle est donc la grande loi de l'humanité ; telle est la fin première et dernière ; telle est la fin commune et immortelle qui doit servir de base à toutes les relations et à toutes les lois sociales.

C'est la loi universelle, dit l'Écriture : *Lex universa.* (Matth., XXII, 40.) Elle s'étend à tout : elle est le principe nécessaire de toutes les lois que peuvent faire les hommes ; elle établit le droit sacré et le droit profane, le droit public et particulier, le droit des nations et le droit des familles ; en un mot, la droite observance de toutes les choses divines et humaines, avec la sanction nécessaire des châtimens et des récompenses, dans le temps et dans l'éternité.

Et voyez, N. T. C. F., combien la démonstration de toute cette doctrine est facile : Dieu qui a fait l'homme à son image et à sa ressemblance, l'a fait aussi, et par là même,

pour la société de ses semblables, et il a institué la société humaine à l'image de la société divine : *Sint unum sicut et nos.*

Dieu, qui est vie, intelligence, amour, vérité, beauté, bonté suprême, a fait l'homme pour une société de vie, d'intelligence, d'amour ; et a voulu qu'il y eût entre tous les hommes, qui sont ses enfants, un commerce de vérité, de bonté, de beauté intellectuelle et morale : et s'il est permis de s'exprimer ainsi, un *bien public*, un *bien commun*, un *bien social*.

Mais quel est ce bien commun : que peut-il être ? et quelle sera, par conséquent, la *loi sociale* ? Il ne peut pas y en avoir d'autre que le *bien* et la *loi* de l'homme lui-même. Et, en effet, les hommes en *société* ne changent ni de nature, ni de loi, ni de fin, ni de but. Au contraire, la société n'est instituée que pour perfectionner leur nature, aider à son noble développement, lui faire mieux atteindre son but, lui faire mieux accomplir sa fin. C'est uniquement pour mieux parvenir au *bien* que les hommes s'associent ; c'est pour s'améliorer, se fortifier, se perfectionner mutuellement.

La vie, la vérité, l'intelligence, la sagesse, la bonté, la charité, la justice ; tel est le *bien social*. La conservation et le perfectionnement de toutes ces nobles prérogatives en l'homme ; l'élevation de toutes ces belles facultés, qui sont la douceur, l'ornement et la gloire de l'humanité ; l'amour et la protection de ces dons précieux, de ces dons divins, qui seuls sont la richesse et la force, et *tout le bien* de la société humaine : tel est le but unique, telle est la raison essentielle de la loi sociale.

La loi sociale, c'est donc simplement la grande et immortelle loi de *l'amour*, et d'abord la loi de *l'amour pour Dieu*, qui est le grand bien de l'homme. Certes, la société des hommes entre eux n'est pas instituée pour détruire la société de l'homme avec son Dieu, mais pour resserrer plus fortement, plus solennellement les liens de cette société divine.

Et voilà pourquoi les plus illustres législateurs et tous les philosophes dignes de ce nom ont fait du lieu religieux le seul lien véritable de la société parmi les hommes. Les hommes, en effet, ne sont créés que pour s'associer ici-bas dans l'admiration et l'amour du souverain bien, et dans la recherche de la félicité suprême.

Donc *l'amour de Dieu pour lui-même*, et l'amour de soi et de ses semblables pour Dieu, c'est-à-dire simplement l'amour de Dieu et du prochain : telle est la loi de l'homme, et telle est aussi la *loi sociale*.

Toutes les autres diverses lois de la société humaine doivent y être conformes, c'est-à-dire qu'elles doivent être essentiellement, d'une manière ou d'une autre, des *lois d'amour* envers Dieu et envers les hommes.

Et c'est par là qu'elles sont l'expression et la loi du *bien* : du *bien* suprême et infini, qui est le bien de Dieu, qui est Dieu : du bien fini, individuel et particulier, qui est le bien de l'homme ; en lui du bien commun

et social, qui est le bien de toute l'humanité. Il peut y avoir diverses formes de société civile et politique; mais, comme nous l'avons dit, toutes les sociétés ne peuvent avoir ni une autre fin, ni un autre but, ni un autre moyen de perfectionnement, ni une autre loi.

Toutes les lois humaines ne sont, ne peuvent être que l'expression, l'application, l'interprétation, l'explication de cette loi unique et suprême : autrement elles ne sont pas lois.

Et c'est ainsi que nous découvrons la raison profonde de la grande révélation chrétienne, et pourquoi l'abrégé divin de toute la morale évangélique se réduit au seul commandement de l'amour

Quel est le grand commandement de la loi ? — Quod est mandatum magnum in lege ?

On pourrait dire qu'il n'y en a qu'un : car le second est semblable au premier, répond Jésus-Christ; simple. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu : tu aimeras ton prochain comme toi-même. (*Matth.*, XXII. 36, 37, 38, 39.)

Là se trouve toute la loi et tous les prophètes; et en même temps tout le lien, qui rattache la terre au ciel, et tout le fondement de la société humaine.

Telle est donc la grande loi de l'humanité.

Et maintenant où se trouve-t-elle écrite cette loi? Dans la raison, dans le cœur même de l'homme : Bossuet a magnifiquement exprimé cette vérité :

« C'est un effet admirable de la Providence qui régit le monde, dit-il, que toutes les créatures vivantes et inanimées portent leur loi en elles-mêmes. Et le ciel, et le soleil, et les astres, et les éléments, et les animaux et enfin toutes les parties de cet univers ont reçu leurs lois particulières; qui ayant toutes leurs secrets rapports avec cette loi éternelle qui réside dans le Créateur, font que tout marche en concours et en unité suivant l'ordre immuable de sa sagesse. S'il est ainsi, si toute la nature a sa loi, l'homme a dû aussi recevoir la sienne; mais avec cette différence que les autres créatures du monde visible l'ont reçue sans la connaître, au lieu qu'elle a été inspirée à l'homme dans un esprit raisonnable et intelligent, comme dans un globe de lumière dans lequel il la voit briller elle-même avec un éclat encore plus vif que le sien; afin que la voyant il l'aime, et que l'aimant il la suive par un mouvement volontaire.

« C'est en cette sorte, que nous portons en nous-mêmes et la loi de l'équité naturelle, et la loi de la justice chrétienne. La première nous est donnée avec la raison en naissant dans cet ancien monde, selon cette parole de l'Évangile, que Dieu illumine tout homme venant au monde (*Joan.*, I, 9); et la seconde nous est inspirée avec la foi, qui est la raison des chrétiens, en renaissant dans l'Église qui est le monde nouveau. »

C'est ce que saint Paul enseignait aux Romains, lorsqu'il leur disait que les gentils eux-mêmes montraient l'œuvre de la loi

écrite dans leurs cœurs par le témoignage de leurs consciences, et les pensées intérieures qui s'accusent mutuellement, et se défendent l'une contre l'autre. (*Rom.*, II, 14, 15.)

Cette grande loi, cette loi du bien, cette loi de l'amour dont nous venons d'étudier les beaux caractères, elle a donc été écrite par Dieu dans la raison même de l'homme et dans son cœur; mais c'est, nous l'avons dit, dans un cœur libre! et dès lors, dans un cœur qui peut la dédaigner, cette loi, qui peut la haïr, au lieu de la chérir et de la vénérer; dans un cœur qui peut, en la dédaignant, en la haïssant, faire monter contre elle dans l'intelligence elle-même des doutes volontaires, des ténèbres coupables, qui obscurcissent tout à la fois la lumière de la raison naturelle et la clarté même de la loi! Où en sommes-nous à cet égard, N. T. C. F.? L'aimons-nous cette loi sacrée? la connaissons-nous? la méditons-nous? N'est-elle point dans nos esprits et dans nos cœurs une loi tristement inconnue, indignement méprisée, et pour nous servir de l'énergique figure des livres saints, outrageusement déchirée? *Lex lacerata?* (*Habec.* I, 4.)

Aimons-nous le bien? l'aimons-nous en Dieu? l'aimons-nous en nous-mêmes et dans nos frères? Nous aimons-nous les uns les autres? Hélas! hélas! qui oserait raconter où en est aujourd'hui dans la société humaine l'amour de la vertu, l'amour de la justice, l'amour de Dieu et du prochain?

En voyant l'affreux spectacle que présentent de toutes parts les passions humaines soulevées; en voyant les hommes, créés pour s'aimer, pour s'entraider comme des frères; en les voyant se haïr, se déchirer, se flétrir les uns les autres; en voyant les notions les plus essentielles, les plus élémentaires du droit, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, si étrangement obscurcies et altérées, on sent le besoin de chercher la lumière ailleurs, en dehors et au delà des égarements du temps présent; on sent le besoin de regarder en arrière, de reprendre, de remonter le cours des âges, pour aller contempler dans la pureté de son origine et dans la majestueuse autorité de sa solennelle et divine promulgation, cette loi, dont l'éclat incorruptible, apparaît comme un flambeau divin au milieu des ténèbres de l'humanité (131); cette loi, qui fut le premier point de départ de toutes les civilisations, cette loi enfin dont l'oubli ouvrirait infailliblement aujourd'hui pour les sociétés humaines une ère nouvelle de barbarie!

IV. — *Le Décalogue.*

L'an du monde 2513, l'ignorance et l'aveuglement du genre humain étaient au comble.

L'idolâtrie couvrait la terre et allait obscurcissant de plus en plus toutes les lumières de la loi primitive et éternelle;

Les nations les plus savantes et les plus polies semblaient plus enfoncées que toutes les autres dans leurs ténèbres;

(131) *Incipiebat legis lumen in corruptum sæculo dari.* (*Sap.*, XVIII. 4.)

L'impiété envers Dieu passait toutes bornes; l'immoralité, la cruauté des hommes donnait chaque jour et de toutes parts les plus honteuses, les plus sanglantes scènes.

Tous les premiers principes du culte de Dieu et de la société humaine semblaient prêts à s'évanouir de la mémoire et de la conscience de tous les peuples : Dieu ne le permit pas.

Dieu résolut de rappeler solennellement au monde la grande loi morale et sociale, et de la faire publier en sa présence, avec une démonstration nouvelle et étonnante de sa majesté et de sa puissance :

Et afin de marquer d'une manière sensible la solidité immortelle de cette loi suprême, il voulut en écrire de sa main, sur deux tables de pierre, les dix principaux commandements, et les donner à un peuple choisi, comme les préceptes fondamentaux de toute religion et de toute société.

Moïse fut appelé à être le ministre de ce grand ouvrage.

Voici le récit divin :

Le troisième mois après la délivrance d'Égypte, le troisième jour étant arrivé, sur le matin, il y eut des tonnerres et des éclairs; une nuée très-épaisse couvrit la montagne du Sinaï : la trompette sonna avec grand bruit, et tout le peuple, qui était dans le camp, fut saisi de frayeur.

Alors Moïse le fit sortir du camp pour aller au-devant de Dieu, et ils demeurèrent au pied de la montagne.

Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux. La fumée s'élevait en haut comme celle d'une fournaise ardente, et toute la montagne était agitée par un grand tremblement.

Le son de la trompette s'augmentait aussi peu à peu et devenait plus perçant. Moïse parlait à Dieu, et Dieu lui répondait à voix haute.

Le Seigneur étant descendu sur le mont Sinaï, il appela Moïse au lieu le plus élevé, et Moïse y monta.

Alors Dieu prononça ces paroles et dit : Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés du pays des Égyptiens et de la maison de servitude :

1° Vous n'aurez point d'autre Dieu que moi : vous ne vous ferez point d'images taillées pour les adorer et les servir ; car je suis le Seigneur votre Dieu, et un Dieu jaloux.

2° Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu ; car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

3° Souvenez-vous de sanctifier le jour du repos.

Vous travaillerez les six autres jours, et vous y ferez tous vos ouvrages ; mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour-là aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera parmi vous. Car le Seigneur a fait en six jours le

ciel, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

4° Honorez votre père et votre mère, afin que vos jours soient prolongés sur la terre.

5° Vous ne tuerez point.

6° Vous ne commettrez ni fornication, ni adultère.

7° Vous ne déroberez point.

8° Vous ne mentirez point contre votre prochain.

9° Vous ne convoiterez pas la femme de votre prochain.

10° Vous ne convoiterez, ni sa maison, ni son serviteur ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui sont sa propriété. (Exod. XIX, XX.)

Tels furent les commandements écrits et l'expression solennelle de cette grande et suprême loi que nous avons définie : *1° la loi qui est ; 2° la loi du bien ; 3° la loi de l'amour ;* et qui est la grande loi morale et sociale, la loi de l'homme, la loi de la famille, la loi des nations, la loi générale et fondamentale, le lien suprême et essentiel de la société du genre humain.

Au premier aspect, se révèle tout le secret de cette loi : on en découvre d'abord le fond et la plénitude, qui, selon l'expression évangélique, n'est autre que l'amour même. *Plenitudo legis dilectio. (Rom., XIII, 10.)* L'amour y remplit tout. Il n'y a pas un seul des dix commandements, et dans chacun de ces commandements pas une parole, pas une syllabe, pas une lettre, pas un iota, pas un point, dit Bossuet : *Iota unum, aut unus apex*, qui ne proclame la grande loi, la grande obligation de l'amour : *C'est toute la loi*, dit Jésus-Christ, *hæc est lex. (Matth., VII, 12.)*

Et d'abord, *l'amour de Dieu* : l'amour de Dieu plus que soi-même et par dessus toute chose ; l'adoration, la foi, l'espérance, la religion, le respect de son saint nom.

Et par là même l'impiété, l'incrédulité, l'indifférence irréligieuse, le désespoir, le parjure, le blasphème, la superstition sont réprochés.

L'amour de soi : mais l'amour légitime, l'amour humble et pur, l'amour de l'âme au-dessus du corps : la pureté, la chasteté, l'amour du travail : du travail qui doit, pendant *six jours*, chaque semaine (131*), faire tomber du visage de l'homme pécheur les sueurs de l'expiation et de la pénitence ; mais qui est destiné en même temps à exercer, cultiver, développer, embellir et perfectionner toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales qui constituent la nature et la dignité humaine.

Et par là même sont réprochées, l'oisiveté, qui enseigne tous les vices, qui est la source de toute misère ; et toutes les passions d'ignominie qu'il est meilleur de ne pas nommer.

Enfin *l'amour du prochain* :

Nul n'est plus le prochain de l'homme que son père et sa mère : aussi viennent-ils

(131*) *Sex dictus operaberis. (Exod., XX, 9.)*

après Dieu; et l'homme leur doit un amour respectueux qui s'élève jusqu'à l'honneur; il leur doit l'obéissance, il leur doit, jusqu'à leur dernier jour, ses tendres soins, et une filiale assistance.

L'amour que l'homme doit à tous ses semblables va loin; car il doit les aimer comme lui-même. La formule générale de cette loi est connue, nous l'avons déjà rappelée : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit.

Donc, tu ne tueras point; ni son corps par le meurtre, ni son âme par le scandale, ni son honneur par la malédiction.

Tu ne déroberas point; ni ses biens, ni sa réputation, ni sa fortune.

Tu ne mentiras point; tu ne diras contre lui ni faux témoignage, ni calomnie, ni aucun mensonge.

Tu ne convoiteras point; ni sa femme, ni sa maison, ni son serviteur, ni aucune des choses qui lui appartiennent.

Ainsi, l'amour du prochain doit aller jusqu'à ne se permettre jamais contre lui ni une convoitise, ni une pensée, ni un désir!

On le voit, il n'y a pas un de ces commandements qui ne soit un commandement d'amour : cette loi est tout entière la loi d'amour. *Aimez Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même; faites pour les autres toutes les choses que vous voulez qu'ils fassent pour vous; c'est là toute la loi et tous les prophètes* (132).

Cette loi, c'est aussi la loi du bien. En effet, comme l'exprime si simplement l'Écriture, tout le Décalogue se réduit à deux mots : *declina a malo, et fac bonum* : Faire le bien, et éviter le mal. C'est par là que son accomplissement accomplit toute vertu, et fait le parfait *homme de bien*.

Le Décalogue commande la vérité, la bonté, la justice, l'équité mutuelle, l'obéissance filiale, le respect, la pureté, la modération des pensées et des désirs, le travail courageux et assidu, la religion. Mais tout cela, n'est-ce pas le bien? Il défend le mensonge; mais qu'est-ce que le mensonge, sinon la haine ou l'indifférence pour la vérité, qui est le premier des biens? Il défend le vol; mais pourquoi? parce que le vol est la violation de la justice, qui est le bien comme la vérité. Il défend l'impiété; mais qu'est-ce que l'impiété, sinon l'outrage de Dieu, qui est le bien suprême? Il défend les passions charnelles; mais que sont-elles, sinon l'abaissement et le mal de l'âme, et même la dégradation et le mal du corps, l'ignominie et le mal de la société humaine?

Le Décalogue est la loi du bien : et non-seulement la loi du bien individuel, mais aussi la loi du bien commun, la loi du bien social : Tout, dans le Décalogue, tend à la conservation de l'homme, de la famille et de toute la société humaine.

Rien n'y est oublié; tout s'y trouve. Ses commandements sont en bien petit nombre; mais ils suffisent abondamment. Et

quelques courtes paroles, Dieu a pourvu à tout. Tous les droits, tous les devoirs de l'homme et de la société humaine sont consacrés là avec une simplicité, une fécondité, une brièveté, une force véritablement divines.

Les droits de l'autorité paternelle et maternelle, source et modèle de toute autorité ici-bas, marchent avant tout. Le devoir du respect filial et de l'obéissance envers les parents y apparaît au pied de la piété même, et du respect envers Dieu! C'est comme une seconde religion. Les droits et l'égalité de la société conjugale, et la primauté du père, y sont aussi rappelés.

Toute concupiscence : tout ce qui peut de près ou de loin blesser la pureté des mœurs et la sainteté du mariage est sévèrement réprouvé : la pensée même est interdite. Telle est l'efficacité de la loi de Dieu! Elle va d'un seul coup, d'un seul mot, *non concupiscas*, jusqu'à la racine du mal, en le prévenant et en l'étouffant dans la pensée même.

Qui ne serait d'ailleurs frappé des singuliers détails dans lesquels cet abrégé divin de la loi sociale croit devoir entrer? Ce n'est pas seulement l'existence et l'honneur, la vie physique et morale que le Décalogue protège et conserve dans l'homme contre tout attentat; c'est aussi la propriété. Et pourquoi? Parce que la propriété sert elle-même à conserver et à protéger la vie de l'homme, à conserver et à protéger la vie de ses enfants. C'est le domicile de l'homme, c'est sa maison, c'est son toit, c'est le vêtement qui le couvre; c'est son serviteur, c'est l'animal même qui l'aide à labourer son champ, c'est son bœuf, c'est son âne que le Décalogue prend sous sa protection invincible et couvre de sa majesté suprême!

Ici encore, la moindre convoitise, le désir, la pensée, le regard d'envie est impitoyablement réprouvé! Chose étrange : c'est Dieu qui parle! et il nomme les plus vils animaux : Il nomme le bœuf, il nomme l'âne, il nomme tout : *Omnia quæ ejus sunt*! Et il a bien fait de tout nommer ainsi et de tout dire; c'est un législateur divin : il nous connaissait! Et s'il n'avait pas tout dit et tout nommé, où en serions-nous? On dispute beaucoup aujourd'hui sur la propriété, sur la famille, sur les conditions d'existence de la société : Sans le Décalogue, on ne discuterait plus; la société serait anéantie! Si cette dernière digue, qui retient encore et arrête le torrent des passions déchaînées, était rompue, dès ce moment tout serait emporté, et la société descendrait dans les abîmes!

Oui, aujourd'hui encore, après tant de siècles écoulés, au milieu de cette magnifique civilisation dont nous sommes si fiers et qui nous tue, la propriété, sans laquelle la famille elle-même, source, principe et modèle de toute société, est impossible, la propriété n'a pas de fondement plus ferme

(132) *Hæc est enim lex et prophetia.* (Matth., XII, 12.)

! Psal., LXXIII, 13. * Éccl., XXIII, 12.

que le septième et le huitième commandement!

La famille ne tient et ne résiste, dans ce qu'elle a de plus vénérable et de plus sacré, que par le quatrième, le sixième et le neuvième!

La sûreté des villes et des grands chemins, la vérité des transactions et de toutes les relations des hommes entre eux, la sincérité des serments, la solidité des arrêts de la justice, ne reposent que sur les cinquième, septième et huitième commandements!

Aujourd'hui encore le Décalogue est donc la grande charte de l'humanité. Toute la question sociale est à ce moment encore dans le Décalogue, et la société humaine n'a pas d'autre appui. Et si nous souffrons plus douloureusement depuis quelques années, c'est qu'on déchire de toute part cette charte sacrée, c'est qu'on la foule aux pieds, c'est qu'on n'y croit plus!

On l'a dit, et il est vrai : Une société sans foi est bientôt une société sans loi ! Nous en sommes là. Et si une bouche plus audacieuse a pu dire impunément à la face du ciel et de la terre : *Dieu, c'est le mal ! la propriété, c'est le vol !* c'est que depuis longtemps déjà parmi nous on ne croyait plus à la divinité du Décalogue ! Cette profonde désorganisation, qui se révèle de toutes parts, cette immoralité qui épouvante, tous ces effroyables systèmes qui attaquent et blessent la famille et la société au cœur, n'ont pas d'autre cause ! Non, on ne croit plus à la loi, on ne croit plus aux commandements de Dieu ! Où est la foi au quatrième commandement ? Où est la foi en l'autorité paternelle et maternelle ? Sont-ils nombreux ceux qui se croient encore obligés à respecter sérieusement leur père et leur mère, après leur vingtième année ?

De quinze à vingt ans même, où est l'obéissance filiale ? Hélas ! hélas ! les parricides se multiplient parmi nous au delà de ce qui a jamais été connu ; et cet épouvantable forfait, auquel les circonstances atténuantes n'ont pu encore ôter son nom, vient souvent chaque année nous révéler ce qu'est devenu, sur le sol de notre triste patrie, la foi et le respect du quatrième commandement !

A-t-on plus de foi au septième ? a-t-on plus de foi au cinquième ? Hélas ! la corruption et l'improbité publique et privée nous ont donné depuis quelques années, dans les plus brillantes comme dans les plus obscures régions de la société, des procès et des scandales dont le déplorable souvenir dure encore ; tandis que l'incrédulité, l'orgueil, le faux honneur, l'immoralité, le lâche égoïsme, la vengeance, la cupidité, multiplient chaque jour sous nos yeux le suicide, le duel, l'infanticide, l'assassinat !

Les passions politiques et les révolutions font couler le sang des citoyens dans les rues et sur les places publiques.

Des hommes qu'il faudrait nommer les plus cruels, les plus vils des hommes, s'ils n'avaient pas trouvé des apologistes plus

vils qu'eux ; des hommes qui, au temps des grands déchirements de notre pays, ont envoyé à la mort, sans pitié, sans relâche, pendant des années entières, ceux qu'ils affectaient de nommer leurs frères, sont aujourd'hui proclamés des sages, et leur exécration inspire un *mobile divin* !

Où est encore la foi, où est le respect du sixième et du neuvième commandement ? N. T. C. F., je veux commander ici la réserve à ma plume. Que chacun interroge silencieusement sa conscience et se réponde à lui-même devant Dieu. Je ne dirai qu'un mot, et ce mot ne troublera pas le sommeil des âmes innocentes, ni la paix et la dignité de notre entretien. On sait d'ailleurs ce que je vais dire, et qui dit tout : la sévérité des lois ne suffit plus à protéger contre la corruption violente l'innocence et la faiblesse même du jeune âge, et les attentats de cette nature se multiplient horriblement ; et leur nombre aussi bien que leur énormité vient révéler à l'œil attentif et attristé la profondeur du gouffre impur, où nos mœurs vont s'abîmant chaque jour davantage.

Où est enfin la foi et l'observance du huitième commandement ? La calomnie et le mensonge ont-ils jamais régné plus impudemment ? Devant la justice, dans le sanctuaire même des lois, en présence des magistrats, après les services les plus solennels, les mensonges les plus impudents ne sont plus nommés mensonges ; on n'en rougit plus. Ce ne sont plus des mensonges, ce sont des dénégations !

Mais il faut achever ces tristes détails. Nous voudrions finir, et cependant, nous ne vous avons point encore parlé, N. T. C. F., des trois premiers commandements du Décalogue et du jour du Seigneur, qui est destiné à l'accomplissement de vos plus grands devoirs envers votre Créateur et envers votre âme. Que vous en dire ? Est-ce avec des paroles ou avec des larmes qu'il faut vous en parler ? Que vous dire de ce dimanche, dont l'approche, dont le nom seul était autrefois, dans des temps plus heureux et meilleurs, une espérance de joie, une inspiration de vertu ? Qu'en a-t-on fait ? qu'en fait-on ? Quelle profanation de toutes parts, et quel scandale ! Qu'a-t-on condamné ce pauvre peuple à en faire ? Ah ! vous vous plaignez que ce peuple soit sans religion ; et aujourd'hui que vos propriétés sont menacées, cela vous épouvante ! Mais à qui la faute ? à qui la faute ! Oh ! que de choses il y aurait à dire ici qui pourraient nous obliger tous, — tous, sans exception, — à nous cacher le visage dans nos mains, avec confusion et douleur ! Voulez-vous sauver ce pauvre peuple et vous sauver vous-mêmes ? Rendez-lui son dimanche ! Le dimanche, c'est pour lui, c'est pour tous, dans les desseins du Seigneur, la religion tout entière ! Ouvrez-lui ce jour-là toutes les portes de la maison de Dieu ! Que le commerce, que les travaux privés et publics ne le retiennent plus impitoyablement, courbé comme un esclave, sur une tâche impie ! Dans les

grandes villes où ce pauvre peuple afflue, et où ne se multiplient, à son approche, que les lieux de perdition et les maisons de ruine, multipliez pour lui les églises : préparez-lui là un pieux repos, des enseignements paternels, des chants divins, d'innocentes fêtes. Magistrats, conseillers et législateurs des peuples, commerçants, chefs des grandes industries, riches de la terre, qu'on vous voie, avec ce pauvre peuple, dans la maison de Dieu, qui est votre Père comme le sien; qu'un loyal et fidèle retour à l'accomplissement de vos devoirs religieux vous venge du reproche qu'on vous fait, et avec vérité peut-être, d'avoir depuis longtemps renvoyé la religion au peuple, comme si elle n'était bonne que pour lui, comme si elle n'était pas faite pour vous, comme si vous n'étiez pas faits pour elle et de n'avoir gardé pour vous que les dogmes faciles, les préceptes commodes, la moralité vague et les airs libres d'une haute et vaine philosophie!

Et ne croyez pas que nous parlions ici avec amertume: non, la religion a toujours aimé, toujours honoré la philosophie, la vraie philosophie, la grande philosophie; non, nous ne calomnierons jamais cette science, naturellement si grave et si forte, qui touche de si près à la science sacrée, qui est la science même de la vie et la plus haute révélation de la sagesse humaine; qui, humblement et courageusement suivie, est un guide vers la foi; qui, sans le péché, eût été toujours si belle et si pure; et qui, enseignée par les grands philosophes chrétiens, est encore la plus sublime des sciences terrestres! Non, non, nous ne l'outragerons jamais, et si nous avons ce malheur, saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas, Bossuet, Fénelon, et tous les princes de la grande école philosophique, s'élèveront contre nous. Nous ne l'outragerons donc jamais; mais nous la plaindrons, et avec le sentiment d'une compassion profonde pour elle et pour notre patrie; nous la plaindrons de ce que de faibles et misérables esprits, — chez qui, malgré leurs brillantes qualités, l'absence du génie philosophique se laisse avant tout et profondément sentir, — en ont fait la vanité la plus téméraire, la vanité la plus superbe, la vanité la plus vaine qui fut jamais; et au fond la vanité la plus hostile et la plus dangereuse à la religion et à la société tout entière, la plus funeste au peuple et à la jeunesse: au peuple, dans les écoles et sur les places publiques de nos villages; et à la jeunesse des villes, dans nos écoles les plus renommées.

Donc, tous, qui que vous soyez, philosophes, hommes d'Etat, juges de la terre, guerriers, hommes de lettres, législateurs, vous tous qui voulez et qui pouvez encore sauver la société en repoussant loin d'elle les barbares qui la menacent; et ce qui serait bien meilleur, en les éclairant, en les améliorant, en les pacifiant, en les ramenant: vous tous, donc, revenez, revenez

tous ensemble et avec eux au Décalogue, au dimanche, à la foi, à l'Évangile du salut, à Jésus-Christ! C'est là, à seulement que vous trouverez des lois pour tous vos besoins, des consolations pour toutes vos douleurs, des enseignements pour toutes vos incertitudes, et des secrets infailibles pour la sécurité du monde!

L'Évangile de Jésus-Christ, c'est tout ensemble la philosophie la plus pure, la religion la plus sublime (132*)! C'est dans le divin Évangile que se renoue l'antique alliance de ces deux grandes puissances émanées de Dieu, la raison et la foi: c'est là seulement, sous la main, sous le regard et sous les inspirations du Fils de Dieu, que la raison troublée de l'homme se rassure, que son intelligence affaiblie et égarée dans ses ténébres retrouve sa force et que la foi lui prodigue ses clartés; et c'est ainsi seulement que ces deux filles du Père des lumières, comme deux sœurs immortelles, conduisent l'homme, à travers les jours mauvais de son pèlerinage, à la cité du Dieu vivant!

L'antiquité l'avait méconnu ce Décalogue sublime; et de là les utopies insensées, cruelles, extravagantes, effroyables, des passages païens, d'un Socrate, d'un Platon.

De la l'absorption de l'homme, de la mère, de l'enfant, de la famille, de la propriété et de tous les droits de la vie domestique dans la communauté, dans le *communisme* de l'Etat.

Aujourd'hui, on l'a méconnu de nouveau, cette loi sainte, foulée aux pieds: de là le communisme révolutionnaire qui nous menace, de là cette convoitise ardente de tout ce qui appartient au prochain, sa propriété, sa femme, sa maison, son champ, son or, sa ferme, ses chariots.

Mais grâce en soient rendues au Dieu de l'Évangile, le décalogue est immortel, et c'est encore lui qui aujourd'hui sauvera la terre! C'est lui qui fera disparaître et rentrer dans la nuit ces systèmes désastreux, dont l'apparition fut l'effroi du monde civilisé, et dont les noms insensés et maudits demeureront comme un souvenir funeste dans la mémoire des hommes pour être à jamais la fable et l'épouvante de l'avenir!

Oui, aujourd'hui, en l'an de grâce 1850, toute la question du présent et de l'avenir de la société humaine, est encore dans le Décalogue, comme elle y était en l'an du monde 2513.

Aujourd'hui comme alors, une promulgation nouvelle de cette grande loi oubliée, méconnue, est nécessaire. Dieu ne descendra pas sur un nouveau Sinaï: nous n'entendrons pas sa voix au milieu des foudres et des éclairs; toutefois, ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ne peuvent se dissimuler que depuis quelque temps déjà les coups de foudre ne nous ont pas manqué. Les éclairs de la

(132*) C'est dans la méditation du Décalogue que le sage Domat puisa la lumineuse idée de l'immor-

tel discours sur les lois, qui sert de préface et de fondement à son grand ouvrage *Des Lois civiles*.

Providence se sont multipliés autour de nous de manière à faire le jour et à donner la lumière aux plus aveugles !

La terre qui tremble encore sous nos pas, le ciel qui se couvre sur notre tête, l'avenir qui se charge de nuages épais, tout nous invite à un recueillement religieux, comme autrefois les Israélites au pied du Sinaï; et il faut que les juges de la terre, les chefs des peuples, les ministres de la justice ou de la miséricorde, les pères de famille, rappellent à leurs enfants et aux nations, chacun selon son ministère et dans son langage, que si la société souffre aujourd'hui, c'est que la grande loi morale a été depuis longtemps oubliée; c'est que la loi du bien, du bien suprême, du bien public, du bien réel de l'homme; la loi de l'amour pour Dieu et pour ses semblables, est indignement méconne, déchirée; c'est que le Décalogue éternel a dit : Vous ne tuerez point; et on tue! Vous ne mentirez point; et on ment! Vous ne volerez point; et on vole! Vous ne convoiterez point; et on convoite! Vous ne commettrerez point de fornication ni d'adultère; et, selon l'expression d'un prophète de Dieu, l'adultère, le meurtre, l'infanticide et le mensonge couvrent la terre (133)!

Le Décalogue a dit : Vous honorerez votre père et votre mère ! et on voit de tous côtés les pères et les mères renoncer eux-mêmes, de gré ou de force, à l'honneur qui leur est dû !

Le Décalogue a dit : Vous croirez, vous adorerez, vous prierez, vous aimerez le Seigneur votre Dieu !

Et on n'a plus pour Dieu ni foi, ni espérance, ni prière, ni adoration, ni amour ! et on blasphème son saint nom !

Le Décalogue a dit : Vous viendrez, au jour du Seigneur, vous rassembler dans son temple, comme des frères dans la maison de leur père !

Et comme ne craignait pas de le proclamer, dans un énergique et douloureux langage, au commencement du dernier siècle, l'éloquent archevêque de Cambrai :

« Le jour du Seigneur est devenu celui du démon; c'est celui qu'on réserve au péché et au scandale! On ne voit, dans les riches, que mollesse, faste, profusion pour le mal; la religion n'est, pour eux, qu'une vaine cérémonie. Pour les pauvres, ils n'ont point honte de préférer le cabaret à la maison de Dieu! Les cabarets ne sont-ils pas remplis de peuple, pendant que la maison du Seigneur est abandonnée? » (Mandements pour le carême : 1709, 1711.)

Voilà, N. T. C. F., voilà les origines de tous nos maux; mais voici en même temps le remède. Voilà nos craintes; mais voici en même temps nos espérances !

Revenons, revenons tous à cette loi divine! faisons-en tous une nouvelle et solennelle promulgation dans nos cœurs !

Vous-mêmes, dont l'audace et les systèmes nous effrayent, s'il y a en vous quelque sin-

cérité, si vous n'êtes pas les derniers des hommes, si l'on peut vous croire, si vous vous croyez vous-mêmes, revenez au Décalogue! non-seulement parce que le Décalogue est l'expression de la loi éternelle et immuable, — de la loi qui est, — de la loi du bien, — de la loi de l'amour et de la véritable fraternité humaine; mais parce que le Décalogue n'est autre chose que l'Évangile, dont vous invoquez quelquefois le nom et la puissance.

L'Évangile, en effet, est venu renouveler, promulguer, consacrer de nouveau le Décalogue oublié; le dégager, si on peut ainsi parler, des nuages du Sinaï; le donner à tout le genre humain; ajouter à ses préceptes les conseils de la perfection évangélique; offrir en Jésus Christ la grâce et les moyens d'accomplir les uns et les autres et consacrer plus solennellement que jamais l'inviolabilité, la sainteté et l'immuabilité de la loi générale et suprême de l'humanité, *Non veni solvere legem, sed adimplere.* (Matth., V, 17.) — *Iota unum, aut unus apex, non prateribit a lege, donec omnia fiant.* (Ibid., 18)

Revenez-y donc tous à cette loi réparatrice et sacrée! c'est la loi de vérité; *lex veritatis*, ou plutôt c'est la vérité même, *lex veritas*. Voyez comme elle est simple et franche; sans vouloir étonner ni raffiner, comme elle ne veut être que nette et précis! comme elle parle sans détour ni déguisement, ni équivoque! Elle est claire comme devait être la loi d'un Dieu, la loi d'un père. Elle est pleine de lumière : *lucida* : C'est la lumière même, dit un Sage inspiré, *lex, lux!* En elle brillent les clartés les plus vives de l'intelligence, du jugement et de l'équité naturelle : aussi elle se prouve, elle se justifie par elle-même : *justificata in semetipsa!* Aussi elle illumine toutes choses, et quand on veut voir clair, c'est vers elle que tous les yeux se tournent, *illuminans oculos!* (Psal. XVIII, 8, 9.) Dans les doutes, dans les incertitudes, c'est donc elle qu'il faut consulter; et elle ne manque jamais d'éclairer ceux qui, de bonne foi, l'interrogent et adressent à leur conscience la question de l'Évangile : *Quomodo scriptum est in lege? Comment est-il écrit dans la loi?* (Luc. X, 26.)

C'est, du reste, une lumière incorruptible, *incorruptum legis lumen*. Au milieu de la corruption du siècle, elle demeure pure et sans tache : *lex immaculata*; et quelle que soit la perversité publique, elle conserve sa droiture et son intégrité. Et voilà pourquoi elle a un caractère de perpétuité et d'immortalité! Quand les peuples, après leurs égarements, reviennent à elle, ils la retrouvent toujours la même; et dès qu'ils lui demandent sa vérité et sa justice, elle communique à leurs lois quelque chose d'auguste, d'invincible, et comme une part de cette belle stabilité qui n'est pas le propre des lois humaines, mais qu'elles empruntent aux lois divines, lorsque, s'approchant de Dieu et du Sinaï, elles reçoivent

de là une vertu supérieure, l'élément de vie, une consécration immortelle!

Enfin, si la loi de Dieu est la grande loi de l'amour, elle est aussi la grande loi de la justice : *lex justitiæ*. Et voilà pourquoi elle est constante, uniforme, égale à tout le monde : voilà pourquoi elle est sans passion, sans intérêt, sans humeur, sans colère, sans partialité, sans faiblesse : et voilà pourquoi aussi sa force est invincible : *fortitudo lex justitiæ!*

Telle est donc la nature, telle est l'ori-

gine, tel est le but, tels sont les caractères de la grande loi morale et sociale!

Nous demandons à Dieu, N. T. C. F., de vous en donner à tous l'intelligence, l'amour, le respect, le zèle; et c'est pour vous obtenir cette grâce qu'élevant nos mains suppliantes vers le ciel, nous prions Dieu d'en faire descendre sur vous, sur vos enfants, sur vos familles et sur toute notre patrie, ses plus abondantes bénédictions.

A ces causes, etc.

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION DU SIÈGE D'ORLÉANS.

La grâce et la paix soient avec vous, nos très-chers frères!

Que vous dirons-nous en ce moment suprême, où notre sacrifice s'achevant, notre alliance se consomme avec vous, et nos destinées s'attachent aux vôtres?

A la veille du jour où nous allons rapidement franchir le court intervalle qui nous sépare, et vous bénir pour la première fois : à cette heure sacrée, où le grand Pasteur des brebis et des agneaux, le dépositaire auguste des clefs du royaume des cieux (133*), où Pierre parlant par la bouche de son successeur, que dis-je? où Jésus-Christ lui-même parlant par la bouche de Pierre, fait entendre sa parole souveraine à notre âme, et nous envoie vers vous : Que vous dirons-nous ?

La vérité, la charité, ces immortelles conciliatrices des saintes et indissolubles alliances, nous portent à vous dire avec simplicité toutes les pensées, tous les sentiments qui se pressent en nous, et qui tour à tour nous attristent ou nous consolent, nous abattent ou nous fortifient. C'est sous les auspices de la vérité et de la charité que nous venons à vous ; c'est donc dans leur langage que nous vous dirons toutes nos religieuses inquiétudes et aussi nos espérances. Nous demandons à Dieu de vous faire trouver leur accent dans ce premier entretien de notre cœur avec le vôtre.

Et d'abord, la vérité nous permet bien et nous commande peut-être de vous avouer, que nous avons lutté autant que nous l'avons pu pour échapper à la charge formidable dont nous commençons aujourd'hui à remplir le devoir auprès de vous. Oui, nous avons senti tous nos os se briser (134), notre âme s'évanouir et notre vie tomber en défaillance, quand il a fallu nous résoudre à courber notre faiblesse sous le poids d'une dignité qui effrayait, qui effraye plus que jamais et consterne profondément notre âme. A ce sentiment douloureux, amer, se joignent peut-être aussi les terreurs secrètes de notre esprit, qui redoutait de voir capti-

ver le reste de nos jours et le libre dévouement de notre humble ministère dans les chaînes sublimes, mais accablantes, de ce grand apostolat, qui condamne à faire de soi et de sa vie au Seigneur un holocauste absolu, irrévocable, universel; qui dans le bien même, ne permet plus de rien préférer, ni choisir, si ce n'est le plus grand bien, selon le bon plaisir de Dieu le plus parfait et le plus pur (134*); qui ne souffre dans l'immolation ni un retard, ni un partage, ni une hésitation, ni un retour; et, s'il est permis de tout dire dans l'abandon d'un premier entretien, qui ordonne de sacrifier sans réserve au Seigneur ses goûts les plus légitimes, ses habitudes les plus chères, des études et des livres qui consolent de tout, tant d'amis si anciens et si unanimes, des enfants si fidèles, des œuvres auxquelles la bénédiction de Dieu n'avait pas été refusée, et jusqu'aux saints et plus doux dévouements; qui confiant à une seule âme, faible et inquiète d'elle-même, la garde et la vie de tant d'âmes à la fois, commande de ne plus travailler, de ne plus penser, de ne plus vivre, de ne plus respirer que pour elles; qui ouvrant enfin au zèle une carrière d'interminables labeurs, ne lui laisse jamais entrevoir un lieu, un jour, une heure, où se reposant, il pourra dire : C'est assez!

Ah ! nous l'avouons : ici les défaillances de la nature, le sentiment de notre insuffisance passée, les craintes de l'avenir nous ont environné, assailli de toutes parts, et presque renversé. Nous avons comme perdu pied dans ce torrent : et nous n'avons rien trouvé en nous qui subsistât, et soutînt notre âme abattue : *Infixus sum.... et non est substantia.* (Psal. LXVIII, 3.)

C'était le jour même anniversaire de la mort du Seigneur; et la croix, la sainte croix, dure, nue, pesante, déchirante, nous apparut seule : nous ne trouvâmes d'appui qu'en nous penchant sur elle et nous laissant crucifier. Cette douleur fut grande : nous sentîmes pour la première fois ce que notre vie entière n'avait pu nous faire comprendre en-

sunt. (Psal. XXX, 41.)

(155*) *Pasce agnos : pasce oves.* (Joan., XXI, 16, 17. — Hebr., XIII, 20. — Matth., XVI, 19.)

(154) *Defecit vita mea... ossa mea conturbata*

(154*) *Quæ sit voluntas Dei, bona, et beneplacens et perfecta.* (Rom., XII, 2)

core, l'immensité du sacrifice et du courage que demande une dignité si sainte !

Illustre Eglise d'Orléans, Eglise des Evurce, des Aignant, des Eucher; fille, mère, épouse des héros et des saints, excuse ces pénibles aveux : pardonne-nous ces sentiments et ces paroles; pardonne-nous, si nous t'avons crue digne d'un sort meilleur que celui dont nous t'apportons le partage ! Comment n'aurions-nous pas été effrayé, nous qui connaissions si bien, hélas ! celui qu'on envoyait vers toi pour consoler ton nouveau veuvage, et continuer cette suite majestueuse de vénérables pontifes, qui dans des jours plus heureux firent ta gloire, et dont le souvenir fait aujourd'hui la confusion de leur indigne héritier !

Nous le savons : des pierres même, Dieu, quand il lui convient, fait naître et suscite des enfants d'Abraham. Du fond de leur misère, il relève les indignes et les pauvres, et il leur donne place parmi les gouverneurs de son peuple. Nous croyions à ces merveilles de sa grâce; mais nous avons une peine singulière à penser qu'elles s'accomplissent en nous. Aussi, nous devons le dire : parmi les terrains profonds qui saisissent l'âme aux approches de ces redoutables missions du Seigneur, les consolations et les joies que la vue de la bonté de Dieu donne quelquefois à ses serviteurs, dans les grandes heures de la vie, ne sont encore aujourd'hui pour nous que les joies du sacrifice et les consolations du dévouement à la croix.

Et d'ailleurs, comment n'aurions-nous pas tremblé en contemplant le spectacle étrange des temps où nous vivons ? Appelé à l'épiscopat en de tel temps, pouvions-nous ne pas méditer et prévoir les immenses difficultés, les peines innombrables que l'état menaçant de la société ajoute aux sollicitudes ordinaires de la charge pastorale ? C'est bien de ces tristes temps que saint Paul disait autrefois à un nouvel évêque en l'invitant à y réfléchir : *Instabunt tempora periculosa !* (II Tim., III, 1.) Oui, temps pleins de douleurs et d'alarmes, pour la société temporelle et aussi pour la société spirituelle ! On y souffre étrangement; mais selon l'énergique et profonde expression de Bossuet, *ce qu'on y craint est plus redoutable encore que ce qu'on y souffre*. Chose singulière ! il n'y a pas d'esprit si faible qui ne prévienne aujourd'hui et ne dénonce à la société les plus grands malheurs, et il n'y a pas d'esprit si fort qui puisse lui offrir un remède, lui indiquer une issue ! O Dieu ! sortirez-vous bientôt de cette nuit impénétrable ? Quelle fin donnerez-vous à tant d'agitations et à tant de tourments ?

Saint Augustin disait autrefois : « Quand je jette mes regards d'un bout de la terre à l'autre, je ne découvre pas un homme, pas une assemblée, qui puisse sauver l'empire ! »

Où en sommes-nous aujourd'hui nous-mêmes, et pouvons-nous avoir de meilleures espérances ?

Ce n'est plus seulement le désordre politique, c'est une désorganisation morale d'une profondeur inouïe qui se révèle à tous les degrés de la société humaine, d'un bout de l'Europe à l'autre. L'autorité et le respect, ces deux grandes et saintes choses, ces deux liens providentiels de l'harmonie sociale, ne sont plus aujourd'hui que des liens brisés. Qui sait, qui peut aujourd'hui commander ? Qui veut obéir ? Que voit-on de toute part, si ce n'est faiblesse ou violence, orgueil ou bassesse ? Dieu manquant dans les âmes, on ne sait être le plus souvent vis-à-vis du pouvoir qu'insolent ou servile; et trop souvent aussi le pouvoir lui-même ne sait être que faible ou enporté.

L'autorité digne, l'autorité grande, forte, bienfaisante, l'autorité qui vient d'en haut, l'autorité qui protège et qui sauve; où est-elle ?

Et le respect ! le respect de soi et des autres ! le respect de Dieu ! le respect de son père et de sa mère ! le respect des magistrats et des représentants de la puissance publique ! le respect même de ses enfants ! le respect profond, religieux, immuable, divin ! le respect qui élève, qui ennoblit encore plus celui qui le rend que celui qui le reçoit; où est-il ?

Et cependant, au milieu de cet immense désordre des esprits et des mœurs publiques, les plus hautes, les plus terribles controverses sociales et religieuses sont violemment agitées; mais les intelligences troublées, la raison publique affaiblie n'y suffisent pas : aussi c'est la confusion des langues. Comme autrefois à Babel, les hommes ne s'entendent plus entre eux : les uns appellent le bien, mal, et les autres le mal, bien (135).

Comme on voit après les grands orages qui ébranlent le monde, apparaître sur la face de la terre des reptiles inconnus, et des bêtes malfaisantes jusque-là cachées dans les entrailles du globe, nous avons vu tout à coup, après la tempête sociale, éclore et surgir parmi nous une génération singulière d'hommes nouveaux qui couvre aujourd'hui le sol. Il n'y a rien de sacré pour eux. Tout ce qui est souvenir, grandeur du passé, histoire, monuments, lois, coutumes des ancêtres, noble antiquité : tout cela leur est odieux, et blesse leur vue. Hommes du moment, nés d'un orage, tout ce qui est de la veille, tout ce qui rappelle la sérénité, leur déplaît. Nous le voyons chaque jour : Dieu, la religion, la famille, les droits paternels, la propriété, le foyer domestique, la sainteté du lien conjugal, la dignité maternelle elle-même et l'innocence du premier âge, tout ce qu'il y eut jamais de plus pur, de plus vénérable et de plus sain au cœur de l'homme, est audacieusement attaqué par cette génération nouvelle, faiblement défendu d'ailleurs ou lâchement abandonné. Un prophète les a dépeints l'avance : Génération ingrate, qui maudissait son père et ne bénit plus sa mère ! Généra-

(135) *Vocatum est nomen ejus Babel, quia ibi confusum est labium terre. (Gen., XI, 9.) Dicitis malum bonum, et bonum malum (Isa., V, 20.)*

tion impure, qui se proclame meilleure que les autres, et se plonge dans l'ignominie des passions ! Génération arrogante, dont l'œil est orgueilleux, et le regard insultant ! Génération cruelle, dont les dents sont aiguës comme un glaive, et dévorent les pauvres peuples (135*) ! Un apôtre les a caractérisés plus nettement encore en ces traits décisives paroles : *Ils méprisent toute puissance, « dominationem spernunt : » Ils blasphèment toute majesté, « majestatem blasphemant : »* et enfin, ils se livrent aux plus honteux désordres, *carnem maculant*. (Jud., 8.)

Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent et corrompent tout ce qu'ils connaissent, ajouta saint Jude. Nudés sans eau, agitées par tous les vents contraires des passions humaines; astres errants, qui ne peuvent qu'égarer les peuples; arbres sans fruit, deux fois morts, deux fois déracinés; flots tumultueux, dont la colère écume comme la mer, et vomit la confusion sur la terre (136) !

Le prince des apôtres nous a dit de ces hommes une parole d'une vérité profonde : *La liberté n'est pour eux que le voile de leur malice*; et ils ne se servent de ce grand nom que pour opprimer ou corrompre (136*).

Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on leur résiste mal. Contre eux les gens de bien sont faibles; on les voit indécis, incertains, divisés entre eux et comme paralysés; tous les efforts sont isolés, interrompus, impuissants. Inutilement les sages font entendre leur voix; leur voix se perd comme un vain bruit dans l'air; tout homme, toute chose, toute force, toute institution fait successivement chute et mécompte.

Depuis tant d'années déjà que la foi et la charité chrétienne ont cessé d'éclairer, d'échauffer, d'ennoblir, de fortifier et d'unir les âmes; l'égoïsme, l'individualisme est devenu le fond de la triste société à laquelle est enchaînée notre vie. Aussi toutes les fois que le vent des révolutions se lève sur elle, c'est comme au désert : il ne trouve pas de résistance. Tout est faible, tout est seul, tout est sable, tout est poussière, tout est emporté à l'aventure; en un jour, en une heure, les vallées sont à la place des montagnes, les montagnes à la place des vallées.

Aussi, qui ne le voit, qui ne le sent, qui ne le dit : nulle force, nul fondement, nulle fixité ne demeure : tout est inquiet, agité, ému; tout fait pitié. Tout manque à la fois; on ne trouve rien qui tienne, rien qui suffise; tout est vanité misérable et mensonge : Non-seulement, comme dit un prophète, tous les cœurs sont malades, *omne cor mœrens*; mais les plus fortes têtes s'abattent

et languissent, *omne caput languidum*. (Isa., I, 5.) La prudence humaine est à bout; la plus haute habileté se désconcerte; les sages de la terre sont manifestement en détresse : les hommes ne sont plus rien.

Et cependant, entraînée brusquement, bon gré mal gré, sur les pas de ces novateurs insensés, et misérablement dominée par eux, la société essaye de se refondre, de se rebâtir tout à neuf. De l'antique édifice il ne restera bientôt plus pierre sur pierre (137).

Les lois du monde moral, les lois civiles, politiques, sociales même, fruits de la méditation et de la sagesse de toutes les nations et de tous les siècles, ont semblé si misérables qu'on les a refaites de fond en comble. Malheureusement, après avoir tout fait, défait, refait, on défait encore : de nouveaux ouvriers sont à l'ouvrage. Et cependant nous demeurons suspendus, en l'air, au-dessus des abîmes !

Et ces lois si graves, si importantes au bonheur et à la sécurité du monde, les lois même de notre existence, sont encore l'objet de disputes éternelles; les uns affirment : les autres nient.

O Dieu ! il est donc vrai : depuis le péché, le monde est livré à la dispute des hommes ! et l'homme, quand il se sépare de vous, ne trouve plus même ce qui lui est bon, *durant les jours mauvais de son pèlerinage* (137*). Les habiles eux-mêmes ont beau faire : ceux qui voudraient ressaisir l'ordre, la vérité, la paix, s'épuisent en vains efforts, et semblent n'êtreindre dans leurs bras que des fantômes qui leur échappent : ils marchent, ils vont, ils viennent, ils suent; et puis quand ils se rencontrent : Avez-vous trouvé quelque chose ? — Non, rien ! — Et vous ? — Pas davantage ? — Que faire ? Marchons toujours. Mais où allons-nous ?

Et voilà la marche du monde, le train des affaires, et le triomphe de la sagesse humaine !

Ah ! vous le comprenez, N. T. C. F. : en de tels temps, en de telles luttes, on peut consentir avec joie à vivre ignoré de la terre entière; à se cacher obscur dans l'ombre du sanctuaire et tranquille dans le sein de Dieu, jusqu'à ce que les jours de l'indignation soient passés, comme dit un prophète, *donec pertranseat indignatio*. (Isa. XXVI, 20.) Mais on ne peut se résigner qu'avec douleur à d'autres destinées, à l'élévation, à l'apparence, à la dignité publique, et à toutes les sollicitudes inquiètes du gouvernement des âmes.

Et cependant il faut espérer ! Oui, il faut

(135*) *Generatio quæ patri suo maledicit, et matri suæ non benedicit.*

Generatio quæ sibi munda videtur, et non est nota a sordibus.

Generatio cujus excelsi sunt oculi, et palpebræ in alta surrectæ.

Generatio quæ pro dentibus gladios habet, ut comeda pauperes ex hominibus. (Prov., XXX, 11 et seq.)

(136) *Quæcumque quidem ignoram blasphemavi : quæcumque autem novavi, in his corrumpuntur. — Nubes sine aqua, quæ ventis circumferuntur; arbores*

infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ ; — Fluvius ferivaris, desquamans suas confusiones ; — Sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum. (Jud., 10, 11, 12, 13.)

(137*) *Velan.en habentes malinam libertatem.* (I Petr., II, 16.)

(137) *Non reliquitur lapis super lapidem.* (Marc., XIII, 2.)

(137*) *Mundum tradidit disputationi eorum ut non inveniat homo... qui lo. ducat sibi numero dierum peregrinationis suæ.* (Eccle., III, 11.)

espérer, mais au Seigneur (138) ! il faut espérer en sa divine Providence, qui ne manque jamais aux hommes ! il faut espérer en sa bonté, en sa sagesse, en sa puissance, qui ne trompent jamais ! il faut espérer en sa miséricorde pour la France ! il faut espérer en la sainte Eglise catholique, notre mère et son immortelle épouse, par laquelle il a tant de fois sauvé le monde et le sauvera encore !

Oui, N. T. C. F., malgré tant de justes alarmes, malgré tant de tristes prévisions, malgré tant de maux, nous voulons espérer, et nous espérons ; et nous nous convions tous à partager notre espérance au Seigneur !

Oui ! espérons au Seigneur et en sa sainte Eglise !

Espérons au Seigneur à qui seul appartient la bonté infinie, et qui seul sait et peut tirer le bien du mal et convertir le mal au bien !

Espérons au Seigneur, qui a trouvé dans ses profonds conseils, qu'il est meilleur de permettre que les maux arrivent pour les changer en biens que de ne les permettre jamais ! Il ne fait pas le mal, mais, en le permettant, il le domine, il le dompte, il le gouverne, il le fait entrer par une force supérieure et irrésistible dans l'ordre de sa providence, et il en fait jaillir, comme du roc fendu au désert, les eaux vives de la régénération et du salut !

Espérons au Seigneur qui, non-seulement a trouvé qu'il n'y avait rien de plus divin et de plus glorieux en lui que de commander au mal et de faire le mal bien ; mais qui, dans les vues profondes de sa bonté sur nous, a trouvé aussi qu'il n'y aurait rien de meilleur et de plus noble en nous que de lutter contre le mal, de triompher du mal par le bien ; rien de plus glorieux et de plus divin, dans sa créature, que de combattre et de vaincre contre le mal pour la vérité et pour la justice !

Espérons au Seigneur, qui nous a dit : *Vous serez pressurés dans le monde ; mais, ayez confiance : j'ai vaincu le monde !* (138*)

Espérons au Seigneur, qui ne donne à la France de si grandes et de si terribles leçons, que parce qu'il veut lui donner la sagesse, la faire marcher encore, fille aînée de l'Eglise, à la tête du monde civilisé, et lui ménager l'honneur de réparer glorieusement elle-même tous les maux qu'elle a faits et soufferts !

Enfin, espérons au Seigneur, qui est le Dieu de l'ordre, le Père de la société humaine, le protecteur de la paix sociale, et qui a fait guérissables les nations de la terre.

(138) *Sperate in Domino.* (Psal. IV, 6.)

(138*) *Nolite timere ; in mundo pressuram habitis ; sed confidite : ego vici mundum.* (Joan., XVI, 33.)

(139) *In corruptum Legis lumen sæculo dari.* (Sap., XVIII, 4.)

(139*) *Confregit reges, judicabit in nationibus ;*

Sans doute il y a des temps où les nations sont bien malades, où elles se troublent et chancellent, *conturbatae sunt gentes ;* où les empires semblent pencher vers leur ruine, *inclinatae sunt regna.* (Psal. XLV, 7.)

Mais ce n'est pas Dieu qui les a abandonnés ; après avoir abandonné Dieu, les nations s'abandonnent elles-mêmes ; elles oublient, elles trahissent les lois éternelles de l'ordre divin, les conditions mêmes de leur existence !

Mais il y a toujours un Dieu, infiniment sage qui, en fondant la société des hommes, a posé les lois, les grandes lois de l'ordre public et de la prospérité sociale. Et ces lois fondamentales, ces lois constitutives de la société humaine, protectrices de l'autorité, de la liberté et du respect parmi les hommes, sont un rayon bienfaisant, une splendeur émanée de la sagesse et de la Providence divine ; et il n'y a qu'à lever les regards vers Dieu pour les revoir dans sa lumière et en retrouver la secourable clarté (139) !

Espérons ; car il y a toujours Dieu, puissance, bonté, sagesse infinie ! Toujours il peut, il veut, il sait nous sauver !

Quoi ! lui qui a pitié d'un vermisseau, lui qui a compté les cheveux de notre tête, il n'aurait pas des entrailles de miséricorde pour les nations ! Ah ! sans doute, il les visite quelquefois dans sa colère. On doutait de lui ; on ne prononçait plus son saint nom, on blasphémait sa bonté ! Oh ! alors, tout à coup il se relève, il se montre ! On n'entendait plus parler de sa puissance, il se déclare. Il juge les rois et les peuples ; il amoncelle les ruines ; il brise, il écrase les plus fortes têtes contre la terre ! Et les nations éperdues se prosternent, le front dans la poussière (139*).

Mais alors aussi il les visite dans sa miséricorde ; il fait lever la lumière de l'Orient sur leur tête ; il leur envoie un éclair de sa providence. Il met son honneur vis-à-vis de nous à ne laisser jamais sa bonté sans témoignage. Ceux qui sont assis à l'ombre de la mort, et qui, levant de là les mains vers lui, l'invoquent dans leur détresse, ne l'ont jamais invoqué vainement.

Il entend les soupirs de leur cœur (140), et il vient à leur secours. Il remue le ciel et la terre pour les sauver (141).

Lui à qui seul appartient la sagesse universelle et la force invincible, il change, quand il le faut, les temps et les âges (142) ; il rajeunit les siècles passés, les nations vieilles. Il fait les temps nouveaux, les grands siècles, les grandes époques, les grands hommes ; et c'est ici un des plus beaux, des plus étonnants spectacles qu'il

implebit ruinas ; conquassabit capita in terra. (Psal. CIX, 5, 6.)

(140) *Desiderium pauperum exaudivit.* (Psal. X, 17.)

(141) *Commovebo caelum et terram.* (Agg., II, 7.)

(142) *Mutat tempora et aetates.* (Dan., II, 21.)

puisse donner à la terre, quand, dans les puissantes industries de sa Droite, il saisit les chefs des nations ou les princes de l'intelligence humaine, et s'attachant à ces natures d'élite, comme pour les féconder par une création nouvelle, opère souverainement dans leurs âmes des transformations inattendues, et les lance tout à coup dans les voies de la foi, à la recherche et à l'œuvre du salut des peuples !

Où, nous aimons à le penser, Dieu n'a permis que nous vinssions jusqu'au bord des abîmes que pour nous ramener plus effacement à lui.

Il n'a permis à tant de folles et épouvantables doctrines de se répandre, que pour nous faire sentir à tous, malgré nos vieux préjugés, qu'en dehors de la justice, de la vérité, de la raison chrétienne, il n'y a que vanité cruelle et mensonge; qu'en dehors de l'Évangile, tout est ruine et misère; et que, selon la belle parole du prophète, la justice seule élève les nations, tandis que le péché les fait malheureuses (142) !

Il n'a permis les menaces d'un socialisme impie que pour nous décider tous, malgré nos vieilles rancunes, à nous rapprocher les uns des autres dans les inspirations d'un esprit nouveau et sous les auspices de la charité évangélique; que pour nous obliger à nous serrer plus étroitement que jamais dans son Église, autour du décalogue éternel, sans lequel il n'y a plus ni autorité, ni respect, ni loi, ni famille, ni propriété, ni raison, ni droit, ni devoir, ni société humaine, ni humanité sur la terre.

Il y a des nations, les saintes Écritures nous le révèlent, qui ont comme une noblesse providentielle : *Natio grandis* (Deut., IV, 7), qui sont destinées à la grandeur, qui ont naturellement quelque chose de fort, de généreux, d'illustre !

La sainte Église romaine a toujours aimé à redire que sa fille aînée, la nation française, était une de ces grandes nations, *Natio grandis*.

Aussi, que nous aimons à voir la France tourner aujourd'hui ses regards avec une confiance nouvelle vers l'Église !

Chose merveilleuse ! au milieu de tant de renversements et de désastres, il reste parmi nous une autorité, une puissance qui est encore debout : c'est l'Église ! Une part meilleure dans nos plus mauvais jours et une influence miséricordieuse dans les destinées futures de l'humanité lui est manifestement réservée.

L'Église est invoquée de toutes parts ! Bon gré, mal gré, tous lui rendent hommage ! et sauf les nouveaux Barbares, qui viendront toutefois à elle à leur tour et qu'elle baptisera encore au jour des grandes et peut-être prochaines miséricordes du Seigneur, tous les amis, tous les défenseurs de l'ordre public, inclinés vers elle par une force mystérieuse, lui demandent de garder

incorruptrice la loi morale et éternelle, sans laquelle tout sera ruine et mort dans la société humaine; et naguères nous avons vu tous les représentants de cette généreuse nation se lever avec transport et applaudir l'orateur inspiré qui proclamait que l'Église est une MÈRE ! une MÈRE dont la faiblesse invincible ne souffre pas de défaite, et apporte toujours à l'humanité malheureuse la force qui soutient ses défaillances !

Ah ! qu'il nous soit permis d'épancher notre âme à la louange de cette mère révérencée et chérie ! parmi tant de sujets de peine et de larmes, qu'il nous soit permis de consoler nos tristesses et de relever nos espérances, en publiant à sa gloire les pensées de notre cœur !

Où ! nous aimons cette sainte Église catholique ! nous aimons cette grande et noble puissance spirituelle ! nous aimons et vénérons cette forte et immortelle société des âmes !

Elle est dans le monde, mais elle n'est pas du monde, et elle sauve le monde !

Dans le grand naufrage des vertus sociales, elle seule recueille et conserve pour des temps meilleurs l'autorité, la liberté, et le respect ! c'est à elle qu'on viendra redemander un jour les inspirations et les lois !

Tout s'agite, tout se brise, tout passe autour d'elle : et elle demeure !

Elle demeure avec son sacerdoce, ses temples et ses autels !

Elle demeure avec ses docteurs et ses disciples, avec ses évangélistes et ses prophètes !

Elle demeure, et toujours soutenue par la foi, qui est sa lumière, par l'espérance, qui est sa consolation, et par l'amour, qui est sa vie, toujours elle croit, toujours elle aime, toujours elle espère !

Et que la foi, l'espérance et l'amour lui vont bien, à cette fille bien-aimée de Dieu, à cette mère généreuse et tendre des enfants des hommes !

Depuis dix-huit siècles, qui a vu jamais sa foi défaillir, sa charité s'éteindre, son espérance manquer, et son front pâlir ?

Ah ! sans doute, elle a ses épreuves et ses douleurs ! mais toujours le ciel est sa patrie, le Roi des cieux son père, Jésus-Christ son immortel Époux, l'Esprit de Dieu son infailliable inspirateur !

Dans des temps comme les nôtres, au milieu de tant de périls extraordinaires, sans doute elle a besoin de recueillir elle-même toutes ses forces pour se défendre; dans ces jours d'avenglement et de péché, dans ces jours de faiblesse et d'orgueil, elle s'écrie souvent avec saint Paul : *Foris pugna, intus timores, a combats au dehors, craintes au dedans.* (II Cor., VII, 5.)

Mais elle ajoute avec le même Apôtre, et elle apprend à ses fils à répéter avec elle : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre*

chose qu'en la croix de Jésus-Christ. (Gal., VI, 14.) Et elle croit, elle aime, elle espère toujours.

Sans doute, en des temps d'aberration violente et d'entraînement universel comme ceux que nous voyons, des voix téméraires, isolées, mais toujours redoutables, peuvent s'élever du milieu même du troupeau, et faire entendre de dangereuses paroles. La présomption, l'ignorance audacieuse, l'irréflexion emportée, tristes mais inévitables infirmités des esprits aux époques de grande décomposition sociale, peuvent préparer des épreuves à la faiblesse des simples, et aussi à l'orgueil des forts, lequel est une faiblesse plus périlleuse encore, et propager avec adresse, ou avec éclat, des doctrines perverses !

Mais l'Eglise veille toujours : les sentinelles avancées du camp de la foi ne sommeillent jamais. Les pasteurs, gardiens incorruptibles du sacré dépôt, avertissent d'abord, avec charité et avec force tout à la fois, et ceux qui s'égarèrent et ceux qu'on veut égarer ; rappellent à tons, les vrais et purs enseignements de l'Évangile, les grandes traditions apostoliques, la forme inviolable des saines paroles (144) ; et frappant enfin, quand il le faut, l'erreur obstinée, délivrent les fidèles du péril de la foi, repoussent sans fausse pitié les profanes nouveautés de paroles (145), et les vaines oppositions d'une sagesse convaincue de folie ; et abaissent ainsi toutes les hauteurs superbes de conduite ou de doctrine qui s'élèvent contre la science de Dieu, ou contre les décrets de la sainte Eglise (146) !

Et là, au moins, nous trouvons toujours une constitution divine et immuable, des lois immortelles, une autorité infailible, des droits vénérés, un respect religieux, un peuple docile, des ministres fidèles, des devoirs accomplis, et le salut du monde !

Sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, d'où Pierre confirmera à jamais tous ses frères, fonderont immobile des promesses de Jésus-Christ ; centre glorieux de la catholicité : c'est de toi que descendent tous ces biens ! c'est de ta chaire principale, comme d'un foyer intarissable, que sortent les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde pour éclairer et assainir les peuples !

Ta gloire sera à jamais sans tache ! Tu vivras, toujours sainte, toujours patiente, toujours glorieuse et définitivement triomphante ! Tu vivras ; et ce beau soleil qui éclaire notre terre pâlera plutôt que ta gloire ne s'éteigne ! non plus que la gloire de ce pontife, auquel les douleurs de Gethsemani et du Calvaire donnent aujourd'hui un trait de ressemblance immortelle avec son Maître !

Sainte Eglise romaine, tes douleurs et tes

croix ne feront que rendre la gloire plus brillante, comme elles rendront pour toi notre foi plus ferme, notre espérance plus vive, notre charité plus ardente !

Et vous, qui avez su si bien comprendre ce secret, ignoré des âmes vulgaires, mais cher aux cœurs magnanimes : que c'est surtout aux jours de l'infortune qu'il est beau de faire éclater son dévouement ! Vous, qui avez donné à l'immortel Pie IX et à la sainte Eglise romaine tant et de si touchants témoignages de vénération et d'amour, pasteurs vénérables des Eglises de France ! permettez qu'à l'heure où je cherche à rassurer mes craintes et à raffermir mon courage, je tourne ma pensée et mes espérances vers vous pour abriter ma faiblesse et étayer mon insuffisance !

Oui, N. T. C. F., au milieu des craintes du présent et des périls de l'avenir, il reste ce sage, ce fidèle, ce grand épiscopat français, ces hommes de Dieu si doux et si fermes, dont les combats de la foi virent toujours l'invincible vaillance ; et qui sont revêtus plus que jamais aujourd'hui, nos dernières luttes l'ont assez montré, de cette force pacifique et modeste qui convient si bien à ceux qui combattent pour la justice. Les persécutions passées, les inquiétudes présentes, les dangers à venir de la société spirituelle et temporelle, ne font que redoubler leur vigilance, ranimer leur courage et exciter les vertus qui les recommandent à la reconnaissance de la France et à l'admiration même des nations étrangères !

Seigneur, qui ouvrez aujourd'hui devant moi le sanctuaire de vos portées, rendez-moi digne d'y recueillir de si grands exemples, de si saintes leçons, et d'entrer en quelque participation d'un si glorieux héritage !

Parmi eux, N. T. C. F., la reconnaissance en ce jour me demande de vous nommer celui dont les mains viennent de répandre sur moi l'onction sainte. Le charme de sa douce affabilité, cet abord si affectueux, ce cordial abandon, l'incessante activité de son zèle, lui gagnent les cœurs ; puissé-je imiter cette charité et ces vertus, qui font aimer en lui le bon pasteur, et dire du nouvel archevêque de Paris : Lui aussi donnerait volontiers sa vie pour son troupeau !

Je ne puis oublier non plus celui dont ces belles paroles furent le dernier soupir ; celui qui, aux jours des grandes douleurs de la patrie, s'immola avec une simplicité si magnanime à la concorde publique, dont la mort couronna héroïquement les fermes vertus et la vie, et demeurera un souvenir immortel dans les annales de la générosité apostolique et du dévouement pastoral !

On me pardonnera enfin, si ma reconnaissance et mes regrets remontent plus

(144) *Formam sanorum verborum.* (II Tim., I, 15.)

(145) *Profanas vocum novitatis et oppositiones falsi nominis scientiæ.* (I Tim., VI, 20.)

(146) *Consilia destruentes et omnes altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei.* (I Cor., X, 5.)

haut encore, jusqu'à cet autre pontife de douce et forte mémoire, qui fut le père et l'ami de ma jeunesse sacerdotale. L'Église de Paris n'oubliera jamais celui qui, après avoir, au milieu de la plus violente tempête, soutenu sans fléchir les menaces de l'impudé triomphante, releva tous les courages par sa tranquille, mais inébranlable constance; enflamma tous les cœurs des ardeurs brûlantes du zèle par l'aimable énergie de ses paroles, et trouva dans les trésors nouveaux d'une pauvreté sublime, des richesses abondantes pour soulager les maux de ceux qui l'avaient méconnu, adopter leurs enfants et essuyer leurs larmes ! La religion dont il fut l'honneur, et les pauvres dont il fut le père, béniront éternellement la noble et miséricordieuse mémoire de Mgr de Quélen.

C'est sous les auspices de ces exemples et de ces encouragements, de ces souvenirs et de ces espérances, que nous venons à vous, N. T. C. F., fortifié encore par les témoignages réitérés de votre confiance, appuyé sur le concours d'un clergé si honorable, si dévoué, si fidèle, soutenu enfin par le secours fervent et unanime de vos prières.

Oui, priez, priez pour nous ! vous d'abord, frères bien-aimés, vénérable chapitre, ornement et appui de la chaire épiscopale ! C'est près de vous que je retrouverai les amis dont je m'éloigne; c'est vous qui me ferez sentir de nouveau les charmes de l'amitié chrétienne, et aussi connaître toute la sainteté de mes devoirs. Avec quelle joie je m'environnerai de vos conseils, je m'éclairerai de vos lumières, j'interrogerai votre expérience, je consulterai votre sagesse, je solliciterai votre affection !

Priez aussi pour nous, vous tous, très-chers coopérateurs, vous si courageusement livrés aux sollicitudes du ministère évangélique sur tous les points de ce diocèse; vous dont il nous sera bientôt si doux de savoir tous les noms, de connaître les cœurs, de bénir de près le zèle; priez pour nous et donnez-nous ainsi, par vos prières, à l'avance, le prix de la tendresse et du respect que nous ressentons pour ceux de nos frères qui portent le poids de la chaleur et du jour dans la maison du père de famille ! Partagés entre tant de fonctions diverses, soutenant toutes les œuvres de la foi et de la charité, tour à tour au saint tribunal pour y réconcilier les pécheurs, dans la chaire de vérité pour y convertir les âmes, au lit des malades pour y verser l'huile sainte sur leurs membres défaillants, à l'autel pour y offrir la victime du salut ou bénir l'union des époux, aux fonts baptismaux enfin pour répandre l'eau sanctifiante sur le front des nouveau-nés: qu'il est laborieux le ministère pastoral ! mais aussi qu'il est grand, qu'il est saint, qu'il est noble, qu'il est utile !

Et vous, épouses bien-aimées de Jésus-Christ, dignes filles de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de sainte Chantal et

de saint Vincent de Paul; filles de la Providence, filles du Calvaire, filles de la Sagesse; pieuses Ursulines, dames du Bon-Pasteur et de la Sainte-Enfance; sœurs de Saint-André et du Bon-Secours ! Et vous, bons frères des écoles chrétiennes; et vous, que je nomme avec des sentiments si confiants et si tendres, Pères de la miséricorde, prêtres de l'apostolique et vénérable compagnie de Saint-Sulpice; vous tous, priez, priez pour nous ! L'espérance de votre secours près de Dieu nous a soutenu, nous soutient encore. Dans le fond de vos saintes et inaccessibles retraites, ou au milieu des œuvres de votre active charité, priez pour le pasteur; priez pour le troupeau; priez pour les justes; priez pour les pécheurs; priez, gémissiez enfin pour tous ceux qui ne prient et ne gémissent pas ! Opposez-vous aux coups de la colère divine; soyez le bouclier d'Israël contre les traits enflammés de Satan !

Chers et nombreux enfants, répandus sur la face de ce beau diocèse, vous aussi priez pour nous ! nous avons quelque droit à votre affection et à votre confiance !

On vous le dira peut-être: celui qui devient votre évêque fut longtemps le catéchiste de l'enfance ! Il remplit longtemps auprès des enfants un doux et laborieux ministère, qu'il aurait voulu ne quitter jamais !

Oui, mes chers enfants, je suis heureux de vous le dire; les catéchismes furent, au commencement de ma vie sacerdotale, ma plus douce joie et mon premier amour. C'est là que je vis pour la première fois le touchant spectacle de la jeunesse embellie par l'innocence, et l'alliance si aimable, et si rare ici-bas, du honneur avec la vertu; c'est là qu'un humble et obscur dévouement trouva dans de jeunes cœurs une docilité si naïve, une reconnaissance si vive, une fidélité si constante !

Enfants du diocèse d'Orléans, c'est à vous que je veux le confier: le soin de ces chères âmes est mon plus doux souvenir ici-bas; jamais rien ne sera comparable pour moi au bonheur d'avoir été l'ami, le précepteur et l'apôtre de l'enfance !

Et vous, élèves du sanctuaire, priez aussi pour moi, car j'ai aussi quelque droit à vos prières. Vous le savez peut-être déjà; quand il me fallut quitter les premiers enfants que Dieu m'avait donnés, je n'adoucis ma peine qu'en cherchant auprès de la jeunesse cléricale les espérances et les consolations de la foi; aujourd'hui, c'est vous qui me consolerez de tant de souvenirs et de tant de séparations douloureuses !

J'aimerais à vous voir croître en grâce, en science et en vertu sous les regards du Seigneur et sous la main des maîtres si dévoués et si habiles qui cultivent en vous les dons de Dieu.

J'aimerais à voir de près quelle foi vive, quelle tendre charité, quelle union des cœurs, quelle aimable simplicité, quelle candeur, quelle modestie règnent par mi

vous ! Je considérerai avec joie vos études, votre courageuse application, votre amour pour les saintes lettres, votre dégoût des vanités mondaines. Il n'y a pas jusqu'à la douce vivacité de vos jeux dont la vue ne charmera quelquefois mes regards ! J'étudierai votre zèle naissant pour le salut des âmes ; vos saints, mais timides désirs, et tout à la fois vos humbles craintes aux approches d'un ministère redoutable aux anges mêmes, et surtout je bénirai Dieu quand je verrai que vos cœurs commencent déjà à ressentir les premières étincelles de cette flamme céleste qui fait les apôtres et qui doit vous embraser un jour ! Vous le voyez ; vous aussi, je vous aime ! Priez, priez donc pour moi ?

Vous tous, enfin, fidèles, chrétiens de toutes les conditions et de tous les âges, priez pour votre nouvel évêque !

Autrement, comment pourrait-il adoucir vos regrets, et comment remplirait-il le vide inattendu qu'a laissé parmi vous la perte cruelle de ce pontife éloquent, en qui les vérités de la foi trouvèrent un si vif et si brillant organe ? Vous l'avez connu dans ses conceptions fécondes et dans la puissance de son esprit appliqué au zèle de la maison de Dieu ; vous l'avez connu dans ses œuvres, et nous sommes particulièrement heureux de nous unir à vous pour rendre un solennel hommage de reconnaissance publique à cette générosité, à cette sainte hardiesse, qui lui fit doter les élèves du sanctuaire d'un si religieux et si magnifique témoignage de sa sollicitude et de son amour.

Priez tous, afin que tant de biens ne défailent pas entre nos mains !

Et maintenant, que dirons-nous ?

O Dieu ! c'est à vous que je veux adresser mes dernières paroles et confier mes derniers vœux, mes dernières espérances :

Faites que les mains du pasteur que vous leur envoyez ne soient pas trop impuissantes pour faire descendre sur eux l'abondance de vos bénédictions !

Où plutôt, bénissez-les vous-même ! Bénissez la ville et le diocèse d'Orléans ! C'est la ville des glorieuses délivrances ! c'est le pays des grandes choses de votre droite et des merveilleux souvenirs ! Attila repoussé, Jeanne d'Arc triomphante, l'étranger vaincu, la France miraculeusement sauvée ! Que de preuves illustres de votre puissante protection ! Que de fois vous avez fait apparaître sur ce pays, sur cette cité choisie, la lumière de votre grâce ! Montrez aujourd'hui que votre bras n'est pas raccourci, et que vous êtes toujours *le Dieu des vertus, le Dieu de l'espérance, le Dieu des miséricordes, le Dieu de toute consolation.* (I Cor. I, 3.)

Et que dire de tant de saints évêques, que, dès les premiers siècles du christianisme, vous leur avez donnés pour pères, et qui, auprès de vous, intercèdent encore pour eux ? Que dire de ces grands conciles dont les décrets règnent encore, et nous aideront à faire revivre de plus en plus parmi nous

la sainte majesté de l'ancienne discipline ?

Et aujourd'hui même, en ces tristes temps, avec quelle consolation profonde nous pouvons nous reposer nos regards, en cette ville, en ce diocèse, non-seulement sur ce clergé si instruit dans les saintes lettres, si prudent et si sage en toutes choses, si grave et si réservé, et tout à la fois si ferme et si courageux ; mais aussi sur tant de familles dignes des plus beaux siècles de la foi : familles choisies, la consolation et l'appui du ministère pastoral, l'honneur des diverses conditions de la société ! familles bénies de Dieu, chez lesquelles on trouve encore l'autorité et le respect ! qui, au milieu de la défection générale, réclamant pour leur vertu une légitime indépendance, s'environnant même au besoin d'une singularité glorieuse, savent vivre et mourir comme ceux qui les ont précédés, et demeurer, quoique seuls, fidèles à l'honneur oublié et à la religion trahie ; familles privilégiées, qui conservent inviolablement la sainte et aimable gravité des mœurs évangéliques, la vénération des aïeux, le culte des souvenirs domestiques, l'amour des champs paternels, la dignité du langage, le mépris des nouveautés misérables, cette touchante simplicité qui fut toujours le plus noble ornement de la vie ; cette charité généreuse, qui se prodigue et s'ignore elle-même, qui n'attend pas qu'on lui expose, mais qui comprend, qui prévient, qui devine tous les besoins de l'indigence, toujours la première à secourir le pauvre, la première à soulager ses douleurs ; et enfin toutes ces vertus fortes et antiques qui peuvent seules fortifier l'Eglise au temps de ses douleurs, consoler un évêque au milieu de ses appréhensions et de ses peines, et ramener parmi nous la beauté depuis longtemps évanouie des anciens jours !

» Oui, ô mon Dieu ! bénissez ce clergé vénérable, qui est la gloire et la force de votre sanctuaire ! et bénissez avec lui ces familles, dont les vertus et la bonne renommée sont d'abord venues à nous comme un saint et doux parfum, rempli de consolation et d'espérance ; ces familles qu'un mot nomme si bien : familles vraiment chrétiennes et patriarcales ! Faites descendre en ce moment sur tous l'abondance de vos miséricordes les plus tendres et les plus paternelles ! Bénissez les pères ! bénissez les mères ! bénissez les enfants ! bénissez les vieillards ! bénissez les riches ! bénissez les pauvres ! bénissez nous tous ! Et tous n'avons-nous pas besoin de votre bénédiction ? Et en quelque lieu, en quelque condition, en quelque âge que cette bénédiction les rencontre, dans la ville ou dans la campagne, dans la joie ou dans l'affliction, dans la lumière ou dans les ténèbres, dans la pauvreté ou dans l'opulence, dans le travail ou dans le repos, dans la crainte ou dans l'espérance, que cette bénédiction ouvre leur cœur à tous les biens du ciel, et leur soit un gage de votre infinie charité, ô mon Dieu ! et aussi de l'affection profonde et

du dévotionement à la vie, à la mort (147) que, sous les auspices de Marie, la Vierge immaculée, leur apporte leur nouveau pas-

teur et père !

Donné à Paris, le 9 décembre 1849.

(147) Ad convivendum et commoriendum. (II Cor., VII, 5.)

LETTRES, INSTRUCTIONS ET MANDEMENTS.

RELATIFS AUX ÉTUDES DANS LES SÉMINAIRES.

I. LETTRE

A MM. LES SUPÉRIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS DU PETIT SÉMINAIRE

Les instructions de notre saint-père le pape, relatives à la loi sur l'enseignement, ont mis fin à une regrettable controverse. Il n'est plus question de discuter : il est question d'agir, et, selon les paroles du souverain pontife, de travailler de concert et dans une parfaite union, à obtenir les avantages qu'il est donné d'espérer de la nouvelle loi.

Pour cela, deux choses sont à faire : fonder de nouveaux établissements d'éducation ; et perfectionner, améliorer ceux qui existent déjà.

Parmi ces derniers, les petits séminaires occupent incontestablement le premier rang : destinés à alimenter, à renouveler, à perfectionner ce sacerdoce catholique, auquel les historiens attribuent la gloire d'avoir fait notre société française, et qui, seul, au jugement des plus sages politiques, semble aujourd'hui encore pouvoir la sauver, ces précieux établissements ne sont pas seulement le premier intérêt de l'Église, ils sont aussi et par là même la plus grande et la plus nécessaire ressource de la société.

Vous ne serez donc pas étonnés, Messieurs, si mes regards les plus empressés, si ma sollicitude la plus grave et la plus vive se tournent vers le petit séminaire dont vous êtes chargés. En m'occupant de vous et de vos enfants, je remplis un de mes plus précieux et de mes plus sacrés devoirs.

Vous savez combien je tiens à la piété de vos élèves. Les nombreuses conférences que j'ai eues avec vous sur ce sujet vous l'ont montré. Mais je dois vous dire que je tiens également à ce que leurs études soient fortes : et, dans cette lettre, je me propose particulièrement de vous indiquer les moyens de soutenir, d'élever, de fortifier les études de notre petit séminaire.

Je puis le dire sans orgueil, parce que c'est à la gloire de mon vénérable prédécesseur que je le dis : Si la ferveur de la piété, si la force et l'élévation des études répondent à la grandeur et à la beauté de l'édifice et du lieu dont Mgr Fayet a doté

le petit séminaire d'Orléans, cette maison est destinée sans contredit à devenir un des plus importants établissements d'éducation, que l'Église de France et les familles chrétiennes aient fondés.

C'est pour atteindre un tel résultat que je réclame et que j'attends de chacun de vous, Messieurs, un fidèle et dévoué concours.

Le sujet dont je me propose de vous entretenir dans cette lettre est essentiellement pratique. Pour le traiter d'une manière vraiment utile, je devrai descendre dans beaucoup de détails. Ici, plus qu'en aucune autre chose, les moyens en apparence les plus petits sont le fondement nécessaire de ce qu'il y a de plus grand, de plus solide, de plus élevé, de plus durable. Toutefois, afin que ces détails soient parfaitement compris, afin qu'ils le soient non-seulement en eux-mêmes, ce qui serait peu, mais dans leur principe et dans leur portée, ce qui est capital, je dois les faire précéder, les préparer, les éclairer par quelques considérations générales, sur lesquelles j'appelle vos méditations les plus sérieuses.

I. — Nature et but de l'éducation.

Cultiver, exercer, développer et polir toutes les nobles facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaines ; les élever à la force de leur intégrité naturelle ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ;

Par là, former l'homme et le mettre en état de servir sa patrie, et de fournir une carrière utile et honorable dans les diverses conditions de la vie sur la terre ;

Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie en élevant la vie présente :

Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation ;

Tel est le devoir d'un père, d'une mère ; lorsque Dieu, les associant à sa providence suprême, donne par eux la vie à de nobles créatures, et les charge de continuer et d'achever cette œuvre toute divine, en conduisant au bonheur par la vérité et par la vertu ces enfants, qu'il associera lui-même un jour à sa félicité éternelle et à sa gloire

Tel est, Messieurs, le devoir des hommes qu'une vocation supérieure, un dévouement généreux, un choix honorable associent à l'autorité, à la sollicitude paternelle et maternelle.

La belle et noble terminologie, qui est le fond même du langage adopté par le genre humain sur l'éducation, suffit à montrer que ce n'est pas là une haute et vaine théorie, une magnifique spéculation sans réalité possible.

Ici, en effet, Messieurs, le simple énoncé des termes porte avec lui-même une lumière de vérité certaine : et pour atteindre la plus haute évidence, il suffirait de fixer le sens commun et incontestable de chaque expression, et de constater la noblesse, l'élévation et la force pratique des idées générales que révèle le langage de l'humanité sur l'éducation.

Et d'abord, *l'éducation* ! Quelles nobles idées, quelle forte action les étymologies expriment ici ! C'est presque tirer du néant, presque créer ; c'est au moins tirer du sommeil et de l'engourdissement les facultés endormies ; c'est donner la vie, le mouvement et l'action à l'existence imparfaite.

C'est en ce sens que l'éducation intellectuelle, morale et religieuse est l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire. C'est la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé : la création des âmes.

L'éducation accepte le fond, la matière que la première création lui confie ; puis elle se charge de la former ; elle y imprime la beauté, l'élévation, la politesse, la grandeur ; c'est comme une inspiration de vie, de grâce et de lumière.

C'est aux Romains, c'est à leur langue, si majestueuse et si forte, que nous devons ce mot d'un sens si grave, d'une expression si énergique.

Les Français ont enrichi le langage et exprimé l'action même de l'éducation, par un terme dont la noblesse et l'éclat le disputent à la majesté et à la force du mot latin.

Nous avons dit : *élever la jeunesse* ! Belle parole et si le sens qui lui est propre, semble moins profond et exprime moins l'action créatrice de l'éducation, il ajoute à cette idée fondamentale la beauté, l'ornement, la grandeur ; et, au fond, l'action créatrice de l'éducation, est-ce autre chose ?

L'éducation donc forme, élève, crée en quelque sorte ; et c'est pour y parvenir qu'elle *cultive* et qu'elle *exerce* ; qu'elle *agit et fait agir*.

Elle *cultive* par les soins physiques, par l'enseignement intellectuel, par la discipline morale, par les leçons religieuses ; comme un jardinier intelligent, elle place la plante qui lui est confiée dans une bonne terre, elle l'arrose d'une eau pure, l'entoure d'un ferment généreux, et la nourrit ainsi des sucs qui, développant en elle le travail intérieur de la nature, favorisent une végéta-

tion active et la font grandir pour donner au temps convenable des fleurs et des fruits.

Mais ce n'est pas tout : l'éducation *exerce et fait agir* ; elle exige le concours actif, le concours docile, l'exercice personnel, spontané, courageux de l'élève.

Comme le maître d'un jeune et noble coursier lui fait gravir des collines, traîner des fardeaux, voler dans l'espace, lutter contre la fatigue et lui donne ainsi toute la souplesse et toute la vigueur dont il est capable ; de même l'instituteur, en proposant à son élève certaines études, certains efforts, certains exercices, en l'y excitant avec énergie, en l'y dirigeant avec sagesse, le fait, comme il convient, travailler et concourir lui-même à sa propre éducation.

Et cela doit être : cet enfant est une créature intelligente et morale, un être doué de liberté et capable d'action ; il faut qu'il travaille à se développer, à s'ennoblir et à s'élever lui-même ; autrement l'éducation ne s'accomplit pas.

Il est important, Messieurs, de le bien comprendre : *dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout*. Quiconque n'a pas entendu cela, n'a rien compris à l'œuvre de l'éducation humaine.

Je ne crains pas de l'affirmer : le talent principal de l'instituteur consiste à faire entrer courageusement son élève dans la voie du travail et de l'application personnelle : *travail ou exercice du corps* qui donne de la vigueur à ses membres ; *travail de l'esprit* qui forme en lui le jugement, le goût, le raisonnement, l'imagination, la mémoire ; *travail du cœur, de la volonté, de la conscience*, qui forme le caractère, fait naître les penchants honnêtes, les habitudes vertueuses.

Œuvre du maître, œuvre de l'élève, l'éducation est donc tout à la fois culture et exercice, enseignement et étude. Le maître cultive, instruit, travaille au dehors ; mais il faut essentiellement qu'il y ait exercice, application, travail au dedans.

L'éducation, Messieurs, de quelque côté qu'on la considère, est donc essentiellement une *action*, et une action presque créatrice. Mais l'instituteur et l'élève y ont tous deux essentiellement part.

Au premier appartient cette action puissante et féconde sur l'enfant, cette autorité réelle qui lui donne le droit et qui lui impose le devoir d'agir en maître. Dans l'éducation, comme ailleurs, sans autorité vraie, point d'action légitime. Mais cette action est une action toute bienfaisante : car l'éducation est un service essentiellement paternel. Donc, dans l'instituteur, dévouement qui soit l'inspiration et le courage de son action. — Bonté, affection, tendresse qui soient le fond et l'âme de son dévouement.

Quant à l'élève, son concours, sa coopération active, nous l'avons dit, sont indispensables : donc, en lui docilité profonde, courageux efforts, respect reconnaissant et

inviolable pour une action qui est un bien-fait, pour une autorité que le dévouement et l'affection inspirent.

Telles sont les premières idées, tels sont les droits et les devoirs d'un ordre supérieur, que révèlent ces premiers mots.

L'éducation, Messieurs, est essentiellement active, nous venons de le voir; mais elle n'agit, elle n'exerce, elle ne cultive que pour *développer*.

J'insisterai sur ce point: il n'a pas été nié en théorie; mais il est chaque jour étrangement méconnu dans la pratique. Et, je ne crains pas de l'ajouter, le désordre des études, l'affaiblissement des esprits, l'abaissement même des caractères, toutes choses profondément liées entre elles, et qui se révèlent aujourd'hui de toutes parts, viennent en grande partie de là.

Que les instituteurs de la jeunesse ne l'oublient jamais: l'éducation consiste essentiellement dans le *développement* des facultés humaines.

Si les soins du maître et les efforts de l'élève n'aboutissaient pas à développer, à étendre, à élever, à affermir les facultés; s'ils se bornaient, par exemple, à pourvoir l'esprit de certaines connaissances, sans ajouter à son étendue, à sa force et à son activité naturelle, l'éducation ne serait pas faite: il n'y aurait là que de l'instruction. Je n'y reconnaitrais plus cette grande et belle œuvre créatrice qui se nomme l'éducation. L'enfant pourrait, à toute force, être instruit, il ne serait pas *élevé*! L'éducation même de l'esprit serait en défaut.

Il n'y aurait là, tout au plus, qu'une instruction vulgaire et inutile, telle qu'un être faible et médiocre peut la recevoir (147).

Il faut, qu'on ne s'y trompe donc pas, il faut nécessairement que, sous la forte et heureuse influence de l'éducation, toutes les facultés de l'enfant se dénouent, se développent et prennent l'essor, l'action, l'étendue, en un mot, la vie qui leur est propre. C'est seulement alors qu'on peut espérer de cette jeune créature une belle maturité au temps convenable, et un jour, peut-être, les fruits d'un développement glorieux.

Par cela même que l'éducation est un *développement*, elle est essentiellement progressive, vous le comprenez, Messieurs; mais sa marche et ses progrès doivent être sagement entendus et prudemment ménagés.

L'éducation, telle que la sagesse des peuples et l'expérience de l'humanité l'ont conçue et instituée, veille sur l'homme, s'applique à le former, à le développer, à l'élever pendant les vingt premières années de

(147) L'on s'étonne quelquefois en voyant certains élèves de l'École polytechnique n'aboutir qu'à une médiocrité déplorable sous tous les rapports: je ne m'en suis jamais étonné. Ces pauvres jeunes gens subissent les lois de leur faible nature et les conséquences inévitables de la triste instruction qu'ils ont reçue. On les a appliqués à l'étude des sciences

sa vie environ, comme la nature elle-même y travaille en silence pendant à peu près le même espace de temps.

L'éducation doit suivre la nature pas à pas; et, comme elle, faire passer l'homme par des degrés divers, où elle accommode ses enseignements et ses leçons, sa culture et ses exercices au progrès de l'âge, aux forces de l'enfant et à son développement naturel.

De là, pendant le cours des *Humanités*, qui sont destinées, par l'étude approfondie des langues, à être le grand moyen de l'éducation intellectuelle, ces diverses *classes* que l'enfant doit successivement parcourir.

Le but des *humanités*, c'est le développement profond, l'élevation solide et brillante des facultés de l'âme: La *classification* intelligente, graduée d'après les véritables lois du progrès intellectuel, est le moyen nécessaire d'atteindre ce but.

Il est manifeste, en effet, que dans l'étude des langues, il faut d'abord rompre l'enfant à tout ce qui est formes et règles didactiques et lui donner le plus complètement possible l'intelligence des grammaires, afin que ce premier travail, élémentaire et fondamental, une bonne fois achevé, la langue acquise et possédée par cette forte étude grammaticale, soit désormais pour lui un instrument docile dont il puisse se servir sans embarras, ni entraves, pour conquérir la *littérature*.

C'est à quoi sont destinées les *classes* dites *grammaticales*.

Après ces premières études, les classes dites *littéraires*, sont destinées à familiariser successivement l'esprit et le cœur, le jugement et l'imagination des élèves avec les beautés les plus intéressantes, les plus pures, les plus hautes et les plus délicates des grandes littératures humaines.

Mais ici, Messieurs, se rencontre souvent un péril sur lequel je me propose d'appeler vos réflexions les plus attentives.

L'éducation qui développe, doit *fortifier* en développant. Développer sans fortifier et mûrir, ne serait qu'une éducation vaine, sans consistance et sans vigueur, sans fruit et sans vertu.

Développer sans fortifier, c'est le plus souvent anéantir. Et cependant quoi de plus commun? Je ne sais en vérité si, en fait d'éducation, il y a un danger plus fréquent, un défaut plus universel. N'est-ce pas le danger de toutes ces études si multipliées et par là même superficielles, à l'aide desquelles aujourd'hui tant d'éducatrices imprudentes cherchent à donner aux enfants un développement exagéré, dont ils ne sont capables qu'aux dépens de l'in-

exactes, avant que leur esprit suffisamment développé et affermi en fût capable: ils n'ont pu en soutenir le poids: les mathématiques les ont desséchés, épuisés, ruinés pour toujours: loin d'avoir été élevés par leur éducation, ils n'ont pas même été instruits: ils ont été écrasés.

tégrité naturelle et de la force de leurs facultés.

Petits prodiges à quinze ans, et vrais sots toute leur vie, disait autrefois madame de Sévigné.

N'est-ce pas le défaut profond de toutes ces éducations violemment prématurées, de toutes ces éducations de *serre chaude*, qu'on me permette ce mot, qui ne sont bonnes qu'à faire périr le fruit dans sa fleur ?

Et quand même, comme cela s'est vu quelquefois, quand même par des moyens factices, par une chaleur forcée, par une greffe violente, vous feriez porter à ce jeune arbuste des fruits nombreux ; si la sève de la terre, si la rosée du ciel, si les rayons du soleil n'ont pas pénétré, fortifié le tronc, les racines et les rameaux de l'arbuste pour y faire éclore et mûrir les fruits : il pourra bien paraître un jour chargé, accablé même de ses fruits ; mais il les portera mal ; ce seront des fruits éphémères, sans saveur et sans honneur. On y trouvera ce je ne sais quoi de vide qui trahit une culture peu naturelle, et dégoûte.

Mais n'est-ce pas surtout le vice déplorable de tant d'éductions fausses, de tant d'éductions menteuses, qui ont l'air de se faire et ne se font pas ? Tout paraît y tendre au progrès, au développement ; et puis absolument rien ne s'y fait pour former, pour élever, pour fortifier en développant !

Combien de jeunes gens qui, parmi nous, achèvent leurs études sans que leur éducation morale et religieuse ait été commencée ! Combien même ont achevé leurs classes sans avoir réellement commencé leurs études ! J'étonne ici peut-être, et cependant je dis une chose fort simple : *Faire ses classes et faire ses études* sont malheureusement, parmi nous, deux choses parfaitement distinctes. Combien de jeunes gens, après avoir fait toutes leurs classes, après avoir essuyé la poussière de tous les bancs, après avoir traversé péniblement d'année en année, ces salles classiques sur la porte desquelles on lit : *troisième, quatrième, cinquième ou sixième*, sortent de rhétorique sans savoir même sérieusement ce *latin* et ce *grec*, sur lesquels on a condamné à pâlir les dix plus belles années de leur vie !

A Paris, on le sait, c'est de quatre-vingts à quatre-vingt-dix sur cent (148).

Pauvres jeunes gens ! *Instruits dans l'ignorance* ! comme le disait autrefois un grand poète, et condamnés souvent, malgré la ri-

chesse et la force de leur nature, condamnés par une éducation trompeuse et barbare à demeurer des êtres plus ou moins misérables, plus ou moins inférieurs, comme ces plantes malheureuses que le défaut d'air, de suc favorable et de liberté, que l'absence de soins nécessaires et d'une sage culture, condamnent à vieillir, flétries dans leur maigre première.

Et cependant les années marchent, le pauvre enfant croît en âge ; son âme croît aussi mais elle croît sans s'élever ; son développement intellectuel, moral et religieux, est nul et dépravé. Non, je ne sais rien qui soit digne d'une compassion plus profonde que ces jeunes infortunés !

Mais je ne sais rien non plus de plus propre que de tels résultats à appeler le mépris public sur les études.

Et cependant, confessons-le, ces déplora- bles, ces honteux résultats, tout chez nous depuis longtemps déjà, semble conspirer à les produire ! L'ignorance, la légèreté, la paresse, l'impatience des règles, le goût des nouveautés en tout genre, le mépris pour tout ce qui est vénérable par son antiquité et consacré par l'expérience des âges, concourent depuis bien des années en France, à ruiner les études littéraires, à renverser les *Humanités*.

Dans cette guerre si étrangement déclarée et si victorieusement poursuivie contre les bonnes études, la présomption, sans doute, la vanité et la sottise entraînent pour beaucoup ; mais il y entrait aussi plus qu'on ne s'en est rendu compte, le désir secret de se dérober au joug d'une forte éducation. On redoute généralement, on redoute pour soi, on redoute pour ses enfants, les graves assujettissements d'une éducation lente, sérieuse et profonde.

La légèreté de nos mœurs a fléchi sous le poids des belles et graves études littéraires. C'est alors qu'affectant de tourner cette faiblesse en force, comme il nous arrive si souvent, nous avons fait les entendus, et l'on a vu de toutes parts attaquer les *Humanités* comme chose absurde, et le temps qu'on y consacre comme temps perdu.

Vaines allégations d'une paresseuse et superbe ignorance ! mais qui n'ont été que trop souvent, il faut l'avouer, justifiées par la manière misérable dont les *Humanités* sont faites depuis si longtemps parmi nous.

Et cependant, il n'en demeure pas moins vrai, et il le sera toujours, que la littéra-

(148) Un de ces tristes écoliers exprimait à son père d'une manière vraiment singulière la joie qu'il éprouvait d'avoir enfin *fait ses classes*. Son père l'avait envoyé à grands frais dans un des plus fameux collèges de la capitale. Au bout de dix ans, le pauvre garçon avait effectivement *fait toutes ses classes* sans en manquer une seule, depuis la huitième jusqu'à la rhétorique. Il avait même redoublé sa sixième ; malheureusement il n'avait pas songé à faire autre chose, et personne ne lui avait persuadé de faire en même temps *ses études*.

En entrant au collège, il avait apporté un pupitre

que son père lui avait donné. Ce pupitre l'avait fidèlement accompagné de classe en classe, d'année en année, dépositaire de ses papiers et de ses livres ; et il s'était accoutumé à le regarder comme le représentant de ses études, et même de ses progrès. Effectivement ils avançaient ensemble, et si bien, qu'en sortant de rhétorique pour entrer en philosophie, le jeune homme, ravi de ses succès, écrivit à son père : « Mon cher père, je viens vous donner une bien bonne nouvelle, c'est que voilà enfin mon pupitre en philosophie. Dans un an tout sera fini, et je le rapporterai à la maison. »

ture, l'histoire, l'éloquence et la philosophie sont filles des *Humanités* et reines du monde.

Il n'en demeure pas moins vrai que chez toutes les nations, sauf aux époques de barbarie, ce sont les littérateurs, les historiens, les orateurs et les philosophes qui exercent sur leur siècle l'influence directrice la plus profonde et la plus étendue : influence bonne ou mauvaise, heureuse ou malheureuse, vivifiante ou mortelle, selon que ces grands conducteurs des esprits demandent eux-mêmes leur direction à la vérité et à la vertu, c'est-à-dire à la religion ; ou bien ne s'inspirent que de l'orgueil de leur raison et des vœux penchants de leur cœur. Mais, salutaire ou pernicieuse, cette influence sera toujours réelle, toujours puissante.

De quelle nécessité n'est-il donc pas que les *Humanités* soient bien faites ; et faisons-nous de recueillir cette importante conclusion, de quelle nécessité n'est-il pas surtout que la religion préside à leur enseignement, et qu'ainsi la littérature, l'histoire, l'éloquence et la philosophie reçoivent de cette haute et divine inspiratrice des esprits leur véritable grandeur, leur perfection et leur valeur morale !

II — Des humanités : leur but, leur importance.

Quand nous assignons aux *Humanités* un rôle si important et si glorieux, il faut bien entendre que c'est des *Humanités* sérieusement faites que nous voulons parler ; de ces *Humanités*, qui s'appliquent à cultiver les plus nobles facultés de l'âme, à les développer, les polir, les élever, les fortifier, les établir dans toute la plénitude de leur puissance et de leur action.

Perfectionner les deux prérogatives qui constituent la dignité de l'homme, à savoir la *raison* et la *parole*, et par là, *hominem humaniorem facere* : tel est le grand but des humanités, d'où leur vient leur nom *humaniores litteræ* ; et telle est aussi, nous le répétons, la grande œuvre de l'éducation.

Il importe donc de le bien comprendre : ce n'est pas seulement de mots grecs et latins qu'il est ici question ; il ne s'agit pas uniquement de l'étude matérielle de ces langues anciennes, contre lesquelles on s'est tant récrié, avec plus de passion sans doute que d'intelligence : ce dont il est question, c'est de faire l'éducation intellectuelle de la jeunesse par l'étude sérieuse et approfondie, par l'étude intelligente des trois langues et des trois littératures grecque, latine, française : or, ce sont tout simplement les plus belles langues que l'homme ait jamais parlées, et chacune d'elles a été à son tour le lien universel des peuples et le langage de la plus haute civilisation.

Ne le perdons jamais de vue, Messieurs : l'éducation intellectuelle, voilà, avec l'éducation morale et religieuse, le grand objet de nos études classiques. Certes, si l'on n'estimait ces études du premier âge que par le

degré de savoir qu'elles peuvent donner, il faudrait les estimer médiocrement. Les connaissances qu'on y requiert ne sauraient être ni fort étendues, ni profondes, ni bien digérées. Il faut les envisager bien plutôt comme un exercice, comme une épreuve dont le but est de développer l'esprit et de lui donner d'heureuses habitudes. Quand on a terminé ces études, on est moins censé avoir beaucoup appris, qu'être devenu capable d'apprendre.

Or, il y a dans l'étude des langues et des littératures quelque chose d'admirablement propre à atteindre ce but. Nous dirons mieux : il y a dans le fond le plus intime de la nature humaine quelque chose qui détermine nécessairement, pour atteindre ce but, le choix des langues et des littératures.

C'est par la *pensée* et par la *parole* que l'homme est homme : Ce sont là les deux prérogatives les plus élevées de la nature humaine. Mais que sont les langues et les littératures, sinon les monuments de la *parole* et de la *pensée* ?

C'est donc avec une profonde raison qu'un des littérateurs les plus éminents qui aient paru au commencement de ce siècle, disant, en parlant des humanités :

« Il faut d'abord cultiver dans les jeunes gens l'instrument qui s'applique à tout le reste ; il faut former leur entendement, cultiver leur raison ; il faut leur apprendre à penser et à exprimer leur pensée ; c'est la seule chose qu'ils aient besoin de savoir jusqu'à l'âge d'environ seize ans ; c'est alors seulement qu'ils sont susceptibles des raisons et des abstractions sur lesquelles presque toutes les connaissances humaines sont fondées... »

« Il a fallu donc établir un enseignement propre à ce premier âge, qui consiste à leur interpréter les ouvrages des hommes qui ont pensé de la manière la plus juste, la plus agréable et la plus naturelle ; c'est assurément le meilleur moyen de leur apprendre à penser et à écrire. Après avoir mené leurs têtes des idées d'autrui, après s'être essayés longtemps à les rendre dans différents dialectes, les jeunes gens peuvent penser, réfléchir, raisonner, écrire ; c'est alors qu'ils sont propres à tout. » (*Spectateur français au XIX^e siècle* t. VI, p. 216.)

Voilà proprement la raison fondamentale du choix qu'on a fait des langues et des littératures pour devenir le premier moyen de la grande éducation intellectuelle, et l'objet des humanités.

On n'a pas choisi les *sciences*, parce que les sciences exigent des facultés qui soient déjà développées et affermies. Les sciences font réfléchir ; elles perfectionnent certainement par un exercice constant et difficile la réflexion, le jugement, le raisonnement ; mais elles n'apprennent point à articuler les éléments du langage et de la raison, à épeler, pour ainsi dire, le raisonnement et la pensée : elles ont besoin de trouver tout cela déjà formé et même développé et per-

fectionné jusqu'à un certain point. *Les sciences, au début de l'éducation, écraseraient l'esprit qu'il faut élever et non pas surcharger.* C'est un fait confirmé par les expériences les plus éclatantes, aussi bien qu'un principe établi par les réflexions des hommes les plus éminents.

En Bavière, au commencement de ce siècle, on fit changer complètement le système des écoles. « La littérature ancienne y fut seulement tolérée, dit M. le professeur Thiersch (Richer gelehrte schulen, 1826, in-8°), et devint un enseignement très-secondaire : on fit prédominer les sciences physiques, naturelles, mathématiques et tout ce qu'on décore du nom de connaissances réelles. *Le résultat fut qu'on ne parvint même pas à la médiocrité*; et que l'organisation tomba au bout de quelques années. Alors, ajoute M. Thiersch, convaincu des vices de ce plan, inquiet de la décadence de l'instruction publique, le gouvernement céda enfin à l'opinion générale et revint à l'étude approfondie des anciennes littératures. »

Enseigner à penser et à parler, en faisant étudier les plus beaux monuments du langage et de la pensée, et par là mettre les jeunes gens en état de s'élever aux études plus sérieuses ou plus spéciales qu'exigera la vocation dont la divine Providence dirigera pour eux le choix, tel est donc le but des humanités, et en même temps le terme de toute éducation sage et utile.

Mais, parmi toutes les langues, celles dont l'étude était le mieux en rapport avec le but proposé, celles qui paraissent les plus propres à perfectionner dans les jeunes gens ces deux grandes et nobles facultés humaines : la pensée et la parole; c'étaient évidemment, avec la langue maternelle, celles de la Grèce et de Rome.

Une seule langue ancienne, l'hébreu, aurait des droits réels à devenir, conjointement avec les langues grecque, latine et française, un des fondements de l'instruction publique. Les caractères qui distinguent l'hébreu sont beaux et élevés, quoique très-éloignés du français, du grec et du latin. « La langue des Hébreux, dit l'abbé Fleury (*Mœurs des Israélites*), est du caractère de leurs mœurs. Les mots en sont simples, tous dérivés de peu de racines, mais sans aucune composition. Elle a une richesse merveilleuse dans ses verbes : la plupart expriment des phrases entières. C'est la langue la plus courte que nous connaissions, et par conséquent la plus approchante du langage des esprits qui n'ont pas besoin de paroles pour se faire entendre. Les expressions sont nettes et solides, donnant des idées distinctes et sensibles; rien n'est plus loin du galimatias. Le génie de cette langue est de faire suivre les propositions les unes aux autres, sans suspendre le sens ni l'embarrasser dans de grandes périodes; ce qui rend le style extrêmement clair.... On y est exact à dire toujours les mêmes choses en mêmes mots... ce qui est une marque du bon sens, de la

solidité et de la netteté de l'esprit de ceux qui parlaient ainsi. »

Outre ces avantages, qui rendent la langue hébraïque si propre à l'éducation intellectuelle, il est un livre que nous lui devons et qui renferme à lui seul une incomparable littérature. La Bible, indépendamment des divines leçons par lesquelles le salut éternel est enseigné aux hommes, offre des formes si belles d'éloquence et de poésie, que l'étudier dans un enseignement gradué et avec la forte attention qu'exige toujours l'interprétation d'un texte, serait éminemment utile et digne de la haute fin qu'on se propose dans les humanités. Je verrais avec joie, Messieurs, nos plus forts élèves de seconde et de rhétorique appliqués à cette belle et sainte étude, dans une mesure et avec le discernement convenables. Cependant il faut ajouter que, pour devenir un livre classique de la jeunesse, la Bible a, dans son texte original, trop de choses qui sont uniquement du ressort des érudits de profession, et souvent dans ses pensées trop de vues toutes divines qui étonnent le regard même du génie dans sa maturité : de jeunes intelligences en seraient écrasées. D'ailleurs, notre origine, notre civilisation toute grecque et toute latine, et notre religion même, donnent au grec et au latin presque autant de droits à notre estime et à notre vénération. Selon la belle remarque de M. de Maistre, ces trois langues ont été consacrées au Calvaire, et la doctrine catholique les a successivement parlées dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, comme aussi dans les monuments des Pères, des souverains pontifes et des conciles.

En supposant donc qu'en une mesure quelconque l'hébreu pût entrer un jour dans le cours des humanités, le latin et le grec ne devraient pas pour cela y occuper moins de place : ils ont des titres divins aussi bien que de magnifiques prérogatives humaines, qui rendent leur conservation précieuse et même nécessaire :

« Rien n'égale, dit M. de Maistre, la dignité de la langue latine. Elle fut parlée par le peuple-roi, qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain, et que les langues mêmes les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de *majesté* appartient au latin. La Grèce l'ignore, et c'est par la *majesté* seule qu'elle demeure au-dessous de Rome dans les lettres comme dans les camps. Né pour commander, cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlèrent. C'est la langue des conquérants romains et celle des missionnaires de l'Eglise romaine. Ces hommes ne diffèrent que par le but et le résultat de leur action. Pour les premiers il s'agissait d'asservir, d'humilier, de ravager le genre humain : les seconds venaient l'éclairer, le rassainir et le sauver; mais toujours il s'agissait de vaincre, de conquérir; et de

part et d'autre c'est toujours la même puissance.

*Ultra Garamantas et Indos
Proferet imperium.*

« Trajan, qui fut le dernier effort de la puissance romaine, ne put cependant porter sa langue que jusqu'à l'Euphrate. Le pontife romain l'a fait entendre aux Indes, à la Chine et au Japon.

« C'est aussi la langue de la civilisation ; mêlée à celle de nos pères les barbares, elle sut raffiner, assouplir et, pour ainsi dire, spiritualiser ces idiomes grossiers qui sont devenus ce que nous voyons. Qu'on jette les yeux sur une mappemonde ; qu'on trace la ligne où cette langue se tut ; là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes. Au delà vous ne trouverez que la parenté humaine qui se trouve heureusement partout. » (*Du Pape*, t. I, p. 200.)

« Aujourd'hui, continue M. de Maistre, le signe européen, c'est la langue latine ; les médailles, les monnaies, les trophées, les tombeaux, les annales primitives, les lois, les canons, tous les monuments parlent latin : faut-il donc les effacer, ou ne plus les entendre ? Le dernier siècle, qui s'acharna sur tout ce qu'il y a de sacré et de vénérable, ne manqua pas de déclarer la guerre au latin. Les Français qui donnent le ton, oublièrent presque entièrement cette langue ; ils se sont oubliés eux-mêmes jusqu'à la faire disparaître de leur monnaie, et ne paraissent point encore s'apercevoir de ce délit, commis tout à la fois contre le bon sens européen, contre le goût et contre la religion. Les Anglais même, quoique sagement obstinés dans leurs usages, commencent aussi à imiter la France, ce qui leur arrive plus souvent qu'on ne le croit, et qu'ils ne le croient eux-mêmes, si je ne me trompe. Contemplez les piédestaux de leurs statues modernes ; vous n'y trouverez plus le goût sévère qui traça les épitaphes de Newton et de Christophe Wren : au lieu de ce noble laconisme, vous lirez des histoires en langue vulgaire. Le marbre, condamné à bavarder, pleure la langue dont il tenait ce beau style qui avait un nom entre tous les autres styles, et qui de la pierre où il s'était établi, s'élançait dans la mémoire de tous les hommes. »

Non-seulement les sociétés modernes doivent la supériorité de leur civilisation aux études classiques, et particulièrement à l'enseignement du latin : nous pourrions ajouter que le latin est aussi la langue de la science, la langue-mère de la langue française et de presque toutes les langues modernes ; enfin, nous l'avons dit, la langue de l'Eglise catholique, et c'est par là que ses destinées sont admirables, providentielles et glorieuses comme celles de l'Eglise elle-même.

Si nous voulions maintenant examiner les titres sur lesquels la langue grecque s'appuie pour être la seconde des langues classiques,

nous n'aurions pas des qualités moins brillantes à reconnaître en elle. En effet, ce n'est pas sans raison que les savants du premier ordre en Europe ont toujours regardé l'étude de cette langue, non comme un objet de luxe, non comme une étude accessoire, mais comme un des éléments principaux de l'instruction et de l'éducation publiques. « Je voudrais, dit Rollin, que les yeux, les oreilles, la langue, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec. » (T. I, p. 147.)

En Allemagne, on le sait, l'ardeur pour la langue de Démosthène tient de l'enthousiasme ; cet enthousiasme est justifié par la beauté supérieure, et le haut degré de perfection que vingt siècles se sont accordés à reconnaître à cette langue.

Née sur un sol riant, dans un climat délicieux, sous un ciel toujours serein, elle apporta avec elle, dès son berceau, tous les germes de beauté qui, à la lueur de la musique, se développèrent avec une rapidité si étonnante qu'elle semble être née comme Minerve : sa première production fut un chef-d'œuvre désespérant, sans qu'il ait été jamais possible de prouver qu'elle ait balbutié. (C. DE MAISTRE. *Soir. de S - Pet.* I, p. 131.)

Dès lors cultivée par les écrivains les plus illustres, elle reçut à chaque âge de nouveaux embellissements : poètes, orateurs, historiens, philosophes même, tous se disputèrent la gloire de la parer de tout ce que l'art et le génie peuvent donner d'éclat et de magnificence.

L'harmonie, la précision et la clarté, la variété et la richesse, la simplicité et la grandeur, tels sont les caractères originaux de la langue grecque : elle fut aussi, et avant le latin, la langue de la civilisation et de la science, une langue sainte et catholique, une langue-mère et étymologique. Ce n'est pas ici le lieu de développer ces aperçus : nous en avons dit assez pour mettre hors de doute les droits de la langue grecque et de la langue latine à la prééminence qu'on leur accorde universellement dans les études classiques de l'Europe savante.

En vérité, Messieurs, quand on songe que les humanités ne sont que le perfectionnement de la raison et du langage par l'étude des plus beaux monuments de la pensée, de la parole humaine, de l'éloquence, de la sagesse et du génie ; quand on songe qu'elles ne placent la jeunesse studieuse à l'école des philosophes les plus profonds, des poètes les plus sublimes, des moralistes les plus sages, des historiens les plus graves, que pour former et enrichir son intelligence, embellir son imagination, ennoblir sa sensibilité, et donner à l'âme tout entière un élan généreux vers les belles choses, on ne peut s'expliquer les étranges mépris auxquels les humanités ont été livrées parmi nous, que par la déplorable négligence apportée depuis plus d'un demi-siècle à leur enseignement.

On s'est irrité du temps qu'il y faut consacrer ; et les pauvres raisons n'ont pas manqué à l'appui de cette ridicule irritation et de ces superbes dégoûts. Quoi ! perdre les plus belles années de la jeunesse à n'apprendre que du grec et du latin ! — comme si c'était là l'œuvre et le but en question ! comme si l'on n'y avait pas, dans ce temps de la vie humaine, une grande transformation intellectuelle et morale à préparer, à suivre et à consommer ! comme si ces années n'étaient pas employées principalement à former l'esprit et le caractère, à fixer la volonté, à inspirer l'amour du travail et le goût des occupations solides, à faire prendre les graves habitudes de l'ordre, de la docilité et de la règle, à communiquer au jugement ce degré d'activité, de pénétration et de vigueur sans lequel un homme sera toujours médiocre, enfin à donner à l'âme cette forte trempe, cette énergie courageuse et patiente que ne peuvent émousser ni l'ennui, ni le dégoût, ni les difficultés, ni l'inconstance.

Voilà le but des humanités pour quiconque en a l'intelligence ; voilà l'œuvre de l'éducation pour quiconque s'y dévoue consciencieusement. Et on se plaindrait que les plus belles années de la jeunesse fussent employées à atteindre un but si élevé, à accomplir une œuvre si noble ! Mais, à quoi voudrait-on donc qu'on les employât, ces belles années ?

En relevant les grands avantages de l'étude forte, sérieuse, approfondie des langues et des littératures grecque et latine, nous n'avons envisagé cette étude qu'au point de vue général de l'éducation, telle que doivent la recevoir tous les jeunes gens que leur position sociale ou leur talent destinent à remplir un rôle plus ou moins important dans la société.

Mais, Messieurs, nous l'avons déjà fait entrevoir, des considérations d'une autre nature et d'une importance plus grande encore se présentent à nous, si nous envisageons cette même étude des langues anciennes au point de vue des grands et saints intérêts de l'Eglise, qui y ont été providentiellement rattachés.

Qu'on ne s'y trompe pas : si nous étudions comme d'autres, les langues et les littératures grecque et latine, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont les plus belles langues que l'homme ait jamais parlées et les archives immortelles des plus magnifiques créations de l'esprit humain ; ni, parce que chacune d'elles a été à son tour, le lien universel des peuples et le langage de la plus lente civilisation : nous les étudions surtout parce qu'elles sont pour nous deux langues nécessaires ; DEUX LANGUES SAINTES : *Ce sont les langues de l'Eglise catholique : de l'Eglise grecque, de l'Eglise latine.*

Notre liturgie, nos canons, tous nos Pères, tous nos conciles, nos livres saints eux-mêmes, sont écrits dans ces langues. L'existence de la société laïque ne tient pas à l'étude du grec, du latin ; la société spi-

rituelle, l'Eglise ne peut s'en passer. La divine Providence a confié à ces langues le sacré dépôt de nos traditions : elle a fait de l'une d'elles surtout, l'organe permanent du catholicisme ; c'est dans cette langue éternelle qu'il prononce ses oracles ; qu'il a toujours parlé et qu'il parle encore à tous ses enfants dispersés sur la surface du globe.

Dans les écoles de l'Etat, on fait faire la philosophie en français ; on néglige étrangement le latin ; le droit romain lui-même, on ne l'enseigne plus, on ne le fait plus étudier qu'en français.

Dans toutes les parties de la haute éducation intellectuelle, littéraire et scientifique, on semble être convenu de se passer de la langue latine. Voilà ce que l'Eglise ne peut faire : voilà ce qu'elle ne peut permettre : voilà ce qu'elle ne permettra jamais dans ses écoles.

Si la philosophie s'enseignait, chez nous, en langue vulgaire, nos jeunes gens perdraient infailliblement l'habitude de la langue ecclésiastique, qui ne serait bientôt plus pour eux qu'un idiome étranger. La désuétude, et, par suite, le dégoût de la langue, amèneraient infailliblement pour eux l'éloignement et le dégoût de leur état ; naturellement ces jeunes gens se porteraient plutôt vers des carrières dont les études ne leur offrent pas de pareilles difficultés, et ainsi se perdraient les vocations ecclésiastiques.

Il n'y aurait qu'un moyen d'éviter ces graves inconvénients ; mais ce serait par un inconvénient plus désastreux encore. Il faudrait condamner la théologie à s'enseigner en français, et à renoncer à sa langue propre, à cause de la difficulté qu'auraient les élèves à la parler et même à la comprendre : mais de là les saints Pères négligés, les conciles ignorés, les décrets des souverains pontifes et toutes les lois de l'Eglise à peu près inconnus, tous les plus grands théologiens, tous les monuments les plus savants de la discipline et de l'histoire ecclésiastique laissés dans l'oubli, la science catholique tout entière abaissée.

Voilà jusqu'où va pour nous la question du grec et du latin. On le voit, ce n'est pas seulement à nos yeux, une question d'amour-propre ou de goût littéraire plus ou moins respectable ; c'est une question toute religieuse, c'est une question de conscience.

L'enseignement de ces langues est donc pour nous, chez nous, dans nos écoles, un droit imprescriptible en même temps qu'un devoir sacré ; nous ne pourrions sur ce point reconnaître à aucune puissance humaine un droit quelconque contre nous. Nous y mettrions notre vie, notre sang, s'il le fallait.

Mais si l'enseignement des langues et des littératures grecques et latines est d'une si haute importance, exerce une influence si profonde et si décisive sur l'éducation en général ; si elle est de plus, en particulier, une nécessité religieuse, un droit imprescriptible pour l'Eglise, c'est donc aussi pour

nous, à double titre, un devoir impérieux et sacré ; ce devoir, comment le remplissons-nous ? C'est ce qu'il est temps de nous demander ; et ici, Messieurs, ne craignons pas de descendre dans tous les détails nécessaires à l'éclaircissement de la grave question qui nous occupe

III. — Causes de l'affaiblissement général des études.

C'est un fait constaté par l'expérience de tous les hommes qui président à la direction de l'enseignement dans les établissements d'instruction secondaire, laïques ou ecclésiastiques, que, depuis longtemps déjà, le niveau des études tend à s'y abaisser ; et comme cet abaissement se fait remarquer dans les maisons même où les études semblent le plus fortement organisées, et où le travail est demeuré en honneur, il en faut conclure que ce n'est pas seulement dans les défauts ou dans les vices éclatants de l'enseignement qu'on doit chercher le principe de cet abaissement, mais aussi dans des causes moins apparentes, et néanmoins toujours actives.

Voici, Messieurs, celles que je crois devoir signaler à votre attention, afin que vous cherchiez à en prévenir la funeste influence.

I. La première cause de l'affaiblissement des études classiques, c'est le défaut d'une *bonne instruction primaire*, qui ait appris aux enfants à parler, à lire, à écrire correctement en français ; qui leur ait donné, avec les principes de l'orthographe et de la grammaire française, les éléments mêmes de la grammaire générale ; et avec la connaissance certaine de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie élémentaires, la première culture essentielle au développement de jeunes esprits.

Cette *instruction primaire* n'est guère, sauf de rares exceptions, solide et forte que parmi les enfants élevés chez les frères des écoles chrétiennes. Elle est souvent presque nulle ou fautive parmi les enfants élevés dans les campagnes, et souvent même très-médiocre parmi les enfants riches de Paris ou des grandes villes, soit à cause de la mollesse de leur éducation, soit à cause de l'imperfection des méthodes.

Or l'admission, dans vos classes, d'un grand nombre d'enfants, que l'ignorance de la grammaire française arrête nécessairement dans l'étude des grammairies latine et grecque : que l'ignorance de la langue française retarde à chaque pas dans la traduction des auteurs, que l'ignorance de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie élémentaires arrête dans le développement régulier de leurs facultés et de leurs connaissances : Voilà une première cause de l'affaiblissement des études classiques.

Tous ceux qui ont vu les choses de près n'hésiteront pas à le redire avec moi : Le défaut d'une *bonne instruction primaire* rend une *bonne éducation secondaire* à peu près impossible.

II. L'insuffisance des premières études gram-

matiques latines et grecques, voilà une seconde, une déplorable cause, une cause devenue presque générale de l'affaiblissement des études.

La plupart des enfants font mal, très-mal, leurs classes de cinquième, de sixième, de septième, soit par défaut d'application, soit par défaut d'esprit, soit même par le défaut des professeurs. Tout enfant de cette sorte ne doit pas régulièrement passer outre.

L'usage d'admettre des enfants incapables dans une classe supérieure, par le seul motif qu'ils ont parcouru la classe inférieure, est contre toute raison.

Chaque classe a son but et doit l'atteindre. Chacune des classes grammaticales doit donner aux enfants une connaissance certaine de l'une des parties de la grammaire ou latine ou grecque.

Dans la classe supérieure, on suppose cette partie bien sue : si l'on y revient encore, ce n'est plus d'une manière suffisante pour celui qui ne la sait pas déjà : il ne l'a pas bien apprise là où il devait l'apprendre : elle demeurera toujours ignorée, toujours incertaine dans son esprit ; et cette ignorance, cette incertitude sera inévitablement pour le reste de ses études une source de fautes nombreuses et grossières, et le fixera dans un état de faiblesse incurable.

III. Veuillez le remarquer, Messieurs : cette seconde et déplorable cause de l'affaiblissement des études menace surtout les petits séminaires, où on reçoit d'ordinaire un grand nombre d'enfants, dont les uns ont fait leurs premières études grammaticales à la hâte, dans leur famille ; et dont les autres ont été élevés dans des maisons où l'on n'a pas compris l'importance des rudiments des langues, et où ils sont négligemment enseignés.

Au lieu de placer ces enfants dans la classe qui conviendrait à leur faiblesse, souvent, à cause de leur âge, de leurs années d'étude, des exigences d'une carrière, des sacrifices qu'on fait pour leur éducation, des instances de leurs parents, on les admet dans quelque-une des classes littéraires, en quatrième, troisième, seconde ou rhétorique ; et par là on force les professeurs à abaisser leur enseignement, par conséquent à affaiblir leur classe : et on condamne ces jeunes gens, par l'ignorance où on les laisse des grammairies et de la prosodie, à faire des fautes honteuses en prose et en vers, même dans les classes les plus élevées, et à étudier toujours sans goût et sans fruits des littératures magnifiques, dont ils ne savent pas et dont ils ne sauront jamais la langue, ni le secret.

IV. Il faut le dire, l'abaissement des études peut tenir aussi à l'enseignement lui-même et venir des professeurs. Rien n'est plus difficile à trouver aujourd'hui qu'un bon et vrai professeur de sixième. Je le dis sans hésiter : ce qui manque aujourd'hui aux professeurs des classes élémentaires, c'est encore moins la capacité que le dévouement et la vertu. L'honneur refusé tous les hon-

neurs universitaires et s'obstina à professer la sixième pendant vingt ans. Où sont aujourd'hui les hommes de cette sorte ? On l'a dit, et il est vrai, le siècle présent est incapable de former un Bossuet : je le crois plus incapable encore de former un Lhomond. Le dévouement religieux peut seul faire cette merveille. Des présidents d'études, les maîtres les plus vulgaires sont parvenus parmi nous à de telles fortunes, que la vertu seule peut détacher les autres des pensées d'ambition, et leur inspirer une fidélité modeste et résignée dans les laborieux devoirs d'un dévouement toujours si obscur et si désintéressé. Quoi qu'il en soit, le fait est qu'il est aujourd'hui très-difficile de trouver des hommes qui consentent sincèrement à professer la sixième.

Le mal vient aussi des professeurs qui enseignent dans les classes supérieures : n'étudiant plus depuis longtemps pour eux-mêmes les principes et les règles qui sont le fond des langues, ils négligent d'y revenir à propos, et de remettre quand il le faut, avec certitude, sous les yeux de leurs élèves, les principes de la quantité et les règles des grammaires grecque et latine.

Ce serait un préjugé funeste que de regarder comme peu convenable le retour à un pareil enseignement et la reprise de pareilles études. Il est très-simple d'avoir perdu tout cela de vue ; mais il est honteux de l'ignorer, quand il est utile, quand il est nécessaire de le professer.

Il n'est indigne de personne de savoir et d'enseigner la grammaire ; il ne doit pas paraître indigne de l'étudier, et cette étude d'ailleurs, les grands esprits le savent bien, peut avoir pour de fortes intelligences tous les charmes et tous les avantages des plus hautes études philosophiques.

Au surplus, il n'y a pas de talent qui puisse suppléer à ces connaissances toutes positives, et Bossuet lui-même aurait dû se remettre à étudier les principes de la langue française, s'il avait voulu être instituteur primaire : on sait les travaux de grammaire grecque et latine auxquels il se livra pour l'éducation du grand dauphin.

V. Cet affaiblissement des études peut encore tenir (et c'est ce qu'il y a peut être de plus commun) à une faiblesse, non d'esprit, mais de volonté et de caractère, en certains professeurs.

Il y a des maîtres qui savent parfaitement eux-mêmes le fond des langues, mais qui ne peuvent se décider à y appliquer sérieusement leurs élèves. Il leur en coûte d'occuper l'esprit naturellement volage et paresseux de ces jeunes enfants à cette aride et laborieuse culture : ces maîtres ressemblent trop souvent à des laboureurs indolents qui ne savent ni enfoncer la charrue, ni lui faire ouvrir de profonds sillons.

Pour vous, Messieurs, si, malgré tous vos efforts, vous rencontrez des enfants d'une nature légère, d'un caractère mou, et qui ne comprennent pas tout d'abord l'importance d'une telle application et la nécessité

d'éviter avec soin ce qui se nomme *barbarisme* et *solécisme*, élevez leur pensée plus haut, et ne craignez pas de leur redire et de leur faire méditer avec vous ces admirables paroles que Bossuet adressait autrefois à son élève :

« Ne croyez pas, Monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études, pour avoir simplement violé les règles de la grammaire dans les mots et les phrases de vos devoirs. Il est sans doute honteux à un prince, à un enfant intelligent, qui doit avoir de l'ordre en toutes choses, de tomber en des fautes si grossières ; mais nous regardons plus haut quand nous en sommes si attristés : car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même, que le défaut d'application, qui en est la cause. Ce défaut d'application vous fait maintenant confondre l'ordre des mots ; mais si nous laissons vieillir et se fortifier en vous cette mauvaise habitude, quand vous viendrez à manier, non plus les mots, mais les choses mêmes, vous en troubleriez tout l'ordre. Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire ; alors vous mépriserez les préceptes de la raison. Maintenant vous placez mal les paroles, alors vous placerez mal les choses ; vous ferez tout en désordre, si vous ne vous accoutumez dès votre enfance à tenir votre esprit attentif et appliqué, si vous ne vous efforcez de régler ses allures indisciplinées, et de penser enfin sérieusement en vous-même à ce que vous avez à faire. »

VI. Il y a aussi des maîtres qui se laissent entraîner trop souvent, dans la correction des devoirs et dans l'explication des auteurs, à négliger les remarques et les observations grammaticales pour les remarques littéraires : ces maîtres élèvent ainsi prématurément leurs leçons au-dessus de la spécialité de leurs classes ou de la force réelle de leurs écoliers : rien n'est plus regrettable : l'affaiblissement des études en est la conséquence nécessaire.

Par suite des défauts que nous venons de signaler combien y a-t-il en France d'élèves de rhétorique qui ne sont pas de bons sixièmes ?

VII. Il se rencontre quelquefois encore une autre tendance. Elle est toute naturelle, sans contredit, car elle donne une bien plus grande satisfaction à l'esprit ; mais cette satisfaction n'est ni consciencieuse, ni chrétienne : je veux parler de la disposition qui conduit un professeur à ne s'occuper que des plus forts élèves de sa classe et à négliger les plus faibles, c'est-à-dire, quelquefois la majorité des enfants qui lui sont confiés : cet abus a été remarqué dans quelques établissements, à ce point qu'un grand nombre d'enfants passent l'année entière sans être interrogés une seule fois et sans que leurs devoirs soient examinés ou corrigés.

Rien ne serait plus indigne des maisons d'éducation où la religion préside.

VIII. Dans une maison où l'éducation est

toute paternelle et où existent entre les maîtres et les élèves de fréquents rapports de bienveillance, *l'affaiblissement des études pourrait venir aussi d'une condescendance* qu'il serait facile d'expliquer et qu'on serait porté même à excuser, si les conséquences n'en étaient pas aussi funestes.

Certains professeurs craignant de proclamer publiquement dans leurs notes hebdomadaires que leur classe ne va pas au gré de leurs efforts et que leurs élèves font peu de progrès, pourraient être tentés de leur donner constamment, pendant toute une année, des notes satisfaisantes qui ne seraient pas méritées.

Ceux qui se laisseraient aller à une telle condescendance oublieraient par là leurs devoirs les plus sérieux : ils blesseraient tout à la fois la vérité et la justice : ils feraient ainsi perpétuellement illusion à un préfet des études, à un supérieur, et finiraient par se faire à eux-mêmes, et à leurs élèves le tort le plus dangereux et le plus coupable.

IX. Une mauvaise organisation des études, qui assignerait un temps trop considérable à des *facultés secondaires* ou aux *cours accessoires*, peut être encore une cause d'affaiblissement pour les études principales.

Cet affaiblissement serait inévitable si on plaçait prématurément dans les classes des *compositions françaises*; si on employait à l'explication des auteurs un temps trop considérable, au détriment de la *correction des devoirs dictés*; si on donnait chaque semaine un trop grand nombre de versions aux dépens des *thèmes*; si on permettait que l'étude de *l'histoire*, des *sciences naturelles*, des *mathématiques*, des *langues vivantes*, envahit une portion trop notable du temps consacré au grand et fort enseignement des langues et des littératures classiques.

Ces études secondaires ont sans doute leur importance, mais elles doivent être sagement circonscrites : quand elles ne le sont pas, elles partagent, plus qu'il ne convient, l'attention des élèves : elles affaiblissent, par là même, l'éducation intellectuelle des jeunes gens, et ont sur le développement de leurs facultés les plus élevées, la plus funeste influence; elles enlèvent enfin aux études principales un temps indispensable et les abaissent inévitablement.

Et pour placer ici une observation dont l'expérience nous a fait comprendre l'extrême importance, vous sentez, Messieurs, combien le goût prématuré et la manie de faire des *vers français*, serait pour les études un péril plus grand encore. Vous comprenez combien il serait dangereux de permettre à de jeunes esprits de jouer avec cette tentation, que l'on prend quelquefois pour un talent, et qui n'aboutit le plus souvent qu'à la médiocrité et au néant, après avoir énérvé les forces de l'intelligence, troublé l'imagination, dégoûté des études sérieuses, sans compter la perte d'un temps précieux.

X. Enfin une dernière cause d'affaiblisse-

ment des études pourrait se rencontrer dans *les défauts du règlement général d'une maison*, qui multiplierait les fêtes, même les fêtes pieuses, les promenades, les exercices extraordinaires, et par là ravirait au travail un temps nécessaire, dissiperait les enfants par l'espérance ou par le souvenir de ces jours de congé, et ôterait ainsi aux études leur principale condition de succès, qui est l'habitude d'une application calme, suivie et prolongée; ou bien encore, qui répartirait mal les diverses heures d'étude de la journée, les morcellerait et les fractionnerait, au point qu'il n'y eût jamais d'assez longues études pour entreprendre les travaux qui exigent de la réflexion et les compositions d'une certaine étendue qui se font dans les hautes classes.

Telles sont, Messieurs, les causes les plus générales de l'abaissement des études.

Voilà le mal : essayons d'en découvrir les remèdes. Je vous en indiquerai plusieurs, mais je n'hésite pas à le dire tout d'abord, la rigoureuse fixation d'un NIVEAU certain, que chaque classe devra toujours atteindre, et auquel nul de vos élèves ne devra jamais rester inférieur, sera, n'en doutez pas, le moyen le plus efficace de résister à l'action de ces causes plus ou moins influentes sur l'affaiblissement des études.

III. — Premier et principal remède à l'affaiblissement des études : — Le niveau des classes.

Voici, Messieurs, sans contredit la partie la plus importante de cette lettre : tout le reste servirait à peu de chose, sans l'accomplissement exact de ce que je crois devoir ici vous recommander avec une particulière insistance.

Oui, Messieurs, je crois que le remède le plus naturel et le plus efficace à l'affaiblissement des études, le moyen le plus simple et le plus puissant pour relever les humanités, c'est de fixer par un *plan d'études* sagement conçu, et par un règlement certain, l'enseignement spécial et pratique de chaque classe et la force moyenne qu'elle doit atteindre : puis, de *n'y admettre* ou de *n'y conserver* aucun enfant, qui n'ait donné dans des devoirs travaillés avec soin et atteignant *cette force moyenne*, la preuve irrécusable qu'il peut faire des progrès dans cette classe et la suivre réellement.

Vous connaissez le *plan d'études* et le *règlement général*, dont une longue expérience semble avoir suffisamment démontré la sagesse. Il reste à fixer, d'après le *plan d'études* même, la force moyenne que doit atteindre chaque classe.

Le règlement fixant cette MOYENNE sera convenablement appelé LE NIVEAU DES CLASSES, puisqu'il déterminera exactement la hauteur où chaque classe doit se maintenir pour conserver son nom.

Un ensemble de devoirs choisis avec soin dans chaque faculté et proportionnés au but assigné à chaque classe, constituera naturellement ce niveau ainsi qu'il suit :

Classe de septième.

Nul ne sera admis en septième :

1° S'il ne subit, imperturbablement, une épreuve orale sur la première partie de la grammaire latine ;

2° S'il ne fait un thème latin sur les règles de la syntaxe des noms et des adjectifs, sans fautes graves ;

3° S'il ne fait une version latine, texte extrait des premiers chapitres de l'*Epitome Historiæ sacræ*, sans contre-sens, avec l'analyse grammaticale de tous les mots ;

4° Il devra aussi écrire sous la dictée une page en français, où les règles de l'orthographe usuelle et grammaticale soient suffisamment observées : ou bien subir une épreuve orale sur la formation du féminin, la formation du pluriel, les verbes irréguliers.

Classe de sixième.

Nul ne sera admis en sixième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur les règles de toute la syntaxe proprement dite, avec très-peu de fautes graves ;

2° Une version latine, texte extrait du *De viris*, bien compris, avec l'analyse grammaticale de tous les mots ;

3° S'il ne subit une épreuve orale sur les noms et les verbes grecs réguliers et sur les verbes en *mi* ;

4° Il devra faire un devoir français dicté, où les règles de l'orthographe soient très-bien observées.

Il faut être sévère sur ce dernier point : on se plaint de toutes parts, et avec raison, de l'ignorance de la grammaire et de la langue française où demeurent trop de jeunes gens, même après avoir achevé leurs études.

5° Il devra aussi être interrogé sur l'arithmétique, l'histoire et la géographie élémentaires.

Classe de cinquième.

Nul ne sera admis en cinquième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur la syntaxe et sur la méthode jusqu'à la règle *d'autant plus, d'autant moins* inclusivement, avec très-peu de fautes graves ;

2° Une version latine, texte extrait du Cornelius Nepos, ou de Phèdre, bien comprise ;

3° Une version grecque, texte choisi dans l'*Évangile selon saint Luc* ou dans les *Actes des Apôtres*, bien comprise, avec l'analyse grammaticale des substantifs, des adjectifs et des verbes réguliers ;

4° Il devra faire aussi un devoir français dicté, qui renferme les principales difficultés de l'orthographe et de la grammaire ; si ce devoir n'est pas fait convenablement, l'élève devra suivre un cours supplémentaire de grammaire française jusqu'à ce que ce grave défaut d'études soit réparé.

Classe de quatrième.

Nul ne sera admis en quatrième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur la syntaxe et sur la méthode. Il ne doit plus s'y rencontrer de solécismes, ni de barbarismes ; et de plus, les gallicismes, les sens impropres, les faux sens doivent y être rares. L'élève devra montrer une certaine connaissance du génie de la langue et des tournures qui lui sont propres ;

2° Une version latine, texte extrait des *Commentaires de César*, bien comprise et assez bien traduite ;

3° Une version grecque, texte pris dans Xénophon (*Cyropédie*) ou dans les *Extraits bibliques* d'Henry Congnet, avec analyse grammaticale de tous les mots ;

4° Un thème grec très-facile ;

5° Un devoir français dicté comme en cinquième, et aux mêmes conditions.

Classe de troisième.

Nul ne sera admis en troisième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur les principales règles de la grammaire, sans faute grave, où se trouve la propriété des expressions, et qui indique une connaissance déjà assez approfondie du tour latin ;

2° Une pièce de douze à quinze vers sur une matière très-facile, sans fautes contre la grammaire, ni contre la prosodie ;

3° Une version latine, texte choisi dans les *Narrations* de Tite-Live, bien comprise et bien traduite ;

4° Une version grecque, texte extrait d'Isocrate ou des morceaux choisis de saint Jean Chrysostome, bien comprise et bien traduite ; analyse grammaticale de tous les mots ;

5° Un thème grec ;

6° Un devoir français dicté, comme en cinquième, et aux mêmes conditions.

Classe de seconde.

Nul ne sera admis en seconde, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur un sujet philosophique, texte choisi dans Fénelon ou dans La Bruyère, chapitre *des Esprits forts* ; qui ait une correction grammaticale très-exacte, la propriété des termes et une certaine élégance de style ;

2° Une pièce de quinze à vingt vers sur une matière de six ou sept lignes, sans fautes de grammaire ni de prosodie, d'une construction naturelle, où l'on remarque une certaine intelligence de la langue poétique ;

3° Une version latine, texte extrait des traités philosophiques de Cicéron (par exemple, les *Tusculanes*) ou de Salluste ; de saint Léon le Grand, de Minutius Felix, ou de Lactance, *de morte persecutorum*. Cette version doit indiquer une intelligence certaine du latin, et de la flexibilité dans la traduction ;

4° Une version grecque, texte choisi dans un des traités de Plutarque, ou dans la *Vie*

de saint Antoine, par saint Athanase, analyse grammaticale de tous les verbes ;

5° Un thème grec ;

7° Un devoir français dicté comme en cinquième, et aux mêmes conditions.

Rhétorique.

Nul ne sera admis en rhétorique, s'il ne fait :

1° Un thème latin, texte choisi dans Bossuet ou dans Massillon ;

2° Une narration latine ;

3° Une narration française ;

4° Une pièce de vers latins sur une matière en vers français, ou vingt à trente vers sur un sujet facile, avec une matière de quatre à cinq lignes ;

5° Une version latine de Quintilien ou de Tacite : de saint Jérôme, *lettre à Népotien*, ou de saint Cyprien ;

6° Une version grecque de Démosthènes ou d'Euripide ; des *poésies* de saint Grégoire de Nazianze, ou du *discours* de saint Basile, *sur l'utilité que les jeunes gens peuvent retirer de l'étude des auteurs païens* ;

7° Un thème grec ;

Tous ces devoirs doivent réunir une correction grammaticale achevée, une intelligence certaine du grec et du latin, la propriété des termes, l'élégance convenable, et dans les narrations, l'observation des règles du genre ;

8° Un devoir français dicté comme en cinquième, et aux mêmes conditions.

Voilà, messieurs, le niveau dont l'établissement régulier et l'application constante maintiendront la force des classes de notre petit séminaire. Indépendamment du moyen décisif qu'offre ce niveau pour empêcher l'abaissement des études, il a plusieurs autres avantages :

1° Il offre un but certain et toujours présent aux efforts des professeurs et des élèves ;

2° Il rappelle sans cesse aux professeurs la grave responsabilité qui pèse sur eux ;

3° Il rappelle sans cesse aux élèves la nécessité d'un travail sérieux ;

4° Il donne aux professeurs sur leurs élèves une forte et heureuse action ; les élèves ne peuvent point douter que ce ne soit dans leur plus grand intérêt qu'on les presse de travailler, puisqu'ils s'agit par là de leur faire atteindre un niveau nécessaire pour éviter le redoublement de leur classe et le retard d'une année d'études ;

5° Ce niveau a un dernier avantage, auquel j'attache une grande importance : il vous révélera les inaptitudes incurables aux lettres ; il préviendra les déplorables illusions que des parents se font quelquefois sur un enfant, et qui le condamnent, contre le vœu de sa nature, à des études qui écrasent les facultés qu'il a, et ne développeront jamais celles qu'il n'a pas.

Voici maintenant, Messieurs, quelques règles indispensables à suivre dans l'application de ce NIVEAU :

1° Nul élève ne sera admis ou conservé dans une classe, s'il ne peut subir convenablement l'épreuve du niveau de cette classe, c'est la règle fondamentale.

2° On pourra néanmoins, pour raison d'âge ou de position exceptionnelle, conserver dans une classe, ou y admettre quelques élèves qui n'auraient pas atteint avantageusement la hauteur de ce niveau, mais qui néanmoins n'en seraient pas trop éloignés, et montreraient d'ailleurs de la bonne volonté et du travail. Mais le nombre de ces élèves ne doit guère dépasser celui de un sur huit par classe ; ils ne doivent jamais être qu'une exception sans influence.

3° Si un élève atteint dans plusieurs facultés le niveau imposé à sa classe et qu'il soit plus faible en quelqu'autre faculté, on pourra prendre la moyenne de sa force, et si cette moyenne est à la hauteur convenable, il pourra être admis ou conservé ; MAIS LA COMPOSITION EN THÈME LATIN DEVRA TOUJOURS ATTEINDRE LE NIVEAU.

4° On devra vérifier de temps en temps pendant le cours de l'année, par des devoirs conformes au niveau établi, s'il se maintient : on fera surtout cette vérification par les compositions de chaque semaine, en examinant soit toutes les copies corrigées, soit seulement celles des élèves qui occupent le milieu de la classe et celles des derniers.

5° Ce sera surtout à la fin de l'année scolaire que tous les élèves de toutes les classes seront soumis à l'épreuve du niveau : pour cela toutes les compositions des prix seront données d'après le niveau exigé pour entrer dans la classe supérieure : ces compositions seront corrigées très-exactement par les professeurs de chaque classe, revues par le bureau de correction et remises à M. le préfet des études, qui, après un dernier examen, en fera son rapport à M. le supérieur. M. le supérieur déterminera, *en conseil*, ceux qui devront redoubler la classe qu'ils viennent de faire et ceux qui seront admis dans la classe supérieure.

6° Messieurs les examinateurs devront distinguer avec soin les fautes d'ignorance de celles

Quas incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. . . .

7° Les élèves nouveaux, arrivant de provinces étrangères, ou d'autres maisons d'éducation, devront être traités avec indulgence : non que le niveau de nos études doive être abaissé pour eux ; mais s'ils ne l'ont pas atteint après la première épreuve, on peut leur en faire subir une seconde et même une troisième, si leurs parents ou eux-mêmes le désirent.

8° Les élèves nouveaux seront, en outre, interrogés sur les faits et la géographie :

1° de l'Histoire Sainte pour la sixième.

2° de l'histoire ancienne pour la cinquième.

3° de l'histoire romaine pour la quatrième.

4° de l'histoire du moyen âge pour la troisième.

5° de l'histoire des temps modernes pour la seconde.

6° de l'histoire de France pour la rhétorique.

Cette épreuve, sans être décisive, influera cependant jusqu'à un certain point sur leur admission dans la classe pour laquelle ils se présentent.

Des mesures seront prises afin que ceux qui n'auraient pas satisfait convenablement à cet examen, puissent réparer avec le temps un si grand défaut dans leurs études.

IV. — *Quelques autres remèdes et conseils particuliers.*

A ce qui précède, vous me permettez, Messieurs, d'ajouter quelques conseils, dont la connaissance et la pratique, je le sais, sont loin de vous être étrangères, mais qu'il me paraît utile de rappeler ici, à cause de leur très-grande importance.

1° Il importe, avant tout, que *chaque classe soit bien constituée, et que sa spécialité soit rigoureusement définie.* Aussi vous avez remarqué que le *plan de vos études* assigne à chacune de vos classes un point de départ et un but certain, avec des limites précises et bien tranchées. Il faut que chaque professeur respecte scrupuleusement ces limites, afin qu'une classe ne se confonde jamais avec une autre, et que chacune conserve sa spécialité rigoureuse.

Rien n'est plus dangereux que l'ardeur inconsidérée de certains professeurs qui tendent toujours à faire empiéter leur classe sur celle qui la précède : par là toutes les études seraient confondues et bientôt ruinées.

Il ne faut pas, au reste, s'imaginer que les limites tracées ici soient faites pour arrêter l'élan et briser le zèle : le cercle tracé autour de chaque classe, quoique inviolable, admet intérieurement, par la perfection naturelle des choses qu'il renferme, des progrès et un développement qui fournissent une carrière très-suffisante au zèle intelligent et au talent des professeurs même les plus distingués.

2° La classe bien constituée, il est surtout capital de *la bien tenir* : bien tenir sa classe, les hommes d'expérience l'ont toujours pensé, c'est le premier devoir, le premier mérite d'un bon professeur.

Les conditions essentielles d'une classe bien tenue sont : la discipline, le travail, la docilité. La discipline se conserve par le silence, le travail s'excite par l'émulation ; la docilité naît de la confiance et du respect. Tout cela exige, de la part du professeur, non-seulement de l'intelligence et du zèle, mais une *grande fermeté*. La fermeté du professeur est le nerf de la discipline, l'aiguillon du travail : c'est elle qui inspire

la docilité, la confiance, le respect ; c'est elle qui soutient tout dans la classe.

3° Les deux principes qui assurent le succès des études et le progrès d'une classe, sont *l'ordre* et *l'ardeur* : c'est au professeur à maintenir l'un, et à exciter l'autre dans une sage mesure. Nous venons d'en indiquer les moyens.

Quant au progrès, voici comment il faut l'entendre :

Progrès, c'est-à-dire acquis réel, successif et constant d'une science.

La première condition du progrès est de partir d'un point certain et d'un acquis réel : le professeur doit donc prendre ses élèves là où ils en sont, pour les mener plus loin ; faire autrement, c'est leur demander plus ou moins qu'ils ne peuvent. Leur demander moins qu'ils ne peuvent, les amollit ; leur demander plus qu'ils ne peuvent, les décourage. Un bon professeur doit suivre la nature, ne point la forcer, mais l'aider et la perfectionner.

4° Il suit de là que le professeur, dans l'enseignement même des matières de sa classe, doit *se proportionner* aux jeunes intelligences qu'il est appelé à former, et, en règle générale, au commun des intelligences, c'est-à-dire à la majorité des élèves, sans négliger les plus forts et sans abandonner les faibles, s'il y en a.

Le maître est redevable à tous, dit Rollin ; « il est obligé, par ménagement et par devoir, de prendre une espèce de milieu pour s'accommoder, autant qu'il le peut, à la faiblesse et à la force de ses disciples. C'est une règle que doit garder inviolablement quiconque est préposé à la conduite des autres : guide, berger, précepteur, pasteur spirituel, tous y sont assujettis. Le particulier peut en souffrir, mais le public y gagne, et ce serait tout gâter et renverser l'ordre que de vouloir en user autrement. » (*Manière d'enseigner.*)

5° C'est pourquoi je ne crains pas de dire que, généralement, pour un professeur, la grande science n'est pas nécessaire et que l'érudition pourrait même être dangereuse dans la plupart des classes : à moins que le professeur n'ait du génie, et que, par un merveilleux effort, il ne sache gouverner son érudition et la mettre à la portée et au service des jeunes esprits qui lui sont confiés. Il suffit au professeur de savoir avec certitude ce qu'il doit enseigner : de ne jamais douter, de ne jamais hésiter, si ce n'est dans ces cas où le doute et l'hésitation sont la preuve d'un esprit plus sage et plus ferme, et ne peuvent inspirer aux écoliers qu'une plus grande estime pour le maître.

L'essentiel est donc de *savoir bien ce qu'on doit enseigner* : cela n'est pas rare ; mais ce qui est plus difficile, ce qui demande une aptitude spéciale, c'est de *l'enseigner comme il faut*.

6° Une autre condition du progrès, c'est *d'enseigner à fond*, c'est de faire acquérir complètement ce qu'on est en train d'acquérir : « c'est un avis nécessaire, dit Rollin

(*Manière d'enseigner*), pour tout le cours des études, de bien faire ce que l'on fait; d'enseigner à fond ce qu'on a à enseigner, de bien inculquer aux enfants les principes et les règles, et de ne point trop se hâter de les faire passer à des choses plus élevées et plus agréables, mais non proportionnées à leurs forces. Cette méthode d'enseigner, rapide et superficielle, qui flatte assez les parents, et quelquefois même les maîtres, parce qu'elle fait paraître davantage les écoliers, bien loin de les avancer, les retarde considérablement et empêche souvent les progrès des études.

« Il en est des principes des lettres comme des fondements d'un édifice; s'ils ne sont pas solides et profonds, tout ce qu'on bâtit dessus est ruineux. »

7° Pour enseigner à fond, il faut savoir se borner et appliquer à la quantité l'observation que nous avons déjà faite par rapport à la qualité des objets de l'enseignement : *Il faut faire peu, et bien; très-peu, et très-bien; jamais rien à peu près.*

Rollin dit encore à ce sujet : « Il vaut mieux que les enfants sachent peu de chose, pourvu qu'ils le sachent à fond et pour toujours; ils apprendront assez vite s'ils apprennent bien. Le fruit de leur application est de savoir peu, mais de savoir bien. Voilà toute l'éducation, il n'y en aura jamais d'autre; avec cela on peut avoir des Corneille, des Bossuet, des Vanban; sans cela on n'a que des impertinents et des sots. »

8° Il n'est pas question pour un professeur, je tiens à le répéter, d'apprendre beaucoup de choses aux enfants, *mais de les rendre capables d'apprendre.* Leur donner des facultés fortes, voilà l'important; c'est le grand but de l'éducation et des études de la jeunesse : or une application constante à un petit nombre d'objets est le seul moyen d'exercer véritablement les facultés et de les fortifier.

D'ailleurs, ce qui est achevé en fait d'études; ce que je nommerai volontiers le *perfectum*, le *consummatum*, seul est vraiment acquis; seul il demeure; seul il devient fonds et richesse de l'intelligence; seul il fait les facultés; en un mot, et pour mieux résumer ma pensée en empruntant l'énergie et la concision de la langue latine, je dirai : *Perfecte intellecta perficiunt intellectum.*

Là peu près, au contraire, affaiblit et disperse les facultés. Une seule page bien étudiée, bien sue, vaut mieux que mille pages vaguement parcourues, et dont il ne reste rien.

Le professeur ne se hâtera donc jamais de passer à d'autres objets avant qu'il n'ait assuré à ses élèves la possession réelle et sûre de ce qu'ils ont étudié précédemment. Il ne laissera jamais une chose sans l'avoir achevée.

S'il n'est pas toujours possible d'épuiser entièrement un auteur commencé, précisément afin de mieux étudier ce qu'on en voit : on fera toutefois connaître le but, la liaison, l'ensemble, les plus beaux passages;

et on lera en sorte de voir au moins en entier, dans le cours des classes littéraires, les chefs-d'œuvre de trois grandes littératures.

9° Le moyen de parvenir à cette possession d'un petit nombre de richesses certaines, c'est non-seulement de savoir se borner, mais encore de savoir s'appliquer. Le professeur doit surtout obliger l'élève à s'appliquer; *l'application est la force de l'âme*, dit Bossuet. Sans l'application on n'acquerra jamais rien. Dans chaque classe, les plus grands encouragements seront donc toujours pour les *élèves appliqués.*

10° Voici maintenant, Messieurs, la méthode pratique des principes que je viens d'énoncer :

Leçons, explications, devoirs, tout doit être mesuré sur le temps, sur la difficulté de chaque chose, sur l'intelligence des élèves; c'est ce qui résulte de ce que j'ai établi jusqu'ici; et tout, alors, doit être fait dans toute la perfection possible; c'est sur quoi j'insiste encore.

1. *Les leçons* doivent être imperturbablement sues, sans aucune faute, *bien dites*, récitées posément, clairement, avec intelligence. Il faut arriver même à ce qu'elles soient sues et récitées sans aucune hésitation.

Les détails historiques et géographiques qui s'y rencontrent doivent être parfaitement compris, et l'élève doit toujours être prêt à en rendre compte.

Il faut toujours que l'élève sache ce qu'il dit; c'est un principe simple, mais puissant, fécond, qui s'applique à tout et qui est le fond de toute la plus haute éducation intellectuelle.

Il faut se garder de n'exercer la mémoire que sur les choses enriçuses, agréables, plaisantes, légères; les grammaires, les prosodies et autres livres didactiques doivent, surtout à un certain âge, être appris à fond et préférablement à tout le reste; autrement on ne les apprend jamais, et ils sont cependant la condition première et essentielle de toute instruction solide, littéraire et scientifique.

2. *Les explications* : on doit d'abord bien lire l'auteur. Si on lit mal, c'est faute d'application; puis il faut bien *construire*; la *construction* est importante, même dans les classes avancées; en troisième lieu, il faut faire un *mot à mot* littéral, mais toujours intelligible; ensuite donner un *bon français* exact, correct et même élégant; enfin *rendre compte des principes* de grammaire ou de littérature, applicables à ce qu'on explique, selon les classes plus ou moins élevées.

Là encore plus que pour les leçons, et toujours par ce principe qu'il faut savoir ce qu'on dit et ce dont on parle, on ne négligera pas de donner des détails historiques, géographiques, philologiques ou anecdotiques sur l'auteur, sur son époque, sur tout ce qui peut en faciliter l'intelligence; l'explication y gagnera en intérêt et en clarté.

J'insiste pour que la *construction et le mot à mot littéral* soient exigés, même en seconde et en rhétorique.

Il faut veiller dans ces classes à ce que l'explication y soit sérieuse, approfondie, prise de près, et pas traitée de trop haut; *on entend toujours le latin et le grec moins qu'on ne croit*. Les vues d'ensemble ont toujours un peu de vague pour une jeune tête, même de rhétoricien; d'ailleurs, ces explications en grand ont l'inconvénient de n'appliquer pas assez l'esprit de l'élève et le privent de l'observation des détails souvent si instructifs et si solides.

Il faut se défier surtout d'une espèce d'explication beaucoup trop leste, et qui, à proprement parler, n'en est pas une: elle consiste à prendre une phrase, soit en latin, soit en grec, et, après l'avoir lue, à dire simplement une phrase française qui en est une traduction plus ou moins exacte, mais qui ne prouve nullement que l'élève entende la relation des deux langues; cela pourrait souvent n'être qu'une traduction sue de mémoire ou devinée, et pas autre chose.

Les enfants, même avancés dans leurs classes, connaissent toujours moins qu'il ne le faudrait les principes des langues grecque, latine et française; MM. les professeurs les y rappelleront donc sans cesse, en leur faisant faire des analyses grammaticales et des traductions écrites mot à mot. Les analyses grammaticales latines doivent être fréquentes dans toutes les classes, jusqu'à la troisième inclusivement. On peut les imposer, pour les auteurs difficiles, aux classes de rhétorique et de seconde elles-mêmes, et on doit le faire pour toutes les explications des auteurs grecs, même dans les classes les plus élevées.

Il est bon que ces analyses soient écrites sur un cahier spécial, afin qu'elles puissent être conservées.

Dans le choix des morceaux à traduire des auteurs grecs et latins, on doit proportionner le genre littéraire de ces morceaux à l'intelligence des enfants; autrement ils pourraient comprendre *matériellement*, sans comprendre *intellectuellement*; en quatrième et au commencement de la troisième, les morceaux du genre descriptif, les épisodes du genre narratif doivent être préférés. Les grandes narrations doivent être réservées à la seconde, et les discours à la rhétorique. Il est à désirer que l'on explique beaucoup de morceaux des auteurs dont le style est le plus parfait; et plus de prose que de poésie, parce que c'est dans les auteurs en prose que l'on apprend mieux le fond et les principes des langues.

3. *Les devoirs dictés* matin et soir par le professeur et faits par les enfants sur cahier et sur copie: rien n'est plus important. Outre le soin de les mesurer sagement, comme nous l'avons déjà dit, le professeur devra les choisir et les donner variés et intéressants, amusants même quelquefois.

La correction de ces devoirs est, sans

contredit, le grand objet de la classe. Ce ne sont pas les *leçons*, ni même toujours les *explications* qui font le mieux acquérir la connaissance approfondie des langues, et qui développent le plus fortement les facultés sérieuses; les *explications*, qui ne sont après tout que des versions moins importantes surajoutées aux versions dictées, pourraient donner à l'étude du français un développement sans utilité véritable, et qui se ferait au détriment de la connaissance approfondie des langues, si elles n'étaient accompagnées des analyses grammaticales et du *mot à mot écrit*.

Les *devoirs écrits*, travaillés avec soin, écrits avec réflexion, peuvent seuls apprendre à fond les principes et les langues; seuls ils exercent fortement les intelligences, les rendent vraiment sérieuses et attentives, donnent l'habitude d'un travail ferme et réellement profitable: c'est donc à la correction de ces devoirs, tels que thèmes, versions, vers latins, narrations et discours que MM. les professeurs consacreront le temps le plus considérable.

Un bon corrigé est la meilleure garantie de succès de la correction: c'est l'ensemble de la correction fixée, acquise, devenue permanente, c'est un modèle de ce que l'élève devra faire pour atteindre la perfection; c'est un point de comparaison avec ce qu'il a fait. L'élève y voit, le professeur lui fait remarquer avec soin ce qui lui a manqué: c'est là que les plus faibles peuvent juger, apprendre et acquérir ce qui aurait fait de leur devoir un bon devoir. Sans *correction* et sans *corrigé*, le temps est à peu près perdu pour celui qui doit apprendre, et par conséquent pour celui qui doit enseigner. Mal faire, n'apprend rien: bien faire, après avoir mal fait, voilà ce qui forme. Chaque élève doit donc avoir un *cahier de corrigés*, propre, bien tenu, soigné jusqu'aux recherches du luxe, s'il le veut.

Chaque élève s'appliquera donc aussi, chaque jour, s'il le faut, à refaire les devoirs qu'il aura mal faits d'abord: et ces devoirs refaits seront pour lui non une punition, un *pensum*, mais une œuvre de zèle, un travail de perfectionnement auquel son professeur accordera les plus grands encouragements, les premières récompenses et l'admission même dans les *cahiers d'honneur* de la classe.

Les *thèmes* latins doivent être le plus souvent tirés d'auteurs anciens, tels que Cicéron, Tite-Live. Outre l'avantage d'une latinité certaine, toujours belle et souvent magnifique, on y trouve l'avantage de mettre vivement en présence et en opposition le génie des deux langues latine et française, et par là d'exciter plus fortement l'attention et la réflexion des enfants: le texte même de ces grands auteurs deviendra le *corrigé*.

Le moyen de former des élèves forts en *vers latins*, est de commencer par leur donner des matières développées, dans un style

abondant, poétique, cadencé, où les vers puissent se trouver facilement. En troisième et en seconde il ne faut jamais donner des matières de vers qui ne soient écrites en latin : on ne peut donner des matières françaises qu'en rhétorique, et encore très-sobrement.

Des vers d'Homère à mettre en vers latins peuvent être en rhétorique très-utiles : le génie d'Homère inspire les élèves et les soutient.

Des *psaumes*, quelques morceaux bien choisis dans les *Prophètes* peuvent être plus utiles encore. C'est en rhétorique et même en seconde qu'il faut s'appliquer à faire comprendre aux enfants l'incomparable beauté des saintes Écritures. C'est alors qu'il faut leur redire ces paroles de Fénelon :

« L'Écriture surpasse infiniment tous les anciens en naïveté, en vivacité, en grandeur. Jamais Homère même n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses Cantiques, particulièrement le dernier, que tous les enfants des Israélites devaient apprendre par cœur. Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des psaumes. Par exemple, celui qui commence ainsi : *Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé, et il a appelé la terre* (Psal. XLIX, 1), surpasse toute imagination humaine. Jamais Homère, ni aucun autre poète, n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers qu'une tente qu'on dresse aujourd'hui et qu'on enlèvera demain ; tantôt ce prophète a toute la douceur et toute la tendresse d'une églogue dans les riantes peintures qu'il fait de la paix ; tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. Mais qu'y a-t-il, dans l'antiquité profane, de comparable au tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple, ou à Nahum voyant de loin en esprit tomber la superbe Ninive sous les efforts d'une armée innombrable ? On croit voir cette armée, on croit entendre le bruit des armes et des chariots ; tout est dépeint d'une manière vive qui saisit l'imagination ; il laisse Homère loin derrière lui. Enfin, il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux. Les uns, véritablement inspirés, expriment sensiblement quelque chose de divin ; les autres, s'efforçant de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, laissent toujours voir en eux la faiblesse humaine. »

Le texte des auteurs traduits en classe sera toujours appris de mémoire pour servir de fond aux compositions et aux imitations littéraires qui en seront faites en seconde et en rhétorique : chacune de ces deux classes devra être, quoiqu'à un degré et avec des formes différentes, le résumé et comme le couronnement des classes précédentes : la seconde et la rhétorique doivent donc recueillir, comparer, juger tout ce qui a été vu dans le cours des humani-

tés, et embrasser l'ensemble, l'harmonie et la perfection.

11° La rhétorique, nous venons de le dire, est le couronnement des humanités ; jusque là les études littéraires ont été les éléments plus ou moins humbles du grand art de penser et de dire : La rhétorique devient tout à coup l'art et la science de bien dire, et par là même, quoique moins directement que la logique, réellement l'art de bien penser. La rhétorique est donc tout à la fois et doit être la partie la plus solide et la plus brillante des humanités.

C'est le moment d'exercer fortement, profondément même, les grandes facultés de l'âme, l'intelligence, l'imagination et la sensibilité : c'est le moment surtout de former et de développer le plus fortement, le plus largement possible, le jugement des élèves, par l'étude et l'application des préceptes, par l'imitation des modèles, par l'analyse approfondie des grandes compositions littéraires.

Jusque là, ils ont exercé leur jugement et leur plume sur des sujets beaux et intéressants, mais ordinairement légers et d'une étendue plus ou moins bornée ; ils ont étudié la plus riche antiquité, mais par fragments d'histoire, de poésie, de discours, de drame. Il faut maintenant étudier, saisir et comparer les ensembles.

Après avoir vécu, pendant plusieurs années, contemporains, pour ainsi dire, des plus grands hommes et des plus grands esprits des temps anciens et modernes, après avoir entretenu avec eux le commerce le plus intime et le plus familier, il faut maintenant les étudier, les contempler, les admirer, les imiter même, dans la haute et pleine majesté de leur génie.

Il faut apprendre d'eux à donner enfin à la pensée un noble essor, à prodigier avec sagesse les trésors de l'imagination, à modérer, en s'y livrant toutefois, les élans d'une ardente et vertueuse sensibilité ; en un mot, le moment est venu d'essayer les forces acquises, de passer des études de la première jeunesse à des travaux plus mâles et plus fermes, de se mesurer avec des sujets plus grands et plus sérieux, et de recevoir de la bouche du maître les dernières et utiles leçons, qui doivent guider dans le sage emploi de tous les biens dont les humanités ont enrichi l'intelligence.

Et qu'on ne dise pas que c'est là une chose très-difficile : non, quand les premières étincelles du goût ont été éveillées dans ces jeunes esprits ; quand une impulsion généreuse leur a donné la noble émulation du travail ; et surtout quand une éducation pleine de sincérité, pleine de vérité et d'honneur, c'est-à-dire profondément chrétienne, après avoir dompté leurs passions naissantes et redressé leurs inclinations dangereuses, a ouvert leur âme à l'estime de tout ce qui est vrai et honnête, à l'admiration pour tout ce qui est beau et pur, à l'enthousiasme pour tout ce qui est génie, bon sens sublime ou vertu : c'est alors,

nous l'affirmons, une œuvre très-facile, et nous croyons que toutes les maisons d'éducation, où on laisse sincèrement présider la religion, peuvent facilement accomplir cette œuvre.

Nous n'avancions rien d'ailleurs ici que nous n'ayons observé, que nous n'ayons vu faire : nous avons vu cette rhétorique, dont on a dit tant de mal, former des jeunes gens graves, réfléchis et modestes ; quoique remplis d'ardeur, réservés et dociles ; nous avons vu ces jeunes esprits sentir avec bonheur le plaisir d'écouter les graves enseignements de la raison et de la foi ; devenir vigoureux, patients et capables d'une application infatigable. Nous avons vu se former en eux un jugement ferme et sûr, une imagination riche et sage, un goût pur et sévère, une généreuse sensibilité ; nous avons vu la rhétorique attirer avec passion leur âme vers le travail en essayant habilement leurs forces, en même temps qu'elle éveillait leur plus noble curiosité ; et c'est ainsi, par les conquêtes qu'elle préparait dans les champs fleuris d'une riante littérature, qu'elle leur inspirait l'espérance et la force de conquêtes plus graves et plus importantes encore.

Mais, nous ne le devons pas dissimuler, pour atteindre un pareil but et accomplir une si belle œuvre, il faut que les humanités et la rhétorique soient chose sérieuse.

Il serait temps pour tous, mais il est temps surtout pour les écoles où la religion préside, de renoncer à ces vaines rhétoriques, enseignement de langage prétentieux et guindé ; phrases creuses et sonores, sans vérité et sans fond ; sujets faux et stériles, bons tout au plus à faire des déclamateurs plus ou moins enflés, plus ou moins ridicules.

Il serait temps en particulier de renoncer à ces harangues militaires, écrites, bon gré mal gré, par les gens les plus paisibles du monde ; et surtout à ces compositions métaphysiques, que les jeunes gens ne peuvent comprendre, et qui ont pour effet de fatiguer péniblement leur esprit et de l'épuiser à faux ; enfin, à ces discours politiques. (149) hérisés de sophismes et de lieux communs, auxquels on a la manie de condamner des esprits nécessairement novices dans la connaissance des hommes et des choses, incapables d'apprécier de tels intérêts, auxquels ils resteront longtemps encore et heureusement étrangers.

Il faudrait en un mot faire quelque chose de sérieux et de vrai, dans la plus belle des classes littéraires, dans celle où les jeunes gens ont le plus d'aptitude à un travail profitable.

C'est ainsi que l'entendait Bossuet, dont j'aime en ces graves sujets à citer les fortes paroles : Voici ce qu'il disait de la rhétorique, dans sa belle lettre au pape Innocent XI :

« Nous n'en avons pas fait une discoureuse, dont les paroles n'ont que du son ; nous ne l'avons pas faite enflée et vide de choses, mais saine et vigoureuse ; nous ne l'avons point fardée ; mais nous lui avons donné un teint naturel et une vive couleur, en sorte qu'elle n'eût d'éclat que celui qui sort de la vérité même. Pour cela, nous avons tiré d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien et des autres les meilleurs préceptes ; mais nous nous sommes beaucoup plus servi d'exemples que de préceptes, et nous avons coutume, en lisant les discours qui nous frappaient le plus, d'en ôter les figures et les autres ornements de paroles, qui en sont comme la chair et la peau ; de sorte que n'y laissant qu'un assemblage d'os et de nerfs, c'est-à-dire les seuls arguments, il était aisé de voir ce que la logique faisait dans ces ouvrages, et ce que la rhétorique y ajoutait. »

12^e J'ajouterai, Messieurs, un dernier conseil : nos études et nos progrès doivent toujours se faire dans ce qui est vraiment beau, noble, élevé. Vous ne proposerez donc pour modèles littéraires que les hommes de génie qui ont conservé le bon sens et le bon goût : ceux qui ont perdu l'un et l'autre sont les plus dangereux de tous : ils mettent la force et l'influence, de leur génie au service du mensonge, de l'erreur et quelquefois du vice : rien ne fut jamais plus détestable. Et cette influence, funeste à tous, le serait surtout à de jeunes esprits d'un discernement encore novice, et naturellement portés à préférer ce qui a de l'éclat à ce qui est solide.

Vous ne sauriez trop éloigner vos élèves de ce qu'on est convenu de nommer le *romantisme* ; de cette littérature vaine, *déclamatoire*, née de la corruption des esprits, et dont on a dit naguère avec un sens si profond, qu'elle était bien digne de devenir la langue de la *démagogie*.

Quant aux écrivains supérieurs du second ordre, nos enfants verront de leurs écrits seulement ce qui s'élève au génie vrai, et cela par des extraits qui pourront être la matière des devoirs ou des leçons de chaque jour.

C'est dire assez, qu'avec les morceaux choisis qu'on jugera convenable de faire étudier, soit dans les divines Ecritures, soit dans les grands écrivains ecclésiastiques, soit dans les orateurs sacrés grecs, latins et français, nous nous attachons particulièrement aux chefs-d'œuvre des grands hommes qui ont fait les trois siècles les plus glorieux dans la littérature du monde.

Je ne veux pas finir, Messieurs, sans vous dire quelques mots relatifs aux cours accessoires : ils ont pour objet ces connaissances variées ou ces talents agréables, qui ajoutent à l'étendue, à la beauté de l'éducation, et à l'ornement d'un esprit cultivé. Telles sont en particulier les *langues vivantes*, le

(149) On ne parle politique aux enfants que quand on veut les égarer. La seule politique qui convienne

à leur âge, c'est de leur apprendre à aimer, à respecter et à obéir. (M. DE BONALD.)

dessin, la musique, les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques. Là, comme ailleurs, l'élève devra *s'appliquer, étudier avec suite, avec méthode, sans proportionner la longueur de l'étude à l'importance de son objet.* La négligence ne peut être admise comme un tempérament qui indique une importance moindre en tel ou tel genre d'instruction. Il faut cultiver les études accessoires de manière à en avoir des notions précises. Il ne faut jamais rien faire en l'air, et à peu près, permettez-moi ces expressions vulgaires.

Quoique moins important, tout genre de connaissance a droit à l'estime; et quand l'étude en est une fois commencée, il faut être capable d'y devenir un jour très-fort, si le goût, et surtout le devoir ou une vocation spéciale y appellent.

Je termine ici, Messieurs, cette communication de confiance autant que d'autorité. En vous l'écrivant, je n'ai pas cru dérober à de grandes occupations un temps qui pût être plus utilement employé. Votre mission est des plus graves; vos devoirs sont d'un ordre si haut et si saint, et toutes vos fonctions d'une telle conséquence pour l'avenir de ce pays, qu'assurément je n'ai pas cru descendre, en passant avec vous, dans cet écrit, des principes et des considérations les plus élevées aux plus humbles détails. Il n'y a pas de petits moyens pour arriver aux grandes choses. Du reste, dans les instructions que je vous transmets, j'ai été heureux de pouvoir joindre l'autorité de mon expérience personnelle à celle que me donne le ministère auguste dont il a plu à la divine Providence de me charger. J'ai aussi de la consolation à le proclamer: j'ai voulu vous donner un témoignage du profond intérêt et de la juste reconnaissance que votre dévouement m'inspire, et une preuve nouvelle de la tendre et paternelle sollicitude qui ne cessera jamais d'être dans mon cœur, pour ceux dont les travaux préparent et cultivent les plus chères espérances de ce beau diocèse.

Les élèves des petits séminaires sont aujourd'hui l'espoir et la consolation de l'Eglise de France. Puissent-ils un jour devenir sa force et sa gloire! Puissent-ils lui rendre ses docteurs, ses évangélistes et ses prophètes, et tous ces prêtres vénérables dont la science était si profonde, les lèvres si éloquentes, la vertu si pure, et que la mort ou le malheur des temps lui a cruellement ravés! Puissent-ils ainsi répondre dignement aux vœux de la Religion et aux besoins des peuples!

Les peuples, assis encore dans la région des ombres de la mort, languissant comme des troupeaux sans pasteurs, ou égarés au penchant des âlmes, les attendent en silence comme le secours de Dieu, et les invoquent de loin, inspirés, sans le savoir peut-être, par le profond besoin de se régénérer enfin, ou au moins par la crainte de se trop dépraver!

Voilà, Messieurs ce qui a fait de tout

temps, mais ce qui fait aujourd'hui plus que jamais de votre ministère auprès de la jeunesse le plus grand intérêt de l'Eglise et de la société. C'est la plus haute, mais aussi la plus difficile des œuvres qu'il s'agit d'accomplir.

Pour porter le caractère sacerdotal; c'est-à-dire, pour se dévouer tous les jours de sa vie, il faut être né grand ou le devenir; des cœurs vulgaires, des caractères faibles, des esprits abattus, une éducation commune n'y suffiraient pas; aujourd'hui surtout, les peuples demandent autre chose à leurs prêtres, et avec raison.

Inspirer le goût d'une vie sérieuse et appliquée, avec laquelle s'allie un jour la gravité des mœurs et la fidélité aux devoirs; exciter l'amour du travail, l'émulation des lettres, des sciences et des arts, et l'ardeur pour ces belles connaissances qui furent toujours un des plus nobles apanages de l'Eglise; cultiver et diriger les passions dans le temps favorable, de façon qu'elles se laissent maîtriser, et que, loin d'être jamais un obstacle au bien, elles deviennent l'instrument utile d'un zèle sûr et éclairé; former à ce savoir-vivre qui consiste à se contraindre soi-même, sans contraindre les autres, et qui éblouit moins par les belles manières, qu'il n'éclaire par les vertus et la simplicité: en un mot, sous les auspices d'une discipline également ferme et douce, par l'ascendant d'une autorité toujours chérie et révérée, parce qu'elle est toujours paternelle, constituer et maintenir de fortes et brillantes études, en même temps que des mœurs pures, une docilité généreuse, une foi éclairée et une piété fervente; enfin, établir par là même, entre les maîtres et les disciples, ces doux et puissants liens, qui ne se brisent jamais, ces souvenirs de dévouement et de reconnaissance, d'affection et de respect, qui demeurent la plus douce récompense des maîtres, comme ils deviennent dans le cœur des disciples une de ces heureuses et ineffaçables impressions qui survivent à tout: tel est le but, tels sont les moyens, telle est l'œuvre de l'éducation ecclésiastique.

Mais, je le demande, former ainsi par des moyens si simples et si puissants ces jeunes esprits à l'intelligence du *vrai*, qui est la lumière même de Dieu; ces jeunes cœurs à l'amour du *beau*, qui est la splendeur du *vrai*; et leur vie entière à la pratique du *bien*: leur faire trouver par là même dans les impressions et les souvenirs de leur éducation le bonheur, la vérité et la vertu: je le demande, n'est-ce pas là une belle œuvre? N'est-ce pas faire humblement une grande et sainte chose?

N'est-ce pas rendre un noble service à son pays? N'est-ce pas résoudre le grand problème de l'éducation publique? N'est-ce pas dignement acquitter sa dette envers l'Eglise et envers la patrie?

Oui: et c'est plus, c'est mieux encore; grâce à l'heureux mouvement des esprits in-

clinés à des rapprochements depuis longtemps désirables, par le besoin de s'entendre et de s'entraider, et peut-être aussi par une force supérieure et divine, c'est renouer la noble et antique alliance indignement rompue au siècle dernier, entre la Foi et les lettres, entre la Religion et les sciences, entre la vertu et les arts, par conséquent entre la France et son sacerdoce, entre l'Eglise et la patrie !

C'est préparer pour l'avenir une génération nouvelle, une génération forte et dévouée, intelligente et capable, qui comprendra les besoins et la marche des agitations humaines, et ne s'en montrera pas plus effrayée qu'il ne convient à ceux à qui les lumières de la foi doivent donner quelque chose de la sagesse et de la patience de Dieu ; à ceux qui peuvent trouver dans l'histoire de leurs pères et dans les souvenirs du passé les secrets de la Providence et les espérances de l'avenir !

Le chrétien fidèle et le prêtre de Jésus-Christ, dit saint Cyprien, quand ils tiennent l'Evangile d'une main et la croix de l'autre, peuvent être tués, mais point vaincus, et ne désespèrent jamais : *Occidi potest, vinci non potest !* Si les petits séminaires et les maisons d'éducation chrétienne répondent à la grandeur de leur vocation, il en sortira des chrétiens et des prêtres qui sauraient, aux jours du péril, se dévouer à la société menacée, se presser autour de l'arche chancelante, la soutenir d'une main généreuse et la fortifier avec joie, au besoin, d'un double rang de confesseurs et de martyrs. Mais dans les temps meilleurs, dont nous demandons à la bonté divine de nous ménager enfin la sécurité, ils auront encore une belle mission à remplir. Les enfants élevés dans les écoles de la Religion seront l'honneur et la consolation de leurs familles, l'ornement de la société, les apôtres de la vérité et de la vertu, les consolateurs des affligés, les pères des pauvres, les amis les plus éclairés de la paix et de l'ordre public, les plus utiles soutiens des lois protectrices pour tous, les plus puissants, quoique les plus doux vengeurs de la justice !

Et ceux parmi eux que Dieu honorerait du sacerdoce évangélique, auront ici-bas la plus belle des missions et la plus pure des gloires ; car on l'a dit, et il est vrai : C'est aux prêtres de Jésus-Christ, c'est à eux seuls qu'il appartient non-seulement de prévenir et d'étouffer le crime au fond des cœurs égarés, mais de conserver l'innocence des cœurs faibles, et de persuader le repentir aux cœurs coupables ; c'est à eux, et à eux seuls, qu'il est encore donné, au milieu du redoutable malaise des classes populaires, de prêcher avec vérité et avec fruit aux pauvres la patience et le travail, aux ouvriers fatigués de la chaleur du jour la résignation et l'espérance, aux peuples l'obéissance et le respect, et à tous les hommes qu'ils sont frères et ne doivent jamais se refuser les uns aux autres la vérité, la charité ni la justice !

C'est ainsi, Messieurs, que par la haute et profonde influence d'une éducation sainte, nos jeunes élèves trouveront, à l'ombre du sanctuaire qui protège leur jeunesse, le secret et le germe des fortes vertus. Et un jour, prêtres du Seigneur, ou simples chrétiens, lorsque, selon la diversité de leurs vocations et de leurs carrières, ils se dévoueront, eux aussi, pour leur pays et pour leurs frères, qu'ils le fassent sans doute, comme des prêtres, comme des chrétiens fidèles, pour obéir aux lumières de la science, qui commande le devoir ; mais aussi comme des prêtres, comme des chrétiens généreux, pour obéir, sans effort et sans faste, à cette noble et évangélique passion des grands cœurs, à qui les dévouements sont un besoin, et les sacrifices une joie !

Ce jour-là, leur éducation aura reçu ici-bas sa plus belle couronne, leur famille sa consolation la plus glorieuse, et ceux qui furent les instituteurs de leur jeunesse la plus noble des récompenses.

Sainte et précieuse jeunesse ! cher et dernier espoir de l'Eglise et de la patrie ! Tribu choisie et privilégiée du Seigneur, continuez à croître sous les ailes de la religion ! Pressez-vous dans ces asiles, où se perpétuent encore les bons exemples et les bonnes maximes ; où peuvent encore se former des âmes grandes et vertueuses par goût, par inclination, par une sorte de nécessité bienheureuse ; parce que les préjugés communs, ailleurs si redoutables, là conspirent tous en faveur de la vertu, et que rien n'affaiblit leur action et ne balance leur autorité !

Daigne la bonté du Seigneur accomplir nos vœux et réaliser nos espérances ! C'est avec cette douce et ferme confiance, Messieurs, que nous le prions de répandre sur vous et sur tous ces chers enfants remis à vos soins, ses plus abondantes et ses plus paternelles bénédictions !

Orléans, ce 8 juin 1830.

II. LETTRE

A MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires et aux autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse,

SUR L'EMPLOI DES AUTEURS PROFANES GRECS ET LATINS DANS L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Messieurs,

Plusieurs d'entre vous se sont émus de la vive et ardente controverse soulevée récemment au sujet de l'emploi des auteurs païens dans l'enseignement classique. Ils m'ont demandé ce qu'ils devaient penser à cet égard, et s'ils pouvaient continuer sans inquiétude à donner à leurs élèves un enseignement contre lequel sont dirigées de si graves accusations.

Sans entrer, Messieurs, dans le fond et les détails d'une controverse que les savants travaux de M. l'abbé Landriot, du R. P. Daniel et du R. P. Fitra ne tarderont pas, je le crois, à finir convenablement, je répondrai simplement, comme je le dois

faire, à la question que vous m'avez adressée, et je vous dirai que vous pouvez continuer ce que vous faites, sans aucune inquiétude d'esprit, sans aucun trouble de conscience.

L'étude respectueuse des saints livres et l'explication des auteurs chrétiens, grecs et latins ont dans votre enseignement, la place qui leur convient, celle qu'on leur a toujours réservée dans la plupart des petits séminaires et des maisons d'éducation chrétienne.

Vous faites sur ce point, Messieurs, ce qu'il est bon de faire, et vous le faites dans la mesure commandée par l'âge de vos élèves : vous savez, d'ailleurs, dans l'instruction que vous leur distribuez, user chrétiennement des auteurs profanes ; et, dans la sollicitude attentive qui me préoccupe constamment pour tout ce qui intéresse l'éducation de ces chers enfants, je ne me suis jamais aperçu qu'aucun de vous ait négligé les précautions nécessaires à prendre, soit pour le choix des éditions et des textes, soit pour les explications convenables à donner en chaque classe.

Ce n'est là, du reste, pour vous, Messieurs, qu'un mérite fort simple, et que vous partagez avec tout ce qu'il y a jamais eu d'instituteurs vraiment religieux.

Il suffit de lire le *Traité des Etudes* de Rollin, et les plans d'études qui nous restent du xvii^e siècle, pour voir que les auteurs chrétiens n'ont jamais été bannis de l'enseignement classique dans les maisons d'éducation où la religion présidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à enseigner chrétiennement les auteurs profanes.

Il y a même eu de pieux et savants hommes, tels que le P. Thomassin, qui ont fait des traités exprès pour apprendre à étudier d'une manière chrétienne les historiens et les poètes du paganisme. Vous n'ignorez pas que le grand saint Basile de Césarée a laissé un célèbre discours sur cet intéressant sujet.

Je sais bien que derrière ces graves autorités vous ne serez pas à l'abri des accusations dont le bruit vous a émus. Mais da moins vos consciences pourront rester en paix sur le fond de ces accusations elles-mêmes.

Sans doute il y a quelque chose de pénible à les entendre ; mais, si en les examinant attentivement, on trouve qu'elles sont sans valeur, il devient aisé de se rassurer sur le bruit qu'elles font, et vous ne tarderez pas à être sur ce point aussi tranquilles que je le suis moi-même, lorsque je vous aurai indiqué quelques-unes des autorités et des raisons qui vous absolvent.

Quelles sont donc ces accusations ?

En apparence, il faut le dire, elles ne sauraient être plus graves : on accuse l'enseignement littéraire, tel qu'il s'est donné depuis trois siècles dans les maisons d'éducation chrétienne, d'avoir rompu dans toute l'Europe, manifestement, sacrilègement, mal-

heureusement la chaîne de l'enseignement catholique.

On proclame, en empruntant aux divines Ecritures leurs anathèmes contre les idoles païennes, on proclame qu'une telle culture des esprits est la cause, le commencement et la fin de tous les maux dont souffre la société moderne : *Infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium et finis.*

On accuse les instituteurs les plus religieux, les congrégations enseignantes les plus célèbres, les bénédictins, les jésuites, les oratoriens, et d'autres en grand nombre, d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme et d'avoir fait les générations païennes que nous voyons.

On les nomme des novateurs, qui ont introduit le paganisme dans l'éducation, des hommes à imagination qui saturent les générations de paganisme, et leur laissent ignorer le christianisme.

Les maisons d'éducation, même celles qui sont tenues par des ecclésiastiques ou des religieux, et dans lesquelles règne le paganisme classique, sont flétries comme les sources premières du communisme et de l'irréligion.

Certes, je le répète, il faut avouer que les accusations ne pouvaient être plus violentes ; mais votre bon sens, Messieurs, a suffi pour vous avertir que cette violence même est ce qui doit le moins vous troubler. La raison et la vérité ne vont pas à de tels excès.

C'est là sans doute aussi ce qui fait que jusqu'à ce jour, les collèges tenus par des congrégations religieuses et les petits séminaires continuent simplement, à enseigner, comme par le passé, sans que les supérieurs de ces congrégations, soit en France, soit à Rome, ni les évêques, ni les chefs d'ordres aient cru devoir accomplir dans l'enseignement classique la révolution réclamée. Je dis la révolution, car c'est une révolution qu'on réclame : je cite textuellement ce mot et le souligne ; il a été employé par ceux qui vous reprochent d'être des novateurs.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, Messieurs, que vous n'êtes pas ici les seuls en cause. Vos co-accusés sont nombreux et illustres ; ce sont, vous le voyez, tous les instituteurs religieux de la jeunesse depuis trois siècles ; ce sont toutes les congrégations dévouées à l'enseignement sans exception, les plus anciennes, les plus vénérables, les plus saintes.

Le zèle de vos accusateurs va si loin, qu'il ne craint pas d'envelopper dans la proscription les saints Pères eux-mêmes : oui, parmi les saints Pères qu'on veut mettre entre les mains des enfants et substituer aux auteurs païens pour l'enseignement grammatical ou littéraire, il en est dont on doit se délier ; et on ne cramt pas de dire et d'imprimer que c'est la plupart des Pères latins ; parce que, *représentants de la transition du paganisme au christianisme, ils conservent encore dans leur style des formes païennes.* Il en est même, comme l'admira-

ble saint Paulin, comme Prudence, comme le grand pape saint Damase, comme saint Avit et d'autres que l'on exclut tout à fait du programme de l'enseignement, parce que, *chrétiens par l'idée, ils sont encore païens par la forme.*

On aurait peut-être droit de demander à ceux qui écrivent ces choses d'où leur vient l'autorité pour prononcer de tels jugements, et qui leur a permis d'établir une distinction aussi étrangement arbitraire et injurieuse entre des saints que l'Eglise nous enseigne à vénérer sous le même nom, sous le grand nom de **PÈRES** et de **DOCTEURS**? Mais n'insistons pas davantage et bornons-nous à constater que, si nous sommes païens, nous le sommes en bonne compagnie; et que *la plupart des Pères latins* sont bien faits pour nous consoler et nous rassurer.

Voilà, cependant, jusqu'où peuvent conduire les emportements du zèle! Mais aussi voilà comment on manque le but en le dépassant. C'est aujourd'hui une assez fréquente manière de le manquer: ce n'est pas la meilleure. Mais du moins un tel zèle peut-il être excusé? Je l'accorderai volontiers, pourvu qu'on m'accorde aussi qu'il ne peut plus être écouté; car il ne s'entend plus lui-même.

Je me borne donc, Messieurs, à vous redire ce que je vous disais tout à l'heure.

Vous pouvez persévérer sans inquiétude dans la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant d'années, a été approuvé, pratiqué non-seulement par tous les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus chrétiens, par les plus grands saints, par tous les instituts religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même de vos accusateurs; par les évêques, par les papes, c'est-à-dire par l'Eglise elle-même.

Ici, vous le voyez, Messieurs, l'autorité décide, et la sage raison décide avec elle, comme toujours.

Je pourrais vous citer des témoignages innombrables; je ne vous en citerai que deux: Un grand génie qui fut assurément chrétien, et un grand saint qui avait assurément aussi son génie. Je veux parler de Bossuet et de saint Charles Borromée: ces deux grands noms me suffisent. Il est vrai qu'ils en représentent mille autres, et que leur

grave parole s'appuie sur celle des Pères, des souverains pontifes et des conciles.

Certes, ce n'est pas saint Charles Borromée que l'on accusera de complicité dans les excès de la *Renaissance*: s'il y eut jamais un saint auquel l'austérité de son esprit et la gravité de ses habitudes et de son caractère aient dû inspirer peu de goût pour les fables païennes, ce fut saint Charles.

Et, toutefois, c'est lui qui, dans les admirables règlements qu'il fit, de concert avec les évêques de la province de Milan, pour l'exécution des immortels décrets du concile de Trente et l'établissement des écoles ecclésiastiques, a tracé les plans d'études **PAÏENNES**, adoptées depuis dans tous les séminaires catholiques et dans toutes les maisons d'éducation chrétienne.

Ces règlements décident qu'il y aura dans les séminaires des classes de grammaire, où l'on expliquera, le matin, les *Epîtres familières* de Cicéron, le soir, quelques endroits plus faciles d'Ovide et de Virgile; et que tous ces auteurs *expliqués* seront la matière des leçons apprises et récitées de mémoire le lendemain par les élèves.

Dans les *humanités*, on expliquera les *Offices* de Cicéron auxquels on joindra ceux de saint Ambroise, les *Tusculanes* du même auteur, son *Traité sur l'Amitié*, ses *Epîtres à Atticus*. Parmi les poètes, on traduira Virgile et Horace, expurgés comme il convient: dans les six derniers mois, on verra la rhétorique de saint Cyprien et quelques-uns des discours de Cicéron les plus faciles à entendre; et saint Charles Borromée indique le *Pro Marcello* et le *Pro Archia poeta* (150).

Après avoir lu les véhémentes accusations dont l'examen nous occupe, il y aurait certes, Messieurs, de quoi s'étonner ici; ou plutôt non: tout ceci est fort simple.

Saint Charles Borromée savait que tout n'est pas mauvais et païen dans les livres des anciens. Saint Charles ne pensait pas, comme Luther, que toute philosophie et toute littérature humaine dussent être réprochées *comme des erreurs et des péchés*, et qu'il fallût brûler Platon, Aristote, Cicéron et tous les livres des anciens pour n'étudier que l'Ecriture sainte (151).

Saint Charles, au contraire, qui connais-

(150) Ut studia clericorum, majore quo fieri possit ordine procedant, et iniquique abunde suppedientur ea, quibus ad studiorum metam pervenire possit; statim ut infra scriptæ classes in seminario sint.

Utrique vero explicetur mane aliquis liber Epistolarum familiarium Ciceronis prout præscribitur; a prandio autem Ovidius *De tristibus*, vel *De ponto*, aut aliquis ex Virgilio facilior liber æstivo tempore: quas omnes lectiones sequenti die, tum mane, tum vespere, statim ac in gymnasium venerint, memoriter recitent.

Singuli autem utriusque ordinis in stylo, et compositione eleganti exercentur, et in eruendo vero sensu auctorum qui latine scripserunt, confirmantur.

Explicetur illis M. Tullii *De officiis*, quibus etiam S. Ambrosii *Officia* inserantur; aut *de Amicitia*, aut *Tusculanæ Questiones*, aut *Epistolæ ad Atticum*.

Ex poetis Virgilius explanetur, reliquis iis partibus in quibus aliquid est minus honestum: Horatius item correctus interdum.... Rhetorica S. Cypriani, et aliqua ex Ciceronis orationibus facillioribus explicetur, quales sunt illæ pro M. Marcello et pro Archia. (*Instit. ad universum seminarium regimen pertinentes*, p. 1, c. 2, de studiis.)

(151) Luth., *Epist. ad Nobil. Gen.*, anno 1520, cité par Fleury. ERASME cité par le P. Perrone, *de Locis theologis*, t. II, p. 1595

sait à fond le grand et sage esprit du concile de Trente estimait, comme les anciens Pères et comme saint Augustin, dans le livre de la Doctrine chrétienne, que : « Les écrits des païens ne renferment pas seulement des fables, mais des règles littéraires très-propres à l'usage de la vérité, et des préceptes moraux très-utiles et même quelques vérités sur le culte d'un seul Dieu. » (S. AGG., *Ibid.* liv. II, n. 60.)

Saint Charles Borromée disait, comme Pierre de Blois : « Il n'a été utile de lire Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, etc., qui, dans leurs histoires, rapportent beaucoup de faits utiles à l'éducation des mœurs. » (PIERRE DE BLOIS, lettre 101.) Et, en effet, les historiens de saint Charles nous apprennent qu'il lisait souvent le *Manuel* du philosophe païen Epictète, et qu'il avouait en avoir tiré souvent un véritable profit pour la sanctification de sa vie.

Le fameux discours de saint Basile, sur l'utilité que les jeunes gens peuvent tirer de l'étude des auteurs païens était évidemment présent à l'esprit de saint Charles et de ses vénérables collègues, lorsqu'ils tracèrent leurs plans d'études. Voici les admirables paroles du grand archevêque de Césarée ; vous les lirez, Messieurs, avec un profond intérêt ; vous y admirerez les beautés de la forme antique en même temps que la profondeur et la sagesse des pensées :

« Tant que la faiblesse de l'âge ne permet pas à l'intelligence de pénétrer la profondeur sublime des Écritures, nous devons exercer les yeux de l'âme sur des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument. Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous est proposée, et, pour nous y préparer, nous devons supporter les plus pénibles travaux et étudier les poètes, les historiens, les rhéteurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité à notre âme. Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord certaine préparation, et appliquent ensuite la couleur pourpre, ou toute autre, selon leur volonté : De même, si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile, commençons par nous initier à la connaissance des auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables mystères : et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme dans le miroir des eaux, nous pourrions ensuite jeter les yeux sur le foyer même de la lumière !

« S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes chrétiens, continue saint Basile, l'érudition profane nous sera très-utile : dans le cas contraire, établir une comparaison et constater les différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus excellente. Mais où trouverai-je une image qui vous fasse comprendre le rapport de ces deux études ? La vertu propre d'un arbre est de se charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent autour

de ses rameaux. Ainsi, la vérité est le fruit de notre âme ; mais on n'ôte rien à ses charmes, en la revêtant des ornements d'une substance étrangère ; ce sont des feuilles qui protègent le fruit et en font ressortir la beauté. On dit que Moïse, cet homme merveilleux dont le nom rappelle l'idée de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des Egyptiens, avant de s'appliquer à la contemplation de Celui qui est. A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la science des Chaldéens... C'est par la vertu que nous devons arriver à l'autre vie, et comme les poètes, les historiens et surtout les philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement étudier cette partie de leurs livres. Il est très-utile de graver les principes de la vertu dans l'âme des jeunes gens, de manière à ce qu'ils contractent avec elle une habitude de familiarité ; les impressions sont plus profondes sur ces âmes tendres, et ordinairement elles ne s'effacent jamais. Eh ! quelle pensée dictait à Hésiode ces vers fameux qui sont dans la bouche de tout le monde, si ce n'est le désir d'exerciter les jeunes gens à la vertu ?

« Pour moi, il me semble qu'en exprimant ces pensées, Hésiode ne se proposait autre chose que de nous exciter à la vertu, de nous exhorter à devenir hommes de bien. Si d'autres écrivains célèbrent également la vertu, nous devons nous pénétrer de leurs maximes, comme conduisant à la même fin... Aimons donc les discours qui renferment de sages préceptes ; et puisque les belles actions des hommes de l'antiquité se sont conservées par la tradition, ou dans les écrits des poètes et des historiens, ne nous privons point de l'utilité que cette lecture peut nous préparer. »

Saint Basile accumule ensuite dans son discours les citations ou les exemples d'Hésiode, d'Homère, de Théognis, de Prodicus, de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clémeas le pythagoricien, puis il exhorte vivement la jeunesse chrétienne à imiter ces exemples, à pratiquer ces maximes. « Comme ces exemples, dit-il, et ces maximes s'accordent avec les principes chrétiens, je crois qu'il est convenable de marcher sur les traces de si grands hommes. »

Assurément, Messieurs, ces sages, ces graves, ces profondes pensées n'étaient pas étrangères aux méditations de saint Charles Borromée, lorsque furent arrêtés les règlements des séminaires de l'Eglise de Milan, qui, grâce à la grande autorité du saint Archevêque, devinrent ceux de tous les séminaires de France, d'Italie et des autres nations catholiques.

Ce sont les mêmes pensées qui décident tant de Papes, depuis Eugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X ; tant de pieux et savants cardinaux, tant de saints prélats à prodigier les

plus généreux, les plus glorieux encouragements aux poètes et aux humanistes latins des xv^e et xvi^e siècles.

Sans doute il y eut à cette époque, dans le mélange du sacré et du profane, des excès ridicules et d'étranges aberrations. Mais croit-on que tous ces grands et vertueux personnages ne les aient ni vus ni blâmés ?

Et il me semble qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème toute la période de la Renaissance, il faudra au moins tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de souverains pontifes, de tant d'évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur ce grand mouvement des esprits.

Comment admettre qu'un saint Charles Borromée, fondateur des séminaires et de la célèbre académie romaine des *Nuts Vaticanæ*; qu'un saint François de Sales, fondateur de l'académie Florimontane; qu'un saint Ignace, un saint François Xavier, un saint François de Borgia, un saint Philippe de Néri, et tant d'autres, pères et saints instituteurs de la jeunesse, ont été parmi nous les restaurateurs et les pères du paganisme ? Etrange paganisme, que celui au milieu duquel on voit naître, au xvi^e siècle, CINQUANTE-DEUX nouvelles congrégations religieuses, et QUATRE-VINGT-DIX au xvii^e ! Etranges païens, que tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de Paul et à Bossuet !

J'ai prononcé le nom de Bossuet, et j'ai promis, Messieurs, de vous donner mon témoignage après celui de saint Charles Borromée.

Il est vrai, Bossuet, comme il le dit lui-même dans son austère langage, n'était pas favorable aux fictions païennes.

« Je n'aime pas les fables, écrivait-il à Santeuil; nourri depuis beaucoup d'années de l'Ecriture sainte, qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain et dans ces productions de sa vanité. »

Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, Messieurs, avec quelle sévérité Bossuet reprochait à Santeuil d'éviter dans ses poésies les noms d'apôtres et de martyrs comme tous les autres qui ne se trouvent pas dans Virgile et dans Horace.

L'histoire de ce démêlé est célèbre; on sait la part qu'y prirent Fénelon et l'abbé Fleury, et comment tout finit par une amende honorable de Santeuil.

Mais tout cela, Messieurs, n'a pas empêché Bossuet, aussi bien que Fénelon, dans l'éducation des fils de Louis XIV, de faire étudier et expliquer à ces jeunes princes les auteurs païens, grecs et latins; de leur en faire apprendre par cœur et réciter très-souvent, *persape recitare* (152), les plus beaux passages; et dans sa célèbre lettre au pape Innocent XI, sur l'éducation du Dauphin, Bossuet nomme l'*Enéide*, César,

Térence, Salluste, Cicéron, Aristote, Quintilien, Platon, et ailleurs Cornélius Nepos.

Et Bossuet ajoute :

« Très-saint Père,..... nous n'avons pas jugé à propos de lui faire lire les ouvrages de ces auteurs par parcelles, c'est-à-dire de prendre un livre de l'*Enéide* par exemple, ou de César séparé des autres. Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier de suite, et comme tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à considérer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue le but principal d'un ouvrage et l'enseignement de toutes ses parties. »

Ce qu'il importe de remarquer ici, Messieurs, c'est que le pape Innocent XI répondit à Bossuet; et non-seulement il ne fut point choqué de rencontrer les auteurs païens dans le plan des études du grand Dauphin, mais il félicita Bossuet du plan qu'il avait adopté, et voici dans quels termes :

« Nous ne cessons de rendre grâces à la bonté de Dieu, qu'il se soit trouvé un homme tel que vous, un tel instituteur, si digne d'élever et d'instruire un prince né pour de si grandes choses; et nous demandons ardemment à Dieu dans nos prières qu'ainsi puissent être instruits, à l'avenir, tous ceux qui gouvernent la terre (153). »

Et, en écrivant ces paroles, ce saint pape n'écrivait pas un compliment en l'air, ni sur des témoignages étrangers: il avait voulu lire et juger lui-même le plan d'éducation de Bossuet.

« La méthode que vous vous êtes proposée, dit-il, pour former dès ses plus tendres années aux bonnes choses le Dauphin de France, et que vous continuez d'employer avec tant de succès auprès de ce jeune prince, nous a paru mériter que nous dérobaissions quelque temps aux importantes affaires de la chrétienté, pour lire la lettre où vous avez si convenablement et si pleinement décrit cette méthode. La félicité publique sera le fruit de la bonne semence que vous jetterez, comme dans une terre fertile, en l'esprit du prince.... »

Du reste, Messieurs, c'est dans sa belle Lettre à Innocent XI que Bossuet expose la manière dont un instituteur chrétien peut faire utilement étudier à la jeunesse les auteurs païens; et je me décide, en finissant, à mettre sous vos yeux ce remarquable passage, dont la méditation vous sera également utile et agréable.

« En lisant ces auteurs, dit Bossuet, nous ne nous sommes jamais écarté de notre principal dessein, qui était de faire servir toutes ses études à lui acquérir tout ensemble la piété, la connaissance des mœurs et celle de la politique. Nous lui faisons connaître, par les mystères abominables des gentils et par les fables de leur théologie, les profondes ténèbres où

(152) Lettre de Bossuet à Innocent XI.

(153) Nos interim Dei benignitati debitas habemus gratias, quod tantæ spei adolescenti par edu-

cator institutorque contigerit, et accuratas fundimus preces ut pariter erudiantur omnes qui judicant terram.

les hommes demeuraient plongés en suivant leurs propres lumières. Il voyait que les nations les plus polies et les plus habiles en tout ce qui regarde la vie civile, comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains, étaient dans une si profonde ignorance des choses divines, qu'ils aïoraient les plus monstrueuses choses de la nature, et qu'ils ne se sont retirés de cet abîme que quand Jésus-Christ a commencé de les conduire. D'où il lui était aisé de conclure que la véritable religion était un don de la grâce. Nous lui faisons aussi remarquer que les païens, bien qu'ils se trompassent dans la leur, avaient cependant un profond respect pour les choses qu'ils estimaient sacrées; persuadés qu'ils étaient que la religion était le soutien des États. *Les exemples de modération et de justice que nous trouvions dans leurs histoires nous servaient à confondre tout chrétien qui n'aurait pas le courage de pratiquer la vertu, après que Dieu même l'a apprise.*

« On ne peut dire combien il a étudié agréablement et utilement Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant. Là le prince remarquait les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion exprimés par cet admirable peintre, avec tous les traits convenables à chaque personnage, avec des sentiments naturels, et enfin avec cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages. Toutefois, nous ne pardonnions rien à ce poète si divertissant, nous repréhensions sévèrement les endroits où il a écrit licencieusement; mais en même temps nous nous étonnions que plusieurs de nos auteurs mêmes eussent écrit avec aussi peu de retenue; et nous réprouvions une façon d'écrire si déshonnête et si pernicieuse aux bonnes mœurs.

« Pour la doctrine morale, nous avons cru qu'elle ne devait pas se tirer d'une autre source que de l'Écriture et des maximes de l'Évangile; et qu'il ne fallait pas, quand on peut puiser au milieu d'un fleuve, aller chercher des ruisseaux bourbeux. Nous n'avons pas néanmoins laissé que d'expliquer la morale d'Aristote : à quoi nous avons ajouté cette doctrine admirable de Socrate, vraiment sublime pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules et à faire rougir les plus endurcis. Nous marquions en même temps ce que la philosophie chrétienne y condamnait, ce qu'elle y ajoutait, ce qu'elle y approuvait; avec quelle autorité elle en confirmait les dogmes véritables, et combien elle s'élevait au-dessus : en sorte qu'on fût obligé d'avouer que la philosophie, toute grave qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était qu'une pure enfance. »

A toutes ces belles paroles de Bossuet, si propres à vous éclairer, à vous diriger dans votre méthode d'enseignement, j'ajouterai, Messieurs, une dernière citation,

qui vous montrera à quel point de vue ce grand évêque considérait, et vous devez considérer vous-mêmes, les fables et les fictions païennes : c'est à Santeuil que Bossuet écrivait ces lignes :

« Je reverrai avec plaisir dans ce raccourci et dans cet ouvrage abrégé toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Horace, etc., dont j'ai quitté la lecture il y a longtemps, et ce me sera une satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes, pour les obliger en quelque sorte de faire l'éloge des héros de notre siècle, d'une manière moins éloignée de la vérité de notre religion.

« Lorsqu'on est convenu de se servir de la fable, comme d'un langage figuré pour exprimer d'une manière en quelque façon plus vive, ce que l'on veut faire entendre, surtout aux personnes accoutumées à ce langage, on se sent forcé de faire grâce au poète chrétien, qui n'en use aussi que par une espèce de nécessité. Ne craignez donc point, Monsieur, que je vous fasse un procès sur votre livre; je n'ai, au contraire, que des actions de grâces à vous rendre : et sachant que vous avez dans le fond autant d'estime pour la vérité que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'ose dire que vous ne regardez, non plus que moi, toutes ces expressions tirées de l'ancienne poésie, que comme le coloris du tableau, et que vous envisagez principalement le dessein et les pensées de l'ouvrage, qui en sont comme la vérité et ce qu'il y a de plus solide. »

Voilà, Messieurs, le langage de la raison, du bon sens et de l'autorité; ainsi que je vous le disais plus haut, vous voyez qu'ici, comme toujours, ces grandes puissances sont d'accord; et qu'au moins, en attendant la fin de la controverse, j'ai pu, sans témérité, vous rassurer sur des accusations dont la violence trahit la faiblesse, et dont le titre seul, si je puis le dire, révèle l'inanité.

Il a vraiment fallu le temps où nous vivons, et le trouble étrange de nos esprits, pour qu'une telle controverse ait pu prendre un seul instant l'importance qu'elle a eue.

Comment ceux qui l'ont soulevée n'ont-ils pas senti l'inévitable impuissance de leur tentative?

Comment n'ont-ils pas senti qu'une accusation de paganisme dirigée contre toutes les congrégations religieuses les plus célèbres et les plus vénérables, contre l'enseignement classique donné par tout le clergé catholique, depuis trois siècles, retombait sur l'Église elle-même? Comment n'a-t-on pas compris qu'aller jusque-là, c'était aller forcément à l'absurde et que de telles énormités n'étaient pas possibles?

Comment n'a-t-on pas réfléchi sur ces graves paroles de M. Lenormant :

Que devrait-on penser pourtant d'une Église infallible en matière de foi, et qui se serait trompée avec persévérance pendant

plusieurs siècles sur une matière aussi intéressante pour la religion que l'objet des études?

Comment, surtout, qu'on me permette de le dire, comment les accusations n'ont-elles pas hésité, en ce moment, devant la sainte et illustre compagnie de Jésus? Comment a-t-on pu l'accuser de n'avoir travaillé avec tant de zèle que pour faire l'Europe païenne? Ses ennemis les plus acharnés lui adressèrent-ils jamais une pareille injure? Et voilà ce qu'on vient lui dire, au moment où toutes les familles chrétiennes la voient, avec tant de bonheur, se dévouer avec un nouveau courage parmi nous à l'éducation de la jeunesse!

Ne serait-il pas temps enfin de ne plus nous permettre de semblables témérités d'opinion et de langage en face du siècle qui nous regarde? Ne serait-il pas temps de mettre un terme à ces emportements d'esprit dont les honnêtes gens sont trop souvent le jouet parmi nous, et à toutes ces déclamations violentes qui ne sont bonnes qu'à produire le trouble et le scandale?

Nous passons, il le faut avouer, avec une étrange et déplorable facilité d'un excès à l'autre : et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que, dans nos entraînements contraires, nous allons toujours aux dernières extrémités, et voulons toujours tout y entraîner avec nous, ne reculant presque jamais, ni devant les accusations les plus monstrueuses, ni devant les réactions les plus inattendues!

J'ai vu, il y a vingt-cinq ans, toutes les écoles de philosophie catholique accusées d'enseigner le scepticisme; toutes les écoles de théologie accusées d'ignorer le principe même de l'enseignement théologique!

A cette même époque, les traditions païennes étaient représentées comme quelque chose de si authentique et de si parfait, qu'on les eût dites aussi claires que les révélations mêmes des Livres saints; toutes les vérités révélées s'y trouvaient. Un prêtre, dont le nom est aujourd'hui encore une des douleurs de l'Eglise, a fait deux volumes pour soutenir ce système.

Et voilà que maintenant, dans cette même antiquité, tout est devenu tellement païen, tellement détestable, qu'on n'y trouve plus qu'un *amas de vains mots ou la source de tous les vices!*

Et la Renaissance, longtemps si vantée, n'est plus en ce moment qu'une *source d'erreurs et de honte; c'est le paganisme même!*

L'éducation catholique dont nous avons fait de si magnifiques éloges et réclamé si ardemment la liberté, cette grande éducation catholique du xvi^e et du xvii^e siècle, nous proclamons aujourd'hui que, pendant trois cents ans, elle n'a été bonne qu'à faire des païens!

Je pourrais, Messieurs, poursuivre cet examen, et vous signaler bien d'autres

excès peut-être plus dangereux encore, et qui, depuis vingt-cinq ans, ne cessent de produire, au milieu de nous, comme des courants et des tourbillons d'idées fausses, auxquelles la multitude des esprits faibles ou inattentifs se laisse entraîner. Il serait facile en même temps de vous faire voir comment toutes ces exagérations et toutes ces erreurs se rattachent les unes aux autres, par cette malheureuse logique du faux, qui devient si redoutable et si puissante en des temps où tous les vrais principes ont fléchi.

Mais je craindrais de troubler la paix de vos études, si j'entrais avec vous plus avant dans le détail de ces tristes choses. Je m'arrête, et il me suffit, parmi ces aberrations, de vous avoir prémuni contre celle qui pouvait avoir pour vous et pour la grande œuvre dont vous êtes chargés, un danger plus prochain.

Demeurons donc, Messieurs, avec cette fermeté, avec cette sérénité d'esprit qui conviennent si bien à ceux qui combattent pour la justice, demeurons dans la vérité et le bon sens des choses : calmes, réfléchis, toujours fidèles aux enseignements de nos grands et véritables maîtres; s'il est possible, demeurons inébranlables parmi tous ces mouvements d'idées et de systèmes contraires, qui de proche en proche, si l'on n'y prend garde, nous pousseront de plus en plus sur les pentes de la barbarie.

Au milieu de cette intempérance et de cet emportement des esprits, demandons à Dieu de nous conserver dans *cette sobriété* de la vraie sagesse, tant recommandée par saint Paul. Ne rejetons rien de notre glorieux passé; ne mettons pas en oubli les belles et saintes traditions de nos pères! Que les étonnantes leçons du temps présent nous profitent aussi! Les lettres périssent, la philosophie succombe, le bon sens se perd, jusque dans l'éducation de la jeunesse; partout on aperçoit des menaces de ruine. En un tel état de société, comprenons bien que c'est aux instituteurs religieux, c'est aux chrétiens intelligents qu'est réservée la tâche de sauver tout ce qui peut l'être encore, comme c'est à eux qu'appartint autrefois la mission, si glorieusement accomplie, de tout reconquérir, alors que tout était perdu!

Fortifions nos études : affermissons nos esprits : attachons-nous plus que jamais aux méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, et qui produisirent tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Eglise ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois siècles.

C'est ainsi, seulement, que nous répondons à la confiance si empressée que le pays et les familles nous témoignent en ces temps de péril. Ce sera fidèlement continuer ce qui fut toujours une des gloires les plus pures, aussi bien qu'un des plus grands services sociaux du clergé catholique.

Où, il sera encore beau, il sera toujours bon que la saine philosophie et les lettres trouvent chez nous l'asile qui ne leur a jamais manqué !

Et, s'il m'est permis de le dire en finissant, après tant d'années de contradictions et d'épreuves, nous avons peut-être mérité cette dernière gloire par notre patience.

Adieu, Messieurs; vous savez tout ce qu'il y a dans mon cœur pour vous de profond et affectueux dévouement.

Orléans, le 19 avril 1852.

III. MANDEMENT

A MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires.

AU SUJET DES ATTAQUES DIRIGÉES PAR DIVERS JOURNAUX, ET NOTAMMENT PAR LE JOURNAL L'UNIVERS, CONTRE SES INSTRUCTIONS RELATIVES AU CHOIX DES AUTEURS POUR L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE DANS SES SÉMINAIRES.

Messieurs et très-chers coopérateurs,

Constamment occupé de ce qui peut procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans notre diocèse, et convaincu que la bonne éducation de la jeunesse, et surtout de la jeunesse cléricale, doit être un des principaux objets de notre sollicitude pastorale, nous vous avons adressé naguère des instructions sur le choix des auteurs qui doivent servir à l'enseignement classique dans nos petits séminaires.

Quelques jours après, et au milieu des graves préoccupations de nos visites pastorales, il est venu à notre connaissance que des journalistes avaient cru pouvoir, à cette occasion, intervenir devant le public, entre vous et nous, pour discuter et juger nos instructions, dont ils ont pris à tâche de relever eux-mêmes le caractère officiel (154); et pour vous donner un enseignement *entièrement contraire*, c'est leur expression, à celui que nous avions cru nous-même devoir vous donner, dans la plénitude de nos droits et pour l'accomplissement de nos devoirs les plus certains.

Si nous ne vous avons pas immédiatement avertis de la témérité d'une intervention si étrange, en une question qui intéresse l'éducation de toute la jeunesse de notre diocèse, et en particulier l'éducation de la jeunesse destinée aux saints autels, c'est que l'accablement des travaux de nos visites nous en empêchait; et nous savions d'ailleurs que votre foi, votre respect et votre bon sens suffiraient d'abord à vous défendre contre l'influence de cet enseignement étranger.

Nous avons même un instant aimé à penser que le silence convenait ici, et qu'on pouvait encore laisser passer ce nouvel excès, comme on en a laissé, depuis longtemps déjà, passer tant d'autres dont on s'est contenté de gémir. Nous nous étions trompé. Les lettres les plus graves que nous avons reçues de nos vénérables collègues dans l'épiscopat, ne nous permettent plus

de croire que le silence soit suffisant en cette rencontre, et elles nous ont fait comprendre qu'il y a, selon le langage des saintes Écritures, *un temps pour se taire et un temps pour parler* (Eccle., III, 7), et que le temps de parler est venu, lorsque se trouvent en question et en péril des droits dont on ne peut souffrir la violation ou l'oubli.

Sans doute ici, et dès la première page de nos instructions nous l'avons reconnu (*lettre du 19 avril*, p. 1), ici, comme en tant d'autres matières, même fort graves, la controverse peut être permise, pourvu qu'on s'y maintienne dans les bornes de la sagesse et des convenances. En fait d'enseignement, il est bien des théories, des méthodes et des systèmes sur lesquels les avis peuvent être différents. Nous avons écrit nous-même un livre sur l'*Éducation*; on peut assurément le discuter et penser tout autrement que nous sur les questions que nous y avons traitées; nous devons même ajouter que, parmi beaucoup trop d'éloges qui ont été donnés à ce livre, nous avons recueilli avec empressement et reconnaissance les critiques qui en ont été faites.

Mais un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, si ce n'est à nos supérieurs dans l'ordre hiérarchique, c'est celui de contrôler publiquement les instructions que nous donnons dans nos séminaires, et de venir, jusque dans notre diocèse, enseigner, après nous et contre nous, en nous nommant, en nous attaquant directement, en nous calomniant et en travestissant indignement toutes nos pensées.

C'est là cependant ce que des journalistes, qui se posent en défenseurs de la Religion, n'ont pas craint de faire.

I. Vous le savez, Messieurs, dans ces instructions que nous vous avons données, nous n'avons pas eu pour objet, nous nous sommes même entièrement abstenu, d'*entrer dans le fond et les détails de la controverse* qui s'agit en ce moment au sujet des anciens classiques (*Ibid.*) Nous n'avons pas prétendu prononcer sur les nuances diverses d'opinion qui peuvent ici partager les hommes les plus sages, tels que ceux dont on essaie de compromettre si témérairement les noms vénérables, en affectant de les opposer les uns aux autres, devant le public: nous avons voulu seulement défendre, contre d'impitoyables paradoxes, et surtout contre les accusations les plus odieuses, notre honneur, l'honneur du clergé, l'honneur des congrégations enseignantes et de tous les instituteurs les plus religieux de la jeunesse; et en même temps vous donner à vous-mêmes une règle de conduite et de conscience dont nous vous étions redevables.

Dans ces limites, qui sont assurément celles de notre droit le plus manifeste, vous

vous souvenez, Messieurs, de ce que nous vous avons dit.

Nous avons dit : que vous pouviez conserver aux classiques profanes grecs et latins, dans les études de nos petits séminaires, la place que les plus saints prêtres, que les plus grands évêques, que saint Charles Borromée, que Bossuet, que toutes les plus savantes congrégations vouées à l'enseignement, que tous les maîtres les plus chrétiens et les plus sages de la jeunesse, de trois siècles (155), leur ont constamment assignée.

Il y a ici, Messieurs, un mot dont on abuse étrangement, et qui est le fondement faux et calomnieux de cette controverse, c'est le mot *paganisme*. Nous vous avons fait remarquer que, dans les auteurs anciens, tout n'est pas *païen* (156), et que c'est un étrange abus de mots que d'appeler *païennes* les beautés littéraires de l'ordre naturel. *Paganisme* et *nature* ne sont point synonymes; et les *Géorgiques*, par exemple, cette admirable description de la nature visible, si l'on supprime quelques passages mythologiques, ne sont pas plus une poésie païenne qu'une étude de paysage n'est une peinture païenne, ou que le calcul différentiel de Leibnitz n'est une théorie protestante. On en peut dire autant des autres auteurs classiques expurgés et employés par les instituteurs religieux. Le débat, répétons-le, est principalement alimenté par cette perpétuelle et insoutenable confusion d'idées et de mots.

Quand saint Thomas invoquait incessamment le nom d'Aristote, quand saint Augustin et tant d'autres Pères parlaient de Platon comme ils l'ont fait, évidemment ce n'est pas le *paganisme* qu'ils louaient

(155) Quand, ici et ailleurs, nous disons trois siècles, nous n'entendons nullement exclure les siècles précédents. Les grands auteurs de l'antiquité furent toujours employés dans l'enseignement des lettres. Nous parlons principalement des trois derniers siècles, parce que nous avons ici l'aveu de nos adversaires eux-mêmes, et que c'est l'objet même de leurs accusations contre nous.

(156) C'est la pensée que le R. P. Pitra exprimait naguères, en ces termes :

« En vérité, tout n'est point païen dans les auteurs classiques. Depuis les rudiments de leur syntaxe jusqu'aux règles de leurs épopées, ils ont une foule de notions générales ou expérimentales, qui sont tout aussi inoffensives que les axiomes de la géométrie. Y aurait-il plus de danger de *paganisme* à étudier les mathématiques dans Euclide, ou la médecine dans Hippocrate, que la logique dans Aristote, la grammaire dans Priscien, ou les sept arts libéraux dans Marcius Cappella? Autant vaudrait soutenir qu'il y a péril d'anglicanisme à lire la rhétorique de Hugues Blair, ou la théorie de Newton.

« En tous cas, on n'aura pas sauvé le monde, en faisant monter César en troisième et en chassant de la cinquième le *Selectæ e profanis*, bien qu'innocemment compilé dans un système chrétien.

« Il nous semble que, pour sortir de cette position fautive et périlleuse, il nous faudrait désertier le principe exagéré qui l'a produite, je veux dire l'antagonisme prétendu, quant à la forme littéraire,

dans ces philosophes, c'est le côté sain de leur philosophie. Qu'on y prenne garde : dans ces anathèmes aveugles lancés contre l'ordre naturel, contre la raison naturelle, contre la philosophie naturelle, contre la beauté littéraire naturelle, il y a plus de traces qu'on ne pense d'erreurs anciennes et modernes condamnées par l'Eglise, depuis les premiers gnostiques jusqu'à M. de Lamennais (157).

Nous avons d'ailleurs ajouté que l'emploi des auteurs anciens ne devait pas être exclusif, comme il ne l'a en effet jamais été dans les maisons d'éducation chrétiennes; qu'il fallait y joindre, dans la mesure convenable, l'étude respectueuse des saints livres et l'explication des grands auteurs chrétiens grecs et latins.

Dès 1850, dans une autre lettre que nous vous adressions, vous avez remarqué que nous indiquions des auteurs chrétiens pour toutes les classes : C'étaient l'*Evangile selon saint Luc*, les *Actes des apôtres*, les *Extraits bibliques*, *Minutus Félix*, *Lactance*, *saint Léon le Grand*, *saint Jean Chrysostome*, *saint Athanase*, *saint Jérôme*, *saint Cyprien*, *saint Grégoire de Nazianze*, *saint Basile*.

C'est encore à vous, Messieurs, que nous exprimions, dans cette première lettre, le vœu de voir introduire l'étude de l'hébreu dans nos classes de seconde et de rhétorique : nous allions jusqu'à vous dire que cette sainte langue *aurait des droits réels à devenir un des fondements de l'instruction publique*; nous insistions, avec Fénelon, pour qu'en rhétorique et en seconde on s'appliquât à faire comprendre aux enfants l'*incomparable beauté des saintes Ecritures*, et nous indiquions les *Psaumes*, et des morceaux bien choisis dans les *prophéties* (158).

entre les anciens et les chrétiens. Ce principe renverse toutes les grammaires, les glossaires, les rhétoriques en usage depuis saint Augustin, saint Isidore, le Vénéable Bède, jusqu'à la rhétorique du B. Louis de Grenade. De plus, il faudra flétrir, comme entachés de *paganisme*, les plus illustres docteurs, le Cicéron chrétien, le Saluste chrétien, saint Hilaire, qui imitait Quintilien, Prudence, saint Grégoire de Nazianze, etc. Il est vrai que la logique de ce système est allée jusque-là. Il n'y a plus qu'à supprimer le texte classique du concile de Trente et à mettre à ce nouvel *index* l'admirable latinité du *Catéchisme romain*.

157) Rien de plus essentiel en théologie que la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; l'on sait que l'Eglise a condamné la proposition qui dit que *les vertus des païens sont des vices*. On connaît la doctrine constante de saint Thomas : *Triplex ordo in homine esse debet : unus quidem secundum comparationem ad regulam rationis*, etc. (1-2, q. 72, art. 4 corp.) *Ordo naturæ humanæ inditus est prior et stabilior quam quilibet ordo superadditus*. (2-2, q. 154, art. 12, ad 2.)

(158) Voy. la lettre du 8 juin 1850 *passim*, et notamment, pag. 33, 36, 37, 39, 48, édition publiée par le comité pour la défense de la liberté religieuse. — Douze ans auparavant, dès 1838, nous publiions les éléments et le projet d'une *rhétorique sacrée* pour les élèves du petit séminaire de Paris, et, dès 1840, nous faisons, à la Sorbonne, devant de nombreux auditeurs, des leçons sur la *beauté souveraine*

Et, si nous ne vous avons pas demandé d'appliquer vos enfants, dès le plus jeune âge, à la profonde et magnifique étude de l'Écriture sainte et des Pères, c'est comme le bon sens et l'expérience de MM. Ch. Lenormant et Faïssel, de M. Landriot, du R. P. Daniel, du R. P. Pitra et de tous les instituteurs religieux de la jeunesse l'ont justement fait observer, que les trop jeunes enfants ne sont pas encore en état de pénétrer dans ces profondeurs, et d'atteindre à ces hauteurs. A peine si des élèves de seconde et de rhétorique en sont capables eux-mêmes : Il faut pour cela qu'ils aient reçu, dans toutes leurs classes précédentes, l'éducation intellectuelle la plus forte et l'instruction philologique la plus sûre ; il faut surtout qu'ils aient parlé et appris, *grammaticalement et à fond*, la langue vulgaire, la forme naturelle, le sens humain des mots grecs et latins, pour étudier, comprendre et admirer ensuite la transformation surnaturelle de ces mêmes mots, et les beautés d'un ordre supérieur et tout divin, que les saints livres et les saints Pères leur ont données.

Nous vous avons dit, de plus, en ce qui concerne les auteurs profanes, qu'il ne fallait négliger aucune des précautions nécessaires, c'est-à-dire :

Qu'il fallait sagement choisir ces auteurs ;
Qu'il fallait n'employer que des éditions et des textes expurgés ;

Qu'il fallait les accompagner de toutes les explications convenables ;

Enfin qu'il fallait les enseigner chrétiennement.

Nous avons même attaché tant d'importance à ce dernier point, que nous avons eu l'attention de vous recommander les savants traités du P. Thomassin sur la manière d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poètes et les historiens du paganisme, le célèbre discours de saint Basile sur le même sujet, et ces beaux passages de Bossuet que nous avons cru devoir citer tout entiers. (*Lettre du 17 avril*, pag. 11, 12, 13, 14, 15.)

Quant à la *renaissance*, nous en avons parlé pour signaler ses excès ; pour affirmer que saint Charles Borromée n'en avait pas été complice ; et, après avoir de nouveau condamné les excès ridicules de cette époque, dans le mélange du sacré et du profane, et ses étranges aberrations, nous nous bornions à demander qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème la renaissance tout entière on voulût bien tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de souverains pontifes, de tant d'évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur le grand mouvement des esprits, à cette époque. (*Ibid.*, pag. 6 et 10.)

Voilà, Messieurs, ce que nous vous avons dit et ce que nous nous plaisons encore à vous répéter, en protestant de nouveau con-

tre les indignes accusations dont l'enseignement des écoles chrétiennes a été l'objet : sur la question qui nous occupe, il n'y a pas autre chose dans notre lettre.

Et maintenant voici comment de téméraires écrivains ont travesti et calomnié, dans leurs journaux, nos enseignements et nos pensées.

L'un d'eux commence ainsi.

« Hier, c'était M.***, un fils de Voltaire, qui faisait l'apologie de la renaissance et du paganisme moderne. Aujourd'hui, c'est un évêque catholique qui adresse aux supérieurs et professeurs de ses séminaires un véhément plaidoyer en faveur de la même renaissance et du paganisme des études.

« M.*** (le fils de Voltaire) croit qu'il n'y a pas de différence essentielle entre la morale de Socrate et celle de l'Évangile. Mgr Dupanloup ne pense peut-être pas non plus qu'il y ait une grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne. — S'il le pensait, il ne voudrait pas que de jeunes âmes fussent nourries et saturées de la première.

« M.***, le païen, sait d'où il vient, où il va ; son maître, Jean-Jacques Rousseau le savait également : M. Dupanloup n'en sait rien, absolument rien. Nos pères, les chrétiens du moyen âge, savaient, eux, d'où ils venaient, où ils allaient ; aussi reponsaient-ils le paganisme de l'enseignement. » (M. DANJOU, *Messager du Midi* du 4 mai 1852.)

C'est donc ainsi, Messieurs, quand nous n'avons fait que défendre l'honneur du clergé, des évêques catholiques, des papes, et de tous les corps religieux enseignants, accusés d'avoir rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement, depuis trois siècles, la chaîne de l'enseignement catholique ;

C'est, quand nous n'avons fait que défendre les saints Pères eux-mêmes, à un grand nombre desquels nos modernes réformateurs reprochent de conserver dans leur style des formes païennes, et qu'ils bannissent du programme de leur enseignement nouveau, parce que, chrétiens par l'idée, ils sont encore païens par la forme ;

C'est, quand nous n'avons fait que vous donner nos enseignements contre de tels excès, avec toute l'autorité du caractère sacré dont nous sommes revêtu, et au nom des graves obligations qu'il nous impose, c'est alors qu'un journaliste religieux vient nous comparer avec complaisance à un fils de Voltaire. Il associe un évêque catholique, d'abord à celui qu'il nomme un païen, puis à Jean-Jacques Rousseau ; il ose bien parler du véhément plaidoyer fait par nous en faveur de la renaissance, du paganisme des études et de la morale païenne dont nous voulons, selon lui, qu'on nourrisse et sature les jeunes âmes, par la raison que, dans notre pensée, il n'y a peut-être pas une grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne ! Et, pour mettre le comble à ses

outrages, ce journaliste ajoute enfin que l'évêque dont il s'agit, *ne sait ni d'où il vient, ni où il va; qu'il n'en sait rien, absolument rien!*

Pauvres enfants, pauvres jeunes âmes, auxquelles nous avons consacré notre vie, et pour lesquelles nous sentons que seront encore nos dernières luttes sur la terre, notre cœur et notre pensée se reportent ici vers vous! Nous le disons avec un sentiment de profonde et indicible tristesse, nous le disons avec larmes... Ouil quand vous vous éloignerez de nous, de grands périls vous attendent dans une société ainsi faite, que des journalistes *religieux* peuvent impunément, chaque jour, vous offrir contre les instituteurs chéris de votre jeunesse, contre vos pères dans la foi, contre vos évêques, de pareilles leçons! Chers enfants, quand vous nous aurez quitté, que la bonté de Dieu vous garde au milieu d'une telle société! vous en aurez grand besoin!

Mais oublions un moment ici nos enfants, Messieurs; laissons-les dans la paix du saint asile qui les protège encore, et revenons au triste sujet qui nous occupe.

C'est, Messieurs, lorsque nous venions de vous donner des enseignements si graves, si simples, si modérés, qu'un autre journaliste *religieux*, M. Louis Veillot, sans avoir eu la loyauté de publier nos enseignements, et après avoir seulement cité, d'un ton railleur, quelques-unes de nos paroles, n'a pas craint de prononcer contre nous cette incroyante accusation :

« L'énergie de ces expressions témoigne que *Mgr l'évêque d'Orléans regarde comme un danger pour la foi* la pensée de faire une plus large part dans l'éducation aux classiques chrétiens. » (L'*Univers* du 7 mai 1832.)

Certes, M. Danjou pouvait nous étonner tout à l'heure; mais M. Veillot nous étonne encore plus ici! Non, Monsieur, je ne regarde pas *comme un danger pour la foi* une plus large part faite aux classiques chrétiens. Les enseignements publics de toute ma vie déposent du contraire. Pas un mot, pas une syllabe, pas une lettre de notre part n'a pu vous autoriser à écrire contre nous une pareille énormité! Au reste, si vous voulez savoir ce que nous regardons *comme un danger pour la foi*, nous ne tarderons pas à vous le dire!

Mais ce n'est pas seulement à nous que M. Louis Veillot adresse ses railleries et ses étonnantes injures. Nous avons apporté l'autorité décisive de saint Charles Borromée; — décisive pour notre thèse, puisque, *sans entrer dans le fond et les détails de la controverse*, nous nous étions borné à décider que les professeurs de nos petits séminaires pouvaient, en conscience, continuer à faire ce qu'avaient fait, avant eux, les hommes les plus sages et les plus saints, depuis trois siècles. A cette occasion, voici comment M. Louis Veillot croit pouvoir parler de saint Charles Borromée :

« Tel était l'entraînement général du temps pour ces études que le *saint arche-*

véque dut pactiser. Il fallait donner du Cicéron, du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous permette la comparaison, dans beaucoup de convents, donner du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle, les jours de sortie. » (L'*Univers* du 7 mai 1832.)

Ainsi, pour ne rien dire de la forme et du ton d'un tel langage, saint Charles, ce grand caractère, cette sainteté inflexible, cet homme si visiblement suscité de Dieu pour le grand œuvre de la réformation des mœurs, après les scandales des siècles précédents, saint Charles lui-même a cru devoir *pactiser* avec son siècle, au point d'admettre *dans ses séminaires* un système d'instruction qui *rompait manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique*, et qui devait *couler toutes les générations* présentes et à venir *dans le moule du paganisme!*

Il est évident qu'après un pareil jugement sur saint Charles, nous n'avons plus le droit de nous plaindre, lorsque M. Louis Veillot nous parle de nos *distractions évidentes, de nos analyses sommaires* et de nos autres faiblesses; lorsqu'il fait entendre, et qu'il dit même ouvertement, que nous instituons dans nos séminaires un *système d'éducation dont les auteurs païens forment la base* (L'*Univers* du 10 mai 1832); lorsqu'on nous représente comme patronnant les païens *quiatales*; lorsqu'on se permet tant d'insinuations calomnieuses, manifestement contraires au texte formel de notre lettre et à nos déclarations les plus expresses, lorsque M. Veillot, par exemple, remarque *que nous ne faisons aucune distinction bien claire entre les méthodes suivies dans les maisons religieuses et les coutumes spéciales des maisons de l'université* (Ibid.);

Que notre Lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires aient cru devoir protester (Ibid.);

Lorsqu'enfin il parle ironiquement des *préoccupations qu'inspire au vénérable prélat le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes* (Ibid., du 7 mai) et bien d'autres traits que nous nous abstenons de citer.

Après saint Charles, nous avons encore nommé Bossuet :

A propos de l'autorité de Bossuet, M. Veillot décide :

« Qu'il n'est ni possible, ni sage de transformer la méthode de Bossuet en méthode générale; que les *grands hommes font ce que bon leur semble*; mais que la prudence commande au vulgaire de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue. » (Ibid., du 7 mai.)

M. Veillot ajoute :

« En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une maison d'éducation, *MÊME RELIGIEUSE*, où le zèle et les lumières des professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait à son génie? Ils le voulaient,

qu'ils n'y parviendraient pas (*Ibid.*) »

L'exception inattendue que M. Veillot veut bien faire ici, en faveur des séminaires, aurait dû peut-être le rendre plus circonspect dans les attaques dirigées par lui contre l'enseignement que nous avons cru devoir donner aux nôtres.

Mais nous affirmons que cette exception, si exclusive, est injuste. Nous affirmons, pour le savoir et pour l'avoir étudié de près, qu'il y a, en dehors des séminaires, un grand nombre de maisons religieuses d'éducation et spécialement, à l'heure où nous parlons, toutes celles que dirigent les Jésuites, où le zèle et les lumières des professeurs font chaque jour ce que Bossuet faisait lui-même. Nous affirmons de plus, à l'encontre des étranges paroles de M. Veillot, que, lorsqu'il est question de cette grande chose qu'on appelle l'éducation des âmes, les grands hommes ne font pas ce que bon leur semble, et qu'il n'y a pas là de difficulté dont le génie puisse se jouer. Il paraît bien que M. Veillot s'est peu occupé d'éducation : le génie même le plus rare est peu de chose ici ; quelquefois il serait un obstacle. Les saints et habiles instituteurs dont nous parlions tout à l'heure, et que nous avons étudiés de près, dans leurs admirables collèges, ont souvent mieux réussi que Bossuet lui-même, en employant du reste sa méthode, qui a toujours été celle de tous les instituteurs religieux aujourd'hui si indignement calomniés.

Parmi nos paroles, il en est peu auxquelles M. Veillot pardonne. Nous avons dit encore :

« Attaquons nous plus que jamais aux méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, et qui produisirent tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Église, ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois siècles. » (*Lettre du 19 avril 1852.*)

Nous avons, certes, le droit de croire ces paroles innocentes, et peut-être même assez sages : il n'en est rien.

A propos de ces paroles, M. Veillot se plaît à citer, contre nous, longuement et avec une affectation qui n'est que trop conforme au ton habituel de sa polémique, des pensées et des théories publiées avant notre lettre, et qu'il sait nous être aussi étrangères qu'à lui-même ; et, après avoir parlé de l'écrivain cité par lui comme d'un révolutionnaire par excellence et d'un impie, il ajoute :

« Voilà le type achevé, voilà le chef-d'œuvre de ces « méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, » auxquelles nous devons « tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Église ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois siècles. » (*L'Univers* du 10 mai 1852.)

(159) On comprend que nous ne parlons pas ici de l'article longuement cité par M. Veillot : une grave erreur a pu seule voir l'approbation de notre

ici, encore, on le voit, le fils de Voltaire et l'évêque catholique se retrouvent ensemble ! C'est une manière de vous dire, Messieurs, que les méthodes recommandées par votre évêque, après tous les grands et plus saints maîtres des siècles passés, sont bonnes seulement à faire des élèves impies et révolutionnaires !

Telle est l'interprétation donnée à des paroles dont l'unique but était de vous autoriser à conserver un plan d'études dans lequel les auteurs chrétiens ont une place convenable, et dont la condition première est l'explication chrétienne des auteurs profanes !

On a senti néanmoins que, sur un pareil terrain, ni la guerre ni l'attaque n'étaient possibles ; aussi, avec quelle habileté la seule question traitée par nous a-t-elle été perpétuellement déplacée. M. Veillot se plaint de sa maladresse ; il a tort : c'est d'un nom contraire qu'il faut appeler une polémique qui parvient à faire trois articles, en déplaçant sans cesse la question, pour calomnier un évêque. Si nous voyons ici une maladresse, c'est celle qu'il y a toujours à sortir du vrai dans le triste entraînement de la passion.

Faut-il, avant d'aller plus loin, signaler un autre exemple de la manière dont M. Veillot argumente contre nous ? Après la publication de notre première lettre, l'approbation qu'elle a reçue de tant de côtés, s'est trouvée aussi sous des plumes et dans des journaux hostiles à l'Église ; eh bien ! il n'en a pas fallu davantage à M. Veillot pour en tirer contre nous les insinuations les plus malveillantes, comme s'il n'était pas permis à nos adversaires de se rencontrer avec nous quelquefois dans le bon sens et dans la vérité (159) ! Comme si, quand ils s'y rencontrent, nous étions tenus de nous en éloigner alors nous-mêmes ! Comme si enfin le plan des humanités et le système de l'enseignement classique n'avaient pas été empruntés par les universités à la tradition des écoles chrétiennes !

Un autre rédacteur de l'*Univers*, M. Roux-Lavergne, a cru pareillement devoir attaquer nos Instructions. (*Univers* du 17 mai.)

« Je vous adresse, écrit-il à M. L. Veillot, une réponse à certaines opinions émises par Mgr l'évêque d'Orléans dans la lettre de Sa Grandeur sur les classiques païens. »

Dans cette réponse, où les expressions même du respect prennent, sous la plume du journaliste, la forme de l'ironie, on dénature nos pensées, on nous en prête que nous n'avons jamais eues, on nous fait dire ce que nous n'avons jamais dit.

M. Roux-Lavergne, parlant des dangers que plusieurs classiques anciens peuvent offrir pour les mœurs, ne craint pas de nous calomnier jusqu'à dire que cette grave objection est traitée par Monseigneur l'évêque d'Orléans comme une puérilité scandaleuse.

l'entre dans un article publié avant elle et au profit d'une thèse qui ne fut jamais la nôtre !

leuse, une colère d'enfants ignares et aveugles !

Nous avons fait observer que les auteurs païens, employés dans l'enseignement, devaient être choisis, expurgés, expliqués chrétiennement. Sur cela, M. Roux-Lavergne va remuer la fange des poètes les plus obscènes, et, dans un article où il prétend répondre à certaines opinions émises par *Mgr l'évêque d'Orléans*, il ose bien dire que, pour lui, *il aurait cru que cette atmosphère était malsaine pour des écoliers ; et qu'il demeure convaincu que l'haleine de ces poètes est contagieuse au suprême degré.* Il demande quel commentaire chrétien on peut faire sur ces obscénités, et comme si nous, aussi bien que tous les instituteurs religieux de la jeunesse n'avions pas autant d'horreur que lui pour de tels auteurs, il s'enquiert *s'il y a quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans ces eaux impures.*

Nous avons fait remarquer les fruits de la grande éducation littéraire du XVII^e siècle. A cela, voici ce que M. Roux-Lavergne répond :

« Les mémoires de M. Dufferrier commencent par une longue critique de l'éducation, telle qu'on la donnait de son temps, et l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même : « On commença, dit-il, par me faire étudier sous un précepteur domestique qui ne m'apprit quoi que ce soit que les fables des païens, et ne me parla jamais de catéchisme, mais bien de toutes les fables, ordures et crimes des faux dieux, et des actions héroïques des superbes païens, qu'on m'exhortait à imiter, sans jamais me parler de celles de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Ainsi, parce que M. Dufferrier eut le malheur d'être élevé par un précepteur impie et libertin, M. Roux-Lavergne ne craint pas de citer contre nous un tel exemple, et de faire entendre que telle était l'éducation qu'on donnait en ce temps, alors, vous le savez, Messieurs, que les Jésuites et d'autres saintes congrégations dirigeaient en France presque tous les collèges.

Quiconque ne connaîtrait notre lettre que par l'article de M. Roux-Lavergne croirait que nous avons cité Rollin en faveur des classiques païens. Nous n'avions au contraire renvoyé au traité des études de Rollin que pour montrer à quel point les auteurs chrétiens eurent toujours une place convenable dans l'enseignement des lettres. Et, comme toutefois Rollin admettait, avec les précautions convenables, l'explication des auteurs anciens : « Savez-vous, dit M. Roux-Lavergne, ce qui rassure la conscience du bonhomme ? le même casuiste. Qu'on invoque aujourd'hui. » Ce bonhomme, c'est Rollin ; ce casuiste, c'est le savant P. Thomassin, dont nous avons recommandé les traités sur la manière d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poètes et les historiens du paganisme. Mais M. Roux-Lavergne prononce que Thomassin ne peut plus être aujourd'hui un garant ni un guide.

Nous avons aussi cité Bossuet et son ad-

mirable méthode d'enseignement, si hautement approuvée par le pape Innocent XI. M. Roux-Lavergne décide, du même ton, que l'exemple de Bossuet allégué par nous n'a pas le moindre rapport à la question.

Enfin, nous avons apporté la grave et décisive autorité du saint-siège, qui, non seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne, en Italie, dans le monde entier, à Rome même, pendant tant de siècles et aujourd'hui encore, avait laissé et laisse, sans contestation, employer dans les collèges, dans les séminaires, dans les maisons d'étude de toutes les congrégations religieuses, les mêmes méthodes d'enseignement aujourd'hui si violemment attaquées. M. Roux-Lavergne a trouvé que cette tolérance du saint-siège avait été forcée et que c'est, en grande partie, au mauvais esprit des évêques de France qu'il faut s'en prendre : *Comment le saint-siège pouvait-il obtenir l'observation scrupuleuse des règles qu'il avait tracées aux évêques pour la bonne direction des études, lorsque les évêques levaient contre lui l'étendard du gallicanisme.... et ne fallait-il pas avoir raison des pères avant de leur parler avec opportunité et autorité de l'éducation de leurs enfants ?*

Ainsi, c'est le gallicanisme qui obligea les souverains pontifes et toutes les congrégations religieuses à pactiser, comme saint Charles Borromée, avec le paganisme, dans les collèges même et les séminaires d'Italie et de Rome, et qui les empêche encore aujourd'hui d'accomplir LA RÉFORME et LA RÉVOLUTION réclamées par l'Univers et ses amis !

On est stupéfait, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'assurance avec laquelle osent se produire de telles affirmations. Après cela, s'étonnera-t-on du langage de M. Roux-Lavergne, lorsqu'il dit à M. L. Veuillot :

« Serait-il vrai, mon ami, que, de notre côté, il n'y ait eu que violence, véhémence, intempérance. Quoi ! rien de plus ? rien de moins ? Monseigneur l'évêque d'Orléans l'affirme. Sa Grandeur est tellement convaincue de la faiblesse et de l'inanité de nos griefs... mais ce ne sont pas seulement les façons de dire et de s'exprimer que condamne en nous Sa Grandeur.... Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'importance à une pensée contre laquelle monseigneur l'évêque d'Orléans n'a ni assez de dédain ni assez d'anathèmes. Peut-être que Sa Grandeur l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements, si elle eût daigné réfléchir que.... » Et ici vient, selon l'habitude de ce journal, des noms vénérables que M. Roux-Lavergne a cru pouvoir jeter ainsi à travers une polémique dirigée contre un évêque et soutenue sur un tel ton.

Un troisième rédacteur de l'Univers, M. Dulac, est également entré en lice au sujet de notre lettre.

Dans un article publié par lui deux jours

après celui de M. Roux-Lavergne (*Univers* du 19 mai), il est dit encore que, du côté d'un journal que l'*Univers* avait qualifié de *révolutionnaire par excellence* et d'impie, et de notre côté, c'est la même thèse qu'on soutient, quoique non en vertu des mêmes principes, ni dans le même but.

Or, cette thèse, dans la solilarité de laquelle on nous enveloppe, c'est celle dont les partisans « veulent commencer par saturer les enfants d'études païennes (*Ibid.*), afin de bâtir sur ce fondement tout l'édifice de l'éducation, en se réservant, bien entendu, de neutraliser, autant que possible, la mauvaise influence de ces études. »

C'est une thèse telle « qu'à ceux qui diffèrent d'opinion avec lui, M. Dulac montrera les phrases de certains défenseurs de cette thèse comme les Spartiates montraient à leurs enfants les ilotes ivres. Socrate et Cicéron, Homère et Virgile ont tellement enivré ces hommes qu'ils ont perdu le sens chrétien. Ils en sont venus à croire que l'honnêteté, l'honneur, la morale, la vertu sont choses indépendantes de la religion.... et qu'on peut être véritablement religieux sans honnêteté, sans honneur, sans morale et sans vertu. »

A Dieu ne plaise que nous attribuions à M. Dulac la pensée d'avoir voulu nous assimiler à des hommes auxquels, à tort ou à raison, il impute de telles énormités.

Mais, devant Dieu et devant l'Eglise, nous lui demandons de quel droit il a cru pouvoir rapprocher ainsi ces hommes et nous, en nous mettant avec eux, devant le public, sur le terrain d'une même thèse !

Tristes et frappants exemples des excès où les habitudes légères et fiévreuses du journalisme peuvent précipiter des hommes, même sur lesquels la conscience conserve ses droits ! Sans le vouloir et presque sans s'en apercevoir, ce n'est pas seulement la convenance, la gravité, la charité, c'est le bon sens, c'est la vérité, c'est la justice qui leur échappent. Les droits de l'autorité, le sentiment du respect, ne les retiennent plus ; et, en foulant tout cela aux pieds, sans même qu'ils s'en rendent compte, ils vont jusqu'aux dernières extrémités avec un si aveugle emportement qu'ils croient, en cela, servir la société et l'Eglise.

C'est ainsi que le l'écrivain du *Messageur du midi* n'hésite pas à dire : « Si c'est M. Dupanloup qui se trompe, si le clergé et les corps enseignants se sont trompés avec lui, depuis trois siècles, et s'ils persistent dans leur aveuglement et leur erreur, alors la société civile est perdue. » (*Le Messageur du Midi* du 4 mai 1852.)

M. L. Veuillot n'hésite pas davantage. Après avoir posé la question à sa manière.

« Voilà la question, ajoute-t-il, et quand même la tradition chrétienne tout entière déposerait en faveur de l'étude des auteurs païens, c'est là qu'il faudrait innover. » (*L'Univers* du 10 mai.)

Le même M. L. Veuillot, après avoir com-

mencé chacun de ses trois articles, par des paroles annonçant qu'il va faire, puis qu'il continue, et enfin qu'il termine ses réflexions sur la lettre adressée par monseigneur l'évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires ; après nous avoir fait dire que nous regardions comme un danger pour la foi les classiques chrétiens ; après nous avoir dit que nous devions avoir compris bientôt que, s'il a mal présenté la vérité, elle est de son côté néanmoins, achève enfin ce long examen de notre enseignement ; et ses réflexions aboutissent définitivement à demander : Si nous sommes dans un siècle où l'on puisse jouer avec la foi ! (*Univers* du 10 mai 1852.)

Grande question, assurément ! mais aussi, siècle étrange que celui où ce sont les journalistes religieux qui, à propos de l'éducation de la jeunesse chrétienne et cléricale, posent une telle question devant les évêques ; et où ce sont les évêques qui semblent jouer avec la foi, et les journalistes religieux qui leur demandent de la prendre au sérieux !

C'en est assez, Messieurs : M. Veuillot, après ce dernier trait, ajoute : Il nous semble que la question est résolue.

Elle l'est en effet, Messieurs, pour votre conscience et pour votre bon sens, et nous n'avons plus rien à vous dire après ces citations.

Mais, au milieu et au-dessus de tous ces emportements de pensée et de langage, il est quelque chose de bien plus grave : ces attaques soulèvent une question beaucoup plus haute, et il importe que nous vous en entretenions à cette heure.

II. Nous ne venons pas vous signaler ici un fait unique, accidentel, et comme une entreprise isolée. En fût-il ainsi, la question n'en aurait pas moins une extrême gravité ; mais il y a plus : ceci se rattache à tout un ensemble de faits du même genre, et c'est ce qui nous oblige à parler.

Nous ne sommes presque rien ici ; si nous avons eu tort, nous avons des supérieurs, il y a un ordre hiérarchique : que nos vénérables collègues nous avertissent, que les évêques de notre province nous reprennent, que le souverain pontife nous corrige.

Mais, à défaut du souverain pontife et des évêques, ce sont des journalistes religieux qui viennent nous dire de ne pas jouer avec la foi, et nous apprendre la différence qui se trouve entre la morale païenne et la morale chrétienne, entre Socrate et l'Evangile !

Il y a là un scandale ; mais il n'est pas le seul : il ne vient qu'après beaucoup d'autres. Il est temps que ces scandales cessent ; et, pour nous, dans les bornes de notre juridiction légitime, nous sommes résolu à ne les pas souffrir davantage.

Sans doute, la question du choix des auteurs pour l'enseignement classique est importante ; et si nous n'avons pas voulu descendre dans l'arène de la presse quotidienne

ou périodique pour la discuter, la raison en est simple : cette presse est un champ de bataille qui peut convenir à d'autres, mais qui ne convient pas à un évêque, dans les termes d'une pareille polémique : et voilà pourquoi, il faut le dire en passant, attaquer les actes épiscopaux dans un journal, ce n'est pas seulement manquer aux lois de la religion, et violer l'ordre de la sacrée hiérarchie ; c'est aussi manquer à d'autres lois : on sait bien qu'un évêque ne peut, dans cette arène, combattre à armes égales ; et, quant aux armes supérieures qui sont en ses mains, on sait aussi qu'il ne peut, qu'il ne doit s'en servir qu'à la dernière extrémité.

Mais une question plus grave que celle du choix des auteurs pour l'enseignement classique se présente ici :

Il s'agit de savoir si désormais les plus grandes affaires de l'Eglise seront gouvernées par les journalistes *religieux* ?

Il s'agit de savoir si quelques laïques, abusant de la dangereuse puissance que leur donne un journal, pourront, dans l'Eglise, chaque matin, parler de tout et à tous ; décider à temps et à contre-temps ; prendre, dans les plus graves questions de doctrine et de conduite, l'initiative, je ne dis pas d'une discussion sage, paisible, modérée, mais du jugement, de la décision, de la condamnation.

Il s'agit de savoir enfin, si lorsqu'un évêque jugera convenable de donner à ses prêtres des instructions, pour les éclairer et les diriger dans l'accomplissement de leur ministère, il sera permis aux écrivains de l'*Univers*, ou de tout autre journal *religieux*, de venir se mettre entre l'évêque et ses prêtres, pour contredire l'enseignement épiscopal et enseigner les prêtres après et contre leur évêque.

Voilà la question.

Ils ont avancé que la foi, dans cette affaire, était en *jeu* et en *danger*.

Quoi qu'il en soit, c'est sans contredit une des plus grandes affaires que l'Eglise, en France, ait eues depuis longtemps.

L'Eglise, il y a deux ans à peine, a pris sur le terrain de l'enseignement une place que vingt années de luttes lui ont conquise ; que des ennemis ardents et jaloux ne cessent de lui disputer ; qu'elle ne saurait conserver par violence, mais seulement par sagesse, et à force de zèle intelligent et de dévouement utile ; que la moindre faute enfin pourrait, en des commencements si délicats, lui faire perdre ; et il s'agit pour elle, d'examiner, de décider la ligne à suivre et les moyens à prendre pour se maintenir dans une position si importante et si péniblement acquise, afin d'y répondre dignement à la confiance du pays, et d'y faire véritablement le bien de la jeunesse.

Voilà la grande affaire dont il est ici question. Les conciles s'en sont occupés ; les évêques en confèrent ; c'est encore à cette heure une de leurs préoccupations les plus hautes. Mais pour résoudre une telle affaire,

la sagesse des évêques a paru insuffisante à quelques écrivains ; ce sont des écrivains qui décideront, eux qui traceront la ligne à suivre, eux qui ouvriront la marche ; et tout devra marcher après eux, même les évêques : car s'ils ne sont qu'un *noyau*, comme ils disent (*Univers* du 8 mai 1852), c'est un *noyau d'hommes qui veulent être avant tout serviteurs de la sainte Eglise* ; qui, à ce titre, croient tout pouvoir : qui, pour mieux servir l'Eglise, essayent de la gouverner, et en dehors desquels il ne sera plus possible bientôt de parler et d'agir, sans devenir, à leurs yeux, suspect de n'être plus catholique.

Mais qu'est-il sorti de leurs conseils ? Le voici :

C'est qu'à peine établie sur le terrain de l'enseignement, l'Eglise doit débiter par des innovations prodigieuses, prendre sa route vers l'inconnu, changer de fond en comble les méthodes reçues et approuvées par elle, et faire autrement, nous ne disons pas que l'université, mais autrement que tous nos pères, autrement que tous les instituteurs chrétiens de la jeunesse, autrement que toutes les congrégations savantes qui se sont occupées de l'éducation, dans dix mille collèges, depuis trois siècles ; en un mot qui dit tout, l'Eglise et tous les instituteurs religieux doivent, dans l'enseignement, accepter une *RÉFORME* complète et subir une *révolution*.

Voilà ce qui est sorti des conseils de l'*Univers* et de ses amis.

Et après que cette décision a été prise par les catholiques de l'*Univers*, un évêque a osé résister à cette décision pour son diocèse ; il a osé, dans une lettre aux professeurs de ses petits séminaires, leur dire de n'en point tenir compte et de continuer sans trouble et sans inquiétude de conscience à faire ce qu'ils faisaient. Il a osé leur dire de préférer la tradition des siècles passés et de tous les plus grands et plus saints instituteurs de la jeunesse aux spéculations et aux théories aventureuses d'hommes qui n'ont jamais élevé personne.

Il ne l'a point fait impunément.

Le lendemain, tous les abonnés de l'*Univers*, sans qu'on leur eût fait seulement connaître la lettre de cet évêque, ont appris : que cet évêque prescrivait dans ses séminaires une méthode d'éducation qui n'est bonne qu'à faire des païens ; dont le type et le chef-d'œuvre est l'impiété révolutionnaire ; qu'il allait jusqu'à regarder comme un *danger pour la foi d'introduire une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement* ; qu'il traitait l'objection tirée du danger des auteurs païens pour les mœurs, comme *une puérilité scandaleuse et une colère d'enfants ignares et aveugles* ; et on a demandé enfin *si nous sommes dans un siècle où l'on puisse jouer avec la foi*.

Et tous les évêques ont pu entrevoir par là, comment serait traité désormais quiconque, parmi eux, se permettrait, dans les questions les plus graves et les plus impor-

tantes pour la religion, de penser autrement que les rédacteurs de l'*Univers*.

La question donc est de savoir si les rédacteurs de l'*Univers* et de quelques autres journaux religieux, ses correspondants, auront le droit de venir, à la place du pape ou du concile de la province, contrôler nos instructions pastorales, et s'établir, en face de nous, de nos vénérables collègues et du saint-siège, comme les défenseurs de la foi compromise et les censeurs de l'épiscopat.

En posant cette question, nous n'entendons nullement la donner à résoudre à l'*Univers* : il n'a pas compétence pour cela ; nous la résolvons nous-même, en nous soumettant au jugement de ceux qui ont seuls le droit de nous reprendre et de nous corriger :

Et nous disons : qu'en attaquant *nommément, directement, formellement*, dans leurs feuilles, notre personne et notre lettre aux supérieurs et professeurs de nos séminaires, ces journalistes ont fait une entreprise téméraire, contraire à l'esprit et aux règles de l'Eglise, attentatoire à l'ordre hiérarchique, entachée de laïcisme, et tendant à mettre la division entre nous et nos prêtres.

Et c'est précisément parce que cette entreprise est venue de leur part, de la part de journalistes qui se donnent si témérairement la mission d'enseigner dans l'Eglise ; pour lesquels ce n'est pas assez de s'appeler catholiques, mais qui semblent dire chaque jour : Les catholiques, c'est nous ; c'est pour cela, précisément, que nous avons vu dans cette entreprise un très-grand péril, à cause de cette raison profonde, proclamée par tous les siècles chrétiens : que l'Eglise a beaucoup moins à craindre de ceux qui l'attaquent au dehors que de ceux qui, sans caractère et sans mission, prétendent la gouverner au dedans.

Et ici, ni le zèle, ni le talent, ni le dévouement même ne peuvent rien autoriser ; car c'est un autre grand principe chrétien, que, dans la défense de la vérité et dans la direction des choses religieuses, tout ce qui se fait contrairement à l'ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ, contrairement aux rapports naturels et à la subordination légitime des diverses parties de l'Eglise, tout cela, quelque apparence de bien qu'il puisse avoir, finit toujours par aboutir à mal. Les avantages qui sembleraient, sous quelques rapports, en résulter, peuvent faire illusion aux esprits superficiels ; mais les graves et terribles leçons de l'histoire ecclésiastique sont là, pour prouver que les résultats, en définitive, sont funestes.

Etrange inconséquence ! Parmi les défenseurs du droit exclusif des évêques sur le gouvernement et sur l'enseignement de leurs petits séminaires, les journalistes dont nous parlons se montrèrent toujours zélés à repousser comme attentatoires à ce droit toute immixtion, toute inspection laïque dans ces établissements. Et, ce sont ces mêmes hom-

mes qui viennent aujourd'hui se poser publiquement en inspecteurs, en juges et en censeurs des évêques et des petits séminaires, dans une question d'enseignement qui, à leurs yeux, se lie étroitement avec la foi !

Fallait-il se taire sur une telle entreprise ? Eh bien ! oui, nous l'avouons, nous aurions peut-être encore gardé le silence, si ce n'eût été ici, de la part de ces écrivains, qu'un fait isolé.

Mais ce n'est pas un fait isolé : nous l'avons dit.

C'est une habitude, chez ces hommes, de trancher précipitamment, témérairement, violemment, toutes les questions religieuses les plus graves et les plus difficiles ; et, quand une fois ils les ont tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque hant qu'elle vienne.

C'est cette habitude qui nous paraît un péril.

Et sur ce péril, croissant chaque jour, il ne nous a pas paru possible de fermer plus longtemps les yeux.

Quoi ! c'est dans le moment où la société temporelle fait les derniers efforts pour diminuer les immenses dangers que les excès de la presse lui ont fait courir ; c'est alors que la société spirituelle laisserait impunément des journaux religieux tenter dans son sein des excès plus redoutables encore ! Non, s'il n'est pas bon que le journalisme soit maître dans l'Etat, il est encore moins bon qu'il essaye d'être le maître dans l'Eglise ! C'est une puissance trop libre, une puissance trop indépendante de toute autorité et de tout conseil, une puissance trop irresponsable, et dont les attaques quotidiennes lasseraient, d'ailleurs, toutes les censures.

Pour nous, en ce qui nous concerne, nous sommes décidé à ne nous plus résigner aux entreprises de cette puissance.

Saint Augustin, parlant d'un clerc rebelle à son autorité épiscopale, s'exprimait ainsi : *Interpellet contra me mille concilia ; naviget contra me quo voluerit ; sit certe ubi poterit ; adjuvabit me Deus ut, ubi sum episcopus, ille clericus esse non possit.* (S. Aug., serm. 336, *De vita et moribus clericorum.*)

Certes, si des conciles, si le pape l'eussent condamné, saint Augustin, un évêque si magnanime, mais si humble et si fidèle, n'eût pas hésité un seul instant à se soumettre.

Si donc saint Augustin s'exprimait ainsi, c'est que la conscience certaine de son droit l'assurait que jamais, ni ses collègues, ni le souverain pontife n'improveraient, en ce point, sa conduite.

Nous le dirons en toute humilité, mais avec la même énergie et la même conscience de notre droit que ce grand évêque, à ces téméraires journalistes :

Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, qu'ils renuent contre nous le ciel et la terre ; qu'ils essayent encore une fois de compromettre des noms vénérables en les opposant les uns

aux autres ; qu'ils écrivent dans leur journal tout ce qu'il leur plaira d'écrire :

Tant que nous serons évêque, jamais nous ne leur permettrons de se faire juges de notre administration, et de venir, après nous et contre nous, enseigner dans notre diocèse.

C'est là, et dans les autres témérités de ces hommes et de leurs journaux, c'est là que nous voyons un des grands périls du temps où nous sommes.

Le rédacteur en chef de *l'Univers* a osé dire que nous *trouvions un danger pour la foi dans l'introduction d'une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement.*

Non : mais voulez-vous savoir où nous trouvons un danger pour la foi ? Nous allons vous le dire :

Nous trouvons un danger pour la foi dans l'inconcevable témérité qui proclame, en face d'une société comme la nôtre, que le clergé, que les congrégations religieuses, que tous les instituteurs chrétiens ont, depuis trois siècles, *rompu manifestement, sacrilègement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique!*

Nous trouvons un danger pour la foi dans la témérité railleuse qui ose accuser un saint Charles Borromée d'avoir *paclisé* avec un enseignement dont l'effet devait être de jeter toutes les générations présentes et à venir *dans le moule du paganisme!*

Nous trouvons un danger pour la foi dans le journalisme religieux tel que vous le pratiquez, abordant chaque matin les questions théologiques et canoniques les plus hautes, les plus difficiles, les plus délicates, les plus irritantes, et les tranchant avec l'imprudence d'une improvisation quotidienne et avec une hardiesse que les plus habiles docteurs n'auraient pas!

Voilà où nous trouvons un danger pour la foi.

On voit assez par là même, sans qu'il soit besoin de le dire, qu'en réprochant si hautement les excès d'un certain journalisme religieux et ses empiétements téméraires, nous n'entendons pas, à Dieu ne plaise, faire retomber cette réprobation sur tant d'honorables écrivains, laïques ou ecclésiastiques, dignes de tous éloges, et dont la voix éloquente et la plume courageuse ont rendu et continueront de rendre à l'Eglise de Dieu de nobles services. Ces cœurs si élevés, ces esprits si fermes, ces hommes si dévoués, au jour du péril, sont les auxiliaires de l'épiscopat dans les combats du Seigneur; jamais ils ne prétendirent se faire ses maîtres et ses guides. Pour moi, je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vu en eux : cette unanimité si fidèle; cette énergie si calme et si forte; ce je ne sais quoi de magnanime et tout à la fois de modéré, de digne, d'exquis, jusque dans la plus grande ardeur de la résistance ou de l'attaque! Je le dois avouer, ce doux souvenir repose en ce moment mon cœur et adou-

cit mes tristesses : ce me sera toujours une des plus chères et plus honorables choses de ma vie, que d'avoir soutenu, avec de tels hommes, pour les libertés de l'Eglise, ces saintes et glorieuses luttes auxquelles la bénédiction de Dieu n'a pas manqué, où nous avons vu nos plus redoutables adversaires, touchés de la grandeur et de la justice de notre cause, combattre avec intrépidité pour elle; et où la victoire a été si loyale qu'elle n'a pas même été attristée par les malédictions des vaincus.

Je pourrais prononcer ici les noms de ces généreux et illustres défenseurs de notre cause; mais que servirait de les nommer? leurs noms sont dans toutes les bouches; l'Eglise, qui n'est pas ingrate, bénira leur mémoire; et moi, s'il m'est permis de l'ajouter ici, quelle que soit la distance des lieux qui nous sépare, je suis heureux de leur adresser, à travers les orages du temps, ce témoignage d'une impérissable reconnaissance.

Que si, pour revenir au triste sujet qui nous occupe, que si l'acte dont nous accomplissons aujourd'hui le devoir vient à rencontrer d'un certain côté des approbations, que nous sommes loin assurément de rechercher, nous protestons d'avance contre les interprétations perfides qu'on pourrait leur donner. C'est une habileté qui ne doit pas tromper personne. Nous le dirons d'avance à ceux à qui nos reproches s'adressent : si nos communs adversaires se mettent, en cette occasion, contre vous, du côté d'un évêque, ce n'est pas à nous qu'il faudra l'imputer, c'est à vous-mêmes. Il est temps de dégager enfin la cause de l'épiscopat et de la religion des animosités que la violence de vos polémiques soulève contre vous, mais qui, trop souvent, rejettent jusque sur nous. Il est temps de proclamer combien il serait injuste de rendre l'Eglise responsable des injures que vous prodiguez à ceux qui ont le malheur de s'être faits ses adversaires ou ses ennemis; et même à ceux qui, n'ayant pas encore le bonheur de croire aux divins enseignements de la foi, se sentent, néanmoins, attirés vers elle par de secrètes inspirations, mais dans lesquels, trop souvent nous en avons été témoins; vos ironies et vos sarcasmes vont troubler le travail de la grâce et éteindre les premières espérances du retour!

Et c'est ici un autre *danger pour la foi* qu'il faut joindre à ceux que nous avons déjà signalés.

Oui, nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez coutume de la défendre.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point

par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en soufre plus qu'elle n'en profite ; l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que *les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité.*

Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lecture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprits faibles, et un déplorable abaissement du caractère chrétien.

Et, lorsque c'est aux premiers pasteurs qu'il s'attaque, c'est un attentat contre l'autorité, c'est la ruine du respect dans l'Église ! Quiconque ne sent pas cela n'a pas le sens chrétien.

Nous parcourons laborieusement les campagnes de notre diocèse, pour évangéliser les pauvres et y confirmer les petits enfants dans la foi, tandis que vous écrivez contre nous de ce style ! vous semiez ainsi devant nos pas vos calomnies et vos dédains ; et, si la sagesse du clergé d'Orléans ne l'avait garanti de votre pernicieuse influence, nous aurions pu trouver, dans chaque presbytère, vos injures qui nous y auraient précédé, et être accueilli partout avec les sentiments et le sourire d'une inquiète méfiance !

Nous ignorons le profit que vous tirerez de ces graves avertissements : vous continuerez peut-être à en divertir encore la ville et les provinces. Et nous, nous continuerons à vous dire que les évêques sont *vos pères dans la foi* et dans la conduite : qu'ils sont les *prophètes du Seigneur* ; que c'est eux que Jésus-Christ a consacrés pour l'enseignement (*Matth.*, XXVIII, 19), et qu'il a envoyés comme son Père l'a envoyé lui-même (*Joan.* XX, 21) ; eux que le *Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu* ! (*Act.*, XX, 28.)

Et nous ne cesserons de faire retentir sur votre tête cette autre parole de l'Esprit-Saint : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.* (*Psal.* CIV, 15.)

Nous vous dirons de plus : il y a dans les Écritures une sentence sévère contre ceux qui sèment la division parmi les frères (*Prov.* VI, 19.) Vous faites plus mal encore : c'est parmi les pères que vous essayez de semer la discorde, comme le prouve l'insidieuse complaisance avec laquelle vous opposez entre eux des hommes vénérables, dont la parole, aussi bien que la vraie pensée, sont évidemment ici hors de cause, mais au milieu desquels il vous plaît de vous porter pour arbitres, vous faisant les avocats des uns, les censeurs des autres et les juges de tous.

Si vous continuez, non, la bénédiction de Dieu ne serait pas sur vous !

O sainte Église de Jésus-Christ, ce n'est donc pas assez contre vous de tant d'ennemis au dehors, on vous trouble, on vous

déchire encore au dedans ! on élève au milieu de vous des chaires et un enseignement que les siècles précédents ne connaissent pas ! De là on cherche à porter la division en votre sein, à la jeter non-seulement entre les frères, mais entre les pères et les enfants, mais entre les pères eux-mêmes. On voudrait aller plus loin !..... Mais Jésus-Christ veille sur son Église, et ses saintes promesses demeurent ! La prière par laquelle il demanda à son Père la *consummation dans l'unité* ne défailira jamais ! Et il y a, dans l'Église, une pierre contre laquelle toutes les passions humaines se brisent, et un sommet dont la sérénité délire et dissipe tous les orages !

A ces causes, et après en avoir conféré avec nos vicaires généraux et les membres de notre conseil épiscopal :

Attendu que le journal *l'Univers* et d'autres journaux, en attaquant *nommément et directement* les instructions données par nous aux supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, ont commis un acte manifeste d'agression et d'usurpation contre notre autorité ;

Attendu que tolérer une pareille agression et usurpation, ce serait, en ce qui nous concerne, admettre et reconnaître, dans l'Église, une sorte de gouvernement en dehors du saint-siège et de l'épiscopat, un gouvernement laïque ou presbytérien, ce qui serait le renversement des principes les plus certains et des règles les plus incontestées de la hiérarchie ;

Attendu, en particulier, qu'il est de notre devoir épiscopal de préserver nos séminaires diocésains de l'influence d'un enseignement illégitime et dangereux.

Le saint nom de Dieu invoqué, et ayant présentes à l'esprit ces graves et fortes paroles du pape saint Célestin aux évêques des Gaules (160).

« Si des esprits novateurs sèment la dissension dans vos Églises, en soulevant des questions indiscrettes, et en dogmatisant, au mépris de votre autorité, sans que vous y mettiez obstacle, c'est à vous que nous devons en faire un juste reproche. Il est écrit que le *disciple n'est pas au-dessus du maître* (*Matth.*, X, 24), c'est-à-dire que personne ne doit s'arroger le droit d'enseigner contre le droit de ceux à qui l'enseignement appartient. Je crains que se taire, en pareil cas, ce ne soit conniver. *Timeo ne convivere sit hoc tacere.* »

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit

ARTICLE PREMIER. — Nous protestons, autant qu'il est en nous, contre les témérités, agressions et usurpations de certains journaux *religieux*, principalement du journal *l'Univers*, en ce qui touche les choses de la religion, les affaires de l'Église et l'autorité des évêques.

ARTICLE DEUXIÈME. — Nous défendons à

(160) CELEST. PAP., *Epist. ad episc. Gall.*, edii. BB, Paris, 1789, col. 427. Cité dans la lettre des archevêques et évêques de France au pape Gre-

goire XVI, au sujet des erreurs de M. de Lamennais et de ses entreprises contre l'épiscopat.

tous les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires diocésains, de s'abonner au journal l'*Univers*, et leur enjoignons de cesser, dès ce jour, la continuation des abonnements déjà faits.

Dieu sait avec quelle tristesse de cœur nous avons fait ce que nous venons de faire ; et combien il nous en a coûté pour prononcer avec une si douloureuse sévérité des noms que nous aurions été heureux de ne redire jamais qu'avec l'accent de la louange et de l'amitié. Mais il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement ! on nous a réduit à la triste nécessité de défendre des droits sacrés et l'autorité même de notre ministère outragé dans ce qui tient le plus à notre cœur sur la terre, l'éducation de la jeunesse. Puissent du moins ceux qui nous ont si attristé ne pas fermer l'oreille à tant et de si graves avertissements !

Seigneur Jésus ! vous qui êtes le Prince de la paix et le Chef suprême et immortel de votre Eglise, pacifiez les cœurs, rapprochez les esprits, inspirez-leur la modération, la sagesse, l'humilité chrétienne, qui sont les conditions essentielles du vrai zèle, et qui seules peuvent rendre le dévouement à l'Eglise utile et glorieux !

Sera notre présent mandement transmis par notre vicaire général, archidiacre d'Orléans, à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires, et à MM. les rédacteurs en chef du journal l'*Univers* et du journal le *Messager du Midi*.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire général, le 30 mai 1852, saint jour de la Pentecôte.

IV. INSTRUCTION

ET REGLEMENTS

RELATIFS AUX ETUDES ECCLESIASTIQUES DU DIOCÈSE D'ORLÉANS.

Messieurs et chers coopérateurs,

Nous n'avons point de discours à vous adresser sur un sujet dont nos vénérables prédécesseurs, dont nous-mêmes vous avons tant de fois entretenus.

Nous ne ferions que répéter ici ce que nous vous avons dit dans nos retraites pastorales, et ce dont vous comprenez assez d'ailleurs, nous n'en doutons pas, la haute importance.

Mais il y a des choses qui peuvent se redire toujours, parce qu'elles sont toujours anciennes et toujours nouvelles, et parce qu'elles ont toujours aussi pour l'esprit une vive lumière et un intérêt inépuisable : ce sont les sentences des divines Ecritures ; des saints conciles et des Pères : rien n'égale leur simplicité et leur force, quand elles parlent de la science sacrée.

Les lèvres du prêtre, dit le Saint-Esprit lui-même dans le prophète Malachie, *seront les dépositaires de la science, et c'est près de lui qu'on viendra, comme vers l'ange du Seigneur, chercher la connaissance de la loi : Labia sacerdotis custodient scientiam, et*

legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est. (Malach., II, 7.)

Mais comment, nos chers coopérateurs, comment répondrions-nous sur la loi, si nous-mêmes l'ignorions ; et si la science divine n'éclairait l'esprit du pasteur, comment la pourrait-il faire briller sur ses lèvres pour l'enseignement des peuples ?

Le prêtre, sans la science, ne serait, dans la nuit de ce monde, qu'un guide aveugle, conduisant, parmi les ténèbres, d'autres aveugles ; peuples et prêtre tomberaient tous ensemble dans l'abîme ; mais le prêtre, incomparablement plus coupable que les peuples, parce que, chargé par Dieu même de les diriger dans la justice et dans la vérité, c'était pour lui un crime manifestement sans excuse, que d'ignorer la voie. *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. (Matth., IV, 14.)*

Aussi le Saint-Esprit déclare-t-il qu'il rejettera bien loin du sacerdoce tout prêtre qui lui-même rejette la science, soit parce qu'il n'a point travaillé à l'acquiescer, soit parce que, l'ayant acquise, il néglige de l'entretenir par l'étude, et la laisse misérablement périr dans son âme : *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi. (Osee, IV, 6.)*

Et vous voyez ici, Messieurs, le fondement de cette irrégularité radicale, qui exclut absolument des saints ordres ou des fonctions sacrées, tout ordinand, tout prêtre dépourvu de science : irrégularité si essentielle qu'aucune puissance ecclésiastique ne peut la lever, parce qu'elle est de droit naturel et divin, avant d'être de droit canonique.

Il y aura toujours entre l'ignorance et le ministère ecclésiastique une barrière infranchissable qu'aucune autorité ne peut ôter.

Et de là aussi, pour nous évêque, la rigoureuse obligation de veiller à la solide instruction des jeunes clercs dans nos séminaires, de pourvoir à la conservation de la science sacrée dans tout notre clergé, de refuser ou de différer l'ordination aux jeunes ecclésiastiques, et même de retirer du saint ministère les prêtres, quelque vertueux qu'ils fussent d'ailleurs, qui n'auraient pas, au moins, la science compétente nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. Autrement l'évêque se rendrait prévaricateur lui-même, et tomberait aussi dans l'abîme, en se rendant le premier coupable devant Dieu de la perte des âmes qu'il confierait à des guides aveugles.

Non, il ne faut pas s'y tromper, la vertu, la sainteté même dans le prêtre ne suffisent pas. Il lui faut la science et une science étendue, par la raison très-simple qu'il doit la lumière et la conduite aux autres.

Aussi saint Jérôme, ce grand maître de la vie chrétienne et sacerdotale, s'écrit-il : Ne me parlez pas d'une sainteté ignorante, si c'est d'un prêtre qu'il est question :

Sancta quippe rusticitas solum sibi prodest et quantum edificat, ex vitæ merito,

Ecclesiam Christi, tantum nocet, si destruentibus non resistat. Malachias propheta, imo per Aggeum Dominus : Interroga, ait, sacerdotes legem! in tantum sacerdotis officium est, interrogatum respondere de lege. Vides quantum iater se distent justa rusticitas et docta justitia.... (S. HIERON.)

Sans la science, le prêtre est au moins un serviteur inutile; et l'Évangile prononce qu'il sera jeté un jour dans les ténèbres extérieures, avec les hypocrites et les infidèles! En effet, l'inutilité de la vie, en celui qui n'est établi que pour servir, qu'est-elle sinon un affreux désordre?

Aussi tous les conciles recommandent-ils aux prêtres la science en même temps que la vertu; les Pères du concile d'Aix-la-Chapelle disent expressément : *Sicut vita, ita doctrina clarere debet sacerdos. Nam sicut doctrina sine vita arrogantem reddit, ita vita sine doctrina inutilem reddit* (Conc. Aquisgranense, can. 20.)

Et saint Paul, instruisant son disciple Timothée, et, dans sa personne tous les prêtres, que lui dit-il? D'abord, « *attende tibi,* » voilà pour la bonne et sainte vie : mais aussitôt il ajoute : *et doctrinæ;* et insistant sur ce devoir capital du sacerdoce, il presse son disciple d'étudier fortement et avec une attention soutenue, pour se rendre capable d'instruire les autres avec solidité et avec zèle : *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ;* et afin de l'y déterminer parla plus décisive des raisons, il lui déclare qu'il y va non-seulement du salut de ses ouailles, mais de son propre salut : *Hoc enim faciens, et te ipsum salvum facies et eos qui te audiunt.* (1 Tim., IV, 13 et 16.)

Certes, il avait présente à l'esprit cette grave recommandation de l'Apôtre, notre célèbre Théodulphe, ce savant abbé de notre antique abbaye de Fleury, à Saint-Benoît-sur-Loire, et depuis l'un des plus illustres et des plus magnanimes évêques d'Orléans, et il considérait en même temps combien, dans notre fragile nature, et parmi les dangereux loisirs que laisse quelquefois le saint ministère, l'étude est, pour la sainteté elle-même, un nécessaire appui, quand il adressait aux prêtres, vos prédécesseurs en ce diocèse, ces fortes paroles :

Oportet vos, — il le faut, c'est un devoir, — *Oportet vos assiduitatem habere legendi et instantiam orandi, quia vita viri justii lectione instruitur, ornatur, et assiduitate lectionis munitur homo a peccato, juxta illum qui dicebat : In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi: hæc sunt enim arma, lectio videlicet et oratio, quibus diabolus impugnatur; hæc sunt instrumenta quibus æterna beatitudo acquiritur; his armis, vitia comprimuntur, alimentis virtutes nutriuntur* (161).

C'est dans le même sens que le pieux et docte Pierre de Blois écrivait ce grave avertissement : *Otiositas inimica est animæ. Si*

non legeris, si non studueris, dormitabit anima tua præ tadio, et hostes animæ tuæ sabbata tua deridebunt. (Pet. BLES. de Instit. Episc.)

Et saint Jérôme, que nous avons déjà cité, et qui connaissait si bien, par sa propre expérience, les tentations de notre pauvre nature et leurs remèdes : *Anna Scripturas,* écrivait-il, *et vitia carnis non habebis.* (S. HIERON.)

Sans le travail en effet, et le travail pour nous, après les fonctions du ministère, c'est l'étude, tous les ressorts de l'âme se détendent, toute vigueur intérieure s'énerve, l'imagination s'égaré et s'affole, le cœur amoili se trouble, la volonté s'affaïsse sur elle-même, et l'empire abandonné par l'esprit demeure fatalement à la chair.

A toutes ces graves considérations, nous sera-t-il permis, Messieurs et chers coopérateurs, d'en joindre une autre qui, pour des esprits aussi élevés que les vôtres, aura, je n'en doute pas, toute sa valeur.

La science, vous le savez, fut toujours une des gloires de l'Église; c'est un des rayons de cette immortelle auréole qu'elle n'a jamais laissé périr; c'est un dépôt précieux que les générations sacerdotales, depuis l'âge des Pères, eurent toujours à cœur de transmettre religieusement aux générations qui leur succédèrent. Dans cette grande gloire de l'Église universelle, qui est fille du Père des lumières et du Dieu des sciences, l'Église de France eut toujours, dès ses plus anciens jours, dès les temps des Irénée et des Hilaire, jusqu'à ceux des Fénelon et des Bossuet, une noble part; et vous n'ignorez pas aussi quelle place illustre occupa dans cette sainte Église de France, notre belle et antique Église d'Orléans, dont les célèbres écoles de Micy et de Fleury, attiraient déjà, par le renom de leur doctrine, des disciples de toute l'Europe, avant même que l'Université de Paris fût créée.

Cette gloire de la science, qui n'est pas, pour nous, une gloire mondaine mais toute divine, comme la source sacrée dont elle émane, nous ne voudrions pas assurément, non plus que nos pères, en abandonner l'héritage! Nous avons, ou plutôt vous avez déjà, vous et nos saints prédécesseurs, tout relevé dans ce diocèse, où le malheur des temps avait, comme ailleurs, tout renversé : nos séminaires, nos paroisses, nos congrégations religieuses, et tant d'autres œuvres excellentes dont se glorifient la charité et la religion, tout s'est relevé honorablement; et nous avons commencé à relever la science elle-même, la science du moins indispensable, dont le niveau, je ne crains pas de le dire, est plus élevé de nos jours, qu'il ne le fut peut-être jamais à aucune époque. Eh bien! c'est ce glorieux édifice de la science, de la science sacrée, qu'il faut achever maintenant de restaurer, dans ce grand diocèse d'Orléans, en nous appliquant à fortifier davantage encore parmi nous la science commune, que tous les prêtres doivent pos-

(161) *Epist. ad presbyt.*, cap 2, hebdom. 5^e post

Epiph. Breviar. Autel.

séder, et à ressusciter en même temps la science rare et éminente, qui est le partage des esprits d'élite, mais qui, par eux, dans l'Eglise où la charité fait tout commun, est le bien de tous.

Nous y travaillerons avec zèle, nos chers coopérateurs; nous y travaillerons avec suite et persévérance; et tous, séminaristes, jeunes prêtres, prêtres anciens, vous y travaillerez avec nous unanimement, pour la gloire de Dieu, qui nous a faits les ministres de son Evangile pour la gloire de la sainte Eglise catholique, dont le chef suprême a bien voulu, naguère encore, nous encourager dans ce grand dessein, pour l'honneur aussi de notre chère Eglise d'Orléans, et pour le salut de nos âmes, et des peuples dont nous devons être les guides vers la lumière éternelle.

C'est dans ce but que nous avons longtemps médité, et que nous publions aujourd'hui, l'instruction et les règlements pour les études ecclésiastiques de notre diocèse, que vous allez lire.

Une partie de ces règlements vous paraîtra sans doute bien modeste; c'est que, dans l'édifice de la science, comme il y a les glorieux sommets, il y a aussi les humbles fondements sur quoi tout repose: ici plus qu'en aucune autre chose, les moyens en apparence les plus petits sont la base nécessaire de tout ce qu'il y a de plus grand, de plus solide, de plus élevé, de plus durable. Ainsi avons nous dû régler l'ensemble entier des études, dans tous leurs détails, depuis les premières études des enfants, jusqu'à celle de séminaristes et des prêtres, depuis la grammaire jusqu'aux grades théologiques les plus élevés.

Nous diviserons donc ces règlements en plusieurs parties, où il sera parlé successivement: 1° des écoles presbytérales; 2° des études des petits séminaires; 3° de la science sacrée et des études des grands séminaires; 4° des études et des examens des jeunes prêtres; 5° des conférences ecclésiastiques; 6° des grades théologiques et de la science éminente; 7° des langues sacrées.

Et comme, pour toutes ces études, il faut des livres, nous nous occuperons, dans une huitième section, des bibliothèques du clergé.

I. — Des écoles presbytérales.

Parmi les œuvres de la charité sacerdotale, celle qui donne à l'Eglise de bons et dignes ministres des saints autels, tient sans contredit le premier rang.

Cette œuvre, si importante en elle-même et si féconde en ses résultats, n'est point inconnue dans le diocèse. Elle est encore toute vivante parmi nous, et nous conservons avec une religieuse reconnaissance le souvenir de ces hommes vénérables qui, aux jours mauvais, recueillirent avec une si touchante affection les dernières espérances du sanctuaire.

Les prêtres et les jeunes lévites élevés par leurs soins, nous rappellent encore les ver-

tus et le zèle de leurs pieux instituteurs.

Messieurs les curés et vicaires continuent avec le même dévouement une œuvre aussi précieuse à la religion. Ils acquittent ainsi la dette de leur reconnaissance, en se chargeant à leur tour d'élever dans la pratique de la piété et de former aux premiers éléments des lettres les jeunes enfants chez lesquels ils ont remarqué les signes de la vocation ecclésiastique.

Et c'est afin de les aider dans l'accomplissement de cette œuvre si chère à notre cœur et à l'Eglise que nous avons cru devoir leur donner les avis suivants:

Leur sagesse comprendra sans peine l'importance de tous les détails dans lesquels nous allons entrer.

1° Pour mettre les premières études de ces jeunes enfants en rapport avec celles de nos petits séminaires, Messieurs les curés se conformeront, pour l'enseignement, au programme d'études des petits séminaires publié par nous, et que nous aurons soin de leur adresser.

2° Ils apporteront un soin spécial à bien enseigner à leurs élèves les principes de la langue française, et ensuite les premiers principes de la langue latine, instrument nécessaire de toute science ecclésiastique; et à cet effet ils les arrêteront sur les éléments de cette langue aussi longtemps qu'il le faudra, pour qu'ils les sachent d'une manière imperturbable.

3° En toutes choses, et surtout dans le commencement des études, le professeur ne saurait trop se persuader qu'il faut aller *très-lentement* et revenir constamment sur les mêmes difficultés, pour les mieux éclaircir, sur les mêmes points, pour les mieux inculquer, et les apprendre *définitivement* aux enfants.

Qu'on ne s'y trompe pas, ce premier travail n'est pas d'une médiocre utilité: c'est tout pour l'avenir. Les noms et les verbes, les déclinaisons et les conjugaisons sont le fond de toute langue: savoir décliner et conjuguer parfaitement les noms et les verbes d'une langue, c'est savoir le fond principal de cette langue; c'est en connaître les mots: cela fait et bien fait, le reste va comme de soi.

Sans doute, il faudra travailler ensuite pour apprendre les règles et la liaison des mots entre eux; mais ce ne sera là qu'un travail, ce ne sera pas une impossibilité: au contraire, sans la connaissance des mots et de leurs diverses formes par les déclinaisons et les conjugaisons, rien n'est possible; il n'y a plus dans ces petites têtes d'enfants qu'une confusion sans remède, un trouble inextricable qui dure jusqu'à la fin de leurs études, et rend pour eux tout progrès, toute étude impossible radicalement.

La plupart des enfants ne viennent jamais à bout de savoir ni le grec ni le latin, et sont pendant dix années les plus malheureux enfants du monde, parce qu'on ne leur a pas fait d'abord apprendre *impertur-*

ablement les noms et les verbes, les déclinaisons et les conjugaisons : tout est là pour eux.

Au contraire on voit des enfants qui, les noms et les verbes *imperturbablement* sus, n'ont besoin que de quelques mois de travail pour entrer en sixième et suivre cette classe avec honneur.

Les premiers éléments, s'ils sont bien vus, et si les enfants travaillent, doivent donc les familiariser tellement avec les déclinaisons et les conjugaisons qu'ils puissent immédiatement reconnaître à sa terminaison, et définir grammaticalement un mot latin : cela fait, ils pourront marcher.

4° Il faut faire apprendre ensuite aux élèves les premières règles de la syntaxe, *telles qu'elles sont données dans la première partie de la Grammaire de Lhomond* ; après cela leur faire faire de petits thèmes très-simples d'abord, puis un peu plus compliqués sur chacune de ces règles.

Ces thèmes ne sont au commencement que de petits exercices écrits et de vive voix, sur les noms, — sur chaque déclinaison d'abord bien distincte l'une de l'autre, puis sur les déclinaisons réunies, — sur les adjectifs, les verbes (actifs, passifs, neutres et déponents), etc., enfin, sur les comparatifs et superlatifs.

Le *Petit Élève* de Lhomond peut être, sous ce rapport, d'un grand secours. Les enfants apprendront alors promptement, et presque sans s'apercevoir du travail, une multitude de mots latins et tout le commencement de la syntaxe : *Ludovicus rex, Liber Petri, Deus sanctus, Pater et filius boni, Pater et mater boni, Ego audio, Petrus et Paulus ludunt, Ego et tu valemus*. Pour ces exercices, il n'est pas besoin d'autre dictionnaire que du *Petit élève* de Lhomond et de la *Grammaire*.

Il faut corriger avec soin ces petits thèmes ; et comme il s'y rencontrera toujours un certain nombre de fautes, on doit faire faire aux enfants, immédiatement et de vive voix, de nouveaux exercices sur les règles qui ont été moins comprises et moins bien appliquées.

Ce qu'il faut surtout bien apprendre ici à chaque enfant, c'est la manière de s'y prendre : c'est que, quand il a un thème à faire, il doit avant tout lire sa phrase, puis reconnaître quelle règle il y a là à observer, revoir cette règle dans sa grammaire, et l'appliquer, en cherchant chaque mot avec toute l'attention dont il est capable.

Le professeur doit être, dès le début, très-sévère pour les *solécismes*, et aussi pour les *barbarismes*, lesquelles viennent toujours de la paresse et de l'inattention.

5° Lorsque les enfants auront parfaitement appris les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes réguliers, les comparatifs et les superlatifs, il faut leur faire traduire les premiers chapitres de l'*Építome Historiæ sacræ*.

Pas d'autre dictionnaire que celui qui est à la fin de l'*Építome*, lequel leur épargne le soin, à peu près impossible pour eux,

de chercher et de trouver les mots dans un grand dictionnaire.

Il faut demander par écrit le *mot à mot*, le bon français et l'analyse grammaticale de chaque mot.

Ces petites versions ne peuvent commencer, que quand les élèves ont appris parfaitement les déclinaisons et les conjugaisons, après qu'ils auront déjà acquis une certaine connaissance des mots, et lorsqu'ils pourront les trouver sans peine dans leur petit dictionnaire.

Leur faire commencer plus tôt la traduction des auteurs, c'est leur donner des peines inutiles et infinies, ou les exposer à *deviner* sans travail sérieux : rien n'est pire.

Comment veut-on, par exemple, qu'un enfant, qui ne sait pas ce que c'est qu'un *verbe latin*, trouve *misisset, fecerat, tulisse*, et en ait une idée intelligente ? Ce serait le dégoûter à l'avance et à jamais.

6° Il faut, dans les thèmes, exiger des enfants non-seulement la rigoureuse *application des règles*, mais l'*exacte propriété des mots*.

C'est un grand tort, et fort général aujourd'hui, dans les commencements, de ne pas exiger des enfants le *mot propre*, le mot vraiment *latin* : c'est-à-dire le mot *usité* chez les Latins, dans le sens exact et précis qui lui appartient. L'esprit de ces enfants doit, dès l'abord, se fixer sur ce qu'il y a d'essentiel dans les langues ; or, l'acception vraie, l'exacte propriété des mots, est essentielle à une langue, aussi essentielle à son dictionnaire que les règles le sont à sa grammaire : on ne souffre pas un solécisme, et on passe un terme ridicule, inusité, impropre. Je le répète : c'est un grand tort et une des principales causes pour lesquelles aujourd'hui on écrit si mal le latin, même dans les classes les plus élevées. Ce qu'il ne faut pas demander aux enfants dans le commencement, ce sont les nuances fines, les élégances, les délicatesses, les tours savants et difficiles. Tout cela ne doit venir que plus tard et peu à peu. Quant à la *propriété* des mots, elle doit venir tout d'abord. Ne considérer que la grammaire et l'observation des règles, et ne pas s'occuper de la *propriété* des termes, c'est avoir les yeux fermés sur toute une moitié des conditions *essentielles* et constitutives de toute langue, de toute parole humaine.

7° Quant aux leçons, il faut expliquer avec soin celles qui doivent être récitées à la classe suivante, quelles qu'elles soient : insister beaucoup sur les grammaires ; les faire réciter littéralement et sans une faute, spécialement les noms et les verbes irréguliers de la grammaire latine et la formation des temps.

En fait de latin, ne donner à apprendre de mémoire que ce qui a été bien expliqué en classe.

8° Quant aux explications, proprement dites, il faut qu'elles soient très-littérales, très-simples :

Observer quatre choses :

1° Faire *bien lire*, gravement, avec les pauses convenables, les phrases de l'auteur, observer les règles de la quantité; 2° puis faire relire, dans l'ordre exact de la plus rigoureuse construction grammaticale; 3° faire expliquer *mot à mot*, *locution par locution*, de la manière la plus précise; 4° après cela, demander le *bon français*, un français au moins clair et correct, ce qui n'est possible, *même en rhétorique*, et à plus forte raison en septième, que si le français a été bien préparé; 5° à ces quatre choses nécessaires pour toute bonne explication, ajouter des remarques et des interrogations sur les formes irrégulières ou rares, sur l'analyse des mots, des verbes, sur la valeur de certains termes, sur les mots composés ou dérivés : etc.

9° Quant aux DEVOIRS, ils doivent être faits sur cahier et sur copie. Le cahier qui est le brouillon, reste à l'élève; la copie qui est le relevé, doit avoir été très-soignée et est remise au maître.

10° Afin de pouvoir classer leurs jeunes élèves, exciter leur émulation et constater leur progrès, MM. les curés les feront de temps en temps composer avec les élèves des classes correspondantes des petits séminaires; et pour cet effet, ils demanderont les sujets de composition à MM. les professeurs des petits séminaires, auxquels ils enverront ensuite les copies des enfants, pour être classés.

11° Les enfants présentés par MM. les curés pour être admis aux petits séminaires, subiront avant leur admission un examen écrit et oral sur les matières de leurs études précédentes.

Cet examen sera passé, autant que possible, devant MM. les professeurs respectifs des classes où les enfants devront entrer;

12° Dans la distribution des bourses, demi-bourses et quarts de bourses, MM. les membres de la commission d'admission auront égard aux résultats des compositions et examens mentionnés aux deux articles précédents, en même temps qu'à la piété des enfants et à la condition des familles;

13° Aucun enfant, quels que soient son âge et sa piété, ne sera admis au petit séminaire, dans une classe dont il n'atteindrait pas le niveau.

13° Enfin, dussé-je attrister un moment ceux de nos bons prêtres qui se livrent avec le plus de zèle et de désintéressement à cette œuvre excellente, je leur dirai, en finissant : vous avez un zèle louable et qui touche profondément mon cœur. Je ne saurais trop y applaudir; mais je suis obligé d'ajouter que ce zèle est trop souvent inutile : On veut avancer les enfants et on les retarde : on les fait aller trop vite et par cela même on les empêche d'arriver à temps.

Le point capital, c'est de leur apprendre à fond les principes :

1° Les principes de la grammaire française;

2° Les principes de la grammaire latine. Les noms et les verbes.

Je dirais volontiers : *Jamais on n'ira trop lentement sur les commencements de la langue latine.*

Je dirai au moins : *Ne laisser rien derrière soi qui n'ait été bien compris, et ne soit définitivement appris et retenu.*

II. — Des études des petits séminaires.

Nous avons adressé déjà à MM. les supérieurs et professeurs de nos petits séminaires des instructions spéciales où se trouvent le plan et le règlement des études pour chaque classe : nous y avons ajouté les conseils généraux et particuliers que nous avons crus nécessaires à la bonne et sage direction de l'enseignement, dans ces écoles, qui nous sont si chères, et qui sont si précieuses à ce diocèse, puisque c'est là que croissent et s'élèvent toutes nos espérances pour le sacerdoce, et pour l'avenir de la religion parmi nous.

Nous n'écrirons donc ici que les dispositions relatives : 1° au niveau des études; 2° aux examens trimestriels; 3° aux grades littéraires et scientifiques.

I. — Du niveau des études.

Quel que soit le zèle des professeurs, et le travail des élèves, c'est un fait constaté par l'expérience de tous les hommes qui président à la direction de l'enseignement dans les établissements d'instruction secondaire, laïques ou ecclésiastiques, que, depuis longtemps déjà, les études tendent à s'y abaisser.

J'ai indiqué déjà à nos professeurs les causes les plus certaines, et, selon moi, les plus actives de cet abaissement général des études, afin qu'ils cherchent à en prévenir la funeste influence.

J'ai essayé aussi de découvrir et d'indiquer quelque remède au mal, et je n'ai pas hésité à voir un remède plein d'efficacité, dans la rigoureuse fixation d'un *niveau* certain pour chaque classe.

Oui, je le crois, le remède le plus naturel et le plus efficace à cet affaiblissement général des études, le moyen le plus simple et le plus puissant pour relever les humanités parmi nous, c'est de fixer, par un *plan d'études* sagement conçu, et par un règlement ferme, l'enseignement spécial et pratique de chaque classe et la force moyenne qu'elle doit atteindre : puis, de *n'y admettre* et de *n'y conserver* aucun enfant, qui n'ait donné, dans des devoirs travaillés avec soin et atteignant *cette force moyenne*, la preuve irréusable qu'il peut faire des progrès dans cette classe, et la suivre réellement.

Le règlement fixant cette moyenne sera convenablement appelé le *niveau des classes*, puisqu'il déterminera exactement la hauteur où chaque classe doit se maintenir pour conserver son nom.

Un ensemble de devoirs choisis avec soin dans chaque faculté et proportionnés au but assigné à chaque classe constituera

naturellement ce niveau ainsi qu'il suit :

Classe de septième. — Nul ne sera admis en septième : 1° S'il n'écrit sous la dictée, une page en français où les règles de l'orthographe usuelle et grammaticale soient suffisamment observées : ou bien s'il ne subit une épreuve orale sur la formation du féminin, la formation du pluriel, les verbes irréguliers.

2° S'il ne subit une épreuve orale sur la première partie de la grammaire latine de Lhomond, jusqu'à la cinquième espèce de mots, y compris le supplément aux adjectifs.

3° S'il ne fait un petit thème latin sur les règles les plus simples de la syntaxe des noms et des adjectifs.

4° S'il ne fait une petite version latine, texte extrait des premiers chapitres de l'*Epitome Historiæ sacræ*, avec analyse grammaticale.

Classe de sixième. — Nul ne sera admis en sixième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur les règles de la syntaxe proprement dite, jusqu'à la syntaxe des participes, sans fautes graves ;

2° Une version latine, texte extrait des derniers chapitres de l'*Epitome Historiæ sacræ* ou de l'*Epitoma historiæ Græcæ*, bien compris, avec l'analyse grammaticale de tous les mots ;

3° Il devra faire aussi un devoir français dicté où les règles de l'orthographe soient très-bien observées.

Il faut être sévère sur ce dernier point : on se plaint de toutes parts, et avec raison, de l'ignorance de la grammaire et de la langue française, où demeurent trop de jeunes gens, même après avoir terminé leurs classes ;

4° Il devra aussi être interrogé sur l'arithmétique, l'histoire et la géographie élémentaires.

Classe de cinquième. — Nul ne sera admis en cinquième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur la syntaxe et sur la méthode, jusqu'au chapitre quatrième des adverbés, sans fautes graves ;

2° Une version latine, texte extrait du *Cornélius Nepos*, ou de *Phèdre*, bien comprise ;

3° Une version grecque, texte choisi dans l'*Évangile selon saint Luc*, ou dans les *Actes des apôtres*, bien comprise, avec l'analyse grammaticale des substantifs, des adjectifs et des verbes ;

4° Il devra faire aussi un devoir français dicté qui renferme les principales difficultés de l'orthographe et de la grammaire ; si ce devoir n'est pas fait convenablement, l'élève devra suivre un cours supplémentaire de grammaire française, jusqu'à ce que ce grave défaut d'études soit réparé.

Classe de quatrième. — Nul ne sera admis en quatrième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur la *syntaxe* et sur la *méthode*. Il ne doit plus s'y rencontrer ni *solécismes*, ni *barbarismes* ; et de plus les gallicismes, les sens impropres doivent y

être rares. L'élève devra commencer à montrer une certaine connaissance du génie de la langue et des tournures qui lui sont propres ;

2° Une version latine, texte extrait des *Commentaires de César*, bien comprise et assez bien traduite ;

3° Une version grecque, texte pris dans *Xenophon* (Cyrupédie) ou dans les *extraits bibliques d'Henry Congnet*, avec analyse grammaticale ;

4° Un petit thème grec ;

5° Un devoir français dicté comme en cinquième et aux mêmes conditions.

Classe de troisième. — Nul ne sera admis en troisième, s'il ne fait :

1° Un thème latin sur toutes les principales règles de la grammaire, sans fautes graves, où se trouve la propriété des expressions, et qui indique une connaissance déjà assez sûre du tour latin ;

2° Une pièce de douze à quinze vers sur une matière très-facile, sans fautes graves contre la grammaire, ni contre la prosodie ;

3° Une version latine, texte choisi dans les *Narrations de Tite-Live*, — bien comprise et bien traduite ;

4° Une version grecque, texte extrait d'*Isocrate*, ou des morceaux choisis de *saint Jean Chrysostome*, bien comprise et bien traduite ; analyse grammaticale de tous les mots ;

5° Un thème grec sur les règles de la syntaxe ;

6° Un devoir français dicté comme en cinquième et aux mêmes conditions.

Classe de seconde. — Nul ne sera admis en seconde, s'il ne fait :

1° Un thème latin, texte choisi dans *Fénelon* ou dans *La Bruyère*, chapitre des *Esprits-Forts*, qui ait une correction grammaticale très-exacte, la juste propriété des termes et une convenable élégance de style ;

2° Une pièce de quinze à vingt vers sur une matière de six ou sept lignes, sans fautes de grammaire ni de prosodie, d'une construction naturelle, où l'on remarque une certaine intelligence de la langue poétique ;

3° Une version latine, texte extrait des traités philosophiques de *Cicéron* (par exemple les *Tusculanes*) ou de *Salluste*, de *saint Léon le Grand*, de *Minutius Félix*, ou de *Lactance*, *De morte persecutorum*. Cette version doit indiquer une intelligence certaine du latin et de la flexibilité dans la traduction ;

4° Une version grecque, texte choisi dans un des traités de *Plutarque* ou dans la *Vie de saint Antoine par saint Athanase* ; analyse grammaticale de tous les verbes ;

5° Un thème grec sur toutes les règles de la syntaxe ;

6° Un devoir français dicté comme en cinquième et aux mêmes conditions.

Rhétorique. — Nul ne sera admis en rhétorique, s'il ne fait :

1° Un thème latin ; texte choisi dans *Bossuet* ou dans *Massillon* ;

2° Une narration latine ;

3° Une narration française ;

4° Une pièce de vers latins sur une matière en vers français, ou vingt à trente vers sur un sujet facile, avec une matière latine de quatre à cinq lignes ;

5° Une version latine, de *Quintilien* ou de *Tacite*, de *saint Jérôme*, *lettre à Népotien*, ou de *saint Cyprien* ;

6° Une version grecque de *Démosthènes* ou de *Euripide*, ou des poésies de *saint Grégoire de Nazianze*, ou du discours de *saint Basile*, sur l'utilité que les jeunes gens peuvent retirer de l'étude des auteurs païens ;

7° Une thème grec ;

Tous ces devoirs doivent réunir une correction grammaticale parfaite, une intelligence certaine du grec et du latin, la juste propriété des termes, l'élégance convenable, et dans les narrations, l'observation des règles du genre ;

8° Un devoir français dicté comme en cinquième et aux mêmes conditions.

Philosophie. — Nul ne sera admis en philosophie, s'il ne fait :

1° Un thème latin, texte traduit d'un des traités philosophiques de *Bossuet* ou de *Fénelon* ;

2° Une version grecque, texte choisi dans *Platon*, *Aristote* ou *saint Basile* ;

3° Une dissertation latine sur un sujet facile de morale et avec une matière.

Niveau scientifique. — 1° Les programmes de l'Etat, soit pour l'admission aux Ecoles Polytechnique, militaire, navale et forestière, soit pour l'obtention des grades scientifiques, baccalauréat, licence et doctorat, sont nécessairement la base de l'enseignement des sciences, depuis le commencement des études jusqu'à la fin ;

2° Dans chaque cours de science et pour chaque classe, il y a deux examens publics par an ;

3° Comme pour les lettres, l'élève qui ne se sera point élevé au niveau scientifique, nécessaire en chaque cours, et n'aura pas prouvé sa capacité dans les deux examens, ne pourra être admis dans le cours supérieur.

Voilà le niveau dont l'établissement régulier et l'application constante maintiendront la force des classes. Indépendamment du moyen décisif qu'offre ce niveau pour empêcher l'abaissement des études, il a plusieurs autres avantages :

1° Il offre un but certain et toujours présent aux efforts des professeurs et des élèves ;

2° Il rappelle sans cesse aux professeurs la grave responsabilité qui pèse sur eux ;

3° Il rappelle sans cesse aux élèves la nécessité d'un travail sérieux ;

4° Il donne aux professeurs sur leurs élèves, une forte et heureuse action : les élèves ne peuvent point douter que ce ne soit dans leur plus grand intérêt qu'on les presse de travailler, puisqu'il s'agit par là

de leur faire atteindre un niveau nécessaire pour éviter le redoublement de leur classe et le retard d'une année d'études ;

5° Ce niveau a un dernier avantage, auquel j'attache une grande importance ; il révélera les inaptitudes incurables ; il préviendra par là les déplorables illusions que des parents se font quelquefois sur un enfant, et qui condamnent cet enfant contre le vœu de sa nature, à des études qui écrasent les facultés qu'il a, et ne développeront jamais celles qu'il n'a pas.

Voici maintenant quelques règles indispensables à suivre dans l'application de ce niveau :

1° Nul élève ne sera admis ou maintenu dans une classe, s'il ne peut subir convenablement l'épreuve du niveau de cette classe ; c'est la règle fondamentale.

2° On pourra néanmoins, pour raison d'âge ou de position exceptionnelle, conserver dans une classe, ou y admettre quelques élèves qui n'auraient pas atteint avantageusement la hauteur de ce niveau, mais qui n'en seraient pas trop éloignés et montreraient d'ailleurs de la bonne volonté et de l'application. Mais le nombre de ces élèves ne doit guère dépasser celui de un sur huit par classe : ils ne doivent jamais être qu'une exception, sans préjudice pour la règle et sans influence.

3° Si un élève atteint dans plusieurs facultés le niveau imposé à sa classe et qu'il soit plus faible en quelque autre faculté, on pourra prendre la moyenne de sa force, et si cette moyenne est à la hauteur convenable, il pourra être admis ou conservé ; *mais la composition en thème devra toujours atteindre le niveau.*

4° Chaque professeur, au commencement de l'année scolaire, devra pendant les deux premières semaines, bien constater la force ou la faiblesse des élèves dont on le charge, afin de mettre, pour la grande épreuve de la fin de l'année, sa responsabilité et son honneur à couvert, vis-à-vis du supérieur de la maison et de ses collègues, vis-à-vis des parents de ses élèves, et de ses élèves eux-mêmes.

Si ces élèves sont au-dessous du niveau de sa classe, cela doit être su et dit publiquement, et on n'aura pas le droit d'exiger que, pour le commencement de l'année suivante, le professeur ait mis ses élèves en état de monter dans la classe supérieure.

Que si, à force de dévouement et d'habileté, il obtenait cet important résultat, ce serait pour lui un plus grand honneur.

5° On devra vérifier de temps en temps, pendant le cours de l'année, par des devoirs conformes au niveau établi, si ce niveau se maintient : on fera surtout cette vérification par les compositions de chaque semaine, en examinant, soit toutes les copies corrigées, soit seulement celles des élèves qui occupent le milieu de la classe et celles des derniers.

6° Ce sera surtout à la fin de l'année scolaire que les élèves de toutes les classes

sans exception seront soumis à l'épreuve du niveau : pour cela, toutes les compositions des prix seront données d'après le niveau exigé pour entrer dans la classe supérieure ; ces compositions seront corrigées très-exactement par les professeurs de chaque classe, revues par le bureau de correction et remises à M. le préfet des études, qui, après un dernier examen, en fera son rapport à M. le supérieur. M. le supérieur déterminera en conseil ceux qui devront redoubler la classe qu'ils viennent de faire et ceux qui seront admis dans la classe supérieure.

7° MM. les examinateurs devront distinguer avec soin les fautes d'ignorance de celles

*Quas incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.*

8° Les élèves nouveaux arrivant de provinces étrangères ou d'autres maisons d'éducation, devront être traités avec indulgence, non que le niveau des études doive être abaissé pour eux ; mais s'ils ne l'ont pas atteint après la première épreuve, on pourra leur en faire subir une seconde et même une troisième, si leurs parents ou eux-mêmes le désirent ;

9° Les élèves nouveaux seront en outre interrogés sur les faits et la géographie :

1° De l'Histoire sainte pour la sixième ;

2° De l'Histoire ancienne pour la cinquième ;

3° De l'Histoire romaine pour la quatrième ;

4° De l'Histoire du moyen âge pour la troisième ;

5° De l'Histoire des temps modernes pour la seconde ;

6° De l'Histoire de France pour la rhétorique ;

7° De l'Histoire universelle pour la philosophie.

Cette épreuve, sans être décisive, influera cependant jusqu'à un certain point sur leur admission dans la classe pour laquelle ils se présentent.

Des mesures seront prises, afin que ceux qui n'auraient pas satisfait convenablement à cette partie de l'examen, puissent réparer avec le temps, un si grand défaut dans leurs études.

A moins de l'autorisation la plus expresse de leur professeur, nulle lecture ne leur sera permise pendant les heures de travail libre, excepté celle des livres d'histoire qu'ils n'ont pas étudiés jusque-là.

II. — Des examens.

1° Il y aura chaque année, dans nos petits séminaires, après chaque trimestre, pour chaque classe, des examens publics, où tous les élèves seront interrogés sur les matières, vues pendant le trimestre.

2° Il sera formé deux bureaux d'examen, trois au plus.

3° Chaque bureau sera toujours présidé par un de nos grands vicaires.

4° Tous les directeurs et professeurs de la maison assistent à ces examens ;

5° Les parents sont invités à assister aux examens de leurs enfants et à la séance académique qui les termine.

6° Des prix d'examens seront donnés à la fin de l'année, aux élèves qui se seront le plus distingués.

Les avantages de ces examens sont considérables pour les études et pour la direction générale d'une maison d'éducation :

1° Ils excitent un grand mouvement d'émulation dans toutes les classes ;

2° Ils fixent l'esprit des élèves sur un but qui les occupe, les anime et exerce leur esprit avec une activité nouvelle et extraordinaire pendant un certain temps ;

3° Ils donnent une occupation vive à des imaginations mobiles, pour qui le même travail, souvent répété, devient quelquefois monotone ; et les détournent par là même du mal et des dangers de leur âge ;

4° Ils atteignent chaque élève individuellement ; ils développent et affermissent l'intelligence et la mémoire par l'étendue des matières à préparer ou à réciter, et par la nécessité de tout comprendre et de savoir imperturbablement, dans l'espoir de bien réussir et même d'être admis à l'examen d'honneur ;

5° Ils exercent à l'explication des auteurs ; ils forment à une récitation et à un débit convenable, en inspirent le goût, en offrent le modèle ;

Ils exercent aussi à s'exprimer avec aisance devant une assemblée ; à produire et à formuler exactement ses pensées en présence du public ;

6° Ils forcent les élèves lents et paresseux, par la crainte d'une humiliation publique, à un grand effort de travail ;

7° Ils donnent à ceux qui sont faibles dans les devoirs ordinaires, la consolation de paraître quelquefois tout à coup avec avantage ; on a vu tel examen heureux lancer un enfant dans une voie d'ardeur et d'émulation, et par là même contribuer puissamment au développement de ses facultés, et au succès de toutes ses études ;

8° Les examens donnent d'avance aux élèves des classes inférieures qui voient examiner les classes supérieures, l'idée du but élevé auquel ils doivent tendre ; et il n'est pas inutile aux élèves des classes supérieures de voir repasser sous leurs yeux tout ce qu'ils ont étudié dans les classes précédentes ;

9° Aux supérieurs, aux directeurs d'une maison, les examens offrent l'avantage de connaître leurs élèves, sous des rapports très-importants : connaissance qu'ils n'ont pas, quand les élèves demeurent toujours renfermés dans leurs classes ;

10° Les examens établissent entre les élèves de toutes les classes, et entre les divers maîtres d'une maison, des rapports de bienveillance, d'estime et d'émulation littéraire : on se connaît mieux, on s'estime plus ; il est toujours bon de ne pas demeurer trop retiré, chacun de son côté, dans un petit cercle étroit et rétréci ;

11^e Pour les élèves de seconde et de rhétorique, et même, à quelque degré, pour les élèves des autres classes, les examens peuvent offrir un autre grand avantage; ils leur donnent de leurs auteurs et des matières qu'on étudie une vue plus élevée, plus étendue, plus générale : cette vue d'ensemble est préparée dans les classes par l'étude successive de tous les détails; puis, elle se décide quelquefois dans un examen, et s'acquiert là tout à coup définitivement. La grande vigueur d'attention que l'examen exige, la vivacité des interrogations et des réponses, la nouveauté même des questions, la nécessité de résumer tous les détails d'un sujet en une phrase, en une réponse courte, en une idée générale simple et rapide, donnent soudainement à un élève intelligent une lumière vive, qui éclaire toutes ses études.

III. — Des grades littéraires et scientifiques.

Nous n'achèverons pas ce qui regarde l'étude des lettres et des sciences, sans dire ici aux élèves de nos séminaires et à leurs dignes professeurs, quel prix nous mettons à ce que, parmi eux, se présentent chaque année des candidats aux examens du baccalauréat ès lettres, et aux examens du baccalauréat ès sciences.

Nous voulons aussi que les plus forts d'entre eux se préparent à subir les épreuves de la licence ès lettres et même de la licence ès sciences, et ne craignent pas enfin d'aspirer au doctorat.

Nous avons eu, il y a quelques années, la satisfaction de voir un grand nombre de nos anciens élèves du petit séminaire de Paris se présenter aux examens de la faculté, et y obtenir avec grande distinction les grades de licencié et même de docteur.

Nous espérons que les élèves de nos petits séminaires d'Orléans nous donneront la même consolation, nous ferons le même honneur.

III. — De la science sacrée : — Des études du grand séminaire.

Après les études classiques qui se font dans les petits séminaires, viennent les études ecclésiastiques proprement dites, qui ont pour objet l'acquisition, la conservation et le développement de la science sacrée.

Cette science embrasse, — avec la philosophie, qui en est l'introduction, et avec les langues sacrées, le latin, le grec, l'hébreu, qui lui servent d'instruments : —

L'Écriture sainte; la théologie dogmatique et morale; le droit canonique; la liturgie; l'histoire ecclésiastique; l'éloquence sacrée; la pastorale.

Vous savez, Messieurs, qu'on distingue deux degrés dans la science sacrée :

Il y a la science commune, ou *compétente*, indispensable pour exercer dignement et avec fruit les fonctions ordinaires du saint ministère,

Et il y a aussi cette science moins commune, et qu'on appelle *éminente*, nécessaire

pour rendre à l'Église des services d'un ordre plus élevé, et pour honorer le saint ministère par cet éclat des grandes lumières et du grand savoir, que l'Église eut toujours en si haute estime, non par un motif de gloire mondaine, mais à cause des bienfaits qui en résultent pour les peuples, dont l'Église est l'institutrice dans l'ordre de la foi, des mœurs et du salut éternel.

La science *compétente* étant d'une obligation rigoureuse pour tous les ministres de la religion, c'est, nous vous l'avons dit, un devoir de notre charge de veiller à ce que tous les élèves du sanctuaire l'acquiescent par de bonnes et fortes études, et, de plus, à ce que tous les prêtres la conservent, en revoyant souvent, parmi les travaux et les expériences du ministère, tout ce qu'ils ont appris durant le cours de leur éducation cléricale.

Et on comprend aussi, par la même raison, que la science *éminente*, sur un ou plusieurs points, ne dispense jamais un prêtre de la science *compétente*, essentielle à l'accomplissement de ses devoirs.

Les séminaristes doivent solidement étudier toutes les matières de l'enseignement au grand séminaire; ils doivent aussi les repasser très-souvent, pour ne rien perdre de ce qu'ils ont une fois acquis.

Et, devenus prêtres, ils doivent continuer toute leur vie à repasser assidûment les mêmes matières, afin de ne jamais rien oublier de ce qu'il leur importe de savoir toujours.

Tout ceci est fondé sur ces deux grands et évidents principes : 1^o qu'il faut, dans le choix des études, préférer ce qui est nécessaire à ce qui est agréable et éminent, et même à ce qui est utile, mais non nécessaire; 2^o qu'on ne sait véritablement que ce qu'on retient, et qu'on ne retient qu'à la condition de repasser sans cesse. *Tu vero permans in his quæ didicisti*, disait l'Apôtre à Timothée. (II Tim. III, 14.) Sans le *permans*, le *didicisti* n'est rien.

C'est l'oubli de ces principes essentiels qui, en toutes sortes d'enseignements, laisse souvent tant d'imperfection dans les études, et une si grande confusion dans les esprits; la confusion de la demi-science, pire que l'ignorance, parce qu'elle y ajoute la présomption.

Un ancien professeur de théologie déplorait un jour devant nous la facilité avec laquelle les séminaristes oublient souvent les traités déjà vus, tandis qu'ils étudient les traités suivants : C'est, ajoutait-il, qu'ils ne repassent pas assez. Ce professeur aurait désiré qu'on organisât, dans les cours de théologie, un système régulier et permanent de *repasse*, de manière que chaque traité eût été revu plusieurs fois, à la fin du cours. Par ce moyen, disait ce professeur, les élèves auraient présents tous les principes et le cadre entier de la science; ils sauraient *bien*, ils sauraient *tout*, ils sauraient *pour toujours*. Sans cela ils auront tout su, ils auront même peut-être bien su ;

mais, en définitive, ils ne sauront rien, parce qu'ils auront tout oublié.

Il ne faut pas s'y tromper : la mémoire, le souvenir intelligent et fidèle, n'est pas chose méprisable.

L'oubli est une des plus grandes faiblesses de l'humanité.

Un homme studieux et qui n'oublierait rien, serait le premier des hommes.

Un homme qui oublierait tout, tomberait dans l'imbecillité, quelque studieux qu'on le supposât d'ailleurs.

En théologie, comme en toute science, comme en toute chose, on n'a de valeur réelle que par ce qu'on sait et par ce qu'on retient.

C'est d'après ces principes, grâce à la sagesse et à l'expérience des vénérables et savants directeurs et professeurs de notre grand séminaire, que sont réglées chez nous les études des jeunes séminaristes : c'est d'après ces mêmes principes que nous voulons régler aussi les études des jeunes prêtres et de tout le clergé, dans notre diocèse.

Le cadre nécessaire et obligatoire pour tous, de ces études, doit embrasser toutes les matières qui appartiennent à la science compétente ; et il faut établir une telle révision et *repasser* de ces mêmes matières, qu'on ne puisse jamais les oublier ou les perdre de vue, pendant tout le cours de la carrière sacerdotale.

Ce double but, on l'atteint facilement, pour les séminaristes, en renfermant l'enseignement qu'on leur donne, dans le cercle unique, mais complet, des bonnes et solides études élémentaires, et en faisant en même temps de ces études l'objet des nombreux examens du séminaire ; — et il sera facile de l'atteindre également pour les prêtres, si l'on fait de ces mêmes études l'objet des examens annuels des jeunes prêtres, pendant un certain nombre d'années, et aussi l'objet des conférences ecclésiastiques, toujours obligatoires pour tout le clergé.

Nous aurons mis ainsi dans les études ecclésiastiques de notre diocèse, l'unité et le principe conservateur de la science : — l'unité : car ces études auront toujours le même objet, la science compétente ; et les mêmes programmes, avec des développements plus ou moins grands, serviront à la fois, aux études du grand séminaire, aux examens des jeunes prêtres et aux conférences ecclésiastiques : — et le principe conservateur de la science : car on repassera constamment toutes les matières qui constituent la science compétente.

Mais nous avons grandement à cœur aussi de ranimer, parmi nos prêtres, le zèle de la science éminente. Cette science était devenue plus rare en France depuis nos révolutions, par le malheur des temps ; mais nous pouvons, et nous devons maintenant nous efforcer de la relever à son ancien et glorieux niveau. C'est dans ce but que nous avons établi des études, des examens et des

épreuves d'un ordre supérieur, pour les sujets auxquels des talents distingués permettent d'aspirer à une plus haute science.

Et afin d'exciter une louable émulation pour toutes ces études, dont la conscience d'ailleurs et l'amour de l'Eglise font un devoir,

Nous avons établi des grades théologiques, des prix, des récompenses, des diplômes et d'autres distinctions honorifiques dans le genre de celles que l'Eglise, en tous les temps, a si fort estimées.

Car c'est à l'Eglise, on le sait, que le monde doit la première pensée de ces épreuves et de ces nobles récompenses de la science : c'est l'Eglise qui, la première, institua en Europe ces grands examens publics, ces libres et généreux concours, ces grades, ces thèses solennelles, et tous ces moyens si puissants de l'émulation scientifique et du progrès littéraire.

Fidèles à cette pensée et à cette pratique de l'Eglise,

Nous conférerons les grades de *bachelier* et de *licencié* en théologie à ceux qui en auront été trouvés dignes ;

Après la *licence*, nous donnerons aux sujets les plus distingués de notre diocèse les moyens d'aller passer à Rome les examens pour le *doctorat* ;

Nous accorderons des diplômes d'honneur, pour les épreuves de la science éminente dignement soutenues ;

Nous fonderons des prix en livres, d'une valeur importante, pour aider nos prêtres studieux et capables à former leurs bibliothèques ;

Nous serons même heureux de nommer chanoines honoraires de notre cathédrale ceux qui auront obtenu le grade de docteur, le diplôme d'honneur, ou même quelques-uns de ceux qui se seraient le plus distingués parmi les licenciés ;

Enfin nous élèverons aux charges ecclésiastiques les plus importantes, les sujets que leur science, jointe à leur vertu et à leur zèle, aura ainsi désignés à notre estime et à notre confiance, en même temps qu'à l'estime et à la confiance de tout le clergé.

Nous devons le redire ici : la plus importante considération qui nous a dirigé dans l'établissement des règlements qui vont suivre, c'est la profonde conviction où nous sommes, que l'étude n'est pas moins nécessaire aux ecclésiastiques pour la conservation de la piété, que pour la conservation de la science. Non-seulement l'étude écarte les dangers de l'oisiveté ; mais elle élève l'esprit, elle affermit la volonté, elle entretient la vigueur, l'énergie de l'âme, et, quand elle a pour objet la science sacrée, elle rapproche l'homme de Dieu et l'unit à lui.

Nous devons d'abord parler ici des études de notre grand séminaire :

1° Aucun élève venant de nos petits séminaires ne sera admis au grand séminaire, s'il n'est en état de traduire facilement, à

livre ouvert et sans dictionnaire, pour le latin, les *Offices* de Cicéron, et pour le grec, les *Actes des apôtres*; et s'il vient d'une autre maison, les auteurs au moins de philosophie et de théologie adoptés pour l'enseignement.

2° Conformément au vœu exprimé par le concile provincial de Paris, les cours de théologie dogmatique et morale de notre grand séminaire, après la philosophie, sont de quatre années.

Pendant ces mêmes années, il y a aussi des cours d'Écriture sainte, d'histoire ecclésiastique, de droit canonique, de liturgie, d'éloquence sacrée, de chant, et le cours de pastorale où sont expliqués le rituel et les statuts diocésains.

3° Fidèles aux règles et aux usages de la sainte et savante compagnie de Saint-Sulpice, dont ils ont le bonheur d'être les élèves, tous les ordinands prépareront avec soin toutes les matières de leurs classes, dans les auteurs suivis au séminaire : ils étudieront ces auteurs à fond, les pénétreront par la réflexion, y remarqueront les principes qui sont comme les clefs de la science, approfondiront les preuves, apprendront par cœur les propositions, les définitions, les textes de l'Écriture sainte, des Pères et des conciles, seront attentifs à la liaison et à l'enchaînement des choses, et, en se rendant bien compte à eux-mêmes de ce qu'ils auront appris pendant l'étude, se mettront en état d'en rendre compte en classe convenablement, si M. le professeur les interroge.

4° Ils ne négligeront aucune des parties de l'enseignement, et apporteront la plus sérieuse application aux cours de philosophie et de sciences, de théologie dogmatique et morale, d'Écriture sainte, de droit canon, de liturgie, d'histoire ecclésiastique, de pastorale et d'éloquence sacrée, de chant et de cérémonies : tous ces cours étant pour eux obligatoires.

5° En ce qui concerne l'Écriture sainte, ils ne se contentent pas des leçons d'Herméneutique et de critique sacrée, données par M. le professeur; mais ils emploient de plus tous les jours, selon l'ancien et excellent usage du séminaire, un certain temps à lire, avec attention et piété, quelque partie du texte sacré dans la Vulgate, et principalement les livres qui feront actuellement l'objet du cours, en s'aidant, s'il en est besoin, pour les passages difficiles, d'une traduction et de quelques notes, sans longs commentaires.

6° Les diverses leçons ayant dû être suffisamment apprises, pendant l'étude, et la classe ne pouvant avoir d'utilité, si les ordinands étudiaient leur auteur, au lieu d'écouter les explications de M. le professeur, nous leur rappelons ce que nous leur avons dit souvent de vive voix, que, s'il ne leur est pas défendu d'apporter en classe l'auteur du cours, ce ne doit être qu'à la condition de le tenir fermé habituellement, et de l'ouvrir seulement quand M. le pro-

fesseur lui-même le demande, soit pour vérifier et expliquer quelque passage, soit pour indiquer la matière de la classe suivante.

Nous permettons néanmoins aux ordinands d'avoir sous les yeux une courte note analytique, qu'ils auront eux-mêmes rédigée pendant l'étude, pour se guider, et aider leur mémoire dans le compte-rendu oral de leur auteur, qui leur serait demandé par M. le professeur.

7° Conformément à la pratique des écoles de théologie catholique, au concile provincial de Paris, et à la règle du séminaire, que nous ne faisons guère que rappeler dans le présent règlement, la langue latine est seule employée, pour l'enseignement de la philosophie, de la théologie et du droit canon. Les élèves, interrogés en latin, doivent répondre dans la même langue; les argumentations se font pareillement en latin, et l'on ne peut s'exprimer en français, même par quelques mots, que si M. le professeur lui-même, pour quelque grave raison, y autorise.

Le répondant doit faire en sorte de parler avec netteté, fermeté, animation, et sans tâtonnement : ce qui ne lui sera pas difficile, s'il a bien préparé sa leçon;

8° Tous auront un cahier de notes, sur lequel ils consigneront, classe par classe, et d'une manière abrégée, les observations, explications, corrections et additions que M. le professeur pourra faire sur la leçon. Ces notes serviront, avec l'auteur, à la rédaction des *compendium*.

9° Tous sont tenus de rédiger et tenir au courant un *compendium* ou abrégé de leurs cours de philosophie, de théologie, d'Écriture sainte, de droit canon et de pastorale; et nous les exhortons à faire aussi de même pour les autres cours. Ces *compendium* sont écrits pendant les études, jamais en classe; et on doit s'aider pour les composer, de l'auteur suivi dans le cours, des notes de classe, et des livres que MM. les professeurs auraient conseillé de consulter.

10° Les *compendium* de philosophie, de théologie et de droit canon, ne peuvent être faits qu'en latin.

Tous doivent être écrits très-proprement, avec de grandes marges, et sur papier de même dimension, afin de pouvoir être plus facilement reliés, conservés et consultés plus tard.

Le dernier samedi de chaque mois, après les classes respectives, les *compendium* obligatoires sont déposés sur les bureaux de MM. les professeurs, pour être soumis à l'examen de M. le supérieur, ou de l'évêque, s'il juge à propos de les demander.

11° Les *compendium* non obligatoires ne seront soumis, par ceux qui les auraient faits, à M. le supérieur ou à l'évêque, que tous les trois mois.

12° Du reste, chaque ordinand sera tenu de remettre à MM. les professeurs, ou à l'évêque, son *compendium* pour être vu et examiné, chaque fois que la demande lui en sera faite.

13° Dans chaque examen semestriel ou d'ordination, chacun des ordinauds devra présenter à MM. les examinateurs ses divers *compendium* en règle, et spécialement ceux des matières sur lesquelles devra porter l'examen.

Le défaut de *compendium* pourrait être une cause suffisante de différer l'ordination à un sujet.

14° Une fois chaque semaine pour la philosophie, une fois *chaque mois* pour les cours de théologie, les ordinauds font une dissertation latine ou française sur le sujet qui leur aura été indiqué par M. le professeur. Il est rendu compte publiquement du mérite de ces dissertations.

15° Il n'est permis à aucun élève de se livrer, pendant la durée des cours, à d'autres études que celles qui font la matière de l'enseignement du séminaire, ou qui auraient pour but d'entretenir, par une courte *repassé* et en n'y employant que le temps permis par M. le supérieur, les connaissances précédemment acquises, principalement celle de la langue grecque, à laquelle nous les exhortons de donner chaque jour un quart d'heure. — Dans la sphère même des études ecclésiastiques, ils ne liront, en dehors de leurs auteurs élémentaires, d'autres livres que ceux qui leur auraient été conseillés ou permis par MM. les professeurs.

16° Un des principaux moyens pour exciter les jeunes gens à l'émulation et au travail, ce sont les examens :

Outre les *dominicales*, — qui sont comme une sorte d'examen hebdomadaire, — il y a dans notre grand séminaire, trois sortes d'examens : les examens semestriels, les examens d'ordination et les examens de rentrée.

17° Les examens *semestriels* se font vers le milieu et la fin de l'année scolaire : tous les ordinauds ayant suivi les cours y sont soumis.

18° L'examen semestriel a lieu sur toutes les matières qui ont fait l'objet de l'enseignement pendant le semestre : il se compose d'épreuves écrites et d'épreuves orales.

19° L'épreuve écrite se fait dans la semaine qui précède l'examen oral, et consiste dans la solution de quelques questions formulées par M. le professeur sur les matières vues pendant le semestre. Au jour marqué, les élèves se rendent dans la salle des cours, sans livres ni cahiers. Le professeur dicte les questions ; et tous, sans sortir de la salle, écrivent leurs réponses. Ils ont, pour faire cette composition, deux heures et demie. Les copies, remises à M. le professeur sont dépouillées, examinées et jugées par MM. les professeurs et directeurs.

20° L'examen oral a lieu en séance publique, dans la grande salle des examens, sous la présidence de l'évêque, ou, en son absence, de M. le supérieur du grand séminaire, et en présence de MM. les vicaires généraux, de MM. les membres de la commission des études, et de tous MM. les di-

recteurs et professeurs du grand séminaire. L'évêque peut y inviter également, comme assistants ou examinateurs, d'autres prêtres de la ville et du diocèse, ou même des étrangers : des places d'honneur leur sont réservées.

21° L'examen a lieu sur des questions formulées par le professeur, et tirées au sort. Les numéros de ces questions sont déposés dans autant d'urnes différentes qu'il y a de cours divers sur lesquels doit se faire l'examen. Chaque élève tire un ou plusieurs numéros, dans les urnes respectives correspondant aux cours sur lesquels M. le président juge à propos de faire porter les interrogations, et l'élève continue à répondre jusqu'à ce que M. le président juge l'examen assez prolongé.

22° C'est M. le professeur de chaque cours qui remplit les fonctions d'interrogateur, pose les questions, reprend l'élève et lui fait les objections, les sous-questions et les observations nécessaires ;

Les autres examinateurs, à l'exception du président, n'assistent que comme auditeurs et juges de l'examen, et n'interrogent pas.

23° Chaque examinateur exprime son jugement sur l'examen, au moyen d'un chiffre qui varie entre 1 et 5.

La signification des chiffres est fixée ainsi qu'il suit : 5. — *Très-bien*. 4. — *Bien*. 3. — *Assez bien*. 2. — *Insuffisant*. 1. — *Mal*.

L'astérisque * mis à côté du chiffre en diminue la valeur. Les signes Δ et O expriment l'examen hors ligne, en bien ou en mal.

24° Les listes contenant les notes d'examen sont remises, par chacun de MM. les examinateurs à M. le supérieur du grand séminaire, à la fin de l'examen.

Les chiffres donnés au répondant étant additionnés, et divisés par le nombre des examinateurs, le quotient est joint au chiffre de l'examen écrit, et la somme totale, divisée par deux, donne le résultat de l'examen. Du reste à la note d'examen, on peut joindre, pour la mieux appliquer, des observations sur les qualités et les aptitudes du candidat, comme le demande avec tant de sagesse saint Charles, dans ses réglemens sur ce sujet : *In omnibus porro et singulis examinis interrogacionibus, spectetur, non solum uniuscujusque eorum qui examinantur scientia : sed etiam usus, iudicium, ingenii vis, ac solertia.* (C. Mediol., v, de examinandi ratione.)

25° Tout examen, dont le résultat serait inférieur au chiffre 3, est jugé insuffisant.

26° Dans le cas où l'examen est insuffisant, l'examiné, s'il est en philosophie, ne peut être admis en théologie, à moins qu'il ne s'abaisse après les vacances au nouvel examen satisfaisant.

Si l'examiné est théologien, et que la moyenne de ses examens pendant l'année précédente soit au-dessous du chiffre 4, il ne sera pas admissible aux épreuves pour le baccalauréat ou pour la licence en théologie.

L'inadmissibilité au baccalauréat ou à la licence pourrait, toutefois, être levée, si le sujet exclus obtenait, dans les examens auxquels les jeunes prêtres sont soumis, une note supérieure au chiffre 3.

Dans tous les cas, on a grand égard pour l'appel aux ordres, et pour la concession ou l'augmentation des bourses, aux notes obtenues dans les examens.

27° Les notes des examens semestriels seront, si l'évêque ou M. le supérieur le jugent à propos, lues et proclamées en séance publique, devant toute la communauté rassemblée, présidée par l'évêque, et en présence de tous MM. les examinateurs, grands vicaires, directeurs et professeurs.

28° Les examens d'ordination ont lieu dans la semaine qui précède la retraite, en présence et sous la présidence de l'évêque, ou, en son absence, du premier grand vicaire, assisté de M. le supérieur du grand séminaire, de MM. les vicaires généraux, de MM. les membres de la commission des études, et de MM. les professeurs et directeurs du grand séminaire.

La communauté n'assiste pas aux examens d'ordination.

29° Aucun ordinand ne sera admis à passer son examen devant un seul examinateur : la présence de trois examinateurs, au moins, est toujours requise ;

30° Les ordinands doivent présenter : pour la tonsure, ce qu'on a vu des traités courants ; pour les ordres mineurs, deux traités de dogme ou de morale ; pour le sous-diaconat, trois traités ; pour le diaconat, cinq traités ; pour la prêtrise, sept traités, parmi lesquels se trouveront toujours l'Eucharistie, la pénitence, le mariage et les questions qui font l'objet du cours de pastorale.

Chacun doit pouvoir répondre de plus sur ce qui concerne la nature, la matière, la forme, les fonctions et les devoirs de l'ordre qu'il est appelé à recevoir.

31° Aucun ordinand, à l'exception des prêtres pour ce qui regarde les trois traités toujours exigés, ne représentera les mêmes traités déjà présentés par lui dans les examens précédents, et dont il sera pour cela tenu note sur le registre des examens.

32° L'examen peut être prolongé, autant que cela est jugé nécessaire pour s'assurer de la capacité ou de l'incapacité du sujet.

33° Les examinateurs interrogent tous, chacun à leur tour, en suivant l'ordre des dignités ou des rangs. Ils se prononcent sur l'admission des ordinands à la majorité des voix, en ayant égard tant au résultat de l'examen, qu'au rang de capacité assigné à l'ordinand par l'ensemble de ses notes précédentes.

34° L'examen pour la prêtrise étant tout à la fois un examen d'ordination et d'approbation, nul ne sera admis à recevoir le sacerdoce, s'il n'est jugé savoir tout ce qui est requis, pour exercer le saint ministère convenablement selon les règles.

35° Dans le cas très-rare où, pour quelque

grave raison approuvée par l'évêque, un ordinand serait admis au sacerdoce, sans posséder encore toute la science estimée nécessaire pour le saint ministère, on ne lui donnerait par la suite des pouvoirs pour la confession, qu'après l'avoir soumis à un examen spécial d'approbation.

36° S'il y avait des traités qu'un sujet n'eût étudiés qu'en particulier, ces traités entreraient dans la matière obligée de son examen d'ordination pour le sacerdoce, ou d'approbation pour la confession, et il devrait en présenter des résumés écrits.

37° Outre les examens d'ordination et semestriels, il y a dans notre grand séminaire, au commencement de chaque année scolaire, un examen dit *examen de rentrée*, et qui porte sur toutes les matières que les jeunes gens auront pu étudier et repasser pendant les vacances.

38° En conséquence, chaque élève travaille, pendant les vacances, à des devoirs imposés par MM. les professeurs, et qui consistent :

1° Dans la préparation d'une certaine quantité de matières indiquées dans les auteurs de philosophie, de théologie ou de droit canon ;

2° Dans deux dissertations écrites, l'une en latin, l'autre en français, pour les élèves de philosophie ;

3° Et pour les élèves en théologie, dans la composition d'une instruction, sermon ou prône, sur quelque sujet tiré des traités déjà vus par eux. (*Eccli.*, XXV, 5.)

Les dissertations et sermons devront être remis à M. le supérieur, le jour de la rentrée, et ne pourront être reçus plus tard.

39° L'omission non justifiée du devoir des vacances pourra motiver un retard d'ordination.

40° Les devoirs écrits des vacances sont examinés et jugés par une commission de MM. les professeurs et directeurs.

41° Le lendemain de la rentrée, les élèves répondent pendant huit ou dix minutes, à un examen oral, sur les matières indiquées dans leurs auteurs, et qu'ils ont dû préparer pendant les vacances.

Les élèves de philosophie sont interrogés sur la logique et la théodicée.

Les traités vus dans le premier semestre de l'année précédente, et qui ont été la matière du premier examen, sont partie obligée de l'examen de rentrée pour les élèves de théologie.

42° Ceux qui seraient nouvellement admis dans la maison, font une composition latine et subissent un examen oral sur la philosophie, s'ils doivent entrer en première année de théologie, ou sur les traités vus par eux dans la précédente année, s'ils ont déjà fait une partie de leur théologie dans un autre séminaire.

43° Un certain nombre de dissertations désignées par M. le supérieur, ou tirées au sort, sont lues en public les dimanches qui suivent immédiatement la rentrée, devant

toute la communauté, en attendant les exercices appelés *Dominicales*.

Après la retraite, un jour est assigné à chacun par M. le supérieur, pour débiter son sermon au réfectoire. — La critique des sermons et des dissertations est faite par M. le supérieur, à la lecture spirituelle.

44° Il sera tenu à l'évêché un registre sur lequel seront consignés, en regard du nom de chaque élève :

1° Les notes de tous les examens oraux ou écrits qu'il aura subis, année par année ;

2° Le chiffre représentant la moyenne de ses notes de classe, pour chaque trimestre, année par année, cela fera voir les progrès et le degré de capacité et d'application de chacun d'eux ;

3° Sur le vu des notes de classe, d'examen et des *compendium*, l'évêque pourra donner, chaque année, des témoignages particuliers de satisfaction aux élèves qui s'en seront rendus dignes par leur application et le succès de leurs études.

IV. — Des études et des examens des jeunes prêtres.

La science acquise pendant le noviciat ecclésiastique, et sans laquelle on ne peut exercer le saint ministère en sûreté de conscience, serait, comme nous l'avons dit, bientôt oubliée, ou demeurerait trop imparfaite, si, après le séminaire, l'on ne continuait à l'entretenir et à la développer par un travail assidu.

Il importe d'ailleurs singulièrement à de jeunes prêtres, de conserver le goût et l'habitude des bonnes études ecclésiastiques ; de se prémunir par là contre une paresse d'esprit, qui énerverait leurs facultés et paralyserait leurs talents, ou contre les entraînements d'une curiosité frivole, qui les porterait vers des études étrangères à leur saint état. Il leur importe enfin d'employer les loisirs que leur laisse un ministère moins occupé, dans les commencements, pour fortifier et orner leur esprit des connaissances solides, dont ils auront besoin pendant toute leur carrière sacerdotale, et qu'il leur serait peut-être difficile d'acquérir plus tard. *Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies* (162) ?

Dans la sphère même de la science ecclésiastique, le plus essentiel et le plus pressé pour les prêtres nouvellement ordonnés, ce n'est pas tant de se livrer encore à de hautes études, dont les développements ne pour-

raient embrasser qu'un nombre restreint de questions : c'est surtout de revoir, comme nous l'avons dit plus haut, le cadre entier des études élémentaires et de se perfectionner dans la science *compétente* ; de s'accoutumer à faire passer dans leurs instructions, dans leurs prêches, dans leurs catéchismes, les enseignements de la théologie dogmatique ; d'appliquer à la direction des âmes les principes de la théologie morale ; de refaire en un mot, les études théoriques de leur séminaire, au milieu des lumières de l'expérience et des enseignements de la vie réelle. C'est par là, et ce n'est que par là, qu'ils pourront devenir des prêtres vraiment utiles, des prédicateurs exacts en même temps que zélés, des directeurs éclairés et prudents ; et c'est aussi par là que les sujets distingués poseront solidement la base des études plus élevées et plus étendues, qu'ils pourront faire ensuite, si leur ministère leur en laisse le loisir.

■ Donec revoir, repasser parfaitement les éléments de la science ecclésiastique, pour les bien appliquer : voilà selon notre profonde conviction, quel doit être l'objet capital des études des jeunes prêtres ;

Ce qui n'empêchera pas cependant ceux, qui auraient plus de facilité et plus de loisirs, de se livrer, en même temps, à l'étude plus approfondie de quelques grandes et belles questions ou de quelque partie spéciale de la science sacrée, pour laquelle ils se sentiraient plus d'attrait ; mais cela ne devra jamais se faire au préjudice de cette révision solide et complète, des études premières que nous regardons comme l'obligation commune et essentielle des premières années du sacerdoce.

Nous leur recommandons aussi singulièrement et à tous l'étude journalière, pendant toute leur vie, du texte des saintes Écritures : *Divinas Scripturas sapius lege*, disait saint Jérôme à Héliodore, *imo nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur*. C'était la grande et presque l'unique étude des anciens Pères ; c'est là que ces hommes mémorables ont pris cette force et abondante sève de foi et de doctrine, et ce grand esprit chrétien, qui caractérisent leurs écrits ; et c'est là aussi que tous les grands théologiens et tous les plus solides prédicateurs ont puisé et puisent sans cesse. Nous le pouvons dire entre nous, Messieurs, quelle pitié de voir, de nos jours, le style des journaux se retrouver dans les discours de tant de jeunes prêtres ! C'est la teinte des saintes Écritures, des Pères et de la théo-

(162) Nous voudrions aussi que nos chers séminaristes profitassent du temps des vacances, pour revoir la grammaire française, l'arithmétique, la géographie, les abrégés d'histoire, etc., et même pour acquérir ces petites connaissances qu'on appelle *utiles*, avec lesquelles on n'est pas savant, mais sans lesquelles on passe, dans l'esprit de bien des gens, pour un ignorant.

Le maître d'école, par exemple, n'aura qu'une médiocre idée de M. le vicaire, quelque savant théo-

logien que celui-ci puisse être d'ailleurs, s'il ne sait pas le système métrique... Que serait-ce s'il faisait des fantes d'orthographe ? Le maître d'école dira partout : notre vicaire n'est pas bien fort ; mes écoliers lui en montreraient.

Il faut qu'un jeune ecclésiastique en sache, sur toutes ces choses, non-seulement plus que les plus forts élèves de l'école, qu'il doit inspecter un jour comme curé, mais plus que le maître d'école lui-même.

logie qu'il y faudrait et qui n'y est pas ! Cela vient de ce que quelques-uns lisent plus les feuilles publiques et les panvretés littéraires de notre temps, que l'Écriture sainte, que les Pères et que la théologie. Nous avons connu un ecclésiastique, — ce n'était pas dans ce diocèse, — qui lisait régulièrement quatre journaux par jour ! Quelle fraîcheur d'esprit, quelle attention, quel goût pouvait-il lui rester pour les études ecclésiastiques ? Dans un prêtre, saint Jérôme et saint Bernard eussent appelé cela un crime, parce qu'avec cela on laisse périr d'inanition les âmes qu'on devait nourrir et pour lesquels Jésus-Christ est mort. On prêche et on n'instruit pas ; on confesse et on ne convertit pas ; on croit travailler et on ne fait rien. Selon les fortes et tristes expressions des saints livres, on n'est bientôt plus qu'un *sel affadi, une lumière qui s'éteint, ou tout au plus un airain sonnante et une cymbale retentissante.* (I Cor., XIII, 1.)

En conséquence de ces principes, rappelant et confirmant l'ordonnance de notre vénérable prédécesseur, Mgr Fayet.

Voici les réglemens que nous avons cru devoir établir :

1° Tous les jeunes prêtres de notre diocèse sont tenus, pendant six années consécutives, à partir de leur promotion au sacerdoce, de subir annuellement un examen sur les diverses branches de la science ecclésiastique.

2° Cet examen portera sur la *sainte Écriture, la théologie dogmatique et morale, le droit canonique, l'histoire ecclésiastique, l'administration temporelle des paroisses, la pastorale, le rituel et les statuts diocésains.*

3° Le programme ou questionnaire de cet examen aura six divisions, correspondantes aux six années d'examen, et il sera rédigé de manière que les jeunes prêtres en préparant leurs examens, puissent repasser successivement, et à peu près en entier, tout ce qui avait fait l'objet de leurs études au grand séminaire.

La première division du programme fera la matière des examens pour l'année 1856, la seconde de ceux pour l'année 1857 et ainsi de suite jusqu'à épuisement, après quoi la série recommencera ;

Pour mettre plus d'unité dans les examens, tous les jeunes prêtres, quelle que soit l'année de leur ordination, auront à répondre sur la partie du programme correspondante à l'année courante.

4° L'examen annuel des jeunes prêtres aura lieu dans la *deuxième quinzaine de novembre*, aux jours et aux heures indiqués chaque année dans l'*Ordo*.

5° Pour éviter les trop grands déplace-

ments, il sera formé quatre bureaux d'examen, un dans chaque chef-lieu d'archidiaconé.

Ces bureaux seront présidés par les archidiacres respectifs, ou en leur absence, par un des membres de la commission des examens désigné *ad hoc* par l'évêque.

Le bureau d'Orléans sera composé de M. l'archidiacre d'Orléans et de MM. les membres de la commission des études ; et ceux de Montargis, Pithiviers et Gien, de MM. les archidiacres respectifs, d'un membre de la commission des examens désigné par l'évêque, de MM. les doyen et sous-doyen du chef-lieu d'archidiaconé, et d'un autre de MM. les doyens, appelé par M. l'archidiacre.

6° L'examen durera trois quarts d'heure. Les questions seront tirées au sort par le répondant, qui devra dissertar avec suite sur les sujets proposés, entrant de lui-même dans le détail de l'exposition et des preuves, sans attendre d'être pressé par des sous-questions.

Les réponses seront jugées par les examinateurs, et les notes méritées par chaque répondant, recueillies, consignées et conservées, comme il a été dit pour les examens du grand séminaire.

7° Tout examen dont la note serait inférieure au chiffre 3, sera réputé nul, et soumettra le répondant à une année de plus d'examen, s'il y a eu un examen nul ; à deux années, s'il y en a eu deux, et ainsi de suite ; sans préjudice de la peine, s'il y avait lieu, du retrait des pouvoirs qui pourrait être prononcé par l'évêque.

8° Outre les examens oraux dont il vient d'être parlé, tous les jeunes prêtres seront tenus de présenter chaque année, une instruction, conférence, prône ou sermon, sur un sujet choisi par eux, dans les *traités*, sur lesquels porte l'examen de l'année (163). Si c'est un sujet dogmatique, il y faudra des conclusions morales ; si c'est un sujet de morale, il y faudra la base dogmatique.

Ces compositions seront envoyées par le président du bureau à l'évêque, qui les fera examiner, juger, et noter sur un registre spécial ;

9° Les jeunes prêtres de chaque archidiaconé, qui auront obtenu les meilleures notes, pour leur examen ou leur composition écrite, recevront une mention honorable dans l'*Ordo*.

V. — Des conférences ecclésiastiques.

L'institution des conférences a pour but d'entretenir parmi MM. les ecclésiastiques l'amour de l'étude, de rappeler leur attention sur les questions les plus importantes et les plus pratiques de la science sacrée ;

(163) C'est une excellente méthode d'étudier d'abord dans la théologie les sujets de sermon qu'on veut traiter ; et on le peut toujours, puisque tout sujet de sermon est nécessairement dogmatique, ou moral, ou l'un et l'autre à la fois. Cela facilite, éclaire et fortifie singulièrement le travail. Le pré-

dicateur en devient plus instruit, et la prédication plus solide et plus exacte. On acquiert de plus par là cet art difficile, et nécessaire cependant, de traduire en langage populaire, plus ou moins noble, mais intelligible pour tous, les plus hauts enseignements de la religion.

de resserrer entre eux les liens de la charité fraternelle, et de leur ménager fréquemment, par de savantes et pieuses réunions, le précieux avantage de se voir, de s'entendre ensemble, pour se communiquer leurs lumières et leurs expériences, et pour se concerter sur les choses de leur saint ministère, sur tous les moyens les plus propres à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans leurs paroisses. *Vera enim illa necessitudo est, et Christi glutino copulata, quam non utilitas rei familiaris, non presentia tantum corporum, non subdola et palpans adulatio, sed Dei timor et divinarum scripturarum studia conciliant.* (S. HIERON.)

En conséquence :

1° Il y aura chaque année sept conférences, une dans chacun des mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.

La réunion pour la distribution des saintes huiles, servira de première conférence : on y lira le règlement des conférences ; on y fera, au scrutin secret et à la pluralité des voix, l'élection du secrétaire ; on y désignera les rapporteurs, et on y fixera le jour pour la conférence suivante.

2° Les conférences auront lieu dans le chef-lieu de chaque doyenné : elles seront composées de tous MM. les desservants, aumôniers, chapelains, vicaires, et prêtres approuvés dans le doyenné, et présidées par M. le doyen, ou, en son absence, par M. le sous-doyen, et, à défaut de l'un et de l'autre, par le plus ancien des desservants.

Si M. l'archidiaire, ou l'un de MM. les vicaires généraux, se trouvait présent au lieu de la conférence, la présidence lui serait dévolue de droit.

3° Pour la ville épiscopale, le clergé sera partagé en trois conférences : la première, de Sainte-Croix, présidée par M. l'archiprêtre de la cathédrale ; la seconde, de Saint-Paul, présidée par M. le curé de cette église, et la troisième, de Saint-Paterne, présidée aussi par M. le curé de cette église.

4° La première de ces conférences sera composée des clergés de Sainte-Croix, de Saint-Aignan, de Saint-Pierre le Puellier et de Saint-Donatien ;

— La seconde, des clergés de Saint-Paul, de Notre-Dame de Recouvrance, de Saint-Laurent et de Saint-Marcéau ;

— La troisième, des clergés de Saint-Paterne, de Saint-Marc, de Saint-Vincent et de Notre-Dame des Aïdes.

5° Les prêtres qui, pour cause de maladie ou tout autre grave motif, n'auraient pu assister à une ou plusieurs conférences, devront exposer au président la raison majeure qui ne leur a pas permis de s'y rendre, et il en sera fait mention au procès-verbal, à moins qu'elle ne fût de nature à demeurer secrète.

6° Le président ouvre la séance ; il veille à l'exacte observation du règlement, à la marche et à la parfaite tenue de la conférence ; il pose les questions, accorde ou retire la parole, recueille les suffrages et donne

son avis : si la discussion s'égarait hors de la question, le président la ramènerait promptement à ses vrais termes.

Nul ne doit préparer mieux toutes les questions, et mieux posséder toutes les matières de la conférence, que M. le président.

7° Le secrétaire de la conférence dresse, avec un soin parfait sous tous rapports, les procès-verbaux des séances : une copie en est conservée au chef-lieu du doyenné ; et toutes les copies réunies, — de même papier et format, — forment le registre des conférences.

8° Pour mettre dans les questions à traiter l'ordre et l'ensemble désirables, il sera rédigé et publié par nous un programme général des conférences divisé en douze années, dont chacune se subdivisera en sept conférences.

9° Le programme comprendra pour chaque conférence, des questions d'Écriture sainte, de théologie dogmatique, de théologie morale et pastorale, et de discipline ecclésiastique.

10° Tous les membres devront préparer, *par écrit*, les réponses *sommaires* à chaque question, c'est-à-dire : les définitions exactes, le posé net des dogmes, les décisions précises de morale, etc., avec l'indication des preuves principales à l'appui.

11° Il y aura en outre deux ou trois membres, selon le nombre plus ou moins grand des conférenciers, chargés, *ad turnum*, de préparer des dissertations ou rapports écrits plus développés, sur une ou deux des plus importantes questions, lesquelles seront indiquées dans le programme par un astérisque.

12° Dans chaque séance, le président posera l'énoncé de chaque question, et deux membres, désignés par le sort, liront la réponse sommaire préparée par eux sur la question proposée. Ces réponses seront suivies de la lecture des dissertations ; après quoi, au fur et à mesure des réponses et dissertations, tous les membres donneront leur avis, et le sentiment qui aura prévalu sera consigné au procès-verbal, comme celui de la conférence.

13° Chaque rapporteur remettra son travail, proprement et lisiblement écrit avec marges, à M. le secrétaire qui nous en fera l'envoi, en même temps que d'une copie du procès-verbal, après la conférence suivante.

14° Le procès-verbal contiendra : 1° la date de la conférence ; 2° la désignation des membres présents ou absents, avec les motifs des absences ; 3° les noms de MM. les rapporteurs ; 4° l'analyse sommaire des dissertations et des réponses orales sur chaque question, avec l'avis unanime ou partagé de la conférence.

15° Le procès-verbal de la conférence sera lu, approuvé et signé par MM. les président et secrétaire, à l'ouverture de la conférence suivante, excepté le dernier, qui devra être

signé avant la séparation de la conférence.

16° Chaque séance des conférences durera environ deux heures, de onze heures à une heure; elle sera précédée du *Veni sancte Spiritus* et suivie de la lecture du rituel et de quelques pages de l'opuscule intitulé : *Tableau des principaux devoirs d'un prêtre, en forme de règlement et d'examen* : cette lecture durera en tout un quart d'heure, après quoi on terminera par le *Sub tuum*.

17° On lira au commencement du repas (164) un des chapitres de l'Écriture sainte indiqués pour les retraites du clergé; et, à la fin, un verset du livre de l'imitation; et, au sortir de table, tous feront ensemble une courte visite au très-saint sacrement.

Aucune personne étrangère au clergé ne sera admise au repas des conférences.

18° Nous exhortons instamment en Notre-Seigneur, les prêtres composant le clergé paroissial de chaque canton, à se regarder comme chargés tous en commun de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans leurs paroisses respectives, et aussi, par les communications de la charité fraternelle et du zèle, dans le canton tout entier; et, en conséquence, nous les conjurons de profiter de leurs réunions mensuelles dans les conférences, pour s'entendre sur les choses concernant leur saint ministère; pour se concerter sur les secours mutuels qu'ils peuvent et doivent se prêter, dans les retraites paroissiales, les premières communions, les confirmations, les circonstances extraordinaires, etc.; pour convenir des règles à suivre et des moyens à prendre, dans la grande œuvre de la direction des âmes et pour l'extirpation des vices et des abus; et enfin si, ce qu'à Dieu ne plaise, il survient entre eux quelque différend qui pût troubler ou altérer la charité, de profiter aussi de ces saintes et fraternelles réunions pour se rapprocher et s'accorder; *ut unanimis honorificentis Deum et Patrem Domini nostri Jesu Christi.* (Rom., XV, 6.)

Les jeunes prêtres respecteront filialement les anciens, qu'ils regarderont comme leurs pères et leurs maîtres : ils se feront un plaisir de les consulter, de recourir aux lumières de leur expérience et de leur science pastorales; et les anciens, de leur côté, aimeront les jeunes prêtres, comme leurs fils en Notre-Seigneur; il seront heureux de les aider de leur sagesse et de leurs bons conseils, et ils s'animeront eux-mêmes à l'étude et à la solide préparation des conférences par ce motif, se souvenant de ces belles paroles de nos livres saints : *Quam speciosum canitiei judicium, et presbyteris cognoscere consilium! quam speciosa veteranis sapientia et gloriosis intellectus et consilium! corona senum, multa peritia et gloria illorum timor Dei.* (Eccli., XXV, 6.)

(164) Tous les membres assistent au repas commun, et donnent pour en couvrir les frais, l'indemnité d'usage.

19° Les procès-verbaux et rapports des conférences seront examinés à Orléans par une commission spéciale, et M. le président de cette commission nous fera connaître, à la fin de chaque année, par un rapport général, le mérite des conférences respectives, les noms de MM. les ecclésiastiques qui s'y seront plus particulièrement distingués, et toutes les observations qu'il aura faites sur l'ensemble des travaux de l'année.

20° Ce rapport général pourra être publié par nous chaque année, et adressé à chaque membre du clergé.

VI. — Des grades canoniques et de la science éminente.

Pour exciter l'émulation des bonnes et fortes études dans notre grand séminaire et dans tout le clergé diocésain, nous avons demandé au saint-siège, pour huit années, et obtenu de la bienveillance du souverain pontife, la faculté de conférer les grades canoniques de bachelier et de licencié en théologie, aux ecclésiastiques qui en auraient été dignes, après les épreuves convenables.

En conséquence :

1° Nous exhortons vivement tous les ordinands, et aussi MM. les ecclésiastiques qui sont déjà dans le saint ministère, et auxquels leurs occupations le permettraient, de se préparer et de concourir pour l'obtention des grades de bachelier et de licencié en théologie; et nous faisons de nouveau connaître qu'à l'avenir, et sans préjudice des mérites acquis précédemment, nous aurons un égard particulier aux grades théologiques, en même temps qu'à la piété et au zèle, dans la distribution des emplois et offices ecclésiastiques.

2° Les élèves du grand séminaire seront admissibles aux épreuves pour le baccalauréat en théologie, après trois années d'études théologiques, et à celles pour la licence, après quatre années, pourvu que la moyenne de leurs notes de classe et d'examen ait atteint, pendant la dernière année, le chiffre 4.

3° Ceux dont les notes auraient été inférieures au chiffre 4, pendant la troisième année de théologie, pourront être admis aux épreuves pour le baccalauréat à la fin de la quatrième année, si leurs notes ont atteint la moyenne de 4.

4° Ceux qui n'auraient point obtenu les grades au grand séminaire, y seront admissibles, pendant leurs six années d'examen comme jeunes prêtres, lorsque la note moyenne de leurs examens, pendant deux années consécutives, se sera élevée au chiffre 4.

5° Les prêtres qui ne sont plus soumis aux examens, pourront être admis aux épreuves pour les grades, quand l'ensemble de quatre dissertations latines présentées

par eux, sur autant de questions de théologie dogmatique et morale prises dans le programme des conférences ecclésiastiques, sera jugé mériter le chiffre 4.

6° Les épreuves pour le baccalauréat et pour la licence auront lieu, chaque année, dans la première quinzaine de novembre.

7° Ces épreuves consisteront :

1° En un examen oral sur les traités de la religion et de l'Église, pour le baccalauréat ; et pour la licence, sur toute la théologie dogmatique et sur toutes les questions de morale indiquées au programme.

2° En une thèse de théologie dogmatique ou morale, choisie par l'aspirant aux grades sur un programme contenant soixante sujets de thèses.

La thèse écrite en latin, et imprimée, si cela entre dans les convenances du candidat, sera déposée, quinze jours d'avance, entre les mains de M. le président de la commission des études.

L'examen aura lieu dans la matinée, et durera une demi-heure.

La soutenance de la thèse aura lieu l'après-midi et durera une heure. La première demi-heure sera employée à l'exposition et aux preuves de la thèse, que l'aspirant développera de vive voix et sans notes ; et la seconde à l'argumentation sur les objections proposées par les examinateurs. Le lieu des séances sera la grande salle des examens du séminaire.

8° Le bureau d'examen pour les grades sera présidé par l'évêque, ou, en son absence, par le premier vicaire général ; il se composera de MM. les vicaires généraux, de MM. les membres de la commission des études, et de MM. les directeurs du grand séminaire. Les élèves du grand séminaire seront présents, et tous les prêtres du diocèse auront la faculté d'y assister.

9° Les votes se donneront, au scrutin secret, par boules blanches, rouges et noires.

Nul ne sera admis aux grades, s'il n'a obtenu autant de boules blanches ou rouges qu'il y aura d'examineurs. S'il se trouvait quelques boules noires, la valeur serait élevée à celle de boules rouges par le concours d'un nombre égal de boules blanches.

10° Les noms des gradués seront publiés chaque année dans l'*Ordo*, avec mention honorable des premiers du baccalauréat et de la licence, et de tous ceux qui n'auraient obtenu que des boules blanches.

Les premiers du baccalauréat et de la licence recevront chacun une médaille d'argent ou d'or.

11° Dans la liste du personnel du clergé, les noms des gradués seront toujours accompagnés de la désignation de leurs grades.

12° Nul ne pourra se représenter pour les grades, s'il a échoué à trois épreuves successives.

13° Les licenciés qui voudraient aller à

Rome pour y recevoir le grade de docteur, feront connaître leur désir à l'évêque, et nous serons heureux de faciliter l'exécution de ce dessein à ceux qui se seraient le plus distingués dans leurs épreuves pour la licence, et dans leur cours de théologie au grand séminaire.

14° Toutes choses égales sous le rapport des autres qualités, et sans préjudice des mérites précédemment acquis, les docteurs en théologie seront désormais préférés aux autres membres du clergé, pour les cures de villes et de cantons et pour les dignités ecclésiastiques, conformément à l'esprit du saint concile de Trente, sess. xxiv, *De reform.*, cap. 18.

15° Pendant les six années destinées aux examens de la science compétente, dont nous avons parlé plus haut, ou après ces six années, selon qu'il conviendra à chacun, les jeunes prêtres qui auraient le zèle louable d'aspirer à une science plus éminente, feront inscrire leurs noms sur un registre *ad hoc*, par M. le président de la commission des études, et, pendant trois années consécutives ou interrompues, ils seront, en outre des examens susdits, admis à des épreuves spéciales et plus difficiles, d'après un programme rédigé à cet effet.

16° L'évêque pourra inscrire d'office les jeunes prêtres qu'il jugerait appelés par leurs talents à cette science plus éminente, et qui par modestie ne se seraient pas fait inscrire eux-mêmes.

17° Les prêtres plus anciens dans le saint ministère, pourront également se faire inscrire et se présenter pour les épreuves dont il est ici question.

18° Ces épreuves, dites examens supérieurs, auront lieu à Orléans, dans la salle des examens et des thèses du grand séminaire, devant un bureau composé de l'évêque, de MM. les vicaires généraux, de MM. les membres de la commission des études, de MM. les supérieurs et professeurs du grand séminaire, et en présence de tous les élèves du grand séminaire et de tous MM. les ecclésiastiques qui voudraient y assister ; le mérite en sera constaté au scrutin secret, par boules blanches, rouges et noires.

19° Il sera tenu note sur un registre spécial du résultat de ces examens et des travaux écrits qui y seront présentés ; et les prêtres qui auraient obtenu constamment des boules blanches ou rouges, avec un nombre prépondérant de boules blanches, et sans boule noire, recevront, à la fin des trois épreuves, un *diplôme d'honneur*.

En outre, ceux qui se seront distingués par un mérite plus éclatant, pourront recevoir un prix en livres s'élevant à la valeur de 500 f. à 1,000 fr.

Ces diplômes et ces prix seront discernés publiquement devant tout le clergé à la fin de la retraite ecclésiastique.

L'évêque pourra de plus, s'il le juge à propos, faire imprimer et publier à ses frais

les travaux écrits, dans lesquels on aurait reconnu un mérite supérieur.

20° Dès cette année, nous mettons au concours deux sujets, l'un de dogme, l'autre de pastorale :

Sujets au concours pour cette année. — 1° Etude historique, théologique et philosophique sur les principales hérésies. — En tracer rapidement l'histoire; faire connaître avec précision, sur chaque hérésie, l'erreur et le dogme opposé; montrer les origines, la liaison, la filiation des hérésies; et indiquer enfin les vues élevées de la Providence, et le bien que Dieu a su retirer de ce grand mal, pour son Eglise.

2° *Industries du zèle pastoral à l'égard des classes agricoles.* — Décrire la triste situation religieuse des paroisses dans les campagnes, à notre époque, les causes du mal, les obstacles au bien, les lacunes du saint ministère; et indiquer les moyens, les industries de zèle, en rapport avec les besoins du temps présent qu'un bon curé peut employer pour arriver à la régénération spirituelle de sa paroisse.

Deux prix de 500 fr. chacun seront décernés aux auteurs du meilleur mémoire, sur chacun des sujets indiqués.

Les mémoires devront être adressés au secrétariat de l'évêché avant le 1^{er} mai 1856. Ils auront une épigraphe, et seront accompagnés d'un billet cacheté contenant le nom de l'auteur, et reproduisant sur l'enveloppe l'épigraphe du mémoire.

VII. — Des langues sacrées.

J'ai déjà eu plusieurs fois occasion, Messieurs, de parler dans de précédents écrits des langues sacrées. Je n'ajouterai ici que quelques observations plus particulières et toutes pratiques; ce que je vais dire est comme un appendice obligé de toute cette instruction, puisque les langues sacrées sont l'instrument nécessaire de toutes les études ecclésiastiques.

1° *Quant à la langue latine :* J'ai insisté dans cette instruction sur la nécessité et les moyens d'enseigner à fond cette langue aux enfants, dans nos petits séminaires et dans nos écoles presbytérales;

Sur la nécessité de parler latin dans l'enseignement théologique, dans les examens des séminaristes et des jeunes prêtres; dans les thèses et épreuves requises pour l'obtention des grades canoniques.

Mais pour tout ceci, je crois devoir conseiller à nos séminaristes et aux prêtres qui sont déjà dans le saint ministère, d'entretenir dans leur esprit la connaissance de cette langue, d'abord par la récitation posée, attentive, intelligente de nos admirables offices liturgiques; et aussi par la lecture réfléchie de quelques-uns des plus beaux ouvrages des Pères de l'Eglise latine, et des anciens auteurs classiques.

J'indiquerai particulièrement ici les offices de saint Ambroise, le *Pastoral* de saint Grégoire le Grand et les *Homélies* de saint Léon le Grand; les *Offices*, les *Tusculanes* et les

autres œuvres philosophiques de Cicéron, ainsi que les *traités* de Sénèque.

Ce n'est pas tout: on a dit avec raison qu'on ne sait véritablement le latin que lorsqu'on peut le *comprendre*, l'*écrire* et le *parler*.

Où! bien, voilà ce que je voudrais que les prêtres instruits sussent toujours.

Mais pour cela, il faudrait, je le crois, qu'on exerçât les enfants, dès qu'ils en sont capables, à parler latin dans les classes: ce serait la meilleure manière de leur apprendre cette langue à fond et à jamais.

J'ai connu des professeurs qui essayaient de faire parler latin aux enfants, dès la sixième. Ils leur faisaient d'abord apprendre par cœur les textes latins qui avaient été bien expliqués en classe, ou le corrigé de leurs thèmes ou encore quelques dialogues familiers d'Erasmus; et puis, quand ils avaient mis ainsi dans la tête des enfants un grand nombre de mots latins, ils leur apprenaient à s'en servir en classe dans de vives conversations, où il était convenu qu'on ne parlerait que latin, sur un sujet indiqué d'avance et bien choisi.

J'ai vu de cela d'excellents résultats: ces conversations donnaient aux enfants un mouvement d'esprit extraordinaire; et ils y trouvaient, pour apprendre la langue latine, un secours analogue à la donnée maternelle pour la langue française.

Je connais en ce moment un petit séminaire, où des élèves de cinquième parlent couramment latin pendant un temps notable, sans difficulté et presque sans faute. Ils rédigent volontairement en latin leurs analyses de religion pendant le même temps que les autres les font en français.

Il est vrai que ces enfants ont appris par cœur toutes les fables de Phèdre, en sixième, et le Cornélius Népos presque tout entier, depuis qu'ils sont en cinquième.

Je ne demande pas qu'on revienne à l'ancienne méthode, où le latin et les premiers éléments même ne s'enseignaient jamais qu'en latin, où les grammaires étaient toutes latines, etc. Cela est encore pratiqué dans de grands et célèbres collèges, en pays étranger.

Mais je serais charmé de voir que nos professeurs fussent assez forts, et eussent assez de zèle, pour que la correction des devoirs latins, thèmes, narrations ou discours, se fît toujours en latin, au moins dans les classes élevées; et je voudrais qu'alors il fût établi en règle que professeur et élèves ne se permettraient pas de dire un seul mot en français, à moins d'une absolue nécessité.

La lecture de Quintilien, de *Institutiones oratoria*, et des livres de Cicéron sur la rhétorique, aiderait singulièrement un bon professeur d'humanité et même de troisième, à bien préparer une telle classe.

2° *Quant à la langue grecque :*

Il est vraiment déplorable que les élèves de nos petits séminaires, admis au grand,

oubliaient le grec si complètement, que cette langue leur devient aussi étrangère, que s'ils ne l'avaient jamais étudiée. La plupart, après avoir appris le grec, au petit séminaire, ne savent plus même le lire après leurs études théologiques; et ils perdent ainsi, pour eux-mêmes, en même temps qu'ils font perdre à l'Église et au clergé le fruit d'une étude qui leur a demandé du temps et de la peine, et tout l'honneur d'un savoir dont le siècle peut faire mépris, mais que l'Église ent toujours en grande estime, par la raison très-simples que la langue grecque est pour elle une *langue sacrée*, comme la langue latine; que la plus grande partie de l'Ancien Testament a été traduite en grec par les Septante, et presque tout le Nouveau Testament écrit en grec; parce que la moitié presque des conciles généraux sont en cette langue; parce qu'elle est en un mot la langue de nos livres saints et d'une immense portion de la science de l'Église. Les Pères de l'Orient font, avec ceux de l'Occident, les deux grandes chaînes de la tradition. Ils sont, comme eux, dépositaires et témoins de la doctrine infallible. Sans le secours de cette langue, tous ces oracles sont muets pour le théologien; sans cette clef, tous les plus riches trésors lui sont fermés. Non: il n'est pas possible d'entrer dans une grande et définitive étude des livres saints et de la théologie elle-même, sans le secours de cette langue.

Assurément, je ne suis pas trop exigeant, lorsque je me borne à demander à nos ordinands qu'ils lisent chaque jour, pendant un quart d'heure, quelques pages de grec, soit dans leur Nouveau Testament, soit dans les Pères, soit dans leurs anciens auteurs. C'est un moyen facile, mais sûr, de ne pas oublier tout ce qu'ils ont appris.

3^e Quant à la première et la plus ancienne des langues saintes, *quant à l'hébreu*, j'encouragerai toujours de tout mon pouvoir ceux de nos plus forts élèves qui voudraient s'y appliquer; et il serait assurément désirable que, dans chaque diocèse, il y eût plusieurs hébraïsants.

De tous temps, l'hébreu a appartenu à la science éminente: peut-être est-il regrettable qu'on ne l'ait pas mis, au moins pour quelques élèves, dans le cadre des études obligatoires.

Mais ce dont il faut que le clergé ait un regret profond, et ce que nous sommes résolu d'empêcher autant qu'il dépendra de nous, c'est que le grec ait cessé d'appartenir à la science ordinaire, et que le bon latin lui-même s'oublie si facilement.

Je ne saurais du moins trop applaudir au zèle de plusieurs de nos prêtres, qui, dans la solitude de leurs modestes presbytères, conservent la pieuse et savante pratique de lire leur Nouveau Testament en grec, et d'admirer dans le texte original les belles Homélie de saint Basile et de saint Jean Chrysostome.

Quoi qu'il en soit: si l'on n'est pas fidèle à ces simples recommandations, bientôt on

oubliera complètement le grec et on ne saura plus le bon latin.

Pour moi, il m'est impossible d'admettre, qu'il puisse venir un moment où l'on dira en France: le clergé n'entend plus le grec et ne sait le latin qu'à moitié.

Il faut nécessairement de deux choses l'une: ou que l'on cesse d'employer un si long temps à étudier le grec dans les petits séminaires, ou que l'on prenne les moyens de ne pas l'oublier complètement ensuite.

4^e Il y a enfin une quatrième langue, dont le grec et le latin ne peuvent nous faire oublier la nécessité et l'excellence: c'est la langue française.

C'est une langue providentielle. Qui ne le voit? Une nation a été dite la fille aînée de l'Église: la langue française est la langue de cette nation.

Il y a eu un siècle où l'esprit humain a déployé toute sa splendeur en français.

La théologie, la philosophie, les lettres, les sciences ont eu, en ce siècle-là, le plus grand éclat, quo dans toutes les directions de l'esprit humain, une nation ait jamais eue:

En sorte que le plus grand des siècles classiques est français;

Le seul siècle classique chrétien est français.

Le progrès de la théologie dans le monde, et de la philosophie, consistera donc à être traduite de plus en plus dans cette belle langue, directrice de l'esprit européen.

Donc, donner au clergé la pleine possession de cette langue, seule langue vivante du premier ordre, c'est préparer un siècle de triomphe pour le catholicisme.

Je me persuade que si la civilisation européenne doit avoir un nouveau grand siècle, ce sera un grand siècle français: quoi qu'il en soit, la langue française est une langue conquérante.

Mais notre but n'est-il pas d'arriver à former, dans l'élite du clergé, des écrivains, des voix, des plumes conquérantes, par conséquent françaises?

Donc, pour conclure, je demande que, dans les grands séminaires, nos jeunes gens, en parlant le latin et en n'oubliant pas le grec, continuent à apprendre la belle et grande langue philosophique et théologique de notre XVII^e siècle; et pour cela, relisent avec une plus profonde intelligence et un goût plus élevé que dans leurs premières classes, les chefs-d'œuvre philosophiques, théologiques et oratoires de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Descartes, de Malebranche, de Massillon, sans oublier les pensées de Pascal, et même aux jours de grandes promenades, les caractères de La Bruyère.

En un mot, ce que je veux, c'est qu'il n'y ait pas, après la rhétorique, et à dater de la philosophie, une rupture funeste entre la grande éducation littéraire et les études scientifiques. Voilà pourquoi nous demandons à nos élèves du grand séminaire, ainsi qu'à nos jeunes prêtres, des dissertations

françaises, des conférences spirituelles, des sermons chaque année, dans lesquels, selon la mesure de leur talent, ils doivent essayer de traduire éloquemment, dans la belle langue française de la théologie chrétienne, leurs traités théologiques et philosophiques :

Et une autre raison de tout cela, c'est que, quand on est une fois entré dans une grande école, il faut tâcher de n'en jamais sortir, et s'y élever toujours.

VIII. — Bibliothèques pour servir aux études du clergé.

Pour étudier, il faut des livres, et pour faire de grandes et fortes études, il faut des livres excellents et en assez grand nombre; non qu'il soit toujours nécessaire ou utile de lire, en entier, beaucoup de livres, mais parce qu'il faut du moins en consulter beaucoup.

Les études du clergé, celles surtout d'un ordre supérieur, seraient donc impossibles, s'il n'y avait pas, dans le diocèse, des collections de livres choisis et nombreux, sur toutes les branches de la science sacrée, que MM. les ecclésiastiques puissent lire ou consulter facilement, selon les besoins de leurs études.

Les livres assurément et les bibliothèques ne manquaient pas autrefois à l'Eglise de France. Le malheur des temps, la violence des révolutions lui a tout ravi : nous avons été condamnés d'abord à recueillir une à une, sur toutes les places publiques, les pierres dispersées de nos tabernacles et de nos autels. Cela fait, il nous reste maintenant à relever les sanctuaires de la science, à rétablir nos bibliothèques, à refaire ces trésors qui sont les plus précieux de tous pour nous, après nos temples et nos vases sacrés. Nous ne sommes pas riches, il est vrai, Messieurs : mais ayons du courage et travaillons y avec persévérance, comme la fourmi, dont l'Esprit-Saint (165) nous conseille d'imiter la sage patience, et qui, sans se décourager jamais, relait toujours ses greniers, après qu'un passant barbare les a détruits.

Pour parvenir à ce but, il y a quatre sortes de bibliothèques que nous désirons vivement organiser et accroître de plus en plus dans le diocèse d'Orléans, avec le concours de notre zélé clergé ; ce sont :

- 1° Les bibliothèques particulières des ecclésiastiques ;
- 2° Les bibliothèques presbytérales ;
- 3° Les bibliothèques cantonales ;
- 4° Et les grandes bibliothèques diocésaines.

§ 1^{er}. — Des Bibliothèques particulières.

1° Nous exhortons instamment tous les prêtres à ne rien négliger, pour se procurer, sur chaque partie de la science sacrée, le plus de livres que leurs ressources pécu-

naires leur permettront, en commençant par les plus nécessaires et les plus utiles.

2° Pour les aider dans le choix de ces livres, et faciliter la bonne et sage composition des bibliothèques ecclésiastiques, il sera publié un catalogue dans lequel seront distingués, par des signes convenus, les livres qu'il est le plus pressant d'acquérir.

3° Afin de faciliter les acquisitions, nous continuerons de patronner et protéger la librairie centrale ecclésiastique, établie par nos soins à Orléans et dont l'objet est de procurer à nos prêtres les livres dont ils font la demande, aux meilleures conditions et marché possibles.

Il va sans dire que nous accorderons la même protection à tous les libraires qui accorderaient les mêmes avantages à MM. les ecclésiastiques. Et en disant ces choses, nous n'en rougissons pas. A Dieu ne plaise que nous rougissons jamais de notre pauvreté ! Nous lui devons aujourd'hui notre gloire et des vertus qui valent mieux que l'or. Mais enfin, quoique pauvres, il nous faut des livres : nous n'en avons plus, et il n'est certes bien permis de dire ici qu'un clergé, dont les déponilles ont enrichi la plupart des bibliothèques publiques, a droit à des égards, à de la bienveillance, et pour dire simplement les choses, à un équitable bon marché.

4° En outre, MM. les ecclésiastiques qui voudraient acquérir des livres anciens et d'occasion, pourront donner leurs noms, avec la liste des livres qu'ils désireraient, à M. le président de la commission des études, lequel fera faire à Paris, chaque année, l'achat des livres qui auraient été demandés dans l'année, avec les avantages qui se rattachent toujours aux acquisitions considérables.

§ 2. — Des Bibliothèques presbytérales.

Par bibliothèques presbytérales nous entendons des bibliothèques attachées à perpétuité aux presbytères, et à l'usage de MM. les curés et vicaires qui se succèdent dans les paroisses.

1° Pour arriver, avec le temps, à la formation et à l'accroissement progressif de ces bibliothèques, nous exhortons en Notre Seigneur et par l'amour qu'ils portent à l'Eglise et au diocèse, ceux de nos prêtres, qui croiront le pouvoir faire, sans que leurs parents aient à s'en plaindre, à laisser après eux leur bibliothèque particulière au presbytère, c'est-à-dire, à la cure de la paroisse sur laquelle ils décéderont, ou de toute autre paroisse à leur choix.

2° Cette bonne œuvre ne pourrait être que bien rarement préjudiciable aux familles qui, presque toujours, ne tirent, on le sait, presque aucun profit des livres de leurs parents ecclésiastiques (166), et elle

(166) C'est ce que nous avons vu souvent, et nous pourrions citer ici des faits.

De honnes gens de la campagne se partagent

(165) Vade ad formicam, et considera vias ejus, et discite sapientiam. (Prov. VI, 6.)

serait d'un très-grand secours pour les études du clergé et surtout des jeunes prêtres, ordinairement si peu pourvus de livres lorsqu'ils arrivent dans un presbytère ;

3° Un règlement spécial sera établi, pour la bonne tenue et conservation des bibliothèques presbytérales, et l'inspection et recensement en seront faits chaque année par MM. les doyens, dans la visite décanale, d'après l'inventaire déposé en double aux doyennés et au secrétariat de l'évêché.

§ 3. — Des Bibliothèques cantonales.

Nous avons commencé déjà, avec le zélé concours de notre clergé, à former dans chaque chef-lieu de doyenné, et sous la garde de MM. les doyens, des bibliothèques cantonales à l'usage de tous MM. les ecclésiastiques de chaque doyenné.

Nous désirons accroître, de plus en plus, ces précieux dépôts de livres, indispensables pour les grandes études ecclésiastiques de notre clergé, et dans lesquels nous voulons que se trouvent surtout les ouvrages ecclésiastiques importants, qui, à raison de leur prix élevé, ne pourraient être acquis facilement par les particuliers.

En conséquence :

1° Remerciant avec effusion de cœur nos chers coopérateurs du zèle qu'ils ont apporté, depuis deux ans, à contribuer de leurs offrandes à la première formation de nos bibliothèques cantonales, nous les exhortons à continuer avec persévérance cette excellente œuvre, dont le clergé commence à recueillir déjà les fruits.

2° Nous engageons tous les prêtres, qui auraient des doubles d'ouvrages ecclésiastiques, à donner un de ces doubles exemplaires à la bibliothèque de leur doyenné, et nous affecterons nous-même à cette destination les doubles inutiles, qui se trouveraient dans les bibliothèques de nos séminaires et de notre évêché, ou dans notre bibliothèque particulière ;

3° Nous engageons également les prêtres à laisser après eux à la bibliothèque cantonale de leur doyenné, les grands ouvrages ecclésiastiques qui, par leur nature, leur paraîtraient mieux convenir à ces collections communes des doyennés, qu'aux bibliothèques particulières des presbytères.

4° MM. les curés inviteront à l'occasion ceux de leurs paroissiens qui auraient dans leurs bibliothèques des livres ecclésiastiques inutiles pour les laïques, à faire présent de ces livres à la bibliothèque du doyenné ; en observant néanmoins de ne leur pas demander pour cela les ouvrages religieux français, à la portée des laïques, et qui peuvent être pour les familles un secours d'instruction.

5° Il sera fait un règlement spécial pour

la conservation et bonne tenue des bibliothèques cantonales, lesquelles de plus seront inspectées et recollées chaque année par MM. les archidiacones à l'époque de la visite archidiaconale, sur les inventaires déposés au secrétariat de l'évêché.

§ 4. — Des grandes Bibliothèques diocésaines.

Les grandes bibliothèques diocésaines sont : la bibliothèque de l'évêché et les bibliothèques des séminaires.

1° Tous les prêtres du diocèse pourront être admis à consulter et faire des recherches sur place dans les bibliothèques, soit de l'évêché, soit des séminaires, moyennant une autorisation de nous ou de MM. les supérieurs respectifs, laquelle sera toujours accordée facilement et avec plaisir.

2° Aucun livre ne pourra être emprunté auxdites bibliothèques pour être lu au dehors, si ce n'est pour de graves raisons, avec l'autorisation la plus spéciale, en en donnant un récépissé signé, pour parer aux cas d'égarement par décès ou négligence de l'emprunteur.

3° Outre les bibliothèques à l'usage de MM. les professeurs et directeurs, il y aura de plus, dans chacun de nos séminaires, une bibliothèque pour les élèves, et à laquelle chacun d'eux pourra emprunter des livres, en exhibant au bibliothécaire, qui devra l'exiger, la permission écrite de M. le supérieur ou de M. son professeur.

4° Lorsque MM. les supérieurs le jugeront convenable, il pourra être prêté aux élèves, pour les vacances, des livres de ces bibliothèques, à la charge par eux d'en donner un récépissé signé.

Si un élève ne revenait plus dans la maison, il devrait renvoyer francs de port les volumes empruntés par lui.

Tels sont, Messieurs, et chers coopérateurs, les instructions que nous avons cru devoir adresser, et les règles qui nous ont paru les plus utiles pour la sage direction et le bon succès des études ecclésiastiques dans notre diocèse.

Il va sans dire que ces règlements pourront être modifiés par la suite, selon les nouvelles lumières que l'expérience nous apporterait.

Mais c'est peu d'avoir écrit ces choses : l'exécution est tout ici ; or, pour cela, seul nous ne pouvons rien : c'est de votre docilité, c'est de votre zèle que nous devons tout attendre et tout espérer.

Sans doute le labeur de l'étude peut sembler rude et difficile au commencement ; mais vous savez combien il devient facile, combien même il devient agréable et attachant, lorsqu'on s'y livre avec courage et persévérance ; et vous savez aussi par votre propre expérience, je n'en doute pas, com-

un magnifique Bossuet de Lebel, relié en maroquin et à tranches dorées, parce que la beauté des couvertures les avait engagés à en vouloir posséder chacun quelques volumes.

Et combien d'ouvrages excellents, de SS. Pères

même, n'a-t-on pas vu se vendre au poids, et aller de la bibliothèque d'un prêtre défunt, chez un épiscier !

bien les fruits en sont précieux et doux.

Cicéron, en parlant des lettres profanes, disait : *Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant; secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent; delectant domi, non impediunt foris; pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* (CICÉRO, *pro Archia poeta.*)

L'Esprit-Saint, parlant des lettres sacrées, dit mieux, parce qu'il dit divinement; et combien aussi les récompenses, les douceurs qu'il promet aux savants dans la science divine sont d'un ordre plus élevé et plus excellent!

Le premier grand fruit des études sacrées, c'est la lumière de la science et de la foi qui commence à illuminer dès ce monde nos esprits, avec des consolations ineffables; mais le second, le fruit suprême et définitif, c'est la lumière infinie et sans ombre qui les inonde dans l'éternité, tellement qu'ils deviendront eux-mêmes, selon l'incomparable expression de nos livres saints, lumineux et resplendissants comme des soleils : *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (Dan., XII, 3.)

La science profane rend grands quelquefois sur la terre ceux qui s'y distinguent, et les porte aux plus hautes places de ce monde; mais la science sacrée a de bien autres promesses: elle donne entrée, selon la parole même de Jésus-Christ, aux plus grandes et aux plus hautes places du royaume des cieux : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.* (Matth., V, 19.)

Aussi avec quelle insistance, avec quelle force, quelle abondance et quelle douceur d'expression, le Saint-Esprit ne nous convie-t-il pas, dans les divines Ecritures, à l'étude assidue de cette science qu'il appelle la lumière, le flambeau des esprits! *Liga ea in corde tuo jugiter, et circumda gutturi tuo. Cum ambulaveris, gradientur tecum; cum dormieris, custodiant te; et vigilans, loquere cum eis; quia mandatum lucerna est, et lex lux.* (Prov., VI, 21-23.)

Et ailleurs, parlant toujours de cette céleste sagesse : *Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui. Dic sapientia: soror mea es; et prudentiam voca amicam tuam, ut custodiat te.* (Prov., VII, 3, 4.)

Certes, après de si divines recommandations, il ne nous est permis de rien ajouter, nos chers coopérateurs.

Nous emprunterons seulement, pour clore cette instruction, la parole d'un des plus savants interprètes des livres sacrés, et cette parole nous vous l'adresserons à tous, en finissant; à vous, nos chers enfants des séminaires, à vous, nos bien-aimés jeunes prêtres, à vous aussi, nos vénérables frères, les anciens et les vieillards du sanctuaire : *Discamus in terris, quorum scientia nobis perseveret in cælo.* (S. HIERON., *Præf.*)

Orléans, ce lundi de Pâques, 9 avril 1855.

ORATEURS SACRÉS. LXXXIII.

IV. LETTRE

de Monseigneur l'évêque d'Orléans à son clergé,

SUR LE RÉTABLISSEMENT DES GRADES THÉOLOGIQUES DANS SON DIOCÈSE.

Messieurs et très-chers coopérateurs,

Je ne veux point renfermer dans mon âme une des plus douces consolations que le Seigneur m'ait accordées, depuis qu'il lui a plu d'imposer à ma faiblesse la redoutable charge de l'épiscopat. Les grades théologiques sont enfin rétablis dans le diocèse, et la proclamation solennelle de dix-neuf bacheliers vient de consacrer avec un juste éclat cet heureux rétablissement.

Cette consolation, Messieurs, qui est la mienne, sera aussi la vôtre, je n'en doute pas; car ce cher diocèse d'Orléans est notre commune famille, dans la grande cité de l'Eglise; et, dès lors, tout ce qui peut contribuer à la gloire et au solide bien de ce diocèse, doit être et sera toujours, pour vous et pour moi, l'objet d'une commune allégresse.

Vous le savez, mes très-chers coopérateurs, notre bien-aimé pontife Pie IX, répondant à mes désirs et aux vôtres, et mettant le comble aux bienfaits dont il avait déjà gratifié ce diocèse, a bien voulu, au mois de janvier dernier, m'accorder la faculté de conférer les grades du baccalauréat et de la licence en théologie, à ceux de nos prêtres et de nos clercs qui s'en montreraient dignes, après un sérieux examen et les autres épreuves convenables.

Vous avez été touchés, comme vous deviez l'être, d'une si précieuse concession, et tout ce que nous avons pu apprendre de vos pensées à cet égard, nous a fait connaître avec quelle gravité d'esprit vous avez su comprendre et apprécier la haute importance d'une telle faveur.

Il ne s'agit pas, en effet, ici de vains titres, ni de frivoles décorations d'une gloire vide : il ne s'agit de rien moins, pour ce diocèse, que du développement et de l'honneur de la science sacrée; de cette science auguste, dont Dieu se glorifie d'être le Seigneur, dont Jésus-Christ est le maître, dont le Saint-Esprit est la vive lumière; de cette science qui n'enfle pas, mais qui édifie, qui vient d'en haut et y remonte, avec tous les esprits grands et humbles, qu'elle a conquis en touchant la terre : science si nécessaire dans l'Eglise, au jugement des saints Pères et des saints docteurs, que, sans elle, la bonne vie elle-même de ses ministres et les plus éclatantes vertus ne sauraient suffire.

Cette science, nous le savons, les grades et les titres théologiques ne la donnent pas; mais ils en sont le glorieux témoignage, en même temps qu'ils provoquent et entretiennent dans les esprits l'émulation des fortes études qui la donnent. Et voilà pourquoi la sainte Eglise catholique, cette im-

morteile institutrice de l'humanité, si amoureuse toujours du vrai et du grand savoir, et si habile à manier en nous, comme à découvrir, tous les secrets ressorts de la nature et de la grâce, créa, dès les premiers siècles, une particulière auréole pour le front de ses docteurs; et, c'est pour cela aussi qu'en des âges plus voisins du nôtre, alors qu'elle s'appliquait, avec une si énergique et si puissante persévérance, à ressusciter le goût des bonnes études dans toute l'Europe, elle institua partout, dans les universités fondées par elle, ces grades et ces palmes académiques, qui, en honorant la science, la désignent aux regards des hommes comme un des plus dignes objets, après la vertu, de leurs généreux efforts.

Je ne l'ignore pas, les petits esprits, les esprits étroitement austères, pourront ici craindre un de ces périls que leur faiblesse ne sait non plus mépriser que vaincre; et, s'il fallait les écouter, cette crainte rendrait impossible à jamais tout essor vers les grandes choses, à la suite desquelles ce péril, en effet, se trouve toujours; mais, avec la grâce de Dieu, les grandes choses portent aussi toujours en elles, dans leur grandeur et dans leur bonté même, le préservatif et le remède.

Certes, il le faut reconnaître, le péril de l'ambition et de l'orgueil, ces superbes faiblesses de notre nature, se peut rencontrer même dans les plus légitimes distinctions: un tel danger ne pouvait échapper à la profonde clairvoyance de l'Eglise; mais elle n'a point dû s'y arrêter, et, parce qu'elle a de quoi le vaincre, elle pouvait aussi passer outre, comme elle l'a fait. La forte humilité de cette modeste et noble épouse du Fils de Dieu, ne craint pour ses enfants aucune bonne gloire, parce qu'elle sait les rendre capables de la porter, en les établissant et les enracinant dans la charité, où se fait, par l'union de l'homme avec Dieu, l'alliance de l'humilité et de la grandeur.

Sursum corda, non ad Dominum, superbia est, disait saint Augustin: *Sursum corda, sed ad Dominum, charitas est*. On peut donc élever sans crainte les esprits, quand c'est vers Dieu qu'on les élève; et les distinctions honorifiques, qui s'attachent à la science divine et en allument l'émulation, trouvent dans cette science même leur correctif, parce qu'elles y trouvent la charité par la foi.

C'est ainsi, Messieurs, que, par le rétablissement des grades théologiques dans ce diocèse, nous exciterons plus vivement, parmi nos élèves du sanctuaire et dans tout le clergé, l'amour des études sacrées; nous porterons à une plus grande élévation le niveau moyen de la science qu'on nomme *compétente*; nous éveillerons chez les plus forts et les plus généreux esprits, la haute ardeur de cette science qu'on appelle *éminente*, et qui, si elle n'est pas nécessaire à chaque particulier, l'est à l'Eglise; et nous essaierons de donner ainsi aux saintes lettres, et au grand savoir ecclésiastique,

les plus larges et les plus glorieux développements, sans avoir à craindre, pas plus que ne le craignent nos pères, que les bacheliers, les licenciés et les docteurs, — dont les paroisses de France jadis étaient pleines — dédaignent jamais orgueilleusement les plus humbles et les plus modestes fonctions d'un ministère où tout est grand, parce que tout y est divin.

C'est avec cette hauteur des vues chrétiennes, Messieurs et très-chers coopérateurs, que vous avez su envisager et apprécier, comme nous, la portée et les conséquences de la faveur que le souverain pontife a daigné nous accorder; et c'est ce qui explique la religieuse sympathie et le généreux empressement avec lesquels vous l'avez accueillie unanimement, dans notre dernière retraite pastorale, où nous avons eu la consolation de vous en parler.

Aussi, dès cette époque, trente-huit d'entre vous, en même temps que douze séminaristes, donnèrent-ils leurs noms, pour subir, quand le moment en serait venu, les examens auxquels les grades théologiques sont attachés.

Et, quoique l'époque indiquée par nous, pour l'ouverture de ces solennelles épreuves, fût très-prochaine, quatorze prêtres, curés et vicaires, malgré les occupations du saint ministère, et dix séminaristes, malgré la laborieuse étude des traités courants, se sont trouvés prêts pour les soutenir les 29 et 30 novembre, et les 3, 4, 5, 6 et 14 décembre de cette année.

C'est, Messieurs, de ces épreuves et de leur résultat que nous venons aujourd'hui vous rendre compte avec une profonde joie de notre cœur.

Nous pouvons le dire: les épreuves d'examen, de thèses, d'argumentation, dont le grade de bachelier en théologie a été le prix, ont été sérieuses, sévères, comme elles devaient l'être; mais leur succès, nous devons le dire aussi, n'a pas trompé et a même surpassé nos espérances.

Chaque aspirant au grade de bachelier avait à répondre sur les grands traités de théologie, la *Religion* et l'*Eglise*: chacun devait en outre, pendant une heure, soutenir une grande thèse, et répondre à toutes les objections qui lui seraient proposées.

Les examens et la soutenance des thèses ont duré six jours et plus, à six heures de séance par jour. Nous nous sommes fait un devoir de les présider nous-même, avec MM. nos vicaires généraux, MM. les membres de la commission des études, MM. les supérieurs et professeurs du grand séminaire; et, en outre, les plus savants ordres religieux avaient bien voulu nous prêter, pour ces solennels exercices, le concours de leurs plus doctes théologiens. La compagnie de Jésus s'y est trouvée représentée par le R. P. de Ravignan; l'ordre de Saint-François par l'un de ses provinciaux, le R. P. Laurent; et l'ordre de Saint-Dominique, par le R. P. Fretté, de la maison de Paris; et, si ces vénérables Pères veulent bien

nous permettre de le dire, leur présence au milieu de nous a fait un double honneur à nos séances, et par la haute distinction de leur savoir personnel, et par le souvenir qu'ils nous rappelaient, des grandes gloires théologiques de leurs ordres, lesquels ont donné à l'Eglise et à la science l'ange de l'école, saint Thomas, le docteur séraphique, saint Bonaventure, et les deux plus savants héritiers de ces grands hommes et de ces grands saints, Bellarmin et Suarez, duquel Bossuet disait qu'il *résumait en lui seul la théologie scolastique tout entière*.

Nous avons eu de plus la consolation de voir les membres de notre clergé d'Orléans venir, chaque jour, encourager nos candidats par leur assistance, et témoigner ainsi de leur intelligente sympathie pour ces nobles et pacifiques luttes de la science.

Du reste, si nos épreuves ont été sérieuses, sévères même, et elles devaient l'être pour rendre le succès honorable, elles ne l'ont pas été au point de décourager les premiers pas de nos candidats, dans cette voie nouvellement ouverte à leur émulation.

Sur vingt-quatre candidats, cinq ont succombé dans cette lutte, trois prêtres et deux séminaristes.

Toutefois, si les palmes académiques n'ont pas couronné leurs premiers efforts, ces messieurs peuvent s'assurer du moins qu'ils ont grandi dans notre estime, et dans celle de MM. les examinateurs, autant par le zèle qu'ils ont montré, que par la capacité incontestable dont ils ont fait preuve et qui leur présage, pour d'autres examens, un succès sur lequel il nous est doux de pouvoir compter. Nous ne sommes que juste à leur égard, en leur rendant ici publiquement ce témoignage; et d'ailleurs, dans ces nobles et difficiles épreuves de la science, qui ne sait que la gloire n'est pas tellement attachée au prix, qu'elle ne soit aussi dans le combat même?

Les dix-neuf autres candidats ont été admis, et plusieurs *cum summa laude*. Ce sont parmi les prêtres, MM. Brugère, vicaire de Saint-Aignan, à Orléans; Hestch, préfet de religion au petit-séminaire de La Chapelle; Tranchaud, vicaire de Saint-Donatien, à Orléans; Leroy, curé de Gy-les-Nonains; Hautefeuille, curé de Chilleux; Piau, vicaire de Montargis; Brnnet, vicaire de Pithiviers; Chenet, vicaire de Pithiviers; Laurent, vicaire de Menng; Foucault, vicaire de Saint-Paul, à Orléans; Marlange, curé de Chevillon;

Et, parmi les séminaristes, MM. Cormier, Popot, Aubert, Pasty, Billard, Lainé, Fortépaule et Paris, diacres ou sous-diacres.

Il nous serait agréable de vous rendre compte ici, Messieurs, de toutes les thèses soutenues; mais un tel détail dépasserait beaucoup trop les bornes de cette lettre: qu'il nous suffise donc de vous citer les plus remarquables.

M. l'abbé Brugère, vicaire de Saint-Ai-

gnan, et naguère professeur dans notre petit séminaire de La Chapelle, avait choisi pour sujet de sa thèse, la *nécessité de la révélation*. Il a traité savamment ce grand sujet, et il a eu le particulier mérite d'avoir su lui donner un vif intérêt d'actualité, en s'appliquant à exposer et à réfuter les erreurs modernes qui, demeurant en deçà de la vérité, ou allant au delà, accordent trop ou ne donnent pas assez à la raison.

Sa manière claire, nette, aisée, l'étendue et la sûreté de la doctrine, — malgré deux ou trois expressions moins exactes, et que ses réponses aux objections ont corrigées, — une fine et profonde pénétration du fond des choses, la promptitude et la fermeté du coup d'œil, pour découvrir, entre les erreurs opposées, le point précis de la vérité, ont révélé dans ce candidat, avec une grande instruction, les solides qualités de l'esprit philosophique et théologique. En même temps la pureté et l'élégance de son style montraient assez que le théologien et le philosophe n'avaient rien ôté chez lui au littérateur et à l'ami des bonnes lettres latines.

M. l'abbé Hestch, professeur d'histoire et préfet de religion au petit séminaire de La Chapelle, a entrepris de prouver que l'*analyse*, qui expose les dogmes, la morale et le culte du christianisme, offre, dans la disposition présente des esprits, la *meilleure méthode pour conduire les hommes à la foi*. La religion chrétienne, en effet, est par elle-même si belle, si lumineuse, qu'il suffit de la bien exposer, pour disposer tout homme sincère à la trouver vraie, et pour produire d'abord, au fond des cœurs droits, ce *pium affectum credendi*, qui fait, avec la grâce de Dieu, le commencement du don de la foi: *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa: præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.* (Psal. XVIII, 9, 10.)

On a reproché seulement au candidat de n'avoir pas assez expliqué, ce qui était d'ailleurs indiqué dans sa thèse, qu'en commençant par l'analyse la démonstration de la religion, il la fallait compléter par ces fortes preuves historiques qui établissent, avec une invincible certitude, le fait de la divine révélation. Avec ce complément, la thèse de M. l'abbé Hestch est incontestable: c'était d'ailleurs là, on le sait, la méthode des Pères, comme elle avait été celle du divin Maître lui-même et des apôtres; et notre conviction personnelle a toujours été, que le meilleur moyen pour disposer les hommes à croire que Dieu a parlé, c'était de leur exposer d'abord simplement et sans discussion l'enseignement divin.

M. l'abbé Hestch a su captiver l'attention de son nombreux auditoire, et exciter les sympathies de ses juges par un mélange agréable de chaleur oratoire et de solidité philosophique; et la clarté française, déjà suffisamment mêlée, chez lui, à la profondeur et à l'originalité allemandes, a fait voir assez que, sans rien perdre de ce que sa patrie lui

a donné, le candidat est heureusement naturalisé chez nous.

La thèse de M. l'abbé Tranchaud, vicaire de Saint-Donatien, à Orléans, avait pour but de démontrer *la divinité du christianisme par l'excellence de sa morale*, envisagée tant en elle-même, que dans son efficacité pratique ou dans ses effets sur l'humanité. On a trouvé la mineure de l'argument, c'est-à-dire l'exposition de la morale chrétienne, très-bien faite; mais la conclusion, qui devait déduire des prémisses la céleste origine du christianisme, a paru un peu trop abrégée. Malgré ce défaut, la thèse de ce candidat a été écoutée avec plaisir, et accueillie avec faveur. L'orateur y paraissait non moins que le théologien : le geste, le regard, tout parlait en lui, et on a surtout remarqué, dans son style, une facilité et une propriété d'élocution latine qu'on trouve rarement, au même degré, même chez les plus forts séminaristes : cela prouve, à l'honneur de M. l'abbé Tranchaud, que les rudes travaux d'un ministère déjà ancien et si fortement occupé, ne lui ont pas fait négliger l'étude de la théologie dans le grand et bon latin scolastique.

Nous pourrions citer aussi avec éloge l'excellente thèse de M. Piau, vicaire de Montargis, sur *la divinité de la religion chrétienne, prouvée par sa merveilleuse stabilité*; celle de M. Hautefeuille, curé de Chilleurs, sur *la résurrection de Jésus-Christ*; celle de M. Laurent, vicaire de Mengy, sur *le culte des saints*; et surtout la thèse très-vive et très-pressante de M. Leroy, curé de Gy, contre les protestants. On a remarqué dans ces thèses, avec la solidité de la doctrine et avec la force et la bonne disposition des preuves, cette facilité, cette aisance, cet aplomb dans la manière de dire, que donnent déjà, même aux jeunes prêtres, après quelques années de ministère, l'habitude de la chaire chrétienne et des catéchismes bien faits dans les paroisses.

Et en décernant ici, Messieurs, une particulière louange aux candidats dont nous venons de citer les noms, notre pensée n'est pas de rien ôter au vrai et solide mérite des autres, qui, tous, nous ont grandement satisfait, et ont obtenu la juste approbation de MM. les examinateurs.

Quant à nos chers séminaristes, nous ne croyons pas les pouvoir mieux louer qu'en vous disant, qu'ils se sont montrés les dignes émules des prêtres, pour la doctrine, en même temps que la pureté, la correction, et, chez plusieurs, les grâces et l'éclat du style témoignaient des fortes études latines, grammaticales et littéraires, qu'ils ont faites au petit séminaire de La Chapelle. Nous voudrions, Messieurs, vous rendre compte aussi de leurs thèses, et en citer particulièrement quelques-unes, notamment la solide réfutation de Strauss, par l'un d'entre eux, qui nous a rappelé le combat de David adolescent contre l'impie Goliath, et auquel, non plus qu'au fils d'Isaï, les *impidissimi lapides* n'ont pas manqué; mais vous compren-

rez la réserve dont nous devons user ici, en ne prononçant aucun nom, et tous les délicats ménagements que nous demandons une modestie encore tendre, et que le grand air de la vie publique n'a point éprouvée.

Vous le voyez donc comme nous, Messieurs : le succès de ces premières épreuves a été plein de consolation; et nous pouvons entrevoir déjà tout ce que ce rétablissement des grades théologiques nous présage et nous permet d'espérer, pour le développement de la science sacrée, en ce diocèse.

D'abord les études de notre grand séminaire en seront singulièrement fortifiées.

La certitude de ce résultat est évidente, si l'on considère, dans leur ensemble, les conditions exigées par *notre instruction et nos règlements* du 9 avril 1833, pour le baccalauréat et pour la licence en théologie : conditions telles, nous ne craignons pas de l'affirmer, que peu d'universités en demanderaient jamais de plus sévères.

Pour nous, en effet, les solennelles et définitives épreuves de l'examen et des thèses ne sont pas tout : elles ne sont que la dernière des conditions, et, nous pouvons même le dire hardiment, la plus facile.

La vraie difficulté, c'est de se rendre *admissible* à ces épreuves; car, pour cela, ce ne sont pas quelques traités seulement et quelques thèses que nous exigeons : c'est la théologie tout entière, fortement et solidement étudiée.

« Les élèves du grand séminaire, portent nos règlements, § 6, 2°, ne seront admissibles aux épreuves pour le baccalauréat, qu'après trois années d'études théologiques, et à celles pour la licence, après quatre années; » et il faut de plus, d'après les mêmes règlements, que la moyenne de leurs notes officielles de classe et d'examens (il y a trois examens par année, sans compter ceux d'ordination) les ait placés, au moins pendant la dernière année, parmi les bons élèves de leurs cours.

De là, pour tout jeune clerc qui aspire aux grades, l'obligation de s'appliquer constamment, pendant son séminaire, à l'étude sérieuse et approfondie de tous les traités de théologie pour les classes, et à la *repassé* de ces mêmes traités pour les examens; puisque c'est de l'ensemble et de la supériorité des notes obtenues dans ces examens et ces classes que dépend pour lui l'admission, non au baccalauréat et à la licence, mais aux épreuves mêmes qui lui peuvent mériter ces grades.

En un mot, pour devenir bachelier ou licencié, il faut avoir subi convenablement les épreuves; mais pour être admis aux épreuves, il faut avoir fait déjà, pendant trois ou quatre années, de bonnes et fortes études théologiques au séminaire, et que cela ait été constaté par des notes régulières et des examens répétés.

Et il en sera de même, Messieurs, pour les études ultérieures des prêtres, dans le saint ministère : l'émulation des grades se

joindra au devoir de la conscience, pour animer et rendre plus fortes encore ces études ; car : « Ceux qui n'auraient point été gradués au grand séminaire, ne seront admissibles aux épreuves pour les grades, qu'autant que la note moyenne de leurs examens, comme jeunes prêtres, pendant deux années consécutives, se sera élevée au chiffre 4 (§ 6, 4^e). »

Et, quant aux prêtres qui ne sont plus soumis aux examens, « ils ne peuvent être admis aux mêmes épreuves, pour les grades, qu'autant que l'ensemble de quatre dissertations latines présentées par eux, sur autant de questions de théologie, dogmatique et morale, prises dans le programme des conférences, sera jugé mériter le chiffre 4. »

Par où vous voyez, Messieurs, que les études des prêtres auront une sanction de plus, en même temps qu'un puissant motif d'émulation ; puisque l'admissibilité aux épreuves, pour les grades, en dépendra.

Et c'est ainsi que le niveau moyen de la science commune et compétente se trouvera, en peu d'années, heureusement élevé chez nous : ce sera déjà un bon et solide résultat, et celui même, nous devons le dire, qui a été le premier et le principal objet de notre dessein ; car ce qui nous tient le plus à cœur, ce n'est pas tant l'éclat de cette science supérieure qui orne l'Eglise, que la solidité de la doctrine nécessaire qui l'édifie, dans les plus essentielles parties du saint ministère, en donnant aux peuples, dans les paroisses, des catéchistes exacts, des prédicateurs solides et des confesseurs éclairés.

Mais, de plus, cet ornement même et l'édification, réelle aussi, de la science éminente, ne nous manqueront pas, je l'espère.

Car, après nos bacheliers et nos licenciés, nous aurons aussi nos docteurs, que nous présenterons bientôt à l'examen de Rome, et que Rome nous renverra, après qu'elle aura bien voulu reconnaître et décorer leur science.

Et, dans ces docteurs, aidés par les plus capables des autres gradués, nous aurons un jour, — comme nous en avons déjà plusieurs parmi vous, Messieurs, — d'excellents présidents, de bons secrétaires, d'habiles correcteurs de vos conférences.

Par là ces conférences si précieuses, où s'anime, s'éclaire, s'entretient, s'élève, se fortifie constamment la science nécessaire du clergé, et que votre zèle a mis déjà dans une si bonne voie de progrès, ces conférences acquerront une vie encore plus active, recevront une lumière encore plus pleine, et prendront un essor plus haut.

Et il arrivera ainsi, parmi nous, ce que l'on voit partout où quelques esprits supérieurs et solidement instruits se rencontrent : la science éminente, en même temps qu'elle ornait notre Eglise, deviendra le point d'appui et le ressort puissant, par lesquels la science compétente elle-même sera élevée.

Il nous resterait ici, Messieurs, à vous parler de la solennelle séance qui a eu lieu,

le vendredi 7 décembre, avec une si grande joie pour tous. Là, — en présence du clergé d'Orléans, des élèves de notre grand séminaire, de plusieurs magistrats et autres hommes honorables de la cité, après la profession de foi de Pie IV, prononcée et jurée sur les livres des saints Evangiles par les candidats, — nous avons proclamé les nouveaux bacheliers, et solennellement rétabli la distribution des diplômes de leurs grades, et ces honneurs canoniques de la science sacrée, dont le vieil usage, comme tant d'autres grandes et saintes choses, avait cessé dans nos Eglises de France depuis tant d'années, à la suite des révolutions politiques. Mais des témoins de cette séance nous ont devancé, et vous ont déjà entretenus longuement de cette grave et religieuse cérémonie, qu'ils ont à bon droit regardée comme un événement et une gloire pour le diocèse et la ville d'Orléans.

Ils vous ont dit aussi les récompenses que nous avons cru devoir décerner, en témoignage de notre personnelle satisfaction, à ceux de nos candidats qui s'étaient plus particulièrement distingués, savoir, à MM. Brugère, Hesteh, Tranchaud et Cormier. Nous n'ajouterons à cet égard qu'un seul mot :

Nous avons voulu, qu'en honorant ces gradués, les récompenses dont nous avons fait choix pour eux eussent une haute et religieuse signification :

Nous leur avons donné des médailles d'argent, où se trouvent empreintes, sur une face, l'image de notre bien-aimé pontife Pie IX, et, sur l'autre, celles des saints apôtres Pierre et Paul ; afin de les faire souvenir, Messieurs, que c'est à la bienveillance du saint-siège envers ce diocèse, que nous devons le rétablissement des grades théologiques dans l'Eglise d'Orléans : puissent ces vénérées images, en exprimant notre reconnaissance, en rappeler à jamais le saint devoir à ceux qui seront un jour nos successeurs et les vôtres dans ce diocèse.

Nous avons aussi voulu par là vous faire entendre, que ni la gloire de la science ecclésiastique n'est légitime, ni cette science elle-même ne peut être vraie, si elle ne s'appuie sur la solidité des saints apôtres : *Super fundamentum apostolorum* (Ephes., II, 20), et sur l'inébranlable fermeté de cette pierre principale, de laquelle Jésus-Christ a dit que *sur elle il bâtirait son Eglise* (Matth. XVI, 18), et que sur elle aussi, par une nécessaire conséquence, il la conserverait ; puisque un tel édifice, manifestement, ne peut subsister que sur le fondement où la main du divin Architecte l'a assis.

Et nous leur avons donné en même temps les œuvres des Pères et des saints docteurs, de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire le Grand, de saint Ambroise et de saint Bernard, pour leur rappeler, qu'après les divines Ecritures et les saints conciles, il n'y a rien, dans tous les documents de la science sacrée, de plus vénérable

que ces antiques et si purs dépôts de la tradition; et que c'est là qu'ils devront, à l'exemple de tous les grands scolastiques, aller puiser la haute lumière et la vive séve de ce savoir théologique, dont l'école peut donner la précision et les éléments, mais dont elle a toujours emprunté aux Pères la force et l'abondance.

Et, pour finir, nous demandera-t-on maintenant ce que nous ferons de nos bacheliers, de nos licenciés et de nos docteurs en théologie? Ce que nous en ferons! Mais nous l'avons déjà dit, Messieurs : ils sont destinés à continuer dans ce diocèse les œuvres de votre zèle et de votre dévouement.

Nous en ferons des vicaires et des curés de paroisses. Un jour, ils deviendront, à votre exemple, de zélés catéchistes pour nos enfants, des prédicateurs apostoliques pour nos villes et pour nos campagnes, des confesseurs éclairés pour tous nos bien-aimés diocésains. Peut-être sont-ils destinés à recueillir dans la joie ce que vous avez semé dans les larmes.

Nous en ferons ce que Notre-Seigneur lui-même fit de ces incomparables docteurs formés à sa divine école, pendant trois années, et que le Saint-Esprit, l'Esprit de grâce et de vérité acheva d'instruire : *Faciam vos fieri piscatores hominum.* (Matth., IV, 19.)

Du reste, quel que soit leur avenir, la forte et sainte éducation ecclésiastique qu'ils ont reçue et que continuent à leur donner, dans notre grand séminaire, les humbles et savants disciples de M. Ollier, aura mis et mettra toujours, nous n'en doutons pas, au fond de leurs âmes assez de modestie et de vraie sagesse, pour qu'il ne puisse jamais leur arriver de dédaigner, ou d'avoir en moindre estime, le ministère même du Fils de Dieu et des saints apôtres.

Et, par-dessus toutes les gloires humaines de la science, ils placeront toujours, comme premier objet de leur ambition, et comme mobile souverain de leurs pensées, de leurs affections, et de tous leurs desseins, cette supérieure et immortelle gloire, que Jésus-Christ promet à ceux qui, mettant leur savoir au service de la charité, le font servir à l'instruction chrétienne de leurs frères : *Qui ad justitiam erudiunt*

nultos, fulgebunt, quasi stellæ, in perpetuas æternitates. (Dan., XII, 3.)

Nous vous l'avons dit aussi : nous ferons de nos bacheliers, de nos licenciés et de nos docteurs les auxiliaires de notre zèle, pour le développement des études et l'accroissement de la science ecclésiastique, parmi nos prêtres.

Nous pourrions enfin choisir parmi eux un jour — et nos successeurs, après nous — de dignes coopérateurs pour cette grande et difficile administration pastorale dont nous portons la charge, et où les lumières ne sauraient jamais trop abonder, parce que c'est à elle qu'il appartient de tout éclairer, de tout diriger, de tout animer dans le diocèse.

Et, s'il nous est permis, sans présomption, d'ajouter ce mot : c'est donc ainsi que, sous les auspices et par le bienfait particulier de la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, se trouvent vivifiées les hautes études ecclésiastiques dans notre diocèse : ainsi revivra, parmi nous, autrement que par de pieux et inutiles souvenirs, la mémoire des saints pontifes, des savants illustres, dont les vertus et le génie brillèrent d'un si grand éclat. Elle retrouvera donc la gloire de ses anciens jours, cette antique et bien-aimée Eglise d'Orléans, qu'ombragèrent jadis ces trois grands arbres de la science, plantés l'un à Mici, l'autre à Fleury, l'autre à Ferrières, et qui donna au monde, en divers temps, les Théodulphe, les Petau et tant d'autres. Ainsi, Messieurs, notre ministère au milieu de vous n'aura pas été stérile, s'il nous est donné de vous préparer des successeurs dignes de vous et de la haute mission qui leur est réservée : car ils sauront un jour entreprendre et, Dieu aidant, achever des travaux de science chrétienne, grands ou humbles, mais qui, quels qu'ils soient, témoignent du plus ardent désir de notre cœur, celui de servir les âmes, d'édifier, et s'il se peut, d'honorer, pendant notre passage en ce monde, l'Eglise de Dieu.

Veuillez agréer, Messieurs, la nouvelle expression de mon affectueux dévouement.

Orléans, le 15 décembre 1855.

APPENDICE

AUX OEUVRES PASTORALES DE MGR DUPANLOUP.

I. DISCOURS

SUR L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES.

prononcé à la distribution des prix du petit séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin, le 31 juillet 1854.

Mes chers enfants,

C'est vous qui deviez d'abord faire entendre ici votre voix, et je crois être l'interprète du bienveillant regret des hommes éminents qui honorent de leur présence cette solennité, en vous exprimant le regret

que j'éprouve moi-même de ce que le temps vous condamne au silence.

Nous ne vous entendrons donc pas nous raconter l'histoire de l'antique et sainte abbaye de Mici; nous n'en saurons que ce que nous en révèlent les religieuses peintures que votre pinceau offre à nos yeux; vous ne prêterez pas le charme de vos voix à ces illustres et vénérables figures dont vous avez peuplé vos galeries et vos portiques; vous ne ferez pas revivre et parler dans vos naïfs et éloquentes récits les saints personnages auxquels vous succédez dans ce riant et beau séjour, où la religion, à la place de l'antique abbaye, a élevé, par les mains de mon vénérable prédécesseur, cette magnifique maison, ce palais de l'éducation chrétienne, comme le nommait si bien naguère un visiteur éclairé, dont le suffrage n'était pas suspect; mais que pouvons-nous en dire en ce moment, sinon qu'il semble être devenu le palais des pluies et des orages?...

Je devrais sans doute me condamner au silence aussi bien que vous; mais on ne me le permet pas; d'ailleurs j'ai une inclination de cœur à satisfaire; j'ai à vous rendre un hommage. Vous êtes étonnés sans doute de m'entendre vous parler de mes hommages; ce n'est guère notre habitude, et, depuis cinq années, c'est la première fois que je vous parle ce langage; mais après ces cinq années, après avoir vu de près vos travaux, suivi attentivement vos études, assisté à vos examens, présidé à vos séances littéraires, vu souvent même vos devoirs de chaque jour; après ces années d'épreuve, la justice et la vérité, en même temps que l'inclination de mon cœur, me décident à vous rendre enfin aujourd'hui, en présence de vos parents, ce solennel hommage, que vous avez courageusement travaillé; que, cette année surtout, vos progrès ont été grands, et que moi-même, après tout ce que l'expérience m'a appris des succès auxquels une jeunesse studieuse peut prétendre, j'en ai été, je dois le dire, étonné.

Vos prix sont prêts, vos couronnes vous attendent; je vais les déposer bientôt sur le front des vainqueurs; mais, quelque nombreux que soient ces prix, ils ne le sont pas encore assez au gré de nos vœux, au gré même de la justice; s'ils devaient récompenser, non pas seulement les succès éclatants, mais le travail, les efforts, les généreux progrès, sauf de rares exceptions, vous seriez tous aujourd'hui récompensés.

Je ne suis pas suspect: mon cœur et sa tendre affection pourraient l'être; toutefois cela n'est point.... Vous ne comprendrez peut-être pas tous ce que je vais ajouter; je le dirai cependant; ma tendresse même me rend plus exigeant à votre égard; c'est elle qui m'inspire envers vous la sévérité que vous me connaissez! Mais, pour quiconque sait pénétrer jusqu'au fond des âmes, cette sévérité n'est que l'inspiration vive d'une affection plus profonde.

Quoi qu'il en soit, oui, vous êtes de courageux enfants! Onze heures de travail par

jour, et d'un travail si ferme, si soutenu jusqu'au dernier moment, que — malgré la lassitude naturelle à la fin d'une année, et à l'encontre de la commune expérience — vos six dernières semaines ont dépassé les meilleures, les plus laborieuses, les plus fécondes de cette année! et, quoique cette louange ne doive vous être donnée que devant Dieu, je l'ajouterai dans l'effusion de mon cœur, vous avez su y joindre la piété la plus fervente, les aimables vertus de votre âge et une docilité constante.

Toutefois, malgré tant d'efforts, vos études ne sont pas encore arrivées à la perfection à laquelle j'aspire pour vous; mais vous en approchez, et c'est l'hommage que je me plais aujourd'hui à vous rendre.

Ce qui reste à faire, je l'attends de la bonté de Dieu qui vous protège, du zèle admirable des maîtres nombreux, si capables, si dévoués, que la Providence m'a permis de consacrer à votre éducation, et, je puis l'ajouter, je l'attends de votre générosité et de votre ardeur; vous y arriverez!

Quoi qu'il en soit de l'avenir, vos progrès ont été tels cette année, et, en continuant l'œuvre des années précédentes, ont élevé vos études à ce point, que je n'hésiterais pas à renouveler, en votre nom, l'offre que j'ai faite autrefois, au nom du petit séminaire de Paris. C'était le temps où nous soutenions les grandes luttes pour la liberté d'enseignement: bien des préjugés injustes étaient répandus contre nous; j'offris alors de faire concourir nos élèves avec quelque collège et en quelque faculté classique que ce fût.

Je faisais cette offre cinq années après avoir pris la direction du petit séminaire de Paris: après cinq années d'efforts, je n'hésiterais pas aujourd'hui à offrir, au nom du petit séminaire d'Orléans, un semblable concours.

Vous êtes de vaillants enfants: vous ne seriez pas battus!

Ces luttes seraient d'ailleurs utiles et honorables pour tous, et vous savez la devise des bons et francs écoliers:

Je n'ai pas d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime.

Et toutefois, je le répète, vous avez encore des progrès à faire, et le but élevé de vos efforts n'est pas atteint; mais dès ce moment je vous crois dignes d'en connaître la hauteur: à votre âge, c'est la docilité qui fait entrer dans la carrière, et on ne sait guère ordinairement l'élévation du but vers lequel on s'avance; mais l'ardeur avec laquelle vous avez marché jusqu'à ce jour me persuade qu'il est temps d'éclairer pour vous des plus vives lumières le terme de la course, et de vous révéler, avec la sublimité du but, toute la beauté, toute la noblesse, toute la grandeur des études que vous faites ici.

La haute éducation religieuse et littéraire que vous recevez dans cette maison, et dont vous avez jusqu'à ce jour si heureusement profité, vous rend capables d'une telle révé-

lation ; si je puis le dire, je vous estime même assez pour croire que tous vous mériteriez un tel prix.

Il s'est rencontré chez les nations civilisées une belle et grande expression : descendue par l'usage dans la langue commune, elle conserve, sous sa vulgarité apparente, une profonde dignité ; il en est peu qui offrent un sens plus noble et plus élevé.

Pour nommer et définir les études, qui sont le moyen le plus puissant, la forme la plus heureuse de la haute éducation intellectuelle de l'homme, on a dit : *les humanités*.

C'est un de ces mots simples et lumineux dont on ne saurait trop étudier le sens, et rechercher la lumière.

Les Latins disaient : *Artes liberales : bonæ, optimæ, ingenuæ artes*. Cicéron, cherchant à rapprocher l'idée des études auxquelles on applique l'enfance, de l'idée primitive du mot *humanité*, disait : *Artes quibus atas puerilis ad humanitatem fingitur*. Il disait encore : *Studia humanitatis ; humaniores litteræ*.

Les Grecs disaient vulgairement *Παιδεία* ; ils disaient aussi *Μουσική*, l'harmonie : ce mot exprimait tout à la fois chez eux l'art oratoire, la poésie, l'éducation.

Platon emploie presque constamment ce mot qui va si bien à la nature de son génie, et qui tend à faire entendre que l'éducation n'est autre chose que le développement pur et harmonieux des facultés humaines.

Nous, avec moins de grâce peut-être que les Grecs, mais avec plus de précision et de force, nous avons dit simplement, comme les Romains, et même plus énergiquement qu'eux : *les humanités*. La langue humaine ne pouvait mieux dire. En effet, c'était dire tout ; c'était nommer, avec une vérité frappante, ces études qui font l'homme ; qui, dans l'ordre naturel, élèvent en lui l'humanité à sa plus haute expression, développent et fortifient le plus puissamment ses facultés intellectuelles et morales ; les forment et les perfectionnent à l'image de Dieu même.

J'ai toujours admiré comment la Providence a donné aux langues européennes un bon sens, une précision, une justesse, et, dans leur simplicité la plus familière, une énergie et une profondeur extraordinaires.

On se demande, et quelquefois peut-être vous vous l'êtes demandé à vous-même :

Pourquoi a-t-on fait des langues grecque et latine, de la langue maternelle, et des littératures de ces trois langues, l'objet essentiel et principal de ces grandes études qui se nomment les *humanités* ?

Pourquoi a-t-on choisi les langues et les littératures, et non pas *les arts*, et non pas *les sciences* ?

Pourquoi a-t-on choisi des langues et des littératures *étrangères*, et ne s'est-on

pas borné à la langue et à la littérature maternelles ?

Pourquoi, parmi les langues étrangères, a-t-on choisi *des langues anciennes et mortes*, plutôt que *des langues modernes et vivantes*, auxquelles on donne une place honorable, mais secondaire ?

Pourquoi, parmi les langues anciennes, le grec et le latin ?

Pourquoi y employer les plus belles années de la vie ?

Ce n'est pas ici, mes enfants, le lieu de traiter didactiquement toutes ces questions ; mais j'espère que les paroles que j'ai préparées pour vous n'en laisseront aucune sans réponse.

La haute éducation intellectuelle n'est pas autre chose que la culture des plus nobles facultés de l'homme intelligent ; et entre toutes, de celles qui constituent sa plus grande et plus essentielle prérogative, la *pensée* et la *parole*.

Aussi, partout où il y a eu des hommes à former, on s'est appliqué d'abord à former en eux la *parole* et la *pensée* ; mais, de là aussi, par une pente naturelle, on a été amené à choisir les *langues* et les *littératures*, pour en faire l'objet essentiel de ce haut enseignement et le moyen principal de cette importante et difficile éducation.

Il y a en effet dans l'étude des langues et des littératures quelque chose d'admirablement propre à atteindre ce but. Je dirai plus, Messieurs : il y a dans le fond le plus intime de la nature humaine quelque chose qui détermine nécessairement, pour atteindre ce but, le choix des langues et des littératures. Et qu'on me permette de m'élever ici à toute la hauteur du grand sujet que je traite.

C'est par la *raison* et par la *parole*, c'est par la *pensée* et par l'*expression* parlée ou écrite de sa *pensée*, que l'homme est homme, qu'il s'élève sur la terre au-dessus de tout ce qui n'est pas lui-même ou son semblable ; que, selon la brillante expression des saints livres, il est couronné d'honneur et rapproché des esprits angéliques ; pour tout dire enfin, c'est par là que l'humanité, même dans l'ordre naturel, paraît en lui faite à l'image de la Divinité, et que son intelligence réfléchit, dans un miroir plus ou moins fidèle et radieux, les splendeurs de la parole, de la sagesse incréée, le Verbe éternel. Et la plus sublime élévation de l'homme, l'élévation surnaturelle par la révélation et par la grâce, qu'est-elle autre chose qu'une participation plus complète et plus haute à la pensée et à la parole de Dieu, en même temps qu'à son amour ?

Mais, je le demande, quels sont les langues et les grandes littératures humaines, sinon de bienfaisantes et lumineuses manifestations du Verbe illuminant tout homme venant en ce monde (166*), c'est-à-

(166*) *In principio erat verbum... Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (Joan., 1, 4, 9.)

dire un reflet de la langue, de la pensée, et si j'ose m'exprimer ainsi, de la littérature éternelle? Ce que les lettres renferment de vrai, de beau, de bon, qu'est-ce autre chose qu'une lumière, un rayon de la vérité, de la beauté, de la bonté suprême? En cela, que sont-elles, sinon l'expression de la parole et de la pensée des enfants de Dieu, et comme des monuments glorieux élevés par ses créatures les plus intelligentes sur la terre?

Croirait-on, par hasard, que Dieu ait abandonné à l'aventure la pensée et la parole humaines? Non, non : les plus sages philosophes, les plus grands esprits, depuis Platon jusqu'à M. de Maistre, en ont jugé autrement. Tous ont dit que les langues et les lettres étaient une inspiration, un bienfait de la sagesse et de la bonté divine, et comme l'institution mystérieuse de l'homme par Dieu lui-même : et par là elles sont aussi le plus admirable moyen d'enseignement, le mieux approprié à la haute éducation morale et intellectuelle de l'humanité.

Voilà donc proprement la raison fondamentale du choix qu'on a fait des littératures et des langues, pour devenir, dans la jeunesse le premier moyen de la haute éducation intellectuelle et l'objet des *humanités* : enseigner à *penser* et à *parler*, en faisant étudier les plus beaux monuments du langage et de la pensée; et mettre par là les jeunes gens en état de s'élever aux études plus savantes et plus spéciales qu'exigera la vocation dont la divine Providence dirigera pour eux le choix un jour, tel est le but, telle est la raison des *humanités* : tel est en même temps le terme de toute éducation intellectuelle, sage et utile.

La nature et l'expérience sont d'accord ici avec l'autorité des hommes les plus éminents : il suffit d'y regarder de près pour s'en convaincre.

Pour moi, je n'ai jamais visité une classe, — la plus élevée ou la plus humble des *humanités*, — sans observer avec admiration à quel point cette étude des langues et des littératures exerce et cultive toutes les facultés des enfants à la fois, l'intelligence, l'imagination, la sensibilité; donne à chacune de ces facultés une nourriture *convenable*, des idées, des images, des sentiments, et en fait l'aliment le mieux *proportionné* à leur âge : l'élément philosophique et rationnel lui-même s'y trouve toujours, et c'est un bien, en même temps qu'une nécessité; mais il n'y prédomine pas trop : *c'est un cours de logique naturel*, simple, à la portée des plus jeunes esprits.

Et de plus, cette étude applique et exerce toutes les autres puissances actives de l'âme : la perception, l'attention, la comparaison, le jugement, le bon sens moral, le bon goût littéraire, la délicatesse de l'esprit et du cœur. Elle exerce admirablement aussi la mémoire, en la remplissant de ces choses nobles, gracieuses, élevées, bril-

lantes, dont la mémoire a besoin de s'enrichir et de s'orner. C'est merveille de voir, par exemple, dans une classe de *sixième* bien faite, comment toutes ces facultés naissantes s'élèvent, s'animent, se développent déjà en ces jeunes enfants. Le soleil du printemps et ses pluies vivifiantes ne fécondent pas la terre plus heureusement, pour y faire germer et croître les plantes, éclore les fleurs, mûrir les fruits.

Mais ce qu'il faut le plus remarquer ici, c'est avec quelle facilité l'étude des langues accomplit cette œuvre : cela se fait sans aucune violence, sans contrainte intellectuelle, avec toute l'aisance d'un travail naturel.

En effet, le grand avantage, l'avantage providentiel et inappréciable de cette étude, c'est d'exercer et de nourrir l'esprit d'une manière si simple, si variée, si féconde, si continue, et en même temps si peu fatigante et si bien proportionnée, qu'il y a là, on peut le dire, la plus heureuse et la plus parfaite imitation du travail de la nature.

L'homme se forme dans cette étude, comme l'enfant s'était formé auprès de sa nourrice et sur les genoux de sa mère.

Il vit, il pense, il sent, il parle dans ce monde de la grande parole humaine, et son éducation s'y fait comme d'elle-même, par cela seul qu'il est là et qu'il respire dans ce grand air de l'intelligence.

On ne lui dit pas : Je vais vous apprendre ceci, cela, puis cette autre chose, et on lui apprend tout presque à son insu, sans qu'il s'en doute, ou du moins sans qu'il s'en fatigue; et après cette éducation si simple et si féconde, il se trouve tout à coup élevé, formé, capable de tout entendre, sans qu'on puisse presque dire comment cela s'est fait.

C'est ce que je me suis demandé souvent à moi-même avec étonnement; et il y a peu de jours encore, en voyant un de nos anciens élèves montrer tout à coup une force, une maturité d'esprit, une élévation de pensée et de style dont j'étais à la fois surpris et charmé, je dis à ceux qui m'entendraient : Comment cela s'est-il accompli? Par quelles transformations successives, par quelle vertu secrète, par quel travail intérieur cet enfant est-il devenu ce jeune homme, — donnons-lui son vrai nom, le nom dont son esprit est digne, — comment est-il devenu cet homme déjà mûr, dont la pensée et la parole marcheront désormais à l'égal des nôtres, et les surpasseront bientôt peut-être? Quelle est donc la puissance de ces mots grecs et latins, dont l'étude prolongée a élevé si haut et rendu si ferme le ton et la tenue de cette jeune intelligence?

Voilà ce dont ne se doutent guère assurément ceux qui se sont habitués à ne voir dans l'étude des langues que l'étude des mots. C'est là un des préjugés les plus bizarres et les plus sottement répandus aujourd'hui contre l'enseignement des langues et des littératures.

Certes, il le faut bien entendre : ce n'est pas seulement de mots grecs et latins qu'il est ici question ; il ne s'agit pas seulement ici de l'étude matérielle de ces langues mortes contre lesquelles on s'est tant récrié, avec plus de passion que d'intelligence. Sans doute, l'étude, la mémoire des mots, si fugitive par elle-même, n'est rien pour les esprits négligents ou négligés dans une mauvaise éducation ; mais elle est tout pour les esprits bien faits et bien élevés, qui prennent l'habitude de rattacher toujours ces mots aux pensées et aux actes de l'intelligence : elle est tout pour ceux auxquels on fait comprendre peu à peu la grande et profonde harmonie des mots, des idées et des choses : or, c'est là tout le secret des *humanités* bien faites.

Dès les premières classes grammaticales, alors même qu'il semble n'être question que des mots, un professeur habile exerce ses élèves à bien penser, à bien parler et à bien écrire, en sorte que l'étude du mot, c'est-à-dire l'étude de l'expression de la pensée devient pour eux le travail et la lumière de la pensée elle-même ; et par là, en même temps, on forme leur âme tout entière, l'esprit et la volonté ; car cette étude, si ferme et si intelligente, comprime doucement et fixe la légèreté de leur caractère, en même temps qu'elle les rend capables d'apprendre peu à peu les choses les plus difficiles.

Et puis, quand ce jeune homme arrive dans les classes littéraires, on met successivement entre ses mains les historiens, les orateurs, les poètes dignes de ce nom, dramatiques, épiques, satiriques, les érudits, les philosophes ; alors combien d'idées de toute espèce, combien de sortes d'instructions n'entreront pas dans cette jeune tête, avec l'étude et la connaissance du langage !

Et c'est ainsi que l'enseignement des langues et des littératures forme et féconde toutes les forces de l'âme, le jugement, le bon sens, la pénétration, le raisonnement même, l'imagination, la sensibilité, l'ardeur, l'enthousiasme, le caractère, le cœur, la volonté !

Et n'est-ce pas le juste hommage que rendent aux langues et aux lettres les savants les plus distingués, aussi bien que les littérateurs ? M. Dumas lui-même ne disait-il pas : « Ce commerce assidu des hautes pensées, des grands sentiments, du noble langage, qui voudrait y renoncer pour la jeunesse ? A quelle école se formera son jugement, si ce n'est à celle de ces historiens, de ces philosophes, de ces orateurs, de ces poètes immortels... ? »

Seulement il le faut proclamer : quand nous assignons aux *humanités* un rôle si important et si glorieux dans la haute éducation intellectuelle, on doit comprendre que c'est des *humanités* sérieusement et noblement faites qu'il est question.

Certes, nous n'entendons point parler ici

de ces tristes études, de ces pitoyables classes, où tout est routine, ennui, dégradation pour l'enfance ; où, victime d'une cupidité et d'une tyrannie également odieuses, elle ne passe pas moins de huit ou dix années à apprendre ce qu'elle ne doit jamais savoir, et voit ainsi condamnées à l'inertie et à l'abrutissement les forces les plus vives de son intelligence et de son cœur.

Nous voulons parler de ces *humanités*, à l'aide desquelles des professeurs dévoués s'appliquent religieusement à la grande œuvre de la formation intellectuelle et morale de l'homme.

Ceux qui veulent bannir de l'enseignement les langues et les lettres n'y ont jamais sérieusement réfléchi : on a tranché légèrement cette question, comme tant d'autres ; on a jugé les *humanités* par les professeurs sans intelligence qui ne savent pas les enseigner (167), et par les jeunes gens incapables ou paresseux qui les ont mal faites : on n'a pas été au fond des choses : on n'a pas compris la raison qui décidait tout ici, on n'a pas vu, dans le détail même et la pratique de l'éducation intellectuelle, combien les langues et les lettres étaient merveilleusement propres à atteindre le but ; mais cette puissante raison demeure, et les grands esprits dont je parlais tout à l'heure, et tous les hommes de sens et d'expérience avec eux l'ont déclaré.

Mais, dit-on, ceux-là même qui ont appris autre chose que des mots dans leurs études, sont-ils bien savants, après les avoir achevées ?

Non, sans doute : et certes, je l'avoneraï sans peine, si l'on n'estimait les *humanités*, les études du premier âge que par le degré de science proprement dite qu'elles peuvent donner, il faudrait les louer médiocrement. Les connaissances qu'on y acquiert ne sauraient être ni fort étendues, ni très-profondes ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut les considérer ; ce serait n'en avoir aucune intelligence : il faut les envisager bien plutôt comme une épreuve, comme un exercice, dont le but est de développer, de former l'esprit et de lui donner d'heureuses habitudes. Quand on a terminé ces études, on est moins censé avoir beaucoup appris, qu'être devenu capable d'apprendre.

Dans une haute éducation intellectuelle, sagement conduite, il n'est pas question de donner aux enfants beaucoup d'acquis, beaucoup de savoir ; il est surtout question d'élever, de développer, d'éclairer, de fortifier leur esprit.

Et cette observation m'amène à indiquer encore ici une autre grande raison du choix qu'on a fait de l'étude des langues et des littératures pour la haute éducation intellectuelle.

Alors même que cette étude ne se recommanderait pas au choix des instituteurs de la jeunesse, comme l'étude tout à la fois la

(167) Par ces professeurs dont un ancien a dit : *Pace vestra dicam, adolescentes in scholis vestris stultissimos fieri.*

Pace vestra dicam, adolescentes in scholis vestris

plus nécessaire, la plus naturelle et la plus facile pour de jeunes esprits qui ont besoin, avant tout, d'apprendre à penser et à parler; comme l'étude la plus convenable pour des intelligences novices et encore pauvres, qui ont besoin de s'enrichir peu à peu, et de s'habituer au sage emploi des biens acquis, elle devrait encore devenir le fondement de l'éducation publique, parce qu'elle est, non-seulement l'étude préparatoire aux diverses branches des connaissances humaines qui ont incontestablement dans la société la plus grande influence, mais encore la source même d'où elles découlent, et comme leur élément constitutif.

Je touche encore ici à des considérations bien graves, et je regrette de ne pouvoir qu'y toucher. Je l'ai dit ailleurs, la *littérature*, l'*histoire*, l'*éloquence* et la *philosophie* sont filles des *humanités* et, reines du monde.

Aussi, de quelle importance n'est-il pas que les belles-lettres soient toujours les bonnes lettres! de quel souverain intérêt n'est-il pas que les *humanités* soient bien dirigées! et hâtons-nous enfin de recueillir cette dernière et importante conclusion, de quelle nécessité n'est-il pas que la religion préside toujours à leur enseignement, et qu'ainsi la littérature, l'histoire, l'éloquence et la philosophie reçoivent de cette haute et divine inspiratrice des esprits leur véritable grandeur, leur perfection et leur valeur morale et sociale!

Mais ce n'est pas seulement dans l'intérêt des lettres que je parle ici; c'est aussi dans l'intérêt des sciences.

Certes, je ne suis pas de ceux qui méprisent les mathématiques; elles ont rendu et rendent encore chaque jour d'éclatants services au pays. Les grands mathématiciens sont dignes des plus nobles prix de l'intelligence et du travail. J'ai toujours admiré ces forts et généreux esprits, dont les puissants calculs deviennent les mouvements et même l'existence des corps célestes, dont le regard profond pénètre les entrailles de la terre, dont les merveilleuses découvertes s'étendent aux siècles les plus éloignés et dérobent à la nature ses secrets les plus cachés!

Mais c'est dans l'intérêt même des études mathématiques et de toutes les autres sciences exactes; c'est dans l'intérêt des écoles savantes et de ceux qui veulent y entrer, qu'il faut essentiellement, par une véritable et forte éducation intellectuelle, préparer, cultiver, former d'abord l'instrument qui s'appliquera plus tard à toutes les études scientifiques. Dans cette pensée, un des instituteurs les plus éclairés de la jeunesse disait avec raison: « L'intelligence qui a appris à comprendre et à goûter Homère, Virgile, Platon, Bossuet et Racine, n'en aura que plus de force et de vigueur pour affronter même les théorèmes les plus abstraits des mathématiques. »

« Ici la précipitation est un danger, di-

sait le doyen d'une des plus importantes facultés scientifiques de France. Interrogez vos maîtres, et vous apprendrez combien sont rapides les progrès de ceux qui ont longtemps cultivé les lettres, avant de s'occuper exclusivement des sciences.

C'est ce qu'un homme honorable proclamait aussi à l'ancienne tribune française, en parlant de lui-même: « Je pourrais peut-être en appeler, avec confiance, à la mémoire de ceux à qui je parle; je pourrais citer ma propre expérience. Je sais que, pour m'avoir mis trop tôt aux mathématiques, on m'a fait perdre mon temps; plus tard, il a fallu m'y remettre, comme si je n'avais rien appris. »

On le comprend en effet: l'enseignement proprement dit, le grand enseignement de ces sciences si hautes et si vastes, ne peut être en aucun sens et en aucun cas un objet secondaire et accessoire: il lui faut toujours un long temps, une place principale, des cours à part, des maîtres spéciaux.

Si la bifurcation n'est pas possible dans les petits séminaires, reste pour eux à résoudre, je le sais, le grand et difficile problème de l'alliance des lettres et des sciences dans une mesure convenable: c'est une alliance à laquelle nous sommes loin de renoncer; car d'importants services publics réclament l'étude des sciences, et, pour tout dire en un mot, une grande nation comme la France ne peut s'en passer; mais aussi les sciences ne peuvent se passer des lettres; et d'ailleurs les lettres, fussent-elles délaissées de toutes parts, ce qui n'est pas, c'est chez nous qu'elles devraient trouver un dernier asile.

Il ne faut pas s'y tromper: la place et le moment favorable des études scientifiques est simplement pour nous une question d'âge et de temps; je le répète, c'est dans l'intérêt même des sciences, dans l'intérêt des programmes à savoir, des examens à subir, en un mot, du but à atteindre, que, sans que les lettres et la haute éducation morale et intellectuelle aient à souffrir, nous commençons plus tard. Serons-nous téméraires, si nous espérons arriver plus sûrement et aussitôt?

Telles sont les raisons générales qui, dans tous les temps, chez toutes les nations civilisées et chrétiennes, ont fait choisir les langues et les littératures comme le fondement nécessaire de la haute éducation intellectuelle.

Et que vous dire maintenant des langues et des littératures que la civilisation chrétienne tout entière, l'esprit humain dans sa plus grande force, les desseins de la Providence et l'expérience des siècles, ont préférées à toutes les autres pour en faire l'objet essentiel et principal de l'enseignement dans la haute éducation intellectuelle?

Vous connaissez, mes enfants, les qualités éminentes, la distinction supérieure de la langue latine: on vous a fait mille fois remarquer comment le latin, donnant une vigueur et une précision singulière à la pa-

fole, se prête admirablement à exprimer les vérités simples et absolues; comment sa noble simplicité, son ton énergique, sa marche régulière lui font un caractère de grandeur et de dignité incomparable, uni aux charmes d'une douceur grave et d'une sévère harmonie.

« Rien n'égale, dit M. de Maistre, la dignité de la langue latine; elle fut parlée par le peuple-roi, qui lui imprima ce caractère de grandeur, unique dans l'histoire du langage humain, et que les langues même les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de *majesté* appartient au latin. »

Mais un caractère bien extraordinaire de cette langue, et peut-être le plus digne d'être profondément médité par les esprits attentifs, c'est son indestructibilité.

Le ciment romain conserve debout, à travers toutes les injures des temps, les monuments du peuple romain.

Il y a dans sa langue je ne sais quelle force secrète, je ne sais quel ciment profond, qui la soutient aussi.

Car, chose remarquable! la langue que Rome a parlée et parle encore participe à ses grandes destinées. Aujourd'hui encore, après tant de siècles, la langue romaine n'est pas une langue morte : elle ne le sera jamais, c'est une langue immortelle.

Monument des siècles qui ne sont plus, elle demeure parmi les siècles présents et s'y conserve mystérieusement, au milieu du monde civilisé, malgré tant de causes qui conspirent à la détruire.

Elle a comme une vertu impérissable : si elle sembla mourir un jour sous le coup des invasions barbares, on ne tarda pas à la voir, elle aussi, renaître de ses cendres, comme Rome elle-même. Ressuscitée par une puissance supérieure, et dotée pour le service de l'Eglise et de l'humanité d'une seconde et admirable vie, la langue latine est désormais destinée à redire à la terre entière les plus grandes, les plus divines choses : elle a trouvé dans sa mort passagère et dans sa résurrection une fécondité, une énergie qu'elle n'avait jamais eues au même degré.

Ses débris épars, vivifiés par un souffle nouveau, formèrent les plus belles langues modernes : nations conquises, nations conquérantes, toutes lui rendirent hommage : elle se conserve aujourd'hui encore, immuable, toujours vivante, au milieu des vicissitudes et des décadences inévitables de toutes les langues humaines; et elle sera sur la terre la langue des enfants de Dieu, jusqu'à ce qu'il y ait de nouveaux cieux, une nouvelle terre, des temps nouveaux; jusqu'à ce que soit révélée cette langue inconnue, toujours ancienne et toujours nouvelle, réservée de Dieu pour dire les mystères et les joies des siècles sans fin.

Telle fut dans les desseins providentiels, telle est encore la langue latine.

Je ne suis pas le seul qui en ait parlé de la sorte et qui ait élevé si haut sa gloire : les plus grands esprits ont pensé et parlé

bien plus magnifiquement que je ne saurais le faire, de cette langue mystérieuse, et du peuple prophétisé qui s'en servait.

Et s'il faut maintenant descendre de ces hauteurs, je rappellerai, en suivant l'ordre des temps et les marches de la Providence, comment le latin, après avoir été la langue du siècle d'Auguste et du monde romain, est devenu la langue de la foi et de la liturgie sacrée, et, par suite, la langue de la civilisation européenne et universelle, la langue de toutes les grandes sciences morales, politiques, philosophiques, historiques, physiques et mathématiques, enfin la langue-mère de la langue française aussi bien que des plus belles langues modernes.

« Le dernier siècle, dit M. de Maistre, qui s'acharna sur tout ce qu'il y a de sacré et de vénérable, ne manqua pas de déclarer la guerre au latin : les Français, qui donnent le ton, oublièrent presque entièrement cette langue. Les Anglais même, quoique sagement obstinés dans leurs usages, commencent aussi à imiter la France, ce qui leur arrive plus souvent qu'on ne le croit et qu'ils ne le croient eux-mêmes, si je ne me trompe. »

La Harpe pensait comme M. de Maistre et s'élevait aussi avec force contre l'abandon de cette langue dans laquelle ont été écrits tant d'ouvrages, tant de livres excellents dans tous les genres, qui n'ont été et ne sont encore à l'usage de toutes les nations de l'Europe et du Nouveau-Monde que parce que le latin est, surtout depuis le *xvi^e* siècle, comme la langue commune et nécessaire de tous les hommes bien élevés.

Mais le latin ne fut pas seulement l'instrument de la civilisation : il eut encore un nouveau genre de gloire, en devenant *la langue de la science* proprement dite.

Tous les savants, tous les philosophes, tous les docteurs, tous les historiens du moyen âge surtout écrivirent en latin, n'osant pas confier aux *dialectes vulgaires et périssables* de leur époque le soin de transmettre leurs œuvres à la postérité; ces dialectes n'étaient point *formés*, et n'avaient en aucune manière la précision, l'énergie, la richesse et la fécondité des langues à leur époque de fixité : le latin fut donc alors la langue universelle de l'érudition, celle qu'on entendait au nord comme au midi. Mais, chose remarquable! après même que les langues modernes ont été fixées et que leur enseignement est rentré dans l'éducation commune, la science a encore écrit en latin, et tous les génies créateurs adoptèrent la langue latine pour communiquer au monde leurs pensées : témoins Copernic, Képler, Descartes, Newton, Leibnitz et les autres.

Ainsi, le latin demeura la langue propre aux savants, pendant les deux siècles surtout qui furent, pour l'Europe savante, les pères des sciences : le latin seul servit à nous transmettre toutes leurs productions littéraires et scientifiques les plus importantes.

Et, depuis que la science écrit en langue

vulgaire, on peut ajouter que les savants y ont gagné de ne plus s'entendre d'un pays à l'autre, et que nous surtout, Français, dont on comprend la langue, et qui ne comprenons pas assez la langue d'autrui, nous y gagnons d'être connus des autres et de ne pas les connaître. A ce point de vue, la suprématie de notre langue est pour nous un véritable désavantage. La médecine, la jurisprudence française connaissent peu, je le crains, la médecine et la jurisprudence allemandes.

Il faut aussi reconnaître, avec un célèbre critique, que c'est la langue latine qui a fourni à nos écrivains classiques une grande partie de ces tournures fortes ou gracieuses, de ces locutions énergiques, de ces heureuses combinaisons de termes, de ces expressions vives et frappantes dont leur style se compose.

Sans doute, il n'est pas question de parler latin en français, et on parlera mal, si l'on confond le génie des deux langues; mais si l'on observe les différences qui les distinguent, si on sait allier heureusement la précision, la majesté et l'énergie de l'une avec les grâces, la vivacité et la délicatesse de l'autre, on se formera un style non-seulement agréable, vigoureux, et véritablement supérieur, mais encore original: ce qui est le cachet du génie.

Racine, dont la diction est si parfaite, si pleine de tours habilement empruntés à la langue latine, Racine, dans ses lettres à son fils, le ramène sans cesse à l'étude sérieuse des auteurs latins. « Je voudrais, lui dit-il, qu'aux jours que vous n'allez point au collège, vous pussiez relire votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits ou d'Horace ou de Virgile: *ces auteurs étant fort propres à vous accoutumer à penser et à écrire avec justesse et avec netteté.* »

On a un exemplaire des poésies d'Horace, chargé de notes de la main de Racine; et ces notes sont surtout relatives aux tours et aux expressions qui peuvent être transportés dans notre langue.

C'est dans l'étude approfondie du latin que Boileau a puisé cette vigueur, cette énergie, cette concision qui caractérise sa manière; il est évident qu'il lutte perpétuellement avec Horace, Perse et Juvénal, et que cette lutte augmente et élève ses forces.

On sait ce que Bossuet et Fénelon doivent à Virgile et à Homère; La Bruyère et La Fontaine ont sans doute surpassé Théophraste et Phèdre; mais que de traits heureux ils y ont trouvés!

Et je placerai ici deux observations importantes et glorieuses pour l'Eglise: et d'abord, si l'étude des langues savantes, et du latin en particulier, a été le grand effort de nos pères, au moyen âge, pour sauver les lettres, les sciences, les arts, l'histoire et lutter contre la barbarie, c'est le clergé qui a fait ce grand effort.

C'est dans les monastères que tous les classiques latins ont été conservés ou re-

trouvés, copiés, commentés; expliqués: Leibnitz l'a proclamé, et tout le protestantisme a dû en convenir.

Dans ce moyen âge, dont Fénelon remarquait déjà, dès le xvii^e siècle, qu'on a trop exagéré ses malheurs, le latin était, je le disais tout à l'heure, la langue commune des hommes instruits de toutes les contrées européennes; et, quelle que soit l'opinion qu'on se fasse du latin du moyen âge, nul ne peut nier ce qu'il y a de beauté et de charmes dans les vieilles chroniques, dans les légendes, dans les livres ascétiques de ces siècles où la foi et la charité inspiraient si puissamment les âmes.

Et que dire aussi des immenses services rendus à la vérité et à la science par le grand et rude latin scolastique des maîtres de la théologie catholique? que dire de la langue si grave et si riche, si forte et si souple de saint Thomas d'Aquin, et des trésors de lumière, d'érudition et de logique qu'elle renferme? que dire de la parole si douce et si ferme, si harmonieuse et si pure de saint Bonaventure, et de saint Bernard avant lui?

Qu'on ne s'y trompe donc pas: si nous étudions, comme d'autres, les langues et les littératures grecque et latine, c'est sans doute parce qu'elles sont les plus belles langues que l'homme ait jamais parlées, les archives immortelles des plus magnifiques créations du génie de l'homme, les idiomes privilégiés des princes de l'esprit humain; c'est encore parce que chacune d'elles fut, à son tour, le lien universel des peuples et le langage de la plus haute civilisation; mais nous les étudions aussi parce qu'elles sont pour nous deux langues consacrées, *deux langues saintes.*

Quant à la langue latine, nommer saint Augustin, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Léon le Grand, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Paulin, Lactance, saint Anselme, etc., c'est dire les noms les plus glorieux: c'est comme proclamer la doctrine catholique elle-même dans son expression la plus sublime et la plus illustre.

Pour tout dire, en un mot, Dieu a fait du latin l'organe permanent du christianisme: c'est dans cette langue éternelle qu'il prononce ses oracles, qu'il a toujours parlé et qu'il parle encore à tous ses enfants dispersés sur la surface du globe.

Et que vous dire maintenant de la langue grecque? son origine se perd dans la nuit des temps — c'est peut-être une des voix qui se firent entendre tout à coup dans les ruines de Babel abandonnée. — Avant les âges héroïques, sa lumière éclaira déjà l'Orient; Alexandre la retrouve en Asie; elle interprète à l'Egypte les prophéties et les écritures sacrées; puis, bientôt dans l'Occident, elle triomphe des Romains vainqueurs; elle adoucit, elle élève, elle ennoblit leur langue; à de longs siècles d'intervalle, elle concourt deux fois, en Italie, à allumer le flambeau des sciences et des lettres. Consacrée mystérieusement au Calvaire, elle est enfin une

langue sainte, une des grandes voix de l'Église catholique.

Et à ce dernier titre, je le dois avouer, tout ce qui intéresse la littérature grecque n'intéresse profondément : et ce n'est pas seulement avec un soin littéraire, c'est avec un soin religieux que j'aime à rechercher tout ce que la Providence a fait en faveur de cette langue pour la rendre digne de ses grands desseins.

On peut le dire, parfaite dès qu'elle se montre, la langue grecque semble se révéler tout d'abord, et demeure dans les annales de l'humanité comme une des plus belles langues que la Providence ait jamais apprises à parler aux hommes.

Née sur le sol le plus riant, sous un ciel délicieux, au sein d'une nature que mille couleurs d'une richesse et d'une harmonie ravissante embellissent, elle sembla trouver dans cette atmosphère, dans cette lumière si douce et si vive, une sérénité plus pure, et comme quelque chose de cette transparence et de cette illumination radieuse dont la Grèce était perpétuellement éclairée.

« La Grèce, dit M. de Maistre, a découvert le beau ; elle en a fixé les caractères : elle nous en a transmis des modèles qui ne nous ont guère laissés que le mérite de les imiter ; *il faut toujours faire comme elle, sous peine de mal faire.* — C'est la nation qui a été le plus elle-même dans les lettres. — La langue grecque est une langue admirable, dit-il encore ailleurs, et la plus belle peut-être que les hommes aient jamais parlée. »

Thucydide, Isocrate, Platon, Xénophon, Démosthènes lui firent parler, dans le dialecte attique, le langage le plus noble, le plus pur, le plus élevé, le plus délicat qui fut jamais.

Hippocrate et Hérodote l'illustrèrent, par le dialecte ionien, dans les villes de l'Asie-Mineure, dans toutes les îles adjacentes et dans les florissantes colonies des Athéniens et de l'Achaïe.

Archimède, Théocrite, Pindare, Aristote lui firent redire les secrets les plus profonds de la métaphysique et des sciences, ou les chants les plus gracieux et les plus sublimes de la poésie, dans le dialecte dorique, qui était en usage à Lacédémone, à Argos, et qui, de là, se répandait dans l'Afrique, dans la Sicile, à Rhodes et en Crète.

Les poésies éoliennes sont célèbres : Sapho leur donna sa triste célébrité ; et Alcée en fit entendre les plus énergiques accents.

Et je n'ai pas encore prononcé le grand nom d'Homère ! et il faut nommer encore Hésiode, Archiloque, Simonide, Anacréon, Aristophane, Périclès, Eschyle, Sophocle, Euripide, Esopé, Lucien, Plutarque, Polybe, Ménandre !

Certes, on le conçoit, quelle perfection tant d'esprits, si éminents et si divers, ne durent-ils pas donner à une langue naturellement déjà si parfaite !

Pour le faire comprendre, il me suffit

d'avoir prononcé tous ces noms, même ceux qu'on ne peut redire qu'avec regret, et, pour me servir du mot de Fénelon, avec l'horreur du coupable abus qu'ils firent de leur génie !

Vous le savez, mes enfants, parmi les qualités brillantes et les caractères originaux qui distinguent la langue et la littérature grecque, sa clarté et sa précision, sa richesse et sa variété, sa douceur et son incomparable harmonie, enfin cette pureté, cette délicatesse, cette élégance, qui se nomment *l'atticisme*, tiennent le premier rang.

Je l'ai déjà fait remarquer : le même mot *Μουσική*, chez les Grecs, signifie tout à la fois la poésie, l'éloquence et l'harmonie musicale, comme si la poésie, l'éloquence et l'harmonie étaient une même chose.

Sans doute, les Grecs n'ont pas toujours fait de leur belle langue un pur et noble usage : sans doute le paganisme a souveint déshonoré leurs plus belles pages ! Dans Platon lui-même, que de taches honteuses ! dans Homère, que de faiblesses ! et dans tous, que de beautés stériles ! Mais les dons du Créateur et la beauté dont on abuse ne doivent pas être pour cela méconnus ; et il n'en faut pas moins avouer avec M. de Maistre, que, sauf la hauteur et la beauté incomparable des inspirations chrétiennes, jamais l'art, dans toutes ses formes les plus élevées et les plus éclatantes, jamais le culte du beau n'a atteint une plus haute perfection humaine que chez les Grecs ; la poésie, les lettres, la philosophie elle-même, n'eurent jamais une plus splendide fécondité ; jamais la vie originale d'une langue ne se développa avec une puissance plus libre et plus forte, et ne revêtit un plus étouffant caractère de simplicité et de grandeur, de variété, d'harmonie et d'unité.

Premier-né des idiomes savants et polis, le Grec a donc vu éclore dans son sein les premières et les plus belles fleurs de toute culture scientifique et littéraire ; Rome elle-même s'est formée à ses leçons ; et, plus tard, lorsque l'Occident fut inondé par l'immense multitude des barbares, c'est encore dans la Grèce que les lettres trouvèrent un asile : et, purifiées alors par le christianisme, ce ne fut plus seulement le beau littéraire, le beau profane et imparfait, le beau stérile, le beau quelquefois souillé et flétri, que les lettres grecques firent resplendir en elles, mais le beau rattaché à son principe éternel, le beau immuable et fécond, le beau tout divin, le beau dans toute la splendeur du vrai.

Saint Jean Chrysostome, la bouche d'or de l'Orient ; saint Basile, surnommé le Platon chrétien ; saint Grégoire de Nazianze, tout à la fois divin théologien, poète gracieux et sublime ; saint Athanase ; les Clément d'Alexandrie, les Cyrille, les Origène, les Pantène, les Irénée, conservèrent la gloire des lettres grecques et leur firent jeter ce dernier éclat si pur, et redire ce dernier chant, auquel les accents de la foi chrétienne, mêlés au bruit de la chute pro-

chaîne de l'empire, ajoutaient un intérêt si grand et si solennel.

Tout déjà menaçait ruine en Occident, et la langue grecque triomphait encore avec la doctrine catholique, à Nicée, à Ephèse, à Constantinople, à Chalcédoine, dans ces augustes conciles, aussi vénérables à la foi de saint Grégoire le Grand que les quatre Évangiles eux-mêmes; et déjà, l'Évangile selon saint Luc, l'Évangile de saint Jean, les Actes des apôtres et la plupart de leurs immortelles épîtres; les apologies de saint Justin le Philosophe, de Miltiade, d'Athénagore, de Tatien; les lettres de saint Ignace d'Antioche, de saint Polycarpe de Smyrne, avaient fait décidément de la langue grecque une langue impérissable en en faisant une langue sainte.

Non, mes enfants, non, Messieurs, ce n'est point seulement au nom de la gloire littéraire, c'est au nom des intérêts les plus sacrés que nous devons dévouer de persévérants efforts à établir et à maintenir dans nos écoles, les plus solides, les plus fortes, les plus grandes études classiques; c'est au nom d'un honneur et d'une sagesse inviolables que nous devons résister et tenir ferme contre toutes les innovations et les témérités du temps où nous vivons; temps plein de périls au dedans et au dehors, temps où le présent semble travailler à déshériter l'avenir de toutes les plus précieuses richesses du passé; mais temps aussi, où la grande parole de saint Paul ne doit pas cesser de retentir aux oreilles de nos consciences: *Depositum custodi!* (1 Tim., VI, 20.)

J'insiste sur ce point; qu'on me le pardonne; mais je ne puis m'empêcher de regretter profondément que l'étude du grec ne soit pas plus aujourd'hui en honneur sur la terre de notre patrie!

Sans doute, on l'enseigne dans tous les petits séminaires et dans tous les collèges; mais, de bonne foi, où en est-on? où sont parmi nous les hommes qui lisent saint Basile, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, dans leur texte véritable? Mes chers enfants, je vous dois cette justice que cette année-ci, en particulier, vous avez fait de très-grands efforts à cet égard, et que spécialement les travaux de la rhétorique sur saint Chrysostome sont dignes des plus grands éloges. Mais que n'avons-nous pas tous à faire encore pour relever sur ce point nos études à leur force, à leur dignité nécessaire! Sans doute, je ne demande pas que tous nos curés de campagne lisent les Pères en grec; ils le feraient que j'en bénirais Dieu; ce serait pour tous un grand honneur et un grand profit, et, pour un trop grand nombre, le digne et saint emploi des regrettables loisirs que leur laisse l'indifférence des peuples; mais pourquoi tous nos professeurs ne se livreraient-ils pas à cette forte étude? Ils le pourraient bien plus facilement qu'on ne le pense; et, du reste, je rends hommage sur ce point au zèle et à la science de plusieurs.

Combien il importe du moins que nous résistions fortement à toutes les tentatives des ennemis de l'Église, ou même de ceux de ses imprudents amis qui cherchent à nous détourner, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, de l'étude approfondie du grec, et même de l'étude sérieuse du latin!

Laissons, s'il le faut, laissons le siècle marcher à l'aventure dans ses goûts et dans ses dégoûts d'études; le siècle est libre de rompre, s'il le veut, avec le grec et le latin; nous, nous ne le sommes pas.

J'ai laissé ici, je le sens, mon esprit s'élever à des considérations plus hautes que la simple question des langues et des littératures humaines; à leur occasion je suis entré, comme dit le Psalmiste, jusque dans les secrets et dans les puissances du Seigneur: *Non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.* (Psal. LXX, 15.)

J'achèverai donc; et en finissant je jetterai encore un regard sur le merveilleux dessein de la Providence, dans le choix qu'elle fit des langues et des littératures parlées et cultivées par les hommes et par les peuples les plus célèbres, pour servir ici-bas à l'accomplissement des œuvres de sa miséricorde;

Et j'irai jusqu'à dire que, comme Dieu choisit autrefois les quatre grands empires, les Assyriens, les Perses, les Grecs et les Romains, pour concourir, bon gré, mal gré, à l'accomplissement de ses desseins et de ses prophéties, et préparer les voies à Jésus-Christ et à son empire éternel, de même aussi, des langues privilégiées ont été choisies de Dieu, préparées de loin, et mises par sa providence au service de la vérité et de son Église, pour le salut du genre humain.

L'hébreu d'abord: cette belle langue des esprits, comme on l'a si bien nommée, qui, par sa brièveté, sa profondeur, sa simplicité, sa solidité, est de tout point digne de ce nom; où l'art, s'il y en a, est tellement simple et grand, qu'il ne laisse jamais voir que la nature, et qui a d'ailleurs cette gloire unique que le livre où elle se conserve tout entière, est nommé le livre par excellence: *la Bible.*

Chose digne d'être remarquée! Dieu s'est réservé l'hébreu.

Tout ce qui a été écrit *humainement* en cette langue a péri. Les seuls grands auteurs juifs dont il nous reste des livres ont écrit en grec: témoins Philon et Josèphe. Il ne demeure de l'hébreu que les livres inspirés.

C'est la langue de Dieu même, la langue des patriarches, la langue des prophètes, la langue de Jésus-Christ, langue sainte excellentement!

Mais lorsque le temps fut venu de donner la bonne nouvelle au monde, Dieu choisit et prépara deux autres langues: toutes deux merveilleusement en harmonie avec les deux plus grands et plus beaux caractères du christianisme: la vérité et la charité.

Le latin, langue profonde, pénétrante, énergique, sublime, majestueuse; langue aux inspirations fortes, aux audaces heureuses, disait autrefois le poète,

Et placuit sibi, natura sublimis et acer,
 Feliciter audeat.

(HORAT., *Epist.* I, lib. II.)

Et toutefois, elle n'oublie jamais la gravité qui est le fond de sa nature; c'est bien de la langue romaine, telle surtout que l'ont parlée les papes, qu'on peut dire ce que disait un ancien philosophe: Notre langue est grave, mesurée, circonspecte; elle sent sa dignité et la fait sentir: *Romanus sermo se circumspicit; et se æstimat et præbet æstimandum.* (SENÈC., III, 313)

Le grec: langue gracieuse, variée, flexible, harmonieuse, tendre, délicate, insinuant.

En sorte que la sainte Eglise catholique, à qui Dieu a donné ces deux langues pour se faire entendre au genre humain, parle tout à la fois la langue de l'autorité la plus haute et celle de la grâce la plus persuasive, la langue de la force et celle de la douceur, la langue de la majesté et celle de la bonté, comme le disait encore ce philosophe: *Latinae lingue potentia, lingue græcæ gratia.* (SEN., X, 292.)

Tous ces avantages réunis, la sainte Eglise catholique les possède par le bienfait de Dieu; et tout ce que les princes de l'esprit humain, tout ce que les prophètes inspirés du Seigneur, tout ce que les évangélistes et les docteurs ont jamais fait entendre de plus grand à l'oreille des hommes, la sainte Eglise catholique le sait, le redit dans ces trois langues, qui ont été pour elle consacrées au Calvaire.—Et, s'il n'est permis de l'ajouter: afin que rien ne manquât au service de la vérité et de l'Eglise, une quatrième langue a été associée, dans une certaine mesure, à la gloire des trois premières.

Une nation a été dite la fille aînée de l'Eglise, et la langue parlée chez cette nation, formée des plus fortes et des plus belles inspirations de la langue latine et de la langue grecque, est devenue à son tour une des plus admirables langues que les hommes aient jamais parlées, un nouveau lien de la civilisation européenne et catholique, et une des plus grandes voix de la prédication sacrée.

Par un rare bonheur et un privilège de la jeunesse française, cette langue est nécessairement pour nous une langue classique. Et nous sommes heureux et fiers de constater, ainsi que d'importants témoignages nous y autorisent, que — le français étant le premier des dialectes modernes, comme le grec et le latin furent les premiers des dialectes anciens: le français ayant conquis en Europe le premier rang, et cet illustre et universel empire auquel tous ses rivaux eux-mêmes rendent hommage, — nos études, par un merveilleux concours, embrassent les trois plus belles et plus glorieuses langues que l'homme ait jamais parlées dans le monde civilisé

Telle est donc l'œuvre des *humanités*: tel est leur but, tel est leur nom et le sens complet qu'elles renferment! Et voilà pour quoi nous y employons avec joie les plus belles années de la vie!

Certes, nul ne pourra nier que le but ne soit sublime, et l'œuvre à accomplir une grande œuvre.

Que si la chose est grande, le nom est grand aussi, convenable à cette grande chose; et il réveille dignement toutes les nobles pensées qui doivent présider à une œuvre pareille.

Ah! sans doute, quand on dit d'un enfant: *Il fait ses humanités; il faut qu'il fasse ses humanités*: c'est une expression très-vulgaire, mais elle cache un sens profond et exprime une chose admirable. Qu'est-ce donc à dire? Le voici: *Il faut qu'il devienne un homme.*

Pourquoi suis-je toujours vivement intéressé et ému, lorsqu'en me présentant son fils, un père de famille me demande de lui faire commencer ses *humanités*? C'est qu'il me demande par là même de travailler dès lors à perfectionner en cet enfant les plus hautes prérogatives de sa nature: la pensée et la parole!

Qu'est-ce qui fait dans un collège la dignité du professorat et des hommes qui s'y dévouent? C'est que ces hommes, ces professeurs enseignent les *humanités*, travaillent par là à faire de leurs élèves des hommes; des hommes véritablement dignes de ce nom par le développement le plus élevé de toutes leurs facultés intellectuelles et morales.

Qu'est-ce qui fait la dignité et la souveraine importance des collèges chez une nation? C'est que là se font les *humanités*, là se font les hommes: c'est de là qu'ils sortent bien ou mal faits, bons ou méchants, grands, médiocres ou nuls.

Qui a préservé la société européenne de la barbarie littéraire au moyen âge? Les papes, Charlemagne, les évêques et les moines, à l'aide des *humanités*.

Qui a fait le xvi^e siècle en Italie et en Espagne? qui a fait le xvii^e siècle en France et en Europe? C'est encore l'Eglise, les congrégations religieuses enseignantes et les universités catholiques, à l'aide des *humanités* les plus brillantes, les plus fortes et les plus religieuses qui furent jamais.

C'est l'ignorance, la légèreté, la paresse, l'impatience des règles, le goût des nouveautés en tout genre, le mépris avoué pour tout ce qui est vénérable par son antiquité et consacré par l'expérience des âges, quelquefois enfin les fautes de l'enseignement lui-même, c'est tout cela qui, depuis bien des années, concourt en France à ruiner les études littéraires, à détruire les *humanités*.

Dans cette guerre si étrangement déclarée et si victorieusement poursuivie contre les bonnes études, la présomption sans doute, la vanité et l'ignorance entraînent pour beaucoup; mais il y entrainent aussi, plus qu'on ne s'en est rendu compte, le désir

secret de se dérober au joug d'une forte et sévère institution intellectuelle. Dans un siècle agité par toutes les plus violentes dissipations et enervé d'ailleurs par la mollesse, on redoute pour soi, on redoute pour ses enfants les assujettissements de toute éducation lente, sérieuse, profonde.

La légèreté de nos mœurs n'a donc pu supporter le poids des belles et graves études littéraires; et c'est alors qu'affectant de tourner cette faiblesse en force, comme il nous arrive si souvent de le faire, nous nous sommes mis à répudier ce qui avait été l'honneur de nos pères : nous avons fait les en'endus, et nous avons attaqué à l'envi les *humanités* comme une chose absurde, et le temps qu'on y consacre comme un temps perdu.

Eh bien ! mes enfants, essayons ici, dans cette maison, sur les ruines de l'abbaye de Mici, en présence de ces saints et glorieux personnages, dont les images nous entourent, essayons une grande chose ! Essayons de concert avec tous les grands instituteurs de la jeunesse qui sont encore en France, essayons de relever, de réhabiliter les *humanités* parmi nous ; et, quelles que soient les apparences contraires, je ne l'entreprends point sans bon espoir avec des enfants tels que vous.

Je l'ai dit :

Le nom est grand, la chose est plus grande encore que son nom. Eh bien ! je le veux croire, je le veux espérer ! Un tel nom, une telle chose ne peuvent périr sur la terre de France.

Sans doute la chose a pu déchoir, et quelquefois par la faute de ceux qui la devaient soutenir ; mais pas encore assez pour que le nom périsse. Ce nom demeure, c'est beaucoup : relevons la chose jusqu'à la grandeur et à la dignité de son nom !

Dans l'ordre de la Providence, les grands noms qui survivent aux grandes choses peuvent aider puissamment à leur faire retrouver dans une lumière nouvelle leur grandeur perdue.

Que les *humanités* soient réellement parmi nous, au moins dans quelques asiles privilégiés, l'éducation, l'élévation intellectuelle et morale de l'homme, et nous ne les verrons plus universellement attaquées ou délaissées.

D'ailleurs, c'est le vœu de l'Eglise, c'est le besoin de la France

A toute nation qui grandit et qui tombe, il faut des hommes, des hommes dignes de ce nom, qui élèvent ou relèvent tout avec eux et autour d'eux : l'éducation seule forme de tels hommes.

On l'a dit, et il est vrai : Sous le feu des révolutions, dans la confusion sociale (M. Guizot), des esprits vigoureux surgissent çà et là, et parfois suffisent aux grandes choses, sans y avoir été préparés. Mais il n'est pas permis de compter sur ces mis-

sions rares et providentielles, sur ces exceptions redoutables, sur ces terribles hasards, qui forment quelques hommes à si grands frais pour les autres. Ces hommes d'ailleurs, quelque puissance qu'on suppose à leur caractère ou à leur génie, peuvent aider à la régénération d'un peuple, mais ils ne la font pas. Pour qu'une société malade se sauve, il faut qu'elle y travaille elle-même par un régime sage et continu ; et l'une des conditions essentielles de son salut est que tous les grands services de la civilisation soient assurés par le recrutement méthodique et régulier d'une forte éducation intellectuelle.

Mais il faut aussi que cette éducation soit profondément chrétienne ; il faut que ses inspirations viennent d'en haut, de la source première de tout ce qui est beau, grand et bon : n'est-il pas évident que nulle part l'éducation religieuse et morale ne doit être aussi forte, aussi élevée, aussi parfaite que là où se donne la grande éducation intellectuelle ?

Le nom même des *humanités* l'indique ; il faut que celui à qui est donné cet enseignement, devienne un homme plus parfait, plus noble, plus élevé, plus pur que les autres. Donc il faut que tous les dons qui font l'homme par excellence, qui depuis Jésus-Christ, constituent l'humanité supérieure, se trouvent en lui : non-seulement l'instruction, mais la vertu ; non-seulement l'amabilité, la politesse, la douceur, l'affabilité, mais les sentiments généreux, la pureté, l'innocence, la religion, la piété, le courage chrétien, enfin tout cet ensemble de qualités éminentes, auxquelles l'homme n'arrive que par une éducation conforme à toutes les nobles et saintes destinées que lui a préparées l'Évangile éternel.

Et maintenant nous finissons, mes chers enfants ; le moment est venu ! Vos parents vous avaient confiés à notre sollicitude, afin que, dans la mesure de nos forces, nous accomplissions ces grandes choses ; nous vous rendons à eux. Allez donc, troupe joyeuse et bientôt couronnée, allez ajouter aux joies de vos familles, allez offrir les prix de votre travail à votre père, allez déposer votre couronne sur le front de votre mère !

Mères vertueuses ! vous vous félicitez, je l'espère, en ce jour, d'avoir demandé à la religion, pour vos enfants, les premières leçons de la vertu, et d'avoir mis de bonne heure, dans son sein, leur innocence à l'abri.

Quand, au moment de leur triomphe, vous entendrez ces voix innocentes et pleines de vie vous redire les témoignages de leur amour ; quand vous verrez ces fronts radieux, ces sourires pleins d'espérance ; quand vous déposerez sur leurs lèvres la douce expression de votre tendresse, ne craignez pas, vous y respirerez les parfums de la vertu !

II. PANEGRYRIQUE

DE JEANNE D'ARC,

prononcé dans la cathédrale de Sainte Croix,
le 8 mai 1835.

Super hoc filijs vestris narrate, et filij vestri filijs suis,
et filij eorum generationi altera. (Joel., 1, 3.)

Que les pères le racontent à leurs fils pour les instruire ;
que les fils, à leur tour, le racontent à leurs plus jeunes
enfants, et que ceux-ci le redisent encore à ceux qui nai-
tront d'eux, de génération en génération.

Vous avez été fidèles, Messieurs, à cette recommandation sacrée. Grâce en soient rendues à Dieu la sainte religion des aïeux, le culte des immortels souvenirs n'a point péri parmi vous, et, depuis quatre cent vingt-six ans, vous apprenez à vos fils à prononcer avec respect le nom de la fille généreuse qui sauva vos pères.

Que dis-je, avec respect ? C'est l'enthousiasme, c'est la reconnaissance et l'amour, c'est la compassion, qui sont aujourd'hui dans tous les cœurs pour cette pieuse et héroïque mémoire !

Sous la noble inspiration de vos premiers magistrats ; — ils ne recevront de moi aucune autre louange en ce jour : leurs œuvres suffisent à les louer, et disent assez haut qu'ils se sont montrés admirablement dignes de leur grande et religieuse mission ; — sous cette noble et vive inspiration donc, vous avez voulu faire revivre tous les souvenirs, toutes les figures, tous les noms, toutes les gloires, tous les panonceaux du temps passé, et la glorieuse bannière de Jeanne d'Arc brille aujourd'hui à nos regards plus resplendissante que jamais sous les voûtes de l'antique basilique.

Soyez-en bénis ! C'est une grande chose que vous faites ; et la France, la France entière, dont Orléans fut le cœur, le dernier appui et comme le dernier battement au jour de la grande détresse nationale, la France applaudit à vos fêtes, y envoie d'illustres représentants et vous regarde avec joie.

Enfin, vous avez voulu que votre évêque prêtât sa faible voix à votre solennité, et il n'a pu se refuser à vous raconter ce que Dieu a fait de si grand pour vous : *Car il faut que les pères le racontent à leurs fils de génération en génération pour les instruire*, et je ne suis monté dans cette chaire que pour vous le redire simplement.

C'est un modeste récit que je vous ai promis et que je viens vous faire, tel que je l'ai lu, pour vous le raconter, dans les vieux historiens français et étrangers. Car, vous le savez, Messieurs, nulle histoire n'ent jamais une authenticité pareille.

Ce récit, il est vrai, dans sa simplicité même, révèle les plus grandes choses qui

furent jamais, et aussi les plus touchantes.

J'ai beau chercher dans mes souvenirs et dans mes pensées, je ne trouve rien de comparable, rien d'analogue dans les annales d'aucun peuple.

Orléans a eu deux fois au moins dans sa vie cette gloire, d'être la dernière et heureuse fortune de la France : c'est la ville des miraculeuses délivrances ! Et deux fois, ce fut un évêque, ce fut une vierge, saint Aignan et Jeanne d'Arc, qui la sauvèrent tour à tour des hommes du Nord.

Et cependant ne craignez pas, Messieurs, les délicatesses de mon glorieux sujet : j'en dirai de suite et franchement ma pensée, pour n'y plus revenir.

Non, l'Angleterre aujourd'hui n'a rien à craindre de moi. C'est une grande et courageuse nation. Elle se glorifie avec raison, comme nous, de descendre en partie de ces races blondes, qui se vantaient autrefois de ne rien craindre, sinon que le ciel tombât sur leur tête ou que l'océan envahît leurs terres. Et pour dire simplement la vérité, Suffolk, Salisbury, Glacidas lui-même (168), comme Xaintrailles, La Hire et Dunois, étaient de rudes et vaillants hommes de guerre. Mais Dieu fut le plus fort, et Jeanne, sa fille choisie, les vainquit tous.

Qui d'ailleurs n'a été vaincu sur la terre ? Quant à nous, la fortune ou la Providence ne leur eût-elle donné contre nous la victoire qu'une fois, c'est notre honneur que, sans céder, ni nous rendre, même sur les plus funestes champs de bataille, nous n'ayons été écrasés que par de vaillants soldats.

Les Anglais seraient donc encore nos ennemis aussi bien qu'ils sont nos alliés, que les descendants du Prince Noir et de Talbot pourraient m'entendre ici et ne seraient point offensés ; tout au plus sentiraient-ils peut-être à l'accent de ma voix, que le vieux sang français n'a pas oublié de couler dans nos veines, comme il leur a sans doute été facile de s'en apercevoir sous les dures murailles de Sébastopol, aux rives de l'Alma et sur les cotéaux d'Inkerman !

Et quant au procès de Ronen, quelle nation n'a eu ses mauvaises journées et ses mauvais jugements ?

Et d'ailleurs, est-ce que parmi les juges je ne rencontre pas un évêque, et ne suis-je pas le premier qui ait ici à baisser les yeux !

Je le dirai volontiers : que celui qui est ici sans péché se lève et jette la première pierre à ses adversaires, s'il en a.

Pour moi, je n'en ai pas, et je m'élève plus haut.

Jeanne d'Arc n'est plus de la terre : elle appartient à la grande histoire européenne, à tout ce qui a un cœur noble, en Angleterre

(168) Les bastilles et les forts des Anglais au delà de la Loire et du côté de la Sologne étaient commandés principalement par le capitaine *William Glacidas*, bailli d'Atençon pour le roi d'Angleterre, qui, dans l'Iliade du siège d'Orléans, a reçu des assiégés le nom de *Glacidas* ; officier de fortune, lequel conduisoit tous ceux de ce côté là ; car

il était bien vaillant homme et entreprenant, et, disoit-on que le siège se gouvernoit plus par lui que par tout autre, combien qu'il ne fust pas de si grand estat que plusieurs des ci-dessus nommez. » (*Vie de Jeanne d'Arc*, par M. LAFONTAINE, conseiller municipal et ancien adjoint au maire d'Orléans.)

comme en France : elle appartient à l'humanité tout entière.

Grâces immortelles en soient rendues au ciel ! au-dessus des rivalités des peuples, au-dessus de la politique, au-dessus de la guerre, au-dessus des révolutions, il y a une région supérieure et pure, où se tiennent les grandes âmes, où les grands sentiments, les grandes vertus demeurent toujours à l'aise !

C'est là que nous trouverons Jeanne d'Arc : c'est là que je vous convie tous, Messieurs, c'est là, Mesdames, que vous avez une place digne de vous : c'est là que nous célébrerons la fête.

Dans toutes les grandes œuvres entreprises pour la gloire du ciel ou le salut des nations, il se rencontre toujours trois grandes choses : *L'inspiration*, qui fut ici accordée à l'innocence ; *l'action*, où se trouve la gloire ; enfin, la *passion*, la souffrance où est la vraie grandeur.

Domrémy, Orléans, Rouen : voilà donc les trois théâtres choisis de Dieu, pour l'exposition, le développement et la consommation de cette grande œuvre, unique et incomparable entre toutes celles qui eurent jamais un caractère glorieux sur la terre.

Et d'abord, DOMRÉMY !

C'est ici que commence ce simple et touchant récit, et que je trouve la grâce, l'inspiration d'en haut et la fidélité généreuse !

Qui ne sait l'histoire de cette humble naissance, de cette enfance cachée au monde, de cette candeur, de cette naïveté, dont le charme nous ravit encore aujourd'hui ?

Je l'avoue, si le temps me l'eût permis, j'aurais voulu visiter ces lieux, voir cette pauvre maison, ces rives de la Meuse, cette vallée, d'où Orléans et la France ont reçu le secours de Dieu. — C'est là que croissait, parmi les fleurs des champs, simple et pure comme elles, dans la plus aimable innocence, cette pieuse et douce enfant. — Oui, j'aurais aimé à parcourir ces prairies où elle conduisait les moutons de son père ; à m'asseoir inconnu sur ces rives, aux pieds de quelque vieux chêne, et à méditer, là, en silence, pour vous la redire, cette histoire incomparable, où le souffle vivant du Seigneur anime tout, et où les miracles brillent de toutes parts comme les étoiles au firmament.

Car, vous le comprenez, Messieurs, je ne discute pas : il y a des faits qui sont au-dessus de toute discussion vulgaire. Qui-conque ne sent pas dans son cœur que Dieu fut ici, ne sentira jamais rien ! et, laissez-moi vous le dire, vous n'êtes là vous-mêmes aujourd'hui, que parce que Dieu y fut !

Je ne sais qu'une pauvre enfant, disait-elle aux anges et aux saintes qui l'envoyaient secourir la France, je ne sais ni chevaucher, ni conduire la guerre.

Et, en effet, Jeanne ne savait rien, ni lire, ni écrire ; et ses pauvres parents n'avaient pu lui apprendre autre chose que l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des apôtres.

Uniquement occupée aux travaux des champs et du ménage, elle passait toutes ses journées à filer et à coudre auprès de sa mère, ou bien à garder les troupeaux.

Cependant, quoique douce et timide, elle était d'un grand courage dans l'accomplissement de ses devoirs. La maison de Dieu était, avec la maison de ses parents, sa demeure de prédilection, et, toutes les fois qu'elle le pouvait, le matin et le soir, elle y allait prier. Tandis que d'autres jeunes filles, après le travail de la journée, s'en allaient folâtrant et riant le long des chemins, ou la trouvait priant en silence dans quelque coin de l'église, ou à genoux devant une croix, le regard fixé sur le Sauveur du monde et sur sa sainte Mère. Quand elle entendait aux champs la cloche du hameau appeler le peuple à la prière (169), si elle était trop loin de l'église et que l'ouvrage fût trop pressé, elle se jetait à genoux en plein air, joignait les mains et priait sous le ciel : elle allait souvent et volontiers confesser ses fautes avec une grande contrition, et recevait la sainte eucharistie avec grande joie.

Du reste, elle n'avait pas l'humeur sombre et triste ; au contraire, elle était gaie et elle aimait à converser joyeusement et innocemment avec ses compagnes. Grande fut toujours la honte de son cœur : elle ne disait jamais de mal de personne, et portait, partout où elle pouvait, les secours de la consolation. Un paysan de Greux, nommé Jean Morel, témoignait encore, dans sa soixante-dix-huitième année, « que la pieuse enfant était aimée de tous les habitants du village. » Un autre paysan, Simonin Musnier, attestait, « qu'étant malade, il avait été veillé et consolé par elle avec les soins les plus compatissants. » Un troisième raconte même que tels étaient sa charité et son bon cœur pour les pauvres vieillards, qu'elle ne se bornait pas à leur procurer un asile chez ses parents et ses amis, mais que souvent elle leur cédait son lit, se couchait elle-même à terre et dormait sur la dure. »

Lorsqu'elle faisait ces choses et pratiquait ces grandes vertus, sans en savoir presque le nom, elle était une petite fille de treize ans.

Eh bien ! ce fut cette petite fille... O Dieu ! vous êtes admirable dans vos pensées et dans vos voies !... Ce fut cette enfant qui, tout à coup, fut choisie de Dieu pour sauver la France et changer pour des siècles les destinées de l'Europe !

Voilà celle à qui Dieu fit entendre sa voix comme autrefois à Judith, à Esther, à Débora ; comme au jeune Samuel ; comme

(169) Perrin, le sacristain de Domrémy, attesta que Jeanne lui fit plus d'une fois des reproches pour avoir négligé, de temps à autre, de sonner

l'Angelus le soir, et qu'elle lui promit de l'argent, s'il voulait être plus exact à l'avenir. (Jeanne d'Arc, par GUIDO GORRES.)

autrefois à un Moïse, berger et libérateur de son peuple; comme à un David, berger, vainqueur des lions et des ours dans son enfance, et depuis vainqueur des ennemis d'Israël dans sa jeunesse; comme à Marie elle-même, dont saint Jean Damascène nous dit qu'elle paissait les troupeaux de Joachim et d'Anne, ses pauvres parents, dans ses premières années.

Saint Michel, prince de la hiérarchie céleste, sainte Catherine, sainte Marguerite, toutes deux vierges et martyres, furent les envoyés de Dieu vers elle, comme elle fut l'envoyée de Dieu vers la France. Mais écoutez-la elle-même, Messieurs, nous déclarer devant ses juges comment le ciel se fit entendre à elle :

Il y a maintenant sept ans que les saints et les saintes m'apparurent pour la première fois, dit-elle. C'était un jour d'été, vers l'heure de midi. J'avais à peu près treize ans, et j'étais dans le jardin de mon père; j'entendis une voix à droite, du côté de l'église; je vis en même temps une apparition entourée d'une grande clarté. Elle avait l'extérieur d'un homme très-bon et très-vertueux; elle portait des ailes et était environnée de tous côtés de beaucoup de lumières, et accompagnée des anges du ciel.

Puisque ce doux langage nous entraîne, laissons-la parler encore :

C'est donc sur l'ordre de Dieu que je me suis rendue auprès du roi Charles VII. J'aurais mieux aimé être écartelée par des chevaux que d'aller le trouver sans la permission de Dieu; sur Dieu et sur nul autre reposait tout mon espoir, et tout ce que les voix m'ont ordonné, je l'ai fait de mon mieux, selon mes forces et mon intelligence, et selon les bonnes doctrines, les bons avis, les secours avec lesquels saint Michel m'a toujours assistée.

L'ange me disait : qu'avant tout je devais me bien conduire, aller souvent à l'église et être une bonne fille, et que Dieu m'aiderait à délivrer la France de ses ennemis, et à faire couronner le roi à Reims. Je répondis que je ne savais ni aller à cheval, ni manier l'épée. — Dieu te soutiendra, me disait-il toujours.

Saint Michel et les saintes m'ont ainsi dirigée pendant sept ans, jusqu'à aujourd'hui; je ne leur ai rien demandé, si ce n'est que Dieu voulût bien assister les Français et protéger leurs villes; et, pour moi, rien que le salut de mon âme (170). Dès la première fois que j'entendis les voix des saints, je promis librement à Dieu de rester vierge, pure de corps et d'âme, si cela lui était agréable; et les saintes me promirent en retour de me conduire dans le paradis comme je les en ai priées.

Vous l'avez entendu, Messieurs : dès lors c'en fut fait. Cette enfant, si simple et si faible, devient tout à coup d'une fidélité in-

vincible à l'inspiration divine; toutes les difficultés, tous les obstacles, tous les mépris, tous les mauvais traitements, toutes les humiliations lui sont prodigués, soit à Domrémy, dans la maison de ses parents, soit à Neufchâteau, puis chez son excellent oncle Laxart, soit enfin à Vaucouleurs, chez Robert de Baudricourt; elle résiste à tout pendant plusieurs années; et, lorsque enfin un bon gentilhomme, Jean de Metz, le seul qui s'intéresse à elle, l'engage avec douceur à renoncer à son entreprise : *Avant que le carême soit à moitié, lui dit-elle tranquillement, il faut que j'aille au roi et que je lui parle : j'irai, il le faut, quand pour cela je devrais user mes pieds jusqu'à mes genoux!* — *Mais quel secours avez-vous?* reprend Jean de Metz. — *Il n'y a d'autre secours que moi,* répond-elle naïvement.... *bien que j'aurais beaucoup mieux rester à filer ma quenouille à la maison, auprès de ma pauvre mère; de pareilles choses n'étant point mon fait. Mais il faut que je parte et que j'accomplisse ma mission, parce que mon Seigneur le veut.* — *Et qui est votre Seigneur?* demanda le chevalier. — *C'est Dieu!* répliqua-t-elle. — *Eh bien! je vous accompagnerai,* répondit le brave chevalier. — *Alors, plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après,* reprend la jeune fille.

Enfin, après de nouvelles épreuves : *Va maintenant, et adviene que pourra,* lui dit Robert de Baudricourt, en lui donnant une méchante épée.

Les petites gens du peuple lui donnèrent un pauvre cheval, et, le dimanche 13 février 1429, Jeanne partait de Vaucouleurs, pour entreprendre, dans la mauvaise saison, ce long et périlleux voyage de cent cinquante lieues, par des provinces inconnues, des chemins infestés, à travers des forêts et des flauves, à travers les Bourguignons et les Anglais, qui remplissaient tout.

Je ne crains pas les gens de guerre, disait-elle; *s'ils me barrent le chemin, j'ai pour moi mon Dieu, qui m'ouvrira un passage jusqu'à mon seigneur le dauphin : c'est pour cela que je suis née.*

En effet, après onze journées de marche, de nuit comme de jour, malgré tous les périls, elle arrive saine et sauve à Chinon, où était Charles VII et sa cour.

Certes, parmi les courtisans, tels qu'ils sont faits, et même parmi les hommes d'armes, nul ne se rencontra qui pût croire que le sort du plus fier royaume de la chrétienté était remis à de telles mains, ni que le faible bras d'une pauvre fille de village fût réservé pour accomplir une tâche où avaient échoué les conseils des plus sages et le courage des plus forts.

Aussi, ce ne fut qu'après de longs et pénibles délais, et comme chose curieuse, que Jeanne fut enfin admise devant le roi.

(170) A Château-Thierry, sans rien demander pour elle-même, Jeanne pria le roi d'exempter de toutes tailles et impôts les pauvres villages de Greux et de Domrémy. Au lieu des notes de paiement, les

pages des registres des tailles relatives à Greux et à Domrémy portent ces mots pour mémoire : *Bien : Jeanne.* Et, en vérité, Jeanne a suffisamment payé avec son sang... (G. GORRES.)

Toute cette cour, brillante et pompeuse encore au milieu de son effroyable dénue-ment, les dames, les princes, les chevaliers, tous se pressèrent pour la voir : Charles VII se tint caché au milieu de ses courtisans.

Jeanne, sans s'émerveiller, va droit à lui, à travers la foule :

Au nom de Dieu, lui dit-elle, c'est vous qui êtes le roi et pas un autre. Charles, étonné, la questionne sur son nom et ses projets. Je m'appelle Jeanne la Pucelle, répondit-elle, et je suis envoyée de Dieu ici pour vous porter secours à vous, gentil Sire, et à votre royaume, et le Roi du ciel vous commande par ma voix de vous faire sacrer et couronner dans votre ville de Reims, et vous deviendrez le vicaire du Roi du ciel, comme tout vrai monarque de France doit l'être.

Après cette première et étonnante déclaration, l'entretien se prolonge, se renouvelle plusieurs fois, et bientôt la simplicité, la noblesse, l'énergie, l'inspiration divine et sensible de ses paroles triomphent de l'indolent monarque et de sa cour.

A Poitiers, l'épreuve fut plus longue et plus difficile : c'étaient des docteurs et des prélats, et toute une université : l'examen dura trois semaines.

Et toutefois, du premier jour, Jeanne les étonna tous par le bon sens profond de ses réponses.

Ah ! Messires, leur disait-elle quelquefois, il y a ès livres de Notre-Seigneur plus long qu'aux vôtres !

Et quand on lui demandait quels étaient ses moyens : *Je n'en ai point, disait-elle : je ne sais ni A, ni B ; je viens de la part du Roi du ciel pour faire lever le siège d'Orléans et pour conduire le roi à Reims, où il doit être sacré et couronné : mais il faut auparavant que j'écrive aux Anglais pour les sommer de se retirer dans leur pays ; car telle est la volonté de Dieu.*

Et lorsqu'on lui demandait de faire quelque miracle en preuve de sa mission : *Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des miracles, répondit-elle ; conduisez-moi seulement à Orléans, avec si petit nombre d'hommes d'armes que vous voudrez : c'est là que vous verrez des miracles.*

Un jour, l'un des docteurs lui avait dit avec gravité : *Mais si Dieu veut sauver la France, qu'a-t-il à faire des hommes d'armes ? — En mon Dieu, répondit Jeanne en souriant, les hommes d'armes batailleront, et c'est Dieu qui fera la victoire.* C'était la vieille devise du bon sens français : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, proclamée ici pour la bonne cause de la France.

Dès lors tout fut dit : les conseillers et les courtisans, les docteurs et les prélats, les hommes d'armes et les princes, tous furent vaincus et subjugués par l'ascendant irrésistible de ce sens divin, qui se fait sentir quand il le veut, et confond la sagesse des vieillards par la bouche des petites filles et des enfants, lorsqu'il le faut et qu'il est temps d'en finir avec les folies des

sages, avec les malheurs des peuples, et avec les faiblesses de rois.

Et le 29 avril 1429, Jeanne entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval de guerre ; et, faisant porter devant elle son étendard, dont la glorieuse image est maintenant là sous vos yeux, elle se dirigeait droit vers cette cathédrale, pour rendre grâce à Dieu.

Femmes, enfants, vieillards, prêtres, guerriers, magistrats, comme aujourd'hui, tout le peuple la suivait, comme on suivrait un ange, et la saluait de ses joyeuses acclamations : elle, adressant de douces et bonnes paroles à ceux qui l'entouraient, les exhortant à avoir confiance en Dieu, et leur promettant la fin de tous leurs maux, s'ils avaient une foi ferme et une véritable espérance.

Elle avait alors dix-sept ans et cette scène incomparable se passait, Messieurs, ici même, là où vous êtes, à cette place, dans ce sanctuaire.

Nous sommes à Orléans. Nous avons vu la grâce, l'inspiration d'en haut, la fidélité généreuse : Domrémy est loin de nous. C'est ici que la grande action commence, Messieurs, et que vont briller le courage et la gloire.

C'est Dieu qui fait les guerriers, et, quand il les fait selon son cœur, il leur donne la foi en lui, la vaillance indomptable, la tendresse de l'âme, avec ce je ne sais quoi d'heureux qui vient des dons du ciel, et qui entraîne tout par de vives et impétueuses saillies, par des illuminations soudaines.

Tels furent Josué, David, les Machabées, Cyrus, et tant d'autres : telle fut Jeanne d'Arc.

Premièrement, la foi en Dieu, la piété : foi vive, profonde, ardente, qui donne la sagesse dans les conseils, l'intrépidité dans la parole, l'audace dans le combat.

Non, non : la piété n'est pas bannie du cœur des guerriers ; elle y vit toujours plus noble, plus franche, plus généreuse, et il y a encore parmi nous de ces mâles courages, qui, après avoir vaincu dans les batailles les ennemis de la patrie, savent tourner contre eux-mêmes les plus vertueux efforts, livrer à leur âme, sans fléchir jamais, les rudes et glorieux combats de l'Évangile ; et ainsi recueillent-ils, pour le transmettre fidèlement à leurs fils, avec la piété magnanime des preux, l'antique héritage de leur valeur !

Oh ! que j'aime à voir les prêtres de Jésus-Christ, — le soldat français et le prêtre de Jésus-Christ vont si bien ensemble ! — que j'aime à les voir marcher en tête de la petite armée de Jeanne, chantant à haute voix et en chœur d'anciennes hymnes de l'Église, et surtout le *Veni Creator !* que j'aime à les contempler, le matin, le soir, se rassemblant pour la prière autour de la bannière de saint Michel et de l'étendard de la croix, et récitant ensemble les litanies de la Vierge !

C'était la joie de la pieuse Jeanne d'être là avec eux : elle communiait fréquemment et priaît sans cesse ; souvent, au milieu de la nuit, quand elle croyait tout le monde endormi, on la voyait se lever doucement et prier à genoux pour le salut de la France. Elle assistait à la sainte messe tous les jours, et, à l'élevation, la vue de la sainte hostie la faisait pleurer.

Mais cette enfant, si douce et si humble, devenait tout à coup terrible contre les désordres des gens de guerre : elle en était blessée au cœur et résolut de les faire cesser.

Tantôt elle reprenait avec douceur tous ces fougueux compagnons ; tantôt elle leur reprochait leurs péchés avec une inexorable austérité, et les exhortait à penser au salut de leur âme immortelle.

Elle commença par exterminer du camp les jurements et les blasphèmes : *Ah ! Messire, vous osez renier notre Seigneur et Maître*, cria-t-elle un jour à un capitaine qui avait, par un jurement renié Dieu : *Par mon Dieu, vous retirerez vos paroles, avant que je vous quitte !* — Et le chevalier relira ses paroles.

Elle fit se confesser le vaillant La Hire et les plus braves soldats (171). Elle fit même publier une ordonnance dans laquelle il était dit : *Qu'aucun ne fût si hardi le lendemain de sortir de la ville et d'aller à l'attaque des bastilles, s'il n'avait d'abord fait sa paix avec Dieu, parce que, disoit-elle, pour punir les péchés des hommes, Dieu permet la perte des batailles.*

Enfin, elle chassa elle-même du camp et des murs de la ville, en les frappant du plat de son épée, les femmes de mauvaise vie.

Du reste, sa bienveillance et sa mansuétude subjuguèrent les cœurs les plus farouches, et bientôt elle fit pénétrer au fond de toutes les âmes ces paroles qu'elle répétait sans cesse : *Dieu m'a envoyée ici ; ayez seulement en lui une ferme confiance, il vous délivrera infailliblement. Que chacun, disoit-elle encore, ait bon cœur et bonne espérance en Dieu, car l'heure approche où les Anglais seront défaits et toutes choses viendront à bonne fin.*

Et, quant à ceux qui auraient cru jamais que la piété et la confiance en Dieu affaiblissent le courage, qu'ils écoutent Jeanne et les paroles qu'elle fait entendre aux ennemis, et qu'ils nous disent s'il y eut jamais une langue plus intrépide :

(171) Le bon chevalier de La Hire lui faisait entre tous une grande peine. C'était un fougueux compagnon qui avait en Dieu une foi sincère et était dévoué de corps et d'âme à son roi, mais qui, pour le reste, n'y regardait pas de si près ; selon les mœurs des gens de guerre à cette époque, il avait la détestable coutume de jurer d'une manière horrible. Jeanne se donna toutes les peines imaginables pour la lui faire perdre. Le brave chevalier avait la meilleure volonté du monde, et d'après les exhortations de Jeanne, il se confessait souvent ; mais l'habitude des jurements ne s'en allait pas. Enfin, voyant qu'il ne pouvait y renoncer, Jeanne lui conseilla de jurer

Roi d'Angleterre, écrit-elle à Henri VI (172) je suis chef de la guerre, et vous assure que, en quelque lieu que je trouverai vos gens en France, je les combattrai et les chasserai, et ferai aller hors, veulent ou non ; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous occire..... Et si vous ne voulez croire les nouvelles que j'apporte de la part de Dieu, je vous advise que, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous vous férons, et y ferons un si grand hoy hay, que depuis mille ans en France n'y en eust un si grand.

Éscript ce mardi de la semaine sainte de l'année de Notre-Seigneur, mil quatorze cent vingt-neuf.

Dis à Talbot, criait-elle à son héraut, que s'il s'arme, je m'armerai aussi, et qu'il se trouve en place devant la ville ; et s'il me peut prendre, qu'il me fasse ardoir, et si je le déconfis, qu'il fasse lever les sièges et s'en aillent tous en leur pays.

Tu mens ! tu mens ! disoit-elle encore à Glacidas, qui l'avait indignement outragée, et vous partirez tous, bon gré, mal gré, en votre pays, excepté ceux qui seront enterrés en France !

Du reste, la pauvre bergerette, comme on la nommait alors, *bergeretta*, avait, dans les délibérations de la guerre, ce regard sûr et pénétrant qui décide le sort des batailles ; elle l'emportait par le courage, par l'expérience, par la justesse et la rapidité du coup d'œil, sur les meilleurs chevaliers. On se repentit toujours de n'avoir pas suivis ses conseils : elle n'en donna jamais un mauvais, ni faible. Quand on ne lui disoit pas tout, et cela arrivait quelquefois : *Vous me cachez quelque chose ! vous pouvez tout me dire*, disoit-elle à Dunois : *je sais me taire sur choses plus importantes, que celles dont vous ne me parlez pas.*

Quand on décidait sans elle et quelquefois contre elle : *Vous avez été en votre conseil*, disoit-elle, *et moi j'ai été au rien ; mais croyez que le conseil de mon Seigneur tiendra et s'accomplira ; et que celui des hommes ira à néant...*

Et, du reste, elle était d'une simplicité et d'une humilité admirable en toutes choses : *Mon fait*, répétait-elle souvent, *n'est qu'un ministère ; je ne suis que la servante du Seigneur.*

Et quand on lui disoit que l'on n'avait jamais rien vu ni lu de semblable dans aucun écrit : *Mon Seigneur, aimait-elle à répondre, a un livre dans lequel oncques aucun*

par son bâton, au lieu de renier Dieu, et d'invoquer le diable, ce que fit La Hire...

(172) Dans la lettre, que Jeanne écrivit au duc de Bourgogne, elle disoit entre autres choses :

Jeanne la Pucelle vous requiert, de par le roi du ciel, mon droicturier souverain Seigneur, que le roi de France et vous faciez bonne paix, ferme, qui dure longuement ; pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens ; et s'il vous plaît à guerroyer, si aitez sur le Sarrasin... Et de la part du gentil roi de France, il est prest de faire paix à vous, sauve son honneur....

clerc ne lit, tant soit-il parfait en cléricature.

Et puis bientôt, trois jours après son entrée dans Orléans, on l'entendit s'écrier : *Où sont ceux qui me doivent armer? Le sang de nos gens coule par terre! En mon Dieu, c'est mal fait. Pourquoi ne m'a-t-on pas plus tôt éveillée! Mes armes! apportez-moi mes armes, et amenez-moi mon cheval.... Ah! sanglant garçon,* cria-t-elle à son page, *vous ne me disiez pas que le sang de France feust répandu!*

Puis, sans attendre ni pages, ni chevaliers, ni hommes d'armes, elle se précipite, sa bannière à la main, droit vers la porte Bourgoigne, avec tant de rapidité, que le feu jaillissait du pavé sous les pas de son cheval.

A la porte, elle rencontre un soldat blessé, elle s'arrête : *Jamais,* dit-elle, *je n'ai vu couler le sang français, sans sentir mes cheveux se dresser sur ma tête.*

En même temps elle s'élançe au milieu des lignes ennemies, y jette l'épouvante, et après trois heures de combat, elle s'empare du retranchement anglais, et sa glorieuse bannière flotte triomphante sur la bastille de Saint-Loup!

C'était sa première victoire, et le mercredi 4 mai 1429, jour des Rogations.

Toutes les cloches de Sainte-Croix sonnèrent, et tous les fidèles bourgeois d'Orléans s'en allèrent remercier Dieu dans les églises, par des chants et des prières, du secours qu'il avait envoyé à leur bonne ville, en sa grande détresse.

Le lendemain, jeudi 5, fête de l'Ascension, fut un jour de prières. Jeanne adressa néanmoins ce jour-là aux Anglais une nouvelle sommation pour leur dire de s'en retourner dans leur pays.

Le lendemain, vendredi 6 mai, dès le grand matin, elle passe la Loire et s'empare de Saint-Jean-le-Blanc, abandonné par les Anglais. Puis les chevaliers, renonçant à prendre la bastille des Augustins, on repasse la rivière, Jeanne avec eux; mais Jeanne, désespérée d'un tel retour, s'élançe seule dans une barque, La Hire après elle, et tirant tous deux leurs chevaux à la nage à travers les flots de la Loire.

Arrivés sur la rive : *Maintenant, au nom de Dieu, courons hardiment aux Anglais,* dit Jeanne. Ils mettent l'un et l'autre leur lance en arrêt, et se précipitent avec tant d'audace et d'impétuosité sur les ennemis, qu'ils les repoussent jusque dans leurs retranchements et y entrent avec eux. Bientôt les chevaliers arrivent en foule, et au moment où les églises d'Orléans sonnaient les vêpres, les Anglais se rendaient, tout était emporté et la bannière de Jeanne flottait de nouveau, triomphante à tous les regards, au sommet de la bastille des Augustins.

(175) Aussitôt Jean de Gamache, le même avec lequel Jeanne avait eu, pen de temps auparavant, une dispute dans le conseil, se fit jour à travers les ennemis, avec sa hache d'armes dont il frappait à droite et à gauche. Parvenu auprès de Jeanne, il

Telle fut sa seconde victoire.

Le soir de ce même jour, malgré les chefs, elle annonce que le lendemain tout sera fini. On lui ferme les portes pour l'empêcher d'aller contre les Anglais; elle se les fait ouvrir de force, et, dans la soirée même, elle met le siège devant les Tournelles.

Le samedi 6, avant le jour, debout et tout armée, après avoir communiqué, — car elle communia tous les jours pendant cette admirable guerre, — elle part, ses trompettes sonnent, et l'assaut commence.

La lutte fut terrible : les Anglais sentaient que c'était leur dernier et suprême effort. Enfin, après sept heures de combat, les Français se lassent. Jeanne s'en aperçoit, et, pour leur donner du cœur, s'avance seule jusqu'au pied de la bastille, et pose la première échelle contre le rempart.

Alors la flèche d'un archer anglais, comme elle l'avait prédit la veille même, vint la percer au cou, de part en part, et elle tombe dans son sang.

Des chevaliers français se font jour à travers les ennemis (173), et l'emportent du combat, sur l'herbe, à quelque distance. Quand elle revint à elle, elle pleura d'abord, en voyant son sang qui jaillissait avec impétuosité de sa blessure; mais comme on voulait la guérir avec quelques paroles magiques : *J'aime mieux,* leur dit-elle, *mourir que d'agir contre la volonté de Dieu.* Et comme on lui demandait si elle en mourrait : *Je sais,* répondait-elle, *que je mourrai un jour, mais j'ignore où, quand, comment et à quelle heure.. Si vous pouvez me procurer sans péché un remède contre ma blessure, je désire bien guérir.* Tout à coup elle entend Dunois désespéré, qui donne l'ordre de sonner la retraite, et elle voit les assaillants se retirer : *Non, non,* leur dit-elle, *en avant! en avant! En mon Dieu, vous entrerez bientôt dedans!* Puis, à Dunois : *Faites boire et manger vos gens, et quand vous verrez flotter mon estendard vers la bastille, reprenez vos armes; elle sera vostre.*

Alors elle arrache elle-même la flèche de sa plaie, va se mettre à genoux et en prière à quelques pas de là, dans une vigne, — Ah! je voudrais savoir où était cette vigne! — et puis quand on lui cria que l'estendard flottait vers la bastille, Jeanne se relève, remonte à cheval, prend sa bannière à la main et s'élançe en criant : *En avant! en avant! tout est vostre.*

Elle escalade le retranchement, plante au sommet son étendard triomphant, et s'écrie du haut du rempart, agitant de sa main la vaillante bannière : *Glacidas! Glacidas! rends-toi, rends-toi au Roi du ciel; tu m'as appelée fille de mauvaise vie; j'ai grand pitié de ton âme et de celle des tiens!*

A ce moment le pont se brise, et Glaci-

lui offrit son cheval en disant : *Acceptez ce don, brave chevalière : plus de rancœur, j'adoue mon tort quand j'ay mal présumé de vous. — J'aurais grand tort, répondit-elle, de garder rancœur, car oncques ne vit chevalier si bien appris.*

das, épouvanté, roule avec tous ses guerriers dans les eaux du fleuve. « Et Jeanne, qui naguère pleurait sur les outrages dont il l'avait accablée, versait maintenant des larmes sur son triste sort; car elle se disait que les âmes des morts paraissaient en ce moment même devant Dieu et lui rendaient compte de tous leurs crimes et de toutes leurs cruautés... »

Tout Orléans, spectateur du combat, poussa un long cri de triomphe; Jeanne, blessée, mais victorieuse, y rentra par le pont rompu, suivie de Dunois, son brave compagnon d'armes, et saluée des acclamations d'une foule immense. Toutes les cloches sonnèrent de nouveau, des feux d'artifice annoncèrent au loin la magnifique victoire, et on chanta un *Te Deum*.

Le lendemain, dès le grand matin, — c'était un dimanche, le 7 mai, une des grandes fêtes de saint Michel, — l'armée anglaise levait le siège.

C'est le plaisir et la volonté de Dieu, disait Jeanne : *s'ils veulent s'en aller dans leur pays, qu'on leur permette de s'en aller. Mais n'ayez nulle peur, car vous serez les maîtres.*

Après la deuxième messe célébrée en face des ennemis, on vint dire à Jeanne que les ennemis avaient le visage tourné du côté de Meung : *En mon Dieu*, s'écria-t-elle, *ils s'en vont, laissez-les partir, et allons rendre grâces à Dieu. Nous ne les poursuivrons pas outre, parce que c'est aujourd'hui dimanche.*

Quelques-uns voulant néanmoins les poursuivre, Jeanne ne cessait de répéter : *Laissez aller les Anglais et ne les tuez pas ! Ils s'en vont dans leur pays, laissons-les partir.*

Le lundi, 8 mai 1429, il n'y avait plus, sous les murs d'Orléans, que des Anglais prisonniers ou morts : tous les autres étaient partis, et on fit cette procession solennelle, que Dieu, je l'espère, nous permettra de refaire aujourd'hui, Messieurs; car nous célébrons le 426^e anniversaire de cet immortel souvenir !

Et maintenant Jeanne ne s'arrête pas dans sa course; elle n'était pas au but. D'Orléans elle s'élança vers Reims. Jargeau, Patay, Beaugeney, Troyes, ne sont pour elle que de glorieuses étapes.

A Jargeau, elle arrache la bannière des mains du guidon, se jette en avant de tous au milieu des rangs ennemis, et les refoule dans la ville.

Le lendemain matin, au bout de quelques heures d'attaque, les tours et les murs sont abattus, en sorte que tout le monde s'ébahissait de voir Jeanne diriger si bien l'artillerie.

Le matin du troisième jour, Suffolk demande une suspension d'armes de deux semaines : — *Non, non*, répond Jeanne, *que les Anglais aient la vie sauve et retournent dans leur pays, s'ils veulent, en leurs robes et gypoux; autrement ils seront pris d'assaut !*

Puis, bientôt : *A l'assaut, gentil duc ! à l'assaut !* cria-t-elle au duc d'Alençon. Celui-

ci hésitant : *N'ayez doute*, lui dit-elle, *l'heure est prête quand il plaît à Dieu. Il est temps d'agir quand Dieu veut qu'on agisse, et quand il agit lui-même.* Et voyant qu'il hésitait encore : *Ah ! gentil duc, as-tu peur*, lui demanda-t-elle ; *ne sais-tu pas que j'ai promis à ton épouse de te ramener sain et sauf ?* — Et elle s'élança !

Une pierre énorme atteint sa bannière et se brise en morceaux sur son casque. Jeanne roule au bas de l'échelle et tombe à terre sur ses genoux... Mais elle se relève en criant : *Amys, amys, sus, sus, en avant ! oyez bon courage ; à cette heure ils sont tous nôtres !*

Et c'en est fait ; et l'étendard de Jargeau flotte aujourd'hui joyeux sous ces voûtes, et Jargeau demeure à jamais une ville française et bonne catholique.

Et que vous dire, maintenant, de la fameuse chasse de Patay ?

Avez-vous de bons éperons ? dit Jeanne à haute voix au duc d'Alençon. *Comment, s'écrièrent les hommes d'armes, est-ce pour fuir devant l'ennemi ?* — *Non*, répliqua Jeanne, *ce sont les Anglais qui vont fuir devant vous, si vous avez de bons éperons pour les poursuivre !*

Et comme on les cherchait, sans les découvrir, même aux derniers horizons de ces grandes et interminables plaines de la Beauce : *En mon Dieu*, dit Jeanne, *il faut les chercher et les combattre ; quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons, car Dieu nous a envoyés pour les chasser en leur pays !*

En effet, Falstof et bon nombre des siens parvinrent à s'échapper, grâce à la vitesse de leurs chevaux, et ils comprirent que ce jour-là les éperons étaient meilleurs pour eux que le fer de leurs lances. Falbot, abandonné des siens, se battit comme un héros, jusqu'à ce qu'enfin, voyant que tout était perdu, il se rendit à un archer de Xaintrailles, et fut prisonnier avec Seales, Suffolk et une multitude de leurs meilleurs chevaliers.

La victoire était complète, et cependant « la pauvre Jeanne pleurait en plein champ de bataille sur la mort de tant de braves gens, et elle avait grande compassion pour les malheureux prisonniers, qui étaient souvent maltraités par les vainqueurs, quand ils ne pouvaient pas leur promettre une rançon assez forte. » Ainsi, un soldat farieux ayant frappé son prisonnier à la tête, celui-ci tomba mourant par terre; Jeanne descendit de cheval et le prit dans ses bras, comme font à l'heure qu'il est nos sœurs de charité en Orient, et lui soutint la tête, afin qu'il pût faire sa paix avec Dieu « en face du prêtre, et que son âme s'en allât pure là-haut, où il n'y a ni combats, ni blessures, ni larmes, mais une paix éternelle. »

Cependant Jeanne pressait toujours le départ pour Reims; sa mission n'était pas remplie : *Ne craignez point*, disait-elle au roi, *car vous ne trouverez personne qui vous*

puisse nuire, ni presque aucune résistance L'indolent Charles hésitait toujours. Jeanne déplorait le temps perdu en longues conférences; elle disait en soupirant : *Je ne durerai pas longtemps... il faut aller à Reims.* Un jour elle entra tout à coup dans la salle du conseil : *Noble dauphin, lui dit-elle, tenez, ne faites plus tant et de si longs conseils; mais venez au plus tôt à Reims prendre votre digne couronne. Ne craignez rien, les bourgeois de Reims viendront à votre rencontre, avant que vous ne soyez arrivé aux portes de leur ville. Marchez donc sans inquiétude, car si vous voulez agir en homme, vous reconquerrez tout votre royaume!*

Charles se rendit enfin à Reims et s'avança vers l'antique cathédrale. « A côté de lui chevauchait Jeanne, tenant sa bannière à la main; puis venaient les princes, les maréchaux et les capitaines, tous richement vêtus, assis sur de fiers chevaux, et magnifiques à voir. Mais parmi les puissants seigneurs et les illustres guerriers, tous les regards se portaient avec avidité sur la jeune fille qui les avait tous conduits dans la cité du sacre, comme elle l'avait prédit dans son village natal, quand elle n'était encore qu'une petite bergère inconnue. »

Il y eut là, Messieurs, une scène attendrissante.

Après le sacre du roi, Jeanne, que ni dangers, ni fatigues, ni outrages, n'avaient pu empêcher d'accomplir sa céleste mission, se lève. On la vit quitter sa place, traverser le sanctuaire de la vieille basilique, s'agenouiller devant Charles, et lui dire en pleurant : *Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que le siège d'Orléans et vous amenasse en cette cité de Reims, recevoir votre saint sacre, montrant ainsi que vous êtes vrai roy, et celluy auquel le royaume de France doit appartenir!*

Tous les yeux se mouillèrent de larmes.

Puis, le lendemain, déposant sa bannière et son épée devant l'autel de la cathédrale, elle demanda au roi et aux seigneurs de la laisser partir et retourner dans son village, auprès de sa mère, afin qu'elle pût continuer à garder les troupeaux de son père, avec sa sœur et ses frères.... On ne le voulut pas!

Nous marchons vers Rouen. — La sagesse humaine, qui avait d'abord outrageusement repoussé la parole inspirée de Jeanne, et ne l'avait suivie qu'avec hésitation, quand elle appelait aux combats, refusait maintenant de la laisser partir, quoique Jeanne elle-même déclarât sa mission terminée. Cédant aux ordres du roi, à tort ou à raison, elle consentit à rester et suivit l'armée.

Mais ce fut avec grande tristesse. On vit toujours en elle la même bonté de cœur, la même vaillance indomptable : ce n'était plus la même joie.

Les fossés de Paris la virent encore, quoique blessée, gardersa hannièrè haute, sous une grêle de boulets, de flèches et de pier-

res; et restant seule à l'assaut jusqu'au soir, elle criait aux assiégés : *Rendez la ville au roi de France!....* Mais la joie n'y était plus.

Elle laissait même parfois échapper de profonds soupirs de son cœur et les douloureux pressentiments de sa fin prochaine.

C'est ainsi qu'au témoignage du duc d'Alençon, elle avait dit au roi lui-même : *Je ne durerai qu'un an, ou guère davantage; c'est pourquoy voyez à bien employer cette année.*

Un jour qu'elle chevauchait dans la campagne, en Picardie, à côté de l'archevêque de Reims et du brave Dunois, à la vue des transports du peuple de Crespy, qui se pressait sur les pas de Charles VII : *Voici un bon peuple, dit-elle, et n'ai encore vu aucun autre peuple qui se soit tant réjoui de la venue d'un si noble roi. Plût à Dieu que je fusse assez heureuse, quand j'aurai mes jours, pour être ensevelie dans cette terre, près de ce peuple! — O Jehanne! dans quel lieu avez-vous espoir de mourir?* lui demanda l'archevêque avec émotion. — *Où il plaira à Dieu,* répondit-elle, *car je ne suis sûre ni du temps, ni du lieu, plus que vous ne l'êtes vous-même.... Et plût à Dieu, mon créateur, que je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant les brebis avec ma sœur et mes frères, qui auraient une grande joie de me revoir!*

L'archevêque et Dunois furent touchés, jusqu'au fond de l'âme.

L'un d'entre les hommes de Domrémy, venus tout exprès pour voir la miraculeuse enfant, lui ayant demandé si elle n'avait point peur dans les grands dangers et les batailles : *Je n'ai peur de rien,* répondit-elle... *si ce n'est de la trahison.* C'est ainsi que parfois elle exhalait son inquiétude et sa peine; mais le plus souvent elle n'en parlait qu'à Dieu en s'humblement devant les autels. Lorsque les frères mendiants donnaient la communion aux enfants des pauvres, elle aimait à s'approcher avec eux de la sainte table; dans ces derniers temps, elle aimait encore à faire chanter aux religieux qui suivaient l'armée les louanges de la Vierge Marie, et trouvait à les chanter avec eux ses seules consolations.

A Saint-Denis, après avoir suspendu devant l'autel une riche épée, qu'elle avait vaillamment arrachée des mains d'un chevalier anglais, vers la porte Saint-Honoré, à Paris, Jeanne demanda encore à quitter l'armée pour se rendre de là dans sa vallée natale; elle-même l'a déclaré devant ses juges : *Mes saintes me disaient que je ne devais pas aller plus loin que Saint-Denis; je voulais aussi le faire, mais les seigneurs ne me le permirent pas.*

Elle n'avait jamais été préoccupée que de deux choses, la délivrance du royaume et le salut de son âme. Dans ces derniers temps encore et pressentant sa fin, elle disait souvent au bon frère Pasquel, son confes-

seur : *Si je dois bientôt mourir, dites de ma part au roi, notre maître, qu'il lui plaise faire bâtir des chapelles où on prie notre Seigneur pour le salut des âmes de ceux qui seront morts en défendant son royaume...*

Enfin le secret de Dieu se déclara : ses saintes loi dirent : « qu'avant la Saint-Jean, elle tomberait aux mains de ses ennemis, qu'elle ne devait point s'en effrayer, mais au contraire accepter avec reconnaissance cette grande croix de la main de Dieu, qui lui donnerait aussi la force de la porter jusqu'au bout. »

Du reste, ses saintes ne lui dirent ni le jour, ni l'heure, elles lui recommandèrent seulement d'être bien patiente et résignée...

C'était encore, comme l'année précédente, le beau mois de mai, où les fleurs renaissent, et où tout se ranime dans la nature et se réjouit; mais cette fois Jeanne ne marchait plus, comme vers Orléans, d'un pas joyeux. L'épine blanche de l'amère douleur était l'unique fleur que le mois de mai de l'année 1430 dut lui apporter.

Et ce même mois, le 23 mai, après avoir jus qu'au dernier moment, toujours secourable aux assiégés, soutenu l'attaque par des prodiges de valeur, et protégé la retraite de tous les siens, demeurant seule en arrière d'eux et en face de l'ennemi, tout à à coup les cloches de Compiègne sonnèrent l'alarme, le pont-levis se releva, et elle tombait aux mains des Anglais ! et on la traînait de prison en prison jusqu'à Ronen !

Et toutes les portes des villes de France demeurèrent fermées derrière elle ! et nul n'en sortit pour la défendre, et nul ne sut mourir pour elle !

Oh !... voilà ce que je ne pardonne pas. Je pardonne aux traîtres, je pardonne aux bourreaux, je pardonne aux Anglais, je ne pardonne pas aux lâches, je ne pardonne pas aux ingrats !

À ! je vous le demande, Messieurs, est-ce que tous les Français, est-ce que tout ce qui avait conservé un cœur d'homme, est-ce que tous les chevaliers et tous les hommes d'armes, je ne parle pas de Charles VII et de ses favoris; mais, au défaut des chevaliers et des hommes d'armes, est-ce que les femmes et les enfants, à qui souvent il reste du cœur quand les hommes n'en ont plus, est-ce que tous les châteaux et toutes les chaumières ne devaient pas se lever, marcher sur Rouen et délivrer la libératrice de la France !

Vous l'auriez fait... Messieurs, vous l'auriez fait, car les grosses larmes que je vois tomber de vos yeux me montrent que vous êtes de la race de ceux qui savent mourir pour l'honneur et pour la justice !

Mais non ! ce monde est fait de telle sorte que les libérateurs n'y sont pas déivrés !

Où plutôt, je me trompe, Dieu les délivre, mais la gloire n'en est qu'à lui ; il délivra

Jeanne d'Arc, la flamme d'un bûcher délit ses liens, et la fière colombe, au moment captive et vainement immolée, s'envola bientôt comme un aigle dans la gloire des joies éternelles !

Et maintenant je détourne mes yeux de tant d'indignités, et mon esprit révolté ne peut consentir à se jeter parmi les horreurs qui me resteraient à raconter !

Je l'avoue, parmi les iniquités de la terre, je n'en sais pas qui blessent plus profondément mon âme que les iniquités de la justice. Mais quand j'y rencontre un prêtre, quand un évêque y préside ! l'attente est si cruelle, que mon âme fléchit. Oh ! c'est alors qu'il faut élever sa pensée plus haut.

Les iniquités sont de la terre, il faut donc s'y faire; mais il faut savoir aussi que quand les indignités doivent dépasser toute mesure, quand l'injustice et la bassesse humaine doivent aller au comble, Caïn et Judas n'y manquent jamais !

« Ils ne manqueraient pas ici.

Et bien ! je m'en réjouis; rien ne manquera donc à la grandeur de cette pauvre fille !

Où ! elle est grande, parce qu'elle souffre ! elle est grande, parce qu'elle meurt pour son pays, pour la vérité et pour la justice ! elle est grande, parce qu'elle n'y rencontre que le délaissement, l'ingratitude, le mensonge, l'atroce calomnie, le mal pour le bien ! elle est grande, non pas seulement parce qu'elle a eu un évêque pour meurtrier, des juges pour bourreaux, non pas seulement parce qu'elle a été vendue le prix d'un roi, parce que c'est au nom d'un roi d'Angleterre qu'elle est tuée, et sous les yeux d'un roi de France impassible ! — en sorte que tout serait royal dans sa mort, si tout n'y était pas abominable...

Elle est grande, parce que c'est une puissante nation qui la tue, une puissante nation qui l'abandonne !

Elle est plus grande, je ne dis pas que l'indigne évêque et que les juges, mais que tous les chevaliers et les hommes d'armes, plus grande que les rois de France et d'Angleterre, plus grande que les deux plus puissantes nations du monde, dont l'une, sauvée par elle, ne la sauve pas, dont l'autre, vaincue par elle, ne sait que la brûler vive !

Mais aussi, à mes yeux, la flamme de son bûcher est une splendeur de gloire, et son martyre une grandeur au-dessus de toutes les grandeurs !

Ah ! Mesdames, ne pleurez pas sa mort ! c'est son bûcher qui vous donne une Jeanne d'Arc digne de vous, digne de tout ce qu'il y eut jamais de plus noble, de plus pur, de plus fier, de plus dévoué, de plus généreux dans le cœur de la femme chrétienne, telle que l'Évangile l'a faite, pour un monde qui le plus souvent n'en est pas digne !.... prête à toutes les choses les plus tendres et les plus fortes, les plus douces et les plus héroïques !

Ah ! si Jeanne d'Arc avait fini dans l'opulence et les délices, si elle était devenue une grande princesse, ou bien si, selon le

veu naif de son cœur, elle était retournée à Domrémy, nous aurions eu une princesse telle quelle, ou une pieuse bergère de plus, le chant d'une merveilleuse épopée entre deux idylles. Au lieu de cela, nous avons une grande chose, un enseignement admirable; au lieu de cela nous avons un poème immortel, auquel l'outrage même de la plus basse poésie qui soit jamais sortie de la verve hontense d'un esprit sans cœur n'a pas manqué!... Et quand la France en sera digne, le poète, inspiré pour entendre aux cieux et redire à la terre les accents sacrés, nous sera donné!

Enfin, au lieu de cela, vous avez un poème divin, tel que Dieu sait les faire.

Vous avez une trilogie sublime : vous avez la vraie grandeur!

Car, il le faut entendre, dans l'humanité, depuis sa chute, il n'y a pas une seule grande chose sans la croix, au commencement ou à la fin. Non, tels que le péché nous a faits : pour être grands, la prospérité ne nous suffit plus; il y faut la douleur, l'adversité!

La vertu toujours heureuse, toujours couronnée, toujours triomphante, n'est pas le plus grand spectacle que la terre puisse offrir au ciel : il y faut *ce je ne sais quoi d'incomparable et d'achevé que le malheur ajoute à la vertu!*

Et voilà pourquoi, ici, la vraie grandeur est à Rouen : la grâce est à Domrémy, la gloire est à Orléans, l'éclair du triomphe est à Reims, puis, le lendemain, la tristesse et les douloureux pressentiments, et, enfin, la véritable immortalité n'est qu'à Rouen!

C'est la grande loi de l'histoire du monde.

Les grands conquérants, comme les plus glorieux martyrs, y sont sujets; et je suis aise de le dire ici, en présence des représentants de nos vaillantes armées :

Si le vainqueur de tant de rois et de tant de peuples n'avait pas souffert, si l'indigne, si le cruel rocher de Sainte-Hélène n'avait **pas reçu** les derniers rayons de son étoile, le soleil d'Austerlitz n'eût pas suffi à sa gloire : la légende héroïque des temps modernes eût été moins populaire et la main de Dieu moins sensible!

Oui, bon gré, mal gré, il faut s'attendre à rencontrer de telles indignités sur la terre : chaque siècle a eu les siennes; il faut s'attendre à voir tous les outrages faits à la magnanimité, au désintéressement et à la vertu!...

S'il en était autrement la terre ne serait plus la terre, la vertu ne serait plus la vertu.

Au fond, après le premier moment de surprise et de tristesse, après ce premier ren-

(174) A chaque question, Jeanne avait le plus rude des combats à soutenir. Toutefois, la simple jeune fille, qui n'avait appris de ses parents que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, fixait sur ses ennemis un regard ferme et tranquille; et plus d'une fois elle leur fit baisser les yeux et les remplit de confusion, en déchirant tout à coup la trame de leur perfidie et leur apparaissant dans tout l'éclat de son innocence. Si naguères les plus braves chevaliers avaient admiré son courage héroïque au milieu des batailles, elle en montrait un bien plus grand encore,

versement de l'âme que les triomphes de la lâcheté et du crime font toujours, l'âme se relève : et, pour moi, je ne sais rien qui remonte si haut la mienne que les outrages faits à la vertu sur la terre. Je souffre avec elle; mais je m'élève. Oui, quand je vois un Caïphe, quand je vois un Pilate, quand je vois les bourreaux, quand je vois les lâches, je me dis :

Certes, elle est divine, la religion qui n'a pas péri entre de telles mains ! Mais aussi, elle est divine la vertu qui a souffert de telles douleurs !

Enfin, quand je vois Dieu lui-même délaissier en apparence et abandonner ici-bas la vertu à de tels traitements, c'est alors que je m'élève au-dessus de tout jusqu'à Dieu lui-même, et que, lui demandant raison, j'atteins la certitude infailible d'une vie meilleure et d'une gloire, qui ne sera plus seulement celle des champs de bataille et des triomphateurs de la terre, mais celle des glorieux bûchers, des vierges héroïques et des martyrs!...

Jeanne d'Arc l'avait compris, sans le bien définir... Mais, je vous le demande, Messieurs, est-ce qu'à vingt ans on a défini l'injustice des hommes et la grande justice de Dieu ? A vingt ans, dans ce premier épanouissement d'une âme généreuse, est-ce qu'on s'attend à rencontrer sur la terre le mal pour le bien, la haine pour l'amour ?

Elle sentait bien, toutefois, que ses deux saintes, toutes deux vierges et martyres, ne lui avaient pas promis une autre couronne que la leur. Aussi, elle ne leur avait demandé que le salut de son âme, et de la conduire en paradis!

Et dans tout le cours de cet affreux procès, n'est-ce pas ce qu'elle nous fait entendre dans l'accent inspiré de ses mâles réponses (174) ?

Ne sentons-nous pas là, présentes et comme personnifiées en elle, avec une naïveté, une grâce et une force incomparables, la vérité, la justice, la sagesse, j'oserai le dire, une souplesse et comme une habileté surhumaines, avec quelque chose de la grandeur et de la majesté de celui qui juge les justices mêmes !

Oh! s'écrie-t-elle, j'en appelle à Dieu, le grand juge, des grands torts et injustices qu'on me fait...

Ah! vous écrivez ce qui est contre moy, et vous ne voulez pas écrire ce qui fait pour moy!...

Evêque, évêque, dit-elle deux fois à son juge, *c'est par vous que je meurs.* Puis elle lui pardonne; mais, pour moi, je suis bien aise qu'elle ait fait sentir au cœur de cet

maintenant que, chargée de fers, et en face d'une mort horrible, elle attestait à ses ennemis eux-mêmes la vérité de sa mission divine, et prophétisait à ce tribunal, prêt à la condamner au nom du roi d'Angleterre, la chute complète de la puissance anglaise en France et le triomphe de la cause nationale. Dans ces suprêmes instants, elle resta attachée avec amour et fidélité à son roi, dont l'ingratitude l'abandonnait, et elle supporta sans impatience, comme sans haine, les injustices et les cruautés de ses bourreaux. (GISEL GÉNES)

homme, s'il lui en restait, la pointe la plus vive du glaive de la justice.

Vous vous mettez, lui dit-elle, en grand danger... Et je vous en avertis, afin que si notre Seigneur vous en châtie, j'aie fait mon devoir de vous le dire...

L'avertissement fut inutile; il mourut bientôt comme il avait vécu.

Et lorsqu'on descendait jusqu'aux plus odieuses questions, lorsqu'on lui demandait lâchement : Dieu hait-il les Anglais? — De l'amour ou de la haine de Dieu pour les Anglais, répondit-elle, je n'en sais rien; mais je sais qu'ils seront tous chassés de France avant peu d'années, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu accordera définitivement la victoire aux Français! — Comment Dieu vous a-t-il choisie? (175) — S'il m'a choisie, et non une autre, c'est qu'il lui a plu chasser les ennemis du royaume par une simple fille. N'était la grâce de Dieu, je ne saurais que devenir. Mais j'aimerais mieux mourir, que de renier ce que Dieu m'a fait faire.

Et lorsqu'on lui adresse cette basse et insidieuse question : Savez-vous si vous êtes en état de grâce? — Si je ne suis pas en état de grâce, répond-elle, Dieu daigne m'y met-

(175) Jamais on ne put lui arracher une seule parole contre Charles VII : dès la première audience, elle déclare que, plutôt que de rien révéler de ce qu'elle a dit au roi Charles, elle se ferait couper la tête.

En vain on la presse de questions, elle est en garde contre toutes les surprises :

Quelles sont les révélations qu'a eues le roi? — Je ne vous répondrai pas; envoyez vers lui, et il vous le dira.

Quel signe a-t-elle donné à son roi pour le persuader qu'elle venait de la part de Dieu? — Je vous ai avertis que, là-dessus, vous n'obtiendrez pas un mot de ma bouche.

La voix lui défend-elle de répondre à ce qu'on lui demande? — Il y a des révélations qui touchent le roi et que je ne vous dirai jamais, parce que Dieu ne le veut pas.

Deplait-il donc à Dieu qu'on dise la vérité? — Non; mais il lui plaît qu'on dise au roi ce qui le concerne, et non pas à vous.

Jeanne ne se laisse ni séduire ni abattre; sans le poids de ses chaînes, elle réussit encore à porter la terreur dans le cœur des Anglais.

Avant qu'il soit sept ans, s'écrie-t-elle devant les nombreux assesseurs qui siègent à l'audience du 1^{er} mars, les Anglais éprouveront un bien autre échec que l'échec d'Orléans, car ils perdront tout ce qu'ils ont en France; le roi sera rétabli dans son royaume, que ses ennemis le veulent ou non; je le sais, aussi sûrement que je sais que vous êtes là devant moi.

Le 17 mars, dans sa prison, elle insiste: — Vous verrez que les Français gagneront bientôt une grande besogne que Dieu leur enverra; et je le dis afin que, quand ce sera advenu, que on ait mémoire que je l'ay dit... je scay bien que les Anglois seront tous bontez hors de France, tous, excepté ceulx qui y mourront.

On veut contraindre Jeanne à blâmer son roi, on veut la réduire à exprimer contre les Bourguignons et les Anglais des sentiments que réprouve la charité chrétienne.

On lui rappelle l'attentat de Montreuil, le meurtre du duc Jean sans Peur : Son roy fest-il bien de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne? — Ce fust grand dompage pour le royaume de France;

si j'y suis, qu'il veuille m'y conserver; car je serais la plus malheureuse des créatures, et j'aimerais mieux mourir, si je me savais hors de la grâce et de l'amour de mon Créateur. Et lorsqu'enfin on demande à cette douce et vaillante créature, qui ne voulait porter que sa bannière en avant au milieu des combats, et ne se servait jamais de son épée, afin de ne tuer personne; quand on lui demande, si son espérance de victoire était fondée sur sa bannière ou sur elle-même? — Elle était fondée sur Dieu, répond-elle. — Mais alors, pourquoi votre bannière fut-elle portée devant celle des autres chefs dans l'église de Reims, le jour du couronnement?

Jeanne les regarda : Ah! elle avait été à la peine, il était bien juste qu'elle fût aussi à l'honneur!

Ah! j'aurais voulu entendre l'accent de cette voix, l'accent de ce cœur, si jeune et si fort, j'aurais voulu voir ce regard d'une vierge héroïque, brillant au milieu de l'atmosphère sombre qui l'entourait, et faisant baisser et pâlir tous ces honteux regards, comme les beaux rayons du jour, au matin, font pâlir les feux de la nuit!

Mais achevons : il est temps (176).

mais quelque chose qu'il y eust entre eulx, Dieu m'a envoyée au secours du roy de France. Elle condamne ainsi le meurtre, sans blâmer personne.

N'a-t-elle pas conçu contre les Bourguignons une vive animosité? — J'ai eu seulement la plus ferme volonté de rétablir le roi dans son royaume. (Vie de Jeanne d'Arc, par M. Abel DESJARDINS.)

Elle dit tout haut devant le peuple que ce qu'elle avait fait, fût-il bien ou mal, ne devait point être mis au compte du roi.... Ces grandes et belles paroles traversèrent tous les cœurs comme une épée tranchante.

(176) Elle pleura d'abord... Mais bientôt, la première douleur exhalée, le pur éclat de son âme sainte et soumise à Dieu brilla à travers ses larmes, comme le soleil se dégage des tempêtes et des nuages de la nuit... Elle ne pleura plus que pour implorer la divine miséricorde en faveur d'une pécheresse repentante et près de paraître devant le souverain juge. Elle se confessa au frère l'Advenu, et demanda avec une ardeur extrême la sainte communion, qu'on avait si longtemps refusée à ses instances les plus vives. On la lui apporta, et ceux qui l'accompagnaient chantaient les litanies des agonisants, disant à chaque réponse : « Priez pour elle. » Jeanne reçut pour la dernière fois la communion des mains du frère avec la plus humble piété et en répandant beaucoup de larmes...

Elle implorait particulièrement le secours de ses saintes ehières... Au nom du Sauveur mourant, elle suppliait aussi, avec une entière humilité, tous les assistants de quelque état et de quelque parti qu'ils fussent, soit ses amis les Français, soit les Anglais ses ennemis, de lui pardonner la peine qu'elle pouvait leur avoir jamais faite, comme, de son côté, elle leur pardonnait toutes les injustices commises à son égard. Ensuite, elle demanda à tous le secours de leurs prières et que les prêtres présents voulussent bien lui faire la charité de dire une messe pour le repos de son âme....

Alors ses ennemis, aussi bien que ses amis, et les juges eux-mêmes, commencèrent à pleurer et à sangloter. C'était la plus magnifique victoire qu'elle eût jamais remportée.

Elle était là dans tout l'éclat d'une âme sainte, sans colère et sans haine sur le bûcher, comme

On voit quelquefois, Messieurs, sur la terre un phénomène.

Après une soirée orageuse, quand la tempête a cessé, quand la foudre ne sillonne plus la nue, quand le ciel retrouve sa sérénité, on aperçoit quelquefois tout à coup une étoile brillante qui semble tomber rapidement des cieux et s'abîmer dans l'horizon avec une vive clarté.

Ici, sous le ciel de Rouen, ce fut autre chose.

Quant la tempête eut éclaté, quand le feu eut été mis au bûcher, quand la foudre fut tombée sur la victime, quand son dernier regard fut venu, à travers les flammes, se reposer et mourir sur la croix de Jésus-Christ, qu'une main charitable lui montrait de loin; quand ses oreilles eurent entendu les dernières paroles du bon prêtre qui ne quittait pas le bûcher; quand enfin le dernier cri de ce cœur et le dernier mouvement de ces lèvres expirantes eurent redit trois fois le nom de l'éternel amour: Jésus! Jésus! Jésus! alors, comme au Calvaire, tous les bourreaux pleurèrent (177).

Mais la flamme impuissante essaya vaine-

saint Michel sur le dragon infernal, et, le regard levé vers Dieu, elle adressait aux hommes des paroles de pardon et d'amour. Ce fut une victoire plus glorieuse que celle où, suivie des plus braves chevaliers, au bruit des trompettes et aux acclamations du peuple, elle planta sa bannière triomphante sur la plus forte bastille anglaise devant Orléans délivré, et se vit saluée comme l'héroïne du jour et la libératrice de la France. Alors coulait le sang de ses ennemis vaincus, et maintenant c'étaient les vainqueurs eux-mêmes qui versaient des larmes sur une victime condamnée par eux et près d'être immolé. Elle pria ainsi durant une demi-heure....

Jeanne demanda une eroix pour se fortifier dans cette dernière lutte... Elle la prit très-respectueusement et la fixa dans sa robe sur sa poitrine. Elle ne cessa de la couvrir de baisers et de larmes en implorant l'assistance du divin Rédempteur qui mourut lui aussi innocemment sur la croix. Ensuite elle pria l'appariteur Jean Massieu et le frère Isambard d'apporter la croix de l'église voisine et de la tenir constamment levée de loin devant ses yeux, afin qu'elle pût regarder jusqu'au moment de sa mort l'image du Sauveur crucifié.

Quant un prêtre de cette église la lui eut apportée, elle la tint embrassée longtemps avec une ferveur singulière, et en se recommandant à la miséricorde de Dieu et au secours de l'archange saint Michel et de sa conductrice sainte Catherine... Elle embrassa la croix une dernière fois. Quelques Anglais se précipitèrent sur elle avec rage et la traînèrent sur le bûcher.

Jeanne monta sur le bûcher, où elle fut liée à un poteau. A côté d'elle se tenait le frère Martin l'Advenu, comme un vrai ministre de celui qui appela les alligés en disant: *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de travail et de douleur, et je vous soulagerai.* (Math., XI, 28.) Déjà les flammes s'élevaient, et le frère restait toujours à la même place, uniquement occupé de l'âme dont Dieu l'avait fait gardien. Jeanne, quoique menacée et entourée elle-même par le feu, trouva encore assez de force pour veiller sur lui, et elle le conjura de se retirer. Ainsi, la mort, qui touchait déjà aux vêtements de l'infortunée, ne put briser son courage ferme et tranquille, et dans un moment où la plupart sont trop faibles pour penser à eux-mêmes, elle s'occupait encore des

autres. Elle pria le digne prêtre de descendre du bûcher, de tenir la croix levée devant elle, et de continuer à l'exhorter et à la fortifier à haute voix... Elle était à peine âgée de dix-neuf ans.

Lorsque la fumée et les flammes entourèrent la Pucelle de tous côtés, elle demanda encore qu'on lui jetât de l'eau bénite; puis elle invoqua une dernière fois le secours de l'archange Michel et des autres saints, et remercia Dieu de toutes les grâces dont il l'avait comblée. Enfin, le feu étant devenu maître de son corps, elle pencha sa tête mourante, en criant d'une voix assez haute et assez intelligible pour être entendue de tous les assistants: Jésus! Jésus! Jésus! Jésus!...

Tel fut le prix du sacrifice!

Et maintenant, j'ai tout dit, et il faut mettre fin à ce discours.

Quelque quantité d'huile, de soufre et de charbon que le bourreau amassa sur le cœur et les entrailles de la Pucelle, le feu ne parvint pas à consumer ces parties de son corps. Ce fait a été attesté sous la foi du serment par le bourreau lui-même, qui en fut étonné au plus haut point, comme d'un miracle. En conséquence, le cardinal d'Angleterre ordonna de jeter dans la Seine le cœur, les cendres et tout ce qui restait de Jeanne, afin qu'il ne demeurât rien d'elle qui put être un objet de vénération. (GUIDO GORRES.)

(177) Jean Tressart, un des secrétaires du roi d'Angleterre, quittant le lieu du supplice, s'écriait, triste et dolent: *Nous sommes tous perdus, une sainte vient d'être brûlée.* Le bourreau lui-même, frappé et esmu d'une merveilleuse repentance et terrible contrition, parut à frère Martin comme tout désespéré, craignant de non savoir jamais impetrer pardon et indulgence envers Dieu de ce qu'il avait fait à cette sainte femme. (M. LAFONTAINE.)

(178) Ce qu'elle avait prophétisé aux Anglais avec tant de courage dans les fers, ayant déjà la mort du bûcher devant les yeux, à savoir la ruine de leur puissance en France, s'accomplit également. *Avant six ans, l'un avait-elle dit, vous perdrez un gage, plus considérable qu'Orléans;* Précisément à cette époque, c'est-à-dire en 1456, Paris, la capitale du royaume, tomba entre les mains du roi. Et en 1457, quand il fit son entrée au son des trompettes et à la tête de ses chevaliers, dans cette même ville qui l'avait reçu à coups de canon et, dans les fossés de laquelle Jeanne d'Arc était tombée blessée, alors se

Fille généreuse, recevez cet hommage d'un évêque d'Orléans; c'est avec grande joie que je vous l'ai rendu. A cette heure, je vous quitte, et avec regret; mais nous ne sommes plus étrangers l'un à l'autre: nous nous retrouverons, nous nous reconnaitrons quelque jour. Nous avons servi tous deux, tour à tour, cette noble ville, ce peuple aimable et bon, généreux jusqu'à l'enthousiasme au jour de l'honneur. Vous avez sauvé les aïeux de ceux qui sont mes fils en Jésus-Christ... Plusieurs ne le sont encore qu'en espérance, mais ils le seront tous un jour, je l'espère, en vérité. Je crois avoir leurs cœurs; quand me donneront-ils leurs âmes, pour Dieu? — Leurs âmes! ah! c'est bien pour elles, qu'on donnerait volontiers mille vies, si on les avait, comme une goutte d'eau!

III. DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Prononcé dans la séance du 9 novembre 1834.

Messieurs,

Je ne me suis point mépris sur l'intention que vous avez eue en m'appelant au milieu de vous, pour y remplacer un homme dont l'existence avait appartenu aux lettres, et qui, traducteur élégant des *Eglogues* de Virgile, puis successeur de Delille dans la chaire de poésie latine au collège de France, après avoir, pendant une longue période de temps, dévoilé les beautés de l'*Enéide* devant un nombreux auditoire, et, vieilli dans ces modestes et savants travaux, avait fini par trouver dans votre choix l'honneur de sa vie et la plus belle récompense offerte à l'ambition littéraire.

Mes faibles écrits, personne ne le sait mieux que moi, ne me méritaient point de me recommander à vos suffrages; et, dans le bienveillant empressement avec lequel vous avez daigné m'accueillir, je n'ai vu autre chose que la pensée de renouveler l'antique alliance de l'église et des lettres, de l'épiscopat et de l'académie française. Heureux d'être l'humble anneau en qui se renoue aujourd'hui cette chaîne que l'on avait pu croire un moment interrompue.

Peut-être me permettez-vous de penser aussi qu'au défaut des titres éclatants, apportés jadis au sein de l'académie par plusieurs des glorieux évêques qui m'y ont précédé, vous avez voulu honorer en moi l'amour des lettres, le premier, le plus ancien, du moins dans mon cœur, après celui de l'Eglise; certains d'ajouter à votre illustre compagnie un membre qui saurait mal vous imiter, sans doute, mais qui saurait toujours vous comprendre et vous admirer.

Quoi qu'il en soit, c'est un évêque plutôt qu'un littérateur qui a été l'objet de votre

réalisèrent les paroles suivantes qu'elle avait fait dire aux Anglais par son héraut devant Orléans: *Le roi entrera à Paris en bonne compagnie.* Rouen fut repris en 1449: toute la Normandie et la Guyenne furent de même reconquises bientôt après, et enfin, en 1558, lorsque la bannière blanche aux fleurs de

choix, et il ne vous en doit que plus de reconnaissance.

Non pas, Messieurs, je me hâte de le dire, que la littérature n'ait ici une haute mission à remplir, et que je n'en accepte avec empressement tous les devoirs. Pour cela, je n'aurai pas d'effort à me commander: l'accord est facile entre l'honneur que je reçois de vous, les goûts naturels de mon âme et les obligations les plus saintes de ma vie.

Je n'ai jamais pensé, en effet, que les lettres ne fussent qu'une vaine parure, un ornement de convention pour les sociétés humaines; non, les lettres, dont vous ouvrez aujourd'hui devant moi la plus illustre demeure, ont une gravité, une grandeur, une utilité supérieure qui leur sont propres, et que l'Eglise n'a jamais méconnues.

Sans doute, l'Eglise cultive avant tout les lettres divines; mais elle a des lois qui défendent l'entrée de son sanctuaire à ceux qui sont étrangers aux lettres humaines; elle a même de hautes révélations qui lui font découvrir dans les lettres humaines un rayon de splendeur divine.

Que sont, en effet, les lettres? Simple-ment la pensée et la parole de l'homme sur la terre; mais, après la pensée et la parole de Dieu, rien n'est plus grand!

Dans leur expression la plus élevée et la plus brillante, les lettres sont la splendeur du vrai, du beau, du bien, qui sont choses divines, et voilà pourquoi ce n'est point par une vaine figure de langage qu'on dit le sanctuaire des lettres.

Dans leur expression la plus vulgaire et la plus simple, elles renferment encore la puissante harmonie des mots, des idées et des choses, c'est-à-dire la paix du monde. *Les troubles sont mauvais grammairiens*, disait autrefois Montaigne, et avec vérité; oui, quelque étrange que cette assertion puisse paraître, je ne crains pas d'affirmer que la grammaire et le dictionnaire sont deux colonnes de la raison et de la société humaines; et si je pouvais être accusé d'émettre ici un paradoxe, ce ne serait pas devant vous, Messieurs, défenseurs et gardiens de ces grandes choses, et qui en faites un de vos plus beaux titres de gloire.

Certes, il y a là une mission et des devoirs qui conviennent à tous: on peut être indigne ou incapable, on ne saurait être indifférent.

Vous me permettez donc, en ce moment où j'entre pour la première fois dans ce noble sanctuaire, de vous dire ma pensée sur ce grand esprit des lettres humaines, sur le côté divin de leur nature et de leur mission, sur la haute estime que l'Eglise en a toujours faite.

Qui ne le sait? sauf peut-être à la première origine du christianisme, où il im-

lis flotta sur Calais, dernier boulevard de la puissance anglaise sur le continent, ce mot, que la Pucelle avait prononcé à Rouen dans sa prison, fut aussi vérifié: *Les Anglais perdront tout en France.* (GUIDO GÉRRES.)

portait que tout fût miraculeux et divin, et où il ne plut pas au Maître de l'œuvre que la plume des écrivains, ni la langue des orateurs et des philosophes, non plus que le glaive des césars fussent pour rien dans le travail évangélique, toujours l'Eglise a recherché, aimé, honoré les lettres humaines.

Et alors encore la vérité m'oblige-t-elle à dire que si nos apôtres et nos premiers pères ont foulé aux pieds comme indignes d'eux la vaine pompe et les grâces frivoles de l'éloquence profane; s'ils n'ont point emprunté leurs moyens de conviction aux raisonnements subtils de la philosophie, ils ont toutefois annoncé l'Évangile avec une force et une magnificence de langage incomparables. *Saint Paul*, dit Fénelon, *surpasse tout l'art des orateurs profanes*. C'est encore dans sa belle lettre à l'Académie française que Fénelon remarque combien toutes les divines Écritures sont pleines de poésie et d'éloquence, avec les figures les plus hardies et les plus majestueuses. Et j'ai été charmé de trouver dans les *Études comparées* de M. Tissot, sur les poètes anciens et modernes, qu'Homère, Virgile, Sophocle, le Tasse, Milton, et leurs plus magnifiques poésies, languissent auprès de Moïse, d'Isaïe et des cantiques prophétiques.

Parmi les modernes, Bossuet est celui dont M. Tissot exalte plus haut la gloire, précisément parce que Bossuet, nourri des saints livres, y retrempe sans cesse la vigueur de son génie, et en retrace plus vivement les sublimes beautés.

Bossuet, comme Fénelon, s'est plu à remarquer que saint Paul, contemporain si éloquent des vains raisonnements de la fausse philosophie, n'en a pas moins raisonné avec une force admirable, et n'en a pas moins été dans le fond un excellent philosophe, aussi bien qu'un puissant orateur.

Irai-je plus loin? et, m'appuyant encore de l'autorité de Fénelon, vous dirai-je que ce n'est pas seulement dans les écrits inspirés de saint Paul et des autres apôtres (179), mais dans le langage même de Celui qui les inspirait que le christianisme nous offre les modèles accomplis de la plus parfaite éloquence? « Il serait aisé, dit le grand archevêque de Cambrai, de montrer en détail, les livres à la main, que nous n'avons point de prédicateur en notre siècle, qui soit aussi figuré dans ses sermons, les plus préparés, que Jésus-Christ l'a été dans ses prédications populaires. Je ne parle point de ses discours rapportés par saint Jean, où tout est sensiblement divin; je parle de ses discours les plus familiers et les plus simples. »

Voilà ce que Fénelon écrivait pour répondre aux préjugés de quelques gens de bien de son temps, comme il les appelle, qui prétendaient que la prédication évangélique

n'a rien à demander à l'éloquence, à la poésie, aux lettres.

Et n'est-ce pas de la sorte que l'ont compris tous les siècles chrétiens? Si nous passons aux âges proprement dits de l'éloquence sacrée, alors se présente à nous, en témoignage de l'immortelle alliance des lettres divines et humaines, la glorieuse élite des grands docteurs du christianisme: saint Jean Chrysostome, la bouche d'or de l'Orient, saint Augustin, ce grand maître du pathétique et du sublime, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, et l'austère saint Jérôme, et saint Léon, et saint Grégoire le Grand, ces deux belles lumières de la chaire apostolique, et saint Ambroise, si doux à entendre, que M. de Châteaubriand, nom cher à l'Académie, l'a proclamé le *Fénelon de l'Eglise latine*; saint Ambroise, si doux et si fort dans sa douceur, qu'il savait, pour défendre les peuples opprimés, opposer un cœur invincible aux passions des princes: « Nous ne sommes pas à craindre, » disait-il, « mais nous ne craignons pas: *Nec trememus, nec timemus.* »

Toutes ces grandes âmes, comme les nommait si bien votre secrétaire perpétuel, tous ces nobles et saints personnages ont été, dans le monde chrétien, les héros de cette belle alliance dont je parlais tout à l'heure; et ce sera, au temps où nous sommes, une des gloires de l'Académie française, qu'an de ses membres les plus illustres soit venu de nouveau révéler à un siècle longtemps injuste ou distrait l'éloquence oubliée des Pères de l'Eglise.

Fidèle à toutes ses traditions, l'Eglise, Messieurs, n'a jamais délaissé celle-là; toujours elle a commandé à ses ministres l'étude des lettres humaines; elle a fait plus, et Dieu lui réservait la gloire de devenir elle-même l'institutrice des nations, d'enseigner la grammaire et la rhétorique, le grec et le latin aux peuples barbares, en même temps qu'elle les élevait par l'Évangile, et formait ainsi ces grandes nations modernes, si éclairées, si polies, si savantes, les reines du monde civilisé!

Et toujours, depuis l'empereur Julien, l'Eglise a compté parmi ses persécuteurs les pouvoirs jaloux qui ont prétendu lui interdire ce noble et libre enseignement.

Et qu'on ne cherche pas là un de ces calculs de politique familiers aux dominateurs de la terre. Les vues de l'Eglise, Messieurs, sont plus élevées et plus pures; et lorsqu'elle adoptait de la sorte les lettres humaines, c'est que, par le sens profond qui lui est propre de découvrir le divin partout où il est, elle y apercevait un reflet de Dieu même; c'est que, dans cette haute et vive lumière, d'où lui viennent les enseignements surnaturels qu'elle nous offre, les lettres humaines lui apparaissent comme un rejaillissement et une manifestation de

(179) Fénelon faisait encore remarquer qu'il y a « peu de prédicateurs qui soient aussi éloquents, et même aussi ornés que saint Pierre, saint Paul, saint

Jacques, saint Jude et saint Jean, dans leurs simples Écritures. »

la pensée, de la parole, de la beauté, de la vérité divines elles-mêmes dans l'ordre naturel, au sein de l'humanité.

En effet, Messieurs, il n'y a pas une des avenues de l'intelligence humaine, aux extrémités de laquelle ne se montre la splendeur de Dieu qui l'illumine tout entière, et y fait rayonner aux yeux du poète, de l'orateur, du philosophe digne de ce nom, le vrai, le beau, le bien, dans leur éclat naturel ou surnaturel, allumant ainsi dans ces âmes privilégiées cette flamme céleste à laquelle rien ne ressemble dans le reste de la nature, et qui se nomme le *feu sacré*; nom populaire et glorieux du génie inspiré de Dieu.

Et tout cela n'a pas d'autre principe, sinon qu'il y a du *divin* dans l'homme; sinon que le Créateur, en faisant l'homme, l'a fait à son image, et s'est plu à produire magnifiquement en lui les grands traits de sa perfection et de sa gloire, à savoir, l'intelligence et l'amour. L'homme était son chef-d'œuvre, et, lorsqu'il le dota d'une si belle nature, il y joignit toutes les riches facultés, tous les nobles attributs qui en découlent : l'esprit, le talent, le génie, le bon goût, les grâces du langage, l'inspiration poétique, tous ces dons merveilleux qui sont ce que j'ai appelé le *rellet* et comme la gloire de Dieu dans l'homme et dans les lettres humaines.

Aussi, je ne m'étonne pas de voir l'épithète de *divin* attachée si souvent par les plus grands philosophes, et par les Pères de l'Eglise eux-mêmes, à la poésie, à l'éloquence et même à la grammaire, *Grammatica pene divinam vim*, disait saint Augustin, c'est-à-dire aux lettres, dans tout ce qu'elles ont de plus élevé comme de plus humble.

Car, d'une part, ce qui exprime Dieu le plus parfaitement dans la création et parmi les œuvres divines, c'est l'homme. D'une seule de ses pensées, d'un seul de ses regards où reluit la flamme de l'intelligence, l'homme exprime Dieu plus que toute autre créature, mieux que l'univers entier : le regard du soleil, tout éblouissant qu'il est, ne reflète pas le rayon divin qui brille dans l'œil d'un enfant.

Mais, d'autre part, la grande et singulière prérogative des lettres, c'est qu'à leur tour elles expriment l'homme, cette vivante image de Dieu, plus parfaitement que toutes les autres œuvres et que toutes les autres créations humaines.

Les lettres sont l'expression même de l'esprit humain tout entier, parce qu'elles ne revêtent pas seulement des formes de langage, les idées abstraites de l'intelligence et les conceptions de la raison pure, mais parce que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, elles reproduisent aussi la beauté telle qu'elle se montre à l'imagination, avec son plus ravissant idéal; parce qu'elles savent se rendre les interprètes de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus grand, de plus vertueux dans les senti-

ments du cœur humain; parce qu'enfin c'est par elles que le vrai, le beau, le bien, tels que la main divine les imprima, dans l'âme de l'homme, trouvent au dehors leur manifestation la plus éclatante et la plus parfaite.

Et telle a toujours été pour moi, Messieurs, le sens de ce mot profond et si justement célèbre qui fut prononcé pour la première fois dans cette enceinte : *Le style, c'est l'homme*.

Ah! sans doute, des beautés et des grands inéffables sont aussi dans le reste de la création; mais la création tout entière, l'homme excepté, ne les connaît pas, parce qu'elle s'ignore elle-même. Et ce qui met entre la création et l'homme un intervalle immense, c'est que le vrai, le beau, le bien non-seulement sont dans l'homme, mais l'homme le sait et le dit; il les voit en lui-même, et il les reconnaît dans toutes les œuvres de Dieu, par l'impression qu'il en porte dans son propre fonds, non-seulement il les voit, mais il les pense, il les réfléchit, il les admire, il s'éprend pour eux d'amour; il les nomme, il les parle, il les écrit, il les peint, il les chante, il les redit à toute la nature, au ciel et à la terre!

Et grâces en soient rendues à Dieu! car ce qu'il faut que j'ajoute, c'est que tout cela vient et descend de Dieu, selon la grande parole d'un apôtre : *Omne datum optimum et omne donum perfectum descendens a Patre luminum*. (Jac., I, 17.)

Oui, tout don, naturel et surnaturel, *omne datum* : les découvertes du génie humain et les grandes révélations célestes; la nature et la grâce; la raison et la foi, toutes deux filles du même Père céleste, et qui, comme telles, ne peuvent jamais se contredire; tout, dans un ordre comme dans l'autre, tout est donné d'en haut, tout découle vers l'homme de cette sublime et resplendissante source *des lumières*; car s'il y a plusieurs lumières, diverses dans leur rayonnement, toutes, Messieurs, s'allument à un même foyer divin, que les fils de l'Evangile nomment le Verbe éternel. C'est ce Verbe qui illumine tout homme venant en ce monde (Joan., I, 9), c'est-à-dire toute l'immense famille du genre humain, en tous les siècles et en tous les lieux; mais plus parfaitement l'Eglise, la sainte cité des enfants de Dieu sur la terre, et avec une clarté supérieure encore et incomparable, cette lumineuse et triomphante cité des cieux, pour laquelle ne sont plus laites les alternatives-du jour et de la nuit, et qui ne connaît ni les incertitudes et les défaillances de la raison, ni même les voiles passagers de la foi, ni enfin, Messieurs, les séparations et les tristes schismes de nos esprits, ni toutes ces douleurs du doute qui ne sont que de la terre et du temps!

Si je suis monté si haut, c'est pour l'honneur des lettres, Messieurs, et vous me le pardonnerez : j'ai voulu, j'ai dû donner la raison suprême de l'invincible amour que, malgré les infidélités des lettres, l'Eglise a toujours eue pour elles.

N'est-ce pas redire en même temps les titres de noblesse de l'Académie? C'est dire aussi pourquoi elle est si chère à l'esprit français; pourquoi l'honneur de lui appartenir fut toujours un si précieux honneur, et pourquoi les évêques l'ont reçu de tout temps avec reconnaissance sans croire pour cela ne rechercher que la gloire humaine?

C'est ce qui fait enfin que cette grande institution a des racines si profondes en cette terre de France, et qu'elle y a toujours fleuri glorieusement après les plus grands orages!

Pourquoi ne compléterais-je pas ma pensée, et ne dirais-je pas que c'est cette haute origine, cette excellence des lettres humaines qui leur assure la suprématie et comme une prééminence immortelle dans les royaumes de l'intelligence?

Honneur aux sciences! honneur aux écoles savantes! honneur à ces forts génies qui étudient avec puissance et avec amour tout ce que Dieu a soumis aux regards et aux investigations de l'esprit humain! qui s'élèvent à la contemplation des plus sublimes mystères de la nature, mesurent l'immensité des cieux, plongent dans leurs profondeurs et y vont chercher et nommer des astres nouveaux; puis de là, redescendant rapidement sur le globe que nous habitons, pénètrent jusque dans ses entrailles, lisent comme à livre ouvert dans ce qu'elle renferme de plus caché, lui ravissent ses invisibles trésors, et, par leurs calculs aussi surs que hardis, étendent de toutes parts l'horizon et l'empire de l'esprit humain! Honneur aux sciences!

Mais que les sciences me permettent de le dire: premier honneur aux lettres! Les sciences ajoutent à la force et à la richesse des nations; mais c'est après que les lettres ont illuminé les hauteurs de la terre et fécondé les siècles, en déposant au sein des sociétés le germe puissant de la civilisation, en faisant pénétrer la lumière vive dans les profondeurs de l'intelligence humaine.

Aussi, les grands siècles scientifiques furent-ils presque toujours fils des grands siècles littéraires, et la renaissance des lettres fut le signal ordinaire des grandes découvertes de la science.

Et aujourd'hui, Messieurs, quels sont les hommes qui donnent aux sciences, parmi nous et dans le monde européen, la popularité la plus illustre? Je n'ose les nommer ici; leur présence, toutefois, ne me défend pas de dire que le don singulier de l'esprit français, et la gloire privilégiée de ce grand Institut de France, c'est que le génie des lettres y fut toujours glorieusement associé au génie des sciences!

C'est tout cela que Napoléon avait bien compris, lorsqu'il disait dans sa vive et brusque éloquence: « J'aime les sciences; chacune d'elles est une belle application partielle de l'esprit humain; mais

LES LETTRES, C'EST L'ESPRIT HUMAIN LUI-MÊME. »

Belle et profonde parole, Messieurs! Je n'en sais guère qui soit plus digne de ce grand esprit qui savait pénétrer d'un regard si prompt dans le vif des choses; et la rappeler en ce lieu est le plus noble hommage que je puisse rendre devant vous à son génie! Aussi bien, Messieurs, cette admirable parole n'est-elle que l'écho de la voix de l'histoire, qui a salué du nom de *grands siècles*, avant tous les autres, ceux où les lettres ont jeté le plus vif éclat!

Et il ne faut pas croire que la main de Dieu soit étrangère à ces phases brillantes de la vie des peuples, et que ces grands siècles littéraires n'entrent pour rien dans l'ordre et les desseins de la Providence sur l'humanité.

Reconnaissons-le: alors même que la nuit païenne couvrait la terre, ils firent briller d'admirables clartés: la philosophie, les lettres, l'éloquence, la poésie, dans ce qu'elles eurent de vérité et de beauté; tous ces hommes, en tant qu'ils avaient reçu du ciel les dons de l'intelligence, et que la lumière de Dieu brillait dans leur génie; je dirai plus: les généreux efforts que firent plusieurs d'entre eux pour percer la nuit, pour découvrir par delà l'horizon de leur siècle quelque chose des clartés divines, tout cela est digne d'admiration et de respect. Je puis et je dois déplorer l'abus qu'ils firent souvent de leurs hautes facultés, je puis et je dois compatir à l'impuissance de leurs efforts; mais je ne puis ni mépriser en eux, ni flétrir les dons du Créateur. Je ne me sens pas le courage de réprouver, d'avilir, sous le nom de paganisme, ce qui fut dans ces grands siècles le suprême effort de l'humanité déchue pour ressaisir le fil brisé des traditions anciennes, et retrouver la lumière que Dieu y faisait encore briller, comme un dernier et secourable reflet de sa vérité, *afin de ne pas se laisser lui-même sans témoignage* (180) au milieu des nations, et de montrer que la créature tombée n'était pas éternellement déshéritée des dons de son amour.

Oui, c'est par l'ordre exprès de cette miséricordieuse Providence qu'il fut donné à l'esprit de l'homme de jeter ces lueurs si belles, qui suffirent alors à revêtir d'un éclat immortel les œuvres du génie antique.

Non, les vers que citait saint Paul à l'Arcéopage n'étaient pas des vers païens; pas plus que les splendeurs du jour au matin, et les ravissantes beautés de la nature sous le ciel de Parthénope, lorsque cette lumière si pure et ces clartés rayonnantes inspiraient à Virgile de chercher par delà les cieux mortels une lumière plus brillante encore et plus pure, *un soleil et des astres nouveaux: Solemque suum, sua sidera norunt*; lorsque les tristesses de la terre, *lacrymæ rerum*, jetaient dans son âme des aspirations indéfinissables vers un monde

(180) *Non sine testimonio semetipsam reliquit.* (Act., XIV, 16.)

meilleur, et faisaient ressentir dans ses vers comme un tressaillement sublime de la nature émue de ses longues douleurs, comme une vaste et puissante inquiétude de la terre et des cieux en travail du Libérateur désiré!

Et que dire de Platon contemplant de loin l'idéal du Juste et le voyant sur une croix?

Non, Messieurs, ce n'est pas sans un dessein providentiel, je dirai presque sans une inspiration d'en haut, que la langue de Platon et celle de Virgile ont rencontré de tels accents et produit tant de chefs-d'œuvre, lorsque Dieu avait décidé que ces deux langues seraient celles de son Eglise!

Le monde ancien préparait ainsi le monde nouveau, et les deux plus belles langues que les hommes aient jamais parlées recevaient d'avance leur mission et se formaient à dire un jour à la terre les choses du ciel.

Sans doute, l'Eglise devait y ajouter de nouvelles et divines beautés; mais il fallait que ces langues fussent préparées de longue main à leur sainte et impérissable destinée, et il plut à Dieu que de grands génies philosophiques et littéraires y fussent employés.

Les serviteurs de Dieu sont nombreux sur la terre; et à toute heure du temps, aux époques de grande rénovation sociale, il y en a plus qu'on ne le voit, plus qu'on ne le sait, qui travaillent par ses ordres pour sa gloire et à leur insu: seulement il faut prendre garde de jamais les insulter!

Pour moi, il est manifeste que les grands siècles littéraires, comme les grands empires, comme toutes les grandes choses, ont été placés dans la suite des âges avec un dessein providentiel. Et, pour n'en citer qu'un exemple, n'est-ce pas ainsi que cet illustre envoyé de Dieu, le héros de Xénophon et d'Isaïe, apparaissait deux cents années avant sa naissance! Il ne devait être que Cyrus pour son siècle et pour le monde, mais le prophète l'appelait du nom de *Christ* pour l'Eglise et pour les grands siècles à venir, parce qu'il devait aider à la délivrance des Juifs captifs, relever Jérusalem, et entrer pour sa part dans le plan divin de la grande préparation évangélique!

Et qu'on ne s'étonne pas ici de la gravité de mon langage! Je n'ai jamais aimé les malentendus.

C'est précisément parce que j'ai l'honneur et le bonheur d'être chrétien, c'est parce qu'à ce titre je suis, selon la langue de l'Apôtre, fils de la lumière, que je vais avec confiance en revendiquer les rayons dispersés partout où ils se trouvent.

Où, la lumière est à nous, tous les siècles nous la doivent et nous l'envoient, et voilà pourquoi je ne l'outrage nulle part. Je la recherche, je l'aime, je la célèbre partout où je la découvre; je la recueille avec amour, ne fût-ce qu'une étincelle, une

flamme égarée, et ma joie est grande quand je puis la ramener au foyer primitif et divin! Je suis le disciple d'un maître qui ne veut pas qu'on éteigne le flambeau qui fume encore; selon la belle recommandation de l'Eglise, je me souviens de ma condition (181), et je respecte le roseau pensant, tout brisé qu'il est: j'aurais horreur de le fouler aux pieds. Débris moi-même d'une grande création tombée, je ne méprise aucun débris; et sans craindre de mêler ici le langage de Virgile à celui du christianisme, j'aime à redire ce vers, dont mon prédécesseur s'est plu à écrire un beau commentaire:

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Et n'est-ce pas ce qu'a fait l'Evangile, cet Evangile si bien nommé la bonne nouvelle et l'Evangile de la paix? Quand il descend des cieux et apparaît en plein paganisme, il attire doucement et fortement à lui tout ce qui est encore noble, lumineux, élevé, tout ce qui peut s'illuminer, s'ennoblir et s'élever encore. Caractère admirable de l'éternelle vérité, qui est aussi l'éternelle bonté! Tout ce qui veut recevoir le baptême chrétien, tout ce qui aspire à s'améliorer, à se transformer, tout est accueilli par l'Eglise, tout peut entrer et tout se trouve à l'aise dans son sein. Bientôt maîtresse du monde, elle ne renverse pas même les temples païens, elle les purifie et les consacre à ce Dieu inconnu dont saint Paul avait dit le beau nom à la Grèce étonnée.

Et avant que le génie de Michel-Ange eût emprunté au Panthéon les formes hardies de sa coupole pour la jeter dans les airs et en faire la couronne de Saint-Pierre, le christianisme avait fait de ce vieux temple de toutes les idoles des nations la belle et noble Eglise de la *Vierge Marie et de tous les Martyrs*.

En un mot, le christianisme purifie tout ce qui peut être purifié; il refait et rend immortel tout ce qu'il marque de son empreinte: il ne rejette rien de ce qui fut bon dans la pensée et la parole humaines!

La pensée et la parole humaines! Ah! sans doute, elles avaient bien souffert! La traversée avait été pour elles longue et périlleuse; aussi n'est-ce pas en leur disant anathème, c'est avec compassion et avec amour que le christianisme les recueille dans leur naufrage, les relève, les éclaire, les fortifie et les console; c'est avec bonheur qu'il en fait la pensée et la parole chrétiennes. Messieurs, si vous me permettez mon langage, c'était la brebis égarée qu'il rapporta sur ses épaules au bercail!

Et ce qui se vit au commencement des siècles chrétiens devint la tradition des âges suivants; saint Paul avait cité Aratus et Ménandre (182); saint Justin et saint Augustin citent Platon; saint Thomas et

(181) *Memor conditionis suæ. (Pontif. Rom.)*

(182) *Ipsius enim et genus sumus. (Act., XVII, 28.)*

Τὸς γὰρ αὐτοὶ ἴσμεν. (ARATUS.)

Corrumpunt mores bonos colloquia mala. (I Cor., XV, 35.)

ἠρῶμενος ἵππῳ χερσὶν ἐπιπέσει κ-καὶ (MÉNANDR.)

tout le moyen âge donnent la main à Aristote.

Et cela devait être; s'en étonner, ce serait ne rien comprendre à la grandeur et à la largeur du christianisme. Il est le soleil du monde; lorsqu'il se lève, toutes les ombres se dissipent, et le Dieu de l'Évangile se nomme le Dieu du jour: *Lux mundi* (Joan. VIII, 12); et voilà pourquoi, appelant à lui tous les astres qui avaient, par ses ordres, jeté quelque clarté dans les ténèbres, il leur assigne leur place et leur gloire dans le firmament nouveau; et tous, comme au jour de la première création, revenant à leur foyer originel, répondent successivement: Nous voici: *Adsumus!* (Job, XXVIII, 35.)

Ah! sans doute, il y a sur la terre une chose qui est plus grande que les lettres!

Mais il n'y en a qu'une; je n'en connais pas deux: c'est l'Évangile!

Aussi, l'ère du monde civilisé ne devait pas dater de Périclès ni d'Auguste; il devait y avoir pour l'humanité un nom meilleur.

L'Acropole, pour le salut du monde, ne valait pas le Sinai; le *Capitoli immobile saxum*, chanté par Virgile, devait s'incliner devant le Calvaire, et les olympiades et la date romaine effacées redisaient à tous les siècles que la vraie civilisation devait naître du martyre et des plaies sacrées d'un Dieu, rendant à la vérité, à la beauté, à la bonté éternelles, le témoignage de son sang répandu.

L'Orient a reçu le premier ce témoignage! Oh! que l'Orient sera beau à voir, quand la lumière qu'il a perdue y retournera! et que les derniers jours de la vie du monde à l'Occident deviendront radieux, lorsque l'alliance sera faite par la lumière d'en haut entre tous les grands sommets de l'humanité! lorsque la croix triomphante, après les tempêtes, apparaîtra seule, dans une région supérieure et pure, brillant là, sur un ciel propice, comme un signe de paix et de sérénité pour tous!

Puisse le drapeau français, béni par la main reconnaissante de Pie IX; puisse le sang de nos soldats et de leurs vaillants chefs, si généreusement, si chrétiennement répandu, servir les mystérieux desseins de la Providence dans la dispensation des secrets de l'avenir, et préparer de loin cette grande œuvre dont nous payons si noblement la gloire!

Tel est, Messieurs, le secret de la grandeur des lettres humaines, telle est la raison de l'auguste alliance qui les relie aux lettres divines.

Et si le xviii^e siècle, le grand siècle français, fut le plus éclatant des siècles littéraires, c'est qu'il fut un grand siècle chrétien; c'est que, surtout pendant sa première moitié, il recueillit avec une rare puissance toutes les lumières naturelles et surnaturelles des âges précédents.

Et si la justice et la reconnaissance universelles ont attaché au xviii^e siècle le nom de Léon X, c'est pour qu'il fût dit au monde

que, toujours dirigée d'en haut, la sainte Église romaine, qui est la mère et la maîtresse de toutes les Églises, a été en même temps la mère des lettres et la protectrice éclairée des arts chez les nations européennes.

Ah! sans doute, même au xvi^e, même au xviii^e siècle, les lettres ne furent pas sans taches; mais où n'y en a-t-il pas?

Les choses divines périssent toujours aux mains humaines, et il n'y a ici-bas qu'une institution qui, depuis dix-huit siècles bientôt passés résiste à tout, même aux faiblesses et aux défaillances passagères de ses ministres.

Oui, les lettres peuvent se tourner contre la vérité, contre la beauté, contre la bonté éternelle!

Mais alors, c'est une grande douleur dans l'humanité! Les astres perdent leur route; les splendeurs, les vertus des cieux sont obscurcies. Tout se trouble, on appelle le bien *mal*, et le mal *bien*; la vertu est invoquée par les hypocrites qui l'outragent; les crimes les plus lâches trouvent des apologistes; et, parmi ce bouleversement profond du sens et du langage humain, cinquante, cent années peut-être, seront nécessaires pour réparer le mal et retrouver le bien. On verra des vieillards au bord de la tombe, dont la vie se sera passée à rechercher le sens perdu des mots et des choses qui importent le plus à la paix du monde. Il faudra des guerres d'opinions et des combats terribles; et les sages désespérés seront condamnés à redire avec l'historien romain: *Jam pridem vera rerum vocabula amissimus!*

Dans un de ces jours d'orage, la barbarie sociale naîtra des excès de la civilisation corrompue; en cinquante années, elle aura envahi trois fois au moins la demeure des rois, elle s'assiéra triomphante sur les sièges des législateurs, et foulera insolemment aux pieds tous les droits qu'elle invoquait toute liberté honnête périra! et il faudra un siècle entier peut-être pour apprendre de nouveau ce que c'est que la liberté, l'autorité, le respect, et faire la pacification sociale!

Voilà les crimes des lettres quand elles s'égarèrent; voilà les tempêtes qu'elles déchaînent sur la société! Les peuples semblent condamnés à perdre même le sens humain, quand les lettres et le sens divin font divorce.

Si je dis ces choses, ce n'est pas pour me faire ici, Messieurs, l'accusateur des lettres; je touche, au contraire, à une de leurs plus grandes prérogatives, à leur puissance!

Oui, les lettres ont cette force redoutable, qu'elles peuvent tout pour la ruine ou pour la paix du monde!

Comme l'homme, dont elles sont la vive expression, elles ont la puissance du bien et du mal; et j'en dois marquer ici la raison profonde en achevant ce discours.

Il ne faut pas s'y tromper: il y a dans les lettres quelque chose de plus grand, de plus

puissant que tout cet éclat qu'elles jettent autour d'elles, que toute cette splendeur dont elles illuminent la terre :

C'est le bon sens des mots ; car, pour qui sait comprendre la profonde et mystérieuse liaison des idées et des choses avec la parole de l'homme, tout l'ordre et toute la sécurité de la vie humaine ont là leur principe.

Et, pour aller jusqu'au bout de ma pensée et la dire nettement, l'alphabet du genre humain, la grammaire d'un enfant, le dictionnaire d'une nation, voilà ce qui bien plus encore que les belles littératures, me pénètre d'un sentiment indéfinissable de respect et de reconnaissance pour celui qui m'a donné ces lettres, cette parole, cette pensée.

Ainsi, parmi tous les titres d'honneur de l'Académie française, je n'en sais point de plus relevé que d'être la gardienne de ces grandes choses, la conservatrice fidèle, non-seulement de la littérature, mais de la grammaire et du dictionnaire de la plus intelligente nation de l'univers !

Ce ne sera pas descendre, Messieurs, que de considérer ici ces modestes, mais puissants éléments des lettres ; car l'on ne descend pas quand on ne quitte les hauteurs où la lumière rayonne que pour pénétrer jusqu'aux vives profondeurs et au foyer même d'où elle jaillit ; et pour étudier ce fond intime des choses, cet *interiora rerum* dans lequel réside le ferme principe de leur beauté, et où se découvre et se sent cette force cachée de la main de Dieu qui soutient tout.

Je ne crains pas de le proclamer ; la grammaire, le dictionnaire sont à la littérature d'une nation ce que le fondement, avec ses fortes assises, est à l'édifice. Que dis-je ? Dans ce vivant et immortel édifice des lettres, la grammaire, le dictionnaire ne sont pas seulement à la base, ils sont au centre, ils sont au faite ; ils fortifient, ils portent tout.

Non, je ne suis pas de ceux qui comptent les maux pour peu de chose.

Rien n'est petit de ce qui appartient à l'humanité et lui vient de Dieu.

Les mots sont à la pensée de l'homme ce que le regard est à l'âme, une lumière, une physionomie.

Ils la réfléchissent, ils la révèlent, et l'homme réduit à la pensée sans la parole pour l'exprimer aurait perdu une partie de sa puissance et de sa grandeur.

La parole et la pensée, voilà donc les deux illustres prérogatives qui constituent dans l'homme la dignité de sa nature ! Voilà les deux forces par lesquelles il s'empare des choses, les exprime, les attire à lui et les possède. La pensée n'y suffit pas seule ;

l'homme ne possède réellement que ce qu'il a bien nommé.

Les choses en ce monde sont le grand intérêt de l'humanité ; après les choses, les idées qui les représentent ; après les idées, les mots qui les expriment. Mais la corrélation est si étroite ici, et le lien si fort, que les mots ne peuvent périr ou se corrompre sans entraîner et sans perdre ou corrompre avec eux les idées et les choses.

C'est cette valeur des mots qui fait à mes yeux la puissance, non-seulement de tout homme qui parle mais d'un enfant qui bégaye.

Toutes les fois qu'un homme, qu'un enfant a parlé, a dit un mot, j'écoute, je regarde attentivement ; à moins qu'il n'ait perdu la raison, il y a une lumière quelconque dans sa parole.

On a dit quelquefois : Cesont des querelles de mots, et on dédaigne. On a tort, il faut écouter toujours. Comme s'il pouvait y avoir entre les hommes des querelles où les mots fussent peu de chose ! Comme si toutes les plus grandes révolutions humaines, bonnes ou mauvaises, ne s'étaient pas accomplies par la puissance des mots, c'est-à-dire par la puissance des idées et des choses que les mots expriment !

Non : Dans le genre humain, tel que Dieu l'a fait, les grandes querelles de mots révèlent toujours le combat des grandes idées, et sont toujours des querelles de grandes choses.

L'arianisme, cette immense hérésie, reniait tout entière sur un mot : *εμψύσιος*. Le Fils de Dieu, le Verbe éternel, est-il Dieu, oui ou non (183) ?

Le nestorianisme ne rejetait qu'un mot : *θεοτόκος*. Marie est-elle mère de Dieu, oui ou non ?

Le protestantisme lui-même, malgré l'apparente multiplicité de ses négations, se résume en un mot : Y a-t-il, oui ou non, une autorité doctrinale sur la terre ?

Aujourd'hui les querelles sont ailleurs ; mais, quel que soit l'objet dont les hommes disputent, je le maintiens :

La paix du monde est dans l'harmonie des mots, des idées et des choses.

Et voilà pourquoi le dictionnaire d'une nation est à mes yeux une si grande puissance !

Si les nations de la terre sont aujourd'hui si étrangement troublées (184), si les royaumes les plus puissants semblent incliner vers leur ruine (185), c'est que depuis longtemps déjà cette harmonie n'existe plus.

Les choses les plus importantes au bonheur et à la sécurité publiques sont sans accord entre elles, et il y a un profond dissentiment sur les idées qui les représentent et

(183) Oui ou non : ce sont les deux monosyllabes les plus courts de la parole humaine ; mais voyez la puissance des mots ! la conscience de l'homme et du chrétien n'a jamais rien eu de plus grave en ses

questions ou en ses réponses : c'est la vérité ou le mensonge : Est, est, Non, non. (Matth., V, 37.)

(184) *Conturbata sunt gentes.* (Psal. XLV, 7.)

(185) *Inclinata sunt regna.* (Ibid.)

sur les mots qui les expriment. Je n'en citerai qu'un exemple :

Ces trois grandes forces morales, qui se nomment dans les sociétés humaines, *l'autorité, la liberté, le respect*, et sans lesquelles je ne sache pas une société possible, ont été jetées dans l'arène des disputes publiques : d'un bout de l'Europe à l'autre, et, on peut le dire, dans le monde entier, c'est une querelle sociale, et la plus ardente qui fut jamais.

Mais à quoi précisément tient donc toute cette importance des mots ? Le voici :

Il y a providentiellement dans le langage de toute nation une certaine somme d'idées acquises, d'idées justes, d'idées certaines, qui font sa force et sa richesse intellectuelle, et qui représentées dans le commerce des intelligences par un certain nombre de mots, forment sur tout sujet donné comme le résumé du bon sens public.

Or, ces mots, qu'on pourrait presque appeler la monnaie vive et courante de l'intelligence, sont disposés dans le dictionnaire national avec leur valeur la plus haute et la plus pure, ainsi que dans un trésor ; et tout écrivain qui, fouillant d'abord avec soin dans ce grand domaine de la raison publique, y trouverait un fonds inépuisable d'idées justes, d'idées fortes, d'idées fécondes, d'où il ne tarderait pas à conclure qu'approfondir le langage humain sur une question quelconque, est toujours de la plus haute importance.

Mais c'est à vous, Messieurs, qui tous ici avez mis la main à la grande œuvre du dictionnaire de notre langue, c'est à vous à nous dire si la science des mots mérite les mépris que l'irréflexion et la légèreté du bel esprit lui envoient.

Pour moi, qui n'ai point été associé jusqu'ici à vos travaux, je n'ai pas attendu d'avoir cet honneur pour rendre hommage à ce qu'il y a toujours de sérieux et de grand dans le dictionnaire d'une nation. L'œuvre peut être plus ou moins parfaite, selon la nation ; mais à quelque degré qu'elle le soit, c'est toujours la raison et la sagesse, la pensée et la parole de l'humanité.

Sans doute, le dictionnaire d'un peuple sauvage est indigent, borné et presque sans idées générales ; matériel et grossier, presque sans notions spirituelles : toutefois, quand on y regarde de près, on y découvre encore des lumières qui étonnent. Mais, en retour, comprend-on tout ce qu'il doit y avoir d'élévation, de force, de juste, d'intelligence, de grandeur d'horizon enfin dans le dictionnaire d'une nation civilisée et chrétienne comme la France ?

Un philosophe romain faisait aux grammairiens de son temps l'insigne honneur de leur dire : *Grammatici custodes Latini sermonis*. (SÉNÈQUE, VI, 488.) Je comprends aussi que la première gloire de l'Académie française soit d'être la gardienne de notre belle langue : car, si le style c'est l'homme, une langue est la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple ; et c'est là de

toutes les propriétés, de toutes les grandeurs nationales, celle qu'un peuple doit être le plus fier et le plus jaloux de conserver.

On sait tout ce que Fénelon en a écrit dans sa belle lettre au secrétaire perpétuel.

Oui, il est grand, l'honneur de veiller sur un tel dépôt, et de lui conserver son inappréciable intégrité ! C'est garder là tout ensemble la parole et la raison humaines dans la langue nationale, c'est-à-dire tout le travail de l'esprit, toute l'œuvre de la civilisation en France, toute cette abondante richesse intellectuelle amassée pendant des siècles, et mise en valeur par le génie français, avec les procédés qui le distinguent.

Oui, il est beau, ce travail, qui va rechercher dans les idées vraies, dans les idées premières, la lumière supérieure, à qui seule il appartient de restituer leur sens véritable aux mots dégénérés ; qui repousse avec un soin persévérant les sens étrangers, les significations fausses, les formations illégitimes, et ces alliances qu'il est permis d'appeler adultères ; qui rend enfin aux idées et aux choses leur valeur réelle, en les dégageant d'une phraséologie trompeuse, et écarte ainsi la corruption et la barbarie, qui n'entrent jamais dans le langage sans annoncer aux sociétés l'époque de leur décadence.

Oui, Messieurs, c'est là rendre au pays un service digne de quelque reconnaissance ! Pour moi, je l'avoue, toutes les fois que posant la main sur le dictionnaire de l'Académie française, je pense en moi-même à toutes les idées essentielles qui sont là déposées, à toutes les notions vraies, à toutes les expressions simples ou grandes, belles ou fortes, à tous les termes nécessaires et utiles que ce livre renferme ; quand je vois là réunies ces précieuses archives de la pensée et de l'intelligence nationales, et, comme ramassée sous ma main, la somme immense de savoir dont ce livre est dépositaire, je sens en moi quelque chose qui ressemble à une respectueuse et patriotique émotion.

Et je ne crois pas être seul à sentir ainsi.

A qui n'est-il pas arrivé de feuilleter, sans dessein arrêté, les pages d'un dictionnaire, et de se trouver attaché à cette lecture par une sorte d'attrait ? Quel est l'homme mûr qui ne s'est pas quelquefois demandé compte du plaisir étrange qu'il éprouvait à se promener ainsi comme au hasard dans le monde des mots et des idées ?

C'est que, pour un esprit réfléchi, parcourir le dictionnaire d'un peuple, c'est parcourir son histoire, ou, pour parler justement, c'est parcourir l'histoire, les annales de l'esprit humain chez ce peuple. Et quelle histoire que celle-là ! combien a-t-elle plus d'intérêt que celle des faits communs et des révolutions vulgaires dont se compose la vie journalière des nations ! Ce qu'on lit, ce qu'on apprend là, c'est le bon sens caché, c'est le sens supérieur du langage,

c'est quelquefois la plus haute, la plus transcendante philosophie ; ce sont les idées primitives de l'humanité, avec leurs premières et plus illustres généalogies, avec leurs plus nobles alliances, avec leurs conquêtes et leurs triomphes. Hélas ! c'est quelquefois aussi l'histoire de leur abaissement, de leur défaite et de leur chute !

J'ai besoin de m'expliquer ici, et de dire ce qui ajoute, pour moi, à la valeur de ce livre nuique un prix singulier, et quelquefois un intérêt douloureux.

C'est que le dictionnaire n'est pas seulement le dépositaire de la pensée et de la raison humaine : il en est le refuge, il peut en être le sauveur au jour du péril !

Je le disais tout à l'heure, il y a des jours de péril pour la pensée, pour la raison de l'homme ; il y a des époques de vertige, où il semble que la tête tourne aux nations ; où le bon sens humain se trouble, les idées s'altèrent, la vérité diminue, les mœurs s'abaissent sous l'effort des passions conjurées ; la grande maîtresse d'erreur, comme dit Pascal, triomphe ; le langage lui-même change ; et l'on essaye, par exemple, de nommer Dieu le mal, la propriété le vol, le travail un droit, l'autorité une tyrannie, le respect une bassesse, la licence liberté, et la liberté chimère.

Grâce à Dieu, le dictionnaire ne change pas si vite ! Ce vieux moniteur de la sagesse humaine s'attarde heureusement dans une sorte d'immuabilité. Il ne peut varier chaque jour ; et longtemps encore après les révolutions, il demeure là, protestant en faveur du droit et du bon sens !

Pour le dire simplement, les idées justes d'une nation demeurent, dans son dictionnaire, sans altération et sans trouble, après même qu'elles ont été troublées dans les esprits ; elles y subsistent longtemps encore après qu'elles ont été bannies du langage, où elles gardent cependant leur place longtemps encore après qu'elles ont été bannies des mœurs.

En ferai-je un reproche au langage et l'accuserai-je d'hypocrisie parce qu'il reste meilleur que les mœurs ? Je m'en garderai bien, Messieurs ; j'aime mieux penser que s'il arrive au langage d'être ainsi meilleur que la conduite, c'est un hommage qu'il rend encore par là aux imprescriptibles droits de la vérité et de la vertu.

Sans doute, il est triste de voir les idées, les vertus, les principes faire naufrage ; mais il est consolant du moins de voir les mots qui les expriment surnager ; car enfin, les mœurs elles-mêmes ne subissent une altération profonde et humainement irrémédiable que quand le langage s'est abaissé jusqu'à ne savoir plus exprimer rien de bon et d'honnête, lorsqu'il a été perverti jusqu'à nommer le mal bien, et le bien mal.

Malheureusement cela n'a pas été sans exemple.

Mais de là vient aussi que ce n'est pas seulement avec charme, c'est quelquefois avec une tristesse profonde qu'un observa-

teur attentif, qu'un philosophe religieux médite le dictionnaire de sa nation : et retrouvant là les dernières traces du bon sens, du sens élevé, du sens honnête qui a disparu du monde ; constatant les différences profondes survenues entre le vieux langage et les nouvelles mœurs, des dissentiements déplorables entre ce qui est ce qui fut, l'abaissement des esprits et des cœurs, la dépravation des idées et des choses, il pleure sur tant de ruines irréparables dans l'ordre intellectuel et moral, et s'attache à ce livre, à cette lettre morte, avec une sorte d'amour désespéré.

Il y a cependant un plus grand mal possible et un plus grand sujet de larmes : c'est quand la justesse et la probité du sens humain ont été effacées même du langage, et que la dignité et toutes les vertus perdues d'un peuple ne se retrouvent même plus dans son dictionnaire.

Oh ! alors, c'est un mal peut-être sans remède ! C'est dans une nation le renversement de la pensée, de la raison même, et la perte des derniers débris de la vérité.

Mais comment un fait si lamentable se produit-il ?

Par la corruption ou l'obscurcissement de certains mots : oui, cela suffit souvent pour qu'on voie se troubler chez un peuple les idées les plus essentielles à l'ordre et à la paix du monde.

Toute idée est une puissance qui s'appuie sur une famille plus ou moins nombreuse de mots analogues, qu'elle crée à son usage et qu'elle éclaire : ou plutôt elle se transforme et se révèle en eux ; alors ces mots participent à sa valeur, représentent sa force, réfléchissent sa lumière à divers degrés et avec des nuances diverses, dans la société et dans le commerce des intelligences. Tout cela fait cette grande chose que j'ai appelée le bon sens des mots.

Mais, parmi ces mots dépositaires et représentants de l'idée, chacun à son rang et pour ainsi dire dans sa mesure d'autorité, il en est qui exercent un plus haut empire sur les esprits, dont l'action est plus profonde dans le monde intellectuel, et dont l'obscurcissement ou la chute a nécessairement un plus grand, un plus funeste retentissement : ce sont les mots supérieurs, ceux que l'idée a élevés à sa plus haute valeur, en les pénétrant de sa plus vive lumière, et qui par là sont devenus pour les hommes comme la vérité présente.

Mais qui ne le sait ? Il y a dans le monde, en face de la vérité le mensonge et l'erreur ; à l'encontre des idées vraies, les idées fausses.

Si la vérité se manifeste par la lumière des idées vraies, le mensonge et l'erreur essayent d'usurper sa place et de s'introduire à la leur trompeuse des idées fausses.

L'idée fausse, l'erreur, ce qui n'est pas, se trouve naturellement sans lumière et sans nom : c'est une puissance de néant

essentiellement usurpatrice dès qu'elle veut paraître quelque chose.

Pauvre, indigente, inaperçue, elle sent le besoin de s'emparer de la lumière, de l'influence et des mots enfin qui font la richesse de l'idée vraie, de l'idée rivale; inféconde et isolée par son impuissance naturelle, il faut qu'elle se donne une famille et comme un Etat où elle règne par l'étendue de ses affinités, et de là puisse dominer les intelligences. Pour cela, elle s'introduit d'abord dans le langage, seul moyen, pour elle, d'arriver tôt ou tard à envahir les esprits.

L'histoire en fait foi; jamais une idée fautive n'est entrée dans le monde, si ce n'est par l'usurpation des mots justes dont elle s'empare, et dont elle altère plus ou moins le sens. Car, dans les grandes luttes de la pensée humaine, les opinions, les partis contraires ont leurs mots, comme dans les luttes des nations les armées ont leurs étendards.

Mais alors il se passe toujours quelque chose d'extraordinaire et qui appelle l'attention de tout sérieux observateur.

Alors il s'établit, en apparence dans le langage et entre les mots, mais, réellement au fond, dans les idées et entre les choses, ces chocs terribles qui ne sont à vrai dire, qu'une des phases de la lutte éternelle entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal (186).

Parfois il arrive que le génie fait alliance avec les préjugés et les passions: génie brillant et aventureux des poètes, emporté sur les ailes de l'imagination dans le monde des chimères; génie plus profond et plus dangereux des orateurs et des philosophes, égaré par de faux systèmes; génie perturbateur, hélas! de l'ambition et de l'orgueil, trompé dans ses espérances; génie sans conscience, qui met ses forces au service de l'erreur et combat en mercenaire!

On voit alors des malentendus, des divisions effroyables, et c'est une nation tout entière qui est à la fois témoin du combat, juge du camp et combattant (187).

Ne désespérons pas, toutefois: la Providence veille toujours.

Souvent les idées justes paraissent vaincues dans ce combat: on serait tenté de croire qu'elles ont succombé et disparu à jamais avec les mots qui les expriment; mais toutes les fois qu'il est question d'une chose importante à l'humanité, il y a une idée supérieure, une idée souveraine et comme maîtresse de toutes les autres, qui résiste: elle est quelquefois réduite à laisser passer l'orage, sans rien faire que de protester contre la violence, mais elle triomphe à la longue par la vertu de cette mystérieuse patience qui est ici-bas le partage et la force de la vérité et du bon sens.

Pour résister, l'idée juste s'appuie sur le bon sens, c'est-à-dire sur le sens vrai des

mots, des idées et des choses: c'est là qu'est sa force naturelle; elle n'en a pas de plus grande parmi les hommes; c'est le dernier retranchement de l'humanité contre le mensonge et l'erreur.

Il y a même, par l'ordre de la Providence, certains mots où l'empreinte du bon sens est si forte qu'ils résistent à tout; et de là vient la persistance singulière, la popularité constante des mots de bon sens, entre les hommes; de là l'excellence de cette parole de Bossuet, qui appelle le bon sens *le maître de la vie humaine*.

Au milieu des plus violentes tempêtes des opinions déchaînées, les mots de bon sens, si on parvient à les faire entendre, décident et sauvent tout: et ce qui est ici providentiel, c'est que ces mots, il n'est pas besoin de science pour les entendre; Dieu les a faits populaires, parce qu'il les a destinés à être le salut des nations aux jours de péril.

C'est ce que naguère nous avons vu nous-mêmes; et çà été un beau et grand spectacle.

Sans doute, l'intelligence humaine, balottée à tout vent de doctrine, peut aller se heurter contre mille écueils. Mais, grâce soient rendues au ciel, le Créateur n'a pas voulu qu'il y eût pour l'humanité d'irréparables naufrages; et, quelque longue, quelque affreuse qu'ait été la tourmente, le moment vient où Dieu sort du nuage et dit à l'erreur comme à la mer soulevée: *Tu n'iras pas plus loin!* (Job, XXXVIII, 11.)

Oui, c'est par l'expresse volonté de Dieu que le mal, si effroyable qu'il soit, trouve toujours devant lui des barrières qu'il ne lui est pas donné de franchir; et c'est surtout au sein des sociétés éclairées de la lumière du christianisme que cette volonté conservatrice s'est manifestée, en y déposant une puissance de raison supérieure, devant laquelle la déraison la plus impudente doit reculer. Malgré le règne effréné du vice, dit quelque part Fénelon, la vertu est encore nommée vertu! Et chez nous, malgré la puissance des mots usurpés, il n'a pas été donné à la démagogie triomphante d'établir ses folles théories.

Ainsi, à la différence de quelques mots dont l'idée fautive s'empare, et qui sont trop facilement vaincus, il en est d'autres qui résistent avec une indomptable énergie, et que le faux ne parvient jamais à envahir?

Et lorsque, dans les mots subalternes eux-mêmes, la vérité et le bon sens ont succombé, l'idée juste se réfugie alors dans un mot supérieur et primordial, où elle se défend à outrance, et alors la lutte est terrible.

Certes, y eut-il jamais querelle plus grave que celle qui s'agit dans le monde entier entre l'autorité et la liberté? Or, croit-on par hasard que les idées soient pour peu

(186) *Bonum vocaverunt malum, et malum bonum.* (Isa., V, 20.)

(187) *Ante illum bonum et malum, vita et mors.* (Eccl., XI, 14.)

de chose dans cette querelle, et que les mots n'y signifient rien? Toute l'histoire de l'Europe, depuis soixante années, est là pour répondre.

Qui oserait dire qu'à ces deux grandes choses, l'autorité et la liberté, leur véritable sens soit aujourd'hui restitué dans les langues européennes?

Et toutefois que deviendraient, je le demande, les sociétés humaines, le jour fatal où l'autorité, la liberté et le respect disparaîtraient à la fois de la terre avec le vrai sens des mots qui les expriment?

Je dois redire que Dieu ne permet guère de pareilles catastrophes dans l'humanité, ou ne les permet que pour un temps, et pour châtier les nations qui ont trahi la vérité et la justice.

Tôt ou tard, le dictionnaire finit par se réconcilier avec le bon sens.

Mais ce qu'il faut savoir, c'est que ce n'est jamais sans une grande souffrance, au sein de l'humanité, que les idées sur lesquelles la société repose viennent à être troublées, et que les idées fausses, qui leur sont contraires, usurpent leur place. Pour qu'une idée vraie rentre alors dans ses droits, il y faut parfois l'intervention du ciel même, il y fallut un jour une révélation, un Jésus-Christ, des apôtres et des martyrs : Le triomphe de la vérité est à ce prix.

L'exemple en est illustre entre tous.

La charité, l'humilité, la miséricorde, l'humanité même, après quatre mille années de bannissement, ne sont rentrées dans le monde que par cette force supérieure, qui se nomme le témoignage du sang.

Elles avaient été bannies de la terre à ce point que l'idée même, que le souvenir en étaient à peu près effacés dans la mémoire des hommes; la langue humaine ne savait presque plus les redire, ou les blasphémait.

La miséricorde était une faiblesse, un vice de cœur : *Misericordia animi vitium est*, disait la plus sage des philosophes.

Humilitas, l'humilité, était synonyme de bassesse; *charitas*, ne désignait rien de plus que l'amitié; et les relations que l'humanité, *Humanitas*, établissait entre les hommes, n'allaient guère au delà de la politesse et des bonnes manières.

Pour les restituer au monde, ces grandes idées, ces grandes choses, il fallut faire violence au langage humain, et donner un sens sublime à des mots vulgaires; mais les mots, les hommes et les choses résistèrent; l'empire, l'univers, tout s'émut; des flots de sang coulèrent. On sait ce que Néron, ce que Pierre et Paul furent dans ce combat, et à qui demeura la victoire.

Et aujourd'hui, les dictionnaires de toutes les nations civilisées redisent avec ces mots vainqueurs les vertus qu'ils expriment!

J'ai dit, Messieurs, ce qu'est à mes yeux le dictionnaire : quelle est, dans une nation, dans l'humanité tout entière, sa souveraine importance, quel ordre d'intérêts supérieurs

s'y rattache, enfin quel grave sujet d'étude il fournit à ceux qui y portent un regard intelligent et réfléchi.

J'ai dit, par là même, la grandeur de l'illustre compagnie qui veut bien m'accueillir.

Car, il faut le répéter une dernière fois : constater, conserver, rétablir le vrai sens des mots, qu'est-ce autre chose que conserver à une nation la sagesse, la raison, la vérité, en même temps qu'on lui conserve une langue capable et digne d'exprimer convenablement toutes les idées que comprennent ces grandes choses?

Telle est la mission de l'Académie, tel est le service que la France attend et reçoit d'elle, telle est la puissance du bon sens et de ceux qui veillent à sa garde.

Et quand ce bon sens s'élève jusqu'au génie, comme dans ces écrivains immortels dont vous êtes, Messieurs, les héritiers et les représentants, il faut s'incliner alors devant le don de Dieu, qui apparaît en son éclat le plus beau, et avec son influence la plus salutaire. Car, c'est avec de tels hommes, c'est avec leurs écrits que non-seulement on fait et on conserve le dictionnaire, mais qu'on le refait au besoin, qu'on rétablit le vrai sens, le bon et grand sens des mots, des idées et des choses, c'est-à-dire ce qui importe le plus à la dignité et à la paix sociales.

Indiquerai-je encore un autre bienfait, le plus signalé de tous peut-être, que ces beaux génies et leurs beaux ouvrages apportent à la terre, après que l'orage des révolutions a passé sur elle? C'est à eux qu'il est donné quelquefois de rendre à des intelligences qu'avait troublées le bruit de la tempête, la précieuse notion des vertus oubliées et des vérités perdues! Ils ont je ne sais quoi de sublime et de doux, et comme un charme secret pour apaiser les cœurs longtemps agités par la violence des passions politiques. En vivant dans le commerce pacifique, et comme dans la douce familiarité de ces illustres morts,

Illustres animas, magnumque in nomine ituras,

l'âme semble respirer un air plus vivifiant et plus pur : elle retrouve, comme dit Bossuet, la sérénité dans la hauteur; elle pourrait y chercher au besoin, si elle l'avait perdue, la force de rentrer en possession d'elle-même.

Il y a là un travail élevé, quelquefois même un travail de conscience, auquel on se sent incliné à rendre hommage; et même avec des efforts partagés et des résultats imparfaits, cette étude est toujours quelque chose qui mérite la sympathie et le respect.

J'en ai rencontré dans M. Tissot un remarquable exemple.

J'ai peu parlé de lui jusqu'à ce moment, Messieurs; ce lieu, votre présence, les pensées qu'elle inspire, ce grand auditoire, ce grand sujet m'ont entraîné.

Je puis toutefois le dire : c'est avec un réel et consciencieux intérêt que j'ai étudié

M. Tissot dans ses principaux écrits. Je parle ici devant des hommes à qui l'expérience de la vie a enseigné ce qu'elle m'a appris à moi-même; et l'on me croira si je dis qu'en lisant les ouvrages de mon prédécesseur, je n'y ai point cherché nos dissentiments: c'était au moins inutile. Je n'aime point la contention avec les vivants; j'en aurais horreur avec ceux qui ne sont plus. Non, j'ai cherché dans M. Tissot ce qui aurait pu être notre rapprochement possible, s'il m'avait été donné de le rencontrer en ce monde.

J'ai fait avec lui ce que je fais avec tout homme, avec toute âme qu'il plaît à Dieu de placer sur ma route: ce que je cherche d'abord, ce n'est pas ce qui sépare, c'est ce qui rapproche; ce n'est pas la querelle, c'est l'accord. Ce sont les points de départ communs; puis j'aime alors à marcher de concert à la conquête d'un accord plus parfait dans la vérité.

Eh! mon Dieu, il faut quelquefois si peu de chose pour se rapprocher et s'entendre! Je ne connais guère de mur de séparation si élevé, de barrière si insurmontable qui ne s'abaisse devant le bon vouloir. La plupart des hommes sont moins loin les uns des autres, et quelquefois de la vérité, qu'on ne le croit, et souvent qu'ils ne le croient eux-mêmes.

On rencontre parfois dans les lointains souvenirs, et comme dans les dernières retraites de l'âme, dans ces profondeurs dont on pourrait dire avec le poète: *Illic posuere cubilia curæ... et luctus...* quelque chose de mystérieux qui se cache et se tait derrière les grâces de l'esprit, derrière les applaudissements de la foule, derrière les grands succès ou les grands mécomptes de la vie; on retrouve là des impressions, une voix, un accent et des retours souvent bien inattendus.

Qui ne le sait? qui ne l'a vu? qui n'a admiré quelquefois, même sans les bien comprendre, de ces triomphes soudains sur d'anciennes et lamentables erreurs?

Où, il faut plus de compassion que de colère pour ceux qui ont traversé des temps si difficiles; et pour moi, à qui M. Tissot n'a été révélé que par ses écrits, j'ai été charmé d'y recueillir, dans ses prédilections littéraires, quelques indices sur les premiers goûts de son âme.

Comment, par exemple, ne pas remarquer l'attrait singulier qui ramène souvent son esprit vers les grands génies chrétiens? Fénelon, Bossuet, le Tasse, le Dante, nos plus grands noms, se retrouvent dans ses leçons.

Mais c'est surtout Bossuet que M. Tissot admire; c'est celui devant lequel il s'incline, et je pourrais presque dire se prosterner dans l'enthousiasme et le respect.

Où, dans ces vastes champs de la littérature profane et sacrée, nous eussions trouvé des lieux de paisible rencontre.

Virgile même eût pu nous suffire! Virgile, auprès de qui M. Tissot, après les an-

nées malheureuses qu'il venait de traverser, alla rasséréner sa pensée, retrouver les lettres de sa jeunesse, et comme reposer son âme!

Virgile! qui lui inspire un retour si naturel sur lui-même et sur l'emportement des temps qui venaient de finir, par ce vers si touchant de la première églogue:

En quo discordia cives
Perdixit miserof...

Virgile! où il lut les dégoûts des agitations populaires, *insanumque forum*, presque toujours accompagné du *ferrea jura*.

Virgile! où il put goûter les jouissances d'une vie tranquille, les charmes et la sécurité des lettres, parmi tant de vers si doux et si purs:

At securâ quies et nesca fallere vita.

Virgile encore! qui donnait au siècle d'Auguste cet avertissement si bien fait pour le nôtre:

Discite justitiam moniti, et non temnere divos.

Et cet autre vers, d'une énergie, d'une tristesse et d'une sublimité incomparables, qu'un vieux prêtre, de retour en France au lendemain de la Terreur, redisait avec le cri d'une explosion profonde, en traversant Paris et montrant de loin la place de nos grands holocaustes:

Ausi omnes immane nefas, ausoque potiti!

Mais laissons ces choses. Puisqu'il était de ma destinée que mon nom dût être rapproché de celui de M. Tissot; puisqu'il devait y avoir pour lui une place et un souvenir dans mon âme, il me sera permis, Messieurs, d'exprimer devant vous le regret bien sincère que j'éprouve de n'avoir pu échanger avec lui ces pensées.

Malgré tout ce qui semblait nous séparer, la différence de nos âges, de notre éducation, de nos travaux, de nos temps et de notre existence tout entière, les lettres, les *Etudes sur Virgile*, cette belle poésie du chantre de Mantoue, eussent formé un premier lien entre nous: nous eussions admiré ensemble ce génie si mélancolique et si profond, qui, plus qu'aucun autre poète de l'antiquité, pénétra tous les secrets du cœur de l'homme et trouva des accents pour les redire; qui sut reconnaître combien il y a de larmes au fond des choses humaines, et entrevit Dieu dans la nature; nous eussions retrouvé peut-être aussi, dans quelques-uns de ses vers, comme un pressentiment du christianisme qui allait paraître: et au milieu de ces épanchements littéraires, peut-être quelque chose de plus sérieux et de plus utile eût fini par se mêler à nos entretiens.

En achevant ce discours, j'éprouve le besoin de vous remercier encore une fois, Messieurs, du choix dont vous avez bien voulu m'honorer, et que je méritais si peu.

J'aurai toujours à cœur de m'en rendre digne, et je m'associerai avec zèle à vos travaux; mais il faut que j'implore encore ici votre indulgence, et vous prie de ne pas

oublier que, malgré mon amour pour les lettres, bien d'autres soins occupent ma vie.

Evêque, je porte un fardeau que les temps où nous sommes sont loin d'alléger. Je me dois avant tout à ces milliers d'âmes qui me sont confiées, et dont le gouvernement est si multiple et si laborieux. La parole de Dieu qu'il faut porter aux villes et aux campagnes; les pauvres dont il faut rechercher les misères; la guérison des consciences; le soin de courir après tant de malheureux égarés dans le monde, où ils vivent *sans Christ et sans Dieu*; le soin plus doux, quoique pénible aussi, d'élever cette jeunesse, qui aura été sur cette terre mon premier et mon dernier amour :

Voilà, Messieurs, plus de labeurs qu'il n'en faut pour arcabler des forces plus grandes que les miennes.

Mais, puisque votre bienveillance m'impose de nouveaux devoirs, je m'efforcerai de les remplir; je me souviendrai de tant de grands prélats qui furent ici mes prédécesseurs; je me rappellerai surtout, comme un appui et comme un secours, l'exemple de ce grand archevêque, qui, retenu à Cambrai au milieu des sollicitudes sans nombre dont furent remplies les dernières années de sa vie, ne cessa de suivre de loin les travaux de l'Académie française, et, du fond de sa retraite, lui adressa des pages immortelles.

Je n'aurai rien de pareil à vous offrir; mais, plus heureux que lui, je pourrai quelquefois, sans manquer aux devoirs de la charge pastorale, venir m'asseoir auprès de vous, et peut-être vous apporter quelques lumières dans votre grande œuvre, du moins pour la définition de ces mots qui sont de ma langue avant d'être de la vôtre.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Mgr Vibert, dont nous publions ici quelques mandements, est évêque de Maurienne, dans la Savoie. Nous ne connaissons aucun détail biographique sur ce prélat; mais, par la *Lettre pastorale* qu'il adressa de Rome à ses diocésains, nous apprenons que Mgr Vibert, avant sa promotion à l'épiscopat, appartenait au diocèse de Chambéry auquel il fait les plus touchants adieux. Ce fut le

25 mars 1841 qu'il reçut à Rome l'onction épiscopale des mains de son Eminence le cardinal Lambruschini; et depuis cette époque il gouverne avec sagesse et fermeté le pieux diocèse de Saint-Jean de Maurienne. Dans plusieurs de ses mandements, cet évêque se complait à féliciter son peuple de son esprit de foi et de son zèle à remplir les devoirs religieux.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES

DE MGR VIBERT

ÉVÊQUE DE MAURIENNE.

I. LETTRE PASTORALE

A l'occasion de la prise de possession du siège de Maurienne.

SUR LE MINISTÈRE ÉPISCOPAL.

Lorsque le Fils de Dieu vint remplir sa mission en faveur des hommes, il voulut en faire durer les effets jusqu'à la fin des siècles. Par un acte admirable de son infinie sagesse aussi bien que de son immense miséricorde, il établit les moyens de faire revivre et de perpétuer son sacerdoce sur la terre. Il choisit quelques hommes au milieu de son peuple et en forma un

ordre particulier et distinct, il leur confia l'oblation de son sacrifice, sa parole sainte et la dispensation de ses mystères, et institua le sacrement de l'ordre pour les consacrer et leur donner les grâces nécessaires à l'accomplissement de leur vocation.

Nous venons de recevoir ce sacrement, nos très-chers frères, nous venons d'être élevé, malgré notre indignité et notre faiblesse, à la plénitude du sacerdoce. L'imposition des mains a été faite sur nous, et l'Eglise, dans toute la pompe de ses cérémonies, nous a revêtu des insignes de la dignité épiscopale, et nous a dit : *Allez, enseignez le peuple qui vous a été confié, et*

exercez au milieu de lui la charge pastorale (1).

Et dans quel jour, dans quelles circonstances s'est accompli sur nous ce grand événement? C'est sous les auspices de Marie, la Mère de Dieu, au jour où toute l'Eglise célèbre le plus grand, le plus merveilleux des événements, l'incarnation du Verbe. C'est près du tombeau des apôtres, sur cette terre arrosée du sang des martyrs, au sein de cette ville que ses destinées glorieuses font appeler la ville éternelle. Là, N. T. C. F., l'huile sainte a été répandue sur notre tête et sur nos mains par un prince de l'Eglise, aussi éminent par ses vertus et l'élévation de son caractère que par sa vaste et profonde science, qui gouverna pendant plusieurs années l'une des principales Eglises de notre patrie avec un zèle et une fermeté apostoliques, et qui maintenant partage avec le successeur de saint Pierre la sollicitude de toutes les Eglises du monde (2).

C'est dans ce jour et de ce lieu, N. T. C. F., que nous vous adressons pour la première fois la parole, que nous exerçons le premier acte de notre ministère. L'âme encore remplie des sentiments qui l'ont pénétrée pendant notre consécration, le cœur agité par les émotions profondes qu'il a éprouvées pendant cet instant solennel, nous venons vous dire que nous vous appartenons tout entier. Dès ce jour vous avez toutes nos affections et tout notre dévouement. *La charité de Jésus-Christ nous presse* (3), et celui qui s'appela lui-même le bon Pasteur a mis en nous un sentiment si vif de nos obligations qu'avec l'aide de sa grâce nous vous consacrons non-seulement nos travaux, mais encore notre propre vie, si le salut de vos âmes l'exige.

Mais de quel droit venons-nous exercer au milieu de vous le ministère pastoral? Est-ce une commission humaine qui nous a été confiée et tenons-nous des hommes les titres en vertu desquels nous allons agir? Non, la source de l'autorité pastorale est plus élevée; il est de notre devoir de vous la faire connaître et de vous l'annoncer hautement, et il vous importe, N. T. C. F., de ne pas l'oublier pour que vous receviez nos paroles comme venant de celui que nous représentons et que les fruits de notre ministère soient plus abondants au milieu de vous.

Il suffit de considérer la nature du ministère épiscopal pour comprendre de qui émanent les pouvoirs qui lui sont attachés. Il y a dans le culte chrétien deux choses principales: d'un côté, la prière et l'offrande au nom de tout le peuple; de l'autre, l'administration de la parole et des sacrements au nom de Dieu. Les ministres de ce culte divin sont donc entre Dieu et les hommes, ils touchent, pour ainsi dire, au ciel et à la terre.

S'il s'agissait seulement de prier et d'offrir les fruits de la terre, les hommes pourraient charger quelques-uns d'entre eux de prononcer la prière commune au nom de tous et de présenter à Dieu les offrandes de l'assemblée. Dans ce cas, les députés des hommes exerceraient un ministère: mais ce ministère serait stérile et inefficace, et ils ne pourraient, comme les prêtres de la loi évangélique, prendre la qualité de médiateurs de leurs frères auprès de Dieu; car telle est la grandeur de ce *Roi immortel des siècles* que nul ne peut avoir accès auprès de sa majesté divine pour y exercer une mission qu'il n'ait fait entendre qu'il l'a choisi lui-même, ou qu'il veut bien l'agréer.

Ainsi comme médiateurs des hommes auprès de Dieu, ils doivent recevoir leur mission de Dieu lui-même. A combien plus forte raison est-il nécessaire qu'ils soient ses envoyés, lorsqu'ils agissent comme ses représentants et ses ambassadeurs. Quel est l'homme, quel est le peuple qui peut revendiquer comme un droit qui lui est naturel la faculté de conserver le dépôt de la parole divine et le pouvoir de l'annoncer? Quel est l'être créé qui pourra dire que par sa nature il possède la puissance de dispenser les grâces divines? Dieu seul peut conférer sa grâce, Dieu seul a en lui-même la puissance de lier et de délier, de remettre et de retenir les péchés, d'absoudre et de condamner dans l'ordre spirituel. Cette puissance est à lui, et nul autre ne pourra l'exercer, si elle ne lui est communiquée par la volonté divine. Il n'appartient donc qu'à Dieu de mettre sa parole dans la bouche d'un homme mortel pour parler en son nom. Il n'appartient qu'à lui de communiquer à des hommes le pouvoir de dispenser ses mystères et d'administrer les sacrements qui sont les signes auxquels il a attaché sa grâce.

Ce simple raisonnement suffit pour démontrer la fausseté des sectes qui font dépendre la puissance spirituelle d'une autorité purement humaine. Il y a là usurpation manifeste des droits de Dieu, et tous les actes, toutes les dispositions qui émanent de cette source humaine sont radicalement nuls.

Où sont donc ceux qui tiennent leur mission de Dieu lui-même? Le Sauveur des hommes a-t-il établi un signe auquel on puisse les reconnaître? Oui sans doute, et ce signe est assez éclatant pour que tous les hommes puissent le reconnaître. Sa miséricordieuse sagesse a voulu qu'à cette marque extérieure et sensible aux yeux les plus faibles fût attachée la légitimité de la mission comme la vérité de la doctrine, afin que les simples, aussi bien que les savants, pussent découvrir la voie où il faut entrer pour recueillir les fruits de salut qu'il a préparés par ses souffrances et par sa mort.

(1) *Vade, prædica populo tibi commisso... Accipe baculum pastoralis officii...* (Pontif. Rom.)

(2) Son Eminence le cardinal Lambruschini.

(3) *Charitas Christi urget nos.* II Cor., V 14.)

Avant de monter au ciel, Jésus-Christ choisit quelques hommes, les réunit auprès de lui et leur dit : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez, enseignez toutes les nations... je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 18-20.)

Les voilà clairement désignés les envoyés de Dieu, les véritables dépositaires de son autorité. Comme le séjour de ces hommes mortels devait être passager sur la terre et que néanmoins leur mission devait durer jusqu'à la fin du monde, ils ont dû se créer des successeurs, et ces successeurs régulièrement établis se sont renouvelés et se renouvelleront les uns les autres perpétuellement et sans aucune interruption pendant tout le cours des siècles.

Toutefois cette succession non interrompue de ministère n'aurait pu, après un long intervalle de temps, être reconnue sans discussion dans chaque Eglise particulière; il fallait pour les temps reculés une marque plus saillante de la légitimité de la mission. Le divin législateur n'a pas laissé son œuvre incomplète, et il n'a pas abandonné à une funeste incertitude l'Eglise qu'il a fondée au prix de son sang. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir établi des pasteurs; il place au-dessus d'eux un Chef qui les réunira en un seul corps et sera leur centre d'unité, une autorité première qui, par sa position éminente et sa perpétuelle existence, assurera la perpétuelle visibilité de la véritable Eglise sur la terre. Il choisit Pierre et l'établit le fondement de l'édifice, il lui confie et les agneaux et les brebis, et lui donne les clefs du royaume des cieux qu'il léguera comme un héritage inaliénable à ses successeurs. Jésus-Christ a prié pour Pierre, et sa foi ne défaillira pas, et il confirmera ses frères.

Ainsi, dit saint Cyprien, *de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise, il n'y a qu'une seule chaire fondée sur la pierre par la volonté du Seigneur* (4). Et cette chaire, pour nous servir des expressions figurées du même docteur, est le soleil duquel partent et vers lequel vont converger tous les rayons, la source d'où découlent et où vont refluer les ruisseaux qui arrosent le champ de Jésus-Christ, la racine de ce grand arbre qui doit couvrir la terre de ses branches.

Or, N. T. C. F., c'est du successeur de saint Pierre, du vicaire de Jésus-Christ que nous tenons nos pouvoirs spirituels. Notre mission tire donc par lui son origine des apôtres et de Jésus-Christ lui-même; elle n'est pas humaine, elle est toute divine.

Admirons et bénissons la bonté de Dieu qui a rendu si simple et si facile le moyen de connaître la vérité. Tout homme, quel qu'il soit et quelle que soit sa position, peut

la découvrir sans crainte de se tromper. Il lui suffit de savoir que son pasteur a été envoyé par son évêque et que celui-ci est en communion avec le pontife romain. Oh! l'Eglise est bien vraiment cette cité dont parlaient les prophètes, cette cité placée sur la montagne et que toutes les nations peuvent voir. Ceux qui ne sont pas volontairement aveugles, les hommes de bonne foi la discernent sans difficulté. Aussi la simplicité dans la croyance, la sécurité et le calme sont le partage des vrais enfants de cette épouse de Jésus-Christ. Hors d'elle hors de l'Eglise catholique et romaine il n'y a qu'incertitude et division. En elle seulement se trouve cette unité que Jésus-Christ demandait pour ses disciples, et qui est l'image de l'unité du Père et du Fils par le Saint-Esprit, lien éternel de tous les deux. C'est le Saint-Esprit qui anime et qui organise le corps mystique de Jésus-Christ, la véritable Eglise. Il imprime à tout le corps un mouvement de soumission et de docilité pour les parties principales, et il communique à ceux qu'il rend les chefs de tout le corps le mouvement convenable de sagesse, d'intelligence, d'autorité et de direction.

L'unité est tout à la fois le plus beau privilège et le caractère distinctif de la véritable Eglise; elle est impérissable comme l'Eglise elle-même. Souvent cette unité a été menacée: de grandes portions de l'Eglise catholique lui ont été arrachées par le schisme et l'hérésie, et les hommes faibles dans la foi ont craint que tout le corps ne tombât en dissolution. Mais qu'est-il arrivé? L'histoire nous l'apprend, et l'expérience de nos jours le témoigne d'une manière éclatante: les portes de l'enfer n'ont pas prévalu contre ce que Dieu lui-même a institué, on a vu les branches qui s'étaient séparées du tronc se sécher et tomber, la tige que l'on croyait morte reverdit plus belle que jamais, et elle porte jusqu'aux extrémités de l'univers les fruits les plus abondants.

Nos intérêts spirituels exigent impérieusement, N. T. C. F., que nous restions toujours dans le sein de cette unité; car c'est là seulement que se trouve la vie, et plus les lieux qui resserrent cette unité sont étroits, plus la vie est abondante. Ce fut donc pour nous une consolation inmeasurable d'être destiné à venir présenter au successeur de saint Pierre, au chef suprême de l'Eglise l'assurance de notre ferme et inébranlable attachement. Combien il nous a été doux de lui manifester nos sentiments particuliers et de lui parler de ceux qui aiment l'Eglise de Savoie! Et de quelle joie notre âme a été inondée lorsque sa main paternelle a béni notre clergé, notre diocèse, tous les membres de cette nouvelle famille qu'il confie à nos soins et à

(4) Deus unus est, et Christus unus, et una Ecclesia, et cathedra mea super petram Domini voce fundata. (S. Cypr. *Epist.* XL, ad plebem.)

notre tendresse! En mettant les pieds dans cette ville couverte de monuments, nous avons été moins frappé de son ancienne gloire temporelle que de la gloire plus pure dont elle brille depuis dix-huit siècles. Nous pensions avec les sentiments de la foi la plus vive aux paroles que Jésus-Christ adressa au chef des apôtres, et partout il nous semblait entendre répéter ce qu'une constante tradition a transmis de siècle en siècle sur la primauté de l'Eglise romaine. Nous étions frappé surtout de ce qu'écrivait saint Irénée, qui fut presque le contemporain des apôtres : *Il est nécessaire que toute église recoure à l'Eglise romaine et se réunisse à elle à cause de sa suprématie* (5). Aussi ces paroles que nous avons empruntées à saint Jérôme et que nous avons adressées au chef de l'Eglise étaient-elles véritablement le cri de notre âme ; *Je suis uni, je suis attaché à la chaire de Pierre, et je reconnais que quiconque se sépare de sa communion est profane* (6).

Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., quelle est la source de l'autorité dont nous avons été revêtu, et vous voyez combien elle est haute, combien elle est sainte. Mais cette dignité à laquelle nous avons été élevé est moins à nous qu'à l'Eglise qui nous l'a confiée comme un dépôt sacré qu'elle a reçu de Jésus-Christ et dont nous devons rendre un compte rigoureux. Ah ! c'est bien plus une charge qu'un honneur, et nous le sentons vivement, nos obligations sont grandes et étendues. Nous sommes établi le gardien de la foi et des saines doctrines au milieu de vous, d'après ces paroles que Jésus-Christ adressait aux apôtres : *Enseignez aux nations tout ce que j'évous ai appris, tout ce que je vous ai commandé* (7). Nous devons donc répandre sur vous le céleste trésor de la parole divine, le conserver toujours dans son inviolable pureté, et le dispenser tel qu'il est sorti de la bouche de Dieu, et qu'il nous est communiqué par les saintes Ecritures, la tradition, l'enseignement des saints Pères, et l'interprétation de l'Eglise catholique.

Nous sommes obligé de prier pour vous ; car, dit saint Paul, *tout pontife est établi pour les hommes, afin qu'il offre des dons et des sacrifices en expiation des péchés* (8).

Nous sommes envoyé pour perpétuer dans notre diocèse le sacerdoce de Jésus-Christ par l'administration du sacrement de l'ordre et pour répandre sur vous les

dons et les bénédictions du ciel par le sacrement de la confirmation. Cette mission est pour nous l'une des plus précieuses et des plus consolantes ; nous l'accomplirons avec joie, avec empressement ; oui, nous irons l'accomplir dans chaque paroisse sans être arrêté ni par la distance des lieux, ni par la difficulté des chemins. Ne faut-il pas que le pasteur *connaisse ses ouailles et qu'il en soit connu, qu'il les entende et qu'il en soit entendu* (9), et quelle douceur peut-il préférer au bonheur de consoler les affligés et les malheureux, de soutenir les bons, et de ramener dans la voie ceux qui s'en sont écartés ?

Nous sommes aussi chargé, en notre qualité de pasteur, d'exercer la vigilance sur tout le troupeau ; car il nous a été dit : *Soyez attentifs sur vous-mêmes, et sur tout le troupeau auprès duquel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang* (10). Cette vigilance doit être de tous les jours et s'étendre à tous. Aussi saint Grégoire dit-il en parlant du pasteur : *Il a lui seul, pour ainsi dire, autant d'âmes qu'il y a de personnes soumises à sa juridiction. — Quot subditis præest, tot, ut ita dicam, animas solus habet.* — Quelle immense, quelle redoutable responsabilité ! Lorsque nous y réfléchissons, N. T. C. F., lorsque nous envisageons telle qu'elle est, cette charge si lourde et si périlleuse, nous ne pouvons nous défendre d'un grand sentiment de frayeur. Dans le secret de la retraite, dans l'intérieur de notre âme, nous nous sommes souvent écrié comme Moïse : *Qui suis-je, ô mon Dieu ! pour aller conduire les enfants d'Israël* (11) ? Nous n'aurions pu supporter ces pensées pénibles, si notre âme n'avait été relevée par les promesses que Dieu a faites à ceux qu'il envoie. Il nous semblait entendre ce que Dieu répondait au conducteur du peuple hébreu : *Je serai avec vous, et le signe que je vous en donne, c'est que je vous envoie* (12). Ranimé, et fortifié par ces paroles, nous entrons dans la carrière avec courage, mettant notre confiance en ce Dieu, *qui peut faire abonder en nous toute sa grâce, pour que toujours et en toutes choses nous ayons tout ce qui est suffisant* (13).

Ce qui relève encore nos espérances, c'est l'état actuel de notre diocèse, ce sont les souvenirs précieux que nous y trouvons de toutes parts.

Pontifes vénérables, qui nous avez précédé dans les saintes fonctions que nous al-

X, 14).

(10) *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.* (Act., XX, 28.)

(11) *Quis sum ego, ut vadam et educam filios Israel?* (Exod., III, 11.)

(12) *Ego ero tecum, et hoc habebis signum quod miserim te* (Exod., III, 12.)

(13) *Potens omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus semper onnem sufficientiam habeamus.* (II Cor., IX, 8.)

(5) *Ad hanc Ecclesiam propter potentiorum principalem necessesse est omnem convenire Ecclesiam.* (S. IREN., *Advers. hæres.*, lib. III.)

(6) *Cathedræ Petri communionem consocior... quicumque extra hanc domum agnum comederit, profanus est.* (S. HIERON., *Epist. ad Damas. Pap.*)

(7) *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* (Matth., XXVIII, 20.)

(8) *Omnis namque pontifex... pro hominibus constituitur, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.* (Hebr., V, 1.)

(9) *Cognosco meas, et cognoscunt me meæ...* (Joan.,

lous remplir, vos exemples seront toujours présents à notre esprit. Il n'est aucun lieu de ce diocèse que vous n'ayez visité, que vous n'ayez vivifié par l'action salutaire de votre zèle. Vous ne fûtes étrangers à aucun genre de bien ; fondations pieuses, institutions de charité, établissements pour l'instruction publique, partout on trouve les traces glorieuses de quelqu'un d'entre vous. Nous nous plaisons à penser que vous jouissez maintenant de la récompense due à vos travaux. Obtenez nous l'esprit qui vous animait, soyez nos protecteurs, soyez les protecteurs des enfants de ceux que vous avez bénis de vos mains.

En considérant cette longue chaîne de pontifes dont le premier anneau se rattache aux temps les plus reculés de l'antiquité chrétienne, nous aimons à arrêter nos pensées sur notre prédécesseur immédiat. Le Seigneur, qui vous l'avait donné dans sa miséricorde, vous l'a retiré pour l'élever dans la hiérarchie au rang que méritaient sa science, son zèle et ses vertus. Son ministère fut fécond en œuvres de salut ; il répara en grande partie les désastres d'une époque funeste, et s'occupa avec un ardeur infatigable à faire fleurir la discipline et à étendre le règne de la religion. Heureux, si en recueillant les fruits de ses travaux nous pouvons hériter aussi de l'esprit apostolique qui rendit son évêché si puissant et son ministère si abondamment rempli !

Vous nous viendrez en aide, membres du vénérable chapitre de notre cathédrale. Vos vertus, vos lumières, et les services importants que déjà vous aviez rendus vous firent placer à la tête de l'ordre sacerdotal, et nous savons que par votre dévouement, votre charité et votre sagesse dans les conseils vous répondez dignement à ce que l'Eglise avait droit d'attendre de vous.

Nous fondons sur vous les plus fermes et les plus grandes espérances, nos chers coopérateurs en la charge pastorale, et vous tous, prêtres du Seigneur, quelle que soit la place que vous occupiez dans notre diocèse. La renommée nous a dit la gravité de vos mœurs, l'ardeur constante de votre zèle, et la fidélité avec laquelle vous suivez les règles de la discipline, et nous en avons éprouvé une grande consolation. Nous n'avons tous qu'un même but, la sanctification des âmes ; nous travaillerons donc dans un même esprit à remplir la grande tâche qui nous est commune. Vous partagerez notre sollicitude ; nous nous ferons un devoir de partager vos peines et de vous soutenir dans vos sages entreprises. Ah ! n'oubliez jamais quelle est votre vocation, ne perdez jamais de vue l'importance de votre ministère. C'est une vérité connue que tel est le prêtre, tel est le peuple, et que l'un des plus grands bienfaits dont la miséricorde divine

puisse favoriser les hommes, c'est de leur donner des prêtres selon son cœur. *Je remplirai, dit Dieu par l'organe d'un prophète, je comblerai l'âme des prêtres de pensées et de sentiments célestes, et mon peuple abondera de tous les genres de biens (14).*

Nous comptons sur votre bienveillant concours, magistrats recommandables, fonctionnaires publics, si dignes dépositaires de la confiance du roi. Les témoignages d'affection que déjà plusieurs d'entre vous nous ont donnés, sont un gage de l'union et de l'harmonie qui régnera entre nous. Vos travaux importants ont pour but de maintenir et d'augmenter la prospérité du pays, et il est de notre devoir d'enseigner les principes d'ordre et de justice qui assurent le bonheur de la société. Quoique nos moyens soient différents, nos vues et nos désirs sont les mêmes ; qu'il y ait donc entre nous unité de sentiments et assistance réciproque.

Vous tous, nos chers et bien-aimés diocésains, vous êtes notre espérance, et vous serez *notre joie et notre couronne (15)*. Nous savons que l'instruction religieuse est très répandue parmi vous, et vous jouissez d'une juste estime pour la bonté de votre caractère et la simplicité de vos mœurs aussi bien que pour la vivacité de votre foi. Ces qualités distinctives vous ont été léguées par vos ancêtres, et vous êtes jaloux de conserver ce précieux héritage. Votre province se glorifie avec raison d'avoir été le berceau de cette antique et royale maison de Savoie, qui depuis tant de siècles brille entre toutes les maisons souveraines du plus vif et du plus pur éclat, et vous vous rendez dignes de cet honneur singulier par vos sentiments de fidélité, de dévouement et de soumission. Continuez, N. T. C. F., à marcher dans les mêmes voies ; que la foi et la crainte de Dieu dirigent toutes vos actions et vous accompagnent pendant tout le cours de la vie. La foi vivifiera vos œuvres et produira des fruits abondants de salut ; la crainte du Seigneur attirera sur vous et sur vos familles toutes les bénédictions du ciel.

Nous nous estimons heureux de trouver dans notre diocèse de tels motifs de confiance, de si puissants encouragements, et nous en rendons à Dieu, l'auteur de tout bien, les plus vives actions de grâces. Mais avant de nous rendre dans cette terre que Dieu nous a montrée et qui doit posséder tous nos sentiments, qu'il nous soit permis d'adresser une dernière parole, de dire un dernier adieu à ceux que nous quittons. Eglise de Chambéry, Eglise illustre par votre clergé et vos belles institutions, vous dans le sein de laquelle nous avons été nourri et élevé, recevez l'expression de notre reconnaissance et de notre admiration. Membres du vénérable chapitre mé-

(14) *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine, et populus meus bonis adimplebitur. (Jerem., XXXI, 14.)*

(15) *Gaudium meum et corona mea. (Philipp., IV, 1.)*

tropolitain, qui nous honoriez d'une amitié bienveillante, nous ne saurions dans notre éloignement oublier ce que nous avons trouvé parmi vous de lumières, de zèle et de vertus. Et vous, prêtres du diocèse de Chambéry, vous qui fûtes tous nos frères et nos amis, pourrions nous vous oublier jamais? Amour du bien, zèle pour le salut des âmes, franchise et amabilité de caractère, tout se réunit pour faire goûter dans votre société les jouissances les plus pures. Notre cœur pense souvent aux témoignages d'affection que vous nous avez donnés, à ces entretiens où vous nous faisiez le confident de vos projets pour l'avantage de vos paroisses. Non, nous n'oublierons jamais ces rapports agréables, ces communications intimes; ce sont les plus doux souvenirs de notre vie.

Nous voici maintenant tout à vous N. T. C. F. et fils en Jésus-Christ; nous vous avons voué toute notre existence, et l'utilité de vos âmes sera dès ce jour l'unique objet de notre pèlerinage sur cette terre.

Nous ne terminerons pas sans vous engager à prier pour notre saint père le pape Grégoire XVI, qui occupe si glorieusement la chaire de saint Pierre. Demandez à Dieu qu'il conserve longtemps à son Eglise ce pontife dont l'incomparable sagesse fait l'admiration du monde.

Il est de notre devoir d'adresser au Seigneur *des prières, des supplications, des actions de grâces* (16) pour l'auguste monarque qui préside à nos destinées, pour ce roi qui met sa gloire à protéger la religion, à faire régner la justice et à introduire dans ses Etats tous les genres de prospérité. Que Dieu le comble de ses bénédictions, et qu'il le conserve de longues années à notre reconnaissance et à notre amour. Priez pour S. M. la reine Marie-Thérèse, modèle touchant de vertus et de piété, et pour toute la famille royale. Priez aussi pour S. M. la reine Marie-Christine qui consacre toute sa vie à la pratique des vertus et à l'exercice de la plus parfaite charité.

Nous vous conjurons enfin, N. T. C. F., de nous aider du secours de vos prières devant le Seigneur (17) et de lui demander avec instance qu'il nous accorde les grâces dont nous avons besoin pour consommer notre course et remplir dignement le ministère que nous avons reçu (18).

Donné à Rome, hors de la porte Flaminie, le jour de notre consécration épiscopale, 25 mars de l'an 1841.

II. MANDEMENT

Pour le Carême de 1842

SUR LA LOI DU CARÊME, SON BUT ET SON UTILITÉ.

Depuis que nous sommes arrivé au milieu de vous, nos très-chers frères, nous n'avons cessé de penser à vos intérêts spirituels. Celui qui nous a envoyé et nous a chargé

de le représenter auprès de vous, a mis dans le fond de notre cœur un vif sentiment de nos devoirs et un désir ardent de procurer votre véritable bonheur. Ce sentiment et ce désir s'accroissent à mesure que notre séjour se prolonge dans cette contrée où règne la foi; l'alliance sacrée qui nous unit à notre Eglise semble devenir plus étroite par l'expérience que nous faisons chaque jour de vos dispositions religieuses. Lorsque nous eûmes la consolation de voir dans la retraite réunis autour de nous la plupart de nos chers coopérateurs, nous manifiâmes à ces prêtres respectables, qui travaillaient avec tant de zèle à votre salut, l'affection que nous leur avons vouée, et nous leur parlâmes dans toute l'effusion de notre âme de la charité tendre dont nous sommes animé pour vous. Mais il nous tardait, N. T. C. F., de vous adresser directement la nouvelle expression de notre dévouement religieux, et de vous dire que nous avons été rempli de consolation en voyant votre attachement à la religion de vos pères. Nous appelions de nos vœux le jour où nous pourrions vous féliciter de votre foi et vous exhorter à la rendre féconde en fruits de salut, et à l'honorer par l'édification de votre conduite et l'éclat de toutes les vertus.

Et quelle circonstance plus favorable pour vous tenir ce langage que celle où notre ministère nous oblige à vous annoncer des jours de propitiation et de miséricorde! Bientôt nous entrerons dans le saint temps du carême, dans ce temps de prospérité spirituelle que les vrais fidèles voient arriver avec une sainte joie. Les exercices religieux seront plus multipliés, les instructions plus fréquentes, les moyens de salut plus nombreux. Dieu, par la voix de ses ministres, invitera les pécheurs à la pénitence, il rappellera aux justes la nécessité de la mortification, il fera connaître à tous les combats de la vie présente et les grandeurs de leurs destinées.

Les hommes sensuels redoutent l'approche de cette sainte quarantaine; ne voulant pas renoncer à des habitudes qui leur sont chères, ils cherchent à se faire illusion, et s'appuient sur de vains prétextes pour continuer à vivre selon la chair et les sens. Les incrédules et les hérétiques leur viennent en aide par leur sophisme: ils disent que l'âme ne peut être souillée par ce qui entre dans le corps, que l'abstinence et le jeûne sont choses indifférentes en elles-mêmes, et que par conséquent la loi qui les prescrit est injuste et vexatoire.

Nous opposerons à la sensualité et à l'erreur des principes qui reposent tout à la fois sur la saine raison, la révélation de Jésus-Christ et l'enseignement de l'Eglise. Nous exposerons l'ancienneté de la loi du carême, la légitimité du législateur qui l'a

(16) *Obscrationes, orationes, gratiarum actiones... pro regibus* (1. Tim., II, 1.)

(17) *Ut adjuvetis me in orationibus pro me ad*

Deum. (Rom., XV, 30.)

(18) *..... Consummavi cursum meum, et ministerium... quod accepi.* (Act., XX, 24.)

poftée, et les motifs éminemment sages qui en ont provoqué l'institution.

La discipline de l'Église est pleine d'une céleste sagesse, et souvent elle a forcé l'admiration de ses adversaires les plus prononcés. Les règles qu'elle prescrit sont donc toutes dignes de notre respect; mais si ces règles remontent jusqu'à la naissance du christianisme, si elles furent en vigueur dans tous les temps et chez tous les peuples catholiques, quel est le chrétien qui oserait en contester l'importance et leur refuser sa soumission?

Or, N. T. C. F., l'institution du carême est de la plus haute antiquité; elle est presque aussi ancienne que l'Église elle-même. Elle se présente à nous appuyée sur l'autorité majestueuse des pontifes, des docteurs et des chrétiens de tous les siècles. Nous avons des monuments authentiques de son existence dans tous les temps. Ce jeûne solennel fut observé par les premiers chrétiens, il fut pratiqué par leurs successeurs dans la foi, et maintenant encore tous les évêques catholiques du monde le publient et en recommandent l'observance aux fidèles confiés à leur charge. Cette loi a traversé les siècles avec l'Église, malgré les attaques de la nature corrompue, et elle semble participer du privilège de perpétuité promis à l'épouse immortelle de Jésus-Christ.

Citons quelques témoignages des temps les plus éloignés de nous.

Au VI^e siècle, saint Grégoire le Grand adressait à l'apôtre de l'Angleterre une instruction dans laquelle il exposait de quelle manière devait se faire le jeûne du carême. (Can. *Denique* 6, Dist. 4.)

Au siècle précédent, le pape saint Léon prononça plusieurs discours sur le jeûne du carême. Dans une de ses éloqu岸tes homélies, il parlait ainsi aux Romains : « Pendant ces jours mystiques établis pour le bien des âmes et la santé des corps, conformons-nous à l'esprit des préceptes apostoliques; purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit; réprimons la lutte qui existe entre les deux substances dont nous sommes composés; et que l'âme, qui doit être sous les ordres de Dieu, la directrice du corps, obtienne la dignité de sa domination. » (*Serm. 4 de Quadrag.*)

Dans le même temps, saint Augustin écrivait que le jeûne du carême était établi par une coutume universelle, et il le représentait comme une imitation des jeûnes de Moïse, d'Elie et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Epist. ad Januar. 119.*)

Remontons encore plus haut, et nous verrons au IV^e siècle saint Grégoire de Nazianze (*orat. 40*), saint Cyrille de Jérusalem (*Catech. 1*), et saint Basile attester la loi et l'observance du carême.

Le témoignage de saint Basile est trop frappant pour que nous ne le citions pas.

Nous avons de ce saint docteur deux discours sur les effets avantageux du jeûne; dans l'un des deux, il dit ces paroles remarquables : « Le jeûne est utile en tout temps à ceux qui le font volontairement, mais il l'est beaucoup plus dans ces jours où il est prêché dans tout l'univers. Il n'est aucune île, ni aucun continent, ni aucune cité, ni aucune nation où la loi du jeûne ne soit publiée. Les armées et les voyageurs, les navigateurs et les négociants reçoivent tous pareillement ce sage édit et l'accueillent avec joie. » (*De laudibus jejunii.*)

Les Pères du concile général de Nicée, tenu en 318, désignent dans un de leurs règlements, le temps du carême comme étant connu dans le monde chrétien.

Dans les siècles que nous venons d'indiquer, il était généralement admis que l'institution du carême datait du temps des apôtres; et même quelques Pères de l'Église, et entre autres saint Léon et saint Ambroise, pensaient qu'il avait été établi par les apôtres, d'après l'ordre qu'ils en avaient reçu de Jésus-Christ lui-même.

Mais à supposer que les apôtres ou seulement leurs successeurs aient porté cette loi sans un ordre exprès de Jésus-Christ et en vertu de leur autorité, cesse-t-elle pour cela d'être respectable et obligatoire? N'est-il pas certain qu'ils ont reçu du divin fondateur de l'Église la faculté de porter des lois?

Le Sauveur des hommes donna à Pierre les clefs du royaume des cieux : « *Tibi dabo claves regni cœlorum (Matth., XVI, 19)*, » en signe de principale autorité; et il dit à tous les apôtres : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* : « *Sicut misit me vivens Pater, et ego mitto vos (Joan., XX, 21)*; » c'est-à-dire, je vous communique la puissance que j'ai reçue de diriger les hommes dans les voies du salut, et de leur dicter les règles qu'ils doivent suivre pour arriver à leur fin. Et pour manifester plus clairement la réalité et l'étendue de cette puissance, il leur dit : *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise* : « *Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit.* » (*Luc., X, 16.*)

Aussi les apôtres exercèrent-ils ce pouvoir qu'ils tenaient de Dieu. Dans le concile de Jérusalem, ils portèrent une loi disciplinaire. En parcourant les diverses contrées du monde, ils prescrivirent aux fidèles ce qu'ils jugeaient utile, et leurs préceptes nous ont été transmis par leurs écrits et par la tradition.

L'objet de la mission des apôtres devait subsister après eux; l'Église, selon la promesse de Jésus-Christ, devait durer, telle qu'elle avait été constituée, jusqu'à la fin du monde; le pouvoir législatif donné aux apôtres a donc dû nécessairement passer à leurs légitimes successeurs. Aussi saint

Pierre écrivait-il aux évêques qu'il avait établis : *Paissez le troupeau qui vous a été confié* (20); et saint Paul leur disait que *l'Esprit-Saint les avait placés pour gouverner l'Eglise de Dieu* (21). Ils ont en effet usé de ce pouvoir dans tous les temps; ils ont porté différentes lois selon la diversité des besoins des fidèles, et ces lois nombreuses qui peuvent servir de modèle à toutes les législations humaines, furent toujours considérées par les vrais chrétiens, non-seulement comme dignes de respect, mais encore comme rigoureusement obligatoires.

Dans toute société régulièrement établie, il faut un pouvoir législatif pour ordonner ce qu'exige l'utilité publique. Peut-on supposer que l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, manque d'une faculté essentielle à toute société? La raison ne dit-elle pas au contraire qu'elle est aussi complète que le réclame sa divine origine, et que son organisation est d'autant plus parfaite, que les intérêts dont elle traite sont plus relevés et plus importants? Le Fils de Dieu lui a confié l'administration des sacrements et tout ce qui concerne le culte divin; il l'a chargée de conduire dans les voies du salut ceux qu'il a rachetés au prix de son sang; elle a donc le droit de faire des règlements et de porter des lois, et par une conséquence nécessaire, les chrétiens sont obligés de lui obéir.

Telle est, N. T. C. F., l'autorité au nom de laquelle nous vous annonçons la loi du carême; elle a un droit incontestable à votre soumission, et lui désobéir, c'est désobéir à Jésus-Christ lui-même.

Par quels motifs cette loi a-t-elle été portée? pourquoi depuis dix-huit siècles a-t-elle été maintenue par l'Eglise? et à quelle fin la fait-elle encore annoncer aujourd'hui avec tant de solennité?

Saint Thomas nous l'explique avec sa précision et sa profondeur habituelle: « Le jeûne, » dit-il, « a trois buts principaux: le premier est la répression des concupiscences de la chair; le second est une plus grande facilité de s'élever à la contemplation des choses célestes; le troisième est la satisfaction pour les péchés (22). »

L'ordre exige que l'âme commande au corps. Car le corps est une substance matérielle et inintelligente. A l'âme appartient l'intelligence; c'est à elle qu'a été donnée la raison, cette faculté de discerner le bien du mal, cette lumière qui est une émanation de la lumière divine.

Le péché troubla l'ordre que Dieu lui-même avait établi; l'âme descendit de l'élévation où elle était placée, et, malgré sa régénération par Jésus-Christ, elle doit souffrir sur cette terre les funestes effets du péché. Il y a entre les deux substances une

lutte continuelle. C'est de cette lutte, de ce combat que l'apôtre saint Paul parle si souvent dans ses Epîtres, et qui le portait à désirer d'être délivré de ce corps de mort.

Dans ce combat si rude et de l'issue duquel dépend notre salut éternel, quel parti devons-nous prendre? N'est-il pas de notre devoir, n'est-il pas de notre intérêt de soutenir l'âme, de l'aider à reprendre son légitime empire?

Or, N. T. C. F., celui qui donne au corps une nourriture trop abondante, augmente ses appétits déréglés, il lui fournit, pour ainsi dire, des armes, et lui donne les moyens de remporter une déplorable victoire. Chez cet homme sensuel, l'âme cède facilement à la matière, parce que la lumière intérieure est comme couverte d'un nuage, et que l'esprit n'a pas toute sa force ni toute sa liberté. Le jeûne au contraire rétablit l'équilibre; il laisse à l'âme la plénitude de l'usage de ses facultés; il lui donne toute son intelligence et toute sa vigueur.

Le chrétien est quelquefois comparé dans l'Ecriture à un athlète, il est appelé le soldat de Jésus-Christ. L'athlète, avant d'entrer dans la lice, était oint d'huile pour que ses membres fussent plus dispos et ses mouvements plus libres. Le jeûne est l'huile que nous devons répandre sur notre âme pour qu'elle ait toute l'agilité nécessaire, toute la liberté d'action dont elle a besoin contre les ennemis intérieurs.

N'est-ce pas là ce que nous a prescrit notre divin Maître, lorsqu'il a dit: *Celui qui ne porte pas sa croix et ne vient pas après moi, ne peut être mon disciple* (23)?

Voilà, N. T. C. F., une condition indispensable pour mériter le titre de chrétien; c'est une des lois, une des maximes fondamentales du christianisme. Saint Paul explique le commandement du Sauveur, et dit: *Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences* (23*).

Le crucifiement, la mort mystique de la chair dans ce qu'elle a de désordonné, ont été appelés par les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle, *mortification*. C'est en effet la destruction, la mise à mort du vice et de ce qui conduit au vice.

Le jeûne est une des principales et des plus utiles mortifications; il produit les effets les plus avantageux dans l'ordre du salut, lorsqu'il est fait avec esprit de foi et qu'il est accompagné de la mortification intérieure. Alors tout ce qu'il y a en nous de vicieux est immolé, et offert en holocauste au Dieu juste et saint.

L'Apôtre des nations a souvent exposé ce grand précepte de la religion chrétienne; les paroles que nous avons citées de lui l'établissent de la manière la plus expressive;

(20) *Pascite qui in vobis est gregem Dei.* (I Petr., V, 2.)

(21) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act., XX, 28.)

22, (2-2, q. art. 1.)

(23) *Qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.* (Luc., XIV, 27.)

(23*) *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* (Galat., V, 24.)

ajoutons-en d'autres dont l'énergie arrête nécessairement l'attention : *Nous avons été ensevelis*, disait-il, *avec Jésus-Christ par le baptême* : « *Conceptus sumus cum illo per baptismum.* » (Rom., VI, 4.)

Ainsi, celui qui est élevé à la dignité de chrétien par le sacrement de baptême, est placé dans le tombeau avec son divin chef ; tout ce qui en lui tient au péché est en état de mort. Ses yeux sont fermés au vain éclat des pompes du siècle, son cœur est de glace pour les plaisirs sensuels, sa bouche est fermée aux blasphèmes et aux médisances, ses mains sont immobiles pour les actions injustes. Il est dans ce sens véritablement privé de la vie, et il est enveloppé avec Jésus-Christ dans son linceul funèbre jusqu'au jour où, dégagé des liens du corps, il pourra participer à sa résurrection glorieuse.

Le second motif du précepte de l'abstinence et du jeûne est de donner à l'âme plus de facilité pour s'élever aux choses spirituelles.

Le jeûne, selon l'expression de saint Basile, engendra les prophètes ; il les rendit aptes à planer au-dessus de la région terrestre, à entrer en communication avec Dieu lui-même. Moïse, après un jeûne de quarante jours, eut un entretien avec Dieu et reçut les tables de la loi. Daniel, après avoir jeûné pendant trois semaines, eut des visions et obtint une révélation de l'Esprit-Saint.

Le jeûne, en diminuant nos liens et notre union avec le corps, nous rapproche des anges ; il nous fait presque vivre à leur manière, car il donne entrée dans l'âme aux pensées spirituelles qui sont la véritable nourriture des esprits célestes.

Une nourriture trop abondante du corps porte le trouble dans l'esprit, ou du moins l'appesantit tellement, que ses pensées n'ont d'autre objet que la matière. Le jeûne fait régner le calme dans l'esprit ; il est le compagnon nécessaire des méditations, des veilles et des travaux de l'intelligence. C'est pendant le jeûne que les prières sont plus pures, plus ferventes, et qu'elles pénètrent les cieux ; le jeûne les porte, pour ainsi dire, sur ses ailes jusqu'au trône du Tout-Puissant.

Telle est donc, N. T. C. F., l'efficacité du jeûne, que non-seulement il comprime les vices, mais encore, selon le langage de l'Eglise, *il élève l'âme et il nous obtient de Dieu la vertu et des récompenses* (24), c'est-à-dire les dons spirituels qui doivent être l'objet des désirs de l'âme chrétienne.

La troisième fin pour laquelle nous devons observer la loi du carême, est de satisfaire pour nos péchés.

Pour effacer les traces du péché, il ne suffit pas de changer de vie, ni de corriger ses mœurs dérégées ; il faut de plus une

satisfaction pour le passé. « Ce n'est pas
« assez pour payer ses dettes, dit saint
« Grégoire, de ne plus en faire de nouvelles,
« il faut acquitter celles qui sont créées ;
« lorsqu'on injurie quelqu'un, il ne suffit
« pas pour le satisfaire de mettre fin aux
« injures que nous lui disons ; la justice
« nous ordonne encore de lui en faire ré-
« paration (25). »

Le péché est une dette que nous avons contractée envers la justice de Dieu ; c'est une injure que nous avons faite à sa majesté divine. Nous sommes donc obligés à payer cette dette, à réparer cette injure.

Les protestants sont tombés dans une grave erreur en disant que Dieu n'exige du pécheur que le changement de sentiment et le ferme propos d'une nouvelle vie. Il est vrai que le sacrement de pénitence remet et efface le péché ; mais remarquez N. T. C. F., ce qui se passe dans le tribunal sacré. Il s'y opère un échange mystérieux entre Dieu et l'homme ; dans ce pacte de réconciliation entre Dieu et le pécheur repentant, la bonté divine fait une concession immense, elle remet la peine éternelle ; mais, pour que les intérêts de sa justice ne soient pas entièrement abandonnés, Dieu pose pour condition une peine temporelle satisfaisante, et le pécheur s'y soumet.

Mais pourquoi Dieu, qui donne tant, veut-il se réserver si peu de chose ? Le concile de Trente en donne trois raisons : il nous apprend que Dieu agit ainsi pour empêcher de nouveaux crimes, pour déraciner les habitudes vicieuses, et pour nous rendre conformes à Jésus-Christ, notre guide et notre modèle.

Que le jeûne soit une des satisfactions les plus agréables à Dieu, c'est une vérité que nous ne pouvons révoquer en doute. Nous voyons dans les livres saints que, lorsque Dieu appelait par la voix des prophètes les pécheurs à la pénitence, il les exhortait presque toujours à pratiquer le jeûne. Soumettons-nous donc, N. T. C. F., à cette pénitence salutaire, et nous satisferons la justice de Dieu, et nous attirerons sur nous tous les effets de sa miséricorde.

Voilà, N. T. C. F., et fils en Jésus-Christ, le but et les motifs de l'établissement du carême. Il suffira sans doute de les avoir exposés pour vous faire sentir toute l'importance de cette institution, et même pour vous faire apprécier la profonde sagesse de notre religion sainte, non-seulement dans sa doctrine, mais encore dans ses préceptes de direction et de discipline. Qu'elle est grande en effet l'Eglise à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir ! Qu'elle est admirable sous tous ses aspects ! Dépositaire de la science divine, elle imprime sur toutes ses institutions le sceau de la sagesse de

(24) *Mentem elevas, virtutem largiris et præmia.*
(Præf. Quadrag.)

(25) *Pastor.*, III part., cap. 50.

Dieu. Une seule de ses lois renferme plus d'instructions, plus d'utiles et sublimes enseignements que tous les livres enfantés par la philosophie et la raison humaine. Le jeûne seul du carême rappelle au chrétien la chute de l'homme, l'état de sa nature déchue, les moyens qu'il doit prendre pour recouvrer sa dignité primitive ; il lui apprend ses devoirs, il relève et anoblit son âme, il lui fait entrevoir ses glorieuses destinées.

L'esprit de foi qui vous anime, N. T. C. F., nous donne la confiance que nos paroles ranimeront votre fidélité et votre exactitude dans l'observance du précepte que nous vous annonçons, et que vous entrerez tous avec empressement dans la carrière de pénitence qui nous est ouverte. Votre jeûne sera accompagné de la mortification intérieure et des autres œuvres de salut, et vous recueillerez les fruits dont ils sont toujours couronnés. Quelle douce et pure consolation vous éprouverez ensuite d'avoir profité de l'occasion qui vous est offerte, d'avoir saisi le moyen qui vous est prescrit d'expier vos péchés, et d'acquiescer les mérites dont la récompense sera donnée dans une meilleure vie.

Donné à St-Jean de Maurienne, le 17 janvier 1842.

III. MANDEMENT

pour le jubilé de 1842.

SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

L'Église est une grande famille dont tous les membres sont unis par la profession de la même foi, la participation aux mêmes sacrements, et par la soumission aux pasteurs légitimes et surtout au pontife romain. Cette famille immense est répandue dans tout l'univers ; elle se compose d'hommes de toutes les contrées et de toutes les nations ; il n'y a en elle aucune distinction de nationaux et d'étrangers : il n'y a ni Grec ni Barbare (26). Les catholiques sont tous frères, tous membres d'un même corps, ayant la même vie spirituelle, comme les mêmes espérances et les mêmes destinées. Cette union morale fait naître entre eux une sainte communauté de consolations et de joies, de tribulations et de souffrances. Ils se réjouissent lorsqu'ils voient les fidèles pleins de foi, de piété et de ferveur, lorsque la paix et la concorde régissent entre tous les enfants d'un même père. Ils souffrent au contraire quand les hérésies s'efforcent de corrompre la doctrine, quand ils s'aperçoivent que le schisme va détacher quelques branches de l'arbre mystérieux, qu'il va séparer quelques membres du corps de l'Église. Oh ! c'est alors que les cœurs vraiment catholiques ressentent ce qu'éprouvait saint Paul à la vue des mêmes dangers ; ils partagent le sentiment que le grand Apôtre exprimait avec tant d'énergie : *Je suis, disait-il, dans une grande tristesse, et une douleur continue est au fond de mon*

cœur : « Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. » (Rom. IX, 2.)

Or, N. T. C. F., l'état où se trouve l'Espagne est bien propre à jeter l'affliction parmi les fidèles. Dans ce royaume si renommé par sa foi et son attachement au saint-siège, dans cette contrée qui a été illustrée par tant de saints, un grand nombre de pasteurs ont été chassés du milieu de leurs troupeaux et envoyés en exil, pour avoir courageusement défendu les droits de l'Église et rempli leurs devoirs ; plusieurs temples ont été profanés, la plupart des communautés religieuses ont été dissoutes et leurs membres dispersés, et, pour mettre le comble à ces désordres, des hommes poussés par des passions irréligieuses, ont formé le projet de rompre toute communication entre ces provinces et le centre de l'unité.

Placé sur la chaire de Pierre, d'où ses regards et sa sollicitude s'étendent sur toutes les Églises, le pontife romain n'a pu voir sans douleur une portion de son troupeau menacé d'être jetée hors du bercail ; ses entrailles paternelles se sont émues, il a jeté un cri d'alarme, et ce cri a retenti dans toutes les parties de l'univers. Par son bref du 22 février dernier, il conjure dans les termes les plus touchants tous les évêques du monde, de prier et de faire prier pour que Dieu sauve l'Espagne, et, usant de l'un des moyens les plus efficaces que la puissance de Dieu ait confiés à ses mains, il accorde une indulgence plénière en forme de jubilé, à tous ceux qui prieront dans les intentions indiquées.

Pour comprendre toute l'importance des prières que le vicaire de Jésus-Christ demande de nous, considérons, N. T. C. F., avec les yeux de la foi la constitution divine de l'Église, et voyons dans quel abîme de malheurs sont jetées les nations que le schisme a séparées de l'unité.

La mission que le Fils de Dieu était venu remplir sur la terre ne devait pas être aussi passagère que sa présence visible au milieu des hommes ; ses bienfaits devaient se soutenir, par le ministère des pasteurs, et durer jusqu'à la fin des siècles. Aussi, le grand établissement que Jésus-Christ était venu fonder sur la terre, c'était l'Église. C'est à l'Église que devaient s'appliquer les magnifiques promesses faites aux anciens patriarches, et tant de fois répétées par les prophètes. Elle était ce royaume annoncé à David, qui devait s'étendre des lieux où le soleil se lève jusqu'aux extrémités de l'Occident, ce véritable peuple de Dieu répandu dans tout l'univers, qui, d'un pôle à l'autre, devait offrir au Seigneur une hostie pure et un encens digne de lui.

L'ouvrage par excellence de l'envoyé de Dieu devait porter les caractères de la divine sagesse de son auteur. Le premier et principal caractère qu'il lui imprima fut celui de l'unité. Jésus-Christ l'avait annoncé par

ces paroles : Il n'y a qu'un bercaïl et qu'un pasteur. *Fict unum ovile et unus pastor.* (Joan., X, 16) Il le proclama d'une manière plus frappante, lorsque, après la dernière cène et peu d'heures avant sa mort, il adressa à son Père cette admirable prière : *Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous : « Ut sint unum sicut et nos. »* (Joan., XVII, 11.) Et après avoir ainsi prié pour les apôtres, il ajoute : *Je ne prie pas seulement pour ceux-ci, mais encore pour ceux qui, par leur parole, croîtront en moi, afin que tous ne soient qu'un, comme vous, mon Père, êtes un en moi et moi en vous; qu'ils soient un en nous, et que le monde croie que vous m'avez envoyé. « Ut omnes unum sint sicut tu, Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint: ut credat mundus quia tu me misisti. »* (Ibid., 20 et 21.)

Ainsi, l'unité de l'Eglise ne doit être rien moins que l'image de cette unité ineffable, par laquelle le Père et le Fils ne sont qu'un seul et même Dieu. Comme le Père n'a qu'une pensée, qu'une parole, qui est son Fils ou son Verbe éternel, de même l'Eglise n'aura qu'une foi et qu'un langage qui ne varieront jamais; toutes les pensées des fidèles répandues sur la terre viendront se confondre dans cette parfaite unité de langage et de doctrine. Et cet étonnant concert de tant d'esprits et de tant de volontés sera le signe certain auquel le monde reconnaîtra que l'Eglise a pour auteur Jésus-Christ, et que Jésus-Christ est l'envoyé du Père.

Si ce signe d'unité n'avait pas été empreint sur l'Eglise, aurait-on pu, N. T. C. F., reconnaître en elle l'œuvre de Dieu? Ne serait-il pas indigne de la sagesse divine de former un corps dont les membres seraient divisés entre eux de foi, de discipline et de culte? Une société composée de sectes dont l'une adorerait ce qui serait blasphémé par l'autre, ne semblerait-elle pas plutôt formée par l'esprit de ténèbres que par le Dieu de paix et de vérité? Non, le Fils de Dieu n'a pas pu établir un si monstrueux assemblage; son Eglise doit être telle que nous la représente l'apôtre saint Paul. Nous ne sommes tous qu'un seul et même corps, n'ayant par conséquent qu'une seule tête et une seule voix : *Unum corpus*; un seul et même esprit, n'ayant par conséquent qu'un seul sentiment et une seule volonté : *Unus spiritus*. Il n'y a qu'une foi et qu'un baptême, comme il n'y a qu'un Dieu : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.* (Ephes., IV, 4 et 5.)

Et si l'Eglise n'était pas une dans son gouvernement et dans sa doctrine, Jésus-Christ aurait-il pu lui dire : *Qui vous écoute m'écoute; qui vous méprise me méprise?* (Luc., X, 16.) Aurait-il pu nous faire un devoir d'obéir tout à la fois à diverses autorités se combattant entre elles? d'accomplir des préceptes opposés et de croire des dogmes contradictoires?

Il fallait donc que l'Eglise fût essentiellement dans sa foi et dans son administration. Pour atteindre ce but, Jésus-Christ établit d'abord l'ordre des pasteurs, auxquels il

donna la mission qu'il avait reçue lui-même de son Père céleste, et qu'il chargea de diriger les fidèles dans les voies du salut. Mais ce n'était pas assez : il fallait que ce corps eût une tête, que tous les rayons vissent aboutir au même centre. Il choisit donc Simon, auquel il donna le nom de Pierre, et il le plaça au-dessus des autres pasteurs, *Primus qui dicitur Simon Petrus.* (Matth., X, 2.) Il dit à Pierre et à ceux, qui devaient lui succéder : *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis* (Joan., XXI, 16, 17) : mes agneaux, c'est-à-dire les simples fidèles; mes brebis, c'est-à-dire les pasteurs eux-mêmes.

Telle est, N. T. C. F., l'état de l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Qu'elle est belle et admirable dans sa constitution! Oh! c'est avec raison qu'un grand docteur s'écriait qu'après Dieu, rien n'est plus beau que l'Eglise. L'ordre et la beauté consistent dans les rapports de convenance des objets entre eux. Or, nous vous le demandons, où trouver des rapports plus parfaits que ceux qui existent entre des esprits unis par les mêmes croyances, entre des cœurs qu'anime le même sentiment de charité?

L'unité produit aussi la force; elle communie à chaque volonté toute la vigueur des volontés réunies, à chaque action toute la puissance que lui imprimeraient à la fois tous les membres réunis.

Cette précieuse unité est le plus beau privilège de l'Eglise catholique, elle est le fondement de sa beauté, de sa force et de son immortalité.

De ces considérations découle la conséquence que nous avons déjà indiquée : hors de l'Eglise véritable, on ne peut trouver les moyens de salut que Jésus-Christ est venu apporter aux hommes. Elle seule est la maîtresse de la vérité et la dispensatrice des grâces. Malheur donc à ceux qui sont séparés du centre de la communion catholique! Ils ne peuvent avoir part aux fruits de la passion, aux mérites du sang de Jésus-Christ. Malheur à ceux que le schisme jette hors du sein de l'Eglise romaine! Ils n'ont plus la vie spirituelle qui en découle; ils sont comme les membres retranchés d'un corps, comme des ruisseaux séparés de leur source.

O vous, N. T. C. F., qui êtes nés dans le sein de cette mère de tous les vivants, qui avez été nourris de son lait le plus pur, combien ne devez-vous pas estimer votre bonheur! combien le titre de catholique dont vous avez été honorés ne doit-il pas vous être cher! Ah! soutenez-en la dignité par l'innocence de vos mœurs et une sincère piété; et si vous appréciez dignement la faveur dont vous jouissez, vous comprendrez combien est effrayant le danger que court l'Espagne, vous prendrez part à l'affliction qu'il cause au père commun de tous les fidèles. Tous ensemble, vous adresserez au Dieu des miséricordes les prières les plus ferventes; vous le supplierez de ne pas éloigner le flambeau de la foi de ce royaume catholique, et de maintenir nos frères affli-

gés dans la communion des biens spirituels dont il a laissé la dispensation à son Eglise.

Donné à Saint-Jean de Maurienne, le 7 juin 1842.

IV. MANDEMENT

pour le carême de 1843.

SUR LA MORTIFICATION, SA NÉCESSITÉ, SA DOUCEUR.

Le saint concile de Trente, mettant la dernière main à la grande œuvre qu'il avait entreprise, adressait aux pasteurs des âmes l'exhortation la plus pressante et la plus propre à exciter leur sollicitude. Il les conjurait, par l'avènement de notre Sauveur, d'user de toute diligence pour faire observer les lois qui ont pour but la mortification de la chair, comme le jeûne et l'abstinence (27).

Nous n'avons pas besoin de le rappeler à votre foi, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ; vous savez que cette assemblée vénérable était l'organe de l'Esprit-Saint, et que ses décisions et ses préceptes doivent être regardés comme des oracles de la sagesse divine. C'est donc pour nous un devoir rigoureux de vous recommander l'observance des lois que l'Eglise a portées pour faire remplir le précepte divin de la mortification. Et, lors même que nous n'en aurions pas reçu le commandement exprès, nous serait-il permis de garder le silence? Ne devrions-nous pas, nous qui avons la charge de vos âmes, vous exhorter, vous aimer à faire ce que réclame si hautement votre bien spirituel?

Pénétré de ce sentiment de notre devoir, nous vous annonçons de nouveau le jeûne solennel du carême, et vous exhortons, au nom de vos intérêts les plus précieux, à l'observer dans toute son étendue. Entrez, N. T. C. F., entrez avec un saint courage dans cette carrière de pénitence. La nature vous opposera ses répugnances et vous fera envisager tout ce qu'il y a de fatigant et de pénible dans les privations que vous allez vous imposer. Mais repoussez les suggestions perfides de l'ennemi intérieur, et arrêtez votre pensée à cette vérité que l'expérience a rendue incontestable : Les plaisirs des sens sont passagers et traînent à leur suite des peines amères; la pénitence a ses douleurs, mais elle a aussi ses délices, et elle est suivie de la paix de l'âme, de cette paix qui surpasse tout sentiment. Le chrétien pénitent goûte des consolations que le monde ne peut comprendre; il sent que Dieu est en lui et le rend fort contre les agitations et les épreuves : *Deus in medio ejus, non commovebitur.* (Psal. XLV, 6.) Pour lui, le carême est un temps de préparation et d'espérance; il se purifie pour se rendre digne de célébrer la Pâque, de participer au banquet mystérieux de Jésus-Christ. Il sait qu'aux larmes de la pénitence succéderont

les joies de son union avec Dieu. Oh ! combien elle est digne de nos désirs cette satisfaction intime que donne la pureté du cœur ! Et quel sacrifice nous semblera trop pénible, lorsque nous saurons qu'il doit être couronné par la joie, qui est le fruit de la pénitence, par cette joie divine que le Prophète sollicitait avec tant d'ardeur : *Redde mihi lætitiã salutaris tui?* (Psal. L, 13.)

Lorsque nous lisons les livres du Nouveau Testament, nous sommes frappés du grand nombre de passages, où la mortification nous est présentée comme un devoir. Les écrivains sacrés semblent avoir épuisé toutes les ressources du langage pour nous inculquer ce précepte; ils l'exposent sous toutes les formes et avec une insistance bien propre à exciter l'attention. Tantôt c'est en termes exprès que la pénitence est ordonnée, tantôt c'est par les figures les plus saisissantes. Ils s'appliquent surtout à faire ressortir l'exemple, à nous présenter la grande image du Sauveur souffrant et mourant. Ils nous enseignent que Jésus-Christ est notre chef et notre modèle, et nous disent que nous devons mourir avec lui, mourir à nos penchants, si nous voulons ressusciter glorieux avec lui.

Aussi la loi de la mortification fut-elle toujours regardée comme une loi de la plus grande importance, comme une des lois fondamentales du christianisme. Les Pères de l'Eglise et les premiers fidèles la considéraient comme un des signes distinctifs de la véritable religion. Le paganisme était la religion des sens, le christianisme est celle de l'esprit. Le Fils de Dieu, en descendant sur la terre, avait en vue non-seulement le rachat du genre humain, mais encore la réparation ou la régénération de l'homme. L'effet principal du péché avait été d'affaiblir la puissance de l'âme; privée de sa force primitive, cette noble intelligence était descendue de sa dignité, et s'était soumise à la domination du corps. Quel fut le résultat de ce bouleversement de l'ordre? L'homme se livra aux excès les plus honteux. Les preuves de l'état affligeant de l'humanité, avant la venue du Sauveur, sont trop nombreuses pour qu'il puisse être révoqué en doute. Les monuments et l'histoire des peuples anciens ne sont, pour ainsi dire, que les monuments et l'histoire de leurs désordres. Lorsque Jésus-Christ parut au milieu de ce monde corrompu, quel remède indiqua-t-il au mal qui affligeait l'humanité? la souffrance et la mortification. Les esprits étaient si étrangers à cette doctrine, que les apôtres eux-mêmes ne pouvaient la saisir. *Ils ne comprirent rien de ces choses*, dit l'évangéliste saint Luc, *et le sens de cette parole leur était caché* (28). En vain le soleil de la vérité lui-sait devant eux : leurs yeux étaient malades, ils ne pouvaient apercevoir l'éclat de cette vive lumière. L'action de la grâce

(27) Concil. Trid., sess. xxv, De ref.

(28) *Ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum*

istud ab conditum ab eis. (Luc., XVIII, 54.)

trionphe cependant de cet obstacle, elle rétablit ces intelligences affaiblies, et ces hommes, qui furent d'abord si charnels, allèrent eux-mêmes prêcher dans le monde le mystère de la croix.

Le voilà donc, N. T. C. F., le remède à nos maux spirituels, la voilà cette parole que les apôtres n'entendaient pas : c'est qu'il faut souffrir et être crucifié avec Jésus-Christ. Oh ! qu'ils l'entendirent bien ensuite, lorsqu'ils s'estimaient heureux d'être humiliés et de souffrir pour le nom de Jésus ! Pour nous, qui avons été nourris du lait de la saine doctrine, qui dès notre enfance avons été initiés aux vérités de l'Évangile, nous devons savoir combien la mortification est nécessaire, combien sont précieux les avantages qu'elle nous procure ; nous devons tous dire avec saint Paul : *Toute ma gloire est dans la croix de Notre-Seigneur Jesus Christ* (29).

L'Église, qui doit continuer la mission de son céleste Époux, a porté des lois destinées à assurer l'accomplissement du précepte de la mortification de la chair. Jésus-Christ l'a prescrite d'une manière générale ; l'Église a désigné des circonstances particulières où la loi divine doit être observée ; elle a prescrit le jeûne ou l'abstinence en divers temps de l'année.

Nous vous exposâmes l'année dernière l'antiquité de l'institution du carême, les autorités et les motifs sur lesquels elle s'appuie. Nous pensons, N. T. C. F., qu'il sera utile de rappeler cette année, à votre foi et à votre piété, les autres jeûnes et les jours d'abstinence.

Le jeûne des quatre-temps fut souvent, comme celui du carême, l'objet du zèle des Pères et des docteurs. Quelques auteurs prétendent qu'il est de tradition apostolique, et que les premiers chrétiens l'observaient à l'exemple des Juifs, qui jeûnaient quatre fois par an. Quoi qu'il en soit de leur opinion, il est constant que déjà, dans le v^e siècle, il était partout en vigueur. Saint Léon le Grand prononça plusieurs discours sur la loi des quatre-temps. L'illustre pontife en expliquait ainsi aux modèles de Rome le but et l'utilité :

« L'Église, disait-il, a prescrit des jeûnes pour toutes les saisons de l'année, afin de vous faire comprendre qu'il n'est aucun temps où nous ne devons observer les préceptes divins. De même que tous les éléments vivifiés par la parole divine doivent servir à notre instruction, de même aussi la variété des temps nous apprend ce que nous devons au souverain régulateur de toutes choses. Les quatre saisons, par leur constante régularité, portent avec elles la voix de Dieu ; elles sont comme un instrument qui fait retentir avec éclat ce que nous devons professer et ce que nous devons faire (30). »

En effet, N. T. C. F., tout appartient à

Dieu, tout doit servir à sa gloire. Les cieux et la terre annoncent sa puissance ; l'ordre et la révolution des temps publient sa divine sagesse. Les saisons et les créatures béniissent à leur manière le Seigneur ; mais cette louange est insuffisante. L'homme a été placé au milieu des créatures matérielles et de l'ordre magnifique des temps ; c'est à lui, créature intelligente, d'être, pour ainsi dire, l'âme de toutes les autres ; c'est à lui de glorifier Dieu pour elles et avec elles, c'est à lui de répéter souvent ces paroles : *Ouvrages du Seigneur, béniissez le Seigneur.* (Dan., III, 57.)

Ainsi le jeûne des quatre-temps est comme un sacrifice que le chrétien offre à son Créateur, pour reconnaître qu'il est le maître des temps, comme il l'est des choses. Ajoutons qu'il est aussi un témoignage de la reconnaissance que nous devons à Dieu pour les biens qu'il répand constamment sur nous, et qu'il a repartis entre les diverses saisons de l'année. Un troisième motif doit nous rendre l'institution de ce jeûne précieuse et vénérable. Selon la discipline de l'Église, les ordinations des ministres de l'autel doivent se faire aux quatre-temps. Observons ce jeûne avec exactitude, N. T. C. F., et nous obtiendrons de Dieu le plus grand bienfait qu'il est réservé aux hommes dans les trésors de sa miséricorde, nous obtiendrons de bons prêtres, des prêtres remplis de ce feu sacré que son divin Fils vint lui-même apporter sur la terre.

Dans les premiers siècles du christianisme, dans ces temps de foi et de ferveur, où l'on mettait avant tout les intérêts éternels, les chrétiens passaient dans les temples une partie des nuits qui précédaient les fêtes solennelles, et se préparaient par la prière à la célébration de ces fêtes. Ces nuits s'appelaient *veillés* ou *vigiles*. Saint Augustin rapporte, dans son livre des *Confessions* (31), en quelle circonstance l'Église de Milan adopta ce pieux usage, qui était déjà en vigueur dans les églises d'Orient. Il est aisé de comprendre ce que nous dit l'illustre docteur, de l'impression que produisaient sur lui ces saintes réunions, le chant des hymnes et des psaumes au milieu de la nuit, le concert de prières et de louanges, qui, du sein de ces assemblées, s'élevaient vers le trône de Dieu. Mais depuis longtemps on a cessé de pratiquer ces exercices, et l'Église leur a substitué le jeûne des vigiles et celui de l'aveil. Ces jeûnes sont, comme on le voit, des jeûnes de préparation ; ils ont pour but de purifier les fidèles et de les rendre dignes de participer à la joie sainte que doivent exciter les grands souvenirs qui se rattachent à chacune des fêtes solennelles.

Tels sont, N. T. C. F., les jeûnes que l'Église nous prescrit. L'histoire ecclésiastique nous a transmis des faits qui témoignent de l'importance que les vrais chré-

(29) *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.* (Galat., VI, 14).

(30) *Serm. de jejun., d'cimi mensis.*

(31) *Confess., lib. IX, c. 7.*

tiens attachèrent toujours à ces moyens de salut, et qui accusent la faiblesse des chrétiens de nos jours. Ces vrais disciples de Jésus-Christ étaient imbus des principes de la foi, et n'oubliaient pas que la voie tracée par notre divin Maître est la seule qui soit à l'abri des dangers de cette vie. Aussi les temps de jeûne étaient-ils communément appelés les *stations*, c'est-à-dire des lieux de refuge et de sécurité. « Nos jeûnes, dit un auteur ancien, sont comme des camps retranchés, qui nous préservent des attaques du démon. On les appelle des stations, parce qu'en y demeurant nous repoussons plus facilement les embûches des ennemis du salut (32). »

Les jeûnes dont nous venons de parler n'étaient pas les seuls que l'on observât dans les premiers siècles. On jeûnait encore deux jours chaque semaine : le mercredi parce que les Juifs avaient formé ce jour-là le projet de mettre à mort le divin Sauveur, et le vendredi, en mémoire de la passion. L'Eglise latine pratiquait aussi le jeûne du samedi, pour rappeler la tristesse de la sépulture du Sauveur (33).

Peu à peu le jeûne du mercredi tomba en désuétude, et même celui du vendredi et du samedi fut converti en la seule abstinence. Dès lors, l'Eglise a constamment maintenu l'abstinence du vendredi et du samedi pour toutes les semaines de l'année. Il serait superflu, N. T. C. F., de vous exposer les nombreuses et imposantes autorités avec lesquelles la loi de l'abstinence se présente à nous; nul ne nie l'existence de cette loi; on sait qu'elle est propre au catholicisme, et qu'à son observance on reconnaît le vrai fidèle. Nous vous en indiquerons seulement les motifs, afin que vous jugiez combien elle est digne de nos respects, et combien il est honorable de l'observer.

La loi qui prescrit la privation des aliments gras deux jours par semaine a été établie en mémoire de la passion et de la sépulture du Sauveur. N'est-il pas dans l'ordre que nous conservions habituellement le souvenir de la mort de l'Homme-Dieu? Nous est-il permis d'oublier cette charité immense à laquelle nous devons notre salut? Et comment manifesterons-nous que ce souvenir est vivant dans nos âmes, si ce n'est en prenant quelque part aux souffrances de celui qui nous a aimés jusqu'à la fin? Il ne serait pas raisonnable de dire que le temps où se passa ce grand et salutaire événement est trop éloigné de nous, pour qu'il puisse encore exciter le deuil et la tristesse; car les effets de la rédemption sont toujours présents; ils se renouvellent sans cesse, et nous sont appliqués par les sacrements. Et ce n'est pas seulement à un certain nombre d'hommes

qu'il est donné de participer aux mérites du sang de Jésus-Christ, c'est à tous sans exception. Il n'est aucun de nous qui soit étranger à ce bienfait; il n'est aucun de nous par conséquent qui ne doive se dire à lui-même : Le Sauveur est mort pour moi, ma reconnaissance ne pourra jamais égaler son amour. Si, pour témoigner ce que la charité d'un Dieu m'inspire, je me sou mets à une légère privation, dois-je regretter ce sacrifice que je lui offre, ce faible hommage que je rends à sa bonté?

L'avantage spirituel des chrétiens est le second but de l'institution de l'abstinence des vendredis et des samedis. Les fruits de l'abstinence sont les mêmes que ceux du jeûne : elle diminue les penchants de la nature corrompue, elle donne à l'âme sa liberté native et la faculté qui lui est propre de s'élever à Dieu et de s'occuper de choses spirituelles. Aussi l'apôtre saint Pierre écrivait-il : *Votre foi doit produire en vous la vertu, dans la vertu vous acquerez la véritable science, et lorsque vous aurez cette science du salut, vous observerez l'abstinence* (34). En effet, la connaissance de l'homme, de son origine et de sa nature, nous amène à découvrir les moyens qu'il doit prendre pour vivre selon l'ordre établi de Dieu, et l'un de ces moyens est sans contredit la modération dans la nourriture du corps, ou l'abstinence.

Une troisième considération nous fera sentir de plus en plus l'utilité de cette pratique si sagement établie par l'Eglise. S'il est vrai que le chrétien doit être orné de toutes les vertus, s'il doit, selon la doctrine de saint Paul, s'appliquer à tout ce qui est aimable, à tout ce qui est saint (34*), n'y a-t-il pas obligation pour lui de chercher à acquiescer la vertu de la tempérance?

Cette vertu fut en honneur même chez des peuples qui n'avaient pas encore reçu les lumières de l'Evangile. Ils furent frappés des tristes effets du vice qui lui est opposé, et comprirent combien elle était nécessaire au maintien de la dignité de l'homme. Les mêmes raisons ont engagé, de nos jours, des hommes, mus uniquement par des vues humaines, à établir des associations dont les règles ont pour but de maintenir les associés dans les bornes de la tempérance.

La religion a donné à cette vertu tout son éclat en la mettant au nombre des vertus principales; elle nous apprend quel en est le prix, en nous faisant connaître quels en sont les heureux résultats et quelle en sera la digne récompense. Toute vertu est une augmentation, un perfectionnement de la puissance que Dieu nous a donnée de faire le bien. La tempérance est une des habitudes qui agrandissent le plus cette noble faculté. Par elle, l'esprit conserve toute sa vigueur; par elle, on acquiert la modéra-

(32) Auctor serm. 21, in Append. Oper. sancti Ambrosii.

(33) INNOCENT IV, Epist. ad Decentium.

(34) *Mistrate in fide vestra virtutem, in virtute*

autem scientiam, in scientia autem abstinentiam. (II Petr., I, 5, 6.)

(34*) *Quaecumque sancta, quaecumque amabilia.... huc cogitate.* Philip., IV, 8.)

tion, qui est la compagne inséparable de la vraie force et de la raison.

Or, N. T. C. F., la vertu ne s'acquiert que par des actes répétés; c'est une habitude qui ne se forme que par un long exercice. L'Eglise, en interdisant l'usage de certains aliments deux jours par semaine, a voulu nous faire exercer la vertu de la tempérance, nous porter à contracter la salutaire habitude de la modération dans la nourriture.

Saint Jérôme, réfutant les erreurs de Jovinien, prouve contre cet hérétique l'utilité de l'abstinence. Après en avoir exposé tous les avantages spirituels, il démontre qu'elle est utile même à la santé du corps, et appuie son sentiment de celui des médecins les plus célèbres de l'antiquité (35). L'Eglise catholique est entrée dans les mêmes vues; car, dans une des oraisons qu'elle récite pendant le carême, il est dit que le jeûne a été établi pour la santé de l'âme et pour celle du corps (36).

Tels sont, N. T. C. F., les principaux motifs de l'institution de l'abstinence des vendredis et des samedis. Il nous suffira de vous les avoir indiqués pour vous faire sentir combien ils sont puissants. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner, après cela, qu'il se rencontre des hommes qui se font gloire de violer cette loi de l'Eglise, et traitent d'esprits faibles ceux qui l'observent? Ah! c'est au défaut de réflexion et surtout à l'empire des passions qu'il faut attribuer cette révolte contre l'Eglise. Pour vous, qui êtes éclairés par la foi, vous saurez apprécier la sagesse des lois de l'abstinence et du jeûne, et vous vous ferez une gloire d'en être les fidèles observateurs. Qu'y a-t-il en effet de plus glorieux que d'être les imitateurs et les disciples de Jésus-Christ? Qu'y a-t-il de plus glorieux que d'être les enfants de l'Eglise? Ceux qui s'en éloignent sont frappés d'un aveuglement déplorable. Couverts de leurs préjugés comme d'un voile ténébreux, ils ne voient pas tout ce qu'il y a de ridicule dans leurs folles prétentions. Ils ne réfléchissent pas qu'ils ne sont que passagers sur cette terre, et que l'Eglise est immortelle. Quels que soient leurs talents, quelle que soit leur renommée, ils disparaîtront bientôt de la scène du monde; l'Eglise, au contraire, marche sans jamais s'arrêter vers les grandes destinées que son divin Fondateur lui a faites. Ces hommes ne sont que de faibles créatures, qu'un souffle de la justice divine peut enlever; l'Eglise, au contraire, soutenue par une main toute-puissante, résiste à toutes les tempêtes, et poursuit à travers les écueils la course qu'elle doit continuer jusqu'à la fin des siècles.

Votre choix ne saurait être douteux, N. T. C. F.; vous aimerez mieux obéir à l'Eglise que de plaier à des créatures fragiles et périssables, et toutes les fois que l'occasion

s'en présentera, vous professerez votre foi en manifestant votre respect pour les décisions de celle à qui Dieu lui-même a dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise* (37). Vous n'oublierez pas qu'il est beau et honorable d'appartenir à l'Eglise, et forts de cette conviction, vous résisterez aux entraînements d'un misérable respect humain. Oh! qu'il vous sera doux d'obéir à la voix de votre conscience! Et qu'il sera consolant pour la religion et pour notre patrie de vous voir toujours fidèles, toujours attachés à la foi de vos pères!

Dans peu de jours s'ouvrira la sainte quarantaine. Profitez, N. T. C. F., de ce temps de propitiation qui vous est accordé, profitez-en avec empressement, parce que la mort peut vous surprendre à chaque instant, et que vous n'êtes pas certains du retour des mêmes grâces et des mêmes moyens de salut. Nous vous exhortons donc, au nom de celui qui a versé son sang pour nous, à pratiquer les mortifications que l'Eglise prescrit pour le carême, et à sanctifier ces jours de miséricorde en vous approchant des sacrements, et vous livrant avec plus d'assiduité à l'exercice de la prière et des bonnes œuvres.

Donné à St-Jean de Maurienne, le 8 février 1843.

V. MANDEMENT

pour le carême de 1844.

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

L'usage où nous sommes, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, de vous annoncer chaque année le jeûne du carême, nous est précieux et agréable, parce qu'il nous fournit l'occasion de faire parvenir jusqu'à vous notre voix pastorale, et de vous exposer quelque point de la religion, qui serve de méditation à vos esprits, et d'aliment à la piété de vos cœurs. La loi du jeûne et de l'abstinence fut l'objet de nos dernières instructions. Nous vous parlâmes de la sainteté de cette loi, de son antiquité, des motifs sur lesquels elle s'appuie, et des avantages qui en résultent. Nous vous exposâmes la nature du précepte de la sanctification, de ce signe caractéristique du christianisme, de cette mort mystique à laquelle doit se soumettre l'homme déchu par le péché, afin qu'après avoir été avec son divin régénérateur enseveli dans la tombe, il en sorte victorieux de ses passions et vivant de la vie spirituelle.

Nous venons cette année appeler votre attention sur une autre loi qui est aussi de la plus haute importance, celle de la sanctification du dimanche.

Nous devons rendre à Dieu, N. T. C. F., le culte qui lui est dû. Il est le souverain maître de toutes choses, et à ce titre nous lui devons l'adoration. Ses perfections sont infinies; c'est lui qui nous a créés et qui

(35) S. HIERONYM., *Adversus Jovin.*, lib II.

(36) *Orat. sabbati ante Rom.* 1^o Quad.

(37) *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16.)

nous conserve ; c'est de lui que nous viennent tous les biens que nous possédons, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre spirituel, et pour ces divers motifs, nous lui devons la reconnaissance et l'amour. L'adoration, l'amour et la reconnaissance sont les principaux actes du culte que tout le monde doit à Dieu, en esprit et en vérité. Mais il ne suffit pas que ce culte soit intérieur. L'homme étant composé d'un corps et d'une âme, doit à Dieu l'hommage de tout son être. Le corps doit adorer Dieu à sa manière, et il ne le peut que par des actes extérieurs. La société, ou la réunion des hommes qui forment une personne morale, doit aussi avoir un culte conforme à sa nature. Nous devons donc à Dieu non-seulement un culte intérieur, mais encore un culte extérieur et public. Ce principe est de tous les temps ; il a été reconnu et proclamé chez tous les peuples du monde.

Or, N. T. C. F., si certains jours n'étaient pas déterminés pour l'exercice de ce culte divin, si chaque homme était libre de fixer le temps où il manifesterait ses sentiments envers Dieu, il est indubitable que le culte extérieur serait négligé ; bientôt peut-être disparaîtrait-il, et avec lui le culte intérieur et la religion tout entière.

Tous les temps appartiennent à Dieu ; c'est lui qui a établi la succession des jours et celle des années. N'est-il pas juste que quelques-uns de ces jours lui soient consacrés d'une manière spéciale ? Ne nous a-t-il pas créés pour sa gloire ? Ne nous a-t-il pas donné une intelligence pour le connaître et un cœur pour l'aimer ? Il nous abandonne, pour les nécessités de cette vie, la plus grande partie du temps ; sa justice et sa souveraine sagesse ne doivent-elles pas exiger que quelques-uns de ces jours, qui sont tous à lui, soient employés à notre première et principale destination ?

Si aucun jour n'était fixé pour le culte divin et pour satisfaire aux besoins de notre âme, qu'arriverait-il. N. T. C. F. ? L'âme, constamment occupée des affaires temporelles perdrait de vue son origine et sa fin ; toujours abaissée vers la matière, elle ne pourrait conserver cette élévation et cette vigueur que donne la méditation des vérités éternelles ; on la verrait chaque jour s'abaissant et se dégradant de plus en plus. L'âme, aussi bien que le corps, a besoin de l'aliment qui lui est propre. De même que le corps exige un certain temps pour la nourriture et le sommeil, de même il est nécessaire à l'âme qu'elle ait certains moments pour réparer et renouveler ses forces. Sa vie est en Dieu ; c'est en s'élevant jusqu'à lui qu'elle se nourrit et se fortifie. Ainsi trois motifs principaux se réunissent pour établir la nécessité de la sanctification de certains jours : le maintien du culte divin, l'obligation de consacrer à Dieu une partie du temps qu'il nous a donné, et le

besoin qu'a l'âme d'une nourriture spirituelle.

Dieu lui-même, par un trait admirable de sa miséricordieuse providence, désigna un jour de chaque semaine pour son culte et pour les œuvres spirituelles. Il traça de sa propre main ce précepte, dont il confia la promulgation à Moïse : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat : vous travaillerez, vous ferez tous vos ouvrages en six jours ; mais le septième est le jour du sabbat du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour..... ; car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième. C'est pourquoi le Seigneur a béni et sanctifié le jour du sabbat.* (Exod., XX, 8 et seq.)

Ce précepte est empreint d'un caractère particulier de douceur et de bonté. Dieu nous invite à l'imiter ; Dieu créant le monde et se reposant à la fin de son œuvre ! Quel noble modèle et quelle touchante invitation !

Remarquez ici, N. T. C. F., l'un des traits les plus saillants qui distinguent la religion de l'impiété. L'une tend à abaisser l'homme jusqu'à la matière ; l'autre tend sans cesse à l'agrandir et à le porter jusqu'à son auteur. L'impiété ne donne d'autre mobile à l'homme que les intérêts terrestres, la religion lui apprend qu'il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu ; elle lui montre son Père céleste comme la règle de ses actions et le type sur lequel il doit se former. L'impiété renferme l'existence de l'homme dans la vie du corps, et ne lui montre rien au delà de la tombe ; la religion, au contraire, veut qu'il vive principalement de la vie de l'âme, et lui rappelle sans cesse son immortalité. Voyez comme nous instruit et nous élève par la comparaison qu'elle établit entre la semaine de Dieu et la semaine de l'homme. Les six jours de la création furent passagers, le septième ne finit point. Les six jours sont l'image de la vie, le septième est l'image de l'éternité. Pendant la vie, nous devons travailler ; pendant l'éternité nous goûterons le repos. Ici la peine de quelques jours, là le repos des siècles sans fin.

Le précepte de la sanctification du septième jour, ainsi que l'observe saint Thomas (38), est en partie moral et en partie liturgique. Il est moral, en tant qu'il oblige à employer quelque temps de la vie aux choses divines ; mais en ce qu'il détermine un temps spécial, il est liturgique, et dans cette dernière partie, il a été aboli par l'Eglise chrétienne, comme l'ont été toutes les cérémonies de l'ancienne loi. Les apôtres substituèrent au sabbat le premier jour de la semaine, et dès les premiers temps ce jour fut appelé *dimanche*, c'est-à-dire le jour du Seigneur, le jour consacré au Seigneur. Déjà l'apôtre saint Jean lui donnait ce nom dans son *Apocalypse*. (I, 10.) Le principal

motif pour lequel les apôtres transférèrent au dimanche le repos du samedi, fut d'honorer la résurrection de Jésus-Christ, qui arriva le lendemain du samedi, *una sabbati*, soit le premier jour de la semaine. Ils exigèrent ainsi un monument qui devait toujours subsister du fait fondamental de la foi chrétienne. La célébration du dimanche rend ce fait incontestable et toujours vivant aux yeux de toutes les générations. Ceux qui établirent le dimanche avaient été les témoins du grand événement dont il doit perpétuer le souvenir, et ceux qui le célébrèrent les premiers étaient à portée d'en savoir la vérité. Ce monument a été conservé à travers les siècles, et il restera jusqu'à la fin comme une réputation éclatante des objections de l'incrédulité.

Les Pères de l'Église nous font connaître les autres motifs de la substitution du dimanche au jour du sabbat. Nous nous bornerons à citer quelques-uns de ceux qui sont indiqués par saint Léon le Grand : « C'est au jour de dimanche, dit-il, que commença la création du monde; c'est en ce jour que, par la résurrection de Jésus-Christ, la mort fut vaincue et la vie reçut son commencement. C'est en ce jour que l'Esprit-Saint descendit sur les apôtres et que la loi évangélique fut promulguée (39) »

Ainsi l'Église chrétienne, en consacrant à Dieu le dimanche, qui répond en même temps au premier jour de la création du monde, et à celui de la résurrection de Jésus-Christ et de la descente du Saint-Esprit, réunit plusieurs objets tous également propres à exciter notre piété. Elle honore Dieu le Père tout-puissant, comme créateur et conservateur de toutes choses; Jésus-Christ, son Fils unique, comme notre Sauveur, qui, par sa résurrection, nous a délivrés de la mort du péché; et le Saint-Esprit comme le principe de la nouvelle création, plus merveilleuse que la première, et par laquelle, ayant été tirés du néant du péché, nous avons reçu un être nouveau et une vie nouvelle.

L'institution d'un jour de repos et de piété est une de celles qui font le plus briller la sagesse et la bonté de Dieu. Elle est utile sous le rapport moral et sous le rapport physique. Il y a dans cette loi non-seulement un principe de religion, mais encore un motif d'humanité. Écoutez ce que dit le Seigneur : *Vous ne ferez ce jour-là aucun travail, ni vous, ni vos enfants, ni vos serviteurs, ni vos servantes, ni votre bétail, ni l'étranger qui se trouve parmi vous, afin qu'ils se reposent aussi bien que vous. (Deut., V, 14.)* Dieu avait mesuré l'étendue des forces humaines, et savait qu'elles sont impuissantes à soutenir un travail continu. Il fallait que les jours de repos ne fussent ni trop rapprochés, ni trop éloignés; il jugea, dans sa sagesse, que le septième est le plus convenable. Cette disposition de la bonté divine s'étendit jusque

sur les animaux : eux aussi, après un certain temps, ont besoin d'interrompre leur travail, et semblent attendre les heures fixées par le Créateur pour le repos général de la nature. L'impudicité, qui ne respecte pas le jour saint, se montre donc non-seulement rebelle envers Dieu, mais encore cruelle envers l'humanité. Quelque robuste qu'il soit, l'homme a besoin de repos; l'expérience en est une preuve irrécusable. Voyez ce que deviennent, dans certaines contrées, les ouvriers et les artisans qu'une insatiable cupidité condamne à un travail non interrompu. Ils trouvent une juste punition dans la violation même de la loi divine; ils manquent le but pour lequel l'intérêt les accable de son lourd fardeau; l'affaiblissement de leurs forces ne leur permet pas de faire en sept jours ce qu'ils auraient fait en six. Au bout de quelques années, ils sont incapables de travail, parce que leurs forces sont épuisées; ils ont atteint une vieillesse précoce, et ordinairement il ne leur reste que la misère, les infirmités et un déplorable abrutissement.

Si l'on envisage l'institution du dimanche sous le rapport de son utilité morale, combien elle est admirable! Pour peu que l'on réfléchisse sur les tendances de la nature, on verra que l'homme oublie facilement les choses de Dieu, et qu'il est sans cesse attiré vers les choses de la terre, et l'on comprendra que, si l'on ne consacrait pas un temps déterminé à la vie spirituelle, la plupart des hommes laisseraient s'écouler leurs jours sans penser à Dieu, à leur âme, à l'éternité. Et pourtant, le salut de l'âme pendant l'éternité est l'affaire véritablement importante, la seule véritablement nécessaire. Le monarque sur le trône comme le juge dans son tribunal, l'artisan dans son atelier comme le laboureur dans les champs, tous, sans exception, doivent s'occuper de leur salut éternel. Il faut donc que de temps à autre ils oublient leurs sollicitudes terrestres, qu'ils se recueillent et portent leurs pensées vers leurs plus grands intérêts. En ces jours saints, le chrétien médite sur les maximes de la foi, il écoute la parole de Dieu, il acquiert ou augmente l'instruction religieuse qui est l'un de ses premiers devoirs, et l'une des fins principales pour lesquelles il a été créé. En ces jours de sanctification, le fidèle s'applique aux œuvres de piété, et il remplit son âme de saintes pensées et de chastes affections qui servent, durant les autres jours, à le maintenir ferme dans la pratique de la vertu, et fort contre les assauts des passions.

Et quelle heureuse influence la sanctification des jours du Seigneur n'exerce-t-elle pas sur les familles et sur la société! Considérez ce qui se passe dans les lieux où la loi exerce son empire salutaire. Oh! qu'ils sont beaux les jours consacrés à Dieu, parmi les populations vraiment chrétiennes! L'arrivée de ces jours fait naître dans tous les cœurs une

(39) *Epist. ad Dioc.*

joie sainte, une pieuse satisfaction. A l'allégresse peinte sur les visages, on voit que le moment est venu des consolations pures, des jouissances intérieures. Aussitôt que la cloche a relenti dans les airs, le vieillard à cheveux blancs et le jeune homme qui est encore sur le seuil de la vie, le maître et le serviteur, le riche et le pauvre, tous se rendent avec un égal empressement dans le temple de Dieu. Là, les passions n'agissent point; là, règnent le calme et le vrai repos. Les affligés y trouvent un soulagement à leurs peines; les faibles, des remèdes contre leurs faiblesses. Réunis comme les membres d'une seule famille, ils s'animent de bons sentiments, ils invoquent ensemble le secours divin, et, par les consolations qu'ils éprouvent, ils sentent, pour ainsi dire, que Dieu est présent par sa bonté et ses grâces, qu'il réalise cette promesse de son divin Fils : *Lorsque deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux* (40).

De tels chrétiens, n'en doutons pas, portent le bonheur dans leurs familles; ils sont forts dans les épreuves, sages dans les succès, soumis aux lois, fidèles à leurs engagements, exacts dans l'accomplissement de leurs devoirs. En serait-il ainsi, N. T. C. F., si le jour du Seigneur était mis en oubli? Quel serait le guide et le maître de ces populations indifférentes? Elles n'en auraient point d'autres que les passions de l'avarice et de la volupté, et ces deux passions seraient la source de tous les désordres. Reconnaissons donc que l'institution du dimanche est non-seulement utile aux particuliers, mais encore éminemment sociale.

Vous avez déjà vu dans ce que nous venons de dire, N. T. C. F., de quelle manière nous devons passer le jour de dimanche. Dieu nous ordonne de le sanctifier. Qu'est-ce que sanctifier un jour ou une chose? Dans la loi ancienne comme dans la loi nouvelle, on entend par la sanctification d'une chose son application au culte divin (41). Il faut donc employer le jour de dimanche à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et on ne peut l'employer ainsi, si l'on ne cesse les travaux corporels. S'abstenir des œuvres serviles et vaquer aux œuvres spirituelles, telles sont les deux conditions essentielles de la célébration du jour saint. La religion chrétienne n'a jamais varié dans sa manière d'interpréter et de faire exécuter ce précepte divin. Ce qu'elle prescrit aujourd'hui, elle l'a prescrit dans tous les temps. Remontons par la pensée au delà de dix-huit siècles, et voyons comment nos pères dans la foi célébraient le jour du Seigneur. Entrons dans les lieux où ils se réunissaient, et considérons ce qui se fait dans ces saintes assemblées. Saint Justin, qui vivait dans le 1^{er} siècle, nous l'apprend: « En ce jour, » dit-il, « tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne

se réunissent au même lieu, et là, on lit les écrits des apôtres et des prophètes, autant que le temps le permet. La lecture finie, celui qui préside fait un discours pour instruire les fidèles, et les exhorter à mettre en pratique les sublimes maximes de vertu et de religion qu'ils viennent d'entendre. » Saint Justin (*Apolog. pro Christ.*) fait ensuite la description de la liturgie, qui consistait alors en ce qu'après le discours, ou homélie, les assistants faisaient des prières en commun. Ces prières étaient suivies de la consécration du pain et du vin, et de la distribution de la sainte eucharistie à tous les fidèles.

Cette description de la liturgie du 1^{er} siècle ne semble-t-elle pas la description de ce qui se pratique de nos jours, et n'est-ce pas une chose frappante que ce sceau de stabilité imprimé à tout ce que l'Eglise touche? Ce que faisaient les premiers disciples de Jésus-Christ, nous le faisons aujourd'hui, et ce que nous faisons dans nos contrées se répète en même temps dans tous les lieux où brille la lumière de l'Evangile. Dans les jours où la persécution sévissait comme dans les jours de calme; dans les catacombes comme dans les basiliques, partout et en tout temps la réunion des fidèles offre le même spectacle, le dimanche est célébré par les mêmes actes et les mêmes solennités.

Le tableau que nous venons de faire n'est pas, hélas! celui de toutes les nations chrétiennes. La plupart, il est vrai, de ceux que l'Eglise a vus naître dans son sein, reconnaissent la sainteté du dimanche, mais il en est quelques-uns qui le méprisent et le profanent. Il est des pays que plusieurs d'entre vous ont parcourus, où la loi de Dieu est foulée aux pieds, où l'on travaille les jours de dimanche aussi publiquement que pendant les autres jours. — On se demande, en voyant cette violation de la loi divine, quel sera l'avenir de ces populations, et l'on est effrayé de la réponse que font entendre et la raison et la foi. La raison nous dit que, là où le sentiment de Dieu est éteint, les passions n'ont pas de frein suffisant, que la société n'a pas assez de garanties d'ordre et de sécurité, et que l'on verra éclater tous les excès et les désordres, aussitôt que la voie en sera ouverte. La foi nous montre le bras de Dieu étendu sur ces peuples et prêt à servir d'instrument à sa justice. Ah! l'on ne se joue pas de Dieu impunément. (*Gal., VI, 7.*)

Nous n'avons pas de tels scandales à déplorer dans notre pays. La foi et le respect des choses religieuses se sont maintenus dans nos paisibles vallées et sur nos montagnes, et nous en bénissons chaque jour l'auteur de tout bien. Mais n'en est-il pas quelques-uns parmi nos diocésains qui n'attachent pas assez d'importance à la sanctification des jours consacrés à Dieu? N'en

(40) *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* (*Math., XVIII, 20.*)

(41) S. Thom., 2-2, q. 152, art. 4.

est-il point qui, pour de légers motifs et quelquefois même sous des prétextes frivoles, travaillent les jours de dimanche? Une permission obtenue du pasteur par des allégations inexactes ne les excuse pas devant celui qui pénètre au fond des consciences. Qu'ils y réfléchissent sérieusement, et ils comprendront qu'ils agissent contre leurs vrais intérêts. Celui qui ne respecte pas la sainteté du dimanche, n'en est pas plus riche à la fin de l'année; c'est souvent tout le contraire. Dieu ne bénit pas un travail fait contre sa défense. Pouvons-nous oublier qu'il est le maître de nos biens et de notre vie? N'a-t-il pas à ses ordres les intempéries, qui peuvent faire périr des moissons préparées au mépris de sa loi? Et votre santé, n'est-elle pas en ses mains? Ne peut-il pas envoyer une maladie, qui coûte bien au delà de ce qu'on aurait gagné en travaillant le dimanche?

Il en est qui croient avoir suttisamment rempli les vues de Dieu et de l'Eglise, lorsqu'ils se sont abstenus des œuvres serviles et qu'ils ont assisté à une messe. Nous sommes sans doute rigoureusement obligés à entendre la messe; l'Eglise nous en a fait un commandement spécial, parce que le sacrifice de nos autels est l'acte le plus excellent et le plus propre à honorer la majesté divine; mais si nous nous bornons à cet acte de piété, le repos du saint jour ne ressemblera-t-il pas à cette oisiveté que Dieu condamne? Si nous n'écoutons pas la parole de Dieu, si nous ne faisons pas des lectures de piété, ne tomberons-nous pas dans l'ignorance de la religion? Et quel sens pourront-ils donner, ces chrétiens relâchés, aux paroles des Pères et des conciles, qui nous disent unanimement que le saint jour doit être employé à prier et à louer Dieu, à recevoir les sacrements, et aux autres exercices de la piété?

Nous ne vous parlerons pas, N. T. C. F., d'un autre abus qui serait bien plus déplorable. Vous comprenez assez combien seraient malheureux ceux qui emploieraient les jours saints à des divertissements dangereux, et qui se livreraient à l'intempérance et aux autres excès qui tuent l'âme et portent le trouble dans les familles. Vous éviterez toujours ces désordres, et vous n'exposerez jamais, nous l'espérons, nos solennités saintes aux risées de l'incrédule et du libertin (42). Et puisque le temps du carême est plus particulièrement consacré à l'oraison et aux bonnes œuvres, soyez, pendant la sainte quarantaine qui va s'ouvrir, observateurs exacts des jours consacrés au Seigneur, et tous ensemble, convaincus de la force du précepte divin et des besoins de votre âme, prenez la résolution de célébrer les dimanches de telle manière qu'ils vous servent d'un saint et avantageux repos ici-bas, et de moyen sûr pour arriver au repos éternel dans les cieux.

Donné à Saint-Jean de Maurienne, le 7 février 1844.

VI. LETTRE PASTORALE.

SUR L'ŒUVRE DES MISSIONS.

Lorsque nous reçûmes la charge de vous diriger dans les voies du salut, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, l'une de nos premières pensées et de nos plus fermes résolutions fut d'employer tous nos efforts pour établir une œuvre que les saints ont recommandée, que tous les évêques désirent, et dont l'expérience a constaté les inappréciables avantages. Cette œuvre est celle des missions. Peu de temps après notre arrivée au milieu de vous, nous ouvriâmes notre âme à nos chers coopérateurs, nous leur fîmes connaître le projet que nous avions formé pour le bien spirituel du diocèse confié à notre sollicitude et à notre amour. Leurs désirs étaient les nôtres; en exprimant nos vœux nous ne fîmes qu'exprimer ceux qu'ils formaient eux-mêmes dans le fond de leurs cœurs. Aussi y eut-il une touchante unanimité dans la réponse qu'ils firent à la manifestation de nos sentiments. Ils souscrivirent tous pour cette sainte entreprise, avec une générosité que la modicité de leurs ressources semblait rendre impossible. Qu'il fut beau et digne d'admiration cet accord de toutes les volontés et de tous les désirs! Le souvenir que nous en conservons nous soutient et nous fortifie; il relève notre faiblesse, lorsque le fardeau qui nous a été imposé semble trop pesant; il nous rassure lorsque la vue de notre responsabilité vient nous effrayer. Ah! c'est qu'il y a dans cette charité la plus évidente garantie de la prospérité de notre diocèse. Si elle est consolante pour nous, elle vous donnera à vous-mêmes, N. T. C. F., de justes espérances; car elle est une preuve manifeste du zèle dont vos pasteurs sont embrasés pour le salut de vos âmes, un gage de leur dévouement à vos intérêts les plus chers.

Toutefois, N. T. C. F., cette œuvre est encore incomplète, et, malgré le zèle des premiers souscripteurs, elle resterait inachevée, si nous étions privés du secours de votre foi et de votre charité. Nous venons donc solliciter votre charité, et nous le faisons avec d'autant plus de confiance, que c'est dans votre intérêt que nous agissons. Nous recourons à vous pour vous-mêmes; nous faisons un appel à votre piété en faveur d'un établissement dont les résultats doivent être immenses dans l'ordre du salut, pour vous et pour les générations qui devront vous succéder.

La plupart d'entre vous, N. T. C. F., connaissent l'importance des missions; quelques-uns l'ignorent, d'autres, entièrement absorbés par des pensées terrestres ou fascinés par de fausses maximes, l'ont oubliée ou ne veulent pas la voir. Nous rappelle-

(42) *Viderunt eam hostes et deriserunt sabbata ejus.* (Thren., I, 7.)

rons aux premiers les salutaires effets de ces saints exercices, et nous éclairerons les autres sur la nature de l'une des parties les plus utiles du ministère apostolique.

Posons d'abord un principe, qui est, pour tout homme sensé, hors de contestation. La conversion du pécheur et sa transformation en homme juste est le plus grand bienfait que Dieu puisse accorder, et l'œuvre la plus admirable de la toute-puissance divine. Dieu fait passer cet homme de l'état de péché à l'état de grâce, de la mort spirituelle à la véritable vie. Qui pourra mesurer l'étendue de ce bienfait? Le pécheur avait encouru la peine d'une éternité de malheurs, et au lieu de cette affreuse condamnation, Dieu lui donne droit à la glorification éternelle. Cette œuvre divine est, selon saint Augustin (43), plus grande que la création du ciel et de la terre; elle manifeste davantage la puissance de Dieu, car les cieux et la terre passeront, mais la justification et le salut demeureront. Saint Thomas (1-2, q. 113) élève encore plus haut l'importance de la justification; il dit qu'elle est un acte plus grand que l'entrée du juste dans la béatitude éternelle, parce qu'il y a plus de distance entre l'état de péché et celui de justice, qu'entre l'état de justice et la récompense qui lui est réservée. Aussi le Prophète-Roi s'écriait-il : *Les actes de la miséricorde du Seigneur sont au-dessus de toutes ses autres œuvres.* « *Miserationes ejus super omnia opera ejus.* » (Psal. CXLIV, 9.) Et l'Eglise, dans une de ses prières, parle ainsi à son divin chef : C'est en pardonnant, ô mon Dieu ! que vous manifestez le plus votre toute-puissance. *Omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas.* (Orat. Dom. post Pent.)

Or, N. T. C. F., la conversion des pécheurs est la fin principale des missions. Eclairés et touchés par les prédications et les solennités de ces saints exercices, ils en viennent à connaître la malice du péché, l'importance du salut et la bonté de Dieu; puis leurs cœurs se chargent, ils rompent les liens des mauvaises habitudes, et commencent à vivre en chrétiens.

Il est vrai que le ministère ordinaire des pasteurs a le même but. Ils doivent non-seulement enseigner et éclairer, maintenir les justes dans la bonne voie, mais aussi ramener les pécheurs. Nous dirons même que ceux-ci sont l'objet spécial de leur sollicitude; car ils sont investis du même esprit et ils exercent les mêmes fonctions que le divin Sauveur, qui disait dans sa tendre et adorable charité : *Je ne suis pas venu sauver les justes, mais bien les pécheurs.* (Luc., V, 32.) Et leur ministère n'est pas un ministère purement humain, qui ne s'appuie que sur des moyens naturels : il est toujours accompagné du secours de la grâce, qui le rend efficace et fécond. Les pasteurs des âmes sont les ambassadeurs de Jésus-Christ auprès des hom-

mes; ils gardent le dépôt qu'il a laissé sur la terre; ils sont ses ministres et les dispensateurs de ses mystères. Ainsi ils sont au milieu des hommes pour être les dispensateurs ou distributeurs de la grâce par l'administration des sacrements. Et le dépôt qui leur a été confié n'est pas un dépôt improductif c'est le dépôt de Dieu, c'est la doctrine, la parole même de Jésus-Christ. Non, un tel ministère n'est pas inefficace, c'est un ministère qui, jusqu'à la fin des siècles, régénérera et nourrira les chrétiens.

Nous devons donc le reconnaître et le proclamer : les avantages du ministère pastoral sont inestimables, et nous devons une reconnaissance infinie au divin fondateur de ce moyen permanent de salut. Mais, hélas ! telle est la misère de l'humanité, que les choses les plus saintes et les plus importantes diminuent peu à peu de prix et d'utilité, par cela seul qu'on peut en faire un usage habituel. Le pasteur le plus zélé voit souvent ses efforts échouer contre l'écueil de l'uniformité. Cette voix que les fidèles sont habitués à entendre, perd à la longue une partie de son efficacité; elle ne fait plus sur eux qu'une faible impression; après quelques années elle n'a pas assez de force pour réchauffer les tièdes; comment pourrait-elle ébranler les pécheurs? Lorsqu'on a vu souvent le pasteur et qu'on a eu de fréquents rapports avec lui, on perd l'habitude de le considérer comme l'envoyé de Dieu. Quel que soit le respect qu'inspirent ses vertus et son dévouement, les sentiments de la foi ne sont pas assez vifs pour qu'on ne voie jamais en lui que le ministre de Jésus-Christ, et qu'on n'écoute sa parole que comme la parole de Dieu. Que résulte-il de là? Les bons chrétiens continuent, il est vrai, à marcher d'un pas ferme dans les bonnes voies; mais il en est plusieurs qui n'écoutent le pasteur que négligemment, et qui, pour cela, ne tirent aucun fruit de sa parole : quoique ces terres soient arides, la rosée ne les pénètre pas et ne peut les vivifier. Il en est d'autres, et ce sont ceux qui en ont le plus grand besoin, qui vont rarement à la prédication. Il en est même, nous le disons avec douleur, qui ne vont pas à la messe de paroisse, pour ne pas entendre l'instruction, et qui arrivent au terme de la vie sans avoir jeté un regard sur l'avenir, sans aucun préparatif pour l'éternité qui les attend au delà du tombeau. Il est nécessaire par conséquent, pour les arracher à cet état d'aveuglement, que Dieu, dans sa bonté, fasse naître quelque circonstance extraordinaire, et leur envoie un moyen particulier pour les instruire et les toucher. Les missions sont ce grand moyen de salut que Dieu tient en réserve dans les trésors de sa miséricorde. Les prêtres chargés de ce saint ministère, arrivent dans la paroisse précédés d'une réputation de piété et de zèle qui inspire le respect et la confiance. Leurs voix étaient inconnues, elles

frappent plus facilement les oreilles et sont écoutées avec attention. Ils exposent d'abord les vérités les plus propres à faire rentrer l'homme en lui-même et à lui faire sentir la nécessité de s'occuper du salut de son âme : la rapidité du temps, la mort, les jugements de Dieu, l'éternité. Le tableau des fins de l'homme est tracé dans une suite de discours bien coordonnés et qui se fortifient l'un par l'autre. L'éloquence des missionnaires est une éloquence populaire, d'une grande simplicité et pourtant pleine de force, aussi bien adaptée aux besoins des esprits les plus étroits qu'à ceux des intelligences les mieux cultivées. Elle n'emprunte point les paroles ni les artifices de la sagesse humaine (I Cor., II, 1) ; elle tire toute son énergie des vérités mêmes qu'elle annonce et du zèle ardent du prédicateur. C'est l'éloquence des apôtres, celle qui, avec le secours de Dieu, vainquit le monde ; c'est l'éloquence de saint Paul, qui, en parlant du jugement futur, faisait trembler son propre juge. (Act., XXIV, 23.) Il y a dans le simple exposé des vérités éternelles, une puissance à laquelle il est difficile de résister. Lorsque les exhortations qui les accompagnent sortent d'un cœur brûlant de charité, l'impression qu'elles causent est irrésistible. Oh ! alors il faut que tout fléchisse devant elles. Les âmes les plus endurcies, les esprits les plus orgueilleux ou les plus indifférents, sont ébranlés et abattus. Dans ces circonstances solennelles, la parole de Dieu a toute son efficacité ; elle prend tous les caractères que lui assignent les livres saints. C'est un marteau qui brise les cœurs les plus durs (44). C'est un glaive à deux tranchants qui pénètre dans les profondeurs de l'âme, jusque dans les replis les plus secrets d'une conscience embarrassée (45). Le pécheur qui assiste à ces instructions fait forcément un retour sur sa vie passée. La vue de ses fautes et la perspective de l'avenir produisent successivement en lui une terreur salutaire, la détestation du péché et la conversion.

Il arrive assez souvent que les pécheurs ne viennent pas tous dès les premiers jours profiter des moyens de salut qui leur sont offerts. Il y a lutte au dedans d'eux-mêmes entre leurs passions et les agitations que produit la grâce. Mais quelques-uns cèdent aux exemples et aux encouragements qu'ils trouvent dans leurs familles. D'autres sont attirés par le recueillement et la composition des cœurs, qui se peignent sur les visages de fidèles. De même que le feu s'allume par le feu, de même l'émotion se communique par l'émotion. Bientôt l'entraînement devient général, et l'on voit des populations entières se rendre régulièrement chaque jour dans le lieu saint, et abandonner, pendant la durée des exercices, le soin des affaires temporelles pour ne

s'occuper que de l'affaire du salut éternel.

Dans les missions tout contribue à étonner. A l'influence des bons exemples et à la voix puissante de Dieu, qui retentit jusque dans l'abîme où sont les hommes les plus vicieux, viennent se joindre les cérémonies les plus touchantes. Les solennités et les pratiques les plus usitées pendant les missions frappent d'autant plus vivement, qu'elles sont presque toujours accompagnées d'instructions pathétiques. Ceux-là seuls qui en ont été les témoins peuvent comprendre tout ce qu'elles ont de saisissant, et juger des impressions qui en sont la suite. Quand on les connaît, N. T. C. F., et que l'on considère cette réunion de tant de moyens, ce concours de tant de grâces, on se demande s'il ne serait pas plus difficile au pécheur même le plus dissolu, de ne pas se convertir à une mission que de se convertir.

Les missions ne sont pas seulement destinées à toucher les cœurs, elles ont encore pour but d'instruire et d'éclairer. On ne rencontre que trop souvent des chrétiens qui savent à peine les principaux mystères de la foi, et ignorent les vérités dont la connaissance est nécessaire de nécessité de précepte, c'est-à-dire les vérités que Dieu et l'Église nous obligent, sous peine de péché, d'étudier et de connaître. Cette ignorance coupable est la source d'un grand nombre d'erreurs et de désordres. Dans les missions, ils comprennent que ce n'est pas en vain que Dieu a fait notre âme à son image, et que cette intelligence dont il nous a doués ne doit pas s'appliquer exclusivement aux objets terrestres, mais s'élever jusqu'à Dieu et aux vérités qu'il nous a révélées. Ils suivent avec attention les explications simples et précises qui leur sont données de la doctrine chrétienne, et les instructions détaillées qu'on leur fait sur les matières qui doivent servir de sujet à l'examen de leur conscience. Ils apprennent ainsi et fixent dans leur mémoire les vérités et les devoirs dont l'étude et la connaissance sont obligatoires.

Nous ne donnons ici qu'un court aperçu des moyens d'action qu'emploient les prêtres voués au saint et auguste ministère des missions ; il suffit, ce nous semble, pour convaincre qu'il n'en existe pas de plus efficaces pour régénérer les peuples ou les maintenir dans la bonne voie. Considérez maintenant, N. T. C. F., les effets admirables de ces pieux exercices, et votre conviction s'affermira de plus en plus. Pendant le temps de la mission, on voit le spectacle touchant de tout un peuple retournant à son Dieu, s'humiliant sous sa main tout à la fois puissante et miséricordieuse, renouçant au péché, et formant de saintes résolutions pour l'avenir. Les scandales disparaissent, les abus sont réformés, les enne-

(44) *Quasi malleus conterens petras.* (Jer., XXIII, 24.)

(45) *Penetrabilior omni gladio ancipiti ; et pertinens usque ad divisionem animæ ac spiritus.* (Hebr., IV, 12.)

mis se réconcilient, le bien injustement détenu est restitué. Après la mission, la face du pays est véritablement renouvelée : ceux qui étaient pécheurs ont rompu leurs mauvaises habitudes; ils évitent les lieux et les personnes qui furent pour eux des occasions de péché; tous remplissent leurs devoirs avec plus de zèle; l'ordre et l'union règnent dans les familles, et enfin l'on s'approche plus fréquemment des sources de la grâce et de la vie spirituelle, des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Un autre grand bien qui se fait dans les missions et les rend extrêmement désirables, c'est de remédier à beaucoup de confessions qu'une mauvaise honte a rendues sacrilèges. Chose déplorable! on se livre ordinairement avec assurance à ce qui devrait faire rougir de confusion, et l'on est souvent arrêté par la crainte, quand il s'agit de faire le bien ou de réparer le mal. Saint Jean Chrysostome, parlant de ce désordre de sentiments, s'exprimait ainsi : « Dieu a donné la honte au péché et la confiance à la confession; le démon renverse cet ordre, il donne la confiance au péché et la honte à la confession (46). » On est pénétré de douleur quand on pense combien d'âmes se laissent prendre à ce piège de l'ennemi du salut. Le grand malheur des mauvaises confessions arrive surtout dans les paroisses où il n'y a qu'un seul confesseur. Les pénitents, qui sont habitués à le voir, s'arrêtent quelquefois devant la honte qu'ils ont de lui découvrir leurs misères. Quelques-uns continuent à faire des sacrilèges pendant toute leur vie. Il y en a même qui vont jusqu'à recevoir les derniers sacrements dans ce triste état, et qui, à l'article de la mort, sont empêchés par cette maudite honte de révéler leurs péchés. A la mission, ces pénitents savent que les confesseurs sont étrangers, qu'ils ne les connaissent pas, et qu'ils partiront dans peu de jours et ne les verront plus. Encouragés par cette considération, et atterrés d'ailleurs par les prédications, ils vomissent facilement le venin des péchés qui est caché dans leurs cœurs.

Les propositions que nous venons de développer nous paraissent établies sur les raisons les plus claires et les plus décisives. Résumons-les et disons : Les saints exercices des missions sont le moyen le plus précieux et le plus efficace d'affermir les justes, d'éclairer les ignorants, de réparer les mauvaises confessions et de convertir les pécheurs. Malheur donc à nous qui répondrons un jour de vos âmes; malheur à nous, si nous ne cherchons pas à nous mettre à même de vous fournir ce grand moyen de salut! Malheur aux prêtres et surtout aux pasteurs qui négligeraient une œuvre si sainte!

Si cette œuvre fut nécessaire dans tous les temps, la nécessité ne s'en fait-elle pas

sentir davantage aujourd'hui? L'impiété, dans des jours qui ne sont pas éloignés de nous, avait réuni tous ses moyens et fait des efforts inouïs pour anéantir la religion sainte de Jésus-Christ. Elle attaqua les livres saints et l'Eglise, qui est leur interprète; l'histoire fut altérée et travestie, les institutions les plus précieuses et les plus dignes de respect furent méconnues et calomniées, les maximes les plus erronées, soutenues et répandues avec une ardeur et une habileté que le génie du mal n'avait pu atteindre dans aucun des siècles précédents. Vous savez quels furent les effets de ces efforts. Un grand nombre d'hommes se laissèrent séduire par des maximes qui flattaient l'orgueil de l'esprit, et donnaient un libre cours aux mauvaises passions du cœur. En voyant l'état de la société, on aurait cru qu'un déluge plus désastreux que celui dont l'Ecriture sainte a laissé le souvenir, un déluge dans lequel devaient s'abîmer les intelligences et les cœurs, allait envahir les lieux les plus inaccessibles. Dieu lui-même arrêta ce funeste envahissement; il jeta sur nous un regard de bienveillance, et la foi ne s'éteignit pas dans nos contrées et continua à y exercer son empire salutaire. Mais cette invasion de mauvaises doctrines n'a-t-elle laissé chez nous aucune trace! ne remarque-t-on pas un affaiblissement dans la foi et les sentiments religieux? Ah! il faut le reconnaître : il est encore dans quelques lieux qui sont étrangers aux bienfaits de la religion. Ils croient plus honorable de s'éloigner des exercices religieux que de les pratiquer; ainsi ils appellent mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal. Cet étrange renversement des saines idées doit être attribué principalement à l'ignorance; car celui qui a étudié la religion ne peut en méconnaître la beauté, et reconnaît forcément qu'il n'y a de véritable bonheur que dans l'observance de ses préceptes.

Mais ces hommes qui ignorent les vérités premières et indispensables, comment les éclairer? Ils vont rarement dans nos saints temples, et cependant la foi doit nous être transmise par la prédication. Il ne reste ordinairement pour eux d'autre ressource que celle d'une mission. Alors un sentiment de curiosité, et plus souvent encore les troubles intérieurs produits par la grâce, les pressent et les décident à aller entendre la parole de Dieu. En écoutant exposer la doctrine chrétienne, qui est à la fois si simple et si sublime, ils sont frappés d'une lumière inattendue, les ténèbres des préjugés se dissipent, la vérité leur apparaît dans tout son éclat, et opère en eux le changement de l'esprit et celui du cœur. Ils se convertissent à Dieu, et Dieu les reçoit dans les bras de sa miséricorde.

Ce que nous venons de dire des avantages des missions n'est pas purement théorique. Il n'est aucune partie du monde catholique

(46) Pudorem dedit Deus peccato, confessioni parat; et, confessioni pudorem.

fiduciam; invertit rem diabolus, peccato fiduciam

où l'expérience n'en ait été faite. Les faits sur lesquels nous pourrions appuyer nos assertions sont innombrables. Il faudrait citer en entier l'histoire des travaux de saint Vincent de Paul, de saint Jean-François Régis, de saint Alphonse de Liguori et de tant d'autres qui ont consacré leur vie au ministère des missions. Lorsque ces envoyés de Dieu arrivaient, on voyait des peuples entiers accourir auprès d'eux et suivre avec assiduité les exercices; le respect humain était foulé aux pieds, les abus les plus invétérés disparaissaient, les pécheurs les plus obstinés revenaient à Dieu. Mais il n'est pas nécessaire de se porter à des temps ou des pays éloignés, pour retrouver des faits qui confirment nos assertions. Plusieurs paroisses de notre diocèse ont eu le bonheur d'avoir des missions; elles peuvent établir par leur témoignage, combien sont étonnantes les merveilles que la grâce opère dans ces temps de salut. Nous en appelons surtout à vous, N. T. C. F., qui devez le bienfait de votre conversion à ces pieux exercices. Combien serait touchant le récit de ce qui se passa en vous! Vous nous diriez comment la lumière se montra à vos esprits, comment furent vaincues les résistances de la nature, et tout ce qu'il y eut dans vos cœurs de satisfaction et de bonheur à la suite de votre conversion. Que de bénédictions vous donniez alors à ces hommes de Dieu qui vous avaient apporté la paix du cœur! Quelle joie vous donniez à vos familles en venant leur apporter les exemples de la vertu et les douceurs de la charité!

Plaçons-nous, N. T. C. F., sur un point plus élevé, portons nos regards sur les siècles écoulés et sur toutes les parties de la terre, et nous verrons que les missions furent toujours le moyen par lequel le Seigneur a voulu que se sauvât le monde. Sous l'Ancien Testament, Dieu envoya de temps à autre des prophètes pour avertir son peuple, le reprendre et le corriger de ses erreurs. Lorsque les temps fixés furent accomplis, le Fils de Dieu fut envoyé lui-même sur la terre pour y prêcher la loi de grâce, qui était le complément et la perfection de l'ancienne loi. Avant de monter aux cieux, il choisit des apôtres, c'est-à-dire des envoyés ou missionnaires, et les chargea de prêcher l'Évangile à toutes les nations. Ils s'acquittèrent de cette mission avec tant de fidélité, que déjà saint Paul disait que l'arbre de la foi était planté dans l'univers entier, et qu'il y fructifiait et y croissait. Les apôtres à leur tour envoyèrent leurs disciples propager la foi dans les lieux où ils n'avaient pu eux-mêmes pénétrer. Dans les temps qui suivirent, les pontifes romains envoyèrent successivement de saints ouvriers évangéliser les diverses parties du monde. Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, saint Irénée fut envoyé, au IV^e siècle, dans les Gaules;

au V^e siècle, le pape Célestin I^{er} envoya saint Pallade en Écosse, et saint Patrice en Irlande; au siècle suivant, le moine saint Augustin fut envoyé en Angleterre par saint Grégoire le Grand. Les annales des ordres religieux nous apprennent qu'à différentes époques ils envoyèrent tous de zélés et infatigables missionnaires. Dans les siècles derniers, il s'établit dans l'Église des congrégations exclusivement vouées au saint ministère des missions; et de nos jours encore, cet apostolat s'exerce sur toutes les parties du globe. Il n'est aucun pays catholique d'où l'on ne voie sortir de temps à autre des prêtres que le zèle conduit jusqu'aux contrées les plus lointaines. Ils vont, conquérants pacifiques, agrandir le royaume de Jésus-Christ. Ce n'est point le désir de la fortune qui les guide; ils ne sont pas même soutenus par l'espérance de la gloire humaine: car ils savent que leurs noms resteront incouus, et ils n'ont d'autre perspective sur cette terre que les travaux, les privations et les souffrances. Ils vont cependant dans ces lieux où ils ne retrouveront ni parents, ni amis; ils y vont pour que cette grande parole du Sauveur s'accomplisse: *Prêchez l'Évangile à toute créature* (47). Il n'est aucune partie du monde où règne la foi, il n'est aucune contrée où les mœurs ont été réformées, qui ne doive ces avantages aux missions. Là où les lois des princes étaient impuissantes pour la répression des crimes, là où les fléaux de Dieu ne pouvaient toucher les cœurs, les missions ont touché et converti les peuples. C'est aux missions que semble réservé l'accomplissement des vœux de miséricorde de Dieu sur les hommes, leur sanctification et leur préparation à la vie éternelle.

L'importance des missions étant si grande, il n'est pas étonnant qu'il s'élève contre elles des oppositions. Ces oppositions nous semblent une nouvelle preuve de l'excellence de cette œuvre. L'enfer ne peut voir avec indifférence qu'on lui arrache ceux qu'il regarde déjà comme ses victimes. Aussi quand une mission doit se faire en quelque lieu, il est rare que l'annonce qui en est faite par le pasteur, ne soulève pas des murmures et des difficultés. On ne peut citer aucun lieu où il n'y ait des hommes dont la vie est déréglée; ces pécheurs ne peuvent tolérer ce qui traverse leurs mauvais desseins, ce qui contrarie leurs habitudes, et souvent leur soustrait les objets qui favorisent leurs passions.

La principale difficulté qu'ils opposent, est que les missions apportent l'agitation dans un pays qui auparavant était tranquille, qu'elles inquiètent les consciences des uns, et qu'elles troublent le calme des autres. En admettant que ces allégations soient fondées, que faudra-t-il conclure? Ce trouble et cette inquiétude doivent-ils faire renoncer au bien immense que produisent les

(47) *Predicate Evangelium omni creaturæ.* (Marc., XVI, 15.)

missions? Elles troublent et inquiètent les consciences! mais c'est le cri des passions qui redoutent les entraves qu'on va leur opposer. Elles inquiètent les consciences! mais cette inquiétude passagère n'est-elle pas préférable au sommeil léthargique du péché, qui se terminerait à la mort par le réveil le plus effrayant? Lorsque vous verrez un homme endormi sur le bord de l'abîme, devrez-vous, pour ne pas le troubler, l'abandonner au danger qui le menace?

Allons plus loin, et comparons le trouble produit par ces pieux exercices avec la prétendue paix des pécheurs, avec cette fausse paix qui est comme le sceau de leur damnation. Les prédicateurs des missions exposent avec force les vérités les plus capables d'ébranler. Ils rappellent à leurs auditeurs le décret de mort porté contre tous les hommes; ils leur montrent la tombe, leur dernière et silencieuse demeure; ils font entendre la sentence épouvantable qui chassera les pécheurs de la présence de Dieu; ils leur montrent l'enfer s'ouvrant sous leurs pieds, et font retentir à leurs oreilles les cris des malheureuses victimes du péché, que la justice divine a précipitées dans les flammes éternelles. Ces vérités sont effrayantes; mais elles détruisent les illusions, elles portent une terreur salutaire dans les consciences souillées. O mort! ô tombeau! il sort du sein de vos ténèbres une vive lumière qui désabuse de toutes les erreurs. O éternité! ce nom seul donnait de la crainte aux saints qui passaient leur vie dans les rigueurs de la pénitence, comment ne jetterait-il pas le trouble dans l'âme du pécheur? Il est donc vrai que les prédications des missionnaires portent dans le pécheur la crainte et l'agitation; mais qu'en résulte-t-il? il se reporte vers les égarements de sa vie; il voit le danger de son état, et comprend que le péché est le plus grand de tous les maux. La grâce excite en lui une émotion qui est le commencement de sa conversion; il pleure ses péchés, il verse des larmes en pensant au Dieu dont il a méconnu la bonté et dont il ne devrait attendre que la justice. On peut bien dès lors lui faire l'application de ces paroles du divin Sauveur : *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (48). Larmes précieuses qui rendent heureux ceux qui les répandent! heureuses larmes que la grâce fait couler et que Dieu lui-même viendra essuyer! Oui, c'est lui qui changera cette tristesse en joie, cette douleur en consolations ineffables.

Considérez maintenant l'état du pécheur qui persévère dans la voie de l'iniquité, et jugez. Il ne rencontre hors de lui-même que d'amères déceptions, les objets de ses passions sont ordinairement les premiers instruments de ses peines (49). S'il rentre quelquefois dans son intérieur, que trouve-

t-il? Les remords que fait naître le souvenir du passé, les terreurs que cause la vue de l'avenir. Que si par une dissipation habituelle, il parvient à étouffer les cris de sa conscience, le remède ne fera qu'envenimer la plaie et la rendre plus douloureuse à la première épreuve. Lorsque la maladie viendra l'assaillir, quel vide immense autour de lui! quelle tristesse! et souvent quel affreux désespoir! Oh! il n'est donné qu'à Dieu de mettre l'homme en paix; lui seul peut accorder l'homme avec lui-même; il soumet ses passions, il borne ses désirs, il le console par son amour dans les afflictions et les peines; lui seul, pour nous servir des expressions de saint Augustin, fait cueillir dans les épines mêmes les roses immortelles dont il veut nous couronner.

Ils ne viennent donc point agiter les populations, les ministres de Dieu qui arrivent au milieu d'elles pour leur donner les exercices des missions. Ils viennent au contraire, selon les paroles de l'Écriture, leur apporter la paix, leur annoncer les biens spirituels (50). Après avoir répandu sur elles les grâces dont ils sont les dispensateurs, ils les bénissent, et leur bénédiction est ratifiée dans le ciel. S'il en est quelques-uns qui n'aient pas suivi l'exemple des autres et qui aient été sourds à leur voix, ils ne prononceront pas contre eux des paroles de malédiction; se souvenant de Jésus qui pleura sur une ville coupable, ils pleureront sur le sort de ces infotunnés, et prieront Dieu de suspendre l'exécution des arrêts de sa justice, et d'attendre encore dans sa bonté leur changement et leur retour.

Les adversaires des missions les attaquent encore d'une autre manière. Ils prétendent que le feu produit par ces exercices est éphémère; il apparaît grand, disent-ils, mais il dure peu; après la mission, les mauvais retournent à leurs anciennes habitudes.

Il est vrai que ceux qui se convertissent ne persévèrent pas tous jusqu'à la mort; c'est un malheur que nous ne saurions assez déplorer. Mais un père cessera-t-il d'avertir son fils, parce qu'il craint que ses avis ne soient pas utiles? Un médecin abandonnera-t-il son malade, parce que la guérison peut être suivie d'une rechute? Au reste, hâtons-nous de le dire, il n'est pas vrai que ceux qui se sont convertis dans les missions retombent tous dans leur premier état. L'expérience démontre que plusieurs persévèrent dans la grâce de Dieu, et que les autres se tiennent, du moins pendant quelques mois, éloignés des péchés mortels. Saint Alphonse de Liguori disait : « Je tiens pour certain que si quelqu'un de ceux qui ont suivi les exercices d'une mission vient à mourir dans l'année où elle a eu lieu, il se damnait difficilement. » Quant à ceux qui auront le malheur

(48) *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* (Math., V, 5.)

(49) *Per quæ peccat quis, per hæc et torque-*

tur. (Sap., XI, 17.)

(50) *Evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* (Rom., X, 15.)

de retomber, il restera du moins en eux quelques souvenirs de ce qu'ils ont entendu, une plus grande connaissance de Dieu, un plus fort sentiment de la nécessité du salut; et ces sentiments, et ces souvenirs pourront leur être utiles, lorsqu'ils seront au lit de mort.

Ces diverses considérations nous semblent plus que suffisantes pour démontrer que les missions sont de la plus haute importance, et qu'elles doivent exciter l'intérêt de tous ceux qui désirent le bien réel de la société et le salut des âmes. C'est ainsi, nos chers diocésains, que l'avaient compris vos aïeux. Il existait autrefois dans la plupart des paroisses des fondations dont le but était de faire donner des missions. Un chrétien pieux ne pensait pas pouvoir faire une œuvre plus utile à son pays, qu'en lui léguant les moyens de se procurer ces salutaires exercices. Quelques-unes de ces fondations ont échappé aux ravages de la révolution; elles subsistent comme des monuments de la piété éclairée de vos ancêtres.

Espérant que vous partagerez notre conviction et nos désirs, nous recourons aujourd'hui à votre charité. Vous ne refuserez pas de concourir à la fondation d'un établissement sans lequel il ne serait pas possible de vous procurer le bienfait des missions. En contribuant à cette belle œuvre, vous agirez pour votre propre bien spirituel, pour celui de vos familles, de vos paroisses et de tous les fidèles du diocèse. Quel puissant motif pour des cœurs animés par la foi!

Les livres saints nous apprennent que l'auimône prie pour nous. C'est un encens qui monte en odeur de suavité jusqu'au trône du Tout-Puissant; c'est un intercesseur qui plaide notre cause auprès de Dieu. Plus l'auimône est grande dans son objet et ses résultats, plus son intercession est puissante. Or, N. T. C. F., les effets de l'œuvre des missions sont d'un prix inestimable. Eh bien! cette grande œuvre priera pour vous. Tant qu'elle durera, elle parlera continuellement à Dieu en votre faveur. Vous aurez part à tous les sentiments pieux qui se formeront, à toutes les actions saintes qui se feront pendant le cours des saints exercices qui auront lieu à l'avenir. Dieu vous accordera votre part de récompense dans tout le bien qu'elles produiront. Et combien de justes vous devront leur persévérance dans la vertu! Combien de pécheurs vous seront redevables de leur conversion!

Que pourrions-nous dire de plus propre à intéresser votre zèle et votre générosité? Mais c'est à Dieu qu'il appartient d'en pénétrer vos âmes; il a en toute souveraineté l'empire des cœurs. Nous le prions donc de seconder le projet qu'il nous a inspiré pour votre bien. Nous le conjurons de toucher vos cœurs et de les incliner vers cette œuvre, objet de tant de désirs et de si belles

espérances. Le sacrifice que vous ferez, la privation que votre piété vous imposera ne vous appauvriront point. Il est constant que celui qui fait des actes de charité ne cause point la ruine de sa maison. Il met ordinairement plus d'ordre dans la conduite de ses affaires, et Dieu lui accorde ses bénédictions. Il est dit dans le livre de la Sagesse, que les serviteurs de la femme-forte ont deux vêtements (51). Il en est de même, disent quelques pieux auteurs, des serviteurs de Dieu; ils ont aussi un double vêtement: la fortune spirituelle, et même les seconds temporels, qui doivent alléger les peines du voyage de la vie.

A ces graves motifs, nous en ajouterons un qui, sans doute, parlera puissamment à vos cœurs. Notre intention est de réserver une partie de la maison qu'il s'agit d'achever, pour les prêtres âgés ou infirmes, qui, après avoir épuisé leurs forces dans les fonctions saintes, n'auront plus aucun asile sur cette terre. Ils viendront dans ce lieu de retraite et de prière préparer les comptes qu'ils auront à rendre de leur administration au Juge suprême. Après avoir combattu jusqu'au déclin de leur carrière pour le salut des fidèles, ils auront quelques jours de repos pour se disposer au passage de la vie à l'éternité. Nous ne pouvons nous empêcher d'être ému de vénération et de reconnaissance, lorsque l'un de ces ministres de Dieu se présente à nos regards. Son corps s'est affaibli sous le poids des sollicitudes bien plus que sous le poids des années. Sa noble pauvreté est une touchante attestation de sa charité et de son dévouement. Tous les travaux qu'il a supportés, tous les désirs qu'a formés son cœur, avaient pour objet le bien du troupeau qui lui était confié. O vous! N. T. C. F., au milieu de qui il passa un grand nombre d'années, vous dont il fut le père et le directeur dans l'ordre du salut, vous ne sauriez perdre le souvenir de son zèle et de sa bonté. Il vous soutint dans vos adversités, il vous consola dans vos afflictions. Ne vous sera-t-il pas doux de soulager les derniers jours de cette vie de sacrifices et de bienfaits?

VII. MANDEMENT.

Pour le carême de 1845

SUR LA SANCTIFICATION DES FÊTES.

L'un des principaux devoirs de la charge pastorale est de nourrir les fidèles du pain de la parole divine, de les instruire dans les vérités religieuses, et de leur indiquer la voie qu'ils doivent suivre pour faire saintement le voyage de la vie, et arriver heureusement à leurs destinées éternelles. Les pasteurs de vos paroisses remplissent avec exactitude et avec zèle ce ministère sublime. Pour nous, quoique notre responsabilité soit plus grande, il ne nous est donné que rarement de le remplir d'une manière directe, de satisfaire par nous-même à ce grand précepte qui a été fait aux évêques

(51) *Domestici ejus vestiti sunt duplicibus.* (Prov., XXXI, 21.)

dans la personne des apôtres : *Allez, enseignez* (52). Mais du moins, lorsque l'occasion vient s'en offrir, nous la saisissons avec une joie religieuse. C'est une consolation pour notre cœur de pouvoir dire, en nous servant des expressions de notre divin modèle : En ce jour, en ce moment, *mes brebis entendent ma voix* (53). Oh ! que de vœux nous formons alors, que de désirs nous exprimons devant Dieu, pour que cette voix pénètre dans vos âmes et qu'elle soit persuasive et efficace ! C'est surtout à l'ouverture du carême que nous aimons à vous rappeler quelques-unes des vérités de la foi. Dans ce temps de bénédictions, vous vous êtes éloignés des plaisirs même permis, vous êtes dans le recueillement et la prière. Alors la parole de Dieu tombe plus puissante sur les âmes. Dans ce silence des passions et des créatures, vous vous sentez dégagés d'une grande partie des liens qui vous attachent à la terre. Les ailes qui portent l'âme vers le ciel se déploient facilement, et dans ce calme, dans cette élévation, vous entendez la voix de Dieu, vous saisissez les vérités que l'homme terrestre ne comprend pas.

Déjà, N. T. C. F., en pareilles circonstances, nous avons placé successivement sous vos yeux trois préceptes de l'Eglise, en vous montrant, autant qu'il est en nous, tout ce qu'ils renferment d'instructif et d'avantageux. Les lois du jeûne et de l'abstinence, et celle de la sanctification du dimanche, vous ont été exposées dans le sens et l'esprit de leur institution, et vous avez vu combien étroitement elles se lient aux principes de la vie spirituelle et aux fondements de la morale chrétienne. Nous venons aujourd'hui appeler vos regards et vos réflexions sur un autre commandement de l'Eglise : celui de la sanctification des fêtes.

Une fête, prise dans son acception générale, est une réjouissance de plusieurs personnes réunies. Une fête est religieuse, lorsqu'elle a Dieu pour objet, ou qu'elle se rapporte à Dieu et à notre bien spirituel.

Le premier but des fêtes religieuses fut toujours de célébrer les bienfaits de Dieu, et de lui en donner des témoignages publics de reconnaissance. Avant la loi de Moïse, les hommes se réunissaient principalement pour célébrer les bienfaits qu'ils recevaient de Dieu, dans l'ordre de la nature. La terre était pour eux un grand livre où tout leur révélait la bonté divine. Ils remerciaient celui qui fait germer les plantes et féconde les champs, qui tient en sa main la rosée et le soleil, les pluies et la chaleur. Ils disaient, sinon dans ces mêmes termes, du moins avec les mêmes pensées, ce que chantait quelques siècles plus tard le pro-

phète David : *Le jour est à vous, Seigneur, la nuit vous appartient ; c'est vous qui avez fait l'aurore et le midi, le printemps et l'été* (54). Ils unissaient leurs voix et bénissaient ensemble le souverain maître des saisons et des récoltes, le dispensateur bienfaisant des richesses de la terre. Nous savons aussi, par les livres saints, que les patriarches firent des fêtes, lorsqu'ils reçurent de Dieu des bienfaits particuliers. Noé, sauvé du déluge ; Abraham, comblé des promesses et des bénédictions de Dieu ; Isaac, Jacob, élevèrent des autels et bénirent le Seigneur.

Sous la loi ancienne, des fêtes furent établies en mémoire des principaux miracles de la miséricorde de Dieu envers le peuple qu'il avait choisi. Outre le sabbat et les néoménies, les enfants d'Israël célébraient la sortie de l'Egypte, la publication de la loi sur le Sinaï, la demeure dans le désert, et quelques autres événements dans lesquels Dieu avait donné des marques éclatantes de sa protection spéciale. En ces jours, ils chantaient les cantiques de Moïse, de Daniel, de Judith, et les psaumes de David. Ces chants sacrés exprimaient les sentiments de la plus vive reconnaissance. Un grand nombre de siècles se sont écoulés depuis les événements célébrés dans cette poésie divine, et pourtant elle nous émeut encore. Quel enthousiasme ne devait-elle pas exciter chez les Israélites témoins ou objets de ces faveurs divines !

On ne saurait rien imaginer de plus touchant ni de plus beau que ces réunions où tout un peuple faisait retentir le temple de ces psaumes, dont chaque refrain est celui-ci : *Le Seigneur est bon, sa miséricorde est éternelle. Louez le Seigneur ; car il est bon ; sa miséricorde est éternelle. Qu'Israël le dise encore : il est bon, sa miséricorde est éternelle* (55).

Lorsque l'ère nouvelle commença, des solennités nouvelles succédèrent aux fêtes des Hébreux, les ombres et les figures avaient disparu devant la réalité, les promesses étaient accomplies, le peuple chrétien, devenu le peuple de Dieu, fut appelé à célébrer les merveilles par lesquelles le Seigneur avait manifesté, dans tout son éclat, son immense miséricorde. La reconnaissance et l'amour durent se manifester plus que jamais. Ce Dieu dont les chrétiens chantent les louanges, est le Dieu que David louait avec sa harpe ; le Dieu dont la gloire remplissait le temple de Salomon, est celui qui réside dans nos églises. Mais, sous l'ancienne loi, il se montrait souvent avec sa majesté ; sur le Sinaï, il était le Dieu puissant, le Dieu terrible. Sous la loi nouvelle, sa bonté frappe plus que sa puissance. Le Fils de Dieu se revêt de notre nature pour

(52) *Euntes ergo docete.* (Matth., XXVIII, 19.)

(53) *Ores meæ vocem meam audiunt.* (Joan., X, 27.)

(54) *Tuus est dies, et tua est vox : tu fabricatus es auroram et solem... Astatem et ver tu plasmasti e.* (Psal. LXXIII, 16 et 17.)

(55) *Quoniam in æternum misericordia ejus.* (Psal. CXXXV.) *Conspiciamini Domino quoniam bonus, quoniam in saculum misericordia ejus. Dicat nunc Israël, quoniam bonus, quoniam in saculum misericordia ejus.* (Psal., CXVII, 1, 2.)

nous racheter et nous élever jusqu'à lui; il cache sa gloire sous les traits aimables de l'enfance, puis il vit et converse avec les hommes; il leur dit ces paroles admirables : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (56). Il donne sa vie pour eux, il triomphe de la mort par sa résurrection, il monte aux cieux, où il nous prépare une place, et il nous envoie son Esprit sanctificateur avec tous ses biens et tous ses dons. Et non content de toutes ces merveilles, ce Dieu, qui est charité, veut laisser au milieu de nous un miracle toujours subsistant de son amour; il demeure dans nos églises, et il devient lui-même notre nourriture. Oh! quelle sainte allégresse! quels élans d'amour doivent exciter les fêtes chrétiennes!

Par cette simple notion des fêtes, nous voyons que, dans tous les temps, leur première cause fut un sentiment de reconnaissance. Il y a loin de l'autel rustique d'Abel aux basiliques chrétiennes, des offrandes des patriarches au sacrifice auguste de l'Eucharistie; mais toujours une même pensée a dicté les fêtes religieuses, celle de louer et de bénir le dispensateur magnifique de tous les biens que nous possédons. Mais si le premier motif des fêtes fut toujours le même, leur objet direct a varié aux trois époques successives de la révélation. A mesure que Dieu répandait des bienfaits nouveaux, de nouvelles fêtes étaient instituées pour les célébrer. Nous apprenons ainsi le développement des desseins de la miséricorde de Dieu sur les hommes. Leur histoire est l'histoire même de la religion. Elles sont comme des monuments placés sur la route des siècles, pour indiquer les manifestations successives de Dieu et des vérités de la foi.

Dans le premier âge du monde, les fêtes rappelaient aux hommes l'idée d'un seul Dieu créateur et gouverneur de toutes choses, père et bienfaiteur de ses créatures. Sous la loi de Moïse, elles réveillaient la mémoire d'un seul Dieu législateur, Seigneur suprême et protecteur spécial de son peuple. Après la venue de Jésus-Christ, l'idolâtrie s'était éteinte, la croyance d'un seul Dieu ne pouvait plus se perdre; il n'était pas nécessaire non plus de rappeler les promesses faites aux patriarches et conservées par le peuple de Dieu; ces promesses étaient accomplies, le soleil de vérité, selon l'expression du prophète, s'était élevé à toute sa hauteur, et répandait sur l'univers sa lumière et sa chaleur (57). Les fêtes du christianisme devaient nous rappeler les faveurs de Dieu dans l'ordre surnaturel, et nous montrer un Dieu sauveur et sanctificateur, dont tous les desseins tendent à notre salut.

Le second motif de l'institution des fêtes fut de conserver et de perpétuer la mémoire des miracles que la bonté de Dieu a

opérés en faveur des hommes, et qui sont comme les fondements de la religion. Considérées sous ce rapport, elles sont des preuves permanentes de la vérité des faits sur lesquels repose notre religion sainte; n'eussent-elles que ce seul avantage, elles seraient de la plus haute sagesse et d'une incontestable utilité. Pour ébranler la certitude que donne cet argument si simple et si péremptoire, les incrédules ont dit qu'une fête n'est pas une preuve certaine de la réalité d'un événement, puisque nous trouvons chez les Grecs et chez les Romains des fêtes par lesquelles on célébrait des faits fabuleux. Mais les fêtes des païens ne remontaient pas, comme les nôtres, à la date même des événements; elles n'avaient pas été établies ni observées par des témoins oculaires des faits dont elles rappelaient la mémoire. Non, il n'y a aucun rapport entre les fêtes licencieuses du paganisme et nos saintes solennités. Les païens ne citaient pas l'époque des faits qu'ils voulaient célébrer; les disciples de Jésus-Christ avaient vu ce qu'ils célébraient, et ils instituèrent des solennités dans le temps même où les faits s'étaient passés, où la vérité pouvait être connue. Les fêtes parlent si haut en faveur de la religion que nous ne sommes point surpris, N. T. C. F., des efforts de l'impie pour les détruire. Lisez ce psaume prophétique où les complots des impies sont dévoilés. Ils se sont réunis, dit le Prophète, et ils ont dit : Faisons taire ce témoignage frappant, *effaçons de la terre toutes les fêtes de Dieu* (58). Pourquoi ces efforts? afin que le nom de Dieu disparaisse, et qu'il ne les trouble plus dans leurs iniquités. Mais *Dieu s'est levé et il a jugé sa cause*. Les attaques des passions ont été vaines. Nos fêtes subsistent avec tous les souvenirs qu'elles rappellent. Nous les avons reçues de nos aïeux, nous les transmettrons aux générations qui doivent nous succéder dans la foi, et jusqu'à la fin des siècles elles attesteront les miséricordes divines et la divinité de la religion.

Le troisième motif de l'institution des fêtes est de porter les hommes à la vertu, en mettant sous leurs yeux des événements pleins d'instructions salutaires, et en leur proposant des modèles à imiter. Réfléchissez, N. T. C. F., sur les fêtes qui ont pour objet direct le divin Sauveur des hommes, et vous serez frappés des graves enseignements qu'elles renferment. L'une vous instruira de l'énormité du péché et de ses désastreuses conséquences; dans l'autre, vous apprendrez comment l'homme déchu doit se relever, quelles sont les sources de sa régénération. Celle-ci indique la voie que le chrétien doit parcourir; celle-là lui montre ses glorieuses destinées et l'excite à travailler pour y parvenir. Il n'est aucun besoin de notre âme que cette succession

(56) *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde.* (Math., XI, 29.)

(57) *Et occursum ejus usque ad summum ejus: nec est qui se abscondat a calore ejus.* (Psal. XVIII, 7.)

(58) *Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul: Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra.* (Psal. LXXIII, 8.)

des fêtes ne satisfasse ; il n'est aucune vertu qu'elle ne nous engage à pratiquer. Citons pour exemple la fête de Noël que nous célébrions il y a quelques jours. Elle renferme des leçons que celui-là seul pouvait donner, qui voit les profondeurs de l'homme et en connaît la nature et les besoins. L'homme dégradé par le péché est enclin à la triple concupiscence dont parle l'apôtre saint Jean. Ces trois maladies héréditaires tendent continuellement à se développer en lui. Quels remèdes pourront les guérir ? quels moyens prendra-t-il pour enchaîner le mal ? La vue du divin enfant pauvre, souffrant, humilié, les lui indiquera. Opposez, lui dira la sagesse éternelle, l'esprit de détachement à l'amour déréglé des richesses, les souffrances et les privations à la concupiscence de la chair, l'humilité à l'orgueil.

Cette doctrine sublime est tellement pénible à la nature, que les paroles n'eussent pas suffi pour l'inculquer. Il fallait un enseignement plus persuasif, celui de l'exemple et de l'exemple le plus haut et le plus frappant : le Verbe de Dieu, le Dieu puissant se dépouillant de sa gloire, s'humiliant, s'aneantissant pour nous guérir et nous relever.

L'Eglise catholique célèbre encore des fêtes dans le but spécial d'honorer la sainte Vierge et les saints, et de proposer leurs vertus à l'imitation des fidèles. Ce n'était point assez qu'une seule fête en l'honneur de la Mère de Dieu ; il fallait, dans le cours de l'année, célébrer plusieurs fois celle qui prit une grande part à la rédemption des hommes, et qui fut si pleine de grâces et si élevée en gloire. Marie est le modèle le plus touchant de toutes les vertus, et le sentiment qui domine dans le culte qu'on lui rend, est celui de la confiance, la confiance, ce sentiment si nécessaire au cœur de l'homme, qui le relève et l'attire, qui le soutient et le remplit de force et de courage ! Qui pourra dignement célébrer les vertus de la reine des vierges ? Qui dira son humilité, sa pureté, son abnégation, sa résignation et sa force dans les douleurs ? Après une vie qui excitait l'admiration des anges, elle est dans les cieus placée sur un trône à côté de son divin Fils ; là, couronnée de gloire, radieuse de splendeur et de beauté, elle est au-dessus des esprits célestes et de toutes les créatures. Quel usage fera-t-elle de son étonnante puissance ? Elle s'en sert pour nous protéger, elle intercède pour nous. Ah ! c'est qu'elle est notre Mère, et le cœur d'une mère veille avec sollicitude sur les dangers de ses enfants. Lorsque le Fils de Dieu, du haut de la croix, parla au disciple bien-aimé, les paroles qu'il proféra s'adressaient à tous les hommes ; il leur disait à tous en montrant Marie : Voilà votre Mère. Dès lors, Marie nous adopta et ne cessa d'étendre sur nous sa protection maternelle. Notre salut et notre bonheur sont l'objet constant de ses pensées ; elle a des consolations pour toutes les peines, des soulagements pour tous les maux. Aussi,

l'Eglise dans ses prières lui donne-t-elle les noms les plus glorieux et les plus doux que les langues humaines puissent exprimer ; elle est le salut des infirmes, elle est la consolation des affligés, elle est même, ô bonté ineffable ! elle est le refuge des pécheurs. Combien d'âmes sur le penchant de l'abîme se sont sauvées en regardant Marie ! Combien de pécheurs seraient restés, dans le vice, sans leur confiance en Marie ! La vue du hideux état où les avait réduits le péché, la crainte de la justice divine les auraient peut-être effrayés et arrêtés ; ils ont tourné leurs regards vers la Mère de miséricorde, leurs cœurs gagnés par la confiance se sont changés, et Marie les a présentés à son divin Fils repentants et convertis. Le culte de la sainte Vierge répand sur le catholicisme un charme indéfinissable qui épanouit le cœur et le remplit de douces espérances. Aussi, voyez comme il s'est étendu, sous combien de formes variées il se présente. Que de dévotions utiles et consolantes ! que de sanctuaires en son honneur ! que de monuments et de chefs-d'œuvre de l'art à partout fait naître le culte de la plus douce et de la plus puissante des créatures !

Les fêtes des saints contribuent aussi à rendre l'homme vertueux. Les fêtes des martyrs sont les plus anciennes. Pour les premiers chrétiens, la mort d'un martyr était une victoire, et pour la religion un triomphe. Le sang de ce témoin cimentait l'édifice de l'Eglise ; on solennisait le jour de sa mort en célébrant sur sa tombe les saints mystères, et là, les fidèles réunis réchauffaient leur foi et ranimaient leurs forces par l'exemple de ce courage héroïque. Dans le cours des siècles, on institua aussi des fêtes en l'honneur des saints qui, sans avoir souffert le martyre, avaient édifié l'Eglise par leurs vertus. Leurs exemples démontrent que la morale de l'Evangile n'est impraticable pour personne, puisque avec le secours de la grâce, des saints, placés dans les diverses conditions de la vie, l'ont observée exactement. Ces exemples répondent à toutes les difficultés de la nature ; ils soutiennent les fervents, ils encouragent les faibles, et sont une semence féconde de sainteté dans l'Eglise de Jésus-Christ. Comme il serait impossible de fêter séparément tous les saints qui sont dans le ciel, l'Eglise catholique les fête tous ensemble au jour de la Toussaint. En cette solennité, l'Eglise qui est sur la terre, s'unit à l'Eglise qui est dans le ciel, les chrétiens déjà couronnés et ceux qui aspirent à la gloire, offrent en même temps leurs louanges et leurs actions de grâces au Dieu sanctificateur, au Rémunérateur des mérites et des vertus. Ceux qui habitent encore la vallée de larmes, prennent courage en voyant combien sera beau le terme de leurs peines et de leurs combats. Les chants sacrés leurs rappellent que les cieus sont peuplés d'hommes de toutes les tribus, de toutes les langues et de toutes les nations ;

que les saints furent tyrannisés par les mêmes penchans, soumis aux mêmes tentations, exposés aux mêmes dangers, et qu'ainsi il ne tient qu'à nous de faire comme eux, afin de jouir de la même gloire et du même honneur. Quelles sublimes leçons ! quels puissants encouragemens !

Le quatrième motif de l'institution des fêtes, est d'obtenir les biens et les secours spirituels qui nous sont nécessaires. Dieu, il est vrai, nous accorde tous les jours les grâces dont nous avons besoin ; mais la bénédiction spéciale par laquelle il a distingué les jours de fêtes entre les autres jours, les faits merveilleux dont il les a honorés, les rendent plus saints et plus glorieux à son nom que les autres. C'est dans ces jours qu'il répand sur les âmes bien disposées les trésors de sa miséricorde. Et en rendant aux saints des honneurs particuliers, en les invoquant avec plus de ferveur, nous obtenons que leur intercession soit plus efficace. Ces temps employés aux exercices de la vie intérieure, à la réforme de nos mœurs, à rendre gloire à Dieu et à honorer ses élus, sont des temps de prospérité spirituelle.

Résumons nos idées et disons : Rappeler aux hommes les bienfaits de Dieu, donner à celui de qui tout vient et tout dépend des témoignages publics de reconnaissance, célébrer les grands événements par lesquels s'est opérée la rédemption du monde, honorer les saints, rendre les hommes meilleurs en les excitant puissamment à la vertu attirer sur eux toutes les bénédictions célestes, tels sont les motifs et les fins de l'institution des fêtes.

Cet exposé démontre plus que suffisamment la sainteté et les avantages des fêtes, et rien ne manque sans doute à votre conviction. Ajoutons néanmoins quelques considérations qui satisferont votre foi et votre piété.

Il n'exista jamais aucune société où il n'y eut des fêtes. C'est un besoin pour les hommes de se réunir, de se voir, comme de s'aider réciproquement. Ce lien social est surtout indispensable dans les campagnes, où les familles sont dispersées, et n'auraient que rarement entre elles des communications.

L'homme, pris isolément, ne vit pas seulement de pain ; il se nourrit encore de satisfactions intérieures. Sans doute il doit se soumettre au décret qui le condamne à manger son pain à la sueur de son front, mais il entre aussi dans les vues de Dieu qu'il se délasse et bénisse sa bonté. Si, sur le long et dur chemin de la terre, il n'avait pas quelques lieux de repos ; si, à son travail, il n'avait pas quelque répit ; s'il ne vivait jamais de la vie spirituelle, il succomberait de fatigue et de douleur. Ils sont donc inhumains et cruels ceux qui veulent ôter aux hommes leurs fêtes, parce que, disent-ils, ce sont des distractions qui les détour-

nent du travail. Ils se trompent même dans leurs spéculations, si, abaissant ainsi l'homme à l'état de la brute, ils croient servir leurs vues d'intérêt et de cupidité. L'homme ne sera pas longtemps actif et laborieux, s'il est sans cesse courbé sous le poids de la peine. Pour qu'il travaille beaucoup, il faut qu'il ait quelque repos. La nature physique de l'homme l'exige aussi bien que son intelligence et son cœur.

Les fêtes sont donc nécessaires comme lien social, elles le sont pour chaque homme pris en particulier. Comment satisfera-t-on à cette nécessité ? sera-ce par des fêtes civiles ou profanes ? Mais elles ne sont ordinairement que pour les habitants des grandes cités. La dépense et les préparatifs qu'elles exigent les rendent impossibles dans les campagnes. Or, ceux qui dorment sous le chaume ont besoin de fêtes comme ceux qui habitent les palais.

Dans les fêtes civiles, il y a toujours distinction entre les grands et les petits, entre les riches et les pauvres. Plusieurs en sont nécessairement exclus. Celui qui est souffrant ne peut prendre part à ce qui exige de la santé ; celui qui est dans la tristesse ne peut se réjouir. Aucun homme, quelle que soit sa puissance, ne peut donner la force ni commander la joie.

Les fêtes civiles ne rendent pas l'homme meilleur. Ces réjouissances bruyantes fatiguent le corps sans élever l'esprit ; elles ne laissent rien dans l'âme, sinon peut-être le trouble et l'agitation.

Enfin, aucune de ces fêtes ne peut se répéter pendant un grand nombre d'années. L'intérêt qu'inspire leur objet ne peut être permanent ; à peine dure-t-il autant que la génération qui s'en est émue : il diminue peu à peu et bientôt il disparaît.

Il n'y a que les fêtes religieuses qui soient un véritable lien de société et qui donnent aux hommes les soulagemens dont ils ont besoin. Elles sont faites pour l'habitant des campagnes comme pour celui des villes ; elles ont même plus de charmes dans les campagnes, parce que les mœurs y sont plus simples et ordinairement plus pures. Qu'ils sont beaux les jours que le Seigneur a consacrés ! Dès le matin, un sentiment de joie pénètre dans tous ceux qui n'ont sur le cœur aucun remords. Cette joie générale descend du ciel comme un bienfait, et remonte ensuite de la terre jusqu'aux cieux comme un cantique de bénédiction et de louange. Alors, celui qui est heureux sent mieux son bonheur, celui qui est dans l'adversité trouve que ses peines sont moins amères. Le vieillard sent ses forces se ramener, il dit : Aujourd'hui je m'approcherai de Dieu, je m'unirai au Dieu qui a réjoui ma jeunesse (59). Celui qui est dans la tristesse répète ces paroles : O mon âme, pourquoi me troublez-vous ? Espérez en Dieu (60). Les cérémonies de notre culte si pleines de

(59) *Ad Deum qui lactificat juventutem meam. (Psal. XLII, 4.)*

(60) *Quare conturbas me? Spera in Deo. (Psal. XLII, 5.)*

beaux souvenirs et de grandes espérances, les chants et les prières de l'Eglise, tout, en ces beaux jours, parle à l'esprit, tout dilate le cœur et lui donne de véritables satisfactions. Les pécheurs seuls ne peuvent prendre part à ces saintes joies; ils ne peuvent les comprendre, tant qu'ils demeurent dans leur malheureux état. Pour eux, hélas! *il n'y a point de paix* (61). Se dissiper et s'écartourdir, se fuir eux-mêmes, voilà ce qu'ils cherchent et ce qu'ils ne peuvent pas complètement trouver. Il faut moins de bruit au dehors à celui qui porte la paix dans le cœur. La paix d'une bonne conscience est la source des vrais plaisirs; c'est un beau fleuve qui embellit les lieux où il coule.

A l'exception des pécheurs, tous les chrétiens participent également aux biens spirituels des fêtes religieuses. Au pied des autels il n'y a point de distinctions, tous sont enfants d'un même père qui est Dieu, tous par conséquent sont unis par les liens d'une sainte fraternité. Ces pieuses réunions sont bien différentes de celles qui ont pour but les plaisirs du monde. Ceux qui souffrent et ceux qui pleurent y sont conviés comme ceux qui sont dans la prospérité, ceux qui sont dans l'indigence comme ceux qui possèdent les richesses. Dieu seul peut dire avec autorité : *Réjouissez-vous*. C'est que tout relève de lui; il a l'empire des âmes, et il a pour les récompenser ou les punir le temps et l'éternité. Il dit à ceux qui sont dans la souffrance et le malheur : *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (62). Il relève et soutient ceux qui sont dans la pauvreté, en leur montrant le royaume des cieux comme la part de ceux qui auront été détachés des biens de la terre. A vous qui avez perdu des parents et des amis, il fait entendre ces paroles par la voix de saint Paul : Nous ne sommes pas comme ceux qui n'ont pas l'espérance. Il atténue même les horreurs du tombeau par la pensée de la résurrection : Ces ossements, nous dit-il, que vous voyez décharnés, humiliés, tressailleront un jour et se revêtiront de gloire et de beauté (63). C'est ainsi que les fêtes et les pensées religieuses satisfont et soulagent l'âme. Ces fêtes-là seules ont ce privilège, elles seules donnent les consolations, les espérances et les véritables joies.

Les fêtes chrétiennes tendent essentiellement à rendre l'homme meilleur. Elles sont, comme nous l'avons déjà dit, une prédication éloquente et continuelle des vérités les plus nécessaires à l'homme; elles sont une leçon de morale intelligible aux ignorants comme aux savants, qui leur apprend les divers devoirs qu'ils ont à remplir.

Le dernier trait distinctif des fêtes chrétiennes est leur perpétuité. Ces fêtes subsisteront avant que le monde. La raison en est qu'elles ont pour objet des événements ou des vérités qui intéressent tous les mem-

bres de la famille chrétienne. Il n'est aucun homme qui n'ait droit de se dire: C'est pour moi que le Fils de Dieu est descendu sur la terre, c'est pour moi que s'est opéré le mystère de la Rédemption, c'est pour moi que les saints intercedent dans le ciel. Chacun de nous est donc intéressé personnellement dans la célébration des fêtes; il en sera de même de ceux qui doivent nous succéder sur la terre. Aussi, nous n'en doutons pas, elles dureront jusqu'à la fin des siècles, elles dureront jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par la fête éternelle dont elles sont l'image et la préparation.

Elles sont donc dignes de toute notre vénération, elles doivent être chères à nos cœurs, ces fêtes que l'Eglise nous ordonne de sanctifier. Mais ne nous bornons pas à les admirer et à les aimer. Entrons dans l'esprit de l'Eglise, suivons les intentions qu'elle s'est proposées en les établissant. Méditons sur les vertus que ces différentes solennités nous enseignent, pénétrons-nous des sentiments qu'elles doivent exciter. Sanctifions-les comme le jour du dimanche, en nous abstenant des œuvres serviles, en assistant au saint sacrifice de la messe et aux offices divins. Sanctifions-les en nous approchant des sacrements, et par la pratique des bonnes œuvres et des exercices de piété. Par là nous nous rendrons dignes de tous les avantages que la bonté de Dieu a daigné y attacher.

Nous demandons à Dieu qu'il bénisse nos paroles et qu'il les fasse pénétrer dans vos cœurs. Méditez-les, N. T. C. F., pendant le saint temps du carême, gardez-les ensuite fidèlement, et qu'elles produisent des fruits permanents de grâces et de salut. Purifiez-vous par le jeûne et l'abstinence, et préparez-vous ainsi à participer dignement au banquet de la Pâque.

Donné à St-Jean-de-Maurienne, le 23 janvier 1845.

VIII. MANDEMENT

Pour le carême de 1846.

SUR LA CONFESION.

Encore quelques jours, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, et nous entrerons dans la carrière de pénitence que l'Eglise ouvre à tous les chrétiens. Dans ce temps de propitiation que le vrai fidèle voit arriver avec satisfaction, l'âme se dégage en partie des entraves de ce monde, elle prend son essor vers le ciel, elle s'élève jusqu'à Dieu et tourne ses regards vers les intérêts de l'éternité; devenue plus libre, elle se livre plus facilement à la méditation des choses célestes; la parole de Dieu tombe sur elle comme sur une terre bien préparée, elle y germe plus vite et pousse des racines plus profondes. Aussi venons-nous, chaque année à l'entrée du carême, N. T. C. F., proposer à vos réflexions les vérités qui nous paraissent les plus appro-

(61) *Non est pax impiis.* (Isa., XLVIII, 22.)

(62) *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabun-*

tur. (Matth., V, 5.)

(63) *Exsultabunt ossa humiliata.* (Psal. L, 10.)

priées à vos besoins. Les pasteurs de vos âmes vous portent la parole que nous vous adressons au nom de Celui qui nous a envoyé, ils l'expliquent, ils la mettent à la portée des plus simples, et distribuent avec discernement ce pain de vie, cet aliment des intelligences.

Nous continuerons à remplir la tâche que nous nous sommes imposée de développer successivement et d'interpréter les principaux commandements de l'Eglise. Celui qui fixera notre attention cette année est celui de la confession. Nous savons, N. T. C. F., que presque tous nos chers diocésains se confessent. Nous savons, et nous en rendons à Dieu les plus vives actions de grâces, que presque tous fréquentent les sacrements. L'on peut même dire, avec vérité, que l'instruction religieuse s'est étendue; que depuis un certain nombre d'années, les fidèles s'asseyaient plus souvent et en plus grand nombre à la table sainte; que la vie spirituelle s'est accrue parmi nous. Mais, hélas! parmi ceux que Dieu nous a confiés, il en est encore qui se tiennent éloignés des sources de la grâce. Quelques-uns sacrifient à un déplorable respect humain, d'autres diffèrent de jour en jour par une coupable négligence, d'autres n'approchent pas des sacrements parce qu'ils ne veulent pas renoncer à leurs habitudes vicieuses ou réparer leurs injustices. Puissent nos exhortations pénétrer jusqu'à eux! Puissent-elles faire naître dans leurs âmes des réflexions salutaires! Oh! que notre joie serait grande, si, au jour où nous célébrons la Pâque, il nous était donné de savoir que plusieurs d'entre eux sont venus déposer, au tribunal de la réconciliation, le fardeau de leurs péchés et se sont rendus dignes de prendre part au banquet sacré! Dès le matin, nous adresserions à Dieu notre hymne d'actions de grâces, et tout le jour nous chanterions la bonté de Dieu et la grandeur de ses bienfaits. (64.)

Qu'est-ce que la confession et y a-t-il obligation de se confesser?

Nous répondrons en peu de mots à ces deux questions préliminaires.

L'Eglise, organe de la vérité, nous enseigne que la confession est une accusation de ses péchés, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution.

Jésus-Christ a donné aux prêtres le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, et a fait par lui-même à tous les chrétiens un devoir de se confesser. L'existence du pouvoir conféré aux ministres de Dieu et l'obligation de la confession ont une corrélation nécessaire. L'un ne peut subsister sans l'autre.

L'Eglise, voulant prévenir les effets de

l'oubli et de la négligence et rendre son efficacité au commandement salutaire du Sauveur, fixa le terme au delà duquel il n'était pas permis d'en différer l'accomplissement. Assemblée, en 1215, au quatrième concile de Latran, sous la présidence du pape Innocent III, elle ordonna, sous des peines très-graves, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe ayant atteint l'âge de discrétion, de confesser fidèlement tous leurs péchés, au moins une fois chaque année (65).

La loi de la confession est donc doublement obligatoire. Elle renferme un précepte divin et un précepte ecclésiastique, qui, l'un et l'autre, ont pour objet nos intérêts les plus précieux et pour fin le salut de nos âmes. On ne peut la violer sans se rendre gravement coupable envers Jésus-Christ, notre divin Rédempteur, et envers l'Eglise dépositaire de son autorité et dispensatrice de ses bienfaits.

Le dogme et les préceptes que nous venons d'exposer sont dignes de notre respect, de notre gratitude et de notre admiration. Tâchons de le démontrer, en mettant sous vos yeux quelques-unes des preuves qui constatent la divinité de l'établissement de la confession, le but salutaire de cette institution divine, et les avantages qu'elle produit.

Jésus-Christ avait parcouru, sur la terre, sa carrière de souffrances; il avait payé de son sang le rachat du genre humain; vainqueur du péché et de la mort, il était sorti glorieux du sépulchre, et déjà il annonçait qu'il allait monter vers son Père. Toutefois son œuvre de miséricorde n'était pas achevée; il lui restait à établir les moyens d'appliquer ses mérites et de faire couler sur les âmes ce sang précieux qui devait les purifier de leurs souillures et les rendre dignes du ciel. Quel moyen établira-t-il? L'Evangile nous le dit en ces termes:

Le soir de ce jour-là, les portes du lieu où les disciples étaient réunis étant fermées par crainte pour les Juifs, Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit: la paix soit avec vous.

Et, lorsqu'il eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté, et les disciples se réjouirent à la vue du Seigneur.

Il leur dit encore: La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Lorsqu'il eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit: Recevez l'Esprit-Saint. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (66).

Jésus-Christ exécuta alors ce qu'il avait promis à son Eglise, selon le témoignage de saint Matthieu: *Je vous le dis en vérité:*

ostendit eis manus, et latus. Gavisus sunt ergo discipuli, viso domino.

Dixit ergo eis iterum: Pax vobis. Sicut misit me Pater, ego mitto vos. Ilæc cum dixisset, insufflavit; et dixit eis: Accipite Spiritum sanctum. Quorum remiseritis peccata, remittantur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt. (Joan., XX, 19 et seq.)

(64) *Mane oratio mea præveniet te. (Psal. LXXXVII, 14.) Ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam. (Psal. LXX, 8.)*

(65) *Concil. Later., can. 21.*

(66) *Cum ergo sero esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausæ, ubi discipuli erant congregati, propter metum Judæorum, venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis: Pax vobis. Et cum hoc dixisset,*

tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel (67).

Ces paroles sont frappantes par leur clarté et par leur précision. A tout honnête homme de bon sens et de bonne foi, elles ne laissent aucune difficulté. Dès le jour où elles furent proférées, les apôtres eurent le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, et, comme l'Eglise devait, selon la promesse du Fils de Dieu, durer jusqu'à la fin des siècles, avec toutes ses attributions et toute son autorité, le pouvoir passa des apôtres à leurs successeurs légitimes dans le même ministère; pouvoir immense que Dieu seul peut communiquer, que l'on ne peut retrouver que là où est le véritable sacerdoce, et que par conséquent l'on chercherait en vain, dans les Eglises fondées ou gouvernées par des hommes sans mission, quelle que soit d'ailleurs leur puissance dans l'ordre temporel.

Mais ce pouvoir étonnant, comment les apôtres l'exerceront-ils? Pourront-ils l'exercer aveuglément, ou selon leurs caprices et leurs inclinations? Non, sans doute; ce serait un désordre que n'a pu vouloir la sagesse de Dieu. Il faut qu'ils l'exercent avec discernement et qu'avant de prononcer une sentence qui doit être ratifiée par Dieu lui-même, ils s'entourent des documents propres à les éclairer. Ils sont établis juges; ils doivent juger avec connaissance de cause. Il est nécessaire qu'ils connaissent les péchés commis et les dispositions des coupables, afin qu'ils sachent s'ils doivent remettre ou retenir, lier ou délier. Pour arriver à cette connaissance, il n'y a que deux moyens. Ou les ministres de Dieu liront dans le fond des consciences, ou les pénitents eux-mêmes en dévoileront tous les secrets. Les juges des consciences n'ont pas plus que les magistrats le privilège de pénétrer le fond des cœurs. Il faut donc que les pénitents eux-mêmes s'accusent de leurs fautes : cette accusation, c'est la confession.

Ainsi l'institution divine de la confession est une conséquence nécessaire du pouvoir donné aux prêtres par Jésus-Christ.

De l'institution même de la confession, découle rigoureusement l'obligation de se confesser. Ce serait en vain que Jésus-Christ aurait donné aux prêtres le pouvoir d'absoudre, si sa volonté n'eût pas été que tous les pécheurs fissent la confession de leurs fautes. Ce serait en vain qu'il aurait confié à ses ministres les clefs du royaume des cieux, si, pour y entrer, il y avait un autre moyen plus commode. Personne n'irait se confesser, s'il suffisait de s'humilier en présence de Dieu et de bien demander pardon de ses fautes, dans le secret du cœur; car l'aveu de ses péchés est humiliant et pénible à la nature. Entre deux moyens de salut, les hommes préféreraient sans con-

tre dit le plus facile et le plus favorable à l'amour-propre. Que deviendrait alors la confession établie par Jésus-Christ lui-même? N'est-il pas évident qu'elle tomberait et resterait sans effet et que le magnifique pouvoir donné aux prêtres ne serait plus qu'un privilège complètement illusoire et indigne de la grandeur de Dieu?

Saint Augustin, s'adressant à des pécheurs qui contestaient la nécessité de la confession, les pressait par le même argument : « Faites pénitence, leur disait-il, comme on la fait dans l'Eglise, afin que l'Eglise prie pour vous. Qu'aucun de vous ne dise : J'agis en secret; Dieu, qui doit me pardonner, sait ce qui se passe dans mon cœur. Ce serait donc sans cause qu'il a été dit : Ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel? Ce serait donc sans cause que les clefs ont été données à l'Eglise de Dieu? Par de tels prétextes, nous annulons l'Evangile, nous rendons vaines les paroles de Jésus-Christ; nous nous promettons ce qu'il a refusé. » (Aug., serm. 592.)

Ces vérités sont tellement frappantes, que, dès les premiers temps, elles furent reconnues et admises sans contestation par les chrétiens. Nous lisons dans les *Actes des apôtres* que la multitude des fidèles se rendait auprès de saint Paul et qu'ils confessaient leurs péchés. (Act., XIX, 18.)

Peu de temps après, saint Clément écrivait : « Convertissons-nous : quand nous serons partis de ce monde, nous ne pourrons plus nous confesser, ni faire pénitence dans le lieu où nous serons. » (Ep. II, 8.)

Saint Irénée, qui avait puisé les lumières de l'Evangile dans leur première source, parle plusieurs fois de la confession dans ses livres contre les hérésies, et la manière dont il en parle ne laisse pas douter qu'elle ne fût généralement admise et employée de son temps par les pécheurs comme le moyen de se réconcilier avec Dieu.

Tertullien, qui, comme saint Irénée, vivait au II^e siècle, publia un traité de la pénitence dans lequel il rend témoignage de l'existence de la confession. Au chapitre x, il dit : « La confession des péchés en diminue autant la pesanteur, que la dissimulation avec laquelle on les cache l'augmente. » Dans un autre endroit, on trouve ces paroles remarquables : « J'ai sujet de croire que plusieurs fuient la confession, ou qu'ils la diffèrent de jour en jour, parce qu'ils craignent de manifester leur mauvaise conduite, semblables à ceux qui, ayant contracté des maladies dans les parties secrètes du corps, cachent leur mal aux médecins et se laissent ainsi mourir avec leur malheureuse honte. » (*De pénit.*, e. 8, 10.)

Origène, qui brilla au II^e siècle par l'éclat de son génie, cite la pénitence laborieuse comme un moyen d'obtenir la rémission de ses péchés, et cette pénitence a lieu, dit-il, « lorsque le pécheur lave son lit de ses lar-

(67) *Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cælo; et quæcumque*

solveritis super terram, erunt soluta et in cælo. (Matth., XVIII, 18.)

mes, qu'il en fait son pain et sa nourriture, le jour et la nuit, et qu'il ne rougit point de déclarer son péché au prêtre du Seigneur et d'en chercher le remède. » (*Hom. in Levit.*) Dans un autre discours, expliquant ces paroles du Psalmiste : *Je déclarerai mon iniquité*, il dit : « Considérez ce que nous apprenons de la sainte Écriture, qu'il ne faut pas dissimuler son péché, ni le cacher intérieurement. De même que ceux qui sont incommodés d'un aliment qu'ils ne peuvent digérer ou de quelque humeur vicieuse, sont guéris par le vomissement, de même ceux qui ont péché sont pressés et presque suffoqués par l'humeur vicieuse de leurs fautes, s'ils les cachent en dedans d'eux-mêmes ; mais s'ils s'en accusent, ils vomissent, pour ainsi dire, le péché, et ils dissipent par là toute la cause de leur maladie. » (*Hom. in psal. xxxvii.*)

Saint Cyprien, l'un des plus illustres martyrs et des plus fermes défenseurs de la foi, écrit un livre sur ceux qui étaient tombés durant la persécution. Plusieurs fois, dans cet écrit remarquable, il indique la voie par laquelle on doit retourner à Dieu, et cette voie n'est autre que de se confesser aux prêtres de Dieu avec regret et avec simplicité, de leur découvrir le secret de sa conscience et de se décharger ainsi du poids de ses fautes. « Non, dit-il, on ne peut ni se moquer de Dieu, ni le tromper. Que chacun donc confesse son péché, pendant qu'il est encore sur cette terre, et que l'on peut recevoir sa confession, pendant que la satisfaction qu'il fera et la rémission qu'il obtiendra des prêtres peuvent être agréées aux yeux de Dieu. » (*S. CYPRIEN, De lapsis.*)

Pendant les siècles qui ont suivi, presque tous les Pères et les docteurs de l'Église ont parlé de la confession, et tous ceux qui en ont fait mention l'ont présentée comme une institution divine et comme étant en vigueur parmi les chrétiens. Dans tous les temps et dans tous les lieux, on trouve des témoins de l'enseignement et de l'usage de l'Église. Il n'y a eu aucune interruption, ni dans la profession de la même doctrine, ni dans la pratique de la même discipline. Si nous vous apportions ces témoignages si imposants par leur nombre et par leur gravité, vous verriez, N. T. C. F., qu'il ne manque aucune preuve à la constance ni à l'universalité de la tradition sur ce dogme important, et vous vous étonneriez, à bon droit, de l'audace, de l'impiété et de l'hérésie qui assignent à l'établissement de la confession une date plus récente que la date même du christianisme. Mais pour éclairer et pour satisfaire votre foi, il nous suffit de vous avoir cité quelques-uns des précieux restes des premiers âges de l'Église. La Providence divine a été admirable en fournissant aux chrétiens des siècles même les plus éloignés ces autorités des anciens temps, si capables de soutenir leur foi contre les attaques des hérétiques. Chose digne d'attention ! Il y a peu de dogmes qui

puissent être prouvés aussi clairement que celui de la confession par la tradition écrite des trois premiers siècles de l'Église, aussi stériles en écrivains ecclésiastiques que féconds en martyrs. Alors les confesseurs de la foi défendaient la religion par la voix éclatante de leur sang, et ce sang était la profession et l'explication de leur foi. N'y a-t-il pas, dans les écrits que nous avons cités, une preuve spéciale de la bonté divine ? Le dogme de la confession devait être attaqué avec violence ; toutes les passions et toutes les erreurs devaient se liquer pour abattre ce rempart de la vie chrétienne. Dieu lui a donné un appui particulier. Il a suscité, dès les premiers temps, des écrivains qui attestent ce qu'on a vu et pratiqué depuis la promulgation de l'Évangile, et qui, en témoignant ainsi de la croyance et de la pratique de nos pères dans la foi, consolent et affermissent les chrétiens fidèles.

Rien n'est plus solidement établi, plus invinciblement démontré que l'institution divine de la confession et l'obligation de se confesser. Vainement quelques hérétiques anciens tentèrent-ils de ternir la pureté de cet article de foi ; les discussions que souleva l'apparition de l'erreur sont devenues pour nous une nouvelle preuve de la vérité : elles nous prouvent en effet que, dans ces temps, on croyait ce que nous croyons aujourd'hui. Vainement le protestantisme a-t-il voulu attribuer aux hommes ce qui est de Dieu seul. Les paroles du Sauveur sont trop expresses, l'interprétation qui leur a été donnée dans tous les siècles est trop imposante pour que cette impiété ait pu prévaloir. Non, la confession n'est pas une invention humaine. C'est dans le sein même de Dieu, c'est dans sa bonté pour nous qu'elle a pris son origine. Nier son institution divine, c'est mépriser les dons de Dieu, c'est braver l'autorité de Jésus-Christ et de l'Église.

• Quel est le but de l'établissement de la confession sacramentelle ?

Le Sauveur des hommes avait, dans sa charité infinie, institué le sacrement du baptême pour effacer le péché originel et les autres péchés commis avant sa réception. Mais après le baptême, l'homme conserve ses malheureuses inclinations, il est exposé à de nouveaux dangers, hélas ! il fait souvent naufrage, il lui fallait une nouvelle planche de salut. Jésus-Christ institua le sacrement de la pénitence et la confession auxquels il attachait la rémission des péchés commis après le baptême, et le rétablissement du pécheur dans l'état de grâce sanctifiante.

Ce n'était pas assez pour le Fils de Dieu d'avoir donné aux hommes un moyen de régénération. Prévoyant qu'après cette renaissance spirituelle la plupart retomberaient dans les liens du péché, il institua un second moyen de salut. O charité ! ô amour immense ! C'est contre lui que le pécheur se révolte, et c'est lui qui lui tend

une main affectueuse et le retire de l'abîme. C'est lui que le pécheur offense, et c'est lui-même qui le prévient et l'appelle à la réconciliation.

Rendre à l'âme la vie qu'elle a perdue et le droit à la gloire du ciel, tel est le but premier et principal du sacrement de pénitence.

Pénétrons plus avant dans le cœur adorable de Jésus-Christ; recherchons les intentions qu'il eut dans l'établissement de la confession, et jugeons combien elles furent miséricordieuses par l'examen des deux fonctions que le prêtre exerce en son nom, dans l'administration du sacrement de pénitence.

Le confesseur est juge. En cette qualité, il doit instruire la cause déferée à son tribunal et prononcer une sentence. Pour l'instruction de la cause, il n'a d'autre accusateur, ni d'autre témoin que le coupable lui-même. Que doit faire le coupable pour remplir cette double tâche? Il doit repasser sa conduite dans l'amertume de son âme, découvrir dans sa vie ses péchés secrets et ses fautes extérieures, et en reconnaître le nombre et la malice. Il avait voulu étouffer la voix de sa conscience, il faut qu'il la laisse parler; il avait essayé d'éteindre le remords, il faut qu'il en sente l'aiguillon et que son cœur en soit brisé. Pour que le confesseur soit à même de prononcer la sentence, il est nécessaire qu'il connaisse les dispositions du pénitent. De là l'obligation qui lui est faite de s'assurer de son instruction religieuse, de voir s'il est dans l'occasion prochaine du péché, s'il a rompu avec ses mauvaises habitudes, s'il a réparé les injustices qu'il a commises, si sa douleur et ses résolutions sont sincères. Ce n'est qu'après avoir obtenu sur tous ces points des connaissances suffisantes qu'il peut juger, parce qu'alors seulement il peut savoir s'il est le cas de remettre les péchés ou de les retenir.

Le confesseur est un médecin spirituel. En cette qualité, il doit s'occuper de l'état présent du malade et de son avenir, il doit le guérir des maux actuels et lui indiquer les moyens de conserver la santé qu'il aura recouvrée. « Il est d'un médecin sage et facile, dit saint Jean Chrysostome, de ne pas seulement chasser les maux présents, mais encore de prémunir contre les maux futurs (68). » Il est impossible d'opérer une guérison, en assignant des remèdes convenables, si l'on ignore la nature du mal, le tempérament et les forces du malade. Les remèdes seront inefficaces, si avant tout l'on ne fait disparaître les obstacles qui peuvent en empêcher les effets. La guérison ne sera que précaire, si on laisse subsister les causes qui ont produit le mal. Le confesseur doit donc examiner la nature et la gravité des maux spirituels de son pénitent, ses péchés, ses habitudes, les causes

et les occasions de ses infirmités et de ses chutes. Il doit voir s'il ne reste point, au fond de son âme, quelque disposition vicieuse, quelque venin qui paralyse l'effet de tout remède. Lorsqu'il l'a rétabli, il doit lui prescrire les remèdes préservatifs, les moyens de fortifier de plus en plus et de perfectionner sa santé spirituelle.

Après ces observations, qui ne voit combien la confession est salutaire? Faire rentrer le pécheur en lui-même et réveiller en lui les cris de la conscience, lui faire comprendre toute l'étendue de son malheur, l'exciter à une douleur vive sur le passé et à de fermes résolutions pour l'avenir, arracher de son cœur jusqu'à la racine du mal, l'obliger à briser les habitudes honteuses, à fuir les lieux et les personnes qui furent pour lui des occasions funestes, lui indiquer les moyens nombreux et efficaces que la religion fournit pour le préserver de toute rechute et le fortifier: voilà, N. T. C. F., ce que fait la confession, voilà ses inappréciables effets.

Ce n'est pas tout: cette institution digne de notre admiration et de toute notre reconnaissance, a encore d'autres résultats que l'on ne saurait assez méditer et qui intéressent non-seulement les particuliers, mais les familles et la société elle-même. Elle est le frein le plus puissant à la licence des mœurs, elle est une source féconde de sages conseils, elle est une consolation sensible pour les âmes qui gémissent sous le poids intolérable de leurs péchés et de leurs remords.

D'où viennent tous les crimes qui troublent les familles et bouleversent les empires? C'est du cœur de l'homme. C'est là, N. T. C. F., que se conçoivent et se préparent tous les forfaits. Pour faire régner la vertu dans la société, il faut donc commencer par la faire régner dans le cœur de l'homme. Mais qui pourra le maîtriser et le diriger? Qui pénétrera jusqu'à ses profondeurs, pour le purifier et le rendre bon? Les lois humaines peuvent bien opposer quelque digue au torrent, mais il ne leur est pas donné d'en tarir la source; elles agissent sur les actions: les pensées et les désirs, principes des actions, leur échappent. A la religion seule est réservé ce pouvoir salutaire. Mais comment l'exercera-t-elle? par quelle voie pénétrera-t-elle jusqu'au fond du cœur humain? c'est par la confession. Là, dans le secret du tribunal sacré, le cœur se dévoile tout entier. Là, le prêtre, agissant au nom de Dieu, juge miséricordieux et médecin charitable, a toute l'autorité et tous les moyens nécessaires pour l'absoudre et pour le guérir. Il brûle, il coupe tout ce qui est vicié, il va, jusque dans les derniers replis de la conscience, étouffer tous les germes du mal. Aux affections déréglées, aux pensées criminelles il substitue les maximes de l'Évangile et l'a-

(68) Hoc providi est medici, ut non presentia tantum mala depellat, sed et adversus futura premoniat, (SCRIPT II 62.)

mour de la vertu ; il communique une vie nouvelle à l'esprit et au cœur.

Est-il un seul intérêt public ou privé, moral ou matériel que la confession ne soutienne et ne protège ? Elle protège la sainte autorité des rois contre l'insubordination de leurs sujets, les droits des parents contre les écarts des enfants, la propriété, la vie, la réputation contre les passions coupables dont le germe est dans le cœur des enfants d'Adam. Hommes aveugles, qui avez le malheur de ne pas vous confesser, vous ne savez peut-être pas tout ce que vous devez à la confession. Depuis longtemps, peut-être, sans la confession le déshonneur pèserait sur ce que vous avez de plus cher, l'injustice aurait ébranlé votre fortune, une coupe d'amertume aurait abreuvé votre vie. Qui pourrait énumérer tous les désordres prévenus ou réparés par la confession, tous les mauvais desseins arrêtés dans leur cours, toutes les haines éteintes, toutes les restitutions opérées ?

Ces faits sont si frappants de vérité qu'il n'est pas rare de rencontrer des hommes, qui ne se confessent pas, exiger, dans leur intérêt, que ceux qui leur appartiennent aillent se confesser. N'est-ce pas reconnaître l'utilité de la confession ? Les protestants eux-mêmes ont rendu hommage à l'efficacité de cette précieuse institution. Plusieurs d'entre eux ont reconnu qu'elle est une œuvre de la plus haute sagesse. Dans leur haine contre l'Église romaine, ils abolirent parmi eux la confession ; mais l'histoire nous apprend que bientôt des crimes de tout genre vinrent troubler l'ordre public, et que les ennemis de la confession se virent réduits à supplier l'empereur Charles-Quint de la rétablir, comme l'unique moyen de prévenir la ruine totale de leur république.

Nous pourrions aller plus loin et vous citer, N. T. C. F., les aveux de quelques écrivains impies en faveur de la confession. Nous vous en désignerions un qui disait que la confession est une chose excellente, qu'elle est le plus grand frein qu'on puisse mettre aux crimes des hommes, et un autre qui la reconnaissait comme la plus solide base des gouvernements. Hélas ! il y en eut autrefois, il en est encore aujourd'hui qui blasphèmèrent dans leurs écrits contre cette sainte et salutaire institution. Mais la vérité est plus forte qu'eux, elle demeure malgré les efforts et les mensonges de ses ennemis.

Continuons à exposer les bienfaits de la confession et disons qu'elle est une source féconde de sages conseils.

Le confesseur est un père sage et expérimenté, un ami ferme et éclairé par la foi. Il a des leçons de sagesse pour tous les âges et des remèdes pour tous les maux. Il dévoile les artifices cachés des passions, il signale au pénitent celles qui ne sont encore que naissantes et que l'inexpérience ou la préoccupation l'empêchent d'apercevoir, il le met en garde contre une foule d'illusions et de maximes dangereuses, il lui expose

ses devoirs, il lui trace la ligne de conduite qu'il doit suivre et l'affermir dans la voie de la vertu. Qui pourrait, comme lui, donner ces salutaires leçons ? Ni le père, ni la mère, ni l'ami ne reconnaissent le dernier mot du cœur de leur enfant ou de leur ami. Il est des secrets que l'homme ne peut ou ne veut révéler qu'à Dieu. Oh ! que cette révélation est importante ! Que de démarches imprudentes elle a prévenues ! que d'écueils elle a fait éviter !

Le prêtre, dans le tribunal sacré, est le Directeur des âmes. Il doit non-seulement appliquer les lois de la morale et faire éviter le vice, mais encore enseigner toutes les vertus et diriger dans les voies de la perfection. Il doit connaître les caractères et les tempéraments avec la diversité de leurs nuances, de leurs inclinations et de leurs aptitudes. Combien de règles sages ont été tracées à cet égard par l'Église, quelle abondance d'instructions dans les maîtres de la vie spirituelle ! La science du gouvernement des âmes est la plus difficile de toutes, mais aussi est-elle la plus féconde en heureux résultats. Y a-t-il un état de l'âme qu'elle n'ait pas prévu, un besoin spirituel qu'elle ne puisse satisfaire, une circonstance de la vie pour laquelle elle ne possède des règles et des conseils ? Et lorsque ces règles et ces conseils viennent d'un homme qui tient la place de Dieu et sont accompagnés du secours d'en haut, ne produiront-ils pas une impression efficace et salutaire ? A ne les considérer même que naturellement, les avis du confesseur ne peuvent être que d'une grande utilité. Nous le demandons à tous ceux qui en ont fait l'expérience : lorsque, recueillis devant Dieu, ils entendent la voix de son ministre, leur âme n'est-elle pas ébranlée ? Ne se sentent-ils pas disposés à bénir Dieu, à aimer la vertu ? Dans la parole de ce père, de cet ami, il y a une vie qu'on ne retrouverait pas dans les livres, ni dans ses propres réflexions. Ah ! s'il est précieux de trouver sur la terre un ami fidèle, un conseiller prudent, ne l'est-il pas davantage d'en trouver un qui est obligé par la religion d'un serment divin à secourir les âmes et à les diriger ?

Terminons par une considération importante et capable de toucher l'homme le plus indifférent.

La confession rend la paix et la liberté morale au pécheur qui est accablé sous le poids de ses iniquités.

Lorsque l'homme est tombé dans le crime, il en a naturellement des remords. Le fruit qu'il a goûté lui est amer. Il s'est déshonoré à ses propres yeux ; il ne peut plus descendre au fond de lui-même sans rougir. L'infortuné devient triste, chagrin, à charge à lui-même et aux autres : la nuit approche, et il a peur de mourir ; le jour reparait et sa tristesse recommence.

Qui le soulagera ? Qui pourra le consoler ? Trouvera-t-il la paix dans les plaisirs du monde ? Hélas ! ils ne font qu'effleurer le cœur, ils n'en touchent que la surface ; au

fond, restent le remords, le trouble et l'anxiété. Cherchera-t-il à faire diversion, à s'oublier lui-même dans le tumulte des affaires ? Mais, bon gré mal gré, il aura des instants de solitude, et alors ses péchés reparaîtront devant lui, et ramèneront avec eux les angoisses de l'inquiétude. S'adressera-t-il à Dieu, en le priant de lui pardonner ? Mais Dieu n'a pas attaché à cette prière l'assurance de la justification ; elle est inefficace pour rendre la paix et la sécurité.

Ce n'est que dans la confession qu'il pourra se décharger du poids qui l'accable et dissiper les peines qui le poursuivent. Quiconque a étudié le cœur de l'homme sait qu'il souffre jusqu'à ce qu'il ait rencontré un cœur ami ou bienveillant dans lequel il verse un secret qui l'effraye et qui l'agite. L'aveu seul de son crime lui procure un soulagement, et, si cet aveu est fait au dépositaire de l'autorité de Dieu, au dispensateur de ses miséricordes, l'effet en est bien plus grand ; le pécheur éprouve le même sentiment que s'il était délivré du poids le plus lourd, de la charge la plus accablante. Puis, lorsqu'après l'aveu il entend l'homme de Dieu déclarer qu'il l'absout, au nom de Jésus-Christ, lorsqu'il pense que le pontife invisible l'absout intérieurement pendant que le prêtre le fait extérieurement, le pécheur qui était si cruellement tourmenté, sent qu'il est guéri. Il se relève plein de consolations ineffables, réhabilité devant Dieu, devant les anges et devant lui-même. Il n'a pas paru devant un tribunal d'où le coupable ne sort que marqué d'une flétrissure ineffaçable. Celui devant lequel il vient de comparaître l'a relevé à ses propres yeux et lui a rendu, avec la paix, toute la vigueur de son âme. C'est un homme nouveau ; il peut marcher désormais dans les voies de la justice, de la vertu et de la tranquillité. Ah ! ils sont bien malheureux, les pécheurs qui méprisent ces dons de Dieu et qui traînent toute leur vie la lourde chaîne de leurs vices. Lorsque nous pensons à leurs maux actuels et aux malheurs qui les attendent, nous sommes touchés d'une immense compassion pour eux. O vous, pasteurs des âmes, nos très-chers et vénérés coopérateurs, ayez pitié d'eux, tendez-leur la main, aidez-les à revenir vers Dieu. Dites-leur ce qui attend le réprouvé au delà de la tombe ; rappelez-leur qu'en terre eux et l'éternité il n'y a qu'une vie qui à chaque instant peut s'éteindre. Comment vivre, comment goûter le sommeil en cet état ? priez surtout pour eux, N. T. C. F. ; la prière de l'âme fervente est le moyen le plus sûr d'obtenir la conversion des pécheurs. Si elle est persévérante, Dieu l'exauce, il envoie sa grâce qui touche et pénètre les âmes les plus endurcies, qui fait fondre la glace des cœurs les plus froids, et fait couler les larmes de la pénitence.

Donné à Saint-Jean de Maurienne, le 16 février 1846.

IX. MANDEMENT

Pour le jubilé et le carême de 1847.

SUR LES ATTAQUES DE L'IMPIÉTÉ ET MOYENS DE SE PRÉMUNIR CONTRE ELLES.

Nous vous annonçons, il y a quelques mois, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, l'élévation de Pie IX au trône pontifical, et nous manifestations les espérances que nous faisait concevoir la propitiosité merveilleuse de son élection. Nos espérances n'étaient pas vaines : les commencements de son pontificat sont glorieux et nous sont un gage de ce que nous devons attendre de son saint et sublime ministère. Les actes de Pie IX, la bonté de son âme, l'ardeur de son zèle, la supériorité de son intelligence sont célébrés en tous lieux et excitent l'admiration universelle. Tout nous dit qu'il sera le digne émule de ses plus grands prédécesseurs, qu'il est le pontife que Dieu avait réservé dans sa miséricorde pour remplir, dans cet âge du monde, une mission spéciale de paix et de salut.

A peine a-t-il été placé sur le siège apostolique qu'il a jeté ses regards sur l'immense troupeau confié à sa sollicitude. De ce lieu élevé, il a vu d'une part l'extension toujours croissante de la foi chrétienne, et de l'autre, la guerre acharnée du vice contre la vertu, et de l'impunité contre la foi. Son âme a été tour à tour saisie d'espérance et de crainte, d'admiration et de douleur.

Il a dû se réjouir et espérer, lorsqu'il a vu les progrès rapides que fait le catholicisme. Depuis plus de dix-huit siècles, l'Eglise ne cesse de donner de nouveaux enfants à son divin époux. Sa jeunesse est perpétuelle, sa fécondité se renouvelle toujours. Le temps ne peut rien contre elle, sa vigueur semble même s'accroître à mesure que les siècles s'écoulent. Ce qui se passe maintenant en est une preuve éclatante. Jamais peut-être elle ne déploya une activité de propagande plus grande que de nos jours. Chaque année, des missionnaires partent de divers points de l'Europe, et vont arroser des terres jusqu'à présent stériles de leur sang ou de leurs sueurs. L'Evangile est prêché dans les régions glacées du Nord et sur les plages brûlantes de l'Afrique, dans les îles de l'Océanie et sur les points les plus reculés du continent asiatique.

Parmi les nations chrétiennes, il s'opère un travail consolat : l'histoire est étudiée dans ses véritables sources, elle se dégage et se purifie d'anciens préjugés, et ainsi l'impunité voit périr l'édifice où elle allait chercher ses principaux moyens d'attaque. Du sein même du protestantisme, quelques voix impartiales se sont élevées pour rendre hommage à la puissance d'action que de grands pontifes exercèrent pour le bonheur des hommes.

Les vrais catholiques sentent de plus en plus combien il importe de resserrer les liens qui doivent les unir au centre de l'unité ; ils reconnaissent et proclament una-

niment que Rome est la dépositaire fidèle, la gardienne immuable des grandes vérités, et par conséquent des principes générateurs, non-seulement de la vie chrétienne, mais encore de l'ordre et de la civilisation.

Le génie de l'homme a fait dans des vues d'intérêt matériel, des découvertes dont les résultats ne peuvent encore être calculés. Il est indubitable du moins que les communications entre les peuples deviendront de jour en jour plus faciles, et que par conséquent l'Eglise aura de nouveaux et plus grands moyens de propager la lumière divine. « Dieu, dit un grand évêque, ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène (69). » De grandes choses semblent donc réservées à l'ère nouvelle dans laquelle nous entrons ; on dirait que nous approchons du temps où s'accomplira une promesse divine, du temps où Jésus-Christ, du haut de la croix, attirera tout à lui par sa puissance sur les cœurs, où il fera entrer toutes les nations sous son règne d'amour et de vérité.

Mais, N. T. C. F., à côté de ces considérations consolantes, que de désordres et que de dangers se présentent à l'esprit du chef de l'Eglise ! Ce triste spectacle est celui sur lequel sa sollicitude et sa charité s'arrêtent le plus. Dans une lettre encyclique récemment adressée à tous les évêques, il fait part à ceux qu'il appelle ses frères et ses coopérateurs de ses inquiétudes et de son affliction, il excite leur piété, il les exhorte instamment à veiller nuit et jour sur le troupeau confié à leurs soins, à combattre avec une fermeté épiscopale contre le terrible ennemi du genre humain, et à former ensemble comme un rempart inexpugnable pour la défense de la maison d'Israël. Il a vu, il a sondé toute la profondeur et toute l'étendue des maux qui désolent la famille humaine, et, lorsqu'il contemple cet abîme effrayant, il n'y a plus de place dans son âme que pour la douleur : « Nous sommes saisi d'horreur, s'écrie-t-il, et pénétré de la douleur la plus vive, quand nous réfléchissons à tant de monstrueuses erreurs, à tant de moyens de nuire, à tant d'artifices et de coupables manœuvres, dont se servent les ennemis de la vérité et de la lumière, si habiles dans l'art de tromper, pour étouffer dans les esprits tout sentiment de piété, de justice et d'honnêteté ; pour corrompre les mœurs, fouler aux pieds tous les droits divins et humains, ébranler la religion catholique et la société civile, et même les détruire de fond en comble, s'il était possible (70). »

Ce tableau est effrayant, et pourtant, hélas ! il est fidèle. En plusieurs contrées le désordre des esprits est à son comble, il s'étendrait avec rapidité, et ravagerait tout avec la fureur d'un incendie, si la main in-

visible de l'auteur de la religion ne l'arrêtait. Mais ces erreurs lamentables ont-elles pénétré dans notre troupeau ? La connaissance que nous avons de vos dispositions nous fournit une réponse consolante : non, l'esprit du mal ne domine pas parmi nous ; la foi y est vivante ; à part quelques rares exceptions, les habitants de notre diocèse sont attachés à la religion divine de Jésus-Christ. Pourquoi donc appeler votre attention sur des erreurs que vous repoussez ? C'est, N. T. C. F., pour vous prémunir contre le danger, pour vous engager à redoubler de vigilance sur vous-mêmes et sur vos familles, c'est surtout pour vous engager à prier pour l'Eglise. Ames justes, qui servez Dieu et que Dieu soutient dans les voies de la justice, en reconnaissance des biens dont il vous comble, vous prierez pour son Eglise. Pécheurs, vous serez émus en voyant les attaques des ennemis du salut contre la foi de vos pères, vous prierez aussi pour l'Eglise, et cette prière sera un commencement de votre conversion.

Le pontife romain indique et flétrit dans son encyclique les principales erreurs de notre temps et les principaux moyens que l'impiété emploie pour les répandre. Il signale ces implacables ennemis du nom chrétien, qui, emportés par une aveugle fureur d'impiété, en sont venus à ce degré inouï d'audace qu'ils *ouvrent leur bouche aux blasphèmes contre Dieu*, et ne rougissent pas d'enseigner que les augustes mystères de notre religion sont des inventions des hommes. Pour mieux tromper les peuples et entraîner dans l'erreur les esprits inexpérimentés et sans science, ils s'arrogent le titre de philosophes, comme si la philosophie elle-même ne les condamnait pas. La vraie philosophie, tout en ne recherchant que les vérités naturelles, conduit nécessairement à Dieu, l'auteur suprême de la nature ; elle nous fait reconnaître la faiblesse et l'étendue de nos lumières, et nous apprend par là même combien il est avantageux à l'homme que Dieu ait daigné nous révéler lui-même les vérités qui nous sont nécessaires. Ils ne cessent néanmoins d'exalter la puissance, la supériorité de la raison humaine ; ils la prennent pour règle unique de leur croyance, et rejettent la religion sainte de Jésus-Christ comme étant opposée aux lumières de la raison. Rien ne saurait être imaginé de plus insensé, ni de plus contraire à la raison elle-même. La raison ne nous dit-elle pas que, quoique la foi soit au-dessus d'elle, on ne trouve aucune opposition, aucune contradiction entre l'une et l'autre ? Ne nous dit-elle pas que, si elle était livrée à elle seule, elle se laisserait aller à tout vent de doctrine, et qu'elle tomberait enfin dans les plus épaisses ténèbres ? Ne nous dit-elle pas que, s'il y a des vérités qu'elle possède avec fermeté et avec assurance, elle le doit à la foi par qui elle est enseignée et éclairée ?

(69) FÉNELON, sermon pour la fête de l'Epiphanie.

(70) Encyclique de Pie IX, du 19 novembre 1846.

L'impïété, se couvrant du manteau de l'hypocrisie, prétend qu'elle seule connaît les voies du bonheur, et que la religion s'oppose au progrès et au perfectionnement des sociétés humaines. Saint Paul avait prévu cette étrange assertion, lorsqu'il disait dans son langage sublime que la religion possède, avec les promesses de la vie future, les biens de la vie présente. Où sont, en effet, les principes qui vivifient et perfectionnent le monde? N'est-ce pas la religion qui conserve et qui prêche le droit, la justice et l'honnêteté? N'est-ce pas de son sein que découlent comme d'une source féconde la charité et toutes les œuvres qu'elle produit? Où trouvera-t-on à ces principes une sanction suffisante, si ce n'est dans les dogmes religieux? Hors de là, il ne peut y avoir que ruines et désordres. Détruisez la morale religieuse ou la sanction qui lui est donnée par la révélation divine, et bientôt la société tombera dans la misère et la barbarie.

Quelques impies confondent la stabilité de l'Eglise avec l'inertie, et osent lui faire un crime de ce qu'elle ne se modifie pas comme les institutions humaines. Absurde et sacrilège prétention. Il est de l'essence de la vérité d'être immuable; ce qui était vrai hier est vrai aujourd'hui, et le sera éternellement. Peut-on conclure de cette immutabilité que la vérité est stérile, et qu'elle ne produit pas ses conséquences?

L'impïété exalte quelquefois la morale de l'Evangile et feint de respecter quelques-unes des vérités que Dieu, dans sa bonté infinie, a daigné nous révéler, mais c'est pour attaquer avec plus de fureur quelques parties de l'édifice religieux. Elle se déchaîne contre la chaire de saint Pierre, contre l'autorité de l'Eglise, contre ses lois et ses institutions.

Rejetant le fondement divin du droit et n'admettant d'autres règles que l'intérêt et la raison, l'impïété conduit, par une suite inévitable de conséquences, à l'anéantissement de l'autorité civile et même de tout lien social. Que voyons-nous, en effet, dans les lieux où règne le rationalisme, où la source véritable de l'autorité est méconnue? Il s'y est formé une secte qui jeterait la société dans le chaos, si ses projets pouvaient se réaliser. Cette secte est celle des communistes, qui nient le droit, la propriété, et ne veulent par conséquent d'autre mobile que la force brutale et sauvage.

Le seul exposé de ces abominables erreurs en est, ce semble, la complète réfutation. Et cependant, N. T. C. F., elles ont beaucoup de partisans, et le nombre de leurs malheureuses victimes est effrayant. C'est que l'impïété emploie sans relâche les moyens les plus variés et les plus perfides. Tantôt elle marche à découvert et fait un appel à toutes les mauvaises passions; tantôt elle agit dans l'ombre et tâche d'arriver à son but par la voie de la séduction. Vous

n'ignorez pas l'existence de ces sociétés secrètes, qui plusieurs fois déjà furent condamnées par les pontifes romains, et que le pontife actuel anathématise de nouveau. Vous n'ignorez pas le fléau plus désastreux encore des mauvais livres, de ces livres écrits sous l'inspiration de l'esprit de ténèbres pour pervertir les ignorants, de ceux surtout où le vice est représenté sous des formes séduisantes, de ceux qui cachent le venin de l'erreur sous celui de la corruption, et qui ont pour but le désordre de l'esprit et le dérèglement du cœur.

Après avoir retracé tous ces maux et plusieurs autres qui ravagent le champ mystique du père de famille, le vicaire de Jésus-Christ réclame avec les plus pressantes instances le secours des chefs qui, sous sa conduite, paissent les troupeaux du Seigneur, et il demande le concours de leurs prières. Le saint pontife prie lui-même; comme Moïse sur la montagne, il élève ses mains vers le ciel et demande au Tout-Puissant que, dans la lutte terrible qui s'est engagée, la victoire reste à la vérité et à la vertu. Ce n'est pas assez : il sollicite les prières de l'univers entier, afin que, les flots s'apaisant, le vaisseau de l'Eglise se repose des longues agitations de la tempête. La prière! c'est le moyen que Dieu lui-même nous a indiqué d'obtenir le secours de son bras puissant, c'est le canal des grâces et des bienfaits célestes. Elle pénètre les cieux, elle fléchit la justice, elle force la clémence divine. Mais pour que la prière soit efficace, pour que la voix de l'homme soit favorablement écoutée de Dieu, elle doit partir d'un cœur pur. Que les âmes des chrétiens soient purifiées et que leurs prières montent ensuite vers le ciel, voilà ce que désire, voilà ce que demande le pasteur vigilant.

A cette double fin, usant de la puissance qui lui est donnée d'en haut, il ouvre les trésors célestes, et accorde, par un bref daté du 22 novembre 1846, un jubilé universel, c'est-à-dire une indulgence plénière à tous ceux qui, dans un espace de temps déterminé, rempliront les conditions qu'il prescrit.

Les conditions essentiellement requises pour gagner l'indulgence du jubilé sont : le jeûne, l'aumône, la prière dans les visites d'églises, la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

La plus importante de ces œuvres est la confession sacramentelle qui doit précéder la sainte communion. Il ne servirait de rien pour gagner l'indulgence plénière de visiter des églises, de jeûner et de faire des aumônes, si l'on ne se réconciliait pas avec Dieu. L'indulgence est la remise de la peine temporelle due au péché. Il est évident que cette grâce ne peut être obtenue si la peine éternelle n'a pas été remise, si le péché n'a pas été auparavant remis et pardonné dans le sacrement de pénitence. Mais la confession elle-même serait inutile si l'on n'y apporte pas les dispositions né-

cessaires, si on laisse encore régner le péché dans le cœur. Peut-il espérer d'obtenir la grâce de Dieu, celui qui conserve de l'attachement pour ce qui est mal, ou qui ne s'éloigne pas des occasions du péché? Peut-il l'espérer, celui qui retient le bien d'autrui, qui ne pardonne pas à ceux qui l'ont offensé, qui refuse de réparer les scandales qu'il a donnés? Peuvent-ils l'espérer, ceux qui lisent et retiennent ces livres licencieux et impies que le Père des chrétiens flétrit avec une si vertueuse et si énergique indignation?

Ah! N. T. C. F., sans une conversion sincère du cœur et un retour entier à Dieu, sans la détestation et l'abandon du péché et de tout ce qui conduit au péché, c'est en vain que vous ferez quelques bonnes actions, c'est en vain que vous vous flattez de vous enrichir du précieux trésor, dont la source nous est ouverte par le jubilé.

Si donc la voix du Seigneur se fait entendre aujourd'hui par l'organe de celui qui tient sa place sur la terre, n'endurcissez pas vos cœurs; ouvrez-les au contraire aux émotions de la grâce, et réconciliez-vous avec le Dieu des miséricordes. Quelque graves que seraient vos fautes, pourvu que vous vous en repentiez sincèrement et que vous soyez résolu de ne plus les commettre, vous en recevrez le pardon. Ne laissez pas s'échapper cette occasion de régler les affaires de votre conscience et de rentrer dans l'amitié de Dieu. Pour plusieurs d'entre vous, N. T. C. F., ce jubilé est le dernier, il est la grâce décisive; car la mort moissonne chaque année et même chaque jour une partie des générations. Pour nous tous, l'éternité s'approche. L'éternité! Ce mot seul est éloquent, il dissipe toutes les illusions, comme un trait de lumière il dévoile tout à coup la vérité. L'éternité! C'est là que nous entrerons tous un jour, c'est de cet avenir interminable qu'il s'agit pour chacun de nous de fixer le bonheur ou le malheur. Et même pour les jours que nous avons à passer sur cette terre, ne sommes-nous pas intéressés à vivre en hommes chrétiens et vertueux? Où est le bonheur ici-bas, si ce n'est dans le service de Dieu et la paix de l'âme? Vous ne le trouverez pas dans les séductions de l'impiété ou dans la satisfaction des passions. Quelques efforts que fasse l'irréligion et le sensualisme pour tromper et pour se tromper, il sera toujours vrai que la paix n'est pas pour les impies : *Non est pax impiis (Isa., XXII, 57)*; il sera toujours vrai que l'abondance de la paix est réservée seulement à ceux qui aiment sincèrement la loi divine : *Pax multa diligentibus legem tuam. (Psal. CXVIII, 165.)*

Nous avons la confiance que vous vous empresserez tous, N. T. C. F., de profiter de la grâce singulière que l'Eglise, cette tendre et vigilante mère, vous a préparé dans les entrailles de sa miséricorde. En reconnaissance et en échange d'une si grande

faveur, vous implorerez pour elle Celui à la voix duquel obéissent les vents et les tempêtes, vous le prierez d'accorder à l'épouse de son divin Fils la tranquillité dont elle a besoin pour conduire au port du salut les innombrables enfants qu'il lui a confiés. Vous demanderez à Dieu, N. T. C. F., à ce Dieu dont la bonté surpasse infiniment les mérites et les vœux de ceux qui le prient, vous lui demanderez qu'il fasse cesser une fois les maux qu'endure son Eglise. Vous le prierez, pendant ce temps de propitiation et de grâce, de dissiper toutes les erreurs que l'homme ennemi sème dans le champ évangélique. Nous nous réunirons dans un seul esprit et un seul cœur, et nous supplierons le Tout-Puissant de faire luire sur nous des jours sereins, de donner la paix à son Eglise, et de la faire rentrer dans l'exercice de cette sainte indépendance dont il lui fit don en la fondant, de cette liberté d'action qui lui est nécessaire pour guider les hommes par les moyens qui lui sont propres dans les voies de la vertu et du bonheur. Pleins d'une confiance animée par la foi, nous élèverons nos mains vers le ciel et nous demanderons que ce grand pontife qu'il nous donnaît naguère dans sa miséricorde ait la consolation de recevoir dans ses bras et de serrer dans son sein paternel tant de fils égarés, et que sous son pontificat on voie enfin ce seul troupeau sous un seul pasteur que Jésus-Christ nous a promis et que nous attendons en vertu de sa divine parole.

L'extinction de l'impiété, du schisme et de l'hérésie, la conversion des pécheurs, la propagation des lumières de l'Evangile, le triomphe de la religion dans tout l'univers, tels sont les objets principaux de vos prières pendant ce saint jubilé. Voilà, N. T. C. F., ce que vous demanderez surtout dans les stations que vous ferez aux églises, et lorsque vous aurez été lavés dans le bain de la pénitence des souillures du péché et nourris du pain des anges, vous vous approcherez avec plus de confiance du trône divin, et vous offrirez de nouveau vos prières à Dieu avec une nouvelle et sainte ferveur.

C'est de vous, nos vénérables et bien-aimés coopérateurs, que dépend en grande partie le fruit du jubilé. C'est en votre zèle et en votre charité que reposent nos principales espérances. Votre ministère est toujours laborieux; aucun temps de l'année n'est pour vous un temps de repos, vous travaillez avec une ardeur qui se renouvelle sans cesse au bien des paroisses qui vous sont confiées. De nouveaux travaux, de nouvelles fatigues vous appellent, supportez-les avec courage parce qu'ils seront suivis d'abondantes consolations. La plupart des pécheurs s'abandonnent au vice moins par obstination que parce qu'ils ne réfléchissent pas aux maximes éternelles. Amenez-les à la méditation des grandes vérités par vos prédications et vos instructions. Toucher lentement leurs cœurs par de pieux exercices et

de saintes solennités. Accueillez tous les pénitents avec une vraie charité, encouragez-les, exhortez-les, instruisez-les, employez à leur égard tous les moyens et suivez toutes les règles qu'indique la saine doctrine, afin que leur conversion soit sincère et solide, et que la grâce du jubilé soit pour eux un gage de la plus grande des grâces, celle de la bienheureuse immortalité.

X. MANDEMENT

Pour le Carême de 1848.

SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION.

L'attitude que vous avez conservée, nos très-chers frères, au milieu des événements politiques qui viennent de se passer, témoigne hautement des sentiments religieux qui vous animent. L'amour de l'ordre, l'obéissance aux lois, le respect et la fidélité pour notre auguste souverain ont été votre devise et votre règle de conduite. Vous avez surtout manifesté que vous tenez à votre religion sainte comme au trésor le plus précieux dans l'ordre de l'éternité et même dans celui de vos intérêts temporels. Nous en bénissons le Dieu des miséricordes, et nous vous en adressons à vous-mêmes nos plus vives félicitations. Ministre du Sauveur des hommes, nous chérissons vos âmes et nous prenons le plus tendre intérêt à ce qui vous concerne; il est dans notre devoir comme dans notre caractère de participer à toutes vos joies et de gémir sur toutes vos infortunes. Aussi applaudissons-nous avec effusion de cœur à votre sage conduite, parce que nous la considérons comme un gage assuré de votre bonheur.

Lorsqu'il s'opère quelque grande transformation dans la société, il est nécessaire de rappeler avec plus de force que jamais une vérité salutaire que démontre l'expérience de tous les siècles : la religion est nécessaire pour le bien-être de la société. Instruits comme vous l'êtes des vérités sublimes de l'Évangile, vous savez que ce code divin et par conséquent invariable renferme tous les principes d'ordre et tous les germes de prospérité. Il trace aux dépositaires de l'autorité la manière dont ils doivent exercer le pouvoir; il adoucit et sanctifie l'obéissance due par les inférieurs, il donne les moyens de réprimer les passions, il dicte et perfectionne toutes les vertus les plus éminemment sociales. Sans la morale et sans la religion qui en est la base, un état ne peut se soutenir. Les armes étrangères sont moins funestes à un pays que les vices et les erreurs. Qu'on lise dans les ruines des royaumes qui sont tombés, et l'on y verra écrites ces paroles : la foi les éleva, le défaut de religion les fit écrouler. Ranimez donc votre foi, N. T. C. F., pratiquez avec une sainte émulation les devoirs religieux : votre bonheur temporel, celui de vos familles et celui de notre patrie vous en font une impérieuse nécessité.

Mais ce n'est pas là que doivent s'arrêter vos pensées. Cette vie est courte, le temps

s'écoule avec rapidité. Dans quelques années, nos corps seront dans la tombe, et nos âmes jouiront d'une vie nouvelle. Occupons-nous de cette vie qui n'aura point de fin; c'est l'affaire la plus importante de toutes, la seule véritablement nécessaire. A quoi servirait d'être heureux pendant les jours fugitifs que nous passons sur cette terre, si nous devons être malheureux pendant toute l'éternité? Or la religion de Jésus-Christ est la seule qui puisse nous conduire au port du salut éternel. Grâce à l'instruction religieuse qui s'est généralement répandue, cette proposition n'a pas besoin de preuves auprès de nos diocésains. L'incrédulité fit autrefois d'affreux ravages; devant la lumière de la vérité, ce vice de l'intelligence a presque entièrement disparu de nos contrées, et, avec lui, le respect humain, cette hypocrisie de l'impiété, plus honteuse et plus coupable que l'hypocrisie de la vertu. Vous êtes, N. T. C. F., ouvertement et sincèrement religieux. Aussi c'est avec confiance que nous vous exhortons à élever vos cœurs au-dessus des choses terrestres. Le temps du carême où nous allons entrer est un temps spécialement destiné à la prière et à la méditation. L'Église vous invite à nourrir vos âmes, pendant ce temps de salut, des vérités célestes. Pour vous aider dans ce travail salutaire, nous vous parlerons d'un sujet qui console et purifie, qui encourage et porte bien haut nos pensées et nos sentiments. Nous vous entretiendrons de Marie, Mère de Dieu, notre refuge et notre protectrice.

A l'exemple de plusieurs autres évêques, nous avons recouru au saint-siège pour obtenir la faculté de faire ajouter dans notre diocèse le mot *Immaculata* à la préface de la messe de la Conception, et le verset, *Regina sine labe originali concepta*, aux litanies de la sainte Vierge. Cette faculté nous fut accordée par reserit du 28 novembre 1845.

Vous apprendrez avec joie, N. T. C. F., la concession de cette faveur; votre piété sera satisfaite de pouvoir redire plus souvent et plus solennellement une des gloires de Marie. Que la Mère de Dieu ait été conçue sans péché, il n'est aucun de vous qui veuille en douter. Les fidèles le croient, et l'Église a témoigné en diverses manières que cette croyance lui est agréable. Marie était destinée à être Mère de Dieu, elle devait coopérer à la rédemption des hommes. Peut-on supposer raisonnablement qu'elle a été dans l'esclavage du péché? Appelée au plus haut point de gloire qu'une créature puisse atteindre, est-elle restée quelque temps dans la souillure de la faute originelle? Objet de toutes les prédilections de Dieu, a-t-elle pu rester enveloppée un seul instant dans l'arrêt prononcé contre la race humaine? Non, l'anathème porté contre les enfants d'Adam n'a pu peser sur Marie; la loi, par laquelle nous naissons enfants de colère, n'a pu la frapper.

Il est des vérités qu'on ne peut faire admettre ou démontrer que par de longs rai-

sonnements, parce qu'elles sont difficiles à saisir ou qu'elles sont contraires à notre inclination. Il en est d'autres dont le simple exposé produit la conviction; elles plaisent à l'âme et jettent un éclat qui frappe toutes les intelligences. La conception immaculée de Marie est du nombre de ces dernières. Qui de nous ne l'admet pas spontanément? Quel est celui qui n'est pas porté à la croire, même avant d'en connaître les preuves? Aussi nous n'essayerons pas de vous exposer les arguments par lesquels les Pères de l'Eglise et les théologiens ont établi ce glorieux privilège de Marie. Nous nous bornerons à répéter ce qu'en a dit saint Alphonse de Liguori. Le raisonnement de ce grand saint est si clair et si frappant que vous aimerez à l'entendre et à le fixer dans vos esprits.

Il convenait à la sainte et adorable Trinité que Marie fût exempte du péché originel. La gloire de Dieu, sa sainteté, l'exécution de ses desseins pour le salut des hommes rendaient convenable cette dérogation à la loi commune. Or, peut-on ne pas admettre ce qui s'appuie sur une telle considération, ce qui semble exigé par les perfections mêmes de Dieu?

Il convenait au Père que Marie fût toujours immaculée. Marie est sa fille aînée adoptive; de même que Jésus est appelé par saint Paul le fils aîné de Dieu (71), de même Marie destinée à la maternité divine fut toujours considérée comme sa fille aînée par adoption. Avant que Dieu l'eût appelée à l'existence, elle était dans sa grâce et sa prédilection. Selon les paroles que lui applique l'Eglise, *le Seigneur la posséda dès le commencement, avant qu'il formât aucune autre créature* (72). Marie était cette femme puissante qui, selon les promesses divines, devait écraser la tête du serpent infernal (73); elle était destinée à être l'avocate des pécheurs, et à traiter de la paix entre Dieu et les hommes. Comment concilier ces prérogatives avec la tache du péché originel? Convenait-il que, venant intercéder pour les pécheurs, elle apparût elle-même comme ayant été pécheresse et complice du péché d'Adam? Dieu pouvait-il permettre qu'elle fût l'esclave du démon, elle qui devait le dompter? Ne répugne-t-il pas de penser que celle qui fut toujours agréable aux yeux de Dieu, qui nous est représentée dès l'origine du monde comme comblée de ses faveurs, ait pu être coupable et digne des châtiments de la justice divine.

Il convenait au Fils de Dieu que Marie fut immaculée. C'est lui-même qui l'a choisie. Il l'a toujours aimée comme sa Mère, il l'a considérée comme telle dès l'instant qu'elle fut conçue. Il est contraire à l'ordre et à tous les sentiments que Dieu a mis en nous qu'un fils qui a le choix d'une mère, prenne une esclave plutôt qu'une reine, et

que le Fils de Dieu ait accordé son amour filial à Marie, dans le temps même que le péché devait la lui rendre odieuse. Ne vous semble-t-il pas aussi, N. T. C. F., que la sainteté infinie de Dieu s'oppose à ce que le démon ait eu sous sa puissance une chair qui devait devenir la chair de Jésus-Christ? L'Eglise, assemblée dans le concile de Trente, a déclaré que Marie ne commit aucune faute actuelle, qu'elle fut même préservée de tout péché véniel. Sur quel motif est fondée cette déclaration? C'est que Marie, avec la plus légère tache, n'aurait pas été convenablement Mère de Dieu. Or, n'aurait-elle pas été moins convenablement Mère de Dieu avec le péché originel qui détruit entièrement la grâce qu'avec le péché véniel qui ne fait que l'affaiblir?

Marie est l'Épouse du Saint-Esprit; par la vertu toute puissante de cet Esprit divin, elle a coopéré à l'incarnation du Verbe et à la rédemption des hommes. Qui oserait dire que l'Esprit-Saint, étant maître absolu de former son épouse à son gré, ne l'ait pas enrichie de toute la pureté, de toute la beauté qu'il pouvait lui donner, et qu'il lui convenait d'avoir? N'est-elle pas l'épouse des Cantiques? Quelle est, parmi les filles de Sion, celle qui a mérité tous les beaux noms que l'on trouve dans les chants divins? Les âmes justes, il est vrai, sont filles de la grâce, épouses de Dieu et ornées des dons les plus précieux; mais il en est une parmi elles, à qui l'esprit de Dieu a donné spécialement le nom de *Colombe*, parce qu'elle fut toujours sans tache, et celui d'*unique*, parce qu'elle seule a été conçue dans la grâce.

La Conception immaculée n'est pas un dogme de foi; l'Eglise ne l'a pas encore décidé; mais elle voit avec satisfaction, elle encourage la pieuse croyance des fidèles. Guidée par la sagesse éternelle, elle applaudit aux hommages que l'on rend à la Mère de Dieu et qui attirent les bénédictions célestes; elle favorise, par l'institution d'une fête spéciale, un culte qui non-seulement nourrit la piété, mais exerce encore une influence salutaire sur les mœurs. Il est en effet très-avantageux de présenter à l'admiration des chrétiens le type le plus parfait de la femme la plus pure. La pensée que Marie est une fleur qui ne s'est jamais flétrie, une glace que le moindre souffle ne ternit jamais, sanctifie l'imagination en lui présentant les images les plus suaves et les plus propres en même temps à nous élever au-dessus des sens et de la matière.

La fête de la Conception manifeste le sentiment de l'Eglise sur le point que nous traitons. Cette fête était déjà célébrée dans quelques églises particulières avant le XII^e siècle. Par le zèle de quelques grands et saints personnages, elle se répandit successivement dans toute la chrétienté, et fut enfin définitivement approuvée par le con-

(71) *Primogenitus omnium creaturæ.* (Col., I, 15.)

(72) *Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret in principio.* (Prov., VIII,

22.)

(75) *Ipsa conteret caput tuum.* (Gen., III, 15.)

cité de Bâle et par le pape Sixte IV. Le respect de l'Église pour la pieuse croyance des catholiques paraît surtout dans quelques décrets des souverains pontifes. Le pape Sixte IV, par sa bulle de 1480, défend, sous peine d'excommunication, de nier que la sainte Vierge ait été conçue sans le péché originel. Cette défense fut confirmée et renouvelée par saint Pie V en 1570, par Paul V en 1616, par Alexandre VII en 1621, et par Grégoire XV en 1622. Enfin le pape Grégoire XVI, de sainte et glorieuse mémoire, par le privilège qu'il nous a accordé et que déjà il avait accordé à d'autres diocèses, a montré plus clairement que jamais les désirs et les intentions de l'Église au sujet de l'immaculée Conception de Marie.

Il serait superflu d'insister davantage là-dessus. Nous parlons à des chrétiens à qui la gloire de Marie est chère et qui acceptent avec empressement tout ce qui peut en augmenter l'éclat. Vos pieux ancêtres eurent une grande dévotion envers la Mère de Dieu; vous en êtes les dignes fils et héritiers. Il n'est aucune paroisse de notre diocèse qui n'ait une chapelle dédiée à Marie. En quelques lieux se sont élevés des sanctuaires vers lesquels vous êtes plus spécialement attirés. A certains jours de l'année, vous y accourez en foule, vous y allez déposer dans le sein de Marie vos afflictions pour en être consolés, vos maux pour en être guéris, vos besoins spirituels et même temporels pour en être soulagés. Mais la preuve la plus grande de votre piété est dans l'établissement rapide de la confrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Un grand nombre de paroisses possède déjà cette confrérie à laquelle sont attachées tant de grâces, et la population presque entière de ces paroisses a demandé à s'y associer.

Rien ne nous serait plus doux, N. T. C. F., que de vous engager à persévérer dans vos pieux sentiments, en vous parlant des vertus et des gloires de Marie. Mais quel langage serait assez grand et assez exact pour les exprimer dans toute leur splendeur et toute leur vérité? Si nous parcourons tous les chœurs des anges, si nous considérons tous les ordres des saints, nous ne trouverons aucune créature qui puisse, nous ne disons pas s'égaliser, mais même en aucune manière se comparer à la sainte Vierge. Ni l'obéissance des patriarches, ni la fidélité des prophètes, ni le zèle infatigable des apôtres, ni la constance invincible des martyrs, ni la pénitence persévérante des confesseurs, ni la pureté inviolable des vierges, ni cette grande diversité de vertus que la grâce divine a répandues dans les différents ordres des bienheureux, n'ont rien qui puisse approcher de la très-heureuse Marie. Sa maternité glorieuse, l'alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu la

mettent dans un rang qui ne souffre aucune comparaison. Dieu seul est au-dessus de vous, ô Marie; toutes les créatures sont au-dessous de vous. Les cieux vous admirent, et nous qui sommes sur cette terre, nous sommes impuissants à comprendre votre grandeur. Vous êtes, selon le langage des prophètes, le soleil sur lequel le Très-Haut a établi son trône, l'arche sainte sur laquelle Dieu repose, la Reine majestueuse qui est assise à côté du Fils dans le plus pompeux appareil. (*Psal. XVIII, CXXXI et XLIV*). Vos propres prédictions sont accomplies, toutes les générations vous appellent bienheureuse, un concert immense de louanges et de bénédictions s'élève vers vous de tous les pays, de toutes les conditions, de tous les âges. L'Église ne vous rend pas le culte d'adoration réservé à l'Être infini; mais elle vous a décerné un culte plus grand qu'à tous les saints. Les fêtes qu'elle a instituées en votre honneur, les titres et les noms magnifiques qu'elle vous adresse ne donnent cependant qu'une idée imparfaite des vertus dont il vous a ornée et des dons qu'il s'est plu à répandre sur vous.

Nous n'entreprendrons pas, N. T. C. F., une tâche qui est au-dessus de nos forces; malgré l'impulsion de notre cœur, nous nous abstenons de vous parler d'un sujet si élevé. Nous vous rappellerons seulement deux qualités de Marie qui soulagent les malheureux, et qui attirent les pécheurs et leur donnent la force de sortir du vice. Marie est notre reine, elle est notre mère.

Citons les paroles remarquables de saint Bernardin de Sienne: « Par le consentement qu'elle donna à l'incarnation du Verbe, elle mérita la primauté et le domaine du monde, le sceptre de la royauté sur toutes les créatures (74). » Elle devint dès lors Mère de Dieu, titre le plus grand, privilège le plus élevé que Dieu puisse conférer à une simple créature. Dieu peut créer un monde plus parfait, un ciel plus étendu; il ne peut rien faire qui soit au-dessus de la Mère de Dieu. « Si celui qui est né de la Vierge, dit saint Athanase, est roi, la mère qui l'a engendré doit être regardée comme reine et souveraine (75). » Dans la pensée de ce grand docteur, le fils qui est infiniment puissant ne devait pas laisser sa mère dépouillée de juridiction et de puissance. L'Église partage ces pieux et raisonnables sentiments; elle donne à Marie, dans ses chants et ses prières, le titre de Reine du ciel et de la terre. Or, N. T. C. F., le plus bel attribut de la royauté est la miséricorde. La puissance n'est donnée de Dieu que pour faire le bien; plus la puissance est grande, plus le bien qui découle d'elle doit être étendu. La clémence et la bonté sont en proportion de la force et du pouvoir.

Marie est miséricordieuse, parce qu'elle est

(74) Hæc autem Virgo in illo consensu meruit primatum orbis, dominium mundi, sceptrum regni super omnes creaturas.

(75) Si ipse est rex qui natus est de Virgine, mater quæ eum genuit, regina et domina proprie et vere censetur.

notre reine ; elle l'est surtout parce qu'elle est notre mère.

Dieu a voulu, par une disposition admirable de sa bonté, que nous devinssions les enfants adoptifs de Marie, et que nous eussions le droit de lui donner le doux nom de mère. Ainsi que le faisait remarquer saint Epiphane, Eve n'est appelée dans la *Genèse* mère des vivants qu'après sa condamnation. Elle ne portait pas ce beau nom, lorsqu'elle était encore dans le paradis terrestre ; pourquoi commence-t-on à le lui donner après qu'elle a été condamnée à n'engendrer que des enfants morts pour le péché ? Cette appellation est mystérieuse ; le secret qu'elle renferme n'a pu se découvrir et se comprendre que par le développement successif des desseins de Dieu pour notre rédemption et notre salut. La promesse de notre salut est presque aussi ancienne que la sentence de notre mort ; le même jour fut témoin de la chute de nos premiers parents et du rétablissement de leur espérance. Adam qui nous a perdus et Eve qui est la source de notre misère nous sont représentés dans les saintes Ecritures comme des images vivantes de ce qui doit nous sanctifier. Jésus-Christ s'appelle le nouvel Adam, c'est-à-dire le père d'une race nouvelle, parce qu'il est le régénérateur des hommes ; Marie sa divine mère est la nouvelle Eve, parce qu'en coopérant à l'œuvre de la rédemption des hommes elle a engendré tous les vivants, c'est-à-dire tous les fidèles. *Elle coopéra*, dit saint Augustin, *à la rédemption par sa charité, et la charité est mère*. Ceux qu'elle n'avait pas par droit de nature, elle les attira, elle les conquit par son amour, elle adopta tous ceux que son divin Fils était venu sauver au prix de son sang. Ce titre de mère fut confirmé et proclamé du haut de la croix par le Fils de Dieu lui-même. A l'heure suprême où le grand sacrifice allait être consommé, lorsque Marie était percée de douleur, et qu'elle ressentait toutes les émotions de l'amour maternel, Jésus lui dit, en lui montrant le disciple bien-aimé et en sa personne tous les fidèles : *Femme, voilà votre fils*. (*Jouan., XIX, 26.*)

Marie est donc la mère de tous les fidèles, et une mère d'autant plus miséricordieuse qu'elle est plus puissante. Sa charité maternelle est féconde et elle est efficace. Dans tous nos desseins, dans toutes nos difficultés, recourons à la charité de Marie. Si les tempêtes des tentations se soulèvent, élevons nos cœurs à Marie. Si les passions nous troublent, pensons à Marie, implorons Marie. Ses prières toucheront le cœur de Jésus, parce que le cœur de Jésus est un cœur de fils qui ne saurait résister aux sollicitations maternelles.

Nous en avons assez dit, N. T. C. F., pour animer votre confiance en Marie. Honorez-la, invoquez-la sans cesse pour qu'elle soit votre appui pendant la vie, et qu'à l'heure

de votre mort elle vous soutienne dans le terrible passage du temps à l'éternité. Et vous, nos bien-aimés coopérateurs, redoublez de zèle pour faire accroître la dévotion envers Marie ; vous en recueillerez de grands fruits, de précieuses récompenses, et vous verrez fleurir la vertu et la piété parmi vos paroissiens. Dans les temps où nous sommes, sa protection est plus nécessaire que jamais. Prions-la pour qu'elle convie de son égide le grand pape Pie IX, et qu'elle lui obtienne la force de remplir dignement la mission qui lui a été donnée pour le bien du monde. Prions-la pour notre bien-aimé souverain ; demandons-lui qu'elle le protège et qu'elle fasse constamment descendre sur lui les lumières et la force d'en haut. Prions-la enfin d'obtenir de la miséricorde divine que les institutions qui régissent notre pays ne servent qu'à la gloire de Dieu, au triomphe de la religion et à la prospérité de l'Etat.

Donné à St-Jean de Maurienne, le 1^{er} mars 1848.

XI. MANDEMENT

Pour le jubilé de 1851.

INSTITUTION ET GRACE DU JUBILÉ.

Nous vous annonçons, nos très-chers frères, une grâce signalée, l'indulgence plénière en forme de jubilé que notre saint père le pape Pie IX a daigné nous accorder en vertu de la puissance suprême que Jésus-Christ lui a confiée sur toute l'Eglise.

Sous le régime de la loi mosaïque, chaque cinquantième année était une année de rémission générale et de repos, elle était annoncée de la manière la plus solennelle. Pendant cette année que l'on appelait le jubilé, les terres et les maisons qui avaient changé de propriétaires retournaient à leurs anciens maîtres, les esclaves recouvraient la liberté, et il était défendu de travailler les terres et de faire d'autres œuvres serviles.

L'apôtre saint Paul écrivait aux Corinthiens (76) que tout ce qui se pratiquait sous l'ancienne loi n'était que l'image de ce qui devait se faire sous la loi de grâce. Aussi le jubilé ou l'année jubilaire que les Israélites avaient tous les cinquante ans devant figurer la rémission des péchés que Jésus-Christ a obtenue en répandant son sang sur la croix.

Par ce sacrifice d'un prix infini, le Fils de Dieu fournit aux fidèles de la nouvelle alliance le moyen de se réconcilier avec Dieu et de rentrer dans la possession des biens spirituels dont ils se trouvaient auparavant privés par le péché. Les trésors mépuisables de grâces qu'il acquit par l'effusion de son sang sont toujours ouverts aux fidèles, chaque année et même chaque jour nous pouvons, en remplissant les conditions nécessaires, obtenir la rémission de nos dettes spirituelles et la délivrance de l'esclavage du péché ; nous pouvons recouvrer nos

(76) *Hæc autem omnia in figura contingebant illis.* (1 Cor., X, 11.)

droits et nos titres devant Dieu, et retrouver le repos de l'âme, la paix du cœur et les joies ineffables qui accompagnent la vertu. Cependant il est des temps où ces trésors sont répandus avec plus de largesse, où l'on peut y participer avec plus de facilité. Au nombre de ces temps privilégiés, nous devons mettre le temps du jubilé que l'Eglise a établi à l'imitation de l'antique jubilé des Israélites.

Le jubilé chrétien fut fixé d'abord à chaque centième année, ensuite à la cinquantième année, et enfin depuis près de quatre siècles, il se célèbre tous les vingt-cinq ans, afin que les générations qui se succèdent puissent toutes profiter des avantages qui y sont attachés. Il dure un an à Rome et peut y être gagné par les fidèles du monde entier qui vont y remplir les conditions prescrites. Le souverain pontife permet ensuite qu'il puisse être gagné l'année suivante dans les autres parties du monde. L'année que nous parcourons et qui touche à sa fin devait être celle du jubilé à Rome; l'extension serait venue pour nous l'année prochaine.

Les agitations et les malheurs des temps n'ont pas permis à Pie IX de faire cette année à Rome le jubilé universel avec la solennité accoutumée. Mais pour que le peuple chrétien ne fût pas entièrement privé d'un si grand bienfait, il a fait écrire à tous les évêques une lettre par laquelle il leur accorde la faculté de publier dans leurs diocèses une indulgence plénière en forme de jubilé.

La faveur qui nous est accordée est inappréciable. Nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que vous en profitiez tous avec une sainte émulation. Nous vous y exhortons au nom de vos intérêts les plus précieux, au nom de votre salut éternel. Les plus puissants motifs se réunissent pour vous déterminer à ne point laisser échapper cette occasion favorable de vous sanctifier et de sauver vos âmes.

La grâce du jubilé est une des plus grandes que Dieu ait réservées aux hommes dans sa miséricorde infinie, non-seulement par le prix qu'elle a en elle-même, mais encore par les circonstances qui l'accompagnent. Dans ce saint temps, les prières et les solennités religieuses sont plus multipliées, les exemples de piété sont plus nombreux, la parole de Dieu se fait entendre avec plus de force et plus fréquemment; l'Eglise, par le ministère des prêtres, met en œuvre tous les moyens que Dieu lui a confiés pour toucher et convertir les cœurs. L'histoire de l'Eglise nous apprend avec quelle ardeur nos pères dans la foi se portaient à ces exercices, quelle importance ils attachaient à cet immense bienfait. Lorsque Boniface VIII publia le premier jubilé de Rome, toutes les nations de l'Occident en firent émoi, les populations chrétiennes s'ébranlèrent et accoururent en foule à la ville éternelle. Les fidèles ne craignaient ni les fatigues du voyage, ni les rigueurs du

jeûne, ni le dérangement de leurs affaires. Ils allaient briser les liens du péché, réparer leurs scandales, et revenaient ensuite dans leur patrie donner l'exemple de toutes les vertus. Le même élan et la même ferveur se manifestèrent dans d'autres jubilés. Pourquoi n'imiterions-nous pas de si touchants modèles? Pour nous comme pour eux, il s'agit de conquérir des biens spirituels dont la valeur est infiniment supérieure à celle de tous les biens de la terre. Pour nous comme pour eux, il s'agit de la grande œuvre de notre régénération et de notre salut.

La grâce du jubilé est rare. Il en est beaucoup à qui il n'est pas donné d'en jouir deux fois dans le cours de leur vie. Un grand nombre de ceux à qui nous nous adressons ne seront plus sur cette terre, lorsqu'un nouveau jubilé sera célébré. S'ils n'acceptent pas la grâce qui leur est offerte, elle sera pour eux perdue sans retour.

Ajoutons que les dons de Dieu ne sauraient être inutiles. Ils produisent des fruits de salut dans les âmes dociles et fidèles, et des fruits de malédiction dans ceux qui les profanent ou les rejettent. Comme Jésus-Christ auteur et fondateur de la grâce, ils sont une cause de résurrection ou de ruine: une cause de résurrection pour ceux qui les reçoivent avec reconnaissance et les conservent avec fidélité, une cause de ruine pour les profanateurs, les négligents et les contempteurs. Heureux donc ceux qui, sachant apprécier le don de Dieu, le recueilleront et le feront fructifier; malheur à ceux qui s'en éloigneront par négligence ou par mépris.

Aucun de vous, nos frères bien-aimés, ne vaudra rester étranger aux grâces abondantes qui vont être mises à votre disposition. Nous en avons pour garant la fermeté avec laquelle vous avez résisté jusqu'à ce jour aux suggestions des ennemis de la foi. Les jours que nous vous annonçons seront donc ces jours de bénédictions qui furent salués par les prophètes avec de si grands transports de joie et qui devaient être le privilège des peuples chrétiens. Vous participerez aux satisfactions célestes que les adorateurs du monde cherchaient en vain dans les plaisirs d'ici-bas et que Dieu seul peut donner; car c'est de lui que vient toute vraie consolation. *Deus totius consolationis.* (II Cor., I, 3.) Les sources des dons humains, vers lesquelles se précipitent ces insensés, sont toujours nuisibles; elles cachent le venin et la mort. Les sources pures que Jésus-Christ nous ouvre par son Eglise n'apportent que joie sincère et sont en toute vérité des sources continuelles de vie. Le plus sublime des prophètes, voyant à travers les siècles les avantages ineffables accordés aux peuples fidèles, employait toutes les magnificences du langage, lorsqu'il annonçait que nous pourrions nous abreuver des *eaux qui découlent des fontaines du Sauveur* (77).

(77) *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (Isa., XII, 5.)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces eaux mystérieuses, qui, selon la parole de Jésus-Christ, désaltèrent pour toujours ceux qui les boivent (78), coulent continuellement depuis l'accomplissement du grand mystère de la rédemption du genre humain. Mais il est des temps où elles coulent plus abondantes. Dans cette inégalité des temps, admirons la sagesse avec laquelle la Providence divine dirige toutes choses pour sauver les élus. Il y a des temps où la justice de Dieu apparaît dans toute sa rigueur, où elle accable de sa main puissante les nations et les individus; alors elle laisse toutes les passions humaines se déchaîner, l'erreur circuler librement et répandre partout ses maximes de destruction. Viennent ensuite d'autres temps où Dieu fait briller la vérité avec plus d'éclat, où il semble ne faire entendre que ces paroles de bonté : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* (79). Cette succession de sévérité et de douceur, de justice et de miséricorde, a pour but de nous empêcher de nous endormir dans une funeste indifférence, de nous tenir constamment avertis de la fin vers laquelle nous devons tendre. L'Eglise, qui naquit sur la croix et sortit du cœur de Jésus tout enflammée de charité, ne cesse en aucun temps de travailler au bien spirituel des peuples; qu'elle soit dans les triomphes ou en butte aux persécutions, dans la gloire ou l'ignominie, elle n'oublie jamais son origine, ni sa mission. Cepen-
dant, à l'imitation de son divin auteur, elle a des temps privilégiés, des temps où elle dispense plus abondamment les dons que Dieu lui a confiés. Ces temps sont venus pour nous. Après avoir reçu les leçons que nous a données la justice de Dieu, acceptons avec empressement les faveurs que sa miséricorde nous offre et auxquelles nous convie la sollicitude maternelle de l'Eglise.

Il serait inutile de vous exposer longuement en quoi consistent les indulgences. Vous, N. T. C. F., qui avez été nourris dès l'enfance des principes de la doctrine chrétienne, vous avez appris que l'homme, par le péché mortel, est soumis à une peine éternelle, et que, si cette peine lui est remise par la rémission du péché, il lui reste ordinairement une autre dette à satisfaire envers Dieu, celle de la peine temporelle. Ces dispositions de la justice divine répondent aux deux effets principaux du péché mortel. Par le péché l'âme est viciée profondément, et une atteinte grave est portée à l'ordre. L'âme du pécheur est privée de sa force et de sa véritable vie; tant qu'elle restera dans cet état de souillure, elle sera un objet de dégoût pour le Dieu trois fois saint. Si elle veut n'être pas perdue pour l'éternité, elle doit s'approcher du sacrement de pénitence par lequel, si elle a une vraie contrition, elle recevra la rémission

de ses péchés et celle de la peine éternelle. Ce n'est pas assez que l'âme soit rendue à la vie, et guérie de ses infirmités; elle doit réparer, autant qu'il est en elle, l'atteinte qu'elle a portée à l'ordre, et cette réparation, il faut qu'elle la fasse dans ce monde par des mortifications ou dans l'autre par les souffrances du purgatoire. Mais cette peine temporelle, l'Eglise peut la remettre en vertu des pouvoirs divins qu'elle a reçus et la remise qu'elle en fait est appelée indulgence.

Ainsi, délivrer les pécheurs du joug honteux des passions et des habitudes vicieuses, les rendre à la vraie liberté, les décharger de leurs remords et de leurs tristesses, les laver des souillures du péché, les ramener dans les voies de la vertu, et les préserver non-seulement des peines éternelles qu'ils ont encourues, mais encore des peines temporelles qu'ils devaient subir, tel est le but principal du jubilé.

Le jubilé actuel a quelques autres fins spéciales que nous allons rapidement indiquer. L'intention du saint-père est qu'après nous être purifiés de nos fautes nous nous joignons à lui pour remercier Dieu de l'avoir fait rentrer, par des moyens inattendus et évidemment providentiels, en possession du pouvoir temporel qui lui est nécessaire pour qu'il puisse remplir avec une pleine indépendance sa sublime mission. Le rêve de l'impiété était d'abattre la papauté ou du moins d'annuler son influence, parce que là est la tête, là est le cœur de l'Eglise catholique. Elle avait dit : *Frappons le pasteur, et tout le troupeau sera dispersé* (80). Ses effets furent un moment couronnés de succès; Pie IX fut obligé de fuir et d'aller chercher un asile dans un royaume voisin. Mais bientôt tous les cœurs s'émeurent, l'auguste exilé reçut de toutes les parties de l'univers des témoignages de dévouement et de vénération; les principales nations catholiques lui offrirent à l'envi leur secours et le firent enfin rentrer dans la ville éternelle. Ce mémorable événement doit exciter toute notre reconnaissance; rendons en à Dieu les plus vives actions de grâces. Mais n'oublions pas que la tempête n'est pas encore apaisée, que la barque de Pierre est encore violemment agitée, et demandons à Dieu que le calme se fasse, que des jours sereins succèdent à tant de jours mauvais. Quel est celui d'entre vous qui se refusera à prier pour l'Eglise? N'êtes-vous pas ses membres? Ne lui êtes-vous pas unis par les liens les plus sacrés? C'est par elle que nous avons été régénérés dans le baptême, c'est par elle que nous avons été élevés et nourris du pain de la divine parole, que nous recevons la grâce dans les sacrements et les divins secours dont nous avons besoin pour arriver au port du salut. Se montrer insensible à ses prospérités ou à ses tribulations,

(78) *Qui autem biberit ex aqua quam dabo tibi, non sitiet in æternum.* (Jean, IV, 15.)

(79) *Nolo mortem impii, sed ut convertatur im-*

pius in via sua et vivat. (Ezech., XXXIII, 11.)

(80) *Percuti pastorem, et dispergentur oves.* (Zach., XIII, 7.)

c'est donner une preuve de la plus coupable ingratitude. Il est vrai que l'Eglise a de grandes et infaillibles promesses en sa faveur, qu'elle doit survivre à toutes les institutions humaines, et que, malgré les assauts qui lui seront livrés, elle continuera sa marche victorieuse jusqu'à ce que toutes les nations de la terre soient entrées dans son sein. Mais cela ne nous dispense point de prier pour elle; Dieu exige de nous ces prières, parce qu'elles entrent dans l'ordre de sa providence et qu'elles doivent concourir à l'accomplissement de ses éternels décrets.

Nous devons aussi adresser à Dieu les prières les plus ferventes pour qu'il dissipe les erreurs que l'on cherche à répandre durant ces jours d'épreuve. Jamais l'esprit de mensonge n'a déployé une activité plus effrayante. Les mauvais journaux, les mauvais livres, les bruits calomnieux, les insinuations perfides, tout est mis en œuvre pour corrompre les faibles et pervertir les ignorants. Il en est peu dans notre diocèse qui aient succombé devant tant de moyens de perversion; les fidèles y sont généralement instruits, nous en avons acquis la preuve consolante dans nos visites pastorales. Quelque faible que soit le nombre de ceux qui recueillent et répètent les erreurs qu'ils ont entendues, il est toujours pour nous un sujet de tristesse et de douleur. Ces hommes égarés sont pour la plupart, en matière de religion, dans une ignorance profonde. Ils ont appris dans leur enfance les éléments de la doctrine chrétienne, mais ensuite ils les ont oubliés. Et comment pourraient-ils s'éclairer maintenant? On ne les voit pas se presser autour de nos chaires sacrées, ou, s'ils reçoivent quelquefois la parole de vie, ils n'accomplissent pas les obligations qu'elle prescrit. Or la grande science de la vérité ne peut être connue que de ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui mettent en pratique ses enseignements. Exposez à ceux qui ne communient pas les effets merveilleux de l'eucharistie, les lumières et la force que l'on y puise; ils ne vous comprendront pas; l'homme, appesanti par la matière, ne perçoit pas les choses qui sont de Dieu. (I Cor., II, 14.) Nous voudrions faire parvenir notre voix jusqu'à ces hommes infortunés; nous éveillerions du moins en eux le souvenir de quelques vérités que les agitations du monde font oublier, mais qu'elles ne peuvent entièrement effacer; la rapidité de la vie, l'approche de la mort, et au delà de la mort le jugement. Ces mots suffiraient peut-être pour les faire réfléchir, leur inspirer une terreur salutaire, et les déterminer à venir travailler, de concert avec les pieux fidèles, à l'œuvre de leur régénération et de leur salut.

C'est sur vous, nos très-chers coopérateurs, que nous fondons nos plus fermes espérances. Par votre zèle et avec le secours d'en haut, les champs que vous cultivez et que vous arrosez de vos sueurs produiront des fruits abondants. Vous êtes

appelés à de nouveaux travaux, vous les entreprendrez avec ardeur. Du haut du ciel, Dieu jettera sur vous un regard de bienveillance, et il fera succéder à vos tristesses actuelles les consolations que vous désirez: l'affermissement des justes et la conversion des pécheurs.

XII. MANDEMENT

Pour le Carême de 1851.

SUR LES COMBATS ET LA STABILITÉ DE L'EGLISE.

Lorsque Dieu, dans ses décrets de justice et de sagesse, laisse les passions des hommes se déchaîner, et qu'il permet au désordre de prévaloir pour quelque temps dans la société, l'Eglise catholique est ordinairement le principal point de mire des agitateurs; c'est contre elle que leurs efforts les plus violents sont dirigés. Ce fait s'est reproduit, de notre temps, de la manière la plus affligeante. Vous n'ignorez pas, N. T. C. F., avec quel acharnement l'impicité poursuit l'Eglise, quelle guerre elle a déclarée à ses institutions, à sa discipline et surtout à ses ministres. Tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste sur la terre a été l'objet de ses invectives et de ses attaques. Elle ne combat pas toujours à visage découvert; très-souvent elle tâche d'arriver à son but par des voies indirectes. Ses moyens varient selon les dispositions des particuliers ou des peuples qu'elle veut rendre ses victimes. Parfois elle affecte un respect hypocrite pour l'Evangile, tout en rejetant la plupart des dogmes qui y sont renfermés; elle affirme assez souvent qu'elle n'en veut point à la religion, tandis qu'elle veut faire disparaître les conditions essentielles de son existence. Les mauvais livres et les mauvais journaux sont les principaux instruments à l'aide desquels elle cherche à tromper les ignorants et à fermenter les passions. Le mensonge, la calomnie, l'appel à la cupidité, sont les armes dont elle se sert habituellement.

Vous ne vous êtes point laissés entraîner, N. T. C. F., dans les pièges qui vous ont été tendus. Nous avons de votre constance dans la foi les plus consolants témoignages. Les fruits que produit le jubilé sont une nouvelle preuve que la tempête n'a laissé aucune trace dans nos fidèles contrées. Sans rechercher tout ce qu'a fait l'Eglise depuis dix-huit siècles pour le bien de l'humanité et pour la civilisation du monde, vous avez jeté un regard sur ce qu'elle fait pour vous et autour de vous, et cela seul a suffi pour rendre plus forts les liens qui nous unissent à cette épouse immortelle de Jésus-Christ. C'est par le ministère de vos pasteurs que, dès votre entrée dans ce monde, vous devîtes enfants de Dieu et de l'Eglise. Ils ne cessèrent ensuite de vous accompagner de leurs bénédictions et de vous couvrir de leur sollicitude paternelle. Dès vos plus jeunes années, ils vous donnèrent l'instruction religieuse, cherchèrent à former vos cœurs en même temps qu'à éclairer vos intelligences, vous guidèrent dans les voies

de la vertu, vous admirent aux sacrements et vous firent participer aux grâces dont ils sont les dispensateurs. Il n'est aucune époque importante de votre vie, à laquelle ils n'aient paru pour vous sanctifier et solliciter en votre faveur les secours de Dieu. Etablis médiateurs entre Dieu et les hommes, ils prient pour vous et offrent pour vous le saint sacrifice de la messe. Les dimanches et les fêtes, vous vous réunissez avec eux dans nos saints temples pour prendre part à nos pieuses solennités, source des satisfactions les plus pures; ils vous exposent les sublimes enseignements de la foi, ils vous entretiennent de vos destinées, de la voie à suivre pour y arriver, des moyens à employer pour maintenir la paix dans nos cœurs et faire régner dans vos familles l'ordre et la tranquillité. Lorsque vous serez près de votre dernière heure, ils soulageront vos douleurs par les seules véritables consolations et vous soutiendront dans le terrible passage de la vie à l'éternité. Si ce ministère était anéanti, quel vide se ferait autour de vous ! Ce serait le silence de la mort succédant aux joies de la vie. Mais ce n'est pas seulement parce que l'Eglise est la source de tant de bienfaits que vous lui êtes attachés, c'est aussi parce que Dieu vous l'ordonne et encore parce que vous appartenez à cette société d'hommes unis par la même foi, participant aux mêmes sacrements et soumis aux légitimes pasteurs. Prêtres et fidèles, nous sommes tous membres de ce corps dont Jésus-Christ est le chef. Ainsi, en outrageant l'Eglise, l'on vous outrage vous-mêmes qui êtes ses enfants.

Cependant quelques-uns d'entre vous ont été peut-être scandalisés de cette conspiration formidable ourdie contre l'Eglise, ils se sont demandé quels peuvent en être les motifs. Il est facile de les éclairer. Tout homme qui voudra bien y réfléchir quelques instants comprendra le véritable motif de cette guerre acharnée contre la religion et contre ses ministres.

La religion contrarie toutes les passions, elle combat continuellement les trois principales concupiscences que l'apôtre saint Jean désigne par ces termes : *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie* (81).

Elle oppose à la plus violente des passions les préceptes les plus sévères. Elle veut que non-seulement le corps, mais encore l'esprit et le cœur soient chastes et purs. Elle ne se borne pas à condamner les actes contraires à la chasteté; elle déclare criminelle une pensée mauvaise. Elle ordonne de fuir les occasions du péché, les mauvaises compagnies, les divertissements dangereux, parce qu'en cette matière principalement, *celui qui aime le danger y périra* (82). Elle proscrit la lecture des romans qui atténuent

l'horreur du vice et souillent l'imagination. Ce n'est pas tout : Elle fait à tous une obligation rigoureuse de la mortification, et ne promet les récompenses célestes qu'à ceux qui auront constamment résisté aux penchants de la nature corrompue. *Le royaume de Dieu souffre violence, a dit son divin fondateur; il n'y a que ceux qui se font violence qui puissent y entrer* (83).

La religion rappelle aux riches l'obligation du travail et celle de l'aumône. C'est à tous indistinctement que s'adressent ces paroles que Dieu fit entendre à notre premier père : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu es sorti* (84). Ceux qui ont des richesses doivent se tenir en garde contre l'abus qu'il est aisé d'en faire, et ils sont obligés à employer leur superflu au secours de leurs frères indigents. En montrant aux pauvres la place élevée qu'ils occuperont dans le ciel, elle leur apprend à supporter avec résignation leur pauvreté, à ne pas se déclarer ennemis de ceux qui possèdent et à ne pas même jeter sur eux des regards d'envie. Elle réprouve les erreurs monstrueuses du socialisme et du communisme, non-seulement parce que la propriété étant d'institution divine, la société serait anéantie, mais encore par une raison plus haute et plus inattaquable, elle proclame le commandement par lequel celui qui est la source de la justice défend la propriété contre toute agression : *Bien d'autrui ne prendras ni retiendras injustement*.

L'orgueil est la cause première de tous les maux qui affligent le genre humain. Il ne supporte aucune supériorité, ni aucune autorité; il veut à tout prix dominer, et, pour arriver à ses fins, il ne craint pas de troubler l'ordre social et politique, de renverser tout ce qui existe, ne dut-il ensuite régner que sur les débris et les ruines qu'il aura accumulés. L'Eglise lui oppose une résistance continuelle. Soyez doux et humbles de cœur, nous dit-elle. Respectez l'autorité parce qu'elle émane de Dieu. Respectez les dépositaires de l'autorité, non par un sentiment de crainte, mais par l'impulsion de votre conscience. Obéissez aux lois lorsqu'elles ne sont point contraires à celles de Dieu, ni à celles de l'Eglise. *Dieu résiste aux orgueilleux, il donne sa grâce aux humbles.* (Jac., IV, 6.)

L'orgueil, la sensualité et l'amour déréglé des biens de la terre sont les ennemis irréconciliables de l'Eglise. Ceux qui sont voués à ces passions s'irritent des obstacles qu'elle oppose à leurs desseins; ils s'irritent d'entendre cette voix qui retentit partout et qui répète toujours la même doctrine; car ce que l'Eglise enseigne aujourd'hui, elle l'enseignait hier, elle l'enseignera jusqu'à la fin des siècles. Tombant d'abîme

(81) *Concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.* (I Joan., II, 16.)

(82) *Qui amat periculum, in illo peribit.* (Eccli., III, 27.)

(83) *Regnum Dei viâ patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth., XI, 12.)

(84) *In sudore vultus tui reserabis pane, donec recedatis in terram de qua sumptus es.* (Gen., III, 19.)

en abîme, ils en viennent quelquefois à cet excès de fureur de haïr la vérité et par conséquent Dieu lui-même qui est la règle, l'ordre et la vérité. L'homme pervers, dit l'Esprit-Saint, a dit dans son cœur, c'est-à-dire par ses desirs : Il n'y a point de Dieu (85). Ne soyons donc pas surpris des attaques auxquelles l'Eglise catholique est en butte, dans toutes les commotions politiques et sociales. Les passions comprennent instinctivement qu'elle est le plus ferme appui de l'ordre, et que, lors même que toutes les autres institutions seraient détruites, elle resterait encore comme un dernier rempart derrière lequel la société pourrait s'abriter. Bien loin de nous scandaliser des luttes que soutient l'Eglise, reconnaissons-y une preuve de sa divinité. Dans les temps d'agitation, les sectes hérétiques ne sont point troublées ni inquiétées. L'Eglise catholique seule a le privilège des persécutions, parce que sur elle seule sont empreints les caractères de la force et de la vérité.

Jésus-Christ a prédit les combats que devait soutenir son Eglise. Dans le discours qu'il adressa aux apôtres avant sa passion nous lisons ces paroles : *Souvenez-vous de ce que je vous ai déjà dit ; le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi* (86). Dans une autre circonstance il leur dit : *Je vous ai donné une parole et une sagesse contre laquelle seront impuissantes les résistances et les contradictions de tous vos adversaires* (87). Puis, après avoir parlé des persécutions qu'ils auront à subir, il ajoute : *Vous serez en haine à cause de mon nom* (88). Mais afin que nous ne nous laissions point abattre ni intimider, il leur montre les récompenses qui nous attendent : *Vous serez bienheureux, lorsqu'ils vous maudiront et vous persécuteront, et qu'ils dirigeront le mensonge et la calomnie contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse : votre récompense sera abondante dans les cieux* (89).

En permettant que l'Eglise fût injuriée et persécutée, son divin fondateur ne l'a point abandonnée. Il lui a communiqué au contraire une force et une autorité contre lesquelles se sont brisés et se briseront tous les efforts de ses ennemis. Les livres saints sont pleins des promesses qu'il lui a faites. Il anathématise ceux qui sont rebelles à sa voix : *Si quelqu'un, dit-il, n'écoute pas*

l'Eglise, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain (90). Il fait de la cause de son Eglise sa cause propre, il s'identifie pour ainsi dire avec elle : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise* (91). Après avoir donné aux apôtres et à leurs successeurs la mission qu'ils doivent remplir sur la terre, il leur dit : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (92). Lorsqu'il voulut terminer le grand œuvre de l'établissement de son Eglise, il lui donna un chef qui devait être comme la tête de ce corps mystique, comme la pierre fondamentale de l'édifice. Il dit à Pierre, et en sa personne à tous ses successeurs : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* (93). Ainsi les portes de l'enfer, c'est-à-dire, les hérésies, les schismes, toutes les erreurs de l'intelligence, toutes les passions humaines, de quelque nom qu'elles se revêtent, échoueront contre cette pierre inébranlable. Dieu lui-même l'a dit, et sa parole ne passera pas (94).

L'Eglise est souvent comparée à un édifice dont Dieu a posé les assises et qu'il soutient de sa main. Cet édifice s'élève et s'agrandit successivement et sans interruption. Déjà il a acquis des proportions gigantesques. En vain a-t-elle été assaillie par les furieuses tempêtes ; sa marche ascendante et progressive ne s'est jamais ralentie. L'histoire de ses luttes est en même temps celle de ses triomphes. A la fin de chaque siècle, elle a compté par millions ceux qui étaient venus accroître le nombre de ses enfants. Elle est maintenant beaucoup plus ancienne que toutes les institutions qui existent sur la terre, et pourtant elle ne porte en elle aucun signe de décrépitude. Elle naît au contraire à la dignité de la vieillesse la force de la jeunesse la plus vigoureuse. Dans ces derniers temps, au milieu même des agitations d'une grande partie de l'Europe, le vicaire de Jésus-Christ a créé de nouveaux sièges épiscopaux en diverses parties du monde. De nombreux missionnaires cultivent les terres infidèles. Il ne se passe pas de jour qu'elle n'apprenne de nouvelles conversions. Elle continuera ainsi, N. T. C. F., ses conquêtes pacifiques, jusqu'à ce que, le monde cessant d'exister, elle aura appelé dans le sein de Dieu tous les élus dispersés aux quatre vents.

(85) *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.* (Psal. XIII, 1.)

(86) *Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persecutur.* (Joan., XV, 20.)

(87) *Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.* (Luc., XXI, 15.)

(88) *Et eritis odio omnibus propter nomen meum.* (Ibid., 17.)

(89) *Beati estis cum maledixerit vobis et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos, mentientes, propter me. Gaudete et exsultate, quo-*

niam merces vestra copiosa est in cælis. (Matth., V, 11, 12.)

(90) *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.)

(91) *Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16.)

(92) *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

(93) *Tu es Petrus et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et porte inferni non prevalebunt adversus eam.* (Matth., XVI, 18.)

(94) *Verba autem mea non transibunt.* (Luc., XXI, 33.)

S'il n'est pas permis d'élever des doutes sur la perpétuelle stabilité de l'Eglise, pouvons-nous croire avec une pleine sécurité à sa durée au milieu de nous? Exercera-t-elle toujours dans notre pays son influence vivifiante? Nous ne pouvons avoir à cet égard que des espérances, mais non une certitude complète. Il est certain, il est de foi que l'Eglise durera toujours : il est certain aussi que Dieu permet quelquefois qu'elle disparaisse dans les contrées qui se rendent indignes de ses bienfaits. Jésus-Christ disait un jour aux Juifs : *Le royaume de Dieu vous sera enlevé, et il sera donné à la nation qui en pratiquera les œuvres et en produira les fruits* (95). Nous lisons dans les révélations de l'apôtre saint Jean la menace adressée à celui dont la première charité s'était refroidie : *Je remunerai la lumière qui vous éclairait, si vous ne faites pénitence* (96). Cette menace, hélas ! n'a pas été vaine. La foi s'est éteinte dans certaines contrées où elle avait jeté longtemps le plus vif éclat. Quelques nations ont brisé les liens qui les unissaient à la véritable Eglise. Subirions-nous le même châtement? Nous nous sommes adressé quelquefois cette question, et, en voyant le grand nombre de personnes qui écoutent la parole de Dieu et fréquentent les sacrements, nous avons trouvé dans notre cœur une réponse satisfaisante. Oui, la foi régnera toujours dans notre chère patrie, nous en avons la pleine confiance. Tâchons néanmoins, N. T. C. F., de nous rendre de plus en plus dignes de cette faveur immense par la pratique des devoirs de la vie chrétienne, et spécialement en respectant cette sainte Eglise à laquelle nous appartenons et en redoublant d'affection pour elle à mesure que nous voyons s'augmenter les épreuves qui lui sont réservées.

C'est à vous principalement, nos bien-aimés coopérateurs, qu'il appartient de maintenir au milieu de nous le royaume de Dieu. Le zèle digne d'admiration avec lequel se donnent dans toutes les paroisses les exercices du jubilé, ne se refroidira pas. Vous l'exercerez encore pendant le temps du carême, qui est un temps de propitiation et de salut. L'une des causes principales des erreurs qui se sont répandues concernant l'Eglise, est l'ignorance de ce que la religion enseigne sur ce point fondamental. Dissipez ces erreurs en exposant avec clarté la sainte doctrine. Faites connaître l'origine divine de l'Eglise catholique, les bases et les formes de sa constitution, sa hiérarchie, la mission qu'elle a reçue, sa puissance législative, le droit qu'elle a de diriger les hommes dans les voies de la vertu et de prendre les moyens nécessaires pour les préserver de l'erreur et du vice. Expliquez et développez le dogme de la communion des saints, afin que tous les fidèles comprennent combien il est avanta-

geux d'être uni à l'Eglise et combien il est malheureux d'en être séparé par le schisme ou par l'excommunication. Ils verront par vos instructions combien est grande la dignité de fils de Dieu par adoption, de frères de Jésus-Christ, ayant droit au royaume céleste. La participation à la protection des saints qui sont dans le ciel, aux suffrages, aux prières, aux bonnes œuvres, et aux mérites des justes qui sont sur la terre leur apparaîtra comme un immense bienfait. Vos paroles animées par la foi et accompagnées d'une charité ardente éclaireront les ignorants et ramèneront ceux qui sont encore égarés.

XIII. MANDEMENT

SUR LA PROPAGATION DE LA FOI.

Dans son encyclique du 21 novembre 1851, notre saint-père le pape recommande d'une manière très-particulière à notre sollicitude pastorale l'œuvre de la propagation de la foi. Désirant répondre, autant qu'il est en nous, aux vues du chef de l'Eglise, nous venons vous entretenir de cette œuvre qu'il appelle éminemment religieuse. Pour vous la faire dignement apprécier, il nous suffira de vous dire ce qu'elle est.

L'association pour la propagation de la foi, comme toutes les œuvres auxquelles Dieu veut donner la force et la durée, fut faible et humble dans ses commencements. En 1822, quelques âmes généreuses guidées par la foi formèrent et exécutèrent le dessein d'unir leurs prières et de faire chaque semaine une faible aumône pour aider les missionnaires à remplir leur sublime ministère. Cette association de prières et d'aumônes commença dans la ville de Lyon; elle ne compta d'abord qu'un petit nombre d'associés, mais ce nombre s'accrut progressivement. En 1824, elle fut établie en Savoie; elle s'établit ensuite dans d'autres contrées, et prit chaque année un nouvel accroissement. Dès son origine, elle fut approuvée et encouragée par le saint-siège. Les pontifes romains ouvrirent en sa faveur les trésors des indulgences, et la comblèrent de grâces spirituelles. Le glorieux pontife, auquel Dieu, dans son infinie miséricorde, a confié le gouvernement de son Eglise dans ces temps orageux, vient de mettre le sceau à toutes ces grâces, en recommandant cette œuvre à tous les évêques et en mettant pour condition à la plus solennelle des indulgences une pieuse offrande en sa faveur. Pie IX manifeste par là qu'il considère cette œuvre comme l'un des moyens les plus efficaces d'écarter les maux que nous avons à redouter et d'alléger les bénédictions du ciel sur l'Eglise. Les évêques, comme des échos fidèles, ont fait retentir dans tout l'univers les paroles du vicaire de Jésus-Christ, en y joignant le

(95) *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti timentii fructus ejus.* (Math., XXI, 43)

(96) *Movebo camelabrum tuum de loco suo, nisi poenitentiam egeris.* (Apoc., II, 5.)

poinds de leur propre autorité et l'ardeur de leur zèle.

Semblable, à son début, au grain de semencé que l'on confie à la terre, cette association, fécondée par les bénédictions célestes, est devenue un grand arbre qui étend aujourd'hui ses rameaux protecteurs sur toute la terre. Partout où l'Eglise compte des enfants, l'œuvre montre avec bonheur des associés. Les nouvelles chrétientés elles-mêmes, qui lui doivent l'existence ou leur conservation, apportent déjà leur denier au trésor commun. Le nombre des associés s'élève actuellement à près d'un million et demi. Tous ces catholiques confondent leurs prières et leurs aumônes pour le salut des hérétiques et des infidèles. Cette union de vœux et de sacrifices est touchante, elle est digne d'admiration, elle console l'Eglise des attaques de l'impiété, elle l'aide puissamment à remplir la grande mission qui lui a été donnée de faire entrer successivement dans son sein toutes les nations de la terre.

Nous ne serons pas étonnés, N. T. C. F., de l'empressement avec lequel les pasteurs et les fidèles entrent dans cette association et tâchent de l'étendre, si nous considérons l'excellence du but qu'elle se propose.

Arracher des milliers d'hommes à l'ignorance et à la barbarie pour les faire participer aux grâces qui découlent du Calvaire, dilater le royaume de Jésus-Christ, établir son empire de grâce et d'amour sur toutes les âmes, unir toutes les intelligences dans la même foi, embraser tous les cœurs de la même charité, mettre sur toutes les lèvres le même cantique de louanges et d'actions de grâces, transformer le genre humain en une grande famille qui a Dieu pour père, l'Eglise pour patrie, le ciel pour héritage; en un mot, convertir et sauver les âmes, tel est le but de l'association.

Sauver les âmes, c'est ce qu'il y a de plus grand et de plus saint. Sauver les âmes, c'est la mission de Jésus-Christ lui-même, c'est le terme de tous les desseins et de toutes les œuvres de Dieu. Pour le salut des âmes, Jésus-Christ voulut s'anéantir dans les humiliations de la crèche et du Calvaire, il répandit sur la croix jusqu'à la dernière goutte de son sang. Le salut des âmes est une action vraiment divine, et pourtant Dieu a voulu pour l'accomplir s'associer les hommes, les faire ses coopérateurs (97). Aussi travailler à sauver des âmes, c'est un devoir glorieux qu'il n'est permis à aucun chrétien de délaissier. Tous doivent concourir à cette œuvre sublime dans la mesure de leurs forces et selon l'étendue de leurs facultés. Parmi les moyens à employer, l'un des plus faciles et des plus efficaces est l'association pour la propagation de la foi. Pour lui appartenir, il suffit d'apporter le secours d'une courte prière et d'une légère aumône.

Nous le disons avec douleur : un grand

nombre de chrétiens semblent ignorer le prix des âmes, ils méconnaissent le don inestimable de la foi, ils ne pensent point au beau privilège que Dieu leur a accordé en les faisant naître et vivre au sein de l'Eglise catholique. Entourés depuis le berceau jusqu'à la tombe de tous les secours spirituels, comblés des bienfaits de la religion et des biens qui en découlent, ils demeurent indifférents et ingrats. Une longue jouissance émusse en eux le sentiment de leur heureuse situation et celui de la reconnaissance envers Dieu. La multitude et la continuité des bienfaits semblent en diminuer la valeur; l'insensibilité et l'ingratitude s'allument au foyer même de la lumière et de l'amour.

Évitez, N. T. C. F., cette triste et affligeante indifférence. Elevez vos esprits et vos cœurs en haut, placez-vous au-dessus du vain bruit des choses de la terre, lisez vos regards vers Dieu et éclairez-vous de sa lumière. Comparez ensuite votre sort à celui des nations infidèles, et dites si Dieu, en vous donnant la foi, ne vous accorda pas tous les biens, et si ces peuples infortunés qui ignorent notre sainte religion ne sont pas dignes de compassion.

Si nous jetons un coup d'œil sur le monde idolâtre, quel est le spectacle qui se présente à nous? Partout nous voyons la nature outragée dans ses lois les plus saintes, les instincts les plus nobles et les plus doux étouffés, les droits les plus sacrés violés, des crimes qui révoltent la raison et font frémir la nature consacrée par des croyances superstitieuses, commandés par les lois, ou autorisés par la coutume. Partout tyrannie et violence dans le pouvoir, révolte ou servitude dans les sujets, désunion et cruauté dans la famille, barbarie à l'égard des ennemis, perfidie envers les alliés, abandon et mépris des pauvres et des malheureux, oppression et asservissement de l'âge et du sexe les plus faibles; de toutes parts enfin les maux les plus grands, la dégradation la plus profonde.

Mais les lumières de la foi nous font découvrir dans les habitants de ces contrées des maux d'un ordre bien plus élevé et infiniment plus déplorables. Dieu dont la bonté infinie captive nos cœurs par ses charmes, dont la justice nous retient sur le bord de l'abîme par l'aspect de ses rigueurs, dont les promesses raniment notre courage par l'espérance, Dieu est pour eux comme s'il n'était pas. Leurs yeux n'ont jamais pu contempler l'attendrissante image d'un Dieu mourant pour les hommes, leurs oreilles n'ont jamais entendu le doux nom de Jésus, gage d'espérance et de pardon. Malheureux orphelins, ils ne connaissent pas leur père céleste, ni cette mère d'amour qui partage sa tendresse entre Jésus et les hommes. Enfants déshérités, ils n'ont jamais goûté les douceurs de la maison paternelle, ils n'ont aucune part à l'héritage commun.

(97) *Et mandavit illis unicuique de proximo suo. (Eccli., XVII, 12)*

Voyageurs égarés sur le chemin de la vie, ils ignorent le point d'où ils sont partis, le terme où ils tendent et la route qu'ils doivent suivre. Infortunés ! leurs peines sont sans consolation, leurs travaux sans fruit, leurs crimes sans repeilir et presque sans mords, leurs vertus sans mérites et leurs maux sans espérances.

Tel est, N. T. C. F., l'abîme de maux où nous serions plongés nous-mêmes, si des hommes apostoliques n'avaient apporté à nos ancêtres le flambeau de la foi. Tel est aujourd'hui l'état d'environ cinq cent millions d'hommes. Comme nous, ces hommes ont été créés à l'image de Dieu ; comme nous, ils ont été rachetés au prix du sang de Jésus-Christ ; pourrions-nous être insensibles à leur malheur ?

Qu'elle s'étende donc et qu'elle s'accroisse de plus en plus l'association précieuse de la propagation de la foi. Qu'elle réunisse tous ceux qui ne sont pas indignes du titre de chrétien ; que de tous les cœurs elle envoie au ciel les mêmes prières, que partout elle recueille l'obole de la charité. Déjà cette admirable œuvre a maintenu un grand nombre de missionnaires qui se sont arrachés à leur patrie, à leurs amis et à leur famille pour aller, au milieu des dangers et des souffrances de toutes sortes, planter dans des contrées sauvages le signe auguste de la paix et de la civilisation. A mesure qu'elle s'étendra, ces hommes héroïques deviendront plus nombreux. Il leur sera possible alors de faire retentir jusqu'aux extrémités de la terre la bonne nouvelle qui donne gloire à Dieu et paix aux hommes, et de donner la lumière et la vie aux peuples qui sont encore assis dans les ombres de la mort. Nous bénirons ces conquérants pacifiques des âmes, nos prières les accompagneront, et nous aurons l'ineffable satisfaction d'avoir part à leurs mérites, parce que nous nous serons associés à l'œuvre qui les soutient sans leurs immenses travaux.

Nous venons de vous indiquer, N. T. C. F., le but de l'œuvre de la propagation de la foi. Il est bien propre à exciter le zèle, à enflammer les cœurs. Ajoutons que les conditions à remplir pour y participer sont à la portée de tous, et que le bien qu'elle produit est admirable.

Pour faire briller sa puissance d'un plus vif éclat, pour confondre l'orgueil de la sagesse humaine, Dieu se plaît à opérer les plus grandes choses par les plus petits moyens, il choisit de préférence les instruments les plus faibles pour l'accomplissement des plus étonnantes merveilles. Autrefois il fonda son Eglise par le ministère de douze pauvres pêcheurs de la Judée ; aujourd'hui, pour achever le grand œuvre de la régénération du genre humain, il appelle en quelque sorte à son aide tous les chrétiens, quelque humble que soit leur condition, quelles que soient leurs ressources. Leur offiant à tous les mérites et les gloires de l'apostolat, il les invite tous à s'enrôler sous l'étendard de la croix pour travailler

à la conquête de ce royaume spirituel qui doit s'étendre d'une mer à l'autre, et soumettre à ses lois toutes les langues et toutes les tribus. Tous sans distinction peuvent entrer dans cette sainte croisade. Ceux que le monde rejeterait comme inutiles, les pauvres, les malades, les vieillards, les enfants, Dieu les reçoit avec amour ; les conditions qu'il exige sont si faciles qu'il n'y a presque qu'une coupable indifférence qui puisse les repousser.

En effet, pour être membre de l'association de la propagation de la foi, il suffit de remplir les deux conditions suivantes : 1° appliquer une fois pour toutes à cette intention le *Pater* et l'*Ave* de sa prière du matin et de celle du soir, en y joignant chaque fois cette invocation, *Saint François-Xavier, priez pour nous* ; 2° donner en aumône pour les missions un sou par semaine.

Cette obole jetée dans les trésors du père de famille, sanctifiée par la charité, fécondée par les bénédictions du ciel, se multiplie en quelque sorte entre les mains de ce Dieu qui avec cinq pains nourrit plusieurs milliers de personnes. Depuis la fondation de l'œuvre, les anciennes missions ont non-seulement été conservées, mais encore elles ont pris des développements considérables ; les missionnaires sont devenus dix fois plus nombreux, un grand nombre de missions nouvelles ont été fondées, plusieurs évêchés et vicariats apostoliques ont été établis. Aussi la religion et la civilisation reculent-elles tous les jours les limites de leur empire. Par suite des secours de la propagation, des peuples entiers ont été protégés contre les efforts et les artifices du schisme et de l'hérésie ; des milliers d'infidèles livrés naguère à toutes les erreurs et à tous les vices étonnent par leur ferveur les chrétiens eux-mêmes ; les sacrifices humains, les repas affreux de chair humaine et d'autres coutumes barbares dont la seule pensée fait frémir ont disparu de plusieurs contrées.

L'aumône de la propagation de la foi se répand sur divers points du globe comme une rosée de grâce et de salut. C'est par elle que les missionnaires peuvent se transporter au delà des mers, c'est par elle qu'ils soutiennent leur laborieuse existence sur ces terres inhospitalières, où ils ne cueillent que des dangers et des souffrances terminés quelquefois par la palme du martyre. Elle entretient ces catéchistes zélés qui préparent les voies à l'apôtre et suppléent, autant qu'il est en eux, à son impuissance ; elle élève des églises, elle fonde des écoles, des collèges, des séminaires ; elle ouvre des asiles à l'enfance, des refuges à la vieillesse, des hospices aux malades.

Aussi, qu'elle est vive et touchante la reconnaissance des nouveaux chrétiens pour les associés de la propagation ! Qu'elles sont ardentes les prières qu'ils font monter pour eux vers le trône du Dieu des miséricordes ! Un saint évêque disait à sa dernière heure : « Après quarante-six ans de mis-

sions, je suis atteint d'une maladie grave, Dieu va m'appeler à lui. Si je trouve grâce, ainsi que j'en nourris l'espérance au fond de mon cœur, je bénirai encore votre charité, ô mes très-chers frères en Jésus-Christ, et je solliciterai pour vous les plus abondantes bénédictions. » Le glorieux martyr Gagelin, sur le point de consommer son sacrifice, disait à un de ses confrères : « Écrivez à tous les membres de la propagation de la foi que je ne les oublierai pas. » Que cette pensée est consolante ! Les travaux des apôtres, les souffrances des confesseurs, le sang des martyrs et les prières des néophytes demandent miséricorde pour les associés. Ils reçoivent le centuple de ce qu'ils ont donné ; par leurs prières et leurs aumônes, ils contribuent à sauver des âmes, et ils acquièrent en échange des frères et des protecteurs auprès de Dieu. O admirable unité de l'Église ! L'espace ne peut séparer le cœur de ses enfants, la mort elle-même ne peut rompre les liens qui les unissent ; dans la charité qui est éternelle comme Dieu, elle unit la terre et le ciel, le temps et l'éternité ; les enfants de l'exil se réjouissent des joies de la patrie, et les habitants de la patrie tendent une main secourable à leurs frères qui combattent encore et souffrent dans cette vallée de larmes.

Dieu qui est charité contemple avec complaisance cette union qui est le plus beau triomphe de sa grâce ; il ne se laisse jamais vaincre en générosité, il a une récompense pour un verre d'eau donné aux pauvres en son nom, il regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons au dernier des siens, et il nous rend lui-même avec usure ce que nous faisons à nos frères. Si nous contribuons à propager la foi parmi les nations infidèles, il nous récompensera en la maintenant parmi nous ; malgré tous les efforts de l'enfer, nous conserverons le plus précieux héritage que nous aient laissé nos ancêtres, le trésor inestimable de la vraie religion. Oui, l'un de nos principaux motifs d'espérance est dans l'œuvre de la propagation de la foi. Lorsque notre âme est prête de se laisser abattre à la vue des maux présents et à la triste perspective des dangers de l'avenir, nous pensons, N. T. C. F., à votre zèle et à votre charité, et aussitôt nous sentons notre courage se relever et notre confiance se raffermir.

Disons-le cependant : il y a encore quelques paroisses dans notre diocèse qui ne participent pas à cette œuvre, et quelques autres qui n'y coopèrent que faiblement. Nous désirons qu'elle s'établisse d'une manière stable dans toutes les paroisses. Pour la gloire de Dieu, pour le triomphe de l'Église et le salut des âmes, qu'une sainte émulation anime tous les pasteurs et tous les fidèles. Il n'est aucun lieu où l'on ne trouve des chrétiens fervents qui, connaissant tout le prix du don de la foi, brûlent du désir de la communiquer. Ces âmes d'élite

ne se borneront pas à s'associer à l'œuvre, elles tâcheront de gagner, par leurs exhortations, de nouveaux et nombreux souscripteurs.

Nous nous adressons principalement à vous, nos bien-aimés coopérateurs ; nous confions à votre zèle infatigable cette œuvre qui nous est si hautement recommandée par le souverain pontife. Aucune œuvre utile ne peut être étrangère à votre sollicitude ; celle dont nous vous parlons est féconde en biens spirituels. Outre les avantages que nous avons déjà signalés, elle en offre encore un autre qui est digne de tout votre intérêt. Les associés ont le droit de recevoir les *Annales de la propagation de la Foi*. Rien n'est plus propre à raviver la foi et à toucher les cœurs que le récit des travaux des missionnaires, de la dilatation successive des lumières de l'Évangile, et de la ferveur des nouveaux chrétiens. La lecture de ces histoires attachantes ne peut que produire, au sein des familles, les plus salutaires effets ; elle arrêtera du moins les progrès du mal ! le plus effrayant que nous ayons à craindre, celui de la diffusion des mauvais livres.

XIV. MANDEMENT

Pour le Carême de 1854.

CONSTITUTION ET DESTINÉES DE L'ÉGLISE.

Plusieurs siècles avant la venue du Sauveur des hommes, le roi David voyait dans l'avenir les assauts que les passions humaines devaient livrer au Seigneur et à son Christ. Il voyait des hommes habituellement divisés entre eux réunir sur un point leurs vains efforts et conspirer ensemble pour repousser le joug salutaire de la loi divine et pour détruire l'alliance qui réunit l'homme à Dieu. (*Psal. II.*) Vous assistez, N. T. C. F., à un spectacle pareil à celui qui est décrit par le Roi-Pharaon. Chaque jour une presse impie et ceux qui s'en rendent les échos attaquent l'Église dans sa doctrine et dans ses ministres, dans son ensemble et dans chacune de ses institutions. Vous en êtes contristés, et vous vous demandez pourquoi Dieu permet que l'impiété s'élève si audacieusement contre l'œuvre de ses mains. Saint Paul nous fournit lui-même la réponse. *Il faut, dit-il, qu'il y ait des hérésies, afin que ceux qui sont à l'épreuve parmi vous soient manifestés* (98). Les scandales dont vous êtes témoins sont donc une épreuve à laquelle vous êtes soumis, épreuve qui doit avoir pour résultat de manifester ceux qui sont véritablement fidèles. Ils seront comme le crible qui sépare l'ivraie du bon grain, et ils serviront à fortifier les vrais chrétiens dans leur attachement à cette sainte Église dont ils s'honorent d'être les membres, parce qu'elle a Dieu lui-même pour fondateur et pour chef, et à laquelle ils sont heureux d'appartenir, parce qu'elle est pour nous la source de biens infiniment préférables à tous les biens de la terre.

(98) *Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* (I Cor., XI, 19.)

Pour que vous ne soyez pas victimes des séductions de l'erreur, il est nécessaire que vous vous appliquiez de plus en plus à l'étude de la science de Dieu. Il est important surtout, dans les circonstances actuelles, que vous cherchiez à connaître tout ce qui concerne l'origine, la constitution et les destinées de l'Eglise. L'ignorance en ces matières n'est pas une des moindres causes des erreurs qui nous désolent. Pressé du désir de vous faire éviter les embûches qui sont tendues par les ennemis de votre salut, nous allons mettre sous vos yeux quelques-uns des principes généraux qu'il est le plus essentiel de connaître.

Lorsque les temps marqués par les décrets éternels furent accomplis, le Fils de Dieu s'unit à la nature humaine et apparut sous une forme visible dans la Judée. Après avoir prêché sa parole et payé de son sang le rachat du genre humain, il s'éleva vers les cieux et disparut. Il n'avait passé que quelques années sur la terre, il ne s'était montré que dans une contrée et n'avait communiqué qu'avec ceux qui l'habitaient. Cette communication passagère et circonscrite à un certain nombre de lieux et de personnes n'était pas suffisante pour l'accomplissement des vues de la miséricorde divine. Il était venu pour sauver tous les hommes, il fallait qu'ils pussent tous participer aux bienfaits de la rédemption. Pour atteindre ce but, il créa une Eglise visible, dépositaire de sa parole et des grâces acquises par l'effusion de son sang, et il lui donna l'universalité et la perpétuité. Par là, il se mit en contact avec les hommes dans la généralité des temps et des lieux. L'humanité tout entière fut appelée à entrer dans son Eglise. Pendant le passage de Jésus-Christ sur la terre, le soleil de la vérité n'avait brillé que sur la Judée; par l'établissement de l'Eglise, il va répandre ses rayons sur toute la surface du globe et jusqu'à la fin des siècles pour tout éclairer de sa lumière et vivifier de sa chaleur.

Pour que le but de la bonté et de la sagesse de Dieu fût pleinement atteint, il était nécessaire que les caractères qui la distinguent fussent tellement frappants qu'il fût impossible de ne pas la voir. Aussi la véritable Eglise se manifeste-t-elle avec éclat. Toutes les voix de l'histoire la montrent et la signalent à nos regards. Les prodiges opérés par les apôtres et par les autres saints, les martyrs qui ont scellé la foi de leur sang, sa propagation sur toute la terre, la perpétuité de sa hiérarchie, la chute successive des sectes que l'erreur a élevées autour d'elle, son invariable unité, sa stabilité au milieu de la mobilité de toutes les institutions humaines; voilà tout autant de phénomènes qui montrent aux yeux les moins clairvoyants l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Sans rechercher les preuves historiques, chacun des hommes peut reconnaître qu'elle a tous les signes auxquels on doit reconnaître la véritable Eglise. Qu'il nous suffise d'en rappeler un

qui est indiqué par Jésus-Christ lui-même et qui est à la portée de toutes les intelligences.

Les disciples du Sauveur étaient réunis autour de lui; Jésus les interrogeait, en leur adressant cette demande: *Que disent les hommes touchant le fils de l'homme? Qui disent-ils que je suis? Ils lui répondirent: Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste; les autres Elie; les autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes. Et vous, leur dit Jésus, qui dites vous que je suis? Simon-Pierre répondit: Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui dit aussitôt: Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que la chair et le sang ne l'ont point révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. (Matth., XVI, 13 et suiv.)*

A l'acclamation du disciple répondit instantanément l'acclamation du maître, le plus vif élan de la foi fut immédiatement récompensé de la plus magnifique des promesses. Dès lors, il a été tout aussi impossible de concevoir l'Eglise sans Pierre que de la concevoir sans Jésus-Christ lui-même. Il a été manifeste à tous qu'il n'y a qu'une Eglise, et que cette Eglise unique est celle qui a été bâtie sur Pierre. Hors de son sein, on peut nous montrer des sociétés de croyants; mais ces sociétés ne reposent pas sur le fondement posé par le Fils de Dieu, elles ne sont pas l'Eglise. Qu'on ne parle donc pas d'Eglise juive, ni d'Eglise calviniste, ni d'Eglise luthérienne. Ces associations ne sont point soumises au successeur de saint Pierre; or, *là seulement où est Pierre, dirons-nous avec saint Ambroise, là est l'Eglise. (Enarr. in psal. XL.)*

Les saintes Ecritures se servent de nombreuses figures pour désigner l'Eglise. L'une des plus saillantes et des plus fécondes en instruction est celle qui la représente comme le corps de Jésus-Christ, corps dont il est le chef et dont les autres parties sont les membres. Cette comparaison ne place d'abord devant nous qu'une image du corps humain et de l'union qui régné entre tous ses membres; mais elle a un sens plus profond. En nous faisant envisager l'Eglise comme le corps même de Jésus-Christ, elle nous indique son origine et la vie surhumaine dont elle est douée. L'union de Jésus-Christ avec l'Eglise est tellement intime qu'il a fait, pour ainsi dire, de tous ceux qui la composent son propre corps. De même que l'âme anime le corps auquel elle est unie, de même le Fils de Dieu communie à l'Eglise la vie et le mouvement. Pour qu'elle fût immortelle, il a voulu qu'elle fût annuée du souffle de sa propre vie; il a fait d'elle son corps vivant, le seul qui pût être à l'épreuve des fureurs de l'enfer. Ainsi considérée, l'Eglise est le Fils de Dieu se manifestant sans cesse parmi les hommes sous la forme humaine, se renouvelant avec les générations qui se succèdent dans une éternelle jeunesse; elle est, selon l'expression d'un

illustre écrivain, l'incarnation permanente (99).

Ainsi que le corps humain, l'Eglise, composée de diverses parties, forme un tout régulier et coordonné. Il y a en elle le chef et les membres, les organes d'où part la vie et ceux qui la reçoivent, ceux qui impriment le mouvement et ceux qui l'exécutent.

L'Eglise est aussi appelée dans les livres saints le royaume de Dieu. Elle est en effet le royaume de Dieu sur la terre, royaume qui ne vient pas de ce monde, mais qui est bien dans ce monde, et doit y subsister jusqu'à la fin des temps (100).

Si toute société a son organisation, à plus forte raison celle dont Dieu est le fondateur direct et immédiat. L'ordre qui y a été établi doit être si parfait qu'il fasse en quelque sorte concevoir l'idée de celui qui est établi dans le royaume des cieux. L'unité y règne par la profession de la même foi, par la participation aux mêmes sacrements, et par la soumission au même chef, et sous ce chef sont deux catégories distinctes : d'un côté ceux qui enseignent et gouvernent, de l'autre, ceux qui sont enseignés et gouvernés.

Quel est le chef de ce corps mystique ? Quel est le roi de ce royaume ? Jésus-Christ lui-même en est le chef et le roi. En parlant de l'Eglise, il l'appelle son Eglise ; il en est la vie, il est le centre vers lequel convergent tous ses rayons. Sa doctrine en est la loi. Offert d'une manière sanglante sur la croix, il s'offre maintenant, victime et sacrificeur, sans effusion de sang dans le mystère de l'autel. Il a fixé la forme que doit affecter son gouvernement, et il a tracé la voie que chacun doit suivre pour se sanctifier et se rendre digne d'être admis, au sortir de la région d'exil, dans le royaume des cieux.

Mais cette triple autorité devant s'exercer sur une agrégation d'éléments visibles, Jésus-Christ, avant de disparaître aux yeux des hommes, l'a communiquée aux apôtres et spécialement à saint Pierre qu'il établit son vicaire et son lieutenant sur la terre, le chef visible de son Eglise.

Que cette merveilleuse puissance ait été conférée aux apôtres unis et soumis à leur chef et qu'elle ait passé à leurs successeurs, il n'est personne qui puisse le nier sans refuser de croire à la parole même de Dieu. Jésus-Christ l'a annoncé en diverses circonstances et en plusieurs manières différentes. Il suffira d'en citer deux. Jésus-Christ, voulant exercer cet acte de délégation qu'un Dieu seul pouvait exercer, dit à ses apôtres : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations.* (Matth., XXVIII, 18, 19.) Se tournant à eux après sa résurrection, il leur dit : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.* (Joan., XX, 21.) Ainsi la mission

que Jésus-Christ donna à ses apôtres fut la même qu'il avait reçue de son Père. L'Eglise par conséquent possède les trois pouvoirs dont le Fils de Dieu lui-même est investi : l'enseignement, le sacerdoce et le gouvernement.

Nous aimerions, N. T. C. F., à vous exposer en quoi consistent ces pouvoirs sublimes ; mais ne pouvant donner les développements qu'exigerait une matière aussi vaste, nous nous limiterons à quelques considérations sur l'autorité doctrinale de l'Eglise.

Les paroles par lesquelles Jésus-Christ chargea ses apôtres d'enseigner toutes les nations et de leur apprendre ce qu'il leur avait appris à eux-mêmes ne renfermaient pas seulement un ordre ; elles leur conféraient un pouvoir, elles leur donnaient le droit d'enseigner de sa part et en son nom. En annonçant la vérité au genre humain dispersé, les apôtres se présentaient comme investis d'une mission divine, comme les envoyés et les mandataires du Fils de Dieu. Cette mission devant s'exercer jusqu'à la fin du monde, elle fut transmise, en vertu même des paroles de Jésus-Christ, aux successeurs des apôtres. Dès les premiers jours du christianisme, la prédication de la parole divine fut l'une des principales fonctions de l'apostolat. Ce fut la première qu'ils exercèrent après la descente du Saint-Esprit ; ce fut une de celles qu'ils se réservèrent lorsqu'ils furent obligés de confier à des ministres inférieurs d'autres charges moins importantes. Saint Paul, écrivant aux chrétiens de Corinthe, disait qu'il avait été envoyé spécialement pour évangéliser (I Cor., I, 17) ; puis il ajoutait : *Il y a pour moi obligation rigoureuse d'évangéliser ; malheur à moi si je n'évangélise pas.* (I Cor., IX, 16.)

L'enseignement de la parole de Dieu est une des attributions les plus essentielles de l'Eglise, et cette attribution lui appartient exclusivement. Aucune autre puissance ne peut la revendiquer, parce qu'aucune autre n'a reçu la mission, la délégation que le Fils de Dieu a confiée à l'Eglise. De là découle cette maxime constamment admise qu'à l'autorité ecclésiastique seule il appartient de diriger et de surveiller l'enseignement de la doctrine religieuse, et que ceux-là seulement peuvent légitimement enseigner la religion qui en ont reçu des évêques la faculté ou l'autorisation.

Et à qui l'Eglise doit-elle prêcher l'Evangile et en développer la doctrine ? A tous sans exception. Lorsque Jésus-Christ envoya ses apôtres, il leur dit : *Prêchez l'Evangile à toute créature.* « *Prædicate Evangelium omni creaturæ.* » (Marc., XVI, 15.) L'Eglise est chargée d'élever tous les hommes chrétiennement, de les pénétrer tous de l'esprit du christianisme, les individus comme les familles, les princes comme les peuples. Pour remplir cette charge, il faut

non est in mundo, sed de hoc mundo. Hic enim est regnum ejus usque in finem seculi. (S. AUGUST., Tract. 115 in Joan.)

(99) MÖLLER, *Symbolique*.

(100) CHRISTUS NON DIXIT : REGNUM MEUM NON EST HIC, SED, NON EST HINC : NON DIXIT : REGNUM MEUM

qu'elle fasse entendre sa parole aux esprits les plus cultivés comme aux intelligences les plus étroites, aux nations policées comme aux peuplades sauvages. Depuis l'enfant qui commence à bégayer quelques mots jusqu'au vieillard d'une expérience consommée, tous les hommes sont tenus à recevoir l'instruction divine. *Eruat omnes docibiles Dei.* (Joan., VI, 45.) La mission que l'Eglise remplit, elle la tient de Dieu lui-même, et elle l'exerce par son ordre. Il n'est permis à aucun homme de l'empêcher, ni de lui mettre des entraves ou des restrictions. L'Eglise est essentiellement libre dans son enseignement; la parole de Dieu ne saurait être enchaînée. *Verbum Dei non est alligatum.* (II Tim., II, 9.)

L'Eglise possède le trésor de toutes les vérités que le Fils de Dieu a révélées et qui sont nécessaires à l'homme pour qu'il puisse atteindre sa fin. Avant la venue de Celui qui a les paroles de la vie éternelle, les traces de la révélation primitive s'étaient presque entièrement effacées. L'intelligence humaine, privée de la lumière surnaturelle, s'était obscurcie. L'homme ne connaissait pas Dieu, il ne se connaissait pas lui-même. Du défaut de cette double connaissance dans laquelle toutes les autres peuvent se résumer, il était résulté dans les esprits une telle anarchie qu'ils ne disputaient entre eux que d'erreurs et d'égarements. Le Fils de Dieu vint dissiper ces ténèbres; il fait connaître ce qu'est Dieu en lui-même et ce qu'il est par rapport à nous; il explique à l'homme les contradictions de sa nature, son origine et sa déchéance, les moyens qu'il doit prendre pour sa réhabilitation, ce qu'il doit être dans le temps et ce qu'il sera dans l'éternité. Les problèmes dont l'étude avait troublé l'esprit humain abandonné à lui-même furent résolus. Un jour éclatant se fit partout : dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre moral et dans l'ordre social. Jésus-Christ confia à ses apôtres ce merveilleux ensemble de vérités, il leur dit : *Vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre* (Matth., V, 14), c'est-à-dire, vous éclairerez le monde par votre parole, et, en l'éclairant, vous le préserverez de la corruption qui naît de l'erreur. Les vérités qui furent enseignées aux apôtres par le Fils de Dieu leur furent communiquées par l'Esprit sanctificateur avec une plus grande plénitude et une plus vive clarté. Dans le discours que Jésus-Christ leur adressa au moment de les quitter pour aller souffrir sa passion, il leur dit : *Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je laisse le monde et je m'en retourne à mon Père...* (Joan., XVI, 28.) *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter présentement : Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.* (Ibid., 12, 13.)

L'Eglise, par ordre de Dieu, communique à tous les hommes les vérités qu'elle possède, et elle les communique, elle

les enseigne avec une autorité infaillible. Le but de sa mission et la forme dans laquelle Dieu l'a constituée démontrent qu'elle est douée de l'infaillibilité. S'il n'était pas certain que la vérité qu'elle enseigne est pure et inaltérée, si l'on pouvait avoir des doutes sur ses décisions, la parole de Dieu serait vaine, et l'incertitude où seraient les hommes deviendrait elle-même la source de toutes les erreurs. Le Fils de Dieu n'a pas voulu laisser ainsi s'évanouir l'un des principaux fruits de la rédemption. L'Eglise est un corps auquel il s'est uni, il lui donne l'inspiration et la vie, il est toujours avec elle, l'assistant de ses lumières et la dirigeant dans son enseignement. Après avoir donné aux apôtres leur mission, il leur dit : *Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du monde.* (Matth., XXVIII, 20.)

« Avec vous, dit Bossuet commentant ces paroles, avec vous enseignant, avec vous baptisant, avec vous apprenant à nos fidèles à garder tout ce que je vous ai commandé; avec vous, par conséquent, exerçant dans mon Eglise un ministère extérieur; c'est avec vous, c'est avec ceux qui vous succéderont, c'est avec la société assemblée sous leur conduite que je serai dès maintenant jusqu'à ce que le monde finisse, tous les jours, sans interruption; car il n'y aura pas un seul moment où je vous délaisse; et, quoique absent de corps, je serai toujours présent par mon esprit (101). »

Ce fut à plusieurs reprises que le Sauveur promit à l'Eglise sa divine et constante assistance. S'identifiant pour ainsi dire avec elle, il dit à ses apôtres : *Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise.* (Luc., X, 16.) En une autre circonstance, il leur adressait ces paroles mémorables : *Je suis la voie, la vérité et la vie : personne ne vient au Père que par moi...* (Joan., XIV, 6.) *Je m'en vais à celui qui m'a envoyé* (Joan., XVI, 5), *mais je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous* (Joan., XIV, 18)... *et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir; mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera en vous.* (Joan., XIV, 16, 17.)

Après des paroles aussi claires, aucune hésitation n'est possible; il faut nécessairement admettre que l'Eglise est constamment dirigée par l'esprit de Dieu, et qu'elle ne saurait tomber dans l'erreur, sans que l'erreur retomât sur lui-même.

L'assistance divine perpétuellement accordée à l'Eglise est un des gages les plus précieux que Dieu ait donnés de son amour pour les hommes. Il est au-dessus des forces humaines de garder longtemps un corps de doctrines, de garder la vérité sans altération, sans mélange. L'expérience de tous les siècles le démontre. L'histoire des

(101) BOSSUET, *Confér. avec le ministre Claude.*

sectes séparées de l'Eglise est l'histoire de leurs changements; par cette instabilité, elles portent en elles-mêmes le germe de leur dissolution, et, lorsque ce germe est complètement développé, elles tombent en ruine et disparaissent pour toujours. L'Eglise catholique, au contraire, est aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois, et ce qu'elle sera toujours. Elle a le même symbole, les mêmes sacrements, le même sacrifice. Cette unité constante est pour les fidèles le motif de la plus grande confiance, de la plus douce sécurité. En écoutant leurs pasteurs, ils savent que la doctrine qui leur est prêchée n'est pas une doctrine ou une opinion particulière, mais qu'elle est la doctrine de l'Eglise, et que la doctrine de l'Eglise est la doctrine même de Jésus-Christ.

Le trésor des vérités que l'Eglise possède lui a été confié comme un dépôt; elle est obligée de le maintenir intact et de le préserver de toute atteinte. Aussi a-t-elle exercé une vigilance assidue sur tout ce qui touche à l'enseignement de sa doctrine. Dans le cours de sa longue existence, elle a successivement condamné toutes les erreurs qui ont tenté de détruire le temple du Dieu vivant, l'édifice spirituel élevé par la sagesse divine. Elle a anathématisé toutes les hérésies et ceux qui en sont les fauteurs, exécutant ainsi cette sentence de son divin Maître : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain* (Matth., XVIII, 17), c'est-à-dire qu'il soit exclu du royaume de Dieu, et, s'il ne se corrige pas, qu'il en soit exclu pour ce monde et pour l'autre. Sa sollicitude s'est portée sur tout ce qui a trait à la conservation de l'intégrité de la foi. Dès les premiers temps, elle a tâché de prémunir les fidèles contre les ruses de l'esprit de mensonge. Elle a surtout condamné les livres où s'est glissé le venin de l'erreur, et, en vertu de l'autorité dont elle est revêtue, elle en a sévèrement défendu la lecture.

Tels sont les principaux caractères du pouvoir d'enseignement qui réside dans l'Eglise. Ce pouvoir ne lui a été donné que pour notre bien; il n'a d'autre but que la continuation de l'œuvre de la Rédemption. Saluons donc cette Eglise sainte du beau nom que lui donnait saint Paul, *colonne et base de la vérité*. (I Tim., III, 15.) Bénissons Dieu de ce que, par un trait spécial de sa bonté, il nous a fait naître dans le sein de cette Eglise où brille la lumière qui doit nous guider sur cette terre et nous conduire vers la patrie céleste. Que notre union avec elle se resserre en proportion des efforts que l'on fait pour l'affaiblir. Plus les jours sont mauvais, plus forts doivent être notre attachement et notre fidélité.

XV. MANDEMENT

SUR LE DOGME DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Depuis notre retour de la Ville éternelle,
ORATEURS SACRÉS. LXXXIII.

nous brûlions du désir de faire publier au milieu de vous le décret portant la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Nous avons modéré notre empressement et nous avons différé la manifestation de la joie dont nous sommes pénétré, soit pour pouvoir donner plus de solennité à la publication du décret, soit pour qu'elle se fit dans notre diocèse en même temps que dans les autres diocèses de la Savoie. Enfin le temps approche; bientôt vous célébrerez à votre tour les nouvelles gloires de Marie. Réjouissez-vous, nos très-chers frères; un beau jour va luire sur nos contrées. Du sein de nos vallées et du haut de nos montagnes s'élèvera un concert unanime de louanges en l'honneur de la Reine du ciel et de la terre.

Pie IX, du haut de la chaire apostolique, a déclaré, le 8 décembre 1854, en présence de deux cents évêques venus des différentes parties du monde, que la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, préservée et exemptée de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et inviolablement par tous les fidèles.

Aucun doute n'est plus permis; si quelqu'un refusait d'adhérer à cette décision, il aurait fait naufrage dans la foi et cessé d'être dans l'unité de l'Eglise. Car celui qui a prononcé cette doctrine est le successeur de saint Pierre, il est la pierre vivante sur laquelle repose l'édifice indestructible de l'Eglise de Jésus-Christ. Il a été chargé de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire d'enseigner et de diriger les rois et les peuples, les pasteurs et les fidèles. Le Fils de Dieu a demandé à son Père céleste que sa foi ne défaille jamais : *Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua*. (Luc., XXII, 32.)

Il vous sera doux, N. T. C. F., d'ajouter le mérite de la foi à la croyance que votre piété vous inspirait et que vous professiez déjà avec l'universalité des catholiques. Dès les premières années de votre enfance, le beau nom de Marie a retenti à vos oreilles; vous avez toujours entendu répéter que Marie est supérieure à tous les anges et à tous les saints, et que, si elle les surpasse en gloire, elle les surpasse aussi en innocence et en sainteté. L'Eglise lui rend un culte spécial, le culte d'hyperdulie, plus élevé que celui qu'elle rend aux anges et aux bienheureux, et elle nous enseigne que cette Vierge incomparable, élevée à la dignité de Mère de Dieu, occupe dans le ciel la première place après celle de son divin Fils. Ce que vous avez entendu si souvent, ce que l'on prêche partout aujourd'hui a été prêché et entendu dès les premiers jours du christianisme, comme l'attestent d'un accord unanime les écrits des saints Pères, des apologistes et des historiens de l'Eglise. Ces

traditions, dont l'ancienneté et l'universalité prouvent qu'elles prennent leur origine dans les apôtres, ont pour conséquence directe que l'innocence et la sainteté de Marie sont au-dessus de celles de toutes les autres créatures. Comment son innocence et sa sainteté seraient-elles supérieures à celles des anges et des saints, si elle n'avait pas toujours été exempte du péché originel? Les anges n'ont point cette tache; saint Jean-Baptiste et Jérémie en furent délivrés dans le sein de leurs mères. Cela seul ne suffisait-il pas pour nous faire croire que le Sauveur des hommes, appliquant par avance à sa sainte Mère les mérites de la rédemption, l'a préservée, dès le premier instant de sa conception, de la tache du péché originel?

* Telle était votre croyance, N. T. C. F.; telle fut toujours celle de vos aïeux. Nous comptons parmi nos prédécesseurs, l'un des plus illustres défenseurs de l'Immaculée Conception. Jean de Ségovie, qui gouverna pendant quelque temps le diocèse de Maurienne et dont les ossements reposent dans l'église paroissiale d'Aiton, soutint ce privilège de Marie, au concile de Bâle, avec une grande force et une vaste érudition. Les discours qu'il prononça sur ce sujet sont un monument dont l'église de Maurienne peut à bon droit se glorifier. En 1844, nous manifestâmes au chef suprême de l'Eglise le désir qu'il fixât par une définition dogmatique la croyance à l'Immaculée Conception. Ce n'était pas seulement notre désir que nous exprimions, c'était aussi le vôtre : nous nous rendions l'interprète des sentiments de tous les prêtres et de tous les fidèles confiés à notre charge pastorale. Dix ans après, par une disposition inattendue de la Providence qui excite dans notre cœur la plus vive gratitude, il nous fut donné de participer, dans l'assemblée la plus auguste, aux délibérations qui précéderent la promulgation du décret, et nous eûmes la consolation ineffable d'entendre le Vicaire de Jésus-Christ prononcer d'une voix émue l'oracle qui a fait tressaillir d'allégresse le monde catholique.

La croyance à l'Immaculée Conception n'était pas circonscrite à quelques contrées. Elle était devenue successivement plus explicite; elle avait été introduite dans les liturgies de l'Orient et celles de l'Occident; prêchée par les pasteurs, encouragée par les souverains pontifes eux-mêmes, elle était devenue universelle. L'Eglise, en portant une définition dogmatique, n'a donc pas inventé une doctrine nouvelle. L'Eglise ne crée pas la vérité, elle la déclare et la définit. Elle a reçu comme un dépôt toutes les vérités révélées, elle n'ajoute rien à ce qu'elle a reçu, elle constate, elle proclame avec une autorité infaillible ce qui est contenu dans le dépôt qui lui a été confié. Le développement progressif de ses dogmes n'indique donc aucune variation, il se fait à mesure que les tentatives de l'hérésie menacent d'altérer la véritable doctrine, et

lorsqu'il devient nécessaire de la manifester en des termes qui rendent impossible tout mélange d'erreur.

Pour donner un exemple de la manière dont l'Eglise, toujours guidée par l'Esprit-Saint, développe les dogmes contenus dans la parole de Dieu écrite et dans la parole de Dieu transmise par la tradition, nous vous rappellerons les décrets par lesquels elle a défini les prérogatives de Marie. Ces prérogatives sont renfermées implicitement dans les articles du Symbole des apôtres où il est dit que Jésus-Christ a été conçu par l'opération du Saint-Esprit et qu'il est né de la Vierge Marie. Jésus-Christ étant Dieu, il était évident que la Mère de Jésus-Christ est la Mère de Dieu. Cette conséquence est si naturelle et si frappante que tout fidèle la tirait de lui-même et la proclamait sans hésitation. Cependant, au v^e siècle, Nestorius, distinguant deux personnes en Jésus-Christ, osa refuser à Marie le titre de Mère de Dieu, ne lui laissant que celui de Mère du Christ. Une erreur d'une telle gravité exigeait une condamnation solennelle, et cette condamnation fut prononcée au concile d'Ephèse en 431. Ce fut ainsi qu'eut lieu la définition dogmatique de la maternité divine de Marie. La virginité de Marie doit être telle que l'exige sa sublime dignité, c'est-à-dire entière et perpétuelle. L'Eglise le croyait ainsi; elle ne définit cependant cette glorieuse prérogative de la Vierge que lorsqu'elle eut une raison de le faire. Avant même que l'occasion lui eût été donnée de définir la maternité divine, elle condamna, dans le concile réuni à Rome en 390 par le pape Sirice, l'impiété de Jovinien et de ses partisans, dont l'audace allait jusqu'à nier la perpétuité de la virginité de la Mère de Dieu. La parfaite intégrité de la Vierge et sa dignité de Mère de Dieu sont unies à une sainteté tellement privilégiée, qu'elle exclut jusqu'à ces légères fautes vénielles dans lesquelles tombent les âmes même les plus pures. La croyance à ce privilège tout particulier, gravée dans l'âme des fidèles dès les premiers siècles et formulée dès lors par les saints Pères, se développa et s'accrut à mesure que l'Eglise la professait d'une manière plus expresse et plus éclatante; toutefois elle ne fut définie que par le concile de Trente, au xvi^e siècle.

Les fondements sur lesquels s'appuie la définition dogmatique de l'Immaculée Conception sont exposés dans la bulle pontificale. Vous entendrez avec bonheur les paroles par lesquelles le pasteur suprême, éclairant et fixant notre foi, rappelle les grandeurs de Marie. Aucune prérogative ne pouvait manquer à celle dont les destinées étaient si grandes et si merveilleuses : l'Eglise, dans les prières qu'elle adresse à la Mère de Dieu, exprime l'impossibilité de la louer suffisamment. Cependant, à l'exemple des Pères et des docteurs, elle épuise toutes les comparaisons, toutes les figures, toutes les ressources du langage pour exalter celle qui n'est inférieure qu'à Dieu et

qui est supérieure à toutes les créatures. Avant le commencement des siècles, Dieu, heureux en lui-même et n'ayant pas encore manifesté sa gloire à l'extérieur, distinguait Marie au milieu de l'œuvre de la création ; destinée par lui à être l'habitation du Verbe éternel, elle était l'objet de sa complaisance et de sa prédilection. Lorsqu'il créa le monde, il voulut que tous les autres êtres créés fussent au-dessous d'elle, et qu'ils lui servissent, pour ainsi dire, d'ornement, ou qu'ils contribuassent à rehausser sa gloire. Le soleil devait lui être donné comme un manteau de lumière ; la lune devait lui servir de marchepied, et les étoiles briller autour de sa tête comme un diadème lumineux. Il accorda un sourire bienveillant à la terre, et décréta qu'elle serait embellie par le séjour de Marie. Lorsqu'il fixa des bornes à la mer, Marie devait apparaître comme une étoile favorable à ceux qui navigueraient sur ses flots. Les cieux devaient être le lieu principal de sa gloire ; elle devait y régner en reine puissante et miséricordieuse. Après la faute de nos premiers parents, la justice de Dieu sembla s'apaiser lorsqu'il annonça au serpent infernal l'avènement de Marie et le triomphe qu'elle devait remporter. Dans les quarante siècles qui s'écoulèrent entre la faute et la réparation, Marie fut une espérance aux patriarches, une inspiration aux prophètes, un soutien aux croyants. David la chanta comme une reine assise à la droite du Roi des rois, ornée avec variété et magnificence. Isaïe l'annonça comme devant être tout à la fois vierge et mère de l'Homme-Dieu. Les autres prophètes la dépeignirent par de nombreuses figures les plus propres à en montrer l'excellence et la dignité. Selon l'ancienne application faite par l'Eglise, l'arc-en-ciel qui apparut à Noé après le déluge universel, l'étoile de Jacob, la nuée mystérieuse qui précédait le peuple de Dieu, le buisson ardent et incombustible de Moïse, la rose de Jéricho, le cèdre du Liban, la palme de Cadès, le cyprès de Sion, et plusieurs autres symboles que l'on trouve dans les saintes Ecritures sont tout autant de types de Marie, des images de sa sainteté et de la mission de bonté qu'elle devait remplir. Le Très-Haut, en la créant, l'enrichit de tous les dons. Lorsque les temps fixés par les décrets éternels furent accomplis, il envoya auprès d'elle un messager céleste qui la salua en lui disant : *Vous êtes pleine de grâce*. Quelque temps après, ravie elle-même des miséricordes divines, elle s'écria en prononçant ce cantique que nous répétons tous les jours : *Le Seigneur qui est puissant a fait pour moi de grandes choses ; toutes les générations m'appelleront bienheureuse : « Fecit mihi Dominus magna qui potens est... beatam me dicent omnes generationes. »* (Cant. *Magnificat*.) Sa vie tout entière est une preuve des complaisances divines dont elle fut l'objet. L'innocence, l'amour et la foi qui l'accompagnaient, lorsqu'elle se présenta au temple ; cette parole de consente-

ment qu'elle prononça devant l'ange et qui devait précéder le grand mystère de l'Incarnation ; le premier miracle par lequel son divin Fils commença à révéler sa puissance dans le monde, fait à la prière de celle qui seule dans le monde connaissait une telle puissance ; les douleurs mêmes par lesquelles elle concourut au sacrifice du Golgotha ; l'héritage que Jésus lui donna dans le testament de la croix ; le triomphe enfin par lequel, s'élevant au-dessus de toutes les sphères, elle se plaça sur un trône qui resplendit de tout l'éclat qui rejaillit sur elle comme fille du Père, comme mère du Fils et comme épouse du Saint-Esprit. L'esprit humain ne peut entrevoir que de loin cette splendeur, il ne peut parvenir à comprendre toute la gloire dont Dieu s'est plu à investir Marie. Ce qui se fait ici-bas en son honneur ne peut nous en donner qu'une faible idée, et pourtant de tous les coins de la terre, des cités populeuses comme des déserts et des montagnes, s'élèvent sous son invocation des temples et des autels ; elle est invoquée comme si Dieu lui eût confié la garde de toutes ses grâces et eût voulu que ses bénédictions ne descendissent sur la terre que par ses mains. Non, une créature si privilégiée n'a pu être sous la puissance du démon ; Dieu n'a pu permettre que la pureté de ce cristal fût ternie un seul instant par le souffle empoisonné du serpent. De même que le péché d'origine eut pour auteurs Adam et Eve représentant toute leur postérité ; de même, dans la réparation de cette faute, outre le second Adam céleste, unique et vrai Sauveur, il y eut une seconde Eve dont la justice originelle surpassait celle de la première autant que l'exigeait la grande œuvre à laquelle elle était en quelque manière associée.

En voyant une convenance si manifeste et des preuves si convaincantes, vous vous demandez, N. T. C. F., pour quoi la croyance à l'Immaculée Conception n'est pas devenue plus tôt un dogme explicite de notre foi. Nous devons nous incliner devant les secrets de la sagesse divine ; cependant il paraît que nous pouvons, sans présomption, soulever en partie le voile qui les couvre à nos regards.

La dignité de Marie semblait exiger ce long retard. Plus est grande la prérogative qui met le comble à toutes les merveilles que Dieu a opérées en sa faveur, plus sa proclamation devait être désirée et longuement attendue. Il fallait qu'il apparût aux yeux de tout le monde que Marie, ayant été successivement déclarée, par l'autorité infaillible de l'Eglise, Vierge, Mère de Dieu et exempte de tout péché actuel, devait aussi, par une conséquence évidente, être proclamée conçue sans péché. Cette prérogative devait être examinée, clairement exprimée et soutenue par les docteurs, admise par les universités les plus célèbres, et défendue par les ordres religieux. Il entra dans les vues de la Providence que la doctrine de l'Immaculée Conception, pré-

chéo dans les églises particulières, encouragée par les souverains pontifes, se répandit partout, et que l'universalité de la croyance servit à augmenter de plus en plus le désir d'une définition. C'est là ce qui s'est passé et ce que nous avons vu surtout dans notre siècle. Les prêtres et les fidèles désiraient ce décret consolant, les souverains eux-mêmes le demandaient au successeur de saint Pierre, de pieux personnages le sollicitaient par leurs prières et le montraient d'avance comme l'aurore de jours sereins et comme le prélude de grâces abondantes. Aussi, lorsque Pie IX, du lieu où la persécution lui avait fait chercher un refuge, eut demandé aux évêques quelle était leur croyance et celle de leurs diocèses, près de six cents lui répondirent et constatèrent unanimement le fait que nous venons d'exposer.

Nous ne pouvons nous empêcher d'indiquer un autre motif pour lequel Dieu a voulu, dans son infinie sagesse, que le décret de l'Immaculée Conception fût différé jusqu'à nos jours. Vous connaissez les erreurs qui se sont répandues dans le monde et les fruits amers qu'elles ont déjà produits. Ne tenant aucun compte de l'expérience faite par le genre humain avant la venue du Fils de Dieu, cherchant à contester ou à faire oublier les ténèbres et la corruption du paganisme, l'hérésie et l'impiété déclarèrent la raison humaine indépendante et pouvant par elle seule connaître la vérité. Le protestantisme, en s'efforçant de détruire l'autorité établie de Dieu et en laissant à chacun la libre interprétation des livres saints, établit par là que tout homme est à lui-même sa lumière et sa règle. Cette doctrine, si évidemment contraire à la doctrine de Jésus-Christ, enfanta successivement un grand nombre de sectes et de systèmes qui, malgré la diversité de leurs noms et la variété apparente des principes d'où ils partent, ont tous pour dernière conclusion que l'homme ne doit avoir d'autre guide que son intelligence, d'autre règle que ses penchants. Le rationalisme et l'incrédulité en furent la dernière expression; l'on chercha à tout expliquer d'après les seules données que fournit la raison; on refusa de reconnaître l'action de la Providence, et l'on alla jusqu'à nier l'existence d'un ordre surnaturel. De l'homme isolé ces théories furent transportées au corps social. On prétendit que la loi humaine doit être athée, c'est-à-dire indépendante de la loi divine, que l'Etat ne relève pas de Dieu, que sa volonté est toute-puissante et supérieure même à la justice, et qu'il peut à son gré violer l'ordre éternel. Tristes et dégradantes maximes qui n'admettent dans ceux qui commandent que la force brutale et dont le dernier terme serait l'anarchie et la destruction. Il vous en souvient, N. T. C. F. : nous sûmes sur le point, il y a peu de temps, de voir ces maximes mises en pratique dans toute leur effrayante sincérité. Le monde était en proie à la terreur à la vue de l'a-

blème dans lequel il était près de s'engloutir. Dieu nous sauva dans sa miséricorde; mais l'erreur circule encore. Rien n'était donc plus opportun que de la condamner dans sa source et de montrer de nouveau aux hommes la vérité et la voie du salut. C'est ce qui a été fait par la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Marie a été, par un privilège singulier, préservée du péché originel dont la race d'Adam a été viciée et corrompue. Marie, par une grâce très-spéciale, a été conçue dans l'état de pureté et de sainteté; les hommes n'ont donc pas conservé l'état de justice originelle; ils naissent enclins au mal et incapables de résister par leurs seules forces à la triple concupiscence. Il était nécessaire que le Fils de Dieu descendit du ciel pour les racheter de l'esclavage du péché, qu'il indiquât à leur intelligence affaiblie la vérité dont il est lui-même la splendeur pour les empêcher d'être emportés à tout vent de doctrine, et qu'il leur obtint par ses mérites les secours dont ils ont besoin pour arriver à la vie éternelle qui est leur véritable destinée. De l'existence du péché originel découle la nécessité pour la raison humaine de s'abaisser devant la science de Dieu et d'écouter la parole divine prêchée par son Eglise. Elle nous explique les imperfections de cette vie passagère, la pauvreté, les infirmités et la mort. En voyant les effets que la première faute a produits, nous voyons aussi qu'il est indispensable de mettre un frein aux passions, soit par la mortification des sens et le travail, soit par la soumission à l'autorité que Dieu a établie. Hors de là, il ne peut y avoir ni paix pour les hommes, ni ordre dans la société.

Voilà, N. T. C. F., quelques-unes des vérités que nous rappelle le décret de l'Immaculée Conception. Puissent-elles frapper tous les regards et dissiper les ténèbres dont l'esprit de désordre cherchait à nous envelopper!

La définition dogmatique dont nous parlons aura encore, nous en avons la confiance, un autre avantage. Elle ravivera les sentiments religieux, elle ébranlera les pécheurs et les indifférents. Rien n'excite plus les sentiments d'une tendre piété que le culte de Marie, Vierge immaculée, reine puissante ornée de toutes les grâces et de toutes les vertus, mère de ceux qui ont été rachetés par le sang de son divin Fils, tel est l'aspect sous lequel elle se présente à nous. Son nom seul suffit pour émouvoir les cœurs les plus froids. Dans la joie ou dans la tristesse, dans la prospérité ou dans le malheur, nous sommes invinciblement portés à l'invoquer. Il n'est aucune misère de l'âme pour laquelle nous n'implorions son secours, aucune infirmité du corps que nous ne lui demandions de soulager. L'enfant bégaye son nom en même temps que le nom adorable de Jésus. Le soldat, au milieu des batailles, la prend pour son bouclier. Pour l'affligé, elle est une consolation, pour le pécheur un refuge, et pour le mourant un

soutien et une espérance. Cette dévotion touchante ne recevra-t-elle pas une nouvelle impulsion, une extension plus grande dans le moment où tous verront avec reconnaissance que par Marie toutes les erreurs ont été condamnées et toutes les hérésies de nouveau renversées.

En tout temps, Marie répand ses bienfaits avec largesse. L'Eglise lui applique ces paroles de la Sagesse : *En moi résident toute espérance de vie et de vertu, toute grâce de voie et de vérité; « In me omnis spes vitæ et virtutis, omnis gratia viæ et veritatis. »* (Eccli., XXIV, 25.) Dans le temps où sa gloire brille d'un nouvel éclat, son cœur maternel ne sollicitera-t-il pas pour nous une plus grande abondance de grâces? Le jour où son privilège fut promulgué, nous fûmes l'heureux témoin du grand événement que désiraient les siècles passés et que béniront les siècles à venir. Deux cents évêques venus de toutes les parties du monde, des contrées même de l'Amérique, des régions lointaines de la Chine et des îles reculées de l'Océan, étaient réunis autour de leur chef, le successeur de saint Pierre, et montraient par leur présence l'unité, la force et la fécondité de l'Eglise. Des fidèles de toute langue et de toute nation s'unissaient aux pasteurs pour remercier Dieu d'avoir réservé à nos jours ce nouveau triomphe de Marie. La joie, qui remplissait tous les cœurs, était

excitée non-seulement par une tendre piété envers la Mère de Dieu, mais encore par l'espérance d'un heureux avenir. L'immortel Pie IX affermit lui-même ce sentiment général de confiance. Marie, nous dit-il, l'a sauvé des dangers qui menacèrent les premières années de son pontificat, elle a préservé les nations des calamités dont elles étaient menacées. Espérons donc que, par sa protection, l'Eglise catholique triomphera de toutes les difficultés, qu'elle deviendra de jour en jour plus florissante et qu'elle étendra son influence bienfaisante sur toutes les contrées de l'univers. Saluons cette définition dogmatique comme un gage de paix, comme un remède aux maux présents et comme le principe d'une ère nouvelle plus heureuse dans l'ordre religieux et dans l'ordre civil.

Aucun de vous, N. T. C. F., ne saurait être insensible à l'exaltation de la Mère de Dieu. Aussi nous attendons de vous que vous concourez chacun selon vos moyens, à la pompe qui doit accompagner la publication du décret de l'Immaculée Conception. Vous vous y préparerez en purifiant vos cœurs. L'horreur du péché et l'amour des vertus dont Marie est le modèle, telles sont les offrandes qui plaisent le plus à la Reine des cieux, et en échange desquelles elle fera descendre sur vous toutes les bénédictions dont elle est la dispensatrice.

NOTICE SUR M^{GR} GIGNOUX,

ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

M^{gr} Joseph-Armand Gignoux est né à Bordeaux le 22 juillet 1799. Avant d'être promu à l'évêché de Beauvais, il était chanoine de la cathédrale et supérieur du grand séminaire dans le même diocèse. Il fut appelé à l'épiscopat par une ordonnance royale en date du 15 décembre 1841, et préconisé le 24 janvier suivant. Le sacre se fit à Beau-

vais le 24 mars 1842. M^{gr} Gignoux est décoré de la croix de la légion d'honneur; il est assistant au trône pontifical, et le souverain pontife autorise les évêques de Beauvais à réunir à leur titre celui d'évêque de Noyon et de Senlis, anciens évêchés antérieurs par le Concordat de 1801.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES

DE M^{GR} GIGNOUX,

ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

I. MANDEMENT

RELATIF A LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Depuis quelques années, N. T. C. F., plu-

sieurs de nos collègues dans l'épiscopat ont obtenu du saint-siège, auquel il appartient de fixer les termes de la liturgie, une permission bien douce et bien précieuse en même temps, celle d'invoquer la Mère de Dieu

sous le titre de Vierge immaculée et conçue sans péché. Cette faculté, nous avons cru devoir la solliciter nous-même auprès du Père commun des chrétiens, et nous sommes heureux de vous apprendre aujourd'hui qu'elle nous a été gracieusement accordée. Désormais, en vertu du bref que nous avons reçu, nous pourrons célébrer hautement et comme il convient à notre cœur un des plus glorieux privilèges de la Reine des anges.

C'est pour vous faire part de cette faveur, N. T. C. F., que nous venons extraordinairement vous adresser la parole, et nous avons la certitude que notre voix sera entendue de vous avec attention et trouvera dans vos âmes un écho fidèle. Grâce à Dieu, le nom de Marie n'est pas pour vous un nom indifférent, c'est au contraire le nom de la meilleure des mères. Son culte vous est cher; vous aimez ses fêtes; vous fréquentez ses sanctuaires; vous adoptez avec empressement les pratiques que l'on propose à votre piété; vous la priez avec amour et vous vous reposez avec confiance sous sa protection puissante; oh! vous entendrez volontiers parler d'un titre qui l'honore et dont elle se montre particulièrement jalouse.

Vous ne l'ignorez pas, N. T. C. F., nous naissons tous dans le péché et dans la mort. *Par un seul homme*, dit saint Paul, *le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort; et ainsi la mort a possédé dans tous les hommes.* (Rom., V, 12.) *Tous nous sommes morts en Adam, tous nous avons péché en lui.* (I Cor., XV, 22.)

Voilà pourquoi il a fallu que la miséricordieuse bonté du Sauveur instituât un sacrement, le baptême, qui a l'admirable propriété de nous faire naître à la grâce, de nous purifier et de nous rendre tous les droits à l'héritage céleste que le péché nous avait ravés.

Cette doctrine, dont quelques philosophes païens avaient soupçonné l'existence en contemplant l'extrême dégradation et les profondes misères de l'homme, ce roi détrôné de la création, est un dogme de l'Eglise catholique. Elle nous enseigne que nous sommes déchus de l'innocence première, que tous les hommes sont conçus dans le péché (Psal. L, 7), que nous sommes soumis à la commune malédiction de toute notre nature.

Telle est la loi générale, mais n'admet-elle aucune exception? Marie n'a-t-elle pas trouvé un asile contre la condamnation universelle entre les bras de son Fils?

A cette question nous répondons sans hésiter: *Marie est immaculée dans sa conception*; la loi qui était faite pour tous les autres n'a point été faite pour elle. Dieu, qui pouvait la préserver du péché, l'a en effet mise à l'abri de la funeste contagion. Et quand est-ce, N. T. C. F., que ce grand Dieu aurait usé plus à propos de sa puissance et de son amour sans bornes, si ce

n'est lorsqu'il s'est agi de faire grâce à celle qui devait être sa Mère?

A ceux qui veulent que le torrent du vice originel ait fait irruption dans le cœur de Marie, nous pourrions poser des questions insolubles; nous pourrions leur demander: *Quelle est donc cette femme que les prophètes ont vue secourue par le Seigneur dès le matin de sa vie? (Proph., VIII, 22.) Quel est ce lis au milieu des épines (Cant., II, 2), ce jardin fermé au vent pestilentiel (Cant., IV, 12), cette toison miraculeuse qui demeure intacte au milieu du déluge universel de l'iniquité (Jud., VI, 37), cette blanche colombe qui ne saurait reposer son pied hors de l'arche (Gen., VIII, 9), cette glorieuse cité, dont la première pierre est posée au sommet des saintes montagnes? (Psal. LXXXVI, 1.) Quelle est celle qui s'élève comme une aurore naissante, belle comme la lune, brillante comme le soleil? (Cant., VI, 9) Quelle est enfin cette femme qui monte du désert de la vie, inondée de délices, appuyée sur son bien-aimé (Cant., VIII, 5); cette Vierge que les anges admirent, proclament leur reine, et à laquelle Dieu lui-même adresse ces paroles: *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous?* (Cant., IV, 7....) Ces mystérieux symboles sont-ils vides de sens, n'ont-ils aucune application réelle, et s'ils en ont une, à qui conviendront-ils mieux qu'à Marie immaculée dans sa conception?*

Nous pourrions leur demander de nous expliquer les autres privilèges de Marie, dont celui-ci n'est que le gage nécessaire; de nous dire pourquoi la Vierge sainte fut préservée pendant toute sa vie des fautes les plus légères, sinon parce qu'elle n'avait pas hérité de ce foyer de concupiscence qu'allume dans nos membres le vice de notre origine? pourquoi son enfement fut exempt de peine et de honte, sinon parce que n'ayant eu aucune part à l'iniquité de la première femme, il ne lui avait point été dit, comme à toutes les mères: *Je multiplierai vos douleurs?* (Gen., III, 16.) Pourquoi, après un trépas qui fut moins une mort qu'un paisible sommeil, son corps si pur fut porté sur les ailes des anges jusqu'au plus haut des cieux, sinon parce que n'ayant jamais été souillé, il n'était pas soumis à la sentence portée contre les autres mortels: *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière?* (Gen., III, 19.)

Nous leur demanderions encore s'il était convenable que la Reine des anges et des saints fût moins pure que ces esprits célestes exempts de tout péché, moins favorisée que le Précurseur sanctifié dans les entrailles de sa mère (Luc., I, 15); s'il était convenable que le temple vivant du Dieu trois fois saint fût profané par le démon, son mortel ennemi; que la Vierge libératrice, écrasant sous ses pieds la tête du serpent infernal, fût couverte elle-même de son venin mortel; que la Mère d'un Dieu, venant en ce monde pour détruire le péché, fût un seul instant sujette à son funeste empire?

« Pour moi, dit le grand Bossuet, quand je considère le Sauveur Jésus, notre amour et notre espérance, entre les bras de la sainte Vierge, ou suçant son lait virginal, ou se reposant sur son sein, ou enclos dans ses saintes entrailles... ; quand je regarde l'incompréhensible ainsi renfermé, et cette immensité comme raccourcie ; quand je vois mon libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi : Se pourrait-il bien faire que Dieu ait voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature ? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis, me retournant au Sauveur : Béni Enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas, ne permettez pas que votre Mère soit violée ! Ah ! que si Satan l'osait aborder pendant que demeurant en elle vous en faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête ! Mais, ô béni Enfant par qui les siècles ont été faits, vous êtes par-devant tous les temps. Quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux ; vous-même vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souflet de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah ! prenez garde, ô Sagesse éternelle, que dans ce moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en possession de Satan. Détournez ce malheur par votre bonté ; commencez à honorer votre Mère ; faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle ; car à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils. »

En effet, N. T. C. F., Marie n'est point une mère ordinaire ; son Fils qui existait de toute éternité, l'a aimée d'un éternel amour. De cette charité filiale et divine ont découlé les dons les plus excellents sur la personne de Marie, maternité virginale, virginité féconde, intégrité parfaite, sainteté éminente. Un seul privilège manquerait-il à ce ravissant tableau ? Non, la Vierge si pure pendant sa vie le fut aussi dès le premier moment de son existence ; l'honneur de son Fils l'exigeait, et l'amour dont il honore sa Mère en est pour nous la preuve indubitable.

Nous nous écrierions donc, avec saint Augustin : Lorsqu'il s'agit du péché, pour la gloire même de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous ne voulons pas qu'il soit aucunement question de la sainte Vierge. Avec Origène méditant la Salutation angélique, nous dirons que Marie n'est pas seulement *pleine de grâces*, mais comme formée en grâce ; avec saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Jean Damascène, qu'elle est totalement exempte de tache, *ex*

omni parte inculcata ; avec l'antique et respectable école théologique de la France, nous défendrons et nous publierons partout notre pieuse croyance à l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

Il est vrai, N. T. C. F., que l'Eglise ne vous présente pas comme un article de foi la doctrine qui attribue à la très-sainte Vierge l'ineffable privilège d'avoir été conçue sans la tache du péché originel (1) ; mais cette doctrine, elle l'a placée au-dessus de toute discussion, en défendant à diverses reprises de rien prêcher, de rien enseigner qui lui fût contraire. C'est l'Eglise qui a approuvé la fête de la Conception, dont l'origine remonte au de là du VII^e siècle, et sans doute qu'en l'approuvant elle n'a point voulu engager les fidèles à célébrer le moment si triste où le démon aurait été maître du cœur de Marie. C'est l'Eglise qui, au concile de Trente, a déclaré expressément que dans son décret sur le péché originel elle n'entendait pas comprendre la Mère de Dieu ; et si elle n'a point pris une décision plus formelle, il nous est permis de croire que son intention a été de laisser à la piété filiale des chrétiens le mérite d'un hommage plus spontané et plus libre envers leur divino protectrice. C'est l'Eglise qui a ouvert les trésors des indulgences en faveur des fidèles qui invoquent Marie en qualité de Vierge immaculée, et qui, par l'organe du souverain pontife, nous accorde en ce jour la faculté de lui donner ce titre, et dans nos prières publiques, et même dans la liturgie du redoutable sacrifice.

Cette faculté, N. T. C. F., nous la considérerons comme une insigne faveur, comme un moyen des plus efficaces pour attirer sur nous les bénédictions de l'auguste Vierge. Marie protège avec un amour maternel ceux qui la proclament pure et sans tache, et c'est à eux surtout qu'il convient d'appliquer ce mot si connu et si propre à consoler le cœur, *qu'on n'a jamais entendu dire qu'ils aient été abandonnés*. Depuis un certain nombre d'années nous avons oui raconter bien des prodiges obtenus par l'intercession de Marie : eh bien ! la plupart ont été opérés en faveur des âmes qui honoraient spécialement l'*Immaculée Conception*. Le flot des passions s'est brisé contre le trône de Marie immaculée, le pécheur y a trouvé un refuge, l'innocence un abri protecteur, la vertu un encouragement et un modèle. Il semble que la Reine du ciel fasse dépendre ses grâces les plus signalées de cette dévotion touchante, et qu'elle fixe ses regards et ses complaisances les plus douces sur ceux qui sont enrôlés sous ses blanches bannières.

Puissiez-vous, N. T. C. F., à la vue de ces avantages et des motifs puissants qui établissent une doctrine sainte et universellement admise, ranimer dans vos cœurs

(1) C'était en 1844 que le prélat adressait ces paroles à son diocèse et 10 ans plus tard, le 8 décembre 1854, l'Eglise prononçait le dogme de l'Imma-

culée Conception comme un article de la foi catholique.

la piété envers notre tendre et divine Mère ! Que toutes les voix se réunissent pour faire entendre cette invocation simple mais touchante : *O Marie ! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous* ; que le nom de Marie immaculée, proclamé bien haut, soit le cri du réveil de la foi, et qu'après avoir reconnu une de ses plus glorieuses prérogatives, après avoir mené ici-bas une vie pure et exempte de péché, il nous soit donné de contempler dans le ciel ses sublimes grandeurs !

Donné à Beauvais, le 19 novembre 1844.

II. LETTRE PASTORALE

SUR L'OBLIGATION DE L'ÉTUDE ET LE RÉTABLISSEMENT DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.

Instruire les simples fidèles n'est pas le seul devoir de l'évêque, vous le savez, nos chers et dignes coopérateurs ; il en existe pour lui un autre également important et sacré : c'est de donner aux prêtres qui sont placés dans la dépendance de son autorité les conseils et les recommandations qu'il juge utiles et à leurs intérêts spirituels, et à l'édification commune.

Ce devoir, nous voulons le remplir envers vous, N. T. C. F., et nous le ferons avec d'autant plus de joie, que nous connaissons mieux les sentiments dont vous êtes pénétrés. Lorsque nous adressons nos exhortations à ceux qui sont vos oncles et les nôtres, hélas ! notre voix rencontre trop souvent une indocilité opiniâtre. Quelque énergique que soient les cris de notre zèle, quoique nous puisions nos paroles au fond de nos entrailles, bien des oreilles restent sourdes à nos avertissements, et nous avons la douleur de voir une grande partie du troupeau s'égarer dans des voies dangereuses et mauvaises. Mais, pour vous, il n'en sera point ainsi : vous aimez vos saintes obligations et le langage de la vérité qui vous les fait connaître, il nous suffira donc de parler devant vous pour être entendu ; de vous indiquer le chemin du devoir, nous ne dirons pas pour que vous y entriez, car nous vous rendons le témoignage que vous n'en êtes pas sortis, mais pour que vous y marchiez avec une nouvelle ardeur.

Nous profiterons aujourd'hui de ces dispositions toutes sacerdotales, afin de vous rappeler l'obligation de l'étude pour un prêtre, et vous proposer en même temps un des moyens les plus propres à la rendre plus facile et plus fructueuse.

Une vérité certaine, et qui doit être établie comme un principe fondamental, c'est

que le prêtre catholique, et principalement celui qui est chargé du soin des âmes, doit être instruit, éclairé, savant. Les titres attachés à son caractère, les fonctions qu'il exerce, supposent en lui la culture de l'esprit, la richesse des connaissances, et ne sauraient s'allier avec l'ignorance pas plus qu'avec le vice. Docteur dans l'Église de Dieu, s'il ne possède pas la science, il méconnaît sa mission et en compromet la dignité et les avantages. Juge, établi pour concilier dans une sage mesure les droits de la justice et ceux de la miséricorde, s'il n'a pas approfondi les lois nombreuses dont il doit faire l'application, il déshonore, par des sentences arbitraires, le tribunal sacré sur lequel il est assis. Médecin des âmes, s'il ne sait pas les règles de son art sublime, que saint Grégoire appelle *l'art des arts* (*Reg. pastoral.*, lib. I, cap. 1), il demeure sans ressource en présence des maladies spirituelles qu'il doit guérir ; et souvent même, sa main imprudente irrite et envenime les plaies qu'elle visite. Guide du chrétien voyageur, dans le chemin qui conduit à l'éternité, s'il est dans l'aveuglement de l'ignorance, il s'égaré, tombe dans le précipice, et y entraîne ceux qui étaient confiés à sa conduite. (*Matth.*, XV, 14.) Placé sur le chandelier pour être la lumière du monde (*Matth.*, V, 14), s'il ne s'est pas illuminé au foyer de la vérité, il laisse les ombres de la mort régner autour de lui, ou, s'il les éclaire de quelques pâles lueurs, ce n'est que pour multiplier les illusions et accroître les dangers. Antagoniste de l'erreur et des passions, s'il n'est pas suffisamment armé pour les nobles combats qu'il a à soutenir, il succombe, et la honte de sa défaite retombe sur la religion dont il est le défenseur avoué. Enfin, ambassadeur du Christ auprès des hommes (*II Cor.*, V, 20), s'il ne comprend pas les instructions que le divin Roi lui a données, il rompt des alliances précieuses, ou signe avec l'ennemi des traités dangereux et funestes.

Aussi, l'Esprit-Saint déclare-t-il, par la bouche du prophète Osée, qu'il repoussera loin du sanctuaire celui qui aura repoussé la science (2). Aussi l'Église a-t-elle toujours signalé l'ignorance comme une irrégularité essentielle, et non susceptible de dispense, dans celui qui se présente aux saints ordres (3), comme un vice capable d'entacher tout le ministère pastoral, dans le prêtre présomptueux qui ose exercer des fonctions qu'il n'a pas suffisamment étudiées et comprises. Aussi, les Pères et les docteurs, les papes et les conciles, n'ont-ils qu'une voix pour avertir les ministres de la reli-

(2) *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi.* (*Osée*, IV, 6.)

(3) *Inscii litterarum ad sacros ordines aspirare non audeant.* (Le pape HILAIRE, dans un concile de Rome). — *Nemo illiteratos ad clericatus ordinem promoveat præsumat, quia literis carens, sacerdos non potest esse aptus officii.* (*Gras.*, *Can. illit.*, 1, dist. 58.) — *Nullus igitur ad sacra Dei myste-*

ria tractanda veniat indoctus... sed solus accedat quem morum innocentia et litterarum splendor reddunt illustrem. (viii conc. de Toléte.) — *Aliter ordinaturis et ordinandis inanimi et in posterum Dei et Ecclesie vindicta.* (Même conc.) — *Sicut iniqui et peccatores ministerium sacerdotale assidue prohibentur, ita indocti et imperiti a tali officio retrahuntur.* (*Conc. Aquisg.*, c. 16.)

gion qu'ils doivent briller autant par leurs connaissances que par leurs mœurs, honorer leur sacerdoce par leurs lumières comme par leur piété. C'est là une doctrine constante et à l'appui de laquelle il nous serait facile de multiplier les citations, si vous n'en étiez vous-mêmes convaincus, et si vous n'en aviez d'ailleurs la preuve sous la main, dans tous vos livres de théologie, et jusque dans le Bréviaire que vous récitez chaque jour (4).

Cette doctrine, nos chers coopérateurs, a produit dans le passé des fruits admirables. De l'aveu même de nos adversaires, le clergé catholique a saisi tout d'abord le sceptre de la science et l'a porté avec honneur au milieu des siècles qu'il a traversés. Non content d'avoir dissipé les erreurs du paganisme par l'éclat qu'il sut donner aux vérités évangéliques; non content de confondre, l'une après l'autre, les nombreuses hérésies qui vinrent attaquer la foi de l'Église, il lutta avec énergie, et longtemps avec succès, contre l'ignorance qui envahit le monde romain à la suite des barbares. Lorsque d'épaisses ténèbres se furent répandues partout, la lumière ne s'éteignit pas cependant dans le sanctuaire. Lorsque le soleil sembla descendre au-dessous de l'horizon, les montagnes saintes continuèrent toujours à réfléchir ses rayons les plus purs. Au xvi^e siècle, après une trop longue nuit, c'est de ces hauteurs que descendirent les premiers feux du jour, et, depuis cette époque, elles n'ont pas cessé de resplendir et de projeter au loin les clartés vivifiantes dont elles étaient couronnées.

Mais, faites-y attention, si la science a été de tout temps l'apanage du sacerdoce, aujourd'hui plus que jamais il est nécessaire de vous maintenir dans la possession de ce glorieux héritage. Si nos devanciers ont dû être aussi éclairés que pieux pour remplir leur sainte mission, cette obligation a acquis pour nous une force particulière, une importance toute nouvelle. Il est inutile de nous le dissimuler, nous sommes en face d'une société difficile à conduire. Agités par les événements politiques, exaltés par le spectacle de grandes découvertes, surexcités par de fausses maximes d'indépendance et de progrès, les esprits ont perdu généralement l'heureuse habitude de se soumettre de confiance à l'autorité de l'Église. A la docilité respectueuse et filiale que l'on remarquait autrefois a succédé presque partout une hardiesse téméraire de pensées et de paroles, un rationalisme superbe qui entend tout discuter et juger de tout. Nous sommes environnés d'une foule de demi-savants qui nous harcèlent par leurs questions, leurs critiques et quelquefois leurs blasphèmes. Ce qui était cru d'une foi pleine et entière, est souvent mis en doute; les erreurs que l'on pouvait regarder comme anéanties, reparaissent avec audace et cir-

culent librement de tous côtés. Nous n'avons pas seulement à défendre telle ou telle doctrine d'un ordre secondaire, mais les vérités les plus fondamentales ou même toutes les vérités attaquées ensemble; et il n'y a pas peut-être actuellement un pasteur, si simple que paraisse la population confiée à ses soins, qui n'y rencontre quelque docteur ennemi de la foi et protestant à sa manière contre le dogme catholique.

Or, pour imposer silence à ces voix hostiles, comme pour rendre compte, à tous ces esprits inquiets, de l'espérance dont nous sommes dépositaires (I Petr., III, 15), ne faut-il pas de grandes ressources de doctrine? Pour dégager la vérité des nuages dont on l'enveloppe, pour repousser l'erreur et le doute qui assiègent les âmes, et raffermir les convictions ébranlées, pour répondre aux exigences de l'époque et diriger d'une manière sûre le mouvement intellectuel qui agite notre société, ne faut-il pas des connaissances à la fois solides et étendues? A des hommes enorgueillis d'un certain savoir, n'est-il pas indispensable d'opposer une science supérieure? Les égarements de la raison, n'est-il pas nécessaire de les arrêter par les illuminations de la foi? Les sophismes d'une philosophie incrédule, les mensonges d'une littérature éhontée, mais pourtant populaire, ne sommes-nous pas obligés, autant qu'il dépend de nous, de les confondre par l'éclat de la vérité, par l'exposé lumineux des dogmes et des faits, par les raisonnements et les démonstrations d'une théologie forte et puissante?

Oui, nos chers et dignes coopérateurs, telle est l'obligation qui nous est imposée par la position que nous occupons dans l'Église de Jésus-Christ : *Multi undique instant inimici; sermone muniamur necesse est, ne inimicorum confodiamur telis, imo potius ut ipsos feriamus. Neque ipsi iisdem utuntur armis, neque uno tantum modo nobiscum congregati meditantur : opus est eum qui cum omnibus pugnam commissurus est, omnium technas notas habere.* (S. CHRYSOST., *De sacerdot.*, l. IV, n. 3, 4.) Nous devons savoir et savoir beaucoup, surtout dans les circonstances où nous vivons, et ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons sauvegarder les graves intérêts dont nous sommes chargés. Malheur à nous si notre savoir n'était pas proportionné aux besoins des populations qui nous environnent, nous tomberions au-dessous de nous-mêmes et de notre sainte mission ! Malheur à nous si nous n'étions pas la lumière du monde; nous serions responsables des ténèbres qui y règnent et des mauvaises œuvres qu'elles favorisent ! Malheur à nous, malheur à notre pays, si nous perdions jamais l'ascendant que donne la supériorité intellectuelle et morale; les peuples n'auraient plus que

(4) Lisez les leçons du Bréviaire, depuis la 4^e férie de la 5^e semaine après la Pentecôte jusqu'au 5^e dimanche.

la conscience pour défendre leur foi, et nous serions témoins d'innombrables et affreuses désertions !

Que conclure de là ? Vous l'entendez ; c'est qu'il faut se livrer à l'étude ; c'est qu'il faut demander la science à un travail assidu et constant. Au premier âge du christianisme, il a plu au Seigneur d'éclairer l'intelligence des apôtres par l'effusion surabondante d'une lumière surnaturelle ; mais pour nous, ce n'est qu'au prix de nos efforts que nous pouvons acquérir les connaissances dont nous avons besoin. Nous avons reçu dans notre ordination des dons précieux ; mais ces dons resteront pour la plupart ensevelis au fond de notre âme comme une semence stérile, si nous ne les fécondons par une culture laborieuse. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul recommande à son disciple Timothée, et dans sa personne à tous les prêtres, de s'attacher à la lecture : *Attendelectioni* (I Tim., IV, 13) ; et c'est en exécution de cet ordre si précis que tous les saints pasteurs qui nous ont précédés ont été des hommes d'étude, en même temps qu'ils étaient des hommes de prière et d'action.

Chacun de vous, N. T. C. F., a fait, pendant les premières années de sa cléricature, quelques provisions de science ; mais si vous ne prenez le soin de les augmenter, selon la mesure de vos talents et de vos loisirs, ne sentez-vous pas qu'elles resteraient au-dessous des besoins que vous avez à satisfaire ? Les connaissances que vous avez emportées des écoles ecclésiastiques ont pu être jugées suffisantes à un âge et pour un temps ; mais ne savez-vous pas que l'Eglise et les peuples exigent beaucoup plus de la maturité de l'âge que de la jeunesse sacerdotale ? N'est-il pas d'expérience d'ailleurs que les choses le mieux sues s'oublient à la longue, et que ce qui paraît le mieux gravé dans l'esprit s'y oblitère insensiblement, et finit par n'y laisser que des traces imperceptibles ? « Plaise à Dieu, dit un grand pape, que l'on ne voie jamais ce, dont cependant nous sommes trop souvent témoin, des prêtres qui, après avoir commencé à exercer les fonctions de confesseur avec distinction, perdent par la suite, et en négligeant toute étude, la science qu'ils possédaient, de sorte qu'après s'être montrés très-habiles, ils ne conservent plus qu'un savoir médiocre, que des connaissances confuses, que les premiers rudiments de l'art, et mériteraient à peine d'être comptés parmi les écoliers (5) ! »

Ce que dit Benoît XIV du ministère de la confession, il est inutile de le faire observer, s'applique également aux autres ministères de la charge pastorale. C'est un principe

général et constant que, pour savoir assez, il faut étudier beaucoup, que pour continuer à savoir, il faut continuer à étudier. Un prêtre qui néglige l'étude perd aisément la science compétente. Quand on ne renouvelle pas le fond de son esprit par une culture continuelle, les idées saines s'alanguissent, les préjugés se multiplient, l'erreur parvient à dominer. L'on confond alors la routine avec l'expérience, et l'on tombe dans des fautes d'autant plus graves et plus irrémédiables, qu'elles sont l'effet d'une présomption qui semble s'ignorer elle-même comme elle ignore ce qu'elle fait et ce qu'elle décide. Que devient cependant les intérêts de la gloire divine, de la vérité, de la loi, de la vertu ?.... Que devient un ecclésiastique dans cette voie ténébreuse ? Ne peut-on pas affirmer, avec l'illustre et sage pontife que nous venons de citer, que son salut est exposé au plus grand danger : *Eos Ecclesie ministros magno discrimine versari ?*

A ces maximes, nous ne l'ignorons pas, l'on a quelquefois opposé certaines objections plus ou moins spécieuses, quelques allégations plus ou moins inconsidérées, à savoir que les prêtres des campagnes n'ont pas besoin de tant de théologie, et qu'ils en savent toujours assez pour conduire des esprits simples et ignorants ; que le talent peut dispenser de l'étude, et que ses inspirations suppléent abondamment aux ressources du travail ; que le pasteur vigilant doit avant tout connaître et visiter ses ouailles, étudier les hommes plus encore que les livres ; qu'il ne faut pas demander à des prêtres chargés d'un ministère actif et dont le temps est absorbé par des occupations extérieures, une application incompatible avec leurs fonctions. Mais quel est celui d'entre vous, N. T. C. F., qui pourrait se laisser prendre à ces pièges grossiers ? Qui de vous n'a la réponse prête contre ces prétextes et ces excuses téméraires ? Prêtres des campagnes, ne savez-vous pas que vous avez à enseigner à des esprits simples et ignorants les mêmes vérités dogmatiques et morales que l'on enseigne aux esprits plus cultivés ? Et parce que votre tâche est plus modeste et doit se remplir avec moins d'éclat, est-elle pour cela tellement facile que vous puissiez la remplir sans préparation et sans étude ? Ne rencontrez-vous pas d'ailleurs sur votre chemin les mêmes passions, les mêmes préjugés, et peut-être, quoique sous une forme différente, les mêmes erreurs que dans les grandes villes ? Est-ce qu'il y a un pays, si retiré qu'il soit, où la voix de l'impiété n'ait pas trouvé un écho ? Est-ce que les courants de notre atmosphère ne portent point, n'annoncent point dans les lieux

(5) Utinam non contingeret, quod tamen frequentissime videmus, aliquos nempe sacerdotes qui initio præclarissime confessarii munus susceperunt, deinde post diuturnum tempus, omni studiorum cura neglecta, pristinam moralis theologiæ scien-

tiam, amittere, ita ut qui ejusmodi arte peritissimi fuerant, tandem exigua solum confusaque ipsius artis scientia primisque rudimentis instructi vix inter tirones adnumerentur. (Benoît XIV, instr. 52.)

les plus bas mille germes de corruption et de mort? Hommes de talent que la Providence a donnés à ce diocèse, auriez-vous oublié que le talent n'est qu'une plus grande aptitude à apprendre, qu'il ne révèle pas les institutions et les lois positives, qu'il languit et meurt lorsqu'il n'est pas alimenté par de fortes études, et qu'en définitive vous devez compte de l'accroissement de ce talent à Dieu qui vous l'a donné pour sa gloire, et à l'Eglise qui en attend les fruits pour les distribuer aux peuples? Pasteurs surchargés des soins nombreux que réclame votre troupeau, êtes-vous plus occupés qu'un saint Augustin et un saint Léon, qu'un saint François de Sales et un saint Vincent de Paul, qu'un Bossuet et un Fénelon, qui tous, et malgré la multiplicité étonnante de leurs occupations, ont su trouver du temps pour la science comme pour l'oraison, du temps pour leur instruction particulière comme pour l'instruction de l'univers catholique? Enfin, chers et bien-aimés collaborateurs, n'avez-vous pas compris que, s'il est utile de visiter quelquefois ses ouailles pour les connaître et les édifier, il est nécessaire de vivre habituellement dans la solitude de l'oratoire et du cabinet, pour se connaître et s'édifier soi-même; que si la vigilance pastorale a ses devoirs qu'il faut remplir, et la société ses exigences auxquelles il convient de se prêter, les saintes règles conservent néanmoins leur empire, et ne permettent à un prêtre ni de se répandre sans se recueillir, ni de dépenser ses forces sans travailler à les entretenir?

Ah! vous avez hâte de le proclamer, rien ne peut dispenser le prêtre de l'étude; l'étude pour lui est une impérieuse et donc nécessaire. L'étude, c'est une source intarissable de pensées fécondes, de faits précieux, de maximes salutaires, de fortes convictions, de grande et solide éloquence. L'étude, c'est un arsenal où l'athlète de la religion prend les armes dont il a besoin pour combattre les ennemis de la vérité et de la vertu, c'est un asile où l'homme prudent met sa faiblesse à l'abri de tout danger et son honneur à l'abri de tout reproche, c'est une retraite paisible où l'esprit fatigué répare ses forces et retrouve son énergie. L'étude, c'est un noble et glorieux commerce avec les hommes vénérables que le ciel a inspirés, avec les hautes intelligences que le génie a éclairées, avec tous ces illustres morts qui, dans le cours des siècles, ont été les maîtres de la science et les guides de la société. L'étude enfin, c'est, après la prière, le premier moyen qui nous soit donné de nous unir à Dieu, lumière des âmes et vérité par essence: *Inter omnes hominum curas, studium divinæ sapientiæ est perfectius, jucundius et utilius* (D. TUOM., lib. II *contra Gent.*, cap. 2.)

Ces avantages, toutefois, vous ne sauriez l'ignorer, sont souvent incertains, restent toujours incomplets, lorsque l'on est réduit à travailler dans un isolement absolu. L'é-

nni et le dégoût, qui s'attachent comme fatalement aux œuvres solitaires, ne manquent guère d'affaiblir le courage et la constance que réclament les études sérieuses. Quand on ne reçoit aucun secours au milieu d'un labeur pénible, quand on n'est stimulé par aucun exemple encourageant, l'on est bien tenté de s'asseoir dans le sillon que l'on traçait, et même de regarder en arrière pour l'abandonner. Si l'on n'abandonne pas entièrement le champ de la science, il est bien à craindre au moins que l'on ne se contente d'une culture superficielle qui ne procure presque aucun fruit. Comment approfondir, avec ses seules forces, tant de questions épineuses? Supposé que l'on puisse surmonter les difficultés du travail, comment résister à l'influence des idées particulières et échapper aux dangers qu'elles entraînent? Le défaut de direction, la privation des sages conseils, ne sont-ils pas des causes trop ordinaires d'erreur? Est-il impossible que des hommes livrés à eux-mêmes, au milieu des obscurités de la science, s'engagent dans des voies fausses et dont l'issue serait funeste?

L'expérience l'a prouvé, nos chers coopérateurs, il est souverainement désirable, pour ne pas dire nécessaire, que les esprits s'associent fraternellement dans leurs recherches, qu'ils se communiquent avec bienveillance leurs pensées et leurs réflexions, et fassent entre eux un précieux échange des fruits de leurs travaux. Lorsque l'on étudie en commun, l'émulation donne une nouvelle force au sentiment du devoir, et ce qu'on n'avait fait qu'effleurer trop rapidement dans la solitude, on le creuse, on l'approfondit soigneusement s'il s'agit de l'exposer à d'autres. Quand les résultats de l'application particulière sont portés devant des hommes capables de les apprécier, et deviennent l'objet d'une discussion contradictoire, l'attention est vivement excitée, l'esprit acquiert une pénétration plus grande, et du choc des opinions jaillit ordinairement une lumière plus vive. Considérés sous différents points de vue, les principes s'éclaircissent d'une nouvelle évidence, les théories se modifient et deviennent plus exactes, les règles sont mieux interprétées et s'appliquent avec plus de justesse. De là résulte aussi pour les décisions plus d'autorité, pour la conduite plus d'uniformité, pour la conscience une sécurité plus entière. Que de biens spirituels d'ailleurs dans ces réunions toutes fraternelles! Que de bons et saints exemples! que de communications pieuses et charitables! Que de consolations douces et nécessaires au milieu d'un isolement pénible, et quelquefois si dangereux et si funeste! *Illic*, dit saint Basile, *spiritualium fratrum celebratur congressus, qui, vel ipso conspectu se mutuiter contuentium, vix dici queat quantum in commune omnibus conciliet spiritualis commodi.* (Epist. 42, ad Chilon.)

C'est en vue de ces précieux avantages, nos chers coopérateurs, que les conférences

ecclésiastiques ont été établies. L'Église, qui sait combien est utile la réunion de ses pasteurs, en a fait dans tous les temps une règle qu'elle a maintenue avec force, et dont l'observation n'a été interrompue que par le relâchement ou par l'empire de circonstances malheureuses. Dès la plus haute antiquité, l'on voit les prêtres de tous les degrés venir, par ordre de l'évêque, conférer sur l'Écriture sainte, sur les matières de la foi et des mœurs, et sur les lois de la discipline. Ces assemblées existaient du temps des persécutions, et saint Ambroise leur attribue le grand nombre de saints et savants évêques qui illustrèrent les premiers siècles. Saint Basile en parle comme d'une institution ancienne : « Ignorez-vous, dit ce Père, que c'est la coutume des évêques établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu, d'assembler les prêtres afin de conférer des choses spirituelles? (Epist. 2, ad Chilon.) Il est nécessaire, dit-il ailleurs, que les pasteurs communiquent entre eux et confèrent sur les devoirs de leur ministère : *Operæ pretium est... ut qui præsent inter se communicent et conferant.* » (S. Bas., *Reg. fus. disp.*, c. 54.) Suivant saint Jérôme, c'est le meilleur moyen de former des prêtres instruits. (Epist. 18, ad Eustoch.) « Chacun y apporte, dit saint Grégoire, ses propres lumières et profite de celles d'autrui. C'est un commerce semblable à celui qui existe entre les différents peuples pour l'échange des produits, et qui tend à éclairer les esprits et à unir les cœurs dans les sentiments de la charité : *Sicut regiones terrarum quæ fructus suos regionibus impendunt;... ita mentes sanctorum... ut in una charitate jungantur.* » (In *Ezech.*, lib. I, hom. 10, n. 34.)

Eusèbe de Césarée, Cassien (6), saint Isidore, Hincmar de Reims (7), Riculphe évêque de Soissons (8), saint Athon évêque de Verceil, saint Bernard (9), recommandent les conférences au zèle des clercs, ou blâment avec énergie le relâchement qui porte à les négliger. Plusieurs conciles, tenus dans les xii^e, xiii^e, xiv^e et xv^e siècles, en France, en Angleterre, en Italie, etc., prescrivent ces réunions, et formulent les règles qu'on y doit observer. Elles étaient désignées alors sous le nom de calendes, parce qu'elles avaient lieu le premier jour du mois, et quel-

quesfois sous le nom de chapitre (10). Mais c'est surtout au xv^e siècle, lorsque les Pères du concile de Trente eurent signalé l'ignorance comme une des principales causes qui avaient contribué au progrès de l'hérésie, que les évêques se firent un devoir d'établir les conférences dans leurs diocèses respectifs. Saint Charles Borromée en imposa l'obligation à son clergé (11), et promulgua, dans les conciles de Milan, ces sages règlements qui servirent de modèle à beaucoup de conciles provinciaux et aux statuts d'une foule de diocèses. Après lui saint Vincent de Paul consacra une partie de son zèle à propager cette salutaire institution dans l'Église de France, et ses efforts eurent tant de succès, qu'il en fut considéré comme le restaurateur.

Augustin Potier, suivant les conseils de son vénérable ami, avait établi les conférences dans le diocèse de Beauvais; Nicolas de Buzanval, neveu et successeur de ce grand et pieux évêque, les confirma dans ses statuts. « Les conférences, dit-il, seront continuées ou rétablies par les soins et les diligences des doyens ruraux, dans les lieux où elles ont été établies par notre prédécesseur et oncle d'heureuse mémoire, et lesdits doyens ne manqueront pas de nous donner avis, au plus tard à la Saint-Martin d'hiver, de ce qu'ils auront fait et des difficultés qu'ils auront surmontées dans le rétablissement, s'il s'en trouve, afin qu'il y soit pourvu, envoyant à cet effet des personnes expresses, s'il en est besoin. » Le cardinal de Janson Forbin suivit l'exemple de ses illustres prédécesseurs, et traça les règles suivantes dans les statuts publiés dans son synode du 8 juillet 1699. « Tous les curés séculiers et réguliers, vicaires, prêtres approuvés pour confesser et autres ecclésiastiques, seront exacts à assister aux conférences du lieu qui leur a été assigné, et y apporteront leurs avis par écrit dans un mémoire qu'ils donneront au président ou secrétaire, pour l'aider à dresser le résultat. Elles se feront ordinairement dans les églises ou les presbytères. Les directeurs et secrétaires par nous commis auront soin d'envoyer le résultat de la conférence tous les mois aux personnes que nous avons nommées pour l'examiner, avec la liste des

(6) Nullus sibi persuadeat collatione non egere. (CASSIEN.)

(7) Semper de calendis in calendis mensium quando presbyteri de decanatu conveniunt, collationem habent. (*Capit. Hinc.*, part. III, cap. I.)

(8) Rationi quoque proximum esse sanximus, ut in unoquoque mense, statuta die, id est, in calendis uniuscujusque mensis per singulas decanias presbyteri simul conveniant et convenientes non pastis vel potationibus vacent, sed de suo ministerio et religiosa conversatione, atque de his quæ in eorum parochiis accidunt, sermonem habeant. (*Constitut. RICULPH.* 889.)

(9) De precio escarum et de numero panum cum ministris quotidiana discussio est: rara admodum celebratur collatio de peccatis populorum. (S. BERN., *De consider.*, lib. IV.)

(10) Sint solliciti frequenter interesse capitulis

per singulos decanatus, in quibus diligenter instruant sacerdotem. (*Concil. Lond.*, 1257.)

(11) Vicarii foranei, regionis sibi per episcopum commissæ presbyteros uniuscujusque conditionis curam animarum habentes, semel singulis mensibus cogant..., conferant inter se, quæ ad boni pastoris officium, et ad curam animarum gerendam eurent. (*Act. Eccl. Mediol.* 1, part. 1, conc. prov. 1, part. II, tit. De vic. foran.) Quæ questionum explicationes singulis mensibus habite in iis ipsis conventibus erunt, eas litteris consignatas vicarii foranei quam primum ad episcopum mittant... Si vicarii foranei animadvertent sacerdotes quosdam ad doctrinæ studia..., negligentiam adhibere, eos ad episcopum deferant... In qua parochia quinque saltem sacerdotes erunt, eos in singulis hebdomadas his ad privatas disceptationes parochus convocet (*Co. c. prov.* 11, tit. 2, décret. 50.)

présents, des excusés, et de ceux qui ordinairement ne donnent pas leurs sentiments par écrit sur ce qui y est traité. »

A peu près à la même époque (1698), Bossuet disait dans ses statuts et ordonnances synodales : « Nous ferons dénonciation en plein synode de ceux qui... font coutume de ne se point trouver aux conférences, à moins que, pour cause d'infirmité, ils en aient obtenu de nous ou de nos vicaires généraux, une permission par écrit. »

Enfin « vous savez (12), nos chers et dignes coopérateurs, que les conférences ont subsisté jusqu'à nos troubles politiques, et qu'elles ont produit des ouvrages utiles, surtout pour la solution des questions pratiques du saint ministère (13). Mais ce qui est moins connu, c'est le zèle qui les transporta dans les contrées étrangères (14). Partout où les confesseurs de la foi purent se réunir, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, ils consolèrent leur exil et se sanctifiaient, en discutant les points les plus importants du dogme et de la morale. » — « Ce qui est bien plus étonnant encore, dit Mgr Dancel, évêque de Bayeux, en France même, sous la hache des bourreaux, des prêtres entassés dans les prisons comme autant de victimes dévouées à la mort, puisaient, en l'attendant, dans des conférences ecclésiastiques aussi bien que dans la prière, la consolation et la force dont ils avaient besoin. Nous avons sous les yeux le résultat des conférences tenues sur les pontons mêmes de Rochefort : tant était forte la sainte habitude que les bons prêtres avaient contractée ; tant ils avaient une haute idée de ces conférences si conformes dans tous les temps à l'esprit et au vœu de l'Eglise. A la manière calme, savante et modérée dont celles de la rade de Rochefort sont rédigées, on dirait qu'elles appartiennent aux plus heureux temps de l'Eglise. »

De nos jours, elles sont rétablies et rendues obligatoires dans presque tous les diocèses de France, et partout on se félicite des résultats de cette institution précieuse. Dans notre diocèse, bien qu'elles n'aient point été prescrites jusqu'ici, elles se sont cependant formées, et ont été suivies par un grand nombre de prêtres. Répondant aux invitations de nos vénérables prédécesseurs, et consultant en même temps leurs propres intérêts, beaucoup d'entre vous se sont montrés exacts à ces réunions volontaires, et y ont trouvé, nous le sayons, les plus grands avantages.

En présence de ces autorités et de ces faits, pourquoi hésiterions-nous plus longtemps à consacrer, par un acte solennel de notre autorité, ces utiles réunions ? Pour-

quoi ne donnerions-nous pas au bien commencé une extension plus grande ? Pourquoi ne tracerions-nous pas une règle précise qui fixe les incertitudes, stimule la bonne volonté et serve d'appui au zèle ? Nous connaissons votre soumission filiale envers votre premier pasteur, nous avons la mesure de votre empressement pour l'étude, nous savons avec quelle prudence et quelle sagesse vous écarterez les inconvénients et les abus inséparables des meilleures institutions, pourquoi différerions-nous de prendre une mesure qui doit influer si avantageusement sur l'avenir de notre diocèse ? Nous croyons, N. T. C. F., que le moment est venu d'imiter nos collègues dans l'épiscopat, de répondre au vœu de l'Eglise, et de donner satisfaction à vos justes désirs.

— A ces causes, etc.

III. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le saint temps de carême de l'an de grâce 1846.

SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

Il est un âge, nos très-chers frères, qui, parmi les autres, nous inspire un intérêt plus vif, que nous aimons tendrement, dont le bonheur a toujours été l'objet de nos préoccupations ou même de nos soins personnels, et sur lequel nous sommes heureux de pouvoir épancher les effusions de la charité pastorale avec les bénédictions et les grâces dont Dieu nous a rendu dépositaire : cet âge, c'est le premier de la vie, c'est l'enfance.

Vous ne vous étonnerez pas de cette prédilection de votre évêque, N. T. C. F., car vous savez que les enfants sont l'espoir de la religion comme ils sont celui des familles et de la société ; et vous n'ignorez pas d'ailleurs avec quelle bonté paternelle Jésus-Christ, le prince et le modèle des pasteurs, traitait lui-même les enfants, lorsqu'il était sur la terre : *Laissez-les venir à moi, disait-il, car le royaume du ciel est à eux ; et il les embrassait, et il les bénissait, en leur imposant les mains* (15).

Mais plus nous aimons les enfants et plus nous sentons que notre affection pour eux est légitime et sainte, plus aussi, N. T. C. F., notre cœur est douloureusement ému, lorsque nous voyons leurs intérêts les plus précieux compromis et sacrifiés par ceux que la Providence a spécialement chargés de les défendre. Le spectacle de l'indifférence et de l'incurie des parents, en ce qui touche de plus près à la félicité de ces chers enfants, nous affecte et nous peine au delà de tout ce que nous pouvons dire. Nous en

(12) Mgr l'archevêque de Paris, dans sa *Lettre pastorale* de 1841, qui nous a fourni plusieurs des autorités invoquées plus haut.

(13) Conférences d'Angers, de Paris, de Langres, etc., etc.

(14) A Londres, à Winchester, à Reding, à Tha-

mes, à Stallahall, à Ponthorp.

(15) *Sinite parvulos venire ad me... talium enim est regnum Dei... et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.* (Marc., X, 14, 16.)

sommes désolé, et nous ne saurions résister au désir que nous éprouvons de protester hautement contre un désordre qui devient chaque jour plus commun dans les familles. Déjà un grand nombre d'entre vous nous ont entendu plaider la cause de l'enfance : il n'est pas une paroisse, parmi toutes celles que nous avons visitées dans nos courses pastorales, où notre première attention n'ait été de rappeler aux pères et mères l'importance et l'étendue des obligations que Dieu leur impose; mais l'oubli des devoirs de la paternité est aujourd'hui poussé si loin, les droits sacrés du jeune âge sont si universellement méconnus, que notre conscience nous presse d'élever solennellement la voix devant tous nos diocésains, et de protéger par toute l'autorité de notre ministère et toute la force de nos recommandations la portion la plus faible et la plus intéressante de notre troupeau. Puisse notre parole arriver jusqu'aux oreilles qui ont besoin de l'entendre! Puisse-t-elle provoquer de sérieuses réflexions, et surtout un changement salutaire qui profite à la fois aux enfants et aux parents!

Si les devoirs des pères et mères envers leurs enfants se bornaient aux soins que réclame la vie du corps, nous le reconnaissons volontiers, N. T. C. F., nous n'aurions rien à leur apprendre. La mère n'attend pas nos avertissements pour veiller avec sollicitude sur le berceau de celui auquel elle a donné le jour. Tous les parents ont compris, sans que nous le leur disions, ce qu'ils doivent d'amour et de protection aux existences fragiles dont la garde leur est confiée. Attentifs à pourvoir aux besoins de la santé et à écarter les dangers qui la menacent, ils savent aussi calmer la douleur et le chagrin, essuyer les larmes qu'ils voient couler, ménager la faiblesse et lui assurer les douceurs et les joies qui lui sont dues. Leurs industries à cet égard sont touchantes, leurs précautions ingénieuses, leur zèle admirable; et nous n'avons qu'à bénir l'auteur de la nature d'avoir ouvert dans leur cœur une source d'amour qui jaillit et déborde sans cesse pour entretenir la vie qu'ils ont communiquée.

S'il ne s'agissait encore pour les pères et mères que d'éveiller les premières idées dans l'esprit des enfants et de les introduire dans le commerce de la société par la transmission du langage, que de cultiver et de développer en eux quelques qualités extérieures et de les préparer à se produire dans le monde avec un certain succès, que de leur donner une instruction plus ou moins étendue et de leur ouvrir par là l'entrée des carrières professionnelles ou libérales, nos observations et nos conseils pourraient être également superflus; car les parents sont

généralement occupés de ces soins. Grâce à Dieu, ce n'est même pas dans ces bornes étroites que se renferme ordinairement le zèle des pères et mères. Comme ils aiment leurs enfants d'un amour tendre et profond, ils sont capables des derniers efforts, afin de leur assurer un avenir de bien-être. Pour eux, ils travailleront à la sueur de leur front, ou consumeront leurs forces dans des veilles continuelles. Pour eux, ils s'imposeront les privations les plus rigoureuses, et ne reculeront devant aucun sacrifice, si considérable qu'il soit. Sensibles à tout ce qui les touche, ils s'alligeront de leurs peines, comme ils se réjouiront de leurs joies. Ils confondront avec eux leurs intérêts, leurs craintes et leurs espérances; ils ne sembleront vivre que pour eux.

Mais nous devons vous le dire, N. T. C. F., quelque grandes, quelque louables que soient ces manifestations de l'affection paternelle, il nous est impossible de les regarder comme suffisantes. Il est une autre vie que celle du corps à conserver dans les enfants, c'est la vie morale et surnaturelle. Il est d'autres connaissances à leur inculquer que les connaissances humaines, ce sont celles qui doivent les éclairer sur leur origine, leurs devoirs et leurs immortelles destinées. Il est d'autres biens à leur ménager que des biens temporels et périssables, ce sont les biens de la grâce et de la vertu qui, seuls, procurent le véritable bonheur. Elever les enfants dans la foi, les initier de bonne heure aux observances de la vie chrétienne, veiller sur leur innocence comme sur un trésor précieux, diriger leurs inclinations naissantes, réprimer en eux les passions mauvaises, environner leur inexpérience et leur légèreté de conseils salutaires, en un mot ne rien omettre de ce qui doit les rendre dignes de Dieu et de l'héritage glorieux qu'il leur destine, telle est l'obligation capitale et sacrée que les pères et mères ont à remplir, et de laquelle ils auront à rendre compte au tribunal de la justice divine.

Le Seigneur a ordonné aux parents, s'écrie le Psalmiste, de transmettre à leurs enfants les préceptes de sa loi, afin qu'ils passent de génération en génération, et deviennent la source de l'espérance et de la piété (16). Pères et mères, enseigne le grand Apôtre, vous êtes tenus d'élever vos enfants dans la pratique du bien et la crainte de Dieu (17). Négliger ce soin, c'est renier sa foi et être pire qu'un infidèle (18). « Vous êtes les pères de votre famille, » dit saint Chrysostome, « vous devez la gouverner et l'instruire comme une église domestique, ainsi que l'appelle saint Paul (19) : Les enfants sont un grand et précieux dépôt qui mérite une immense sollicitude (20), » et qu'il faudra remettre un jour à celui qui ne l'a confié que pour

(16) *Mandavit patribus nota facere ea filiis suis, ut cognoscat generatio altera... ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei, et mandata ejus acquirant. (Psal. LXXV. 1, 5, 7.)*

(17) *Patres, educate filios in disciplina et correctione Domini. (Ephes., VI, 4.)*

(18) *Si quis snorum... curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior. (I Tim., V, 8.)*

(19) *Apostoli estis domestice vest æ; hanc Apostolus vocat Ecclesiam domesticam : huic præsidentis, hanc instruitis. (S. CHRYS., De ecclesia domestica.)*

(20) *Magnum habemus pretiosumque depositum*

un temps. Malheur aux pères et mères qui méprisent ces avertissements ! Ils deviennent en quelque sorte pour l'Eglise un objet d'horreur. « Si quelqu'un, » suivant la disposition d'un concile, « délaisse ses enfants, et ne fait pas tout ce qui est en lui pour les amener à la pratique sincère de la religion, qu'il soit anathème (21). » *Malheur à quiconque scandalise un de ces petits enfants ! mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le précipitât au fond de la mer : ce sont les propres expressions du Sauveur des hommes (21*)*.

Or, il est temps de vous le demander, N. T. C. F., est-ce d'après ces grands principes que les enfants sont élevés ? Tous les parents auxquels nous nous adressons considèrent-ils les saintes traditions de la foi comme la succession la plus importante qu'ils puissent transmettre à leurs héritiers ? L'action qu'ils exercent sur leur jeune famille a-t-elle le caractère d'un véritable apostolat ? Leurs paroles, et surtout leurs exemples sont-ils un enseignement continu d'innocence et de religion ? Enfin, se souviennent-ils sans cesse que leurs enfants sont à Dieu avant de leur appartenir, et les traitent-ils avec ce respect affectueux et prudent que méritent des créatures rachetées au prix du sang divin ?

Hélas ! qu'il s'en faut bien que nous puissions rendre à tous les pères et mères ce beau témoignage ! quelle déplorable insouciance chez un grand nombre d'entre eux ! que d'oublis funestes ! que de négligences criminelles ! Ici ce sont des familles qui laissent vivre et grandir l'enfance sans lui parler du grand Maître qu'elle a au ciel, sans lui apprendre à le craindre, à l'aimer, à le prier ; là ce sont des maisons où retentissent trop souvent des paroles de blasphème et d'incrédulité. Ici ce sont des parents qui, ne se doutant de rien et ne veillant sur rien, exposent le jeune âge à un contact dangereux et corrompateur ; là c'est un père qui, détruisant par son irréligion l'ouvrage d'une mère sage et chrétienne, prépare, pour un temps trop rapproché, la ruine de la foi et des mœurs. Ici, c'est une molle complaisance qui flatte les passions, un aveuglement volontaire qui n'aperçoit aucun défaut, une affection poussée jusqu'à la faiblesse la plus extrême, jusqu'à l'idolâtrie ; là une autorité qui ne se manifeste que par la rudesse, qui ne sait reprendre qu'avec humeur ou partialité et corriger qu'avec colère. Ici, le spectacle de la désunion, le scandale de l'inconduite, l'influence secrète et presque irrésistible des mauvais exemples ; là, un tourbillon d'affaires et d'occupations qui emporte les pensées graves et les nobles sentiments, et laisse flotter

l'éducation entre les dangers de l'égoïsme et ceux de l'ignorance et de l'immoralité.

Nous ne connaissons point de famille, il est vrai, où l'on ne songe à procurer aux enfants le bienfait de la régénération spirituelle. Mais combien y a-t-il de parents qui s'occupent sérieusement de développer, dans les cœurs, les germes féconds que le saint baptême y dépose ? Combien y en a-t-il qui révèlent à leurs enfants la dignité sublime à laquelle ils sont élevés, qui leur rappellent les engagements contractés en leur nom, qui les entretiennent des devoirs à remplir, et leur montrent dans l'avenir les récompenses offertes à la fidélité ? L'indifférence n'ensevelit-elle pas souvent dans l'oubli ces touchants et glorieux souvenirs ? La légèreté ne se fait-elle pas quelquefois un jeu cruel de déchirer, dans de faibles mains, les titres d'une adoption divine ? La religion n'est-elle pas trompée tous les jours dans ses espérances les plus chères et les plus légitimes ?

Nous ne connaissons pas non plus de famille qui ne désire procurer aux enfants la grâce et le bonheur d'une première communion. Mais où sont les parents qui, de loin, par des soins intelligents et de pieux conseils, s'efforcent de préparer l'âme à cette grande et sublime action ? Est-il rare de rencontrer des pères et mères qui n'envisent la réception du plus auguste sacrement que comme une formalité gênante imposée au jeune âge ? Est-il rare de voir des pères et des mères disputer et refuser le temps nécessaire à l'instruction, essayer de précipiter l'admission par des demandes importunes ou des plaintes odieuses, détruire, par leur manière de parler et d'agir, les effets du zèle et de la charité des pasteurs ?... Lorsque le jour attendu est arrivé, tous les cœurs sont émus et s'harmonisent dans les sentiments d'une commune satisfaction. L'on court avec empressement au lieu saint ; l'on jouit du spectacle d'innocence et de piété qu'offre le sanctuaire ; l'on s'attendrit, l'on verse parfois des larmes, et l'impiété elle-même est étonnée de se trouver croyante et presque soumise. Mais quand la sainte action est enfin consommée, quand la touchante et courte fête est passée, que deviennent ces heureuses impressions ? Hélas ! l'indifférence reprend dans la famille ses dispositions et ses allures ordinaires. On ne tient aucun compte des promesses sacrées que l'on a entendues, et auxquelles on a souscrit. Si des enfants prennent, comme ils le doivent, leurs engagements au sérieux, s'ils veulent continuer à vivre dans la pratique exacte des devoirs religieux, fréquenter régulièrement les offices et les sacrements, on le trouve

filios; ingenti illos servemus cura. (S. CHRYS., in II Tim., II.)

(21) Si quis liberos suos relinquit..., nec quantum in se est, ad convenientem pietatem religionemque adducit, sit anathema. (Ex concilio Gangrensi, an. 524, cau. 15.)

(21*) Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asmaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. *Vae mundo a scandalis !* (Matth., XVIII, 6, 7.)

étrange, incommode, peut-être ridicule. On insinue, ou même l'on dit clairement qu'il ne faut pas se distinguer, mais faire comme les autres. Bientôt, et dans la crainte sans doute que ces jeunes gens ne soient pas assez tôt dissipés et volages, on leur reproche leur timidité naturelle; on se hâte de les produire dans les sociétés mondaines et de les lancer dans les divertissements profanes; on flatte leurs goûts les plus dangereux, et l'on ne manque pas d'applaudir aux succès de leur frivolité, qui, le plus souvent, ne sont que les tristes indices d'une vertu expirante ou même tout à fait éteinte.

De là, N. T. C. F., qu'arrive-t-il? Ah! vous le savez tous, c'est que la première communion n'occupe dans la vie que la place d'un souvenir éphémère; c'est que la science fidélité du communicant qui devait sanctifier toutes ses démarches et l'accompagner jusqu'au terme de la carrière, ne dure que quelques jours; c'est que le Créateur du ciel et de la terre, c'est que le Dieu de toute miséricorde et de toute sainteté, n'est descendu dans une âme que pour en être ignominieusement chassé peu de temps après; c'est que les pasteurs sont attristés et découragés de se voir enlever si rapidement les plus douces espérances de leur ministère; c'est que la religion, comme une autre « Rachel, en est réduite à pousser des cris lamentables et à refuser toute consolation, parce que ceux qu'elle avait enfantés à la grâce sont moissonnés par la mort du péché (22). »

Oh! ne serait-ce point ici le cas d'appliquer à ces parents coupables ce mot sévère de saint Bernard : *Non parentes sed peremptores*; vous êtes moins les pères que les meurtriers de vos enfants? Si les enfants eux-mêmes comprenaient leur propre malheur, ne seraient-ils pas fondés à dire à leurs parents : Ce n'est pas nous qui nous sommes perdus, *non nos perdidimus*, c'est votre faiblesse qui est la première cause de nos égarements et de notre perte, *perdidit nos paterna fiducia*? Si nous avions reçu de vous les leçons salutaires que vous nous deviez, si vous aviez honoré votre autorité par l'exemple des vertus chrétiennes, si vous nous aviez surveillés avec exactitude et repris avec amour, si vous aviez su parler avec la fermeté nécessaire dans certaines circonstances plus critiques, nous ne serions pas dans le triste et déplorable état où nous languissons. Mais nous avons trouvé dans la maison paternelle la pierre d'achoppement qui nous a fait tomber : ce que nous y avons entendu, ce que nous y avons vu tendait à nous éloigner des sources du salut et de la vie, *et parentes habemus parricidas*.

Malheureusement, N. T. C. F., les en-

(22) *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt. (Math., II, 18.)*

(22') *Ambularit in peccatis patris sui..., in viis patris sui. (Reg. passim.)*

(23) *Pene omnes filii parentibus suis non magis*

in patrimonium quam in vitia succedunt... Sic prorsus quam habeant in dominio suo res paternas, habeat in animis ipsius patris. (SALV., l. b. I, ad Eccl.)

fants égarés et perdus ne sentent pas le prix des biens qui leur ont été ravis. Ce n'est qu'au jour des vengeances éternelles qu'ils feront retentir les plaintes amères que nous leur mettons dans la bouche. En attendant, *ils marchent aveuglément dans les voies criminelles ouvertes devant eux* (22*). « Héritiers des sentiments et des vices de leurs parents, avant de l'être de leur patrimoine, » suivant l'expression de Salvien (23), ils s'en vont dans toutes les directions, portant et répandant autour d'eux le dégoût des observances et des vertus chrétiennes. Intelligents et habiles dans les choses d'ici-bas, bornés et insensibles dans les choses de Dieu : *Acuti ad vana, hebetes ad divina* (S. AMBROS.), ils ne vivent que de vanité et d'illusions. Sans principes fixes, sans règle certaine, ils errent à l'aventure sur la mer orageuse du monde et des passions. Celui-ci s'en va donner contre l'écueil du libertinage, et y brise toutes les espérances de sa jeunesse; celui-là, entraîné par l'esprit de l'indépendance, s'en va heurter contre l'autorité la plus sainte, et froisser les affections les plus légitimes. Les uns disparaissent tout à coup comme des fleurs fanées et flétries avant le temps; les autres demeurent et vieillissent, mais les fruits qu'ils donnent sont pleins d'amertume et ne portent que le trouble et la douleur dans les entrailles de la société; et c'est alors que des mères en pleurs s'écrient, mais trop tard, avec l'infortunée Rébecca : *Si mes peines devaient être si grandes, pour quoi fallait-il que je devinsse mère* (23*)?

Ce tableau est bien sombre, N. T. C. F., et pourtant est-il trop chargé? Non, car nous n'avons fait que peindre ce que vous avez vu mille fois, que vous représentez ce qui est chaque jour sous vos yeux, et nous négligeons bien des traits, et nous ne disons pas tout ce que vous savez et devez déplorer avec nous. Si nous le voulions, ne pourrions-nous pas signaler ici ces pères et mères qui, exclusivement préoccupés des avantages de la science et des convenances de leur position, abandonnent l'éducation de leur jeune famille à des maîtres dont les principes et la conduite sont justement suspects? Ils ne voudraient pas, ces parents irréfléchis, confier la moindre partie de leur fortune à une probité douteuse, et ils ne craignent pas de livrer ce qu'ils ont de plus précieux, l'esprit, le cœur et la conscience de leurs enfants, à des mains peut-être infidèles. Pleinement rassurés, lorsqu'ils ont rencontré l'habileté du savoir, l'attention pour la santé, le zèle pour ce qui tient aux exigences du monde, ils ne cherchent rien au delà, et attendent tranquillement des chances du hasard les vertus qui doivent être le gage de leur félicité.

in patrimonium quam in vitia succedunt... Sic prorsus quam habeant in dominio suo res paternas, habeat in animis ipsius patris. (SALV., l. b. I, ad Eccl.)

(23') *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere? (Gen., XXV, 22.)*

Ne pourrions-nous pas aussi traduire devant le tribunal de la religion cette multitude de parents qui précipitent leurs enfants à l'entrée de toutes les carrières, sans autre précaution que d'exciter en eux un âpre amour du gain, sans autre souci que de les voir avancer et réussir? Gardez-vous de demander à ces parents aveugles si leurs pauvres enfants pourront trouver, dans les maisons où ils sont placés, dans les états qu'ils embrassent, les moyens de servir Dieu et d'opérer leur salut; si leur foi ne sera pas exposée, si leurs mœurs ne courront pas de grands dangers: ils ne comprennent rien à toutes ces questions. Une seule chose les touche et leur tient fortement au cœur, c'est que l'on se mette en mesure de gagner sa vie, de faire ses affaires. Ils ont réalisé à leur manière, les malheureux! le crime reproché au peuple d'Israël: *Ils ont immolé leurs enfants à des divinités cruelles, aux démons de la cupidité et de l'ambition* (24).

O ciel! et l'on s'étonnerait de voir l'intérieur des familles troublé par les mauvaises passions, l'enfance ingrate et insubordonnée, la paternité outragée, les plus douces affections méconnues, les plus saints devoirs méprisés! L'on s'étonnerait que la société elle-même, qui reçoit continuellement dans son sein ces générations irréligieuses, égoïstes, indociles, se trouvât travaillée par un malaise indéfinissable, et se sentît quelquefois chanceler sur ses bases! Mais n'est-il pas écrit que *l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé* (25); que, *quand on sème l'impiété, on moissonne l'injustice* (26). N'avons-nous pas appris de saint Augustin, que *chacun trouve sa punition dans son propre péché* (27)? L'expérience des siècles ne nous dit-elle pas que l'éducation, faite au mépris des principes et des règles et de la religion, entraîne toujours après elle les souffrances et les larmes?

Il n'est que trop vrai, N. T. C. F. Aussi notre cœur se trouble-t-il au spectacle de ces scènes désolantes, et sentons-nous le besoin de porter enfin nos regards sur des images propres à les reposer et à les consoler. « O mon Dieu! serions-nous condamnés à ne signaler que l'oubli de votre loi, à ne faire retentir que des plaintes, à ne proférer que les menaces de votre justice? N'existe-t-il plus parmi nous de famille où vos préceptes soient observés; plus de parents qui comprennent la haute mission que vous leur avez donnée, et qui sachent la remplir dans les vues de votre sagesse et de votre miséricorde? » Oui, il en existe, N. T. C. F., et nous voulons les visiter pour applaudir à leurs efforts, et nous devons vous conduire auprès d'eux, pour vous montrer, sous un touchant modèle, comment les enfants doivent être élevés.

(24) *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis. (Psal. CV, 37.)*

(25) *Quæ seminaverit homo, hæc et metet. (Galat., VI, 8.)*

(26) *Arastis impietatem, iniquitatem messuistis.*

Allons ensemble prendre place dans une de ces maisons patriarcales où le Seigneur est craint et aimé comme il mérite de l'être. Là, nous considérerons attentivement la conduite d'un père et d'une mère sincèrement religieux; nous étudierons leurs pensées, nous écouterons leurs discours, nous observerons leurs démarches, et tout ce qu'ils font, depuis le moment de la naissance jusqu'à l'époque de la jeunesse, deviendra pour vous une instruction sûre et une leçon persuasive.

Lorsque la Providence a béni l'union des époux chrétiens et leur a donné un héritier de leurs vertus, quel est alors le premier objet de leurs pensées et de leur attention? Oh! c'est d'assurer au nouveau-né la grâce du baptême. Qu'on ne cherche pas à les distraire de ce soin, qu'on ne leur demande pas de délais prolongés, sous le prétexte spécieux que la santé est bonne, ou que des circonstances de temps et d'affaires ne permettent pas les réunions de famille que l'on désire; ils répondent que la vie ne paraît, il est vrai, courir aucun danger, mais que la vie à cet âge est une lueur qu'un souffle peut éteindre; que tout le reste peut se différer sans inconvénient, mais que le baptême ne se diffère pas sans imprudence, parce qu'il est absolument et indispensablement nécessaire au salut; que, s'il faut s'empresse de porter le nom d'un enfant sur les livres de l'état civil, pour lui assurer une succession temporelle, à plus forte raison l'on doit se hâter de la faire inscrire au livre de vie, pour lui donner un titre à l'héritage du ciel. Quels regrets n'auraient-ils pas, s'écrient-ils, si, par suite d'un retard quelconque, cette petite créature était à jamais privée de la vue de Dieu? Aussi ces parents religieux ont-ils tout préparé de bonne heure pour la solennité du baptême: l'enfant est apporté sur les fonts sacrés presque immédiatement après sa naissance, et il a le bonheur inappréciable d'être sanctifié au sortir du sein de sa mère.

Jeune chrétien, nouvel enfant de Dieu, nous te félicitons du sort heureux que la Providence te fait, bien que tu ne le comprendes pas encore. Offert et consacré au Seigneur dès les premiers moments de ton existence, tu croîtras, comme autrefois Samuel, à l'ombre d'une protection spéciale. Conté à la tendresse de parents vertueux, *tu grandiras comme l'arbrisseau planté sur le bord d'une eau pure* (28): bientôt ton âme s'épanouira aux rayons de l'amour et de la piété maternelle; tu embelliras ta famille des grâces de ton innocence, et *le feuillage et les fleurs de la première saison seront le gage des fruits qui viendront en leur temps* (29).

En effet, à peine l'intelligence de l'enfant a-t-elle paru s'éveiller, à peine ses mouvements ont-ils pris quelque précision, et sa

(Osee, X, 15.)

(27) *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.*

(28) *Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum. (Psal. I, 5.)*

(29) *Fructum suum dabit in tempore suo, et folium*

langue rommece-t-elle à articuler quelques sons, que nous voyons ses petites mains, dirigées par celles de sa mère, se réunir pour prier ou essayer de tracer le signe auguste de la croix; que nous entendons sortir de ses lèvres les noms sacrés que la religion présente à nos respects. Que d'autres cherchent à délier la langue des enfants avec des mots plus ou moins profanes, pour cette bonne mère, elle s'est hâtée de faire nommer ceux dont le ciel et la terre invoquent la puissance et la bonté, persuadée que ces saintes appellations porteront bonheur. Que d'autres aussi attendent un âge assez avancé pour apprendre à l'enfance les prières qui doivent la conserver et la sanctifier; pour elle, elle a saisi les premiers moments de la raison naissante; et afin de mieux graver ses enseignements dans la mémoire, elle condescend à la faiblesse et pardonne à la légèreté; elle se fait petite, elle bégaye avec celui qui bégaye encore, et, grâce à son zèle industrieux, son enfant peut adorer bientôt son Créateur et prier son Père qui est dans les cieux.

L'enfant n'est pas encore bien grand que déjà elle lui dit avec tendresse : *Mon fils, aimez la vertu, et la vertu vous gardera* (30) : ce sont les paroles de la mère de Salomon. *Mon fils, si les pécheurs vous attirent à eux, prenez garde d'acquiescer à leurs invitations; évitez soigneusement de mettre le pied dans les sentiers qu'ils suivent* (31) : ce sont les leçons de la sagesse. Mon fils, Dieu sait combien vous m'êtes cher, et pourtant j'aimerais mieux vous voir mourir que commettre un péché mortel : c'est l'avertissement sublime qu'une reine de France, que Blanche de Castille adressait à saint Louis. Mon enfant, nous ne sommes en ce monde que pour servir Dieu : nous avons une âme à sauver, un paradis à gagner, un enfer à éviter : ce sont les grandes vérités que l'Eglise enseigne à tous. Et ces belles paroles tombent sur le cœur *comme une douce pluie sur l'herbe des champs, comme la rosée sur le gazon des prairies* (32), et l'enfance qui les reçoit et s'en pénètre s'embellit de nouveaux charmes et se couronne de grâces (33).

Oubliera-t-elle, au milieu de ces soins, cette pieuse mère, de surveiller les passions et de corriger les défauts qui se montrent à ses yeux? Nourrira-t-elle les penchants vicieux par une molle indulgence? Elle se garde bien de cette imprudence fatale. Sachant qu'une terre sans culture ne rapporte point de fruits, ou n'en rapporte que de

mauvais, elle arrache, elle plante, elle arrose jusqu'à ce que l'accroissement réponde à ses désirs. Reconnaisant que *l'enfance est comme une cire qui s'amollit sous les doigts et prend les formes qu'on lui donne* (34), elle s'étudie à façonner le caractère, à former les bonnes habitudes, et c'est pour elle une occupation de chaque jour. N'ignorant pas que *la plus petite étincelle peut occasionner un grand incendie* (35), elle n'aperçoit pas de vice, si faible qu'il soit, qu'elle ne cherche à étouffer dans son principe. Elle emploie ordinairement la douceur, et ferme même quelquefois les yeux sur des fautes sans conséquence; mais, au besoin, elle use aussi de fermeté, se souvenant que l'Esprit-Saint a dit que *c'est haïr ses enfants que de ne pas savoir les punir* (36). Toutefois elle évite autant *la dureté qui, suivant la remarque de saint Paul, abat et décourage les enfants* (37), qu'une faiblesse inintelligente qui, en ménageant leurs défauts, leur prépare des malheurs. Jamais elle n'agit par caprice, mais par le sentiment d'une affection éclairée; et lorsqu'elle reprend avec le plus de force, l'on reconnaît, non le langage de la colère, mais la voix de la raison et de la sagesse.

Certes, après cela, il n'est pas nécessaire de dire que l'enfant d'une mère si attentive et si prudente n'est point abandonné à l'entraînement de la dissipation, et qu'on l'éloigne des compagnons de son âge dont la malice précoce pourrait lui être funeste. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il n'entend jamais dans la famille de propos inconvenants, que ses yeux n'y rencontrent pas d'objets dangereux, que son cœur n'est point sollicité au mal par le mauvais exemple. Au contraire, il respire en quelque sorte la vertu; il vit dans une atmosphère de religion : tout est propre à le fortifier dans l'amour du bien. Voyez, c'est de la part de son père et de sa mère le spectacle d'une foi sincère, d'une piété constante, d'une concorde inaltérable, d'une conduite toute chrétienne. Si l'on parle de Dieu et de son Eglise, c'est toujours avec une vénération profonde; si l'on s'entretient du prochain, c'est dans les termes de la charité; s'il est question de plaisirs, on n'approuve que ceux qui sont légitimes; si l'on s'occupe des biens de la terre, c'est avec une modération qui montre que l'on a placé ses espérances plus haut. Avec quelle complaisance aussi on raconte une action vertueuse! Quels éloges pour la justice, la loyauté, le dévouement! Et en même temps quelles paroles sévères et énergiques pour flétrir les dé-

ejus non desinet. (Psal. 1, 3.)

(30) *Ego filius sui tenellus et unigenitus coram matre mea, et docebat me... posside prudentiam... dilige eam et conservabit te.* (Prov., IV, 5, 6.)

(31) *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis... prohibe pedem tuum a semitis eorum.* (Prov., I, 10, 15.)

(32) *Fluat ut vos eloquium meum; quasi imber super herbam, et quasi stillæ super graminum.* (Deut. XXXII, Cant. Moysis.)

(33) *Arripe illam (sapientiam)... et dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et coronam inclitya proteget te.* (Prov., IV, 8, 9.)

(34) *Adolescentia tanquam subacta et mollis cera est, quæ impressas quascumque formas in se facile recipit.* (Bast., in Reg., 15.)

(35) *A scintilla una augetur ignis.* (Eccli., XI, 54.)

(36) *Qui parvit virge, odit filium.* (Prov., XIII, 24.)

(37) *Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non punito animo fiant.* (Col., III, 21.)

sordres et les crimes dont on ne peut dérober la connaissance? L'intérieur de cette maison est comme un sanctuaire inviolable, et l'étranger lui-même est obligé de le respecter, lorsque, par hasard, il vient s'asseoir au foyer domestique.

En vérité, chrétiens, voilà bien la manière d'élever l'enfance. Néanmoins une bonne mère ne se contente pas de ces soins. Il est des moyens directs que la religion présente pour garantir l'innocence du cœur, elle les a adoptés avec empressement. Il est un sacrement institué pour être le remède du mal et des passions; elle y fait participer son enfant, dans un âge encore tendre, et elle le détermine à y recourir à des époques réglées et convenables. Vainement elle a entendu des parents répéter que l'enfance n'a pas besoin de ce secours, que cette pratique lui est complètement inutile. Mais si mon enfant, dit-elle, est capable de faire le bien, est-il donc impossible qu'il fasse le mal? S'il est précoce sur tout le reste, est-il en retard sur une malignité trop naturelle au cœur humain? Est-ce à nous, après tout, qu'il appartient de discuter et de réformer les règles de l'Eglise? Et d'ailleurs, ne voyons-nous pas que, si la confession n'a rien à guérir dans le passé, elle sera du moins, pour l'avenir, un préservatif puissant et efficace?

Vous avez compris, mère éclairée, les intentions véritables de la religion, et c'est pour cela sans doute que l'on rencontre de temps en temps votre jeune famille se dirigeant vers la maison de Dieu. Avec elle, vous y venez vous-même chaque dimanche, dans la compagnie de votre époux : là vous sollicitez ensemble les grâces dont elle a besoin; là tous vos cœurs sont unis dans la foi et la ferveur, et le ciel répand sur tous ses faveurs les plus abondantes. Continuez, parents religieux, car votre tâche va devenir encore plus importante : voici l'époque de la première communion.

La première communion... Oh! c'est alors qu'une famille chrétienne redouble de zèle auprès de ses enfants. Quelle exactitude pour les envoyer aux instructions préparatoires! Quelles précautions pour leur graver dans l'esprit les instructions élémentaires! Quelle attention pour qu'ils profitent des leçons qu'ils reçoivent! La première communion... C'est vraiment une affaire sérieuse aux yeux de ces parents : elle semble fixer toutes leurs pensées, elle absorbe tous leurs moments de loisir, parce qu'ils connaissent la grandeur du Maître auquel il s'agit de préparer une demeure, parce qu'ils savent que le bonheur de l'avenir dépend souvent de cette grande action. Lorsque le beau jour approche, se contentent-ils de préparer à leurs enfants des vêtements plus ou moins riches? non, mais ils tâchent, avant tout, de les orner de pudeur et de modestie, et de parfumer leur âme de piété. Lorsque le beau jour a lui, se contentent-ils d'aller chercher, dans le

lieu saint, quelques émotions passagères? non, mais ils se font une joie de s'asseoir à la table sainte, à côté de leurs enfants, de partager leur félicité, et de donner la même édification.

Maintenant que la première communion est faite, vous le prévoyez aisément, N. T. C. F., la conduite de ces parents chrétiens ne se démentira pas. Ils ne se déchargeront pas de leurs soins, lorsque ces soins deviennent plus nécessaires. Quand les passions sont plus vives et les rapports avec le monde plus fréquents et plus dangereux, ils ne se relâcheront pas de leur zèle et de leur vigilance; mais ils feront tous leurs efforts pour maintenir l'enfance dans la ligne honorable qu'elle a suivie jusqu'alors. Près d'elle ou loin d'elle, ils lui donneront sans cesse des sages conseils; ils la dirigeront dans toutes ses voies, et ne laisseront jamais s'avilir entre leurs mains l'autorité dont ils sont les dépositaires responsables.

Et qu'on ne prétende pas que, par cette manière d'agir, ils rendent leurs enfants moins heureux; car, ces enfants sont ainsi élevés qu'ils ne trouvent de bonheur que dans le contentement de leurs pères et mères, et dans les jouissances de la vertu. Qu'on ne leur reproche pas de les priver de tout plaisir, car ils leur permettent volontiers ceux qui sont innocents; et pour les éloigner des lieux et des sociétés où leur foi et leurs mœurs ne seraient pas sans péril, ils savent leur ménager des joies honnêtes et avouées par la conscience. Qu'on ne leur fasse pas un crime de s'écarter de certains usages, de défendre quelquefois ce que d'autres autorisent, de commander souvent ce que d'autres dédaignent; ils ont pris la vérité évangélique pour règle de leurs actions, et ils se consolent des vaines critiques, en songeant que le ciel les approuve. Que leur importent aussi bien les discours du monde? Ne trouvent-ils pas un ample dédommagement à ce blâme insensé, dans la gloire d'obéir à leur Dieu, et dans l'affection reconnaissante qu'ils recueillent autour d'eux?

Si cependant, malgré tant de précautions et d'efforts, un enfant abandonnait le chemin de la vertu et devenait infidèle à ses devoirs : ah! ce serait sans doute un malheur bien grand et qui ferait couler bien des larmes; mais ils ne se décourageraient pas. Comme le bon pasteur, ils courraient après la brebis perdue; comme sainte Monique, ils gémissaient continuellement devant Dieu sur les écars d'un nouvel Augustin; ils le poursuivraient dans la voie de ses égarements comme elle poursuivait elle-même son fils et sur terre et sur mer, et sans doute que bientôt ils entendraient aussi cette parole consolante : *Il est impossible qu'un fils, objet de tant de larmes, périsse* (38). Sans doute qu'il leur serait donné de recevoir bientôt dans leurs bras cet autre prodigue humilié et repentant. Quel est le fils qui s'obstine jusqu'à la fin à résister à des

(38) *Pater non potest ut filius istarum lacrymarum pereat. (Lect. Breviarii, die 4 Maii.)*

remontrances arrosées de pleurs et fortifiées par l'autorité de l'exemple (39)? Quel est le jeune homme qui, après une bonne et sainte éducation, persévère toujours dans le mal?

L'éducation chrétienne, N. T. C. F., offre des ressources infinies pour la réforme des mœurs, et c'est elle qui est la cause la plus efficace de ces changements heureux, de ces conversions qui viennent de temps en temps consoler le cœur de l'Église. « Lorsqu'une mère, a dit un écrivain célèbre (40), s'est fait un devoir d'imprimer profondément, sur le front de son fils, le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. » Il y aura pour ce fils des chances inespérées de salut; et s'il est assez malheureux pour étourdir sa conscience, pendant la vie, nous aurons du moins l'espoir de recueillir, sur son lit de mort, l'expression de sa foi et les témoignages de son repentir.

Aussi, nous le disons en terminant, nous n'avons qu'un regret à former, c'est qu'il y ait si peu de parents qui comprennent l'éducation des enfants comme nous la comprenons nous même; qu'un désir à exprimer, c'est que tous s'empressent d'imiter le modèle que nous venons de mettre sous leurs yeux. Oh! si toutes les familles s'attachaient à suivre les conseils que nous leur avons donnés, si tous ceux que la Providence a honorés des nobles et saintes fonctions de la paternité, prenaient à cœur de remplir exactement et scrupuleusement leurs obligations, quel avenir de bonheur s'ouvrirait devant nous! que d'espérances, que de joies pour la religion et la société! L'enfance arrivant sur la scène du monde, dans la splendeur de l'innocence et de la vertu, ne serait-ce pas comme une vive et brillante aurore qui annonce un beau jour? Les générations nouvelles se répandant continuellement sur la surface du pays, avec des croyances fortes, des sentiments purs, des habitudes à la fois simples et généreuses, ne serait-ce pas comme des eaux bienfaisantes qui, tombant du ciel ou sortant de la terre qui les a purifiées, vont porter, au milieu des campagnes qu'elles arrosent, la fécondité et la vie? Le sol de la patrie, fertilisé sans cesse par ce renouvellement salutaire, par ces influences réparatrices, reproduirait bientôt les fruits de vertu qui font sa gloire et sa félicité. Le champ de l'Église, maintenant si triste et si désolé, se couvrirait de riches moissons et offrirait au père de famille ce pur froment qui doit être amassé dans les greniers éternels.

Ces grands résultats, il est vrai, ne peuvent être, pour vous comme pour nous, que l'objet d'un désir ardent; mais il est un avantage qu'il dépend de vous de réaliser immédiatement, c'est votre bonheur particulier et domestique. Pères et mères, élevez vos enfants d'après les règles que votre évêque

vient de vous rappeler, et les bénédictions du ciel descendront en abondance sur votre maison. Apprenez à votre fils à obéir à Dieu, et il vous obéira toujours; apprenez à votre fille à respecter et à aimer la religion, et elle ne fera jamais rougir sa mère. *Maintenez votre famille dans l'observance des saintes règles, et vous préparerez à votre cœur les joies les plus douces* (41). « Les vertus de vos enfants seront, » sur la terre, « votre bien le plus solide, » (42) et dans le ciel, le titre assuré d'une magnifique récompense.

A ces causes, etc.

IV. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le saint temps de Carême de l'an de grâce
1848.

SUR LA DÉVOTION ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

A l'approche de ces jours de pénitence et de propitiation, où la voix des premiers pasteurs se fait entendre pour l'instruction des fidèles, nous nous sentons pressé, N. T. C. F., de vous entretenir de la dévotion envers cette Vierge incomparable que le ciel et la terre révèrent, que Dieu a ornée des plus éminentes prérogatives, et que le Sauveur, tout couvert du sang qui expiait nos crimes, daigna nous donner, du haut de la croix, pour avocate et pour mère.

Nous ne nous dissimulons point, N. T. C. F., combien la tâche, si douce d'ailleurs, que nous nous imposons, est au-dessus de nos forces. Saint Augustin, ce génie sublime, ce cœur si ardent, s'avouait vaincu par la grandeur du sujet que nous abordons. « O Vierge sainte, » s'écriait-il, je ne sais de quels termes me servir pour vous louer dignement. » (S. AUG., *super Magnificat.*) Saint Bernard, qui puisa dans son âme tendre et filiale des accents si suaves et si harmonieux, pour célébrer Marie, ne parlait d'elle qu'avec une certaine appréhension. « A la pensée de Marie, disait-il, je déclare mon insuffisance et je ne cache pas mon incapacité. Rien ne me plaît, mais rien ne m'épouvante comme un discours sur la bienheureuse Vierge... Quelle langue, fût-ce celle des anges, pourrait célébrer dignement la Vierge devenue mère? » (S. BERN., *in Assumptione B. M. V.*) — Et ailleurs, appliquant à Marie ce passage du Psalmiste (*Psal. LXXXVI, 3*): *Glorieuses sont les choses qui ont été dites de vous, ô cité de Dieu!* il répétait: « Non, il n'est point de paroles, chez aucune des nations qui vivent sous le soleil, qui puissent louer votre grandeur, votre puissance, ô pieuse, ô majestueuse, ô tout aimable Vierge Mariel (S. BERN., *in Assumpt. B. M. V.*)

Après de semblables aveux, faits par le génie et la piété, oserions-nous espérer, N. T. C. F., d'égaliser la louange à la grandeur, la noblesse des paroles à la sublimité de celle qui en est l'objet, l'oraison du discours

licias anixæ tuæ. (Prov. XXIX, 17.)

(42) « *Salus infantium lucrum est parentum.* » (S. IERON.)

(39) « *Verba sua rigabat lacrymis, confirmabat exemplis.* » (S. AUG., *Conf.*)

(40) Le comte Joseph de Maistre.

(41) *Erudi filium, et refrigerabit te et præbebit de-*

à l'ineffable douceur de la tendre et miséricordieuse Vierge Marie? Non sans doute; mais si d'un côté notre impuissance à célébrer tant de gloire, tant de bontés, semble nous condamner au silence; de l'autre, la reconnaissance dont nous sommes pénétré pour l'auguste Vierge, vos besoins spirituels, N. T. C. F., et surtout votre piété, ne nous permettent pas de nous taire.

Oui, N. T. C. F., votre piété envers Marie nous encourage et nous soutient. Nous dirons plus; s'il est pour nous une pensée rassurante, alors que nous voyons de toute part Dieu inconnu, son culte négligé, sa loi profanée, c'est la pensée que Marie est encore honorée et aimée dans le diocèse de Beauvais. S'il est un moyen de salut dans ce naufrage presque universel de la foi et des mœurs; s'il est un motif d'espérer contre toute espérance, nous le trouvons dans cette dévotion à Marie qui règne dans nos contrées, qui exerce encore sa bienfaisante influence sur un grand nombre de chrétiens. N'est-il pas vrai, en effet, que parmi nous le nom de Marie, ce nom si doux de mère, remue et console le cœur? N'est-il pas vrai que le pécheur, à moins qu'il ne soit parvenu au dernier degré de l'endurcissement, ne peut entendre, sans quelque émotion, parler de celle qui est son refuge et son espérance? La mère chrétienne n'est-elle pas heureuse de consacrer son enfant à la mère du Sauveur; et le père, même celui qui demeure étranger aux pratiques saintes du culte catholique, ne voit-il pas avec satisfaction sa jeune fille marcher sous la blanche bannière de la Vierge sans tâche? Ah! c'est que la piété envers Marie n'est point éteinte dans vos cœurs, N. T. C. F.

S'il fallait des preuves plus manifestes de ce fait consolant, nous citerions l'affluence des fidèles, qu'en beaucoup de localités on remarque dans le lieu saint, aux jours consacrés à la très-sainte Vierge. Nous citerions cette louable émulation des paroisses de notre diocèse, qui ont sollicité avec tant d'empressement leur agrégation à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Déjà, dans près de cent églises, les fidèles se rassemblent le dimanche au déclin du jour, pour chanter les louanges de la mère de Dieu, et demander le retour des âmes égarées dans les bras du Père céleste. Souvent, nous avons assisté à ces réunions, que nous pouvons appeler de famille, car Marie y est comme une mère au milieu de ses enfants, et notre cœur a été profondément touché, en voyant soit des populations agricoles, soit des populations manufacturières trop déshéritées, hélas! sous le rapport religieux, groupées autour des autels de la mère du Sauveur, bénissant son saint nom, et recueillant, avec une avidité toute chrétienne, la parole qui éclaire et vivifie! S'il fallait encore des preuves de votre dévotion envers Marie, nous citerions, habitants des campagnes, ces nombreux pèlerinages, vers des chapelles où la Vierge est spécialement honorée dans notre diocèse, Notre-Dame de

Villebray, Notre-Dame de Gannes, Notre-Dame de Méry, Notre-Dame du Hamel, pieux rendez-vous d'où l'âme sort consolée, fortifiée, surtout si elle a eu le bonheur de s'y nourrir du pain eucharistique. Ce sentiment profond de vénération et de tendresse filiales envers l'auguste Vierge, la main de l'impiété n'a pu l'arracher de nos âmes, N. T. C. F. Comme le feu sacré que les Israélites retrouvèrent après la captivité de Babylone, il s'est miraculeusement conservé, malgré les influences funestes auxquelles notre diocèse est soumis. Espérez donc, ô nos chers coopérateurs, vous qui si souvent gémissiez et sentez défaillir votre courage à la vue de certaines plaies qui vous semblent incurables; espérez, car votre troupeau, quelque languissant qu'il paraisse, n'est point atteint d'une maladie mortelle, s'il aime à se presser sous la houlette de Marie; espérez, car elle n'est pas condamnée à une stérilité éternelle la terre où germent encore de pieux sentiments envers la mère de Dieu, envers celle qui a mérité le titre d'avocate et de refuge du pécheur.

Toutefois, N. T. C. F., il ne suffirait pas que la dévotion envers Marie vécût parmi nous à titre de simple souvenir; qu'elle fût seulement un écho lointain de l'harmonie des siècles passés, ou une habitude traditionnelle qui irait s'affaiblissant, parce que les fidèles ignoreraient les fondements sur lesquels elle s'appuie. Il faut que les motifs de notre culte soient connus, que les avantages qui en découlent soient appréciés, afin que votre piété soit aussi raisonnable, aussi solide qu'elle sera vive et affectueuse.

Nous regrettons que les limites étroites de cette instruction ne nous permettent pas d'entrer dans les développements qu'exigerait un si important sujet. Vos pasteurs, N. T. C. F., sauront suppléer à ce que nous sommes obligé d'omettre; nous leur laissons ce soin, nous bornant à quelques questions dont la solution nous paraît propre à nourrir votre piété.

Est-il juste, vous dirons-nous, d'honorer celle qu'un Dieu a daigné honorer? Est-il juste d'associer nos hommages à ceux de l'antiquité chrétienne, à ceux de l'Eglise tout entière? Est-il juste en fin de compte de des fils conçus, enfantés dans la douleur, chérissent et vénèrent leur mère? A toutes ces questions, nul d'entre vous qui ne réponde: *Rien n'est plus juste, rien n'est plus raisonnable, rien n'est plus salutaire: « Vere dignum et justum est, æquum et salutare. »* (Orat. Eccl.)

Eh bien! considérons d'abord, N. T. C. F., un spectacle vraiment merveilleux et ravissant, un Dieu s'étudiant à honorer, à exalter Marie, son humble créature. C'est lui qui, dès les premiers jours du monde, au milieu des ténèbres répandues par le péché, a fait briller de loin cette étoile de salut. (Gen., III, 15.) Par ses prophètes (Isa., VII, 13, 14; Psal. LXXIV, 9, 10, 11, 17), il annonce la Vierge qui concevra et enfantera un Fils qui s'appellera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. Il la figure par toutes

ces femmes illustres de l'ancienne loi, types admirables et cependant trop faibles de celle qui sera la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de son peuple. (*Judith.*, XV, 10.) Toujours occupé d'elle, il la dépeint à l'avance sous les images les plus riantes, sous les plus gracieux symboles (*Exod.*, III, 2; XV, 8; XVI, 33; *Nun*, X; *Isa.*, II, 4; XLV, 8; *Cant.*, IV, 9; il la prévient des bénédictions de sa douceur, et, par le privilège de la conception immaculée, il la met à l'abri de la condamnation universelle portée contre les enfants d'Adam. Elle naît; et à peine est-elle arrivée à sa troisième ou à sa quatrième année, que le Seigneur, épris des charmes de son enfance virginal, l'attire auprès de lui (*Psal.* XLIV, 10), et transplante dans son tabernacle ce précieux rejeton de la tige de Jessé. (*Isa.*, II, 1.) Mais c'est surtout dans la plénitude des temps, quand l'heure de la réconciliation du ciel avec la terre allait sonner, qu'éclata la munificence de Dieu à l'égard de Marie. Nous pourrions vous raconter cet admirable entretien de l'Ange député de Dieu avec l'humble vierge de Nazareth (*Luc.*, I, 26-38.); vous faire admirer cette fille pauvre et inconnue, associée aux éternels desseins du Très-Haut, pressée d'accorder son concours à la grande œuvre du rachat du genre humain; vous montrer le ciel s'ouvrant pour laisser tomber la divine rosée dans le sein de Marie, et ce sein virginal, fécondé par l'esprit de Dieu et germant pour nous un Sauveur. (*Isa.*, XLV, 8.) Mais comment traiter de semblables mystères? Contentons-nous d'un seul mot: Dieu a tant aimé, a tant honoré Marie, qu'il lui a donné son Fils unique; et ce Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, n'a point eu horreur du sein de la Vierge; neuf mois il a reposé dans ce tabernacle, et il a daigné naître de Marie: *Maria de qua natus est Jesus qui vocatur Christus.* (*Matth.*, I, 16.) Marie est donc la mère de Dieu, car celui qu'elle a mis au monde n'a rien perdu de sa nature et de ses attributs divins en se revêtant de notre humanité. Marie est mère de Dieu, voilà le privilège exclusif, incommunicable, qui l'élève au-dessus de toute grandeur, qui lui méritera à jamais les hommages du ciel et de la terre. Après cela serons-nous surpris de voir Jésus obéissant à Marie (*Luc.*, II, 51); Jésus avançant l'heure de la manifestation de sa puissance, pour complaire à Marie (*Joan.*, II, 3-12); Jésus appelant Marie au pied de la croix, afin qu'elle y remplisse les fonctions de sacrificateur et qu'elle y reçoive en adoption l'humanité tout entière (*Joan.*, XIX, 25-27); Jésus la couronnant de gloire et d'honneur dans les cieux, la faisant asseoir à ses côtés en qualité de Reine (*Psal.* XLIV, 10), lui donnant le soleil pour manteau, la terre pour marchepied, douze étoiles pour diadème? (*Apoc.*, XII, 1.) Ainsi devait être glorifiée celle qu'un Dieu voulait glorifier, celle qu'un Dieu avait dotée d'une maternité virginal et divine. Mais, N. T. C. F., si le sauveur Jésus a pratiqué d'une manière si cou-

stante et si merveilleuse à son égard l'antique précepte: *Honorez votre mère* (*Exod.*, XX, 12), pourrions-nous jamais assez louer, exalter et bénir la Vierge à qui l'Homme-Dieu, notre maître et notre modèle, s'est fait un devoir de rendre gloire, obéissance et honneur?

Et cependant, après un exemple venu de si haut, il s'est rencontré des esprits inquiets qui craignent toujours qu'on en fasse trop pour la mère d'un Dieu. Chose inconcevable! dit un pieux auteur, ils prétendent aller à Jésus Christ; et pour le trouver plus sûrement, ils quittent Marie! et pour mieux aimer le Fils, ils cesseront d'aimer la Mère!... Afin de légitimer leur froideur, ils nous allèguent le prétendu silence des livres saints et la pratique des premiers siècles.

Le silence des livres saints! Mais n'est-ce pas dans les livres saints que je lis ce sublime discours sorti de la bouche d'un ange: *Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes; vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voilà que vous concevrez et que vous enfanterez un Fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand, et on l'appellera le Fils du Très-Haut, et Dieu lui donnera le trône de David son père, et son règne sera éternel. Le Saint-Esprit surviendra en vous, la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu.* (*Juc.*, I, 28-35.)

N'est-ce pas dans l'Évangile que je trouve consignées les paroles d'Elisabeth, qui, inspirée par l'Esprit-Saint, eutonne, après Gabriel, l'hymne de la louange en l'honneur de Marie? *Vous êtes bénie entre toutes les femmes; béni est le fruit de votre ventre. Et d'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Dieu vienne me visiter? A peine cette voix qui me saluait a-t-elle frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mes entrailles. Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, car toutes les promesses du Seigneur se réaliseront en vous.* (*Luc.*, I, 42-45.)

N'est-ce pas de l'Évangile qu'est parti ce cri répété par les échos de la terre et du ciel dans tous les lieux, dans tous les âges: *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, ô Sauveur des hommes; bienheureuses les mamelles qui vous ont allaité!* (*Luc.*, XI, 27.)

N'est-ce pas l'Évangile qui nous donne la plus haute idée de la puissance de Marie, en nous disant que Jésus lui était soumis? (*Luc.*, II, 51.) N'est-ce pas l'Évangile qui nous montre la glorieuse destinée de Marie, constamment associée à celle de son adorable Fils? Ici, de ses mains virginales, elle l'enveloppe de langes et le couche dans une crèche (*Luc.*, II, 7); là elle le transporte entre ses bras dans une région lointaine, pour le soustraire à la fureur d'Hérode (*Matth.*, II, 14); ailleurs, elle offre et dévoue au sacrifice cette tendre victime (*Luc.*, II, 22-24); plus loin, elle accompagne au temple son Fils adolescent (*Ibid.*, 42, 43), et recueille dans son cœur les précieuses paroles qui sortent de sa bouche (*Ibid.*,

49); elle le suit dans la voie douloureuse; elle est debout aux pieds de la croix. (*Joan.*, XIX, 25, 26.) Non, celui qui a lu et médité l'Évangile ne peut se représenter Jésus-Christ dans ses souvenirs et dans ses affections, sans le voir toujours avec sa Mère. L'Évangile est plein de Marie; et il faut déchirer les pages les plus touchantes de ce livre sacré, ou tomber aux pieds de Marie... (*Hist. de S. Bern.*, p. 135.)

L'Évangile ayant établi la dévotion envers la très-sainte Vierge, en la proclamant Mère du Dieu incarné, *Maria de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus* (*Matth.*, I, 16), il était impossible que l'Église ne recueillît, ne conservât et ne transmittît de génération en génération un culte qui, pour elle et pour ses enfants, était un noble et précieux héritage.

D'abord, ce sont les apôtres qui, les premiers, ouvrent la longue et brillante série des panégyristes de Marie. Avant de se séparer, ils composent un symbole de foi, qui sera comme le trait caractéristique auquel on distinguera les disciples de Jésus-Christ et de son Église. Dans cette courte exposition, plus d'un dogme important a été omis pour cause de brièveté; mais Marie y a trouvé sa place, et quelle place! Elle y figure entre le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, en qualité de fille, d'épouse et de Mère: *je crois en Dieu le Père tout-puissant; je crois en Jésus-Christ Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie.* O liens ineffables! ô admirables rapports! ô élévation, devant laquelle disparaît et s'efface toute grandeur qui n'est pas la grandeur même de Dieu!

Après les apôtres, tous les Pères de l'Église, soit comme docteurs et interprètes de la sainte Écriture, soit comme témoins de la foi de ces temps reculés, célèbrèrent à l'envi la gloire, la puissance et la bonté de Marie! Ah! que ne puis-je faire retentir à vos oreilles cet unanime et ravissant concert, ces voix harmonieuses qui se répou dent de siècle en siècle, ces cris d'un pieux enthousiasme et ces accents du plus filial amour! Qu'il nous suffise de citer, entre mille autres, ces paroles si nobles et si touchantes, que vous avez peut-être déjà entendues, mais qui n'en restent pas moins l'expression de l'antique croyance de l'Église: « Nous vous saluons, ô Vierge! ô Mère! vous le temple vivant et immortel de la divinité, le trésor et la lumière du monde, l'honneur de la virginité, le soutien de la foi orthodoxe; vous qui enfantâtes un Dieu et renfermâtes dans votre chaste sein celui qu'aucun lieu ne peut contenir; vous, par qui la Trinité sainte est connue et adorée, la divine Croix honorée de toute la terre; par qui le ciel triomphe, les anges bienheureux se réjouissent, le tentateur est vaincu, et l'homme, après sa déchéance, est réintégré dans ses droits à l'héritage

céleste.... Marie est la gloire des vierges, la joie des mères, le soutien des fidèles, la couronne de l'Église, le vrai modèle de la foi, le sceau de la piété, l'ornement de la vertu, le sanctuaire de la Trinité sainte..... Et que dirai-je encore?... Qui peut louer dignement celle qui est au-dessus de toute louange? O fécondité virginale! merveille incompréhensible dont la seule pensée me ravit d'admiration! Que d'autres combattent par des subtilités impies ce divin mystère, pour nous, que notre bonheur soit de respecter et de croire, et tout en adorant avec un tremblement religieux l'indivisible Trinité, de célébrer à jamais les grandeurs de l'auguste Marie toujours Vierge, et de son Fils immaculé à qui toute gloire appartient dans tous les siècles des siècles. (S. CYRILLE, *in Conc. Ephes.*)

Vous venez d'entendre, N. T. C. F., le grand patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille, parlant au v^e siècle dans le synode général d'Éphèse, avec l'applaudissement unanime de tous les Pères de ce concile, et constatant devant près de quatre cents évêques venus de toutes les parties du monde, la foi et la perpétuelle tradition de leurs Églises. En lui, vous avez entendu Tertullien, saint Augustin, saint Ambroise, saint Irénée, saint Ephrem, saint Epiphane et tant d'autres saints des premiers siècles, dont nous regrettons de ne pouvoir rappeler ici les nombreux et éclatants témoignages. Depuis ces illustres docteurs, que le paganisme lui-même admira, et que toute la catholicité révère, jusqu'à saint Bernard; — depuis saint Bernard jusqu'à Bossuet, qui, après avoir écrit des pages sublimes sur la très-sainte Vierge, s'écriait: « Puisque la dévotion envers Marie est si solidement fondée, anathème à qui la nie, et ôte aux chrétiens un si puissant secours; anathème à qui la diminue, il affaiblit la piété dans les âmes (43); » — depuis Bossuet jusqu'à nos jours, sans cesse Marie a été célébrée par les voix réunies de la sainteté et de la science; sans cesse l'auguste et glorieuse Vierge a été l'objet des louanges, de l'amour et des invocations de la sainte Église catholique.

Au témoignage des saints et des docteurs, N. T. C. F., les monuments sont venus joindre le leur pour attester l'antiquité du culte de Marie, et la piété constante de nos aïeux envers l'auguste Vierge. Feuillotez les plus anciennes liturgies du monde, vous y verrez la Vierge nommée, invoquée durant le saint sacrifice; dès lors elle est appelée notre vie, notre douceur, notre lumière, notre espérance. En son honneur, les fêtes se multiplient d'âge en âge et marquent, par une solennité spéciale, chacune des circonstances de sa vie mortelle. En son honneur des pèlerinages sont établis, d'innombrables associations sont organisées, le trésor des indulgences est ouvert aux fidèles par la main de l'Église. A tou-

tes les époques, le nom de Marie se retrouve dans les prières des fidèles à côté du nom de son Fils ; son image sur le fronton des édifices sacrés à côté de l'image de son Fils ; son antel dans toutes les églises à côté de l'autel de son Fils, comme son trône est au ciel à côté de celui de son Fils ! Qui pourrait compter les basiliques qui, dans des siècles reculés, furent placées sous l'invocation de Marie ? Sans parler de trois illustres cathédrales rapprochées de nous, Notre-Dame de Reims, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris, notre seul diocèse ne possède-t-il pas Notre-Dame de Noyon et Notre-Dame de Senlis ? Et avant que la magnifique cathédrale, consacrée au prince des apôtres, s'élevât majestueusement au milieu de Beauvais, l'antique église dont il nous reste de précieux débris et que nous désirons si ardemment voir rendue au culte sacré, n'était-elle pas dédiée à l'auguste Mère de Dieu, sous le nom de Notre-Dame de la Basse-OEuvre ? Ce sont là, N. T. C. F., des monuments offerts aux regards de tous, des inscriptions séculaires que tous les yeux peuvent lire ; c'est le langage des faits : que dis-je ? c'est la voix de la pierre qui crierait à notre place si notre bouche pouvait se taire sur les louanges de Marie.

Ainsi tous les siècles, comme par une pieuse rivalité, ont tour à tour inventé quelque nouveau moyen de glorifier Marie ; ainsi toutes les époques lui ont élevé leur monument ; ainsi tous les grands hommes lui ont successivement payé le tribut de leur génie. O Marie ! vous l'aviez annoncé, lorsque, dans la simplicité de votre reconnaissance, et dans l'extase de votre humilité, vous disiez cette parole : *Voilà que toutes les générations me diront bienheureuse.* « *Ecce ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* » (Luc., I, 48.) Avez-vous jamais sérieusement réfléchi, N. T. C. F., sur cette admirable prophétie, dont le littéral accomplissement, que nous pouvons constater tous les jours, prouverait à lui seul la vérité de l'Evangile et de notre religion. Qui a pu, je vous le demande, ouvrir ainsi à Marie les secrets de l'avenir ? qui a pu lui dévoiler sa gloire future et lui faire entendre par avance les concerts de tous les âges, si ce n'est le Dieu qui d'un coup d'œil embrasse ce qui a été, ce qui est et ce qui sera ? Quoi ! les plus illustres conquérants, les inventeurs des merveilles de l'art et de l'industrie, ceux qui ont reculé les bornes de la science, peuvent à peine se promettre d'occuper le souvenir d'un demi-siècle dans une seule nation ou dans une seule ville ; presque toujours ils meurent tout entiers et leur mémoire s'évanouit comme un son dans les airs. Et voici qu'une simple jeune fille, dans son obscurité profonde, ose bien annoncer que l'univers entier prononcera ses louanges ; que tous les siècles exalteront son bonheur ! Ravie au delà des temps et de l'espace, elle le dit, elle l'affirme dans la maison d'Elisabeth, puis elle rentre dans le

silence et demeure profondément cachée aux yeux du monde pour ne reparaitre que sur la montagne du Calvaire. Est-ce que l'événement ne donnera pas à cette parole hardie et téméraire un solennel démenti ? Comment les hommes, si oublieux et si légers, se souviendront-ils de celle qu'ils ne connaissent même pas, de cette Mère qui, chassée des hôtelleries, ne trouva d'autre abri qu'une étable pour mettre au monde son Fils bien-aimé ?.... Les faits sont là pour répondre, N. T. C. F. Les pontifes, les rois et les peuples ; la peinture, la sculpture et l'éloquence ; les premiers siècles, le moyen âge et notre époque de civilisation, toutes les générations en un mot, apportant successivement leur tribut d'amour, de respect, de louange à l'humble Vierge de Nazareth, semblent s'efforcer de réaliser de la manière la plus manifeste, la plus soutenue, la parole prophétique qui a été consignée il y a plus de dix-huit cents ans dans un livre impérissable. Non, jamais la bouche d'une mortelle n'osa annoncer une chose aussi improbable, aussi étrange, que celle qu'annonça Marie, ignorée, déchuë de toute la grandeur de ses pères ; et jamais prédiction ne fut accomplie avec plus de clarté et de constance. Assurément, N. T. C. F., c'est là l'œuvre du Fils glorifiant sa Mère ; c'est là l'œuvre de Dieu. Seule la main du Seigneur a pu remuer ainsi toutes les nations, tous les âges, pour les conduire aux pieds de Marie, et chacun de nous, en contemplant cette merveille, peut et doit s'écrier : Je reconnais l'ouvrage du Très-Haut, et cet ouvrage est admirable à mes yeux : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* (Marc. XII, 41.)

Si vous nous demandez, N. T. C. F., pourquoi le culte de Marie, loin de s'affaiblir avec le temps qui détruit tout, s'est constamment soutenu et a pris, à plusieurs époques (spécialement depuis quinze ans dans notre France), un glorieux et salutaire développement, nous vous répondrons avec saint Bernard : Tel a été le bon plaisir de Dieu qui a voulu que nous ayons tout par Marie : *Sic Deo placuit qui totum nos habere voluit per Mariam.* (S. BERN., in B. V. Deip.) Et nous ajouterons que ce culte répond admirablement à un intime besoin de l'âme. L'homme avait un Sauveur, mais son cœur réclamait une mère, et Dieu lui donna Marie.

Une mère ! est-il nom plus doux à la bouche et au cœur ? Une mère ! est-il symbole plus touchant de la bonté, de la douceur, du dévouement, du sacrifice ? Eh bien ! Marie est mère. Mère du Sauveur, si justement appelé son *premier-né* (Luc., II, 7) ; elle est aussi la nôtre, puisque l'Incarnation nous a tous élevés à la dignité de frères de Jésus-Christ. Mais, dans les desseins de Dieu, il fallait que cette maternité ne fût pas, comme la première, exempte de souffrances ; il fallait qu'elle reçût la consécration de la douleur, afin que nous fussions d'autant plus chers à Marie que nous lui aurions plus coûté. Aussi, cette mère de douleur nous a-t-elle conçus et enfantés dans

Les larmes. O scène déchirante et sublime ! Jésus sanglant est cloué sur la croix, Marie éplorée est debout aux pieds de la croix. Jésus fait entendre une parole suprême, Marie la recueille avec un indicible amour. *Voilà votre Fils*, dit le Sauveur à sa Mère, en lui montrant le disciple qui représentait tous les hommes : *Voilà votre mère* (Joan., XIX, 26), dit-il à l'homme pour lequel il expirait. A ces mots fut créé en Marie le sentiment de la plus affectueuse, de la plus tendre maternité. Comme les eaux se précipitent des hauteurs de la montagne dans la vallée profonde et entr'ouverte; ainsi l'amour de Jésus pour les hommes, découlant de son cœur percé dans le cœur de Marie, que le glaive de la douleur avait ouvert profondément, le remplit, le pénètre, l'inonde. Marie est la mère des hommes, et, par une heureuse et nécessaire conséquence, leur refuge dans les misères, leur ressource dans les besoins, leur protectrice dans les dangers, la consolatrice de leurs souffrances, l'avocate de leur cause auprès de la justice divine. Tous ces biens à la fois, le Sauveur nous les a donnés par cette parole féconde qui jaillit de sa bouche avant son dernier soupir : *Ecce Mater tua*. Le don d'une Mère fut comme le dernier acte du testament de Jésus-Christ, le dernier trait de sa tendresse. Déjà l'humanité avait reçu de lui et sa parole, et ses exemples, et sa grâce, et ses mérites, et son sang, et le prix de ses expiations; bien plus, dans un adorable sacrement, elle possédait la substance même de l'amour de son Dieu; mais Jésus avait encore une Mère, et pour mettre le comble aux largesses de son infinie bonté, il nous en fit le don : *Ecce Mater tua*.

Comment pourrons-nous reconnaître, N. T. C. F., une si grande marque de la charité d'un Dieu ? Comment pourrons-nous retirer de la maternité de Marie, tous les avantages attachés à un titre si doux et si efficace pour notre salut ? Mes frères bien-aimés, c'est par une filiale confiance, c'est par un recours assidu à celle qui est si justement nommée « l'auxiliairice des chrétiens, le refuge des pécheurs. » Quelque mauvaise que soit notre cause, Marie est assez éloquente pour la plaider, pour la gagner; quelque invétérées que soient nos plaies, Marie est assez habile, assez puissante pour les guérir; quelque dur que soit notre cœur, il peut s'amollir sous la main de Marie, se fondre aux ardeurs de sa charité. Priez seulement, ô N. T. C. F., priez la très-sainte vierge Marie, c'est la grâce que votre évêque, dans le vif désir qu'il éprouve de votre bonheur et de votre salut, vous demande à deux genoux. Priez Marie, non un jour, mais tous les jours de votre vie, et vous serez consolés, fortifiés, purifiés, convertis, sauvés. Qui peut douter de sa puissance, qui peut douter de sa bonté ? « Qu'on ne nous parle plus de votre miséricorde, ô Marie, s'écrie saint Bernard, si un seul homme se souvient de vous avoir invoqué dans ses nécessités, sans avoir été exaucé !

Nous nous réjouissons de toutes vos vertus, mais votre charité est plus chère encore à vos enfants. Nous célébrons votre virginité; nous exaltons votre humilité; mais votre charité compatissante a quelque chose de plus consolant pour ceux qui souffrent : nous y pensons avec plus d'amour, nous l'invoquons avec plus de confiance. C'est elle qui a obtenu la rénovation du monde, le salut des hommes. Qui donc, ô femme bénie, pourra sonder l'étendue, la latitude, la sublimité, la profondeur de cette charité ? Son étendue : elle vient en aide à tous ceux qui l'invoquent; sa latitude : elle remplit l'univers; sa sublimité : elle monte dans la cité de Dieu; sa profondeur : elle descend parmi ceux qui dorment dans les ténèbres et les rappelle au jour. Par votre charité, ô Vierge bienheureuse, le ciel se peuple, l'enfer se vide, les ruines de Jérusalem se réparent.... Que notre âme, dévorée de soif, se hâte donc de puiser à cette source ! Que notre misère s'adresse donc à cette grande miséricorde ! (S. BERN., in *Assumpt. B. M.*, serm. 5.)

Ces invitations à la confiance, à la piété envers Marie, vous les répétez mille fois aux fidèles, ô nos chers coopérateurs ! De vos cœurs enflammés s'échapperont les exhortations les plus vives, les plus tendres. Faites connaître aux peuples ce qu'est Marie, les titres qu'elle a à nos respects, à notre amour, à nos hommages. Hélas ! il en est peut-être beaucoup qui ne connaissent point le trésor qu'ils possèdent, la grande et précieuse ressource que leur a ménagée la bonté du Sauveur ! Aux enfants que vos soins préparent à la première communion, vous parlerez souvent de la Mère du Sauveur qu'ils doivent recevoir, de la reine de la persévérance; aux jeunes filles, vous présenterez Marie comme le parfait modèle de la modestie, de la pureté des mœurs; aux mères de famille, vous recommanderez de placer leurs enfants sous la protection de la très-sainte Vierge, et d'imiter, par leur vigilance attentive, les soins de Marie pour l'enfant Jésus; aux malades, vous direz que Marie est la santé des infirmes et la patronne de la bonne mort; à tous vous répétez : Marie est votre Mère; une mère peut-elle oublier son enfant ? et quand bien même elle l'oublierait, Marie, si vous l'invoquez, ne vous oubliera pas (Isa., XLIX, 15.) Mais si vous rencontrez quelquefois un pécheur profondément endurci, qui repousse les efforts de votre zèle, ne craignez pas de prononcer un nom qui fait trembler l'enfer, qui éloigne le tentateur, qui dilate les âmes, qui engendre l'espérance. Ne craignez pas de déposer sur sa poitrine l'image sacrée de la Mère du Sauveur; combien de cœurs rebelles ont été heureusement vaincus par cette arme pacifique, et, après avoir blasphémé, ont béni avec effusion le nom de leur libératrice !

Terminons, N. T. C. F., cette instruction déjà trop longue, s'il ne s'agissait de l'auguste Marie, et une dernière fois laissons parler l'âme brûlante de saint Ber-

nard : « Elle est belle, s'écrie-t-il, elle est admirable, l'étoile qui domine l'Océan! O vous qui flotez au milieu du flux et du reflux de la vaste mer, et qui ramez plutôt que vous ne marchez au milieu des orages et des tempêtes, regardez cette étoile, fixez-la si vous ne voulez être submergé par les flots. Quand les fureurs de la tentation se déchaînent contre vous, quand vous serez environné de tribulations et d'écueils, regardez Marie, appelez Marie. Quand vous gémez sous la tourmente de l'orgueil, de la médisance, de la jalousie, criez vers Marie! Si, accablé par l'énormité de vos crimes, confus des plaies hideuses de votre cœur, épouvanté par la crainte des châtimens, vous vous sentez enveloppé dans les nuages d'une sombre tristesse, prêt à tomber dans l'abîme qui s'ouvre à vos pieds, appelez Marie, regardez Marie. Dans les périls, dans les angoisses, dans les perplexités, invoquez Marie! Que ce doux nom ne soit jamais loin de votre bouche, jamais loin de votre cœur!..... En suivant Marie, on ne s'égare point, on ne désespère point. Si vous tendez la main vers elle, elle vous soutiendra, elle vous protégera, et vos pas s'affermiront, car sous sa conduite, point de fatigue, et sous ses auspices, point de naufrage. (S. BERN., *super Missus est.*, hom.3.)

A ces causes, etc.

V. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

*Pour le saint temps de Carême de l'an de
grâce 1854.*

SUR LE DIMANCHE.

Il est des recommandations d'une telle importance qu'on ne saurait les répéter trop souvent. Ainsi fait le père de famille : s'agit-il d'une chose qui intéresse à un haut degré l'avenir et le bonheur de ses enfants? Il avertit, il répète, il insiste, et il ne craint pas d'être importun, pourvu qu'enfin il soit écouté. Nous imiterons cet exemple, et père nous-même d'une grande famille, nous renouvellerons à nos enfants bien-aimés nos exhortations pressantes, afin de les ramener à la pratique d'un des devoirs les plus graves du christianisme. Déjà, dans une instruction pastorale précédente, nous vous avons entretenu, N. T. C. F., de la grande loi du repos chrétien. Partout où la Providence a dirigé nos pas, durant nos visites pastorales, nous avons dit aux riches, qui tiennent en leurs mains tant d'existences et par conséquent tant d'âmes; nous avons dit aux pauvres courbés pendant une semaine entière sous le poids d'un pénible labeur; nous avons dit à tous : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.* « *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* » (Exod., XX, 8.) Aujourd'hui, à l'entrée de cette sainte quarantaine, nous insisterons sur le même sujet. Prenant pour nous l'ordre que le Seigneur donnait à son prophète : *Crie, ne te lasse pas, élève la voix comme la trompette* (Isa., LVIII, 1), nous voudrions faire retentir à toutes les oreilles et à tous les cœurs cette grande parole : *Memento ut*

diem Sabbati sanctifices : « *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.* » Mais peut-être alléguerez-vous, N. T. C. F., que ces répétitions sont fastidieuses. A l'exemple des disciples de Jean, peut-être nous direz-vous : Changez donc de discours et développez-nous d'autres préceptes. Nous vous répondrons : Le dimanche est le grand précepte du Seigneur, et si on l'accomplit comme il faut, il suffit; car le dimanche bien sanctifié devient l'école de tous les devoirs et de toutes les vertus chrétiennes; comme le dimanche ouhlié, le dimanche violé, le dimanche méprisé, entraîne après lui l'oubli de Dieu, la violation de toutes ses lois et l'abandon total de la grande affaire du salut.

Qu'est-ce donc, N. T. C. F., que le jour du dimanche? — Le dimanche, c'est le jour de Dieu, — c'est le jour de l'homme, — c'est le jour de la famille, — c'est le jour de la société. — Nous pourrions ajouter : C'est le jour de la civilisation, le jour de l'avenir pour les peuples, le jour de l'éternité. Pussions-nous développer utilement quelques-unes de ces pensées pour le profit de vos âmes!

I. Le souverain, dans un état, a le droit incontestable, vous en conviendrez tous, N. T. C. F., de lever des impôts pour faire face aux charges publiques. Cet impôt, souvent dur à payer, est cependant salutaire autant qu'obligatoire, car avec les ressources qu'il fournit, le chef d'un empire entoure le trône d'un éclat qui rejaillit sur toute la nation et peut proportionner ses largesses à l'étendue des besoins; une brave armée maintient la paix dans le pays et le défend au dehors; une magistrature intègre rend la justice; les diverses administrations fonctionnent régulièrement; les grands services publics sont assurés, et l'ordre règne de toutes parts. Supprimez l'impôt, et aussitôt la désorganisation la plus complète et un trouble universel succèdent à l'harmonie et à la sécurité générale.

Le dimanche est l'impôt du Seigneur, mais avec cette différence que Dieu ne réclame que ce qu'il a donné, et qu'il n'en demande qu'une faible portion. De qui, en effet, tenons-nous l'existence, N. T. C. F., et tous les instants qui la composent? A qui sommes-nous redevables du temps, cette monnaie précieuse de l'éternité? L'enfant le moins instruit répondrait avec assurance : C'est Dieu qui m'a créé, c'est Dieu qui me conserve; lui seul donne et mesure les heures de mon existence; lui seul suspend les coups de la mort; tous les jours de ma vie appartiennent à Dieu. Quoi! tout est à lui et vous lui refuseriez le droit de prélever une partie des jours qu'il daigne vous octroyer dans sa munificence! Vous avez tout reçu de lui, et vous ne voudriez rien lui rendre! La raison seule ne vous dit-elle pas que toute créature raisonnable doit consacrer au culte de Dieu quelques fractions du temps qu'elle tient de sa bonté? Dans cette longue série de jours dont la main du Seigneur a enchaîné les anneaux, n'est-il

pas de toute justice qu'il y en ait un certain nombre pour l'adoration, la louange, la supplication et l'action de grâces?

Or, le Seigneur a parlé, et sa voix tonnante sur le mont Sinaï n'a fait que rappeler un précepte qui date des premiers jours du monde, quand il a dit : *Souviens-toi de sanctifier le jour du Seigneur. Tu travailleras six jours et tu vaqueras ces jours-là à tous tes ouvrages, mais le septième est le Sabbat du Seigneur. Tu l'observeras par la cessation de tout travail, toi, et ton fils, et ta fille, et ton serviteur, et ta servante, et les animaux qui te servent, et l'étranger admis à ton foyer. Car j'ai fait en six jours le ciel et la terre et la mer, et tout ce qu'ils renferment, et le septième jour je suis rentré dans mon éternel repos.* » (Exod., XX, 8-11.) — Voilà la loi clairement établie. Six jours sont abandonnés à la libre activité de l'homme, un seul est spécialement réservé pour le culte de Dieu. Durant six jours, la loi du travail pèsera sur l'humanité; pendant un jour, la loi du saint repos viendra la consoler, réparer ses forces, élever ses pensées vers l'auteur de son être. Et pour que ce jour, marqué d'un sceau divin parmi tous les autres, fût à nos yeux plus auguste et plus saint, pour que le repos prescrit à tous nous apparût sous un aspect plus noble, remarquez les industries de la bonté divine : ce jour sera la commémoration hebdomadaire des deux grands actes de la puissance et de la bonté divine, à notre égard, de la création et de la rédemption. L'homme se reposera le septième jour parce que Dieu s'est reposé après les six jours de la création; le chrétien chantera dans le temple les louanges de Dieu au saint jour du dimanche, parce qu'au premier jour de la semaine, Jésus-Christ, rédempteur des hommes et vainqueur de la mort, est sorti glorieux du tombeau. Ainsi tout concourt pour donner au dimanche un caractère sacré, et le droit de Dieu, et la loi de Dieu, et l'imitation de Dieu dans son éternel repos, et la mémoire de l'éternel triomphe de Dieu Rédempteur et Sauveur de l'humanité; nous devrions ajouter : et l'anniversaire de la fondation de la sainte Eglise catholique, puisque c'est au jour du dimanche que l'Esprit-Saint promis à l'Eglise descendit sur elle pour ne la quitter jamais. C'est donc vraiment le jour de Dieu, le jour qui lui appartient en propre, *dies Dominica*, le jour que le Seigneur a fait, *hæc est dies quam fecit Dominus*. Au lieu de l'oublier, au lieu de le profaner comme nous le faisons, hélas ! trop souvent, N. T. C. F., rendons à Dieu ce qui est à Dieu, ne lui dérobons pas le temps consacré à sa gloire; et comme des enfants heureux de revoir le toit paternel, dirigeons nos pas vers le lieu saint, et tressaillons d'allégresse en entrant dans la maison de notre Père : *Hæc est dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.* (Psal. CXVII, 24.)

H. Vous le reconnaissez, N. T. C. F., Dieu donne beaucoup et il demande peu; il nous accorde la semaine pour nos travaux

qu'il bénit, pour nos entreprises qu'il féconde, et, durant ces heures de travail, il nous entoure avec bonté des soins de sa providence. Il n'exige que le dimanche, peut-il moins demander?... Et cependant, ce n'est pas pour lui seul qu'il le réclame; il songe à vous. Dans ce précepte, le Seigneur n'a pas seulement en vue les droits de sa gloire, il veut encore notre bonheur. Le jour de Dieu est aussi le jour de l'homme, le jour de notre intelligence, le jour de notre âme. Qu'est-ce qui constitue l'homme, qu'est-ce qui en fait la plus noble des œuvres du Seigneur et le roi de la création? C'est son âme. Composé de corps et d'esprit, il tient par son corps à la nature matérielle, par son âme il est placé un peu au-dessous des anges. (Psal. VIII, 6.)

Cette âme intelligente et libre, créée à l'image de Dieu, rachetée au prix du sang d'un Dieu, destinée au bonheur et à la possession d'un Dieu, fait son plus beau titre de gloire. Sans elle nous descendrions au rang des animaux stupides; sans elle le corps de l'homme, quelque merveilleux qu'il soit par son organisation, n'est plus, à un moment donné, qu'un vil cadavre qu'on enfouit dans la terre d'où il est sorti. Eh bien! cette âme, douée de qualités si nobles et de si éminents privilèges, cette âme, copie vivante de la divinité, souffle de sa bouche, émanation de son cœur, n'aurait pas dans une longue vie ses jours à elle, ses jours d'illumination, d'élévation, de repos ! Il y aurait dans la semaine six jours consacrés aux nécessités du corps, au lucre et aux affaires, six jours durant lesquels l'homme est péniblement soumis au joug du travail, et il n'y aurait pas un jour pour relever la tête et regarder le ciel, un jour pour la prière, la plus noble et la plus sainte occupation de l'âme, un jour pour l'instruction chrétienne, un jour pour les bonnes pensées et les salutaires conseils? Que deviendrions-nous, grand Dieu, s'écrie un de nos orateurs sacrés, que deviendrions-nous avec le poids de nos convoitises et de nos passions qui nous incline vers la terre, si le dimanche n'était là pour nous arracher à cette boue et nous relancer vers l'infini. Bientôt on chercherait en vain l'homme dans l'homme : on n'y trouverait plus que des penchants abjects, des tendances brutales, une intelligence dégradée, un cœur incapable de battre sous l'inspiration d'un sentiment généreux, une âme identifiée avec les sens et incarnée dans la matière. Non, Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et celui qui nous dit sur le ton du précepte : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur*, nous dit sur le ton de la prière : *Ayez pitié de votre âme.* « *Miserere animæ tuæ placens Deo.* » (Eccli., XXX, 21.) Ayez pitié de cette âme oublieuse des choses saintes. La vérité catholique est à votre âme ce que le pain est au corps. Voyez, elle languit, elle se dessèche, elle défaille, parce qu'elle a perdu le souvenir des dogmes sacrés, de la loi divine, de sa sublime origine, de ses

immortelles destinées. Donnez-lui son aliment : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (Matth., IV, 4); et cet aliment c'est dans ma maison, c'est auprès de ma chaire, c'est à l'église qu'il vous sera distribué. Ayez pitié de votre âme dont les besoins sont extrêmes, alors même que par suite d'une maladie morale, vraiment déplorable, vous ne les sentez pas. Elle a besoin, cette âme, de la grâce *sans laquelle vous ne pouvez rien faire* (Joun., XV, 5) : on la puise comme à sa source à mon tabernacle, auprès de mon autel. Elle a besoin d'un grand exemple pour la pratique des vertus chrétiennes : ce modèle adorable lui est présenté dans la victime sainte, qui s'immole pour tous au jour du dimanche et y perpétue l'holocauste de la croix. Elle a besoin d'un mémorial de tous les mystères, de toutes les merveilles, de tous les enseignements de la religion ; il lui faut un sacrifice dont les mérites lui soient appliqués, dont l'héroïsme soit une continuelle excitation à sa reconnaissance : ce sacrifice est offert pour elle chaque dimanche ; elle est appelée à y participer et à recueillir ses fruits. Elle a besoin d'apaisement et de calme, cette âme si souvent resserrée par le chagrin, brisée par mille douleurs ; or, où se repose plus doucement le fils, que dans la maison paternelle ; où se repose l'âme chrétienne, si ce n'est le dimanche dans la maison du Seigneur ? Elle a besoin enfin, pauvre exilée qui a perdu le chemin de la patrie, d'une main qui la remet dans sa route, qui lui montre le ciel, qui la soutienne et la dirige : le dimanche est le jour où l'on retrouve la bonne voie, où les égarements cessent, où les pas se raffermissent. Ayez donc pitié de votre âme et donnez-lui au moins son dimanche : *Miserere animæ tuæ*. Oui, lumière, grâce, exemple, consolation, force, direction salutaire, tous les biens de l'âme sont réunis dans le lieu saint, et c'est le dimanche que, sans argent, vous pouvez les acheter ; venez donc et faites ces acquisitions précieuses : *Venite et emite absque argento*. (Isai., LV, 1.) Enrichissez votre âme, elle est si pauvre, si dénuée, et pourtant, chrétiens, votre âme, c'est tout !...

III. Si vous oubliez, si vous négligez votre âme, du moins vous aimez votre famille. La famille, nom suave à la bouche et délicieux au cœur ; la famille, c'est dire un père, une mère, un frère, une sœur, ce qu'il y a de plus doux au monde. Eh bien ! voulez-vous en faire le sanctuaire du respect, de l'obéissance, du devoir et de l'amour, le rendez-vous des joies les plus pures, des émotions les plus vives, des épanchements les plus intimes, sanctifiez le jour du dimanche.

Deux choses, en effet, sont nécessaires à la famille, la pratique constante des devoirs qui constituent la vie de famille, et l'union des membres qui la composent.

Que le dimanche soit profané, plus d'instructions communes qui apprennent aux membres de la famille leurs obligations re-

cioproques, plus d'encouragements à les accomplir.

Pères de famille, vous ne venez plus à l'église le dimanche. C'est pourtant là qu'en face de tous les fidèles, en face de votre femme et de vos enfants, au nom de Dieu même, la plus haute dignité vous est conférée. C'est là que la main du Seigneur affermit la couronne sur votre front de père ; c'est là que l'autorité de Dieu devient la sanction de votre autorité. Mais non, comme tant d'autres, vous avez voulu régner seuls et sans Dieu ; aussi voyez les conséquences : la désobéissance et le mépris habitent votre maison. De petits révoltés de quinze ans font une opposition acharnée à ce qu'ils osent appeler la tyrannie paternelle ; vous n'êtes plus maîtres dans votre propre domaine. Vous avez voulu régner seuls et sans Dieu ; et la famille a eu aussi ses émeutes et ses révolutions ; le sceptre a été arraché des mains du père et de la mère, et ces rois déchus restent humiliés, dégradés, au foyer domestique, quand on ne les retrouve pas repoussés et mendians sur le chemin du malheur. Attendez, pauvres parents, attendez la vieillesse, et vous verrez ce que deviennent un père et une mère qui, en profanant le dimanche, qui en détournant leurs enfants de la fréquentation du lieu saint, leur ont appris le mépris de Dieu, le mépris de la plus auguste, de la plus sainte des paternités.

Pères de famille, vous ne conduisez pas vos épouses à l'église. Parfois même (et cela s'est vu trop souvent, hélas !), rompant toutes les habitudes de la jeunesse, heurtant tous les instincts de leur cœur, faisant violence à toutes leurs convictions, vous les arrêtez à la porte de l'église. Mais pourtant, en dehors de ce temple, qui peut dire à cette femme, à cette mère, qu'elle doit être un ange de soumission, de pudeur, de paix, de dévouement, de vigilance et de tendresse ? Ces choses ne s'oublient que trop facilement, vous ne l'ignorez pas ; que peut gagner votre famille à ce que votre épouse, à ce que la mère de vos enfants ne les sache plus ?

Pères de famille, vous ne conduisez plus vos enfants à l'église... Mes enfants, avez-vous dit, seront soumis et respectueux parce qu'ils m'aiment ; et d'ailleurs, au besoin, je saurai me faire craindre. Vos enfants vous aiment ; ils suivront les instincts de cet amour tant que pour cela ils n'auront pas de violence à se faire ; mais le jour où, pour respecter et obéir, il faudra se dominer, se priver, se vaincre, s'ils sont irréligieux, pourrez-vous, avec une égale sécurité, compter sur l'obéissance et le respect ? Vous vous ferez craindre, ajoutez-vous : cette parole n'est pas sérieuse. La crainte dans la famille n'a qu'un temps et ses réactions sont toujours terribles. Malheur au père qui, privé de l'appui de Dieu et voyant le pouvoir s'échapper de ses mains, veut faire de la maison paternelle, de ce sanctuaire d'amour, une espèce de prison où il domine

par la terreur ! Tôt ou tard les portes s'ouvrent, les chaînes se brisent, les rôles changent, car la vieillesse est venue, et alors quelle est la destinée de ce tyran domestique ?

Ah ! N. T. C. F., si vous laissiez faire Dieu, si chaque dimanche vous lui laissiez le moyen de répéter par la bouche du prêtre à vos enfants bien-aimés tout ce qu'ils vous doivent de soumission, de respect et de tendresse ; si chaque dimanche le ministre de la parole sainte pouvait effrayer par la menace les enfants ingrats, et encourager les bons par les promesses d'éternelles récompenses ; l'autorité paternelle, si déplorablement affaiblie de nos jours, serait fortifiée ; la vieillesse d'un père et d'une mère ne serait plus désolée par les rebuts ou par un cruel abandon ; le dévouement affectueux des enfants accompagnerait les parents jusqu'à leur dernier jour, et leur amour les suivrait jusqu'au delà du tombeau.

En effet, N. T. C. F., le dimanche qui maintient et consacre l'autorité paternelle de la famille, a aussi le privilège d'en resserrer les liens et d'entretenir parmi ceux qui la composent, l'union si douce des cœurs.

La semaine disperse et isole le plus souvent les membres d'une même famille. Longtemps avant le jour le père est debout, il part pour les champs ou pour l'atelier ; la mère reste aux soins du ménage ; les enfants vont aux écoles ou aux maisons d'apprentissage. Les repas se prennent à la hâte et quelquefois séparément ; on ne se retrouve que le soir ; mais alors la fatigue fait taire tout sentiment, pour ne laisser place qu'au besoin du repos. S'il n'y a pas de dimanche, la maison paternelle n'est donc plus qu'une espèce d'hôtellerie où l'on prend sa nourriture et son repos ; on se connaît à peine, on s'aime faiblement. Au contraire, que le dimanche soit sanctifié, tout change : les sentiments les plus doux et les plus nobles s'épanouissent et se développent. Le repos de ce saint jour laisse au père le temps de connaître ses enfants, d'étudier leur caractère, d'encourager les uns, de reprendre les autres, et de donner à tous d'utiles conseils. La mère, de son côté, peut en ce jour dépenser plus de dévouement pour ses enfants chéris et leur prodiguer plus de soins. Elle fait disparaître de leurs fronts les traces du travail ; elle les revêt de leurs habits de fête. Avec son époux, elle jouit à l'église, dans une promenade, dans sa maison, de la présence de ces êtres si chers qu'elle avait à peine vus durant la semaine. Les causeries naïves, les projets et les petites combinaisons d'avenir, les épanchements mutuels de l'amour maternel et filial, toutes ces délicieuses choses, plus douces mille fois que les fausses joies du monde, concourent à réchauffer, à vivifier l'esprit de famille ; et c'est à la religion, c'est au dimanche que les familles chrétiennes sont redevables de ces biens. Ah ! N. T. C. F., qu'est-ce qui remplacera jamais au sein de la famille les

pures, les suaves, les salutaires influences du dimanche ?

IV. Maintenant si, sortant du cercle étroit de la famille, nous jetons les yeux sur cette grande famille qu'on appelle la *société*, vous conviendrez avec nous, N. T. C. F., que le dimanche est le jour social par excellence ; que ce jour a été fait pour les nations comme pour les individus et les familles.

Quel est le premier besoin d'une société ? L'expérience de plusieurs années d'agitation et de trouble, dont le souvenir est trop récent pour être effacé, nous répond avec l'histoire tout entière : Le premier besoin des sociétés humaines, c'est un pouvoir tutélaire, fort et respecté, en un mot, c'est l'autorité. Sans elle, la liberté dégénère à l'instant même en licence, les convoitises se développent, les passions se déchainent, et la ruine devient imminente.

Mais l'autorité, ce droit mystérieux de commander et d'être obéi, d'où procède-t-il ? Nous l'affirmons avec l'Apôtre, l'autorité vient de Dieu : *Non est enim potestas nisi a Deo.* (Rom., XIII, 1.) Dans le monde des âmes, comme dans le monde des corps, le pasteur et le prince, le magistrat et le père de famille, pour régner sur les consciences, chacun dans sa sphère, ne peuvent s'appuyer que sur Dieu.

Donc, si nous voulons que l'autorité s'it sur la terre puissante et respectée entre les mains des hommes, il faut avant tout laisser à Dieu sa place, et à son autorité, source et origine de tous les pouvoirs, l'empire et le respect. Or, savez-vous, N. T. C. F., ce que c'est que la violation du dimanche, surtout quand elle est publique et presque universelle ? C'est le mépris patent, solennel, systématique de l'autorité de Dieu. Par l'infraction affichée de la loi du dimanche, une société avilit l'autorité divine ; elle la renie, elle la brise. Autant qu'il est en elle, elle chasse Dieu de son sein ; et puis, avec une naïveté qui déconcerte, on se lamente sur le mépris de tout pouvoir, sur l'esprit d'indépendance et de révolte, sur la perversité des mœurs publiques. *Celui qui sème les vents*, dit l'Esprit-Saint, *recueille les tempêtes.* (Ose., VIII, 7.) Pendant longues années, on a semé dans les habitudes populaires le mépris de Dieu, de son jour et de son saint nom ; qu'avons-nous recueilli ? Des orages terribles. Et si aujourd'hui, par l'effet de la bonté du Seigneur, nous jouissons du calme et de la paix, ah ! craignons d'attirer sur nous de nouvelles foudres, en ébranlant tout pouvoir par les atteintes portées à l'autorité de Dieu et de sa sainte loi. Nous l'avouons pourtant, la profanation du dimanche n'est pas la seule semence de mépris jetée dans le monde : toute parole, tout acte contre la loi divine affaiblit nécessairement la loi et la puissance humaines. Mais il y a dans la profanation habituelle du dimanche, un mépris public, affecté d'une des prescriptions les plus anciennes, les plus importantes de la loi et de l'autorité

du Seigneur, base de toutes les autres; il y a un exemple terrible que chacun voit et comprend; il y a une provocation à sacrifier, comme on le fait soi-même, un devoir des plus graves et des plus sacrés au profit du gain et de la jouissance. Qui dira les déplorables conséquences d'une telle conduite pour la société et pour la patrie?

Et quand vous aurez ainsi, par de fines exemples, diminué l'autorité et affaibli les mœurs publiques, vous viendrez encore nous parler de l'abnégation et de l'esprit de sacrifice sans lesquels, dites-vous, il n'y a pas de société possible. Sans doute, vous répondrons-nous, rien n'est plus admirable que le dévouement; c'est lui qui unit, qui enchaîne dans une seule pensée, dans un seul amour, des millions d'intelligences et des millions de cœurs. C'est l'esprit de sacrifice et de dévouement qui fonde les nations et fait les grands peuples. Mais où le puiser, si ce n'est à la source de la religion? Elle seule, en effet, offre dans ses récompenses éternelles une compensation suffisante à tous les sacrifices. Otez le dimanche, et la religion n'est plus connue, ses vérités n'arrivent plus aux cœurs, ses promesses sont méprisées, les encouragements qu'elle prodigue à l'abnégation personnelle n'existent plus; son influence sociale est anéantie. Otez le dimanche, et le plus vil égoïsme remplace, dans les nations, le noble élan du patriotisme et du dévouement. La religion dit en chaire, dit à l'autel tous les dimanches: Aimez Dieu, aimez vos frères. L'égoïsme, fils de l'indifférence religieuse et du mépris du dimanche, répond froidement: Chacun chez soi, chacun pour soi; car l'égoïsme, vous le savez, c'est le culte de soi-même substitué à tout autre culte; l'égoïsme c'est soi, toujours soi, soi plus que les autres, soi plus que le monde, soi plus que Dieu. Or, sous la loi d'un tel sentiment, une société peut-elle durer longtemps? Elle se morcelle et se désagrège; elle n'est plus qu'un amas confus d'individualités envieuses, irritées et se heurtant les unes les autres. Une semblable société n'a plus que la résistance d'un monceau de sable qui cède au souffle de la première tempête.

O vous donc qui aimez votre pays, mais qui n'avez jamais réfléchi sur les désastreuses conséquences de la violation du dimanche, songez à ce que vous faites en, profanant ce saint jour. Vous n'allez point à la messe, libre à vous sans doute; mais savez-vous ce que vous prêchez à tous par un langage mille fois plus éloquent que celui des paroles? L'enfer, je ne le crains pas; le ciel, je ne l'espère point; l'Évangile, avec les magnifiques promesses qu'il fait à la vertu, n'est rien pour moi: donc le dévouement, quelle qu'en soit la forme, est une duperie. — Vous n'allez point à la messe, vous les favoris de la fortune, le dimanche est pour vous un jour de travail et d'affaires. Savez-vous ce que votre exemple dit à tous? Il leur dit que l'unique but de l'homme sur la terre, c'est le gain; que l'u-

nique ciel qui soit au monde, c'est le plaisir, et qu'il faut de l'or à tout prix, parce que l'or est la monnaie du plaisir. Formée sur de telles maximes, que devient une nation, que devient une société?

Résumons tout en un seul mot: La religion, par son dimanche, qui est son enseignement et sa voix, prêche à tous le respect du pouvoir, l'amour et le dévouement pour les autres, et si sa parole est entendue, la société est sauvée. L'indifférence religieuse, fruit nécessaire de l'oubli du dimanche, dit à l'homme: *Méprise et jouis*. Et quand les mœurs d'un peuple peuvent se traduire par ces deux mots: *Jouissance et mépris*, jouissance, c'est-à-dire la mort de l'esprit de sacrifice; mépris, c'est-à-dire la mort de l'autorité, nous vous le demandons, quel est son avenir? Ces deux mots furent toujours la devise des sociétés qui avaient pris le chemin du tombeau.

Telle est donc, N. T. C. F., la grande loi du repos chrétien, la loi du dimanche: loi divine, loi sacrée établie au profit de Dieu et de son culte; loi bienfaisante pour l'homme et avantageuse en même temps à son corps, dont elle répare les forces, à son âme qu'elle éclaire, qu'elle guide dans la voie du bien et qu'elle élève vers son Créateur; loi salutaire aux familles dont elle adoucit les peines, dont elle resserre les liens; loi sociale, sans laquelle les nations ne payent plus à *Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires*, la dette sacrée d'un culte public et solennel; sans laquelle le respect du pouvoir, le dévouement personnel, la modération dans les désirs, la bonne foi dans les transactions, ont bientôt fait place à toutes les passions qui bouleversent et ruinent les états. Nous pourrions ajouter: Loi civilisatrice, loi de progrès moral et même matériel, car, par suite de l'oubli du dimanche, les populations dégèrent victimes d'un travail excessif ou de prétendus délassements pires que toutes les fatigues; une production surabondante dans l'industrie abaisse les prix et crée de déplorables chômages; le paupérisme grandit et envahit la société. Enfin nous pourrions dire: Loi universelle; elle règne partout, hélas! excepté chez nous; loi éternelle: elle date des premiers jours du monde; elle nous prépare, elle nous mène à l'éternité, et le saint loisir dans le temps devient le commencement et le gage de l'éternel repos.

V. Et cependant, N. T. C. F., comment cette loi, environnée de titres augustes qui la recommandent au respect de tous, est-elle observée parmi nous? Nous le disons en rougissant, car Dieu sait combien nous vous aimons et combien nous serions heureux de n'avoir à vous donner que des encouragements et des éloges, les transgressions se multiplient d'une manière déplorable.

L'étranger traverse les rues de nos cités: il est dans la France catholique, dans la France, la fille aînée de l'Église, et il voit les

magasins ouverts, les marchandises étalées, l'ouvrier dans son atelier, et le négociant à son comptoir. N'y aura-t-il donc pas un jour de relâche pour ces hommes consacrés au labeur du commerce? Ne pourront-ils donc pas jouir, après une semaine si pleine d'affaires et d'inquiétudes, d'un jour de repos? Leur intelligence, leur cœur, leur âme enfin, n'aura-t-elle pas son tour? On allègue aussitôt : Mais la concurrence nous presse; sous peine de voir déchoir notre commerce; il faut vendre le dimanche. Il faut vendre, dites-vous; mais vous qui vous piquez de christianisme, êtes-vous obligés d'acheter en ce jour, et ne vous est-il pas permis d'encourager par vos préférences les marchands qui respectent le jour du Seigneur? Il faut vendre, dites-vous; mais ne pourriez-vous pas faire, ainsi que cela s'est pratiqué dans tant de villes, un accord qui profite à tout le monde, fermer vos ateliers et vos magasins en même temps, et vous procurer dès lors un repos si nécessaire à vos âmes et à vos corps? Que si nous n'obtenons pas cette grâce, qui nous rendrait si heureux, du moins nous vous en conjurons, honnêtes marchands, négociants honorables, que les personnes attachées à vos maisons commerciales aient le temps et la faculté d'assister à la sainte messe, et d'entendre la parole de Dieu; vous-mêmes, donnez-leur-en l'exemple. Plus vos employés seront chrétiens, plus vos intérêts seront garantis et sauvegardés.

Souvent, dans nos courses pastorales, nous traversons les fertiles campagnes de ce beau diocèse, pour aller administrer le sacrement de la confirmation ou présider à des cérémonies religieuses. Dans le village où l'évêque est attendu, chacun est revêtu de son habit de fête, chacun tient en sa main son livre d'église, le travail a cessé : c'est vraiment le dimanche. Mais ailleurs, mais dans d'autres paroisses, hélas ! l'avouerons-nous ? à peine reconnaîtrait-on que ce jour est le jour de Dieu. L'homme est sorti pour aller aux champs avec les animaux qui servent à la culture, l'ouvrier travaille dans l'atelier, et la maison de Dieu, la maison paternelle, le rendez-vous de la prière, est vide : *Les voies de Sior pleurent, parce que personne ou presque personne ne vient plus aux solennités.* (*Thren.*, 1, 4.) O vous, chers diocésains, vous qui nous accueillez avec tant d'empressement et de cœur à l'époque de nos visites; vous qui vous pressez autour de votre évêque comme des brebis autour du pasteur, qui lui présentez vos petits enfants à bénir, qui écoutez nos conseils si religieusement, que nous nous sentons encouragé par vos regards dans le ministère de la parole, serez-vous sourds aujourd'hui à nos exhortations? Pour Dieu, pour votre âme, pour votre famille, pour votre éternité, nous vous en conjurons, sanctifiez le dimanche, fréquentez l'église, évitez le travail quand il n'est pas absolument néces-

saire, et fuyez les excès qui trop souvent profanent le jour du Seigneur.

Il est, dans la carrière si honorable de l'agriculture, une autre classe plus élevée sous le rapport de la fortune, plus distinguée sous le rapport de l'instruction; nous voulons parler de ces cultivateurs qui voient autour d'eux un nombreux domestique, et quelquefois même sous leur dépendance presque tous les habitants d'un village, et qui, par leur position sociale, occupent les premiers rangs dans une commune et même dans un arrondissement. Nous les supplions de réfléchir sérieusement sur les considérations que nous avons présentées, et de ne se faire aucune illusion sur la responsabilité qu'ils encourraient devant Dieu, si par eux le dimanche tombait en oubli. Plusieurs, nous le disons avec bonheur, respectent ce grand jour et le font respecter. Qu'ils reçoivent ici nos félicitations et l'expression de notre reconnaissance. D'autres, hélas ! exacts à rendre à César ce qui est à César, ne rendent pas à Dieu ce qui est à Dieu. (*Matth.*, XXII, 21.) S'ils acquittent envers les pauvres le tribut de l'aumône, ils n'acquittent pas envers les populations le tribut de l'exemple. Puissent-ils, eux aussi, encourager, édifier toute une population par leur assistance régulière au divin sacrifice ! Ils seront les premiers à recueillir les fruits de la régénération chrétienne, dont par leur conduite ils deviendront les auteurs.

Enfin, nous le dirons avec une douleur bien sentie, mais sans aucune amertume, c'est l'amour éhtréné du gain, c'est le froid calcul qui bat en brèche la loi du repos et le jour du Seigneur, c'est lui qui fait au dimanche la plaie la plus vive, la plus large et la plus profonde. L'industrie, la sœur de l'agriculture, la fille des inventions admirables que Dieu fait germer dans l'esprit humain, l'auxiliaire des nations, devrait-elle se poser comme l'adversaire du dimanche? Qu'a-t-elle en réalité à y gagner? Que n'a-t-elle pas à y perdre? Il est, nous le constatons avec bonheur, de glorieuses exceptions dans notre diocèse. Il est bien des fabriques et des manufactures où l'homme se repose le dimanche ainsi que les merveilleux instruments du travail. Les honorables industriels, auxquels nous sommes redevables d'un tel exemple, ont compris que la perte ou plutôt le déchet de gain à supporter n'est pas à mettre en balance avec les affreuses conséquences d'un travail continu, avec les innombrables avantages du dimanche pour un peuple d'ouvriers. Gloire à eux ! Et puissions-nous en voyant leur exemple imité par les autres, nous écrier : Gloire à tous, car tous favorisent l'instruction chrétienne des petits enfants, car tous veillent à la pureté des mœurs, à la décence des paroles et des actes, car tous assistent charitablement la vieillesse et l'infirmité. Il en sera ainsi, N. T. C. F., du moment où le dimanche sera le jour de Dieu pour le maître et pour les ouvriers. A l'église, le maître appren-

dra quello est la dignité de l'homme et du chrétien ; il verra autre chose que des bras dans les travailleurs qu'il met en œuvre ; en eux, il verra des âmes acquises au prix du sang de Jésus-Christ. A l'église, l'ouvrier apprendra à respecter son maître et à se respecter lui-même. Docile, laborieux, sobre, chaste, il deviendra plus utile parce qu'il sera devenu meilleur. Et dès lors quelle transformation ! Tels seront indubitablement, pour l'industrie, les effets de la sanctification du dimanche.

Après une instruction déjà trop longue, mais dont vous nous pardonnerez l'étendue à raison de son extrême importance, il nous resterait à réfuter les vains prétextes que mettent en avant les contempteurs du dimanche, il nous resterait à vous montrer en quoi consiste la sanctification de ce grand jour. Nous réserverons ce sujet pour une instruction subséquente.

Et maintenant nous terminerons en redisant encore une fois : *Souvenez-vous, souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.* Pères et mères de famille, enfants, jeunes gens et vieillards, riches et maîtres qui devez l'exemple, pauvres et ouvriers qui demandez l'assistance ou l'encouragement, vous qui tenez le sceptre du pouvoir, la balance de la justice, le glaive des batailles ; tous enfin, qui que vous soyez, car la loi est faite pour tous : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur !* Avec le mépris du dimanche, extinction totale de la foi, cessation de tout culte extérieur et intérieur, ignorance profonde en matière de religion, indifférence universelle et brutale incrédulité ; — avec le mépris du dimanche, l'homme se matérialise, son unique horizon est

la terre, son unique ambition le gain et la jouissance ; — avec le mépris du dimanche, les liens de la famille se relâchent et se brisent, l'autorité perd son point d'appui et son auréole divine, l'égoïsme glace les cœurs, et la société composée d'hommes sans Dieu, sans culte et sans espérance, est menacée de dissolution.

Avec le respect du dimanche, Dieu est connu, prié et glorifié ; l'homme renouvelle ses forces, il s'instruit, il se grandit, il s'élève et il tend vers l'éternel bonheur, qui est la fin de son être. — Avec le respect du dimanche, la loi de Dieu passe dans les mœurs et les épure ; elle s'introduit dans la famille pour la consacrer, l'unir et la vivifier ; elle donne au pouvoir humain une sanction divine ; elle suscite par la foi d'admirables dévouements, et contribue ainsi de la façon la plus puissante au bonheur de la société et de la patrie.

Voyez donc, ô nos chers et bien-aimés diocésains, ce que vous devez choisir : *Optio vobis datur.* (Josue, XXIV, 15.) Ah ! laissez-nous espérer que votre choix est déjà fait, que notre voix a été entendue. Laissez-nous espérer que nous n'aurons plus à gémir sur des travaux scandaleux et sur la solitude de nos temples au grand jour du Seigneur. Désormais vous viendrez respirer l'air natal, l'air de votre baptême et de votre première communion, dans l'église de votre paroisse. Chaque dimanche vous y retrouverez lumière, consolation, force et bénédictions célestes ; et ces grâces, N. T. C. F., seront pour vous le prélude et le gage du jour éternel du Seigneur, du bonheur sans fin et sans mesure réservé aux amis de Dieu.

A ces causes, etc.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR BILLIET

ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.

Mgr Billiet Alexis, archevêque de Chambéry, est né aux Chapelles, diocèse de Tarentaise, le 28 février 1783 ; il a été successivement professeur de théologie au séminaire de Chambéry, supérieur du même établissement, chanoine de la métropole et vicaire général du diocèse. Le 19 mars 1826 il a été consacré évêque de Maurienne. Après avoir gouverné ce diocèse pendant l'espace de 14 ans, il a été transféré au siège archiepiscopal de Chambéry le 27 avril 1840. Il a été nommé par le roi Charles-Albert chevalier grand'croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare et sénateur du royaume.

Sans négliger les fonctions de son ministère, il s'est quelquefois occupé des sciences naturelles. Il a été en 1820 l'un des fondateurs de la royale Académie de Savoie. Il a

écrit plusieurs mémoires qui ont été insérés dans les volumes publiés par cette société savante. Il a été nommé successivement membre non-résident de la royale Académie de Turin, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon et de celle de Dijon, ainsi que de la Société d'Histoire de la Suisse, établie à Lausanne.

Nous nous faisons un devoir de publier quelques-uns des mandements de Mgr Billiet ; on y remarquera une élégante simplicité qui plaît et instruit. Le prélat s'adresse au plus grand nombre de ses ouailles dont il veut être compris, et nous ne doutons pas que sa parole ne soit favorablement accueillie et qu'elle ne fasse impression sur les cœurs.

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES

DE

MONSIEUR BILLIET

ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.

I. — MANDEMENTS.

PREMIER MANDEMENT.

Pour le carême de 1842.

SUR L'ABANDON DE LA RELIGION.

A l'approche du saint temps de carême, nous venons vous dire, Nos très-chers Frères, comme l'Apôtre saint Paul disait aux Colossiens : Détachez vos cœurs des choses de ce monde ; occupez-vous maintenant plus particulièrement de celles du ciel : *Quæ sursum sunt quærite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.* (Col., III, 1, 2.) Trop souvent peut-être pendant l'année les affaires temporelles envahissent votre âme tout entière : vous vous penchez vers la terre ; vous perdez de vue les grands intérêts de l'éternité. Ce temps de pénitence doit être pour nous tous une époque de réflexions, une époque de retour vers Dieu. Vous avez tort en effet, N. T.-C. F., d'oublier la religion et ses devoirs : elle ne tend qu'à nous rendre heureux en ce monde et en l'autre. Nous pourrions bien dire ici à tous ceux qui se déclarent ses ennemis : *Quel mal vous a-t-elle donc fait ? « Quid enim mali fecit ? »* (Marc., XV, 14.)

En effet, N. T.-C. F., il n'y a rien parmi les hommes de plus grand ni de plus honorable que la vertu. C'est là une vérité évidente par elle-même. L'amour du travail, le dévouement à ses devoirs, la justice qui respecte en tout les biens et les droits d'autrui, l'empressement à obliger, la reconnaissance pour les bienfaits reçus, la charité qui soulage le pauvre, la chasteté qui règle les pensées en même temps que les actions et les paroles, la douceur dans les procédés, la résignation dans les souffrances, voilà ce qui est incontestablement digne de notre admiration et de nos hommages. Mais l'homme ne peut être vertueux sans motifs ; la vertu suppose nécessairement des principes certains et une sanction efficace. Ces principes, c'est la religion seule qui nous les enseigne ; cette sanction, c'est elle seule qui nous la fournit. Ces principes, vous les trouvez dans les commandements de Dieu ; cette

sanction, ce sont l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer ; car il est écrit que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.* (Eccl., I, 16.)

Vous souvient-il, N. T. C. F., de ces jours où une mère tendre et bienveillante, profitant des premières lueurs de votre intelligence, vous apprenait qu'il existe un Dieu créateur du ciel et de la terre, que ce Dieu est un esprit infiniment parfait, qu'il a toujours été et qu'il sera toujours, qu'il est partout et qu'il voit tout, que tous les biens et tous les maux de cette vie viennent de lui, qu'il aime la vertu et déteste le péché, qu'il réserve un bonheur infini aux justes et un supplice éternel aux méchants ? Or, quoi de plus grand et de plus élevé que cet enseignement élémentaire ? quoi de plus sublime que ces leçons de vertu inculquées à votre première enfance ?

Un peu plus tard, vous avez assisté au catéchisme avec les autres enfants de votre âge ; un pasteur zélé vous a exposé les leçons maternelles dans un plus grand détail ; il vous a appris à connaître, à aimer, à servir Dieu ; il vous a appris à le prier chaque jour et à lui donner le doux nom de Père ; il vous a instamment recommandé de respecter vos parents, d'aimer votre prochain, de ne jamais lui nuire, de pratiquer la modestie, d'aimer le travail et de fuir le mensonge. Dirigés par ces sages leçons, vous avez passé vos jeunes années dans l'innocence. Le jour de votre première communion a été pour vous et pour vos pères et mères un jour de de consolation et de bonheur. Eh bien ! N. T. C. F., la religion vient aujourd'hui vous rappeler cet enseignement salutaire, et vous dire : Pourquoi m'abandonnez-vous maintenant que vous êtes à la fleur de l'âge ! pourquoi oubliez-vous mes sages leçons ? pourquoi me méprisez-vous ? quel mal vous ai-je donc fait ? *Quid enim mali fecit ?*

Jésus-Christ nous a laissé dans l'Évangile une doctrine toute céleste : là se trouvent réunies les maximes les plus propres à sanctifier l'homme, à le conduire à la perfection

de toutes les vertus. C'est là que votre pasteur va choisir les instructions qu'il vous adresse chaque jour de dimanche et de fête; Il vous rappelle la parabole du Lazare et du mauvais Riche, pour vous apprendre à mépriser les richesses et à user saintement des biens que Dieu vous accorde; celle du Serviteur vindicatif, pour vous engager à pardonner; celle du charitable Samaritain, pour vous porter à soulager les malheureux; celle du Pharisien et du Publicain, pour vous enseigner l'humilité; et enfin celle de l'Enfant prodigue, pour vous déterminer à revenir à Dieu après vos égarements. Au saint autel, il appelle les bénédictions du ciel sur vous et sur vos enfants; au tribunal sacré, il vous rend les consolations de l'innocence, et vous montre par de sages avis la route à suivre à l'avenir. Tous ces moyens, N. T. C. F., ne tendent-ils pas à vous rendre justes et bons, et à perfectionner votre âme par la vertu? en est-il d'autres qui puissent les remplacer? Sans la religion que deviendraient les hommes? Saint Paul nous révèle les dérèglements effroyables qui régnaient à Rome avant la publication de l'Evangile. (*Rom., I.*) Nous voyons avec une profonde affliction, N. T. C. F., qu'aujourd'hui un nouveau paganisme menace de nous envahir. Il a produit les mêmes effets qu'alors. C'est parce que la loi s'affaiblit, que toutes les passions s'agitent, que les principes les plus subversifs se propagent, que l'immoralité se développe, que les criées se multiplient d'une manière si effrayante, que les prisons manquent d'espace, et que les magistrats chargés de rendre la justice ne peuvent plus suffire à la répression des excès. Quand est-ce que l'ordre reparaitra dans la société et la paix dans les familles? C'est lorsque les grands et les petits reprendront les principes de l'Evangile pour règle de leur croyance et de leur conduite; parce qu'il est écrit que toute sagesse vient de Dieu : *Omnis sapientia a Domino Deo est et cum illo fuit semper.* (*Eccli., I. 1.*)

L'Evangile nous apprend qu'au jugement dernier, Dieu dira aux bons : « Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais voyageur et vous m'avez donné l'hospitalité; j'étais nu et vous m'avez procuré des vêtements; j'étais en prison et vous m'avez visité; j'étais malade et vous m'avez soulagé. Toutes les fois que vous avez rendu ces services au dernier de mes frères, c'est à moi que vous les avez rendus. » *Quandiu fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (*Matth., XXV, 40.*) La religion a expliqué ces paroles à ceux qui sont dociles à sa voix; ils se sont consacrés à tous les genres de bonnes œuvres avec une humilité, une charité, un dévouement que le protestantisme et la philosophie admirent et ne peuvent imiter, parce que le doigt de Dieu est là. *Digitus Dei est hic.* (*Exod., VIII, 19.*) L'humble frère de l'école chrétienne

consacre sa vie à instruire les enfants des pauvres; la pieuse sœur de Saint-Joseph devient la mère des orphelins; les charitables filles de Saint-Vincent de Paul se renferment dans une prison, ou dans une maison d'aliénés, ou dans un hospice d'incurables, où elles auront sous les yeux, pour la vie, tout ce que le vice et la misère offrent de plus dégoûtant, ou dans un hôpital où elles n'entendront plus que les gémissements des malades ou le râle des mourants. Dans l'accomplissement de ces tristes devoirs, la vierge chrétienne ne se borne pas à des soins corporels : elle encourage le malheureux, elle compatit à ses souffrances, elle l'instruit, elle élève son âme vers Dieu. En vous rappelant ces prodiges de charité, N. T. C. F., la religion peut vous dire avec confiance : Mes chers enfants, vous qui m'aimiez autrefois, pourquoi me méprisez-vous aujourd'hui? pourquoi m'abandonnez-vous? jugez-moi à mes œuvres; quel mal vous ai-je donc fait? *Quid enim mali fecit?*

Les hommes ne sont pas heureux sur la terre; nous le voyons chaque jour avec affliction : ici, c'est un époux qui se plaint des torts de son épouse; là, c'est une épouse qui pleure sur les dérèglements de son mari; ici, des parents versent des larmes sur des enfants qui ne répondent à aucun soin, qui semblent nés pour le malheur de la famille; là, des enfants gémissent en secret sur l'inconduite d'un père qui sacrifie tout à ses passions; ici, des maîtres accusent leurs domestiques d'infidélité; là, des domestiques se plaignent bien plus amèrement encore de la dureté et de la vie scandaleuse de leurs maîtres; ailleurs, c'est la triste discorde qui rend la vie insupportable à des personnes que la plus étroite charité devrait unir. Ce sont là de grands maux, des maux immenses, sans doute; mais d'où proviennent-ils? quelle en est la cause? L'absence de la religion. Oui, N. T. C. F., introduisez, s'il se peut, la religion dans le sein de cette famille; ayez soin qu'elle y pénètre profondément, qu'elle y pénètre jusqu'au fond des cœurs, et tous ces maux disparaîtront!... Elle rendra les époux fidèles, les enfants dociles, les serviteurs justes et laborieux, les maîtres doux et exemplaires; elle y établira la régularité, la paix, la charité, le bonheur, autant qu'on peut l'espérer en ce monde. Elle a donc raison de vous dire : Mes chers enfants, vous qui m'aimiez autrefois, pourquoi m'abandonnez-vous aujourd'hui? pourquoi me persécutez-vous? quel mal vous ai-je donc fait? *Quid enim mali fecit?*

Ce monde est une vallée de larmes. De tous côtés on entend les gémissements de ceux qui souffrent; ceux du pauvre courbé sous le poids de la misère; ceux des malades accablés d'infirmités. La religion nous apprend à souffrir, à sanctifier nos peines, à mettre notre confiance en Dieu seul. Partout des mains suppliantes s'élèvent vers le ciel. Le juste trouve en Dieu la source de toutes les consolations. (*Psal. LXXVI, 4. — II Cor., I, 3.*) Il médite le premier et le plus

grand de tous les préceptes : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. (*Matth.*, XXII, 37.) Il pense à la place qui lui est préparée dans la sainte Sion. (*Joan.*, XIV, 2.) C'est là le terme de tous ses regards et de tous ses désirs. Il a faim et soif de son Dieu ; son cœur s'élance vers lui comme l'aigle qui veut prendre son vol. *Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea.* (*Psal.* LXXII, 2.) A l'heure de la mort, N. T. C. F., il est doux de regarder le ciel, quand on a vécu saintement. Mais si pendant la vie vous abandonnez la religion et ses pratiques, quel sera alors votre refuge ? Quand des larmes brûlantes couleront sur vos joues flétries par le vice, par l'âge et par les souffrances, à qui demanderez-vous des consolations ? Pourquoi donc oubliez-vous la religion, N. T. C. F., notre unique espérance ? pourquoi la persécutez-vous ? quel mal vous a-t-elle donc fait ? *Quid enim mali fecit ?*

Si le pécheur voulait répondre sincèrement à nos questions, il pourrait nous dire : Je hais la religion, je la méprise, parce qu'elle contrarie mes passions, parce qu'elle me refuse la liberté de faire ce que je veux ; elle me trouble dans la possession du bien d'autrui qui m'est si utile ; elle exige sur la continence, sur la chasteté une réserve de pensées, de paroles et d'actions à laquelle je ne veux pas m'assujettir ; je hais la religion, je la méprise, parce qu'elle prescrit la mortification, le jeûne et l'abstinence qui ne me conviennent pas ; je suis habitué à ne me rien refuser ; elle m'ordonne la confession, et je ne suis pas résolu à changer de vie. Je hais, je méprise, je persécute ceux qui pratiquent la religion, parce que leurs vertus sont la censure de mes désordres. Effacez de vos livres deux ou trois préceptes, et nous serons chrétiens... Voilà bien, N. T. C. F., tous les mystères de l'iniquité ; voilà bien le grand secret des pécheurs. Ils ne veulent pas de la religion, parce qu'ils ne veulent pas de la sainteté ; ils aiment le libertinage et l'intempérance ; ils aiment le péché, ils veulent y erouper jusqu'à la fin.

Et pourtant, N. T. C. F., la figure de ce monde passe : *Præterit figura hujus mundi.* (*I Cor.*, VII, 31.) Les saisons se succèdent, les années s'écoulent, votre front se sillonne, vos cheveux blanchissent malgré vous, vos forces diminuent, les infirmités arrivent successivement, parce que votre corps est mortel ; bientôt une maladie grave viendra vous surprendre avec ses angoisses. Alors le monde vous délaissera ; il ne pensera plus qu'à partager votre héritage. En ce moment suprême, que voudrez-vous avoir fait ? Si aujourd'hui vous vivez saintement, si vous faites avec soin vos exercices de piété, si les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise sont la règle de votre conduite, si vous élevez chrétiennement vos enfants, si vous édifiez ceux qui vous entourent, au jour de vos souffrances, la religion vous présentera une coupe de consolations ; elle fera briller à

vos yeux l'espérance comme l'aurore d'une meilleure vie ; Dieu enverra ses anges pour recueillir votre dernier soupir, et vous transporter comme Lazare, dans le sein d'Abraham. (*Luc.*, XVI, 22.) Mais si vous persévérerez dans le péché, qu'apercevront alors vos regards mourants ? un monde qui vous quitte, un corps qui se dissout, une conscience souillée de crimes, un jugement redoutable, une éternité de supplices !

Souvenez-vous donc, N. T. C. F., que le temps de cette vie nous est accordé pour mériter le ciel. Apprenez à mieux apprécier les immenses bienfaits de la religion. Vivez dès aujourd'hui comme vous voudrez avoir vécu lorsque vous serez arrivés au terme de votre pèlerinage. Renoncez aux divertissements profanes, qui ne sont propres qu'à exciter vos passions déjà beaucoup trop exigeantes ; durant le saint temps du Carême où nous allons entrer, faites vos exercices de piété avec plus de soins que dans les autres circonstances de l'année ; levez plus fréquemment vos regards vers le ciel ; adressez à Dieu des prières plus ferventes ; venez entendre la parole de Dieu avec assiduité ; méditez les vérités éternelles avec une attention soutenue. La pensée de la mort, le souvenir du jugement de Dieu vous rendront le jeûne et l'abstinence faciles ; une confession faite avec soin et accompagnée de bonnes résolutions vous procurera la paix du cœur, et les douces consolations de la vertu qui faisaient autrefois votre bonheur. Goûtez donc de nouveau, N. T. C. F., et voyez par vous-mêmes combien le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit (*Psal.* LXXII, 1), et combien il réserve de douceurs spirituelles à ceux qui l'aiment : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (*Psal.* XXXIII, 9.) Les plaisirs de ce monde sont comme ce miel qui faisait dire à Jonathas : *J'ai voulu goûter un peu de miel, et voilà que je meurs* : « *Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior.* (*I Reg.*, XIV, 43.) Le bonheur au contraire que Dieu nous prépare dans le ciel est si grand, que l'œil n'a jamais rien vu, l'oreille n'a jamais rien entendu, le cœur de l'homme n'a jamais rien désiré qui puisse lui être comparé. (*I Cor.*, II, 9.)

Donné à Chambéry, le 10 janvier 1842.

DEUXIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1843.

SUR LA FOI.

Lorsque nous venons chaque année, nos très-chers frères, vous annoncer le prochain retour du Carême, des sentiments bien différents occupent les esprits ; les âmes pieuses reçoivent cette nouvelle avec plaisir ; elles savent que les jours de pénitence sont des jours de miséricorde. Les tièdes en éprouvent quelque tristesse, parce que la mortification leur déplaît ; ceux dont la foi est gravement affaiblie ne font presque plus attention à nos paroles ; les préceptes de l'abstinence, du jeûne, de la confession annuelle et de la communion pascalle ne servent plus

qu'à multiplier leurs péchés : *Lex enim iram operatur* (Rom., IV, 15), parce que en effet, N. T. C. F., c'est la foi qui est le principe de toutes les bonnes œuvres. Avec une foi vive, les mortifications deviennent faciles, donc, consolantes ; avec une foi faible ou presque éteinte, on oublie l'avenir, on perd de vue ces vérités fondamentales que l'Église appelle si justement les grandes vérités ; on s'enfonce dans la matière ; on ne pense plus qu'au bien-être de la vie présente ; on se livre à la sensualité ; on ne sait plus rien se refuser. Aussi Jésus-Christ lui-même reprochait-il quelquefois à ses apôtres de n'avoir pas encore assez de foi (Matth., VI, 30) ; il leur disait qu'avec une foi plus vive et plus énergique, ils pourraient transporter les montagnes. Convaincus enfin de cette vérité, les apôtres lui demandent humblement une augmentation de foi : *Et dixerunt apostoli: Domine, adauge nobis fidem.* (Luc., XVII, 5.) Demandons-lui la même grâce, N. T. C. F., nous en avons un grand besoin ; un accroissement de foi serait pour nous une excellente préparation au saint temps du carême ; il produirait dans notre société si corrompue une véritable régénération spirituelle.

En effet, N. T. C. F., d'après la théologie, la foi est une vertu par laquelle nous croyons toutes les vérités que Dieu a révélées aux hommes, et que l'Église nous propose de sa part. Elle nous apprend que Dieu est le Créateur du ciel et de la terre, et le souverain Seigneur de toutes choses ; qu'il est un pur esprit ; qu'il a toujours été et qu'il sera toujours ; qu'il est dans le ciel, sur la terre et partout ; qu'il peut tout et qu'il voit tout, même nos pensées et nos actions les plus secrètes.

Elle nous apprend que l'homme est créé à l'image de Dieu ; qu'il est libre de choisir entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu ; qu'à la fin de la vie il paraît devant Dieu pour être jugé, et qu'après ce jugement décisif, il va, selon ses œuvres, dans un séjour de gloire, ou dans un lieu de supplices, pour toute l'éternité.

Elle nous apprend que le Fils de Dieu s'est fait homme par amour pour nous, qu'il est venu sur la terre pour nous instruire et nous ouvrir le ciel, et que sa doctrine toute divine est la lumière du monde, la lumière des intelligences, la lumière destinée à éclairer tous les hommes : *Lumen ad revelationem gentium.* (Luc., II, 32.) Il nous enseigne en effet dans ses prédications qu'une seule chose est nécessaire. (Luc., X, 42), que le premier et le plus grand de tous les commandements est celui-ci : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces* (Matth., XXII, 37) ; que le second est semblable au premier : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* ; qu'il faut aimer même nos ennemis, rendre le bien pour le mal, obliger ceux qui nous haïssent, prier pour ceux qui nous persécutent, rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est

à Dieu (Matth., XXII, 21) ; il confirme ses paroles par l'exemple des plus sublimes vertus ; exemples d'humilité, de pauvreté volontaire, de charité, de chasteté, de mortification, de douceur, de patience et de résignation. *Il passe en faisant du bien* (Act., X, 38), et accepte le calice de la croix par amour pour nous.

Or, nos très-chers frères, à n'en juger même que par ce faible résumé, la foi n'est-elle pas admirable dans ses principes ? Elle nous apprend à connaître Dieu, à nous connaître nous-mêmes, à connaître la grande fin où nous devons tendre tous les jours de notre vie, et la route qu'il faut suivre pour y arriver ; n'est-ce pas là la science par excellence, la science de la vertu, la science de notre avenir, la science de l'éternité ? Aussi l'Évangile nous dit-il que Jésus-Christ était la vraie lumière, la lumière destinée à éclairer tous les hommes (Joan., I, 9) ; et que ceux qui ne voient pas cette lumière restent plongés dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. (Luc., I, 79.) Le Sauveur nous dit lui-même qu'il est la voie, la vérité et la vie : *« Ego sum via, veritas et vita »* (Joan., XIV, 6) ; il est la voie, l'unique voie ; il n'y en a pas d'autre pour aller à Dieu ; il est la vérité, elle ne se trouve pas ailleurs que dans sa doctrine ; il est notre vie en ce monde ; il sera notre vie dans l'éternité si nous suivons ses maximes.

La foi n'est pas nécessaire, nous disent les sages du monde ; la raison suffit pour nous diriger en cette vie. Mais si la raison suffit, montrez-nous donc votre catéchisme, afin que nous puissions l'examiner et le comparer à celui que l'Église a tiré des saintes Écritures. Qu'enseignez-vous sur toutes ces grandes questions qui nous intéressent de si près ? De son temps, l'apôtre saint Paul appelait les philosophes, les chercheurs de ce monde : *« Conquisitor hujus sæculi »* (I Cor., I, 20) ; aujourd'hui encore, après dix-huit siècles, ils sont, comme alors, les chercheurs de ce monde. Ils ont déjà beaucoup cherché, en effet, chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, et surtout chez les peuples modernes ; ils ont fait des efforts incroyables pour découvrir la vérité ; qu'ont-ils trouvé qui puisse être comparé à l'Évangile ? Ils travaillent à démolir l'édifice de la vérité, et ne reconstruisent rien où l'homme qui a besoin de foi puisse s'abriter ; ils s'enfoncent dans les ténèbres du doute ; et ne savent point s'orienter pour en sortir ; ils égarent leurs disciples ; ils les jettent dans des abîmes et ne savent plus les en retirer, parce qu'ils ne sont pas la voie. Ils n'ont pas encore établi un seul principe ; ils ne sont pas d'accord sur un seul point ; pas même sur l'existence de Dieu, qui est le fondement de toutes les autres vérités : *Non cognovit mundus per sapientiam Deum.* (I Cor., I, 21.) Qu'y a-t-il donc dans leur catéchisme ? beaucoup de demandes et pas une seule réponse bien établie. Nous ne blâmons pas leurs efforts, pourvu qu'ils soient de bonne foi ; mais comme ils sont demeurés

jusqu'ici sans résultat, qu'ils ne nous ont absolument rien appris; et comme d'un autre côté, il est pour nous d'une importance infinie de savoir, avant la mort, à quoi nous en tenir sur notre destinée, sur ce qui concerne Dieu, la vertu, le jugement, le ciel, l'enfer, l'éternité, nous en concluons que nous n'avons réellement qu'un seul parti à prendre, celui de marcher à la lumière de la foi, et de suivre les maximes de l'Évangile.

Mais, diront-ils encore, ne sommes-nous pas au siècle des lumières? le nombre des savants a-t-il jamais été plus grand qu'aujourd'hui? et n'est-ce pas aux savants qu'il appartient de régler les croyances? Si nous sommes au siècle des lumières, nos frères, ce n'est pas du moins au siècle des lumières spirituelles. Plus nous sommes savants dans les choses de ce monde, plus nous devenons ignorants dans ce qui regarde le salut. De quoi, en effet, s'occupent aujourd'hui les savants dans leurs laborieuses recherches? de la matière, de ses propriétés, de ses transformations; des minéraux, des plantes et de leurs nombreuses variétés; des animaux et de leurs innombrables espèces: tout cela est intéressant, nous en convenons volontiers, mais il y a pour nous quelque chose de beaucoup plus intéressant encore, c'est ce qui concerne notre avenir; c'est de savoir si nous subsisterons et comment nous serons traités lorsque notre corps reposera au fond du tombeau. (1). Les savants de ce monde s'en occupent peu; la foi seule nous apprend que notre cœur est fait pour Dieu, et qu'il ne peut trouver son bonheur et son repos qu'en lui: *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te.* (2) Pleins de cette sublime conviction, les saints tournent nuit et jour leurs regards vers le ciel (*Isa.*, XXXVIII, 14.); comme David, ils ont soif de Dieu (*Psal.* XLI, 3), un élan d'amour les porte constamment vers lui; ils n'agissent, ils ne parlent, ils ne respirent que pour lui, et c'est en cela surtout que les principes de la foi nous paraissent grands, nobles, élevés et dignes d'une profonde vénération.

N'est-ce pas aux savants, dites-vous, qu'il appartient de régler les croyances? Pour ce qui regarde les choses temporaires, les sciences et les arts, oui, nous accordons volontiers aux savants une confiance illimitée; mais pour ce qui concerne Dieu, notre âme, ses devoirs et ses destinées, non, N. T. C. F., non, ce n'est pas aux savants de ce monde qu'il appartient de régler notre foi et nos espérances. Ce qui regarde le royaume des cieux n'est pas dans leurs attributions; c'est Moïse, c'est David, c'est Isaïe et Jérémie, c'est Jésus-Christ et ses apôtres, que Dieu a choisis pour les interprètes de ses volontés.

Il suffirait de lire leurs écrits sans prévention pour s'en convaincre; on reconnaît que la parole de Dieu est là. Comparez en effet les écrits de Moïse et ceux d'Homère. Moïse nous parle de Dieu d'une manière noble, élevée, divine; Homère ne nous présente que des dieux vils, passionnés et sans mœurs; c'est un homme de génie, mais il parle en homme; il n'est pas inspiré. Et David, comme il est touchant, comme il est sublime, comme il est divin dans ses Psaumes! comme ses sentiments sont purs! comme il est plein de confiance et d'amour! comme son cœur bondit vers Dieu! comme il envie les ailes de la colombe pour s'élever jusqu'à lui! (*Psal.* LIV., 7.) Et le Sauveur des hommes, suivez-le; n'agit-il pas, ne parle-t-il pas en Dieu à toutes les pages de l'Évangile? ne parle-t-il pas en Dieu, lorsqu'il dit: *Heureux les pauvres d'esprit, heureux les pacifiques, heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés, heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde, heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu*, et qu'il nous enseigne ainsi la plus sublime perfection en si peu de paroles? (*Matth.*, V, 3.) Ne parle-t-il pas en Dieu, lorsqu'il dit: *C'est moi qui suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, ne mourra jamais!* (*Joan.*, XI, 25) et lorsqu'il nous dit que l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont le résumé de toute la loi? (*Matth.*, XXII, 40) et lorsqu'il nous apprend à appeler Dieu notre père? (*Matth.*, VI, 9.) Ne parle-t-il pas en Dieu, lorsqu'il dit à son ami enseveli depuis quatre jours: *Lazare, sors du tombeau!* (*Joan.*, XI, 43) et lorsqu'il dit à Pierre: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle?* (*Matth.*, XVI, 18.) Ne parle-t-il pas en Dieu, lorsqu'il dit à ses apôtres: *Toute Puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; je vous envoie, comme mon Père m'a envoyé; allez enseigner toutes les nations; apprenez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai enseigné moi-même; voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles?* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Enfin ne parle-t-il pas en Dieu, lorsqu'au moment d'expirer, il regarde le ciel, et s'écrie: *Mon Dieu, pardonnez-leur!* (*Luc.*, XXIII, 34.) Voilà, N. T. C. F., quels sont ceux que Dieu a choisis pour nous faire connaître ses volontés. Aussi le Docteur des nations disait-il: *Les Juifs demandent des miracles; les Grecs cherchent la sagesse; pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié; il est un sujet de scandale pour les Juifs, une folie pour les gentils, mais pour ceux qui sont appelés à la foi, Juifs ou Grecs, il est la force et la sagesse de Dieu.* (I Cor., I, 22.)

On a donc dit avec raison que l'Évangile

prend à être humbles, justes, charitables, chastes, sobres, doux, patients et résignés, nous enseigne une doctrine qui mérite la préférence.

(2) S. Aug., *Confess.*, lib. I, cap. 1.

(1) On a fait des traités sur les mœurs des fourmis, sur les mœurs des abeilles, sur les mœurs des chauves souris; avez-vous au moins que le catéchisme, qui traite des mœurs de l'homme, et qui nous ap-

est comme un immense fanal élevé entre le ciel et la terre pour éclairer tous les hommes ; longtemps d'avance le prophète Isaïe l'avait annoncé en disant : *Lève-toi, Jérusalem, ouvre les yeux à la lumière, elle va paraître ; les ténèbres courent la terre, la nuit est sur les peuples ; mais le Seigneur se lèvera sur toi ; les nations marcheront à ta lumière, et les rois à l'éclat de ta splendeur ; promène tes regards autour de toi, vois tous ces peuples qui s'avancent pour se réunir à toi. (Isa., LX, 1 et seq.)* L'Évangile nous dit que Jean-Baptiste n'était pas lui-même la lumière, mais qu'il avait été envoyé pour rendre témoignage à la lumière, au Fils de Dieu, qui venait après lui, qui était avant lui, et qui était la vraie lumière destinée à éclairer tous les hommes. *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine ; erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (Joan., I, 8.)* Et quand Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Fous êtes la lumière du monde (Matth., V, 14)*, il voulait dire seulement qu'ils pourraient éclairer les hommes en leur prêchant sa doctrine. C'est donc Jésus-Christ qui est réellement la lumière du monde, le soleil des intelligences, le seul qui puisse nous éclairer sur la route de l'éternité. Les philosophes présents et passés ne s'accordent sur rien ; le doute, un doute glacé et désespérant comme la mort, est la conclusion de tous leurs écrits ; ils disent en termes pompeux qu'ils n'ont rien de certain à nous dire ; ils enseignent qu'ils n'ont rien à nous apprendre. Le Sauveur suit une marche toute contraire ; il ne dispute jamais ; il parle en maître, et c'est ce qui excitait déjà l'admiration des Juifs (3). Le Docteur des nations montre bien cette différence, lorsqu'il nous dit que les Grecs *cherchent*, et que les apôtres *préchent* : *Græci sapientiam quærunt, nos autem prædicamus Christum crucifixum. (I Cor., I, 22, 23.)* Aussi peut-on dire qu'un petit enfant à qui sa mère a appris que Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle, en sait plus que tous les philosophes ensemble.

Il y a une vérité évidente pour tous ceux qui réfléchissent, c'est qu'il faut des mœurs sur la terre ; il n'y a de société possible qu'avec ceux qui croient en Dieu et à la nécessité d'observer ses commandements. C'est cette loi sainte qui nous apprend à respecter les personnes, les biens, la réputation du prochain, et qui rend tous les engagements sacrés comme faits en la présence de Dieu. C'est elle qui fait les bons pères de famille, les femmes réglées et pieuses, les enfants sages et soumis, les serviteurs laborieux et fidèles ; c'est elle qui nous recommande à tous si instamment l'équité, la sobriété, l'humilité, la charité, la patience, et surtout la chasteté, qui rend les hommes exilés sur la terre semblables aux anges qui sont au ciel. Partout aujourd'hui l'on entend répéter que la dépravation s'accroît d'une manière effrayante,

que les crimes se multiplient, que les prisons se remplissent d'une manière insolite. A la vue de ces tristes symptômes de décomposition sociale, on se demande avec inquiétude : Où allons-nous ? quel sera notre avenir ? quelle peut être la cause d'un si grand mal ? La principale cause d'un si grand mal, N. T. C. F., c'est l'affaiblissement de la foi, et le développement des passions qui en est la suite inévitable. *L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu ; puis il s'est roulé dans la fange du vice ; ses excès sont devenus affreux : « Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus ; corrupti sunt, abominabiles facti sunt. » (Psal. XIII, 1.)* Voyez cette paroisse rurale autrefois si réglée ; les vieillards en cheveux blancs vous diront qu'au temps de leur jeunesse les désordres y étaient extrêmement rares, que presque toutes les familles y vivaient comme celle de Tobie, que le pasteur était respecté, que ses décisions étaient des oracles. Un étranger est venu s'y établir : il ne paraît jamais à l'église ; il entretient des relations immorales ; il réunit les jeunes gens chez lui, il leur prête de mauvais livres, il tient en leur présence des discours irréligieux ; il a obtenu de l'influence sur les administrateurs de la commune, il s'est mis en opposition ouverte avec le pasteur ; et l'on se demande d'où vient que cette population, autrefois si édifiante, est maintenant si déréglée ? Et l'histoire de cette paroisse n'est-elle pas l'histoire de la plupart de celles qui sont aux environs des villes ? Et si les habitants d'une paroisse n'ont pas au milieu d'eux ces tristes éléments d'impiété et de corruption, ne les trouvent-ils pas dans la cité voisine chaque fois que leurs intérêts les y appellent ? Les riches propriétaires se plaignent souvent qu'il n'y a plus de probité parmi les habitants des campagnes, que leurs biens, que leurs forêts surtout sont dévastées, que leurs fermiers et leurs domestiques sont infidèles. Hélas ! N. T. C. F., nous pourrions dire à plusieurs d'entre eux : C'est vous, ce sont vos discours impies, ce sont vos mauvais exemples qui sont la cause de tous ces désordres ; vos fermiers et vos domestiques sont ce que vous les avez faits.

L'homme vit de la foi (*Rom., I, 17*) ; vous leur avez ravi celle qu'ils avaient reçue de leurs pères ; il est tout naturel maintenant qu'ils suivent leurs passions déréglées. Respectez la religion et les mœurs dans vos conversations ; assistez à la messe de paroisse et à toutes les cérémonies religieuses ; respectez les lois de l'Église sur le jeûne et l'abstinence, au lieu de scandaliser vos serviteurs par vos infractions habituelles ; fréquentez les sacrements de pénitence et d'eucharistie, non-seulement à Pâques, mais encore aux principales fêtes de l'année ; soutenez le pasteur dans ce qu'il entreprend pour le bien de sa paroisse, et lorsqu'on reconnaîtra à vos œuvres que vous croyez en

(3) *Admirabantur turbæ super doctrina ejus ; erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum. (Matth., VII, 28, 29.)*

Dieu, peu à peu la foi et les mœurs se rétabliront autour de vous.

Oui, nous en convenons, nous direz-vous peut-être, la religion est nécessaire pour l'ensemble de la société; elle est nécessaire pour le peuple, pour les pauvres, pour nos fermiers, pour nos domestiques, et aussi pour nos enfants. S'ils n'étaient pas retenus par ce frein, si la crainte de Dieu ne leur était pas imposée, tout serait perdu. Oui, N. T. C. F., la religion est nécessaire pour le peuple; c'est une vérité incontestable; vous avez raison de le croire et de le dire: mais pourquoi est-elle nécessaire pour le peuple, si ce n'est parce qu'elle est vraie? et si elle est vraie dans son enseignement, pourquoi ne serait-elle pas aussi nécessaire pour vous? Si les commandements de Dieu obligent les pauvres, ne doivent-ils pas obliger aussi les riches? les passions du peuple sont-elles les seules qui soient nuisibles à la société, les seules qui aient besoin de frein? Dieu a-t-il deux poids et deux mesures? S'il y a un jugement à subir pour les pauvres à l'heure de la mort, les riches en seront-ils exempts? l'Écriture ne nous dit-elle pas qu'ils y seront au contraire traités avec beaucoup plus de sévérité (4)? Enfin, N. T. C. F., s'il y a une autre vie, s'il y a un paradis et un enfer pour les pauvres, selon qu'ils se conduiront bien ou mal en ce monde, les riches, les grands de la terre, les rois eux-mêmes, n'ont-ils pas devant eux la même alternative?

Nous admettons volontiers la morale de l'Évangile, nous dit-on aussi quelquefois; nous en reconnaissons toute la beauté, toute la sublimité; mais nous pensons qu'il n'y a pas une égale nécessité à admettre les dogmes que la foi nous enseigne. Vous admettez la morale et non les dogmes? C'est comme si vous vouliez habiter les combles d'un palais après en avoir démolì les fondements; car qu'est-ce que la morale chrétienne, sinon l'ensemble des commandements de Dieu? et qu'est-ce que les commandements de Dieu, si Dieu n'existe pas? qu'est-ce que les commandements de Dieu, s'il n'y a pas un jugement à subir à la mort, s'il n'y a pas un paradis pour les justes et un enfer pour les pécheurs? A quoi peut servir une loi qui n'a pas de sanction? Vous admettez la morale et non les dogmes? mais comment l'admettez-vous la morale? en théorie ou en pratique? Il en est en effet qui trouvent la morale de l'Évangile admirable pour les autres, qui la vantent, qui en font de pompeux éloges; mais si on leur parle de cesser leurs injustices, de rendre le bien d'autrui, de pratiquer le jeûne et l'abstinence, de fréquenter les sacrements, et surtout d'être chastes, ah! c'est une chose bien différente! L'incrédulité produit le dérèglement des mœurs, et par une sorte de réaction, le dérèglement des mœurs entretient l'incrédulité. On ne croit pas facilement quand la foi contrarie des vices qu'on ne

veut pas réformer. Puisque vous admirez la morale de l'Évangile, N. T. C. F., ne vous en tenez donc pas à la théorie; appliquez-vous à pratiquer toutes les vertus chrétiennes, et surtout l'humilité évangélique, la justice envers tout le monde, la charité envers les pauvres, la mortification, la patience, la douceur, la résignation dans les peines, et surtout la chasteté; et, dès lors, nous en avons l'assurance, non, vous ne cherchez plus à séparer le dogme de la morale. Il est si doux de penser à Dieu quand on vit saintement; il est si doux d'aimer Dieu et de conserver dans son cœur l'espérance d'un heureux avenir, qu'on regarde volontiers alors la foi comme le premier de tous les biens, comme le plus précieux de tous les trésors. En effet, N. T. C. F., si on nous enlève la foi, on tarit dans notre cœur la source de toutes les consolations; si on nous enlève la foi, on nous enlève Dieu, on nous enlève le ciel, on nous déshérite pour l'éternité, on ne nous laisse qu'un affreux désespoir.

Oui, sans doute, N. T. C. F., la foi est admirable dans les consolations qu'elle nous procure. Vénérables pasteurs de ce diocèse, tous les jours vous voyez quelques-uns de vos paroissiens qui pleurent; vous êtes les confidentes de leurs peines; vous connaissez l'état de chaque famille, et toutes les complications de misères que la pauvreté, les dérèglements, les procès, les maladies y produisent chaque jour. Quels moyens employez-vous pour essuyer tant de larmes, pour aider ces malheureux à porter de si pesantes croix, à supporter des épreuves si accablantes, auxquelles souvent vous ne voyez pas d'autre terme que la mort? Vous leur parlez de Dieu; voilà tout votre secret; vous leur dites qu'il voit tout du haut du ciel, qu'il les aime, qu'il les regarde comme ses enfants, qu'il ne les éprouve que pour leur bien, qu'il compte leurs larmes et leurs soupirs. Vous dites à ce vieillard mourant que Dieu est présent, que son ange gardien, que Marie, consolatrice des affligés, refuge des pécheurs, que les saints, dont il a porté le nom pendant sa vie, sont auprès de lui et prient pour lui. Pénétré de ces touchantes pensées, il fait son sacrifice, il unit ses souffrances à celles du Sauveur mourant, il prend le crucifix dans ses mains défaillantes, il le porte à ses lèvres livides avec une sainte résignation. N'est-il pas vrai, nos chers et vénérables confrères, que ces âmes pures, que ces pauvres fidèles qui ont vécu de la foi, et à qui la vie de ce monde n'a présenté qu'une coupe d'amertume, vous offrent souvent à la mort un spectacle sublime? N'est-il pas vrai que, témoins des douces consolations dont leur cœur est inondé, et de ce brûlant amour de Dieu qu'expriment encore leurs derniers soupirs, vous vous êtes souvent écriés avec l'apôtre saint Jean : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur : « Beati mortui qui in Domino moriuntur. »*

(4) *Judicium duri simum his qui præsunt, fiet.* (Sap., VI, 6.)

(*Apoc.*, XIV, 13.) A votre place, un homme privé de la foi, comment pourra-t-il consoler ce pauvre mourant? que pourra-t-il lui dire qui ne soit plus triste, plus désespérant encore que la mort même? Vous le voyez, N. T. C. F., la foi fait la grandeur de l'homme, elle l'élève jusqu'à Dieu; l'incrédulité le ravalé jusqu'à la condition des brutes.

La foi est admirable dans ses prières, dans ses fêtes, dans toutes les cérémonies religieuses. L'homme est bien petit quand il se renferme en lui-même, quand il borne son existence à s'occuper des choses de la terre et de son bien-être temporel. Ce qui l'ennoblit, c'est de penser à Dieu, c'est de se considérer comme enfant de Dieu, comme créé à l'image de Dieu, et de se rendre semblable à lui par la sainteté de sa vie; ce qui l'ennoblit, c'est de s'humilier devant Dieu, d'avouer sa dépendance, de reconnaître que tous les biens et tous les maux de cette vie viennent de lui; ce qui lui inspire des sentiments sublimes, c'est de se regarder comme destiné à une gloire éternelle. Quoi de plus beau et de plus touchant que de voir tous les fidèles d'une paroisse prosternés au pied des autels, disant tous ensemble : *Notre Père qui êtes au ciel, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive?* (*Matth.*, VI, 9, 10.) Quoi de plus beau et de plus touchant que d'entendre retentir les voûtes sacrées des cantiques de Moïse, ou des psaumes de David, ou de ces hymnes de l'Eglise qui expriment en tant de manières différentes les plus beaux sentiments que l'Esprit-Saint ait inspirés aux hommes? Quoi de plus beau et de plus touchant que de voir toute la population d'un diocèse se presser dans les temples pour remercier Dieu d'un événement heureux, ou pour demander la cessation d'une grande calamité? L'homme n'est grand que par ses rapports avec Dieu. Sans lui ce n'est qu'un peu de boue.

S'il est vrai, N. T. C. F., que la foi soit le plus précieux de tous les biens pour l'individu, pour la famille et pour la société tout entière, nous devons faire tous nos efforts pour la conserver et pour la ranimer parmi nous; et pour cela il faut nous instruire solidement de tout ce qui la concerne. Il y avait autrefois à Athènes un autel dédié au Dieu inconnu : « *Ignoto Deo.* » (*Act.*, XVII, 23.) Il y a aujourd'hui, hélas! bien des familles, et même bien des villes, où cet autel pourrait être rétabli. On livre totalement son cœur aux affaires temporelles, on tombe peu à peu dans une profonde ignorance sur tout ce qui intéresse la religion, et dès lors on désapprouve, on censure, on condamne ce qu'on ne connaît pas. Pour acquérir sur ces vérités saintes une instruction approfondie, il faut les apprécier, il faut les aimer, il faut s'en occuper sérieusement, fréquenter les églises où on les enseigne, éviter la société des personnes qui ne cherchent qu'à répandre leurs préventions et leurs doutes; il faut enlever de sa bibliothèque et jeter au feu tous ces livres aujourd'hui malheureusement si communs,

qui ne tendent qu'à exciter les passions par la peinture des passions, qu'à porter au crime par la description du crime; qui ne sont qu'un affreux dépôt d'impiété et de corruption; parce que ceux qui les ont écrits ont puisé à pleines mains la boue dans leur cœur pour la distribuer à ceux qui avaient le malheur de les lire. Il existe dans l'Eglise une immense quantité de bons livres, composés par des hommes aussi distingués par leurs talents que par leur sainteté; il faut s'en procurer, il faut les lire et les méditer. En lisant des livres impies et corrompus, on devient impie et corrompu; en lisant les écrits des Augustin, des Fénelon, des François de Sales, on s'approprie peu à peu les beaux sentiments dont ils étaient eux-mêmes pénétrés. C'est ainsi que l'homme s'enfonce dans le vice ou qu'il s'élève aux plus sublimes vertus, selon les éléments dont il se nourrit. Le saint roi David disait à Dieu : *Voyez combien j'aime votre loi, Seigneur; tout le jour elle est l'objet de mes méditations.* « *Quomodo dilexi legem tuam, Domine, tota die meditatio mea est* » (*Psal.* CXVIII, 97.) Heureux si nous pouvions tous tenir le même langage! Si nous étions dans cette sainte disposition, toutes les créatures nous porteraient à aimer Dieu.

Pour entretenir la foi dans nos cœurs, N. T. C. F., il faut en réitérer souvent des actes. Au jour de votre baptême, celui qui vous a présentés sur les fonts sacrés, a fait une profession de foi solennelle en votre nom. Dès vos plus jeunes années, une mère pieuse vous a instruits des principales vérités de la religion; elle vous a appris à réciter l'acte de foi et le Symbole des apôtres, et vous a ordonné de les réciter chaque jour, matin et soir, selon la pratique de tous les chrétiens pieux; les jours de dimanche et de fête, partout on chante solennellement le symbole de Nicée au pied des saints autels. Or, pourquoi l'Eglise oblige-t-elle ses enfants à réciter si souvent des actes de foi et le Symbole des apôtres, si ce n'est pour affermir la foi dans leurs cœurs, si ce n'est parce qu'elle sait que la foi est la base de toute religion, de toute piété, de toute vertu, et le principe de toutes les bonnes œuvres?

Pour entretenir la foi dans nos cœurs, N. T. C. F., il faut en faire profession courageusement, sans craindre le respect humain. Seul devant Dieu, j'examine ce que je dois croire, et quand ma conviction est établie, je la prends pour règle de ma conduite, sans égard pour les jugements des hommes; parce que en effet lorsque je serai entre les mains du souverain juge, ils n'iront pas m'en retirer. Un homme de cœur doit avoir le courage de ses convictions.

Pour entretenir la foi dans nos cœurs, N. T. C. F., il faut la mettre en pratique; ce sont les exercices de piété, la prière, la méditation des vérités éternelles, la lecture des bons livres, les instructions, les fêtes, les cérémonies religieuses, et surtout la fré-

quentation des sacrements, qui l'entretien-
nent et lui donnent chaque jour un accrois-
sement d'activité. La foi sans les œuvres
devient inutile au salut ; c'est un corps sans
âme (*Jac.*, II, 26), un arbre sans fruit ; ce
sont les vertus chrétiennes, l'humilité, la
justice, la charité, la chasteté que Dieu ré-
compense dans le ciel. D'ailleurs, l'homme
ne demeure pas inactif ; quand on ne fait
pas de bonnes œuvres, on en fait de mau-
vaises ; quand on ne travaille pas pour Dieu,
on travaille pour le démon ; on se livre au
libertinage, les passions déchaînées sou-
lèvent des nuages qui obscurcissent l'intel-
ligence ; plus on est digne des supplices de
l'enfer, plus on a de peine à y croire. Le
moyen le plus efficace pour conserver la foi,
c'est donc de faire les œuvres de la foi, de
vivre saintement.

Pour entretenir la foi dans vos familles,
pères et mères, il faut en inculquer de bonne
heure les principes à vos enfants, les graver
au fond de leur cœur ; il faut, pour ainsi
dire, les faire pénétrer jusque dans la moelle
de leurs os ; par ce moyen la foi deviendra la
règle de leur vie ; si, dans la suite des an-
nées, les passions soulèvent des tempêtes,
elles n'auront qu'une durée limitée ; après
l'orage vos bons avis leur reviendront à
l'esprit, et peu à peu la foi reprendra ses
droits. Pour entretenir la foi dans vos fam-
illes, il faut y donner bon exemple. S'il
n'y a pour vous ni dimanches, ni fêtes, ni
abstinence, ni jeûnes, ni confessions, ni
communions ; si l'on ne voit jamais vos
mains s'élever vers le ciel ; si vous ne pro-
noncez le nom de Dieu que pour blas-
phémer, ah ! vous préparez à vos cheveux
blancs des douleurs bien amères ; vos en-
fants ne seront retenus par aucun frein ; ils
s'abandonneront aux plus honteux dérégles-
ments ; avec une telle éducation, il est
presque impossible qu'il en soit autrement.
Si, au contraire, vous vivez saintement, vos
leçons et vos exemples formeront le cœur
de vos enfants, ils prendront de bonne heure
l'habitude de la vertu, et, de plus, vos prières
attireront sur eux les bénédictions du
ciel. Dieu en tient beaucoup en réserve pour
les familles pieuses. L'expérience nous le
prouve chaque jour.

Personne ne sait mieux que vous, nos
chers et vénérables confrères, tout ce qu'il y
a de force dans la foi ; tous ceux de vos pa-
roissiens qui sont décidés à aimer Dieu, à
se sauver à quelque prix que ce soit, et à
tout souffrir, même la mort, plutôt que de
commettre un péché mortel, ont puisé leur
force dans la foi. Lorsqu'au tribunal sacré
vous trouvez des pécheurs plongés depuis
longtemps dans l'habitude du vice, vous
examinez avant tout si leur foi a conservé
quelque énergie, et, dans ce cas, vous avez
toute confiance de les ramener à Dieu ; mais
si leur âme est éteinte, si leur foi est affai-
blie et presque éteinte, le levier est rompu,
le ressort est brisé, votre zèle est impuissant,
vous parlez à un cadavre, vous n'avez plus
espoir, sans un miracle de la grâce, de

le retirer de l'abîme où il est enseveli.
Dans l'exercice de votre ministère, dans
vos catéchismes, dans tous les discours que
vous adresserez désormais à vos paroissiens,
surtout durant le carême prochain,
ayez donc spécialement en vue de ranimer
la foi parmi les fidèles qui vous sont confiés ;
parce que, avec une foi vive, on transporte
les montagnes ; sans elle, votre paroisse ne
serait bientôt plus qu'un champ livré à l'en-
vahissement des ronces et des épines.

Donné à Chambéry, le 15 février 1843.

TROISIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1847.

SUR LA CERTITUDE D'UNE AUTRE VIE APRÈS
LA MORT.

Les jours du carême, nos très-chers frè-
res, doivent être pour tous les chrétiens des
jours de pénitence et de retour à Dieu.
Justes ou pécheurs, nous avons tous plus
ou moins de reproches à nous faire, nous
avons tous des fautes à expier, nous avons
tous besoin de conversion. Pour détacher
notre âme des intérêts et des plaisirs de ce
monde, il faut tourner nos regards vers l'a-
venir, et, comme Moïse, penser souvent à la
récompense qui nous est promise au delà de
cette vie : *Aspiciebat in remunerationem.*
(*Hebr.*, XI, 26.)

L'espérance d'un heureux avenir, nos très-
chers frères, est la seule consolation de
ceux qui souffrent en ce monde, et le plus
puissant motif que nous ayons pour prati-
quer la vertu. Chaque jour l'incrédule tra-
vaille à semer autour de lui les doutes dont
son âme est agitée ; il ébranle la croyance des
faibles. Dès lors les pratiques religieuses
sont négligées, les élans de la prière cessent,
les passions ne sont plus retenues, le cœur
cède à l'entraînement de ses penchants.
Qu'un homme qui a perdu sa foi se livre à
tout ce que saint Paul appelle les œuvres
de la chair, qui sont les haines, les homies-
des, l'intempérance, la fornication, l'adul-
tère (*Gal.*, V, 19), il ne faut pas s'en éton-
ner ; on ne peut pas attendre autre chose de
lui ; c'est un arbre qui produit son fruit
naturel. Mais ensuite, lorsqu'après une vie
passée ainsi dans le désordre, il a des mo-
ments de réflexion, le passé et l'avenir son-
nent pour lui également effrayants.

Il nous importe donc infiniment, nos très-
chers frères, de nous tenir en garde contre
ces dangereux sophismes, qui se reprodui-
sent aujourd'hui avec une si triste profusion,
soit dans les conversations, soit dans les
mauvais livres. Si nous y réfléchissons aussi
sérieusement que la grandeur de la question
l'exige, nous reconnaitrons qu'évidemment
la raison et la foi concourent à établir la
certitude d'un avenir où chacun recevra se-
lon ses œuvres.

Et d'abord, en nous, l'âme et le corps
sont deux choses entièrement distinctes. C'est
à l'âme et à l'âme seule qu'appartient la noble
faculté de penser, qui fait de l'homme le

chef-d'œuvre de la création, c'est l'âme qui connaît, qui juge, qui raisonne; c'est l'âme qui invente et perfectionne les sciences et les arts; c'est l'âme qui pèse les mondes et mesure la distance qui les sépare; elle embrasse le passé dans ses souvenirs, et pénètre dans l'avenir par ses conjectures; oui, c'est par l'âme que l'homme est grand et qu'il règne sur l'univers. Le corps, matière inerte, étendue, divisible, n'est et ne peut être susceptible d'aucune de ces nobles facultés.

Moïse a exprimé une vérité sublime, en disant que *Dieu a créé l'homme à son image*: « *Creavit Deus hominem ad imaginem suam.* » (*Gen.*, I, 27.) En effet, malgré la distance infinie qui existe entre Dieu et nous, nous avons, comme lui, la faculté de penser, de juger et de vouloir librement. Or, Dieu est infini, et toute matière est nécessairement limitée. Il est donc impossible que ces nobles facultés ne résident pas en lui dans une substance immatérielle et indivisible. Aussi Jésus-Christ nous dit-il que *Dieu est esprit*: « *Spiritus est Deus.* » (*Joan.*, IV, 24.) Mais si la faculté de penser, de juger et de vouloir réside en Dieu dans une substance immatérielle et indivisible, il faut bien admettre qu'elle réside aussi en nous dans une substance de même nature. Si notre âme est une substance spirituelle, totalement distincte du corps, on n'a plus aucune raison de supposer qu'elle meure avec lui; au contraire, la spiritualité de sa nature et l'image de Dieu dont elle conserve l'empreinte sont un principe d'immortalité.

Dieu ne serait pas sage, nos très-chers frères, il ne serait pas juste, il ne serait pas saint, s'il n'y avait pas une autre vie après celle-ci. La raison elle-même nous apprend qu'il y a une différence essentielle entre le bien et le mal moral: l'amour du devoir et la paresse, la reconnaissance et l'ingratitude, la probité et l'injustice, la charité et l'avarice, la chasteté qui est la pureté des anges, et la débauche qui se livre aux excès les plus dégoûtants, ne peuvent pas être placés sur la même ligne; cela est impossible. Il faut des mœurs sur la terre: sans elles le faible serait sans recours à la merci du fort, et bientôt tout l'ordre social serait anéanti. Or, pour qu'il y ait des mœurs, il faut que les actions humaines soient soumises à des règles invariables; ces règles ne peuvent être que la loi naturelle écrite au fond des cœurs, et les commandements de Dieu et les maximes de l'Évangile, qui en sont l'interprétation la plus parfaite. En publiant cette loi fondamentale, Dieu a dû établir des récompenses et des peines qui en assurent l'observation; une loi qui n'a pas de sanction n'est pas une loi. Si Dieu traitait avec indifférence ceux qui observent ses commandements et ceux qui les méprisent; s'il disait aux hommes: Voilà mes préceptes, les observera qui voudra; vous ne reconnaîtrez pas dans ces paroles sa souveraine sagesse. Or, la loi de Dieu n'a pas en ce monde une sanction

suffisante; souvent la vertu y est méconnue et opprimée; souvent le vice y jouit des honneurs et des richesses. Il faut donc qu'il y ait une reddition de comptes à la mort, et une autre vie où chacun moissonnera ce qu'il aura semé en celle-ci.

En effet, nos très-chers frères, promenez vos regards sur la société humaine; qu'y voyez-vous de grand? La vertu; les chefs-d'œuvre des sciences et des arts sont peu de choses en comparaison. La vertu, c'est la soumission de notre volonté à celle de Dieu; c'est l'accomplissement de tous les devoirs. Voyez cette pauvre famille qu'abrite un toit de chaume: instruits par les leçons de leur pasteur, tous ceux qui la composent vivent de la foi et remplissent saintement leurs devoirs; devoirs de père et mère, devoirs d'enfants de famille, devoirs de serviteurs; chacun est docile et soumis dans sa position; ils n'ont point de prétention à s'élever; ils respectent le bien d'autrui: ils sont sensibles à la misère du pauvre, et partagent volontiers avec lui le peu qu'ils ont; ils observent les lois de la modestie avec une attention scrupuleuse; ils supportent le travail, la pauvreté, les maladies avec une touchante résignation. Qu'y a-t-il donc dans cette humble chaumière? Tout ce qu'il y a de plus grand et de plus noble sur la terre; l'Évangile mis en pratique. Mais où se trouve le principe de cette admirable régularité? dans ces paroles du catéchisme: « Qu'est-ce que Dieu promet à ceux qui observent ses commandements? Il leur promet le bonheur au ciel. Quels châtimens réserve-t-il à ceux qui ne les observent pas? Il leur réserve les peines de l'enfer. » Si vous brisez ce frein, que direz-vous aux jeunes enfants pour les exhorter à vivre saintement, et à l'homme de bien pour l'encourager, et au mourant pour le consoler, et au libertin, et au scélérat noirs de crimes pour les intimider? S'il n'y a pas une autre vie, nos très-chers frères, on ne peut plus parler ni de vices, ni de vertus, ni de la justice de Dieu, ni de celle des hommes; il n'y a plus dans la morale que confusion et chaos, ou plutôt il n'y a plus de morale.

C'était la conviction du Roi-Prophète: « Voyez, disait-il, combien le Seigneur est bon pour ceux qui ont le cœur droit! J'ai été presque ébranlé en voyant le bonheur des méchants. Ils ne partagent point les afflictions des autres hommes; ils se livrent à l'orgueil; ils se couvrent d'iniquités; ils blasphèment le ciel en disant: *Est-ce que Dieu sait tout cela? Est-ce qu'il y a une science là-haut? Et dixerunt: Quomodo scit Deus; et si est scientia in Excelso?* » (*Psal.* LXXII, 11 et seq.) « Et cependant, ajoutez-il, ils possèdent des richesses, ils vivent dans l'opulence. Alors j'ai dit en moi-même: Est-ce donc en vain que je m'applique à vivre dans l'innocence? Non, Seigneur, non, vous les avez renversés au moment où ils s'élevaient avec plus de fierté; ils sont tombés dans la désolation; ils ont péri à cause

de leurs iniquités ; ils ont disparu comme le songe de la nuit. Et moi, j'ai été humilié dans mes épreuves ; mais vous êtes venu à mon secours ; vous m'avez pris par la main ; vous m'avez élevé en gloire, Seigneur vous êtes le Dieu de mon cœur ; vous serez ma part, vous serez mon héritage pour l'éternité. Oui, je comprends maintenant qu'il est bon pour moi de m'attacher à vous, et de mettre en vous seul toute ma confiance. » *Mihi autem adherere Deo bonum est, et ponere in Domino Deo spem meam. (Psal. LXXII, 28.)* Que ces sentiments soient aussi les vôtres, nos très-chers frères, souvenez-vous de ce que dit ailleurs le même Prophète : *J'ai vu l'impie élevé comme le cèdre du Liban ; je n'ai fait que passer, il n'était plus : « Transivi et ecce non erat. » (Psal. XXXVI, 35.)*

Si l'n'y a pas une autre vie après celle-ci, nos très-chers frères, d'où vient qu'ici-bas rien ne peut satisfaire le cœur de l'homme ? Il a soif du bonheur, il le cherche partout, il le demande à tout ce qui l'environne, et ne le trouve nulle part. Comme l'abeille aux jours d'automne parcourt inutilement le peu de fleurs qui restent, et revient le soir à sa ruche fatiguée et sans butin ; de même l'homme en ce monde erre vainement d'objet en objet. Avant de les posséder, il croit y trouver le bonheur, bientôt il reconnaît son erreur ; il se tourne d'un autre côté, même déception ; il passe dans ces illusions les plus beaux jours de sa vie, et enfin, désenchanté, dégouté de tout, il est forcé de s'écrier : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité sur la terre. (Ecclé., I, 2.)* Et qui tient ce langage ? C'est Salomon, à qui la volupté, la gloire et les richesses n'avaient rien refusé. Un vide immense reste encore au fond de son cœur, et le monde n'a plus rien à lui offrir. Si Dieu ne nous a créés que pour les choses d'ici-bas, pourquoi ne suffisent-elles pas à nos désirs ? Oui, Seigneur, il nous est doux de le croire, cette terre est un passage, elle n'est pas notre patrie ; vous nous avez créés pour quelque chose de plus grand ; nous en jugeons par ces nobles sentiments qui portent vers vous tous les cœurs généreux ; c'est ce qui faisait dire à Job : *Jé sais que mon Rédempteur est vivant, qu'après ma mort je reprendrai ce même corps, je sortirai du tombeau, je verrai mon Dieu dans ma chair, je le verrai moi-même, je le verrai de mes yeux ; oui, cette douce espérance repose dans mon sein : « Reposita est hæc spes mea in sinu meo. » (Job, XIX, 25.)* C'est ce qui faisait dire à David : *Seigneur, Seigneur, mes regards se tournent vers vous dès le matin ; mon âme a soif de vous. « Sitivit in te anima mea » (Psal. LXII, 1, 2).* Soif de Dieu, élan d'amour, sentiment sublime ! C'est ce qui faisait dire à saint Paul : *Je souffre, mais je ne suis pas ébranlé ; je sais à qui j'ai confié mon dépôt, il me le rendra au dernier jour. (II Tim., I, 12.)* C'est ce qui faisait dire à saint Augustin : « Seigneur, vous nous avez créés pour vous ; notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il puisse se reposer en vous : » *Fecisti nos ad te ; irrequietum est*

cor nostrum donec requiescat in te. (Confess., lib. I, cap. 1.)

Cette vérité consolante trouve une puissante confirmation dans le consentement unanime de tous les peuples. Parcourez l'univers dans toutes ses parties ; pénétrez jusqu'aux îles les plus lointaines et les plus inaccessibles ; interrogez même ces tributs sauvages auxquelles la civilisation n'a encore rien appris ; vous ne trouverez nulle part un peuple sans religion, et vous ne trouverez pas de religion qui n'admette l'immortalité de l'âme au nombre de ses dogmes, qui n'ait ses champs Elysées et son Tartare sous des noms divers. Il y a des individus incrédules, athées, matérialistes ; jamais un peuple entier n'est descendu jusque-là. Cet accord commun à des nations si différentes de climat, de langage et de mœurs, ne vient pas des préjugés, il ne vient pas des passions, il ne vient pas de l'homme ; c'est un sentiment inné qui ne peut nous tromper ; Dieu lui-même a écrit cette vérité au fond de tous les cœurs.

Et quand le dogme de l'immortalité de l'âme ne serait pas aussi incontestable qu'il l'est en effet, la prudence ne devrait-elle pas encore nous déterminer à l'admettre et à nous conduire en conséquence ? Dans les choses douteuses, il est sage de prendre le parti le plus sûr. Or, la croyance d'une autre vie est sans doute plus sûre que l'opinion contraire des incrédules. Ceux qui l'admettent et qui vivent saintement dans l'espérance d'un heureux avenir, n'ont rien à craindre au dernier moment ; ils meurent en regardant le ciel, comme l'illustre saint Martin, pleins de foi, pleins de confiance, pleins d'amour de Dieu. Incrédules, qui croyez n'être qu'un amas de boue, prenez-y garde, vous vous exposez à un effroyable péril. Etes-vous bien sûrs qu'il n'y a pas en vous une âme distincte du corps, une âme siège de l'intelligence et de la pensée ? Etes-vous bien sûrs qu'il n'y a pas une autre vie, qu'il n'y a pas un paradis et un enfer ? Si tous ceux qui sont d'un avis différent venaient à avoir raison, avec les excès que vous vous permettez, il serait affreux pour vous de tomber entre les mains du Dieu vivant : « *Horrendum est incidere in manus Dei viventis. » (Hebr., X, 31.)*

Cette vérité que la raison elle-même démontre suffisamment à ceux qui l'examinent sans préjugés, est placée dans un bien plus grand jour par les lumières de la révélation. Les grandes vérités que le christianisme nous enseigne sur les devoirs et la destinée de l'homme, sont étroitement liées entre elles ; elles forment un tout indivisible. Dieu a publié des préceptes ; nous devons y conformer nos pensées, nos paroles et nos œuvres ; à la mort, il y a un examen à subir, il y a une reddition de comptes après laquelle chacun est traité selon ses mérites. Ces vérités sont fondamentales dans le christianisme ; elles sont, après l'existence de Dieu, la base de l'Ancien et du Nouveau Testament. *Craignez Dieu, disait Salomon, observez ses commandements ;*

c'est là tout l'homme ; car tout ce qui se fait sur la terre sera un jour mis en jugement. (Eccle., XII, 13, 14.) Déjà dans ces temps reculés il y avait des incroyables qui tenaient le même langage que ceux d'aujourd'hui. « Notre vie est courte et semée de peines, disaient-ils, il n'y a rien à attendre au delà ; personne n'est revenu de l'autre monde ; notre vie n'est qu'une étincelle qui va s'éteindre ; jouissons donc de la vie ; couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent ; opprimons le juste ; ses œuvres nous condamnent, sa conduite contraste trop avec la nôtre ; il se flatte de posséder la science de Dieu ; il regarde tous nos plaisirs comme des dérèglements. Ce sont là leurs pensées, dit le Sage ; mais ils sont dans l'erreur ; leur perversité les aveugle ; ils ne connaissent pas les secrets de Dieu, ni l'excellence de leur âme, ni le bonheur réservé aux justes. Ils ignorent que Dieu a fait l'homme à son image et qu'il l'a créé immortel. » *Hæc cogitaverunt et erraverunt ; et nescierunt sacramenta Dei ; neque mercedem speraverunt justitiæ ; quoniam Deus creavit hominem inextinguibilem et ad imaginem similitudinis sue fecit illum. (Sap., II, 21-23.)* « Oui, dit encore le Sage, les âmes des justes sont dans la main de Dieu ; la mort ne les touchera pas ; leur trépas a paru un anéantissement aux insensés, tandis qu'au contraire ils sont dans le séjour de la paix ; s'ils ont souffert sur la terre, leur espérance est pleine d'immortalité ; Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui. » (Sap., III, 1.) Nous aimons à vous citer longuement ces belles paroles, N. T. C. F., parce que vous voyez que la vérité d'une vie à venir n'y est pas exprimée moins clairement que dans votre catéchisme.

Rien n'est plus évident que la doctrine de Jésus-Christ sur ce point fondamental de notre croyance. Le royaume des cieux, nous dit-il, est semblable à un filet qui rassemble dans la mer des poissons bons et mauvais ; quand il est rempli, on le tire sur le rivage ; on réserve les bons et on rejette les autres. Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront ; ils sépareront les pêcheurs d'avec les justes, et les précipiteront dans une fournaise de feu : *Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents : « Ibi erit fletus et stridor dentium. » (Matth., XIII, 47.)*

Ailleurs il compare l'Eglise à un champ où l'on a semé de l'ivraie parmi le bon grain. Le père de famille laisse croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson. Alors le froment est mis en réserve et l'ivraie est jetée au feu. Il en sera de même à la fin du monde, ajoute-t-il ; Dieu enverra ses anges, ils rassembleront tous les pêcheurs scandaleux, tous les artisans d'iniquité, et les précipiteront dans une fournaise de feu ; *Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents ; les justes, au contraire, brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père : « Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. » (Matth., XIII, 50, 47.)*

Après avoir décrit d'une manière si frappante le luxe du mauvais riche et la pauvreté de Lazare qui souffre la faim à sa porte, Jésus-Christ nous apprend qu'à la mort celui-ci est transporté par les anges dans le sein d'Abraham ; tandis que le premier, frappé à son tour, est enseveli dans l'enfer, où il est dans les tourments, séparé du ciel par un abîme infranchissable. (Luc., XVI, 19.) Lazare a souffert en cette vie, il est consolé dans l'autre ; le mauvais riche a vécu dans le luxe et la débauche, ses plaisirs se changent en souffrances. C'est la figure de ce qui arrive dans le monde ; ici-bas, la vertu est dans les tribulations, et le vice dans les plaisirs ; à la mort tout changera de face.

Mais nulle part le Sauveur n'exprime cette vérité d'une manière plus saisissante que lorsqu'il nous décrit la grande scène du jugement dernier. Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, nous dit-il, il s'assiéra sur son trône au milieu de ses anges ; il rassemblera tous les hommes devant lui, et les divisera en deux parts ; il placera les bons à sa droite, et les méchants à sa gauche ; il dira à ceux-là : *Venez, les béniés de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Il dira ensuite aux réprouvés : Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel préparé au démon et à ses anges. Après cela, ajoute l'Evangile, les méchants s'en iront dans un supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle : « Ibi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. » (Matth., XXV, 31-46.)* Le ciel ou l'enfer pour toujours, voilà donc, N. T. C. F., l'effrayante alternative qui attend tous les hommes.

Peu de temps avant sa mort, Jésus-Christ disait à ses apôtres : Ne vous affligez pas, *je vais vous préparer une place : « Vado parare vobis locum. » (Joan., XIV, 2.)* Or, ce n'est pas pour les apôtres seulement, N. T. C. F., que Jésus-Christ allait préparer une place, c'est pour tous ceux qui croient en lui et qui vivent saintement. Dans nos épreuves, dans nos maladies, et surtout à l'heure de la mort, élevons nos regards vers le ciel avec une douce espérance, en pensant à la place que Jésus-Christ est allé nous préparer, et pour cela, vivons chaque jour de manière à nous en rendre dignes.

Cette doctrine si consolante ne brille pas d'une manière moins éclatante dans les écrits des apôtres. *Nous n'avons pas sur la terre une cité permanente, disait saint Paul aux Hébreux, nous en attendons une autre dans l'avenir : « Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. (Hebr., XII, 14.)* Il soutenait le courage des premiers fidèles en leur disant qu'il faut passer ici-bas par l'épreuve des tribulations pour arriver au royaume de Dieu : *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (Act., XIV, 21.) Ces tribulations de peu de durée, ajoute-t-il, nous préparent dans le ciel une gloire éternelle (II Cor., IV, 17.) Il faut, dit-il ailleurs, que ce corps mortel soit*

un jour revêtu d'immortalité (I Cor., XV, 53); car nous savons que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera aussi un jour et nous recevra dans sa gloire. (II Cor., IV, 14.) Mais puisque nous avons de si grandes promesses, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, et travaillons à nous sanctifier dans la crainte du Seigneur. (II Cor., VII, 1.)

J'ai vu un ciel nouveau et une terre nouvelle, nous dit saint Jean dans l'Apocalypse; l'ancien ciel et l'ancienne terre ne sont plus. J'ai vu la sainte cité de Jérusalem préparée comme une épouse. J'ai entendu une voix qui parlait du trône et qui disait: Voici la tente où Dieu habitera avec les hommes; ils seront son peuple, il sera leur Dieu; il essuiera les larmes de leurs yeux; il n'y aura plus de mort, plus de deuil, plus de plaintes, plus de souffrances; tous les maux sont finis. Et celui qui est assis sur le trône a dit: Ici tout est nouveau. Écrivez: Ces paroles sont vraies et dignes de foi. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin. Celui qui aura vaincu possédera tous ces biens; je serai son Dieu, il sera mon fils: « Qui vicerit, possidebit hæc; et ero illi Deus, et ille erit mihi filius. » (Apoc., XXI, 1-7.) Mais les incrédules, les idolâtres, les menteurs, les fornicateurs, les homicides, les empoisonneurs seront jetés dans un étang plein de feu et de soufre. C'est la seconde mort. « Pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulfure, quod est mors secunda. » (Ibid., 8.) Vous voyez donc, N. T. C. F., que dans l'ancienne loi, comme dans la nouvelle, Dieu a fait de grandes et magnifiques promesses à ceux qui vivent saintement; conservons soigneusement cette douce espérance dans nos cœurs, et vivons de manière à mériter cet héritage éternel de gloire et de bonheur.

Troublé par ses remords, l'incrédule fait usage de toute la subtilité de son esprit pour combattre cette vérité consolante. Aujourd'hui, nous dit-il, beaucoup d'hommes expriment des doutes sur cette croyance du catholicisme; elle n'est donc pas aussi certaine que vous l'assurez. Personne n'est revenu de l'autre monde pour nous dire ce qui s'y passe; quand on est mort, tout est mort; il n'est pas de la grandeur de Dieu d'observer minutieusement tout ce que font les hommes sur la terre, ni de punir des penchants nés avec nous. D'ailleurs, si le juste a quelque mérite à pratiquer la vertu, il en est assez récompensé par les avantages qu'il y trouve en cette vie. Voilà, N. T. C. F., les objections que vous entendez répéter chaque jour dans les conversations du monde. Si vous y réfléchissez sérieusement, dans le silence de vos passions, il vous sera aisé de comprendre combien elles sont mal fondées.

On vous dit qu'aujourd'hui beaucoup d'hommes expriment des doutes sur l'existence d'une autre vie; ils expriment des doutes! Si ces doutes sont réels, ils sont infiniment à plaindre. Dans cet état, l'incrédule est forcé de se dire à lui-même: Je

suis vieux, malade, tourmenté par une fièvre brûlante, près de mourir; quel va être mon sort? Durant ma vie j'ai négligé toutes les pratiques religieuses, j'ai oublié Dieu, je me suis livré à l'injustice, au libertinage, à beaucoup d'autres excès; aurai-je un compte à rendre sur tout cela? peut-être oui, peut-être non. Peut-être! Quoi de plus affreux que de vivre dans l'incertitude sur un point aussi capital; que de se voir sur le bord d'un immense abîme et près d'y tomber, sans en connaître la profondeur! Ils expriment des doutes! mais quelle est leur autorité dans une matière aussi grave? quelles sont leurs études? Ont-ils lu l'Écriture sainte, les saints Pères, les théologiens les plus profonds, les controversistes les plus estimés? Non, rien de tout cela; ils ne connaissent la religion que par les écrits de ses ennemis. Ils ont lu les sophismes de Rousseau, les impudences de Voltaire, des feuilletons impies, des romans immoraux. Voilà où ils ont puisé toute leur science. Leurs mœurs offrent-elles plus de garantie que leur instruction? Sont-ce des hommes distingués par leur vie exemplaire, par leur piété, par leur charité, par leur chasteté? Vous savez bien que c'est tout le contraire. Ils ont peut-être reçu autrefois une éducation religieuse; mais à mesure que leur vie s'est déréglée, leur foi s'est affaiblie; à mesure qu'ils se sont abrutis, ils se sont imaginé que l'homme est semblable à la brute, et que comme elle ils n'ont rien à craindre ni rien à espérer dans l'avenir. Non, N. T. C. F., non, ce ne sont pas des docteurs à consulter, ce n'est pas par eux que la science de Dieu peut nous venir.

L'incrédule nous dit que quand on est mort, tout est mort; cela est vrai pour les animaux; mais ils ne sont pas créés à l'image de Dieu; ses commandements ne les obligent pas comme nous; ils n'ont pas le discernement du bien et du mal; ils ne peuvent pas faire des œuvres méritoires ni commettre des péchés. Ils n'ont donc pas besoin d'avenir. Mais l'homme a reçu le don d'intelligence au moyen duquel il règne sur le monde; Dieu lui a donné des préceptes, avec l'alternative d'un bonheur ou d'un malheur éternels, selon qu'il les aurait observés ou transgressés, et c'est pour cela qu'il doit subir un jugement à la mort, et recevoir ensuite selon ses œuvres. Dieu l'a réglé ainsi, sa parole est immuable.

L'incrédule nous dit que personne n'est revenu de l'autre monde pour nous dire ce qui s'y passe; mais prenez-y garde, lui dirons-nous, si personne ne revient, vous ne reviendrez pas non plus, et si vous vous trompez, le malheur sera irréparable. Ensuite qu'avons-nous besoin que les morts ressuscitent pour nous enseigner l'immortalité de l'âme? ne nous est-elle pas suffisamment prouvée par la droite raison et par ce que nous en dit Dieu lui-même dans les livres saints? L'Évangile d'ailleurs ne nous rapporte-t-il pas d'une manière claire et précise la résurrection du fils de la veuve

de Naïm, et celle de Lazare, et celle de Jésus-Christ lui-même? Aussi l'Eglise a-t-elle toujours considéré ce dogme comme l'un de ses principaux articles de foi; chaque jour en récitant la prière du matin et du soir, nous disons: Je crois qu'il y a un Dieu qui récompense éternellement les bons et punit de même les méchants, et en récitant le Symbole des apôtres, nous professons la résurrection de la chair et la vie éternelle: *Credo carnis resurrectionem et vitam aternam.*

L'incrédule nous dit qu'il n'est pas de la grandeur de Dieu d'observer minutieusement les pensées et les actions de l'homme; « mais remarquez, nous dit un grand orateur, que c'est l'impie lui-même qui dégrade ici la grandeur de Dieu et le rend semblable à l'homme. Car Dieu a-t-il besoin d'observer les hommes de près pour être instruit de leurs actions et de leurs pensées? lui faut-il des soins et des attentions pour voir ce qui se passe sur la terre? n'est-ce pas en lui que nous sommes, que nous vivons et que nous agissons? Et pouvons-nous éviter ses regards, ou peut-il lui-même les fermer sur nos crimes? Quelle folie donc à l'impie de supposer que ce qui se passe sur la terre deviendrait un soin et une occupation pour la Divinité si elle voulait y prendre garde (5). » Et en effet, N. T. C. F., du haut du ciel Dieu voit d'un coup d'œil, sans effort et sans peine, tout ce qui se passe ici-bas; il voit nos pensées les plus secrètes et les replis de notre conscience les plus cachés. Il voit tout, il n'oublie rien et ne peut rien oublier, et au jour du jugement il montrera à chacun sa vie tout entière.

L'incrédule nous dit encore que Dieu ne peut pas punir comme des crimes des penchans que lui-même nous a donnés. Remarquez bien, N. T. C. F., que ce ne sont pas les penchans que Dieu punit, mais les péchés que nous commettons en ne les réglant pas. Si vous prétendez justifier vos actions par les inclinations qui vous y portent, tous les crimes deviendront permis. N'est-ce pas en suivant leurs mauvais penchans que Caïn a immolé son frère Abel; que les habitans de Sodome et de Gomorrhe se sont abandonnés aux plus dégradantes turpitudes; que Judas a livré son maître pour trente deniers; qu'Antiochus, que Néron, que Domitien ont rendu leur nom exécrable à tous les siècles? Les magistrats renvoient-ils absous un voleur, un homicide, un incendiaire, lorsqu'il s'excuse sur ses penchans dérégés? Non, N. T. C. F., non, nos penchans ne nous ont pas été donnés pour être la règle de notre conduite. Ils sont en nous l'effet du péché originel ou la suite de nos premières fautes. C'est pour nous un devoir sacré de les régler, de les contenir en tout ce qui n'est pas conforme à la loi de Dieu. Jésus-Christ a dit: *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. (Matth.,*

XVI, 24.) Or, renoncer à soi-même, c'est préférer ses devoirs, c'est préférer la vertu à toutes les tentances de ses inclinations vicieuses. Saint Paul a dit aussi: *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; si, au contraire, avec le secours de l'esprit de Dieu, vous mortifiez les inclinations de la chair, vous aurez la vie: « Si secundum carnem vixeritis, moriemini; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. » (Rom., VIII, 13.)* Aussi l'une des plus saintes maximes du christianisme est-elle qu'il faut se vaincre. *Vince teipsum.* Il faut pour cela de la vigilance, de la fermeté, de la constance, et c'est précisément ce qui fait la grandeur de l'homme et l'excellence de ses mérites. Rien n'est plus digne de notre admiration sur la terre qu'un juste, comme François de Sales, qui a tellement acquis de l'empire sur lui-même, que ses mauvaises inclinations sont comme si elles n'étaient pas, tant il a su régler son cœur sur les maximes de l'Evangile. Il peut dire alors comme saint Paul: *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi: « Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus. » (Gal., II, 20.)*

L'incrédule ajoute encore que la vertu trouve sa récompense en elle-même dès cette vie, dans l'estime des hommes et dans la paix du cœur qui l'accompagne, et que les méchants sont assez punis par le mépris public et par les remords qu'ils éprouvent. Sans doute, N. T. C. F., l'estime des gens de bien est une consolation pour le juste, mais elle n'est pas sa véritable récompense, elle n'en est qu'un accessoire et un faible à-compte; parce qu'il y a sur la terre beaucoup de vertus qui demeurent ignorées, beaucoup de vertus qui, quoique connues, sont mal appréciées, et plus spécialement encore, parce que la grande maxime des saints est de ne faire le bien que pour plaire à Dieu; en toute chose, c'est lui seul qu'ils ont en vue; agir pour plaire aux hommes, ce serait ostentation et hypocrisie. *Quand vous faites l'aumône, dit Jésus-Christ, que votre main gauche ne sache pas ce que fait la droite (Matth., VI, 3), et quand vous voulez prier, fermez votre porte et priez en secret, et Dieu qui voit tout, vous récompensera. (Matth., VI, 6.)* Comptant sur cette parole divine, c'est de Dieu que nous attendons notre récompense et non pas des hommes. La paix du cœur, il est vrai, est la plus douce jouissance que l'on puisse éprouver en cette vie; mais le juste n'en jouit pas toujours, il craint de se tromper dans le jugement qu'il porte de lui-même; et d'ailleurs sur quoi est-elle fondée cette paix, si ce n'est sur l'espérance du bonheur que Dieu nous a promis? Nous autres chrétiens, disait saint Paul, nous serions les plus misérables des hommes, si toutes nos espérances étaient bornées à la vie présente: *Si in hac vita tantum sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus, (I Cor., XV, 19.)*

Il n'est pas vrai non plus que les méchants

(5) MASSILLON, *Vérité d'un aveir.*

soient suffisamment punis en cette vie par le mépris des hommes et par leurs remords. Le mépris des hommes ! mais ils se louent, ils se vantent les uns les autres ; ils forment entre eux un parti, aujourd'hui surtout, assez fort et assez fier pour ne pas tenir compte du mépris des gens de bien. Les remords ! mais un grand nombre d'entre eux sont tellement ignorants et endurcis, qu'ils n'en éprouvent plus. Ils s'applaudissent dans leurs excès et se font gloire de ce qui devrait les faire rougir : *Lætantur cum male fecerint, et exsultant in rebus pessimis.* (Prov., II, 14.)

Entretenez donc soigneusement dans vos cœurs, N. T. C. F., l'espérance d'un heureux avenir. C'est cette pensée qui soutenait Moïse dans ses épreuves ; Dieu lui avait promis d'être lui-même sa récompense : *Ego merces tua magna nimis.* (Gen., XV, 1.) Il ne perdait pas de vue ce sublime encouragement. (Hebr., XI, 26.) C'est cette pensée qui soutenait le saint roi Ezéchias dans une grave maladie ; il fatiguait sa vue à force de regarder le ciel. (Isa., XXXVIII, 14.) C'est cette pensée qui soutenait David dans ses tribulations ; il désire de s'unir à Dieu comme le cerf haletant désire les eaux d'une fontaine (Psal. XLI, 2) ; il envie les ailes de la colombe pour aller à lui. (Psal. LIV, 7.) C'est la pensée qui soutenait les martyrs sur leurs bûchers ; ils se souvenaient que Jésus-Christ avait dit : *Réjouissez-vous lorsque vous serez persécutés à cause de moi, parce que votre récompense sera grande dans le ciel : « Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis. »* (Matth., V, 12.)

Mais souvenez-vous aussi, N. T. C. F., qu'on n'arrive pas à cet heureux terme en marchant par la voie large, en vivant au gré de ses passions, en s'appropriant le bien d'autrui, en se livrant aux excès du libertinage. Non, pour se rendre digne de participer au bonheur des saints, il faut les imiter, il faut observer religieusement les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, appeler sur soi les bénédictions du ciel par de ferventes prières, vivre en paix avec le prochain, supporter ses défauts, soulager ses misères, pratiquer avec soin la chasteté, parce qu'il est écrit que rien de souillé n'entrera dans la céleste Jérusalem : *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* (Apoc., XXI, 27.) Et spécialement pendant le saint temps du carême, il faut entendre la parole de Dieu avec assiduité, expier nos péchés passés par l'observation exacte du jeûne et de l'abstinence, et nous disposer au sacrement de pénitence en faisant sérieusement l'examen de notre conscience, celui de nos habitudes et de nos inclinations, pour bien discerner ce qu'il y a encore à réformer en nous avant le jour de la grande décision.

Daniel attribuait les maux des Hébreux, captifs avec lui à Babylone, aux péchés qu'ils avaient commis. « Seigneur, disait-il, à vous la justice, à nous la confusion, qui pèse aujourd'hui sur tous les enfants d'Israël. Tous ces fléaux sont tombés sur nous,

parce que nous nous sommes éloignés de vous, parce que nous n'avons pas observé la loi que vous nous avez donnée par les prophètes, vos serviteurs. » *Quia recessimus a te, et non audivimus vocem Domini, ut ambularemus in lege, quam posuit nobis per servos suos prophetas.* (Dan., IX, 9, 10.) Depuis quelques années, N. T. C. F. Dieu appesantit aussi de plus en plus sa main sur nous. Celle qui vient de finir a été plus malheureuse encore que les précédentes. L'altération des pommes de terre, cette calamité si grave et si inattendue, a reparu pour la seconde fois ; la récolte du blé, qui est la principale nourriture de l'homme, a été bien peu abondante. La terre semble avoir reçu défense de fournir du pain en quantité suffisante à ceux qui l'habitent. Toute l'Europe participe plus ou moins à ce fléau. Qu'avons-nous à faire dans ces jours d'afflictions, N. T. C. F. ? Sans doute, c'est de penser à nos péchés et de nous humilier devant Dieu, comme Daniel dans sa captivité. Dieu nous refuse notre pain de chaque jour, parce que nous n'élevons pas vers lui des mains suppliantes pour le demander, ou parce que nous en abusons ; il nous impose un jeûne forcé pour punir nos transgressions volontaires contre les commandements de l'Eglise. On néglige les pratiques religieuses les plus importantes par incrédulité, ou par indifférence, ou par respect humain. Les uns profanent le jour du Seigneur par des travaux défendus, d'autres par la fréquentation des cabarets, repaires d'iniquités. Au lieu d'être un jour de prières, pour plusieurs le dimanche n'est plus qu'un jour de péchés et de damnation. Les excès du libertinage deviennent communs comme la veille du déluge, où toute chair avait corrompu ses voies : « *Omnis quippe caro corruerat viam suam.* » (Gen., VI, 12.) Les lois du prince ne sont pas mieux respectées que celles de Dieu. Plus la foi s'affaiblit, plus les crimes se multiplient. Les prisons manquent d'espace pour recevoir tous ceux que la justice voudrait y renfermer. Après cela le monde demande avec surprise quelle est la cause des maux qui nous affligent ; les notabilités de l'intelligence se livrent sur ce point à des recherches qui n'amènent pas de résultat, parce qu'on ne regarde qu'autour de soi, au lieu de regarder le ciel. Il vaudrait mieux dire comme Daniel : *Cette malédiction est venue sur nous, parce que nous avons péché : « Stillavit super nos maledictio, quia peccavimus ei.* (Dan., IX, 11.) Nous ne blâmons pas l'emploi des moyens humains, N. T. C. F., non, nous sommes au contraire très-disposé à l'encourager ; mais nous croyons qu'il faut y ajouter une résolution sincère de changer de vie. Nous ne fléchirons pas la colère de Dieu si nous ne prions pas, et nos prières ne seront pas exaucées si elles partent d'un cœur souillé par le péché.

Daniel nous exhorte aussi à racheter nos fautes par des aumônes : *Peccata tua elemosynis redime.* (Dan., IV, 24.) Suivons ce

conseil, N. T. C. F. ; les pauvres, qui ont principalement à souffrir dans ces jours de disette, sont nos frères ; ils ont Dieu pour père, comme nous ; ils ont été rachetés sur le Calvaire par le même sacrifice ; ils sont baptisés, ils sont chrétiens, ils sont enfants de l'Église, ils ont une place dans le ciel, comme nous. Si nous les abandonnons aujourd'hui dans leur détresse, comment pouvons-nous espérer d'être un jour avec eux dans le sein d'Abraham ? Cette année, la charité doit faire un effort, tous les cœurs doivent se dilater, toutes les mains qui peuvent donner doivent s'ouvrir. Toute famille aisée doit supprimer son luxe, restreindre ses dépenses et faire des économies pour soulager l'indigence ; c'est le moyen de se préparer un trésor dans le ciel. Prier, changer de vie, faire l'aumône, voilà, N. T. C. F., les trois principaux moyens que nous devons employer pour nous rendre le ciel favorable. Après cela, conservons une entière confiance en la miséricorde de Dieu, il ne nous abandonnera pas ; déjà les jours grandissent, les rayons du soleil reprennent leur chaleur fécondante, la végétation recommence, la terre nous prépare une nouvelle moisson ; elle sera plus abondante, nous l'espérons, que celle des années qui viennent de s'écouler.

Donné à Chambéry, le 1^{er} février 1847.

QUATRIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1849.

SUR L'OBSERVATION DE LA LOI DE DIEU.

En vous annonçant de nouveau, nos très-chers frères, les jours qui, chaque année, doivent être spécialement consacrés à la pénitence, nous venons aussi vous recommander avec instance l'observation exacte de la loi de Dieu. Nous lisons dans les livres saints que lui-même adressa ces paroles aux enfants d'Israël, par la bouche de Moïse : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte ; vous n'aurez point d'autre Dieu devant moi. Vous ne prendrez point le nom du Seigneur, votre Dieu, en vain ; car il ne regardera point comme innocent celui qui aura profané son nom. Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat ; six jours vous sont donnés pour travailler ; le septième est le jour du Seigneur, votre Dieu ; vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni les animaux qui vous servent ; car en six jours Dieu a créé le ciel, la terre et la mer et tout ce qu'ils renferment ; il se reposa le septième jour, il le bénit et le sanctifia. Honorez votre père et votre mère, afin que vos jours soient longs sur la terre que le Seigneur votre Dieu donnera. Vous ne tuerez point. Vous ne ferez point d'adultère. Vous ne déroberez point. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain. Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni sa femme, ni rien de ce qui est à lui. (Exod., XX, 2-17.)*

Voilà, N. T. C. F., les commandements

que Dieu nous a donnés à tous par la bouche de Moïse. Vous trouvez dans ce peu de paroles le résumé de tous nos devoirs envers Dieu et envers les hommes ; les vrais fondements de toute morale et les grandes règles de l'ordre social. Le législateur du Sinaï a promis de la part de Dieu d'abondantes bénédictions à ceux qui observeraient fidèlement cette loi sainte, et en même temps il a adressé les menaces les plus terribles à ceux qui les transgresseraient. Dans tous leurs écrits, les prophètes de la loi ancienne ont eu principalement en vue d'expliquer, de commenter les commandements de Dieu, et d'en recommander l'observation avec les plus vives instances.

« Voyez, Seigneur, combien j'aime votre loi, disait le saint roi David, tout le jour elle est l'objet de mes méditations. C'est la lampe qui m'éclaire et qui me montre la route que je dois suivre ; je ne l'oublierai jamais, parce qu'elle est ma vie. Si je ne la méditais pas, je succomberais sous le poids de mes misères. Je l'ai mise en dépôt dans mon cœur, pour ne pas vous offenser. Elle est plus précieuse pour moi que toutes les richesses de la terre. Les méchants ont cherché à me séduire, en m'exposant leurs erreurs ; mais je reconnais que ce n'est pas là votre loi. J'ai éprouvé une profonde affliction en voyant la conduite de ceux qui l'abandonnent ; pour moi, je serai toujours au nombre de ceux qui vous craignent et qui observent vos commandements. J'en ai pris la résolution invariable, je l'ai promis, je l'ai juré pour toujours. Si j'y suis fidèle, je ne serai point dans la confusion à la fin de ma vie. (Psal. CXVIII, 97-103, 120.) » Plût à Dieu, N. T. C. F., que cette loi sainte fût gravée dans nos cœurs aussi profondément que dans celui de David ; plût à Dieu que nous eussions tous le même respect pour elle et le même désir de l'observer ! Salomon terminait aussi le *Livre de l'Ecclésiaste* par ces paroles qui en sont comme le résumé : *Craignez Dieu, observez ses commandements ; c'est là tout l'homme ; car, ajoute-t-il, tout ce qui se fait de bien et de mal sur la terre, sera un jour mis en jugement. « Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo, et cuncta quæ fiunt, adducet Deus in judicium. » (Eccl., XII, 13.)*

Ces préceptes que Moïse a publiés dans le désert, le Sauveur les a confirmés dans ses prédications. Un jour un jeune homme se présente devant lui et lui dit : *Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? Si vous voulez entrer dans le séjour de la vie, lui répondit le Sauveur, observez les commandements. « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. (Matth., XIX, 16, 17.) Vous ne commettez point d'homicide, ajouta-t-il, vous ne serez point adultère, vous ne déroberez point, vous ne ferez point de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même. J'ai observé tous ces préceptes dès mon enfance, lui dit le jeune homme, que dois-je faire encore ? Si vous voulez être parfait, ajouta le Sauveur, allez, vendez ce que vous possédez et donnez-en le*

prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. « *Et habebis thesaurum in celo.* » (Matth., XIX 18-21.) Dans une autre circonstance, un docteur de la loi l'interrogea dans l'intention de l'embarrasser et lui dit: *Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Le Sauveur lui répondit: Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit; c'est là le plus grand et le premier de tous les commandements. Le second est semblable à celui-là: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux préceptes sont le résumé de tout ce qu'il y a dans la loi et les prophètes.* (Matth., XXII, 35-40.) Et en effet, N. T. C. F., tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ne sont, pour ainsi dire, que l'explication des commandements de Dieu et l'exposé des motifs qui doivent nous porter à les observer. Avant de monter au ciel, Jésus-Christ réunit ses apôtres sur une montagne de Galilée; il leur adressa ses derniers avis, et leur dit: *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, apprenez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai ordonné moi-même; voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* (Matth., XXVIII, 18-20.) Fidèles à cette mission, après avoir reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, les apôtres partirent de Jérusalem, ils allèrent prêcher l'Évangile par toute la terre pour faire connaître Dieu, ses commandements, le bonheur promis à ceux qui les observent, et les châtiments réservés à ceux qui les transgressent.

L'Église connaît toute l'importance de la loi de Dieu; elle fait une obligation rigoureuse à tous les enfants de se préparer avec soin à la première communion, et d'assister pour cela exactement aux catéchismes dès l'âge de sept ans jusqu'à quinze; durant ce temps, ils apprennent par cœur les préceptes du Décalogue; ils les gravent dans leur mémoire et prennent l'habitude de les réciter au commencement de chaque journée, afin de les avoir toujours devant les yeux. Les dimanches et fêtes, les chrétiens dociles assistent régulièrement aux réunions paroissiales; ils entendent ainsi habituellement les instructions de leur pasteur, et ces instructions tendent ordinairement à les pénétrer de plus en plus des grandes et salutaires maximes de l'Évangile. Dans le corps humain, le sang va du cœur aux extrémités par les artères, et revient ensuite au cœur par les veines. A mesure qu'il s'éloigne davantage de son point de départ, il se divise et se sous-divise en des canaux de plus en plus fins, de plus en plus déliés, et à la fin presque imperceptibles; et par ce moyen il en-

tretient la vie et la force dans toutes les parties du corps. De même les commandements de Dieu et les conseils de l'Évangile appris dès l'enfance et médités depuis lors chaque jour, pénètrent peu à peu l'esprit, la mémoire, la volonté; ils s'insinuent, ils s'infiltrèrent, pour ainsi dire, dans l'âme jusqu'à une grande profondeur; ils y entretiennent la crainte de Dieu, qui est le principe et le fondement de toute sagesse; ils y deviennent la règle des pensées, des désirs, des paroles, des actions, des affections, de la vie tout entière. C'est ce qui fait les saints; le christianisme n'est pas autre chose que la conformité aux commandements de Dieu; aussi le grand Apôtre nous dit-il que *le juste vit de la foi*, c'est-à-dire que sa vie est en tout d'accord avec sa croyance: *Justus ex fide vivit.* (Rom., I, 17).

Le catéchisme de ce diocèse dit: Qu'est-ce que Dieu promet à ceux qui observent ses commandements? il leur promet le bonheur du ciel. Quels châtiments réserve-t-il à ceux qui ne les observent pas? il leur réserve les peines de l'enfer. En effet, N. T. C. F., la foi nous apprend que, du haut du ciel, Dieu a toujours les yeux ouverts sur ceux qui habitent la terre; il a fait leurs cœurs, il connaît leurs œuvres (6). Toutes celles de ces œuvres qui sont conformes à sa loi, sont bonnes et méritoires; il les enregistre dans ce livre que saint Jean l'Évangéliste appelle le livre de vie (7). L'ensemble des bonnes actions de chaque fidèle forme ce trésor dont parle le Sauveur, lorsqu'il dit: *Ne cherchez pas à vous faire sur la terre des trésors que la rouille et les vers peuvent détruire, et que les voleurs peuvent vous enlever; travaillez plutôt à vous préparer un trésor dans le ciel* (Matth., VI, 19); *faites-vous des bourses qui ne s'usent pas; vous vous assurerez ainsi pour votre vie un trésor inépuisable* (8). Celui qui passe sa vie dans la pratique des commandements de Dieu, ne craint pas l'heure de la mort; il élève alors vers le ciel un regard plein de foi, d'espérance et d'amour. Celui au contraire qui pendant sa vie a été l'esclave des plus honteuses passions, a tout à craindre dans ses derniers moments; car il va paraître devant celui que l'Écriture sainte appelle: le juge des vivants et des morts (9), et qui doit rendre à chacun selon ses œuvres (10).

Non-seulement les commandements de Dieu fidèlement observés nous ouvrent le ciel après la mort; ils assurent déjà aux hommes ici bas cette faible mesure de bonheur dont on peut jouir sur la terre. Ils sont pour toute la société un principe d'ordre, de paix et de tranquillité; un lien qui enchaîne et asservit les passions, une force intérieure, invisible, divine, qui saisit l'homme par la

(6) *De preparato habitaculo suo respexit super omnes qui habitant terram, qui fixit sigillatum corda eorum, qui intelligit omnia opera eorum.* (Psul. XXXII, 14.)

(7) *Nou intrabit in eam, nisi qui scripti sunt in libro vitæ agni.* (Apoc., XXI, 27.)

(8) *Facite vobis sacculos qui non veterascunt,*

thesaurum non deficientem in cælis. (Luc., XII, 33.)

(9) *Ipse est constitutus judex vivorum et mortuorum.* (Act., X, 42.)

(10) *Reddet unicuique secundum opera sua.* (Rom., II, 6.)

conscience et le retient dans la ligne de ses devoirs. Qu'est-ce qui fait la sécurité de ce père de famille établi au milieu des habitations d'une grande paroisse? Qu'est-ce qui peut entretenir dans son cœur l'assurance, ou du moins l'espoir que ses voisins respectent sa personne, sa maison, ses propriétés, ses récoltes, fruits de tant de sueurs? C'est la connaissance qu'il a qu'eux aussi ont étudié le même catéchisme que lui, qu'eux aussi sont dirigés et retenus dans leur conduite par l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer. Si vous enlevez à la société les commandements de Dieu, quelle sûreté, quelle garantie nous restera-t-il contre les passions des hommes?

Cette crainte ne se réalise que trop maintenant, N. T. C. F.; il y a eu des désordres dans tous les siècles, mais on les regardait comme l'effet de la faiblesse humaine, comme des exceptions aux règles; les grands principes de la morale continuaient d'être admis et respectés. De nos jours le doute et l'incrédulité sont parvenus à répandre des nuages sur les vérités les plus fondamentales; toutes les doctrines sont remises en contestation. Comme aux jours de David: *L'insensé a dit dans son cœur: Il n'y a pas de Dieu. « Dixit insipiens in corde suo: Non est Deus. »* (Psal. XIII, 1.) Dès lors les crimes se sont multipliés, les droits sacrés de la justice ne sont pas seulement violés comme autrefois, par des actes isolés, ils sont niés en principe; on va jusqu'à dire que la propriété c'est le vol. L'esprit d'orgueil et d'indépendance s'est développé à tel point qu'on ne respecte plus aucune autorité; personne ne veut plus obéir, l'instinct brutal qui a attiré jadis la colère du ciel sur les villes infâmes de Sodome et de Gomorre, se manifeste chaque jour par les plus déplorables excès. Comme aux jours du déluge, *toute chair a corrompu ses voies.* (Gen., VI, 12.) Et en effet, N. T. C. F., celui qui ne croit pas en Dieu ne peut plus reconnaître ses commandements, il n'a plus de devoirs non plus à remplir envers les autres hommes. Dieu est le principe et la sanction de toutes les obligations: sans lui, il n'en existe plus. Dès lors la conscience n'est plus qu'un juge destitué, qu'un tribunal supprimé. Que Dieu nous préserve du voisinage de ces hommes dont les instincts ne sont plus retenus que par le respect humain et par la crainte des châtements civils; que Dieu préserve la société de leur dangereuse influence! Hélas! ils ne l'ont déjà que trop exercée. L'état de bouleversement dans lequel se trouve en ce moment l'Europe en est la preuve. Les maux présents nous font redouter des maux plus graves encore dans l'avenir.

Notre devoir dans ces moments difficiles, nos très-chers frères, c'est de demander à Dieu la lumière nécessaire pour discerner la voie que nous devons suivre au milieu de cette nuit obscure et orageuse, et surtout de demeurer fermes et inébranlables dans les principes de la foi catholique, apostolique et romaine, en nous souvenant que sa doc-

trine forme un tout lié et invisible, et que sans les vérités dogmatiques, la morale chrétienne n'aurait plus de sanction et ne serait plus rien. Dieu a dit que ceux qui espèrent en lui ne seront point confondus; continuons donc à tourner chaque jour avec confiance nos regards vers le ciel. Ne désespérons pas des hommes; malgré les égarements d'un grand nombre, il y a encore dans l'ensemble des cœurs un fond de droiture et d'équité qui reprendra le dessus, qui rétablira l'ordre tôt ou tard. Souvenons-nous au besoin que Jésus-Christ a appelé *heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.* (Matth., V, 10.) Appliquons-nous plus que jamais à l'observation exacte des commandements de Dieu; abstenons-nous, selon l'avis de saint Paul, de tout ce qui a l'apparence du mal (I Thess., V, 22); préparons-nous un trésor pour l'autre vie, car il est écrit qu'à la fin chacun portera son fardeau et sera traité selon ses œuvres: *Unusquisque enim onus suum portabit.* (Gal., VI, 5.)

Pendant plusieurs années, N. T. C. F., Dieu vous avait affligés par de mauvaises récoltes; vous avez été plus heureux sous ce rapport pendant celle qui vient de s'écouler. Pour ne pas vous soumettre à trop d'épreuves à la fois, dans son infinie miséricorde, il a daigné bénir vos travaux; il a commandé à la terre de vous donner ses fruits avec plus d'abondance. Réunissez-vous donc dans vos églises pour lui en manifester votre reconnaissance par des prières ferventes, et en même temps, souvenez-vous bien, N. T. C. F., que Dieu n'a pas tiré le monde du néant pour nous donner ou pour se donner à lui-même un spectacle inutile; il s'est proposé une fin plus noble, plus élevée, plus digne de lui; il a créé l'homme pour la vertu et pour sa gloire; en échange de ses dons, il demande de vous des œuvres de justice; si vous n'en faites pas, si vous méprisez sa loi, vous n'êtes plus à ses yeux qu'un figuier stérile; il prononce votre sentence et dit: Coupez cet arbre; pourquoi occupe-t-il inutilement une place sur la terre? *Succide ergo illum; ut quid etiam terram occupat.* (Luc., XIII, 7.)

Dans le courant de cette année, vous le savez, N. T. C. F., nous avons eu de graves inquiétudes pour plusieurs établissements religieux de ce diocèse; mais nous avons vu avec consolation aussi, qu'un grand nombre d'entre vous ont généreusement voulu concourir d'eux-mêmes à leur défense, en souscrivant en leur faveur des pétitions adressées aux chambres. Vous avez fait en cela une œuvre légitime devant les hommes et méritoire devant Dieu. Nous disons une œuvre légitime devant les hommes; car le statut constitutionnel (art. 57), accorde ce droit de pétition à tous ceux qui sont majeurs; nous disons aussi une œuvre méritoire devant Dieu, parce que ces établissements sont d'une conduite irréprochable et d'une grande utilité pour la religion et la société. Des personnes qui renoncent au monde pour prier, pour chanter les louanges

de Dieu, pour méditer les vérités éternelles, pour consacrer leur vie à l'éducation de la jeunesse, à l'instruction des pauvres, au soulagement des malades, au soin des aliénés dans les hospices et des prisonniers dans leurs tristes cachots, sont dignes de toute notre admiration et de toute notre reconnaissance; l'impiété seule peut les haïr et en méditer la ruine. Mais le Roi-*Prophète* a dit: *J'ai vu l'impie dans sa gloire, je l'ai vu élevé comme le cèdre du Liban; je n'ai fait que passer, il n'était plus; je n'ai pu retrouver la place qu'il avait occupée. Conservez donc l'innocence; respectez donc la justice, car Dieu a des récompenses en réserve pour l'homme de bien* (11).

La nécessité où s'est trouvé, cette année, le successeur du prince des apôtres d'abandonner pour quelque temps ses Etats, est en ce moment le sujet d'une profonde affliction pour toute l'Eglise. Ce n'est pas au peuple romain, non, N. T. C. F.; nous le savons, c'est à quelques hommes passionnés, ambitieux, ennemis de la religion de Jésus-Christ, qu'il faut attribuer ces déplorables événements. Le vénérable Pie IX, plein de douceur et de charité, comme notre divin Maître, a usé envers eux d'une extrême indulgence; il leur a accordé des institutions largement libérales; ils en ont abusé pour se révolter contre lui et le dépouiller de son autorité temporelle. Le senil de son palais, encore fumant du sang de son ministre lâchement assassiné, prouve à quels infâmes moyens ils ont eu recours pour parvenir à leurs fins. Le départ du vicaire de Jésus-Christ a fait de l'ancienne Rome un désert. Nous pouvons dire d'elle aujourd'hui ce que le prophète Jérémie disait de Jérusalem: *La ville qui était pleine de peuple, est maintenant assise solitaire. La maîtresse des nations est devenue comme une veuve, elle a été vue pleurant dans la nuit; ses larmes coulaient sur ses joues. Parmi tous ses amis, ils n'en est pas qui la consolent; ceux qui lui étaient chers l'ont méprisée et se sont faits ses ennemis. Les chemins de Sion pleurent, parce qu'on ne vient plus à ses solennités* (12). Quoique cette ville si pleine de glorieux souvenirs ne soit pas nécessairement le centre de la chrétienté; quoique nous puissions dire que là où est Pierre, là est l'Eglise, nous avons cependant la confiance que Dieu ne veut pas déplacer encore le siège du prince des apôtres. Plusieurs des prédécesseurs de Pie IX sont rentrés à Rome après un exil plus ou moins prolongé, lui-même y rentrera aussi. Quoique la souveraineté temporelle des Etats romains ne soit pas essentiellement liée à la souveraineté spirituelle du chef de l'Eglise, nous espérons que cette séparation ne s'effectuera pas, au moins en ce moment. Si elle venait à avoir lieu, le vicaire de Jésus-Christ ne trouverait

plus à Rome l'indépendance nécessaire à l'exercice de son sublime ministère, il se verrait forcé de chercher ailleurs plus de liberté. Nous savons, N. T. C. F., que Dieu, du haut du ciel, règle ici-bas les grandes et les petites choses; mettons en lui notre confiance, continuons de prier chaque jour avec ferveur pour le vénérable Pie IX exilé; demandons à Dieu non-seulement la paix de l'Eglise, mais encore celle de l'Etat. Lors même qu'elle est une nécessité, la guerre est un triste et déplorable fléau; elle ruine le trésor public, elle ébranle toutes les fortunes, elle porte le deuil dans les familles, elle met toutes les passions en mouvement, et donne lieu à de nombreux excès; la paix doit donc être l'objet de tous nos vœux. Prions aussi pour le roi, pour la famille royale, pour toute la dynastie de la maison de Savoie, dont le gouvernement sage et modéré a fait le bonheur de notre pays depuis plus de huit siècles.

Pasteurs et fidèles, en ce qui concerne les besoins de l'Eglise et la grande affaire de l'éternité, nous ne devons avoir qu'une seule et même pensée, comme nous n'avons qu'une seule et même foi, qu'une seule et même espérance. Dans ces temps d'agitation et de troubles, des hommes irréguliers cherchent à nous désunir; ils vous parlent de vos pasteurs avec mépris, comme s'ils formaient un parti séparé, comme s'ils avaient en ce monde d'autres intérêts que ceux de votre salut. Non, N. T. C. F., vos pasteurs ne forment pas un parti dans le diocèse; ils ne font qu'un avec vous. Sortis de vos familles, ils sont vos enfants, vos frères ou vos proches parents; après s'être longtemps préparés au séminaire par l'étude et la prière, après avoir reçu l'onction sainte le jour de leur ordination au sacerdoce, ils ont été envoyés au milieu de vous pour y tenir la place de Jésus-Christ; ils appellent sur vous les bénédictions du ciel, en récitant l'office divin et célébrant la sainte messe; ils travaillent à vous sanctifier en vous rappelant les grandes vérités de la religion, en vous administrant les sacrements et surtout en vous réconciliant avec Dieu au tribunal sacré. Dans toutes ces fonctions, ils vous donnent le nom de frères, parce qu'en effet nous ne formons tous qu'une seule et même famille devant Dieu. Soyons donc unis, pasteurs et fidèles, et considérons la religion de Jésus-Christ comme le premier de tous les biens, comme le plus précieux de tous les trésors.

Le Sauveur disait à ceux qui se réunissaient pour entendre ses prédications: *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous: « Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis. »* (Luc., XIII, 3.) Il employait ainsi un langage sévère à cause des désordres dans lesquels la plupart des hommes vivaient alors. Hélas! N. T. C. F., les dérèglements

(11) *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani, et transivi et ecce non erat, et quærivi, et non est inventus locus ejus. Custodi innocentiam, et vide aquitatem; quoniam sunt reliquæ ho-*

mini pacifico. (Psal. XXXVI, 55.)

(12) *Facta est quasi vidua domus gentium, etc.* (Thren., I, 1-4.)

sont peut être encore plus communs aujourd'hui parmi nous qu'ils ne l'étaient en ces temps-là chez les Juifs. Nous aurions donc grand besoin aussi de faire pénitence et d'observer les lois de l'Eglise durant ce carême, dans toute leur sévérité; mais d'un autre côté, les progrès effrayants des mauvaises doctrines, le refroidissement de la piété, l'affaiblissement de la foi, nous imposent aussi la nécessité d'user d'indulgence.

Mais en même temps, N. T. C. F., conservez l'habitude de réciter les commandements de Dieu chaque jour, afin de les avoir toujours devant les yeux; ne négligez jamais vos exercices de piété; vous pourrez ainsi entretenir les sentiments religieux dans vos cœurs et faire descendre les bénédictions du ciel sur vous et vos familles; respectez le jour du Seigneur, qu'il soit toujours pour vous le jour de la prière et le jour du salut; respectez vos pères et mères et tous ceux qui ont autorité sur vous; aimez votre prochain comme vous-mêmes; respectez le bien d'autrui comme vous désirez que le vôtre soit respecté. Souvenez-vous de la défense qui dit : *Luxurieux point ne seras*; car quelque grands que soient aujourd'hui les scandales du monde, il n'en est pas moins vrai que Jésus-Christ n'a promis le ciel qu'à ceux qui ont le cœur pur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Matth., V, 8.) En terminant, N. T. C. F., nous prions Dieu de vous bénir et de vous donner sa sainte intelligence et l'amour de sa loi sainte, le repentir de vos péchés passés et de bonnes résolutions pour l'avenir.

Donné à Chambéry, le 5 février 1849.

CINQUIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1851.

SUR LE SINCÈRE ATTACHEMENT A LA RELIGION.

Vous le savez, nos très-chers frères, le Sauveur des hommes avait bien prédit à ses apôtres quel serait l'avenir de son Eglise. *Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, leur disait-il; ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.* (Joan., XV, 20.) *Vous serez odieux à tout le monde à cause de moi; mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin au milieu de ces épreuves sera sauré.* (Matth., X, 22.) *Il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes; ils feront des prodiges capables d'étonner, ils séduiront ceux mêmes qui paraissent les mieux affermis; je vous le prédis, afin que vous soyez sur vos gardes :* « *Ecce prædixi vobis.* » (Matth., XXIV, 24.) Ces tristes prédictions se sont réalisées dans tous les siècles; les persécutions excitées par les passions humaines contre l'Eglise de Jésus-Christ se sont reproduites successivement sous toutes les formes pour l'épreuve des justes, et, vous le voyez, N. T. C. F., elles se renouvellent encore aujourd'hui au milieu de nous d'une manière bien alléante. Le démon a envoyé dans le monde,

dans ces derniers temps, beaucoup de faux prophètes. Les mauvais livres et les mauvais journaux sont les chaires où ils prêchent le plus ordinairement leurs erreurs. Ils opposent la raison de l'homme à celle de Dieu, l'inanité, les promesses pompueuses et vides de la philosophie aux lumières, aux saintes et sages règles, aux douces et consolantes espérances de la révélation. Trompés par les séductions du langage, entraînés par le torrent impétueux des mauvais exemples, et en même temps poussés au dedans par leurs inclinations vicieuses, un trop grand nombre d'hommes se livrent aux incertitudes du doute et abandonnent peu à peu toutes les salutaires pratiques du catholicisme. Au moyen des sociétés secrètes, que le démon préside et dirige, les méchants se concertent très-habilement pour faire le mal, tandis que les bons, isolés, désunis, intimidés, voient monter le flot de l'iniquité, et attendent dans une déplorable inaction qu'il s'élève jusqu'à eux et vienne les engloutir.

Le péché est entré dans le monde par l'orgueil. Le démon avait dit à nos premiers parents : Si vous mangez de ce fruit, vous connaîtrez le bien et le mal; vous serez grands, vous serez comme des dieux : *Erunt sicut dii, scientes bonum et malum.* (Gen., III, 5.) Aujourd'hui c'est l'orgueil aussi qui a fait en très-grande partie ce que nous voyons; c'est l'orgueil qui a déchainé et lancé dans le monde le démon des révolutions politiques. Des hommes ambitieux ont dit : Nous ne voulons plus reconnaître de supériorité, plus de maîtres, plus de rois; avec le principe philosophique de la souveraineté du peuple, nous serons tous rois. Dès lors l'autorité paternelle et l'autorité royale ont été simultanément avilies. La société est devenue semblable à une mer qui est agitée par l'orage dans toute sa profondeur; les trônes ont été brisés et leurs débris traînés dans la boue. Au mépris de la majesté royale on a ajouté celui de la majesté divine. Comme au temps de David, les insensés ont dit, non-seulement dans leur cœur, mais à haute voix et en public : *Il n'y a pas de Dieu*; « *Non est Deus.* » (Psal. XIII, 1.) Dès lors ils ont méconnu et rejeté les commandements du Seigneur (Isa., V, 24); ils ont foulé aux pieds les saintes règles de la loi naturelle et de la morale évangélique; ils ont appelé bien ce qui est mal et mal ce qui est bien; ils ont pris les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres (13). Sans Dieu, sans lois, sans règles, sans frein, ils sont tombés dans tous les vices, dans tous les genres de corruption : corruption de l'orgueil et de l'égoïsme; corruption de l'avarice, du socialisme et du communisme; corruption du libertinage et de la fornication : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt.* (Psal. XIII, 1.) Au milieu de ce déluge de vices, il y a encore heureusement quelques hommes qui conservent la crainte de Dieu et l'amour de la

(13) *Vae qui dicitis malum bonum et bonum malum, ponentes tenebras lucem et lucem tenebras.* (Isa.,

vertu ; il y a encore quelques justes sur la terre, mais ils sont dispersés dans la foule des méchants ; ils sont en faible minorité, ils sont dans l'oppression, ils gémissent, ils prient et attendent en silence le jour du Seigneur.

Quelles sont nos obligations comme chrétiens, N. T. C. F., au milieu de ces déplorable excès dont nous sommes forcés d'être les témoins ? Les scandales que nous voyons se multiplier chaque jour nous exposent à de graves dangers sans doute ; mais puisque Dieu les permet, il faut bien nous résigner à les supporter, et nous tenir en garde contre leur dangereuse influence. C'est dans les jours d'orage que le nautonnier doit mettre plus d'attention à bien diriger son vaisseau au travers des écueils.

Il faut nous appliquer avant tout à conserver la foi dans toute son intégrité, dans toute sa pureté. Elle est le fondement de nos espérances ; sans elle il est impossible de plaire à Dieu (*Hebr.*, XI, 6.) Saint Jean l'évangéliste nous dit que Jean-Baptiste n'était pas la lumière, mais qu'il était venu pour rendre témoignage à la lumière. Il ajoute que Jésus-Christ seul était la vraie lumière destinée à éclairer tout homme venant en ce monde. (*Joan.*, I, 8.) Jésus-Christ lui-même a dit : *C'est moi qui suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres : il aura la lumière de la vie : « Ego sum lux mundi ; qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vite. »* (*Joan.*, VIII, 12.) Un jour il disait à ses apôtres : *Et vous, voulez-vous aussi m'abandonner ? — Seigneur, où irions-nous ? lui répondit saint Pierre ; vous avez les paroles de la vie éternelle : « Verba vite æternæ habes. »* (*Joan.*, VI, 68.) Le prophète Isaïe voyait de loin l'aurore de cette clarté divine, lorsqu'il s'écriait avec un saint enthousiasme : *Lève-toi, Jérusalem, reçois la lumière ; car elle va paraître. La gloire du Seigneur a brillé sur toi ; les ténèbres couvrent la terre, l'obscurité enveloppe les peuples, mais le Seigneur se lève sur toi. Les nations marchent à ta lumière et les rois à l'éclat de ta splendeur. Promène tes regards autour de toi, et vois : tous les peuples sont des enfants qui viennent te reconnaître pour leur mère.* (*Isa.*, LX, 1-4.) A la prédication des apôtres cette admirable prophétie s'est littéralement accomplie. Les peuples de la terre ont reçu successivement la lumière de l'Évangile et ont reconnu l'Église pour leur mère.

Eh bien ! N. T. C. F., au milieu des épaisses ténèbres qui nous environnent, tournons constamment aussi nos regards vers cette clarté divine ; reconnaissons que Jésus-Christ est la lumière du monde, qu'il possède et possède seul les paroles de la vie éternelle, et qu'il n'y a pas d'autre nom sous le ciel qui puisse nous sauver. (*Act.*, IV, 12.) Et en effet, la raison humaine abandonnée à elle-même ne peut pas nous faire un catéchisme. Il y a plus de deux mille ans qu'elle y travaille inutilement ; elle n'a pas rédigé le premier chapitre. En fait de religion, elle

n'a pas encore reconnu un seul principe comme vraiment incontestable. Elle ne peut donc pas nous apprendre ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé. Elle ne peut pas même nous donner de Dieu une notion assez claire et assez certaine pour que nous puissions en faire un acte de foi. C'est la révélation et la révélation seule qui nous fait connaître d'une manière complète son existence, ses perfections et ses volontés sur nous ; c'est la révélation qui nous apprend à le prier, à l'aimer et à le servir ; c'est par elle que nous savons d'une manière certaine et surnaturelle que nous avons tous un jugement à subir à la fin de cette vie, et que nous trouverons au delà une éternité de bonheur ou une éternité de malheur, selon nos œuvres. La foi est donc le plus précieux de tous les biens ; elle est préférable à toutes les richesses, à tous les trésors du monde ; mais il faut nous souvenir qu'elle est fondée sur la parole de Dieu expliquée par l'Église, et au témoignage du Sauveur : celui qui ne respecte pas l'autorité de l'Église, celui qui ne croit pas l'Église, retombe dans le paganisme. *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus.* (*Matth.*, XVIII, 17.)

Il y a des hommes qui admirent en beaucoup de choses l'enseignement de l'Église et la doctrine de l'Évangile ; ils les admettent en très-grande partie, mais non en tout ; ils font des exceptions. Leur catéchisme est une sorte d'éclectisme religieux ou philosophique ; ils adoptent du christianisme ce qui leur plaît et rejettent ce qui leur déplaît ; ils se font une doctrine à leur gré ; ils se constituent ainsi juges de la foi, et mettent leur propre autorité avant celle de l'Église, avant celle de Dieu. Ils se placent sur un terrain incliné et glissant, d'où ils retomberont inévitablement peu à peu dans toutes les erreurs que notre faible raison a suggérées aux hommes. Nous ne saurions donc trop vous le répéter, N. T. C. F., en fait de religion et pour tout ce qui concerne la grande affaire de votre salut, il ne peut se présenter devant nous que deux voies à prendre : celle de l'autorité que Jésus-Christ a donnée à son Église pour nous instruire et nous gouverner, et celle de la raison humaine, qui, abandonnée à ses propres forces, ne peut que nous replonger dans les ténèbres et les ombres de la mort, dans ces ténèbres qui enveloppaient le monde avant la venue du Sauveur.

Il y a des hommes qui conservent la foi, qui croient encore tout ce que croit l'Église, mais qui, cédant à la force du respect humain, ou à l'influence des mauvais exemples, ou à leur propre faiblesse, négligent presque toutes les pratiques de la religion. Considérez bien, N. T. C. F., que ces tristes causes ne sauraient vous servir d'excuse au jugement de Dieu. Jésus-Christ veut avoir à son service des hommes de cœur. Il a dit que celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière lui, n'est pas digne de lui ; il a déclaré qu'il reconnaîtrait devant son Père celui qui aura confessé son nom

devant les hommes, et qu'il reniera celui qui l'aura renié. (*Matth.*, X, 32.)

Nous venons donc aujourd'hui, N. T. C. F., vous adresser à tous les paroles du prophète Elie : « Jusques à quand balancerez-vous entre deux partis ? Choisissez : si le Seigneur est votre Dieu, suivez-le sans respect humain ; si au contraire vos préférences sont pour Baal, rangez-vous ouvertement de son côté, afin que l'on sache bien à qui vous appartenez. » (*III Reg.*, XVIII, 21.) Il est vrai que, dans des temps difficiles, comme ceux où nous vivons, une profession de foi décidée est bien sujette à quelques inconvénients ; elle peut vous imposer des sacrifices, nuire aux espérances de votre ambition, peut-être même vous faire perdre une position acquise dans la société par de longs et honorables services ; mais quand on a sincèrement à cœur de gagner le ciel, on ne craint pas d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, toutes les fois que les circonstances l'exigent. Si l'on met dans la balance, d'un côté Dieu, le ciel, l'éternité ; de l'autre, la vie présente, ses plaisirs, ses peines, sa durée, on n'hésite pas dans son choix. *Celui qui aime son père ou sa mère, ou son fils ou sa fille plus que moi*, dit Jésus-Christ, *et celui qui ne veut pas prendre sa croix et me suivre, n'est pas digne de moi.* (*Matth.*, X, 37.)

La foi est une vertu importante, indispensable sans doute, car Jésus-Christ nous dit que *celui qui ne croit pas est déjà jugé* (*Joan.*, III, 18) ; mais, sans les œuvres, elle ne suffit pas pour nous sauver. Un pauvre qui a faim vous demande du pain, dit l'apôtre saint Jacques ; vous lui dites : Allez, chauffez-vous, nourrissez-vous bien, et vous ne lui donnez rien. Cette charité en paroles suffit-elle pour l'empêcher de mourir ? Non, sans doute. Hé bien ! ajoute-t-il, il en est de même de la foi. *Un corps sans âme n'est plus qu'un cadavre ; de même la foi sans les œuvres n'est plus qu'une foi morte* : « *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est.* » (*Jac.*, II, 26.) Les exercices de piété, les prières du matin et du soir, l'assistance aux offices de la paroisse et surtout aux instructions du pasteur, la lecture des bons livres, la méditation des vérités éternelles, la mortification, le jeûne, l'abstinence, la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, sont des pratiques nécessaires à notre salut : elles sont nécessaires, parce qu'elles sont instamment recommandées et souvent prescrites par l'Eglise sous peine de péché mortel ; mais elles sont nécessaires aussi, parce qu'elles sont pour nous des moyens indispensables. Elles nous obtiennent de Dieu les grâces dont nous avons essentiellement besoin ; elles procurent des lumières à notre esprit et de la force à notre cœur ; elles entretiennent dans notre âme les sentiments religieux qui en sont la vie ; les sentiments de foi, de confiance, de résignation, d'amour de Dieu, d'humilité, de contrition de nos péchés ; elles préviennent le développement des passions et nous fournissent au besoin

le moyen de les vaincre et de les régler. Avec elles, toutes les vertus deviennent praticables et même faciles ; sans elles, il est moralement impossible à l'homme de maîtriser ses mauvais penchants. La foi sans les œuvres ne suffit donc pas, N. T. C. F., pour vous sauver ; il faut croire et pratiquer.

Vous dites que vous croyez les vérités de la religion, et vous en négligez toutes les pratiques : vous ne priez pas, vous ne jeûnez pas ; vous faites gras les jours défendus tantôt par sensualité, tantôt par respect humain et pour faire comme les autres ; vous ne fréquentez pas les sacrements, vous ne voulez rien refuser à vos inclinations. Que résulte-t-il de cette indifférence, de cette apathie spirituelle ? Il en résulte que Dieu vous abandonne ; il vous retire ses grâces, il vous livre à vos mauvais penchants ; vous tombez dans la fange du vice, vous y croupissez pendant de longues années ; vous marchez ainsi dans la voie large, et cette voie conduit à la mort éternelle. Ah ! rentrez donc sérieusement en vous-mêmes, N. T. C. F. ; considérez que le royaume des cieux exige des efforts ; qu'il faut se faire violence et se vaincre soi-même pour y arriver. *Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (*Matth.*, XI, 12.)

Les vices sur lesquels nous avons principalement à gémir aujourd'hui, les vices auxquels on s'abandonne plus ordinairement quand on perd la foi, ou lorsqu'on, conservant la foi, on néglige les pratiques qui la rendent vive et agissante, sont l'impureté, l'avarice et l'orgueil. Les mauvais penchants de l'homme sont toujours les mêmes ; la plus violente des passions continue à produire dans la société de bien tristes effets. Dans les grandes villes surtout, comme aujour de Noé, *toute chair a corrompu ses voies.* (*Gen.*, VI, 12.) Par avarice, ceux que la fortune n'a pas favorisés se déclarent les ennemis de ceux qui possèdent. Ils méprisent les lois sacrées de la justice éternelle, et trouvent qu'il est plus commode de prendre le bien d'autrui par la violence que de le gagner à la sueur de son front. Par orgueil, on ne respecte plus aucune espèce d'autorité ; on ne veut plus reconnaître d'autre maître que soi-même. C'est ce qui a occasionné toutes les révolutions qui ont ébranlé l'Europe dans ces derniers temps. Evidemment cette route n'est pas celle qui conduit à Dieu : cherchons ailleurs le chemin du ciel ; méditons plus sérieusement les maximes de l'Evangile, et appliquons-nous à régler notre cœur par la pratique de ces trois grandes vertus, la charité, la justice et l'humanité.

Dieu nous a dit par Moïse : *Vous ne commettrez point d'adultère* : « *Non machaberis.* » (*Exod.*, XX, 14.) L'Eglise nous dit aussi chaque jour de sa part : *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.* Marie nous a donné de cette belle vertu un exemple digne de l'admiration de tous les siècles. Jean-Baptiste, précurseur du Messie, a été martyr de la chasteté ; saint Jean l'évangéliste avait obtenu d'une manière particulière la tendresse du Sauveur des hommes

par sa grande pureté (14). Jésus-Christ nous dit que ceux qui pratiquent parfaitement la chasteté sont semblables dès cette vie aux anges qui sont dans le ciel. La chasteté est d'une manière toute particulière la vertu de la loi nouvelle, la vertu de l'Évangile et de ceux qui sont animés de son esprit. Appliquez-vous, nos très-chers frères, à la pratiquer saintement; éloignez-vous de tout ce qui excite les passions, des occasions dangereuses, des divertissements profanes, des danses, des théâtres; abstenez-vous de la lecture des romans, respectez votre frère et votre sœur, respectez la sainteté du mariage. Plus il y a aujourd'hui de corruption dans le monde, plus il y a de scandales, plus il y a de périls autour de vous, plus votre persévérance dans la vertu sera méritoire, plus votre couronne sera éclatante au jour du jugement.

Dieu a dit : *Vous ne commettrez point de vol : « Non furtum facies. »* (Exod., XX, 15.) Jésus-Christ a dit aussi : *Ne faites à autrui que ce que vous voulez qu'on vous fasse à vous-même* (Matth., VII, 12; Tob., IV, 16); respectez le bien du prochain comme vous désirez que le vôtre soit respecté; rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. (Matth., XXII, 21.) Ces maximes sont l'expression du droit naturel, la base de toute justice, et la justice, c'est Dieu lui-même. Conservez donc toujours, N. T. C. F., un grand respect pour le bien d'autrui; respectez la limite de votre propriété; respectez le champ de votre voisin; respectez sa vigne, ses arbres, sa maison, ses fruits.

Si vous êtes pauvre, souvenez-vous que Jésus-Christ lui-même a été pauvre, qu'il n'avait pas où reposer sa tête, et qu'il a dit : *Heureux les pauvres, parce que le royaume des cieux est à eux.* (Matth., V, 3.) N'oubliez pas que Dieu a dit à Adam : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu rentres dans la terre de laquelle tu as été tiré* (14*). Le travail sanctifié par la résignation et la prière est un grand moyen de salut. Si vous êtes riches, ou du moins d'une condition aisée, aimez les pauvres comme vos frères, fuyez le luxe, fuyez la sensualité; administrez vos biens avec une grande économie, afin de pouvoir faire l'aumône avec plus de générosité. Souvenez-vous qu'au jour du jugement Jésus-Christ dira aux élus : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais nu, et vous m'avez procuré des vêtements; j'étais malade, et vous m'avez visité. Je tiens comme fait à moi-même tout ce que vous avez fait pour le plus petit de mes frères : « Quaudiu fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis. »* (Matth., XXV, 35, 36, 40.) Ainsi Jésus-Christ se met à la place des pauvres; il dit : Les pauvres, c'est moi. Montrez par votre conduite de chaque jour que la charité chrétienne est infiniment plus généreuse, plus

abondante en bonnes œuvres et plus utile aux pauvres, que tout ce que le monde appelle bienfaisance ou philanthropie.

Souvenez-vous, N. T. C. F., que l'esprit de soumission et d'obéissance est l'un des plus beaux caractères du christianisme. Avant tout, pénétrez-vous d'un immense respect pour Dieu, parce qu'il est le Créateur du ciel et de la terre et le souverain Seigneur de toutes choses; parce qu'il est le maître de la vie et de la mort, parce que c'est lui qui vous jugera un jour et qui décidera de votre sort pour l'éternité; respectez vos pères et mères, parce qu'ils tiennent la place de Dieu dans la famille et sont dépositaires d'une partie de son autorité; respectez votre pasteur, parce qu'il est envoyé de Dieu et ministre de Jésus-Christ auprès de vous, comme les apôtres. Toutes ses fonctions ont pour but votre instruction, votre sanctification, votre salut et celui de vos enfants. *Il veille comme devant un jour rendre compte de vos âmes devant Dieu.* (Hebr., XIII, 17.) Respectez le chef de l'Église, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre, parce qu'il lui a été dit, en la personne du Prince des apôtres : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 19.) Respectez l'autorité royale, parce que le roi est dépositaire aussi d'une partie de l'autorité divine pour maintenir l'ordre dans la société et la gouverner dans les choses temporelles. Respectez les magistrats établis pour rendre la justice et contenir les passions humaines par la crainte des châtements. Oui, N. T. C. F., soyez religieusement soumis aux lois civiles, lorsqu'elles ne sont contraires ni à celles de Dieu, ni à celles de l'Église; mais, si malheureusement il y avait sur quelque point un désaccord, il faudrait placer la conscience et le salut au-dessus de tout et reconnaître, comme les apôtres, qu'en pareil cas, *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes : « Respondens autem Petrus et apostoli dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus. »* (Act., V, 29.)

Vous le savez, N. T. C. F., aujourd'hui les ennemis de la religion ont voué une haine profonde au chef de l'Église, aux évêques et aux prêtres. Par hypocrisie, ils veulent encore paraître respecter l'Évangile, mais en même temps ils vomissent contre le clergé tout ce qu'ils peuvent imaginer d'injures et de calomnies. Tous les journaux du parti anarchique agissent de concert sur ce point : c'est entre eux un mot d'ordre donné et reçu chaque jour. Ne vous y laissez pas tromper, N. T. C. F., la religion ne peut pas subsister sans ses ministres. Que serait devenue l'Église naissante, si Hérode était parvenu à emprisonner et à faire mourir tous les apôtres? Ne sont-ce pas vos

(14) « Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prerogativa castitatis ampliori dilectione fecerat signum. » (Ex officio sancti Joannis evangelistae.)

(14*) *In sudore vultus tui vesceris pane tuo, donec revertaris in terram de qua sumptus es.* (Gen., III, 19.)

pasteurs qui vous ont faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le baptême, qui vous ont donné l'instruction religieuse dans vos jeunes années, qui vous ont admis à la première communion, qui vous exhortent à la vertu, qui vous expliquent les commandements de Dieu, qui vous rappellent le souvenir des vérités éternelles tous les jours de dimanche et de fête? Ne sont-ce pas vos pasteurs qui prient pour vous, qui offrent à Dieu pour vous le saint sacrifice de la messe, et qui vous réconcilient avec lui au tribunal sacré, lorsque vous avez eu le malheur de l'offenser? Et enfin, dans vos dernières maladies, ne sont-ce pas vos pasteurs qui vont vous consoler dans vos douleurs, entendre votre dernière confession, vous administrer le saint viatique et l'extrême-onction, et vous préparer ainsi à la mort et au jugement de Dieu? Prêtres et fidèles, nous sommes tous membres de l'Eglise de Jésus-Christ; nous avons tous la même foi et les mêmes espérances pour l'avenir; comme les premiers chrétiens, nous devons donc n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, nous défier des ennemis de l'Eglise, et reconnaître que, lorsqu'ils persécutent le clergé d'une manière aussi injuste qu'ils le font aujourd'hui, malgré le masque hypocrite dont ils se couvrent, c'est au fond le christianisme même qu'ils veulent attaquer et détruire.

Et vous, ministres du Seigneur, sentinelles d'Israël, dépositaires de l'autorité et de la parole de Dieu, n'oubliez pas qu'un jour vous aurez à rendre compte au plus clairvoyant, au plus incorruptible des juges, de tous les fidèles qui font aujourd'hui partie de votre troupeau. Plus les temps sont mauvais, plus le chemin du ciel devient étroit, pénible et difficile à gravir, plus vous devez montrer de zèle, de dévouement, de prudence et de piété. Nous avons éprouvé cette année une grande consolation en voyant les effets admirables que le jubilé a produits dans toutes les paroisses où il a déjà eu lieu; l'expérience nous a prouvé que des grâces extraordinaires y sont attachées. Nous recommandons instamment à ceux d'entre vous qui l'auraient réservé pour le mois de mars prochain d'y mettre autant de soins, autant d'importance qu'il vous sera possible, afin d'avoir part aux mêmes bénédictions. Et ensuite, durant le saint temps du carême où nous allons entrer, annoncez souvent la parole de Dieu, rappelez fréquemment à vos paroissiens le puissant souvenir des vérités éternelles et de leurs fins dernières. C'est là surtout ce qui impressionne plus efficacement les cœurs, ce qui touche, ce qui convertit. Expliquez l'Evangile, enseignez la saine doctrine: *Loquere quæ decent sanam doctrinam.* (Tit., II, 1.) Recommandez aux enfants d'être respectueux et dociles envers leurs parents, d'étudier le catéchisme et de se préparer saintement au grand jour de la première communion. Recommandez aux jeunes personnes d'être humbles, pieuses, modestes, réservées et assidues à fréquenter les sacrements. Recommandez aux jeunes

gens de persévérer dans la crainte de Dieu, de fuir les divertissements profanes, les cabarets, les mauvaises compagnies et toutes les occasions dangereuses, parce que Dieu a dit que celui qui aime le péril y périra tôt ou tard. Recommandez aux pères et mères d'élever chrétiennement leurs enfants, de leur donner de bons avis chaque jour, et de leur laisser en héritage, sinon une riche succession temporelle, du moins la foi, la crainte du Seigneur et beaucoup de bons exemples à imiter. Apprenez aux pauvres à sanctifier leurs travaux et leurs privations; aux riches, à faire l'aumône avec générosité; aux malades, à mettre leur confiance en Dieu seul, à unir leurs souffrances à celles de Jésus-Christ, à se préparer saintement à la mort. Pour rendre vos exhortations plus efficaces, confirmez vos paroles par l'autorité de vos exemples, veillez sur toute votre conduite avec une attention si soutenue, que les ennemis de la religion les plus passionnés ne puissent y trouver aucun sujet de censure: *In omnibus te ipsum præbe exemplum bonorum operum, ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (Tit., II, 7.)

Si nous voulons obtenir les grâces dont nous avons besoin pour sanctifier ce carême, N. T. C. F., il faut beaucoup prier, il faut prier avec persévérance et ferveur. Dieu ne méprise pas les gémissements de la veuve, nous dit l'Ecriture, *ses larmes coulent sur ses joues, et de ses joues elles s'élèvent jusqu'au ciel.* « Nonne lacryme vidue ad maxillam descendunt, a maxilla autem ascendunt usque ad cælum? » (Eccli., XXXV, 18.) Aujourd'hui la veuve désolée, c'est l'Eglise de Jésus-Christ. Prions Dieu d'exaucer ses gémissements; demandons pour elle la liberté de faire le bien, la liberté d'annoncer l'Evangile, de prêcher la vertu, de sanctifier les hommes. Prions Dieu d'humilier ses ennemis et de donner aux rois et aux princes chrétiens la véritable paix et la véritable concorde: *Ut regibus et principibus christianis pacem et veram concordiam donare digneris, te rogamus audi nos.*

Donné à Chambéry, le 25 février 1851.

SIXIÈME MANDEMENT.

Pour le carême 1852

SUR L'ÉGLISE.

Jésus-Christ dit à ses disciples: *Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.* (Joan., VIII, 12.) Il répandit sur la terre cette lumière divine par ses prédications. S'il s'était borné à instruire ceux qui allaient l'entendre, son ministère aurait eu peu de résultats, parce que bientôt ses paroles auraient été altérées par la diversité des interprétations. Pour en perpétuer les effets et les étendre à tous les temps et à tous les lieux, il fallait réunir ses disciples, en former une société et établir dans cette société une autorité capable de la gouverner et d'y conserver la pureté de sa doctrine, et c'est ce qu'il a fait. Cette société est souvent appelée dans l'Evangile *le*

royaume des cieux : « *Regnum cælorum.* » (Matth., XIII, 24.) Le Sauveur a voulu signifier par ces paroles que ceux qui en font partie doivent spécialement s'occuper ici-bas des intérêts du ciel, des intérêts de l'éternité; mais, en l'appelant un royaume, *regnum*, il nous fait bien comprendre que cette réunion d'hommes vivants et voyageurs sur la terre doit être aussi nécessairement une corporation extérieure et visible. A cette fin, après avoir formé un grand nombre de disciples, il en choisit douze qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire envoyés; et, sur ces douze, il en choisit un qu'il plaça au-dessus des autres, afin qu'il fût pour toute l'Eglise la clef de voûte et le centre de l'unité. Nous croyons utile, nos très-chers frères, de vous parler aujourd'hui un peu au long de cette organisation primitive de l'Eglise, principalement dans la vue de vous inspirer pour celui qui en est le chef ces sentiments de soumission, de respect et de vénération qui sont dus à la sublimité de son ministère. Nous voyons avec affliction qu'un grand nombre d'hommes, même parmi ceux qui se disent à haute voix chrétiens et catholiques, se montrent en même temps imbus de doctrines gravement outrageantes pour le saint-siège. Ils oublient que Jésus a dit : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé : « Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit; qui autem me spernit, spernit eum qui misit me. »* (Luc., X, 16.)

Nous voyons dans l'Evangile que la société des chrétiens, que l'Eglise est comparée à un édifice plus grand, plus vaste, plus majestueux que le temple de Jérusalem. Or, il est évident que Jésus-Christ a choisi saint Pierre pour être la pierre fondamentale de cet édifice. En effet, il dit un jour à ses apôtres : *Qu'est-ce que les hommes disent de moi? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste; d'autres, que vous êtes Elie, ou Jérémie, ou un autre prophète. — Et vous, ajouta le Sauveur, qui dites-vous que je suis? Pierre prenant la parole au nom de tous, lui répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. — Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, lui dit le Sauveur; ve n'est pas la chair et le sang qui l'ont révélé cette vérité; c'est mon Père qui est dans les cieux; et moi je dis que tu es Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 13-19.) Vous le voyez, N. T. C. F., ces paroles sont à jamais mémorables, dignes d'être sérieusement méditées et de retentir dans les chaires chrétiennes jusqu'à la fin du monde. Quel est donc celui qui a reçu de Jésus-Christ une primauté sur les autres apôtres et sur les autres fidèles? Sans doute c'est celui sur lequel l'Eglise a été bâtie, et qui en est devenu ainsi la pierre

fondamentale; c'est celui à qui Jésus-Christ en a donné les clefs. Saint Pierre est à l'Eglise ce que les fondations sont à un édifice. Or, les fondations supportent l'édifice tout entier. Chez les Juifs, les clefs étaient le symbole du pouvoir souverain, comme elles le sont encore de nos jours. (Isa., XXII, 22.) Lorsqu'un roi arrive dans une ville, les magistrats vont lui présenter les clefs en reconnaissance de son autorité. Ces paroles prouvent donc clairement que Jésus-Christ a donné à saint Pierre en même temps une primauté d'honneur et une primauté de juridiction : une primauté d'honneur, puisqu'il l'a choisi pour être le fondement de son Eglise, de préférence aux autres apôtres; et une primauté de juridiction, puisqu'il lui en a donné les clefs, qui sont le symbole de l'autorité, avec promesse de regarder comme lié dans le ciel tout ce qu'il aurait lié sur la terre, et comme délié dans le ciel tout ce qu'il aurait délié sur la terre.

Avant de monter au ciel, Jésus-Christ a réalisé ou confirmé tous les privilèges qu'il avait promis ou déjà accordés antérieurement au prince des apôtres. *Simon, fils de Jean*, lui dit-il avec une tendre effusion de cœur, *m'aimes-tu plus que les autres? — Oui, Seigneur*, lui répondit saint Pierre; *vous savez que je vous aime. Le Sauveur lui dit : Paissez mes agneaux.* Après un moment de silence, il l'interrogea une seconde fois : *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? — Oui, Seigneur*, lui répondit-il : *vous savez que je vous aime. Jésus-Christ lui dit de nouveau : Paissez mes agneaux. Bientôt après il lui dit pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Pierre fut contristé de cette nouvelle demande; Seigneur, répondit-il, vous qui connaissez tout, vous savez bien que je vous aime. Alors Jésus-Christ lui dit : Paissez mes brebis. « *Pasce oves meas.* » (Joan., XXI, 15-17.)* Nous voyons en plusieurs endroits de l'Evangile, N. T. C. F., que Jésus-Christ appelait l'Eglise son troupeau, et les fidèles ses brebis. Les paroles si remarquables et si touchantes que vous venez d'entendre prouvent donc évidemment qu'avant de quitter son Eglise, qu'avant de remonter au ciel, il avait voulu confier à saint Pierre d'une manière toute particulière ses agneaux et ses brebis, c'est à-dire son troupeau tout entier. Il savait bien sans doute que saint Pierre aurait besoin d'être aidé dans l'exercice de son sublime ministère; il ne confiait pas l'Eglise à saint Pierre seul, il la confiait en même temps à tous les apôtres; mais il voulait qu'il y eût aussi un souverain pontife, *summus sacerdos*, dans la loi nouvelle, comme il y en avait un dans la loi ancienne; et c'est pour bien former la constitution de son Eglise qu'il donna à saint Pierre une primauté sur les autres apôtres, qu'il l'établit centre de l'unité catholique et lui confia la haute surveillance de tout son troupeau.

Aussi voyons-nous dans les livres saints que saint Pierre a toujours été nommé le premier. *Voici*, dit saint Matthieu (X, 2),

les noms des douze apôtres : le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André, son frère. (Luc., XXIV, 34.) C'est le premier des apôtres qui ait vu Jésus-Christ après sa résurrection (Act., II, 14) ; c'est lui qui prend le premier la parole en public le jour de la Pentecôte ; (Act., I, 15) c'est lui qui propose de remplacer le traître Judas (Ibid., 16), et qui ouvre le premier les portes de l'Eglise aux gentils (Act., X, 34) ; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem, et qui y prend la parole avant tous les autres apôtres ((Act., XV, 7) ; c'est lui qui entreprend le premier la visite de toutes les Eglises (Act., IX, 32) ; c'est à lui que saint Paul alla rendre compte de la doctrine qu'il enseignait, de peur, dit-il lui-même, de faire fausse route et de travailler en vain. (Gal., II, 2.) On voit donc clairement, par les saintes Ecritures, que saint Pierre a toujours tenu le premier rang parmi les apôtres, et qu'ainsi il a constamment exercé sa primauté jusqu'au jour de sa mort.

Si Jésus-Christ a conféré la primauté à saint Pierre, ce n'est pas pour lui-même, ce n'est pas pour l'honorer personnellement ; c'est pour établir et conserver l'unité de son Eglise jusqu'à la fin du monde. Dans les livres saints et dans les écrits des saints Pères, l'Eglise est appelée un corps, un royaume, un troupeau : or, un corps doit avoir une tête, un royaume doit avoir un roi, un troupeau doit avoir un pasteur. Une société qui n'a pas un chef, un centre d'unité, un principe de direction, cesse par là même d'être une société. La primauté donnée à saint Pierre fait donc essentiellement partie de la constitution de l'Eglise ; elle doit durer, comme elle, jusqu'à la consommation des siècles ; et par conséquent, à la mort du prince des apôtres, elle a dû nécessairement être transmise à ses successeurs.

Il est incontestablement prouvé, par l'histoire de l'Eglise et par tous les monuments de l'antiquité les plus respectables, qu'après avoir séjourné quelque temps à Antioche saint Pierre est venu se fixer à Rome ; que, malgré ses nombreux voyages il a occupé fort longtemps ce dernier siège ; que c'est à Rome qu'il a passé les dernières années de sa vie et qu'il a obtenu la couronne du martyre : c'est donc l'évêque de Rome qui a dû être son successeur et qui a dû hériter de sa primauté. Cela est si vrai et si bien confirmé par la tradition de tous les siècles que jamais aucun autre évêque du monde catholique ne s'est attribué cette prérogative. Or, nous voyons par l'histoire ecclésiastique que les successeurs de saint Pierre sur le siège de Rome furent saint Lin, saint Clet, saint Clément et tous les autres papes qui forment dès lors une chaîne continue jusqu'au vénérable Pie IX, qui en est le deux-cent cinquante-septième. C'est donc lui que nous devons honorer aujourd'hui comme le vrai centre de l'unité catholique, comme le successeur de saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Cette primauté du siège de Rome sur toutes les Eglises du monde chrétien a été reconnue par le célèbre concile de Nicée, le premier et le plus ancien des conciles généraux ; elle a été reconnue par le concile œcuménique de Chalcedoine, par celui d'Ephèse, par le second concile général de Constantinople, et d'une manière plus incontestable encore par tous les conciles généraux des siècles suivants. Déjà, au IV^e siècle, saint Irénée exhortait toutes les Eglises à se tenir unies à celle de Rome comme à leur centre principal ; du fond de sa retraite, saint Jérôme écrivait au pape Damase que, pour lui, dans toutes les discussions, il voulait demeurer attaché à la chaire de Pierre : *Ego quidem cathedræ Petri consocior*. A leur exemple, N. T. C. F., dans tous les débats qui peuvent s'élever de nos jours, comme Irénée, cherchons à Rome le centre de l'unité catholique ; comme Jérôme, demeurons invariablement attachés à la chaire de Pierre, et regardons comme ennemis de la religion catholique, comme ennemis de l'Eglise, tous ceux qui se montrent ennemis du saint-siège.

C'est en vertu de cette primauté d'honneur et de juridiction que les souverains pontifes ont toujours gouverné l'Eglise ; ils ont institué les évêques et déposé ceux d'entre eux qui venaient à tomber dans l'hérésie ; ils ont porté des lois qui ont été regardées comme obligatoires dans tout le monde chrétien ; ils ont convoqué les conciles généraux ; ils les ont présidés par eux-mêmes ou par leurs délégués, et ils ont dispensé des canons, lorsqu'ils l'ont cru nécessaire ; ils se sont toujours regardés comme spécialement chargés de veiller à la conservation du dépôt de la foi. Innocent I^{er}, Zozime, Boniface I^{er}, Célestin I^{er}, Sixte III^e, ont condamné l'hérésie de Pélagé ; Léon IX, Victor II, Grégoire VII, ont condamné celle de Bérenger ; Léon X a condamné les erreurs de Luther ; Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII ont pros crit les livres de Baïus ; Innocent X et Clément XI ont condamné ceux de Jansénius ; Pie VI a condamné le concile de Pistoie. Depuis son élévation sur le siège apostolique, Pie IX a déjà condamné beaucoup de mauvais livres, et dernièrement encore ceux du docteur Nuytz. C'est ainsi que, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, les successeurs de saint Pierre ont toujours mis en pratique l'ordre reçu de Jésus-Christ de confirmer leurs frères : *Confirma fratres tuos*. (Luc., XXII, 32.)

C'est de droit divin et en vertu de la constitution primitive de l'Eglise établie par Jésus-Christ lui-même que le souverain pontife possède cette autorité suprême sur toute l'étendue du monde chrétien. Elle ne lui a point été conférée par les conciles généraux, car nous voyons par la tradition qu'il l'a exercée avant tous les conciles ; les plus anciens l'ont reconnue et ne lui en ont point fait eux-mêmes la concession ; il la possède comme successeur de saint Pierre. Or, nous

avons prouvé par les livres saints que saint Pierre l'avait reçue de Jésus-Christ lui-même, et non des apôtres ni des autres disciples.

Les événements qui se succèdent avec une effrayante rapidité depuis plus d'un demi-siècle ne prouvent que trop évidemment que nous vivons dans des jours de révolutions et de bouleversements politiques. Si nous cherchons les causes de ces troubles incessants, nous reconnaissons que l'une des principales réside dans le mépris de toute supériorité, de toute autorité; mépris qui a envahi plus ou moins toutes les classes de la société; mépris qui a sa source dans les leçons d'une fausse et dangereuse philosophie, et dans un fonds d'orgueil d'après lequel on ne veut plus reconnaître d'autre maître que soi-même. Pour rétablir le calme dans la société et attaquer le mal dans sa cause, il faut revenir à l'humilité de l'Évangile et rétablir dans le monde un saint respect pour toute autorité légitime; respect à la puissance paternelle dans le sein de la famille; dans l'ordre temporel, respect au roi, qui tient aussi la place de Dieu dans l'État : *Non est potestas nisi a Deo* (Rom., XIII, 1); respect à la magistrature qui exerce l'autorité en son nom, et obéissance aux lois qu'elle a portées; dans l'ordre spirituel, respect au pasteur de chaque paroisse, respect à l'évêque de chaque diocèse, et surtout respect au pontife suprême de toute l'Église; il est le successeur du prince des apôtres, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre et le premier dépositaire de son autorité. Il a reçu de lui les clefs du royaume des cieux et le pouvoir de lier et de délier. Il est le centre de l'unité religieuse et le chef spirituel de deux cents millions de catholiques; c'est sur lui que pèse la sollicitude de toutes les Églises du monde chrétien : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*. (II Cor., XI, 28.) Tels sont, N. T. C. F., les principaux motifs qui doivent nous inspirer à tous un profond respect pour sa personne, pour sa dignité et pour son autorité.

Outre la primauté d'honneur et de juridiction qu'il a sur toute l'Église dans l'ordre spirituel, le souverain pontife est aussi, depuis environ dix siècles, souverain temporel de Rome et des États romains, dont l'étendue a varié dans la suite des temps. Parmi les ennemis du saint-siège, qui sont en ce moment très-nombreux, quelques-uns soutiennent que ces deux espèces de gouvernements sont incompatibles (15). Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur cette question; mais nous croyons devoir en dire quelques mots en passant, pour combattre des préjugés qui ne sont malheureusement devenus que trop communs.

Or, 1° toutes les objections que nous sommes dans le cas d'entendre sur ce point sont extrêmement suspectes, parce qu'elles sont intéressées. Aujourd'hui, qui se proposent

les affiliés des sociétés secrètes? que se proposent tous les révolutionnaires de l'Italie, qui ont déjà une fois obligé Pie IX à quitter Rome, et qui voudraient l'en exclure de nouveau? Ils voudraient aussi s'emparer des États romains à leur profit, pour y faire l'application de ces théories socialistes dont les essais ont été partout jusqu'ici si désastreux.

2° En ce qui concerne le droit de possession, il n'y a pas en Europe de gouvernement qui remonte à une plus haute antiquité, ni par conséquent qui soit plus légitime que celui du saint-siège. On parle au nom du peuple; mais ni en France, ni en Italie, les révolutionnaires ne sont pas la population; ils n'en sont que l'écume; ils ne sont qu'une minorité ambitieuse et passionnée; aujourd'hui, comme au temps de Cicéron, ce sont les recrues ruinées de Catilina qui voudraient s'emparer de Rome. Il nous semble qu'un gouvernement paternel et spécialement fondé sur la morale de l'Évangile peut bien plus facilement que tout autre rendre heureux les sujets qui lui sont soumis.

3° Pour exercer sa juridiction spirituelle d'une manière utile et convenable, le chef de l'Église est obligé d'avoir des correspondants et d'entretenir des délégués dans toutes les parties du monde chrétien. Toutes les missions de ce genre exigent des dépenses considérables, et par conséquent des revenus que le souverain pontife n'aurait pas, s'il ne possédait pas un État temporel d'une certaine étendue.

4° Ensuite, il est d'une très-grande importance que le chef spirituel de deux cents millions de catholiques soit toujours dans une position qui lui conserve une égale indépendance envers tous les gouvernements temporels, en sorte qu'il puisse traiter d'une manière juste, libre et paternelle avec tous, sans être l'esclave d'aucun. S'il était privé des États Romains, et obligé de se fixer dans un autre pays quelconque, il y serait toujours plus ou moins asservi, plus ou moins entravé dans son administration spirituelle, surtout dans les temps de troubles politiques; et dès lors les autres gouvernements de la chrétienté ne traiteraient plus avec lui qu'avec défiance. Il faut donc reconnaître que l'état actuel des choses, où le gouvernement temporel des États romains se trouve annexé depuis huit ou dix siècles au gouvernement spirituel de tout le monde chrétien, est une heureuse disposition de la Providence, qui a voulu conserver ainsi la liberté et l'indépendance de l'Église.

Nous avons cru convenable, nos très-chers frères, d'entrer dans ces explications pour conserver dans vos cœurs ces sentiments de respect et de vénération dont vous devez être pénétrés envers le chef de l'Église, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Mais nous devons encore aujourd'hui nous acquitter envers vous d'une autre obligation, celle de vous an-

(15) *Il professore Nuytz a suoi concittadini*, p. 110.

noncer le saint temps du carême où nous allons entrer. Jésus-Christ a dit : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* (Luc., XIII, 5.) Si donc nous ne nous convertissons pas durant ce temps ; si nous ne cessons pas de blasphémer le saint nom de Dieu ; si nous continuons de profaner les dimanches et les fêtes par des travaux illicites et par les excès d'une vie déréglée ; si, esclaves de nos passions, nous refusons de quitter ces occasions dangereuses qui ont déjà été pour nous la cause de tant de chutes ; si, par sensualité, nous ne voulons pas nous soumettre aux privations du jeûne et de l'abstinence ; si nous n'avons pas recours avec humilité au pouvoir divin que Jésus-Christ a confié à ses ministres, lorsqu'il a dit : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 23.) Oui, nos très-chers frères ; si nous ne changeons pas réellement de vie, comme Dieu le demande maintenant de nous, nous ne devons pas compter sur sa miséricorde ni durant cette vie, ni à l'heure de la mort.

L'un des plus grands moyens que vous ayez pour faire le bien, nos chers coopérateurs, c'est la parole de Dieu ; ayez soin de l'annoncer souvent, et plus spécialement durant le saint temps du carême, où les fidèles sont ordinairement plus disposés à en profiter ; rappelez-leur fréquemment ces grandes vérités qui font toujours sur les cœurs une impression si profonde ; parlez-leur de la brièveté de la vie, de la mort, du jugement de Dieu, du paradis, de l'enfer et de cette éternité qui ne doit jamais finir ni pour les justes ni pour les pécheurs. Exposez-leur cette doctrine si pure et si sublime de l'Évangile, qui nous recommande si instamment l'amour de Dieu et l'amour du prochain, la justice, la tempérance, la chasteté, la paix, la charité, l'aumône, la prière ; toutes ces vertus célestes qui ennobliissent l'homme et le rendent semblable à Dieu. C'est là le vrai sel de la terre, le seul qui puisse réellement préserver la société de la corruption du vice ; la vie selon l'Évangile, c'est la vie par excellence ; la vie passée au gré des passions, c'est la mort et la mort éternelle.

En terminant ces réflexions, nos très-chers frères, remercions Dieu de tout notre cœur, de nous avoir fait naître dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine ; nous y trouvons les paroles de la vie éternelle soigneusement conservées par l'autorité infallible que Jésus-Christ lui-même a établie, par l'autorité du pape et des évêques, par l'autorité des saints Pères et de tous les conciles qui ont été tenus dans la suite des siècles. Dans toutes les incertitudes où notre âme peut se trouver en cette vie, notre résolution invariable doit être de mettre notre confiance en l'autorité de l'Église, de croire tout ce que l'Église croit. La barque de Pierre est agitée sur la mer orageuse de ce monde ; mais elle ne sombre pas, elle n'échoue pas, parce que Dieu la

protège. On peut admirer la tempête sans frayeur, quand on est certain qu'on ne fera pas naufrage. Plaignons ceux dont les croyances n'ont pas d'autre règle ici-bas que la raison individuelle : trop souvent elle est aveugle ; elle est la cause de toutes les erreurs qui inondent la terre comme un déluge.

Prions pour le vénérable Pie IX, à qui Jésus-Christ a confié la garde de son troupeau dans ces temps difficiles ; en recevant le pouvoir de gouverner l'Église, il en a pris aussi la responsabilité ; l'immense sollicitude du salut de tous les hommes pèse maintenant sur son cœur. Il s'occupe de ceux qui sont aux extrémités du monde comme de ceux qui sont près de lui. Il prépare de pieux missionnaires ; il leur dit comme Jésus-Christ : *Allez, enseignez toutes les nations.* (Matth., XXVIII, 19.) Dociles à sa voix, ils s'en vont les uns aux Indes orientales, dans l'Océanie, en Chine, au Tonquin ; d'autres aux Indes occidentales, aux Antilles, au Canada, aux Montagnes Rocheuses, en Californie, pour y porter l'Évangile préférable à tout l'or de ces régions lointaines. En célébrant le saint sacrifice de la messe dans le magnifique temple de Saint-Pierre, il prie pour toute la chrétienté ; du haut du Vatican, il appelle les bénédictions du ciel sur la ville de Rome et sur le monde, et les effets de ses prières arrivent jusqu'à nous. De notre côté, prions le Fils de Dieu de conserver ses jours et de lui accorder la sagesse, la prudence et la fermeté dont il a besoin pour le représenter dignement sur la terre.

Donné à Chambéry, le 10 février 1852.

SEPTIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1853.

DE L'IMPURETÉ.

Chaque année durant le carême, nos très-chers frères, tous nous devons rentrer sérieusement en nous-mêmes et examiner avec soin où en est la grande affaire de notre salut. Le saint homme Job disait, il y a trois mille ans, que *la vie de l'homme est une guerre sur la terre.* (Job, VII, 1.) Cette guerre n'a pas cessé depuis lors ; non, elle continue chaque jour avec la même violence et les mêmes dangers. Nous avons des ennemis au dehors et au dedans de nous. Il y a en nous des tendances opposées ; il y a lutte entre l'esprit et la chair. (Gal., V, 17.) L'esprit s'élève à Dieu, la chair tend à la corruption et au péché. Jésus-Christ a dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive.* (Matth., XVI, 24.) Or, renoncer à soi-même, c'est régler ses inclinations vicieuses, les maintenir dans une juste dépendance, et ne leur accorder que ce qui est conforme à la loi de Dieu. Se bien gouverner soi-même, c'est la perfection de la sagesse. Parmi nos inclinations, il en est une qui a causé sur la terre, dans

la suite des siècles, et qui y cause encore de nos jours les plus tristes ravages. Nous voudrions vous en parler, nos très-chers frères, pour ranimer votre courage dans ce combat spirituel et vous prémunir contre ses dangers; mais nous hésitons à le faire, parce que saint Paul nous dit que ce vice ne devrait pas même être nommé parmi les chrétiens. (*Ephes.*, V, 3.) Cependant, nous remarquons que ce grand Apôtre en a souvent parlé lui-même dans ses écrits pour en inspirer de l'horreur aux premiers fidèles. Nous croyons donc pouvoir en parler aussi après lui, en imitant sa prudente réserve. Garder le silence sur un vice qui occasionne tant de désordres, ce serait laisser couler sans obstacle au travers des moissons un torrent dévastateur.

Le monde a des maximes directement opposées à celles de l'Évangile; trop souvent il fait ouvertement l'apologie du libertinage et cherche à justifier les plus humilians excès; mais cette justification ne tardera pas à vous devenir suspecte, nos très-chers frères, si vous examinez de quelles bouches elle sort, et quelles sont les mœurs de ceux qui tiennent ce langage. Honte à vous, hommes flétris, qui donnez au vice le nom de vertu et à la vertu le nom de vice; vos sophismes ne changeront rien à l'ordre immuable et éternel sur lequel est fondée la différence du bien et du mal. C'est du ciel et non de la terre, c'est de Dieu et non des hommes que nous devons recevoir les règles de notre croyance et de notre conduite. Or, Dieu nous a dit par Moïse d'une manière claire et précise : *Luxurieux point ne seras* : « *Non mœchaberis.* » (*Exod.*, XX, 14.) Dès lors sa volonté, sur ce grand point de morale, nous est connue : les maximes corrompues du monde ne peuvent plus séduire ceux qui désirent sincèrement connaître la vérité. Et remarquez, nos très-chers frères, que Dieu a même placé ce commandement au nombre des plus importants. Ceux qui renferment nos devoirs envers le prochain sont au nombre de sept; le premier ordonne aux enfants d'honorer leur père et mère; le second prescrit à l'homme de respecter la vie de son frère, et le troisième défend tout ce qui est opposé à la pureté.

La volonté de Dieu sur ce point essentiel de la morale chrétienne nous est révélée par toute la suite des saintes Écritures. Déjà avant le déluge, l'esprit de Dieu s'était retiré de l'homme, parce qu'il était chair. (*Gen.*, VI, 3.) Du haut du ciel Dieu ayant vu qu'il y avait beaucoup de désordres dans le monde, que toutes les pensées étaient tournées vers le mal, que toute chair avait corrompu ses voies, et que la terre était remplie d'iniquités, il se repentit d'avoir fait l'homme, et résolut de faire périr à la fois tous les enfants d'Adam, excepté Noé et sa famille, afin d'opérer un renouvellement général, de donner une grande leçon à tous les siècles, et de démontrer ainsi d'une manière éclatante combien ce vice lui

est odieux. (*Gen.*, VI, 12.) Les enfants de Noé n'ont pas assez compris le motif ou n'ont pas assez conservé le souvenir de ce terrible châtement; les scandales qui l'avaient provoqué n'ont pas tardé à se reproduire; les malheureux habitants de Sodome et de ses environs ont montré jusqu'à quel point l'homme peut s'avilir, quand il devient l'esclave de cette honteuse passion. Dans sa colère, Dieu fit tomber sur eux une pluie de feu et de soufre qui détruisit ces villes et tous leurs habitants : *Et subvertit civitates has et universos habitatores urbium.* (*Gen.*, XIX, 25.) Si Dieu ne punit pas les excès qui se commettent aujourd'hui, nos très-chers frères, par une inondation générale, comme aux jours de Noé, ou par le feu du ciel, comme à Sodome, soyez bien convaincus qu'il n'entend pas pour cela les laisser impunis. Il est immuable et éternel, sa haine pour le péché est toujours la même; ceux qui s'en rendent coupables doivent donc s'attendre, s'ils ne se convertissent pas, à en subir le châtement, ou en ce monde par les calamités qu'ils attirent sur eux et sur leur famille, ou en l'autre par des supplices encore plus rigoureux.

Judith et Suzanne sont comblées d'éloges dans les livres saints; leur mémoire est bénie par toutes les générations. Judith, jeune encore, joint une rare beauté à une grande fortune; mais elle vit dans la retraite, le jeûne, la prière, et se conduit avec une réserve si prudente que personne ne peut prononcer contre elle un mot de censure : *Timebat Dominum valde, nec erat qui loqueretur de illa verbum malum.* (*Judith*, VIII, 8.) L'Écriture nous dit qu'elle a été grande dans Béthulie, parce qu'elle unissait la chasteté à la pratique des autres vertus : *Et Judith magna facta est in Bethulia; erat etiam virtuti castitas adjuncta.* (*Judith*, XVI, 25.) Aussi tout le peuple lui disait-il avec enthousiasme : *Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de votre peuple, et, parce que vous avez aimé la chasteté, vous serez bénie dans tous les siècles* : « *Eo quod castitatem amaveris, ideo cras benedicta in æternum.* » (*Judith*, XV, 10, 11.) Suzanne est sollicitée au crime par les juges mêmes d'Israël, et menacée de la mort si elle ne cède à leurs infâmes désirs. Dans cet affreux péril, elle se souvient de la présence de Dieu, elle regarde le ciel et s'écrie d'une manière sublime : *Il vaut mieux pour moi mourir avec une conscience pure que de pécher en la présence du Seigneur* : « *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras quam peccare in conspectu Domini.* » (*Dan.*, XIII, 23.) Judith et Suzanne, noms illustres, vous serez dans tous les siècles des modèles de chasteté; Judith, modèle des veuves; Suzanne, modèle des femmes fidèles et des bonnes mères de famille. Disons donc avec le Sage : *Oh! combien sont dignes d'éloges les personnes chastes! leur mémoire sera immortelle, parce qu'elles sont estimées de Dieu et des hommes* : « *O quam pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim*

memoria illius, quoniam apud Deum nota est et apud homines. » (Sap., IV, 1.)

La nouvelle alliance a été d'une manière particulière la gloire et le triomphe de la chasteté. Tout en se targnant de sagesse et de philosophie, les païens sont devenus insensés : *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.* (Rom., I, 22.) Ils ont abandonné Dieu, Dieu les a abandonnés aussi ; il les a livrés aux désirs de leur cœur, à des vices dégradants, à des passions brutales. (16) Le paganisme était plongé dans une corruption avilissante. Jésus-Christ est venu prêcher aux hommes une morale pure et sublime ; il est venu nous dire : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* : « *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* » (Matth., V, 8.) Il est venu nous apprendre que ceux qui pratiquent la chasteté sur la terre sont dès cette vie semblables aux anges qui sont dans le ciel. (Matth., XXII, 30.) Jean-Baptiste, son précurseur, a été le modèle, le héros et le martyr de la chasteté ; Jean-Baptiste, c'est la pureté de l'Évangile ; Hérode et Hérodiade, c'est la corruption du paganisme. Marie, Mère du Sauveur, a été la plus sainte et la plus pure des vierges. Aussi l'Église l'appelle-t-elle, dans les prières qu'elle lui adresse, *Vierge sans tache, Vierge très-pure, Vierge très-chaste* ; aussi a-t-elle reçu, lorsqu'elle est entrée triomphante dans le ciel, le titre infiniment glorieux de *Reine des vierges* : « *Regina virginum.* » Saint Jean l'évangéliste a été d'une manière spéciale le disciple chéri du Sauveur : *Discipulus quem diligebat Jesus.* (Joan., XXI, 7.) Il lui permit, dans la dernière cène, de reposer sa tête sur sa poitrine, et du haut de sa croix, avant de mourir, il le mit à sa place auprès de sa mère, et recommanda à Marie de le regarder désormais comme son fils. (Joan., XIX, 26.) Or, l'Église nous apprend que le disciple bien-aimé a mérité cette tendre prédilection par sa grande pureté, par sa constante virginité. *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prerogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum.* (Ex officio Joannis Evangelistæ.)

Il est vrai, nos très-chers frères, que le Sauveur s'est montré un jour très-indulgent envers une femme adultère ; il lui a pardonné avec bonté ; mais il a ajouté aussi : *Allez et ne péchez plus !* « *Vade et jam amplius noli peccare.* » (Joan., VIII, 11.) Aujourd'hui encore, nos très-chers frères, l'Église montre la même indulgence envers les pécheurs, mais elle exige aussi la même condition : le changement de vie. Il n'y a pas un confesseur au tribunal sacré qui ne soit disposé à absoudre son pénitent, lorsqu'il le croit vraiment déterminé à ne plus pécher. Mais, hélas ! lorsque nous voyons tant de désordres dans la société, désordres scandaleux, désordres persévérants, désordres dont on se glorifie, nous ne pouvons nous empêcher de penser que le paganisme ne

tende à revenir au milieu de nous avec toute son ancienne corruption.

L'apôtre saint Paul a prêché la doctrine de son Maître d'une manière noble et élevée. *Mes frères, écrivait-il aux Romains, notre vocation n'est pas de vivre selon la chair ; si vous voulez vivre selon la chair, vous mourrez ; si, au contraire, avec le secours de la grâce, vous mortifiez les désirs de la chair, vous vivez.* *Tous ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu, et si nous sommes les enfants de Dieu, nous serons ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ ; mais, si nous voulons partager sa gloire, il faut, durant cette vie, prendre part à ses souffrances.* (Rom., VIII, 12, 13, 14, 17.) *Les œuvres de l'esprit, écrivait-il aux Galates, sont la charité, la paix, la patience, la bonté, la douceur, la modestie, la continence, la chasteté ; ceux qui sont à Jésus-Christ crucifié, leur chair avec ses vices et ses convoitises.* (Gal., V, 22.) *Enseignez ce qui convient à la saine doctrine, disait-il à Tite, son disciple ; recommandez aux vieillards la sobriété, la prudence, la pudeur, la charité, la patience ; recommandez aux mères de famille d'être modestes dans leurs vêtements et réservées dans leurs paroles ; d'aimer leur mari et leurs enfants : d'être douces, prudentes, sobres, chastes, et d'avoir soin de leur maison.* (Tit., II, 1.)

Le christianisme n'a pas changé, N. T. C. F. : ses règles sont immuables. Si vous voulez être un jour les cohéritiers de Jésus-Christ et participer à sa gloire, il faut ici-bas renoncer à vous-mêmes, porter votre croix et le suivre ; pratiquer avec soin les commandements de Dieu et ceux de l'Église, respecter les lois du jeûne et de l'abstinence, crucifier votre chair avec ses vices et ses convoitises. Ceux qui recherchent le monde, ses richesses, ses honneurs, ses plaisirs, qui veulent satisfaire toutes leurs inclinations et ne rien se refuser, sont encore les enfants des ténèbres, ils ne sont pas dans la voie qui conduit au ciel ; ils s'en vont par l'ancienne route du paganisme. Ils vivent selon la chair ; ils mourront : *Si secundum carnem vixeritis, moriemini.* (Rom., VIII, 13.)

Saint Jean, dans l'*Apocalypse*, nous fait aussi un grand éloge de la chasteté : *J'ai vu, dit-il, et voilà l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille ayant son nom et le nom de son Père écrit sur leur front ; et ils chantaient un cantique nouveau devant le trône, et nul autre ne pouvait chanter ce cantique. Ce sont ceux qui ont toujours pratiqué la virginité ; ils suivent l'Agneau partout où il va.* (Apoc., XIV, 1.) Nous voyons par ces paroles, N. T. C. F., que ceux qui sont purs sur la terre auront une place distinguée dans le ciel. Le nom de Dieu est écrit sur leur front ; ils chantent un cantique qu'eux seuls peuvent chanter. Ce sont les prémices des élus. Ceux qui se livrent à l'impureté ont un autre nom écrit sur leur front, un nom d'infamie et de réprobation (17)

(16) *Tradidit illos Deus in passiones ignominia.* (Rom., I, 26.)

(17) *Habet characterem aut nomen bestia.* (Apoc., XVI, 17.)

Dans tous les siècles, l'Eglise s'est montrée animée de l'esprit de son divin fondateur. Tout en enseignant que l'état conjugal est honorable et conforme à la loi de Dieu, elle reconnaît que la virginité a quelque chose de plus grand et de plus élevé. Elle en fait une obligation à ses ministres, afin que, libres de toute affection terrestre, ils puissent porter à l'autel un cœur plus saint et plus pur, et remplir d'une manière plus parfaite le grand précepte qui dit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces.* (Deut., VI, 5.) Depuis que la doctrine de l'Evangile a été prêchée sur la terre, un grand nombre de fidèles des deux sexes ont renoncé au monde, à ses richesses et à ses plaisirs, pour se consacrer exclusivement au service de Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; les uns sont occupés à chanter nuit et jour ses louanges dans la solitude; d'autres, en plus grand nombre, se dévouent jusqu'à la mort à l'exercice d'une héroïque charité, au soulagement des pauvres, des malades, des aliénés, des prisonniers, de tous les genres de misères auxquelles les hommes sont sujets. Honneur à ces âmes d'élite qui se conservent pures de la corruption du monde : elles ont choisi la meilleure part qui ne leur sera point enlevée. (Luc., X, 42.)

Mais, hélas ! tandis que quelques âmes généreuses honorent ainsi la religion en suivant l'esprit de l'Evangile, un trop grand nombre de mauvais chrétiens nous affligent par leurs excès. Plus la foi s'affaiblit, plus le libertinage devient commun, audacieux et déhonté. Nous sommes menacés d'un nouveau déluge, d'un déluge de boue ! et pourtant il suffirait de bien examiner les tristes effets de ce vice, pour en apprécier les dangers.

Mères chrétiennes, les enfants que Dieu vous a donnés méritent tous vos soins : ils sont aujourd'hui votre consolation et votre espérance ; vous vous imposez de pénibles sacrifices pour leur procurer une bonne éducation. Nous applaudissons aux tendres sentiments qui vous animent ; mais soyez attentives, exercez sur eux une incessante vigilance, éloignez d'eux tout rapport dangereux, car s'ils viennent à rencontrer un corrupteur dans un compagnon de leur âge ou dans un serviteur infidèle, et à acquérir, si jeunes encore, l'affreuse science du vice, ils seront peut-être égarés pour la vie. Dès lors, plus de piété, plus de soumission, plus de respect pour leurs parents ; plus de travail, plus d'études, plus d'avenir. Voilà les tristes effets de l'impureté ! Les exercices de piété bien faits attirent sur nous les bénédictions du ciel, et entretiennent dans notre âme les sentiments religieux, la lumière et la force nécessaires pour vivre saintement. Mais, pour nous élever ainsi vers Dieu, pour vivre en union avec Dieu, pour aimer Dieu, il faut avoir le cœur pur de toute affection illicite et déréglée. *L'homme charnel est sans intelligence pour les choses spirituelles* : « Ani-

malis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei. » (I Cor., II, 14.) En se livrant à ses passions, il se penche vers la terre, il se plonge dans la boue, il s'abrutit ; il compromet non-seulement la vie de l'âme, mais encore celle du corps, parce que le vice épuise les forces, il ruine la santé et engendre souvent de graves maladies. De nombreuses victimes, après quelques années passées dans le scandale, descendent misérablement dans le tombeau à la fleur de l'âge, et vont présenter au souverain juge une âme où l'image de Dieu est horriblement défigurée. Voilà les tristes effets de l'impureté.

Tandis qu'une jeune personne conserve les heureuses dispositions de sa première communion ; tandis qu'elle se montre parée de cette douce et humble modestie qui convient si bien à son âge et à son sexe, elle est l'honneur et la consolation de sa famille ; mais si malheureusement sa piété s'attiedit peu à peu, si elle prend goût aux divertissements du monde, si elle se permet des relations suspectes, si elle cède à la séduction, si elle tombe, quelle affreuse situation ! quel gouffre sous ses pas ! quel avenir devant elle ! quelle profonde affliction pour ses père et mère ! quel voile de honte et d'humiliation sur toute sa parenté ! Voilà les tristes suites de l'impureté.

Après avoir créé Adam et Eve à son image et à sa ressemblance, Dieu lui-même a béni leur union, et leur a dit : *Croissez et multipliez ; remplissez la terre et soumettez tous les animaux à votre domination.* (Gen., I, 28.) Dans la loi nouvelle, Jésus-Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement, et il a dit : *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni* : « *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* » (Matth., XIX, 6.) Aujourd'hui, lorsque deux époux se présentent au pied de l'autel pour recevoir la bénédiction nuptiale, l'Eglise bénit l'anneau conjugal et leur dit par la bouche de son ministre : *Je vous unis au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Le mariage est donc une union sainte, une union contractée en la présence de Dieu et au nom de Dieu même. Saint Paul la compare à celle qui existe entre Jésus-Christ et son Eglise. Mais si ensuite l'un des époux devient prévaricateur, s'il viole des engagements aussi sacrés et aussi solennels, quelle injustice de sa part ! quel principe de discorde dans la famille ! quelle profonde douleur pour celui qui demeure vertueux et fidèle ! quels tristes exemples pour de jeunes enfants ! quelle honteuse prévarication ! quel scandale pour la société, et, par conséquent, quel énorme péché devant Dieu ! Voilà les tristes effets de l'impureté.

Les pères et mères tiennent la place de Dieu sur leurs enfants ; ils sont les dépositaires de son autorité. Le premier et le plus saint de leurs devoirs est de les élever chrétiennement, et pour cela ils doivent prier pour eux, les instruire et les faire instruire avec soin des vérités de la religion, exercer sur eux une constante vigilance et leur donner bon exemple chaque jour. C'est ainsi

que des parents chrétiens assurent le salut de leurs enfants. *Si quelqu'un n'a pas soin de sa famille*, dit saint Paul, *il prouve par sa conduite qu'il a perdu la foi; il est pire qu'un infidèle.* (1 Tim., V, 8.) Quel jugement porter après cela de ces hommes sans famille, sans principes religieux, sans respect pour les mœurs, qui, après s'être livrés à une passion avilissante et brutale, méconnaissent et abandonnent pour toujours les enfants auxquels ils ont donné la vie? Malheureux orphelins, qui ne connaîtront jamais ni la sollicitude d'un père, ni la tendresse d'une mère! Privés de noms, de soins, d'instruction et de fortune, étrangers à toutes les familles, rebut de la société, réduits à rougir même de leur acte de naissance, ils n'ont en partage que le mépris, le vice et la misère! Voilà les tristes effets de l'impureté.

Le libertinage se console de ses excès en abandonnant ses victimes aux soins de la charité. Il est vrai, N. T. C. F., dans le christianisme la charité est grande et infiniment méritoire devant Dieu; mais ses soins n'empêchent pas que les enfants abandonnés ne soient encore réduits pour la vie à une situation bien déplorable. La charité est grande; mais son exercice ne laisse pas que d'imposer de graves et nombreux sacrifices aux autres fidèles; en sorte que la vertu se trouve ainsi injustement obligée de payer les excès de la débauche; la charité est grande, oui, N. T. C. F., cela est vrai, nous le reconnaissons avec une douce consolation; mais autant la charité de Vincent de Paul mérite d'éloges, autant les dérèglements du vice impur sont humiliants et dignes de mépris; autant la charité est agréable à Dieu, qui voit tout du haut du ciel, autant le libertinage lui est odieux; autant la chasteté sera glorieusement récompensée dans l'autre vie, autant les habitants de Sodome et leurs imitateurs y seront sévèrement punis.

Malheur donc à ceux qui scandalisent l'innocence par leurs paroles ou par leurs exemples; malheur à ceux qui arrachent une jeune personne modeste et pieuse à la tendresse d'une mère, et la jettent pour la vie dans les voies tortueuses de l'iniquité. C'est pour eux surtout que le Sauveur a dit: *Si quelqu'un scandalise un de ces petits enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le jetât dans la mer.* (Matth., XVIII, 6.) *Il faut qu'il y ait des scandales en ce monde*, dit-il encore, *mais malheur à ceux qui les donnent* (Matth., XVIII, 7); malheur aux pères et mères qui oublient les engagements pris devant Dieu, au pied des autels, le jour de leur union. Ils introduisent la discorde dans leur famille; ils attirent sur eux et sur leurs enfants de redoutables malédictions; malheur à ceux qui ne prennent aucun soin des enfants auxquels ils ont donné le jour, et qui ne tiennent compte ni des devoirs sacrés de la morale chrétienne, ni même des instincts de la nature!

Malheur, au contraire, à tous ceux qui

méditent les paroles de l'Évangile et qui en font la règle de leur conduite. Honneur aux enfants sages et pieux qui font la consolation de leurs parents, en imitant sur la terre la pureté des anges qui sont dans le ciel; honneur à ces vierges chrétiennes qui consacrent leur vie entière à l'exercice de la charité, au soulagement de toutes les misères; elles entendront un jour ces paroles consolantes: Venez, épouses de Jésus-Christ, recevez la couronne que Dieu vous a préparée pour l'éternité: *Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus preparavit in æternum.* Honneur aux pères et mères qui veillent sur la conduite de leurs enfants, comme sur la prunelle de l'œil, pour les préserver de la contagion du vice. Honneur enfin à tous ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu éternellement dans le ciel!

Mais quand on veut arriver à un but, N. T. C. F., il faut prendre la voie qui y conduit. Si vous désirez conserver la chasteté, il faut bien faire chaque jour vos exercices de piété et fuir avec soin toutes les occasions dangereuses. Si on venait nous dire qu'un jeune homme qui a oublié les résolutions de sa première communion, qui ne prie pas, qui n'assiste pas régulièrement aux offices de sa paroisse, qui ne va pas entendre les instructions de son pasteur les dimanches et fêtes, qui ne fréquente pas les sacrements de pénitence et d'eucharistie, qui ne remplit pas même chaque année le devoir pascal: oui, N. T. C. F., si on venait nous dire qu'un tel jeune homme est encore chaste et vertueux, nous ne le croirions pas; nous ne pourrions le croire, parce que cela n'est pas possible. Pour pratiquer cette vertu difficile et sublime, il faut des grâces, il en faut beaucoup, et ces grâces spéciales, Dieu ne les donne qu'à ceux qui les demandent, qui cherchent à s'instruire de leurs devoirs religieux, qui veillent sur eux-mêmes, qui s'examinent et se confessent régulièrement. La confession n'aurait pas été établie par Jésus-Christ, elle n'aurait pas été ordonnée par l'Église, si elle n'était pas nécessaire pour vivre saintement.

Si vous désirez conserver la chasteté, il faut souvent penser aux grandes vérités, à la brièveté de la vie, à la mort, au jugement de Dieu, au bonheur du ciel, au supplice des réprouvés et à l'éternité, à cette éternité qui sera si longue, qui n'aura pas de fin. L'auteur du livre de l'*Écclésiastique* nous donne un avis bien important, lorsqu'il nous dit: *Pensez à vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais plus: « Memorare novissima tua et in æternum non peccabis. »* (Eccl., VII, 40.) C'est le souvenir de ces vérités qui a donné aux saints le courage de faire tout ce qu'ils ont fait pour se sanctifier.

Si vous désirez conserver la chasteté, N. T. C. F., il faut vous souvenir de ce que saint Paul écrivait aux Corinthiens: *Ne saurez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit-Saint habite en vous? Si quelqu'un profane ce temple, Dieu le perdra; car*

le temple de Dieu est saint, et ce temple c'est vous. (I Cor. III, 16.) » Oni. N. T. C. F., il faut vous souvenir que tous vous avez été consacrés à Dieu d'une manière particulière par le baptême, par la confirmation, par toutes les communions que vous avez faites jusqu'ici, et ne pas profaner sur la terre par le péché un corps qui doit être éternellement au ciel dans la société des anges et des saints.

Si vous désirez conserver la chasteté, il faut user d'une grande vigilance, parce que nous portons tous ce trésor dans des vases d'argile : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus.* (II Cor., IV, 7.) Il faut fuir les occasions dangereuses, les familiarités avec des personnes d'un sexe différent, les veillées, les danses, les spectacles, la vue des tableaux obscènes, et surtout la lecture des mauvais livres, parce qu'il est écrit : *Celui qui aime le péril, y périra* (Eccli., III, 27) ; parce que, loin de nous porter à Dieu et à la vertu, tous ces objets ne sont propres qu'à exciter, qu'à entretenir dans nos cœurs déjà si faibles la plus séditieuse de toutes les passions, celle qui fait commettre le plus de péchés, qui cause le plus de scandales en ce monde, et qui contribue le plus à augmenter en l'autre le nombre des réprouvés.

Avant de monter au ciel, le Sauveur disait à ses apôtres : *Je vais vous préparer une place* : « *Vado parare vobis locum.* » (Joan., XIV, 2.) Or ce n'est par pour les apôtres seulement N. T. C. F., c'est pour nous aussi que Jésus-Christ est allé préparer une place dans le ciel. Profitons saintement des jours du carême pour nous en rendre dignes. Assistons avec soin aux instructions qui nous sont adressées durant ce saint temps ; méditons la parole de Dieu ; méditons ces grandes et formidables vérités qui concernent notre éternelle destination ; souvenons-nous que la vie est courte, et que le Sauveur nous recommande instamment d'être toujours prêts, parce qu'il doit venir quand nous y penserons le moins. (Matth., XXIV, 44.) Observons fidèlement les lois de l'Eglise par le jeûne et l'abstinence, examinons soigneusement tous les péchés, toutes les imperfections de notre vie passée, profitons du temps pascal pour nous réconcilier avec Dieu. Heureux si, au moyen de ces saintes pratiques, nous pouvons recouvrer l'innocence de notre baptême, l'innocence de la première communion, et jouir de nouveau de ces douces consolations qui faisaient le bonheur de nos jeunes années.

Nous voulons profiter de cette circonstance, N. T. C. F., pour vous rappeler que la foi est pour nous le premier et le plus précieux de tous les biens, qu'elle est le fondement de nos espérances (Hebr., XI, 1) et que sans elle il est impossible de plaire à Dieu (Ibid., 6) ; or, ce trésor inappréciable de la

foi, on cherche à vous le ravir. Nous sommes obligés de vous signaler les moyens que l'hérésie met actuellement en œuvre à cette fin. Elle travaille à élever une chaire de protestantisme au centre de la Savoie. Depuis deux mois on publie en cette ville un journal intitulé le *Glaneur savoyard*, journal dont tous les articles de fond ne sont que des lambeaux de sermons composés par des ministres protestants et envoyés ici par la poste ; quoique cette feuille évidemment hérétique n'ait que très-peu d'abonnés, on en tire un grand nombre d'exemplaires, on les distribue à bas prix, on les envoie même gratuitement, afin de répandre au loin le venin de l'erreur.

Dans ses premiers numéros, le *Glaneur* se montre quelque peu réservé, il imite le loup qui s'introduit dans la bergerie sous une peau de mouton, il semble nous dire : Je suis mouton moi aussi, voyez ma toison. Il cite Fénelon et Bossuet ; il rapporte tout au long quelques chapitres de la Bible ; mais, malgré cette modération apparente, son exposé est transparent ; ce qu'il dit et ce qu'il ne dit pas nous laissent facilement apercevoir tous les germes des hérésies protestantes (18). Nous serions trop long si nous voulions vous les signaler ici en détail. Une seule chose peut suffire pour vous prouver que ce nouveau journal est dangereux : c'est qu'à l'époque de son apparition, il a été plusieurs fois recommandé avec éloge par le *Nouveau Patriote savoyard*, journal déjà condamné par tous les évêques de cette province ecclésiastique, et qui, depuis cette condamnation surtout, nous a souvent honoré de ses injures, ainsi que tout ce qu'il y a de plus recommandable dans le clergé comme dans la magistrature de toute la Savoie, journal qui ne reconnaît de saints prêtres que ceux qui ont été interdits par leur évêque.

Les sociétés bibliques ont pris encore un autre moyen pour essayer d'introduire l'hérésie en Savoie, c'est d'y répandre à profusion, à bas prix ou gratuitement, des bibles protestantes. On donne à entendre que ces bibles sont catholiques, que c'est la version faite par le *Maitre de Sacy* ; mais, dès qu'on les examine avec un peu d'attention, la différence est facile à reconnaître. Le canon de la Bible admis par l'Eglise catholique se trouve dans le concile de Trente (19). Les protestants en ont exclu tous les livres où leurs erreurs se trouvent plus clairement condamnées. Il manque dans les bibles qu'on nous présente aujourd'hui le *Livre de Tobie* en entier, celui de *Judith*, les sept derniers chapitres du *Livre d'Esther*, le *Livre de la Sagesse*, celui de l'*Ecclésiastique*, *Baruch*, les XIII^e et XIV^e chapitres de *Daniel*, les deux livres des *Machabées*, en tout 146 chapitres. Il y a aussi dans le Nouveau Testament plusieurs versets qui ne sont pas traduits

bonnes œuvres.

(19) Sess. IV, *De canonicis scripturis*.

(18) Déjà, dans son premier numéro, le *Glaneur* commence à insinuer la doctrine protestante de la justification par la foi seule, et de l'inutilité des

comme on les traduit dans l'Eglise catholique. On peut citer *saint Jean*, chap. 1, vers. 1; *ibid.*, chap. XVII, vers. 12, et *saint Luc*, chap. 11, vers. 14.

D'après le droit canon, tous les livres qui sont écrits par les hérétiques et qui traitent de religion *ex-professo*, sont défendus sous peine d'excommunication à encourir par le seul fait (20.) Or, le journal intitulé le *Gleaner savoïard* est évidemment dans ce cas; il est écrit par des hérétiques, il traite de religion *ex-professo*; nous déclarons donc que la lecture en est défendue à tous les fidèles de notre diocèse, sous peine d'excommunication à encourir par le seul fait et simplement réservée.

Nous défendons, sous la même peine, de lire et de retenir les bibles protestantes, soit les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament traduits en français, distribués par les agents des sociétés bibliques, et formant ensemble une bible tronquée et défigurée totalement, différente de la Vulgate reçue dans l'Eglise catholique. Nous ordonnons à tous les fidèles qui les auraient achetées ou qui les auraient reçues gratuitement, de les remettre à leur curé, et à celui-ci de nous les faire parvenir (21).

Cette année encore, N. T. C. F., comme nous vous y exhortions en terminant le mandement du carême de l'année passée, « remercions Dieu de tout notre cœur de nous avoir fait naître dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine; nous y trouvons les paroles de la vie éternelle soigneusement conservées par l'autorité infailible que Jésus-Christ lui-même a établie, par l'autorité du pape et des évêques, par l'autorité des saints Pères et de tous les conciles qui ont été tenus successivement dans l'Eglise. Dans toutes les incertitudes où notre âme peut se trouver en cette vie, notre résolution invariable doit être de mettre notre confiance en l'autorité de l'Eglise, de croire tout ce que l'Eglise croit. »

Durant tout ce carême, prions avec ferveur pour le vénérable Pie IX, à qui Dieu a confié la barque de Pierre dans ces jours d'orages; prions pour l'Eglise du Dieu vivant qui est la colonne et le soutien de la vérité. (I *Tim.*, III, 15.) Depuis longtemps cet édifice majestueux est battu en brèche par de nombreux ennemis; mais Jésus-Christ nous a dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle; sa durée de dix-huit siècles doit nous rassurer pour l'avenir. Prions pour le roi et pour toute la famille royale; le secours de Dieu est grandement nécessaire aussi pour bien conduire les affaires temporelles, surtout dans les temps difficiles où nous nous trouvons.

Donné à Chambéry, le 20 janvier 1853.

HUITIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1854.

DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

Le jour où l'eau sainte du baptême a coulé sur votre front, nos très-chers frères, votre âme a été purifiée de la tache du péché originel; vous avez été faits enfants de Dieu et de l'Eglise, vous avez acquis un droit au bonheur éternel, une place vous a été dès lors préparée dans la céleste Jérusalem. En vous revêtant de l'emblème de l'innocence, le ministre du Seigneur vous a dit: « Recevez cette robe blanche et conservez-la soigneusement, de manière à pouvoir la représenter sans tache au tribunal du souverain Juge. » Plût à Dieu, N. T. C. F., que tous les chrétiens eussent assez de vigilance et assez de fermeté pour traverser la carrière de la vie sans jamais compromettre cette sainteté primitive! Mais, hélas! il y a tant d'écueils sur la mer orageuse de la vie, tant de mauvais principes en circulation, tant de mauvais exemples dans le monde, tant d'irréflexion dans l'esprit et tant de faiblesse dans le cœur de l'homme, que l'innocence fidèlement conservée depuis le baptême ou depuis la première communion, devient aujourd'hui un privilège extraordinairement rare. Heureusement, Dieu a eu pitié, dans sa miséricorde, de ceux qui ont le malheur de faire naufrage. Il leur a préparé, dans le sacrement de pénitence, une seconde planche, au moyen de laquelle ils peuvent encore se sauver à travers les flots d'une mer agitée, et arriver au port.

En effet, N. T. C. F., nous voyons dans l'Evangile que Jésus-Christ a exercé lui-même, le premier, le pouvoir de remettre les péchés. On lui présenta un jour un paralytique couché sur un lit; aussitôt voyant l'esprit de foi dont il était animé, il lui dit: *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* Les Juifs savaient bien que la faculté de remettre les péchés est un pouvoir divin; aussi, se dirent-ils entre eux: *Celui-ci blasphème; il s'attribue un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul.* Alors Jésus leur dit: *Est-il plus difficile de dire à un paralytique: Vos péchés vous sont remis, que de lui dire: Levez-vous et marchez (Matth., IX, 2-5)?* c'est-à-dire, ne faut-il pas posséder un pouvoir divin pour opérer une guérison miraculeuse aussi bien que pour remettre les péchés? et alors, pour leur prouver qu'il avait reçu de son Père ces deux pouvoirs en même temps, il dit à haute voix au malade: *Levez-vous, emportez votre lit et retirez-vous dans votre demeure.* (*Ibid.* 6.) Aussitôt il se trouva guéri et s'en alla chez lui. A la vue de ce prodige, tous ceux qui étaient présents furent saisis d'une grande admiration.

Il est donc évident, N. T. C. F., que dans cette circonstance non-seulement le Sauveur

(20) *Regul. jussu conc. Trid. edit.*, reg. 2. — *Manual. confess. diocesis Camber.*, art. 158.

(21) Plusieurs colporteurs sont maintenant en circulation en Savoie, afin de répandre partout ces

bibles protestantes, MM. les curés doivent en prévenir leurs paroissiens et les prémunir contre ce danger.

a exercé lui-même le pouvoir de remettre les péchés, mais encore qu'il a fait un miracle éclatant expressément pour prouver aux Juifs que Dieu lui avait donné cette faculté.

Un pharisien ayant un jour invité le Sauveur à prendre un repas chez lui, il accepta. Lorsqu'il fut assis, une femme qui avait scandalisé la ville par ses mauvaises mœurs, vint se jeter à ses pieds et les arroser de ses larmes. Le pharisien se dit alors en lui-même : « Si celui-ci était vraiment prophète, il saurait bien quelle a été jusqu'ici la vie de cette femme. » Le Sauveur, qui voyait toutes ses pensées, lui dit : « Simon, un créancier avait deux débiteurs; l'un lui devait 500 deniers et l'autre 50; comme ils ne pouvaient pas payer, il fit condonation à l'un et à l'autre. Quel est celui qui dut en avoir plus de reconnaissance? — Sans doute, répondit le pharisien, c'est celui à qui il fit une plus grande faveur. — Eh bien! ajouta le Sauveur, voyez cette femme, depuis qu'elle est là, elle n'a cessé d'arroser mes pieds de ses larmes : c'est un débiteur qui mérite une large condonation : beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il y a dans son cœur beaucoup de repentir et beaucoup de charité. » Puis, se tournant vers elle, il lui dit : « Vos péchés vous sont remis, votre foi vous a sauvés : allez en paix. (Luc., VII, 37.)

Des deux larrons qui furent crucifiés sur le Calvaire avec le Sauveur, l'un mourut dans l'impénitence, l'autre reconnut ses torts et en fit l'aveu avec humilité. Il se tourna vers Jésus, et lui dit : *Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume.* (Luc., XXIII, 42.) Le Sauveur lui pardonna ses dérèglements, et lui dit : *Aujourd'hui même tu seras avec moi en paradis : « Hodie mecum eris in paradiso. »* (Ibid., 43.)

Voilà donc trois circonstances, N. T. C. F., dans lesquelles le Sauveur a évidemment exercé lui-même le pouvoir de remettre les péchés. Or, ce pouvoir divin que Jésus-Christ avait reçu de son Père, et qu'il avait exercé par lui-même pendant qu'il était sur la terre, il l'a confié à ses apôtres avant de monter au ciel. Il leur dit d'une manière générale :

Je vous dis en vérité, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. (Matth., XVIII, 18.) Ensuite il leur adressa ces paroles dignes à jamais de notre méditation et de notre reconnaissance : *Que la paix soit avec vous! je vous envoie comme mon Père m'a envoyé : recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. « Accipite Spiritum sanctum; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. »* (Joan., XX, 22.)

On voit par ces paroles que Jésus-Christ a envoyé ses apôtres comme son Père l'avait envoyé lui-même. Or, son Père lui avait donné le pouvoir de remettre les péchés,

comme nous venons de le prouver; il a donc transmis aussi ce même pouvoir à ses apôtres et à leurs successeurs. En effet, les paroles de l'Écriture sainte doivent être prises dans le sens littéral toutes les fois qu'on n'a pas un grave motif de s'en écarter. Or, ces mots : *les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez*, pris dans le sens littéral, expriment évidemment le pouvoir de remettre les péchés. Il faut donc reconnaître que ce pouvoir divin a été donné par Jésus-Christ aux apôtres et à leurs successeurs.

Ces paroles admirables supposent manifestement aussi la nécessité de la confession sacramentelle, car Jésus-Christ a donné aux apôtres le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés; il les a établis juges. Or, pour qu'ils puissent juger s'il faut les remettre ou les retenir, il faut nécessairement qu'ils connaissent deux choses, savoir : 1° quels sont les péchés qu'il s'agit de remettre ou de retenir; 2° quelles sont les dispositions de celui qui les a commis. Or, le ministre de Jésus-Christ n'a que deux moyens d'acquiescer cette connaissance, une enquête extérieure ou l'aveu du pénitent. Evidemment, dans ce cas, le premier de ces deux moyens n'est pas praticable; le second est donc indispensable, et dès lors l'administration du sacrement de pénitence devient un ministère entièrement paternel, un ministère tout de confiance et de charité.

Dans les premiers siècles de l'Église, les novatiens et les montanistes reconnaissent bien que Jésus-Christ avait donné à son Église le pouvoir de remettre les péchés; mais ils prétendaient que ce pouvoir était limité, et qu'un certain nombre de grands crimes en étaient exceptés. « Mais, leur disaient les saints Pères, pourquoi faites-vous une distinction que Jésus-Christ n'a pas faite? En donnant aux apôtres le pouvoir de remettre les péchés, il n'a fait aucune exception : de quel droit venez-vous aujourd'hui en faire une vous-même? » Saint Paul a pardonné à l'incestueux de Corinthe, malgré l'énormité de ses fautes; saint Cyprien a pardonné aux chrétiens qui étaient tombés dans l'apostasie pendant la persécution de Dèce, malgré la grandeur du scandale qu'ils avaient donné.

Il faut donc reconnaître, N. T. C. F., que Jésus-Christ a laissé à son Église un pouvoir illimité de remettre les péchés, c'est-à-dire le même pouvoir qu'il avait reçu de son Père, le pouvoir en vertu duquel il a pardonné à Madeleine tous ses égarements, et au larron pénitent tous les excès de sa vie. Aujourd'hui donc, quelque grandes, quelque nombreuses que soient leurs fautes, les pécheurs ne doivent jamais désespérer de la miséricorde de Dieu, lorsqu'ils ont vraiment l'intention de se convertir.

Tous les jours de sa vie, l'homme doit se préparer à la mort et à ce jugement formidable et décisif qui la suit de si près. S'il a perdu l'innocence du baptême, il doit travailler à la recouvrer; s'il a le bonheur de posséder encore ce précieux trésor, il doit

s'appliquer à le conserver jusqu'au derulier jour. Or, soit pour reconquer l'innocence perdue, soit pour la conserver après l'avoir reconquise, le Fils de Dieu ne pouvait pas donner aux hommes un moyen plus efficace que le sacrement de pénitence. Ce moyen divin est donc véritablement digne de lui et digne en même temps de la grande et généreuse fin qu'il s'est proposée en se faisant homme pour nous sauver.

En effet, vous le savez, N. T.-C. F., pour faire une bonne confession, il faut examiner sérieusement sa conscience, s'exciter à la contrition de ses péchés, en faire humblement l'aveu, prendre de meilleures résolutions pour l'avenir, s'éloigner des mauvaises occasions, pardonner à ses ennemis, restituer le bien mal acquis et réparer les dommages qu'on a causés. Or, certainement tous ces moyens sont excellents, et, s'ils sont employés convenablement, ils sont éminemment propres à éclairer l'homme, à le toucher, à le convertir, à le retirer de l'ornière de ses mauvaises habitudes, pour le remettre dans le chemin honorable de la piété et de la vertu.

L'une des dispositions les plus nécessaires pour recevoir les sacrements, c'est l'instruction religieuse. C'est pour cela qu'on prend tant de soins pour vous la procurer à l'époque de la première communion et de la confirmation. Il n'arrive que trop souvent, depuis lors, qu'on néglige toutes les pratiques religieuses, qu'on s'égare, qu'on se livre à ses mauvais penchants, qu'on tombe peu à peu dans l'ignorance même des vérités les plus indispensables au salut. Or, si vous avez eu ce malheur, avant de vous admettre au sacrement de pénitence, le ministre du Seigneur aura soin de vous interroger prudemment, et au besoin de vous instruire par lui-même, si cela est possible, ou de vous indiquer les moyens que vous devez prendre pour vous procurer l'instruction qui vous manque; le sacrement de pénitence aura ainsi pour vous un premier avantage important, celui de vous rappeler le souvenir de ces vérités essentielles que vous auriez dû ne jamais oublier.

Le malheur le plus commun des pécheurs, c'est de négliger les exercices de piété, c'est d'oublier Dieu et de s'oublier eux-mêmes. Le monde et sa sollicitude, ses plaisirs ou ses tribulations les occupent exclusivement. Chaque jour, dès lors, ils commettent de nouveaux péchés, presque sans y faire attention; ils en perdent facilement le souvenir, et, poussés par les flots de la vie, ils s'avancent peu à peu jusqu'au bord de l'éternité sans savoir où ils en sont. L'avengement d'esprit, l'endurcissement du cœur, l'impénitence finale, la damnation éternelle, telles sont les suites trop ordinaires de ce malheureux oubli de soi-même. Le sacrement de pénitence vous en préservera, N. T.-C. F., si vous êtes fidèles à y recourir. Vous savez qu'avant de le recevoir il faut s'examiner sur les commandements de Dieu et de

l'Église, sur les péchés capitaux et les devoirs de son état; c'est-à-dire qu'avant de vous présenter au tribunal sacré vous demanderez à Dieu la grâce de voir clairement votre intérieur, de bien connaître l'état de votre conscience. Vous vous établirez juges dans votre propre cause; vous considérerez sérieusement où vous en êtes devant Dieu; vous apprécierez la gravité de vos dérèglements. A cette vue de vous-mêmes, si la grâce vous éclaire, vous comprendrez que c'est assez de péchés, qu'il ne faut pas aller plus loin dans les voies de l'iniquité, qu'il est temps de vous arrêter et de jeter un regard vers le ciel...

Lorsqu'un sérieux examen vous aura fait entrevoir l'état de votre âme, vous vous humilierez devant Dieu, vous vous exciterez à la contrition de vos égarements. Pour avoir les qualités requises, cette contrition doit être intérieure, souveraine, universelle et surnaturelle: intérieure, c'est-à-dire non seulement sur les lèvres, mais dans le cœur; souveraine, c'est-à-dire accompagnée d'une résolution capable de dominer les passions et les habitudes; universelle, c'est-à-dire qu'il faut détester tous ses péchés mortels sans exception, ne pas transiger avec le démon, ne pas se réserver en secret, comme Rachel, quelques idoles de prédilection (*Gen.*, XXXI, 34); surnaturelle, c'est-à-dire qu'il faut détester ses péchés non pour des vues temporelles, mais pour des motifs spirituels, nobles et élevés. Le péché est un mouvement de notre cœur vers les créatures; la conversion doit toujours être un retour à Dieu, un élan vers Dieu, un commencement au moins d'amour de Dieu.

Lorsque, après l'examen de sa conscience, le pénitent s'est ainsi excité à la contrition, il doit se présenter au tribunal sacré et faire humblement l'aveu de ses égarements; parce qu'en effet le ministre de Jésus-Christ ne peut connaître son état, ses péchés et ses dispositions que par sa propre déclaration. S'il éprouve quelque confusion à s'avouer coupable, cette confusion sera elle-même une expiation pour le passé et un préservatif pour l'avenir: il ne doit pas paraître trop pénible au pécheur de racheter par une humiliation momentanée le supplice éternel qu'il a mérité.

Au tribunal sacré, le ministre de Jésus-Christ doit remplir avec prudence et charité les devoirs d'un ami, d'un père et d'un médecin. Si le pénitent ne se connaît pas suffisamment, il y a obligation de l'instruire, de lui dire la vérité, de lui montrer quels ont été ses torts réels par le passé et quels sont ses devoirs pour l'avenir. Il faut, selon les cas, modérer ou exciter sa ferveur, ranimer sa confiance ou abaisser sa présomption; il faut lui indiquer la route qu'il devra suivre désormais et les motifs les plus propres à l'y déterminer. Après avoir entendu ses charitables avis, le pénitent dira à Dieu, comme David: « J'ai examiné mes voies, j'ai pris la résolution inébranlable d'observer désormais vos commandements; je promets, je jure de

ne plus transgresser à l'avenir votre loi sainte : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.* (Psal. CXVIII, 106.) Je fuirai avec soin les occasions qui ont été jusqu'ici la principale cause de mes chutes; je pardonne les offenses que j'ai reçues, comme je désire que vous me pardonniez vous-même; je vais réparer sans retard, selon les règles de la plus exacte justice, tous les dommages que je puis avoir causés. »

Quand le confesseur a vu ainsi les bonnes dispositions de son pénitent, il se souvient qu'il tient la place de Jésus-Christ au tribunal sacré : *Pro Christo legatione fungimur* (II Cor., V, 20); il se souvient qu'il est dépositaire du pouvoir de remettre et de retenir les péchés, et aussi, après avoir donné au pénitent les avis convenables, après l'avoir exhorté à la prière, à la confiance en Dieu, à la fermeté dans ses résolutions, il étend sur lui sa main sacerdotale, et dit : *Je vous absous de vos péchés, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; et Dieu se souvient alors qu'il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs que tout ce qu'ils auraient délié sur la terre serait délié dans le ciel.

Quand cette sentence solennelle a été prononcée, le pénitent va se prosterner au pied du saint autel, pour remercier Dieu de la grâce qu'il a reçue. Jetant un coup d'œil sur sa vie passée, il se souvient des consolations de sa première communion; il se souvient avec regret des excès qui ont suivi ces heureux jours, des ravages que les passions ont faits dans son âme, des remords qui l'ont troublé, des combats qu'il a livrés, des efforts qu'il a été obligé de faire pour se relever de ses chutes et revenir à Dieu. En cet état, il ressemble à un homme qui touche au port après avoir éprouvé en mer un violent orage; il respire, enfin; il trouve dans son cœur un grand calme, un bonheur qu'il n'avait pas goûté depuis longtemps, une douce paix : *c'est la paix de Dieu* : « *Pax Dei.* » (I Philip., IV, 7.)

Cet exposé doit vous faire bien comprendre, N. T.-C. F., que le sacrement de pénitence, reçu avec les dispositions requises, est un moyen très-efficace pour retirer un homme de ses mauvaises habitudes et le remettre dans la bonne voie, surtout s'il y a dans son âme, éclairée et fortifiée par la grâce, assez de bonne volonté et de courage pour tenir ferme dans ses résolutions; et, par conséquent, que ce sacrement est véritablement digne de Jésus-Christ, qui l'a établi et parfaitement approprié à la grande fin qu'il s'est proposée, de sanctifier les hommes, voyageurs sur la terre, pour les préparer au bonheur éternel.

Le sacrement de pénitence n'est pas moins utile, N. T.-C. F., pour assurer la persévérance de ceux qui sont déjà convertis. Le Sauveur disait aux Juifs : *Qu'avez-vous vu dans le désert? Un roseau agité par le vent? « Arundinem vento agitatam? »* (Matth., XI, 7.) Hélas! l'expérience nous prouve trop

souvent, en effet, que les hommes ne sont que des roseaux que tous les vents font fléchir. Pour conserver l'innocence après l'avoir recouvrée, ils ont besoin de beaucoup de force; et cette force, ils ne peuvent la puiser que dans la prière et dans la fréquentation des sacrements.

En effet, celui qui se confesse souvent examine souvent sa conscience; il s'excite souvent à la douleur de ses fautes; il reçoit souvent les avis de son confesseur, et renouvelle fréquemment ses bonnes résolutions; et pour peu qu'il y ait en lui de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, il va se réformant chaque jour. Il corrige d'abord les péchés graves, puis les fautes médiocres, et peu à peu il parvient à s'abstenir de tout ce qui a l'apparence du mal, selon l'avis de saint Paul : *Ab omni specie mala abstinete vos.* (I Thess., V, 22.) C'est ainsi que les justes s'avancent de vertus en vertus, et qu'avec le secours de la prière et l'usage des sacrements ils se préparent saintement à la mort et au jugement de Dieu.

Profitons des jours du carême, N. T.-C. F., pour revenir sincèrement à Dieu. Plus ou moins, nous avons tous imité l'enfant prodigue dans ses égarements : il faut l'imiter aussi dans son retour. Dès qu'il se met à réfléchir sérieusement, il regrette son innocence; il regrette la maison de son père, il désire y rentrer. Il abandonne les animaux immondes qu'il avait à garder; il se lève, il retourne chez son père, il se prosterne devant lui, il avoue sa faute : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous* : « *Pater, peccavi in cælum et coram te.* » (Luc., XV, 18.) Aussitôt le pardon lui est accordé; on lui rend ses habits de fête, il reprend sa place dans la famille.

Comme lui, N. T.-C. F., rentrons aussi en nous-mêmes; laissons là ce troupeau immonde que nous avons peut-être trop longtemps gardé; rappelons les consolations du premier âge; examinons avec soin toutes les fautes commises depuis le jour de notre première communion; allons nous prosterner au tribunal sacré, et disons, comme l'enfant prodigue : *J'ai péché* : « *Peccavi* : » Dieu, dont la miséricorde est infinie, nous pardonnera, et la paix du cœur nous sera rendue.

Avant le concile de Latran, tenu au XIII^e siècle, il y avait obligation rigoureuse pour tous les fidèles de communier au moins trois fois chaque année. « Les séculiers qui ne communient pas à Pâques, à Noël et à la Pentecôte, disait un concile d'Agde, ne méritent plus d'être comptés au nombre des catholiques (22). » Le concile de Latran réduisit cette obligation à une fois chaque année. « Que tout fidèle, dit-il, arrivé à l'âge de discrétion, confesse fidèlement tous ses péchés au moins une fois l'an; qu'il tâche, selon son pouvoir, d'accomplir la pénitence qui lui est imposée, et qu'il reçoive avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucha-

(22) *De consecrat.*, dist. 2, cap. 19.

ristie, à moins que, de l'avis de son confesseur et pour un motif raisonnable, il ne croie devoir s'en abstenir pour quelque temps : autrement, qu'il soit privé de l'entrée de l'église pendant sa vie et de la sépulture ecclésiastique après sa mort. Ce décret salutaire doit être souvent lu dans les églises, afin que personne ne puisse alléguer son ignorance pour excuse (23). »

Nous rappelons chaque jour cette grave obligation en récitant ces deux commandements de l'Eglise : *Tous les péchés confes-seras à tout le moins une fois l'an ; ton Rédempteur tu recevras au moins à Pâques saintement.* Les paroles du concile de Latran nous prouvent que ces deux préceptes obligent, l'un et l'autre, sous peine de péché mortel, tous ceux qui sont arrivés à l'âge de discrétion. Par conséquent, tous ceux qui laissent passer le carême, et quelquefois l'année entière, et quelquefois même plusieurs années consécutives sans se présenter au tribunal sacré sont évidemment en état de péché mortel aussi longtemps qu'ils croupissent dans cette triste négligence. Très-souvent encore, ce mépris des lois de l'Eglise vient de ce qu'ils ne veulent pas changer de vie ; ils sont asservis à d'anciennes habitudes qu'ils n'ont pas la force de corriger ; ils ne sont disposés ni à observer les lois du jeûne et de l'abstinence, ni à garder la chasteté, ni à pardonner les injures qu'ils croient avoir reçues, ni à restituer le bien d'autrui.

Prions, N. T.-C. F., prions pour la conversion des pécheurs, et exhortons-les à méditer souvent ces paroles des livres saints : « Souvenez-vous de vos fins dernières ; pensez à la mort et au jugement de Dieu, et vous comprendrez qu'il faut cesser de pécher : » *Memorare novissima tua, et non peccabis in æternum.* (Ecclesi., VII, 40.)

Le saint concile de Latran oblige à la confession annuelle tous ceux qui sont arrivés à l'âge de discrétion. Nous recommandons donc instamment aux pères et mères d'envoyer de bonne heure leurs enfants au catéchisme ; d'avoir soin qu'ils assistent aux offices de la paroisse et à l'instruction du pasteur les dimanches et fêtes, et qu'ils s'approchent souvent des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et surtout d'avoir soin qu'ils remplissent fidèlement chaque année l'obligation du devoir pascal. Dès que les jeunes gens négligent ces pratiques religieuses, les passions naissent dans leur cœur ; elles se développent, et bientôt leur faible nacelle va se briser contre les écueils. Les parents doivent se souvenir aussi qu'en cela, comme en toute autre chose, le bon exemple est la plus efficace de toutes les exhortations.

Deux choses surtout éloignent les fidèles de la fréquentation des sacrements : la négligence et le respect humain. Négligence, indifférence, irréflexion, ajournements illimités, soins exclusifs des affaires temporelles :

voilà ce qui perd aujourd'hui un grand nombre de chrétiens. Vous négligez la prière, l'instruction religieuse, la confession et la communion ; les mauvaises passions se développent dans votre cœur ; elles vous maîtrisent, elles vous entraînent dans le désordre, et bientôt vous n'êtes plus que de l'ivraie mêlée avec le bon grain dans le champ du père de famille. Comment ne craignez-vous pas dès lors ce terrible triage dont le Sauveur nous parle dans l'Evangile, lorsqu'il dit que les anges viendront séparer l'ivraie du bon grain ; que tous ceux qui auront donné des scandales seront jetés dans une fournaise ardente, où il y aura pleurs et grincements de dents, tandis que les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père ? *Mittent eos in caminum ignis ; ibi erit fletus et stridor dentium : tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum.* (Matth., XIII, 12.)

De nos jours, le respect humain fait peut-être plus de mal encore que l'indifférence. On n'a pas tout à fait perdu la foi, il y en a un reste dans le cœur ; mais on se trouve lié avec des personnes qui attaquent chaque jour la religion par des objections ou par des sarcasmes. Intérieurement on les méprise ; extérieurement on a la faiblesse d'approuver et d'applaudir. On dit quelquefois : J'irais volontiers me confesser, je le désire, j'en sens le besoin ; mais on me verrait à l'église, au confessionnal, à la table sainte. On ferait des plaisanteries, je n'ai pas le courage de m'y exposer. Lâches défenseurs de la croix, vous craignez donc plus les railleries de quelques hommes méprisables que les jugements de Dieu ! Souvenez-vous que ces hommes, sans principes religieux et sans mœurs, vous abandonneront tous à l'époque de votre dernière maladie et au moment de la mort ; aucun d'eux n'ira plaider votre cause au tribunal du souverain Juge. Vous serez là, seul devant Dieu, seul avec votre vie, avec vos œuvres, avec vos péchés. Pensez souvent, N. T.-C. F., à ce moment terrible et décisif ; méprisez les vains jugements des hommes, et ne craignez que Celui de qui dépend votre sort éternel.

Mères chrétiennes, vous avez peut-être quelques graves sujets d'affliction dans votre famille ; vous avez peut-être un mari, peut-être des enfants qui, depuis quelque temps, paraissent oublier tout principe religieux, négliger la prière, les offices de l'Eglise et les sacrements ; qu'ils soient pour vous, chaque jour, l'objet d'une tendre sollicitude ; donnez en temps opportun de prudents avis ; priez pour eux avec ferveur, comme Monique priaït pour son fils Augustin. Dieu comptera vos larmes ; il entendra vos soupirs d'épouses et de mères. Jeunes personnes, qui nous édifiez par votre piété et votre modestie, vous avez peut-être des frères qui sont ensevelis dans l'obscurité et l'infection du tombeau, comme Lazare à Béthanie ; priez souvent pour eux ; demandez

à Dieu leur résurrection, comme Marthe et Marie demandèrent celle de Lazare. Et vous, pères de famille, n'oubliez pas l'étroite obligation où vous êtes de donner en tout bon exemple à vos enfants. *Malheur à celui qui scandalise un de ces petits enfants qui croient en moi*, disait le Sauveur; *il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une pierre au cou et qu'on le jetât au fond de la mer.* (Matth., XVIII, 6.) Pères et mères, n'oubliez jamais qu'une grave responsabilité pèse sur vous. Si vous scandalisez vos enfants au lieu de les édifier; si l'on n'y a dans vos appartements ni croix, ni aucun objet religieux; si l'on y voit, au contraire, des statues indécentes, des gravures obscènes, des livres et des journaux qui préconisent l'immoralité et l'impiété; si, par sensualité, vous foulez aux pieds les lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence en présence de vos enfants et de vos domestiques; si l'on ne vous voit plus ni aux offices de la paroisse, ni aux instructions religieuses, ni au tribunal sacré, ni à la table sainte, prenez-y garde, au jour du jugement Dieu vous fera comprendre tout le mal que vos mauvais exemples ont fait à vos enfants; il vous redemandera leur âme, comme il demandait autrefois à Caïn le sang de son frère Abel. *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (Ez., III, 18.)

Il faut profiter du temps du carême, N. T.-C. F., pour ranimer en nous le sentiment d'une foi vive et d'un attachement inviolable à l'Eglise de Jésus-Christ et à son chef visible. Il est écrit que *celui qui ne croit pas est déjà condamné.* « *Qui non credit, jam judicatus est.* » (Joan., III, 18.) La foi est le fondement de nos espérances; elle seule nous apprend qu'une place nous est préparée dans le ciel; elle seule nous montre la route à suivre pour y arriver; c'est de l'Eglise que nous devons recevoir les saintes Ecritures et l'explication des saintes Ecritures; Jésus-Christ lui a donné et n'a donné qu'à elle une autorité infailible pour conserver et interpréter sa doctrine. Il faut donc nous attacher plus inébranlablement que jamais, dans ces jours d'orages et de séductions, à croire, à professer et à pratiquer fidèlement, sans crainte et sans respect humain, tout ce que croit l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ministres des saints autels, considérez combien le Sauveur des hommes a ennobli votre sacerdoce, en vous confiant le pouvoir divin de remettre et de retenir les péchés, en vous donnant l'assurance que *ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* Rendez-vous dignes de cette fonction sublime; appliquez-vous soigneusement à méditer et à expliquer aux fidèles la loi du Seigneur; soyez la lumière du monde et le sel de la terre au milieu du troupeau qui vous est confié. Prêchez l'Evangile; ne vous occupez pas des affaires politiques; laissez au monde la tâche assez difficile et assez pénible de régler les choses de ce monde. Continuez de travailler au sa-

lut des âmes avec une prudence tellement soutenue, que vos ennemis même les plus passionnés ne puissent rien trouver à censurer dans votre conduite : *Ut is qui ex adverso est veretur, nihil habens malum dicere de nobis.* (Tit., II, 8.)

Donné à Chambéry, le 12 février 1854.

NEUVIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1855.

SUR LE SACREMENT DE L'EUCARISTIE.

Chaque année, au commencement du carême, nous venons, nos très-chers frères, vous adresser quelques avis pour élever votre âme vers Dieu et vous rappeler à des sentiments de pénitence. Nous vous invitons ordinairement à penser d'une manière particulière, durant ce saint temps, aux grandes vérités de la religion, à celles surtout qui concernent la fin de l'homme, la mort, le jugement, le bonheur que Dieu nous prépare dans le ciel, le supplice réservé aux méchants, et cette durée qui ne doit jamais finir : l'éternité !.... Nous nous proposons de vous faire ainsi rentrer en vous-mêmes, de vous déterminer à faire sérieusement l'examen de vos péchés, à en demander pardon à Dieu, et à les déclarer avec humilité au tribunal sacré, pour vous réconcilier avec lui, recouvrer la grâce sanctifiante, et vous rendre dignes de recevoir le sacrement de l'eucharistie tous ensemble à l'arrivée du temps pascal.

Or c'est de ce sacrement auguste que nous nous proposons aujourd'hui, N. T.-C. F., de vous entretenir spécialement. L'Eglise nous enseigne que Jésus-Christ a établi le sacrement de l'eucharistie la veille de sa passion; que, dans la dernière cène, il prit du pain, le bénit et dit à ses apôtres : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*; qu'il prit ensuite du vin, le bénit et dit : *Prenez et buvez, ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi* (Luc., XXII, 19, 20; I Cor., XI, 23-25); qu'en disant : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, il changea le pain et le vin en son corps et en son sang; qu'en disant : *Faites ceci en mémoire de moi*, il donna à ses apôtres et à tous les prêtres le pouvoir de changer de même le pain et le vin en son corps et en son sang; que ce changement se fait chaque jour à la sainte messe, quand le prêtre prononce les paroles de la consécration, et que, par conséquent, l'eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Puisque la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement est un dogme de la foi catholique, sans doute il est très-important, N. T.-C. F., que vous ayez une instruction solide et approfondie sur tout ce qui le concerne, et que vous connaissiez bien les motifs que nous avons de le croire. Nous espérons donc vous être utile en vous exposant ici les principaux de ces motifs.

Or nous voyons dans l'Evangile selon saint Jean qu'assez longtemps avant sa pas-

sion, le Sauveur, voulant prévenir ses disciples de l'intention où il était d'établir ce sacrement et les y préparer d'avance, leur adressa ces paroles : *Je suis un pain descendu du ciel : celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. Le pain que je vous donnerai est ma chair, qui sera immolée pour le salut du monde.* (Joan., VI, 51, 52.) Les apôtres et les Juifs qui étaient présents ont entendu ces paroles d'une manducation réelle, car ils en ont été formalisés; ils se dirent entre eux : *Comment peut-il nous donner sa chair à manger?* (Ibid., 53.) comment cela se peut-il faire? Le Sauveur n'a pas rectifié leur interprétation sur ce point essentiel; il l'a au contraire fortement confirmée, en disant avec une sorte de serment : *En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi je demeure en lui.* (Ibid., 54-57.)

Il est clair que par ces paroles Jésus-Christ a promis à ses disciples de leur donner son corps et son sang; il a dit : *Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair*; il l'a confirmé avec serment, et, pour écarter toute interprétation figurée, il a ajouté avec précision : *Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage.* Si, en parlant ainsi, il avait voulu dire : « Ma chair est vraiment une nourriture figurée, » il aurait dit une absurdité, parce que le mot *vraiment* exclut l'idée de figure. Or, si les paroles qui expriment cette promesse doivent être entendues d'une manducation réelle, celles que le Sauveur a employées plus tard, en instituant le sacrement de l'Eucharistie, doivent aussi être interprétées dans le même sens; car sans doute il a donné ce qu'il a promis et comme il l'a promis.

En effet, dans la dernière cène, Jésus-Christ prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses apôtres, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*; et, prenant ensuite le calice, il rendit grâces, et le leur donna en disant : *Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour la rémission des péchés.* (Matth., XXVI, 26.)—« La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, dit Bossuet, est solidement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à-la lettre; et il ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur pourquoi il poursuit le grand chemin. C'est à ceux qui ont recours au sens figuré, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous, qui ne trouvons rien dans les

paroles dont Jésus-Christ se sert pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre dans un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre (23). »

Nous croyons donc à la présence réelle, N. T.-C. F., parce que nous croyons à la parole de Jésus-Christ; nous la prenons à la lettre sans y rien changer. En promettant à ses apôtres d'établir ce sacrement, il leur a dit : *Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair.* Dans la dernière cène, il a dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang : faites ceci en mémoire de moi.* Nous croyons donc que l'eucharistie est son corps et son sang, et qu'en même temps les apôtres et leurs successeurs ont reçu le pouvoir de changer aussi le pain et le vin en son corps et en son sang. *Nous le croyons, parce que Jésus-Christ l'a dit*; voilà notre autorité, voilà la raison fondamentale de notre croyance.

Les circonstances dans lesquelles le Sauveur se trouvait alors concourent à confirmer cette interprétation. Il faisait la cène avec ses apôtres seuls; il leur parle en intimité. Le moment était venu de ne plus employer de paraboles avec eux : *Venit hora cum jam non in proverbis loquar vobis.* (Joan., XVI, 25.) C'était quelques heures avant de les quitter; ces paroles étaient comme son testament et l'expression de ses dernières volontés. Tout nous porte donc à croire qu'il a dû s'exprimer alors d'une manière claire et précise, et que ses paroles doivent être prises dans le sens littéral. Ajoutez à cela que ces mêmes paroles sont rapportées d'une manière uniforme et presque mot pour mot par trois évangélistes, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, et qu'aucun d'eux ne dit rien qui puisse nous détourner du sens naturel que leur donne l'Eglise catholique.

Dans l'Épître aux Corinthiens, saint Paul nous parle de l'eucharistie de manière à confirmer parfaitement l'interprétation que nous donnons aux paroles de l'Évangile : *J'ai appris du Seigneur, dit-il, ce que je vous ai enseigné, c'est-à-dire que la nuit où il a été livré, le Seigneur Jésus prit du pain, et rendant grâces, il le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Il prit ensuite le calice et dit : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang; quiconque mangera de ce pain et boira de ce calice indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Il faut donc que l'homme s'éprouve lui-même avant de manger de ce pain et de boire de ce calice; car celui qui en mange ou qui en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne discernant pas le corps du Seigneur.* (1 Cor., XI, 23-29.)

Non-seulement ces paroles du grand Apôtre nous fournissent une nouvelle preuve de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, par leur conformité avec le langage des évangélistes, mais elles nous apprennent encore avec quelles dispositions on doit se

présenter à la table sainte ; il faut au préalable que l'homme s'éprouve lui-même, c'est-à-dire qu'il examine sérieusement sa conscience, et s'il se reconnaît coupable, il faut qu'il se purifie par la pénitence ; parce que celui qui communie indignement profane le corps et le sang du Seigneur : il boit et mange sa propre condamnation.

Pour éclaircir cette grave question, rien n'est plus important que de savoir si les saints Pères des premiers siècles ont entendu comme nous les paroles du Nouveau Testament sur la promesse et l'institution de l'Eucharistie, parce que plusieurs d'entre eux ayant encore vu personnellement les apôtres, ils ont pu apprendre d'eux et transmettre à leurs successeurs la croyance du collège apostolique. Pour juger de cette conformité, il faut lire attentivement les écrits qu'ils nous ont laissés. Ne voulant pas être trop long, nous nous bornerons à en citer ici un petit nombre de passages.

Saint Ignace, martyr, qui vivait à la fin du 1^{er} siècle, nous dit, en énumérant les erreurs des disciples de Ménandre, qu'ils s'abstenaient de l'eucharistie, parce qu'ils ne confessaient pas qu'elle fût la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a souffert pour nos péchés. (*Epist. ad Smyrnæos.*) Il croyait donc lui-même que l'Eucharistie était la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Parmi nous, dit saint Justin dans son *Apologie*, présentée à l'empereur Antonin le Pieux, cet aliment est appelé *eucharistie*. Il n'y a que ceux qui croient à la vérité de notre doctrine, qui ont été régénérés par le baptême et qui vivent d'une manière conforme à l'enseignement de Jésus-Christ, qui puissent y participer. Car nous ne prenons pas ces choses comme un pain ordinaire ni comme un breuvage commun ; mais comme Jésus-Christ, notre Sauveur, a eu sur la terre un corps composé de chair et de sang, pour notre salut, de même nous croyons que le pain et le vin, sur lesquels les paroles sacramentelles ont été prononcées, sont la chair et le sang de Jésus incarné. » Saint Justin croyait donc à la présence réelle comme nous y croyons nous-mêmes. Il ne pouvait pas énoncer sa croyance d'une manière plus claire ni plus précise.

Tertullien, qui écrivait au commencement du 2^e siècle, nous dit que celui qui communie se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, pour que l'âme, selon son expression, s'engraisse en s'unissant à Dieu. (*De resurrect. carnis.*) Ailleurs, il dit « que le Sauveur, prenant du pain et le distribuant à ses apôtres, en fit son corps, en disant : *Ceci est mon corps.* » (*Lib. IV, contra Marcionem.*)

Ajoutons à ces témoignages l'autorité de saint Hilaire, qui vivait au 4^e siècle ; voici ses paroles : « Le Sauveur lui-même nous dit : *Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage* ; il n'est donc plus possible de douter de la vérité de sa chair et de son sang dans l'eucharistie, puisque, d'après sa parole même, c'est *vraiment* sa chair et *vraiment* son sang ; et lors-

que nous les recevons, Jésus-Christ s'unit à nous et nous unit à lui. N'est-ce pas là la vérité ? *Anne hoc veritas non est ?* (*Lib. VIII, De Trinit.*)

Saint Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le même siècle que saint Hilaire, nous parle de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie d'une manière si précise et si remarquable, que nous ne pouvons nous abstenir de le citer d'une manière un peu étendue. « L'enseignement de l'apôtre saint Paul paraît bien suffisant, nous dit-il, pour affermir notre foi sur ce qui concerne ces mystères divins, qui nous rendent dignes de n'avoir plus qu'un même corps et un même sang avec Jésus-Christ. Car il nous dit que la veille de sa passion, prenant du pain et rendant grâces, il le rompit et le donna à ses apôtres, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* Et ensuite prenant le calice, et rendant grâces, il leur dit : *Prenez et buvez, ceci est mon sang.* Or, puisque lui-même a dit du pain *ceci est mon corps*, qui pourra encore hésiter ? Et puisqu'il a dit du vin *ceci est mon sang*, qui pourra encore douter et s'imaginer que ce n'est pas son sang ? Autrefois il a changé l'eau en vin à Cana en Galilée ; pourrions-nous donc ne pas le croire capable de changer aussi le vin en son sang ? Invité à cette noce, il a fait ce miracle à la grande surprise de tous ceux qui étaient présents ; comment pourrions-nous donc ne pas croire avec une entière certitude que nous recevons aussi son corps et son sang dans l'eucharistie ? Car il nous donne son corps sous l'espèce du pain ; il nous donne son sang sous l'espèce du vin. Lorsque nous les avons reçus, nous portons Jésus-Christ au dedans de nous, et, selon l'expression de l'apôtre saint Pierre, nous devenons ainsi participants de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ.* L'Ancien Testament avait les pains de proposition ; mais ils ont dû disparaître avec la loi mosaïque. Dans la nouvelle alliance, nous avons un pain céleste et un calice divin qui sanctifient l'âme et le corps. Il ne faut donc pas regarder l'eucharistie comme un pain ordinaire ni comme un vin commun ; car c'est le corps et le sang de Jésus-Christ. N'en jugez pas d'après le rapport des sens, et croyez sans hésitation que vous avez été jugés dignes de participer au corps et au sang du Sauveur. » (*Cateches. mystag., 4.*)

Pour bien juger des sentiments d'un saint Père sur l'Eucharistie, il ne suffit pas de montrer, par une courte citation, qu'il admettait la présence réelle, il faut examiner encore avec quelles dispositions de respect et de vénération il parle de ce sacrement quand l'occasion s'en présente. Nous seroyons donc devoir aussi faire choix d'un passage un peu étendu dans les admirables écrits de saint Jean-Chrysostome. « Considérez, nous dit ce Père, combien est grande la charité dont Dieu a usé à notre égard ; car, nous dit-il lui-même, souvent les pères et mères font nourrir leurs enfants par des étrangers. Pour moi, je n'en agis pas ainsi ; je vous

nourris de ma chair, je me donne à vous pour vous rendre courageux et entretenir dans vos cœurs l'espérance du bonheur futur; car, si je me donne à vous sur la terre, je me livrerai bien plus généreusement encore à vous dans le ciel. J'ai voulu devenir votre frère par l'incarnation; j'ai voulu prendre un corps pour l'amour de vous, et aujourd'hui je vous livre dans l'eucharistie cette chair et ce sang par lesquels je suis devenu votre frère. » (Hom. 61, *ad popul. Antioch.*)

Dans un autre discours, le même saint s'exprimait ainsi : « Puisque le Sauveur dit *ceci est mon corps*, nous devons le croire, et le voir présent sur l'autel avec les yeux de notre intelligence. Plusieurs disent : Je voudrais bien voir le Sauveur, sa figure, ses vêtements ou seulement sa chaussure. Mais dans l'eucharistie vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez, vous le recevez au dedans de vous; n'est-ce pas une faveur infiniment plus grande que de voir ses vêtements? Que personne ne s'approche donc de ce sacrement avec tiédeur et dissipation; soyez tous fervents et embrasés du feu sacré de l'amour divin. Les Juifs mangeaient l'agneau pascal debout et un bâton à la main; vous devez être encore plus actifs qu'eux : ils allaient partir pour la Palestine, et vous allez partir pour le ciel. Vous êtes pleins d'indignation contre le traître Judas et contre ceux qui ont crucifié Notre-Seigneur; prenez bien garde de ne pas vous rendre aussi vous-mêmes coupables du corps et du sang de Jésus-Christ. Ils ont mis à mort le Sauveur; et vous, après tant de bienfaits, vous le recevez dans une âme souillée. Ne faut-il donc pas que celui qui participe à ce sacrifice, que la main qui distribue cette chair, que la bouche qui est rougie de ce sang, soient plus purs que les rayons du soleil! Qu'aucun Judas, qu'aucun avare, qu'aucun impudique ne se présente donc ici; cette table sainte n'est pas pour eux. Mais s'il y a parmi vous des disciples fidèles, qu'ils s'avancent; car Jésus-Christ a dit : « Je veux manger l'agneau pascal avec mes disciples. » J'adresse ces paroles à ceux qui reçoivent la sainte communion et à ceux qui la distribuent; car je dois vous recommander aussi, ministres des autels, de ne distribuer ces dons divins qu'avec discernement. Un jugement sévère vous est réservé si, sciemment, vous admettez à la table sainte quelqu'un qui en soit indigne; le sang de Jésus-Christ vous sera redemandé. En vous appelant à l'honneur d'être ses ministres, Dieu vous a chargés de faire ce discernement; votre gloire ne consiste pas à paraître en public avec une tunique de lin, mais à remplir saintement vos obligations. Et vous, laïques, lorsque vous voyez un prêtre à l'autel, croyez, non pas que c'est lui, mais que c'est Jésus-Christ lui-même qui offre ce divin sacrifice. Considérons donc, prêtres et fidèles, de quel aliment nous avons été jugés dignes. Si nous y réfléchissons sérieusement, nous serons tous pénétrés d'une religieuse frayeur. Jésus-

Christ nous permet de nous nourrir de sa chair; il se place lui-même sur la table eucharistique à l'état de victime. Quelle sera donc notre excuse si, après avoir pris une telle nourriture, nous commettons encore des péchés graves, si nous devenons des loups après avoir mangé la chair de l'Agneau pascal? » (*Ibid.*, hom. 69.)

Ces admirables paroles ne prouvent pas seulement que ce saint docteur admettait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, comme l'a toujours admise l'Eglise catholique, elles nous montrent encore avec quelle pureté de conscience et avec quels sentiments de respect et d'amour nous devons recevoir cet auguste sacrement.

Saint Ambroise n'est ni moins clair ni moins éloquent quand il parle de l'Eucharistie. « L'auteur des sacrements quel est-il, nous dit-il, si ce n'est le Seigneur Jésus? Vous dites peut-être : Ce pain est du pain ordinaire. Oui, avant les paroles sacramentelles, le pain eucharistique n'est que du pain ordinaire; mais par la consécration ce pain devient le corps de Jésus-Christ. Etablissons donc cette vérité. Comment se fait-il que le pain devienne le corps de Jésus-Christ? Par la consécration. La consécration, par quelles paroles se fait-elle? Par les paroles du Seigneur Jésus. C'est donc la parole de Jésus-Christ qui produit ce sacrement. Mais quelle est-elle, cette parole? C'est celle qui a créé toutes choses. Le Seigneur a parlé, et le ciel, et la terre et les mers ont été faits; le Seigneur a parlé, et toutes les créatures sont sorties du néant. Vous voyez donc combien elle est puissante, la parole du Seigneur! Mais si cette parole a assez de force pour tirer du néant ce qui n'existait pas, pourquoi ne pourrait-elle pas opérer un changement dans ce qui existe déjà? Le ciel n'était pas, la terre, la mer n'étaient pas; il a dit, et tout a été fait. Voici donc maintenant ma réponse : Le corps de Jésus-Christ n'existait pas sur l'autel avant la consécration, mais je vous assure qu'il y existe après la consécration. Il a parlé, et ce changement a été fait. La manne descendue du ciel était un prodige sans doute; mais le corps de Jésus-Christ, qui est le créateur du ciel et de la terre, est ici un prodige bien plus grand encore. Les Juifs, qui ont mangé la manne dans le désert, sont morts; celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. C'est donc avec raison qu'en le recevant vous répondez : *Amen*. Vous confessez par là que vous recevez le corps de Jésus-Christ. Le prêtre vous dit : *Voici le corps de Jésus-Christ*. Vous répondez : *Amen*, « *cela est vrai*. » Croyez donc de cœur ce que vous confessez de bouche » (*De sacrament.*).

Nous voyons par ces paroles non-seulement que saint Ambroise admettait lui-même la présence réelle, mais encore qu'il en établit la preuve par les considérations les plus sublimes.

« Un homme peut être porté par un autre, disait aussi saint Augustin, mais personne ne se porte de ses propres mains; cependant

cela s'est vu en Jésus-Christ; car il se portait lui-même de ses mains, lorsque, présentant son corps aux apôtres, il leur dit *hec est mon corpus*; il portait en effet alors ce corps entre ses mains. » (*Enarr. in psal. XXXIII.*)

Écoutez encore saint Jean Damascène : « Marie a dit : Comment cela se fera-t-il ? *Quomodo fiet istud?* L'ange Gabriel lui a répondu : *L'Esprit-Saint viendra en vous.* (*Luc., I, 34, 35.*) Maintenant vous dites aussi : Comment le pain et le vin mêlé d'eau peuvent-ils devenir le corps et le sang de Jésus-Christ ? Je vous répondrai aussi : L'Esprit-Saint survient, et il produit dans l'Eucharistie des effets qui excèdent la faculté de notre parole et celle de notre intelligence. Qu'il vous suffise, comme à Marie, de savoir que cela se fait par une opération divine; qu'il vous suffise de savoir que la parole de Dieu est puissante et efficace, et qu'elle fait des choses qu'aucune raison humaine ne peut expliquer. On peut cependant ajouter ici que, comme dans l'alimentation, le pain et le vin deviennent naturellement la chair et le sang de celui qui en fait usage; ainsi le pain et le vin offerts sur l'autel sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ par une opération divine. » (*De orthod. fide, lib. IV.*)

Le même Père nous dit encore ailleurs : « Le pain et le vin eucharistiques ne sont pas la figure du corps et du sang de Jésus-Christ, c'est le corps même du Seigneur animé par la divinité du Verbe. » (*De orthod. fide, lib. IV.*) « En nous approchant de la table sainte pour communier, dit aussi le pape saint Léon, nous ne devons conserver aucun doute sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ. » (*Serm. 6, De jejun., 7, mens.*)

Ce témoignage unanime des saints Pères peut être puissamment confirmé par une preuve que les théologiens appellent avec raison argument de prescription. Au xvi^e siècle, disent-ils, lorsque Calvin parut, le dogme de la présence réelle était admis par toutes les Eglises d'Occident et d'Orient; or cette croyance n'avait pas subi de changements dans les siècles antérieurs; elle remontait donc nécessairement jusqu'aux temps apostoliques.

Que toute l'Eglise d'Occident ait admis la présence réelle, lorsque Calvin parut, c'est une vérité qui est avouée par tous les auteurs protestants. Il est également certain que telle était alors la croyance de l'Eglise d'Orient. De célèbres écrivains catholiques l'ont prouvé. En 1570, les calvinistes ayant envoyé leur confession de foi à Constantinople, le patriarche Jérémie leur répondit ces paroles : « C'est un dogme de la sainte Eglise qu'après la consécration le pain est changé au corps de Jésus-Christ, et le vin en son sang, par la puissance du Saint-Esprit. »

C'est une grande autorité sans doute que cette croyance uniforme de toutes les Eglises d'Occident et d'Orient à l'apparition de Calvin. Or cette croyance n'avait pas subi de changements dans les siècles antérieurs;

un changement de croyance dans une matière aussi importante et aussi grave n'aurait pas pu s'opérer dans toute l'Eglise sans exciter des contestations, sans donner lieu à des réclamations de la part des fidèles, de la part des évêques, de la part du pape, de la part des conciles. Si des contestations et des réclamations de ce genre avaient eu lieu dans un siècle quelconque, l'histoire ecclésiastique en ferait mention. Or nous n'en trouvons aucune trace dans l'histoire. Nous savons, au contraire, qu'au xi^e siècle, lorsque Bérenger commença à attaquer cette vérité, le célèbre Lanfranc lui disait, comme on disait plus tard à Calvin : « Interrogez les Grecs, interrogez les Arméniens, interrogez les chrétiens, à quelque nation qu'ils appartiennent; tous vous répondront qu'ils ont sur ce point la même foi que nous. » (*Dial. contre Béreng.*)

Il n'y a donc pas eu de changements dans l'Eglise sur cette croyance dans les temps antérieurs au xvi^e siècle, et par conséquent il faut admettre qu'elle remonte aux temps apostoliques. Aussi le saint concile de Trente a-t-il prononcé anathème contre les erreurs des protestants. « Si quelqu'un nie, dit-il, que le sacrement de l'Eucharistie contient réellement, substantiellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par conséquent Jésus-Christ tout entier, et prétend qu'il n'y est qu'en signe ou en figure, qu'il soit anathème. » (*Sess. XIII, can. 1.*)

Les protestants prétendent qu'ils ont renoncé aux nouveautés introduites par l'Eglise romaine, pour revenir aux doctrines antiques du christianisme; c'est une dérision. L'Eglise romaine possède seule l'apostolicité de doctrine et l'apostolicité de ministère; seule elle peut montrer la chaîne non interrompue de ses évêques jusqu'aux temps apostoliques. Pour ce qui concerne le dogme de la présence réelle en particulier, on a pu voir, par les nombreux passages que nous avons cités, combien l'ancienne tradition sur ce point important est constante et respectable. Toute l'antiquité du protestantisme consiste à remonter jusqu'à Luther, Calvin, Zwingle et Mélancthon. C'est alors seulement que le sarment a été séparé du cep.

Le dogme catholique de la présence réelle est donc fondé sur la promesse formelle de Jésus-Christ, sur les paroles dont il s'est servi dans l'institution de ce sacrement, paroles que l'Eglise a toujours interprétées dans leur sens naturel et littéral; sur la croyance constante et invariable de tous les siècles, prouvée par les témoignages des saints Pères et par l'argument de prescription; et très-spécialement aussi sur l'autorité infaillible que Jésus-Christ a donnée à son Eglise pour la conservation de sa doctrine.

On objecte quelquefois qu'on ne doit pas croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, parce qu'on n'en comprend pas la possibilité. Pour répondre à cette difficulté, nous nous bornerons à dire

que, quand Dieu a parlé d'une manière claire et précise, le devoir de l'homme est de croire à sa parole et non d'examiner si ce qu'il a dit est possible ou non. Dieu peut faire et fait en effet tous les jours beaucoup de choses qui sont inaccessibles à notre faible intelligence. Si nous ne comprenons pas comment le pain devient le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, nous ne comprenons pas davantage, ainsi que l'observe saint Jean Damascène, comment le pain, qui nous sert d'aliment chaque jour, se change en notre propre corps. Et cependant cela s'opère continuellement à notre insu. Dès que l'ange Gabriel eut annoncé à Marie que l'Esprit-Saint descendrait en elle, elle n'a plus douté de la possibilité de ce qu'on lui annonçait; lorsque les convives de Cana eurent vu l'eau changée en vin, il ne s'est pas élevé de discussion entre eux sur la possibilité du miracle.

Reconnaissons donc, avec saint Ambroise, que celui qui a créé le ciel et la terre d'un seul mot, peut bien, par la puissance de cette même parole, opérer des changements dans les choses qui existent déjà. La présence réelle est un mystère; Dieu nous a fait connaître qu'elle existe, mais il ne nous a point dit comment elle existe, parce que cette connaissance n'est pas nécessaire à notre salut. La raison elle-même nous apprend que l'espace, l'étendue et la lumière existent, sans nous faire connaître comment ils existent.

La grande fin que Jésus-Christ s'est proposée en établissant ce sacrement, c'est d'exciter et d'entretenir dans nos cœurs le feu sacré de l'amour divin, et de nous aider ainsi à remplir le premier et le plus grand de tous les commandements; mais il ne veut pas que ce bienfait soit rendu inutile par notre indifférence. Il exige que les chrétiens en prolifèrent; il nous dit à tous : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* (Joan., VI, 54.) L'Eglise confirme ce précepte en disant : *Ton Rédempteur tu recevras au moins à Pâques saintement.* D'après le saint concile de Latran, « tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, arrivé à l'âge de discrétion, doit recevoir le sacrement de l'Eucharistie, au moins à Pâques, chaque année; sauf le cas où, pour un motif raisonnable, il croirait devoir s'en abstenir pendant quelque temps, de l'avis de son confesseur. Celui qui ne remplit pas ce précepte doit être privé de l'entrée de l'église pendant la vie et de la sépulture ecclésiastique après la mort. » (Conc. Latr. IV, can. 21.) Le saint concile de Trente a expressément confirmé cette ordonnance. La gravité des peines portées contre les transgresseurs prouve que l'Eglise a entendu la rendre obligatoire sous peine de péché mortel.

Il y a donc une obligation grave, N. T. C. F., pour tous les enfants qui sont arrivés à l'âge de discrétion, de se préparer à faire saintement la première communion. Si, en égard à la légèreté de leur caractère, ils n'en

comprennent pas toute l'importance, c'est aux pères et mères à les en instruire. Ils doivent les envoyer de bonne heure et assiduellement au catéchisme, leur donner souvent de bons avis et prier beaucoup pour eux, parce que ordinairement la première communion a une grande influence sur l'affaire du salut. C'est un spectacle touchant que de voir tous les jeunes enfants d'une paroisse se présenter ensemble à la table sainte avec une conscience pure et timorée, et un cœur embrasé du feu sacré de l'amour divin. Ils puisent ce jour-là, dans le sacrement de l'Eucharistie, des lumières et des forces dont ils auront grand besoin dans la suite des années.

Il y a une obligation grave aussi, pour tous ceux qui sont admis à la première communion, de remplir chaque année, au temps fixé, le précepte de la confession annuelle et celui de la communion pascale. D'après le saint concile de Latran, celui qui n'observe pas ces deux préceptes demeure plongé dans le triste état du péché mortel aussi longtemps que dure sa négligence. Il est ainsi privé de la grâce sanctifiante, ennemi de Dieu et digne des peines de l'enfer; et si la mort vient à le surprendre, il laisse sa famille dans un double deuil. Nous recommandons à tous les fidèles de ce diocèse de ne jamais laisser passer les jours du carême sans s'acquitter religieusement de cet important devoir.

Mais ce n'est point assez pour la faiblesse humaine de communier une fois seulement chaque année. Il y a bien des dangers dans le monde. Au dehors, les mauvais principes qui sont en circulation, les mauvais journaux, les mauvais livres, les mauvais exemples, et surtout la formidable influence du respect humain; au dedans, nos inclinations encore mal réglées, nos habitudes mal réformées, notre tiédeur dans les exercices de piété, notre légèreté, notre inconstance naturelle, tout est plein de périls pour nous. Au milieu de tant d'écueils il est impossible de conserver longtemps la grâce sanctifiante sans un secours spécial de Dieu.

Aussi voyons-nous avec consolation que toutes les personnes sincèrement désireuses de faire leur salut vont souvent puiser de nouvelles forces au tribunal sacré et à la table sainte. Elles reçoivent les sacrements de pénitence et d'eucharistie non-seulement aux principales fêtes de l'année, mais encore une fois ou deux par mois, et même plus souvent, si elles le peuvent facilement. Quand on se confesse souvent, on s'examine souvent, on s'excite souvent au regret de ses fautes, on renouvelle souvent ses résolutions; on va souvent s'unir, dans l'eucharistie, à celui qui a dit : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et moi en lui; celui qui mange ce pain vivra éternellement.* (Joan., VI, 57.) Il est évident que le fréquent usage de ces deux sacrements est un excellent moyen de se réformer peu à peu, et d'avancer dans la vertu, à l'exemple des saints. Au contraire,

quand on les néglige on tombe facilement dans l'indifférence pour son salut, dans l'aveuglement d'esprit, dans l'endurcissement du cœur, et de là, trop souvent, dans l'impénitence finale.

C'est pour le chrétien mourant surtout que le sacrement de l'Eucharistie est une indicible consolation. Quand on se voit atteint d'une maladie grave, forcé de renoncer à tous les projets du monde, et de tourner ses regards vers une autre vie, si l'on a dans le cœur la foi, l'espérance et la charité, c'est un bonheur inappréciable de pouvoir s'unir d'une manière intime à celui qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* (Joan., XIV, 6.) C'est un grand voyage que celui de l'éternité. Le chrétien a un immense besoin de se nourrir du pain des forts au moment du départ. Il est certain que le sort éternel dépend beaucoup de la manière dont on reçoit les derniers sacrements. Il sont donc bien coupables et gravement responsables devant Dieu, ceux qui y mettent obstacle, ou qui occasionnent alors des retards par des considérations humaines quelconques. C'est bien dans ces moments décisifs surtout qu'il faut placer les intérêts du salut avant tous les autres intérêts.

Ministres du Seigneur, vous avez de grandes fonctions à remplir envers le sacrement auguste de l'Eucharistie ; chaque jour vous faites descendre de nouveau Jésus-Christ sur nos autels, en prononçant les paroles de la consécration ; vous avez le bonheur de communier toutes les fois que vous célébrez le saint sacrifice de la messe ; en administrant le sacrement de pénitence, vous réconciliez les fidèles avec Dieu, et vous les disposez à recevoir le pain des anges dans l'Eucharistie ; vous le distribuez journellement à tous ceux qui se présentent à la table sainte ; vous portez le saint viatique aux mourants pour les préparer au grand voyage de l'éternité. Il faut donc souvent rappeler aux fidèles, et méditer aussi vous-mêmes les paroles du grand Apôtre : *Que l'homme s'éprouve lui-même avant de manger de ce pain et de boire de ce calice ; car celui qui en use indignement mange et boit sa propre condamnation.* (I Cor., XI, 28, 29.) Souvenez-vous aussi de ce que dit saint Jean Chrysostome, que la main qui distribue ce pain aux fidèles doit être plus pure que les rayons du soleil.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, N. T.-C. F., vous avez arrosé la terre de vos

sueurs ; Dieu a béni vos travaux ; vous avez en le bonheur de recueillir une moisson assez abondante ; vous aurez du pain à distribuer à vos enfants pour quelques mois encore. Vos bras se reposent en ce moment pour prendre de nouvelles forces ; bientôt les beaux jours vont revenir ; les travaux de l'agriculture vont recommencer. Aurons-nous une heureuse moisson cette année ? Nous l'ignorons absolument. Elle dépend de la miséricorde de Dieu. Il faut la mériter par une conduite vraiment chrétienne et par des prières ferventes. Hélas ! de nombreux dérèglements ont excité jusqu'ici contre nous la colère de Dieu. La propagation des mauvais principes, celle des mauvais journaux et celle des mauvais livres ; l'habitude du blasphème, la profanation des saints jours, les excès du libertinage, la violation des lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence, l'omission des exercices de piété et l'abandon des sacrements, sont des iniquités sur lesquelles nous avons à gémir chaque jour. Déjà Dieu nous a donné des preuves sensibles de son mécontentement en nous envoyant des fléaux inconnus jusqu'ici, la maladie des pommes de terre et celle des raisins qu'aucun moyen n'a encore pu prévenir. Une autre calamité également nouvelle, le choléra, est venu s'y joindre depuis peu. Cette grave maladie, N. T.-C. F., est un missionnaire qui vient de la part de Dieu nous rappeler notre fragilité ; il vient nous dire à tous : *Soyez prêts, parce que le Fils de l'homme viendra quand vous y penserez le moins.* (Luc. XII, 40.) En effet, vous savez ce qui est arrivé à votre voisin ; il était à la fleur de l'âge et plein de force ; une douleur violente est venue interrompre son sommeil ; bientôt il éprouve d'affreuses convulsions ; ses pieds et ses mains sont glacés ; dans quelques heures il se trouve au jugement de Dieu ! Heureux, s'il a toujours vécu saintement !

N'attendez pas l'arrivée de votre dernière maladie, N. T. C. F., pour vous préparer à la mort ; profitez pour cela du saint temps du carême ; allez entendre la parole de Dieu avec assiduité ; méditez souvent les vérités éternelles ; faites sérieusement l'examen de votre conscience, disposez-vous à la sainte communion par une bonne confession, et dès lors la solennité paschale sera pour vous une époque de douces consolations.

Donné à Chambéry le 5 février 1853.

II. — LETTRES PASTORALES.

PREMIÈRE LETTRE PASTORALE.

Pour le carême de 1844.

SUR LA MORTIFICATION.

L'Eglise n'a pas de moyen plus efficace, nos très-chers frères, pour éteindre dans le

cœur de ses enfants l'amour déréglé des créatures, pour convertir les pécheurs et les ramener à Dieu, que de leur rappeler le souvenir des vérités éternelles. C'est pour cela qu'au premier jour du carême elle dépose des cendres sur leur tête, et leur

adresse ces paroles si dignes d'une sérieuse méditation : *Souviens-toi, ô homme ! que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière* : « *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.* » (Gen., III, 19.)

Un grand nombre de chrétiens redoutent le carême ; ils ne le voient arriver qu'avec affliction et tristesse, parce que la mortification les effraie. Ils craignent le jeûne et l'abstinence. D'autres, en trop grand nombre, ne font plus aucune attention aux lois de l'Eglise ; il n'y a plus pour eux ni vendredis ni samedis, ni quatre-temps ni vigiles ; parce que, comme dit le Sage, lorsque l'impie est descendu jusqu'au fond de l'abîme, il méprise tout : *Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit.* (Prov., XVIII, 3.)

Il faut cependant bien vous ressouvenir, N. T.-C. F., de ce que l'apôtre saint Paul écrivait aux Romains : *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; si au contraire vous mortifiez les désirs de la chair, vous vivrez* : « *Si secundum carnem vixeritis, moriemini ; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* » (Rom., VIII, 12.)

Le même apôtre nous dit ailleurs qu'il mortifiait son corps et le réduisait en servitude, de peur qu'après avoir prêché l'Evangile aux autres, il ne fût lui-même au nombre des réprouvés. (1 Cor., IX, 27.) Suivez les lumières de la foi, disait-il aux Galates, et vous ne chercherez point à contenter les désirs de la chair ; car la chair lutte contre l'esprit, et l'esprit contre la chair. Il y a entre ces deux choses une constante opposition. *Caro enim concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem ; hæc enim sibi invicem adversantur.* (Gal., V, 16.) *Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ*, disait-il aux Colossiens, *cherchez les biens du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, son Père, et non ceux de la terre ; et lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, aura paru, vous paraîtrez avec lui dans la gloire. Mortifiez vos corps, tandis que vous êtes sur la terre ; mortifiez la fornication, mortifiez l'impureté, mortifiez toute mauvaise concupiscence ; mortifiez l'avarice, qui est une espèce d'idolâtrie. Ce sont toutes ces choses qui ont attiré la colère de Dieu sur ceux qui ne croient pas. Dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres, pour vous revêtir du nouveau et rétablir en vous l'image du Créateur.* (Col., III, 1-6, 10.)

L'Apôtre a exprimé une grande vérité, N. T.-C. F., en nous disant que l'esprit et la chair sont en opposition. Cet antagonisme existe depuis le péché d'Adam. A l'époque du déluge, la chair avait obtenu une effrayante supériorité. A la vue des excès auxquels l'homme s'était abandonné, Dieu se repentit de l'avoir créé. (Gen., VI, 6.) Il le punit par un châtement qui pût servir d'exemple à tous les siècles. Plus tard Sodome et Gomorrehe se livrèrent à des crimes dont le récit excite encore aujourd'hui un sentiment d'horreur ; un fléau aussi terrible que subit vint y mettre fin. Les combats de la chair contre l'esprit n'ont pas cessé depuis lors ;

aujourd'hui encore, sur toute la terre, les mêmes ennemis sont en présence. L'homme est composé d'un esprit et d'un corps. L'esprit est créé à l'image de Dieu ; il tend à se réunir à lui ; le corps est créé à l'image des brutes privées d'intelligence ; il a des penchans ignobles. Si l'esprit, éclairé par l'Evangile et fortifié par la grâce, obtient la victoire, l'homme s'élève ; il fait de bonnes œuvres, il pratique des vertus sublimes, il devient semblable aux anges. Si la chair et ses convoitises viennent à le dominer, il s'abandonne à des passions honteuses ; il s'abaisse, il s'avilit jusqu'à la condition des plus vils animaux. Saint Paul a eu raison de le dire : L'homme a devant lui la vie et la mort : la vie, s'il vit selon l'esprit ; la mort, s'il vit selon la chair : *Si secundum carnem vixeritis, moriemini ; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.*

Et Jésus-Christ lui-même ne nous a-t-il pas dit que le royaume des cieux souffre violence ? (Math., XI, 12.) N'a-t-il pas dit aussi : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ?* (Math., XVI, 24.) A qui faut-il faire violence pour gagner le ciel, sinon à ses passions ? Qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à l'orgueil, à l'avarice, à l'impureté, à l'intempérance, à la colère et à la paresse ? Qu'est-ce que suivre Jésus-Christ, si ce n'est pratiquer les vertus dont il nous a donné l'exemple ? Ils sont donc hors de la voie, tous ces hommes sensuels et amateurs d'eux-mêmes, qui ne veulent s'imposer aucune privation : ils ne marchent pas à la suite du Sauveur ; ils rejettent sa croix ; ils n'auront aucune part à sa gloire dans le ciel.

En effet, N. T.-C. F., qui est-ce qui nous soutient dans les travaux et les souffrances de cette vie, si ce n'est l'espérance d'un meilleur avenir ; l'espérance, l'unique consolation de notre exil ? Mais cette espérance n'est fondée que sur les promesses de Jésus-Christ, et ces promesses ne sont faites qu'à ceux qui imitent ses vertus. Or, savez-vous bien, N. T.-C. F., quelle a été la vie du Sauveur des hommes ? l'avez-vous sérieusement méditée ? Lisez l'Evangile et voyez si la vôtre lui ressemble. Il est né dans une étable ; il a vécu dans le travail et dans toutes les privations de la pauvreté : il n'avait pas où reposer sa tête. Dans sa passion, on lui donne par dérision une robe de pourpre, un sceptre de roseau et une couronne d'épines ; il porte lui-même jusqu'au Calvaire l'instrument de son supplice ; il supporte toutes ces humiliations et ces douleurs sans plainte ni murmure, et expire sur la croix entre deux larrons. Voilà sa vie et sa mort. Après sa résurrection, il apparaît à ses apôtres et leur dit : *Ne fallait-il pas que le Christ souffrit tout cela et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?* « *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* » (Luc., XXIV, 16.)

Oui, N. T.-C. F., c'était l'ordre établi par la Providence. Il fallait que Jésus-Christ

souffrit tout cela et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Mais il est écrit aussi que si nous voulons avoir part un jour à cette gloire, il faut, pendant les jours de notre voyage sur la terre, participer à sa pauvreté, à ses travaux, à ses humiliations et à ses souffrances : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Rom., VIII, 17.)

Cette même doctrine nous est enseignée, d'une manière bien expressive, par la parabole du mauvais riche : *Il y avait un homme opulent, nous dit Jésus-Christ, vêtu de pourpre et de fin lin ; il était chaque jour en festin. Un pauvre nommé Lazare, couvert d'ulcères, était couché à sa porte ; il désirait se nourrir des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait. Or il arriva que Lazare mourut, et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans un enfer, et, élevant les yeux du lieu de tourments où il était, il vit Abraham de loin et Lazare dans son sein. Il lui dit : Père Abraham, ayez pitié de moi. Envoyez Lazare ; qu'il plonge l'extrémité de son doigt dans l'eau, pour rafraîchir ma langue ; car je souffre dans cette flamme. Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez joui de beaucoup de biens pendant votre vie, et que Lazare a souffert beaucoup de maux ; maintenant il est dans les consolations et vous dans les souffrances, et entre vous et nous, il y a un immense chaos. D'ici on ne peut aller vers vous, et du lieu où vous êtes on ne peut plus venir ici.* (Luc., XVI, 19-27.)

L'Évangile tout entier, N. T.-C. F., se trouve résumé dans cette parabole. Tel est le plan de la Providence. Mettez-vous de l'importance aux intérêts de l'autre vie ? Voulez-vous être un jour au ciel ? il faut souffrir sur la terre, mortifier vos passions, préférer la pénitence du carême aux divertissements du carnaval ; il faut participer à la passion de Jésus-Christ et boire à son calice, pour avoir part à sa gloire : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* Si vous recherchez avant tout les richesses, les honneurs et les plaisirs ; si vous ne pratiquez ni exercices de piété, ni jeûnes, ni abstinence ; si vous avez contracté l'habitude de ne rien refuser à vos passions, n'attendez pas d'être transportés par les anges, à la fin de votre vie, dans le sein d'Abraham. Non ; si vous vivez comme le mauvais riche, vous partagerez son sort, et un jour viendra où, du milieu des supplices, comme lui, vous demanderez une goutte d'eau et elle vous sera refusée.

Lorsque Jésus-Christ commença à prêcher, ses premières paroles furent celles-ci : *Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche.* (Matth., IV, 17.) *Malheur à vous, Corazaim ! malheur à vous, Bethsaïda !* disait-il à un peuple endurci ; *si les prodiges que vous avez vus avaient été opérés à Tyr et à Sidon, déjà leurs habitants auraient fait pénitence sous la cendre et le cilice.* (Matth., XI, 20.) Et dans cet admirable discours qu'il prononça sur la montagne, il disait aussi à

la foule réunie autour de lui : *Heureux les pauvres d'esprit ; heureux ceux qui pleurent ; heureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; heureux ceux qui ont le cœur pur. Vous serez heureux lorsqu'on vous maudira, lorsqu'on vous persécutera, lorsqu'on dira beaucoup de mal contre vous à cause de moi ; réjouissez vous alors, parce que votre récompense sera grande dans le ciel.* (Matth., V, 3 et seqq.) *Malheur à vous riches ! parce que vous avez votre consolation sur la terre ; malheur à vous qui êtes rassasiés ! parce que vous aurez faim ; malheur à vous qui riez maintenant ! parce qu'un jour viendra où vous pleurerez.* (Luc., VI, 24.)

Vous le voyez, N. T.-C. F., Jésus-Christ est toujours d'accord avec lui-même ; ses principes sont invariables. Si vous voulez être riches en cette vie, vous serez pauvres dans l'autre ; si vous voulez toujours être rassasiés, satisfaire vos sens, ne pratiquer aucune mortification, vous aurez faim dans l'éternité. Du haut du ciel, il vous présente une couronne d'épines et une couronne de fleurs. Si vous voulez un jour partager sa gloire, acceptez la couronne d'épines la première. Prenez-y garde, si vous commencez par les fleurs, vous finirez par les épines.

Après nous avoir représenté la grande scène du jugement dernier, le Sauveur nous dit que, lorsque la sentence définitive aura été prononcée, les réprouvés s'en iront dans un supplice éternel et les justes dans la vie éternelle : *ibunt hi in supplicium eternum, justi autem in vitam eternam.* (Matth., XXV, 46.) Les justes, sans doute, c'est l'ensemble de ceux qui auront pratiqué la vertu sur la terre ; mais qu'est-ce que la vertu, sinon l'observation exacte des commandements de Dieu, la fidélité à tous ses devoirs, l'humilité, la justice, la charité, la chasteté, la tempérance, la douceur, l'amour du travail, la résignation dans le malheur ? Or, si vous y pensez sérieusement, vous comprendrez bien facilement, N. T.-C. F., qu'il est impossible de pratiquer toutes ces vertus sans mortification. Vous reconnaissez même que la pratique de chacune de ces vertus n'est qu'une mortification continuelle, et que l'on peut dire sans hésiter : point de mortification, point de vertus. Jésus-Christ nous dit que la voie de perdition est large et fréquentée, et qu'au contraire la route qui conduit à la vie est étroite et peu connue. (Matth., VII, 13.) Que signifie cette comparaison, sinon que, pour pratiquer la vertu, il faut se mortifier, se faire violence, et réduire en servitude toutes ses inclinations vicieuses, tandis que, pour se perdre, il suffit de jeter le frein, de vivre sans règles, sans contrainte, et d'accorder à ses passions tout ce qu'elles demandent ? Elle est large, cette voie, il est vrai, elle est spacieuse et fréquentée ; mais malheureusement elle conduit à la mort : *Est via quæ videtur homini recta, et novissima ejus ducunt ad mortem.* (Prov., XVI, 25.)

Pour bien remplir les devoirs de son état,

Il faut mener une vie active, régler son temps, vaincre ses répugnances ; il faut travailler à la sueur de son front, et souvent travailler sans relâche et sans consolations humaines. Sans doute pour s'assujettir à cette vie de fatigues, pour en prendre l'habitude, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Pour pratiquer l'humilité, pour entretenir dans son cœur de bas sentiments de soi-même, pour recevoir avec soumission et docilité les avertissements et les réprimandes de ses supérieurs, pour se faire petits comme des enfants, ainsi que Jésus-Christ l'exige, pour supporter les humiliations avec patience et résignation, et même avec plaisir, à l'exemple des saints, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Pour respecter la justice, conserver une probité constante et invariable, tenir sa main de manière à ne jamais toucher au bien d'autrui, lors même qu'on a toute facilité de le faire ; pour se désaisir du bien mal acquis, lors même qu'on a déjà la douce habitude d'en jouir depuis longtemps, lors même qu'on doit s'imposer pour cela de nombreuses privations, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Pour soulager les malheureux, pour distribuer aux pauvres ce que tant de personnes dépensent en objets de luxe, en faste et en pompe mondaine, il faut se réduire à une modeste économie, il faut s'abstenir, il faut se refuser volontairement beaucoup de choses nécessaires, utiles ou agréables. Pour éviter tous les excès de la sensualité, l'intempérance, l'ivrognerie, dont les suites sont si déplorables et si opposées au bonheur des familles, pour s'assujettir aux règles d'une prudente et invariable sobriété, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Pour pratiquer la chasteté au milieu des dangers du monde, avec un cœur si faible, des passions quelquefois si violentes, des occasions si nombreuses ; tant de mauvais principes, tant de mauvais exemples, tant de moyens de séduction mis en œuvre ; pour régler ses pensées, ses désirs, ses affections, ses regards, ses paroles, ses démarches, ses relations, de manière à mener toujours une conduite irréprochable devant Dieu et devant les hommes, comme Joseph, comme Judith, comme Suzanne, comme Louis de Gonzague, comme François de Sales, il faut beaucoup veiller sur soi-même chaque jour, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Pour vivre en paix avec les hommes, pour supporter les imperfections et les défauts des personnes avec lesquelles on est obligé de vivre, les scandales dont on est témoin, les injustices dont on est victime ; pour con-

tenir les mouvements d'un caractère violent et emporté ; pour conserver dans les épreuves la patience, la charité, la douceur dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple ; pour se soumettre avec une sainte résignation aux fatigues du travail, à la pauvreté et à toutes les privations qui en sont inséparables ; aux infirmités, aux maladies, aux souffrances et à toutes les misères qui en sont le cortège ordinaire, il faut se vaincre, il faut se faire violence : point de mortification, point de vertus.

Oui, N. T. C. F., toutes les vertus sont des mortifications plus ou moins difficiles à pratiquer, et tous les vices naissent d'une indulgence excessive pour soi-même. Dieu nous a tous créés pour le bonheur ; nos passions mêmes, que rien ne peut satisfaire ici-bas, en sont la preuve. Mais il ne faut pas vouloir en jouir trop tôt ; il faut savoir attendre : l'épreuve doit précéder la récompense. La couronne est réservée à ceux qui auront combattu avec persévérance et courage. Pendant la vie présente, nous devons tous être, selon l'expression de saint Paul, *sectateurs de bonnes œuvres* : « *Sectatores bonorum operum.* » (Tit., II, 14.) A la mort, chacun emportera le fardeau de ses péchés ou le trésor de ses mérites ; et dans le ciel cet immense désir de bonheur qui nous tourmente sera rassasié. (Psal. XVI, 15.) Dieu nous a faits pour lui, nous ne trouverons de vrai repos qu'en lui : *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te* (24).

C'est donc bien dans l'esprit de l'Évangile, N. T.-C. F., que l'Église nous impose des privations. Elle nous prescrit le jeûne et l'abstinence pour nous obliger à expier nos péchés, pour dompter ces penchants ignobles avec lesquels nous sommes nés, et nous habituer à les tenir dans un assujettissement convenable. Si nous faisons un sérieux retour sur nous-mêmes, si nous passons en revue les dérèglements de notre jeunesse, et ces fautes si nombreuses et quelquefois si humiliantes que nous com-mettons encore chaque jour, nous comprendrons qu'il est pressant de faire quelque chose pour les expier et nous préparer au jugement de Dieu. D'un autre côté, lorsque nous observons en nous encore tant de négligence dans le service de Dieu, tant de tiédeur dans nos exercices de piété, tant d'inconstance dans nos résolutions, tant d'attachement au monde et à ses vanités, tant de faiblesse dans notre cœur, tant de violence dans nos tentations, tant de désordres, tant de scandales autour de nous, nous devons reconnaître que notre salut est en grand danger, et que nous avons un immense besoin de prier, de jeûner et de nous mortifier, pour asservir nos passions et obtenir du ciel des grâces plus abondantes.

Nous devons aussi demander à Dieu la conversion des personnes qui nous inté-

ressent. L'évêque doit penser avec sollicitude au salut de son diocèse, le pasteur à celui de sa paroisse, les pères et mères à celui de leurs enfants et de leurs domestiques, la femme à celui de son mari, la sœur à celui de son frère, et aussi les enfants à celui de leurs père et mère. Vous avez peut-être dans votre famille quelque grave sujet d'affliction, quelque grave sujet d'humiliation; l'une ou plusieurs de ces personnes indifférentes, qui oublient Dieu, et la religion et la vertu. Vous tremblez en pensant à leur vie déréglée, à leur endurcissement, à leur avenir. Donnez bon exemple, réitérez les avis avec prudence et douceur, priez avec persévérance et ferveur, pratiquez le jeûne et l'abstinence et pour vous et pour elles, Dieu vous exaucera comme il a exaucé Monique, et, nouvel Augustin, celui dont les désordres vous font aujourd'hui verser tant de larmes, fera un jour vos plus douces consolations.

Nous avons particulièrement besoin de faire pénitence cette année, N. T.-C. F., pour obtenir du ciel un temps plus favorable. L'année qui vient de finir n'a point été heureuse; des pluies presque continuelles, des froids intempestifs, ont porté à nos moissons de graves préjudices. Dieu a voulu nous rappeler combien nous sommes dépendants de sa miséricorde; la terre ne nous a accordé ses fruits qu'en bien petite quantité; toutes les mères n'ont pas du pain à distribuer à leurs enfants; un grand nombre de familles sont dans un état de souffrance.

Hélas! N. T.-C. F., si nous considérons bien comment Dieu est servi parmi nous, comment l'incrédulité et l'indifférence se développent, comment les saints jours sont profanés, comment le carême est observé, comment les sacrements sont abandonnés, comment les scandales de Sodome se multiplient, nous serons surpris que le ciel ne nous afflige pas davantage encore. Mais si l'année que nous venons de commencer était aussi malheureuse que celle qui vient de finir; si, dans la rigueur de sa justice, Dieu nous envoyait une disette à la suite d'une autre disette, quel serait notre avenir? Prenons donc tous aujourd'hui la résolution sincère de faire pénitence, et d'observer plus religieusement le jeûne et l'abstinence du carême que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Ajoutons à la mortification la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et spécialement celle de la charité; partageons notre pain avec le pauvre; aidons-le à nourrir sa famille jusqu'à la moisson prochaine, et rachetons ainsi nos péchés par d'abondantes aumônes: *Peccata tua elemosynis redime.* (*Dan.*, IV, 24.)

Quoique le salut des âmes soit l'objet constant de votre sollicitude, nos chers coopérateurs, vous devez cependant vous en occuper d'une manière plus spéciale pendant le carême. Faites alors le catéchisme aux enfants avec plus de soin encore que dans les autres temps de l'année. Prenez

particulièrement pour sujet de vos instructions ces vérités fondamentales que nous appelons si justement les grandes vérités, et qui en effet sont si propres à faire une profonde impression sur les cœurs. Tous les soirs, si vous le pouvez, réunissez au moins une partie de vos paroissiens au pied des autels, pour leur donner quelques avis et réciter la prière en commun. Nous permettons, pour cette année, de donner la bénédiction du saint sacrement deux fois par semaine outre le dimanche, dans les paroisses où elle pourra être chaque fois précédée d'une instruction. Nous vous recommandons beaucoup aussi d'ouvrir les Pâques par une retraite de quelques jours, de la manière indiquée à l'article 400 des *Constitutions synodales*. Ces petites pratiques, exercées avec zèle, contribuent puissamment à entretenir l'esprit de piété dans une paroisse.

Nous recommandons à tous les fidèles de ce diocèse de prier beaucoup. Il faut souvent nous entretenir avec Dieu, parce que nous avons beaucoup de choses à lui dire. La prière, c'est une grande partie de la religion; c'est presque la religion tout entière. Prions Dieu de nous donner la connaissance de nos devoirs, et le désir et le courage de les remplir saintement. Prions-le d'établir solidement sa crainte et son amour dans nos cœurs, afin que nous commençons à ne plus vivre que pour lui. Prions-le d'éloigner de nous les fléaux que nous n'avons que trop mérités par nos iniquités passées, de nous accorder, durant cette année, un temps plus favorable, et les fruits de la terre avec plus d'abondance. Prions-le de répandre toutes ses bénédictions sur le souverain pontife, chef de l'Église de Jésus-Christ, ainsi que sur le roi, notre bien-aimé souverain, et toute la famille royale. Prions-le en particulier de rendre une parfaite santé à cette reine si charitable et si pieuse, qui honore le trône par l'exemple des plus sublimes vertus. Prions-le enfin pour tous les malades qui souffrent en ce moment dans les différentes paroisses de ce diocèse, et pour tous ceux qui seront dans le cas de terminer leur carrière et d'aller paraître devant Dieu dans le courant de cette année.

Donné à Chambéry, le 5 février 1844.

DEUXIÈME LETTRE PASTORALE.

Pour le carême de 1845.

SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Nous devons rendre à Dieu, nos très-chers frères, d'humbles actions de grâce pour tous les biens qu'il nous a si généreusement départis pendant l'année qui vient de s'écouler. La précédente avait été malheureuse. Le pauvre avait souffert de nombreuses privations. Cette année, Dieu nous a accordé, dans sa miséricorde, une récolte généralement abondante. Chez les anciens Hébreux, personne ne commençait la moisson qu'on n'eût offert à Dieu un sacrifice de reconnaissance; et, lorsqu'elle était achevée, personne

ne pouvait en user que ce sacrifice n'eût été encore une fois renouvelé. Le jour de ce sacrifice était pour tout le peuple un jour saint et solennel. *Et vocabitis hunc diem celeberrimum atque sanctissimum.* (Levit., XXIII, 21.) N'est-il pas juste, N. T.-C. F., que les mêmes sentiments soient aujourd'hui dans nos cœurs? Chaque année, avant d'user des biens que Dieu nous a accordés, n'est-il pas juste de lui adresser un hymne de reconnaissance, et de rendre devant lui l'engagement sacré de n'en user que pour le servir et mériter le ciel? Hélas! nous le disons avec affliction, un trop grand nombre d'hommes regardent les fruits de la terre comme le produit de leur travail, et en usent sans élever leurs regards vers le ciel; et pourtant eux-mêmes cessent de faire du bien à ceux qui ne se montrent pas reconnaissants.

Et maintenant, N. T.-C. F., déjà nous avançons au milieu d'une nouvelle année; déjà la terre, soumise aux ordres de la Providence, se dispose à nous fournir une nouvelle moisson; bientôt la verdure et les fleurs apparaîtront de nouveau autour de vos habitations; mais, dans ce monde, la crainte accompagne toujours l'espérance. Les saisons, cette année, nous seront-elles favorables? Les pluies et les chaleurs nous seront-elles distribuées en raison des besoins? Dieu éloignera-t-il de nous ces fléaux désolants qui détruisent trop souvent en un jour les plus belles espérances? Nous l'ignorons entièrement; l'avenir reste caché dans les secrets de sa providence. Mais vous devez au moins chercher à mériter ses faveurs, N. T.-C. F., en usant saintement chaque jour des biens qu'il vous accorde avec tant de générosité, en lui disant souvent avec confiance: Donnez-nous aujourd'hui, donnez-nous cette année notre pain de chaque jour; en assistant avec piété aux litanies des Rogations, et à toutes les autres prières qui se font dans chaque paroisse pour attirer les bénédictions du ciel sur les fruits de la terre; et surtout en pratiquant le jeûne et l'abstinence pendant le carême où nous allons entrer. Vous devez chercher à mériter ses faveurs, en inspirant de bonne heure à vos enfants des sentiments de piété et de religion. Vos enfants, N. T.-C. F., c'est l'avenir de la société; c'est la génération qui doit vous suivre, posséder la terre après vous, et se partager un jour les emplois que vous exercez aujourd'hui. Vos enfants, c'est la continuation de votre vie sur la terre. Dès qu'un enfant a été régénéré par le baptême vous devez le regarder avec respect, comme créé pour le ciel et racheté à cette fin par le sang de Jésus-Christ. Dieu, qui vous le confie, vous le redemandera un jour. A la naissance de Jean-Baptiste, plusieurs témoins disaient: *Que pensez-vous que sera cet enfant?* « *Quis, putas, puer iste erit?* » (Luc., I, 66.) Pères et mères, en jetant un coup d'œil sur un berceau, ne dites-vous pas aussi avec une profonde inquiétude: *Que sera un jour cet enfant? quel est son*

avenir? sera-t-il la gloire ou la honte de sa famille? un saint vénéré, ou un pécheur scandaleux? un élu, ou un réprouvé? Il sera, N. T.-C. F., ce que vous le ferez. Son avenir est entre vos mains; il dépend des exemples et des leçons que vous allez lui donner. Dieu vous confie son autorité sur lui; vous tenez sa place dans votre famille; montrez-vous dignes de celui que vous représentez.

La sollicitude qu'exige l'éducation des enfants doit commencer dès leur naissance. Pères et mères, hâtez-vous d'appeler sur eux les bénédictions du ciel par de ferventes prières. Si la grâce ne vous aide pas, si elle n'agit pas sur leur cœur, si elle ne prépare pas d'avance leurs inclinations, vos soins seront inutiles. Au lieu de vous procurer un jour des consolations, ils ne grandiront que pour vous affliger; ce qui n'arrive, hélas! que trop souvent. Dès qu'ils donnent quelques signes d'intelligence, il faut commencer à leur parler de Dieu. Il est le Dieu de l'enfance comme celui de l'âge mûr. Les premiers mouvements d'un cœur pur lui sont spécialement agréables. C'est pour cela que Jésus-Christ disait à ses disciples: *Ne repoussez pas ces petits enfants, ne les empêchez pas de venir à moi; le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.* (Matth., XIX, 14.)

Mères chrétiennes, c'est vous surtout qui devez leur donner cette première instruction. Apprenez-leur à se mettre à genoux devant celui qui a créé le ciel et la terre, à joindre leurs petites mains avec piété, à balbutier respectueusement les noms de Jésus et de Marie; profitez de leur curiosité puérile; répondez avec prudence aux questions multipliées qu'ils vous adressent chaque jour. Dites-leur qu'ils ont dans le ciel un bon père qui veut un jour les rendre heureux; mais que, pour mériter ce bonheur, il faut être sage, obéissant, respectueux à l'église, prier tous les jours le matin et le soir, ne jamais mentir, ne pas faire de mal aux autres enfants, ne pas toucher au bien d'autrui, ne pas commettre des impudesties. Ces premiers éléments de morale, déposés au fond de leur cœur, s'introduiront, pour ainsi dire, dans leurs veines; ils pénétreront jusque dans la moelle de leurs os; ils s'identifieront avec eux; ils deviendront leur conscience et la règle primitive de leurs jugements; et, à l'âge des cheveux blancs, s'ils y arrivent, ils rappelleront avec consolation ces pieuses leçons, comme vous rappelez vous-mêmes aujourd'hui celles que vous avez reçues autrefois de vos pères et mères.

Dès que vos enfants sont parvenus à un âge un peu plus avancé, ayez grand soin de leur apprendre à lire. Envoyez-les exactement aux écoles, et devenez vous-mêmes leurs maîtres au besoin. Cela est très-important pour eux, non-seulement dans l'intérêt de leur salut, mais encore sous le rapport temporel. N'est-il pas infiniment utile, en effet, à un père de famille, de pouvoir exa-

miner par lui-même les titres qui l'intéressent, tenir ses comptes, annoter ses recettes et ses dépenses, et entretenir correspondance avec ses enfants, quand il en est séparé ? N'est-ce pas une espèce d'idiotisme aussi honteux que dangereux, de ne savoir rien faire par soi-même, d'être forcé chaque jour de recourir à l'œil d'autrui, et de donner sa confiance trop souvent à des personnes qui en abusent à leur profit ?

Cette importance est bien plus grande encore sous le rapport spirituel. La première communion et l'instruction qui la précède sont la partie la plus essentielle de l'éducation. Quand un enfant sait lire, il comprend mieux les vérités religieuses ; on lui procure alors des lumières plus étendues ; on lui apprend à connaître Dieu et ses perfections, l'homme et sa destinée après cette vie ; on lui explique en détail les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les maximes de l'Évangile sur les vertus chrétiennes, l'humilité, la justice, la charité, la chasteté, la tempérance, la douceur, la patience dans les tribulations ; tout ce qui concerne les sacrements qu'il doit recevoir, les dispositions qu'ils exigent, les prières qu'il peut adresser à Dieu chaque jour. Ce sont ces principes, N. T. C. F., c'est l'ensemble de ces vérités, c'est ce corps de doctrine qui constitue la véritable éducation, et qui apprend à chacun ce qu'il doit croire et pratiquer durant cette vie, ce qu'il doit espérer ou craindre après la mort.

Jésus-Christ a dit : *Je suis la lumière du monde* : « *Ego sum lux mundi.* » (Joan., VIII, 12.) C'est cette lumière qui est la vie des intelligences ; ce sont les vérités qu'il nous a enseignées qui font les hommes estimables, les hommes de bonnes mœurs, les hommes réglés dans toute leur conduite. Malheur aux enfants paresseux ou indociles ! malheur à ceux qui appartiennent à des parents négligents ou scandaleux ! malheur aux orphelins abandonnés sans surveillance qui n'acquièrent pas la science de la religion dans leurs jeunes années ! ils commencent mal leur carrière et passent trop souvent leur vie entière dans le désordre. Et combien ne sont pas dangereux pour la société les hommes qui n'ont pas de principes religieux ou qui les ont foulés aux pieds ; qui ne suivent plus d'autres règles de conduite que leurs intérêts ou leurs passions ; qui, comme dit le Psalmiste, n'ont plus Dieu devant leurs yeux (25) ! Qui peut compter sur leur probité ? qui peut sans inquiétude leur confier sa vie ou sa fortune ? La religion place dans nos cœurs, à côté de la loi, l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer. C'est la base de toute moralité.

Quand un enfant sait lire, il assiste aux cérémonies religieuses avec un livre de

prières. Pour l'ordinaire, les prières d'un homme peu intelligent, qui ne sait pas lire, se réduisent à un petit nombre de paroles mal articulées et mal comprises. Il n'y a en lui trop souvent qu'un cœur appesanti vers la terre, et des penchants honteux que la religion n'a pas épurés. L'Eglise possède un immense trésor de prières. Ce sont les soupirs des justes de l'ancienne et de la nouvelle alliance. On les retrouve dans ces recueils qu'elle met entre les mains de ses enfants ; en les relisant souvent au pied des autels, les fidèles se pénètrent des sentiments qui y sont exprimés ; peu à peu ils se les assimilent, ils leur deviennent propres, et leur âme se trouve ainsi guérie de ses faiblesses, purifiée, sanctifiée, élevée quelquefois à la plus haute perfection.

Quand un enfant sait lire, il comprend mieux les vérités que son pasteur lui adresse, soit du haut de la chaire évangélique, soit au tribunal sacré. Il ne suffit pas, N. T. C. F., qu'on nous explique les vérités de la religion une fois dans la vie, à l'époque de la première communion ; il faut qu'elles nous soient souvent rappelées et qu'elles demeurent, pour ainsi dire, toujours suspendues et étalées devant nos yeux. *La vie de l'homme est une guerre sur la terre* (Job, VII, 1), les tentations sont fréquentes, les passions violentes, les dangers nombreux, les scandales effrayants. Pour soutenir notre courage au milieu des périls, il faut toujours avoir devant les yeux la connaissance de ses devoirs, le souvenir des vérités éternelles, l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer. De là la nécessité des instructions qui se font dans chaque paroisse tous les jours de dimanche et de fête. Si elles sont appropriées aux besoins des auditeurs et bien comprises, elles montrent à chaque fidèle la route qu'il doit suivre pendant la semaine pour vivre saintement. Celui qui a peu d'intelligence et peu d'instruction, demeure concentré en lui-même, livré trop souvent à la tyrannie des plus honteuses passions. L'expérience le prouve : c'est dans les paroisses les moins instruites que se commettent les plus grands crimes (26).

Quand un enfant sait lire, il peut se procurer quelques livres de piété et y puiser peu à peu beaucoup de lumières, beaucoup d'encouragements et beaucoup de consolations dans les épreuves de la vie. Les saints qui sont maintenant au ciel, ont été sur la terre avant nous. Alors ils priaient, ils méditaient les livres saints, ils étaient éclairés des lumières du Saint-Esprit ; leur cœur était pénétré de sentiments religieux. Nous retrouvons dans leurs écrits leurs pensées, leurs affections, leur cœur tout entier, le résultat d'une longue expérience dans la voie du salut. Nous y trouvons une immense variété de bons exemples : exemples d'humilité

(25) *Non proposuerunt Deum ante conspectum suum.* (Psal. LIII, 5.)

(26) Des observations récentes paraissent avoir démontré que la classe des hommes sans études fournit moins de scélérats que celle des hommes instruits. Mais tout cela peut aisément se concilier.

C'est la religion, et la religion seule, qui sanctifie l'homme. L'ignorant qui ne la connaît pas et le savant qui n'y croit pas, restent également livrés à leurs passions. C'est dans l'Évangile, et non dans la philosophie, que se trouve la lumière du monde et le sel de la terre.

lité, de charité, de chasteté, de mortification, de douceur, de résignation, de constance, de fermeté; exemples appropriés à tous les états, à toutes les conditions, à toutes les situations de la vie; c'est l'Évangile exprimé par des œuvres. Un petit livre de piété bien choisi est un trésor dans une famille; il suffit quelquefois pour sanctifier successivement plusieurs générations.

Si nous vous recommandons si instamment, pères et mères, d'envoyer vos enfants aux écoles, c'est parce que, en faisant notre première visite pastorale, nous avons observé avec peine qu'il y a encore, dans la plupart des paroisses de ce diocèse, à peu près la moitié des enfants qui ne savent pas lire; mais nous remarquons aussi que ce retard alligeant commence à être compris. Depuis quelques années, MM. les curés et recteurs, les syndics et conseils des communes mettent beaucoup de zèle à favoriser l'établissement des écoles. Déjà dans la plupart des villes et bourgs de ce diocèse, l'instruction élémentaire est confiée à des congrégations religieuses. Ces pieux instituteurs obtiennent partout des succès distingués. Ils forment tout à la fois l'esprit et le cœur; ils ne se bornent pas à procurer aux enfants l'instruction la plus appropriée à leur position sociale, ils s'appliquent plus spécialement encore à leur inspirer la crainte de Dieu, et à les habituer peu à peu à la pratique de toutes les vertus. Leur religieux dévouement nous procure les plus douces consolations.

Il nous est arrivé quelquefois d'entendre dire à des personnes d'ailleurs estimables, qu'il est plus dangereux qu'utile d'apprendre à lire aux enfants des pauvres. Ce préjugé est fondé sans doute sur le mauvais usage qu'on fait trop souvent de l'instruction. Malheureusement cet abus n'est que trop commun. Les mauvais livres sont un funeste poison. Malheur à ceux qui les introduisent! malheur à ceux qui les répandent! malheur aux parents qui boivent eux-mêmes à cette coupe empoisonnée et qui laissent ensuite à la disposition de leurs enfants! Ils répondront devant Dieu des péchés qu'ils commettent et de ceux qu'ils occasionnent. Cet abus néanmoins, quelque grave qu'il soit, ne nous empêche pas de recommander avec instance l'établissement des écoles élémentaires, surtout dans les paroisses de la campagne; soit parce que les fidèles y abusent rarement de l'instruction peu étendue qu'on leur procure, soit parce que cette instruction élémentaire est indispensable pour qu'on puisse leur faire bien comprendre les grandes vérités de la religion et les règles sublimes de la morale évangélique, sans la connaissance desquelles l'homme appartient à la classe des brutes plutôt qu'à la société des enfants de Dieu.

Nous savons que dans toutes les paroisses de ce diocèse les pasteurs mettent beaucoup de zèle à instruire les enfants et à les préparer à la première communion. Leur fidélité à bien remplir ce devoir est pour nous un grand motif de consolation. Néanmoins vous

ne devez pas vous reposer uniquement sur eux, pères et mères. Votre pasteur ne peut parler à vos enfants qu'à l'église, une ou deux fois par semaine, tandis que vous avez l'occasion de leur parler tous les jours et presque à tout moment. Ils travaillent avec vous; ils sont toujours auprès de vous; que d'occasions de leur être utiles! Exercez donc à leur égard une sorte de sacerdoce; soyez prêtres dans votre famille, aidez-vous à instruire vos enfants, donnez-leur souvent de bons avis. En leur montrant le ciel, parlez-leur de la puissance et de la sagesse de Dieu; en recueillant avec eux la moisson qu'il vous a donnée, louez sa bonté infinie et les tendres soins qu'il prend de tous ses enfants; à la mort de vos parents et de vos voisins, rappelez-leur la brièveté et la fragilité de cette vie. Que toutes vos paroles tendent à leur inspirer des sentiments nobles et élevés, un grand respect pour la religion; des principes de justice et de probité; de la bienveillance de la charité pour tous les hommes et surtout pour les pauvres; l'amour du travail, de l'ordre et de l'économie; la patience et la résignation dans les souffrances. Ces avis donnés prudemment et réitérés à propos, formeront dans leur esprit un corps de maximes qui seront toute leur vie leurs règles de conduite. Ils s'en souviendront à l'âge des cheveux blancs, comme vous vous souvenez vous-mêmes des avis reçus dans vos jeunes années. C'est ainsi qu'on prévient le développement des passions et qu'on forme les enfants à la piété et à la vertu.

Mais pour inspirer ces beaux sentiments à vos enfants, pères et mères, il faut qu'ils existent d'abord dans votre cœur; car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle: «*Ex abundantia cordis os loquitur.*» (Matth., XII, 34.) Malheureusement, hélas! nous sommes bien loin de cette perfection. Il y a des parents qui sont incapables de donner de bons avis à leurs enfants, parce qu'ils sont eux-mêmes profondément ignorants, au point d'avoir oublié les premiers principes de la religion. D'autres sont tellement préoccupés des choses de ce monde, qu'ils ne s'entretiennent jamais dans leur famille ni de religion ni de vertus. Tous leurs moyens d'éducation se réduisent à quelques mauvais traitements souvent injustes ou intempestifs. Quelquefois même les pères et mères n'ont dans la bouche que des discours puisés dans la corruption de leur propre cœur. Ils ne prononcent le nom de Dieu que pour blasphémer; ils ne parlent des prières que pour leur jeter quelques injures; et de la piété, que pour la tourner en dérision. Pauvres enfants, qui êtes forcés de passer vos jeunes années dans une telle école! quel sera votre avenir, si Dieu ne fait pas un miracle pour vous préserver, comme il a préservé les trois enfants dans la fournaise et Daniel dans la fosse aux lions! (Dan., III, 50; XIV, 40.)

À des avis prudents et judicieux, pères et mères, il faut ajouter une vigilance soutenue et clairvoyante. Que votre œil paternel soit toujours ouvert sur vos enfants;

observez tout, entendez tout; s'ils se conduisent bien, encouragez-les par votre approbation et par quelques récompenses; s'ils manquent à ce qu'ils doivent à Dieu et au prochain, reprenez-les avec honte, prudence et charité. Si ces moyens de douceur deviennent inutiles, souvenez vous aussi que Dieu vous a confié son autorité sur eux, et que c'est une grave obligation pour vous de la faire respecter. Ne permettez pas facilement à vos enfants de s'éloigner de vous. Le monde est plein de dangers; le démon cherche partout des âmes à dévorer: *Circuit quærens quem devoret.* (I Petr., V, 8.) Que trouveront vos enfants hors de la maison paternelle? des groupes de jeunes gens mal élevés, des veillées dangereuses, des maisons de jeux, des cabarets, l'apprentissage de tous les vices; ce sont les écueils où la jeunesse fait naufrage. Entre les hommes il y a communication de pensées, communication de principes, communication d'affections. On devient saint avec les saints, méchant avec les méchants, libertin avec les libertins, prodigue avec les prodiges, scélérat avec les scélérats. Sur ce point les leçons de l'expérience sont effrayantes. Les mauvaises compagnies sont un gouffre où la jeunesse la plus intéressante va s'engloutir. Pères et mères, dès que vos enfants ne sont plus auprès de vous, tremblez. Tandis que vous priez seuls au pied du crucifix, eux cèdent à des sollicitations criminelles et se laissent entraîner à des orgies.

Mais souvenez-vous surtout, pères et mères, que la vertu s'enseigne principalement par l'exemple. Les enfants voient tout, ils observent tout; ils sont naturellement portés à vous imiter. S'ils vous voient exacts à faire vos exercices de piété chaque jour, à assister respectueusement aux offices de la paroisse, à fréquenter les sacrements, ils prieront avec vous; ils iront s'asseoir auprès de vous à la table sainte. Si, en travaillant avec eux, vous respectez le bien d'autrui, même dans les plus petites choses, à votre exemple ils s'habitueront à respecter la justice; s'il y a dans votre cœur des sentiments d'honneur, de bonne foi, de probité, de bienveillance pour tous les hommes, de compassion pour les pauvres; ces mêmes vertus germeront et se développeront peu à peu dans l'âme de vos enfants, à moins que l'action incessante de vos bons exemples ne soit contrariée par quelque influence étrangère. Mais si malheureusement la maison paternelle est une école de crimes et d'irrégularité; si les enfants y trouvent sur toutes les tables des livres dangereux, sur tous les murs des tableaux indécents; s'ils ont sous leurs yeux chaque jour des parents qui ont fait schisme avec Dieu, qui ne prient point, qui n'ont aucun respect ni pour les biens, ni pour la réputation du prochain, qui travaillent les dimanches et les fêtes, font gras les jours maigres, ne distinguent ni carême, ni quatre-temps, ni vigiles, ne paraissent jamais ni au tribunal sacré, ni à la table sainte; si, outre cela, les enfants reçoivent

dans la rue des révélations humiliantes sur la conduite de leurs parents, pauvre famille, quel sera ton avenir! Que peut-on attendre d'un champ si mal cultivé et si mal ensemené? Jésus-Christ a dit: *Malheur au monde à cause de ses scandales! il est inévitable qu'il y ait des scandales, mais malheur à ceux qui les donnent: «Væ mundo a scandalis.»* (Matth., XVIII, 7.) Il a dit encore: *Si quelqu'un scandalise un de ces enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule au cou et qu'on le jetât au fond de la mer.* (Ibid., 6.) Quel sera donc dans l'autre vie le supplice des parents qui auront eux-mêmes scandalisé leur famille?

Nous le savons, nos chers coopérateurs, vous regardez l'instruction de la jeunesse comme une de vos fonctions les plus importantes. Nous avons pu nous en assurer chaque année en faisant notre visite pastorale. La fin de votre ministère dans une paroisse est de sauver ceux qui l'habitent, et pour cela rien de plus important que de leur procurer une instruction solide et approfondie. Le salut, c'est notre destinée après cette vie. La science du salut, c'est la connaissance de Dieu et de ses perfections, la connaissance de l'homme et de sa fin, la connaissance de la vertu et des moyens à prendre pour la pratiquer. Cette science sublime, les philosophes livrés à eux-mêmes ne peuvent nous la procurer, ils ne sauraient nous faire un catéchisme; il y a trois mille ans qu'ils sont à l'œuvre. Ils ont posé ces trois questions: «Qu'est-ce que Dieu? Qu'est-ce que l'homme? Où va l'âme après la mort?» Ils n'ont pu convenir encore d'aucune réponse. Tandis qu'ils ne sont pas d'accord sur ces questions fondamentales, il serait inutile de leur en proposer d'autres. La science du salut, la science de Dieu, la science de l'homme, de ses devoirs et de sa fin, où se trouve-t-elle donc? Dans la révélation, dans l'Évangile. Jésus-Christ a dit: *Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres; il aura la lumière de la vie.* «*Ego sum lux mundi; qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vite.*» (Joan., VIII, 12.) Les Juifs disaient à Jésus-Christ: *Maître, nous savons que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité.* «*Viam Dei in veritate doces.*» (Matth., XXII, 16.) Et en effet, vous le savez, nos chers coopérateurs, la révélation seule nous montre la voie qui conduit au ciel. Pénétrez-vous de cette doctrine céleste, et mettez tous vos soins à l'enseigner de bonne heure aux enfants qui vous sont confiés. Quelle plus douce consolation que celle que vous éprouverez le jour où ils feront leur première communion? Alors, en présence de la paroisse réunie, en présence de leurs pères et mères, ils répondront avec discernement à toutes vos questions, ils se présenteront à la table sainte avec une conscience pure, avec un cœur brûlant d'amour de Dieu et plein de bonnes résolutions pour l'avenir. Toute la cour céleste sera attentive.

à cette fête; et si ces pieux enfants ont le bonheur de vivre saintement et de mériter le ciel, ils le devront à votre zèle et à votre piété.

Donné à Chambéry, le 20 janvier 1845.

TROISIÈME LETTRE PASTORALE.

Pour le carême de 1846.

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Lorsque nos premiers parents se furent rendus coupables de désobéissance, Dieu dit à Adam : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu rentres dans la terre dont tu as été tiré; car tu es poussière et tu retourneras en poussière.* (Gen., III, 19.) Depuis lors, soit comme préservatif du péché, soit comme moyen d'expiation, l'obligation du travail est devenue commune à tous les hommes. Mais celui qui nous l'a imposée a voulu y intercaler aussi des intervalles de repos. Il créa le monde en six jours, le septième il se reposa; il bénit ce jour et le sanctifia : *Et benedixit diei septimo et sanctificavit illum.* (Gen., II, 2.) Après avoir été le jour du repos du Seigneur, le septième jour devait être dans tous les siècles le jour du repos de l'homme. Il était bien juste en effet qu'après la création nos premiers parents se prosternassent devant Dieu pour l'adorer. En jetant un coup d'œil sur toutes les créatures, ils ont dû s'écrier avec enthousiasme, comme les trois enfants des Hébreux : *Ouvres du Seigneur, toutes ensemble bénissez le Seigneur : Benedicite, omnia opera Domini, Domino.* (Dan., III, 57.) Depuis lors, chez tous les peuples qui ont le bonheur de connaître Dieu, le septième jour est appelé le jour du Seigneur. Trop souvent malheureusement on oublie que ce jour est saint, et on en fait le jour de l'homme.

Vous voyez par là, nos très-chers frères, qu'aussitôt après la création, Dieu lui-même a partagé notre temps; il nous a donné six jours de travail et un jour de repos; six jours pour nous et un jour pour lui; six jours pour le corps et un jour pour l'âme; six jours pour les affaires du temps et un jour pour celles de l'éternité. Ce précepte qui nous ordonne de sanctifier le septième jour de chaque semaine, nous est recommandé dans les livres saints avec les plus vives instances. Nous croyons devoir vous en rappeler ici les principaux passages, pour prévenir les profanations qui deviennent aujourd'hui malheureusement si communes.

Au pied du mont Sinaï, parlant par la bouche de Moïse, Dieu adresse ces paroles solennelles à tous les enfants d'Israël : *C'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui poursuit l'iniquité des pères dans les enfants jusqu'à la troisième ou quatrième génération, et qui fais généralement miséricorde à ceux qui m'aiment et qui observent mes préceptes. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez pendant six jours; le septième est le jour*

du repos du Seigneur; vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni l'étranger qui demeure parmi vous, ni les animaux qui vous appartiennent; car le Seigneur a créé en six jours le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment; le septième jour il se reposa, il bénit ce jour et le sanctifia. (Exod., XX, 5.)

Au chapitre XXXI du Livre de l'Exode (v. 14), Dieu dit de nouveau aux enfants d'Israël : *Observez mon sabbat; que ce jour soit sacré pour vous; celui qui le profanera, sera puni de mort. Si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu de son peuple. Vous travaillerez pendant six jours; le septième est le jour du repos; il est consacré au Seigneur.*

Au chapitre XXXV du même livre (v. 1), Moïse dit aux Hébreux : *Voici ce que le Seigneur a ordonné : Vous travaillerez durant six jours; le septième sera pour vous un jour saint, le sabbat, le jour du Seigneur; celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera mis à mort.*

Au chapitre XIX du Lévitique, Dieu dit à Moïse : *Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dis-leur : Soyez saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu. Que chacun de vous honore son père et sa mère; observez mes sabbats; respectez mon sanctuaire, je suis le Seigneur.* (Levit., XIX, 3 et 30.)

Au chapitre XXVI, Dieu promet de grandes récompenses aux fidèles observateurs de sa loi; il adresse des menaces sévères à ses transgresseurs. *Je suis le Seigneur votre Dieu, leur dit-il; gardez mes sabbats et respectez mon sanctuaire. Si vous observez mes préceptes, je vous enverrai les pluies en leur temps; chaque année la terre donnera ses moissons, et les arbres seront chargés de fruits; après la moisson viendront les vendanges; après les vendanges les labours; vous aurez du pain en abondance; vos jours ne seront point troublés par la frayeur; la paix régnera dans vos contrées. Je marcherai devant vous; je serai votre Dieu, vous serez mon peuple. Mais si vous ne m'obéissez pas, si vous n'observez pas mes commandements; je vous affligerai par la pauvreté. Vous sèmerez et vous ne trouverez rien à recueillir; vos moissons seront dévorées par vos ennemis. Et si ces premiers châtiments ne suffisent pas pour vous soumettre à l'obéissance, je vous en enverrai d'autres encore sept fois plus grands en punition de vos péchés. Je briserai votre orgueil; je rendrai pour vous le ciel de fer et la terre d'airain. Vainement vous travaillerez; vos champs ne se couvriront plus de moissons, et vos arbres ne se chargeront plus de fruits. Et si après tout cela vous continuez à marcher contre moi, moi aussi je continuerai à marcher contre vous, et vous enverrai des calamités encore sept fois plus grandes.* (Levit., XXVI, 24.)

Nous lisons au Livre des Nombres qu'un jour, tandis que les enfants d'Israël étaient dans le désert, on trouva un homme qui va-

massait du bois le jour du sabbat. On l'amena devant Moïse, Aaron et toute l'assemblée. Il fut mis en prison, parce qu'on ne savait pas d'abord ce qu'on en devait faire. Alors le Seigneur dit à Moïse : *Cet homme est digne de mort : que toute la multitude le lapide hors du camp. Ils le lapidèrent en effet, et il mourut, comme le Seigneur l'avait ordonné.* (Num., XV, 32 et seq.).

Le prophète Jérémie adressait aussi de la part de Dieu des promesses à ceux qui observaient le jour du sabbat, et des menaces à ceux qui le transgressaient : *Voici ce que dit le Seigneur, leur disait-il : Vas à l'entrée de la ville, aux portes par lesquelles les rois de Juda ont coutume d'entrer et de sortir, et dis-leur : Rois de Juda, et vous tous, habitants de Jérusalem, qui passez par ces portes, écoutez la parole du Seigneur : Conservez votre âme pure; ne faites jamais aucun travail le jour du sabbat; ne transportez point ce jour-là des fardeaux par les rues de la ville. Sanctifiez-le, comme je l'ai ordonné à vos pères. Si vous m'obéissez, si vous respectez les saints jours, les rois et les princes de Juda continueront à régner sur le trône de David; ils parcourront avec des chevaux et des chars les rues de Jérusalem, et tous les peuples des environs viendront en grand concours offrir des victimes dans la maison du Seigneur; mais si vous n'écoutez pas mes paroles, dit le Seigneur, si vous ne sanctifiez pas le jour de mon repos, si vous continuez à promener le scandale de vos profanations dans les rues de la ville, j'allumerai un feu dévorant dans ma colère; il en consumera les habitations, sans qu'il vous soit possible de l'éteindre.* (Jerem., XVII, 19, 21, 24, 25, 27.)

Le troisième commandement de Dieu : « Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement, » est donc un précepte bien ancien, N. T. C. F., puisqu'il remonte à l'époque même de la création; c'est un précepte bien rigoureux, puisque Dieu nous le rappelle si souvent et avec tant d'insistance par le ministère de Moïse et des prophètes; puisqu'il fait des promesses si généreuses à ceux qui l'observent fidèlement, et des menaces si graves à ceux qui le transgressent. Les apôtres, inspirés d'en haut, ont bien pu changer le nom de ce repos, en déplaçant le jour, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ et de la descente du Saint-Esprit arrivées le dimanche; ils ont bien pu en adoucir en quelques points la rigueur; mais ils ont conservé l'intégrité du précepte quant au fond; ils l'ont confirmé; ils en ont perfectionné l'observation, en l'adaptant mieux à l'esprit de l'Évangile.

Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu nous imposer régulièrement un jour de repos après six jours de travail? Pourquoi? Parce que ce repos périodique est nécessaire même dans l'intérêt de votre santé. Les forces de l'homme ne sont pas inépuisables; ses bras ne sont pas de fer; le corps humain est faible, il est fragile, il est sujet à d'inombra-

bles infirmités. Dans toutes les conditions, des intervalles de délassement sont indispensables. Après six jours de fatigues et de sueurs, vos femmes, vos enfants, vos serviteurs, les animaux même que vous employez à vos travaux, ont besoin de repos.

Mais cette loi sainte est fondée sur d'autres raisons bien plus nobles encore et plus élevées. Dieu ne nous a pas créés seulement pour nous, il nous a créés plus spécialement encore pour lui, pour son honneur et pour sa gloire. *Craignez le Seigneur votre Dieu, disait Moïse, et ne servez que lui seul; il est votre Dieu. C'est lui qui a fait tout ce que vos yeux voient de grand et de terrible.* (Deut., X, 20.) *Craignez Dieu, disait aussi Salomon; observez ses commandements; c'est là tout l'homme.* (Eceli., XII, 13.) Et en effet, N. T. C. F., puisque Dieu est le créateur du ciel et de la terre et le souverain Seigneur de toutes choses, puisqu'il est le maître de la santé et des maladies, de la vie et de la mort, du temps et de l'éternité, n'est-il pas juste que nous réservions un jour par semaine pour l'honorer, pour chanter ses louanges, pour lui demander pardon de nos péchés, pour le remercier de ses bienfaits et en solliciter la continuation? N'est-il pas juste que nous réservions un jour par semaine pour méditer au pied des autels sur la grandeur de nos destinées et les moyens à prendre pour nous en rendre dignes; sur l'importance de nos obligations et la manière de les remplir?

Sanctifiez donc le jour du Seigneur, N. T. C. F., et pour cela abstenez-vous religieusement des œuvres serviles, comme Moïse nous l'a si instamment recommandé; sanctifiez le jour du Seigneur, et pour cela assistez exactement à tous les offices de votre paroisse. Dès le matin, le son des cloches retentit au loin; il élève les âmes vers Dieu; il annonce la prière; il annonce la parole de Dieu. Et quoi de plus touchant que de voir les fidèles d'une paroisse accourir par tous les sentiers, en habits de fête, se presser dans le temple et se prosterner devant celui qui doit les juger tous à l'heure de la mort! Jésus-Christ a dit que lorsque deux ou trois seront réunis en son nom, il sera au milieu d'eux (*Matth.*, XVIII, 20); d'après cet oracle, nous avons toute confiance, N. T. C. F., que lorsque vous êtes réunis à l'église pour assister à la messe de paroisse, Dieu est au milieu de vous pour exaucer vos prières. Assistez-y pour unir vos intentions à celles du prêtre qui tient spécialement ici la place de Jésus-Christ. Dites avec lui, en vous humiliant de vos péchés : Seigneur, ayez pitié de nous : *Kyrie, eleison*; gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté : *Gloria in excelsis Deo* (*Luc.*, II, 14); dites avec lui, pour renouveler tous ensemble votre profession de foi : Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre : dites avec lui, comme les anges qui ont apparu autrefois à Isaïe : *Saint, saint, saint est le Seigneur, la*

Dieu des armées : le ciel et la terre sont remplis de sa gloire. (Isa., VI, 3.) Profitez du temps du saint sacrifice pour exposer à Dieu tous vos besoins, pour appeler ses bénédictions sur vous, sur votre famille, sur ceux de vos enfants qui font votre consolation, sur ceux qui vous affligent par leurs dérèglements, sur toutes les personnes qui vous intéressent. Priez aussi pour ceux de vos parents et de vos amis qui vous ont précédés dans l'autre vie. Vos prières réunies s'élèveront vers le ciel comme la fumée de l'encens.

Assistez-y pour entendre la parole de Dieu. Jésus-Christ est venu sur la terre pour éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. (*Luc., I, 79.*) Il a dit lui-même : *Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. (Joan., VIII, 12.)* C'est là en effet, N. T. C. F., que se trouve la véritable lumière; celle qui nous procure la connaissance de Dieu, la connaissance de l'homme, la connaissance des vertus que nous devons pratiquer pendant les jours de notre voyage en cette vie, la connaissance de nos destinées futures, du jugement que nous avons à subir, de la couronne que Dieu nous réserve et des châtiments éternels que nos péchés peuvent nous attirer.

Ces vérités sublimes, sur lesquelles la raison n'aurait presque rien pu nous apprendre, parce qu'elles sont placées dans une région si élevée que ses faibles regards ne sauraient y atteindre; oui, N. T. C. F., ces vérités sublimes, votre pasteur les médite dans les Livres saints, dans les écrits des saints Pères, dans la théologie, dans les livres de piété où elles sont expliquées. Les jours de dimanche et de fête, il vient vous les exposer du haut de la chaire évangélique : c'est une obligation rigoureuse pour lui de vous annoncer la parole de Dieu, et c'est par conséquent aussi une obligation pour vous d'y assister, de l'écouter avec attention, de la méditer, et d'en faire la règle de votre conduite pendant la semaine. Ces instructions sont la sauvegarde des mœurs et le vrai moyen de conserver la probité, la bonne foi, le respect pour les droits d'autrui, la paix dans les familles, et la soumission à l'autorité légitime dans les paroisses. Pour lutter chaque jour en ce monde contre nos passions au dedans et contre l'entraînement des mauvais exemples au dehors, nous avons tous besoin, non-seulement que les grandes vérités nous soient bien inculquées à l'époque de notre première communion, mais encore qu'elles nous soient souvent rappelées dans la suite; nous avons besoin qu'elles soient toujours tenues présentes devant nos yeux.

Ne vous bornez donc pas, N. T. C. F., à entendre une messe basse les dimanches et fêtes. Dieu a dit : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat : « Memento ut diem sabbati sanctifices. » (Exod., XX, 8.)* Or, ce n'est point assez pour sanctifier ce jour de passer vingt à vingt-cinq minutes à l'église.

En assistant à la messe paroissiale, toutes les familles de la paroisse ne forment plus, pour ainsi dire, qu'une seule et même famille au pied des autels; vous priez alors pour les autres fidèles, et les autres fidèles prient pour vous; vous les portez à la piété par votre exemple, et leur exemple concourt aussi à exciter votre ferveur. Ce sont les précieux avantages de la communion des saints. En assistant à la messe paroissiale, vous profitez d'une manière particulière des fruits du saint sacrifice, qui alors est offert à Dieu solennellement pour toutes les familles de la paroisse; vous suivez la direction de votre pasteur, qui distribue dans toutes les circonstances de l'année, des avis, des conseils, des exhortations appropriées aux besoins de ses paroissiens; qui annonce les fêtes, les vigiles, les jeûnes, les diverses cérémonies religieuses, les prières pour les morts, l'ouverture des pâques, les occasions où il convient particulièrement de s'approcher des sacrements, et les dispositions qu'il faut y apporter. Si vous vous contentez d'une messe basse, vous vous isolez de vos frères, vous n'êtes plus, pour ainsi dire, de votre paroisse qu'au jour de votre sépulture, et c'est beaucoup trop tard; vous n'entendez presque plus d'instructions depuis le jour de votre première communion, et en vivant ainsi, avec un si faible reste de christianisme, on tombe peu à peu dans une profonde ignorance des vérités de la religion; il ne vous reste plus assez de lumières, assez de foi, assez de courage pour bien régler votre conduite, pour vaincre les tentations journalières, ni pour élever chrétiennement votre famille, ni pour répondre aux objections irréligieuses qu'on entend répéter chaque jour dans le monde; et si cette malheureuse indifférence vous suit jusqu'à l'âge des cheveux blancs, nous aurons tout à craindre pour votre éternité.

Sanctifiez le jour du Seigneur, et à cette fin profitez du repos qui vous est ordonné pour faire quelquefois des lectures pieuses. Autant il y a de poison dans un mauvais livre, autant il y a de richesses spirituelles dans un livre bien choisi. Il suffit quelquefois pour sanctifier plusieurs générations d'une même famille. Voyez, par exemple, les œuvres de saint Bernard, celles de sainte Thérèse, celles de saint François de Sales; c'est le dépôt des pensées si pures et si élevées qu'ils avaient dans l'esprit pendant leur vie, c'est le dépôt des sentiments si saints qu'ils avaient dans le cœur. Pères et mères, si chaque jour de dimanche et de fête vous savez vous réserver quelques moments pour réunir vos enfants autour de vous, pour leur faire une pieuse lecture, tous ensemble vous puiserez à ces trésors célestes : peu à peu les pensées des saints deviendront vos pensées; leurs sentiments deviendront vos sentiments. Eclairés de ces lumières, fortifiés par cet aliment spirituel, vos enfants grandiront sous vos yeux dans la crainte du Seigneur; ils seront des modèles dans la paroisse; par leur docilité, par

leur piété, par leur chasteté, ils seront votre consolation pendant votre vie, et plus spécialement encore au moment de votre mort.

Sanctifiez le jour du Seigneur, et pour cela allez quelquefois, dans l'intervalle des offices, faire une visite au saint sacrement. Imitiez le vertueux Tobie, qui dès son jeune âge allait adorer Dieu dans le temple de Jérusalem, tandis que ses compagnons prenaient part aux fêtes idolâtriques établies par l'impie Jéroboam. (*Tob.*, I, 5.) Plus tard, il fut conduit en captivité; il eut de graves tribulations à supporter; mais il est toujours demeuré fidèle à Dieu, et Dieu ne l'a pas abandonné. Dans vos épreuves, N. T. C. F., allez souvent aussi chercher des consolations dans la maison du Seigneur. Vous avez offensé Dieu, vous avez commis beaucoup de péchés pendant votre jeunesse; leur souvenir vous effraye; allez souvent vous prosterner au pied des autels pour en demander pardon à Dieu. Aujourd'hui encore vous avez des faiblesses qui vous humilient; vous prenez de bonnes résolutions, et bientôt après vous retombez dans les mêmes fautes; allez souvent vous prosterner au pied des autels pour demander le courage et les forces qui vous manquent. Vous, père de famille, vous avez peut-être une épouse qui afflige votre cœur par son in conduite, qui néglige l'éducation de ses enfants, qui compromet votre fortune par de folles dépenses; le plus sûr moyen de la ramener, c'est de lui donner bon exemple et de prier pour sa conversion. Tôt ou tard vos prières seront exaucées. Et vous, mère chrétienne, vous avez l'âme navrée de douleur; vous avez un mari sans crainte de Dieu, sans religion, un mari qui ne tient aucun compte de la fidélité qu'il vous a promise le jour de votre union, un mari qui scandalise chaque jour ses enfants par des emportements, par des impiétés et des blasphèmes, et qui dissipe, comme l'Enfant prodigue, des ressources qui vous seraient si nécessaires pour procurer du pain et des vêtements à votre famille; allez souvent prier au pied des autels; Dieu seul peut remédier à de si grands maux. Pères et mères, vous avez des enfants sages, qui font votre consolation, priez Dieu de les bénir toujours; ils ont grand besoin de ses grâces pour persévérer. Vous en avez d'autres qui méprisent tous vos avis, qui se livrent à de graves désordres, qui vous abreuvent d'amertumes; comme Monique, allez souvent vous prosterner au pied de l'autel de Marie; priez pour le salut de vos enfants, priez longtemps, priez toujours; tôt ou tard Dieu aura égard à vos gémissements.

Oni, N. T. C. F., sanctifiez le jour du Seigneur, et pour cela profitez de l'interruption de vos travaux, surtout aux principales fêtes de l'année, pour vous approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Dès le point du jour, vous voyez à l'église une foule de personnes à genoux auprès du confessionnal. Pourquoi

cet empressement? que se proposent-elles? Elles se proposent de se sanctifier. Elles examinent les fautes commises pendant la semaine ou pendant l'année. Elles vont en faire l'aveu à celui à qui il a été dit : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* (*Joan.*, XX, 23.) Elles s'en humilient devant Dieu; elles prennent de bonnes résolutions pour l'avenir. Après la confession, elles vont se nourrir du pain des anges à la table sainte, et s'unir, par un tendre amour, à celui qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* (*Joan.*, XIV, 6.) Elles ont souvent recours à ce moyen pour réformer peu à peu leurs imperfections, et se tenir en garde contre les surprises de la mort. Pourquoi ne les imitez-vous pas, N. T. C. F.? Vous savez bien que votre conscience n'est pas en règle; depuis longtemps elle vous fait de graves reproches. Vous avez tenu contre la religion des propos bien inconsiderés; vous avez médité de votre prochain sans aucune réserve; vous n'avez pas tenu vos mains assez pures du bien d'autrui, vous avez foulé aux pieds les lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence: vos passions vous ont entraînés, sur le sixième commandement, dans des abîmes bien larges et bien profonds! Dans vos moments de réflexion, la conscience remet toutes ces fautes devant vos yeux. Vous ne voudriez pas paraître devant Dieu en cet état; profitez donc du jour du Seigneur pour rentrer sérieusement en vous-mêmes, et recouvrer la paix du cœur par la réception des sacrements.

Après avoir ainsi sanctifié la principale partie des saints jours par des exercices de piété, prenez bien garde, N. T. C. F., de ne pas perdre le mérite de ces bonnes œuvres en vous livrant ensuite à une dangereuse dissipation, en fréquentant de mauvaises compagnies, en vous exposant à retomber dans vos anciennes habitudes, et surtout ayez grand soin de vous tenir éloignés des cabarets. L'église est le lieu où se réunissent tous les pieux fidèles de la paroisse; le cabaret est le lieu où se rassemblent les imitateurs de l'enfant prodigue, les dissipateurs et les libertins. Là, tous les genres de danger se trouvent réunis: perte du temps, dépenses inutiles, mauvais exemples, propos irréligieux, discours obscènes, querelles, intempérance, ivrognerie. Trop souvent il se commet plus de péchés dans les cabarets les dimanches et les fêtes, qu'il ne se fait de prières à l'église. Lorsque vous voyez dans une paroisse une famille autrefois aisée réduite à l'indigence, ses biens subastés au profit des créanciers, ses maisons en masures, interrogez les vieillards; ils vous diront que ces enfants, réduits aujourd'hui à la mendicité, avaient un père qui fréquentait les cabarets. Il y a fait des dettes, des cautionnements irréfléchis, des marchés ruineux; il s'est fait emprisonner à la suite de quelques rixes; il s'y est déshonoré, il s'y est perdu pour cette vie, et très-probablement aussi pour

l'autre. Voilà où conduit la fréquentation des cabarets. Les dangers des cabarets sont plus grands encore les jours de vogue qu'en toute autre circonstance. L'Église a établi de grandes solennités pour mieux honorer Dieu, pour lui rendre avec plus de pompe les hommages qui lui sont dus. Les fidèles y accourent pleins de sentiments religieux; mais le monde les y suit aussi par curiosité; et tandis que les âmes pieuses sont au pied des autels, ou auprès des confessionnaux, ou à la table sainte, lui aussi se trouve là avec ses vanités, avec ses passions, avec ses divertissements profanes, avec ses cabarets, avec ses danses, et trop souvent avec ses rixes sanglantes et ses honteuses orgies. Le ciel et l'enfer sont ainsi à deux pas l'un de l'autre. *Malheur au monde à cause de ses scandales*; il y a beaucoup de scandales que la religion ne peut empêcher, mais malheur à ceux qui les donnent! (*Matth.*, XVIII, 7.)

Mais, direz-vous peut-être, quelque rigoureuse que soit la loi du Seigneur sur la sanctification du dimanche, il y a des saisons malheureuses, il y a des circonstances particulières où l'on ne peut presque pas s'abstenir de travailler. Oni, N. T. C. F., nous le savons, il y a des saisons malheureuses, où la récolte se trouverait gravement exposée si l'on tardait un jour de la retirer; où les labours deviendraient impossibles, surtout pour les pauvres, s'ils étaient plus longtemps différés. Il y a des circonstances pressantes qui rendent le travail nécessaire; nous le reconnaissons; mais il y a aussi beaucoup de personnes qui se font gravement illusion sur ce point; il y a des personnes qui travaillent par intérêt, ou même par un mépris formel de la loi de Dieu et sans aucune nécessité réelle. Trop souvent, au milieu des beaux jours, on est profondément affligé de voir les routes pleines de voitures, et les campagnes couvertes d'ouvriers les dimanches et fêtes comme tous les autres jours de la semaine. Ces profanations ne sont propres qu'à attirer des fléaux sur nos moissons. Il y a des circonstances qui rendent le travail nécessaire; mais alors adressez-vous à votre pasteur; exposez vos raisons avec sincérité; il vous accordera la permission requise, s'il juge devant Dieu qu'elle vous soit nécessaire; et au besoin, il pourra s'adresser à nous pour l'obtenir. Il y a des conditions particulières, il y a des établissements, il y a des manufactures où le travail commencé ne peut pas être interrompu sans un grave dommage; cela est vrai, mais en pareil cas, si la crainte de Dieu est dans votre cœur, si vous tenez à mettre votre conscience en sûreté, à ne pas scandaliser vos ouvriers ni les autres fidèles de la paroisse, vous prendrez des précautions pour éviter cet inconvénient autant qu'il se pourra, vous aurez soin de régler les grandes opérations de manière que tout soit achevé le samedi et la veille de chaque fête; et lorsque vos précautions seront insuffisantes ou vos prévisions déçues, vous obtien-

rez les permissions que on ne refuse pas quand le besoin est bien reconnu.

Il y a des conditions particulières, il y a des artisans qui seraient dans l'impossibilité de nourrir leur famille, s'ils ne travaillaient pas, le dimanche, une partie de la matinée. Si ce besoin est réellement pressant, exposez-le à votre pasteur; il saura l'apprécier. Mais ne vous faites-vous point illusion? Avez-vous soin de bien employer tous les jours de la semaine pour pouvoir consacrer le dimanche au service de Dieu et à la grande affaire de votre salut? Vous alléguiez la pauvreté; mais vous dépensez le soir au cabaret plus que vous n'en avez gagné le matin, et quelquefois plus que vous n'avez gagné les trois derniers jours de la semaine, tandis qu'une femme laborieuse et réglée passe la journée dans les larmes, tandis que vos enfants manquent de pain, de vêtements, de bois pour se chauffer, et de livres pour fréquenter les écoles. La pauvreté! mais après avoir profané le dimanche, le matin par le travail et le soir par l'intempérance, vous passez dans le désœuvrement les premiers jours de la semaine; de cette manière, le jour du Seigneur devient pour vous le jour du démon, le jour où vous scandalisez vos enfants et vos ouvriers, le jour où vous commettez le plus de péchés, où vous faites le plus pour votre damnation. Comment excuserez-vous tous ces dérèglements lorsque vous parâtrez devant Dieu?

Il y a des conditions particulières, nous sommes ouvriers, nous sommes enfants de famille. Le travail du dimanche matin nous est imposé par nos maîtres et par nos parents, et devient pour nous une triste nécessité. Vous êtes ouvriers! mais il faut placer le salut de votre âme avant tout; et puisque le maître chez lequel vous travaillez veut vous forcer à transgresser la loi de Dieu, il y a obligation pour vous de le quitter aussitôt que vous pourrez trouver un maître plus chrétien. Vous êtes enfants de famille! mais serait-il possible que la maison paternelle fût pour vous un lieu de perdition? Pères et mères, est-ce donc ainsi que vous élevez vos enfants? Est-ce ainsi que vous leur donnez bon exemple? Pouvez-vous oublier à ce point la grandeur de votre responsabilité? Quelle réponse voulez-vous que nous leur donnions, lorsqu'ils viennent nous consulter, lorsqu'ils nous exposent la triste situation où ils se trouvent placés entre le commandement de Dieu et le vôtre? Pourrons-nous leur dire encore qu'ils sont heureux d'avoir des parents aussi religieux, qu'ils doivent vous respecter, qu'ils doivent vous obéir; que vous tenez la place de Dieu dans la famille? La place de Dieu! n'est-ce pas plutôt celle du démon que vous y tenez?

Ensuite, N. T. C. F., croyez-vous vous enrichir beaucoup par le travail du dimanche? Croyez-vous que les gains faits en profanant ces saints jours puissent vous conduire à une grande prospérité? N'est-il pas à craindre au contraire que ce levain d'iniquité ne soit pour votre fortune

un principe de décadence et de ruine? Vos affaires ont-elles bien avancé depuis que vous vous êtes mis ainsi ouvertement en opposition avec Dieu? Nous l'avons déjà dit, dans les livres saints il promet de grandes récompenses à ceux qui sanctifient le jour du sabbat, il annonce d'effrayantes calamités à ceux qui le transgressent; or, N. T. C. F., Dieu n'est-il pas toujours le même? Les menaces faites par la bouche de Moïse ont-elles été révoquées? et si depuis quelque temps surtout nous avons des saisons si malheureuses, si, lorsque nous y pensons le moins, nos récoltes sont soudainement frappées d'une calamité nouvelle et tout à fait inconnue dans les temps passés, ne devons-nous pas y voir un effet de la colère de Dieu? Quand on a labouré ou semé le dimanche, quand on a commis en ce saint jour plus de péchés que tous les autres jours de la semaine, peut-on encore compter sur les bénédictions du ciel? Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, N. T. C. F.; vivez saintement, et les biens de la terre nécessaires à votre subsistance et à celle de votre famille ne vous seront point refusés. (*Luc.*, XII, 31.) Dieu est votre père, il connaît vos besoins, il ne vous abandonnera pas. Mettez en lui votre confiance, et il vous nourrira. (*Psal.* LIV, 23.) Sanctifiez les dimanches et fêtes; profitez des moyens de salut qui vous sont offerts en ces saints jours; priez avec ferveur pour vous et pour votre famille, priez en union avec tous les fidèles de la paroisse; méditez l'instruction du pasteur, expliquez-la à vos enfants, pensez-y pendant la semaine; tenez-vous loin des occasions qui vous ont fait commettre autrefois tant de péchés; donnez à votre famille l'exemple de la piété, de la modestie, du travail, de l'ordre, de l'économie; aimez les pauvres; accordez-leur l'hospitalité dans un petit coin de votre habitation; les bénédictions du ciel y entreront avec eux. Dieu vous rendra au centuple ce que vous leur aurez donné. Fuyez les procès; pardonnez les injures; rendez le bien pour le mal; c'est l'esprit de l'Évangile. Préparez-vous dans le ciel, par vos bonnes œuvres, un trésor que la rouille ne puisse détruire, que les faillites, que la mauvaise foi ne puissent vous ravir. Il n'est pas nécessaire que nous soyons riches sur la terre; le salut se fait plus aisément dans une chaumière que dans un palais. Jésus-Christ est né pauvre; il a vécu pauvre; il a dit: *Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.* (*Matth.*, V, 3.) Contentons-nous du nécessaire; pourvu que nous ayons du pain, des vêtements, un abri, les mains pures du bien d'autrui, et la paix de Dieu dans le cœur, c'est assez pour nous. Au moment de la mort, nous éprouverons une immense consolation, si nous respectons tous les commandements de Dieu pendant la vie. *Tunc non confundar, cum perspexero in omnibus mandatis tuis.* (*Psal.* CXVIII, 6.)

Profitons du carême où nous allons en-

trer, N. T. C. F., pour jeter un coup d'œil sur notre vie passée, pour examiner nos voies et les redresser pendant que Dieu nous en laisse le temps; plus que jamais nous avons besoin de faire pénitence pour expier nos péchés et nous rendre le ciel propice. L'année qui vient de finir a été pour nous assez malheureuse. Les saisons nous avaient d'abord donné de belles espérances; plus tard, des pluies surabondantes sont survenues; dans beaucoup de paroisses, les maladies se sont multipliées; un fléau inconnu jusqu'ici a frappé l'aliment du pauvre; en peu de jours il a envahi presque toute l'Europe. L'année qui vient de commencer nous présente une perspective inquiétante; dans beaucoup de familles les enfants demanderont du pain en pleurant, et les parents n'en auront point à leur donner. Si la saison qui s'avance ne nous était pas plus favorable, si elle nous amenait encore à sa suite de nouveaux fléaux, quel serait notre avenir? Si nous n'élevons pas nos mains vers le ciel, si nous ne devenons pas meilleurs, nous avons tout à craindre. Les dimanches et fêtes sont profanés par le travail, par des divertissements criminels, par les scandales de la débauche; le nom du Seigneur est blasphémé; les lois de l'Église sur le jeûne et l'abstinence sont foulées aux pieds; les excès du libertinage deviennent communs parmi nous, comme à Sodome. Nous exhortons tous les pécheurs à la pénitence, et les pécheurs ne nous entendent pas; durant le temps pascal même les tribunaux sacrés demeurent déserts; la table sainte n'est fréquentée que par un petit nombre de personnes pieuses. Dans les jours où la saison nous inspire de plus graves inquiétudes, nous prescrivons des prières publiques pour fléchir le ciel et conjurer les fléaux qui nous menacent; on les annonce, et quand l'heure est venue, l'homme attaché à la terre refuse de quitter ses travaux pour aller prier; le prêtre se trouve presque seul au pied de l'autel; le temple du Seigneur demeure abandonné; triste et affligeante solitude, qui nous révèle combien la foi est affaiblie, combien l'indifférence a prévalu, et combien il reste peu d'élan vers Dieu dans le cœur de l'homme.

Les jours du carême doivent être, d'une manière spéciale, nos chers coopérateurs, des jours de salut, des jours de réflexion, de réconciliation et de retour à Dieu; mais ils ne produiront ces heureux effets sur vos paroissiens qu'autant que vous mettez du zèle à les y disposer. Appliquez-vous donc avec soin, durant ce saint temps, à bien faire le catéchisme aux enfants, pour les préparer saintement à la première communion; réunissez au pied des autels les fidèles que vous avez à convertir, non-seulement les dimanches et fêtes, mais encore quelquefois durant la semaine, pour leur faire de salutaires instructions, et surtout pour leur rappeler ces grandes vérités qui sont si propres à jeter l'épouvante dans l'âme des pécheurs. Nous permettons, pour cette année, de don-

ner la bénédiction du Saint-Sacrement deux fois par semaine, outre le dimanche, dans les paroisses où elle pourra être chaque fois précédée d'une instruction. Nous vous recommandons beaucoup aussi d'ouvrir les Pâques par une retraite de quelques jours, de la manière indiquée à l'article 400 des constitutions synodales.

Nous recommandons à tous les prêtres et à tous les fidèles de ce diocèse d'adresser à Dieu des prières ferventes durant ce carême : il est écrit que la prière de celui qui s'humilie pénètre le ciel. (*Eccl.*, XXXV, 21.) Prions-le de nous accorder, cette année, une récolte plus abondante, et de nous préserver des fléaux qui nous ont affligés durant l'année qui vient de s'écouler ; prions-le d'élever

notre âme vers lui, et de placer lui-même dans nos cœurs la haine du péché, l'amour de la vertu, et un ardent désir des biens éternels ; prions-le de protéger son Eglise dans les divers combats qu'elle a à soutenir, et de réaliser toutes ses espérances sur le retour des hérétiques et la conversion des infidèles ; prions-le, en particulier, de répandre toutes ses bénédictions sur le vénérable successeur de saint Pierre, ainsi que sur notre bien-aimé souverain et sur toute la famille royale ; prions-le aussi pour tous ceux des fidèles de ce diocèse qui seront appelés à paraître devant Dieu dans le courant de cette année.

Donné à Chambéry, le 10 février 1846.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR JEAN-IRÉNÉE DEPÉRY, ÉVÊQUE DE GAP.	9	III. — Eloge de la B. Germaine Cousin, bergère, prononcé à la fête de sa béatification, à Pibrac, le 23 juillet 1854.	153
OEUVRES ORATOIRES DE MGR JEAN-IRÉNÉE DEPÉRY ÉVÊQUE DE GAP.		Homélie prononcée dans l'église de Notre-Dame, le 8 décembre 1854, à la messe pontificale de la fête de l'Immaculée conception	163
MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES.		Instruction synodale au clergé diocésain assemblé pour la retraite et le synode, le 7 juillet 1855, sur les maux qui désolent l'Eglise.	191
I. — Mandement en faveur de la propagation de la foi.	13	NOTICE SUR MGR BUISSAS, ÉVÊQUE DE LIMOGES.	243
II. — Mandement pour le carême de 1847. — Sur l'indulgence en forme de jubilé, accordée par N. S. P. le pape Pie IX, à l'occasion de son exaltation au trône pontifical.	49	OEUVRES ORATOIRES DE MGR BUISSAS, ÉVÊQUE DE LIMOGES.	
III. — Mandement pour le carême de 1848. — Sur l'enseignement religieux de l'enfance.	26	MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES.	
IV. — Mandement pour le carême de 1849. — Liberté, égalité, fraternité.	51	I. — Instruction pastorale et Mandement pour le carême de 1850. — Le christianisme peut seul procurer la paix au monde.	243
V. — Lettre pastorale sur le mot <i>Citoyen</i> , et Mandement pour le carême 1850.	49	II. — Instruction pastorale et Mandement pour le carême de 1851. — Sur l'éducation.	252
VI. — Lettre pastorale sur la fraternité, et Mandement pour le carême 1851.	60	III. — Instruction pastorale et Mandement pour le carême de 1852. — Sur la Providence.	259
VII. — Lettre pastorale sur la charité chrétienne, et Mandement pour le carême 1852.	71	IV. — Lettre pastorale à l'occasion de son voyage à Rome. — Sur Rome chrétienne.	268
VIII. — Lettre pastorale sur la sanctification du dimanche, et Mandement pour le carême 1854.	82	V. — Lettre pastorale et Mandement pour le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse.	274
IX. — Lettre pastorale publiant le bref apostolique qui érige dans le diocèse une association pour la sanctification du dimanche et Mandement pour le saint temps de carême.	92	VI. — Lettre pastorale à l'occasion de la béatification de la vénérable Germaine Cousin, et de la cérémonie qui aura lieu à ce sujet dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, à Rome.	280
X. — Mandement à l'occasion du couronnement de la vierge de Laus.	100	VII. — Instruction pastorale et Mandement pour le carême de l'année 1854. — Sur le sacerdoce.	285
XI. — Discours avant le couronnement.	104	VIII. — Instruction pastorale sur la nécessité de l'élection pour le prêtre.	296
NOTICE SUR MGR PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS.	111	NOTICE SUR MGR MONYER DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS.	303
OEUVRES ORATOIRES DE MGR PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS.		MANDEMENTS DE MGR MONYER DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS.	
DISCOURS.		Premier Mandement. — Pour le carême de l'année 1841. — Sur la foi.	307
Discours premier. — Prononcé le 31 août 1845, à la bénédiction de la première pierre du viaduc de la Voise.	111	Deuxième Mandement. — Pour le carême de l'année 1842. — La religion peut seule nous rendre heureux.	315
Discours II. — Prononcé le 5 juillet 1849, à la bénédiction du chemin de fer de Chartres.	116	Troisième Mandement. — Pour le carême de l'année 1848. — Sur la pénitence du carême.	317
Discours III. — Prononcé le 11 avril 1848, à la cérémonie de la bénédiction de l'arbre de la liberté, à Chartres.	119	Quatrième Mandement. — Pour le carême de l'année 1851. — Sur l'abandon de la loi du carême.	325
ELOGES.		Cinquième Mandement. — Pour le carême de l'année 1852. — Sur la reconnaissance envers Dieu.	327
I. — Eloge de Jeanne d'Arc, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1841, jour anniversaire de la délivrance de cette ville.	125		
II. — Eloge de sainte Theudosie, martyre.	141		

Sixième Mandement. — Pour le carême de l'année 1834. — Sur les prétextes assignés pour se dispenser de la loi du carême 350
Septième Mandement. — Pour le carême de l'année 1835. — Sur la pénitence. 354

NOTICE SUR MGR DE MORLHON, ÉVÊQUE DU PUY. 357

MANDEMENTS DE MGR DE MORLHON, ÉVÊQUE DU PUY.

Premier Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1848. — Sur la sanctification du dimanche. 357

Deuxième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1849. — Sur la pénitence. 366

Troisième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1850. — De la foi. 354

Quatrième Mandement. — Pour la publication du jubilé accordé par N. S. P. le pape Pie IX. 363

Cinquième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1851. — Sur l'indifférence religieuse. 368

Sixième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1852, et pour la publication de deux lettres encycliques de Sa Sainteté Pie IX. — Sur la dévotion au Sacré-Cœur. 377

Septième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1853. — Sur le jubilé de Notre-Dame du Puy. 389

Huitième Mandement. — Pour le saint temps de carême de l'année 1854. — Sur le respect humain. 401

NOTICE SUR MGR GUIBERT, ÉVÊQUE DE VIVIERS. 409

MANDEMENTS DE MGR GUIBERT, ÉVÊQUE DE VIVIERS.

I. — Mandement pour le carême de 1847. — Exhortation à l'aumône. 411

II. — Mandement pour le carême de 1848. — Sur la manière de faire pénitence. 416

III. — Lettre pastorale sur les devoirs des parents et des maîtres relativement à l'éducation des enfants. 422

IV. — Mandement portant institution diocésaine pour la propagation des bons livres, et prescrivant l'établissement des bibliothèques paroissiales. 433

V. — Lettre pastorale relative aux événements arrivés dans l'Arèche, et Mandement prescrivant des prières publiques, demandées par le souverain pontife. 438

VI. — Mandement pour le carême de 1853. — Sur la faute que commettent les parents qui, dans le choix d'un état de vie pour leurs enfants, ne consultent que les intérêts de ce monde. 447

VII. — Lettre pastorale sur le danger des expériences des tables parlantes. 455

VIII. — Lettre pastorale et Mandement pour le carême de 1854. — Sur les moyens d'obtenir de Dieu la cessation des fléaux qui nous affligent dans l'ordre physique. 465

IX. — Mandement prescrivant la publication, dans toutes les paroisses du diocèse, des lettres apostoliques de N. S. P. le pape Pie IX, relatives à la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. 472

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR MALOU, ÉVÊQUE DE BRUGES. 479

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR MALOU, ÉVÊQUE DE BRUGES.

I. — Mandement à l'occasion de la mort de Louise-Marie-Charlotte-Isabelle d'Orléans, reine des Belges. 481

II. — Mandement à l'occasion de la majorité de S. A. R. le duc de Brabant, prince héréditaire de Belgique. 486

III. — Mandement à l'occasion de la prise de possession du siège épiscopal de Bruges. 490

IV. — Instruction adressée aux professeurs ecclésiastiques et laïques du diocèse de Bruges, sur l'enseignement de la religion dans les collèges. 495

V. — Instruction pastorale sur la nécessité de l'éducation chrétienne de la jeunesse. 511

VI. — Instruction pastorale sur la vertu et la pratique de la foi. 518

VII. — Instruction pastorale sur la parole de Dieu. 531

VIII. — Instruction pastorale sur les mauvaises lectures. 537

IX. — Instruction pastorale sur la dévotion envers le saint sacrement. 545

Instruction synodale sur la vie religieuse. 551

DECRET SUR LE GOUVERNEMENT DES RELIGIEUSES, ET SUR LES RÈGLES DE LA VIE MONASTIQUE.

555

Préface. 555

Chapitre premier. — De la première origine, de la grande utilité et de l'admirable dignité de la vie religieuse. 554

Chap. II. — De la profession religieuse et des vœux monastiques. 556

Chap. III. — De l'observation de la règle. 559

Chap. IV. — De la pratique régulière des exercices de la vie religieuse. 561

Chap. V. — De la clôture des religieuses. 564

Chap. VI. — De l'entrée en religion, ou de la réception des novices. 569

Chap. VII. — De l'élection de la mère et des autres dignitaires. 571

Chap. VIII. — Des principaux devoirs de la mère. 572

Chap. IX. — De l'administration des choses temporelles. 574

Chap. X. — De la fondation de nouveaux convents. 576

Chap. XI. — Des anciens ordres de religieuses. 577

Chap. XII. — De la commission épiscopale chargée des affaires des ordres religieux et des congrégations de sœurs. 577

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR FOULQUIER, ÉVÊQUE DE MENDE. 577

577

MANDEMENTS DE MGR FOULQUIER, ÉVÊQUE DE MENDE.

I. — Mandement à l'occasion du carême de 1850. — Sur la pénitence. 579

II. — Lettre pastorale à l'occasion de sa visite pastorale de 1852. — Sur les devoirs des pères de famille. 580

III. — Mandement à l'occasion de la bulle pontificale qui définit dogmatiquement l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. 608

IV. — Mandement pour le carême de 1853. — Sur le culte dû à la sainte Vierge. 621

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR DANIEL, ÉVÊQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES. 633

633

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES DE MGR DANIEL, ÉVÊQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES.

I. — Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession du siège de Coutances. 633

II. — Mandement qui ordonne des prières publiques pour le succès de nos armes en Orient. 644

III. — Mandement ordonnant qu'il soit chanté un *Te Deum* en action de grâces du succès de nos armes dans la guerre d'Orient. 648

IV. — Mandement pour la sanctification du dimanche. 651

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS. 663

OEUVRES PASTORALES DE MGR DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.

I. — Mandement qui ordonne des prières d'actions de grâces pour l'heureux retour de S. S. le pape Pie IX dans la ville de Rome. 667

II. — Mandement à l'occasion de l'encyclique de N. S. P. le pape Pie IX, concernant l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. 672

III. — Mandement pour le jubilé et le carême de 1851. 678

IV. — Mandement pour le carême de 1852. — Dangers de l'abandon de la religion. 681

V. — Mandement sur la liberté de l'Église. 683

VI. — Mandement et lettre pastorale pour le carême de 1854 et pour annoncer la visite générale du diocèse. 696

VII. — Instruction pastorale au sujet de l'établissement de la vie commune entre les curés et les vicaires du diocèse. 703

VIII. — Mandement et instruction pastorale sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. 738

IX. — Mandement pour le carême de l'année 1850. Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession du siège d'Orléans.	809 855	XII. — Mandement pour le carême de 1851. — Sur les combats et la stabilité de l'Église.	1112
LETTRES, INSTRUCTIONS ET MANDEMENTS RELATIFS AUX ÉTUDES DANS LES SÉMINAIRES. 851		XIII. — Mandement sur la propagation de la foi.	1148
I. — Lettre à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs du petit séminaire.	851	XIV. — Mandement pour le carême de 1854. — Constitution et destinées de l'Église.	1154
II. — Lettres à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires et autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse. — Sur l'emploi des auteurs profanes grecs et latins dans l'enseignement classique.	870	XV. — Mandement sur le dogme de l'Immaculée Conception.	1161
III. — Mandement à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires, au sujet des attaques dirigées par divers journaux, et notamment par le journal <i>l'Univers</i> , contre ses instructions relatives au choix des auteurs pour l'enseignement classique dans ses séminaires.	905	NOTICE HISTORIQUE SUR MGR GIGNOUX, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.	1169
IV. — Instruction et réglemens relatifs aux études ecclésiastiques du diocèse d'Orléans.	925	MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES DE MGR GIGNOUX, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.	
V. — Lettre sur le rétablissement des grades théologiques dans son diocèse.	970	I. — Mandement relatif à la fête de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge.	1169
APPENDICE AUX OEUVRES PASTORALES DE MGR DUPANLOUP.		II. — Lettre pastorale sur l'organisation de l'étude et le rétablissement des conférences ecclésiastiques.	1173
I. — Discours sur l'enseignement des lettres, prononcé à la distribution des prix du petit séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin, le 31 juillet 1854.	979	III. — Instruction pastorale pour le saint temps de carême de l'année 1846. — Sur l'éducation chrétienne.	1186
II. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 mai 1855.	1003	IV. — Instruction pastorale et Mandement pour le saint temps de carême de l'année 1848. — Sur la dévotion envers la très-sainte Vierge.	1200
III. — Discours de réception à l'Académie française, prononcé dans la séance du 9 novembre 1854.	1027	V. — Instruction pastorale et Mandement pour le saint temps de carême de l'année 1854. — Sur le dimanche.	1211
AVIS DE L'ÉDITEUR SUR MGR VIBERT, ÉVÊQUE DE MAURIENNE.	1051	NOTICE HISTORIQUE SUR MGR BILLET, ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.	1223
MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES DE MGR VIBERT, ÉVÊQUE DE MAURIENNE.		MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES DE MGR BILLET, ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.	
I. — Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession du siège de Maurienne. — Sur le ministère épiscopal.	1051	I. — MANDEMENTS.	
II. — Mandement pour le carême de 1842. — Sur la loi du carême, son but et son utilité.	1061	Premier Mandement, pour le carême de 1842. — Sur l'abandon de la religion.	1225
III. — Mandement pour le jubilé de 1842. — Sur l'unité de l'Église.	1069	Deuxième Mandement, pour le carême de 1843. — Sur la foi.	1250
IV. — Mandement pour le carême de 1845. — Sur la mortification, sa nécessité, sa douceur.	1075	Troisième Mandement, pour le carême de 1847. — Sur la certitude d'une autre vie après la mort.	1242
V. — Mandement pour le carême de 1844. — Sur la sanctification du dimanche.	1080	Quatrième Mandement, pour le carême de 1849. — Sur l'observation de la loi de Dieu.	1255
VI. — Lettre pastorale sur l'ouverture des missions.	1088	Cinquième Mandement, pour le carême de 1851. — Sur le sincère attachement à la religion.	1265
VII. — Mandement pour le carême de 1845. — Sur la sanctification des fêtes.	1100	Sixième Mandement, pour le carême de 1852. — Sur l'Église.	1272
VIII. — Mandement pour le carême de 1846. — Sur la confession.	1110	Septième Mandement, pour le carême de 1855. — De l'impureté.	1280
IX. — Mandement pour le jubilé et le carême de 1847. — Sur les attaques de l'impiété et moyens de se prémunir contre elles.	1122	Huitième Mandement, pour le carême de 1854. — Du sacrement de pénitence.	1292
X. — Mandement pour le carême de 1848. — Sur l'Immaculée conception.	1129	Neuvième Mandement, pour le carême de 1855. — Sur le sacrement de l'Eucharistie.	1302
XI. — Mandement pour le jubilé de 1851. — Institution et grâce du jubilé.	1156	II. — LETTRES PASTORALES.	
		Première Lettre pastorale, pour le carême de 1854. — Sur la mortification.	1313
		Deuxième Lettre pastorale, pour le carême de 1845. — Sur l'éducation des enfants.	1322
		Troisième Lettre pastorale, pour le carême de 1846. — Sur la sanctification du dimanche.	1351

FIN DU TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME DES ORATEURS.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 0016404986

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 8 3
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V083
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047814

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	05	01	2